colorchecker CLASSIC
calibrite
QpCARD 101
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
ISO RESOLUTION TEST CHART NO. 2
APPLIED IMAGE Inc.

ALMANACH NATIONAL

POUR 1882

(184e ANNÉE)

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS

Ordre national de la Légion d'honneur.	(G ✠) *Grand'Croix.*
	(GO ✠) *Grand-Officier.*
	(C ✠) *Commandeur.*
	(O ✠) *Officier.*
	✠ *Chevalier.*
Médaille militaire	Ⓜ.
Officier de l'Instruction publique. .	(✠I.)
Officier d'Académie.	(✠A.)

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

ALMANACH NATIONAL

ANNUAIRE OFFICIEL

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour 1882

PRÉSENTÉ

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
Coll 8° 85

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'AMANACH NATIONAL

5, RUE DES BEAUX-ARTS

MÊME MAISON A NANCY

1882

PREMIÈRE PARTIE.

France. — Puissances Étrangères. — Naissances et alliances des Rois, Reines, Princes et Princesses des Maisons Souveraines. — Républiques. — Sacré-Collége. — Corps diplomatique et consulaire Français et Étrangers. — Cabinets Étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

FRANCE.

M. Jules GRÉVY, *Président de la République française*, nommé pour 7 ans dans la séance de l'Assemblée nationale du 30 janvier 1879.

NAISSANCES ET ALLIANCES DES PRINCES ET PRINCESSES DES MAISONS SOUVERAINES.

ALLEMAGNE.

GUILLAUME Ier, né le 22 mars 1797, empereur d'Allemagne, roi de Prusse; succède à son frère, le feu roi Frédéric-Guillaume IV, 2 janvier 1861; empereur d'Allemagne depuis le 18 janvier 1871; marié 11 juin 1829 à

MARIE-LOUISE-*Augusta*-CATHERINE, née 30 septembre 1811, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar.

De ce mariage:

1. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, prince impérial de l'empire d'Allemagne, prince royal de Prusse, né 18 octobre 1831; marié 25 janvier 1858 à *Victoire*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale de la Grande-Bretagne et l'Irlande, et duchesse de Saxe. *De ce mariage:*
   1. *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert, né 27 janvier 1859; marié 27 février 1881, à la princesse *Augusta-Victoria* de Schleswig-Holstein-Augustenbourg.
   2. Victoire-Élisabeth-Auguste-*Charlotte*, née 24 juillet 1860; mariée 18 février 1878 à Bernard, prince héréditaire de Saxe-Meiningen.
   3. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 août 1862.
   4. Frédérique-Amélie-Guillemette-*Victoire*, née 12 avril 1866.
   5. *Sophie*-Dorothéa-Ulrique-Alice, née 14 juin 1870.
   6. *Marguerite*-Béatrice-Féodora, née 22 avril 1872.
2. *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838; mariée 20 septembre 1856 à *Frédéric*-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade. *Voyez* BADE.

Frères et sœur du roi.

1. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801; veuf le 18 janvier 1877 de *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage:*
   1. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828; marié le 29 novembre 1854 à *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, fille de feu *Léopold*, duc d'Anhalt. *De ce mariage:*

a) *Marie*-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855, veuve 13 janvier 1879 de Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas.
b) *Elisabeth-Anne*, née 8 février 1857; mariée 18 février 1878 à Frédéric-*Auguste*, grand-duc héréditaire d'Oldenbourg.
c) *Louise-Marguerite*-Alexandra-Victoire-Agnès, née 25 juillet 1860, mariée, 13 mars 1879, à *Arthur*-William-Patrick-Albert, prince de Grande-Bretagne et Irlande, duc de Connaught.
d) Joachim-Charles-Guillaume-*Frédéric-Léopold*, né 14 novembre 1865.

2. Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829; mariée 27 juin 1854 à *Alexis*-Guillaume-Ernest, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, divorcée 6 mars 1861. *Voyez* HESSE.
3. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836; mariée 26 mai 1853 à *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, landgrave de Hesse. *Voyez* HESSE.

2. Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803; veuve de *Paul-Frédéric*, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin. *Voyez* MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.
3. † Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809; marié 14 septembre 1830 à Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas; divorcé 28 mars 1849, décédé le 14 octobre 1872. *De ce mariage :*

1. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837; marié 19 avril 1873 à *Marie*-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Elisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854, fille de *Ernest*-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*
   a) Guillaume-Ernest-Alexandre-*Frédéric-Henri*, né 15 juillet 1874.
   b) Guillaume-Frédéric-Charles-Ernest-*Joachim-Albert*, né le 27 septembre 1876.
   c) Frédéric-Guillaume-Victor-Charles-Ernest-Alexandre-Henri, né le 12 juillet 1880.
2. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842; veuve 28 juillet 1879 de Nicolas-Frédéric-*Guillaume*, duc de Mecklembourg-Schwérin. *Fille :*
   Frédérique-Wilhelmine-Élisabeth-Alexandrine-Augustine-Marianne *Charlotte*, née 7 novembre 1868.

Cousins et cousines du roi.

1° (Issus du mariage du feu prince *Frédéric*-Guillaume-Louis, cousin germain du roi, avec Wilhelmine-*Louise*, princesse d'Anhalt-Bernbourg.)

1. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820.
2. Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 février 1826.

2° (Issues du mariage du feu prince Frédéric-*Guillaume*-Charles, oncle du roi, avec feue *Marie* princesse de Hesse-Hombourg.)

1. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815; veuve le 20 mars 1877 de *Charles*-Guillaume-Louis, prince de Hesse-Darmstadt.
2. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 octobre 1825, veuve, 10 mars 1864, de Maximilien II, roi de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.

MAISON PRINCIÈRE DE HOHENZOLLERN.

(*Branche cadette.*)

CHARLES-ANTOINE-FRÉDÉRIC-MAINRAD, né 7 septembre 1811, prince de Hohenzollern, succède le 27 août 1848; abdique 7 décembre 1849 le gouvernement de la principauté en faveur du roi de Prusse; marié 21 octobre 1834 à *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade.

De leur mariage :

1. *Léopold*-Étienne-Charles-Antoine, né 22 septembre 1835, prince héréditaire, marié 12 septembre 1861 à Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Michaëla-Gabriela, née 17 février 1845, fille de *Ferdinand*, roi de Portugal, et de la feue reine Dona *Maria II da Gloria*. *De ce mariage :*

1. *Guillaume*-Auguste-Charles-Joseph-Ferdinand-Pedro-Benoît, né 7 mars 1864.
2. *Ferdinand*-Victor-Albert-Mainrad, né 24 août 1865.
3. *Charles-Antoine*-Frédéric-Guillaume-Louis, né 1er septembre 1868.

2. *Charles*-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 avril 1839, élu prince de Roumanie 20 avril 1866; marié 15 novembre 1869 à *Élisabeth*, née 29 décembre 1843, princesse de Wied, fille de feu Germain, prince de Wied.

3. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843, marié 21 juin 1879 à *Louise*-Mathilde-Wilhelmine-Marie-Maximilienne, née 1er juin 1859, fille de feu Maximilien, prince héréditaire de la Tour-et-Taxis.

4. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 novembre 1845, mariée 25 mars 1867 à *Philippe*, comte de Flandre, frère du roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

ANHALT.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-NICOLAS, duc d'Anhalt, né 29 avril 1831, succède à son père le 22 mai 1871; marié 22 avril 1854 à

Antoinette-CHARLOTTE-MARIE-JOSÉPHINE-CAROLINE-FRIDA, née 17 avril 1838, princesse de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage:

1. *Léopold*-Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855, prince héréditaire.
2. Léopold-*Frédéric*-Edouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.
3. *Elisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie-Agnès, née 7 septembre 1857; mariée 17 avril 1877 à Adolphe-Frédéric, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Strélitz.
4. *Édouard*-George-Guillaume-Maximilien, né 18 avril 1861.
5. *Aribert*-Joseph-Alexandre, né 18 juin 1864.
6. *Alexandra*-Thérèse-Marie, née 4 avril 1868.

Sœurs du duc.

1. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au prince *Ernest* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.
2. *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837; mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric-Charles*-Nicolas, neveu du roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

AUTRICHE-HONGRIE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier (CHARLES), empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie, etc., né 18 août 1830; monte sur le trône le 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph; marié 24 avril 1854 à

L'impératrice *Élisabeth*-AMÉLIE-EUGÉNIE, née 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière.

De ce mariage:

1. *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856, archiduchesse d'Autriche; mariée 20 avril 1873 au prince Léopold de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.
2. *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858, prince héréditaire, archiduc d'Autriche; marié, le 10 mai 1881, à *Stéphanie*-Clotilde-Louise-Herminie-Marie-Charlotte, née le 21 mai 1864, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg et Gotha.
3. *Marie-Valérie*-Mathilde-Amélie, née 22 avril 1868, archiduchesse d'Autriche.

Frères de l'empereur.

1. † *Maximilien* Ier, empereur du Mexique, né le 6 juillet 1832, décédé le 19 juin 1867. — Veuve:

   Archiduchesse *Charlotte*-Marie-Amélie, fille de feu Léopold Ier, roi des Belges, née le 7 juin 1840, mariée à Bruxelles le 27 juillet 1857.

2. *Charles-Louis*-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833; veuf, 15 septembre 1858, de *Marguerite*, fille de feu Jean, roi de Saxe; remarié 21 octobre 1862 à Marie-

Annonciade-Isabelle, née 24 mars 1843, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles; veuf 4 mai 1871 ; remarié une 3e fois, 23 juillet 1873, à *Marie-Thérèse* de Bragance, née 24 août 1855, fille de feu l'infant Don Miguel de Portugal.

Enfants du 2e mariage:

1. *François-Ferdinand*-Charles, né 18 décembre 1863.
2. *Othon*-François-Joseph-Charles-Louis-Marie, né 21 avril 1865.
3. *Ferdinand*-Charles-Louis-Joseph-Jean-Marie, né 27 décembre 1868.
4. *Marguerite*-Sophie-Marie-Annonciade, née 13 mai 1870.

Enfants du 3e mariage :

5. *Marie-Annonciade*-Adélaïde-Thérèse-Michelle-Caroline-Louise-Pie-Ignazia, née 31 juillet 1876.
6. *Élisabeth*-Amélie-Eugénie-Marie-Thérèse-Caroline-Louise-Joséphine, née 7 juillet 1878.

3. *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Cousins et cousines de l'empereur, descendants des frères décédés de feu l'empereur François Ier, grand-père de l'empereur.

1e Enfants de l'archiduc *Ferdinand*-Joseph-Baptiste (Ferdinand III, comme grand-duc de Toscane). Voyez *Branche de Toscane* ci-après.

2e Enfants de l'archiduc *Charles*-Louis-Jean-Joseph-Laurent, mort 30 avril 1847 ; de son mariage avec *Henriette*-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, fille de feu le prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg.

1. *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, veuf, 2 avril 1864, de *Hildegarde*-Louise, fille de feu Louis Ier, roi de Bavière. *De ce mariage :*

   Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845; mariée 18 janvier 1865 au duc *Philippe* de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.

2. † *Charles-Ferdinand*, né 29 juillet 1818; décédé 20 novembre 1874. Veuve : *Élisabeth*-Françoise-Marie, fille de feu l'archiduc *Joseph*, palatin. *De ce mariage :*

   1. *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856; marié 8 octobre 1878 à l'archiduchesse *Isabelle*-Hedwige-Françoise-Natalie, fille du duc Rodolphe de Croy-Dulmen, née le 27 février 1856. *Enfant :*

      Marie-Christine-Isabelle, née le 17 novembre 1879.

   2. *Marie*-Christine-Henriette-Désirée-Félicité-Reinière, née 21 juillet 1858, mariée, le 27 novembre 1879, au roi d'Espagne *Alphonse XII*.
   3. *Charles-Étienne*, né 5 septembre 1860.
   4. *Eugène-Ferdinand*-Pie-Bernard-Félix-Marie, né 21 mai 1863.

3. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 septembre 1825; mariée 21 février 1852 à l'archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean, né 11 janvier 1827. *Voyez* ci-après.
4. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827.

3e Enfants de l'archiduc *Joseph*-Antoine-Jean, palatin de Hongrie, de son 3e mariage avec Marie-Dorothée, fille de Louis-Frédéric, duc de Wurtemberg.

1. *Élisabeth*-Françoise-Marie, née 17 janvier 1831; veuve, 15 décembre 1849, de *Ferdinand* d'Este, duc de Modène; remariée 18 avril 1854 à l'archiduc *Charles-Ferdinand*. *Voyez* ci-dessus.
2. *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833; marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846, fille du duc *Auguste* de Saxe-Cobourg-Gotha. *De ce mariage:*

   1. *Marie*-Dorothée-Amélie, née 14 juin 1867.
   2. *Marguerite-Clémentine*, née 6 juillet 1870.
   3. *Joseph*-Auguste-Victor, né 9 août 1872.
   4. *Ladislas*-Philippe-Marie, né 16 juillet 1875.

3. *Marie-Henriette*-Anne, née 23 août 1836, mariée par procuration 10 août 1853, et en personne 22 du même mois, à *Léopold*-Louis-Philippe, duc de Brabant, prince royal, à présent *Léopold II*, roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

4e Enfants de l'archiduc *Reinier*, mort 16 janvier 1853, et de feue *Marie-Élisabeth*-Charlotte-Joséphine, princesse de Sardaigne.

1. *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustache-Gérard, né 6 juin 1823.
2. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroy-Cyriaque, né 8 août 1824.
3. *Sigismond*-Léopold-Marie-Reinier-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.
4. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-François-Ignace, né 11 janvier 1827; marié 21 février 1852 à Marie-*Caroline*-Louise-Christine, fille de feu l'archiduc Charles.
5. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828; marié 4 février 1868 à *Léopoldine* Hofmann.

BRANCHE GRAND-DUCALE DE TOSCANE.

FERDINAND IV (Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier), né 10 juin 1835, archiduc d'Autriche; succède à son père le grand-duc Léopold II par suite de l'acte d'abdication du 21 juillet 1859; veuf, 17 février 1859, de *Anne*-Marie-Maximilienne, etc., fille de feu Jean, roi de Saxe; remarié 12 janvier 1868 à

Alice-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 décembre 1849, fille de feu le duc Charles III de Parme.

Fille du premier mariage:

1. Marie-*Antoinette*-Léopoldine-Annonciade-Anne-Amélie, etc., née 10 janvier 1858.

Enfants du 2e mariage:

2. *Léopold-Ferdinand*, né 2 décembre 1868.
3. *Louise*, née 2 septembre 1870.
4. *Joseph*, né 24 mai 1872.
5. *Pierre*, né 12 mai 1874.
6. *Henri*, né 13 février 1878.
7. *Anne*-Marie, née 17 octobre 1879.
8. *Marguerite*-Marie, née 13 octobre 1881.

Frères et sœurs.

(Issus du 2e mariage du grand-duc Léopold II avec Marie-*Antoinette* des Deux-Siciles.)

1. *Marie-Isabelle*-Annonciade-Jeanne-Josèphe- Umilta-Apollonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, archiduchesse d'Autriche; mariée 10 avril 1850 à *François-de-Paule*-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, fils du feu roi François Ier des Deux-Siciles.
2. *Charles-Salvator*-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, archiduc d'Autriche, né 30 avril 1839; marié 19 septembre 1861 à *Marie-Immaculée*, née 14 avril 1844, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles. *De ce mariage:*
   1. Marie-*Thérèse*-Antonie-Immaculée-Léopoldine, etc., née 18 septembre 1862.
   2. *Léopold-Salvator*-Marie-François-Joseph, etc., né 15 octobre 1863.
   3. *François*-Sauveur-Marie-Joseph, etc., né 21 août 1866.
   4. *Caroline*-Marie-Immaculée, etc., née 5 septembre 1869.
   5. *Albert-Salvator*-Marie-Joseph, etc., né 22 novembre 1871.
   6. *Marie*-Antoinette-Immaculée-Joséphine, etc., née 18 avril 1874.
   7. *Marie-Immaculée*, etc., née 3 septembre 1878.
   8. *Rénier*-Salvator-Marie-Joseph-Ferdinand, né 27 février 1880.
3. *Marie-Louise*-Annonciade-Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette-Filomena-Apollonia-Tommasa, née 31 octobre 1845, archiduchesse d'Autriche, mariée 31 mai 1865 au prince *Charles* d'Isembourg-Birstein.
4. *Louis*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847, archiduc d'Autriche.

5. *Jean-Népomucène*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Ferdinand-Balthazar-Louis-Gonzague-Pierre-Alexandre-Zanobi-Antonin, archiduc d'Autriche, né 25 novembre 1852.

Mère du grand-duc.

Marie-*Antoinette*-Anne, née 19 décembre 1814, fille de feu *François Ier*, roi des Deux-Siciles; mariée le 7 juin 1833 à *Léopold II*, grand-duc de Toscane, veuve le 29 janvier 1870.

BADE.

FRÉDÉRIC (GUILLAUME-LOUIS), né 9 septembre 1826, grand-duc de Bade, duc de Zæhringen, fils de feu le grand-duc *Léopold*; succède à son père, à la place de son frère *Louis*, 24 avril 1852, avec le titre de régent; prend le titre de grand-duc, 5 septembre 1856; marié 20 septembre 1856 à

Louise-MARIE-ELISABETH, née 3 décembre 1838, fille de *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

De ce mariage

1. *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857, *grand-duc héréditaire*.
2. Sophie-Marie-*Victoria*, née 7 août 1862.
3. *Louis-Guillaume*-Charles-Frédéric-Berthold, né 12 juin 1865.

Frères et sœurs du grand-duc.

1. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Philippine, née 6 décembre 1820, margrave de Bade; mariée 3 mai 1842 au duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha. *Voyez* SAXE.
2. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 décembre 1829; margrave de Bade; marié 11 février 1863 à *Marie*-Maximilianowna-Romanowska de Leuchtenberg, née 16 octobre 1841. *De ce mariage:*
   1. Sophie-*Marie*-Louise-Amélie-Joséphine, née 26 juillet 1865.
   2. *Maximilien*-Alexandre-Frédéric-Guillaume, né 10 juillet 1867.
3. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, margrave de Bade, marié morganatiquement, 17 mai 1871, à *Rosalie*-Louise, comtesse de Rhena, née baronne de Beust 10 juin 1845.
4. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, margrave de Bade; mariée 11 septembre 1858 au prince *Ernest*-Léopold-Victor-Charles de Linange.
5. *Cécile*-Auguste (*Olga*-Feodorowna), née 23 septembre 1839, margrave de Bade; mariée 28 août 1857 au grand-duc Michel-Nicolaïevitch, oncle de l'empereur de Russie. *Voyez* RUSSIE.

BAVIÈRE.

LOUIS II (OTHON-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), né 25 août 1845, roi de Bavière, succède à son père, le feu roi Maximilien II, 10 mars 1864.

Frère du roi.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Woldemar, né 27 avril 1848.

Reine douairière, mère du roi.

FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-AUGUSTE-*Marie*-HEDWIGE, née 15 octobre 1825, fille du feu prince Frédéric-Guillaume-Charles, oncle du roi de Prusse; veuve, 10 mars 1864, du feu roi Maximilien II.

Oncles et tante du roi.

1. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821; veuf, 26 avril 1864, de *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Caroline-Joseph, née, fille de feu Léopold II, grand-duc de Toscane. *De leur mariage*
   1. *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845; marié 20 février 1868 à *Marie*-Thérèse, archiduchesse d'Autriche-Este. *De ce mariage:*

a) *Rupprecht*-Marie-Luitpold-Ferdinand, né 18 mai 1869.
b) *Adelgonde*-Marie-Auguste-Thérèse, née 17 octobre 1870.
c) *Marie*-Ludwige-Thérèse, née 6 juillet 1872.
d) *Charles*-Marie-Luitpold, né 1er avril 18[illegible].
e) *François*-Marie-Luitpold, né 10 octobre 18[illegible].
f) *Mathilde*-Ma[illegible]-Thérèse, née 7 août 1877.
g) *Wolfgang*-Marie-Léopold, né juillet 1879.
h) *Hildegarde*-Marie-Christine-Thérèse, née 5 mars 1881.

2. *Leopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnolphe, né 9 février 1846; marié 20 avril 1873 à Gisèle, archiduchesse d'Autriche. *De ce mariage :*
   a) *Elisabeth*-Marie-Auguste, née 8 janvier 1874.
   b) *Augusta*-Marie-Louise, née 28 avril 1875.
3. *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.
4. François-Joseph-*Arnolphe*-Adalbert Marie, né 6 juillet 1852, marié 13 avril 1882 à la princesse Thérèse de Liechtenstein

2. *Adelgonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mariée 30 mars 1842 à *François V*, archiduc d'Autriche-Este, duc de Modène; veuve le 20 novembre 1875. *Voyez* AUTRICHE.

3. † *Adalbert*-Guillaume-George-Louis, né 19 juillet 1828, décédé le 21 septembre 1875. Veuve : *Amélie*-Philippine, fille de l'infant d'Espagne *François-de-Paule*-Antoine-Marie. *De ce mariage :*
   1. *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 22 octobre 1859.
   2. *Alphonse*-François-d'Assise, né 24 janvier 1862.
   3. Marie *Isabelle*-Louise-Amélie-Eulalie-Blanche-Eléonore, née 31 août 1863.
   4. *Eleore*-Alexandra-Marie-Cécile-Claire-Eugénie, née 22 novembre 1868.
   5. *Claire*-Eugénie-Christine-Gabrielle-Alexandrine-Amélie-Marie-Thérèse-Euphémie-Zénaïde, née 11 octobre 187[illegible].

BRANCHE DUCALE.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

JOSEPH *Maximilien*, duc en Bavière, né 4 décembre 1808; marié 9 septembre 1828 à *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, grand'tante du roi de Bavière. *De ce mariage*

1. *Louis*-Guillaume, né 21 juin 1831.
2. *Hélène*-Caroline-Thérèse, née 4 avril 1834, mariée 24 août 1858 à *Maximilien*, prince héréditaire de Tour-et-Taxis; veuve 2[illegible] juin 1867
3. *Élisabeth*-Amélie-Eugénie, née 24 décembre 1837, mariée à François-Joseph Ier, empereur d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE
4. *Charles-Théodore*, né 9 août 1839; veuf, 9 mars 1867, de *Sophie*-Marie-Frédérique, fille de feu *Jean*, roi de Saxe, remarié 29 avril 1874 à *Marie-Josèphe*, duchesse de Bragance, infante de Portugal.

   Enfant du 1er mariage :

   1. *Amélie*-Marie, née 24 décembre 18[illegible].

   Enfants du 2e mariage :

   2. *Sophie*-Adélaïde-Louise-Marie, née 22 février 1875.
   3. *Élisabeth*-Valérie-Gabrielle-Marie, née 25 juillet 1876.
   4. *Marie*-Gabrielle-Mathilde, née 9 octobre 1878.

5. *Marie*-Sophie-Amélie, née 4 octobre 1841; mariée 3 février 1859 au roi *François II* (Deux-Siciles).
6. *Mathilde*-Ludovique, née 30 septembre 1843; mariée 5 juin 1861 à *Louis*-Marie, comte de Trani, frère du roi des Deux-Siciles.
7. *Sophie*-Charlotte-Augustine, née 22 février 1847, mariée 28 septembre 1868 à *Ferdinand* d'Orléans, duc d'Alençon.

8. *Maximilien*-Emmanuel, né 7 décembre 1849, marié 20 septembre 1875 à Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha. *De ce mariage :*

1. *Siegfried*-Auguste-Maximilien-Marie, né le 15 juillet 1876.
2. *Christophe*-Joseph-Clément Marie, né 22 avril 1879.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (LOUIS-PHILIPPE-MARIE-VICTOR), né 9 avril 1835, succède à son père, feu le roi *Léopold Ier*, 10 décembre 1865, marié par procuration 10, et en personne 22 août 1853, à

Marie-HENRIETTE-ANNE, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie.

De ce mariage :

1. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858; mariée, 4 février 1875, à Ferdinand-*Philippe*-Marie-Auguste-Raphaël, duc de Saxe. *Voyez* SAXE-COBOURG-GOTHA.
2. *Stéphanie Clotilde*-Louise-Hermine-Marie-Charlotte née 21 mai 1864, mariée 10 mai 1881, à *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, prince royal de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche.
3. *Clémentine*-Albertine-Marie-Léopoldine, née 29 juillet 1871.

Frère et sœur du roi.

Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, né 24 mars 1837, marié 25 mars 1867 à *Marie*-Louise-Alexandrine, fille de *Charles-Antoine*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. *De ce mariage :*

1. *Baudouin*-Léopold-Philippe-Marie-Charles-Antoine-Joseph-Louis, né 3 juin 1869.
2. *Henriette*-Marie-Charlotte-Antoinette, née 30 novembre 1870.
3. *Joséphine*-Caroline-Marie-Albertine, née 18 octobre 1872.
4. *Albert*-Léopold-Clément-Marie-Meinrad, né 8 avril 1875.

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840; veuve 19 juin 1867, de Ferdinand-*Maximilien*, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA (JEAN-CHARLES-LÉOPOLD-SALVADOR-BIBIANO-XAVIER-DA-PAULA-LÉOCADIO-MICHEL-GABRIEL-RAPHAEL-GONZAGA), né 2 décembre 1825; empereur du Brésil (sous tutelle) 7 avril 1831, par l'abdication de feu Dom Pedro Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 juillet 1840, marié par procuration 30 mai 1843, et en personne 4 septembre suivant, à

THÉRÈSE-*Christine-Marie*, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles.

De ce mariage :

Isabelle-Christine-Léopoldine, etc., née 29 juillet 1846, *princesse impériale*, mariée 15 octobre 1864 au prince *Louis* d'Orléans, comte d'Eu. *De ce mariage :*

1. *Dom Pedro* d'Alcantara (Louis-Philippe-Marie-Gaston-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzague), prince du Grand-Para, né 15 octobre 1875.
2. *Dom Louis* (Marie-Philippe-Pedro d'Alcantara-Gaston-Michel-Raphael-Gabriel-Gonzague), né 26 janvier 1878.

Sœurs de l'empereur.

(Du 1er mariage de feu l'empereur Dom Pedro Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, archiduchesse d'Autriche.)

1. *Januaria*-Marie-Jeanne-Charlotte, etc., née 11 mars 1822; mariée à *Louis*, comte d'Aquila, frère de feu le roi Ferdinand II, des Deux-Siciles.
2. *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 à *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville.

BRUNSWICK.

GUILLAUME (AUGUSTE-LOUIS-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC), né 25 avril 1806, duc de Brunswick, 25 avril 1831, a la place de son frère le feu duc Charles, par suite d'arrangements de famille, et sur la demande de la diète germanique.

BULGARIE.

ALEXANDRE Ier (ALEXANDRE-JOSEPH), prince de Battenberg, né 5 avril 1857, proclamé prince de la Bulgarie par l'Assemblée nationale à Tirnova le 29 avril 1879.

CHINE.

KOUANG-SIU, empereur de Chine, né en 1871 (28e jour du 6e mois de la 10e année de Thong-tché).

DANEMARK.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark, né 8 avril 1818, succède au roi Frédéric VII, 15 novembre 1863, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852 et de la loi sur la succession au trône du 31 juillet 1853; marié 26 mai 1842 à

Louise WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-AUGUSTE-JULIE, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de la Hesse électorale.

De ce mariage:

1. Christian *Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal, né 3 juin 1843; marié 28 juillet 1869 à *Louise*-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi de Suède et de Norvège *Charles XV. De ce mariage:*
   1. *Christian*-Carl-Frédéric-Albert-Alexandre-Guillaume, né 26 septembre 1870.
   2. Christian-Frédéric-*Carl*-George-Valdemar-Axel, né 3 août 1872.
   3. *Louise*-Caroline-Joséphine-Sophie-Thyra-Olga, née 17 février 1875.
   4. *Harald*-Christian-Frédéric, né 8 octobre 1876.
   5. *Ingeborg*-Charlotte-Caroline-Frédérique-Louise, née 2 août 1878.
   6. *Thyra*-Louise-Caroline-Amélie-Augusta-Élisabeth, née 14 mars 1880.
2. *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844; mariée 10 mars 1863 à Albert-Édouard, prince de Galles. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.
3. *George Ier* (Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George), né 24 décembre 1845, roi des Hellènes. *Voyez* GRÈCE.
4. Maria-Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), née 26 novembre 1847; mariée 9 novembre 1866 à *Alexandre*-Alexandrowitch, grand-duc héritier de Russie *Voyez* RUSSIE.
5. *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853, mariée le 21 décembre 1878 à *Ernest-Auguste Guillaume*-Adolphe-George-Frédéric, *duc de Cumberland*, prince de Grande-Bretagne et Irlande, né le 21 septembre 1845.
6. *Valdemar*, né 27 octobre 1858.

Fille du feu roi Frédéric VI.

Wilhelmine-Marie, née 18 janvier 1808; veuve, 24 octobre 1878, de Charles, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

ESPAGNE.

ALPHONSE XII, né le 28 novembre 1857, proclamé roi d'Espagne le 30 décembre 1874, veuf le 26 juin 1878 de *Marie-de-las-Mercedes*, fille du duc de Montpensier remarié le 27 novembre 1879 à *Marie-Christine*-Henriette-Désirée-Félicité-Rénière, archiduchesse d'Autriche, née le 21 juillet 1858, fille de l'archiduc Charles-Ferdinand et de l'archiduchesse Élisabeth *De ce mariage.*

1. Dona *Maria de las Mercedes*-Isabelle-Christine-Alphonsine-Hyacinthe, née 12 septembre 1880, princesse des Asturies.

Sœurs du roi.

1. *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851, veuve du comte de Girgenti
2. *Marie-de-la-Paz*, infante d'Espagne, née 23 juin 1862.
3. Marie-*Eulalia*, infante d'Espagne, née 12 février 1864.

Père et père.

Isabelle II, née 10 octobre 1830; proclamée reine d'Espagne le 29 septembre 1833; mariée le 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, infant d'Espagne, né 13 mai 1822, déclaré roi 10 octobre 1846.

Tantes.

1. *Louise* Thérèse, infante d'Espagne, née 11 juin 1824
2. *Joséphine* Ferdinande-Louise, infante d'Espagne, née 20 mai 1827.
3. *Marie-Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 à *Antoine*-Marie Philippe-Louis *d'Orléans*, duc de Montpensier, infant d'Espagne
4. *Marie-Christine*-Isabelle, infante d'Espagne, née 5 juin 1833, veuve de l'infant *Sébastien-Gabriel*
5. *Amélie*-Philippine-Pilar, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, veuve d'*Adalbert*, prince de Bavière.

Cousins et cousines du roi

Enfants de Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, et du duc de Montpensier.)

1 Marie-*Isabelle*-Françoise d'Assise, infante d'Espagne, née 21 septembre 1848; mariée à Louis-Philippe *d'Orléans*, comte de Paris
2. *Antoine*-Marie, infant d'Espagne, né 23 février 1866.

(Enfants de l'infante *Marie-Christine* et de feu l'infant *Sébastien-Gabriel*.)

1 *François-Marie*-Isabel-Gabriel-Pie-Grégoire-Sébastien-Alphonse de Bourbon et Bourbon, né 20 août 1861.
2. *Pedro-de-Alcantara*-Marie de Bourbon et Bourbon, née 12 décembre 1862.
3 *Louis*-Jésus-Marie-Isabel-Joseph-François-d'Assise de Bourbon et Bourbon, né 17 janvier 1864.
4 *Alphonse*-Marie-Isabel-François de Bourbon et Bourbon, né 15 novembre 1866.
5. *Gabriel*-Jésus-Marie-Albert de Bourbon et Bourbon, né 23 mai 1869.

BRANCHE AINÉE DE BOURBON.

Petit-fils de Charles X, roi de France.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, le 29 septembre 1820, fils du prince Charles-*Ferdinand* d'Artois, duc de Berry, fils puîné du roi Charles X, né 24 janvier 1778, décédé 14 février 1820, et de la princesse Caroline, née 5 novembre 1798, décédée en avril 1870, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles. Le roi Charles X abdique et son fils aîné, le dauphin *Louis*-Antoine, renonce à ses droits à la couronne le 2 août 1830, en faveur du duc de Bordeaux, celui-ci quitte la France avec eux le 16 août 1830 et porte actuellement le titre de comte de Chambord; marié 7 novembre 1846 à Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée de feu François IV, duc de Modène

BRANCHE CADETTE DE BOURBON (ORLÉANS).

(Descendants de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français, et de feu la reine Marie-Amélie.)

1e Fils de feu *Ferdinand* d'Orléans, mort prince royal de France, de son mariage avec feue *Hélène* de Mecklembourg-Schwérin

1 *Louis-Philippe*-Albert *d'Orléans* comte de Paris, né 24 août 1838, marié 31 mai 1864 à sa cousine *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848, fille du duc de Montpensier. *De ce mariage*.

1. Marie-*Amélie*-Louise-*Hélène*, née 28 septembre 186[illegible].
2. *Louis-Philippe*-Robert, né 6 février 1869.
3. *Hélène*-Louise-Henriette, née 16 juin 1871.
4. [illegible], née 7 mai 1878.

2. *Robert*-Philippe-Louis-Eugène Ferdinand *d'Orléans*, duc de Chartres, né 9 novembre 1840 ; marié 11 juin 1863 à sa cousine Françoise-Amélie, fille du prince de Joinville. *De ce mariage :*
   1. *Marie-Amélie*-Françoise-Hélène *d'Orléans*, née 13 janvier 1865.
   2. *Robert*-François-Louis-Philippe-Ferdinand-Marie, né 11 janvier 1866.
   3. *Henri*, né 16 octobre 1867.
   4. *Marguerite*, née 25 janvier 1869.
   5. *Jean*, né 4 septembre 1874.

2° Enfants de feu Louis-Philippe Ier et de feu la reine Marie-Amélie.

1. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël *d'Orléans*, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, veuf, 10 novembre 1857, de *Victoire*-Auguste-Antoinette, fille de feu Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha. *De leur mariage*.
   1. Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-*Gaston d'Orléans*, comte d'Eu, né 28 avril 1842 ; marié 15 octobre 1864 à *Isabelle*-Christine-Léopoldine, princesse impériale du Brésil, née 29 juillet 1846. *De ce mariage :*
      a) Dom Pedro d'Alcantara, prince du Grand-Para, né 15 octobre 1875.
      b) Dom Louis, né le 26 janvier 1878.
   2. *Ferdinand*-Philippe-Marie *d'Orléans*, duc d'Alençon, né 12 juillet 1844 ; marié 28 septembre 1868 à *Sophie*-Charlotte-Auguste, fille de Maximilien, duc en Bavière. *De ce mariage :*
      a) Louise-Victoire-Marie-Amélie-Sophie d'Orléans, née 9 juillet 1869.
      b) Philippe-*Emmanuel*-Maximilien-Marie-Eudes, né 18 janvier 1872.
   3. *Marguerite*-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 février 1848 ; mariée 25 janvier 1872 à Ladislas, prince Czartoryski.
   4. *Blanche*-Marie-Amélie-Caroline-Louise-Victoire d'Orléans, née 28 octobre 1857.
2. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans, née 3 juin 1817 ; mariée 20 avril 1843 à *Auguste*, prince de Saxe-Cobourg-Gotha. *Voy.* SAXE COBOURG-GOTHA.
3. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818 ; marié 1er mai 1843 à *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Micaëla-Gabriella-Raffaella-Gonzague, née 2 août 1824, fille de feu Dom Pedro Ier, empereur du Brésil. *De ce mariage :*
   1. *Françoise*-Marie-Amélie *d'Orléans*, née 14 août 1844 ; mariée 11 juin 1863 à *Robert d'Orléans*, duc de Chartres, son cousin. *Voyez* ci-dessus.
   2. *Pierre*-Philippe-Jean-Marie *d'Orléans* duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.
4. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis *d'Orléans*, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à Marie-*Caroline*-Auguste *de Bourbon*, née 26 avril 1822, fille de feu *Léopold* des Deux-Siciles, prince de Salerne, veuf 6 décembre 1869.
5. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis *d'Orléans*, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, infant d'Espagne depuis le 10 octobre 1859 ; marié 10 octobre 1846 à Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle II. *De ce mariage*.
   1. Marie-*Isabelle*-Françoise-d'Assise-Antoine-Louise-Ferdinande, née 21 septembre 1848, infante d'Espagne ; mariée 30 mai 1864 à Louis-Philippe, comte de Paris. *Voyez* ci-dessus.
   2. *Antoine*-Louis-Philippe-Marie, né 23 février 1866, infant d'Espagne.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (ALEXANDRINE), née 24 mai 1819, reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, fille de feu *Edouard*-Auguste, duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV, succède à ce dernier 20 juin 1837; veuve, 14 décembre 1861, du prince François-*Albert* Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

1. *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale; mariée 25 janvier 1858 à *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, fils de *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.
2. *Albert-Édouard*, prince de Galles, né 9 novembre 1841; marié 10 mars 1863 à *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844, fille de *Chrétien IX*, roi de Danemark. *De ce mariage :*
   1. *Albert-Victor*-Chrétien-Edouard, né 8 janvier 1864.
   2. *George*-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.
   3. *Louise*-Victoria-Alexandra-Dagmar, née 20 février 1867.
   4. *Victoria*-Alexandra-Olga-Marie, née 6 juillet 1868.
   5. *Maud*-Charlotte-Mary-Victoria, née 26 novembre 1869.
3. *Alfred*-Ernest Albert, duc d'Edimbourg, né 6 août 1844; marié 23 janvier 1874 à Marie-Alexandrowna, née 17 octobre 1853, fille d'Alexandre II, empereur de Russie. *De ce mariage :*
   1. *Alfred-Alexandre*-Guillaume-Ernest-Albert, né le 15 octobre 1874.
   2. *Marie*-Alexandra-Victoria, née 29 octobre 1875.
   3. *Victoria*-Mélita, née 25 novembre 1876.
   4. *Alexandrine*-Louise-Olga-Victoria, née 1er septembre 1878.
4. *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846, mariée 5 juillet 1866 à Frédéric-*Chrétien* Charles-Auguste de Schleswig-Holstein. *Voyez* HOLSTEIN.
5. *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848; mariée 21 mars 1871 à John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne, fils du duc d'Argyll.
6. *Arthur*-William-Patrick-Albert, duc de Connaught, né 1er mai 1850, marié 13 mars 1879 à *Louise-Marguerite*-Alexandra-Victoire-Agnès, fille du prince Frédéric-Charles de Prusse.
7. *Léopold*-George-Duncan-Albert, né 7 avril 1853, marié 28 avril 1882 à Hélène-Frédérique-Auguste de Waldeck, fille du prince de Waldeck-Pyrmont.
8. *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Tante de la reine.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric, landgrave de la Hesse électorale; veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe-Frédéric*, duc de Cambridge. *De leur mariage :*

1. *George*-Guillaume-Frédéric-Charles, né 26 mars 1819, duc de Cambridge.
2. *Auguste*-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric-Guillaume*, grand-duc de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG.
3. *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Elisabeth, née 27 novembre 1833, mariée 12 juin 1866 à François de Teck, prince de Wurtemberg.

BRANCHE ROYALE DE HANOVRE.

ERNEST AUGUSTE GUILLAUME-ADOLPHE-GEORGE-FRÉDÉRIC, duc de Cumberland, prince de Grande-Bretagne et Irlande, né 21 septembre 1845; marié 21 décembre 1878 à *Thyra*-Amélie, née le 29 septembre 1853, fille de *Christian IX*, roi de Danemark.

De ce mariage :

1. Marie-Louise-Victoire-Caroline-Amélie, née 11 octobre 1879.
2. George-Guillaume-Chrétien-Albert-Édouard, né 28 octobre 1880.

Sœurs du duc.

1. *Frédérique*-Sophie-Marie Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848, mariée 24 avril 1880 au baron Pawel-Rammingen.
2. *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Elisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

Mère du duc.

Marie-ALEXANDRINE, née 14 avril 1818, fille de feu *Joseph*, duc de Saxe-Altenbourg, veuve 12 juin 1878 du roi George V.

GRÈCE.

GEORGE Ier (CHRÉTIEN-GUILLAUME-FERDINAND-ADOLPHE), fils de Christian IX, roi de Danemark, né 24 décembre 1845; roi des Hellènes, élu 30 mars 1863; marié, 27 octobre 1867, à

Olga-CONSTANTINOWNA, née 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaevitch, frère de l'empereur de Russie Alexandre II.

De ce mariage :

1. *Constantin*, duc de Sparte, né 2 août 1868.
2. *George*, né 24 juin 1869.
3. *Alexandra*, née 31 août 1870.
4. *Nicolas*, né le 21 janvier 1872.
5. *Marie*, née 4 mars 1876.
6. *Olga*, née 6 avril 1880.

HAWAÏ (ROYAUME DE).

KALAKAUA (DAVID), né 16 novembre 1836, élu roi 12 février 1874; succède au roi William Lunalilo, décédé 4 février 1874.

Reine.

Kapiolani, mariée en 1862 au roi actuel.

Sœur du roi.

Lydia-Dominis, héritière présomptive et successeur désignée par le roi.

Reine douairière.

Emma, née 2 janvier 1836; veuve, 30 novembre 1863, du roi Kamehameha IV.

HESSE.

I. LIGNE CADETTE RÉGNANTE.

Branche grand-ducale.

LOUIS IV, grand-duc, né 12 septembre 1837, veuf le 14 décembre 1878 de *Alice*-Maud-Mary, née 25 avril 1843, 2e fille de Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

De ce mariage :

1. *Victoria*-Elisabeth-Mathilde-Alberta-Marie, née 5 avril 1863.
2. *Élisabeth* Alexandra Louise-Alice, née 1er novembre 1864.
3. *Irène*-Marie-Louise-Anne, née 11 juillet 1866.
4. *Ernest-Louis*-Charles-Albert-Guillaume, grand-duc héréditaire, né 25 novembre 1868.
5. *Alix*-Victoria-Hélène-Louise-Béatrice, née 6 juin 1872.

Frères du grand-duc.

1. *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838; marié 18 février 1878 à *Caroline*-Thérèse-Mathilde, baronne de Nidda, fille du colonel Louis Willich de Pöllnitz, née 5 novembre 1846.
2. *Guillaume*-Louis-Frédéric-George-Émile-Philippe Gustave-Ferdinand, né 16 novembre 1845.

Mère du grand-duc

Élisabeth-Marie-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du feu prince Guillaume de Prusse; veuve, le 20 mars 1877, du prince Charles

Oncle du grand-duc

Alexandre-Louis-George-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823; marié 28 octobre 1851 à *Julie*, née 12 novembre 1825, princesse de Battenberg, fille de feu le général Cte Maurice d'Hauke. *De ce mariage* (princes et princesse de Battenberg) :

1. *Marie*-Caroline, née 15 juillet 1852, mariée 29 avril 1871 à Gustave, comte d'Erbach-Schönberg.
2. *Louis*-Alexandre, né 24 mai 1854
3. *Alexandre*-Joseph, né 5 avril 1857, prince regnant de Bulgarie.
4. *Henri*-Maurice, né 5 octobre 1858.
5. *François-Joseph*, né 24 septembre 1861.

II. LIGNE AÎNÉE, NON RÉGNANTE.

1. *Branche électorale.*

FRÉDÉRIC (GUILLAUME-GEORGE-ADOLPHE), landgrave, né 26 novembre 1820; veuf, 10 août 1844, de *Alexandra*-Nicolaïewna, 3e fille de feu l'empereur de Russie Nicolas Ier; remarié 26 mai 1853 à *Anne*-Marie-Frédérique, née 17 mai 1836, fille du prince *Charles* de Prusse *Du 2e mariage :*

1. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.
2. *Élisabeth*-Charlotte-Alexandra-Marie-Louise, née 13 juin 1861.
3. *Alexandre*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 25 janvier 1863.
4. *Frédéric-Charles*-Louis-Constantin, né 1er mai 1868.
5. *Marie*-Polyxène-Olga-Victoire-Dagmar-Anne, née 29 avril 18..
6. *Sibylle*-Marguerite-Christa-Thyra-Hedwige-Catherine, née 3 juin 1877.

Sœurs du Landgrave.

1. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814; veuve, 4 décembre 1864, du prince *Frédéric*-Auguste d'Anhalt
2. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817; mariée 26 mai 1842 à *Chrétien IX*, roi de Danemark. *Voyez* DANEMARK.
3. *Auguste*-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823; veuve, 6 janvier 1873, de Charles-Frédéric, baron de Blixen-Finecke.

Tante.

Augustine-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797; veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe*-Frédéric, duc de Cambridge. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

2. *Branches cadettes.*

a. HESSE-PHILIPPSTHAL.

ERNEST (EUGÈNE-CHARLES), landgrave, né [illegible] décembre 1846, succède à son père, le landgrave Charles, à la mort de celui-ci, 12 février 1868.

Frère du landgrave.

Charles-Alexandre, né 3 février 1853.

Mère du landgrave.

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille de feu le duc *Eugène* de Wurtemberg; veuve, 12 février 1868, du landgrave Charles.

b. HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

ALEXIS (GUILLAUME-ERNEST), landgrave, né 23 septembre 1829, succède à son père, le landgrave *Charles*, 17 juillet 1854; marié 27 juin 1854 à

MARIE *Louise*-ANNE, née 1er mars 1821, fille du prince *Charles* de Prasse, divorcée 6 mars 1861.

Sœur consanguine du landgrave.

(Issue du 1er mariage du feu landgrave *Charles* avec Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen.)

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 octobre 1818; mariée 27 juin 1839 à *Louis*-Guillaume, prince de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt.

Frère du landgrave.

(Issu du 2e mariage du feu landgrave *Charles* avec Sophie-*Caroline*-Pauline, princesse de Bentheim-Steinfurt.)

Guillaume Frédéric-Ernest, né 3 octobre 1837, marié 27 décembre 1857 à *Marie*-Auguste, princesse d'Ardeck, née princesse de Hanau le 22 août 1839; divorcé 18 mars 1872; remarié 16 août 1873 à *Julienne*-Augusta-Henriette-Emilie-Charlotte, née 9 janvier 1812, fille du prince Louis-Guillaume de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt veuf 29 avril 1878, remarié 23 août 1879 à *Idelaide*-Wilhelmine-Sophie-Ottilde, fille du prince Louis de Bentheim-Steinfurt.

Enfants du 1er mariage

(Princes et princesses d'Ardeck.)

1. *Frédéric-Guillaume*, né 2 novembre 1858.
2. *Charles-Guillaume*, né 18 mai 1861.
3. *Sophie*-Gertrude-Auguste-Berthe-Elisabeth, née 8 juin 1864.
4. Caroline-*Louise*, née 12 décembre 1868.

Enfants du 2e mariage :

1. *Berthe*-Louise-Ottilie-Augustine-Adelaïde-Marie, née 25 octobre 1874.
2. Clodwig-Alexis-Ernest, né 30 juillet 1876.

HOLSTEIN.

Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

FREDERIC (CHRÉTIEN-AUGUSTE), né 6 juillet 1829; succède à son père par suite de la renonciation de ce prince en sa faveur, marie 11 septembre 1856 à *Adélaïde*-Victoire, princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

De ce mariage :

1. *Auguste-Victoire*-Frédérique-Louise-Amelie, etc., née 22 octobre 1858, mariée 27 février 1881 à *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert
2. Victoire-Frédérique-Auguste-Marie-*Caroline-Mathilde*, née 25 janvier 1860.
3. Feodora-*Louise-Sophie*-Adelaïde-Henriette-Amelie, née 8 avril 1866.
4. *Féodora*-Adelaïde, née 3 juillet 1874.

Frère et sœurs du duc.

1. Caroline-*Amélie*, née 15 janvier 1820
2. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste, né 22 janvier 1831; marié 5 juillet 1866 à *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846, fille de la reine Victoria. *De leur mariage*
   1. *Chrétien-Victor*-Albert, né 14 avril 1867.
   2. *Albert*-Jean-Charles, né 26 février 1869.
   3. *Victoria-Louise*-Sophie, née 3 mai 1870
   4. Françoise-Joséphine-*Louise-Augustine*, née 12 août 1872.

3. Caroline-Charlotte-Auguste-Émilie-*Henriette*-Elisabeth, née 22 août 1833, mariée 28 février 1871 au Dr Esmarch.

Oncle et cousin du duc.

† *Frédéric*-Émile-Auguste, né 23 août 1800, décédé 2 juillet 1865; veuf, 10 septembre 1858, de *Henriette*, comtesse de Danneskiold-Samsoë; remarié à Marie-Esther, princesse de Noer, 3 novembre 1864. *Du 1er mariage* :

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 16 novembre 1830; marié 17 mai 1870 à Carmélite Eisenblat, née 21 août 1848.

Cousines du duc.

(Filles du feu prince Frédéric-Charles-*Émile*, grand-oncle du duc.)

1. *Charlotte*-Louise-Dorothée-Josephine, née 24 janvier 1803.
2. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 février 1804.

ITALIE.

HUMBERT Ier (Reinier-Charles Emmanuel-Jean Marie-Ferdinand-Eugène), né 14 mars 1844, roi d'Italie; succède, 18 janvier 1878, à son père le feu roi *Victor-Emmanuel II;* marié 22 avril 1868 à sa cousine

Marguerite, princesse de Savoie, fille du feu duc de Gênes, née 20 novembre 1851.

De ce mariage :

Victor-Emmanuel-Ferdinand, prince de Naples, né 11 novembre 1869.

Frère et sœurs du roi

1. *Clotilde* Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Joseph-Paul *Napoléon.*
2. *Amédée*-Ferdinand-Marie, né 30 mai 1845, duc d'Aoste, veuf, 8 novembre 1876, de *Marie,* princesse della Cisterna. *De leur mariage* :
   1. *Emmanuel*-Philibert-Victor-Eugène-Genova-Joseph-Marie, né 13 janvier 1869.
   2. *Victor-Emmanuel*-Turin-Jean-Marie, né 24 novembre 1870.
   3. *Louis-Amédée*-Joseph-Marie-Ferdinand-François, né 4 janvier 1873.
3. Marie-*Pie,* née 16 octobre 1847; mariée 27 novembre 1862 à Dom *Luiz Ier*, roi de Portugal. *Voyez* Portugal.

Tante du roi.

Marie *Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille de feu *Jean,* roi de Saxe; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*-Marie-Albert Philibert, duc de Gênes. *De leur mariage:*

1. *Marguerite-Marie Thérèse*-Jeanne, née 20 novembre 1851, mariée 22 avril 1868 au roi Humbert. *Voyez* ci-dessus.
2. *Thomas*-Albert-Victor, né 6 février 1854, duc de Gênes.

Cousine du feu roi Victor-Emmanuel II.

(Fille du feu roi de Sardaigne *Victor-Emmanuel Ier* et de feu *Marie-Thérèse Jeanne-Josèphe*, fille de feu Ferdinand, archiduc d'Autriche, duc de Modène.)

Marie-*Thérèse* Ferdinande Felicite-Gaetane-Pie, née 19 septembre 1803, mariée 10 août 1820 à *Charles II,* duc de Parme.

BRANCHE DE SAVOIE-CARIGNAN.

Cousin du roi.

(Fils de feu *Joseph*, chevalier de Savoie, fils du prince *Eugène*-Marie-Louis, frère du grand père du roi.)

Eugène-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine de Savoie, né 14 avril 1816; déclaré prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

JAPON.

MOUTS HITO, empereur regnant (Mikado), 124e souverain de la dynastie, né en 1852, succède en 1867 à son père, feu l'empereur (Mikado *Ossahito*, marié à la princesse *Harouko*, fille du prince Ithi-Jô.

Impératrice douairière.

Assako, mère de l'empereur (Mikado) actuel.

Princes et princesses impériaux.

Katsura Soumiko, princesse impériale.
Arisgawa Takahito,
Arisgawa Tarouhito,
Foushimi Sadanarou,
Higashifoushimi-Yoshiakio,
Yamashina-Akira
Nashimoto-Morittasa,
Kitashirakawa-Yoshihisa,
Kathio Hiroitsu,
Kouni Assahiko
} princes impériaux.
Kanin Yassou, princesse impériale.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

LIECHTENSTEIN.

JEAN II (MARIE-FRANÇOIS-PLACIDE), né 5 octobre 1840, prince souverain de Liechtenstein, duc de Troppau et Jægerndorf, comte de Rietberg, etc.; succède à son père, le prince *Aloys-Joseph*, 12 novembre 1858.

Frère et sœurs du prince.

1. *Marie*-Thérèse-Josephine, née 20 septembre 1834; mariée 29 octobre 1860 au comte Ferdinand de Trauttmannsdorff-Weinsberg.
2. *Caroline*-Josephine, née 27 février 1836; mariée 3 juin 1855 au prince Alexandre de Schœnbourg-Hartenstein.
3. *Sophie*-Marie-Gabrielle-Pia, née 11 juillet 1837; mariée 4 mai 1863 au prince Charles de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg
4. *Alotse*, née 13 août 1838; mariée 29 mai 1864 à Henri, comte de Fünfkirchen, aide de camp de l'empereur d'Autriche.
5. *Ida* Hiberta-Marie, née 17 septembre 1839; mariée 4 juin 1857 à Adolphe-Joseph, prince héréditaire de Schwarzenberg.
6. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843; mariée à son cousin le prince Alfred de Liechtenstein.
7. *Anne*, née 27 février 1846; mariée 29 mai 1864 à George-Chrétien-François, prince de Lobkowitz, duc de Randnitz.
8. *Thérèse*-Marie-Josephine-Martine, née 28 juillet 1850, mariée 13 avril 1882 au prince Arnolphe de Bavière.
9. *François-de-Paule-Marie*-Charles-Augustin, né 28 août 1853.

LIPPE.

WOLDEMAR (GUNTHER-FRÉDÉRIC), prince souverain, né 18 avril 1824; succède à son père, le prince *Léopold*, 8 décembre 1875; marié 9 novembre 1858 à
SOPHIE, fille du feu margrave Guillaume de Bade.

Princesse douairière.

ELISABETH, née 1er octobre 1833, fille de feu *Albert*, prince souverain de Schwarzbourg-Rudolstadt; mariée au prince *Léopold* le 17 avril 1852; veuve 8 décembre 1875.

1882. — Imprimé le 22 septembre.

Frères et sœurs du prince.

1. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 novembre 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
2. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1er décembre 1825.
3. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
4. Charles-*Alexandre*, né 16 janvier 1831.
5. Caroline-*Pauline*, née 2 octobre 1834.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

ADOLPHE-GEORGE, né 1er août 1817, prince souverain de Schaumbourg-Lippe; succède à son père, le prince *George*-Guillaume, 21 novembre 1860; marié 25 octobre 1844 à HELMINE, née 23 septembre 1827, fille de feu *George*-Frédéric-Henri, prince souverain de Waldeck-Pyrmont.

De ce mariage

1. *Hermine*, née 5 octobre 1845; mariée 16 février 1876 au duc Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.
2. Etienne-Albert-*George*, prince héréditaire, né 10 octobre 1846.
3. Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.
4. *Ida*-Mathilde-Adelaïde, née 28 juillet 1852, mariée 8 octobre 1872 au prince régnant Henri XXII de Reuss (branche aînée).
5. *Othon*-Henri, né 13 septembre 1854.
6. *Adolphe*-Guillaume-Victor, né 20 juillet 1859.

Frère et sœurs du prince.

1. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818; veuve 8 janvier 1875 de *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, duc de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.
2. *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821; mariée 16 octobre 1841 à *Frédéric*, prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.
3. *Ida*-Marie-Auguste-Fréderique, née 26 mai 1824.
4. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 décembre 1834; marié 30 mai 1862 à *Bathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837, princesse d'Anhalt. *De ce mariage :*
   1. *Charlotte*-Marie-Thérèse-Louise-Hermine-Mathilde, née 10 octobre 1864.
   2. Frédéric-George-Guillaume-Bruno, né 30 janvier 1868.
   3. Chrétien-*Albert*-Gaëtan-Charles-Guillaume, né 24 octobre 1869.
   4. *Maximilien*-Auguste-Jaroslav-Adalbert-Hermann, né 13 mars 1871.
   5. Bathilde-Marie-Léopoldine-Anne-Augustine, née 21 mai 1873.
   6. Frédérique-*Adélaïde*-Marie-Louise-Eugénie, née 22 septembre 1875.
5. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 4 mars 1841; mariée 30 janvier 1866 au prince Guillaume de Hanau, fils de l'électeur de Hesse, divorcée en juin 1868.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE) ET LIMBOURG (DUCHÉ DU)

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, 21 mars 1849. *Voyez* PAYS-BAS.

MADAGASCAR.

RANAVOLO II, reine, monte sur le trône 1er avril 1868, succède à Rosaherina, veuve de Radama II.

MAROC.

Sultan MOULAI-HASSEN, succède, le 25 septembre 1873, à son père le feu sultan Sidi Mohammed.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS (ALEXANDRE), né 28 février 1823, grand-duc, succède à son père, le grand-duc Paul-Frédéric, 7 mars 1842; veuf, 3 mars 1862, de *Auguste*-Mathilde-Wilhelmine de Reuss-Schleiz-Kœstritz; veuf en 2e mariage, 16 avril 1865, de *Anne*-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, fille du feu prince *Charles* de Hesse grand-ducale; remarié 4 juillet 1868 à *Marie*-Caroline-Augustine, née 29 janvier 1850, fille du feu prince François-Frédéric-*Adolphe* de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Du 1er mariage :

1. *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, né 19 mars 1851, grand-duc héréditaire; marié 24 janvier 1879 à la grande-duchesse Anastasie, fille du grand-duc Michel-Nicolaïewitch, oncle de l'empereur de Russie. *De ce mariage*

   Alexandrine-Auguste, née 24 décembre 1879.

2. *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852, marié 5 mai 1881 à *Marie*-Gabrielle, née en 1856, fille du prince Hughes de Windischgraetz.
3. *Marie*-Alexandrine-Elisabeth-Eléonore, née 14 mai 1854, mariée 27 août 1874 au grand-duc Wladimir, fils de l'empereur Alexandre II.
4. *Jean-Albert*-Ernest-Constantin-Frédéric-Henri, né 8 décembre 1857.

Du 2e mariage :

5. *Anne*-Elisabeth-Auguste-Alexandrine, née 7 avril 1865.

Du 3e mariage

6. *Elisabeth*-Alexandrine-Mathilde-Auguste, née 10 août 1869.
7. *Frédéric-Guillaume*-Adolphe-Gonthier, né 5 avril 1871.
8. *Adolphe-Frédéric*-Albert-Henri, né 10 octobre 1873.
9. *Henri*-Wladimir-Albert-Ernest, né 19 avril 1876.

Mère du grand-duc.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803, fille de feu *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse; veuve, 7 mars 1842, du grand-duc Paul-Frédéric.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME (CHARLES-GEORGE-ERNEST-ADOLPHE-GUSTAVE), né 17 octobre 1819, grand-duc; succède à son père, le grand-duc *George*, 6 septembre 1860, marié 28 juin 1843 à

Augusta-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille de feu Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge.

De ce mariage :

George-*Adolphe-Frédéric*-Auguste-Victor-Ernest-Albert-Gustave-Guillaume-Wellington, né 22 juillet 1848, grand-duc héréditaire; marié 17 avril 1877 à *Elisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie-Agnès, née 7 septembre 1857, fille du duc d'Anhalt. *Enfants*.

1. Victoria-*Marie*-Auguste-Louise-Antoinette-Caroline-Léopoldine, née 8 mai 1878.
2. Auguste-Charlotte-*Julia*-Alexandre-Georgine-Adolphine, née 24 janvier 1880.

Belle-sœur du grand-duc.

Catherine Michaïlowna, née 28 août 1827, fille de feu Michel, grand-duc de Russie; mariée le 16 février 1850 à *Georges*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, frère du grand-duc, veuve 20 juin 1876. *De ce mariage :*

1. *Hélène*-Marie-Alexandra-Elisabeth-Auguste-Catherine, née 16 janvier 1857.
2. *George-Alexandre*-Michel, etc., né 6 juin 1859.
3. *Charles-Michel*-Guillaume-Auguste-Alexandre, né 17 juin 1863.

MONACO.

CHARLES III (HONORÉ), né 8 décembre 1818, prince souverain de Monaco; succède à son père, le prince *Florestan Ier*, 20 juin 1856; veuf, 10 février 1864, de la princesse *Antoinette*-Ghislaine, comtesse de Mérode

De leur mariage:

Albert-Honoré-Charles, né 13 novembre 1848, prince héréditaire, marié 21 septembre 1869 à la princesse *Marie*-Victoire, née 11 décembre 1850, fille du feu duc de Hamilton et de la princesse Marie de Bade. *De ce mariage:*

Louis-Honoré-Charles-Antoine, né 12 juillet 1870.

Sœur du prince.

Florestine-Gabrielle-Antoinette, née 22 octobre 1833; mariée 16 février 1863 à Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, duc de Wurtemberg, veuve 16 juillet 1869.

MONTÉNÉGRO.

NICOLAS Ier, prince régnant (hospodar), né 13 septembre 1841, proclamé 14 août 1860 à la mort du prince DANILO Ier, marié 8 novembre 1860 à *Milène*-Nic, fille du sénateur Pierre Vucotic, née 22 avril 1847.

De ce mariage:

1. Zorka, née 24 décembre 1864.
2. Militza, née en 1866.
3. Stana, née en 1867.
4. Sophie, née en 1868.
5. Marko, née en 1869.
6. *Danilo*-Alexandre, né 30 juin 1871.
7. Jelena, née en 1879.
8. Mirka, née en 1879.

OLDENBOURG.

(*Ligne collatérale de Holstein.*)

PIERRE (NICOLAS-FRÉDÉRIC), né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein, prince de Lubeck et de Birkenfeld, etc.; succède à son père, le feu grand-duc *Auguste* (Paul-Frédéric), 27 février 1853; marié 10 février 1852 à *Elisabeth*-PAULINE-ALEXANDRINE, née 26 mars 1826, fille de feu Joseph-George-Frédéric-Ernest-Charles, duc de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage:

1. Frédéric *Auguste*, né 16 novembre 1852, grand-duc héréditaire; marié 18 février 1878 à Elisabeth-Anne, née 5 février 1857, fille de Frédéric-Charles, prince de Prusse.
   1. *Sophie*-Charlotte, née 9 février 1879.
   2. . . . . , née 13 octobre 1881.
2. *George*-Louis, né 27 juin 1887.

Frère et sœur consanguins du grand-duc.

(1e Sœur issue du 1er mariage du feu grand-duc *Auguste* avec *Adélaïde*, princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.)

1. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, duchesse d'Oldenbourg; mariée 15 août 1839 au baron Maximilien de Washington.

(2e Frère issu du 3e mariage du feu grand-duc *Auguste* avec la grande-duchesse *Cécile*, fille de feu Gustave IV, ex-roi de Suède.)

2. Antoine-Gonthier-Frédéric-*Elimar*, né 23 janvier 1844, duc d'Oldenbourg.

Cousin du grand-duc.

(Issu du mariage du feu prince *Pierre-Frédéric-George*, frère du grand-duc Auguste, avec *Catherine-Pawlowna*, grande-duchesse de Russie [depuis reine de Wurtemberg]).

† Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812; marié 23 avril 1837 à *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu *Guillaume*, duc de Nassau, veuve le . . . . . *De ce mariage:*

1. *Alexandra*-Petrowna, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaïewitch, grand-duc de Russie. *Voyez* RUSSIE.
2. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840; marié 29 mai 1868 à *Marie*, comtesse d'Osternbourg, née 8 juillet 1845. *De ce mariage* :
   a) *Alexandra*, comtesse d'Osternbourg, née 7 juin 1864.
   b) *Wera*, comtesse d'Osternbourg, née 4 juin 1871.
3. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844, marié 19 janvier 1868 à la princesse *Eugénie*-Maximilianowna, née le 1er avril 1845, fille de feu le duc Maximilien de Leuchtenberg. *De ce mariage*.
   Pierre-Frédéric-Georges, né 21 novembre 1868.
4. *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850
5. *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 30 mars 1852, mariée 11 mai 1879 au prince George Maximilianovitch Romanowski, duc de Leuchtenberg.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III (ALEXANDRE-PAUL-FRÉDÉRIC-LOUIS), né 19 février 1817, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, succède à son père le roi Guillaume II, 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à *Sophie-Frédérique Mathilde*, née 22 juin 1818, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, veuf 3 juin 1877, remarié 7 janvier 1879 à Adélaïde-Emma, princesse de Waldeck Pyrmont, née 9 août 1858.

Du premier mariage:

Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, prince d'Orange, né 25 août 1851.

Sœur du roi.

Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824; mariée 8 octobre 1842 à *Charles-Alexandre*, né 2 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach. *Voyez* SAXE-WEIMAR

Tante du roi.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée au prince *Albert*, frère du roi de Prusse, divorcée 28 mars 1849. *Voyez* PRUSSE.

Nièce du roi.

Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-*Marie*, née 5 juillet 1841, mariée 18 juillet 1871, à Guillaume, prince de Wied.

Branche ducale de Nassau.

ADOLPHE (GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC), né 24 juillet 1817, duc de Nassau, succède à son père, le duc *Guillaume-George*-Auguste-Henri Belgique, 23 août 1839, veuf, 28 janvier 1845, de *Elisabeth*-Michaïlowna, grande-duchesse de Russie, 2e fille de feu le grand-duc Michel Paulovitch; remarie 23 avril 1851 à

Adélaïde-MARIE, née 25 déc. 1833, fille de *Frédéric*-Auguste, prince d'Anhalt-Dessau.

De ce 2e mariage.

1. *Guillaume*-Alexandre, né 22 avril 1852.
2. Hilda-Charlotte-Wilhelmine, née 5 novembre 1864.

Frère et sœurs du duc.

(Du 1er mariage du père avec Charlotte *Louise*-Frédérique-Amélie, fille du feu duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.)

1. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 janvier 1825; mariée 20 juin 1842 à Guillaume-*Hermann*-Charles, prince de Wied.

(Du 2e mariage du père avec *Pauline*-Frédérique-Marie, fille du prince *Paul* de Wurtemberg.)

2. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 sept. 1853 à *George-Victor*, prince régnant de Waldeck et Pyrmont. *Voyez* WALDECK.
3. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.
4. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836; mariée 6 juin 1857 à *Oscar* II, roi de Suède. *Voyez* SUÈDE

PERSE.

NASSER-ED-DIN-SCHAH, né le 6 du mois de Sefer 1247 de l'Hégire (1830), succède à son père le 21 du mois de Zil-ka'adé 1264 de l'Hégire (1848).

Fils.

1. S. A. I. Muzaffer-Ed-Din-Mirza, héritier, né le 14 du mois de Djamodi-el-Sani 1266 de l'Hégire.
2. S. A. I. Sultan-Masseoud Mirza Zil-Sultan, né le 20 du mois de Sefer 1269 de l'Hégire.
3. S. A. I. Kameran-Mirza-Naïb-el-Satané, né le 19 du mois de Zil-ka'adé 1272 de l'Hégire.

PORTUGAL.

DOM LUIS Ier (PHILIPPE-MARIA-FERNANDO-PEDRO-DE-ALCANTARA-ANTONIO-MIGUEL-RAPHAEL-GABRIEL-GONZAGA-XAVIER-FRANCISCO-DE-ASSIS-JOÃO-AUGUSTO-JULIO-VOLFANDO), né 31 octobre 1838, roi de Portugal et des Algarves; succède à son frère, le roi Dom Pedro V, 11 novembre 1861; marié 27 novembre 1862 à
MARIE-*Pie*, née 16 octobre 1847, fille du feu roi Victor-Emmanuel II.

De ce mariage:

1. *Charles*-Ferdinand-Louis-Marie-Victor-Michel-Raphaël-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Joseph-Simon de Bragance, né 2 septembre 1863, prince royal.
2. *Alphonse*-Henri-Napoléon-Marie-Louis-Pierre-d'Alcantara-Charles Humbert-André-Fernand-Antoine-Michel-Raphaël-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Jean-Auguste-Jules-Vilfrando-Ignace de Bragance, né 31 juillet 1865, duc d'Oporto

Frère et sœurs du roi Dom Luis Ier.

1. Dona *Maria-Anna*-Fernanda-Léopoldina-Micaela-Gabriela-Carlota, etc., née 21 juillet 1843, mariée 11 mai 1859 à Frédéric Auguste *George*, fils de Jean, roi de Saxe. *Voyez* SAXE ROYALE
2. Dona *Antonia*-Maria Fernanda-Micaela Gabriela, etc., née 17 février 1845, mariée 12 septembre 1861 à *Léopold*, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. *Voyez* ALLEMAGNE.
3. Dom *Augusto*-Maria Fernando-Carlos Miguel-Gabriel Rafaël-Pedro d'Alcantara, duc de Coïmbre, général de brigade, né 4 novembre 1847.

Père du roi

Roi de Portugal. DOM FERNANDO Augusto-Francisco-Antonio, né 29 octobre 1816, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf de la reine Dona Maria II le 15 novembre 1853.

PRUSSE. (*Voy.* ALLEMAGNE.)

REUSS.

I. — REUSS-GREIZ. (*Branche aînée.*)

HENRI XXII, né 28 mars 1846, prince de Reuss-Greiz; succède à son père, feu le prince Henri XX, 8 novembre 1859, prend les rênes du gouvernement 28 mars 1867, marié 8 octobre 1872 à *Ida*-Mathilde-Adelaïde, née le 28 juillet 1852, fille du prince régnant Adolphe de Schaumbourg-Lippe.

De ce mariage :

1. *Henri XXIV*, né 20 mars 18[illegible]8.
2. *Emma*-Caroline-Hermine-Marie, née 17 janvier 1881.

Sœurs du prince.

1 Caroline-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 27 décembre 1840, mariée 29 avril 1862 à *Hugues*, prince de Schœnbourg-Waldenbourg.
2 *Marie*-Henriette-Auguste, née 19 mars 1855, mariée 20 juillet 1875 à *Frédéric*-Casimir, prince héréditaire de Isenbourg-Budinge-Meerholz.

II. — REUSS-SCHLEIZ. (*Branche cadette.*)

HENRI XIV, né 28 mai 1832, prince de Reuss-Schleiz, succède à son père, le prince Henri LXVII, 11 juillet 1867; marié 6 février 1858 à
PAULINE-LOUISE-*Agnes* née 13 octobre 18[illegible], fille de feu *Eugène*, duc de Wurtemberg.

De ce mariage :

1. *Henri XXVII*, né 10 novembre 1858.
2. *Elisabeth*-Adélaïde-Hélène-Philippine, née 27 octobre 1859.

Sœur du prince.

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 décembre 1822, veuve, 3 septembre 1874, du feu prince *Adolphe*, de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Mère du prince.

SOPHIE-*Adélaïde*-HENRIETTE, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, prince de Reuss-Ebersdorf, veuve, 11 juillet 1867, du feu prince Henri LXVII.

ROUMANIE.

CHARLES Ier, de la maison de Hohenzollern élu et proclamé prince régnant, avec droit d'hérédité par plébiscite du 8/20 avril 1866 jusqu'au 14/26 mars 1881 jour où il est proclamé roi de Roumanie par vote unanime des représentants de la nation, marié 15 novembre 1869 à
ELISABETH, princesse de Wied.

RUSSIE

ALEXANDRE III ALEXANDROVITCH, né le 10 mars (26 février) 1845, empereur de toutes les Russies, succède à son père Alexandre II, 14 mars (2 mars) 1881; marié 9 novembre (28 octobre) 1866 à MARIE-FEODOROWNA (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), fille de Christian IX, roi de Danemark.

De ce mariage

1. *Nicolas*-Alexandrovitch, né 18 (6) mai 1868, grand-duc.
2. *Georges*-Alexandrovitch, né 9 mai (27 avril) 1871, grand-duc
3. *Xénie*-Alexandrowna, née le 6 avril (25 mars) 1875, grande-duchesse.
4. *Michel*-Alexandrovitch, né 5 décembre (23 novembre) 1878, grand-duc.

Olga, née . . . . . , 188[illegible]

Frères et sœur de l'empereur.

1. *Wladimir*-Alexandrovitch, né 22 (10) avril 1847, grand-duc, marié 27 (15) août 1874, à *Marie*, grande-duchesse, née 15 mai 1854, fille de Frédéric-François, grand-duc de Mecklembourg. *De ce mariage :*
   1. *Cyrille*-Wladimirovitch, né 12 octobre (30 septembre) 1876, grand-duc.
   2. *Boris*-Wladimirovitch, né 24/12 novembre 1877.
   3. *André*-Wladimirovitch, né 14/2 mai 1879.
2. *Alexis*-Alexandrovitch, né 14 (2) janvier 1850, grand-duc.
3. *Marie*-Alexandrowna, née 17 (5) octobre 1853, grande-duchesse; mariée 11 (23) janvier 1874 à *Alfred*, duc d'Edimbourg.
4. *Serge*-Alexandrovitch, né 11 mai (29 avril) 1857, grand-duc
5. *Paul*-Alexandrovitch, né 3 octobre (21 septembre) 1860, grand-duc.

Oncles et tante de l'empereur.

1. *Olga*-Nicolaïewna, née 11 septembre (30 août) 1822, grande-duchesse; mariée 13 (1er) juillet 1846 à *Charles Ier*, roi de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.

2. *Constantin* Nicolaïevitch, né 21 (9) septembre 1827, grand-duc marié 11 septembre (30 août) 1848 à *Alexandra*-Josephowna (*Alexandre*-Frédérique-Henriette-Paulne), née 8 juillet (26 juin) 1830, fille du feu duc Joseph de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Constantinovitch, né 14 (2) février 1850, grand-duc.
   2. *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre (22 août) 1851, grande-duchesse; mariée 27 (15) octobre 1867 à *George Ier*, roi des Hellènes. *Voyez* GRÈCE
   3. *Vera*-Constantinowna, née 16 (4) février 1854, grande-duchesse; veuve 27 janvier 1877 du duc *Eugène* de Wurtemberg
   4. *Constantin*-Constantinovitch, né 22 (10) août 1858, grand-duc
   5. *Dimitry*-Constantinovitch, né 13 (1er) juin 1860, grand-duc.
3. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 8 août (27 juillet) 1831, grand-duc, marié 6 février (25 janvier) 1856 à *Alexandra*-Petrowna (*Alexandra*-Wilhelmine-Frédérique), fille du prince Pierre d'Oldenbourg. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 18 (6) novembre 1856, grand-duc.
   2. *Pierre*-Nicolaïevitch, né 22 (10) janvier 1864, grand-duc.
4. *Michel*-Nicolaïevitch, né 25 (13) octobre 1832, grand-duc; marié 28 (16) août 1857 à *Olga*-Feodorowna (*Cécile*-Auguste), sœur du grand-duc de Bade. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Michaïlovitch, né 26 (14) avril 1859, grand-duc.
   2. *Anastasie*-Michaïlowna, née 28 (16) juillet 1860, grande-duchesse, mariée le 2 janvier 1879 au prince Frédéric de Mecklembourg
   3. *Michel*-Michaïlovitch, né 16 (4) octobre 1861, grand-duc
   4. George-Michaïlovitch, né 23 (11) août 1863, grand-duc
   5. Alexandre-Michaïlovitch, né 13 (1er) avril 1866, grand-duc
   6. *Serge*-Michaïlovitch, né 7 octobre (25 septembre) 1869, grand-duc.
   7. *Alexis*-Michaïlovitch, né 28 décembre 1875, grand-duc

Cousine de l'empereur Alexandre II.

Catherine-Michaïlowna, née 28 (16) août 1827, grande-duchesse, fille de feu le grand-duc Michel Pawlowitch, veuve le 20 janvier 1876 de *George*-Auguste-Charles-Louis, 2e fils de *George*, duc de Mecklenbourg-Strelitz *Voyez* MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

SAINT-SIÉGE

LÉON XIII (JOACHIM PECCI), né à Carpineto, diocèse d'Anagni, 2 mars 1810; évêque de Perouse 19 janvier 1846; cardinal 19 décembre 1853; élu Pape à Rome le 20 février 1878.

SAXE (ROYAUME DE).

ALBERT (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), né 23 avril 1828, roi de Saxe, succède à son père, le feu roi *Jean*, 29 octobre 1873, marié 18 juin 1853 à

CAROLINE-*Frédérique*, née 5 août 1833, fille de *Gustave*, prince de Wasa.

Frère et sœur du roi.

1. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*, duc de Gênes. *Voyez* ITALIE.
2. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832; marié 11 mai 1859 à *Maria-Anna*-Léopoldina, etc., duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843, sœur du roi de Portugal Dom Luiz Ier. *De ce mariage*.
   1. *Mathilde*-Marie-Auguste-Victoria-Léopoldine-Caroline-Louise Françoise-Joséphine, née 19 mars 1863
   2. *Frédéric*-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né 25 mai 1865
   3. *Marie*-Josèphe-Louise-Philippine-Elisabeth-Pie-Angélique-Marguerite, née 31 mai 1867.
   4. *Jean-George*-Pie-Charles-Léopold-Marie-Janvier-Anaclet, né 10 juillet 1869.

5. *Maximilien*-Guillaume-Auguste-Albert-Charles-Grégoire-Odo, né 17 novembre 1870
6. *Albert*-Charles-Antoine-Louis-Guillaume-Victor, né 25 février 1875.

SAXE (GRAND-DUCHÉ ET DUCHÉS)

Branche Ernestine (branche aînée, comprenant les maisons de Weimar, Meiningen, Altenbourg et de Cobourg-Gotha.

I. — SAXE-WEIMAR-EISENACH.

CHARLES-ALEXANDRE (AUGUSTE-JEAN), né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar; succède à son père, le grand-duc Charles-Frédéric, 8 juillet 1853; marié 8 octobre 1842 à

WILHELMINE-MARIE-*Sophie*-LOUISE, née 8 avril 1824, fille de feu Guillaume II, roi des Pays-Bas.

De ce mariage.

1. *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, grand-duc héréditaire, né 31 juillet 1844; marié 26 août 1873 à la princesse *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852, fille du prince Hermann de Saxe-Weimar-Eisenach. *Enfants*.
   a) *Guillaume-Ernest*, duc de Saxe, né le 10 juin 1876.
   b) *Bernard*-Charles, duc de Saxe, né le 18 avril 1878.
2. *Marie*-Alexandrine-Anne-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849, mariée 6 février 1870 au prince Henri VII de Reuss.
3. *Elisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée-Louise-Anne-Amélie, née 28 février 1854.

Sœur du grand-duc.

Marie-Louise-*Augusta*-Catherine, née 30 septembre 1811; mariée 11 juin 1829 à *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

Cousins du grand-duc.

(Issus du mariage du feu duc Charles-*Bernard*, oncle du grand-duc, avec *Ida*, princesse de Saxe-Meiningen.)

1. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 octobre 1823; marié morganatiquement à *Augusta*-Catherine-Gordon Lennox, comtesse de Dornbourg, née 14 janvier 1827, fille de feu Charles-Gordon Lennox, duc de Richmond.
2. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, marié 17 juin 1851 à *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
   1. *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852, mariée 26 août 1873 à *Charles-Auguste*-Guillaume, etc., grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar-Eisenach
   2. *Guillaume*-Charles-Bernard-Hermann, né 31 décembre 1853.
   3. *Bernard*-Guillaume-George-Hermann, né 10 octobre 1855
   4. *Alexandre*-Guillaume-Bernard-Charles-Hermann, né 22 juin 1857.
   5. Ernest-Charles-Guillaume, né 9 août 1859.
   6. Olga-Marie-Ida-Sophie-Pauline-Augusta, née 8 septembre 1869.
3. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827; marié morganatiquement, 14 février 1870, à la baronne Picrina de Neubourg

II. — SAXE-MEININGEN ET HILDBURGHAUSEN.

GEORGE II, né 2 avril 1826, duc de Saxe-Meiningen-Hildburghausen; succède à son père le duc Erich-Freund-*Bernard*, qui abdique 20 septembre 1866; veuf, 30 mars 1855, de Frédérique-Louise-Wilhelmine-*Charlotte*, fille du prince *Albert* de Prusse; veuf en 2e mariage, 10 février 1872, de Marie-*Féodora*-Victoire-Adélaïde-Pauline-Amélie, fille du feu prince de Hohenlohe-Langenbourg, remarié morganatiquement, 18 mars 1873, à *Ellen*, baronne de Heldbourg.

Enfants du 1er mariage:

1. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 1er avril 1851, prince héréditaire, marié 18 février 1878 à Victoire-Élisabeth-Augusta-*Charlotte*, fille du prince royal de Prusse. *Enfant :*

   Feodore, née 12 mai 1879.

2. *Marie*-Elisabeth, née 23 septembre 1853.

Enfants du 2e mariage:

3. *Ernest*-Bernard-Victor-George, né 27 septembre 1859.
4. *Frédéric*-Jean-Bernard-Armand-Henri-Maurice, né 12 octobre 1861.

Père et mère du duc.

BERNARD (*Frich Freund*), né 17 décembre 1800, duc de Saxe-Meiningen, ayant succédé, par convention du 12 novembre 1826, aux principautés de Hildburghausen, Saalfeld, etc., marié 23 mars 1825 à *Marie*-Frédérique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 septembre 1804, fille de feu Guillaume II, électeur de Hesse; abdique en faveur de son fils 20 septembre 1866.

Sœur du duc.

Auguste-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843; mariée 15 octobre 1862 à *Maurice* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* plus bas.

III. — SAXE-ALTENBOURG (*ci-devant Hildburghausen*).

ERNEST (FRÉDÉRIC-PAUL-GEORGE-NICOLAS), né 16 septembre 1826; succède 3 août 1853 à son père, le duc *George*-Charles-Frédéric; marié 28 avril 1853 à
FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-*Agnes*, née 24 juin 1824, fille du duc *Léopold*-Frédéric d'Anhalt-Dessau.

De ce mariage

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste, etc., née 2 août 1854; mariée 19 avril 1873 à *Albert*, prince de Prusse.

Frère du duc

Maurice-François-Frédéric-Constantin, etc., né 24 octobre 1829; marié 15 octobre 1862 à la princesse *Auguste* de Saxe-Meiningen, née 6 août 1843.

De ce mariage :

1. *Marie-Anne*, née 14 mars 1864.
2. *Elisabeth*-Auguste-Marie-Agnès, née 27 janvier 1865.
3. *Marguerite*-Marie-Agnès-Adélaïde-Caroline-Frédérique, née 22 mai 1867.
4. *Ernest*-Bernard-George-Jean-Charles, etc., né 31 août 1871.
5. *Louise*-Charlotte-Marie-Agnes, née 11 août 1873.

Cousin et cousines du duc.

1° Enfants issus du mariage du feu duc *Joseph*-Frédéric-Ernest-George-Charles, oncle du duc, avec la feue duchesse Louise-*Amélie*-Philippine-Wilhelmine de Wurtemberg

1. Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 avril 1818, mariée 18 février 1843 à George V, roi de Hanovre. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE, *Branche royale de Hanovre.*
2. Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 octobre 1823.
3. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826; mariée 10 février 1852 à *Pierre*, grand-duc d'Oldenbourg. *Voyez* OLDENBOURG.
4. *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline, etc. (*Alexandra*-Josefowna), née 8 juillet 1830; mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaievitch, grand-duc de Russie. *Voyez* RUSSIE.

2° Enfants issus du 1er mariage du feu prince *Edouard* de Saxe-Altenbourg, oncle du duc, avec la feue princesse Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne de Hohenzollern-Sigmaringen.

1. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836; mariée 16 avril 1864 à Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, frère du roi de Suède et de Norwège, veuve 4 mars 1873.

2. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Josephine-Caroline Frida, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, duc d'Anhalt. *Voyez* ANHALT.

3e Enfants du 2e mariage dudit feu prince Édouard avec la princesse *Louise*-Caroline de Reuss-Schleiz

3. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.
4. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte, etc., née 28 juin 1845, mariée 12 juin 1869 à *Charles*-Gonthier, prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen.

IV. — SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II (AUGUSTE-CHARLES-JEAN-LÉOPOLD-ALEXANDRE-EDOUARD), né 21 juin 1818; succède à son père, le duc *Ernest Ier*, 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à *Alexandrine*-LOUISE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE-ELISABETH-SOPHIE, née 6 décembre 1820, fille de feu *Léopold*, grand-duc de Bade.

Cousins du duc.

1e Fils du feu duc *Ferdinand*, oncle du duc régnant.

1. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, veuf, 15 novembre 1853, de Dona Maria II da Gloria, reine de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.
2. † *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818; marié 20 avril 1843 à Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde *d'Orléans*, née 3 juin 1817, fille de feu Louis Philippe Ier, roi des Français, veuve. . . . . 1881. *De ce mariage :*
   1. Ferdinand-*Philippe*-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844; marié 4 février 1875 à *Louise*-Marie-Amélie, fille du roi des Belges. *De ce mariage .*
      a) *Léopold*-Clément-Philippe-Auguste-Marie, né 19 juillet 1878.
      b) *Dorothée*-Marie-Henriette-Auguste-Louise, née 30 avril 1881.
   2. † *Auguste*-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845; veuf, 7 février 1871, de *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline, 2e fille de Dom Pedro II, empereur du Brésil, décédé 26 juillet 1881. *De ce mariage .*
      a) *Pedro*-Augusto, né 19 mars 1866.
      b) *Augusto*-Leopoldo-Felippe-Maria, né 6 décembre 1867.
      c) José-Fernando-Francisco-Maria-Miguel-Gabriel-Raphael-Gonzaga, né 21 mai 1869.
      d) *Louis*-Gaston-Clément-Maria, etc., né 15 septembre 1870.
   3. Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846; mariée 12 mai 1864 à *Joseph*-Charles-Louis, archiduc d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.
   4. Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, née 23 octobre 1848, mariée 20 septembre 1875 à *Maximilien*-Emmanuel, duc en Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.
   5. *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 26 février 1861.
3. *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824; marié morganatiquement 23 avril 1861 à *Constance*-Adélaïde-Thérèse, baronne de Ruttenstein.

2e Enfants de feu Léopold Ier, roi des Belges, oncle du duc régnant.— *Voyez* BELGIQUE.

SCHWARZBOURG.

I. — SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

GEORGE-ALBERT, né 23 novembre 1838, prince regnant de Schwarzbourg Rudolstadt; succède à son père *Albert* 26 novembre 1869.

Sœur du prince.

Elisabeth, née 1er octobre 1833, mariée 17 avril 1852 à *Leopold*, prince regnant de Lippe, veuve 8 décembre 1875.

Cousin et cousine du prince.

Enfants du 2e mariage du prince Frédéric-*Gonthier* (né 6 novembre 1793, décédé 28 juin 1867) avec *Hélène*, princesse d'Anhalt, comtesse de Reina, fille adoptive de Guillaume, prince d'Anhalt-Dessau.

1. *Hélène*, née 2 juin 1860, princesse de Leutenberg, } jumeaux.
2. *Gonthier*-Sizzo, né 3 juin 1860, prince de Leutenberg, }

II. — SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GONTHIER (FRÉDÉRIC-CHARLES), né 24 septembre 1801; succède à son père, qui abdique le 6 septembre 1835; veuf, 29 mars 1833, de *Marie*-Caroline-Irène, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 29 mai 1835 à

FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-MARIE-*Mathilde*-CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE-LOUISE, née 3 juillet 1814, fille du prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen; divorcée 5 mai 1852.

Enfants du 1er mariage:

1. *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2. *Charles*-Gonthier, né 7 août 1830, prince héréditaire, marié 12 juin 1860 à *Marie*-Gasparine, etc., duchesse de Saxe-Altenbourg, née 28 juin 1845.
3. Gonthier-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

Enfant du 2e mariage.

4. *Marie*-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.

SERBIE (PRINCIPAUTÉ).

MILAN IV Obrenovitch, né 22 août 1854, proclamé prince régnant 2 juillet 1868, proclamé majeur 22 août 1872, proclame roi de Serbie mars 1882, marié 17 octobre 1875 à la princesse

NATALIE, née en 1859.

De ce mariage:

Alexandre, né le 14 août 1876.

SIAM (ROYAUME DE).

Souverain: SOMDETCH PHRA PARAMENDR MAHA CHULALONKORN.

SUÈDE ET NORWÈGE.

OSCAR II (FRÉDÉRIC), né 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norwège, succède à son frère, feu le roi Charles XV, 18 septembre 1872; marié 6 juin 1857 à

Sophie-WILHELMINE-MARIANNE-HENRIETTE, née 9 juillet 1836, fille de feu Guillaume duc de Nassau.

De ce mariage:

1. Oscar-*Gustave*-Adolphe, prince royal, né 16 juin 1858, duc de Wermelande.
2. *Oscar*-Charles-Auguste, né 15 novembre 1859, duc de Gotland.
3. Oscar-*Charles*-Guillaume, né 27 février 1861, duc de Westrogothie.
4. *Eugène*-Napoléon-Nicolas, né 1er août 1865, duc de Nerike.

Sœur du roi.

Charlotte-*Eugénie*-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Nièce du roi.

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi Charles XV et de la reine Louise; mariée 28 juillet 1869 à Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal de Danemark. *Voyez* DANEMARK.

Belle-sœur du roi.

Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1850, princesse de Saxe-Altenbourg; veuve, 4 mars 1873, du prince Auguste, duc de Dalécarlie.

TUNISIE.

MOHAMED ES SADOK, pacha-Bey, né en 1813, fils du bey Sidi-Ahsin; a succédé à son frère Mohamed-Bey le 23 septembre 1859.
SIDY-ALI, né en 1817, frère cadet du Bey actuel, héritier presomptif

TURQUIE

Sultan ABDUL-HAMID, empereur des Ottomans, né 16 Chaban 1258 de l'Hégire (22 septembre 1842); monte sur le trône 31 août 1876.

Frères et sœurs du sultan, enfants du feu sultan Abdul-Medjid.

1. *Murad* Sultan, né 25 Redjeb 1256 (21 septembre 1840).
2. *Fatmé* Sultane, née 7 Chaban 1256
3. *Djémilé* Sultane, née 21 Redjeb 1259 (18 août 1843)
4. *Mehemed-Rechad*-Effendi, né 21 Cheval 1260 (3 novembre 1844).
5. *Ahmed-Kemaleddin*-Effendi, né 14 Chaban 1263 (3 décembre 1847)
6. *Seadet* Sultane, née 1 Sefer 1268 (21 novembre 1851)
7. *Mehemed-Noureddin*-Effendi, né 10 Djemazi-el-Ewel 1268 (21 novembre 1851).
8. *Medihé* Sultane, née 7 Djemazi-el-Ewel 1271 (26 janvier 1855)
9. *Naïlé* Sultane, née 29 Mouharem 1273 (1er mars 1855).
10. *Suleyman*-Effendi, né 23 Mouharem 1277 (12 janvier 1861).

Enfants de feu le sultan Abdul-Aziz-Khan.

1. *Youssouf-Izzeddin*-Effendi, né 21 Sefer 1274 de l'Hégire (9 octobre 1857).
2. *Salihé* Sultane, née 13 Sefer 1279 (10 août 1862)
3. *Mahmoud-Djélaleddin*-Effendi, né 24 Mouharem 1279 (20 novembre 1862).
4. *Nazimé* Sultane, née 9 Cheval 1283 (8 octobre 1866).
5. Abdul-Medjid, né 6 Rebi-el-Awwel (27 juin 1868).

Sœur de feu le sultan Abdul-Aziz-Khan

Adilé Sultane, née 15 Cheval 1241 (28 mai 1826), mariée à Mehemet-Ali-Pacha.

ÉGYPTE.

TEWFIK, fils d'Ismaïl Pacha, succède à son père comme 6e Khédive d'Égypte.

WALDECK.

GEORGE-VICTOR, né 14 janvier 1831, prince souverain de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le prince *George*-Frédéric-Henri, 15 mai 1845, sous la tutelle de sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 août 1852; marié 26 septembre 1853 à
Hélène-WILHELMINE-HENRIETTE-PAULINE-MARIE-ANNE, née 12 août 1831, sœur du duc Adolphe de Nassau.

De ce mariage:

1. *Pauline*-Emma-Auguste-Herminie, née 19 octobre 1855.
2. Georgine-Henriette-*Marie*, née 23 mai 1857, mariée 10 février 1878 à *Guillaume*, prince de Wurtemberg.
3. Adelaïde-*Emma*-Wilhelmine-Thérèse, née 2 août 1858, mariée 7 janvier 1879 à Guillaume, roi des Pays-Bas.
4. *Hélène*-Frédérique-Augusta, née 17 février 1861, mariée 28 avril 1882 au prince Léopold. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.
5. Frederic-Adolphe-Hermann, né 20 janvier 1865, prince héréditaire.
6. Louise-*Elisabeth*-Hermine-Erica-Pauline, née 6 septembre 1873

Sœurs du prince.

1. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824; mariée 15 juin 1848 à Alfred, comte régnant de Stolberg-Stolberg.

2 *Hermine*, née 29 septembre 1827; mariée 25 octobre 1844 à *Adolphe-George*, prince régnant de Schaumbourg-Lippe. *Voyez* SCHAUMBOURG.

Tante du prince.

Amélie-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, fille de Charles, comte de Lippe-Biesterfeld, veuve, 19 juillet 1846, de *Charles-Chrétien*, oncle du prince. *De leur mariage:*

1. *Albrecht*-George-Bernard-Charles, né 11 décembre 1841, marié morganatiquement, 2 juin 1864, à la comtesse Dora de Rhoden, née 30 janvier 1840.
2. *Erich*-George-Hermann-Constantin, né 20 décembre 1842, marié morganatiquement à *Marie*-Constance, baronne de Falkener.
3. *Henri*-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

Branche cadette des comtes de Waldeck.

ADALBERT (GUILLAUME-CHARLES), né 19 février 1833; succède à son père Charles, comte de Waldeck-Pyrmont et Limbourg-Gaildorf, 21 janvier 1849, sous la tutelle de sa mère; marié 3 août 1858 à *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834, fille du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

De ce mariage:

1. *Hélène*-Agnès-Alexandrine-Amélie-Caroline, née 12 mai 1859.
2. *Adalbert*-Alexandre-Volrad-Moritz-Franz-Louis, né 6 janvier 1863.
3. *Hermann*-François-Charles-Louis, né 16 mai 1864.
4. *Alexandre*-Albrecht-Louis-François-Chrétien, né 15 octobre 1867.
5. *Frédéric*-Charles-*Ludpold*, né 19 juin 1870.
6. *George*-Guillaume-Henri-Charles, né 8 juin 1876.

Frère et sœur du comte.

1. *Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, veuve, 28 octobre 1864, de *Charles*-Antoine-Ferdinand, comte d'Aldenbourg-Bentinck.
2. *Richard*-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri-Jules, né 26 décembre 1835.

WURTEMBERG.

CHARLES Ier (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE), né 6 mars 1823; succède à son père, le roi *Guillaume Ier*, 25 juin 1864; marié 13 juillet 1846 à

OLGA-NICOLAÏEWNA, née 11 septembre (30 août) 1822, fille de feu Nicolas Ier, empereur de Russie.

Sœurs du roi

(Du 2e mariage du roi *Guillaume Ier* avec *Catherine-Pawlowna*, fille de Paul Ier, empereur de Russie.)

1. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816; veuve, 16 novembre 1865, de *Alfred*-Charles-François, comte de Neipperg

(Du 3e mariage du roi *Guillaume Ier* avec *Pauline*, duchesse de Wurtemberg.)

2. *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821; veuve, le 9 mai 1870, de son cousin *Frédéric*-Charles-Auguste, prince de Wurtemberg. *Voyez* plus bas.
3. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826; mariée 17 juin 1851 à *Hermann*-Bernard-George, prince de Saxe-Weimar. *Voyez* SAXE-WEIMAR.

Cousins du roi.

(Enfants de feu *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, prince de Wurtemberg, frère du roi *Guillaume Ier*.)

1. † *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808; décédé le 9 mai 1870. Veuve: *Catherine*-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, sœur du roi. *De ce mariage:*

   Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848; marié 15 février 1877 à la princesse Georgine-Henriette-*Marie*, fille du prince régnant de Waldeck et Pyrmont. *Leur enfant:*

   Pauline-Olga-Hélène-Emma, née 19 décembre 1877.

2. Frédéric-*Auguste*-Eberhard, né 24 janvier 1813.

Descendants des grands-oncles du roi.

1° Fils du feu duc *Louis*, grand-oncle du roi.

(De son mariage avec Henriette, née duchesse de Nassau.)

† *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 septembre 1804, décédé 28 octobre 1881, duc de Wurtemberg, veuf, 1er octobre 1841, de *Claudine*, comtesse de Hohenstein, née comtesse Rhedey de Kiss-Rhede. *De ce mariage.*

1. *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès, née 11 février 1836, princesse de Teck.
2. *François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre, duc de Teck, né 27 août 1837, marié 1er juin 1866 à *Mary*-Adélaïde-Wilhelmine-Elisabeth, duchesse de Teck, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 27 novembre 1833. *De ce mariage:*
   a) Victoire-*Mary*-Auguste-Louise, etc., née 26 mai 1867.
   b) *Adolphe*-Charles-Alexandre-Edouard-Albert, etc., né 13 août 1868.
   c) *François*-Joseph-Léopold-Frédéric, né 9 janvier 1870.
   d) *Alexandre*-Auguste-Frédéric-Guillaume-Alfred-George, né 14 avril 1874.
3. *Amélie*-Josephine-Henriette, etc., princesse de Teck, née 12 novembre 1838; mariée 24 octobre 1863 à Paul, baron de Hügel (à Vienne).

2° Descendance du feu duc *Eugène*-Frédéric-Henri, grand-oncle du roi.

A. (Du 1er mariage du feu duc *Eugène*-Paul-Louis, fils du duc *Eugène* Frédéric-Henri, avec *Mathilde*, princesse de Waldeck-Pyrmont.)

1. *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, duchesse de Wurtemberg; veuve, 12 février 1868, de *Charles*, landgrave de Hesse-Philippsthal. *Voyez* HESSE.
2. †*Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 décembre 1820, duc de Wurtemberg, décédé 8 janvier 1875; marié 15 juillet 1843 à *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818, fille de feu *George*, prince de Schaumbourg-Lippe. *De ce mariage.*
   1. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg, mariée 8 mai 1868 au duc Nicolas. *Voyez* ci-dessous.
   2. † Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1846, duc de Wurtemberg, marié en 1874 à la grande-duchesse *Vera*-Constantinowna, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïewitch; décédé 27 janvier 1877. *De ce mariage:*
      Elsa-Mathilde-Marie, née 1er mars 1876.
      Olga-Alexandra-Marie, née 1er mars 1876.
   3. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854, duchesse de Wurtemberg.

(De son 2e mariage avec la princesse *Hélène* de Hohenlohe-Langenbourg.)

3. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828, duc de Wurtemberg.
4. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829, duchesse de Wurtemberg.
5. *Nicolas*, né 1er mars 1833, duc de Wurtemberg, marié 8 mai 1868 à la duchesse Wilhelmine-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, fille du duc Eugène de Wurtemberg.
6. Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 octobre 1835, duchesse de Wurtemberg; mariée 6 février 1858 à Henri XIV, prince régnant de Reuss-Schleiz.

B (Du mariage du feu duc Frédéric-*Paul*-Guillaume, 2e fils du duc *Eugène* Frédéric-Henri, avec feue Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, princesse de Tour-et-Taxis.)

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 septembre 1828, duc de Wurtemberg, marié 16 février 1876 à la duchesse Hermine de Schaumbourg-Lippe, fille de Adolphe-George, prince régnant de Schaumbourg-Lippe.

3° Descendance du feu duc *Guillaume*-Frédéric-Philippe, grand-oncle du roi, avec la comtesse de Tunderfeld.

(Enfants issus du fils aîné, feu le comte Frédéric Chrétien-*Alexandre*.)

1. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Eberhard*, né 25 mai 1833, comte de Wurtemberg.

2 *Wilhelmine*-Pauline-Josephine-Henriette-Marie Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834, comtesse de Wurtemberg.

3. *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Josephine-Marie, née 8 août 1836, comtesse de Wurtemberg, mariée 25 avril 1857 à Maximilien-Henri-Adam de Wuthenau.

(Enfants de feu Frédéric *Guillaume* Alexandre-Ferdinand, duc d'Urach, comte de Wurtemberg, de son 1er mariage avec *Théodolinde* Louise-Eugénie-Napoléone, fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, décédée le 1er avril 1857.)

1 *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach, mariée à Rodolphe, comte de Enzenberg, veuve 1er janvier 1874, remariée 15 juin 1877 à François, comte de Thun-Hohenstein

2. *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodolinde, née 14 janvier 1874, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach; mariée 2 février 1878 à Don Paul-Joseph-Ange, prince de Viano (Rome)

(De son 2e mariage avec *Florestine*-Gabrielle, etc., princesse de Monaco.)

3. *Guillaume*-Charles-Florestan-Gero-Crescentius, né 3 mars 1864, comte de Wurtemberg, duc d'Urach

4. *Charles*-Joseph-Guillaume-Florestan-Gero-Crescentius, né 15 février 1865, comte de Wurtemberg, prince d'Urach.

Fils du feu duc *Alexandre*-Frédéric-Charles, grand-oncle du roi, et de feue *Antoinette*-Ernestine-Amélie, fille du feu duc *François* de Saxe-Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 décembre 1804, duc de Wurtemberg; veuf, 2 janvier 1839, de *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine *d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français. *De leur mariage :*

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838, duc de Wurtemberg, marié 18 janvier 1865 à *Marie-Thérèse*, née 15 juillet 1845, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe. *De ce mariage :*

1. *Albert*-Marie-Alexandre-Philippe-Joseph, né 23 déc. 1865, } jumeaux.
2. *Marie*-Amélie-Hildegarde-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 24 décembre 1865, }
3. Marie-Isabelle-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 31 août 1871.
4. *Robert*-Marie-Clément-Philippe-Joseph, né 14 janvier 1873
5. *Ulrich*-Marie-Louis-Philippe-Joseph-Antoine, né 16 juin 1877

RÉPUBLIQUES.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

S. Exc. M. Don JULIO ROCA, président de la Confédération, élu le 12 octobre 1880.
M. Francisco B. MADERO, vice-président, élu le même jour.

BOLIVIE.

S. Exc. M. NARCISSO CAMPERO, président provisoire, 1er juin 1880.

CHILI.

S. Exc. M. DOMINGO SANTA MARIA, président de la République, élu le 18 septembre 1881.

COSTA-RICA.

S. Exc. Don PROSPERO FERNANDEZ, président de la République, installé en octobre 1882.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

S. Exc. M. FERNAN ARTURO MERINO, président de la République, élu le 10 juillet 1880.

ÉQUATEUR.

S. Exc. M. IGNACIO DE VENTIMILLA, président, élu en septembre 1876.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

S. Exc. M. CHESTER ARTHUR, président.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

S. Exc. M. R. NUNEZ, président, installé le 1er avril 1880.

GUATEMALA.

S. Exc. le général José RUFINO BARRIOS, président, élu le 9 mai 1873; réélu le 15 mars 1880.

HAÏTI.

S. Exc. M. le général SALOMON, président de la République, élu en 1879.

HONDURAS.

S. Exc. MARCO-AURELIO SOTO, président, élu le 29 mai 1877.

LIBÉRIA.

S. Exc. M. A. W. GARDNER, président de la République, élu en 1880.
M. D. B. WARNER, vice-président.

1882. — Imprimé le 25 septembre. 3

MEXIQUE.

S. Exc. M. MANUEL GONZALÈS, président, installé le 1er décembre 1880.

NICARAGUA.

S. Exc. Don JOAQUIN ZAVALA, président, élu en 1879.

ORANGE (État libre d').

M. BRAND, president, élu le 10 février 1879 pour la 4e fois.

PARAGUAY.

S. Exc. Don BERNARDINO CABALLERO, président provisoire de la République, élu en 1880.

PÉROU.

S. Exc. M. MONTERO, président de la République.

SAINT MARIN.

S. Exc. M. FEDERICO GOZI,
S. Exc. M. FRANCISCO MALPELI, } capitaines-régents de la République. (Élection du 1er octobre 1879.)

SALVADOR.

S. Exc. M. RAFAEL ZULDIVAR, président de la République, élu en mai 1876.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil fédéral.

M. BAVIER, président de la Confédération.
M. RUCHONNET, vice-président du Conseil fédéral.

TRANSWAAL (République de l'Afrique méridionale).

M. BURGERS (THOMAS), président, élu en 1871.

URUGUAY.

S. Exc. M. le général MAXIME SANTOS, président de la République.

VENEZUELA.

S. Exc. le général GUZMAN BLANCO, président, élu pour 2 ans le 7 avril 1880.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

Le nombre des cardinaux composant le Sacré Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, savoir six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie IX.

1856. CAMILLE DI PIETRO, évêque d'Ostia e Velletri, né à Rome, le 10 janvier 1806, *Doyen*.

1861. CHARLES SACCONI, né à Montalto, le 8 mai 1808, évêque de Porto e Santa-Rufina, *Sous-Doyen*.

1863. ANTONIN DE LUCA, né à Bronte (Sicile), le 28 octobre 1805, évêque de Palestrina.

1863. JEAN BAPTISTE PITRA, de l'ordre de Saint-Benoît, né à Champforgueil, dans le diocèse d'Autun, le 1er août 1812, évêque de Frascati.

1866. LOUIS BILIO, de l'ordre des Barnabites, né à Alexandrie (Piémont), le 25 mars 1826, évêque de Sabine.

1866. GUSTAVE-ADOLPHE DE HOHENLOHE, né à Rothenbourg, le 26 février 1823, évêque d'Albano.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Grégoire XVI.

1842. FRÉDÉRIC-JOSEPH-L.-C., prince de SCHWARZENBERG, né à Vienne (Autriche) le 6 avril 1809.

Création de Pie IX.

1852. FRANÇOIS-AUGUSTE-FERDINAND DONNET, né à Bourg-Argental (France), le 16 novembre 1795.

186.. ANTOINE-MARIE PANEBIANCO, des frères Cordeliers, né à Terranova (Sicile), le 14 août 1808

HENRI-MARIE-GASTON DE BONNECHOSE, archevêque de Rouen, né à Paris, le 11 mai 1800.

1868. Prince LUCIEN BONAPARTE, né à Rome, le 15 novembre 1828.

INNOCENT FERRIERI, né à Fano, le 14 septembre 1810.

JEAN-IGNACE MORENO, archevêque de Valladolid, né à Guatimala, le 24 novembre 1817.

RAPHAËL MONACO LA VALLETTA, né à Aquila, le 23 février 1827.

1873. IGNACE DO NASCIMENTO MORAES CARDOSO, né à Murca, le 20 décembre 1811.

FLAVE CHIGI, né à Rome, le 31 mars 1810.

1873. JOSEPH-HIPPOLYTE GUIBERT, né à Aix, le 13 décembre 1802.

LOUIS OREGLIA DE S. STEFANO, né à Bene, le 9 juillet 1828.

JEAN SIMOR, né à Alba Reale, le 23 août 1813.

THOMAS-MARIE MARTINELLI, né à Lucca, le 3 février 1827.

1875. MIECISLAS LEDOCHOWSKI, né à Gork, le 29 octobre 1822.

JEAN MAC CLOSKEY, né à Brooklin, le 10 mars 1801.

HENRY-EDOUARD MANNING, né à Totteridge, le 15 juillet 1808.

VICTOR-AUGUSTE DECHAMPS, né à Melle, le 6 décembre 1810.

JEAN SIMEONI, né à Pallano, le 23 juillet 1816.

1875. Dominique Bartolini, né à Rome, le 16 mai 1813.
1876. Barthélemy d'Avanzo, né à Avella, le 3 juillet 1811.
Jean-Baptiste Franzelin, né à Altino, diocèse de Trente, le 15 avril 1816.
1877. François de Paola Benavides y Navarrete, patriarche des Indes occidentales, né à Bazsa, le 14 mai 1810.
Edouard Howard, archevêque de Néocésarée *in part. inf.*, né à Nottingham, le 13 février 182
Michel Paya y Rico, archevêque de Compostelle, né à Benejama, le 20 décembre 1811.
Louis Marie-Joseph-Eusèbe Caverot, archevêque de Lyon, né à Joinville, le 20 mai 1806.
Louis de Canossa, evêque de Vérone, né à Vérone, le 21 avril 1809.
Louis Serafini, évêque de Viterbe, né à Magliano, le 7 juin 1808.
Joseph Mihalovitz, archevêque de Zagabria ou Agram, né à Tarda, le 16 janvier 1814.
Lucide-Marie Parocchi, archevêque de Bologne, né à Mantoue, le 13 août 1833.
Laurent Nina, né à Recanati, le 12 mai 1812.

Création de Léon XIII.

1879. Frédéric Fürstenberg, ne à Vienne, le 8 octobre 18 2.
Julien Florian Desprez, ne à Ostricourt, le 14 avril 1807.
Louis Haynald, né à Szecsony, le 3 octobre 1816.
Americ Ferreira dos Santos Silva, ne à Porto, le 16 janvier 1829.
Gaetan Alimonda, né à Gênes, le 23 octobre 1818.
Pierre François Meglia, né à San-Stefano al Mare, le 3 novembre 1810
Jacques Cattani, né à Brisighella, le 13 janvier 1823.
Louis Jacobini, né à Genzano, le 6 janvier 1832.
Dominique Sanguigni, né à Terracine, le 27 juin 1809
1880. Antoine Hassun, de rite Arménien, ne à Constantinople, le 13 juin 1809
1883. Dominique Agostini, né à Frevijo, le 31 mai 182 .
Charles Martial Allemand Lavigerie, ne à Esprit, le 1er octobre 182 .
Joachim Lluch y Garriga né à Marroja, le 26 février 1816.
Edoard Mac-Cabe, né à Dublin, le 14 février 1816.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie IX.

1858. Théodolphe Mertel, né à Allumière, le 9 février 1806.
1866. Dominique Consolini, né à Sinigaglia, le 7 juin 1806.
1875. Laurent Hilarion Randi, né à Bagnacavallo, le 12 juillet 1818.
Enée Sbarretti, né à Spoleto, le 27 janvier 1808.
Frédéric de Falloux du Coudray, né à Angers, le 15 août 1815.
1877. Antoine Pellegrini, né à Rome, le 11 août 1812.

Création de Léon XIII.

1879. Joseph Pecci, ne à Carpineto, le 13 décembre 1807.
Jean-Henri Newman, ne à Londres le 21 février 1801.
Joseph Hergenroether né à Wurzbourg, le 15 septembre 1822.
Thomas Zigliara, né à Bonifacio, le 29 octobre 1833.
1882. François Ricci Parracciani ne à Rome, le 8 juin 1830.
Pierre Lasagni, né à Rome, le 15 juin 1814
Ange Jacobini, né à Genzano, le 25 avril 182

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Residant en France.

—

ALLEMAGNE (Empire d').

Paris, rue de Lille, 78

S. A. M. le prince DE HOHENLOHE SCHILLINGSFURST G.C.✻, Ambassadeur extraordinaire et plen. potentiaire.

3 mai 1874

M. le Bon DE THIELMANN C✻		Conseiller d'ambassade
M. DE BÜLOW O✻		2e Secrétaire d'ambassade
M. le Cte DE VITZTHUM		3e Secrétaire d'ambassade
M. le Cte Hutten Czapski		Attaché
M. DE V[illegible] major d'état major		1er Attaché militaire.
M. le capitaine DE GENTZKOW ✻		2e Attaché militaire.
Bordeaux	*M. Winter (H.)*	Consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. N.*	Vice-consul.
Calais	*M. Stavenhagen (M. P.)*	Vice-consul.
Cette	*M. Espitalier (Gustave)*	Consul.
Dieppe	*M. Chapman (F.)*	Vice-consul
Dunkerque	*M. Wagner (A.)*	Consul.
Honfleur	*M. Wagner (Jonathan)*	Vice-consul
La Rochelle	*M. Pellevoisin Alph.*	Consul
Le Havre	*M. le Bon de Landonfels Gustave)*	Consul.
Marseille (pour les départem. des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de la Drôme)	*M. Oertzen (Georges de)*	Consul.
Nantes	*M. Bardot (Marius)*	Consul.
Nice	*M. de Rekowski*	Vice-consul.
Port-de-Bouc, Martigues et La Tour-Saint-Louis	*M. Vidal (Léon)*	Vice-consul
Rochefort	*M. Lesueur Ernest*	Consul
Rouen	*M. Chapman (P.)*	Vice-consul.
St-Martin-de-Ré	*M. Souchet (Pierre-Em.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Zelling (H.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Frœbel (Jules)*	Consul.
Le Gabon	*M. Schulze (E.)*	Consul.
Papeete (Tahiti)	*M. Godeffroy Gustave)*	Consul
Saïgon	*M. Buumeister (Auguste)*	Consul
Tunis	*M. le Dr Nachtigal*	Gérant le cons. gén.

—

ANNAM (Royaume d').

Saïgon	M. NGUYÊN THÂN Y	1er Consul.
	M. PHAN KIÊM ICH	2e Consul.

ARGENTINE (Confédération).

Paris, rue de Berlin, 5

M. Balcarce C✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(27 décembre 1863 et 19 mars 1872.)

M. Eduardo Ybarbalz		1er Secrétaire
M. Ricardo Lezica		Secrétaire honoraire.
M. Herman Bemberg		Attaché
M. Arturo Gramajo		Attaché
M. Justiniano A. Ledesma		Attaché.
M. Adolfo Dominguez, capitaine d'état-major		Attaché militaire
Paris	M. Otto Bamberg, rue Grange-Batelière, 12	Consul.
	M. Vega (Domingo)	Vice-consul.
Amiens	*M. Dhavernas (Léon)*	Vice-consul
Bayonne	*M. Arostegui L.)*	Consul.
	M. Norton	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Paz (Alexandre)*	Consul général.
	M. de Ste-Colonna (Alb.)	Vice-consul.
Calais	*M Dejean (B)*	Consul.
Cette	*M. Audrin (Charles)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Paz (Alexandre)*	Consul.
Lyon	*M. Cote (Alfred)*	Consul.
Marseille	*M. Filipe A. Picot*	Consul.
	M. Pianello (Spiridion)	Vice-consul.
Nantes	*M. Dulac (Alfred)*	Consul.
Nice	*M. Andriot Saetone*	Consul.
Oloron	*M. Bouderon (Felix)*	Vice-consul.
Pau	*M. Clottes (Gustave-A.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Vanier Henri)*	Vice-consul
Tarbes	*M. Albarracin (F.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (Adolphe)*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul.
Bône	*M. Bronde (Casimir)*	Vice-consul.
Oran	*M. Castel (Isidore)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Llado (J.)*	Vice-consul.

AUTRICHE-HONGRIE (Empire d').

Paris, rue Las Cases, 7 et 9, de 1 à 3 heures. — Visa, 5 fr ; légalisation, 6 fr.

S Exc. M. le Cte de Wimpffen, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
(10 juillet 1882.)

M. le Cte Agénor Goluchowski ✻		1er Conseiller de légation.
M. le Cte Théodore Zichy ✻		Secrétaire.
M le Cte de Beust		Secrétaire
M. le Cte Clary-Aldringen		Secrétaire
M. Nicolas de Szemere		Attaché.
M. le colonel Bonn C✻		Attaché militaire.
M. le Bon Vesque de Püttlingen ✻		Secrétaire de la chancellerie.
M. Ch. L. Pollak ✻		Idem.
Paris	M. le Bon de Rothschild (Gustave) C✻, rue Laffitte, 19	Consul général.
	M. le Dr Walcher de Moltheim C✻	Consul gén. adjoint.
	M. le Bon Jacobs	Vice-consul.
Ajaccio	*M Arena Joseph*	Consul.
Bayonne	*M. Gommès (Jules)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Lalande (Armand)*	Consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✻	Vice-consul.

Brest	*M. Le Pomellec (Édouard)*	Agent consulaire
Caen	*M. Hellier Charles)*	Agent consulaire.
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. Roger Léon*	Vice-consul
Cette	*M. Scheydt (Gustave)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Mauger (Léon)*	Agent consulaire.
Dieppe	*M. Pourpoint Gaston)*	Agent consulaire.
Dunkerque	*M. Plaideau (N.)*	Consul
Fécamp	*M. Leborgne (Auguste)*	Agent consulaire.
Honfleur	*M. Thiis (J. F.)*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. Vivier (Théodore)*	Agent consulaire.
Le Havre	*M. Troleux (Étienne)*	Consul.
Lorient	*M. Ouizille (A. J.)*	Agent consulaire.
Lyon	*M. Cote (Marius)*	Consul
Marseille	*M. Tesh de Wolfsberg (Auguste)*	Consul général
Menton	*M. Martini de Châteauneuf*	Vice-consul.
Nantes	*M. Briaudeau (Pitre)*	Consul.
Nice	*M. le Cte Garcashi*	Consul
Port-de-Bouc	*M. Vidal (Léon)*	Agent consulaire.
Rouen	*M. Pimont (Alfred)*	Agent consulaire
Saint-Malo	*M. Boismenu (Franç. G.)*	Agent consulaire.
Saint-Valery-en-C.	*M. N...*	
Saint-Valery-s.-S.	*M. N*	
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Ghezzi*	Consul général.
Bone	*M. Bourgoin (Célestin)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Martel Clement)*	Agent consulaire.
Mostaganem	*M. Pizzoli (Antoine)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Sgitcovich Étienne)*	Vice-consul
Philippeville	*M. Alby (Tranquille)*	Agent consulaire.
Saïgon	*M. Opstetten (J. E.)*	Consul.

BAVIÈRE.

Paris, rue Washington, 23

M. DE REITHER, Chargé d'affaires

22 octobre 1877)

BELGIQUE (Royaume de).

Paris, Faubourg-Saint-Honoré, 153, de midi à 2 heures.

M le baron BEYENS GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(7 février 1864 et 29 mars 1871)

M GANNIER-HELDEWIER C ✻	Conseiller de légation.
M. le Bon DU JARDIN	1er Secrétaire.
M EGGERMONT	Secrétaire de 1re classe.
M DAVID DE GHEEST O ✻	Secrétaire honoraire.
M. COPPENS DE FONTENAY	Secrétaire
M. le Bon LEFEBVRE	Attaché.

Avignon	*M. Barbier (Pierre)*	Consul.
Bayonne	*M. Labrouche (Félix)*	Consul.
Bordeaux	*M. Damas junior*	Consul.
	M. Bruno-Lacaze	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✻	Consul.
Brest	*M Rouxel de Villeféron (J.)*	Consul.
Calais	*M. Dessin (Charles)*	Consul.
Cannes	*M Rotberg Charles-Clement)*	Vice-consul.
Cette	*M. Isenberg (Emile)*	Consul.

Cherbourg	*M. Liais (Édouard-J. P.)*	Consul.
Dieppe	*M. Lee-Jontin H. V.)*	Vice-consul
Dunkerque et Gravelines	*M. de Wulff-Caullerel (L.)*	Consul.
Ile d'Oléron	*M Compère (Amédée)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Romieux (Paul)*	Consul.
Le Havre	*M. Kreglinger Ad. H.)*	Consul.
Libourne	*M. Morange (Edouard)*	Vice-consul
Lille	*M Dansaert (Egide)*	Cons . .
	M. Crepy (Édouard)	Vice-cons l
Lorient	*M. Dufilhol (Edgard-J.)*	Consul
Lyon	*M Quisard (F. M.)*	Consul.
Marennes	*M. N*	Vice-consul.
Marmande	*M Géraudie (Léon)*	Vice-consul.
Marseille	*M. de Vries (G.)*	Consul général.
	M. Court (J. B.)	Vice-consul
Montpellier et Cette	*M. Bazille (Louis)*	Consul
Nancy	*M Sepulchre (Victor)*	Consul.
Nantes	*M. Goullin (G C.)*	Consul.
Nice	*M. de Ricordy*	Cons...
Noirmoutiers	*M. Pineau (Joseph*	Vice-cons ...
Reims	*M Revart (Charles)*	Consul.
Roubaix	*M. Allart (Léon)*	Consul.
Rouen	*M. Sépulchre (H. J. F.)*	Consul
Saint-Martin de-Ré	*M. N*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Coste*	Consul
Saint-Quentin	*M. de Jaer G.*	Consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M (illegible M J H)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert Emile*	Consul.
Tourcoing	*M. Siven (Louis)*	Consul
Valenciennes	*M. Nauts (Henri)*	Consul.
Alger	*M. Max (Gustave*	Consul général
	M. Castelot	Vice-consul.
Bastia	*M Manfredi Joconde*	Vice-consul.
Bone	*M. Laugier*	Consul.
Oran	*M. Vogley*	Consul.
Philippeville	*M. Alby (Tranquille)*	Consul.
La Réunion	*M. Lalanne (Jules)*	Consul.
Saïgon	*M. Speidel (F. W.)*	Consul.

BOLIVIE (République de).

Paris	M. Arola (Jose-Maria) ❋	Consul général.
Bordeaux	*M. Charpentier (Eugène)*	Consul.
Brest	*M. N.*	Consul
Le Havre	*M. Germain (Victor)*	Consul.
Lyon	*M. Hübsch (E P. A.)*	Consul.
Marseille	*M. Roussier (Camille)*	Consul.
	M. Noël (Pascal)	Vice-consul.
Nantes	*M. Henri Collinet*	Vice-consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch)*	Consul.

BRÉSIL (Empire du).

Paris, rue de Téhéran, 17, du midi à 3 heures. — Visa gratis.

Chancellerie, boulevard Haussmann, 121

M. le chevalier d'Araujo, C❋, chargé d'affaires.

M. le chevalier de Macedo	Secrétaire.
M. Correia d'Araujo ❋	Attaché de 1re classe.
M. Pereira Franco	Idem.
M I. M. Da Rocha ❋	Idem.
M. Carlos D. de Carvalho	Idem.

M. H. C. de Silva Ramos		Attaché de 2e classe.
M. A. Pereira Pinto		Idem.
M. le capitaine de frégate C. J. de Mello		Attaché militaire.
Paris	M. Macial da Rocha ✻, avenue Marceau, 39	Chargé du cons. gén.
	M. Barbosa (Manoel-José)	Vice-consul.
Abbeville	*M. Herman (L. J.)*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Molinié (Camille)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Piganeau (Gustave)*	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Adam (Hippolyte)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros Édouard)*	Vice-consul.
Calais	*M. N.*	Vice-consul.
Cayenne	*M. Gonçalves da Rocha*	Consul général.
	M. Pissarello (Vincent)	Vice-consul.
Cette	*M. Scheydt (Ch. L. P.)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Bonfils (Gustave)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Féron (Ch. G.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Ferreira Alvès (Édouard)*	Vice-consul.
Lille	*M. Bayart Louis)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*	Vice-consul.
Lyon	*M. Payen (Édouard)*	Vice-consul.
Marseille	*M da Costa Saraiva (A.)*	Vice-consul
Menton	*M. Faraud (Félix)*	Vice-consul.
Montpellier	*M. Vialars (D. A. V.)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Crouan (Denis)*	Vice-consul.
Nice	*M. Barla*	Consul.
Port-Vendres	*M. Mas Adrien)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Niel (Pierre-Eugène)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Vice-consul
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Servat (Joseph)*	Consul.
Oran	*M Mazurel*	Vice-consul.
Cayenne	*M. Gonçalves da Rocha (J. B.)*	Consul général.
	M. Pissarello (Vincent)	Vice-consul

CHILI (République du).

Paris, avenue de la Grande-Armée, 1[illegible], avenue Carnot 2.

M. Blest-Gana, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(13 mai 1870 et 29 avril 1872.)

M. Carlos Morla-Vicuña		1er Secrétaire.
M. Carlos Zañartu		2e Secrétaire
M. Luiz Cazotte		Attaché.
M. S. Ossa		Attaché.
Paris	M. Carlos Zañartu, avenue Carnot 2	Consul
	M. N.	Vice-consul
Bayonne	*M. Molinié (Camille)*	Consul.
Bordeaux	*M. Landau (Élie)*	Consul.
	M. Momus (Eugène)	Vice-consul.
Brest	*M. Feillet (Jules)*	Consul.
Cette	*M. Caron (Charles)*	Consul.
Le Havre	*M. Pelitbon (J. L.)*	Consul.
Lyon	*M. Guinet (François)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Armand (Albert)*	Consul.
Nantes	*M. Le Blanc (Annibal)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Consul.
Rouen	*M. Dubosq-Letiré (Jules)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Le Blanc (Annibal,*	Gérant intérimaire du consulat.
Tahiti	*M. Siefert (Adolphe)*	Consul.

CHINE

Paris, place d'Iéna, 7.

M. Y-Yong, Mis de Tseng, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire

(10 janvier 1879.)

M. Leou Tagen	1er Secretaire.
M. Yang Wenn Houei	Attaché.
M. Li-Tcheng-Meun	Attaché.
M. Li-Kouei-Tchao	Attaché.
M. Lien Fang	1er Interprète.
M. Lien Shing	2e Interprète.

COLOMBIE (États-Unis de la).

Paris, avenue Marceau, 61.

M. le général Santo Domingo Vila, Ministre résident.

(30 novembre 1881.)

M. le Docteur Dimitrio Rey Rodriguez	1er Secretaire.
M. Manuel M. Ava	Attaché.

Paris	M. Triana (José-G.), rue de Rennes, 105	Consul général.
	M. Garcia (Raphaël)	Consul.
Bordeaux	*M. Alcazar Ismaël)*	Consul.
	M. Lamarque Eugène)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Toledo (Luis-Ponce)*	Consul.
Lyon	*M. Putnam (Charles)*	Consul.
Marseille	*M. Fernández (Rafaël)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Roman (Edouard)*	Consul.
Tours	*M. Candelario Obeso*	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben Louis-Ch.*	Consul général.
	M. Mertz François)	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Jules)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. J. Richard (fils)*	Vice-consul.
Bone	*M. Carrus (Julio Pablo)*	Vice-consul.

COSTA-RICA (République de).

Paris, chancellerie rue de Rennes, 7.

M. de Peralta, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire (absent).

(3 février 1881.)

M. Léon Somzée ✻	1er Secretaire.
M. Wenceslas de la Guardia	Attaché.

Paris	M. N.	Consul général.
	M. N.	Consul.
	M. Ferrer (J.-J.), rue de Rennes, 71	Vice-consul.
Bayonne	*M. Poydenot (Raymond)*	Consul.
Bordeaux	*M. Tournon (Hippolyte)*	Consul.
	M. Babin (Georges-Louis)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. de Bæcque (P. J. L.)*	Consul.
Le Havre	*M. Hartog (Frédéric)*	Consul.
Marseille	*M. Roussier (Camille)*	Consul.
Nantes	*M. Touché (E.)*	Consul.
Nice	*M. Coriat y Coriat (Maurice)*	Consul.
Rouen	*M. Thillaye du Boulay*	Consul.
Saint-Malo	*M. Duguen (Eug.)*	Consul.
Oran	*M. Bentata Moïse)*	Agent consulaire.

DANEMARK (Royaume de).

Paris, rue de Courcelles, 29, de 1 à 3 heures. — Visa gratis.

M. le comte DE MOLTKE-HVITFELDT GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 avril 1860 et 8 mai 1871.)

M. le Cte DE KNUTH O ✻		Secrétaire.
Paris	M. Paul CALON ✻, rue Hauteville, 53	Consul général.
Ajaccio	*M. Lanzi Laurent*	Consul.
Bayonne	*M. Baylac (Julien)*	Consul.
Bordeaux	*M. Kerstein (E.)*	Consul.
Boulogne	*M. Cormier (Émile)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros Edouard)*	Vice-consul.
Caen	*M. Lemaitre (Arthur)*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux J. P.)*	Vice-consul.
Cette	*M. Jansen (J. M.)* ✻	Consul.
	M. Jansen (Georges-Dietrich)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Lais (E. J. P.)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Le Grec H. J. F.*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Bonvarlet (Alexandre)*	Consul.
Etaples	*M. Souquet (Achille,*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Constantin (A.)*	Vice-consul.
Granville	*M. Le Menguonnet*	Vice-consul.
Gravelines	*M. Demarle-Fetel (A. J.)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Thäis (J. F.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Braëm (B. G.)*	Consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-Consul.
Marseille	*M. Fölsch von Fels (H.)*	Consul.
Menton	*M. d'Adhémar.*	Vice-consul.
Morlaix	*M. Morvec (Gabriel)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Bourcard (Henri)*	Consul.
	M. Bourcard (Maur. Alexandre)	Vice-consul.
Nice	*M. Raynaud (Pierre-Ant.)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Peaus Bohe B. J. F.*	Vice-consul.
Pouliguen, Le Croisic	*M. Mallard A. E.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Elmering (Adolphe)*	Vice-consul.
Saint-Malo et Saint-Servan	*M. Michel Brice-M. J.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. V. n Am. gren van Daym J.*	Vice-consul.
Saint-Valery-en-Caux	*M. Le Seigneur*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Renard (L. P.)*	Vice-consul.
Algérie :		
Alger	*M. Ghezzy G.*	Consul.
Bone et son district	*M. Arnaud (Marius)*	Vice-consul.
Mostaganem et son district	*M. Pizzoli (Antoine)*	Vice-consul.
Oran et son district	*M. Mandgat (Michel)*	Vice-consul.
Philippeville et son district	*M. Schneider (Fréd. J.)*	Vice-consul.
Iles de la Société :		
Papeete	*M. Schmidt (Fr. Ch. C.)*	Consul.
Pondichéry	*M. N.*	Consul.
Saïgon	*M. Speidel (F. W.)*	Consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne (Michel,*	Consul.

DOMINICAINE (République).

Paris, rue Balzac, 1.

M. le Bon EMMANUEL DE ALMEDA, Ministre plénipotentiaire.

(15 octobre 1880.)

M. BETANCES	1er Secrétaire.
M. C. H. PARDO DE TAVERA	2e Secrétaire.

Paris	M. L. Bloc.., rue de Trevise, 32	Consul général.
	M. N	Vice-consul
Bastia	*M. N* . .	Consul.
Bordeaux	*M. Tampier (A.)*	Consul.
	M. Duclou (Georges) .	Vice-consul.
Le Havre	*M. Postel Auguste)*. . . .	Cons. gé hon. cons.
	M. Duchemin (Camille).	Vice consul.
Marseille	*M de Guérin du Cayla (Alphonse)*	Consul
	M. de Guérin du Cayla (Georges,	Vice-consul.
Nancy	*M Colin de Paraux Félix* . .	Consul
Nantes	*M N* . . .	Consul.
Nice	*M Gerard Isidore*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. N*	Consul.
Oran	*M. Benlata (Moïse)* . . .	Consul.

ÉQUATEUR (République de l').

Paris	M. Ballen (Clément), boulevard Haussmann, 21	Consul général.
	M. Bustamente (Franç.) .	Vice-consul
Avignon	*M. Chapouen (Raoul)* . .	Consul.
Bordeaux	*M. Johns (Gustave)*	Consul.
	M. Balay (Edouard) .	Vice-consul.
Le Havre	*M Fraguel (Emile*	Consul
Marseille	*M Chaix-Bryan (Ed.)* . .	Consul

ESPAGNE.

Paris, rue Saint Dominique, 73, de 1 à 3 heures. Consulat général. Le visa des passeports a été transféré au vice-consulat d'Espagne. Ne sont visés à l'ambassade que les passeports diplomatiques.

S. Exc. M. Falco d'Adda, duc de Fernan-Nuñez GC✻, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Ambassade.

M. Julio de Arellano C✻. . . .	1er Secrétaire
M. E. Dupuy de Lôme O✻ .	2e Secrétaire
M. José Felipe Sagrario O✻. . . .	3e Secrétaire
M. Emilio Heredia y Livermore ✻ .	3e Secrétaire.
M. le Mis de Guell ✻ .	3e Secrétaire.
M. Guillermo de Osma ✻.	Attaché.
M. Ricardo Miquel y Miquel ✻.	Attaché.
M. Enrique de Peñalver ✻	Attaché.
M. José de Pedroso ✻	Attaché.
M. Luis de Montalvo ✻.	Attaché
M. Roberto Dupuy de Lôme ✻. . .	Attaché.
M. le capitaine de vaisseau J. Topores O✻	Attaché.
M. le lieutenant-colonel Rubio Guillen	Attaché militaire.
M. le commandant J. de Alvear	Attaché militaire.

Paris	M. Rodriguez Ribi ✻, rue Washington, . . .	Consul
	M. Ponte de la Hoz. .	Vice-consul.
Agde	*M. Raffanel (Charles* . .	Vice-consul
Aigues Mortes	*M. Duval (Leon)*.	Vice-consul.
Albi	*M. Bourget (R. Michel)* .	Vice-consul.
Arles	*M Robolly (A P. D.)* . .	Vice consul
Audierne	*M. Fenoux (Remy-M. R.)* . .	Vice-consul.
Bandol	*M Laurent (A. Blaise)* . .	Vice-consul.
Bastia	*M. Grégory (Sébastien,* . .	Vice-consul.
Bayonne	*M. Alcaron (Manuel)*.	Consul général
	M. Congosto José). . .	Vice-consul.
Beaucaire	*M Roumieux Louis* . . .	Vice-consul.
Beziers	*M Marty (Juan)*. . .	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Joaquim de Pereyra*. . . .	Consul.
	M. Bonilla (Fernando Gomez).	Vice-consul.

Boulogne	M. Carmier (Émile)	Vice-consul.
Brest	M. Kerros (Édouard)	Vice-consul.
Caen	M. Corchon (José)	Vice-consul.
Calais	M. Hobacq (Henri)	Vice-consul.
Cette	M. Roth Le Gentil	Vice-consul.
Carcassonne	M. Blanc Antonin	Vice-consul.
Cassis	M. Bouys (Hippolyte)	Vice-consul.
Cerbère	M. Diaz Lobaga	Vice-consul.
Cherbourg	M. N.	Vice-consul.
Cette	M. Don (Pierre)	Agent consulaire.
	M. Florez è Ibanez (Carl.)	Consul.
	M. Ibarra (F. M.)	Vice-consul.
Dieppe	M. Chapman (Frederic)	Vice-consul.
Dunkerque	M. Foort (Theophile)	Vice-consul.
Fecamp	M. Gales Emile	Vice-consul.
Foix	M. Dresch (Georges)	Agent consulaire.
Granville	M. Leclère (Ch. M.)	Vice-consul.
Havre	M. Saenz de Tejada	Consul.
Ile-d'Aix	M. Jose Monasterio	Vice-consul.
Honfleur	M. Wagner Jonathan	Agent consulaire.
Ile d'Oléron	M. Eschasseriaux (Émile)	Vice-consul.
La Ciotat	M. Fasullo (Fortunado)	Vice-consul.
La Nouvelle	M. Schneider (Antoine)	Vice-consul.
La Rochelle	M. Michel (Charles)	Vice-consul.
La Teste et Arcachon	M. Gurior y Arcona	Vice-consul.
Le Havre	M. Ruiz Gomez	Consul.
	M. Manuel G. Agüero	Vice-consul.
Lespare	M. N.	Vice-consul.
Lille	M. Venot (Gustave-Philippe)	Vice-consul.
Lorient	M. de Keranflech (R. G.)	Vice-consul.
Lyon	M. Fabra (Elviro)	Vice-consul.
Marseille	M. Ramon Gonzalez Zavala	Consul.
Menton	M. Galleani (Alexandre)	Vice-consul.
Montpellier	M. de Berenguer y Barreda (G.	Vice-consul.
Morlaix	M. Alexandre (Victor)	Vice-consul.
Nancy	M. Mougenot (Léon)	Vice-consul.
Nantes	M. Thebaud Alex. Hipp.)	Vice-consul.
Narbonne	M. Reynal (Jules)	Vice-consul.
Nimes	M. Bonnet Victor	Vice-consul.
Nice	M. Gambard (Ernest)	Consul.
Oloron	M. Galisteo (Ed. Garcia)	Vice-consul.
Pauillac	M. de Serra y Larrea	Vice-consul.
Perpignan	M. Garcia (José)	Consul.
	M. de Amilibia (Victor)	Vice-consul.
Port-de-Bouc	M. Simiot (Adolphe)	Vice-consul.
Port-Vendres	M. Jarlier Louis)	Vice-consul.
Prades	M. Guillo (Jean)	Agent consulaire.
Reims	M. Irroy Ernest)	Vice-consul.
Rochefort	M. de Gurior y Arcona (M.)	Vice-consul.
Roubaix	M. Truffant A.)	Vice-consul.
Rouen	M. Roncero (Don Angel)	Vice-consul.
Sables-d'Olonne	M. Puget	Vice-consul.
Saint-Étienne	M. Germ (François)	Vice-consul.
Saint-Malo	M. Lemoine (Anatole)	Vice-consul.
Saint-Jean-de-Luz et Socoa	M. Yanez (Ant.)	Consul.
Saint-Nazaire	M. Brusola y Tellez (M.)	Consul.
	M. de Lapuzaran	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	M. Desgroiselle (Constant)	Vice-consul.
Simorre	M. Castalle (Alcide)	Vice-consul.
Toulon	M. Bourgarel (Adrien)	Vice-consul.
Toulouse	M. Lluch (José Maria)	Vice-consul.

Trouville	*M. Raimondi (José)*	Vice-consul.
Alger	*M. de Burgos (Auguste)*	Consul général.
	M. San Martino de Montalvo (J.)	Vice-consul.
Arzew-le-Port	*M. Braulio Guijarro*	Vice-consul.
Bone	*M. Llambias J. F.*	Vice-consul.
Bougie	*M. Batutla Frédéric*	Vice-consul.
Cherchell	*M. Bell (Félix)*	Vice-consul.
Constantine	*M. Pérals (José)*	Vice consul.
Mostaganem	*M. Bollard (Jules)*	Vice-consul.
Nemours	*M. Nahon*	Vice-consul.
Oran	*M. Ruiz Gomez*	Consul.
	M. Diaz Miranda (Ant.)	Vice-consul.
Philippeville	*M. Pinar y Garcia (Fr.)*	Vice consul
Tenez	*M. Manuel Botella*	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupré (Eugène)*	Vice-consul
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*	Vice-consul
Ile de la Réunion	*M. Sauger*	Vice-consul.
Saïgon	*M. Contreras (Manuel)*	Consul.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Légation, Paris, place des États-Unis, 6; bureaux, 95, rue de Courcelles. Bureaux du Consulat général, 79, rue de Richelieu. Passeports de 11 à 3 heures. — Visa, 2 fr. 50 c.

M. L. P. MORTON, Envoyé extraordinaire et Ministre plenipotentiaire.
(5 août 1881.

M. James E. BRUCE-TOUR . . . . . 1er Secrétaire.
M. Henry VIGNAUD (O✻) . . . . . 2e Secrétaire

Paris	M. WALKER Georges, r. Scribe, 3.	Consul général.
	M. HOOPER (Robert-M.)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Gersam (Léon)*	Agent consulaire.
Bordeaux	*M. Roosevelt (Georges-W.)*	Consul.
	M. Phelan (Grégory)	Vice-consul
Brest	*M. Vienne (L.)*	Agent consulaire.
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Agent consulaire.
Cannes	*M. de Valcourt Théophile*	Agent consulaire.
Cette	*M. Nahmens (L. S.)*	Agent consulaire.
Cherbourg	*M. Postel (Émile)*	Agent consulaire.
Cognac	*M. Smith (Thomas-P.)*	Agent consulaire.
Dieppe	*M. Le Vert (Jules)*	Agent consulaire
Dunkerque	*M. Lemathre (Henri)*	Agent consulaire.
Honfleur	*M. Wagner Jonathan*	Agent consulaire
Ile d'Oléron	*M. Compère (Amédée)*	Agent consulaire.
Ile de Ré	*M. Roullet (E. L.)*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. Gifford (Georges)*	Consul
	M. Serres (Gabriel)	Vice-agent comm.
Le Havre	*M. Glover (John-B.)*	Consul.
	M. Lybrook M. A.)	Vice-consul.
Lille	*M. Dubois (Ch. Grégoire)*	Agent consulaire
Limoges	*M. Jouhannaud (Aug.)*	Agent consulaire.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*	Agent consulaire
Lyon	*M. Peixotto (Benj. F.)*	Consul.
	M. Hamsberger H. G.)	Vice-consul.
Marseille	*M. Taylor Horace-A.)*	Consul.
	M. John (Stephen-Martin)	Vice-consul.
Menton	*M. Viale Nicolas*	Agent consulaire.
Nantes	*M. Wilson (Thomas)*	Consul
	M. Bennett H. ac.	Vice-agent comm.
Nice	*M. Mosher (George-F.)*	Consul.
	M. Ward	Vice-consul.
Pau	*M. Clay George de M.)*	Agent consulaire.
Reims	*M. Frisbie (John-L.)*	Consul.
	M. Jannay (Franck)	Vice-consul.

Rochefort	*M. Giraud (A.)*	Agent consulaire.
Roubaix	*M. Piat (César)*	Agent consulaire.
Rouen	*M. Rhodes (Albert)*	Consul.
	M. Esclavy	Vice-consul.
Saint-Étienne	*M. Hertzberg (Théodore)*	Agent commercial.
Saint-Malo	*M. Moulton (Raymond)*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. Sutton (Henry-P.)*	Agent commercial.
Toulon	*M. Reynaud (Alfred)*	Agent consulaire.
Alger	*M. Jourdan (Alexandre)*	Agent commercial
	M. Grellet Ch. Th.)	Vice-consul
Collo et Philippeville	*M. Eyme (Marius)*	Agent consulaire
Oran	*M. Castel (Isidore)*	Agent consulaire.
Cayenne	*M. Decomis (Pascal)*	Consul.
Gabon	*M. Campbell (Graham C.)*	Agent commercial.
Guadeloupe (la)	*M. Bartlett (Charles)*	Consul
	M. Colardeau (St-Félix)	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M Barentzen (Frank-Émile)*	Vice-consul.
Saint-Barthelemy	*M Dreyer R B*	Agent consulaire
	M Hortsmann	Vice agent commercial
Saint-Denis Réunion	*M. Langlois (Anatole)*	Agent commercial.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Garfield (Walter-H.)*	Consul.
	M Ciceron (J J.)	Vice-consul.
Saint-Pierre-et-Miquelon	*M. Frecker (John-P.)*	Agent commercial
Taïti (îles de la Société)	*M. Dorence Atwater*	Consul.
	M. Young (James-J.)	Vice-consul.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39, de 11 à 2 heures. — Visa gratis.

S. Exc. Lord LYONS, Ambassadeur extraordinaire et plenipotentiaire.
(9 novembre 1867 et 2 mars 1871.)

Honorable Francis-R. PLUNKETT	1er Secrétaire
M George SEPHTON	2e Secrétaire
Hon. Wm A. C. BARRINGTON	2e Secrétaire
Hon. Henry G. EDWARDES	2e Secrétaire
M Nicholas R. O CONOR	2e Secrétaire
M. FALCONER ATLEE	2e Secrétaire
Hon. Arthur H. HERBERT	3e Secrétaire.
M Gérard LOWTHER	3e Secrétaire.
M. Thomas LEGH	Attaché
M. le colonel Henry BRACKENBURY	Attaché militaire.
M. le capitaine de vaisseau RICE	Attaché militaire.

Paris	M. FALCONER ATLEE, rue du Faubourg-St-Honoré, 39	Consul.
	M. WILLOUGHBY (Henri)	Vice-consul.
Ajaccio	*M Stuart Johnstone*	Consul
Arcachon	*M de Lobel (Adrien-F.)*	Vice-consul.
Bastia	*M. Lindsay Jervis White Th.)*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Bellairs (Edmund-Hooke-William)*	Vice-consul.
Biarritz	*M. Bellairs (Edmund-Hooke-Wilson)*	Vice-consul
Bonifacio	*M. le colonel de Casabianca (D.)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Percival G. G.)*	Consul
Boulogne	*M Stigand Wroom*	Vice-consul.
Brest et ports et places du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord	*M. Raimats (H. Th. Alf.)*	Consul
	M Le Pomellec (Ed	Vice-consul.
Caen pour les arrondissements de Caen, Bayeux et Falaise)	*M Warburton (Richard-Stowin)*	Vice-consul
Calais	*M. le capitaine Holham (W. B.)*	Consul.
	M. Thomsett (William,	Vice-consul.

Calvi et Ile Rousse	*M. Roncajolo (André)*	Vice-consul.
Cannes	*M. Bu be Mermes*	Vice-consul
Cette	*M Espitalier Gustave*	Vice consul.
Cherbourg (pour les départs de la Manche et de la Seine-Inférieure)	*M. Vereker (H. P.)*	Consul.
	M Beufus Gaston	Vice-consul
Dieppe	*M. Lee-Jortin (Henry-W.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Taylor (Edouard)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Leger Jul. Edmond)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wegner Jonathan)*	Vice-consul
La Rochelle	*M. Hayes Sadler James)*	Vice-consul.
Le Croisic	*M. Maillard (A M. P.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Bernal (Frédéric)*	Consul
	M. Soulsby Rowell John)	Vice-consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. Lelièvre (Theophile)*	Vice-consul.
Lorient	*M Ladan Ernest*	Vice-consul
Lyon	*M. Haden (Charles-S.)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Walhouse Mark Edward)*	Consul
	M. Mark (Francis-Wilson)	Vice-consul.
Menton	*M. Palmaro (François)*	Vice-consul.
Nantes	*M. le cap. Segrave (W. F.)*	Consul.
	M. Boubée (Xavier)	Vice-consul.
Nice	*M. Harris (J. C)*	Vice-consul.
Pau	*M Thorel (John*	Vice-consul
Rouen	*Chapman (Capitaine William-Percy)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M Mac Gregor (Malcolm)*	Vice-consul
Saint-Nazaire	*M Sutton (Henri-Prince)*	Vice-consul.
Tonnay-Charente	*M. Link Gustave L*	Agent consulaire
Toulon	*M. Joure B*	Vice-consul
Alger	*M. Playfair (R. L.)*	Consul général.
	M. Heachote (H. G)	Vice-consul.
Bone	*M. de La Croix (Abel)*	Vice-consul.
Oran	*M. Bozzo (Antony)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Henri)*	Vice-consul.
Basse-Terre (Guadeloupe)	*M. Hurel*	Agent consulaire.
Dakar (Sénégal)	*M. Mouloux*	Vice-consul.
Guadeloupe	*M. Nesty*	Vice-consul.
Guyane française	*M. le capne Moncrieff (L. N.)*	Consul.
	M. Decomis-Pascal	Vice-consul.
La Réunion (Ile)	*M. Annesley (A. A.)*	Consul.
Loanda (pour le district compris entre la province d'Angola et le cap St-Jean et compris le fleuve Congo)	*M. Cohen (Auguste)*	Consul.
Martinique	*M. Lawless William)*	Consul.
Nouvelle-Calédonie	*M. Layard (Edgard L.)*	Consul.
Saïgon	*M. Tremlett (Charles-F.)*	Vice-consul.

GRÈCE (Royaume de).

Chancellerie — Paris, 3, avenue Hoche.

M. le prince MAVROCORDATO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
(17 mai 1882.)

M. Constantin A. Ghésis		1er Secrétaire.
M. J. Toulis		Attaché.
M. Prostinopoulos		Attaché
M. Paul Anargyros		Attaché
Paris	M. le Bon d'Erlanger (Emile) O✻, rue Taitbout, 20	Consul général.
Bastia	*M. A Pierangeli*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Labrouche (F.)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Provenzal (Raymond)*	Consul
Boulogne	*M. Van der Zee*	Vice-consul.
Calais	*M Darquer*	Vice-consul.

Cette	*M. Albert (Bruno-Marie)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Lee Jortin (Henry-W.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Féron (G.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Bonvoisin (Gustave)*	Consul.
Lyon	*M. Pichat (Antoine)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Macroyanni*	Consul.
Montpellier	*M. Pappas (Alex.)*	Agent consulaire.
Nice	*M. Calogéropoulo (S.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Delamare (E. A.)*	Consul
Toulon	*M. Janvier Louis*	Vice-consul.
Versailles	*M. le M[is] de Croizier*	Consul.
Alger	*M. Floros Athanase*	Consul.
Bone	*M. Guiraud (Gabriel)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Adde (Jules)*	Agent consulaire.
Mostaganem	*M. Berr Ach. P.)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Monegat (Michel)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Chancel*	Vice-consul.

GUATÉMALA (République du).

Paris, rue de Copenhague 3

M. CRISANTO MEDINA O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(22 octobre 1877.)

M. Miguel DE FRANCISCO MARTIN		1[er] Secrétaire.
M. Francisco PAVON		Attaché.
M. José DE FRANCISCO MARTIN		Attaché.
M. Estevan VENEGHECHEA		Attaché.
M. Sixto CRAN-BALLEN		Attaché.
Paris	M. GOCUEL (Charles ✻, rue Lepelletier, 14	Consul.
	M. UNICO (Horace)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Molinié (Camille)*	Consul.
Bordeaux	*M. Lamarque (Eugène)*	Consul.
Le Havre	*M. N.*	Consul.
Marseille	*M. N.*	Consul.
Nice	*M. Gauther Charles)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Robert (Etienne-Guillaume)*	Consul.

HAÏTI (République de).

Paris, rue Montaigne, 9

M. VILLEVALEIX, Ministre résident.

(24 octobre 1881.)

M. LÉGER		Secrétaire.
M. P. M. APOLLON		Secrétaire.
Paris	M. SIMMONDS (Jules), rue de Châteaudun, 55	Consul general.
	M. NOEL (Henry)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Gragnon-Lacoste*	Consul.
	M. Cardez F.	Vice consul
Le Havre	*M. Rivière (J.-J.)*	Consul.
Marseille	*M. Fabry (Melchior)*	Consul général.
	M. Fabry (Barthe)	Vice-consul
Nantes	*M. Regis L. A.*	Consul
Nice	*M. Muscat (Ed.)*	Consul.
Rouen	*M. Roquet (J. F.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Eudel Paul)*	Consul.
Alger	*M. le B[on] de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul général.
	M. Quirot	Vice-consul.
Bone	*M. Devries (Th.)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Alphonse)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Alfred)*	Vice-consul.

HAWAÏEN (Royaume).

rue Saint-Honoré, 364.

Paris	M. Collin de Paradis (Félix)	Consul général.
Bordeaux avec juridiction sur les côtes comprises depuis la Rochelle jusqu'à la frontière espagnole	*M. de Boissac (Ernest)*	Consul.
Le Havre avec juridiction sur les côtes comprises depuis Granville jusqu'à la frontière belge	*M. de Mandrot (Léon)*	Consul.
Marseille avec juridiction sur les côtes méridionales de France	*M. Couve (Albert)*	Consul.
Rouen	*M. Schlaesser (Charles)*	Consul.

HONDURAS (République de).

Paris	M. N.	Consul général.
Bayonne	*M. Soulez Lacaze (P.)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Hue (J. P. A.)*	Consul.
	M. Foulcher (Gaston)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Deschamps (Julien)*	Vice-consul.
Louviers	*M. Jouan (Ch. Cyprien)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Spiridion Pianello*	Consul.
Nice	*M. Gassier (Honoré)*	Consul.
Rouen	*M. Mauduit (Guill.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Alys-Goy*	Consul.
Toulon	*M. Honnoraty (André)*	Vice-consul.

ITALIE (Royaume d').

Paris, bureaux rue de l'Université, 7, de 11 à 2 heures. — Visa, 3 fr.

M. N.. .. Ambassadeur.

M. Ressmann	Conseiller d'ambass., ch. d'aff. *ad interim*
M. le Cher Avarna, des ducs de Gualtieri O✻	1er Secrétaire.
M. le Cte Fossati-Reyneri	2e Secrétaire.
M. R. Bollati	Attaché.
M. A. Galletti Cambiagi	Attaché.
M. Salvatore Cortegiani	Attaché.
M. le colonel Marchesi Cappai	Attaché militaire.
Paris	M. le Cher Negri (C. A.) — Consul général.
	M. Bajnotti (Paul) — Vice-consul.
Agde	*M. Aquarone (Jean)* — Agent consul.
Aigues-Mortes	*M. Colomb (J. P. L.)* — Agent consul.
Aix	*M. Gaspard* — Vice-consul.
Ajaccio	*M. Bozzo (Joseph)* — Vice-consul.
Antibes	*M. Gavaud Henri)* — Délégué consulaire.
Arles	*M. Roubion (Charles-M. V.)* — Vice-consul.
Bandol	*M. Arnaud (Pierre)* — Vice-consul.
Bastia	*M. Bruna (François)* — Consul général.
Bayonne	*M. Perès Auguste)* — Agent consulaire.
Besançon	*M. Bailie (Edouard)* — Consul.
Boulogne	*M. Terlion (Denis)* — Vice-consul.
Bordeaux	*M. Provenzal (Raymond)* — Consul.
Boulogne	*M. Petit (Jules)* — Agent consulaire.
Brest	*M. Valeriola Jules)* — Agent consulaire.
Calais	*M. Darquer (Adolphe)* — Agent consulaire.
Calvi	*M. Castelli (Jean* — Agent consulaire.
Cannes	*M. Rey (G. L.)* — Vice-consul.
Centuri	*M. Franceschi (Pasquale)* — Vice-consul.
Cervione	*M. Astima Raphaël* — Délégué consulaire.
Cette	*M. Romano (César)* — Vice-consul.
Chambéry	*M. Mongenet* — Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Emile)* — Vice-consul.

Dieppe	*M. Pourpoint (Él. Isid.)*	Délégué consulaire.
Dunkerque	*M. Foort (Th.)*	Consul.
Elbeuf	*M. Lizé (Ch. H.)*	Délégué consulaire.
Frejus	*M. Cars P. J.*	Vice-consul.
Grenoble	*M. Pillot de Thorey*	Agent consulaire.
Hyères	*M. Meissonnier*	Délégué consulaire.
Ile-Rousse	*M. Novella (Joseph)*	Vice-consul.
La Ciotat	*M. Reynaud (Alfred)*	Agent consulaire
La Nouvelle	*M. Bret (Victor)*	Consul
La Rochelle	*M. d'Orbigny*	Agent consulaire.
Le Havre	*M. Puch Baudana (J.)*	Consul
	M. Vassia (Henri)	Vice-consul.
Lille	*M. Renouard (Alfred)*	Agent consulaire
Lorient	*M. Guillotteaux (Alexandre)*	Agent consulaire
Lyon	*M. Basso (Comm. Louis)*	Consul général.
	M. Basso (Sébastien)	Vice-consul.
Marseille	*M. le Ch^er Spagnolini (Joseph)*	Consul général.
	M. Chicco (Henri)	Vice-consul.
Martigues	*M. Sicurdo (F. G.)*	Vice-consul.
Menton	*M. le B^on Gulleani (J. B.)*	Délégué consulaire.
Montpellier	*M. de Andreis (Élisée)*	Agent consulaire.
Nantes	*M. Viarengo (Émile)*	Consul.
	M. le Ch^er La Barthe	Vice-consul.
Nice	*M. le Command. Cerruti*	Consul général.
	M. le C^te Marazzi (Antoine)	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Vernet (Jean-Joseph)*	Délégué consulaire.
Port-Vendres	*M. Pams (J. B.)*	Vice-consul.
Porto-Vecchio	*M. Olivieri*	Vice-consul.
Propriano	*M. Leonetti (Antoine)*	Agent consulaire.
Rogliano	*M. Cavaldini (Antoine)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Vignols Henri*	Agent consulaire
Saint-Étienne	*M. Faure (Etienne-Louis)*	Agent consulaire.
Saint-Florent (Corse)	*M. Franceschi (Benoît)*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. Aubre Jean-Pierre)*	Délégué consulaire.
Saint-Raphaël	*M. Courbon (Esprit-Fr.)*	Vice-consul
Saint-Tropez	*M. Abeille (Honoré)*	Délégué consulaire.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Pierru Alphonse)*	Agent consulaire.
Sartène (Corse)	*M. [illegible] Joseph-Antoine*	Agent consulaire
Toulon	*M. Bottesini Archimède)*	Vice-consul.
Tours	*M. Bruzon (Jos. Pierre)*	Consul.
	M. Bruzon (Albert)	Vice-consul.
Villefranche	*M. Brancheri*	Agent consulaire.
Alger	*M. Garrou (Le Com^dt Hypolite)*	Consul général.
	M. Mazza (Francisco)	Vice-consul.
Bône	*M. [illegible]*	Vice-consul.
Bougie	*M. Valle (Michel)*	Agent consulaire.
Constantine	*M. Mauri (Philippe)*	Agent consulaire.
Philippeville	*M. Panariello Antoine)*	Vice-consul.
Stora	*M. Zurelli (Antonio)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Garamni (Louis)*	Agent consulaire
Philippeville	*M. Chanelli*	Vice-consul.
Tenez	*M. Marengo (A.)*	Délégué consulaire.
Cayenne	*M. Pissarello (Vincent)*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Nodet Alexandre)*	Agent consulaire.
Gorée Sénégal	*M. Guiraud (Jean)*	Consul.
Guadeloupe	*M. Lawton*	Consul
La Pointe-à-Pitre	*M. Leroy (Th. Ad.)*	Consul.
	M. Franco Émile)	Vice-consul.
Nouvelle-Calédonie Nouméa)	*M. Hankar*	Consul.
Saigon	*M. Bauermeister (A.)*	Consul
Saint-Pierre (Martinique)	*M. N.*	Consul.

JAPON.

Paris, avenue Marceau, 75.

M. le général IDA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(27 octobre 1881.)

M. N.		Secrétaire.
M. F. MARSHALL O✻		Conseiller
M. KAWAKOMI.		Attaché
M. KOUMASAKI		Attaché.
M. OHYAMA.		Attaché
M. T. MALDA		Attaché.
M. le commandant TASIMA ✻		Attaché militaire.
Paris	M. N.	Consul général.
Marseille	*M. Raymond de Campon*	Consul.

LIBÉRIA (République de).

Paris	M. L. CARRANCE, 34, rue des Petits-Hôtels	Consul général.
	M. CHAVÈS (Jules), 34, rue des Petits-Hôtels	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Carrance (Georges)*	Consul.
Le Havre	*M.* N.	Consul
Marseille	*M. Julhen (A.)*	Consul.

LUXEMBOURG (Grand-Duché de).

Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153

M. JONAS C✻, Chargé d'affaires.
(1er mai 1867.)

Paris	M. BASTIN (Eugène), Faubourg-Saint-Honoré, 153	Consul général.

MADAGASCAR.

Paris	M. Roux Hilarion), boulevard Haussmann, 77	Consul général.
Marseille	*M. Rabaud Alfred)* ✻	Consul.

MEXIQUE (États-Unis du).

Paris, boulevard Saint-Germain, 205.

M. E. VELASCO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(6 décembre 1880.)

M. DIAZ MIMIACA.		1er Secrétaire.
M. B. JUAREZ.		2e Secrétaire.
M. Fernando PRADO		2e Secrétaire.
M. F. O. ARTE		Attaché
Paris	M. ESTABAN VELASQUEZ DE LEON.	Consul général
Bayonne	*M. Garcia de Isla (Jose-Maria).*	Consul.
Bordeaux	*M. Maneyro (Manuel).*	Consul.
Le Havre	*M. Maneyro (Louis)*	Consul.
Marseille	*M. Villanueva (Ricardo)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Coney Alexandre-K.)*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupre Eugène).*	Vice-consul.

MONACO (Principauté de).

Paris, boulevard La Tour-Maubourg, 5.

M. le Mis DE MAUSSABRÉ-BEUFVIER ✻, Ministre plénipotentiaire.
(15 mai 1879.)

M. le Mis DE MAGINI		Secrétaire.
Antibes	*M. Faure (Claude).*	Consul.
Bordeaux	*M. Delpuget (Prosper)*	Consul

Cette	*M. Albert (Bruno)*	Consul
Le Havre	*M. Chégaray (Antoine)*	Consul
Marseille	*M. Bernich Émile)*	Consul général.
Nice	*M. Pastoris (Léonce)*	Consul.
Rouen	*M. Boulland (Achille)*	Consul.
Toulon	*M Drageon (M.)*	Consul.
Alger	*M. N.*	Consul.
Bone	*M. Allegro (Joseph)*	Consul.

NICARAGUA (République de).

Paris	M. Petitdidier (Arthur) ✻, rue de Provence, 34	Consul général
	M. Pector (Désiré)	Consul.
Bayonne	*M. Garcia de Isla (J. M.)*	Consul.
Bordeaux	*M. Dandicolle (Paul)*	Consul.
Boulogne	*M. Adam* O✻	Consul.
Le Havre	*M. Bossière (Émile)*	Consul.
Marseille	*M. Darier (Émile)*	Consul.
Nice	*M. St-Ange Bossière (Auguste)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M Bossière*	Consul.
Alger	*M. le B^on de Hoben Louis-Ch.)*	Consul.

ORANGE République d') [Afrique du Sud]

Paris	M. de Mosenthal (Charles), rue d'Enghien, 24	Consul général.

PARAGUAY (République du).

Paris	M. Delol (Denis), avenue de Neuilly 32	Consul général.
	M Ollmann (Edmond rue Taitbout 57	Consul.
Bordeaux	*M. Winsweiler (M.)*	Consul.
	M. Aubian	Vice-consul.
Le Havre	*M Le Bourgeois (François)*	Consul.
Marseille	*M. Pianello (Jean)*	Consul.
Nantes	*M. Bascle Daniel)*	Consul.
Nice	*M. Cauvins (Joseph)*	Vice-consul.

PAYS-BAS (Royaume des).

Paris, avenue Bosquet, 2.

M. le B^on de Zuylen de Nyevelt GO✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plenipotentiaire.

(23 juillet 1867 et 30 mai 1871)

M. A. L. Ph. B^on de Constant Rebecque	Conseiller de légation.
M. le B^on de Heeckeren d'Enghuysen	Attaché.
M. le colonel de Capellen O✻	Attaché militaire.

Paris	M. van Lien ✻, avenue Bosquet, 2.	Consul.
Abbeville	*M. Courbet Poulard (A. A.)* ✻.	Vice-consul
Audierne et île de Sein	*M. Delécluze-Trévoédal.*	Agent consul.
Bayonne	*M. Laudre (F. Henry)*	Consul
Bordeaux	*M. Beyermann (J. J. Osc.)*	Consul.
Boulogne	*M. Carmier-Adam (Em.)*	Consul.
Brest	*M Kerros (E.)*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux (J. Ph.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. le D^r Bernard (M. B.)*	Vice-consul.
Cette	*M. Bergeyron (J. P. H.,*	Consul.
Cherbourg	*M. Liais (E J. P.)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. E. Petijt.*	Consul.
Étaples	*M. Souquet (Achille)*	Vice-consul.

Fecamp	*M. Le Borgne (A.)*	Vice-consul.
Honfleur	*M. Laus (Emile*	Vice-consul.
Ile d'Oléron	*M. Terrasse* aîné	Vice-consul.
La Flotte (île de Ré)	*M. Brun Marc)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Michel (Louis)*	Consul
Le Havre	*M. Bunge (Frédéric)*	Consul.
	M Bunge (E.)	Vice-consul.
Libourne	*M. Princeteau*	Vice-consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marans	*M. Bonneau (Ernest)*	Vice-consul.
Marennes et la Tremblade	*M Besson (Emile)*	Vice-consul.
Marseille	*M Alma M)*	Consul.
Menton	*M. Marsang (Victorin)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Boubée Ed.)*	Consul.
Nice	*M. Flores (A.)*	Consul.
Noirmoutiers (Ile de)	*M. Pradel (Ph)*	Vice-consul.
Pau	*M. de Voogt (J. E.)*	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud-Brilloum (A.)*	Vice-consul.
Roubaix	*M Lepoutre*	Consul.
Rouen	*M Terry Emile-Lucien)*	Vice-consul
Royan	*M Rodanet (Lucien)*	Vice-consul.
Sables-d'Olonne	*M Chaigneau (Anselme)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Hovius (A. G.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Zelling L. E.)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul
Toulon	*M Jouve B V.*	Consul.
Alger	*M. Ghezzi*	Consul
Bone	*M. Llambias (J. F.)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Pizzoli (Antoine*	Vice-consul.
Oran	*M. Garavini (Louis)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. de Marqué E.)*	Vice-consul
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)	*M. Van Romondt (L. A.)*	Consul.
Saïgon	*M. Speidel (Th)*	Consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne*	Consul

PÉROU (République du).

Paris, rue d'Isly, 3

M. Francisco Rosas, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire

(14 juin 1882)

M. Wenceslao Melendez	1er Secrétaire.
M. Juan M. Iturregui	2e Secrétaire.
M. Oscar de Santa-Cruz	Attaché.

Paris	M. Marco del Pont (Ventura), rue de Milan, 11.	Consul
Bayonne	*M. Fortunato Salaverry.*	Consul.
Bordeaux	*M. Marsalegui (Benjam.)*	Consul
	M Rodrigo Miguel)	Vice-consul
Cherbourg	*M. de Castaneda (Juan-Pedro)*	Consul.
Dunkerque	*M. Zorilla Eugène,*	Consul.
Le Havre	*M. Aurelio Gaviria*	Gér. int. du consul.
Marseille	*M. de Guerin du Cayla*	Consul
Nantes	*M. N.*	Consul.
Nice	*M. Malaussena (Cyrille*	Consul.
St-Nazaire	*M. L. Coney (Alexandre)*	Gér. pr. du consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben (Louis-Ch.)*	Consul.
Bone	*M. Guiraud (S)*	Vice-consul.
Oran	*M. Castel (Isidore)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Thorel G*	Vice-consul.

PERSE (Royaume de).

Paris, avenue Carnot, 11.

M. le Gal NAZARE AGA GO※, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(18 août 1873.)

M. MIRZA AHMED KHAN O※		1er Secrétaire.
M. le Gal MIRZA KARIM KHAN		Attaché militaire.
M. MIRZA AHMED		Attaché.
Paris	M. MEYNIER (Théodore) O※, rue de Morny, 126	Consul général.
	M. HERMANN (Henry), rue de Echiquier, 21	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Carvalho* jeune (*H.*)	Consul.
Le Havre	*M. Odinet* (*René*)	Consul.
Lille	*M. Morel* (*J. D.*)	Vice-consul.
Marseille	*M. Richard* (*Antoine*)	Consul.
Montpellier	*M. Vialla fils*	Vice-consul.
Nice	*M. Falco Pacifique*)	Vice-consul.

PORTUGAL (Royaume de).

Paris, avenue Friedland, 30. — De midi à 3 heures. — Visa gratis.

M. JOSÉ DA SILVA MENDES LEAL GO※, Pair du Royaume, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 mai 1874.)

M. FERNANDO D'AZEVEDO ※		1er Secrétaire.
M. NAVARRO D'ANDRADE		Conseiller honre de légation.
M. A. DE SOUZA		Attaché.
M. le Bon D'ALCOCHETE		Attaché.
M. A. DE FARIA		Secrétaire honoraire.
M. le Vte DE PERNES O※, major d'état-major		Attaché militaire.
Paris	M. DE FARIA, 3, rue de la Bourdonnaye, 10	Consul général.
	M. DOMINGOS D'OLIVEIRA E SILVA	Vice-consul.
Arcachon	*M. Delté* (*P. J. H.*)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Personnaz* (*Gab. Louis J.*)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. de Marin Sieuve de Séguier*	Consul.
	M. Delapierre (*Ch. Eug.*)	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam* (*H. F.*)	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros* (*Ed. Eugène*)	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux* (*D. Ph.*)	Vice-consul.
Carcassonne	*M. Gairaud* (*Godefroy*)	Vice-consul.
Cette	*M. Boggiano Louis*)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Dumont* (*L. H.*)	Vice-consul.
Dieppe	*M. Chapman* (*Frédéric*)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Jouocaus J. B. A.*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Leborgne* (*Aug. Ch. Chr.*)	Vice-consul.
Granville	*M. Delatun Emile*)	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner* (*Jonathan*)	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Faustin* (*G. M. Thimoléon*)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Ferreira-Alves* (*Édouard*)	Vice-consul.
Libourne	*M. de Rancourt* (*Ch.*)	Vice-consul.
Lille	*M. Des Rousseaux* (*Georges*)	Vice-consul.
Lorient	*M. Sellier* (*Léon*)	Vice-consul.
Lyon	*M. Siefert* (*Henri*)	Vice-consul.
Marseille	*M. de Mendoza* (*Garcia*)	Consul.
	M. Barroil (*F.*)	Vice-consul.
Nantes	*M. Crouan* (*Ferdinand*)	Vice-consul.

Nice	*M Lagarrigue (Fern.)*	Vice-consul.
Pauillac	*M. Carvalho (R R. G. dé)*	Vice consul
Perpignan	*M. Boluix (Léon)* ✻	Vice-consul.
Port-Vendres	*M Pams J J M.*	Vice-consul.
Rouen	*M. Turpin (Henri)*	Vice-consul.
Saint-Etienne	*M. Kahn Henri)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M Lemoine Auguste)*	Vice-consul.
St-Valery-sur-Somme	*M. Pierru (Alp.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Arden (Ernest-Alphonse)*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Fourcade (Gaudens)*	Vice-consul.
Villefranche	*M. Bounin (Alfred)*	Vice-consul.
Alger	*M. le Bon de Créty*	Consul général.
Bone	*M. Bourgoing (Celestin)*	Vice-consul.
Nemours	*M. Gardone (Pierre)*	Vice-consul.
Oran	*M. Francisque Michel (V. R.)*	Vice consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*	Consul.
Saint-Denis (Réunion)	*M. Lalanne (Jules)*	Consul.
Saïgon	*M. Opstetten (J. P.)*	Vice-consul.

ROUMANIE.

Paris, chancellerie, Boulevard Malesherbes, 97

M Phérékyde, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(16 décembre 1881.)

M. Odo Esco	1er Secrétaire.
M Blaloi	2e Secrétaire.
M Edgar Mavrogordato	Attaché.
M. Constantin G. Nanu	Attaché
M. Stamati Stamatiadis	Attaché.

RUSSIE (Empire de).

Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, 79, de midi à 2 heures.

S. Exc. M. l'Aide de camp général prince Nicolas Orloff GC✻, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(21 janvier 1872.)

M le Cte Kapnist ✻	Conseiller d'ambassade.
M. le Cte Mouravieff	1er Secrétaire.
M. Laahmetteff	2e Secrétaire
M. Nanyschkine	2e Secrétaire.
M. Miloradovitch	Attaché.
M. le colonel prince Troubetzkoy O✻	Attaché
M. le lieutenant Tchelistcheff	Attaché.
M. le sous-lieutenant de Knorring	Attaché.
M. le vice-amiral Liehatcheff GO✻	Attaché militaire.
M. le colonel Bon Frédéricksz C✻, aide de camp de S. M. l'Empereur	Attaché militaire.

Paris	M. Katzoff	Consul général.
	M. Massalsky (Prince Serge)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Virgile*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Lenz*	Consul
	M. de Georges (Édouard)	Vice-consul
Boulogne-sur-Mer	*M. Lesage Leon*	Vice-consul.
Brest	*M Kerros (Edouard)*	Vice-consul.
Calais	*M. Houette (Léon)*	Vice-consul.
Cette	*M. Winberg (Charles)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M Postel (Émile)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Pourpoint (Et. Isid.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M Debaecque (Louis)*	Vice-consul.
Hyères	*M. Chassinat (Raoul)*	Vice-consul.

Le Havre	*M. Vasmer*	Consul.
	M. Memet	Vice-consul.
Lyon	*M. Marix Jules*	Consul
Marseille et ports français de la Méditerranée	*M. Popoff*	Consul général.
	M. Garelli (Alexandre)	Vice-consul
Nantes	*M. Huette (Lucien)*	Vice-consul.
Nice	*M. Patton (Oscar)*	Consul
Rouen	*M. Vasmer (G.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Huette (Lucien)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Schytte Emile)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Drageon (Martel)*	Vice-consul.
Villefranche	*M. le B^on Milon de Verdillon*	Vice-consul.
Alger	*M. Poorten (J. G.)*	Vice-consul
Oran	*M. Levy (Louis)*	Vice-consul
Philippeville	*M. N.*	Vice-consul.

SAINT-MARIN (République de).

Passy, rue de la Tour, 38.

M. le C^te DE BRUC, duc de Busignano, Chargé d'affaires.

(5 octobre 1875.)

M. Wourgas		Secrétaire.
Paris	M. MORIN (Théodore)	Consul général
Bordeaux	*M. Trubesset (Antoine-A.)*	Consul.
Le Havre	*M. Le Baube (Jules)*	Consul
Lyon	*M. Schindler, B^on del Cerreto*	Consul.
Marseille	*M. Chave (Léon)*	Consul.
Nice	*M. Avigdor (Albert)*	Consul.
Rouen	*M. Derenne (Pierre)*	Consul.

SAINT-SIÉGE.

Paris, avenue Bosquet, 2; de 11 heures à 4 heures — Visa, 3 fr.; légalisation, 5 fr.

S. Exc. M^gr CZACKI GC✻, Archevêque de Salamine, Nonce apostolique.

(15 octobre 1874.)

M^gnor FERRATA	Auditeur de la Nonciature.
M^gnor TONTI	Secrétaire de la Nonciature.

SALVADOR (République de).

Paris, rue Fortuny (Parc Monceaux, 20).

M. J. M. TORRES CAÏCEDO GO✻, Ministre plénipotentiaire.

(12 janvier 1872.)

Paris	M. PECTON (Eugène), rue de Châteaudun, 46	Consul général.
	M. GARCIA (Rafaël)	Consul.
Bayonne	*M. Soulez-Lacaze (Edouard)*	Consul.
Bordeaux	*M. Tandonnet (Paul)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Félix-Aug.)*	Vice-consul.
Elbeuf	*M. Talamon*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Hartog (Frédéric)*	Vice-consul.
Lyon	*M. Brillier (Emmanuel)*	Consul.
Marseille	*M. Julien Gonzague)*	Consul.
	M. Colonna (Ant. Martin)	Vice-consul.
Nantes	*M. Delaunay (A.)*	Vice-consul.
Nice	*M. Lagarrigue (F.)*	Consul.
Rouen	*M. Caron (Eugène)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Vice-consul.

SERBIE.

Paris, rue de Rivoli, 240

M. J. MARINOVITCH GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(30 janvier 1880)

M. Sima J. MARINOVITCH . . . . . Secrétaire.

SIAM Royaume de.

Paris	M. le Capne GRÉHAN ✻, rue de Saint-Petersbourg, 41	Consul général.
Bordeaux	*M. Gonfreville*	Vice-consul.
Marseille	*M. Routier (C. M.)*	Vice-consul.

SUÈDE ET NORWÈGE (Royaumes-Unis de).

Paris, avenue Montaigne, 29. — De midi à 2 heures

M. SIBBERN O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 avril 1878)

M. DE REUTERSKIÖLD C ✻ . . . . . Secrétaire.
M. WEDEL-JARLSBERG ✻ . . . . . Attaché.
M. F. N. STAAFF C ✻, colonel d'état-major . . . . . Attaché militaire.

Paris	M. BROSTRÖM (George), rue de Suresnes, 15	Consul général.
	M. ULLMAN (B. Chr.)	Vice-consul.
Abbeville	*M. Fréville J. Ch. Ad.)*	Vice-consul.
Agde	*M. Hgounen Gustave)*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Landre (F. Henry)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Sandblad (N.)*	Consul.
	M. Gundersen (H. J.)	Vice-consul.
Boue	*M. Vidal (Leon)*	Vice-consul
Boulogne	*M. Crouy. (J. J. A.)*	Vice consul.
Brest	*M. Kerros (E.)*	Vice-consul.
Caen	*M. Lemaître (J. J. A)*	Vice-consul.
Calais	*M. Pecquet (J. J. E.)*	Vice-consul.
Carentan	*M. Enos Fréd. Ed.*	Vice-consul
Cette	*M. Nahmens*	Vice consul
Cherbourg	*M. Bonfils (Amédée)*	Vice-consul.
Concarneau	*M. Guillou (J. J. E.)*	Vice consul.
Courseulles-sur-Mer	*M. Le Gagneur (P. Fr)*	Vice-consul
Dieppe	*M. Tassel (E. A.)*	Vice-consul.
Douarnenez	*M. Nicolaysen (H. J.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Collet Ch. Hipp.)*	Consul
Fécamp	*M. Potel Athanase)*	Vice-consul.
Granville	*M. Rolteau (E. A.)*	Vice consul.
Gravelines	*M. Demarle-Fétel (A. J.)*	Vice consul.
Honfleur	*M Thüs J. Frédéric)*	Vice-consul.
Hyères	*M. Bodinier (Amédée)*	Vice-consul.
Ile d'Oléron	*M. Peponnet (Jules)*	Vice-consul.
Isigny	*M. Demagny (Fr. Jacq.)*	Vice-consul.
La Ciotat	*M. Vence (Jules A. J. P.)*	Vice-consul
Landerneau	*M. Radiguet (J. P. I.)*	Vice-consul
Lannion	*M. Péron (Jean-Marie)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Morch (P. A. Franck)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Bernhoft (H. Séverin)*	Consul général.
	M. Danielsson (D.)	Vice-consul
Le Tréport	*M. Cauët (Albert)*	Vice-consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. Lelièvre (Alphonse)*	Vice-consul.

Libourne	*M. Lacaze (Albert)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marans	*M. Bonneau (Ernest)*	Vice-consul.
Marseille	*M. de Peyron*	Consul.
Menton	*M. Möller (Jacob)*	Vice-consul.
Morlaix	*M. Puyo (J. Joachim-Ed.)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Backman (A. P. F.)*	Vice-consul.
Nice	*M. le C^te d'Auzac (Georges)*	Vice-consul.
Pauilleuf	*M. Van der Sloys V.*	Consul.
Pontrieux	*M. Augustini (Constant)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams Bohé (R. J. F.)*	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Vidal Léon*	Vice-consul.
Quimper	*M. Troc (A. J.)*	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud (Augustin)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Herforsen R.*	Vice-consul.
Saint-Brieuc	*M. Sibert (Paul-Marie)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Bourdet (Ludovic)*	Vice-consul.
Saint-Martin-de-Ré	*M. Plaideau (L. V. A.)*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Van Ameyden van Duym (Joost)*	Vice-consul.
Saint-Vaast-de-la-Hougue	*M. Lamache (G. C.)*	Vice-consul.
Saint-Valery-en-Caux	*M. Anquetil (Ch. Prudent)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Tonnay-Charente	*M. Renault (M. J. T.)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Vice-consul.
Tréguier	*M. Mineur (Adolphe-Fr.)*	Vice-consul.
Tréport (Le)	*M. Caudt (Albert)*	Vice-consul.
Alger	*M. Nordström (J. A.)*	Consul.
Bone	*M. Llambias (J. F.)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Martel (C.)*	Vice-consul.
Oran	*M. Manégat (Michel)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Laplanche (A.)*	Vice-consul.
La Guadeloupe et dépendances	*M. Eucher Dumoulin*	Vice-consul.
Saint-Pierre Martinique)	*M. Lawless (William)*	Consul.

SUISSE (Confédération).

Paris, rue Blanche, 7 — De 10 à 3 heures.

M. KERN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(29 novembre 1857 et 27 février 1871.)

M. LANDY		Conseiller de légation
M. Édouard ROTT		Secrétaire.
M. Ernest ROGUIN		Secrétaire.
M. Eugène BONHÔTE		Attaché.
M. REINHARD DE WATTEVILLE		Attaché.
Bayonne	*M. Roth Frédéric-Ph.*	Vice-consul.
Besançon	*M. Bugnot Colladon (Ch.)*	Consul.
Bordeaux	*M. Mestrezat (Paul)*	Consul.
	M. Silleman (Charles)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Wanner (Émile)*	Consul.
Lyon	*M. Vernet (Edmond)*	Consul.
	M. Zurcher (H. F.)	Vice-consul.
Marseille	*M. Fevot Émile*	Consul.
Nancy	*M. Wild (Emile)*	Consul.
Nantes	*M. Voruz (Jean-Siméon)*	Consul.
Nice	*M. le docteur Zurcher (Charles)*	Consul.
	M. Magni-Müller	Vice-consul.
Alger	*M. Joly (E.)*	Consul.
Oran	*M. Höhn (Jacques)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Suder (Frédéric)*	Vice-consul.

TURQUIE (Empire de).

Paris, rue Lafitte, 17.

S. Exc ESSAD PACHA, Ambassadeur extraordinaire et plenipotentiaire.

(7 décembre 1880.)

H. MISSAK EFFENDI	1er Secrétaire.
RECHID BEY	2e Secrétaire.
CHÉFIK BEY	Secrétaire.
M. MAVROGORDATO EFFENDI	Attaché.
ALCIBIADE LOGADES EFFENDI	Attaché.
M. J. HODJI EFFENDI	Attaché.
M. J. DONON	Attaché.
RECHAD BEY	Attaché.
M. le commandant FAHREDIN BEY	Attaché militaire.

Paris	M. DONON (P. J.)	Consul général.
Bastia	*M. Pierangeli (A.)*	Consul.
Bayonne	*M. Dreyfus*	Consul.
Bordeaux	*M. Tampier (Louis)*	Consul général.
Boulogne-sur-Mer	*M. Adam (Achille)* ✻	Consul.
Brest	*M. Lefebvre fils*	Consul.
Calais	*M. Gaillard-Mulard*	Vice-consul.
Cette	*M. Rayon (Alexis)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. de Commanville*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. de Clebsattel (Ed. H.)*	Consul.
Le Havre	*M. Grosos*	Consul.
	M. Grosos (Paul)	Vice-consul.
Lyon	*M. Robin (Auguste)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Warrain (Arthur)*	Consul général.
Nantes	*M. Demange (Pitre)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Vice-consul
Rouen	*M. Tavernier*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Toulon	*M. Flameng (Paul)*	Consul.

URUGUAY (République orientale de l')

Paris, rue Logelbach, 4 — Chancellerie, côté Gaillard, 8.

M. le colonel DIAZ ✻, Chargé d'affaires.

(13 août 1877.)

M. SAEZ DE ZUMARAN	1er Secrétaire.
M. VICTORIO S. MARTINEZ ✻	2e Secrétaire.

Paris	M. GALIFET DE KULTURE (B.)	Consul.
	M. Julio Bueno	Consul.
Bayonne	*M. Apesteguy (Jean-Bte)*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Castex Firmin*	Consul.
	M. Henri Georges	Vice-consul.
Calais	*M. Everaert (Henri)*	Vice-consul.
Cette	*M. Gautier (François)*	Consul.
	M. Beaumont (Adrien)	Vice-consul.
Chambéry	*M. Carassale (Americo)*	Consul.
Cherbourg	*M. de la Tour (Ernest)*	Consul.
	M. Testard de Marans (H.)	Vice-consul.
Le Havre	*M. Pochet (Alfred)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Ackermann (Ed. Tiberghien)*	Consul.
	M. Grawitz (A. B.)	Vice-consul.
Nantes	*M. Hernault (J.)*	Consul.
Nice	*M. Barla (J. B.)*	Consul.
Oloron	*M. Bouderon (Paul)*	Vice-consul.

Port-Vendres	*M. Boyer (D. A. G.)*	Consul.
	M. Bessède J. D.)	Vice-consul.
Saint-Etienne	*M. Chapon (Jean-B. Ant.)*	Vice-consul.
Saint Malo	*M. Dieland (Aug. Guill.)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Gilles Léonard*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (Adolphe)*	Vice-consul.
Alger	*M. Palissen (Antoine)*	Consul.
	M. [illegible]	Vice-consul.
Oran	*M. Bezy (Jean)*	Consul.

VÉNÉZUELA (États-Unis de).

Paris	M. Lassere, F., rue Haute-Ville 54	Consul.
	M. Thurion E. fils	Vice-consul.
Angoulême	*M. Boiteau Léonce)*	Vice-consul.
Bastia	*M. Flach (Ag.)*	Consul.
Bayonne	*M. Salzedo (Samuel)*	Consul.
Bordeaux	*M. Carlos Hahn Echenagucia*	Consul par inter.
	M. Marxen-Erazo (Charles)	Vice-consul.
Boulogne	*M. Lebeau (Charles-Jules)*	Consul.
Cherbourg	*M. Hauvet (Pierre Gustave)*	Consul.
Le Havre	*M. Parra Bolivar (A.)*	Consul.
	M. Bachelier Alphonse)	Vice-consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Hahn Echenagucia*	Consul.
	M. Bernich (Émile)	Vice consul.
Nantes	*M. Guillon (Raoul)*	Consul.
Nice	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Consul.
	M. Angel de Gaspary	Vice-consul.
Rochefort	*M. Rodanet (A. Hilaire)*	Consul.
Rouen	*M. Heuzey (Émile)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. de Calcano (F. P.)*	Consul.
	M. Schreiber (Ch.)	Vice-consul.
Toulon	*M. Arden (Ernest)*	Vice-consul.
Alger	*M. Waljen (C. J.)*	Consul.
	M. Boreau (A. Émile)	Vice-consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Dupré (Eugène)*	Consul.
Saint-Pierre (Martinique)	*M. Berne*	Vice-consul.

ZANZIBAR.

Paris	M. Roux (Hilarion), boulevard Haussmann, 77	Consul général.
Marseille	*M. Rabaud (Alfred)* ✻	Consul général.

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS, CONSULS

ET AGENTS CONSULAIRES

Residant près les puissances étrangères.

ALLEMAGNE (Empire d').

Berlin. — S. Exc. M. le Bon DE COURCEL C✻, Ambassadeur.

M. le Cte D'AUBIGNY ✻		Conseiller d'ambassade.
M. le Bon DE PLANCY ✻		Secrétaire de 1re classe
M. le Vte DE SUAREZ D'AULAN		Secrétaire de 2e classe.
M. LABOUDET		*Idem.
M. le Vte HORRIC DE BEAUCAIRE		Secrétaire de 3e classe
M. LECOMTE		Idem.
M. N		Idem.
M. DE SESMAISONS O✻, colonel de cavalerie		1er Attaché militaire.
M. COLARD, capitaine d'artillerie.		2e Attaché militaire.
M. AUDISIO (Édouard) ✻		Cons. hon., Chancelier.
Magdebourg	*M. Comte* ✻	Agent vice-consul.
Stettin	*M. Wachter*	Idem.
Brême	M. D'ISTRIA ✻	Consul.
	M. LACTIN	Chancelier
Bremerhafen	*M. Ihlder (Gérard)*	Agent consulaire
Breslau	M. DE PINA DE ST-DIDIER (Georges).	Consul.
	M. MELON	Chancelier.
Danzig	M. VERNEUIL ✻	Consul
	M. PRADÈRE-NIQUET	Chancelier.
Kœnigsberg	M. DUPLESSIS	Vice-consul
Memel	*M. Pretsch*	Agent vice-consul
Dusseldorf	M. JACQUOT	Consul.
	M. BONIN	Chancelier.
Cologne	*M. Brandt-Hellmers* ✻	Agent vice-consul.
Elberfeld	*M. Dœring*	Agent consulaire.
Francfort et Darmstadt	M. DE HELL O✻	Consul général.
	M. BŒUFVÉ (Eugène)	Chancelier
Hambourg	M. DE PINA DE SAINT-DIDIER ✻	Consul général.
	M. LIVIO	Consul suppléant.
	M. AUDISIO (François)	Chancelier.
Lubeck	*M. C. H. W. Lexow*	Agent consulaire.
Rostock	*M. le Dr Robert*	Agent vice-consul.
Tœnning	*M. Peter Becker*	Agent consulaire
Wyk	*M. Heymann*	Idem
Leipzig	M. le Vte DE MONTENAY ✻	Consul général
	M. BRESSON	Chancelier
Mannheim	M. OFFELT	Consul.
	M. ROYER	Chancelier.
Stuttgart	M. le Cte D'HÉRICOURT	Consul
	M. POISSANT DE JUZENNECOURT	Chancelier.

* La répartition du personnel diplomatique fixée par le décret du 1er avril 1882 ne comporte pas les emplois de secrétaires d'ambassade précédés de ce signe

ARGENTINE (Confédération).

Buenos-Ayres. — M. DE VIENNE ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N...		Secrétaire de 1re classe.
M. BOULARD-POUQUEVILLE		Secrétaire de 3e classe.
Rosario	M. BERNARD	Vice-consul.
Corrientes	*M. Lafont*	Agent consulaire.
Santa Fé	*M. Flajollet*	Idem.
Buenos-Ayres	M. WAGNER ✻	Consul.
	M. MARTIN	Chancelier.
Mendoza	*M. Raymond*	Agent vice-consul.
Tucuman	*Dr Bruland*	Agent consulaire.
Chascomus	*M. Joan Arrambide*	Idem.
Conception	*M. Peyret*	Idem.

AUTRICHE-HONGRIE.

Vienne. — S. EXC. M. LE Cte DUCHÂTEL O✻, Ambassadeur.

M. le Cte DE MONTMARIN ✻		Conseiller d'ambassade.
M. le Cte DE LAUGIER VILLARS ✻		Secrétaire de 2e classe.
M. le Duc D'ABRANTÈS ✻		Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte DE SUZANNET		Idem.
M. SOREL DE VERMANDOIS		Idem.
M. le Cte JACQUES DE POURTALÈS		Attaché.
M. DE BERGHES DE St-WINOCK, chef d'escadrons de caval.		Attaché militaire.
M. BLANCHE, capitaine d'artillerie		Attaché militaire adjoint.
M. le Vte DE VILLE DE QUINCY		Chancelier.
Brünn	*M. Otto de Bauer*	Agent consulaire.
Pesth	M. le Bon DE BUOVES ✻	Consul général.
	M. DE SAIZIEU	Chancelier.
Fiume	M. DESAGES	Vice-consul.
Raguse	M. le Bon DE MONTBRISON ✻	Chargé de vice-cat.
Trieste	M. CHALLET ✻	Consul général.
	M. DE VALOIS (Alfred)	Chancelier.
Lesina	*M. N.*	Agent consulaire.
Spalatro	*M. le Cte Tartaglia*	Idem.
Zara	*M. N.*	Idem.

BAVIÈRE.

Munich. — M. MARIANI O✻, Ministre plénipotentiaire, Chargé d'affaires.

M. DE LA MOTTE		Secrétaire de 2e classe.
M. TESNIÈRE DE SALIGNY		Secrétaire de 3e classe.
M. DE BANCENEL		Chancelier.
Fürth et Nuremberg	*M. Offenbacher* (Joseph)	Agent consulaire.

BELGIQUE.

Bruxelles. — M. le Cte G. DE MONTEBELLO O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Bon BUIN ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. DESCHAMPS	Secrétaire de 3e classe.
M. DE CERNAY	Idem.
M. BORRELLI DE SERRES O✻, lieut.-colonel d'infanterie	Attaché militaire.
M. DE NEUKIRCHEN DE NYVENHEIM, capitaine de cavalerie	Attaché militaire adjoint.
M. PETIT-PIERRE	Consul honoraire, chancelier.

Arlon	M. du Closel (Fernand)	Vice-consul.
Liége	M. de Couvrois ✻	Vice-consul
Anvers	M. le Cte du Tour ✻	Consul general
	M. Lhôte ✻	Chancelier.
Charleroi	M. d'Angelis Julien ✻	Consul ch. du vice-consulat.
Courtrai	*M. Dejægher Clément)*	Agent vice-consul.
Gand	*M. Guequier*	Idem.
Louvain	*M. de Ryckman*	Agent consulaire
Mons	M. le Bon de Stroltz	Vice-consul.
Namur	*M. Buydens-Collignon*	Agent consulaire.
Ostende	M. le Bon de Trenqualye ✻	Consul, chargé du vice-consulat.
Tournai	*M. Caillau*	Agent vice-consul.

BRÉSIL

Rio-Janeiro. — M. le Cte Amelot de Chaillou O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Rouvier ✻		Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte de Persan		Secrétaire de 2e classe.
M. N....		Secrétaire de 3e classe.
Rio-de-Janeiro	M. Delongraye ✻	Consul.
	M. Devaugelade	Chancelier.
Barbacena	*M. Renault (Victor)*	Agent vice-consul.
Campos dos Goitacazes	*M Leclerc (Paul)*	Idem
Paranagua	*M. Soarez Gomez*	Idem.
Porto Alegre	*M. Duclos (Jules)*	Agent consulaire
Rio-Grande (du Sud)	*M. Lirou*	Idem
Sainte Catherine	*M de Lizamento*	Idem.
Santos et Saint-Paul	*M. le Dr Bousquet*	Idem
Victoria	*M. Boudoussier*	Agent consulaire
Bahia	M. Nodot	Consul.
	M. Debos	Chancelier.
Fernambouc	M. Saillard ✻	Consul.
	M. Dumax	Chancelier.
Belem ou Para	*M. Aulran*	Agent vice-consul.
Céara ou Fortaleza	*M. le Bon de St-Amaro*	Agent consulaire.
Parnahiba	*M. de Miranda fils (J.)*	Idem.
St-Louis de Maragnan	*M. Fagard*	Agent vice-consul.

CENTRE-AMÉRIQUE.

Guatemala	M. Dabry de Thiersant ✻	Consul général, ch. d'affaires
	M. de Ponmayrac	Chancelier.
Granada (Nicaragua)	*M. Gavinet*	Agent consulaire.
La Libertad (Salvador)	*M. N.*	Agent vice-consulre.
La Union (Salvador)	M. Corne	Vice-consul.
Léon de Nicaragua	*M. Schnéegans*	Agent vice-consul.
Omoa (Honduras)	*M. Grosselin de Saint-Laurent*	Agent consulaire.
Puerto-Cortez (Honduras)	*M. Gaubert (F.)*	Idem.
San-José de Costa-Rica et Punta Arenas	M. Limperani (Fernand)	Vice-consul
San-José de Guatemala	*M. Desponds*	Agent consulaire.
San-Salvador	*M. de Camboulas*	Idem.

CHILI

Santiago du Chili. — M. SIENKIEWICZ ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plenipotentiaire.

M. BOURGAREL		Secrétaire de 2e classe
M. LECHOQ		Chancelier.
Concepcion et Talcahuano	*M. Goyeneche (Eugène)*	Agent consulaire
Punta-Arenas (Patagonie)	*M. N*	Idem.
Valparaiso	M. LE BRUN (Auguste) ✻	Consul.
	M. WIET (Emile)	Chancelier
Caldera	*M. N.*	Agent consulaire.
Copiapo	*M. N*	Idem.
La Serena	*M. Tyffou Hector)*	Idem
San-Carlos de Chiloë	*M. N.*	Idem.
Valdivia	*M. N*	Idem

CHINE.

Pekin. M. BOURÉE O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plen.potentiaire.

M. le Vte DE SEMALLÉ		Secrétaire de 2e classe.
M. RISTELHUEBER ✻		1er Interprète
M. N.		Interprète-chancelier.
M. HUART (Camille)		Interprète adjoint.
M. VISSIÈRE		Idem.
M. HAÏTCE		Idem.
Shanghaï	M. FLESCH ✻	Cons.ch. du cons. gl.
	M. LAURENCE DE LALANDE	Consul suppléant.
	M. FRANDON	Chancelier
	M. FRANCIS	Interprète.
Fou-Tcheou	M. DE BEZAURE	Vice consul.
Han-Kéou	M. SCHERZER	Idem.
Amoy	*M. Lozano*	Agent consulaire.
Canton	M. BELLAGUET	V.-consul, ch. du et.
	M. COLLIN (de Plancy)	Interpr.-chance..
Tien-Tsin	M. DILLON ✻	Consul.
	M. MELLOTÉE	Interpr.-chancel.

COLOMBIE [ÉTATS-UNIS DE] (CONFÉDÉRATION GRENADINE).

Bogota. M. LANEN ✻, Consul général, Chargé d'affaires.

M. FLAJOLLET. . . . . Chancelier.

Barranquilla, Salgar et Sabanilla	*M. Oswald Berne*	Agent consulaire.
Carthagène	*M. Chameen*	Idem.
Honda	*M Whitney*	Agent vice-consul.
Médellin	*M. Lutz*	Agent consulaire.
La Hacha	*M. Dugand (Victor)*	Agent vice-consul.
Sainte-Marthe	*M de Mier*	Agent consulaire.
Panama	M TRIBAUDIER ✻	Consul
	M. GIACOBBI	Chancelier.

Colon ou Aspinwall. .	*M. Leignadier*	Agent vice-consul.
David (dep[t] Chiriqui) .	*M le D[r] Daverran* . . .	Agent consulaire.
Tumaco (sur la rivière Ancon, ...	*M. Ponchard (Achille)* . .	Idem.

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA, DAHOMEY ET ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS DE SIERRA LEONE ET DE COTE-D'OR.

Sierra Leone	M Barreste.	Vice-consu..
Cap Palmas. . . .	*M Verdier.*	Agent consulaire.
Elmina	*M. Brun.*	Idem.
Lagos	*M. Colonna de Leca (J. H.).*	Idem.
Les Popos	*M. Bocamy.*	Idem.
Whydah	*M. Brot*	Idem.
Grass-River.	*M. Mattei* Ⓜ✻	Idem.

DANEMARK.

Copenhague. — M. le C[te] DE CROY O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le C[te] DE KERGORLAY ✻		Secrétaire de 2[e] classe.
M. JEANNEQUIN		Secrétaire de 3[e] classe.
M. AFFERT, capitaine d'infanterie . .		Attaché militaire
M. DE SERRE		Chancelier.
Elseneur	M. CHENU ✻ .	Consul.
	M. DEGARDIN. . . .	Chancelier.
Frédérikshavn (Jutland) . .	*M. Kall*	Agent vice-consu..
Lemvig (Jutland).	*M. Harpoth* . . .	Agent consulaire.
Nyborg	*M. Clausen* . . .	Idem
Reykiavik (Islande). . . .	*M. Zimsen* . . .	Idem
Rœnne (Bornholm). . . .	*M. Marker*	Agent vice-consu.
Thisted (Jutland)	*M. Niels Andersen* . .	Agent consulaire
St-Thomas (Antilles) .	M. LUCCHETTI ✻	Vice-consul.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Santo-Domingo.	M. BUTTINOT ✻	Cons hon. et con du gouvern[t].
Porto-Plata	*M. N.*	Agent consulaire.

ÉQUATEUR.

Quito	M. PIERRET ✻	Consul general, c. d'affaires.
	M. DE BOUTALD.	Chancelier.
Guayaquil	M. WIENER ✻	Vice-consu..

ESPAGNE.

Madrid. — S. Exc. M. ANDRIEUX ✻, Ambassadeur.

M N	Conseiller d'ambassade.
M GERARD	Secrétaire de 1[re] classe.
M DE PLAZA	Secrétaire de 2[e] classe

M. Blondel		Secrétaire de 3e classe.
M. le Vte de Ségur d'Aguesseau		Idem.
M. Hue, capitaine d'infanterie		Attaché militaire.
M de la Couvillère ✻, capitaine d'infanterie		Attaché militaire adjoint.
M. Cavallace ✻		Consul honoraire, chancelier.
Saragosse	M. Ganeval	Vice-consul.
Valladolid	*M. Bouilhac (Ludovic)*	Agent vice-consul.
Barcelone	M. Partiot ✻	Consul général.
	M de Cazotte	Consul suppléant.
	M. de Saint-Georges	Chancelier.
Alicante	M Assenat	Vice-consul.
Arenys de Mar	*M. de Cabirol*	Agent vice-consul.
Benicarlo	*M. Huby (Édouard)*	Idem.
Barriana	*M. Pons Marti*	Agent consulaire.
Denia	*M. de Cervera*	Agent vice-consul.
la Escala	*M Miguel y Bassols*	Agent consulaire.
Figueras	M. Pelegrin	Vice-consul.
Gijon	*M. Cristoval Bolufer y Gual.*	Agent consulaire.
Lérida	*M Bertrand (Casimir)*	Agent vice-consul.
Mataro	*M. Pelegrin-Ferrer.*	Agent consulaire.
Palamos	*M. Abadie*	Chargé de l'agence.
Rosas	M. Clamageran	Vice-consul.
Tarragone	M. de Bradt (Georges)	Idem.
Tarrasa	*M. Monset*	Agent consulaire.
Torrevieja	*M Vallier*	Agent vice-consul.
Tortose et San-Carlos de la Rapita	M. Fabri	Vice-consul.
Valence	M. Neuville	Consul, ch. du vice-ct
Bilbao	M. Calbet	Consul.
	M. Le Moyne (Auguste)	Chancelier.
Cadix	M. Reynaud	Consul.
	M. Gautier	Chancelier.
Algésiras et San-Roque	M. Richaud de Servoules	Vice-consul.
Ayamonte	*M. Garcia*	Agent consulaire.
Conil	*M. Morales Cifuentes*	Idem.
Huelva	*M Tellechea (Alfred)*	Agent vice-consul.
Jerez de la Frontera	*M. Domecq.*	Idem.
Puerto de Santa-Maria	*M. Bernardo de Barreda.*	Agent consulaire.
Rota	*M. Montero.*	Idem.
San-Lucar de Barrameda	*M. Aguera y Guisola.*	Idem.
Séville	M. Mestayer	Vice-consul.
Tarifa	*M Arcos y Carasco*	Agent consulaire.
Carthagène	M. Ponsignon ✻	Consul.
	M. Petit (Xavier)	Chancelier.
Las Aguilas	*M. Marin*	Agent vice-consul.
Mazarron	*M Gomez (J. Ant.)*	Agent consulaire.
Malaga	M. de Lapeyrouse	Consul.
	M. Mollie (Léon)	Chancelier.
Adra	*M. Guerrero (Ferd.)*	Agent consulaire.
Almeria	M Maurice ✻	Vice-consul.
Cordoue	*M Lavaurs*	Agent consulaire.
Estepona	*M. Buendia (Henri)*	Agent vice-consul.
Garrucha et Villaricos	*M. Chasserot*	Idem.
Grenade	M. Charrié	Vice-consul.
Linares	*M de Narfelle (Henri*	Agent consulaire.
Marbella	*M. Falconnet*	Agent vice-consul.
Motril	*M. Llorca*	Agent consulaire.
Palma	M. Laporte (Georges)	Consul.
	M. de Baroncelli Javon	Chancelier.

Alcudia	*M. Ferragut*	Agent vice-consul.
Ciudadela	*M. Faner*	Idem
Felanitx	*M Arnau*	Idem.
Ivice	*M. Wallis*	Idem
Mahon	*M. Walls (Pierre)*	Idem.
Solier	*M. Laurenzo Bauza*	Idem.
Inca	*M. Antonio Fiol y Salom*	Agent consulaire.
Saint-Sébastien	M. Thibouville ✻ M. Ledoulx (Théodore	Consul. Chancelier.
Irun	*M Fermin-Bagneres*	Agent consulaire.
Le Passage	*M de Maraas*	Idem
Pampelune	*M. A*	Idem.
Sainte-Croix-de-Ténériffe	M. Chassériau ✻ M. Robinet	Consul. Chancelier
Las Palmas	*M. Ripoche*	Agent consulaire.
Santa-Cruz de la Palma	*M. Blas Carillo*	Idem
Santander	M. Charpentier ✻ M. Joulia Saint-Cyr	Consul Chancelier.
Castro Urdiales	*M. Irquijo de Irabien (Franc.)*	Agent consulaire.
Comillas	*M. Sanchez de Movellan (Enrique)*	Idem.
Corcubion	*M Ramon Caamano*	Agent vice-consul.
Gijon	*M. Peyre*	Idem.
La Corogne	M. Chaveri	Vice-consul.
Le Ferrol	*M. Jofrey Domenech*	Agent vice-consul
Pontevedra	*M Cobian y Seijas.*	Idem.
Rivadeo	*M. Carlos de Casas*	Agent consulaire.
Santoña	*M. Albo (Carlos*	Idem.
San-Vicente de la Barquera et Tinamayor	*M. Ruiz Gutierrez (Théodore)*	Idem.
Suances et la Requejada	*M. Pablo-Pique*	Idem.
Vigo	M. le Cte de Jouffroy d'Abdans (Charles	Vice-consul.
Villagarcia	*M. Garcia Brano (Joaq.*	Agent consulaire.
Vivero	*M. Garcia Mendez.*	Agent vice-consul.

Possessions espagnoles d'Amérique.

La Havane	M. Du Courthial O✻ M. Ratard	Consul général. Chancelier.
Matanzas	*M Arosteguy*	Agent vice-consul.
Sagua-la-Grande	*M Benito Almelda*	Agent consulaire
Trinidad et Cienfuegos	*M Schwiep*	Idem.
Santiago de Cuba	M. le Cte de Courtalès-Gorgier. M [illegible]	Consul. Chancelier
Guantanamo	*M. Sarlabous*	Agent consulaire
Baracoa	*M Duffour (François,*	Idem
Puerto-Rico (San-Juan)	M Dublesil ✻ M. Jehan de Johannis.	Consul. Chancelier.
Aguadilla	*M. Dr Vadi*	Agent vice-consul.
Arecibo	*M Nones (A).*	Idem.
Fajardo	*M Veve*	Idem.
Guayama (Arroyo)	*M Jeannot.*	Idem.
Guayanilla	*M. Blasini*	Idem
Humacao	*M. Simounet*	Agent consulaire.
Mayaguez	*M Lavezzari.*	Agent vice-consul.
Ponce	*M de Lahongrais*	Idem
Salinas de Coamo	*M. Antonelli (Sauveur)*	Agent consulaire.
Viéques	*M. Le Brun (Charles).*	Agent vice-consul.

Possessions espagnoles de l'Inde orientale.

Manille (Philippines)	M. Champon ✻	Consul
	M. Brézard	Chancelier

ÉTATS-UNIS DE L AMÉRIQUE DU NORD.

Washington. — M. Roustan C✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. de Pont ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. Denaut	Secrétaire de 2e classe.
M. Dejoy de Lômr	Secrétaire de 3e classe
M. N	Idem
M. Lalgel	Attaché.
M. de la Chêne, capitaine de cavalerie	Attaché militaire.
M. Rabattier des Isles	Chancelier

New-York	M. Lefaivre O✻	Consul général.
	M. Truy	Consul suppléant.
	M. Pottevin	Chancelier.
Baltimore	M. Rouxel	Vice-consul.
Boston	M. Verleye	Idem
New-Port	*M. N.*	Idem.
Philadelphie	M. de Bouteiller	Idem
Portland	*M. le Dr Le Prohon*	Agent consulaire.
Charleston	M. Dejardin (Paul) ✻	Consul.
	M. Schoenfeld	Chancelier.
Louisville	*M. Resch.*	Agent vice-consul.
Memphis (Tennessee)	*M. N.*	Agent consulaire
Norfolk	*M. Taylor*	Idem.
Richmond	*M. Laplace (Joseph)*	Idem.
Savannah	*M. Chastanet*	Agent vice-consul.
Wilmington	*M. Loeb (Jacob)*	Agent consulaire.
Chicago (Illinois)	M. Brouwaert	Consul.
	M. Jeannin	Chancelier
St-Louis du Missouri	*M. Karst.*	Agent vice-consul.
Nouvelle-Orléans	M. le Vte d'Arzac ✻	Consul
	M. Navone	Chancelier.
Bâton-Rouge (Louisiane)	*M. Machet*	Agent vice-consul.
Galveston (Texas)	M. Glandut	Vice-consul
Jacksonville	*M. N.*	Agent consulaire.
Key-West	*M. Moreno.*	Idem.
Mobile (Alabama)	*M. Pillichody*	Agent vice-consul.
Pensacola	*M. Bithorn.*	Gérant de l'agence consulaire.
San-Francisco	M. Vaguert de Mean ✻	Consul
	M. Lasserre	Chancelier.
Los Angeles	*M. Meyer.*	Agent consulaire.
Mariposa	*M. N.*	Idem
Monumt	*M. Gen.*	Idem.
Portland	*M. Labbé.*	Idem.
Port-Townsend	*M. Rothschild*	Idem

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres. — S. Exc. M. TISSOT GO✻, Ambassadeur.

M. le C^te^ D'AUNAY ✻		Conseiller d'ambassade
M. le V^te^ DE PETITEVILLE ✻		Secrétaire de 2^e^ classe.
M. MERCIER		Secrétaire de 3^e^ classe
M. LARIVIÈRE		Idem.
M. DESCHARMES ✻, lieutenant-colonel de cavalerie		Attaché militaire
M. le capitaine de vaisseau DE LA CHAUVINIÈRE O✻		Idem.
M. MAISTRE		Secrétaire-archiviste
Londres	M. BLANCHARD DE FARGES ✻	Consul général.
	M. LAURENT-COCHELET	Consul suppléant
	M. PERRETTE	Chancelier.
Cowes	*M. Faulkner*	Agent consulaire.
Douvres	M. CHEVARRIER	Vice-consul
Guernesey et Aurigny	*M. Carrel Le Mottee*	Agent consulaire
Harwich	*M. Williams*	Idem.
Jersey	M. ANDRIEU	Vice-consul
Lowestoft, Yarmouth	*M. Littlewood*	Agent consulaire.
Newhaven et Rye	*M. Bull (John)*	Idem.
Nottingham	*M. Baillon*	Agent vice-consul.
Portsmouth	*M. Van den Berg* ✻	Idem
Sheerness	*M. Watson (G.)*	Agent consulaire
Southampton	M. CAPDEVILLE	Vice-consul.
Weymouth	*M. Welsford (G.)*	Agent consulaire.
Cardiff	M. PIQUE ✻	Consul.
	M. DE ROSTAING	Chancelier
Bideford	*M. Cooper*	Agent consulaire
Bristol	*M. Magnes Cates*	Idem.
Briton Ferry	*M. Mouchel*	Idem.
Dartmouth	*M. Collins*	Idem.
Exeter	*M. V.*	Idem.
Falmouth	M. THOMAS	Vice-consul.
Glocester	*M. Chichizola*	Agent consulaire.
Llanelly	*M. David Rees*	Agent vice-consul.
Milford	*M. Kelway*	Agent consulaire.
Newport	M. DE SEGUIER	Vice-consul.
Penzance	*M. Edwin Mathews*	Agent vice-consul
Plymouth	*M. Luscombe (William)*	Idem.
Sainte-Marie (Sorlingues)	*M. Bonfeld*	Agent consulaire.
Swansea	M. FOLLET ✻	Vice-consul.
Dublin	M. le B^on^ DE CUSSY ✻	Consul.
	M. LACATHON DE LAFOREST	Chancelier.
Belfast	M. JALOUZET	Vice-consul.
Cork	*M. Pim*	Agent consulaire.
Drogheda et Newry	*M. Mancini*	Idem.
Galway	*M. Somerville*	Idem.
Limerick	*M. Philipps*	Idem.
Londonderry	*M. Morrison*	Idem
Queenstown	*M. Seymour*	Idem
Waterford	*M. Farrell*	Idem
Glasgow	M. ROUSSET	Consul
	M. LAPORTE (P. A.)	Chancelier.

Aberdeen	*M. White*	Agent vice-consul
Ardrossan	*M. Guthrie (Alex.)*	Agent consulaire.
Berwick s Tweed	*M Sinclair*	Idem
Dunbar	*M Kelty (John)*	Idem.
Dundee	*M. Cochrane*	Agent vice-consul.
Edimbourg et Leith	M. Dupuy	Vice-consul.
Grangemouth	*M Pedersen Gabriel*	Agent vice-consul.
Greenock	*M. David Dunbar*	Idem
Lerwick (îles Shetland)	*M. Hay*	Idem.
Peterhead	*M. Boyd*	Agent consulaire.
Liverpool	M. Robeis Borchers ✻	Consul.
	M Knecht	Chancelier
Birmingham	*M. Noielle*	Agent consulaire.
Bradford	*M. Darlington*	Idem.
Leeds	*M. Passavant*	Idem.
Manchester	M Lebeux	Vice-consul
Sheffield	*M. Smith William)*	Agent consulaire.
Newcastle	M. de Bas Jubin	Consul
	M. Pacquet de Beauvais	Chancelier.
Blyth	*M. Ward*	Agent consulaire.
Hartlepool	*M. Garbutt*	Idem.
Hull	*M. Hewitt* ✻	Agent vice-consul.
Middlesborough	*M. Fallows*	Agent consulaire.
Seaham	*M. Dichfield*	Idem
Sunderland	M. Bratt	Vice-consul

Possessions anglaises d'Europe.

Gibraltar	M. Minaut	Consul.
	M. More de Pelanne (Gaston)	Chancelier.
Malte (île de)	M. Daloz Ⓜ✻	Consul.
	M. Marie	Chancelier.

Possessions anglaises d'Afrique.

Cap de Bonne-Espérance	M Lansberg ✻	Consul
	M Delage	Chancelier.
Port Elisabeth	*M. Farmer*	Agent consulaire.
Simon s Town	*M. Hugo (Frédéric)*	Idem.
Port-Louis (île Maurice)	M. Ballieu ✻	Consul.
	M. Nicault	Chancelier.
Mahe (îles Seychelles)	*M. Cheyron*	Agent consulaire.

Agences dépendant du consulat général de Londres.

Sainte-Hélène (île)	*M. Moss (George)*	Agent consulaire.
Sainte-Marie de Bathurst	*M. Barrère*	Idem.

Sierra-Leone. (Voir Côte occidentale d'Afrique.)

Possessions anglaises d'Asie et d'Australie.

Bombay	M. Drouin	Consul.
	M. d'Avesnes	Chancelier.
Aden	M. le Vte de Jouffroy d'Abbans	Vice-consul
Tellichery	*M N*	Agent consulaire.
Calcutta	M. Lemaire ✻	Consul général.
	M. Dausseing	Chancelier.

Akyab	*M. Buckert*	Agent consulaire.
Chittagong	*M. de St-Hilaire*	Idem.
Coconada	*M. Pernon*	Idem.
Madras	*M. de Closets*	Agent vice-consul
Colombo (Ceylan)	*M. Rumat*	Agent consulaire.
Rangoon (côtes de Birmanie)	*M. N.*	Idem
Singapore	M. Meyer ✻	Consul.
	M. Cazaban	Chancelier
Poulo-Pinang	*M. Gottlieb*	Agent consulaire.
Hongkong	M. Dejardin (Léon)	Consul.
	M. Silvin	Chancelier.
Melbourne	M. Ortolan O✻	Cons. gal, ch. du clat.
	M. Pesoli	Chancelier
Adélaïde	*M. Morgan* (*W*)	Agent vice-consul
Freemantle	*M. Samson*	Agent consulaire.
Hobart-Town	*M. Mac Carty Browne*	Idem.
Sydney	M. Decourt	Consul.
	M. Boutiron	Chancelier.
Auckland (N.-Zélande)	*M. Cruickshand* D. B.)	Agent consulaire.
Brisbane	*M. Forrest* (Edward,	Idem.
Dunedin	*M. Perceval Clay Neil*	Idem
Newcastle (N.-Galles du Sud)	*M. Stokes*	Gérant l'agce cons
Wellington (Nouv.-Zélande)	*M. Johnston*	Agent consulaire.

Possessions anglaises d'Amérique.

Québec	M. le Cte de Sesmaisons	Consul général
	M. Duchastel	Chancelier.
Charlottetown	*M. Hobkirk*	Agent consulaire.
Chatham	*M. Snowball* (*J. B.*)	Idem.
Escoumins (Les)	*M. Barry J. L.*)	Idem.
Gaspe	*M. N.*	Idem.
Halifax (Nouv.-Ecosse)	*M. Franklin*	Idem
Montréal	*M. Perrault* (*Ovide*) ✻	Idem.
Saint-Jean de Terre-Neuve	M. de la Chaume	Vice-consul.
Saint-John (N.-Brunswick)	*M. Carville* (*George*)	Agent consulaire.
Sydney [île du Cap-Breton]	*M. Bournot*	Agent vice-consul.
Toronto	*M. Mac Donnel* (*M. W. J.*)	Idem
Trois-Rivières	*M. Balcer* (*George*)	Agent consulaire.
Victoria (Vancouver)	*M. Mayereau*	Idem
Winnipeg	*M. Royal*	Idem

Agences dépendant du consulat général de Londres

Belize (Centre-Amér.)	*M. N.*	Agent consulaire.
Barbade (La)	*M. Gardiner* (*Austin*)	Agent vice-consul
Bermudes (Les)	*M. Mac Phee Lee*	Agent consulaire
Demerari (Guyane anglaise)	*M. Le Doux* (*Henri*,	Idem
Iles Turques (Antilles)	*M. Rigby* (*Simon*)	Idem
Kingston (Jamaïque)	*M. Malabre* (*Charles-Arnold*	Idem
Nassau (Ile-Provid.)	*M. Johnston*	Agent vice-consul.
Roseau (Dominique)	*M. Giraud*	Agent consulaire.
Saint-Christophe	*M. Berridge*	Idem.
Sainte-Lucie	*M. Mavielle*	Idem.
Saint-Jean d'Antigoa	*M. Arrindall*	Idem.
Trinité (Ile de la)	*M. Agostini* (*Léon*)	Idem

GRÈCE.

Athènes. — M. le C^te^ DE MOÜY O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le V^te^ DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE		Secrétaire de 2^e^ classe
M. RIFFAULT		Secrétaire de 3^e^ classe.
M. DU CLOSEL (E. L.)		Chance ier.
Kalamata	*M. Pantazopoulos*	Agent vice-consul.
Larisse et Volo	M. ROBERT (Félix)	Vice consul.
Nauplie	*M. Antonopoulo*	Agent consulaire.
Navarin	*M. Stonnopoulos (Elie)*	Idem
Patras.	M GASCARY	Vice-consul
Pirée (Le)	M. WATBLED ✻	Idem.
Syrgos	*M. [illegible]*	Agent consulaire
Corfou	M. MALLET	Consul
	M. AMBROGI (François)	Chancelier.
Céphalonie	*M. Valsamachi*	Agent vice-consul.
Cérigo	*M. N.*	Agent consulaire
Ithaque	*M. N*	Idem.
Paxo	*M. N*	Idem.
Sainte-Maure	*M. Vallamonte (P.)*	Agent vice-consul.
Zante	*M. le C^te^ Mercati*	Idem.
Syra	M. PRICOT DE SAINTE-MARIE	Consul
	M. MARC (LOUIS)	Chancelier
Milo	M. BREST (Nicolas)	Consul hon., vice-c^l^
Naxos	*M. de Lastic*	Agent consulaire.
Paros	*M. Cocanlis*	Idem
Santorin	*M. Chigi*	Idem
Zea	*M. Lazaridis (Jean)*	Idem.

HAÏTI.

Port-au-Prince. — M. BURDEL ✻, Consul général chargé de la légation

M. N.		Secrétaire de 3^e^ classe.
M. BOULANGER		Chancelier
Aquin	*M. Phipps*	Agent consulaire.
Cap Haïtien	*M. Cantin*	Agent vice-consul
Cayes (Les)	*M. Gosselin (Ch.)*	Agent consulaire
Gonaïves (Les)	*M. Lancelot.*	Idem.
Jacmel	*M. N.*	Idem
Jérémie	*M. Goubault Ludovic*	Idem
Miragoane	*M. le D^r^ Clan.*	Idem
Petit-Goâve	*M. Rabouin (Eugène)*	Idem.
Saint-Marc	*M. Boutin*	Idem

ITALIE.

Rome. — S. Exc. M. N..... Ambassadeur.

M. le M^is^ DE REVERSEAUX ✻	Conseiller d'ambassade.
M. MARCHAND ✻	Secrétaire de 2^e^ classe.
M. DE NAVENNE	Secrétaire de 3^e^ classe
M. PASTEUR	Idem.
M. BRUNET O ✻, lieutenant-colonel d'artillerie	Attaché militaire
M. LE VASSEUR	Chancelier, consul honoraire.

Civita-Vecchia.	M Renucci . .	Vice-consul.
Fiumicino	*M. Bianchi (Matteo)* . .	Agent consulaire
Montalto .	*M. Alessandrini* . . .	Idem.
Palo	*M. Angelilli.*	Idem.
Porto-d'Anzio. .	*M. Brovelli.*	Idem.
Terracine	*M. Antonelli*	Idem.
Caghari	M Coste . . .	Consul.
	M. Giraud . . .	Chancelier.
Alghero	*M. Peretti* . .	Agent consulaire.
Bosa	*M Solinas*	Idem
Carlo-Forte .	*M. Romby (Henri)*	Idem
Castel-Sardo	*M. Chiesa*	Idem
Longo-Sardo	*M Andrea Cossu* .	Idem.
La Madalena . .	*M. Viggiani (François)* .	Idem
Muravera	*M. Macciani (Jean).* . .	Idem.
Oristano.	*M. Sauveur Tolu*	Idem.
Pula	*M. Costa.*	Idem
Santo-Antioco	*M. Campus.* . . .	Agent vice-consul
Sassari et Porto-Torres .	*M.* Morati	Vice-consul.
Terranova	*M Tampon*	Agent consulaire.
Tortoli	*M. Cardia*	Idem.
Florence	M. Delabarre ✻ .	Consul.
	M Savelli	Chancelier.
Ancône	*M. Mengoni (Adriano)* .	Agent consulaire.
Bologne	*M. Ponsot* . . .	Idem.
Fermo	*M N.*	Idem.
Grottamare. . . .	*M Ribard*	Idem.
Lorette	*M. Genuzzi Pietro* .	Agent vice-consul
Sinigaglia et Pesaro . .	*M Billy*	Agent consulaire.
Gênes	M. le B^{on} de Vaux ✻.	Consul général
	M. Livio	Consul suppléant.
	M. Coulomb (Louis). .	Chancelier
Alassio .	*M. Boggiano* . .	Agent vice-consul.
Bordighera.	*M. Moreno.* . . .	Agent consulaire.
Diano	*M. Muratorio.*	Idem.
Finalmarina	*M. le Chevalier C. de Pontremoli.*	Idem
L'Arma . .	*M. Anfossi (Ch.).*	Agent vice-consul.
Port Maurice . . .	M. le C^{te} du Parc de Locmaria .	Vice-consul
Portofino.	*M. Goluzzo.*	Agent consulaire
San-Remo	M. Lafont de la Vernède . .	Vice-consul.
Savone	M. Daneley	Idem
Spezia (La) et Lerici . .	M. Fermentel . . .	Idem
Ventimille	M. Benedetti F A . . .	Idem
Livourne.	M de Lalgue	Consul
	M Tamburini .	Chancelier.
Lucques et Viareggio. . .	M. Albertini . .	Vice-consul.
Massa et Carrara . .	*M. Leurier*	Agent consulaire.
Porto Ferrajo.	*M. Galli.*	Agent vice-consul.
Porto-Longone (Ile d'Elbe).	*M. Landi (Giovanni* . .	Agent consulaire
Porto-San-Stefano. . .	*M. Lambardi*	Idem.
Messine	M. Desprèaux de St-Sauveur ✻	Consul.
	M Cardinal ✻ . . .	Chancelier
Augusta	*M. Ugo Reytano*	Agent vice-consul
Catane	*M. Benedetto* .	Idem.
Lipari (Iles)	*M. Pajino*	Agent consulaire.
Milazzo	*M. le B^{on} Rizolo* . .	Idem.
Reggio	*M. Di Filipo*	Idem
Syracuse.	*M. Buffardeci.*	Agent vice-consul

Milan	M. DE LA PORTE ✻	Consul.
	M. DE BOUSIGNAC	Chancelier.
Naples	M. LAVERTUJON ✻	Consul général.
	M. BARRY	Chancelier.
Bari	*M. Milella*	Agent consulaire
Barletta	*M. Sauve (Albert)*	Idem
Brindisi	N. N.	Vice-consul.
Castellamare	*M. Jammy*	Agent vice-consul.
Gaëte	*M. Malarazzo*	Agent consulaire
Gallipoli	*M. Velromile*	Idem.
Roja-Tauro	*M. Pons*	Agent vice-consul
Tarente	*M. Bon de Santa-Croce*	Agent consulaire.
Tropea	*M. Mazitelli*	Idem.
Palerme	M. KRÆTZER ✻	Consul
	M. [illegible]	Chancelier
Castellamare del Golfo	*M. Vito Fodera*	Agent consulaire
Cefalù	*M. Cirinciano*	Idem.
Girgenti	M. le Vte DE SAMBUCY	Vice-consul.
Licata	*M. Verderame (Matteo)*	Agent consulaire.
Marsala	*M. Di Girolamo*	Idem.
Mazzara	*M. Domingo*	Idem.
Sciacca	*M. Alouge (L. S.)*	Idem.
Terranova	*M. Giusto*	Agent vice-consul.
Trapani	*M. de Nico Lipari*	Idem.
Turin	M. CHAMPOISEAU ✻	Consul gén., chargé du consulat
	M. BOULOUZE	Chancelier.
Coni	M. DENISOUD	Vice-consul.
Venise	M. IMBERT ✻	Consul.
	M. LANGLADE	Chancelier.

JAPON.

Tokio. — M. TRICOU O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte DE VIELCASTEL	Secrétaire de 2e classe
M. N	Secrétaire de 3e classe.
M. BENOIT-HACHIN	Attaché
M. BOUCOUIN, capitaine d'infanterie	Attaché militaire.
M. [illegible]	1er interprète
M. [illegible]	2e interprète
M. DAUTREMER	Interprète adjoint.
Yokohama — M. JOUSLAIN	Consul.
M. LARROUY	Chancelier.
M. BASTIDE	Interprète adjoint.

MADAGASCAR.

Tananarive	M. BAUDAIS ✻	Consul et commiss. du Gouvernemt.
	M. CAMPAN	Chancelier
Tamatave	M. RAFFRAY	Vice-consul.

MAROC.

Tanger. M. ORDEGA ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plenipotentiaire

M MONFRAIX . . . . . Secrétaire de 2e classe.
M le Cte DE COSSÉ-BRISSAC . . . . . Secrétaire de 3e classe.
M GAS ARY (Émile) . . . . . 1er Drogman.
M. BERTRAND Félix) . . . . . Drogman-chancelier.

Casablanca et Rabat . . . M. CAUSSIA DE MAUVOISIN . . . Vice consul.
Larache . . . . . *M. de la Roche* . . . . . Agent vice-consul.
Tétouan . . . . . *M. Abd el Latif* . . . . . Agent consulaire.
Mogador . . . . . M. BERTRAND (Alphonse) . . . Consul.
M. MONTEL . . . . . Drogm.-chancelier.
Safi . . . . . *M. Allard* . . . . . Agent consulaire.

MASCATE

Mascate[1] . . . . . *M. Maguire* . . . . . Agent consulaire.

MEXIQUE.

Mexico. — M. DE COUTOULY (Gustave) ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. LE Cte DE DIESBACH . . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. VILLARD . . . . . Chancelier.

Tampico . . . . . M. PETIT ✱ . . . . . Consul.
M. MEYRIER . . . . . Chancelier.
Vera-Cruz . . . . . M. ARDIN D'ELTEIL O ✱ . . . . Consul.
M. SEMPÉ . . . . . Chancelier
Carmen . . . . . *M. Arnaud* . . . . . Agent consulaire
Jicaltepec et Saint-Raphaël. *M. Mothelet* . . . . . Idem.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Monaco . . . . . M. le Bon DE COLLONGUE ✱ . . . Consul, chargé du vice-consulat.

MONTÉNÉGRO.

Cettigne (Cattaro) — M. le Bon DE MONTGASCON ✱, Ministre plenipotentiaire, Chargé d'affaires.

M. N . . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. CIRILLI (Gustave) . . . . . Chancelier.

PARAGUAY.

M. DE VIENNE ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en résidence à Buénos-Ayres.

L'Assomption . . . . . M. MANCINI ✱ . . . . . Consul
M. BERNARD (Louis . . . . Chancelier.

PAYS-BAS.

La Haye. — M. le Cte LEFEBVRE DE BÉHAINE C ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. BALNY D'AVRICOURT ✱ . . . . . Secrétaire de 1re classe.
M. DE VOIZE . . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. BORELLI DE SERRES O ✱, lieut.-colonel d'infanterie. Attaché militaire

1. Cette agence relève du consulat de Bombay.

M. de Neukirchen de Nyvenheim, capitaine de cav.		Attaché militaire adjoint.
M. Delsaat.		Chancelier.
Amsterdam	M. le Cte de Saint-Foix O✻	Consul général.
	M. Aubert	Chancelier.
Curaçao (Antilles)	*M. Blasini*	Agent consulaire.
Egmont	*M. de Groot (Cornélis)*	Idem.
Gron ngke	*M Rorss jh*	Idem
Harlingen	*M. Harmens*	Idem.
Helder (Le)	*M. Hordyk*	Idem.
Paramaribo (Surinam)	*M Delmonte Lyon (J.)*	Agent vice-consul.
Rotterdam	M. Philibert ✻	Consul.
	M H semann	Chancelier
Brouwershaven	*M. de Crane*	Agent consulaire
Dordrecht	*M. Moll-Schnitzler*	Agent vice-consul.
Flessingue	*M. de Groof (Ch.)*	Agent consulaire
Hellevoetsluis	*M. Gallas*	Idem.
Maassluis	*M. Maas fils*	Idem.
Maëstricht	*M. Hæks*	Idem.
Scheveningen	*M. Maas père*	Idem

Possessions hollandaises dans l'Inde orientale.

Batavia	M. Rins ✻	Consul
	M. Brandet	Chancelier.
Padang (Sumatra)	*M. Van Gils*	Agent consulaire
Samarang	*M. Van den Berg*	Idem.
Sourabaya	*M. Ten Brinck*	Idem.
Tchilatjap	*M. du Perron*	Idem.

PÉROU.

Lima. — M. de Tallenay O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Roger de Richemont Ⓜ		Secrétaire de 2e classe
M. O de Traynel		Attaché.
M. Dabbas de Ferrou ✻		Chancelier.
Arequipa	*M. Poncignon*	Agent consulaire.
Callao	*M. Ordinaire*	Vice-consul
Cerro de Pasco	*M. Steel (Auguste)*	Agent consulaire
Iquique	*M. de Lapeyrouse*	Idem.
Payta	*M. Blacker*	Idem.
Pisagua	*M. Benedetti (H. B.)*	Idem.
Pisco	*M. Pradinet*	Idem.
Puno	*M N*	Idem.
Tacna et Arica	*M. Lorrieu*	Idem.
Truxillo	*M. Droulilon*	Idem.

PERSE

Téhéran. — M de Balloy ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Soubart		Secrétaire de 2e classe.
M. Le Rée (Gaston)		1er drogman.
M. Colomb		Drogman-chancelier.
Tauris	M Bernaz	Consul
	M. Audibert	Drogman-chancelier.

PORTUGAL.

Lisbonne. — M. DE LABOULAYE O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Bon DE MÉNEVAL.		Secrétaire de 2e classe.
M. BOUTIRON		Secrétaire de 3e classe.
M. HUE, capitaine d'infanterie		Attaché militaire.
Lisbonne.	M. SILVA ✻.	Consul.
	M. PERETTI.	Chancelier.
Angra (île Terceira, Açores).	*M. de Souza Freitas*	Agent vice-consul.
Aveiro . . .	*M. Duarte Pinheiro e Silva (Agostinho)*.	Agent consulaire.
Belem (prov. d'Estramadure)	*M. Gomes de Brito*	Idem
Bissao et Boulama (c. d'Af.).	*M. Maulis (A.)*	Idem.
Caminha.	*M. Simo Jose da Silva*	Idem.
Cascaes	*M. de Freitas (Nicolas)*. . . .	Idem.
Lavas	*M. Joao Alvarrao*	Idem.
Faro, Olhão et Tavira. . .	*M. Bernardo da Cruz*	Idem.
Figueira da Foz .	*M. de Barros (A. E.)*.	Idem
Goa (Inde)	*M. Nunes d'Oliveira*	Agent vice-consul.
Horta (Fayal, Açores).	*M. Rodrigo Alves Guerra*.	Idem.
Ile du Sel, Boa-Vista (îles du Cap Vert).	*M. Antonio de Souza Machado junior*	Agent consulaire.
Lagos.	*M. Vieira Galvao*	Agent vice-consul.
Loanda (colonie d'Angola).	*M. de Prado (José-Maria)*. . .	Idem.
Macao [1]	*M. le Bon de Cercal*	Idem.
Funchal (Madère) . . .	*M. Blaize (César)*	Idem
	M. d'Oliveira-Castro. . .	Gérant intérim.
Mozambique . .	*M. Lombard (Alfred)*. . . .	Agent consulaire.
Peniche	*M. Monteiro*	Idem.
Porto	VACANT ✻	Consul, vice-cons.
Praia da Victoria (Açores).	*M. Guiot (Alfred)*	Agent vice-consul.
Punta-Delgada (St-Michel, Açores)	*M. Nunes da Silva*.	Agent consulaire.
Saint-Vincent (île du c. Vert)	*M. Da Silva Pinto Ferro* .	Idem
Santa-Cruz (Açores) . .	*M. d'Almeida*.	Idem.
Setubal	*M. O'Neill (Joaquin-Torladès)* .	Agent vice-consul.
Valença	*M. Leite Ribeiro e Silva* .	Agent consulaire.
Valonga	*M. de Souza Silva* . . .	Idem.
Vianna do Castello. . . .	*M. San Miguel da Silva* .	Idem
Villa da Praia (île du c. Vert).	*M. de Vasconcellos*.	Idem
Villa do Conde .	*M. Teixeira da Rocha Soares* .	Idem.
Villa-Nova de Gaia	*M. Michon (André)*.	Idem
Villa-Nova de Portimão	*M. d'Almeida Coelho de Bevar*.	Idem
Villa-Real de Santo-Antonio (Algarve). . . .	*M. Damiao de Souza Medeiros*	Idem.

ROUMANIE.

Bucarest. — M. le Bon DE RING C ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. LACAZE ✻		Secrétaire de 1re classe.
M. le Vte DE LA MARLIÈRE		Secrétaire de 3e classe
M. COLIN.		Chancelier.
Calarach.	*M. Durand (Prosper)*. . . .	Agent consulaire.

1 Cette agence dépend du consulat de France à Hong-Kong

Galatz	M. Wiet (Gaston)	Consul.
	M. B[illegible]z	Chancelier.
Berlad	*M. Tuéry*	Agent consulaire
Ibraïla	*M. N.*	Idem
Jassy	M. Flandin	Vice-consul.
Kustendjé	*M.* Degrand	Idem
Roman	*M. Meiltz*	Agent consulaire

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — S. Exc. M. le Vice-amiral Jaurès GO ✻ Ⓜ, Ambassadeur.

M. Ternaux-Compans ✻Ⓜ	Conseiller d'ambassade.
M. le C[te] Renaud de Moustier ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Marchal	Secrétaire de 3e classe.
M. de Commines de Marsilly	Idem.
M. de Cabanel de Sermet ✻, chef d'escadron d'artillerie	1er attaché militaire
M. Moulin, capitaine d'artillerie	2e attaché militaire

Saint-Pétersbourg	M. de Coutouly (Charles)	Consul.
	M. Pingaud	Chancelier
Abo	*Trapanus Seth*	Agent consulaire.
Arkhangel	*M. N.*	Idem.
Cronstadt	*M. Malevigne*	Idem.
Helsingfors	*M. Evensen*	Idem.
Narva	*M. Peltzer (Robert)*	Idem
Reve	*M. Grad[illegible]*	Idem
Uleaborg	*M. Hockert*	Idem
Viborg	*M. Dippel (William)*	Idem.
Moscou	M. de Laqueré	Consul.
	M. Mouin	Chancelier.
Odessa	M. Jacquemin ✻	Consul.
	M. Monestier	Chancelier.
Berdiansk	*M. Bonnet*	Agent consulaire.
Kherson	*M. Allard*	Idem
Kertch	*M. Batta*	Idem
Kief	*M. E. de Molinari*	Idem
Marioupol	*M. Pellegati*	Idem.
Nikolaief	*M. Conbasch*	Idem.
Taganrog	*M. Moscetti*	Idem
Riga	M. Boysset Ⓜ	Consul.
	M. Meydieu	Chancelier.
Libau	*M. Harmsen*	Agent consulaire
Tiflis (Géorgie)	M. Garra de Vaux	Consul.
	M. de Fulgence	Chancelier.
Batoum	M. Lacoste	Consul honoraire, vice-consul.
Poti	*M. Berthelot* (Jacques)	Agent consulaire.
Varsovie (Pologne)	M. Bovard ✻	Consul général.
	M. Le [illegible]	Chancelier

SAINT-SIÉGE.

Rome. — S. Exc. M. DESPREZ GO ✻, Ambassadeur.

M. N	Conseiller d'ambassade.
M. BAYLIN DE MONBEL ✻ . .	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte DE FLORIAN.	* Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte SERCEY	Secrétaire de 3e classe
M. LAGARDE	Attaché
M. FLOQUET	Secrétaire-Archiviste

Auditeur de Rote

M. l'abbé MOUREY.

SANDWICH (ILES).

Honolulu	M. FEER ✻. . . .	Consul et Commiss. du Gouvernement.
	M. le Cte DE LOUVIÈRES .	Chancelier.

SERBIE

Belgrade. — M. le Vte DE BRESSON O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte SALA		* Secrétaire de 1re classe.
M. N		Secrétaire de 2e classe.
M. DELOFFRE		Chancelier.
Nich	M DE MARICOURT . . .	Vice-consul

SIAM (ROYAUME DE).

Bangkok	M HARMAND ✻	Consul et comm. du Gouvern
	M LORGEU.	Interpr.-Chancelier.

SUÈDE ET NORVÉGE.

Stockholm. — M. PATENÔTRE ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. CONTE (Tony) ✻		Secrétaire de 1re classe.
M. le Vte DE BONDY-RIARIO.		Secrétaire de 3e classe.
M. PATENÔTRE (Louis).		Attaché
M. APPERT, capitaine d'infanterie . . .		Attaché militaire.
M. THIÉBAUT ✻		Chancelier.
Carlshamn	*M. Dohl*	Agent vice-consul.
Gèfle	*M. Cella*	Idem.
Gothembourg	*M. Caravello* . . .	Idem.
Hernœsand.	*M. Kempe*	Idem.
Hudiksvall	*M. Trost*	Idem
Lulea	*M Finell*	Agent consulaire.
Malmœ	*M. Frick*	Idem.
Norrkœping	*M. Thunstrom.*	Agent vice-consul.
Pitea	*M N.*	Agent consulaire.
Soderhamn	*M. Torsius*	Agent vice consul
Sundsvall	*M. Rothman*	Idem
Umea.	*M Forsell*	Idem

Vestervick	*M. Carlsson*	Idem.
Visby	*M. Kinberg*	Idem.
Ystad	*M. Heckberg*	Idem.
Christiania	M. Le Monnyer	Consul.
	M. de Jolimaître	Chancelier.
Aalesund	*M. Rønneberg*	Agent consulaire.
Arendal	*M. Geelmuyden*	Idem.
Bergen	*M. Greve*	Idem.
Christiansand	*M. Reinhardt*	Idem.
Christiansund	*M. Robert Allan Dall*	Idem.
Drammen	*M. Dr J. Carl Bergh*	Idem.
Flekkefiord et Farsund	*M. Otto*	Idem.
Frederikshald	*M. Stang*	Idem.
Fredericstad	*M. Mulvad*	Idem.
Grimstad	*M. Crawford (John)*	Idem.
Hammerfest	*M. Finkenhagen*	Idem.
Larvig	*M. Just Wright*	Idem.
Mandal	*M. Dedekam*	Idem.
Molde	*M. Macé (Émile)*	Idem.
Moss et Soon	*M. Peterson*	Idem.
Namsos	*M. Van Severen*	Idem.
Ofister-Riscer	*M. Stuan-Finne*	Idem.
Sarpsborg	*M. Morch (Severin)*	Idem.
Skien, Porsgrund et Brevik	*M. Møller Jun. (Hans)*	Idem.
Stavanger	*M. Rosenbild* ✻	Idem.
Tœnsberg	*M. Wilhelmsen*	Idem.
Tromsœ	*M. Wilhelm Mack*	Idem.
Trondhiem	*M. Lundgreen*	Idem.
Vardœ	*M. Borthen*	Idem.

SUISSE.

Berne. — S. Exc. M. Emmanuel Araco, Ambassadeur.

M. Belle (Gaston) ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. Lesguyer de Savignies	Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte de Verdonnet	Idem.
M. Arago (François)	Attaché.
M. Patry ✻, chef de bataillon d'infanterie	Attaché militaire.
M. d'Aure ✻	Consul hon., chancelier.
Zurich	M. de la Morlière — Vice-consul.
Bâle	M. Champy ✻ — Consul.
	M. de Chappedelaine (J. R. E.) — Chancelier.
Genève	M. Bonnet-Saint-Clair ✻ — Cons. gén. honoraire.
	M. Dufray — Chancelier.

TUNISIE.

Tunis. — M. Cambon (Paul) O✻, Ministre résident.

M. le Bon d'Estournelles	Secrétaire de 2e classe.
M. N.	Secrétaire de 3e classe.
M. Bompard	Attaché, secrétaire honoraire.
M. Semmaria	1er drogman.
M. Jouglet	Secrétaire-archiviste.
Tunis	M. Patin ✻ — Consul chargé du consulat général.
	M. Coinze ✻ — Consul-juge.
	M. Robin ✻ — Chanc., consul hon.
	M. Perruchot de Longeville (A.) — Drogman.

Béja	*M. Gandolphe (Ferdinand,*	Agent consulaire.
Bizerte	M. Biard.	Vice-cons., cons. hon
Djerba	*M. Sidi Mustapha Ben Ibrahim.*	Agent consulaire
Gabès	M. Vossion	Vice-consul
Goulette (la)	M. Thibaut (Joseph)	Idem
El Kef	*M. Roy* ✻	Agent consulaire
Mehdia	*M. Cretin.*	Idem
Monastir	*M. Irisson*	Idem
Sfax	M. Sicard ✻	Cons. chancelier
Sousse	M. Arène (Jules)	Vice-consul

TURQUIE.

Turquie d'Europe.

Constantinople. — S. Exc. M. le Mis de Noailles GO✻, Ambassadeur.

M. le Cte Tristan de Montholon ✻	Conseiller d'ambassade
M. le Bon le Vasmes ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. Clay	Secrétaire de 3e classe.
M. Moszynski	Idem
M. Monnier	Attaché.
M. Maynier, capitaine de cavalerie	Attaché militaire
M. Perruchot de Longeville O✻	1er drogman, consul général
M. Robert (Jules) ✻	Second drogm., cons. de 1re cl
M. Rolet	Secrétaire-archiviste
M. Outrey	2e second drogman
M. Huart (Clément)	Troisième drogman
M. Abric	2e troisième drogman.
M. Fert	Drogman adjoint
M. Chevalier (Louis)	Idem

Constantinople	M. Gazay ✻	Consul
	M. Blanc	Consul suppléant
	M. Othon	Chancelier
Trousse Turquie d'Asie	M. Giamalidi	Vice-consul
Khanak-Kalessi, Dardanelles	M. Ottoni	Idem
Andrinople	M. Laffon Gustave)	Consul
	M. Ronzevalle	Drogm.-chanc.
Enos et Dédéagh	*M. Sapet*	Chancelier consul
Gallipoli	*M. d'Andria (Ch.)*	Idem
Porto-Lagos	*M. Bulgarides (N.)*	Idem.
Rodosto	M. d'Andria ✻	Vice-consul
Bosna-Serai	M. Moreau ✻	Consul.
	M. Gilet	Chancelier.
Canée (la)	M. Con	Consul.
	M. Missir	Drogm.-chanc
	M. Franco (Joseph)	Drogman adjoint.
Candie	*M. Illar*	Agent vice-consul.
Retimo	*M. Barbieri*	Agent consulaire.
Philippopolis	M. Cassas	Consul
	M. Rallos (Alphonse)	Drogm.-chanc.
Bourgas	M. Pavlovic	Vice consul
Salonique	M. Jozon ✻	Consul.
	M. Kraïewski	Drogm.-chanc
Janina	M. Sauvaire (Auguste	Vice-consul.
Kavala	*M. Bulgarides.*	Agent vice-consul

Prévesa	M. Bosio (Joseph)	Vice-consul.
Seres	*M. N*	Agent consulaire.
Scutari d'Albanie	M. Le Rée Albert ✻	Consul.
	M. Battus (Édouard)	Drogm.-chanc.

Bulgarie

Sofia	M. Scherer Jules) O✻	Agent et Consul gén.
	M. Pelegrini	Chancelier
Roustchouk	M. Gasbegin	Cons. hon., v.-cons.
Varna	M. Arène Joseph	Vice-consul

Turquie d'Asie

Alep	M. Destrées ✻	Consul.
	M. Séon	Drogm.-chanc.
Adana	*M. N.*	Agent consulaire.
Adalia	M. Vigoureux	Vice-consul.
Alexandrette	M. Gabrielli ✻	Idem
Antioche	*M. Merel.*	Agent consulaire.
Diarbékir	*M. Pons Honoré*	Idem
Mersina et Tarsous	M. Geofroy (Marius) ✻	Cons. hon., v-cons.
Orfa	*M. Armand Martin.*	Agent consulaire.
Bagdad	M. Péretié Alfred)	Consul
	M. Piat	Drogman-chanc.
Bassorah	M. de Sarzec ✻	Cons. hon., v.-cons[l]
Mossoul	M. Siouffi (Nicolas) ✻	Vice-consul.
Beyrouth	M. Patrimonio ✻	Consul général
	M. Pognon	Consul suppléant.
	M. Rousseau (Alfred)	1er drogman.
	M. Hélouis	Drogm.-chanc.
Caïffa	*M.* Monge (Jules)	Ch. du vice-cons[l].
Djeddah	M. de Lostalot-Bachoué	Vice-Consul.
Hodéïda	M. Lucciana	Idem.
Homs et Hama	M. Savoye (Paul)	Vice-consul.
Latakieh	M. Geofroy (Adolphe)	Consul hon. v-cons
Nazareth	*M Koubroussi (Ibrahim)*	Vice-consul
Safed et Tibériade	*M. Abbo (Jacoub)*	Agent consulaire
Sayda	*M. Durighello.*	Agent vice-consul
Tripoli de Syrie	M. Blanche ✻	Consul hon., v.-cons.
Damas	M. Gilbert ✻	Consul
	M. Portalis (Edmond)	Drogman-chanc
Jérusalem	M Langlais ✻	Consul.
	M. Berthand Emmanuel)	Drogm.-chancelier.
Gaza	*M. Rock (Pierre).*	Agent consulaire.
Jaffa	M. Le Gay	Vice-consul.
Panéah	*M Lemaout*	Agent consulaire
Larnaca	M. de Castillon Saint-Victor ✻	Consul
	M. Pons Gaston	Chancelier
Limassol	*M. Acamas.*	Agent consulaire.
Nicosie	*M. Lafon (Adolphe)*	Idem

Smyrne	M. DE L'ELLISSIER DE REYNAUD O※.	Consul général.
	M. DUTEL	Consul suppléant.
	M. PODHAYSKI	1er drogman
	M. DESMARTIS	Chancelier
	M. BINSON	Drogman adjoint.
Adalia et Konieh	*M. Lattry (Léonidas)*	Agent consulaire
Aïdin	*M. d'Andria (Charles)*	Idem.
Cassaba	*M. Binson*	Idem.
Cassos	*M. Marry*	Idem.
Chio	*M. Spadaro*	Idem.
Macri	*M. Casilli*	Idem.
Magnésie	*M. Vipote*	Agent vice-consul.
Mételin et Ayvalik	*M. Roboly (Charles)*	Agent consulaire.
Moughla	*M. Michalopoulos*	Idem.
Rhodes	M. FRANCO	Vice-consul.
Samos	*M. Mossur (Léon)*	Agent consulaire
Tchesmé	*M. Michel (Hilarion)*	Idem
Trébizonde	M. QUEIROY ※	Consul.
	M. POINIER	Drogm.-chanc.
Erzeroum	M. CASTAGNE ※	Vice-consul
Samsoun	*M. Doulcet*	Agent consulaire.

Tripoli de Barbarie.

Tripoli de Barbarie	M. FÉRAUD O※	Consul général.
	M. LACAU	1er drogman
	M. DELACROIX	Chancelier.
Benghaz	M. RICARD	Vice-consul.
Ghadâmès	*M. El Hady Tahar el Baridi.*	Agent consulaire.

Égypte.

M. DOMET DE VORGES O※, ministre plénipotent., chargé de l'Agence et du Consulat général

	M. D'ASSIER	Secrétaire de 3e classe.
	M. GAILLARDOT	Drogman.
Alexandrie	M. MONGE (Lucien) ※	Consul
	M. KLECZKOWSKI	Consul suppléant.
	M. GUILLOIS (Alfred)	1er drogman.
	M. HAGGAR	Drogman adjoint
	M. ROUHAUD ※	Chancelier.
Damanhour	*M. Aïda*	Agent consulaire
Damiette	*M. Fackre*	Idem.
Koseir	*M. Saleh Sahib*	Idem
Mansourah	*M. Habib Calouche*	Idem
Massouah	*M.* SOLMAGNE	V.-cons., cons. hon.
Tantah	*M. Athanasi*	Agent consulaire.
Le Caire	M. LEQUEUX	Consul.
	M. TAILLET	Chancelier.
	M. GHIDIAC (Joseph)	Drogman
Kéneh	*M. Bichara Ebed*	Agent consulaire
Khartoum	M. JENAY	Vice-consul.
Medinet el Fayoum	*M. Ahmed Ibrahim Della*	Agent consulaire.
Syout	*M. Mayar*	Idem
Louqsor et Girseh	*M. Agladios Abd el Nour*	Idem.
Zagazig	*M. d'Aubonne*	Idem.
Port-Said	M. DOBIGNIE ※	Consul.
	M. EYCHENNE	Drogman-chanc.
Ismaïlia	M. LABASSE	Vice-consul.
Suez	M. THEVENE	Idem.

URUGUAY.

Montevideo	M le Mis de Ripert-Monclar ✻	Consul, Chargé du consulat général
	M Auzépy	Consul suppléant
	M Nettement	Chancelier
Maldonado	*M. Ramiro de las Carreras*	Agent vice-consul.
Paysandu	*M. Caissiols*	Idem.

VENEZUELA.

Caracas	M N	Consul gén, Chargé d'affaires
Barcelona	*M. Dominici*	Agent consulaire.
Carupano	*M. J. Giamarchi*	Idem.
Ciudad-Bolivar	*M. N.*	Idem.
Cumana	*M. Nelly (A.)*	Idem
Guayra (La)	*M. Maury*	Idem.
Maracaïbo	*M. N.*	Idem.
Puerto-Cabello	*M. N.*	Idem.

ZANZIBAR.

Zanzibar	M Leroux ✻	Consul.
	M. Kouri	Drogman-chancelier

COMMISSIONS INTERNATIONALES.

Commission des Pyrénées

M. Villefort C✻, ministre plénipotentiaire de 1re classe, président de la délégation française;
M. Koenig ✻, lieutenant de vaisseau, membre de la délégation française;
M. Marqfoy ✻, adjoint au maire de Bayonne, membre de la délégation française;
M. Thiebay, directeur de la Douane à Bayonne, membre de la délégation française,
M. Belle (Henri ✻, secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Commission européenne du Danube.

M. Barrère (Camille) ✻, ministre plénipotentiaire, délégué de France.

Commission internationale de délimitation des frontières du Monténégro

M. de Saint-Quentin ✻, ministre plénipotentiaire, délégué de France.

Commission mixte instituée en vertu de la Convention conclue le 15 janvier 1880, entre la France et les États-Unis, pour le règlement de certaines réclamations motivées par des dommages de guerre :

M. de Geofroy (O✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe, commissaire du Gouvernement de la République française,
M Grimaud de Caux, chancelier de 1re classe, agent du Gouvernement de la République française,
M. le Mis de Chamberun, avocat, conseil du Gouvernement de la République française;
M. Porter Morse, avocat, conseil adjoint;
M. Laugel, secrétaire de la Commission pour le Gouvernement de la République française.

SECTION V.

MINISTRES DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE (EMPIRE D'). [Voy. aussi PRUSSE.]

M. le prince DE BISMARCK, chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères, ministre d'État, secrétaire de l'intérieur
M. DE BŒTTICHER, secrétaire d'État pour l'intérieur
M. BURCHARD, secrétaire d'État pour la trésorerie de l'empire.
M. DE SCHELLING, secrétaire d'État pour la justice.
M. DE STOSCH, ministre d'État, chef de l'Amirauté.
M. STEPHAN, secrétaire d'État pour les postes et télégraphes.
M. MAYBACH, chef de l'Office des chemins de fer de l'empire

ANHALT.

M. DE KROSIGK, conseiller intime actuel, ministre d'État.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

M. DE LA PLAZA, ministre des affaires étrangères.
M. WILDE, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. DE IRIGOYEN, ministre de l'intérieur.
M. le Dr Benjamin VICTORICA, ministre de la guerre et de la marine.
M. le Dr Juan J. ROMERO, ministre des finances

AUTRICHE-HONGRIE.

Ministère des affaires communes.

M. le Cte DE KAINOKY, président du Conseil, ministre de la Maison impériale et des affaires étrangères
M. DE KALLAY, ministre des finances.
M. le Gal Cte BYLANDT-RHEIDT, lieutenant-général, ministre de la guerre et de la marine.

Ministère cisleithan

M. le Cte TAAFFE, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. le Bon PINO DE FRIEDENTHAL, ministre du commerce.
M. le Bon CONRAD DE EYBESFELD, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Dr DUNAJEWSKI, ministre des finances.
M. le Cte Julius FALKENHAYN, ministre de l'agriculture.
M. le major général Cte Z. DE WELSERSHEIMB, ministre de la défense.
M. Alois PRAZAK, ministre sans portefeuille, chargé provisoirement de la direction du ministère de la justice.
M. le Dr ZIEMIALKOWSKI, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois

M. TISZA DE BOROSJENÖ, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. le Cte Jules SZAPARY, ministre des finances.
M. Théodor PAULER, ministre de la justice.
M. TREFORT, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. Gabriel KEMÉNY, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture et par intérim des travaux publics et des communications.
M. N...., ministre pour la défense du pays.
M. le Bon DE ORCZY, ministre à la cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique.
M. BEDEKOVICH DE KOMOR, ministre de Croatie et Esclavonie.

BADE

M. Turban, ministre d'État, président du Conseil, du ministère du commerce et de l'intérieur.
M. Nokk, président du ministère de la maison grand-ducale et de la justice.
M. Ellstætter, président du ministère des finances
M. le Dr Jolly, président de la Cour des comptes
M. Stœssel, président du Conseil de l'Église évangélique.

BAVIÈRE

M. le Bon de Crailsheim, ministre de la Maison royale et des affaires étrangères.
M. le Bon de Feilitzsch, ministre de l'intérieur.
M. de Mailinger, ministre de la guerre.
M. de Lutz, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. de Riedl, ministre des finances.
M. le Dr de Fœstle, ministre de la justice.

BELGIQUE.

M. Frère Orban, ministre des affaires étrangères.
M. Jules Bara, ministre de la justice
M. Rolin-Jacquemyns, ministre de l'intérieur.
M. Xavier Olin, ministre des travaux publics
M. Graux, ministre des finances
M. le général-major Gratry, ministre de la guerre.
M. Van Humbeeck, ministre de l'instruction publique.

BOLIVIE.

M. le Dr Carillo, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr D. Calvo, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Dr Antonio Quijarro, ministre des finances et des travaux publics.

BRESIL.

M. le sénateur Vte de Paranagua, président du Conseil et ministre des finances
M. Joâo Ferreira de Moura, ministre de la justice.
M. Lourenço Cavalcanti d'Albuquerque, ministre des affaires étrangeres.
M. Carlos Alfonso de Assis Figueiredo, ministre de la guerre
M. Paduo Fleury, ministre des travaux publics, du commerce et de l'agriculture.
M. le sénateur Joâo Florentino de Meira Vasconcellos, ministre de la marine.
M. le sénateur P. Leão Velloso, ministre de l'intérieur.

BRUNSWICK.

M. Guillaume Scholtz, ministre d'État.
M. Édouard Thiers, conseiller intime.
M. le Cte Gœrtz Wrisberg, conseiller intime
M. E. Meyer, conseiller ministériel.

} Membres composant le ministère d'État, agissant collectivement.

BULGARIE.

M. le Gal Sobolef, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. Natchovich, ministre des finances
M. Grekof, ministre de la justice
M. Tchrcharof, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. Voulcovitch, ministre des affaires étrangères et des travaux publics.
M. le Gal Kaulbars, ministre de la guerre

CHILI (RÉPUBLIQUE DU)

M. Manuel Balmaceda, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. L. Aldunate, ministre des affaires étrangères.

M. Eugenio Vergara, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. P. L. Guadra, ministre des finances.
M. Carlos Castellon, ministre de la guerre et de la marine.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Salvador Lara, ministre des finances et du commerce.
M. le Dr José-Maria Castro, ministre des affaires étrangères, de la justice et de l'instruction publique.
M. Francisco Chaves Castro, ministre des travaux publics.
M. Manuel A. Bonilla, ministre de l'intérieur.
M. N..., ministre de la guerre et de la marine.

DANEMARK.

M. Erstrup, président du Conseil et ministre des finances.
M. le Bon Rosenoern Lehn, ministre des affaires étrangères.
M. Skeel, ministre de l'intérieur
M. Nellemann, ministre de la justice et ministre d'Islande.
M. le capitaine de vaisseau Ravn, ministre de la guerre.
M. N..., ministre de la marine
M. Scavenius, ministre des cultes et de l'instruction publique.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

M. de Moya, ministre des affaires étrangères.
M. Heureaux, ministre de l'intérieur et de la police.
M. Francisco Billini, ministre de la guerre et de la marine.
M. E. Grutlon, ministre de la justice, des travaux publics et de l'instruction publique.
M. Boscowitz, ministre des finances et du commerce.

ÉGYPTE.

Chérif-pacha, président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
Riaz-pacha, ministre de l'intérieur
Haldar-pacha, ministre des finances.
Moudarek-pacha, ministre des travaux publics
Fakri-pacha ministre de la justice.
Omar Loufti, ministre de la guerre et de la marine.
Kairi-pacha, ministre de l'instruction publique.
Zeki-pacha, vakoufs.
Sabet-pacha, actuellement à Constantinople, remplacera Kairi-pacha comme garde des sceaux du khédive

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

M. le général Vernaza, ministre de l'instruction publique, des relations extérieures et de l'intérieur
M. de Icaza, ministre des finances.
M. le colonel Bolona, ministre de la guerre et de la marine.

ESPAGNE.

M. Sagasta, président du Conseil et ministre sans portefeuille.
M. le Mis de la Vega de Armijo, ministre des affaires étrangères.
M. Alonzo Martinez, ministre de la justice.
M. V. Gonzalès, ministre de l'intérieur.
M. Camacho, ministre des finances.
M. le contre-amiral Pavia, ministre de la marine.
M. le maréchal Martinez Campos, ministre de la guerre.
M. Albareda, ministre des travaux publics et de l'agriculture.
M. Léon y Castillo, ministre d'outre-mer.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Hon. Frederick Frelinghuysen, secrétaire d'État.
Hon. Charles J. Folger, secrétaire de la trésorerie.
Hon. Lincoln, secrétaire de la guerre.
Hon. William Chandler, secrétaire de la marine.

Hon. Benjamin H Brewster, secrétaire de la justice
Hon. Timothy O Howe, directeur général des postes.
Hon. Teller, secrétaire de l'intérieur.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.
(ANCIENNE CONFÉDÉRATION GRENADINE.)

M. Elise Pavan, ministre de la guerre et de la marine.
M. Climaco Calderon, secrétaire d'État, ministre de l'intérieur
M. Gregorio Obregon, ministre des travaux publics.
M. Ricardo Becerra, ministre de l'instruction publique et, par intérim, des affaires étrangères.
M. Antonio Roldan, ministre du commerce.
M. Simon de Herrera, ministre de la trésorerie.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
(Royaume-Uni.)

M. Gladstone, premier lord de la Trésorerie et chancelier de l'Échiquier.
Lord Selborne, lord chancelier et gardien du grand sceau.
Le Cte Spencer, vice-roi d'Irlande.
N.., lord président du Conseil privé.
Lord Carlingford, lord du sceau privé.
Sir W. Harcourt, secrétaire d'État à l'intérieur
Le Cte Granville, secrétaire d'État aux affaires étrangères.
Le Mis de Hartington, secrétaire d'État des Indes.
Le Cte de Kimberley, secrétaire d'État aux colonies.
M. Childers, secrétaire d'État à la guerre.
Le Cte de Northbrook, premier lord de l'Amirauté.
M. Irevelyan, secrétaire en chef pour l'Irlande.
Lord Kimberley, chancelier du duché de Lancastre.
M. Chamberlain, ministre du commerce
M. G Dodson, président du comité pour le gouvernement local.

M. Fawcett, directeur général des postes
M. Mondella, vice-président du Conseil.
M. N..., ministre des travaux publics.
M le Cte de Roseberry, sous-secrétaire d'État à l'intérieur
Sir Charles Dilke, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. Courtney, sous-secrétaire d'État aux colonies.
Le Vte Enfield, sous-secrétaire d'État pour les Indes.
Le Cte de Morley, sous-secrétaire d'État à la guerre.
Le Mis de Ripon, gouverneur général des Indes.

GRÈCE

M. Charilaos Tricoupis, président du Conseil, ministre des affaires étrangères et par intérim de la guerre, de l'intérieur
M. Londardos, ministre de l'instruction publique et des cultes
M. Rhalli, ministre de la justice.
M. Rhodio, ministre de la marine.
M. Calliga, ministre des finances.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE)

M. Lorenzo Monufar, ministre des affaires étrangères.
M. J Martin Barrondia, ministre de la guerre et des finances.
M. Delfino Sanchez, ministre de l'instruction publique.
M. le Dr Cruz, ministre de l'intérieur.
M. Pena, ministre de l'agriculture.
M. Herrera, ministre des travaux publics

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

M. le général Saint-Pr quant, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Brutus Saint-Victor, secrétaire d'État des finances, des relations extérieures et du commerce, par intérim.
M. D. Legitimo, secrétaire d'État de la justice, de l'instruction publique et des cultes, et, par intérim, de l'intérieur et de l'agriculture.

HAWAÏ (ROYAUME D').

M. GIBSON, ministre des affaires étrangères et président du Conseil.
M. A. C KAAL, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. J E. RUSH, ministre des finances.
M. Edouard PRESTON, attorney général.

HESSE GRAND-DUCALE

M. le Bon DE STARCK, conseiller intime actuel, président du Conseil des ministres, ministre de la Maison grand-ducale, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice.
M A. SCHLIERMACHER, conseiller intime actuel, président du ministère des finances

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M. ROSA, ministre des affaires étrangères, de l'instruction publique et de la guerre.
M. E. GUTIERREZ, ministre de l'intérieur, de la justice et des travaux publics.
M. ZELAYA, ministre des finances.

ITALIE.

M. DEPRETIS, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M MANCINI, ministre des affaires étrangères.
M. ZANARDELLI, ministre de grâce et de justice.
M. MAGLIANI, ministre des finances et du Trésor.
M. le général FERRERO, ministre de la guerre.
M. ACTON, ministre de la marine.
M. BERTI, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
M. BACCARINI, ministre des travaux publics.
M. BACCELLI, ministre de l'instruction publique.

JAPON.

M. SANJÔ SANCTOMI, premier ministre
M. le prince ARISGOWA, deuxième ministre.
M. INAKOURA TOMONI, troisième ministre.
M. YAMADA, ministre de l'intérieur
M. INO-OUYE, ministre des affaires étrangères.
M. LATSUKATA ministre des finances.
M. le général OYAMA, ministre de la guerre.
M. KAWAMOURA, ministre de la marine.
M. KONO, ministre de l'instruction publique.
M. OKI, ministre de la justice
M. SAKAÏ, ministre des travaux publics.
M. TOKOUDAÏJI, ministre de la Maison de l'empereur.
M. KOURODA, ministre des colonies.
M. SAIGO, ministre de l'agriculture et du commerce.

LIBERIA.

M. G. W. GIBSON, ministre secrétaire d'État.
M. William H. ROE, secrétaire du Trésor et de la guerre.
M. Edward W. BLYDEN, secrétaire de l'intérieur.
M. William M. DAVIS, procureur général.

[redacted]

M. Antoine SEIDT, conseiller aulique, chef de chancellerie à la cour.
M. Ch HAUS DE HAUSEN, chef de l'administration

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

M. le Bon DE BLOCHAUSEN, ministre d'Etat, président du gouvernement, chargé de la direction générale des affaires étrangères.
M. DE RŒDÉ, directeur général des finances.
M. EYSCHEN, directeur général de la justice.
M. KIRPACH, directeur général de l'intérieur.

MAROC

Mouça ben Ahmed, premier ministre
Mohammed Bargach, ministre des affaires étrangères
El Hadj Mennou, ministre de la guerre.
Driss ben Aallen, kaïd el Melchouar.

MECKLEMBOURG SCHWERIN.

M. le Cte de Bassewitz-Schwissel, président du ministère d'Etat, ministre des affaires étrangères.
M. le Dr Buchka, conseiller d'Etat, chargé du ministère de la justice et des cultes
M. le Dr Wetzell, conseiller d'Etat, chargé du ministère de l'intérieur
M. de Bulow, conseiller d'Etat, chargé du ministère des finances.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ

M. A. Piper, conseiller intime actuel
M. de Dewitz, conseiller de gouvernement.
M. de Dewitz, conseiller de gouvernement.

MEXIQUE

M. Mariscal, ministre des affaires étrangères
M. Naranjo, ministre de la guerre.
M. le général Pacheco, ministre des travaux publics.
M. Diez Gutierrez, ministre de l'intérieur.
M. Landero y Cos, ministre des finances
M. Montes, ministre de la justice et de l'instruction publique.

MONTENÉGRO.

M. Bozo Petrovich, président du Conseil, ministre de la justice et ministre de la Maison princière.
M. Stanko Radonitch, ministre des affaires étrangères
M. Gsuro Cerovitch, ministre des finances.
M. Ilija Plamenatch, ministre de la guerre.
M. Unrica, ministre de l'intérieur.

NICARAGUA

M. U. V. Navas, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.
M. le colonel J. Elizondo, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. N ..., ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique.

OLDENBOURG

M. Ruhstrat, conseiller intime, chargé du département des finances, président
M. Jansen, conseiller intime d'État, chargé des départements de la Maison du grand-duc, des affaires étrangères et de l'intérieur.
M. Tappenbeck, conseiller intime d'État, chargé des départements de la justice, des cultes et de l'instruction publique.

PARAGUAY

M. le colonel Pedro Duarte, ministre de la guerre, de la marine et, par intérim, de l'intérieur.
M. Juan A. Jara, ministre des finances.
M. Jose A. Bazabas, ministre de la justice et des cultes.
M. Jose S. Decoud, ministre des relations extérieures.

PAYS-BAS.

M. W. Six, ministre de l'intérieur.
M. Dedraow, ministre des colonies
M. Jonkheer-Rochussen, ministre des affaires étrangères.
M. Modderman, ministre de la justice.
M. Taalmankip, ministre de la marine.
M. le Bon Van Lynden, ministre des finances
M. le général Reuther, ministre de la guerre
M. Kleek, ministre un Waterstaat, du commerce et de l'industrie.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

M. le Dr Ignacio Arenas, président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
N. . , ministre de l'intérieur, de la police et des travaux publics.
N. . , ministre de la justice, du culte, de l'instruction et de l'assistance publiques.
N. . ., ministre de la guerre et de la marine.
N. . ., ministre des finances et du commerce.

PERSE.

S. Exc. Mirza-Youssef-Khan, ministre de l'intérieur et des finances.
S. Exc. Mirza-Saïd-Khan, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. Mouezzy-ed-Daoubr, ministre de la justice.
S. A. Ali-Kouli-Mirza, ministre du culte et des mines.
S. Exc. Mahomed-Rehim-Khan, ministre de la cour.
S. Exc. Mirza-Melkou-Khan a été nommé 1er ministre (Mem. du 8 avril).
S. Exc. Hassan-Ali-Khan, ministre des travaux publics.
S. Exc. Medj-el-Moulk, ministre des biens consacrés aux mosquées.
S. Exc. Mirza-Abdul-Vehal-Khan, ministre du commerce.
S. Exc. Ali-Kouli-Khan, ministre des télégraphes.
S. Exc. Mirza-Kahraman, ministre des douanes.

PORTUGAL.

M. Fontès, président du Conseil, ministre des finances et de la guerre, par intérim.
M. Th. Ribeiro, ministre de l'intérieur.
M. Serpa, ministre des affaires étrangères.
M. Vilhena, ministre de la justice.
M. Hintze, ministre des travaux publics.
M. Mello Gouvea, ministre de la marine.

PRUSSE (ROYAUME DE). [Voy. aussi ALLEMAGNE.]

A. *Ministres d'État.*

M. le prince de Bismarck, chancelier de l'Empire d'Allemagne, ministre des affaires étrangères, du commerce, président du Conseil des ministres.
M. Scholz, ministre des finances.
M. de Puttkamer, ministre de l'intérieur, vice-président du Conseil des ministres.
M. le Dr Friedberg, ministre de la justice.
M. de Gossler, ministre des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.
M. le général d'infanterie de Kameke, ministre de la guerre.
M. Lucius, ministre de l'agriculture, des domaines et des forêts.
M. Maybach, ministre des travaux publics.

B. *Ministère de la Maison du roi.*

M. le Cte de Schleinitz, ministre d'État.

REUSS-GREIZ. (Branche aînée.)

Collége suprême de l'administration.

M. Faber, conseiller intime actuel, président du gouvernement et du consistoire.
M. Richard de Geldern-Crispendorp, président de la chambre, chargé des affaires de la Maison du prince.

REUSS-SCHLEIZ. (Branche cadette.)

Collége suprême administratif pour Schleiz-Gera, Lobenstein et Ebersdorf.

M. le Dr de Beulwitz, ministre d'état, de la Maison du prince, chef des départements de l'extérieur et de l'intérieur.
M. Vollert, chef des départements des cultes, de l'instruction publique et de la justice.
M. W. Engelhardt, chef du département des finances.

ROUMANIE

M. Jean Bratiano, président du Conseil, ministre de la guerre.
M. Kitzo, ministre de l'intérieur
M. Statesco, ministre de la justice.
M. Demestre Stourdza, ministre des affaires étrangères
M. Aurelian, ministre des cultes et de l instruction publique
M. le colonel Dabija, ministre des travaux publics.
M. Lecca, ministre des finances.

RUSSIE

M. le prince Gortchakow, chancelier de l'empire, membre du Conseil impérial
M. de Giers, ministre des affaires étrangères
M. le Cte Woroozoff, ministre de la Maison de l'empereur.
M. le Cte Tolstoï, ministre de l'intérieur.
M. le lieutenant-général comte Vannovsky, ministre de la guerre.
M. Nabokoff, conseiller privé, ministre de la justice.
M. Delianoff, ministre de l'instruction publique.
M. Bunge, ministre des finances.
M. le vice-amiral Posiet, ministre des voies de communication.
M. Solski, conseiller privé, contrôleur de l'empire.
M. Ostrowski, ministre des domaines
M. le contre-amiral Petchourow, ministre de la marine.
M. Makow, ministre des postes et des télégraphes.

SAINT-MARIN (RÉPUBLIQUE DE).

M. J. Bellozzi, secrétaire d'Etat de l'intérieur.
M. Dominique Fattori, secrétaire d'Etat des affaires étrangères et des finances.
M. Reggiani, commissaire de la loi.
M. Tomini, commandant supérieur de la milice
M. Bonelli, trésorier général
M. N ..., commandant en chef de la garde du Grand-Conseil souverain.

SAINT-SIÉGE.

S. Ém. M. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

S. Exc. S. Gallegos, ministre des affaires étrangères, de la justice et des cultes.
M. Melendez, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. D. Lopez, ministre de l'instruction publique.
M. Daniel Angulo, ministre de l'intérieur et des travaux publics.

SAXE (ROYAUME DE)

M. le général de Fabrice, ministre de la guerre
M. de Nostitz-Wallwitz, ministre d'État, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr de Gerber, ministre d'État et ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. Chr. W. L. Abeken, ministre d'État et ministre de la justice.
M. le Bon de Könneritz, ministre d'État et ministre des finances.
M. [illegible] ministre de la Maison royale

SAXE-ALTENBOURG.

M. H. de Leipziger, conseiller intime actuel et ministre d'État, président du Conseil ministre des affaires de la Maison ducale, des affaires extérieures, des affaires militaires, des affaires ecclésiastiques, de l'instruction et de l'intérieur.
M. Th. Gæpel, conseiller intime d'État, chargé du département de la justice.
M. Charles Th. Sonnenkalb, conseiller intime d'État, chargé du département des finances.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. le Dr Bon de Seebach, ministre d'État et conseiller intime actuel, président de la section du ministère pour Gotha.
M. Mœnich, ministre de l'intérieur et de la justice.
M. de Wangenheim, ministre des cultes et des écoles
M. Samwer, conseiller intime, ministre des finances et des domaines
M. H. Rose, conseiller d'État, président de la section du ministère pour Cobourg.
M. le Bon de Pawel-Rammingen, conseiller intime et chambellan, ayant le département de la Maison et de la Cour du duc
MM Jacobi et Gebhart, conseillers intimes d'État
M. Rausch, conseiller supérieur des forêts

SAXE-MEININGEN

M. de Gisenge, conseiller privé actuel, ministre d'État (affaires de la Maison ducale, affaires extérieures, finances).
M. le Dr d'Uttenhoven, conseiller privé actuel et chambellan, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. le Dr Heim, conseiller d'État, chargé du département de l'intérieur.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

M. le Dr Gustave Thon, ministre d'État en chef, conseiller intime, chef du département des finances.
M. le Dr G. Théodore Stichling, docteur en droit, conseiller intime et chef du département de la Maison grand-ducale, des cultes, de l'instruction publique et de la justice, président du conseil ecclésiastique
M. le Bon de Gross, docteur en droit, chambellan et conseiller intime d'État, chef du département des affaires étrangères et de l'intérieur.

SCHAUMBOURG LIPPE.

M. de Camp, président du gouvernement.
M. Ippland, président de la chambre des domaines

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT

M. le Dr de Bertrab, conseiller intime actuel et ministre d'État.
M. le Dr de Holleben, conseiller d'État, président du département des finances.
M. Hauthal, conseiller d'État, chef de la section des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

M. Reinhardt, conseiller privé actuel et ministre d'État, des affaires étrangères et de l'intérieur.
M. Bley, conseiller intime, chef du département des affaires ecclésiastiques, de l'instruction publique et de la justice.
M. de Wolffersdorf, conseiller d'État, chef du département des finances.

SERBIE.

M. Garachanine, président du Conseil.
M. N.. , ministre des travaux publics
M. Mijatowitch, ministre de l'intérieur.
M. Mialovitch, ministre des affaires étrangères
M. N.. , ministre de la guerre
M. Radowitch, ministre de la justice
M. Kaldjevitch, ministre des finances.
M. Novakovitch, ministre de l'instruction publique et des cultes

SIAM (ROYAUME DE).

Tiaou Phraya Sri Wongsi, président du Conseil.
Tiaou Phraya Svirongse, ministre de l'intérieur (ouest), ministre de la guerre et de la marine
Tiaou Fa Maya Mala, ministre de l'intérieur nord.
Tiaou Phraya Banourongse, ministre de l'intérieur (est) et ministre des affaires étrangères.
Tiaou Phraya Yomarat, ministre de la justice.
Tiaou Phraya Pholtheph, ministre de l'agriculture.
Tiaou Phaya Tharama, ministre de la Maison royale.
S. A. Roy. Tiaou Fa Maha Mala, ministre des finances.

SUÈDE ET NORVÈGE.

SUÈDE.

M. le Cte Posse, ministre d'État
M. le Bon Hochschild, ministre des affaires étrangères
M. Hedenstierna, ministre de l'intérieur.
M. le colonel Taube, chef du département de la guerre.
M. le Bon F. W. von Otter, chef du département de la marine.
M. le Dr Hammarskjold, chef du département de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques.
M. Thomptander, chef du département des finances.
M. le Dr N. H. Volt von Steyern, ministre de la justice.
M. J. C. E. Richert, ministre sans portefeuille.

NORVÈGE.

Le Conseil d'État de la Norvége se compose de deux ministres d'État et de neuf conseillers d'État. Une partie de ce ministère, savoir : le ministre d'État et deux conseillers d'État, ces derniers changent tous les ans, réside auprès du roi à Stockholm; les autres sept sont chacun chef d'un département et composent avec un ministre d'État la régence à Christiania.

S. Exc. M. Kierulf, ministre d'État (résidence Stockholm).
S. Exc. M. Selmer, ministre d'État.
M. le conseiller d'État Nissen, chef du département des cultes et de l'instruction publique.
M. le conseiller d'État Voot, chef du département de l'intérieur.
M. le conseiller d'État Holmboe, chef du département de la marine et des postes.
M. le conseiller d'État Hellesen, chef du département des finances et des douanes.
M. le colonel Munthe, chef du département de la guerre.
M. le conseiller d'État Bachke, chef du département de la justice et de la police.
M. le conseiller d'État Schweigaard, chef du département de la révision.
MM. Johansen, Jensen, conseillers d'État.

SUISSE. CONSEIL FÉDÉRAL.

M. Bavier, président de la Confédération, chef du département politique.
M. Hochonnet, vice président, chef du département de la justice et de la police.
M. Schenck, chef du département de l'intérieur.
M. Hertenstein, chef du département militaire.
M. Droz, chef du département du commerce et de l'agriculture.
M. Hammer, chef du département des finances et des péages.
M. Welti, chef du département des chemins de fer, des postes et des télégraphes.

TUNISIE.

S. Exc. le général Mohamet Kasnadar, premier ministre.
S. Exc. M. Cambon, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. le général Sidi Mohammed, ministre conseiller d'État.
S. Exc. le scheikh Sidi Mohammed-el-Aziz-bu-Attua, ministre de la justice et de la plume.
S. Exc. le général Sidi Ahmed Zarrouk, ministre de la marine.
S. Exc. le général Sélim, ministre de la guerre.
S. Exc. le général Hussein, ministre de l'instruction publique.

TURQUIE.

Safvet pacha, premier ministre.
Djiani-Zadé-Ahmed-Essad effendi, chef du clergé musulman.
Aarif pacha, président du Conseil d'État.
Mahmoud-Nedim pacha, ministre de l'intérieur.
Ghazi Osman pacha, ministre de la guerre.
Djewdet pacha, ministre de la justice.
Monir bey, ministre des finances.
Hassan pacha, ministre de la marine.

Mustapha pacha, ministre de l'instruction publique.
Raïf pacha, ministre des travaux publics.
Sohbi effendi, ministre du commerce et de l'agriculture
Saïd pacha, ministre des affaires étrangères.
Assim pacha, ministre des Evkafs
Hafiz Ahmed pacha, ministre de la police.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L').

M. le Dr José L. Terra, ministre de l'intérieur, de la justice, de l'agriculture, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Dr Manuel Herrera y Obez, ministre des relations extérieures.
M. Juan L. Cuestas, ministre des finances
M. le Dr José Maria Vilaza, ministre de la guerre et de la marine.

VENEZUELA.

M. Rafael Seijas, ministre des affaires étrangères.
M. le Dr J.-P. Rojas-Paul, ministre des finances
M. Ramon Azpurua, ministre des travaux publics.
M. le général Eladio Lara, ministre de la guerre et de la marine
M. le général V. Amengual, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.
M. Nicolas D Delgado, ministre du crédit public.
M. le Dr Dominici, ministre de l'instruction publique.

WALDECK (PRINCIPAUTÉ DE).

Gouvernement et administration. (Traité conclu avec la Prusse le 18 juillet 1867.)

M. de Sommerfeld, directeur du pays.
M. Varnhagen, conseiller intime de regence, directeur de la chambre des domaines et du consistoire

WURTEMBERG.

M. de Mittnacht, chargé de la présidence, du ministère de la Maison du roi et des affaires étrangères
M. de Holder, ministre de l'intérieur
M. le Dr de Gessler, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique
M. le lieutenant-général de Wundt, ministre de la guerre.
M. de Renner, ministre des finances.
M de Faber, ministre de la justice.
M. de Mohl, M. de Dilenius, } conseillers intimes
M. de Pfleiderer, M. le Dr de Sarwey, M. le Dr de Bitzer, } conseillers d'État.

VILLES LIBRES.

BRÊME.

MM. les Drs O Gildemeister et F. L. Grave, bourgmestres.
M. le Dr A. Duckwitz, sénateur.

HAMBOURG.

MM. G H. Kirchenpauer et H. A. C Weber.
MM. N. F. Haller et H Gossler, bourgmestres.
M. C. H. Merck, syndic chargé du département des affaires étrangères.

LUBECK

M. le Dr A. G. Kellenkamp, bourgmestre-président
M. le Dr Curtius, sénateur pour les affaires étrangères.

DEUXIÈME PARTIE.

Présidence de la République. — Ministres secrétaires d'État. — Sénat. — Chambre des Députés. — Conseil d'État.

SECTION PREMIÈRE.

Présidence de la République.

M. JULES GRÉVY,

Président de la République française.

M. F. PITTIÉ (C ✻), général de brigade, *chef de la maison militaire, secrétaire général.*

M. FOURNERET ✻, *secrétaire particulier.*

MAISON MILITAIRE.

M. BRUGÈRE (O ✻), colonel, commandant le 12e régiment d'artillerie.

M. LICHTENSTEIN (O ✻), lieutenant-colonel au 20e régiment de dragons.

M. DESSIMIER ✻, chef de bataillon au 90e régiment d'infanterie.

M. FAYET (O ✻), chef d'escadron d'artillerie.

M. CANCE (O ✻), chef d'escadron de gendarmerie, *commandant militaire du palais de l'Élysée.*

SECTION II.

Ministres secrétaires d'État.

Décrets des 7 et 10 août 1882.)

M. Duclerc, sénateur, *ministre des affaires étrangères, président du Conseil des ministres.*
M. Devès, député, *garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.*
M. Fallières, député, *ministre de l'intérieur.*
M. Tirard, député, *ministre des finances.*
M. le général de division Billot (※), sénateur, *ministre de la guerre.*
M. le vice-amiral Jauréguiberry (※), *ministre de la marine et des colonies.*
M. Duvaux, député, *ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.*
M. Hérisson, député, *ministre des travaux publics.*
M. Pierre Legrand, *ministre du commerce.*
M. de Mahy, député, *ministre de l'agriculture.*
M. Cochery, député, *ministre des postes et télégraphes.*

Deux autres Conseils des ministres ont succédé à celui décrit à l'*Almanach national* de 1881 à page 97 de la composition duquel s'est retirée le 10 novembre 1881 (*Journal officiel* du 10 novembre 1881).

Le premier présidé par M. Gambetta a été nommé par décrets des 14 et 16 novembre 1881 et a donné sa démission le 26 janvier 1882 (*Journal officiel* du 28 janvier 1882).

Le second, présidé par M. de Freycinet, a été nommé par décrets des 30 janvier et 1er février 1882 et a donné sa démission le 29 juillet 1882 (*Journal officiel* du 30 juillet 1882).

Voici quelle était la composition de ces deux Conseils :

M. *Gambetta*, député, ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres. M. Spuller, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Cazot*, sénateur, garde des sceaux, ministre de la justice. (M. Martin-Feuillée, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Waldeck Rousseau*, dép., ministre de l'intérieur. (M. Margue, dép., s.-secrét. d'État.

M. *Allain-Targé*, député, ministre des finances. (M. Lefèvre, député, s.-secrét. d'État.

M. le général de division *Campenon*, ministre de la guerre. (M. Bernard, s.-secrét. d'État.

M. *Cougeard*, ministre de la marine.

M. *Paul Bert*, député, ministre de l'instruction publique et des cultes. (M. Challamel, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Rayna'*, député, ministre des travaux publics. (M. Lesguillier, député, sous-secrétaire d'État.

M. *Maurice Rouvier*, député, ministre du commerce et des colonies. (M. Fernand Faure, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Cochery*, député, ministre des postes et télégraphes.

M. *Paul Devès*, député, ministre de l'agriculture. (M. Edmond Caze, député, sous-secrétaire d'État.

M. *Antonin Proust*, ministre des arts.

M. *de Freycinet*, sénateur, ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres.

M. *Humbert*, sénateur, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. (M. Varambon, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *René Goblet*, député, ministre de l'intérieur. (M. Develle, député, s.-secrét. d'État.

M. *Léon Say*, sénateur, ministre des finances.

M. le général de division *Billot*, sénateur, ministre de la guerre.

M. le vice-amiral *Jauréguiberry*, sénateur, ministre de la marine et des colonies. (M. Berlet, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Jules Ferry*, député, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. (M. Duvaux, député, sous-secrétaire d'État.)

M. *Varroy*, sénateur, ministre des travaux publics. (M. Rousseau, dép., s.-secrét. d'État.

M. *Tirard*, député, ministre du commerce.

M. *Cochery*, député, ministre des postes et télégraphes.

M. *de Mahy*, député, ministre de l'agriculture.

SECTION III.

SÉNAT.

Le Sénat se compose de 300 membres; 225 élus par les départements et les colonies, dans les conditions déterminées par la loi du 24 février 1875, et 75 élus par l'Assemblée nationale.

Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles, en cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Les élections générales du 30 janvier 1876 et les élections partielles ont eu lieu conformément à la loi organique du 2 août 1875 sur les élections des sénateurs

---

BUREAU DU SÉNAT

Président.

M. LE ROYER.

Vice-présidents. MM.

Cte RAMPON.	Bon DE LARCY.
CALMON.	PEYRAT.

Questeurs. MM.

Ge PÉLISSIER.	N....
PELLETAN (Eugène).	

Secrétaires. MM.

LENOËL.	BARNE.
Bon LAFOND DE SAINT-MÜR.	ROGER-MARVAISE.
LABICHE (Émile).	CLÉMENT (Léon).

LISTE DE MM. LES SÉNATEURS INAMOVIBLES

élus par l'Assemblée nationale.

Duc d'Audiffret-Pasquier.	Théry.
Martel (Pas-de-Calais).	Col de Chadois.
Ge Frebault.	Pajot.
Krantz.	Cte de Tréville.
Duclerc.	Kolb-Bernard.
Lasteyrie (Jules de).	Humbert.
Amal Pothuau.	Le Royer.
Corne.	Amal Jaurès.
Laboulaye.	Calmon.
Foubert.	Gaultier de Rumilly.
Barthélemy Saint-Hilaire.	Luro.
Amal Fourichon.	Tribert.
Gal Chanzy.	Gal de Chabron.
Cordier.	Corbon.
Cte de Cornulier-Lucinière.	Hervé de Saisy
Dumon.	Carnot père.

C^te de Douhet.
Gouin.
Scherer.
Scheurer-Kestner.
V^te de Lorgeril.
Rampont (Yonne).
Testelin.
Bérenger.
Magnin.
Denormandie.
Simon (Jules).
Laurent-Pichat.
Schœlcher.
Cazot (Jules) (Gard).
G^al Billot.
Wallon.
Am^al marquis de Montaignac.
M^is de Maleville.

LISTE DE MM. LES SÉNATEURS INAMOVIBLES

élus par le Sénat.

M. Buffet.
M. Chesnelong.
M. Dupuy de Lôme.
M. le G^al B^on de Chabaud La Tour.
M. Brun (Lucien).
M. Grandperret.
M. le B^on de Larcy.
M. Barrot (Ferdinand).
M. Carayon-Latour (Joseph de).
M. De Vallée (Oscar).
M. le C^te d'Haussonville.
M. Baragnon (Louis-Numa).
M. l'Am^al Jauréguiberry.
M. le G^al Gresley.
M. le général Farre.
M. Jules Lemonnier.
M. Grévy (Albert).
M. Lefranc (Victor).
M. Didier (Henry).
M. Deschanel.
M. Wurtz.
M. Berthelot.
M. Voisins-Lavernière (de).
M. Dietz-Monnin.
M. Allou.

LISTE DE MM. LES SÉNATEURS PAR DÉPARTEMENTS.

AIN. — *2 sénateurs.*

Bonnet.
Robin.

AISNE. — *3 sénateurs.*

Martin (Henri).
Waddington.
C^te de Saint-Vallier.

ALLIER. — *3 sénateurs.*

De Chantemerle.
B^on de Veauce.
Martenot.

ALPES (BASSES-). — *2 sénateurs.*

Michel.
C^te du Chaffaut

ALPES (HAUTES). — *2 sénateurs.*

Blanc (Xavier).
Guiffrey (Georges).

ALPES-MARITIMES. — *2 sénateurs.*

Dieudé-Defly.
Chiris.

ARDÈCHE. — *2 sénateurs.*

C^te Rampon.
Tailhand.

ARDENNES. — *2 sénateurs.*

Gailly
N....

ARIÉGE. — *2 sénateurs.*

Vigarosy.
Frézoul

AUBE. — *2 sénateurs.*

Masson de Morfontaine.
Gayot (Emile).

AUDE. — *2 sénateurs.*

Béraldi.
Lambert de Sainte-Croix.

AVEYRON. — *3 sénateurs*

Mayran.
Boisse.
Delsol.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *3 sénateurs.*

Pelletan.
Challemel-Lacour.
Barne.

CALVADOS. — *3 sénateurs.*

Paulmier.
Bocher.
V^te de Saint-Pierre.

CANTAL. — *2 sénateurs.*

De Parieu
Brugerolle.

CHARENTE. — *2 sénateurs.*

Gal Mis de Brémond d'Ars.
Canrobert (Maréchal).

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *3 sénat.*

Bon Vast-Vimeux.
Boffinton
Roy de Loulay.

CHER. — *2 sénateurs.*

Fournier (Henry).
Duc de Rivière.

CORRÈZE. — *2 sénateurs.*

Bon Lafond de Saint-Mür.
Brunet (Joseph).

CORSE. — *2 sénateurs*

Calloni d'Istria.
Pétri.

CÔTE-D'OR. — *2 sénateurs.*

Lacomme.
Mazeau

CÔTES-DU-NORD. — *4 sénateurs*

Vte de Champagny (Henri).
Cte de Treveneuc.
Duval.
Mis de Carné.

CREUSE. — *2 sénateurs*

Fayolle
Pelotte

DORDOGNE. — *3 sénateurs.*

Daussel
De Fourtou
De Bosredon.

DOUBS. — *2 sénateurs*

Oudet.
Cte de Mérode

DRÔME. — *2 sénateurs.*

Malens.
Lamorte.

EURE. — *2 sénateurs.*

Duc de Broglie
Lecomte (Gal).

EURE-ET-LOIR. — *2 sénateurs.*

Delacroix.
Labiche (Émile).

FINISTÈRE. — *4 sénateurs.*

Soubigou.
De Raismes.
N .
N .

GARD. — *3 sénateurs.*

Cal Meinadier.
Laget.
Gazagne

GARONNE (HAUTE-). — *3 sénateurs*

De Rémusat (Paul).
Hebrard.
Camparan

GERS. — *2 sénateurs.*

Lacave-Laplagne.
Batbie.

GIRONDE. — *4 sénateurs.*

Cte de Lur-Saluces (Henri).
Dupouy.
Issartier
Callen.

HÉRAULT. — *3 sénateurs.*

Bazille (Gaston).
Combescure (Clement).
Griffe.

ILLE-ET-VILAINE. — *3 sénateurs*

Jouin.
Roger-Marvaise.
Le Bastard.

INDRE. — *2 sénateurs.*

Clément.
Cte de Bondy.

INDRE-ET-LOIRE. — *2 sénateurs*

Guinot.
Fournier.

ISÈRE. — *3 sénateurs.*

Ronjat.
Michal-Ladichère.
Eymard-Duvernay.

JURA. — *2 sénateurs.*

Thurel
Gal Grévy

LANDES. — *2 sénateurs.*

Bon de Ravignan.
De Gavardie.

LOIR-ET-CHER. — *2 sénateurs.*

Bozerian.
Dufay.

LOIRE. — *3 sénateurs.*

Arbel.
Cherpin
Chavassieu

LOIRE (HAUTE-). — *2 sénateurs.*

De Lafayette (Edmond)
Vissaguet

LOIRE-INFÉRIEURE. — *3 sénateurs.*

Bon de Lareinty.
Gal Cte Espivent de la Villesboisnet.
De Lavrignais

LOIRET. — *2 sénateurs.*

Dumesnil.
Robert de Massy

LOT. — *2 sénateurs.*

Roques
Delord

LOT-ET-GARONNE. — *2 sénateurs.*

Faye
Pons

LOZÈRE. — *2 sénateurs.*

Roussel (Théophile).
De Rozière

MAINE-ET-LOIRE. — *3 sénateurs.*

Joubert (Achille).
Gal d'Andigné.
Le Guay

MANCHE. — *3 sénateurs.*

Levesque (Émile).
Dufresne
Laroche-Joubert (Jules)

MARNE. — *2 sénateurs.*

Dauphinot.
Le Blond.

MARNE (HAUTE-). — *2 sénateurs.*

Gal Pelissier.
Donnot

MAYENNE. — *2 sénateurs.*

Gal Dubois-Fresney.
Denis (Gustave).

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *2 sénat.*

Varroy.
Bernard.

MEUSE. — *2 sénateurs.*

Vivenot.
Honnoré.

MORBIHAN. — *3 sénateurs.*

Audren de Kerdrel.
Cte de la Monneraye
Fresneau.

NIÈVRE. — *2 sénateurs.*

Tenaille-Saligny.
Masse

NORD. — *5 sénateurs.*

Dutilleul.
Massiet du Biest.
Gal Faidherbe.
Merlin (Charles)
Fournier (Casimir).

OISE. — *3 sénateurs*

Gal Cte d'Andlau.
Lagache (Célestin).
Cuvinot.

ORNE. — *3 sénateurs*

Porquet.
De La Sicotière
Cte de Flers.

PAS-DE-CALAIS. — *4 sénateurs.*

Huguet (A.).
Boucher-Cadart.
Demiautte.
Devaux.

PUY-DE-DOME. — *3 sénateurs.*

Salneuve.
Guyot-Lavaline.
Goutay.

PYRÉNÉES (BASSES-). — *3 sénateurs.*

Barthe (Marcel).
La Caze (Louis)
Renaud (Michel).

PYRÉNÉES (HAUTES-). — *2 sénateurs*

Deffès (Gal).
Dupré

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — *2 sénat*

Arago (Emmanuel).
Escarguel.

RHIN (HAUT-) (BELFORT). — *1 sénat.*

Viellard-Migeon.

RHÔNE. — *4 sénateurs.*

Millaud (Édouard).
Vallier.
Guyot.
Mumer.

SAÔNE (HAUTE-). — *2 sénateurs.*

Jobard
Noblot

SAÔNE-ET-LOIRE. — *3 sénateurs*

Gal Guillemaut.
Demôle
Mathey (Alfred).

SARTHE. — *3 sénateurs*

Cordelet
[illegible]
Le Monnier.

SAVOIE. — *2 sénateurs*

Parent
Carquet

SAVOIE (HAUTE-). — *2 sénateurs*

Chardon.
[illegible]

SEINE — *5 sénateurs.*

Victor Hugo.
Peyrat.
Tolain
Laboulaye
De Freycinet.

SEINE-INFÉRIEURE. — *4 sénateurs.*

Pouyer-Quertier
Lizot
Ancel
Gal Robert

SEINE-ET-MARNE — *2 sénateurs*

Foucher de Careil.
Adam

SEINE-ET-OISE — *3 sénateurs.*

Say (Léon).
Feray
Gilbert-Boucher.

SÈVRES (DEUX-). — *2 sénateurs.*

De Raignie
[illegible]

SOMME. — *3 sénateurs.*

Dauphin
Magniez.
Labitte

TARN — *2 sénateurs*

Riga.
Darbey.

TARN-ET-GARONNE. — *2 sénateurs*

Garrisson
Delbreil (Isidore)

VAR. — *2 sénateurs.*

Ferrouillat.
Brun (Charles).

VAUCLUSE. — *2 sénateurs*

Gent.
Pin (Elzéar).

VENDÉE. — *3 sénateurs*

Gaudineau.
Cte de Cornulier.

VIENNE — *2 sénateurs.*

Gal Arnaudeau.
Gal de Ladmirault

VIENNE (HAUTE-). — *2 sénateurs.*

Ninard.
Teisserenc de Bort.

VOSGES — *3 sénateurs*

Claude.
George.
Kiener.

YONNE. — *2 sénateurs.*

Ribière.
Charton.

ALGÉRIE.

ALGER. — *1 sénateur.*

Le Lièvre.

ORAN. — *1 sénateur.*

Jacques.

CONSTANTINE — *1 sénateur*

Lucet.

COLONIES.

LA MARTINIQUE — *1 sénateur.*

Desmazes.

LA GUADELOUPE. — *1 sénateur*

Gon Vte de La Jaille.

LA RÉUNION — *1 sénateur.*

Mulnet-Fontarabie.

INDE FRANÇAISE. — *1 sénateur.*

Hebrard (Jacques).

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES SÉNATEURS

ADAM (*Seine-et-Marne*), rue Miroménil, 4.
ALLOU (*élu par le Sénat*), rue Meyerbeer, 7.
ANCEL (*Seine-Inférieure*), rue Bellechasse, 17.
ANDIGNÉ (G^{al} d') (*Maine-et-Loire*), rue de Lille, 77.
ANDLAU (G^{al} C^{te} d') (*Oise*), rue Montaigne, 21.
ARAGO (Emmanuel) (*Pyrénées-Orientales*), boulevard Saint-Germain, 142.
ARBEL (*Loire*), boulevard Saint-Germain, 125.
ARNAUDEAU (G^{al}) (*Vienne*), rue du Four-Saint-Germain, 53.
AUDIFFRET-PASQUIER (duc d') (*A. N.*), avenue de la Tour-Maubourg, 11 ; Château de Sassy, par Mortrée (*Orne*).
AUDREN DE KERDREL (*Morbihan*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 18.
BARAGNON (Louis-Numa) (*élu par le Sénat*), rue d'Aumale, 15.
BARBEY (*Tarn*), rue du Regard, 22.
BARNE (*Bouches-du-Rhône*), rue Lobineau, 5.
BARROT (Ferdinand) (*élu par le Sénat*), boulev. Malesherbes, 92.
BARTHE (Marcel) (*Basses-Pyrénées*), rue Michelet, 7.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (*A. N.*), boulevard Flandrin, 4 (Paris-Passy).
BATBIE (*Gers*), rue Bellechasse, 29.
BAZILLE (Gaston) (*Hérault*), rue Soufflot, 20.
BÉRALDI (*Aude*), rue Blanche, 68.
BÉRENGER (*A. N.*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
BERNARD (*Meurthe-et-Moselle*), rue Claude-Bernard, 79.
BERTHELOT (*élu par le Sénat*), rue Mazarine, 3.
BILLOT (G^{al}) (*A. N.*), au ministère de la guerre.
BLANC (Xavier) (*Hautes-Alpes*), rue de Fleurus, 1.
BOCHER (*Calvados*), rue de Varenne, 59.
BOFFINTON (*Charente-Inférieure*), rue de la Bienfaisance, 27.
BOISSE (*Aveyron*), rue de Vaugirard, 38.
BONDY (C^{te} de) (*Indre*), rue Montalivet, 7.
BONNET (*Ain*), rue Jacob, 22.
BOSREDON (DE) (*Dordogne*), rue Sainte-Anne, 11 *bis*.
BOUCHER-CADART (*Pas-de-Calais*), rue Chauveau-Lagarde, 14.
BOZÉRIAN (*Loir-et-Cher*), rue de Tournon, 6.
BRLMOND-D'ARS (G^{al} M^{is} DE) (*Charente*), boulevard d'Enfer, 105.
BROGLIE (duc DE) (Eure), rue Solférino, 10.
BRUGEROLLE (*Cantal*).
BRUN (Charles) (*Var*), rue Castellane, 8.
BRUN (Léon) (*élu par le Sénat*), rue de Vaugirard, 31.
BRUNET (Joseph) (*Corrèze*), rue de Vaugirard, 41.
BUFFET (*élu par le Sénat*), rue de Saint-Pétersbourg, 2.
CALLEN (*Gironde*), rue Neuve-des-Mathurins, 59.
CALMON (*A. N.*), rue de la Boëtie, 59.
CAMPARAN (*Haute-Garonne*), rue La Bruyère, 30.
CANROBERT (Maréchal) (*Charente*), rue Marignan, 11.
CARAYON-LATOUR (Joseph DE) (*élu par le Sénat*), rue Royale-St-Honoré, 11.
CARNÉ (M^{is} de) (*Côtes-du-Nord*), rue d'Assas, 85.
CARNOT père (*A. N.*), rue de la Boëtie, 122.
CARQUET (*Savoie*), rue Saint-Placide, 53.
CAZOT (Jules) (*A. N.*), rue Madame, 81.
CHABAUD LA TOUR (G^{al} B^{on} DE) (*élu par le Sénat*), rue de la Boëtie, 41.
CHABRON (G^{al} DE) (*A. N.*), rue des Mathurins, 26.
CHADOIS (C^{el} DE) (*A. N.*), rue Gay-Lussac, 36.

CHALLEMEL-LACOUR (*Bouches-du-Rhône*), rue de Saint-Pétersbourg, 31.
CHAMPAGNY (Vte Henri DE) (*Côtes-du-Nord*), rue d'Anjou, 74 (Versailles).
CHANTEMERLE (DE) (*Allier*), boulevard Saint-Germain, 146.
CHANZY (Gal) (*A. N.*), rue de Lisbonne, 11.
CHARDON (*Haute-Savoie*), rue de la Baume, 1.
CHARTON (Edouard) (*Yonne*), rue Saint-Martin, 31 (Versailles).
CHAUMONTEL (*Haute-Savoie*), rue Fontaine-Saint-Georges, 1.
CHAVASSIEU (*Loire*), rue de l'Université, 22.
CHERPIN (*Loire*), rue de Tournon, 7.
CHESNELONG (*élu par le Sénat*), rue Cassette, 11.
CHIRIS (*Alpes-Maritimes*), avenue d'Iéna, 23.
CLAUDE (*Vosges*), boulevard Malesherbes, 11.
CLÉMENT (Léon) (*Indre*), rue de Rennes, 66.
COMBESCURE (Clément) (*Hérault*), impasse Royer-Collard, 5.
CORBON (*A. N.*), boulevard Vaugirard, 4.
CORDELET (*Sarthe*), rue Gay-Lussac, 24.
CORDIER (*A. N.*), rue Gluck, 4.
CORNE (*A. N.*), rue d'Assas, 76.
CORNELIER (Cte DE) (*Vendée*), rue Madame, 31.
CORNELIER-LUCINIÈRE (Cte DE) (*A. N.*), rue Cassette, 10.
CUVINOT (*Oise*), rue de Téhéran, 21.
DAUPHIN (*Somme*), avenue de Messine, 3.
DAUPHINOT (*Marne*), rue de l'Isly, 3.
DAUSSET (*Dordogne*), rue et hôtel Tronchet.
DEFFIS (Gal) (*Hautes-Pyrénées*), à l'École de Saint-Cyr (Seine-et-Oise).
DELACROIX (*Eure-et-Loir*), rue du Départ, 1.
DELBREIL (Isidore) (*Tarn-et-Garonne*), rue Cassette, 10.
DELORD (*Lot*), rue des Mathurins, 5.
DELSOL (*Aveyron*), quai Voltaire, 33.
DEMIAUTTE (*Pas-de-Calais*), rue des Écoles, 23.
DEMÔLE (*Saône-et-Loire*), boulevard Beaumarchais, 55.
DENIS (Gustave) (*Mayenne*), rue de la Tour-d'Auvergne, 50.
DENORMANDIE (*A. N.*), boulevard Haussmann, 89.
DESCHANEL (*élu par le Sénat*), avenue Marceau, 69.
DESMAZES (*Martinique*), rue Maubeuge, 23.
DEVAUX (*Pas-de-Calais*), rue Claude-Bernard, 65.
DIDIER (Henry) (*élu par le Sénat*), rue Joubert, 35.
DIETZ-MONNIN (*élu par le Sénat*), rue du Château-d'Eau, 7.
DIEUDÉ-DEFLY (*Alpes-Maritimes*), rue de Rome, 72.
DONNOT (*Haute-Marne*), rue Engelbach, 3 (Paris-Monceau).
DOUHET (Cte DE) (*A. N.*), avenue Marceau, 63.
DUBOYS-FRESNAY (Gal) (*Mayenne*), boulevard Malesherbes, 27.
DU CHAFFAUT (Cte) (*Basses-Alpes*), rue de Fleurus, 3.
DUCLERC (*A. N.*), boulevard Haussmann, 128.
DUFAY (*Loir-et-Cher*), rue d'Assas, 76.
DUFRESNE (*Manche*), rue Boissy-d'Anglas, 23.
DUMESNIL (*Loiret*), rue Blanche, 19.
DUMON (*A. N.*), rue de la Bibliothèque, 8 (Versailles).
DUPOUY (*Gironde*), rue des Mathurins, 59.
DUPRÉ (*Hautes-Pyrénées*), rue de Tournon, 33.
DUPUY DE LOME (*élu par le Sénat*), rue Saint-Honoré, 374.
DUTILLEUL (Jules) (*Nord*), rue d'Amsterdam, 36.
DUVAL (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Arcade, 27.
ESCARGUEL (*Pyrénées-Orientales*), rue de l'Université, 83.

Espivent de la Villesboisnet (Gᵃ Cᵗᵉ *Loire-Inf.*), rue de l'Université, 71
Eymard-Duvernay (*Isère*), rue des Saints-Pères, 59.
Faidherbe (Gᵃˡ) (*Nord*), au palais de la Légion d'honneur.
Farre (Gᵃ), (*élu par le Sénat*), boulevard Haussmann, 110
Faye (*Lot-et-Garonne*), rue de Rennes, 64.
Fayolle (*Creuse*), rue de Condé, 29.
Feray (*Seine-et-Oise*), rue Cassette, 18.
Ferrouillat (*Var*), quai de Billy, 8.
Flers (Cᵗᵉ de) (*Orne*), rue Boissy-d'Anglas, 41.
Foubert (*A. N.*), rue de Varenne, 44.
Foucher de Careil (*Seine et Marne*), rue François Iᵉʳ, 9
Fourichon (Aᵈᵐ) (*A. N.*), rue de Varenne, 88.
Fournier (Casimir) (*Nord*), rue de l'Odéon, 20.
Fournier (Henry) (*Cher*), rue de Vaugirard, 98.
Fournier (*Indre-et-Loire*), boulevard Montparnasse, 2.
Fourtou (de) (*Dordogne*), rue de Monceau, 66.
Frébault (Gᵃ) (*A. N.*), rue d'Isly, 12.
Freycinet (de) (*Seine*), au ministère des affaires étrangères.
Gailly (*Ardennes*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 7.
Galloni d'Istria (*Corse*), rue Tronchet, 22.
Garrisson (*Tarn-et-Garonne*), rue Chomel, 6
Gaudineau (*Vendée*), rue Pasquier, 39
Gauthier de Rumilly (A. V.), rue des Sablons, 66 *bis* Paris-Passy.
Gavardie (de) (*Landes*), rue Saint-Placide, 31
Gayot (*Aube*), rue Bonaparte, 59.
Gazagne (*Gard*), rue de Rennes, 89.
Gent (*Vaucluse*), boulevard Saint-Michel, 77.
George (*Vosges*), rue de Rennes, 99.
Gilbert Boucher (*Seine-et-Oise*), rue de Lisbonne, 47.
Goguet (*Deux-Sèvres*), rue des Beaux-Arts, 13.
Gouin (*A. N.*), rue de Lisbonne, 33.
Goutay (*Puy-de-Dôme*), rue Monge, 45.
Grandperret (*élu par le Sénat*), rue de Marignan, 24.
Gresley (Gᵃˡ) (*élu par le Sénat*), rue Mosnier, 13.
Grévy (Albert) (*élu par le Sénat*), boulevard Haussmann, 43.
Grévy (Gᵃˡ) (*Jura*), quai d'Orsay, 99.
Griffe (*Hérault*), rue de Lille, 50.
Guiberry (*Hautes-Alpes*), rue des Mathurins, 32.
Guillemaut (Gᵃˡ) (*Saône-et-Loire*), rue Blanche, 2.
Guinot (*Indre-et-Loire*), rue de Milan, 24.
Guyot (*Rhône*), Meulan (Seine-et-Oise).
Guyot-Lavaline (*Puy-de-Dôme*), rue de Rennes, 68.
Haussonville (Cᵗᵉ d'), (*élu par le Sénat*), r. St-Dominique-St-Germain, 35.
Hébrard (*Haute-Garonne*), rue des Mathurins, 37
Hébrard (Jacques) (*Inde française*), rue du Quatre Septembre, 18
Honnoré (*Meuse*), rue de Rivoli, 1.
Huguet (A.) (*Pas-de-Calais*), rue Jacob, 22.
Humbert (A. N.).
Issartier (Henri) (*Gironde*), rue de Milan, 24.
Jacques (*Oran*), boulevard Saint-Michel, 77.
Jaurès (Aᵈᵐ) (*élu par le Sénat*), au ministère de la marine.
Jules (Aᵈᵐ) (A. N.), boulevard des Batignolles, 11 *bis*.

JOBARD (*Haute-Saône*), boulevard Haussmann, 134.
JOHN-LEMOINNE (*élu par le Sénat*), rue de Clichy, 58.
JOLBERT (Achille) (*Maine-et-Loire*), hôtel du Louvre.
JOUIN (*Ille-et-Vilaine*), rue Mabillon, 5.
KIENER (*Vosges*), rue Gay-Lussac, 5
KOLB-BERNARD (*A. N.*), rue de Tournon, 14.
KRANTZ (*A. N.*), rue La Boétie, 47.
LABIGNE (Emile) (*Eure-et-Loir*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 72.
LABIGNE (Jules) (*Manche*), boulevard Saint-Germain, 134.
LABITTE (*Somme*), rue de Rennes, 100.
LABORDÈRE (*Seine*), rue Thénard, 31.
LABOULAYE (*A. N.*), au Collége de France, place Cambrai.
LACAVE-LAPLAGNE (*Gers*), rue Léonie, 12.
LA CAZE (Louis) (*Basses-Pyrénées*), rue de Grenelle Saint-Germain, 107.
LACOMME (*Côte-d'Or*), rue du Cherche-Midi, 24.
LADMIRAULT (G[al] DE) (*Vienne*), rue de Lille, 36.
LAFAYETTE (Edmond DE) (*Haute-Loire*), rue de Rome, 72.
LAFOND DE SAINT-MÜR (B[on]) (*Corrèze*), rue Sainte-Anne, 69.
LAGACHE (Célestin) (*Oise*), boulevard d'Enfer prolongé, 10.
LAGET (*Gard*), rue de Rennes, 89.
LA JAILLE (G[al] V[te] DE) (*Guadeloupe*), place du Palais-Bourbon 3
LAMBERT DE SAINTE-CROIX (*Aude*), boulevard de Courcelles, 34.
LAMORTE (*Drôme*), rue des Beaux-Arts, 13.
LARCY (B[on] DE) (*élu par le Sénat*), rue de Cambacérès, 29.
LARCINTY (B[on] DE) (*Loire-Inférieure*), boulevard Saint-Germain, 191.
LA SICOTIÈRE (DE) (*Orne*), rue de Varenne, 3
LASTEYRIE (Jules DE) (*A. N.*), rue Beaujon, 1.
LAURENT-PICHAT (*A. N.*), rue de l'Université, 39.
LAVRIGNAIS (DE) (*Loire Inférieure*), rue Gabrié, 44.
LE BASTARD (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Chaussée-d'Antin, 64.
LE BLOND (*Marne*), rue Chomel, 4
LECOINTE (G[al]) (*Eure*), place Vendôme, 9.
LEFRANC (Victor) (*élu par le Sénat*), rue de la Chaussée-d'Antin, 47
LE GUAY (B[on]) (*Maine-et-Loire*), rue de Rome, 57.
LE LIÈVRE (*Alger*), rue Monsieur-le-Prince, 48.
LE MONNIER (*Sarthe*), rue Le Peletier, 13.
LENOËL (Émile) (*Manche*), rue de l'Odéon, 5.
LE ROYER (*A. N.*), au Palais du Petit-Luxembourg.
LIZOT (*Seine-Inférieure*), avenue de l'Opéra, 22.
LORGERIL (V[te] DE) (*A. N.*), rue Cassette, 10.
LUCET (*Constantine*), rue Claude-Bernard, 62.
LURO (*A. N.*), rue Caumartin, 14.
LUR-SALUCES (C[te] Henri DE) (*Gironde*), rue du Mont-Thabor, 25.
MAGNIEZ (*Somme*), rue du Cherche-Midi, 15.
MAGNIN (*A. N.*), à la Banque de France.
MALENS (*Drôme*), rue Jacob, 22.
MALEVILLE (M[is] DE) (*A. N.*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 93.
MARTEL (*A. N.*), boulevard Haussmann, 180.
MARTENOT (*Allier*), boulevard Haussmann, 109
MARTIN (Henri) (*Aisne*), rue Vital, 38 Paris-Passy.
MASSÉ (*Nièvre*), avenue de l'Observatoire, 29.
MASSIET DU BIEST (*Nord*), rue du Four-Saint-Germain, 53.
MASSON DE MORFONTAINE (*Aube*), rue Jacob, 22
MATHEY (Alfred) (*Saône-et-Loire*), rue de Clichy, 59

MAYRAN (*Aveyron*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 61.
MAZEAU (*Côte-d'Or*), rue des Saints-Pères, 74
MEINADIER (*Gard*), rue du Plessis, 65 Versailles.
MERLIN (Charles) (*Nord*), rue d'Assas, 15.
MÉRODE (Cte DE) (*Doubs*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 87
MICHAL-LADICHÈRE (*Isère*), rue de Bréa, 17.
MICHEL (*Basses-Alpes*), rue de Fleurus, 3.
MILHET-FONTARABIE (*La Réunion*).
MILLAUD (Edouard) (*Rhône*), avenue Kléber, 68 (Paris-Passy).
MONNERAYE (Cte DE LA) (*Morbihan*), rue de l'Orangerie, 18 Versailles
MONTAIGNAC (Ac DE) (*A. N.*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 52.
MUNIER (*Rhône*), rue de Richelieu, 17.
NINARD (*Haute-Vienne*), rue Hippolyte-Lebas, 6.
NOBLOT (*Haute Saône*), boulevard Saint-Michel, 107.
OUDET (*Doubs*), boulevard Montparnasse, 53.
PAJOT (*A. N.*), rue de Rennes, 93.
PALOTTE (*Creuse*), rue de Rome, 4.
PARENT (*Savoie*), rue Guy-de-la-Brosse, 9.
PARIEU (DE) (*Cantal*), rue Las-Cases, 14.
PAUMIER (*Calvados*), boulevard Poissonnière, 25.
PÉLISSIER (Gnl) (*Haute-Marne*), au Palais du Sénat.
PELLETAN (*Bouches-du-Rhône*), au Palais du Sénat.
PEYRAT (*Seine*), rue Say, 4.
PIÉTRI, rue Téhéran, 20.
PIN (Elzéar) (*Vaucluse*), quai Voltaire, 25.
PONS (*Lot-et-Garonne*), rue Gay-Lussac, 36.
PORIQUET (*Orne*), rue d'Astorg, 4 *bis*.
POTHUAU (As) (*A. N.*), place de la Madeleine, 30.
POUYER QUERTIER (*Seine-Inférieure*), rue de l'Arcade, 16.
RAISMES DE (*Finistère*), rue Sainte-Victoire, 16 Versailles.
RAMPON (Cte) (*Ardèche*), rue de Varenne, 58.
RAMPONT (*A. N.*), avenue de Breteuil, 6
RAVIGNAN (Bon DE) (*Landes*), place Vendôme, 12.
REIGNIÉ (DE) (*Deux-Sèvres*), rue de Rivoli, 82.
RÉMUSAT (Paul DE) (*Haute-Garonne*), rue du Faubourg-St-Honoré, 118.
RENAUD (Michel) (*Basses-Pyrénées*), rue de Tournon, 33.
RIBIÈRE (Yonne), rue de l'Université, 32.
RIGAL (*Tarn*), rue Monsigny, 3
RIVIÈRE (Duc DE) (*Cher*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 47.
ROBERT (Gal, *Seine-Inférieure*), rue de Sèvres, 85.
ROBERT DE MASSY (*Loiret*), rue de Madame, 8.
ROBIN (*Ain*), boulevard Saint-Germain, 94.
ROGER-MARVAISE (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Victoire, 96.
RONJAT (*Isère*), rue Gay-Lussac, 70.
ROQUES (*Lot*), hôtel du Périgord, rue de Grammont, 2.
ROUSSEL (Théophile) (*Lozère*), rue des Mathurins, 64.
ROY DE LOULAY (*Charente-Inférieure*), avenue d'Antin, 25.
ROZIÈRE (DE) (*Lozère*), rue Lincoln, 8.
RUBILLARD (*Sarthe*), avenue du Maine, 24.
SAINT PIERRE (Vte DE) (*Calvados*), boulevard Haussmann, 116.
SAINT-VALLIER (Cte DE) (*Aisne*), rue de Suresnes, 9.
SAISY (Hervé DE) (*A. N.*), rue Mayet, 4.
SALNEUVE (*Puy-de-Dôme*), rue Lobineau, 9.
SAY (Léon) (*Seine-et-Oise*).

SCHERER (*A. N.*), rue Hoche, 14 (Versailles).
SCHEURER-KESTNER (*A. N.*), rue de Babylone, 57.
SCHWEICHER (*A. N.*), rue Hippolyte-Lebas, 1.
SIMON (Jules) (*A. N.*), place de la Madeleine, 10.
SOUBIGOU (*Finistère*), rue de Fleurus, 3.
TAILHAND (*Ardèche*), rue de Vaugirard, 41.
TEISSERENC DE BORT (*Hte-Vienne*), avenue Marceau, 82.
TENAILLE-SALIGNY (*Nièvre*), rue d'Alger, 5.
TESTELIN (*A. N.*), rue d'Amsterdam, 36.
THÉRY (*A. N.*), rue de Rennes, 93.
THUREL (*Jura*), rue de Constantinople, 14.
TOLAIN (*Seine*), rue de Rennes, 159.
TRÉVENEUC (Cte DE) (*Côtes-du-Nord*), rue du Cirque, 3.
TAÉVILLE (Cte DE) (*A. N.*), rue Cassette, 10.
TRIBERT (*A. N.*), rue du Général-Foy, 38.
VALLÉE (Oscar DE) (*élu par le Sénat*), rue Vézelay, 12.
VALLIER (*Rhône*), rue Tournefort, 12.
VARROY (*Meurthe-et-Moselle*), rue de la Tour, 78 (Paris-Passy).
VAST-VIMEUX (Bon) (*Charente-Inférieure*), rue de la Bienfaisance, 2.
VEAUCE (Bon DE) (*Allier*), avenue des Champs-Elysées, 118.
VICTOR HUGO (*Seine*), avenue Victor-Hugo (Paris-Passy).
VIELLARD-MIGEON (*Belfort*), rue d'Aumale, 19.
VIGAROSY (*Ariége*), rue de Tournon, 33.
VISSAGUET (*Haute-Loire*), rue de Richelieu, 23.
VIVENOT (*Meuse*), rue Saint-Pétersbourg, 43.
VOISINS-LAVERNIÈRE (DE) (*élu par le Sénat*), rue Castellane, 14.
WADDINGTON (*Aisne*), rue Dumont-d'Urville, 31.
WALLON (*A. N.*), à l'Institut (quai Conti, 25.
WURTZ (*élu par le Sénat*), boulevard Saint-Germain, 176.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE DU SÉNAT.

Secrétariat général de la Présidence.

MM. Sorel (Albert) ✻, *secrétaire général.*
Didier ✻, *sous-chef.*
Monnet, Bonsergent, } *commis principaux.*

Cabinet du Président.

MM. Lebon (André) ✻, *chef du cabinet.*
Leleux (Léon), *chef adjoint.*

Rédaction du compte rendu analytique.

MM. de Lescure ✻, *chef des secrétaires-rédacteurs.*
Couailhac ✻, *chef adjoint.*

Secrétaires-Rédacteurs. MM.

Michelant ✻.	Simon (Charles).	Audemard.
De Lapommeraye ✻.	Peyron.	Ceyras.
Lacroix ✻.	Ganneron.	Bertrand.

Sténographie.

(Compte rendu *in extenso*).

MM. Sechehaye ✻, *chef.*

Limouzain, Laborde, } *chefs adjoints.*
Fauconnet, Lelioux, Guénin, Dréolle, Poirel, } *sténographes-réviseurs.*
Legrand (Eugène), *secrétaire du service.*

Sténographes. MM.

Lemarchand.	Delhorbe-Vignon.	Guélaud.
Clavel (Léon).	Brunel.	Touret-Grignan.
Delarue.	Saurat.	Belmont.
André.	Bonvoux.	
Prengrueber.	Simon (Antoine).	

Bureau de l'expédition des Lois et des Procès-verbaux.

MM. Welschinger ✻, *chef.*

Bucher de Chavigné, *sous-chef*
Ramond de la Croisette, *idem.*
Roche, Brunot de Rouvre, Allenet, } *commis principaux.*

Secrétariat général de la Questure.

M. DESCOMBES (O ✻), *secrétaire général.*

1re *Section.* — Personnel, Comptabilité.	2e *Section.* — Matériel.
MM. Sibire, *sous-chef.*	MM. Lantenois de Boiviers ✻, *sous-chef.*
Chevalier de la Petite Rivière, Payen, *commis principaux.*	Poillot, *commis principal.*
	Chalamel, *agent comptable.*

Service des bâtiments et jardins.

MM. GONDOIN, *architectes.*
SCELLIER DE GISORS, *architecte adjoint.*
Borne, *inspecteur des bâtiments.* | Jolibois, *jardinier en chef.*

Caisse.

MM. REMLINGER ✻, *trésorier.*
Jallon, *sous-chef.* | Laugel, *commis principal.*

Bibliothèque.

MM. CHARLES-EDMOND Choëcki) (O ✻), *bibliothécaire en chef*
Rat [illegible], Lacrissade ✻, *bibliothécaires* | [illegible] ✻, *sous-bibliothécaire.*

Archives

MM. FAVRE ✻, *archiviste.*
Maïsse ✻, *sous-chef.* | D'Adhémar de Labaume, *commis princ.*

Service militaire.

MM. le colonel GAY (C ✻), *commandant militaire.*
le capitaine PICARD ✻, *capitaine adjoint.*

Service médical.

MM. le docteur Claudel, au Palais du Luxembourg.
le docteur Piéchaud, *médecin adjoint,* rue de Seine, 53, et rue de Madrid, 2.
le docteur Godefroy, rue de la Paroisse, 10 (Versailles).

Huissiers.

M. Grandchamp ✻, *chef du service des huissiers.*

Service intérieur.

M. Castets ✻, *chef.*

Bureau de poste.

M. de Boissieu, *receveur.*

Bureau télégraphique.

M. Grenard, *chef du service.*

SECTION IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans les conditions déterminées par la loi électorale du 30 novembre 1875 et les lois complémentaires des 24 décembre 1875 et 23 juillet 1881, fixant les circonscriptions électorales dans les arrondissements qui ont plus de cent mille habitants.

Les élections générales des 21 août et 4 septembre 1881 ont eu lieu conformément aux dispositions des lois précitées.

BUREAU DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Président.

M. Henri BRISSON.

Vice-Présidents. MM.

LEPÈRE.
PHILIPPOTEAUX.
BOYSSET.
N....

Questeurs. MM.

MADIER DE MONTJAU.
MARGAINE.
NADAUD (Martin).

Secrétaires. MM.

BASTID.
ARMEZ.
PELLET (Marcellin).
RENAULT-MORLIÈRE.
RIOTTEAU.
DE LA BILIAIS.
BÉNAZET.
ROQUET.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE DÉPARTEMENTS

de MM. les Députés.

AIN. — *6 députés.*

Tiersot
Tondu.
Rose.li-Mollet.
Pradon.
Mercier.
Germain.

AISNE. — *8 députés.*

Ganault.
Fouquet.
Lesguillier.
Villain.
Malézieux.
Ringuier.
Soye.
Turquet.

ALLIER. — *6 députés.*

Datas.
Labussière.
Preveraud.
Chantemille
Simonnet.
Roquet.

ALPES (BASSES-). — *5 députés.*

Soustre.
Gassier.
Picard (Arthur).
Bouteille.
Bontoux.

ALPES (HAUTES-). — *3 députés.*

Chaix.
Laurençon.
Ferrary.

ALPES-MARITIMES. — *4 députés.*

Borriglione.
Bischoffsheim.
Renault (Léon).
Récipon

ARDÈCHE. — *6 députés.*

Chalamet.
Pradal
Vielfaure.
Vaschalde.
Saint-Prix
Bon Boissy d'Anglas.

ARDENNES. — *5 députés.*

Drumel
Neveux.
Philippoteaux
Ladoucette (Bon de).
Corneau.

ARIÉGE. — *3 députés.*

Massip.
Lashaysses.
Sentenac

AUBE. — *5 députés.*

Bacquias
Baltet
Tricotel
Marc Bovs
Casimir-Perier
Michou

AUDE. — *4 députés.*

Marcou.
Mir.
Rougé
Malric

AVEYRON — *7 députés*

Fabre
Rouat
Devic
Mas
Malevialle.
Calvet
Cayrade.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *7 députés*

Peytral.
Hugues (Clovis)
Laurier
Bouchet.
Lagarde
Pelletan (Camille).
Gent

CALVADOS. — *7 députés.*

Henry (Edmond).
Mang

Bon Gérard.
Esnault.
Cte de Colbert-Laplace (Jean).
Duchesne-Fournet.
Desafosse

CANTAL. — *4 députés.*

Bastid (Adrien)
Durieu.
Charmes (Francis).
Amagat.

CHARENTE. — *6 députés*

Laroche-Joubert.
Marrot.
Andre (Jules).
Ornano (Conéo d').
Duclaud
Gautier (René).

CHARENTE-INFÉRIEURE — *7 députés.*

Barbedette
Bon Eschasseriaux
Mestreau
Roche (Georges)
Bisseuil
Jolibois
Roy de Loulay fils.

CHER. — *5 députés.*

Chenean.
Boulard
Girault.
Bezot.
Mingasson.

CORRÈZE. — *5 députés.*

Vachal.
Vacher
Le Chevbonnier.
Labrade.
Perrier

CORSE. — *5 députés.*

Peraldi.
Gavini
Grimaldi.
Arène (Emmanuel)
Bartoli.

CÔTE-D'OR — *6 députés.*

Dubois.
Leveque
Jaglerax
Cha[illegible]
[illegible] Andrieux
Lair

CÔTES-DU-NORD — *9 députés.*

Allier.
Vte de Belizal.
Even (de Dinan).

De Largentaye.
Duc de Feltre.
Even (de Lannion).
Le Provost de Launay.
Bon de Janzé.
Ollivier.

CREUSE. — *5 députés.*

Lacôte
Mazeron.
Cornudet.
Nadaud (Martin).
Parry.

DORDOGNE. — *8 députés.*

Taeubier.
Chavoix (Henri).
Garrigat.
Tarrica Montauban
Dusolier.
Brogère
Roger.
Escande.

DOUBS. — *5 députés.*

Beaupuier
Gaudy.
Bernard.
Viette.
Ordinaire.

DRÔME. — *5 députés.*

Madier de Montjau.
Bizarelli
Chevandier.
Loubet.
Richard.

EURE. — *6 députés.*

Bully.
Papon.
Passy (Louis).
Janvier de la Motte.
Develle.
Cte d'Osmoy.

EURE-ET-LOIR. — *5 députés.*

Noël-Parfait.
Maunoury.
Dreux.
Gatineau.
Truelle.

FINISTÈRE. — *10 députés.*

Hémon.
Arnoult.
Camescasse
Villiers.
Freppel.
Caurant
Guéguen.
Rousseau.
Vte de Kermenguy.
Corentin-Guyho.

GARD. — *6 députés.*

Boyer (Ferdinand).
Bousquet.
Desmons.
Silhol
Pellet (Marcellin).
Pieyre.

HAUTE-GARONNE. — *7 députés*

Constans
Duportal
Montane
Germain
Bergès
Caze.
Latour

GERS. — *5 députés*

Dayn[illegible] Jean.
Gram[illegible] le Cassagnac (Paul).
Descamps.
Fa[illegible]re
Daynaud.

GIRONDE. — *11 députés*

Achard
Fo[illegible]rneau
Steeg.
Raynal.
Cazauvieilh
La[illegible]ze
Dr[illegible]e.
[illegible]lu.
Lalande
Roudier.
Lalanne.

HÉRAULT. — *6 députés.*

Ménard-Dorian
Sa[illegible]s
Vernhes
Vernière
Arnazat
Turbert[illegible]en.

ILLE-ET-VILAINE. — *8 députés.*

Wil[illegible]k Rousseau
Mar[illegible]-Feuillée.
C[illegible]e Tarbouriech
Pinard
Bri[illegible]
Ho[illegible]s.
Durand
Cte A. Gouidec de Trassan.

INDRE. — *5 députés.*

Périgois.
David.

Leconte
De Saint-Martin.
Benazet.

INDRE-ET-LOIRE. — *4 députés.*

Belle
Riviere.
Joubert.
Wilson

ISÈRE. — *8 députés.*

Bravet.
Bovier-Lapierre.
Gariel.
Marion
Saint-Romme.
Buyat.
Gaultier.
Dubost (Antonin).

JURA. — *4 députés.*

Lefevre
Lombard.
Gagneur (Wladimir).
Bavoux

LANDES. — *5 députés.*

De Guilloutet.
Boscau
Loustalot.
Leglise
Sourigues

LOIR-ET-CHER. — *4 députés*

Denizet.
Masse.
Jouhet.
De Selancer.

LOIRE. — *7 députés.*

Bertholon.
Giroutet.
Chavanne.
Levet.
Reymond (Francisque).
Audiffred.
Brossard.

LOIRE (HAUTE-). — *4 députés.*

Jouve.
Cte de Kergorlay.
Maigne (Jules).
Malartre

LOIRE-INFÉRIEURE. — *8 députés.*

Lasant.
Gaudin
Bilhais (de la).
Thomuet de La Turmelière
Cte Gaboux de Fermon.
Cte de Juigné.
Simon (Fidèle)
De La Rochette.

LOIRET. — *5 députés.*

Fousset.
Bernier.
Devade.
Cochery.
Brierre.

LOT. — *4 députés.*

Cte Murat.
De Valon.
Teilhard
Bon Delfour

LOT-ET-GARONNE. — *4 députés.*

De Laffitte de Lajoannenque
Delpech-Monbrun.
Fallières
Sarlande

LOZÈRE. — *3 députés.*

Bourrillon.
Bel
Pelasse.

MAINE-ET-LOIRE. — *7 députés.*

De Soland.
Maillé
Benoist.
Cte de Maille.
Cte de Durfort de Civrac.
Bury
Cte de Terves.

MANCHE. — *8 députés.*

Ravaline.
Morel
Riotteau
La Vieille
Savary
Regnault
Legrand Arthur).
Mangon (Herve)

MARNE. — *6 députés.*

Farre
Blandin.
Courmeaux.
Thomas.
Margaine
Guyot (Paul).

MARNE (HAUTE-). — *3 députés.*

Dutailly
Bizot de Fouteny
Daneche Bernardin.

MAYENNE. — *5 députés.*

Souchu-Servinière.
Lecomte.

Ancel
Renault-Morlière.
Bruneau.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *5 députés.*

Duvaux
Berlet
Mézieres
Viox
Petitbien.

MEUSE. — *4 députés.*

Develle.
Liouville.
Royer.
Buvignier.

MORBIHAN. — *7 députés.*

Du Bodan.
Lorois.
Martin (d'Auray).
Cte de Mun
Pce de Leon.
Mathieu.
Cte de Lanjuinais.

NIÈVRE. — *5 députés.*

Laporte
Turigny
C[illegible]
Herisson.
Gambon.

NORD. — *18 députés.*

Legrand Pierre.
Masure.
Serpel.
Bon Des Rotours
Brame Georges.
Delaoby
G[illegible]
De Mercere.
Bernard
Cavel
Giroud
Desjardins
Trystram.
Bergerot
P[illegible]
Legrand Louis.
Giraud Alfred.
Ou[illegible]

OISE. — *5 députés.*

Bondeville
Chevreau (Léon)
Levavasseur
B[illegible]
[illegible] Franck)

ORNE. — *6 députés.*

Grollier.
Bon de Mackau.
Christophle.
Gevelot.
Bansard des Bois.
Flenry.

PAS-DE-CALAIS. — *10 députés.*

Bouilliez-Fridou.
Florent-Lefebvre.
Fanien
Desprez
Ansart
Ribot
Hamille.
Lefebvre du Prey.
Levert.
Graux.

PUY-DE-DÔME. — *7 députés.*

Tisserand.
Tallon (Alfred).
Cos[illegible]
Girot-Pouzol
Gomot.
Laville.
Duchasseint.

PYRÉNÉES BASSES-). — *7 députés.*

Caret.
Cassou.
Planté.
Labat
Pradet-Balade.
Ley
Vi[illegible]

PYRÉNÉES (HAUTES-). — *4 députés.*

Cazeaux.
Tenot
Abeot.
Dèves.

PYRÉNÉES ORIENTALES. — *4 députés.*

For[illegible]
Escarguel
Brousse
N[illegible]

RHIN (HAUT-). — *1 député.*

Frey

RHONE. — *8 députés.*

Bonnet-Duverdier.
Augrieux.
Varambon.
Millon
Lagrange.
Chavanne.
Balme.
Perras.

SAÔNE (HAUTE-). — *4 députés.*

Noirot.

Versigny.
Barbaut
Marq..set

SAÔNE-ET-LOIRE. — *9 députés.*

Margue
De Lacretelle.
Gilliot.
Reyneau.
Boysset.
Dar..
Boutbier de Rochefort.
Sarrien.
Logerotte.

SARTHE. — *6 députés.*

Leporché.
Hachtjens
Galpin.
De La Rochefoucault duc de Bisaccia.
D'A..lercs
Cava..gnac.

SAVOIE. — *5 députés.*

Bel.
Blanc.
Mayet.
Horteur.
Ch..a..ay

SAVOIE (HAUTE-). — *4 députés.*

Philippe (Jules).
Ducroz.
Dupont.
Folliet.

SEINE. — *32 députés.*

Tirard.
Brelay.
Spuller.
Barodet.
Louis Blanc.
De Lanessan.
Hérisson.
Frebault.
Passy (Frédéric).
De la Forge.
Ranc.
Lefèvre (Ernest).
Brisson (Henri).
Ca..et
Lockroy.
Greppo
Cantagrel.
Germain Casse.
Farcy.
Marmottan.
De Hérédia
Maret.
Lafont
Clemenceau.
Allain Targé.
Gambetta.
Revillon (Tony).
Delattre
Villeneuve.
Roque (de Fillol)
Raspail (Benjamin).
Talandier

SEINE-INFÉRIEURE. — *11 députés.*

Duvivier.
Dautresme.
Waddington.
Lanel.
Poulevey
Casimir-Perier (Paul
Faure.
Thiess..
Lechevalier.
Vte Desson de Saint-Aignan.
Trouard Riolle.

SEINE-ET-MARNE. — *5 députés.*

De Choiseul (Horace).
Plessier.
Dethomas
Lefebvre
Lement.

SEINE-ET-OISE. — *9 députés.*

Journault.
Rameau.
Remoiville.
Ferat..
Lebaudy.
Vermond
Langlois.
Maze (Hippolyte)
Dreyfus

SÈVRES (DEUX-). — *5 députés.*

Proust (Antonin).
De..a Porte.
Mis de La Rochejaquelein.
Giraud.
Galine

SOMME. — *8 députés.*

Goblet.
Dieu.
Carette
Cte de Douville-Maillefeu
Vte Bon de Bourdon.
Jametel.
Bernot
Toulet.

TARN. — *5 députés.*

Cavalie.
Thomas (Frédéric).
Lavergne (Bernard).
Compayré.
Bon Reille.

TARN-ET-GARONNE. — *4 députés.*

Prax-Paris
Pagès.
Lasserre.
Chabrié.

VAR. — *4 députés.*

Roche.
Dréo
Daumas.
Maurel.

VAUCLUSE. — *4 députés.*

Saint-Martin
Naquet.
Poujade.
Gaillard.

VENDÉE. — *6 députés.*

Maynard de la Claye.
Bourgeois.
Bienvenu.
Le Roux (Paul).
De La Bassetière.
De Baudry d'Asson.

VIENNE. — *6 députés.*

Salomon.
Bon Demarçay.
Hérault.
Bon de Soubeyran.
Pain.
Serph.

VIENNE (HAUTE-). — *5 députés.*

Périn (Georges).
Labuze.
Donnet.
Pénicaud.
Poulhot.

VOSGES. — *7 députés.*

Brugnot.
Bresson.
De Poulevoy (Frogier).
Mentre
Ferry (Jules).
Ferry (Charles).
Ferry (Albert).

YONNE. — *6 députés.*

Lepère.
Bert (Paul).
Mathé.
Dethou.
Guichard.
Rathier.

ALGÉRIE. — *6 députés.*

Letellier.
Mauguin.
Treille.
Thomson.
Etienne.
Dessoliers.

COLONIES. — *10 députés*

La Guadeloupe : Gerville-Réache, Saint
Guyane-Française : Francoute.
Inde française : Pierre Alype.
La Martinique : Hurard, Deproge.
La Réunion : De Mahy, Dureau de Vaulcomte.
Sénégal : Gasconi.
Cochinchine : Blancsubé

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES DÉPUTÉS.

ACHARD (*Gironde*), rue de Chabrol, 40.
AILLIÈRES (D') (*Sarthe*), rue Jean-Goujon, 16.
ALICOT (*Hautes-Pyrénées*), avenue de Messine, 14.
ALLAIN TARGÉ (*Seine*), rue Laffite, 10.
AMAGAT (*Cantal*), avenue Carnot, 18.
ANCEL (*Mayenne*), avenue des Champs-Élysées, 146.
ANDRÉ (Jules) (*Charente*), rue de Rivoli, 184.
ANDRIEUX (*Rhône*), avenue Friedland, 32
ANSART (*Pas-de-Calais*), rue du Cherche-Midi, 44
ARÈNE (Emmanuel) (*Corse*), rue de Labruyère, 26.
ARMEZ (*Côtes-du-Nord*), avenue Sainte-Foy, 2, à Neuilly (Seine).
ARNOULT (*Finistère*), boulevard des Batignolles, 24 (Paris-Batignolles)
ARRAZAT (*Hérault*), rue de Constantinople, 26.
AUDIFFRED (*Loire*), rue Lincoln, 1.

BACQUIAS (*Aube*), rue de Courcelles, 192.
BAÏHAUT (*Haute-Saône*), rue de Berlin, 34.
BALLUE (*Rhône*), rue de la Pompe, 111 (Paris-Passy).
BALTET (*Aube*), rue Jean-Goujon, 28.
BANSARD DES BOIS (*Orne*), boulevard des Italiens, 32.
BARBEDETTE (*Charente-Inférieure*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 18.
BARODET (*Seine*), boulevard Port-Royal, 92
BARTOLI (*Corse*), rue Jacob, 22.
BASTID (Adrien) (*Cantal*), rue de l'Université, 110.
BAUDRY D'ASSON (DE) (*Vendée*), rue Caumartin, 14.
BAVOUX (*Jura*), rue de la Tour-des-Dames, 4.
BEAUQUIER (*Doubs*), rue de Grenelle, 166.
BEL (François) (*Savoie*), rue Jacob, 50.
BÉLIZAL (Vte DE) (*Côtes-du-Nord*), rue d'Argenson, 15.
BELLE (*Indre-et-Loire*), rue Clapeyron, 16.
BELLOT (*Cher*), rue de la Boetie, 89
BELON (*Lozère*), carrefour de la Croix-Rouge, 2.
BÉNAZET (*Indre*), avenue du Coq, 3.
BENOIST (*Maine-et-Loire*), avenue de Wagram, 108 (Paris-Monceau).
BERGEROT (*Nord*), rue Richepanse, 5.
BERLET (*Meurthe-et-Moselle*), rue Saint-Florentin, 1.
BERNARD (*Doubs*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 218.
BERNARD (*Nord*), boulevard Saint-Germain, 215 *bis*.
BERNIER (*Loiret*), place Vintimille, 2
BERNOT (*Somme*), place Vintimille, 6.
BERT (*Yonne*), rue Guy-de-Labrosse, 9
BERTHOLON (*Loire*), cité d'Antin, 10
BIENVENU (*Vendée*), rue de la Bienfaisance, 10.
BILIAIS (DE LA) (*Loire-Inférieure*), rue de Grenelle, 63.
BISCHOFFSHEIM (*Alpes-Maritimes*), rue Taitbout, 3.
BISSEUIL (*Charente-Inférieure*), rue des Saints-Pères, 83.
BIZARELLI (*Drôme*), quai de Billy, 6
BIZOT DE FONTENY (*Haute Marne*), rue d'Assas, 76.
BLANC (Louis) (*Seine*), rue de Rivoli, 204
BLANC (Pierre) (*Savoie*), boulevard Saint-Germain, 153.
BLANCSUBÉ (*Cochinchine*), avenue du Trocadéro, 34
BLANDIN (*Marne*), avenue d'Eylau, 56 (Paris-Passy).
BLIN DE BOURDON (Vte) (*Somme*), rue Chauveau-Lagarde, 6.
BOISSY D'ANGLAS (Bon) (*Ardèche*), avenue d'Antin, 67.
BONNET-DUVERDIER (*Rhône*), rue Fontaine-Saint-Georges, 30.
BONTOUX (*Basses-Alpes*), rue de l'Université, 22.
BORRIGLIONE (*Alpes-Maritimes*), rue de Solférino, 6.
BOUCAU (*Landes*), rue de Bourgogne, 15.
BOUCHET (*Bouches-du-Rhône*), boulevard Denain, 7.
BOUDEVILLE (*Oise*), rue Bonaparte, 27.
BOUGUES (*Haute-Garonne*), rue Jean de Beauvais, 21.
BOUILLIEZ-BRIDOU (*Pas-de-Calais*), rue Gay-Lussac, 70.
BOULARD (*Cher*), rue de Constantinople, 10.
BOURGEOIS (*Vendée*), passage de la Madeleine, 6.
BOURRILLON (*Lozère*), rue d'Antin, 20.
BOUSQUET (*Gard*), rue du Regard, 3.
BOUTEILLE (*Basses-Alpes*), rue Jacob 22
BOUTHIER DE ROCHEFORT (*Saône-et-Loire*), rue Boissy-d'Anglas, 41.
BOVIER-LAPIERRE (*Isère*), rue Claude-Bernard, 47.

BOYER (Ferdinand) (*Gard*), boulevard des Capucines, 25.
BOYSSET (*Saône-et-Loire*), boulevard Saint-Michel, 127.
BRAME (Georges) (*Nord*), rue Tronchet, 25.
BRAVET (*Isère*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 24.
BRELAY (*Seine*), boulevard Maillot, 54, à Neuilly-sur-Seine.
BRESSON (*Vosges*), hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166.
BRICE (René) (*Ille-et-Vilaine*), quai Malaquais, 9.
BRIERRE (*Loiret*), rue de Moscou, 37.
BRISSON (Henri) (*Seine*), à l'Hôtel de la Présidence (Palais-Bourbon).
BROSSARD (*Loire*), rue de Verneuil, 51.
BROUSSE (Émile) (*Pyrénées-Orientales*), rue de l'Alouette, 5 (Paris-St Mandé)
BRUGNON (*Dordogne*), rue Saint-Dominique, 22.
BRUGNOT (*Vosges*), place du Théâtre-Français, 3.
BRUNEAU (*Mayenne*), rue du Regard, 18.
BULLY (*Eure*), rue de la Bienfaisance, 2.
BURY (*Maine-et-Loire*), rue de Bourgogne, 42.
BUVIGNIER (*Meuse*), rue Condorcet, 34.
BUYAT (*Isère*), rue de Constantinople, 13.
CADET (*Seine*), boulevard Magenta, 8.
CADUC (*Gironde*), rue Monsieur-le-Prince, 18.
CAMESCASSE (*Finistère*), boulevard du Palais, 7.
CANTAGREL (*Seine*), rue Vivienne, 33
CARETTE (*Somme*), place de l'Abbaye, 5
CARNOT (Sadi) (*Côte-d'Or*), rue Roquepine, 11.
CASIMIR PÉRIER (*Aube*), rue Nitot, 23.
CASIMIR PÉRIER (Paul) (*Seine-Inférieure*), rue du Général-Foy, 16.
CASSE (Germain) (*Seine*), rue Montéra, 11 (Paris-Saint-Mandé).
CASSOU (*Basses-Pyrénées*), rue Jacob, 50.
CALRANT (*Finistère*), rue de Verneuil, 40.
CAVAIGNAC (*Sarthe*), rue de Phalsbourg, 15
CAVALIÉ (*Tarn*), rue Brochant, 2 (Paris-Batignolles).
CAYRADE (*Aveyron*), avenue de Villiers, 136
CAZAUVIEILH (*Gironde*), rue Saint-Placide, 40.
CAZE (*Haute-Garonne*), avenue du Coq, 4.
CAZEAUX (*Hautes-Pyrénées*), boulevard Haussmann, 52-*bis*.
CHABRIÉ (*Tarn-et-Garonne*), rue de Bourgogne, 15.
CHAIX (*Hautes-Alpes*), rue Godot-de-Mauroi, 1.
CHALAMET (*Ardèche*), rue du Four-Saint-Germain, 58.
CHANTEMILLE (*Allier*), rue de Clichy, 14.
CHARMES (Francis) (*Cantal*), rue Bonaparte, 17.
CHAUVEAU (Franck) (*Oise*), rue de la Rochefoucauld, 30.
CHAVANNE (Marius) (*Loire*), rue de la Grange-Batelière, 3.
CHAVANNE (*Rhône*), boulevard de Clichy, 6 (Paris-Montmartre).
CHAVOIX (Henri) (*Dordogne*), rue Castellane, 17.
CHENEAU (*Cher*), rue Bréda, 13
CHEVALLAY (*Savoie*), rue de l'Université, 82.
CHEVANDIER (*Drôme*), rue de Maubeuge, 65.
CHEVREAU (Léon) (*Oise*), rue de La Baume, 6.
CHOISEUL (Horace DE) (*Seine-et-Marne*), rue de Rivoli, 232.
CHRISTOPHLE (Albert) (*Orne*), place Vendôme, 19.
CIBIEL (*Aveyron*), rue de l'Élysée, 8.
CIRIER (*Nord*), rue de l'Université, 35.
CLÉMENCEAU (*Seine*), rue de Montaigne, 13.
COCHERY (*Loiret*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

COLBERT-LAPLACE (Cte Jean DE) (*Calvados*), Grande-Rue, 81, à Arcueil-Cachan (Seine).
COMPAYRÉ (*Tarn*), boulevard Saint-Michel, 72.
CONSTANS (*Haute-Garonne*), rue de Miroménil, 18.
CORENTIN-GUYHO (*Finistère*), rue de l'Odéon, 16.
CORNEAU (*Ardennes*), rue de Londres, 58.
CORNUDET (Emile) (*Creuse*), rue de Grenelle, 88.
COSTES (*Puy-de-Dôme*), rue Sainte-Anne, 44.
COURMEAUX (*Marne*), boulevard de Clichy, 85.
COUTURIER (*Isère*), rue de Rennes, 82.
DANELLE-BERNARDIN (*Haute-Marne*), avenue des Champs-Élysées, 97.
DARON (*Saône-et-Loire*), rue de Rennes, 99.
DATAS (*Allier*), rue de Verneuil, 31.
DAUMAS (*Var*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 6.
DAUTRESME (*Seine-Inférieure*), rue de Penthièvre, 25.
DAVID (Jean) (*Gers*), rue Chaptal, 17
DAVID (*Indre*), rue de Vaugirard, 23
DAYNAUD (*Gers*), rue de Constantinople, 22.
DEBUCHY (*Nord*), rue du Départ, 1
DELAFOSSE (*Calvados*), rue Caumartin, 45
DELATTRE (*Seine*), boulevard Saint-Michel, 15.
DELUNS-MONTAUD (*Lot-et-Garonne*), boulevard Saint-Germain, 80.
DEMARÇAY (Bon) (*Vienne*), rue Royale, 3
DENIAU (*Loir-et-Cher*), rue Saint-Placide, 34.
DEPROGE (*Martinique*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 14
DESCAMPS (*Gers*), boulevard Saint-Germain, 171.
DESMONS (*Gard*), rue de Rennes, 167.
DESMOUTIERS (*Nord*), rue Jacob, 20
DESPREZ (*Pas-de-Calais*), boulevard d'Enfer prolongé, 2.
DESSOLIERS (*Oran*), rue des Saussaies, 12.
DESSON DE SAINT-AIGNAN (Vte) (*Seine-Inférieure*), rue de Verneuil, 32.
DETHOMAS (*Seine-et-Marne*), rue du faubourg Saint-Honoré, 130.
DETHOU (*Yonne*), place Jussieu, 3.
DEVADE (*Loiret*), rue Madame, 10.
DEVELLE (*Eure*), avenue d'Antin, 16.
DEVELLE (*Meuse*), rue Monsieur-le-Prince, 30
DEVES (*Hautes-Pyrénées*), boulevard Saint-Germain, 215 *bis*.
DEVIC (*Aveyron*), rue Gay-Lussac, 38
DIEU (*Somme*), rue d'Hauteville, 32
DONNET (*Haute-Vienne*), boulevard Montparnasse, 13.
DOUVILLE-MAILLEFEU (Cte DE) (*Somme*), rue Prony, 6 (Paris-Monceau).
DRÉO (*Var*), rue de Savoie, 5.
DRÉOLLE (*Gironde*), à Ermont (Seine-et-Oise).
DREUX (*Eure-et-Loir*), rue du faubourg Saint-Honoré, 6.
DREYFUS (Ferdinand) (*Seine-et-Oise*), boulevard de Courcelles, 50.
DRUMEL (*Ardennes*), boulevard Saint-Germain, 80.
DU BODAN (*Morbihan*), rue de l'Abbaye, 14.
DUBOIS (*Côte-d'Or*), rue de Rennes, 114.
DUBOST (Antonin) (*Isère*), rue des Martyrs, 46.
DUCHASSEINT (*Puy-de-Dôme*), rue de Beaune, 5.
DUCHESNE-FOURNET (*Calvados*), rue de Bourgogne, 46.
DUCLAUD (*Charente*), rue de Bourgogne, 42.
DUCROZ (*Haute-Savoie*), rue Demborde, 13.
DUFOUR (Bon) (*Lot*), place des Batignolles, 8 (Batignolles-Paris).

DUPONT (*Haute-Savoie*), boulevard Saint-Michel, 18.
DUPORTAL (*Haute-Garonne*), rue Blanche, 69.
DURAND (*Ille-et-Vilaine*), rue Andrieux, 9.
DUREAU DE VAULCOMTE (*la Réunion*), rue Andrieux, 9.
DURFORT DE CIVRAC (Cte DE) (*Maine-et-Loire*), rue de Grenelle-St-Germain, 81
DURIEU (*Cantal*), rue Legoff, 1.
DUSOLIER (*Dordogne*), rue Las-Cases, 19.
DUTAILLY (*Haute-Marne*), boulevard Saint-Germain, 181.
DUVAUX (*Meurthe-et-Moselle*), rue de l'Odéon, 20.
DUVIVIER (*Seine-Inférieure*), boulevard Montmartre, 10.
ESCANDE (*Dordogne*), rue de Vaugirard, 177.
ESCANYÉ (*Pyrénées-Orientales*), rue de Bourgogne, 15.
ESCHASSERIAUX (Bon) (*Charente-Inférieure*), rue La Boëtie, 120.
ESNAULT (*Calvados*), rue de Naples, 52.
ESPEUILLES (Cte D') (*Nièvre*), place du Palais-Bourbon, 6.
ÉTIENNE (*Oran*) rue de Douai, 22
EVEN (DE LANNION) (*Côtes-du-Nord*), avenue de l'Observatoire, 45.
EVEN (DE DINAN) (*Côtes-du-Nord*), rue Vignon, 23.
FABRE (Joseph) (*Aveyron*), rue de Madame, 67.
FALLIÈRES (*Lot-et-Garonne*), boulevard de La Tour-Maubourg, 48.
FANIEN (*Pas-de-Calais*), rue de Chabrol, 30.
FARCY (*Seine*), rue Fabert, 50.
FAURE (Hippolyte) (*Marne*), boulevard de Strasbourg, 89.
FAURE (Félix) (*Seine-Inférieure*), rue de Lisbonne, 17.
FAURÉ (*Gers*), rue de l'Arcade, 62.
FÉAU (Paul) (*Seine-et-Oise*), boulevard Saint-Michel, 36.
FELTRE (Duc DE) (*Côtes-du-Nord*), rue Saint-Dominique, 59.
FERRARY (*Hautes-Alpes*), rue et hôtel Coquillière.
FERRY (Albert) (*Vosges*), rue La Boëtie, 11.
FERRY (Charles) (*Vosges*), rue Saint-James, 34, à Neuilly-sur-Seine.
FERRY (Jules) (*Vosges*), avenue de l'Alma, 23.
FLEURY (*Orne*), rue du Mont-Thabor, 38.
FLORENT-LEFEBVRE (*Pas-de-Calais*), rue Madame, 23.
FOLLIET (*Haute-Savoie*), rue Bonaparte, 47.
FORNÉ (*Pyrénées-Orient.*), rue de Cornedilles, 13, Levallois-Perret (Seine
FOUQUET (*Aisne*), place Saint-Sulpice, 10.
FOURCAND (Léon) (*Gironde*), rue Cambon, 29.
FOUSSET (*Loiret*), rue de Varennes, 53.
FRANCONIE (*Guyane française*), avenue Horace-Vernet, 6, au Vésinet (Seine-et-Oise).
FRÉBAULT (*Seine*), rue Saint-Dominique, 143.
FREPPEL (*Finistère*), rue de Sèvres, 95.
FRÉRY (*Belfort*), rue Monge, 56.
GAGNEUR (*Jura*), rue Louis-le-Grand, 25.
GAILLARD (*Vaucluse*), rue Saint-Lazare, 74.
GALPIN (*Sarthe*), rue de Rennes, 103
GAMBETTA (*Seine*), rue Saint-Didier, 57 (Paris-Passy).
GAMBON (*Nièvre*), rue des Écoles, 23
GANAULT (*Aisne*), rue Notre-Dame-des-Champs, 3.
GANNE (*Deux-Sèvres*), rue de la Pompe, 3 (Versailles).
GARET (*Basses-Pyrénées*), rue Galilée, 63.
GARRIGAT (*Dordogne*), avenue de Wagram, 84 (Paris-Monceau).
GASCONI (*Sénégal*), rue Dutot, 22 (Paris-Plaisance).
GASSIER (*Basses-Alpes*), rue Drouot, 13.

GATINEAU (*Eure-et-Loir*), place du Théâtre-Français, 2.
GAUDIN (*Loire-Inférieure*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 112.
GAUDY (*Doubs*), rue de Turin, 22.
GAUTIER (*Charente*), boulevard Malesherbes, 43
GAVINI (*Corse*), rue d'Astorg, 27.
GÉRARD (Bon) (*Calvados*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 85
GERMAIN (Henri) (*Ain*), rue Murillo, 8
GERMAIN (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, 271.
GERVILLE-RÉACHE (*la Guadeloupe*), rue Berthollet, 8.
GÉVELOT (*Orne*), rue de Clichy, 10.
GILLIOT (*Saône-et-Loire*), boulevard de La Tour-Maubourg, 45.
GINOUX DE FERMON (Cte) (*Loire-Inférieure*), rue de Bourgogne, 48.
GIRARD (Alfred) (*Nord*), rue de Rome, 68
GIRAUD (*Deux-Sèvres*), rue du Four-Saint-Germain, 56.
GIRAULT (*Cher*), rue des Moines, 9 (Paris-Batignolles).
GIRODET (*Loire*), rue Monge, 37.
GIROT-POUZOL (*Puy-de-Dôme*), rue Jacob, 22.
GIROUD (*Nord*), rue Jacob, 12
GOBLET (*Somme*), rue Taitbout, 32.
GOMOT (*Puy-de-Dôme*), rue de Lille, 59.
GONIDEC DE TRAISSAN Cte LE, (*Ille-et-Vilaine*), rue Saint-Guillaume, 29.
GRANET (*Bouches-du-Rhône*), rue de Lisbonne, 24
GRANIER DE CASSAGNAC (Paul) (*Gers*), boulevard Malesherbes, 161 (Paris-Monceau).
GRAUX (*Pas-de-Calais*), rue Perronnet, 111 (Parc de Neuilly).
GRAZIANI (*Corse*), rue Vignon, 9.
GREPPO (*Seine*), impasse de Béarn, 5, près la place des Vosges.
GROLLIER (*Orne*), hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166.
GUEGUEN (*Finistère*), rue de Bourgogne, 28.
GUICHARD (*Yonne*), rue de Suresnes, 25.
GUILLEMIN (*Nord*), rue de l'Estrapade, 15.
GUILLOT (*Isère*), rue des Aubépines, 117, à Colombes (Seine).
GUILLOUTET (DE) (*Landes*), rue Pasquier, 23.
GUYOT (Paul) (*Marne*), rue du Val-de-Grâce, 11.
HAENTJENS (*Sarthe*), avenue des Champs-Élysées, 90
HAMILLE (*Pas-de-Calais*), rue du Général-Foy, 42.
HÉMON (*Finistère*), boulevard Saint-Germain, 80.
HENRY (Edmond) (*Calvados*), rue de Lille, 11.
HÉRAULT (*Vienne*), rue de Penthièvre, 24
HÉRÉDIA (DE) (*Seine*), rue de Courcelles, 177.
HÉRISSON (*Nièvre*), rue Chomel, 13.
HÉRISSON *Seine*), rue Madame, 56.
HORTEUR (*Savoie*), avenue de Villars, 14.
HOVIUS (*Ille-et-Vilaine*), rue de Vaugirard, 20
HUGOT (*Côte-d'Or*), rue de Chanaleilles, 7.
HUGUES (Clovis) (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Louis-en-l'Ile, 24.
HURARD (*la Martinique*), rue Duphot, 18.
JAMETEL (*Somme*), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
JANVIER DE LA MOTTE (*Eure*), rue Perronet, 12.
JANZÉ (Bon DE) (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Arcade, 22.
JOIGNEAUX (*Côte-d'Or*), à Bois-Colombes, par Asnières (Seine).
JOLIBOIS (*Charente-Inférieure*), rue de Castellane, 8.
JOUBERT (*Indre-et-Loire*), rue de Chartres, 6, à Neuilly (Seine).
JOURNAULT (*Seine-et-Oise*), à Sèvres (Seine-et-Oise).

JOUVE (*Haute-Loire*), rue de Bourgogne, 15.
JUIGNÉ (Cte DE) (*Loire-Inférieure*), rue de Lille, 67.
JULLIEN (*Loir-et-Cher*), rue de Ponthieu, 3.
KERGORLAY (Cte DE) (*Haute-Loire*), rue des Ursulines, 38 *bis*, à St-Germain-en-Laye.
KERMENGUY (Vte DE) (*Finistère*), rue du Vieux-Versailles, 32 (Versailles).
LA BASSETIÈRE (DE) (*Vendée*), rue Barbet-de-Jouy, 30.
LABAT (*Basses-Pyrénées*), rue des Mathurins, 64.
LABUSSIÈRE (*Allier*), rue des Écoles, 28.
LABUZE (*Haute-Vienne*), rue Pigalle, 21.
LACÔTE (*Creuse*), rue de Rennes, 121.
LACRETELLE (DE) (*Saône-et-Loire*), rue Montaigne, 17.
LADOUCETTE (Étienne DE) (*Ardennes*), place Vendôme, 8.
LAFFITTE DE LAJOANNENQUE (DE) (*Lot-et-Garonne*), rue de Clichy, 30.
LAFONT (*Seine*), rue Turbeau, 7.
LA FORGE (Anatole DE) (*Seine*), avenue de Villiers, 10
LAGRANGE (*Rhône*), rue Montmartre, 125.
LAISANT (*Loire-Inférieure*), avenue Victor Hugo, 84 *bis*.
LALANDE (*Gironde*), boulevard des Capucines, 12 (Grand-Hôtel).
LALANNE (*Gironde*), rue de Vaugirard, 32.
LANEL (*Seine-Inférieure*), rue de la Pompe, 99 (Paris-Passy).
LANESSAN (DE) (*Seine*), rue des Halles, 13.
LANGLOIS (*Seine-et-Oise*), rue Mansard, 8.
LANJUINAIS (Cte DE) (*Morbihan*), rue Cambon, 31.
LAPORTE (*Nièvre*), rue de Douai, 65.
LA PORTE (DE) (*Deux-Sèvres*), rue de l'Université, 67.
LARGENTAYE (DE) (*Côtes-du-Nord*), boulevard Haussmann, 104.
LARIBOISIÈRE (Cte DE) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Courcelles, 23.
LA ROCHEFOUCAULD, Duc DE BISACCIA (*Sarthe*), rue de Varennes, 47.
LA ROCHEJAQUELEIN (Mte DE) (*Deux-Sèvres*), rue de Grenelle, 73.
LAROCHE-JOUBERT (*Charente*), rue de Hambourg, 16.
LA ROCHETTE Ernest DE) (*Loire-Inférieure*), passage de la Madeleine, 6
LAROZE (*Gironde*), avenue du Trocadéro, 5.
LASBAYSSES (*Ariège*), boulevard Saint-Germain, 86.
LASSERRE (*Tarn-et-Garonne*), rue de Penthièvre, 25.
LATOUR (*Haute-Garonne*), rue du Faubourg-Saint-Denis, 132.
LATRADE (*Corrèze*), rue d'Aguesseau, 12.
LAURENÇON (*Hautes-Alpes*), boulevard Saint-Germain, 262.
LAVERGNE (Bernard) (*Tarn*), boulevard Saint-Michel, 65
LA VIEILLE (*Manche*), rue Lavoisier, 5.
LAVILLE (*Puy-de-Dôme*), rue Monsigny, 9.
LEBAUDY (*Seine-et-Oise*), rue d'Amsterdam, 81.
LE CHERBONNIER (*Corrèze*), rue de Babylone, 44.
LECHEVALLIER (*Seine-Inférieure*), rue Godot-de-Mauroi, 1.
LE COMTE (*Mayenne*), boulevard Exelmans (Paris-Auteuil).
LECONTE (*Indre*), rue Bonaparte, 27.
LEFEBVRE (*Seine-et-Marne*), rue du Mont-Thabor, 21.
LEFEBVRE DU PREY (*Pas-de-Calais*), rue Radziwill, 31.
LEFÈVRE (Ernest) (*Seine*), rue Richelieu, 45.
LEGLISE (*Landes*), rue Duphot, 9.
LEGRAND (Arthur) (*Manche*), rue Chauveau-Lagarde, 18.
LEGRAND (Louis) (de Valenciennes) (*Nord*), rue du Rocher, 25
LEGRAND (Pierre) (*Nord*), rue Vignon, 9.
LELIÈVRE (*Jura*), rue Moncey, 22.

LENIENT (*Seine-et-Marne*), rue du Cardinal-Lemoine, 14.
LÉON (Pce DE) (*Morbihan*), boulevard des Invalides, 35.
LEPÈRE (*Yonne*), boulevard de Courcelles, 13 (Paris-Monceau).
LEPORCHÉ (*Sarthe*), rue d'Orléans-Saint Honoré, 15
LE PROVOST DE LAUNAY (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 102.
LE ROUX (Paul) (*Vendée*), rue Saint-Honoré, 364.
LEROY (Arthur) (*Côte-d'Or*), rue de Rennes, 72.
LESGUILLIER (*Aisne*), boulevard Saint-Germain, 9.
LETELLIER (*Alger*), rue de l'Odéon, 5.
LE VAVASSEUR (*Oise*), rue Richelieu, 69.
LEVÊQUE (*Côte-d'Or*), rue d'Argenteuil, 15.
LEVERT (*Pas-de-Calais*), boulevard Malesherbes, 105.
LEVET (*Loire*), rue Godot-de-Mauroi, 25.
LEYDET (*Bouches-du-Rhône*), rue Jacob, 50.
LIOUVILLE (*Meuse*), quai Malaquais, 3.
LOCKROY (*Seine*), avenue Victor-Hugo, 52 (Paris-Passy).
LOGEROTTE (*Saône-et-Loire*), rue du Bac, 99.
LOMBARD (*Jura*), rue de Rennes, 89.
LOROIS (*Morbihan*), rue Cambon, 5.
LOUBET (*Drôme*), rue Jacob, 22.
LOUSTALOT (*Landes*), boulevard Malesherbes, 96 (Paris-Monceau)
MACKAU (Bon DE) (*Orne*), avenue d'Antin, 22.
MADIER DE MONTJAU (*Drôme*), au Palais-Bourbon.
MAHY (DE) (*la Réunion*), rue de Varenne, 78.
MAIGNE (Jules) (*Haute-Loire*), rue Debrousses, [illegible]
MAILLÉ (d'Angers) (*Maine-et-Loire*), rue Las-Cases, 19.
MAILLÉ (Cte DE) (*Maine-et-Loire*), boulevard Malesherbes, 3.
MALARTRE (*Haute Loire*), rue de Rivoli, 166, hôtel du Louvre.
MALEZIEUX (*Aisne*), rue Radziwill, 31.
MALLEVIALLE (*Aveyron*), rue de Seine, 52
MALRIC (*Aude*), rue Cler, 22.
MANGON (Hervé) (*Manche*), rue Saint-Dominique, 3
MARCÈRE (DE) (*Nord*), rue Montaigne, 23.
MARCOU (*Aude*), rue Bellechasse, 10
MARET (Henry) (*Seine*), rue de l'Université, 46.
MARGAINE (*Marne*), au Palais-Bourbon
MARGUE (*Saône-et-Loire*), rue d'Amsterdam, 51
MARION (*Isère*), avenue de Wagram, 120 (Paris-Monceau
MARITAN (*Seine*), rue Desbordes-Valmore, 31 (Paris-Passy).
MARQUISET (*Haute-Saône*), rue Chateaubriand, 17.
MARROT (*Charente*), rue de Bourgogne, 28.
MARTIN (d'Auray) (*Morbihan*), rue du Four-Saint-Germain, 50.
MARTIN FELIX (*Ille-et-Vilaine*), boulevard Malesherbes, 154 (Paris-Monceau).
MAS (*Aveyron*), rue Richepanse, 11.
MASSAT (*Ariège*), boulevard de Clichy, 11 (Paris-Montmartre
MASURE (Gustave) (*Nord*), rue Godot-de-Mauroi, 35.
MATHÉ (*Yonne*), rue Vignon, 9
MATHIEU (*Morbihan*), rue Godot-de-Mauroi, 16.
MAUGER (*Calvados*), rue de Monceau, 58
MAUREAU (Hte) [illegible] de La Tour-Maubourg, 50.
MAUROUARD (*Eure-et-Loir*), rue de Copenhague, 10.
MAUREL (*Var*), square des Batignolles, 8 (Batignolles-Paris).

MAYET (*Savoie*), rue Saint-Dominique, 22.
MAYNARD DE LA CLAYE (*Vendée*), passage de la Madeleine, 6.
MAZE (Hippolyte) (*Seine-et-Oise*), rue de Rennes, 141.
MAZERON (*Creuse*), rue de Grammont, 2.
MÉLINE (*Vosges*), boulevard Saint-Germain, 84.
MÉNARD-DORIAN (*Hérault*), rue de Naples, 53.
MERCIER (*Ain*), rue Debrousses, 2.
MESTREAU (*Charente-Inférieure*), rue Vignon, 3
MÉZIERES (*Meurthe-et-Moselle*), rue Franklin, 5 (Paris-Passy).
MICHOU (*Aube*), rue de Grenelle, 76.
MILLION (*Rhône*), rue Guenégaud, 27.
MINGASSON (*Cher*), rue de Chanaleilles, 3.
MIR (*Aude*), rue du Faubourg Saint-Honoré, 35.
MONTANÉ (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, 69
MOREL (*Manche*), rue François Ier, 6.
MUN (Comte Albert DE) (*Morbihan*), rue François Ier, 38.
MURAT (Cte Joachim) (*Lot*), rue Royale, 13.
NADAUD (Martin) (*Creuse*), au Palais-Bourbon
NAQUET (*Vaucluse*), rue de Moscou, 44
NEVEUX (*Ardennes*), rue du Général-Foy, 38
NOEL-PARFAIT (*Eure-et-Loir*), rue de Trévise, 40.
NOIROT (*Haute-Saône*), rue de Courty, 4.
OLLIVIER (*Côtes-du-Nord*), rue Caumartin, 33.
ORDINAIRE (*Doubs*), rue du Luxembourg, 40.
ORNANO (Cunéo D') (*Charente*), rue d'Amsterdam, 59.
OSMOY (Cte D') (*Eure*), rue Saint-Lazare, 56.
OUTTERS (*Nord*), rue du faubourg Saint-Honoré, 108.
PAGÈS (*Tarn-et-Garonne*), rue de la Michodière, 9.
PAIN (*Vienne*), place et hôtel Louvois
PAPON (*Eure*), rue de Clichy, 48.
PARDY (*Creuse*), rue de Fleurus, 25.
PASSY (Frédéric) (*Seine*), rue Labordère, 6 (Neuilly-sur-Seine).
PASSY (Louis) (*Eure*), rue de Clichy, 45.
PELISSE (*Lozère*), rue de Constantinople, 6
PELLET (Marcellin) (*Gard*), rue de Babylone, 57.
PELLETAN (Camille) (*Bouches-du-Rhône*), rue de Condé, 20.
PENIGAUD (*Haute-Vienne*), rue Monsigny, 6.
PÉNIÈRES (*Corrèze*), rue Saint-Honoré, 390.
PÉRALDI (*Corse*), rue de Monsigny, 9.
PÉRIGOIS (*Indre*), rue d'Assas, 76.
PERIN (*Haute-Vienne*), rue de Douai, 65.
PERRAS (*Rhône*), avenue Duquesne, 36.
PETITJEAN (*Meurthe-et-Moselle*), rue Denfert-Rochereau, 35 (Boulogne-sur-Seine).
PEULEVEY (*Seine-Inférieure*), rue des Saints-Pères, 76 *bis*.
PEYTRAL (*Bouches-du-Rhône*), rue de Rennes, 121.
PHILIPPE (Jules) (*Haute-Savoie*), rue de Rennes, 159.
PHILIPPOTEAUX (*Ardennes*), rue de l'Arcade, 8.
PICARD (Arthur) (*Basses-Alpes*), avenue de la Grande-Armée, 64 (Paris-les Ternes)
PIERRE ALYPE (*Inde française*), rue Guy-Palin, 7.
PIEYRE (*Gard*), rue Duphot, 8.
PINAULT (*Ille-et-Vilaine*), rue du Faubourg Saint-Honoré, 160.
PLANTIÉ (*Basses-Pyrénées*), rue de Bourgogne, 15.

PLESSIER (*Seine-et-Marne*), rue Saint-Placide, 56.
PLICHON (*Nord*), rue de Lisbonne, 2.
PONLEVOY (Frogier DE) (*Vosges*), rue Las-Cases, 23.
POUJADE (*Vaucluse*), rue de Chazelles, 29
POULIOT (*Haute-Vienne*), rue du Four-Saint-Germain, 52.
PRADAL (*Ardèche*), rue de Saint-Simon, 3.
PRADET-BALADE (*Basses-Pyrénées*), rue Jacob, 50.
PRADON (*Ain*), rue d'Assas, 122
PRAX-PARIS (*Tarn-et-Garonne*), rue Corvetto, 2.
PREVERAUD (*Allier*), rue Bonaparte, 27.
PROUST (Antonin) (*Deux-Sèvres*), boulevard Haussmann, 32.
RAMEAU (*Seine-et-Oise*), rue Hoche, 17 (Versailles).
RANC (*Seine*), place des Vosges, 5.
RASPAIL (Benjamin) (*Seine*), à Cachan (Seine)
RATHIER (*Yonne*), rue de Lille, 103.
RAULINE (*Manche*), place de la Madeleine, 21
RAYNAL (*Gironde*), place Pereire, 1 (Paris-les-Ternes).
RÉPIPON (*Alpes-Maritimes*), rue Bassano, 47.
REGNAULT (*Manche*), cité d'Antin, 1 et 3
REILLE (Bon) (*Tarn*), boulevard de La Tour-Maubourg, 10.
REMOISELLE (*Seine-et-Oise*), rue de la Verrerie, 4.
RENAULT (Léon) (*Alpes-Maritimes*), boulevard Haussmann, 77.
RENAULT-MORLIÈRE (*Mayenne*), rue de l'Université, 69.
RÉVILLON (Tony) (*Seine*), rue Montmartre, 146.
REY (*Basses-Pyrénées*), rue de Beaune, 3
REYMOND (Frédéric) (*Loire*), rue de Naples, 4.
REYNEAU (*Saône-et-Loire*), rue de la Faisanderie, 39 (Paris-Passy).
RIBOT (*Pas-de-Calais*), rue de Turin, 32
RICHARD (*Drôme*), rue de Thann, 7 (Paris Monceau).
RINGUIER (*Aisne*), rue du Vieux-Pont, 11, Courbevoie (Seine).
RIOTTEAU (*Manche*), rue de Sèze, 10.
RIVIÈRE (*Indre-et-Loire*), rue de Bourgogne, 42
ROBERT (*Oise*), boulevard de La Tour-Maubourg, 25.
ROCHE (Georges) (*Charente-Inférieure*), passage de la Madeleine, 6.
ROCHE (Jules) (*Var*), rue de Moscou, 59.
RODAT (*Aveyron*), rue des Chartreux, 6.
ROGER (*Dordogne*), rue de Rennes, 79
ROQUE (de Fillol, (*Seine*), à Puteaux
ROSELLI MOLLET (*Ain*), rue Monge, 75 *bis*.
ROTOURS (DES) (*Nord*), rue de l'Université, 29.
ROUDIER (*Gironde*), avenue de Wagram, 86 (Paris-Monceau).
ROUGÉ (*Aude*), rue Notre-Dame-des-Champs, 125.
ROUSSEAU (*Finistère*), boulevard Saint-Germain, 134.
ROUVIER (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Tour, 152 (Paris-Passy).
ROY DE LOULAY (Louis) (*Charente-Inférieure*), avenue d'Antin, 25.
ROYER (*Meuse*), avenue Duquesne, 41.
ROYS (Mis DE) (*Aube*), rue de Varennes, 36.
SAINT MARTIN (DE) (*Indre*), rue de l'Arcade, 25
SAINT MARTIN (*Vaucluse*), boulevard de Clichy, 33 *bis* (Paris-Montmartre).
SAINT-PRIX (*Ardèche*), rue de Grammont, 1.
SAINT-ROMME (*Isère*), rue Herschell, 5.
SALIS (*Hérault*), rue de Trévise, 18
SALOMON (*Vienne*), rue Le Peletier, 27.
SARLAT (*la Guadeloupe*), rue du Pré-aux-Clercs, 18.

SARRETTE (*Lot-et-Garonne*), rue Richepanse, 11.
SARRIEN (*Saône-et-Loire*), rue Bochard-de-Saron, 2.
SAVARY (*Manche*), avenue de l'Opéra, 8.
SCRÉPEL (*Nord*), rue Montmartre, 152
SENTENAC (*Ariège*), rue Las-Cases, 6.
SERPH (*Vienne*), rue de la Paroisse, 1 (Versailles).
SILHOL (*Gard*), boulevard Malesherbes, 58.
SIMON (Fidèle) (*Loire-Inférieure*), avenue Ingres, 2 (Paris-Passy)
SIMONNET (*Allier*), rue de Vaugirard, 11
SOLAND (DE) (*Maine-et-Loire*), rue Chomel, 4
SONNIER (DE) (*Loir-et-Cher*), rue Joubert, 28.
SOUBEYRAN (Bon DE) (*Vienne*), rue de Monceau, 49.
SOUCHU-SERVINIÈRE (*Mayenne*), rue de Champagny, 3.
SOURIGUES (*Landes*), rue des Mathurins, 66.
SOUSTRE (*Basses-Alpes*), rue Jacob, 22.
SOYE (*Aisne*), rue Chauchat, 9.
SPULLER (*Seine*), rue Favart, 2
STEEG (*Gironde*), avenue des Gobelins, 44.
TALANDIER (*Seine*), rue Denfert-Rochereau, 47.
TAILLON (Alfred) (*Puy-de-Dôme*), rue Tronchet, 22.
TARBOURIECH (*Hérault*), rue Notre-Dame-des-Victoires, 11.
TASSIN (*Loir-et-Cher*), rue de Rome, 67.
TEILHARD (*Lot*), rue de Grammont, 2
TÉNOT (*Hautes-Pyrénées*), rue Saint-Honoré, 259.
TERVES (Cte DE) (*Maine-et-Loire*), rue de Lille, 57.
TÉZENAS (*Aube*), rue de la Bienfaisance, 6.
THEULIER (*Dordogne*), rue Taitbout, 51.
THIESSÉ (*Seine-Inférieure*), rue Jouffroy, 81 (Paris-les-Ternes).
THIRION-MONTAUBAN (*Dordogne*), rue Christophe-Colomb, 9.
THOINNET DE LA TURMELIÈRE (*Loire-Inférieure*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 54.
THOMAS (*Marne*), boulevard de la Madeleine, 15.
THOMAS (Frédéric) (*Tarn*), rue Geoffroy-Marie, 3.
THOMSON (*Constantine*), rue de la Terrasse, 7 (Paris-Monceau).
TIERSOT (*Ain*), rue de l'Odéon, 19.
TIRARD (*Seine*), au ministère des finances
TISSERAND (*Puy-de-Dôme*), rue de Champagny, 5
TONDU (*Ain*), boulevard Haussmann, 72
TOULET (*Somme*), boulevard Voltaire, 72
TREILLE (*Constantine*), rue de Mézières, 13
TROUARD-RIOLLE (*Seine-Inférieure*), rue de Turin, 13.
TRUELLE (*Eure-et-Loir*), rue Vignon, 34 *bis*
TRYSTRAM (*Nord*), rue de Rennes, 95.
TURIGNY (*Nièvre*), rue Vavin, 54.
TURQUET (*Aisne*), route de la Révolte, 11 (Neuilly) Seine]
VACHAL (*Corrèze*), rue Richepanse, 15.
VACHER (*Corrèze*), rue du Faubourg-Saint-Denis, 132
VALON (DE) (*Lot*), rue Pasquier, 39
VARAMBON (*Rhône*), rue de Rome, 23
VASCHALDE (*Ardèche*), rue Balzac, 11 *bis*
VERMOND (*Seine-et-Oise*), rue d'Enghien, 54
VERNIÈRES (*Hérault*), boulevard Saint-Germain, 32.
VIGNERIE (*Hérault*), rue d'Aulin, 18
VERSIGNY (*Haute-Saône*), rue Claude-Bernard, 33.

VIELFARE (*Ardèche*), rue de Rennes, 59.
VIETTEU (*Doubs*), rue Monge, 56.
VIGNANCOUR *Basses-Pyrénées*, rue Trombet, 22
VILLAIN (*Aisne*), quai de la Megisserie 14.
VILLENEUVE (*Seine*, rue de l'Union Clichy sur Seine
VILLIERS (*Finistère*), rue du Bac, 30.
VIOX (*Meurthe-et-Moselle*), rue de Lille 45.
WADDINGTON (Richard) (*Seine-Inf.*), hôtel Clarendon, rue de Glück.
WALDECK-ROUSSEAU (*Ille-et-Vilaine*), rue de Lille, 4
WILSON (*Indre-et-Loire*), au Palais de l'Élysée.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA CHAMBRE DES DEPUTÉS

Secrétariat général de la Présidence.

MM POUDRA (O ✻), *secrétaire général.*
Garreaud ✻, *sous-chef.*
Pierre Eugène, *secrétaire-rédacteur, attaché au secrétariat général*
Lefebvre (Léon), *commis principal.*

Cabinet du Président.

MM. Vacherie, *chef du cabinet.*
Marmonier (Henri), *chef adjoint.*

Rédaction du Compte rendu analytique.

MM. MAUREL-DUPEYRÉ (O ✻), *chef des secrétaires-rédacteurs.*
Caveau ✻, *chef adjoint.*

Secrétaires-rédacteurs. MM.

Boysse.	Pourchel ✻.	Guillet (Léon)
Bonhoure.	Paulian.	Bourdon.
Bergeret (Gaston).	Pierre (Eugène).	Clère (Jules), *suppleant*

Sténographie.

(*Compte rendu in extenso.*)

MM. LAGACHE (Célestin) (O ✻), *sénateur, directeur honoraire.*
GROSSELIN ✻, *chef du service sténographique*
Compigne, *chef adjoint*

Sténographes-réviseurs MM.

Gallet.	Gaudet	Verguin
Moncourt.	Detot.	Lavigne

Sténographes MM

Simon de Vaudi-	Muller.	Lefebvre.	Violette de Noircarme
ville	Jolyet.	Labonne.	Barrué.
Mercier.	Danicourt.	Depoin.	Ancelin.

Sténographes auxiliaires. MM

Caubeau.	Grosselin (Albert).	Morido.	Potin

Bureau de l'expédition des Lois et des Procès-verbaux.

MM. Mavidal (O ✻), *chef.*
Cornille ✻, *sous-chef.*
De Saluste du Bartas, Lataste, Laurent (Gustave), *commis principaux.*

Secrétariat général de la Questure.

M. Hubbard (Gustave), *secrétaire général.*

1re *Section.* — Personnel, comptabilité, etc.	2e *Section.* — Matériel.
MM. Fromant ✻, *sous-chef.*	MM. Berher ✻, *sous-chef, agent comptable.*
Courtade, *commis principal*	
Bravard, commis principal *hors cadre*, délégué à Versailles	Lamarche, *commis principal.*

Service des bâtiments.

M. Ed. de Joly (O ✻), *architecte.*

Caisse.

MM. Tonnier (Hipp.) ✻, *trésorier.* | Brunet, *commis principal.*
Fortin, *sous-chef.*

Bibliothèque.

MM. Laurent ✻, *bibliothécaire.*
Baucher, *sous-bibliothecaire.* | Chervet, *commis principal.*
Clavel (Émile), *sous-bibliothéc.* | Oddo, *commis principal.*

Archives.

MM. Doulcet (O ✻), *archiviste.*
N., *sous-chef.* | Serrier, *commis principal*

Service militaire.

M. le colonel Riu (O ✻), *commandant militaire.*

Service médical.

MM. le docteur Blet, place du Palais-Bourbon, 3
le docteur Godefroy, 10, rue de la Paroisse (Versailles).
le docteur Sarret ✻, *médecin honoraire.*

Huissiers.

M. Stéger (O ✻), *chef du service des huissiers.*

Service intérieur.

M. Bescherelle, *chef.*

Bureau de poste et télégraphe près la Chambre des Députés.

M. Farjanel, *receveur.*

SECTION V.

CONSEIL D'ÉTAT.

(Séant à Paris au Palais-Royal.)

Fonctions du Conseil d'État

Le Conseil d'État donne son avis : 1° sur les projets d'initiative parlementaire que les Chambres jugent à propos de lui renvoyer; 2° sur les projets de loi préparés par le Gouvernement, et qu'un décret spécial ordonne de soumettre au Conseil d'État, 3° sur les projets de décret, et, en général, sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République ou par les ministres. — Il est appelé nécessairement à donner son avis sur les règlements d'administration publique et sur les décrets en forme de règlements d'administration publique. — Il exerce toutes les attributions qui étaient conférées à l'ancien Conseil d'État par les lois ou règlements qui n'ont pas été abrogés. — Il statue souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative, et sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoirs formées contre les actes des diverses autorités administratives

Composition du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est composé : du garde des sceaux, ministre de la justice, président, de trente-deux conseillers d'État en service ordinaire, de dix-huit conseillers d'État en service extraordinaire; de trente maîtres des requêtes, d'un secrétaire général ayant titre et rang de maître des requêtes; de trente-six auditeurs; d'un secrétaire spécial du contentieux. — Les ministres ont rang et séance à l'assemblée générale du Conseil d'État. Chacun d'eux a voix délibérative, en matière non contentieuse, pour les affaires qui dépendent de son ministère. Le garde des sceaux a voix délibérative toutes les fois qu'il préside, soit l'assemblée générale, soit les sections. — Le Conseil d'État est présidé par le garde des sceaux, ministre de la justice, et, en son absence, par le vice-président. En l'absence du garde des sceaux et du vice-président, la présidence appartient au plus ancien président de section, en suivant l'ordre du tableau.

Le *vice-président* du Conseil d'État et les *présidents de section* sont nommés par décrets du Président de la République et choisis parmi les conseillers en service ordinaire.

Les *conseillers d'État en service ordinaire*, aux termes de la loi du 25 février 1875 sur les pouvoirs publics, sont nommés et révoqués par le Président de la République en conseil des ministres. — Les conseillers d'État doivent être âgés d'au moins trente ans. — Les conseillers d'État en service ordinaire, les maîtres des requêtes et les auditeurs de 1re classe, après trois années depuis leur entrée au Conseil d'État, peuvent, sans perdre leur rang au Conseil, être nommés à des fonctions publiques pour une durée qui n'excède pas trois ans

Le nombre des membres du Conseil ainsi nommés à des fonctions publiques ne peut excéder le cinquième du nombre des conseillers, maîtres des requêtes et auditeurs.

Pendant ces trois années, ils ne sont pas remplacés. Les traitements ne peuvent être cumulés. Les conseillers et maîtres des requêtes remplacés dans leurs fonctions peuvent obtenir le titre de conseillers et de maîtres des requêtes honoraires. Les auditeurs de 1re classe remplacés dans leurs fonctions peuvent être nommés maîtres des requêtes s'ils comptent huit ans de fonctions au Conseil d'État. Les officiers généraux ou supérieurs de l'armée de terre et de mer, les inspecteurs et ingénieurs des ponts et chaussées, des mines et de la marine, les professeurs de l'enseignement supérieur, peuvent être détachés au Conseil d'État. Ils conservent, pendant la durée de leurs fonctions, les droits attribués à leurs positions, sans pouvoir toutefois cumuler leur traitement avec celui du Conseil d'État. — Les fonctions de conseiller d'État sont incompatibles avec celles d'administrateur de toute compagnie privilégiée ou subventionnée

Les *conseillers d'État en service extraordinaire* sont nommés par le Président de la République; ils perdent leur titre de plein droit dès qu'ils cessent d'appartenir à l'administration active.

Les *maîtres des requêtes*, le *secrétaire général* et le *secrétaire spécial du contentieux* sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du vice-président et des présidents de section. — Ils ne peuvent être révoqués que par décret individuel et après avis des présidents. — Nul ne peut être nommé maître des requêtes s'il n'a moins de vingt-sept ans. — Les fonctions qui sont incompatibles avec celles de conseiller d'État sont également incompatibles avec les fonctions de maître des requêtes.

Les *auditeurs* sont divisés en deux classes : la première de douze, la seconde de vingt-quatre. — Les *auditeurs de première classe* sont choisis parmi les anciens auditeurs sortis du Conseil qui comptent quatre années d'exercice, soit de leurs fonctions, soit des fonctions publiques auxquelles ils auraient été appelés.

Ils sont nommés par décret du Président de la République. Le vice-président et les présidents de section sont appelés à faire des propositions. — La durée de leurs fonctions n'est pas limitée. — Ils jouissent, au moins des places ou maîtres des requêtes leur est réservé. — Ils reçoivent un traitement égal à la moitié de celui des maîtres des requêtes. — Nul ne peut être nommé auditeur de 1re classe s'il a plus de trente ans. — Les *auditeurs de seconde classe* sont nommés au concours. — Ils ne restent en fonctions que pendant quatre ans et ne reçoivent aucune indemnité. — Nul ne peut être nommé auditeur de 2e classe s'il a moins de vingt-un ans et plus de vingt cinq. — Les auditeurs, tant de 1re que de 2e classe, ne peuvent être révoqués que par des décrets individuels et après avis du vice-président et des présidents de section.

Mode de proceder du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est divisé en cinq sections, dont quatre sont chargées d'examiner les affaires d'administration pure, et une de juger les recours contentieux. — Ces sections sont ainsi dénommées : section de législation, de la justice et des affaires étrangères ; section de l'intérieur, de l'instruction publique et des beaux-arts ; section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies ; section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce ; section du contentieux.

Les quatre sections administratives se composent chacune de cinq conseillers et d'un président. — Le ministre de la justice a le droit de présider les sections, hormis la section du contentieux. — Les conseillers en service ordinaire sont répartis entre les sections par décrets du Président de la République. Les conseillers en service extraordinaire, les maîtres des requêtes et les auditeurs sont distribués entre les sections par arrêtés du ministre de la justice, suivant les besoins du service. Les conseillers en service extraordinaire ne peuvent pas être attachés à la section du contentieux (1). Les conseillers en service extraordinaire ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, dans les affaires qui dépendent du département ministériel auquel ils sont plus spécialement attachés. Les maîtres des requêtes ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, dans les affaires dont le rapport leur a été confié, et voix consultative dans les autres.

Les auditeurs ont voix délibérative à leur section et voix consultative à l'assemblée générale, seulement dans les affaires dont ils sont rapporteurs. — Le Conseil d'État en assemblée générale, ne peut délibérer si seize au moins des conseillers en service ordinaire ne sont présents. — En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les sections administratives ne peuvent délibérer valablement que si trois conseillers en service ordinaire sont présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les décrets rendus après délibération de l'assemblée générale, le Gouvernement plénier du Conseil d'État. — Les décrets rendus après délibération des sections ne sont entendus. — Le Gouvernement peut appeler par un rapport aux séances générales ou aux sections avec voix consultative, les personnes que leurs connaissances spéciales mettraient en mesure d'éclairer la discussion.

Matières contentieuses.

La section du contentieux est composée de six conseillers d'État en service ordinaire et d'un président. Le président de la section du contentieux n'a la présidence de l'assemblée publique du Conseil d'État au contentieux qu'en l'absence du vice-président. — La section du contentieux est chargée de diriger l'instruction écrite et de préparer le rapport des affaires contentieuses qui doivent être jugées par le Conseil d'État. Elle ne peut délibérer que si trois conseillers d'État au moins sont présents ; en cas de partage, on appellera le plus ancien des maîtres des requêtes présents à la séance. — Tous les rapports au contentieux sont faits par écrit. — Quatre maîtres des requêtes sont désignés par le Président de la République pour remplir auprès de la section du contentieux les fonctions de commissaires du Gouvernement. — Ils assistent aux délibérations de la section du contentieux. — Le rapport est fait, au nom de la section du contentieux,

---

(1) Un règlement d'administration publique, en date du 2 août 1879, a statué sur l'ordre intérieur des travaux du Conseil d'État ; sur le jugement des affaires contentieuses ; sur la répartition entre ces sections administratives des affaires ressortissant aux divers ministères, sur la nature des affaires qui doivent être portées à l'assemblée générale ; sur le mode de recouvrement des droits perçus en matière contentieuse ; sur les mesures d'exécution non prévues par les lois des 24 mai 1872 et 13 avril 1900, relatives au Conseil d'État. Les projets de loi et les affaires administratives concernant l'Algérie sont examinés par les différentes sections suivant le département ministériel auquel ils se rattachent.

à l'assemblée publique du Conseil d'État statuant au contentieux. Cette assemblée se compose : 1° des membres de la section, 2° de huit conseillers en service ordinaire pris dans les autres sections et désignés par le vice-président du Conseil délibérant avec les présidents de section. — Les conseillers adjoints à la section du contentieux ne peuvent y être remplacés que par une décision prise dans la forme qui est suivie pour leur désignation. — Après le rapport, les avocats des parties présentent leurs observations orales. — Les questions posées par les rapports sont communiquées, sans déplacement, aux avocats, quatre jours au moins avant la séance.

Le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions dans chaque affaire. — Les affaires pour lesquelles il n'y a pas de constitution d'avocat ne sont portées à l'audience publique que si ce renvoi a été demandé par l'un des conseillers d'État de la section ou par le commissaire du Gouvernement à qui elles sont préalablement communiquées. Si le renvoi n'a pas été demandé, ces affaires sont jugées par la section du contentieux, sur le rapport de celui de ses membres que le président en a chargé et après les conclusions du commissaire du Gouvernement. — Les membres du Conseil d'État ne peuvent participer au jugement des recours dirigés contre les décisions qui ont été préparées par les sections auxquelles ils appartiennent, s'ils ont pris part à la délibération. L'assemblée du Conseil d'État statuant au contentieux ne peut délibérer qu'en nombre impair; elle ne décide valablement que si neuf membres au moins ayant voix délibérative sont présents. Pour compléter l'assemblée, les conseillers d'État absents ou empêchés peuvent être remplacés par d'autres conseillers en service ordinaire, suivant l'ordre du tableau. — Toutes les décisions prises par l'assemblée du Conseil d'État délibérant au contentieux et par la section du contentieux sont lues en séance publique, transcrites sur le procès-verbal des délibérations et signées soit par le vice-président, soit par le président de la section du contentieux, soit par le conseiller d'État ayant présidé la séance, et par le rapporteur et le secrétaire du contentieux. Il y est fait mention des membres ayant délibéré. Les expéditions qui sont délivrées par le secrétaire portent la formule exécutoire.

CONSEIL D'ÉTAT.

Président du Conseil d'État.

M. DEVÈS, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes

Vice-président du Conseil d'État.

M. FAUSTIN HÉLIE (GC✻), rue Desbordes-Valmore, 18 (Passy-Paris).

Présidents de section. MM.

Charles BALLOT ✻, *président de la section de législation, de la justice et des affaires étrangères*, rue Volney, 11 *bis*.

LAFERRIÈRE (O✻), *président de la section du contentieux*, rue Miromesnil, 78.

GENDARME DE BÉVOTTE (C✻), *président de la section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce*, rue Rouget de l'Isle, 5.

COLLET ✻, *président de la section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts*, rue Scribe, 19.

Inspecteur général BLONDEAU (GO✻), *président de la section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies*, rue de Hambourg, 3.

Conseillers d'État en service ordinaire. MM.

BERGER (O✻) [travaux publics, etc.], avenue Mac-Mahon, 13.

LAMÉ-FLEURY (O✻) [contentieux], rue de Verneuil, 62

COURCELLE SENEUIL ✻ [législation, etc.], rue de l'Assomption, 70 (Passy-Paris).

Vice-amiral BOURGOIS (GO✻) [finances, etc.], rue Saint-Dominique, 97.

Victor CHAUFFOUR [législation, etc.], rue de Ponthieu, 8.

CLAMAGERAN ✻ [finances, etc.], avenue Marceau, 57.

CASTAGNARY [intérieur, etc.], rue Duperré, 2.

Du Mesnil (C✻) [intérieur, etc.], rue Saint-Georges, 28.
Paul Dupré ✻ [législation, etc.], rue François Ier, 62.
Bertout ✻ [contentieux], rue La Boëtie, 35.
Hippolyte Duboy ✻ [intérieur, etc.], rue de Lille, 37.
Béral ✻ [travaux publics, etc.], rue des Mathurins, 5.
Flourens (O✻) [intérieur, etc.], rue de la Pompe, 129
Brun (O✻) [contentieux], rue du Ranelagh, 98 (Passy-Paris).
Tétreau ✻ [contentieux], boulevard Saint-Germain, 127.
Dunoyer ✻ [travaux publics, etc.], rue Lafayette, 30 (Versailles).
Chalchat ✻ [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 121
Hély d'Oissel (O✻) [finances, etc.], rue Vignon, 18.
Albert Delmas (O✻) [travaux publics, etc.], rue Saint-Honoré, 370.
Roussel ✻ [intérieur, etc.], boulevard Saint-Germain, 177.
Colonel Mojon (O✻) [finances, etc.], rue Miroménil, 68.
Colonna Ceccaldi (O✻) [législation], rue Beaujon, 1.
Georges Coulon ✻ [contentieux], rue Pigalle, 28
Camille Sée [législation], boulevard Malesherbes, 45.
Chabrol ✻ [contentieux], boulevard Haussmann, 85.
Paul Dislère (O✻) [finances], avenue de l'Opéra, 10.

Conseillers d'État en service extraordinaire. MM.

Dufrayer (C✻), *directeur général des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations* [finances, etc.], rue de Lille, 56.
De Roussy (GO✻), *directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances* [finances, etc.], rue d'Amsterdam, 73.
Boyenet de Bagneux, *directeur du secrétariat et de la comptabilité, chargé du cabinet au ministère du commerce* [travaux publics, etc.], rue d'Amsterdam, 50.
Lecler (O✻), *directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre* [finances, etc.], rue de Bruxelles, 16.
Ambaud (C✻), *directeur général des douanes* [finances, etc.], r. Vaneau, 37
Gilbert Le Guay (O✻), *directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], rue du Colysée, 37.
Général Lerroy (O✻), *sous-chef d'état-major général du ministère de la guerre* [finances, etc.], au ministère de la guerre
Intendant général Pilliard O✻, *directeur des services administratifs au ministère de la guerre* [finances, etc.], au ministère de la guerre.
Fournier O✻), *commissaire général de la marine, directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et des colonies* [finances, etc.], avenue du Trocadéro, 82
Alfred Picard (O✻), *directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics* [travaux publics, etc.], boulevard de Latour-Maubourg, 21.
Leblanc ✻, *inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des routes de la navigation et des mines au ministère des travaux publics* [travaux publics, etc.], rue des Vignes, 14 (Passy-Paris)
Dumont O✻, *directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts* [intérieur, etc.], rue du Cherche-Midi, 42
Vételay O✻), *directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice et des cultes* [législation, etc.], au ministère de la justice
Tisserand (C✻), *directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture* [travaux publics, etc.], au ministère de l'agriculture.

Jules HERBETTE (C ✻), *ministre plénipotentiaire, directeur du personnel et des fonds au ministère des affaires étrangères* [législation, etc.], au ministère des affaires étrangères.

ZEVORT (O ✻), *directeur de l'enseignement secondaire, au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts* [intérieur, etc.], avenue d'Orléans, 52.

PALLAIN (O ✻), *directeur du contentieux, de l'inspection générale, de la statistique, de l'ordonnancement et du contrôle des administrations financières, au ministère des finances* [finances, etc.], quai de Billy, 12.

Maîtres des Requêtes. MM.

FABAS ✻ [travaux publics, etc.], rue David, 10 (Passy-Paris).
DE RICHEMONT ✻ [finances, etc.], rue Cambacérès, 4.
VACHEROT [intérieur, etc.], boulevard Bineau, 89, à Neuilly (Seine).
DE SALVERTE ✻ [intérieur, etc.], avenue Marceau, 54.
GOMEL [commissaire du Gouvernement], rue de la Ville-l'Evêque, 1.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT ✻ [commissaire du Gouvernement], boulevard Haussmann, 113.
COTELLE ✻ [travaux publics, etc.], rue Mogador, 12.
MAYNIEL [contentieux], rue du Cirque, 5 *bis*.
MATHEUS [contentieux], avenue des Champs-Élysées, 123.
MARGUERIE commiss. du Gouvern., cité Martignac, 6 (rue de Grenelle, 111).
MARQUES DE BRAGA ✻ [finances, etc.], boulevard Haussmann, 69.
VERGÉ ✻ [finances, etc.], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 11.
GERVAIS DE ROUVILLE ✻ [contentieux], boulevard Haussmann, 166.
GAUWAIN [contentieux], rue de Grenelle, 89.
Francisque BONTHOUX [intérieur, etc.], rue Montaigne, 15.
CHANTE-GRELLET [commiss. du Gouvern.], rue des Petits-Champs, 61.
Camille KRANTZ ✻ [travaux publics, etc.], rue de Turin, 24.
HÉBRARD DE VILLENEUVE [intérieur, etc.], rue du Cirque, 15.
Georges BOUSQUET [contentieux], rue de la Chaussée-d'Antin, 23.
Paul BOITEAU ✻ [législation, etc.], villa Molitor, 16 (Auteuil-Paris).
Léon BÉQUET [législation, etc.], rue de Rennes, 89.
BÉRARD-VARAGNAC [travaux publics, etc.], avenue de Villiers, 80.
VALABRÈGUE [intérieur, etc.], rue de Valgirard, 41.
Abel FLOURENS [contentieux], rue de Prony, 64.
DÉDEBAT [contentieux], rue de Larochefoucauld, 32.
BAILLY [travaux publics, etc.], quai Malaquais, 17.
Camille LYON [finances, etc.], rue Daunou, 18.
Léon GRÉVY [finances, etc.], boulevard Haussmann, 43.
BROSSARD-MARSILLAC [législation, etc.], rue de Grenelle-St-Germain, 22.
JAGERSCHMIDT [contentieux], rue de la Chaussée-d'Antin, 23.
FOUQUIER (O ✻), *secrétaire général du Conseil d'État*, ayant rang et titre de maître des requêtes, rue de Rivoli, 248.

Auditeurs de 1re classe. MM.

Auburtin [travaux publics, etc.], rue Montalivet, 14.
Sevène [intérieur, etc.], rue de Londres, 8.
Marcel [finances, etc.], rue de Chartres, 22, à Neuilly (Seine).
Colson ✻ [travaux publics, etc.], rue Monsieur-le-Prince, 14.
Baudenet [contentieux], rue du Mont-Thabor, 13.
Bize [législation, etc.], rue de Saint-Petersbourg, 29.
Vandal [contentieux], rue Jean-Goujon, 9.

Gueret Desnoyers [législation, etc.], quai Voltaire, 25.
Saint-Paul [contentieux], avenue d'Eylau, 4.
De Mouy [contentieux], à Maisons-Laffitte.
Mourier [intérieur, etc.], rue Clapeyron, 19.
Ducos [finances, etc.] rue Lepic, 27.

Auditeurs de 2e classe. MM.

Villetard de Prunières [contentieux], rue de Rennes, 45.
Labiche [contentieux], rue de Clichy, 35.
De Loménie [travaux publics, etc.], rue de Vaugirard, 39.
Paul Blondot [intérieur, etc.], rue du Mont-Thabor, 38.
Bénac [contentieux], boulevard des Batignolles, 10.
Turrel [finances, etc.], avenue de Messine, 2.
Quennec [contentieux], rue d'Assas, 85
Guillemin [contentieux], rue de la Vieille-Estrapade, 15.
Cottu [intérieur, etc.], place Vendôme, 20
Manégat [travaux publics, etc.], boulevard Malesherbes, 55.
Romieu [contentieux], boulevard Haussmann, 146.
Menant [contentieux], boulevard Saint-Germain, 142.
Grenier [finances, etc.], rue Nollet, 5.
Dubief [intérieur, etc.], à Sainte-Barbe, place du Panthéon.
Simon [contentieux], rue Saint-Lazare, 14.
Wolski [législation], rue de Vaugirard 6.

Conseillers d'État honoraires. MM.

Welche (C✻), avenue d'Antin, 67.
Delarbre (C✻), *trésorier général de la caisse des invalides de la marine*, rue Auber, 14.
Tardif (O✻), rue du Cherche-Midi, 28.
Decrais (C✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères.
Dubost, *député*, rue des Martyrs, 46.
De Chappotin (O✻), rue de Rennes, 90.

Maîtres des requêtes honoraires. MM.

Griolet ✻, *administrateur, membre du comité de direction de la Compagnie du chemin de fer du Nord*, rue Saint-Lazare, 75.
Vallon ✻, *administrateur, membre du comité de direction de la Compagnie du chemin de fer du Nord*, rue de Grenelle, 121 *bis*.
Aligot, *député*, avenue de Messine, 14.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

SECTION DE LÉGISLATION, DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Charles Ballot, *président.*

Conseillers d'État	*en service ordinaire.*	MM. Courcelle Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée.
	en service extraord.	MM. Vetelay, Jules Herbette.
Maîtres des requêtes.		MM. Paul Boiteau, Léon Béquet, Brossard-Marsillac.
Auditeurs	*de 1re classe.*	MM. Bize, Gueret Desnoyers.
	de 2e classe.	M. Wolski.

M. Salin, *secrétaire.*

SECTION DU CONTENTIEUX.

M. Laferrière, *président.*

Conseillers d'État. MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol.

CONSEILLERS D'ÉTAT DÉSIGNÉS POUR FAIRE PARTIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT STATUANT AU CONTENTIEUX

MM. Victor Chauffour et Camille Sée, *de la section de législation, de la justice et des affaires étrangères.*

MM. Collet et Du Mesnil, *de la section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts.*

MM. le colonel Mojon et Paul Dislère, *de la section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies.*

MM. Chauchat et Albert Delmas, *de la section des trav. publics, de l'agriculture et du commerce.*

Maîtres des requêtes.	MM. Maynial, Matheus, Gervais de Rouville, Gauwain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat, Jagerschmidt.
Commissaires du Gouvernement :	MM. Gomel, Le Vavasseur de Precourt, Marguerie, Chante-Grellet.
Auditeurs	*de 1re classe.* MM. Baudenet, Vanda., Saint-Paul, De Mouy.
	de 2e classe. MM. Villetard de Prunières, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemin, Romieu, Menant, Simon.

M. Caillo, *secrétaire du contentieux.*

SECTION DE L'INTÉRIEUR, DES CULTES, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

M. Collet, *président.*

Conseillers d'État	*en service ordinaire.* MM. Castagnary, Du Mesnil, Hippolyte Dubois, Flourens, Roussel
	en service extraord. MM. Gilbert Le Guay, Dumont, Zévort.
Maîtres des requêtes.	MM. Vaucorbeil, De Saverne, Franc sque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Vaabrègue
Auditeurs	*de 1re classe.* MM. Sevène, Mourier.
	de 2e classe. MM. Paul Biondot, Cotta, Dubief.

M. De Gisain, *secrétaire.*

SECTION DES FINANCES, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. l'intendant général Blondeau, *président.*

Conseillers d'État	*en service ordinaire.* MM. le vice-amiral Bourgois, Clamageran, Hély d'Oissel, colonel Mojon, Paul Dislère.
	en service extraord. MM. Dufrayer, de Roussy, Lecler, Ambaud, général Farron, intend. général Perrier, Fournier, Pallain.
Maîtres des requêtes	MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy.
Auditeurs	*de 1re classe.* MM. Marcel, Ducos.
	de 2e classe. MM. Turrel, Granier.

M. Jamet, *secrétaire.*

SECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

M. Gendarme de Bévotte, *président.*

Conseillers d'État	*en service ordinaire.*	MM. Berger, Béral, Dunoyer, Chauchat, Albert Delmas.
	en service extraord.	MM. Boyetet de Bagnaux, Alfred Picard, Le[illegible], Tissérand.
Maîtres des requêtes.		MM. Fabas, Cotelle, Camille Krantz, Berard-Varagnac, Bailly.
Auditeurs	*de 1re classe*	MM. Auburtin, Colson.
	de 2e classe	MM. de Loménie, Manegat

M. Delabarre, *secrétaire.*

ADMINISTRATION ET BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

M. FOUQUIER (O ✻), *maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'État*, rue de Rivoli, 248.

M. CAILLE ✻, *secrétaire du contentieux*, rue du Cherche-Midi, 89.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. DELAHAYE ✻, *chef du 1er bureau et du secrétariat général*, rue de Verneuil, 38.

1er BUREAU.

1er Service. — *Affaires du Conseil d'État, procès-verbaux du Conseil, correspondance générale, personnel, comptabilité, impressions et distributions.*

M. Fosseyeux, *sous-chef*, rue des Fossés-Saint-Bernard, 28.

2e Service. — *Enregistrement général et départ.*

M. Bischoff, *sous-chef*, rue Ramponneau, 27.

2e BUREAU. — EXPÉDITIONS.

M. Hébert, *chef*, rue du Cherche-Midi, 4 *ter*.
M. Armand, *sous-chef*, rue Saint-Placide, 60.

SERVICE DES PROCÈS-VERBAUX ANNEXES.

M. Chevallier, *rédacteur-sténographe*, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, 11.
M. Quentin, *rédacteur-sténographe*, rue des Écoles, 16.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES.

M. Vattier ✻, *bibliothécaire-archiviste*, rue d'Assas, 80.

MATÉRIEL.

M. Noël, *agent du matériel*, au Palais-Royal.

SECTIONS.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères.

M. SALIN (Q A), *secrétaire de la section*, boulevard Saint Germain, 175

Section du contentieux.

M. CAILLE ✻, *secrétaire de la section*, rue du Cherche-Midi, 89.
M. Darnault, *sous-chef de bureau*, rue de Rennes, 101.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. DE GISLAIN ✱, *secrétaire de la section*, rue du Val-de-Grâce, 11.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies.

M. JAMET ✱, *secrétaire de la section*, rue Madame, 69.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.

M. DELABARRE ✱, *secrétaire de la section*, rue Condorcet, 74.

SERVICE DE SANTÉ.

M. N..., *chirurgien du Conseil d'État.*
M. Dechambre (O✱), *médecin du Conseil d'État*, rue de Lille, 91.
M. N..., *médecin adjoint*

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

M. RIGAUD ✱, *président*, rue de Seine, 34.
M. COLLIN ✱, administrateur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, rue de Rivoli, 192.
M. GÉRAUD ✱ (I✱A), directeur de l'enregistrement et du timbre, rue de la Banque, 13.
M. GONSE ✱, au Ministère de la Justice.
M. GRIOLET ✱, rue Saint-Lazare, 75.
M. HOUSSET ✱, rue Jacob, 48.
M. LEHMANN ✱, rue de Marignan, 14.
M. CAILLE ✱, secrétaire du contentieux, *secrétaire délégué*, rue du Cherche-Midi, 89.

ORDRE DES AVOCATS

AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION.

Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation sont au nombre de soixante.

Indépendamment des attributions exclusives qui leur ont été conférées par les lois et règlements de leur institution, pour les affaires portées soit au Tribunal des conflits, soit au Conseil d'État, délibérant en séance publique ou administrative, et à ses divers comités, soit à la Cour de cassation, ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls et tous les jours l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (*Lois des 21 avril 1810, 17 juin 1840, et Ordonnance du 7 mars 1841*, sur les concessions de mines et autres ; *Arrêtés de MM. les ministres de la justice, des finances et de l'intérieur, des 29 septembre 1823, 15 mai et 29 juillet 1824 ; Instruction du directeur général de l'enregistrement et des domaines du 7 septembre 1824, Circulaire de M. le ministre des finances aux préfets, du 7 juillet 1835, 24e question ; Arrêté du ministre de l'intérieur du 10 janvier 1831, qui règle le mode d'exécution de celui du 29 juillet 1824.*)

Suivant décision du ministre de la marine et des colonies du 4 août 1829, les fonctions d'avocat d'office, dans les cas prévus par les articles 144 et 145 de l'ordonnance du 31 août 1828, sont remplies par le président du conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, sous la surveillance du conseil de l'Ordre. Nonobstant cette désignation, les défendeurs ont toujours la faculté de choisir tel autre avocat qu'ils jugent convenable, et, dans ce cas, les pièces lui sont remises sans frais

Liste d'ancienneté. MM.

1845 Bosviel ✻.
1852 Costa.
1857 Michaux-Bellaire ✻.
1858 Hérisson.
1861 Brugnon.
1862 De Valroger.
Fosse ✻.
Chambareaud.
1863 Roger-Marvaise.
1864 Housset ✻.
Perriquet.
1867 Lehmann ✻.
Besson.
1868 Lesur.
1869 Arbelet.
1870 Renault-Morlière.
1871 Perier (Arsène).
Nivard ✻.
Lesage.
Sabatier.
1871 Aguillon.
Panhard.
1872 Perier (Charles).
1873 Roullier.
Barry.
Massénat-Deroche.
Dancongnée.
1875 Moutard-Martin.
Godefroy.
Godey.
Gosset ✻.
1876 Carteron.
Devin.
Chambon
Rigot.
Sauvel.
Demasure.
1877 Dareste.
1878 Defert.
1879 Bonnet.
1879 Moret.
Chaufton.
Court.
Passez
Mayer ✻.
Bouchié de Belle.
1880 Robiquet.
Pérouse.
Dupont.
Trézel.
Lecointe.
Mimerel.
1881 Rambaud de Larocque.
Demonts.
Boivin Champeaux.
De Ramel.
Bazille
Durnerin.
1882 Choppard.
Clément

Ordre alphabétique et demeure. MM.

Aguillon, rue Saint-Roch, 8.
Arbelet, rue de Rennes, 43.
Barry, rue Grenelle-Saint-Germain, 34.
Bazile, rue de Chateaudun, 35.
Besson, rue de Vaugirard, 77.
Boivin-Champeaux, rue Caumartin, 18.
Bonnet, rue de la Chaise, 26.
Bosviel ✻, rue Richelieu, 60.
Bouchié de Belle, rue de Richelieu, 27.
Brugnon, rue Saint-Florentin, 8.
Carteron, rue Miromesnil, 20.
Chambareaud, quai Voltaire, 3.
Chambon, rue de Rennes, 51.
Chaufton, rue d'Antin, 21.
Choppard, rue du Four-Saint-Germain, 40
Clément, rue d'Offémont, 22
Costa, rue de Rivoli, 94
Court, rue Roquépine, 15.
Dancongnée, boulevard Malesherbes, 69.
Dareste, quai Malaquais, 9.
Defert, rue de Médicis, .
Demasure, rue de Rennes, 86.
Demonts, rue Saint-Honoré, 245.
Devin, rue Guénégaud, 3
Dupont, rue Bonaparte, 33.
Durnerin, quai de Gèvres, 2.
Fosse ✻, quai Voltaire, 33.
Godefroy, rue de Sèze, 4.
Godey, place Malesherbes, 3.
Gosset ✻, rue Godot-de-Mauroi, 22.
Hérisson, rue Madame, 56.
Housset ✻, rue Jacob, 48.
Lecointe, passage Saulnier, 9.
Lehmann, rue de Marignan, 14.
Lesage, rue de l'Isly, 5.
Lesur, place de la Madeleine, 7.
Massénat-Deroche, boul.d St-Germain, 132.
Mayer ✻, rue d'Aumale, 11.
Michaux-Bellaire ✻, rue du Helder, 14.
Mimerel, rue de Vaugirard, 20.
Moret, rue de Tournon, 13.
Moutard-Martin, rue Saint-Florentin, 8.
Nivard ✻, boulevard Haussmann, 47.
Panhard, rue de La Boëtie, 13.
Passez, rue Saint-Honoré, 217.
Perier (Arsène), rue Garancière, 7.
Perier (Charles), rue Magellan, 1.
Pérouse, boulevard Saint-Germain, 119.
Perriquet, rue Saint-André-des-Arts, 60.
Rambaud de Larocque, rue de Lille, 97
Ramel (de), rue du Bac, 90.
Renault-Morlière, rue de l'Université, 69.
Rigot, rue de Babylone, 53.
Robiquet, rue de Rennes, 112.
Roger, rue de la Victoire, 96.
Roullier, rue Saint-Honoré, 229
Sabatier, rue Saint-Simon, 2.
Sauvel, rue Taitbout, 80
Trezel, avenue de l'Opera, 18.
Valroger (de), rue du Bac, 32.

Conseil de l'ordre (années 1881-1882). MM.

Michaux-Bellaire, *président.*
Fosse, 1er *syndic*
Arbelet, 2e *syndic.*
Renault-Morlière, *secrét.-trés*
Roger-Marvaise.
Périer (Arsène)
Nivard.
Housset
Lesage
Sabatier.

M. Berger, *imprimeur de l'Ordre,* impasse des Filles-Dieu, 5, boulevard Bonne-Nouvelle.

M. Durville, *receveur de l'enregistrement des actes du Conseil d'État,* au Palais de Justice.

SECTION VI.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Attributions

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État, qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attributions qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Lorsqu'un préfet estime que la connaissance d'une question portée devant un tribunal de l'ordre judiciaire est attribuée par une disposition législative à l'autorité administrative, il peut revendiquer le jugement de l'affaire pour l'autorité compétente, et le tribunal ou la cour doit surseoir à statuer jusqu'à ce que le Tribunal des conflits ait prononcé sur la question de compétence.

Les ministres ont également le droit de revendiquer devant le Tribunal des conflits les affaires portées à la section du contentieux du Conseil d'État et qui n'appartiendraient pas au contentieux administratif.

Enfin, lorsque, sur une même question, l'autorité administrative et l'autorité judiciaire se déclarent toutes deux incompétentes, le Tribunal des conflits, sur la requête des parties ou du ministre intéressé, décide à quelle juridiction l'affaire doit être portée.

Les fonctions des membres du Tribunal des conflits sont gratuites

Composition.

Le Tribunal des conflits se compose : 1° du garde des sceaux, président ; 2° de trois conseillers d'État en service ordinaire et de trois conseillers à la Cour de cassation, élus par leurs collègues, pour trois ans, et indéfiniment rééligibles ; 3° de deux membres et de deux suppléants, élus par la majorité des autres juges. Le Tribunal choisit un vice-président au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Il ne peut délibérer valablement qu'au nombre de cinq membres présents au moins.

Les fonctions du ministère public sont remplies par deux commissaires du Gouvernement choisis, tous les ans, par le Président de la République, l'un parmi les maîtres des requêtes, l'autre dans le parquet de la Cour de cassation. Il est adjoint à chacun d'eux un suppléant choisi de la même manière.

Un secrétaire, nommé par le ministre de la justice, est attaché au Tribunal.

Les séances sont publiques

Les parties peuvent se faire représenter devant le Tribunal des conflits par les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Président

M. le Garde des sceaux, ministre de la justice.

Vice-Président.

M. Collet ✻, président de section au Conseil d'État, 19, rue Scribe.

Membres élus par le Conseil d'État.

MM. Collet ✻, président de section au Conseil d'État, rue Scribe, 19
Braun ✻, conseiller d'État, rue du Ranelagh, 98.
Chauffour, conseiller d'État, 8, rue de Ponthieu.

Membres élus par la Cour de cassation.

MM. Merville (O✻), conseiller à la Cour de cassation, 1, rue Courty
Demangeat (O✻), conseiller à la Cour de cassation, 62, rue Saint-Placide.
Saint-Luc-Courborieu (O✻), conseiller à la Cour de cassation, 5, rue d'Assas.

Membres élus par le Tribunal.

MM. BERGER (O ✱), conseiller d'État, 13, avenue de Mac-Mahon.
AUCOC ✱, inspecteur général des Facultés de droit, 19, rue des Saints-Pères.

Membres suppléants.

MM. HALLAYS-DABOT, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Pré-aux-Clercs, 5
LÉVEILLÉ, professeur à la Faculté de droit, rue du Cherche-Midi, 55.

Commissaires du Gouvernement.

MM. GOMEL, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, 1.
CHANTE-GRELLET, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61.

Commissaires suppléants.

MM. RONJAT, avocat général à la Cour de cassation, rue Gay-Lussac, 7).
TAPPIE ✱, avocat général à la Cour de cassation, rue Miromesnil, 99.

Secrétaire.

M. BOYELDIEU D'AUVIGNY, licencié en droit, rue Bertrand, 25.

Le Tribunal des conflits siége au Palais Royal, à Paris.

Secrétariat au Ministère de la Justice, place Vendôme, 13.

TROISIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départements ministériels et administrations en dépendant.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

Paris : place Vendôme, 13, et rue Cambon, 36.

M. PAUL DEVES, député, *garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, président du Conseil d'État* (1)

Organisation et surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire. — Rapports au Chef de l'État sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur la statistique de la justice civile, commerciale et criminelle, sur les recours en grâce en commutation de peine et en réhabilitation, sur les dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage et pour l'exercice des fonctions judiciaires ; sur les collations de titres ; sur les demandes en naturalisation et en autorisation de service à l'étranger, etc. — Ordres et instructions à transmettre aux cours et tribunaux pour tout ce qui a rapport à l'exécution des lois et règlements, à l'administration de la justice civile et criminelle. — Correspondance avec les procureurs généraux sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public. — Propositions relatives à la nomination des membres des cours et tribunaux civils, des juges de paix, des greffiers, des notaires, des référendaires au sceau de France, des officiers ministériels. — Propositions relatives à la nomination et la promotion des fonctionnaires de l'ordre judiciaire dans la Légion d'honneur. Discipline judiciaire. — Nomination des présidents d'assises. — Organisation et régime du notariat. Création et suppression des offices ministériels. Commissions rogatoires internationales et extradition des malfaiteurs. - Ordonnancement des dépenses de l'ordre judiciaire et de l'administration centrale. — Mesures relatives à la promulgation des lois, envoi du *Bulletin officiel*. — Imprimerie nationale. - Grande chancellerie de la Légion d'honneur

Les décisions des cours d'appel qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le garde des sceaux, qui peut aussi mander auprès de sa personne les membres des cours et des tribunaux, ainsi que les officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui leur sont imputés. — Les mesures de discipline arrêtées par les cours et tribunaux contre les officiers ministériels sont également soumises à l'approbation du garde des sceaux.

Cultes. **— Préparation et exécution des lois, décrets, règlements et décisions concernant les cultes. - Propositions au Président de la République des nominations aux archevêchés et évêchés, aux canonicats du Saint-Siège et aux bourses dans les séminaires. — Présentation à l'agrément du Chef de l'État des nominations faites par les évêques aux titres ecclésiastiques. Publication des bulles, brefs et rescrits du Saint-Siège. Appels comme d'abus. — Contentieux des cultes — Congrégations religieuses d'hommes et de femmes. — Autorisation pour l'acceptation des dons et legs faits aux établissements ecclésiastiques. — Circonscriptions. — Secours aux communes pour la réparation de leurs églises et presbytères — Administration temporelle des établissements diocésains. - Travaux pour la construction et la conservation des cathédrales, évêchés et**

(1) Le ministre donne des audiences particulières, sur la demande qui en lui est faite par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir, aux sénateurs, aux députés et aux conseillers d'État les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h. à 10 h.

séminaires. — Comité des inspecteurs généraux des établissements diocésains. — Commission des arts et édifices religieux. — Affaires des cultes non catholiques reconnus. — Église réformée de France, confession d'Augsbourg, culte israélite. Circonscriptions territoriales des conseils presbytéraux, des consistoires, des synagogues. — Présentation à l'approbation du Président de la République des nominations des ministres et pasteurs. — Synode général et conseil central des églises réformées. — Consistoire central israélite.

M. F. VARAMBON, député, *sous-secrétaire d'État* (1).

Le sous-secrétaire d'État est délégué par le garde des sceaux pour traiter toutes les questions relatives au ministère de la justice et des cultes, préside le Conseil d'administration et remplit les fonctions de commissaire au sceau de France.

Surveillance du travail du ministère de la justice ; direction spéciale du personnel des cours et tribunaux ; discipline de la magistrature ; personnel de l'administration centrale ; personnel et discipline des référendaires au sceau de France ; titres nobiliaires ; majorats ; dotations ; changements et additions de noms, règlement, réduction et remise des droits de sceau ; Légion d'honneur ; honneurs et préséances.

CABINET DU MINISTRE.

M. PAUPELYN, *chef du cabinet*
M. MANÉGAT, *auditeur au Conseil d'État, sous-chef du cabinet.*
M. N...., *secrétaire particulier.*
M. Mola ✻, *chef de bureau.*

Ouverture, analyse et enregistrement des dépêches ; distribution de la correspondance renseignements ; demandes d'audience (2,) ; affaires qui ne sont spécialement attribuées à aucun bureau ; correspondance particulière du ministre ; centralisation du travail avec le Chef de l'État ; insertions au *Journal officiel ;* légalisation des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger (3).

BUREAU DES ARCHIVES ET DU SERVICE INTÉRIEUR.

M. de Laigue ✻, *chef.*

Conservation des originaux des lois ; dépôt des décrets, des arrêtés du ministre, des avis du Conseil d'État, des principaux avis du conseil d'administration et des circulaires du ministère ; formation du *Bulletin des lois ;* tenue du registre de promulgation ; garde, conservation et classement de tous dossiers et papiers constituant les archives de la chancellerie ; tenue du catalogue des livres du ministère ; rapports avec l'Imprimerie nationale.

Ordre intérieur de l'hôtel, personnel des gens de service ; matériel et dépenses intérieures inventaires et récolements ; adjudications et marchés ; contrôle et règlement des mémoires ; payement des traitements et des menues dépenses urgentes.

CABINET DU SOUS SECRÉTAIRE D'ÉTAT

M. GRENIER, *auditeur au Conseil d'État, chef*
M. Louis COUTURIER, *secrétaire particulier.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. JACQUIN ✻, *directeur.*

1er BUREAU.

M. Lécrivain ✻, *chef.*

Personnel des cours et des tribunaux de 1re instance de la France ; mesures disciplinaires ; honneurs et préséances ; registres de pointes ; congés

---

(1) Le sous-secrétaire d'État reçoit MM. les sénateurs, les députés, les membres du Conseil d'État et de la Cour de cassation, les chefs de cours et les personnes munies de lettres d'audience, les mardis, jeudis et samedis, de 9 h ½ du matin à 11 h ½.

(2) Voir la note 1 de la page précédente.

(3) Le bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à 2 heures.

2e BUREAU.

M. de la Seiglière ✻, *chef*.

Personnel des justices de paix de France; personnel et discipline des greffiers de toutes les juridictions du continent.

3e BUREAU

M. Chèreau, *sous-chef, chargé du service*.

Personnel des cours, des tribunaux, des justices de paix, des officiers publics et ministériels de l'Algérie et des colonies, organisation judiciaire de l'Algérie et des colonies

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Durier (Charles) ✻, *chef de division*.

1er BUREAU. — *Comptabilité.*

M. Ouradou, *sous-chef, ffons de chef*.

Préparation des budgets et des comptes définitifs; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds; vérification et ordonnancement de toutes les dépenses du personnel et du matériel sur le continent et en Algérie; vérification et ordonnancement des dépenses du personnel et du matériel du Conseil d'État; délivrance des mandats, annulations, reversements; tenue des écritures, examen des bordereaux mensuels des préfets et des trésoriers généraux; menues dépenses des cours et tribunaux; rapports avec la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

2e BUREAU. — *Pensions et secours.*

M. Colomb, *sous-chef, ffons de chef*.

Examen des droits à la retraite, liquidation et mise en payement des pensions de la magistrature; de l'administration centrale; du Conseil d'État; de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, allocations de secours aux anciens magistrats, à leurs veuves et enfants, etc., états mensuels de traitement de l'administration centrale; états de service de la magistrature.

DIVISION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

Place Vendôme, 13.

M. Gonse ✻, *chef de division*.

BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE LÉGISLATION

M. Sebaux, *chef*.

Correspondance relative à tout ce qui concerne l'administration de la justice civile; commissions rogatoires, conflits; publication des jugements en matière d'absence et autres, signification d'actes à l'étranger ou venant de l'étranger; roulements des cours et des tribunaux; tableaux des avocats; exercice de la plaidoirie, état civil.

Questions d'organisation judiciaire; création et translation des tribunaux civils et de commerce, des justices de paix, institution des chambres temporaires, projets de lois et décrets concernant les matières civiles et de commerce, et les circonscriptions de juridiction; examen du bulletin des arrêts civils de la Cour de cassation; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi en matière civile. — Comité de législation étrangère.

BUREAU DU NOTARIAT ET DES OFFICIERS MINISTÉRIELS

M. Bogaert, *chef*

Régime, organisation et discipline du notariat, création et suppression de résidences notariales, personnel des avocats à la Cour de cassation, des avoués près les cours d'appel et les tribunaux de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers; police et discipline; création et suppression d'offices ministériels.

BUREAU DU SCEAU

M. Fabrègue, *chef*.

Naturalisations; admission des étrangers au domicile en France; réintégration dans la qualité de Français; autorisation de servir à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage

Titres nobiliaires, majorats; dotations, changements et additions de noms; règlement, réduction et remise des droits de sceau; personnel et discipline des référendaires au sceau de France

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

Rue Cambon, 36.

M. Vetelay (O ✻), conseiller d'État, *directeur*.

BUREAU DES AFFAIRES CRIMINELLES.

M. Heurteau ✻, *chef*.

Poursuite des crimes, délits et contraventions, surveillance de l'instruction des procédures et de l'exécution des condamnations, pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi; demandes en règlement de juges et en renvoi pour cause de suspicion légitime; nomination des présidents d'assises; examen des comptes rendus des sessions; questions relatives aux tribunaux militaires et maritimes; examen et exécution des conventions concernant l'extradition des malfaiteurs; commissions rogatoires, questions de compétence criminelle; questions relatives aux frais de justice; examen des listes du jury, partie criminelle du *Bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation*; envoi à la Cour de cassation des pourvois formés contre les arrêts et jugements rendus en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, renvoi des arrêts intervenus sur ces pourvois; examen des pourvois en révision des procès criminels et correctionnels; tenue de registres des demandes en révision.

BUREAU DES GRACES ET RÉHABILITATIONS.

M. Bouteille ✻, *chef*.
M. Peltier ✻, *chef*.

Examen des recours en matière correctionnelle et de simple police; instruction des demandes en remise de commutation de peines formées par les individus condamnés pour faits correctionnels, service général des expéditions de la direction des affaires criminelles; notification des grâces en toute matière accordées par le Président de la République, instruction et examen des recours en matière criminelle; rapport sur les condamnations capitales; grâces collectives à jour de carnaval accordées dans les divers établissements ou colonies pénitentiaires; examen des demandes en remise de la surveillance de la haute police et des réhabilitations en matière criminelle, correctionnelle et disciplinaire.

BUREAU DE LA STATISTIQUE.

M. Yvernès ✻, *chef de division*.

Préparation des mercuriales, des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de celle de la justice civile et commerciale; réunion des statistiques judiciaires publiées à l'étranger; casiers judiciaires. (Le directeur des affaires civiles surveille les travaux de la statistique civile et commerciale, et des mercuriales relatives aux juridictions civile et commerciale.)

BUREAU DES FRAIS DE JUSTICE.

M. Julia ✻, *chef*.

Vérification, régularisation et ordonnancement de tous les frais de justice faits en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Rue Cambon, 36.

M. le Sous-Secrétaire d'État, *président du conseil*.
M. le Directeur des affaires criminelles et des grâces.
M. le Directeur du personnel.

M. le Chef de la division des affaires civiles et du sceau.
M. le Chef du cabinet du Ministre.
M. Yvernès, chef de division.
M. le Chef de la division de la comptabilité et des pensions.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

M. Sebaux, *chef de bureau.*

Le conseil, sur le rapport des chefs de service qui en sont membres, examine après qu'elles ont été élaborées par les bureaux, les affaires ayant trait aux objets suivants: condamnations à mort; nomination, avancement, révocation des employés de la chancellerie autres que ceux du cabinet du Ministre; fixation, création, translation des résidences notariales; détermination du nombre des officiers ministériels; création et suppression des tribunaux de commerce, des chambres permanentes ou temporaires des autres tribunaux judiciaires; augmentation du personnel des tribunaux; mesures de discipline à prendre contre les employés de la chancellerie, et, quand on propose l'aggravation de la mesure primitive contre les officiers ministériels, majorats, dotations, titres nobiliaires; privation de traitement encourue par les magistrats et autres officiers de justice; augmentation de traitement de la magistrature; répartition du fonds de gratifications de la chancellerie; demandes de pension quand elles ne doivent pas nécessairement, aux termes des règlements, être admises ou rejetées, demandes de secours formées par les anciens magistrats, les anciens employés de la chancellerie, leurs veuves, leurs enfants; règlement des menues dépenses et frais de parquet des cours et tribunaux; marchés passés par la chancellerie; — de plus toutes autres affaires: 1° lorsqu'elles ressortissent à plusieurs directions, 2° lorsqu'elles sont renvoyées au Conseil, soit par le garde des sceaux, soit par le secrétaire général, ou lorsqu'elles y sont portées spontanément par le chef de service compétent. — Le conseil tient séance au moins une fois par semaine. Les délibérations, prises à la majorité des voix, sont soumises par le président à l'approbation du garde des sceaux.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU DE FRANCE

Les référendaires au sceau de France sont exclusivement chargés de poursuivre la délivrance des lettres patentes et décrets concernant les collations, transmissions et confirmations de titres, de former les demandes en investiture, échange, réduction et annulation de majorats ou dotations; de percevoir et de verser au Trésor les droits de sceau y relatifs. Ils sont également chargés de la perception et du versement des droits de sceau dans les demandes de changement ou addition de noms, naturalisation, admission à domicile, autorisation de service à l'étranger, réintégration dans la qualité de Français, dispenses pour mariages, etc. (1), affaires dans lesquelles ils sont autorisés à représenter les parties

MM.	MM.
Desmarest, r. du Faub.-Saint-Honoré, 47.	Renaux, rue Saint-Lazare, 74.
De Berly ✻, rue Godot-de-Mauroi, 26.	Hervé, rue Bergère, 88.
André, rue Montaigne, 8.	Havaline, avenue de Messine, 4.
Verstraete, boulevard Saint-Germain, 147.	Collas, rue de l'Université, 3.
Mansais, rue Fortuny, 12.	Loridan, rue Taitbout, 37
Petit, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61.	Méric, rue de Madrid, 22

BUREAU. MM. Verstraete, *président;* Mansais, *trésorier*, Petit, *secrétaire.*

COMITÉ DE LÉGISLATION ÉTRANGÈRE

Ce Comité, institué par un arrêté du 27 mars 1876, est chargé de diriger la formation d'une collection de lois étrangères, de veiller au classement et à la conservation des documents qui la composent, et de proposer au garde des sceaux la traduction des lois étrangères dont il juge la publication utile, la bibliothèque que le comité a pour mission de créer et d'entretenir est installée au ministère de la justice. (V. *Bibliothèques.*

Membres. MM.

Aucoc (C✻), membre de l'Institut, *président*
Dareste ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation.

(1) Ordonnances royales des 15 juillet 1814, 11 décembre 1815, 31 octobre 1830, etc., décrets du 8 janvier 1859 et du 10 janvier 1872.

De Rozière (O ✻), membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives.
Duverger ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Villefort (C ✻), ministre plénipotentiaire.
Templier ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre du Conseil de l'ordre.
Picot, membre de l'Institut.
Ribot, député, avocat à la Cour d'appel de Paris
Le Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la justice.
Le Directeur des affaires civiles.
Le Directeur des affaires criminelles et des grâces.

Secrétaires. MM.

Yvernès ✻, chef de division à la direction criminelle (bureau de la statistique).
Gonse ✻, chef de la division des affaires civiles.
Amiaud (Albert), *secrétaire adjoint*

BIBLIOTHÈQUE DU COMITÉ DE LÉGISLATION ÉTRANGÈRE
(au ministère de la justice).

Créée, en 1876, par le *Comité de législation étrangère*, cette bibliothèque renferme déjà environ 10,000 volumes, dont un premier catalogue a été publié en 1879. Elle contient les collections des lois de presque tous les États de l'Europe et de l'Amérique, les ouvrages de doctrine et d'histoire du droit les plus importants, ainsi que les recueils de jurisprudence publiés dans chaque pays, les travaux parlementaires de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Italie, etc.; elle est particulièrement riche en ouvrages de droit international et de législation comparée.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 1 heure à 5 heures

Le service de la bibliothèque est fait par le secrétaire adjoint du *Comité*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

A Paris, rue de Bellechasse, 66 (1).

M. Flourens (O ✻), conseiller d'État, *directeur général.*

1er BUREAU. — *Cabinet du directeur général. — Affaires réservées et contentieuses*

M. Ch. Dumay ✻, *chef de bureau.*

Ouverture et distribution de la correspondance. — Instruction des candidatures à l'épiscopat — Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. - Questions générales de législation concordataire et discipline politique du clergé. — Pensions et secours personnels. — Subventions annuelles aux congrégations religieuses autorisées. — Examen et publication des bulles, brefs et rescrits — Pourvois contentieux et recours comme d'abus devant le Conseil d'État. — Organisation des Conseils de fabrique. — Différends entre les communes et les fabriques. — Pompes funèbres — Honneurs et préséances. — Convocations pour les cérémonies publiques

2e BUREAU. — *Personnel du clergé. — Organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales.*

M. de Bézieux, *chef de bureau.*

Personnel du clergé en France et en Algérie. — Titres ecclésiastiques, nominations, agrément par le Chef de l'état - Chapitre de Saint-Denis — Chapitres métropolitains et cathédraux —

(1) JOURS ET HEURES D'AUDIENCE :

Le conseiller d'état, directeur général : lundi, vendredi et samedi, de midi à 4 heures
Le sous directeur : mercredi et vendredi de 1 à 4 heures.
Le chef du service de la comptabilité : tous les jours de 1 à 4 heures.

Séminaires diocésains et écoles secondaires ecclésiastiques. — Frais d'établissement des cardinaux, archevêques et évêques. — Indemnités pour voyages diocésains. — États du personnel du clergé et des séminaires. — Nominations aux bourses fondées dans les grands séminaires et les établissements religieux. — Absences, non résidence, congés. — Légalisations. — Tarif des droits d'offrandes et d'inhumation. — Concessions de chapelles dans les églises. — Promotions de cures.

3e BUREAU. — *Biens des fabriques, cures et succursales. — Congrégations. — Dons et legs. — Contrôle administratif.*

M. Christian ✻, *chef de bureau.*

Fabriques, cures et succursales : emploi ou destination de leurs biens meubles et immeubles; acquisitions, aliénations, échanges, emprunts, transactions concernant ces établissements, approbation et autorisation des congrégations religieuses et des établissements qui en dépendent; modification de statuts; actes d'acquisition, de vente, d'échange, d'emprunt, de transaction concernant les congrégations religieuses; autorisation pour l'acceptation des dons et legs aux établissements ecclésiastiques ou religieux.

1er BUREAU. — *Administration temporelle des établissements diocésains. — Circonscriptions ecclésiastiques. — Travaux. — Subventions.*

M. Charles Gillet ✻, *chef de bureau.*

Administration temporelle des établissements diocésains; acquisitions, échanges, aliénations, emplois de fonds, transactions et autres affaires contentieuses relatives à ces établissements; caisses de secours pour les prêtres âgés et infirmes; prélèvement sur le produit des bancs et chaises d'église; tarifs des droits de secrétariat des évêchés; comptes annuels des grands séminaires, règlements des fabriques des cathédrales; circonscriptions des diocèses et des paroisses; érection des cures, succursales et chapelles, indemnités vicariales, secours pour travaux aux églises et presbytères; secours pour achat de mobilier d'église.

2e BUREAU. — *Édifices diocésains.*

M. Edmond Turcot, *chef de bureau.*

Travaux pour la construction ou la conservation des cathédrales, archevêchés, évêchés et séminaires; acquisitions concernant ces édifices; examen et approbation des projets; adjudication des travaux; nomination et personnel des architectes; répartition et emploi des fonds affectés par le budget des cultes aux dépenses diocésaines; ameublement des archevêchés et évêchés; maîtrises et bas-chœurs des cathédrales, subventions pour acquisitions d'ornements; payement de loyers pour évêchés et séminaires, école de musique religieuse, nomination des élèves boursiers.

CONTRÔLE DES TRAVAUX.

M. Edmond de Belle, *contrôleur en chef.*

Révision des devis et marchés; examen des cahiers des charges, ainsi que des devis et marchés, révision des mémoires; examen des réclamations.

Cultes non catholiques.

M. Eugène Hepp ✻, *sous-directeur, spécialement chargé des cultes non catholiques.*

M. Goppet, *chef de bureau.*

Nominations; attributions et renouvellement des consistoires; suppléments de traitements et indemnités; organisation et circonscription des églises consistoriales et presbytérales et des synagogues et temples, secours pour constructions et réparations; biens et revenus des églises; dons et legs; acquisitions et échanges; personnel ecclésiastique; conférences pastorales; administration des séminaires protestants et du séminaire israélite; bourses.

Comptabilité, bibliothèque et archives.

M. A. de Taillandier ✻, *chef du service.*

1er BUREAU. — *Opérations centrales. — Liquidation. — Ordonnancement.*

M. Myrtil Varlet, *chef de bureau.*

Préparation du budget des cultes, crédits supplémentaires, préparation et publication des comptes généraux et des divers documents de comptabilité, distribution mensuelle des fonds,

états de crédits aux préfets pour l'exécution des décisions ministérielles; ordonnances de payement ou de délégation; vérification et liquidation des comptes fournis par les préfets; créances des exercices clos et périmés; communications avec le ministère des finances, le Conseil d'État et la Cour des comptes; centralisation des fonds de concours pour les édifices diocésains; frais de passage en Algérie pour les fêtes générales; dépenses du personnel

2e BUREAU. — *Écritures centrales. - Tenue des livres. — Pensions. — Service du matériel des bureaux.*

M. Deville, *chef de bureau.*

États et paiement des traitements du personnel de la Direction générale des cultes; vérification des bordereaux de situation mensuelle des préfets et des trésoriers-payeurs généraux; situations mensuelles des dépenses des cultes pour le ministère des finances; état de situation des dépenses mandatées et payées; écritures centrales et en partie double des dépenses générales de la direction générale des cultes; tenue des livres généraux; expédition des extraits d'ordonnances; expédition des lettres d'avis et des mandats de paiement; liquidation des pensions civiles de retraite; service des pensions ecclésiastiques; circulaires et impressions; communications avec la Caisse des dépôts et consignations; service du matériel des bureaux; conservation du mobilier, inventaire et récolement; fournitures de bureau surveillance des gens de service, etc.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES.

M. Chédieu, *archiviste-bibliothécaire.*

Dépôt des décrets, arrêtés ministériels, circulaires et avis du Conseil d'État; expédition de ces actes par ampliation, copie et extrait scellé; garde du timbre; envoi au *Bulletin des lois* classement et conservation des archives et de la bibliothèque.

SERVICES EXTÉRIEURS DE L'ADMINISTRATION DES CULTES.

COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES TRAVAUX DIOCÉSAINS. MM.

Le Directeur général, *président.*
Abadie (O✻), archit., membre de l'Institut.
Ballu (C✻), architecte, membre de l'Institut.
De Baudot ✻, *idem.*

M. Vaudremer (O✻), *inspecteur général adjoint.*

Rapporteurs près le comité des inspecteurs généraux. MM.

Gautier ✻.	Guidasci.	Bichoff.
Dealignières.	Bertsch-Proust.	Walwein.
Poidevin.	Bréasson.	Sibien.
Bazin.	Boudin.	Bergon.
Lambert (Marcel).	Chancel.	
Monnier (Eugène).	Nizet.	

M. Meynier, *secrétaire du comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains.*

COMMISSION DES ORGUES. MM.

Ambroise Thomas (C✻), memb de l'Instit., dir. du Cons. de mus. et de déclam., *prés.*
Trosca (O✻), membre de l'Institut.
Franck, professeur d'orgue et d'improvisation au Conservatoire.
Guilemant (Alex.), organ. de la Trinité et de la Société des concerts du Conservatoire.
Wolff ✻, facteur de pianos.
Vervoitte (Charles) ✻, compositeur de musique.
Clément (Félix), compositeur de musique.
Le Directeur général des cultes.

SERVICE DES ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

ARCHITECTES DIOCÉSAINS.

Diocèses	*Départements.*	*Architectes* MM.
Agen	Lot-et-Gar.	Vaudremer (O✻).
Aire	Landes	Rochet.
Aix (Excepté l'arrond. de Marseille.)	Bouch.-du-R.	Bailo fils.
Ajaccio	Corse	Guadet ✻.
Alby	Tarn	Hardy (O✻).
Alger	Algérie	Révoil (O✻).
Amiens	Somme	Lisch ✻.
Angers	Maine-et-L.	Haulin ✻.
Angoulême	Charente	Lisch ✻
Annecy	Hte-Savoie	Denarié.
Arras	Pas-de-Cal.	Dupire-Ed.
Auch	Gers	Formigé
Autun	Saône-et-Lre	Magne (Lucien)
Avignon	Vaucluse	Danjoy.
Bayeux	Calvados	Simil.
Bayonne	Bass.-Pyrén.	Boswillwald (C✻).
Beauvais	Oise	Vaudremer (O✻).
Belley	Ain	Journoud.
Besançon	Doubs. / Haute-Saône	Bérard ✻.
Blois	Loir-et-Cher	Darcy (Georges).
Bordeaux	Gironde	Abadie (O✻).
Bourges	Cher / Indre	Bailly (O✻)
Cahors	Lot	Tourrette ✻.
Cambrai	Nord	Genuys.
Carcassonne	Aude	Louzier.
Châlons (Excepté l'arrond. de Reims)	Marne	Ouradou ✻.
Chambéry	Savoie	Revel.
Chartres	Eure-et-Loir	Boswillwald (C✻).
Clermont	Puy-de-D.	De Baudot ✻. (Cathédrale.) Mallay
Constantine		Martin.
Coutances	Manche	N....
Digne	Basses-Alpes	Jacob.
Dijon	Côte-d'Or	Suisse fils.
Evreux	Eure	Darcy ✻.
Fréjus	Var	Morin ✻.
Gap	Hautes-Alpes	Laisné ✻.
Grenoble	Isère	Berrayer.
Langres	Hte-Marne	De la Rocque.
Laval	Mayenne	Coquart ✻.
Limoges	Hte-Vienne. / Creuse	Bailly (O✻)
Luçon	Vendée	Charier.
Lyon	Rhône / Loire	Vaudremer (O✻).
Le Mans	Sarthe	Boswillwald fils.
Marseille (Arrond. de Marseille seul.)	Bouch.-du-R.	Mouren. Revoil (O✻) (Nouv. Cathédr.)
Meaux	Seine-et-M.	Devrez ✻.
Mende	Lozère	Bruyerre ✻.
Montauban	Tarn-et-Gar.	Olivier
Montpellier	Hérault	Révoil (O✻).
Moulins	Allier	Selmersheim.
Nancy	Meurthe-et-Moselle	Hardy (O✻).
Nantes	Loire-Inférr.	Boismen
Nevers	Nièvre	Ruprich-Robert. O✻
Nice	Alpes-Maritimes	Sabatier.
Nîmes	Gard	Révoil O✻.
Oran		Meister
Orléans	Loiret	Denis ard
Pamiers	Ariège	De [illegible]
Paris	Seine	[illegible] O✻
Périgueux	Dordogne	Abadie O✻
Perpignan	Pyrénées-O.	Ewald.
Poitiers	Vienne / Deux-Sèvres	De Mérindol ✻.
Le Puy	Haute-Loire	De Baudot ✻.
Quimper	Finistère	Bigot ✻
Reims	Marne (Arrondss de Reims seul) / Ardennes	Ruprich-Robert (O✻).
Rennes	Ille-et-Vil.	Coise
La Rochelle	Char.-Inférr.	Masséou.
Rodez	Aveyron	Bruyerre ✻
Rouen	Seine-Inférr.	Sauvageot.
St-Brieuc	Côtes-du-N.	Wallon.
St-Claude	Jura	Labrouste.
St-Dié	Vosges	Schuler.
St Flour	Cantal	Aignesparsse.
St-Jean-de Maurienne	Savoie	Revel.
Séez	Orne	Ruprich-Robert (O✻).
Sens	Yonne	Laisné ✻
Soissons	Aisne	Corroyer.
Tarbes	Htes-Pyrén.	Werlé.
Tarentaise	Savoie	Revel
Toulouse	Haute Gar	Pitte
Tours	Indre-et-Lre	Busse Lwald fils.
Troyes	Aube	Selmersheim.
Tulle	Corrèze	Douillard.
Valence	Drôme	Pascal ✻
Vannes	Morbihan	Gout.
Verdun	Meuse	Laporte
Versailles	Seine-et-Oise	Blondel.
Viviers	Ardèche	Petitgrand.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Rue Vieille-du-Temple, 87.

(Entrée avec une permission, le jeudi à 2 heures.)

NOTA. *Les personnes qui désirent visiter les ateliers de l'imprimerie sont admises les jeudis, sur billets délivrés par le directeur. Les lettres de demandes doivent être affranchies.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, règlements et actes du Gouvernement. — Service du Conseil d'État. — Impression des effets et valeurs émis par le Trésor public. — Montage des cartes géographiques, des bras de chemins, passeports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont payées sur les deniers de l'État (*lois et ordonnances sur le service de l'établissement*). — Impression des ouvrages de sciences et arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une décision rendue sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, et à la suite d'une délibération du *comité des impressions gratuites*. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le garde des sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers ou présentant des difficultés particulières d'exécution.

(MM. les imprimeurs de Paris et des départements peuvent être autorisés, par décision de M. le garde des sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie nationale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

M. DONIOL (C✻), *directeur*
M. Sorat (Michel) ✻, *sous-directeur.*

Centralisation, direction générale et surveillance des services; registre des commandes; correspondance générale; personnel, tarifs, impressions gratuites; archives et bibliothèque; distribution des ouvrages formant le fonds de l'Imprimerie nationale.

Service des Travaux typographiques

M. Rousseau (Henri) ✻, *chef.*

MM. Gournay ✻, Lancereau, Tessier, Maillard et Vallat, *correcteurs de 1re classe*

Exécution des commandes en ce qui concerne les travaux de fonderie, de typographie et de lithographie; surveillance du cabinet des poinçons

Service du Bulletin des lois *des expéditions et des travaux accessoires*

M. Groult (Alphonse) ✻, *chef.*

Expédition du *Bulletin des lois*, du *Bulletin de la Cour de cassation*, etc. (1); préparation des commandes des journaux à souche et expédition de ces imprimés dans les départements; comptes administratifs annuels des ouvrages composant le fonds de l'Imprimerie nationale; exécution de tous les travaux accessoires à l'impression, tels que : séchage, satinage, assemblage, réglure, pliure, brochure, rognure et reliure, y compris les livraisons dans les administrations publiques.

Service de la Comptabilité administrative.

M. Hublier (Léon) ✻, *chef.*

Tenue des livres, sommiers du personnel et pensions; confection des bulletins d'impressions; établissement des mémoires et bordereaux et leur envoi aux administrations; préparation des comptes et budgets; préparation des ordonnances de fonds et de payement.

Service de la Comptabilité en matières et deniers.

M. Rinn (Émile) ✻, *chef*

Garde des magasins et du matériel de l'établissement; payement de toutes les dépenses, recette du montant des mémoires d'impressions et produits divers; comptes annuels en matières et deniers.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie nationale aux ouvrages ci-après, aux prix suivants pour l'année, savoir: *Bulletin des lois*, 9 fr.; *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, partie civile ou criminelle séparément, 3 fr., les deux parties réunies, 14 fr., *Bulletin officiel du Ministère de la justice*, 5 fr., *Bulletin statistique et de législation comparée du ministère des finances*, 12 fr., *Bulletin consulaire français*, 12 fr.; *Bulletin de statistique et de législation comparée du ministère des travaux publics*, 12 fr.; *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique*, 5 fr.; *Documents statistiques des douanes*, 36 fr. pour Paris; *Annales du commerce extérieur*, 15 fr. — On s'abonne dans les départements chez les directeurs des postes.

Service du Contrôle.

M. Leméni (Louis), *chef.*

Vérification et contrôle de toutes les opérations quelconques se rattachant à la comptabilité financière et à la comptabilité en matières, règlement des mémoires du commerce, contrôle et vérification des banques des ateliers, vérification des deniers et valeurs en caisse au 31 décembre de chaque année, arrêté de la vraie journée de la caisse, ainsi que des livres de détail des différents services, et vérification des magasins en fin d'année, enregistrement des autorisations de dépense et vérification des opérations qui s'y rattachent.

Service intérieur.

M. Codron (Eugène), *chef.*

Surveillance du service intérieur de l'établissement; travaux ou réparations aux bâtiments; mobilier de l'hôtel et des bureaux; préparation et exécution des adjudications; marchés et approvisionnements.

Typographie orientale.

M. Regnier (Adolphe) (O✲), de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, *inspecteur.*

M. Guiard, membre de la commission du *Journal asiatique*, *correcteur.*

Service de Santé : M. Charrier ✲, *chirurgien*, boulevard Malesherbes, 10.
Service des Bâtiments : M. Destailleur ✲, *architecte;* M. Goruzet, *surveillant.*

Comité pour l'examen des ouvrages dont l'impression gratuite est demandée.

MM
Le Garde des sceaux, ministre de la justice, *président.*
Le direct. de l'Impr nation, *vice-président*
Désiré Nisard (C✲), membre de l'Institut.
Dumas (GC✲), *idem.*
Hermite (O✲), *idem.*
Egger C✲), *idem.*
Régnier (Ad.) (O✲), *idem.*

MM
Defrémery ✲, membre de l'Institut.
Fustel de Coulanges (O✲), *idem.*
Boissier (O✲), *idem*
Delaborde (O✲), *idem.*
Janet O✲), *idem.*
De Rozière (O✲), *idem.*
Sorat (M.) ✲, sous-directeur de l'Imprimerie nationale, *secrétaire.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Quai d'Orsay.

M. DUCLERC, sénateur, *Président du Conseil et ministre des affaires étrangères*

La négociation et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce. Les rapports avec les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques et consulaires, soit des puissances étrangères près le gouvernement français, soit du gouvernement français près les puissances étrangères.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. DELAROCHE-VERNET (O ✱), ministre plénipotentiaire, *chef.*

M. le Bon PIERLOT, *sous-chef*

L'ouverture des dépêches, la correspondance personnelle du ministre, les audiences, les travaux réservés; la presse; le chiffre, le départ et l'arrivée de la correspondance et des courriers; les traductions et la correspondance télégraphique, etc.

Service de l'analyse des dépêches et des travaux réservés.

M. le Bon IMBERT DE SAINT-ARMAND (O ✱), *ministre plénipotentiaire de 1re classe.*

Service de la presse.

M. Liévin, *chef.*

Bureau du chiffre.

M. Béguin-Billecocq (O ✱), *chef.*

Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances et des courriers.

M. de Saint-Clair (Henri) ✱, *chef.*

Bureau des Traducteurs.

M. Duca ✱, *sous-directeur, ffons de chef.*

CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. le capitaine BARRY, *chef.*

SERVICE DU PROTOCOLE.

M. Mollard (O ✱), ministre plénipotentiaire, *ffons de directeur.*

Le cérémonial : questions d'étiquette et de préséance; le protocole du Président de la République et du Ministre des affaires étrangères. La réception des ambassadeurs et des membres du corps diplomatique étranger.

Les audiences diplomatiques

Les présentations des étrangers.

La correspondance relative aux priviléges, immunités et franchises diplomatiques n ayant pas un caractère contentieux

Les propositions et nominations des étrangers dans l'ordre de la Légion d'honneur.

L'envoi des décorations étrangères, les demandes d'autorisation pour accepter et porter ces décorations; la préparation et l'expédition des lettres de notification, des lettres de créance, des lettres de rappel et de recréance; l'expédition des traités, conventions, déclarations et arrangements; l'expédition des ratifications et des décrets de publication de ces actes, l'expédition des pleins pouvoirs, commissions et provisions; l'admission des consuls étrangers en France et dans les colonies françaises.

M. de Pont ✱, secrétaire d'ambassade de 1re classe, *sous-chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES FONDS.

M. HERBETTE (C ✻), conseiller d'Etat, ministre plénipotentiaire de 1re classe, *directeur*.

Nominations, mutations, promotions, admissions à la retraite et mises en disponibilité du personnel [illegible] ; classement [illegible] des membres des conseils contentieux et commissions permanentes et temporaires

Les congés, la désignation des intérimaires, la fixation des traitements, des allocations extraordinaires, gratifications, pensions et secours aux anciens agents ou à leurs familles

La préparation, de concert avec les différents services du département, et la rédaction du budget, et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires ainsi que des exposés de motifs s'y [illegible]

Les propositions et avis relatifs à la Légion d'honneur, à l'avancement des agents de la carrière intérieure, à l'exception [illegible] des Français par services rendus à l'étranger, les décorations étrangères conférées à des agents français.

La rédaction et la publication de l'Annuaire, les mesures générales et l'examen de toutes les questions qui se rattachent au personnel ; la tenue des registres et la conservation des dossiers du personnel [illegible] que des décrets et arrêtés relatifs à l'organisation, à la tenue de contrôle de notre [illegible] postales

La nomination, [illegible] des étrangers, agents du Gouvernement français, [illegible] gnation des agents consulaires attachés [illegible] rés, délégués, commissaires [illegible] tous autres agents ou représentants du Gouvernement à l'étranger et la correspondance y relative ; la fixation des circonscriptions consulaires [illegible] concernant avec la direction [illegible] affaires commerciales et consulaires

M. Blanchart ✻, *sous-directeur*.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M DECRAIS (C ✻), conseiller d'État honoraire, ministre plénipotentiaire de 1re classe, *directeur*.

La direction des travaux politiques [illegible] les allocations et secours ayant un caractère politique

Bureau d'ordre

M Paihard Ducléré ✻, conseiller d'ambassade *ff*ons *de chef*

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. Nisard (O ✻), *sous-directeur*.

La correspondance et les travaux politiques concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne et les possessions anglaises dans les différentes parties du monde, les Pays-Bas et les colonies néerlandaises, la Russie, la Suède et la Norwège, la Suisse et l'Amérique du Nord

1er *Bureau*.

M. Raindre ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

2e *Bureau*.

M. N...., *chef*.

SOUS-DIRECTION DU MIDI

M. Cogordan ✻, *sous-directeur*.

La Correspondance et travaux concernant l'Espagne, l'Italie, le Saint-Siége, le Portugal, les possessions espagnoles et portugaises, la Grèce, le Montenegro, la Roumanie, la Serbie, la Turquie, la Tunisie, le Maroc et les autres États d'Afrique, la Perse, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon, le Centre-Amérique et l'Amérique du Sud

1er *Bureau*.

M. de Corcelle ✻ Ⓜ, rédacteur *ff*ons *de chef*.

2e *Bureau*.

M. Dubail, rédacteur *ff*ons *de chef*.

3e *Bureau — Affaires tunisiennes*

M. Jusserand, rédacteur *ff*ons *de chef*.

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

M. Clavery (O ✻), ministre plénipotentiaire, *directeur*.
M. Malivoire de Butet ✻, rédacteur, *secrétaire-archiviste*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES

M. Louis (Georges), *sous-directeur*.

Traités de commerce et de navigation. — Conventions pour la protection de la propriété littéraire, artistique ou industrielle. — Conventions monétaires. — Correspondance relative à l'application de ces traités et conventions, et en général, aux questions qui intéressent le commerce français au pays étranger ou le commerce étranger en France

1er *Bureau*

M. Walewski ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

2e *Bureau*

M. Rougon ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES CONSULAIRES

M. Chevrey Rameau (Paul) (O ✻), *sous-directeur*.

Conventions consulaires. — Arrangements relatifs aux chemins de fer, aux communications postales et télégraphiques, aux pêcheries, etc. — Conventions sanitaires. — Correspondance relative à l'application de ces actes internationaux. — Affaires d'administration consulaire. Service météorologique. — Application de la loi militaire à l'étranger.

1er *Bureau*.

M. N.... *chef*.

2e *Bureau*.

M. Chevrey-Rameau (Henri) ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES DE CHANCELLERIE.

M. Belliard ✻, *sous-directeur*.

Affaires d'état civil, juridiction, notariat, dépôts, successions, recouvrements, etc., ayant un caractère exclusivement administratif. — Pouvoirs des agents consulaires non rétribués.

Établissement et application du tarif des chancelleries, statistique des droits perçus.

Légalisations, délivrance et visa des passeports autres que ceux dits « de cabinet ». — Visa des actes d'état civil échangés avec les pays étrangers

Conservation des actes dressés dans les chancelleries. — Dépôt à l'étranger des marques de fabrique françaises. — Rapatriements administratifs. — Demande d'actes et d'informations concernant les Français à l'étranger. — Commissions rogatoires. — Signification des actes judiciaires.

1er *Bureau*.

M. Lebasteur, rédacteur *ff*ons *de chef*.

2e *Bureau*

M. Delongraye ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

3 *Bureau*.

M. Rais ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

DIRECTION DU CONTENTIEUX POLITIQUE ET COMMERCIAL.

M. Billot (O✻), ministre plénipotentiaire, *directeur*.

La question de droit public international en matière politique, financière, commerciale et maritime. Les affaires contentieuses qui, à ce titre, doivent être appréciées d'après les

dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations d'étrangers contre le Gouvernement français et des Français soit contre les Gouvernements étrangers, soit contre le département des affaires étrangères. Les actes et décisions qui sont l'objet d'un recours devant la juridiction administrative ou devant les tribunaux ordinaires. Les questions contentieuses relatives aux privilèges et immunités diplomatiques et consulaires. Les traités d'extradition et les questions qui s'y rattachent. Les rapatriements demandés par voie diplomatique, les demandes de remboursement de dépenses présentées dans les mêmes conditions, les conventions et arrangements y relatifs.

Les prises maritimes, la piraterie, la traite et les affaires qui en dépendent, les questions de nationalité soulevées par l'application de la loi militaire aux Français résidant à l'étranger; les actes internationaux relatifs aux secours à apporter aux militaires blessés sur les champs de bataille, à la neutralisation des hôpitaux et ambulances militaires, la correspondance et l'envoi de documents relatifs aux étrangers expulsés de France et aux Français recherchés à l'étranger, les rapports avec le comité de législation étrangère au Ministère de la Justice.

Les affaires administratives, de juridiction, de succession et de recouvrement, ayant un caractère contentieux, l'organisation de la juridiction consulaire et des tribunaux mixtes; les rapports avec le Ministère de l'Intérieur au sujet de la mission du viguier français dans la vallée d'Andorre; la Commission des Pyrénées, la Commission du Danube, la Commission mixte des réclamations franco-américaines, les arbitrages, etc.

1re SOUS-DIRECTION

M. Boutin ✻, *sous-directeur*.

Bureau.

M. Desprez (Paul), rédacteur *ff*ons *de chef*.

2e SOUS-DIRECTION

M. Millet, *sous-directeur*.

Bureau.

M. le Bon Malouet ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

DIVISION DES ARCHIVES.

M. Girard de Rialle ✻, *chef de division*.

Le dépôt des correspondances et documents diplomatiques, des traités et conventions, le classement des correspondances; la rédaction des notes et mémoires ainsi que des tables analytiques pour le service du département; la recherche des renseignements pour tout autre service public et privé, le dépôt des plans et documents relatifs aux limites du territoire; la collection des cartes géographiques pour l'usage du ministère.

1er *Bureau. — Service des communications*

M. de Ribier ✻, rédacteur *ff*ons *de chef*.

Bureau historique. — Catalogue et classement

M. Hanotaux, rédacteur *ff*ons *de chef*.
M. le Bon d'Orgeval ✻, *bibliothécaire*
M. Desbuissons ✻, *géographe*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Brédif ✻, *chef de division (en mission)*.
M. Houette, inspecteur des finances, chargé de la division.

1er *Bureau.*

M. Beaufeu ✻, *chef*.

Relations avec la Cour des comptes, réponses aux injonctions. — Correspondance générale. — Service de la trésorerie appartenant à la France en pays étranger. — Liquidation des diverses dépenses qui se justifient par états : frais de voyage, frais de service, frais de chancellerie.

2e *Bureau.*

M. Roger (Henri) ✻, *Chef*

Ordonnancement des dépenses. — Émission et envoi aux ayants droit des extraits d'ordonnances, des lettres d'avis et des traites sur le Trésor. — Paiement des traitements du personnel de l'administration centrale. — Liquidation des pensions de retraite. — Contrôle des recettes. — Tenue du grand livre, du journal et des registres prescrits par les ordonnances et les règlements spéciaux. — Rédaction du compte définitif des dépenses du Ministère.

3e *Bureau.*

M. Le Couppey ✻, *chef, agent comptable.*

Service de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires. — Perception des droits de chancellerie à Paris. — Centralisation des recettes effectuées à l'étranger. — Contrôle de l'application du tarif. — Tenue des comptes d'avances avec le Trésor, les agents diplomatiques et consulaires et les différents correspondants administratifs.

Bureau du Matériel.

M. Legros, *chef.*

Direction du service matériel et du service intérieur. — Conservation du mobilier et des fournitures. — Tenue de la Caisse des menues dépenses.

SECRÉTAIRES-INTERPRÈTES POUR LES LANGUES ORIENTALES.

M. Barré de Lancy ✻, *premier secrétaire-interprète.*
M. Clermont Ganneau ✻, *secrétaire-interprète.*

Secrétaire-interprète pour la langue chinoise.

M. Devéria ✻.

COMITÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR LA SURVEILLANCE DES ÉTUDES DES JEUNES DE LANGUES ET DES ÉLÈVES BOURSIERS DU DÉPARTEMENT À L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

M. Pavet de Courteille ✻, *membre de l'Institut, professeur au Collége de France.*

COMITÉ DES SERVICES EXTÉRIEURS ET ADMINISTRATIFS.

Président pour l'année 1882.

M. Decrais (C ✻), directeur des affaires politiques.

Membres.

Le Directeur du Personnel et des Fonds.
Le Directeur des Affaires commerciales et consulaires.
Le Directeur du Contentieux politique et commercial.
Le Chef de la division des Archives.
Le Chef de la division de la Comptabilité.
Le Sous-chef du cabinet du ministre, *secrétaire.*

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Instituée au Ministère des affaires étrangères par décret du 21 février 1874 et reconstituée par décret du 7 février 1880.

M. Henri Martin, sénateur, membre de l'Académie française, *président.*
MM. de Rozière (O ✻), sénateur, membre de l'Institut, *vice-président.*
Spuller, député, *idem.*

Membres.

MM. le comte d'Haussonville (O ✻), membre de l'Académie française, sénateur
de Rémusat (Paul), sénateur.
le Cte de Saint-Vallier (GC ✻), sénateur.
le Bon Boissy d'Anglas ✻, député.
Hippolyte Maze, député.
Antonin Proust, député.
Turquet ✻, député.
Renan (O ✻), membre de l'Académie française.
Camille Rousset (C ✻), membre de l'Académie française.
Geffroy (O ✻), membre de l'Institut, directeur de l'École française à Rome.
Hauréau (C ✻), membre de l'Institut.
Maury (Alfred) (C ✻), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales.
Picot (Georges), membre de l'Institut.
Boutmy ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École des sciences politiques.
Baschet (Armand) ✻, publiciste.
Monod ✻, directeur de la *Revue historique,* professeur à l'École des hautes études.
Pallain (O ✻), conseiller d'État, directeur au ministère des finances.
Sorel (Albert) ✻, publiciste, secrétaire général du Sénat.
le Cte de Chaudordy (C ✻), ancien ambassadeur.
Weiss ✻, ancien directeur des affaires politiques et des archives.
le directeur des affaires politiques
Guéroult (O ✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe.
Eydin (O ✻), ministre plénipotentiaire.
le chef de la division des archives.
le chef du bureau historique à la division des archives, *secrétaire.*

SERVICES SPÉCIAUX.

M. Lehmann ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Faubourg-Poissonnière, 39.
M. Rougeot, avoué près le tribunal de 1re instance, rue des Beaux-Arts, 5.
M. Galine, notaire, rue de l'Échelle, 8.
M. Hervé de Lavaur ✻, médecin assermenté, attaché au ministère, rue Taitbout, 48.
M. Lecorché ✻, médecin adjoint, rue du Général-Foy, 14.
M. Mauss ✻, architecte, rue Mansart, 11.

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

Place Beauvau, rue Cambacérès, 7 et 9; rue de l'Université, 176, et rue de Grenelle, 103.

M. FALLIÈRES, député, *ministre de l'intérieur.*
M. Jules DEVELLE, député, *sous-secrétaire d'État*

CABINET DU MINISTRE.

Place Beauvau.

M. Henry Marcel, auditeur de 1re classe au conseil d'État, *chef du cabinet*
M. Grumbach, *sous-chef au cabinet.*
M. Menant, auditeur de 2e classe au conseil d'État, *sous chef au cabinet*

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Alfred Foubert ✻, *chef du secrétariat particulier du ministre.*
M. Cassagneau, *secrétaire particulier.*
M. Demagny, *secrétaire adjoint.*

Ouverture des dépêches politiques et de sûreté générale. — Audiences du ministre — Service du télégraphe du cabinet. — Transmission des ordres du ministre. — Communications à la presse périodique. — Questions mises à l'étude par le ministre et affaires réservées.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Rue Cambacérès, 7.

M. de Pincé, *chef du cabinet.*
M. Noël, *sous-chef.*
M. Leroy, *secrétaire particulier.*

SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE.

BUREAU DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

M. Fleury (O✻), *chef de bureau.*

Correspondance générale. — Élections législatives, départementales, d'arrondissement, communales. — Personnel des maires et adjoints. — Suspension, dissolution des conseils municipaux. — Rapports périodiques des préfets et sous-préfets.

BUREAU DU PERSONNEL ET DES RÉCOMPENSES HONORIFIQUES.

M. Farcinet (O✻), *chef de bureau.*

Personnel des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture. — Nominations, avancements, changements de classes personnelles. — Non-activité. — Admissions à la retraite. — Vice-présidence des conseils de préfecture. — Honorariat. — Congés. — États de service. — Nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur. — Autorisations de porter les décorations étrangères. — Médailles pour belles actions et mérites honorables.

BUREAU DES SECOURS GÉNÉRAUX

A Paris, rue de Grenelle, 103.

M. Gallo ✻, *chef de bureau.*

Secours aux personnes dans l'indigence et ayant des titres à la bienveillance du Gouvernement.

DIRECTION DE LA PRESSE

A Paris, rue Cambacérès, 7.

M. Carles (O ✻), *sous-directeur, chef du service.*

1er BUREAU — *Correspondance administrative*

M. Sirouy ✻, *chef de bureau.*

Exécution des lois et règlements sur la presse. — Correspondance administrative. — Déclarations. — Cautionnements. — Contentieux de la presse. — Statistique. Archives et collections de la presse. — Colportage.

2e BUREAU. — *Presse française*

M. Carles (O ✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Lecture et analyse des journaux de Paris et des départements. — Rédaction des comptes rendus de la presse parisienne et de la presse départementale.

3e BUREAU. — *Presse étrangère*

M. de Bermingham ✻, *chef de bureau.*

Lecture, analyse et traduction des journaux étrangers. Rédaction des comptes rendus de la presse étrangère.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. H. Rousseau ✻, *directeur.*

DIVISION DU SECRÉTARIAT.

Rue de l'Université, 176, et rue Cambacérès, 7.

1er BUREAU. — *Secrétariat*

M. Delfaux ✻, *chef de bureau.*

Arrivée, ouverture et enregistrement des dépêches administratives, distribution dans les services, départ.

Exécution des mesures prescrites par le Ministre pour la prompte expédition des affaires. Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Rapports avec le Sénat, la Chambre des députés et le Conseil d'État. — Pétitions renvoyées par les Chambres. — Insertions au *Bulletin des lois*. — Préparation des décrets de promulgation. *Journal officiel*. — *Bulletin officiel des communes*. — *Bulletin officiel* du ministère. Examen des recueils des actes administratifs des préfectures. — Taxes et franchises postales, contreseing. — Franchises télégraphiques. — Application des lois sur le timbre et l'enregistrement. — Annuaires départementaux. — Affaires connexes et affaires non classées dans les autres bureaux du ministère. — Légalisation.

Dépenses intérieures de l'administration centrale. Travaux, réparations, entretien et surveillance des bâtiments. — Impressions et autographies. Fournitures de bureau. — Visa et exécution des commandes. Adjudications et marchés. Règlement des mémoires et liquidation des dépenses.

Contrôle du matériel. — Salaires.

Distribution des publications du ministère. Échanges de documents avec les autres ministères ou d'autres administrations. — Collections de documents administratifs à l'usage des bureaux.

Entretien des timbres mis à sec.

2e BUREAU. — *Personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale*

Rue de l'Université, 176.

M. G. Desjardins ✻, *chef de bureau.*

Archives du ministère : Conservation et expédition des décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires. Versement aux Archives nationales. — Suppressions de papiers inutiles. Archives des préfectures, des sous-préfectures, des mairies et des établissements de bienfaisance. — Commission des archives. Comité des inspecteurs généraux des archives.

Personnel, examen et distinctions honorifiques des archivistes — Contrôle de la rédaction et de l'impression des inventaires sommaires — Suppression des papiers inutiles. — Bibliothèque du ministère — Bibliothèques administratives des départements et des communes

Personnel de l'administration centrale — Nominations, permutations, congés, admission à la retraite. — Recrutement du personnel. — Concours et examens. — Personnel du service intérieur. — Exécution de la loi militaire en ce qui concerne le classement des employés. — Distinctions honorifiques. — Ordre et discipline intérieure — Comité des directeurs.

Inspection générale des services administratifs — tournées annuelles et missions spéciales. — Personnel de l'inspection générale

Personnel du *Journal officiel*.

Inspecteurs généraux des services administratifs.

SECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

M. Servois ✻. — M. Lacombe.

SECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

MM. Lalou (O✻).
Grollier (O✻).
de Jonville ✻.
Jeanson.
Dugat ✻.
Acollas.
Manet.
Massabiau.
de Lagorsse ✻.
Pluchart, *inspect. gén. adjoint*.

Mme Dupuy, *inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*

SECTION DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

MM. Paul Bucquet (C✻).
Claveau (O✻).
le docteur Lunier (O✻).
Pélicier (O✻).
le comte de Flers ✻.
le docteur Foville ✻.
Pellat ✻.
Dauzon ✻.
de La Charrière ✻, *inspecteur gén. adjoint*.

3e BUREAU. — *Sociétés de secours mutuels.*

176, rue de l'Université.

M. le Bon Henri Chadenet (O✻), *sous-directeur*.

Sociétés de secours mutuels approuvées et autorisées. — Statuts et modifications statutaires — Reconnaissance comme établissements d'utilité publique — Vérification des comptes annuels des sociétés. — États statistiques. — Suspension, dissolution, liquidation et attribution des fonds de retraites des sociétés. — Pourvois devant le Conseil d'État au contentieux — Dons et legs — Dotation — Constitution des caisses de retraites — Autorisation de versements. — Répartition des subventions proportionnelles. — Envoi des comptes de situation des caisses de retraites. — Liquidation des pensions viagères des sociétaires. — Envoi des titres de rente. — Duplicata des titres de rentes perdus. — Actes de décès. — Réintégration aux caisses des retraites des fonds affectés aux pensions des titulaires décédés — Assurances collectives en cas de décès. — Récompenses honorifiques. — Rapport annuel au Président de la République

4e BUREAU. — *Établissements généraux de bienfaisance.*

176, rue de l'Université

M. Carron ✻, *chef de bureau*.

Établissements généraux de bienfaisance administrés sous l'autorité immédiate du ministre : Hospice national des Quinze-Vingts et clinique ophtalmologique ; Maison nationale de Charenton ; Institutions nationales des Sourds-Muets de Paris, de Bordeaux et de Chambéry ; Institution nationale des Jeunes-Aveugles de Paris ; Hospice national du Mont-Genèvre ; Asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet et Asile Vacassy — Personnel, adminis-

tration, comptabilité et contentieux de ces établissements. — Bourses, pensions, admissions gratuites. — Sociétés de charité maternelle et crèches : approbation, statuts, règlements, subventions, reconnaissance comme établissement d'utilité publique, dons et legs, etc. — Service de la médecine gratuite en faveur des indigents des campagnes.

Service intérieur.

Place Beauvau

M. Tardieu ✻, *chef du service.*

Ordre intérieur de l'hôtel et des bâtiments du ministère. — Conservation du mobilier, inventaire et récolement. — Surveillance des gens de service. — Chauffage et éclairage. — Paiement des menues dépenses urgentes.

Établissements généraux de bienfaisance (voir pages 169 et 1460).

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ

Rue de l'Université, 17ᵉ

1ᵉʳ BUREAU. — *Opérations et écritures centrales.*

M. Corpel ✻, *chef de bureau.*

Instructions générales sur la comptabilité. — Préparation des budgets. — Ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Fonds de concours. — Annulations, reversements, réimputations et débets. — États d'appointements de l'administration centrale. — Injonctions et observations de la Cour des comptes. — Écritures générales. — Résultats accusés mensuellement par les ordonnateurs secondaires et les comptables. — Comptes annuels et situations provisoires. — Constatation des créances appartenant à des exercices clos et périmés, états nominatifs de créanciers. — Comptabilité spéciale de ces dépenses. — Comptabilité matières, centralisation des comptes-matières des services ressortissant au ministère de l'intérieur. — Vérification. — Production à la Cour des comptes. — Résumés et comptes généraux en matières.

Liquidation des dépenses de guerre.

2ᵉ BUREAU. — *Ordonnancement.*

M. Bernard ✻, *chef de bureau.*

Surveillance de l'emploi des crédits ouverts au budget du ministère (fonds généraux). — Examen, vérification et ordonnancement des dépenses imputables sur ces crédits. — Transmission des ordonnances au Trésor. — Lettres d'avis de paiement et de délégation. — Évaluation trimestrielle des besoins des services. — Liquidation des traitements et indemnités des fonctionnaires administratifs des départements. — Développements du compte annuel d'exercice concernant les dépenses sur fonds généraux. — Délivrance des avis de payement (mandat sur le Trésor) tous les jours de 11 heures à 2 heures.

3ᵉ BUREAU. — *Comptabilité départementale.*

M. Tardieu, *chef de bureau.*

Recouvrement des ressources départementales. — Examen des décomptes des centimes additionnels départementaux. — Produits éventuels départementaux : examen et vérification des titres de perception, contrôle des relevés mensuels et des situations sommaires, contrôle des relevés spéciaux et des récapitulations mensuelles concernant le service vicinal, apurement des états de restes à recouvrer au 31 décembre. — Établissement en clôture d'exercice de l'état des ressources propres à chaque département. — Évaluation mensuelle des besoins du service départemental. — Ordonnances de délégation de fonds départementaux. — Modifications aux budgets départementaux par virements et par allocation de crédits supplémentaires. — Règlement des comptes départementaux. — Règlement des reports après la clôture de chaque exercice. — Règlement des budgets rectificatifs. — Correspondance au sujet de toutes les questions de comptabilité départementale. — Établissement pour chaque département du montant des virements de comptes à opérer en cours d'exercice pour le service départemental. — Développements du compte général annuel d'exercice concernant le service départemental.

CAISSE CENTRALE DU MINISTÈRE.

Rue de Grenelle, 103.

M. Badin ✻, *caissier.*

M. Désaugiers, *payeur*

Paiements faits par la caisse à Paris et dans les départements; comptabilité des paiements sur les fonds spéciaux.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

Rue Cambacérès, 7 et 9.

M. Gilbert Le Guay (O ✻), conseiller d'État en service extraordinaire, *directeur.*

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE.

1er BUREAU. — *Administration générale, élections, pensions.*

M. Léon Morgand ✻, *chef de bureau.*

Division politique et administrative. — Dénombrement quinquennal de la population. — Organisation municipale et départementale. — Conseils généraux et conseils d'arrondissement, convocations ; sessions; annulations et suspensions prononcées en vertu des articles 46, 47 et 49 de la loi du 10 août 1871. — Analyse des vœux des conseils généraux. — Recueil des lois et règlements relatifs aux élections législatives, départementales et municipales. Contentieux électoral. — Exécution de la loi du 21 juin 1865 sur les conseils de préfecture. — Sapeurs-pompiers. Secours aux gardes nationaux blessés. — Affaires militaires. — Poursuites contre les fonctionnaires administratifs. — Traitements des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture ; indemnités ; retenues. — Frais d'administration des préfectures et sous-préfectures, organisation des bureaux ; comptes d'emploi. — Témoignages de reconnaissance publique. — Questions d'attributions, honneurs et préséances. — Pensions aux fonctionnaires administratifs. Caisses de retraite et pensions des employés de l'administration centrale, des prisons, des administrations départementales, communales et hospitalières. — Timbres et cachets des autorités départementales et municipales. — État civil.

2e BUREAU. — *Administration départementale.*

M. Lucas ✻, *chef de bureau.*

Règlement des budgets départementaux. Répartition du fonds de subvention affecté par la loi du 10 août 1871 aux dépenses départementales. — Examen des actes des conseils généraux. Impositions extraordinaires. Emprunts. Routes départementales. — Chemins de fer d'intérêt local. Bâtiments départementaux. — Contentieux des départements. Opérations relatives aux garanties d'intérêts et aux subventions accordées par l'État aux compagnies de chemins de fer.

3e BUREAU. — *Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

M. Payelle ✻, *chef de bureau.*

Aliénés. — Asiles publics; personnel, administration et comptabilité de ces établissements. — Asiles privés; surveillance. — Domicile de secours et police des aliénés. Aliénés étrangers. Dépenses faites pour leur compte. Distribution des secours aux indigents sans domicile de secours. — Enfants assistés ; personnel des Inspecteurs départementaux, nominations, changements, révocations, traitements. — Fixation des tournées d'inspection et de surveillance ; règlement des dépenses intérieures et des fondations. — Enfants rapatriement et domicile de secours. Maisons départementales d'accouchement. Répression de la mendicité. — Dépôts de mendicité. Maisons de refuge. — Institutions départementales et écoles de jeunes aveugles et de sourds-muets. Associations et établissements particuliers de bienfaisance. — Legs et donations. — Œuvres d'utilité publique, demandes en reconnaissance et approbation des règlements; contentieux de ces divers services. Secours aux établissements et institutions de bienfaisance. — Application de la loi du 23 décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge.

Service des aliénés et des enfants assistés (voir pages 169 et 170).

DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE.

1er BUREAU. — *Administration financière des communes.*

M. de Roulhac du Maupas ✻, *chef de bureau.*

Octrois; établissement des taxes; modifications aux règlements ou aux périmètres existants. — Avis au sujet des coupes de bois communaux. — Fixation de l'abonnement pour frais de casernement accordé aux communes. — Instructions relatives à la comptabilité com-

munale. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux tombant sous l'application de l'article 7 de la loi du 24 juillet 1867. — Compte annuel des emprunts et des impositions. - Situation financière des communes. — Taxe municipale sur les chiens. — Cotisations municipales. — Règlement des budgets et des comptes de la ville de Paris et de toutes les villes ayant trois millions au moins de revenus.

2e BUREAU. — *Contentieux des communes*

M. Vauchelet, *chef de bureau.*

Conflits de pouvoirs; pourvois au Conseil d'État formés par la voie contentieuse, et recours devant le même Conseil en matière d'autorisation de plaider. Recours devant le ministre contre les arrêtés préfectoraux pour excès de pouvoir ou mal jugé. Expropriations pour cause d'utilité publique (excepté en ce qui concerne la voirie). — Réclamations relatives aux droits de place, de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits dans les abattoirs. — Dettes anciennes communales. — Responsabilité civile des communes. — Legs et donations quand il y a réclamation de la part des familles. — Distraction des parties superflues des presbytères lorsqu'il y a opposition de l'autorité diocésaine. — Questions relatives aux frais du culte. — Application du décret du 23 prairial an XII sur les cimetières et les inhumations. - Aliénations, échanges, partages des bois communaux soumis au régime forestier. — Difficultés au sujet de la jouissance en nature des biens communaux, du parcours et de la vaine pâture. — Marchés de gré à gré, tarifs et traités relatifs aux pompes funèbres, en ce qui concerne les villes ayant au moins trois millions de revenus.

3e BUREAU. — *Voirie urbaine et vicinale.*

M. Guillaume ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Chemins vicinaux et ruraux. — Voirie urbaine. Ponts communaux à péage. — Conflits de pouvoirs; pourvois devant le Conseil d'État au contentieux et en autorisation de plaider en ce qui concerne ces matières. — Expropriations pour cause d'utilité publique relatives à la voirie urbaine, à la voirie vicinale et à la voirie rurale (lois des 3 mai 1841 et 8 juin 1864).

Classement, comme chemins vicinaux, des portions de routes nationales abandonnées. — Travaux mixtes. — Traités à passer pour l'exécution, par entreprises, des travaux de voirie déclarés d'utilité publique dans les villes ayant trois millions au moins de revenus. — Difficultés relatives aux alignements, acquisitions, aliénations, échanges, transactions à l'exécution des travaux concernant la voirie dans toutes les villes ou communes. — Recours contre les arrêtés préfectoraux statuant en matière de chemins vicinaux ou ruraux, d'alignement dans les communes, de droit de voirie, de pavage, de trottoirs et de police municipale. — Application du règlement général sur les chemins vicinaux. — Contrôle des actes préfectoraux concernant le service de la voirie relativement aux objets décentralisés. — Droits de place et de stationnement perçus au profit des communes sur les dépendances de la grande voirie.

Tramways sur les voies publiques appartenant à la voirie urbaine, vicinale ou rurale.

4e BUREAU. — *Construction et comptabilité des chemins vicinaux*

M. Defarge ✻, *chef de bureau.*

Travaux de construction et d'entretien des chemins vicinaux. — Répartition des subventions de l'État. — Répartition des avances faites par l'État en vue de l'achèvement des chemins vicinaux. — Contrôle de remploi des subventions et des avances. — Rapports avec la caisse des chemins vicinaux. — Subventions en faveur des ponts communaux situés sur les chemins vicinaux. - Affaires diverses rentrant dans l'exécution des lois des 11 juillet 1868, 10 avril 1879 et 12 mars 1880. — Comptabilité des chemins vicinaux. — Application du règlement général en ce qui concerne la comptabilité. — Renseignements statistiques sur la vicinalité. — Personnel des agents voyers. — Comité consultatif de la vicinalité. — Rapports avec le ministre de la guerre pour la révision des cartes. — Chemins stratégiques.

Service de la carte de France.

M. Anthoine, *ingénieur, chef du service.*

Carte de France à l'échelle de 1/100,000, dressée par le service vicinal. — Nivellement général de la France.

5e BUREAU. — *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété*

M. de Valbreuze, *chef de bureau.*

Hospices; monts-de-piété, création, réunion et séparation de ces établissements. — Modification des statuts des monts-de-piété. Questions relatives à l'administration des bureaux de bienfaisance. — Règlement des budgets et des comptes des établissements de bienfaisance ayant trois millions au moins de revenus ordinaires (loi du 24 juillet 1867). — Legs et donations, lorsqu'il y a réclamation des familles. — Expropriations pour cause d'utilité publique. — Comptabilité, contentieux; pourvois. — Avis sur les demandes en reconnaissance légale

des congrégations hospitalières. — Tournées des inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance; suite à donner à leurs rapports. — Emprunts des établissements de bienfaisance tombant sous l'application de l'article 19 de la loi du 24 juillet 1867. — Aliénations partages et transactions relativement aux bois soumis au régime forestier. — Contrôle des arrêtés préfectoraux qui statuent sur les objets décentralisés par le décret du 25 mars 1852 en matière d'assistance publique. — Personnel des commissions administratives (exécution de la loi du 5 août 1879). — Organisation du service hospitalier militaire dans les hôpitaux civils. — Exécution de la loi du 7 juillet 1877 et du décret réglementaire du 1er août 1879. — Approbation des conventions pour le traitement des malades militaires.

M. Bouteron (O ✻), *sous-directeur*, en mission en Égypte.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

Paris, rue de Grenelle, 103.

M. Herbette ✻, *directeur*.

1er BUREAU. — *Personnel, contrôle des dépenses et de la comptabilité et affaires diverses.*

M. Reynaud, *chef de bureau*.

Personnel des établissements pénitentiaires, nominations, mutations, admission à la retraite, congés, distinctions honorifiques, indemnités secours. — Préparation du budget et du compte général, statistique et autres documents concernant l'ensemble des services pénitentiaires; rapports avec le conseil supérieur des prisons, communications communes aux divers services avec les inspecteurs généraux des prisons. — Legs et donations intéressant le service des prisons. — Contrôle des dépenses. — Comptabilité du pécule, des produits du travail et autres produits. — Cautionnement des comptables. — Questions d'ensemble relatives aux exploitations agricoles. — Service pénitentiaire en Algérie. — Exécution de la loi du 5 juin 1875. — Programmes de construction des prisons. — Examen et approbation des projets, plans et devis. — Subventions aux départements pour la construction ou l'appropriation des prisons. — Reconnaissance des prisons comme établissements affectés à l'emprisonnement individuel. — Règlements généraux et particuliers concernant les prisons cellulaires. — Frais de séjour de militaires et marins dans les prisons civiles et de détenus civils dans les prisons militaires ou maritimes. — Affaires pénitentiaires non classées.

2e BUREAU. — *Prisons départementales (maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté).*

M. Coussol ✻, *chef de bureau*.

Régime disciplinaire, moral et religieux. — Service médical; durée des peines. — Services économiques; travaux industriels. — Emploi du pécule. — Frais de tournée des directeurs frais de voyage; frais d'intérim. — Indemnités. — Budgets et comptes spéciaux. — Contentieux. — Établissements et quartiers affectés aux condamnés de l'insurrection. — Dépôts de forçats.

3e BUREAU. — *Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles.*

M. Vincens, *chef de bureau*.

Régime disciplinaire, moral et religieux; service médical, durée des peines, catégories pénales. — Services économiques, travaux industriels et agricoles. — Emploi du pécule. — Acquisition et location d'immeubles. — Travaux aux batiments. — Frais de voyage d'agents dans l'intérêt du service, frais d'intérim. — Indemnités. — Budgets et comptes spéciaux. — Contentieux.

4e BUREAU. — *Établissements de jeunes détenus, patronage des libérés.*

M. Brunet ✻, *chef de bureau*.

Régime disciplinaire, moral et religieux; service médical, durée des peines ou des envois en correction. — Services économiques, travaux industriels ou agricoles, acquisition ou location d'immeubles; travaux aux bâtiments; budgets et comptes spéciaux en ce qui concerne les établissements publics. — Traités avec les fondateurs d'établissements privés; liquidation des frais de séjour des jeunes détenus. — Subventions. — Contentieux. — Remises, commutations et réductions de peine, mise en liberté provisoire. — Patronage des libérés adultes et de jeunes détenus.

5e BUREAU. — *Transfèrement.*

M. Delacour ✻, *chef de bureau.*

Transport des condamnés, des jeunes détenus et des libérés. — Transports de détenus pour le compte des ministères de la justice, de la guerre et de la marine. — Régie et comptabilité de service des voitures cellulaires. — Imputation des frais des transports effectués par divers moyens. — Service de la correspondance des maisons de correction départementales et des forçats rapatriés. — Mutation de condamnés à plus d'un an dans les prisons départementales non cellulaires. — Bannissement. — Placement et transport de détenus dans les asiles ou quartiers d'aliénés ; liquidation des frais de traitement. — Contrôle préalable des frais de déplacement des fonctionnaires, employés et agents de tous les établissements. Itinéraire des inspecteurs généraux des prisons, missions extraordinaires.

Personnel des établissements pénitentiaires (voir pages 171 et suiv.).

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE.

Paris, rue Cambacérès, 7 et 9.

M. Schnerb (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Correspondance politique.*

M. Jeffroy, *chef de bureau.*

Correspondance politique. — Exécution des lois relatives à la police générale. — Affaires concernant la sûreté générale de l'État et la découverte des manœuvres qui tendraient à y porter atteinte. — Surveillance des étrangers dangereux. — Objets généraux n'ayant pas de destination spéciale.

Personnel des commissaires de police et des commissaires spéciaux. — Traitements et indemnités. — Emploi des fonds de sûreté générale. — Police des chemins de fer. — Archives de la direction.

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. Leroux ✻, *chef de bureau.*

Associations politiques. — Conférences. — Cours publics. — Grèves. — Coalitions. — Rébellion contre les agents de l'autorité. — Réunions et associations non politiques. — Cercles. — Police des étrangers et des réfugiés. — Extradition. — Police des cultes. — Pèlerinages. — Subsistances. — Rapports de la gendarmerie avec le ministère de l'intérieur. — Service des gardes champêtres. — Recours en grâce pour crimes ou délits politiques. — Exécution des lois des 30 juillet et 20 décembre 1881 relatives aux victimes du coup d'État. — Réception et transmission des états trimestriels de condamnations prononcées par les cours et tribunaux.

3e BUREAU. — *Police administrative.*

M. Maÿssent, *chef de bureau.*

Police administrative. — Émigration. — Loteries. — Passeports. — Passeports d'indigents ; moyens de transport et secours de route. — Livrets. — Police de la chasse. — Permis de chasse. — Autorisation de résidence à l'étranger des pensionnaires civils et militaires. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Frais de rapatriement des Français indigents. — Mendicité. — Vagabondage. — Bohémiens. — Police des jeux. — Courses de chevaux. — Jeux forains et de hasard. — Secours à divers titres.

4e BUREAU. — *Police spéciale.*

M. Laly, *chef de bureau.*

Police spéciale. — Police des cafés, cabarets et lieux publics. — Exécution des lois relatives à la surveillance des condamnés libérés. — Ruptures de ban. — Interdiction de séjour dans le département de la Seine et dans la circonscription de l'agglomération lyonnaise. — Examen des demandes tendant à obtenir la naturalisation ou l'admission à domicile. — Transport des corps, exhumations. — Mesures à prendre pour seconder la police judiciaire dans la recherche des malfaiteurs et la répression des crimes et délits. — Commerce des armes et des poudres. — Matières dangereuses. — Recours en grâce pour crimes ou délits de droit commun.

5e BUREAU. — *Comptabilité, imprimerie et librairie.*

M. Boudin ✻, *chef de bureau.*

Imprimerie et librairie. — Dépôt légal de tous les ouvrages imprimés à Paris et dans les départements, écrits périodiques, estampes et musique. Livraison de ces ouvrages à la Bibliothèque nationale, au ministère de l'Instruction publique, des beaux-arts et au Conservatoire de musique. — Propriété littéraire. — Contrefaçons. — Renseignements aux auteurs dans l'intérêt de la conservation de leurs droits. — Exécution des conventions littéraires internationales. — Vérification de la librairie venant de l'étranger. — Personnel des imprimeurs et des libraires. — Recours en grâce en matière d'imprimerie et de librairie.

COMMISSAIRES DE POLICE, INSPECTEURS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

M. Lemaire. | M. Labadie.

SERVICE DE L'ALGÉRIE.

Rue de l'Université, 176.

(Ce service est placé dans les attributions du sous-secrétaire d'État.)

M. Delabarre ✻, *chef du service.*

M. Gabalde de Casamajor ✻, *chef de bureau.*

Centralisation des services civils de l'Algérie placés sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur par le décret du 26 août 1881 : administration générale, départementale et communale ; assistance hospitalière ; police générale, colonisation, chemins vicinaux. — Presse, imprimerie et librairie. — Renseignements généraux. — Délivrance de passages gratuits de France en Algérie aux fonctionnaires civils et aux émigrants. — Pensions civiles des fonctionnaires et employés de l'Algérie. — Personnel. — Légion d'honneur, médailles pour belles actions.

SERVICE DES JOURNAUX OFFICIELS.

Journal officiel.

M. Baugier, *directeur.*
MM. Rouvier et Bernard, *secrétaires de la rédaction.*
M. Vandel, *chef du service des abonnements.*
M. Pierson, *caissier.*

Bulletin des communes.

M. Chassin, *rédacteur en chef.*

CONSEILS DU MINISTÈRE. MM.

N....., *avocat à la cour d'appel.*
N...., *av. au Cons. d'État et à la Cour de cassation.*
Cœuré, *avoué à la cour d'appel.*
Berryer, *avoué de 1re instance.*
Marraud, *agréé au tribunal de commerce.*
Demonts, *notaire.*

Médecins du ministère. — MM. les docteurs Fiquet, Laburthe, Gilbert d'Hercourt.
Architecte du ministère. — M. Trouillet.
Inspecteur. M. Poulin.

SERVICES EXTÉRIEURS.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE

(*Voir aussi pages 1160 et suiv.*)

Hospice national des Quinze-Vingts
M Péphau ✲, *directeur.*

Maison nationale de Charenton.
M Chazotte (C✲), *directeur.*

Institution nat. des Sourds-Muets à Paris.
M. Peyron, *directeur*

Instit. nat. d. Sourdes-Muettes à Bordeaux.
M Huriot, *directeur*

Institut. nat. des Sourds-Muets à Chambéry.
M Bossu, *directeur*

Institution nationale des Jeunes-Aveugles.
M Piris ✲, inspecteur gén honor., *direct*

Asile national de Vincennes pour les ouvrières convalescentes
M Lemoinne ✲, *directeur.*

Asile national du Vésinet pour les ouvrières convalescentes
M Delocbe, *directeur*

Hospice national du Mont-Genèvre.
M. l'abbé Faure, *directeur.*

Asile Vacassy
M. A. Delzant, *directeur*

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS.

Départements.	Lieux où les asiles sont situés.	Noms des dir ou dir.-méd. MM.
Aisne	Prémontré	Le Dr Viret.
Allier	Ste-Catherine, commune d'Yzeure	Le Dr Lapointe.
Ariége	Saint-Lizier	Le Dr Fabre
Aveyron	Rodez	Le Dr Longeaud.
Bouches-du-Rhône	St-Pierre, commune de Marseille.	Cartoux.
	Aix	Le Dr Dauby.
Charente	Breuty, près Angoulême	Le Dr Péon.
Charente-Inférieure	Lafond, commune de Cognehors.	Le Dr Mabille
Cher	Bourges	Le Dr Peybernès.
Côte-d'Or	La Chartreuse, commune de Dijon.	Le Dr Taguet.
Eure	Evreux	Le Dr Brunet.
Eure-et-Loir	Bonneval	Le Dr Hildenbrand.
Finistère	Saint-Athanase, près Quimper.	Le Dr Baume ✲.
Garonne (Haute-)	Toulouse	Le Dr Bouteille
Gers	Auch	Le Dr Maret.
Gironde	Bordeaux	Fleuret.
	Cadillac	Le Dr Guilbert.
Ille-et-Vilaine	Saint-Méen (Rennes)	Le Dr Delaporte.
Isère	St-Robert, commune de St-Egrève.	Pinot.
Jura	Dôle	Le Dr Bécoulet.
Loir-et-Cher	Blois	Le Dr Doutrebente.
Lozère	Saint-Alban	Le Dr Allemandou.
Maine-et-Loire	Saint-Gemmes, près Angers.	Le Dr Pétrucci.
Marne	Châlons	Le Dr Henri Bonnet.
Marne (Haute-)	Saint-Dizier	Le Dr Homery.
Ingénue	La Pommeraye, commune de Mayenne	Le Dr Reverchon.
Meurthe-et-Moselle	Maréville, près Nancy	Le Dr Morepen
Meuse	Fains, près Bar-le-Duc	Le Dr Giraud fils.
Nièvre	La Charité, près Nevers	Le Dr Gallopain.
Nord	Bailleul	Leblond ✲.
	Armentières	Le Dr Dubrau.
Orne	Alençon	Le Dr Poret.
Pas-de-Calais	Saint-Venant	Le Dr Danis.
Pyrénées (Basses-)	Pau	Le Dr Laffitte.
Rhône	Bron	Lebègue.
Sarthe	Le Mans	Lucas.
Savoie	Bassens	Le Dr Fusier ✲.
Seine	Sainte-Anne, Paris (asile clinique).	Lunier.
Seine-et-Oise	Ville-Evrard, commune de Neuilly-sur-Marne	Le Dr de Lamaestre
	Vaucluse, cne d'Epinay-sur-Orge.	Le Dr Bigot ✲.

Départements.	Lieux où les asiles sont situés.	Noms des dir. ou dir.-méd. MM
Seine-Inférieure.	St-Yon, c^ne de Sotteville-lès-Rouen.	Le Dr Rousselin ✲
	Quatre-Mares, commune de Sotteville-lès-Rouen	Le Dr Cortyl.
Vaucluse	Mont-de-Vergues, c^ne d'Avignon	Cottard
Vendée	La Roche-sur-Yon	Le Dr Cullerre
Vienne (Haute-)	Limoges	Le Dr Faucher
Yonne	Auxerre	Le Dr Rousseau.

COMITÉ SUPÉRIEUR DE PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Institué près le Ministère de l'Intérieur par application de la loi du 23 décembre 1874 (art 8)

MM. le ministre de l'intérieur, *président.*
Schœlcher, sénateur,
le Dr Th. Roussel ✲, sénateur, membre de l'Acad. de médecine } *vice-présidents*
le docteur Liouville, député.
Gilbert le Guay (O✲), dir. de l'adm. départ. et comm. au ministère de l'intérieur
le docteur Béclard (O✲), prof. à la Faculté, délégué de l'Académie de médecine
le docteur Bergeron (O✲), méd. des hôpit., membre de l'Académie de médecine
le docteur Parrot ✲, profess. à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.
Bucquet (O✲), inspecteur gén. des serv. administratifs au ministère de l'intérieur
le Dr Marjolin, président honoraire de la Société protectrice de l'enfance de Paris.
Marbeau, président de la Société des Crèches.
Théler, délégué de la Société de charité maternelle de Paris.
Payelle ✲, chef du 3e bureau de l'administration départementale, *secrétaire*
Rouit, commis principal au même bureau, *secrétaire adjoint.*

INSPECTION ET SURVEILLANCE DU SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS.

Départements.	Inspecteurs. MM.	Départements.	Inspecteurs. MM
Ain	Dr Anselin.	*Indre-et-Loire*	Méteri
Aisne	Huvey.	*Isère*	Dr Desplotes
Allier	Lavergne	*Jura*	Goyet.
Alpes (Basses-)	Pommeraye.	*Landes*	Grandjean.
Alpes (Hautes-)	Brun.	*Loir-et-Cher*	Dr La Plize.
Alpes-Maritimes	Suétone.	*Loire*	Mathieu
Ardèche	Delangade.	*Loire (Haute)*	Serey
Ardennes	Dr Michaux-Bellaire ✲	*Loire-Inférieure*	Pallu ✲.
Ariège	Dr Fabre	*Loiret*	De Boissady
Aube	Dunas.	*Lot*	Dr Clary Bousquet.
Aude	Bourgès.	*Lot-et-Garonne*	Goulard
Aveyron	Roudier.	*Lozère*	Hermantier
Bouches-du-Rhône	Rainouard.	*Maine-et-Loire*	Gallois
Calvados	Lefort.	*Manche*	Sauve.
Cantal	Noll.	*Marne*	Demeure
Charente	Descazeaux.	*Marne (Haute-)*	Forgeot.
Charente-Inférieure	Dr Merle.	*Mayenne*	Durgat
Cher	Dr Périer.	*Meurthe-et-Moselle*	Parzot
Corrèze	Chastang.	*Meuse*	Dr de Brodose
Corse	Battesti.	*Morbihan*	Dr Mazet.
Côte d'Or	Dr Blondeau.	*Nièvre*	Soutd.
Côtes-du-Nord	Dr Gosset	*Nord*	Bernard.
Creuse	Vollant.	*Oise*	Sarrot.
Dordogne	Meunier.	*Orne*	Lemercier de Maisoncelle
Doubs	Bonnes.	*Pas-de-Calais*	Chatelain
Drôme	Buret.	*Puy-de-Dôme*	Lemoine.
Eure	Belhache.	*Pyrénées (Basses-)*	Bedou.
Eure-et-Loir	Bauër.	*Pyrénées (Hautes-)*	Edelga ✲
Finistère	Even.	*Pyrénées-Orientales*	Dr Bocamy ✲.
Gard	Dr Picheral.	*Rhin (Haut)*	Adam.
Garonne (Haute-)	Bégué	*Rhône*	Juge.
Gers	Texereau.	*Saône (Haute-)*	Buchet.
Gironde	Abert.	*Saône-et-Loire*	Dr Larguier.
Hérault	Galot.	*Sarthe*	Pruvost.
Ille-et-Vilaine	Bellamy.	*Savoie*	Favre.
Indre	Dr Castaing		

Départements.	Inspecteurs. MM.
Savoie (Haute-)	Dumonal.
	Marchand, *inspecteur principal.*
	Bernard.
	Mulé.
Seine	Dr Taule.
	Dr Verdier.
	Dr Aubry.
	Gegout.
	Abbas.
Seine-Inférieure	Mercier.
Seine-et-Marne	Hantz.

Départements.	Inspecteurs MM
Seine-et-Oise	Dr Sellier.
Sèvres (Deux-)	Bouhault.
Somme	Dupont
Tarn	Dr Roché.
Tarn-et-Garonne	Dr Rossignol.
Var	Abeille.
Vaucluse	Genez.
Vendée	Mathis de Mabreuil.
Vienne	Girardot.
Vienne (Haute-)	Pouyat.
Vosges	Delestre.
Yonne	Salvaire.

ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Maisons centrales.	Directeurs. MM.
Albertville (*Savoie*)	De Bonafos.
Auberive (*Haute-Marne*)	Fould.
Aniane (*Hérault*)	Jacquelin.
Beaulieu (*Calvados*)	Raulin ✲.
Cadillac (*Gironde*)	Faure.
Clairvaux (*Aube*)	Bailleul.
Clermont (*Oise*)	Boisard ✲
Doullens (*Somme*)	Porquier.
Embrun (*Hautes-Alpes*)	Bringuet.
Eysses (*Lot-et-Garonne*)	Ferré.
Fontevrault (*Maine-et-Loire*)	Bégou ✲.
Gaillon (*Eure*)	Delaunay.

Maisons centrales.	Directeurs. MM.
Le Lazaret (*Alger*)	Barnéond.
Lambèse (*Constantine*)	Thuau.
Landerneau (*Finistère*)	Parry ✲.
Loos (*Nord*)	Le Gouest.
Melun (*Seine-et-Marne*)	Nivelle ✲.
Montpellier (*Hérault*)	De Cayla ✲.
Nîmes (*Gard*)	Veillier
Poissy (*Seine-et-Oise*)	Girard ✲.
Rennes (*Ille-et-Vilaine*)	Cavalier.
Riom (*Puy-de-Dôme*)	Mercherz
Thouars (*Deux-Sèvres*)	Bosc.

DÉPÔT DE FORÇATS.

Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure), M. Pasquet, *directeur.*

PÉNITENCIERS AGRICOLES

Berrouaghia (*Alger*), M. Ferra, *directeur*
Chiavari (*Corse*), M. Laguessa, *idem.*
Casabianda (*idem*), M. Rigade, *idem.*
Castelluccio (*idem*), M. Pierre Kozloffski, *directeur.*

COLONIES PÉNITENTIAIRES DE JEUNES DÉTENUS

Belle-Isle (*Morbihan*). — M. Périer de la Etoile ✲, *directeur.*
Les Douaires (*Eure*). — M. Bondy, *direct.*
St-Bernard (*Nord*). — M. Richard, *directeur*
Saint-Hilaire (*Vienne*). — M. Laburthe, *direct.*
Saint-Maurice (*Loir-et-Cher*). — M. Thésée-Halo, *directeur*
Le Val d'Yèvre (*Cher*). — Olivier, *directeur*
Tesson (*Deux-Sèvres*) Sourlaux, *inspecteur, faisant fonctions de directeur.*

PRISONS DÉPARTEMENTALES.

Nos des circonscriptions départem.	Départements.	Résidences.	Directeurs. MM.
1	*Seine*	Dépôt des condamnés.	Bonuquesne.
		Maison de la Santé.	Lefébure.
		Maison de Justice	Coré.
		Dépôt près la préfecture.	Coulon
		Maison de St-Lazare	Grobon
		Maison de Ste-Pélagie	Lanlon.
		Maison d'éduc. correction	Brandreth ✲.
		Mon de répress. (St-Denis).	Marty.
		Maison d'arrêt cellulaire.	Racine.
		Villers-Cotterets (Aisne), dépôt de mendicité de la Seine	Fontaine ✲.
		M. Place ✲, *contrôleur*	

N.s des circonscriptions départem	Départements.	Résidences.	Directeurs.
			MM
2	Seine-et-Oise Eure-et-Loir	Versailles	Vallet.
3	Eure	Gaillon	Le dr de la maison centr.
4	Seine-Inférieure	Rouen	Lacassagne.
5	Oise	Clermont	Le dr de la maison centr.
6	Somme Pas-de-Calais	Doullens	Le dr de la maison centr.
7	Nord	Lens	Le dr de la maison centr.
8	Aisne Ardennes	Laon	Clerget.
9	Seine-et-Marne	Melun	Le dr de la maison centr.
10	Marne Meuse	Châlons	Viard.
11	Meurthe-et-Moselle Vosges	Nancy	Brun (Émile).
12	Marne (Haute)	Auberive	Le dr de la maison centr.
13	Aube	Clairvaux	Le dr de la maison centr.
14	Yonne Côte-d'Or	Dijon	Naret.
15	Doubs Jura Saône (Haute) Belfort	Besançon	Racine.
16	Saône-et-Loire Ain	Mâcon	Renouard.
17	Nièvre Allier	Nevers	Bard.
18	Orne Mayenne Sarthe	Le Mans	Poumarède.
19	Calvados Manche	Beaulieu	Le dr de la maison centr.
20	Ille-et-Vilaine Côtes-du-Nord	Rennes	Le dr de la maison centr.
21	Finistère Morbihan	Vannes	Guionic.
22	Loire-Inférieure Vendée	Nantes	Tell.
23	Maine-et-Loire	Angers	Guesdon.
24	Sèvres (Deux-) Vienne	Poitiers	Geynet ✻.
25	Indre-et-Loire Loir-et-Cher Loiret	Orléans	Legay.
26	Cher Indre Creuse	Châteauroux	Harger.
27	Puy-de-Dôme	Riom	Le dr de la maison centr.
28	Loire Rhône	Saint-Étienne Lyon	Bastier. Poulle ✻.
29	Savoie Haute-Savoie	Albertville	Le dr de la maison centr.
30	Isère Alpes (Hautes-)	Grenoble	Passano.
31	Drôme Vaucluse Ardèche	Avignon	Raux.
32	Loire (Haute-) Cantal	Aurillac	Roumeya.
33	Corrèze Dordogne Vienne (Haute-)	Périgueux	Fournier-Laurière.
34	Charente Charente-Inférieure	Angoulême	Arnaud.
35	Gironde Landes	Bordeaux	Patin.

Nos des arrondissements	Départements	Résidences	Directeurs. MM.
36	*Pyrénées (Basses-)* *Pyrénées (Hautes-)*	Pau	Michaudel.
37	*Garonne (Haute-)* *Gers* *Ariège*	Toulouse	Darrouy.
38	*Aude* *Pyrénées-Orientales*	Carcassonne	Gauthier.
39	*Tarn* *Tarn-et-Garonne*	Montauban	Mathieu (Claude).
40	*Lot* *Lot-et Garonne*	Eysses	Le dr de la maison centr.
41	*Hérault* *Aveyron*	Montpellier	Le dr de la maison centr
42	*Lozère* *Gard*	Nîmes	Le dr de la maison centr.
43	*Bouches du-Rhône*	Marseille	Brun.
44	*Alpes (Basses-)* *Var* *Alpes-Maritimes*	Nice	de Maynard.
45	*Corse*	Castelluccio	Le directeur du pénitenc.
46	*Alger*	Alger	Le directeur de la maison centrale du Lazaret
47	*Constantine*	Constantine	Parpaite.
48	*Oran*	Oran	Follet.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

MM. N de Wailly (O✻), membre de l'Institut, *président*
Alfred Maury (C✻), membre de l'Institut, directeur général des archives nationales.
Léopold Delisle (O✻), memb. de l'Institut, administrateur de la bibliothèque nationale
Paul Meyer ✻, directeur de l'École des chartes.
Le vicomte de Lugay ✻, membre du comité des travaux historiques.
Tranchant (O✻), archiviste paléographe
Rousseau ✻ direct. du secrétariat et de la comptab. au ministère de l'intérieur
De Rozière (O✻), sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives départementales, communales et hospitalières
Servois ✻, inspecteur général des archives département., commun. et hospit
Lacombe, insp. général des archives départementales, communales et hospitalières.
G. Desjardins ✻, archiviste paléographe, chef de bureau, *secrétaire de la commiss*

ARCHIVISTES DES DÉPARTEMENTS.

Aux termes du décret du 4 février 1850, des instructions administratives des 15 avril 1853, 30 avril 1867 et de la loi du 10 août 1871, les archivistes des départements sont choisis parmi les anciens élèves de l'École des Chartes, munis du diplôme d'archiviste paléographe, qui se sont fait inscrire, au ministère de l'intérieur, sur le *registre des candidats* à cet emploi, et, *à défaut*, parmi les personnes ayant obtenu un certificat d'aptitude délivré, après examen, par une commission nommée par M. le ministre de l'intérieur.

Les demandes de recherches, de communications et d'expéditions de pièces doivent être adressées, par écrit, au préfet. Les pièces d'un intérêt privé sont communiquées seulement aux personnes qui justifient qu'elles ont qualité pour en prendre connaissance. Les communications de pièces ont lieu, sans frais et sans déplacement, en présence de l'archiviste ou d'un employé, et n'est perçu aucun droit pour la recherche des pièces. Les copies, certifiées conformes aux originaux par le secrétaire général et mar-

quées du timbre de la préfecture, sont délivrées sur papier timbré. Les frais d'expédition, fixés conformément à la loi du 12 septembre 1790 et aux instructions du 4 mai 1808, sont relatés en marge.

N. B Les noms précédés de l'astérisque désignent les anciens élèves de l'École des Chartes, archivistes paléographes

Ain	Brossard.
Aisne	Matton.
Allier	*Grassoreille.
Alpes (Basses-)	Isnard
Alpes (Hautes-)	Guillaume (abbé).
Alpes-Maritimes	Moris.
Ardèche	Massip.
Ardennes	Sénemaud
Ariège	*Pasquier.
Aube	*André.
Aude	*Mortet.
Aveyron	*Estienne.
Bouches-du-Rhône	*Blancard ✲.
Calvados	*Chatel.
Cantal	Aubépin.
Charente	*De Fleury.
Charente-Inférieure	Heschmet de Richemond.
Cher	Boyer.
Corrèze	*Noyssières
Corse	*Dejour mandelle
Côte-d'Or	Garnier ✲.
Côtes-du-Nord	*Tempier.
Creuse	Autorde.
Dordogne	Villepelet.
Doubs	*Gauthier
Drôme	Lacroix.
Eure	*Bourbon.
Eure-et-Loir	*Merlet ✲.
Finistère	Luzel
Gard	Bondurand.
Garonne (Haute-)	*Baudouin.
Gers	*Parfouru.
Gironde	*Trouyet
Hérault	*De la Cour de la Pijardière
Ille-et-Vilaine	Quesnet.
Indre	*Hubert.
Indre-et-Loire	*Loysseau de Grandmaison ✲.
Isère	*Prudhomme.
Jura	[illegible]
Landes	Tartière.
Loir-et-Cher	*Bournon.
Loire	Chaverondier.
Loire (Haute-)	Jacotin.
Loire-Inférieure	*Maître.
Loiret	*Doinel.
Lot	Combarieu.
Lot-et-Garonne	*Tholin.
Lozère	André
Maine-et-Loire	*Port ✲.
Manche	*Dolbet
Marne	*Pélicier.
Marne (Haute-)	N.
Mayenne	*Martonne.
Meurthe-et-Moselle	Lepage ✲.
Meuse	Marchal.
Morbihan	*Rosenzweig ✲.
Nièvre	*De Flamare.
Nord	DeLaisnes (abbé).
Oise	*Coüard-Luys.
Orne	*Duval
Pas-de-Calais	*Loriquet.
Puy-de-Dôme	N
Pyrénées (Basses-	*[illegible]
Pyrénées (Hautes-)	*Durier.
Pyrénées-Orientales	N
Rhin (Haut-)	N.
Rhône	*Guigues ✲.
Saône (Haute-)	*Finot.
Saône-et-Loire	Bénet
Sarthe	*Duchemin.
Savoie	De Jussieu.
Savoie (Haute-)	Dufour (abbé).
Seine	Saint Johnny
Seine-Inférieure	*De Robillard de Beaurepaire ✲
Seine-et-Marne	Lemaire ✲.
Seine-et-Oise	Bertrand de Lacabane
Sèvres (Deux)	Berthelé.
Somme	*Rendu.
Tarn	Jolibois
Tarn-et-Garonne	Dumas.
Var	Mireur.
Vaucluse	*Duhamel.
Vendée	*Barbaud
Vienne	*Richard.
Vienne (Haute-)	*Leroux
Vosges	*Chevreux.
Yonne	*Molard.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PRISONS.

Président.

M. le Ministre de l'intérieur.

Vice-président.

M. Schœlcher, sénateur.

Secrétaires. MM

Dreyfus, député.
Vetelay, directeur des affaires criminelles et des grâces.

Membres. MM.

Ferrouillat, sénateur
Humbert, *idem.*
Le Caze, *idem*
P. Mallard, *idem.*
Parent, *idem*
Roger-Marvaise, *idem.*
Schœrer-Kestner, *idem.*
E. Caze, député.
Devès, *idem.*
Lacavi.e, *idem.*
Martin Nadaud, *idem.*
Soye *idem.*
Spuller, *idem.*
Varambon, *idem.*
Rane, *idem*
[illegible], *idem*
Martin [illegible]lée, *idem.*
Faustin Hélie, vice-président du Conseil d'État.
Bertauld, procureur général à la cour de cassation.
Floquet, préfet de la Seine
Camescasse, préfet de police, député.
Duboy, conseiller d'État.
Gilbert Le Guay, directeur de l'administration départementale et communale
Le général Augoy Dufresse, directeur de la gendarmerie
Dislere, directeur des colonies
Voisin, conseiller à la Cour de cassation.
Lucas, membre de l'Institut.
Herbette, directeur de l'administration pénitentiaire.
Lamou, président du comité des inspecteurs généraux des services administratifs (section pénitentiaire)
Lamer, inspecteur général des services administratifs.
Grother *idem*
Normand, architecte, inspecteur général des bâtiments pénitentiaires.
Vaudremer architecte, membre de l'Institut

Secrétaires adjoints. MM.

Marcel, auditeur de 1re classe au Conseil d'État
Reynaud, chef de bureau à l'administration pénitentiaire.
Paulian, secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Rue de Rivoli, Palais du Louvre.

M. TIRARD, député, *ministre des finances.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'État. Établissement et règlement du budget général de chaque exercice; présentation de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects Exploitation des domaines, des tabacs, du timbre, etc., etc. Établissements, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor public. Mouvement des fonds, négociations et opérations de trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la chambre syndicale des agents de change de Paris. Surveillance des caisses publiques et des préposés comptables, vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et secours. Comptabilité centrale du Trésor et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et aux offices d'agents de change des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Toulouse Proposition aux places de fonctionnaires, comptables ou autres dont la nomination est réservée au Président de la République

M LABUZE ✻, député, *sous-secrétaire d'État.*

Contrôle du personnel des administrations financières; nomination des receveurs buralistes; présentation au Ministre des agents du cadre supérieur. Contrôle des affaires présentées par les administrations ou qui leur ont été préalablement communiquées. Examen de leurs projets de budgets et autorisation de dépenses; projets de lois, décrets, arrêtés concernant le service des régies; pourvois devant le Conseil d'État. Affaires mixtes.

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

DIRECTION DU CABINET, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL

M BOUTIN ✻ (Ⓐ), *directeur du cabinet, du personnel et du matériel.*

Cabinet.

M Langlley (Paul) ✻, *chef adjoint du cabinet*

Cabinet — Ouverture des dépêches, affaires réservées, correspondance particulière, réception et transmission des dépêches télégraphiques, relations avec le *Journal officiel*, demandes d'audiences; débits de tabac à la nomination du Ministre, préparation du portefeuille du Ministre, etc., etc.

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL

M ALEM, *sous-directeur.*

BUREAUX DU PERSONNEL

M. Lemoine ✻, *chef de bureau.*
M. Uiry, *chef de bureau.*

Préparation des portefeuilles du personnel; personnel de l'inspection générale des finances, des bureaux du [illegible] et des [illegible] financières en ce qui concerne [illegible], personnel des comptables directs du Trésor trésoriers-payeurs généraux, receveurs particuliers des finances, percepteurs et receveurs municipaux; personnel des agents [illegible] des finances dont la nomination est réservée au Président de la République ou au Ministre; [illegible] de la Cour des comptes; admissions et promotions dans l'ordre de la [illegible] de la Légion d'honneur, aux médailles militaires, aux emplois de commissaires de police, aux emplois réformés et aux vacances d'orphelins de troupe; [illegible] emplois d'employés de l'administration centrale.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES LÉGISLATIVES, DU MATÉRIEL, DES ARCHIVES ET DU CONTRE-SEING.

M LAMBLIN O✻ (⚿A), *sous-directeur*

Bureau des affaires législatives.

Centralisation des renseignements fournis par les divers services financiers, pour la formation des dossiers du ministre, en matière législative

Correspondance avec les présidents des Chambres et les membres des bureaux des commissions parlementaires

Promulgation des lois

Archives législatives

Bureau du matériel, des impressions et des services annexes

M. Garnier (Jules) ✻, *chef.*

Matériel et service intérieur.

Marchés et adjudications; comptabilité des dépenses du matériel de l'administration centrale, liquidation des dépenses et règlement des mémoires; paiement des menues dépenses urgentes; chauffage et éclairage; habillement des gens de service. — Proposition aux emplois du service intérieur; surveillance de tous les agents et ouvriers; police intérieure de l'hôtel, correspondance avec la Préfecture de police. — Service militaire de l'hôtel, correspondance avec l'état-major de la place de Paris — Service de santé. Secours aux agents du service intérieur

Impressions.

Impressions à l'usage de l'administration centrale et des administrations financières; correspondance avec les chefs de service de ces administrations dans les départements; fournitures de bureau, papier filigrané pour les cartes à jouer, transport des impressions; comptabilité des dépenses, règlement des mémoires; centralisation des rapports entre le ministère des finances et l'Imprimerie nationale, vérification de la comptabilité-matières des receveurs principaux des contributions indirectes en ce qui concerne les expéditions timbrées, les matières de cartes, les vignettes de chicorée et de bougie; centralisation des affaires relatives au traité passé avec les compagnies de chemins de fer pour le transport des objets de matériel des différentes administrations financières; contrôle des opérations du magasin central des impressions, direction des ateliers de lithographie et de reliure.

Service des bâtiments et conservation du mobilier.

M. Ruschmann (Jules), *architecte*

Conservation, réparation et entretien de l'hôtel et de ses dépendances; rédaction des plans et devis, surveillance et direction des travaux; vérification des mémoires des entrepreneurs

Service militaire de l'hôtel.

M. Gastinne ✻, capitaine en retraite, *commandant le service.*

Bureau des archives et de la bibliothèque.

M. Peyronnet ✻ (⚿A), *bibliothécaire-archiviste.*

Garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique, correspondance y relative; conservation des bibliothèques du ministère; achat et distribution de livres, cartes et plans destinés au service des bureaux et de la bibliothèque centrale; inventaires et récolements des bibliothèques; rédaction des catalogues y relatifs. Distribution du *Bulletin des lois*, des circulaires, instructions, etc. Dépôt des décrets, arrêtés et décisions; expédition et transmission des ampliations; insertions au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*. Légalisation de pièces et de signatures.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Cabinet du sous secrétaire d'État.

M F. Déchérac, *chef du cabinet.*

Questions des députés, affaires réservées, correspondance particulière, demandes d'audiences, préparation du portefeuille du sous secrétaire d'État

Sous-direction du contrôle du personnel des administrations financières.

M Ruschmann (Albert) ✻, *sous-directeur.*

Examen et suite des affaires relatives au personnel des diverses administrations financières; contrôle des mouvements et propositions, retraites, mesures disciplinaires

Recettes générales et particulières

Présentation au Ministre des agents du cadre supérieur ; propositions pour les admissions et les promotions de ces agents dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Préparation de la correspondance du sous-secrétaire d'État concernant le personnel des régies financières.

PREMIER BUREAU.

M. Yvan, *sous-chef ff^ons de chef.*

DEUXIÈME BUREAU.

M. Massonie, *sous-chef, ff^ons de chef.*

Contrôle des administrations financières et contre-seing.

M. Tiphaigne (O ✻), *sous-directeur.*

Centralisation, examen et solution des affaires soumises au ministre par les administrations financières ; préparation des décisions du ministre sur les projets de lois, décrets et arrêtés concernant ces différents services ; examen de leurs budgets et autorisation des dépenses. Correspondance avec les ministres, les préfets et autres fonctionnaires publics ; introduction ou défense des pourvois au Conseil d'État, affaires relatives à la liquidation des anciennes listes civiles. Traités de commerce et de navigation.

PREMIER BUREAU.

M. Bilcocq, *chef.*

Suite des affaires concernant les administrations de l'enregistrement, du timbre et des domaines, des contributions indirectes, des monnaies et des affaires mixtes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Samson ✻, *chef.*

Suite des affaires concernant les administrations des douanes, des contributions indirectes et des manufactures de l'État.

Service d'ordre.

M. Chabert, *sous-chef.*

Réception, enregistrement et répartition des dépêches.
Centralisation des documents législatifs et autres, relatifs aux administrations financières.
Dépôt des arrêtés concernant les recettes buralistes. Délivrance des ampliations.
Archives, matériel et imprimés.

DIRECTION DU CONTENTIEUX ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

INSPECTION GÉNÉRALE. — CONTENTIEUX. — STATISTIQUE.
ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES ET PAIEMENT DES DÉFENSES DU MINISTÈRE.

M. Pallain (O ✻), *directeur, agent judiciaire du Trésor.*

Direction de tous les travaux relatifs aux questions contentieuses soumises par les ministères et les comptables en général, qui peuvent donner lieu à une action administrative ou judiciaire pour ou contre le Trésor, affaires contentieuses déférées au ministre par les administrations des finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire et à examen et solution des difficultés pouvant s'élever sur l'interprétation et l'application des lois, ordonnances ou décrets en matière contentieuse.

Surveillance de toutes les parties de l'agence judiciaire, examen et visa des significations et demandes judiciaires faites au Trésor, autres que celles relatives aux oppositions, transports et mainlevées amiables ou judiciaires ; défense des actions intentées contre le Trésor ; conflits d'attributions ; personnel des avocats, avoués, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor ; règlement de leurs frais et honoraires ; cautionnement en rentes et en immeubles, recouvrement des débets des comptables et de toutes autres créances du Trésor ; examen des demandes relatives à l'exécution de la loi du 30 avril 1826 sur l'indemnité de Saint-Domingue.

Direction de l'inspection générale et de la statistique.

Centralisation de tous les travaux relatifs à la formation du budget des dépenses du ministère, délivrance des ordonnances ministérielles de paiement et de délégation ; publication des comptes définitifs de l'exercice et des autres documents annuels.

Bureau central.

M. de la Quesnerie ✻, *chef de bureau.*

Centralisation des affaires communes aux services de la direction et des portefeuilles. Questions générales et affaires réservées. Personnel.

1° *Service de l'inspection générale des finances.*

M. Machart ✻, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection.*

Direction du service et des mouvements de l'inspection générale des finances; organisation des tournées annuelles et préparation des instructions y relatives, missions spéciales tant en France que dans les colonies ou à l'étranger; suite à donner aux rapports des inspecteurs.

M. Alix, *chef de bureau.*

Suite des affaires concernant l'inspection générale des finances.

M. Carlier, *inspecteur des finances, chargé du bureau des chemins de fer.*

Missions spéciales de l'inspection auprès des compagnies de chemins de fer et des entreprises garanties par l'État. Centralisation des travaux des inspecteurs chargés de la vérification des comptes; études des questions financières soulevées par l'application des conventions.

Les inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers; la gestion et les caisses des agents et comptables qui ressortissent directement au trésor et au ministère des finances; celles des trésoriers des invalides de la marine, des receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissements publics. Ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des règlements qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Inspecteurs généraux des finances. MM.

Harmand (O✻).	M[is] de Marguerie (O✻)	Brodin ✻.
Michelin Tronson du Coudray (O✻).	Druilhet (O✻).	Le Blant ✻.
	Ronget (O✻).	Bellaigue de Bughas ✻.
De Colmont (O✻).	Duparge (O✻).	Hamot ✻.
Cavailhon (O✻).	Jacquême (O✻).	

De Mas Latrie (C✻), *inspecteurs généraux honoraires.*
Hachin de Soucy (O✻),

Inspecteurs des finances de 1re classe. MM.

Peltier ✻.	Quentin ✻, *en disponibilité.*	De Laron d'Agen ✻.
Rathery ✻.	Machart ✻.	Legeay ✻.
Cortes ✻.	Chevrey-Rameau ✻.	Jobert ✻.
Tarry ✻.	Bertrand (O✻), *en disponibilité.*	Chevrier ✻.
De Monplanet ✻.		Fabignon.
Thouvenin ✻.	Roux ✻.	Lepeu.le.

Inspecteurs des finances de 2e classe. MM.

Bossion.	Carlier.	Cerise, *en disponib.*	Gonnet de Beaucoudrey.
Blondel.	Pleyre, *en disponib.*	Chaperon.	Gerlie.
Villemain.	Vuarnier.	Allain Launay ✻.	Jauffret.
Brunet (Fernand).	Houette.	Semichon.	

Inspecteurs des finances de 3e classe. MM.

Moreau.	Dubois de l'Estang.	De Saligny.	P[illegible].
Denis de Lagarde.	Brunet (Arsène).	Nordet, *en disponib.*	Bernard.
Le Bault de la Morinière.	Bourlez.	Donau.	Colas des Francs.
	De Boissy.	Desrousseaux.	Verliard.

Inspecteurs des finances de 4e classe. MM.

Jacquin *en disponib.*	De Brieche.	Bonnet.	Roederer.
Cotin.	Lisle ✻.	Oulmont.	Laurent.
De Velsbroy.	Gatine.	De Sorbier de Pougnadoresse.	Perreaud.
Lacoume.	De Montferrand ✻, *en disponibilité.*	Sénacha..	Clamorgan.
Meynier, *en disponib.*			

2° *Service du contentieux.*

PREMIER BUREAU.

M. Durantel ✻, *agent judiciaire adjoint, chef.*

Travail et correspondance relatifs aux questions contentieuses soumises par les ministères, les administrations de finances, les fonctionnaires publics et les comptables, et toutes celles concernant le ministère des finances, pouvant donner lieu à une action administrative ou judi-

ciaire pour ou contre le Trésor; examen et solution des difficultés sur l'interprétation et l'application des lois en matières contentieuses; poursuite des débets ressortissant aux départements de la guerre, de la justice et des cultes, de l'agriculture et du commerce, de l'intérieur, des travaux publics et de l'administration des chemins de fer de l'État; prêts au commerce et à l'industrie; avances aux compagnies de chemins de fer, aux compagnies maritimes, aux associations ouvrières; personnel des avocats, avoués, agréés, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME BUREAU

M. Lonchampt ✻, *chef.*

[illegible] ressortissant contre le Trésor; réception et annulation des cautionnements en rentes et en immeubles; exécution de la loi du 5 septembre 1807, relative aux privilèges et hypothèques du Trésor sur les biens des comptables, poursuite des débets ressortissant aux départements [illegible], de l'instruction publique, des affaires étrangères, des postes et des télégraphes; arriérés des pensions des élèves des écoles publiques; correspondance relative aux renseignements à donner sur l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue. (Loi du 30 avril 1826.)

Tenue des écritures de l'agence judiciaire. Archives. Situation des comptes individuels. Comptes annuels des débets et créances. Garde des titres actifs au profit du Trésor.

TROISIÈME BUREAU.

M. Fuzon ✻, *chef, conservateur des oppositions.*

Examen, réception et annulation des oppositions et significations de transports et payements faits au Trésor; délivrance des extraits des oppositions et certificats de non-opposition; visa de toutes les ordonnances ou mandats délivrés sur la caisse du payeur central par tous les ministres ou leurs délégués; oppositions sur la dette inscrite et les pensions dans les cas prévus par les lois; oppositions sur les cautionnements payables, tant à Paris que dans les départements; connaissance et exécution des déclarations du privilége de second ordre au profit des bailleurs de fonds des cautionnements en numéraire, inscription de ces déclarations notifiées au Trésor public; délivrance du certificat mentionné en l'article 2 du décret impérial du 28 août 1808.

Conseils de l'agence judiciaire à Paris

M. Godey, *avocat à la Cour de cassation.*
M. Lefranc (Victor), *avoc à la cour d'appel.*
M. Liouville (Albert), *avocat adjoint.*
M. Renard, *avoué à la cour d'appel.*
M. Pagès, *avoué au tribunal de 1re instance*
M. Boutroue, *agréé au trib. de commerce.*
M. Robin, *notaire*
M. Dubourg, *commissaire-priseur.*

1° *Service de statistique et de législation comparée.*

M. de Foville ✻, *chef*

[illegible] étrangères; publication mensuelle du *Bulletin de statistique et de législation comparée.*

M. Fulch ✻, *traducteur de langues étrangères.*

Travaux de législation comparée et résumé analytique de la presse étrangère.

4° *Service de l'ordonnancement et de la comptabilité des dépenses du Ministère.*

M. Clergier ✻, *chef.*

Centralisation et examen des documents relatifs au budget des dépenses du ministère des finances; formation du budget et des tableaux de développement; centralisation et examen des [illegible] et des [illegible] du budget et de la Cour des comptes; préparation de l'arrêté de sous-répartition annuelle des crédits du budget et des éléments des distributions mensuelles de fonds, préparation des décrets et des projets de loi concernant les demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires; contrôle de l'emploi des crédits; établissement des bordereaux de dépenses liquidées à ordonnancer par le Ministre, et examen des pièces à produire en justification des droits des créanciers du département des finances; [illegible] et de délégation; tenue de la comptabilité des dépenses du ministère des finances; correspondance [illegible] publication des comptes définitifs d'exercices clos, situations provisoires et autres documents annuels sur le budget du ministère.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS

M. Gay (O✻), *directeur.*

M. Prevost ✻, *sous-directeur.*

[illegible] des fonds du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du territoire. — L'exécution des ordres du ministre des finances pour les créations et émissions de valeurs, leurs négociations, les emprunts, les

bons du Trésor et autres effets publics; la direction des virements et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des payements à Paris et dans chaque département. — Le règlement et le compte des frais de négociation et de service. — Les instructions aux trésoriers-payeurs généraux, la tenue des comptes courants de ces comptables et le règlement des émoluments et commissions accordés sur ces recettes et payements. — La tenue des comptes courants de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse des invalides de la marine et des correspondants du Trésor. — La préparation des dotations mensuelles de fonds et traites du ministre, arrêtées par décret du président de la République, pour l'exécution des crédits législatifs. — La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en payement des ordonnances et mandats, et l'envoi des autorisations de payement aux gestionnaires des fonds nécessaires pour le service et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations financières. — La autorisations de recettes et de dépenses, le sort des fonds et des valeurs de caisse tenant lieu de Trésor public. — L'examen et les achats de rentes à opérer pour compte d'habitants des départements (exécution de la loi du 4 avril 1819). — Les relations avec les chambres syndicales des agents de change et la nomination des agents de change près les bourses pourvues de parquet. — Les relations avec les comptoirs d'escompte, la Société du Crédit foncier, et les autres établissements de crédit, le cas échéant. — L'exécution des dispositions relatives à l'amortissement de la dette publique. — Les créations de succursales de la Banque de France et la suite des rapports de cet établissement avec le Trésor. — L'exécution des engagements réciproques de l'État et des compagnies de chemins de fer et autres, au point de vue financier. — La direction du service de trésorerie aux armées, en Algérie et en Cochinchine, les envois de fonds aux colonies. — Monnaies. Fabrication et circulation. — Opérations de change, payements à l'étranger.

Section des opérations de trésorerie.

M. Bonneau ✻, *chef adjoint.*

Opérations de trésorerie et rapports avec la caisse centrale concernant ces opérations; situation des encaisses et du portefeuille du Trésor; emprunts, négociations, émissions de valeurs, questions de banque et de change, relations avec les établissements de crédit; renseignements sur les faits qui, en France et à l'étranger, se rapportent aux questions de dette publique, de banque, de change, etc.

Bureau central.

M. Breil ✻, *chef.*

Dépêches au départ et à l'arrivée; archives; correspondance générale; personnel et matériel du service de trésorerie en Algérie, en Cochinchine et aux armées; projets de travaux publics et combinaisons financières s'y rapportant, suite des affaires concernant les garanties d'intérêt accordées par l'État aux compagnies de chemins de fer; allocations de subventions aux compagnies et autorisations d'émissions d'obligations; fabrication des monnaies; relations avec les chambres syndicales d'agents de change; nomination des agents de change près les bourses pourvues de parquet; cote à la Bourse des valeurs françaises et étrangères, valeurs du Trésor perdues ou détruites, à l'exception des extraits d'inscriptions de rentes et de pensions.

Ventes et achats de rentes pour le compte d'habitants des départements.

Section des ordonnances.

M. Rodouan, *sous-chef.*

Distribution mensuelle de fonds aux départements ministériels; enregistrement des ordonnances délivrées par les ministres; mise en payement de ces ordonnances dans la limite des crédits disponibles; envois aux comptables d'extraits d'ordonnances; bordereaux périodiques; avis divers.

Bureau du service extérieur.

M. Humbert ✻, *chef.*

Correspondance administrative sur les affaires du service extérieur; ordres à donner aux trésoriers-payeurs généraux pour les mouvements de fonds; instructions à ces comptables et aux trésoriers-payeurs aux armées, en Algérie et en Cochinchine; suite des rapports de l'Inspection des finances. Circulation monétaire; alimentation des caisses de réserve; autorisations aux trésoriers-payeurs généraux pour dispositions sur la caisse centrale et pour encaissement de sommes versées au crédit de leurs comptes; envois de fonds aux colonies.

Correspondance spéciale aux comptes courants.

Bureau des écritures

M. de Baudreuil ✻, *chef.*

Comptabilité et comptes courants; situation de la dette flottante; dépouillement de la correspondance y relative; tenue du journal et du grand livre avec ses développements, suite du compte des frais de négociations; résumés périodiques des écritures; situations journalières

et décadaires des comptes des trésoriers-payeurs généraux et contrôle par nature d'opération; calculs pour les emprunts et autres négociations du Trésor; états généraux; liquidation des intérêts de la dette flottante et des frais de trésorerie.

Tenue des journaux détaillés par somme et par échéance de valeurs; suite du service d'envoi d'espèces des départements à Paris, de Paris aux départements et des départements entre eux; frais de transport; journaux d'émission et de payement des mandats sur la caisse centrale, les trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor; carnets d'échéances et de solde de vérification des comptes

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Thiboust (O ✻), *directeur.*
M. G. Grimprel (O ✻), *sous-directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée, des cautionnements et des pensions tant sur fonds généraux que sur fonds de retenue; la liquidation des intérêts, des primes et de l'amortissement des emprunts faits pour les travaux publics. Elle est composée de sept bureaux :

Bureau central.

M. Gorges ✻, *chef.*

Application des lois spéciales concernant les rentes inscrites, ainsi que de la jurisprudence des règlements et décisions y relatifs; préparation de la correspondance à signer par le ministre pour ces divers objets et pour ceux mentionnés ci-après: questions générales et affaires réservées; oppositions et empêchements administratifs; contrôle des emprunts; consolidation Renouvellement et remplacement des extraits d'inscription; rétablissement des rentes viagères portées aux portions non réclamées et frappées de la prescription quinquennale, et des rentes viagères présumées éteintes; recherches et vérifications des origines de rentes; majorats; correspondance relative à ces divers objets.

Contrôle des opérations sur les inscriptions départementales et vérification des comptes à présenter à la Cour des comptes pour ces mêmes inscriptions; emprunts spéciaux; budgets et comptes annuels de la dette inscrite; situations périodiques et demandes d'ordonnancement; suite des demandes transmises par les trésoriers-payeurs généraux et concernant les opérations de renouvellement, mutation, réunion, etc., de rentes nominatives

Bureau du grand-livre.

M. de Milhau ✻, *chef, agent comptable.*

Inscription des rentes viagères et non viagères créées en vertu des lois; mouvement journalier du grand-livre et expédition des extraits d'inscription pour les rentes nominatives, mixtes et au porteur; tenue des comptes ouverts aux trésoriers-payeurs généraux, aux établissements publics et autres; certificats de procuration et quittances visées pour payement d'arrérages; travaux préparatoires à l'ordonnancement des arrérages et comptabilité; états sommaires par nature de rentes; bulletins nominatifs pour servir au contrôle des payements; compte des accroissements et des réductions à rendre à la Cour des comptes

Bureau du double du grand-livre.

M. Bienaymé ✻, *chef.*

Expédition, classement et garde des copies d'inscriptions composant le double du grand-livre; transcription des comptes débités; recherches au répertoire alphabétique dans l'intérêt des familles ou du Trésor.

Bureau des transferts et mutations (à la Bourse).

M. Leroux ✻, *chef, agent comptable.*

Examen des demandes de transfert; rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatricules; remise aux ayants droit des extraits de nouvelles inscriptions nominatives, mixtes et au porteur; formation du compte des transferts et mutations à présenter à la Cour des comptes; examen des certificats de propriété et autres pièces ayant pour objet les mutations, réunions, divisions, changements de qualité, etc.; établissement des certificats à remettre au bureau du grand-livre pour servir de base aux nouvelles immatricules.

Bureau des reconversions et renouvellements des titres de rentes au porteur (au Louvre)

M. Foyot ✻, *chef, agent comptable.*

Réception des titres au porteur déposés au Trésor ou envoyés par correspondance pour être reconvertis, réunis, divisés ou renouvelés, rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatricules, remise aux ayants droit ou

envoi dans les départements des extraits des nouvelles inscriptions provenant de reconversions, renouvellements, réunions ou divisions de titres de rente au porteur; formation du compte à présenter à la Cour des comptes, transmission au bureau des transferts et mutations des titres de rente mixtes reçus par correspondance et envoi dans les départements des titres provenant des opérations effectuées sur ces rentes.

Bureau des pensions.

M. Ourry ✻, *chef, agent comptable.*

Application des lois relatives aux pensions à inscrire sur les livres du Trésor; liquidation et renvoi à l'examen de la section du Conseil d'État des pensions civiles du ministère des finances et des administrations qui s'y rattachent; révision des pensions civiles liquidées par les divers départements ministériels, révision des pensions militaires et des pensions payables par la caisse des invalides de la marine; liquidation et réversion des pensions des donataires dépossédés, de la caisse de vétérance de la liste civile du roi Charles X, des indemnités viagères de la liste civile et du domaine privé du roi Louis Philippe et des employés de l'ancienne Chambre des pairs

Inscription sur les livres du Trésor public et ordonnancement des pensions de toute nature et des indemnités temporaires à la charge de l'État, délivrance et renouvellement des titres d'inscription; comptes à rendre au pouvoir législatif et à la Cour des comptes.

Bureau des cautionnements

M. Boulel ✻, *chef.*

Application de la législation spéciale à [illegible] ordonnances ou des arrêts concernant les cautionnements en numéraire; immatriculation des cautionnements nouveaux; délivrance des certificats d'inscription aux noms des titulaires; préparation des états annuels de payement des intérêts et des états de remboursement de capitaux, correspondance et comptabilité

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE.

M. de Roussy (GO✻) (ⓘ), *conseiller d'État, directeur général.*
M. Couder (O✻) (ⓘ), *directeur adjoint*

La direction générale de la comptabilité publique exerce son action et son contrôle sur toutes les comptabilités qui intéressent l'administration des deniers publics. Elle est chargée de maintenir l'application des principes, l'exécution des règles et l'uniformité du mode d'écritures dans ces comptabilités; d'en centraliser les résultats et d'en former des comptes généraux; de suivre les mouvements et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendant du ministère des finances, de suivre la marche du recouvrement de l'impôt et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes

Elle réunit les éléments des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses et aux opérations de trésorerie et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, les recettes et les dépenses de chaque exercice, la situation générale et le compte annuel de l'administration des finances. — Elle est chargée de tous les travaux de centralisation relatifs à la présentation aux Chambres du budget général de l'État, des lois de crédits supplémentaires et de règlement définitif des exercices. Elle vérifie les comptes individuels de tous les comptables des finances, ainsi que les pièces justificatives à l'appui, et les transmet à la Cour des comptes en état d'examen; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par virements de comptes et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes rendus par les ministres. — Elle met, tous les ans, sous les yeux de la commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documents nécessaires pour arrêter les écritures de la comptabilité publique et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables. — La direction générale de la comptabilité publique est chargée aussi de surveiller la comptabilité et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité et autres établissements publics.

Bureau central.

1° Budget général de l'État.

M. Lanjalley ✻ (ⓘA), *chef de bureau; agent comptable des virements de comptes.*

Préparation du budget général de l'État et des lois de suppléments de crédits; situations périodiques de l'administration des finances et des budgets, préparation des documents qui s'y rattachent. — Publication du Rapport de la Cour des comptes et des éclaircissements en réponse. Formation du Recueil des lois de finances. Affaires générales et travaux réservés par le directeur général. Remboursement des sommes indûment versées au Trésor

Réunion des éléments des travaux concernant les contrôles prescrits par les ordonnances des 10 décembre 1823 et 9 juillet 1826; suite à donner à ces travaux; reddition à la Cour des comptes du compte spécial des opérations constatées par virement d'écritures.

2e Ecritures et comptes.

M. de Saint-Aubin, *sous-chef.*

Journal et grand-livre de la direction générale de la comptabilité publique; comptes généraux de l'administration des finances, relations avec les comptabilités centrales des différents ministères ordonnateurs; préparation de la loi de règlement des exercices

Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics.

M. Lacoche ✻ (✪A), *chef.*
M. Prisse ✻, *chef.*

Direction du service de la perception, du service des amendes et condamnations pécuniaires et des poursuites en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions; établissement des situations périodiques des recouvrements; surveillance de la gestion et de la comptabilité des receveurs des communes, hospices, bureaux de bienfaisance, asiles d'aliénés, dépôts de mendicité, des caissiers des monts-de-piété, des caissiers des caisses d'épargne et des percepteurs-receveurs d'associations syndicales; liquidation des débets sur ces divers services et examen des questions spéciales qui s'y rattachent; liquidation des remises des percepteurs, et règlement des tarifs, fixation des indemnités à allouer aux gérants intérimaires et aux agents spéciaux

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs généraux.

M. Legrand ✻(✪A), *chef.*
M. Bélot ✻ (✪A), *chef.*

Contrôle de la gestion des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs comptes annuels et des pièces justificatives à l'appui; correspondance et instructions sur les divers services qui leur sont confiés.

Examen des questions relatives à la responsabilité encourue par les comptables par suite de débets, de non-recouvrement des traites de coupes de bois et autres engagements des redevables de l'État ou de vols de fonds

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée.

M. Charpentier, *sous-chef, ff^{ons} de chef.*

Mêmes attributions que le bureau précédent en ce qui concerne les trésoriers payeurs de l'Algérie et des colonies, les payeurs des corps d'armée l'agent comptable des travaux de la marine, l'agent comptable des chancelleries consulaires et l'agent comptable de la Légion d'honneur.

Bureaux de la comptabilité des administrations financières.

M. Goupil ✻, *chef.* (Enregistrement et postes.)

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne les comptables de l'enregistrement et des postes et l'agent comptable de la caisse d'épargne postale

M. Horcholle ✻, *chef.* (Douanes et contributions indirectes. — Monnaie.)

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne les comptables des douanes et des contributions indirectes et le caissier agent comptable de la monnaie.

Bureau de la comptabilité des chemins de fer de l'État.

M. Loyer ✻, *chef.*

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne le caissier général des chemins de fer de l'État

---

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC.

M. Chazal (O✻), *caissier-payeur central du Trésor public.*

Le caissier-payeur central effectue les recettes et les dépenses dont le détail suit:

Recettes. — Produits divers du budget (*reversements de fonds sur les dépenses des ministères; débets de comptables; débets poursuivis par l'agence judiciaire; pensions arriérées des élèves des écoles militaires; restitutions au Trésor; soldes à recouvrer sur les emprunts et sur les obliga-*

tions trentenaires). — Cautionnements en numéraire. — Émissions de bons du Trésor à ordre ou au porteur et des obligations du Trésor à court terme. — Émission des traites du caissier-payeur central sur lui-même : *Services des colonies, des armées, des fonds déposés par les corps de troupes, et de l'Algérie* (*payables à Paris et à Marseille*). — Correspondants du Trésor (*versements en compte courant de divers établissements publics*). — Versements et envois de valeurs des receveurs des revenus indirects. — Envois de numéraire et de valeurs par les trésoriers-payeurs généraux. — Recettes au crédit des trésoriers-payeurs généraux et du receveur central de la Seine (*versement, par la chambre syndicale des agents de change, du produit de ventes de rentes, versement des percepteurs et des receveurs municipaux*). — Recettes au crédit des trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies (*transmission de fonds*). — Inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motifs.

Dépenses — Payement de toutes les dépenses du budget payables à Paris soit sur ordonnances directes des ministres, soit sur mandats des divers ordonnateurs secondaires auxquels les ministres délèguent des crédits (*intendants et sous-intendants militaires, directeurs de l'artillerie, du génie et des fortifications, préfet de la Seine, préfet de police, ingénieurs en chef des ponts et chaussées et des mines, directeur des chemins de fer de l'État, directeurs des administrations financières*) — Remboursement des rentes 3 p 100 amortissables nominatives et au porteur, des obligations du Trésor des obligations de l'Emprunt départemental de 50 millions et des Bons de liquidation (*Ville de Paris; départements envahis; destructions ordonnées par l'autorité militaire*) sortis aux tirages. — Acquittement des frais de service et de négociations du Trésor. — Remboursements de capitaux de cautionnements. — Payement des bons du Trésor et des obligations à court terme. Payement des traites du caissier-payeur central émises pour les services *des colonies, des armées, des fonds déposés par divers corps de troupes, et de l'Algérie sur Paris* (exigibles à l'échéance déterminée par la formalité du visa) et des traites du ministère des affaires étrangères pour le service des chancelleries diplomatiques et consulaires. — Payement des mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor — Payement des arrérages sur certificats nominatifs de dépôts de valeurs du Trésor. — Payement des quittances de rentes départementales et des valeurs à recouvrer dans les départements ou les colonies, déposées par divers à la caisse centrale afin d'en toucher le montant à Paris — Retraits de fonds des correspondants du Trésor et payements faits pour leur compte. — Payement des traites des tabacs. Fonds remis à titre de subvention aux comptables des administrations de finances. — Envois aux trésoriers payeurs généraux en numéraire et en valeurs payables dans les départements, payements pour le compte du payeur central de la Dette publique Payement pour le compte des trésoriers-payeurs généraux (*sur récépissés et acquits divers, à la chambre syndicale des agents de change pour achats de rentes*). — Envois en numéraire aux payeurs du Trésor et payements pour leur compte (*sur récépissés*). — Payements pour le compte de l'agent comptable des traites de la marine. — Envois aux trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies et payements pour leur compte (*service local des colonies*). Restitution des inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motifs.

Les attributions du caissier-payeur central sont réparties entre les services ci-après :

Bureau central et de comptabilité.

M. Schulmeister ✻, *chef*

1re Section. — Arrivée et départ du courrier ; distribution du travail ; renseignements, correspondance générale, personnel.

2e Section. — Écritures générales; comptes de gestion et d'exercice à rendre à la Cour des comptes; compte d'exercice à présenter à la commission des frais de service et de négociations du Trésor, instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1817.

3e Section. — Comptabilité des ordonnances des ministres et des mandats des ordonnateurs secondaires (*dépenses des ministères*), comptabilité des valeurs du Trésor, visa 1° des traites du caissier-payeur central pour les services des colonies, des armées, des fonds déposés par divers corps de troupes, et de l'Algérie sur Paris; 2° des traites émises par le ministère des affaires étrangères pour le service des chancelleries diplomatiques et consulaires.

4e Section. — Reconnaissance, classement, conservation et transmission ou destruction des comptes des pièces de dépense, matériel ; imprimés ; archives.

Opérations en numéraire

M. Defauconpret ✻, *chef.*

CAISSE PRINCIPALE.

Conservation de l'encaisse du Trésor. — Suite des opérations de cette caisse avec les différents bureaux, avec le payeur central de la Dette publique et avec la Banque de France. — Surveillance des comptoirs et de leur personnel.

CAISSE DES RECETTES EN NUMÉRAIRE

Récépissés comptables visés par le contrôle, à délivrer aux parties versantes. — Bons du Trésor à ordre ou au porteur. Obligations du Trésor à court terme.

DÉPENSES DES MINISTÈRES.

Deux bureaux. — Affaires étrangères. — Marine et colonies. — Instruction publique, cultes et beaux-arts. — Agriculture et commerce — Travaux publics.

Justice. — Intérieur (service général, préfectures de la Seine et de police) — Finances. — Guerre. — Gouvernement général de l'Algérie. — Cautionnements en numéraire.

DÉPENSES DE TRÉSORERIE.

Un bureau — Frais de service et de négociations du Trésor. — Bons du Trésor. — Traites du caissier payeur central sur lui même — Traites du ministère des affaires étrangères pour [illegible] — Rentes 3 p. 100 amortissables, nominatives et au porteur. — Obligations du Trésor, obligations de l'emprunt départemental et bons de liquidation sortis aux tirages. Mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor. — Dépenses pour le compte des correspondants du Trésor. — Comptes courants. — Payement des arrérages sur certificats nominatifs, des quittances de rentes départementales à payer à Paris et des valeurs à recouvrer dans les départements. — Mouvements de fonds avec les comptables. — Service local des colonies.

Portefeuille du Trésor.

M. Borel ✻, *chef.*

Entrée et sortie des remises de valeurs sur Paris et des traites et obligations souscrites par les débiteurs de l'État; effets à protester; dépôt et restitution des inscriptions et effets divers affectés à des cautionnements; dépôt des valeurs du Trésor contre certificats nominatifs, des quittances de rentes à payer à Paris et des valeurs à recouvrer dans les départements.

Contrôle des dépenses.

M Merlet ✻, *chef*

Vérification, avant payement, des justifications de la dépense à l'appui des ordonnances, et pièces justificatives des droits des tiers. — Contrôle des acquits après payement. — Apurement des injonctions de la Cour des comptes.

SERVICE DU PAYEUR CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE.

(Décrets des 27 mars et 25 mai 1875.)

M. de Marcillac (O✻), *payeur central de la Dette publique.*

Le payeur central de la Dette publique est chargé du payement : 1° des arrérages des rentes perpétuelles et viagères, des pensions et des traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire inscrits dans le département de la Seine, 2° des suppléments de pensions accordés par la loi du 18 août 1881 aux pensionnaires inscrits tant à Paris que dans les départements; 3° des arrérages des rentes 3 °/₀ amortissables; 4° des coupons de rentes mixtes et au porteur et des coupons de valeurs remboursables par voie d'amortissement (Obligations du Trésor. — Emprunt départemental de 50 millions — Bons de 5 à 10 ans d'échéance. — Indemnités aux propriétaires pour loyers non payés pendant la guerre. — Bons de liquidation des indemnités allouées à la ville de Paris et aux départements envahis), présentés aux guichets du Trésor à Paris, ou acquittés pour son compte par les trésoriers généraux, le receveur central de la Seine, les trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies

Le payeur central de la Dette publique répartit ses attributions entre les services ci-après :

Bureau central,

sous la direction immédiate du payeur central.

SECTION CENTRALE

Arrivée et départ du courrier; distribution du travail; renseignements; personnel; matériel, imprimés; archives.

SECTION DU PORTEFEUILLE.

Recette, au crédit des trésoriers-payeurs généraux, du receveur central de la Seine, des trésoriers-payeurs de l'Algérie et des colonies, du montant des coupons de rentes ou valeurs du Trésor payés par leurs soins, et des quittances de rentes et de pensions principales et supplémentaires acquittées pour le compte du payeur central de la Dette publique. — Réception, avant et après échéance, des inscriptions et des coupons déposés par divers pour l'encaissement des arrérages.

Bureau des paiements.

M. Vulpian ✻, *chef.*

1er bureau.	Rentes nominatives 5, 4 1/2, 4 et 3 % perpétuelles et rentes nominatives 3 % amortissables.	1re série ou volume (lettres A et C).
2e bureau.		2e série ou volume (lettre B).
3e bureau.		3e série ou volume (lettre D).
4e bureau.		4e série ou volume (lettres E, F, G).
5e bureau.		5e série ou volume (lettres H, I, J, K, M).
6e bureau.		6e série ou volume (lettres L, N, O).
7e bureau.		7e série ou volume (lettres P, Q, R).
8e bureau.		8e série ou volume (lettres S à Z).

Nota. Ces huit bureaux n'acquittent que les arrérages afférents à l'exercice courant.

9e *bureau.* — Coupons d'obligations du Trésor et d'obligations de l'Emprunt départemental de 50 millions; coupons de bons de 5 à 10 ans d'échéance; coupons de bons de liquidation de toutes natures; coupons de rentes au porteur 4 1/2 et 4 %.

10e *bureau.* — Coupons de rentes perpétuelles mixtes et au porteur 5 % et 3 % et de rentes 3 % amortissables (bordereaux de 1 à 20 coupons).

11e *bureau.* — Coupons de rentes perpétuelles mixtes et au porteur 5 % et 3 % et de rentes 3 % amortissables (bordereaux de plus de 20 coupons).

12e *bureau.* — Rentes nominatives 5, 4 1/2, 4 et 3 % (10e et 11e séries). — Rétablissements par exercices; arrérages de toutes les séries de rentes et coupons au porteur afférents à l'exercice précédent et aux exercices clos et périmés; quittances visées par la Dette inscrite, arrérages de rentes déposées.

13e *bureau.* — Pensions de toutes natures; suppléments de pensions; traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire (trimestres arriérés ou donnant lieu à l'établissement d'un décompte), nouvelles jouissances, retenues, extinctions.

14e *bureau.* — Pensions militaires (1re et 2e classes); pensions de veuves de militaires; compléments de pensions sur la caisse des Offrandes nationales, suppléments.

15e *bureau.* — Pensions de l'ancienne pairie, pensions des grands fonctionnaires; pensions civiles (loi de 1790); pensions ecclésiastiques, indemnités viagères de retraite aux agents des dernières listes civiles; pensions civiles (loi de 1853), pensions de donataires dépossédés; dotations du Mont-de-Milan (trimestres courants).

16e *bureau.* — Viager ancien et rentes viagères pour la vieillesse (trimestres arriérés ou donnant lieu à l'établissement d'un décompte), nouvelles jouissances; extinctions.

17e *bureau.* — Viager ancien et rentes viagères pour la vieillesse (trimestres courants).

Aux époques d'affluence, les bureaux de rentes nominatives prennent également part, pendant cinq jours, au paiement des rentes viagères et des pensions, les 13e et 16e bureaux conservent le paiement des trimestres arriérés et des arrérages donnant lieu à l'établissement d'un décompte.

Nota. — Les trois bureaux, 14, 15 et 17, ne fonctionnent que pendant un mois et demi, à l'ouverture de chaque trimestre, et remettent le service au 13e et au 16e bureau. Ils sont ensuite chargés de recevoir les dépôts d'inscriptions et de coupons effectués avant chaque échéance et de procéder ultérieurement au paiement des récépissés de dépôt et à la restitution des titres.

Bureau de comptabilité.

M. Roze ✻, *chef.*

1re section	Dette perpétuelle et Dette amortissable; reconnaissance et classement des coupons.
2e section	Dette perpétuelle et Dette amortissable; émargements et restes à payer.
3e section	Dette viagère (rentes viagères pour la vieillesse; pensions de toutes natures; suppléments de pensions militaires; traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire).
4e section	Comptes de service courant avec le Trésor.
5e section	Reconnaissance, classement et conservation des pièces de dépenses, contrôle des acquits après payement; apurement des injonctions de la Cour des comptes.
6e section.	Écritures générales, comptes de gestion et d'exercice à rendre à la Cour des comptes.

—

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1838.)

M. De Boisdeffre (O✻), *contrôleur central du Trésor public, chef de la division.*

Le contrôle, créé en exécution de la loi du 24 avril 1838, s'exerce par des agents que délègue le chef de service près des sous-caissiers des recettes et des dépenses, près des bureaux de payement ouverts au public et près des agents comptables de la dette inscrite.

Les attributions du contrôle consistent : 1° à constater contradictoirement, après en avoir reconnu la régularité, toutes les opérations de la caisse centrale qui engagent le Trésor public, soit en recette, soit en dépense; 2° à assurer que les payements faits pour le service des dépenses publiques reposent sur un titre régulier, ordonnance ou mandat de l'ordonnateur, certificat d'inscription ou pièces en tenant lieu, constituant un droit acquis contre l'État; 3° à reconnaître et à constater que tout certificat d'inscription sur les livres de la dette publique, rentes, pensions, cautionnements, etc., résulte soit de la concession d'un droit à cette inscription, soit de l'échange d'un autre titre préalablement frappé par lui d'annulation ; 4° à constater, chaque soir contradictoirement, les soldes matériels à renfermer dans la caisse du Trésor, dont une clef reste entre les mains du contrôleur central.

M. Marie ✻, *chef de bureau.*

Contrôle des opérations effectuées par le caissier-payeur central, le payeur central de la dette publique et les divers comptables de la dette inscrite ; résumé des opérations dans une situation remise, chaque soir, au ministre; déclaration de conformité des comptes annuels rendus à la Cour des comptes avec le résumé des actes constatés, chaque jour, au contrôle. Contrôle des emprunts contractés par l'État et par le département de la Seine, ainsi que des bons de liquidation des indemnités allouées à la ville de Paris et aux départements envahis (1870-1871).

Centralisation des écritures; journal, sommier; surveillance des détails du service.

M. Renard ✻, *sous-chef, contrôleur près la caisse principale.*
M. Salleron, *sous-chef, contrôleur près la caisse du portefeuille.*
M. Collin-Delavaud ✻, *sous-chef.*

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions et secours de toute nature payables sur les fonds généraux de l'État ; contrôle et visa des certificats d'inscription de cautionnements et des certificats de privilége de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds; visa pour le remboursement de ces titres d'après l'existence de la dette de l'État contradictoirement constatée.

M. Prétet ✻, *sous-chef.*

Examen et visa des nouvelles inscriptions de rente provenant de transferts, mutations et conversions ; contrôle et conservation des titres au porteur à délivrer aux parties, résumé de ces diverses opérations remis, chaque soir, au ministre (commun cat°), en fin d'année, des résultats généraux du mouvement de la dette inscrite à la commission de vérification des comptes des finances.

M. Massy, *sous-chef, contrôleur près l'agent comptable des transferts et mutations, à la Bourse.*

M. Le Clercq (Augustin) (C✻), *directeur honoraire.*
M. Rétif (Henri) (O✻), *chef de division honoraire.*
M. Favrot (Edme) (O✻), *sous-directeur honoraire.*

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC. (Voy. p. 355 et 356.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions directes.* (Voy. p. 363.)
DIRECTION GÉNÉRALE *de l'enregistrement et des domaines.* (Voy. p. 365.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des douanes.* (Voy. p. 375.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions indirectes.* (Voy. p. 380.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des manufactures de l'État.* (Voy. p. 390).
DIRECTION GÉNÉRALE *des monnaies et médailles.* (Voy. p. 396.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.* (Voy. p. 1156).

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. (*Voyez* page 1167.)

AGENTS *attachés à l'administration centrale du ministère des finances.*

Agent de change. — M. Moreau (O✻) (syndic).

Médecins ..... MM. Hardy ✻, 1er, boulevard Malesherbes, 5; Moutard-Martin (O✻), 2e, rue de l'École-de-Médecine, 3; Carpentier-Méricourt ✻, 3e, rue Volta, 6; Mauriac, 4e, rue de Grétry, 2; Bouygues ✻, 5e, avenue de la Grande-Armée, 80; H. Coursserant, 6e, rue du Cherche-Midi, 13; Henri Perrussel, 7e, rue de Londres, 13.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE (1).

ADMINISTRATION CENTRALE.

M. le général de division BILLOT (Jean-Baptiste) (C ✻), sénateur,
Ministre de la guerre.

CABINET DU MINISTRE

M Pesme (Adolphe-Stanislas) (O ✻), général de brigade, *chef du cabinet.*

État major particulier. MM.

Borius (Léon-Charles) (O ✻), lieutenant-colonel du génie
Courtès (Jacques) ✻, lieutenant-colonel d'infanterie
Avon (Michel-Louis-Adolphe) ✻, chef d'escadron d'artillerie

Officiers d'ordonnance

Schuller (Émile-Alfred) ✻, chef d'escadron d'artillerie
Sever (Jacques-Noël-Alexis) ✻, capitaine du génie
Michel (Victor-Constant) ✻, capitaine d'infanterie,
Josse (Marie-Léopold-Henri), capitaine d'artillerie
Pastor (Alfred-Frédéric-Édouard ✻, capitaine d'artillerie
Thevenet (Claude-Marie-Frédéric), capitaine du génie
De Cassaigne de Beaufort de Miramon (Alfred-Georges-Henri), capitaine de cavalerie
Gasquy (Victor-Jérôme-Aimé), lieutenant d'infanterie

1er BUREAU. *Cabinet*

M Ray (Étienne-Alexandre-Eugène) (O ✻), *chef.*

1re Section. — Ouverture des dépêches. — Centralisation du travail pour le Président de la République. — Communications aux journaux. — Affaires réservées et secrètes. — Affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

2e Section. Enregistrement général. — Enregistrement et départ des dépêches. Réception de tous papiers, paquets, colis, etc., destinés au ministère. — Audiences publiques.

2e BUREAU. — *Correspondance générale*

M. Jeanson (Gustave-Auguste) (O ✻), *chef.*

Officiers généraux. — Correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure de l'État, le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. — État de siége. — Affaires générales. — Application à l'armée des lois générales de l'État. — Interprétation des règlements communs à toutes les armes. — Discipline des troupes. Police militaire. — Instruction des demandes de publication qui ne concernent pas des bureaux d'armes spéciales. Honneurs et préséances. Cérémonies publiques. Revues et autres solennités militaires. — Conflits. — Apposition des scellés dans les cas prévus par l'arrêté du 13 nivôse an X. — Franchises télégraphiques et postales. — Instruction et transmission aux Ministres compétents des demandes d'emplois civils formées par les militaires de tous grades en activité ou retirés du service. Expositions générales et autres dans lesquelles l'armée doit figurer. Légion d'honneur. — Médaille militaire. — Médailles commémoratives; décorations étrangères. — Médailles de sauvetage et d'honneur en ce qui concerne l'armée. Affaires disciplinaires concernant ces diverses décorations. — Rédaction des rapports collectifs au Président de la République pour admission à la retraite, non-activité, démission, réforme et changements d'armes par permutation. — Organisation, concours et questions générales relatives aux musiques militaires.

(1) Le Ministre et les bureaux de l'administration centrale, à Paris, rue Saint-Dominique (Saint-Germain), 14.

Le public est admis les mardis et samedis, de midi à 2 heures, à la section de l'enregistrement et des renseignements, rue Saint-Dominique 9.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

M. Vuillemot (Achille-Ernest) (GO✻), général de division, *chef d'état-major général.*

M. Ferron (Théophile-Adrien) (O✻), général de brigade, conseiller d'État, *sous-chef d'état-major général.*

M. de France (Camille-Louis-Arthur) (O✻), colonel d'artillerie, *sous-chef d'état-major général.*

Bureau du personnel des services d'état-major.

M. Beaufrère (Antoine-Narcisse) ✻, *chef*

Personnel du service d'état-major. — École supérieure de guerre. — État-major des places. — Personnel des sous-intendants militaires. — Personnel des secrétaires d'état-major et des commis aux écritures. — Personnel des sous-officiers comptables. — Personnel des sous-officiers techniques d'ouvriers de chemins de fer de campagne. — Personnel de la télégraphie militaire, de la trésorerie et des postes.

1er BUREAU. — *Organisation et mobilisation générales de l'armée. Emplacements et effectifs.*

M. Sonnois (Joseph-Émile-Alphonse) (O✻), colonel d'infanterie, *chef.*

Organisation générale de l'armée active et de l'armée territoriale. — Préparation et direction générales de la mobilisation de l'armée; réglementation générale de ces opérations au point de vue du résultat d'ensemble à obtenir et du concert à établir entre les différents services appelés à concourir simultanément à cette mobilisation. — Direction générale des expériences de mobilisation et contrôle général de leurs résultats. — Emplacements et effectifs des corps d'armée, divisions indépendantes ou réserves spéciales. — Situation générale du matériel et des approvisionnements de guerre, ainsi que des ressources de la remonte. — Établissement annuel du plan général de mobilisation. — Recherche et élaboration des dispositions générales qui sont encore nécessaires pour compléter l'organisation nouvelle et pour assurer les résultats qu'elle a pour but de produire.

2e BUREAU. — *Statistique militaire et étude des armées étrangères.*

M. Lemoyne (Jules-Victor) (O✻), lieutenant-colonel du génie, *chef.*

Étude de la force militaire des différents États et de l'organisation de leurs armées. — Étude des progrès accomplis à l'étranger dans les différentes branches du service militaire. — Communications aux services compétents ou vulgarisation dans l'armée, au moyen de la *Revue militaire de l'Étranger* et de publications spéciales, des travaux et renseignements les plus utiles sur les armées étrangères. — Examen des travaux envoyés par les attachés militaires, les officiers en mission, les officiers voyageant à l'étranger. — Instruction des demandes en autorisation de publier des écrits de la compétence du bureau de statistique, formées par des militaires en activité de toutes armes. — Documents et renseignements intéressant le Ministère de la guerre, fournis par la presse étrangère.

3e BUREAU. — *Opérations militaires et instruction générale de l'armée.*

M. de Saint-Germain (Adolphe-Georges-Joseph) (O✻), colonel d'artillerie, *chef.*

Préparation des opérations militaires proprement dites. Étude de l'organisation offensive et défensive de la France au point de vue des opérations militaires. — Direction générale des voyages ou exercices d'état-major et examen de leurs résultats. Centralisation de l'instruction militaire des troupes. — Réglementation générale des grandes manœuvres annuelles et examen de leurs résultats. Travaux relatifs à la tactique des différentes armes, ainsi qu'aux règlements généraux d'instruction et de service en campagne.

Historique. — Étude des opérations des armées française et étrangères au point de vue stratégique et au point de vue de la tactique de chaque arme. Conséquences de ces études. Projets d'amélioration à apporter dans les règlements du service intérieur, du service en campagne et du service des places.

Topographie de campagne. — Recherches, mise en état et tenue à jour des documents topographiques nécessaires aux armées d'opérations. — Réunion et élaboration des documents statistiques relatifs aux ressources présentées par les différents théâtres d'opérations. — Examen des ouvrages et des travaux dus à des officiers sur les matières qui précèdent. Autorisation de les publier.

4e BUREAU. — *Service des étapes et des chemins de fer; exécution des mouvements de troupes; transport des troupes par voie de fer et par eau.*

M. Serval (Jules-Casimir) (O ✻), colonel du génie, *chef.*

Service des chemins de fer. Travaux indiqués par la Commission militaire supérieure des chemins de fer; études relatives à l'exécution de ces travaux. — Tenue à jour des études de chemins de fer français et étrangers. Communications et documents qui s'y rapportent.

Exécution des mouvements de troupes. — Expédition des ordres de mouvement donnés par le Ministre et correspondance relative à tous les mouvements de troupes exécutés à l'intérieur et en Algérie.

Section d'Afrique.

Centralisation de tout ce qui concerne l'Algérie et la Tunisie

SOUS-DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

Service géographique.

M. Perrier (François) (O ✻), colonel d'infanterie, membre de l'Institut, *sous-directeur*

Géodésie et astronomie. Travaux sur le terrain. — Calculs. Publications scientifiques. — Mémorial du Dépôt de la guerre. — Galerie des instruments de précision.

Topographie. — Opérations sur le terrain. Cartes de France et d'Algérie et des pays étrangers. Cartes d'opérations militaires.

Cartographie. Dessin. — Gravure. Galvanoplastie. — Photographie. — Autographie. Héliogravure. Impression de cartes.

Reproduction des aquarelles militaires.

Travaux d'histoire et de statistique militaires. Archives historiques, anciennes et modernes. — Archives des cartes. — Bibliothèque du Dépôt de la guerre. Bibliothèques de garnisons.

Administration et comptabilité de l'état-major général. — Vente et distribution de cartes.

1re DIRECTION.

(Infanterie.)

M. Boulanger (Georges-Ernest-Jean-Marie) (C ✻), général de brigade, *directeur*

M. Tramond (Baptiste) ✻, colonel d'infanterie, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Personnel de l'infanterie.*

M. de la Londe (Claude-Augustin) ✻, *chef.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments d'infanterie de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des régiments de zouaves, du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, des compagnies de discipline, de la légion étrangère et des régiments de tirailleurs algériens. — Personnel des officiers d'infanterie en activité hors cadre. — Personnel des officiers d'infanterie en non-activité. — Personnel des musiques des régiments d'infanterie. — Corps militaire des douanes et corps des chasseurs forestiers. — Nominations et promotions. — Contrôle des officiers.

2e BUREAU. — *Instruction technique et matériel particulier de l'arme de l'infanterie.*

M. Muzac (Aimé-Guillaume-Léon) ✻, colonel d'infanterie, *chef.*

École spéciale militaire : Personnel, instruction (sauf celle de la section de cavalerie), administration. — Prytanée militaire : Personnel, instruction, administration. — École militaire d'infanterie : Personnel, instruction, administration. — École normale de tir. — Personnel, instruction, administration. — Écoles régionales de tir : Personnel, instruction, administration. — École normale de gymnastique : Personnel, instruction, administration. — École d'essai d'enfants de troupe : Personnel, instruction, administration. — Écoles régimentaires d'infanterie. — Cours primaire et préparatoire, gymnastique, tir, escrime, chants et exercices. — Examen des ouvrages et des travaux sur l'armement, le tir, la tactique, l'organisation de l'infanterie. — Examen des propositions relatives aux améliorations à apporter ou aux changements à faire subir à l'armement, l'habillement, l'équipement et à la coiffure de l'infanterie; élaboration du programme des expériences ou des essais à faire, le cas échéant, sur les objets de ces propositions. — Centralisation de l'instruction technique de l'infanterie et des améliorations à apporter au service de cette arme, à ses règlements de manœuvres et autres. — Exécution des décisions prises sur les propositions des commissions d'infanterie éventuellement réunies. — Conservation des archives, rapports, travaux, etc., de ces commissions. — Théories et projets concernant l'arme.

3e BUREAU. — *Recrutement.*

M. Gérome (Alexis-Julien) (O ✻), *chef*

Législation générale du recrutement. — Opérations préliminaires de l'appel des classes. — Recensement et tirage au sort. — Opérations des conseils de révision. — Exemptions, ajournements, service aux armées. — Dispenses. — Élèves de l'École polytechnique et de l'École forestière au point de vue du recrutement. — Sursis d'appel. — Substitutions de numéros. — Registre matricule. — Division de la classe en deux portions. — Répartition des contingents annuels entre les corps de l'armée de terre et de l'armée de mer. — Permutations entre les hommes de l'armée de terre et ceux de l'armée de mer. — Mise en route et incorporation des hommes appelés. — Engagements volontaires pour les corps français, indigènes et étrangers. — Rengagements des hommes de l'armée active. — Engagements conditionnels d'un an. — Engagements des hommes de la disponibilité. — Congés de réforme; commissions de réforme. — Envois des militaires et des jeunes soldats dans la réserve de l'armée active. — Certificats de bonne conduite. — Personnel des bureaux de recrutement et des sections de secrétaires d'état-major et du recrutement. — États de situation de l'armée active. — Comptes rendus annuels sur le recrutement. — Comptabilité des dépenses du service du recrutement.

4e BUREAU. — *Réserves et armée territoriale.*

M. Parmégiani (Auguste-Frédéric-Louis) ✻, *chef.*

Administration des hommes de la disponibilité et de la réserve de l'armée active. — Administration des hommes de l'armée territoriale dans leurs foyers. — Administration des non-disponibles employés dans les services publics. — Administration des réservistes de l'armée de mer, au point de vue des opérations incombant aux bureaux de recrutement. — Application des dispositions réglementaires concernant les changements de domicile et de résidence spéciales aux hommes voyageant à l'étranger. — Opérations relatives au passage des hommes dans les diverses catégories de réserve. — Application du décret du 16 mars 1878. (Répression disciplinaire.) — Insoumission aux appels de la réserve de l'armée territoriale. — Dispositions administratives concernant les appels annuels de la réserve. — Engagement spécial aux hommes de la disponibilité. — Rengagement des hommes de la réserve. — Rapports de la gendarmerie et des bureaux de recrutement, au point de vue de l'administration des hommes dans leurs foyers. — Passage des réservistes de l'armée de terre dans l'armée de mer, et réciproquement. — État de situation de la réserve, de la disponibilité et de l'armée territoriale. — Barème pour la décomposition des indemnités aux hommes lors des appels. — Libération définitive du service militaire. — Mesures générales relatives aux engagés conditionnels d'un an, depuis leur incorporation définitive jusqu'à leur passage dans la disponibilité. — Instruction et discipline, maintien sous les drapeaux au delà de la durée de l'engagement. — Comptabilité des dépenses du service des réserves et de l'armée territoriale. — Examen des propositions pour officiers de réserve, répartition entre les divers bureaux d'armes. — Personnel, nominations et promotions. — Avancement des officiers d'infanterie de l'armée territoriale; passage des officiers de réserve dans l'armée territoriale, inspection; questions générales. — Personnel administratif de l'armée territoriale.

2e DIRECTION

(Cavalerie.)

M. Humann (Georges) ✻, général de brigade, *directeur.*

1re SOUS-DIRECTION

M. Robert (Jules-Ferdinand-Gustave) ✻, lieutenant-colonel de cavalerie, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Cavalerie.*

M. Garau (Louis-Théophile) ✻, *chef.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments de cavalerie, des corps de cavalerie en Algérie et des compagnies de cavaliers de remonte. — École d'application de cavalerie. — Personnel, administration et comptabilité. — Personnel des officiers de réserve et de l'activité. — Section de cavalerie de l'École spéciale militaire. — Écoles régimentaires de cavalerie. — Théories et placards concernant l'arme.

2e BUREAU. — *Remontes.*

M. Prieur (Frédéric-Alexandre) ✻, *chef.*

Personnel, organisation, administration, inspection et comptabilité des établissements de remonte de l'intérieur. — Personnel, organisation, administration, inspection et comptabilité des dépôts de remonte, des haras, des dépôts et stations d'étalons en Algérie. — Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des vétérinaires militaires. — Remonte de la cavalerie, achat de chevaux de manège et de carrière pour les écoles supérieures de guerre, de cavalerie, de l'artillerie et du génie, pour l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et [illegible]. — Remonte de l'artillerie, du train des équipages militaires et du génie; achat des mules, mulets et autres animaux de trait et de bât pour le service de ces armes.

et pour l'infanterie — Remonte, à titre onéreux, des officiers généraux, des fonctionnaires de l'intendance militaire, des officiers supérieurs de toutes armes et de la gendarmerie. — Dispositions relatives au régime hygiénique des chevaux dans les corps de troupes à cheval. — Chevaux en dépôt chez les cultivateurs. — Harnachement des chevaux de troupe des corps de cavalerie; masse d'entretien de harnachement et ferrage dans ces corps. — Conscription des chevaux et mulets à requérir en cas de mobilisation de l'armée (Lois des 24 juillet 1873 et 3 juillet 1877.)

2e SOUS-DIRECTION

M. D'Estouvelles (Désiré Amand-François) (O ✻), *sous-directeur.*

3e BUREAU. — *Justice militaire.*

M. Bonnel (Charles-Louis) ✻, *chef.*

Correspondance sur des matières civiles et criminelles. — Examen des demandes en dommages-intérêts et réparations civiles. — Frais de justice, comptabilité du service. — Notification et classement des jugements des conseils de guerre. — Recherches et poursuites des déserteurs et insoumis. — Application des amnisties. — Grâces et commutations de peines. — Personnel des parquets militaires. — Administration des compagnies de discipline. — Personnel et administration des pénitenciers militaires, des ateliers de condamnés aux travaux publics et des prisons militaires. — Extraditions. — Police et administration des prisonniers de guerre. — Naturalisation des militaires en activité.

4e BUREAU. — *Gendarmerie.*

M. Coussin (Arsène-Auguste), *chef.*

Personnel, organisation, mouvement, service et inspection de la gendarmerie des départements et d'Afrique, de la légion mobile et de la garde républicaine. — Personnel, organisation, service et inspection de la gendarmerie coloniale et des forces publiques de l'Indo-Chine et des armées. — Personnel des officiers de gendarmerie en non-activité. — Création, emplacement et casernement des brigades. — Interprétation du décret du 1er mars 1854 sur le service de l'arme. — Administration de la masse de secours et du fonds spécial de gratifications. — Frais d'escorte, gratifications sur les fonds d'autres ministères. Service de santé et fourniture des médicaments. — Harnachement et questions administratives concernant la remonte des militaires de l'arme. — Écoles régimentaires de la gendarmerie et de la garde républicaine. — Personnel de la musique de la garde républicaine.

3e DIRECTION.

(Artillerie et équipages militaires.)

M. Tricoche (Jean-Victor-Alfred) (O ✻), général de brigade, *directeur.*

1er BUREAU. — *Personnel de l'artillerie et des équipages militaires.*

M. Arveuf (Henri) ✻, lieutenant-colonel d'artillerie, *chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, employés et troupes de l'artillerie et du train des équipages militaires. — Écoles régimentaires de l'artillerie et du train des équipages militaires. — Nomination des chefs armuriers des corps de troupes. — École d'application de l'artillerie et du génie (personnel, instruction). — Écoles régimentaires de l'artillerie et du train des équipages militaires (personnel, instruction). — Personnel des musiques des écoles d'artillerie.

2e BUREAU. — *Matériel de l'artillerie et des équipages militaires.*

M. Séard (Jules-Georges) (O ✻), lieutenant-colonel d'artillerie, *chef.*

Dépôt central et musée d'artillerie. — Écoles et directions d'artillerie. — Arsenaux, poudreries, forges, fonderies, manufactures d'armes. — Formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne. — Armement des troupes. — Délivrance des munitions. — Abonnement d'entretien des armes dans les corps. — Confection des drapeaux et étendards, et des bâtons de maréchaux de France. — Importation, exportation et transit des armes et des munitions de guerre. — Construction et entretien des bâtiments et établissements affectés aux services de l'artillerie et des équipages militaires. — Acquisitions, échanges et locations d'immeubles. — Comptabilité des dépenses afférentes aux services de l'artillerie et des équipages militaires. — Comptabilité matières afférente aux mêmes services. — Harnachement des chevaux de troupe de l'artillerie et des équipages militaires. — Masse d'entretien du harnachement et ferrage de l'artillerie et du train des équipages militaires. — École d'application de l'artillerie et du génie (administration). — Écoles régimentaires de l'artillerie et du train des équipages militaires (administration). — Théories et placards concernant ces deux armes.

4e DIRECTION.

(Génie.)

M. Gillon (Norbert-Alexandre) (O✻), colonel du génie, *directeur*.

M. Correnson (Louis-Marie-Rodolphe-Achille) ✻, lieutenant-colonel du génie, *adjoint au directeur*.

1er BUREAU. — *Personnel du génie.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, adjoints, employés et troupes du génie. Personnel des écoles régimentaires du génie. — École polytechnique (personnel et instruction). — Personnel du dépôt des fortifications et de la galerie des plans en relief des places de guerre — Personnel des éclusiers de la fortification, des casemiers, des concierges des hôtels et des cantiniers brevetés dans les forts et citadelles.

2e BUREAU. — *Matériel du génie*

Travaux des fortifications et des établissements militaires de l'intérieur et de l'Algérie. — Travaux mixtes intéressant les divers départements ministériels et celui de la guerre. - Location de terrains et de bâtiments pour le service militaire. — Assiette générale du casernement des troupes et des bâtiments de l'administration militaire. — Abonnement des villes pour les frais de casernement. Domaine militaire. — Servitudes militaires dans le rayon des places de guerre. — Écoles régimentaires du génie. — École polytechnique (administration). — Dépôt des fortifications et galerie des plans en relief des places de guerre. — Brigade topographique. — Service central du matériel de guerre du génie. — Comptabilité des dépenses afférentes au service du génie. — Comptabilité-matières afférente au même service. — Théories et placards concernant l'arme

5e DIRECTION.

(Services administratifs.)

M. Delaperrierre (Eugène-Alphonse) (O✻), intendant militaire, *directeur*.

1re SOUS-DIRECTION

N...., *sous-directeur*.

1er BUREAU. — *Personnels administratifs et transports généraux.*

M. Lamy (Louis-Auguste) (O✻), *chef*.

Personnels administratifs. — Fonctionnaires de l'intendance militaire. — Officiers d'administration du service des bureaux de l'intendance militaire, du service des hôpitaux militaires, du service des subsistances militaires, du service de l'habillement et du campement. — Sections de commis et ouvriers militaires d'administration — Sections d'infirmiers militaires. École d'administration de Vincennes. — Médecins et pharmaciens militaires. — Aumôniers militaires. — École de médecine et de pharmacie militaires

Transports généraux. — Direction et police administratives des convois militaires et des transports de toute nature, tant à l'intérieur qu'en Algérie. - Préparation et passation des marchés. — Évaluations budgétaires. Surveillance des marchés. — Contentieux relatif aux lois et règlements en matière de transports — Application des tarifs militaires sur les chemins de fer. — Vérification des transports accomplis en vertu des ordres émanés des différents services. — Liquidation des dépenses et comptes généraux des deux services des transports généraux et des convois militaires.

2e BUREAU. *Vivres.*

M. Migault (Pierre-Ambroise) ✻, *chef*.

Administration et exécution par gestion directe ou par entreprise de toutes les branches du service des vivres. Comptabilité en deniers et en matières de ces services.

3e BUREAU. *Fourrages et Chauffage.*

M. Antonini (Noël-François-Thomas-Aristide) ✻, *chef*.

Administration et exécution par gestion directe ou par entreprise de toutes les branches des services : Fourrages, chauffage. — Comptabilité en deniers et en matières de ces services.

2e SOUS-DIRECTION

M. Mounier (Casimir Mathieu) (O✻), sous-intendant militaire de 1re classe, *sous-directeur*.

4e BUREAU — *Solde. — Revues de comptabilité. — Indemnités de route.*

M. Ducellier (Alfred-Emile) ✻, *chef*.

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes, y compris la gendarmerie, les personnels administratifs et les écoles militaires. — Indemnités d'entrée en campagne. — Indemnités pour pertes d'effets et de chevaux. — Comptabilité intérieure des corps de troupes et les établissements considérés comme corps de troupes. — Administration de la masse générale d'entretien et de remonte de la gendarmerie et de la garde républicaine. — Avances de la solde aux militaires de la marine en congé en France et aux gendarmes passant aux colonies. — Vérification des revues et décomptes. — Liquidation des masses individuelles en ce qui concerne les hommes libérés. — Indemnités de route. — Indemnités de voyage pour les inspections générales et les missions extraordinaires. — Fourniture de petit équipement aux militaires voyageant isolément. — Subsides aux anciens militaires. — Délégations, successions. — Subsides aux anciens militaires blessés, en instance de pension de retraite ou de gratification renouvelable. — Allocation journalière aux anciens sous-officiers proposés pour des emplois civils. — Solde, gratification temporaire et traitement de réforme.

5e BUREAU — *Habillement et campement.*

M. Imbault (Jean-Pierre-Ferdinand) ✻, *chef*.

Administration et matériel des services de l'habillement, du campement, du grand et du petit équipement pour les corps de toutes armes. — Fixation et administration des masses d'entretien (1re et 2e portion) de tous les corps de l'armée. — Règlements relatifs aux uniformes. — Établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement et de campement. — Comptabilité de ces services. — Administration et matériel du service des lits militaires. — Logements militaires. — Comptabilité de ces services.

6e DIRECTION

(Poudres et salpêtres.)

M. Maurouard (Gustave) (O✻), inspecteur général de 1re classe des poudres et salpêtres, *directeur*

Bureau des poudres et salpêtres

M. Bonnard (François-Eugène) ✻, *chef*.

Personnel, organisation, inspection, état civil des ingénieurs, employés et ouvriers des poudres et salpêtres. — École d'application des élèves-ingénieurs des poudres et salpêtres. — École des chefs ouvriers des poudres et salpêtres. — Dépôt central des poudres et salpêtres. — Raffineries de salpêtre et de soufre. — Poudreries. — Fabriques de dynamite et de coton-poudre. — Commandes des services consommateurs. — Achats des matières d'approvisionnement. — Construction et entretien des bâtiments affectés au service des poudres et salpêtres. — Acquisitions, échange et location d'immeubles. — Comptabilité des dépenses afférentes au service des poudres et salpêtres. — Comptabilité-matières afférente au même service.

7e DIRECTION

Service de santé.

Baizeau (Anacharsis) (C✻), médecin inspecteur, *directeur*
Delau (Adolphe-Joseph) (O✻), *sous-directeur*.

Bureau des hôpitaux

Flandin (Jean-Ernest-Emile) ✻, *chef*.

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers du corps de santé, médecins et pharmaciens. — Rapport avec la direction de l'artillerie et celle des services administratifs en ce qui concerne le matériel, la répartition des troupes du train des équipages militaires, des officiers d'administration et des infirmiers détachés pour assurer le service de santé. — École de médecine et de pharmacie militaires. — Recrutement des élèves. — Hôpitaux militaires. — Service [illegible] de réserve. — Matériel [illegible] affaires contentieuses. — Consultations de santé. — Statistique médicale. — Recueil des mémoires de médecine, etc. — Instruction technique. — Constitution et répartition du matériel technique pour le temps de paix et le temps de guerre. — Création et suppression des hôpitaux fixes et temporaires, des dépôts de convalescents, etc. — Administration du service des hôpitaux militaires et des établissements qui en dépendent, tant à l'intérieur qu'aux armées. — Abonnement avec les hôpitaux civils pour le traitement des militaires malades. — Envoi des militaires aux eaux thermales. — Infirmeries régimentaires. — Comptabilité de ces services.

DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. de Panafieu (Marguerite-Antoine-Guillaume Edmond) (O ✻), *directeur du contrôle et de la comptabilité.*

1re SOUS DIRECTION

M. Fieffé de Liévreville (Léon) ✻, *sous-directeur*

Section des budgets.

Dirigée spécialement par le sous-directeur.)

1er BUREAU. — *Contrôle des dépenses. — Contentieux. — Liquidation de la dotation de l'armée. — Liquidation des dépenses des armées. — Agence comptable.*

M. Denise (Paul-Marin) ✻, *chef.*

Examen et discussion des affaires contentieuses, ainsi que des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité. — Correspondance au sujet de tous les services avec le Sénat, la Chambre des députés, le Conseil d'État, la Cour des comptes et le Ministère des finances. — Révision et contrôle des dépenses de tous les services. — Régularisation et mainlevée des cautionnements. — Débets envers l'État. Acceptation des dons et legs faits à l'armée et aux établissements dépendant du ministère de la guerre ; correspondance avec la Caisse des dépôts et consignations pour le paiement aux intéressés des prix qui leur sont attribués. — Recouvrement des débets et exonérations à titre gracieux. — Rapports avec la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations pour la liquidation de la dotation de l'armée. — Vérification des paiements faits à titre de primes et de hautes paies. — Règlement des droits, au point de vue de la dotation de l'armée, des militaires réformés et des familles des militaires décédés. — Comptabilité des recettes et des dépenses afférentes à la dotation de l'armée. — Dernières opérations relatives aux dépenses de guerre afférentes aux armées

Agence comptable

M. Desassis (Paul-Alphonse), *agent comptable.*

Paiement des appointements des chefs et commis de l'administration centrale, des salaires des gens de service, des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère, ainsi que des secours accordés à d'anciens militaires, à des veuves ou orphelins de militaires résidant à Paris, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence

2e BUREAU. — *Fonds, ordonnances et comptes généraux.*

M. Lebrun (Édouard-Clément) ✻, *chef.*

Répartition des fonds généraux. — Surveillance de l'emploi des crédits. Délivrance des ordonnances de paiement et de délégation. — Tenue des écritures en partie double. — Établissement des comptes généraux d'exercice. — Remboursement des avances concernant le département de la guerre, les divers départements ministériels et les administrations publiques. — Remboursement des avances faites par les agents diplomatiques et consulaires. — Comptabilité des versements de la prestation due par les engagés conditionnels d'un an, et correspondance à ce sujet avec la Caisse des dépôts et consignations et les préfets

3e BUREAU. — *Comptes-matières. — États des approvisionnements généraux.*

M. Aimès (Jean-Baptiste) ✻, *chef.*

Centralisation et vérification des comptes-matières de tous les services. — Corrélation entre la comptabilité en matières et la comptabilité en deniers. — Travaux d'ensemble à produire à la Cour des comptes, en ce qui concerne cette branche de la comptabilité publique. — Établissement et impression du compte général annuel du matériel de la guerre.

2e SOUS-DIRECTION.

M. de Beaucourt (Léon-Jacques) (O ✻, *sous-directeur.*

4e BUREAU. — *Pensions et secours*

M. Béjot (Charles-Eugène) ✻, *chef.*

Liquidation des pensions militaires de retraite, des soldes, pensions et gratifications de réforme, des pensions civiles aux fonctionnaires et employés du département de la guerre, des pensions et secours annuels aux veuves et orphelins. — Secours généraux et spéciaux. — Affaires ressortissant au Comité supérieur de la Caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer

5e BUREAU. — *Archives administratives*

M. Hennel (Henri-Louis) (O ✻), *chef.*

Notification et conservation des décrets, arrêtés et décisions du Président de la République — Garde et classement du dépôt des lois, décrets, ordonnances, règlements, instructions et circulaires. — Garde et classement des dossiers des officiers pensionnés, démissionnaires, réformés, révoqués, destitués ou décédés; des matricules des corps de troupe licenciés; des anciennes matricules des corps existants; des contrôles des officiers de la garde nationale mobile; des feuilles de journées des troupes en campagne — Conservation des contrôles des militaires décorés de la croix de Saint-Louis, du Mérite militaire, de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de médailles commémoratives et d'ordres étrangers. — Conservation des documents relatifs aux comptes définitifs du département de la guerre; des registres, dossiers et documents qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, des archives des commissions de liquidation des armées. — Garde et classement des registres de l'état civil tenus aux armées par l'autorité militaire, ainsi que des expéditions d'actes et procès-verbaux de décès et d'actes de disparition concernant les militaires. Affaires relatives à la constatation du décès ou de la disparition des militaires — Délivrance des certificats de services militaires, ainsi que des ampliations, expéditions et extraits des documents déposés aux archives — Affaires relatives aux titres nobiliaires. — Archives de l'intendance militaire et des corps de troupe. — Publication du *Journal militaire officiel* et de l'*Annuaire de l'Armée française*. — Rédaction de l'*Almanach national*, en ce qui concerne le ministère de la guerre. — Insertions au *Bulletin des lois*, et envoi de ce recueil aux autorités, fonctionnaires, corps et établissements militaires. Légalisation des signatures des autorités et fonctionnaires militaires. Traduction de pièces et documents écrits en langues étrangères.

6e BUREAU. *Service intérieur.*

M. Georgel La Chesnais (Maurice-Augustin) ✻, *chef.*

Personnel des chefs et commis titulaires et stagiaires de l'administration centrale de la guerre. — Personnel auxiliaire. Personnel des gardiens de bureaux, ouvriers et gens de service. — Discipline et ordre intérieurs. — Traitement du Ministre, appointements des chefs et commis, salaires des agents secondaires. Achats concernant le matériel de l'administration centrale et des services qui s'y rattachent. — Conservation, inventaire et récolement du mobilier des hôtels et bureaux de la guerre. — Fournitures générales de l'administration centrale; adjudications et marchés. — Travaux de réparation, d'aménagement et d'entretien des bâtiments et hôtels de la guerre. — Abonnements et souscriptions au titre de l'administration centrale. — Garde et apposition du sceau du ministère — Impressions pour tous les services du département de la guerre — Lithographie du ministère. — Dépenses relatives à la publication du *Journal militaire officiel*. — Règlement des conditions de publication de l'*Annuaire de l'armée française*. Dons et legs à répartir entre les corps de l'armée. — Instruction et transmission des demandes d'emploi de toute nature formées par les familles des anciens militaires. — Comptabilité des dépenses du personnel et du matériel de l'administration centrale et des frais généraux d'impression. — Comptabilité-matières du mobilier des hôtels et bureaux du ministère de la guerre

M. Faublin de Beauvibe (Jacques-Auguste), *architecte du ministère.*

M. Leguey (Jean-Michel-Adolphe) (O ✻), médecin-major en retraite, *chargé du service médical de l'administration centrale de la guerre.*

M. Bonneville de Marsangy (O ✻), conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris, *jurisconsulte du ministère*

M. Nivard ✻, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État.
M. Armaud ✻, avocat à la Cour d'appel.
M. Sandrique, avocat à la Cour d'appel.
M. Renard ✻, notaire.
M. Hureau, avoué près le Tribunal de 1re instance.
M. Meunier, avoué à la Cour d'appel.
M. Bonnel de Lonchamp, avoué près le Tribunal de 1re instance.

COMITÉS ET COMMISSIONS.

COMITÉ DE DÉFENSE.

Reconstitué par décision présidentielle du 26 novembre 1881).

MM.

Le Président de la République, *président.*
Le Ministre de la guerre, *vice-président.*
Les membres du Conseil supérieur de la guerre,
Les présidents des comités consultatifs de l'artillerie, des fortifications et d'administration,
Les directeurs de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre,
Le chef d'état-major du ministre de la marine,
Le commandant du corps d'armée et les inspecteurs généraux des arrondissements d'artillerie et du génie, sur les territoires desquels se trouvent les défenses à organiser ou à modifier,
} *membres.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE.

(Réorganisé par décrets des 26 novembre 1881 et 19 février 1882.)

MM.

Le Ministre de la guerre, *président.*

Certain-Canrobert (GC✻Ⓜ), maréchal de France, sénateur,
Chanzy (GC✻Ⓜ), général de division, commandant le 6e corps d'armée, sénateur,
Borel (GO✻), général de division,
Gresley (GO✻), général de division, commandant le 5e corps d'armée, sénateur,
de Galliffet (GO✻), général de division, commandant le 12e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie,
Carteret-Trécourt (GO✻), général de division, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée,
Saussier (GO✻Ⓜ), général de division, commandant le 19e corps d'armée,
N.....
} *membres.*

Le chef d'état-major général du ministre de la guerre, *rapporteur.*
N....., *secrétaire.*

COMITÉ SUPÉRIEUR DE LA CAISSE DES OFFRANDES NATIONALES EN FAVEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

(Nommé par décret du 31 octobre 1880.)

MM.

Le Ministre de la guerre, *président.*
Victor Lefranc, sénateur,
Le général vicomte de La Jaille (C✻), sénateur.
} *vice-présidents.*

Blandin ✻, député,
L'intendant général Blondeau (GO✻), président de la section des travaux des postes et des telegraphes, de la guerre, de la marine et des colonies au conseil d'État.
Charles Brun (O✻), sénateur.
Delarbre (C✻), conseiller d'État honoraire, trésorier général des Invalides de la marine,
Dréo, député,
Dufrayer (C✻), conseiller d'État, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Faye, sénateur, conseiller-maître à la cour des comptes,
De Panafieu (O✻), directeur du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre,
De Roussy (GO✻), conseiller d'État, directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances.
} *membres.*
Avalle ✻, chef de bureau au ministère de la marine et des colonies, *secrétaire*
Paul Tournier, sous-chef de bureau au ministère de la guerre, *idem.*

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTAT-MAJOR.

(Constitué par arrêté présidentiel du 23 mars 1880.)

MM
Renson d'Allois d'Herculais (GO✻), général de division, membre de la commission mixte des travaux publics, *président.*
Bon Berge (C✻), général de division, command. la 12e division d'infanterie,
De Bouillé (C✻), général de division, commandant la 13e division d'infanterie,
Lamy (C✻), général de division, inspecteur général du service d'état-major,
Thomassin (O✻), général de division, commandant la division d'Oran,
Des Plas (C✻), général de brigade, comm. l'artil du 2e corps d'armée,
Fay (O✻), général de brig., comm la 14e brigade d'inf.,
Loizillon (O✻), général de brigade, commandant la 3e brigade de cuirassiers (1re division de cavalerie),
Coste (O✻), général de brigade, commandant la 9e brigade d'infanterie,
} *membres.*
Vincent (F. H.) (O✻), lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, sous-chef d'état-major du 8e corps d'armée, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INFANTERIE.

(Reconstitué par arrêté présidentiel du 30 novembre 1879.)

MM
Lecomte (GO✻), général de division, gouverneur de Paris, *président.*
Berthe (GO✻), général de division, commandant la 15e division d'infanterie,
Hanrion (C✻), général de division, commandant la 11e division d'infanterie,
} *membres*

De Boisdenemetz (O ✻), général de brigade, commandant la 24e brigade d'infanterie,
Allard (O ✻), général de brigade, commandant la 15e brigade d'infanterie,
Luchey (O ✻), colonel, commandant le 31e régiment d'infanterie,
membres
Rossaud ✻, lieutenant-colonel du 54e régiment d'infanterie, *secrétaire*.

COMITÉ CONSULTATIF DE LA CAVALERIE.

(Reconstitué par arrêté présidentiel du 30 novembre 1879.)

MM

De Galliffet (GO ✻), général de division, commandant le 12e corps d'armée, *président*.
Thornton (C ✻), général de division, inspecteur général permanent des remontes,
Huyn de Verneville (GO ✻), général de division, commandant la 2e division de cavalerie,
De Contamine (O ✻), général de brigade, commandant l'artillerie du 3e corps d'armée,
membres.
De Jessé ✻, général de brigade, commandant la 1re brigade de dragons,
Humann (O ✻), général de brig., comm. la 4e brig de cuirassiers,
Lenfumé de Lignières ✻, colonel, commandant le 2e régiment de chasseurs,
Donop ✻, lieutenant-colonel du 7e régiment de chasseurs, *secrétaire*.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE.

(Reorganisé par décret du 8 juillet 1872.)

MM

De Lajaille (C ✻), général de division, sénateur, *président*.
Thoumas (C ✻), général de division,
Grouvel (O ✻), *idem*,
Grévy (C ✻), *idem*,
De Muribel (O ✻), *idem*,
De Brives (C ✻), *idem*,
Sempé (O ✻), *idem*,
Minot (E. A.) (C ✻), *idem*,
Lacour (C ✻), général de brigade (artillerie de la marine),
membres
Chicoyneau de Lavalette ✻, colonel d'artillerie, *secrétaire*.

COMITÉ CONSULTATIF DES POUDRES ET SALPÊTRES

(Organisé par décrets des 13 nov. 1873, 9 mai et 12 juillet 1876.)

MM.

De Lajaille (C ✻), sénateur, général de division, *président*.
Thoumas (C ✻), général de division,
Teissier (C ✻), *idem*,
De Brives (C ✻), *idem*,
Berthelot (C ✻), sénateur, membre de l'Académie des scienc.,
membres

Renaud ✱, directeur général des contributions indirectes au ministère des finances,
Du Souich (C✱), inspecteur général des mines,
La [illegible] (C✱), général de brigade (artillerie de la marine), } *membres*
Mauroüard (O✱), inspect. général des poudres et salpêtres,
Arnould ✱, *idem*,
Sarrau (O✱), inspecteur en chef des poudres et salpêtres, *secrétaire*

COMITÉ CONSULTATIF DES FORTIFICATIONS.
(Réorganisé par décret du 11 mars 1850.)

MM
Tressinet (GO✱), général de division, *président*.
Tessier (C✱), *idem*,
Ansous (C✱), *idem*,
Parmentier (C✱), *idem*,
Salanson (C✱), *idem*, } *membres*.
Seguela (C✱), *idem*,
Berard (C✱), *idem*,
Haller (C✱), *idem*,
Cosseron de Villenoisy (O✱), général de brig., }
Henry (O✱), colonel du génie, *secrétaire*.

COMITÉ CONSULTATIF D'ADMINISTRATION.
(Réorganisé par décret du 7 février 1880.)

MM
Boudeau (GO✱), intendant général, hors cadre, *président*
Friant (C✱), intendant général,
Lacy (C✱), *idem*,
Vigo-Roussillon (C✱), *idem*,
Largillier (C✱), *idem*, } *membres*.
Goyard (C✱), *idem*,
De la Chevardière de la Grandville (C✱), *idem*,
Perrier (O✱), *idem*,
Lauzon (O✱), sous-intendant militaire de 1re cl., *secrétaire*.
Ricard ✱, sous-intendant militaire de 2e classe, *secrétaire adjoint*.

COMITÉ CONSULTATIF DE SANTÉ
(Créé par décret du 1er mars 1882.)

MM
Legouest (C✱), médecin-inspecteur général, *président*.
Didiot, médecin-inspecteur, directeur de l'École d'application de médecine et de pharmacie militaires,
Perrin (O✱), *idem*, } *membres*.
Colin, *idem*,
Léon Colin, *idem*,
Daga, *idem*,
Coulier (O✱), pharmacien-inspecteur,
Peruy (O✱), médecin principal de 1re cl., *secrétaire*.
Lehermann, médecin-major de 2e classe, *secrétaire adjoint*

COMMISSION D'HYGIÈNE HIPPIQUE.

(Reconstituée par décret du 30 avril 1875.)

MM

Thornton (C ✻), général de division, inspecteur général permanent des remontes, *président.*
Droz (O ✻), général de brigade, *vice-président.*
Jacques (O ✻), colonel du 9e dragons,
De Novion (O ✻), colonel du 13e régiment d'artillerie,
Jaillard ✻, pharmacien principal de 1re classe,
Duplessis ✻, vétérinaire principal de 1re classe,
Féger (O ✻), *idem,*
Capon ✻, *idem,*
Bouley (C ✻), inspecteur des écoles vétérinaires, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut,
Goubaud ✻, directeur de l'École d'Alfort,
Baron, profess. de zootechnie et d'hygiène à l'École d'Alfort,
} *membres.*
Servoles, vétérinaire en 1er, *secrétaire.*

COMMISSION DE TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

(Règlement du 19 novembre 1874.)

MM.

Saget (C ✻), général de brigade, *président.*
Fribourg (O ✻), dir. du personnel des postes et télégraphes,
Caël (O ✻), directeur-ingénieur des télégraphes du gouvernement de Paris,
Trotin (O ✻), inspecteur du contrôle des postes et télégraphes,
Morris (O ✻), inspecteur ingénieur des télégraphes,
Mangin (O ✻), colonel du génie,
Bry (O ✻), colonel d'artillerie,
De la Noë ✻, chef de bataillon du génie,
Hocq ✻, capitaine d'artillerie,
} *membres.*
Penel ✻, chef de bataillon du génie, hors cadre (état-major), *secrétaire-rapporteur.*

Muzac ✻, lieutenant-colonel d'infanterie, chef du 2e bureau de la 1re direction au ministère de la guerre,
Robert ✻, lieutenant-colonel de cavalerie, sous directeur à la 2e direction au ministère de la guerre,
Berneval Francheville ✻, sous-intendant militaire de 1re classe,
} *membres adjoints.*

COMMISSION MILITAIRE SUPÉRIEURE DES CHEMINS DE FER.

(Instituée par décret du 14 novembre 1872.)

MM.

De Lajaille (C ✻), général de division, sénateur, *président.*
De Cools (O ✻), général de brigade, comm. la 9e brig. de caval., *vice-prés.*
Gosselin (C ✻), inspecteur général des ponts et chaussées,
Cte de Vassart d'Hozier (O ✻), ingénieur en chef des mines,
Jacqmin (C ✻), dir. de la Compagnie des chemins de fer de l'Est,
Noblemaire (O ✻), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée,
} *membres.*

MM.
Peting de Vaulgrenant (O※), colonel d'artillerie,
De France (O※), colonel d'artillerie, hors cadre, sous-chef d'état-major général du ministre de la guerre,
Serval (O※), colonel du génie, chef du 4e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre, } *membres.*
Richard (O※), colonel du 1er rég. du génie,
Delaperrierre (O※), intendant militaire, directeur de la 5e direction au ministère de la guerre,
Vignes (O※), capitaine de vaisseau,
Gonse ※, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre (état-major), *secrétaire.*

COMMISSION DES SUBSTANCES EXPLOSIVES.

(Instituée par décret du 14 juin 1878.)

MM.
Berthelot (C※), sénateur, membre de l'Académie des sciences, *président.*
Sarrau (O※), ingénieur en chef des poudres et salpêtres,
Lambert ※, ingénieur en chef des poudres et salpêtres,
Sebert (O※), lieut.-colonel d'artillerie de la marine,
Castan ※, chef d'escadron d'artillerie, } *membres.*
Fritsch *dit* Lang (O※), chef de bataillon du génie,
Cornu ※, ingénieur des mines, membre de l'Académie des sciences,
Vieille, ingénieur des poudres et salpêtres, *secrétaire*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS.

(Créée par ordonnance du 18 septembre 1816; réorganisée par le décret du 16 août 1853, rendu pour l'exécution de la loi du 7 avril 1851.)

MM.
Gendarme de Bévotte (C※), présid. de section au Conseil d'État, *présid*
Collet ※, *idem*,
Lamé-Fleury (O※), conseiller d'État,
Delmas (O※), *idem*,
Renson d'Allois d'Herculais (GO※), général de division,
Lefebvre (GO※), *idem*,
Ansous (C※), *idem*,
Sempé (C※), *idem*,
Béziat (C※), général de brigade,
Ribourt (GO※), vice-amiral, } *membres.*
Lefébure de Fourcy (O※), inspect. gén. des ponts et chauss.,
Parrier (O※), *idem*,
Le Gros (C※), inspecteur général des ponts et chaussées,
Malezieux (O※), *idem*,
Henry (O※), colonel du génie,
Chicoyneau de Lavalette ※, colonel d'artillerie,
Honoré (O※), commissaire de la marine,
Albaret (※), ingénieur de la marine.
Fritsch *dit* Lang (O※), chef de bataillon du génie, *secrétaire.*

COMMISSION CHARGÉE DE DRESSER LA LISTE DE CLASSEMENT DES SOUS-OFFICIERS PROPOSÉS POUR DES EMPLOIS CIVILS.

(Instituée par décret du 28 octobre 1874, en exécution de la loi du 24 juillet 1873.)

MM.

Blondeau (GO✻), intendant général inspecteur hors cadre, président de section au Conseil d'État, *président.*

Rousseau ✻, directeur du secrétariat et de la comptabilité au ministère de l'intérieur,
Séligmann ✻, sous-directeur à la direction générale des monnaies et médailles,
D'Andigné (C✻), général de brigade, sénateur,
Corbin (O✻), colonel d'artillerie, hors cadre,
Delaperrierre (O✻), intendant militaire, directeur au ministère de la guerre,
Dumas-Vence (C✻), capitaine de vaisseau,
Gouzay ✻, directeur du personnel et du secrétariat au ministère des travaux publics,
} *membres.*

De Richemont ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, *secrétaire.*
Cotelle ✻, *idem.*
Ray (O✻), chef de bureau au ministère de la guerre, *secrétaire adjoint.*

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Rue Royale-Saint-Honoré, 2

M le vice-amiral JAURÉGUIBERRY (GC ✻), M. L. ✻, *sénateur, ministre de la marine et des colonies.*

Le personnel et le matériel de la marine ; l'entretien et le mouvement des forces navales, l'entretien des ports militaires ; le corps des équipages de la flotte ; l'inscription maritime, la levée des marins pour le service des bâtiments de l'État, les troupes de gendarmerie, d'artillerie et d'infanterie de la marine ; l'approvisionnement des arsenaux ; les forges et fonderies de la marine ; les hôpitaux de la marine ; les tribunaux maritimes ; la police de la navigation et des pêches maritimes ; l'administration de l'établissement des Invalides de la marine ; la liquidation et le contrôle des pensions de toute nature de la marine ; correspondance avec les consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvements des bâtiments de l'État et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes. Régime et administration des colonies.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE.

MM

P[illegible] (O✻), vice-amiral *chef d'état major general et chef du cabinet du ministre.*
Humann (O✻), capitaine de vaisseau, *aide de camp*
Dupont (O✻), capitaine de frégate, *idem*
Fournier (O✻), capitaine de frégate, *idem*
Schlumberger ✻, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*
Richard ✻, lieutenant de vaisseau, *idem.*
Cordier ✻, lieutenant de vaisseau, *idem.*
Garnault ✻, lieutenant de vaisseau, *idem*
Humbert ✻, capitaine en premier d'artillerie de marine, *idem.*
Lange ✻, capitaine d'infanterie de marine, *idem.*
Josse, capitaine d'artillerie de l'armée de terre, *idem.*

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

Le ministre de la marine et des colonies, *président.*

Membres titulaires du conseil.

MM.
Garnault (GO✻) Ⓜ, vice-amiral, *vice-président.*
N..., vice-amiral.
Ribourt (GO✻), vice-amiral.
Galiber (C✻), contre-amiral.
Duperré (CⓂ) (C✻), contre-amiral.
Lespès (O✻), *idem.*
Lacour (C✻), général de brigade d'artillerie de la marine.
Brun (O✻), sénateur, directeur des constructions navales.
Cousin (O✻), commissaire général de la marine.

Secrétaire.

M Honoré ✻, commissaire de la marine.

Membres adjoints.

MM.

N. ., capitaine de vaisseau.
Dumas-Vence (C ✻), *idem.*

Les officiers des divers corps de la marine, en activité de service, peuvent seuls faire partie du Conseil. — Le Conseil donne ses avis sur les mesures générales qui ont rapport 1° à l'administration de la marine, 2° à l'organisation de l'armée navale; 3° au mode d'approvisionnement; 4° aux constructions navales et travaux maritimes; 5° à l'emploi des forces navales en temps de paix et de guerre. — Hors les cas d'urgence, aucun projet de loi, sauf le budget et les comptes, n'est proposé aux Chambres; aucune mesure d'organisation, soit du personnel, soit du matériel de la marine, n'est convertie en décret, arrêté ou règlement, sans l'avis préalable du Conseil. — Les avis du Conseil peuvent être émis en vertu de sa propre initiative; toutefois, il ne délibère sur la direction et l'emploi des forces navales que quand il est consulté par le ministre. Le ministre, seul responsable, n'est jamais lié par les avis du Conseil d'amirauté. — Le Conseil, assisté des directeurs compétents, dresse, chaque année, sur les rapports et les propositions qui lui sont adressés, le tableau général, par grades, des officiers de vaisseau et de tous les corps de la marine, tant militaires que civils, susceptibles d'être avancés au choix. Les officiers généraux et les capitaines de vaisseau ne sont pas compris dans le travail d'avancement, non plus que les officiers des autres corps de la marine qui leur sont assimilés. — Le Conseil reçoit la communication officielle des rapports annuels d'inspection, tant du personnel que du matériel. — Chaque année, le Conseil réunit, dans un rapport d'ensemble, les propositions et les vues d'améliorations dont paraissent susceptibles les diverses parties du service.

ADMINISTRATION CENTRALE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ET CABINET DU MINISTRE

M. Peyron (GO ✻), vice-amiral, *chef d'état-major général*

1er BUREAU. — *Mouvements de la flotte et opérations militaires.*

M. Labrosse ✻, *chef.*

1re *Section.* Composition et mouvements des forces navales et opérations militaires. — Armements, désarmements et service de la réserve. — Transport de personnel et de matériel. — Instructions aux commandants des forces navales et aux officiers envoyés en mission par le ministre. — Opérations militaires aux colonies.

2e *Section.* — Correspondance avec les ministères. — Dépôts des cartes et plans. — Reconnaissances hydrographiques — Publication des travaux scientifiques, voyages, etc. — Objets d'art et d'instruction relatifs à la navigation. — Matériel scientifique des écoles de navigation. — Service électro-sémaphorique.

2e BUREAU — *Statistique maritime et étude des marines étrangères*

M. Humann (O ✻), capitaine de vaisseau, *aide de camp du ministre, chargé du bureau.*

Étude de la force maritime des différents États et de l'organisation de leur flotte — Étude des progrès accomplis dans chaque branche des différents services maritimes — Examen des travaux exécutés par les différentes puissances maritimes — Officiers envoyés dans les pays étrangers, communications relatives à leur mission — Service du ministère de la marine, fourni par la presse étrangère — Service télégraphique — Chiffre.

3e BUREAU. — *État-major de la flotte.*

M. Malcor (O ✻), capitaine de vaisseau, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Conseil d'amirauté. — Conseil des travaux. — Préfectures maritimes. — Officiers, aspirants et volontaires de la marine. — Mécaniciens en chef et mécaniciens principaux. — Travaux des officiers. — Cours et conférences dans les ports. — École navale. — Examinateurs d'admission et de sortie de l'école. — Trousseaux et premières mises d'équipement. — École d'application des aspirants. — Concessions de bourses dans les lycées des ports militaires. — Instructions aux inspecteurs généraux des différents services (de concert avec les directions intéressées).

SERVICES SPÉCIAUX DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

1er SERVICE. — *Mouvements. Affaires militaires et nautiques réservées.*

MM.

Dupont (O ✻), capitaine de frégate, *aide de camp du ministre.*
Garnault ✻, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*

2e SERVICE *Mobilisation et défense des ports.*

MM.

Fournier (O✻), capitaine de frégate, *aide de camp du ministre.*
Cordier ✻, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*
Berger ✻, capitaine d'infanterie de marine, *idem.*
Josse, capitaine d'artillerie de l'armée de terre, *idem.*

Adjoints au service du 2e bureau.

MM

Schlumberger ✻, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*
Richard ✻, lieutenant de vaisseau, *idem.*
Rumbert ✻, capitaine d'artillerie de la marine, *idem*

CABINET DU MINISTRE

M. Giraud (O✻), commissaire général de la marine, *chef du cabinet du ministre.*

1er BUREAU — *Secrétariat.*

M. Morel ✻, *chef.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Centralisation du travail avec le Président de la République. — Expédition des affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau. — Centralisation de celles qui concernent plusieurs directions. — Rapports du département de la marine et des colonies avec les Chambres et le Conseil d'État. Instructions aux inspecteurs généraux des différents services. Passages par réquisition. — Correspondance particulière. — Audiences. — Affaires secrètes et réservées.

2e BUREAU — *Service intérieur et bibliothèques.*

M. Faure ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Administration des crédits alloués pour le personnel de l'administration centrale. — Visa des propositions relatives à ce personnel, soumises au ministre par les directeurs. — Matricule de l'administration centrale. — Personnel de gens du service. Contre-seing et affranchissement des dépêches au départ. — Franchises postales et télégraphiques. Traduction des actes de l'état civil et des documents administratifs. — Légalisations. — Dépôt des lois et des actes émanant du pouvoir exécutif. Transmission des ampliations des lois et décrets aux services compétents. Insertions au *Bulletin des Lois*. — Dépenses du matériel de l'administration centrale. — Inventaire du mobilier et récolements. — Entretien de l'hôtel du ministère. Impressions pour tous les services du département. — Magasin central des imprimés. — Reliures. — Abonnements aux journaux et aux recueils périodiques pour tous les services. — Achats de livres. — Dépôt et distribution des livres achetés. Publication des avis d'adjudications. — Publication au *Bulletin officiel*, de l'*Annuaire de la marine et des colonies* et de la *Revue maritime et coloniale*. — Liquidation des dépenses relatives à la publication des *Archives de médecine navales*, du *Mémorial du génie maritime* et du *Mémorial de l'artillerie*. Personnel et matériel des bibliothèques de la marine. Classement et conservation des livres et cartes du ministère.

3e BUREAU — *Archives et publications.*

M. de Branges de Bourcia ✻, *conservateur adjoint des archives, chargé du bureau.*

Garde et classement de tous les documents constituant les archives de la marine. — Délivrance des certificats de service des anciens officiers de marine et marins, anciens officiers, sous-officiers et soldats des troupes de la marine, anciens officiers civils et agents de tout ordre ayant servi dans le département de la marine. — Publications : *Journal de la Flotte, Journal du Matelot*. Communications aux journaux, recueils périodiques, revues scientifiques et administratives.

BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE.

M. Renard ✻, *bibliothécaire.*

Classement et conservation des livres et cartes de la bibliothèque du ministère.

1re DIRECTION. — *Personnel.*

M. Mottez (GO ✻), contre-amiral, *directeur.*

1er BUREAU. — *Corps entretenus et agents divers.*

M. Thibault (O ✻), *chef.*

Génie maritime et école d'application dudit corps. — Ingénieurs hydrographes et personnel du dépôt des cartes et plans. — Commissariat de la marine. — Personnel des agents du commissariat. — Comptables des matières. — Personnel administratif des directions de travaux. — Personnel du service des manutentions. Ingénieurs des ponts et chaussées affectés au service des ports. — Corps de santé de la marine. — Aumôniers de la marine. — Examinateurs et professeurs d'hydrographie. — Conducteurs des travaux et agents divers des établissements de la marine hors des ports. — Conducteurs des travaux hydrauliques. — Maîtres principaux et maîtres entretenus de toutes professions. — Ecole de maistrance et écoles élémentaires des apprentis. — Commis aux vivres et magasiniers entretenus de la flotte. — Divers agents. — Gardiens de magasins et de bureaux, portiers, rondiers et canotiers. — Agents du service électro-sémaphorique du littoral.

2e BUREAU. — *Troupes de la marine.*

M. Le Beau ✻, commissaire adjoint de la marine, *chef*

1re *Section* (gendarmerie et artillerie). — Gendarmerie maritime. — Personnel de l'artillerie. États-majors; directions d'artillerie en France et aux colonies, fonderies et établissements de l'artillerie; écoles d'artillerie, école de pyrotechnie; commission de Gavre; régiment, compagnies d'ouvriers et d'artificiers; corps des armuriers; garnisons d'artillerie. — Personnel du génie et des travaux militaires aux colonies. — Personnel du dépôt des fortifications des colonies.

2e *Section* (infanterie). — Infanterie de la marine. — Cadre du bataillon des apprentis-marins fusiliers. — Compagnie de discipline de la marine.

Attributions communes aux deux sections. — Recrutement des troupes de la marine. — Engagements, rengagements. — Administration des réserves en France et aux colonies. — Préparation des instructions à donner aux inspecteurs généraux d'armes en France et aux colonies sous le double nombre *(État-major général et personnel)*. — Examen et présentation au ministre des propositions faites par le comité technique des inspecteurs généraux d'armes au sujet des questions d'instruction et de mobilisation des troupes de la marine en France et aux colonies. — Situation des effectifs (troupes de la marine et corps coloniaux). — Travail des avancements et récompenses honorifiques Légion d'honneur, médaille militaire, médaille de sauvetage, etc., pour tous les officiers, sous officiers et soldats des corps de troupe de la marine, quelle que soit leur affectation en France et aux colonies. — Mouvements du personnel militaire européen attaché aux états-majors généraux et des places, aux colonies, aux directions d'artillerie coloniales et au service de constructions et de fortifications, au service du Haut Sénégal et aux différents corps indigènes des colonies. Examen des modifications à introduire dans l'habillement, l'équipement, la chaussure et la coiffure des troupes en France et aux colonies (avec le concours du service central des colonies, lorsqu'il s'agit de troupes indigènes, et, dans tous les cas, avec le concours de la commission de l'habillement des troupes aux colonies. — Études, de concert avec le service central des colonies : 1° de toute modification à apporter dans l'organisation des corps coloniaux, dont les cadres sont fournis par les troupes de la marine, 2° de toute organisation nouvelle de corps coloniaux; 3° des lois et des actes relatifs à l'application du régime militaire aux colonies.

3e BUREAU. — *Équipages de la flotte et justice maritime.*

M. Devot (O ✻), capitaine de frégate, *chef.*

1re *Section* (équipages de la flotte). — Équipages de la flotte. — Divisions à terre. — Équipages des bâtiments armés ou en réserve. — Fixation des effectifs. — Maistrance de la flotte. — École de canonnage. Bâtiments d'instruction de matelotage et écoles de timonerie. — Élèves-marins de l'école normale de gymnastique et d'escrime, de l'école normale de tir et de l'école centrale de pyrotechnie maritime. — École des défenses sous-marines. — École des mécaniciens et chauffeurs. — École des marins fusiliers. — Dépôt d'instruction des matelots et apprentis-marins. École des mousses. — Établissement des pupilles. École normale des instituteurs de la flotte. — Écoles élémentaires des équipages. Bibliothèques des divisions des équipages de la flotte. Pilotes de la flotte et écoles de pilotage. — Corps militaire des pompiers de la marine et des marins vétérans. — Médailles commémoratives. — Dotation de l'armée. — Recrutement de l'armée de mer et contingents annuels. — Administration des réservistes de l'armée de mer et des non-disponibles.

2e *Section* (Justice maritime). — Justice militaire pour l'armée de mer et dans les colonies. — Justice des arsenaux. — Conseils de discipline. — Envois aux corps disciplinaires, corps disciplinaires. — Tribunaux et conseils de révision ; conseils de guerre et conseils de justice, tribunaux maritimes. Contrôle des jugements. — Pourvois en cassation ; jurisprudence. — Centralisation de toutes les questions contentieuses relatives à la régularisation de l'état civil des officiers fonctionnaires, marins militaires et agents embarquants. Questions de nationalité (naturalisation, option, etc.). — Personnel des parquets et des greffes permanents. — Amnisties, grâces et commutations de peines. — Retrait ou suspension des décorations et médailles commémoratives. — Recherche et poursuite des déserteurs. Prisons maritimes. — Personnel de surveillance. — Bibliothèques pénitentiaires. Trousseaux des condamnés. — Frais de capture et de justice militaire. — Frais de procédure civile. — Statistique criminelle. — Budget de la justice maritime.

1er BUREAU. — *Inscription maritime et police de la navigation.*

M. Gerbidon ✻, *chef.*

Immatriculation et appel des gens de mer au service de la flotte. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines de la marine marchande et pilotes lamaneurs. — Police de la navigation commerciale. — Pilotage. — Tribunaux maritimes commerciaux. — Naufrages et sinistres de mer. — Navigation des navires. — Naturalisation des marins étrangers domiciliés en France. — Subvention aux écoles de mousses. — Récompenses pour actes de sauvetage. — Legates.

5e BUREAU. — *Pêches et domanialité maritimes.*

M. Courteville (O✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Police des pêches maritimes, sur les côtes, dans les étangs, fleuves, rivières et canaux ouverts aux marées. — Pêches côtières sédentaires et temporaires, parcs à huîtres, à moules et viviers d'engraissage. — Marins des services hydrographiques. Inspecteurs des pêches, syndics, commis greffiers et gardes maritimes. — Inscription des divers engins de pêche maritimes. — Encouragements à la pêche côtière. — Fixation des limites de l'inscription maritime et des points de cessation complète de la salure des eaux sur les fleuves, rivières et canaux. — Délimitation du rivage. — Lais de mer. — Établissements de quelque nature que ce soit sur le domaine public maritime.

6e BUREAU. — *Solde, habillement et revues.*

M. Descazard ✻, commissaire adjoint de la marine, *chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors, des corps entretenus, des corps de troupes de la marine, des équipages de la flotte et des divers agents de la marine. — Administration des dépenses de l'habillement, du campement et du casernement des équipages de la flotte et des corps entretenus de la marine. — Comptabilité intérieure des mêmes corps. — Centralisation et vérification des revues de liquidation des équipages de la flotte et des corps de troupe de la marine. — Délégations des officiers des différents corps de la marine et du personnel des équipages de la flotte. — Frais de voyage, conduites et vacations (service marine). Frais de passage et de rapatriement (service marine). — Frais de pilotage. — Indemnités et gratifications diverses (service marine). — Préparation des éléments relatifs à la formation du budget, en ce qui concerne les dépenses du personnel ressortissant au service marine.

2e DIRECTION. — *Matériel*

M. De Fauque de Jonquières (GO✻), vice-amiral, *directeur.*

1er BUREAU. — *Constructions navales et torpilles.*

M. Clément (O✻), directeur des constructions navales, *chargé du bureau.*

1re *Section* : *Constructions navales.* — Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis de navires, machines et objets divers composant le matériel naval, à l'exception du matériel d'artillerie et des armes portatives. — Construction et entretien de ce matériel naval. — Devis d'armement des navires de la flotte. — Proposition et exécution des décisions prises pour la détermination de l'espèce et du nombre des bouches à feu de chaque navire. — Relations avec les conseils chargés de donner leur avis à ce sujet. (Les dépêches fixant l'artillerie des navires porteront le double timbre des bureaux des constructions navales et de l'artillerie.) — Fixation des approvisionnements et des autres objets de matériel constitutifs du devis d'armement. — Outillage des chantiers et ateliers de la marine. — Marchés

relatifs aux entreprises de main-d'œuvre, à l'achat des coques, machines, chaudières, outillage, etc., ainsi qu'aux objets fournis à titre d'essai, ou qui ne sont pas adoptés réglementairement pour l'approvisionnement de la flotte. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général du génie maritime pour ses missions (sous le double timbre : *Cabinet* et *Matériel*) — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités, ainsi qu'aux qualités des navires et de leur matériel naval. — Préparation de la liste de la flotte. — Direction de l'atelier de lithographie du ministère de la marine. — Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des constructions navales, des mouvements des ports, des magasins généraux et des établissements hors des ports autres que les établissements dépendant de l'artillerie. — Secours à la classe ouvrière. — Préparation des éléments du budget pour les salaires d'ouvriers des services précités, le renouvellement et l'entretien de la flotte.

2e *Section* : *Torpilles*. — Présentation à l'approbation du ministre des projets, tracés et instructions relatifs à l'établissement, la construction, l'amélioration et l'entretien des *défenses sous-marines*; à la détermination et à l'exécution des expériences, aux travaux des écoles de Boyardville, de pyrotechnie en ce qui touche le service des défenses sous-marines et des ports. — Fixation et répartition des approvisionnements et des autres objets de matériel nécessaires aux défenses sous-marines. — Préparation des instructions à donner aux inspecteurs éventuels de ce service. — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations concernant les défenses sous-marines. — Correspondance avec les préfets maritimes, ainsi qu'avec les autorités maritimes et militaires pour ce qui touche ce service en France et aux colonies.

2e BUREAU. — *Travaux hydrauliques et bâtiments civils.*

M. Rathelot ✻, *chef*.

1° *Travaux hydrauliques et bâtiments civils*. — Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis des ouvrages fondés à la mer, ainsi que des édifices, voies de communication et travaux divers concernant les immeubles de la marine en France. — Mêmes attributions pour les immeubles hors de France spécialement affectés au service *marine*. — Construction et entretien de ces ouvrages. — Achat, location et administration des immeubles de la marine. — Curage des ports militaires en France et de leurs rades. — Éclairage des voies de communication des établissements de la marine, éclairage des casernes; mobilier des écoles à terre et des postes électro-sémaphoriques; mobilier, chauffage et éclairage des hôtels, bureaux, postes et corps de garde. (L'hôtel du ministère de la marine à Paris est en dehors de ces services.) — Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des travaux hydrauliques. — Marchés pour les travaux à l'entreprise et pour les achats de matériaux et d'appareils relatifs aux travaux des deux services. — Instruction des affaires mixtes concernant les ouvrages projetés sur le littoral maritime. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général des travaux hydrauliques pour ses missions (sous le double timbre : *Cabinet* et *Matériel*). — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités. — Préparation des éléments constitutifs du budget pour toutes les dépenses afférentes au service de cette deuxième section.

2° *Fortifications et travaux accessoires*. — Présentation à l'approbation du ministre après avis des conseils techniques. Construction et entretien des ouvrages (forts, batteries, ouvrages avancés, fossés, casernes, barrages, abris, magasins à poudre, etc.) et bassins de radoub.

Préparation du budget afférente aux dépenses de ce service.

3e BUREAU. — *Artillerie*.

M. Briens (O✻), colonel d'artillerie de la marine, *chef*.

Présentation à l'approbation du ministre des projets, tracés et instructions relatifs à l'établissement, la construction, l'amélioration et l'entretien du matériel d'artillerie en France et aux colonies, à la détermination et à l'exécution des expériences aux travaux des écoles.

Construction du matériel d'artillerie employé par la marine en France, aux colonies, sur la flotte, dans les arsenaux, sur les forts et batteries ainsi que dans les places dont la défense est confiée à la marine. — Matériel des écoles d'artillerie. — Fabrication des bouches à feu et objets nécessaires dans les fonderies de la marine. — Fabrication des projectiles et autres objets de matériel tant dans les fonderies de la marine que dans les usines de l'industrie. — Inspection de ces fabrications. Armes portatives, achats, entretien et réparations, approvisionnements de poudres de guerre en France et aux colonies. — Marchés relatifs aux matières et objets spéciaux aux services énumérés ci-dessus. — Administration de ces services et des dépenses qui leur incombent. Personnel civil des directions d'artillerie et des fonderies de canons. — Rapports avec le conseil des travaux, l'inspection générale permanente de l'artillerie. Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général de l'artillerie de la marine, en ce qui concerne le matériel sous le timbre : *Etat-major général et Matériel*. — Préparation des [illegible] du budget des services de l'artillerie. — Répartition des crédits alloués au département pour les salaires [illegible] des approvisionnements généraux de l'artillerie. (Centralisation des [illegible] et [illegible])

1e BUREAU. — *Approvisionnements généraux.*

M. Luneau (O✻), commissaire de la marine, *chef.*

Approvisionnement des ports, de l'établissement d'Indret, des forges de la Chaussade et des stations navales. — Passation de tous les marchés concernant le matériel naval, à l'exception des machines, du grand outillage, des bâtiments construits par l'industrie, et des objets *spéciaux* tant au service de l'artillerie qu'à celui des travaux hydrauliques. — Répartition entre les divers services des crédits alloués au département pour les approvisionnements généraux de la flotte. — Centralisation des dépenses afférentes à ces services. Affrétements et transports. — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations concernant les approvisionnements généraux, et notamment de ceux émanant des officiers attachés aux services des bois et des charbons. Préparation des instructions à donner à ces officiers. — Préparation des éléments constitutifs des budgets en ce qui concerne les approvisionnements généraux. — Police intérieure du magasin de la marine à Paris; mouvements, conservation et arrangement des matières contenues dans ce magasin.

2e BUREAU. — *Subsistances et hôpitaux.*

M. Hervochon-Duquillion ✻, *chef.*

Approvisionnements et marchés relatifs au service des vivres et des hôpitaux. — Manutention des denrées. Agents non entretenus du service des subsistances. — Solde des chefs contre-maîtres, contre-maîtres, chefs-ouvriers, ouvriers, chefs-journaliers, journaliers, apprentis-ouvriers et jeunes journaliers de ce service. — Examen des dossiers d'apurement des comptabilités-vivres des bâtiments de la flotte et des établissements à terre. — Administration du service des hôpitaux. — Personnel des sœurs hospitalières, des infirmiers et agents divers. — Examen des demandes d'admission dans les établissements thermaux. — Règlement des dépenses concernant les marins, les militaires, agents et ouvriers de la marine admis dans les hôpitaux civils et militaires, en France et en pays étranger. — Envois de vivres et de médicaments aux stations navales et aux dépôts établis [illegible] du territoire continental. Préparation des éléments relatifs à la formation du budget, en ce qui concerne les subsistances et les hôpitaux. — Hospice des orphelins de la marine, à Rochefort.

SERVICES TECHNIQUES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DU MATÉRIEL

Service technique des constructions navales.

M. de Bussy (O✻), directeur des constructions navales.

Études des conditions d'ensemble auxquelles devront satisfaire les bâtiments dont la construction est projetée. — Confection des plans de ces bâtiments, concurremment avec les ingénieurs des ports. — Études générales sur les questions se rapportant soit à la construction navale, soit à l'emménagement des bâtiments de la flotte.

Service technique de l'artillerie.

M. Dard (O✻), général de brigade d'artillerie de marine.

Étude des projets, plans, devis, tracés d'exécution et instructions concernant le matériel de [illegible] expériences spéciales au service d'artillerie que le Ministre prescrit d'exécuter à Gâvre [illegible] essais. — Surveillance des travaux et des fournitures concernant l'artillerie, qui sont confiés à l'industrie privée. — Laboratoire scientifique.

Magasin central (4, rue Jean Nicot)

M. Nesl ✻, commissaire adjoint de la marine, *délégué des attributions près le Magasin central.*

M. Ruzand ✻, agent comptable, *garde magasin.*

3e DIRECTION. — *Comptabilité générale.*

M. Fournier (O✻), commissaire général de la marine, conseiller d'État, *directeur.*

1er BUREAU. — *Fonds et ordonnances.*

M. Avalle ✻, *chef.*

Ordonnances de délégation aux ordonnateurs secondaires du département.

Ordonnancement direct de toutes les dépenses payables à Paris et dans les départements de l'intérieur. Comptes ouverts avec les fournisseurs et comptes analogues pour les dépenses du personnel. — Contrôle de l'agent comptable, caissier du ministère. — Archives et suites contentieuses de l'arriéré. — Remboursement des avances faites à la marine par les [illegible]

2e BUREAU. — *Dépenses d'outre-mer.*

M. Daugibeaud ✻, *chef.*

Apurement et ordonnancement de toutes les dépenses du service marine acquittées par traites de bord et traites coloniales et consulaires. — Ordonnances de remboursement pour les avances faites par les consuls. — Comptes ouverts avec les consuls et les colonies pour les avances à la marine. Contrôle de l'agent comptable des traites de la marine. — Liquidation [illegible] des primes de navigation accordées à la marine marchande par la loi du 29 janvier 1881.

3e BUREAU. — *Comptabilité centrale des fonds.*

M. Pellerin ✻, *chef.*

Centralisation du budget et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires. Communications à ce sujet avec le Conseil d'État et les commissions de finances. — Répartition des crédits législatifs. — Instructions relatives au compte financier. — Formation des comptes du département. — Vérification et enregistrement de toutes les ordonnances de payement et de délégation aux ordonnateurs secondaires. — Tenue des livres en partie double. — Recouvrement des avances faites aux autres ministères et aux gouvernements étrangers. — Opérations d'ordre, virements de comptes et situations financières. — Correspondance avec le ministère des finances pour toutes les opérations de comptabilité. — Communications avec la Cour des comptes. — Questions générales de comptabilité. — Règlements et instructions sur la matière.

4e BUREAU. — *Comptabilité des matières.*

M. Fabre ✻, *chef.*

Questions générales de comptabilité-matières. — Préparations des décrets, règlements, instructions et nomenclatures concernant cette comptabilité. Rapports avec la direction du personnel au sujet des nominations, avancements et mutations de comptables, et des réalisations de cautionnements. — Prises de service. Vérification et centralisation des comptes de mouvements et des comptes d'emploi des matières dans tous les services de la marine. — Tenue du grand-livre des mouvements de matières et des comptes ouverts aux divers bâtiments et services pour l'application des dépenses en matières et en main-d'œuvre. — Formation des comptes généraux en matières du département. — Rapports avec les administrations des ports, la Cour des comptes et les directions administratives du ministère. — Surveillance de l'agent comptable des matières, garde-magasin du ministère, en ce qui concerne la comptabilité des matières.

Agence comptable du ministère.

M. de Beaufort ✻, *agent comptable.*

Payement des dépenses imputables sur les fonds mis à la disposition du ministère de la marine par le ministre des finances pour les services régis par économie. — Payement des appointements des chefs, commis et divers agents de l'administration centrale, ainsi que des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère de la marine et des colonies. — Payement des frais de route et autres dépenses ayant un caractère d'urgence.

Agence comptable des traites de la marine.

M. Bautier ✻, *agent comptable.*

Visa et prise en charge, après acceptation du ministre, des traites tirées en acquit des dépenses effectuées à l'extérieur pour le service de la marine. — Centralisation, après régularisation par voie d'ordonnances imputées sur les crédits législatifs, des justifications relatives auxdites dépenses. — Compte annuel de gestion à rendre à la Cour des comptes. (Ordonnance du 7 novembre 1845 et décret du 31 mai 1862.)

DIRECTION DES COLONIES.

MM

DISLÈRE (Paul) (O ✻), conseiller d'État, *directeur*.

ROY (O ✻), *directeur adjoint*.

1er BUREAU. — *Administration générale et affaires politiques.*

M. Hervé ✻, *chef*

Administration générale — Gouvernements coloniaux. — Affaires politiques. — Conseils généraux. — Conseils privés. - Directions de l'intérieur. — Régime du travail. — Immigration. — Industrie. — Postes et télégraphes. - Régime monétaire. - Assistance publique — Administration hospitalière. - Poids et mesures. — Législation commerciale. Établissements de crédit. — Régime municipal. — Administration des populations indigènes. — Police. — Régime de la presse. — Régime sanitaire. — Imprimeries du Gouvernement. — Statistiques coloniales. - *Archives coloniales*. Conservation et dépôt des papiers publics des colonies créé par [illegible] juin 1776. — Délivrance d'expéditions conformes

2e BUREAU. *Administration intérieure, colonisation libre et pénale.*

M. Doubrère ✻, *chef*.

Colonisation libre. — Agriculture et colonisation. Mines et salines. — Eaux et forêts. — Régime domanial. — Concessions et ventes de terres. — Examen des projets de travaux et suite à donner. — Colonisation pénitentiaire. - Transportation. - Commandements et administration des pénitenciers de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. — Personnel. — Surveillants militaires. — Geôles et prisons coloniales

3e BUREAU. — *Justice; Instruction publique, Cultes.*

M. Goldscheider ✻, *chef*.

Justice. — Législation civile et criminelle. - Demandes en naturalisation — Administration de la justice — Grâces. — Commutations de peines. — Réhabilitation — Personnel de la magistrature. — Offices ministériels. — Statistiques judiciaires. - Cultes. - Instruction publique — Recherches dans l'intérêt des familles. — Successions vacantes.

4e BUREAU. — *Solde, congés, etc., Troupes indigènes, Commissariat colonial*

M. Billecocq, *chef*.

Corps de troupes coloniales. — États majors généraux et des places aux colonies. — Service des travaux militaires aux colonies. Gendarmerie coloniale. — Corps des disciplinaires et dépôt d'Oléron. Cipahis de l'Inde. — Tirailleurs annamites. — Tirailleurs sénégalais — Conducteurs d'artillerie sénégalais. Compagnie auxiliaire d'ouvriers d'artillerie au Sénégal. Entente avec la Direction du personnel pour les modifications à introduire dans l'organisation de ces corps. Solde et indemnités de toute nature des corps de troupes coloniales et des divers agents des colonies. — Approvisionnements et marchés relatifs au service de l'habillement, du campement et du casernement des troupes coloniales. - Comptabilité intérieure des mêmes corps. — Centralisation et vérification des revues de liquidation des corps de troupes coloniales. Délégations. — Frais de voyage, conduite et vacations (service colonial) — Frais de passage ou de rapatriement (service colonial) — Indemnités et gratifications diverses Préparation des éléments relatifs à la formation du budget en ce qui concerne les dépenses du personnel ressortissant au service colonial. Congés — Hôpitaux. — Vivres. — Commissariat de la marine aux colonies

5e BUREAU. — *Finances, travaux, approvisionnements, Bâtiments militaires.*

M. Bonjour Picot de Limoëlan ✻, *chef*

1re *Section*. Budgets. - Comptes. - Budgets locaux — Trésoreries coloniales. — Régies financières. — Enregistrement. — Timbres Douanes. — Contributions et produits divers.

Section. Marchés à passer pour les approvisionnements et les travaux. - Exécution des marchés et liquidation des dépenses. — Loyers et ameublements. — Ports et rades. — Bâtiments militaires et fortifications

SERVICE DE PROVISORE DU HAUT FLEUVE DU SÉNÉGAL ET DU NIGER

M. Lefebvre ✻, ingén. en chef des ponts et chaussées, *chargé de ce service*.

Administration des crédits budgétaires. Direction et étude de tous les travaux du Haut Fleuve du Sénégal et du Niger — Correspondance y relative. — Passation des marchés. — Envois de matériel. - Personnel civil attaché aux travaux.

EXPOSITION PERMANENTE DES COLONIES.

M. de Nozeille ✻ (ꝟA), pharmacien principal, *conservateur*.

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

Les dépenses de cet établissement sont imputées sur les fonds de la caisse des invalides.

M. Roubaud (O✻) (ꝟI), commissaire de la marine, *directeur*.

Bureau central des invalides

M. Meunier, *chef*.

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides — Administration et comptabilité des trois services composant l'établissement. — Personnel des trésoriers des invalides.

Bureau des pensions et secours.

M. Mathieu de Fossey ✻, *sous-directeur, chargé du bureau*.

Liquidation des pensions de la marine et des colonies — Matricule des pensionnaires. — Secours sur les fonds des invalides.

Bureau des prises, bris et naufrages et du service Gens de mer.

M. Langlois ✻, *chef*.

Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des prises. Centralisation de tout ce qui se rapporte aux prisonniers de guerre — Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des bris et naufrages. — Service administratif de la caisse dite des *Gens de mer*.

TRÉSORIER GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE

M. Delarbre (C✻), conseiller d'État honoraire, rue Cambon, 5

Recouvrement, sur mandats du directeur, des droits et des valeurs appartenant à l'établissement des invalides — Exécution des mandats expédiés soit sur la caisse des gens de mer, soit sur la caisse des invalides, payés tant à Paris que dans les départements de l'intérieur. — Centralisation mensuelle des recettes et dépenses faites par les trésoriers des quartiers, et application dans ses écritures, sur mandats du directeur, des opérations exécutées dans les colonies et les consulats — Formation annuelle du compte général de l'établissement

(*Voir, pour les* trésoriers particuliers des invalides, *à la page* 1 1 3.)

CONTRÔLE CENTRAL.

(Le personnel de ce service fait partie intégrante du cadre constitutif du corps de l'inspection des services administratifs et financiers de la marine et des colonies.)

M. Vermot (C✻), *inspecteur en chef de la marine*.
M. Gestin ✻, *inspecteur*.
M. Bideau ✻, *idem*
M. Châtelain ✻ (Aꝟ), *idem*.

Examen et visa de toutes propositions à soumettre à l'approbation du ministre par les directeurs, au sujet de concessions de traitements et d'allocations pécuniaires ou autres, et de marchés, contrats ou engagements de toutes sortes. — Vérification et visa des décomptes et rapports de liquidation et des ordonnances de payement. — Examen avant décision du ministre, des questions relatives à l'interprétation des règlements, et de toutes affaires litigieuses ou contentieuses instruites par les directions, et à suivre par elles. — Assistance aux travaux des commissions chargées, à Paris, de procéder à des marchés et à des recettes. — Contrôle des pensions et des opérations de la caisse des invalides de la marine. — Vérification de la comptabilité centrale du matériel. — Examen des comptes courants tenus à la comptabilité centrale des fonds. — Correspondance du ministre avec les inspecteurs des ports et des établissements maritimes et avec les inspecteurs en permanence dans les colonies. — Préparation des instructions à donner à l'inspection mobile sous le double timbre : contrôle central et direction des colonies Examen et suite des rapports de l'inspection mobile et de l'inspection permanente — Discussion contradictoire des questions que peut soulever l'exercice de l'inspection extérieure. — Travail de nominations et de mouvements dans le corps de l'inspection des services administratifs et financiers de la marine et des colonies.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Artillerie de la marine et des colonies.

M. Virgile (C❋), général de division, *inspecteur général.*
M. Lacour (C❋), général de brigade, *inspecteur général adjoint*

Infanterie de la marine.

M. Bossant (C❋), général de division, *inspecteur général*
M. de Trentinian (C❋), général de brigade, *inspecteur général adjoint.*
M. Vallère (C❋), général de brigade, *inspecteur général adjoint.*
M. Brière de l'Isle (C❋), general de brigade, *inspecteur général adjoint.*
M. Coquet (C❋), général de brigade, *inspecteur général adjoint.*

Génie maritime.

M. Marielle (C❋), *inspecteur général.*

Service de santé.

M. Rochard (C❋), *inspecteur général*
M. Walther (C❋), *médecin-inspecteur.*
M. Fontaine (O❋), *pharmacien-inspecteur.*

Travaux maritimes.

M. Le Gros (C❋), insp. gén. de 1re cl. des ponts et ch., *chargé de l'insp. génér.*
M. Pasquier-Vauvilliers (O❋), insp. general de 2e cl. des ponts et ch., *adjoint à l'inspection générale.*

SERVICE FORESTIER, RECETTES EN USINE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFIÉS A L'INDUSTRIE.

M. Lisbonne (O❋), *directeur des constructions navales.*
M. Guède (O❋), *ingénieur de 1re classe.*

INSPECTION DES CHARBONNAGES

M. Laugier (O❋), mécanicien en chef, *inspecteur de charbonnage.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE

M. le Bon Roussin (GO❋), *vice-amiral*, président.
M. Bruat (GO❋), *vice-amiral.*
M. Le Breton-Rossin (C❋), *général de division d'artillerie de terre.*
M. Lapeyrère (C❋), *contre-amiral.*
M. Aube (C❋), *idem.*
M. Virgile (C❋), *général de division d'artill. de la marine.*
M. Lacour (C❋), *général de brigade d'artillerie de la marine.*
M. Marielle (C❋), *inspecteur général du génie maritime.*
M. Le Gros (C❋), *inspec. général de 1re classe des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux maritimes*
M. D'Aboville (C❋), *directeur des constructions navales.*
M. Ribell (C❋), *capitaine de vaisseau*
N., *idem*
M. Le Besnerais de Coatpont (O❋), *artillerie*
M. Kermarec (C❋), *colonel d'artillerie de la marine*
M. Compère-Desmarais (O❋), *ingénieur de 1re classe de la marine*
M. Vidal (O❋), *ingénieur de 1re classe de la marine.*
M. Pasquier-Vauvilliers (O❋), *inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, adjoint à l'inspection générale des travaux maritimes.*
M. Albaret ❋, *ingénieur de 2e classe de la marine*, secrétaire.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTRÔLE ET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT D'ARMEMENT ET D'HABILLEMENT.

M. Brossollet (C ✻), *contre-amiral*, président.
M. Thierry (O ✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Reynaud de Barbarin (O ✻), *idem.*
M. Gentil ✻, *capitaine de frégate.*
M. Kermarec (O ✻), *colonel d'artillerie de la marine.*
M. Vidal (O ✻), *ingénieur de 1re classe de la marine*
M. Mainot (O ✻), *commissaire adjoint de la marine.*
M. Leroy de Méricourt (A.) (C ✻), *médecin en chef.*

COMMISSION PERMANENTE DES MARCHÉS.

M. Cousin (O ✻), *commissaire général de la marine*, président.
M. Guède (O ✻), *ingénieur de 1re classe de la marine.*
M. Le Bescond de Coatpont (O ✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Reynaud de Barbarin (O ✻), *idem*
M. Travers (O ✻), *commissaire adjoint de la marine*, délégué des directions près le magasin central
M. Rigaux (O ✻), *capitaine d'artillerie de la marine.*
M. Pillu ✻, *sous-commissaire de la marine*, secrétaire.

COMMISSION PERMANENTE DES MACHINES ET DU GRAND OUTILLAGE.

M. Marielle (C ✻), *inspecteur général du génie maritime*, président.
M. Cousin (O ✻), *commissaire général de la marine.*
M. De Bussy (O ✻), *directeur des constructions navales.*
M. Besnard (C ✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Godron (O ✻), *ingénieur de 1re classe de la marine.*
M. Pillu ✻, *sous-commissaire de la marine*, secrétaire.

COMMISSION PERMANENTE DES BIBLIOTHÈQUES DES DIVISIONS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE, DES CORPS DE TROUPE DE LA MARINE ET DES PRISONS MARITIMES.

M. Jurien de la Gravière (GC ✻), *vice-amiral, membre de l'Institut*, président.
M. N....
M. Cadet, *chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.*
M. Devot (O ✻), *capitaine de frégate, chef du bureau des équipages de la flotte et de la justice maritime.*
M. Sebert ✻, *lieutenant-colonel d'artillerie de la marine.*
M. Le Beau (O ✻), *commissaire adjoint de la marine, chef du bureau des troupes.*
M. Frey, *chef de bataillon d'infanterie de la marine.*
M. N...., *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DU CONTENTIEUX DE LA MARINE.

M. Duboy ✻, *conseiller d'État*, président.
M. de Richemont ✻, *maître des requêtes au Conseil d'État.*
M. Marquès da Braga ✻, *maître des requêtes au Conseil d'État.*
M. Lessore de Sainte-Foy ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Verguin ✻, *secrétaire général de la préfecture de la Seine, ancien auditeur au Conseil d'État.*
M. Jagerschmidt, *auditeur de 1re classe au Conseil d'État.*

M. Dancongnée, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avocat du département de la marine*
M. Dangibeaud ✻, *chef du bureau des dépenses d'outre-mer*, secrétaire.
M. Danguillecourt, *docteur en droit, avocat*, secrétaire adjoint.

COMITÉ TECHNIQUE DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES TROUPES DE LA MARINE

Ce Comité technique, formé des inspecteurs généraux et des inspecteurs généraux adjoints des corps de l'artillerie et de l'infanterie de la marine, a été constitué à Paris par arrêté ministériel du 30 mai 1881. Ce comité est consultatif. Il s'occupe des questions relatives à la préparation de la mobilisation des corps de troupe de la marine en France et aux colonies, de l'établissement des plans de mobilisation des ports, enfin de celles concernant les améliorations à apporter à l'instruction et à l'organisation de ces corps.

M. Virgile (C✻), *général de division de l'artillerie de la marine*, président.
M. Bossant (C✻), *général de division de l'infanterie de la marine*
M. de Trentinian (C✻), *général de brigade de l'infanterie de la marine.*
M. Valière (C✻), *idem.*
M. Lacour (C✻), *général de brigade de l'artillerie de la marine.*
M. Brière de l'Isle (C✻), *général de brigade de l'infanterie de la marine.*
M. Coquet (C✻), *idem.*
M. Frey *chef de bataillon de l'infanterie de la marine*, secrétaire et rapporteur.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE (rue de l'Université, 13).

M. DUBURQUOIS (C✻), contre-amiral, *directeur général.*

Hydrographie.

M. Gaussin (C✻), *ingénieur hydrographe en chef.*

L'exécution et la surveillance des travaux de toute nature qui s'effectuent dans l'intérieur du dépôt et qui se rattachent au service hydrographique. — La garde, la conservation et le classement des cartes, plans, dessins et documents de toute nature qui forment les archives scientifiques. — Service météorologique — Code international de signaux. — Liste des bâtiments de la marine française (guerre et commerce) — Remplace le directeur général en cas d'absence

Administration.

M. Le Telier ✻, *chef du bureau administratif*

La préparation des marchés avec les fournisseurs, la vérification et l'enregistrement des factures et autres pièces de la comptabilité; la tenue des matricules, et, en général, toutes les opérations administratives auxquelles peut donner lieu le service du dépôt. — Surveillance du matériel placé dans les magasins de l'établissement. — Police des magasins. Correspondance générale — Secrétariat

M. Baur (Pierre-Paul) ✻, *garde-magasin comptable.*

Prise en charge de tous les objets placés dans les magasins — Responsabilité de ces objets.

M. Charmois (O✻), *bibliothécaire*

Garde, conservation et classement des livres, sous l'autorité de l'ingénieur hydrographe en chef

Comité hydrographique

M. Duburquois (C✻), *contre-amiral, directeur général du Dépôt*, président.
M. Gaussin (C✻), *ingénieur hydrographe en chef.*
M. Ribes (C✻), *capitaine de vaisseau*
M. Regnier (C✻), *idem*
M. Manen (O✻), *ingénieur hydrographe de 1re classe*
M. Hatt (O✻), *ingénieur hydrographe de 2e classe.*
M. Hanusse ✻, *sous-ingénieur hydrographe de 1re classe*, secrétaire

Service des instructions nautiques.

M. Banuré (O✻), *capitaine de frégate*, chef.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

M. Rochard (C ✻), *inspecteur général du service de santé,* président.
M. Walther (C ✻), *médecin-inspecteur*
M. Fontaine (O ✻), *pharmacien inspecteur*
M. Rochefort ✻, *médecin de 1re classe,* secrétaire.

CONSEIL DES PRISES

(institué par décret du 9 mai 1859).

M. de Clercq (GO ✻), *ministre plénipotentiaire,* président
M. de Vallat (C ✻), *ministre plénipotentiaire*
M. N...., *maître des requêtes au Conseil d'Etat.*
M. N...., *commissaire général de la marine.*
M. N...., *capitaine de vaisseau.*
M. N...., *maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement près le Conseil des prises.*
M. Delabarre, *secrétaire.*

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BANQUES COLONIALES.

M. Bourgois (GO ✻), *vice-amiral, conseiller d'Etat,* président.
M. Roy (O ✻), *directeur-adjoint des colonies, au ministère de la marine*
M. Delarbre (C ✻), *conseiller d'Etat honoraire, trésorier général des Invalides de la marine.*
M. Dumez (O ✻), *conseiller-maître à la Cour des comptes.*
M. le Bon Mallet ✻, *régent de la Banque de France.*
M. Gay (O ✻), *directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances*
M. Imhaus (C ✻), *trésorier-payeur général du département des Bouches-du-Rhône*
M. Gaillard (O ✻), *trésorier-payeur général du département de Seine-et-Oise, régent de la Banque.*
M. Chanel ✻, *propriétaire et industriel à la Martinique.*
M. Herve ✻, *chef de bureau à la direction des colonies,* secrétaire.

M. de Chappotin (O ✻), *agent central des banques coloniales,* rue d'Amsterdam, 39.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION COLONIALE.

M. Schœlcher, *sénateur,* président
Tous les Sénateurs et Députés des colonies.
M. Walther (C ✻), *médecin inspecteur du service de santé de la marine*
M. Doubrère ✻, *chef du 2e bureau à la direction des colonies.*
M. Bouquet de la Grye (O ✻), *ingénieur hydrographe en chef de la marine.*
M. le Vte Renle (C ✻), *ancien député.*
M. Peghoux ✻, *conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes*
M. Dieude-Defly ✻, *chef adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'État des colonies*
M. Arnould ✻, *ancien négociant, administrateur du jardin d'acclimatation.*
M. Gase, *ancien officier d'artillerie.*
M. Houzeau ✻, *chimiste.*
M. Chabrier (O ✻), *ingénieur civil.*

M. de Nozeille ✻, *conservateur de l'Exposition coloniale* (avec voix consultative).
M. Talmy ✻, *conservateur adjoint* (avec voix consultative), secrétaire.

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE

M. le Mis de Montaignac de Chauvance (GO✻), *contre-amiral, sénateur*, président.
M. Marbeau (C✻), *trésorier général honoraire des Invalides de la marine*
M. Hély d'Oissel (O✻), *conseiller d'État.*
M. Jouin, *sénateur.*
M. Casimir Perier (Paul), *député*
M. Mesnier, *chef du bureau central des Invalides*, secrétaire.

COMMISSION DES PHARES. (*Voy.* page 263.)

CONSEIL D'ÉTAT (section de la guerre, de la marine et des colonies) (*Voy.* page 137.)

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS. (*Voy.* pages 203 et 265.)

BUREAU DES LONGITUDES. (*Voy.* page 1420.)

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS ET AUTRES PERSONNES ATTACHÉS AU MINISTÈRE MM

Dancongude, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Benoît-Champy (Gabriel) (O✻), *avocat, conseil de la marine et des colonies*
Lefèvre-Pontalis (Amédée) ✻, *avocat à la cour d'appel.*
Penaud, *idem.*
Fontaine (Ed.), *avocat à la cour de Paris, avocat suppléant de la marine.*
Jones (Algernon), *idem.*
De la Chauvinière (H.), *avocat à la cour d'appel, avocat de la marine.*
Desportes (Fernand), *idem.*
Worms, *idem.*
Dupuis (Charles), *dispacheur consultant du ministère de la marine à Paris*
Cazmont-Alorcet, *avocat de la marine, au Havre.*
Bonamy, *avocat de la marine, à Nantes.*
Mahot de la Quérantonnais, *notaire de la marine, 6, rue de la Paix*
Demonts, *notaire de la marine, 8, place de la Concorde.*
Desouches, *agréé près le trib. de commerce.*
Walwein, *architecte du ministère.*
Villette, *receveur de l'enregistrement pour les actes administratifs.*
Berger Levrault et Cie ✻, *éditeurs de l'Annuaire de la marine et de la Revue maritime et coloniale*
[illegible], *éditeur du Bulletin officiel de la marine*
Challamel, *libraire chargé de la vente des cartes et ouvrages publiés par le Dépôt général de la marine.*
Duca ✻, *sous-directeur chargé du bureau des traductions au ministère des affaires étrangères*
Plantean, *interprète et traducteur juré près les tribunaux de la Seine.*
Bon de Crisenoy, Longueville ✻, [illegible] ✻, Barry, Cte Lepic, Gallard-Lépinay. } *peintres du département de la marine.*

ORGANISATION DE LA MARINE ET DES COLONIES (*Voy.* page 1022)

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Rue de Grenelle Saint-Germain, 110.

M. Jules DUVAUX, député, *ministre de l'instruction publique et des beaux-arts* (1).
M. LOCKROTTE (2), député, *sous-secrétaire d'État.*

CABINET DU MINISTRE.

M. MOREL (Georges), *chef du cabinet.*
M. Roujon, *chef de bureau au cabinet*

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE

M. Leroy, *secrétaire particulier du ministre.*
Affaires personnelles

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Chalamet (Antoine), *chef du cabinet.*

CABINET

Personnel de l'administration centrale. — Nomination des employés. — Centralisation des propositions hiérarchiques pour l'avancement. Affaires disciplinaires. Congés. — Centralisation des propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions universitaires. — Rapports avec le Sénat et la Chambre des députés. — Archives parlementaires. — Promulgation des lois. — Insertions au *Journal officiel*. — Centralisation de la signature du ministre et de celle du sous-secrétaire d'État. Transmission des décrets à la signature du Président de la République. — Correspondance particulière du ministre. — Audiences du ministre. — Ouverture et classement de la correspondance générale. — Distribution du courrier dans les services. — Contrôle de la suite donnée aux affaires. — Départ des dépêches télégraphiques. — Affaires réservées. — Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucun service. — Encouragements aux savants et aux gens de lettres. — Publication et distribution du *Bulletin administratif de l'instruction publique*. Service intérieur. — Convocation pour les cérémonies publiques. — Administration du Palais du Trocadéro.

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE.

M. Réjou, *chef du service intérieur.*

Matériel de l'hôtel et des bureaux du ministère de l'instruction publique. — Vérification des factures et mémoires pour achat et entretien du mobilier de l'hôtel et des bureaux. — Chauffage, éclairage, impressions, fournitures diverses. — Personnel des huissiers, garçons de bureau, gens de service. — Payement des menues dépenses. — Service de la Caisse, payement des [illegible] de l'administration centrale.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT (3).

M. Xavier Charmes, *directeur du secrétariat.*

1er BUREAU. *Enregistrement général et Archives du ministère.*

M. de Galembert, *chef de bureau.*

Archives du Conseil supérieur de l'instruction publique. — Classement et dépôt des décrets et arrêtés; ampliations; insertions au *Bulletin des lois*. — Centralisation des documents pour le *Bulletin administratif de l'instruction publique*. — Enregistrement et distribution de la correspondance. — Réception de tous les paquets, caisses, etc., destinés au ministère. — Relations avec la douane, service des franchises postales et communications avec l'administration des finances pour les questions y relatives. Archives du ministère. — Classement, conservation ou expédition aux archives nationales. — Légalisation des signatures des fonctionnaires de l'instruction publique et certificats de service.

(1) Le ministre reçoit les lundis, de neuf heures à midi.
(2) Le sous-secrétaire d'État reçoit lundi, mercredi, vendredi, de 9 à 11 heures.
(3) MM. les Directeurs reçoivent les mercredis de 2 heures à 4 heures.

2e BUREAU — *Travaux historiques et scientifiques. Sociétés savantes, Missions et échanges internationaux.*

M. Billotte (I Ψ), *chef de bureau.*

Institut de France. — Académie de médecine — Journal des Savants Comité des travaux historiques et scientifiques. — Bulletin du comité des travaux historiques. Publication des documents inédits de l'histoire de France. - Répertoire des travaux historiques. Revue des travaux scientifiques. - Commissions de publications. Commission de la géographie historique de l'ancienne France. — Concession des documents inédits et des diverses publications du comité Sociétés savantes. Subventions, reconnaissances légales. — Dons et legs Bibliothèques des sociétés savantes Congrès et expositions — Voyages et missions scientifiques et littéraires. — Institut d'archéol[illegible] du Caire. — Commission des missions Archives des missions. - Concession des archives des missions. — Musée d'ethnographie Echanges internationaux de documents scientifiques, parlementaires et administratifs Relations avec la librairie centrale et avec les chambres et les divers ministères pour tout ce qui concerne cette librairie — Distinctions honorifiques.

3e BUREAU — *Grandes bibliothèques et archives nationales, Souscriptions. Dépôt legal.*

M. J. Collin (✻, I. Ψ), *chef de bureau.*

Bibliothèque nationale et bibliothèques de Paris. — Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau et Pau — Bibliothèque et musée d'Alger. — Personnel de ces bibliothèques. Comité central des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève. — Inspection générale des bibliothèques. — Formation et renouvellement des comités d'inspection et d'achat des bibliothèques départementales. - Publication du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, et comité de publication de ce catalogue Souscriptions aux ouvrages scientifiques et littéraires et concession desdits ouvrages. - Comité consultatif des souscriptions — Laboratoires de photographie dans les bibliothèques. - Archives nationales. — Personnel des archives nationales. — Réception et répartition des publications fournies par le dépôt legal.

4e BUREAU — *Bibliothèques populaires, Bibliothèques communales, Bibliothèque du ministère, Dépôt de livres*

M. Robertet (A. Ψ), *chef de bureau.*

Bibliothèques populaires communales; bibliothèques populaires libres, bibliothèques populaires des écoles publiques - Inspection générale des bibliothèques populaires. - Commission desdites bibliothèques. — Achat et répartition des ouvrages qui leur sont destinés. — Livres de prix — Bibliothèque du ministère. Catalogue de cette bibliothèque. — Classement des ouvrages d'administration, de jurisprudence, etc. — Centralisation des documents français et étrangers imprimés ou manuscrits relatifs à l'enseignement. Communications aux services [illegible] Réception, classement, conservation et distribution de tous les documents publiés par la direction du secrétariat et de ceux qui proviennent soit des divers [illegible] service, soit des échanges internationaux.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

M. Albert DUMONT (O✻), *membre de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur, conseiller d'État en service extraordinaire.*

1er BUREAU. — *Inspection générale, Facultés et Écoles publiques d'enseignement supérieur, Enseignement supérieur libre*

Escalier A, premier étage, côté droit.

M. A. de Beauchamp, *chef de bureau.*

Organisation générale de l'enseignement public (1re section). — Personnel des inspecteurs généraux — Personnel des facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, des écoles supérieures de pharmacie, des écoles de médecine et de pharmacie de plein exercice, des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, [illegible] des écoles préparatoires à l'enseignement supérieur de France et d'Algérie — Concours pour l'agrégation des facultés et écoles supérieures de pharmacie. — Approbations des programmes. — Bourses de licence et d'agrégation dans les Facultés. — Scolarité des étudiants. Collation des grades. — Service des diplômes. — Équivalence des titres étrangers aux diplômes français. — Autorisation d'exercer la médecine en France avec un diplôme étranger. Affaires contentieuses et disciplinaires. — Indemnités pour frais de déplacement. — Traitement de réforme et de disponibilité et secours. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques. — Statistiques — Enseignement supérieur libre. — Commission du [illegible]

2e BUREAU. — *Établissements scientifiques et littéraires, Administration académique.*

M. Ed Goepp ✻, *chef de bureau*

M. Saissy ✻, *chef de bureau adjoint*

Personnel du Conseil supérieur, de la section permanente, des recteurs, des conseils académiques et départementaux, des inspecteurs d'académie, des secrétaires et commis d'académie, des commis de l'inspection académique — Personnel du Collège de France, du Muséum, de l'École pratique des hautes études, de l'École des Chartes, de l'École spéciale des langues orientales vivantes, de l'École française d'Athènes, de l'École française de Rome, de l'École normale supérieure. — Bourses de voyage Bureau des longitudes — Observatoires de l'État. Comité consultatif des observatoires astronomiques des départements — Bureau central météorologique. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques — Bibliothèque des thèses de doctorat - Publications de l'École des hautes études — Comptes rendus des travaux des facultés

3e BUREAU — *Matériel et Comptabilité des dépenses des facultés et des écoles supérieures de pharmacie.*

M. Grisez ✻, *chef de bureau.*

Administration économique et liquidation des dépenses des facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, des écoles supérieures de pharmacie et des écoles d'enseignement supérieur d'Alger. — Règlement des budgets et des comptes annuels. — Création de facultés ; correspondances relatives aux frais de premier établissement. Approbation des plans pour travaux de construction et d'appropriation - Règlement des comptes entre l'État et les villes concernant les facultés municipales Liquidation de frais de [illegible] et des frais de déplacement des jurys d'examen Prix et médailles. — Legs et dons Secrétariat, archives [illegible] collections des facultés (personnel et matériel

4e BUREAU. — *Matériel et comptabilité des établissements scientifiques et littéraires, de l'inspection générale, de l'administration académique et des écoles préparatoires d'enseignement supérieur municipales, Bibliothèques universitaires, Frais d'études dans les établissements d'enseignement supérieur*

M. Sandras ✻, *chef de bureau.*

Administration économique et liquidation des dépenses du Collège de France, du Muséum d'histoire naturelle, du Bureau des longitudes, des observatoires astronomiques et météorologiques, de l'École pratique des hautes études, de l'école des langues orientales vivantes, de l'École des chartes, de l'École d'Athènes, de l'École de Rome, de l'École normale supérieure. — Bibliothèques universitaires ; personnel et matériel. Règlement des budgets et des comptes annuels des écoles préparatoires d'enseignement supérieur municipales ; secrétariats desdites écoles. Payement aux villes du montant des inscriptions prises dans les écoles préparatoires et dans les facultés municipales. Contrôle des recettes opérées au profit de l'État dans tous les établissements d'enseignement supérieur. — Exemptions et remises de frais d'études — Encouragements aux membres du corps enseignant — Souscriptions aux ouvrages classiques — Dépôt des publications de la direction de l'enseignement supérieur

---

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

M. Zévort (GO✻), inspecteur général de l'enseignement supérieur, *délégué dans les fonctions de directeur de l'enseignement secondaire, conseiller d'État en service extraordinaire*

1er BUREAU. — *Enseignement secondaire classique et Enseignement spécial.*

M. Graziani ✻, *chef de bureau.*

Règlements et affaires concernant l'enseignement et la discipline des lycées et des collèges communaux — Instruction des affaires disciplinaires et contentieuses réservées à l'examen du Conseil supérieur de l'instruction publique. — Concours pour l'agrégation des lycées. — Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, des lycées et collèges des départements pour l'enseignement classique et l'enseignement spécial. — Administration de l'École normale de Cluny ; nomination après concours des boursiers de l'État. — Examens pour le diplôme d'étude et le brevet de capacité de l'enseignement spécial — Nomination des jurys. — Confection et délivrance des diplômes. — Organisation des conseils de perfectionnement. — Concours pour les certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin, et aux fonctions de professeurs des classes élémentaires de l'enseignement classique. — Bourses de l'État dans les lycées et collèges communaux. - Bourses départementales et communales. — Fondations de bourses. — Exemptions de frais d'études pour les externes. — Association des anciens élèves de lycées et de collèges, examen de leurs statuts ; reconnaissance légale. — Affaires relatives aux établissements libres d'instruction secondaire et aux écoles secondaires ecclésiastiques. - Questions de préséances. — Acceptation de dons et legs. — Distinctions honorifiques.

2e BUREAU. *Personnel des lycées et collèges de garçons et de filles.*

M. Evellin, inspecteur de l'académie de Paris, hors cadre, *délégué dans les fonctions de chef de bureau.*

Personnel de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire spécial dans les lycées et les collèges communaux. — Personnel de l'École normale de Cluny. — Personnel de l'enseignement secondaire des lycées et collèges de jeunes filles, et de l'école normale secondaire de Sèvres. — Traitement de l'agrégation. — Indemnités pour interruption de traitement et pour frais de déplacement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire. — Traitements d'inactivité. — Secours aux anciens fonctionnaires ou à leurs veuves. Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques.

3e BUREAU. — *Matériel et comptabilité des lycées, Enseignement secondaire des jeunes filles.*

M. Bailly ✻, *chef de bureau.*

Administration économique et comptabilité des lycées de garçons et de jeunes filles et des collèges de jeunes filles. — Personnel de l'économat. — Cautionnement des économes. — Règlement des budgets et des comptes d'administration des lycées et de l'École de Cluny. Examen des comptes de gestion des économes. — Bureaux d'administration des lycées. Commissions d'hygiène des lycées. — Liquidation des dépenses relatives aux bourses de l'État dans les lycées, des frais des concours de l'agrégation et des dépenses des [illegible] — Remise de frais de pension dans les lycées. Répartition des subventions allouées pour les lycées — Modifications à l'installation matérielle des lycées, restauration et agrandissement des bâtiments de ces établissements. — Enseignement de la gymnastique et exercices militaires dans les lycées (personnel et matériel). — Statistique de l'enseignement secondaire (lycées Enseignement secondaire des jeunes filles — Organisation des cours et répartition des subventions de l'État Administration et comptabilité de l'école normale de Sèvres — Création des lycées et collèges communaux de jeunes filles. Service des livres et des bibliothèques dans [illegible]

4e BUREAU. — *Comptabilité des collèges communaux de garçons Caisse des lycées et collèges*

M. Gay, *chef de bureau.*

Création et organisation des collèges communaux de garçons. — Règlement des budgets et des comptes administratifs de ces établissements. — Répartition des subventions allouées pour les collèges communaux. — Classement des professeurs des collèges. — Liquidation des dépenses relatives aux bourses de l'État dans les collèges. — Enseignement de la gymnastique et exercices militaires dans les collèges (personnel et matériel). Propositions pour les distinctions [illegible] — Service de la première section de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires [illegible] privés et subventions. — Commission des bâtiments. — Examen et approbation des projets [illegible] et de jeunes filles. Service des livres et des bibliothèques dans les collèges [illegible]

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Rez-de-chaussée, 1er D, troisième étage, côté gauche.

M. Buisson (O ✻), inspecteur général de l'instruction publique hors cadre, *directeur de l'enseignement primaire.*

1er BUREAU. — *Personnel de l'enseignement primaire. Administration des écoles normales. Secours.*

M. Boniface ✻, *chef de bureau*

Personnel des écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud, de [illegible] des écoles normales [illegible] pour les départements de [illegible] guées spéciales), de l'inspection primaire, des écoles normales primaires, et de l'école Pape-[illegible] rattachement [illegible] Traitement et ordonnancement des frais de tournées des inspecteurs et inspectrices. — Récompenses honorifiques aux instituteurs et institutrices. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques — Promotions de classes. — Admission à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire. — Indemnités pour interruption de traitement et pour frais de déplacement. — Traitements d'inactivité. Secours aux anciens instituteurs, aux anciennes institutrices, aux veuves de directeurs et de professeurs d'écoles normales, d'inspecteurs, d'instituteurs, etc

2e BUREAU. — *Contentieux et discipline de l'enseignement, Organisation pédagogique.*

M. Ernest Cadel ✻, *chef de bureau.*

Contentieux et discipline de l'enseignement primaire. — Discipline des écoles, et application des règlements départementaux. — Pourvois en matière disciplinaire devant le Conseil supérieur, le Conseil d'État, le tribunal des conflits. — Poursuites judiciaires. — Peines disciplinaires. — Instruction des affaires à soumettre au Conseil supérieur. — Affaires relatives aux associations religieuses enseignantes. — Dons et legs à ces associations, aux communes, aux sociétés vouées à l'encouragement de l'instruction primaire. — Établissements d'utilité publique. — Travail des enfants mineurs. — Application des lois sur le service militaire. — Organisation pédagogique des écoles normales primaires, des écoles primaires supérieures et élémentaires, des écoles maternelles et enfantines. — Inspection générale. — Comité consultatif de l'enseignement primaire. — Règlements et programmes d'enseignement. — Livres en usage dans les écoles. — Certificat d'études primaires. — Conférences pédagogiques. — Délégations cantonales. — Sociétés de secours mutuels. — Subventions aux caisses des écoles, aux établissements charitables d'instruction primaire, et aux sociétés enseignantes.

3e BUREAU. — *Maisons d'école, Mobilier scolaire*

M. Zidler ✻, *chef de bureau*

Subventions aux départements pour l'installation des écoles normales (construction, appropriation, et matériel d'enseignement). — Secours aux communes pour la construction, l'acquisition ou l'appropriation des maisons d'école, des écoles maternelles et des écoles primaires supérieures. — Secours aux communes pour l'acquisition du mobilier de classe [illegible] personnel des instituteurs et institutrices publics. — Caisse pour la construction des écoles. Comité d'examen des projets de maisons d'école. — Exposition de plans et modèles [illegible] sements scolaires.

4e BUREAU. — *Comptabilité de l'enseignement primaire.*

M. Turlin, *chef de bureau.*

Comptabilité de l'enseignement primaire. — Règlement des budgets départementaux d'instruction publique, ordinaires, rectificatifs et extraordinaires. — Contrôle et ordonnancement des dépenses départementales. — Ordonnancement des fonds de l'État pour l'entretien de écoles publiques de garçons et de filles. — Liquidation générale des dépenses de l'instruction primaire sur les fonds départementaux et de l'État. — Compte général de l'emploi des fonds. — Questions relatives à l'exécution des lois et règlements au point de vue financier. — Gratuité absolue dans les écoles. — Cours d'adultes. — Statistique financière.

5e BUREAU. — *Matériel d'enseignement.*

M. Armagnac, *chef de bureau*

Concession de livres aux bibliothèques pédagogiques aux écoles normales aux [illegible] libres d'enseignement. — Concession de cartes globes et tableaux pour l'enseignement de la géographie et du dessin [illegible] tableaux d'histoire naturelle. — Collections de grès et d'appareils pour gymnastique scolaire comprenant armes [illegible] exercices militaires. — Encouragements aux arts [illegible] Modèles d'instruments pour primaire. — Statistique scolaire. — Musée et bibliothèque centrale de l'enseignement primaire.

6e BUREAU. — *Créations d'écoles et d'emplois, Examens, Bourses.*

M. Petit, *chef de bureau.*

Créations d'écoles primaires supérieures, d'écoles manuelles d'apprentissage, d'écoles primaires élémentaires, d'écoles enfantines et d'écoles maternelles. — Création d'emplois scolaires. Renseignements sur les emplois vacants et les demandes d'emploi dans l'enseignement primaire élémentaire et supérieur. — Travaux des commissions d'examen. — Comité de directions institué en faveur des candidats aux fonctions d'inspecteur primaire, de directeur et de professeur des écoles normales. — Examens des candidats aux fonctions d'inspectrice générale et d'inspectrice départementale des écoles maternelles, d'inspecteur primaire, d'inspecteur et de professeur des écoles normales. — Examens du brevet de capacité, du certificat d'aptitude pédagogique, du certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles, du certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel dans les écoles de garçons et dans les écoles de filles. — Diplômes de gymnastique. — Examens d'admission dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures. — Bourses nationales dans les écoles primaires supérieures et les écoles manuelles d'apprentissage. — Voyages d'études des élèves des écoles normales.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Langlois de Neuville (O✻), *directeur de la comptabilité générale de l'instruction publique et des beaux-arts.*

INSTRUCTION PUBLIQUE

1er BUREAU. — *Comptabilité.*

M. S. Lebourgeois ✻, *chef de division honoraire, chef de bureau.*

Ordonnancement de toutes les dépenses de l'instruction publique. — Budget général de l'État, budget spécial des départements. — Vérification de toutes les pièces de dépenses produites à l'appui des ordonnances de payement. — Ordonnances directes et de délégation. — Ordonnances sur exercices clos et périmés. — Enregistrement, vérification et envoi des ordonnances de payement au Trésor. — Expédition aux préfets et aux recteurs, remise aux parties prenantes des lettres d'avis ou mandats de payement. — Transfert de crédits d'une caisse à une autre. Demande mensuelle de fonds. — Règlement et ordonnancement des frais de passage en Algérie. — Écritures centrales. — Vérification des bordereaux mensuels transmis par les préfets et les trésoriers-payeurs généraux. — Tenue des livres auxiliaires, du journal et du grand-livre. Situation mensuelle de l'emploi des crédits. Opérations diverses de comptabilité, annulation, reversement. — État d'exercices clos et périmés. Centralisation des fonds départementaux affectés à l'instruction primaire. — Préparation et publication des budgets des dépenses départementales. — Préparation des projets de lois portant ouverture de crédits sur exercices clos et sur exercices périmés. Rapports et projets de décrets pour fonds de concours. — Correspondance avec les préfets, les recteurs, le ministère des finances, le Conseil d'État, la Cour des comptes.

2e BUREAU. — *Pensions de retraite.*

M. Bretagne ✻, inspecteur général, *délégué dans les fonctions de chef de bureau.*
M. de Mas Latrie, *chef adjoint.*

Vérification des retenues sur les traitements des fonctionnaires pour les pensions de retraite. — Préparation et envoi au ministère des finances des états récapitulatifs des retenues. — Tenue du registre des demandes en liquidation. — Liquidation des pensions de retraite. — Communication avec le ministère des finances et avec le Conseil d'État pour tout ce qui concerne le service des pensions. — Préparation des décrets de concession de pensions. Registre général des pensions. — États de traitement et liquidation des dépenses du personnel de l'administration centrale de l'instruction publique. — Administration des fondations britanniques.

BEAUX-ARTS.

1er BUREAU. — *Ordonnancement, Budgets, Crédits supplémentaires.*

M. Pignot ✻, *chef de bureau.*

M. Pignot est, en outre, chargé de la centralisation du travail et des relations des deux bureaux de la comptabilité des beaux-arts avec le Directeur de la comptabilité générale.

Ordonnancement de toutes les dépenses des beaux-arts. — Vérification de toutes les pièces produites à l'appui des ordonnances de payement. — Ordonnances sur exercices clos et périmés. — Enregistrement, vérification, envoi des ordonnances de payement au ministère des finances. Expédition aux préfets et aux parties prenantes des lettres d'avis de payement. — Demande mensuelle de fonds. — État de traitement et liquidation des dépenses du personnel de l'administration des beaux-arts. Situation mensuelle de l'état des crédits, annulations, reversements. — Préparation du budget. Sous-répartition des crédits. — Préparation des projets de lois portant ouverture de crédits supplémentaires, extraordinaires, sur exercices clos et sur exercices périmés. — Fonds de concours. Service de la Caisse. Payements des fonctionnaires de l'administration centrale des beaux-arts. — Payement des indemnités annuelles et de secours aux artistes des beaux-arts et des théâtres. Payement des agents des services extérieurs (musées, manufactures nationales, bâtiments civils et palais nationaux).

2e BUREAU. — *Écritures centrales.*

M. Mayou, *chef de bureau.*
M. Perdreau, *chef adjoint.*

Écritures centrales. — Vérification des bordereaux mensuels transmis par les préfets et les trésoriers généraux. Tenue des livres auxiliaires, du journal et du grand-livre. — État des exercices clos et périmés. — Établissement du compte définitif des dépenses. — Comptabilité matière. — Centralisation des comptes-matières des services ressortissant à la direction générale des beaux-arts. Vérification des comptes et production à la Cour des comptes. Résumé des comptes généraux en matière. — Centralisation des inventaires des objets d'art, des livres et de mobilier.

DIRECTION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS.

Rue de Valois, 3 (Palais-Royal)

M. Paul MANTZ (O ✻), directeur général des beaux-arts

SECRÉTARIAT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Roger Ballu, *secrétaire de la direction générale.*

Ouverture de la correspondance générale. — Enregistrement et distribution de la correspondance à tous les services. — Affaires recommandées ou réservées. — Centralisation de pièces soumises à la signature du Ministre. — Relations avec le cabinet du Ministre. — Convocation pour les cérémonies publiques. — Conseil supérieur des beaux-arts. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques. — Audiences. — Rédaction de l'annuaire. — Personnel de l'administration centrale. — Matériel et service intérieur.

BEAUX-ARTS

1° BUREAU DES TRAVAUX D'ART.

M. E. Baumgart, *chef de bureau*

Décoration des édifices publics. — Érection de statues et subventions pour les monuments publics. — Commandes et acquisitions d'œuvres d'art (peintures, sculptures, gravures en médailles et en pierres fines, gravures en taille-douce et à l'eau forte, lithographies) et répartition de ces ouvrages entre les établissements autres que les musées. — Acquisition et répartition de marbres français et étrangers. — Moulages pour les édifices publics. — Commandes et acquisitions de copies pour les établissements autres que les musées. — Voyages et missions. — Bourses de voyage. — Indemnités annuelles, secours et encouragements à des artistes peintres, sculpteurs, graveurs et à leurs familles.

2° BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT.

M. L. Crost, *chef de bureau.*

Académie de France à Rome. — École nationale des beaux-arts à Paris. — Écoles nationales des arts décoratifs de Paris et des départements. — École nationale de dessin pour les jeunes filles, à Paris. — Écoles nationales des beaux-arts de Lyon, de Dijon, de Bourges et d'Aix. — Écoles municipales des beaux-arts et de dessin des départements. — Inspection de l'enseignement du dessin. — Musée pédagogique de l'enseignement du dessin.

3° BUREAU DES MUSÉES ET DES EXPOSITIONS.

M. G. Ollendorff, *chef de bureau.*

Musées nationaux : Louvre, Luxembourg, Versailles et Saint-Germain. — Acquisitions pour ces musées et règlement des dépenses. — Musées départementaux et municipaux. — Répartition entre les musées des acquisitions faites par l'État. — Souscriptions aux ouvrages d'art et répartition de ces ouvrages. — Conservation des collections du dépôt légal. — Publication de l'inventaire des richesses d'art de la France. — Réunion annuelle à la Sorbonne des sociétés des beaux-arts des départements. — Publication du compte rendu. — Expositions d'œuvres d'art à Paris, dans les départements et à l'étranger.

4° BUREAU DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. Viollet-le-Duc ✻, *chef de bureau.*

Rapports avec la Commission des monuments historiques et mégalithiques pour l'examen des propositions de classement, la désignation des édifices à restaurer et la répartition des crédits. — Contrôle des travaux et liquidation des dépenses. — Rapports avec les différentes administrations pour la restauration des monuments historiques appartenant à l'État, aux départements, aux communes et aux établissements publics. — Acquisitions, expropriations, etc. — Rapports avec les inspecteurs généraux et les architectes attachés à la Commission des monuments historiques. — Missions archéologiques. — Archives (dessins, gravures, photographies). — Bibliothèque. — Publications. — Expositions. — Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. — Musée de sculpture comparée.

5° BUREAU DES THÉATRES.

M. Des Chapelles ✻, *chef de bureau.*

Théâtres subventionnés : Opéra, Opéra-Comique, Comédie-Française, Odéon. — Théâtres non subventionnés de Paris et des départements. — Concerts populaires et matinées littéraires. — Conservatoire national de musique et de déclamation. — Écoles de musique de Lille, Toulouse.

Lyon, Nantes et Lyon. Règlements et surveillance de ces établissements. — Indemnités aux auteurs et aux artistes dramatiques. — Encouragements à l'art dramatique et à l'art musical. — Administration de la caisse de retraites et liquidation des pensions du théâtre national de l'Opéra. — Concours Crescent. — Service extérieur des théâtres. Inspection des théâtres et spectacles. — Commission des théâtres.

6e BUREAU DES MANUFACTURES NATIONALES.

M. Gerspach ✻, *chef de bureau.*

[illegible] Préparation des budgets et surveillance des services. — Établissement des budgets. — Contrôle des dépenses de ces établissements. — Concessions et [illegible] des produits de ces établissements. — Commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres. — Commission de perfectionnement de la manufacture des Gobelins. — Travaux relatifs à la mosaïque. Expositions. — Concours pour les prix de Sèvres et des Gobelins.

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

M. Poulin ✻, *directeur.*

1er BUREAU DES BATIMENTS CIVILS

M. N. Lambert, *chef de bureau.*

Étude et examen des projets présentés par les architectes. — Préparation des budgets, projets de lois et décrets. — Expropriations pour cause d'utilité publique, acquisition et aliénation d'immeubles. — Contentieux et pourvois. Autorisation des dépenses. — Exécution et surveillance des travaux.

2e BUREAU DES PALAIS NATIONAUX.

M. Fouraignan, *chef de bureau.*

Étude et examen des projets présentés par les architectes. — Commande des ouvrages d'art. — [illegible]e des eaux de Versailles, Marly, Meudon et Saint-Cloud. — Préparation des budgets, projets de lois et décrets. — Expropriations pour cause d'utilité publique, acquisition et aliénation d'immeubles. — Contentieux et pourvois. — Exécution et surveillance des travaux.

3e BUREAU DU MOBILIER NATIONAL ET RÉGIES DES PALAIS.

M. Joly, *chef de bureau.*

Garde-meuble : ameublements, entretien du mobilier des palais. — Installation pour fêtes et cérémonies officielles. — Inventaire et mouvements de meubles. — Lingerie. — Régies, garde et surveillance des palais, parcs et jardins. — Autorisation des dépenses de mobilier et de régie. Habillement et équipement du personnel civil et militaire.

4e BUREAU DES COMPTES

M. Joannis ✻, *chef de bureau.*

Régularisation des pièces comptables et liquidation des dépenses. — Tenue des écritures et situation des crédits. Réception et enregistrement des mémoires. — Comptes particuliers des entrepreneurs et établissement des comptes définitifs. — Approbation des adjudications et marchés. — Examen des situations semestrielles transmises par les architectes. — Établissement des situations générales. — Cautionnements. — Régularisation des marchés passés. — Situation des marchés. — Préparation des adjudications et des soumissions. Contrôle et révision des mémoires et des pièces de dépenses relatives à tous les travaux. — Examen des réclamations des entrepreneurs.

AGENTS ATTACHÉS AU MINISTÈRE. MM.

Corrard, notaire.
Fosse, avocat à la Cour de cassation.
Senard, avocat.
Guidrey ✻, *idem.*
Vigelhard, *idem.*
Huot, avoué près le tribunal de 1re instance.
Augoyard ✻, médecin.
Bouchot, architecte.
Vera *idem.*
Deschard, *idem.*
Henri de la Motta, *idem.*

SERVICES EXTÉRIEURS.

1° INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Loi du 27 février 1880.)

Le Ministre de l'Instruction publique, *président*.
Berthelot, *vice-président*.
Dumont (Albert), *secrétaire*.
Aubert, insp. de l'enseign. prim., à Lille.
Béclard, doyen de la Faculté de médecine de Paris.
Berthelot, de l'Institut, professeur au Collège de France.
Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
Beudant, doyen de la Faculté de droit de Paris.
Bois, doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban.
Boissier, de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Boutmy, directeur de l'École libre des sciences politiques.
Bréal (Michel), de l'Institut, directeur à l'École des hautes études.
Briot, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Buisson, directeur de l'enseign. primaire.
Burat, professeur à l'École centrale des arts et manufactures.
Carriot, directeur de l'enseignement primaire de la Seine.
Chatin, de l'Institut, directeur de l'École supérieure de pharmacie.
Creutzer, inspecteur de l'enseignement primaire, à Nancy.
Crissay, inspecteur de l'enseignement primaire, à Paris.
Delalonde (le vicomte H.), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
Drumel, profes. à la Fac. de droit de Douai.
Dubief, direct. de l'instit. Sainte-Barbe.
Dubois, de l'Institut, directeur de l'École des beaux-arts.
Dumont, direct. de l'enseign. supérieur.
Duruy, de l'Académie des sciences morales et politiques.
Egger, de l'Académie des inscriptions et belles lettres.
Ferraz, prof. à la Fac. des lettres de Lyon.
Fournier, licencié ès lettres, professeur au collége d'Épinal.
Frémy, de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
Fustel de Coulanges, directeur de l'École normale supérieure.
Gavarret, professeur à la Faculté de médecine de Paris, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Godard, directeur de l'école Monge.
Gréard, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.
Guinand (l'abbé), doyen de la Faculté de théologie catholique de Lyon.
Harancourt, agrégé de l'enseignement spécial, professeur au lycée de Rouen.
Hilaire, directeur de l'École normale primaire de Douai.
Huschard, agrégé de langues vivantes, professeur au Lycée de Vanves.
Jacquier, licencié ès sciences, professeur au collége de Vitry-le-François.
Janet, de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Joseph (le Frère), assistant du supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes.
Laboulaye, de l'Institut, administrateur du Collége de France.
De Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut, profes. à la Faculté des sciences de Paris.
Lagoguey, directeur de l'École normale d'enseignement spécial.
Laussedat (le Colonel), directeur du Conservatoire des arts et métiers.
Lelaigue, agrégé de grammaire, professeur au lycée Charlemagne.
Lespiault, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.
Manuel, inspecteur général de l'enseignement secondaire.
Marion, agrégé de philosophie, professeur au lycée Henri IV.
Mélouzay, agrégé d'histoire, professeur au lycée Fontanes.
Mesnil (du), conseiller d'État, ancien directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique.
Montessier, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.
Morel, agrégé des lettres, professeur au lycée Henri IV.
Moutard, examinateur et membre du conseil de perfectionnement à l'École polytechnique.
Quicherat, directeur de l'École des Chartes.
Rissler, direct. de l'Institut agronomique.
Schefer, de l'Institut, directeur de l'École des langues orientales vivantes.
Simon (Jules), de l'Académie française.
Vintéjoux, agrégé des sciences mathématiques, professeur au lycée Saint-Louis.
Vogt, agrégé des sciences physiques, professeur au lycée de Lyon.
Zévort, directeur de l'enseign. secondaire.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

(Réorganisé par décret du 11 mai 1880.)

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président.*

PREMIÈRE SECTION. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

(Divisée en cinq commissions.)

Commission des affaires de scolarité.

MM. Accarias, Berthelot, Beudant, Chatin, Albert Dumont, Fustel de Coulanges, Gavarret, Gréard, Laboulaye, Milne Edwards, Ad. Mourier, Parrot, Quicherat, Léon Renier, Schefer, Trélat, Béclard, Himly, Wurtz, Zévort.

Commission de droit.

MM. Accarias, Beudant, Drumel, Albert Dumont, Gréard, Humbert, Labbé, Ad. Mourier, Vuatrin.

Commission de médecine et de pharmacie.

MM. Béclard, Chatin, Albert Dumont, Gavarret, Gréard, Ad. Mourier, Parrot, Trélat, Wurtz.

Commission des sciences.

MM. Bert, Berthelot, Darboux, Desains, Albert Dumont, Faye, Fustel de Coulanges, Gréard, Milne-Edwards, Ad. Mourier, Pouchet, Puiseux, Troost.

Commission des lettres.

MM. Boissier, Bréal, Albert Dumont, Egger, Fustel de Coulanges, Gréard, Himly, Janet, Lenient, Ad. Mourier, Ravaisson, Zeller.

M. De Beauchamp, *secrétaire de la 1re section.*

DEUXIÈME SECTION. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

MM. Zeller, Mourier, Quet, Glachant, Chassang, Deltour, Vacquant, Fernet, Boutan, Manuel, d'Almeida, Em. Chasles, Lévy, Gréard, Zévort.

TROISIÈME SECTION. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

MM. Gréard, Mourier, Boutan, Glachant, Baudouin, Lescœur, Gérardin, Brouard, Cocheris, Vapereau, Liès-Bodart, Baret, Rapet, Puiseux, Buisson.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques est divisé en deux sections (histoire, archéologie, philologie d'une part et sciences de l'autre, etc.), qui sont appelées à délibérer et à donner leur avis sur les divers projets de publication pour la *Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France* et sur tout ce qui intéresse les sociétés savantes.

M. le Ministre, *président.*

Section d'histoire, d'archéologie et de philologie. MM.

Renier Léon (C✻), membre de l'Institut, professeur au Collége de France, administrateur de la bibliothèque de l'Université, *président honoraire.*
Delisle (Léopold) (O✻), membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, *président.*
Quicherat (Jules) (O✻), directeur de l'École des Chartes, *vice-président.*
Maury (Alfred) (O✻), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales, *vice-président.*
Barthélemy (Anatole de) ✻, membre de la commission de la géographie historique de l'ancienne France, *secrétaire.*

MEMBRES TITULAIRES. MM.

Bertrand (Alexandre), ✻, conservateur du musée national de Saint-Germain-en-Laye.
Beaudouin (Edgar), ✻, inspecteur général des monuments historiques.
Bossebœuf (Louis-Arthur), ✻, sous-chef du bureau des archives au ministère des finances.
Boissier (Gaston) (O✻), de l'Académie française, professeur au Collége de France.
Bréal (Michel) (O✻), membre de l'Institut, directeur de l'École des hautes études.
Chabouillet (Anatole) (O✻), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.
Chéruel (O✻), recteur honoraire.
Courajod, conservateur adjoint au musée du Louvre.
Darcel (Alfred) ✻, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
De Laborde (vicomte de) (O✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
Desjardins (Gustave) ✻, chef du bureau des archives au ministère de l'intérieur.
Desnoyers (J.) ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.
Dumont (Albert) (O✻), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur.
Fustel de Coulanges (O✻), directeur de l'École normale supérieure.
Gautier (Léon) ✻, professeur à l'École des Chartes.
Gréard (C✻), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.
Guiffrey, archiviste aux Archives nationales.
Héron de Villefosse, conservateur adjoint des monuments antiques au musée du Louvre.
Jourdain (Charles) (C✻), membre de l'Institut.
Laborde (J. de), archiviste aux Archives nationales.
Lalanne (L.), sous-bibliothécaire de l'Institut.
Lasteyrie (Robert de) ✻, archiviste aux Archives nationales.
Le Blant (Edmond) (O✻), membre de l'Institut.
Levasseur (O✻), membre de l'Institut, professeur au Collége de France et au conservatoire des arts et métiers.
Longnon (Aug.), archiviste aux Archives nationales.
Luçay (Cte de) ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État.
Luce (Siméon), membre de l'Institut, archiviste aux Archives nationales.
Martin (Henri), membre de l'Institut, sénateur.
Marty-Laveaux (Ch.) ✻, ancien secrétaire de l'École des Chartes.
Mas Latrie (de) (O✻), professeur à l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales.
Meyer (Paul) ✻, professeur au Collége de France.
Monod (Gabriel) ✻, directeur à l'École des hautes études.
Montaiglon (de) ✻, professeur à l'École des Chartes.
Paris (Gaston) ✻, professeur au Collége de France.
Picot (Georges), membre de l'Institut.
Ramé (Alfred), conseiller à la Cour d'appel de Paris.
Renan (O✻), de l'Académie française, professeur au Collége de France.
Robert (Charles) (C✻), membre de l'Institut.
Rozière (E. de) (O✻), membre de l'Institut, sénateur.
Servois (Gustave) ✻, inspecteur général des archives départementales.
Du Sommerard (Edm.) (GO✻), directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.
Tardif (Jules) ✻, chef de section aux Archives nationales.
Vitry (Adolphe) (GC✻), membre de l'Institut.

Section des sciences. MM.

Milne-Edwards (Henri) (C✻), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, *président.*

Faye (C✻), membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, *vice-président.*
Wurtz (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine, *vice-président*
Richet (Charles), professeur agrégé à la Faculté de médecine, *secrétaire*

MEMBRES TITULAIRES. MM.

Berthelot (C✻), membre de l'Institut, professeur au Collége de France.
Bertrand (Joseph) (O✻), membre de l'Institut, professeur au Collége de France.
Blanchard (Emile) (O✻), membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle.
Chatin (O✻), membre de l'Institut, directeur de l'École de pharmacie
Chevreul (GC✻), membre de l'Institut, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle.
Cloëz, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle
Darboux ✻, professeur à la Faculté des sciences de Paris
Daubrée (C✻), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, directeur de l'École des mines.
Desray ✻, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École norm. supér.
Desains (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.
Duchartre (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences
Duval (Mathias), professeur agrégé à la Faculté de médecine, directeur d'études adjoint à l'École des hautes études.
Friedel ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.
Girard (Aimé) (O✻), professeur au Conservatoire des arts et métiers
Grandidier (Alfred) ✻, président de la commission centrale de la Société de géographie.
Hamy, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle
Haton de la Goupillière (O✻), ingénieur en chef des mines.
Hébert (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Hervé-Mangon (C✻) membre de l'Institut, député
Jamin (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris
Le Roy de Méricourt (C✻), médecin en chef de la marine, membre de l'Académie de médecine
Mascart (O✻), profes. au Collége de France, direct. du bureau central de météorologie.
Maunoir ✻, secrétaire général de la Société de géographie.
Milne-Edwards (Alphonse) ✻, membre de l'Institut, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle
Mouchez (C✻), membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire national
Puiseux (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences
Quatrefages de Bréau (de) (C✻), membre de l'Institut, prof. au Muséum d'hist. nat.
Renou ✻, directeur du laboratoire de météorologie à l'École des hautes études.
Vaillant ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle
Van Tieghem ✻, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, direct. d'études à l'École des hautes études
Wolf ✻, astronome à l'Observatoire de Paris.

MEMBRES DE DROIT. MM.

CHARMES (Xavier), *directeur du secrétariat.*
BILLOTTE (René), *chef du 2e bureau du secrétariat.*
HUGOT (Eugène), *archiviste du comité.*

COMMISSIONS

COMMISSION DES VOYAGES ET MISSIONS SCIENTIFIQUES. MM.

Le Ministre, *président.*
Milne-Edwards (C✻), membre de l'Institut, *vice-président.*
Charton (Edouard), sénateur, *idem.*
Charmes (Xavier), directeur du secrétariat, *membre de droit.*
Billotte, chef du 2e bureau du secrétariat, *idem.*
Raoul de Saint-Arroman, sous-chef du bureau, *secrétaire*
Mallet (A.), empl. au 2e bureau, *secr. adj.*
Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain
Bureau, professeur au Muséum.
Dr Chatin (O✻), directeur de l'école supérieure de pharmacie de Paris

Léopold Delisle (O✲, membre de l'Institut.
Du Mesnil (C✲, conseiller d'État.
Dumont (Albert) (O✲), directeur de l'Enseignement supérieur.
Duveyrier ✲, memb. de la Société de géog.
Fouqué ✲, profes. au collége de France.
Fournier (Félix), membre de la Société de géographie.
Girard de Rialle ✲, conservat des archives au ministère des affaires étrangères.
Dr Hamy, conservateur du musée ethnographique.
Houzey (O✲), membre de l'Institut.
De Lesseps (F.) (GC✲), memb. de l'Institut.
Liouville (H.), député.
Maunoir ✲, secrétaire général de la Société de géographie.
Mejrand (C✲), directeur honoraire au ministère des affaires étrangères.
Michaux (C✲), ancien directeur des colonies au ministère de la marine
Milne-Edwards (Alphonse) ✲, membre de l'Institut
Paris (Gaston) ✲, *idem*.
Perrier, colonel, membre de l'Institut.
Périn Georges), député.
Perrot (Georges) (O✲, memb. de l'Institut.
De Quatrefages de Bréau (C✲), *idem*.
Rambaud (O✲), chargé de cours à la Sorbonne.
Le baron Reille (C✲), député
Ernest Renan (O✲), membre de l'Institut.
Léon Renier (C✲), membre de l'Institut.
Rouby (O✲), lieutenant-colonel
Schefer (C✲), administrateur de l'École des langues orientales.
De Ségur.
Topinard, membre de la Société d'anthropologie
De Watteville (Os.) ✲, directeur honoraire

COMMISSION DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET DES COLLECTIONS DES FACULTÉS. MM.

Mourier (Ad.) (C✲), inspecteur général et recteur honoraire, *président*.
Berthelot (C✲), inspecteur général.
Bréal (O✲), inspecteur général.
Larchey (L.) ✲.
Carrière.
Müntz.
Renier (Léon) (C✲).
De Chantepie du Dézert.
Chéreau ✲.
Cohn.
Sandras ✲.
Violet.
Chatelain, *secrétaire*.

INSPECTION GÉNÉRALE.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur. MM.

Lettres.
- F. Ravaisson-Mollien (C✲), de l'Acad. des insc. et belles-lettres, quai Voltaire, 9.
- Zévort (GO✲), délégué dans les fonctions de directeur de l'enseignement secondaire, avenue d'Orléans, 52.
- Zeller (O✲), de l'Académie des sciences morales et politiques, rue du Cherche-Midi, 83.
- Bréal (Michel) (O✲), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 33.

Sciences...
- Faye (C✲), membre de l'Acad. des sciences, boulevard d'Enfer, 6.
- Berthelot (C✲), de l'Académie des sciences, rue Mazarine, 3.

Droit. Accarias ✲, rue des Saints-Pères, 19.

Médecine. Gavarret (O✲), rue de Grenelle-Saint-Germain, 73.

Enseignement secondaire. MM

Lettres.
- Glachant (O✲), rue la Pompe, 101.
- Chassang ✲, rue de l'Odéon, 9.
- Deltour ✲, rue La Boëtie, 42
- Manuel ✲, boulevard de la Madeleine, 17.
- Lachelier ✲, rue Notre-Dame-des-Champs, 115.

Sciences.
- Quet (C✲), rue Madame, 59.
- Vacquant ✲, boulevard Saint-Michel, 12.
- Fernet ✲, rue des Feuillantines, 79
- Bouquet (O✲), rue de l'Odéon, 4.
- Foncin ✲, rue de Rennes, 87.
- Magnabal ✲, hors cadre, chargé de l'inspection de la comptabilité des lycées, rue de Lille, 103.

Langues vivantes. MM.

CHASLES (Émile) ✻, rue Paul-Louis Courier, 2 *ter*.
LEVY ✻, rue Madame, 59
LERAMBERT, inspecteur d'académie, chargé des fonctions d'inspecteur général, rue de l'Université, 5.

Enseignement primaire. MM.

BROUARD ✻, rue Herschell, 5.
VAPEREAU ✻, rue des Beaux-Arts, 9.
ANTHOINE, boulevard Saint-Michel, 145.
LE BOURGEOIS ✻, rue de Rennes, 167.
PUISEUX (O✻), rue des Feuillantines, 66
DE MONTMAHOU ✻ (hors cadre), rue de Tournon, 5.
JOST ✻, inspecteur primaire, délégué dans les fonctions d'inspecteur général, rue [illegible]
[illegible] ✻, inspecteur primaire, délégué dans les fonctions d'inspecteur général à Versailles (Seine-et-Oise)
LEYSSENNE ✻, délégué dans les fonctions d'inspecteur général, rue de Lecluse, 41.
BERTRAND, délégué dans les fonctions d'inspecteur général, rue Tronchet, 21
DURAND, délégué dans les fonctions d'inspecteur général, rue de Limoges, 3
PEGAUT ✻ (hors cadre), à Fontenay-aux-Roses, à Versailles.
JACOULET ✻ (hors cadre), à Saint-Cloud

Dessin.

M. DUFRESNE ✻, statuaire chargé d'inspecter l'enseignement du dessin dans les lycées et écoles normales, rue Pierre-Charron, 94.

INSPECTION GÉNÉRALE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉCOLES DE FILLES.

Mme Muller, *inspectrice générale des écoles maternelles*, à Montpellier.
Mlle Loizillon, *idem*, avenue de la Motte-Piquet, 17.
Mme Dillon, *idem*, rue du Rocher, 58
Mlle Veyrières, *idem*, rue de la Tour, 7 (Passy).
Mlle Matrat, *idem*, avenue de Villiers, 74.
Mme Dupressis-Kergomard, *idem*, boulevard d'Enfer, 221.
Mme Davy, *idem*, à Évreux.
Mlle Dodu ✻Ⓢ, *idem*, rue des Saints-Pères, 11

INSPECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

M. Marius Topin (O✻).

MUSÉE PÉDAGOGIQUE.

Rue Lhomond, 42

M. Berger ✻, inspecteur général de l'enseignement primaire, *directeur*.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(Au Secrétariat de la Faculté des sciences, à la Sorbonne.)

Commissions de patronage.

1re SECTION. — *Mathématiques.* MM.

Puiseux (O✻) (Ⓘ), *président.*
J. Bertrand (O✻) (Ⓘ).
Bouquet ✻ (Ⓘ)
Hermite (O✻) (Ⓘ).

2e SECTION. — *Physique et chimie.* MM.

Berthelot (C✻), *président.*
Fremy (C✻).
Würtz (GO✻).
Desains (O✻).
Jamin (O✻)
Philippon ✻, *secrétaire.*

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.* MM.

Milne-Edwards (C✻), *président.*
Hébert (O✻).
Duchartre (O✻).
Paul Bert (Ⓘ).
Philippon ✻, *secrétaire.*

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologiques.* MM.

Léon Renier (C✲), *président.*
Bréal (O✲).
Alf. Maury (C✲).
Defrémery ✲.
W. H. Waddington.
Gabriel Monod ✲, *secrétaire.*

5e SECTION. — *Sciences économiques.* MM.

N.... N.... N....

Directeurs.

1re SECTION. — *Mathématiques.*

Directeurs des études. MM.

Bouquet ✲. | N.....

2e SECTION. — *Physique et chimie.*

Directeurs des laboratoires.

Physique: M. Desains (O✲).
Chimie: MM. Fremy (C✲), Troost (O✲).
Minéralogie: M. Friedel ✲.
Chimie biologique: M. Würtz (GO✲).
Chimie minérale: M. Schutzenberger ✲.

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.*

Directeurs des laboratoires.

Géologie: MM. Hébert (O✲), Daubrée (C✲)
Botanique MM. Duchartre (O✲), Baillon ✲, Bureau, Van-Tieghem ✲.
Chimie N.
Zoologie anatomique et physiologique : MM Milne-Edwards (C✲), Alphonse Milne Edwards ✲
Zoologie expérimentale : M de Lacaze-Duthiers (O✲).
Anatomie comparée et Histologie zoologique. MM. Pouchet ✲, Ch. Robin ✲.
Physiologie : M. Bert (✲I)

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologie.*

Directeurs des études.

Philologie et antiquités grecques : M. W. H. Waddington.
Epigraphie et antiquités romaines : M. Leon Renier (C✲).
Philologie latine. N ...
Histoire : M. Alfred Maury (C✲).
Grammaire comparée M. Bréal ✲.
Langue persane et langues sémitiques : M. Defrémery ✲.
Langues romanes. M. G. Paris ✲.
Philologie et antiquités égyptiennes : M. Maspéro ✲.

5e SECTION. — *Sciences économiques.*

Directeurs des études. MM.

N.... N .... N....

L'École pratique des hautes études compte en outre des *directeurs d'études adjoints*, des *répétiteurs* ainsi que plusieurs annexes dans les départements.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Une ordonnance du 11 septembre 1846 a institué à Athènes une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Cette école est placée sous la direction d'un professeur de faculté ou d'un membre de l'Institut nommé par le Président de la République. L'école est placée sous la surveillance et l'autorité du ministre de France près le roi de Grèce.

Le règlement de l'école, arrêté par l'ordonnance de création du 11 septembre 1846, a été modifié par décrets en date des 7 août 1850, 15 décembre 1852, 9 février 1859 et 26 novembre 1874. Aux termes de ce dernier décret, l'école se compose de trois sections, savoir : une section des lettres; une section des sciences; une section des beaux-arts.

Peuvent être admis à faire partie de la section des lettres : 1° après un examen spécial, les professeurs et agrégés des classes supérieures âgés de moins de 30 ans,

ge avec dispense d'examen, dans la même condition d'âge que ci-dessus, les profes-
seurs [illegible] pour
porte sur la philologie grecque [illegible], sur les antiquités de la
téographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce et de l'Italie anciennes.

La section des sciences est formée d'agrégés des sciences physiques et naturelles âgés de moins de 30 ans, nommés directement par le ministre sur la proposition des inspecteurs généraux et des recteurs d'académie.

Les membres de l'ordre des lettres sont tenus d'envoyer, avant le 1er juillet de la deuxième ou de la troisième année de leur séjour en Grèce, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire choisi dans un programme de questions rédigé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et agréé par le ministre. Ces mémoires sont l'objet d'un rapport de l'Académie au ministre.

La section des beaux-arts est composée des élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, envoyés en Grèce par le ministre pour y continuer leurs études.

Les membres de l'école sont nommés pour deux ans. Ils peuvent être autorisés, par une décision spéciale, à passer une troisième année à Athènes.

M. Foucart, directeur.

Membres de l'École.

MM. Reinach, Dubois, Bilco, Clerc, Moncaux, Veyrac.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

M. Geffroy (O ✻), membre de l'Institut, *directeur*.

Membres de l'École.

MM. Martin, Jullian, Faucon, Diehl, Salomon, Grandjean.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BEAUX-ARTS. MM

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*
Le sous-secrétaire d'État, *vice-président*
Le directeur général des beaux-arts, *vice-président*.
Le préfet de la Seine.
Le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
L'administrateur du Louvre.
Le directeur des bâtiments civils
L'inspecteur général de l'enseignement du dessin.
Le directeur de l'école nationale des beaux-arts
Le directeur du Conservatoire national de musique.
Le vice-président de la commission des monuments historiques.
Le directeur de l'école des arts décoratifs.
Le conservateur du musée du Luxembourg.
Le commissaire général des expositions des beaux-arts
Cabanel (O ✻), membre de l'Institut,
Gérôme (O ✻), id. } section de peinture.
Bonnat (C ✻), id.
Puvis de Chavannes (O ✻),
Jules Breton (O ✻), } section de sculpture.
Chapu (O ✻), membre de l'Institut,
Barrias ✻,
Bœswillwald (C ✻), inspecteur général des monuments historiques, } section d'architecture.
Garnier (O ✻), membre de l'Institut,
Flameng ✻, } section de gravure
Massenet ✻, membre de l'Institut, } section de musique.
Renan (O ✻), membre de l'Académie française.
Perrot (O ✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Berthelot (C ✻), membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.
Chartou, Schérer, } sénateurs.
Louis Legrand, Spuller, } députés.
Castagnary, conseiller d'État.
Galland ✻, membre de la commission de perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres.
J. P Laurens (O ✻), membre de la commission de perfectionnement de la manufacture nationale des Gobelins.
Bouilhet (O ✻), manufacturier, vice-président de l'Union centrale, Fannière (O ✻), } représentant les arts appliqués à l'industrie.
Alexandre Dumas (O ✻), membre de l'Académie française.
Edmond About (O ✻)
Charles Clément, critique d'art
Eugène Véron, id.
Cernuschi
Gruyer, membre de l'Institut.
Hecq, chef de bureau au cabinet du ministre, chargé des fonctions de *secrétaire*.
Roger-Ballu, inspecteur des beaux-arts.
Ollendorf, chef de bureau, chargé des fonctions de *secrétaire adjoint*.

2° — BEAUX-ARTS.

Inspection des beaux-arts. MM.

Lafenestre ✻, *insp. des beaux-arts, commissaire général des expositions.*
D'Escamps ✻, Kaempfen, Yriarte (Ch.), Burty (P.), et Roger-Ballu, *inspecteurs des beaux-arts.*
Dayot, *inspecteur adjoint des beaux-arts.*
Comte (Jules) ✻, *inspecteur général des écoles d'art décoratif.*

Inspection de l'enseignement du dessin. MM.

Guillaume (C ✻), membre de l'Institut, *inspecteur général.*

Colin, 1re circonscription (Calvados, Eure et-Loir, Manche, Orne, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure).
Dutert, 2e circonscription (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme).
Pillet ✻, 3e circonscription (Ardennes, Belfort, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Haute-Saône, Vosges)
L Hénaff, 4e circonscription (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan).
Dauban ✻, 5e circonscription (Deux Sèvres, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Sarthe, Vendée, Vienne).
N..., 6e circonscription (Aube, Cher, Côte d'Or, Loiret, Nièvre, Seine-et-Marne, Yonne).
Hirsch, 7e circonscription (Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)
Tourdain ✻, 8e circonscription (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne).
Charvet, 9e circonscription (Ain, Doubs, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie)
Bellay ✻, 10e circonscription (Ariége, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Basses-Pyrénées, Hautes Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).
Chipiez ✻, 11e circonscription (Ardèche, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).
N...., 12e circonscription (Alpes-Basses, Alpes-Hautes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Isère, Var, Vaucluse .

Inspection des théâtres. MM.

De Forges ✱, P. Bourdon et Rivet, *inspecteurs des théâtres.*
Levesque et Gauné, *inspecteurs adjoints des théâtres.*

Agents du service extérieur des théâtres. MM.

Gouzien (Armand), *inspecteur des beaux-arts, commissaire du Gouvernement près les théâtres subventionnés.*
J. Bourdon ✱, *conservateur du matériel de l'État près les théâtres subventionnés.*

Inspection des écoles de musique.

M. Reyer ✱, *membre de l'Institut, inspecteur.*

Écoles nationales des beaux-arts et de dessin. (*V.* pages 1428 et suiv.)

Conservatoire national de musique et de déclamation. (*V.* page 1148.)
Écoles de musique dans les départements. (*V.* page 1152.)
Théâtres nationaux. (*V.* pages 1153 et suiv.)

Inspection et contrôle des monuments historiques. MM.

Bœswillwald (C✱), J. Lisch ✱, et Ruprich-Robert (O✱), *inspecteurs*
Gaultier ✱, *contrôleur des travaux.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU DESSIN. MM.

Le Ministre, *président*
Le sous-secrétaire d'État, *vice-président*
Le Directeur général des beaux-arts, *vice-président*
Le vicomte Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Acad. des beaux-arts, *idem*
Crost, chef du bureau de l'enseignement, *secrétaire*
Trawinski, sous-chef de bureau, *secrétaire adj.*
[illegible] inspecteur de l'ens. du dessin
[illegible] secondaire
[illegible] de Paris
[illegible] École nationale des beaux-arts
Comte (Jules), inspecteur général des écoles d'art décoratif.
Louvrier de Lajolais, directeur de l'École nationale des arts décoratifs.
Knempfen, inspecteur des beaux-arts
Dutert, inspecteur de l'enseig. du dessin.
Pillet, inspecteur de l'enseig. du dessin
Chipiez, inspecteur de l'enseig. du dessin
Bœswillwald, inspecteur général des monuments historiques.
Ruprich-Robert, inspecteur général des monuments historiques
Galland, professeur d'art décoratif à l'École nationale des beaux-arts.
Lecuavallier-Chevignard, professeur d'application d'art décoratif à l'École nationale des arts décoratifs

---

COMMISSION DES SOUSCRIPTIONS AUX OUVRAGES D'ART.

M. le Ministre, *président.*
Le Directeur général des beaux-arts, *vice-président.*

Membres MM.

Bœswillwald (C✱), inspecteur général des monuments historiques.
Cabanel (O✱), membre de l'Académie des beaux-arts.
Castagnary, conseiller d'État.

Charton, sénateur.
Clément (Ch.), critique d'art.
Delaborde (Vte H.) (O✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts
Flameng (L.) ✻, graveur.
Gruyer (A.), membre de l'Institut, conservateur des peintures au musée du Louvre.
Guillaume (Eug.) (C✻), membre de l'Académie des beaux-arts.
Heuzey (O✻), membre de l'Académie des inscriptions.
Lafenestre (G.) ✻, inspecteur des beaux-arts.
Massenet ✻, membre de l'Académie des beaux-arts.
Perrot (O✻), membre de l'Académie des inscriptions.
Schérer, sénateur.
Spuller, député.
Thomas (A.) (GO✻), membre de l'Académie des beaux-arts, directeur du Conservatoire national de musique et de déclamation.

Secrétaire . M. Ollendorff, chef du bureau des musées et des expositions.
Secrétaire adjoint M. Escalier (Ed.), sous-chef

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.
M. Proust (A.), député, *vice-président*, boulevard Haussmann, 32.
M. Mantz (Paul) O✻, directeur général des beaux-arts, *vice-président*

Membres. MM.

Le Préfet de la Seine
Le Directeur général des cultes
Le Directeur des bâtiments civils.
Abadie (O✻), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Berlin, 36.
De Baudot ✻, architecte, insp. gén. des édifices diocésains, pl. de Rennes, 3.
Bœswildwald (C✻), architecte, inspecteur général des monuments historiques, rue Hautefeuille, 19.
Brugerre ✻, architecte, place Saint-Michel, 2.
De Caix de Saint-Aymour, conseiller général de l'Oise, rue de Milan, 11
Castagnary, conseiller d'État, rue Duperré, 2.
Charton, sénateur, rue Saint-Martin, 31, à Versailles
Darcy (D.) ✻, architecte, rue de Bruxelles, 2.
Dreyfus (Gustave) ✻, boulevard Malesherbes, 101.
Gautier ✻, architecte-contrôleur des travaux des édifices diocésains et des monuments historiques, rue Gay-Lussac, 7.
Geoffroy-Dechaume ✻, statuaire, quai d'Anjou, 13.
Loisné ✻, architecte, rue de Rennes, 61.
Lumière ✻, artiste peintre, avenue Duquesne, 42.
De Lasteyrie (Robert) ✻, prof. à l'École des Chartes, rue des Saints-Pères, 13.
Legrand Louis, député, rue du Rocher, 25.
Louville, député, quai Malaquais, 3.
Lisch (J.) ✻, architecte, inspecteur général des monuments historiques, rue Marignan, 14
Lockroy, député, avenue d'Eylau, 132.
Lucet, sénateur, rue d'Assas, 114 *bis*
Martin (Henri), sénateur, rue Vital, 38
Mortillet (de) ✻, attaché à la conservation du musée de Saint-Germain.

Ouradou ✻, architecte, avenue de l'Opéra, 6.
Ro[illegible]en Robert (O✻), architecte, inspecteur général des monuments historiques, rue d'Assas, 10
Da Sommerard (E.) (GO✻), directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, au musée de Cluny
Steinheil ✻, peintre-décorateur, rue de Vaugirard, 152.
Têtreau ✻, conseiller d'État, boulevard Saint-Germain, 127.
Thomson, député, rue Labruyère, 21

Secrétaire ..... M. Victor de Dec ✻, *chef du bureau des monuments historiques*, rue Condorcet, 68.
Secrétaire adjoint ..... M. Lucien Paté, *sous-chef*, rue de Rennes, 6[illegible].
2e Secrét. adj. et Archiviste. M. Dumanget, rue d'Orsel, 11

COMMISSION DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*
De Ronchaud ✻, directeur des musées nationaux, *vice-président*.
Mantz (Paul) (O✻), directeur général des beaux-arts, *vice-président*.

Membres. MM.

Alout (Elm.) (O✻), critique d'art.
Ballu (Th.) (C✻), architecte, membre de l'Institut, inspecteur général des édifices diocésains
Barbet de Jouy (O✻), membre de l'Institut.
Berger (Georges) (C✻), critique d'art.
Bonnaffé (Edmond) (C✻), [illegible], inspecteur général des monuments historiques.
Burty (Philippe) ✻, inspecteur des beaux-arts
Castagnary, conseiller d'État.
Chabouillet (O✻), conservateur sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale.
Comarmond, directeur du secrétariat au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts
Cousin (Jules), bibliothécaire de la ville de Paris.
Lacroix, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins.
Vte Henri Delaborde (O✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, conservateur sous-directeur du dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale
Dreyfus (Gustave) ✻.
Du Mesnil (C✻), conseiller d'État.
Foucher de Careil (O✻), sénateur.
Galpin, député
Gruyer (V.), membre de l'Institut, conservateur des peintures au musée du Louvre.
Guiffrey (J. J.), archiviste aux Archives nationales.
Kaempfen, inspecteur des beaux-arts
Lafenestre ✻, inspecteur des beaux-arts.
Louvrier de Lajolais ✻, directeur de l'École nationale des arts décoratifs.
De Montaiglon ✻, professeur à l'École des Chartes.
Molinaux ✻, ancien chef de la division des beaux-arts à la préfecture de la Seine.
Du Sommerard (GO✻), dir. du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

Thomson, député.
Le Directeur général des cultes.
Le Directeur des bâtiments civils et palais nationaux.

Secrétaire..... M. Ollendorff, chef du bureau des musées, des souscriptions et de l'inventaire des richesses d'art.
Secrétaire adjoint.. M. Escallier (Ed.), sous-chef
Archiviste..... M. Jouin (H.), attaché au même bureau.

COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS. MM.

Le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, *président*
Paul Mantz (O❋), directeur général des beaux-arts, *vice-président*.
Ollendorff (✪A), chef du bureau des musées et des expositions, *secrét*
Escallier (Ed. (✪I), sous-chef du même bureau, *secrétaire adjoint*.

Section de l'histoire de l'art. MM.

Barbet de Jouy (O❋), membre de l'Institut, *président*.
Etienne Arago, conservateur du musée du Luxembourg.
Arthur Baignères, critique d'art.
Philippe Burty ❋, inspecteur des beaux-arts.
De Caix de Saint-Aymour, membre du conseil général de l'Oise
Paul Casimir-Périer, député.
Champfleury ❋, conservateur des collections à la manuf. nat. de Sèvres
Charles Clément, critique d'art.
Guiffrey, archiviste aux Archives nationales.
Gonse, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Henry Havard ❋, critique d'art.
Henry Houssaye ❋, critique d'art.
Lafenestre ❋ (✪I), inspecteur des beaux-arts.
Langlois de Neuville O❋, directeur de la comptabilité générale au ministère de l'inst. publ. et des beaux-arts.
Lauth ❋, administrateur de la manufacture nationale de Sèvres.
De Lièsville, conservateur adjoint du musée municipal à l'hôtel Carnavalet.
De Montaiglon ❋ (✪I), professeur à l'École des Chartes.
Müntz (✪I), bibliothécaire archiviste de l'École nationale des beaux-arts.
Ménault ❋, anc. chef de la div. des beaux-arts à la Préfecture de la Seine.
Schœlcher, sénateur.
Véron, rédacteur du journal *l'Art*.
Henri Jouin (✪A), attaché à l'administration des beaux-arts, *secrétaire*

Section de l'enseignement. MM.

Guillaume (C❋) (✪I), membre de l'Académie des beaux-arts, *président*.
Castagnary, conseiller d'État, *vice-président*.
Delaborde (Vte Henri) (O❋), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, *vice-président*.
About (Edmond) (O❋), critique d'art.
Bardoux, ancien ministre.
Bellay ❋, inspecteur de l'enseignement du dessin.
Beswillwald (C❋), inspecteur général des monuments historiques.
Charton, sénateur.
Chipiez ❋ (✪A), inspecteur de l'enseignement du dessin.
Paul Dubois (O❋) (✪I), directeur de l'École nationale des beaux-arts.

Gruyer, membre de l'Institut, conservateur des peintures au musée du Louvre
Knempfen (✿A), inspecteur des beaux-arts.
Louvrier de Lajolais ✱, directeur de l'École nationale des arts décoratifs.
Liouville, député.
Leconte, député.
Millaud (Edouard), sénateur.
Narjoux ✱, architecte.
Nuitter ✱, conservateur des archives de l'Opéra.
Osmoy (Comte d') ✱, député.
Perrin (Emile) (C✱) (✿I), membre de l'Institut, administrateur général du Théâtre-Français.
Pulet ✱ (✿I), inspecteur de l'enseignement du dessin.
Ambroise Thomas (GO✱) (✿I), membre de l'Institut, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation.
Ruprich-Robert (O✱) (✿A), inspecteur général des monuments historiques.
Vaucorbeil (O✱) (✿I), directeur du théâtre national de l'Opéra.
Roger Ballu (✿A), inspecteur des beaux-arts.
Jouin (Henri) (✿A), attaché à l'administration des beaux-arts, *secrétaire.*

MUSÉE DU LOUVRE

Ce musée est divisé en sept départements : 1° antiquités égyptiennes ; — 2° antiquités grecques et romaines ; — 3° antiquités orientales ; — 4° peintures, 5° dessins et chalcographie ; — 6° sculpture moderne, objets d'art du moyen âge et de la Renaissance, — 7° marine et ethnographie.

M. L. de Ronchaud ✱, *directeur des musées nationaux et de l'école du Louvre.*

Conservateurs.

M. Pierret, *conservateur du département des antiquités égyptiennes.*
M. Revillout, *conservateur adjoint.*

M. Ravaisson-Mollien (C✱), membre de l'Institut, *conservateur du département des antiquités grecques et romaines.*
M. Héron de Villefosse, *conservateur adjoint.*

M. Léon Heuzey (O✱), *conservateur du département des antiquités orientales*
M. Gruyer, membre de l'Institut, *conservateur des peintures.*
M. le Vte de Tauzia ✱, *conservateur des dessins et de la chalcographie.*
M. d'Eschavannes, *conservateur adjoint.* | M. Daudet ✱, *conservateur adj. honoraire.*

M. Saglio ✱, *conservateur du département de la sculpture moderne et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance.*
M. Courajod, *conservateur adjoint.*

M. l'amiral Pâris (GO✱), *conserv. du musée de marine.*
M. Morand (L.) ✱, *secrétaire, agent comptable.*

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

Ce musée est consacré aux ouvrages des peintres et sculpteurs contemporains.

M. Arago (Étienne), *conservateur.*

MUSÉE DE VERSAILLES.

Ce musée qui, par décision du 1er septembre 1833, a reçu une destination toute spéciale, renferme une nombreuse collection de tableaux, portraits, statues, bas-reliefs, bustes, médailles, etc., qui consacrent les souvenirs les plus intéressants de l'histoire de France.

M. Clément de Ris ✻, *conservateur*

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN.

Ce musée, créé par décret du 8 mars 1862 et ouvert le 8 mai 1867, renferme des antiquités celtiques et gallo-romaines, des collections d'armes de pierre et de bronze, des modèles de machines de guerre et des monuments les plus importants des époques gallo-romaines.

M. Bertrand (Alexandre) ✻, *conservateur.*

MANUFACTURES NATIONALES.

Manufacture de porcelaines à Sèvres

M. Lauth ✻, *administrateur*

Manufacture de tapisseries des Gobelins.

M. Darcel ✻, *administrateur.*

Manufacture de tapisseries de Beauvais

M. Badin (O✻), *administrateur.*

MUSÉE DES THERMES ET DE L'HÔTEL DE CLUNY.

Antiquités nationales. — Monuments historiques.

Rue du Sommerard, 1.

Le musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, créé par la loi du 24 juillet 1843, est consacré aux monuments, meubles et objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance. — Les collections d'antiquités nationales, qui ont eu pour base la collection *du Sommerard*, acquise par l'État, sont conservées dans les deux plus anciens édifices civils de Paris : le Palais des Thermes, construit au IVe siècle par les empereurs romains, et l'Hôtel de Cluny, élevé en 1490 sur les ruines d'une partie de ce palais. — Cet établissement est ouvert au public les dimanches de 11 à 4 heures. Les jours de la semaine, *lundis* exceptés, le public est admis avec des billets d'entrée.

M. Du Sommerard (E.) (GO✻), *directeur.*

COMMISSION DE PERFECTIONNEMENT DE LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES.

M. le Ministre, *président.*
M. le directeur général des beaux-arts, *vice-président.*

Membres. MM.

Guillaume (C✻), membre de l'Institut.
Lameire ✻, peintre.
Mazerolle (O✻), *idem.*
Galland ✻, *idem*, professeur à l'École des beaux-arts.

Du Sommerard (GO※), directeur du musée de Cluny.
Deck (O※), manufacturier.
Louvrier de Lajolais ※, directeur de l'École nationale des arts décoratifs.
Hébert (C※), membres de l'Institut.
Berthelot (G※),
Berger (Georges) (C※).
Hache ※, manufacturier.
Moreau (A.) ※.
Davillier (Ch.)
Dubrueil ※, manufacturier.
Gasnault, conservateur du musée céramique de Limoges.
Secrétaire .. M. Gerspach ※, chef du bureau des manufactures nationales

---

COMMISSION DE LA MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS.

M le Ministre, *président.*
M. le Directeur général des beaux-arts, *vice-président.*

Membres. MM

Cabanel (O※), membres de l'Institut.
Ballu (C※),
Bouguereau (C※),
Lavastre ※, peintre-décorateur.
Louvrier de Lajolais ※, directeur de l'École nationale des arts décoratifs.
Laurens (J. P.) (O※), artiste peintre.
Stenhel ※, peintre.
Secrétaire.... ... M. Gerspach ※, chef du bureau des manufactures nationales.

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX.

CONSERVATION ET ENTRETIEN DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

1° BATIMENTS CIVILS.

Établissements.	*Architectes.* MM.
Observatoire	
Monument du maréchal Ney	Bouchot (O※)
École normale supérieure	
Institution des Sourds Muets	Monge ※.
École nationale des mines	Vallez ※.
Collége de France	Gerhardt.
Église Ste-Geneviève	Le Deschault ※.
École de dessin	
Bibliothèque Ste-Geneviève	Jourdain ※.
Théâtre de l'Odéon	Bouchot (O※).
Cour de cassation	Coquart ※.
Palais de l'Institut	Moyaux ※.
Monument de Henri IV	
École des beaux-arts	Coquart ※.
École de pharmacie	Lisné ※
École polytechnique	Henry ※.
École des ponts et chaussées	Faure-Dujarric.
Écoles des manufactures et des mines	
Ministère des travaux publics	Toudet.
Ministère de l'agriculture et du commerce	Brune
Ministère de l'intérieur	Moyaux ※
Ministère de la marine	Walwein

Établissements.	*Architectes.* MM.
Ministère de la justice	Destailleurs ✻.
Ministère de l'instruction publique	Bouchot (O✻).
Ministère des affaires étrangères	Mauss.
Ministère des postes et télégraphes	Rigault.
Institution des Jeunes-Aveugles	Abadie (O✻).
Église de Pantin	Crépinet ✻
Dépôt des marbres	Debressenne ✻.
Hôtel des Postes	Guadet ✻.
Arc de triomphe de l'Étoile	Normand ✻.
Obélisque	
Colonne Vendôme	
Palais de l'Industrie	Dutrou ✻.
Chapelle Louis XVI	Chabrol ✻.
Théâtre de l'Opéra	Garnier (O✻).
Magasins de décors	
Théâtre de l'Opéra Comique	Crépinet ✻.
Magasins de décors de l'Opéra Comique	Crépinet ✻
Conservatoire de musique	Garnier (O✻).
Conservatoire des arts et métiers	Ancelet ✻.
Porte St-Martin	
Porte St-Denis	
Bibliothèque nationale	Pascal ✻.
Monument de Louis XIV	
Archives nationales	Thomas.
Muséum d'histoire naturelle	André (O✻).
Bibliothèque de l'Arsenal	Lepreux.
Monument de Louis XIII	
Colonne de Juillet	Ancelet ✻.
Maison de Charenton	Diet (O✻).
École vétérinaire d'Alfort	
Palais du Trocadéro	Bourdais (O✻).
Palais d'Orsay	Moyaux ✻.
Château de St-Germain	Lafollye ✻.
Observatoire du château de Meudon	Moyaux ✻.
Château de Pierrefonds	Ouradon.
Nouvelle manufacture de Sèvres	DesLuisson ✻.
École vétérinaire de Lyon	Sainte-Marie-Perrin.
École vétérinaire de Toulouse	Laffon.
École d'arts et métiers de Châlons	N...
École d'arts et métiers d'Angers	
École d'arts et métiers d'Aix	
École des mineurs de St-Étienne	Boulot.
Institution des sourdes-muettes de Bordeaux	Valleton.
Institution des sourds-muets de Chambéry	Rével
Hospice du Mont-Genèvre	Chaudier.
Colonne de Boulogne	Bouloch.
Dépôt d'étalons du Pin	Arnoul
Idem de St-Lô	Gain.
Idem de Blois	Lamorandière ✻.
Idem de Lamballe	Guépin.
Idem de Pompadour	Lafollye ✻.
Idem de Pau	Doyère.
Idem de Perpignan	Vignol.
Idem de Cluny	Giroud.
Idem d'Aurillac	Aiguesparse.
Idem d'Annecy	Ruphy.
Idem de Rodez	Pons.
Idem de Montier-en-Der	Descaves.
Idem d'Angers	Chesneau.
Idem de Besançon	Ducat.
Idem de Rosières	Morey.
Idem de Hennebont	Halouis.
Idem de Compiègne	Thierry.
Idem de Libourne	Valeton.
Idem de Villeneuve-sur-Lot	Gille.
Idem de La Roche-sur-Yon	Loquet.
Idem de Tarbes	Larrieu.
Idem de Saintes	Rullier.

2e PALAIS NATIONAUX.

Établissements.	*Architectes* MM.
Magasins du mobilier	Débressonne ✻.
Palais des Tuileries (partie centrale)	Garnier (O✻)
Palais des Tuileries (moins la partie centrale)	Guillaume ✻.
Palais du Louvre	
Palais Royal	Chabrol ✻
Palais du Luxembourg	Gondoin ✻.
Palais de l'Élysée	Débressonne ✻.
Palais de Versailles	Leclerc.
Palais de Trianon	
Château de Rambouillet	Joly.
Palais de Fontainebleau	Boitte.
Palais de Compiègne	Thierry.
Ancienne manufacture de Sèvres	Desbuisson ✻.
Parterre et terrasses de St-Germain	Lafolye ✻
Château de Pau	Doyère
Château de St-Cloud	Desbuisson ✻
Manufacture des Gobelins	Chabrol ✻
Manufacture de Beauvais	Beauvais
Écuries de l'Alma	Débressonne ✻
École de Grignon	Joly
Bergerie de Rambouillet	
Conservation du dépôt de marbres de l'Ile des Cygnes	De Cardaillac, *conservateur*

SERVICE DES RÉGIES DES PALAIS NATIONAUX ET DU MOBILIER NATIONAL.

M. de Gourlet ✻, *inspecteur du service national, chargé de la régie des Palais de l'Élysée, des Tuileries et du Louvre, des régies des Palais et du mobilier.*

SERVICE DU MOBILIER NATIONAL.

M. Williamson ✻, *conservateur.*

MM. Bimeau, *conservateur adjoint*, Laurent, *contrôleur.*

SERVICE DES RÉGIES DES PALAIS NATIONAUX.

PALAIS DE L'ÉLYSÉE, DES TUILERIES ET DU LOUVRE.

M. De Gourlet ✻, *régisseur* (d. n.).
M. Boyer de Sainte-Suzanne *régisseur adj*
M. De Monroty ✻, *adjudant.*
M. Perotti ✻, *adjudant*

PALAIS ROYAL

M. Carrière, *régisseur*

HÔTEL DES ÉCURIES DE L'ALMA.

M. Boucheron, *régisseur.*

PALAIS DE SAINT-CLOUD.

M. De Mauvyhac, *régisseur.*

PALAIS DE VERSAILLES.

[illegible] *régisseur*
M. Mallet (O✻), *sous-régisseur.*
M. De Grossot ✻, *adjudant.*

PALAIS DE TRIANON

M. Monavon, *régisseur*

PALAIS DE RAMBOUILLET

M. Joly, *architecte, faisant fonctions de régisseur.*

PALAIS DE FONTAINEBLEAU.

M. Boyer, *régisseur*

PALAIS DE COMPIÈGNE

M. De Launay, *régisseur.*

PALAIS DE PAU.

M. Sautereau, *régisseur*

SERVICE DES EAUX DE VERSAILLES, MARLY, MEUDON ET SAINT-CLOUD.

M. Grille ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, *chargé de la direction du service*, à Versailles.

M. Lacomme, *sous-inspecteur*, à Versailles.
M. Vapaille, *sous-inspecteur comptable*, à Versailles.

SECTION DE VERSAILLES.

M. Gavin, *inspecteur*, à Versailles.
M. Richard, *inspecteur*, à Versailles.

SECTION DE MARLY.

N....., *inspecteur principal*, à Versailles.

SECTION DE SAINT-CLOUD.

M. Douchain, *inspecteur*, à Versailles
M. Lasserre, *sous-inspecteur*, à Versailles

CONSEIL GÉNÉRAL DES BÂTIMENTS CIVILS.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président.*
M. le Directeur général des beaux-arts, *vice-président.*
M. le Directeur des bâtiments civils et Palais nationaux, *vice-président.*

MM les *inspecteurs généraux :* Guestel (O✻), membre de l'Institut; Garnier (O✻), membre de l'Institut; André (O✻); Diet (O✻).

Architectes, Membres temporaires : MM. Bourdais (O✻); Vaudremer ✻; Coquart ✻, Pascal ✻.

Auditeurs : MM. Nénot; Blondel.

Secrétariat : MM. Phily, *contrôleur*, Bonnier, *secrétaire.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES NATIONALES.

Rue des Francs-Bourgeois, 60.

Le dépôt central des Archives nationales renferme les documents d'intérêt public appartenant à l'État, c'est-à-dire tout ce qui s'est conservé de plus précieux des nombreuses archives que formèrent successivement, depuis l'origine de la monarchie, les souverains de la France, les établissements religieux, les diverses juridictions et administrations Constituées par Napoléon Ier, en 1808, en Archives centrales de l'Empire français, elles furent établies alors dans le palais que le prince de Soubise avait fait construire, en 1706, sur l'emplacement des hôtels de Clisson, de Laval et de Guise.

Les Archives nationales s'augmentent chaque année des documents dont les ministères et les administrations qui en dépendent n'ont plus besoin pour leurs affaires courantes et journalières. Elles contiennent plus de 90 millions d'actes ou de titres, répartis dans environ 300,000 cartons, liasses, registres et portefeuilles.

Ces documents sont divisés en quatre sections, placées, ainsi que les autres parties du service, sous les ordres d'un directeur général nommé par le Président de la République, sur la proposition du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Le plus ancien des titres que possèdent les Archives nationales est un diplôme original de l'an 625. L'antiquité de ces documents, la suite et l'ensemble de ces grandes séries, telles que les diplômes mérovingiens et carlovingiens, le Trésor des Chartes, le Bullaire, les Archives de la Chambre des Comptes et de l'ancien Conseil d'État, les registres du Parlement de Paris et de toutes les juridictions de son ressort, le fonds des abbayes, la collection des sceaux, les archives de la Couronne, la secrétairerie d'État et le cabinet de l'empereur Napoléon Ier, font des Archives une institution hors ligne.

Les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites, ou par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat des Archives, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée.

Les expéditions, les recherches qu'elles nécessitent et les épreuves de sceaux (soufre et plâtre) sont soumises à des droits fixés par un décret du 22 mars 1856.

Une salle, dite *salle du public*, est ouverte, au Palais des Archives, chaque jour, sauf les dimanches et fêtes, de 10 à 3 heures, pour les communications sans déplacement. Un archiviste préposé à la surveillance de cette salle fournit aux travailleurs autorisés par le directeur général tous les éclaircissements à la disposition de l'administration.

Un musée paléographique dans lequel sont exposés chronologiquement, de 625 à 1891 les documents originaux les plus remarquables de notre histoire nationale, a été ouvert en 1867. Une série formée de documents étrangers a été annexée en 1878 à ce musée, où le public est admis le dimanche de midi à 3 heures. Le jeudi, jour réservé à l'étude, il peut être également visité avec des billets qui sont délivrés par la direction générale.

Les Archives nationales sont régies par les décrets organiques des 29 décembre 1855, 22 mars et 1er août 1856, et par un arrêté ministériel du 13 novembre 1856.

M. Alfred MAURY (C✻), membre de l'Institut, *directeur général.*

Section au secrétariat.

M. Ed Dupont ✻, *chef.*

M. Et. Martin, *agent comptable.*

Conservation des papiers provenant de l'ancienne secrétairerie d'État impériale, du cabinet de l'empereur Napoléon Ier, des ministères de la Maison de l'Empereur, des Lettres, Sciences et Beaux-Arts, et de l'ancien ministère d'État; conservation des pièces contenues dans l'armoire de fer et dans le musée. — Classement et conservation des documents concernant l'organisation et le service des Archives, de la minute des ouvrages publiés par l'administration des Archives, des inventaires des documents contenus dans les divers dépôts d'archives appartenant à l'État, aux départements et aux communes. — Enregistrement, classement et conservation des dépêches; expédition et transmission des réponses; réception et enregistrement des demandes de renseignements; délivrance des expéditions; services de la salle du public, de la Bibliothèque, de la comptabilité, du matériel; travail journalier avec le directeur général.

Section historique.

M. Douët d'Arcq ✻, *chef.*

Trésor des chartes et son supplément. — Monuments écrits, remontant au septième siècle. — Monuments plus spécialement ecclésiastiques (cartulaires, bulles, églises de Paris et autres; fabriques, paroisses, établissements monastiques) — Mélanges (ordres militaires, anciens établissements d'instruction publique, titres généalogiques, etc.). Collection de moules et d'empreintes de sceaux, du cinquième siècle à nos jours.

Section administrative.

M. J. Tardif ✻, *chef.*

Documents relatifs à l'administration domaniale, financière et contentieuse de l'ancienne France, tels que les ordonnances, les lettres patentes, les bons et brevets du roi, les actes émanés du Conseil d'État, du conseil de Lorraine, des états provinciaux, de la Chambre des comptes de France, du bureau de la ville de Paris; archives de la Couronne; papiers relatifs aux domaines des princes et aux apanages, aux séquestres et confiscations; versements des ministères de l'intérieur, de la guerre, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, des travaux publics.

Section législative et judiciaire.

M. de Mas-Latrie (O✻), *chef.*

Lois et décrets rendus depuis l'Assemblée constituante de 1789 jusqu'en l'an IX; minutes et copies authentiques des procès-verbaux des assemblées des notables de 1787 et de 1788, des états généraux de 1789, des assemblées nationales; missions des députés; comités.

Grande chancellerie; secrétaires du roi; prévôté et requêtes de l'hôtel; Grand Conseil; Conseil privé, commissions extraordinaires; Parlement et conseils supérieurs; Châtelet de Paris; Cour des Aides; Cour des Monnaies; eaux et forêts; amirauté; connétablie; bureaux des finances; bureau de la ville de Paris, grenier à sel; chambres des bâtiments, des décimes; officialités; justices seigneuriales, etc.; tribunaux extraordinaires; versements du ministère de la justice.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Boulevard Saint-Germain, 244, 246 et 248.

M. HÉRISSON, député, *ministre des travaux publics.*
M. BAÏHAUT, député, *sous-secrétaire d'État.*

CABINET DU MINISTRE.

Affaires d'un caractère intime et confidentiel. — Demandes d'audiences. — Réceptions. Rapports personnels avec les Chambres. — Communications avec la presse. Affaires réservées.

M. Choquet, ingénieur des ponts et chaussées, *chef du cabinet.*
M. Bénac, auditeur au Conseil d'État, *chef adjoint du cabinet.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Ménard, *chef du cabinet.*

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

DIRECTION DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT

M. Gouzay ✻ (✠A), *directeur.*

1re DIVISION DU PERSONNEL.

Nominations, promotions et mouvements.

M Nobécourt (Émile) ✻ (✠A), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Michelot, *chef de bureau.*

Employés de l'administration centrale. — Ingénieurs des corps des ponts et chaussées et des mines. — Sous-ingénieurs des ponts et chaussées. — Ingénieurs du cadre auxiliaire de travaux de l'État. Inspecteurs des ports, garde-ports, garde-ports-amiraux, Lieutenants. Officiers et maîtres de ports (service maritime). Personnel de l'inspection commerciale et du service de surveillance administrative des chemins de fer. — Questions relatives à la représentation de l'État en justice, de l'intervention, de l'exploitation, et des fonctionnaires et agents de divers services. — Conseils, commissions et comités permanents.

Écoles nationales des ponts et chaussées et des mines. — Écoles des mineurs de Saint-Étienne, et des maîtres ouvriers mineurs d'Alais et de Douai. — Nominations des professeurs. — Classement des élèves ingénieurs; nomination des élèves externes français et étrangers et des élèves libres.

Nominations et promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Décorations étrangères.

NOTA. Le ministre donne des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en indiquant l'objet dont elles désirent l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardis et vendredis, de 2 heures à 4 heures et demie.

2e BUREAU.

M. Pluyette, *sous-chef, ff*ons *de chef de bureau.*

Conducteurs des ponts et chaussées et gardes-mines. — Employés secondaires des ponts et chaussées. — Chefs et sous-chefs de section du cadre auxiliaire des travaux de l'État. — Personnel du service de surveillance de la pêche fluviale. — Personnel des gardes de navigation éclusiers, pontiers et autres agents inférieurs attachés au service de la navigation intérieure et au service des ports maritimes de commerce. — Maîtres et gardiens de phares. — Agents auxiliaires.

2e DIVISION DU PERSONNEL

Frais et indemnités, pensions, secours, contrôle et statistique du personnel

M. Bizé ✻ (⚙A), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Dreux, *sous-chef ff*ons *de chef de bureau.*

Règlement des frais de voyage et de mission. — Indemnités, gratifications, etc. — Questions relatives au règlement des frais et honoraires des ingénieurs et agents, pour travaux d'intérêt communal ou privé. — Répartition et recouvrement des sommes à payer par les compagnies pour frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer et autres travaux concédés. — Règlement du budget des écoles des ponts et chaussées et des mines. — Règlement des pensions de retraite. — Secours aux employés et agents, à leurs veuves et à leurs orphelins. — Secours aux ouvriers des travaux publics.

2e BUREAU.

M. Lesage (Ph.), *chef de bureau.*

Préparation de documents statistiques et de situations périodiques au point de vue des effectifs des différents services et des crédits de personnel. — Règlement des frais fixes des ingénieurs des ponts et chaussées et vérification des états de frais de tournées de ces ingénieurs.

Règlement des frais annuels de bureau et de tournées des ingénieurs des mines et des gardes-mines. — Dispositions relatives à la perception des retenues sur les traitements des fonctionnaires en service détaché, congé renouvelable, etc. — Versements des cantonniers à la caisse des retraites pour la vieillesse. — Tenue des contrôles et registres matriculés. — Délivrance des [illegible] — Rédaction de l'Annuaire du ministère.

DIVISION DU SECRÉTARIAT

M. Marin (⚙A), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Raimond Halin, *chef de bureau.*

Ouverture et enregistrement des dépêches à l'arrivée. — Départ des dépêches. — Franchises postales et télégraphiques. — Contre-seing.

Réunion du travail pour le Conseil d'État et pour la signature du Président de la République. — Réunions des documents pour les discussions dans les Chambres.

Rapports avec le *Journal officiel*. — Insertions au *Bulletin des Lois*. — Conservation et expédition des décrets. — Dépôt des circulaires et instructions ministérielles. — Bibliothèque du ministère. — Souscriptions et abonnements. — Distribution d'ouvrages. — Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucune division.

2e BUREAU.

M. Gonse, *chef de bureau.*

Expéditions et autographes. — Impressions de l'administration centrale; contrôle des impressions du service des ponts et chaussées.

3e BUREAU. — *Service intérieur*

M. Nobécourt (Napoléon), *chef de bureau.*

Personnel des gens de service de l'administration centrale. — Dépenses intérieures. — Conservation du mobilier du ministère. — Travaux d'entretien des bâtiments.

Fournitures aux ingénieurs des ponts et chaussées, qui en font la demande, des appareils et produits nécessaires pour la reproduction rapide de pièces, dessins, etc.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Boyer ✻, *directeur.*

1re DIVISION.

M Bouteiller ✻, *chef de division.*

1er BUREAU

Desserée, *sous-chef ff*ons *de chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité — Comptes d'exercice. — Situations provisoires. — Comptabilité spéciale des créances d'exercices clos et périmés. — Correspondance y relative. — Relevé mensuel des résultats constatés dans les bordereaux des préfets et des payeurs. — Tenue des écritures en partie double, journaux, grands-livres, livres auxiliaires, livres du caissier-payeur central, balances mensuelles. — Rapports avec le Conseil d'État (pourvois). — Rapports avec la Cour des comptes et le Ministère des finances (injonctions, débets, questions diverses

2e BUREAU.

M. Traversa (ŲA), *chef de bureau.*

Surveillance de l'emploi des crédits législatifs. — Ordonnancement général des dépenses. — Vérification des pièces à produire au soutien des ordonnances. — Avis aux parties prenantes, aux préfets et aux ingénieurs. Extraits pour les payeurs. — Demandes mensuelles de fonds — Tenue des livres spéciaux pour les crédits et l'ordonnancement. — Correspondance relative aux opérations d'ordre. (Virements de compte, annulations, réimputations, reversements, etc.) Situations financières. — Service des formules.

CAISSE.

M. Debled (Charles-Émile) ✻, *caissier.*

Paiement des traitements de l'administration centrale, — des inspecteurs généraux des ponts et chaussées et des mines, — des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, des conducteurs des ponts et chaussées et des gardes-mines attachés à divers services. -- Paiement des frais de mission, indemnités, secours et dépenses diverses. — Établissement des états de traitement et préparation des ordonnances concernant les dépenses payées directement à la caisse du ministère. - Délivrance de mandats. — Livres de caisse, d'émargement et livres auxiliaires

---

2e DIVISION.

M. Génué ✻, *chef de division.*

1er BUREAU

M. Maucourt, *chef de bureau.*

Opérations diverses relatives à la préparation du budget et des projets de loi de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Fonds de concours. — Projets de décrets de rattachement des versements. — Titres de perception. Distribution de fonds aux ingénieurs pour les dépenses du personnel dans les départements. — Contrôle de ces dépenses. — Règlement des frais de voyage pour changement de résidence. — Tenue des livres spéciaux pour le contrôle des dépenses

2e BUREAU.

Péret, *sous-chef ff*ons *de chef de bureau.*

Enregistrement général des pièces de comptabilité. — Situations par exercice des crédits spéciaux ouverts pour chacun des services de travaux. — Distribution de fonds pour les dépenses des travaux : correspondance y relative. — Tenue des livres pour la vérification de ces dépenses par département et par service d'ingénieur en chef : correspondance y relative — Questions contentieuses (subventions, acquisitions de terrains, paiement aux entrepreneurs, débets,. Rapports avec la Cour des comptes pour cette partie du service. — Examen des comptes de tournée des inspecteurs généraux des ponts et chaussées (correspondance y relative — Compte annuel des recettes et dépenses des mines de Rancié. — Service des formules (comptabilité des ingénieurs)

DIRECTION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE

M. Cheysson (O✻), ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, *directeur*.

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE

M. Charle (Théodore) ✻, *chef de division*.

1er BUREAU. — *Cartes et plans.*

M. Morel, *chef de bureau*.

Exécution de cartes, plans et dessins. — Publication et révision périodique de la grande carte de France au 500,000e, de la carte de la navigation intérieure et de plusieurs autres cartes de France. — Publication de l'atlas des canaux. — Exécution de la carte nationale au 200,000e. — Publication de l'album de statistique graphique.

Atelier de photographie pour reproductions de plans et dessins.

Centralisation des opérations du nivellement général de la France.

2e BUREAU. *Archives.*

Dépouillement et classement des archives du ministère. — Classement et conservation des plans de traverses des routes et des plans de bornage des chemins de fer. — Réception et communication de pièces. — Rédaction du catalogue général

Correspondance administrative concernant les trois bureaux.

(Ce bureau est dirigé par le chef de division.)

3e BUREAU. — *Statistique graphique.*

M. Hugo, *chef de bureau*.

Traduction sous forme graphique des documents statistiques relatifs aux voies de communication et à toutes les questions économiques intéressant les travaux publics.

Rédaction des dessins de l'album de statistique graphique.

Préparation du répertoire général de législation des travaux publics.

Études des questions générales se rattachant aux projets de lois et de règlements généraux en matière de travaux publics

---

DIRECTION DES ROUTES ET DE LA NAVIGATION.

M. Leblanc (Édouard) (O✻), conseiller d'État, inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *directeur*

DIVISION DES ROUTES ET PONTS.

M. Grangoin ✻, *chef de division*.

1er BUREAU. — *Routes nationales.*

M. Bescherelle ✻, *chef de bureau*.

Construction, rectification et entretien des routes nationales. — Construction et entretien des ponts qui en font partie. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes nationales. — Contentieux relatif au service de ces routes.

2e BUREAU. — *Routes départementales et police du roulage.*

M. Rouget ✻, *chef de bureau*.

Classement, construction et rectification des routes départementales. — Construction des ponts qui en font partie. — Examen des projets de ponts communaux communiqués par le département de l'intérieur. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les routes départementales. — Routes agricoles de la Sologne, des Dombes, de la Double, de la Brenne, de Lot-et-Garonne et des Landes. — Routes salicoles — Contentieux relatif au service de ces routes. — Police du roulage sur les routes nationales et départementales. — Règlement des alignements des routes nationales et départementales dans les traverses des villes, bourgs et villages.

Établissement de voies ferrées à traction de chevaux sur les routes nationales et départementales.

DIVISION DE LA NAVIGATION.

M. Caulet de Longchamp (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Ports maritimes. — Phares et balises.*

M. Mayer ✻ (♀A), *chef de bureau.*

Travaux d'amélioration et d'entretien des ports maritimes de commerce. — Construction des digues de défense et des travaux à la mer; organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. — Instruction des questions relatives aux projets de concession des lais et relais de mer. — Service de l'éclairage et du balisage des côtes; établissement et entretien des phares, feux de port; balises et amers. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les ports maritimes de commerce

Contentieux relatif à ces divers services

2e BUREAU. — *Rivières navigables et flottables.*

M. Beaurin-Gressier ✻, *chef de bureau.*

Entretien et amélioration des fleuves et rivières navigables. — Construction et entretien des chemins de halage, des barrages, écluses, quais, bas-ports. — Amélioration et règlement du flottage sur les rivières flottables en trains. — Travaux de défense contre les rivières et torrents, organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. — Matériel et administration du service des bacs. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les rivières navigables ou flottables en trains.

Contentieux relatif à ces divers services.

Pêche fluviale : Surveillance, police et exploitation de la pêche dans les fleuves, rivières et canaux navigables et flottables, non compris les dépendances de la pêche maritime, service de la pisciculture.

Concessions de prises d'eau de toute nature. — Règlement d'eau d'usine. — Partage d'eau. — Règlements de barrages sur les cours d'eau du domaine public. — Études de distribution d'eau dans les villes et communes. — Épuration d'eau d'égout. — Service spécial de statistique.

3e BUREAU. — *Canaux de navigation.*

M. Charpentier ✻, *chef de bureau.*

Canaux de navigation maritime et intérieure. — Construction et entretien des ouvrages. — Questions relatives au tarif des canaux appartenant à l'État. — Contrôle des canaux concédés. — Service de l'inspection des ports dans le bassin de l'approvisionnement de Paris. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les canaux de navigation.

Contentieux relatif à ce service.

Concessions de prises d'eau de toute nature. — Règlement d'eau d'usine. — Partage d'eau. — Règlements de barrages sur les canaux de navigation concédés et non concédés. — Travaux d'aménagement des eaux exclusivement destinées à l'alimentation et à l'amélioration des canaux et des cours d'eau du domaine public.

DIVISION DES MINES ET USINES.

M. Dequet ✻, *chef de division.*

BUREAU DES MINES ET USINES.

M. Baëlen (Gustave) ✻, *chef de bureau.*

Recherches et concessions de mines. — Études de terrains. — Surveillance des mines, minières, tourbières, carrières. — Avis à donner sur les statuts des sociétés anonymes formées pour les exploitations de mines, d'usines minéralurgiques, etc. — Secours aux ouvriers mineurs, etc. — Procès-verbaux de visite des mines en Algérie.

Police des usines métallurgiques et minéralurgiques, des usines pour l'élaboration du sel gemme et le traitement des eaux salées. — Recherche, captage, aménagement et conservation des sources minérales. — Cartes géologiques et agronomiques. — Collections géologiques et minéralogiques. — Laboratoires de chimie pour l'analyse des substances minérales et des engrais industriels. — Examen des inventions se rapportant à l'industrie métallurgique. Redevances des mines. — Topographies souterraines. — Machines et appareils à vapeur. — Annales des mines.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

M. Keller ✻, ingénieur en chef des mines, *chargé du service.*

M. Odent ✻ (♀A), *chef de bureau*

Réunion et coordination des documents statistiques sur les mines, minières, carrières et tourbières; sur les usines à fer et les autres usines métallurgiques; sur les machines à vapeur fixes ou locomobiles, les locomotives et les bateaux à vapeur; sur les accidents arrivés dans les mines et les autres exploitations minérales; sur les accidents dus à l'emploi de la vapeur. — Questions de douanes. — Importations et exportations. — Questions techniques. — Publication des statistiques annuelles et semestrielles, de cartes et tableaux graphiques. — Extraits des statistiques minérales étrangères.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER.

M. Picard (Alfred) (O ✱), conseiller d'État, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, *directeur*.

1re DIVISION.

Études et travaux des chemins de fer non concédés.

M Schelle, *chef de bureau, faisant fonctions de chef de division.*

1er BUREAU.

M Chahuet, *chef de bureau.*

Études des chemins de fer d'intérêt général en France et en Algérie. — Instruction relative aux avant-projets. — Préparation des actes concernant les déclarations d'utilité publique. — Préparation et modification des actes de concession. — Préparation des actes de rachat par l'État des concessions de chemins de fer d'intérêt général ou d'intérêt local. — Tenue au courant d'une carte d'ensemble à 1/800 000 et d'un répertoire des études faites et à faire.

2e BUREAU.

M Condamin ✱, *chef de bureau.*

Construction des chemins de fer non concédés exécutés par l'État, y compris les lignes faisant partie du réseau de l'État. — Mesures relatives au recouvrement des subventions des départements et des communes pour les chemins de fer d'intérêt général. — Contentieux relatif à ces divers services. — Propositions pour la préparation du budget des chemins de fer [illegible] crédits.

2e DIVISION.

Études et travaux des chemins de fer concédés.

M. de Muizon ✱, *chef de division*

1er BUREAU.

M. Gaillard, *chef de bureau.*

Travaux exécutés par l'État sur les chemins de fer concédés. — Chemins de fer d'intérêt local en France et en Algérie. — Embranchements industriels. — Contentieux relatif à ces divers services.

2e BUREAU

M. Rizzetti ✱, *chef de bureau.*

Travaux exécutés par les compagnies sur les chemins de fer concédés. — Exécution des cahiers des charges. — [illegible] avances sur les fonds du Trésor pour les chemins de fer d'intérêt général. — Émission d'obligations. — Séquestre administratif. — Déchéances. — Contentieux relatif à ces diverses affaires.

3e DIVISION.

Contrôle des comptes des compagnies et statistique des chemins de fer.

M. Systermans ✱, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Contrôle des comptes des compagnies de chemins de fer.*

M. Moreau Ⓜ, *chef de bureau.*

Vérification des comptes des compagnies. — Affaires relatives à la garantie d'intérêt, au partage de l'État dans les bénéfices, à l'exécution des clauses financières stipulées par les actes de rachat. — Statistique financière des chemins de fer français. — Relevé et classement méthodique des actes législatifs en vigueur. — Publications concernant ces différents services.

2e BUREAU. *Statistique des chemins de fer.*

M. Cochin, *chef de bureau.*

Centralisation et coordination des renseignements statistiques concernant la législation, la construction, l'exploitation et la situation financière des chemins de fer d'intérêt général, des chemins de fer industriels, des embranchements particuliers et des chemins de fer d'intérêt local. — Réunion et publication des documents statistiques français et étrangers relatifs aux chemins de fer.

1re DIVISION.

Exploitation des chemins de fer.

M. ROUGEOT DE BRIEL ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Exploitation commerciale.*

M. Dumay, *chef de bureau.*

Surveillance de l'exploitation commerciale. — Tarifs. — Frais accessoires. — Vœux des conseils généraux. — Réclamations des chambres de commerce et du public.

2e BUREAU. — *Exploitation technique.*

M. Allary ✻, *chef de bureau.*

Surveillance de l'exploitation technique. — Ordres de service relatifs à la marche des trains. — Règlements d'exploitation. — Trains extraordinaires. — Police des gares. — Accidents et contraventions. — Recours en grâce. — Vœux des conseils généraux et réclamations du public.

3e BUREAU. — *Rapports avec les autres départements ministériels. — Conventions internationales. — Services extérieurs des compagnies. — Inventions.*

M. Moullé, *chef de bureau.*

Transports des administrations de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des finances, etc. — Transports des matières explosibles ou inflammables. — Conventions internationales. — Traités d'exploitation entre les compagnies. — Embranchements particuliers. — Classification et réglementation des passages à niveau. — Services extérieurs des compagnies (omnibus, factage, camionnage). — Inventions. — Contrôle spécial des chemins de fer de l'État. — Réclamations et affaires diverses.

AVOCATS ET OFFICIERS MINISTÉRIELS.

M. Fosse ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cass., quai Voltaire, 33.
M. Porée (✻A), avocat à la Cour d'appel, rue La Boëtie, 7.
M. Sandrique, avocat à la Cour d'appel, rue des Écoles, 4.
M. Ledru (Alphonse), avocat à la Cour d'appel, rue Caumartin, 18.
M. Lebrasseur (Albert), avocat à la Cour d'appel, rue La Bruyère, 49.
M. Coure, avoué près la Cour d'appel, rue Sainte-Anne, 49.
M. Corpet, avoué près le tribunal de 1re instance, rue d'Enghien, 7.
M. Berceon, notaire, avenue de l'Opéra, 4.

COMITÉ DE LIQUIDATION DES CHEMINS DE FER RACHETÉS PAR L'ÉTAT.

M. Gouzay ✻ (✻A), directeur, *président.*
M. Moreau ✻, *chef de bureau*
M. Boucher, ancien avoué, *secrétaire rapporteur.*

COMITÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES.

M. Gouzay ✻ (✻A), directeur, *président.*
M. Fosse ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, *vice-prés.*
M. Moreau Ⓜ, *chef de bureau.*
M. Porée (✻A), avocat à la Cour d'appel de Paris.
M. Sandrique, avocat à la Cour d'appel de Paris
M. Marcel, auditeur de 1re classe au Conseil d'État.
M. Boucher, ancien avoué, *secrétaire rapporteur.*

SERVICE DE SANTÉ.

M. le Dr Dujardin-Beaumetz ✻, *membre de l'Académie de médecine, médecin des bureaux du ministère,* boulevard Saint-Germain, 176.
M. le Dr Crestey, *médecin adjoint,* rue de la Pépinière, 2.
M. le Dr Obissier, *médecin adjoint,* boulevard Sébastopol, 84.

CONSEILS GÉNÉRAUX ET COMMISSIONS PERMANENTES.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES (1).

LE MINISTRE, *président.*

Le sous-secrétaire d'État et le directeur des chemins de fer sont membres permanents du conseil général. Le directeur des routes, de la navigation et des mines peut assister aux séances du conseil et a voix délibérative pour les affaires concernant son service.

Pour l'expédition des affaires qui, à raison de leur nature ou de leur moindre importance, n'exigent pas la réunion du conseil entier, le conseil général est divisé en trois sections, qui s'occupent des affaires de toute nature dépendant des arrondissements d'inspection compris dans chaque section.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Pour toute la session. MM.

Chatoney (C ✻), inspecteur général de 1re classe, *vice-président.*
Tarbé de Saint-Hardouin (C ✻), *idem.*
Lefébure de Fourcy (O ✻), *idem.*
Pairier (O ✻), *idem.*
Pascal (O ✻), *idem.*
Schérer (O ✻), *idem.*
Le Gros (C ✻), inspecteur général de 1re classe, chargé, au ministère de la marine, de l'inspection générale des travaux maritimes.
Planchat (O ✻), inspecteur général de 1re classe.
Martin (O ✻) (✪ I), *idem.*
Croizette-Desnoyers (O ✻), *idem.*
Gosselin (C ✻), *idem.*
Malézieux (O ✻), inspecteur général de 2e classe, *secrétaire.*

Du 1er janvier au 30 juin.		*Du 1er juillet au 31 décembre.*	
Vicart (O ✻),	*Inspecteurs généraux de 2e classe.*	Hérard (O ✻),	*Inspecteurs généraux de 2e classe.*
Chabas (O ✻) (✪ A),		Collet-Meygret (O ✻),	
Rousselle (O ✻),		De Boisanger (O ✻),	
Fargaudie (O ✻),		Simonneau (O ✻),	
Charpy ✻,		Raillard (O ✻),	
Lagrange (O ✻) (✪ A),		Bramo (O ✻),	
Lancelin (O ✻),		De Fontanges ✻,	
Lorieux ✻,		Schwilgué (O ✻),	
Lechalas ✻,		Voisin (O ✻),	
Frémaux ✻,		Buffet ✻,	
Plocq (O ✻),		Vernis ✻,	
Colle ✻ (✪ A),		Bernard (Émile) ✻,	
N.		Holleaux ✻,	
N.		N.	
N.			

SECRÉTARIAT DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DES SECTIONS.

M. Malézieux (O ✻), inspecteur général de 2e classe, *secrétaire du conseil général.*

Secrétaires des sections. MM.

Lorieux ✻, ingénieur en chef	*Routes nationales, routes départementales, ponts suspendus sur les chemins vicinaux*

(1) Les séances du Conseil ont lieu les lundi et jeudi de chaque semaine à une heure.

Brosselin ✻, ingénieur en chef . . . . . } *Service hydraulique, ports maritimes, phares, etc.*
Arnoux ✻, ingénieur en chef . . . . . } *Navigation intérieure, rivières navigables et canaux.*
Clrodde (Alfred) ✻, ingénieur en chef. . . . . }
De Basire ✻, ingénieur en chef, *secrétaire adj.* . } *Construction de chemins de fer.*
Lavolée, ingénieur ordinaire, *adjoint au secrét.* }

Bureau du secrétariat du conseil.

M. Blondin (✠ A), *chef de bureau.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES MINES (1).

LE MINISTRE, *président.*

Le directeur des routes, de la navigation et des mines est membre permanent du conseil général des mines

Le directeur des chemins de fer siége dans le conseil général des mines avec voix délibérative pour les affaires concernant le service des chemins de fer.

MEMBRES DU CONSEIL.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Guillebot de Nerville (O✻), *vice-prés.* | Jacquot (O✻).
Daubrée (GO✻) (✠ I.).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Meissonnier (O✻). | Gentil ✻.
Descottes (O✻). | Bochet ✻.
Tournaire (O✻). | Peschart d'Ambly ✻.
De Chancourtois (C✻).

M. Lorieux ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *secrétaire du conseil.*

Bureau du secrétariat du conseil.

M. Martin de Saint-Semmera (✠ A), *chef de bureau.*

COMMISSION CHARGÉE D'ARRÊTER LES BASES D'UN NIVELLEMENT GÉNÉRAL DE LA FRANCE.

Membres de la commission. MM.

Le Ministre des travaux publics, *président*
Le Conseiller d'État, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, *vice-président*
Marx, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite), *vice-président.*
Lagrange, inspecteur général des ponts et chaussées.
De la Barre-Duparcq, *idem*
Gauckler, ingén. en chef des ponts et chaussées, direct. des chemins de fer de l'État
Prompt, *idem*, secrétaire général du conseil d'administration des chemins de fer de l'État.
Moquet, *idem*, agent voyer en chef du département de l'Aisne.
Delanney, agent voyer en chef du département de la Sarthe
Dubois, agent voyer en chef du département de Seine-et-Oise.
Anthoine, ingénieur civil, chef du service de la carte de France.
Prudent, capitaine du génie, attaché au dépôt des fortifications.
Huriot, secrétaire de la commission des chemins vicinaux, conseiller général du département de l'Yonne.
Lévy (Maurice), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
De Fontenelle, rédacteur au ministère de l'intérieur.
Bugnot, lieutenant-colonel.
Perrier, chef d'escadron, membre du Bureau des longitudes, chef du service géodésique.
Goulier, colonel du génie en retraite.
Gregoire, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Durand-Claye (Léon), *idem*.

(1) Les séances du Conseil ont lieu le vendredi de chaque semaine, à midi.

Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des cartes, plans et archives et de la statistique graphique au ministère des travaux publics, *secrétaire*
Rolland, ingénieur des mines, *secrétaire adjoint*

Lallemand, ingénieur ordinaire des mines de 3e classe, attaché au service du nivellement général de la France

---

COMMISSION SUPÉRIEURE POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'UTILISATION DES EAUX.

Les ministres et les sous-secrétaires d'État, le vice-président du Conseil d'État, le gouverneur de la Banque de France, le directeur des routes, de la navigation et des mines et le directeur de l'agriculture font partie de droit de cette commission

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, *président.*

M. Léon Say, sénateur,
M. Fanstin-Hélie, vice-président du Conseil d'État, } *vice-présidents de la commission supérieure.*

1° *Membres appartenant aux Chambres.* MM

Bérenger.	sénateurs.	Christophle.	députés.
Cte Rampon.		Haussmann.	
Scheurer-Kestner.		Laisant.	
Cuvinot.		De La Porte.	
Bazine (Gaston).		Talandier.	
N . .		Thomson	
N		N	
		N	

2° *Membres de l'administration.* MM

Berger, conseiller d'État
Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux de Paris
Cotard, ingénieur, membre de la Société centrale d'agriculture de France.
Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences
Jacquot, inspecteur général des mines, directeur de la Carte géologique de France
Hervé-Mangon, membre de l'Institut.
De Lesseps, président du conseil d'administration de la Compagnie du canal de Suez.
Marchand, directeur de la Compagnie des eaux.
Marié-Davy, directeur de l'Observatoire météorologique de Montsouris
Pascal, inspecteur général des ponts et chaussées
Perrier, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite, président de la commission de l'Atlas statistique des irrigations au ministère de l'agriculture
Cambuzat, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite
Ville (Georges), professeur au Muséum d'histoire naturelle
Barral, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France.
Boitel, inspecteur général de l'agriculture
Bedel, inspecteur général des forêts.
Schœsing, ingénieur en chef des manufactures de l'État
Lasch (Ch.), administrateur de la manufacture de Sèvres
N

3° *Membres représentant les intérêts agricoles et industriels.*

Le président de la Société centrale d'agriculture de France.
Le président de la Société des agriculteurs de France.
Le président du conseil général de l'Ain
Le président du conseil général des Basses-Pyrénées
Le président du conseil général des Bouches-du-Rhône
Le président du conseil général de la Drôme
Le président du conseil général du Gard
Le président du conseil général de la Gironde
Le président du conseil général de la Haute-Garonne
Le président du conseil général de l'Isère
Le président du conseil général de Loir-et-Cher.
Le président du conseil général du Nord.
Le président du conseil général du Rhône
Le président du conseil général de la Seine.
Le président du conseil général du Var.
Le président du conseil général de Vaucluse

(En cas d'empêchement, chacun des présidents peut être suppléé par un membre délégué par lui à cet effet.)

MM N. , *secrétaire de la commission.*
Rolland, ingénieur des mines,
Sauzey, auditeur au Conseil d'État,
Sévène, *idem*,
} *secrétaires adjoints.*

COMMISSION PERMANENTE D'AMÉNAGEMENT DES EAUX.

Membres de la commission. MM.

Lefébure de Fourcy, inspecteur général des ponts et chaussées, *président.*
Pascal, *idem*
Clambrelent, *idem*, en retraite
Croizette-Desnoyers, inspecteur général des ponts et chaussées
Rozat de Mandres, *idem*, en retraite.
Rouget, inspecteur général des finances
Bedel, inspecteur général des forêts.
Gryffier, conservateur, chef du service des reboisements et des travaux à l'administration centrale des forêts

---

COMMISSION DES ANNONCES DES CRUES.

Membres de la commission. MM.

Lefébure de Fourcy, inspecteur général des ponts et chaussées, *président.*
Gros, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite.
Vicart, inspecteur général des ponts et chaussées.
Chabas *idem.*
Charpy, *idem.*
Lemoine, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire de la commission.*
De Préaudeau, ingénieur ordinaire, *secrétaire adjoint*

COMMISSION DE L'ATLAS DES PORTS MARITIMES DE FRANCE.

Membres de la commission. MM.

Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général, directeur de l'école des ponts et chaussées, *président.*
Leblanc, conseiller d'État, directeur des routes, de la navigation et des mines.
N....., inspecteur général des ponts et chaussées
Caulet de Longchamp, chef de la division de la navigation.
Collignon, ingénieur en chef, inspecteur de l'école des ponts et chaussées.
De Dartein, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire*
Choisy, *idem.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DES VOIES DE COMMUNICATION.

Les ministres et sous-secrétaires d'État, le vice président du Conseil d'État, le gouverneur de la Banque de France, le directeur des chemins de fer et le directeur des routes, de la navigation et des mines font partie de droit de ce conseil.

M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, *président.*

M. Feray, sénateur,
M. Faustin Hélie, vice président du Conseil d'État,
} *vice présidents du conseil supérieur*

1° *Membres appartenant aux Chambres.* MM

Béral II,
Claude (des Vosges),
Dupuy de Lôme,
Krantz,
Talotte,
George,
N
} sénateurs.

Adain-Targé,
Bethmont,
Boysset,
Savary,
Germain,
Lehaudy,
Wadlington (Richard),
Rouvier,
} députés.

2° *Membres de l'administration.* MM.

Gendarme de Bevotte, inspecteur général des ponts et chaussées de 1re classe (en retraite), président de section au Conseil d'État

Chanchat, conseiller d'État (section des travaux publics).
Le Gray, conseiller d'État, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur
Ambaud, conseiller d'État, directeur général des douanes.
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
\
\....
Le Gros, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux maritimes au ministère de la marine
De Boureuille, inspecteur général des mines (en retraite)
Du Souich, inspecteur général des mines (en retraite
Lefort, inspecteur général des ponts et chaussées (en retraite)
Lauanne, inspecteur général des ponts et chaussées (en retraite)
Graëff, *idem*.
Planchat, inspecteur général des ponts et chaussées
Crozette-Desnoyers, *idem*.

3e *Membres représentant le commerce, l'industrie et l'agriculture.* MM.

[illegible] Alphonse de Rothschild, président du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord.
Mallet, président du conseil d'administration des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée
Ad. d'Eichthal, président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Midi
Béhic, président du conseil d'administration de la Compagnie des messageries maritimes
Simonin, ingénieur civil
Le président de la Société centrale d'agriculture
Le président de la Société des agriculteurs de France.
Le président du tribunal de commerce de la Seine.
Le président de la chambre de commerce de Paris
Le président de la chambre de commerce de Lille
Le président de la chambre de commerce du Havre.
Le président de la chambre de commerce de Rouen
Le président de la chambre de commerce de Nantes.
Le président de la chambre de commerce de Bordeaux
Le président de la chambre de commerce de Marseille.
Le président de la chambre de commerce de Lyon
Le président de la chambre de commerce de Saint-Étienne.
Gauwain, maître des requêtes au Conseil d'État, *secrétaire du conseil supérieur.*
Aubertin, auditeur au Conseil d'État, *secrétaire adjoint*
\, *idem*
\ *idem*

COMMISSION DES ROUTES NATIONALES.

Membres de la commission. MM

Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général des ponts et chaussées, *président.*
Lechanas, *idem*
Lefébure de Fourcy, *idem.*
Marx, *idem* (en retraite)
Lagrange, *idem*
Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des cartes, plans et archives, et de la statistique graphique au ministère des travaux publics.
Lorieux, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Durand-Claye (Léon), ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire de la commission.*

COMITÉ CONSULTATIF DES CHEMINS DE FER

Le comité consultatif des chemins de fer est présidé par le Ministre des travaux publics ou par le sous-secrétaire d'État.

En l'absence du Ministre et du sous-secrétaire d'État, le comité est présidé par le vice-président.

Le directeur des chemins de fer, le directeur des routes, de la navigation et des mines, le directeur du personnel et du secrétariat, le chef de la division de l'exploitation des chemins de fer sont membres de droit du comité.

Les inspecteurs généraux chargés de la direction des services de contrôle de l'exploitation des chemins de fer ont entrée dans le comité avec voix consultative.

Membres du comité MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *vice-président.*

Arbel, Bazille, Tolain, } sénateurs | Cte des Roys, Hérault, Legrand (Louis), Faure (Félix), } députés.

Chauchat, conseiller d'État.
Chabrol, *idem.*
Klentz, inspecteur général des ponts et chaussées (en retraite).
Pascal, inspecteur général des ponts et chaussées.
Martin, *idem.*
Gosselin, *idem.*
Planchat, *idem*
Lamé-Fleury, inspecteur général des mines
Dietz-Monnin, membre de la chambre de commerce de Paris.
Poirrier, *idem.*
Gottschalk, président de la Société des ingénieurs civils
George, sénateur, conseiller maître à la Cour des comptes.
Harmand, inspecteur général des finances.
Boyetel de Bagnaux, conseiller d'État, directeur du cabinet et du personnel au ministère du commerce
Tisserand, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture.
Besnier, directeur des correspondances postales au ministère des postes et des télégraphes
Cools (de), général de brigade.
Colson, ingénieur des ponts et chaussées, auditeur au Conseil d'État, *secrétaire du comité.*
Aubertin, auditeur au Conseil d'État, *secrétaire adjoint.*
Bénac, auditeur au Conseil d'État, *adjoint au comité*
Manégat, *idem.*

COMITÉ DE L'EXPLOITATION TECHNIQUE DES CHEMINS DE FER.

Le directeur des chemins de fer et le chef de la division de l'exploitation des chemins de fer font partie du comité

Membres du comité. MM.

Guillebot de Nerville, inspecteur général des mines, *président.*
Meissonnier, inspecteur général des mines.
Tournaire, *idem.*
Rousselle, inspecteur général des ponts et chaussées.
Brame, *idem.*
De Fontanges de Couzan, *idem.*
Schlemmer, *idem.*
Colle, *idem*
} *Directeurs du contrôle de l'exploitation des chemins de fer*

Lorieux, ingénieur en chef des mines, secrétaire du conseil général des mines.
Labrosse-Luuyt, ingénieur en chef des mines
Cuvinot, sénateur, ingénieur en chef des ponts et chaussées
Serval, lieutenant-colonel du génie, chef du 4e bureau de l'état-major général au ministère de la guerre.
Jacqmin, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Sévène, *idem.*
Marié, ingénieur en chef du matériel et de la traction de la Compagnie les chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.
Mayer, ingénieur en chef du matériel et de la traction de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.
} *Membres désignés par le syndicat des chemins de fer*

Gauckler, directeur des chemins de fer de l'État.
Vivenot, sénateur
Hervé-Mangon, député, membre de l'Institut
Reymond, député
Gottschalk, ingénieur civil
Level (Émile), *idem.*
Raynaud, inspecteur-ingénieur des télégraphes.
Lartigue, ingénieur électricien.
Collignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire du comité*
Vicaire, ingénieur en chef des mines,
Fleurteau, ingénieur ordinaire des mines, } *secrétaires adjoints.*

COMMISSION CONSULTATIVE DU MATÉRIEL FIXE DES CHEMINS DE FER CONSTRUITS PAR L'ÉTAT.

Le directeur des chemins de fer fait partie de la commission.

Membres de la commission. MM

Du Souich, inspecteur général des mines de 1re classe, *président.*
Harmand, inspecteur général des finances.
Serval, inspecteur général des forêts
Martin, inspecteur général des ponts et chaussées.
Croizette-Desnoyers, *idem.*
Tournaire, inspecteur général des mines.

L'ingénieur en chef du service central du matériel fixe des chemins de fer construits par l'État, remplit les fonctions de *secrétaire de la commission.*

COMMISSIONS CHARGÉES DE L'EXAMEN DES COMPTES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT DES CHEMINS DE FER.

1° RÉSEAU DU NORD.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.
Barré, conseiller maître à la Cour des comptes.
Harmand, inspecteur général des finances
Lefébure de Fourcy, inspecteur général des ponts et chaussées
Gosselin, *idem.*
Meissonnier, inspecteur général des mines.

2° RÉSEAU DE L'OUEST ET CHEMIN DE FER DE CEINTURE AUTOUR DE PARIS.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Dufrayer, directeur général des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations
Rouget, inspecteur général des finances.
Huard de la Marre, conseiller maître à la Cour des comptes.
Planchat, inspecteur général des ponts et chaussées.
Brame, *idem*
Descoutures, inspecteur général des mines

3° RÉSEAU DE L'EST.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Bon de Bartholdi, conseiller maître à la Cour des comptes.
Rouget, inspecteur général des finances.
Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général des ponts et chaussées.
Colle, *idem.*
Gentil, inspecteur général des mines.

4° RÉSEAU D'ORLÉANS.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Bon de Bartholdi, conseiller maître à la Cour des comptes.
Rouget, inspecteur général des finances.
Chatoney, inspecteur général des ponts et chaussées.
Rousselle, *idem.*
Gentil, inspecteur général des mines.

5° RÉSEAU DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

Membres de la commission MM

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Villet, conseiller maître à la Cour des comptes.
Harmand, inspecteur général des finances
N...., inspecteur général des ponts et chaussées.
Collet-Meygret, *idem.*
Schlemmer, *idem*

6° RÉSEAU DU MIDI.

Membres de la commission MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Dumez, conseiller maître à la Cour des comptes.
Rouget, inspecteur général des finances
Pairier, inspecteur général des ponts et chaussées.
Fontanges (de) de Couzan, *idem.*
Descottes, inspecteur général des mines.

7° CHEMINS DE FER ALGÉRIENS.

Membres de la commission. MM

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Villet, conseiller maître à la Cour des comptes
Harmand, inspecteur général des finances.
N... , inspecteur général des ponts et chaussées.
Voisin, *idem.*
Meissonnier, inspecteur général des mines.

8° CHEMIN DE FER DE BONE A GUELMA.

Membres de la commission MM

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Villet, conseiller maître à la Cour des comptes
Harmand, inspecteur général des finances
N . ., inspecteur général des ponts et chaussées
Voisin, *idem*
Meissonnier, inspecteur général des mines.

9° CHEMINS DE FER DE L'EST ALGÉRIEN

Membres de la commission MM

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds
Villet, conseiller maître à la Cour des comptes.
Harmand, inspecteur général des finances
N.. ., inspecteur général des ponts et chaussées
Voisin, *idem.*
Meissonnier, inspecteur général des mines.

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER ET DE VÉRIFIER LES COMPTES DE L'ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Gay, directeur du mouvement général des fonds.
Rouget, inspecteur général des finances
Huard de la Marre, conseiller maître à la Cour des comptes.
N...., inspecteur général des ponts et chaussées.
Fargaudie, *idem*
Tournaire, inspecteur general des mines.

COMMISSION DES INVENTIONS.

Membres de la commission. MM.

Le directeur de l'École des ponts et chaussées, *président.*
L'inspecteur et les professeurs de l'École.
Chemin, ingénieur des ponts et chaussées, *secrétaire-rapporteur de la commission.*

COMMISSION DES FORMULES.

Membres de la commission. MM.

Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général des ponts et chaussées, *président.*
Lagrange, *idem.*
Lefébure de Fourcy, *idem.*
Parrier *idem.*
Marx, *idem* (en retraite).
Arnoux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION DES PHARES.

La commission des phares est présidée par le ministre.

Membres de la commission. MM.

Cloué, vice-amiral, *vice-président de la commission.*
Chaloney, inspecteur général des ponts et chaussées.
Le Gros, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine
Pascal, inspecteur général des ponts et chaussées.
Mariella, inspecteur général du génie maritime.
Brossard, contre-amiral.
Duberquois, *idem*
Becquerel (Edmond), membre de l'Académie des sciences.
Caussin, ingénieur hydrographe en chef de la marine.
Allard, inspecteur général des ponts et chaussées, attaché au service central des phares
Leferme, inspecteur général des ponts et chaussées, *secrétaire de la commission.*
Bourdelles, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire adjoint.*

COMMISSION SUPÉRIEURE POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS RELATIVES A LA MISE EN COMMUNICATION PAR VOIE FERRÉE DE L'ALGÉRIE ET DU SÉNÉGAL AVEC L'INTÉRIEUR DU SOUDAN

Les ministres, le gouverneur général de l'Algérie, les sous-secrétaires d'État des travaux publics et du commerce et le directeur des chemins de fer font partie de droit de cette commission.

Membres de la commission MM.

Le Ministre des travaux publics, *président*
N... , sénateur, *vice-président.*
N... , *idem.*

Audiffret (Gal d'),	sénateurs	Bert (Paul),	députés
Foucher de Careil,		Jozon,	
Lucet,		Bourgeois,	
La Jaille (Gal de),		Bouvier,	
Lelièvre,		Thomson,	
Arnaudeau (Gal),		Gust. ,	
N...		Jacques,	
N...			
N...			

D'Arlot de Saint-Saud (Cte), ministre plénipotentiaire, délégué du ministère des affaires étrangères.

Colomb (Gal de), délégué du ministère de la guerre.
Colonieu (Gal), *idem*.
N...
Le Gros, inspecteur général des ponts et chaussées, délégué du ministère de la marine.
Buret, contre-amiral, *idem*
Valières, général d'infanterie de marine, *idem*.
Bergon, administrateur du service technique des télégraphes, délégué du ministère des postes et télégraphes.
Baron, directeur de la région de Paris, *idem*.
Pouyanne, ingénieur en chef des mines en Algérie, délégué du gouverneur général de l'Algérie.
Mac-Carthy, géographe, *idem*.
Cosson, membre de l'Institut.
Daubrée, inspecteur général des mines.
Dumas, membre de l'Institut.
Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Duveyrier, voyageur, auteur de relations sur l'Afrique centrale.
N...., inspecteur général des ponts et chaussées.
N. .., *idem*.
Huyot, ingénieur des mines, directeur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.
Jacqmin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.
Périn, député, vice-président de la Société de géographie.
De Lesseps, membre de l'Institut.
Meissonnier, inspecteur général des mines.
Noblemaire, ingénieur en chef des mines, directeur de l'exploitation des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.
Pascal, inspecteur général des ponts et chaussées.
Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général des ponts et chaussées.
Harold-Tarry, inspecteur des finances
Sévène, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.
Glotsy, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Voisin, inspecteur général des ponts et chaussées
N ..

Membres correspondants. MM.

Le gouverneur du Sénégal.
Féraud, consul général de France, à Tripoli.
Le commandant Perrier, en mission en Algérie.
Say (Louis), ancien officier de marine, propriétaire à Alger.
Soleillet (Paul), voyageur en exploration dans l'Afrique centrale.
Kramer, chef d'escadron d'artillerie en retraite.
De Polignac, colonel d'état-major, chef d'état-major de la division de Constantine.
Genty, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Oran.
Lebiez, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Constantine.
Neveu-Derotrie, *idem*, à Alger
Tissot, ingénieur en chef des mines, à Constantine.
Mohamed-ben-Driss, capitaine au 3e régiment de spahis
De Brazza, enseigne de vaisseau.
Masqueray, professeur au lycée d'Alger.
Coyne, capitaine d'infanterie hors cadre, adjoint au bureau politique d'Alger.
Trotabas, président de la Société de géographie d'Oran.
Cambon, ministre résident, à Tunis.
Godin de Lépinay, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire de la commission*.
N..., *secrétaire adjoint*
Rolland, ingénieur des mines, *idem*.
Vandal, auditeur au Conseil d'État, *idem*.

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS

rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 84.

Membres de la commission. MM.

Gendarme de Bévotte, président de section au Conseil d'État, *président.*
Colmet, président de section au Conseil d'État.
Dumas, conseiller d'État.
Lame-Fleury, *idem*
Boziat, général de brigade, membre du comité des fortifications.
Sempé, général de division, membre du comité d'artillerie.
Renson d'Autois d'Herculais, général de division.
Lefebvre, *idem*
Ansous, général de brigade
Pairier, inspecteur général des ponts et chaussées
Lefébure de Fourcy, *idem.*
Ribourt, vice-amiral
Le Gros, inspect. gén. des ponts et chauss., membre du conseil des trav. de la marine.
Mandzieux, inspecteur général, secrétaire du conseil général des ponts et chaussées.
Henry, colonel du génie, secrétaire du comité des fortifications.
Chicoyneau de Lavalette, lieutenant-colonel d'artillerie, secrétaire du comité d'artillerie
Lisbonne, ingénieur de la marine, secrétaire du conseil d'Amirauté.
Albaret, ingénieur de la marine, secrétaire du Conseil des travaux de la marine.
Fritsch, chef de bataillon du génie, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION MILITAIRE SUPÉRIEURE DES CHEMINS DE FER.

Membres de la commission. MM

Le Lajaille, général de division, *président.*
Cools (de), général de brigade, *vice-président*
Cte de Vassart d'Hozier, ingénieur en chef des mines
Gosselin, inspecteur général des ponts et chaussées.
Jacqmin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.
Noblemaire, ingénieur en chef des mines, directeur de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Peaug de Vaulgrenant, colonel d'artillerie.
Bussy (de), colonel du génie.
Servin, *idem*
Desaperrierre, sous-intendant militaire
Vignes, capitaine de vaisseau.
Gonse, chef d'escadron d'état-major, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION CENTRALE DES MACHINES A VAPEUR.

Membres de la commission. MM.

Jacquot, inspecteur général des mines, *président.*
Fontanges (de) de Couzan, inspecteur général des ponts et chaussées.
Tournaire, inspecteur général des mines.
Farcot, constructeur de machines à vapeur.
Pescuart d'Ambly, directeur des constructions navales au ministère de la marine
Tresca, membre de l'Institut, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers
Forquenot, ingénieur en chef de la traction au chemin de fer d'Orléans.
Jacqmin, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Haton de la Goupillière, ingénieur en chef des mines
Lorieux, ingénieur en chef, secrétaire du conseil général des mines.
Hirsch, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'École des ponts et chaussées.
Vicaire, ingénieur en chef, professeur à l'École des mines.
Cornut, ingénieur de l'Association des propriétaires de machines à vapeur de Lille.
Lahrosse-Luuyt, ingénieur en chef des mines, *rapporteur.*
Cérardt, ingénieur ordinaire des mines, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER ET DE COMPARER ENTRE EUX LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE MOTEURS APPLICABLES AUX VOITURES DE TRAMWAYS.

La commission est présidée par le ministre

Membres de la commission. MM.

Lefort, inspecteur général des ponts et chaussées (en retraite).
Planchat, inspecteur général des ponts et chaussées
Lefébure de Fourcy, *idem.*
N..... *idem.*
Meissonnier, inspecteur général des mines
Tresca, membre de l'Institut, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers.
Forquenot, ingénieur en chef de la traction et du matériel au chemin de fer d'Orléans
Regray, ingénieur en chef de la traction et du matériel au chemin de fer de l'Est
Mayer, ingénieur en chef de la traction et du matériel au chemin de fer de l'Ouest.
Grancoin, chef de la division des routes et ponts au ministère des travaux publics.
Collignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *secrétaire.*

COMMISSION SPÉCIALE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE DÉTAILLÉE DE LA FRANCE.

Le directeur de la Carte géologique détaillée assiste aux séances de la commission avec voix consultative.

Membres de la commission. MM.

N..., inspecteur général de 1re classe, *président.*
Daubrée, inspecteur général de 1re classe, membre de l'Institut, directeur de l'École des mines
Guillebot de Nerville, inspecteur général de 1re classe
Tournaire, inspecteur général de 2e classe
N...
De Chancourtois, inspect. général de 2e classe, prof. de géologie à l'École des mines.
Hebert, membre de l'Institut, professeur de geologie a la Faculté des sciences.
Fouqué, professeur d'histoire naturelle des corps inorganiques au Collége de France.
N...
Jutier, ingénieur en chef des mines
Mallard, ingénieur en chef, professeur de minéralogie à l'École des mines.
Lévy (Auguste), ingénieur des mines, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION DES ANNALES DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le directeur du personnel et du secrétariat, le directeur des chemins de fer, le directeur des routes, de la navigation et des mines, les inspecteurs généraux des ponts et chaussées de 1re classe, ainsi que le secrétaire du conseil général des ponts et chaussées font partie de la commission

Membres de la commission. MM.

Tarbé de Saint-Hardouin, inspecteur général de 1re classe, directeur de l'École des ponts et chaussées, *président*
Lalanne, inspecteur général de 1re classe (en retraite).
Croizette-Desnoyers, inspecteur général de 1re classe, professeur à l'École des ponts et chaussées
Voisin, inspecteur général, professeur à l'École des ponts et chaussées
Bresse, inspecteur général, *idem.*
Durand Claye (L.), ingénieur en chef
Hirsch, *idem.*
Gariel, ingénieur ordinaire, professeur à l'École des ponts et chaussées.
Collignon, ingénieur en chef, *secrétaire de la commission*
Chemin, ingénieur ordinaire, *secrétaire adjoint.*

COMMISSION DES ANNALES DES MINES.

Le directeur du personnel et du secrétariat et le directeur des routes, de la navigation et des mines font partie de la commission.

Membres de la commission. MM.

Guillebot de Nerville, inspecteur général, *président.*

Les autres membres du conseil général des mines.

Dupont, inspecteur général, inspecteur de l'École des mines.
Lan, ingénieur en chef, professeur à l'École des mines.
Haton de la Goupillière, *idem, idem.*
Mallard, *idem, idem.*
N
Résal, *idem, idem.*
Keller, ingénieur en chef, chargé du service de la statistique de l'industrie minérale.
F[illegible]génieur en chef, professeur à l'École des mines
Vicaire, *idem, idem.*
Carnot, *idem, idem.*
Zeller, ingénieur ordinaire, *secrétaire de la commission.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Alphand (GO ✻ ♆ I., *directeur des travaux de Paris*, à Passy, boulevard Beauséjour, 1.
Tarbé de Saint-Hardouin (C ✻), *directeur de l'École nationale des ponts et chaussées*, rue des Saints-Pères, 28
Lefèbure de Fourcy (O ✻), rue de Tournon, 21.
Pairier (O ✻), rue Montaigne, 11 bis.
Chatoney (C ✻), boulevard Haussmann, 115.
Véron-Duverger (O ✻), boulevard Haussmann, 126.
Pascal (O ✻), rue de Téhéran, 21.
Schérer (O ✻), boulevard Maillot, 8 *bis*, à Neuilly-sur-Seine.
Le Gros (C ✻), *attaché au département de la marine*, avenue Malakoff, 137
Frécot (C ✻), *directeur des travaux du canal de l'Est*, à Nancy.
Planchat (O ✻), rue de Monceau, 10.
Martin (A.) (O ✻) (♆ I.), rue de Grenelle, 71.
Croizette-Desnoyers (O ✻), rue de Varennes, 26.
Gosselin (C ✻), rue Fénelon, 5.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Hérard (O ✻), boulevard Haussmann, 32 *bis*.
Collet Meygret (O ✻), rue de Madame, 49
Breart de Boisanger (O ✻), rue des Bourdonnais, 26, à Versailles.
Vicart (O ✻), boulevard Haussmann, 164.
Allard (Émile) (O ✻), avenue du Trocadéro, 43.
Simonneau (O ✻), rue du Bac, 106
Pasquier-Vauvilliers (O ✻), *attaché au département de la marine*, rue Chauveau-Lagarde, 16.
Baillard (O ✻), rue Fénelon, 7
Chabas (O ✻) (♆ A), place du Palais-Bourbon, 8.
Rousselle (O ✻), rue de Bellechasse, 72
Brame (O ✻), rue Saint-Dominique, 5.
Fargaudie (O ✻), place du Palais-Bourbon, 8.
Charpy ✻, rue d'Assas, 6
Malézieux (O ✻), rue du Bac, 108.

Lagrange (O ✻), rue Chaptal, 9.
Fontanges de Couzan (de) ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 26.
Schlemmer (O ✻), boulevard Saint-Germain, 70.
Lancelin (O ✻), boulevard Saint-Germain, 168.
Leferme ✻, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
Voisin (O ✻), rue Auber, 5.
Buffet ✻, quai Henri IV, 38.
Lechalas ✻, rue Brémontier, 28.
Frémaux ✻, rue de la Tour-d'Auvergne, 52.
Vernis ✻, rue de Rennes, 106.
Leblanc (Édouard) (O ✻), conseiller d'État, *directeur des routes, de la navigation et des mines au ministère des travaux publics*
Bresse (O ✻), rue de l'Odéon, 5.
Bernard (Émile) ✻, boulevard Saint-Michel, 81
Plocq (O ✻), rue Baudin, 28.
Holleaux ✻, rue de Bourgogne, 52.
Colle ✻ (Ⓐ), boulevard Saint-Germain, 225.
Bertin (Auguste) (O ✻), rue Châteaubriand, 12.
Guillemain ✻, rue d'Assas, 80.
Fournier (Charles) ✻, rue Saint-Florentin, 8.
Robaglia ✻.
Marx ✻.

INSPECTIONS GÉNÉRALES DES PONTS ET CHAUSSÉES

PREMIÈRE INSPECTION.

Frémaux ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne

Services spéciaux : Navigation de la Seine (1re section) ; navigation de l'Yonne ; navigation de la Seine (2e section. — Traversée de Paris), navigation de la Seine (3e section. - De Paris à Rouen). Service hydrométrique du bassin de la Seine. — Recherches statistiques sur les matériaux de construction.

Chemins de fer, études et travaux : Chemin de fer de ceinture autour de Paris (R. G.) ; gares de Grenelle et de Gentilly (travaux) ; chemins de fer métropolitains (contrôle des études) ; — d'Épinay à Luzarches ; de Rambouillet à un point à déterminer sur la ligne de Pontoise à Gisors entre Ws Marines et Chars, en passant par un point à déterminer entre Mantes et Meulan, — de Dreux à Maintenon, de Maintenon à Auneau et à la limite du département de Seine-et-Oise, — de la limite des départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir près Auneau à Melun, par ou près Étampes ; de l'Étang-la-Ville à Saint-Cloud ; de Palaiseau à Villeneuve-Saint-Georges (section stratégique) ; — de raccordement des gares de Saint-Germain-en-Laye, — d'Ormoy à la vallée de l'Ourcq, par Betz ; — d'un point de la ligne de Villers-Cotterets à Château-Thierry, à une station à établir sur la ligne de Paris à Avricourt entre les stations de Triport et de Changis ; — de Melun à la Ferté-sous-Jouarre, par ou près Rozoy et Coulommiers, — d'Esbly à un point à déterminer sur la ligne de Gretz à Coulommiers, entre Faremoutiers et Coulommiers ; — Service central du matériel fixe des chemins de fer construits par l'État.

Contrôle des travaux. Chemin de fer de raccordement de la ligne de Paris à Rouen à celle de Paris à Argenteuil et à celle de Paris à Versailles (R. D.) ; — du pont de l'Alma aux Moulineaux ; — d'Auteuil à Boulogne, — des Moulineaux à Courbevoie ; — de grande ceinture autour de Paris.

DEUXIÈME INSPECTION.

M. Bernard (Émile) ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Eure, Seine-Inférieure, Somme, Oise, Calvados.

Services spéciaux : Navigation de la Seine (1re section). — Ports maritimes de commerce de la Seine-Inférieure

TROISIÈME INSPECTION.

M. Raillard (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Nord, Pas-de-Calais, Aisne.

Services spéciaux : Canal de Roubaix. - Canal de la Meuse à l'Escaut. — Navigation entre la Belgique et Paris. — Canal de Saint-Quentin : Navigation de l'Escaut jusqu'à la frontière

— du Canal de Mons à Condé. Navigation de l'Oise et du canal latéral de l'Oise; — Contrôle de la Sambre canalisée et du canal de la Sambre à l'Oise. — Service hydrométrique et annonce des crues pour toute la partie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser.

QUATRIÈME INSPECTION.

M. Holleaux ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Ardennes, Marne, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Aube.

Services spéciaux : Navigation de l'Aisne canalisée et canal latéral à cette rivière. Canal des Ardennes. — Navigation de la Marne et canaux latéraux à cette rivière ; — navigation de la Meuse ; — canal de l'Aisne à l'Oise ; — canal de jonction de la Marne à la Saône.

CINQUIÈME INSPECTION.

M. Chabas (O✻) (✪ A), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Côte-d'Or, Jura, Doubs, Haute-Saône, Haut-Rhin (partie française), Saône-et-Loire, Ain.

Services spéciaux : Navigation de la Saône (moins la traversée de Lyon). Canal de Bourgogne, canal du Rhône au Rhin, canal du Centre; canal de jonction du Doubs à la Saône ; canal de l'Allan à la Saône.

SIXIÈME INSPECTION

Guillemain ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Vaucluse

Services spéciaux Navigation du Rhône jusqu'à Arles.

SEPTIÈME INSPECTION.

N...., *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Bouches-du Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse

Services spéciaux : Navigation du Rhône, d'Arles à la mer. — Ports maritimes du commerce du département des Bouches-du Rhône.

Cette inspection comprend en outre les services des chemins de fer de la Corse.

HUITIÈME INSPECTION.

N. .., *inspecteur général de 2e classe*

Service ordinaire des départements : Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales

Services spéciaux : Canal de Beaucaire. — Ports maritimes de commerce du département de H[illegible] Ports [illegible]ères. — Canal de[illegible] Étangs [illegible]des et travaux relatifs à la jonction du Rhône à la ligne navigable de l'Océan et la Méditerranée par les canaux de Beaucaire, de la Radelle et des Étangs

NEUVIÈME INSPECTION.

M. Buffet ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Corrèze, Dordogne, Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariége.

Services spéciaux Contrôle du canal du Midi. Navigation de la Dordogne, de l'Isle et de la Vézère. Navigation du Lot, navigation du Tarn, navigation de la Garonne, de Toulouse à Castets et contrôle du canal latéral. — Études et travaux relatifs au régime général du bassin de la Garonne et de ses affluents et aux mesures propres à prévenir les inondations ou à en atténuer les conséquences.

DIXIÈME INSPECTION

M. Hérard (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne.

Services spéciaux Construction du pont de Cubzac. — Navigation de la Garonne en aval

de Castets et de la Gironde. — Canal de l'Adour à la Garonne. — Ports maritimes de commerce des départements de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées. — Canal de jonction de l'Adour à la Garonne. — Études et travaux relatifs au régime général des bassins de la Garonne et de l'Adour et de leurs affluents et aux mesures propres à prévenir les inondations ou à en atténuer les conséquences

ONZIÈME INSPECTION.

M. Simonneau (O ✱), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Vendée, Deux-Sèvres Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Haute-Vienne.

Services spéciaux : Navigation de la Sèvre. — Études du canal de jonction de la Loire à la Garonne. — Ports maritimes du département de la Charente-Inférieure.

DOUZIÈME INSPECTION.

M. Lagrange (O ✱), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure.

Services spéciaux : Navigation de la Loire (4e section). — Navigation de la Vilaine inférieure depuis l'écluse de Maton. — Port de Redon. — Canaux de Nantes à Brest et du Blavet. — Ports maritimes de commerce des départements des Côtes-du Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et de la Loire-Inférieure

TREIZIÈME INSPECTION.

M. Charpy ✱, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Manche, Orne, Mayenne, Eure-et-Loir, Sarthe, Maine-et-Loire.

Services spéciaux : Navigation de la Mayenne, de la Sarthe, du Loir, de l'Oudon et de la Maine. — Navigation de la Loire (3e section, de l'embouchure du canal de Briare à Nantes).

Ports maritimes de commerce du département de la Manche

QUATORZIÈME INSPECTION.

M. Plocq ✱, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Loiret, Yonne, Nièvre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre, Cher

Services spéciaux : Navigation de la Loire (1re et 2e sections, de la limite supérieure du département de la Loire jusqu'à l'embouchure du canal de Briare, — canal de Roanne à Digoin, — canal latéral à la Loire ; — canal de Berry ; — canal du Nivernais, — canaux d'Orléans, de Briare et du Loing.

QUINZIÈME INSPECTION.

M. Bertin (Auguste) (O ✱), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Allier, Creuse, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Rhône, Lozère

Services spéciaux : Navigation de l'Allier. — Canal de jonction de la Loire au Rhône.

SEIZIÈME INSPECTION.

M. Voisin (O ✱), *inspecteur général de 2e classe*

Travaux publics de l'Algérie. — Études et missions relatives à la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan

DIX-SEPTIÈME INSPECTION

M. Fournier (Charles) ✱, *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. Chemins de fer d'Armentières à Lens par Don ; — de Valenciennes au Cateau ; — de Don à Templeuve ; — d'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ; — de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, — de Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith-Saint-Léger ; — de Denain à Saint-Amand ; — de Soire-le-Château à Avesnes, — de Compiègne à Soissons ; — du Cateau à Laon ; — de Busigny à Hirson ; — de Wimy à Guise ; — de Laon à Roxoy et à la ligne d'Hirson à Amagne ; — de Laon à Château-Thierry ; — de Soissons à Rethel par la vallée de l'Aisne ; — d'Hirson à Amagne ; — de Mézières à la ligne d'Hirson à Amagne ; — de Provins à Esternay, — de Fère-Champenoise à Vitry-le-François ; — de Troyes à Vitry-le-François, — de Saint-Florentin à Troyes ; — de Gondre-

court à Neufchâteau ; - de Montmédy à Stenay ou à Dun ; de Révigny à Saint-Dizier ; — de Pompey à Nomeny ; — de Baccarat à Badonviller ; — de Colombey à Frenelle vers Mirecourt ; — de Toul à Colombey ; de Mirecourt à Chalindrey avec embranchements d'Andilly à Langres et de Merrey à Neufchâteau ; de Lunéville à Gerbéviller ; - de Gerbéviller à Bruyères ; - de Bas-Evette à Giromagny ; — de Lille-la-Madeleine à Launay, par le Brucq, l'Empempont et Ham ; — d'un point à déterminer sur la ligne de Mezières à Hirson, par Rocroy à la frontière belge vers Chimay ; — de Jussey à la ligne d'Épinal à Attlevillers ; — prolongement du chemin de fer de Remiremont à Saint-Maurice-sur-Moselle jusqu'à Bussang ; — de Gray à Jussey ; - de Reims à Dun ; — de Toul à Pont-Saint-Vincent.

Contrôle des travaux. — Chemins de fer : de Signy-le-Petit à la frontière belge vers Chimay ; — de Givet à la frontière belge vers Marche ; de Chalmaison aux Ormes ; — de la vallée de l'Ourcq à Esternay, — d'Esternay à Romilly, — de Coulommiers à la Ferté-Gaucher, — de la Ferté-Gaucher à Sézanne, de Révigny à Vouziers ; de Jessains à Éclaron ; - de Vassy à Joinville ; — embranchement de Moyenvre, de Sedan vers Bouillon ; — de la gare de Langres à la ville de Langres, de Châtillon-sur-Seine à Is-sur-Tille, de Recey-sur-Ource à Langres, — d'Is-sur-Tille à Gray ; - chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre ; - de Maubeuge à Fourmies ; de Chauny à Anisy, d'Aubigny à Somain ; de Douai à Orchies ; embranchements houillers, - d'Amiens (Boves) à Villers-Cotterets ; du Quesnoy à la frontière belge ; - d'Abbeville à Eu et au Tréport.

DIX-HUITIÈME INSPECTION.

M. Collet-Meygret (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. — Chemins de fer : de Voujaucourt à Saint-Hippolyte et à la ligne de Besançon à Morteau ; — de Gilley à Pontarlier, — de Besançon à la frontière suisse par Morteau ; — de Lons-le-Saunier à Champagnole et de Champagnole à la Cluse ; — d'Annemasse à la frontière, — de la Roche à Chamonix, — d'Albertville à Annecy ; — d'Albertville à Montmélian ; — de Collonges à Gex et à Divonne, — d'Épinac aux Laumes ; — de Chagny à Auxonne, — de Firminy à Annonay, — de Pertuiset à Saint-Just ; — de Paray-le-Monial à L'Arbresle ; - de la Mure à la ligne de Grenoble à Gap ; — de Savines à Barcelonnette ; — de Forcalquier à Volx ; — de Draguignan à Cagnes, — de Nice à Puget-Théniers ; — de Nice à Coni, — d'Orange à Vaison ; — traversée du Rhône à Avignon, — de Sorgues à Saint-Saturnin, — de l'Isle à Orange, — de Crest à Aspres-lès-Veynes ; — de Nyons à la ligne de Lyon à Marseille par Valréas ; — de Valdonne à Fuveau ; — de Lure à Loulans-les-Forges par Villersexel ; — de Châtillon-sur-Seine aux Laumes, — d'Épinac à Montchanin, — d'Épinac à Velars ; — de Digne à Savines, de Digne à Draguignan ; — de la Cluse à Ambérieu ; — de Verges à Jenrre ; — de Dôle à Arbois par Vaudrey, de Volx à Apt ; — de Salon à la Calade, par Lambesc ; — de Mirabeau à Barjols ; — de Draguignan à Barjols, — de Givors à l'Arbresle ; de Saint-Étienne au Rhône, par Annonay et Pelussin ; - de Châlon-sur-Saône à la ligne de Roanne à Paray-le-Monial, avec embranchement de Saint-Gengoux à Montchanin, — de Gap à Saint-Bonnet.

Contrôle des travaux. — Chemins de fer de raccordement de la ligne de Besançon à la frontière suisse par Morteau avec celle de Dijon à Belfort ; — de Thonon à Annemasse ; d'Annemasse à Collonges ; — d'Annecy à Annemasse, — de Thonon à Saint-Gingolph ; — de Dijon à Saint-Amour ; - de Virieu à Saint-André-le-Gaz, — de Saint-André-le-Gaz à Chamléry, d'Albertville à la ligne du Mont-Cenis ; — de Lyon à Saint-Étienne (seconde ligne, par ou vers Givors, de Sérézin à Montluel ; — de la Cluse à Bellegarde, — de Sathonay à Saint-Clair — de Gap à Briançon, - de Briançon à la frontière d'Italie ; - de Marseille à Lestaque, — de Marseille à la madrague de Podestat, — embranchement sur Mazargues, d'Arles à la Tour-Saint-Louis, chemin de fer destiné à relier les mines de la vallée de Reyran et celle des Vaux à la station de Fréjus, de Givors à la Voulte ; — de Port-de-Bouc à Mardigues-Ferrières, - de Roanne à Paray-le-Monial.

DIX-NEUVIÈME INSPECTION.

Vernus ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. Chemins de fer : de Toulouse à Auch ; — de Montréjeau à Bagnères-de-Luchon, — de Foix à Tarascon-sur-Ariège ; de Carcassonne à Quillan, — de Rodez à Millau, de Moux à Chunes ; — de Narbonne à Bize, — de Cette à Montbazin, — de Mazamet à Bédarieux, - de Sévérac-le-Château à Monastier ; de Port-Vendres à la frontière d'Espagne, — de Tarascon-sur-Ariège à [illegible] - de Montauban à Castres, — de Port-Sainte-Marie à Tonneins-Dessous à [illegible], de Marmande à Casteljaloux, - de Casteljaloux à Requefort, de Roquefort à Mont-de-Marsan ; — de Pau à Oloron, — de Buzy à Laruns ; — de Payoô à Saint-Palais ; — d'Elne à Arles-sur-Tech ; de Carmaux à Rodez ; - d'Albi à Saint-Affrique ; d'Espalion à la ligne de Rodez à Sévérac ; — d'Estréchoux à Castanet-le-Haut ; de Lunas à Lodève, — de Saint-Chinian à Saint-Pons ; — de Carmaux à un point entre Vindrac et Laguépie, de La Bastide-Rouairoux à Bize ; — d'Agde à la mer — de Saint-Girons à Foix ; — d'un point entre Pamiers et Saint-Antoine-de-Foix à un point entre Lamoux et

Quillan; — de Lavelanet à la ligne de Castelnaudary à Carcassonne; — de Quillan à Rivesaltes, — de Prades à Olette; - de Vic-Dessos à Tarascon-sur-Ariége; — de Saint-Girons à Seix; — de ceinture de Toulouse; — de Castel-Sarrazin à Lombez; — d'Auch à Lannemezan; — de Lannemezan à Arreau; — de Chaum au Pont-du-Roi; - d'Auch à Bazas; de Saint-Sever à Pau, à Dax et à Mont-de-Marsan; — de Vic-en-Bigorre à la ligne de Saint-Sever à Pau; — de Nérac à Mont-de-Marsan; — d'Oloron à Bedons; d'Oloron à la ligne de Puyoô à Saint-Palais — d Saint Martin Aut vieil a Mauleon de bayonne a Saint Jean Pied de Port a Saint Etienne-de-Baïgorry; — traversée des Pyrénées-Centrales; — lignes à systèmes spéciaux pour Luz, Barèges, Cauterets et La Raillière.

Contrôle des travaux. — Chemins de fer. de Millau à Montpellier; — embranchement sur Saint-Affrique; — de Perpignan à Prades; — de Castres à Albi et à Mézamet; — de Carmaux à Albi; — de Toulouse à Bayonne et embranchements.

VINGTIÈME INSPECTION

M. Fargaudie (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. — Chemins de fer : de Cavignac à Saint-Loubès; — de Saint-Loubès à Bordeaux; - de Saint-Jean-d'Angély à Niort; - de Niort à Montreuil-Bellay avec embranchement sur Moncontour — de Velluire à Breuil-Barret d'Angers à la Flèche, de Saumur à Château-du-Loir; — raccordement des gares de Saumur; — de Paris à Auneau; de Bazieux à Saint-Mariens; — de Libourne à Langon; — de Moulis à la rive gauche de la Gironde près Lamarque; — de Marcenais à Libourne; — de Niort à Ruffec; — de Tonnay-Charente à Marennes et à la pointe de Chapus; de Saujon à la ligne précédente; — de Saint-Jean-d'Angély à Civray avec embranchement sur Cognac par Matha, — de Saint-Laurent de la Prée au fort d'Enet; — de Surgères à Marans; — embranchement du port de Marans; — de Neuville à Bressuire; — de Fontenay-le-Comte à Benet; — de Fontenay-le-Comte à Cholet; — de Challans à Beauvoir; — embranchement du port de Luçon, — de Blois à Vendôme; — de Vendôme à Pont-de-Braye; — de Clisson à Cholet; — de Port-Boulet à Port-de-Piles avec embranchement sur le camp du Ruchard; — de la Flèche à Saumur; - de Loudun à Châtellerault; — de Patay à Nogent-le-Rotrou; — de Brou à Bessé; — d'Elbeuf à Rouen; - d'Évreux-ville à Évreux-Navarre; — d'Eu à Dieppe; — de Dieppe au Havre, avec étude d'une deuxième gare au Havre; — de Connorré à Courtalain; — de Pont-Audemer à Port-Jérôme avec bac à vapeur sur la Seine; — d'Évreux au Neubourg; — du Neubourg à Caudebec-lès-Elbeuf; — du Neubourg à Glos-Montfort; — d'Évreux à Verneuil; — de Verneuil à La Loupe, — de Saint-Georges à Évreux par Saint-André; - de Nantes à Cholet; — de Beaupréau à Chalonnes; — de Machecoul à la Roche-sur-Yon et à Croix-de-Vie; — raccordement de la gare de la Prairie au-Duc avec celle de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, à Nantes; — d'Airvault à Moncontour; — de Benet à la ligne de Niort à Ruffec, — de Breuil Barret à Parthenay, de Tours à un point à déterminer sur la ligne de Brou à Bessé, — raccordement entre Quevilly et Sotteville des chemins de fer d'Orléans à Rouen et de Paris à Rouen; — raccordement près Elbeuf des lignes d'Orléans à Rouen et de Serquigny à Rouen; de Dreux à Maintenon; — de Maintenon à Auneau et à la limite des départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise.

Contrôle des travaux. — Chemins de fer de Bouzeville à Lillebonne et à Port-Jérôme, par Bolbec; — de Barentin à Duclair et à Caudebec; — de Faye à Chalonnes.

VINGT-UNIÈME INSPECTION

M. Vicart (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux — Chemins de fer de Nantes à Segré; - de Châteaubriant à Saint-Nazaire, - de Beslé à La Chapelle-sur-Erdre, par Blain; — d'Auray à Quiberon; - de Questembert à Ploërmel; — de Ploërmel à la Brohinière; de Rosporden à Concarneau; de Quimper à Pont-l'Abbé; — de Quimper à Douarnenez; — de Douarnenez à Audierne; — de Châteaulin à Camaret; — de Brest au Conquet; - de Morlaix à Roscoff; - de Guingamp à Paimpol; — de Saint-Brieuc au Légué, - de Carhaix à Morlaix; de Carhaix à Guingamp, par Callac, — de Carhaix à ou près Quimperlé; — de la Brohinière à Carhaix, par Loudéac; — Embranchement de Goarec à Quintin; — de Carhaix à la ligne de Châteaulin à Landerneau; — de la Brohinière à Dinan et Dinard; — de Châteaubriant à Ploërmel, — de Châteaubriant à Rennes et à Vitré; — de Miniac à la Gouesnière avec embranchement sur le fort de Châteauneuf; — Raccordement de Pontorson; — de Fougères à Vire; — d'Avranches à Domfront; — d'Alençon à Domfront; — de Couterne à la Ferté-Macé, — de Prez-en-Pail à Mayenne; — de Mayenne à Fougères; — de Pouancé à Laval; de Sablé à Sillé-le-Guillaume; — de Mamers à Mortagne; de Mortagne à Mézidon; - de Mortagne à Laigle, — d'Échauffour à Bernay; — de la Trinité-de-Préville à Orbec; — de Vire à Saint-Lô; — de Vire à Caen; de Coutances à Regneville; - de Carentan à la Ligne de Sottevast à Coutances; — de Cherbourg à Beaumont-Hague; — embranchement de Port-d'Issigny; — de Caen à Dozulé, — de Dives à Deauville; de Pont-Audemer à Quetteville, par Beuzeville

Contrôle des travaux. — Chemins de fer : de Plouaret à Lannion; — de Segré à Angers; — de Sottevast à Coutances; — de Sillé-le-Guillaume à la Hutte; — de la Hutte à Mamers

VINGT DEUXIÈME INSPECTION

M. Lancelin (Louis) (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. — Chemins de fer : de Quéroy à Montron, — de Montron à Sarlat; — de Hautefort au Burg; — de Montauban à Brive; — de Cahors à Capdenac; — de Cahors à Port-de-Moissac, — de Saint-Denis au Buisson; — de Grolejac à Gourdon, — de Saint-Denis à Aurillac; — d'Uzerche à La Roquebrou; — de Montmoreau à Périgueux; — de Villeneuve-sur-Lot à Tonneins et Falgueyrat, — d'Ussel à Lavaud-Franche; — de Guéret à Saint-Sébastien; — de Vieilleville à Bourganeuf; — d'Aubusson à Felletin, — de Felletin à Bourganeuf, — de Limoges à Eymoutiers, — d'Eymoutiers à Meymac; — de Saillat à Bussière-Galant — de Bussière-Galant à Saint-Yrieix; — de Limoges au Dorat; — du Dorat à Magnac-Laval; — de Limoges à Brive par Uzerche, — d'Uzerche à la ligne d'Eymoutiers à Meymac par Treignac; — de Port-de-Piles à Preuilly; — de Preuilly à Tournon-Saint-Martin, — de Châtellerault à Tournon-Saint-Martin, — de Tournon-Saint Martin au Blanc, — de Poitiers au Blanc, — du Blanc à La Châtre; — du Blanc à Buzançais, — du Blanc à Montmorillon, — de Lussac à l'Isle-Jourdain, — de l'Isle-Jourdain à Civray, — de Confolens à l'Isle-Jourdain, — de Confolens à Bellac, — de Confolens à ou près Exideuil; — de Ruffec à Exideuil; — de Marmande à Angoulême; — de La Sauve à Eymet; — de Châteauroux à Châteaumeillant; — de Châteaumeillant à Montluçon, — de Châteaumeillant à Saint-Amand-Montrond; — d'Issoudun à Saint-Florent, — de Buzançais à Argent, — de Saint-Aignan, par Contres, vers Blois, — de Romorantin à Blois, — de Libourne à Bergerac, — de Libourne à Langon.

Contrôle des travaux. — Chemin de fer : de Bergerac au Buisson

VINGT-TROISIÈME INSPECTION

M. Bréart de Boisanger (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Études et travaux. Chemins de fer : de Voves à Toury; — de Triguères à Clamecy; — d'Auxerre à Gien; — d'Auxerre à Saint-Florentin, d'Avallon à Nuits-sous-Ravières; d'Avallon à Bourges par ou près Clamecy Cosne et Sancerre, — de Cosne à Saint-Sauveur; de Nevers à Tamnay, de Tamnay à Château-Chinon, — de la Guerche à la ligne de Tours à Montluçon (section comprise entre la Guerche et Saint-Amand), — de Bourges à Gien; d'Argent à Beaune-la-Rolande, — de Bort à Neussargues; — de Vendes à Aurillac; de Vichy à Ambert, d'Ambert à Darsac; — de Vichy à Cusset; — de Felletin à Bort par Ussel, — de Montluçon à Eygurande, — de Saint-Éloi à Vaoriat et raccordement du col de Gouttières à la ligne de Montluçon à Eygurande, — de Lavaud-Franche à la ligne de Montluçon à Eygurande; — de Clermont à Tulle avec embranchement sur Vendes; — de Laqueille à la Bourboule et au Mont-d'Or; — de Monde à la Bastide; — de Monastier à Monde; — de Monastier à Neussargues, — du pont de Montgon à Arvant, du Puy à Langogne; de la Voulte-sur-Rhône à Ysingeaux par ou près le Cheylard; — de Tournon à la ligne de la Voulte à Ysingeaux, d'Ysingeaux à la ligne du Puy à Saint-Étienne; — de Largentière à la ligne de Vogué à Aubenas, — de la ligne de Milhau à Montpellier, au Vigan; d'Anduze vers Milhau et embranchement sur Florac; — de Montpellier à Ganges; — de Sancoins à ou près Lapeyrouse par ou près Montmarault, — de Paray-le-Monial à un point à déterminer entre la Palisse et Saint-Martin d'Estreaux sur la ligne de la Palisse à Roanne; — d'un point à déterminer sur la ligne d'Issoire à Neussargues à un point à déterminer, dans la direction de Saint-Étienne, sur la ligne de Montbrison à Monistrol.

Contrôle des travaux. — Chemins de fer : de Malesherbes à Bourron; — d'Auxerre à Nevers, — de Clamecy à Corcy-la-Tour, — de Gilly-sur-Loire à Cercy-la-Tour, — d'Avallon à Dracy-Saint-Loup; — d'Aubenas à Prades; — de Nîmes au Teil, par Remoulins; — de Remoulins à Uzès, — de Remoulins à Beaucaire, — d'Uzès à Saint-Julien, avec prolongement dans la vallée de l'Auzonnet; d'Uzès à Nozières, — de Vézenobre à Quissac, avec embranchement sur Anduze; d'Alais au Rhône; — de Nîmes à Sommières — de Sommières aux Mazes

VINGT-QUATRIÈME INSPECTION.

M. Lechalas ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Services spéciaux. — Voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais; Canal du Nord sur Paris — Ports maritimes de commerce des départements du Nord et du Pas-de-Calais

SERVICE ORDINAIRE DANS LES DÉPARTEMENTS.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF, MM.	RÉSIDENCES.
Ain	Petit ✻	Bourg
Aisne	Menche de Loisne ✻	Laon
Allier	Radoult de La Fosse ✻	Moulins
Alpes (Basses-)	Jourdan ✻	Digne.
Alpes (Hautes-)	Roucayrol ✻	Gap.
Alpes-Maritimes	Vigan ✻	Nice
Ardèche	Henry (Edmond) ✻ (Ⓐ)	Privas.
Ardennes	Cahen ✻	Mézières
Ariége	Reynès ✻	Foix
Aube	Gilbin ✻	Troyes
Aude	Bouffet ✻	Carcassonne.
Aveyron	Lefranc ✻	Rodez
Bouches-du-Rhône	Stœcklin ✻	Marseille
Calvados	Boreux ✻	Caen
Cantal	Alard (Abel) ✻ en retraite	Aurillac.
Charente	Arnaud ✻	Angoulême.
Charente-Inférieure	Potel ✻	La Rochelle
Cher	De Lafont ✻	Bourges.
Corrèze	Biard ✻	Tulle.
Corse	Mugerid ✻, ing. ord. de 1re classe, f. f. d'ing. en chef.	Ajaccio
Côte-d'Or	Coffin ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord	Lasne ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	Mondelet ✻	Guéret.
Dordogne	Thévenet ✻	Périgueux.
Doubs	Châtel ✻	Besançon.
Drôme	Peloux ✻	Valence.
Eure	Degrand ✻	Evreux
Eure-et-Loir	Lalire ✻	Chartres
Finistère	Fenoux ✻ (Ⓐ)	Quimper.
Gard	Aube ✻	Nimes.
Garonne (Haute-)	Vidalot ✻	Toulouse.
Gers	Phiquepal d'Arusmont ✻	Auch.
Gironde (Service ordinaire et pont de Cubzac)	Descombes ✻	Bordeaux.
	De Sansac (O✻)	
Hérault	Cadot ✻	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Guillou ✻	Rennes
Indre	Lèbe Gagun ✻	Châteauroux.
Indre-et-Loire	Viollet-Dubreil ✻	Tours
Isère	De Tournadre ✻	Grenoble.
Jura	Picquenot ✻ (Ⓐ)	Lons-le-Saulnier.
Landes	Parran ✻ (Ⓐ)	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher	Mancel ✻	Blois
Loire	Jollois ✻	Saint-Etienne.
Loire (Haute-)	D'Ussel ✻	Le Puy.
Loire-Inférieure	Loche ✻	Nantes
Loiret	Fournier de Saint-Amant ✻	Orléans
Lot	Deloche ✻	Cahors.
Lot-et-Garonne	Laterrade ✻	Agen.
Lozère	Bauby ✻	Mende
Maine-et-Loire	Alard (Jean-Jacques-Pierre) ✻	Angers.
Manche	De la Tribonnière ✻	Saint-Lô
Marne	Henry (Ernest) ✻	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute-)	Carlier ✻ (Ⓐ)	Chaumont.
Mayenne	Floucaud de Fourcroy ✻	Laval
Meurthe-et-Moselle	Bauer ✻	Nancy.
Meuse	Perronne ✻	Bar-le-Duc.
Morbihan	Frossard ✻	Vannes.
Nièvre	Léonard ✻	Nevers.
Nord	Doniol ✻	Lille.
Oise	Bellom (Armand) ✻	Beauvais.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF: MM	RÉSIDENCES
Orne.	De la Tournerie ✻	Alençon.
Pas-de-Calais	Malez ✻, ...	Arras.
Puy-de-Dôme	Chigot ✻	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-)	Gay ✻ (✆ A).	Pau.
Pyrénées (Hautes-).	Mulher ✻ , ✆ A).	Tarbes
Pyrénées-Orientales	Parlier ✻	Perpignan.
Rhin (Haut- [ort e française]	Jundt ✻ (✆ A)	[illegible]fort
Rhône.	Delocre (O✻)	Lyon
Saône (Haute-). . . .	Antoine ✻	Vesoul
Saône-et-Loire	Jozon ✻	Mâcon
Sart[illegible]	Aron ✻.	[illegible]
S[illegible] . .	Guinard ✻.	[illegible]mbery
Sa[illegible](Haute . .	Kozlorowicz ✻ (✆ A	Annecy
Seine . . .	Gregoire ✻	Paris.
Seine et Marne	Mont[illegible] ✻	Melun
Seine-et-Oise	Rousseau (E) ✻.	Versailles
Seine-Inférieure . . .	Vivenot ✻.	Rouen
Sèvres (Deux-)	Savin ✻ (✆ A)	Niort.
Somme	Lahougue ✻	Amiens.
Tarn.	Masse ✻.	Albi.
Tarn-et-Garonne	Batailler ✻	Montauban.
Var	Courtois ✻	Draguignan.
Vaucluse	Bouvier ✻ (✆ A).	Avignon.
Vendée	Proszynski ✻	La Roche-sur-Yon.
Vienne	D'Asbonne ✻	Poitiers.
Vienne (Haute-) . . .	Garceau ✻.	Limoges
Vosges.	Pugnière ✻.	Epinal.
Yonne.	Barlatier de Mas ✻ (✆ A)	Auxerre.

RIVIÈRES.

Aisne. . . . Navigation de l'Aisne canalisée et canal latéral à cette rivière — Canal des Ardennes, de l'Oise à l'Aisne (Départ. : Aisne, Oise, Ardennes.)
M. Boeswillwald ✻, ingénieur en chef, à Soissons.

Allier . . . Navigation de l'Allier. (Départ. : Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Cher.)
M. Rousset de Pomaret ✻, ingénieur en chef, à Clermont.

Aube. . . . Études et travaux relatifs à l'amélioration de la rivière de l'Aube (depuis Brienne-la-Vieille) et pour l'achèvement et l'agrandissement du canal de la haute Seine.
M. Gilbin ✻, ingénieur en chef (d[illegible]) à Troyes.

Dordogne . Navigation de la Dordogne [illegible] l'Isle et de la Vézère (Départ. Dordogne, Corrèze, Gironde.)
M. Fenet, ingénieur en chef (d[illegible]), à Périgueux.

Garonne. . Navigation de la Garonne depuis Toulouse jusqu'à Castets et contrôle de l'exploitation du canal latéral. (Départ. : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde.)
M. Baumgartner ✻, ingénieur en chef, à Agen.

Loire. . . . Navigation de la Loire :
1re *Section.* De la limite supérieure du département de la Loire à Roanne. Cette section est réunie au service ordinaire du département.
2e *Section.* — Depuis Roanne jusqu'à l'embouchure du canal de Briare. — Canal latéral à la Loire. — Canal de Roanne à Digoin. (Départ : Loire, Saône-et-Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret.)
M. Moreau ✻, ingénieur en chef, à Nevers.
3e *Section.* — Depuis l'embouchure du canal de Briare jusqu'aux ponts de Nantes, le port fluvial de Nantes excepté. — Travaux d'exhaussement et de consolidation de la levée du Val-de-l'Authion
M. Sanson (O✻) ✆ A), ingénieur en chef, à Orléans.
4e *Section.* — Depuis les ponts de Nantes jusqu'à Paimbœuf — Ports de Nantes et de Paimbœuf. Études et travaux relatifs à l'amélioration de la vallée de l'Acheneau. — (Départ. : Loire-Inférieure.)
M. Joly (Paul) ✻, ingénieur en chef, à Nantes.

LOT . . . . . Navigation du Lot. (Départ. : Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne.)
M. Cohen ✻, ingénieur en chef, à Cahors.

MARNE . . . Navigation de la Marne entre Vitry-le-François et Charenton. — Section navigable et flottable du Grand-Morin comprise entre Dammartin et la Marne — Canaux : de Vitry à Dizy; de l'Aisne à la Marne, de Meaux à Chalifert; - de Chelles — de Saint-Maur, - de Saint-Maurice. (Départ Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine). - 4e Inspection
M. Lévy (Maurice) (O✻), ingénieur en chef, à Paris.

MAYENNE, SARTHE, LOIR (Oudon) ET MAINE. — Navigation de la Mayenne entre Laval et Angers. — Canalisation de la Mayenne entre Mayenne et Laval — Navigation de la Sarthe entre Le Mans et Angers — Navigation de la Maine, du Loir et de l'Oudon. (Départ. : Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire)
M. Batereau ✻, ingénieur en chef, à Angers

MEUSE. . . . . Service spécial de la navigation de la Meuse dans la traversée du département des Ardennes
M. Cahen ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Mézières.

NORD ET PAS-DE CALAIS — Voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais
M. Grisoni ✻, ingénieur en chef, à Douai.

OISE. . . . . Navigation de l'Oise. (V. CANAUX — Saint-Quentin; navigation de la Belgique sur Paris

RHÔNE-SAÔNE. Navigation du Rhône et navigation de la Saône dans la traversée de Lyon. (Départ. : Haute-Savoie, Savoie, Ain, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône.)
M. Jacquet ✻, ingénieur en chef, à Lyon.

SAÔNE . . . Navigation de la Saône jusqu'à Lyon, non compris la traversée de cette ville. (Départ Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône.)
M. Remise ✻, ingénieur en chef, à Châlon-sur-Saône.

SEINE. . . . Navigation de la Seine depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à la mer.
1re *Section*. — 1re division. — De l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'au pont de Montereau. (Départ. : Marne, Aube, Seine-et-Marne.)
M. Boulé ✻, ingénieur en chef, à Paris.
2e division — Du pont de Montereau jusqu'aux fortifications de Paris. (Départ. : Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)
M. Rougeul ✻, ingénieur en chef (en retraite), à Paris.
2e *Section*. — Traversée de Paris. — Restauration des ponts de Paris. (Départ. : Seine)
M. Bernard-Henri ✻, ingénieur en chef, à Paris.
3e *Section* (1re division). — Des fortifications (Javal) de Paris à la Lorne (Bonneuil, rive droite), à aval du pont de Poissy (Départ. : Seine, Seine-et-Oise)
M. Boulé ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Paris.
3e *Section*. (2e division). — De l'aval du pont de Poissy à Rouen (pont de Brouilly) (Dép. : Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure)
M. de Lagrené (O✻), ingénieur en chef, à Mantes.
4e *Section*. — Du pont de Brouilly, près Rouen, jusqu'à la mer — Ports, phares et balises de la Seine maritime. (Départ. : Seine-Inférieure, Eure).
M. Lavoinne (✻), ingénieur en chef, à Rouen.

SÈVRE NIORTAISE. Navigation de la Sèvre, du Mignon et des Deux-Autises. — Port et canal maritime de Marans. (Départ. : Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure)
M. Savin ✻, (O A., ingénieur en chef (d. n.), à Niort.

TARN . . . . Navigation du Tarn. (Départ. : Tarn, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron.)
M. Batailler ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Montauban.

VILAINE. . . . Navigation de la Vilaine inférieure depuis l'écluse de Malon et port de Redon. (Départ. : Ille-et-Vilaine.)
M. Pocard-Kerviler ✻, ingénieur en chef, à Saint-Nazaire

YONNE. . . . Navigation de la rivière d'Yonne entre Auxerre et Montereau. (Départ Yonne, Seine-et-Marne.)
M. Rougeul ✻, ingénieur en chef (en retraite) (d. n.), à Paris.

CANAUX

ADOUR-GARONNE. Études du canal de jonction de l'Adour à la Garonne. (Départ. : Landes, Gironde.)
M. Perreau ✻ (✠ A), ingénieur en chef (d. n.), à Mont-de-Marsan.

ALLAN SAÔNE. Études et travaux du canal de l'Allan à la Saône (Départ. Haute-Saône, Doubs.)
M. Juadt ✻ ✠ A, ingénieur en chef (d. n.), à [illegible]

BERRI. . . . . Canal de Berri. (Départ. : Allier, Cher, Loir-et-Cher.
M. Lafont (de) ✻, ingénieur en chef d. n.), à Bourges

BOURGOGNE. . Canal de Bourgogne. (Départ. : Yonne, Côte-d'Or.)
M. Bazin ✻, ingénieur en chef, à Dijon.

CENTRE Canal du Centre. (Départ. : Saône-et-Loire.)
M. Fontaine (Arthur) ✻, ingénieur en chef, à Châlon

DE L'EST. . . (Départ. : Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Haute-Saône.)
M. Frécot (C✻), inspecteur général, directeur, à Nancy.
1re *Section.* — Canalisation de la Meuse. Canal de la Chiers (études) (Départ. : Ardennes, Meurthe-et-Moselle.)
M. Cahen ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Mézières.
2e *Section.* — Canalisation de la Meuse et service hydraulique de la vallée. (Départ. Meuse.)
N[illegible], à Bar-le-Duc.
3e *Section.* — Canal de la Marne au Rhin. — Canal de Dombasle à Saint-Dié. — (Départ. : Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges.)
M. Holtz ✻, ingénieur en chef, à Nancy.
4e *et* 5e *Sections.* Canalisation de la Moselle et canal de la Moselle à la Saône. Canalisation du Conay et de la Saône. — (Départ. Vosges, Meurthe-et-Moselle, Haute-Saône.)
M. Pugnière ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Épinal.

GARONNE-LOIRE. Étude du canal de jonction de la Garonne à la Loire
M. Dingler ✻, ingénieur en chef, à Angoulême

LOIRE-RHÔNE Étude du canal de jonction de la Loire au Rhône. (Dép. : Loire, Rhône.)
M. Jollois ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Étienne.

HAUTE-MARNE Navigation de la Marne entre Saint-Dizier et Vitry : Canaux de la Haute-Marne entre Donjeux et Vitry, — de la Marne à la Saône entre Donjeux et Pontarlier, — de Saint-Dizier à Vassy. — Départ. Haute-Saône, Côte-d'Or, Meuse, Haute-Marne, Marne).
M. Carlier ✻ (✠ A), ingénieur en chef (d. n.), à Chaumont.

MEUSE-ESCAUT Étude d'un canal de la Meuse à l'Escaut. (Nord, Aisne, Ardennes).
M. Quinette de Rochemont ✻, ingénieur en chef, à Valenciennes.

MIDI . . . . . Contrôle du canal du Midi
M. Sales (Édouard ✻, ingénieur en chef en retraite), à Toulouse.

NANTES A BREST. Canal de Nantes à Brest et canal du Blavet. (Départ. : Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.)

1re section. *Partie comprise entre Nantes et l'écluse de la Maclais. — Canalisation du Brivet*
M. Pocard-Kerviler ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Nazaire.

2e section. *Partie comprise entre l'Écluse de la Maclais et Châteaulin. — Canal du Blavet*
M. Frossard ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Vannes.

NIVERNAIS . . Canal du Nivernais et rivière d'Yonne, depuis Armes jusqu'à Auxerre (Départ. : Nièvre, Yonne).
M. Barlatier de Mas ✻ ✠ A, ingénieur en chef (d. n.), à Auxerre

NORD Études d'un canal du Nord sur Paris. (Départ. : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Seine-et-Oise, Seine).
M. Flamant ✻, ingénieur en chef, à Amiens.

ORLÉANS Canaux d'Orléans, de Briare et du Loing.
M. Doussot ✻, ingénieur en chef, à Montargis

RHÔNE-CETTE Études et travaux relatifs à la jonction du Rhône à la ligne navigable de l'Océan à la Méditerranée par les canaux de Beaucaire, de la Radelle et des Étangs. (Départ. : Hérault, Gard.)
M. Lenthéric ✻ (✠ A), ingénieur en chef, à Nîmes.

RHÔNE AU RHIN. Canal du Rhône au Rhin. — Études d'une voie navigable de Montbéliard à la voie navigable projetée entre Port-sur-Saône et le canal de la Marne au Rhin (Départ. : Côte-d'Or, Jura, Doubs.)
M. N...., ingénieur en chef, à Besançon.

SAINT-QUENTIN. — OISE. Navigation entre la Belgique et Paris. Canal de Saint-Quentin; navigation de l'Escaut jusqu'à la frontière, — du canal de Mons à Condé. — Navigation de l'Oise et du canal latéral de l'Oise. — Contrôle de la Sambre canalisée et du canal de la Sambre à l'Oise (Départ. : Nord, Aisne, Oise, Seine-et-Oise) (3e Inspection).
M. Dérôme ✲, ingénieur en chef, à Compiègne.

TRAVAUX MARITIMES.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Ports de commerce, phares et balises — Canal Saint-Louis
M. Guérard ✲, ingénieur en chef, à Marseille

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce. — Canal de Marans à La Rochelle.
M. de Beaucé ✲, ingénieur en chef en retraite, à La Rochelle.

CÔTES-DU-NORD. - Ports de commerce, phares et balises
M. Lasne ✲, ingénieur en chef (d. n.), à St-Brieuc.

FINISTÈRE . . Ports de commerce, phares et balises.
M. Fénoux ✲, (O A), ingénieur en chef (d. n.), à Quimper.

GIRONDE . . . Ports de commerce, phares et balises, navigation de la Gironde, navigation de la Garonne depuis Castets; navigation de la Dordogne depuis Libourne. — Travaux de la pointe de Grave et du bassin d'Arcachon; bassin à flot de Bordeaux. Voies ferrées des quais de Bordeaux
M. Fargue-Dioque (O ✲), ingénieur en chef, à Bordeaux.

HÉRAULT . . Ports de commerce, phares et balises. — Canaux des Étangs. — Service hydraulique maritime du département de l'Hérault. — Contrôle des canaux de Lez et de Lunel.
M. Dellon ✲, ingénieur en chef, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE. - 1° Canal d'Ille et Rance, navigation de la Vilaine canalisée depuis l'amont du port de Dinan jusqu'au busc d'aval de l'écluse de Malon
M. Guillon ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Rennes.
2° Ports maritimes du littoral nord d'Ille-et-Vilaine, phares et balises. — Rance maritime.
M. Mengin ✲, ingénieur en chef, à Saint-Malo.

LANDES ET BASSES-PYRÉNÉES. — Ports de commerce, phares et balises des départements des Landes et des Basses-Pyrénées
Aubé ✲, ingénieur en chef, à Bayonne

LOIRE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce depuis Paimbœuf exclusivement (rive gauche) et Donges (rive droite), phares et balises.
1° Littoral maritime situé au nord de l'embouchure de la Loire. — Études et travaux relatifs à l'amélioration de l'Etier de Méans.
M. Pocard-Kervilier ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Nazaire.
2° Littoral maritime situé au sud de l'embouchure de la Loire Études et travaux relatifs à l'amélioration de l'Etier de Dain.
M. Joly (Paul) ✲, ingénieur en chef d.n.), à Nantes.

MANCHE. . . . Ports maritimes de commerce, phares et balises; canalisation de la Vire supérieure; canaux concédés du département de la Manche; baies du mont Saint-Michel et des Veys.
M. Dinet ✲, ingénieur en chef, à Cherbourg.

NORD . . . . . Ports de commerce, phares et balises.
M. Fynaud-Desvergnes ✲, ingénieur en chef, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS. — Ports de commerce, phares et balises
M. Guillain ✲, ingénieur en chef, à Boulogne

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Port de Port-Vendres.
M. Perlier ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Perpignan

SEINE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce du littoral maritime, phares et balises.
M. Bellot (O ✲), ingénieur en chef, au Havre.

VENDÉE. . . . Ports de commerce, phares et balises.
M. Proszynski ✲, ingénieur en chef (d. n.), à La Roche-sur-Yon.

SERVICES DIVERS.

Service hydrométrique du bassin de la Seine.

M. Lefébure de Fourcy (O ✲), inspecteur général de 1re classe, président de la commission d'annonce des crues, à Paris.
M. Lemoine ✲, ingénieur en chef de 2e classe, à Paris.

Recherches statistiques sur les matériaux de construction.

M. Gros de Perrodil ✻, ingénieur en chef, à Paris

Service hydrométrique et annonce des crues pour toute la par ie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser

M. Doniol ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Lille.

Garonne Adour.

Études et travaux relatifs au régime général des bassins de la Garonne et de l'Adour et de leurs affluents, et aux mesures propres à prévenir les inondations ou à en atténuer les conséquences

Bassin particulier de la Garonne.

1re *Section* (depuis la frontière jusques et y compris la traversée de Toulouse).

M. Vidalot ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Toulouse.

2e *Section* (depuis l'extrémité de la traversée de Toulouse jusqu'à Castets).

M. Baumgartner ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Agen.

Bassins de l'Ariége, de l'Arize et du Salat

1re *Section* (comprenant l'Arize, le Salat et l'Ariége dans le département de l'Ariége).

M. Salles (Edouard) ✻, ingénieur en chef [en retraite] (d. n.), à Toulouse.

2e *Section* (comprenant l'Ariége dans le département de la Haute-Garonne).

M. Vidalot ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Toulouse

Bassin du Tarn.

M. Batalher ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Montauban.

Bassin du Lot.

M. Cohen ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Cahors

Bassin de la Neste

M. Michelier ✻, ingénieur en chef [en retraite], à Tarbes.

Bassins de la Save, du Gers et de la Baïse

M. Phiquepal d'Arusmont ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Auch.

Bassin de l'Adour.

1re *Section* (comprenant l'Adour, l'Arros et les Gaves dans le département des Hautes-Pyrénées).

M. Michelier ✻, ingénieur en chef [en retraite] (d. n.), à Tarbes

2e *Section* (comprenant l'Adour, l'Arros et les autres affluents dans le département du Gers).

M. Phiquepal d'Arusmont ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Auch.

3e *Section* (comprenant l'Adour, la Douze, le Midon, la Midouze et le Luy, dans le département des Landes).

M. Perreau ✻ (§ A), ingénieur en chef (d. n.), à Mont-de-Marsan.

4e *Section* (comprenant l'Adour, depuis le confluent des Gaves jusqu'à Bayonne, les Gaves, la Nive et les autres affluents dans le département des Basses Pyrénées).

M. Gay ✻ (§ A), ingénieur en chef (d. n.), à Pau.

Études relatives à la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan

Mission ayant pour objet la reconnaissance topographique, hypsométrique, géologique et hydrographique 1° d'un tracé de chemin de fer Tirgo de Ras el Ma vers Aïn bel-Kheïd et Megroun, et s'enfonçant par la vallée de l'Oued Nsa vers le plus bas point possible dans la direction de l'Oued Guir; 2° d'un tracé de Tiaret à El-Maïa et d'El-Maïa à la ligne d'El-Goleah à Laghouat.

M. Pouyanne ✻, ingénieur en chef de 2e classe (mines).

Jaugeage des cours d'eau de France.

Études relatives au mesurage et à l'évaluation du volume des eaux écoulées des divers bassins

M. Lefébure de Fourcy (O ✻), inspecteur général de 1re classe, président de la commission d'annonce des crues, à Paris

M. Ritter (Ch.) ✻, ingénieur en chef de 2e classe, à Paris.

PHARES ET BALISES.

Service central des phares et balises ; établissement central des appareils d'éclairage.

M. Allard (Émile) (O ✻), inspecteur général, chargé du service de l'atelier central, à Paris.

M. Leferme ✻, inspecteur général, chargé de l'inspection des phares, fanaux et balises du littoral, à Paris.

M. Bourdelles O ✻, ingénieur en chef, adjoint au service de l'inspection des phares, fanaux et balises du littoral, à Paris

Service des départements maritimes.

Les ingénieurs en chef et les ingénieurs ordinaires chargés des services maritimes

Études et vulgarisation en France des procédés pratiques et économiques du commerce et de l'industrie maritimes de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande.

M. Larocne ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Mission ayant pour objet l'étude de l'organisation des travaux publics en Belgique et en Hollande et des conditions dans lesquelles ces travaux s'exécutent dans chacun de ces États

M. Véron-Duverger (O ✻), inspecteur général, à Paris.

Mission ayant pour objet l'étude des voies navigables de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre, au point de vue de leurs dispositions techniques; — de leur mode d'administration, — de leur outillage; — de leur exploitation; — de leurs tarifs.

M. Joly de Boissel O ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Mission spéciale ayant pour objet : 1° l'établissement de la collection lithographiée des profils en long de toutes les lignes de chemins de fer en exploitation en France, 2° l'étude des conditions dans lesquelles se fait l'exploitation des lignes ferrées suivant l'importance des déclivités du profil en long.

M. Godin de Lépinay ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Mission ayant pour objet l'études des divers modes d'exploitation des chemins de fer étrangers, en Europe et de leurs tarifs.

M. Lucas ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Études relatives a l'enseignement rapide des sciences appliquées.

M. Lagout ✻, ingénieur en chef, à Nogent-sur-Seine.

Commission chargée de faire passer les examens du second degré pour l'admission à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées

M. Poincaré ✻ (C A), ingénieur en chef, à Paris.
M. Fouard, *idem*.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ALGER . . M. Neveu Derotrie ✻, ingénieur en chef.
CONSTANTINE . Lebiez ✻, ingénieur en chef.
BONE. . . . . M. Dormoy ✻, ingénieur en chef.
PHILIPPEVILLE M. Salva ✻, ingénieur en chef
ORAN. . . . . M. Genty ✻, ingénieur en chef.

CHEMINS DE FER.

ÉTUDES ET TRAVAUX EXECUTÉS PAR L'ÉTAT.

Chemin de fer de ceinture autour de Paris R. G. (Gares de Grenelle et de Gentilly.) (Travaux.) — **Chemins de fer métropolitains** Contrôle des études et études.).

M. de Villiers du Terrage ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Chemins de fer d'Épinay à Luzarches; — de Dreux à Maintenon, — de Maintenon à Auneau, et à la limite du département de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir près Auneau, à Melun (section comprise entre la limite de ces deux départements et Étampes) (études et travaux); — de Corbeil à Montereau par Melun (contrôle des études)

M. Rousseau (Ernest) ✻, ingénieur en chef, (d. n.), à Versailles.

Chemins de fer de l'Étang-la-Ville à Saint-Cloud, de Palaiseau à Villeneuve-Saint Georges (section stratégique); — de raccordement des gares de Saint-Germain-en Laye; de Rambouillet à un point à déterminer sur la ligne de Pontoise à Gisors entre Ws-Marines et Chars, en passant par un point à déterminer entre Mantes et Meulan; — de la limite des départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise à Melun [section comprise entre Étampes et Melun] (études et travaux)

M. Cabarrus ✻, ingénieur en chef, à Versailles.

Chemins de fer d'Ormoy à la vallée de l'Ource, par Batz; d'un point de la ligne de Villers-Cotterets à Château-Thierry à une station à établir sur la ligne de Paris à Avricourt entre les stations de Triport et de Changis; de Nogent-l'Artaud à Lafertè sous-Jouarre par ou près Rozoy et Coulommiers, d'Esbly à un point à déterminer sur la ligne de Gretz à Coulommiers, entre Faremoutier et Coulommiers (études et travaux).

M. Darcel ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Chemins de fer d'Ajaccio à Bastia; — d'Ajaccio à Propriano; — de Ponte-Leccia à Calvi; — de Casamozza à Bonifacio (études et travaux)

M. Dubois ✻, ingénieur en chef, à Ajaccio

Chemins de fer d'Armentières à Lens par Don, de Valenciennes au Cateau, de Don à Tourcoing et Armentières à Tourcoing et à Roubaix d'Hazebrouck à Merville de La Gorgue à Estaires, de Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde de Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith St-Léger de Denain à Saint-Amand de Soire-le-Château à Avesnes, — de Lille au Madeleine à Lannoy par le Breucq, Empempont et Hem (études et travaux)

M. Donzel ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Lille

Chemins de fer de Compiègne à Soissons; — du Cateau à Laon; — de Busigny à Hirson; — de Wimy à Guise; de Laon à Rozoy et à la ligne d'Hirson à Amagne; — de Laon à Château-Thierry (moins la section d'Armentières à Bazoches) (études et travaux).

M. Menche de Loisne ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Laon

Chemins de fer d'Hirson à Amagne; — de Mézières à la ligne d'Hirson à Amagne, de Provins à Esternay; — d'un point à déterminer sur la ligne de Mézières à Hirson, par Rocroy à la frontière belge vers Chimay; — de Soissons à Réthel par la vallée de l'Aisne Guignicourt à Réthel, — de Reims à Challerange et à Dun; d'Armentières à Bazoches (section du chemin de fer de Château-Thierry à Laon) (études et travaux).

M. Dumouy ✻, ingénieur en chef, à Reims.

Chemins de fer de Pèra-Champenoise à Vitry-le-François, — de Troyes à Vitry-le-François; — de Saint-Florentin à Troyes (études et travaux). — 17e inspection.

M. de Quarsery ✻, ingénieur en chef, à Troyes

Chemin de fer de Goudrecourt à Neufchâteau (études et travaux).

M. Perronne ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Bar-le-Duc.

Chemins de fer de Revigny à Saint-Dizier; — de Baroncourt à Étain; — de Montmédy à Stenay et à Dun; prolongement du chemin de fer de Remiremont à Saint-Maurice-sur-Moselle, jusqu'à Bussang (études et travaux).

N...., ingénieur en chef, à Nancy.

Chemins de fer de Merrey à Neufchâteau; — de Gerbéviller à Bruyères (études et travaux)

M. Holtz ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nancy.

Chemins de fer de Bas-Évette à Giromagny (études et travaux

M. Jandt ✻ (✪ A), ingénieur en chef (d. n.), à Belfort.

Chemins de fer de Pompey à Nomeny; de Baccarat à Badonviller, — de Colombey à Frenelle vers Mirecourt, — de Toul à Colombey; — de Lunéville à Gerbéviller (études et travaux).

M. Bauër ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nancy.

Chemin de fer de Jussey à la ligne d'Épinal à Aillevillers, de Gray à Jussey (études et travaux).

M. Pugnière ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Épinal.

Chemin de fer de Doulevant à la ligne de Paris à Belfort (direction de Brienne) (études).

M. Cormor ✻ (✪ A), ingénieur en chef (d. n.), à Chaumont.

Chemin de fer de Doulevant à la ligne de Paris à Belfort (direction de Bar-sur-Aube) (études).

M. Gilbin ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Troyes.

Chemins de fer de Vougeaucourt à Saint-Hippolyte et à la ligne de Besançon à Morteau; — de Gilley à Pontarlier; — de Besançon à la frontière suisse par Morteau (études et travaux).

M. Châtel ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Besançon.

Chemins de fer de Lons-le-Saulnier à Champagnole, — de Champagnole à La Cluse; — de Verges à Jeurre, de Dôle à Poligny, par Vaudrey (études et travaux).

M. Picquenot ✻ (✪ A), ingénieur en chef (d. n.), à Lons-le-Saulnier.

Chemin de fer de Lure à Loulans-les-Forges, par Villersexel (études et travaux)

M. Antoine ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Vesoul

Chemins de fer d'Albertville à Moutiers, de Moutiers à Aost par le Petit-Saint-Bernard (études et travaux).

M. Guinard ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Chambéry

Chemin de fer d'Annecy à Albertville; — de La Roche à Cluses et à Chamonix (études et travaux).

M. Koziorowicz ✻ (✪ A), ingénieur en chef (d. n.), à Annecy

Chemins de fer d'Épinac aux Laumes ; de Chagny à Auxonne avec embranchement de Beaune à Saint Loup-de-la-Salle ; — de Châtillon-sur-Seine aux Laumes, d'Épinac à Montchanin, d'Epinac à Velars (études et travaux).

M. Bonneau du Martray ✻, ingénieur en chef, à Dijon.

Chemins de fer de Châlon-sur-Saône à la ligne de Roanne à Paray-le-Monial, avec embranchement de Saint-Gengoux à Montchanin, — de Paray-le-Monial à un point à déterminer entre la Palisse et Saint-Martin d'Estreaux sur la ligne de la Palisse à Roanne (études et travaux)

M. Reboul ✻, ingénieur en chef, à Mâcon.

Chemins de fer de Firminy à Annonay, de Pertuiset à Saint-Just ; — de Paray-le-Monial à l'Arbresle (études et travaux).

M. Delocre O✻), ingénieur en chef (d. n.), à Lyon.

Chemins de fer de Givors à l'Arbresle, — de Saint Étienne au Rhône par Annonay et Palussin (études et travaux).

M. Gobin ✻ (✠ A), ingénieur en chef, à Lyon.

Chemins de fer de La Cluse à Ambérieu ; — de Collonges à Gex et à Divonne (études et travaux

M. Petit ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Bourg.

Chemins de fer de La Mure à la ligne de Grenoble à Gap (études et travaux)

M. de Tournadre ✻, ingénieur en chef [en retraite] (d. n.), à Grenoble

Chemins de fer de Digne à Saviues, de Digne à Draguignan ; — de Saint-André à Puget-Théniers (études et travaux)

M. Jourdan ✻, ingénieur en chef, à Digne

Chemins de fer de Draguignan à Cagnes (*section comprise dans le département du Var*) ; — de Draguignan à Barjols, de Mirabeau à Barjols (études et travaux

M Courtois ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Draguignan.

Chemins de fer de Nice à Puget Théniers ; de Nice à Coni ; — de Draguignan à Cagnes [*section comprise dans le département des Alpes-Maritimes*] (études et travaux).

M. Vigan ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nice.

Chemins de fer d'Orange à Vaison ; — de la traversée du Rhône à Avignon ; — de Sorgues à Saint-Saturnin ; de l'Isle à Orange, — de Forcalquier à Volx ; — de Volx à Apt (études et travaux)

M. Bouvier ✻ (✠ A), ingénieur en chef (d. n.), à Avignon

Chemins de fer de Crest à Aspres-les-Veynes ; — de Nyons à la ligne de Lyon à Marseille par Valréas (études et travaux).

M. Peloux ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Valence

Chemins de fer de Valdonne à Puveau ; de Saloa à la Calade, par Lambesc (études et travaux).

M. Stœckan ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Marseille.

Chemins de fer de Pau à Oloron, — d'Oloron à Bedous, — de Buzy à Laruns ; — de Puyoô à Saint-Palais ; — de Saint-Martin-Auteville à Mauléon ; de Bayonne à Saint-Jean-Pied de-Port et Saint-Etienne-de-Baigorry ; — de Saint Sever à Pau ; de Vic-en-Bigorre à la ligne de Saint-Sever à Pau ; — d'Oloron à la ligne de Puyoô à Saint-Palais (études et travaux).

M. Lemoyne (Félix ✻, ingénieur en chef, à Pau.

Chemins de fer d'Houeillès à Mont-de-Marsan ; — de Mont-de-Marsan à la ligne d'Auch à Bazas, — de Mont-de-Marsan à Saint-Sever ; — de Saint-Sever à Dax. — Partie du chemin de fer de Nérac à Mont-de-Marsan, par ou près Mézin, Sos et Villeneuve-de-Marsan, comprise entre Nérac et la ligne d'Auch à Bazas (études et travaux).

M. Perreau ✻ (✠ A), ingénieur en chef (d. n.), à Mont-de-Marsan.

Chemins de fer de Port-Sainte-Marie à Risoles ; — de la ligne de Port-Sainte-Marie à Risoles, à Auch ; — d'Houeillès à la ligne de Condom à Risoles ; — d'Houeillès à Bazas ; — de Marmande à Houeillès, — d'Auch à Lannemezan (études et travaux)

M. Faraguet ✻, ingénieur en chef en retraite, à Agen.

Chemins de fer de Saint-Girons à Foix ; — de Toulouse à Auch ; — de Foix à Tarascon-sur-Ariége ; — de Tarascon à Ax-les-Bains ; — de Tarascon à Vic Dessos ; — de Montauban à Castres, Ceinture de Toulouse ; — de Castelsarrazin à la ligne de Toulouse à Auch, — de cette ligne à Lombez ; — de Saint-Girons à Seix. — de Chaum au Pont-du-Roy ; — de Lannemezan à Arreau (études et travaux)

N...., ingénieur en chef, à Toulouse

Chemins de fer de Carmaux à Rodez ; — de Carmaux à La Guépie ; — d'Espalion à Bertholène ; de Séverac à Monastier, d'Albi à Saint Affrique — section de la ligne d'Albi au Vigan (études et travaux)

M. Pacull ✻, ingénieur en chef, à Albi.

Chemins de fer de Mazamet à Bédarieux, — rectification de la ligne de Graissessac à Béziers — de Castanet-le-Haut à Lestrechoux, — d'Agde à la mer — de Lodève à Lunas, — de Saint-Chinian à Saint-Pons (études et travaux)

M. Ritter (Frédéric) ✻ (✻ A), ingénieur en chef, en retraite, à Montpellier.

Chemins de fer de Cette à Montbazin, — de Morx à Cannes — de Narbonne à Bize — de Bize à la Bastide-Rouairoux — de Pamiers à Bram, — de Limoux à la ligne de Pamiers à Bram, — embranchement de Lavelanet, — de Quillan à Rivesaltes — [2e partie] [études et travaux]

M. Regnier-Vigouroux ✻, ingénieur en chef, à Carcassonne

Chemins de fer d'Arles-sur-Tech à Elne; — de Prades à Olette, — de Quillan à Rivesaltes (2e partie) [études et travaux]

M. Tastu-Collet ✻, ingénieur en chef (en retraite), à Perpignan.

Chemins de fer de la traversée des Pyrénées centrales — des lignes à systèmes spéciaux pour Barèges, Cauterets et la Raillière (études

M. Decomble (O✻), inspecteur général honoraire, à Toulouse.

Chemins de fer de Cavignac à Saint-Loubès — de Saint-Loubès à Bordeaux, — de Saint-Jean-d'Angély à Niort, — de Niort à Parthenay, — de Parthenay à Montreuil-Bellay — d'Airvault à Montcontour, — de Velluire à Breuil-Barret — d'Angers à La Flèche, — de Saumur à Château-du-Loir — Raccordement de Saumur, — de Tours à un point à déterminer sur la ligne de Brou à Bessé — de Paris à Auneau (études et travaux).

M. Prompt ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Chemins de fer de Barbezieux à Saint-Mariens; — de Marcenais à Libourne; de Moulis à la rive gauche de la Gironde, près Lamarque (études et travaux).

M. de Sausac (O✻), ingénieur en chef (d. n.), à Bordeaux

Chemins de fer de Niort à Ruffec; — de Tonnay-Charente à Marennes et à la pointe de Chapus, — de Saujon à la ligne précédente — du Queroy à Nontron — de Saint-Jean-d'Angély à Civray, avec embranchement sur Cognac, par Matha, — de Saint-Laurent-de-la-Prée au fort d'Enet, — de Surgères à Marans — embranchement du Port-de-Marans; — de Nouvelle à Bressuire; — de Breuil-Barret à Parthenay (études et travaux).

M. Rondel ✻, ingénieur en chef, à Poitiers.

Chemin de fer de La Sauve à Eymet, par ou près Targon, Sauveterre, Monségur et Duras, de Libourne à Langon, de Marmand à Angoulême (études et travaux).

M. Pasqueau ✻, ingénieur en chef, à Bordeaux.

Chemins de fer de Fontenay-le-Comte à Benet; — de Fontenay-le-Comte à Cholet; — embranchement du port de Luçon (études et travaux).

M. Dingler ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Angoulême.

Chemins de fer de Benet à la ligne de Niort à Ruffec; — de Challans à Beauvoir (études et travaux)

M. Proszynski ✻, ingénieur en chef (d. n.), à la Roche-sur-Yon.

Chemins de fer de Blois à Vendôme, — de Vendôme à Pont-de-Braye, — de Clisson à Cholet; — de Port-Boulet à Port-de-Piles avec embranchement sur le camp du Buchard; — de La Flèche à Saumur, — de Loudun à Châtellerault, — de Brou à Bessé, de Patay à Nogent-le-Rotrou; — de Connerré à Courtalain (études et travaux).

M. de Ponton d'Amécourt ✻, ingénieur en chef, à Tours.

Chemins de fer d'Eu à Dieppe; — de Dieppe au Havre avec étude d'une deuxième gare au Havre, — d'Elbeuf à Rouen; — du Neubourg à Caudebec-lès-Elbeuf (études et travaux)

M. Partiot ✻, ingénieur en chef, à Rouen.

Chemins de fer de Pont-Audemer à Port-Jérôme avec bac à vapeur sur la Seine; — du Neubourg à Glos-Montfort; — d'Évreux à Verneuil; — de Verneuil à La Loupe, — de La Loupe à Brou, — d'Évreux-Ville à Évreux-Navarre; — d'Évreux au Neubourg; — de Saint-Georges à Évreux, par Saint-André (études et travaux).

M. Degrand ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Évreux.

Chemins de fer de Nantes à Cholet; — de Beaupréau à Chalonnes (études et travaux).

M. Ardi (Cassiodore) ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Angers.

Chemin de fer de Châteaubriant à Saint-Nazaire (études et travaux).

M. Pocard-Kerviler ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Nazaire.

Chemins de fer de Machecoul à La Roche-sur-Yon et à Croix-de-Vie ; — raccordement de la gare de la Prairie-au-Duc avec celle de la compagnie des chemins de fer d'Orléans à Nantes ; de Nantes à Segré ; de Beslé à La Chapelle-sur-Erdre par Blain (études et travaux).

M. Locke ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Nantes.

Chemins de fer de Brest au Conquet ; — de Rosporden à Concarneau ; — de Châteaulin à Camaret ; — de Morlaix à Roscoff, — de Quimper à Douarnenez ; — de Douarnenez à Audierne, — de Carhaix à Morlaix ; — de Carhaix à ou près Quimperlé ; — de Carhaix à Châteaulin ; — de Carhaix à la ligne de Châteaulin à Landerneau ; — de Quimper à Pont-l'Abbé (études et travaux).

M. Fenoux ✲ (Ⓐ), ingénieur en chef (d. n.), à Quimper.

Chemins de fer de Carhaix à Guingamp par Gallac ; — embranchement de Coarec à Quintin ; — de Guingamp à Paimpol ; — de Saint-Brieuc au Légué (études et travaux)

M. Lasne ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Brieuc

Chemins de fer d'Auray à Quiberon ; — de Questembert à Ploërmel (études et travaux).

M. Frossard ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Vannes

Chemins de fer de Châteaubriant à Rennes et à Vitré ; — embranchement de Vitré, — de Châteaubriant à Ploërmel ; — de Ploërmel à La Brohinière, — de La Brohinière à Dinan et à Dinard — de Miniac à la Gouesnière avec embranchement sur le fort de Châteauneuf raccordement de Pontorson de la Brohinière à Carhaix par Loudéac études et travaux).

M. Saintyves (O✲), ingénieur en chef, à Rennes

Chemins de fer de Mamers à Mortagne ; de Mortagne à Mézidon ; — de Mortagne à Laigle ; — d'Eschauffour à Bernay ; — de la Trinité de Préville à Orbec ; - de Sablé à Sillé-le-Guillaume ; — de Pouancé à Laval (études et travaux).

M. Aron ✲, ingénieur en chef (d. n.), au Mans

Chemins de fer d'Alençon à Domfront ; de Couterne à La Ferté-Macé ; — de Prez-en-Pail à Mayenne ; de Mayenne à Fougères ; — d'Avranches à Domfront ; — de Fougères à Vire (études et travaux).

M. de la Tournerie ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Alençon.

Chemins de fer de Pont-Audemer à Quetteville, par Benzeville, de Caen à Dolazé ; — de Dives à Beauville ; de Vire à Saint-Lô ; de Vire à Caen ; — embranchement du port d'Isigny (études et travaux)

M. Boreux ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Caen.

Chemins de fer de Cherbourg à Beaumont-Hague ; de Carantan à la ligne de Sottevast à Coutances ; de Coutances à Regneville ; de Carentan à Carteret (études et travaux).

M. de la Tribonnière ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Lô.

Chemins de fer de Montauban à Brive ; de Cahors à Capdenac ; - de Cahors à ou près Moissac ; de Souillac à Saint-Denis ; — de Saint-Denis à Laroquebrou ; — d'Uzerche à Laroquebrou ; — de Limoges à Brive ; — d'Uzerche à Tulle ; - d'Uzerche à la ligne d'Eymoutiers à Meymac études et travaux).

M. Lanteirès ✲, ingénieur en chef, à Cahors.

Chemins de fer de Libourne à Bergerac ; — de Souillac à Sarlat, de Grolejac à Gourdon ; — de Sarlat à Siorac ; — de Nontron à Condat ; — de Sarlat à Condat ; — de Montmoreau à Ribérac ; — de Ribérac à Périgueux ; — de Hautefort au Burg, — de Bussière-Galant à Saint-Yrieix (études et travaux).

M. Roman ✲, ingénieur en chef, à Périgueux.

Chemins de fer de Villeneuve-sur-Lot à Tonneins et Falgueyrat (études et travaux).

M. Laterrade ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Agen.

Chemins de fer de Vieilleville à Bourganeuf, — d'Aubusson à Felletin ; — d'Urciers à Lavaud-Franche, — de Guéret à St Sébastien ; de Felletin à Bourganeuf ; — de Bort à Neussargues ; — de Vendes à Aurillac ; de Montluçon à Eygurande, avec embranchement sur Lavaud-Franche ; — de Felletin à Bort, par Ussel (études et travaux)

M. Daigremont ✲, ingénieur en chef, à Gueret

Chemins de fer d'Eymoutiers à Meymac (études et travaux).

M. Martin (Jules) ✲ (Ⓐ) ingénieur en chef, à Paris.

Chemins de fer de Port de Piles à Preuilly, — de Preuilly à Tournon-Saint-Martin, — de Châtellerault à Tournon-Saint-Martin; — de Poitiers au Blanc, — du Blanc à Buzençais, — du Blanc à Montmorillon, — de Lussac à l'Isle-Jourdain; — de l'Isle-Jourdain à Civray; — de Confolens à l'Isle Jourdain; — de Confolens à Exideuil, — de Ruffec à Exideuil, — de Confolens à Baliac, — du Blanc à Argenton; — d'Argenton à la Châtre, de Tournon à St-Martin à la Châtre; — du Dorat à Magnac-Laval (études et travaux)

M. Dupuy ✻, ingénieur en chef, à Poitiers.

Chemins de fer de Châteauroux à Châteaumeillant; — de Châteaumeillant à Montluçon, — de Romorantin à Blois; — d'Issoudun à Saint-Florent, — de Buzançais à Argent, de St-Aignan par Coutres vers Blois; — de la Guerche à la ligne de Tours à Montluçon [section comprise entre Saint-Amant et Châteaumeillant] (études et travaux).

M. Violler-Dubreuil ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Tours.

Chemin de fer d'Auxerre à Gien; — de Trignières à Clamecy, — d'Auxerre à Saint-Florentin, — d'Avallon à Nuits-sous-Ravières (études et travaux)

M. Letnier ✻, ingénieur en chef, à Auxerre

Chemins de fer de Bourges à Sancerre; — de Cosnes à Clamecy; — de Clamecy à Avallon, — de Cosnes à Saint-Sauveur, — de Nevers à Tamnay, — de Tamnay à Château-Chinon, — de la Guerche à la ligne de Tours à Montluçon [section comprise entre la Guerche et Saint-Amand] (études et travaux

M. Leonard ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nevers

Chemins de fer de Vichy à Ambert; — d'Ambert à Darsac, — de Saint-Eloi à Vauriat; — de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore; — de Vichy à Cusset; — d'un point à déterminer sur la ligne d'Issoire à Neussargues à un point à déterminer, dans la direction de Saint-Étienne, sur la ligne de Monthrison à Monistrol; — de Clermont à Tulle, avec embranchement sur Vendes (études et travaux)

M. Gantié ✻, ingénieur en chef, à Clermont-Ferrand.

Chemins de fer de Mende à La Bastide, — de Monastier à Mende, — de Monastier à Neussargues; — de Pont-de-Montgon à Arvant (études et travaux

M. Bauby ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Mende.

Chemins de fer de la Voulte à Yssingeaux, — d'Yssingeaux à la ligne du Puy à St-Étienne, — de Tournon au Cheylard, — de Largentière à la ligne de Voguë à Aubenas (études et travaux)

M. Henry Edmond) ✻ (Ⓐ) ingénieur en chef (d. n.), à Privas

Chemin de fer du Puy à Langogne (études et travaux).

M. d'Ussel ✻, ingénieur en chef (d. n.), au Puy

Chemins de fer de la ligne de Millau à Montpellier, au Vigan; — d'Anduze vers Millau et embranchement sur Florac, — de Montpellier à Ganges (études et travaux)

M. Thouvenot ✻, ingénieur en chef, à Nîmes.

Chemins de fer de Sancoins à Lapeyrouse, par ou près Montmorault, (études et travaux).

M. Radoult de Lafosse ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Moulins.

Chemin de fer de Voves à Toury (études et travaux)

M. Fabre ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Chartres

Chemins de fer de Bourges à Gien, — d'Argent à Beaune-la-Rolande (études et travaux)

M. Renoust des Orgeries ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Service central du matériel fixe des chemins de fer construits par l'État.

M. Renoust des Orgeries ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Paris.

CONTRÔLE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR DES COMPAGNIES.

Chemins de fer de raccordement de la ligne de Paris à Rouen à celle de Paris à Argenteuil et à celle de Paris à Versailles (R. D.), — du pont de l'Alma aux Moulineaux, — d'Auteuil à Boulogne; — des Moulineaux à Courbevoie, — de Barantin à Duclair et à Caudebec; — de Bouzeville à Lillebonne et à Port-Jérôme; — de Sottevast à Coutances.

M. de Vilhers du Terrage ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Paris.

Chemin de fer de grande ceinture autour de Paris.

M. Cabarrus ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Versailles

Chemins de fer de Signy-le-Petit à la frontière belge vers Chimay; — de Givet à la frontière belge vers Marche; — de Chalmaison aux Ormes; — de la vallée de l'Ourcq à Esternay, — de Revigny à Vouziers.

M. Demouy ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Reims.

Chemins de fer de Château Thierry à Esternay et à Romilly, de Provins à La Ferté-Gaucher et à Sézanne, — de Jessains à Éclaron; de Vassy à Doulevant.

M. de Quartery ✲, ingénieur en chef de 1re classe (d. n.), à Troyes.

Chemins de fer de Sedan vers Bouillon; — embranchement vers Moyeuvre; — de la gare de Langres à la ville de Langres, — de Châtillon-sur-Seine à Is-sur-Tille; — de Recey-sur-Ource à Langres; — d'Is-sur-Tille à Gray.

N . , ingénieur en chef (d. n.), à Nancy.

Chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre.

M. Guilain ✲, ingénieur en chef d. n), à Boulogne.

Chemins de fer d'Orchies à la frontière belge vers Tournay; — de Maubeuge à Fourmies; — de Chauny et Anizy; — d'Aubigny à Somain; - de Douai à Orchies; — embranchements houillers — d'Amiens (Boves) à Villers-Cotterets — du Quesnoy à la frontière belge; — d'Abbeville à Eu et au Tréport.

M. Cirodde (Ernest) ✲, ingénieur en chef, à Paris.

Liquidation des comptes de premier établissement des lignes de Mirecourt à Chalindrey et d'Andilly à Langres

M. Holtz ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Nancy.

Chemin de fer de la ligne de Besançon à la frontière suisse par Morteau avec celle de Dijon à Belfort.

M. Chatel ✲, ingénieur en chef (d. n), à Besançon

Chemins de fer de Thonon à Annemasse; — d'Annemasse à Collonges; — de Thonon à Saint Gingolph

M. Koziorowicz ✲ (✡ A), ingénieur en chef (d. n.), à Annecy.

Chemin de fer de Dijon à Saint-Amour.

M. Collin ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Dijon

Chemins de fer de Virieu-le-Grand à Saint-André-le-Gaz; — de Saint-André-le-Gaz à Chambéry; d'Albertville à la ligne du Mont Cenis

M Guinard ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Chambéry.

Chemin de fer destiné à relier les mines de la vallée du Reyran et celle des Vaux à la station de Fréjus.

M. Courtois ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Draguignan

Chemins de fer Ligne de Lyon à Saint-Étienne, par ou près Givors; — de Sérézin à Montluel, — de Vogué à Aubenas; — d'Aubenas à Prades; — de Sathonay à Saint-Clair.

M. Gobin ✲ (✡ A), ingénieur en chef (d. n.), à Lyon.

Chemin de fer de la Cluse à Bellegarde.

M. Petit ✲, ingénieur en chef (d. n), à Bourg

Chemins de fer de Gap à Briançon; — de Briançon à la frontière.

M. Roucayrol ✲, ingénieur en chef (d. n), à Gap

Chemins de fer de Marseille à Lestaque; — de Marseille à la Madrague de Podestat; — embranchement sur Mazargues; — d'Arles à la Tour-Louis; de Port-de-Bouc à Martigues-Ferrières

M Stœcklin ✲, ingénieur en chef (d n.), à Marseille.

Chemin de fer de Roanne à Paray-le-Monial, de Gilly-sur-Loire à Gercy-la-Tour.

M. Reboul ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Mâcon

Liquidation et contrôle des travaux de la ligne de Rodez à Millau.

M Rolland ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Toulouse.

Chemin de fer de Millau à Montpellier (section comprise entre Millau et la ligne d'Agde à Lodève, embranchement sur Saint Affrique.

M. Lefranc ✲, ingénieur en chef (d. n.), à Rodez.

Chemin de fer de Millau à Montpellier (section comprise entre la ligne d'Agde à Lodève et Montpellier)

M. Dellon ✲, ingénieur en chef (d n.), à Montpellier.

Chemin de fer de Perpignan à Prades.

M. Tastu-Collet ✲, ingénieur en chef [en retraite] (d. n.), à Perpignan.

Chemins de fer de Toulouse à Bayonne et embranchements bornage de la ligne, achèvement de la remise aux parties intéressées des chemins déviés et exécution de travaux complémentaires sur ces chemins ; — achèvement de l'instruction des affaires contentieuses en cours).

M. Michelier ✻, ingénieur en chef en retraite (d. n.), à Tarbes.

Chemin de fer de Faye à Chalonnes

M. Alard (Casimodore) ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Angers.

Chemins de fer de Taillebourg à Saint-Jean-d'Angély

M. Rondel ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Poitiers.

Chemins de fer de Plouaret à Lannion ; — de Dol à Lamballe.

M. Losne ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Saint-Brieuc.

Chemins de fer de Sillé-le-Guillaume à la Hutte ; — de la Hutte à Mamers.

M. Aron ✻, ingénieur en chef (d. n.), au Mans.

Chemin de fer de Bergerac au Buisson

M. Roman ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Périgueux.

Liquidation de la construction des lignes (actuellement en exploitation) de Limoges à Eymoutiers, de Saillat à Bussière Galant, — de Limoges au Dorat.

M. Bricka ✻ (Ⓐ A.) ingénieur ordinaire de 1re classe, ingénieur en chef de la voie et des bâtiments à l'administration des chemins de fer de l'État, à Tours.

Chemins de fer d'Auxerre à Nevers, — de Clamecy à Corcy-la-Tour.

M. Léonard ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nevers.

Chemins de fer de Nîmes au Teil par Remoulins ; — de Remoulins à Uzès, — de Remoulins à Beaucaire ; — d'Uzès à Saint-Julien, avec prolongement dans la vallée de l'Auzonnet, — d'Uzès à Nozières ; — de Vézenobre à Quissac avec embranchement sur Anduze, — d'Alais au Rhône, — de Nîmes à Sommières et aux Mazes

M. Thouvenot ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nîmes.

Chemins de fer d'Avallon à Dracy-Saint-Loup

M. Léthier ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Auxerre.

Chemin de fer de Malesherbes à Bourron.

M. Fournier de Saint-Amant ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Orléans.

SERVICES DÉTACHÉS.

SERVICE DES PORTS MILITAIRES ET DES COLONIES.

(Ministère de la marine et des colonies.)

M. Le Grost (O ✻), inspecteur gén., *chargé de l'insp. des trav. hydrauliques.*

M. Pasquier-Vauvilliers (O ✻), inspecteur général, *adjoint à l'inspection des travaux hydrauliques.*

Pesson ✻, ingénieur en chef, *chargé de l'examen des projets de travaux publics intéressant le service des colonies.*

SERVICE DES PORTS MILITAIRES.

Brest. . . .	M. Jenner ✻, ingénieur en chef.
Cherbourg.	M. Renaud (Georges) ✻, ingénieur en chef.
Lorient. . .	M. Scheilinx ✻, ingénieur en chef.
Rochefort.	M. Lefebvre (René) ✻, ingénieur en chef.
Toulon. . .	M. De Mazas, ingénieur en chef.

SERVICE DES COLONIES.

Cochinchine . .	M. Foresticr ✻, ingénieur en chef.
	M. Pavillier, ingénieur ordinaire.
Ile de la Réunion.	M. Jacquier, ingénieur ordinaire.

SERVICE VICINAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lévy (Théodore) ✻, ingénieur en chef.

SERVICE MUNICIPAL DE PARIS.

DIRECTION DES TRAVAUX DE PARIS ET DES EAUX ET ÉGOUTS.

(Voie publique. — Promenades et plantations. — Beaux-Arts. — Travaux d'architecture. — Voirie. — Plan de Paris. — Service vicinal du département.)

MM. Alphand (GO✻), inspecteur général de 1re classe, *directeur des travaux de Paris, chargé également de la direction des travaux du département de la Seine.*

Huet ✻, *ingénieur en chef, sous-directeur des travaux de Paris.*

Service de la voie publique.

Première division.	Deuxième division
M. Adard Saint-Ange ✻, ingénieur en chef.	M. Baraban. ✻, ingénieur en chef

Promenades et plantations de Paris.

M. Huet ✻, ingénieur en chef (d. n.).

Études du chemin de fer mortuaire de Paris à Méry-sur-Oise.

M. Huet ✻, ingénieur en chef (d n).

Service des eaux et égouts.

Première division	Deuxième division
M Couche ✻, ingénieur en chef.	M. Humblot ✻, ingénieur en chef.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Rue des Saints-Pères, 28.

L'École des ponts et chaussées, créée en 1741, constituée à nouveau par le décret de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1791, et organisée sur des bases plus étendues par la loi du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), le décret du 7 fructidor an XII (24 août 1804), a reçu depuis cette époque de nouveaux développements consacrés par le décret du 13 octobre 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre des travaux publics, et dirigée par un inspecteur général, directeur, et par un ingénieur en chef ou inspecteur général, inspecteur des études, assistés du conseil de l'École.

Son but spécial est de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des ponts et chaussées. Elle admet exclusivement en qualité d'élèves-ingénieurs les jeunes gens ayant complétement terminé parmi les élèves de l'École polytechnique ayant terminé leurs cours d'études et ayant satisfait aux conditions déterminées par les règlements. Elle admet, en outre, à participer aux travaux intérieurs de l'École des élèves externes français ou étrangers. Elle en admet également à suivre les cours oraux. Les conditions d'admission ont été réglées par un arrêté ministériel en date du 18 février 1852.

Les leçons orales ont pour objet: 1° la mécanique appliquée au calcul de l'effet dynamique des machines et de la résistance des matériaux de construction; — 2° l'hydraulique; — 3° la minéralogie; — 4° la géologie; — 5° la construction et l'entretien des routes; — 6° la construction des ponts; — 7° la construction et l'exploitation des chemins de fer; — 8° l'amélioration des rivières et la construction des canaux; — 9° l'amélioration des ports, la construction des travaux à la mer; — 10° l'architecture; — 11° le droit administratif et les principes d'administration; — 12° l'économie politique et la statistique; — 13° la construction et l'emploi des machines locomotives et du matériel roulant des chemins de fer; — 14° les desséchements, les irrigations et la distribution d'eau dans les villes; — 15° la langue anglaise; — 16° la langue allemande.

La bibliothèque et les galeries de modèles sont ouvertes aux élèves-ingénieurs, aux élèves externes et aux ingénieurs des ponts et chaussées

Direction et administration.

M. Tarbé de Saint-Hardouin (C✻), inspect gén. de 1re classe, *directeur.*
M. Collignon ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *inspecteur.*

Enseignement. MM.

Durand-Claye (L.) ✻, ingénieur en chef. . .	Professeur.	*Routes et Chimie appliquée.*
Croizette Desnoyers (O ✻), inspect. général. .	*idem.*	*Ponts.*
Martin Jules ✻, ingénieur en chef.	*idem.*	*Chemins de fer.*
Guillemain ✻, inspecteur général	*idem.*	*Navigation et procédés généraux de construction.*
Laroche ✻, ingénieur en chef (d. n.).	*idem.*	*Travaux maritimes.*
De Dartein ✻ [illegible]	*idem.*	*Architecture.*
[illegible] ✻ [illegible]	Prof. adj.	
Brasse (O ✻), inspecteur général	Professeur.	*Mécanique appliquée.*
Collignon ✻ ingénieur en chef . . .	Prof. adj.	
Nivoit ✻ (✠ A.), ingén en chef des mines	Professeur.	*Minéralogie et géologie.*
Hirsch ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Machines à vap. et locomot.*
Durand-Claye (A.) ✻, ingénieur en chef . .	*idem.*	*Hydraulique agricole.*
Chemin, ingénieur ordinaire.	Répétiteur.	*Cours de construction*
Baudrillart ✻ membre de l'Institut	Professeur.	*Economie politique.*
Aucoc (C ✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur		*Droit administratif*
Chabrol ✻, conseiller d'État, *suppl.*		
Hennebert (O ✻) (✠ I.), lieutenant-colonel du génie, *chargé du cours de.*		*Fortification.*
Pillet (✠ I.), ancien élève de l'École polytechnique . . .		*Travaux graphiques.*
Duong		*Dessin*
Leser		*Langue allemande.*
[illegible]		*Langue anglaise.*

Cours préparatoires. MM.

[illegible] ingénieur ordinaire . . .	Professeur.	*Analyse et Mécanique.*
Pillet (✠ I.), ancien élève de l'Ecole poly- [illegible]	*idem*	*Géométrie descriptive, Architecture et Architecture*
Garie ✻, ingénieur ordinaire.	*idem.*	*Chimie et Physique.*
Chemin ✻, ingénieur ordinaire.	Répétiteur.	*Analyse et Mécanique.*
Duong		*Dessin*

Service du Laboratoire. MM.

Durand-Claye (Léon) ✻, Ingénieur en chef, *directeur.*
Dérôme, *chimiste*
Deschâtres, *aide de laboratoire*

Service de santé. — M. Passant ✻ (✠ A.), *médecin.*
Secrétariat. — M. Maujay, *secrétaire-régisseur de l'École.*
Bibliothèque. — M. Schwebalé (Édouard) ✻, *bibliothécaire de l'École.*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Aplaud (GO ✻) (✠ I.).
Tarlé de St-Hardouin (C ✻).
Lefèbure de Fourcy (O ✻).
Patrier (O ✻).
Chatoney (C ✻).
Véron-Duverger (O ✻).
Pascal (O ✻).
Schérer (O ✻).
Le Gros (C ✻).
Précot (C ✻).
Planchat (O ✻).
Martin (Armand) (O ✻) (✠ I.).
Croizette-Desnoyers (O ✻).
Gosselin (C ✻).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Hérard (O ✻).
Collet-Meygret (O ✻).
Séjart de Boisanger (O ✻).
Vicart (O ✻).
Aimard (Emile) (O ✻).
Samouneau (O ✻).
Pasquier-Vauvilliers (O ✻).
Haillard (O ✻).
Chabas (O ✻).
Rousselle (O ✻).
Brame (O ✻).
Furgaudie (O ✻).
Charpy ✻.
Malézieux (O ✻).
Lagrange (O ✻) (✠ A.).
De Fontanges de Couzan ✻.
Schlemmer (O ✻).
Lancelle (Louis) (O ✻).
Leferme ✻.
Voisin (O ✻).
Buffet ✻.
Lechalas ✻.
Frémaux ✻.
Vernis ✻.
[illegible] (O ✻).
Brasse (O ✻).
Bernard (É.) ✻.
Plocq (O ✻).
Houbeaux ✻.
Colle ✻ (✠ A.)
Bertin (A.) (O ✻)
Guillemain ✻.
Fournier (Ch.) ✻.
[illegible] ✻.
Mary ✻.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Joly de Boissel (O ✻).
Angiboust (O ✻).
Perronne ✻.
Regnier-Vigouroux ✻.
Jollois ✻.
Chégullaume ✻.
Müller ✻ (✠ A).
Sévène (O ✻).
Thoré ✻.
Duponchel (O ✻).
Bonnet ✻.
Degrand ✻.
Pugnière ✻.
Doussot ✻.
Lesguillier ✻.
Viollet-Dubreil ✻.
Guyot (Ferd.) ✻.
Grégoire ✻.
De la Tournerie ✻.
Cirodde (Alfred) ✻.
Cabarrus ✻.
Peloux ✻.
Saintyves (O ✻).
Jacquet ✻.
Laterrade ✻.
Stœcklin ✻.
Samjon (O ✻) (✠ A).
Radoult de Lafosse ✻.
Menche de Loisne ✻.
Coffin ✻.
Daniel ✻.
Moffre ✻.
Moquet ✻.
Bellot (O ✻).
Thouvenot ✻.
Montaut ✻ (✠ A).
De Lagrené (O ✻).
Renoust Des-Orgeries ✻.
Delocre (O ✻).
Mantion (O ✻).
Pardiot ✻.
De Quartery ✻.
Dinet ✻.
Labiez ✻.
Bernard (Henri) ✻.
Huet ✻.
De Villiers du Terrage ✻.
De Lafont ✻.
Leonard ✻.
Poincaré ✻ (✠ A).
Prompt ✻.
Pacull ✻.
Bauby ✻.
Nouel-Derotrie ✻.
Descombes ✻.
Darcel ✻.
Godin de Lépinay ✻.
Gauckler (O ✻).
Garceau ✻.
De Ponton d'Amécourt ✻.
Bazin ✻.
Moreau ✻.
De Sansac (O ✻).
Jundt ✻ (✠ A).
Fargue Deque (O ✻).
Bellom (Armand) ✻.
Chanson ✻.
Perreau ✻ (✠ B).
Ricour ✻.
Rondel ✻.
Olry de Labry ✻.
Dupuy ✻.
Eyriaud-Desvergnes ✻.
Wolff ✻.
Fenoux ✻ (✠ A).
Couche (Edouard) ✻.
Bouvier ✻ (✠ A).
Doniol ✻.
Varroy ✻.
Schellinx ✻.
Batereau ✻.
Baudet de la Tribonnière ✻.
Cirodde (Ernest) ✻.
D'Asbonne ✻.
Lemoyne (F.) ✻.
Reboul ✻.
Cadot ✻.
Collignon ✻.
Carlier ✻.
Saleta ✻.
Bizalon ✻.
Savin ✻ (✠ A).
Rousseau (E.) ✻.
Gay ✻ (✠ A).
Cohen ✻.
Potel ✻.
Brosselin ✻.
Arnoux ✻.
Salva ✻.
Durand-Claye (L.) ✻.
Lefranc ✻.
Flocaud de Fourcroy ✻.
Lavoinne ✻.
Picquenot ✻ (✠ A).
Galland ✻.
Roman ✻.
Bœswillwald ✻.
Vidalot ✻.
Vivenot ✻.
Chevsson (O ✻).
Boulé ✻.
Gobin ✻ (✠ A).
Cuvinot ✻.
Lauteirès ✻.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Durbach (O ✻).
Domenget ✻.
Vossier ✻.
Bellom (Joseph) ✻.
Antoine ✻.
Ritter (Charles) ✻.
Duval (C ✻).
Lerch ✻.
Duréault ✻.
De Perrodil ✻.
Rousset de Pomaret ✻.
Danse de Froissy ✻.
André (A.) ✻.
Montgolfier (O ✻).
Bruniquel ✻.
Lagout (F.) ✻.
Celler (Alphonse) ✻.
Fournié ✻.
Rousseau (Arm.) (O ✻).
Allard Saint-Ange ✻.
Delion ✻.
Humblot ✻.
Henry (Edm.) ✻ (✠ A).
Jenner ✻.
Phiquepal d'Arusmont ✻.
Lorieux ✻.
Proszynski ✻.
Vigan ✻.
Morlière ✻.
Mengin ✻.
De Dartein ✻.
Aron ✻.
Holtz ✻.
Lahougue ✻.
Bataille ✻.
Remise ✻.
Lelia Gigan ✻.
Fournier de Saint-Arnant ✻.
Dingler ✻.
De la Chaise ✻.
Renaudot ✻.
Demoux ✻.
Fontaine (Arthur) ✻.
Dormoy ✻.
Brière ✻.
Chaget ✻.
Lucas ✻.
Henry (Ernest) ✻.
Forestier ✻.
Quinette de Rochemont ✻.
Foulard.
Boutmier ✻.
Maréchal ✻.
Mallez ✻.
Guinard ✻.
Flamant ✻.
Lévy (Théodore) ✻.
Reynès ✻.
Bidault ✻.
Deloche ✻.
Baumgartner ✻.
Bonneau du Martray ✻.
Kosiorowicz ✻ (✠ A).
Lévy (Maurice) (O ✻).
Lefèbvre (Réne) ✻.
Connesson ✻.
Arnaud (Léon) ✻.
Bourdelles (O ✻).
Alard (Cassiodore) ✻.
Lenthéric ✻ (✠ A).
Renaud ✻.
De Basire ✻.
Bertin (Louis) ✻.
Camus (O ✻).
Pagès ✻.
Sallé (Paul) ✻.
Cailloux ✻.
Petsche ✻.
Choisy ✻.
Pearl (O ✻).
Laroche ✻.
Martin (Jules) ✻ (✠ A).
Barabant ✻.
Biard ✻.
Philippe (O ✻).
Jourdan ✻.
Moïse ✻.
Bouffet ✻.
Godot ✻.
Margot ✻.
Lethier ✻.
Jozon ✻.
Parlier ✻.
Pader ✻.
Pasqueau ✻.
Petit ✻.
Camere ✻ (✠ A).
Loche ✻.
Lemoine ✻.
Gilbin ✻.
De Mazas.
Aubé ✻.
Frossard ✻.
Barlatier de Mas ✻ (✠ A).
Courtois ✻.
Châtel ✻.
Lasne ✻.
Mangel ✻.
Bauer ✻.
Daigremont ✻.
Thévenet ✻.
Vainet ✻.
Duportal (O ✻).
Massé ✻.
Dubois ✻.
Gautié ✻.
Dérome ✻.
Boreux ✻.
D'Ussel ✻.
Joly (Paul) ✻.
Cahen ✻.
Renault ✻.
Hirsen ✻.
Guillon.
Roucayrol ✻.
Durand-Claye (A.) ✻.
Guérard ✻.
Pocard Kerviler ✻.
Guillain ✻.
Cendre ✻.
Pesson ✻.
Kopp ✻.
Gruson ✻.
Brisac.
Denis ✻.
Revol ✻.
Genty ✻.
Fabre ✻.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. MM.

Carro ✻.
Perrot ✻.
Cailleux ✻.
De Vesian.
Gmbert (Émile) ✻.
De Genouillac.
Schérer (Louis).
Krafft ✻.
Bonnafous ✻.
Choron ✻.
Martin (F.) ✻
Considère ✻.
Cronier.
Jullien ✻
Pesan ✻.
De Saint-Laurent.
Ménard.
Chardard ✻
Polony ✻
Pe...ns ✻
Thonneur ✻.
Garnel ✻.
Thiébaut ✻.
De Ley-Pailhade ✻
Jo...on
Boyeldieu ✻.
Gérard ✻.
Hetier ✻.
Bartet ✻.
Lenclud
Margerid ✻.
Gouton ✻
Lax ✻.
Choquet.
Rascol.
Mauranges.
Geoffroy ✻.
Decœur.
Aubry
Pochet.
Aguellet ✻.
Étienne Paul) ✻.
De Préaudeau ✻.
Lestelle.
Sales (Alfred) ✻.
Nicou ✻.
Lefebvre (Léon).
Bataille.
Foutès.
Faure.
Hausser.
Petiit ✻.
Bricka ✻ (✠ A).
Weisgerber (✠ A).
Jacquier.
Girardon (Charles) ✻.
Alexandre ✻.
Caillé ✻.
Girardon (Henri) ✻.
Haag.
Mocquery ✻.
Sarlaux ✻.
Bernard (Charles).
Chemin ✻.
Cordier ✻.
Piéron ✻.
Boutan ✻.
Grandidier.
Lecourt.
Travelet.
Michaud (Paul) ✻.
Clerc (Émile) (O✻).
Lancelin (J. B.) ✻.
Marin ✻.
Saquet ✻.
Pigeon.
Denys ✻.
Juncker ✻.
Debauve ✻.
Dieulafoy ✻.
Dœrr.
Chabert.
Thoux ✻.
Thurninger ✻.
Pot.
Lefort.
Tresca.
Dyrion.
Pelletreau.
Baum ✻.
Widmer (Ed.) ✻.
Pérouse.
Cottreau.
Ruchou.
Sorel.
Glasser.
Ribaucour.
Strohl ✻.
Mougy.
Rigaux.
Moron ✻.
Blagé.
Barreau ✻.
Metzger ✻.
Balandier.
Berthet.
André.
Violette de Noircarme ✻.
Muntz.
Godard ✻ (✠ A).
Bechmann.
Delestrac.
Maubran ✻.
Guilloux ✻.
Moris ✻.
Mazoyer.
Siégler ✻.
Bouvaist.
Liébeaux ✻.
Coindre.
Du Boys (Paul) ✻.
Modelski
Périer ✻
Houbre.
Lordereau.
Berquet.
Soyer
Vétillart ✻.
Barois ✻.
Poulet
Crépin.
Moser.
Meunier.
Merceron.
Mulapert.
Roederer.
Souhé.
Tarot.
Pihier.
Rivoire
Heude ✻ (✠ A).
Perrin.
Rabel (O ✻)
Wallet.
Renardier.
Pichon ✻.
De Thelin...
Lavollée.
Bourseau (Henri).
Chastelier.
Rousseau (Léon) ✻.
De Tavernier ✻.
Luneau.
Guiard ✻.
Gros (Marcel)
Jouffray.
Étienne (Louis).
Barre.
Marion.
De Miniac.
Boyer ✻.
La Rivière ✻.
Klein
Rouville.
Schœdœrffer.
Mouret
Harlé (Henri).

MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Daubrée (GO✻) (✠ I), membre de l'Académie des sciences, *directeur de l'École nationale des mines*, boulevard Saint-Michel, 60
Guillebot de Nerville (O✻), boulevard Haussmann, 116.
Jacquot (O✻), rue Monceau, 83.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Mossonnier (O✻), boulevard Magenta, 137.
Descottes (O✻), rue de Grenelle, 71.
Tournaire (O✻), rue Gay-Lussac, 1.
Lamé-Fleury (O✻), *conseiller d'État*, rue de Verneuil, 62.
De Chancourtois (C✻) (✠ I), rue de l'Université, 10.
Gent.. ✻, place de la Concorde, 8.
Bochet ✻, rue de Rennes, 113.
Peschart d'Ambly ✻, rue Jouffroy, 81.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

INSPECTION DU NORD-OUEST.

M. Chancourtois (de) (C ✻) (♆ I), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements. Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord, Manche, Calvados, Orne, Eure, Seine-Inférieure.

INSPECTION DU NORD-EST.

M. Gentil ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Saône-et-Loire, Ain, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges, Meurthe et-Moselle, Haut-Rhin (partie française).

INSPECTION DU CENTRE.

M. Descottes (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Loir-et-Cher, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Cher, Allier, Loire, Rhône.

INSPECTION DU SUD-EST

M. Bochet ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Isère, Hautes Alpes, Basses-Alpes, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Corse, Gard, Lozère, Ardèche, Algérie.

INSPECTION DU SUD OUEST.

M. Peschart d'Ambly ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Ariége, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot.

SERVICE DES MINES

Par divisions et arrondissements minéralogiques.

DIVISION DU NORD-OUEST.

M. Chancourtois (de) (C ✻) (♆ I), *inspecteur général de 2e classe.*

Arrondissem.	*Départ. formant l'arrond.*	*Ingénieurs en chef*, MM.
Paris	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir	Roger ✻, ingénieur en chef, à Paris.
Douai	Nord, Aisne	Peslin ✻ (♃ A), ingénieur en chef, à Douai.
Arras	Pas-de-Calais, Somme, Oise.	Duporcq ✻, ingénieur en chef, à Arras.
Rouen	Seine-Inférieure, Eure, Manche, Calvados, Orne	De Genouillac ✻, ingénieur en en chef, à Rouen.
Mans	Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Morbihan	Debette ✻, ingénieur en chef, au Mans.

DIVISION DU NORD-EST.

M Gentil ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Nancy	Ardennes, Meuse, Marne, Vosges, Meurthe-et-Moselle	Genreau ✻, ingénieur en chef, à Nancy.
Chaumont	Haute-Saône, Haute-Marne, territoire de Belfort, Aube, Yonne	Tresfumina ✻, ingénieur en chef, à Chaumont.
Châlon-s.-Saône.	Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura, Côte-d'Or	Jutier (O ✻), ingénieur en chef, à Châlon-sur-Saône.

DIVISION DU CENTRE.

M. Descottes (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Poitiers.....	Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vienne, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Indre.....	Orsel (O ✻), ingénieur en chef, à Tours.
Saint-Étienne...	Loire, Rhône...	Castel (O ✻), ingénieur en chef, à St-Étienne.
Clermont-Ferrd.	Cantal, Puy-de Dôme, Haute-Loire, Allier, Nièvre	De Gouvenain ✻, ingénieur en chef, à Clermont-Ferrand.

DIVISION DU SUD-EST

M. Bochet ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Marseille.....	Bouches-du-Rhône, Corse, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Basses-Alpes.	Benoit ✻, ingénieur en chef, à Marseille.
Chambéry.....	Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes-Alpes	Lachat ✻, ingénieur en chef, à Chambéry
Alais.....	Gard, Ardèche, Lozère, Drôme..	Julien ✻, ingénieur en chef, à Alais.

DIVISION DU SUD-OUEST

M. Peschart d'Ambly ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Bordeaux.....	Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gers.....	Bère ✻, ingénieur en chef, à Périgueux (provis.).
Rodez..	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron.....	Laur ✻, ingénieur en chef, à Rodez.
Toulouse.....	Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariége, Hérault....	Meurgey ✻, ingénieur en chef, à Toulouse.

SERVICES SPÉCIAUX ET SERVICES DIVERS.

Surveillance des appareils à vapeur, usines métallurgiques et statistique de l'industrie minérale dans le département de la Seine.

M. Labrosse-Luuyt (O ✻), ingénieur en chef (d. n.), à Paris.

Carrières de Paris et du département de la Seine.

M. Roger ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Paris.

Études topographiques souterraines de bassins houillers.

M. Jacquot (O ✻), inspecteur général de 1re classe (d. n.), *directeur.*

Topographie des bassins houillers de Valenciennes (Nord) *et du dép. du Pas-de-Calais.*

M. Duporcq, ingénieur en chef (d. n.), à Arras

Carte géologique détaillée de la France.

M. Jacquot (O ✻), inspecteur général de 2e classe (d. n.), *directeur.*
MM. Fuchs (O ✻), Potier ✻, Carnot ✻, ingénieurs en chef, Lévy (Auguste) ✻, Douvillé, Bertrand et Rolland, ingénieurs ordinaires, à Paris

GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE (service des mines).

Arrondissement d'Alger.

M. Pouyanne ✻, *ingénieur en chef*, à Alger.

Arrondissement de Constantine

M. Tissot ✻, ingénieur en chef, à Constantine.

ÉCOLE NATIONALE DES MINES, *boulevard Saint-Michel, 60 et 62.*

L'École nationale des mines, placée sous la surveillance du ministre des travaux publics, assisté du conseil de l'École, a pour but: 1° de former des ingénieurs destinés au recrutement du corps national des mines, 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et, en particulier, de former des praticiens propres à diriger des entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises; 4° de conserver un musée et une bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent; 5° enfin d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'École reçoit trois catégories d'élèves: 1° les *élèves-ingénieurs*, destinés au recrutement du corps des mines, pris parmi les élèves de l'École polytechnique; 2° les *élèves externes* admis par voie de concours et qui, après avoir justifié, à leur sortie, de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de mines et d'usines minéralurgiques et reçoivent, à cet effet, un brevet qui leur confère le titre d'*élève breveté*, 3° enfin, des *élèves étrangers* admis, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, par décisions spéciales du ministre.

Les cours oraux de minéralogie, de géologie et de paléontologie sont ouverts au public, du 15 novembre au 15 avril.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 10 à 3 heures, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale est admise à en faire le dépôt au secrétariat de l'École; l'inscription de la demande du déposant mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'École, enseignement, musée, bibliothèque et bureau d'essais, sont gratuits.

Direction et administration.

M. Daubrée (GO✲)(✲I), de l'Acad. des sciences, inspect. général de 1re cl., *directeur*
M. Carnot ✲, ingénieur en chef, *inspecteur*.

Enseignement.

COURS ORAUX. — *Professeurs* MM.

Malard ✲, ingénieur en chef	*Minéralogie.*
De Chancourtois (C✲) (✲I), inspecteur général	*Géologie.*
Haton de la Goupillière ✲ (✲I), ingénieur en chef	*Exploit. des mines et machines.*
Lan (O✲), ingénieur en chef	*Métallurgie*
Carnot ✲, ingénieur en chef	*Docimasie*
Resal ✲ (✲I), ingénieur en chef	*Constructions.*
Vicaire ✲, *idem*	*Chemins de fer.*
Carnot ✲, ingénieur en chef	*Législation des mines.*
Fuchs (O✲), ingénieur en chef	*Agricult. et géologie technique.*
Douvillé ✲, ingénieur ordinaire	*Paléontologie*
Hennebert (O✲), lieut.-colonel du génie, chargé du	*Cours de fortification.*
Schlesinger	*Langue allemande.*
Elwall (✲I)	*Langue anglaise.*

EXERCICES PRATIQUES. MM.

Carnot ✲, ingénieur en chef	*Directeur du laboratoire.*
Le Chatelier, ingénieur ordinaire, *adjoint.*	
Rigout, préparateur	
Fuchs (O✲), ingénieur en chef (d. n.)	*Levé de plans*
Lenoir	*Travaux graphiques.*

COLLECTIONS RELATIVES A L'INDUSTRIE MINÉRALE. MM

Carnot ✲, ingénieur en chef, *conservateur.*
De Chancourtois (C✲) (✲I), insp. gén. de 2e cl. *conserv. adj. de la collec. de géologie.*
Douvillé ✲, ingén. ordinaire, *conservateur adjoint de la collection de paléontologie.*
Fuchs (O✲), ingénieur en chef (d. n.), *conservateur adjoint de la collection de statistique départementale.*
Zeiller ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, *attaché au service de la collection de paléontologie végétale.*
Friedel ✲, *conservateur adjoint de la collection de minéralogie.*
Guyerdet ✲, *préparateur à la collection de géologie.*
Richard ✲, *préparateur aux collections.*

COURS PRÉPARATOIRES POUR LES ÉLÈVES EXTERNES. — *Professeurs.* MM.

Moutard, ingénieur en chef . . . . . *Analyse et mécanique.*
Pellatan, ingénieur ordinaire . . . . . *Géométrie descriptive.*
Potier ✻, ingénieur ordinaire . . . . . *Physique.*
Le Chatelier, ingénieur ordinaire . . *Chimie générale*

BUREAU D'ESSAIS POUR LES SUBSTANCES MINÉRALES. MM.

Carnot ✻, ingénieur en chef, *directeur.*
Le Chatelier, ingénieur ordinaire, *adjoint.*
Service de santé. — M. Passant ✻ (℣A), *médecin*
Secrétariat. — M. Beaumez, *secrétaire-régisseur.*

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Gonthier ✻, ingénieur en chef, *directeur.*

Professeurs. MM.

Gonthier ✻, ingénieur en chef (d. n.).
Le Verrier, ingénieur ordinaire.

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAIS (Gard).

M. Julien ✻, ingénieur en chef (d. n.), *directeur*

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS DE DOUAI (Nord).

M. Peslin ✻ (℣A), ingénieur en chef (d. n.), *directeur*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET DANS CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Daubrée (GO✻) (℣I). | Guillebot de Nerville (O✻) | Jacquot (O✻).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Moissonnier (O✻).
Descottes (O✻).
Tournaire (O✻) (℣A).
Lamé-Fleury (O✻).
De Chancourtois (C✻).
Gentil ✻.
Bochet ✻.
Peschart d'Ambly ✻.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Phillips (O✻).
Roger ✻.
Julien (O✻).
Trautmann ✻.
Lan (O✻).
Bère ✻.
De Cizancourt ✻.
Labrosse-Lunyt ✻.
Castel (O✻).
Cte de Vassart d'Hozier (O✻).
Linder (O✻).
Haton de la Goupillière ✻, (℣I).
Orsel (O✻).
De Freycinet (O✻)
Mallard ✻.
De Gouvenain ✻.
Lorieux ✻.
Massieu ✻.
Moutard ✻.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Moissenet ✻.
Rocard ✻.
Leseure ✻.
Debette ✻.
Résal ✻ (℣I).
Laur ✻.
Martelet ✻.
Villot ✻.
Pouyanne ✻.
Julien ✻
Lachat ✻.
Benoît ✻.
Brossard de Corbigny ✻ (℣A)
Tissot ✻.
Béral ✻.
Peslin ✻ (℣A).
Liénard ✻.
Parran ✻.
Noblemaire (O✻).
Keller ✻.
Fuchs (O✻).
Vicaire ✻.
Ledoux ✻.
Meurgey ✻.
Potier ✻
Duporcq ✻.
Carnot ✻.
Mussy ✻
Worms de Romilly ✻
Coince ✻.
De Genou Ilac ✻.
Gonthier ✻.
Genreau.
Nivoit ✻ (℣A).

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. MM.

Sens ✻.	Clérault ✻.	Huyot (O✻).	Amiot.
Dormoy ✻.	Braconnier ✻.	Heurteau ✻.	Vita..
Jordan ✻.	Lévy (Aug.) ✻.	Rigaud ✻.	Le Verrier.
Matrot ✻.	Delafond ✻.	Voisin (Armand).	Bertrand.
Cornu ✻.	Douvillé ✻.	Henry.	
Aguillon ✻.	Zeiller ✻.	Chosson ✻.	
Perrin ✻.	Langlois.	Olry.	

SERVICE DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE

DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION.

Chemins de fer de l'État.

M. Tournaire (O✻), (🎖A), inspecteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris

Contrôle technique.

1re SECTION

Chemins de fer de Tours aux Sables-d'Olonne, — de Joué à Châteauroux ; — d'Angers à Poitiers ; — de Montreuil-Bellay à Saumur, - de Nantes à Coutras ; - de Sainte-Pazanne à Paimbœuf ; — de Saint-Hilaire à Pornic ; — de Commequiers à Croix-de-Vie ; — de Velluire à Fontenay et à Benet ; — de Taillebourg à Niort, — de Saintes à Limoges ; — de Limoges à Eymoutiers ; — de Limoges au Dorat, - de Saillat à Bussière-Galant ; — de Pons à Royan ; de Saujon à La Tremblade ; — de Saint-Mariens à Blaye ; de Bordeaux à La Sauve, de Saint-Nazaire au Croisic, d'Escoublac-la-Bôle à Guérande

M. Brossard de Corbigny ✻ (🎖A), ingénieur en chef (Mines), à Tours.

2e SECTION.

Chemin de fer d'Orléans à Châlons. — Chemin de fer d'Orléans à Rouen. (Lignes actuellement exploitées : *d'Orléans à Chartres ; - de Chartres à Auneau ; — de Chartres à Saint-Georges ; de Chartres à Brou ; — de la limite au département de l'Eure à Rouen*), *— de Blois à Vendôme ; — de Vendôme à Pont-de-Braye.*

M. Poincaré ✻ (🎖A), ingénieur en chef (d. n.) [P. et Ch.], à Paris.

3e SECTION.

Chemin de fer de Clermont à Tulle.

M. Gautié ✻, ingénieur en chef (d. n.) [P. et Ch.], à Clermont-Ferrand.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M de Baulny, inspecteur principal, à Paris.

Chemin de fer du Nord et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Meissonnier (O✻), insp. gén. de 2e cl. des mines, *chargé de la dir. du serv.*, à Paris.

1° CHEMIN DE FER DU NORD ET EMBRANCHEMENTS.

Contrôle technique.

1re SECTION.

Lignes de Paris à Creil, par Pontoise ; — docks de Saint-Ouen à la gare de la plaine Saint-Denis ; — d'Ermont à Argenteuil ; — d'Epinay à Luzarches ; — de Monsoult à Amiens ; — de Saint-Denis à Creil, par Chantilly ; — de Chantilly à Crespy-en-Valois ; — de Creil à Beauvais et Gournay ; — de Creil à Longueau ; — de Creil à Erque-

lines ; — d'Estrées-Saint-Denis à Compiègne ; — d'Amiens à Tergnier ; — de Tergnier à Laon ; — d'Aumont à Mons, par Feignies ; — de Paris à la frontière belge, par Soissons, Laon et Hirson ; — de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches ; — d'Aulnoye à Anor , — chemin de ceinture de Paris pour la part afférente à la Compagnie du Nord ; — d'Enghien à Montmorency ; — de Chauny à Saint-Gobain ; — de Compiègne à Soissons

M. Daniel ✻, ingénieur en chef (P. et Ch.), à Paris.

3e SECTION.

Lignes de Paris à la frontière belge, à partir de Longueau, par Lille et Valenciennes , — d'Amiens à Boulogne avec embranchement de Noyelles à Saint-Valery-sur-Somme ; — de Boulogne à Calais ; — de Lille à Calais et à Dunkerque ; — des houillères du Pas-de-Calais et des embranchements miniers ; — de Lille vers Tournay ; — de Busigny à Somain ; de Valenciennes à Aulnoye ; — de Cambrai à la frontière vers Douai , — de Rouen à Amiens et de Buchy à Etampuis ; — d'Arras à Etaples et de Béthune à Abbeville ; — lignes de la Compagnie du Nord-Est , — lignes de la Compagnie de Lille à Valenciennes et extensions ; — de Dunkerque à la frontière belge, vers Furnes , — d'Haxebrouck à la frontière belge, vers Poperinghe ; — d'Armentières à la frontière belge, vers Comines. — Chemin de fer de ceinture de Lille ; — de Douai à Orchies ; — d'Orchies à Ménin par Tourcoing ; — de Cambrai à Douai ; — de Saint-Amand vers Tournay.

M. Bonnet ✻, ingénieur en chef (P. et Ch.), à Amiens.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. de Roux ✻, inspecteur principal, à Paris.

2e CHEMIN DE FER DE SOMAIN A ANZIN ET A LA FRONTIÈRE BELGE, VERS PERUWELZ

Contrôle technique.

M. Poslin ✻ (✻A), ingénieur en chef des mines (d. n.), à Douai

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Poslin ✻ (✻A), remplit les fonctions d'inspecteur de l'exploitation commerciale

Réseau de l'Ouest et lignes qui s'y rattachent.

M. Brame (O✻), insp. gén. de 2e cl. des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris

Contrôle technique.

1re SECTION

1° Réseau de l'Ouest.

Lignes de banlieue : *Ligne de Saint-Germain ; — ligne d'Asnières à Argenteuil , — ligne de Versailles (R. D.) et embranchement de Saint-Cloud , — raccordement de Courbevoie ; — ligne de Versailles R. G.) ; — raccordement de Viroflay et section de Viroflay à Saint-Cyr*

Lignes principales : *Ligne de Colombes (embranchement) au Havre et les embranchements de Louviers ; — d'Oissel à Serquigny ; — de Malaunay à Dieppe ; — de Barentin à Duclair ; — de Fécamp, de Beuzeville à Bolbec, de Montivilliers, de Motteville à Cleres ; — raccordement du Nord et de l'Ouest à Rouen ; — de Motteville à Saint-Valery ; — embranchement de Cany ; — ligne d'Achères à Dieppe, par Pontoise ; — ligne de Mantes à Cherbourg et les embranchements de Conches à Laigle , — de Romilly à Sainte-Marthe , — de Lisieux à Honfleur et à Trouville , — de Mézidon à Argentan et de Coulibeuf à Falaise ; — de Caen à Flers ; — de Lison à Folligny ; — section d'Argentan à Granville.*

2° Chemins de fer non concédés exploités par la compagnie de l'Ouest.

Lignes de Sainte-Gauburge à Mesnil-Mauger ; — de Caen à Dozulé ; — de Lisieux à Orbec , — embranchement du Port-d'Isigny à la ligne de Caen à Cherbourg, d'Echafour à Bernay ; — de Mézidon à Dives.

M. Worms de Romilly ✻, ingénieur en chef (Mines), à Paris.

2e SECTION.

1° Reseau de l'Ouest

Lignes de Saint-Cyr à Brest ; — de Saint-Cyr à Surdon ; — du Mans à Argentan ; — de Flers à Laval ; — de la Hutte à Mamers ; — de la Hutte à Sillé ; — au Mans à Angers ; — de Sablé à Masserac ; — d'Ecouflant à Angers-Saint-Serge ; — de Laval à Gennes ; — de Longuefuye ; — de Chemazé à Craon ; — de Segré à Angers-sur-Serge, — de Rennes à Saint-Malo ; — de Folligny à Lamballe ; — de Rennes à Redon ; — de Saint-Brieuc à Pontivy ; — de Plouaret à Lannion.

2° Chemin de fer de Vitré à Fougères.

3° Chemins de fer non concédés exploités par la compagnie de l'Ouest.

Lignes d'Alençon à Domfront ; de Couterne à la Ferté-Macé ; — de Pré-en-Pail à Mayenne ; — de Mayenne à Fougeres ; — de Châteaubriant à Rennes et à Vitré.

4° Chemins de fer non concédés exploités en régie.

Lignes de Bellême à Mortagne ; — de Mortagne à Laigle, de Mortagne à Sainte-Gauburge.

M. Massieu ✻, ingénieur en chef (Mines), à Rennes.

3e SECTION

1° Réseau de l'Ouest.

Lignes d'Auteuil et embranchements du Champ-de-Mars

2° Reseau Syndical.

Lignes de ceinture intérieure ; de grande ceinture et annexes.

M. de Villiers du Terrage ✻, ingénieur en chef (P. et Ch.) (d.n., à Paris.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Chodzkiewiez ✻ (✪ A), insp. princ., à Paris. | M. Marie, inspecteur principal, à Paris

---

Réseau de l'Est et lignes qui s'y rattachent.

M. Colle ✻ (✪ A), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

Contrôle technique.

1re SECTION

Lignes de Paris à Blesmes (exclusivement) ; — *de Paris à Bricon* (bifurcation, exclusivement) ; — *de Troyes à Chaumont, par Châtillon ; — de Gretz à Coulommiers ; — de Longueville à Provins ; — de Flamboin à Montereau ; — d'Epernay à Reims, — de Bondy à Aulnoy ; — de Châlons à Reims ; — de Soissons à Charleville, — de Reims à Laon ; — de Charleville à Givet ; — de Charleville a Hirson ; — de Charleville à Pont-Maugis ; — de Saint-Hilaire à Verdun* (exclusivement) ; — *d'Oiry à Romilly ; — de Paris à Brie-Comte-Robert ; — de Lagny à Villeneuve-le-Comte ; — de Vireux à la frontière ; — d'Amagne à Apremont ; — de Coulommiers a la Ferte-Gaucher.*

M. Comte de Vassart d'Hozier (O✻), ingénieur en chef (d. n.) (Mines), à Paris.

2e SECTION.

Lignes de Blesmes à Avricourt (frontière) ; — *de Blainville à Port-d'Atelier ; — d'Épinal à Saint-Maurice ; — de Lunéville à Saint-Dié ; — de Frouard à Pagny et à Longuyon ; — de Lérouville à Sedan ; de Pont-Maugis* (exclusivement) *à Audun-le-Roman ; de Verdun à Amanvillers* (frontière) ; — *de Longuyon à Longwy ; — de Longwy à Villerupt ; — de Nancy à Mirecourt ; de Nancy à Château-Salins, — de Conflans à Briey, - d'Ouville à Thiaucourt ; — de Montmédy à Virton ; — de Bricon à Montreux-Vieux ; — de Bologne à Pagny-sur-Meuse, — de Neufchâteau a Épinal, — de Chalindrey a Is-sur-Tille, — de Blesmes à Chaumont, — de Chalindrey à Gray ; — de Vesoul à Gray ; — de Belfort à Morvillars ; — d'Aillevillers à*

Premières — d'Attevillers à Lure ; — de Wassy à Saint-Dizier ; de Gorcy à Longuyon, de Nançois-le-Petit à Neufchâteau ; — de Champigneulle à Jarville ; d'Andilly à Langres, — d'Attevillers au Val-d'Ajol, — de Vitrey à Bourbonne-les-Bains

M. Bizalion ✻, ingénieur en chef (P. et Ch.), à Nancy.

Inspection de l'exploitation commerciale

M. Demay ✻, inspecteur principal, à Paris.

Réseau d'Orléans et prolongements et lignes qui s'y rattachent.

M. Rousselle (O✻), inspecteur gén. de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

1re SECTION.

Lignes de Paris à Orléans et à Amboise, — de Paris à Sceaux, Orsay et Limours ; — de Brétigny à Vendôme ; — d'Orléans à Malesherbes ; — d'Orléans à Gien ; — d'Orléans au Guétin et à Saincaize ; — de Vierzon à Limoges et à Thiviers ; — de Bourges à Montluçon et à Saint-Sulpice-Laurière ; de Montluçon à Moulins ; — de la Presle à Hérisset ; — de Busseau-d'Ahun à Aubusson, — de Commentry à Gannat et à Saint-Éloi ; — de Saint-Sulpice-Laurière à Droux, — de Nexon à Brive ; — de Brive à Capdenac (exclusivement) ; — de Figeac à Arvant ; — chemin de fer industriel de Commentry au canal de Berry

M. Keller ✻, ingénieur en chef [Mines] (d. n.), à Paris.

2e SECTION

Lignes de Ruffec à Bordeaux ; — de Libourne à Bergerac ; — de Coutras à Périgueux et à Thiviers ; — de Périgueux à Agen ; — de Libos à Cahors ; — de Penne à Villeneuve, — de Périgueux à Brive et à Tulle ; — de Capdenac à Lexos et à Toulouse, — de Capdenac à Rodez, avec embranchement sur Decazeville ; — de Tessonnières à Albi et raccordement avec la ligne de Carmaux ; — de Lexos à Montauban.

M. Descombes ✻, ingénieur en chef [P. et Ch.] (d. n.), à Bordeaux.

3e SECTION

Lignes d'Amboise à Tours ; — de Tours à Nantes et à Saint-Nazaire ; — de Savenay à Lorient et à Landerneau ; — d'Auray à Pontivy ; — de Nantes à la Roche-sur-Yon ; — de la Possonnière à Niort ; — de Tours à Vendôme ; de Tours au Mans, avec embranchement sur La Flèche ; — de Tours à Vierzon, avec embranchement sur Romorantin ; — de Tours à Ruffec ; — de Poitiers à La Rochelle ; — d'Aigrefeuille à Rochefort, — de Poitiers à Droux, près Saint-Sulpice-Laurière ; de Questembert à Ploërmel.

M. Orsel (O✻, ingénieur en chef (Mines) (d. n.), à Tours.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Nivet ✻, inspect. princ., à Paris. | M. Jardon, inspect. princ., à Paris.

Réseau de Paris à la Méditerranée et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Schlemmer (O✻), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

Contrôle technique.

1re SECTION

Lignes de Paris à Chagny (ligne de Paris à Marseille) ; — de Laroche à Nevers ; — de Cravant aux Laumes ; — de Clamecy à Cercy-la-Tour ; — de Nuits-sous-Ravières à Châtel-Censoir sur Seine, — de Moret à la Charité (ligne du Bourbonnais), — de Villeneuve-Saint-Georges à Montargis ; — de Dijon à Belfort ; — de Dijon à Is-sur-Tille, — de Gray à Auxonne ; — de Dôle à Neublans (ligne de Chalon) ; — de Dôle à Salins, — de Mouchard aux Verrières ; — d'Andelot à Champagnole ; — de Pontarlier à Jougne ; — de Gray à Fraisans ; — de Besançon à Poligny (ligne de Besançon à Bourg) ; — de Besançon à Vesoul ; — de Montagney à Miserey ; — de Montbéliard à Delle ; — de Malesherbes à Bourron

M. Olry de Labry ✻, ingénieur en chef (P. et Ch.), à Paris.

2e SECTION.

Lignes de Bellegarde à Thonon ; — de Virieu-le-Grand à Belley ; — de Chagny (inclusivement) *à Saint Rambert-d'Albon* (exclusivement) ; *— de Châlon à Meublans* (exclusivement) ; *— de Mâcon à la frontière suisse ; — de Belleville à Beaujeu ; — de Bourg à Poligny* (inclusivement) ; *— de Lyon à Ambérieu ; — de la Charité* (exclusivement) *à Langeac* (inclusivement) ; *— de Nevers à Chagny ; — d'Étang à Santenay, par Épignac ; — de Moulins à Montchanin ; — de Saint-Germain-des-Fossés à Lyon, par Saint-Etienne ; — de Saint-Germain-des-Fossés a Vichy ; — de Roanne a Saint-Germain-au-Mont-Dore ; — de Clermont-Ferrand à Saint-Just-sur-Loire ; — de Saint-Étienne à Saint-Georges-d'Aurac ; — de Givors à Chasse ; — de Givors à Peyraud* (exclusivement) ; *— embranchement du Clapier à la Béraudière ; — embranchement de Gimouille ; — d'Épinac à Pont-d'Ouche ; — du Creuzot et de Créot.*

M. Castel (O ✲), ingénieur en chef (Mines) (d. n.), à Saint-Étienne.

3e SECTION.

Lignes de Saint-Rambert à Marseille et embranchements ; — De Livron à Privas ; — d'Alais à Peyraud et embranchements ; — de Lyon à Veynes et à Gap et de Gap à Marseille et embranchements ; — de Valence à Chambéry ; — de Tarascon à Cette et raccordements ; — de Lunel au Vigan ; — de Lunel à Arles ; — de Nîmes a Aigues-Mortes, — de Langeac à Nîmes et embranchements ; — de Marseille à la frontière italienne et embranchements ; — de Nîmes au Teil et embranchements d'Uzès ; — d'Alais à Quissac ; de Lizan à Anduze.

M. Villot ✲, ingénieur en chef (Mines), à Marseille.

4e SECTION

Lignes de Culoz au Mont-Cenis ; — d'Aix-les-Bains à Annecy, — de Saint-Pierre-d'Albigny a Albertville.

M. Guinard ✲, ingénieur en chef (P. et Ch.) (d. n.), à Chambéry.

5e SECTION.

Lignes de Lyon à la Croix-Rousse ; — de Lyon-Croix-Rousse à Sathonay ; — de Sathonay à Bourg ; — de Bourg à La Cluse ; — de Lyon à Montbrison.

M. Gobin ✲ (Ⓐ), ingénieur en chef (P. et Ch.) (d. n.), à Lyon.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. d'Ivernois, inspecteur principal, à Paris. | M. Lafon ✲, inspect. principal, à Lyon.

Réseau du Midi et lignes qui s'y rattachent.

M. Fontanges (de) de Couzan ✲, inspecteur général des ponts et chaussées de 2e classe, *chargé de la direction du service*, à Paris.

Contrôle technique.

1re SECTION.

Ligne de Bordeaux à Cette (section de Bordeaux à Toulouse inclusivement). — *Chemin de jonction à Bordeaux des lignes d'Orléans et du Midi — Lignes de Langon à Bazas ; — de Port-Sainte-Marie à Condom ; — d'Agen à Vic-Bigorre ; — de Toulouse a Auch ; — de Bordeaux à Irun ; — de Lamothe à Arcachon, de Morcenx à Tarbes, de Tarbes à Bagnères-de-Bigorre ; — de Toulouse à Bayonne ; — de Portet-Saint-Simon à Tarascon ; — de Boussens à Saint-Girons ; — de Montréjeau a Bagnères-de-Luchon, — de Lourdes a Pierrefitte ; — de Puyoô à Dax ; — du Medoc (de Bordeaux au Verdon).*

M. de Sansac (O ✲), ingénieur en chef (P. et Ch.) (d. n.), à Bordeaux.

2e SECTION.

Lignes de Bordeaux à Cette (section de Toulouse à Cette) ; *— de Castelnaudary à Carmaux ; de Castres à Mazamet ; — de Carcassonne à Quillan ; — de Narbonne a la frontière d'Espagne ; — de Béziers à Rodez ; — de Lalour à Estréchoux ; — de Tournemire a Saint-Affrique ; — d'Agde à Lodève ; — de Faugères à Montpellier, — de Perpignan à Prades*

M. Saléta ✲, ingénieur en chef (P. et Ch.), à Béziers.

Inspection de l'exploitation commerciale.

Paixhans, inspecteur principal, à Bordeaux.

SURVEILLANCE ET POLICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

Le service est placé sous la direction des ingénieurs des ponts et chaussées chargés des travaux maritimes

Officiers de ports MM.

ALPES-MARITIMES

Nice . . . . . Boissière ✻, *capitaine.*
Villefranche . . . Papillon, *idem.*

AUDE

La Nouvelle. . . . N. . . . .

BOUCHES-DU-RHONE.

Arles . . . . . Flandrin, *lieutenant.*
Bouc . . . . Perrin, *idem*
Marseille. . . . . Caudière (O ✻), *capitaine.*
Razouls, *lieutenant.*
Mérie, *idem.*
Chaigneau, *idem.*
Pigeard ✻, *idem.*
Sicard, *idem*

CALVADOS

Caen. . . . . Labbey, *capitaine*
Honfleur . . . . . Dubourg ✻, *idem.*
Quistreham . . . N
Trouville. . . . . Dubosc, *idem*

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle. . Bédard ✻, *capitaine.*
Rochefort . . . . Lecointe, *lieutenant.*
Royan. . . . . Lieutier, *idem.*
Saint Martin (île de Ré). . . Ladaou, *idem.*

CORSE.

Bastia. . . . . Weens, *lieutenant.*

FINISTÈRE.

Brest . . . . . Ribot (Ⓞ), *lieutenant*

GIRONDE

Bordeaux . . . . Carron ✻, *capitaine.*
Laserre (Ⓞ), *lieutenant.*
Robert, *idem.*
De Gaulon ✻, *idem.*
Ryckmans, *idem*
Pauillac . . Barbot, *idem.*

HÉRAULT.

Cette. . . . . Grill ✻, *capitaine.*
Granier, *lieutenant.*

ILLE-ET-VILAINE

Saint-Malo. . . . Karaudren ✻, *lieutenant*
Saint-Servan. . . Heurtaut ✻, *idem.*

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes . . . De Broca (O ✻), *capitaine*
Allaire, *lieutenant.*
Saint Nazaire Dardy, *capitaine*
Dantan
Broussard

MANCHE.

Granville . . . . Requier, *capitaine*
Cherbourg. . . . . Gaot, *idem.*

MORBIHAN.

Lorient . . . . Isnard, *lieutenant.*
Palais. . . . . Lenoir (François), *idem.*

NORD

Dunkerque. . . Devriès, *capitaine*
Moreo, *lieutenant*
Hamelin (Edmond), *idem.*
Damman, *idem.*
Sion, *idem.*

PAS-DE-CALAIS.

Boulogne . . . Tirat ✻, *capitaine*
Calais. . . . . Gouin, *idem*
Guichon, *lieutenant*

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne . . . . . Hamelin (Ernest), *capit.*

PYRÉNÉES ORIENTALES

Port-Vendres. . Guiter, *lieutenant.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe . . . Rondeau, *lieutenant.*
Fécamp. . . . . Viellot, *idem*
Marzin, *capitaine.*
Le Havre . . . . Bault, *idem.*
Huguet, *idem.*
Ledoux, *lieutenant*
Lévêque, *idem.*
Parquet, *idem.*
Touffet (Charles), *idem*
Rouen . . . Blouet, *idem*
Cheron, *idem.*

VAR.

Toulon. . . . . Zurcher ✻, *capitaine.*

INSPECTION DES PORTS (navigation intérieure)

Ce service est placé, pour ce qui concerne la police des ports, sous la direction des ingénieurs de la navigation, et pour ce qui concerne les opérations commerciales, sous la direction d'un inspecteur principal.

M. David ✻, *inspecteur principal*, rue d'Orléans, n° 1, à Neuilly-sur-Seine.

Inspecteurs.

M. Sirmain, à Compiègne. | M. Tenaille-Lossy, à Auxerre. | M. Coré, à Clamecy.
M. Maupaté, à Meaux. | M. Laubet, à Troyes. | M. Goudard, à Montargis.

SECTION X.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

(Rue de Varennes, 78.)

M. DE MAHY, député, *ministre de l'agriculture.*

CABINET DU MINISTRE.

(Rue de Varennes, 78.)

M. Ouchard, *chef du cabinet.*

BUREAU DU CABINET.

(Rue de Varennes, 78.)

M. Soubies ✻ (ΩA), *chef de bureau.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Correspondances particulières. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées. — Rapports avec le *Journal officiel*. — Dépêches télégraphiques. — Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Décorations étrangères. — Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Transmissions des projets de lois, décrets et documents au Sénat, à la Chambre des députés et au Conseil d'État.

Réunion des documents pour les discussions dans les Chambres. — Insertions au *Journal officiel*.

Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucun autre service.

DIVISION DU SECRÉTARIAT, DE LA COMPTABILITÉ ET DES SERVICES INTÉRIEURS.

M. Signard ✻ (ΩI), *chef de division.*

1er *Bureau* — SECRÉTARIAT

(Rue de Varennes, 78.)

M. Cabaret (Paul), *chef de bureau.*

Personnel de l'Administration centrale, chefs et employés. — Gens de service. — Avancements. — Retraites, congés et mesures disciplinaires. — Indemnités. — Secours aux agents, à leurs veuves et orphelins. — Règlement des pensions de retraite du personnel intérieur et extérieur. — Règlement des travaux extraordinaires exécutés en dehors des heures réglementaires.

Conseil supérieur de l'agriculture.

Conservation des décrets et arrêtés originaux ; délivrance des ampliations. — Insertions au *Bulletin des lois*. — Autographes. — Légalisations, francs de ports postaux et télégraphiques. — Rédaction et distribution de l'Annuaire du Ministère. — Dépôt des circulaires et instructions ministérielles. — Abonnements et souscriptions. — Dons d'ouvrages

2e *Bureau.* — COMPTABILITÉ

(Boulevard Saint-Germain, 244.)

M. Gauthier, *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Préparation des budgets et des projets de loi d'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires.

Contrôle de l'emploi des crédits. — Contrôle des dépenses des services extérieurs et inté-

rieurs. — Préparation et expédition des ordonnances de payement et de délégation. — Annulations, reversements, notification des débets au Ministère des finances.

Vérification des états de situation fournis par les préfets et les conservateurs des forêts. — Livres auxiliaires, journal, grand-livre. — Situations mensuelles et balances. — Situations provisoires. — Comptes généraux. — Correspondances avec les ordonnateurs secondaires, le Ministère des finances et la Cour des comptes. Centralisation et vérification des états de situation de la comptabilité en matières; tenue des écritures. — Comptes et résumés généraux à produire à la Cour des comptes. Publications annuelles du compte général du matériel. — Tenue des inventaires des valeurs mobilières. — Vérification des états de situation et de récolements annuels.

3e *Bureau*. — SERVICES INTÉRIEURS.

Caisse, matériel et archives.

(Boulevard Saint-Germain, 244.)

M. d'Esfours ✻, *chef de bureau, chef des services intérieurs.*

1° *Caisse*. — Payement des appointements, des dépenses courantes du matériel, des salaires des gens de service, des dépenses des concours généraux agricoles de Paris, du comité des épizooties. — Formation des états d'appointements de l'Administration centrale, des inspecteurs généraux et des agents des services extérieurs payés à Paris. - Délivrance des mandats aux parties prenantes. — Registre d'émargement. — Tenue du livre de caisse et des livres auxiliaires. - Bordereaux des dépenses.

2° — *Matériel*. — Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments. — Conservation du mobilier. Chauffage et éclairage. - Surveillance des gens de service.

Fournitures de bureau. Exécution des commandes. — Adjudications et marchés. — Liquidation des dépenses intérieures du Ministère.

Contreseing et départ des dépêches. — Inventaire du mobilier de l'hôtel du Ministre et des bureaux de l'Administration centrale. — Journal et livre des comptes des dépenses du matériel. Impressions. Commandes à l'Imprimerie nationale. Conservation et distribution des imprimés, registres et formules spéciales aux fonctionnaires et agents des forêts.

3e *Archives*. — Conservation et communication des pièces classées aux archives. — Dépôt des livres. — Réception et prise en charge de tous les ouvrages.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE.

(*Boulevard Saint-Germain*, 244.)

M. TISSERAND (C✻), conseiller d'État, inspecteur général de l'agriculture, *directeur.*

PREMIÈRE DIVISION.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET SERVICES VÉTÉRINAIRES

M. Leblond, *chef de division*

1er BUREAU. — *Enseignement agricole.*

M. Mamelle, *chef de bureau.*

Personnel et administration de l'Institut national agronomique, des Écoles nationales d'agriculture, des écoles pratiques d'agriculture, des fermes écoles, des vacheries et bergeries. — École d'horticulture de Versailles. — Colonies et orphelinats agricoles. — Cours nomades. — Chaires départementales d'agriculture, stations agronomiques, sérigicoles, œnologiques et viticoles. — Pisciculture : enseignement et recherches.

2e BUREAU. — *Écoles et services vétérinaires.*

M. Poirat-Duval, *chef de bureau.*

Personnel et administration des écoles vétérinaires. — Comité consultatif des épizooties. Exercice de la médecine vétérinaire. — Législation sur les maladies contagieuses des animaux; police sanitaire. — Inspection sanitaire du bétail importé. — Liquidation des indemnités pour abatage d'animaux.

DEUXIEME DIVISION.

ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE — SUBSISTANCES ET SECOURS POUR PERTES — STATISTIQUE AGRICOLE. — BIBLIOTHÈQUE

M. Challot ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Encouragements à l'agriculture*

M. Marchand, *chef de bureau.*

Inspection de l'agriculture. — Chambres consultatives d'agriculture. — Associations agricoles; affaires contentieuses y ressortissant. — Missions agricoles. — Concours d'animaux de boucherie, d'animaux reproducteurs, d'instruments, de produits agricoles, etc. — Encouragements à l'agriculture, subventions, médailles, dons d'ouvrages agricoles. — Mise en culture des landes. — Drainage. — Exécution de la loi relative aux prêts pour opérations de drainage. — Viticulture. — Commission supérieure du phylloxera. — Exécution des lois et règlements concernant le phylloxera. — Industrie séricicole. — Congrès séricicole. — Commission du *Herd Book*.

Chambres consultatives d'agriculture (Voy. page 1181).

2e BUREAU. — *Subsistances, secours et statistique*

M. Claye, *chef de bureau.*

M. Flèchey (✻A), *chef de bureau adjoint.*

Législation relative aux subsistances et plus spécialement à l'importation et à l'exportation des céréales. — Réunion et relevé des documents périodiques sur la situation et sur les résultats des récoltes de toute nature dans chacun des départements de la France. — Production, consommation. — Commerce et libre circulation des grains et autres produits du sol destinés à l'alimentation. — Récoltes et commerce des grains à l'étranger. — Questions administratives concernant l'établissement des foires et des marchés. — Législation et organisation du facteurat. — Ventes à la criée des denrées alimentaires. — Recours en matière de règlement sur la boulangerie, la boucherie, les abattoirs et sur la vente de produits alimentaires dans les halles, foires et marchés. — Mercuriales générales des prix des grains et des denrées en France et à l'étranger. — Mercuriales spéciales des anciens marchés régulateurs de l'importation et de l'exportation. — Mercuriales des marchés aux bestiaux. — Approvisionnement de Paris en produits alimentaires et en combustibles. — Statistique agricole décennale, statistique quinquennale de la consommation de la viande en France. — Préparation du Bulletin du Ministère (section de la Direction de l'agriculture). — Secours pour pertes matérielles et événements malheureux.

Service de la statistique graphique et bibliothèque.

M. Bonnange (✻A), *chef de bureau.*

Centralisation et publication de toutes les statistiques intéressant l'agriculture. — Confection des statistiques graphiques.

Conservation et communication des livres et ouvrages de la bibliothèque de la Direction de l'agriculture; catalogue de cette bibliothèque.

DIRECTION DES FORÊTS.

Rue de Varennes, 76.

M. Lorentz (O✻), *directeur.*

1er SERVICE. — *Personnel. — Contrôle.*

M. Loyer, *inspecteur chargé de la section du personnel.*

M. Gallot, *inspecteur chargé de la section du contrôle.*

Distribution et départ du courrier. — Préparation du travail pour la nomination des agents à tous les emplois. — Mutations, congés, missions spéciales, préparation des tableaux d'avancement. — Mesures disciplinaires. — Avis du décès des légionnaires et des pensionnaires.

Création et suppression d'emplois; changements dans les circonscriptions. Admission aux emplois de préposés, des candidats civils et militaires. — Répartition du fonds de secours. — Préparation des budgets.

Règlement des tournées annuelles des inspecteurs généraux et des conservateurs; répartition des indemnités affectées à ces tournées. Examen des rapports de l'inspection générale, des procès-verbaux de tournées et des comptes de gestion des conservateurs, des inspecteurs et autres chefs de service.

École forestière. — Examens. — Direction des études. — Concours pour l'admissibilité au grade de sous inspecteur et pour l'admission des proposés au grade de garde général adjoint.

Écoles secondaires et primaires. — Examens. — Direction des études. — Surveillance du travail des expéditionnaires.

Contrôle du travail des 2e, 3e et 4e services. — Circulaires. Instructions générales.

Vœux des conseils généraux. — Affaires réservées.

2e SERVICE — *Aménagement. — Exploitation.*

M. Lecomte, conservateur, *chef de service.*

Examen des projets d'aménagement (partie forestière et partie géodésique). — Application sur le terrain. — Délimitations générales et particulières. — Bornages.

États d'assiette. — Coupes ordinaires et extraordinaires. — Coupes d'amélioration de toute nature. Autorisation des dépenses pour les coupes à exploiter au compte de l'État, coupes à vendre par unités de marchandises. — Produits accidentels.

Régime forestier. — Affectation de parcelles du sol forestier domanial à un service public. — Soumission et distraction. — Défrichements. — Aliénation des bois des communes et des établissements publics.

Délivrance des bois à la marine et autres services publics. — Délivrance des bois de chauffage :

1° Aux gardes, lorsqu'il n'est pas possible de l'imposer sur les coupes,

2° Aux employés de divers services publics.

Ventes des coupes et des produits de toute nature, des forêts domaniales, communales et d'établissements publics. — Rédaction du cahier des charges générales et application des dispositions qu'il comporte, examen des clauses spéciales; demandes en annulation de prix aux mesures et déficit de mesures.

Mises en charge sur les coupes communales. — Extraction des résines; écorçage.

Location des terrains essartés. — Carrières, mines, minières. — Concession de menus produits. — Constatation de tous les produits principaux, accidentels et accessoires vendus ou cédés à prix d'argent. Avis sur l'établissement des hauts fourneaux et autres usines employant du bois pour combustible; sur les questions d'importation et d'exportation des produits forestiers. — Régime douanier.

Amodiation du droit de chasse dans les bois de l'État. — Cahier des charges. — Location de la pêche dans l'intérieur des forêts.

Règlement des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics.

Exercice de la dépaissance dans les bois des communes et des établissements publics et autres tolérances.

3e SERVICE. — *Reboisement. — Travaux*

M. Ethis, conservateur, *chef de service.*

Reboisement et regazonnement des montagnes, et toutes les questions se rattachant à ce service.

Distribution des fonds; surveillance de leur emploi. — Subvention en nature, en argent, etc. — Ensemencement des dunes. — Sécheries de graines; pépinières, acquisition de plants et de graines. — Travaux du domaine des Barres. — Repeuplements dans les forêts.

Clôture et assainissement des forêts. Curage des ruisseaux. — Maisons forestières et bâtiments de toute nature; scieries, constructions, entretiens, acquisitions. — Assurances contre l'incendie. — Location des bâtiments pour usages temporaires. Remises à l'Administration des domaines de bâtiments sans emploi.

Routes, chemins et ponts. — Constructions, réparations, entretien. — Acquisition des terrains nécessaires. — Cessions de terrain pour ouverture de voies ferrées, de routes départementales, vicinales, etc. Subventions aux communes pour routes et chemins utiles à l'exploitation des forêts (application des lois du 28 juillet 1860 et du 18 mai 1868). — Service des gardes cantonniers et emploi des prestations obtenues au moyen de concessions de menus produits. — Répartition du fonds affecté aux travaux d'amélioration ci-dessus. — Règlement pour solde définitif des comptes des entreprises.

4e SERVICE. — *Contentieux. — Comptabilité.*

M. Colnenne, conservateur, *chef de service.*

Contentieux civil. — Questions de propriété, de servitude, d'usage et d'affectation. — Cantonnements et rachats, échanges, partages dans les bois domaniaux, communaux et d'établissements publics; instances administratives et judiciaires relatives à ces matières. — Examen des demandes d'honoraires hors taxe. — Centralisation des jugements et arrêts rendus en matière forestière domaniale

Questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat — Délivrances usagères. — Concessions temporaires, tolérances, dépaissances de bêtes à laine dans les forêts domaniales

Contentieux correctionnel. — Instances correctionnelles ; appels, pourvois en cassation, mesures à prendre contre les insolvables. — Examen des divers états relatifs à la répression des délits ; remises et modérations de condamnations en matières forestières; cessation des poursuites, abandons de procès verbaux, transactions

Suite des affaires de chasse devant les tribunaux — Exécution des règlements sur la chasse, la louveterie et la destruction des animaux dangereux ou nuisibles

Défrichements des bois particuliers. — Statistique forestière

Application des budgets; emploi des crédits, demandes de crédits supplémentaires. — Payements concernant les frais d'instance en matière civile, de poursuites tombées en non valeurs, de séquestre, de transport de délinquants condamnés, de démolitions, de constructions à distance prohibée; remboursement d'amendes. — Formation du relevé individuel des créances restant à payer à la fin de chaque exercice et de la demande de fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois. — Liquidation du solde des travaux, des subventions volontaires, des indemnités de pâturage, etc

Comptabilité des dépenses payées sur mandats du Directeur des Forêts; états mensuels de situation à adresser au Ministre ; relevé d'ordonnancement des dépenses appartenant à des exercices clos; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant, vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et aux salaires des gardes forestiers et cantonniers; vérification et liquidation des frais d'impression, des frais extraordinaires de correspondance et des contributions payées pour l'entretien des chemins vicinaux, des canaux de dessèchement.

Tenue du journal des dépenses à ordonnancer par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'impressions. — Formation des états mensuels de traitement pour l'administration centrale; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits.

Versements à la caisse de la vieillesse par les préposés communaux et d'établissements publics.

Masse d'entretien de l'habillement. — Indemnités et gratifications en matière d'incendie dans les forêts ; liquidation des indemnités dues pour intérim, déplacements, missions, travaux extraordinaires, etc — Liquidation des pensions de retraite. — Franchise et contreseing

Expédition et vérification d'emploi des imprimés.

Envoi des circulaires. — Vente des papiers inutiles Habillement, équipement et armement des préposés : marteaux, plaques, étuis. — Exécution des traités passés pour les transports d'objets de matériel.

Matériel (service intérieur). — Demandes de matériel, de fournitures de bureau, d'imprimés spéciaux. — Propositions relatives à l'entretien et à la réparation des bureaux. — Ouvrages de bibliothèque.

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

(Rue de Varennes, 78.)

M. Philippe (O✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, *directeur.*

DIVISION DU SERVICE HYDRAULIQUE.

M. Chenou ✻, *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Fayolle, *chef de bureau.*

Personnel du service extérieur (ingénieurs, conducteurs, chefs de section et employés secondaires). — Canaux d'irrigation. — Colmatages et submersion. — Routes agricoles et salicoles. — Marais salants. — Amélioration de la Sologne, des Dombes, etc. Mise en valeur des communaux (loi du 28 juillet 1860). — Contentieux des affaires ci-dessus mentionnées.

2e BUREAU.

M. Boitard, *chef de bureau.*

Ouverture des crédits. — Répartition des crédits. Police et entretien des cours d'eau non navigables ni flottables. — Surveillance de la pêche fluviale. — Affaires diverses. — Règlement et partage d'eau. Dess chemins des marais. Assainissement des terres humides et insalubres. — Travaux de drainage. — Contentieux des affaires ci-dessus mentionnées.

SERVICE TECHNIQUE.

Contrôle des projets au point de vue technique. — Comptes rendus de la marche des services extérieurs. — Cartes topographiques et statistiques. — Secrétariat de la commission d'aménagement des eaux.

DIRECTION DES HARAS.

(*Boulevard St-Germain*, 244.)

M. DE CORMETTE (O ✻), inspecteur général, *directeur.*

1er BUREAU. — *Administration des dépôts d'étalons*

M. Cocheris ✻, *chef de bureau.*

Personnel des inspections et administration des dépôts d'étalons. — Cautionnements. Budgets et comptes. Recettes et dépenses des dépôts. Secours aux haras. Règlements généraux de service. Mouvements de chevaux. Réforme étalons. Ventes aux haras et marchés. — Contributions générales.

2e BUREAU. — *Remonte des haras et encouragements à l'industrie chevaline.*

M. de Beauverl ✻, *chef de bureau.*

Achat et répartition des étalons. — Organisation du service de la monte. — Répartition des fonds d'encouragement. — Courses de chevaux au galop et au trot. — Steeple-chases. Nomination des commissions de courses. — Examen des programmes et des procès-verbaux de courses. — Écoles d'équitation et de dressage. — Primes de dressage. — Approbation et autorisation d'étalons particuliers. — Répartition et liquidation des primes aux étalons approuvés et aux juments de race pure.

Concours spéciaux d'étalons de poulinières, de poulains et de pouliches. — Nomination des jurys. — Examen des programmes et comptes rendus des concours. — Correspondance avec les sociétés hippiques.

Missions à l'intérieur et à l'étranger. — Conseil supérieur des Haras. — Commission du *Stud-Book.*

Examen des titres généalogiques des chevaux de race pure et rédaction du registre matricule. — Statistique chevaline.

CONSEILS GÉNÉRAUX, COMMISSIONS PERMANENTES ET SERVICES EXTÉRIEURS.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE.

M. le Ministre de l'agriculture, *président.*

1re section. — Agriculture. MM.

Alicot, membre de la Chambre des députés.
Arlès-Dufour ✻, propriétaire agriculteur en Algérie.
Barral (C✻), secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France.
Bazille (Gaston) (O✻), sénateur.
Bernard, député.
Bignon, propriétaire agriculteur (Allier).
Boitel (O✻), inspecteur général de l'agriculture.
Bouley (C✻), inspecteur général des écoles vétérinaires.
Boussingault (GO✻), membre de l'Institut.
Bouthier de Rochefort, membre de la Chambre des députés.
Caubert, propriétaire agriculteur.
Chertemps, propriétaire agriculteur (Seine-et-Marne).
Danelle-Bernardin, membre de la Chambre des députés.
Destremx, ancien député.
Dreux, membre de la Chambre des députés.
Drumel, *idem.*
Dumas (J. B.) (GC✻), membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
Durand, membre de la Chambre des députés.
Faucon (O✻), propriétaire viticulteur.
Foucher de Careil (O✻), sénateur.
Fouquet, membre de la Chambre des députés.
Frogier de Pontlevoy, *idem.*
Grandeau (O✻), directeur de la station agronomique de l'Est.
Guichard, membre de la Chambre des députés.
Guyot, sénateur.
Jametel, membre de la Chambre des députés.
Jobard, sénateur.
De Lagorsse ✻, secrétaire général de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.
Lasserre, membre de la Chambre des députés.
Legrand (Louis), *idem.*
Loubet, *idem.*
Lyon-Cahen, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris.
Macarez, président de la Société des agriculteurs du Nord.
Mangon (Hervé) (C✻), membre de la Chambre des députés.
Margaine ✻, *idem.*
Massé (Auguste), agriculteur éleveur à Germiny (Cher).
Mir, membre de la Chambre des députés.
De Molon, agronome.
Nouette-Delorme, propriétaire éleveur.
Parent, sénateur.

Passy (Frédéric) ✻, membre de la Chambre des députés.
Pasteur (GC✻), membre de l'Institut.
Rathier, membre de la Chambre des députés
Récipon, *idem.*
Risler ✻, directeur de l'Institut national agronomique.
Roger, membre de la Chambre des députés.
Schlœsing (O✻), professeur de l'Institut national agronomique.
Teisserenc de Bort ✻, sénateur.
Thomson, membre de la Chambre des députés
Tisserand (C✻), conseiller d'État, directeur de l'agriculture.
Touzard ✻, agriculteur.
Vialla, président de la Société d'agriculture de l'Hérault.

2e section. — Forêts. MM

Bardet, propriétaire à Revins (Ardennes).
Bedel ✻, inspecteur général des forêts.
Boppe, sous-directeur de l'École forestière de Nancy.
Bouchet, membre de la Chambre des députés.
Clément de Grandprey ✻, inspecteur général des forêts.
Demontzey ✻, conservateur des forêts.
Girerd, ancien député.
Jacques, sénateur.
Lorentz (O✻), directeur des forêts.
Puton, directeur de l'École forestière de Nancy.
Des Roys, membre de la Chambre des députés.
Surell (O✻), ingénieur en chef en retraite.
Tassy (O✻), conservateur des forêts en retraite.
Tétreau ✻, conseiller d'État.

3e section. — Hydraulique agricole. MM.

Chambrelent (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées et de l'hydraulique agricole.
Cotard, ingénieur.
Croizette-Desnoyers (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées
Cuvinot ✻, sénateur.
Dumont ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
De Fourcy (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Fourmé ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Gosselin (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Gros (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées et de l'hydraulique agricole
Lan (O✻), ingénieur en chef des mines.
Pascal (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Perrier (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite
Philippe (O✻), directeur de l'hydraulique agricole au Ministère de l'agriculture.
Ronna (O✻), ingénieur civil
Rouget (O✻), inspecteur général des finances.
Voisin-Bey (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.

4e section. — Production chevaline. MM.

De Cormette (O✻), inspecteur général, directeur des haras.
David (Jean), membre de la Chambre des députés.
Demarçay, *idem.*

Drouillard, propriétaire éleveur.
Duplessis ❋, vétérinaire principal de l'armée.
Froidevaux (O❋), inspecteur général des haras
Gasconi, membre de la Chambre des députés.
Lavalard, administrateur-directeur de la cavalerie à la Compagnie générale des omnibus.
Legoux-Longpré, propriétaire éleveur.
Le Gay (Albert) (O❋, propriét., membre du Jury des concours hippiques.
Lenoël, sénateur.
Mauger, membre de la Chambre des députés.
Richard (du Cantal), ancien représentant du peuple.
Véber, vétérinaire à Paris.
Cabaret (Paul), chef de bureau au Ministère de l'agriculture, *secrétaire*.

COMMISSION SUPÉRIEURE DU PHYLLOXERA.

Membres de la Commission. MM.

Dumas (GC❋), ancien ministre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, *président*.
Bon Thénard ❋, membre de l'Académie des sciences, *vice-président*.
Duchartre (O❋), *idem*.
Pasteur (GC❋), *idem*.
Cel Meinadier (O❋), sénateur.
Ferrouillat, sénateur.
Bazile (Gaston) (O❋), sénat., présid. de la Société d'agricult. de l'Hérault.
Mathey, sénateur.
Issartier, *idem*.
Parent, *idem*.
Dubois, député.
Roudier, *idem*.
Garrigat, *idem*.
Tisserand (C❋), conseiller d'État, directeur de l'agriculture.
Les Inspecteurs généraux de l'agriculture ayant dans leur circonscription un vignoble atteint ou menacé du phylloxera.
Barral (C❋), secrét. perpét. de la Société nationale d'agriculture de France.
Planchon ❋, directeur de l'École de pharmacie de Montpellier.
Marion ❋, profess. à la Faculté des sciences de Marseille, direct. du champ d'exper. créé par la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée
Causse ❋, président de la Société d'agriculture du Gard.
Destremx, ancien député.
Fallières, secrétaire général de l'Association viticole de Libourne.
Marès (Henri) ❋, président de la commission départementale de l'Hérault.
Dr Menudier ❋, vice-président de la commission départementale du phylloxera de la Charente-Inférieure.
Risler ❋, directeur de l'Institut national agronomique.
Balbiani ❋, professeur au Collége de France.
Cornu, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.
Berger (Georges) (C❋), propriétaire-viticulteur.
Lalande, président de la chambre de commerce de Bordeaux.
Mazel, propriétaire-agriculteur à Anduze (Gard).
Bignon aîné O❋, propriétaire-agriculteur à Teneuilles (Allier).
Marchand (Henry), chef du bureau des encouragements à l'agriculture, *secrétaire*.

COMITÉ CONSULTATIF DES ÉPIZOOTIES.

M. Tétreau ✻, conseiller d'État, *président.*

Membres de droit. MM

Tisserand (C✻), conseiller d'État, directeur de l'agriculture.
Bouley (O✻), de l'Institut, inspecteur général des écoles vétérinaires.
Fauvel (O✻), inspecteur général des services sanitaires.
Leblond, chef de division à la direction de l'agriculture.

Membres nommés par le ministre. MM.

Johard, sénateur.
Renault (Léon) (O✻), député, membre de la Société centrale de méd. vét.
Bernard-Lavergne, membre de la Chambre des députés.
Bernard, *idem.*
Pasteur (GC✻), membre de l'Académie des sciences.
Boutet, vétérinaire à Chartres (Eure-et-Loir).
Le Dr Brouardel (O✻), professeur à la Faculté de médecine.
Duplessis ✻, vétérinaire principal de l'armée, membre de la commission d'hygiène hippique.
Goubaux ✻, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort
Lavalard, administrateur-directeur de la cavalerie à la Compagnie générale des omnibus.
Leblanc.

Secrétaire

M. Leblond, chef de division à la direction de l'agriculture.

COMMISSION DU REGISTRE MATRICULE POUR L'INSCRIPTION DES ANIMAUX DE RACE PURE DE L'ESPÈCE BOVINE (HERD-BOOK).

Membres de la commission. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Johard, sénateur, *vice-président.*
Tisserand (C✻), conseiller d'État, directeur de l'agriculture
Lefebvre de Sainte-Marie (O✻), directeur honoraire de l'agriculture.
De Béhague (O✻), président de la Société nationale d'agriculture de France.
Gareau ✻, propriétaire-agriculteur (Seine-et-Marne).
Grollier (O✻), *idem* (Maine-et-Loire).
Boitel (O✻), inspecteur général de l'agriculture.
Mauguin, rédacteur à la direction de l'agriculture, *secrétaire.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FORÊTS. MM.

Le Ministre de l'agriculture, *président* du conseil
Lorentz (O✻), inspecteur général, directeur des forêts, *vice-président.*
Colin (L.-C.) ✻, inspecteur général des forêts.
Bedel ✻, *idem*
Clément de Grandprey ✻, *idem.*
Serval ✻, *idem.*
Bournier ✻, *idem.*
Sée ✻, *idem, secrétaire* du conseil.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE.

M. le Ministre de l'agriculture, *président.*
M. de Fourcx (O✲), inspecteur général des ponts et chaussées, *vice-président.*

Membres. MM

Bedel ✲, inspecteur général des forêts
Boitel (O✲), inspecteur général de l'agriculture
Chambrelent (O✲), inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite.
Clément de Grandprey (O✲), inspecteur général des forêts.
Crozette-Desnoyers (O✲), inspecteur general des ponts et chaussées
Gros (O✲), inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite.
Pascal (O✲), inspecteur général des ponts et chaussées
Philippe (O✲), directeur de l'hydraulique agricole.
Rouget (O✲), inspecteur général des finances
Tisserand (C✲), conseiller d'État, directeur de l'agriculture.

Secrétaire

M. Clavenad, ingénieur des ponts et chaussées

CONSEIL SUPÉRIEUR DES HARAS. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Bocher (O✲), sénateur.
De Carayon-Latour ✲, *idem.*
Carré Kérisouët ✲, membre du conseil général des Côtes-du Nord.
De Cormette (O✲), directeur, inspecteur général des haras
Mis de Dampierre ✲, anc. député à l'Assemblee nationale
David (Jean), député
Delacour, *idem.*
Féral (Louis), propriétaire éleveur.
Bon de Fourment, éleveur dans le département du Pas-de-Calais.
Gayot ✲, ancien inspecteur général des haras.
Guiet (Ch.), propriétaire éleveur dans le département de la Vendée.
Cte d'Hespel, sénateur.
Cte de Juigné, député
Chéneau, député.
Gal de Laveaucoupet (GC✲).
Cte Lecouteulx de Canteleu, propriétaire dans le département de l'Eure.
Henry (Edmond), député.
Mis de Mornay ✲, président de la Société hippique française.
Bon de la Rochette ✲, membre du comité des courses de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.
Tisserand (C✲), conseiller d'État, directeur de l'agriculture.
Thornton (O✲), général de division, inspecteur général permanent des remontes.
De Vanteaux, président de la Société des courses de Limoges
De Vigneral, propriétaire, président de la Société normande d'encouragement.
Villain, député.
De Beauvert ✲, chef du 2e bureau de la direction des haras, *secrétaire.*

COMMISSION DU STUD-BOOK. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Bon de la Rochette ✲, commissaire des courses de la Société d'encour. pour l'amélior. des races de chevaux en France, *vice-président.*
Vte de Baracé, éleveur.
De la Charme, *idem.*
Mis de Dampierre ✲, anc. député à l'Ass. nationale
Cte de Juigné, député.
Lupin (Auguste), *idem.*
Hervé de Saint-Germain (C✲), ancien sénateur.
De Vanteaux, président de la Société des courses de Limoges.
Cte Frédéric de Lagrange, éleveur.
De Cormette (O✲), directeur, inspecteur général des haras
De Laire (O✲, inspect. général des haras.
De David-Beauregard, éleveur
Dauger, *idem.*
Du Plessis ✲, insp. gén. honor des haras.
Donon Pierre), éleveur.
De Beauvert ✲, chef du 2e bur. de la direction des haras, *secrétaire.*

SERVICE D'ARCHITECTURE.

M. N . . ., architecte, inspecteur des services extérieurs.

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Boitel (O ✻), rue du Bac, 32, à Paris.
Lembezat ✻, à Grand-Jouan, par Nozay (Loire-Inférieure).
Malo ✻, rue de Geole, 53, à Caen.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Heuzé ✻, rue Berthier, 27, à Versailles.
Du Peyrat (Ch.), à Beyrie (Landes).
De Lapparent, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Adjoints à l'inspection générale. MM.

Philippar, rue de Chatenay, 1, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
Vassillière (Léon), rue de Chatenay, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
Randoing, rue Jacob, 29, à Paris.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE.

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

L'Institut national agronomique, établi au Conservatoire des arts et métiers à Paris, est destiné à l'étude et à l'enseignement des sciences dans leurs rapports avec l'agriculture.

Direction.

Risler ✻, membre correspondant de la Société nationale d'agriculture de France, *directeur*

Enseignement.

M. Boussingault (GO ✻), membre de l'Institut, professeur, chargé de la haute direction des laboratoires de recherches.

Professeurs, MM.

Lecouteux (O ✻), secrétaire général de la Société des agriculteurs de France	*Économie rurale.*
Duclaux ✻	*Physique et météorologie.*
Carnot ✻, ingénieur des mines	*Minéralogie et géologie.*
Schlœsing (O ✻), directeur de l'École d'application des manufactures de l'État	*Chimie appliquée à l'agriculture.*
Péligot (C ✻), membre de l'Institut	*Chimie analytique.*
Girard Aimé) (O ✻), professeur au Conservatoire des arts et métiers	*Technologie agricole.*
Prillieux ✻, professeur à l'École centrale des arts et manufactures	*Botanique.*
Blanchard (O ✻), membre de l'Institut	*Zoologie*
Tresca (O ✻), membre de l'Institut, professeur au Conservatoire des arts et métiers	*Mécanique.*
Grandvoinnet (Jules) ✻	*Génie rural.*
N. . .	*Agriculture générale.*
Risler ✻, directeur de l'Institut agronomique	*Agriculture comparée.*
Tassy (O ✻), conservateur des forêts	*Sylviculture*
Victor Lefranc, ancien ministre	*Législation et droit agricoles.*

Grimaux ✻, agrégé de la Faculté de médecine . . *Chimie générale.*
Sanson ✻. . . . . *Zootechnie.*
Du Breuil ✻. . . . . *Horticulture, arboriculture et viticulture.*
Regnard, sous-directeur du laboratoire de physiologie expérimentale à la Sorbonne . . . . . *Physiologie générale.*
George, docteur en médecine chargé de conférences. . . . . *Hygiène*
Emile Chevalier, maître de conférences. . . *Économie politique*

Administration MM

Brousse agent comptable du Conservatoire des arts et métiers, chargé de la comptabilité.
Chesnel, secrétaire de la direction.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE.

Les établissements d'enseignement professionnel de l'agriculture sont destinés à former des agriculteurs éclairés, des cultivateurs praticiens instruits et habiles, des aides ruraux adroits et intelligents.

ÉCOLES D'AGRICULTURE.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRIGNON (Seine-et-Oise). MM.

Dubost, *directeur.*

De Roosmalen, *sous-directeur.*
Guéon, *directeur des bergeries.*
Jubert, *comptable.*
Silvestre, *économe.*
Thannberger, *secrétaire de la direction.*
L'abbé Le Chennetier, *aumônier.*

Professeurs. MM.

Roussille . . . Physique, météorologie et géologie appliquées.
Dehérain ✻. . Chimie
Gazaux, *ch. de c.* Génie rural.
Sanson ✻. . . Zootechnie et zoologie.
Mussat. . . . . Botanique.
N . . . . . Économie et législation rurales.
Eligabide . . . Agriculture.
Mouillefert . . Sylviculture.
Millot . . . . . Technologie agricole.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRAND-JOUAN (Loire-Inférieure). MM.

Vassilière (Fréd.), *directeur.*

Sensarric, agent comptable, *économe.*

Professeurs. MM.

Lézé . . . . . Chimie, physique, météorolog. et géolog. appl.
Bélot . . . . . Génie rural.
Bouscasse. . . Agriculture.
Chuzely. . . . Zootechnie et zoologie.
Londet . . . . Économ. et législ. rurales.
Saint-Gal . . . Sylviculture et botanique.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER (Hérault). MM.

Foex ✻, *directeur.*

Mignot, *comptable.*
Giber, *économe.*

Professeurs. MM.

Convert . . . . Économ. et législ. rural.
Audoynaud . . Chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.
Jeannenot. . . Génie rural.
Jean *dit* Degrully. Agriculture.
Tayon . . . . . Zootechnie et zoologie.
Durand ✻. . . Sylviculture et botanique
N. . . . . Technologie agricole
Valery-Mayet (ch. du cours). Entomologie.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VERSAILLES.

M. Hardy (O✻), *directeur-professeur.*

ÉCOLES PRATIQUES D'AGRICULTURE

Finistère.	Le Lézardeau	Baron, *directeur*.
Marne (Haute-).	Saint-Bon.	M. Rolland, *idem*.
Meurthe-et-Moselle . .	Mathieu de Dombasle	M. Thiry, *idem*.
Meuse.	Les Merchines.	M. Millon (O ✻), *idem*.
Rhône	Ecully	Terver, *idem*.
Saône (Haute . . .	Saint-Remy.	M. Cordier, *idem*.

FERMES-ÉCOLES.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	FERMES-ÉCOLES.	DIRECTEURS MM.
Ariège	Pamiers.	Royat.	Jaubert.
Aude	Castelnaudary.	Besplas.	Demille.
Bouches-du-Rhône . .	Aix.	La Montaurone.	De Bac.
Charente-Inférieure.	La Rochelle.	Puilboreau.	Bousseasse ✻.
Cher	Saint-Amand.	Le Bray	Pallienne
Corrèze	Ussel.	Les Plaines.	Cte d'Ussel ✻.
Creuse	Aubusson.	La Villeneuve.	Du Miral (C✻).
Dordogne	Périgueux.	Lavallade.	Dariès.
Doubs.	Montbéliard.	La Roche.	Faucompré.
Garonne (Haute-) . .	Muret.	Castelnau-les-Nauze.	Tachoires
Gers . . .	Lectoure.	La Rivière.	De Gélas.
Gironde . . .	La Réole.	Machorre.	Couraud.
Ille-et-Vilaine . . .	Rennes.	Les Trois-Croix.	N.....
Isère	Grenoble.	La Bâtie.	Coche.
Loire (Haute-) . . .	Le Puy.	Nolhac.	Nicolas.
Lot	Cahors.	Montat.	Dufour.
Lozère	Marvejols.	Reculettes.	Grousset ✻.
Nièvre . .	Château-Chinon.	Saint-Michel.	Salomon.
Orne	Domfront.	Saut-Gautier.	Bon Houssin de Saint-Laurent ✻.
Sarthe	Saint-Calais.	La Pilletière.	De Villepin.
Vienne	Civray	Montbouis.	De Lareclause.
Vienne (Haute-) . . .	Limoges.	Chavaignac.	De Bruchard.
Vosges.	Mirecourt.	Beaufroy.	Leblanc.

CHAIRES D'AGRICULTURE.

	Professeurs, MM.
Ain (Bourg)	Grandvoinnet.
Allier (Moulins). . . .	Jouffroy.
Alpes (Hautes-) (Gap).	Allier.
Ardennes (Charleville).	Fiévet.
Ariège (Foix)	Soula.
Aube (Troyes).	Dupont.
Aude (Carcassonne) .	Coste.
Cher (Bourges)	Franc.
Corse	Massin
Côte-d'Or (Dijon) . . .	Magnien.
C. du Nord (Lamballe)	Varie
Creuse (Guéret). . .	Bazagette.
Dordogne (Périgueux)	Gaillard
Doubs (Besançon). .	Faucompré.
Drôme (Valence) . .	Brégheret.
Eure-et-Loir (Chartres)	N....
Finistère (Quimper) .	Olive.
Garonne (H) (Toulouse	Noulet.
Indre-et-Loire (Tours)	Dugué
Isère (Grenoble) . . .	Rouault.
Jura (Lons-le-Saulnier)	Gobin.
Landes (Dax)	Dufoure-Bazin.
Loir-et-Cher (Blois .	Janvray.
Loire (Montbrison) . .	N .
Loire (Haute-) (Le Puy)	Hérisson.
Loire-Inf. (Savenay) .	Arnault.
Loiret (Orléans). . . .	Duplessis.
Lot-et-Garonne (Agen)	De l'Écluse.

	Professeurs, MM.
Marne (Châlons). . .	Kirgener de Planta
Marne (H -) (Chaumont)	Sauvage
Mayenne (Laval). . . .	Rivière
Meur -et-Mos. (Nancy	Pargon.
Nièvre (Varzy) . .	Mancheron
Pas-de-Calais (Dohem)	Comon.
Pyrénées (B -) (Lascar)	Mortillet.
Pyrénées H , Tarbes.	Jacomet.
Pyrénées Or Perpign	Lacaze.
Rhône (Villefranche).	Vincey
Saône H -) (Vesoul) .	Bourgeois.
Sarthe (Le Mans) . .	Launay.
Savoie Chambéry) . .	Perrier de la Bâtie
Seine et Mar (Melun,	N .
Seine-Inférr. (Rouen) .	Morière ✻ Houzeau. Blanche. Philippe. Gautier.
Sèvres, D - Partenay	Robert.
Somme (Amiens) . .	Raquet.
Tarn (Albi).	Dupuy-Montbrun.
Tarn-et-Garonne (Montauban .	Dubreuilh.
Vienne (Poitiers) . .	Larvaron.
Vienne (Haute-) Limoges	N. .
Vosges (Epinal) . . .	N.
Yonne (Auxerre) . . .	Foëx (Félix).

ALGÉRIE.

Alger	Lecq.	Oran	Nicolas
Constantine	Dejernon.		

CHAIRES DE CHIMIE AGRICOLE.

Professeurs. MM.		*Professeurs.* MM.	
Calvados (Caen)	Ditte.	Ille-et-Vilaine (Rennes)	Lechartier ✻.
Gironde (Bordeaux)	Gayon.	Meurthe et Mos (Nancy)	Grandeau (O✻).

STATIONS AGRONOMIQUES SUBVENTIONNÉES.

Ain (Bourg)	N...	Mayenne (Laval)	Rivière.
Alpes-Maritimes (Nice)	Laugier.	Meurthe-et-Mos (Nancy)	Grandeau (O✻).
B.-du-Rhône (Marseille)	De la Souchère.	Nord (Lille)	Ladureau.
Calvados (Caen)	Ditte.	Oise (Beauvais)	Le frère Eugène.
Cantal (Le Fau)	Duclaux.	Pas-de-Calais (Arras)	Pagnoul
Cher (Bourges)	Peneau.	Pas-de-Calais (Béthune)	Gaillot.
Côte-d'Or (Dijon)	Ladrey.	Puy-de-D. (Clerm.-Ferd)	Truchot
Eure-et-Loir (Chartres)	Un prof. du lycée.	Seine-Infre (Rouen)	N.
Finistère (Morlaix)	Nivet.	Seine-et-Marne (Meaux)	Gassend
Gironde (Bordeaux)	Gayon.	Somme (Amiens)	Gagne.
Ille-et-Villaine (Rennes)	Lechartier ✻.	Vaucluse (Avignon)	Pichard
Indre (Châteauroux)	Guinon.	Vienne (Hte-) (Limoges)	N.
Loire-Infre (Nantes)	N...	Yonne (Auxerre)	Foëx (Félix).

COURS NOMADES D'ARBORICULTURE ET D'HORTICULTURE.

M. Du Breuil ✻, *professeur*.

COURS DIVERS.

		Professeurs. MM.
Paris (Seine)	Taille des arbres	Jolibois
	Arboriculture	Forney
Vienne (Haute-)	Conférences horticoles	Gustaefs-Michiels.

BERGERIES ET VACHERIE.

Vacherie de Corbon (Calvados)	M. Lépine, *directeur*.
Bergerie et École des bergers de Rambouillet (Seine-et-Oise)	M. Bernardin, *idem*. M. Lefèvre (Jean), *sous-directeur*.
Bergerie et école des bergers de Moudjebeur (Algérie)	M. Durand, *directeur*.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

Ces établissements, destinés à former des vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse. — L'admission ne peut avoir lieu que par voie de concours et conformement aux règles ci après exprimées. Nul ne peut être admis au concours s'il n'a préalablement justifié qu'il avait plus de 17 ans et moins de 25 ans au 1er janvier de l'année dans laquelle le concours a lieu. — Aucune dispense d'âge ne peut être accordée. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de l'agriculture et du commerce soit directement, soit par l'intermédiaire du préfet du département où réside le candidat. — Elles doivent être parvenues au ministère le 20 septembre au plus tard: toute demande produite après ce terme est considérée comme nulle et non avenue.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat,

2° Un certificat d'un docteur en médecine constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie scrofuleuse ouantre affection analogue,

3° Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par l'autorité locale ;

4° Une obligation souscrite sur papier timbré par les parents du candidat pour garantir le payement de sa pension pendant tout le temps de son séjour à l'école. Cette pension est de 600 fr. par an. Elle est payable par trimestre et d'avance,

5° Si le candidat a plus de 20 ans, un certificat délivré dans les formes légales constatant qu'il a satisfait à la loi du recrutement de l'armée

Pour les candidats étrangers, l'obligation relative au payement de la pension doit être fournie, à défaut de parents, par un correspondant résidant en France, en son propre nom, laquelle le constitue personnellement responsable de ce payement. — Les certificats et autres pièces à produire doivent être *dûment légalisés*. — Les candidats sont examinés sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie et l'histoire. — Tous les jeunes gens autorisés à concourir doivent être rendus à l'école le 1er octobre, dès le matin, à l'effet de justifier de l'autorisation qu'ils ont obtenue — Les candidats admis entrent à l'école et reçoivent du garde-magasin les objets de coucher. — La durée des études est de quatre ans. — Tous les élèves sont soumis au même régime, portent le même uniforme et reçoivent la même instruction. — Le Gouvernement fait les frais de 248 demi-bourses, dont 2 par département, à la nomination du ministre sur la présentation du préfet, et 68 au choix direct du ministre Ces demi-bourses ne peuvent être acquises qu'au concours après six mois d'études au moins L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une entière au bout de deux ans après un nouveau semestre et au concours. — Le ministre de la guerre entretient dans les trois écoles soixante bourses qui sont données sans concours aux jeunes gens qui en font la demande et dans l'ordre déterminé par les rangs obtenus par eux aux examens par le jury d'examen de sortie. Ces bourses donnent droit à l'école spéciale de cavalerie de Saumur. Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reçus vétérinaires, reçoivent un diplôme de vétérinaire, font la retraite et est fixée à 150 fr. — Les écoles vétérinaires sont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades moyennant le prix de la pension alimentaire, dont le prix est fixé chaque année.

M. Bouley (C✻), de l'Académie des sciences, *inspecteur général des écoles vétérinaires.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

M. Goubaux ✻, *directeur-professeur.*

Administration MM. : Viel, *régisseur.* — Raymond ✻, *économe.* — Surloppe ✻, *chef surveill.* — Nicolet, *bibliothécaire.*

Culte . . . . . M. l'abbé Laporte, *aumôn.*

Service médical. M. du Mesnil ✻, *médecin.* — M. Desportes, *médecin adjoint.*

Enseignement. Professeurs. MM. : Barrier, *anat. et extér* — Colin ✻, *physiologie* — Saunier ✻, *phys., chimie et pharmacie* — Goubaux ✻, *pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire.* — Trasbot, *patholog. générale.* — Nocard, *pathol. chirurgic.* — Raillet, *histoire naturelle.* — Baron, *hygiène et zootech.*

Chef de service M. Vigourdou.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Chauveau (O✻), *directeur-professeur.*

Administration MM. : Michel Lévy, *économe.* — Habert, *chef surveillant.*

Culte . . . . . M. l'abbé Dupont, *aumôn*

Service médical. M. Bianchi, *médecin.*

Enseignement. Professeurs. MM. : Arloing ✻, *anat. et extér.* — Chauveau (O✻), *physiol.* — Péteaux, *physique, chimie et pharmacie.* — Garnier, *pathol. des malad. contag., police sanitaire.* — Saint-Cyr ✻, *pathol. gener* — Faure, *histoire naturelle.* — Cornevin, *hyg. et zootechn.* — Violet, *pathologie chirurgicale.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Baillet ✻, *directeur-professeur.*

Administration MM. : Cellier, *régisseur.* — Raulet, *économe.* — Duffaut, *chef surveillant.*

Culte . . . . . M. l'abbé Leuzinger, *aum.*

Service médical. M. Caubet, *médecin.*

Enseignement. Professeurs. MM. : Laulanié, *anat. et extér.* — Toussaint, *physiologie.* — Bidaud, *physique, chimie et pharmacie* — Peuch, *pathol. des malad. contag., police sanitaire.* — Labat, *pathologie générale.* — Mauri, *pathologie chirurgic.* — Neumann, *histoire natur.* — Baillet ✻, *hyg. et zootech.*

HARAS.

Inspecteurs généraux de 1re classe MM.

De Laire (O✻), à la Clavière, par Éguzon (Indre).
Donnet de Fonrobert (O✻), à Pompadour (Corrèze).
Froidevaux (O✻), à Saint-Lô (Manche).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Bénéteau ✻, à St-Gilles-sur-Vie (Manche).
De Bricogne ✻, boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
De la Motte Rouge ✻, à Compiègne (Oise).

Directeurs de dépôts d'étalons. MM.

Quinchez	*Angers.*	De Jacquet de Boulliers	*Perpignan.*
De Thoun	*Annecy.*	De la Fargue Tauzia	*Le Pin.*
De Lasc	*Aurillac.*	De Lagrange Labaudie ✻	*Pompadour.*
De [illegible]mont	*Besançon.*	Hornez	*La Roche-sur-Yon.*
Plazen	*Blois.*	Delaage	*Rodez.*
Portalès	*Cluny.*	Vte de Lastic de Saint-Jal	*Rosières-aux-Salines.*
De Cossigny	*Compiègne.*	Leulier du Ché	*Saintes.*
Vte d'Hunières	*Hennebont.*	De Parcevaux	*Saint-Lô.*
Donnet de Fontrobert jeune	*Lamballe.*	Des Chizeaulx	*Tarbes.*
De Séguin	*Libourne.*	De Pontchevron	*Villeneuve-sur-Lot.*
Las Vignes	*Montier-en-Der*		
De Ganay	*Pau.*		

ÉCOLE DES HARAS DU PIN.

Professeurs. MM.

Delanney, *directeur*, hors cadre	*Science hippique.*
De Saunhac, *sous-directeur*	*Comptabilité.*
Lenoble du Teil	*Équitation, attelage et dressage.*
Rigoulat	*Zootechnie, anatomie, physiologie, hygiène et extérieur du cheval.*
Roudaud, *vétérinaire*	*Pathologie, maréchalerie.*
Baron-Lacroix, régisseur du domaine	*Agriculture, physiologie végétale, botanique fourragère.*
Lion	*Langue allemande.*
Meaume	*Langue anglaise.*
Le More	*Dessin.*

SERVICE DES FORÊTS.

ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE, *établie à Nancy.*

Directeur. — M. Puton.

Sous-Directeur. M. Boppe.

Professeurs MM.

Puton, recteur	*Législation et jurisprudence.*
Guyot, sous-inspecteur	
[illegible] sous-inspecteur	*Économie forestière.*
Bruno, inspecteur	
Bert, inspecteur	*Mathématiques appliquées.*
Thiéry, sous-inspecteur	
Fliche	*Histoire naturelle*
Henry, sous-inspecteur	
Grandeau (O ✻)	*Agriculture.*
Gerschel	*Langue allemande.*
Montignault ✻, chef de bataillon	*Enseignement militaire*

M. Bocquel, *agent comptable.*

Conditions d'admission. Le nombre des élèves à admettre à l'École est fixé chaque année par le ministre de l'agriculture et du commerce, en raison des besoins de l'administration des forêts et d'après un concours public. Les examens de l'École forestière ont lieu à Paris et dans les départements, à la même époque, aux mêmes lieux que ceux de l'École polytechnique, et sont faits par les examinateurs nommés par le ministre de l'agriculture. Les aspirants sont tenus d'adresser au directeur général de l'administration des forêts, avant le 31 mai au plus tard, leur demande d'admission au concours, accompagnée des pièces suivantes:

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois et constatant que aspirant aura au 1er novembre 18 ans accomplis ou n'aura pas plus de 22 ans,

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine et dûment légalisé, attestant que l'aspirant est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ou infirmité qui puisse le rendre impropre au service forestier

3° Le diplôme de bachelier ès sciences. Néanmoins, le candidat qui ne serait pas encore pourvu de cette pièce peut y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait des études classiques, jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire le diplôme à l'administration des forêts, le 15 octobre au plus tard,

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,500 fr. au moins, ou, à défaut, une obligation par laquelle ses parents s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'École forestière, et une pension de 600 fr., depuis sa sortie de l'École jusqu'à ce qu'il soit employé comme garde général en activité.

L'examen porte sur les objets ci-après, savoir: 1° l'arithmétique complète, 2° l'algèbre; 3° la géométrie; 4° l'application de la géométrie, 5° la trigonométrie; 6° la physique, 7° la chimie; 8° la cosmographie; 9° la mécanique; 10° la langue allemande; 11° la langue française; 12° l'histoire et la géographie; 13° le dessin d'imitation, 14° le dessin linéaire, le lavis.

Instruction des élèves et leur destination. — La durée des cours établis à l'École forestière est de deux ans; à la fin de chaque année, les élèves sont soumis à des examens d'après lesquels ils sont de nouveau classés

Si leur examen est satisfaisant, les élèves de la 2e division passent dans la 1re et ceux de la 1re sont soumis à un stage destiné à les initier aux connaissances pratiques, et dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire, ils sont nommés, au fur et à mesure des vacances, à des cantonnements de gardes généraux. Ils jouissent, pendant leur temps de stage, d'un traitement de 1,200 fr.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

Inspecteurs généraux de 1re classe

M. Colin (L. C.) ✻, près la gare, à Colombes (Seine).
M. Clément de Grandprey ✻, rue de Bourgogne, 65, à Paris

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Bedel ✻, rue de Rennes, 107, à Paris
Serval ✻, rue Madame, 8, à Paris.

Beurnier ✻, rue des Saints-Pères, 8, à Paris.
Sée ✻, rue de la Bruyère, 56, à Paris
Mangin (A. M. F.) ✻, rue de la Paroisse, 71, à Versailles (Seine-et-Oise).

CONSERVATIONS FORESTIÈRES (au nombre de 36 *).

PREMIÈRE CONSERVATION (Départ. : Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne).

M. Petiton ✻, *conservateur*, à Paris, rue Bonaparte, 28.

M. Nugues, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Résidences.	Inspecteurs. MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs. MM.
Oise	Beauvais	Chevereau-Lescuyer.	Beauvais	Maupoil.
	Compiègne	Poivre ✻.	Compiègne (*O.*)	Moreau (Ch. Eug.)
Seine	Paris	Levret.	Paris	Rich.
S.-et-Marne	Fontainebleau	Barte de Ste-Fare.	Fontainebleau *N*	Crouzette-Desnoyers
	— —	— —	Coulommiers	Emuin
	—	—	—	
S.-et-Oise.	Rambouillet	Durocher	St-Germain	Récopé ✻.
	— —		Ram.-Louvet	Fillon (Alphonse)

DEUXIÈME CONSERVATION (Départ. : Eure, Seine-Inférieure)

M. Bellaud, *conservateur*, à Rouen.

M. Lecour, *sous-inspecteur sédentaire*.

Eure	— —	— —	Louviers	Leguay.
	Lyons-la-Forêt	Le Père.	Lyons-la-Forêt	De la Bunodière.
Seine-Inf.	Rouen	Chiboys.	Rouen	N.
	Dieppe	Prouvé.	Dieppe	De Portier de Villeneuve (L. A.).
	Caudebec	Robillard.	Caudebec	Motte.

TROISIÈME CONSERVATION (Départ. : Côte-d'Or).

M. Niepce, *conservateur*, à Dijon.

M. Delaunoy, *sous-inspecteur sédentaire*.

Côte-d'Or	Semur	Arnould.	Montbard	N.
	Dijon (*Nord*)	Masson (J. G.).	Dijon (*Nord*)	Monget ✻.
	Dijon (*Sud*)	Chervau.	Dijon (*Est*)	Blandin.
	Châtillon-s.-Seine (*Sud*)	Delaperche (H.M.A.)	Châtillon-s.-Seine (*Sud*)	Duvic (A. S.).
	Châtillon-s.-Seine (*Nord*)	Ballard.	Châtillon-s.-Seine (*Nord*)	Henriot.
	Beaune	Poulmaire.	Beaune	Gilardoni

QUATRIÈME CONSERVATION (Départ. Meurthe-et-Moselle)

M. Guerrier de Dumast, *conservateur*, à Nancy.

M. Delherm de Novital, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Nancy (*Sud*)	Cany J. L. C.	—	—
	Nancy (*Nord*)	Roussin du Chatelle (L. Ch. G.).	Nancy *Ouest*)	Michaud.
		—	Pont-à-Mousson	Rouyer (Ch.).
Meurthe-et-Moselle	Lunéville	Marchal (P. C.).	Lunéville (*Nord*)	Roussin du Chatelle A. E.
	— —	— —	Baccarat	Majorelle.
	Toul	Lefebvre (N.M.A.).	Toul	Elie
	Briey	De Lamirault.	Briey	Rose *.
		—	Crey	Mella.

SEPTIÈME CONSERVATION (Départ. Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

M. Honoré, *conservateur*, à Amiens.

M. Rouault de Champglin, *sous-inspecteur sédentaire*.

---

* Les 8e, 9e et 11e *conservations* manquent dans la série.

	Résidences.	Inspecteurs. MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs. MM.
Aisne	Villers-Cotterets.	Cousin.	Villers-Cotterets (*Nord*).	Ménescral.
	— —	— —	Villers-Cotterets (*Sud*)	Guillemette.
	Laon	Dubois.	Laon	Dalexandre.
Nord	Lille	Cayet.	Valenciennes	Wallié
	Le Quesnoy	Bécourt.	Le Quesnoy	N...
Pas-de-Cal.	Boulogne	Le Grix.	Boulogne	Badré.
Somme	— —	— —	Noavion	De Pelet.

HUITIÈME CONSERVATION (Départ. : Aube, Yonne)

M. Provost de Saulty, *conservateur*, à Troyes.

M. Arbeltier Julleau de la Boullaye, *sous-inspecteur sédentaire*.

Aube	Troyes	Cornebois ✻.	Troyes	Molleveaux.
	Bar-sur-Seine	Dame de Lagasnerie	Bar-sur-Seine	Trombert.
	Bar-sur-Aube	Duchet-Suchaux	Bar-s.-Aube (*N.*)	Crépy
	Sens	Barthélemy (M. L.)	Sens	Lefebvre-Nailly
Yonne	Auxerre	Fortunet.	Auxerre	Adolph.
	Avallon	Bethery de la Brosse (P. M. F.).	Avallon (*N.*)	Guérard (P.).

NEUVIÈME CONSERVATION (Départ. : Vosges).

M. Gabé ✻, *conservateur*, à Épinal.

M. Muller (G. C.), *sous-inspecteur sédentaire*.

Vosges	Épinal	Dalsace.	Épinal (*Ouest*)	N.
	Darney	Galland.	Darney	N..
	Rambervillers	Maguin.	Rambervillers	Perrin.
	Neufchâteau (*N*	D'Arbois de Jubainville.	Neufchâteau (*R.D* (*R.G.*)	Sauce
	— (*S.*)	Petet.	Bulgnéville.	Dubois.
	Mirecourt.	M...	Mirecourt	Mougeot
	Remiremont (*S.*)	Malye	Remiremont (*R.G*)	Sauvage
	— (*N.*)	Jobvet.	— (*R.D*)	Parisot.
	St-Dié (*Nord*)	Chatelain.	St-Dié (*Ouest*)	Rouyer (P. M. F.).
	St-Dié (*Sud*)	Braesch	Fraize	Pierron
	Senones	Barthélemy. (J. B. E. G.).	Senones	Tassard

DIXIÈME CONSERVATION (Départ. : Ardennes, Marne).

M. Bouquet de la Grye ✻, *conservateur*, à Châlons.

M. Claude, *sous-inspecteur sédentaire*.

Ardennes	Mézières	Niéger.	Mézières	Dumont (H. F.)
	Sedan	Querbez	Vouziers	De Frohard de Lamotte
	Rocroi	Hossard.	Rocroi	De Portier de Villeneuve (C. V.).
Marne	Epernay	Philippe (G.).	Epernay	Le Lavreur.
	—	—	Sézanne	N...
	Châlons-s-Marne	Marcilly.	Vitry-la-François	Dubois (E. M. J.).

DOUZIÈME CONSERVATION (Départ. : Doubs, Haut-Rhin).

M. Marchal, *conservateur*, à Besançon.

M. Tézenas, *sous-inspecteur sédentaire*.

Doubs	Besançon	Dreyfus.	Besançon	Biarnois
	Baume-les-Dam	Foncin.	Baume-les-D (N)	Kunacher
	Pontarlier	Cardot (P. D.) ✻.	Pontarlier	N
	Montbéliard	Baum	Montbéliard	Grattepain
	— —	— —	Le Russey	Bonnet
Haut-Rhin	Belfort	Mourgeon.	Belfort	Colomb.

TREIZIÈME CONSERVATION (Départ. : Jura).

M. Grandjean (P.) ✻, *conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

M. Guérin, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
	Lons-le-Saulnier.	Bourdin.	Lons-le-Saulnier.	Lacaille.
	Dôle (*Sud*).....	De Martel.	Dôle (*Sud*).....	Durey.
Jura	Dôle (*Nord*)...	Laurent (A. E.).	Dôle (*Nord*)	Senard
	Poligny.....	Granddidier.	Poligny.....	Jouffroy (E. T. A.).
	Arbois ..	Durand de Fremorel.	Arbois.....	Gabet
	St-Claude .	Cézard (Ch.).	St-Claude.....	Bastien

QUATORZIÈME CONSERVATION (Départ. : Isère, Loire, Rhône).

M. Bricogne ✻, *conservateur*, à Grenoble.

M. Chevandier, *garde général sédentaire*.

Isère ...	Grenoble (*Nord*)	Simian.		St-Laurent-du-Pont.....	Degreaux.
	Grenoble (*Sud*) .	Plat		Vizille . ..	Pisor
	Bourgoin.....	De Fromont de Bouteille		Bourgoin..... .	Gaudet.
Rhône.....	— —	— —		— —	—
Loire .	— —	— —		St-Étienne.....	Dejean.
		— —		Roanne	Pollet.

QUINZIÈME CONSERVATION

(Départ. : Calvados, Eure-et-Loir, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe).

M. Joubaire, *conservateur*, à Alençon.

M. Cochon, *sous-inspecteur sédentaire*.

Calvados...	—	—	—	—	Balleroy.....	Rollet.
Eure-et-L .	—	—	—	—	Senonches.....	Gillet.
Manche....	—	—	—	—	— —	—
Mayenne...	—	—	—	—	— —	—
	Alençon ..		N		Alençon..	Leblanc.
Orne.	Mortagne .		Vallerie Fregonard		Mortagne-le-Marche	Huard de la Marre.
Sarthe	Le Mans. . .		Guerrier.		Ecommoy.....	Boulenger

SEIZIÈME CONSERVATION (Départ. : Meuse).

M. de Gayffier (O✻), *conservateur*, à Bar-le-Duc.

M. Laurent (E.), *sous-inspecteur sédentaire*.

	Bar-le-Duc	Chenu (P. L.).	Bar-le-Duc.....	Petitcollot.
	Montmédy...	De Montrihard.	Montmédy.. ...	Dumon. (L.).
Meuse.....	Commercy.....	Antoine.	Commercy.....	Pambet
	St-Mihiel.....	Colin (J.).	Saint-Mihiel.....	Masson (Fr.).
	Verdun...	Japiot.	Verdun.....	Berveiller.

DIX-SEPTIÈME CONSERVATION (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. Broilliard, *conservateur*, . Mâcon.

M. Guenot, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Gex	Mabaret ✻.	Gex.....	Coindre.
	— —	— —	Bourg.....	Peloux.
Ain.....	Nantua.....	Gerard (L. Alex.).	Nantua.....	Armand
	Belley.....	Jouffroy.	Belley.....	Perrignon
	Châlon-s.-Saône.	Darantière de Bacourt.	Châlon-s.-Saône.	Bruys des Gardes.
Saône-et-Loire.....	Autun.....	De Brinon (A. A.).	Autun.....	Bertucat.
	Mâcon.....	Maréchal.	Mâcon.....	Suremain de Saisenej.

DIX-HUITIÈME CONSERVATION

(Départ. : Ariége, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne).

M. Guary (F. A.), *conservateur*, à Toulouse.

M. Wilmart, *garde général sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
Ariége.....	Foix.....	Guinier	Foix.....	Barré de Saint-Venant ✻
	St-Girons.....	Jacquos.	Saint-Girons....	Vaudrier (H. A. E.).
	Toulouse.....	Duchenais.	Toulouse.....	Dubarry de Lespuecos
H-Garonne.	— —	—	St-Gaudens	Poupon.
	St Gaudens	De Montel	Bagnères de Luchon.....	Martin (A. L. J. O.)
Lot	—	—	—	—
Tarn-et-G				—

DIX-NEUVIÈME CONSERVATION (Départ. : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

M Boucard ✻, *conservateur*, à Tours.

M. Joly de Sailly, *sous-inspecteur sédentaire.*

I.-et-L	Tours	[illegible]	Chinon..	[illegible]
L.-et-Ch	Blois	Thomas (Ch. G	Blois	Marc
Loiret.	Orléans	De Maisonneuve	Orléans.....	Dardy
	Gien	[illegible]	Montargis	[illegible] (L. S.C.)

VINGTIÈME CONSERVATION (Départ. : Cher, Nièvre, Indre).

M. Bernard (V. T.), *conservateur*, à Bourges

M. Lochet, *sous-inspecteur sédentaire.*

Cher	Bourges.....	Archambault de Montfort	Bourges	Martin (J. R. X.).
	Cosne.....	Schwahe.	La Charité.....	Sicard
Nièvre.....	Clamecy.....	Herpin.	Clamecy.....	Besancon
	Nevers.....	Combrau.	Nevers.....	Ligeret.
Indre.....	Châteauroux..	Faure.	Châteauroux ..	Ste-Claire Deville.

VINGT-UNIÈME CONSERVATION (Départ. : Allier, Creuse, Puy-de-Dôme).

M. du Guiny, *conservateur*, à Moulins.

M. Zurlinden, *sous-inspecteur sédentaire.*

Allier	Moulins.....	Bujon.	Moulins.....	De Valicourt.
	Montluçon.....	Desjobert.	Cérilly.....	De la Porte.
Creuse.....	— —	— —	Guéret	Bourotte.
Puy-de-D..	Clermont-Fer.(*N.*)	D'Haranguier de Quincerot.	Clermont-Ferr.	Chassaigne
		Vanhoucke.	Issoire	Lamy
			— —	— —

VINGT-DEUXIÈME CONSERVATION (Départ. : Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées).

M. Simon (C. L. Fr.), *conservateur*, à Pau.

M. Binévent, *sous-inspecteur sédentaire*

Gers	—	—	Auch	Delaunay.
	[illegible]	[illegible]	Pau.....	Chalaud.
B.-Pyrén...	Oloron.....	Schilling.	Oloron	Duchesne.
	Bayonne.....	De Villeneuve (C. C. H.)	Bayonne	N
	Tarbes.....	Cassaigne	Tarbes (*Nord*) .	Campan.
H.-Pyrén...	Bagnères-de-Bigorre	Lesangoy.	Bagnères.....	Peiffer.
	Arreau .	N	Arreau (*Nord*)...	Levrault.

VINGT-TROISIÈME CONSERVATION

(Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Maine-et-Loire).

M. Madin, *conservateur*, à Rennes.

M. Huchet de Cintré, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Résidences.		Inspecteurs. MM.		Résidences.		Sous-inspecteurs. MM.	
Côt.-du-N..	—	—	—	—	—	—	—	—
Morbihan..	Lorient.....		Quinchez.		Lorient.....		Guieysse.	
Finistère...	—	—	—	—	—	—	—	—
Ille-et-Vil..	Rennes		Châales des Etangs.		Rennes		George (A.)	
Loire-Inf ..	Nantes.....		Le Chauff.		Blain.....		Le Rouyer de la Fosse.	
Maine-et-L.	—	—	—	—			—	

VINGT-QUATRIÈME CONSERVATION

(Départ. : Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

M. François (J.), *conservateur*, à Niort.

M. Normand d'Authon, *sous-inspecteur sédentaire*.

Charente...	—	—	—	—	Angoulême.....	De Cequeray de Fossencourt
Char.-Inf	—	—	—	—	Marennes ..	De Martimprey de Romécourt.
	—	—	—	—	La Tremblade...	Carrière (F.) ✻.
D.-Sèvres..	Niort. .		Bernard (Cl. L. S.).		Beauvoir	François (P. E.).
Vienne....	Poitiers ..		Girard.		—	—

VINGT-CINQUIÈME CONSERVATION (Départ. : Aude, Tarn, Pyrénées-Orientales).

M. Cantegril, *conservateur*, à Carcassonne.

M. Marchand (C. M.), *sous-inspecteur sédentaire*.

Aude.... .	Carcassonne. .	Pichon.	Carcassonne . .	Bon
Tarn	Castres .	Donadieu de Pélissier du Grès.	Castres . .	N
Pyrén.-Or..	Prades.....	Moyse.	Prades	Sers

VINGT-SIXIÈME CONSERVATION

(Départ. : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse).

M. Demontzey ✻, *conservateur*, à Aix.

M. Ballauer, *sous-inspecteur sédentaire*.

B.-Alpes...	Digne.....	Delamothe.	Digne..	Dion.
	Sisteron.....	Bertrand.	Sisteron.....	N..
Bouch. du Rhône .	Aix	Monsieur le Cabrens	Aix	N.
Vaucluse	Avignon .	Bussière.	Carpentras.....	Liébaut.

VINGT-SEPTIÈME CONSERVATION (Départ. : Gard, Hérault, Lozère).

M. Grosjean, *conservateur*, à Nimes.

M. Milliot, *sous-inspecteur sédentaire*.

Gard.....	Uzes...	Campenons	Uzes .	Kiefer
	Nimes.....	Mathieu (F. Ch.).	Nimes.	De Rippert d'Alauzier.
Hérault.. .	Montpellier.....	Roux (J. C. L.).	Montpellier.....	Falque.
Lozère. ..	Mende	Arloing	Mende	Bonquet de Rouville

VINGT-HUITIÈME CONSERVATION

(Départ. : Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne, Aveyron)

M. de Framond, *conservateur*, à Aurillac.

M. Bergère, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs* MM
Cantal	Aurillac	Barbier de la Serre (G. A. A.).	Murat	Lemoyne de Forges
	— —	— —	Mauriac	Gérard (Eug. E. O.).
Corrèze	— —	— —	Tulle	Guibal
Hte-Loire.	Le Puy	Despres de Gésincourt.	Le Puy	Faucompré.
Hte-Vienne.	— —	— —	—	—
Aveyron	Rodez	N	Rodez	Gagneur de Palorsay ✻.

VINGT NEUVIÈME CONSERVATION

(Départ. : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Forstall, *conservateur*, à Bordeaux.

M. Meynieux, *sous-inspecteur sédentaire.*

Dordogne	—		— —	—
Gironde	Bordeaux	Poucin.	La Teste-de-Buch	De Bergevin.
Landes	—	— —	Dax	Delassasseigne.
Lot-et-Gar.	Mont-de-Marsan	Goursaud.	Mont-de-Marsan	Malepeyre
	— —	— —	— —	

TRENTIÈME CONSERVATION (Départ. : Corse).

M. Bousquier, *conservateur*, à Ajaccio.

M. Gravier, *sous-inspecteur sédentaire.*

Corse	Ajaccio	Gravier	Ajaccio	Vico.
	Corte	Delavaivre (B.P.J.).	Corte	Kornprobst.
	— —	— —	Calvi	Palasne de Champeaux.
	Sartène	Mathieu (E. P.).	Sartène	Blanchard.

TRENTE-UNIÈME CONSERVATION (Départ. . Haute-Marne).

M. George Grimblot, *conservateur*, à Chaumont.

M. N .., *sous-inspecteur sédentaire.*

Hte-Marne	Chaumont (*Ouest*)	Marchan	Chaumont	Rousselot
	Langres	Bernard (L. F. E.).	Langres	Moreau.
	Wassy	Didion.	Wassy	Lasaulce.
	Chaumont (*Est*)	Mangenot.	Bourmont	Soulès.

TRENTE DEUXIÈME CONSERVATION (Départ. : Haute-Saône).

M. Dhombres, *conservateur*, à Vesoul.

M. Viac, *sous-inspecteur sédentaire*

Hte-Saône	Gray	De Tamisson.	Gray	Devarenne.
	Lure	Grenier.	Lure	Delune (Ch.).
	Luxeuil	Ernst.	Luxeuil	Floquet.
	Vesoul (*Est*)	Leblan.	Vesoul	Gebhart.
	Vesoul (*Ouest*)	Jolyet.	Scey-sur-Saône	Millischer

TRENTE-TROISIÈME CONSERVATION (Départ. : Savoie, Haute-Savoie).

M. de Venel ✻, *conservateur*, à Chambéry

M. Conval, *sous-inspecteur sédentaire.*

Savoie	Chambéry	Combe.	Chambéry	N.
	Moutiers	N...	Moutiers	Greff.
	— —	— —	Bourg-St-Maurice	Bazaine.
	Albertville	Mathieu (J. J. A.).	Albertville	Galois.
	St Jean-de-Maur	Simon.	St-Jean-de-Maur	Delune (J.).
Hte-Savoie	Annecy	Voirin.	Annecy	Chautan de Vercly.
	Bonneville	Arbeltier.	Bonneville	Vauthier (C.J.F.M.).
	Thonon	De Laboisière.	Thonon	Charles.

TRENTE-QUATRIÈME CONSERVATION (Départ. : Alpes-Maritimes, Var).

M. Boyé ✻, *conservateur*, à Nice.

M. Laurent (L. E.), *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
Alpes-Mar..	Nice (*Est*)	Burel.	Nice . .	Bourion.
	Nice (*Ouest*).....	Morin.	Grasse	Ferrus
	— —	—	Puget-Théniers	N ...
	—	—	Draguignan.....	Frandin-Burdin.
Var	Brignoles .. .	Morel	Brignoles	Rogé
	Toulon . .	Vincent	Toulon	Trono de Bouchony.
	— —	—	Fréjus.	Muterse

TRENTE-CINQUIÈME CONSERVATION (Départ. : Hautes-Alpes)

M. Charvet, *conservateur*, à Gap.

M. Margot, *sous-inspecteur sédentaire.*

Htes-Alpes..	Briançon.....	Lebœuf.	Briançon .	Laprévote.
	Embrun.....	Gouget.	Embrun.	Lacroix.
	Gap..... .	Nicot	Gap..	Masson

TRENTE-SIXIÈME CONSERVATION (Départ. Ardèche, Drôme).

M. Delan, *conservateur*, à Valence.

M. Brive, *garde général sédentaire.*

Ardèche .	Privas.....	N ..	Aubenas.....	De Carbon - Fortière (J.P F.T.)
Drome	Die	Emmery.	Die	Leseurre
	Valence.....	Rousset.	Valence.....	De Rochas-Aiglun

SERVICE DES REBOISEMENTS ET GAZONNEMENTS.

Arr.	Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
14e	Grenoble....	Charlemagne (C. P. P.), *insp*
		Vaultrin, *sous-inspect.*
		Dejean, *sous-insp.*
		Pollet, *idem.*
		Rous, *garde général*
		Balandier, *garde g. adj.*
18e	Toulouse.. .	De Gorsse, *inspecteur*
		Haas, *sous-inspecteur*
		Loze, *idem.*
		Martimor, *idem.*
22e	Pau..... ...	Bonnet, *inspecteur.*
		Lamirey, *sous-insp*
		Tassy, *idem*
25e	Carcassonne.	Rousseau, *inspecteur.*
		Bouër, *sous-insp*
		Chassinat, *idem.*
		Guary, *idem.*
26e	Aix	Couturier, *inspecteur.*
		Carrière (P N L), *s.-insp.*
		Goret, *idem*
		Kuss, *garde général.*
		Champsaur, *garde gén*
		Delavaivre (H. J. E.), *id.*
		Jauffred, *garde gén.*
		Sardi, *idem*
		Jourdan, *garde gén. adj.*
		Trotabas, *idem.*
		Dol, *idem.*

Arr.	Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
27e	Nimes.....	Antelme, *inspecteur.*
		Fabre (G. A.), *sous-insp.*
		Zaepffel, *idem*
		Deuxdeniers, *idem*
		Labbé, *garde général*
		Soubabère, *idem.*
		Lemoine, *g. gén. adj.*
28e	Aurillac	N., *sous-inspect.*
33e	Chambéry...	Chapelain, *inspecteur.*
		Briot, *sous-inspecteur.*
		Douvier, *idem*
35e	Gap.....	Roux (E. F.), *inspecteur*
		Duchêne ✻, *sous-insp.*
		Baltezre de Lanlay, *idem*
		Marchand (P L J), *idem.*
		Cardot, *garde général*
		Léger, *idem.*
		Pécheral, *idem.*
		Pozz., *idem.*
		Perrot, *garde gen. adj.*
36e	Valence	Darcy, *inspecteur.*
		Camus (Ch. E.), *s.-insp.*
		Compte, *idem.*
		Langlois, *idem.*
		Toussaint, *idem.*
		Fournier, *garde génér.*
		Peladan, *idem.*
		Cropsal, *garde gén. adj.*

SERVICE FORESTIER EN ALGÉRIE. (Voy. pages 1067, 1080, 1092 et 1104.)

SERVICE DES AMÉNAGEMENTS.

1re COMMISSION. — Paris.

1re, 2e, 3e et 15e *conservations*

Chef

M. Mérandon *inspecteur*

Membres. MM

Chouffe, *sous-inspecteur*
De Jacquelot du Boisrouvray, *sous-inspec.*
Roy, *idem.*
Thil, *idem.*

2e COMMISSION. — Troyes.

5e, 6e, 10e *conservations*

Chef

M. Derlé, *sous-inspecteur.*

Membre

M. Sury d'Aspremont, *garde général*

3e COMMISSION

4e et 16e *conservations*

Chef.

M. Crouvizier, *inspect.* (résidant à Épinal)

Membre

M. Vincenot, *sous-inspecteur*

4e COMMISSION. — Épinal

9e *conservation.*

Chef

M. Crouvizier, *inspecteur.*

Membres MM

G[illegible] (M.-N.-E.), *sous-inspecteur.*
H[illegible]
Loppinet, *idem*
Ma[illegible] (J[illegible]-E[illegible]), *idem.*
Lef[illegible], *garde général*
M[illegible] (Eugène), *idem*

5e COMMISSION. — Dijon

8e, 31e et 32e *conservations*

Chef

M. Molerat, *inspecteur.*

6e COMMISSION. — Mâcon

12e, 13e et 17e *conservations.*

Chef.

M. Sécillot, *inspecteur.*

Membres MM

Maulbon d'Arbaumont, *sous-inspecteur.*
Zivy, *garde général*
Philippe (C[illegible]), *sous-inspecteur.*
Brenot, *idem.*
Bilecard, *idem.*
Quintin, *idem.*

7e COMMISSION. — Chambéry.

14e et 33e *conservations.*

Chef

M. Mignerot, *inspecteur*

Membres MM

Meiglin, *sous-inspecteur.*
Racapé, *idem.*
Bouchaz, *idem.*
Bouvaist, *idem*
Duchaufour, *idem*
Castel, *garde général adjoint*

8e COMMISSION. — Nice.

26e, 27e, 34e et 35e *conservations.*

Chef.

M. Lespine, *inspecteur*

Membres. MM

Moniot, *sous-inspecteur*
Barbier de la Serre (G.-G.-A.), *idem.*
Tourtel, *garde général.*
Vaney (G. A.), *sous-inspecteur.*

9e COMMISSION. — Toulouse

18e et 22e *conservations.*

Chef.

M. Joly (L.-A[illegible]), *inspecteur.*

Membres MM.

De Boixo (J.-P.) *sous-inspecteur.*
Sauné, *garde général.*
Tallavignes, *idem*
Dubreuil, *sous-inspecteur*
De Lapasse, *garde général.*

10e COMMISSION. — Carcassonne.

25e *conservation*

Chef.

M. Ory, *inspecteur.*

Membres MM.

D'Arailh, *sous-inspecteur*
[illegible] (J.-M.-H[illegible]) *idem*
Compiseau, *idem*

11e COMMISSION. — Bourges

19e 20e et 21e *conservations*

Chef

M. Galmiche, *sous-inspecteur.*

Membres MM

De la Taille, *sous-inspecteur.*
Sanglé Ferrière, *idem*
Leddet (L.-J.-M.), *idem*
Chanu (Ch.-E.), *idem.*
Fabre (L.-A.), *idem.*

12e COMMISSION. — Niort

24e et 29e *conservations*

Chef.

M. Baraban, *inspecteur*

Membres MM

Jigo. d'Engente, *sous-inspecteur*
Fouion, *idem.*

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE.

Quai d'Orsay, 25. — *Boulevard Saint-Germain*, 244.

M. LEGRAND (Pierre), député, *ministre du commerce.*

Statistique générale — Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur, aux arts et manufactures; sociétés anonymes; assurances, écoles industrielles; expositions de l'industrie. — Caisse des retraites pour la vieillesse; caisses d'épargne; exécution des règlements sur le travail des enfants dans les manufactures. — Police sanitaire; eaux minérales. — Poids et mesures. — Préparation des tarifs et lois de douanes et des traités de commerce. — Entrepôts et docks. — Pêches maritimes. — Marine marchande. — Commerce extérieur; publication des documents relatifs au commerce de la France et de l'étranger.

CABINET DU MINISTRE.

(Quai d'Orsay, 25.)

M. Boyetet de Bagnaux, conseiller d'État, *directeur du secrétariat et de la comptabilité, chargé du cabinet.*

M. Pasquier (Paul), *chef adjoint.*

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.

MM. Boyetet de Bagnaux, conseiller d'État, *directeur.*
Grison ✻, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Secrétariat et personnel*

(Quai d'Orsay, 25.)

M. Edme, *chef de bureau.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée.
Rapports avec le *Journal officiel.*
Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucun autre service.
Centralisation du travail pour le Conseil d'État et pour la signature du Président de la République
Transmission des projets de lois, décrets et documents au Sénat et à la Chambre des députés. — Réunion des documents pour les discussions dans les Chambres
Conservation et expédition des décrets et arrêtés. — Insertions au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel.* — Légalisations. — Franchises postales et télégraphiques.
Dépôt des circulaires et instructions ministérielles
Souscriptions et abonnements — Distributions d'ouvrages à titre de dons
Impressions et autographies. — Commandes à l'Imprimerie Nationale.
Affaires réservées.
Nomination du personnel de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère.
Personnel de l'administration centrale : chefs et employés. — Gens de service.
Inspecteurs généraux des écoles d'arts et métiers et des services sanitaires.
Inspecteurs divisionnaires du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie.
Professeurs, fonctionnaires et agents du Conservatoire des arts et métiers, de l'École centrale des arts et manufactures, des écoles d'arts et métiers et de l'École d'horlogerie de Cluses.
Comités, commissions et conseils permanents
Commissaires du Gouvernement près les sociétés industrielles.
Personnel de la vérification des poids et mesures
Personnel de la police sanitaire.
Médecins-inspecteurs des établissements thermaux.

Avancements, retraites, congés et mesures disciplinaires. Indemnités — Secours aux agents à leurs veuves et orphelins.

Nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Décorations étrangères

Réglement des pensions de retraite

Rédaction de l'Annuaire du ministère

2e BUREAU. — *Comptabilité centrale*

(Boulevard Saint-Germain, 244.)

M. Gauthier (Léon), *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Préparation des budgets et des projets de loi d'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires. Fonds de concours

Contrôle de l'emploi des crédits. — Contrôle des dépenses. Préparation et expédition des ordonnances de payement et de délégation — Annulations, reversements, notifications des débets au ministère des finances

Vérification des états de situation fournis par les préfets. — Livres auxiliaires, journal, grand-livre, situations mensuelles et balances, situations provisoires; comptes généraux — Correspondance avec les ordonnateurs secondaires, le ministère des finances et la Cour des comptes

Centralisation et vérification des états de situation de la comptabilité en matières. — Tenue des écritures. — Comptes et résumés généraux à produire à la Cour des comptes. Publication annuelle du compte général du matériel. — Tenue des inventaires des valeurs mobilières; vérification des états de situation et des récolements annuels.

Centralisation des budgets particuliers des écoles et des établissements divers, contrôle des paiements, vérification et apurement des comptes

Contrôle des recettes et dépenses de l'École centrale des arts et manufactures. — Compte à produire à la Cour des comptes. — Correspondance avec la Cour des comptes.

Contrôle des dépenses du personnel des services extérieurs et de la perception des retenues.

Secours aux colons de St-Domingue, aux réfugiés de St-Pierre et Miquelon et du Canada.

Service de la caisse, du matériel, des archives et de la bibliothèque.

Caisse. — Payement des appointements, des secours aux colons de Saint-Domingue, des dépenses courantes du matériel, des salaires des gens de service; des dépenses du comité consultatif d'hygiène publique, du comité consultatif des arts et manufactures.

États d'appointements de l'administration centrale, des inspecteurs généraux des Écoles des arts et métiers des services sanitaires, des commissaires du Gouvernement près les sociétés anonymes et des membres de la commission de surveillance des sociétés tontinières. Délivrance des mandats aux parties prenantes. — Registres d'émargement.

Tenue du livre de caisse et des livres auxiliaires. Rédaction des bordereaux de dépenses.

Matériel. Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments. — Conservation du mobilier. — Chauffage et éclairage. — Surveillance des gens de service et propositions relatives à ce personnel.

Liquidation des dépenses intérieures du ministère. — Fournitures de bureau. Visa et exécution des commandes. — Paiement des menues dépenses courantes. — Adjudications et marchés. — Contrescing et départ des dépêches. — Inventaire du mobilier des hôtels et des bureaux de l'administration centrale. Journal et livre des comptes des dépenses du matériel.

Archives. — Réception, conservation et communication des pièces

Dépôt des livres. Réception, prise en charge et distribution de tous les ouvrages quelle qu'en soit l'origine; publications du ministère. — Achats, dons, échanges.

Bibliothèque. — Conservation et communication des livres et ouvrages appartenant au ministère. Catalogue général et extraits relatifs aux dépôts de livres existant dans les différentes directions

3e BUREAU. *Statistique.*

(Boulevard Saint-Germain, 244.)

MM. Loua ✻, *chef de bureau.*
Collin-Delavaud, *chef adjoint.*

I. — *Préparation et publication de la statistique annuelle de la France :* 1° Population. Mouvement de la population. — Établissements hospitaliers de bienfaisance. — Aliénés. — Caisses d'épargne Monts-de-piété. — Libéralités aux établissements publics.

2° *Production agricole et manufacturière.* Statistique agricole annuelle d'après les informations recueillies par les commissions cantonales de statistique. — Octrois et consommations. — Salaires. — Statistique sommaire des industries principales

II. — *Publications périodiques* — Résultats statistiques des dénombrements quinquennaux de la population — Enquête statistique décennale sur l'état de l'agriculture. — Dénombrement des animaux de ferme

III. *Rédaction et publication de l'Annuaire statistique de la France.*

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR.

(*Boulevard Saint-Germain*, 244.)

M. Girard (O ✱), *directeur.*

M. Rougeot ✱, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Commerce.*

M. Vannacque, *chef de bureau.*

Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur. — Chambres de commerce — Concours à l'établissement des tribunaux de commerce. — Création et police des bourses de commerce. — Sociétés d'encouragement pour le commerce. — Recours en matière de règlements sur la police commerciale dans les foires, marchés, ports et autres lieux publics, et l'exercice des professions qui s'exploitent sur la voie publique.

Magasins généraux — Ventes publiques de marchandises en gros

Nomination des agents de change (les villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse exceptées) et, dans toute la France, des courtiers maritimes et des courtiers d'assurances. — Droits de courtage.

Sociétés anonymes. — Assurances sur la vie. — Tontines et commission de surveillance de ces établissements

Caisses d'épargne. — Caisse de retraite pour la vieillesse et caisses d'assurances en cas de décès et d'accidents.

Chambres de commerce. (Voy. pages 1188 et 1455.)

Agents de change et courtiers. (Voy. pages 1196 et 1457.)

2e BUREAU. — *Industrie.*

MM. Dumoustier de Frédilly, *chef de bureau.*
Grodet (Albert), *chef adjoint.*

Préparation des lois et règlements relatifs aux arts et manufactures. — Comité consultatif et chambres consultatives des arts et manufactures

Encouragements à l'industrie. — Sociétés d'encouragement pour l'industrie. — Déclaration d'utilité publique des sociétés industrielles. — Expositions publiques des produits de l'industrie — Réunion et relevé des documents périodiques sur la situation de l'industrie en France.

Conseils de prud'hommes. — Associations de patrons et d'ouvriers. — Livrets d'ouvriers. — Grèves et coalitions. — Travail des adultes. — Contrats d'apprentissage — Tissage et bobinage

Bureaux publics de conditionnement des soies, des laines et des cotons. — Bureaux publics de titrage des soies et des laines

Épreuve des armes à feu fabriquées par le commerce. — Banc d'épreuve de Saint-Étienne. — Service de l'épreuve à Paris

Brevets d'invention. — Dessins et modèles de fabrique. — Marques de fabrique. — Nom commercial. — Centralisation et étude des documents sur la législation des divers pays étrangers en matière de propriété industrielle.

Chambres consultatives des arts et manufactures. (Voy. page 1194.)

3e BUREAU. — *Police sanitaire et industrielle.*

M. Nicolas ✱, *chef de bureau.*

Police sanitaire. — Comité consultatif d'hygiène publique de France. — Commissions et agences sanitaires. — Lazarets. — Quarantaines, etc. — Conseils d'hygiène et de salubrité, mesures relatives à l'état de la santé publique, tant en France qu'à l'étranger. — Épidémies. — Rapports avec l'Académie de médecine. — Encouragement et propagation de la vaccine. — Police des professions médicales. — Inspection des pharmacies et magasins de droguerie. — Remèdes secrets. — Mesures générales relatives à la salubrité publique. — Police et régime des établissements d'eaux minérales. — Subventions à ces établissements.

Établissements dangereux, insalubres et incommodes. — Fabriques et dépôts de dynamite.

Système métrique. — Vérification des poids et mesures. — Commission internationale du mètre.

4e BUREAU. - *Enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures.*

M. Roux ✻, *chef de bureau.*

Administration du Conservatoire national des arts et métiers, de l'École centrale des arts et manufactures, des Écoles nationales d'arts et métiers et de l'École nationale d'horlogerie de Cluses.

Enseignement technique. — Conseil supérieur. - Répartition des subventions aux établissements d'enseignement technique. - Dons d'ouvrages, de collections de dessins, de machines et d'outillage à ces établissements. — Distribution des bourses à l'École supérieure de commerce de Paris et aux autres écoles de commerce existant en France.

Préparation des lois et règlements concernant le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. Commission supérieure. - Inspecteurs divisionnaires. - Inspecteurs départementaux. Commissions locales.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

Boulevard Saint-Germain, 244.)

M. Marie (C✻), *directeur.*

M. Hédouin (O✻), *sous-directeur.*

1er BUREAU. - *Législation et tarifs de douanes en France.*

M. Fréauff-Ozenne ✻, *chef de bureau.*

Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

Traités de commerce et de navigation.

Préparation des lois et tarifs de douanes. — Instruction des réclamations contre l'application qui en est faite.

Laboratoire des expertises. Commissaires experts pour l'examen des contestations entre le commerce et le service des douanes ou des contributions indirectes.

Admissions temporaires. — Drawbacks des salaisons. Classement des marchandises omises au tarif. - Rapports avec le comité consultatif des arts et manufactures.

Institution et régime des entrepôts et des docks.

Préparation des lois et décrets sur la marine marchande (jaugeage, tonnage, droits de navigation) et sur les encouragements aux grandes pêches de la baleine et de la morue. Liquidation des primes.

Autorisation et fixation du cautionnement des agences d'émigration.

Publications aux *Annales du commerce extérieur* des actes relatifs à la législation et à l'application des tarifs de douanes de France.

2e BUREAU. *Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger.*

M. Delorme, *chef de bureau.*

Centralisation des documents sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que de leurs traités de commerce. — Traduction, étude et appréciation des lois et tarifs de douanes et de navigation de ces pays. Instruction des questions et des réclamations soulevées par leur application au commerce de la France. — Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel*, des mesures de douanes et de navigation des pays étrangers.

3e BUREAU. — *Mouvement général du commerce et de la navigation.*

M. Minot, *chef de bureau.*

Centralisation des documents officiels et autres concernant la navigation, le commerce et l'industrie de tous les pays. - Étude et appréciation de ces documents et des faits signalés par les agents consulaires. — Correspondance relative à la situation des divers marchés du dehors. — Traductions. - Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel*. — Travaux relatifs aux missions commerciales à l'étranger. — Échantillons de produits divers et leur examen. — Commission permanente pour la fixation des valeurs de douanes. — Expositions internationales. — Publication du *Bulletin consulaire français*.

CONSEILS, COMITÉS ET COMMISSIONS PERMANENTES.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le Ministre du commerce, *président.*

Membres. MM.

Albaret (O ✻), ingénieur-constructeur, à Liancourt (Oise).
Arbel ✻, sénateur.
Breguet (O ✻), membre de l'Institut, ingénieur, fabr. d'instr de précision.
Corbon, sénateur.
Dumas (GC ✻), président du conseil de perfectionnement de l'École centrale des arts et manufactures.
Girard (O ✻), directeur du commerce intérieur
Léon, ingén. princ. des chem. de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Mangon (Hervé) (C ✻), membre de l'Institut, député.
Martin ✻, ingénieur-constructeur, président de l'Association des anciens élèves des écoles d'arts et métiers.
Mayer (O ✻), ingén. en chef du mat. et de la traction des ch. de fer de l'Ouest.
Mignon (O ✻), ingénieur-constructeur, à Paris
Nadaud, membre de la Chambre des députés.
Tisserand (C ✻), conseiller d'État, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture
Tolain, sénateur.
Tresca (O ✻), de l'Institut, profess. au Conservatoire des arts et métiers.
Boyetet de Bagnaux, conseiller d'État, directeur du secrétariat et de la comptabilité au ministère du commerce
Laussédat (C ✻), directeur du Conservatoire des arts et métiers.

Fonctionnaires autorisés à assister aux séances du Conseil avec voix consultative. MM.

Jacquemart ✻, inspecteur général des écoles d'arts et métiers.
Faure-Dujarric, architecte des services extérieurs du ministère de l'agriculture et du commerce.

Secrétaire.

M. Roux ✻, chef de bureau à la direction du commerce intérieur.

COMMISSION DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

Membres de la commission. MM.

Christophle (Albert), memb. de la Chambre des députés, gouvern. du Crédit foncier de France, *président.*
Claude (des Vosges), sénateur.
Gouin (C ✻), *idem.*
Allain-Targé, membre de la Ch. des dépat.
Guyot (du Rhône), *idem.*
Gendarme de Bévotte (C ✻), président de section au Conseil d'État.
Boyetet de Bagnaux, conseiller d'État, directeur du secrétariat et de la comptabilité au ministère du commerce.
Clamageran ✻, conseiller d'État.
Andouillé (C ✻), sous-gouverneur honoraire de la Banque de France.
Dufrayer (O ✻), cons. d'État, dir. gén. de la Caisse des dépôts et consignations.
Le Directeur du commerce intérieur.
Claude Lafontaine ✻, banquier.
N. . .
N. . .
N. . .
Vannacque, chef de bureau, *secrétaire.*
Breton, sous-chef de bureau, *secrét. adjoint.*

COMMISSION SUPÉRIEURE DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Membres de la Commission. MM.

Dumas (GC ✻), secrét perpet. de l'Acad. des sciences, prés. de la Société de protect des apprentis et des enfants employés dans les manuf., *présid.*
Corbon, sénateur.

Dauphinot (O✻), *sénateur.*
De Héredia, membre de la Chambre des députés
Waddington (Richard) ✻, *idem.*
Brelay, *idem.*
Nadaud, *idem.*
Le Directeur du commerce intérieur
Tallon, avocat général près la cour d'appel de Lyon.
Roux ✻, chef de bureau à la direction du commerce intérieur.

COMMISSION DES CAISSES D'ASSURANCES

Membres de la commission. MM.

N... , *président.*
Gouin (C✻), sénateur.
Foucher de Careil C✻ , *idem.*
Germain ✻, memb. de la Chambre des dép.
Rouvier, *idem.*
Dufrayer (C✻), cons. d'État, directeur gén. des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.
De Roussy (GO✻ cons. d'État, direct. gén. de la comptabilité publique au ministère des finances.
Le Directeur du commerce intérieur.
Christofle ✻, manufactur., ancien membre du conseil municipal de Paris
Roy (C✻), membre de la chambre de commerce de Paris.
N... .
N
N
N... .
Bonnefond ✻, chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations, *secrétaire.*

COMITÉ DE PUBLICATION DES BREVETS D'INVENTION. MM

Bérard ✻, secrétaire du comité consultatif des arts et manufactures.
Dumoustier de Frédilly, chef du bureau de l'industrie et des brevets d'invention.
Tresca (A.), préparateur du cours de mécanique appliquée au Conservatoire des arts et métiers.
Grodet (Albert , chef adjoint du Bureau de l'industrie et des brevets d'invention

Le travail préparatoire de cette publication est confié à M. Duroy de Bruignac, ingénieur civil.

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE LA FRANCE.

Membres du comité consultatif.

M. Wurtz (GO✻), sénateur, doyen honoraire de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, *président.*

Membres nommés par le ministre. MM.

Brouardel (O✻), médecin des hôp., prof. à la Faculté de méd. de Paris.
Gavarret (O✻), membre de l'Ac. de méd , médecin des hôp., prof. à la Faculté de médecine de Paris.
Peter O✻), *idem.*
Gallard (O✻), méd. des hôp. de Paris.
Proust ✻, *idem.*
Lionville, député, docteur en médecine.
Dubrisay ✻, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux.
Germer-Baillière ✻, membre du conseil municipal de Paris
Chatin (O✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, directeur de l'École sup de pharmacie de Paris
Jacquot (O✻), inspect. génér. des mines, direct. du serv. de la carte geologique détaillée de la France
Bergeron (O✻), memb. de l'Acad. de méd.
Pasteur GC✻), membre de l'Institut.
Grimaux ✻, professeur à l'Ecole polytechnique et à l'Institut agronomique

Membres de droit. MM.

Clavery (O✻), direct. des affaires commerciales au minist. des affaires étrangères
Legouest (C✻), insp. du service de santé m.l.t., memb. de l'Académie de médec.
Reynard (C✻), inspecteur gén. du service de santé de la marine.
Ambaud (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Quentin, direct. de l'admin. génér. de l'assistance publique, à Paris.
Fauvel (O✻), inspect. génér. des services sanitaires, membre de l'Acad. de méd.
Bouley (C✻), inspecteur général des écoles vétérinaires, membre de l'Académie des sciences et de l'Academie de médecine.
Girard (O✻), dir. du commerce intérieur.
Faure-Dujarric, archit., inspect. des serv. extérieurs du ministère de l'agriculture et du commerce.
Vallin ✻, docteur en médecine, prof. à l'Éc. de méd. m.l. du Val-de-Grâce, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du comité consultatif. MM.

Chevreul (GC✻), de l'Académie des scienc., *président.*
Gendarme de Bévotte (C✻), président de section au Conseil d'État
De Lavenay (C✻), ancien président de section au Conseil d'État.
Legentil ✻.
Piérard (C✻), inspect. général des mines
De Freycinet (O✻), sénateur.
Roy (C✻), président de la chambre de commerce de Paris
Ramond-Gontaud (O✻), adm des douanes.
Girard (Aimé) (O✻), professeur au Conservatoire des arts et métiers.
Mayer (O✻), ingén. en chef du matériel et de la traction au chemin de fer de l'Ouest.
Maurouard (O✻), insp. gén., direct. des poudres et salpêtres au minist. de la guerre.
Leblan Julien, manufacturier à Lille
Amé (C✻), anc. direct gén des douanes
Gruner (C✻), insp gén. des mines en retr.
Deloche (C✻), membre de l'Institut, directeur honoraire au ministère de l'agriculture et du commerce.
Legrand (Léon) ✻, manufacturier.
De[illegible] ✻, membre de l'Institut, direc. du laborat de recherch. à l'Ecole norm. sup
Bérard ✻, *secrétaire*

Membres de droit. MM.

Ambaud (C✻), directeur général des douanes.
Marie (C✻), directeur du commerce extérieur
Girard (O✻), directeur du commerce intérieur

BUREAU NATIONAL, SCIENTIFIQUE ET PERMANENT DES POIDS ET MESURES.

Dumas (J. B.) (GC✻), secrétaire perpetuel de l'Académie des sciences, *president.*
Bertrand (Joseph) (O✻), secrét. perpetuel de l'Académie des sciences, *vice prés.*
Maury (C✻), membre de l'Institut, directeur général des archives nationales
Maugon (Hervé) (C✻), membre de l'Institut, député
Perrier (le colonel) (O✻), membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.
Mouchez (le contre-amiral) (C✻), membre de l'Institut, dir. de l'Observ. de Paris
Laussédat (C✻), colonel du génie en retraite, direct. du Conservatoire des arts et métiers.
Péligot (C✻), membre de l'Institut, directeur du laboratoire des essais à la Monnaie de Paris.
Debray ✻, membre de l'Institut, directeur du laboratoire de recherches à l'Ecole normale supérieure
Mascart (O✻), professeur au collége de France.
Mayer (O✻), ingénieur en chef du matériel et de la traction à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, membre du conseil de perfectionnement de l'École centrale des arts et manufactures
Girard (O✻), directeur du commerce intérieur au ministère de l'agriculture et du commerce
Génot ✻, vérificateur en chef des poids et mesures, à Paris
N. ..
Nicolas ✻, chef de bureau au ministère du commerce, *secrétaire*

COMMISSAIRES EXPERTS

Pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux douanes par le commerce.

L'institution des commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822. Sur le renvoi du ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits des primes et des privilèges coloniaux. Le ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négociants ou fabricants, qui ont voix consultative. Le comité des expertises est placé dans les attributions du bureau de la législation des douanes de France

M. Nanta ✻. M. Riche ✻. M. Bouquet. M. Quignot ✻.

LABORATOIRE DES EXPERTISES.

Ce laboratoire est institué dans le but de déterminer par l'analyse la nature et la composition des matières soumises au jugement de MM. les commissaires experts.

M. Riche ✻, commissaire expert, directeur du laboratoire.

COMMISSION PERMANENTE POUR LA FIXATION ANNUELLE DES VALEURS DE DOUANES.

Membres de la commission.

Le Ministre du commerce, *président*

1re SECTION. — *Direction et centralisation du travail.* MM.

Ambaud (C✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Clavery (O✻), direct. des affaires comm. au ministère des affaires étrangères
Marie (C✻), directeur du commerce extérieur
Ramond-Gontaud (O✻), administrateur des douanes
Hédouin (O✻), sous-directeur du commerce extérieur.
Caignon ✻, chef de bureau à la direction générale des douanes
Rhot, chef de bureau à la direction du commerce extérieur, *secrétaire*.

2e SECTION. — *Produits des fermes, denrées et produits exotiques.* MM.

Béranger (Alph.) ✻, *président.*

Grains et farines.

Béranger (Alphonse) ✻.

Graines et semences.

Arnaud-Jeanti (Louis) ✻.

Produits des fermes.

Omer-Decugis.
Girard (Aimé) (O✻).

Chevaux et bestiaux.

Leblanc fils ✻. | Dubost ✻.
Muret.

Boissons et produits alcooliques.

Boutet ✻. | Cuvillier (Charles).
Claudon (Georges)

Corps gras et denrées coloniales.

Clerc fils. | Bachoux.
Hussenot ✻.

Arnaud-Jeanti (Louis) ✻, *secrétaire de la 2e section.*

3e SECTION. — *Minéralurgie, métallurgie et bois.* MM.

Evette ✻, *président.*

Métaux.

Jahiet.
Lavessière fils ✻

Houilles et bitumes.

Evette (Félix) ✻.

Bois de construction.

Trémois.

Bois exotiques.

Ravaut (O✻).

Bois à brûler

Ouvré fils.

Articles du bâtiment et minéraux.

Petitjean. | Mozet ✻.
Fontenay ✻.

Petitjean, *secrétaire de la 3e section.*

4e SECTION. — *Matières textiles, fils et tissus.* MM.

Rondot (Natalis) (O✻), *président.*

Soies et soieries.

Rondot (Natalis) (O✻) | Gagnot (O.).
Denion du Pin (O✻) | Dupont.
Rambert (Jules) ✻. | Armandy.

Cotons, fils et tissus de coton.

Roy (C✻). | Berger (Casimir) ✻
Gresland (Constantin) | Pennier.
Weiss. | Chartier.
Trouillier.

Laines et poils, fils et tissus de laine et de poil.

Berson | Carabin.
Salandrouze-Lamornaix (Octave). | De Lescaille.
Baudoux-Chesnon. | Legrand (Léon) ✻.
Tassamon fils ✻.

Tassourier ✻. | Mourceau ✻.
Guérin (Louis). | Hatet.
Boca (Paul). | Grandgeorge.
Huot. | Maumy.

Lins et chanvres, fils et tissus de lin et de chanvre, bonneterie, passementerie et vêtements.

Magnier ✻. | Geissler.
Grégoire ✻. | Aucoc.
Denesdin. | Journé Paul).
Leleux ✻. | Lecomte (O✻).
Truchy. | Simonnot Godard.
Wagner ✻. | Couturat.
Flaxland ✻. | Bessand (O✻).
Saint (Charles). | Tauntuer.

Denion du Pin (O✻), *secrétaire de la 4e section*
Carabin, *secrétaire adjoint.*

5e SECTION. — *Matières de fabrication et objets fabriqués divers.* MM.

Drouin (O✻), *président.*

Papier, caractères d'imprimerie et tout ce qui se rattache à la typographie.

Délicourt (O✻).
Didot (P. Firmin) ✻.
Dumont ✻.
Gillou (O✻
De Luynes ✻

Droguerie, produits chimiques et pharmaceutiques, teintures, couleurs, parfumerie, savonnerie.

Garnier.
Marquet de Vasselot.
Saillot

Poterie et porcelaine, verres et cristaux, bijouterie, articles de l'industrie parisienne.

Maës.
Peullier.
Fessard.

Cuirs et peaux, selleries et carrosserie, poils pour la chapellerie, brosserie.

Bayvet ✻
De Clermont ✻.
Desc[illegible]so ✻
Savoy (J.) ✻
Cerf (Hipp.)
Rotschild (Sig.).

Chapeaux de paille, mercerie, tabletterie, fleurs artificielles, sparterie,

Leduc ✻.
Weil ✻.
Marienval (O✻).
Sarrassin.
Leduc (Albert)

Metaux ouvrés ou façonnés, objets d'art quincaillerie, coutellerie, armes, appareils, navires

Bouilhet (Henri)(O✻)
Gautier.

Marquet de Vasselot, *secrétaire de la 5e section.*

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin 292.

Cet établissement est destiné à recevoir les machines en grand ou réduits, et les dessins ou la description des machines, instruments, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts industriels. Quinze cours publics et gratuits de sciences appliquées aux arts sont professés au Conservatoire.

Les salles et galeries des collections sont ouvertes au public les mardis, jeudis et dimanches, depuis 10 heures jusqu'à 4. — La bibliothèque du Conservatoire et les galeries du Portefeuille, des Brevets et des marques de fabrique sont ouvertes au public tous les jours excepté le lundi, de 10 à 3 heures. La bibliothèque est en outre ouverte tous les soirs, excepté les dimanches et lundis, de 7 heures et demie à 10 heures du soir.

Le dépôt des étalons prototypes des poids et mesures, qui existait avant 1848 au ministère du commerce, a été transféré au Conservatoire des arts et metiers, où se font maintenant les vérifications et toutes les opérations qui s'y rattachent.

Direction.

M. Laussédat (C✻), colonel du génie en retraite, *directeur.*

Cours publics, haut enseignement.

Professeurs. MM.

Laussédat (C✻), directeur du Conservatoire.	*Geometrie appliquée aux arts.*
De la Gournerie (O✻), inspect. gén. des p. et ch.	*Géometrie descriptive.*
Tresca (O✻), de l'Académie des sciences	*Mécanique appliquée aux arts.*
Trélat (Émile) (O✻), architecte.	*Constructions civiles*
Becquerel (Edmond) (O✻), de l'Ac. des sciences	*Physique appliquée aux arts*
Péligot (E.) (C✻), *idem*	*Chimie générale dans ses rapports avec l'industrie*
Girard (Aimé) (O✻,	*Chimie industrielle.*
Boussingault (GO✻), de l'Acad. des sciences	*Chimie agricole et analyse chimique.*
Lecouteux (O✻).	*Agriculture*
De Comberousse ✻	*Travaux agricoles et génie rural.*
Imbs	*Filature et tissage.*
De Luynes (Victor) (O✻).	*Chimie appliquée aux industries de la teinture, de la céramique et de la verrerie.*
Levasseur (O✻, memb. de l'Académie des sciences morales et politiques.	*Économie politique et législation industrielle.*
Burat (Jules) ✻	*Economie industrielle et statistique.*
Malapert	*Droit commercial*

Administration.

M. Brousse, *agent comptable.*

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement, présidé par le directeur du Conservatoire, se compose des professeurs titulaires et comprend, en outre, MM.

Feray (C✻), sénateur, *vice-président.*
Scheurer-Kestner, sénateur
Tolain, sénateur
Proust (Antonin), membre de la Chambre des députés
Spuller, *idem*
Reymond (Fr.), *idem*
Dieterle (O✻), administrateur de la manufacture nationale de Beauvais.
Dailly ✻, membre de la Société nationale d'agriculture de France
Lauth ✻, directeur de la manufacture nationale de Sèvres
Berger (C✻), professeur suppléant à l'École nationale des beaux arts.
Barbedienne (C✻), fabricant de bronzes d'art
Léaut ✻, constructeur mécanicien
Grüner (C✻), inspecteur général des mines en retraite.
Mangon (Hervé) (C✻), membre de la Chambre des députés
Lockroy, député.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES,

Rue de Thorigny, 7, et rue des Coutures-Saint-Gervais, 1.

Cette école, fondée en 1829, devenue *établissement de l'État*, en vertu de la loi du 19 juin 1857, est spécialement destinée à former des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie et pour les travaux et services publics dont la direction n'appartient pas nécessairement aux ingénieurs [illegible] de l'État.

École centrale admet les étrangers aux mêmes conditions que les nationaux. Elle ne reçoit que des élèves externes. On n'y est admis que par voie de concours et après avoir justifié qu'on a eu 17 ans révolus au 1er janvier de l'année dans laquelle on se présente. Le concours s'ouvre le 1er août et est clos le 20 octobre. Il a lieu à Paris pour tous les candidats sans exception. L'inscription pour le concours se fait au secrétariat de l'école, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1, au Marais. Le programme des connaissances exigées pour l'admission est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande au directeur de l'école, à partir du 1er avril jusqu'au 1er octobre.

Un certain nombre d'élèves sont entretenus à l'école aux frais de l'État ou de leur département. Les candidats qui désirent prendre part aux encouragements de l'État doivent en faire la déclaration par écrit, avant le 1er août, à la préfecture de leur département; cette déclaration est accompagnée d'une demande motivée adressée au ministre de l'agriculture et du commerce.

Direction.

M. Solignac (O✻), *sous-directeur, faisant fonctions de directeur.*

Enseignement.

M. Cauvet (O✻), *directeur des études.*
M. Sarazin ✻, *sous-directeur des études.*

Professeurs de sciences industrielles, membres du Conseil de l'École. MM.

Tresca (O✻), prof. au Cons. des arts et métiers.	*Mécanique appliquée.*
De Comberousse ✻, professeur au collège Chaptal.	
Muller (O✻), ingénieur civil.	*Constructions civiles.*
Boutmy ✻, ingénieur des ponts et chaussées	*Travaux publics.*
Durat (Amédée) (O✻), ingénieur civil.	*Exploitation des mines.*
Leblanc ✻, vérificateur du gaz de la ville de Paris . .	*Chimie analytique.*
De Fréminville (O✻), directeur des constructions navales en retraite.	*Machines à vapeur et constructions navales.*
Mantion ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.	*Chemins de fer.*
Jordan (O✻), ingénieur civil	*Métallurgie.*
Lecœuvre ✻, ingénieur civil.	*Construction de machines. — Machines outils*
Ser ✻, ingénieur civil.	*Physique industrielle.*
Vigreux, ingénieur civil	*Construction de machines*
Vincent, ingénieur civil	*Chimie*

Professeurs et chargés de cours sur les sciences industrielles ne faisant pas partie du Conseil MM

N.....	*Technologie chimique.*
Delacroix ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris (professeur)	*Législation industrielle.*
Risler ✻, direct. de l'Institut nation. agron. (professeur)	*Économie rurale*
Prillieux ✻, docteur en médecine (prof.)	*Phytotechnie.*
Contamin, ingénieur civil (professeur	*Résistance des matériaux.*
Denfer	*Architecture*
Ménard, docteur en [illegible] (professeur	*Zoologie et botanique*

Professeurs de sciences générales. MM.

Lévy (O✻), ingén. des ponts et chaussées.	*Mécanique générale*
Rouché ✻, examinat. à l'École polytechn.	*Géométrie descriptive*
Ger[illegible] ✻, prof. au lycée Louis-le-Grand	*Chimie générale*
D[illegible] ✻	*Physique générale*
Vacquant ✻, inspecteur de l'Université.	*Analyse mathématique.*
De Seilles, ingénieur civil	*Minéralogie et géologie*
Van Tieghem ✻, membre de l'Institut.	*Histoire naturelle*
Ermel ✻, ingénieur civil	*Éléments organiques des machines.*

Chefs de travaux. MM

Silva ✻	*Analyse chimique.*	Chollet	*Topographie, jaugeage de cours d'eau.*
Lelong	*Chimie générale.*	Arnal, Orlet	*Insp. des travaux graph*
Songaylo	*Épures de géométrie descriptive.*	Franck de Villechollle	*Photographie.*
Duchatelet ✻	*Dessin architectural.*		
Fernique ✻	*Dessin des machines.*		

Administration. MM

Tordeux, *agent comptable.*	Proul ✻, *bibliothécaire*
N....., *conservateur du matériel.*	

Inspecteurs des élèves. MM.

Bourguignon ✻. Meyer ✻. De Bernard ✻. Rouhy ✻.

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement se compose des membres du conseil de l'École, et comprend, en outre : MM.

Dumas (GC✻), fondateur de l'École, *président.*
Solignac (O✻), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, sous-directeur de l'École.
Cauvet ✻, ingénieur civil, directeur des études de l'École.
Dandy ✻, administrateur de la Société [illegible], d'un de grandes exploitations industrielles
Bayer ✻, ingénieur civil, directeur des mines et usines à zinc de Saint-Georges
Vuillemin ✻, ingénieur en chef de la traction et du matériel aux chemins de fer de l'Est.
Mathieu (O✻), ingénieur en chef des ateliers de construction du Creusot.
Meyer ✻, ingénieur en chef du matériel et de la traction aux chemins de fer de l'Est
Dag[illegible] ✻), ancien président de la Chambre de commerce de la Seine, directeur des salines de Saint-Nicolas.
Pelgot ✻, membre de l'Académie des sciences, ancien professeur à l'École centrale des arts et manufactures.
Mathias O✻), ingénieur en chef de l'exploitation des chemins de fer du Nord.
Gottschalk ✻, président de la Société des ingénieurs civils.

Conseil de l'École.

Le conseil de l'École se compose des professeurs titulaires des sciences industrielles et des fondateurs de l'École.

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS.

Ces écoles sont destinées à former des chefs d'atelier et des ouvriers instruits et habiles pour les industries où l'on travaille le fer et le bois.

Les élèves admis [illegible] 100 par école sont nommés par le ministre, après un concours. Aux termes [illegible] décret du [illegible] 1873, le règlement intérieur de ces écoles, il est accordé des bourses ou fractions de bourse à tous les élèves dont les pa

rents sont jugés ne pouvoir acquitter, les uns aucune partie de la pension, les autres qu'une partie seulement. De plus, les parents peuvent être dispensés exceptionnellement par le ministre de payer la pension ou fraction de pension laissée à leur charge quand, par suite d'événements survenus depuis l'admission des élèves, ils ne le peuvent plus

M. Jacquemart ✻, *inspecteur général des écoles d'arts et métiers*

ÉCOLE D'AIX.

M. Deligne, *directeur.*

Administration MM. — Foyen, *agent comptable.* Molin ✻, *économe.* Audin, *secrétaire de la dir.* Dasbaines ✻, *adjud.-chef.*

Service d. cultes MM. — N. . ., *aumônier.* Abeilous, *ministre protest.*

Service de santé MM. — Silbert, *médecin et chir.* Lisbonne, *médecin adj.*

Enseignement MM. — Chave, *ingénieur chargé des travaux.* Bujard ✻, *professeur de mécanique.* Humeau, Olive, Poscetti, St Corgon, *professeurs de mathématiques.* N. . . . . *professeurs de dessin.* N. . ., *prof. de physique.* Lotard, *maître de grammaire.* Julien, *maître de comptabilité industrielle.* Mayer ✻, *maître de musiq. vocale et instrumentale.*

ÉCOLE D'ANGERS.

M. Jacquemet ✻, *directeur.*

Administration MM. — François ✻, *agent compt.* Lebrun, *économe.* Villard, *secrét de la direct.* Nicolas ✻, *adjudant-chef.*

Service d. cultes MM. — L'abbé Ménard, *aumônier.* Audra, *ministre protestant.*

Service de santé MM. — Lieutaud, *médecin* Meloux, *médecin adjoint.*

Enseignement. MM. — N . , *ingénieur chargé des travaux.* N. . . , *prof. de mécan.* Murasre, *prof de mathémat.* Besnard, *prof de mathémat.* Déries, Lacour, Sadler, *professeurs de dessin.* Levat, *profess de physique et chimie* Pasquier, *maître de grammaire* Dureau, *maître de comptabilité industrielle.* Brunel, *maître de mus. vocale et instrumentale.*

ÉCOLE DE CHALONS-SUR-MARNE.

M. Langonet ✻, *directeur.*

Administration MM. — Mulot, *agent comptable* Desforges, *économe.* Lienard, *secrét de la dir* De Zborow-Jankowski ✻, *adjudant-chef*

Service d. cultes MM. — L'abbé Enard, *aumônier.* Andreult *min protest*

Service de santé MM. — Delacroix, *médecin* N...., *médecin adj.*

Enseignement MM. — Boinard, *ingénieur chargé des travaux* Salmon, *prof. de mécan.* Texier, Guillemin, *professeurs de mathématiques* Lacoste, Cabrol, Rigollet, *professeurs de dessin.* Bris, *profess de physique et chimie.* Delacroix, *maître de grammaire.* Haura, *maître de comptabilité industrielle.* Quellier, *mait. de mus voc.*

ÉCOLE D'HORLOGERIE DE CLUSES (HAUTE-SAVOIE).

M. Benoit (O✻), *directeur.*

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT PRÈS LES SOCIÉTÉS ANONYMES INDUSTRIELLES.

Société des Omnibus . . . . . M. Favre (François).
Compagnie parisienne du Gaz . . . . . M. Joigneaux
Thermes de Vichy . . . . . M. Livet ✻.
Thermes de Plombières . . . . . M. Grillot.

Commissaires spéciaux du commerce.

Société du dock-entrepôt du Havre. . . M. Glatigny.
Société du dock-entrepôt de Marseille . M. Sagnier (O✻).

SURVEILLANCE DES SOCIÉTÉS ET AGENCES TONTINIÈRES ET DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES SUR LA VIE A PRIMES FIXES

Commission de surveillance des Sociétés et Agences tontinières.

MM. Mallet, *président*, Lacordaire, Paulet.

Commission de surveillance des Sociétés d'assurances à primes fixes.

MM. Mallet, *président;* Lacordaire, Paulet.

INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Inspecteurs divisionnaires de 1re classe. MM.

Doll ✻, à Bordeaux.
Nadeau ✻, à Lille.
Blaise, à Rouen
Delaissement, à Reims.
Laporte, à Paris.

Inspecteurs divisionnaires de 2e classe. MM.

Lupares, à Orléans
Plassiard, à Nancy.
Aubert, à Lisieux
Estelle, à Nimes.
Tavernier, à Marseille.
Hegelbacher ✻, à Toulouse.
Landois, à Limoges
Delattre, à Lyon.
Durassier, à Nantes.
Pellet à Nevers.

SERVICE DE LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES.

Vérificateurs en chef. MM.

Génot (F.) ✻, à Paris
Rivet (J. Th.), à Tours
Girod, à Bar-le-Duc.
Bourgeois (Aug.), à Bordeaux.
Guicharu, à Avignon.

SERVICE SANITAIRE.

Inspection générale. M.

Fauvel (O✻), *inspecteur général des services sanitaires.*

MÉDECINS SANITAIRES EN ORIENT. MM

Mahé ✻, *à Constantinople.*
Gaillardot ✻, *à Alexandrie.*
Blanc ✻, *à Suez.*
Suquet (O✻), *à Beyrouth.*
Cheval ✻, *à Smyrne.*
De Lostalot-Bachoué ✻, *à Djeddah*

DIRECTEURS DE LA SANTÉ DU SERVICE SANITAIRE DU LITTORAL. MM.

Maurin ✻, *à Nice*
Santy ✻, *à Ajaccio.*
Chapuis (O✻), *à Toulon*
Marroin (O✻), *à Marseille.*
Touchard ✻, *à Cette*
Berchon ✻, *à Pauillac.*
Griffon de Belay (O✻), *à Saint-Nazaire.*
Anner, *à Brest.*
Guiffard, *à Cherbourg.*
Launay ✻, *au Havre.*
Dieu (O✻), *à Dunkerque.*

Nota. Dans les autres localités maritimes, les fonctions d'agent sanitaire sont confiées à des préposés du service des douanes

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES

Dans chaque département, il y a par arrondissement un médecin des épidémies commissionné par le Gouvernement.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins inspecteurs MM.

Regnault, *à Bourbon-l'Archamb.*
Romieu, *à Digne*
Jaubert, *à Greoux* — *Alpes (B.-)*
Allier. . . . Le Cœur ✻, *à Cusset*; Durand Fardel ✻, *à Hauterive*; Faure (O✻), De Ranse ✻, 2e adj., *à Neris*; Dubois (A.) ✻, Willemin (O✻), 1er adjoint, Cyr, Cornillon, 2es adj., *à Vichy*
Fuzet du Poujet, *à St-Laurent.*
Lafosse, *à Vals* — *Ardèche.*
Ariège . . . Dubrueil, *à Ussat*; Auphan ✻, *à Ax*; Dubac, *à Audinac*; De Camboussy, *à Carcanière*; Bordès-Pagès, *à Aulus.*

Aude	Vaysse, *à Rennes.*	
	Gorgue, *à Alet*	
	Dufour, *à Campagne.*	
Aveyron	Miquel, *à Cransac.*	
	Bloc	*à Sylvanès et Camarès.*
		à Audabre et au Cayla.
Bouches-du-Rhône.	Bourguet, *à Aix.*	
Cantal	Biron, *à Chaudesaigues.*	
	Violette, *à Vic*	
	Meansac, *à Ste-Marie*	
Corse	Perella, *à Orezza, Pietrapola et à Guagno*	
Creuse	Bona, *à Evaux*	
Drôme	Pize, *à Condillac.*	
	Breyton, *à Boudouyre.*	
Gard	Larguier, *aux Fumades.*	
	Cambassédès, *à Cauvalat.*	
	Demorey-Dellotre, *à Fonsanches.*	
	Rouch, *à Euzet.*	
Garonne (Haute-).	Lambron ✻, Dumac, adjoint, Azémur, adjoint,	*à Bagnères-de-Luchon.*
	Tapie, *à Encausse.*	
Gers	N.., *à Barbotan.*	
	Labat, *à Castéra-Verduzan.*	
Hérault	Planche, *à Balaruc*	
	Cros, *à la Malou-le-Bas et à la Veyrasse.*	
	Boissier, *à la Malou-le-Haut et à la Malou-le-Centre.*	
	Ferret, *à Aresne*	
Isère	Doyon ✻, *à Uriage.*	
	Gubian ✻, *à la Motte.*	
	Isoard, *à Allevard.*	
Jura	Dumoulins ✻, *aux bains de Salins.*	
Landes	Lourties, *à Saint-Eugenie.*	
	Bathédat-Massié, *à Préchaque et Gamarde*	
	Lesage, *à Dax, Tercis et Saubusse*	
Loire	Servajeau, *à Saint-Alban.*	
	N.., *à Sail-sur-Couzan.*	
	Baranger, *à Sail-les-Bains*	
	Commarmond, *à St Galmier.*	
Lot	Frayssé, *à Miers.*	
Lozère	Montells ✻, *à Bagnols*	
Marne	Damourette, *à Sermaize.*	
Marne (Haute)	Renard (A) ✻, Magnien ✻, adj.,	*Bourbonne-les-Bains.*
Nièvre	Logerais, *à Pougues*	
	Collin ✻, *à Saint-Honoré.*	
Nord	Isnard, *à Saint-Amand.*	
Oise	Bourgarel, *à Pierrefonds.*	
Orne	Joubert (O✻), *à Bagnoles.*	
Puy-de-Dôme.	Richelot, Cazalis, adjoint,	*au Mont-Dore.*
	Boudet, *à Châteauneuf et à Rouzat.*	
	Baradac, *à Châtel-Guyon.*	
	Dumas-Aubergier, *à Saint-Nectaire*	
	Peyronnel ✻, *à la Bourboule.*	
	Boucomont, *à Royat.*	
Pyrénées (Basses-).	Meunier ✻, Andral, adjoint,	*aux Eaux-Bonnes.*
	Anglada ✻,	*aux Eaux-Chaudes.*
	Vignoau, *à Saint-Christau.*	
	Dotézac, *à Cambo.*	
	Dupourque, *à Salies*	
Pyrénées (Hautes-).	Bouyer, Michel (Év.) ✻, adj.	*à Cauterets.*
	Caulet, *à Saint-Sauveur.*	
	De[illegible],	*à Bagnères-s.-l'Adour.*
	De Lagarde ✻, ad.,	
	Létourneau Balencie, adjoint,	*à Barèges.*
	Cazals, *à Capvern.*	
Pyrénées-Orientales.	Cam[illegible] *à Molig*	
	Dupouy [illegible] *Vernet.*	
	Pacull, *à Nossa.*	
	Sévène, *à Villeneuve-les-Escalles*	
	Gingibre, *à Olette*	
	Genieys ✻, *à Amélie les Bains.*	
Rhône	Girard, *à Charbonnières*	
Saône (H.-).	Tillot, *à Luxeuil*	
Saône-et-Loire	Merle, *à Bourbon-Lancy.*	
Savoie	Blanc, Poistienne, adj.,	*à Aix.*
	Laissus (C.), *à Salins.*	
	Boyer, *à Challes*	
	Massola, *à La Bauche*	
	Philbert, *à Brides-les-Bains.*	
Savoie (H.-)	N....., *à Evian*	
	Billout, *à Saint-Gervais.*	
Seine	De Pietra-Santa ✻, Huchard, Calvo (O✻), Duprat ✻,	*à Paris.*
Seine-Inférieure.	De Welling, *à Forges.*	
Seine-et-O.	Japhet (O✻), *à Enghien.*	
Sèvres (D.-)	Foucart, *à Bilazay.*	
Vaucluse	Cavaillon, *à Montmirail.*	
Vienne	Bergereau, *à Laroche-Posay.*	
Vosges	Liétard ✻, Morel, adjoint, Bailly, *à Bains.*	*à Plombières.*
	DeLout ✻, *à Contrexéville.*	
	Zeiler, *à Bussang.*	
	Patezon, *à Vittel*	
	Gillet, *à Martigny-les-B.*	

SECTION XI.

DÉPARTEMENT DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 99, 101 et 103

M. AD. COCHERY, député, *ministre des postes et des télégraphes.*

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL.

M. Georges COCHERY ✻, *directeur.*

I.

1° *Cabinet*

MM René Jacquet et De Joly, *sous-chefs du cabinet.*

Ouverture et répartition de la correspondance entre les divers services. — Départ des dépêches. — Centralisation [illegible] Demandes de renseignements. — Affaires réservées. — Questions générales ressortissant à l'ensemble des différents services. — Correspondance avec les membres du Parlement. — Correspondance particulière. — Travaux législatifs. — Rapports du département des postes et des télégraphes avec le Sénat, la Chambre des députés et le Conseil d'État. — Communications officielles des ministères aux chambres législatives. — Promulgation des lois. — Relations avec le *Journal officiel* et le *Bulletin des lois*. — Archives législatives. — Autographie. — Statistique générale des postes et des télégraphes. — Préparation de l'état annuel de la statistique générale à fournir au bureau international de Berne. — Préparation de la correspondance statistique avec les divers Etats, les départements ministériels, les chambres de commerce, etc. — Publication du *Bulletin des postes et des télégraphes*. — Publications diverses se rattachant aux deux services. — Organisation et administration de la bibliothèque. — Organisation et classement des archives générales.

2° *Contentieux*

Suite à donner aux affaires des deux services des postes et des télégraphes donnant lieu à des poursuites ou à des instances devant les tribunaux. — Actions civiles en responsabilité, intentées contre l'administration des postes et des télégraphes ou contre ses agents. — Poursuites à exercer dans l'intérêt de l'administration ou de ses agents.

3° *Service intérieur.*

M. Varé, *faisant fonctions de chef du service intérieur.*

Surveillance du service intérieur et contrôle des dépenses. — Construction, réparation et entretien des bâtiments. — Conservation du mobilier. — Inventaire. — Chauffage et éclairage. — Habillement des gens de service. — Paiement des menues dépenses urgentes. — Fournitures de bureau.

II.

Service central.

1er BUREAU

M. Eschbrecher ✻, *chef de bureau.*

Préparation, négociation et exécution des conventions internationales concernant les télégraphes et les règlements ou arrangements particuliers avec les pays étrangers ou les compagnies privées étrangères. — Tarifs internationaux. — Surveillance de l'exécution des règlements et instructions relatifs à la télégraphie internationale, et de l'application des tarifs interna-

tionaux. — Correspondance générale avec les offices étrangers. — Rapports avec les compagnies des cables sous-marins reliant la France avec d'autres États.

Autorisation et concession de lignes télégraphiques d'intérêt privé ou de réseaux téléphoniques destinés à être mis à la disposition du public par l'intermédiaire de compagnies ou sociétés privées. — Conventions avec les compagnies de cables et autres compagnies télégraphiques.

Exécution du décret du 27 décembre 1851 sur la police des lignes télégraphiques et sur le monopole de l'État en matière télégraphique. — Contrôle de l'exécution et révision, s'il y a lieu, des cahiers des charges des compagnies de chemins de fer d'intérêt général ou local, ou de tramways à vapeur et autres concessionnaires.

Étude des systèmes d'organisation des administrations étrangères postales et télégraphiques, et des modifications qui y sont apportées. — Examen et conservation des documents y relatifs. — Traduction.

2e BUREAU

M. Lorin ✻, *chef de bureau.*

Affectations immobilières, dans l'intérêt des deux services des postes et des télégraphes. — Désaffectations. — Remise aux domaines des immeubles dont l'affectation est devenue inutile. — Échanges. — Étude des installations de bureaux de poste et de télégraphe. — Création de bureaux.

Liquidation des loyers. — Conventions avec les municipalités et les établissements publics ou privés pour la prestation des locaux destinés aux bureaux de poste et de télégraphe.

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Fribourg (O✻), *directeur.*

M. Salus, *chef de bureau.*

Personnel de l'administration centrale, des directions départementales et des receveurs. — Nominations et promotions. — Discipline. — Candidatures aux recettes de début. — Cautionnements. — Débets des comptables. — Examens du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. — Récompenses honorifiques. — Service de la trésorerie et des postes aux armées.

Personnel du service technique, des chefs et sous-chefs de section, chefs de brigade, commis principaux, commis titulaires et auxiliaires de toutes classes et surnuméraires. — Concours d'admission pour le surnumérariat. — Recrutement des auxiliaires. — Renouvellement et transfert des cartes de circulation sur les chemins de fer. — Congés. — Enseignement. — Administration des cours théoriques et pratiques d'instruction.

Service des postes. — Service télégraphique. — Service spécial. — Télégraphie militaire. — Rapports avec le ministère de la guerre. — Formation des sections. — Exercices d'instruction. — Manœuvres.

Dépôt et conservations de tous les décrets, arrêtés et décisions intéressant le ministère. — Délivrance d'ampliations et notification de ces arrêtés et décisions. — Contrôle et vérification des dépenses éventuelles de frais de route, frais de missions, remplacements et intérims.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION

M. Bergon (C✻), *directeur.*

1er BUREAU

M. Morris (O✻), *chef de bureau.*

Construction et entretien des lignes aériennes.

Études et construction des lignes aériennes. — Révision des devis de dépenses. — Ordres. — Expédition du matériel de ligne. — Conventions avec les particuliers pour dommages causés par les lignes. — Installation des fils pour le service des chemins de fer. — Exécution des conventions avec les compagnies d'intérêt local. — Établissement de lignes dans l'intérêt des services publics, des départements et des communes. — Réseau pour le service de la navigation. — Nomenclature des fils du réseau général ou réseau secondaire. — Organisation des équipes d'ouvriers. — Surveillance. — Recherche des dérangements. — Exécution des conventions relatives aux concessions de lignes d'intérêt privé. — Adjudications publiques. — Marchés et bons de commande. — Approbation et réception des travaux. — Cahiers des charges. — Cautionnements des entrepreneurs et des fournisseurs. — Dépôt des plateaux télégraphiques. — Matériel de la télégraphie militaire. — Commande, conservation et distribution du matériel spécial. — Rechargement et équipement.

2e BUREAU.

M. Raynaud (O✻), *chef de bureau.*

Lignes spéciales. (Souterraines. — Sous-marines. — Pneumatiques.)

Études, construction et entretien des lignes souterraines. — Télégraphie sous-marine. — Pose et réparation des câbles. — Conventions avec les entrepreneurs pour la construction, pour le compte de l'État, de lignes sous-marines — Réseau électro-sémaphorique. — Surveillance des opérations de l'atelier de réparation de Toulon. Entretien des navires affectés à la télégraphie sous-marine. — Télégraphie pneumatique. — Établissement des tubes pour la distribution des télégrammes dans les villes — Établissement de lignes spéciales (téléphones, etc.). — Adjudications publiques, marchés et commandes se rapportant au matériel des lignes souterraines, sous-marines, pneumatiques et spéciales. — Cahiers des charges. — Cautionnement des entrepreneurs et des fournisseurs. — Études et perfectionnement. Rapports de la commission de perfectionnement du matériel

3e BUREAU

M. de Meaux ✻, *chef de bureau.*

1° Appareils.

Commande et installation des appareils. — Acquisition du matériel. — Ordres d'expédition des appareils et instruments de précision. — Magasins ou dépôts de matériel, à Paris et dans les départements. — Entretien et réparation des appareils — Recrutement et instruction des mécaniciens — Préparation des traités avec les entrepreneurs des travaux et les fournisseurs — Commande des instruments de précision et autres objets ou matières applicables au matériel des bureaux. — Marchés et adjudications y relatifs et cautionnements des adjudicataires ou fournisseurs

2° Construction et entretien des bâtiments. — Mobilier. — Habillement. — Imprimés.

Préparation des traités avec les entrepreneurs de travaux et les fournisseurs Exécution de travaux et de construction, réparation et entretien des bâtiments et du mobilier des hôtels des postes et télégraphes à Paris et dans les départements et du mobilier affecté au service des dépêches dans les gares, des bureaux ambulants et allégés. — Construction, entretien et conduite des voitures de l'administration circulant dans Paris. — Surveillance et réception des travaux de construction. — Commande des fournitures et imprimés. — Habillement et équipement des sous-agents. — Confection et entretien des boîtes urbaines et rurales dans les départements, des sacs du service des bureaux ambulants.

3° Comptabilité-deniers. — Comptabilité-matières.

Règlement des mémoires des entrepreneurs. — Liquidation des dépenses relatives au matériel. - Comptabilité-matières — Blâmes infligés aux agents et sous-agents. — Études et perfectionnements.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES.

M. Baron (O✻), *directeur.*

1er BUREAU.

M. Desgranges (O✻), *chef de bureau.*

Service sédentaire des bureaux.

Organisation du service des bureaux sédentaires. — Création d'emplois d'agents titulaires, surnuméraires, auxiliaires et gardiens de bureau. — Règlement concernant le travail et l'organisation intérieurs des bureaux de poste et télégraphe. - Fixation des heures de service et de l'effectif du personnel nécessaire pour assurer les opérations intérieures du double service. — Classement par ordre d'importance des établissements de poste et de télégraphe en activité. — Promotion de classe. — Distribution au guichet des bureaux. — Mesures à prendre pour assurer le service intérieur des bureaux dans les circonstances exceptionnelles (lieux de bains, foires, marchés, campements, manœuvres militaires) et liquidations des dépenses y relatives.

Questions relatives à la vente des timbres-poste aux guichets des bureaux. — Surveillance des débitants de tabac en ce qui concerne l'approvisionnement et la vente des timbres-poste. — Réglementation du service des chargements en ce qui concerne les questions de dépôt, de séjour

au bureau et de distribution au guichet. — Examen des procès-verbaux de vérification des agents de l'inspection, en ce qui concerne les attributions du bureau. — Fixation des frais de régie des directeurs, receveurs et facteurs-boîtiers, et des frais d'aide aux receveurs. — Eclairage des bureaux. — Liquidation des frais de service de nuit aux agents. — Fixation et liquidation des frais de tournée des inspecteurs, sous-inspecteurs et brigadiers-facteurs. — Frais d'équipement des brigadiers-facteurs. — Frais de premier établissement aux receveurs.

2e BUREAU

M. Ungerer (O✻), *chef de bureau.*

Transmission télégraphique.

Organisation et utilisation du réseau télégraphique. — Cartes du réseau. — Instruction sur la transmission et la marche des dépêches officielles et privées. — Détermination des centres de dépôt. — Organisation et contrôle du service des transmissions dans les bureaux télégraphiques (bureaux de l'administration, municipaux, sémaphoriques, des écluses, bureaux de gare, etc. — Réglementation des expériences à faire dans les bureaux pour la recherche des dérangements qui interrompent ou entravent les communications. — Contrôle des transmissions effectuées dans les gares de chemins de fer ou dans les bureaux d'intérêt privé. — Détermination des postes de contrôle. — Ouvertures des gares de chemins de fer à la télégraphie privée. — Services télégraphiques spéciaux créés dans un but d'intérêt général (météorologie, commerce, navigation, agriculture, etc.

3e BUREAU

M. Corneille, *chef de bureau.*

Distribution.

Organisation du service de la distribution par les facteurs de ville (poste et télégraphe), les facteurs boîtiers, locaux et ruraux. — Création des emplois de brigadiers-facteurs et facteurs de toutes classes. — Fixation des parcours et des émoluments. — Établissement des boîtes urbaines et rurales. — Questions diverses relatives à la levée de ces boîtes. — Contrôle du service de la distribution à domicile des correspondances postales et télégraphiques. — Service des exprès. — Mesures à prendre pour assurer le service de la distribution à domicile dans les lieux de bains, foires, marchés, campements, etc. — Liquidation des frais de service de nuit et de premier établissement aux facteurs et de toutes les dépenses résultant du service de la distribution. — Statistique du service local et rural. — Examen des procès-verbaux de vérification des agents de l'inspection, en ce qui concerne la distribution des correspondances.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES.

M. Besnier (O✻), *directeur.*

1er BUREAU

M. Verdun ✻, *chef de bureau*

Correspondance intérieure.

Organisation du transport des dépêches et de l'acheminement des correspondances à Paris, dans les départements et entre la France et l'Algérie. — Rapports avec les compagnies de chemins de fer pour la fixation et la marche des trains employés au service des dépêches. — Marche des bureaux ambulants, des courriers-convoyeurs, manipulateurs ou auxiliaires. — Création des emplois de ces divers services. — Création et suppression des entrepôts de dépêches sur la voie de terre et les chemins de fer, fixation du salaire des gardiens d'entrepôt et des émoluments accessoires accordés aux entreposeurs. — Réglementation du service des chargements en ce qui concerne la confection et la transmission des dépêches. — Service des boîtes mobiles établies dans les gares de chemins de fer ou transportées par les courriers sur la voie de terre. — Réglementation du dépôt et du transport des journaux à Paris et dans les départements. — Préparation de la liquidation des services d'exprès. — Solution des questions relatives aux anciens relais de poste. — Adjudication des services par entreprise et marchés particuliers pour le transport des dépêches ; règlement et liquidation des dépenses y relatives ; cessions, résiliations et continuations de marchés. — Dépôt et retrait des cautionnements des entrepreneurs. — Fixation des indemnités dues aux facteurs pour transport de dépêches closes. — Manque de dépêches, de feuilles d'avis ou de feuilles de chargements. — Instruction des réclamations pour retard de correspondance ou pour détérioration d'objets confiés au service. — Transmission du dossier, soit au service central du contentieux, soit à la division des réclamations pour la suite à donner. — Dépôt et confection des cartes et plans.

2e BUREAU

M. Ansault (O ✠ , *chef de bureau.*

1° *Correspondance étrangère*

Préparation des conventions diplomatiques, des décrets et des règlements d'office à office concernant les rapports de poste avec les colonies françaises et les pays étrangers et correspondances y relatives. Création et suppression de dépêches entre les bureaux ou agents du service français et les bureaux ou agents à l'étranger ou aux colonies. — Direction des correspondances de ou pour l'extérieur. — Tarification des taxes à percevoir tant par les bureaux de poste de la France et de l'Algérie, que par les bureaux ou agents français à l'étranger sur les correspondances à destination ou provenant des colonies françaises et des pays étrangers et les mandats d'articles d'argent internationaux. — Travaux préparatoires à la liquidation des frais de transport par terre des dépêches entre les bureaux d'échange français et les bureaux d'échange étrangers. — Examen des demandes de délaxe ou de réduction de taxes des correspondances provenant ou à destination des colonies et de l'étranger. — Délivrance des ordres de remboursement. — Instruction des réclamations en matière d'application des conventions, décrets et règlements concernant les correspondances internationales et transmission du dossier, soit au service central du contentieux, soit à la division des réclamations.

2° *Services maritimes*

Études et projets concernant l'organisation des services maritimes. — Cahiers des charges et itinéraires. — Surveillance de l'exploitation des compagnies concessionnaires. Suite à donner aux rapports de voyage. — Application et interprétation des conventions. — Contrôle du matériel naval. — Règlement des subventions. — Liquidation mensuelle de dépenses. — Délivrance des autorisations de passages gratuits et à prix réduit. — Formation des commissions permanentes et des commissions spéciales d'examen des paquebots. Organisation des établissements de poste dans le Levant et dans les stations des lignes des Antilles, du Brésil et de l'Indo Chine. — Surveillance du personnel de ces établissements et du personnel des agents embarqués. — Préparation des documents officiels relatifs au service des paquebots. — Renseignements.

3° *Service des colis postaux*

Préparation, interprétation et exécution des conventions conclues pour l'organisation du service des colis postaux entre la France et dans les relations internationales du service des colis postaux. — Réglementation de ce service. — Arrangements particuliers avec les pays étrangers, avec les compagnies de chemins de fer et de navigation et avec les entrepreneurs de transports. — Établissement des tarifs et des décrets d'exécution. — Correspondance avec les offices étrangers et avec les compagnies. Surveillance générale du service. — Statistiques et comptabilité.

3e BUREAU

M. Gribius, *chef de bureau.*

1° *Franchises*

Instruction des demandes de franchises postales et télégraphiques. — Préparation des projets de concession ou de suppression de franchises postales et télégraphiques. — Suite à donner aux procès verbaux de contravention en matière de franchises. — Contraventions et abus de franchises télégraphiques. — Examen des réclamations auxquelles donnent lieu l'application des règlements concernant la franchise. — Mesures disciplinaires à l'occasion des infractions à ces règlements commises par les agents.

2° *Contraventions.*

Suite à donner aux procès-verbaux concernant les transports illicites de correspondances, les abus de franchise, l'emploi de timbres-poste ayant déjà servi, l'insertion de notes manuscrites dans les objets affranchis à prix réduits et l'envoi de valeurs payables au porteur dans les objets non chargés ou non recommandés. — Transactions dans les cas autorisés par les règlements. Transmission au service central des affaires de contravention donnant lieu à des poursuites. — Application des lois, décrets et règlements sur la correspondance postale et les tarifs postaux à l'intérieur. — Préparation des projets de concession de franchises et de contreseings. — Instruction des réclamations touchant l'application des tarifs. — Délaxes, modération et remboursement de taxes.

3° *Fabrication des timbres-poste, cartes télégrammes, etc., etc.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Chassinat (O ✻), *directeur.*

BUREAU DE L'ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES.

M. Guérard ✻, *chef de bureau.*

Préparation du budget des dépenses. — Liquidation et ordonnancement des dépenses. — Fonds de subvention relatifs à l'acquittement de mandats de dépenses publiques. — Surveillance des caisses et des opérations de comptabilité. — Questions d'oppositions, en général, et de cessions de salaire. — Vérification, avant ordonnancement, des états de frais de déplacement des agents. — Recouvrement de fonds de concours pour établissements de services télégraphiques et des avances faites aux administrations et services publics, aux compagnies et aux divers concessionnaires. — Recouvrement des frais de contrôle du service télégraphique des chemins de fer, comptes avec ces compagnies de ces mêmes frais, pour frais de transport. — Blâmes infligés aux agents et sous-agents.

BUREAU DE LA VÉRIFICATION DES PRODUITS.

M. Bax, *chef de bureau.*

Constatation des produits de toute nature. — Comptabilité des timbres poste, des chiffres-taxes, des cartes postales, des chargements des valeurs déclarées et des lettres et objets recommandés. — Révision des comptes du produit de la taxe des lettres et des valeurs déclarées. — Répétition, contre les agents non-comptables, du port dû sur les correspondances à destination de l'étranger insuffisamment affranchies. — Épreuves à diriger contre les comptables, à raison des produits et des non-valeurs non soumis à un contrôle extérieur. — Établissement et liquidation des comptes généraux des correspondances échangées avec les offices étrangers et coloniaux, et des comptes généraux des mandats internationaux. — Recouvrement des taxes avancées pour le compte des ministères et des administrations publiques. — Préparation du budget des recettes. — Blâmes infligés aux agents et sous-agents. — Contrôle des opérations et du service du Trésor. — Comptabilité centrale. — Comptes avec les ministères, les compagnies de chemins de fer et autres. — Comptes et produits divers. — Contrôle des dépenses spéciales de télégraphie privée.

BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

M. Hannesse ✻, *chef de bureau.*

Surveillance des opérations de recette et de dépense, à Paris et dans les départements. — Arrêtés de vérification. — Instruction des réclamations de toute nature concernant le service des articles d'argent. — Transmission des dossiers relatifs à ces réclamations soit au service central du contentieux, soit à la division des réclamations. — Avis de payement et autorisation de remboursement. — Contrôle des émargements et classement des mandats. — Surveillance des opérations relatives aux caisses d'épargne, aux caisses d'assurances, en cas de décès et d'accidents. — Recouvrements d'effets de commerce. — Abonnements aux journaux. — Blâmes infligés aux agents et aux sous-agents.

BUREAU DES RÉCLAMATIONS.

Placé sous l'autorité de l'inspecteur général du contrôle.

M. Rojare ✻, *chef de bureau.*

Réception et examen des objets de correspondance de toute nature en souffrance à la poste dont la remise aux destinataires n'a pu être opérée, et vérification des états qui les accompagnent. — Rejet ou admission en non-valeurs des objets taxés. — Renvoi des objets de correspondance non distribués aux expéditeurs à défaut de destinataires. — Conservation, pendant les délais réglementaires, des papiers intéressants, des valeurs ou objets précieux reconnus insolvables et dont la remise n'a pu être faite aux parties intéressées. — Livraison à l'administration des domaines, à l'expiration des délais prescrits, des valeurs de toute nature non réclamées, et dont les propriétaires ont été inutilement recherchés. — Réclamation, aux expéditeurs du port des imprimés, des échantillons ou papiers d'affaires insuffisamment affranchis ou non affranchis ou non distribués pour une cause quelconque. — Recherches, enquête et correspondances concernant les réclamations de lettres ordinaires ou chargées, journaux, échantillons ou autres objets signalés comme non parvenus à leur destination. — Ordre de remboursement de valeurs déclarées et de payement d'indemnités dues pour la perte ou la spoliation des lettres chargées. — Examen et instruction des réclamations relatives aux retards, altérations ou pertes de télégrammes. — Ordres d'exécution et interprétation des règlements intérieurs ou internationaux, à l'occasion des réclamations. — Transmission des dossiers de réclamation au service central du contentieux, lorsque ces réclamations donnent ouverture à instance judiciaire. — Statistique des irrégularités. — Blâmes infligés aux agents et sous-agents.

SERVICES SPÉCIAUX.

DIRECTION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE.

M. Lefebvre de La Boulaye ✱, administrateur délégué.
M. de Lander ✱, *chef de bureau.*
M. Cide ✱, agent comptable.

INSPECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE.

M. Boussac (O✱), inspecteur général.
M. Magne ✱, inspecteur.
M. Bulavoine ✱, inspecteur.
M. Guillebert ✱, inspecteur.
M. Clavel, inspecteur adjoint.
M. Robert, inspecteur adjoint.
M. Verdier de Pennery, inspecteur adjoint.
M. Stoullig, chef de section.

CONTENTIEUX.

M. N.... ✱, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Nivard, *idem.*
M. Huard, avocat à la Cour d'appel.
M. Husson, avocat-conseil.
M. Nauche, avoué de première instance.
M. de Bellencourt, avoué d'appel.
M. Labouret, notaire.

VÉRIFICATION ET RÉCEPTION DU MATÉRIEL.

M. Trotin (O✱), ingénieur, *chef du service.*
M. Lagarde ✱, inspecteur-ingénieur.

DÉPÔT CENTRAL.

M. Faure, inspecteur-ingénieur.
M. Dupuy, *sous-chef.*

ATELIERS

M. Clérac ✱, inspecteur-ingénieur

SERVICE SPÉCIAL DES LIGNES SOUTERRAINES.

M. Wunschendorff ✱, ingénieur, chargé du service.

FABRICATION DES TIMBRES-POSTE.

(Service placé sous la surveillance du directeur des correspondances postales.)

M. Ermel ✱, ingénieur-conseil
M. Seligmann, sous-ingénieur.
M. Gaumel, chef de l'atelier de fabrication.
M. Gilibert, agent comptable de la fabrication des timbres-poste.
M. Maugars, garde-magasin.

TÉLÉGRAPHIE SOUS-MARINE ET USINE DE TOULON.

M. Amiot ✱, ingénieur, *chef du service.*
M. Rambaud, sous-ingénieur.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TÉLÉGRAPHIE.

L'École supérieure de télégraphie instituée par arrêté du 25 juin 1878, est destinée spécialement à recruter le personnel du service technique

Indépendamment des élèves de l'école polytechnique classés d'après leur numéro de sortie dans les télégraphes, sont admis à la suite d'un concours dont le programme est déterminé par arrêté spécial : 1° les agents des postes et des télégraphes comptant deux ans de service, 2° les licenciés ès-sciences, les anciens élèves de l'école polytechnique, de l'école normale, de l'école des mines, de l'école des ponts et chaussées, de l'école forestière, de l'école centrale ayant satisfait aux examens de sortie. — Des auditeurs libres, français ou étrangers, peuvent être autorisés à suivre les cours

La durée des études est de deux ans. Les élèves de l'École prennent le titre d'élèves ingénieurs des télégraphes et concourent ensemble sans distinction d'origine

Après avoir subi l'examen de sortie ils sont nommés sous-ingénieurs des télégraphes et attachés au service technique

Les auditeurs libres peuvent obtenir un diplôme spécial

L'enseignement de l'École porte sur les matières suivantes

1re *année*. — Mécanique appliquée (résistance des matériaux). — Économie politique ou industrielle. — Machines à vapeur et locomotives. — Partie du cours des chemins de fer relative au matériel roulant et à la traction

Physique. — Chimie. — Télégraphie (appareils et systèmes usuels de communication). — Exploitation et construction des lignes. — Cours pratique d'anglais et d'allemand. — Conférences de télégraphie militaire et de télégraphie optique. — Conférences sur le service postal. Exercices journaliers de manipulation des appareils à cadran, Morse, Hughes, etc. Manœuvres de télégraphie militaire. Missions diverses destinées à mettre les élèves au courant du service d'exploitation et du service technique

2e *année*. — Droit administratif. — Procédés généraux de construction. — Première et deuxième parties du cours d'architecture.

Physique appliquée à la télégraphie. Mesures électriques et télégraphie sous-marine. Chimie. — Cours pratique d'anglais et d'allemand. — Conférences de télégraphie pneumatique. — Conférences sur les nouveaux appareils et les nouveaux systèmes de communication. — Exercices de mesures électriques. — Manipulations télégraphiques. Exercices sur les nouveaux appareils. — Manœuvres de télégraphie militaire. — Missions pour l'étude de la télégraphie sous-marine. — Missions à l'étranger (les élèves devront rapporter un journal de mission).

DIRECTION.

M. Blavier (C ✻), inspecteur général, *directeur de l'École*.
M. Vaschy, sous-ingénieur, adjoint au directeur.

Enseignement MM.

Boussac (O ✻), inspecteur général du contrôle, *cours de construction*.
Fribourg (O ✻), directeur du personnel, *cours d'exploitation télégraphique*.
Mercadier ✻, directeur des études à l'École polytechnique, *cours de physique*.
Bontemps ✻, inspecteur-ingénieur, *cours de télégraphie (appareils et systèmes de communication usuels et conférences de télégraphie pneumatique)*.
Raynaud (O ✻), chef de bureau, *cours de mesures électriques et télégraphie sous-marine*.
Ansault ✻, chef de bureau, *cours d'exploitation postale*
Morris (O ✻), inspecteur-ingénieur, *conférences sur la télégraphie militaire*
Leser, professeur, *chargé du cours de langue allemande*.
Sevrette, professeur, *chargé du cours de langue anglaise*.
Gaugain, *conférences diverses*.
Seligmann, *conférences de chimie appliquée à la télégraphie, cours préparatoire de chimie*
Rehm, *cours de dessin*.

COURS PRÉPARATOIRES A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

Accessibles aux agents ayant deux ans de service et ayant passé des examens dans des conditions déterminées

Cours de mathématiques	Professeur	M. Vaschy, sous-ingénieur
— de physique	—	M. Garicl, professeur à l'école des ponts et chaussées
— de chimie	—	M. Seligmann, sous-ingénieur
— de dessin	—	M. Rehm.

COURS A L'USAGE DES CONTROLEURS

Cours de mathématiques	Professeur	M. Vaschy, sous-ingénieur
de physique, chimie, mécanique	—	M. Thevenin, sous-ingénieur.
de construction	—	M. Boussac (O✻), insp. gén
d'exploitation télégraphique		M. Fribourg O✻, sous-directeur du personnel.
d'exploitation postale		M. Ansel ✻, *chef de bureau.*
— de dessin		M. Rehm

Cours et exercices de mesures électriques — Exercices sur les appareils et systèmes de communications perfectionnés. — Exercices aux ateliers de construction de lignes aériennes, souterraines, pneumatiques, téléphoniques.

SERVICE DES BUREAUX AMBULANTS.

Lignes.	Directeurs de lignes. MM.	Inspecteurs. MM.	Résidences.
NORD	Guérin	Chazaren, Lefèvre, *s-insp.*	Paris.
EST	Reverdy ✻	Callot, *sous-inspecteur*	Paris.
SUD-OUEST	Beaujard ✻	Blanc, *s.-insp*	Paris
OUEST	Bienvenu ✻	Torbier, *s.-inspect*	Paris.
NORD-OUEST	Pouzet	Bertin	Paris.
LYON	Quedrue ✻	Leroux, Garnier, *sous-inspecteurs*	Paris
PYRÉNÉES	Guelfucci	Latapie	Bordeaux.
MÉDITERRANÉE	Basque	Rivaud, *sous-inspect.*	Marseille.

RÉGION DE PARIS.

M. Caël (O✻), *directeur-ingénieur.*

Service technique.

M. Bontemps ✻, M. Darcq ✻, } *inspecteurs-ingénieurs.*

Service de l'exploitation.

M. Garnier ✻, *inspecteur principal*

M. N. . . , M. Sanson, M. Laloy ✻, } *inspecteurs adjoints.*

SERVICES DES COLONIES.

Cochinchine.

M. Lourme, *chef du service.*

Sénégal.

M. Grivel, *chef du service.*

Nouvelle-Calédonie.

M. Lemire ✻, *chef du service.*

Guyane.

M. Marcilèse, *en mission.*

SERVICE MÉDICAL

M. le docteur Sée (O✻), *médecin principal.*
M. le docteur Reber, *médecin.*
M. le docteur d'Heurle ✻, *médecin.*
M. le docteur Lebreton, *médecin.*
M. le docteur Rousseau, *médecin.*
M. le docteur Cartaz, *médecin*
M. le docteur Berthelot, *médecin.*
M. le docteur Venet, M. le docteur Veyssière, } *médecins suppléants.*

SERVICE DES BATIMENTS

M. Boussard, *architecte.*
M. Trouillet, *architecte.*
M. Hazard, *vérificateur.*

SERVICES DIVERS DES POSTES.

Commissaires du Gouvernement pour les services maritimes postaux.

DE LA MANCHE

M. de Foucault, receveur des postes et des télégraphes, *ff^ons de commissaire du Gouvernement, à Calais.*

DE LA CORSE, DE LA MÉDITERRANÉE, DE L'INDO-CHINE, DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE.

M. Duportal ✻, directeur des postes et des télégraphes du département des Bouches-du-Rhône, *commissaire du Gouvernement, à Marseille.*
M. Maignan-Champromain, receveur des postes, *commissaire du Gouvernement, à Shang-Haï.*
M. Evaux ✻, receveur des postes, *commissaire du Gouvernement, à Alexandrie*
M. Lechevalier, receveur des postes, *commissaire du Gouvernement, à Constantinople*
M. N....., directeur des postes et des télégraphes du département d'Alger, *commissaire du Gouvernement, à Alger.*
M. Gerge ✻, directeur des postes et des télégraphes, *commissaire du Gouvernement, à Oran.*
M. Cheylus ✻, directeur des postes et des télégraphes, *commissaire du Gouvernement, à Tunis.*

DES LIGNES TRANSATLANTIQUES DU BRÉSIL, DE LA PLATA ET DES ANTILLES.

M. Piédy ✻, directeur des postes et des télégraphes de la Gironde, *commissaire du Gouvernement, à Bordeaux.*

DES LIGNES TRANSATLANTIQUES DES ANTILLES ET DU MEXIQUE

M. Gérard, receveur des postes et des télégraphes, *commissaire du Gouvernement, à Saint Nazaire.*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DU HAVRE A NEW-YORK.

M. D'Leindre, receveur des postes et des télégraphes, *commissaire du Gouvernement, au Havre*

SERVICE TECHNIQUE DES TÉLÉGRAPHES (CONSTRUCTION ET ENTRETIEN).

Régions	Ingénieur en chef MM	Inspecteurs MM	Résidences	Départements.
Lille....	Berthot ✻, inspecteur-ingénieur chargé du service ...	Chauvassaignes ✻.....	Paris.....	Paris Nord, Oise.
		Vasseur ✻	Amiens	Somme, Aisne.
		N	...ie	Pas-de-Calais, Nord.
Paris Est. .	Ribadieu ✻ .	Sambourg ✻ .	Paris	Paris Est, Aube, Hte-Marne
		Le Joyand ✻..	Nancy	Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle
		Wattebled ✻ .	Châlons s/ M..	Marne, Ardennes.
Orléans..	De la Taille ✻.	Lami de Nozan.	Orléans.....	Paris Sud, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher
Rouen. . .	Raymond(O✻)	D'Eu royal ✻ .	Rouen...	Paris Ouest, Seine-Inférieure
		Boutard ✻....	Caen	Calvados, Manche, Orne.

Regions	Directeurs (Juges) MM	Inspecteurs (Ingénieurs) MM	Résidences	Départements
Dijon	Joly ✻	Antoine ✻	Dijon	Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire.
		N	Besançon	Haute-Saône, Doubs, Jura
Lyon	Loir ✻	Manaud	Lyon	Rhône, Ain, Ardèche, Loire, Drôme
		Perrémé	Grenoble	Hte-Savoie, Isère, Savoie.
Marseille	Belz (O✻)	Delate	Marseille	Htes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône
		Rocquentin	Nice	Alpes-Maritimes, Var.
		N	Ajaccio	Corse
Montpellier	Figaret ✻	N	Montpellier	Hérault, Gard, Aveyron, Lozère.
Toulouse	Droguet ✻	Rigal	Toulouse	Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariége
		Cochet ✻	Carcassonne	Pyrénées-Orientales, Aude.
		N	Tarbes	Gers, Hautes-Pyrénées.
Bordeaux	Gaillard (O✻)	Gaultier	La Rochelle	Charente-Inférieure, Charente.
		Dupuy de Grandpré.	Bordeaux	Gironde, Lot-et-Garonne.
		Péty	Bayonne	Basses-Pyrénées, Landes
Limoges	Aulry (O✻)	N	[illegible]	Indre, Creuse, Hte-Vienne, Dordogne, Corrèze, Lot
Clermont-Ferrand.	Beer (O✻)	N	Clermont-Ferr	Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal.
		Quégain	Nevers	Allier, Cher, Nièvre.
Tours	Berger ✻	De Vacquier de [illegible]	Tours	Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne
		Olivo ✻	Nantes	Loire-Inférieure, Vendée
		Guérin ✻	Le Mans	Sarthe, Mayne-et-Loire
[illegible]	Chéreil de la Rivière ✻	Du Sel des Monts ✻	Rennes	Ille-et-Vilaine, Mayenne, Côtes-du-Nord
		Mongard ✻	Brest	Morbihan, Finistère.
Alger	Brasseur (O✻)	N	Alger	Alger.
		Hoc ✻	Constantine	Constantine
		Kuppler	Oran	Oran

DIRECTEURS, RECEVEURS PRINCIPAUX, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Départements.	Directeurs de département. MM.	Inspecteurs ou sous-inspecteurs MM	Receveurs principaux. MM	Résidences.
Ain	Mourre	Champon et Blanc	Brun	Bourg-en-Bresse
Aisne	Houille	Berthesume et Peubret	Aubert	Laon
Allier	Besse-Bergier	Vacherat et Maitre	Moulinet	Moulins-s-Allier
Alpes (Basses-)	Gautier	De Carmejane	Grimaldi	Digne
Alpes (Hautes-)	Faure ✻	[illegible]	[illegible]	Gap
Alpes-Marit.	Usquin ✻	[illegible]	Walthier	Nice
Ardèche	D'Astane	Rault [illegible]	Champion A	Privas
Ardennes	Vaucois	G[illegible]aumerer	Champion (f	Mézières
Ariége	Perrin ✻	Vaissière	Broqua	[illegible]-sur-Ariége
Aube	Douceur	Darcenne et Denizot	Lalande	Troyes
Aude	Serville.	Jannet et Liffran	De Paulo	Carcassonne
Aveyron	Jacquey.	Raze et Maymard	Méo	Rodez
Bouches-du-Rh	Duportal ✻	DeBenjamin Bérard et Voulot	Brière ✻	Marseille.
Calvados	Jamin-Changeart	Bruni et Cache	Trebutien	Caen.
Cantal	Astorg	Malbert	Houille	Aurillac
Charente	Le Bourgeois Ferrière	Legras et Marzarit	Daniault	Angoulême
Charente-Inférieure	Thiéry	Matinot et Malfré.	Boutry Lafrenaye	La Rochelle
Cher	Gobin	Boulot et Deschamps	D'Ouvrier	Bourges

Départements.	Directeurs de département. MM.	Inspecteurs ou sous-inspecteurs. MM.	Receveurs principaux. MM	Résidences
Corrèze.....	Rudolff.....	Mercier.....	Chatras.....	Tulle
Corse	Cinchard ✻....	Per. et Olivieri ..	Pô.....	Ajaccio
Côte-d'Or. . ..	Hudot ✻	Souyris et Dambrun.....	Gallmard ✻.....	Dijon.
Côtes-du-Nord	Coutard (Félix)..	Thomas et Bourdonnais.....	Coignard.....	St-Brieuc
Creuse ...	Etenaud.....	Le Borgne	Ronnot.....	Guéret.
Dordogne .	Fesneau, ...	Zerlaut et Mercier Lacombe	Manson	Perigueux.
Doubs.....	Saillard ✻..	Weber ✻ et Rigot	Armand.....	Besançon.
Drôme.....	Filippi	Castaing et Chapsal..	Cotte	Valence-sur-Rh.
Eure.....	Gréterin ✻.....	Legeu et Cholley	Barthélemy.....	Évreux.
Eure-et-Loir...	Ridoux..... ..	Noëlas.....	Le Bars	Chartres.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gard	Meissonnier	Heinz et Firmin .	Fauconnet ✻...	Nîmes.
Garonne (Hte-)	Jacomet ✻	Blanc et Astrié..	Palan ✻...	Toulouse.
Gers.....	Thiroux.....	Doazan.....	Richard	Auch.
Gironde... ..	Plédy ✻..	Croiziers de Lacvivier, Constantin [illegible] de Chevreuse, et Frétard d'Ecoyeux.....	Wieland ✻... ..	Bordeaux.
Herault , ..	Salase ✻.....	Euzière et Farines	Hugon	Montpellier
Ille-et-Vilaine .	Perardel ✻	Leschevin de Prévoisin et de Carné Trécesson ✻.....	Pion	Rennes.
Indre.....	Orban .	Detang...	Bourdaloue.....	Châteauroux
Indre-et-Loire	Morin ✻ .	Abadie - Gasquin ✻ et Darey...	Forestier.	Tours.
Isère..... . .	Labussière.....	Bernard et Ancel	Bougaud.	Grenoble
Jura .	Pernet.....	Lavy et Duchon.	Roland	Lons-le Saulnier.
Landes	de Rocault.....	Bernière et Lestolle	De la Salle de Rochemaure.....	Mt-de-Marsan.
Loir-et-Cher...	Oüy	Lafon de Laduye et Nougaret...	Turquand.. , .	Blois
Loire . .	Forestier.....	De Raffin de la Radime et Vautier	Tamisier.....	St-Etienne.
Loire (Haute-).	Robert	Cadaux	Jaujou	Puy-en-Velay.
Loire-Inférieure...	DeBreitenbach✻.	Nizery et Lemaguère	Letremble.....	Nantes.
Loiret...	Gody	Aumerle et Pommeret.	Fischer.....	Orléans.
Lot	Bourseul ✻.....	Dardenne.....	Corhumel.	Cahors
Lot-et-Garonne	Valery.....	Barran et Ezemar.	Robert	Agen.
Lozère.....	Brunet.....	De Ferry de Fonnouvelle.....	Champagnac....	Mende.
Maine-et-Loire	Joxé ✻.... .	Mazuyer et Marnesseau.	Monjor.....	Angers.
Manche..	Moncel ✻.....	Gerber et de Langalerie ...	Dolhomme. .	St-Lô.
Marne.....	Lorin .. .	Gaudinot et de Maurauge.....	Brunet	Châlons-s.-Marne
Marne (Haute-)	Reiss.....	Lorrain et Morel.	Louvet.....	Chaumont - en - Bassigny.
Mayenne.....	Destais.....	Etienne	Réveillon.....	Laval
Meurthe-et-M..	Borsat ✻.	Martinel Burguet	Petit ✻.....	Nancy
Meuse.....	Fiston..... ..	Morel et Potron	Gangloff.....	Bar le-Duc
Morbihan.....	Monthois.....	Herbage et Mahé de la Villeglé.	Loheac.....	Vannes
Nièvre.....	Coutard.....	Séguin et Pimpaneau.....	Poncelet.....	Nevers.
Nord	Blerzy ✻.....	Béhon, Berteloot et Crépin.....	Dussourt ✻ . .	Lille.

Départements.	Directeurs de départemen. MM	Inspecteurs ou sous inspecteurs MM	Receveurs principaux. MM.	Résidences.
Oise.....	Sillet.....	Dreyfus et Crescent.....	Bourel....	Beauvais
Orne	Fournier	Chevalier-Lomore et Laisement.....	Mahéo	Alençon.
Pas-de-Calais..	Vidal ✲.....	Schmitt et Bar.	Brassard.....	Arras
Puy-de-Dôme .	Porch r .	Pinatelle et Lacroix	Rousseau . .	Clermt-Ferrand
Pyrénées(Bses).	De Roll Montpelnier.....	Aylies et Dubernard.....	Doux	Pau
Pyrénées(Htes-)	Sajous ✲.....	Turba.....	Prohon.....	Tarbes
Pyrénées-Or..	Berthelin.....	Tracol	Cuny.....	Perpignan.
Rhône.....	Mollard ✲.....	Jay, Baumgère et d'Aymard.....	Coignet ✲.....	Lyon.
Saône (Haute-).	Khé.....	Duchon et Dorgebray.....	Gilles.....	Vesoul
Saône-et-Loire.	Pillon ✲.....	Cahen et Mathieu	Leconte	Mâcon
Sarthe	Tiger .	Delaporte et Lamy .	Lamas	
Savoie	Violette . ..	Christophe	Serves	Chambéry.
Savoie (Hte-).	Gaez .	Grammont.....	Charnaud	Annecy.
Seine. (Voir pages 1355.,				
— (h. Paris)..	Ducôté ✲.....	Matagrin et Donné.	»	Paris
Seine-et-Oise..	Donio. ✲.....	Dard-Thénadey, Guyot et Nazareth..	Delorme..	Versailles
Seine-et-Marne	Lechevallier ✲..	Bégot et Granet.	Schaller.....	Melun
Seine-Infer .	Bardonnaut ✲ ..	Hébert, Mouge de Lalande et de Valicourt.	Démoulin	Rouen.
Sevres (Deux-).	Argand.....	Briend et Bourg.	Margarita.....	Niort.
Somme.....	Delargille ✲....	Peinte et Ladevèze. . ..	Remlinger... .	Amiens
Tarn	Picot..... ..	Raoux..... .	Deydier.....	Alb.
Tarn-et-Garon.	Vigna ✲.....	Mesnard.....	Le Lièvre	Montauban.
Var..... ..	Roybaud ✲.....	Morin et Guiot..	Constantin.....	Draguignan.
Vaucluse	Tacussel.....	Lombard	Cuvelier.....	Avignon.
Vendée.....	Bourel de la Roncière.....	Defournoux et de Lesguern.....	Brunschwig	La Roche-s.-Yon.
Vienne.....	Morin ✲.....	Monnier et Charault ✲.	De Guerny.....	Poitiers
Vienne (Hte)...	Azéma	Barbaud et Baffet	Roger.....	Limoges
Vosges..... .	Le Moyne (O✲).	Villemin et Eichler.....	Brisson	Épinal
Yonne.....	Bérault ✲.....	Savin et Rozé...	Semelet.....	Auxerre.
		ALGÉRIE		
Alger.....	Teissier de Marguerittes.....	Betsellière, Lanblin et Naudin.	Astima ✲..	Alger
Constantine..	Chauve..... ..	Rocchisani et Argenson.....	Lecomte.....	Constantine
Oran.....	Gougé ✲.. .	Faure et Barthélemy . .	Tournoux.....	Oran
Tunisie	Cheylus ✲ .. .	Jacq s . .	Degron ✲ . .	Tunis.

SECTION XII.

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

DÉPENDANT DU MINISTÈRE DES FINANCES.

(Voyez l'*Administration centrale*, page 176)

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC

TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX

Les trésoriers-payeurs généraux réunissent [illegible] dans chaque département. — Ils sont nommés [illegible] le Président de la République.

Ain	FONTAINE
Aisne	GRANIER ✻
Allier	VILLETTE.
Alpes (Bses-)	CHAUZEIX.
Alpes (Htes-)	TÉROUANNE.
Alpes-Marit.	LABEYRIE.
Ardèche	GUILLAUMET (C✻).
Ardennes	HAMELIN ✻.
Ariège	D'HOUDETOT ✻.
Aube	VAVIN ✻
Aude	FÉRAUD ✻.
Aveyron	BÉCHU (O✻).
Bouch.-du-R.	IMHAUS (C✻).
Calvados	GRÉTERIN ✻.
Cantal	ALQUIER-BOLFFARD.
Charente	POUY ✻.
Char.-Infér.	BONNEVILLE ✻.
Cher	BELLONNET (C✻).
Corrèze	MAULMOND
Corse	ARDE ✻.
Côte-d'Or	CAZELLES (O✻).
Côtes-du-N	RAMEL ✻
Creuse	GERMA (O✻).
Dordogne	BELLON DE CHASSY ✻.
Doubs	RICHARD DE SOULTRAIT ✻
Drôme	COMBIER ✻
Eure	ROLLAND ✻.
Eure-et-Loir	DEBRAY ✻.
Finistère	PIGEARD (C✻).
Gard	SPULLER ✻
Garonne (H-)	DE CORTADE ✻
Gers	GAGE
Gironde	MARMOTTAN (O✻).
Hérault	FRAISSINET ✻.
Ille-et-Vil.	POTIN ✻
Indre	TOLLAIRE-DESGOUTTES ✻.
Indre-et-L.	COLLART DUTILLEUL ✻.
Isère	THOMAS ✻.
Jura	DE SWARTE ✻ (Ⓐ A).
Landes	CHABERT.
Loir-et-Cher	DE ROQUETTE BUISSON
Loire	PETIT
Loire (Hte-)	SAILLARD.
Loire-Infér.	CHARRON.
Loiret	DE LA ROCHELAMBERT ✻.
Lot	DU DENNE ✻
Lot-et-Gar.	PAS DE
Lozère	CHAMPEIX ✻.
Maine-et-Lre.	BRUN.
Manche	PICARD
Marne	DE POTIER
Marne (Hte-)	FLYE SAINTE-MARIE (O✻).
Mayenne	BELLIER DE VILLENTROY
Meurthe et Moselle	DE GUERLE ✻
Meuse	DE COMBARIEU (O✻).
Morbihan	CONTI ✻.
Nièvre	DE TRAYNEL ✻.
Nord	D'AUDIFFRET (O✻)
Oise	LÉON ✻
Orne	PANCKOUCKE.
Pas-de-Cal	DESPLANQUES
Puy-de-D.	LEDRU ✻.
Pyrénées (B-)	RENOUARD ✻.
Pyrénées (H-)	DE JAMES ✻
Pyrénées-Or.	DU BREUIL HÉLION DE LA GUÉRONNIÈRE ✻.
Territ. de Belfort	DUFFO
Rhône	CHABRIÈRES
Saône (Hte-)	TEUTSCH
Saône-et-Lre	[illegible]
Sarthe	[illegible]
Savoie	DE GRANDLOS MESLE
Savoie (Hte-)	SCITIVAUX
Seine-Infér.	LE BÈGUE DE GERMINY (O✻).
Seine-et-M.	MASSON
Seine-et-Oise	GAILLARD (O✻)
Sèvres (D)	JAUN-PALONG.
Somme	LEMERCIER DE NERVILLE.
Tarn	SANSON ✻.
Tarn-et-Gar.	ALBY ✻
Var	LEVYLIER (O✻).
Vaucluse	QUILLOT ✻.
Vendée	COSSON.
Vienne	COUTEAU.
Vienne (Hte-)	FROIDEFOND ✻.
Vosges	MARQFOY
Yonne	MOREAU.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES ET PERCEPTEURS DE VILLE.

AIN.

Rec. p.	Raffard.....	Belley.
	Rolo	Gex
	Nadal.....	Nantua
	Grog et. ..	Trévoux
Percep	Boisney	Bourg.
	Theyan.	Trévoux.
	Arnat. .	Belley.
	Mich[illegible]evil[illegible]ois	Gex
	[illegible]	Nantua

AISNE

Rec p	Chomer[illegible]-La-[illegible]	Château Thierry
	Desmousseaux de Givre.....	Saint-Quentin
	Levacher d'Urcié	Soissons
	Eymard	Ver[illegible]s
Percep.	Baudelot ...	[illegible]on
	Lambert. . .	Château-Thierry.
	Noirot	Saint Quentin
	Laginière . . .	Soissons
	Fournery . .	Vervins

ALLIER.

Rec. p.	De St-Quentin..	Gannat
	Bourdon .	La Palisse
	Charner.	Montluçon.
Percep.	Dulac ✻	Moulins.
	Grenier.....	Montluçon (*est*.
	Sauty . .	Montluçon (*ouest*)
	Boul[illegible] .	Gannat.
	Piozet de la Houssaye	La Palisse.

ALPES (BASSES-).

Rec. p.	Desoudin	Barcelonnette.
	Fournier	Castellanne.
	Gain.....	Forcalquier.
	d'Ermitanis.....	Sisteron
Percep.	Dunaudols	Castellanne.
	Payan.	Barcelonnette.
	Lebefaude	Forcalquier.
	Reymond.....	Sisteron

ALPES (HAUTES-)

Rec p.	Gouvernel.....	Briançon.
	Guigues.....	Embrun
Percep.	Vieux.....	Gap.
	Trouillème ...	Briançon.
	Imbert	Embrun.

ALPES-MARITIMES

Rec p	Aiguillon.....	Grasse
	Dubois.....	Puget-Théniers.
Percep.	Grésy..	Nice *ouest*.
	Grémillet	Nice *est*.
	Dupau	Grasse
	Hubert	Puget-Théniers.

ARDÈCHE.

Rec. p.	Carles,.....	L'Argentière.
	Vincent.	Tournon.
Percep	Romaneto	Privas
	Mouraret.....	L'Argentière.
	Verdet... ..	Tournon

ARDENNES

Rec. p.	Ducommun du Locle	Rethel
	Sauvage	[illegible]rel
	Béchet.	Sedan
	Goetschy.....	Vouziers.
Percep	Marthe.....	Mézières.
	Couaillier	Rethel.
	Delorme	Rocroi
	Sarrazin...	Sedan
	Canelle de Laloge . .	Vouziers.

ARIÈGE.

Rec. p	Manvielle .	Pamiers.
	Sabail , . . ,	Saint-Girons
Percep.	De Campoussy ,	Foix
	Dupuy . ..	Pamiers
	Signorel	Saint-Girons.

AUBE.

Rec. p	Baur..... .	Arcis sur-Aube
	Burgaud . .	Bar sur-Aube.
	Verpy	Bar-sur-Seine
	Marbu	Nogent-sur-Seine
Percep.	Bédarrides.....	Troyes.
	Laurent	Arcis-sur-Aube
	Degrenand-Gérard	Nogent-sur-Seine
	Simard.	Bar-sur-Aube.
	Dumant.....	Bar-sur-Seine

AUDE

Rec. p	De Cantecoube de Marmiès ✻....	Castelnaudary
	Debosque	Limoux.
	Garric	Narbonne.
Percep.	Gasson-Bugeaud d'Isly	Carcassonne.
	Rous.....	Castelnaudary.
	Ouslow.....	Narbonne.
	Vidal.....	Limoux.

AVEYRON

Rec. p.	Catusse	Espalion.
	Verguin ✻.....	Millau
	Espitalier	Saint-Affrique
	Bonfante.....	Villefranche.
Percep.	Sérié	Espalion.
	Beaumelon.....	Millau.
	Raibac	Rodez.
	Gruat.....	Saint-Affrique.
	Moins.....	Villefranche.

TERRITOIRE DE BELFORT

	Girardin.....	Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Rec. p.	Lacrampe ✻..	Aix
	Bugat-Estublier	Arles.
Percep.	Veraet	Marseille 1er arr.
	Thierry ✻	2e —
	Chaix	3e arr.
	Camproger ✻	— 4e arr.
	Veysaz	5e arr.
	Cabanis	6e arr.
	[illegible]	7e arr.
	Jourdan	— 8e arr.
	Vie	— 9e arr.
	Lombar[illegible]	Aix
	Da[illegible]	Arles 1re dist.
	Martin	2e dist.
	Canton, receveur des amendes et condamnations pécuniaires, à Marseille	

CALVADOS

Rec. p.	De Sainte-Marie.	Bayeux
	Bocquet Brocard d'Anthenay..	Falaise
	Passon.....	Lisieux
	Sylvestre de Sacy	Pont-l'Évêque
	Vialle	Vire
Percep.	Brun	Caen, 1er arrond.
	Saguez de Breuvery ✻.....	— 2e arrond.
	Le Tual (O ✻) .	Bayeux
	Joubert	Pont-l'Évêque.
	Glaizot....	Lisieux
	Blaroz ✻.. .	Falaise
	Pinsseau .	Vire

CANTAL

Rec. p.	Manau ✻	Maurinac
	Benoid..	Murat
	Clément.... .	St-Flour
Percep.	[illegible] ✻.	Aurillac
	[illegible]	St-Flour
	Andrieu... ..	Murat
	Aldebert..	Maurinac.

CHARENTE

Rec. p.	Goulard	Barbezieux
	Legrand..	Cognac
	De Brives	Confolens.
	De Matharal ...	Ruffec.
Percep.	Cival	Angoulême.
	Rouanet.....	Barbézieux.
	Gady	Cognac
	Bonnin	Confolens.
	Palant-Lamirande	Ruffec

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Rec. p	Trézel . . .	Jonzac
	Chantaize .	Marennes.
	[illegible] ✻ ...	Rochefort.
	Duffos de Saint Amand	Saintes.
	Con[illegible]an .	St-Jean-d'Angely
Percep.	Chabaneix.....	La Rochelle.
	Bergeaud . .	Jonzac
	Bon.....	Marennes
	Dussercau.....	Rochefort
	Le Paulmier ...	St-Jean-d'Angely
	Laverny.....	Saintes

CHER

Rec. p	Ducrocquet de Récordel	St-Amand
	Habert	Sancerre.
Percep	Cartault de la Verrière.....	Bourges.
	Neiret .	St Amand.
	Th[illegible] .	Sancerre.

CORRÈZE.

Rec p	Menoust	Brives.
	Lobert	Ussel
Percep.	Grimère.....	Tulle, *nord.*
	Fitte.....	— *sud.*
	Rouchaud... ..	Brives
	Brival de Lavialle	Ussel.

CORSE.

Rec. p	D'Angelis.....	Bastia.
	Nicolai	Calvi
	Carli . .	Corte
	Mattei	Sartène
Percep	Casanova	Ajaccio
	Morati .	Bastia.
	Fa[illegible] .	Calvi.
	Tart[illegible] ..	Corte
	Torresi	Sartène.

CÔTE-D'OR

Rec. p	Coste . .	Beaune
	Girard .	Châtillon.
	Maubert	Semur.
Percep	Vergne .	Dijon
	Varey .	Beaune.
	Laurent... ..	Châtillon.
	Lhoste	Semur

CÔTES-DU-NORD

Rec. p.	Spire	Dinan
	Du Verger de St-Thomas	Guingamp.
	Jer[illegible]	Lannion.
	Fargeas..	Loudéac.
Percep.	Des Cognets....	Saint-Brieuc.
	Collas	Dinan
	Péchenet..... ..	Lannion
	Jo[illegible] ..	Loudéac
	Rollaud	Guingamp.

CREUSE.

Rec. p	De Rey..... ..	Aubusson.
	Dissandes-Lavillatte.....	Bourganeuf.
	De Becourt ✻ ..	Bonnat
Percep	Jamot,.....	Guéret.
	Dubaud	Aubusson
	[illegible]d	Bourganeuf
	T[illegible] .	Boussac

DORDOGNE

Rec p	Bengi[illegible]	Bergerac.
	Thury	Nontron
	Bru[illegible]	Bergerac.
	Valée.....	Sarlat.

Percep. Dauriac ..... Périgueux.
Vuildemin . Bergerac
Lug . . Nontron.
Chastanet . . . St-[illegible]
Favre. . . . Libourne

DOUBS

Rec. p. Simon . . . Baume-les-Dames.
Brier Montbéliard.
Depierres . . Pontarlier
Percep Mettra . . . Besançon.
Joly . . . Baume
Peuillard Montbéliard
Taffin . . Pontarlier.

DRÔME.

Rec. p. Vignon. . . . Die.
Pontal ..... Montélimar
Vernet . Nyons
Percep. Pontgayot ✻. Valence.
Jossaud . Die
Gros Long . . Montélimar.
Garnier . . . . Nyons.

EURE

Rec. p. Chardon . . . Les Andelys.
Bernard Bernay
De Carrère Saint-Béarn. . . Louviers
Trochu. . . . Pont-Audemer.
Percep Charrière . Evreux.
Becoing . . Les Andelys
Sieux . . . Pont-Audemer.
Lacombe-Caza. Louviers
Cappon . . Bernay.

EURE-ET-LOIR

Rec p Pages . . . Châteaudun.
Cauvain . . . Dreux
Roland Nogent-le-Rotrou
Percep Lehamel . . . Chartres
Perrin. . . . Châteaudun
Cosseron . . Dreux.
Soudee . . Nogent-le Rotrou

FINISTÈRE.

Rec. p. De Bonfils. . . . . Châteaulin.
De la Brille . Morlaix
Vesco . . Quimper
Hubert de la Massue . . . Quimperlé.
Percep Darnault . . Quimper.
D'Hellenvilliers Brest.
Guyho . . . Châteaulin.
Le Taro . Morlaix
L'Helgouach . . Quimperlé.

GARD.

Rec. p. Oberkampff Alais
Chabal . Uzès
D'Apchier le-Maugard . . . Le Vigan.
Percep. Gauldrée Boileau Nimes, *sud.*
Lemaire . . . . — *nord.*
Lobsson . Alais
Cassagnac . Uzès
Bertezène . . . . Le Vigan

GARONNE (HAUTE-).

Rec p. D'Aimesy de Montpezat ✻. . . . Muret.
Tessandier . . . St-Gaudens.
[illegible] . Villefranche.
Percep. Pistre Labassière Toulouse, 1er *arr.*
Mazen — 2e *arr.*
Lassegues — 3e *arr.*
Labarrière — 4e *arr.*
Gendre, receveur des amendes
Bel . . . . Villefranche.
Pousse . Muret
Trevenin . St-Gaudens.

GERS

Rec. p. Fournery. . . . . Condom
Giraud . . . . Lectoure.
Lorrien . . . . Lombez
De Matharel . . . Mirande.
Percep. Danos. . . . . Auch.
Dartigue. . . . . Condom.
Gariépuy. . . . . Lectoure.
Valéry . . . . Lombez.
Castillon . . . . Mirande

GIRONDE

Rec. p. Jourdanenc (O ✻) Bazas.
Allègre. . . . . Blaye.
Vinet-Préfontaine Lesparre.
Calmon . . . . Libourne
Crusset ✻ . . . La Réole.
Percep. Larrieu Bordeaux, 1er *arr.*
Foog roux — 2e *arr.*
Chaumont ✻. . . — 3e *arr*
Tulevre . . . . — 4e *arr*
Moulnier . . . . — 5e *arr*
Perreal. . . . . — 6e *arr*
Sauteyron . . Bazas
Filippini. . . . . Blaye
Darchis. . . . . Lesparre.
Brun. . . . . Libourne.
Telher . . . . La Réole
Blayn, receveur des amendes et condamnations pecuniaires pour la ville de Bordeaux

HÉRAULT

Rec. p. Asselineau. . . . . Béziers.
Clément . . . . Lodève
Bonnet. . . . . St-Pons.
Percep Bes Saint Laurent ✻ . . . . Montpellier, 1er *a*
Cuvilher-Fleury. — 2e *a.*
De Bellefonds. . . Béziers.
Metge . . . . Lodève.
Maignon. . . . . Saint-Pons

ILLE-ET VILAINE.

Rec. p. Michel . . . . Fougères.
Hamon . . . . Montfort.
Samson . Redon.
Dufas . . St Malo.
Nogier de Sognac . . . Vitré.
Percep. Thevenard . . . . Rennes
Sentilhes. . . . Fougères.
Burgot. . . . Montfort.
Joly . . . . Redon.
Montaubin. . . . Saint-Malo.
Tramond . . . Vitré

INDRE.

Rec. p	Marié	Le Blanc.
	Cisternes de Lorme	La Châtre
	Bayle	Issoudun.
Percep	[illegible]	[illegible]
	Dumont	Issoudun.
	[illegible]	La Châtre.
	Fortune	Le Blanc.

INDRE-ET-LOIRE.

Rec. p.	Faure	Chinon.
	Cavaroc	Loches.
Percep.	Lucat	Tours (*est*).
	Giraud	Tours (*ouest*).
	Birot ✻	Chinon.
	Héron	Loches.

ISÈRE.

Rec. p.	Nonguier ✻	St-Marcellin.
	Faulcon	La Tour du-Pin.
	Guadet	Vienne.
Percep	Verdet	Grenoble
	Blanc	La Tour-du-Pin.
	[illegible]	St-Marcellin
	Escoffier	Vienne.

JURA.

Rec. p.	Veil	Dôle.
	Dubois	Poligny.
	Veyrier de Maleplane	St Claude
Percep	Ducret	Lons-le-Saulnier.
	Sommervogel	Dôle
	Bailly	Poligny.
	Ruty	Saint-Claude.

LANDES.

Rec. p	De Séroka	Dax.
	D'Antras	St-Sever
Percep	Lataste	Mont-de-Marsan.
	De Germain.	Dax.
	Escudier	St-Sever

LOIR-ET-CHER.

Rec p	Meynier	Romorantin.
	Passy	Vendôme.
Percep	[illegible]	Blois.
	Perte	Vendôme.
	Pierrejan	Romorantin.

LOIRE.

Rec. p.	Harancourt	Montbrison.
	Gaillard de Saint-Germain	Roanne.
Percep	[illegible]	St Étienne *n. est.*
	Textor de Ravisi ✻	— *sud-est.*
	Le Prince	— *n.-ouest.*
	Bobilier ✻	— *s.-ouest.*
	Jacob	— *ext.mur.*
	Nourisson	Montbrison.
	Maur	Roanne

LOIRE (HAUTE-).

Rec. p.	Lachenal ✻	Brioude.
	Seguy-Villevaleix	Yssingeaux.
Percep.	Corbumel	Le Puy
	De Valers	Brioude
	Maurin	Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE

Rec p	[illegible]	Ancenis.
	Vincent	Châteaubriant.
	Roy	Paimbœuf.
	De Lagarde de Bois	St-Nazaire
Percep	Rousseau	Nantes, 2e *arr*
	Mangnier	— 2e *arr*
	Jehenne	— 3e *arr.*
	De la Rue	— 1er *arr*
	Leboucher	Ancenis.
	Metayer	Châteaubriant.
	Paguens	Saint-Nazaire
	Arnaud	Paimbœuf

LOIRET

Rec. p.	Struck	Gien
	Susanne ✻	Montargis
	Monnoyeur	Pithiviers
Percep.	Cassere	Orléans, *est.*
	Baudichon	Orléans *ouest.*
	Bouneau	Pithiviers
	Patappe	Gien
	Croixmarie	Montargis.

LOT.

Rec. p	Mallay (O ✻)	Figeac.
	Trentesaux	Gourdon.
Percep	Castagné	Cahors.
	Laporte	Figeac.
	Lauvel	Gourdon.

LOT-ET-GARONNE

Rec. p.	Magen	Marmande
	Maigron	Nérac
	Poulet	Villeneuve-s-Lot
Percep.	Witz	Marmande
	Sarget	Agen
	Lafargue	Nérac
	Vivier	Villeneuve-s-Lot.

LOZÈRE

Rec p	Mazeron	Florac
	Gusson	Marvejols
Percep.	De Guiran	Marvejols.
	Renouard	Mende.
	Austruy	Florac

MAINE-ET-LOIRE.

Rec. p.	Ravenneau	Baugé.
	Abellard	Cholet.
	De Lagrange Labaudie	Saumur.
	Bouygues	Segré.
Percep	Mayan ✻	Angers, *ouest.*
	Kempff	Angers, *est.*
	Eillard	Segré.
	Bounoure (O ✻)	Baugé
	Martin	Cholet.
	Lemoine	Saumur.

MANCHE

Rec p	Jaubert ✻	Avranches.
	Barbé	Cherbourg.
	Troupinon de la Roche Dumas	Coutances.
	Rougelot	Mortain.
	Pernot	Valognes.

Percep Faucon de La Londe ..... St-Lô
Baize ..... Valognes.
Deplanche..... Mortain
Amelot . Cherbourg.
De Tesson. Avranches.
Labasse .. Coutances

MARNE

Rec. p. Roussillat . .... Épernay.
Chanzy..... .. Reims
Sédillot ..... Ste Menehould
De Gretry ... . Vitry-sur-Marne.
Percep Sandgny . Châlons.
Doumis Épernay
Malot. Vitry-le-Français
Drouin..... Reims, 1re *divis*
Galis .. .. - 2e *divis*
Deitte..... Ste-Menehould.

MARNE (HAUTE-)

Rec. p. Langémieux ✻ Langres.
Noël . Vassy
Percep. Durand . . . Vassy
Grillet. . Chaumont.
Legendre . Langres

MAYENNE

Rec p Braun.. . Château-Gontier
Protet . Mayenne.
Percep. Duchenim.. . Laval.
Morin . Mayenne
Pelcot..... . Château-Gontier.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Rec p Persin..... Briey
Conus..... Lunéville.
Nau e . Toul
Percep. Parisot..... Nancy, 1re *div.*
Réau..... Nancy, 2e *div.*
Dolev ..... . Briey
Châtelain..... . Lunéville
Colson ..... Toul.

MEUSE

Rec p. Aubert..... Commercy
De la Forestrie. Montmédy
Dubrueil..... Verdun
Percep. Buache..... .. Bar-le-Duc.
Léger..... Commercy
Druilhet . . Montmédy.
Thouveny Verdun

MORBIHAN

Rec p Tournus .... Lorient
Morgno Hennebont
Gu ier Pontivy
Percep. Palasne de Champeaux..... Vannes.
Le Sage ..... Lorient.
Boyer..... ... Ploërmel.
Cormier..... Pontivy

NIÈVRE

Rec p. Gourio de Refuge Château-Chinon.
Alapetite ..... Clamecy.
De Drême-Dijon Cosne

Percep. Poissonnier Nevers
W ll . Château-Chinon.
Guesneau Clamecy
Schwartz Cosne

NORD.

Rec p Vincens..... Avesnes
Pontalié ✻..... Cambrai.
Fischer..... ... Douai
Jacob ..... Dunkerque.
Paalmier ..... Hazebrouck.
Chabert..... Valenciennes.
Percep Babeau..... Lille, 1er *arr.*
Bommart.. .... — 2e *arr*
Chevalier..... — 3e *arr.*
Mimerel ..... — 4e *arr*
Renon .. .... — *extr muros*
Vanamandel.... Avesnes
Gavarry *dit* Charpenel . Cambrai
De isle . Douai
Bres Dunkerque.
Bobag e Hazebrouck
De Boucherville Valenciennes.

OISE

Rec. p. Lafon . Clermont
Sallier ✻ Compiègne.
Arago D✻ . Senlis
Percep. Gilles . Clermont.
Dupuy .... Beauvais.
De Bargh-O'Farell Compiègne.
N . Senlis

ORNE

Rec. p. Lesne de Montaing Argentan
Masnier ..... . Domfront.
Atger..... ... Mortagne.
Percep. Mouret.. ..... Alençon.
Bourgeois.. . Argentan.
Gouais Lanos... Domfront.
Le Dieu... .... Mortagne.

PAS-DE-CALAIS

Rec p Drouault ..... Béthune.
De Chonsy ✻ ... Boulogne.
Haye. . ..... Montreuil.
Dumergue..... Saint-Omer
Roucier d'Aubanel ..... Saint-Pol
Percep Loy..... .... Saint-Omer
De la Laurencie Béthune
Mignon . . . Saint Pol
Damiens Montreuil.
Caron Arras
Schuver .. Boulogne-s.-Mer.

PUY DE-DÔME.

Rec. p. Ribeyre. ..... Ambert.
Reynier ✻ Issoire.
Lo . . . . . Riom
L'Amarzit Thiers
Percep. Bresson . . Clermont, 1er *arr.*
Maze . — 2e *arr.*
Mathieu . Ambert.
Penard Thiers
Fezeuns Issoire.
Dumas . Riom.

PYRÉNÉES (BASSES

Rec p Darr. e — Bayonne.
Chr tien — Mauléon
Bourges. — O. r n
D r r r ✻ — Orthez
Percep. Sabathié. — I n
Lamorigot — Bayonne.
Mercier — Mauléon.
Choribit — Oloron-Ste-Marie.
De Cours — Orthez.

PYRÉNÉES (HAUTES

Rec. p. Laurendeau — Argelès
Olivero de Rubiana — Bagnères.
Percep R ar — Argelès
M rr de-Larro — Bag ères
Bé n — Tarbes

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Rec. p. Brou llhet — Ceret
Ruef — I rcs
Percep Bouquot — Prades
— Ceret
Ramon — Perpignan

RHÔNE.

Rec. p. Bonnet (O ✻) — Villefranche
Percep. Balosdent — Lyon, 1re *div.* on
Mérie — — 2e —
Lucas — — 3e —
Momot — — 4e —
Mesnage — — 5e —
Laguerre — — 6e —
Tixon-Besarnaud (*son A*) — — 7e —
Va n ✻ (*son B*) — — 7e —
Mouyat — — 8e —
Curie — — 9e —
Vétault — — 10e —
Chervet — Villefranche.
Belly, recev.-perc. des amendes et condamnations pécuniaires pour la ville de Lyon

SAÔNE (HAUTE-

Rec. p. Grosjean — Gray
Ayet — Lure.
Percep Mascret — Vesoul.
More — Gray.
Gousset — Lure

SAÔNE-ET LOIRE

Rec. p. Rodebourg-Desbrosses ✻ — Autun.
Large Provençal — Châlon-s Saône
Bobu — Charolles
Mermazet de St-Andéol — Louhans.
Percep Despinay — Mâcon.
Perrot — Autun.
Desnoyers — Châlon s.-Saône.
Duquesnes — Charolles.
Martorey — Louhans

SARTHE

Rec p. De Laidet — La Flèche.
Lèques — Mamers
De Langsdorff — Saint Calais
Percep. Sallier — Le Mans, 1er *arr.*
Simonnard — — 2e *arr*
Blanchet — *Id., extra-muros.*
More — Mamers.
Guibert — Saint-Calais.
Ardant du Maspambost — La Flèche.

SAVOIE

Rec. p. Boisson ✻ — Albertville.
Seigu — Mout ers
Ver z — St-Jean de-Maurienne.
Percep Berthet — Albertville.
Jourdan — Chambery.
Bablon — Mout ers
Mar n — St Jean-de Maurienne

SAVOIE (HAUTE-).

Rec. p. Goyon — Bonneville.
Valles de Prémare — Saint-Julien
Cagnoli ✻ — Thonon.
Percep. Rolin — Annecy.
Arrès — Thonon.
Martinet — Bonneville
Lacroix — Saint-Julien

SEINE

(Voy 4e Partie, chapitre VI.)

SEINE-INFÉRIEURE

Rec. p. Martin-Métayrie ✻ — Dieppe.
De Robert d'Aquéria de Rochegude ✻ — Le Havre.
Lonchampt — Neufchâtel.
Trestat — Yvetot
Percep. Polvé — Rouen, 1er *arr.*
De Machy — — 2e *arr.*
Féva — — 3e *arr*
D Cours — — 4e *arr*
Joubert — — 5e *arr*
Boissan — Le Havre, 1re *div*
Ile man — — 2e *div*
M t — — 3e *div.*
Ch t — — 4e *div.*
Viala — Dieppe.
Guerrier — Neufchâtel
Valée — Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Rec p. Caignart de Sailly — Coulommiers.
De Crépy — Fontainebleau.
Lefebvre Desvallères — Meaux
P nard — Provins
Percep. Durand de Langon — Melun
Surer — Coulommiers
Léger — Meaux.
Durontgé — Fontainebleau
Tavernier — Provins.

SEINE-ET-OISE.

Rec. p.	Lasnier	Corbeil.
	Desmaze	Étampes.
	Colcourt de Girard de Charbonnière	Mantes.
	Mennessier-Nodier	Pontoise
	Delamotte	Rambouillet.
Percep.	Taillevis de Perrigny ✻	Versailles.
	Mira	Corbeil.
	Henry	Étampes.
	Absolut de la Gastine	Mantes.
	Vassal	Rambouillet.
	Mermet	Pontoise.

SÈVRES (DEUX)

Rec. p.	Delavau (O✻)	Bressuire.
	Lasne	Melle.
	Chastenet de Géry	Parthenay.
Percep.	Perrain	Niort.
	Pillot	Melle.
	Duhaume	Bressuire.
	Beschon	Parthenay.

SOMME

Rec. p.	De Lasteyrie ✻	Abbeville.
	Le Pommelec	Doullens.
	Massias	Montdidier.
	Labrousse (O✻)	Péronne
Percep.	Ménard	Abbeville.
	Boncher	Amiens, *1er arr*
	Dufour	*2e arr*
	Landon	Doullens
	Truquin	Montdidier.
	Etevé	Péronne.

TARN

Rec. p.	Mercadié	Castres
	Provensal	Gaillac.
	Haye	Lavaur.
Percep.	Saint Raymond	Albi
	Tandou	Castres
	Lejour	Gaillac.
	Dupuy	Lavaur.

TARN-ET GARONNE.

Rec. p.	Rivet	Castelsarrasin.
	Constans	Moissac
Percep.	Laumet	Castelsarrasin.
	Auquetil	Montauban.
	Bérenguier	Moissac.

VAR.

Rec. p.	Robert	Brignoles.
	Pouchon	Draguignan.
Percep.	Taigny	Toulon, 1re *circ. (est).*
	Letrole	— 2e *circ. (o.).*
	Demargne	Draguignan.
	Demargne	Brignoles.

VAUCLUSE.

Rec. p.	Bertin	Apt.
	Morel	Carpentras.
	Poli	Orange.
Percep	Popis	Avignon, *ext. m.*
	Marthe	*int. m*
	Robert	Apt.
	Cauro	Carpentras.
	Perrollaz	Orange.

VENDÉE

Rec. p.	Forestier	Fontenay.
	Marchain	Les Sables-d'Olonne
Percep	Nopveu	Les Sables-d'Olonne.
	Boisseau	La Roche-s-Yon
	Gadais	Fontenay

VIENNE

Rec. p.	Tourneux	Châtellerault.
	Picquart	Civray.
	Mayenobe	Loudun.
	Lebel	Montmorillon.
Percep.	Viau	Poitiers
	Lavigne	Loudun.
	Schultz ✻	Civray.
	Piquot	Châtellerault.
	Odon	Montmorillon

VIENNE (HAUTE-)

Rec p.	De Codrika	Bellac.
	Chargneau	Rochechouart.
	Alem	Saint-Yrieix.
Percep	Jamet	Limoges, 1re *div.*
	Jannin	— 2e *div.*
	Constancin	Bellac.
	Courtois	Rochechouart.
	Tournois	Saint-Yrieix

VOSGES

Rec. p.	Chabord	Mirecourt.
	Aubray	Neufchâteau.
	Vernier	Remiremont.
	Prieur de La Comble	Saint-Dié
Percep	Dieu	Mirecourt.
	Renault	Neufchâteau
	Flambart	Remiremont.
	Pentecôte	Saint-Dié.
	Renauld	Epinal.

YONNE

Rec. p.	Artigou	Avallon.
	Hasson	Joigny
	Renault	Sens
	Sandrique	Tonnerre.
Percep	Peltier	Avallon.
	Gerst	Sens.
	Lelorrain	Joigny.
	Cornu	Tonnerre.
	Sagee	Auxerre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Au Louvre.

M. COPPENS D'HONDSCHOOTE (O ✱) (✪ I), *Directeur général.*

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M. Daveluy ✱.
M. Douin ✱.

Service central et du personnel.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats du directeur général.)

M. Parmentier, *sous-chef*, chargé du service.

Préparation du travail pour les nominations à faire par le Président de la République, le Ministre et le Directeur général, correspondance y relative. Examen et conservation des états de services et des services antérieurs rendus par les agents. — Travaux concernant l'admission des postulants, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires. Admissions à la retraite. — Propositions pour la décoration de la Légion d'honneur. — Affaires réservées. Demandes d'audience. Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches. — Travaux d'ordre et d'expédition. Fournitures de bureau.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Daveluy ✱, *administrateur.*

1er Bureau. — *Répartement. Patentes*

M. Germain, *sous-chef*, *ff*[nos] *de chef.*

Constatation de la matière imposable. - Répartement des contributions foncière, personnelle-mobilière et des portes et fenêtres. — Examen des délibérations des conseils de répartition. — Instruction des demandes des conseils généraux et municipaux en autorisation d'impôts extraordinaires. - Assiette des patentes et rapports des inspecteurs sur cette contribution.

2e Bureau. — *Législation. Contentieux*

M. Rivet ✱, *chef.*

Étude des projets de loi relatifs aux impôts de répartition et aux taxes assimilées. — Assiette de ces dernières taxes. — Instruction des réclamations et autres affaires contentieuses concernant les quatre contributions directes et les taxes assimilées. - Appréciation des arrêtés rendus par les conseils de préfecture et les préfets ; pourvois au Conseil d'État ou devant le Ministre. — Correspondance relative au contentieux.

SECONDE DIVISION.

M. Douin ✱, *administrateur.*

1er Bureau. — *Service général*

M. Bardoux ✱, *chef.*

Surveillance générale du service et centralisation des travaux relatifs à son exécution. — Suppression, création et organisation d'emplois. — Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances. — Suite à donner aux rapports et comptes rendus des inspecteurs des contributions directes, excepté en ce qui concerne les patentes. Examen des états de situation de l'instruction des réclamations. Examen des comptes administratifs des directeurs. — Installation des bureaux des directions. Inventaire et archives des directions, inspections et contrôles. Ventes des papiers inutiles. — Service des mutations cadastrales. — Liquidation des traitements, des indemnités pour frais de bureau des directeurs, pour frais de tournées des inspecteurs, pour frais de tournées et de bureau des contrôleurs; pour missions données aux surnuméraires. Congés, pensions de retraite. Secours aux veuves et orphelins d'employés. — Travaux divers de statistique.

2e Bureau. — *Cadastre. — Rôles*

M. Berlin, *chef.*

Surveillance des travaux d'arpentage et d'expertise. — Comptabilité cadastrale. — Exa-

men des rapports des vérificateurs spéciaux du cadastre. — Vérification des plans levés par les contrôleurs et par les surnuméraires. — Étude des projets de loi relatifs au cadastre. — Réunion des [illegible] nécessaires à la formation du budget des recettes et des dépenses, en ce qui concerne les contributions directes.

Travail relatif à la confection des matrices et des rôles des quatre contributions directes et des taxes assimilées. — Rôles spéciaux pour impositions locales et pour frais de bourses et de chambres de commerce. — États du montant des rôles. — Réimpositions, emploi du fonds de non-valeurs. — Comptabilité des dégrèvements, etc.

SERVICE EXTÉRIEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes; recensements; confection des matrices et des rôles, instruction des réclamations, cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance des divers travaux exécutés par les contrôleurs des contributions directes.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS. MM.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Charmeil.	Capdeville.
Aisne.	Flornoy.	Thillier. Poncet.
Allier	Palis.	Sauce.
Alpes (B.)	Guyot.	Boulenot
Alpes (H.)	Berthemy	Dumas.
Alpes-Marit.	Caron	Raybaud.
Ardèche.	Bérengier	Hiver
Ardennes	Schneider	Pouleau
Ariège.	Lhomme	Pogg
Aube	Yvet	Baigne
Aude.	Salzé	Larras
Aveyron.	Feury	Mathieu
B. du Rhône	Sage	Sanremo
Calvados	Le Maistre ✲	Cornée.
Cantal.	Izarn	Aker
Charente	Jacquart	Tyssier
Charente Inf.	Brédif	Mayer
Cher	Mallet	Fauverteix
Corrèze.	Girard de Vaseon	Collinet de La beau
Corse.	May	Nogues.
Côte d'Or	Guyot ✲.	Pouzet
Côtes-du-Nord	Brousmiche.	Lasaulce.
Creuse.	Masse	Bertrand
Dordogne.	Faure ✲	Barat
Doubs.	Lacordaire.	Barit
Drôme	Forestier	Amoureux.
Eure.	Béroux ✲	Du Bazze
Eure-et-Loir	Chevalier-Rabigny	Mirset.
Finistère.	Ducourtioux.	Niveau
Gard.	Surrail	Rouard
Garonne (H.-)	Rolland	Mary
Gers.	Tarbouriech	Donchin.
Gironde.	Isoard ✲	Babé. Chevallereau
Hérault	Dantian Delisle ✲	Lemercier de Jauvelle.
Ille-et-Vilaine.	De Malézieux du Hamel ✲	De Gay.
Indre	Ayron	Lacolle.
Indre-et-Loire.	Rousset	Leroy
Isère	Mingasson	Sibut
Jura	Charbonnières	Cler ✲
Landes	De Tassy de Montluc.	Mignon
Loir-et-Cher	Lambert.	Pourcher.
Loire.	Bouschet.	Chartier.
Loire (H.-)	Mallat.	Charpy
Loire-Infér.	Bonnet	Berne
Loiret	Haly d'Hanly.	Relreyend
Lot.	Dufaur de Gavardie	Carré
Lot-et-Gar.	Dupré	Gardavaud.
Lozère	Falcaro.	Mendras.
Maine-et-Loire.	Dumont	Gisbert.
Manche.	Jouhaire.	Lemontagner.
Marne.	Horguelin.	Drouin.
Marne (H.).	Corot.	Fuchs.
Mayenne	Le Mains.	Pacheu
Meurthe-et-M.	Beaudesson	Lorin.
Meuse	Marlin.	Lamoe de Bellecheres
Morbihan.	Le Marchand	Bonhomme
Nièvre	Deshayes	Clary
Nord	Boulard ✲	Renard Mote.
Oise	Desgeorges Dubert ✲	De Gaulle de la Malmaison
Orne.	De Bonnemard.	Lafaye.
Pas-de-Calais	Choquet	Boye. Depart
Puy-de-Dôme	Gérodias ✲.	Duché
Pyrénées (B.)	Barat	Langenbacher
Pyrénées (H.)	Charveau	Everaere
Pyrénées Or.	Ernousard	Carry Saury
Rhône	Sabatier-Latour	Lemercier des Mathez.
Saône (H.)	Pérard.	Lesaing
Saône et Loire	Jupe	Beauvais.
Sarthe	Lesage ✲.	Bart
Savoie	Sarrotte	Gandouet.
Savoie (H.-)	Bidoyan.	Petit Delonge.
Seine (Voy. 4e Part. chap. VI).	Perroux (O ✲)	Ducommun Leclerc Roucher.
Seine-Infér.	Locher ✲	Mallo Frebault
Seine-et-M.	Chipard	Lecoche.
Seine-et-Oise	Hémon-Arnaud ✲	Magnien
Sèvres (Deux-)	Landry.	Javal Jan de la Billardaie.
Somme	Robert ✲	Arrault de la Motte-Lambert.
Tarn	Polin.	Sirven
Tarn-et-Gar.	Bacot	Pradel de Lavaux.
Var	Lebihan-Cousin	Garreau.
Vaucluse	Colomer	Chevalier d
Vendée	Crozet ✲	Gagnot
Vienne.	Deleffe	[illegible]
Vienne (H.-).	Desjobert.	Soutie de Bru
Vosges.	Crépin.	Retournard.
Yonne.	Fournier.	Sauvalle ✲.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

Hôtel des Pyramides, rue de Rivoli, 192.

M. LECLER (O ✱), conseiller d'État, *directeur général*, rue de Bruxelles, 10.

Administrateurs.

M. MAISONDIEU (O ✱), r. de Rome, 14.
M. MARCHAND ✱, carrefour de la Croix Rouge, 1.
M. COLLIN Ⓜ (O ✱), r. de Mondovi, 7.
M. BOULANGER ✱ (A Ⓒ), rue des Beaux-Arts, 4.
M. HENISSART (O ✱), *admin. hon.*

Le conseil d'administration tient ses séances le mercredi de chaque semaine.
Le bureau des oppositions est ouvert tous les jours de 11 à 4 heures.

BUREAUX PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Bureau du personnel.

M. DUVERGIER ✱, *chef.*

Organisation de l'administration; préparation du travail pour la nomination aux emplois et l'exécution des arrêtés pris à cet égard par le ministre ou le sous-secrétaire d'État; correspondance relative aux employés de tous grades; travail concernant l'admission des postulants, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires; dépouillement et vérification des notes périodiques sur le travail et la conduite des agents dans les départements; formation des listes d'avancement; fixation des cautionnements et de la valeur moyenne des bureaux; prélèvements affectés au service des pensions civiles; renseignements demandés par le ministre sur les dépenses générales de l'administration; examen et suite des délibérations du conseil d'administration relatives au personnel, aux dépenses, aux pensions de retraite, aux débets, aux créations et suppressions d'emplois, à la réorganisation des bureaux, aux secours aux veuves et orphelins d'employés, etc., ouverture des dépêches concernant le personnel et la surveillance générale du service.

Bureau central.

M. Boulanger ✱, Ⓒ, *administrateur.*
M. Bonnet, *chef*

Examen des délibérations du conseil d'administration en matière contentieuse, instruction des instances devant la Cour de cassation; circulaires et instructions générales, recueil des arrêts et décisions judiciaires et administratives intéressant l'administration; budget des recettes et comparaison des produits; projets de lois ou de décrets, renseignements demandés sur les pétitions adressées au Gouvernement, bibliothèque, archives et matériel; affaires réservées par le directeur général; ouverture des dépêches autres que celles concernant le personnel et la surveillance générale du service, registres et impressions timbrés ou non timbrés, sauf les attributions réservées au service du matériel du ministère des finances, direction du service d'ordre et d'expédition.

PREMIÈRE DIVISION.

M. COLLIN Ⓜ (O ✱), *administrateur.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements; surveillance de l'atelier général du timbre; dispositions à suivre pour la vérification des comptables, examen des procès-verbaux de vérification de gestion; fixation des débets et apurement des régies; examen des rapports des employés supérieurs sur la gestion de chaque comptable; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; application de la responsabilité encourue par les receveurs et les employés supérieurs; cautionnements en immeubles et en rentes sur l'État des conservateurs des hypothèques; examen des questions relatives à la manutention hypothécaire et à la perception des salaires, examen des demandes de création de distributions auxiliaires de papier timbré, organisation des contrôles de successions et surveillance du travail des contrôleurs; répartition des vérificateurs sans résidence fixe; rapports annuels au conseil sur les agents en non-activité, frais de transport des

papiers timbrés, registres et impressions, frais de bureau des directeurs; rapports avec les pays étrangers et les colonies pour la transmission des renvois; renseignements et documents administratifs; congés; pensions de retraite; secours aux veuves et orphelins d'employés; suite des ordres pour les installations et les mouvements des employés; examen et transmission à la dette inscrite des pièces relatives aux cautionnements en numéraire; budget et ordonnancement des dépenses; révocations et mesures disciplinaires; créations et suppressions d'emplois; réorganisation des bureaux.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux.

Premier bureau.

M. Gerbault ✻, *chef.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements.

Deuxième bureau.

M. Theuriet ✻, *chef.*

Affaires générales de la division; suite du travail concernant le service de l'Algérie; surveillance de l'atelier général du timbre; budget et ordonnancement des dépenses; cautionnements; pensions de retraite; secours; manutention hypothécaire; création et organisation des bureaux de enregistrement et des conservations d'hypothèques.

DEUXIÈME DIVISION

M. Maisondieu (O✻), *administrateur.*

Droits d'enregistrement sur les actes civils publics et sous signature privée; contraventions aux lois sur cette partie des droits, ainsi que sur le notariat, à l'article 67 du Code de commerce, etc.; perception des droits d'hypothèques; sociétés étrangères.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux.

Premier bureau.

M. Sauvan ✻, *chef.*

Objets généraux; sociétés étrangères, taxe sur les assurances et taxe sur le revenu pour tous les départements; suite des affaires concernant 32 départements, savoir: Aisne, Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ariége, Aude, Calvados, Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Isère, Landes, Loire, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Manche, Marne (Haute-), Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Rhône, Savoie, Savoie (Haute-), Seine, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux-), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Algérie.

Deuxième bureau.

M. Gondinet ✻, *chef.*

Actes administratifs; perception des droits d'hypothèques pour tous les départements, suite des affaires concernant 54 départements, savoir: Ain, Allier, Alpes (Basses-), Ardèche, Ardennes, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Corse, Côtes-du-Nord, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Gers, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loire (Haute-), Loiret, Lot, Lozère, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nièvre, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Somme, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute-), Vosges, Yonne.

TROISIÈME DIVISION

M. Boulanger ✻, ⚙, *administrateur.*

Timbre; contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division; droits d'enregistrement sur les actes judiciaires et extrajudiciaires; droits sur les mutations par décès, greffes.

Ces attributions sont réparties entre trois bureaux.

Premier bureau.

M. Garau ✻, *chef.*

Droits sur les mutations par décès; contraventions y relatives.

Deuxième bureau.

M Faure, *chef.*

Timbre, contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division et des 1er et 3e bureaux de la 3e division

Troisième bureau.

M. Sarrazin, *chef.*

Droits d'enregistrement sur les actes judiciaires et extrajudiciaires; greffes, contraventions y relatives

QUATRIÈME DIVISION

M. MARCHAND ✻, *administrateur.*

Domaines de l'État, leur régie, leur conservation, leur aliénation, quand ils ne sont pas affectés à un service public; discussion de toutes les questions de propriété concernant l'État; [illegible] et échanges autorisés pour le compte de l'État, [illegible] acquéreurs, lais et relais de la mer, îles et îlots; biens séquestrés, successions vacantes; biens sans maître, [illegible] en déshérence; épaves; rentes et créances dues à l'État; ventes du mobilier de l'État et de tous les objets inutiles aux différents ministères; ventes des objets déposés dans les greffes, récolements annuels et accidentels des inventaires du mobilier appartenant à l'État, aux départements et aux établissements publics; questions de propriété relatives aux bois et forêts de l'État; droits d'usage; cantonnements, recouvrements des produits forestiers et de la pêche; ancien domaine extraordinaire; transmission des dotations; surveillance des droits de retour au profit de l'État; domaines engagés et échangés

Premier bureau.

M. Verpy, *chef.*

Domaine public; biens immeubles de l'État autres que les forêts, biens des anciennes listes civiles et biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852; répertoire général des décisions de principe concernant toutes les matières de la 4e division; objets non prévus, anciennes listes civiles; biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852; biens vacants et sans maître, [illegible] aux emplacements, domaines congéables, rentes foncières, redevances, revendications (instruction des offres et projets de décrets d'acceptation); sommiers des propriétés de l'État; vérification des décomptes d'acquéreurs de propriétés domaniales, états du contentieux, affaires concernant les fabriques pour tous les départements.

Deuxième bureau.

M Cailloué, *chef.*

Successions en déshérence, successions vacantes, contumax, épaves, mobilier, rentes et créances [illegible] biens [illegible], [illegible] domaines, tables [illegible] successives, biens des fabriques; forêts de l'État, forêts de l'ancienne liste civile; domaines extraordinaires; dunes [illegible] et actions des canaux domaniaux engagés, biens confisqués pour cause d'émigration (lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825); objets généraux.

OFFICIERS PUBLICS ET AGENTS DE L'ADMINISTRATION

M. Moutard-Martin, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
M. Victor Lefranc, *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Devès, *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Albert Louville, *avocat adjoint.*
M. Bonneville de Marsangy, *avocat suppléant*
M Pouget, *avocat suppléant*
M. Robin, *notaire.*
M. Denormandie, *avoué au tribunal de première instance.*
M Beaucourt, *avoué à la cour d'appel.*
M. Étienne,
M. Bréasson,
M Dutenhofer,
M Comat,
M Caffenu,
M Fougeron,
} *architectes.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS, SOUS-INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nota Les sous-inspecteurs et vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

MM

AIN

Direct. Simon . . . . . Bourg.
Insp. Lorain. . . . . Bourg.
S.-insp. et vérif. Ochier, Rochet, Tissot, Moyse.

AISNE

Direct. Lemarchand ✻ . . Laon.
Insp. {Collet . . . . . Laon.
{Ma sa . . . . Laon
S.-insp. et vérif. Rousset, Pouyade, Lecamus, Rousset, Duchenois, de Gaye, Verguier

ALLIER

Direct. De Labrosse . . . . Moulins
Insp. Maciez. . . . . Moulins
S.-insp. et vérif. Salvy, Parlange, Lambert, Marie.

ALPES (BASSES).

Direct. Gorde . . . Digne.
Insp. Dromard . . . . . Digne
S.-insp. et vérif. Havard, Cheylus, Cazabonne.

ALPES (HAUTES-).

Direct. Bayle ✻. . . . . Gap.
S.-insp. et vérif. Pascal, Alamelle.

ALPES-MARITIMES.

Direct. Pastoret ✻ . . . Nice.
Insp. Derameaux . . Nice.
S.-insp. et vérif. Coppatti, Destefe, Torrelle

ARDÈCHE.

Direct. Liotard-Vogt . . . . Privas.
Insp N gles. . . . Privas.
S.-insp. et vérif. Lafont, Chauvin-Herme, Pellegrin

ARDENNES.

Direct. Baudot . . . . . Mézières.
Insp. Chrestien de Libus Mézières.
S.-insp. et vérif. Wernert, Driant, Duchénois, Bauny.

ARIÉGE.

Direct. Phiquepal d'Arusmont . . . . . Foix.
Insp Boudet de la Bernardie. . . . . Foix
S.-insp. et vérif. Laffargue, Orçival.

AUBE

Direct. Le Tanneur. . . . . Troyes.
Insp. Ancel . . . . . Troyes.
S. insp. et vérif. Badet, François, Radel, Génébrias de Goutepagnon

AUDE

Direct. {De Subra de Saint-Martin. . . . . Carcassonne.
Insp. Sudré . . . . . Carcassonne
S.-insp. et vérif. Jeanjean, Tabart, Saisset.

AVEYRON.

Direct Lemaistre . . . . Rodez
Insp Leroy . . . Rodez.
S.-insp et vé Crouzet, Peux, de Gayon de Bellevue.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Direct. Veyrat . . . . Marseille
Insp Dupuy . . . Marseille.
S.-insp et vérif Lapeyrade, Lafleur, Audemard, Luchau, Monier-Vinard, Gauville.

CALVADOS

Direct. Asse ✻ . . . . Caen
Insp. {Verchère . . . . . Caen.
{Vilat . . . . . Caen.
S.-insp. et vérif. Guillemin, Boulan, Mappus Chauvel, Pacheu, Juliot de la Morandière, Danel-Duplan.

CANTAL.

Direct. Deplanche-Labissière. Aurillac
Insp. De Faramont . . . . Aurillac.
S.-insp. et vérif. Rongier, Coulonjou.

CHARENTE

Direct. Leterrier. . . . . Angoulême
Insp. Sanourault . . . . . Angoulême
S.-insp. et vérif Eymard, Jozeau, Deval, Prévost.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Chaumeils de Saint Germain. . . . . La Rochelle
Insp. Marmagnaut. . . . La Rochelle
S.-insp et vérif. Fenioux, Delage de Lugel, Bourdichon-Laforge, Magnan, Barasse de la Vicardière, Brunet de Lagrange

CHER

Direct. Robert . . . . . Bourges.
Insp. Creusot . . . . . Bourges
S.-insp. et vérif. De Corbier, Bureau, Gaby

CORRÈZE.

Direct. Dartige du Fournet. . Tulle.
Insp. Chanrond. . . . . Tulle.
S. insp. et vérif. Comte, Bach, Irisson.

CORSE

Direct. Gigneux. . . . . Ajaccio
S.-insp. et vérif. Levie, Puccinelli, Arieu, Zigliara

CÔTE-D'OR.

Direct. Trombert ✻ . . . . Dijon
Insp. {Rodier. . . . . Dijon.
{Bégnin . . . . . Dijon.
S.-insp. et vérif. Belin, Gouget, Dispot, Gley, Croze, Gautrelet.

CÔTES-DU-NORD

Direct. Favre. . . . . St-Brieuc.
Insp. De la Fre . . . St-Brieuc.
S.-insp. et vérif. Brouard, Trevedy, Benaut, Guilloux

CREUSE

Direct. Guibot . . . . . Guéret.
Insp. Gallan de Cléram-bault . . . . . Guéret.
S.-insp. et vérif. Duval-Lagnierce, Gonneau Bonygues

DORDOGNE

Direct. Contaut . . . . . Périgueux.
Insp. Rabeyac . . . . . Périgueux.
Calmon . . . . . Périgueux.
S.-insp. et vérif. De Pindray, Bouthier Maleprade, Fourgous, Mongbeaux, Dumarzid, de Loait.

DOUBS

Direct. Retif . . . . . Besançon
Insp. Pfender . . . . . Besançon.
S.-insp. et vérif. Orthlieb, Demesmay, Charton, N. ...

DRÔME.

Direct. Meinadier . . . . . Valence.
Insp. Bodin . . . . . Valence.
S.-insp. et vérif. Morel, Bombal, Barnier, Chapoulay.

EURE.

Direct. Goudemetz de Neuville. . . . . Evreux.
Insp. Lallemand . . . . . Evreux.
S.-insp. et vérif. De Kérillis Calloch, Faugas, de Pelet, Quinchez, Antoine.

EURE-ET-LOIR.

Direct. Macholard . . . . . Chartres.
Insp. Ménager. . . . . Chartres
S.-insp. et vérif. Lambert, Hedde, Morisson-Lacombe, N. . . .

FINISTÈRE

Direct. Hervé de Penhoat . . Quimper.
Insp. Le Coat . . . . . Quimper.
S.-insp. et vérif. Delécluse, Orieux, Denis de Trobriand, Ménage, Auffray.

GARD.

Direct. Gauzy . . . . . Nimes
Insp. Cassillon . . . Nimes
S.-insp. et vérif. Mathieu, Léotard, Viguier, Roussel, Poulon.

GARONNE (HAUTE-).

Direct. Devina. . . . . Toulouse
Insp. Laffont. . . . . Toulouse
S.-insp. et vérif. Dalayrac, de Carrière, Cassan, Anglade, Engalran.

GERS.

Direct. Deiglun . . . . . Auch.
Insp. Kurcher . . . . . Auch.
S.-insp. et vérif. Aubertin, de Guiran, Constantin, Baraillé.

GIRONDE

Direct. [illegible] . . . Bordeaux.
Insp. Bonnard, Crouseilles. Bordeaux.
S.-insp. et vérif. Roux, Combret, Calmon (Alfred), Bitaut, Gérard, Courrèjol, Vallade

HÉRAULT

Direct. Cartier. . . . . Montpellier.
Insp. Tollemer. . . . . Montpellier.
S.-insp. et vérif. Boudon, Baumes, Chausse, Pigourier

ILLE-ET-VILAINE

Direct. Amanier . . . . . Rennes
Insp. [illegible] . . . Rennes
S.-insp. et vérif. Cosnier, Blavon-Duchêne, [illegible], Pillare.

INDRE

Direct. Maret . . . . . Châteauroux
Insp. Gransault . . . . . Châteauroux.
S.-insp. et vérif. Chaussivet, Varney, Maden.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Chardon. . . . . Tours.
Insp. N. . . . . Tours
S.-insp. et vérif. Bérard, Lebreton de la Perrière, Gaudy, Pennes.

ISÈRE.

Direct. Arnaud. . . . . Grenoble.
Insp. Perrin . . . . . Grenoble
S.-insp. et vérif. Rosset-Bressand, Magnan, Mounier, Michoudet, Ferlat, Gassaud.

JURA.

Direct. Hugon. . . . . Lons-le-Saulnier.
Insp. Dubois . . . . . Lons-le-Saulnier.
S.-insp. et vérif. Fontanez, Vuillermoz, Durin Bouchon

LANDES

Direct. Leconte. . . . . Mont-de-Marsan.
Insp. Gadilhe . . . . . Mont-de-Marsan.
S.-insp. et vérif. Colomb, Andrieu, Taconnet.

LOIR-ET-CHER

Direct. Arnould . . . . . Blois.
Insp. Richard . . . . . Blois
S.-insp. et vérif. Lachappelle, Maillet, Guilhier.

LOIRE

Direct. Chabaud . . . . . Saint-Étienne
Insp. Lantin . . . . . Saint-Étienne
S.-insp. et vérif. Rigal, Recoq, Robert des Cois, Achaime.

LOIRE (HAUTE

Direct. De Brémont. . . Le Puy.
Insp. Lascols . . . Le Puy
S.-insp. et vérif. Barret, Berge, George

LOIRE-INFÉRIEURE

Direct. Gaspuceau . . . . Nantes
Insp. Lamarchand. . . . Nantes,
S.-insp. et vérif. Charbonnier, Roulle, Texereau, Vincent, Le Mercier

LOIRET

Direct. Lidgeard ✻ . . . . . Orléans.
Insp. Genesteix . . . . . Orléans
S.-insp. et vérif. Jobier, Ballu, Roland Bradier, Donné.

LOT

Direct. Tarneaud ..... Cahors.
Insp. Amouroux... . Cahors.
S.-insp. et vérif. Périer, Froment, Molimé.

LOT-ET-GARONNE

Direct. Bordas . .. Agen
Insp. Guillo-Lohan ✲ Agen.
S.-insp. et vérif. Marchant, Burot, de Monseignat, Vergne.

LOZÈRE

Direct. Picquet ✲ . . . Mende
S.-insp. et vérif. Salesse, Arnauld

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Camès . . Angers.
Insp. Piedor .. Angers
S.-insp. et vérif. Cl. ron d i Brossay, Genty, Legouy, Vuillaume.

MANCHE.

Direct. Noël-Dumarais. Saint-Lô
Insp. {Radiguer ..... Saint-Lô.
{Pervinquière..... Saint-Lô.
S.-insp. et vérif. Filâtre, Leroy, Piriou, Poinçon de la Blanchardière, Lambert, Trotin, de Guiraud.

MARNE.

Direct. Guillemin..... Châlons.
Insp. Noël..... Châlons
S.-insp. et vérif. Weig, Pichon, Petitcollot, Gilbert, Perreau.

MARNE (HAUTE-).

Direct. George-Delacroix. Chaumont.
Insp. Dromard..... Chaumont.
S.-insp. et vérif. Passerat, Hussenet, Guillemin.

MAYENNE

Direct Coyteux - Duportal ✲ . . . Laval.
Insp. Pénn. ..... Laval.
S.-insp. et vérif. Chaumet, Merlac, Rubillon du Lattay

MEURTHE-ET-MOSELLE

Direct Küss. .. . Nancy.
Insp. Muel Nancy.
S.-insp. et vérif. D ciot, Lequeux, Berlet, Spire, Hamelin.

MEUSE

Direct. Lequeux . . Bar-le-Duc.
Insp Fist . . . . Bar-le-Duc.
S.-insp. et vérif Druilhet, Perrigot, Capiomont, Colson.

MORBIHAN

Direct. Foutès Vannes.
Insp. Franco Vannes
S.-insp. et vérif Colo., Roger, Hervé du Penhoat, Leblanc

NIÈVRE

Direct. Rey .. Nevers
Insp. De Davach Nevers
S.-insp. et vérif. Colet, Cana, Henry, Audet

NORD

Direct. Presseq ✲..... Lille.
Insp. {Maleprade..... Lille.
{Lambert..... Lille.
S.-insp et vérif. Hémery, Malignon, Jombart, Fravaton, Favière, Declercq, Frère, Lacoste

OISE

Direct. Noël..... Beauvais
Insp Hameau..... Beauvais.
S.-insp. et vérif. Lespinette, Gonelle, Rosencourt, Charmolue, Thomas.

ORNE.

Direct. Fr.teau. . . . Alençon.
Insp. Benoist Alençon.
S.-insp. et vérif. Gouffre de Lapradelle, Andr é Fortunière, Clément, Ceillier, Lelasseux

PAS-DE-CALAIS.

Direct Chereau ..... Arras
Insp {Le Cam s . . . Arras.
{Be.tier . . Arras.
S.-insp. et vérif. Fauvelle, Pelletier de Chambure, Huchette, Le Camus, Poulain, Lesgudion, Guilbert, Marc.

PUY-DE-DÔME

Direct. Vimal..... Clermont.
Insp. Tabournel..... Clermont.
S.-insp. et vérif. Jausions, Charles, Peschier, Charvilhat, Desclaux, de Roaldès.

PYRÉNÉES (BASSES-)

Direct. Viviez ✲ ..... Pau.
Insp Buffet-Delmas. .... Pau.
S.-insp. et vérif. Lamarque d'Arrouzat, Lacombe, Lussan, Dufourcq.

PYRÉNÉES (HAUTES)

Direct. Dintrans ..... Tarbes
Insp. Sauret. ..... Tarbes.
S.-insp. et vérif. Casenave, Dihigo.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct Dieudé..... Perpignan.
S.-insp et vérif. Bonnel, Bex

RHÔNE

Direct. Cantre.. . . Lyon
Insp B sse-Chaument Lyon
S.-insp. et vérif. Perrin, Turc, Mi . de la Baume, Croze, Lamouroux, Chanier Tabareau, Cavet, Tabournel.

SAÔNE (HAUTE-)

Direct Bas pflug . . Vesoul
Insp André Vesoul.
S.-insp. et vérif. Huvelin, Zaremba, Dess, Bartoszewski

SAÔNE-ET-LOIRE

Direct. Ducoin..... Mâcon.
Insp. N..... Mâcon.
S.-insp. et vérif. Matney, Duthu, de Puniet de Parry, Courtot, Descours, Sappet.

SARTHE

Direct. Arnaud..... Le Mans
Insp. Cayot-Delandre.. . Le Mans
S.-insp. et vérif. Aubert, Outardel, Le Carbonnier de la Morsanglière, Fournier.

SAVOIE

Direct. Chaponay... . Chambéry.
Insp. Peix Chambéry
S.-insp. et vérif. Paut Perre, Maissagne.

SAVOIE (HAUTE-).

Direct. Larget..... Annecy
Insp. Philippe Delalonde. Annecy
S.-insp. et vérif. Morel Fredel, Wallie, Val ..e..

SEINE (*Voyez* 4e Partie, chap. VI.)

SEINE-ET-MARNE

Direct. Foucher..... Melun.
Insp. Dufort..... Melun
S.-insp. et vérif. Guillaumin, Libaudière, Chalmandrez, Jacques.

SEINE-ET-OISE

Direct. Péradon ✻..... Versailles
Insp. {Dufresne ..... Versailles
{Hazard..... Versailles
S.-insp. et vérif. Schoell, Guillaumont, Boulière, Vicon de Jassaud, De la Brousse, Touzis, Roslin, Angrand.

SEINE-INFÉRIEURE

Direct. Caron..... Rouen
Insp. Pillion..... Rouen
S.-insp. et vérif. Hamart de Parpigné, Malmasson, de Geyerd'orth, Rastoul, Molnet, Gavel, Frenoy, Brichet, de Rissac.

SÈVRES (DEUX)

Direct. Claret..... Niort.
Insp. Dupuis..... Niort.
S.-insp. et vérif. Delaubier, Havard, Coudin

SOMME

Direct. Ostermeyer ✻... . Amiens.
Insp Capronnier..... Amiens.
S.-insp. et vérif. Ducroquet, Martin, Facon, de la Gorce, Lenté, Bricaut.

TARN

Direct. Creisseis.. . . Albi.
Insp. Jordain ..... Albi
S.-insp et vérif Soulié, Priam, Magualonne.

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Bourier ... Montauban.
Insp. Taché..... Montauban.
S.-insp. et vérif. De Molette de Morangiès, Castets, Cabrit.

VAR

Direct. Rouch.. . Dragu[illegible]
Insp. Espié [illegible]
S.-insp et vérif Doucet, Levavasseur, Pussot, Collombier

VAUCLUSE.

Direct. Piétresson de Saint-Aubin..... . Avignon.
Insp. Perès . [illegible]gnon
S.-insp. et vérif Fa[illegible]e, Bar[illegible]rent

VENDÉE

Direct. Marc . La Roche-s.-Y.
Insp. Augier..... ... La Roche-s.-Y.
S.-insp. et vérif. De Bouet du Portal, Guinaudeau, Vallet.

VIENNE

Direct. Bouvet..... Poitiers
Insp. Honette..... Poitiers.
S.-insp et vérif. Gravier, Demarque, Malespine.

VIENNE (HAUTE-)

Direct. Montaudon-Boussi
resse ✻..... Limoges.
Insp. N..... ... Limoges.
S.-insp. et vérif. Dutheillet de Lamothe, Brissaud, Bosvieux.

VOSGES.

Direct. Brunement ✻. Épinal.
Insp. Cuny ..... Épinal.
S.-insp et vérif Petot, Baudesson, Regnault, Moureaux.

YONNE.

Direct. Péan Lacroix.. . Auxerre
Insp Mianne .. Auxerre.
S.-insp. et vérif. Bégis, Gautrelet, Diolot, Desnoyers, Meinadier

Vérificateurs sans résidence fixe. MM.

Loron, Arnal, Puyo, Ferrand, Vialle, Long, Walmoth, Sabatier du Vert, Bonnefry, Colombiès, Picard, Champy, Peux, Lurgune, Gaby, Foucher, Colliot de la Bussonnière, Ruber, Tache

Voyez aux sections *Algérie* et *Colonies* pour les *employés de l'enregistrement, des domaines et du timbre détachés pour leurs services.*

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES MM.

AIN.

Dormoy.... Belley.
Chevassu... Bourg.
Lemoine.... Gex.
Aubertot... Nantua.
Givord..... Trévoux.

AISNE.

Declémy... Chât. Thierry.
Rolland..... Laon.
D'Imbert de Montruffet St-Quentin.
Benet ✻... Soissons.
Weiss..... Vervins.

ALLIER.

Bu[illegible]t . Cusset.
Cost[illegible]s . Gannat.
Hugon de Sœux... Montluçon.
Nicolas..... Moulins.

ALPES (BASSES-).

Donadieu... Barcelonnette.
David..... Castellane.
Chaix..... Digne.
Sivori..... Forcalquier.
De Reboul.. Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Dangin..... Briançon.
Gr[illegible]gnet Embrun.
Ca[illegible]ndre... Gap.

ALPES-MARITIMES.

Dumontheil Nice.
Boulangier. Grasse.

ARDÈCHE.

De Bovis... Largentière.
Frotel..... Privas.
Touzeau.... Tournon.

ARDENNES.

De Lochet de Vaudidon. Charleville.
Mouraux... Rethel.
Pelisson.... Rocroi
Stoffels..... Sedan.
Dommartin. Vouziers.

ARIÉGE.

Gr[illegible]zé . Foix
De Fauré Massabrac .... Pamiers.
Dauzat ..... St-Girons.

AUBE.

Grebus. ... Arcis-s.-Aube.
Brisson .... Bar-sur-Aube.
Dor[illegible] Bar-sur-Seine
Renaud . Nog.-sur-Seine.
Berthier. Troyes.

AUDE.

[illegible] .. Carcassonne.
G[illegible]ly .... Castelnaudary.
Gardey de Soos..... Limoux.
Mesrine..... Narbonne.

AVEYRON.

Dionsidon.. Espalion.
Gallard..... Millau
Arnal..... Rodez.
Froysse . St-Affrique
Cullier..... Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Laporte .... Aix
Lefebvre... Marseille.
Sabatier du Vert..... Tarascon.

CALVADOS.

Chapelain-Villeguerin Bayeux
Lafont..... Caen.
De la Fournerie .... Falaise
Pillon..... Lisieux
Lajoux..... Pont-l'Évêque.
Bergeron... Vire.

CANTAL.

D'Anglars de Bassignac Aurillac
Bergheaud . Mauriac.
Chevalier... Murat.
Tasay de Montluc... St-Flour.

CHARENTE

Vigier..... Angoulême.
Rougié .... Barbezieux.
Miramond .. Cognac
Fournier .. Confolens.
Loriol..... Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE

P[illegible]les d'Aix[illegible]trix Jonzac
Foucault... La Rochelle.
Duval..... Marennes.
Praille..... Rochefort.
Rozière .. St-J.-d'Angély
Chevallot .. Saintes.

CHER.

Holtzapffel. Bourges
Bernard . St Amand.
Duran . Sancerre.

CORRÈZE

Tailet . Brive
Esp[illegible]nat . Tulle
[illegible]nier .. Ussel.

CORSE

Moz[illegible]nare Ajaccio
Z[illegible]ra Bastia
Gr[illegible]t du [illegible]mont. Ca[illegible]
Schlinger . Corte
Morin... .. Sartène.

CÔTE D'OR

Vaillemin.. Beaune.
Molas ..... Châtcau-s-Seine.
Herpin..... Dijon
Chaudron . Semur.

CÔTES-DU NORD

Lefer de la Motte . .. Dinan.
Girard..... Guingamp.
Le Huérou . Lannion.
Cloitre..... Loudéac.
Juliot Lamorandière St-Brieuc.

CREUSE

Gogueyer Aubusson.
Lachassagne de Sereys. Bourganeuf.
Lacroix Chambon
Adam. . Guéret.

DORDOGNE

Bayssellance Bergerac.
Cane. Nontron.
Bonhomme de Montaigut. Périgueux.
De Sagnorio. Ribérac.
Deladrière.. Sarlat.

DOUBS

Harlay ... . Baume.
Drouhard... Besançon.
Beurnier... Montbéliard
Droin..... Pontarlier.

DRÔME.

Ducroux.... Die.
Chaplet .... Montélimar.
Pourrat .... Nyons.
Letenneur.. Valence.

EURE

Ma[illegible]d[illegible] Les Andelys
Vag[illegible] ... Bernay
Forget..... Evreux
Guyot du Tremble Louviers.
David ..... Pont Audemer

EURE-ET-LOIR

Sergent.... Chartres.
Feyt ..... Châteaudun.
Cunier .... Dreux
Mazurié ... Nog.-le-Rotrou.

FINISTÈRE

Rignon.... Brest.
[illegible]n[illegible] . Châteaulin.
Th[illegible]r Morlaix.
Debroise . Quimper.
[illegible]ou[illegible] Quimperlé.

GARD

Lades Alais.
Jourdan.... Nimes.

Raoux . . Uzès.
D . . . Le Vigan.

GARONNE (HAUTE-).

Astrié..... Muret.
Ste Colombe St-Gaudens.
Odier..... Toulouse.
Moffre... . Villefranche.

GERS.

Piet . Auch.
B . . . . Condom.
Ba. . Lectoure.
Lo . . . Lombez
De Guyon de Bellevue . Mirande.

GIRONDE.

Gauzence de Lastours . Bazas.
Poliron de Bonfleury Blaye
Cuze..... Bordeaux.
Altayrac... La Réole.
De Laurens Lesparre.
Lassigiardie Libourne.

HÉRAULT.

Maulbon-d'Arbaumont. Béziers.
Santy..... Lodève.
Pons..... Montpellier.
Froment,... St-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Joguet..... Fougères.
Robert. . .. Montfort.
Cattier..... Redon.
Vallois Rennes
Poincon de la Blanchardière..... St-Malo.
Laigneau .. Vitré.

INDRE.

Amadieu ... Châteauroux.
Boyer .. .. Issoudun.
Bondet de la Bernardie. Le Blanc.
Regnauld . La Châtre.

INDRE-ET-LOIRE.

De Mend . . . a C . . on
Lavexier... Loches.
Chalamet... Tours.

ISÈRE

Dichelberger Bourgoin.
Dupray.... Grenoble.
Chabert.... St-Marcellin.
Bonnardon . Vienne.

JURA

Arnal . . . Arbois
Tissier .. Dôle
Bernard.... Lons-le-Sauln.
Chanussot.. St-Claude.

LANDES.

Lalauze..... Dax.
Pol . Mt-de Marsan.
Tapie..... St-Sever.

LOIR ET-CHER.

Raimond . Blois
Beauvalet.. Romorantin.
Burgault... Vendôme.

LOIRE.

De Vérot... Montbrison.
Peyron .... Roanne.
Nallard.... St-Étienne

LOIRE (HAUTE-).

Mouret..... Brioude.
Siffre..... Le Puy.
Bagennet Yssingeaux.

LOIRE INFÉRIEURE.

Le Blaye... Ancenis.
Lemerle.... Châteaubriant.
Bouly de Lesdain..... Nantes.
Drouais... . Paimbœuf.
Baudouin... St-Nazaire.

LOIRET.

Delaforêt... Gien.
Guibert.... Montargis.
Touron .... Orléans.
Jalouzet.... Pithiviers.

LOT.

Vaissié..... Cahors.
Lazarotti ... Figeac.
De Meschinet Gourdon.

LOT-ET-GARONNE

Boulzaguet. Agen.
Vermot... . Marmande.
De Sevin... Nérac.
Guyot..... Villeneuve.

LOZÈRE.

N..... Florac.
Trousset . Marvejols.
Fayet..... Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Crespel Angers
De la Coste. Baugé
Rame..... Cholet.
Guinat. .. Saumur.
Tricoire ... Segré.

MANCHE.

De Puniet de Parry .... Avranches.
Thorel ✻ . Cherbourg
Bévière.... Coutances.
Bruté de Rémur..... Mortain.
Béchade.... St-Lô.
Jamsions.... Valognes.

MARNE.

Gagneur.... Châlons.
Conn ✻.... Épernay.
De Pélacot.. Reims
Séry..... Ste Menehould.
Defoug..... Vitry-le-Franç.

MARNE (HAUTE-)

Fischer.... Chaumont.
Maynier.... Langres
Claudel.... Vassy

MAYENNE.

Doucey . Chât.-Gontier
Bigrel..... Laval
Le Clerc... Mayenne

MEURTHE-ET-MOSELLE.

De la Morte-Félines . Lunéville.
D'Hasalle... Nancy.
Istria.. .... Toul.
Moine..... Briey.

MEUSE

Vilhat, Bar le Duc.
Domange... Montmédy.
Mingret.... St-Mihiel.
Michon .... Verdun.

MORBIHAN.

Le Mouël... Lorient.
Allain..... Pontivy.
Percheron .. Ploërmel
Macrez..... Vannes.

NIÈVRE.

Debauchey . Chât.-Chinon.
Manceron .. Clamecy.
Cahen. Cosne
Chevrier .. Nevers.

NORD

Beglin..... Avesnes.
Froussard ✻ Cambrai.
Desmarest... Douai
Ginalhac.... Dunkerque
Guillaumin .. Hazebrouck.
Taché..... Lille
Willaume ✻. Valenciennes.

OISE.

De Marbais. Beauvais
Terrier Clermont.
De Lavison. Compiègne.
Genay..... Senlis.

ORNE.

Prudhomme. Alençon.
Trotin..... Argentan.
Delabaume . Domfront.
Henry..... Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Flour de St-Genis . Arras.
Leconte.... Béthune.
Curtelin.... Boulogne.

Coulongne . Montreuil.
Fremau . .. St-Omer.
Denommey. St-Pol.

PUY-DE DÔME

Morel... .. Ambert.
Dalestable . Clermont
Falcimaigne Issoire.
Lapergue... Riom.
Coussieu ... Thiers

PYRÉNÉES (BASSES-).

Boutoey . Bayonne
Binet..... Oloron-Ste Marie.
Mazicl . Orthez.
Tessonnière Pau
Izos ..... St-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Lafon.. Bagnères.
Payramale.. Lourdes.
Correch . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Lantieri.... Céret.
Boher..... Perpignan.
de Pallarès. Prades.

RHIN (HAUT-).

Charmy.... Belfort.

RHÔNE

Leclère ✻.. Lyon.
Lavialle.... Villefranche.

SAÔNE (HAUTE-).

Capronnier. Gray
Granjond... Lure.
Tuefferd ... Vesoul.

SAÔNE-ET LOIRE.

Carré..... Autun.
De Gyvès.. Châlon-sur-S
Picco..... Charolles.
Calvet..... Louhans.
Gachet..... Mâcon

SARTHE

Lemercier.. La Flèche.
Guignet.... Le Mans
Mahé ..... Mamers
Le Rouvillois St-Calais.

SAVOIE.

Gazel ..... Albertville.
Simian..... Chambéry.
Michaud ... Moutiers
Chatelain.. Saint-Jean-de-Maurienne.

SAVOIE (HAUTE-).

Bauquis.... Annecy.
Moret..... Bonneville
Gineste-La chaze.... St-Julien
Reux. .... Thonon.

SEINE

(*Voy.* 4e Partie, chap. VI.)

SEINE-ET-MARNE.

Mercié..... Coulommiers.
Granot ... Fontainebleau
Bouygues.. Meaux.
Vigneron de Lacqueville .. Melun.
Berranger.. Provins.

SEINE ET-OISE.

Lacroix.... Corbeil.
Cozette.. . Étampes
Boulanger.. Mantes.
Aigoin..... Pontoise
Pic ..... Rambouillet.
Ollivier.. .. Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Devienne. . Dieppe.
Gavois..... Le Havre.
Dezon..... Neufchâtel.
Lacombe-Cazal..... Rouen.
Deberly.... Yvetot

SÈVRES (DEUX-).

Esquot .... Bressuire.
Demardre .. Melle.
Morand .... Niort.
Long..... Parthenay.

SOMME

Honoré .... Abbeville.
Petit..... Amiens.
Loiseau.. . Doullens.
Weill..... Montdidier.
Laile..... Péronne.

TARN

Debey.. .. Alby
Fontan. . . Castres
Bonnet. . Gaillac
Mazars . Lavaur.

TARN ET-GARONNE.

Tessie Solier Castelsarrasin
Lapeyre . Moissac.
Dumas . Montauban

VAR.

Ganzin. ... Brignoles
Pellicot Draguignan.
Noguès . Toulon.

VAUCLUSE

Monesbier . Apt.
Auzias..... Avignon
Pic . ... Carpentras
Fontaine... Orange.

VENDÉE

Compeyrot. Fontenay.
Sionneau... La Roche-sur-Yon.
Bourmand . Les Sables.

VIENNE

Gadant . Châtellerault.
Mousnier Mounard . Civray.
Descombes. Loudun.
Perancy.. Montmorillon.
Beyrand . Poitiers.

VIENNE (HAUTE-)

Manès ... Belac.
Demartial . Limoges.
Grivet . .. Rochechouart.
Allègre . St-Yrieix.

VOSGES

Couturier .. Épinal
Bastien .. Mirecourt.
Didier .... Neufchâteau.
Grosas ... Remiremont.
Chauvez . St-Dié.

YONNE.

Desnoyers. Auxerre.
Dumont . Avallon.
Soudier. Joigny.
Bernard.... Sens.
Jamon. .. Tonnerre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES.

Palais du Louvre.

M. AMBAUD (C✻), conseiller d'État, *directeur général* rue Vanneau, 37.

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M. RAMOND-GONTAUD (O✻), rue Cardinal Lemoine, 1.
M. LEGROS ✻, place des Batignolles, 4.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Placé sous les ordres immédiats du directeur général.)

M. Gosselin, *chef.*

Présentation pour les emplois à la nomination du Président de la République, du ministre et du sous-secrétaire d'État; signalements moraux; tableaux d'avancement. — Surnumérariat: autorisation d'admission aux examens; révision des concours généraux; formation du tableau général de candidature. Légion d'honneur; décorations étrangères; fixation des cautionnements, demandes d'audience; affaires réservées; réception et expédition des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION

TARIF; NAVIGATION ET ADMISSIONS TEMPORAIRES, ARCHIVES COMMERCIALES, PRIMES, SELS ET PÊCHES.

M. RAMOND-GONTAUD (O✻), *administrateur.*

Premier bureau (tarif).

M. Leroy, *chef.*

Tarif des douanes, ses applications et ses résultats, traités de commerce et de navigation; conventions relatives à la propriété littéraire; remboursement de droits indûment perçus et régime particulier aux propriétés limitrophes à l'Algérie, à la Corse et aux autres îles voisines du littoral, perception des droits et des diverses questions qui s'y rattachent.

Deuxième bureau (navigation et admissions temporaires).

M. Bacquès ✻, *chef.*

Régime des colonies et établissements français d'outre-mer; navigation maritime; jauge, hypothèques maritimes; entrepôts de douanes; transit, cabotage; plombage; emprunt du territoire étranger; régime des importations temporaires, régime des sucres coloniaux et étrangers.

Troisième bureau (archives commerciales).

M. Caignon ✻, *chef*

Statistique commerciale et de la marine marchande, formation du tableau général du commerce de la France

Quatrième bureau (régimes spéciaux).

M. Hugon, *chef.*

Régimes spéciaux régime particulier à la zone neutralisée; admissions exceptionnelles, retour des marchandises invendues; privilèges diplomatiques; armes; librairie; constructions navales; droit de statistique; taxes intérieures — Bulletins de commerce. — Régime des sels; grande pêche et primes ou immunités qui s'y rattachent; petite pêche et salaisons; immunités et règles relatives à la préparation du poisson, soit en mer, soit à terre; primes sur les viandes et beurres salés.

DEUXIÈME DIVISION.

SERVICE GÉNÉRAL; CONTENTIEUX RETRAITES; ORDONNANCEMENT ET MATÉRIEL.

M. LEGROS ✻, *administrateur.*

Premier bureau. — Service général (deux sections).

Création, suppression et organisation des bureaux et brigades; frais de régie. — Exécution du service. Conduite des employés; traits de dévouement; médailles d'honneur; récompenses et indemnités; plombage et autres émoluments autorisés. — Congés; révocation et dégradation des employés à la nomination de l'administration. — Répression de la contrebande; examen des rapports généraux de service, des rapports de tournée des directeurs; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances. — Concours aux autres services publics. — Conflits administratifs. — Affaires politiques; police générale. — Organisation militaire des douanes.

1re SECTION. — *Ports et côtes.*

M. Vandal ✻, *chef.*

Attributions indiquées ci-dessus sous le titre de service général pour les directions maritimes, l'Algérie et les colonies. — Questions relatives à la police sanitaire.

2e SECTION. — *Frontières de terre*

M. Charligny ✻, *chef.*

Attributions ci-dessus indiquées sous le titre de service général pour les directions de terre, la direction de Paris et celle de Lyon. — Régime de circulation dans le rayon. — Régime du transit international.

Deuxième bureau (contentieux).

M. François, *chef.*

Suite des saisies et contraventions ressortissant à la législation des douanes; répartition de leur produit. Affaires concernant les crédits de droits de douanes ou sels en souffrance; autorisation de mise en jugement des employés des douanes; toutes questions relatives à l'application des lois de douanes en matière judiciaire, application des règlements sur les préemptions.

Troisième bureau (retraites).

M. Lagarde ✻, *chef.*

Service des retraites et cautionnements pour tous les agents des douanes; correspondance y relative.

Quatrième bureau (ordonnancement et matériel)

M. Veillon de Boismartin ✻, *chef.*

Formation du budget général de l'administration. — Liquidation et ordonnancement des dépenses de la direction générale dans leur ensemble; demandes d'allocation de crédits et de fonds de subvention; virements de comptes; crédits des droits de douanes, de la taxe de consommation des sels, révision des états de frais de régie. Comptabilité; questions relatives aux lois sur le timbre. Armement. Casernement; équipement; service de la masse et service de santé. Matériel : construction et réparation d'immeubles et d'embarcations des douanes; achat et entretien d'ustensiles; transports de fonds, paquets, etc.; dépenses imprévues; inventaires d'immeubles et de mobiliers. Instruments de perception. Topographie des lieux soumis à la surveillance du service; documents géographiques à son usage.

Conseil judiciaire.

M. Housset ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Allou, avocat à la cour d'appel.
M. Méline, avocat à la cour d'appel.

Chimiste de l'administration.

M. de Luynes (O✻), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers

Médecins.

M. Bermond.
M. Desaporte.
M. de Beurmann.

SERVICE DES DOUANES DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES COLONIES (1).

DIRECTIONS DES DOUANES.

DIRECTION DE DUNKERQUE

Direct.	Cornille ✻	Dunkerque
Inspect	Desbordes	Dunkerque
	Paloc	Dunkerque.
	Plancke	Hazebrouck.
Rec. pr.	Astier ✻	Dunkerque.
	Pichoir	Hazebrouck.
S.-insp.	Godart	Dunkerque.
	Bret[illegible]	Dunkerque.

DIRECTION DE LILLE

Direct.	Duserech	Lille.
Inspect.	Paulmier	Armentières.
	Brajeux	Lille.
	Petit	Lille.
	De Fenardent	Orchies.
Rec. pr.	Sapin	Armentières.
	Duncan-Philidor	Lille
	Dalverny	Orchies.
S.-insp.	De Brémoy	Tourcoing.
	Vautier	Baisieux (st[on]).
	Deligny	Lille.

DIRECTION DE VALENCIENNES

Direct.	Favry ✻	Valenciennes.
Inspect.	Planat	Valenciennes
	Chénot	Avesnes.
	Féval	Maubeuge.
Rec. pr.	Ponchau	Condé.
	Perret	Jeumont
	Alamet	Valenciennes.
	Lécuyer	Avesnes.
	Martin (J. E.)	Feignies.
S.-insp.	N...	Condé
	Hamond-Gontaud	Feignies
	Vautier	Jeumont.
	Lemerle	Blanemisseron.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Direct.	Bontemps-Du-barry ✻	Charleville.
Inspect.	Grandidier	Hirson.
	De Bonnay de Brauille	Givet.
	Géte	Sedan
Rec pr.	Drapper	Charleville.
	Lacaase	Anor
	Gilbert	Givet.
S.-insp	Carez	Givet.

DIRECTION DE NANCY.

Direct.	Grétérin ✻	Nancy.
Inspect.	Sergent de Lavanne	Pont-à-Mousson
	Boucher de Crèvecœur	Longuyon
	Joyer	Lunéville.
Rec. pr.	Bartenschlag	Longwy.
	Praube	Nancy
	Bultingaire	Lunéville.
S.-insp.	Desmiers	Pagny
	Bernet	Nancy.
	Marteau Chantard	Batilly
	Thirion	Avricourt.

(1) Voir la Direction de Paris, IV[e] partie, chap. VI.

DIRECTION D'ÉPINAL.

Direct.	Verlinde ✻	Épinal.
Inspect.	De Cardot	Belfort
Rec. pr.	Hurlaux	Saint-Dié.
	Vérité	Gérardmer.
	Bels	Belfort
S.-insp.	Le Maire de Montfault	Saint-Dié.
	Leroux	Belfort.
	Martin	Remiremont.
	Cauchois	Petit-Croix

DIRECTION DE BESANÇON.

Direct	Margaine	Besançon.
Inspect	Homberg	Montbéliard.
	Roger	Morteau.
	Pierre	Pontarlier.
Rec. pr.	Bavoux	Pontarlier
	Mathieu	Montbéliard.
	Marron	Le Valers.
S.-insp.	Mame	Le Valers
	Lang[illegible]	Pontarlier.

DIRECTION DE LYON.

Direct.	Gau	Lyon
Inspect.	Vattin	St-Claude.
	Du Bois-Aymé	Châtillon-de-Michaille
	De Forcrand	Lyon.
Rec. pr.	Chalot	Lyon.
	Garmond	Les Rousses.
	Longrais	Bellegarde.
S.-insp.	Fameschon	Bellegarde.

DIRECTION DE CHAMBÉRY.

Direct.	Faucheur ✻	Chambéry.
Inspect.	Lainé	Annecy.
	Pillet	Albertville
	Milot	Saint-Jean-de-Maurienne.
	Huentz	Embrun.
	Gallet de Santerre	Annemasse.
Rec. pr.	Laracine	Annecy.
	Cartelin	Modane.
	Cuillet	Chambéry.
	Faure	Embrun.
S.-insp	N...	Frangy.
	Gourjon du Lac.	Modane.

DIRECTION DE NICE.

Direct.	Mathieu ✻	Nice.
Inspect.	Williams ✻	Nice
	De Mérens	Saint-Raphael.
Rec. pr.	Frias	Nice.
	Gautier	Fontan.
	Hecquart	Saint-Raphaël.
S.-insp.	Prat	Nice
	Ferras	Saint Martin-Lantosque.
	Vignau	Vintimille

DIRECTION DE MARSEILLE.

Direct.	LESÈBURIER ✲	Marseille.
Inspect.	Denelts ✲	Marseille.
	Mayn.er	Marseille.
	David de Penanrun	Toulon
	Pech	Martigues.
Rec. pr.	Thibaut ✲	Marseille.
	Ducornu	Toulon.
	Augier	Pt-de-Bouc.
S. insp.	Bessat	Marseille.
	Mercier	Toulon
	Lemonnier	Marseille.
	Belle	Marseille.
	Roussel	Marseille.

DIRECTION DE MONTPELLIER.

Direct.	BELDAME ✲	Montpellier.
Inspect.	De l'Église	Cette.
	Aimé (L)	Arles.
Rec. pr.	Barral	Aiguesmortes.
	Loncas	Cette.
S.-insp.	Barbara	Aiguesmortes.
	Fouques	Cette.

DIRECTION DE PERPIGNAN.

Direct.	VASSÉ ✲	Perpignan.
Inspect.	G s ✲	Tarbes.
	Durègne	Toulouse.
	Tombert	Perpignan.
	Tasset	La Nouvelle.
Rec. pr.	Sansot	Toulouse.
	Dasque	Bagnères
	Bourgnet	Perpignan.
	Mayet	La Nouvelle.
S.-insp.	Mairine	Cerbère.

DIRECTION DE BAYONNE

Direct.	THIERRY.	Bayonne.
Inspect.	Clerget	Bayonne.
	Pontallié	Cambo.
Rec. pr.	Richter	St-Jean-Pied-de-Port.
	Frion	Bayonne.
S.-insp.	Lavie	Bayonne.
	Barby	Hendaye.
	Ginguené	Saint-Jean-Pied de Port.

DIRECTION DE BORDEAUX.

Direct.	PINCHON ✲	Bordeaux.
Inspect.	Aiguesparses	Bordeaux.
	Berthélemy	Bordeaux.
	Levavasseur	Blaye.
Rec. pr.	Micalomier	Blaye
	Journel ✲	Bordeaux.
	Ramond-Gontaud	Libourne.
S.-insp.	Pérennès	Bordeaux.
	Cléach	Bordeaux.
	Geneau	Bordeaux
	Bourdonnay	Bordeaux.
	D'Aaret-Solier	La Teste.

DIRECTION DE LA ROCHELLE.

Direct.	ROLLAND ✲	La Rochelle.
Inspect.	De Launoy	Marennes.
	Vlaminck	Les Sables.
	Hervieu	La Rochelle.
Rec. pr.	Deman	Les Sables.
	Margaine	La Rochelle.
	Chaumel	Marennes.
S.-insp.	Jérôme	La Rochelle.
	Mochet	Rochefort.

DIRECTION DE NANTES

Direct.	CRÉRUT ✲	Nantes
Inspect.	Jaymes	Nantes.
	Charret	Nantes
	Cozic de Penenguer	Pornic
	Lucas de la Pommeraye	Saint-Nazaire
	Pommier	Paimbœuf.
Rec. pr.	Fine ✲	Nantes.
	Garcin	St-Nazaire.
S.-insp.	Bouguet	Nantes.
	Laverny	Nantes.
	Serval	St-Nazaire.

DIRECTION DE BREST

Direct.	BIANCHI ✲	Brest.
Inspect.	Roussel	Brest.
	Docteur	Vannes
	Lebreton	Lorient.
	Millet	Quimper.
Rec. pr.	Kervern	Brest.
	Roy	Quimper.
	Nicolas	Vannes.
	Barst	Lorient.
S.-insp.	Perret	Douarnenez.
	De la Londe	Brest.
	Laisne	Lorient.

DIRECTION DE SAINT BRIEUC

Direct.	PIÉTRA-SANTA	St-Brieuc.
Inspect.	Rougelot	St-Malo.
	Kerst	St-Brieuc.
	Touzard	Tréguier
	Chable de la Herronnière	Morlaix
Rec. pr.	Hyart	Le Légué.
	Lamson	St-Malo.
	Mahéan	Morlaix.
S.-insp.	Merion	St-Malo

DIRECTION DE CAEN.

Direct.	CHAMELIN	Caen.
Inspect.	De St-Quentin	Cherbourg.
	D'Hailly	Caen
	Chardot	Valognes.
	Petit (Ch.)	Granville.
Rec. pr.	Soraot	Caen.
	Rosot	Cherbourg
	Galland	Granville.
S.-insp.	Even	Caen.
	Truelle	Granville
	Delange	Cherbourg

DIRECTION DE ROUEN.

Direct.	COLBIET ✲	Rouen.
Inspect.	De Chiers ✲	Rouen.
	Doussin	Rouen.
	Faucheur	Honfleur.
Rec. pr.	Guilouzic	Rouen.
	Labe	Honfleur.
S.-insp.	Hauvile	Rouen.
	Tourret	Honfleur.

DIRECTION DU HAVRE.

Direct. DELAAGE ✻.... Le Havre.
Inspect. Desmiers..... Le Havre.
[illegible] Dieppe
[illegible] Le Havre.
Rec. pr. Masseron ✻ ... Le Havre.
Guédot..... Dieppe
S.-insp. Galot..... Le Havre.
Delgove .. .... Le Havre.
Le Barbanchon . Le Havre.
Delfosse ... ... Le Havre.
Chapelier..... Le Havre
Demaunay..... Dieppe.

DIRECTION DE BOULOGNE.

Direct. DANY..... Boulogne.
Inspect. Letourneur .... Calais.
Inspect. De Tastes ..... Boulogne.
Gay ..... Boulogne.
Barbier ... ... Abbeville.
Rec. pr. Le Normant .... Calais.
Chabanel..... Boulogne.
Boscher..... Abbeville.
S.-insp. Tabary.... .... Boulogne.
Masseron ..... Boulogne.

DIRECTION DE BASTIA.

Direct. MEURICE..... Bastia.
Inspect. Preire..... Bastia.
Parisot..... Ajaccio.
Rec. pr. Mariotti (P.)..... Ajaccio.
Mariotti (D.).... Bastia.
S.-insp. De Renty..... Bastia.

Service des Colonies.

GUADELOUPE.

Inspect. chef de serv. De Bougerel
Inspecteur..... ... Tétreau.
Sous-inspecteur .... Gardin

MARTINIQUE.

Inspect. chef de serv. Durand de la Villegégu.
Sous-inspecteur .... Hubert-Lachevalier.

LA RÉUNION.

Chef de service. Crémazy.

CAYENNE.

S.-inspect., chef de service. Chérot.

SÉNÉGAL.

S.-inspect Ro .. .o.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Palais du Louvre, place du Carrousel.

M. RENAUD (Félix) ✱, *directeur général, président du conseil d'administration.*
M. PROVENSAL (C✱), *directeur général honoraire,* rue de Vienne, 8.

Administrateurs, membres du Conseil d'administration.

M. GUINAT (O✱), boulevard de Sébastopol, 3.
M. ARNAUD (O✱), avenue de Rueil, 5, à Nanterre.
M. CROZES ✱, rue Castiglione, 8.
M. N....

BUREAU CENTRAL.

M. Sestier, *chef.*

Ouverture des dépêches adressées au directeur général et transmission de ces dépêches aux différents bureaux. — Départ des dépêches. — Centralisation des documents demandés par le directeur général et examen des questions dont il se réserve l'étude.

BUREAUX DU PERSONNEL.

(Placés sous les ordres immédiats du directeur général.)

Premier bureau.

M. Desdevises ✱, *chef*

Préparation du travail pour les nominations à faire par le Président de la République, le Ministre et le Directeur général dans les divers cadres de l'Administration. — Centralisation des avis de mutation des préposés à la nomination des directeurs. — Congés et maladies. — Concours et admission au surnumérariat. — Personnel du service des contributions diverses en Algérie. — Signalements et tableaux d'avancement. — Décorations.

Deuxième bureau.

M. Bourbon ✱, *chef.*

Retraites et cautionnements. — Correspondance générale se rattachant aux demandes de débits de tabacs et de recettes buralistes. Instruction spéciale des demandes de débits de tabacs d'un produit supérieur à 1,000 fr. Préparation du travail pour les nominations aux recettes buralistes de la compétence du sous-secrétaire d'État.

PREMIÈRE DIVISION.

M. GUINAT (O✱), *administrateur.*

Premier bureau.

M. N...., *chef.*

Organisation, direction et suite du service général. — Circulaires et lettres communes y relatives. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois du service général et des services spéciaux des impôts sur les allumettes, le papier, les bougies, les huiles et les vinaigres.

Créations et suppressions de recettes buralistes et de débits de tabacs — Répartition des redevances disponibles pour les débits gérés. — Révocations, dégradations et mesures disciplinaires. — Questions et réclamations se rattachant à la gestion des recettes buralistes et des débits de tabacs. — Correspondance périodique. — Correspondance journalière pour tout ce qui concerne le service général. — Suite aux rapports de l'inspection générale des finances. — Contrôle de l'apurement des acquits-à-caution en matière de boissons. — Abonnements relatifs aux boissons, aux voitures publiques de terre et d'eau. — Décharges, restitutions de droits sur les boissons, les voitures publiques et les chemins de fer. Apurement des droits constatés. — Primes d'apurement et indemnités complémentaires aux buralistes et aux préposés d'octroi. — Vérification des gestions et fixation des débets. — Frais de commis, de tournées et d'entretien d'un cheval. — Secours, indemnités et allocations à divers titres, en ce qui concerne le service général — Parcours sur les chemins de fer — Bureaux de sortie.

Les attributions ci-dessus appartiennent au premier bureau en ce qui concerne les vingt-cinq départements ci-après : Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme et Vosges.

Deuxième bureau.

M. Deberdt ✻, *chef.*

Même service pour les trente départements suivants : Ain, Allier, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Doubs, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne et Yonne.

Troisième bureau.

M. Damperon, *chef.*

Même service pour les trente et un départements indiqués ci-après : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn et Garonne, Var et Vaucluse.

(La correspondance relative à la délivrance des cartes de libre parcours sur les chemins de fer ressortit exclusivement au 1er bureau pour tous les départements.)

DEUXIEME DIVISION.

M. Arnaud (O✻), *administrateur.*

Premier bureau.

M. Rimpot, *chef.*

Contentieux. — Examen des procès-verbaux de saisie et de contraventions, des transactions et des états de répartition d'amendes. — Liquidation des frais judiciaires. — Suite de toutes les affaires devant les tribunaux. — Poursuites à l'occasion des prévarications et soustractions de deniers. — Correspondance avec les conseils de l'administration. — Fixation des traitements et émoluments alloués aux avocats et avoués de la régie. — Correspondance au sujet des recours en grâce. — Circulaires et lettres communes relatives au contentieux.

Deuxième bureau.

M. Martel, *chef.*

Octrois. — Examen des tarifs et règlements. — Projets de décrets. Frais de casernement — Frais de perception. Baux à ferme. — Traités de gestion. — Répartition des fonds d'abonnement alloués par les communes. — Correspondance, relevés généraux, circulaires et lettres communes se rapportant à ce service.

TROISIÈME DIVISION.

M. Crozes ✻, *administrateur*

Premier bureau.

M. Roussan ✻, *chef.*

Préparation des lois et règlements généraux. — Instructions générales pour leur mise à exécution. — Questions se rattachant aux projets de réforme. — Suite des services spéciaux des alcools dénaturés et de l'impôt sur la dynamite. — Affaires concernant le monopole des allumettes. — Budget des recettes et des dépenses. — Statistique, relevés généraux. — Révision des modèles. Circulaires et lettres communes concernant ces divers services.

Deuxième bureau.

M. N. ., *chef.*

Garantie, cartes à jouer, navigation, bacs et passages d'eau, pêche, francs-bords et recettes accessoires à la navigation. — Marques de fabrique. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois des services de la garantie, des cartes à jouer et de la navigation. — Questions d'application se rattachant aux impôts sur le papier, les bougies, les huiles et les vinaigres. — Abonnements des fabriques de papier. — Apurement des acquits-à-caution, décharges et

restitutions concernant tous les impôts indiqués ci-dessus. — Règlement des frais d'exercice à mettre à la charge des industriels qui emploient les huiles à leur fabrication. — Décharge des vignettes de bougies. — Circulaires et lettres communes relatives à ces divers services.

QUATRIÈME DIVISION.

M. N..., *administrateur*

Premier bureau.

M. Dechaud ✻, *chef.*

Sucres, sels, distilleries. Organisation et direction de ces services; créations, suppressions et déplacements d'emplois, mesures disciplinaires. — Législation et correspondance relatives à ces services ainsi qu'à celui des brasseries. — Décharges, restitutions de droits sur les sucres, les sels, les bières et les alcools produits dans les distilleries. Secours et indemnités en ce qui concerne ces services. - Circulaires et lettres communes se rattachant aux attributions de ce bureau.

Deuxième bureau.

M. Andrieu ✻, *chef.*

Ordonnancement général des dépenses. — Comptabilité budgétaire. - Examen et approbation des baux à loyer, logements concédés à titre gratuit, menus frais. - Frais de transport des tabacs, des poudres à feu et des objets du matériel. — Application du traité passé avec les compagnies de chemins de fer — Suite du service dans les entrepôts de tabacs et de poudres à feu et apurement des acquits-à-caution. — Vérification des comptes en matières des entreposeurs. - Formation du résumé général destiné à la Cour des comptes. — Correspondance avec la direction générale des manufactures de l'État. — Constructions et réparations des magasins à poudre. — Impression des circulaires et des modèles du service intérieur. - Achats et réceptions d'instruments et objets divers du matériel, expéditions dans les départements. — Tenue du magasin des instruments. — Comptabilité du matériel. — Décharges des manquants constatés sur les timbres de toute espèce. — Circulaires et lettres communes se rattachant aux attributions de ce bureau

---

Conseil judiciaire.

MM. Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Vavasseur, avocat à la cour d'appel
Lyon Caen, avocat à la cour d'appel.
Tourselher, avoué à la cour d'appel.
Rivière, avoué au tribunal de 1re instance.
Le Villain, notaire.

Médecins.

MM. Bassereau ✻, médecin honoraire.
Magnin, Thiaut.

Chimistes.

MM. Bardy ✻, directeur du laboratoire central
Gérard, chimiste adjoint.

DIRECTIONS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Directeurs, inspecteurs, sous-directeurs, receveurs principaux, receveurs-entreposeurs, et entreposeurs.

AIN.

Direct.	WALDMANN	Bourg.
Inspect.	Kopp	Bourg.
	Gueden	Bourg.
S.-dir.	Robin	Nantua.
Rec. pr.	Rigaud	Bourg
R. ent.	De Monmoton ..	Belley.
	Cotte	Trévoux.
R. pr. ent	Lavallart. . .	Nantua
R. ent.	Berthelé	Gex

AISNE.

Direct	FOSSETTE.....	Laon.
Inspect.	Caron.....	Laon.
Inspect.	Lagane.....	Laon
	Deransart	Laon.
	Delhomez	Laon (sucres).
	Trumeau.....	Saint-Quentin (sucres).
S. dir.	Cornette	Vervins.
	Didelot	Soissons.
	Delaon.....	Saint-Quentin.
	Hulin	Chât Thierry.
Rec. pr.	Malne	Laon
	Dubuisson.....	Saint-Quentin.
	Verneuil	Soissons
	Thisse	Vervins
R. pr. ent.	Barrielis..	Chât.-Thierry.

ALLIER.

Direct.	QUIGNON.....	Moulins.
Inspect.	Delubac.....	Moulins.
S.-dir.	Lemoine.....	Montluçon.
Rec. pr.	Buffe.....	Moulins.
	Doveaux.....	Montluçon.
R. ent.	Delestable.....	Cusset.

ALPES (BASSES-).

Direct.	GUILLAUMONT..	Digne.
Inspect.	P[illegible]	Digne.
Rec. pr.	Gu[illegible]	Digne.
R. ent.	Gérard.....	Barcelonnette.
	Jarjayes.....	Castellane.
	Gau.....	Forcalquier.
	D[illegible]landois....	Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Direct.	MARTINEAU..	Gap.
Inspect.	N[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	B[illegible]	Gap.
R. ent.	Tascon[illegible]	Briançon.
	Repelin.....	Embrun.

ALPES-MARITIMES.

Direct.	PERAGALLO ✻.	Nice.
Inspect.	Beaudelet.....	Nice.
S. dir.	Portier.....	Grasse.
Rec. pr.	Auro.....	Nice.
	Mauranges.....	Grasse.
R. ent.	Téchoizin.....	Puget-Théniers.
Entrep.	Lurat.....	Nice.

ARDÈCHE.

Direct.	G[illegible]	Privas.
Inspect.	H[illegible]	Privas.
S.-dir.	Jacolin.....	Tournon.
Rec. pr.	Rameau.....	Privas.
	Andréoly.....	Tournon.
R. ent.	Carnus.....	Largentière.

ARDENNES.

Direct.	SALOMON.....	Charleville.
Inspect.	Brachet.....	Charleville.
	Caillouet.....	Charleville.
S.-dir.	Malnet.....	Rethel.
	Martin.....	Sedan.
Rec. pr.	Heully.....	Charleville.
	Goujard.....	Rethel.
	Stoclet.....	Sedan.
R. ent.	Borreaux.....	Rocroi.
	[illegible].....	Vouziers.

ARIÈGE.

Direct.	DALLARD.....	Foix.
Inspect.	Ducos de Labaille	Foix.
Rec. pr.	Bicalens.....	Foix.
R. ent.	Froger.....	Pamiers.
	[illegible].....	Saint-Girons.

AUBE.

Direct.	REGNARD.....	Troyes.
Inspect.	Lercy.....	Troyes.
	[illegible]	Troyes.
S.-dir.	[illegible]	Bar-sur-Seine.
Rec. pr.	Ferment.....	Troyes.
	Lehardy.....	Bar-sur-Seine.
R. ent.	C[illegible]	Arcis-sur-Aube.
	Jouin.....	Nogent-sur-Seine.
	Caillot.....	Bar-sur-Aube.

AUDE.

Direct.	[illegible]	Carcassonne.
Inspect.	[illegible]	Carcassonne.
	[illegible]	Carcassonne.
S.-dir.	[illegible]	Narbonne.
Rec. pr.	Chapsal.....	Carcassonne.
	Schaëffer.....	Narbonne.
R. ent.	Eyssautier.....	Castelnaudary.
	Roudery.....	Limoux.

AVEYRON.

Direct.	MALET.....	Rodez.
Inspect.	Agulhon.....	Rodez.
	Pons.....	Rodez.
S.-dir.	Lannes.....	Millau.
	Dentraygues....	Villefranche.
Rec. pr.	Jean[illegible]	Rodez.
	Torlé.....	Millau.
	Lemas.....	Villefranche.
R. ent.	Capoulade.....	Espalion.
	Séré.....	St-Affrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct.	LAROCHE.....	Marseille.
S.-dir.	Belonfant.....	Marseille.
Inspect.	Lécrivain.....	Marseille.
	Cazes.....	Marseille.
Insp. séd.	Lionet.....	Marseille.
S.-dir.	Tailhan.....	Aix.
	Malcor.....	Arles.
Rec. pr.	Bastian.....	Marseille.
	Monginoux.....	Aix.
	De Flotte.....	Arles.
Entrep.	Lefebvre des Noëttes.....	Marseille.
	Fournier.....	Marseille.

CALVADOS.

Direct.	VLAMINCK.....	Caen.
Inspect.	Heudeline.....	Caen.
	Boucardon.....	Caen.
	Berolis.....	Caen.
S.-dir.	Lajois.....	[illegible].
	Cosmier	Vire.
Rec. pr.	Gislot-Bordemer	Caen.
	Barrèle.....	Lisieux.
	Lenormand.....	Vire.
R. ent.	Abraham.....	Bayeux.
	Marmagnant....	Honfleur.
	Besnard.....	Falaise.

CANTAL.

Direct.	BRAGER.....	Aurillac.
Inspect.	Chardenal.....	Aurillac.
S.-dir.	Teroygeol.....	Saint-Flour.
Rec. pr.	Lahen.....	Aurillac.
	Bruat.....	Saint-Flour et Murat.
R. ent.	Montagnac.....	Mauriac.

CHARENTE.

Direct.	GUILLON ✻....	Angoulême.
Inspect.	Marion.....	Angoulême.
	Duboy Lavigerie	Angoulême.
	Lafillioy.....	Angoulême.
S.-dir.	D[illegible]	[illegible]
	Barbier.....	Ruffec.
Rec. pr.	Noircler.....	Angoulême.
	Morin.....	Cognac.
	Doreau.....	Ruffec.

R. ent. Maurisset..... Barbezieux.
De Verdal..... Confolens.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. MARTINET ✻.. La Rochelle.
Insp. Rouët..... La Rochelle.
Lesèble..... La Rochelle.
Lespès..... La Rochelle.
S.-dir. Marmilor..... Rochefort.
Garreau..... Saintes.
Sarlat..... St-J.-d'Angély.
Rec. pr. Patissaud..... La Rochelle.
Ramigeon..... Rochefort.
Passe..... Saintes
Banel..... St-Jean-d'Angely
R. ent. Cadet..... Marennes.
Vaufrailert..... Jonzac.

CHER.

Direct. Taylor..... Bourges.
Inspect. Hervé..... Bourges.
S.-dir. Faucillon..... Saint Amand
Rec. pr. Reiner..... Bourges
Grancher..... Saint Amand.
R. ent. Bajot..... Sancerre.

CORRÈZE.

Direct. LEMOINE..... Tulle.
Inspect. Repassin..... Tulle.
Rec. pr. Castanet..... Tulle.
R. ent. Laffond..... Brives.
Salamon..... Ussel.

CÔTE D'OR.

Direct. REY ✻..... Dijon.
Inspect. Peix..... Dijon.
Chapuzet..... Dijon.
Bonjean..... Dijon.
S.-dir. Mignon..... Beaune.
Merle..... Semur.
Rec. pr. Voillemin..... Dijon.
Merlin..... Beaune.
Bretzner..... Semur.
R. ent. Roussel..... Châtillon-s-Seine.
Entrep. Bornier..... Dijon

CÔTES-DU-NORD.

Direct. DU PLAIS-DES-TOUCHES.. St-Brieuc.
Inspect. Marie..... St-Brieuc.
Delamare..... St Brieuc.
S.-dir. Merdy..... Dinan.
Le Nevet..... Guingamp.
Rec. pr. Taupin..... Ste-Hélène.
Delon..... Dinan.
De Coatgourcdon..... Guingamp.
R. ent. Bordeaux..... Loudéac
Clech..... Lannion.
Entrep. Fleuriault..... St-Brieuc.

CREUSE.

Direct. DEMANEGRAND Guéret
Inspect. Lamblardier..... Guéret.
S.-dir. Lamarche..... Aubusson.
Rec. p. Combes..... Guéret
De Latour..... Aubusson et Bourganeuf.
R. ent. Turquand..... Boussac.

DORDOGNE.

Direct. DONNEAUD..... Périgueux.
Inspect. Combredet..... Périgueux.
Marcel..... Périgueux.
S.-dir. De Monmoton..... Bergerac
Rec. pr. Pistre..... Périgueux.
Nicoulau..... Bergerac.
R. ent. Sudre..... Nontron.
Enou..... Ribérac.
Brunet..... Sarlat.

DOUBS.

Direct. FLOQUET..... Besançon
Inspect. Boitouzet..... Besançon.
Lahaussois..... Besançon.
S.-dir. Simo..... Baume.
Rec. pr. Lucas..... Pontarlier.
Jonard..... Baume
R. ent. Pauthier..... Pontarlier
Lassalle..... Montbéliard
Ent Maire..... Besançon

DRÔME.

Direct. Cadet..... Valence
Inspect. Martin..... Valence.
Lambert..... Valence.
S.-dir. Rournens..... Montélimar
Rec. pr. Bonnefoy..... Valence.
Grobon..... Montélimar.
R. ent. Mansart..... Die.
Fromant..... Nyons.
Entrep. Parterieu..... Valence.

EURE.

Direct GASSOUIN ✻... Évreux.
Inspect. Levert..... Évreux
Le Days..... Évreux
S.-dir. Gomby..... Bernay
De Butler..... Louviers
Rec. pr. Montagne..... Évreux
Deuley..... Bernay
Leullieux..... Louviers.
R. ent. Demiriau..... Pont-Audemer.
Overlet..... Les Andelys

EURE-ET-LOIR.

Direct PELISSIER ✻... Chartres.
Inspect. Cretté..... Chartres
Bouzon..... Chartres.
S.-dir. Huguenin..... Châteaudun.
Mahieu..... Dreux
Rec. pr. De la Tour..... Chartres
Dalpayrat..... Châteaudun.
Métivier..... Dreux.
R. ent. Albert..... Nog.-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Direct. CABARET DES PRÉS..... Quimper.
Inspect. Thomas..... Quimper.
Grancher..... Quimper.
S.-dir. Dalgault..... Brest.
Varney..... Morlaix.
Rec. pr. Savantier..... Quimper.
Tricart..... Brest.
Peau de Ponfily.. Morlaix
R. ent. De Kergrohen.. Châteaulin
Lardier..... Quimperlé.
Entrep. De Codrika..... Brest

GARD.

Direct. Corbet..... Nîmes
Inspect. Antoine..... Nîmes
Gautier..... Nîmes.

S.-dir.	Bon . . .	Alais
	Sarlin . . .	Uzès
Rec. pr.	Marchetenu....	Nîmes
	Carles	Alais
	Marsiloux. . ..	Uzès.
R. ent.	Leron	Le Vigan.
Entrep.	Périgal.....	Nîmes.

GARONNE (HAUTE-).

Direct.	GUILLON DE LESTANG... .	Toulouse
Inspect.	Durrieu.....	Toulouse.
	Boubée	Toulouse.
S.-dir.	Bénac.....	Saint-Gaudens.
Rec. pr.	Lespinasse	Toulouse.
	Verges . ..	Saint-Gaudens
R. ent.	Pimorin	Muret
	Demarc.....	Villefranche.
Entrep.	Kulsin	Toulouse.

GERS.

Direct.	BABUT	Auch.
Inspect.	Le Brun de Marck	Auch.
	Dizot	Auch.
S.-dir	Balsale.....	Condom.
Rec. pr.	Dutaut.....	Auch et Lombez.
	Martin . . .	Condom
R. ent.	Cazenave.....	Mirande.
	Lamarque ...	Lectoure.

GIRONDE.

Direct.	ROZELLE ✻.....	Bordeaux.
S.-dir.	Cormer.....	Bordeaux.
Inspect.	De Menvielle...	Bordeaux.
	Bahr	Bordeaux.
Insp. sed.	Dinvaux.....	Bordeaux.
S.-dir.	Audonne	Bazas.
	Mahé	Libourne.
	De Fraigneau...	Blaye.
Rec. pr.	Bonnin.....	Bordeaux.
	Estrade . .	Bazas
	Mercier-Bellevue	Libourne
	Bertin	Blaye.
R. ent.	Quod.....	Lesparre.
	Troupenat.....	La Réole.
Entrep.	Lacroix.....	Bordeaux.
	Duclaud.....	Bordeaux.

HÉRAULT.

Direct.	ROUCHON.....	Montpellier.
S.-dir.	Vincent..... .	Montpellier.
Inspect.	Buges.....	Montpellier.
	Aublant.....	Montpellier.
Insp. séd	Doneau.....	Cette
S.-dir.	Bourcade.....	Béziers.
Rec. pr.	Cambard.....	Montpellier.
	Caffort	Béziers
R. ent.	Canhepé.....	Lodève
Entrep.	Redon	Montpellier.
	Trouette . ..	Béziers

ILLE-ET-VILAINE.

Direct.	LOYSEL.....	Rennes.
Inspect.	Coriton	Rennes.
	Delisle.....	Rennes.
	Degord	Rennes.
S.-dir	Baloy.....	Saint-Malo.
	De la Brèque ...	Vitré.
	Thierry-Korgus.	Redon.

Rec. pr.	Huère.....	Rennes
	Gautron.....	Saint-Malo.
	Le Bourhis.....	Vitré.
R. ent.	Lenoble.....	Montfort.
	De Hay-Durand.	Redon.
	Le Guen.....	Fougères.
Entrep.	Comboillet.....	Rennes.

INDRE.

Direct	GOUSSAUD .. .	Châteauroux
Inspect.	Petit.....	Châteauroux.
Rec. pr.	Michel	Châteauroux.
R. ent.	Darrinut.....	Issoudun.
	Lamé.	La Châtre.
	Martin.....	Le Blanc

INDRE-ET-LOIRE.

Direct	DARCE ✻.....	Tours.
Inspect.	De Clercq.....	Tours
S.-dir.	Monnet.....	Chinon.
Rec. pr.	Rolland.....	Tours.
	Tronson	Chinon.
R. ent	Lalouette	Loches
Entrep.	Fléau.....	Tours.

ISÈRE.

Direct.	BAYLE.....	Grenoble.
Inspect.	Voiriot.....	Grenoble.
	Sauret .	Grenoble.
S.-dir.	Douillé.....	Bourgoin.
	Audouin	Vienne.
	Igier.....	St-Marcellin.
Rec. pr.	Douat.....	Grenoble.
	Brunet.....	Bourgoin.
	Marfan.....	Vienne.
	Baras.....	St-Marcellin.
Entrep.	Cauley.....	Grenoble.

JURA.

Direct	PLANTOU . .	Lons-le-Saulnier.
Inspect	Sellon	Lons-le-Saulnier.
	Laguenet	Lons-le-Saulnier
S.-dir	Henry . .	Dôle
	Nast	Poligny.
Rec. pr.	Prulière.....	Lons-le-Saulnier.
	Félix.....	Dôle.
	Martin.....	Poligny.
R. ent.	Borreaux.... ..	Saint-Claude

LANDES.

Direct.	HARCOUËT	Mt-de-Marsan
Inspect	Larbaud	Mt-de-Marsan.
S.-dir	Lafont.....	Dax.
Rec. pr.	Canette.....	Mt-de-Marsan.
	De Prémonville de Masonthou.	Dax.
R. ent.	Plantade	Saint-Sever

LOIR-ET-CHER.

Direct.	CHOLLAT .	Blois.
Inspect	Lefèvre . .	Blois
Rec. pr	De Ponton d'Amécourt.	Blois.
R. ent.	Pin	Lamorantin.
	Dorsemaine . ..	Vendôme.

LOIRE.

Direct.	CHARLUS	Saint-Étienne.
Inspect.	Dante	Saint-Étienne.
	Hugues.... . .	Saint-Etienne.

S.-dir.	Caston.	Montbrison.
	Renaud	Roanne.
Rec. pr.	Roussel	Saint-Étienne.
	Doassans . . .	Montbrison.
	Guillot-Bertinand	Roanne.
Entrep	Commissaire .	Saint-Étienne.

LOIRE (HAUTE-)

Direct	VICQUE	Le Puy.
Inspect	Warein	Le Puy.
Rec. pr	Bouquet	Le Puy.
R. ent.	Soleilland	Brioude.
	Desrat . .	Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct.	BOULANGER ✻	Nantes.
S.-dir	Belenfant. .	Nantes
Inspect.	Cadrue	Nantes
	Lesc[illegible] . .	Nantes
Insp sédl.	Ballié . .	Nantes
S.-dir.	Pericat	Châteaubriant
	Perrin .	Saint-Nazaire.
Rec. pr.	Philipp. .	Nantes
	Verger .	Châteaubriant
	Gailet . .	Saint-Nazaire.
R. ent.	Bouvier	Ancenis
	Rajot	Paimbœuf.
Entrep.	Larbitre Monferant	Nantes.

LOIRET.

Direct.	BORDAZ ✻	Orléans.
Inspect	Bertrand	Orléans.
	[illegible]	Orléans
S.-dir	Hubert . .	Montargis.
Rec. pr.	Lebert	Orléans
	Dupont . . .	Montargis.
R ent.	Houze . . .	Gien.
	Lebien	Pithiviers.
Entrep.	Grégoire .	Orléans.

LOT.

Direct	DE FAUDOAS . . .	Cahors.
Inspect.	Jacquemin	Cahors
S.-dir	Dusan	Souillac.
Rec pr	Cristal	Cahors.
	Devaud	Souillac.
R. ent.	Aby	Figeac.

LOT-ET-GARONNE.

Direct.	CHEVALIER . . .	Agen.
Inspect	Arnaud	Agen.
S.-dir	Des Arcis . .	Tonneins.
Rec pr.	Barthère	Agen.
	Sornen	Tonneins.
R. ent.	Lauglans	Nérac.
	Darregert	Villeneuve.

LOZÈRE.

Direct.	THIÉBAUT	Mende.
Inspect.	Abadie	Mende.
Rec. pr.	Duparc	Mende.
R. ent	Malafosse	Florac.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct.	BOULANGER	Angers.
Inspect	Cochard	Angers.
	Braquet de Lois sehère	Angers.
S.-dir.	Couëloux - Dutertre	Cholet.
	Venard	Saumur.
Rec. pr.	Perrot	Angers.
	Gaugain	Saumur.
	Abautret	Cholet.
R. ent.	Garido	Segré.
	Doucet	Baugé.
Entrep.	Contant	Angers

MANCHE.

Direct	PERCHE . . .	Saint-Lô.
Inspect.	Lenfantey . .	Saint-Lô.
	Lemarchand . .	Saint-Lô.
	N	Saint-Lô.
S. dir.	Baudoux	Avranches.
	Gavand	Cherbourg.
	Bevière	Coutances.
Rec. pr.	Dubois .	Saint-Lô
	Hubert	Avranches.
	Boulard	Cherbourg
R. ent.	L'Equilbec	Coutances.
	Chalandon	Mortain.
	Leon .	Valognes.

MARNE.

Direct.	HÉRO	Châlons.
Inspect.	Deschamps . . .	Châlons
	Lassus	Châlons
S.-dir	Ruysseveyre . . .	Epernay.
	Romanet . .	Reims.
Rec. pr.	Clapeau	Châlons.
	Vernette	Épernay.
	Céry	Reims.
R. ent.	Vitry . . .	St-Menehould.
	Gaubert	Vitry-le-Franç
Entrep.	Jeannin . .	Reims

MARNE (HAUTE)

Direct.	DELORGE . . .	Chaumont.
Inspect.	Pinel	Chaumont.
S.-dir.	Bailly	Vassy
	Fournier	Langres.
Rec. pr.	Lamblin . .	Chaumont.
	Carret	Vassy
	Frossard . . .	Langres

MAYENNE.

Direct.	CHEVIGNÉ	Laval.
Inspect.	Morin	Laval.
	Cauchard . . .	Laval.
S.-dir.	Barbot	Mayenne.
Rec. pr.	D'Argent . . .	Laval.
	Baudet . .	Mayenne.
R. ent.	Golfestre Lausseil	Chât.-Gontier.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Direct	AUGER ✻ . .	Nancy.
Inspect.	Fournet . . .	Nancy.
	Galois	Nancy.
	Pommier . . .	Nancy.
S. dir.	De Kesel	Briey
	Thoquet . . .	Lunéville.
Rec. pr.	Michelin	Nancy
	Sauvage	Lunéville.
R. ent.	Gillet	Toul.
	Goucher	Briey
Entrep.	Frasse.	Nancy.

MEUSE.

Direct.	PARRICAL DE [illegible]	Bar-le-Duc.
Inspect	[illegible]	Bar-le-Duc.
	[illegible]	Bar-le-Duc.
S.-dir.	Robert	Verdun
Rec. pr.	Pantus	Bar-le-Duc.
	[illegible]	Verdun.
R. ent.	[illegible]	Commercy.
	[illegible]	Montmédy.

MORBIHAN.

Direct	DUBREUIL	Vannes
Inspect.	Saunières	Vannes.
	Lemasson	Vannes
S.-dir	Robion du Pont.	Lorient.
Rec. pr.	De la Haye de Silz	Vannes
	Lévêque	Lorient
R. ent.	[illegible]	Pontivy
	[illegible]	Pontivy
Entrep.	[illegible]	Lorient.

NIEVRE.

Direct	SERENDAT	Nevers.
Inspec.	Martin	Nevers.
	[illegible]	Nevers
S.-dir	[illegible]	Cosne.
Rec. pr.	[illegible]	Nevers
	[illegible]	Clamecy.
R. ent.	[illegible]	Cosne.
	Lampsaës	Chât.-Chinon.

NORD.

Direct.	CAMET ✻	Lille.
S.-dir	Fine	Lille.
Inspect	Querrion	Lille.
	[illegible]	Lille.
	Garnier	Lille.
	Cormon	Lille.
	Boudin	Lille
	[illegible]	Valenciennes (sucres).
Insp. adj	Artigaud	Lille.
	Haumé	Lille (sucres).
	Deny	Cambrai (suc.).
S.-dir	Dalard	Avesnes.
	Sevêne	Cambrai
	Rassac	Douai.
	Pomaret	Dunkerque.
	Verlynde	Hazebrouck.
	Mangin	Valenciennes.
Rec. pr.	Cantalombe	Lille.
	[illegible]	Avesnes
	Lengelet	Cambrai.
	Demasur	Douai.
	Caudrelier	Dunkerque
	Debon	Hazebrouck
	Troupeau	Valenciennes.
Entrep.	Chevanne	Lille.
	Herbeaux	Valenciennes.
	Guillaume	Cambrai.

OISE

Direct	[illegible]	Beauvais
Inspect.	Finet	Beauvais.
	Francke	Beauvais
	Dumont	Compiègne (sucres
S.-dir.	Chambille	Compiègne.
	Philippe	Senlis.
	[illegible]	Clermont.
Rec. pr.	Leduc	Beauvais.
	Degrave	Compiègne.
	Bonavie	Senlis
	Galopin	Clermont.

ORNE.

Direct.	BERTHELEMY	Alençon.
Inspect.	Pichard	Alençon.
	[illegible]	Alençon
S.-dir	Grolleron	Argentan.
	Gallois	Domfront
Rec. pr.	Morin	Alençon.
	Callard	Argentan.
	Guimard	Domfront.
R. ent.	Lobbe	Mortagne.

PAS-DE CALAIS

Direct	[illegible]	Arras
S.-dir	Lefebvre	Arras
Inspect	Beche	Arras
	Béquart	Arras
	Ricourt	Arras
	Cabaret	Arras.
	Villard	Arras (sucres).
	Gaffet	Béthune (sucr.)
S.-dir.	Merchez	Béthune.
	Vercoutre	Boulogne.
	Henry	Montreuil.
	De Somer	Saint-Omer.
	Robin	Saint-Pol.
Rec. pr.	[illegible]	Arras
	Gosset	Béthune
	[illegible]	Boulogne.
	[illegible]	Montreuil
	[illegible]	Saint-Omer.
	[illegible]	Saint-Pol.
Entrep.	[illegible]	Arras.
	Gallois	Béthune.

PUY-DE-DÔME.

Direct.	PELLISSIER	Clermont
Inspect.	[illegible]	Clermont.
	Impériquette	Clermont.
S.-dir.	Mercier	Riom.
	Siné	Issoire.
Rec. pr.	De Lavech-Des-[illegible]	Clermont
	Lemoine	Riom
R. ent.	Courrières	Ambert.
	Dumontier	Issoire.
	Leroy	Thiers

PYRÉNÉES (BASSES-).

Direct.	FERRON ✻	[illegible]
Inspect	De Clercq	[illegible]
	De Burine	Pau.
S.-dir.	[illegible]	Bayonne.
Rec. pr.	Reuflet	Pau
	Haumonté	Bayonne.
R ent.	Trigant-Geneste.	Oloron.
	Labrauste	Orthez
	Dibigo	Mauléon.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Direct.	GUILLON	Tarbes.
Inspect.	Mathieu	Tarbes
Rec. pr.	Langlade	Tarbes.
R. ent.	Lemosy	Bagnères.
	Lavigne	Lourdes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct.	LEBON.....	Perpignan.
Inspect.	Taillefer.....	Perpignan.
Rec pr.	Lamby	Perpignan et Céret.
R. ent.	Dumouly.....	Prades.
Entrep.	Serres.....	Perpignan.

RHIN (HAUT-).

S.-dir.	OUTREY.....	Belfort.
Rec. pr.	Fonet.....	Belfort.

RHÔNE.

Direct.	GIRARD ✻.....	Lyon.
S.-dir.	Vergez.	Lyon.
Inspect.	Tarrade.....	Lyon.
	Colcomb.....	Lyon.
Insp. sed.	Arnaud.....	Lyon.
S.-dir.	Cattin.....	Villefranche.
Rec. pr.	Deguilhem.....	Lyon.
	Hachet.....	Villefranche.
Entrep.	Commissaire ...	Lyon.
	de Chalamel...	Lyon.
	Bône.....	Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Direct.	BRION.....	Vesoul.
Inspect.	Brill.....	Vesoul.
	Beaumont.....	Vesoul.
S. dir.	Bonnet.....	Lure.
Rec. pr.	Parmentier.....	Vesoul.
	Monsseau	Lure.
R. ent.	Gelez	Gray.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct.	GAMBART.....	Mâcon.
Inspect.	Morard.....	Mâcon.
	Arvyer.....	Mâcon.
S.-dir.	Bresson.....	Autun.
	Lachiche.....	Châlon.
	Colonieu.....	Charolles.
Rec. pr.	Morel.....	Mâcon.
	Dalloz Petit-Mottet.....	Autun.
	Noirclerc.....	Châlon.
	Baudin.....	Charolles
R. ent.	Eckert.....	Louhans.

SARTHE.

Direct.	HUBERDEAU....	Le Mans.
Inspect	Combe.....	Le Mans.
	Roche.....	Le Mans.
S.-dir.	Hobé.....	La Flèche.
	Mathé	Mamers.
Rec pr	Tabouarin.....	Le Mans.
	Foucart.....	La Flèche.
	Tubeuf.....	Mamers.
R. ent.	Denis.....	Saint-Calais.
Entrep.	Jourdan.....	Le Mans.

SAVOIE.

Direct.	AUVRAY.....	Chambéry.
Inspect.	Hérisé.	Chambéry.
Rec. pr.	Belizaguy.....	Chambéry.
R. ent.	Vernaz.....	Saint-Jean-de Maurienne.
	Sivan	Moutiers.
	Ménétrier.....	Albertville.

SAVOIE (HAUTE-).

Direct.	D'ALBARET	Annecy.
Inspect.	Bastide	Annecy.
S.-dir.	Besson	Thonon.
Rec. pr.	Girard.....	Annecy.
	Gérard.....	Thonon.
R. ent.	Tanton.....	Saint-Julien.
	Quivogne.....	Bonneville.

SEINE. (*Voy.* 4e Partie, chap. VI.)

SEINE INFÉRIEURE.

Direct.	RÉANT.....	Rouen.
S. dir	Fime....	Rouen.
Inspect.	Gaudron *dit* Martin.....	Rouen.
	Amant.....	Rouen.
	Masse.....	Rouen.
Insp. sed.	Beaunis.....	Rouen.
	Mercier.....	Le Havre.
S.-dir.	Vue	Dieppe
	Mairey.....	Le Havre.
	Ségaud	Neufchâtel.
	Soulier.....	Yvetot.
Rec. pr.	Hervieu.....	Rouen
	Lauchard	Dieppe.
	Letocart...	Le Havre.
	Petyst de Morcourt.....	Neufchâtel.
	Magnard..	Yvetot.
Entrep.	Marie-Uchard...	Rouen.
	Baur.....	Le Havre.

SEINE-ET-MARNE.

Direct.	LE ROY ✻.....	Melun.
Inspect.	Ducasse.....	Melun.
	Ducatez.....	Melun.
	Nodin	Melun
S.-dir.	Robidou	Fontainebleau.
	Petit.....	Melun
	Letocard.....	Provins.
Rec. pr.	Got.....	Melun.
	Quéniasset.....	Fontainebleau.
	Gousset.....	Meaux.
	Guilmin.....	Provins.
R. ent.	Raoult.....	Coulommiers

SEINE-ET-OISE.

Direct.	BOURSY ✻.....	Versailles.
S.-dir.	Varaigne.....	Versailles.
Inspect.	Gouriet.....	Versailles.
	Bodros.....	Versailles.
	Rocher.....	Versailles.
S.-dir.	Tortey.....	Corbeil.
	Amyot.....	Mantes
	Bouillon.....	Pontoise.
	Hautcœur.. ...	Rambouillet
Rec. pr.	Jehannot de Pencquer.....	Versailles.
	N.	Corbeil.
	Lacoste.....	Mantes.
	Frénaux.....	Pontoise
	Pradeau.....	Rambouillet.
R. ent.	Dupard.....	Étampes.
Entrep.	Arago.....	Versailles.
	Rey	Pontoise.

SEVRES (DEUX-).

Direct.	CHOLLET. ..	Niort.
Inspect.	Sauvage.....	Niort.
S.-dir.	Aymard..	Bressuire

Rec. pr.	Vincent.....	Niort.
	Gauthier.....	Bressuire.
R. ent.	Rivière.....	Parthenay.
	Duriau.....	Melle.

SOMME

Direct.	RUMEN.....	Amiens.
S.-dir.	Fusée.....	Amiens.
Inspect.	Antoine.....	Amiens.
	Coppens.....	Amiens.
	Deschesne.....	Amiens (suppos.).
	Podevin.....	Amiens.
S. dir.	Bouët.....	Abbeville.
	Dague.....	Montdidier.
	N.....	Péronne.
Rec. pr.	Perino.....	Amiens
	Lucas de Montrocher.....	Abbeville.
	Rigollet.....	Montdidier.
	Bengin.....	Péronne.
R. ent.	Cassin.....	Doullens.
Entrep.	Lauan Bockary.	Amiens.

TARN.

Direct.	ANDREAU.....	Albi.
Inspect.	Laporte.....	Albi.
S.-dir.	Condamine.....	Castres.
Rec. pr.	Lalagade.....	Albi.
	Sers.....	Castres.
R. ent.	Bourgeot.....	Gaillac.
	Albiac.....	Lavaur.

TARN-ET-GARONNE

Direct.	DEBENCKEM.....	Montauban.
Inspect.	Castaing.....	Montauban.
Rec. pr.	Négrié.....	Montauban.
R. ent.	Delbreil.....	Moissac et Castelsarrasin.

VAR.

Direct.	JOLY D'AUSSY.....	Draguignan.
Inspect.	Delacroix.....	Draguignan.
S.-dir.	N.....	Toulon
Rec. pr.	Ayasse.....	Draguignan.
	Jourdan.....	Toulon.
R. ent.	Janselme.....	Brignoles.
Entrep.	Mangin.....	Toulon.

VAUCLUSE

Direct.	MEUNIER.....	Avignon.
Inspect.	Séverin.....	Avignon.
Rec. pr.	Chadefaux.....	Avignon.
R. ent.	Lacroze.....	Apt.
	Roubière.....	Carpentras.
	Leydet.....	Orange.

VENDÉE.

Direct.	THALAMOT.....	La Roche-sur-Yon.
Inspect.	Artiguenave.....	La Roche-sur-Yon.
S.-dir.	Tollemer.....	Fontenay.
Rec. pr.	Bilton.....	La Roche-sur-Yon.
	Cau.....	Fontenay.
R. ent.	Thamin.....	Les Sables.

VIENNE.

Direct.	DELAGE.....	Poitiers.
Inspect.	Jardin.....	Poitiers.
S.-dir.	Maufret.....	Châtellerault.
Rec. pr.	Boulagnon.....	Poitiers
	Arberet.....	Châtellerault.
R. ent.	Bourgeois.....	Montmorillon
	Prieur.....	Civray.
	Delpérier de la Brusorie.....	Loudun.

VIENNE (HAUTE-).

Direct.	CHABOT.....	Limoges.
Inspect.	Guiraudet.....	Limoges.
S.-dir.	Goyenèche.....	Bellac.
Rec. pr.	Gouat *dit* Vigaud	Limoges et St-Yrieix.
	Veyrier du Murand.....	Bellac.
R. ent.	Thoury.....	Rochechouart.
Entrep.	Vimont.....	Limoges

VOSGES.

Direct.	BESNARD.....	Épinal.
Inspect.	Cardot.....	Épinal.
	Marcou.....	Épinal.
S.-dir.	Sémonin.....	Mirecourt.
	Austaut.....	Saint-Dié.
Rec. pr.	Bruyer.....	Épinal.
	Baudin.....	Mirecourt.
	Rouyer-le-Grand	Saint-Dié.
R. ent.	Brigandet.....	Remiremont.
	Janin.....	Neufchâteau.

YONNE.

Direct.	LEBE GIGUN.....	Auxerre.
Inspect.	Guérin.....	Auxerre.
	Duvergey.....	Auxerre.
S.-dir.	Brunel.....	Joigny.
	De Gislain.....	Tonnerre
Rec. pr.	Bonchon.....	Auxerre.
	Vigoureux.....	Joigny.
	Fouge.....	Tonnerre.
R. ent.	Charles.....	Avallon.
	Milland.....	Sens.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Palais du Louvre.

M. REGNAULT (O✻), *directeur général, président du conseil d'administration.*
M. KRETZ O✻), *administrateur,*
M. RICHAUD (O✻), *administrateur,*
M. CARON (O✻ , *ingénieur en chef inspecteur,*
M. LETIXERANT (O✻), *ingén. en chef inspect ,*
} *membres du conseil d'administration.*

Services placés sous les ordres immédiats du directeur général.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

M. Dessorbès, *chef.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches; travaux d'expédition; matériel; services d'ordre. Préparation du travail pour la nomination à tous les emplois de l'administration (personnel de l'administration centrale et des services extérieurs : manufactures, culture et magasins des tabacs); recrutement du personnel; établissement des feuilles individuelles des employés et tenue des registres du personnel; suite à donner aux propositions et décisions touchant les mesures disciplinaires, les réformes, les admissions à la retraite; cautionnements, congés. — Légion d'honneur; École d'application des manufactures de l'État; affaires réservées.

SERVICE DE L'INSPECTION.

M. Caron (O✻),
M. Letixerant (O✻),
} *ingénieurs en chef, inspect. des manufact de l'État.*

Inspection du service extérieur (culture, magasins et manufactures de tabacs); rapports sur la marche des diverses parties de ce service et sur les améliorations à réaliser; vérification des entrepôts et débits de tabacs au point de vue de la qualité des produits et de leur conservation Suite des examens des élèves de l'École d'application des manufactures de l'État et des aspirants au surnumérariat. — Rédaction ou révision de règlements et d'instructions générales pour le service extérieur. — Travaux comparatifs et résumés généraux relatifs à la gestion des établissements, aux procédés de culture, de manutention des feuilles et de fabrication. — Études des questions spéciales indiquées par le directeur général.

PREMIÈRE DIVISION.

M. KRETZ (O✻), *administrateur.*

PREMIER BUREAU. (*Achats. — Magasins de transit.*)

M. Touvet ✻, *chef.*

Achats directs à l'étranger de tabacs en feuilles et de cigares; correspondance avec les consuls; traduction des documents en langues étrangères; suite du service des achats faits par les agents français; assurances et règlement des avaries qui s'y rattachent; échantillonnage, expertise, réception, payement et liquidation des fournitures. — Adjudications et marchés à passer avec le commerce pour la fourniture des tabacs en feuilles ou des cigares; cahiers des charges; formation des types. — Suite de ces adjudications et marchés; échantillonnage, expertise, réception, payement et liquidation des fournitures. — Examen des tabacs de toutes sortes présentés à l'administration comme spécimen. — Missions à l'étranger; frais se rattachant à ces missions et autres frais accessoires aux achats. — Bases générales d'emploi des matières dans la composition des tabacs à fabriquer. — Droits à l'importation. — Tarifs de vente. — Établissement et approvisionnement des débits spéciaux.

Mouvement de matières dans les magasins de transit. — Discipline intérieure dans les ateliers. — Admissions et sorties d'ouvriers. — Nomination des agents secondaires. — Service médical. — Secours. — Attributions définies ci-après au bureau des manufactures pour la comptabilité des magasins de transit et le personnel des employés commissionnés des mêmes établissements. — Répartition des tabacs en feuilles entre les manufactures. — Vente des côtes et résidus. — Constructions et grosses réparations des magasins de transit et des magasins de tabacs en feuilles indigènes.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Culture. Magasins de tabacs en feuilles indigènes*)

M. Zambeaux, *chef*.

Direction et suite du service de la culture en France et en Algérie. Répartition du contingent annuel et fixation des prix des achats. — Règlements de culture ; surveillance ; inventaires ; contentieux. — Formation des types de classement ; expertise et payement des récoltes. — Examen des conférences et des rapports périodiques. — Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances et de l'inspection supérieure du service. — Expériences et essais pour l'amélioration des produits. — Création et suppression d'emplois dans les services de la culture ; mesures disciplinaires concernant le personnel du même service ; indemnités, secours, retraites.

Magasins pour les tabacs en feuilles indigènes de France et d'Algérie. — Essais et expériences. — Placement et renvoi des ouvriers. — Avances et sorties d'ouvriers, immatriculations. — Service médical. — Secours. — Attributions définies auprès du bureau des manufactures pour la comptabilité des magasins de feuilles indigènes et le personnel des employés commissionnés de ces mêmes établissements. — Entretien et réparations courantes des bâtiments et ustensiles.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Richaud (O✻), *administrateur*.

PREMIER BUREAU. (*Manufactures des tabacs*)

M. Amadieu, *chef*.

Études et travaux techniques. — Manutention des matières. — Application de machines. — Procédés de fabrication, perfectionnements, essais et expériences. — Examen des rapports des agents supérieurs des manufactures. — Suite aux observations sur les tabacs mis en vente et sur la conservation des produits dans les entrepôts et les débits. — Étude et préparation des projets de construction ou de grosses réparations de bâtiments et de machines dans les manufactures et les magasins de tabacs en France et en Algérie. — Discipline intérieure. — Admissions et sorties d'ouvriers. — Nomination des agents secondaires. — Hygiène des ateliers. — Service médical. — Secours aux blessés et aux familles. — Suite des dépenses et de la comptabilité intérieure des manufactures. — Principe et règlement des dépenses. — Location d'immeubles. — Entretien et réparations courantes de bâtiments et de machines. — Adjudications ou marchés de travaux et fournitures. — Examen et approbation des budgets, des comptes et des états périodiques. — Création et suppression d'emplois commissionnés dans les manufactures ; mesures disciplinaires, indemnités, secours, retraites. — Caisse des retraites pour la vieillesse et sociétés de secours mutuels pour l'ensemble des établissements de l'administration. — Cahiers des charges relatifs aux transports. — Expédition en France des tabacs d'Algérie. — Suite du service général des transports par les voies intérieures et par mer. — Assurances. — Règlements d'avaries, pertes et soustractions. — Exportation des tabacs. — Traités pour la vente des tabacs à l'étranger.

DEUXIÈME BUREAU. (*Comptabilité. — Matières et deniers.*)

M. Revel, *chef*.

Formation du budget de l'administration ; crédits supplémentaires ou extraordinaires. — Constatation des ventes ; situations ; renseignements statistiques sur l'exploitation. — Suite des comptes en matières des manufactures et des magasins, comptes annuels de l'exploitation du monopole des tabacs. — Suite du service de l'ordonnancement ; états d'appointements, frais de mission.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Ce conseil, dont les membres sont désignés par le ministre des finances et choisis parmi les directeurs des différents services du ministère, est appelé à examiner et à juger les affaires contentieuses et litigieuses relatives à l'exploitation du monopole des tabacs.

Membres du conseil MM.

Regnault (O✻), directeur général des manufactures de l'État, *président*.
Ambaud (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Coppens d'Honschoote (O✻), directeur général des contributions directes.
De Roussy (GO✻), conseiller d'État, directeur général de la comptabilité publique.
Renaud, directeur général des contributions indirectes.
Gay (O✻), directeur du mouvement général des fonds.
Fabain (O✻), directeur du contentieux et de l'inspection générale des finances.
Lecler (O✻), conseiller d'État, direct. gén. de l'enregistrem. des domaines et du timbre.
Kratz (O✻), administrateur des manufactures de l'État, *secrétaire*.

Avocat conseil de l'administration.

M. Arsène Périer, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS.

M. Debize ✻, *ingénieur en chef.*
M. Pœrron-Demondésir ✻, *ingénieur en chef honoraire.*
M. Duquesnay, *ingénieur.*
M. Clugnet, *ingénieur.*

SERVICE DE L'EXPERTISE DES TABACS.

M. Brunet ✻, *directeur.*
MM. Rodet, Girod ✻, Sainte-Claire-Deville et Clesse, *ingénieurs attachés à l'expertise.*

ÉCOLE D'APPLICATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Quai d'Orsay, 57, à la Manufacture nationale des tabacs.

Le personnel des élèves-ingénieurs se recrute à l'École polytechnique.

M. Schlœsing (O✻), *directeur.*
M. Schlœsing, *sous-ingénieur.*

Professeurs. MM.

Schlœsing (O✻), directeur de l'école (*chimie appliquée au tabac et chimie agricole*).
Debize ✻, ingénieur en chef du service central des construct. (*appl. de la chaleur*)
Belhomme, ingénieur de la manufacture de Paris (*fabrication des tabacs*).
Duquesnay, ingén. du serv. central des construct. (*résistance des matériaux et machines*).
Amadieu, chef de bureau à la direction générale (*administration et comptabilité*).
Les élèves suivent, en outre, plusieurs cours à l'École des ponts et chaussées.

SERVICE DES TABACS DANS LES DÉPARTEMENTS ET L'ALGÉRIE.

1° DIRECTIONS DES TABACS (au nombre de sept).

1re *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nancy, culture et magasin de Meurthe-et-Moselle.

M. Wünschendorff ✻, *directeur*, à Nancy.

Manufacture. MM

Thévenin, *ingénieur.*
Ricouart, *contrôleur.*
Benoît, *sous-ingénieur.*

Culture et magasin de feuilles.

M. Romet, *inspecteur*, à Nancy.

Magasin. MM.

Olivier, *entreposeur.*
Troump, *contrôleur.*
} Nancy.

Schnetz, *contrôleur en mission.*

2e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Lille, magasin de transit de Dunkerque, culture et magasins du Nord.

M. Gerbet ✻, *directeur*, à Lille.

Manufacture. MM.

Morel, *ingénieur.*
Kling, *contrôleur.*
Bancourt, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit de Dunkerque. MM.

Andlauer, *entreposeur.*
Broutta, *contrôleur.*

Culture et magasins de feuilles.

M. Andlauer, *inspecteur*, à Lille

Magasins. MM.

Seghyers, *entreposeur.*
Meyer, *contrôleur.*
} Lille.

Didier, *entreposeur.*
Decourchelle, *contrôleur.*
} Merville.

Blot, *contrôleur de magasin en mission.*

3e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit du Havre.

M. Lesage ✻, *directeur*, au Havre.

Manufacture. MM.

Tannery, *ingénieur.*
Darrien, *contrôleur.*
N...., *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.

Lonette, *entreposeur.*
Weiss, *contrôleur.*

4e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Bordeaux, culture et magasins de la Gironde.

M. Marc, *directeur*, à Bordeaux.

Manufacture. MM.
Brandeis, *ingénieur.*
Rocas, *contrôleur.*
N...., *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
Maillot, *entreposeur.*
Masse, *contrôleur*

Culture et magasin de feuilles.
M. Triaud, *inspecteur*, à Langon.

Magasin. MM.
Pasquier, *entreposeur.* } Langon.
Réau, *contrôleur.* }

5e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Tonneins; culture et magasins de Lot-et-Garonne.

M. Bardot ✻, *directeur*, à Tonneins, détaché à la Havane.
M. Boyenval, ingénieur, *chargé des fonctions de directeur.*

Manufacture MM.
Carmignac-Descombes, *ingénieur.*
Dandé, *contrôleur.*
N ., *sous-ingénieur.*

Culture et magasins de feuilles.
M. Poignant, *inspecteur*, à Tonneins.

Magasins. MM.
D'Arbaud, *entreposeur* } Tonneins.
Castex, *contrôleur.* }
Gagniet, *entreposeur.* } Aiguillon.
Planiol *contrôleur.* }
De Selves, *entreposeur.* } Damazan.
Galet-Lalande, *contrôleur.* }

6e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Marseille; culture et magasin des Bouches-du-Rhône

M. Audibert ✻, *directeur*, à Marseille.

Manufacture. MM.
Rietsch, *ingénieur.*
Yvan, *contrôleur.*
Fabry, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
Croisez, *entreposeur.*
Laure, *contrôleur.*

Magasin de feuilles d'Aix. MM.
Leth, *entreposeur.*
Nithard, *contrôleur*

7e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nice; culture et magasin des Alpes-Maritimes et du Var.

M. Grouvelle, *directeur*, à Nice.

Manufacture. MM.
Carvallo, *ingénieur.*
Lalonguière, *contrôleur.*
N ., *sous-ingénieur.*

Magasin de feuilles d'Antibes. MM.
Ruppied, *entreposeur.*
Giraud, *contrôleur.*

2e DIRECTIONS DES MANUFACTURES (au nombre de douze).

8e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Gros-Caillou).

M. Pradines (O✻), *directeur.*

MM. Belhomme, *ingénieur;* — Bourcier, *contrôleur;* — Bère et Muffat, *sous-ingénieurs*

9e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur.*

MM. Vuillet, *ingénieur;* — Jacquemart, *contrôleur;* — Buisson, *sous-ingénieur*, détaché à la Havane.

10e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Dieppe.

M. Mathieu ✻, *directeur.*

MM. Dufeu, *fils d'ingénieur,* — Delort, *contrôleur;* — N.. , *sous-ingénieur.*

11e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nantes.

M. Douët, *directeur.*

MM. Derasey, *ingénieur;* — Yvan, *contrôleur;* — Nallet, *sous-ingénieur.*

12e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Châteauroux.

M. Ay ✻, *directeur.*

MM. Parenty, *ingénieur*; — Camet, *contrôleur*; — N. .., *sous-ingénieur.*

13e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Lyon.

M. Duréault ✻, *directeur.*

MM. Bloch, *ingénieur*; — Chalon, *contrôleur*; — Domezon, *sous-ingénieur.*

14e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Toulouse.

M. Darquier ✻, *directeur.*

MM. Villiet, *ingénieur*; — Roset, *contrôleur*; — Deltour, *sous-ingénieur.*

15e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Riom.

M. Dargnies ✻, *directeur.*

MM. Louin, *ingénieur.* — Descormiers, *contrôleur.* — N....., *sous-ingénieur*

16e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Dijon.

M. Laurent, *directeur.*

M. Sévène, *ingénieur.* — Bocquillion, *contrôleur.* — N ., *sous-ingénieur.*

17e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs du Mans.

M. Rault ✻, *directeur.*

MM. Büttner, *ingénieur.* — Descolins, *contrôleur.* — Bélot, *sous-ingénieur.*

18e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Pantin.

M. Delestre ✻, *directeur*, à Pantin.

MM. de Geoffroy, *ingénieur*, — Brochery, *contrôleur.*

19e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Morlaix

M. Weil, *directeur*, à Morlaix.

MM. Miciol, *ingénieur*; — Jeanmaire, *contrôleur*, — N...., *sous-ingénieur.*

3e DIRECTIONS DE LA CULTURE ET DES MAGASINS (au nombre de six).

20e *Circonscription.* — Département du Pas-de-Calais.

M. Jevin ✻, *directeur*, à Béthune.
M. Gilliard, *sous-inspecteur*, à Béthune.

Magasins de feuilles.	MM.		
Iehl, *entreposeur*; Vonarb, *contrôleur.*	Béthune.	Mercier, *entreposeur.* Guillard, *contrôleur.*	Saint-Po.
Boursy, *entreposeur.* Corne, *contrôleur.*	Aire.	Dequen, *entreposeur.* Canivel, *contrôleur.*	Montreuil

21e *Circonscription.* — Départements de la Haute-Saône et du Haut-Rhin.

M. Coulanges, *inspecteur, chef du service*, à Vesoul.

	Magasin de feuilles. MM.	
Haute-Saône.	Hermann, *entreposeur.* Herlzog, *contrôleur.*	Vesoul.

22e *Circonscription.* — Département du Lot.

M. Halouchery, *directeur*, à Cahors.
M. Roques, *sous-inspecteur*, à Cahors.

Magasins de feuilles.	MM.		
Dussol, *entreposeur.* Albugues, *contrôleur.*	Cahors.	Caille, *entreposeur.* P.nquié, *contrôleur.*	Souillac.

23e *Circonscription* — Département de la Dordogne.

M. Darras, *directeur*, à Périgueux.
M. Gérard, *sous-inspecteur*, à Périgueux.

Magasins de feuilles. MM.			
		Delastelle, *entreposeur.* Richaud, *contrôleur.*	Bergerac.
Lemaire, *entreposeur.* De ayre, *contrôleur*	Périgueux.	Martinel, *entreposeur.* France, *contrôleur.*	St-Cyprien.

24e *Circonscription.* — Départements de la Savoie, Haute-Savoie et Isère.

M. Ostermeyer ✻, *directeur* à Chambery
M. Lefebvre, *inspecteur*, à Pont-de-Beauvoisin

Magasins de feuilles. MM.			
		Raynier, *entreposeur.*	Pont-de-Beauvoisin.
Marbert, *entreposeur.* Arzanet *contrôleur*	Rumilly	Termes, *contrôleur.*	
		Fort, *contrôleur de magasin en mission.*	

25e *Circonscription.* — Département d'Ille-et-Vilaine.

M. Pelletier ✻, *directeur*, à Saint-Malo.

Magasin de feuilles de Saint-Malo.

MM. Jullien, *entreposeur*; — De Magnin, *contrôleur.*

26e *Circonscription* — Les trois départements de l'Algérie: Alger, Oran, Constantine.

M. Kocher, *directeur*, à Alger.
M. Thivet, *sous-inspecteur*, à Alger.

Magasins de feuilles. MM.			
		Lesur, *entreposeur.* N...., *contrôleur.*	Blidah.
Charpentier, *entreposeur.* Hermand, *contrôleur.*	Alger.	De Champlassin, *entreposeur.* Clermont, *contrôleur.*	Bône.

27e *Circonscription.* — Hautes-Pyrénées et Landes.

M. Dengreville, *inspecteur*, *chef du service*, à Tarbes.

28e *Circonscription* — Départements de la Meuse et des Vosges.

M. Lamarche, *inspecteur*, *chef du service*, à Neufchâteau.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MONNAIES ET MÉDAILLES.

Quai Conti, Hôtel des Monnaies.

La direction générale des monnaies et médailles est chargée :

1° De diriger et d'exécuter la fabrication des monnaies, d'en juger le poids et le titre, d'en ordonner la délivrance et l'émission ou d'en prescrire la refonte (Lois des 7 germinal an XI et 31 juillet 1879) ;

2° De vérifier le titre des espèces étrangères et de proposer la rectification des tarifs qui règlent leur admission au change ;

3° De statuer sur les difficultés qui pourraient s'élever entre les porteurs de matières et le bureau du change ;

4° De diriger et d'exécuter la fabrication des poinçons, matrices et coins des monnaies, et celle des poinçons et bigornes pour le service de la garantie ;

5° De délivrer, conformément aux lois des 22 vendémiaire an IV et 19 brumaire an VI, aux essayeurs du commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ;

6° De statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et des ouvrages d'or et d'argent ;

7° De la vérification des monnaies altérées ou arguées de faux ;

8° De diriger et d'exécuter la fabrication des médailles, d'en faire vérifier le titre, d'en autoriser la délivrance et de proposer au ministre des finances les tarifs de vente ;

9° De la conservation des collections qui composent le musée monétaire et des médailles, et de l'exécution de toutes les mesures qu'elle juge utile de prendre ou de proposer au ministre des finances dans le but d'augmenter les collections ;

Et enfin d'assurer l'exécution des lois et règlements sur les monnaies et sur la partie du service de la garantie réservée à l'administration des monnaies par l'ordonnance du 5 mai 1820.

—

La correspondance relative aux attributions de la direction générale des monnaies et médailles doit être adressée au directeur général.

M. RUAU (C✻), *directeur général.*

M. Seligmann ✻, *sous-directeur.*

Le directeur général a dans ses attributions la direction et la surveillance de toutes les parties du service, la correspondance, la nomination aux emplois du personnel inférieur, la présentation pour tous les autres emplois dépendant du service des monnaies et médailles, et l'ordonnancement des dépenses.

Il préside le comité consultatif des graveurs

Toutes les lettres et paquets relatifs au service doivent lui être adressés.

Il est chargé de la haute police de l'Hôtel des monnaies de Paris et de l'exécution de toutes les instructions transmises par le ministre des finances.

Il soumet chaque année au ministre des finances, avec ses observations et son avis, le projet de budget pour la fixation des recettes et des dépenses de toute nature relatives à son service

Le sous-directeur a dans ses attributions la direction du contrôle de la régie.

Il remplace le directeur général en cas d'empêchement ou d'absence.

M. Durand-Morange ✻, *chef du secrétariat.*

Le chef du secrétariat remplit les fonctions de secrétaire de l'administration. Il dirige le travail des bureaux qui sont placés sous les ordres immédiats du directeur général.

Il est chargé

1° De la délivrance des ampliations des délibérations et décisions de l'administration.

2° De la garde des échantillons des fabrications ;

Ces échantillons sont renfermés dans une armoire à deux clefs, dont l'une est entre les mains du directeur des essais et l'autre entre les mains du chef du secrétariat ;

3° De la garde des poinçons originaux et matrices de reproduction des coins monétaires et des bigornes et poinçons de garantie. Ces bigornes, matrices et poinçons sont renfermés dans une armoire à deux serrures, dont le chef du secrétariat et le contrôleur à la gravure auront chacun une clef.

Il a une des clefs des vitrines à deux serrures dans lesquelles sont renfermées les collections des monnaies et médailles appartenant à l'administration.

Il vise les récépissés des dépôts de coins effectués au musée monétaire.

Il a dans ses attributions le matériel et le service intérieur.

M. Caignard ✻, *conservateur du musée monétaire.*

Le musée monétaire, formé depuis la réunion de la monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de monnaies françaises et étrangères, il renferme les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons [illegible] frappés en France depuis Charles VIII jusqu'à nos jours. Il existe aussi, en dépôt au musée, de grandes parties de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs, corps et sociétés. Aucune médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappé ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris. Le conservateur tient les registres des matières, coins et poinçons, entrées, sorties et existences, et tous les autres documents relatifs aux commandes de médailles et aux travaux de gravure exécutés pour le compte de l'administration.

Il a une des clefs des vitrines à trois serrures dans lesquelles sont renfermées les collections des monnaies et médailles appartenant à l'administration. Les autres clefs sont entre les mains du chef du secrétariat.

Le conservateur remplit auprès du comité consultatif des graveurs les fonctions de secrétaire.

COMITÉ CONSULTATIF DES GRAVEURS

(Arrêté du 4 juillet 1832, décret du 20 novembre 1878.)

Membres du comité.

Le Directeur général des monnaies, *président*
M. Hébert, membre de l'Académie des Beaux-Arts (peinture).
M. Chapu, membre de l'Académie des Beaux-Arts (sculpture)
M. Degeorge, *graveur en médailles*
M. Dubois, *graveur en médailles.*
M. Chaplain, *graveur en médailles*, membre de l'Institut.
Le conservateur du musée, *secrétaire*

Le comité se compose du directeur général des monnaies, président, et de cinq membres choisis par le ministre des finances sur une liste de candidats élus par les graveurs en médailles; savoir: un sculpteur et un peintre, membres de l'Académie des Beaux-Arts, et trois graveurs en médailles, ayant fait des modèles, exécuté des médailles exposé au musée du Louvre, ou ayant remporté un prix pour la gravure des coins monétaires. Le comité est chargé de donner son avis sur la reproduction des coins hors de service appartenant à l'État, et servant à la fabrication des médailles, sur la désignation des artistes à qui cette reproduction peut être confiée, sur les prix à leur allouer, sur la réception des travaux commandés, sur les perfectionnements qui pourraient être apportés dans la fabrication tant des médailles que des espèces monétaires. Le comité est renouvelé partiellement tous les deux ans par la sortie de deux ou trois membres alternativement. Les membres sortants ne peuvent être immédiatement réélus.

RÉGIE DE LA FABRICATION.

La régie de la fabrication comprend les fonctionnaires et agents chargés, sous l'autorité du directeur général, de diriger, exécuter, contrôler et surveiller la fabrication des monnaies et médailles, et la vente des médailles.

Elle se partage en sept divisions ou services spéciaux, savoir :

1° Le bureau du change,
2° Le service des essais;
3° Le service des travaux,
4° Le service de la gravure,
5° Le service des machines,
6° Le bureau de vente des médailles,
7° Le contrôle.

M. Froslé ✻, *caissier agent comptable.*

Le caissier reçoit, en présence du contrôleur au change, les matières destinées à la fabrication des espèces et médailles, et en prend charge; il remet aux porteurs en échange de ces matières et pour leur valeur au tarif légal, des bons visés par le contrôle.

Il livre les matières au chef des travaux contre son reçu, visé par le contrôle.

Il encaisse les espèces passées en délivrance, pour en appliquer le montant au paiement des bons, et en donne reçu au chef des travaux.

Il encaisse le produit de la vente des médailles et toutes les autres recettes de la régie [illegible], en fait, quand il y a lieu, le reversement au Trésor.

Les retraits de fonds, sur les avances que le Trésor peut être autorisé à faire à la régie, sont opérés au moyen de dispositions signées par lui, visées par le contrôle et approuvées par le directeur général.

Les bons, récépissés et reçus que délivre le caissier, sont extraits de registres à souches et visés par le contrôle.

Les matières et espèces sont renfermées dans une caisse à deux serrures, dont le caissier a une clef et le contrôleur l'autre.

Le caissier rend compte, chaque année, de toutes les opérations de la régie à la Cour des comptes. Le mode de sa comptabilité, ainsi que celui de ses écritures, est prescrit par le ministre des finances.

M. Peligot (C✻), membre de l'Académie des sciences, *directeur des essais.*

Le service des essais comprend deux laboratoires distincts chargés d'essayer : le premier, les lingots apportés au change ; le second, les fontes, les échantillons des espèces monnayées, ceux des médailles, et les lingots ou autres matières que lui soumet l'administration.

Le premier laboratoire, dit laboratoire d'entrée, est composé de deux essayeurs.

Le second laboratoire, dit laboratoire de sortie, se compose d'un vérificateur, de deux essayeurs et d'un aide-essayeur.

Le directeur des essais dirige toutes les opérations des essayeurs ; il dresse procès-verbal de ces opérations et remet ce procès-verbal, avec son avis motivé, au directeur général.

M. Cahours (C✻), membre de l'Acad. des sciences, *vérificateur des essais.*

Le vérificateur des essais vérifie les titres des matières, espèces et médailles indiqués par les essayeurs du laboratoire de sortie. Cette vérification est faite en présence du directeur des essais.

M. Boussingault ✻,
M. Waydelich, } *essayeurs au laboratoire d'entrée.*

Les essayeurs du laboratoire d'entrée sont chargés de constater le titre des lingots apportés au change.

M. Riche ✻,
M. Bouis ✻, } *essayeurs au laboratoire de sortie.*

Les essayeurs du laboratoire de sortie constatent le titre :

1° Des fontes ;

2° Des espèces et médailles fabriquées ;

3° Des lingots et autres matières qui peuvent leur être soumis par l'administration.

Les essayeurs sont chargés de vérifier chaque année, dans un certain nombre de bureaux désignés par l'administration, les parties du service de la garantie qui rentrent dans les attributions de la direction générale des monnaies et médailles.

M. Sudre ✻, *chef des travaux.*

Le chef des travaux dirige les opérations de la fonte, du laminage, du découpage, de l'ajustage, du blanchiment, de la frappe des flans et du traitement des cendres.

Il reçoit du caissier les matières destinées à être converties en espèces ou en médailles, contre son reçu visé par le contrôle.

Le caissier lui donne un reçu des espèces ou médailles passées en délivrance, à mesure de leur encaissement.

M. Lagrange, *graveur.*

Le graveur est chargé d'exécuter ou de faire exécuter tous les poinçons, coins et viroles nécessaires à la fabrication des monnaies, ainsi que les poinçons et bigornes de la garantie.

Il est chargé aussi de l'exécution ou de la direction de tous les autres travaux qui peuvent lui être confiés par l'administration.

Il est dépositaire des instruments en cours de fabrication dans l'atelier de gravure, et des matières premières qui servent à cette fabrication ; il en constate l'entrée et la sortie.

Les poinçons, coins, viroles, bigornes et autres outils, ainsi que les matières premières [illegible], qui ne sont pas journellement employés, le [illegible] de chaque journée, sont renfermés dans des armoires à deux serrures. L'une des clefs reste entre les mains du graveur, l'autre dans celles du contrôleur.

M. Rœhrich, *ingénieur.*

L'ingénieur dirige la fabrication et l'entretien de toutes les machines, instruments et outils employés à la monnaie. Il fait également exécuter les travaux de réparation les plus urgents.

Il vise les mémoires de construction et de réparation.

Il est dépositaire du cuivre et des autres métaux non précieux nécessaires pour la

fabrication, des approvisionnements de charbons, bois, huile, essences, et de toutes les autres matières premières servant dans les ateliers; il en constate l'entrée et la sortie. Ces approvisionnements sont renfermés dans des magasins à deux serrures, dont il a une clef, et le contrôle, l'autre

M Bijon, *préposé à la vente des médailles.*

Le préposé à la vente des médailles reçoit du chef des travaux les médailles passées en délivrance, et en donne reçu visé par le contrôle. Il établit les factures au prix du tarif et les met en recouvrement. Il est tenu de délivrer, à chaque partie versante, une quittance extraite d'un registre à souche.

Il verse, jour par jour, le produit de ses recouvrements au caissier qui lui en donne un reçu visé par le contrôle. Il rend tous les ans un compte d'ordre à l'administration ce compte est visé et certifié par le contrôle

CONTRÔLE DE LA FABRICATION.

M. Seligmann ✻, *sous-directeur.*

Toutes les opérations de la régie sont soumises à un contrôle permanent.

Les agents qui exercent ce contrôle sont entièrement indépendants des agents du service d'exécution, mais ils ne peuvent ni diriger ni suspendre aucune des opérations qu'ils sont appelés à contrôler

Le sous-directeur a la direction du service pour tout ce qui concerne les opérations du contrôle; il a sous ses ordres un contrôleur principal, des contrôleurs et des contrôleurs adjoints.

Il s'assure si chacune des parties du service de la régie s'exécute régulièrement et signale immédiatement au directeur général les irrégularités s'il vient à s'en produire.

M Martel ✻, *contrôleur principal.*

Le contrôleur principal assiste le sous-directeur dans l'exercice de ses fonctions de chef du contrôle, il le remplace en cas d'empêchement ou d'absence.

Il est spécialement chargé de la vérification du poids et des empreintes des espèces et médailles fabriquées

M. N... , *contrôleur.*
M. Aublin, *idem*
M. Hucher, *idem.*
M. Jardry, *contrôleur.*

COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE.

(Art. 4 de la loi du 31 juillet 1879.)

La loi du 31 juillet 1879 a créé une commission de contrôle de la circulation monétaire, composée de neuf membres désignés : un par le Sénat, un par la Chambre des députés, un par le Conseil d'État, un par la Cour des comptes, un par le Conseil de la Banque de France, deux par l'Académie des sciences et deux par la chambre de commerce de Paris.

La commission élit son président, elle le choisit parmi ses membres

Les nominations sont faites pour trois ans, les membres sortants sont rééligibles. Leurs fonctions sont gratuites.

La commission s'assure de la régularité de l'émission des pièces au point de vue du poids et du titre, et, à cet effet, elle fait vérifier, à la fin de chaque année, des échantillons prélevés sur chacune des brèves admises en délivrance dans le cours de cette année

Cette vérification porte également sur des pièces extraites de la circulation.

Le nombre et le mode de prélèvement de ces échantillons, ainsi que les mesures nécessaires pour garantir leur identité, sont déterminés par un règlement d'administration publique

Dans le premier mois de chaque année, la commission remet au Président de la République un rapport sur les résultats de la fabrication effectuée pendant l'année précédente et sur la situation matérielle de la circulation.

Ce rapport est publié et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

M Dumas (G C ✻), secrétaire perpétuel de l'Acad. des sciences, *président.*
M Beral ✻, conseiller d'État, *secrétaire.*

Teisserenc de Bort, *sénateur.*
Naquet, *député.*
Grimpret (C ✻), *conseiller maître à la cour des comptes.*
Magnin, *gouverneur de la Banque de France*
Boussingault (GO ✻), *de l'Acad. des sciences*
Roy (O ✻), *président de la chambre de commerce*
Noël ✻, *trésorier de la chambre de commerce.*

CHAPITRE II.

Grande-Chancellerie de l'Ordre national de la Légion d'honneur — Médaille militaire. — Français et Étrangers membres de l'Ordre (jusqu'au grade d'Officier). — Français décorés d'Ordres étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

La Légion d'honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 avril 1802), pour récompenser les services militaires et civils. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Président de la République. L'Ordre est composé de : 1° Chevaliers; 2° Officiers; 3° Commandeurs; 4° Grands-Officiers; 5° Grands-Croix. Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité, celui des Officiers est fixé à 4,000, celui des Commandeurs à 1,000, celui des Grands-Officiers à 200, et celui des Grands-Croix à 80. Les étrangers auxquels est conférée la décoration ne sont pas compris dans l'effectif réglementaire; ils sont *admis* et non reçus dans l'Ordre.

La décoration de la Légion d'honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne de chêne et de laurier; le centre de l'étoile, entouré de branches également de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de la République, avec cet exergue : *République française* (1870) et de l'autre côté, *deux Drapeaux tricolores*, avec la devise *Honneur et Patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour tous les autres grades. La décoration se porte de la manière suivante :

Les Chevaliers sur le côté gauche de la poitrine, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette;

Les Officiers à la même place, mais avec la rosette;

Les Commandeurs, en sautoir, attachée par un ruban plus large que celui des Officiers et Chevaliers;

Les Grands-Officiers portent, sur le côté droit de la poitrine, une plaque ou étoile à cinq rayons doubles diamantée tout argent, du diamètre de 90 millimètres; ils portent, en outre, la croix d'Officier.

Les Grands-Croix portent un large ruban, en écharpe, passant sur l'épaule droite et au bas duquel est attachée une croix semblable à celle des Commandeurs, mais ayant 70 millimètres de diamètre; de plus, ils portent, sur le côté gauche de la poitrine, la plaque des Grands-Officiers.

Aux termes du décret du 22 mars 1875, les personnes nommées ou promues dans l'Ordre doivent acquitter, pour frais de brevet, les droits de Chancellerie ci-après : les Chevaliers, 25 fr.; les Officiers, 50 fr.; les Commandeurs, 80 fr.; les Grands-Officiers, 120 fr.; et les Grands-Croix, 200 fr.

Nul ne peut être admis dans la Légion d'honneur qu'avec le premier grade de Chevalier et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec honneur, distinction reconnue, sauf les dispenses accordées en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tous temps, pour des services extraordinaires rendus à l'État dans des fonctions civiles ou militaires, à la suite dans les sciences et les arts.

Pour être promu à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier;

2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier;

3° Pour le grade de Grand Officier, trois ans dans celui de Commandeur;

4° Pour le grade de Grand-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années

ex goes mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par un décret spécial.

La loi du 25 juillet 1873 a prescrit qu'il ne serait fait, à l'avenir, qu'une nomination ou promotion sur deux extinctions. Le chiffre des extinctions étant fixé, le Président de la République arrête tous les six mois la répartition entre les nominations et promotions afférentes aux divers départements ministériels et à la Grande-Chancellerie de la Légion d'honneur. Les extinctions provenant du décès des légionnaires nommés au titre militaire, sont attribuées aux ministères de la guerre et de la marine, et celles produites par le décès des légionnaires nommés au titre civil, sont réparties entre les autres ministères et la Grande-Chancellerie.

Les Membres de l'Ordre convoqués aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par le Grand-Chancelier ou par les autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

On porte les armes aux Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grands-Croix, aux Grands Officiers et aux Commandeurs.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grands-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur sont traités comme les généraux de division en activité, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les colonels, les Officiers comme les capitaines, les Chevaliers comme les lieutenants.

La qualité de membre de la Légion d'honneur se perd, et l'exercice des droits et prérogatives inhérents à cette qualité est suspendu par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

Le Chef de l'État peut, en outre, suspendre ou enlever l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de Membre de l'Ordre, soit après une condamnation prononcée par les Tribunaux civils ou par les Conseils de guerre, soit après la constatation d'actes contraires à l'honneur et qui ne tombent cependant pas sous le coup des lois pénales.

MÉDAILLE MILITAIRE.

La Médaille militaire a été instituée par le décret du 22 janvier 1852. Elle est en argent et d'un diamètre de 28 millimètres. Elle porte l'effigie de la République, sur fond d'or, entourée de l'exergue : *République française*, sur émail bleu, et de l'autre les mots *Valeur et discipline*. Elle est surmontée d'un trophée d'armes suspendu à un ruban moiré jaune, liseré de vert.

La Médaille se donne aux militaires et marins en activité de service, aux maréchaux de France, aux Amiraux et aux Officiers généraux ayant rempli les fonctions de ministre ou ayant exercé un commandement en chef. Elle peut être également accordée, sur la proposition du Grand-Chancelier, aux sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer amputés ou retraités pour blessures équivalant à la perte d'un membre.

Il est fait annuellement, dans la Médaille militaire, quatre nominations sur cinq extinctions.

Les dispositions disciplinaires qui régissent la Légion d'honneur sont également applicables à la Médaille militaire.

GRANDE-CHANCELLERIE
DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Grand-Chancelier.

M le Gal de division FAIDHERBE (GC*) Ⓜ.

Le Grand Chancelier est choisi parmi les Grands-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Il soumet à l'approbation du Président de la République les règlements et décisions concernant la Légion d'honneur et les Ordres étrangers; présente les candidats pour les nominations ou promotions dans la Légion d'honneur. Il a dans ses attributions la Médaille militaire. Il signe et fait expédier les titres de nominations, remet les décorations ou donne les délégations nécessaires aux membres de l'Ordre qui doivent les remettre en son nom. Il transmet les titres nécessaires pour être autorisé à accepter et à porter les décorations étrangères conférées à des Français.

Le Grand Chancelier présente le travail relatif aux nominations des élèves, pensionnaires et gratuites, dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Écouen et des Loges. Il prend les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des règlements sur la discipline des membres de la Légion d'honneur, des décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers; des titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères; prend les ordres du Gouvernement relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands-Croix et Grands-Officiers sont appelés; il présente les rapports et le budget annuel; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissements qui en dépendent, la perception des revenus, les payements des dépenses; préside les assemblées de la compagnie des canaux du Midi, l'Ordre étant copropriétaire des canaux d'embranchement.

Secrétaire général.

M. le Gal de brigade ROUSSEAU (C❋).

Le secrétaire général dirige, sous le contrôle du Grand-Chancelier, tous les services relevant de la Légion d'honneur; il en a la surveillance générale et préside aux adjudications de fournitures; il a, en outre, la signature et représente le Grand-Chancelier en cas d'absence, de maladie, ou par délégation.

CONSEIL DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Conseil a été institué par les décrets des 24 mars 1851 et 16 mars 1852.

Le Grand-Chancelier et le Conseil veillent à l'observation des statuts et règlements de l'Ordre et des établissements qui en dépendent. Le Conseil fixe la répartition des nominations à faire dans la Légion d'honneur et la Médaille militaire; il vérifie si les nominations sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur, il donne, en outre, son avis sur l'établissement du budget de l'Ordre et sa répartition entre les diverses branches du service de la Grande-Chancellerie; sur le règlement des comptes de recettes et de dépenses, sur les mesures de discipline à prendre envers les membres de l'Ordre, les décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers et les titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères; sur les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers; enfin sur toutes les questions pour lesquelles le Grand-Chancelier juge utile de provoquer son avis. Il est composé du Grand-Chancelier, président; du secrétaire général de la Légion d'honneur, vice-président; et de douze membres choisis dans les différents grades de l'Ordre.

Membres du conseil. MM.

Le Gal de division Faidherbe (GC❋) Ⓜ, grand-chancelier, *président.*
Rousseau (C❋), général de brigade, *vice-président.*
Gal Fréhault (GC❋), sénateur
Chopart (GC❋), vice-amiral.
Lallemand (GC❋) Ⓜ, général de division.
Mignet (GC❋), membre de l'Institut.
Faustin-Hélie (GC❋), vice-président du Conseil d'État.
Wurtz (GO❋), membre de l'Institut.
Lecointe (GO❋), général de division, gouverneur militaire de Paris.
Meurand (C❋), directeur honoraire au ministère des affaires étrangères.
Delarbre (C❋), trésorier général des Invalides de la marine.
Aucoc (C❋), membre de l'Institut.
Havet (C❋), membre de l'Institut.
Gréard (C❋), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Becque ❋, *chef.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches; conservation et expédition des décrets; leur insertion au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*; examen et instruction des demandes d'admission et de promotion dans la Légion d'honneur; Médaille militaire; présentation des candidats; affaires disciplinaires, centralisation des affaires à soumettre au Conseil de l'Ordre; procès-verbaux des séances du Conseil; demandes d'audiences, cérémonies publiques; personnel des employés et des gens de service; conservation du mobilier, dépenses intérieures de la Grande-Chancellerie; travaux d'entretien et de réparation des bâtiments; impressions; souscriptions et abonnements, affaires réservées; franchise et contreseing; oppositions.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

M. Duteil d'Ozanne (O ✻), *chef de la division.*

PREMIER BUREAU.

M. Thébault, chef.

Personnel et registres matricules des membres de l'Ordre de la Légion d'honneur, des décorés de la Médaille militaire et des ordres étrangers; expédition et délivrance des lettres d'avis et de délégation, brevets, décorations et médailles; travail relatif aux décès, mutations, etc.; examen et instruction des projets de décrets soumis à la sanction du Conseil de l'Ordre (loi du 25 juillet 1873); examen et instruction des demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers, préparation des décrets d'autorisation; délivrance des brevets, personnel des titulaires de la médaille de Sainte Hélène et des médailles commémoratives des campagnes de Crimée, de la Baltique et d'Italie et des expéditions de Chine et du Mexique.

Conservation des archives, etc.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Poinsot ✻, *chef.*

Personnel des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur; examen des demandes de places d'élèves dans ces établissements; correspondance avec les familles; présentation des candidats et préparation des décrets de nominations; administration de ces Maisons, examen, vérification et liquidation des dépenses; réception et comptabilité des matières, gratifications et secours aux membres de la Légion d'honneur, à leurs veuves et à leurs orphelins.

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Pérou (O ✻), *chef de la division.*

PREMIER BUREAU.

M. Daurces ✻, *chef.*

Application des lois et décrets qui confèrent le traitement aux membres de l'Ordre et aux décorés de la Médaille militaire, rapports au Grand Chancelier pour l'admission à la jouissance du traitement; délivrance et renouvellement des certificats d'inscription; ordonnancement des traitements des membres de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; liquidation des arrérages après décès; correspondance avec les comptables pour les paiements, changements de résidence, etc. Liquidation et concession de pensions aux anciens militaires de la République et de l'Empire, en vertu de la loi du 5 mai 1869. Délivrance et renouvellement des certificats d'inscription.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Boieldieu ✻, *chef.*

Réunion des éléments constitutifs du projet de budget des recettes et des dépenses de la Légion d'honneur; constatation des droits au profit de l'Ordre et de ses créanciers par le Journal et le Grand-Livre; ordonnancement de toutes les dépenses autres que les traitements de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; emploi des crédits législatifs et fixation des restes à recouvrer et des restes à payer au fin d'exercice; établissement du compte définitif des recettes et des dépenses.

TROISIÈME BUREAU.

M. Vagnez, *chef,* agent comptable.

Centralisation de toutes les opérations de recettes et de dépenses effectuées sur le budget de la Légion d'honneur; compte courant avec le Trésor, visa des mandats de paiement et vérification de toutes les pièces de recettes et de dépenses adressées par les agents du Trésor; justification mensuelle au Ministère des finances des opérations de comptabilité, comptes de gestion, visa des oppositions sur les traitements du personnel de la Grande-Chancellerie et sur les créanciers de l'Ordre.

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS, ARCHITECTE ET MÉDECIN ATTACHÉS A LA GRANDE-CHANCELLERIE.

M. Bonneville de Marsangy, *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Yver (Albert-Henri), *notaire.*
M. Prévot ✻, *avoué.*
M. Mortier ✻, *architecte.*
M. Fabre (O ✻), *médecin.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Les maisons destinées à l'éducation des filles des membres de la Légion d'honneur sont : la *Maison de Saint-Denis* et les deux succursales : la *Maison d'Écouen* et la *Maison des Loges*. Elles sont placées sous la surveillance et l'autorité du Grand-Chancelier, qui présente les élèves à la nomination du Président de la République.

Mme Le Ray, *Surintendante des Maisons d'éducation.*

MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS.

Les places gratuites, dont le nombre est fixé à 400, sont réservées exclusivement aux filles légitimes des membres de la Légion d'honneur sans fortune, ayant au moins le grade de capitaine ou une position civile correspondant à ce grade. 75 places d'élèves, aux frais des familles, sont réservées aux filles, petites-filles, sœurs, nièces ou cousines des membres de l'Ordre. Les élèves sont admises de 9 à 11 ans, en commençant par celles qui sont le plus près d'atteindre la limite d'âge. Il ne peut être accordé qu'une seule place gratuite par famille. Toute jeune fille, au moment de son admission, doit être en état de subir un examen constatant qu'elle sait lire et écrire, et qu'elle possède les premières notions d'histoire, de calcul et de grammaire. Avant l'entrée d'une élève gratuite ou pensionnaire, les parents paient la somme de 300 fr., représentant la valeur du trousseau qui lui est fourni. Le prix de la pension d'une élève aux frais des familles est de 1,000 fr., payables par trimestre et d'avance. La sortie des élèves est fixée à 18 ans. La Maison de Saint-Denis est régie par une surintendante qui a sous ses ordres le personnel enseignant et administratif. Les dames portent, mais dans l'intérieur de l'établissement seulement, une distinction honorifique qui consiste en une croix à cinq branches émaillées de blanc et surmontée des palmes universitaires.

Surintendante.

Mme Le Ray.

Mmes
Eberlé, *inspectrice.*
De Gombault, *secrétaire générale du conseil.*
Morin, *directrice des études.*
Maury, *directrice des stagiaires.*
Jacquemart, *économe.*

Dames et professeurs externes.

M. Marot, *professeur de littérature.*
M. Gazeau, *professeur d'histoire et de géographie*
M. Pellat, *professeur de physique et d'histoire naturelle*
M. Signol (O ✻), membre de l'Institut, *directeur du dessin et de la peinture.*
M. Hubert-Clerget ✻, *professeur de dessin* (paysage).
Mme Emeric, *professeur de peinture sur porcelaine*
M. Masset ✻, professeur au Conservatoire, *directeur de la musique.*
M. Arminguad ✻, *professeur d'accompagnement*
M. Glorget ✻, *professeur de calcul.*
Mme Whitgreave, *professeur d'anglais.*
Mme Guilomin, *maîtresse de maintien.*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé de Renémesnil ✻, 1er *aumônier.*
L'abbé Perrin, 2e *aumônier.*
M. Robin, *pasteur protestant.*

Service de santé. MM.

Parrot ✻, *médecin en chef.*
Lehelloco (O ✻), *médecin adjoint.*
Le Roy des Barres ✻, *chirurgien résidant.*
Feltz, *médecin auxiliaire.*
Magne (O ✻), *médecin chirurgien-oculiste.*
Wiesner, *chirurgien-dentiste.*

Médecins consultants. MM.

Bouchardat (O ✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.
Barthez (O ✻), médecin de l'hôpital Ste-Eugénie, membre de l'Académie de médec.
Bonnafont (O ✻), médecin principal en retraite
Roger (Henry) (O ✻), médecin de l'hôpital des Enfants, membre de l'Acad. de médec.

Chirurgiens consultants. MM.

Baron Larrey (GO✻), député, membre de l'Institut et du conseil de santé des armées, chirurgien en chef de l'armée.
Cloquet (Jules, C✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
Boinet (O✻), chirurgien.
Gosselin (C✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.
Forget (Amédée, O✻), membre de la Société de chirurgie.

SUCCURSALES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

MAISONS D'ÉDUCATION D'ÉCOUEN ET DES LOGES.

Le nombre des places gratuites est de 400 pour les deux établissements; elles sont réservées aux filles légitimes des légionnaires sans fortune, depuis le grade de capitaine jusqu'à celui de soldat. 40 places gratuites aux frais des familles sont réservées aux filles, petites-filles, nièces ou cousines des légionnaires. Le prix de la pension est de 700 fr., payables par trimestre et d'avance; une somme de 250 fr. doit être versée au moment de l'entrée de l'élève pensionnaire, pour prix du trousseau qui lui est fourni. La Grande-Chancellerie prend à sa charge les trousseaux des élèves gratuites. Les conditions d'âge, de santé, d'aptitude pour l'admission et la sortie sont les mêmes que pour la Maison de Saint-Denis.

PREMIÈRE SUCCURSALE, AU CHATEAU D'ÉCOUEN.

Mme LEMOINE, *intendante.*

Mmes
Provost, *directrice des études.*
Orrière, *surveillante générale.*
Destrem, *économe.*

Chapelle de la Maison.

M. l'abbé Poulain, *aumônier.*

Service de santé. MM.

Le Roy ✻, *médecin.*
Bélières, *médecin adjoint.*
Magne (O✻), *médecin chirurgien-oculiste.*
Wiesner, *chirurgien-dentiste.*

Professeurs externes. Mmes

Heussée, *maîtresse de dessin.*
Guillemin, *maîtresse de maintien.*

DEUXIÈME SUCCURSALE, AUX LOGES, FORÊT DE SAINT-GERMAIN.

Mme Vibert, *intendante.*

Mmes
Camus, *directrice des études.*
Eigenschenck, *directrice des ateliers.*
Lebon, *économe.*

Chapelle de la Maison.

M. l'abbé Alix d'Yénis, *aumônier.*

Service de santé. MM.

Lamarre (O✻), *médecin.*
Lamarre (Édouard, ✻, *médecin adjoint.*
Magne (O✻), *médecin chirurgien-oculiste.*
Wiesner, *chirurgien-dentiste.*

Professeur externe.

Mme Mège, *maîtresse de maintien.*

M. EBRARD (O✻), *inspecteur général de l'Université, inspecteur de l'enseignement dans les Maisons d'éducation.*

LÉGION D'HONNEUR.

M. JULES GRÉVY, Président de la République, chef souverain et grand-maître de l'Ordre.

M. le général FAIDHERBE, sénateur, général de division, grand-chancelier de l'Ordre, Grand-Croix, le 3 février 1880, ⓜ.

GRANDS-CROIX (1).

ARRIGHI DE CASANOVA (duc DE PADOUE), sénateur, ancien ministre	3 nov.	59
AUMALE (le duc D'), général de division	28 avril	42
AUTEMARRE D'ERVILLÉ (D'), général de division	21 déc.	66
BÉHIC, sénateur, ancien ministre	20 janv.	67
BENEDETTI (le comte), ambassadeur	27 août	66
BERCKHEIM (le baron DE), général de division	12 juill.	80
BISSON, général de division	10 avril	71
BONAPARTE (le prince Louis Lucien), sénateur	15 mars	68
BONAPARTE (le prince Napoléon-Jérôme), député	9 janv.	53
BONNEMAINS (le vicomte), général de division	13 janv.	71
BOURBAKI, général de division	20 avril	71
CAMBRIELS, général de division	12 juill.	80
CANU, général de division	13 janv.	78
CERTAIN CANROBERT, maréchal de France	20 mai	55
CHABAUD LA TOUR (le baron DE), général de division	7 janv.	71
CHANZY, général de division, sénateur	22 août	78
CHEVREUL, membre de l'Institut, directeur du Muséum	5 janv.	75
CHOPART, vice-amiral	5 mai	71
CLOUÉ, vice-amiral, ministre de la marine et des colonies	6 juill.	81
DELIGNY, général de division	7 juin	65
DONNET (Mgr), cardinal, archevêque de Bordeaux	3 mars	75
DUMAS, sénateur	14 août	63
ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, général de division	28 mai	73
ESQUIROU DE PARIEU, ministre président le Conseil d'État	14 août	69
EXÉA (D'), général de division	16 déc.	70
FAUSTIN-HÉLIE, de l'Institut, vice-président du Conseil d'État	12 juill.	82
FOURICHON, vice-amiral, sénateur	3 juil.	77
FOURNIER, ambassadeur	28 mai	80
FRÉBAULT, général de division d'artillerie de la marine	16 déc.	70
GARNIER (J. T.), général de division	24 oct.	81
GONTAUT-BIRON (le vicomte DE), député, ambassadeur	16 mars	71
GRENIER (François), général de division	8 août	75
GUEYDON (le comte DE), vice-amiral	28 janv.	74
GUIOD, général de division	7 janv.	71
HAUSSMANN (le baron), sénateur, ancien préfet de la Seine	7 déc.	62
HUGUES (D'), général de division	7 janv.	71
JAURÉGUIBERRY, vice-amiral	14 janv.	79
JOINVILLE (le prince DE), vice-amiral	1er janv.	39
JURIEN DE LA GRAVIÈRE, vice-amiral	4 janv.	76
LA CROIX DE CHEVRIÈRES (DE), comte de Saint-Vallier, ambassadeur	12 juill.	80
LADMIRAULT (DE), général de division, sénateur	11 août	67
LA MOTTEROUGE (DE), général de division	11 oct.	73
LALLEMAND (O. L.), général de division	3 fév.	80

(1) Les qualités ou fonctions qui suivent les noms des dignitaires ou membres de l'ordre de la Légion d'honneur sont celles qui correspondent à la date de leur promotion dans l'ordre.

LE BŒUF, maréchal de France . . . . . 21 déc 68
LEBRUN général de division. . . . . 8 fév. 75
LE POITTEVIN DE LA CROIX DE VAUBOIS, général de division . . . 3 fév. 80
LESSEPS (le vicomte DE), ancien ministre plénipotentiaire . . . . 19 nov. 69
MAC MAHON (le maréchal DE), duc de Magenta, ancien Président de la République . . . . . 22 sept. 55
MARTIMPREY (DE), général de division . . . . . 30 déc. 63
MAUPAS (DE), sénateur . . . . . 28 déc 66
MELLINET, général de division. . . . . 17 juin 59
MERLE DE LA BRUGIÈRE DE LAVEAUCOUPET, général de division. . . 19 juin 71
MIGNET (F. A. M., de l'Institut, membre du Conseil de l'ordre . . . . . 12 janv 81
MONTPENSIER (le duc DE) . . . . . 9 nov. 45
NEMOURS (le duc DE), général de division . . . . . 8 août 30
OSMONT (A. A.), général de division . . . . . 11 juil. 82
PARIS, commandant . . . . . 12 juill. 80
PASTEUR, membre du Sénat . . . . . 7 juill 81
PELISSIER (P. X.), général de division d'artillerie de la marine, questeur du Sénat. . . . . 6 juin. 72
PICARD, général de division . . . . . 3 fév 75
POTHUAU, vice-amiral. . . . . 1er avril 80
POURCET, général de division, sénateur . . . . . 18 mars 78
ROUHER, sénateur, président du Sénat. . . . . 25 janv 60
ROZE, vice-amiral . . . . . 4 déc. 77
SCHRAMM (le comte), général de division . . . . . 17 août 40
UHRICH, général de division. . . . . 6 oct. 70
VERGÉ DU TAILLIS-BURGLIN, général de division. . . . . 19 juin 71
VUITRY, ministre présidant le Conseil d'État. . . . . 4 août 67

GRANDS-OFFICIERS.

ALPHAND (J. C. A.), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux de Paris . . . . . 11 juil 82
AMEIL, général de division . . . . . 3 août 75
ANTHOUARD DE VRAINCOURT (le comte), général de brigade . . . . . 10 déc 58
APPERT, général de brigade. . . . . 16 déc. 70
AUGIER (G. V. E.), de l'Institut . . . . . 30 déc 81
AUVERGNE (D'), général de division. . . . . 30 juin 73
BARRAL, général de brigade. . . . . 14 mai 71
BARROT, sénateur . . . . . 13 août 59
BARRY, général de division. . . . . 30 juin 78
BAUDIN, ministre plénipotentiaire . . . . . 11 juin 55
BEAUPORT-D'HAUTPOUL (DE), général de division. . . . . 14 août 65
BÉRARD, commissaire général de la marine. . . . . 4 mars 79
BERTHE (A. F.) *dit* ALEXIS, général de division . . . . . 29 déc 81
BERTIER (DE), général de brigade . . . . . 24 déc 64
BIGAULT DE BOURGEILLE DE, secrét. gén. du ministère des trav. publics. 11 août 69
BITTARD DES PORTES, général de division . . . . . 3 fév. 80
BLONDEAU, intendant général . . . . . 12 juill. 80
BLOT, général de division. . . . . 12 juill. 80
BOCHER (L. A.), général de division . . . . . 29 déc. 81
BOISSONNET (André-Louis-Alfred), général de brigade . . . . . 4 mars 75
BOISSONNET (Estève-Laurent), général de division. . . . . 11 janv. 76
BOITTELLE, sénateur. . . . . 14 août 62
BONIE (C. J. J. B.), vice-amiral . . . . . 6 juil. 81
BOREL, général de division . . . . . 12 juill. 79
BOSSE, contre-amiral . . . . . 23 déc. 65
BOUQUET *dit* BESSON, conseiller d'État. . . . . 14 janv. 53
BOURÉE, ambassadeur . . . . . 13 août 61
BOURGOIS, vice-amiral. . . . . 5 fév. 78
BOUSSINGAULT, membre de l'Institut. . . . . 23 août 76
BRAUER (DE), général de division . . . . . 15 janv 79

Brémond d'Ars (de), général de division	5 mai	71
Brenier (le baron), sénateur	14 août	55
Bressonnet (F. A.), général de division	5 juill.	82
Brincourt, général de brigade	13 oct.	66
Cadart, général de brigade	10 nov.	75
Gallier, général de division	30 juin	65
Campenon (J. B. M. E.), général de division	7 fév.	82
Carteret-Trécourt, général de division	12 juill.	80
Castagny (de), général de division	15 août	60
Castelnau, général de division	5 fév.	78
Chabannes-Curton-La Palice (vicomte de), vice-amiral	29 oct.	64
Chautan de Vercly, général de brigade	31 déc.	66
Chauvance de Montaignac (de), contre-amiral	23 janv.	71
Chevreau, sénateur	13 août	61
Chrètien-Lalanne (L. L.), direct. de l'École des ponts et chaussées	18 janv.	81
Cintrat (Pierre-Édouard), ministre plénipotentiaire	15 août	68
Clappier, général de brigade	4 août	74
Clercq (de), ministre plénipotentiaire	8 nov.	73
Collart-Dutilleul, directeur au ministère des finances	18 mars	79
Colomb L. J. J. F. I. de), général de division	8 juill.	81
Cornat (A. V. C.), général de division	8 [illegible]	81
Cornuau, préfet	12 a[illegible]	66
Cornulier-Lucinière (de), contre-amiral	11 [illegible]	71
Corréard, général de brigade	30 oct.	64
Coupvent-Desbois, vice-amiral	11 janv.	76
Dalmas de Lapérouse, général de brigade	11 mars	68
Damrémont (le comte de), ministre plénipotentiaire	28 nov.	69
Danlion, intendant militaire	16 déc.	70
Dargentolle, général de division	29 mars	78
Daubrée (G. A), inspecteur général des mines	11 juill.	81
Daudel, général de brigade	16 déc.	70
Davout (duc d'Auerstaëdt), général de division	12 juill.	80
Decazes (L. [illegible] de Glucksberg (le duc), député, ministr. des aff. étrang.	18 juill.	76
Delebecque (A. C.), général de division	13 juil.	81
Desprez, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire	6 août	70
Desvaux, général de division	19 sept.	60
Devienne, 1er président de la cour de Paris	31 déc.	60
Devoulx, contre-amiral	23 oct.	71
Didelot (le baron), contre-amiral	9 mars	67
Dompierre d'Hornoy (de), contre-amiral	10 juill.	69
Dotézac, ministre plénipotentiaire	14 août	63
Du Barrail, général de division	20 avril	71
Dubois de Saligny, ministre plénipotentiaire	8 nov.	72
Dubois-Fresney, général de brigade	25 janv.	71
Dubost, général de division	5 fév	78
Ducasse, général de division	20 nov.	72
Duchaussoy, général de division	8 août	58
Ducros, préfet	5 mars	74
Ducrot, général de division	20 août	70
Du Goury du Roslan (le baron), ministre plénipotentiaire	7 nov.	66
Dumont, général de division	28 déc.	67
Dumont (J. G.), général de division	3 fév.	80
Duperré (le baron), contre-amiral	5 fév.	78
Du Preuil, général de division	12 juill.	80
Dupuy de Lôme, membre de l'Institut	31 déc.	63
Durand de Villers, général de brigade, ancien secrétaire général de la Grande-Chancellerie de la Légion d'honneur	3 fév.	80
Durand de Villers, général de division	8 déc.	79
Duruy, sénateur	4 août	67
Du Sommerard, directeur du musée de Cluny	23 sept.	78
Fabre de la Maurelle, contre-amiral	25 déc	70
Failly (de), général de division	2[illegible] juin	69
Farre, général de division	16 j[illegible]	80
Fauque de Jonquières (J. P. E. de), vice-amiral	29 déc.	8[illegible]
Fauvart-Bastoul, général de division	18 juill.	76
Favé, général de brigade	7 mars	74
Fisquet, contre-amiral	10 déc.	74
Fleury, général de division	18 août	59
Foirestier-Hoinvilliers, sénateur	3 mai	69

Forgemol de Bostquenard (J. L.), général de division	13	juill. 91
Fortoul (le baron de), ministre plénipotentiaire	13	fév. 69
Fournier, général de brigade	11	oct. 73
Fréhy, gouverneur du Crédit foncier	5	juill. 63
Fririon, général de division	12	août 64
Gagnon, général de division	15	août 60
Galliffet (de), général de division	12	juill. 80
Garnault, contre amiral	1[illegible]	[illegible] 76
Gautier, conseiller d'État	13	août 66
Gicquel des Touches, contre-amiral	27	déc. 72
Gizolme, contre-amiral	3	nov. 75
Gounod, membre de l'Institut	12	juill. 80
Goury (H. Ch.), général de brigade en retraite	25	déc. 80
Goze, général de division	19	juill. 80
Gresley, général de division	3	fév. 80
Guillot, intendant général inspecteur	22	mai 73
Guiomar, général de division	8	avril 75
Guiot de la Rochère, général de brigade	26	avril 80
Haudry de Janvry, secrétaire général du ministère des finances	11	août 69
Hervé (V. C.), général de brigade	5	juill. 82
His de Butenval (le comte), conseiller d'État	19	juill. 51
Horix de Valdan, général de brigade	25	janv. 71
Huyn de Verneville (F. P. C.), général de division	11	juill. 82
Imgarde de Leffenberg, procureur général à la cour d'appel de Paris	7	août 77
Jaurès, vice-amiral	10	juill. 80
Javain, général de brigade	7	janv. 71
Jeanningros, général de division	7	août 77
Jollivet, général de division	11	janv. 76
Krantz J. B. S.), sénateur, commissaire général de l'Expos. univers	20	oct. 78
Krantz (J. S. E.), vice-amiral	14	janv. 79
L'Abadie d'Aydren (de), général de division	20	nov. 72
Labastie, général de division	4	sept. 72
Lacretelle, général de division	21	avril 74
Lafo[illegible] sénateur	6	août 65
Lapelin (de), contre-amiral	5	mars 74
Larrey (le baron), méd. inspect., prés. du conseil de santé des armées	15	oct. 75
Laroche vice amiral	8	août 61
Lartigue de [illegible] général de division	20	août 77
Latallie (comte de Lorencez), général de division	12	mars 60
Lecomte A. [illegible] général de division gouverneur militaire de Paris	8	juin 81
Lefebvre contre amiral	15	juill. 76
Lefebvre A. E. F., général de division	12	juill. 80
Lefol, général de division	5	nov. 73
Le Normand de Bretteville (A.), général de division en retraite	30	déc. 81
Le Vasser Soval, général de division	19	juill. 72
Lewal (J. L.), général de division	1[illegible]	juin 82
L'Hériller, général de division	19	juin 71
Liébert, général de division	25	juin 61
Lisle de Sihy (le marquis de), sénateur	11	août 65
Lovendo (J. M. H. de), général de division	18	janv. 81
Maissiat de Plœnniès, général de division	10	oct. 58
Malaret-Martin d'Aiguevives (le baron de), ministre plén. potentiaire	19	janv. 70
Major, général de brigade	25	janv. 10
Malherbe général de brigade	14	mai 77
Maret (le duc de Bassano), sénateur	30	déc. 57
Margadel de, général de brigade	14	août 66
Martineau des Chesnez, contre-amiral	26	janv. 77
Maudhuy (de), général de division	10	janv. 66
Maussion (de), général de division	3	août 75
Mazure, général de division	12	août 67
Meissonier, membre de l'Institut	12	juill. 80
Méloizes Fresnoy les,, trésorier-payeur général	22	mai 67
Mequet (le baron), contre-amiral	25	janv. 71

Mesgin-Lecreulx, général de division	14 mars	76
Mercier, premier président de la Cour de cassation	12 juill.	82
Mercier de Lostende (le baron), ambassadeur	11 juil.	65
Michel, général de brigade	20 août	60
Michéler, général de division	7 déc.	75
Michon (le vicomte de Vougy), direct. général des lignes télégraphiques	26 avril	65
Migneret, préfet	5 nov.	64
Montaigu (de), général de division	7 août	77
Montaudon, général de division	9 avril	71
Montholon-Sémonville (le marquis de), ministre plénipotentiaire	19 janv.	67
Moreno, général de brigade	16 avril	71
Mouzard-Sencier, préfet	1er sept.	67
Négrier (de), général de brigade	25 juin	59
Ney de la Moskowa (le prince), général de division	11 avril	67
Nieuwerkerke (le comte de), sénateur	14 août	68
Noailles (le marquis de), ambassadeur à Vienne	10 juill.	80
Noizet, général de division	24 déc.	56
Noue (le comte de), général de division	11 août	67
Ouvrier de Villegly (le vicomte de Bruniquel d'), général de divis.	21 avril	74
Ozenne, secrétaire général du ministère de l'agriculture, etc.	31 janv.	78
Paturel, général de brigade	12 juill.	79
Pé de Arros, général de division	18 juill.	71
Pellé, général de division	27 déc.	72
Pelletier de Montmarie, général de brigade	4 avril	71
Périgot, général de division	28 mai	61
Perigot (G. H.), vice-amiral	18 janv.	86
Petitjean, procureur général à la Cour des comptes	7 juin	65
Peyron (A. L. F.), vice-amiral	5 juil.	82
Pierre de Bernis (le vicomte), général de division	12 juill.	79
Piétri, préfet de police	14 août	67
Place (de), général de brigade	6 oct.	75
Postis de Houlbec (de), général de brigade	20 août	70
Potier (C. M. F. J. de), général de division	18 janv.	81
Poucques d'Herbinghem (de), contre-amiral	20 oct.	64
Pouyer-Quertier, ministre des finances	19 oct.	71
Prudhon, général de brigade	20 avril	71
Ragon (L. D. A.), général de division	18 janv.	81
Reboul, général de division (infanterie de marine)	5 déc.	76
Reculot (le comte de), ministre plénipotentiaire	10 août	68
Renouard (le baron de Bussière), ambassadeur	20 oct.	41
Renson, général de division	11 oct.	73
Reyau, général de division	28 déc.	59
Reynaud, inspecteur général du service de santé de la marine	23 oct.	71
Ribourt, général de brigade	16 déc.	70
Ribourt (A. L.), vice-amiral	16 sept.	80
Ricord, docteur-médecin	29 juin	71
Ripert, général de division	28 sept.	58
Rochebouët Gaëtan de Grimaudet (de), général de division	20 avril	71
Rolland (E.), directeur général des manufactures de l'État	29 déc.	81
Rose, général de division	25 juill.	64
Roussin le baron, contre-amiral	5 déc.	76
Roussy (de), directeur général de la Comptabilité publique	4 mai	80
Sabattier (P. G. J. L.), directeur des constructions navales	1er juin	81
Saint-Jean (E. L. R. de), général de brigade	29 déc.	81
Salignac Fénelon le comte de), sénateur	5 août	57
Salignac Fénelon (de), général de division	9 nov.	80
Sartiges (le comte de), sénateur	16 juil.	56
Saussier (F. G.), général de division	8 juil.	81
Schnègans, général de division	12 juil.	80
Schmitz, général de division	3 nov.	80
Sers de Bellerps, général de division	30 juil.	76
Si Ahmed-Ould-Cadi-Bach, agha de Frendah	21 août	67
Si Ben-Abdallah-Ould-Si-el-Aribi, khalifa des Beni-Ouragh	7 juin	67
Sonis (de), général de division	12 juil.	85
Susbielle, général de division	11 oct.	70

TALLEYRAND-PÉRIGORD (le baron DE), ambassadeur . . . . . 28 juin 60
THOMAS (Ambroise), de l'Institut. . . . . 18 janv. 81
THOMAS [illegible] général . . . . . 11 juill. 81
TISSOT (C. J.), ambassadeur à Constantinople. . . . . 17 déc. 80
TREUILLE (baron DE BEAULIEU), général de division . . . . . 6 déc. 71
TROCHU, général de division. . . . . 18 août 61

VALABRÈGUE (DE), général de brigade . . . . . 20 avril 71
VASSOIGNE (DE), général de division (infanterie de marine) . . . . . 10 juin 78
VILLIERS (le vicomte Louis DE), général de division . . . . . 6 juin 72
VITTOT (J. B.), général de brigade . . . . . 29 déc. 81
VUILLEMOT, général de division . . . . . 12 juill. 80

WIMPFFEN (DE), général de division. . . . . 12 août 68
WOLFF, intendant général inspecteur . . . . . 13 août 67
WOLFF, général de division . . . . . 7 août 75
WURTZ, de l'Inst., membre du Conseil de l'ordre, doy de la Fac. de méd. 12 janv. 81

YVELIN DE BÉVILLE, général de division . . . . . 27 déc. 65

ZENTZ, général de division. . . . . 12 juill. 80
ZÉVORT (C. M.), inspecteur général de l'instruction publique . . . . . 29 nov. 80

COMMANDEURS.

A

Abdenal, gén. de brig. . . . . 7 juin 65
Abzac (le mis d'), gén. de brig 11 oct 78
Adam (Alexandre-François), prés. de la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer. 3 août 75
Agard de Roumejoux, gén. de brig. . . . . 13 mars 62
Agout (P. P. d'), colonel de cav. 5 juill. 82
Airolles, int. milit. . . . . 21 avril 74
Akermann, trés.-payeur gén. du Nord . . . . . 5 fév. 78
Alexandre, col d'art de marine. 30 sept. 71
Allavène, gén. de brig. . . . . 24 juin 71
Allemme, col. du 9e dragons . 13 juill. 79
Allemand, cap. de vaisseau . 1er sept. 69
Alleyron, co. d'inf. de marine 5 mars 74
Amat (F. F. A. V.,, col. de gend. 18 janv. 81
Ambaud (P. P. A.), dir. gén. des douanes. . . . . 5 juill. 81
Ambert (le baron), gén de brig. 14 mars [illegible]
Amé, dir. gén. des douanes. . 12 août [illegible]
Amet, cap. de vaisseau. . . . 11 janv. 71
Anmigné (d'), col. d'état-maj . 26 avril 71
Aube (H. L. T.), contre-amiral 6 juill. 81
Audouillé, 1er s.-gouvern. de la Banque de France. . . . 29 déc. 65
Andrée (le baron d'), col. . . 13 août 68
André-Folot, cap de vaisseau. 21 juin 65
Andrieu, col. d'état-maj. . . . 20 août 74
Anfrye, gén. de brig. . . . . 8 août 58
Ansous, col. du génie . . . . 22 mars 72
Anthès de Heeckeren (le bon d'), sénateur . . . . . 14 août 68
Arbellot, gén. de brig. . . . 12 juin 66
Archinard, gén. de brig. . . . 25 juill. 64
Argusse (d'), gén. de brig. . . 20 août 74
Ariès (A. P. A. d'), gén. de brig. 8 août 75
Ariès, Joseph-Hyacinthe Louis Jules d'), contre-amiral. . . 22 avril 61
Arlaud, direct. du service de santé de la marine . . . . 30 juill. 78
Armand (le comte Ernest), min. plénipotent. . . . . 10 fév. 75
Armand (Franç. Laurent), col. 29 nov. 51
Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brig . . . . . 21 déc 66
Arnaudeau, gén de brig . . . [illegible]
Arnoux, colonel d'infanterie . 30 juill. 78
Artiguelongue (d'), col. d'artil. 3 fév. 15
Artus, col d'artil. . . . . 4 [illegible] 71
Astorg (le comte d'), ministre plénipotentiaire. . . . . [illegible] août 70
Aubépin, président du tribunal de 1re instance de la Seine 13 juin 78
Aubin, comm. général de la marine . . . . . 9 fév 80
Aubry, conseiller à la Cour de cassation . . . . . 17 juil. 78
[illegible] près [illegible] au Conseil d'État . . . . . [illegible] août 75
Aucour, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 7 [illegible] 65
Audemard, intend. milit. . . . [illegible] fév 80
Audibert, dir gén. des cont. indir. . . . . 25 juil. 79
Autran, commiss gén de la marine. . . . . 11 sept. 60
Aveline, général de brig . . . 13 janv. 79
Aymard (marquis de Château-renard d'), min plénipotent. 12 août 65
Aymé d'Aquin (le baron), min. plénipotentiaire. . . . . 24 juin 65
Azémar (d'), gén. de brig. . . 23 août 61

B

Babinet, cons à la Cour de cassation . . . . . 11 août 69
Bacoler, gé de brig. . . . 20 avril 71
Bagès, int. milit. . . . . 20 avril 71
Balthencourt *dit* Courcol (de), col. de cav . . . . . 5 fév. 78
Bailly, inspecteur général des finances . . . . . 14 janv. 79
Bailly, insp gén. des finances. 14 janv. 79
Bailly (A. V.), de l'Institut . . 13 juill. 81
Baizeau, médecin inspecteur . 13 janv. 79
Ballu (T.), de l'Institut. . . . 11 juill. 82
Barbary de Langlade, gén. de brig . . . . . 11 oct 75
Barbedienne, fabric. de bronzes d'art. . . . . 7 juill. 74
Bardin, général de brigade . . 12 juill. 79
Baret de Rouvray, gén. de brigade . . . . . 25 sept. 54
Barral (le vicomte de) . . . . 14 août 62
Barral (J. A.), secrét. perp. de la Soc. nationale d'agric. . . 13 juil 80
Barrué, col d'inf . . . . 20 nov. 79
Bartel, col. d'inf. . . . . 6 mars 67
Basserie, offic. sup. de cav. . 12 juill. 80
Bauchart-Quentin . . . . . 14 août 66
Bauchetet, col. du génie . . . 12 août 66
Baudry, peintre, membre de l'Institut . . . . . 3 mars 75
Bauvieux, offic. sup. de cav. . 21 juill. 80
Beaugendre, int. milit. . . . . 12 mars 70
Becquerel (A. E.), de l'Institut 29 déc. 81
Becquet de Sonnay, gén. de brig. . . . . 29 juill. 61
Becquey-Beaupré, col. de cav. 22 août 66
Bégarrides, prés. de chambre à la Cour de cassation . . . 24 juill. 79
Bégat, insp. hydrographe. . . 12 août 57
Béguyer de Chancourtois, ing. en chef des mines. . . . . 30 juin 67
Bélin, insp gén des ponts et chaussées . . . . . 13 août 64
Belu, col. d'art. . . . . 8 oct. 70
Benoît, gén. de brig . . . . . 13 mars 69
Ben Yahia-ben-Aïssa, agha de Cittery. . . . . 18 sept 60
Beral de Sedaiges, cap. de vaisseau. . . . . 29 oct. 64
Bergasse du Petit-Thouars, contre-amiral . . . . . 6 oct. 70
Berge, général de brigade . . 20 août 74
Berger (P. L. G.), commissaire général exp. de l'électricité 29 déc. 81
Bergère (L. J. L.), offic. sup. d'artillerie. . . . . 12 juill. 80
Dr Bergeron, memb. de l'Acad. de médecine . . . . . 5 oct. 80
Bergon (L. M.), direct. au ministère des postes et télégr. 28 déc. 81
Bernadou, col. d'art . . . . . 11 août 69
Bernard (J. C. A. A.), int. milit. en retraite . . . . . 12 janv. 81
Bernard des Essarts, cons. gén. 14 août 66
Berrier (Louis-François de Salles), col. du gén. . . . . 7 août 77
Berthelot, inspect. général de l'enseignement supérieur. . 15 janv 79
Berthemy, envoyé extraordin. 14 août 66
Berthemier des Prots, col. d'art. 12 juill. 79
Bertier (Henrion), col. d'inf . 12 mars 72
Bertin du Château, col. d'inf. de marine. . . . . 11 août 55
Bertrand (H. C.), colonel . . 7 fév. 82
Bertrand (J. L. F.), profess. au Collège de France. . . . . 31 déc. 81
Besnard (A. L. C. G.), capit. de vaisseau . . . . . 2 janv. 82
Bessières, col. . . . . 10 août 67
Béziat, col. du gén 20 août 74
Biandos (marquis de Castéja), col. d'état-maj. de la garde nationale . . . . . 12 fév. 71
Bigault d'Avocourt (de), gén de brig . . . . . 17 juil. 66
Bigorie de Laschamps (de), ancien 1er président (cour d'appel de Colmar), ... 5 nov. 77
Bilhau, col. de cav. . . . . 3 juin 71
Billaud, memb. du cons. mun. de Paris. . . . . 13 août 62
Billot (J. B.), gén. de division 12 juill. 80
Billot (J. P. E.), offic. supérieur d'infanterie . . . . . 12 juill. 80
Blanche, cons. d'État. . . . . 12 août 66
Blanquart de Bailleul, intendant militaire . . . . . 26 août 50
Blavier (E. E.), direct. de l'école sup. de télégraphie . . 20 déc. 81
Blondeau (Adrien-Camille-Joseph-Oscar, gén. de brig. . 3 août 75
Blondel (Antoine-Ph. Léon), cons. d'État. . . . . 14 avril 44
Blondel (Louis-Alexand. Em.), col. de gendarmerie . . . . 20 août 74
Blondel Lucien-Antoine), gén. de brig . . . . . 29 déc. 54
Biot (C. H. L.), colonel d'inf. . 18 janv. 79
Bnem, col. d'inf. . . . . 20 août 74
Bohy de la Chapelle, anc. préf. 15 août 68
Bodson de Noirfontaine (Alfr.), col. du génie . . . . . 12 août 62
Bodson de Noirfontaine (Louis), intend. gén insp. . . . . 30 déc. 62
Boerio (de), gén. de div . . . 12 juill. 80
Boeswillwald, insp. gén. des monuments historiques. . . 12 juill. 80
Bon (de), commiss. gén. de la marine . . . . . 23 déc. 65
Bonafous, 1er prés. à la cour de Grenoble. . . . . 11 août 69
Bonie (J. C. A.), colon de cav. 29 déc. 81
Bonie (J. J. T.), général de brigade . . . . . 7 fév. 82
Bonnamy, s.-int. mil de 1re cl. 3 fév. 80
Bonnat (J. F. L.), de l'Institut, peintre. . . . . »
Bonneau de Martray, gén. de brig. . . . . 20 avril 71
Bonnecl.ose (Mgr de), card.n.-archev. de Rouen . . . . . 11 août 69
Bonnet, gén. de brig. . . . . 7 août 77
Bonnet-Maurelhan de Polhès de), gén. de div. . . . . 8 oct. 57
Bonnet de Maurelhan de Polhès, col. d'inf. . . . . 3 fév. 80
Bonnières de Wierre (de), min. plénipot . . . . . 11 août 69

Bonvoust, col de cav. . . . . 24 juin 71
Boquet (L. H.), col. d'infant. . 10 juill. 81
Bordas, gén. de brig. . . . . 20 juin 59
Borges L. F., anc colonel, [illegible] des invalides . . . . 30 déc 81
Boré-Verrier, gén. de brig. . . 3 fév 76
Borel, gén de div. . . . . 1 juin 35
Borson, col. d'état-maj. . . . 20 avril 7
Bosq, int. milit. . . . . 6 mars 67
Bosredon de), anc mons « État. 7 août 69
Bossant, col. d'inf. de marine. 27 déc 72
Boumiau (le vicomte de), consul gén. . . . . 15 août 68
Bou Alem ben Cherifa, agha des Djendels. . . . . 18 sept 62
Bouché, int. gén. . . . . 17 nov. 70
Boudet (P. A. B.), colonel d'inf hors cadre . . . . . 5 juin 81
Boudot F. A., colonel de cavalerie . . . . . 30 déc 81
Boudille (de), gén. de brig . . 24 juin 71
Boulanger, col. d'inf. . . . . 24 juin 71
Boulart, col. d'artill. . . . . 11 août 67
Boulatignier, anc cons. d'État. 11 août 68
Boulay (H.), de l'Institut . . . 31 déc. 81
Bourdais de la Moissonnière, int. mil. . . . . 7 sept. 71
Bourdillon, gén. de brig. . . 18 juin 71
Bourgeois, offic. supérieur du [illegible] 12 juill. 80
Bourlon de Rouvre, anc. préf . 3 nov. 69
Bourree de Corberon, anc. dép. 8 août 70
Bousquet, gen. de brig 26 [illegible] 52
Boutard (C.), colonel de gendarmerie . 29 déc 81
Boutet de Mazug, col. d'inf. . 12 mars 6
Boutier, gén. de brig . . . . 24 juin 71
Bouville le comte de), préfet. 12 août 66
Boyer (François-Antoine), cap. de vaisseau. . . . . 10 oct. 74
Boyer (Napoléon), gén. de brig. 25 juin 69
Boyer Pierre-Bruno-Auguste, col. d'inf. . . . . 20 avril 71
Boyer (Prosper-Désiré), gén. de brig. . . . . 12 août 64
Brauer (Léopold de), gén. de div. 26 déc. 64
Brault (François René), médecin en chef . . . . . 21 [illegible] 71
Bréart, col. d'[illegible] . . . . . 21 juin [illegible]
Bréauté-Bourdain, memb. de l'Institut. . . . . 11 janv. 76
Breger, col. d'inf. . . . . 20 août 7
Brémens, col. d'inf. . . . . 8 fév 8
Breton, col. du génie. . . . . 13 août 65
Briand, gén. de brig. . . . . 28 déc. 58
Briant, col. d'artill . . . . . 25 janv. 71
Brice, gén. de brig. . . . . 24 juin 71
Brice (C. N. L.), gén. de brig. 8 juill. 81
Brière de l'Isle, col. d'artill. de marine. . . . . 13 juill 72
Brives (de), gén de brig. . . . 30 juill. 8
Brossard de Corbigny (le baron), cap. de vaisseau. . . . . 5 déc. 76
Brossollet, capit. de vaisseau. 12 juill. 8
Brou de Saint-Hilaire, cap. de vaisseau. . . . . 15 oct. 71
Broye, col. d'état-maj. . . . . 10 nov 75
Bruchard (de), col. de cav. . 1er mai 71
Brunetière, insp. en chef de la marine. . . . . 30 déc. 64
Brunon, col. du génie. . . . . 11 janv. 76
Brunot, col d'inf. de marine. 11 août 55
Bry (le baron de), préf. honor 14 août 62
Bucquet, prés. de la sect. des établiss. de bienfaisance. 7 août 77
Buirette, col . . . . . 26 déc 60
Buquet (le bon Henri), anc. dép. 14 [illegible] 66
Buquet (Marie-François-Alph.), commiss de la marine. . . 25 août 72
Buret, cap. de vaisseau. . . . 27 [illegible] 72
Busson-Billault, député. . . . 14 août 66
Butet, col. comm de place. . . 12 août 66

C

Cabriol de Péchassaut, gén. de brig. . . . . 17 juin 59
Cabrol, méd princip. . . . . 6 déc. 73
Cadoux, cap. de vaisseau. . . 10 déc. 74
Cadoine (marquis de Gabriac), ancien ambassadeur . . . 8 fev. 80
Cadour-Ould-Ada, agha de Saida . . . . . ars 7
Cahours, membre de l'Institut. 80
Caillet, cap de vaisseau. . . . 3 fev 80
Cambriel, gén de brig. . . . . 6 août 63
Camo, gén. de brig. . . . . 30 oct 64
Comte [illegible] Marroy, cons [illegible] . . . . . 8 août 70
Cardon de Sandrans (le baron), anc. préf 75
Caretté, col. du gén. . . . . 26 août 67
Carré [illegible] . . . . . 11 janv. 76
Carré (A. F. J.), of. sup d'art. 12 juil. 80
Carrelet, col. de cav. . . . . 20 [illegible] 71
[illegible] commandant A. A. [illegible] gén de division. . . 8 juin 81
[illegible]ne, col. comm. de place. 0 [illegible] 72
Castaing, anc préf . . . . . 14 [illegible] 65
Caumont la Force (le duc de). 30 août 6.
Cauvigny (de), gén. de brig . . 30 déc 67
Cayol, intend. milit. . . . . fev 71
[illegible] sp. des armées. 11 août 19
Céroz, gén. de br[illegible] . . . 1er août 71
Chabert (F. A.), offic sup. de gend. . . . . 12 juil. 80
Chabrié, com. gén de la mar 15 mars 65
Chalron (de), gén. de div. . 13 août 57
Chagrin de Saint-Hilaire, gén. de brig. . . . . 16 mars 72
Chamblain, anc. cons. d'État. 11 août 64
Chambry, col. . . . . 19 août 50
Champanhet, gén de brig. . 26 août 60
Champenois, médecin princip. 18 janv. 79
Champion (Adolphe), col. d'infanterie . . . . . 16 nov. 71
Champion (Jean-Théodore), gén. de brig. . . . . 28 dec. 68
Champion Dubois (comte de Nansouty), gén. de brig. . . 11 août 67
Champouillon, méd. princip. 7 fév 71
Chanterlair, offic. sup. d'inf. . 13 juill. 80
Chappe, col. d'artill. . . . . 17 fév. 71
Charlemagne, gén. de brig. . 22 mai 73
Charnailles (le comte de), préf. 29 mars 69
Charreyron, col. de cav. . . 9 avril 71
Chassaigne-Goyon, anc cons. d'État. . . . . 8 août 70
Chastenet, col. de gendarm . 15 juill. 76

Chatoney (J. D.), vice-prés. du conseil gén. des ponts et chaussées. . . . . 11 juill. 82
Chaudordy (le comte), anc. ambassad. . . . . 2 mai 78
Chazotte, col. d'inf . . . 5 fév. 78
Chedeville, dir des const. nav. 12 août 60
Chenneviere (Ch H.), col. d'inf.
Chérisey (de) (G. L. C.), col d'infanterie. . . . . 5 juill 82
8 juill 81
Chevillotte, col. d'artill . août 77
Chevreau, préfet . . 2 nov. 68
Choury de la Vigerie, gén. de brig. . . . . 21 déc. 66
Cillart de Kermainguy (de), col. de gendarm. . . . . 20 nov. 72
Clappier, col. d'état-maj. . . 8 août 75
Clary (le vicomte), député 15 août 81
Clayeux, intendant milit. . . 12 juill. 8
Clémeur, gén. de brig. . . . 8 juin 71
Clère, col. d'artill. . . . . 5 fev. 78
Clermont-Tonnerre (A. A. F de), général de brigade. . 18 janv 81
Cloquet (le baron), memb. de l'Académ. des sciences. . . 11 août 60
Clos, cap. de vaisseau . . 29 déc 66
Cloux (E. A.), gén. de brig. 5 juill. 82
Cochon de Lapparent, direct. des constr. nav. . . . 11 août 6
Coffinières de Nordeck, gén. de div . . . 15 juill. 59
Colie, gén. de brig. . . . 14 août 6
Colignon, insp gén. des trav. maritimes . . 28 déc. 67
Colignon de Nancy, col. de cav. 13 janv. 7
Colmont, méd insp . 2 nov. 71
Colomb Jos. Vinc. Christophe col d'inf. de marine. . . . 9 mars 67
Colonieu, col. d'inf. . 7 fév 71
Colonna d'Istria (J. T. N.), col. d'infanterie . . . . 10 juil 81
Colson, direct. au min. de la g. 8 mai 71
Combarieu (de), méd. princ. 5 fev. 78
Commines de Marsilly, col. du génie. . . . . 17 nov. 70
Comoy, insp. gén. des armées 11 août 67
Comte, col d'inf. . . . . 23 mai 71
Conrad, cap. de vaisseau . 25 janv 77
Corbin, col du génie . . . 7 fév. 71
Cosseron de Villenoisy (L. P J M., général de brigade 18 janv 81
Coulier (P. J.), pharm. inspect 8 juil 81
Coulibœuf (de), intend. mil. . 2 juil. 64
Coulombeix (A. V.), int. milit 8 juil 81
Courbier, col. d'état-maj. au titre auxil. . . . . 16 nov 71
Courcel (le baron de), ministre plénipotentiaire. . . 10 juill 81
Courrech, col. comm. de place. 12 janv. 71
Courson de la Villeneuve, gén. de div. . . . . 2 juin 59
Courty, gén de brig. . . . 8 déc. 70
Cousin (Jacques Abel) gén de brig. . . . . 26 déc. 64
Cousin de Montauban, gén. de brig . . . . 20 août 71
Coussaud de Massignac le comte), min. plénip. . 10 août 6
Crepy, col d'état-maj . 8 déc. 70
Crétin, colonel en retraite . . 12 juil. 82
Croiset, intend. mil . . . . 24 juin 71
Curnier de Lavalette, int. mil. 8 oct. 70
Cuvier, 1er sous-gouv. de la Banque de France. . . . 13 août 62

D

Dalché de la Rive-Desplanels, col. de cav. . . . . 28 déc. 69
Dalloz, anc. député. . . . . 14 août 69
Dangeville, cap. de vaisseau. 29 oct. 64
Daniel de Vaugulon, gén. de brig au titre auxil. . . . . 3 sept. 71
Dano, min. plénipot. . . . 16 avril 75
Dard (L.), gén. de brig. d'artill. de marine. . . . . 5 juill. 82
Dardier, colonel d'infant. . . 30 juil. 78
Dauphin, procureur général a la Cour d'appel de Paris . . 18 juill 8
Dauphin, colonel d'inf. . . . 20 avril 71
Daurlac (L. C.), commissaire général de la marine . . 18 janv 81
Dauvergne (A. M V.), colonel d'artillerie . . . . . 8 juil 82
Davenet, gén. de brig. . . 12 juil. 59
Deban-Laborde (de), colonel de cavalerie . . . . . 12 août 6
Decrais (P L. A.), min. plen direct. au min. d'aff étr. 2 juil. 82
Decroix, colonel de cav. . 3 août 72
Deffis (A.), gén. de brigade. . 5 juill. 82
Debaies de Montigny, colonel. 8 oct. 45
Delacoux de Marivault Emeriau, cap de vais . . . . . 19 août 72
Delamarche, ing. hydrog. en chef . . . . . 5 fév. 78
Delamorinière, ing. du génie maritime . . . . . 26 déc. 68
Delarbre, direct. au min. de la marine . . 18 janv. 7
Delebecq, col. comm. de place 27 sept 79
Deloche (J. E. M.), membre de l'Institut . . . . . 3 fév 80
Demange s.-int. mil. de 1re cl 12 juil 79
Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen. . . 28 mars 68
Demolon, gén. de brig. . 24 déc 69
Demons (J.B.A.), intend. milit. 3 juil 8
Denière, anc. présid. de la chambre de comm. de Paris. 11 août 59
Depaul, prof. à la Faculté de méd. de Paris . . . . . 8 oct. 74
Derroja, gén. de brig . . 30 juil. 78
Desandré, gén. brig . . 9 fév. 80
Descours, anc. député. . 14 août 69
Desmaroux de Gaimain, anc. député 14 août 69
Desmazes, comm. gén de la marine 14 fev 79
Des Pallières, col. s-chef d'état ma. 7 août 77
Desprels, col. d'artill. 31 mai 71
Desrousseaud, intend. milit. . 12 août 64
Desvaux de Malroy, gén. de division . 13 août 61
Desvaux, cap. de vaiss. . . . 11 août 5
Détrie, gén. de brig. . . . . 19 juil. 80
Devarenne (U. A), cap. de vaiss 18 nov. 81
Devèze, col. du gén. . . . . 8 fév 75
Deville, col. d'artill. . . . . 20 août 74
Devilledegier, col. du génie . . 12 mars 66

Davoluet, col d'artill . . . . 31 oct. 64
D'Hugues (A. L. F. A.), col. d'inf. 18 sept. 80
Didio, médecin insp. . . . . 12 juill. 80
Dieu, anc. prés. d. du cons. de préfect. de la Seine . . . . 4 janv 62
Dionde-Delly, consul gén. . . 6 août 70
Digard, gén de brig. . . . . 10 août 68
Dijon, col. de cav. . . . . 18 août 63
Dolsac, co. d'inf . . . . . 6 fév. 77
Dollfus, manufacturier. . . . 30 juin 67
Dolin du Fresnel, co. . . . . 12 mars 70
Donnot (J. H. A.), préfet de la Gironde. . . . . 13 juill. 81
Dorus, col. du train des équip. 21 avril 74
[illegible] irect des construct [illegible] . . . . . 18 juill 76
Doumet (Camille), membre de l'Institut . . . . . 7 août 67
Du Bois de Jancigny, gén. de brig. . . . . 18 juill 76
Dubourquois, cap. de vaiss. . . 27 déc. 72
Duchâtel (le vte), anc préfet. 18 oct. 69
Duché, intend. milit. . . . . 20 août 74
Ducrest de Villeneuve, contre-[illegible] . . . . . 15 mars 67
Dufaure-Vaucorbeil, min plén. 12 [illegible] 8
Dufrêne, gén de brig . . . . 24 juin 71
Duez, gén. de brig . . . . . 26 [illegible] 71
Dufaure de Bessol, gén. de brig. 7 juin 75
Du Féron, col. de cav. . . . . 3 oct. 71
Duffour-Dubergier, anc préside du conseil amore de comm. de Bordeaux . . . . . 10 déc. 50
Dufrayer, direct. gén. de la Caisse des dépôts et consig. 11 oct. 78
Dumas (J. P. P. S.), 1er prés. à la Cour d'appel d'Orléans . 18 janv. 81
Dumesgnil, col. d'inf. en retr. 16 oct. 78
Du Mesnil, conseiller d'État en service extraordinaire . . . 5 août 78
Dupont-Delporte, [illegible] sculpteur, memb de l'Inst. 9 août 70
Duperré (C. M.), contre-amiral. 6 juill. 81
Du Pin de Saint-André, cap [illegible] vaiss . . . . . 14 mars 69
Duprat [illegible] rog [illegible] 13 août 67
Dupuy-Dutemps, anc. dir. de la [illegible] 10 août 68
Dupuis, col. d'artill. de marine. 30 déc. 68
Durangel, direct. au min. de [illegible] 4 fév. 75
Durocher, cap. de vaiss . . . 10 août 68
Du Rousseau de Fayolle, contre-amiral . . . . . 1 août 69
Durrieu A. H. J. M. [illegible] 1 [illegible] générale du crédit industriel et comm. 29 déc 81
Dusaert, col. d'artill. . . . . 24 déc. 69
Du Temple, cap de frég . . 8 juin 71
Dutemps du Cric, col. d'artill. de marine . . . . . 9 juin 71

[illegible] comte), intend. milit. . . 26 déc. 60
Du Treil de Pardailhan, col. de gendarm. . . . . 6 mars 67
[illegible] [illegible] (Barnes-Marcellin), direct. du service de santé (marine). . . . . 11 sept. 60
Duval (Rhône), 1er présid. de cour d'appel. . . . . 11 août 59
Du Val (comte de Dampierre), gén de brigade . . . . . 12 juill. 80
Duveyrier, cap. de vaiss. . . 24 janv 72

E

Egger, membre de l'Acad des inscriptions et belles-lettres 27 juil. 79
Eichthal (Adolphe d'), prés de la Cie des Ch de fer du Midi 16 juill. 78
Elissalde Castremont (d'), cap. de vaiss . . . . . 6 déc. 63
Emond d'Escorvin, gén. brig. (artill de marine). . . 8 avril 51
Escande, inspec. en chef des services administratifs de la [illegible] . . . . . 3 août 67
Esmassy, [illegible] gén de brig . . . . . 3 mars 61
Estampes (d'), gén. de brig 14 mars 67
Eudes de Boisaertre, gén. de brig . . . . . 26 août 62
Evenou de Kersalaun, gén. de brig . . . . . 15 août 0
Exbrayat Pranas de Rosières, col . . . . . 11 août 55

F

Fabre, col. d'artil. . . . 28 déc. 67
Falcon, lieut.-col. de la garde [illegible] 7 mai 61
Faré, dir. gén. des forêts. . . 9 août 77
Faron, comm. gén de la mar 13 août 64
Fauchon, col d'inf. . . . . 1 janv 76
[illegible] 3[illegible] 62
Faugère, dir. aux aff étrang. 13 oct 61
Faure [illegible] 2[illegible] déc 65
Faure, gén de brig . . . . 24 mars 65
Faussemagne (P.), colon d'inf. 29 [illegible] 82
Favre, col d'inf de marine 31 déc 65
Favre membre de l'Institut. . 7 oct 70
Feillet-Pilatrie, gén. de brig 5 fév. 78
Féline, col. de cav. . . . . 22 [illegible] 78
Feray père, manufacturier à [illegible] . . . 20 oct 78
Ferry, ef serv à la dir. gén de la compt au min de la guerre. . . . . 22 mars 72
[illegible] pour [illegible] gén de brig [illegible] juin 65
Ferrand [illegible] de brig 24 déc 58
Ferrand de brig . . . . 7 juin 65
Ferrière (de), intend milit. . 12 janv 76
Ferri-Pisani, gen de brig. . 16 août 68
Feuillet de Couches anc. dir. au min des aff étrang . . 9 avril 56
Février, gén. de brig . . . 8 oct. 71
Faux, offic. sup. d'art. . . . 12 juill 80
Fiabol de Camas, col. . . . . 14 avril 71
[illegible] . . . 11 janv. 76
Fidèle [illegible] gén de la [illegible] 11 juil 80
Filhol (Adel), col d'artill . . 28 déc. 68
Filhol de Langle (P. L. J.), [illegible] cavalerie. . . . 18 janv 81
Fleuriot de Langle C. L. M., contre-amiral. . . . . 18 janv. 81

Fleury (le marquis de), préf. 6 août 68
Folard de), anc. maire de Saint-Omer. . . . . 29 sept. 53
Folloppe, gén. de brig. . . . 20 avril 71
Fontanges de Couzan (de), gén. de brig. . . . . 25 juin 59
Forbin-Jeanson (de), ex-consul général. . . . . [illegible] 7[illegible]
Forget, anc. capit de vaisseau. 12 juil. 80
Formy de la Blanchetée (de), gén. de brig. . . . . 18 juil. 76
Foucault de) col. du génie. . 8 fév. 80
Foucault (L. L. F. de), cap. de vaisseau. . . . . 18 janv. 8[illegible]
Fourchault, col d'état-maj. . 18 juill. 76
Fournès, gén. de brig. . . . 7 fév. 71
Fournier, cap. de vaisseau. . 31 déc. 63
Fournier de Trelo, col. . . . 30 déc. 58
Foy, col. du gén. . . . . 30 déc. 63
Franconnet de Kerandec, gén. de div . . . . . 18 août 63
France (de), gen de div. . . 26 déc. 64
Franck, membre de l'Institut. 11 août 69
Frécot (H. F.), inspect. gener des ponts et chaussées. 1er août 82
Frémont, gén. de brig . . 7 [illegible] 7[illegible]
Fremy, membre de l'Institut . 20 oct. 78
Friant, int gén. . . . . 26 nov. 70
Fropo, gén de brig. . . . . 21 avril 71

G

Gabriac (le marquis de), anc. min. plénipotentiaire. . . . 8 fév. 80
Gabriac (le vte de), min. plénipotentiaire . . . . . 13 août 60
Gabriell, col. . . . . 27 juill. 71
Gacon (J. J.), col du génie. . 8 juill. 81
Gaday, col. d'inf. . . . . 8 août 75
Gaffiot (E. R.), int. militaire. . 18 janv. 81
Gaillard, col d'état-maj. . . 6 fév. 77
Galiber, contre-amiral . . . . 13 juill. 80
Galimier, gén. de brig. . . . 27 mars 61
Gallard (E., gén. de brig . . 13 juill. 81
Gailes, intend. milit . . . 12 juill. 80
Ganziu, col. d'inf. . . . . 22 mars 72
Garnier, anc. préfet . . 7 août 69
Gasquet (de), cap. de vaiss . 10 août 81
Gasser (T. J. I.), colonel d'inf. 5 juill. 82
Gaudin, député. . . . . 26 sept. 60
Gaultier de la Richerie, cap. de vaisseau. . . . . 7 janv. 74
Gaussin (P. L. J. B.), ingénieur de la marine . . . . . 8 juill. 80
Gauthier de Lizoles, conseill. maître hon. à la Cour des comptes . . . . . 5 août 67
Gavard, chargé des fonct. de secrét. d'ambassade. . . . 29 janv. 73
Gavini, préfet. . . . . 28 oct. 64
Gayant, insp. gén. des ponts et chaussées. . . . . 16 août 59
Gay (P. J. H.), col command milit. du palais du Sénat. . 18 janv. 81
Gayard, int. milit . . . . . 20 nov. 72
Gayault de Maulranches, gén. de brig. . . . . 11 mars 68
Gayraud, col. de cav. . . . . 5 mai 71
Gazan, col. d'artill. . . . . 12 mars 57
Geiger (le baron de), sénat. . 4 août 67
Gendarme de Bévotte, insp gén. des ponts et chaussées. 3 fév. 80
Genteur, anc. cons. d'État, 12 [illegible] 64
Geoffroy de), min. plénipot 9 [illegible] 74
Gerbaut, col d'artill. . . . 21 avril 7[illegible]
Germain (J. H. A.), gén. de brig. 5 [illegible] 82
Germanes, col . . . . . [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] préfet . . . . 15 sept. 69
Geslin (de), gén. de brig. . . 20 avril 71
Geynet (F. A. A.), colon. d'art. 24 oct. 81
Gigault de Crisenoy, commiss. du Gouv. près le Cons. d'Ét. 16 mars 80
Giraud, gén de brig . . . . 12 mars 70
Cl[illegible] P. F. G., dir du Compt. d'escompte, à Paris. . . . . 11 juil. 82
Gley, offic d'adm. princ en ret. 7 fév. 7[illegible]
Gobert, col. de cav. . . . . 17 nov. 7[illegible]
Gobineau (le comte de), min. plénip. . . . . 15 août 68
Godey de Mondésert, col. de gend . . . . . 11 oct. 78
Gombaud de Séréville (L. F.), général de brigade. . . . . 18 janv. 81
Gosselin, doct. méd. . . . . 15 oct. 71
Gosselin (N. F.), inspect. des ponts et chaussées. . . . . 8 juil. 81
Gouazé, prem. prés à Nimes 11 avril 74
Gougeard, cap de vaisseau. 8 mars 71
Gouin, prés de la chambre de comm. de Paris. . . . . 27 avril 74
Goury (R. C. L.), gén. de brig. 9 mars 71
Goussard, pres. de section au Cons. d'État. . . . . 6 fév. 75
Goussel[illegible] (le), gé[illegible] brigade . . . . . 2[illegible] [illegible] 61
Gouvenain (de), gén. de brig. 24 [illegible] 62
Gouzil, col. d'inf. . . . . [illegible] [illegible] 73
Grandperret, anc min. . . . 1er [illegible] 68
Grandvallet, offic. sup. d'inf. [illegible] [illegible] 77
Grangez du Rouet, col. d'état-major. . . . . fév. 75
Gras, col. du génie. . . . . 8 oct. 70
Grasset, cap. de vaisseau. . 9 déc 75
Gravilon (de), col. . . . . 12 mars 62
Gréard (V. C. O.), de l'Institut. 20 nov. [illegible]
Greban (de), col. . . . . 12 mars 62
Grébus, col. d'inf . . . . . 21 avril 74
Greffier, cons à la Cour de cassation . . . . . 1er août 68
Grenois, méd. princ. . . . . 27 juill. 71
Grémelin, col. de gend. . . 24 juin 71
Gremion, col. d'inf. . . . 10 août 68
Gressier, ing. hydrographe. . [illegible] déc 58
Gressot (de), col de cav. . [illegible] [illegible] 72
Grévy, gén de brig. . . . . 24 [illegible] 71
Grimprel, dir. gén. des cont. directes. . . . . 6 fév. 75
Griset, col. d'inf. . . . . 11 oct. 73
Grivel (le baron), cap. de vaiss. 18 juill. 78
Grouvel (F. F. J.), général de division . . . . . 29 déc. 81
Guizard, offic. supérieur d'état major. . . . . 12 juil. 80
Grüner, insp gén. des mines. 7 août 77
Guépratte, gén. de brig. . . 28 déc. 68
Guépratte (Ch. E.), capitaine de vaisseau. . . . . 9 août 80
Guérin, col. d'artill. . . . . 12 mars 66
Guérin (le Dr A.), de la Faculté de médecine . . . . . 12 juil. 80

Gaeury, médecin-inspecteur . 3 fév. 80
Gaeve, col d'artil. . . . . 12 juil. 79
Gaichard, col . . . . . 29 juil. 63
Gaichon de Grandpont, comm gén. de la marine. . . . . 10 août 61
Gaignard, gén de div. . . 17 mai 6
Gaillaumin, col. d'inf. . 12 juil. 7
Gallissonny (de), cap. de vaiss 6 juin .
Guillaume (Jean-Baptiste-Claude dir. de l'Ec des beaux-arts . . . . . 4 août 75
Guillaume d'Aubeau, anc préf . . . . . 31 déc. 65
Guillemard (G. A. G.), col de la garde républicaine . . . 12 juill. 79
Guillemard (J. L. M.), col. du train d'artillerie. . . . . 3 août 7
Guillemaut, gén de brig. . 11 mars 8
Guillemin, col d'artil. . . . 11 janv. 7
Guilon, gén de brig. . . . . 10 janv. 4
Guyho (C. M. C.), cons. à la Cour de cassation . . . . . 13 juill 80
Guyon Vernier, gén. de brig. 13 janv 79

H

Haca, gén de brig . . . . 3 oct. 71
Hallez (J. C. E.), colonel. . 7 . 82
Lamar (E.), général de br 29 . 81
Halligon, cap. de vaisseau 13 mai .
Halna du Fretay, cap de vaiss 3 août 75
Hamille, député. . . . . 13 août 7
Hanoteau, gén. de brig. . . . 11 août 69
Hanrion (Bertrand-Alexandre), gén de brig . . . . . 20 avril 1
Hanrion (Louis-François-Jos gén comm l'. . . . 14 janv. 72
Haramburre (de), insp. gé au minist de l'intérieur . . 14 janv. 79
Harcourt (le comte Bernard d'), ambassadeur . . . . . 5 nov. 77
Harcourt (le comte Bruno d'), cap. de vaisseau . . . . 23 janv 71
Hartung, gén de brig. . . . 27 déc. 6
Hauréau, memb. de l'Institu
Havet, membre du conseil de l'ordre de la Lég. d'hon. . . 20 . 78
Hébert (Antoine-Aug. Ernest), memb. de l'Institut 14 août 63
Hébert (Antoine-Aug. Ernest), peintre d'histoire . . . . . 7 juill. 4
Hébert (Jean-François-Jos commiss gén. de la mar. . 5 mars 74
Hébert (Michel-Pierre-Alexis), anc. min. . . . . 1er mai 49
Hecquard, col d'état-major. . 30 déc. 63
Hélie, colonel d'infant. . . 8 juil. 81
Hélie (F. prof. de sciences . 29 déc. 81
Heloudin de Ménibus, gén. de brig . . . . . 10 août 68
Hély d'Oissel, cons. à la Cour de cassation. . . . . 7 fév. 78
Hemard (L. H.), médec. princ. de 1re classe. . . . . 18 janv 81
Henne, gén. de brig . . . 8 déc 70
Henriquel Dupont, memb de l'Institut . . . . . 20 oct. 78
Henry, col . . . . . 21 août 61
Herbe, offic. sup. d'inf. . . 23 juil. 80
Herbette (J. G.), ministre plén., dir. au min. des aff. é rang. 4 juil 65
Hervé Mangon, membre de . . . . . 20 oct 78
Hetsch (H., colon. du génie 27 . 8
Horcal, offic. sup d'inf. . . 12 juil. 81
Hubert de la Hayrie, gén de brig. . . . . 24 juin 71
Huc de Monségou (d'), int. mil . . 6
Hudelist, col. d'art. de marine. 10 août 5
Hue de la Colombe, gen. de brig. . . . . 10 sept. 5
Huguenay, col. des équipages militaires . . . . . 2 . 5
Huguet le Mauroux, cap. de vaisseau . . . . . 13 . 69
Humblot, offic sup. de cav. . 12 . 80
Huot de Neuvier, intendant militaire . . . . . .
Hutin, méd. inspect. . . . . 4 oct. 2
Hyrvoix, anc recev . . . . 4 oct. 4

I

Imhaus, trés.-payeur gén . . 12 juil. 80
Isnard, col. d'inf. . . . . 12 juill 77

J

Jacqmin, direct. des chem. de fer de l'Est . . . . . 4 août 74
Jacqueminot de Moncets, colonel d'infanterie . . . . . 13 janv. 79
Jacquemet, col. d'état-maj des places. . . . . 4 janv. 72
Jacques *dit* Lapierre, cap vaisseau . . . . . 5 mars 74
Jacquot, offic. sup. d'art. . . 12 juill 80
Jaillant, dir. au min de l'int. 6 janv. 75
Jallibert (A. M. J.), int. milit 8 juill 81
Jamin (J. C.), de l'Institut . . 9 mars 81
Janin, gén. de brig. . . . . 11 oct. 73
Japy, col. d'inf. . . . . 8 août 71
Jarras, gén de div. . . . . 23 sept. 55
Javain, gén de brig. . . . . 5 mai 7
Jeanningros, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 80
Jeanpierre Decoulombier, gén. de brig . . . . . 1 . .
Joppé, offic. sup. d'inf. . . . 12 juil. 8
Jore, insp. en chef du servic financ. et admin. de la marine 1 . .
Josseau, anc. député 9
Jossic (H. A. J.), direct du service de santé à Brest . . .
Jouffroy d'Albans (de), chef d'état-major . . . . . 12 .
Jourdain, col d'inf . . . . . .
Judas du Souich, ingénieur des mines . . . . . 1 . .
Juin, cap. de vaisseau. 45
Julien, recteur honoraire . . . 70
Juncker, col de cav. 71
Jurien de la Gravière, 1er pr à la cour d'appel de Par 13 juil.
Jure, insp. en chef des services admnist. de la marine. . 23 août 7.

K

Kaddour ben Mokhti, agha. .	21 déc.	62
Kampf, gén. de brig.	8 août	71
Kartin, col. du génie.	5 fév.	78
Kératry (le Cte de), anc. préfet.	6 déc.	72
Kerdrain, cap. de vaisseau. .	10 août	61
Kermorec (F. M.), col d'artill. de marine.	18 janv.	81
Kleitz, insp. gén. des ponts et chaussées	9 fév.	76
Krechlin-Schwartz (A.), maire du 8e arrondiss. de Paris .	11 juill.	82

L

La Barre du Parcq (de), col. du génie	15 avril	79
Labarthe, col d'inf.	27 avril	68
La Bastide (de), général de brigade	25 avril	65
Labousée, gén. de brig. . . .	24 déc.	69
Lachenal, gouv. provis. de la province d'Annecy lors de l'annexion	31 mai	60
La Cavardière de la Grandville (de), gén. de brig	5 mai	71
Lacombe, capit. de vaiss. . .	11 juill.	80
Lacour (H. M.), col de cav. .	21 avril	74
Lacour (Jean-François), col. d'artill. de marine	25 janv.	71
Lacroix, lieut. col d'état-maj.	14 janv	65
Lacronique, méd. princ. . .	15 oct.	71
La Cropte (comte de Chantérac de), cons. d'État. . . .	14 janv.	65
La Ferrière (le vicomte de). .	7 août	67
Laffite, col d'artill.	10 sept.	68
Lafont de Lapeyre, colonel d'artillerie	30 juill.	78
Lafont, cap de vaisseau . . .	2 juill.	71
Lage (Jean-Théobald), contre-amiral	11 août	69
Lagé (Pierre-Edmond), intendant militaire.	13 mars	69
La Gréverie (de), col. du gén.	16 janv.	71
Lagroy de Croute Saint-Martin, gén de brig.	11 nov.	76
Laisné, ancien directeur au ministère de l'intérieur . .	21 juin	54
La Jaille (Charles-André de), gén. de div.	21 avril	74
La Jaille (François-Ch. Louis de), gén de brig.	24 juin	71
Lalanne, gén. de brig. . . .	20 avril	71
Lallemand (le comte de), min. plénipotent.	7 nov.	66
La Loyère de), col. de cav .	12 juill.	79
Lamandé (C. F.), général de brigade	11 janv.	81
La Marlouse (de), général de brigade	9 avril	71
Lambert, col. de la garde rép.	18 janv	76
Lamotte, gén. de brig. . . .	28 déc	68
Lamy, col. d'état-major . .	22 [illegible]	7[illegible]
Landolfe, capit. de vaisseau .	14 janv.	70
La Porte (de), col. de cav. .	3 août	75
La Porte (L. F.), cap. de vaiss. en retraite	12 janv.	81
Laporterie, cap. de vaisseau.	28 avril	71
Lardeur, gén. de brig.	12 juill.	80
Largilier, intend. mil. . . .	3 août	75
La Rochefoucauld (le comte de), min. plénipotent. . .	29 déc	45
Larocque-Latour (de), col. de cav.	12 avril	64
La Roque (de), (F. M. J. P.), colonel de cavalerie. . . .	5 juill.	62
La Roussabère-Clouard, préf.	4 août	68
Larroche, col. du génie. . .	24 déc	7[illegible]
Larroque, col. d'artill.	18 juill	7[illegible]
La Selve, int. milit.	12 juin	58
La Soujeole (de), général de brigade	12 juill.	80
Lassus Saint-Geniès (de), ad. préfet	1[illegible] sept	59
Lathoula le (de), gén. de brig.	24 déc.	69
Latour du Moulin, anc. député.	14 août	69
Launay (de), col. d'inf. . . .	20 avril	79
Laussédat, col. du génie. . .	13 janv.	71
Lavenay (de), anc. cons. d'État.	14 août	69
Lavoye, col. de cav.	25 août	66
Lebaron, gén. de brig. . . .	2 août	58
Le Baschu de la Bastays, col. d'inf	27 déc.	66
Le Bescond de Coatpont, col. du génie	30 juin	78
Leblanc, cap. de vaisseau , .	31 déc	71
Lebrun (Carme-Jacques-Ch.), int. milit	27 sept.	63
Lebrun (Prosper-Côme), col. d'inf	20 avril	71
Le Camus, col. d'inf. de mar.	2 juill	71
Lechesne, col d'inf.	11 oct.	78
Le Clercq, caissier-payeur central du Trésor	16 août	68
Le Comte, député.	14 août	66
Lecorbeiller (A.), col. d'inf. .	18 janv.	81
[illegible] plénipotentiaire.	11 août	62
Lefebvre de Béhaine, ministre plénipotentiaire.	10 juill.	80
Lefèvre, anc. cap. de vaisseau.	6 mars	76
Lefèvre (A. A.), cap. de vaiss	5 juill.	83
Leforestier de Vendeuvre, gén. de brig.	10 sept.	68
Lefort, inspect. gén. des ponts et chaussées	13 juill.	78
Le Gallic de Kerisouët, cap. de vaisseau.	7 déc	81
Legardeur, offic. sup. d'art. .	8 juill	[illegible]
Legay d'Arey, gén. de brig .	20 déc.	52
Legouest, méd. inspect. . . .	[illegible] juill	[illegible]
Legrand J. I.), colonel d'artillerie	2[illegible] déc	5[illegible]
Legras, contre amiral	1[illegible] août	[illegible]
Le Gros, insp. gén. des ponts et chaussées	[illegible]	[illegible]
Lejeune (L. F. J., [illegible]	[illegible] janv	81
Lejeune (Armand Jean), capt. cap. de vaisseau.	11 janv.	76
Lejeune (Laurent-Joseph), cap. de vaisseau.	11 août	69
Lelasseux, col. d'ar[illegible] . . .	8 déc	76
Le Masson, gén de brig. . . .	2[illegible] avril	[illegible]
Lemerle (vicomte de Beaufond), comm. gén. de la mar	13 août	57
Le Mordan de Langourian, col. d'inf.	24 juin	71

Le Myre de Villers (C.M.), gouv. de la Cochinchine. 82
Lenez Colty de Brecourt (H F.), général de brigade. . . . 5 juil. 8.
Langlet, consul gén. à Londres 1 . . . .
Langner, col. . . . 17 . . . 0
Le Normand de Kergrist . . . . 14 janv. 75
Le Pelletier (comte d'Aunay), député . . . . 14 août 68
Leperche, col. d'état-major. . 24 juin 71
Le Preudhomme de Fontenoy, gén. de brig . 30 déc. 58
Le Provost de Launay, préfet 14 août 6.
Leps, cap. de vaisseau. . . 10 août 68
Le Rat de Magnitot, anc. préf. 15 janv. 62
Le Rouxeau de Rosencoat, cap. de vaisseau. . . . . 26 mai 65
Leroy de Lanauze, offic. sup. de cavalerie . . . . . 12 juil. 80
Leroy de Méricourt, médecin en chef de la marine. . . . 11 juill. 80
Lescure, cap. de vaisseau . 15 mars 61
Lestourgie (A. C.), col. d'art. 18 janv. 81
Lesur, offic. sup. d'inf . . . 19 juill. 80
. 0
brig . . . . . 14 mars .
Letourneur (F. E.), col. de cav. 18 juin .
Levasseur (Louis-Aug.), anc. contrô. central du trés. publ. 21 mars .
Levavasseur, dir. gén. de l'enregistrement . . . . . 25 janv.
Levert, député . . . 14 août .
. . . . . me . . . p
de 1re classe. 8
Levret, colonel . . . . . 15 août 60
Lévy (Adrien-Jacques-Frédéric), maire du 7e arrond. de Paris. 7 août
Lévy (Baruch), int. milit. . . 9 juin 71
Lezaud, 1er prés. de la cour d'appel de Limoges. . . . 14 juill. 6
Lhotte, gén. de brig. . . . . 11 oct. 7
Lian, gén. de brig. . . . . 11 oct. 7
Libaudière, cap. de vaisseau. 5 fév.
Lichtlin, gén. de div. . . . . 5 déc. 58
Liégeard (le baron), gén. de bri- . . . . . 20 .
Limperani, consul gén. . . . 10 août
Liouville, membre de l'Institut. 4 août
Listefarme (de), gén. de brig. 24 déc.
Lissençon, sous intend. milit. 20 juin 72
Logerot (F A.), gén. de brigade 18 janv.
Lombard, cap. de vaisseau. . 30 déc.
Loncas, int. milit. . . . . 12 août
Long, col. du génie . . . . 11 août
Longueville, cap. de vaisseau. 30 déc. 1
Lormel (de), anc. gouvern. de la Guadeloupe. . . . . 7 juill. 66
Loubère, col. d'inf. . . . 15 juill. 78
Louet, trésor.-payeur gén. . 8 août 71
Louis (P. L. L.), gén. de br. . 28 déc. 81
Lourde, col d'état major. . . 6 déc.
Louvent, gén. de brig . . 25 juin
Lubonis, dir. de la succ. de la Banque de France à Nice . 27 mai
Lucas, insp. gén. des établiss. pénitenciers . . . . . 15 juill.
Lucet, col d'art . . . . 24 juin
Lurieu (de), insp. gén. des établissem. de bienfaisance. 7 août

Lutteroth (de), ancien chargé . . . . . 30 déc. 14
Luxer, col. d'artil . . . . . 14 oct.

M

Mabon (comte de Beaulieu), anc. maître des requêtes. . 14 déc. 52
Maganza, offic. sup d'inf. . 12 juill. 8
Magnier de Maisonneuve, insp. . . . . 12 . . 80
Maher, dir. du serv. de santé à Rochefort. . . . . 12 août 60
Mahéraud, anc. cons. d'État. 7 . .
Mahieu, Maxime-Gustave, col. d'artill. . . . . 8 déc.
Mahler, méd . . . 27 oct.
Maintenant (de), insp. gén. des . . . . . 9 mai 74
Maisonneuve, rect honor. . . 11 oct. 73
Malaguti, (J. F. A. de), co. . . . . on étranger . 18 . .
Malartic (le comte), préf . . 7 . . .
Malet (de), gén. de brig . . 8 sept. 9
Malus, gén. de brig . . . 28 déc.
Mame, libraire-édit. à Tours . . . .
Mangin (Léon), gén. de brig. . . .
Manneau, trés. gén. honor 12 août
Marchais de la Berge, col. du gén . . . .
Marchand (J. J. V.), offic. sup. du génie. . . . . 12 . . .
Marchessaux, méde . . . de 1re classe en retra . . 3 août 75
Marcq de Blond de Saint-A. L. A.), cap. de vaisseau. 2 . . .
Maréchal, colonel d'artil. de . . . . . 31 déc.
Marie direc. du Commerce 1 . . .
Marielle, directeur des constr . . . . . 12 mars
Marion, col. d'artill . . . 14 . . .
. . . . . 8 . .
Marmy, méd. princip. . . . . 21 . . .
Marquessac (le comte R. M. F de), capitaine de vaisseau . . . .
Marquisan, gén. de brig. . 28 . . .
Marthe, offic. sup d'inf. . . . . .
Martin (Charles-Louis-Aug., col. de cav 9
Martin (Jean-Baptiste), colon d'artillerie de marine . . . 28 déc. 67
Martin (Jean-Pierre-Louis-Gustave), col du génie . . 24 . . 9
Martineau des Chenez, gén. de div. . . . . 15 août 70
Marulaz (le baron), intendant militaire . . . . . 12 . . .
Marye de Marigny, capitaine de vaisseau . . . . . 10 . . .
Masse, méd princ de 1re cl. 12 . . .
Masson, directeur des constr. navales 27 . .
Massot, 1er prés. de la cour de Rouen . . . . . 15 août
Mathieu, col. . . . . 9 . . .
Mathieu (C. P. A.), col. d'artil . . . .
Mathieu (H.), offic sup inf 12 . . .
Maudet, contre-amiral . . . . 17 fév.

Mauger, gén. de brig. . . . . 3 fév. 80
Maurice, gén. de brig. . . . 12 août 64
Maurin (Emile), admin.st. hon. des postes . . . . . 31 déc. 66
Maurin Jean-Franç Édouard), cap de vaisseau. . . . . 15 avril 71
Maury, memb. de l'Inst., dir. gén. des Archives nationales. 9 août 70
Mazel (Alex-Ernest), col d'art. 7 juin 65
Mazel du Goulot, capitaine de vaisseau . . . . . 13 août 57
Mo..., col. ... m ... . 4 oct 68
Mellinet, consul gén. . . . . 15 août 68
Mena, col. d'inf. . . . . 20 avril 71
Mengin, gén. de brig. . . . . 11 nov. 77
Mennessier, gen de brig. . . 28 déc. 59
Mer, cap. de vaisseau . . . . 25 déc 69
Mercier de Sainte-Croix, col. d'inf. . . . . 3 août 75
Mercier du Patty de Clam, ... de brig ... 27 août ...
Mer... (A...), ... génie. ... 12 ... 80
Merlin, col. du génie . . . . 29 avril 71
Mermet, col. comm de place. 14 mars 63
Méry de la Canorgue, intend. militaire . . . . . 12 juill. 80
Metman, gén. de div. 17 ... 59
Meurand, dir. aux aff. étrang 22 janv. 66
Mi...aux, gén. de brig. . . . 27 déc. 71
Michaux, dir. des colonies mil de la marine . . . . . 14 janv. 79
Michel (Nicolas-Henri), colon. d'artillerie. . . . . 6 déc. 79
Michelin, com. gén. de la mar. 15 avril 71
Mieulet de Ricaumont, col. de cav. . . . . 20 nov. 72
Mignot baron de la Martinière, gén. de brig. . . . . 30 déc. 62
Mil evoye, 1er prés. de la cour de Lyon . . . . . 11 août 66
Millroux, col. du génie. . . . 7 mai 71
Milon d'Ailly de Verneuil (J. G.), cap. de vaiss. en retr. 2 juill. 81
Mi...ot (C. T.), gén. de brigade. 5 juill. 82
Milon, intend. milit. . . . . 13 janv. 79
Milne-Edwards, doyen de la Faculté des sc. de Paris . 13 août 61
Miniac (de), cap de vaisseau. 13 août 61
Minot, gén. de brig. . . . . 3 août 75
Miot (P. E.), capit. de vaisseau. 2 mai 81
M...reau gén. de brig. . . . . 14 mars 65
Miquel de Riu, col. d'inf. . . 12 juil.. 75
Mittenhoff, colonel. . . . . 6 avril 61
Mohamed-ben-Ramdan, caïd honoraire. . . . . 6 juill. 82
Molard (J. B. P. M.), médecin princ. de 1re classe . . . . 29 déc. 81
Moll, dir. des constr. navales. 27 juill. 67
Mondain, col. du génie. . . . 31 mai 71
Montarby (de), gén. de brig . 20 août 74
Montaudon, intend. mil . . . 11 janv. 76
Montels, s.-chef d'état-major général . . . . . 12 juill. 80
Montfort, colonel . . . . . 25 juin. 64
Mon...uisant (de), col l'ar... 9 f... 7
Montois, préfet . . . . . 1 ... 78
Mony (A. F.), intend militaire 10 ... 81
Moreau de Brevans, col du gén. 6 f... ...
Morel, col. d'artill. . . . . 22 mai 75
Mortain (de), pharmac. princ. 16 nov. 71
Mosbourg (de), ministre plénipotentiaire . . . . . 6 août 70
Mottez, cap de vaisseau. . . 6 juin ...
Mouc...eton de Gerbrois, gén. de brig. . . . . 27 ... 61
Mouchez, cap. de vaisseau . . 8 juil. 75
Mouillac, méd. pr. de 1re cl. . 12 juill. 80
Moul...u, gén. de brig. . . . . 12 juill. 80
Mouhn (E.), colonel d'artill ... juill. 80
Mounier, méd. princ. . . . . 8 fév. 71
M... ... et d'Acad... de Paris. . . . . 21 ... 8
Munier, col. d'inf. . . . . 19 mai 71
Munier (Ch. C.), offic. sup. du génie. . . . . 12 juill. 80
Murat, gén. de brig . . . . . 28 dec. 68
Musnier de Mauroy (le baron), anc offic. sup d'inf. . . . 12 juill. 80

N

Narp (de), gén. de brig . . . 12 juill. 80
Nayral, gén. de brig. . . . . 23 août 61
Négrier (F. O. de), colonel. . 7 fév. 82
Neunez, chef de serv au min de la guerre. . . . . 30 juil. 78
Nevet (L...aire, 1er prés de la cour d'appel de Rouen. . . 7 août 77
Nicolaï, gén. de brig. . . . 27 déc. 61
Nicolas-Nicolas, gén. de brig. 12 août 61
Nisard, membre de l'Institut . 16 juin 56
Nitot, gén de brig. . . . . 27 juin 68
Nocho d'Aulnay, col. du gén. 18 juill. 76
Noe... F... ... Antoine-Alfr gén de brig. . . . . 2 sept. 64
Noël (Jean-Nap.), col. du gén. 28 août 67
Noël (Louis-Alexis), sous-dir aux aff. étrangères . . . . 14 août 66
Noirot (J. C. P.), col. d'infant 18 janv. 81
Nompere de Champagny (marquis de Cadore), min. plén. 15 août 63
Normand d'Authon (C. C. A.), colonel d'artillerie. . . . . 5 juil. 82
Nourrisson, col. d'art en retr 31 ... 7...
Nugues, col. d'état-major. . . 22 mai ...

O

O'Brien, offic. sup. de cav. . . 12 juill. 80
Odent, anc. préfet . . . . . 7 août 69
Olivier (Louis-Théod. Marie), cap. de vaisseau. . . . . 12 mars 70
Olivier (Marius), col. d'artill. de marine. . . . . 11 août 65
Olry, col d'artill. . . . . 25 juin 72
Olry (J. B. L.), cap. de vaiss. 11 juill. 80
Oms (le marquis d'), cons. à la Cour de cassation . . . . . 6 fév. 7
Onfroy de Breville, insp. ... des ponts et chaussées. . . 22 sept. 61
Ornant (d'), col. d'état major . 20 avril 71
Oudinot de Reggio, gén. de brig. . . . . 5 juin 69
Oustry (L.), préfet du Rhône. 11 juill. 82

P

Pagezy, anc. maire de Montpellier . . . . . 4 août 67
Pallard, anc. préfet . . . . . 7 août 69
Pallier, colonel d'infanterie. . 30 juill. 78
[illegible] (Pierre Victor), gén. de div. . . . . 25 juin 59
[illegible] (Dominique-Léonce), gén. de brig. . . . . 17 mai 64
Palasne de Champeaux, cap. de vaisseau . . . . . 14 mars 69
Pallu de la Barrière, capit. de vaisseau . . . . . 11 juil. 80
Panier des Touches, colonel d'infanterie . . . . . 6 fév. 77
Parandier, insp. gén. des ponts et chaussées . . . . . 9 mars 74
Parmentier (Jos. Ch. Théod.), gén. de brig . . . . . 20 août 70
Parmentier (Marie-Ontobalde-Léonce), s.-intend mi. . . 7 fév. 71
Pasquelier de Franclieu, cap. de vaisseau . . . . . 24 avril 45
Paulin, col. . . . . 22 avril 47
Pauly (P.), gén. de brig. de l'armée auxiliaire 1870-71 . 12 juin. 80
Pauze d'Ivoy, gen. de div. . 27 déc. 6
Pauze d'Ivoy, anc. préfet. . . 14 août 67
Pavillion . . . . . 5 fév. 78
Payan, colonel d'infanterie. . 8 avril 79
Payen de Chavoy, co.. de cav. 12 août 64
Pays, col. comm. de place. . 4 nov. 70
[illegible] gén de brig . . . . . 12 [illegible] 8
Pein, co.. . . . . 27 avril 60
Pelelungens, offic. sup. de gend. 12 juill. 80
Peligot, memb. de l'Institut. . 20 oct. 78
Percin de Northumberland (de), col. de cav . . . . . 30 avril 71
Périer (Edme-Jules-François), méd. insp. . . . . 8 fév. 71
Périer (Jean), col. de cav. . . 9 juin 71
Pérotin, colonel de gendarm. 30 juill 78
Perreaux, col. d'inf. . . . . 11 août 69
Perrier, insp. gé... des mines, 9 fév. 75
Perrin (E.), admin. général de la Comédie française. . . 13 juill 81
Perrin (P. E.), colonel du gén. 5 juill. 8.
Perrot, col . . . . . 12 mars 70
Petit (Eugène-Adolphe), col du génie . . . . . 20 avril 71
Petit (Henri-Ant.), col. de cav. 13 août 69
Petit (Louis-Jean-Edmond), gén. de brig. . . . . 22 mars 72
Peychaud, col. d'inf. . . . . 24 déc. 69
Philebert (C., gén. de brigade 5 juill. 82
Picard, cap. de vaisseau . . . 27 déc. 72
Pichon (Hippolyte-Arsène), cap. de vaisseau. . . . . 13 août 63
Picon (Michel-Henri-Alfred), col d'inf . . . . . 6 août 71
Picot de Lapeyrouse, gén. de brig. . . . . 31 mai 71
Picot de Moras, dir. des constr. navales. . . . . 23 oct. 71
Pidoux (Dr), membre de l'Acad. de médecine . . . . . 5 oct. 80
Piédalu, col. d'artill. . . . . 25 août 70
Piérard, dir. de la comp. des chem. de fer de l'Ouest . 16 mars 72
Pierre (A..g.-Claude-Paul), col [illegible] art [illegible] 7 juin 71
Pierre (Franç. Ch. Alex. Alb.), col. d'artill. . . . . 26 déc 64
Piétri, ancien col. de la garde mobile . . . . . 7 fév 71
[illegible] cap. [illegible] . . 14 août 66
[illegible], a[illegible] . . 14 août 67
[illegible] [illegible] de la garde mobile . . . . . 7 mai 71
Pillié, col. d'inf . . . . . 24 [illegible] 71
Plauchut, col. d'inf. . . . . 22 mai 73
Plazanet (de), chef d'ét.-maj . 12 juil. 80
Pœuc (le marquis de), sous-gouverneur de la Banque de France . . . . . 1 [illegible] 71
Plombin, gén. de brig. . . . 27 déc. 61
Pobéguin, col. de cav. . . . 6 fév 77
Podevin, ancien préfet. . . . 14 août 67
Poidloue, cap. de vaiss. . . . 30 [illegible] 70
Pollard, col. de cav. . . . . 26 août 74
Ponsard, ancien préfet. . . . 11 mars 54
Pont, cons. à la Cour de cass. 4 fév 80
Pontécoulant (le comte de), ministre plénipotentiaire . . . 30 juill 78
Porion, gén. de brig. . . . . 12 août 62
Porlier, direct. au minist. de l'agricult. et du commerce . 20 oct 78
Potié, colonel de gendarm. en retraite . . . . . 20 avril 71
Pougeard du Limbert (le baron), ancien préfet. . . . . 14 août 63
Poujade, consul gén. . . . . 14 août 63
[illegible] [illegible] préfet 12 août 59
Prévost (J. F.), gén. de brig 26 août 80
Pritzbuer (de), contre-amiral 9 fév 80
Pron (le baron), ancien préfet 4 fév 62
Proche, colonel d'infant. . . 13 janv 70
Prouhet, cap. de vaiss. . . . [illegible] 78
Provensal, directeur honoraire de l'administ. des contrib. indir. . . . . 9 déc 74
Puiggari, col. du génie . . . 21 avril 74
Pujade, col. d'état-major . . . 3 fév 80
Pugnet de Montfort, gén. de brig. . . . . 13 août 63

Q

Quesnoy, méd. principal de 1re classe. . . . . 8 août 75
Quet, insp. gén. de l'instruction publique . . . . . 12 juill. 80

R

Raguet de Brancion (C. H., préfet de la Loire-Inférieure. . . 7 fév. 78
Rallier, cap. de vaiss. . . . . 11 juill. 60
Rancy (de), ancien col. de la garde nationale. . . . . 29 janv 71
Ravaisson, membre de l'Institut . . . . . 13 août 62
Ravinel (de), inspect. en chef (serv. administ. de la mar.). 14 août 66
Raybaud, consul général. . . . 26 mai 52

Raynal (de), présid de chamb. à la Cour de cassation. . . 11 août 60
Rebilliard, gén. de brig. . . . 20 août 74
Reboul, direct. honor de l'asile national de Vincennes . 16 mars 2
Recel, direct des constr. nav 13 [illegible] 8
Regnault (Louis-Julien-Auguste), col. d'état-major. . 21 [illegible] 63
Regnier (J. M.), col. d'infant. 18 [illegible] 81
Regreny, cap. de vaiss. . . . 10 [illegible] 77
Reille (le comte André-Charles-Victor), gén. de brig. . . . 31 août 6
Reille (le vicomte Gust. Ch. Pr.). 4 août 6
Reille (René-Charles-François), ancien col de la garde mob. [illegible] fév. 71
Reiset (le comte), min plénip. 10 août 77
Rémond, col. du génie. . . . 20 nov. 72
Renaud (T. H.), col. d'infant. 8 juill. 81
Renault (Henri-Joseph-Barthélemy), gén. de brig. . . . 14 août [illegible]
Renault d'Ubexy, gén. de brig. 14 août 6
Remer, membre de l'Institut. 7 août 7[illegible]
Renouard de la Buss[illegible] baron), ancien cons. d'[illegible] 11 août 69
Requier, intend. mi[illegible] . . . 17 [illegible] [illegible]
Reveil, ancien députe. . . . 13 [illegible] 9
Rey, offic. sup. d'art. . . . . 13 juil. 80
Reybaud, col. d'inf. de mar. . 1[illegible] [illegible] 63
Reynaud, ancien direct. des ponts et chaussées. . . . . 21 déc. 61
Ribell, cap. de vaiss. . . . . 20 janv. 71
Richard (Charles-Louis Victor, le baron), préfet honoraire. 12 [illegible] [illegible]
Riché, présid. de section au Cons. d'État. . . . . 4 [illegible] 67
Richet, profess. à la Faculté de méd. de Paris . . . 9 [illegible] 72
Ridouel, gén. de brig . . 27 [illegible] 1
Rieunier (A. B. L.), capit de vaisseau. . . . . 5 juil. 81
Riffault, gén. de brig. . . 2[illegible] déc. 6[illegible]
Rigaud, 1er prés. à la cour d'Aix. 11 [illegible] [illegible]
Ritter, gén. de brig . . . . 12 juil. 80
Rittier, offic. sup. d'état-maj. 12 juil. 80
Rivet, col command. de place. 1 [illegible] [illegible]
Ro[illegible] [illegible] gén 11 mars 65
Robert (P. Jos.), col. d'et.-maj. 1[illegible] mars 69
Robert de Beauchamp, ancien député. . . . . 11 [illegible] 69
Robert-Fleury, memb de l'Inst. 7 [illegible] 65
Robert, col., aide de camp du maréchal présid. de la Rép. 30 juill. 78
Robillard (Pierre-Charles), col. d'inf. . . . . 7 août 77
Robinet de Plas (Emman.), col. 2 août 68
Robinet de Plas (François), cap. de vaiss. . . . . 14 mars 64
Robinot Marcy, gén. de brig. 5 mai 71
Robiou de Lavrignais, ancien inspect. gén. du génie mar. 1er janv. 5[illegible]
Roblastre (J. P. N. C.), col. d'inf. 29 déc. 81
Rochard, direct. du serv. de s[illegible]té . . . 23 oct. 7[illegible]
Roche, col. d'artill. de marine. 14 janv. 79
Roches, consul gén. . . . . 14 août 58
Rode, col. d'inf. . . . . 11 janv. 76
Rogier, col. d'inf. . . . . 20 août 70
Rolland (Ch. Elie), gén. de brig. 8 oct. 71
Rolland (Henri-Marius), cap de vaiss. . . . . 7 juill. 71
Rolland (Jean-François de), gén. de brig. . . . . 13 août 68
Rolepot (de), col du rég de [illegible] . . [illegible] fév. [illegible]
Rosan (de), col. du gén[illegible] . . [illegible] déc. [illegible]
Rossi, intend. milit. . . . . 23 [illegible] 72
Rostang (de), cap. de vaiss. . [illegible] [illegible]
Rothan, consul gén. . . . . 10 [illegible] 6[illegible]
Rothé, intend. mi[illegible] [illegible] déc. [illegible]
Rothschild (le Bon Alph. de), rég de la Banque de Fran[illegible] 18 [illegible]
Rouffio, comm. gén. de la mar. 13 août 59
Rousseau (F. E. V.), int. milit. 12 juin. 79
Rousseau (Jules), gén de brig., secr gén de la Légion . 11 janv. 7[illegible]
Rousseau (Jacques-A[illegible] [illegible], col. du génie. . . . . 11 oct. 72
Roussel de Courcy, général de brigade . . . . . 3 août 75
Rousset (Camille), membre de l'Académie française 9 [illegible] 7[illegible]
Roustan, consul général . [illegible] [illegible] 79
Roux, col. d'inf. . . . . 14 août 6[illegible]
Roy (Ernest), présid. de ch[illegible] à la Cour des comp[illegible] 5 août 6[illegible]
Roy (E.), prés. de la chambre de commerce de Paris. . . 30 déc. 81
Roy (Eugène-Louis-Auguste), col. d'artill. . . . . 20 [illegible] 7[illegible]
Roze (A. P. F.), col. de cav[illegible] [illegible] [illegible] 81
Rozier, cap. de vaiss. . . 2[illegible] déc. 6[illegible]
Rozier de Linage, col. d'inf. 3 fév. 80
Ruau (J. L. A.), direct. génér. des monnaies et médailles 2 [illegible] 81
Rudel du Miral, député. . . 14 [illegible] 6
Rudler, col. . . . . 2[illegible] juil. 59
Ruillier, col. d'infant de marine . . . . . 30 [illegible] 75

S

Sabatier Jean Baptiste Victor, col. du génie. . . . . 8 oct 76
Sabattier (M.), général de brigade . . . . . 12 nov. 81
Saget, colon d'état-maj[illegible] . 13 [illegible] 79
Salmy (de), col d'art. . . . . 3 fév. 8[illegible]
Sain du Bois le Comte (le comte), ancien ambass. . 16 sept 49
Salneuve, col. du génie. . . 2 [illegible] [illegible]
Salles, anc. offic. de marine . 12 [illegible] 80
Salmon, cap de vaiss. . . . [illegible] [illegible] 7[illegible]
Salneuve, conseil honor à la Cour de cassation . . . . . 11 [illegible] 7[illegible]
Salvador, col. d'artill. . . . 22 [illegible] 72
Sanson, intend militaire . . 30 [illegible] 78
Sardou, col. d'artill. . . . 2[illegible] déc. 69
Saudbreuil (L.), 1er présid à la Cour d'appel d'Amiens . 18 [illegible] 70
Saurin, gén. de brig . . . [illegible] [illegible] 81
Sautereau (Louis-Marie), col. d'inf. . . . . 9 janv. 71
Sautereau (Marie-Louis-Antoine-Barbe), col. [illegible] [illegible] 71
Sautereau-Dupart, gen. de brig. 5 fév. 78
Sauvan, cap. de vaiss. . . . . 11 mars 68
Schefer, ex-1er secrét.-interp. 14 oct. 62
Scamuz (le Bon Franç. Xavier-Léon), intend. milit. . . . 7 août 77

Schmitt, colonel de cavalerie. 30 juill. 78
Schneider, col comm de place. 13 mars 64
Sentell, gén. de brig. . . . 18 sept. 76
Sédillot, méd. inspect. . . . 30 déc. 63
Sée, gén. de brig. . . . . 18 juill 78
Sée (Dr), profess. à la Faculté de médecine de Paris . . 12 juil. 80
Seganville (de), intend. milit. 20 août 79
Segrestain, col. du génie. . . 3 août 75
Ségris, ancien ministre. . . . 4 août 67
Séguineau de Préval, jud. mil. 8 août 71
Ségur d'Aguesseau (le Cte de). 13 août 64
Seligmann-Lui (R.), intend. militaire . . . . . 29 déc. 81
Selva (de), cap. de vaiss. . . 11 août 65
Sencier, gén de brig. . . . . 14 mars 60
Sentupéry, col d'inf. en retr. 24 juill. 79
Serre, cap de vaiss. . . . . 30 déc 70
Serres (J E), cap. de vaisseau 5 juill 82
Servel, offic. sup. du gén. . . 12 juill. 80
Servier, gén de brig. . . . 27 déc. 61
Si-Ali bey Ould Ferhat-ben Saïd, caïd de Tougourt. . . 24 déc. 69
Sidi-el-Hadj-Kaddour ben Sarahoui, agha des Harrar . . 5 oct 81
Sihègue (de), col de cav. . . 14 août 63
Si Mohamed-ben-Daoud, agha des Donaïrs. . . . . 7 juin 65
Si Mohammed ould el hadj Ahmed, agha de l'Ouarsenis 12 juin 80
Simon de la Mortière, gén. de brig. . . . . 13 sept. 60
Si Sliman ben Siam, agha hon de Mouanah. . . . . 7 sept. 77
Si Smaïn ben Ali-Massary, cad de Hodna. . . . . 21 sept. 72
Smet, offic. sup d'art. de la marine . . . . . 11 juill. 80
Sobier, ancien préfet . . . . 7 août 69
Solacroup, direct. de la comp. des chem de fer d'Orléans. 4 août 74
Soleille, col. d'artill . . . . 20 avril 71
Soulanges-Bodin, consul gén. 10 août 67
Souville, col d'inf. . . . . 3 août 75
Soye (de), intend milit. . . . 30 déc 63
Spitzer, col. . . . . 8 déc. 59
Stéfan, col. de gendarm. . . 5 fév. 78
Stoffel, col d'artill. . . . . 8 déc. 70
Stoltz, doyen de la Faculté de médec de Nancy . . . . . 9 août 77
Suau, gén de brig . . . . . 18 août 62
Suisse, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 80
Sy [illegible] . . . 5 août 7

T

Talabot . . . . . 13 août 64
Talhouët Roy (le marquis de), ancien sénateur. . . . . 14 août 69
Tallant, lieut.-col comm. la place de Phalsbourg. . . . 5 mai 72
Taillepied de Bondy (le comte de), minist. plénip. . . . 10 août 67
Tarbé de St-Hardouin (P. H), insp gén. des ponts et chaussées . . . . . 18 janv. 81
Tardif, cons. honor à la Cour de cassation . . . . . 9 août 77
Testu, consul gén. . . . . 24 déc. 64
Tatareau, gén. de brig. . . . 10 déc. 49
Teissier, col. du génie. . . . 8 déc. 70
Tellier, col. d'artill. . . . . 12 août 64
Tessier, col. . . . . 3 [illegible] 50
Testa, intend milit . . . . 11 [illegible]rs 78
Teyssier, offic. sup. d'ét.-ma,. 12 [illegible] 83
Théologue, gén de brig. . . 12 [illegible]t 62
Théron, lieut col comm la place du Havre . . . 14 sept. 72
Thevenin de Tanlay, col. d'ét major . . . . . 17 juin 59
Thierry, cap. de vaiss. . . . 10 nov. 64
Thibaudin (J.), gén de brig 18 janv. 81
Thoms (Claude), off. sup. d'inf. 12 juill. 80
Thomas de Dancourt, col de cavalerie . . . . . 30 juill 78
Thornton, gén de division. . 30 juill. 78
Thory (A), col d'artillerie de marine. . . . . 6 juill 81
Thoumas, gén. de div. . . . 12 juill. 80
Thoumini de la Haulle, gén de brig. . . . . 5 fév. 80
Tiersonnier (E.), col. de cavalerie h. cadre. . . . . 29. déc 81
Tillion, gén. de brig . . . . 12 juill. 79
Tissarand, inspect. général de l'agriculture . . . . . 28 oct. 78
Tisserier (R E), gén. de brig 29 déc. 81
Torcy, gén. de brig. . . . . 20 avril 71
Toussaint (le Vte), col d'artill. 13 mars 69
Tréboute (G), col de caval. 18 janv. 81
Trentinian (de), gén. de brig. (inf. de marine). . . . . 9 avril 71
Trolé (A de), cap de vaiss 20 [illegible] 81
Triadou, sous-intend milit. . 12 juill. 80
Tucé (de), gén de brig. . . 9 fév. 75

V

Vaillant, méd. inspect. . . . 15 août 60
Vaisse-Roquebrune, gén. de brig. . . . . 11 août 67
Valentin (L. Ern.), gén de brig. 11 août 64
Valessie (A. G), colonel d'inf. 5 juill. 82
Valrère, col. d'inf. de marine 27 déc 72
Vallat, consul gén. . . . . 14 août 63
Vallon (A L. A. M M), cap. de vaisseau . . . . . 18 janv. 81
Vauche, col d'inf. . . . . 18 juill. 76
Vaudrey de Sommery, gén. des armées . . . . . 18 juin 63
Vassaigne (de), gén. de brig 11 août 69
Vata, offic sup de cav. . . . 12 juin 80
Vérand, comm. gén de la mar. 8 mai 69
Verly, ancien col . . . . 24 déc 78
Vermot, insp en ch. de la mar 2 janv. 77
Vernier, ancien cons. d'État. 3 août 79
Véron, cap. de vaiss . . . . 15 nov. 64
Vesco, gén. de brigade. . . 19 avril 48
Veuens (de), gén. de brig . . 30 déc 62
Vicary, capit de vaisseau . 15 juill 3
Vicence (le duc de) . . . . . 14 août 63
Vichery, col d'inf . . . . . 7 fév 78
Vicomte [illegible] ne en rec aux affaires étrangères. . . 14 nov. 49
Vieyra-Molina. . . . . 22 déc. 51
Vignes (L.), capit de vaisseau 6 juill 81
Vigo-Roussillon, intend. milit. 3 juin 71

Viguier, intend. milit. .	8 déc.	70
Viguier (A. S.), offic sup. d'artillerie	12 juill.	80
Villain, col. d'inf	10 fév.	76
Villanius, consul gén. . . .	21 janv.	66
Villefort, ministre plénip. . .	10 juill.	80
Villemain, cap. de vaiss. . .	10 août	61
Villeneuve (de), gén de brig.	24 déc.	69
Villeneuve-Bargemon (de), direct. gén des ambul int.	7 déc.	70
Vilmet, direct. gén. au minist. des finances	25 janv.	73
Villate, gén de brig.	21 juin	71
Vilmette, col. d'inf.	24 juin	71
Vincendon, gén de brig. . .	2 sept.	71
Virgile, col. d'artill. de la mar.	26 janv.	71
Vivès (de), gén. de brig . .	7 août	59
Vogüé (le Cte de), amLassad. .	14 janv	73
Vollard (L), col. d'artillerie.	13 janv.	81
Vuillet, col. d'inf.	21 avril	74

W

Waldner de Freundstein, col. d'inf.	29 avril	1
Walter, inspect adj d'1 serv de santé maritime . .	5 juin	61
Welche, cons. d'État, préfet.	14 août	6
Werlé, député.	2[illegible] juin	6[illegible]
West intend. milit.	1[illegible] aout	65

Y

Yvelin de Béville, gén. de brig.	18 août	[illegible]

Z

Zaepffel, cons. à la Cour des comptes	30 déc	[illegible]
Zédé, cap. de vaiss.	6 juin	71
Zylof, col. d'artill.	2[illegible] déc.	[illegible]

OFFICIERS.

A

Abadie (J. F. C. B.), anc. offic. d'artill.	8 mai	66
Abadie (P.), architecte . . .	14 août	69
Abadie (P. M. G.), officier sup d'inf	5 juill.	82
Abathucc, ancien députe. . .	15 août	61
Abbo, anc. offic. sup. d'inf. .	21 août	67
Abd-el-Kader-Ben-Amar, agha d'Ouargla.	5 juill.	82
Abel de Libran (d'), cap. de frégate	11 juill.	80
Abel de Libran (L. G. M. d'), chef d'escad.	18 janv.	81
About, homme de lettres. . .	14 août	67
Abraham (A., offic. sup. d'inf. en retraite	13 mars	64
Abraham (B), offic. sup. d'art.	5 sept.	70
Abria, doyen de la Faculté des sciences de Bordeaux. . .	14 août	67
Abrial (J. A.), offic. supérieur d'infanterie.	24 juin	71
Acloque, ancien député. . .	8 fév.	78
Acolet-Salneuve, ancien offic. sup. d'état-major	21 déc.	66
Adam (J. F), ancien officier d'infanterie	17 nov.	70
Addenet (L. J., chef de bat du génie	18 janv.	81
Adeler, offic. sup. d'inf. . . .	12 juill.	80
Adelsward (baron d'), anc. offic. de la garde nationale. . . .	31 déc.	72
Adhémar de Lantagnac, anc. offic sup. d'inf.	30 déc.	69
Adorno de Tscharner, offic. sup. d'état-major.	5 sept.	70
Ahmed ben Saïdan, caïd . . .	7 juin	65
Aigrevaux (d'), anc. offic. d'inf.	1er fév.	67
Aigrefeuille, [illegible] sous-Direct. . .	[illegible] août	66
Albaud, insp. gén des téléger	6 mars	72
Albery, offic sup. d'inf. . . .	19 avril	71
Aimon, offic. sup. de gendarm.	24 juill.	71
Ainaud (J. E. P.), chef d'esc de gendarmerie.	29 déc	81
Albaret, constr. de machines [illegible]coles	20 oct	8
Albert, anc. offic. sup. d'inf. .	14 mars	6
Albigot, cap. de frégate. . . .	15 juill.	73
Aldrophe, architecte.	[illegible] juin	67
Alexandre, ancien direct. des télégraphes.	22 août	68
Alexandre (C.), présid. de cour d'appel.	3 août	77
Alexandry (baron d'), cons. gén.	20 aout	69
Alezais, méd.-maj. de 1re cl. .	12 juill	79
Algan, offic. sup. d'inf. . . .	23 [illegible]ril	71
Alix, anc. offic. sup. de cav. .	28 déc	7
Alix (Ch.E.), méd.-maj. de 1re cl.	12 juil	80
Alla (P , offic. d'adm. princip.	8 juill.	81
Allaire, méd.-maj. de 1re class.	3[illegible] sept	70
Allaix, offic. d'inf	19 ma[illegible]	73
Allan, offic. sup. d'artill. . . .	21 juin	71
Allard (E), insp. gén des ponts et chaussées	19 juil	80
Allard (E A), offic. sup. d'inf	2[illegible] oct	70
Allard (L.F.A.), offic. sup. d'inf.	8 oct.	70
Allard (Emile,, insp. gén. des ponts et chaussées	19 juill.	81
Allavène, lieut.-col. de cav. .	3 fév.	80
Allemume, offic. sup. de cav. .	22 mai	71
Allemand (A.), offic. sup. de gendarmerie	5 fév.	78
Allemand (F. F.), ancien offic. sup. de gendarmerie. . . .	26 déc.	70
Allégon, ancien banquier. . .	1er mai	62
Allié (A. F. C), offic. sup. d'inf.	13 avril	74
Allié (J. E. F.), anc. offic. d'inf.	3 fév	5
Allier, s.-int. mil. de 1re cl. .	12 juill.	79

Alliez, offic. sup. de gendarm. 24 déc. 69
Alliou, offic. sup. comm. de pl. 1.. août ..
Allou (Mgr), évêque de Meaux. 11 août ..
Allou (A.), cons. gén. à Gênes 19 janv. 8..
Allou E.), avocat à la cour d'appel de Paris . . . . . 16 janv. 8..
Allouveau de Montréal, anc. col. d'artill. . . . . 26 août 62
Alméras-Latour (baron), anc. 1er prés. de cour d'appel 12 août 6..
Alquié (Jul. A.), ingén. civil. 17 mai 7..
Alquier, cap. de frégate . . 2.. janv 77
Alquier-Bouffard, anc. maire de Castres . . . . . 14 août 67
Amade (d'), s.-intend. mil. de 1re classe . . . . . 2.. juill. 78
Amat (E. L. A.), col. de gend. .. oct ..
Amat (J. H. A.), anc. offic. sup 15 sept. ..
Amaury-Duval, peintre. . 12 août ..5
Amé de Saint Didier, admin. de la Cie des chemins de fer du Nord . . . . . 28 juill ..8
Amédor de Moians (d'), offic. sup. d'inf . . . . . 28 déc. 67
Amelot de Chaillou (vicomte), secrét. d'ambass. . . . . 7 juin ..1
Amiet, ancien offic. supér. de cav.. . . . . 29 6
Amo . . . . d'inf . .. août ..1
Andrault, lieut. de vaiss. 20 mai 78
Amoreuse (d'), intend. milit. . 30 déc. 57
Amphoux, offic. supér. d'état-ma.. . . . . 19 oct. 70
Amsel, anc. offic. d'inf. 1.. déc. ..
Ancelin, offic. sup. d'artil. .. juil.. 80
Andelarre (marquis d'), ancien député. . . . . 14 août ..
Andigné (d'), ancien préfet. 14 août ..2
Andlau (d'), offic. sup. d'état-major . . . . . 2.. déc. 61
Andra.., ingénieur en chef des ponts et chaussées 16 août ..
André, vice-pres. du Conse.. d'état. . . . . 4 août ..5
André (A. E. d'), cap. de frég. 10 mars ..2
André (F.), lieut. de vaisseau .. juil. 7..
André (J. J.), pharm. princip. 27 déc. ..1
André (J. M. A.), offic. sup. d'inf. de marine. 11 août 70
André (J. P.), préf. d'Ille-et-Vil. 18 janv. 81
André (L. J.), arch. du Muséum 3 fév. 80
Andrieu (Ferd.), anc. offic. sup. d'art.. . . . . 1.. oct. 6..
Andrieu (F. L.), offic. sup. d'inf .. avri.. ..
Andrieu (M. M.), anc. député .. août ..9
Andrieu d'Albas, méd. princ. .. avril 7
Anfrie, offic. sup. du génie. .. nov. 7
Angammarre, offic. sup. d'inf. 15 oct. 70
Angibaust, ingén. en chef des ponts et chaussées. 13 72
Anglars (d'), anc. lieut.-colonel de cavalerie . . . . . 30 déc. ..2
Angrand, consul général 25 f.. ..1
Anoulh, offic. sup. d'inf 1.. janv. 7..
Anquetil, anc. offic. sup. d'inf. 3.. oct. 54
Ansart (A. L.), cap. de frég. .. déc. 7
Ansart (S. H.), chef de la pol. municipale . . . . . 8 août 71
Antin (d'), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 23 juin 7..
Antoine (J. F.), offic. sup. du génie. . . . . 18 janv. 73
Antoine (L. C.), ingén. de la marine. . . . . 5 fév. 71
Antoni, anc. offic. d'inf. . . . 20 août 74
Antonini (P. F.), offic. princip. d'administr. . . . . 7 janv. 71
Anvin d'Ardentinun (d'), anc. offic. sup. de cav. . . . . 27 déc. 61
Aoust (l'abbé), prof. à la Faculté des sciences de Marseille . 12 juill. 80
Apat (d'), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 11 mars 71
Apffel, offic. sup. du génie. . 6 fév. 77
Appay, offic. sup. d'inf . . 6 fév. 77
Apté, anc. offic. de gendarm. 22 janv. 71
Arago (A.), anc. chef de div. 1er janv. 70
Arago (C. G. R.), Lieut. de vaiss. 19 fév. 71
Aragon, 1er prés. honor. . . . 18 juill. 76
Arlanère, anc. offic. sup. d'inf. 15 mars 64
Arbo (d'), offic. sup. d'inf. . . 17 nov. 70
Arlory de Mainony, chef de bureau au min. de la guerre. 14 janv. 72
Archambault (E.), offic. sup. de cavalerie . . . . . 12 juill. 80
Archambault de Montfort, offic. sup. d'artill. . . . . 13 mars 69
Arden, anc. commiss. adj. de la marine . . . . . 16 avril 67
Ardin d'Elteil, anc. offic. sup. de garde nation. mobile. . 7 sept. 71
Ardoin, offic. sup. d'inf. . . . 2 sept. 71
Argence, ancien député . . 14 août 67
Argenton (d'), anc. lieut.-col. d'infanterie. . . . . 24 déc. 69
Arlot de Saint-Saud, sous-dir. aux affaires étrang. . . . . 14 août 63
Armand (A.), architecte. . . 14 août 62
Armand F. V. A., méd.-major. 12 août 62
Armand (V. F. M.), anc. offic. état-ma.. . . . . 2.. .. 59
Armand-Dumaresco, art. point 18 juil. 81
Armieux, méd. princ. de 1re cl. 12 .. .. ..
Arnal de Serres, anc. cap. de frégate . . . . . 29 déc. 66
Arnaud (J. B.), anc. ing. en chef. 7 juin ..
Arnaud (Q.), méd.-major de 1re classe. . . . . 25 juin 69
Arnaud (François, direct. des contrib. indirectes. . . . . 12 juill. 80
Arnaud-Genti, doct. en méd. 12 août 53
Arnault, cons. honor. à la Cour des comptes . . . . . 10 juill. ..
Arnould, offic. sup. de gend.. 11 juil.. 80
Arnoux (L. E. A.), offic. sup. d'artil.. de la marine. . . . 11 août 71
Aronssohn, méd.-maj. de 1re cl. 15 oct. 69
Arquembourg, anc. offic. sup. de gendarm . . . . . 13 août 69
Arrigas, ancien officier princ. d'administration . . . . . 27 déc. 65
Art galas, offic. d'inf. . . . . 22 mars 72
Art gallos (d'), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 1er fév. 72
Art g.. . . D. V. E., cap. de frégate . . . . . 6 juil. 81
Aspol, méd.-maj. de 1re classe. 13 nov. 71
Assezat de Bouteyre, ancien proc. de la Républ. . . . . 9 août 70
Astié, méd. princip. . . . . 15 oct. 71

Astier, offic. sup. d'artill. . . ' août 70
Astima, offic. sup. d'inf. 8 août 71
Astolfi, offic sup. d'infant. de marine. . . ' mars 74
Astrue, anc. offic. sup. d'artill. 13 août 66
Atteleyn (C. C. M.), chef de bat. du geme . . . . 18 janv. 81
Aubaret, anc. offic sup. de la marine. . . . . 1 [illegible] 71
Aubenas, procureur général . . août 67
Aubergier, doyen de la Facul. . août 67
Aubert, chef d'esc. d'art. . . . 3 fév. 85
Aubert (A. , médecin-major . 2 [illegible] 65
Aubert (L. A. A.), offic sup. de gendarmerie . . . . . 20 nov. 72
Aubert (S. A.), méd princ. de la marine. . . . . 30 déc. 5
Aubier de Rioux (d'), anc. offic sup. d'inf. . . . . 17 nov. 7
Aubigny (d' , offic. sup. d'inf. avril 7
Aublin, offic sup. du génie 17 [illegible] 71
Aubry (C.), offic. sup. du génie. nov. 71
Aubry (F.), négociant. . . . 8 août 70
Aubry (H.), insp. des télégr. . 7 fév. 71
Aubry (J. N. A.), offic sup. de gendarmerie . . . . . 7 août 67
Aubry (N.), anc offic. sup. d'inf. 18 août 64
Aubry (V. J. M.), cap de frég 10 janv. 72
Aubry (Charles , offic. sup d'état-major. . . . . 12 juil. 80
Audibert (N., prof d'hydrogr 12 mars 7
Audibert (P. A.), sous-direct 1[illegible] et 71
Audiffret (L. H. P. d'), offic sup de cav. . . . . 11 mars 71
Audiffret (P. M. G. d', trésorier-payeur général . . . . . 18 [illegible] 7
Audouard, chef d'esc. d'artill 30 [illegible] 1 78
Audouin des Champs, ancien offic. sup de cav. . . . . 28 déc. 71
Audoy, offic. sup d'artill. . . 6 fév. 7
Auger, anc. cap. de frégate. . 2[illegible] déc. 6
Auger, procureur général . . 4 fév. 8
Augey-Dufresse, cap. de frég. 27 déc. 7
Augey-Dufresse, col de caval 26 [illegible]e 81
Augier (F. , anc. offic sup. . 1e avr. 5
Augier (A. A. M.), s.-int. mil. . 1[illegible] [illegible] 80
Augier de La Jallet, anc. offic. d'inf . . . . . 19 oct. 70
Augier de La Jallet, offic sup d'inf. . . . . 28 oct. 71
Aumassip, anc. sous-préfet. 30 avril 4
Aumont (d'), anc. offic. sup. 10 mars 69
Auradou, ingén. de la marine. 10 janv. 72
Aurèle-Varèse, anc. cap. de vaisseau . . . . . 7 sept. 50
Aurès, anc. ing. des ponts et chaussées. . . . . 11 août 66
Aurous, ing. de la marine. . . 8 août 68
Aussillous, offic. sup. d'inf. . 20 août 70
Autric, méd. de 1re classe de la marine. . . . . 29 janv. 71
Auvergne (d'), offic. sup. d'infanterie. . . . . 27 déc. 65
Avesne (d'), capit. en retraite 30 juil. 78
Avocat, anc offic. de chass à pied . . . . . 6 nov. 60
Avril (baron L. M. A. P. , ré au dép. des affaires étrang. 26 oct. 64
Avril de Burey, cap. des pomp d'Évreux. . . . . 29 mai 64
Aygalesvives (comte d'), anc Jeputé. . . . . 14 août 67
Aymé, ancien député 12 août 59
Aynard, ing des ponts et ch. 7 août [illegible]

B

Babinet, offic. sup d'artill. 22 mr[illegible] 73
Babinet (Alex. M. V.), admin à la dir. gén. de l'enregist 14 janv. [illegible]
Babron (J. A.), anc. inspect de la marine . . . . . 11 mars 68
Bac (E. E. C.), officier supér d'infanterie. . . . . 29 déc. 81
Bacharach, offic. du génie 24 juin 71
Bachelet, anc. pharm major . 27 août 57
Bader, offic. princ. d'adm . 12 août 71
Badère, offic. du génie. . . 2 sept. 71
Baëlen, méd.-major de 1re cl. 8 juin [illegible]
Bailly, ancien procur. gén . 13 août 64
Bailly, offic d'artil. de marine 10 juin [illegible]
Bagnol, méd. maj. de 1re cl 6 fév. 77
Baillardel de Laremty, anc. off. sup. de garde mob , sénat 5 juin 71
Bailarger, memb. de l'Acad de médecine. . . . . 7 août 77
Baille, offic. sup. d'inf. . . 5 mai 71
Bailemont, anc. offic du gén . [illegible]ao 48
Bailleux de Marisy, anc. préf. 28 janv. 72
Baloud (C. [illegible]ing des ponts et chaussées . . . . . 28 juil. 49
Balloud (E. H.), anc offic de marine . . . . . 11 août [illegible]
Bailloud (E. P.), cap. de frég , fév. 7
Bailly (C.), anc offic sup . . [illegible] sept. 5[illegible]
Bailly (C. M. J.), anc. offic. sup. d'artillerie . . 0 mars 6
Bailly (V. A. , offic sup. [illegible] [illegible]ar 74
Bailly Maître, ch. du génie [illegible] mai 71
Balat, offic sup d'inf. . . . . 12 [illegible] 80
Baldini, anc. offic. sup. . . . 1[illegible] oct. 57
Balète, ancien offic. sup. de garde mobile. . . . . 7 fé[illegible] 71
Balesie, anc. offic de marine 18 ju[illegible] 4[illegible]
Baland, offic. sup du génie, . . déc. 72
Ballard, anc. offic. sup. . 1 avril 5[illegible]
Balot-Beaupré, 1er présid. de cour d'appel . . . . . [illegible] [illegible]il 86
Balsac (J. F. M. de), anc. offic sup de la marine . [illegible]1 déc. 58
Balsac (M. A. J. de), anc offic supérieur. . . . . 15 [illegible]0 [illegible]3
Banaré, lieut. de vaisseau . . [illegible] nov. 75
Bancenel (de), anc offic. d'inf. 17 juin 82
Bange (de), offic sup. d'artil. 1 fév. 76
Bantquin, anc offic sup d'inf 12 août 62
Banvais, offic. sup. d'artill 7 août 77
Baptérosses, manuf. à Briare [illegible] oct. 58
Baquié, méd. de 1re classe de la marine . . . . . 1[illegible] janv. 72
Barafort, cons. à la Cour de cassation . . . . . 7 août 79
Barat, chirurg princip de la marine. . . . . 1 [illegible]ars 75
Baratier, sous-intend milit. . 24 juin 7[illegible]
Barbançois (de), offic sup. de cavalerie . . . . . 12 mai 69
Barbasse, anc. offic. sup. de garde nationale mobile. . . 16 nov. 7[illegible]

Barnaud, offic. sup. de cav. . 3 août 7
Barbault de la Motte, offic. sup
. . . . . 11 mai 71
Barbe (P. L. A.), offic. sup. d'art 11 mars 71
Barberet (J. L.), offic. sup. d'inf 21 sept. 71
Barberet (L. F. E.), méd.-maj. de 1re classe . . . . . 32 fév. 71
Barbery, anc. offic. sup. d'inf. 12 août 6
Barbet de Jouy, conserv. du Musée du Louvre . . . . . 1er juill. 7
Barbey (E. P. J.), lieut. de vais. 28 janv. 71
Barbier (J. C.), cons. à la Cour de cassation . . . . . 9 août 70
Barbier (P. A.), anc. offic. sup. de cas . . . . . 13 mars 69
Barbier (Jules), auteur dramatique. . . . . 12 juill. 8
Barbier-Labarme, anc. offic sup de cav. . . . . 26 déc. 6
Barbotin, cap. de vaisseau. . 30 déc. 5
Barbusse, anc. offic. d'inf. . . 8 janv. 7
Barc de Perpétuat (le) . . . 13 nov. 67
Bardonnaut, offic. sup. du gén. 20 nov. 72
Bardonnet (vicomte de), anc. sous-préfet . . . . . 1er août 67
Barenaut, offic. sup. de cav. . 19 nov. 7
Barot, offic. d'inf . . . . . 11 oct. 3
Barr , anc maj de place. . . 11 sept. 6
Barrales, offic. sup. d'inf. . . 9 janv. 7
Barsien, offic. sup. du génie. 25 juin 72
Barsan, anc. offic. sup. d'artill. 24 déc. 6
Barlatier de Mas, anc. offic. sup. de la marine . . . . . 29 déc 6
Barolet (de), offic. sup. d'inf. 24 juin 7
Baron (A), insp. div. des télég. 4 fév. 7
Baron (F F.), cap de frégate. 18 janv. 81
Baron E. G.), ingén. en chef des ponts et chauss. en retraite . . . . . 30 déc 8
Barrabé, offic. sup. du génie. 26 août 6
Barrafort, anc. offic. d'inf. . 5 mai 7
Barrallier, méd. de la marine. 12 juin 5
Barre A. L.), anc. offic. d'inf. 8 août 7
Barré (J B F.), anc offic. sup. de garde mobile. . . . . 16 nov. 7
Barrère, lieut. de vaisseau. . 3 janv. 71
Barrère (E. P. de), consul gén. 23 août 6
Barrère (J. P.), offic. d'inf. . . 18 août 7
Barras (L. E.), sculpteur . . 7 oct. 8
Barry, offic. sup. d'état-major. 15 oct. 7
Bartet, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 7
Barthélemy (A. F.), anc. offic sup de garde nation. mob. 22 août 71
Barthélemy (A. J. C.), méd professeur de la marine . . . 25 déc 6
Barthélemy (E. C. E.), offic. sup. d'inf. de marine . . . 18 juill. 7
Barthélemy-Benoit, méd.-prof. de la marine . . . . . 27 déc. 72
Barthez, docteur en méd. . . 10 mars 6
Bartholdi, ministre plenipot. . 11 août 6
Barthotai (F. H.), cons. maître à la Cour des comptes . . 7 fév. 7
Bartoli (L. S), offic comptab d'administration. . . . . fév 7
Barude., médecin principal. . 22 mars 7
Bascle de Lagrèze, anc sous-intend. militaire. . . . . 20 août 6
Basseau, présid. de la Société franç. de bienf., à Bruxelles 19 mars 7

Bassecourt, anc. méd.-major . . 20 nov. 6
Bassery, offic sup d'inf. . . 26 déc. 6
Bassi (le comte), offic sup. d'inf. . . . . 1er fév 7
Bassignot, sous-intend. milit. 7 août 7
Bassompierre, offic sup. d'inf. 28 ,
Bastard, capitaine de frégate 14 nov 6
Bastard d'Estang (J F. A. de), offic. sup d'état-major. . 20 [illegible] 7
Bastard d'Estang (J F. A. de), ancien offic sup. . . . . 17 avril 1
Bastian ancien offic. sup. de garde mobile . . . . . 10 oct. 7
Battarel, méd. princip. de la marine . . . . . 28 déc. 6
Batz (de), offic. sup d'ét.-maj. 2 sept 7
Baube, chef de division. . . 1 août 6
Baucheron de Boissoudy, cap de frégate . . . . . 15 juill. 7
Baud, offic. sup du génie. . 29 déc. 7
Baude (baron G. N. de), min. plénip. . . . . 1 août 6
Baude (J. B. J [illegible] en chef des ponts et chauss. 2 [illegible] 4
Baudelot, présid. du trib. de commerce de la Seine . . 1 juin 7
Baudelaire, offic du génie. . 24 juin 7
Baudoin, anc. offic. sup. de garde nationale . . . . . 22 [illegible] 7
Baudoin (C. G.), méd.-maj. de 1re classe. . . . . 12 oct. 7
Baudoin (C M.), ancien offic. sup d'inf. . . . . 10 sept 6
Baudoin (L.), cons à la Cour de cassation . . . . . 11 [illegible] 7
Baudoin (P.), offic. sup. d'inf 24 [illegible] 6
Baudoin de Mortemart, ancien offic. sup de garde nat. . 2 [illegible] 7
Baudot J. P. M.), anc. offic. sup d'inf . . . . . 12 août 6
Baudrier, prés. de cour d'app 11 [illegible] 7
Baudry, comm. de la marine. 5 [illegible] 4
Baudry (F.) de l'Institut . . . 18 janv 8
Baussrement (de), gén de brig 1er fév 6
Baumal, offic. sup. de cav . 2 sept 7
Baune, offic. d'artill. . . . . 27 juin 7
Bauny de Récy, direct. d. dom. 7 mars 7
Baur, industriel . . . . . 10 juin 6
Bausan, anc offic. sup. de cav. 18 août 7
[illegible] anc insp [illegible] 15 mars 7
Baux (F.), cap de frégate. . 12 mars 7
Baux (marquis de Perreuse), ancien maire. . . . . 15 mars 6
Bauzil, offic sup. d'inf. . . . 2 sept. 7
Bavoux, anc. cons. d'État . 13 août 6
Bax, chirurg.-maj. en retraite 10 juin 7
Bayard (L. M.), anc offic d'[illegible] 1er mars 5
Bayard (C. E J.), offic d'administration 12 juin 5
Bayle, anc. ing. de la marine 14 août 5
Bayle de la Martinie, anc. offic. sup. de garde nat. mob. 17 sept. 7
Bayle-Mouillard, anc cons. à la Cour de cassation. . . . 12 août 6
Baylen (de), anc. insp. gén des haras . . . . . 12 août 6
Bayot, lieut. de vaisseau. . . 23 janv 7
Baysselance, ing. de la mar 15 avril 7
Bayvet, anc. cons. municip. à Paris . . . . . 14 août 6
Bazaille, offic. sup d'inf. . . 19 août 7

Bazaine-Vasseur, ing. en chef des ponts et chaussées . . 7 août 61
Bazille, prés. de Société d'agr. . fév 7
Bazin (M. P. D. A.), méd.-maj de 1re classe . . . 8 fév
Bazoche, anc cons. gén . 14 juil. 6
Beau (L. H.), chirurg. princ de la marine. . . 14 oct 54
Beauchamp, off d'art. de mar. 8 juil. 71
Beaucorps (de), commiss. de la marine. . . . . 10 janv 72
Beaucourt (L. J. S. de), dir. au minist. de la guerre . 8 81
Beaufils, méd.-major de 1re cl. 9 sept. 70
Beaufort, anc offic. d'inf. 20 août 70
Beaufort (P. P. L. de), gén. de brig . . 14 déc 71
Beaugeois, offic. sup. d'ét.-maj. 20 août 70
Beaulaincourt (de), offic. sup. de cav. . . 2 août 71
Beaumès, sous-int. milit. . . nov 70
Beaumont (Vte de), consul gén. 11 nov. 75
Beaupied, offic sup. du train des équipages . . . . 31 avril 74
Beaupoil de Saint-Aulaire, anc. offic. sup. d'artill. . . 6 mars 57
Beausire (de), offic. sup. d'inf. 17 avril 68
Beausset-Roquefort (Mis de , 1er déc 45
Beauvais (A. G. de), doct.-méd. 2 déc 71
Beauvais (E. , anc. offic. sup. d'artill. de marine. . . . 29 janv. 72
Beauvais (E. F. B.), commiss de la marine . . . . . 27 déc 72
Beauvallet, chef d'esc d'artill 12 juil 79
Beauveau (prince de,, ancien député. . . 14 46
Bécnade, méd. princ. de 2e cl 5 avril 76
Bécnade (M. A. , offic. sup. de cavalerie . . . 12 juil 80
Béchameil, anc. cap. de frég. 16 mars 62
Béchet (A. E.), offic. sup. de gendarmerie . . . . . 22 mai 73
Béchu, anc. trés -payeur . . 16 oct 72
Becker, offic. sup. du génie. . 19 avril 71
Béclard (docteur), membre de l'Académie de médecine. . 14 oct
Bécot, anc. proc. gén . . . . 10 mai 75
Becq, anc offic. sup. d'inf. . . 13 août 68
Becquey-Beaupre, offic. sup. de cav . . . . . 3 fév 77
Bédarrides, 1er avoc. gén à la Cour de cassation . . . . . 24 août 64
Bédié, méd.-maj. de 1re cl. . . 3 fév 75
Bedoin, offic. sup. d'artill 14 déc 68
Beer (É. B , direct. mgén. des télégraphes . 11 juil 82
Bégin, officier sup. d'inf. de marine . . . . . 20 déc 78
Bégon, offic sup. d in 12 juil 8
Béguin, médecin princip. de la marine . . . . . 21 nov 69
Béguin-Billecoq, chef du bureau du chiffre. . . . 10 juil 80
Béhague (A. de), anc. cons. gén 12 janv. 47
Béhague (St.L.), offic. sup. d'inf. 5 fév 78
Béhic, cap. de frégate. . . 10 août 68
Behic (J. M. H.), cap. de frég. 11 juil.
Behr (de), anc. offic. de garde nat. mobile. . . . 5 mai 71
Beillet, offic. sup. d'état-major. 4 sept. 70
Belenfant (F M.), off. sup d inf. 12 juill. 80
Belfort, offic sup. du génie. . 24 juin 71
Belgaric, offic. sup. d'ét.-maj. 25 juin 59
Belin, chef d'esc. d'artill. . . 30 juill. 78
Belin (E.), lieut.-colonel d'inf. 5 juill. 82
Bel Kassem ben Abiès, caïd. 21 sept. 72
Bella, anc. direct. de l'École de Grignon. . . . . 24 janv. 69
Bellaguet, anc. chef de div. . 14 août 67
Bellanger, lieut. de vaisseau. 26 nov. 71
Bellanger (Ch. Paulus), direct du Jardin botanique de la Martinique . . . . . 20 oct 48
Bellegarrigue, offic sup. d'inf. 12 juill 80
Bellemare, cons. du gouvern à Alger. . . . . 7 août 75
Belhar de Villantroy, anc. prés. de cour d'appel . . . . . 13 août 62
Bellile (M F.E.), anc. offic. sup 30 déc. 58
Bellile (P. C), anc. offic. d'inf. 9 avril 71
Belissimé, offic. sup de gend. 28 sept. 70
Belin (E), lieut.-colonel d'inf 82
Belot, ing. des ponts et chauss 12 mars 71
Bellot de Varenne, offic. sup d inf. de marine. . . . . 13 août 64
Belloy, anc. offic. sup. de cav. 11 avril 63
Belot de la Digne, anc. offic. sup. de gendarm. . . . . 12 août 62
Beltante, anc. offic. . . . 28 fév. 71
Belz, ingén. des postes et des télégraphes. . . . . 12 juill. 80
Bénard, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 11 mai 74
Bendzech, anc. offic. sup. du génie. . . . . 30 déc 68
Bénier, offic sup du génie. . 6 janv. 71
Benoist (baron de , cons. gén. 14 juill 46
Benoist d'Azy, lieut. de vaiss, 8 déc. 71
Benoît (A. H.), dir. de l'école d'horlogerie de Cluses . . . 11 août 69
Benoît (C E.), offic. sup. de cav. 14 janv 72
Benoit (G), offic sup. d'artill. 19 oct 70
Benoit C.L.., maire de Verdun. 7 nov 70
Benoit (H. L. A.), major d'inf. en retraite . . . . . 8 juill 78
Benoit-Champy, anc. offic. de francs-tireurs. . . . 7 fév 71
Benoit-Enjalric, offic. sup d'inf. 8 nov 71
Bentivoglio (Cte), consul gen 61
Béraldi, sénateur . . . . . 11 août 69
Béranger (A. J. B), anc. offic d'inf . . . . . 8 déc 70
Béranger (J B.), offic. d'inf. . 26 nov. 72
Berar, cap. de frégate. . . . 2 mars 71
Bérard (A), cap. de frégate. . 23 oct. 71
Bérard (J.), anc. trés.-pay. gén. 5 août 67
Bérard de Montours (E.), anc. offic. sup . . . . . 31 mars 60
Béraud, méd.-maj. de 1re cl. 7 fév. 71
Berbinau , lieut. de vaisseau. janv 71
Berdellé, offic sup en retraite. 14 avril 14
Bérenger, offic. sup. d'inf . 19 oct. 70
Bérenger-Féraud, méd. en chef de la marine. . . . . 25 janv. 77
Bergeaud, offic. princ. d'adm 21 avril 74
Berger (P. F. A.), cons. d'État 3 août 80
Berger (T.), anc. offic. sup. de gendarmerie . . . . . 28 déc. 68
Berger de Nomazy, anc. offic. sup. d'inf. . . . . 10 sept. 68

Bergère (A. L.), offic. sup. d'art. 17 oct. 70
Bergeret, anc. offic. sup. d'inf. 11 août 6[illegible]
Bergeron, docteur-médecin. . 12 ma[illegible]
Bergeron (F. A. T.), offic. sup. [illegible] 11 mars 68
Bergès, offic. sup. d'inf. [illegible] 1[illegible] oct. 7
Bergis, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 11 août [illegible]
Bergogné, ancien préfet. . 16 août [illegible]
Berguet, offic. sup. d'ét. [illegible] 18 juill. 7
Bermond de Vaulx (d[illegible] capit. de frégate . . . [illegible] ju[illegible] 7[illegible]
Bermont (N.), chef d'esc[illegible] de cav[illegible] [illegible] juill. 8[illegible]
Bernadac, offic. sup. d'artill. [illegible] [illegible] 6
Bernadet, offic. sup. d'artill. . [illegible] sept. 70
Bernadotte, anc. o[illegible] 2[illegible] sept. 4
Bernadou (Mgr., arch. de Sens. [illegible] août [illegible]5
Bernard (A. E. H.), anc. offic. de cav. . . . . 23 août [illegible]
Bernard (A. E.), offic. sup. d'inf. 18 juill. [illegible]
Bernard (A. J.), offic. sup. du g[illegible] . . . . . 13 mars 0
Bernard (A. J. E.), maire de Nan[illegible] 1er août 7[illegible]
Bernard (J. P. P.), offic. sup. d'inf. 19 oct. 70
Bernard (J. M.), cap. de frég. 14 mars 6[illegible]
Bernard (J. G.), offic. sup. d'inf. [illegible] fév. 7[illegible]
Bernard (L.), offic. sup. du gén. 21 avril [illegible]
Bernard (M. H.), offic. d'inf. [illegible] ju[illegible] 7[illegible]
Bernard (M. C. C.), col. d'art. [illegible] oct. [illegible]
Bernard (P. A.), anc. offic. sup. [illegible] d'[illegible] 12 mars 6
Bernard de Seigneurens, anc. offic. sup. d'inf. . . . . 29 juin 6[illegible]
Bernardi (de), cons. hon. de cour [illegible] . . . 27 août [illegible]
[illegible] [illegible] 14 août 7
Bernard d'Hauterive (de), sous-intend. militaire . 31 déc. 8[illegible]
Bernhart, chef de bureau . 11 janv. [illegible]
Bernard, anc. offic. sup. de [illegible] 12 juill. [illegible]
Bernier (E.), anc. méd. major [illegible] 1[illegible] avril [illegible]
Bernier (P. T.), offic. sup. d'inf. 7 juin 6[illegible]
Berniot, anc. méd.-major. . . 2 sept. [illegible]
Bernot de Charant, offic. sup. [illegible] 1[illegible] oct. 6[illegible]
Bernutz (G. L. C.), médecin de l'hôp. de la Charité de Paris. 11 juill. 82
Berny (de), sous-intend. milit. 2 juin [illegible]
Berranger, anc. capitaine de vaisseau . . . . . 29 oct. [illegible]
Berson, offic. sup. d'inf. . . 24 juin [illegible]
Bersot, membre de l'Institut . 5 août [illegible]8
Berthaut, offic. sup. d'artill. 6 nov. [illegible]
Berthelin (L. G.), ing. en chef des ponts et chaussées . 15 juill. [illegible]
Bertherand, méd. princip. . . 29 juill. 5[illegible]
Berthier (C. P.), anc. gouvern. de la Martinique. . . . . 29 déc. [illegible]
Berthier (A. L.), anc. offic. de cava[illegible] . . 8 déc. 7[illegible]
Berthier (C. L.), administ. des chemins de fer. . . . . 30 déc. 6[illegible]
Berthois (de), offic. sup. de [illegible] 7 [illegible] [illegible]
Berthomier des Prots, offic. sup. d'artill. . . . . 7 juin 6[illegible]
Berthou (de), offic. sup. d'inf. 8 août [illegible]
Berthoud, homme de lettres 14 août 67
Bertin (J. N.), offic. sup. d'art. 11 mars 68
Bertin (L. E.), ingén. de la mar. 29 déc. 81
Bertrand (C. A.), offic. sup. d'inf. 7 août 77
Bertrand (C. M.), anc. résid. de France au Sénégal. . . . . 19 juill. 80
Bertrand (G. J. J.), anc. méd.-major de 1re classe . . . . 4 nov. 69
Bertrand (G. J. P.), anc. méd.-major . . . . . 30 oct. 64
Bertrand (J. B.), insp. des fin. 11 juill. 82
Bertrand (M. J. H.), méd.-maj. de 1re classe . . . . . 8 fév. 71
Bertrand (P.), prof. à l'École de médecine de Clermont. . . 7 août 70
Bertrand (P. A.), ancien offic. sup. de garde mobile . . . 5 mai 71
Bertrand (P. F.), anc. offic. sup. d'artill. . . . . 14 mars 64
Bertrand (V[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] 13 [illegible] 79
Bertrand (V.), offic. sup. d'inf. [illegible] [illegible] 7[illegible]
[illegible] N., offic. sup. du gén[illegible] . . . . . 2[illegible] [illegible] 80
[illegible] [illegible] [illegible] d'art. [illegible] [illegible] 7
Besançon (J. B. F.), anc. offic. sup. de cav. . . . . 24 déc. 6[illegible]
Besnoucé, offic. sup. d'[illegible] [illegible] fév. 71
[illegible] [illegible] major de 1re classe . . . . 24 déc. 6[illegible]
Besongnet, cap. des sapeurs-pomp. de Rouen . . . . . 25 nov. 71
Bessand, prés. du trib. de com. de Paris . . . . . 1 [illegible] 8[illegible]
Bessat (J. B. J. C.), [illegible] près la cour d'ap. d'Aix. . . 16 janv. 82
Bessières de la Jonquière, anc. offic. sup. d'inf. . . . 21 déc. 66
Besson (C. G.), anc. offic. de garde nationale . . . . . 8 août 7
Besson (L. C. A.), offic. sup. d'inf. 7 fév. 7[illegible]
Besson (P.), agriculteur . . 8 fév. 80
[illegible]s, anc. offic. sup. . . . . 27 juil. [illegible]
[illegible]d (J. A. C.), avocat [illegible] la cour d'appel de Paris . . 16 janv. 82
Bevière (H. M.), chef de bataill. du génie . . . . . 5 juil. 82
Bex, direct. d'enregistrement. 7 juin 65
Bey, offic. sup. d'artill. . . . 20 nov. 72
Beylot, méd. principal. . . . 1er fév. 72
Beynaguet, offic. sup. de gend. en retraite . . . . . 13 mars 64
Bezard (A. P.), offic. supérieur d'infanterie. . . . . 13 mars 6[illegible]
Bezard (M. C. H.), [illegible] [illegible] d'artill[illegible] . . . . . 11 août 69
Bian, offic. sup. d'artillerie. . 31 ma[illegible] [illegible]
Bianchi, ingénieur civil . . . 20 juin 72
Biberstein-Kazimirski (de), secrétaire-interp. aux affaires étrangères . . . . . 17 juill. 6[illegible]
Bibesco (G.), anc. offic. d'inf. 28 avril [illegible]
Bibesco (N.), anc. offic. sup. 28 avril [illegible]
Bida, artiste peintre . . . 8 juin 7
Bidaguin, anc. offic. sup. d'inf. 15 août 6[illegible]
Bidermann, anc. ing. des ponts [illegible] [illegible] . . . . 25 déc. [illegible]
Bidot (B. D. J.), offic. sup. d'inf. [illegible] déc. [illegible]
Bidot (H. S.), offic. sup. d'ét.-major . . . . . 15 mars 6[illegible]
Biehler, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 80

Biennimé, lieut. de vaisseau . . juill. 72
Biérant, offic. sup. du train des équipages. . . . . août 77
Biffe, ingén. en chef. . . . . 12 juill. 80
Bigaré, anc. offic. de cav. . . . 21 sept. 70
Bigault du Gran Rut (de), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 6 mars 7
Bignon, anc. offic. d'inf. . . . 7 août
Bignon (Adrien-Charles), col de cavalerie . . . . . 18 janv. 79
Bignon (Louis), agriculteur à Tr . . . . . 25 oct. 78
Bigot (L. de), offic. sup d'état-major. . . . . 12 mars 70
Bigre, cap. de frégate. . . . . 21 juin 65
Bihel, anc. offic. d'inf. . . . . 8 août
Bijon, offic. sup. d'inf. . . . . 22 mars
Billaut, offic. sup. d'inf. . . . 5 fév. 78
Bill s, offic sup. d'inf. de mar. 2 janv.
Billet, lieut. de vaisseau . . 2 juill. 71
Billet, memb. du cons. d'es de la Banq . . 13 janv.
Billod, direct. de l'asile de Vaucluse. . . . . 18 sept. 73
Billoir, offic. sup. d'inf. de marine. . . . . 31 janv. 72
Bilon, anc. offic. de garde mob. 28 fév. 71
Bilot (A. J. F. M.), sous-dir. au min des affaires étrang 14 janv. 79
Billot (L. A.), chef de bat. d'inf. 18 janv. 81
Binet, anc. cap de frégate. . . 23 déc.
Binet (F. D.), offic. sup. d'inf. 19 ju 80
Bionard, offic. sup. d'inf. . . . 2 avril 71
Bire (de), offic sup. de cav . . 12 oct. 7
Birembaux, major d'inf . . . 3 f v 80
Bironste, sous-intend. m . . . 5 s p 70
Bixio, cons. munic. de Paris, dir. de la Cie gén des voit. 2 j l 81
Blaisot, intend. milit. . . . . 19 mars
Blanc E., anc. chef. de div. 13 août 61
Blanc (Aimé), offic. sup. de l'armée territoriale . . . . 12 juill. 80
Blanc (A. P.), capit. de frégate 2 déc. 81
Blanc de Guizard, anc. préfet. 1 avril 41
Blanc de Mounes (L. J. G.), col de cav. . . . . août 9
Blanchard (C. E.), profess. au Muséum . . . . . 4 mars
Blanchard (J. J.), cons. hon. de cour d'appel. . . . . 25 déc. 69
Blanchard (J. N.), direct. de la colonie de Mettray . . . . 1er oct. 77
Blanche A. E.), doct. méd. . 9 août 70
Blanche (F. J. E.), offic. sup de cav. . . . . 3 juin 71
Blanchet (L.), anc. offic de zouaves . . . . . 27 fév. 65
Blanchet A. C.), chef d'esc. d'état-major. . . . . 11 fév. 64
Blancin le Chalain, offic. sup. d'artillerie . . . . . 7 fév. 82
Blancmières, anc. command. de Sainte-Marie de Madagascar fév.
Blasche, anc. maire d'Alger. 6 oct.
Blavier (A. E.), anc. offic. sup de garde mobile. 28 fév. 71
Blazer (F. Hippolyte), colonel 14 août 60
Blazer (A.), offic supérieur d'artillerie 12 juill. 80
Blémont, offic. sup. d'artill. . 12 mars 71
Bleton, anc offic. sup d'inf. . 12 août
Blignères (de) . . . . . 22 juill.
Blo anc. offic. sup. d'inf. . 21 déc.
Blondel (J. B. N.), anc offic. sup de cav. . . . . 11 août
Blondel (R. C.), offic. sup. d'art. 1er fév.
Blondin, anc. offic. sup. d'art. 11 août
Blot C. H. L.), anc. offic. d'inf 1 mars
Blot (L.), anc. offic. d'inf. . . 28 déc.
Bloume, anc. offic. de gend. 5 juin
Blum, chef de bat. d'inf. . . . 8 fév.
Blusset, anc. offic. d'inf. . . 10 mai
Bobet, offic. sup. d'artil. . . 19 oct.
Bobillier (F. F.), anc offic. sup. d'inf. . . . . 12 août
Bobillier (L. E. F.), offic. sup. d'artillerie. . . . . 11 déc.
Bocher (E.), sénateur . . . . 29 avril
Boden, ingén. de 2e cl. de la marine . . . . . 11 juill.
Bodin (A. M. M.), anc. député. 18 août
Bodin (C. L.), anc. cap. de frég 8 fév.
Bodot, anc. offic. de marine . . .
Bohlinton, sénateur . . . . . 15 ao
Bohard, anc. offic . . . . . oct.
Bohat, ancien préfet. 14
Boigeol, anc. offic sup. d'art. 11 mars
Boigne (baron de), anc. insp. gén. de l'émigration. . . . 14 août
Boileau, anc offic. sup d'art. 12 mars
Boilève (C. E.), chef de bat. d'inf de marine. . . . . 18 jan.
Boilot, offic. sup du génie . . . fév.
Boinet, docteur-médecin. . . 8 août
Boisdenemets (E. L. M. de), offic sup. d'inf. . . . . 5 a
Boisdenemetz (M. A. Q. de), offic. sup. de cav. . . 5 mai
Boisé Courcenay (de), ancien offic. sup. d'artillerie . . .
Boisgard, off. sup d'état maj. 3 août
Boissier (M. L. A. G.), de l'Académie française. . . . . 1 janv.
Boisson, offic. sup d'inf. . . fév.
Boissonnet, sous-intend. mil. de 1re classe . . . . . 12 j
Boisvillette (de), ing en chef des ponts et chaussees 1 août
Boitel (C. J. Q.), offic. sup. du g . . . . 12 mars
Boitel (L. A.), insp gén. de l'agr 23 déc.
Boixède-Danglade, offic. sup. de gendarmerie. . . . . 3 fé
Bolenat, officier sup. d'inf. . . .
Bolenot, offic sup. de gend. 19
Bompart, offic sup . . . . . 16 janv.
Bonafous, officier sup. d'inf . . 7 août
Bonald (de), anc. trés.-payeur général . . . . . 13 août
Bonamy de Villemereuil C. A. A.), anc. offic. de marine . 1 sept.
Bonamy de Villemereuil (J. V. E.), conseiller général. . 8 août
Bonaparte (J. N.), anc. offic sup. de cavalerie . . . 31 o
Bonaparte N. G. J. P. G.), offic. sup. d'infanterie. . . . . 19 oct.
Boncourt, offic sup. d'inf. . 21 avril
Bonconneau, anc. offic. sup. de garde nation. mobile. 2e janv.

Bonduelle, anc. méd. princ.p. 17 nov 80
Bonet de Sa..elles, anc. offic. s[illegible] . . . . 7 juill. 5
Bonetti (A Z.), chef de bat. d'in[illegible] 8 juill 8[illegible]
Bongars (de), anc. offic. sup. d[illegible] garde mobile . . . 5 mai 71
Bongar[illegible]on, chef de b[illegible] 13 jan. 7[illegible]
Bonnafont, méd. princ. . 12 juin 7[illegible]
Bonnafous, offic. sup d'inf. . 12 juil. 8[illegible]
Bonnard, anc méd.-maj de [illegible] 18 juil. 8
Bonnard du Hanlay (Z G), chef de bat. d'inf en retraite, 11 oct. 8
Bonnat, artiste peintre 7 juill. 7[illegible]
Bonnaventure, sous-int. milit de 1re cl. 12 juill. 69
Bonne (J J M, [illegible] offic. sup. de cavalerie . . 12 juill. 80
Bonneau, méd. principal. 7 août [illegible]
Bonnefin, offic. sup. d'artill. . 12 mars 7
Bonnefont (E , major de cav. 18 janv. 8
Bonnefon-Pédufau, offic. sup. d'infanterie . . . 12 juil. 80
Bonnefous de C[illegible] offic. sup du train des équ[illegible] 24 juin 7
Bonnefoux (de), offic. sup. comm de place. . . . 12 oct. [illegible]
Bonnet A. , offic. sup. d'inf 20 août 70
Bonnet (C. G), méd. de 1re cl. [illegible] 11 janv. 71
Bonnet J M. M A. G., offic. sup. d'artillerie . . . . 1er fév 67
Bonnet (P offic. de marine. 25 mai 8
Bonnet (P. O), exam. à l'École polytechnique . . . . 1er fév. 72
Bonneval Abrat de Laforest, offic. sup. d'inf. . . . . 11 oct. 7[illegible]
Bonningue, offic. sup. de cav 11 janv 7
Bonnot de Mably, off. sup. d'inf 20 nov. 72
Bonnoure, anc. offic. sup. de la garde nationale mobilisée. mai 7
Bontemps, verrier. . . . . 30 juin [illegible]
Bontemps (A. G), insp. des serv. adm et fin de la mar. 11 juill. 85
Bonteux . 14 oct.
Bonzom, anc offi[illegible] 11 déc. [illegible]
Boone S), offic. sup. d[illegible] . 29 déc. [illegible]
Boone (F A), chef d'esc. d'art. 5 juill 82
Borde (C. L. J.), sous-dir. au min. de l'intérieur 18 juil 81
Borel, anc. offic. sup. d'inf . 28 dé 58
Borelli (de), anc. offic. de cavalerie . . . . . 24 juin 71
Borelli de Serres, chef de bat. d'inf . . . 30 juil. 78
Borely la Sapie, propriétaire en Algérie . 21 sept. 2
Borely de la Touche, secrét d'ambass. en retraite. . 12 [illegible] 8
Borgé, anc. offic. sup. 13 août [illegible]
Borgnis-Desbordes G[illegible] [illegible] 5 juin 8
Borie de Vintimille, anc. offic. sup. de garde mobile . . . [illegible] 71
Borles, cap. de frégate. . 6 [illegible] 73
Borlis, anc. offic. sup d'inf 12 [illegible] 1
Borius (E. A , cap de frégate 16 juill. 7
Borius (L. C), offic. supér. du génie. . . . . 6 oct 5
Borne, chef de bat. d'inf. . . 12 juin 70
Bose, cap de frégate. . . . 30 déc. 7
Boscals de Réals, offic. sup. d'état-major. . . . . [illegible] 72
Boscals de Réals de Mornac, lieut.-col. d'artillerie. 12 juil. 9
Bosquillon de Frescheville, offic. sup. d'artillerie . . 21 déc 69
Bossan, offic. sup. d'état maj 8 déc 79
Bossand, offic. sup. d [illegible] 9 avril 71
Bossion, anc. offic. sup de cav. 2 oct 62
Bostmembrun (de), anc. offic. sup. d'artil. auxiliaire . . 5 mai 7[illegible]
Boiteau-Roussel Bonneterre, offic. sup. d'inf. . . . 1 déc 7
Bottin, prés. de chambre à la Cour d'appel de Douai. . 12 juil. 8[illegible]
Bouchant, anc. cap. de frég. [illegible] déc. 8
Bouchard, cons. référ. à la Cour des comptes 5 août 75
Bouchardat, memb. de l'Acad. de médecine . . . . . 7 sept [illegible]
Bouché A.), offic. d'inf . . 8 [illegible] 1
Bouché (S), pharm. major de [illegible] 8 fév [illegible]
Boucher (E. L. A. A , ing. en chef. des ponts et chaussées. 9 août 7[illegible]
Boucher (M H , anc. offic. sup. de garde mobile 7 fév 71
Boucher d'Argis de Guilleville, anc. offic. sup de cav. . 11 mars 65
Boucher de Morlaincourt, C.H anc offic. sup. d'état-ma[illegible] 10 [illegible] 2
Boucher de Morlaincourt (C. H. , offic. sup. d'artil. . 12 [illegible]vrier 7
Bouchet, inspect. en chef de la marine 28 [illegible] [illegible]
Bouchot, architecte. . . . . 5 fév 78
Bouchut, docteur-médecin. . [illegible] oct 71
Boudier, anc. méd major. . . [illegible] 55
Boudo, major d'inf. . . . . [illegible] fév 8[illegible]
Boudousquié, ing. en chef des mines 14 [illegible] [illegible]
Boué, chef d'esc. de [illegible] 3 [illegible] 6
Bouffar, méd.-major [illegible] 70
Bouffier, chirurg de la marine. 1 [illegible] 6
Bougaseau, memb. de l'Inst [illegible] 7
Bouilhet, fabr. d'orfévrerie. [illegible] [illegible]
Bouillat, consul général . . [illegible] [illegible]
Bouillé (comte de), sénateur 8 [illegible]
Bouillier, insp gén. de l'instr. publique . . . . . [illegible]
Bouis, offic. sup. d'inf. . . 21 [illegible] 7
Bouisson, anc. député . . 12 [illegible] 7
Bouisson (E H. , chef de bat. [illegible] 18 [illegible] 8[illegible]
Bouju, cap de frégate [illegible] [illegible] 7[illegible]
Boulanger Joseph-Jules, sous-intendant militaire . . . . [illegible] [illegible]
Boulay, offic. d'inf [illegible] 7[illegible]
Boulineau (T. G. L , capitaine de frégate . . . . [illegible] [illegible] 81
Boulland (J), chef d'esc. . [illegible] 81
Bouluguy, co. de cav. . . . 3 fév 8
Boulongne, méd maj. de 1re cl [illegible] fév 71
Bourne, offic. sup. d'inf. . [illegible] sept. 72
Bouniceau, ing. en chef des ponts et chaussées . . 9 mai 6
Bounin (G. O), chef de bat. au 3e zouaves . . . . . [illegible] déc. 81

Bouquet de Jolinière, offic. sup. inf. 7 fév. 74
Bouquet de la Grye, ingén. hydrographe . . . . . 11 oct. »
Bouquier, ancien offic. sup. . 30 déc. 68
Bourbonne, offic. de marine 6 juin 7[illegible]
Bourcart C.I, anc. offic. sup. de garde nationale. . . . 13 août 5[illegible]
Bourcart (C. A.), offic. sup. d'état-major. . . . . 5 fév 78
Bourcart (E.), offic. sup. d'inf. 9 janv 71
Bourchet (J V R.A.), co.. d'inf. de marine . . . . . 5 juill. 82
Bourcier Saint-Chaffray, anc. sous-direct. aux aff. étrang. 14 août 58
Bourdais architecte du palais du Trocadéro . . . . 1er mai 78
Bourdas, anc offic. sup. d'art. 9 août 77
Bourdel, méd princ. de la mar. 27 fév. 67
Bourdelles (J B.), ingén. des ponts et chaussées . . . . 25 janv 2
Bourdereau, anc. commiss. de la marine . . . . . 28 sept 5[illegible]
Bourdet, anc. offic. sup. d'inf 14 [illegible] 6
Bourdin, sous-direc. 25 [illegible] [illegible]
Bourdineau (de), offic. sup. de gendarmerie . . . . 3 fév [illegible]
Bourdon (A. H.), docteur. . . 4 fév. 80
Bourdon de Vatry, anc. offic sup. d'inf. . . . . 15 mai 69
Bourdouche, offic. d'inf . . 20 nov 72
Bourée, offic. sup. d'inf. 24 juin 71
[illegible] [illegible] sous-dir. au min des a[illegible] 30 juill 78
Bourel-Roncière, méd. princ. de la marine 1[illegible] [illegible]2
Bourelly (J.), chef de bat. d'inf. 8 [illegible] 81
Bourgarel (F. A.), cap de frég. 5 juin 71
Bourgault, méd. princ. de la marine. . . . . 12 déc. 68
Bourgeois (A. A. H.), offic. sup. d'état-major . . . . . 3 août 75
Bourgeois A. C. A.), anc. offic. sup. de caval. . . . . 21 mars 66
Bourgeois (C E E.), offic. sup. de cavalerie . . . . . 5 juill. 82
Bourgeois (E. J. P.), offic. sup. d'état-major. . . . . 11 avril 70
Bourgeois P. A.), offic. sup. du génie . . . . . 11 août 67
Bourgeoy, offic. sup. de gend 2 nov. 72
Bourgoin-Lagrange, anc. offic. [illegible] . . . . . 14 déc 71
Bourgoing (comte F. J. G. de), ambassadeur . . . . . 9 mai 74
Bourgoing (J. F. B.), offic. sup. de gendarmerie. . . . . 1er août 7
Bournat, anc. député. . . . 4 août »
Bourot (M. P. A.), méd princ. 13 juill. 81
Bourrel, offic. sup. command. de place. . . . . 7 juin 6[illegible]
Bourse, méd. princ de la mar. 18 juil. »
Bourseul, offic. sup. de cav. 21 avril 7[illegible]
Boury, anc. offic sup . . . 3 mars [illegible]
Bousquet, anc. offic. sup. . . 14 mars 5[illegible]
[illegible]ssenard A. A.), offic. sup. 18 juill [illegible]
[illegible] Inf
[illegible]sse[illegible] A[illegible] anc off sup. 2 juill. 51
[illegible]sse[illegible] [illegible] J S.), offic. sup. d'état-major . . . . . 28 déc. 68
Bousson (C. L. C.), offic. sup. d'artillerie . . . . . 5 juin 7[illegible]
Bousson H. M. J.), anc. offic sup. de garde mobile . 27 juill. 71
Boutaire, anc. offic. de garde nationale mobilisée 29 janv. 7[illegible]
Boutan, insp. gén. de l'instr publique . . . . . 11 janv. 76
Boutaud (de), offic. sup. d'état-major . . . . . 11 avril 6[illegible]
Boutelier, anc. député. . . . 14 août [illegible]
Bouteron, sous-dir. au [illegible] de l'intérieur . . . . . 13 janv 79
Boutet, offic sup. d'inf. . 20 août [illegible]
Boutet d'Egvilly, anc offic sup de cav. . . . . 11 avril [illegible]
Bouthier (E A.), lieut.-col. de cavalerie . . . . . 29 déc 8[illegible]
Bouton d'Agnières anc. [illegible] major de 1re classe . . . 13 mars 6[illegible]
Boutroy, anc. chef de bureau [illegible] [illegible] [illegible]
Bouvard, sous-intend mil.l 1[illegible] [illegible] [illegible]
Bouvattier, anc. député . . . 31 janv. 7[illegible]
Bouvier, chef de bat du génie 8 fév. 80
Bouyer, cap de frégate . . . 8 août 67
Bouyn F G de), offic. sup. de gendarm. . . . . 11 août [illegible]
Boûyn (E H de), offic. de cav. 9 juin 7[illegible]
Bovet, offic. sup. du génie . 28 déc [illegible]
Boyer (J E P.), anc. offic sup de la marine . . . . . 1[illegible] [illegible] 0
Boyer (P E L.), com. de la mar. 1 [illegible] [illegible]
Boyer (J. A.), offic. sup. d'inf 2[illegible] avril 71
Boyer (J E E.), anc commiss de la marine . . . . . 11 [illegible] [illegible]
Boyer de Fonscolombe (de), offic. sup de cav. . . [illegible] j[illegible] 71
Boyer de Sainte-Suzanne (de), anc préfet. . . . . [illegible] no[illegible] [illegible]
Boyer-Dulierre, pharm. prin-[illegible] [illegible] 8 f[illegible] 71
[illegible]oyer[illegible], méd principal 2[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] maire [illegible] ma[illegible] [illegible]
Brachet (A Q.), anc. offic. sup 28 [illegible]c. 5[illegible]
Brachet (J. A.), anc offic. sup de garde mobile. . . . . 5 [illegible]n 7[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 2[illegible] nov [illegible]
Brady, anc. offic sup. d'artill 21 [illegible] [illegible]
Brainque, doct méd. . . . 12 [illegible] 7
Brame E.), insp. gén. des ponts et [illegible]ssées 11 [illegible] 8[illegible]
Branbil e (A.), chef de l[illegible] d'armée territoriale . . . . 29 déc 81
Brande, anc offic. d'inf. . . 8 août 71
Brandéis, offic. sup. de cav. . 7 août 77
[illegible]sseau, prés hon. . . . . 15 mai 67
Brassac (P J. M.), médecin en chef de la marine . . . . . 5 juill. 82
Brasseur, offic sup. d'inf. . . 22 août 71
Brassier, préfet. . . . . 12 oct. 77
Brassinne, prof. à l'éc d'art de Toulouse . . . . . 20 nov 72
Brault, offic. sup d'inf . . . 29 août 70
Braun, prés du consistoire de la Confession d'Augsbourg 14 août 3
Braun, conseiller d'État . . . 12 juill 82
Brauneck (de), officier supér d'infanterie. . . . . 19 août 70
Brayer, offic. sup. d'artill. . 13 mars 69
Bréa., de l'Institut, ... 18 janv. 81

Br... (...), ... de cavalerie ... 8 juill. 81
Brec...rier ... E. N., docteur médecin ... 29 déc. 81
Bréguet, membre de l'Inst. (at. 20 oct. 78
Brême (de), offic. sup. d'inf. ... 28 mai 71
Brémond (de), anc. offic. sup de la marine ... 31 déc. 61
Brenier de M... (... comte), m... ... août ...
Breschin, anc. offic. sup ... 1 nov. ...
Bresse, memb... ... 12 juill. ...
Bruxelles, anc. offic. sup. d'inf ... 1 ... 2
Br... (... A. L.), offic. sup ... juin 71
Bresson (de vicomte de), secr. d'ambassade ... 31 juil. 79
Bretel (J. A.), peintre ... 29 juin 67
Breton (C.), offic. sup. d'inf. ... 24 juin 71
Breton (J. L. E.), ... du génie ... ...
Breton (P. V.), insp. de ... ...
Bretelle (le), anc. offic. s... ... 9 ...
Br... ... ...
Breuil, consul général ... ...
Briard, anc. offic. sup. d'inf ... ...
Briatte, cons. maître à la Cour des comptes. ... ... anv. 77
Brieau (docteur), bibliothec. de l'académie de médecine ... ...
Br... ... 18 janv. ...
Briche (de), anc. off... ... 4 juin 59
Bricout, anc. offic. d'inf. ... 8 août 71
Bridet, anc. cap. de frégate ... 11 août 69
Briens, off. sup. d'art. de mar. ... 10 juin 71
Brière, anc. offic. sup. d'inf. ... 13 août 63
Brière de Mondétour Valigny, présid. de la cour d'appel ... 18 fév. 69
Brieu (A.), anc. offic. sup. ... 15 août 60
Brignon, officier sup. d'infant. ... 5 mai 71
Brioster, offic. sup. d'artill. de marine ... ... 23 avril 74
Brions, offic. d'état-major. ... 24 juin 71
Brion méd. princ. de la mar. ... 6 fév. 75
Brion (Jules-Dom...), colonel d'artillerie ... ...
... prof. à ... Faculté des sciences de Paris ... ...
Brisac G. G., offic. sup. d'artill. ... 28 ... ...
Brisac (J.), sous-intend. milit. ... ...
Brissard, off. sup. d'inf. de mar. ... ...
Brisset, chef de bat. d'inf. ... ...
... son (J. E. L.), dir. ing. des ... ...
Broca (de), anc. lieut. de vaiss. ... 1 ... ...
Broca, provis. en retraite. ... ...
Brocard (P. T.), offic. sup. d'art. ... ...
Brocher, offic. sup. d'inf. ... ...
Bronner, offic. sup. d'inf. ... ...
Pr... ... ... 6 mars ...
Brossard (H. G. M. de), anc. offic. ... ...
Brossard (B. J. L. de), anc. offic. sup. d'état major. ... 12 mars ...
Brossé, offic. du génie ... 7 ...
Brosselard, anc. préfet. ... ...
Brosset, cap. de vaisseau ... ...
Brossier de Buros, offic. sup. de cavalerie ... ... 29 juill. 80

Brouard, offic. sup. de cav. ... ... sept. 7
Brouardel (P. C. H.), prof. à la Faculté de méd. de Paris. ... ...
Brouet, offic. sup. d'art. ... 14 ... ...
Brouillard, offic. sup. du génie ... ...
Broutta, offic. sup. de cav. ... ... juin ...
Brown (E.), anc. offic. sup. de ... ...
Brown (L. H.), cap. de frégate ... ...
Brueyre-Dorsser, anc. lieut. de vaisseau ... ...
Brugère, offic. sup. d'artill. ... ...
Bruley, anc. offic. de marine ... ... sept. ...
Brumauld de Montgazon, anc. offic. de gendarm. ... ...
Brun (A. L. L. O.), anc. offic. sup. ... ...
Brun (C. L. A.), doct.-méd. ... ...
Brun (C. M.), ing. de la mar. ... ...
Brun (F.), anc. com. de la mar. ... ...
Brun (P. J.), anc. rép. de l'Oise de Paris. ... ...
Brunéau (A. A. M. P.), anc. m... ... ...
Brunéau (A. C.), col., de cav. ... ...
Brunéau Fr., anc. offic. sup. de garde mobile ... ...
Brunéau (P. H.), an... ... ...
Brunel offic. ... ...
Brunet (J. ... ...
Brunet (J. A.), ... lieut. de vaisseau ... ...
Brunet (J. M.), cons. à la cour d'appel de Paris ... ...
Brunet (L. A.), offic. supérieur d'état major ... ...
Brunet de la Charie, anc. offic. sup de garde mobile ... ...
Brunet Millet, cap. de vaiss. ... ...
Brunetière, anc. offic. de cav. ... ...
Brunier (de), offic. sup. d'inf. ... ...
Brunot de Molaret, ... ces finances ... ...
Bruno de Rouvre, anc. ... sup. ... ...
Brunet, anc. offic. d'artill. ... ...
Bruyère, sous-int. end. mil. de ... ...
Brucy (de), anc. offic. s... d'état-major ... ...
...ry, offic. sup. d'art. ... ...
...rye (de), offic. sup. d'état ... ...
Bubbe, chef d'esc. d'art. ... ...
Budan de Russé, anc. offic. sup. ... ...
...ffer... ... ...
...fan... ... ...
... ...
... ...
Bu... ... ...
... ...
Buisson (J. B.), dir. des tabacs. ... ...
Buisson (J. J. J.), anc. comm. de place. ... ...
Burat, ing. civil ... ...
Bureau (J. ... G.), off. sup. d'inf. ... ...
Bu... ... de Pusy, offic. sup. du ... ...
Burelle offic. sup. d'artill. ... ...
... ... de Seine ... ...
... ... août 62

1882. — Imprimé le 30 août

Burggraff (de), consul général. 9 mai 74
Burgkry, méd.-maj. de 1re cl. 8 mai 66
Burgues de Missiessy (E. J.), anc cap de frégate. . . . 3 janv. 60
Burguières Bey . . . . 3 août 75
Burin du Buisson, préfet. . . 31 déc. 65
Burlin E E), chef de bat. d'inf 5 juill. 82
Barlureaux, méd.-major . 14 août 63
Burlun, anc offic. sup d'inf. 13 août 63
Burton, anc offic. sup. du génie. 1. août 66
Bury (C.A , anc. offic d'artil. 16 nov. 71
Bury (J), anc. offic. sup d'inf. 24 août 67
Busquet, anc. offic. sup d inf. 28 août 68
Busscuaërt, méd maj. de 1re cl. 25 août 69
Bussy (A. P. de), offic. sup. du génie. . . . . 26 nov. 70
Bussy (M. A. L de), ing de la marine . . . . . 30 déc. 68
Bustin, offic. d inf. . . . . 6 déc. 79
Butet, cap. de vaiss . . . . 14 août 66
Buthod, m J.-major de 1re cl. 3 août 75

C

Cabanes, membre de l'Institut. 84
banelias, lieut de vaisseau 23 juin 1
Cabanier, anc offi sup . . . août 8
Cabaret, cap. de frégate . 17 [illegible] 1
[illegible]-Danneville, examinat. [illegible] de polytechnique . . 12 juill. 79
[illegible] 1[illegible] 1[illegible] 5
[illegible] 28 [illegible] 41
[illegible], insp. gén. des [illegible] 7
Cadet, anc. offic sup. d garde nationale . . . . . mai 71
Cadot (C J), col. d'infanterie. 29 déc. 81
Cadier (baron de Veauce de), ancien député . . . . . 14 août 68
Cué, E J), direct. ingén. des hégraphes . . . . . 29 déc. 81
Cafaro (L. C.), offic. sup. d'état-major . . . . . 23 août 59
Cafarel (M. F. E.), offic. sup. [illegible] avril 1
[illegible] gerie de), anc. offic. sup [illegible] sup d'inf. [illegible] [illegible] sup d'artill. [illegible] 7
Canonges-Ladavière [illegible] sur au min de la guerre 18 janv.
Caillard (M A.), offic. sup d inf 11 janv. 76
Caillard (P), anc chef de bur. 24 déc. 53
[illegible] 16 mars 68
[illegible] chef de bureau 12 [illegible]
[illegible] méd.-major . . août 68
[illegible]), chef de bat. d'infanterie. . . . . 18 janv. 81
Cail et (H P M cap de freg. 3 fév. 80
Cailhet (V. M , anc. examinat. de la marine . . . . . 11 août 65
Caillou, anc. offic de cav. . 9 juin 71
Caillot E), gén. de brigade . 18 janv. 81
Caillou (J F X.), chef d'esc d'art. 5 juill 82
Cailloux, offic. sup. d'artill . 20 août 74
Caisy-Duverger, ancien [illegible] . . . . . 25 juin 59
Cain (A. N , sculpteur. . . . 18 juill. 82
Cajard, offic. sup. d'inf. . . . 8 déc. 70
Calemard du Genestoux, offic. sup. d'artill. . . . . 19 oct 70
Calenoini, offic sup de cav 28 déc. 68
Callac (comte de), anc. préfet. 14 août 67
Calmeil (J. L.), doct.-méd. . 13 août 67
Calop, anc. offic sup. du gen [illegible] 7
Calteau, anc. offic. sup. de cav. 12 [illegible]
Calvet (C), médecin-maj. de 1re classe. . . . . [illegible] avril 71
Cambay, méd. princ. [illegible] 63
Cambefort, anc offic. d' inf [illegible] 8
Cambon, préfet. . . . . 13 [illegible] 80
Cambuzat, inspect gén des ponts et chaussées. . 25 juill. 76
Camescasse, cons. à la Cour de cassation . . . . 13 août 61
Camescasse (Ernest), direct. de l'adm dép. au min. de l'int. 12 juin 0
Camgnilhem, offic. sup. d'inf 24 sept
Caminade, direct aux finances. 6 fév.
Campagnac, offic. sup de cav. 7 août 77
Campenon, cap. de frégate. . 14 mars 69
Campi, anc. offic. d'inf. . . 25 janv. 71
Campionnet, offic. d'éta.-major. 26 oct. 70
Campmas (S. P.), anc. offic sup. de cav. . . . . 31 déc. 6
Camus, direct. de la Cie du gaz. 23 août
[illegible]nale, offic. sup. d inf . . 8 août 71
Canard, offic sup. de cav. . 29 déc 66
Canat, offic. sup. d'inf. . . . 23 déc. 79
Cance, chef d'esc. hors cadre, dét. près de la personne du Président de la République 18 janv. 81
Cancioux (comte de), secret. d'ambassade . . . . . 14 juin. 69
Canelle de la Lobbe, offic. sup d'état-major . . . . . 13 août 63
Canésie, chef d'escadron . . 13 janv. 79
Canongète de Canecaude, anc. offic. sup. de garde mobile. 5 mai 71
Cantié, anc. offic d'inf. . . 19 oct. 70
Canton, chef de bat. du génie. 12 juill. 79
Cantiget, anc offic. sup. . . . 21 oct. 68
Capdepont, offic. sup. d'inf. . 12 mars 70
Capdevielle, offic. de cav 20 nov 72
Capelle (de), ing en chef des ponts et chaussées [illegible]
Capfal, anc. offi [illegible]
Capitain, offic. sup d'artill [illegible]
Capot (de), anc. offic. d'inf. [illegible]
Capuran, offic. princ. d'admin. [illegible]
Carbillet, offic. sup. de cav [illegible]
Carbonel (de), ancien [illegible] [illegible] 28 [illegible] 81
Carcanade (C), [illegible]
Carcenac [illegible] des recompenses [illegible] tion universelle de 1878 . . 20 oct. 78
Carcon (A A.), anc. méd.-maj. 28 déc. 67
Carion (H. F ,, offic. sup de cava . . . . . 24 déc. 69
Carle (E J M), chef de bat d'infanterie. . . . . 18 janv. 81
Carit, anc. offic. sup. de cav. 25 fév. 7[illegible]
Carle, chef de bat. d'inf.. . . 3 fév. 80
Carles (J), sous-dir. au min. de l'intér [illegible] 18 janv 81
Carlet, ing. de la [illegible] 1 août 74
Carlhian, anc. offic [illegible] mai 71

Carlier (L. A.), anc. prés. de la chambre de commerce. 7 sept. 67
Carlier N.), anc. offic sup. [illegible] 21 août 67
Carluy (P. T.), major d'inf [illegible] 18 janv 81
Carmier, offic sup. d'inf. [illegible]
Caro, de l'Académ. franç [illegible] 7
Carof, cap. de frégate 28 [illegible]
Carol, prés de cour d'appel [illegible]
Carou (J.), ing en chef des manufactures de l'État 13 janv 81
Caron L. M. J. A.), anc offic. de [illegible] 2 sept
Carpentier (A. J. V., anc cap. de frégate [illegible] mars
Carpentier (V. P., anc. offic. sup. d'artill [illegible] 13 mars 61
Carpentin, pharm. prof. de la marine [illegible] 11 juill
Carré (J. P.), offic. sup. d'état-[illegible] 11 août
Carré de Busserolle, offic sup. d'[illegible] 15 juill
Carrère, au. prés den 14 août
Carrichon [illegible] 21 juill
[illegible] 22 mars
Carrieu, anc. offic sup. de ca[illegible] juin
Carriot (H. E. E.), inspect. de l'académie de Paris [illegible] 81
Carbarade A. A.), chef [illegible] de cavalerie 13 juill. 81
Cartault, offic. sup. d'ét.-maj. 31 mai 61
Cartier (J. A.), anc. off [illegible] d'inf [illegible] mai
Cartier J. E. H.), [illegible] sup d'état-major [illegible] 11 nov
Cartier L. A.), inspect de la [illegible] 27 août
Cartry, offic. sup. de gendarm. 24 juin
Carvel, anc en offic sup. d'inf 26 aout
Cary C. A.), offic. sup. d'[illegible] 18 juill
Cary E.), offic. sup. d'artill [illegible] 24 juin
Casablanca de, anc. offic. sup. d'inf [illegible] 11 mars 55
Casabianca (de), prés. de ch. à la Cour d'appel de Bastia 13 juill
Casal, méd. de la marine 29 janv 7
Casenave, cons. à la Cour de cassation [illegible] 14 août
Casse, anc. offic. sup. de cav. 6 nov 63
Castaigne, offic. sup. d'inf. 9 oct
Castaigne (C. Ch.), offic. sup infanterie [illegible] 19 juil 80
Cas[illegible] (J. T. J [illegible] 12 juill
Castaing, offic. sup. du train des équip. [illegible] 11 janv. 7
Castaing (C. P.), offic supér. [illegible] 12 juill
Castan, anc. offic. d'inf [illegible] 18 mai
Castanier, colonel de caval [illegible]
Castel, chef d'esc. de la garde républicaine [illegible]
Cast[illegible], offic. sup. du [illegible] 8 déc
[illegible], ing. des m[illegible]
[illegible] F. J. B.), sec. gén. [illegible] de chemins de fer [illegible]

Castel (L. F. A.), méd princ. de la marine [illegible] 13 juill 72
Castel J.), anc offic. de cav 24 juin 71
Castellan (de), anc. offic. sup 15 août 58
Castelnau (Cte de), anc. consul. 21 janv. 66
Castelnau (de), anc. auditeur au Cons d'État [illegible] 5 janv 47
[illegible] 25 juin
Castera, anc. offic. sup d'inf 14 mars 61
Casterman, méd.-maj de 1re cl 12 juill. 80
Castex (J. P. B.), saint major 11 oct 73
Castex L.A.), anc.off sup d'inf 26 déc 61
Castex (L. J. L.), méd.-major de 1re classe 7 f[illegible]
Catel, offic. sup. de gendarm. [illegible] 77
Cathala, ancien offic. sup de [illegible] 18 août
Catineau, anc offic. sup d'art 28 déc.
Caton, offic. sup de gendarm. 6 fév 7
[illegible]eux (P. M.), chef de bat. [illegible] 13 juill. 81
Caubet, cap de frégate. 21 août 71
Caudier, offic. sup. d'inf [illegible] mai 71
Caudière, cap. de frégate 16 avril 7
Caulet de Longchamp, chef de division [illegible] 3 fév
Caumont, méd.-major [illegible] 14 sept
[illegible] 13 mars 62
Cauvet, dir des études à l'école centrale des arts et manuf 13 juill 80
Cauvigny (de), anc. offic sup de cav [illegible] 13 août 61
Cauvin (C. L.), anc offic [illegible] 23 avril 7[illegible]
Cauvin[illegible] J. [illegible] de la marine 28 sep.
Cavaignac, insp gén. des fin 18 juill 76
Cavalier A. A.), lieut. de vais 19 fév 7[illegible]
Cavalié Coll, fabric d'orgues 20 oct 8
Cavaroz A.), offic [illegible] 5 mai 71
Cavaroz (N.), médecin maj. de 1re classe 2 juill
Cavelier statuaire 10 janv 2
Cavelier de Cuvervillo, cap. de frégate 11 août
[illegible] de cardinal archev [illegible] 30 oct
[illegible] l. l'inf 11 août
[illegible] M. A.), chef de ba[illegible] 11 nov.
Cazelles (E. H.), préfet de Meurthe et Moselle [illegible] 11 juil. 82
Cazelles (Joseph), trés. payeur général [illegible] 12 juill
Cazenouve, directeur de l'[illegible] de médecine 24 fév
Cadle, offic sup. d'inf 20 nov 2
Cellier de Starnor, anc. offi sup. d'[illegible]
Cercelet, [illegible] sup d'inf [illegible]
[illegible] chef de bureau [illegible]
[illegible] fonctionnaire [illegible] avril 62
[illegible] anc offi sup 17 mars 62
[illegible] [illegible] 21 oct
Chabas, anc offic. d'inf [illegible]
[illegible] de, lieut de [illegible]
Chabas (F. V., insp. [illegible] ponts et chaussées 18 janv 81

Cha[illegible], anc. offic. sup. 15 août 60
Chardon Arnault (A.), cap. de frégat nov 80
Charlier, adj. princ. de 1re cl. au corps des fortifications 13 [illegible]
Chabert (G.), anc. offic. sup. d'inf. [illegible] 7
Chabert (J.), prés. du trib. de commerce [illegible] août
Chable (L.), offic. sup de gend. [illegible] mars
Chable (F. J. F.), anc. offic sup. de gendarm 30 [illegible]
Chabord (P. J. A.), chef de bat. d'infanterie 15 janv. 81
Chabouillet, conservat. de la bibliothèque nationale [illegible] août 70
Chabrier, anc. offic. sup. d'art. [illegible] mars
Chadenet baron), anc. maître des requêtes 11 janv. 70
Chadois (de), anc. offic. sup de la garde mobile [illegible]
Chagrot (L.E.), offic. supérieur de gendarmerie. [illegible]
Challaye, offic. sup. du génie. [illegible]
Chalie, anc. maire. [illegible]
Chalie J. B. E.), sous-intend. militaire [illegible]
Challot, anc. chef de division 1 [illegible]
Chanus (P.), offic sup. de cav [illegible]
Chambeau (G. L. offic sup d'inf [illegible] 20
Chambeau (G.A.), off sup. d'inf. 2 [illegible]
Chambellant, inspect. gén. de l'agricult [illegible]
Chambellant (P. E.), offic. sup. d'artillerie [illegible]
Chambeyron, cap. de frégate 7 janv.
Chambon (marquis de), préfet 6 mars
Chambrelent, ing. des ponts et chaussées [illegible] nov
Chambry, offic. sup. d'inf. [illegible] oct.
Chambry (V. A.), officier sup. d'infanterie [illegible] juill. 80
Champagny de Cadore (comte de), anc. député [illegible] août
Champ[illegible], anc. offic. d'inf [illegible] oct
Champeaux la Boulaye (de), anc. offic. de marine. 21 [illegible] mars
Champonnois, fab. d'appareils de distilleries agricoles [illegible]
Champon, 1er président 11 [illegible]
Champion (C. M. J.), anc. offic. sup. d'inf. [illegible]
Champion (P. S. G.), anc. offic sup. d'inf [illegible]
Champonnois, fab. d'appareils de distillerie agricole 20 [illegible]
Champouillon, méd. [illegible] 1re classe [illegible]
Champs (de), ingénieur de la marine [illegible] juin
Ch[illegible] de bat. d'[illegible]
Ch[illegible] (de), anc. offic. sup. de cav [illegible] août
Chanceaulme, commiss de la marine. [illegible]
Chandezon, offic. sup. d'inf [illegible]
Chanmome, offic. sup. d'état-[illegible]
Chanot, offic sup. de gend. [illegible]

Chanson, commiss de la mar. 8 nov 7[illegible]
Chapelot, offic. sup. d'inf. 13 avril 71
Chaper, anc offic. du génie 31 janv. 71
Chaperon, ing en chef des ponts et chaussées [illegible] 7 août 58
Chaperon (G. A.), chef d'esc [illegible] 18 [illegible]
Chaplain, anc. offic. sup. du [illegible] 6 mars 67
Chapot, offic sup d'inf. [illegible] 4 sept. 70
Chapotot, anc. offic. sup. d'inf. 11 août 67
Chappotin (de), directeur de la compt. gén. au min de la marine. [illegible]
Chappuis, recteur d'académie [illegible]
Chappuy, anc. offic sup. d'art [illegible]
Chapt de Rastignac, offic. de cava[illegible] 31 déc 72
Chapu, sculpteur [illegible] 1er juill. 72
Chapuis (C.), anc offic [illegible] 26 déc 60
Chapuis (H. M. [illegible] d'infanterie [illegible] 18 janv. 81
Chapuis (J. D.), [illegible] 29 [illegible]
Chapuy, médecin principal. [illegible] fév
Charbonnier, offic. sup. d'infanterie. 12 juill. 80
Charcot (le Dr), membre de l'Académie de médecine 4 août 80
Chardin, offic d'artil. [illegible] 11 oct. 73
Chardon, anc. fonctionnaire 12 août 57
Chardot (N. J.), lieut.-col. d'inf en retraite 12 janv. 81
Charette de[illegible], ancien général auxiliaire [illegible] 29 juill 71
Chareyre, anc. offic sup. [illegible] 25 juin 59
[illegible] de médecin. [illegible] 12 août 53
Charie, insp. gén des ponts et chaussées [illegible] 5 août 57
Charière, anc. offic. d'inf 24 juin 71
Charlot, ing de la marine. [illegible] 12 août 60
[illegible]rlemagne, ancien cap. de [illegible] 11 août 65
[illegible] 7 août 69
[illegible] [illegible] 19 [illegible] 79
Charpentier, secrét. gén. 17 oct. 69
Charmois, bibliothécaire. 21 juin 65
Charon (A.), offic. sup du gén. 8 déc. 70
Charpaux, offic. d'artill. [illegible] 24 sept. 70
Charpentier L. F.), anc offic sup. d'inf [illegible] 10 oct. 74
Charpentier (L. H.), offic. sup. de cav. [illegible] 7 déc. 77
Charpentier (X.), anc offic. sup. de garde nationale 24 juin 71
Charpentier de Cossigny, offic sup d'artill. [illegible] 15 oct. 70
Charquillon, offic. sup. d'inf 19 oct. 70
Charrins, avocat général. [illegible] 12 août 65
Charronnet, anc. offic. sup. [illegible] 11 août 49
Charter (C. E.), médec princ. 7 fév 82
Charton, offic. sup d'inf [illegible] 20 nov. 72
Charvais, anc. offic. de garde [illegible] fév
Charvet (C. A.), anc. offic sup [illegible] sept.
Charvet (J.), offic. princ. d'administration. [illegible] 7 août 7[illegible]
Chaspoul, chirurg. de la mar. 13 août 6[illegible]

Chassagnol C. B., méd. en chef de la marine. . 14 juin 61
Chasseloup de Châtillon, cap de frégate . . . . . 10 août 61
Chasseloup de Laubat, ancien [illegible] inf. . . . . 4 mars 72
[illegible]pot, cont. princ. d'arm. [illegible]ars 7
Chassériau (P. L. A., offic de marine [illegible] juin 71
Chassignet, sous-intend. mil. [illegible] 74
[illegible]-sinat, direct. des [illegible] 17 [illegible] 7[illegible]
[illegible]aux, anc. offic. de garde mobile 16 [illegible] 71
Chastenet, anc. offic. sup. de la marine. . . . . 10 août 61
[illegible] 20 [illegible] 70
Chatenaminois (P. M.), cap de frégate . . . . . 18 janv. 81
Chatel, lieut.-col. d'inf. . . . 8 fév. 80
Chatelain, anc. offic. sup. . 28 mai 50
Châtillon (C. N.), offic. sup. d'état-major . . . . 14 août .
Chatillon (L. S. E.), anc. offic. [illegible] 7
Chatin, membre de l'Institut [illegible] 78
Chatou, offic. sup. d'art. . . [illegible]
Chatry de Lafosse, anc. consul [illegible]
Chaucnar, offic. sup. d'inf. 2[illegible] 74
Chaudière, anc. offic. sup. d'inf 24 [illegible] 8
Chauffeur, offic. d'inf . . . 5 sept. 70
Chaulin, offic. sup. de cav. 11 oct. 73
Chaumette, offic. sup. d'artill. 20 août 74
Chaumonot, cap. de frégate. 7 août 77
[illegible] (J. N.) [illegible] d'esc. d'art . . . . . 18 janv. 81
Chautan de Vercly, anc. col. 30 déc. 58
Chauvé, offic. sup. d'artill. 27 déc 72
Chauveau, dir. de l'École nat. vétérinaire de Lyon . . . . 13 juill. 80
Chauvin Ch. E.), lieut. de vaiss. 8 déc. 70
Chauvin (J. G. G.), commissaire cent. à Bordeaux. 18 janv 81
Chauvot de Beauchêne, offic. sup. de gend 2[illegible] 4
Chavagnac, offic. principal d'adm. 22 mars 72
Chavane, anc. offic. sup. 14 mars 57
Chavannes de Chastel (E. P. V. anc. offic. sup. de gend. . . 16 mars 66
Chavannes de Chastel (S. J. N., anc. offic. d'inf. . . . . 25 juin 59
Chavandret, anc. offic. sup. d'art 23 [illegible] 61
Chave, anc. offic. d'inf. . . 3 déc. 70
Chavier, offic. princ. d'admin. 28 nov 70
Chazal, contr. gén. de la Banque. 9 août 70
Ch[illegible] en retraite à Bel-Salem, caïd. . . . . 11 déc. 61
Chelin, offic. de cav. . . . 19 oct 70
Chenet, offic. sup. de gend. . 24 juin 71
Chennevières (marquis de), dir. des Beaux-Arts . . . . 14 août 69
Chenou, doyen de faculté. . 11 août 69
Chenu de Mangou, offic. sup. de cav. . . . . 3 fév 5
Chepy (A. H.), anc. offic. sup. de cav . . . . . 16 mars 63
Chepy (P. L. E.), anc. offic. sup. de cav. . . . . 14 mars 57
Cherer de Cabanes, offic. sup. de cav. . . . . 12 sept. 76
Cherisey (F. F. L. [illegible] de, offic. sup. de cav. . . . 22 mars 72
Cheron, doct.-méd. [illegible] 8
Cherpantier, [illegible] 58
[illegible] 78
Chéruel, insp.-gén. de l'enseign. 14 août 3
Chéry, offic. sup. du génie 6 déc. 76
[illegible]y de Belcecouche, offic. sup. d'inf. . 6 fév 77
Chesneau (E. C.), colonel d'inf. 5 juil. 82
Chesnelong, sénateur 4 août 67
[illegible]ré (J. H.), command. des [illegible] franç. de l'Océanie. 18 janv 81
Cheuret, anc. offic. sup. d'inf 14 mars 5
Cheut, pharm.-maj. de 1re cl. 13 juil. 79
Chevalier (A. A. J.), anc. offic. sup. d'inf . . . . . 9 août 54
Chevalier E.), anc. proc. gén. 1er août 68
Chevalier (J. C.), anc. offic. d'[illegible]terie . . . . 5 sept 70
[illegible] L. L. [illegible]p. de frégate . . . . 30 déc 58
Chevalier (M.), consul gén 11 août 3
Chevalier de St-Rol[illegible] cons. gén [illegible] 4
Chevalier (A. J. M.), col. d'inf. 3 fév 80
Chevalier (J. P.), offic. d'art 7 fév 71
Chevalier (J. E.), trés. payeur général . . . . . 12 août 74
Chevalier L. A.), ag. admin 16 fév 72
Chevalis, offic. sup. de cav. . 13 fév. 71
Chevassu, anc. méd.-major . 1er fév 67
Chevassut, anc. offic. sup. . 23 sept. 53
Chevillard, offic. d'inf . . 20 août 70
Chevillard, chef de bat. d'inf. 3 fév. 80
Chevillot, offic. sup. du train. 11 mars 71
Chevresson, anc. offic. sup. de gend. . . . . 11 août 67
Chevreul, offic. sup. d'art. . 15 juill. 59
Chevrey-Rameau (P. D.), sous-[illegible] au min. des aff. étrang. 19 janv 81
[illegible] L., cap[illegible] de zouaves . . . . . 7 fév. 82
Cheysson (E. J. J.), dir. au min. des travaux publics . . . . 11 juill. 81
Chirousset (L. P.), maj. d'inf. 8 juill. 81
Chirouze, anc. offic. sup. de caval . . . . . 12 août 62
Chodron de Courcel, lieut. de vaisseau . . . . . 25 janv. 71
Cholet, comte de), anc. pair de France. . . . . 30 mai 37
Cholet (M. A. de), offic. sup. d'état major . . . . . 10 oct. 59
Cholleton offic. sup. d'inf 10 juin 60
Chopart, lieut. de vaisseau . 21 janv 71
Chopin, anc. offic. sup. d'art [illegible] 59
Choppin, dir. à l'intérieur . 7 fév 8
Choppin d'Arnouville, av. gén. 5 nov 17
Choppin Mérey, anc. offic. sup. d'inf . . . . . 25 août 69
Chousserie, anc. off. sup. d'inf. 21 août 58
Choux, cap. de frég. . . . . 11 août 63
Chrétien (A.), anc. offic. sup. de la garde mobile. . . . . 7 fév. 71
Chrétien (J. B. A.), offic. d'inf. 20 juin 72
Chrétien (V. A. J. E.), anc. off. sup. d'état-major. . . . 10 sept 68
Chrétien (Pierre-François), procureur général. . . . . 30 juill. 78

Christy de la Pallière, cap. de frégate . . . . . 2 juill 64
Cimetière, offic. sup de cav 21 avril
Cintrat, méd.-maj. de 1re cl 30 sept.
Cirlot, anc. offic. sup. . . . . 3 août
Clabaud, offic. d'artill . . . . janv
Clairin (H. P. M.), anc. offic sup. de cav . . . . . 11 août
Clanet, offic. sup. d'inf. . 12 juill 66
Claret de la Touche, offic sup. d'art . . . . . 31 mai 71
Clarinval (A.), anc. col. . . oût 4
Clarinval (J.B.E.), off sup d'art. 11 déc 54
Clary comte), anc. sen 13 août 4
Clary (J. B. E.), mé -major 1re classe. . . . . 12 juill 80
Claude, anc. offic. sup. d'in . août
Claudel, méd.-major. . . mai
Clausener, anc. offic. sup 24 ai
Claveau, insp. gén. 7 août 69
Clavel (J L. F.), sec gen. a la Ch. des députés 18 juill 7
Clavery, réduct aux aff étr 1 avril
Clebsattel (de), anc cons gen 1er sept
Clémenceau de Saint-Julien, direct de l'octroi de Paris 15 janv
Clémenson (L. P. V.), chef de bat 8 juill. 8
Clément, chef des d'art 3 fév. 80
Clement (Cl) 8 déc. 0
Clément (E E.), ing. de mar 18 janv. 81
Clément (M J. J.), commiss de police . . . . . 18 janv 81
Clément (F. E), offic. de mar 19 sept 0
Clément (L.), anc offic. d'inf. nov 5
Clément (P.), sous-int. mil 7 août
Clérambourt, méd.-major de 1re classe. 12
Clerc (E), ing. de 1re cl. des ponts et chaussées . . . 18 août 80
Clerc F J. B., insp. de l'enregist. et des dom., en ret. 3 fév. 86
Clercq (de), réd. aux aff étr 20 déc. 54
Clerel de Tocqueville, anc. offic. sup. de garde mobile 3
Clergeot anc offic sup, le cav. 14
Clerget anc offic sup, le cav
Closinger, sculpteur. . . . .
Cocus, anc. offic. sup. . . 24 s
Coccoz, offic. sup d'artill
Codet (G.), offic. d'inf. h
Codeau, offic sup. de cav
Codrika, consul gén. 12
Cœuret de St-Georges, offic. sup d'état-major 19 oct 10
Cognes (E.), anc. off. sup. d'inf. mars 78
Cognès (Z C), anc. offic. . . 8 sept. 59
Cohen, homme de lettres 14 août 67
Coiffe, colonel . . . 30 juill 78
Colas de la Noue Billault, anc. cons d'État. . . . . 4 août
Colbert Chabannais (de), anc. député . . . . . 14 août
Colet (Mgr), évêque . . 4 mars 74
Colin (L. J.), méd. princ 7 fév.
Colin (M.), offic. sup. d'ét. maj. 24 déc.
Colin P.S , anc offic. s. d'inf. 2 janv. 71
Colin (M G F. C.), c ne en retraite . . . . . 13 janv. 79
Colinet de Labeau, chef d'esc 13 juill. 81
Colangettes, offic sup. d'inf. 13 mars 69
Collard (A.f offic. sup. d'art. 15 juill. 58
Collas (C.), anc. député. . . 21 avril 61
Collavet, offic
Colnet-Meygret, insp gé les ponts et chaussées . . . .
Collin (A), anc. ing en chef
Collin E , anc méd princ. 14 mars 65
Collin H. P.), adm. de l'enregistrement, etc . . . . . 18 janv 81
Collin J. J), offic. sup d'inf 11 oct. 73
Collin (A P L.), fabricant l'appareils d'ambulance . . 20 oct. 78
Collin Lapeyrière, anc. insp gén des finances . . . . .
Collino, offic. sup d'inf. . .
Colliot, anc offic sup 2
Collot (A L.), offic sup. inf
Colmet-Daage, doyen de Fac 11
Colmé, offic. sup. de cav
Colomès de Julian, insp en chef des ponts et chaussées 1 oct 51
Colonna, offic. sup de gend 18 juil. 76
Colonna-Ceccaldi, anc. offic. sup de garde mobile . . 12 fév. 79
Colonna de Giovellina, anc offic. sup. de cav. . . . 26 juill 61
Colson, dir. des contrib. dir. à Paris. . . . . 6 déc 76
Combal, anc. offic. sup. de gendarmerie . . . . . 12 août 68
Combarieu (de), anc. cap. de frégate 29
Combelle, offic d'inf. . . . 3
Combes, anc col. de la g nat 1
Combes (H), anc. col. d'artill
Combes (V.), méd.-maj. de 1re classe. . . . . 8 déc
Combier (Ch. L.), ing des p. et ssées . . 12 oct 70
Combier (L P G), anc. offic. sup d'artill. . . 26 fév 67
Cominal, offic. sup d'artil. 21 mai 71
Comtis du Vinoux H. de), anc. offic. sup. . . . . 19 sept. 60
Comitis du Vinoux (St. de), anc offic. sup, ... 17 avril 45
Commaux, offic. sup d'artill . . . . . nov
Commerçon, anc. off sup. d'inf. 25 juin 69
Commines de Marcilly (de), ingénieur. . . 20 oct 78
Communal (G.), cap de frég. 1 61
Comont, offic sup 1 77
Compagnie, offic. sup. de cav. 2 mars 79
Compagnon, anc offic. de garde mobile . . . . 1 mai 71
Compère Morel, anc. ing de la marine. 11
Comte, anc. méd.-major. . .
Conchy (de), offic. sup. d'inf 12 89
Condé (baron G. de), insp gén. des chem de fer . . . . 1er janv 56
Condé (L. de), offic. sup. d'art. 18 juill 70
Condeau, offic sup d'inf. . . 18 juill. 60
Condounay, anc offic. sup. de garde mobile . . . . . 5 mai 71
Condreu, offic. sup. d'artill . 24 juin 71
Conghano (J B. F. G.), offic sup d'état-major . . . . . 18 août 68

Conneau, lieut. de vaiss . . 8 déc. 66
Connelly, cons. à la Cour de . . . 7 août 71
Conseillant, sous-int. mil. . . 26 fév. 71
Consonove, offic. d'inf. . . . 9 avril 71
Constans (Dr), insp. gén. des aliénés. . . . . 7 août 67
Constantin, méd.-maj. de 1re cl. 8 fév. [illegible]
Contamine (de), offic. sup. d'art. 10 sept. [illegible]
Conté, cap. de vaisseau. . 15 août 66
Conte-Grandchamps, ing. en chef des ponts et chaussées 5 nov. 64
Contregan, méd. princ. . . 14 août 65
Coos (A. de), offic. sup. d'état-maj. . . . . 11 août 67
Cools (J. de), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . 12 mars 72
Coppens d'Hondschoote (de), insp. gén. des finances. 5 août 67
Coppinger, anc. adm. des tab. 13 août 61
Capri, offic. sup. d'inf. . 22 août 9
Coquerel (le Dr), méd. en chef de la police mun. de Paris. 12 [illegible] 8
Corbet, anc. offic. sup. . 3 [illegible]
Corbin, offic. sup. d'état-maj. [illegible]
Corbon, anc. offic. sup. d'inf. 1 mars 61
Corcellet, offic. sup. d'inf. [illegible]
Cord, offic. sup. du génie. . [illegible]
Coron, offic. du génie. . . . 8 avril 5
Cordier (A.), méd. princ. . 22 mars 72
Cordier (F. C.), trésor.-payeur gén. [illegible] 9
Cordier (M. J.), anc. offic. de cav. 1 nov. 2
Cordier (X.), chef de bur. 27 déc. 72
Cordier (Alphonse-Stanislas), organisateur des ports de commerce, etc. . . . . 20 [illegible] 78
Cordreaux, anc. offic. de cav. 7 sept. 71
Corenwinder, dir. de la stat. agricole de Lille. . . . . 20 oct. 78
Cornelis d'Espinousse (de), lieut. de vaisseau . . . . . 23 janv. 71
Cormette (de), insp. gén. des mines . . . . . 1[illegible] [illegible] 77
Corn (de), offic. sup. d'inf. . 24 sept. 70
Corne, méd. princ. . . . . 24 juin 71
Cornier, offic. sup. d'inf. . . 8 août 71
Cornillot, anc. offic. sup. d'inf. 14 mars 65
Cornu, offic. sup. d'inf. . . . 17 nov. 70
Cornu (Lucien), officier sup. d'inf. de marine . . . 11 juill. 80
Corot-Laquante, officier sup. de cav. . . . . 23 déc. 67
Correnson (L. M. R. A.), lieut.-colonel du génie . . . . [illegible] 82
Cortiès, anc. offic. sup. . . 26 [illegible] 82
Corvisart, doct.-méd. . . . 18 juin 56
Cosmao-Dumanoir, cap. de frég. 6 juin 78
Cossé (P. J.), cap. de frégate. 6 juill. 81
Cosson (le Dr), memb. de l'Inst. 12 juill. 80
Costa, médecin principal . . 3 fév. 80
Costa, offic. sup. d'inf. . . 19 oct. 70
Costa (), méd. de 1re cl. de la marine. . . . . 5 juin 77
Costa (Eu.), offic. sup. du gén. 17 nov. 70
Costa (L.), officier supérieur de cavalerie . . . . . 4 juin 59
Costa (M.), méd.-maj. de 1re cl. 9 sept. 70
Costa (Yves-Edouard), comm. adjoint de la marine. . . . 11 juill. 80
Coste-Coty, anc. offic. sup. de [illegible] . . . 21 [illegible] 66
Costes (M. J. H.), admin. des monnaies et médailles . . 11 [illegible] 79
Costet, anc. comm. de la mar. 13 [illegible] 66
Cote, offic. sup. d'inf. . . 12 [illegible] 8[illegible]
Cotelle, avocat général. . . 12 [illegible] 8[illegible]
Cotholendy, méd. en chef de la marine . . . . . 29 [illegible] 66
Cotolendy de Beauregard, chef de bat. d'inf. . . . . 13 juin 81
Cottat, anc. offic. sup. . . . 2 [illegible] 55
Cotton, offic. sup. d'inf. . 2 sept.
Cotton, offic. sup. d'inf. . 2 août 70
Cottu (le baron), préf. de Seine-[illegible] . . . . . 1 juill. 81
Coudein, cap. de frég. . . . 27 nov. [illegible]
Coudier, sous-dir. aux finances 18 juill. 6
Coudere, anc. méd.-major . 21 déc. 67
Coudere de Saint-Chamond, trés.-payeur général . . [illegible] 70
Coudion, méd. princ. de la mar. 1 août 67
Coulomb, méd. princ. de la mar. 31 oct. 71
Coulange (F. E. de), col. d'inf. 13 juil. 81
Coulaux, anc. député . . . 21 [illegible] 69
Coulon, anc. offic. d'inf. . 16 juin 53
Coumes, ing. en ch. des ponts et chaussées. . . . 19 janv. 53
Coupier, anc. sous-préfet . 11 nov. 65
Cour, offic. sup. d'inf. . . 10 juin 75
Coural, capitaine de frégate en retraite . . . . . 15 janv. 9
Courbebaisse (A. A.), ing. en chef des ponts et chaussées. 11 août 66
Courbebaisse E. M. V.), ing. de la marine. . . . . 5 fév. 7[illegible]
Courbet (A. A.), cap. de vaiss. 30 déc. 68
Courbet J. F.), méd.-major de 1re . . . . . 3 sept. 70
Courchant de Sablon [illegible], offic. sup. de gendarmerie. . . . 21 mai 71
Courmont, anc. dir. des [illegible] Arts . . . . . 11 août 63
Courné de Bobiaye, offic. sup. d'art. . . . . 8 oct. 70
Courtier, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 24 [illegible] 71
Courtejoux, anc. insp. au Prytanée . . . . . 6 mars 67
Court (J. A.), chef de bat. du génie . . . . . 3 juill. 81
Courteville, chef de bureau au ministère de la marine. . . 10 juin 78
Courtès, offic. d'inf. . . . . 8 août 71
Courtès-Lapeyrat, anc. offic. sup. d'art. . . . . 26 déc. 61
Courtilhe (de), lieut. de vaiss. 1 janv. 61
Courtois, sous-int. mil. . . 28 déc. 67
Cousin A.), comm. de la mar. [illegible] oct. 5[illegible]
Cousin (L. F.), ing. de la marine . . . . . 2 mai 81
Coussaud de Massignac, anc. insp. des mines . . . . 14 août 69
Cousse, anc. offic. d'inf. . . 16 nov. 71
Coustan, d'[illegible]lle, lieut.-col. de cav. en retraite. . 24 juill. 79
Coustau, anc. offic. d'inf. . 5 mai 71
Couston, offic. sup. d'inf. . 28 déc. 70
Coutances (A. G. A.), pharm. de la marine . . . . . 18 janv. 81

Coutellenq, cap. de frégate. . 14 août 66
Couturier (L. M.), off. sup. d'art. 24 déc. 69
Couturier (M. G.), gouv. de la Guadeloupe. . . . 15 déc. 71
Couturier (N. U.), anc. chef de division . . . . . 11 août 66
Couty, offic. sup. d'artil. . 30 mars 65
Coyne (A. A.), offic. sup. d'inf. hors cadre . . . . . 5 juil. 82
Cr[illegible]ld Kerl[illegible] off. s[illegible] de cav. . . . . 11 [illegible]rs 7
C[illegible]as, méd. de la marine [illegible] 74
Crassous, anc. off. sup. du gén[illegible] [illegible]
Craux, sculpteur . . [illegible] [illegible]
Cr[illegible] offic. sup. d'inf [illegible]
Crény (de), offic. sup. d'état-major. . . . . 25 juill. 64
Crepeaux, anc. offic. supérieur d'inf. . . . . 21 nov. 61
Crépey, offic. sup d'artill . . 6 fév 77
Crépon, premier président. . 7 août 77
Cresp, aumônier de la marine. 14 oct 54
Cres[illegible] T loy, anc. maire . . 7 août 69
Cress[illegible]ere de la, anc. off. de francs-tireurs. . . . . 7 fév. 71
Crétin (C. J. M. L.), chef de bat. d'inf. . . . . 18 juill. 81
Crochat, anc. offic. d'inf. . 11 mars 71
Crochon (A. J. C.), chef de bat. d'inf. . . . . 8 juill. 81
Croizette-Desnoyers, ing. en chef des ponts et [illegible] 10 mai 78
Crousnilhon (de), offic. sup. d'inf . . . . . 5 oct. 70
Croux (J. G. A.), off. sup. d'art. 5 juill. 82
Crouzet, offic. sup. d'inf . . 31 mai 71
Crouzières, anc. offic. de cav. 9 juin 71
Crova (H. B., cap. de frégate. 6 juill. 81
Croy (le C[te] de), secrétaire d'ambassade. . . . . 30 juill. 78
Croze, offic. sup d'inf de mar. 11 juill. 80
Cru, anc. offic. sup. d'artill. . 12 août 62
Crucersy, anc. offic. de garde mobile. . [illegible] 7
Cueff, chef de bataillon d'inf. 13 janv 79
Cucheval-Clarigny, publiciste. 6 août 60
Cugnac (marquis de), anc. off. sup. d'artill. . . . . 31 oct. 66
Cugnin, offic. sup. du génie 23 janv. 71
Cugnon d'Allincourt (de), anc. offic. sup. de cav. . . . . 22 mai 73
Cuignet (F. L. J.), méd. princ. de 1re classe . . . . . 5 juill. 82
Cuinier, commiss. de la mar. 13 fév. 72
Culié Ampleman. . . . . [illegible]
Cullard (G.), lieut.-col d'inf. 29 déc. 81
Cullérier, doct.-médec . . . 13 août 65
C[illegible] t offic sup de génie . 12 [illegible] 80
Cuny (A. S.), anc. archiv. de la marine . . . . . 23 janv. 67
Cuny (J. B. A.), offic. sup. de gendarm . . . . . 12 mars 66
Curet (L. A. Ch.), commiss. de la marine . . . . . 3 fév. 80
Curie, offic. sup. du génie. . 3 fév 75
Curten (de), gén. de brig. . . 20 nov. 72
Cury, anc. officier sup d'état m[illegible]or . . . . 23 août 6[illegible]
Cusco, doct.-médec. . . . . 23 juin 71
Custry, préfet. . . . . 12 juil. 80

C[illegible]v[illegible]r[illegible]s, d'artill. . 17 nov 70
[illegible] [illegible], offic. sup. de [illegible] . 29 déc 81
C[illegible]-Fleury, de l'Académ française . . . . . 29 avril 45
Cuvillier-Fleury (J.), chef de bat. d'inf. . . . . 8 juill. 81
Cuvru, anc. off[illegible] [illegible] de garde nationale. . . . . 24 juin 71

D

Daclon (P. C. F.), offic. supér. [illegible] [illegible] 81
Daga, méd. principal . . . 16 nov. 70
Dagallier, premier président. . 14 août 68
Dagneau de Juniguy (De), méd. à Bourges. . . . . 16 mars 72
Dagues de la Helleric, ancien offic. de gendarm [illegible] 7
Dagnilhon, premier prés. [illegible] 6
Dagnilhon-Pujol, anc. [illegible] 18 [illegible]
Dagnillon, offic. sup. d'inf [illegible] 74
Daguin, anc. prés. du trib. de comm. de la Seine. . . . . 4 mars 74
Dailly, agriculteur. . . . . 30 juin 67
Dalché de la Rive d'Esplanels, anc. offic. sup. . . . . 21 août 58
Dalloz P.), direct. du *Moniteur universel*. . . . . 16 mai 74
Dally (F. J. M. A.), chef de b[illegible] retraite . . . . . [illegible] fév 80
D[illegible]s (de), député. [illegible] mars 5
Dalpuget, officier sup. de gendarmerie . . . . . 2[illegible] [illegible] 7[illegible]
Damas-Hinard, homme de lett[illegible] [illegible] 5
Damazy, chef de division. . . [illegible] 7[illegible]
Dambrun, offic. sup. du géni[illegible] [illegible] 7[illegible]
Damey, anc. offic. sup. d'inf 21 [illegible] 6[illegible]
Damour, sous-direct. au min. des affaires étrang. . . . . 2 fév 54
Dandasne, anc. comm. de la marine. . . . . 10 sept. 73
Danet, doct.-médecin. . . . . 15 juill. 71
Daney de Marcillac, cons. de cour d'appel . . . . . 4 mars 74
Danflous, offic. d'inf. . . . . 5 mai 71
Dangeville, anc. offic. sup. de caval. . . . . 12 avril 64
Dangu[illegible]decourt, comm. de la marine . . . . . 11 mars 68
Daniel de Vanguion, offic. sup. d'artillerie . . . . . 10 déc. 70
Danloup *dit* Verdun, anc. offic. supérieur. . . . . 17 avril 45
Danloux (J. A.), colonel . . . 7 fév. 82
Da[illegible] [illegible], [illegible] [illegible] 21 [illegible] 7[illegible]
Dantin, offic sup. d'ét.-major. 18 sept. 58
Danzel d'Aumont, anc. offic sup de garde mobile . . . 7 fév. 71
Daram, offic. sup. en retraite 15 août 60
Daran, doct. médecin . . . . 24 nov. 71
Darantière, sous-directeur de la Caisse des dép. et consign. . 12 août 64
Daras, anc. offic de marine. 31 déc. 72
Darbour, offic. sup. d'inf. . [illegible] mai 71
Darcy, anc. préfet . . . . . 29 [illegible] 47
Darcy (L. H.), méd.-major de 1re classe . . . . . 7 nov. 71

Dard (baron A. J. C), ancien chef de division . . . . . 14 août 69
Dard C. M. A., anc. offic. sup. 28 juill. 62
Dardel, architecte . . . 26 août 60
Dareste de la Chavanne, rect d'académie . . . . . 11 janv. 78
Daresi de Blaury, anc offic. du train des équip . . . . . 14 août 63
Darmandieu, anc. med major. 21 déc. 66
Darmesin, anc. cap. comm. de [illegible] . . . .
Darnaud, anc offic. d'inf. . . 7 fév. 71
Darnis, proc. général . . 14 août [illegible]
Darodes, offic sup. du génie. 14 mars [illegible]
Darras L. Ed [illegible], offic. d'inf 14 janv. 72
Darras (P. Ed. A.), offic d'état-major . . . . . 24 sept. 70
Darré (J. F. O.), offic. princip d'administration. . . . . 29 juill. 73
Darré L. Ph.), offic. sup. d'inf. [illegible] 8 déc. 7[illegible]
Darrigade, anc. offic. sup. . . 15 juill. 5[illegible]
Darroux, offic. compt. d'admin. 7 fév. [illegible]
Darthez Lassalle, ancien offic [illegible] 21 fév. 56
Daru J. E [illegible], caissier gén. de la Caisse des dépôts . . . 7 mars 74
Daru (comte N [illegible], anc. ministre. 27 avril 40
Dastarac, anc. offic. d'inf. . . 24 juin 71
Daubas, offic. sup. d'inf. de marine. . . . . 10 juin 71
Dauge (J.), cap. de frégate . . 18 janv. 81
Daugny, anc offic sup. [illegible] tillerie . . . . . 26 déc. 60
Daulnoy offic. sup du génie en retraite . . . . . 13 mars 64
Daumas, ancien offic sup. . 10 [illegible]
Daunassans, préfet. . . 14 août 76
Dauphinot, président de [illegible] chambre de commerce de Reims . . . . . 30 oct. 78
Dauplat, offic. sup. d'inf. . . 28 avril 71
Daussel, sénateur . . . . 1er oct. 77
Dautremont, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 28 oct. 71
Dauvais, méd.-maj. de 1re cl. 20 août 70
Dauvé, méd.-maj de 1re classe. 21 avril 71
Dauvis de Bichirand, anc offic. supér 16 avril 56
D[illegible] anc offic sup de garde mobile 25 [illegible]
Davenel, col. d'état-major . 14 août 63
David (Mgr A.), évêque de Saint-Brieuc. . . . . 13 août 67
David (Fr. H. E.), anc. offic. [illegible]fant. 8 août 71
David Jean-Marie), offic. sup. d'artillerie . . . 11 oct. 73
David Louis Charles, cons maître à la C. des comptes 11 août 66
David (E. A.), offic. sup. d'art. 12 juill. 80
David de Beaufort, offic sup. d'infant. . . . . 19 oct. 70
Davin de Lestrade, méd-maj de 1re classe. . . . . 30 sept. 70
Davi[illegible] le Pavillon, anc direct. des douanes . . . 19 janv. 40
Davonay, offic. sup. d'artill. . 20 nov. 72
Déaddé (F. Ph. A.), offic. sup. d'état-major. . . . 23 juin 59
Deau[illegible]ard, direct. des cont. indirectes . . . . . 12 juill. 80
De[illegible]ay, offic sup du génie en retraite . . . . . 3 fév. 80
[illegible]eize of sup. d'ét.-major 31 oct. 64
Debleux, anc. offic. sup. de [illegible]rde mobile. . . . . 22 août 71
De[illegible]say, offic. sup. de gend. 11 oct. 73
D[illegible]ns, offic sup. du génie . 5 mai 71
Debord, offic. sup. d'inf. . . 12 juill. 80
D[illegible]s, ch sup d'artill. 22 mai 73
Debras, anc. offic sup. d'inf. 9 juin 65
Debrou Dr, méd. à Orléans 16 mars 72
[illegible] offic. d'inf. . . . . 31 déc. 72
[illegible] sup. d'inf. 24 mars 62
Deck, fab de céramique d'art. 20 oct. 78
Dechambre, doct. méd . . . 15 oct. 71
Decomble (E. A.), insp. gén. hon. des ponts et chaussées. 12 janv. 81
Decosmi, officier supérieur d'état-major. . . . . 16 nov. 71
Decoux, anc offic d génie. 7 juin 65
Decq (B J.), chef d'esc. d'art. [illegible] 81
Decreuse, offic. sup. d'artill [illegible] 71
Decroix, vétérinaire principal. 30 juill. 78
[illegible] offic[illegible] d'infant. . . . . 23 avril 71
Défant, anc. offic. d'inf. . . 3 août 72
Defforges, anc. offic. sup. de gendarm . . . . . 12 août 64
Deffuas, anc. offic. d'inf . . . 7 fév. 71
Defuy, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 80
Deganne, anc. offic. d'inf 4 fév. 71
Degors, anc. offic. sup. du gén 14 août 65
Degonrnay, anc. offic. d'artill 1 janv. 71
Dégully, offic. sup d'ét.-maj. 12 mars 70
Dehargne, ing. en chef des ponts et chaussées . . 10 août 58
Dehau, sous-chef de bureau à [illegible]uerre 15 oct. 70
D[illegible]ay, [illegible] sup d'[illegible]tranges [illegible] juges . . 7 fév. 71
Del[illegible] [illegible]e sup 2 juill. 61
Dejean, anc. direct du Cirque. 26 sept. 48
Dejean E. N. L.), anc. offic. sup. d'artill. . . . . 14 mai 61
Dejean (J., offic. sup. d'artill 12 déc. 70
Dejean J. H. A. P.), offic sup. infant 11 janv. 76
Delaborde (vicomte), de l'Inst. 9 août 70
Delafolie, major de cavalerie, 12 juill. 79
Delafond, anc. offic. de mar. 18 août 59
Delafosse (F. J.), anc. offic sup. de la garde nationale . . 27 mai 68
Delagrange, cap. de frégate. . 6 fév. 75
Delagreverie (Ch.), chef d'esc [illegible] . . . . . 18 janv. 81
Delahogue, offic. d'inf . . . 30 avril 73
Delaitre, offic. d'artill. . . . 24 juin 71
Delamain, offic. sup. de cav. . 12 juill. 80
Delambre, ancien offic. de la garde nationale. . . . . 7 déc. 71
Delandes, offic. sup. de caval 5 mai 71
Delange, offic. sup. d'artill. 11 août 67
Delanney, agent voyer en chef. 8 fév. 71
Delannoy (F.), officier sup. de cavalerie. . . . . 6 juill. 82
Delapernière, s.-intend. milit. 6 fév. 71
Delapoix de Fréminville, ing. de la marine . . . . . 11 août 65

Delaporte (L. M. J.), lieut. de [illegible] 26 nov. 72
Delaporte (Th. J.), consul gen. 15 fév. 75
Delaroche-Vernet, secretaire d'ambassade . . . . 10 [illegible] 86
Delarue, anc. chef de bureau 1 août 65
Delasalle, capt. de vaisseau 3 [illegible] 71
Delassus, anc. méd.-major de 1re classe 18 [illegible] 68
Delatouche, offic. sup. d'inf de la marine . . . . . 3 janv. 65
Delattre (H. L.), col. de gend 8 juil. 81
Delattre père, industriel. . 11 août 49
Delaunoy, ancien officier sup de cavalerie . . . . . 18 août 65
Lelaunay, peintre. . . . . 23 oct. 78
Delaunay, anc. offic. sup 23 [illegible] 59
Delavaud (Alfred), offic sup d'infanterie . . . . 12 [illegible] 8
Delavaud, pharm. en chef de la marine. . . 13 [illegible] 72
Delbousquet, anc. chef de bur 11 [illegible] 67
Delcasse, [illegible] 9 [illegible] 80
Delcasso, anc. recteur d'Acad 18 août 52
Delcomminète, s.-intend. milit 18 juin 76
Delcros, offic. sup. d'artill. . 7 fév. 71
Delcéus, chef de bat. d'inf. en [illegible] 17 [illegible] 70
Delesgulle, chef de bureau. . 17 [illegible] 7
Delepault, anc. offic. sup. d'inf 14 [illegible] 65
Delerue, anc. ing. en chef des ponts et chaussées. . . . . 11 [illegible] 66
Delessert Édouard. . . . 12 [illegible] 62
Delestrac, insp. général des ponts et chaussées . . . . 13 [illegible] 78
Delettre, anc. offic. d'inf 25 [illegible] 31
Deleuze N. A. L., anc. offic sup. de gendarm. . . . . 8 sept. 60
Deleval, offic. sup. d'artill 6 [illegible] 67
Delevis.euse, offic. sup. d'inf 7 [illegible]
Delezenne, pharm. princip. de 1re classe. . . . . 30 [illegible] 78
Delgal, ancien offic. sup de garde mobile . 27 juil. 71
Delhaye, cap. de frégate. 30 [illegible] 70
Delicourt, ancien négociant 12 août [illegible]
Delhoux de Savignac, chirurg princip. de la marine . . 10 [illegible] 61
Delisle Léopold), membre de l'Institut . . 9 août 77
Delisle V. Ph.), anc. offic sup d'infant 28 avril [illegible]
Delloye, offic. sup d'inf 10 [illegible] 68
Delmas A. L., préfet. . 14 août 76
Delmas J. G. H. V. B., admin. des contributions . . . . . 12 [illegible] 57
Delmas de Lacoste (C. Ed.), anc offic sup. 12 août 61
Delmas de Lacoste J. H., anc. offic sup. de cav. . 11 mars 61
Delmas de Lacoste J. L.), anc. offic. sup. de cav . . . 3 avril 36
Delobel (F. A. L.), maj. d'inf 8 [illegible] 81
Deloche (A. L. V.), anc. offic. sup. d'état-major 21 déc. 66
Delocre, anc. offic. sup. de garde mobile . . . 8 [illegible]
Delorme, offic. sup. d'inf. 8 [illegible] 70
Delon, médecin-major . . . 3 fév. 50
Delorisse, cap. de frégate. 11 janv. 76
Delorme (Ed.), anc. chef de bureau à la Guerre. . . . 13 août 63
Delort, offic de marine. . . 6 juin 71
Deloye (D. F. F.), chef d'esc [illegible] 8 [illegible]
Delpech, offic. sup. d'inf. . 26 avril 71
Delphin, offic. sup. d'ét.-maj 21 mai 71
Delpla, anc. offic. sup. de garde nationale . . . . . 22 août 58
Delplanque, anc. offic. sup. de gendarmerie. . . . . 30 déc. 62
Delune, méd. major 7 août 77
Delvy, méd. major 26 août [illegible]
Demanet de Velleteau, anc. préf 13 août 68
Demarne (F. [illegible]) 8 fév. 80
Demange (N. [illegible]) 9 avr. 73
Demangeat, cons. à la Cour cassation . . . . . 3 août 75
Demangeon, offic. sup. de cav. 3 juin 71
Demarest, anc. offic. sup. d'inf 20 oct. 64
Démaris, offic. sup de cav. 12 mars 0
Demartial, s.-int. milit. . . 12 [illegible] 80
Demay (J.), offic. sup. d'artill 7 [illegible]
Demay J. Ed.), anc. offic. sup. d'inf 2 mars 62
Demeuré, anc. offic. sup . . 1 [illegible]
Demogeot, anc. examin d'adm à Saint-Cyr. . . . . 14 août 65
Denarbonne B. J. A.), chef d'esc de cav. . . . . 18 juin 81
Demonchy, offic. sup. d'inf . [illegible] sept.
Demous (E. G.), offic sup de gendarmerie. . . . . 7 août 7
Démonts, anc. préfet 14 août 65
Demongeot [illegible] 21 sept. 71
Demouy, chef de bureau . . 1 avr. 74
Denat (M. Th. G.), prés. hon de cour d'appel. . . . . 14 août [illegible]
Denat (V.), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 27 [illegible] 68
Denecay de Cevilly, anc. off. sup d'artill. . . . . 27 [illegible] 68
Denef, [illegible] août 77
Deneuville, artiste peintre . . 23 [illegible] 81
Denghen, anc. rec. des fin 1 sept. 69
Deméport, offic. sup. d'inf 8 août [illegible]
Denion-Dupin, adm. en chef des Messageries . . . . 26 déc. 69
Denis (B. A.), anc. offic. d'inf. 13 août 59
Denis (Ch. A. J.), anc. offic sup. d'inf. . . . . 22 août 71
Denis (Hipp.), anc. offic. sup d'artill. de marine . . . 15 [illegible] 3
Denis (J. B., provis. à Paris . 22 janv. 73
Denis (J. F.), conservat. à la bibliothèque Ste-Geneviève. 4 mars 74
Denis de Senneville, ing. de la marine. . . . 2 mars 74
Denoyelle, chef d'esc. de gend [illegible] 79
Denuc (A. M.), offic. sup. d'inf. 13 avril 67
Denuc (J. B.), anc. offic. de mar. 11 sept. 60
Denuelle, architecte. . . . . 7 juill. 74
Depas-Larat, offic. sup. . . . 8 août 71
Deplanque (J. M.), anc. offic. sup d'inf. . . . . 17 avril 66
Deplanque (L. J. G.), gén de brig. 10 oct. 66
Dequen, offic. sup de cav. . 8 août 75
Dequeux de Beauval, secrét. de légation . . . . . 15 fév. 62
Derche, chef de bureau . . . 27 déc. 72

Deranémesnil, chef de serv. à l'Imprimerie nationale . 31 déc. 64
Derasier, anc. offic. sup d'inf. 27 août 67
Derode (P. F.), chef d'esc. d'art. 8 juill. 81
Derome, anc. offic sup . 23 juin 60
Derricagaix, off. sup. d'ét.-maj. 19 oct. 70
Derrien (J. A. M.), chef de bat. d'inf. . . . . 8 juil 81
Derrey, anc. offic. sup. de cav. 19 août 68
Derroja (J. F. B.), chef de bat. d'inf. en retraite. . . . . 12 janv. 81
Dersalt, anc. commiss de la marine . . . . . 1 mars 67
Dervieu, consul général . . 11 août 68
Dervilez, anc. offic. sup. de gendarmerie . . . . . 12 août 68
Dervillier, anc. commiss. adj. de la marine . . . . . 18 avril 67
Desanis, profess. de faculté. . 7 août 70
Desantis, offic. princ. d'adm 3 fév 75
Desarnauts, prés. de c. d'app 11 août 69
Desaux (A. P.), cap. de vaiss. 26 mai 65
Desaux (H. J.), sec. d'ambass 26 avril 55
Desbancs, offic sup comm de place . . . . . 12 avril 66
Desbarbieux, offic. sup. d'inf 21 avril 74
Desbœufs, offic. sup. d'artill. 20 nov 72
Deschamps, offic. sup d'artill. 24 avril 74
Deschamps de Brèche, anc. offic. sup. d'inf . . 23 mai 57
Descombes (J. E.), secr. gén. de la questure du Sénat . 2 août 8
Descottes, inspecteur général des mines . . . . . 19 juill. 78
Descrimes, sous-intend. . 11 oct. 78
Descoutures, prés. de ch. de la cour d'appel de Paris . 18 juill. 78
Desfaudais (F. A.), anc. offic. sup. de cav. . . . . 1er mai 67
Desfaudais (Ch. H.), anc. offic. sup d'art. . . . . 12 juill. 80
Desfrançois de Pouchalon, off. sup. d'inf . . . . 8 août 71
Desgranges, doct.-méd . . 15 oct. 71
Desgranges (J. A.), chef de bur. au min des postes et telég. 11 juill. 82
Desgravelles, [illegible] cons. . . . . 9 juin 71
Desiorties, anc. offic. supér d'état major. . . . . 30 oct. 64
Desjardins, doyen de faculté 27 août 67
Deslandes, ing en chef des ponts et chaussées. . . . 9 août 70
Desmares, offic sup. du gén 16 nov 71
Desmarest (Emm.), anc. offic supér. . . . . 17 mars 58
Desmaretz de Beaurains, col. 30 déc 57
Desmarres, méd.-oculiste. 12 août 59
Desmazes, anc chef de div à l'Intérieur. . . . . 18 août 60
Desmazières, offic. sup d'art. 11 janv. 76
Desmerliers de Longueville, cap. de frégate . . . . . 23 janv. 71
Desmontils, offic sup de gend 9 janv. 71
Desmonts, anc. offic. sup. d'ét.-major. . . . . 14 mars 68
Desmorets, méd.-maj de 1re cl. 28 avril 72
Desmoulès, offic. sup. d'inf. 6 fév. 77
Des Moutis, anc. offic. sup de garde mobile . . . . . 9 juin 71
Desnos, offic. d'artill . . . 1er nov 70
Desnous, anc. offic. sup. d'inf. de marine. . . . . 31 déc.
Desnouy, cap. de frégate . . 11 oct. 66
Desnouy (Th. Ph. A.), cap de [illegible] . . . . . 14 [illegible] 80
Desormeaux, docteur . . . 25 fév 1
[illegible]ry, [illegible] d'inf . . . 27 [illegible] 71
Desoyers, consul général en disponibilité . . . . . 31 [illegible] 71
Despeisses de Laplane, anc offic. sup . . . . . 6 nov. 60
Desportes (Mgr J. F.), archev de Toulouse. . . . . 1er août 68
Des Robert, anc commiss. de la marine. . . . . 29 déc 66
Desrousseaux, cons. gén du départ du Nord . . . . 2 oct 77
Des Roys (E. Ch. L. H.), offic sup. de cavalerie . . . 1 [illegible] 80
Desroziers, chef de bureau 9 [illegible] 72
Desruol, offic. sup. l'artil. 1er nov 80
Dessat, anc. offic. sup . . 28 avril 68
Destenay, offic sup. d'inf . . 11 janv 76
Destremau, offic. sup d'ét.-maj. 8 fév. 75
Desvaux de Lyf, offic. sup d'inf. 6 déc. 78
Des[illegible]x, [illegible] d'esc. d'art. . 13 juin 78
Des[illegible]s, chef de bur. . 6 août 70
Detaille (E. J. B.), art peintre. 13 juil. 84
Dethière, offic de cav. . . 24 sept 70
Detheroy, chef d'esc. d'art en retraite . . . . . 8 juill. 81
Detournière, anc. offic. de mar. 18 mai 69
Detroyat (L.), dir. de la *Liberté*. 11 fév 64
Deval, anc offic sup de gend. 29 juill. 61
Devau, offic. sup. d'inf de mar 10 déc 71
Devaux, offic. sup. d'inf . 23 avril 71
Deveaux, anc. insp. des fin . 4 nov. 69
Devert, anc. offic. sup. d'inf. 8 sept. 69
Devil.ebichot, offic. sup. d'inf. 8 août 71
Deville de Perrière (M. A.), commissaire de la marine 29 déc. 81
Devilhers, anc. chef de bur à la Guerre . . . . . 30 déc 69
Devot, offic. de marine . . . 6 juin 71
Devouge, anc. off sup. d'inf. 14 août 65
Dewatre, cap. de frégate. . 9 mars 67
Dewulf, offic. sup. du gén 11 oct. 79
Deymié, anc. offic. sup. d'inf 26 déc. 60
Dezarnaud-Dumarsan, adj. de la mar. 10 sept 72
Dezon, méd.-major de 1re cl 11 [illegible] 71
Dhavernas, anc. maire d'Amiens [illegible] 67
Dhombres, offic. sup. du gén. [illegible] 65
Dibos, anc. payeur princ . . [illegible]
Didelot (Ch. H.), offic. sup. d'inf. 9 [illegible] 71
Didelot J., méd.-maj de 1re cl. 3 juin 71
Didot, cap. de frégate . . . 30 déc 68
Diet, arch des bâtim. civils. . 19 juill 80
Diéterle, peintre décorateur 30 juin 67
Dietz Monin, dir. de la section française à l'Exposition universelle de 1878. . . . . 20 oct 78
Dieu, anc pharm. princ . . . 12 août 64
Dieu ouard (P. C. L.), cap de frégate . . . . . 9 août 80

D fertin, offic sup. d'artill . . 15 juill .1
D geon (vicomte), anc. secrét d'ambassade. . . . . 13 d c 66
Digo, offic. d'inf. . . . . 20 nov. .
DiLais, anc. conseiller mun. 31 oct. .
Dunnat, anc. offic. volontaire de Seine-et-Oise. . . . . 24 juin .
Dion, anc. offic d'inf. . . . . 26 déc 3
Direksen, offic. sup. d'inf. . 20 août 74
Dis, offic. d'inf. . . . . 21 avril 4
Dislère, sous-ing de 1re cl. . 30 juill. 5
Dusuematin-Doral, offic sup. d'inf. de marine. . . . . 10 juin 7
Ditz méd.-major. . . . . 30 mars 61
Doazan, consul de France. . 22 juin 6
Dobbé, méd.-major. . . . . 24 juill. 6
Dobremier, ancien offic. sup. d'artillerie . . . . . 21 déc 6
Dodin, commiss. de la marine. 18 août 6
Doé de Maindreville, offic. d'état-major . . . . . 8 déc 70
Dogny, offic. du génie . . . . 18 janv 71
Doiron, offic sup de cav. . . 12 juill. 5
Dolisie, offic. sup. d'artill. . . 11 mai 1
Dolivet, anc. offic. d'inf. . . 18 avril 71
Dollfus (C.), secrét. d'ambassade . . . . . 8 avril 3
Dollfus (J. M.), manufacturier 18 août 0
Dolin de Fresnel, anc. sous-int. mil. . . . . 17 juill. 6
Domergue (A.), dir. de la fonderie de Vincennes . . . . . 30 mai 1
Domergue (F.), anc offic sup. du génie . . . . . 29 juill. 4
Domet de Vorges, min. plén. 9 janv 7
Dominé, anc. offic. sup. . . 13 août 61
Dominique, offic sup. d'inf. . 12 juill. 8
Don de Cépian, ing. en chef des ponts et chaussées. . . 4 juill. 65
Donceux, préfet. . . . . 6 janv. 7
Donnat, ing civil . . . . . 30 juin .
Donnat (J.E.), offic sup. de cav. 12 juill. 5
Donnat de Fontrobert, insp gén. des haras . . . . . 4 juill. 81
Donnier (J F. A.), offic. sup d'infanterie . . . . . 7 fév 8
Donnio, offic. sup. d'inf . . 12 juin 8
Donop, offic. sup. d'artill 30 mai 7
Dorant, offic sup. de gendarm. 24 juin 71
Dorat offic sup. d'artill. . . 8 déc. 70
Dorlan J. L.), dir. de l'enreg. à Lille . . . . . 5 juill. 81
Dorlodot des Essarts (F. J.), cap. de frégate . . . . . 26 sept. 6
Dorlodot des Essarts (Th.), off. sup. d'artill. . . . . 2 juin 70
Dormont, anc. off. sup. du gén. 1er fév 67
Dornat, offic. sup. d'inf. . . . 19 avril 1
Doré (G.), peintre . . . . . 15 janv. 7
Dorré, anc offic. auxil. . . . 7 fév. 71
Dorsène, anc officier supérieur d'infanterie . . . . . 27 juin 68
Dortu, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 16 janv. 7
Douchez, méd.-maj. de 1re cl. 9 sept. 70
Doulcet, archiviste de la Ch des dép. . . . . 11 janv 76
Doussot, offic. sup. d'inf. . . 24 juin 71
Doussy, anc. chef de div. au min. de l'intérieur. . . . . 18 mai 49
Douzans S J J.), cap de frég 12 nov 81
Drappeau, offic. sup. d'inf. 7 fév. 71
Drême J. J. St-H.), 1er av gén. 3 août 75
Drême (P Ch.), anc. adm. des manuf. de l'État. . . . . 10 juill. 5
Dréolle (E., député . . . . 3 août 68
Dressel, offic. sup. du génie . 13 [illegible] 2
Dreüe anc. offic. sup. de gend. 10 [illegible] 5
Drevon offic. d'inf 1 [illegible]
Dreyssé, anc. offic. du génie 1 [illegible]
Drivon, anc. offic. de [illegible] t 0
Droisy, anc offic. d'inf [illegible]
Drouet, chirurg. de la marine. 13 août 63
Drouet (Th E.), offic sup. d'inf. 12 juill. 80
Drouin (A. V.), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 20 mars 68
Drouin (J. B.), anc. maire . . 14 août 67
Drouot (Vte), ancien député . . 30 août 65
Droz, offic. sup. de cav. . . . 5 fév. 78
Druilhet (J F. L.), anc. offic sup. de la marine . . . . . 14 août 53
Du Authier, offic. sup. de cav 7 août 77
Du Berthier, anc. cons. d'État. 11 août 69
Dubief, dir. de l'[illegible] Sainte-Barbe . . . . . 20 oct. 78
Dubois (A. C. A.), anc. offic. sup de gendarm. . . . . 10 août 68
Dubois Ed., examin. des ec d'hydrogr . . . . . 3 août 75
Dubois (J.J.), anc. offic. sup. 14 nov. 58
Dubois (J. E.), anc. offic. sup. [illegible] 6 mars 67
Dubois (L. F.), anc. offic. sup de garde mobile. . . . . 19 janv. 71
Dubois (Mamo-V. J.), ancien offic. sup. d'artill . . . . 28 déc. 67
Dubois (M. L.), offic. sup. de gendarm . . . . . 28 août 60
Dubois (P.), memb. de l'Instit. 7 juill. 74
Dubois Gachenneuc, anc. off sup. de la marine . . . . 10 août 58
Du Bois de Jancigny, anc. préf. 12 août 60
Dubosq, anc. offic d'inf. . . 30 sept. 64
Dubouays de la Bégassière anc. adm. des forêts . . . 30 oct. 80
Dubouché (A.), dir fond. du musée céram de Limoges . 10 août 63
Dubray, sculpteur . . . . . 14 août 65
Dubreton (H. M.), anc. offic. sup. du génie . . . . . 26 déc. 61
Dubreton (J. L.), offic. supér. d'état-major . . . . . 11 oct. 75
Dubreuil Héliion de la Guéronnière, anc. off. d'ét.-m aux[illegible] 16 mars 72
Dubrot, cap. de frégate. . . . 3 août 67
Dubufe, peintre . . . . . 12 août 69
Dubuquoy, offic. sup. de cav. 5 mai 71
Duburga, lieut.-col. d'inf. . . 13 janv. 79
Du Camp (M.., homme de lett. 1[illegible] 8
Ducarne, anc. offic. d'inf. . 19 oct .0
Du Casse B[illegible], anc. offic. sup. d'état-major. . . . . 15 juill. 59
Ducelliez (A.), médecin-major. 7 fév 82
Duchan, offic. sup d'inf. . . 11 avril 70
Duchartre, membre de l'Instit 30 juin 67
Duchateau, anc. offic. sup. de caval. . . . . 13 oct. 67
Duchâtel (comte), ambassadeur à Vienne . . . . . 12 juill 80
Duchaxel, cap. de frégate. . 11 mars 58

Duchemin (Guy-O.), offic. sup. 29 août 68
Duchêne (A. N.), officier sup. d'artillerie . . . . . 12 oct. 70
Duchêne (F.), offic. sup. [illegible] 11 août 5
Duchesne (A.), cap. [illegible] 6 fév. 6
Duchesne (E. E.), anc. off. d'inf. 24 sept. 7
Duchesne (J. C. R. A.), lieut.-col. de gendarmerie. . . 5 juill. 52
Duclesne de Gauvoisin (Mis de Conégliano), anc. dép. 14 août 7
Ducheyron, offic. sup. de cav. 16 nov. 1
Duclos (M.), doct.-médec. . 1 oct. 7
Duclou, offic. princ. d'adm. 5 fév. 78
Ducloux notaire . . 19 déc. 6
Ducoing, anc. comm. de la mar. [illegible] 9 nov. [illegible]
[illegible] 14 août [illegible]
Ducor[illegible] [illegible] 4 oct. 4
D[illegible] [illegible] 8 fév. 68
Ducos (A.), anc. offic. sup. 9 août 1
Ducos (P. L. E.), offic. sup. du génie . . . . 7 août 7
Ducos de la Bitte, col. d'artill. 17 juin 7
Du Couëdic (Cte), anc. dép. 14 août 6
Du Courthial, consul 10 août 6
Ducourthial de Lassuchette, cap. de frégate 10 août 6
Ducrest de Villeneuve, cap. de frégate . . . . . 11 août 6
Ducreux (avocat gén. . 7 fév. 7
Ducuron-Lagougine, an. cap. de frégate. 15 mars 6
Dudon, offic. sup. d'[illegible] 2 sept. 7
Dufey d'Ozanne, chef de div. [illegible] de Chancellerie . 12 juill. 8
[illegible], anc. offic. de la garde [illegible] de Paris. 23 août
Dufios (A. A.), off. sup. de gen. 12 juill. 6
Dufios de St-Amand, anc. cons. 19 déc.
Dufour (B.), anc. offic. d'inf. 24 juin 7
Dufour (Ch.) . . 1 juill. 6
Dufour (L. Ch. F.), cons. de [illegible] 16 janv. 4
Du[illegible] Adrast, off. [illegible] d'if. 11 août 7
[illegible] [illegible] [illegible] chef à la Cour des comptes . 11 oct. 6
Dufresne (J. A.), anc. ing. en chef des ponts et chaussées 13 août 6
Dufresne (Alex. H.), secrétaire. oct. 6
Dufresne de la Chauvinière, cap. de frégate 10 déc. 7
Dugé de Bernonville, chirurg. de la marine . 13 mars 69
Du Guny, off. [illegible] 10 août 6
Duhamel-Grandprey, offic. du génie. . . . 20 nov. 9
Duhan, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 7 fév. 7
Duhorsset, anc. offic. sup. d'infanterie. . . 7 juin 6
Du[illegible]aron (A. St. J.), anc. offic. de garde mobile. 10 oct. 7
Dujardin (F. L. V.), ing. en ch. des ponts et chaussées 8 août 6
Dulac, offic. [illegible] 18 août
Dulac (Ph.), offic. [illegible] av. 12 juill. 6
Du Lac de Fugère [illegible] ref. à la Cour des comptes . 13 mai 6
Dulon, offic. sup. d'artill. . 3 [illegible] 6
Dulac, offic. sup. d'in[illegible] . 12 juill. 86
Dulyon de Rochefort, off. sup. [illegible] inf. . . . . 24 juin 71
Dumas (Alexandre), de l'Instit. 7 août 67
Dumas (L.), anc. offic. sup. de [illegible]arde mobile . . . . 22 mars 72
[illegible]s (P. H. E.), offic. sup. [illegible] 19 oct. 70
[illegible] de Champvallier, offic. sup. d'artill. . . . . 4 sept. 70
Dumas de Salvert, offic. sup. de cav. 17 juill. 66
Dumas-Vernet, cap. de vaiss. . 26 mai 65
Dumesnil (A. J.), cons. gén. . 10 mai 68
Dumesnil, insp. gén. du serv. [illegible] nés au ministère de [illegible] 9[illegible] 7[illegible]
Dumez, cons. maître à la Cour des comptes. . . . [illegible] 75
Du Moncel (Cte), ingénieur 5 [illegible] 6
Dumont (A.), dir. de l'ens. sup. 18 [illegible] 81
Dumont (J. M. F.), anc. offic. sup. d'artill. [illegible] 67
Dumont (A. E.), cap. de frég. 1 [illegible] 8
Dumont (Romain P.), off. [illegible] l'infant. . . . . [illegible] 74
Dumontez, anc. offic. sup. . [illegible] 53
Damoncel, offic. d'inf. [illegible] [illegible]
Dumont, chef d'esc. d'art. [illegible] 78
Dumoulin, sous-int. mil. [illegible] [illegible]
Du Parc de Locmaria (M. A.), offic. sup. d'état-major [illegible] 79
Duparge, anc. m[illegible] [illegible] 65
Duparge (J. N.), insp. [illegible] finances . . . . . [illegible] 81
Dupasquier L. G.), [illegible] 8 [illegible] 81
Du Peloux, offic. sup. d'ét. maj. 19 [illegible] 79
D[illegible]périer de Larsan, anc. off. supér. [illegible] 1er oct. [illegible]
[illegible]eyre, anc. offic. sup. d'inf. 26 déc. 6
[illegible]eyroux de Sazmagne, anc. offic. sup. d'artill. . . . 26 [illegible] 80
Dupin des Lèzes, anc. col. de cuirass. . . 12 [illegible]
Duplelx offic. sup. de gend. [illegible] 7
Duplouy, médecin prof. de la marine . . . . . 30 oct. 72
Dupouche, offic. d'adm. princ. 3 fév. 80
Dupouchel (Ad.), ing. en chef des ponts et chaussées. . 1[illegible]
Dupond, offic. sup. d'inf. [illegible] fév. 77
Dupont [illegible] ing. en chef des mines [illegible]
Dupont (J. F. M.), officier de marine . . . . . 6 juin 71
Dupont (P. F.), offic. sup. de caval. . . . 18 juill. 76
Du Pont de Gault, anc. offic. d'inf. . . . . 18 avril 54
Du Port de Poncharra de Bannes Puygiron, offic. sup. d'inf. 8 août 71
Duportal (H.), chef de bat. du génie . . . . . 13 juin 81
Duprat, médecin-major . . 12 janv. 79
Dupré (G. G. A.), offic. sup. de [illegible] [illegible]
[illegible] (J. C.), offic. s[illegible] [illegible] 7 [illegible]
Dupré (J. L.), anc. offic. sup. d'inf. 3 [illegible]
Dupré (J. L.), artiste peintre [illegible]
Dupré (J. B. H.), off. s[illegible] d'ar. 12 [illegible]

Dupré Lasale, cons. à la Cour de cassation. . . . . 12 [illegible] 69
Duprat, médecin-major . . . 5 [illegible] 71
Dupuis, capitaine de frégate . 2 fév. 80
Dupuis A. E., anc. offic. d'art. 8 [illegible]
Dupuy, offic. sup. du génie . [illegible]
Duquesnay, offic. sup. d'ét. maj. 18 [illegible]
Duran, offic. sup. d'art. de mar. [illegible]
Duran (Carolus) peintre. . 20 oct. [illegible]
Durand (C. H. A.), comm. des poudres. . . . . 9 [illegible] 38
Durand (J. J.), offic. sup. d'état-major. 7 [illegible]
Durand (J. P. [illegible] 1er [illegible]
Durand de Grossouvre, sous-intendant militaire 3 [illegible] 83
Durand de Villers, [illegible] sup. du génie 17 juill.
Durant de M[illegible] 12 mars
Durbach, [illegible] ponts et chaussées. . . 7 sept.
Dardilly, offic. sup. de cav. 23 [illegible]
Darenne, fabric. de fonte d'art. juill. 74
Durfort de la Broye, offic. pr. d'administ. . . . . fév. 7
Durieux, anc. offic. sup. de garde mobile . . . [illegible]
Duris, anc. cap. de la garde nat. [illegible]
Durochat, offic. sup. d'inf. [illegible]
Daron, offic. sup. de cav. [illegible]
Durousseau de Fayolle, anc. offic. de cav. [illegible]
Durruthy, col. de cav. [illegible]
Dusan, offic. sup. d'inf. [illegible]
Dusautoy [illegible] 8 sept.
Dusserre, anc. offic. sup. d'inf. 19 avril
Dussausse, offic. d'artil. 6 oct.
Sel, offic. sup. d'art. en retr. 14 mars
Dussaumier, armateur 28 avril
Duthet de la Boclaye, offic. sup. d'état-major [illegible] fév. 72
Duval d'Ozanne, chef de div. de la Légion d'hon. . . . 12 juil. 80
Duvillet de Villars, anc. offic. sup. de cav. . . . . [illegible]
Duval (A. J. P.), anc. offic. 2 juin
Duval (E. G. F.), préfet 6 mars 72
Duval [illegible] 15 août
Duval (L. P.), anc. [illegible] de gendarmerie. . 28 déc. 7
Duval (L. P. M. V.), col. d'inf. 21 déc.
Duverger, présid. de chambre [illegible] 24 juill. 73
[illegible] Thomas, anc. offic. sup. de cav. 18 août
[illegible] 15 août
Duverger J. M. J., dr. et [illegible] 75
Duverney, offic. sup. d'ét.-maj. [illegible]
Duvernoy, anc. offic. sup. [illegible]
Duvernet F. L. B., offic. sup. d'inf. 8 déc. 75
Duvernet L. G. F., anc. offic. sup. d'inf. . . . . 31 [illegible]

E

[illegible]noter, cap. de frégate. . . 14 janv.
[illegible]rard (J. V. H.), insp. général hon. de l'instr. pr. [illegible] gén. de l'enseig. [illegible] Éduc. de la Lég. d'hon. 6 juil. 82
Eckendorf, offic. sup. du gén. 18 déc. 65
Edgar Allen, offic. d'inf. [illegible] 74
[illegible] membre de l'Institut 18 août 68
[illegible] offic. sup. d'inf. 10 avril 71
[illegible]stan (A.), chef de bat. du génie . . . . . 18 janv. 81
El-Hadj-Bou Lares-bon-Djebari [illegible] 2 fév. 43
El-Hadj Kaddour bou Fedja, [illegible] des Bekakra . . . . 7 fév. 82
Elet, anc. offic. d'inf. . . . 9 déc. 71
Emy (d'), offic. sup. d'ét.-maj. 5 fév. 71
[illegible] de 1re classe . . . 29 [illegible] 71
Emmery J. N. Ed., [illegible] 14 [illegible] 62
Edmond d'Esclevin, lieut.-col. de zouaves. . . . . 15 juill. 81
Endrès J. F. E., ing. en chef des ponts et chaussées 8 oct. 75
Endrès (J. Ch. M.), anc. offic. supérieur. . . . 11 sept. 60
Enduran, offic. sup. d'inf. 11 oct. 79
Enger, offic. sup. d'inf. . 12 juill. 80
Engelhardt, anc. consul gén. 6 août 70
[illegible]ger, anc. offic. d'inf. 30 sept. 63
Enhart de Grandval, anc. [illegible] sup. d'état-major . . . 30 déc. 62
Ion, méd.-maj. de 1re classe [illegible]
on du Var, offic. sup. d'artil. [illegible] juin 71
Erb, chef d'es[illegible] 12 juill. 7
Escande Em. [illegible] vaisseau . . . . 16 janv. 71
Escande Pierre, ancien offic. d'inf. de marine 2 mars 71
Escayrac-Lauture (d'), offic. [illegible] inf. 5 sept. 70
[illegible] Bon de [illegible] 14 août 68
[illegible] 19 août 70
[illegible] T. C.), cap. de frég. 6 juil. 81
[illegible]nou de la Bellangera[illegible], anc. offic. sup. d'inf. . . . . 8 déc. 48
Esmard de Mézieres, anc. offic. [illegible] 10 mars 63
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 80
[illegible] G. d'), cap. de frég. [illegible] 80
[illegible] de la marine . 9 mars 67
[illegible] nouvelles d'[illegible] chef de bat. à la guerre . . . . . [illegible] 81
[illegible]strade, offic. sup. d'artil. 6 [illegible] 71
[illegible]sse, ancien offic. sup. de garde mobile. . . . . [illegible] 74
Etcran, [illegible] offic. sup. d'inf. 2 [illegible]
Etienne [illegible] R. Aug., anc. off. sup. d'inf. . . . . [illegible] août 65
Etienne F. B., offic. sup. d'inf. [illegible] 75
Etienne (J. T., anc. offic. d'inf. [illegible] 61
Eteguard de Lafenestre, prés. de cour d'appel. . 18 [illegible] 76
Euchêne, anc. offic. sup. [illegible]
Euzière (J. [illegible] bat. d'inf. . . . 18 [illegible] 81
[illegible]henne, méd.-maj. de 1re 21 avril
[illegible]n, sous-direct. [illegible]
[illegible]nard, offic. sup. de [illegible]nd 5 mai 71
Eyraud (R. L. [illegible] de la mar. 18 janv. 81
Eyraud, offic. princ. d'admin. 12 mars 70

F

Fabre, prof. de mathématiques. 24 déc. 69
Fabre (Ad.), l.-col. d'état-maj. 21 mai 59
Fabre (M. J. B. A.), doct.-méd. 10 janv. 74
Fabre P. M.), préfet. . . . 7 fév. 78
Faure (S.), anc. offic. sup. de gendarm . . . . . 11 mars 68
Fabre de Montvaillant (de), anc offic sup de garde mob. 28 oct. 71
Fadate de Saint-George (de), col. d'artill. . . . . 30 déc. 57
Fassolle, anc off. sup. du gén 26 déc. 64
Fauvre (E.), lieut.-col d'artill. 7 fév. 81
Fauvre (J. B. A. F.), offic. sup. d'état major . . . . 8 déc. 7[illegible]
Faucon de Cumier, anc. préfet 15 août 68
Falconnet, offic. sup. d'inf 11 avril 70
Falconnet, présid. de cour d'appel . . . . . 11 août 59
Falguière, sculpteur. . . . 20 oct. 78
Faliès, méd. prime de la mar. 10 janv. 72
Falot, offic. sup. d'inf. . . . 20 août 70
Fanjoux, anc. secrét. gén. de préfecture . . . . . 3 nov 64
[illegible] . . . . . [illegible]
Farcinet, chef de bur. au min de l'intérieur . . . . . 12 juill. 80
Farcot, constructeur. . . . . 20 oct. 78
Farcy (François), offic. sup. d'artill . . . . . 19 oct. 70
Farcy J. Eug.), anc. lieut. de vaisseau, député . . . 23 janv. 71
Farcy (Victor), offic. d'inf. de marine . . . . . 9 avril 71
Fargue (D. D.), offic. sup d'inf. 29 déc. 81
Fargue (L. H.), chef de bat. . . . . 18 janv 81
Farg[illegible] ing. des ponts [illegible] . . . . . 7 mars 71
[illegible] C.), col d'inf. . 29 déc 81
[illegible] offic sup. . 10 ma[illegible]
Faty, anc offic. sup. d'inf. . . 4 juill
Faul, offic. sup. d'artil. . . 6 fév. 71
Faucon (Jules-Fr. X.), officier sup. d'inf . . . . . 3 oct. 70
Faucon (L. M. A.), pres de la société des submersionnistes de Sud-Est . . . . . 31 déc 81
Faugeron, offic sup du genie. 21 mai 71
Faulet, négociant. . . . 10 août 68
Faulquier, anc. offic sup. d'art. 18 sept. 59
Faujugnon, offic. sup. d'inf. 15 oct. 72
Faure (Armand), offic. sup. de gendarm . . . . . 14 oct. 78
Faure (B. A), off. sup. du génie. 22 déc. 73
Faure (J. P. H.), s. c. des œuvres les orph de la guerre
Faure L. J.), ancien offic. de gendarm . . . 15 oct. 70
Faure P.), docteur-médecin. 8 août 70
Faure Pierre F. P.), offic sup. d'infant . . . . . 5 sept 70
Faure Th.), offic. sup. d'artill 17 déc. 70
Faure (H. A.), off sup. d'art . 12 juin. 81
Faure-Beaulieu, off. sup. d'inf. 8 dec. 70
Faure de Saint-Romain, ancien [illegible] . . . . . [illegible]
Faure Durif, lieut.-col. d'art. 13 juill [illegible]
Fauvel, docteur en médecine. 30 août
Fauvel, Eusèbe, offic. sup. du génie . . . . . 24 juin
Fauvin, offic. sup d'inf. . . 8 déc
Favard, anc. dir à la Guyane. 31 déc.
Favereau, offic. sup. de cav . 23 mai
Faveris, offic. sup d'inf. . . 3 fév
Favre Jean J.), anc. offic d'artillerie . . . . . 25 août 69
Favre (P. J. C.), anc offic s. de la marine. . . . . 12 août 62
Favreaux, anc. offic sup de garde mobile . . . . . 7 fév. 71
Favrot, anc. sous-direct. aux finances . . . . . 16 août 68
Fay, offic. sup d'état-major . 6 mars 67
Fay, M[illegible] de Latour-Maubourg (de), anc. député. . 13 août 61
Fayet (Ch. A. L.), offic d'état major . . . . . 22 [illegible]
Fayet (C[illegible] H. de), anc offic. de cav . . 29 [illegible]
Feger F. M.), veterinaire principal de 1re classe. . . . [illegible]
Feil, fabric de disques, etc. . [illegible]
Fébue, offic. sup d'inf [illegible] . . . . . [illegible]
Fémelaux, anc. offic. sup. de cavalerie . . . . . 6 mars 67
Fenin (de), anc. offic. sup. de gendarm . . . . . 19 août 61
Férand (L. Ch.), interprète principal . . . . . 20 août 74
Férand (L. M. F.), commissaire de la marine . . . . 29 déc. 81
Férand (G.), [illegible] de la cour de cassation. . . . . 13 juill
Férandy de), offic. sup. d'inf. 29 août
Fère, anc négociant. . . . 11 août 6
Ferey, offic. sup. l'état-major. 7 juin 65
Fermé *dit* des Chéneaux, anc offic. sup de garde nation. mobilisée . . . . . 1er fév 72
Fermet, offic. sup. de garde nationale mobilisée . . . .
Férot, anc. direct. a la guerre
Ferrand, anc. préfet . . .
Ferraton, méd.-major . . .
Ferro des Péroux, anc. offic. sup. de la marine . . 13 août 69
Ferrier (François), anc. off. d'infant. . . . . 29 juil. 54
Ferrières (Louis), anc. offic. supérieur . . . . . 8 oct
Ferron, offic. sup. du génie . 26 avril 71
Ferry (Achille), ingén civil 16 août 63
Ferry (Emile), maire du IXe arrond de Paris. . . 4 fév. 80
Ferry (F. M. A.), anc. offic. sup. 25 juin
Ferry Fournouvelle (C[illegible] de), sup d'inf. de marine. . 21 août 72
Fescourt, offic sup. du genie. 21 avril 74
Feugnas, anc offic. sup. de [illegible] . . . . . 5 mai 71
F[illegible] de l'emb. de l'Acad. française . . . [illegible]
Féval (Paul), homme de lettres. 8 mars 6
Févelas [illegible]ch, offic. sup. d'in[illegible] . . . . . [illegible] 5

Feyleau (A. L.), architecte . . 18 janv. 81
Feyfand, offic. sup. d'inf . avril 71
[illegible] supérieur d'infanterie . 7 fév. 8
Frequepeau de Caritan, chef de bur. au min. de l'Int 15 mai 8
Figon, anc. offic. sup . août 8
Filhol, anc. maire. . . 2 août 6
Filippini (A. M.), préfet de la Manche. 1
Finance (de), anc. méd. maj 1 mars
Finance de Clairbois (de), anc. offic. de cav. . . . 3 juin
Fine, offic. sup. du génie . déc.
Firlach (J. L. [illegible] août 8
Fischer Hal [illegible] s d'état major 1
Fischer N. s. col [illegible] avril
Fisquet A. F., offic. de cavalerie . . . . . 2 nov.
Fister, offic. sup. d'inf . 20 nov.
Fix [illegible] sup d'état-major. . sept.
[illegible] de l'Institut . . 4
Flambard, offic. sup. du gén 1 80
Flambart Desanos, anc. offic. sup. d'état-major . . 3 64
Flament, anc. offic. sup. du génie auxiliaire . . . . 27 juil.
Fleurat, anc. 1er dragoman juin
Fleuri, offic. s [illegible] 11 avril
Fleuriais, cont. de vaisseau 12 mars 7
Fleury A. C. H. J., anc. offic. sup. d'inf . . . . . août
Fleury Albert, chef de bur . .
Fleury (Ch.), méd. major . 9
Fleury [illegible] Cer [illegible] 14 mars 7
Fleury Jules, recteur . .
Fleury (Paul), offic. sup. du génie. . . . . 22 mai 8
Fleury (V.), méd.-maj. de 1re cl. 26 sept. 1
Fliche (L. G.), ing. de 1re cl. de la marine. 5 82
Florentin, chef d'esc. d'art. 3 [illegible] 8
Florimont, anc. chef de div . 14 août
Flottes, offic. sup. d'art . . . 12 juill. 8
Floucaud de Foureroy (Ab. L. A.), cap. de frégate . août 77
Floucaud de Foureroy (Eug. A. N.), ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 28 juin 5
Flourens, dir. gén. des cultes au minist. de l'intér . . .
Floyd, anc. col . . . . . 28 déc.
Fleury (Emile), anc. s.-directeur aux affaires étrangères 9 avril
Fleury (Léon), [illegible] aux affaires étrangères. 13 févr. 8
Flye Ste-Marie, anc. député. . 8
Foache, offic. sup. de cav. . [illegible] profes 30 juin
Færster, anc. offic. sup. d'état-major . . . . . août 9
Foiret (G. J.), méd. princ. de la marine. . . . juill. 81
Fo [illegible] Dr), méd. en chef de la maison de S. [illegible] 14 mars
Fo [illegible] eas, offic. sup [illegible] 7 août 7
Folie, offic. de cav 2
Fo [illegible] e des Jardins, méd. maj. 7 fév. 75
Foliet, sous-direct. . . . . 7 août 7
Folle, offic. sup. du génie . mai 71
Fombert de Villers, offic. sup de cav. . . . . [illegible]
Foncegrives, offic. sup 8 [illegible]
[illegible] ondet, offic. sup d'artill. 12
Fonsale, offic. sup. d'inf . [illegible]
Fonssagrives, méd. de la mar [illegible] 6
Fontaine, chef de bat. du gén 1
Fontaine (Ad.), anc. ingén. en chef des ponts et chaussées . . . . . [illegible]
Fontaine André, pharmacien-maj. de 1re classe . . . . . [illegible]
Fontaine C. A., pharm. de la marine . . . . . 18 août 64
Forban (Ch. de), offic. sup d'infant . . . . . 7 août
Forcade (Mgr), archev. d'Aix 18 juin
[illegible] La, anc. offic. de c [illegible] avril 8
[illegible], anc. offic. sup . 20 juin 9
[illegible] Perigny, ancien rec. des finances. . . . 6 fév. 64
Foley (Ch. F.), anc. offic. sup. de cav. . . . . 10 mars 69
Forget (Amédée), dir. méd. . 15 août 68
Forget (Ant. C. Em.), cap. de frégate . . . . . 10 déc. 74
Fornel, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 17 sept. 71
[illegible] Violet (L. A.), col [illegible] 81
Forot, anc. comm. de place [illegible] 60
Forquenot, anc. ing. de la [illegible]
Forquenot (Victor), in [illegible] 2
Forqueray, chef d'esc. d'artill [illegible]
Fortoul, 1er pres. honoraire [illegible]
Fossoyeux (E.), chef de bat. d'inf 13 87
[illegible] sup. d'[illegible] 30
[illegible] anc. offic. de gén. de la garde nationale. 7 [illegible] 71
[illegible] (G. M. V.), anc. offic. de [illegible] mobile [illegible] 1
Foucault [illegible] anc. offic. sup. du g [illegible]
Foucaut Gal. offic. d'artill 7 fév.
Foucher A. J. [illegible], anc. offic. princip. d'admin. . . . 12 août 64
Foucher (J. A.), anc. offic. sup. d'infant . . . . . 7 avril 6
Foucher (J. B. E.), offic. d'état-major . . . . . [illegible]
Foucher de Careil (comte [illegible]
Fouchier (de), offic. sup. d'inf. 15 sept. 7
Fouineau, anc. off. sup. d'inf. 12 juil. 8
Fouleux, offic. sup. d'artil. . 22 mars 7
Fouques L. F.), offic. d'inf. 31 déc. 7
Fouquet (P. S.), anc. offic. d'inf. 11 janv. 76
Fouquier, secrét. général du Conseil d'Etat 2
[illegible] anc. sta [illegible] 8
Fourcade A.), industriel . . 30 juin 67
Fourcade, proc. gén. . . . . 12 juill. 80
Fourcheu-Moutrond, anc. offi. sup. d'artill. mobile . . . . 18 avril 71
Fourcy, chef d'esc. d'art. . . 3
Fourès, anc. offic. sup. de cavalerie . . . . . 1er nov. 64

Forrest, anc offic sup, comm de place 11 août
Fourgeaud (Gérard), anc. mé
Fourgous, chef d'escadron 3 fév. 8
Fourrier (J B , offic sup d'inf 19 août
Fourrier (V , anc offic. sup 31 mars
Fourrier d'Hincourt (P), offic supérieur de cavalerie 5 oct.
Fournier (C 12 juil.
Fournier (Amb), méd principp de la marine 2 7
Fournier (A M), c 16 janv.
Fournier (C H , lieut
Fournier (Claude), offic. d'inf 27 7.
Fournier (Emile-And , anc en ing. des ponts et chaussées. 13 août 61
Fournier (François), anc. offi 26 avril
Fournier (Fr.E , lieut. de vais 27 déc.
Fournier F.E , offic. sup. d'inf. 18 juill
Fournier (Gab), insp gén 7 fév. 7
Fournier (Michel), anc. offic. 26
Fournier Pierre , anc. offic. supérieur. 12 août
Fournier Pierre-J.), commis de la marine 18 juil.
Fournier T H A , cap. de frég. 18 juil
Fournier J M A), cap. de frég 21 juill
Fournier Sarlovèze, préfet 1er oc
Fourquemin, ancien offic 4 déc.
Foussat, offic sup de 10 oct.
Fousserier, offic. sup d'artil 3 fév
Foutry anc offic d'inf 15 juil.
Foy (Alph), anc administ des télégraphes. 30 avril 14
Frédet, anc offic sup. de garde mobile
Fradin de Lamère, offic sup d'infant 24 juin
France, offic 12 juil.
France (de , offic major
Francfort, ingé en chef des ponts et chaussées. 1
Franchessin (F A de), offic. sup d'artil 15 août
Franchessin (M. R. , offic sup d'artillerie 1 oc
Franchet-Despérey, offic de caval 27 déc
Fr sup. d'inf. 12 juil. 80
Fr ing en ch. des min. 10 sept.
François (Alph.), anc. maître des requêtes 23 oct. 6
François (Ch. A), anc. méd- 20 nov. 70
Fra , offic sup d'inf 1er mai
Fra), grav , membre de l'institut 29
Franquet, cap. de vaisseau 10 janv.
Franqueville (de), maître des requêtes 17 mai
Frasseto, méd princip 6 mars
Frayermouth, offic sup. d'inf 8 août 71
Fromiot, sculpteur 11 juill. 78
Frélaut, offic. sup d'inf. 15 août 65
Frémiot, anc offic d'inf. 5 sept 70
Fremiet, sculpteur 14 juil. 78
Frémy (F F , anc. direct. de l'intérieur à la Martinique 30 avril 40
Frémy (Dr), médecin. 22 fév. 71
Frenais de Coutard, ing civil. 3 fev 75
Frenet, offic sup d'inf 12 juil. 80
Frennelet, anc. offic sup d'inf. 24 mars 62
Frotin, méd.-maj de 1re classe août 75
Freycinet (Charles de), ingén des mines, sénateur. 8 août 70
Freza s-Lourfaud, anc secré 2 août 65
Friand, offic. sup. de cav 5 fév. 78
Friant, offic. sup. d'inf. 8 août 71
Fribourg G , dir et membre de commn mixte de té. mi 18 janv. 81
Frigerio, sous-intend milit. 3 août 75
Frignet-Despréaux, anc. adm 21 août
Frimley, méd.-major 26 juil. 7
Friocourt, commissaire de la mar 12 août 62
Fririon, anc offic sup. d'inf. 21 déc
Frison, méd princip 21 déc
Fritsch *dit* Lang, offi sup. du gén 12 juill. 80
Froidevaux (Z. D), aumônier de 1re cl de la marine. 5 juill. 82
Froidevaux (F X E), offic sup. d'inf 24 sept. 70
Froudevaux, Direct des haras, 7 fév. 72
août 64
août 71
mines. 27 juil. 71
offic. sup
30 avril 49
Funel, offic sup du train des équipages. 9 fév.
Funerand, offic sup. du génie. 11 août
Fustel de Coulanges, de l'Inst. 13 juil. 81

G

Gabé (E.A.L), off sup d'artill. 16 avril 71
Gabelentz (H ,off sup du gén. 8 déc. 70
m. dist. de la guerre 12 juill. 80
Gabet, chef de bo tra ileurs sénegalais 14 janv 79
Gabriel (J M), off sup d'inf 12 juill. 80
Gabriela de Gabrio (Cte de, procureur gén. 28 août 58
Gachot, sous-int mil. 20 nov. 72
Gadaud (C. L. , cap de frég. 6 juil. 81
Gadulhe, anc. offic d'inf. 19 oct. 70
Gagnot, offic sup. de cav. 12 juil. 80
Gail (de), offic. sup. de cav. 11 août 69
Gaillard de), anc. lieuten. de 27 nov. 64
Gailhouste offic. sup. d'artill 2 7.
Gaillard, offic de marine. juin 7
Gaillard (F A), dir. ing. des télégraphes 29 juil. 76
Gaillard (P U G), tré gén de Seine-et-Oise) 11 juill. 82
Gaillard de Kerbertin, 1er prés de cour d'appel 12 juill. 80

Gaillart de Blairville, anc. offic. sup. d'artill . . . . . 12 août 3
Gal (L.), dir du journ *la Liberté*. 5 nov 77
Galache, cap. de frégate. . . 11 janv .
Galand, méd.-maj de 1re cl. . 24 juin 71
Galand de Longjerne, dir de poudrerie . . . . . 8 fev 75
Galignani, ancien maire . . . 15 janv 7.
Galland, offic. sup. d'inf . . . 20 août 70
Galland, col. d'inf. . . . . 3 fév. 80
Galland J. Ch. E de), off. sup. d'infanterie. . . . . 12 juil 8
Gallard (docteur), médecin . 18 sept 7
Galle (A.), offic. sup d'artill. . 17 nov. 70
Galle J. M. G., anc. off. sup. de garde nationale. . . . . 15 juill 71
Galle L. T.), offic. supér. d'artillerie . . . . . 24 déc. 69
Galler (A. L.), sous-int. mil. . 21 avril 74
Gallerand, méd. en chef de la marine . . . . . 3 mars 6.
Gallet, anc. payeur en chef . . 8 déc. .
Galignani, ancien maire . . . 9 juin 7
Gallimard, offic sup du génie. . sept 7
Gallline, président de la Chambre de commerce de Lyon 30 .t. 8
Gallant, lieut. de vaisseau . . 24 août 7
Gallois, cons. honor. de cour . . . . . 7 mars 71
Gallois (Ch. E.), s. directeur de la const. du ch. de f. de l'Est . . . . . 9 juil 8
Gallois (N. H.), command. du génie en retraite. . . . . juil 82
Gallout, anc. offic. sup. d'inf . . août 65
Gambar offic de marine . . . juin .
Gand, offic sup d'inf 7
Gandin, offic. sup. d'inf. . . 13 nov. 71
Gandouard de Magny, anc. off. sup. . . . . 15 août 6.
Garde (comm. t-Dep. t [illegible] d'[illegible] . . . . . 8 janv. 8.
Garteaume, anc. lieut. de vaiss. 2 déc .
Gantelme, chirurgien de la mar. . janv. .
Ganzin, anc. offic. sup. d'inf . 1er mai 67
Garaguon, cap. de frégate . 11 janv. 76
Garcin (M. N. E.), offic. sup d'état-major. . . . . 9 sept. 70
Garde, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 10 oct .1
Gardette, offic. sup de gend. 23 déc. .
Garclier, chef de bat. du génie. 13 janv.
Gardot (A. M. A., offic. sup. du train d'artill. . . . . 20 août 74
Gardot, J.), anc. offic. sup. d'artillerie. . . 13 mars 61
Garet anc. offic. sup. . . . 21 avril .
Garn. E. A.), ing. en chef de la voie, Cie des chem. de fer (P. L.-M.). . . . . 5 juill. 82
Gargam M. L.), offic. sup. d'inf de marine . . . . . 18 juil 72
Gariel L. C. M.), anc. cap. de place. . . . . 31 oct. 7
Garlol (P. A.), offic sup. d'inf 20 nov 7.
Garinet, anc. offic. sup. d'inf. 6 nov.
Garnier, comm. à l'Exposition. 30 juin .
Garnier, consul à Bankok. . 6 août .
Garnier (A.), anc offic. sup. de caval. . . . . 6 nov 66
Garnier (F. C.), méd. princip. 1er fév 67
Garnier (J. L. C.), architecte. 6 janv 75
Garnier (P.), offic. sup d'artill 11 août 67
Garnier (P. D. E.), méd major. 27 j in 68
Garnier de la Villestret, anc offic. sup. de garde mobile 28 oct 71
Garnier des Garets de), offic. sup. d'inf. . . . . 24 juin 71
Garraud cap. de frégate . . . 31 d c 62
Garreau (Ph. J., anc. cap. de [illegible]te. . . . . 13 août 64
Garreau M. H. D.), comm. adj de la marine . . . . . 6 juill. 81
Garret, anc. offic. sup. de cav. 13 mars 66
Garric, s.-int. mil de 1re cl. . 12 juil. 80
Garros de), offic sup. d'inf . . 7
Garrouste, offic. d'inf . . . 6 [illegible]
Gascuel, anc. offic sup. . . . 24 a l .
Gaslonde, sénateur. . . . . 11 [illegible]
Gasparin (Mich l C. A.), offic. sup. d'inf . . . . . oct. 70
Gasparin (J. [illegible] inf . . . 22 [illegible]
Gassier M. J. A. [illegible] Cour de cassation . . . . . 18 janv. 81
Gastine, offic. sup. d'art. . . 12 juin 60
Gaston, off. sup. d'inf. . . . 18 juil. 80
Gatile-Césard, offic. sup d'i. antorie. . . . . [illegible]
Gatier (F. F. J.), cap. de frégate. 5 [illegible]
Gatinois [illegible] intend. mil. t. [illegible]
Gaubert G. C. F., anc. offic sup de garde nationale . . . 25 f. .
Gaubert P. M. H. C de), anc. offic sup . . . . . 24 sept .
Gaucherel, offic. sup. comm. de place . . . . . 20 nov. 72
Gauckler, ing. des ponts et chaussées . . . . . [illegible]
Gaudel de), offic sup de gend. [illegible] 76
Gaudemaris (de), offic. supér d'état-major. . . . . 21 avril .
Gaudet, maître de forges . . . 13 août 65
Gaudon, offic. sup. d'inf . . 12 juil. 80
Gaujot C. M. G.), méd. prin. prof. à l'école de méd. et de pharm. milit. . . . . 13 janv. 81
Gauldrée-Boilleau, anc. chef de bureau à la guerre . . . 25 déc .
Gaulet, offic. sup, comm. de [illegible]lace . . . . . [illegible]
Gaultier de Biauzat N.), chef de div. au min. de la justice 28 [illegible]
Gaume, offic sup. de cav. . 2 [illegible]
Gaury (V. B.), chef d'esc. de [illegible] . . . . . 18 [illegible]
Gausson, manufacturier . . . [illegible]
Gauthier (A. E. D.), s.-int. mil. [illegible]
Gautier (C. B.), anc. offic de garde mobile . . . . . [illegible]
Gauthier-Villars, libraire du Bureau des longitudes. . . 20 oct. 78
Gautier (A.), anc. maire de Bordeaux. . . . . 11 août
Gautier (A. P.), prov. du lycée Saint-Louis, à Paris . . . [illegible]
Gautier (C.), offic. sup. de gendarmerie . . . . . 31 [illegible]
Gautier H. J., ancien offic sup d'artillerie . . . . . 10 mars 63
Gautier (J. P.), anc. offic. sup. de gendarmerie. . . . . 8 mai 66

Gautier (J.), offic. sup., comm. de place . . . . . 9 mars
Gautier de Noyelle (U. A. J. M.), conseiller gén. à la préf. de police . . . . . 11 juin
Gauvenet du Dijon, offic. sup. de cav. . . . . 14 août 7
Gavarret, memb. de l'Académ. de méd. . . . . 27 août 63
Gay, lieut.-col. sup. d'artill. . . . . 7 fév. 8
Gay, sous-chef au min. des finances . . . . . 15 janv.
Gay de Tunis, anc. consul . . . . . 4 août 7
Gay, conservateur des forêts . . . . . 9 oct. 78
Gay, chef de bat. sup. d'inf. . . . . 27 août 71
Gayrard (A.), offic. sup. du matériel . . . . . 8 août
Gazeau de Vautibault, séant J. B. L., offic. sup. du génie. . . . . 27 oct. 7
Geffroy (M. A.), de l'Ins. . . . . 18 janv. 8
Geille (A.), offic. sup. d'inf. . . . . 6 déc.
Geille (F. V.), offic. sup. d'art. . . . . 6 déc.
Gelez, offic. sup. de cav. . . . . 12 juin 8
Gelin (F. F.), offic. sup. d'inf. . . . . 5 juill. 8
Gelle, cap. de frégate . . . . . 6 juin
Gelibert, prés. hon. de cour d'appel . . . . . 1 août
Gendreau, offic. sup. du train des équipages . . . . . 21 juin
Genestet de Pianhol (A. A. C. Ch.), offic. sup. d'inf. . . . . août
Génin (F. J. C. . . . préfet . . . . . 12 . . .
Génoude, offic. sup. d'inf. . . . . 9 oct. 7
Génoc, offic. sup. de cav. . . . . 2 juil. 80
Genres, anc. offic. d'inf. . . . . 8 oct.
Gentès (J. B. L.), major d'inf. . . . . 8 . . .
Genty, chef de bat. d'inf. . . . . 3 fév.
Gentil de la Bretille, anc. offic. sup. de . . . . . 4 juil. 64
Genty (A. E.), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 14 mai
Genty (F. . . . . f . . . . . 24 . . . 7
Geny, anc. offic. sup. du gén. . . . .
Geoffre de Chabrignac (H. L. de), sous-int. milit. . . . . . .
Geoffre de Chabrignac (R. H. de), offic. sup. d'art. H. . . . . 6 fév. 7
Geoffroy (A. G.), offic. sup. d'inf. . . . . déc. 7
Geoffroy (H. M.), offic. sup. d'inf. . . . . 30 oct. 7
Geoffroy (L. E. M.), anc. sous-int. . . . . 21 oct. 6
Geoffroy de Chaumes, sculpt. . . . . 12 juin 8
George-Lenaire (A. L.), proc. gén. à la Cour de Rennes . . . . . 18 janv. 1
Gérard, chef de bureau au ministère de la guerre. . . . 30 juill. 8
Gérando (Bon de), premier résid. honor. . . . . 11 août 36
Gérando (L. J. M. de), consul. . . . . nov. 4
Gérard (A.), offic. sup. d'inf. . . . . déc.
Gérard (H. J. E.), anc. sous-préfet. . . . . 14 août 82
Gérard (L.), anc. offic. sup. . . . . 14 août
Gérard (M. V. M.), offic. sup. de cav. . . . . 17 nov. 78
Gérard (T.), offic. sup. d'inf. . . . . 19 août 7
Gerber, M. A., col. d'inf. . . . . 12 juill. 79
Gerhardt, offic. sup. de cav. . . . . 31 mai 7
Germain, anc. offic. sup. de garde nation. mobile . . . . . 22 août 71
Germain (A. A. Ch.), ing. hydrographe . . . . . 8 fév. 88
Gérôme (A. J.), chef de bur. au ministère de la guerre. . . . 5 juill. 88
Gervais (A. A.), cap. de frég. . . . . 8 déc. 70
Gervais (A.), offic. sup. d'état-major . . . . . 26 oct. 69
Gervais (J.), anc. officier super. d'infanterie . . . . . 2 . . .
Gesun, chirurg. de la marine . . . . . 11 déc. 1
Gevelot, fabricant d'amorces à ce salles à Paris . . . . . 2 . . . 78
Gevrey, méd.-major . . . . . 6 . . . 7
Ghanem Ould El Bachir, caïd. . . . . 22 . . . 2
Giaccobi (A. F.), anc. off. sup. . . . . 27 . . .
Gicomoni, anc. colonel . . . . . 28 . . .
Gicquel des Touches, anc. chirurgien de la marine . . . . . 15 . . . 7
Gilbert (C. C.), offic. sup. . . . . 7 . . . 7
Gilbon, anc. s. . . . . 27 . . . 7
Gilequel, lieut. de vaisseau. . . . . 3 août 75
Gilault de la Bédollière, offic. de marine . . . . . 6 juin 71
Gigot, préfet de police . . . . . 2 juill. 78
Gigoux peintre . . . . . 12 juill. 80
Gilbert de Gourville, off. sup. d'inf. . . . . 12 mars 70
Gilbert Pierre, commiss. de la marine . . . . . 9 . . . 7
Gilain, anc. offic. de cav. . . . . 14 . . . 1
Gilbert, anc. offic. sup. . . . . 15 oct. 72
Gilles, offic. sup. du génie . . . . . 6 . . . 7
Gillet (E.), anc. offic. sup. de . . . . . 9 mars
Gillet (F. E.), anc. offic. sup. . . . . 1er . . .
Gillet (P. L.), médecin . . . . . de la marine . . . . . 25 août 81
Gillet (P. J.), anc. offic. sup. des équipages milit. . . . 12 mars
Gillon, offic. sup. du génie . . . . . 14 oct.
Gilon, fab. de papiers peints. . . . . 20 oct.
Gilloux, anc. offic. sup. . . . . 18 août
Gilly, chef de cav. (trav. publ.) . . . . . 17 mai
Gimet, anc. préfet. . . . . 14 août
. . . . . de la ch. de . . . . . Marseille . . . . . 8 nov. 7
Ginestous (Mis de), ancien conseiller général . . . . . 13 août 66
Giovannelli, offic. sup. d'inf. . . . . 3 janv. 71
Girard (C.), méd. princ. de la . . . . . 1re . . .
Girard (J. T.), offic. sup. d'art. . . . . août
Girard, . . . de l'Institut . . . . . 18 janv. 8
Girard (J. B.), offic. d'inf. de 7
Girard (J.), proviseur . . . . . 4 mars
Girard (P.), offic. sup. du génie 7
Girard, ... sts et métiers. 14 janv. 79
Girard (A. F.), dir. du commerce intérieur . . . . . 10 juill. 80
Girard de Cailleux, anc. insp. général . . . . . 13 août 64
Girard de Charbonnière, anc. offic. sup. de gendarm. . . . 26 déc. 64

Girard de la Barcerie, médec principal de la marine . . .
Girardin (A. B de), offic sup de cav. . . . . 21 avril 71
Girardin (F L.), offic. sup d'inf 8 . . .
Girardin (G A de), anc offic d'artil . . .
Girardin (J N.), offic. d'artill. . . .
Girardin (J P.), dir. de l'école de medecine de Rouen 1 . . .
Girardin de Montgérald, cap. de frégate. . . . . 31 . . .
Girardot (Bon de), anc sec . . . ure ecture 14 . . .
Gi . . . M.A chef . . . 13 . . . 81
G . . . H anc off . . . 17 . . . 61
Grand (P.), peintre . . . 1 . . .
Grandet de Sainte-Agathe, off sup . . . mi . . .
Grelle, insp . . . m. des Mess maritimes . . . . . 2 . . .
Grégos, offic sup. d'inf. . . . 7 . . .
Gri . . . , med major de 1re cl . . .
Gr . . . , anc député. 1 . . . 67
Gre . . . s, ef de Lst. . . mi. . . .
Gr . . . e . . . s anc . . . .
G . . . sup d'inf. . . .
Gisquet, cap. de vaisseau. 1 . . .
Gitaron, anc. offic d'inf. 28 . . .
Gizolme, cons le cour d'app. 3 . . . 8
Glachaut (C. F , insp. gén de l'inst. publique . . . . . 2 . . . 81
Glavany, négociant . . . 2 . . .
Gleizes de Fourcroy, insp de . . . 1 . . .
Gl . . . sup. du génie 18 . . .
Gl . . . dit Villeneuve, lieut. de vaisseau . . . . . 8 . . .
Godard (F.L D.), anc. offic sup. 2 . . .
Godard d'Ancour (v.comte de P . . .), anc député . . .
Godeaux A. M . . , anc. secrét gén. de la préfect. de police. . . .
Godeaux E. N. M.), cons. gén. . . .
Godelbert, offic. sup. d'inf. de marine . . . . . 2 . . . 65
Godefroy (C.B), anc. s.-direct. . . .
Godefroy (P. F), anc cons. de . . . . . 1 . . .
G . . . (E. P N. A.), colon. . . . infanterie . . . . . 18 . . .
Go . . . préfet rieur gén. . . .
Godfroy, offic. d'état . . . 27 . . .
Godin (G. H), cap. de fre . . . 81
Godin (N. F. A.), col. d'art. de la marine . . . . . 6 . . . 84
Godinet, inspect. de la marine. 16 oct.
Godinot de Vilaire, anc. offic. sup. d'inf . . . . 12 août 71
Godot (E.F C), méd.-major de 1re classe . . . . . 5 . . . 82
Godron C. A.), ing. de la mar 7 . . .
Gœcke, anc. offic. d'inf. 8 . . . 71
Gœpp, anc. consul. . . 12 . . . 6
Gœpp (J O), chef de bat. d'inf . . . 81
Goetschy offic. sup. d'inf 9 . . .
Gon . . . rd, méd.-maj. de 1re cl . . . 8
Go . . . en chef des ponts et chaussées . . . . . 19 avril

Goldscheider, pharmac.-major de 1re cl 2 sept 71
Golfier, cap. de frégate . 11 août 69
Gomel, anc. cons. d'État 30 août 65
Gondallier de Tugny, anc. off . . . er 2 août 58
Gonnet, anc offic sup de . . . rde nationale mobilisé . . . 5 juin 71
Gontier (P. J., anc. offic. d'art. 1 janv. 71
Gontier-Duclavel, anc. offic. sup. d'artil . . . . . 8 mai 6
Gossart, offic. sup. d'état-maj 7 déc. 75
Got, anc. offic. sup. d'artill. . 18 déc 8
Goublet, offic. d'inf . 27 juill 7
Gouget, offic. sup de gend 29 nov.
Gougis, offic. sup d'artill. 19 août 70
Guilloud, offic d'adm. prin 24 juin 71
Gouin (E), sénateur. . . . 17 oct. 7
Gouin N. L., recev. princip 27 déc. 65
Goujet, cons . . . C de cass 11 janv. 76
Goujon, anc . . . sup. d'inf 21 mars 68
Goulet (L A 81
Goulier, offic sup. du gé . . . 6
Goulon, anc. offic. sup 12 mars 6
Goupil, é . . . 7
Gourdan, cap. de frégate . . . 7
. . . , médec. principal 1 nov 7
. . . pri . . . juill. 8
. . . offic d'inf . . . mars 9
Gourhaël-Duruniou, anc. offic. d'inf . . . . . 7 fév 71
. . . rier, méd. prince de la mar . . . mors
. . . rsaud, offic. sup. d'ét.-ma, 3 mars
. . . t, offic. sup de gend . . . juin 71
. . . naire principa 30 mars 64
. . . , anc. offic. sup. d'artil 10 nov. 61
G . . . N. G., cap. de freg. 6 juill. 81
. . . yon de Beaucorps (de), anc. offic sup 1 avril 56
Goyau, vétérinaire principal . . .
Goybett, offic. sup. de cav . . . oct. 70
Goze, médec. princ . . . 18 mars 64
Grachet, anc préfet . . . 7 août 69
Graeff, ing. en chef des ponts et chaussées. . . . 14 août 61
. . . gui, anc. offic. sup. d'inf 12 déc. 69
. . . mon., anc. offic. supér. de garde mobile . . . 9 juill. 71
Granade, offic. du génie . . . avril 71
Grandclément, offic. sup d'inf . . . . . .
Grand-Guillaume, anc. profess . . . avril 67
Grandeau, dir. de la station agronomique de l'Est . . . 10 oct. 78
Grandin, gén. de brigade . . . 7 fév. 80
Grandin . . . . . oct. 64
Gran . . . . . 22 mai
Gra . . . , conf . . . équip. militaires . . . 29 déc. 8
Gra . . . mange, anc. offic . . . 24 . . .
Grange dit Des . . . médecin . . . .
. . . nthal, offic sup. d'ét. . . . 21 nov. 6
Gras A., anc. offic sup 11 . . . 60
Gras B . . . ic sup. d'artil . . .
Gras (M anc. offic. d'inf 2 fév 71
Grassal, anc. offic. d'inf. . . . 70
Grasset, anc. offic. sup du gén. . . . sept
Grassi, offic. sup. d'inf. de mar. 12 août 69

Grateloup (M. A. A. de), s.-intend. milit . . . . . 5 janv. 1
[illegible] . . . . . 2 fév. 1
Gravis, offic. sup. d'[illegible] . . . 1 juill. 4
Grazieu, chef de div. au ministère de la justice. . . 15 juill. 5
Grazietti, méd.-major . . 6 oct.
Grégoire A., chef de bat. d'inf. 25 janv. 5
[illegible] s.-intend. milit. . août 1
Gr[illegible] off. sup. d'inf. . 2 juill. 5
Grémion, offic. sup. d'inf. . 12 juill. 8
Grenet, ing. en chef des ponts [illegible] . . . . . 21 août 6
Grenier F. J. E., off. sup. d'ét.-[illegible] . . . . . 2 juill. 5
Grenier de la Sauzay [illegible] sup. de cav. . . . . fév. 75
Grenot, anc. offic. d'art. [illegible] 25 juin 71
Gressot, offic. sup. d'[illegible] fév. 7
Gressot de, anc. off. sup. d'art. 1[illegible] 80
Gricourt (marquise), anc. s[illegible] . . . . . [illegible]
Grieb (J. A.), col. d'inf. . . [illegible] 5
Griffon, anc. offic. d'inf. . . 16 [illegible] 7
Griffon du Bellay, méd. princ. de la marine . . . . . [illegible] 3
Grillet (A. A. E.), anc. off. de sav. . . . . 25 sept. 71
Grillet (M. C. E.), off. sup. d'inf. [illegible] 4
Grillières (P. L. J.), chef de bat. du génie . . . . . 15 janv. 81
Grillon J. B. V., offic. [illegible] 1
Grimal, offic. d'inf. . . . . [illegible]
Grimaldi (de), anc. sous-préf. 11 [illegible] 62
Grimaldi d'Esdra (V.), méd. mil. 8 [illegible] 82
Grimoult, présid. du tribun. de commerce de la Seine . . 28 [illegible] 5
Grimprel, sous-dir. aux financ. [illegible] août 71
Gripois, offic. sup. du génie . 9 juill. 80
Grivet, offic. sup. d'inf. . . 16 nov.
Grohé, fabricant à Paris . . 24 janv.
Grollier, insp. gén. au minist. de l'intérieur . . . . . 4 fév. 80
Gros (L.), ing. en ch. des ponts et chaussées . . . . . fév. 76
Grosjean, offic. sup. d'ét.-[illegible] 10 oct. 70
Grouelle, prés. au Cons. d'État. 11 oct. 7
Groussard, off. d'artil. de mar. 25 juin 71
Grust, offic. sup. en retraite . 24 avril 64
Guède, ing. de la marine . . [illegible] 5
Gueden, offic. sup. d'inf. . . 12 janv.
Guet, anc. méd. princ. de la marine . . . . . 3 nov. 65
Guémard, officier supérieur du train d'équipages . . . . . 15 juill. 8
Guénard de la Tour, offic. sup. de gendarm. en retraite . . 17 mars 6
Guéneau, anc. offic. d'inf. . . [illegible] 70
Guéneau de Montbeillard, anc. sous-intend. milit. . . . . 2 [illegible]
Guéneau de Mussy (H.), doct.-médecin . . . . . 8 [illegible] 71
Guéneau de Mussy (J.), offic. sup. d'artill. . . . . 19 mars 68
Guéneau de Mussy N., memb. de l'Académie de médecine 5 sept. 77
Guéniot-Souville, colonel. . 2 [illegible] 68
Guérard, anc. offic. sup. de gendarmerie . . . . . 13 [illegible] 6
Guérard (M.), anc. prof. des études de Sainte-Barbe . 18 nov. 81
Guérin (D. A.), anc. maire . 23 juin 61
[illegible] (E.), anc. offic. sup. de [illegible] . . . . . [illegible] 7
[illegible] (F. M. A.), cons. à la cour de cassation . . . . 16 janv. 82
Guerin (V. A.), anc. off. d'artil. 24 sept. 70
Guérin-Duvivier, cap. de frég. 21 août 74
Guérin de Tourville, anc. offic. d'inf. . . . . [illegible] 77
Guérin Précourt, off. sup. d'inf. [illegible] 8
Guéritte, offic. sup. d'inf. . . 1[illegible] 60
Guéroult, s.-direct. aux aff. étr. [illegible] 2
Guerrier, chef d'esc. d'ét.-maj. 13 [illegible] 70
Guerrier de Dumast, offic. sup. [illegible] . . . . . [illegible] 71
Guesnet, ing. de la marine . 21 août 69
Guesvilder, sous-intend. milit. [illegible]
Guével, anc. offic. d'artil. . . [illegible] 79
Gueytat, offic. sup. d'inf. . . [illegible] 7
Gueytat (P. J. C.), chef de bat. d'infanterie . . . . . 3 juill. 9
[illegible] anc. médec. major [illegible] 64
Guil[illegible] anc. inspect. gén. des ponts et chaussées . . . 13 août 64
Guiba. (G. F. C.), présid. de la chamb. de comm. de Paris. 8 fév. 80
Guibaud, capit. de frégate . . 11 juill. 80
Guiné (G. F. J. B.), maj. de cav. 18 janv. 81
Guibert (C. de), off. sup. d'artill. 9 août 75
Guibert (Mgr H.), card.-archev. de Paris. . . . . 11 août 80
Guibert (G. A.), chef d'esc. de [illegible] . . . . . 18 [illegible] 81
[illegible] off. sup. d'inf. . 11 oct. 71
Guibourg, anc. sous-préfet. . 8 juill. 6[illegible]
[illegible]hard (L.), anc. offic. d'inf. 22 août 5[illegible]
[illegible]chard (F.), offic. d'inf. de mar. 27 déc. 72
[illegible]ard (M.), offic. sup. du génie . . . . . 6 oct. 70
[illegible]hes, méd.-major de 1re cl. 9 sept. 70
[illegible]chon de Gr[illegible] cap. de frégate . . . . . 13 août 74
Guion (A.), cap. de frégate . 7 janv. 4
Guion (H.), anc. offic. sup. . 8 oct. 52
[illegible]mignard, anc. int. milit. [illegible] 62
[illegible]egnet, offic. sup. d'inf. [illegible] 73
[illegible]ilbert (Mgr), évêque de Gap. 30 janv. 77
Guilhamin, anc. offic. d'inf. . 7 juill. 64
Guilhermy (de), offic. supér. l'artil. de marine . . . 28 déc. 67
Guillaume E.), anc. offic. sup. d'état-major. . . . . 5 mai 71
Guillaume (J. B.), off. sup. d'inf. 11 [illegible] 70
Guillaume de Priel, anc. offic. sup. d'inf. . . . . 28 [illegible] 68
Guillaumet (H.), trés.-pay. gén. 18 [illegible] 81
Guillaumont, anc. off. sup. d'inf. 13 [illegible] 63
[illegible]ille-Desbuttes, anc. sous-intend. milit. . . . . 2 août 65
Guilebot de Nerville, insp. gén. des mines . . . . . 11 août 69
Guillemain, colonel . . . . . 12 août 57
Guillemin, anc. recteur . . 30 juill. 78
Guillemin C.), anc. offic. d'inf. 8 mars 71
[illegible] H., sous-[illegible] 3 fév. 76
[illegible], anc. offic. [illegible] [illegible] . . . . . 9 mars 71
[illegible] N., off. sup. de [illegible] [illegible] 78
Guillet, offic. sup. d'état-maj. 30 nov. 72
Guilier de Souancé, offic. sup. d'inf. . . . . 26 avril 76

Guillot (J. L. M.), offic. d'inf. de marine. . . . . 23 juill. 5
Guilloutet do, député. . . . 14 août
Guimberteau, offic. sup. de gendarmerie . . . . . 5 mai 71
Guimet, chimiste . . . . . 14 nov.
Guinat, administ. des contrib. indirectes . . . . . 12 juill. 8
Guingan, commissaire de la marine. . . . . 3 août
Guionic, offic. d'inf. . . . . 15 juil. 71
Guionis, médecin . . . . . 25 avril
Guiot, anc. offic sup de gards mobile . . . . . 9 janv.
Guiot de St Remy, offic sup d'inf . . . . . 11 avril 61
Guiotin, offic sup. d'ét. major. 19 oct.
Guirand (J.), anc. offic. d'infanterie. . . . . 8 août 7
Guirand (P.), anc. offic sup de gendarm. . . . . 12 août
Guirauccon, anc. offic. de cav 12 oct.
Guize, offic. sup d'artill . . 7 fév.
Gusse, offic. sup. du génie. . 20 nov 7
Guyon de Montlivault, offic sup. d'inf. . . . . 19 avril 7
Guyot (A.), anc. offic sup. 26 août
Guyot (J. E.), ing. des ponts et chaussées . . . . . 13 juill. 2
Guyot d'Amfreville, offic sup d'inf. . . . . 29 avril 1
Guyot d'Arlincourt (Cte L. C. A. J.), expos à l'exp. d'électricité . . . . . 23 déc. 8
Guyot de Villeneuve, doyen du compt. d'esc de la Banq. 7 fév. 7
Guzman, offic. sup. de cav. . 12 juill.

H

Habaiby, médecin major . . 8 oct.
Hacquard (Mgr A.), évêque de Verdun. . . . . 23 août 7
Hacquard (J. B.), anc. offic. sup. d'inf . . . . . 12 mars 6
Haeutjens, député. . . . . 14 août 69
Haeussiein, capitaine de garde mobile . . . . . 3 déc. 70
Haffner (C. A.), chef de batail. d'infanterie. . . . . 8 juill. 8
Haicault, méd.-maj de 1re cl. 16 nov. 70
Hallot (Q. Q. Q.), anc. offic. d'état major. . . . . 19 oct. 7
Hallot (P. H. H.), offic. sup. d'ét.-major . . . . . 27 juin 69
Halanzier, direct de l'Opéra 7 fév. 78
Halagon, anc. offic. sup de cav 3 mars
Halloy, cons. référ. honor à la Cour des Comptes . . . . 12 avril 80
Halmout (d'), anc. offic. sup. 14 août 69
Haphen, administrat délégué de la Société anonyme de raffinerie parisienne. . . . 20 oct. 7
Hamel (J. F. G.), méd.-maj. de 1re classe . . . . . 9 avril
Hamel M. G.), off. sup. du gen. 12 mars 79
Banès A. Q. B.), cap. de freg. 23 oct. 7
Banès (P. E.), méd.-major de 1re classe. . . . . 9 sept. 76
Hanet-Cléry, lieut. de vaiss. . 2 fév. 71
Hanse, méd.-maj de 1re class 24 juin 71
Hausler (J. B.), major de cav. 18 janv. 81
Hantson, offic. sup. comm. de place . . . . . 2 juin 69
Happich, offic de cav . . . . 12 juill. 80
Haranguier de Quincerot (Ed. d'), offic. sup. d'artill. . . 27 juin 68
Haranguier de Quincerot (Em d'), offic sup d'artill. . . 1er nov. 7
Harcourt (Ch. F. M. duc d'), anc. député. . . . . 9 août 7
Harcourt G. Mis d'), ambass 9 janv. 77
Harcourt (L. E. Vte d'), secrét. d'ambass . . . 7 août 77
Hardeman, anc. offic d'inf 19 oct. 70
Hardivillé, anc. offic d'artil. de marine . . . . . 29 janv. 71
Hardy E R.), ing. en chef des ponts et chaussées . . 1 oct. 67
Hardy Fr Ed.), cap. de frég 15 juil. 7
Hardy (L. A.), agronom . . 16 mars
Hardy (L. Ph. A.), ref de l'ec 7 août 7
Hardy L. A.), ar . . . de du Champ-de-Mars . . . 1er mai 78
Hardy, directeur de l'école d'horticulture de Versailles 10 oct. 7
Harel (A. P.), offic. sup d'artill 31 mai 71
Harel (E. C. Th.), offic supér d'état-major. . . . . 5 fév. 7
Harié, insp gén des mines. . 9 août 70
Harmand, anc. insp. gén. des finances . . . . . 16 août
Harmignies, offic. sup de c. . 11 avril 6
Hartmann, offic sup du gé . . 3 oct. 7
Hartung, offic sup d'artill. . 8 déc. 9
Haspe, méd princip. . . . 6 déc. 2
Hatry, anc. offic. sup. de cav 25 avril
Hatt, sous-ing. hydrog . . . 8 juin
Hattute, méd.-maj. de 1re cl. 11 oct. 73
Haudry de Soucy, insp gén des finances . . . . . 13 août
Hauet, anc offic sup. de cav 7 avril 6
Haussonville (Cte d', membre de l'Acad. française . . 27 avril 46
Hautefort (d'), offic sup de cav 3 fév. 7
Hauteville, offic de garde de 15 déc. 7
Havrincourt (Mis d'), anc. dép 26 août
Hay-Durand (de), offic. sup. d'infant. . . . . 26 avril 71
Hay de Sancé, anc. offic. sup d'infant . . . . . 12 août 6
Hayaert, anc offic. sup. de cav. 15 nov.
Haysm, manufacturier. . . . 2 oct. 5
Hays, commis de la marine 18 janv. 0
Hebert (A. E.), anc. offic sup 21 août 8
Hébert (O.), chef de division . . . 74
Hébert Ed., memb de l'Inst. . . 78
Hébert (Mis de Beauvoir, secrét. d'ambass. . . . 77
Hébrard (d', anc offic. sup 2 4
Hebrard (F.), offic. sup. d'inf 7
Hecquet, offic. sup. d'inf. . . 1 7
Hédouin, s.-dir du comm. ext. 9 8
Heilbuth (F.), artiste peintre. . 1 81
Heilmann (Fr. G.), offic. sup. d'état-major. . . . . 21 avril 71
Heilmann (J. A. A.), offic sup. d'état-major. . . . . 11 oct. 7
Heine, sous-intend. milit 16 avril 80

Heitz, méd.-major.	9	déc	59
Hélie (Joseph-Félix), chef de bataillon du génie.	30	juill.	»
Hélidé, consul général.	[illegible]	août	»
Hellebaud, offic sup. de cav.	12	mars	»
Hélot, anc. offic. sup d'artil.	7	fév	»
Helouin de Ménilmos, anc. co...	1er	août	60
Hely d'Oissel, maître des req	4	mars	»
Hénault, offic. d'adm de 1re cl	16	mars	72
Hordre (E. C.), préfet de Saône et Loire	18	juill	»
Hénissard, admin de l'enreg	11	août	»
Henuebert, offic sup. du gén	17	sept.	»
Henner, peintre.	11	juill.	78
Hennequin (E. G.), consul.	15	août	
Hennequin M. A.), anc offic. [illegible]	26	nov	70
Hennequin de Villermont, offic. sup. d'état major.	18	mars	»
Hennet, chef de bur. des [illegible]	12	juill.	8
Henri homme de lettres	15	oct	»
Henning, anc off sup. d'artill	10	août	»
Henriet J.J., offic. sup de cav	10	fév	76
Henriet (Th. J.), anc. offic. sup. du génie.	13	août	64
Henriet, ing. en chef des ponts et chaussées	22	janv	79
Henriet, (H. V.), dir. de l'art à [illegible]	11	juill	»
Henry (A. S. C.), préfet.	18	janv	81
Henry (Ch. L. A.), anc. offic d'infant.	8	août	71
Henry (F. L.), off. sup. d'artil.	12	mars	»
Henry G. F.), offic. d'inf	2	juin	70
Henry H., anc. offic de garde mobile	7	fév	»
Henry (P. C.), offic. sup. du gén.	24	sept	»
Hepp, offic sup. d'état-major	24	juin	74
Hérard [illegible], anc offic de place	17	mai	»
Hérard (F. V. Dr), médecin	7	août	»
Hérard (J. B. E.), ing. en chef des ponts et chaussées	13	sept	72
Héraud, anc. offic sup	15	oct	7
Herbe [illegible] ing hydrog	[illegible]	[illegible]	80
Herbeux anc [illegible] sup. d'inf	7	fév	72
[illegible], major de 1re cl	5	mai	71
Herbillon A. L., offic. sup [illegible]	20	dec.	»
Herbillon (E. M.), offic. sup. d'inf. de marine.	13	août	64
Herbinger (P. G.), chef de bat d'infanterie.	18	janv.	81
Héring, anc. offic. d'artill de garde nationale.	9	nov.	70
Hermel, anc offic. sup du gén.	4	août	70
Hermieu, offic. sup d'inf	19	août	»
Hermite, memb. de l'Inst.	14	août	»
Héron anc. offic. sup de garde [illegible]	7	fév	»
Herpin (A. St.), offic sup. d'art.	[illegible]	mars	»
Herpin F. Ch.), doct.-méd	[illegible]	août	»
Hersant, offic. sup d'inf	9	[illegible]	72
Hervé [illegible]	12	juill	8
[illegible] anc offic sup de cas	[illegible]	fév	78
Hervé [illegible] M [illegible] d'inf	15	janv.	81
Hervé F. M., offic sup d'infanterie	8	août	71
Hervé (J.), anc offic [illegible] nf	15	déc	»
Herz (H.), fact. de pianos.	24	janv	»
Hesse, commiss. de la marine.	31	déc	»
Hetet, pharm. en chef de la mar	10	août	68
Heudelet, intend milit	26	déc	61
Heuzey (L.), de l'Institut.	13	juill	32
Heydt, offic sup. du génie.	16	mars	67
Hillairet (Dr), memb de l'Acad. de médecine.	8	août	77
Himly (L. A.), doyen de la Faculté des lettres de Paris	31	déc	81
Hinstin, offic. sup. du génie.	14	mars	69
Hinart, inspect. de la marine	18	juill.	»
Hirschler (C.), s intend. milit	30	sept.	»
Hittier, offic. de gendarm.	20	nov.	»
Hivart, offic. command. de pl.	11	déc.	74
Hochapfel, anc. offic. sup. de gendarm	[illegible]	[illegible]	60
Hocquart, anc. offic sup. de la marine.	[illegible]	[illegible]	73
Hoff, offic. sup. d'artil	28	[illegible]	»
Hogenbill, offic. sup. d'inf	1	fév	72
Homery (J. C. A.), lieutenant de vaisseau	11	fév	52
Hommey (L. J. F.), capitaine de frégate retraité	12	janv	81
Homps, offic sup d'inf.	10	sept.	68
Honoret, offic. d'inf	20	nov	62
Hontarrède, anc offic. d'inf.	8	août	71
Horteloup, chirurg. des hôpit. de Paris	26	juill.	79
Hostal d', ancien offic. sup. d'artil	8	sept.	59
Houbigant, offic sup. du gén	7	fév.	71
Houdaille, cons. de cour d'ap.	7	août	77
Houdouart (d'), anc. conserv. des forêts	25	juill	66
Houel, inspect. gén des haras	14	août	63
Houette, président de la chambre de commerce de Paris	20	oct.	78
Houry, anc offic sup. d'inf.	15	nov	63
Houssaye homme de lett.	30	juill	68
Houssaye [illegible] anc ing. des ponts et chaussées.	12	août	68
Huard de la Marre, conse[illegible] r maître à la Cour des comptes.	14	janv.	79
Huart Ch. A.), anc. offic. sup du génie	[illegible]	déc	65
Huart J. B. [illegible] J.), anc méd ma[illegible], de 1re classe	8	fév	71
Huart (M. A. A.), cap. de frég	29	déc	56
Huart (F. A.), anc. offic sup du génie	12	juill	80
Hubac, anc. offic supér.	11	oct	59
Huberdeau, offic. sup du gén.	11	oct	73
Hubert [illegible] J. Th., commiss. de la marine	14	mars	57
Hubert-Castex, offic. sup d'ét major.	11	août	67
Hucher, anc offic. sup [illegible]	19	sept.	63
Huchet de Cintré, offic. d'artil. de marine	10	juin	71
Hûck A. E.), offic sup. comm. de place	27	juin	68
Huck J. C. B.), off sup de cav	3	juin	71
Huder, anc offic. sup. d'artil	27	déc	61
Hue, professeur d'hydrographie	27	déc.	72
Hue de Mathan, anc. offic. sup.	15	juill.	59
Huerne, colonel d'artill.	7	août	59
Huet A.), consul général.	15	déc.	51

Hugand, anc. offic. sup. de gendarm . . . . . 1er août 71
Hugo (V. Vte), de l'Acad. franç. 2 juill. 37
Hugon, offic. sup. du génie. . 11 déc. 74
Hugot (G. L.), offic. sup. d'inf. 24 juin 71
Hugot M. A.), vétérin. princ. 10 août 68
Hugoulin, pharm. princip. de la marine. . . . . 0 déc. 68
Huguet (A. J.), offic. sup. d'inf. 1[illegible] [illegible]
Huguet d'Étaules, ancien offic sup. du génie. . . . . 5 oct. 63
Hullard-Bréholles, de l'Institut. 9 août 7[illegible]
Hunlet, méd. princ. de la mar. [illegible] oct. 7[illegible]
Hulin, offic d'état-major . . 9 oct. 70
Hulot (A. A.), direct. de la fabric. des timbres-poste. . 14 fév. 76
Hulot (E. G. O.), anc. offic. sup d'infant. . . . . 30 août 68
Hulot (H.J.), insp. gén. des fin. 11 oct. 7[illegible]
Hulot (P. G.), anc. offic. sup. d'état-major. . . . . 12 août 66
Humann (E.), lieut. de vaiss 2[illegible] janv. 71
Humann (J.), offic. d'artill. . 22 mai 73
Humbert (Gustave), proc. gén. à la cour des comptes. . . 12 juill. 80
Hun, anc. conserv. des forêts. 27 avril 71
Hunebelle (A. E.), adj. au maire de Versailles . . . . . 2 mai 75
Hunebelle (P. A.), memb. du cons. gén. de la Seine. . . 14 déc. 71
Huot (F.), anc. offic. sup. de garde nation. mobile. . . 7 sept. 71
Huot (J.N.H.), offic. sup d'art. 9 déc. 70
Hurstel, offic. sup. d'artill. . 13 mars 70
Husson de Frailly (Bon), prés. honor. du trib. civil 28 [illegible] [illegible]
Hutin, anc. offic d'état-major. [illegible] déc. 6[illegible]
Huyn de Vernéville, offic. sup. de caval. . 5 sept. 70
Huyot, direct. des chemins de fer du Midi. . . . . 10 août 75

I

Illartein, offic. sup. d'inf. . . 24 juin 71
Imbert (M. F. X.), off. sup d'inf. 7 août [illegible]7
Imbert P. H.), commiss de la marine. . . . . 5 juill. 82
Imbert de St-Amand (Bon), anc. secrét d'ambass. . . 6 août 70
Imbourg, offic. sup d'ét.-maj. 12 juill. 80
Irlande, anc. offic. sup. d'inf. 2 sept. 64
Isaac, offic sup. du tr. d'artill 17 fév. 71
Isabey (Eug.), artiste-peintre. 22 janv. 52
Istcor (Lazare), gr rabb. du Consist. cent. d israël de France 12 mars 78
Isnard (B.), offic d'inf. . . . 28 oct. 71
Isnard (Félix), col. d'inf. . . 25 juill. [illegible]1
Isnardon, offic. d'inf. . . . . 8 déc 70
Isoard (L.), anc. préfet. . . . 14 août 62
Iturralde, offic sup d'inf. . . 12 juill. 80
Izoard, 1er prés de cour d'ap 1er août 68

J

Jac (P. M.), sous-directeur à la Caisse des dépôts et cons. . 18 janv. 81
Jaccoud, memb. de l'Acad. de médecine. . . . . 10 avril 77
Jacob, offic. sup. d'inf. . . . 14 oct. [illegible]
Jacob (G. L.), anc offic. sup le mobilisés . . . . . 12 juill. [illegible]
Jacolot, méd. de 1re classe de [illegible] 2 [illegible]
Jacquey (A. V.), chef de bat. d'infanterie. . . . . 13 juin 6[illegible]
Jacquemart, cap de frégate . 8 juill. [illegible]
Jacqueme, insp des finances. 14 fév. [illegible], offic. sup. du [illegible] 12 mars 66
[illegible] fév. 80
Jacques, offi sup [illegible] . 19 août 70
Jacquier (A. F. J. [illegible] offi [illegible] 3[illegible]
[illegible]ier Bey, anc. offic d'inf. 6 juill. 67
[illegible], anc. méd.-major de 1re classe. . . . . 28 déc. 68
Jacquinet, inspect gén. de l'enseign. secondaire . . . 11 août 68
Jacquot, ing. en chef des min 30 mars 61
Jaffrezic, anc. offic sup. de la marine . . . . . [illegible] 63
Jagerschmidt, sous-direct. aux affaires étrangères. 1[illegible] 61
Jahan, anc maître des requêtes au Cons. d'État. . . 31 oct. 49
Jai (de) [Cte de Beaufort], secrét [illegible] Société de secours aux blessés . . . . 4 fév. 75
Jalabert, peintre. . . . . 29 juin 67
Jalabert (L.), major de cav . . 8 juin. 81
Jamais, col d'inf. . . . . 12 juill. 79
Jametel, anc. offic. sup. de garde nationale. . . . . 2[illegible] [illegible]
Jamont, anc offic d'artill. . 26 [illegible]
Jamot, offic sup. d'inf . . . 22 mai 73
Jan de Lagildardaie, cap. de frégate . . . . . 9 mars 76
Jane[illegible]se (*dit* Deluse), procur. de la République à Paris. . 15 janv. 79
Janet, memb. de l'Institut . . 8 fév. 77
Janet (Gabriel), cap de frég 11 juill. 80
Janin, méd.-maj. de 1re classe. 13 juill. 79
Janin (F. M.), lieut.-c. de cav. 18 [illegible]
Janisson, anc. off. sup d'artill. 10 [illegible]
Janson, médecin. . . . . 9 juin
Janssen, memb. de l'Institut. 8 fév. 72
Janvier, anc. offic de marine. 6 sept. 72
Janvier de la Motte (Eug.), député . . . . . 26 [illegible]
Japhet, méd. princ. de la mar [illegible]
Japy [illegible] gérant de la maison Japy frères et Cie, . . . 20 [illegible]
Jaquemet, insp gén des ponts et chaussées . . . . . 11 août 69
Jaquet, offic. sup d'inf [illegible] fév 73
Jaquine, ingén. en chef des ponts et chaussées. . . . 17 juill. 62
Jaquinet, ing en chef des ponts et chaussées . . . . . 26 avril 46
Jard-Pauvillier (L. M.), prés. de chamb. à la C. des comptes. 11 juill. 82
Jardin, anc. offic. d'inf. . . . 8 déc. 70
Jardot, anc. offic. sup . . . . 10 nov. 51
Jarry, anc. secrét. général. . 14 août 68
Jaubert, offic sup. d'artill. . . 14 nov. 70
Jaucourt (Cte de), anc. dép. 14 août 62
Jaudon, offic. d'inf. . . . . 14 janv 72
Jauffret, chef de bureau . . . 22 mars 72

Jaumes, anc. offic. sup. d'inf 12 mars 63
[illegible]
constructeur, à Paris. . . . 7 juill. 8
Javey, anc. offic. d'inf. . 7 nov. 71
Jay (Ch. L.), ing. de la marine. 11 août 6
Jay (Ed. A. S.), off. sup. d'artill. 7 août 77
Jay (Fr. H.), offic. sup. d'inf. . 18 juil. .
Jayet, offic sup d'inf. . . . 11 janv. 76
Jean (Aug. Aug.), méd. de 1re cl. 5 juin 7.
Jean dit Bernard (B. N.), anc. offic. sup d'inf. . . . 10 mars .
Jeandel, offic sup. d'artill. . 21 avril 74
Jeandot, offic. sup. d'artill. . 31 déc. ..
[illegible] 12 juill. 66
Jeanin, anc. pre[illegible] . . 13 août ..
Jeanjean, offic. d'état-major . 3 août 73
Jean-Jean C.), offic. sup. d'inf 5 juill. 8.
Jeanne Duclos, anc. offic. d'inf. de marine . . . . . 10 juin 71
Jeanne, [illegible]arm. principal . 11 mars 75
J[illegible] 11 déc. 8.
Jeanson, chef de bureau à la Guerre 7 déc. 77
Jeaufrau-Lacroze, anc. off. sup. 16 avril .
Jeaux, médecin principal. 18 juil. ..
Jehenne (L. A.), anc. lieut. de [illegible] 20 déc. 4
Jehenne (P. A. Fr.), anc. offic de marine . . . . . 30 avril ..
Jenny (M.), chef d'es. d'art. . 18 janv. 81
Jevin, anc. offic. sup. d'inf. 11 août 69
[illegible] 8 août 1
Joba, sous-intend. milit. . . . 18 janv. .
Jobert, médecin-major, . . . 13 mars .
Joëssel, sous-ing. de la marine. 15 juin 7.
Joleaud, offic. sup. de cav. . 10 mai 71
Joubois, député . . . . . 11 août 61
Jolly (Ant. E.), offic. d'inf. . 27 juin 5
Joly (Ch. E.), anc. offic. sup. de cavalerie. . . . . 10 août 6.
Joly (Ed. J. B. Th. R. de) anc. [illegible] 31 déc. 42
Joly de Boissel, ing. en chef des ponts et chaussées. . . 3 oct. 77
Joly de Cabanous, off. sup d'inf. 12 juill. 80
Joyot, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 8.
Jonchier (C.), ing. de la mar. 6 juill. 8.
Jonnart, anc offic. de marine. 10 fév. 61
Jonon, méd. princip. de la mar. 30 déc. 68
Jordan, ingénieur civil. . . . 20 oct. 78
Jordy T. A. L., offic. sup de gendarmerie . . . . . 29 déc. 61
Jorry offic sup. d'artill . . 7 fév. 7.
Jouan, cap. de vaisseau . . . 23 [illegible] .5
Jouanjan, anc. col. . . . . 6 avril 62
Jouanne-Beaulieu, col. d'inf 3 fév. 80
Jouannet, présid de cour d'ap. 5 déc. .
Jouanny anc. offic. sup. . . 8 août 6
Jouaust (D.), édit. des liv.-d'art. 18 janv. 8.
Joubert A. Ed. J.), banquier. 9 janv. .7
Joubert Ch. H. A.), commiss. de la marine . . . . . 13 fév. 72
Joubert L. E.), doct.-méd. . . 15 oct. 71
Jouce.a, cap. de frégate. . . . 3 juill. 77
Jouenne d'Esgrigny (de), anc. offic supér . . . . . 16 avril 5.
[illegible]e de l'Esgrigny d'Arvalle de), anc offic. sup. . . . 25 juin 59
Jouffroy d'Abbans G. Ch. G. de), col. d'état-major. . . . . 26 août 63

Jougla, offic sup d'inf. . . . 12 juill. 80
Joulié, cap. de frégate. . . . 25 déc. 69
Joulié (J. A. A.), offic. sup de gendarmerie. . . . . 5 juill. 82
Jouneau Ch. P. [illegible], offic. sup d'infant. . . . . 11 mars 71
Jouneau (Fr. G. E.), cap de vais. 11 août 65
Jouneau (J. L. H.), commiss de la marine . . . . . 5 déc. 75
Jourdanet, offic d'artill. . . 18 avril 71
Journel (de), cap. de frégate . 8 août .
Jousso, cons. de préfecture . 17 oct. 71
Jousselin (F. G.), anc. insp gén des serv. adm. du m. de l'int. 18 janv. 81
Jouve C. P.), offic. sup. d'ét.-major . . . . . 7 août 59
Jouve (H. M. J.), offic sup. de caval. . . . . 20 août 70
Jouve de Guibert, anc. offic. sup de garde mobile. . . 5 mai 71
Jouvenel des Ursins (Bon), préf. 7 août 77
Joybert (de), col. de cav. . . 12 juill. 79
Joyeux, offic. sup d'inf. . . 24 juin 71
Joyeux (Adrien Charles), ing de la marine . . . . . 1[illegible] [illegible] 79
Jubault (F.), chef de bat. d'inf 18 janv. 81
Jubiot, anc. méd. princip. . 17 [illegible] .5
Judet, anc. offic sup. d'inf 12 [illegible] 64
Juffé (R. H.), offi[illegible] sup d'inf 5 juill. 82
Jugaut, anc. offic. sup. d'inf 1[illegible] [illegible] 63
Jug[illegible], anc. offic sup. de cav. 2[illegible] [illegible] 65
J[illegible] (chasseur) anc chef de division . . . . . 15 août 63
Juin (J. F.), anc. offic. sup. de caval. . . . . 28 avril 61
Julhiet, cap. de vaisseau. . . 21 [illegible] 5
Julia (E. A.), anc. offic sup d'artill . . . . . 30 déc. 63
Julien (Arm. J. Ed.), gén. de brigade. . . . . 11 avril 44
Julien (F. H. S.), anc. lieut. de vaisseau [illegible] 26 [illegible] 65
[illegible] anc offic. sup de l'artillerie de marine . . 5 fév. 66
Julhien (J. T.), chef de b. d'inf 8 [illegible] 81
Julhienne, anc. méd.-major 1[illegible] [illegible] 56
[illegible] offic. sup d'état-major 2[illegible] [illegible] 73
[illegible] ancien offic. sup. de cavalerie. . . . . 12 avril 64
Jus (Henri), ingénieur. . . . 11 août 69
Jusselin, anc. offic. d'inf. de marine . . . . . 12 mars 71
Jutier, ing en chef des mines. 19 juill. 80
Juvépal, méd. princip. de la marine. . . . . 10 sept. 68
Juving, anc. offic. d'admin. . 4 juill. 82

K

Kappelin, offic. en retraite. . 18 juil. 46
Karlskind, offic. sup d'art. . . 12 juil. 80
Keim, offic. sup. d'artill. . . 5 mai 71
Keiser, offic. sup. d'inf. . . . 19 [illegible] 70
Keller, sous-intend. milit. . . 11 janv. 76
Keller (J.), chef d'esc. de cav. 18 janv. 81
Keraval, cap. de frégate. . . 9 mars 67
Kerchner, anc. offic. sup. de gendarm. . . . . 10 août 63
Kerbuel, méd. princip. de la marine. . . . . 31 janv. 72

Kermaingant, ingén en chef des ponts et chaussées 16 nov. 79
Kermaingant (J F) c. de b. d'inf. 18 janv. 81
Kérouartz (de , offic. sup. de caval . . . juin 71
Kerros C M. , cap. de frégate 5 juil. 8
Kersauson de Pennendref (de), capit. d'état-major. . . . . 13 janv. 7
Kesner, offic. sup. d'artill. 5 sept. 0
Kesser, offic. sup. d'artill . 1er nov. 7
Keszler (A.), chef d'esc gend. 8 juill 81
Kienlin Ch L Chr. G , officier sup. d'inf 1 août 0
Kienlin (Ch. L. E.), offic. sup. d'état major. . . . . 5 sept. 70
Kleczkowski (Cte), cons. gén 7 fév 78
Kleffler, anc. offic. sup 2 . .
Klein L V , chef d'esc. d génie . . . . . 5 juil 89
Klein de Kleinenberg, offic sup. d'état-major . . . 2 avril 6
Knauss, anc. offic. sup d'infanterie . . 10 fév 7
Koch Cur Ch Ed.), anc. offic. sup. d'inf 23 mars 9
Koch F V , offic. sup d'artill en retraite 1 mars 6
Kœchlin Daniel, manufact 14 nov. 0
Kœchlin (Frédd. A.), anc offic sup. de francs-tireurs 31 janv. 7
Kœchlin-Schwartz, manufact 20 oct 78
Kœnig, lieut. de vaisseau. 23 janv. 71
Koth-Bernard, sénateur. 1 août 0
Korn, sous-ing. de la marine 21 janv. 71
Kramer offic. sup. d'artill . 21 avril 7
Kraus, anc offic d'admin. . . 19 fév 72
Kretz F X , admin des manufact. de l'État . . . 16 juill. 8
Kubler, anc. offic. sup 25 juin 0

L

La Barre (de), anc. offic sup d'inf 1 août 6
La Barrière (J. Fr. M L. A. de cap de frégate. . . . 14 mars 64
La Barrière Q. C. A. de , offic de marine . . . . . 6 juin 71
Labat, anc maire . . . 7 oct 65
Labbée Deslondes, chef d'esc de gendarmerie . . janv. 0
La Berge offic. [illegible] mar 10 juin
Labiche (E.,, auteur dramatiq 1 août 0
Labianchardie de Laubeypie, (de offic. sup. d'inf . . 18 avril 61
Laborde (A), comm de la mar. 10 août 0
Laborde (J. E.), offic. de cav 0 nov 7
Laborie, ing. en chef des ponts et chaussées 9 août 0
Laboulaye E membr. de l'Inst. 7 févr 7
Laboulbène (docteur), de l'Ac. de médecine 22 févr 7
La Bretesche (de , anc. offic sup. de cav 6 mars
Labrosse-Lauyt (de), ingén en chef des mines . . . 23 déc 8
Labrousse, anc. préfet 7 août 0
Labrousse, architecte . 14 août 6
Labrune, offic. sup. d'inf . 22 mars 72
Lacase, anc. offic de la garde mobile . . . 28 avril 7
Lacauve, offic. sup. d'inf . . 21 avril 7
Lacaze-Duthiers, membre de l'Académie des sciences . . 27 juill. 79
Lacger, chirurg.-maj. en retr 9 août 0
La Chapelle, insp de la mar 12 juill. 7
Lacharrière (de), méd de l'Instn des sourds-muets. 20 oct. 78
Larbau, offic. sup. d inf. . . 12 juill. 80
La Chevardière de la Granville M. F. J. de), offic. sup. d'inf 14 août. 65
La Chevardière de la Granville M F M. de), off. sup. d'ét. maj 19 août 70
La Chevardière de la Granville (M J H de), offic. sup. d'inf
Lacombe (L. F. de), anc. offic. de marine 2
Lacombe (S.), offic. sup. d'inf. hors cadre . . 5
Lacordaire, offic. sup. de cav. 14 août 58
Lacoste (J.B.), anc. offic. princ. d'administration. . . . . 12 août 66
Lacoste (J. J. B. , anc. offic sup. de garde mobile. . . . 28 oct. 71
La Coste du Vivier (Bon de), maître des req. au Cons d'É 1 mai 6
La Couster, anc. offic d'inf 2 6
Lacouture, commiss. de la mar 1 fév 8
Lacroix (A. A), méd. princip. de la marine . . . 2 juil 7
Lacroix (Mgr F , év. de Bayonne 1 oct 0
Lacroix (J. B A de), anc offic. sup. du génie. 30 oc
Lacroix (J.), auteur dramatiq 1 août 6
Lacroix (Paul) [Bibliph. Jacob], homme de lettres 8 janv 60
Lacroix V. de), anc offic de garde mobile . . . . . 22 août 71
Lacroix Saint-Pierre, anc. dép. 4 août 6
Ladoucette (Bon de), anc dép. 14 août 68
Ladrange (H), off. sup. d'artill. 24 juin 71
Ladrange (P , cap de frégate. 25 janv. 71
Ladvocat, offic sup. d'artill. 18 juil. 7
Laferrière, offic. sup. d'inf. . 20 août 70
Laferrière, prés. de sec. [illegible] Conseil d'État . . . . . 12 juil. 80
Laffon, offic. sup. d'inf. . . . 8 déc. 7
Laffont (L.), chef de b. d'inf. 13 juill. 8
La Filone (de), anc. offic. sup de cav. . . . . 14 nov. 69
Lafléche, offic. sup. d'inf. . . 19 avril 71
Lafon (P.), anc offic. d'inf. 8 août 71
Laffont (L), chef de bat d'inf. 13 juill 81
Lafond (A. D.), offic sup. . . 28 déc. 59
Lafond de Saint-Mür (Bon), anc. député. . . . . 14 août 66
Lafont, insp. gén. des prisons de la Seine, en retraite . 24 juill. 7
Lafont, offic. sup. de cav. . . 21 avril 74
Lafontaine F. H., anc. offic sup d'inf. . . . . 13 août 65
Lafontaine P.F E), offic. de cav. 1
La Forest (de), consul gén . . août 69
La Forge, anc. préfet . . . . 28 oct. 70
Laforgue, anc. méd.-major de 1re cl . . . . . 11 août 69
Lafouge (L. H.), offic. sup [illegible] . . . . . 24 juin 71
Lafouge (P), off. sup de gend. 18 juill. 76

Lafonge (H. A. F. A.), chef de bat. d'inf. en retraite . . . 8 juill. 81
Lagache (C.), direct. du service sténograph. à la Ch des dép. 14 avril 74
Lagamé, anc. offic. supér. de garde mobile . . . . . 9 oct. 75
Lagarde, méd.-major de 1re cl. 2 sept. 71
Lagrange J de, anc. offic. sup de gendarmerie . . . . . 21 déc. 60
Lagrange (J. B. F. Cte de), anc. député. . . . . 14 août 65
Lagrange (M.), comm. sp. de pol. 7 août 69
Lagrange (U A.P.V.L.E.), anc. offic. de garde mobile . . . 13 mai 71
Lagrange de Langre (L. P.), préfet du Finistère. . . . . 18 janv. 81
Lagrange Puymori, anc. offic. sup. d'artill. . . . . 27 déc. 65
Lagrené (de), ing. en chef des ponts et chaussées. . . . . 19 juill 80
Lagreula (A. J. B.), méd.-major 18 janv 81
Lagrifoul, offic. sup. d'inf. . 16 janv. 71
Laguerre (E.M.), off sup. d'art. 5 juill 83
Laine, anc offic. d'inf. . . 24 sept. 70
Laisné, offic. d'état-major . . 5 sept. 70
Lamaye, offic sup. d'artill. . 18 fév. 71
Lalaure, anc offic. sup. . . . 9 août 54
Laigneau, anc. lieut.-col . . . 1er juin 64
Laillaut de Vaaquant, anc. off. sup. de cav . . . . . 13 août 63
Lainé, offic. sup. d'inf. . . . 6 déc. 70
Laire (de), anc. préfet . . . . 15 août 68
Laire (J F E. de), insp. gén. des haras . . . . . 12 juill. 80
La Jaille (de), cap de frégate. 5 fév. 75
Lajeunesse-Devarennes, offic. sup. d'inf. . . . . 20 nov. 72
Lajus (Bon de), anc. député. 6 août 60
Lakdar Mohamed ben Taieb, Agha des Larbaa. . . . . 13 juil. 81
Lalande (de), offic. sup. d'artill. 13 mars 70
Lalande, prés. de la chambre de commerce de Bordeaux 20 oct. 78
La Lande-Calan (de), anc. col. de dragons . . . . . 20 août 60
Lalène-Laprade (de), anc. off. sup de garde mobile. . . . 30 déc. 76
Lalemand, offic. sup. du gén. 20 août 74
Lalement (J.-B.), offic. supér du génie. . . . . 29 déc. 70
Lalement (J. C.), offic. supér. de cav . . . . . 15 nov. 71
Lallement (N.), chef d'esc. tr. des équip mil. . . . . 13 janv. 81
La Londe (comte de), secrét. d'ambassade. . . . . 4 nov 60
Lalou, anc. trés.-payeur gén. 18 août 68
Lalot, insp. gén. au minist. de l'intérieur . . . . . 15 janv. 79
Lalouette L. E., anc. offic. de zouaves. . . . . 11 mai 63
Lalouette R. L., anc. off. d'inf. 8 janv. 71
Laloy, offic du génie. . . . . 16 janv. 71
La Lo[illegible], offi sup de cav 28 nov. 66
La[illegible] G, offic sup de génie 10 août 68
Lamarche J P.P.), off de mar. 6 juin 71
Lamarcodie (de), off sup d'inf. 31 mai 71
Lamarque-Thénard, capit. de frégate. . . . . 11 juill. 80
Lambert (A. E.), offic sup. . 4 fév 60
Lambert (A.), offic. sup d'inf de marine . . . . . 11 juil. 71
Lambert A.), anc offic d'inf 15 nov 64
Lambert H. P[illegible]ge en chef des ponts et chaussées. . . 8 juin 70
Lambert (J P.), médec.-major. 12 août 6[illegible]
Lambert (L.), médec.-major. 28 avril 63
Lambert (L.), anc. méd. princ. de la marine . . . . . 30 juin 65
Lambert Paul Dhormoys, anc. préfet . . . . . 9 mai 73
Lambinet, col. d'artill. . . . 2 août 53
Lambion (L. J. B.), sous-dir au ministère des finances . . . 5 juill. 81
Lambrigot, offic. sup d'état-major . . . . . 30 nov 72
Lambron, docteur-médecin. . 8 août 67
Lamé Fleury (E.), gén des mines . . . . . 19 juill. 80
Lamé (G. L. J. B.), chef d'esd. d'art . . . . . 8 juill. 81
Lamey, offic sup du génie. . 13 mars 69
Lami (E.), peintre. . . . . 7 janv. 63
La Monneraye (de), anc. offic sup d'inf. . . . . 18 août 66
Lamothe (de), anc. offic. sup 30 sept. 57
Lamothe-Benet, cap. de vaisseau . . . . . 15 mars 64
Lamothe Vedel de Termes, anc offic. sup. . . . . 11 août 55
Lamour, anc. off. sup. d'artill de marine . . . . . 30 déc 64
La Moussaye (de), offic. sup. de cav. . . . . 24 juin 71
Lamy (C.), offic sup. d'inf. . 20 août 70
Lamy (E E.), chef. de bureau. 16 mai 71
Lamy (L. A.), chef de bureau au min de la guerre. . . . 18 janv. 81
Lamy (P. E.), off sup. d'inf . . 12 juill 80
Lanaye de Lachapelle, chef d'esc. de cavalerie . . . . . 30 juill 78
Lan, ing des mines . . . . . 7 fév. 71
Lancelin (F. E.), commiss. de la marine. . . . . 12 mars 70
Lancelin (F. L.), ing en chef des ponts et chaussées . . 10 août 75
Landré, chef de bat. d'infant. 13 janv. 79
Landreau, pharm princ. . . . 11 janv 76
Landrièvo-Desbordes, anc. off. supér. . . . . 6 [illegible] 55
Landrot, offic. sup. d'inf. . . 5 fév 78
Landry, anc. sous-intend. mil. 9 [illegible] 65
Lanet (de), offic. sup. d'artill 21 [illegible] 1
Langlain, anc. offic. d'inf. . 9 [illegible] 70
Lange E.), anc. offic d'inf 30 juin 56
Langelier-Bellevue, médecin princ. de la marine. . . . . 6 avril 67
Langle-Beaumanoir (comte de), préfet . . . . . 5 nov 77
Langle M. P. H. de, lieut.-col. 6 nov. 70
Langlois (A.), offic sup. de cav. 11 mars 71
Langlois C. A.), offic. sup. du génie. . . . . 5 fe[illegible] 8
Langlois (F.J.G.), off. sup. d'inf 5 juill. 82
Langlois I. A. [illegible] de gend 5 mai 7[illegible]
Langlois (N E.), offic. sup d'artillerie . . . . . 5 déc. 70
Langlois de Neuville, chef de division. . . . . 9 août 70

Lanneau de Marey (de), anc direct. des sourds-muets . 1er janv. 63
Lannes de Montebello (Ch E M.), anc. offic d'inf . . 31 janv. 71
Lannes de Montebello (L G.), anc. offic. sup d'inf. . . . 5 mai 71
Lannoy-Beaurepaire (Cte de), anc offic sup. . . . . 12 mars 57
Lano, cap comm de place. 12 sept. 70
Lanoaille de Lachèse, s.-intend militt . . . 19 [illegible] 7
La Noüe (de), anc. offic s. d'inf. [illegible] 6
Lansé (F. J.), com. du gouv près le conseil de guerre du 4e corps [illegible] . . . 18 [illegible] 1
Lantelme, médec.-major . . . 13 mai 6[illegible]
Lantheaume, offic sup d'inf. 26 déc. 70
Lantivy de Trédion, offic. sup. [illegible] 5 sept 70
Lantoin, méd. princ de la mar. 5 juin 71
Lantrain, anc. offic. sup. de gendarmerie . . . . . 14 août 67
Lanty (C.A A.), off. sup d'artillerie . . . . . 31 oct 66
Lanty (C.E.), offic. sup du gén. 7 sept. 71
Lanusse, prés. hon. de tribun. civil . . . . . 15 nov. 64
La Panouse (de), insp général du chemin de fer d'Orléans. 30 juil. 78
Laperrine, anc. offic. sup. de garde nationale mobilisée 27 juill. 71
Lapertot, pharm.-maj de 1re cl 20 juin 72
Lapeyrie (de), sous-directeur 4 fév. 75
Lapierre, secrét.-interprète. . 15 août 68
Lapierre de la Rouvière (de), lieut. de vaisseau . . . . 2 juill 71
Laplace, lieut de vaisseau . . 26 janv. 71
Laplaine, chef de bureau à la Guerre . . . . . 18 juill 70
Laplanche (de), cap. de frég. 14 août 66
Laplume, offic. sup. du géme. 6 oct. 65
Lapointe, offic. sup. d'inf. . . 13 juill. 8
Laporte (V. A. de), anc. offic. supér. . . . . 9 août 54
Laporte (L. J. B. de), chirurg. de la marine. . . . . 30 déc. 54
Lapp (Ph.), anc. offic sup. . 16 août 5
Laprade, offic. sup. d'artill . 7 fév. 72
Laput, offic. d'administrat. . 15 oct. 71
Larchey (E. M.), colonel d'inf 18 janv. 81
Lardenois, offic sup. de cav. . 12 juill 8
Larmore (F de), membre de l'Académie de Florence. . 12 août 51
Larderel (F Cte de), propr . . 14 août 67
Lardier (E. E.), anc. off. d'inf. 8 août 71
Largemain (L. A. C.), major de cavalerie . . . . . 23 déc. 81
Largillon, offic. sup. de cav. 20 nov. 72
Larivière (A. C.), méd.-maj. de 1re cl. . . . . 12 mars 70
Larivière (T. R.), anc. offic. de cav. . . . . 26 juin 67
Larmat, anc. offic sup. d'artill. de marine. . . . . 14 mars 66
Larmée, anc. off sup. d'artill 14 août 67
Larmenat (J C de), anc offic super. . . . . 24 juill. [illegible]
La Rochelambert (de), offic. sup d'inf . . . . . 8 août 71
Laronce (J. G.), l.-col. d'art. . 18 janv. 81
Laroque-Ordan (de), cons. gén. 8 août 70
Larouverade (de), proc. gén 7 fév. 78
Larquet, offic. sup d'artill . 2 juin 70
Larquet (H. E A.), c d'es. d'art. 18 janv. 81
Larquet (J M. A.), chef de bat. d'infanterie. . . . . 15 [illegible] 81
Larreguy de Civrieux, cons de préfecture . . . . . 8 mai 74
Larrieu, cap. de frégate . . 20 déc 66
Larroque (de), doct. médecin. 4 janv 65
Larroque (J J F.), offic. sup. [illegible] inf. de marine. . . . . 27 déc. 72
Lartet (G.), offic. sup. d'inf 24 juin 71
Lartigue (A C.J.), cap. de frég 10 janv. 72
Lartigue F., offic. supér de [illegible] gendarmerie . . . . . 2[illegible] mars 72
Larue, ing en chef des ponts et chaussées . . . . . 18[illegible] 70
Lasègue, doct.-médecin 2[illegible] 71
Lassave, anc. offic. sup. d'inf de marine . . . . . 1[illegible] 70
Lasserre, anc offic. sup . . 1[illegible] 7[illegible]
Lastic (de), anc. cap. de frég 2[illegible] 60
Lastic de Saint-Ja. (comte de), anc insp gén. des haras. 7 août 67
Lasvignes, offic. sup du génie. 24 juin 71
La Taille (G. G. de), offic sup du génie . . . . . 16 janv. 71
La Taille M G de, insp princ des chem. de fer. . . . . 26 déc. 7
Latapy, lieut. de vaiss. . . . 29 janv 71
Latouche (de), off sup. d'artill 2[illegible] nov. 72
Latour (A. B A.), offic. sup du génie . . . . . 5 sept 76
La Tour (G. Cte de), ancien dép. 11 [illegible] août 76
Latour (L.), anc. offic. sup. de de garde nationale. . . . . [illegible] 70
La Tour du Pin-Chambly de la Charce A. de), cap de frég. 3 août 75
La Tour du Pin-Chambly de la Charce (H.), anc. offic. d'inf. 8 août 71
La Tour du Pin-Chambly de la Charce (M.), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 6 juin 71
Latreille, offic. sup. d'inf. . . 24 juin 71
Laubiou, anc. offic. d'inf. . . 19 oct. 70
Laugier (J J. M. L.), directeur à la Réunion . . . . . 7 [illegible] 77
Laugier (P M.), méd. en chef de la marine . . . . 11 [illegible] 8[illegible]
Laur, anc. offic. sup. d'inf 1[illegible] août 69
Laurans, anc. offic sup d'inf 1[illegible] 56
Laure (A.M.J.), anc off d'inf. [illegible] 5[illegible]
Laure (J.F.), chirurg. de la mar. 7 [illegible] 69
Laure (J. A.), méd. en chef de la marine. . . . 14 août 53
Laurens (A.A.), offic. sup. d'inf. 5 [illegible] 77
Laurens, peintre . . . . . 2[illegible] [illegible] 78
Laurens de Waru, régent de la Banque . . 14 août 46
Laurent (A.), comm. de la mar. 7 fév. 71
Laurent C.), anc offic. sup. d'inf. de marine. . 9 mars 67
Laurent H.), offic. de garde 24 [illegible] 71
Laurent (L. F. A., anc offic [illegible] er 27 oct. 54
Laurent (P.), anc. lieut. de vaiss. 11 mars 68
Laurent (L N.), sous-int. mil. 8 juin 81
Laurent (T. P.), offic. sup. d'inf. de marine . . . . . 16 oct. 67

Laurent, direct. de l'exploit. du chemin de fer du Midi . 30 oct. 78
Laurent (J. E.), préfet. . . . 30 juill. 78
Laurent-Cochelet (E.), minist. plénipotentiaire honoraire 5 juil. 82
Laurent-Prefontaine, ing. civ. 22 juin
Laurent de Rillé, compositeur de musique. . . . . 20 oct. 8
Lauret, anc. offic. sup. d'inf. 30 déc.
Lauvergne, méd. princ. de la . . . . . 11 août 69
Lavallée (A. M.), président de la société d'horticulture . . . 31 déc. 81
Lavalley, ingénieur civil. . . 12 août 68
Lavauve, offic. sup. d'ét.-maj. 12 août
La Vaulx, com. adj. de la mar. 15 juill.
Lavigerie (Mgr), archev. d'Alger 14 juill.
Lavigne (J. H.), anc. offic. sup. de la garde nationale . . . 18 janv. 72
Lavigne (P.), offic. sup. d'inf. 22 mai 78
Laville, offic. sup. de cav. . 22 mai 79
Lavoldé (P. A.), anc. dir. . . . (P. E.), anc. offic. sup. . . . 24 avril 68
Layrle (Ch. J.), cap. de vaiss. 19 août 68
Layrle (Ch. M. L.), ing. de 2e cl. de la marine . . . . . 11 juill.
Lazuttes, anc. offic. d'inf. . 18 août
Léaux, offic. sup. de cav. . . 25 juin
Le Banneur, anc. offic. sup. . 10 déc.
Le Bas (A. C. L.), anc. méd. maj. 18 août 66
Le Bas (P. L.), anc. offic. sup. du génie . . . . . 19 sept. 6
Le Beau pin, anc. comm. de la . . . . . 19 sept. 6
Le Bègue de Germiny (A.), trésor.-payeur général . . 10 j. .
Le Bègue de Germiny (Leonce), anc. offic. de marine . . 31 . . .
Lebelin de Dionne (A. F.), ing. de 1re cl. de la marine . 5 mars 71
. . . . . 7 fév. 71
. . . . . mars 67
Le Bescond de Coatpont, cap. de vaisseau . . . . . 27 sept.
Le Beurrier, anc. offic. sup. du génie . . . . . 19 . . 68
Le Bissonnais, offic. sup. de place . . . . . 11 oct. 43
Leblanc (A.), chef de b. du g. 8 juil. 81
Leblanc (E. M.), insp. général des ponts et chaussées . . 31 déc. 81
Le . . . . . sup. . . . . 14 août 60
Leblant (E. F.), de l'Institut. . 15 juin. 81
Lablet, anc. offic. sup. du gén. 12 août 69
Le Borgne de la Tour, ancien sous-intend. milit. . . . . 8 nov.
Le Bouché, anc. offic. sup. . 15 août 66
Le Bouédec, ex-gén. au titre aux Indes . . . . . 20 janv. 72
Le Boul, anc. chef de bureau. 14 mars
Le Bourgeois, cap. de frég. . 11 . . 8
Le . . . . . de vaisseau . . . . . 3 . . 75
Le Breton (François), ancien . . . . . août 71
Le Breton (Mgr P. M.), évêque du Puy. . . . . 14 oct. 79
Le Brettevillois, anc. commis de la marine . . . . . 14 août 66
Lebrun (F. G.), anc. offic. d'inf. 9 sept. 70
Lebrun (Louis-René), anc. offic. sup. d'artill. . . . . 12 août 62
Lebrun (Zéphir-Célestin), offic. sup. de cav. . . . 21 sept. 70
Le Cacher de Bonneval, . . . sup. d'inf. . . . . 12 juill. 80
Le . . . dre, doct.-médecin . . 15 oct. 71
J. . . . prof. à l'école de . . . . . 11 août 60
. . . rd, anc. méd.-major. . . 12 juill. 80
Le Cardinal, cap. de frégate. . 14 mars 66
Le Cardinal (L. P. H.), inspect. des services admin. de la marine 82
Lecarpentier com. . . . . lév. 57
Lecer, offic. sup. 71
Lechaudé (L. M.), offic. sup. . . infanterie. . . . . 29 déc. 81
Lechêne, anc. maire d'Alger. 29 juil. 53
Leschesne, chef d'esc. d'art. 12 juill. 70
Leclaire Marie-A.), offic. sup. d'infant. . . . . 18 juill. 76
Leclaire (M. J. B. F. A.), offic. . . . . 12 juill. 80
. . . . . chef de 55
Leclerc Aymard), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 14 août 65
Leclerc (A. M.), l.-col. de cav. 10 nov. 80
Leclerc Daniel), ing. en chef des ponts et chaussées. . 28 juin 56
Leclerc (F. A.), cap. de frég. 8 fév. 80
Le Clerc Lucien), offic. sup. d'artill. . . . . 10 août 68
Leclerc Nicolas-Luc., méd. . . . . 30 sept. 70
. . . . . médec. princ. de . . . . . 2 . . 6
Leclerc de Fresne, anc. offic. de marine . . . . . 11 sept. 60
. . . . . sup. de cav. . . . . 10 sept. 68
Leclert, sous-ing. de la marine. 10 janv. 2
Le Coat de Saint-Haouen (A. A. P.), offic. sup. d'ét.-maj. . 12 juill. 80
Lecoat de Saint-Haouen, anc. commis. de la marine . . 15 août 64
Lecoat de Saint-Haouen (E.), capitaine de frégate. . . . 29 déc. 81
Lecocq (Hubert), anc. offic. sup. de gendarm. . . . . 12 août 64
Lecœur, méd.-maj. de 1re cl. 8 oct.
Lecoinare, ing. de la marine 30 juin
Le Coispellier, offic. sup. du génie . . . . . 31 déc. 72
Le Comp. . . de C. . . vron anc. offic. sup. . . cav. 2 sept.
Le Compasseur . . . de Montfort de Courtivron (A. J. M.), capitaine de frégate 29 déc. 81
Lecomte E., sous-intend. mil. 20 août 74
Le Comte (J. J.), inspect. de la . . . . . 13 . . 72
Lecomte, fab. . . . . toiles à St-Pierre-lez-Calais. 20 oct. 78
Lecoq (A. Eng.), prés. de la chambre de com. du Havre. 14 sept.

Lecoq (J. B.), anc. offic. sup — 8 déc —
Lecorney, offic. sup. de cav — 8 juin 71
Lecros (A. M.), insp. des serv adm. financ. de la marine. — 18 janv. 81
Lecour chef de division — 1 mai —
Le Courtier (Mgr), archevêque de Sel[illegible] — 29 avril —
L[illegible]couteux, prof[illegible] rurale — 14 juin —
Lecuyer (L. E.), offic[illegible] — 1[illegible] 80
Le Danoy de Tourville, lieut colon. de cav. en retraite — 1[illegible] janv. 72
Le Dentu (Gustave), commissaire de la marine — 12 août —
Ledieu (A. C. H.), examinateur d'hydrographie — 30 juill. 78
Le Doulcet de Pontécoulant (Médée), offic. sup d'inf — 20 août —
Le Doyen, offic sup. de gendarm — 1er août 71
Ledru, direct. au chemin de fer de l'Est — 15 oct. 72
Le Duc, anc. [illegible] — 10 juil. —
[illegible] New-York — 11 janv. 82
Lefèbre de la Boulaye (Ant.), secrét. d'ambass. — 14 mars 70
Lefébure, offic. sup. d'artill. — 8 déc —
Lefébure de Fourcy (Charles), ingén. en chef des ponts et chaussées — [illegible] août 78
Lefébure de Fourcy (Eugène), insp. gén. des mines — [illegible] oct. 8
Lefebvre (F. D. J.), méd.-maj — 18 sept. —
Lefebvre (J.), anc. préfet — 14 août —
Lefebvre (Jean-Pierre), offic. sup. d'artill — 26 avril 71
Lefebvre (L. A.), off. sup. d'art. — 29 déc. 8
Lefebvre, peintre — 20 oct 78
Lefebvre d'Abancourt, cap. de frégate — 23 janv 71
Lefebvre-Desnoëttes, offic sup. de gendarm — 5 mai 71
Le Férec, aumônier sup. de la marine — 10 janv. —
Lefèvre (Ambroise), offic sup de gendarm — 20 nov —
Lefèvre (Jean Baptiste), méd. major de 1re classe. — 22 fév. —
Lefèvre (J. N. E.), offic sup de gend. en retraite. — 13 mars —
Lefèvre (Jules J.), lieutenant de vaisseau. — 5 janv. —
Lefevre (Octave), offic. sup. du génie — [illegible] août 7[illegible]
Lefèvre-Dubuca, cap. de vaiss — [illegible] août —
Lefilleul, offic en retraite — [illegible] fév. 7[illegible]
Lefloch (V. P.), major d'inf. de la [illegible]re — 3 fév. 8[illegible]
Le Forestier, sous-direct au ministère de l'intérieur — 30 juil. 78
Leforestier (Ch. [illegible]), anc. offic. [illegible] — 19 mars 6[illegible]
Lefort (François), offic. sup. de cav — 24 déc. —
Lefort (L. A.), cap. de vaiss. — [illegible] mars 6[illegible]
Le[illegible] offic. sup. d'artill — 8 déc —
Le[illegible] sup. — [illegible] mars 7[illegible]
Le[illegible] (A. J.), lieut. de vaiss — [illegible] janv.
Lefrapper (J. [illegible]. O.), commiss. de la marine — 11 août 6[illegible]
Lefroid (N.), offic. sup h-cadr. — 7 [illegible] 8
Le Gac, anc. offic. sup. de gend. — 27 [illegible] 67
Le Gallais offic. sup. de gend. — 9 [illegible] 1
Legendre (Félix), offic. sup d'infant. — 20 [illegible] 7[illegible]
Legendre (O. H.) offic. sup. de caval. — 18 sept. [illegible]
Le Gentil de Rosmorduc, anc. offic. sup. d'état-major — 13 oct. 7
Léger, présid. du cons. gén de la Guadeloupe — [illegible] janv. 77
Le[illegible]se de Ferrier de Félix [illegible] d'état major — [illegible] 1
Le Gorrec, [illegible] — [illegible] —
Legouv[illegible] — [illegible] août —
Legrand (Ch. Jne Bte), ancien [illegible] — [illegible] août 7
Le Grand (L. G.), chef de bur. — 22 [illegible] 78
Legrand (V.), ingénieur de la marine. — 3 [illegible] 7
Legrand de Villers, [illegible] payeur général — [illegible] 7
Legras, anc. offic sup. de la marine — [illegible] —
Le Gris médecin — 14 [illegible] 72
Legras, offic sup. d'art. de mar — [illegible] 76
Legrix (P. R.) insp. des serv adm de la marine — [illegible] —
Legrom, anc. offic sup d[illegible] — 19 sept. —
Legros (Ch. L.), offic. sup. d'inf. de marine — 1 juin 71
Legros (L. V.), s[illegible]intend. milit. — [illegible] 7[illegible]
Le Guay (Bon), sénateur — 11 oct 7[illegible]
Le Guay, gouv du Créd[illegible] — [illegible] fév. 8[illegible]
Leguay (G.-L.), préfet — nov 80
Le Gu[illegible], offic. sup. d'et. maj — 2 mars —
Leguey, anc. [illegible] major — 2 sept. —
Le Guillou, anc. chir. de la [illegible] — [illegible] oct. —
Le Heloco[illegible] (M. D.), doct. en médecine — 22 août 6
Lehucher, présid de cour d'ap. — [illegible] 7[illegible]
Lejeune (J. B. E.), sous-intend. militaire de 2e classe — [illegible] 82
Lejeune (Laurent-Eug[illegible]), capt de frégate — 27 déc —
Le[illegible]osne, anc offic. sup. d'état-[illegible] — [illegible] mars [illegible]
Le Jumeau de Kergaradec, lieut. de vaiss[illegible] — nov —
Lejuste Augustin, anc. offic. super. — [illegible] oct —
Lélégard, anc. dir. gén[illegible] des lignes télégraphiques. — [illegible] juill. 80
Leleu, offic. sup du génie — 21 avril [illegible]
[illegible] sup. du génie — [illegible] [illegible] 7[illegible]
Le Loarer, cap. de frégate — [illegible] déc 5
Le Lorrain (Alph.), offic sup. d'état major — 7 [illegible] 7[illegible]
Leloutre, offic. sup. de cav — [illegible] [illegible] 71
Lelourre (D. J.), chef de bat. d'infanterie — [illegible] [illegible] 81
Le[illegible]ze ing[illegible] — 10 [illegible] 80
Le Maout anc offic. sup. [illegible]re, anc insp. gén de l'enseign secondaire — [illegible] août —
Lemaire (Léon Ign[illegible]), administrateur aux finances. — 9 août 77
Lemaistre anc administrateur des télégraphes. — 12 nov 49

Lemaître (A. G. O.), anc. offic. s[illegible] 29 déc. 5[illegible]
Lemaître Paul F[illegible], trés[illegible]yer gén. en retraite . . . . 21 juill. 76
Lemaître (P. J.), s.-intend. mil. 20 nov. 72
Lemant, sous-intend. milit. . 5 fév. 78
Lemarchand, anc. méd. prin. de 1re classe. . . . . 12 juill. 80
Lemaréchal, offic. en retraite . 7 août 7[illegible]
Le Massou, ing., offic. au génie aux [illegible]ère 7
Lemozurier, capit. de fr[illegible] 11 [illegible]. 80
Le Menuet de la Jugannaie (Ben), prés. honor. de [illegible] d'appel . . . . . 9 [illegible] 7
Lemercier, ing. des ponts et [illegible] . . . . . 7[illegible]
Lemercier, imprim. lithog. . 2[illegible] 7[illegible]
Le Merle de Beaufond, anc. offic. sup. de la marine. . 11 août 65
Lemerle (A.), sous-int. mil. . 18 janv. 81
Le Métier de Saint-André, anc. offic. sup. de garde mobile. 7 fév. 71
Lemoine (Alph.), offic. sup. . 8 août 71
Lemoine (Édouard), anc. offic. supér. . . . . 20 oct. 64
Lemoine, fabric. d'ébénisterie. 20 oct. 78
Lemoine (E. J. [illegible] chef de la marine . . . . . 3 fév. 80
Lemontagner, offic. sup. d'inf. 5 sept. 70
Lemosy, anc. offic. de la mar. 4 nov. 63
Le Mo[illegible]x [illegible]s[illegible] [illegible]e sup. de cav[illegible] . . . . . 11 mars 71
Lenoir [illegible]e Bo[illegible]ffes[illegible] [illegible]rôleur cont. du Trés. publ. 12 juill. 81
Lenoyne, offic. sup. d'et.-maj. 19 oct. 70
Lemoyne (C. C.), direct. des postes et télégr. du départ. des Vosges. . . . . 3 janv. 82
Lempereur de S[illegible]t-Pierre, anc. préfet . . . . . 1[illegible] août 68
Lenelos, offic. du génie . . . 7 fév. 71
Lenel., offic. sup. d'inf. . . . 19 avril 71
Lenepveu, de l'Institut. . . . 1[illegible] janv. 76
Le Noble, offic. sup. de cav. 21 avril 74
Lenoir (Alb.-Alex., membre de l'Institut . . . . . [illegible]
[illegible]e[illegible] [illegible]ar[illegible] [illegible]s[illegible] [illegible]e[illegible] [illegible]e[illegible] . . . . . 12 [illegible]t 67
[illegible]ermand L. C[illegible] [illegible]e offic. de cav. . . . . [illegible]s[illegible] 8
Lenouvel, anc. offic. s[illegible] de [illegible] . . . . . [illegible]
Léon Dufour, méd. pr[illegible] [illegible]s . . . . . 1[illegible] [illegible]n 80
Léonard (Jean-P. Paul), offic. sup. de gendarm. . . . . 2[illegible] 7
Léonard (Louis Jn.-Bte), trés[illegible]ayeur gén. [illegible] . . . . . [illegible]
Le Pape, offic. d'inf. . . . . 2[illegible] [illegible]
Lepecq de la Clôture, doct. méd. cem[illegible] . . . . . 4 fév. 72
Le Père Adrien-Auguste, ing. en chef des ponts et chauss. 14 août 61
Le Petit (P. B.), ing. de la mar. 28 avril 68
Lepic, anc. préfet. . . . . 14 août 62
L'Epine, prés. de la 2e commission d'[illegible]audition music[illegible] . . . . . 3[illegible]
Le Pippre, offic. sup. d'état-maj. [illegible]
Lepius, offic. d'état major . . [illegible]

Le Poittevin, commiss. de la mar[illegible]ne . . . . . 30 déc. 68
Le Prédour, ins[illegible]. de la mar. 15 fév. 72
Le Prévost, anc. offic. sup. de gendarm[illegible] . . . . . 1[illegible] mars 2
[illegible]e[illegible] [illegible]e[illegible] [illegible]e[illegible] [illegible]re[illegible] [illegible]s[illegible] . . . . . 12 oct. 70
Le Prieur de B[illegible]nvillers (H. M. P. C.), conseiller réf. de 1re classe à la cour des comptes 29 déc. 81
[illegible]s[illegible] [illegible]e sup. d'état-major 5 sept. 70
[illegible] [illegible] major de 1re cl. 15 oct. 71
[illegible] [illegible]nt. mil. de 2e cl. 12 juill. 79
[illegible]Rée, anc. chef de bureau. 14 août 63
Le Roux Charles), anc. député. 14 août 68
Leroux Fr.-Al.), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 11 août 67
Leroux (Henry), méd.-major [illegible] . . . . . [illegible] fév. 71
Le Roux J. A[illegible], anc. offic. sup. [illegible]ars [illegible]
Leroux M. P. E[illegible], offic. d'inf[illegible] [illegible]
Le Roy (Alph. P. A.), commiss. de la mar[illegible] [illegible]v[illegible]
Le Roy (A. M.), anc. méd.-maj. 12 juill. 80
Le Roy Ch. Etienne), anc. offic. sup. de garde nationale . 24 juin 71
Leroy (Eug. P. E.), offic. d'ét.-major . . . . . 8 juin 71
Leroy (François), offic. sup. d'artill. . . . . 11 janv. 76
Leroy (Louis Isidore), fabr. de papiers. . . . . 20 oct. 78
Leroy (M. P. F.), anc. maire . 6 août 64
Lesage, offic. d'artill. . . . . 8 déc. 70
Lescouvé, 1er présid. de cour d'appel. . . . . 24 juill. 79
Lescuyer d'Attainville, ancien député . . . . . 13 août 6[illegible]
[illegible]dos, offic. sup. du gé[illegible] [illegible]e[illegible] [illegible]e[illegible] [illegible]s[illegible] [illegible]s

Letellier (G. A.), c de b d'inf. 18 janv. 81
Le Tellier-Delafosse, secrétaire gén. du Crédit foncier 16 août
Letendre de Tourville, anc. présid. de chambre 31
Le Tersec, chirurg. princip. 31
Letixerant (F.), ingénieur en chef 5 juill.
Le Timbre, cap de vaiss. 14 mars
Létondot, offic. sup. d'inf. 3
Le Toulec, colonel d'inf. 13 janv.
Letournent (A. H.), cons hon à la cour d'Alger 11 oct.
Letrain, ingén des ponts et 11 août
Levasseur (de), ancien maire le 16
Leuven (de), auteur dramat 9
Levasseur l'abbé, mission. 28 avril
Levasseur (P. M. H.), de l'Institut, profess. au Collège de France 9 fév.
Levassor-Sazeray, offic. sup. d'artill. janv 71
Léveillé, offic. sup. d'artill. 28
Levesque-Darostu, offic sup d'état-major. fév.
Le Vessel, d'hydrographie 11 juil.
Levieil de la Marsonnière, anc procur. gén. août
Leviez sous- foncier août
Leviltte, anc. offic. de gendar août 64
Lévy, anc. offic sup de cav. 2
Lévy, anc. offic. du génie
ng des ponts et chauss
Lévy (Simon), off sup d'art
Levyhier, trésor.-payeur gén.
Lhéritier, doct en médecine. 16
L'Hopital, anc. cons. d'État. 14
Lhotte, offic. sup. du génie 1
Lhuintre, anc. cap. d'inf ais. sous-intend mil
Liard, anc méd.-major 10
Liaud, lieutenant-colonel 30
Liautaud, anc. offic. sup. de la marine, 3
Libermann, de
Lichtenstein, offic. sup. de cav. 12
Lichtlin, anc. vice-présid. du Crédit industriel 10 août
Liébert, chef de bat d'inf. 3 fév.
Liebrasch Richard doct. méd.
Liégeard, colonel d'artill. 13 janv.
Lienard H. H., off sup. d'artil. 15
Lieu Bodard, ancien offic. de garde nationale 8 nov.
Liger, offic. sup. d'inf de mar. 11 août
Ligneau, sous-int. milit. 10
Lignier, offic. sup. d'état-maj. 19 oct.
Lignières (de), offic sup. de 6
Ligniville (de), anc. offic. sup d'infanterie. 24 déc.
Limayrac, méd.-maj. de 1re cl. 17 sept.
Limbourg, ancien préfet. 6 juin
Linder, ingénieur des mines. 12 mars

Lion, anc. offic. sup. d'ét ma
Liot, trésor.-payeur général.
Lipman, percepteur.
Lisbonne, ingén de la marine.
Lisbonne (de), ing de la mar.
Lisogne, anc offic d'inf
Livet, consul général
Livorain, anc. offic. sup d'inf. 5 mai
Lizot
Llopsis, officier sup. d'inf. 7 fév.
Lods, anc. offic. d'artill. 18 avril
Loew (L.), proc de la rép. au trib de 1re inst. de la Seine janv.
Lœwy, membre de l'Inst tu fév.
Logerot (Fr A.), offic sup. d'inf 11 mars
Logerot (H A.), offic sup. d'art. 20 nov.
Lohmeyer, insp. gén. des prisons 15 août
Loigerot (J.), chef d'esc. d'art. 18 janv.
Lonzihon (J. L.), offic. sup de caval. 21 mai
Lonzihon (Q. H.), officier sup. d'état-major. 14 août
Loriot, ancien officier d' fév.
Lombard B. J., consul de France. 27 juil.
Lombard (J. H.) offic sup d'inf. 9 janv.
Lombard (N. J. M.), médec. à Paris 15 mars
Lombard de Buffières, comte de Rambuteau, préfet. 6 mars
Lombard d'Espérel, anc. off d'infant. 13 août
Lombard-Marlot, offic. sup. de gendarm
Londe, prés cour d'appel.
lay, ancien offic sup du train
Longuet, offic. sup. d'ét. maj
Lonlay (de), capit. de frégate
Loreilhe de Lestaubière préf. de l'Hérault 1
Lorentz, administ. des for
L'Orillard d'Aubigny, an f de bureau 2
Lormeau, anc offic. de garde mobile 7 janv.
Lostie
sup
Lot, anc. Lieut. de vaiss.
Loubeyre, anc. offic. d'inf.
Loubière, anc. offic. sup. de gendarmerie 14
Lougne, commiss de la mar. 2
Louis (J. A.), off. sup. d'artill. 21
Louis (E.A.M.), off. sup. d'état-major
Loupot, anc. offi sup. d'ét.
Lourde (A.), col d'infanterie. 5 juill.
Lourde, Hénaut, offic. sup de
Lourdel-Henaut, chef de bat d'infanterie 3 fév.
Loustaunau, anc. offic. d'inf. 19 oct.
Louvel (Aug.-St.), cap de frég 14 mars
Louvel (J. Ch.), offic. sup. de cava. 21 oct.

Louvencourt (de), offic. sup. de cavalerie. . . . . 12 juill. 80
Louvet, major d'infanterie . 23 juill. 79
Louvet-Lanarre, doct. en méd. 10 août 61
Louyer-Villermay, anc. maître des requêtes . . . . . 23 oct. 66
Loyer (Alph. L.), offic. sup. d'inf. 27 juill. 71
Loyer (Aug. S.), off. sup. d'artill. 5 sept. 70
Loyer (Cl. E.), anc. offic. d'inf. 7 mai 71
Loyer (P. F.), cap. de frégate. 18 juill. 72
Loyre, offic. sup. du génie. . 24 juin 71
Loysel (Ch. J. M.), gén., sénat. 1er nov. 64
Loyson, anc. avocat général . 30 mai 49
Luc, offic. sup. d'inf. . . 12 juill. 80
Luc (L. G.), méd.-maj. de 1re cl. 12 juill. 80
Lucand, offic. d'inf. . . . . 20 nov. 72
Lucas Ed. H.), offic. sup. d'inf. 11 oct. 68
Lucas Fr. H.), off. sup. d'artill. en retraite . . . . . 13 mars 71
Lucas (Fruct. Ch.), offic. sup. d'inf. . . . . 6 fév. 71
Lucas de Marie, ancien préfet de la marine . . . . . 5 mars 74
Lucas (Yves), anc. aumônier de la marine. . . . . 25 déc. 69
Lucas de Massy, anc. offic. sup. de cav. . . . . 12 déc. 68
Lucas de Desloyan, anc. offic. sup. de garde mobile . . . 7 fév. 71
Luccioni J. B. S., offic. sup. d'inf. . . . . 19 oct. 70
Luce, anc. cap. de frég. . . 12 juill. 80
Lucot, offic. sup. d'inf. . 24 juin 71
Ludwig, anc. offic. sup. de francs-tireurs . . . . . 27 juill. 71
Lugan, anc. col. d'artill. . . 30 déc. 58
Luié-Dejarom, anc. offic. sup. 10 déc. 51
Luneau, comm. adjoint de la marine . . . . . 20 janv. 71
Lunier, docteur-médec. . . . 25 juin 71
Luzeux (A. F.), col. d'inf. . . 13 juill. 81
Lyon (Edouard), offic. sup. d'artill. . . . . 3 juill. 5
Lyon (Ét. Bl.), anc. cap. de frég. 6 mars 7

M

Macé, chef d'esc. d'artill. . . 13 janv. 79
Mac-Guck'n de Slane (E. M. T.), capitaine de frégate . . . . 9 août 80
Maclart, anc. inspect. gén. des ponts et chaussées. . . . . 13 août 64
Macors de Gaucourt, colonel de cav. . . . . 26 oct. 78
Macquart (C. V.), sous-intend. militaire . . . . . 29 déc. 81
Madelor, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . 7 fév. 71
Maës, fabr. de cristaux . . . 24 janv. 63
Magallon des, anc. offic. sup. d'artill. . . . . 10 août 68
Magdelaine, offic. sup. d'artill. 26 nov. 70
Magen, anc. cap. de frég. 16 oct. 67
Magnan, offic. sup. d'état-maj. 2 mars 71
Magne, médec.-oculiste . . . 14 août 62
Magne, insp. gén. hon. du service d'architecture de Paris. 26 juill. 79
Magnien de Magnienville, intend. mint. en retraite. . 2 janv. 51
Magon de la Giclais, anc. offic. sup. de gendarm. . . . . 30 déc. 62
Maguin, offic. sup. d'état-maj. 18 avril 65
Mahaud, chef d'esc. de cav. . 8 fév. 80
Mahé, médec. de 1re cl. de la marine . . . . . 28 janv. 71
Mahieu (C.), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 7 fév. 71
Mahieu (Ed. N.), offic. d'artill. 9 avril 71
Maignien (Ch. L.), offic. sup. d'inf. . . . . 20 nov. 72
Maignin (H. J.), off. sup. d'artil. 13 mars 69
Maigret (de), anc. sous-intendant . . . . . 14 mars 67
Mailhé (P. J.), chef d'esc. de gendarmerie . . . . . 25 janv. 62
Maillard, offic. sup. d'art. [illegible] 4 août 62
Maillard, P., anc. offic. d'artill. 3 janv. 71
Maillard de la Gournerie, insp. gén. des ponts et chaussées 21 août 65
Maillard de Liscourt, anc. cap. de frég. . . . . 15 fév. 67
Maillart de Landreville, offic. sup. de caval. . . . . 9 août 71
Maillot, sénateur . . . . . 4 fév. 75
Maine, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 5 mai 71
Mainot (P. P.), com. de la mar. 6 juill. 82
Maire (A. A. E.), cap. de frég. . 3 fév. 80
Maire (J. H.), doct. médecin . 25 oct. 71
Maire (J.), anc. offic. sup. d'inf. 2 oct. 54
Mairot (P. N. A. A.), chef de bat. de chasseurs à pied. . 13 mai 81
Maisondieu, adm. de l'enreg. 12 août 80
Maisonneuve (A. A. C.), méd. en chef de la marine. . . . 23 déc. 65
Maisonneuve (Er. A. E.), cap. de frég. . . . . 3 août 67
Maitret de Varennes, ingén. en chef des ponts et chauss. 8 août 67
Malaizé, offic. princ. d'artill. 29 mars 72
Malassis, ancien commiss. de la marine . . . . . 31 déc. 72
Malaure, ingén. en chef des ponts et chaussées . . 8 août 6
Malava (B. O. M.), méd.-maj. 8 juill. 8
Malcor (L. Fr. M. A.), offic. sup. d'artill. . . . . 19 oct. 70
Malcor (M. Cl. V.), commiss. de la marine . . . . . 3 juill. 77
Malcor (M. E. A. Ed. Th.), cap. de frégate . . . . . 30 déc. 70
Maldan, offic. sup. d'artill. . . 28 mars 66
Malenfer, offic. sup. de cav. 12 [illegible] 80
Malet (E.), profess. d'art milit. [illegible]
Malet (P. Ad.), sous-int. milit. [illegible]
Malet (P. H. V.), sous-int. milit. 16 nov. 7
Malezieux, ingén. en chef des ponts et chaussées . . . 7 oct. 74
Malfroy, anc. offic. d'artill. . 8 déc. 71
Malgaigne de, anc. offic. sup. [illegible] . . . . . 13 août 59
Malgouyrd, anc. offic. sup. d'inf. 30 déc. 63
Malher (Vt.), préfet . . . . . [illegible]
Malherbe, offic. d'artill. . . [illegible] 7
Malignon, anc. offic. sup. de garde nat. mobilisée. . . . 23 juin 71
Malin (J. J. V.), anc. offic. sup. de garde nat. mobilisée . 30 sept. 57

Mallarmé, offic sup. d'inf. . . 19 oct 70
Mallarmé, offic. sup. d'artill. . 15 juill ..
Mallat, off. sup. d'artill. de mar 26 janv. 71
Mallay, anc offic sup. de la garde mobile . 17 nov. .
Mallet (Alph.), off. sup du gén. 4 janv. 7..
Mallet (Ch. P.), anc. sous-intend militt. . . . 2. juin (.
Mallet (J. Ph. L.), anc. offic sup. du génie . . . . . 10 aout 8
Mallet Stan. J.), cap. de frég 23 juill. 51
Mallot de Chauny, anc. offic sup. de caval. . . . . 3 dec 3
Malleville (de), sous-pr . . 17 oct 10
Malleville (E. Fr.), cap. de frig 5 fév .
Malla, anc. offic. sup 19 sept. 6
Malot, anc. offic sup. de ca. maj. 12 aou. 62
Mal [illegible] 28 août 7
Malz, [illegible] offic. sup. de garde mobile . . 4 mai 7.
Mamalet, anc. offic. d'inf. . 7 sept .
Mame, anc. maire de Tours 14 juin 5.
Mancel, commiss. adj. de la m . . 22 ju .
Manceron, offic. sup. d'inf. 8 [illegible] 6
Maudine, capitaine de frégate. . jan 7
Maneu, ing. de la marine 1 [illegible] 1
Manescau, lieut de vaisseau 8 déc. .
Maugin (A. Fr. E.), offic. sup. du génie . . . . . 18 déc 7
Mangin (Aug., anc offic. sup. du génie 28 déc 5
Manheimer, anc. offic. de cav. 19 oct. .
Mannheim, chef d'esc d'artil. 18 janv 7.
Manier., offic. sup. d'inf. . 11 oct. 7.
Manson, offic. sup. d'inf. 24 juin .1
Mansuy, ancien offic. sup. de gendarmerie 12 aout 61
Mante, anc. offic. sup. du génie. 27 déc. .
Mantion, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 19 juin 80
Mantz P. A.), sous-directeur au ministère de l'intérieur . 18 janv. 8.
Maquet, auteur dramatique 16 [illegible] 1
Marahail, comm de la marine [illegible] .
Marais, off sup. de garde mob 14 .. 7.
Marambat, anc offic. d'inf. 17 ov 7
Marbeau, conseil. d'État 1 aout 71
Marc (J. M.), anc. méd. prine de la marine . . . . . 10 août 7.
Marc P. D., anc offic. sup . 27 juill 8
Marcey (E. C. de), anc. préfet 18 janv. 81
Marcé (de), anc. offic. sup. d'artill. auxil . . 1
Marcel (P. V.), c de b. d'inf. . 18 janv 81
Marcellot, an offic. de garde nat. mobile. . . . . 8 [illegible] 7.
Marcenac (B.), medec.-major . 18 janv 81
Marchais de Labergo, off. d'inf. 2 .
Marchal Fr. Th.), anc. offic. sup. de caval . . 11 [illegible] 6.
Marchal (L. A. O.), anc. sous-intend. milit. . . . . 11 aout 6
Marchand A. P.), chef de batt de chasseurs à pied. . . 6 juill. 82
Marchand (Ch. L. St.), offic. sup. d'inf. . . . 28 nov. 71
Marchand L St.), off. sup d'art. [illegible] 7.
Marchant, ing. en chef des ponts et chaussees . . 12 janv. 71
Marchant (A. L.), offic. supér d'infanterie . . . . . 20 déc 81
Marchesseau, offic. d'inf. de [illegible] [illegible] 72
Marchet [illegible], payeur central aux finances . . 9 août 77
Marcille (E. F.), offic. sup. du genie. . . . . 5 juill. 82
Marec (V. M.), [illegible] de la marine en retraite . . . . 30 déc. 81
Maréchal de Metz) [illegible] L V peintre verrier . . . . 14 nov 65
Maréchal (G. J. B.), offic sup d'état-major. . . . . 12 oct. 70
Maréchal E. A., [illegible] [illegible] 27 ao 8
Maréchal Ed. Ed.), anc. offic de garde mobile. . . . . 5 juin 71
Maréchal J. V. F., offic sup du génie . . . . . 16 janv. 71
Maréchal L.I.), anc offic. d'artillerie . . . . . 22 déc. 70
Maréchal (Charles), offic sup d'artillerie . . . . . 12 juill. 80
Marengo, offic sup d'inf . . 14 nov. 69
Marentini, offic sup. d'inf. . . 8 août 71
Maret (D. A.), offic sup de [illegible] 2 aout 74
Maret Mar [illegible] [illegible] de St-Denis . 1 aout
Marey (E. J.), de l'Institut 13 juill 83
Margantin, offic. sup. du train des équipages. . . . . 24 juin 71
Margory, anc. offic d'inf. . . 8 août 71
Marguerie, anc. cons de préfecture . . . . . 15 août 68
Marguerie (de) (A. B. H. G. [illegible] nsp [illegible] des finances [illegible] 77
Mariani (C., offic. d'inf. . . 1 [illegible]
Mariani (H. J. L.), col. de [illegible] 9
Mariani J. B. F.), min. plenip 2 [illegible] 8
Marian. J. L. Th. M. J.), anc. offic. sup. d'état-maj. . . . 12 déc. 81
Marié, offic. sup. d'inf . . . . 26 sept. 71
Marié, ingénieur en chef. . . 20 oc. 78
Mariecaval, fabricant de fleurs et plumes. . . . . 30 oct. 78
Mar [illegible] de Champrepus, anc offic. d'état-ma . . . . sept
Mar [illegible] inf 10
Mar [illegible] Saint [illegible] 12 [illegible] 8
Mar [illegible] P. F. de), chef de bataillon d'infanterie. . . . 19 juill. 81
Maritz, anc recev. des fin . . 10 aout 63
Maritz (J. A.), anc. offic. sup. d' f . . . . . 30 [illegible]
Mar [illegible], offic sup de cava . . [illegible] 72
Mar [illegible], anc. préfet. . . [illegible] 67
Marmet (J. S.), chef de bat. de zouaves. . . . . 18 juill. 81
Marmier (J. M. X.), de l'Inst. . 24 mai 73
Marmier (Ant.), dir. de l'art. à la Martinique . . . . . 11 juill 80
Marmottan (J. J. B. J., trésor payeur général . . . . . 29 [illegible] 8
Marolles (de), anc cap. de vaisseau [illegible] 65
Marque du Coin, anc. offic. sup [illegible] . . . . 24 [illegible]

Marquerie, offic. sup d'ét maj [illegible] 7
Marrast, anc. maire . . . . . 12 août
Marrand, offic. sup du génie fév
Marroin, chirurg princ. de la [illegible] 15 oct.
Marrotte, docteur-méd oct
Marsaud, secr. gén. de [illegible] 11 août
Mars[illegible]su, le cav 21 déc
Marseille, contrôl gén à la préf de police . . . . 7 août 9
Martean, conserv des lots de la loterie de l'exposit. univ 4 mars 79
Martel L.F P., off. sup 30 déc 81
Marce du Porzou de, anc préf [illegible]
Martelet, direct de la [illegible] gén de Denain [illegible] 29 oct
Mar[illegible] 14 août 80
Martin, memb. d[illegible] 12 [illegible]
Martin Becker (Cte de Mons [illegible]
Martial L F), cap de frégate [illegible] 8
Martial-Bernard, fabricant de [illegible]orie 2 oct
Marmais (M.), médecin en chef de la marine . . [illegible] 6
Marin (A. H.), offic. sup de cav [illegible] 8
Maron (A. J. V.), méd. ma, de 1re classe . . . . 1 [illegible]
Martin A P J [illegible] ponts et chaussées . . 14 août
Martin (Aug Ant.,, professeur [illegible] 29 déc 9
Martin Ch L. V [illegible] de 1re classe . . . 8 nov
Martin J. A.), offic. sup. [illegible] 8 août
Martin (J. B.), anc. off. [illegible] 22 juil.
Martin (J. B., offic. sup. du g [illegible] 13 [illegible] 61
Martin J B Ch L [illegible] 27 juin
Martin J Ch. Edm.), off sup. d'inf [illegible] juin 71
Martin (J. M.,, anc. offic. sup. d'inf. . . . . 7 juin
Martin J.., docteur, anc. chir [illegible] 4 août
Martin (P. E.), offic. sup de [illegible] 5 fév 71
Martin (Th. H.), corresp. de [illegible] 24 août 9
Martin (J. J.), off sup. de cav. 12 juill
Martin du Nord), anc offic sup. de garde nationale 29 janv. 7
Martin Saint-Ange, de en mét 1 avril 4e
Martin-Etcheverry, direct de l'établissement des sourd [illegible]s de Paris . . . [illegible] juill. 7
[illegible], anc. offic sup de gendarm [illegible] 14 nov
Martinie, sous intend milit[illegible] 1 fév
Martins, prof de Faculté, [illegible] août
Martrès (J. A.), m.-maj. d'artil. 5 juil
Marturd, méd princ. 2 nov 72
Marty (Ch. G.), offic. d'inf 24 janv.
Marulat, offic. sup. d'artill. [illegible] fé
Marulaz Cl N., anc. offic sup 29 déc.
Marvaeaux, anc. offic. sup. d inf. de marine . . . . 14 août 9
Marx, insp gén. des ponts et chaussées. . . . . 7 août 7

Muscart (E. E. N.), pr fesseur au collège de Fra[illegible] [illegible] 8
Mas Latrie (de), chef de sect aux Archives . . . 14 août
Mas-Mezeran, chef de bat. d'inf. 12 juil. 79
Masqueroz, ing. en chef, des ponts et chaussées . août 70
Massa, offic. sup. d'inf. 14 [illegible] 70
Massaroli, anc. offic. sup. d'inf [illegible] 57
Masse, C. D., chef de b.t. d'inf 19 [illegible] 79
Masse (Ch. Fr.), anc offic. sup de garde nationale [illegible] 71
Massé (F. M. V.) de l'Inst[illegible] [illegible] 77
Masselin, anc offic sup de [illegible] 29 [illegible] 61
Massenet, offic. sup. d'artill [illegible]ers 71
Massenot, offic. sup de gend. 12 [illegible]s 7
Masseras, cap. de vaiss. . . . 5 [illegible] 78
Massieu (J. T. A.), préfet de [illegible] janv. 1
[illegible] 7 janv. 71
[illegible] 12 août
Masson offic sup. de gendarm. juin 75
Masson[illegible], chef d'esc. de cav 18 janv. 81
Masson[illegible], de marine. 6 juin 71
Masson[illegible] 19 oct. 70
Masson de Morfontaine, anc. offic. sup. . [illegible]
Massotta, offic. sup. de gend [illegible] 7
Massu, offic du génie . . [illegible]
Matha, sous-offic d'art. mobil [illegible] 7
Matharel (de), ins[illegible]. des fin [illegible]
Mathelin, col d'inf. 12
Mathieu, offic d'artil. . . . . 24 juin 71
Mathias (F.), ingénieur. . . . 7 fév. 78
Mathieu (A. Fr.), cap de frég 27 déc 72
Mathieu (A.), anc [illegible] d'inf . . . . . 24 avril 68
Mathi[illegible], sous-insp[illegible] de l'Ecole forest. de Nancy 20 oct. 78
Mathieu (Cl. F.), ingénieur 24 janv. 63
Mathieu (J. J. A.), off sup d'art. 8 déc. 70
Mathieu L. M. A. Ed H.,, offic. sup d'inf. . . . . 8 août 71
Mathieu (E. J. E.), cap. de frég. 11 juill. 80
Mathieu (Hugues-Eugène), off sup de gend. . . . . 5 mai 80
Mathieu M. H.), ing. en chef les chemins de fer . . . 12 juill. 79
M[illegible], insp[illegible] de gendarmerie. . . . [illegible] 81
Mathon, offic sup d'inf [illegible]
Mathys, anc offic sup de [illegible] [illegible]
Matty de la Tour (de), [illegible] en chef 1 [illegible]
Maudane, pharmac.-major [illegible] 8 oct. 77
Mauche, méd major de 1re cl. 12 juill 79
Maucour, offic. sup. de cav [illegible] 12 juill. 80
Maucouran, offic sup d'artill. 10 août 68
Maudhuy, offic. d'inf . . . . 3 août 72
Maudui[illegible] J. D.), méd.-major de 1re classe . . . . . 8 oct. 70
Maudui[illegible] (de du Plessix, off sup d'état-major . . . . 4 sept. 70
Mauger P. Fr. P. N.), méd en chef de la marine . . . 18 août 64
Mauné, anc. offic. d'inf. . . . 2 sept. 71
Maupas (de), anc. maître des requêtes . . . . . 14 nov 69

Maupon, anc méd.-maj. de 1re cl. 11 août 69
Maurand, offic. sup. d'inf. . 24 juin 71
Maurel *dit* Maurel Dupeyre, sert. rédact. à la Chambre des députés . . . . . 14 oct. [illegible]
Mauret (de), offic. sup. de cav. 6 fév. 77
Maurey, commiss. des poudres. 7 août [illegible]
Maurice, anc. offic. sup. de gend. 14 août [illegible]
Maurin (C. J.), offic. sup. d'inf. 6 juill. 82
Maurin (J. M. Th.), abbé, aumônier en chef. . . . . 15 oct. 70
Maurouard, ing. en chef des manuf. de l'État . . . . . 7 janv. 71
Maury, anc. offic. sup. d'artillerie . . . . . 12 mars 66
Maussion (de), offic. sup. d'inf. de marine . . . . . 11 juill. 80
Mauvise (de), anc. offic. s.-d'inf. 7 juin 65
Madival, chef de bureau à la Chambre des députés . . . 13 juill. 78
Max-Richard, président du tribunal de comm. d'Angers 20 oct. 78
Mayer, ing. en chef des chem. de fer de l'Ouest . . . . 3 fév. 8[illegible]
Mayer (A.), anc. offic. sup. d'inf. 11 [illegible] 6[illegible]
Mayer [illegible], ofess. à l'Éco[illegible] . 7 déc. 67
Mayet, cap. de frég[illegible] 11 juil. 8[illegible]
Maynier (E. M.), offic. supér. d'infanterie. . . . . 20 déc. 81
Mayran, conseill. gén. 7 août 69
Mazé (H. P.), commiss. de la marine . . . . . 11 août 69
Mazé (L. F. L. M., an[illegible] 12 août [illegible]
Mazel, anc. procur[illegible] 11 août 69
Mazon, anc. offic. s[illegible] 28 déc. [illegible]
Mazoyer-Lagrange (P. A.), gén. des ponts et chauss. . 11 juill. 82
Meautis (de), anc. offic. sup. de cav. . . . . 28 déc. 68
Mecquenem (de), offic. sup. d'état-major. . . . . 16 nov. 71
Médout, offic. sup. d'artill. . . 31 déc. 72
Mégret de Sérilly, offic. sup. d'artill. . . . . 3 oct. [illegible]
Momadier, anc. off. sup. d'artill. 18 sept. 59
Meissonnier, inspect. gén. des mines . . . . . 8 fév. 77
Mélard, offic. sup. du génie. . 12 juill. 80
Melcion d'Arc, offic. sup. d'infanterie. . . . . 28 déc. 67
Mélier de Labarthe (de), maj. de cavalerie . . . . . 8 fév. 80
Mélin, anc. offic. sup. d'inf. 11 août 67
Melinon, comm. sup. du Maroni (Guyane française) . . . 11 juil. 9[illegible]
Melon, offic. s[illegible] gendarm[illegible] . . . . . 1[illegible] juin [illegible]
Menage, ch[illegible] de [illegible] . 13 juin. 79
Ménard, cap. de frégate . . . 28 [illegible] 71
Menche de Loisne, gouverneur de la Martinique . . . . 24 juil. 71
M[illegible] [illegible] 15 août 6[illegible]
Mengin, offic. sup. du génie . 26 nov. 70
M[illegible] Ant., lieut.-col. . . 9 août 61
Mer[illegible], offic. sup. d'inf. . 7 août 77
Menouvrier de Fresne, anc. offic. sup. . . . . 14 oct. 59
Mensier, offic. sup. du génie. 7 sept. 71
Meny, maire de Belfort . . . 5 mai 71
Méquet, cap. de frégate . . . 5 fév. 75
Merche, vétér. princ . . . . 11 août 67
Mercier, chef d'esc. d'ét.-ma[illegible] 3 fév. 80
Mercier (A. J.), anc. offic. sup. de cav[illegible] . . . . . 31 mars 62
Mercier (A.), anc. offic. d'artill. 30 mai 7[illegible]
Mercier (L. de), sous-int. milit. 1[illegible] sept. [illegible]
Mercier (P. Fr.), anc. offic. sup. d'état-major. . . . . 12 août 64
Mercier (Jacques), anc. cap. d'infanterie . . . . . 12 juil. 80
Mercier P. C. J.), chef de bat[illegible] 1er Zouaves . . . 31 déc. 81
Mercier de Sainte-Croix, chef de bataillon d'inf. . . . . 13 [illegible] [illegible]
M[illegible] [illegible], offic. d'admin. str. 19 [illegible] [illegible]
M[illegible], offic. sup. d'inf. . . 6 [illegible] 77
Merle, anc. offic. de chas. à pied 11 [illegible] [illegible]
Merles (de), anc. offic. d'inf. . 16 mars 65
Meret, prof. de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. . . . 15 [illegible] 79
Merlin (J. V.), anc. offic. sup. d'inf[illegible] . . . . . 10 [illegible] 62
Merlin (N. C.), off. sup. d'artill. . 1 [illegible] 7[illegible]
Merlin (L. B.), méd. prof. de la marine . . . . . 11 juil. 8[illegible]
Mermet, chef de bat. d'inf. . 30 [illegible] [illegible]
Merreau Ch.), anc. secrétaire gén. de la préfect. de la Seine. 4 août 69
M[illegible] [illegible], publiciste . . . 21 mars 68
Merville, cons. à la Cour de cassation . . . . . 12 août 65
Méry (J. B. R. G., sous-intend. [illegible] . . . . . 3 [illegible] [illegible]
Mery (J. J.), offic. sup. d'inf. 17 nov. 70
Mesnay (de), offic. sup. d'inf. 26 avril 70
Mesny, offic. sup. d'inf. . . 28 avril 7[illegible]
Mesple (A.), major de cavalerie . 5 juill. 82
Mesquite, maire de Nogent-le-[illegible] . . . . . [illegible] [illegible] 72
Messager, méd. maj. de 1re cl. [illegible] [illegible] 6[illegible]
Metairie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 6[illegible]
M[illegible], [illegible] [illegible] 31 [illegible]
Metz (bar[illegible] de), anc. secr. [illegible] préfecture . . . 2[illegible] [illegible] 69
Meugy, insp. hon. des mines 12 juil. 8[illegible]
Meunier (A. J.), anc. chef de bureau . . . . . 11 [illegible] [illegible]
Meunier L. F.), méd.-maj. de 1re classe . . . . . 21 [illegible] 7[illegible]
Meurdra, offic. sup. du génie [illegible] mars [illegible]
Meurice, offic. com. de place. [illegible] [illegible]
Meuriche, anc. offic. sup. . 25 [illegible] [illegible]
Meurs, méd. princ. . . . . [illegible] [illegible]
Meusnier, offic. sup. d'ét.-maj. 2[illegible] [illegible] 7[illegible]
Meuzeau, anc. offic. sup. d'inf. 2[illegible] [illegible] 64
Meyer, cap. de vaisseau . . . 26 oct. [illegible]
Meyere, offic. sup. du g[illegible] 11 oct. 7[illegible]
Meynard J. J.), anc. ingé[illegible] en chef des ponts et chauss[illegible] [illegible] [illegible] 59
Meynard M. B. de), cap. de [illegible] . . . . . 2[illegible] [illegible] 6[illegible]
Meynier (Ch. L. D.), administ. des forêts . . . . . 12 [illegible] 71
Meynier (N. Th.), anc. offic. de garde nationale . . . . 18 janv. 72
Meynot, anc. maire . . . . . 2[illegible] [illegible] 77
Meyrot, offic. sup. d'inf. . . 12 [illegible] 80
Mézières, de l'Acad. franç[illegible] [illegible] [illegible] 77
Micard, anc. offic. sup. [illegible] [illegible] 2[illegible] [illegible] 6[illegible]
Michau, major de cavalerie . 15 [illegible] 79

Michaud (baron), anc. consul [illegible]
Michaud (H. J. L.), cap. de frég. 5 [illegible]
Michaut (L. N.), anc. offic. d'art. [illegible] de la marine 23 fév. 72
Michaux (F. C.), commissaire de la marine 5 [illegible] 82
Michel (A. J. F.), chef d'esc. d'art. de la marine 3 fév. 8
Michel (C. H.), méd.-maj. de [illegible] 19 oct. 7
Michel (F. A.), cap. de frég. [illegible] 82
Michel (C. L. E. H.), offic. sup. [illegible] 24 [illegible] 1
Michel (J. Fr. Ch.), chef de bureau 17 juin 71
Michel (P. A. L.), offic. sup. d'artil. de marine 31 janv. 72
Michel (R. Cl.), anc. offic. sup. inf. 17 mai [illegible]
Michel (Marius), dir. gén. des phares de l'emp. ottoman. 10 juil. 80
Micheleau, offic. d'inf. [illegible] 5 sept. [illegible]
Michelet, dir. de l'Éc. nat. des arts et métiers à Aix. 10 juil. 80
Michelin, anc. offic. sup. de garde mobile 6 déc. 70
Michelin, cap. de frég. 11 juil. 8
Michelin Tronson du Coudray, insp. gén. des finances [illegible]
Michelet, chef de bat. du génie [illegible] 78
Michon (L. Fr.), anc. offic. sup. du génie 10 mars 53
Michon (P. A.), directeur [illegible] ère de l'intérieur 11 [illegible] 81
Miet, cap. de frégate. [illegible] 65
Mieulet, offic. sup. d'état-maj. 22 [illegible] 7
Mig[illegible] 1er oct. 51
Mila de Cabarieu, anc. profes. 7 [illegible] 5
Mille, insp. gén. des ponts et chaussées [illegible] 76
Mille (H. D.), lieut.-col. d'inf. [illegible] 82
Mi[illegible] 14 [illegible] 64
Millet (A.), artiste sculpteur 8 [illegible]
Millet (J. B. P.), anc. député [illegible]
Millon, anc. député [illegible] 68
Milot, col. d'inf. 3 fév. 8
Milliot (J. Fr.), méd.-maj. de 1re classe. 8 avril 71
Milliot (V. Ch.), offic. sup. du génie. 20 nov. 72
Milson, anc. sous-intend. milit. 27 août [illegible]
Minaret, offic. sup. d'inf. 8 [illegible] 74
Minart, anc. offic. d'inf. 25 juill. 34
Minot, anc. offic. sup. 23 août 61
Minois (Bon Jo.), anc. offic. d'état-major. [illegible] 23 avril 47
Miot (Ch. D.), offic. sup. d'état-major 19 oct. 70
Mique, de Nu, offic. sup. d'inf. 15 oct. 70
Miramond, offic. d'inf. de mar. 10 juin 7
Mirasson, anc. offic. d'inf. 19 avril 1
Miribe (de), gen. de brig. 3 avril 63
Miroglio, anc. offic. sup. [illegible] 7 [illegible]
Mitaut, offic. sup. d'état-maj. 23 déc. 68
Mitaut (P. L.), vét. princip. de 1re classe. 12 juill. 8
Mizerin, offic. sup. d'inf. 19 août 76
Mo[illegible] anc. offic. [illegible]inf. 24 juin 74
Mocquard, anc. off. sup. de cav. 26 [illegible] 66
Mohamed ben Daboud, offic. [illegible] 3 août 75
Mohamed-ben-el-Hadj-ben-Driss, offic. de spah. 3 juin 74
Mohamed Ouldel Had, Ahmed, agha 25 juil. 64
Moisson (A.), 1er présid. à Riom 4 fév. 4
Moisson L. Éd., lieut.-de vaiss. 2 juill. 72
Moisson (L. Ch. M. S.), offic. sup. d'artil. 25 avril 65
Mojon, offic. sup. d'état-maj. 9 sept. 70
Molen (de), anc. offic. sup. de garde mobile 17 nov. 70
Molet, anc. offic. sup. d'inf. 30 déc. 69
Mohnier J. V., prof. à la Fac. de droit de Toulouse. 18 janv. 81
Moniteur (Cte de), rédacteur aux affaires étrangères. 20 août 75
Mollard, introduct. des ambass. 7 août 77
Molol, anc. offic. sup., com. de place 14 août 85
Monard (de), offic. d'inf. [illegible] 10 71
Moncœur, anc. offic. d'inf. 8 [illegible] 71
Mondelli, offic. d'inf. 11 [illegible] 75
Mondou, offic. sup. d'artil. 11 oct. 73
Monduit, entrep. de travaux de plomberies, etc. 20 oct. 78
Monegha, offic. sup. d'inf. 30 nov. 72
Monery de Caylus de Marchesan (de), offic. d'artil. 24 [illegible] 71
Mongeot (de), anc. chef de div. [illegible] 64
Mongin, anc. offic. sup. [illegible] 59
Mongrand, chirurg. de la mar. 7 nov. 60
Monicault (de). 12 avril 70
Monier, offic. sup. d'inf. 12 juill. 80
Mouin (A. Ch.), offic. sup. de gendarm. 31 mai 71
Monin M. E.), méd. de 1re cl. de la mar. 23 janv. 71
Monin V. A.), anc. cap. de frég. 26 mai 65
Monjaret de Kerjégu (L. [illegible] 30 mai 68
Monjean (M. A.), directeur du collège Chaptal. 1er août 83
Monroë *dit* Roë, premier président à Chambéry 13 juill. 78
Monnac (E. T.), of. d'ad. prin. 9 juill. 81
Monnet (J. A.), anc. offic. [illegible] 12 août 62
Monnier (Frod.), membre de la soc. de soc. aux blessés 29 [illegible] 71
Monnier (J. H.), méd. [illegible] 1re classe 11 [illegible] 75
Monnier [illegible] 7 août 9
Monnier P. M., [illegible] gendarmerie 8 juin 81
Monnot (A.), offic. sup. d'inf. 3 août 71
Monod (Fr. Cl. C. G.), docteur-médecin 22 fév. 71
Monod (H. B.), offic. sup. de cav. 12 mars 70
Monrival (A.), offic. sup. d'état-major 13 août 57
Monseignat (de), sous-dir. 11 août 61
Montagnac (de), anc. député 20 août 65
Montagnon, offic. sup. d'inf. 24 juin 1
Montagne, offic. sup. [illegible] 16 sept. 76
Montagnié, offic. sup. d'inf. [illegible] nov. 71
M[illegible] [illegible] 2 janv. 1
Montarsolo, offic. sup. de cav. 6 fév. 78
Montaru, offic. sup. d'inf. 28 déc. 67
Montaubin, procur. gén. 13 juill. 80

Montbrun (Bon de), anc. préfet du palais. . . . . 19 août 62
Montéléon de Saint-Forin, anc. offic sup. de gend. . . 12 juil 8
Montesquiou-Fézensac (B I A. de), capit. de frégate . . 5 juil. 81
Montety, anc. ing. de la mar. 12 janv
Montézo (de), pharmac de 1re classe . . . . . 7 fév
Montferrand (de), architecte . 28 avril
Montgolfier (de), anc. offic sup de garde mobile. . . . . 5 mai
Montgolfier (Ls Le F L A, de), sénateur . . . . . 16 mars 7
Montlaur (Mis de), anc. conseiller gén. . . . . 9 mai 6
Montour (Bon de), anc. préfet. 12 août
Montrety (de), anc offic. de zouaves . . . . . 28 déc
Montolle (de) anc. chef de div. 30 juill
Mony (Chr St.,, anc. député 13 août
Mony (Cte de), secr d'amb. . 7 août
Mora, offic. sup. de gendarm en retraite . . . . . 21 juill.
Morand G. A.), off sup d'artill. 16 janv 71
Morand (J. B.), anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 27 juill.
Morand (L. Ch.), anc. offic sup de garde mobile . . . 25 juin
Mor t N , offic sup en r tr Dess.
Moras, chirurgien de la mar. 31 déc
Morau, commiss de la mar. . 11 juill.
Moraud de Calac, off. sup d'art 31 mai
Morazzani, méd. maj de 1re cl 17 nov
Morcrette, prem président. . 4 sept.
Mordacq, offic. sup arm. terr. 12 juil.
Moreau (Alph.), ing en chef des ponts et chaussées. . . 10 août
Moreau E F , prés. du trib de commerce de la Seine. . 3 fév.
Moreau (Joseph), cap. en retr. 12 juill.
Moreau (F. L.), syndic des agents de change . . . . 16 août 68
Moreau (R), anc. méd.-major e 1re cl sse . . . 8 f v
Moreau Le rney (Cte de), ancien secrét. d'ambassade. 20 août 67
Moreigne, offic. sup. du train des équip. . . . . 5 fév.
Morel (D. J.), méc. en chef de la marine. . . . . 21 août
Morel (J B. A.), chef d'esc. à l'école d'artillerie . . . . 18 janv.
Morel (H A. Et.), offic sup. de gendarm. . . . . 20 août
Morel (E E H), méd -maj. 1re cl. 12 juil.
Morel L., offic. sup. d'inf. . 20 nov.
Morel-Beaumen (A. C.), cap de frégate 8
Morel de Boncourt, anc. offic. sup d'état-major . . . . . 15 août
Morelet, offic sup. du génie. 3 juin
Moret (L. E), anc. offic. de marine . . . . . 2 oct.
Morgan, anc méd major de 1re cl sse . . . . . 28 déc.
Mor , anc offic sup le garde mobile . . . . . 7 fév
Morillot, direct de l'enregistr. 12 août
Morin (E. Fr. Th.), anc. député. 14 août 66
Morin (L) offic. sup. de cav. 6 fév. 77
Morin (L. R), offic. sup d'infanterie. . . . . 7 fév. 71
Morin (P. A), anc. contrôl. de la marine. . . . . 28 avril 47
Morin (P. , lieut. de vaiss. . 2 juill. 71
Morin de la Rivière, anc Col de vaiss 19
Morio de l'Isle (J H. F. baron), anc. préfet du palais . . . 7 août 67
Morio de l'Isle (Pr. J. A.), anc sous-préfet 12
Moris, anc offic sup d'artill.
Morlan, offic. sup. d'inf. . . .
Morlet, offic. sup. d'inf. . . .
Morlière, offic. sup d'artill. . 19 70
Morris (C L. E.), directeur de télégr min . . . . . 29 déc 81
Morvan (Ed Ch. M), offic. sup. d'artill . . . . . 7 déc. 77
Morvan (Fr. V. C.), inspect de la marine 6
Mosbach, anc. offic. sup du génie . . . . . 1 août 68
Mosnier anc [illegible] 2 déc 71
Motas, offic sup. d'inf. . . 20 août
Motet, anc offic. sup. du gén. 26 déc. 60
Moucheron (de), offic. sup de cavl . . . . . 24 déc
Mougenot, officier d'administration principal . . . . 19 janv. 79
Moujon, anc. offic. sup. d'état-major . . . . . 12 mars 62
Moulin (P. F L), offic sup . . . . . 2 août 7
Moulinet, off. sup. de l'arm. ter 1 juil 80
Mou anc offic sup 30 sept 7
Moulié, méd.-major de 1re cl. 12 juil 7
Mounier, offic. sup. d'artill. de marine. . . . . 10 juin 71
Mounier (C. M), sous-intend. militaire . . . . . 5 juill. 82
Mounier (J. M.), off. sup. d'inf 12 juil. 80
Moura, lieut de vaisseau 12 mars 70
Mourat, lieut. de vaiss 27 déc 72
Mourette, anc. offic. art. l de marine . . . . . 29 nov 71
Mourget, officier sup. d'état-major . . . . . 19 déc. 70
Mourgues de Carrère, offic sup inf 8 déc 7
Mourier, anc procur. gén 15 avril 2
Mourin (Ch. F. E.), offic. sup. d'artill. . . . . 17 fév. 71
Mourin (J. Ch. F.), offic sup. d'artil 18 juil 76
Mou Artillerie de vaisseau 31 oct. 71
Mouran, chef d'esc. d'ét.-maj. 12 juin 73
Mouronval, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 7 fév. 71
Mouron, anc. offic. d'artill. . 16 nov. 71
Mousnier (F. L.), chef de bat. du génie . . . . . 3 oct 8
Moussay, off. sup. d'inf. mar 11 avril 80
Mousseron de la Chaussée, offic sup. . . . . 18 mars 64
Moussette, inspect. gén des chemins de fer . . . . . 12 août 68

Moutard-Martin (docteur), méd. de l'hosp. Beaujon — 14 août 76
Moutz, offic. sup. d'état-maj. — 1er août 71
Mowat, offic. sup. artill. — 18 juill. 76
Moye, lieut. de vaisseau. — 26 juin 71
Moynier, offic. sup. d'inf. — 24 juin 71
[illegible] — 20 nov. 72
[illegible] sous-intend. milit. — 6 nov. 70
[illegible] cap. de frégate — 16 août 66
Mugnier, offic. sup. d'artill. — 21 avr. [illegible]
Muller (C. L.), peintre d'hist. — 18 juill. [illegible]
Muller (C. A. A.), méd.-major de 1re classe — 18 avril 71
Muller, prof. à l'Ecole centrale des arts et manufactures. — 14 janv. 79
[illegible] de 1re cl. — [illegible] sept. 70
[illegible]-payeur gén. — 13 oct. 66
Munzer, offic. sup. d'ét.-maj. — 20 août 74
Munier (L.), an. offic. sup. — 26 août 60
Munster, anc. offic. sup. de garde nationale — 12 août 66
Müntz (G.), anc. ing. en chef. — 11 août 66
Müntz Th.), offic. [illegible] — 6 oct. 75
Murat (Cte Joach.) [illegible] — 14 août [illegible]
Mure, de Pagnac, cap. de frég. — 11 août 69
Musnier de Pleignes (P. A. G.), sous-directeur — 9 août 75
Muyart de Vouglans, anc. offic. sup. de gendarmerie. — 21 déc. 66

N

Nabona, lieut. de vaisseau. — 29 janv. 71
Nacal, offic. d'inf. — 19 oct. 70
Nadault de Buffon (B.), ingén. des ponts et chaussées — 16 août 62
Naguet de Saint-Vulfran, anc. lieut. de vaisseau — 15 mai [illegible]
Nanquette, conserv. des forêts. — 6 fév. 75
Nardin (C. L.), chef de b. d'inf. — 15 janv. 81
Narjot, anc. préfet. — 29 avril 47
Nassoy, offic. sup. de gend. — 11 jan. [illegible]
Nathan, anc. offic. sup. d'art. — 27 août 6[illegible]
Nauds (de), anc. offic. sup. de garde mobile — 17 nov. 70
Nau de Beaurepaire, anc. préf. — 13 avril 62
Naulot, offic. sup. de cav. — 20 nov. 72
Navarre (A. A.), méd.-major — 9 juill. 64
Navarre (J.), anc. offic. de cav. — 2 sept. 71
Nèse, anc. offic. sup. — 26 déc. 52
Nègre, cap. de frégate. — 30 nov. 64
Nègre (M. G. A.), maj. de cav. — 5 juill. 82
Négrier (Fr. M. E. G. E. de), offic. sup. d'inf. — 5 avril 70
Negroni (P. O. de), offic. sup. de cav. — 20 août 70
Negroni (R. P. M. C. de), offic. sup. d'inf. — 24 juin 7[illegible]
Nepveux, adj. au maire de Rouen — 6 fév. 7[illegible]
Nervaux (de), direct. à l'intér. — 18 sept. 72
Nerv[illegible] (B[illegible] anc. trésorier payeur gén. — 16 août 68
Nes[illegible] de la marine — 13 janv. 70
Nestor, [illegible] principal — 8 oct. 71
Neveux, anc. préfet. — 11 août 50
Ney[illegible] offic. d'inf. — 19 oct. 70
Nic[illegible], anc. offic. d'inf. — 8 août 71
Nicolas (Ad. Ch. A. M.), méd. de la marine — 30 janv. 66
Nicolas A. A. J. B., chef d'esc. de cavalerie. — 12 juill. 79
Nicolas (Antoine G.), chef de bat. d'inf. — 30 juil. 78
Nicolas (J.-), off. sup. de l'armée territoriale. — 18 juin 80
Nicoms (abbé C.), anc. aumôn. — 26 mai 65
Nicole, anc. offic. sup. d'artill. — 28 avril 68
Nicole (E. Z.), off. sup. d'art. — 12 juill. 80
[illegible] offic. sup. d'inf. — 13 août 61
Nicpce, anc. offic. sup. d'inf. — 10 mars 68
Niox (G. L.), offic. sup. d'inf. hors cadre — 5 juil. 82
Nisard, anc. inspect. d'acad. — 7 août [illegible]
Nisard (F. A. A.), sous-direct. au min. des aff. étrang. — 4 juill. 82
Nismes, offic. sup. d'artill. — 3 août 75
Nivelet, anc. lieut. de vaisseau. — 25 déc. 59
Nivet (Bon de), anc. offic. sup. — 14 sept. 55
Noblemaire J. F. G.), ingén. des mines — 18 janv. 81
Noël A. B.), cap. de frégate. — 5 mars 74
Noël A. S. J.), anc. offic. sup. — 24 déc. 53
Noël (L.), anc. lieut. de vaisseau. — 5 déc. 66
Noël, chef d'esc. de cav. — 30 juill. 78
Noëllat (V.), colonel. — 7 fév. 82
Nogret Mgr), évêque de Saint-Claude — 1er août 68
Noguès, anc. méd.-major — 1er mai 67
Noirel, anc. offic. princ. d'ad. — 10 août 61
Noirot (D. E.), anc. offic. d'inf. — 24 juin 71
Noirot J. B. A. A.), anc. of. sup. — 5 déc. 57
Noirm[illegible], lt.-col. de cav. en ret. — 9 août 78
Nonat, doct. méd. — 15 août 68
Normand (Cl. Fr.), offic. d'inf. — 21 avril 71
Normand L.), offic. [illegible] de mar. — 22 août 71
Norm[illegible] I. [illegible] re. major de 2e classe — 22 fév. 71
Nottet, anc. offic. d'inf. — 16 sept. 64
Noubel, anc. député — 14 nov. 68
Noüe L. M. F.), off. sup. d'artill. — 12 avril 63
Nouet, ingén. de la marine — 14 mars 69
Noury (M. J.), médecin en chef de la marine. — 29 déc. 81
Noury, offic. sup. d'artill. — 22 mars 72
Nouvian, anc. offic. sup. de cav. — 17 juil. [illegible]
Nouvion, préfet. — 6 fév. 7[illegible]
Novion (de), offic. sup. d'artill. — 31 mai 71
Noyer, anc. com. la mar. — 29 déc. 66
Noyer (E. B.), offic. sup. d'inf. — 12 juil. 80
Noyon, anc. fonctionnaire — 22 août 58
Noyon (E. A. R.), ingén. en chef les ponts et chaussées. — 23 déc. 65
Nussbaum, offic. sup. d'artill. — 18 juill. 76
Nuzillat, méd.-major de 1re cl. — 8 avril 70

O

Obry, offic. sup. d'inf. — 7 août 77
Ocher de Beaupré, anc. offic. sup. d'artill. — 31 oct. 64
Odde[illegible] d'inf. — 8 [illegible] 70
Odier, offic. sup. du génie. — 17 nov. 70
Oger du Rocher, proc. gén. — 12 juill. 80
Ogot, offic. sup. d'état-major. — 5 juin 77
Ogier de Baulny, offic. sup. d'inf. — 5 sept. 70
Ohier, méd.-major de 1re cl. — 8 déc. 70
Ohbo, direct. de l'octroi de Lyon. — 8 oct. 76

Olier (J A.O), chef de b. d'inf 18 ja.. 81
Olive, officier princ d'adm.n. 9 8.. 76
O.veau, offic. sup d'inf 4
.. ..
gén des ponts et chauss.es 11 .. ..
Olivier M.G , chef d'esc.. 18 janv. 8
Olivier (P. L. F.), cap. de frég 11 août 67
Olivier, anc. offic. de marine 31 déc. ..
Ollier L. X. L. Ed), doct.-méd. .5 oc .
O.lier (O), anc offic sup 16 avril 5
Ollivier (D. J G.), méd. de la marine. . . . . 29 oct. 6.
Ollivier E. P), pharm princ de 1re classe . . . . . 29 déc. 81
Ollivier (Fr Aug), Lieut. de vaisseau. . . . . 31 mars 71
Oll.vier (J. M), cap. de frégate 28 .. 71
Ollivier (P. D.), offic. sup. d'art. 12 .. 8.
Oncieu de la Batie (d'), cap. de frégate. . . . .
O'Neil, cap de frégate 29 oc 7.
O'Neill de Tyrone (Vte), anc. sous-préfet . . . . . 31 janv ..
Onofrio, présid. de cour d'ap. 31 .. ..
Opper de Blowitz, publiciste. 10 .. ..
Orban, anc. cap. de frégate .. .. ..
Orcières (d'), anc sous-préfet. 16 mars
Origas, offic. d'admin princ. 12 .. 5
Orléans (d'), offic. sup. d'état-major. . . . . 14 sept. 55
Orsanne (d'), officier sup. de gendarmerie . . . . . 29 nov. 70
Orsel (E. A.), ingenieur .. .. ..
Orsier, anc offic. sup. d'inf. . 30 .. ..
Orsini, offic. sup. d inf. . . ..
Ortolan, mécanic.en en chef . 27 .. 72
Ortolan (Eugène), consul gén 8
Ortol. (de), anc. offic. d'inf . 2 .. ..
Ottaviani, chef d'escadron de gendarmerie . . . . . 13 janv. 79
Oudard, anc. officier sup. de gendarmerie . . . . . 28 déc. 68
Oudet, anc. offic. sup. de cav. 12 juill. 80
Oudiné, chef de division à la caisse des dép. et consign 12 juill. 81
Oudot, anc. offic. sup. du génie 30 déc. 68
Oulmont, doct.-méd. . . . . 15 oct. 71
Oury, consul général. . . . 9 août 64
Outhier, offic sup. d'inf . . 20 nov 70
Outré offic. sup. d inf . . . 5 fév. ..
Ouvrard, offic d'inf. . . . . 27 déc. 72
O.. , rect. d'Acad. . . . . 7 fé 78
O.. de Saint-Quentin, anc. tres payeur gén . . . . . 5 août 67
Ovide-Lallemand, anc. méd. princip. . . . . 8 fév. 71

P

Pacaud (A. A.), anc. offic. sup. 18 avril 56
Padroni, offic sup. d'inf. . . 20 août 74
Paër, anc offic. sup d'inf 22 avri. ..
Page, profes. à l'école d'artill. .. .. ..
.. .. .. 26 .. ..
Pagel, anc. offic. sup. de la mar. 31 déc. 6
Pagès (J. J Ph), off. sup d'inf 8 déc. 70
Pagès (L. V), offic. sup. d'état-major. . . . . 20 août 74
Pallard, industriel. . . . . 11 juin 67
Paillot (de), colonel d'infant. 13 janv 73
Paimparey de Chambry, anc. offic. sup. de garde mob. . 13 août 68
Parrier, Inspect. des ponts et chaussées. . . . . 9 mars 74
.. .., anc. offic. sup. . . . 10 oct. 58
Pa.. G), directeur au min. des finances. . . . . 18 janv. 81
Pallard-Desportes, offic. sup du géme . . . . . 19 mars 71
Pallé, méd.-major de 1re classe. 26 nov. 70
Pallior, médecin-major. . . . 1 juill
Pan-Lacroix, offic sup. d'inf .. ..
Pan Saint-Martin, anc. mé. princip . . . . . 30 oct 64
Panafieu de), chef de bureau au minist. de la guerre. . . 18 janv. 79
Pancrazy, méd.-maj. de 1re cl. 30 juill 73
Panier (A. V), méd.-major. . 23 avril 59
Pannetier (P. E), major d'inf 18 janv. 81
Pannier (A ., offic. sup. d'inf 12 juil.. 80
Panon (C A.), chef d'escadron d'artillerie en retraite. . . . 12 janv. 81
Panon Desbassayns, sénateur. 14 août 60
Papillon, méd.-major de 1re cl. 16 mars 72
Paqué, cap. de fregate. . . . 11 août 69
Parent, offic. sup d'inf . . . 12 juil. 80
Parés (Th P.), anc procur.gén. 4 mai 47
Paret, offic. d'artil. . . . . 8 déc. 70
Paris (Alex.-Paul), anc. offic sup. . . . . 1 août 9
Paris (Ch G.,, offic. sup. d'inf. 9 fév. 75
Paris E.L), offic. sup. d'artill 10 mai ..
Paris J G), offic. sup. d'inf. 12 mars 70
.. .. Ch.), anc. offic. sup. 8 oct. 52
.. .. J), prof à la Faculté de médecine de Lille . . . . . 20 .. 81
Parizot, cap. de frégate 8
Parlier, col. du 105e de ligne . 12 .. 9
Parmentier, anc. chef de bur. 50
Parrayon, capit de frégate. . 30 juill. 73
Parrot, doct. en méd. . . . . 16 août 63
Parrot de la Garenne, anc. offic. sup de cav. . . . . 10 août 68
Pascal (Hilarion), ing. en chef .. .. 29 sept 50
Pascalis, anc. cons d'État. 14 .. 67
Pasquais (J. B), anc. cap. de frégate. . . . . 29 oct 61
Pasquet de la Broue, offic. s.. d'inf. de marine . . . . 2 .. 7.
Pasquier, offic. sup. de g.. 71
Pasquier-Vauvilliers, ing. en chef des ponts et chaussées 14 mars ..
Passama, cap de frégate. . . 21 déc 62
.. .., offic sup d'inf 31 .. 1
.. .., offic sup d'inf 70
.. .., offic sup d'inf 80
Passot, anc. offic. s.. d'inf de marine 60
Pastoureau Labesse, ingén. de la marine . . . . . 16 mars 62
Pastre de Bousquet, offic. sup. d'inf. . . . . 27 juin 75
Pastureau, méd.-major . . . 14 sept. 55
Patasson, anc. offic. sup. de garde nationale mobilisée. . 23 janv. 71
Patier, offic. sup. d'inf. . . 8 août 75
Patinot, préfet . . . . . 1er juill. 80
Patureau, lieut.-col. du train des équipages milit.. . . . 3 fév. 80

Pa.oreau J.), offic. sup. d'art. 29 déc. 81
Pauher, lieut. de vaisseau. . . 20 oct. 72
Paul (Marius), anc. méd. princ. 15 avril 46
Pau. de Saint-Victor, insp des Beaux Arts. . . . . 15 janv. 7
Pau.et, méd. princ. . . . . 24 juin 71
Paulmier, anc. député . . . 4 aout 67
Paulon, anc offic. sup. d'état-major . . . . . 21 déc. 66
Pe de Lamotte, anc. offic. de . . 7 janv. 71
. . . 7 août 77
Pavillon, offic. sup. du génie 14 fév. 71
Payan du Moulin (de , offic. de marine . . . . . 6 juin 71
Payen (Alf. Aug.), anc. offic. . . . 28 . . .
Payen (Alphonse), négociant . . . 76
Payen (J. B B.,, offic sup. d'art 22 mars 72
Payreau, offic. d'inf. . . 20 ov 72
Péan doct.), chirurg. à St-Louis 7 . . . 8
Peancelier, offic. sup. du gén. . sept. 7
Pechpeyroux-Comminge, vicomte de Gontaud de), anc. off . . . . 1er mars 64
Pécoud, offic. sup d'inf 0 nov 1
Pellan, offic d'art. . . . . 2 . . . 5
Pégout, anc. offic. de garde nationale . . . . . 12 . . . 6
Peigné, méd major de 1re cl 5
Peilard, offic. sup. de gend. . . . 7
Peletier, insp. gén. des établ de bienfais au min. de l'int 16 . . . 79
Pel d, offic. sup d'artil. . . . 17 nov
Pelecat, capit. archiviste. . . 18 . . . 76
Pellegrin (Louis), lieut. de vaisseau . . . . . 29 janv. 71
Pellegrin (Lucien), anc. méd. de la marine . . . . . 14 mars 66
Pelletier, direct . . . préfect . . . Seine . . . 7 août 69
. . . anc. offic sup . . . 1er mars 62
Pel . . . . . sup d'art 17 sept. 68
Pe . . . E de , sous-int mil, 7 fév. 72
. . . . . sup . . . garde nat. mobilisée . . 17 sept. 71
Pelissier-Reynaud (P. H. de), consul général de France à . . . 4 . . . 82
Pelissier-Tanon, cap. de frég 11 janv. 76
Pelon (J. B. H. G.), près. à la cour d'appe. de Nîmes. . . 14 fév. 81
Pelons, anc. offic. sup. . . . 12 juin 56
Peloux, offic. d'adm princip. 3 fév. 80
Penard (Luc.), chirurg princ. de la marine en retraite. . 21 juil.. 76
Penaud de la Garlière, commis, de la marine. . . . . 16 mars 62
Penfentenyo de K . . . reg . . . de), cap. de frégate, . . 27 déc. 72
Penl, anc. offic. d'artill, . 19 avril 71
Pénotet, offic. sup. du train d'artil . . . . . 5 déc. 70
Penquer (le Dr marine à Brest 12 juill. 80
Pen . . . . . gen du ters . . . . . 4 janv. 52
Pérard, offic. d'inf . . . . . 20 nov. 72
Pérard (René), directeur des douanes . . . . . 12 juill. 80
Péreira, offic. sup d'inf. . . . 28 fév. 71
Péret Edouard), méd.-major. 21 déc. 67
Péret Michel), offic. sup. du génie. . . . . 22 aout 71
Péré anc. offic. sup. d'inf. . 7 avril
Périer, anc. major d'inf. . . . 19 oct. 43
Périer d'Hauterive, cap. de vaisseau . . . . . 28 déc. 67
P . . . S. F.), chef . . . inf . . . 8 janv. 81
P . . . Lecomte, offic sup. de cav . . . 2 nov. 72
Péran, offic. sup d'inf en retr 21 . . . 76
Périvier, 1er prés. de cour d'app. 12 . . . 70
Pernot F L.), anc. chef de bur. 21 déc
Pernot G L.), offic sup aux travailleurs annamites. . . 11 juill. 80
Pernot J L), sous intendant militaire de 1re classe . . . 18 janv. 81
Péron (P. A. , sous-int. mil . 8 juil. 81
Pérot (Ch l , off. sup. d'artill . nov 72
Pérot (J B.), intend. mil 28 déc 68
Pero . F. E.. chef de bu s Légion d'honneur . . . 9 . . . 81
Perrault, offic sup. d'art. . 2 . . . 80
Perrain, lieut. de vaisseau . . 2 . . .
Perraud (D E. C , chef d'esc d'artillerie . . . . . 8 . . . 81
Perrault, chef d'esc. d'artil . . 12 . . . 81
Perréon, méd.-maj. de 1re cl . . août 72
Perret (F J.), conseil. d'Etat 7 août 47
Perret J. B , industriel. 30 juin 7
Perret (J. B. sous-intend. mil 18 . . . 76
Perret (Blaise Ch.-M.), chef d'esc d'artil. . . . . 13 janv. 79
Perrier (F.), offic. d'état-major. 31 déc. 72
Perrier (Fr Victor), int. mil 22 mars 72
Perrier (Jules), cap. de vais. . 2 juill. 62
Perrier Jules), offic sup. d'inf 2 fév. 71
Perrin (Ambroise), offic. d'inf 20 nov 72
Perrin (Antoine), anc. offic sup. de gend. . . . . 14 aout 65
Perrin (Claude-Napoléon), anc. offic. sup . . . . . 15 oct. 57
Perrin (J B), off sup. d'artil. 20 août 70
Perrin (Maurice), méd. princ. 7 . . . 71
Perrotin, off sup de gend . 11 mars 68
Perrot . . . offic d gen . . 27 juill. 71
Perrot (François), offic sup. d'artil. . . . . 22 mai 73
Perrot (G), de l'Institut. . . 18 juil.. 82
Perrot (Jean), chef d . . . mar de gendarmerie. . . . . 30 juill. 78
Perroux (Eug), administ aux finances. . . . . 7 fév. 78
Perroy, ingén. de la marine . 29 oct. 64
Perruchot de Longeville, co . . . su. gén, ... 13 nov. 69
Perry, anc. offic. d'inf. . . . 19 août 71
Person, offic. sup. de cav. . 3 août 75
Peruy, médecin principal . . 8 fév. 80
Peschart d'Ambly, ingén. de la marine. . . . . 15 juil. 73
Pesme (A S), offic. s. d'ét.-maj 9 oct. 70
Pesme (Ch. N.), offic. sup. de cavalerie. . . . . 19 août 70
P . . . sez, anc offic sup . . . garde mob. . . . . 1er fév. 72
Pesseau, maire de Château-renault. . . . . 6 fév. 77

Peter, offic du génie . . . . 6 oct 5
Peter (le Dr), méd. de l'hôpital de la Pitié . . . . . 18 juill 81
Petibon, méd. maj. de 1re cl 19 oct 7
Petiet, offic. sup. de cav. . . 18 juin 76
Pet , a e 1 oct 65
Péling de , o sup 2 jui 7
Petimaud, insp gen des haras. 14 août
Petit (André), lieut de vais . 26 janv. 7
Petit Antoine-Marie,, anc cap de frégate. . . . . 10 janv
Petit (Hubert), off sup d'artil. 23 août 7
Petit (Joseph-Louis), offic. sup de cav 2 oc 69
Petit (Jean-Charles , cons. a l ass n 31 j il 8
Petit (Louis-Alexandre), méd en chef de la marine . . 31 déc. 60
Petit (Paul-Laurent), chef de l'exploitation des chemins de fer du Midi . . . . 19 juill. 80
Petitgand, offic. sup. d'inf . 26 mai 71
Petitjean (André,, offic. sup. d'artill . . . . . 5 janv. 71
Petitjean (Ernest), offic. sup de gendarmerie. . . . . 12 juill. 80
Petit-Jean (J. B.), anc. offic sup de recrut. . . . . 13 août 68
Petitmengin, offic de 1re classe . . . . . 9 oct 71
Petsch (E. A.), ingén en chef des ponts et chaussées. . . 8 juill. 81
Pe ot, offic sup d'inf. . . 23 mars 72
Peyst de Morcourt, officier supérieur d'infanterie . . . 3 août 75
Peuchet, offic. sup de gend. 4 avril 71
Peureux de Bourcuille, anc offic. sup d'artill . . . . 13 août 68
Peyerimhoff (de), anc. maire de Colmar. . . . . 10 juin 71
Peyre (Antoine), offic sup. du génie. . . . . 27 juill. 71
Peyre (Charles,, anc. méd. princip. . . . . 2 août 58
Peyremol, pharm. profess de la marine. . . . . 21 août 74
Peyris, offic. sup. du génie. . 29 déc. 70
Peyronny (Joseph de), anc. off. du génie . . . . . 16 janv. 71
Peyrusse, anc. député . . . 14 août 68
Pézeril, sous-intend mil . . 30 sept. 70
Philastre, lieut de vaisseau. . 21 août 74
Philparie, offic. sup. d'artill. 11 oct. 73
Philipe d'Ennery, aut. dramat. 12 août 79
Philippe Félix,, anc. médecin-major . . . . . 26 juin 68
Philippe Guill), cap. de frég 8 août 75
Philippe (L. G.), direct au min. de l'agriculture . . . . . 4 juill. 82
Philippot F G.), chef de bat d'infanterie . . . . . 18 janv 81
Philippotaux, député. . . . . 15 oct. 71
Phillips, membre de l'Institut. 12 juill. 80
Pi, cap. de frégate. . . . 23 déc. 65
Picard (Abraham , anc. offic. sup. de garde nationale. 24 nov. 71
Picard (Ch.), anc. prés de la ch de com. de St-Quentin . 5 août 57
Picard (Eug.), offic. sup. de cav 9 juin 71
Picard (Marie-Louis , cap. de frégate . . . . . 15 mars 65
Picard (René-Louis-Edmond), insp. gén des chem de fer. 7 août 77
Pichaud, méd. en chef de la marine 28 déc 67
Pichault de la Martinière, ms, gén des finances 12 août 57
Pichon, offic sup. de recrut. 3 fév. 75
Pichot-Duclos (Eugène), offic. bat d'inf. . . . . 9 oct 69
Pichot-Duclos (Fél.), offic sup d'inf . . . . . 28 juin 76
Picory, offic. sup. de cav. . . 9 janv. 71
Picot (Edouard), lieut. de vais. 9 avri 7
Picot Jules), offic. d'inf. . 28 avri 7
Picot de Moras, anc. int. mil. 30 d 5
Pidoux, doct. en méd. . . . . 30 août 65
Pierre (Alphonse), offic. sup. cav 27 ju 68
Pierre (Cl.-Alex), offic. sup d'artill . . . . . 5 fév. 78
Pierre Gustave), cap. de vais 11 août 65
Pierre (Phil.,, offic sup du gén. 6 fév. 77
Pierre, chef d'esc. d'artill. . 13 janv. 79
Pierron (E.), col d'infant. . 5 juill. 82
Pierrot F G. E.), offic super d'artill e . 2 déc 81
Pietri ca osit e a m major. . . . . 15 fév 56
Pighetti, lieut. de vaisseau 2 71
Pignat, offic du génie 2 avr 71
Pignerol (de), chef d'escad e cadrerie 12 79
Pihorel, préfet . . . . . 7 août 69
Pilet, anc. méd.-major. . . 31 oct. 64
Pimont de Cécire de Honnaville, anc. offic. sup de cav 12 mai 69
Pin, offic. sup., command de place. . . . . 22 mai
Pina (de), anc. cap. de frégate. 28 déc. 67
Pinczon du Sel, off sup. d'artil. 6 fév. 77
Pineau (de), anc. offic. sup de garde mob . . . . . 9 janv. 71
Pinel, anc. offic sup. d'artill. 27 déc. 65
Pinel de Grandchamp, offic. sup. d'artill . . . . . 9 avril 71
Pinochet, offic. sup. de cav. . 24 déc. 69
Pinot, offic sup d'artill . . 1er ma. 7
Pinoteau, offic sup d'état-maj 7 fév 71
Pinteville de Cernon, anc offic sup . . . . . 19 août 50
Pioct (J. A), offic. sup. d'artill. 5 juill. 82
Pierron de Mondésir, offic sup 21 sept 70
Piogey (le Dr, médecin à Paris. 16 janv. 79
Piolenc (de), anc offic sup d. garde mob. . . . . 26 nov. 70
Piquemal, offic. sup. de cav. 24 juin 71
Piquet, lieut. de vaisseau. . . 18 juill. 76
Piquot, offic. de gend. . . . 24 juin 71
Pissard, anc. député . . . 14 août 69
Pister, offic. sup. du génie . 16 nov. 71
Pistouley, anc. colonel. . . 15 oct 57
Pistoye de Maillaume, offic. sup. de cav. . . . . 18 juin 7
Pité, anc. offic d'inf. . . . . 12 août 62
Pitoux, anc. offic. sup. de cav. 12 août 66
Piver, fabricant de parfumerie. 20 oct 78
Place (Fr. Edouard), offic. sup. 14 juin 57

Plaffain, admin des contrib indir . . . . . 8 août 7
Planchat, ingén en chef des ponts et chaussées . . 1 avril 65
Plancho, capitaine de frégate 30 juil. 78
Plannaz, sous-intend. mil. 1 nov 71
Plantard, anc sous-int. mil. . 14 août 65
Plantier, anc ingén. en chef des ponts et chaussées. . 8 mai 49
Plasman de , anc procur gén 21 août 69
Plassiard, anc ing. en chef des ponts et chaussées. . . . . 11 août 69
Pleuvier, offic. sup. du génie. 24 sept. 70
Plichon (A. J. H.), anc. député 1er sept. 67
Plichon (Ch. J.), anc. député. 4 août 67
Ploix Charles), ing de la mar. 29 janv
Plumejand, anc. offic. d'inf. . 9 sept 70
Poëte offic sup. d'art. de mar. 10 juin 71
Poggi (Fr., anc. officier sup. d'artill . . . . . 14 sept. 60
Pognon H. A.), chef de ... du génie . . . . . 18 janv. 81
Poli, chef de bataillon d'inf. . 30 juill. 78
Poignant, anc préfet. . 25 déc. 67
Poignet, anc. chirurg de garde nat mobilisée . . . . 29 janv. 71
Poilecot, offic sup d'inf. . . 20 aout 70
Poilleux, offic sup d'art. . 20 nov. 72
Poirier de Saint-Marc (le), offi sup. d'inf . . . . . 9 sept. 70
Poinçon de la Blanchardière, anc offic. sup. d'inf. . . . 13 août 65
Poizat, offic. sup d'artill . . . 12 mai 69
Polack, admin. des chemins de fer du Nord de l'Espagne. 10 juill. 80
Polignac (de), offic sup d'état-major. . . . . 30 nov 72
Polonceau, ingénieur . . . . 6 août 67
Pommier (J. J.), anc. offic sup d'inf . . . . . 10 mars 68
Pommier (Cl. L. F., méd.-insp principal de la marine . . . 11 juil. 80
Pon...ot (P...-...), ... 1re cl 22 fév. 71
Pompon-Levanville, anc. préf. 14 aout 67
Poncelet (L.), lieut-col d'inf en retraite . . . . . 24 juill 79
Ponsin, offic. sup. de cav. 3 juin 71
Pongérard, offic. sup. d'artill 28 déc. 67
Pons, chef de bureau . . 21 sept. 72
Pons (L. D. A. J.), chef de bat. d'infanterie de marine . . . 6 ju... 8
Ponsard (Alb., off sup. d'artill. 20 nov 72
Ponsard (Claude), anc. offic. sup de gend . . . . 28 déc 68
Pont (A. J.), offic. supér d'inf. 7 fév 82
Pontillon (H. A. S.), cap de frég. 3 fév 80
Pontoi (Pontcarré, Mis de), anc. député . . . . . 8 ma 6
Popleton, méd.-maj de 1re c 98 av 71
Populaire, offic. sup. d'ét.-maj 7 ...bl 7
Poriquet, anc. préfet. . 18 ...t 6
Porion, anc. offic. du génie. . 16 janv 71
Port C.), archiviste du département. de Maine-et-Loire. . . 31 déc 81
Portait, offic. d'inf de marine. 9 mars 72
Portalis, cons maître à la cour des comptes . . . . . 11 aout 6
Portanier de la Rochette, anc. offic sup. . . . . 14 mai 72
Portes, offic. sup. d'artill. . . 17 nov 70
Portier, inspect. de la marine. 7 fév. 71
Potier (Victor), offic. sup. d'inf. 12 oct. 73
Potier (Théophile), offic. sup d'inf. . . . . 12 juill. 80
Potier-Duplessy, méd princip. 3 juin 71
Potiron de Boisfleury, offic. st... f ... 71
Pottier, offic sup. d'inf. . . 9 avril 71
Poubault, offic. sup d'inf. . . 12 juill. 80
Poudra (E. P. D. A.), lieu... de ... 8 août 67
Poudra Jules., secrét gén. de la Chambre des députés. . 7 fév 78
Pou... offic, sup d'i... 2 sept. 71
Ponget (Cte, anc offic. sup. de la marine . . . . . 13 août 62
Pouget, dir. ingén des télégr. 10 fév. 80
Pougin de Maisonneuve, lieut. de vaisseau. . . . . 8 déc 70
Poul (L. E. de), col. de cav. . 5 juil. 82
Poulain, rect. hon ... 30 avril 47
Poulet, anc. méd.-major . . 26 déc. 64
Poulet, procureur gén . . . . 12 juill. 80
Poullain de Sainte-Foix, anc offic de garde mobile . . . 9 déc. 71
Poulin, préfet. . . . . 30 juill 78
Poulnot, anc. offic. de g. mob. 18 avril 71
Poulot, offic. sup. d'état-maj. 6 déc. 73
Poulpiquet de Brescanvec, de), offic sup. d'inf. . . . . 8 déc. 70
Poumier, anc. offic sup de cav. 27 sept 68
Poupart, anc. offic. sup. . . . 4 se... 55
Pou...rat, ... su... ... 30 ... 68
Poussielgue, anc. off sup. d'inf. 7 ...in 65
Poussielgue-Rusand, fab d'ori religieuse. . . . . 7 ...e 74
Pouthier, cap de frégate . . 30 déc 68
Pouzol, anc offic. sup. de cav 12 mars 62
Poux-Franklin, procur. gén. 12 juill 80
Poyard (Jean), offic. sup d'inf 5 fév 78
Poyer (E. E.), chef de bureau au min de la guerre 1er mai 71
Poyor (Eug. L.), chef de bur 20 août 74
Poyeton, anc. offic. sup. de garde mobile. . . . . 1er fév 72
Pradal, chef de bat d'inf. 3 fév 82
Pradelle, anc. offic. du génie 29 août 72
Pradines (J. H. M.), direct. de la Manuf. des tabacs de Paris 11 juill 82
Prax, offic. d'inf. . . . . 31 déc 72
Prépetit de la Garenne (de), offic. sup. d'art. de marine 29 janv. 71
Prévost (Agathon), anc agent gén. de la caisse d'épargne. 13 août 64
Prévost (Jacques), anc. offic. sup du génie. . . . . 11 mars 68
Prévost (L. J.), anc. offic. sup 13 déc. 56
Prévost (Marie-Ch., anc offic sup. de cav 12 août 61
Prévost-Sausac de Traversay, offic sup. d'inf . 12 juill. 80
Prieur (Alex offic de cav 20 nov. 72
Prieur (Alp.), anc. méd.-maj 12 août 65
Pritelly (de), anc. recev. des finances 8 ...t 62
Privat, pharm. maj de 1re cl. 12 juill. 80
Prost, cap. de frégate . . . . 30 déc. 68
Protais, artiste peintre. . . 10 avril 77
Prouhet, cap de frégate . . . 11 juill. 80
Proust (Alex.), anc. offic d'inf. 20 aout 70

Proust (Armand), méd en chef de la marine . . . . . 14 août 66
Prouvost, co. d'inf. . . . . 12 juil. 79
Prudhomme (Léon), offic. sup. d'inf. . . . . 12 juill. 80
Prudhomme (de), off. sup d'inf. 8 août 71
Puech, anc. méd.-maj. . . . . 14 nov. 66
Puech (J. L.), chef de bat. d'inf. en retraite. . . . . 18 janv. 81
Puffeney, sous-intend. milit. . 1er fév. ..
Pugnet, présid de cour d'ap. 11 avril 77
Puiseux, de l'Institut. . . . . 11 janv. 80
Puisoye, offic. sup. d'inf . . 26 avril
Putz, offic. sup d'artill. . . 19 oct .
Puvis de Chavannes, art. peint. 9 août 77
Puydebat, docteur en méd. . 13 août 68
Puyo. de Pouvourville (P.) chef de bat. d'inf . . . . . 8 juill. 81

Q

Quarante (E. F.), lieut.-col. . 7 fév. 82
Quarré de Verneuil (A. H. R.), offic. sup. d'inf hors cadres 5 juill. 82
Quatrefages, p..arm.-major . 20 nov. 72
Quatrefages de Breau (de), de ..nsecil . . . . . 14 août 63
Quégain, offic. d'inf. . . . 24 sept. 7.
Quelen (de), offic. sup de cav. 2 juin 70
Quémar, anc. méd. princ . . 13 août 64
Quenot, col. d'inf . . . . . 9 fév. 80
Quéquet, commiss. de la mar. 12 août 5.
Quernel, cap de frégate. . . . 9. déc 6
Quesné, anc. député. . . . . 14 août .
Questel, architecte. . . . . 14 août 65
Quicherat, de l'Institut. . . . 11 janv 76
Quiclet, anc offic. sup. de garde mobile . . . . . 29 janv. 71
Quillet, chef d'esc d'artill. . 13 janv 71
Quillot, anc offic. d'état-major 13 août 63
Quinet, anc offic. sup. d'inf. 23 déc .
Quinemant, anc. off. sup d'inf 26 déc. 6
Quinemant (A.), lieut.-colonel d'infanterie. 30 8
Quinemont (Mis de), ancien député . . . . . 14 août 66
Quinet, anc. offic. d'inf . . 21 fév 56
Quinivet, offic. sup. du génie 13 avril 71
Quinquandon, anc. offic. sup. du génie . . . . . 27 déc. 65
Quirit de Coulaine, anc. offic sup du génie. . . . . 29 déc. 70
Quirit de Coulaine (Aug.), ing. en chef. . . . . 19 avril 56
Quonam, offic. sup. d'inf. . . 24 sept. 70

R

Rabaté, offic. sup. d'artil. . . 5 janv. 71
Rabal (P. & A.), anc. chef de cal. ..mun des aff. étrang. 5 oct 80
Rabot, anc. offic. sup. d'artill. auxil. . . . . 7 mars 71
Rabot-Desportes, offic. sup. d'inf. . . . . 8 déc ..
Rabou, anc. offic. sup d'ét.-maj. 30 déc 65
Raess (Mgr), évêque de Strasbourg . . . . . 14 juil. 66
Rafarin, anc. offic. volont. de Seine-et-Oise . . . . . 24 juin 71
Raffron de Val, offic. sup. d'art. 8 août 75
Ragiot (B. A. E.), lieut. de vaiss 2 janv ..
Ragiot (B.B.Gr.), off. sup. d'inf 20 oct ..
Ragot, offic. sup. d'inf. . . 1 sept 79
Raillard (C. L. E.), insp. gén. des ponts et chaussées, 30 oct 85
Raison, offic. sup d'inf . . . 10 août 58
Raizon, sous-intend. milit. 5 fév. 7.
Ralier, anc. offic. de marine 3 fév 81
Ramakers, cap. de place 22 mars 72
Rambaud (A. L. E. de), col. d'état-major. . . . . 2. no 69
Rambaud L.), anc. offic d'inf. 21 avril 6
Rambert (de), anc. offic. sup. de cavl. . . . . 14 août 65
Rambourg, anc. cons. gén. . . 8 oct 64
Ramolino, offic. sup. de gend. 19 oct. 76
Ramond (Félix), anc. offic. sup. de cavl. 30 sept. 68
Ramond Goutaud, administrat des douanes . . 11 août 69
Rampnon (P. C.), chef d'esc. hors cadre . . . . . 29 .. 81
Rampont, offic. sup. de gend. 21 avril 1
Raoult, méd.-major . . . . 21 déc 67
Raoult-Deslonchamps, méd. major de 1re classe . . . 27 juil 71
Raoulx, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . 21 août 5
Rapatel, anc. offic sup. du génie 5 nov 69
Rapetti, publiciste. . . . . 25 .. 69
Rapp (Éd.), offic. sup. de cav. 3 juin 71
Rapp (J.E.), anc. offic. sup. d'inf. 2 sept 54
Rapp (L. St.), offic. sup. d'inf. 3 juin 72
Rapps, offic. de caval. . . . 29 sept 7.
Rat dit Lerat, col. d'artill . . déc. 57
Rataillot, anc. cap. de vaiss. . 22 .. 50
Ratheau, offic. sup. du génie. 7 fév. 7.
Rattazzi (de), offic. sup. d'inf. 19 oct. 0
Ravaud, anc. cons. municipal 15 oct 68
Ravel (J Fr.), anc. cap. de frég 28 déc 67
Ravel (J. H. M.), lieut. de vaiss 2 juin 7.
Ravel (M. J. A. de), offic sup de caval. . . . . 11 déc 74
Ravenel, conserv. à la Bibliothèque nationale 11 août 69
Ray (E. A. E.), chef de bur. au min de la guerre . . . 5 juin 82
Raybaud (L'Ange), direct de ferme-école 11 août 69
Raymond, insp. chef du matér. de lignes télégraphiques 14 août 76
Raynaud (Cte), anc. offic. sup. 28 déc 59
Raynaud (F. E. J.), ingén. des ... 31 fév 8.
Rayne, anc. offic. sup d'artill 26 mars 61
Rayneval (Cte de), anc. secr. d'ambassade . . . . . 17 août 61
Rayneval (Cte de), ancien chambellan . . . 18 août 61
Réallon, offic. sup. d'art. . 19 juil. 80
Rebillot, offic. s.. d'artil. 10 août 58
Reboud, méd.-major de 1re cl. 21 août 76
Reboul Charles-B.), anc. offic. sup. . . . . 6 nov. 60
Reboul (L. Cl.), offic. sup., com. de place . . . . . 21 avril 74
Reboulat (E. V.), cap. de frég. 18 janv. 81

Redier, fabric. de baromètres anéroïdes, etc. . . . . 20 oct. 78
Redon, consul. . . . . 10 juill. 80
Reeb (Fl. Th.), méd.-maj. de 1re classe. . . . . 8 oct. 70
Reeb (Fr. C.), méd.-major de 1re classe. . . . . 1er août 71
Regain, offic. sup. d'inf. . . . 13 juill. 80
Regley de Kœnigsegg, offic. sup. d'inf . . . . . 6 mars 67
Regnard de Groncourt, anc. offic. sup. du génie . . . 12 août 61
Regnard de Lagny, offic. sup. de caval. . . . . 5 mai 71
Regnauld, anc. offic. sup. . . 17 avril 45
Regnaud de Prémesnil, cap. de frégate . . . . . 11 mars 68
Regnault, prof. à la Faculté de médecine de Paris. . . . 12 juill. 80
Regnault F. G. F., préfet du Loiret . . . . . 13 janv. 81
[illegible] 7 août 77
Regnier (J. A. Adolphe), de l'Institut . . . . . 4 août 75
Regnier (Ph. A.), offic. sup. d'état-major. . . . . 27 juin 68
Régnier Vigouroux, cap. de frégate . . . . . 5 déc. 76
Regray (B. L.), ingén. en chef au chemin de fer de l'Est . 29 déc. 81
Reibell, offic. sup. d'art. . . 12 juill. 80
Reichert, offic. sup. d'artill . 27 nov. 70
Reignier, pharm.-maj. de 1re cl. 11 déc. 74
Reinach (Bon de), anc. dép. 14 août 68
Reinach (Ch. Fréd. Bon de), anc. secrét. d'ambassade 12 août 65
[illegible] anc. offic. sup. de caval. . . . . 4 mai 68
Reinach de Foussemagne (de), anc. offic. sup. . . . . 11 mars 68
Reinach de Werth, anc. offic. sup. de garde mobile . 24 fév. 72
Reinaud de Fouvert, anc. offic. sup. . . . . 25 juin 59
Reiset (J.), chimiste . . . . 30 mai 68
[illegible] conserv. les musées nationaux. . . 12 août 64
Remaury, anc. offic. de caval. 31 oct. 70
Rembert, offic. sup. d'inf. . 22 mai 73
Remilleux (L. L.), offic. supér. d'artillerie. . . . . 5 juill. 82
De Rémond de Chélas (E. M.), commiss. de la marine . 18 janv. 81
Rempnoulx-Duvignaud, ingén. des ponts et chaussées . . 15 août 63
Remy (Louis), méd.-major . . 11 juin 63
Rémy (P. M. L. B.), doct.-méd. 14 mai 72
Remy de Campau, anc. rec. gén. 3 juill. 57
Renan, membre de l'Institut. . 12 juill. 80
Renard (N. L.), méd.-maj. de 1re classe. . . . . 8 août 71
Renard (René-Éd.), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 6 mars 67
Renaud (P. Cl. Fr.), anc. offic. princip. d'administr. . . 14 août 65
Renaud d'Avène des Méloizes, conservat. des forêts . . 11 août 62
Renaudin, dir. gén. à la guerre. 5 fév. 78
Renauld (Ch. Léon), député . 6 janv. 75
Renault (N. Fr. Th.), anc. offic. sup. d'inf . . . . . 11 mars 6
Renaut, sous-intend. milit. . . 8 déc. 70
Renduel, commiss. de la mar. . 1 juil. 80
Renevey, anc. offic. sup. de caval. . . . . 8 avril 68
Reneville (de), offic. sup. d'inf. 24 juin 71
Renno, offic. sup. de caval . . 24 juin 71
Renouard de Bussière (Bon), anc. direct. des monnaies . 2 août 68
Renouard (J. C. E.), chef de bat. d'inf. hors cadres . . . 8 mars 82
Renoult (J. Th.), anc. offic. de caval. . . . . 17 nov. 70
Renoux, offic. sup. d'inf. . . . 12 juill. 80
Renusson d'Hautaville (de), off. sup. de caval. . . . . 3 fév. 75
Renversé, anc. sous-intend . . 12 août 64
Répécaud, offic. sup. de gend. 24 juin 61
Requier, conseil. à la Cour de cassation . . . . . 15 juin 75
Rességuier (de), sous-préfet 7 août 75
[illegible] anc. sous-intend. milit. 4 fév. 75
[illegible] chef de div. au minist. des finances . . . . . 7 juin 7
Reuille (J. B. O.), médecin-major de 1re classe . . . . 29 déc. 81
Rousso, anc. offic. sup. d'inf. . 21 déc. 66
Revel de Breteville, offic. sup. du génie . . . . . 18 juill. 76
Revel-Duperron (de), anc. secrét. gén. . . . . 2 déc. 71
Revelière L. M. L., anc. chef de bureau . . . . . 11 août 65
Revelière P. E. M., cap. de frégate . . . . . 21 août 69
Revertégat, anc. offic. sup. de la marine. . . . . 15 mars 64
Revial, chef d'esc. de gend. . 9 juill. 78
Revoil, architecte. . . . . 2 déc. 78
Revin, offic. sup. du génie . 8 janv. 71
Rey (Fr. Ant.), anc. maj. de rec. 8 août 71
Rey de Foresta, administrat. des chem. de fer. . . . . 11 août 65
Reybaud, lieut.-col. d'inf. . . 30 juin 8
Reynal (J.), direct. de l'Éco[illegible] d'Alfort . . . . . 5 oct. 7
Reynaud, offic. d'inf. . . . . 14 janv. 5
Reynaud (C. H.), chef de bat. d'infanterie. . . . . 18 janv. 81
Reynaud de Barbarin, cap. de frégate . . . . . 16 nov. 64
Reynaud de [illegible] offic. sup. d'artill. . . . . 9 sept
Reynhardt (P. P.), [illegible] d'inf. de marine. . . . . 18 janv. 81
Reynier (J. A.), lieut.-col. . . 24 mars 58
Reyniers, cap. de frég. . . . 11 juill. 80
Ribes, offic. sup. du génie . 3 fév. 75
Ribet, anc. offic. sup. de gend. 13 août 65
Ribourt, doct. en méd. . . . 18 nov. 63
Ricard (L. B.), anc. offic. sup. [illegible] 5 déc. 6
[illegible] 2 août 61
[illegible] 2 juin 71
[illegible] 2 mai 73
[illegible] 3 fév. 81
Richard (Ch. L.), anc. offic. sup. d'inf. . . . . 10 août 68

Richard (Ch. L. Fl.), anc. offic sup . . . . . 21 août 46
Richard (Étienne), sous-intend. milit . . . . . 24 juin 71
Richard (E.), colonel du génie . 5 déc. 81
Richard Jean-Étienne, offic. sup d'inf. . . . . 5 sept. 70
Richard Joachim), offic. sup. . . . . 12 juill. 80
Richard-Bérenger, anc. offic sup. de garde nat. mobilisé . . . janv. 71
Richard-Foy, anc. cap. de frég. 18 déc. 67
Richard (A. Ch. Fr.), off. sup. d'inf 7 nov. 7
Richard de Tussac, offic de cav. . . juin 71
Richaud (A. A. X.), chirurgien de la marine . . . . . 11 juin 69
Richaud C., administrat. des manuf. de l'État . . . . . 25 août 70
Richaud (G. L.), chef d'esc. de . . . . . 28 nov. 8
Richaud (L. M. G.), médecin principal de la marine . . . 18 janv. 81
Riché (E. Ed.), méd. princip de la marine . . . . . 7 août 71
Richebourg (L. A.), anc. offic sup. d'inf . . . . . 30 déc. 62
Richepin, anc. méd.-maj. . . 11 août 67
Richer (J. L.), anc. offic. sup. 21 oct. 1
Richier, cap. de frégate . . . 9 mars 71
Richoux, anc offic. sup . . . 25 juin 59
Ricouart d'Hérouville, offic. sup. d'inf . . . . . 3 janv. 71
Ricoux, offic sup. d'inf . . . 14 juill. 80
Ridreau, méd.-maj de 1re cl. 14 juin 71
Riefel (A. A. . . . de l'E. . . . Gé. . . . . 1 . . . .
Riehl, offic sup. d'inf. de mar. 2 mars 70
Rieiseell, méd princ . . . . 19 sept. 60
Rieux, offic princ. d'admin. 8 . . .
Riff (E. A.), offic. sup. d'ét.-maj 16 nov. 72
Riff (L. Pl.), offic. sup de génie . de . .
Riffaud, off. sup. d'ét.-maj aux. . . . . 30 . . . .
R. . . . . 20 . . . 67
Rigalleau, anc. offic sup. de garde nationale . . . . . 14 juin . .
Rigau, anc. offic. sup . . . . août . .
Rigau-Lacaze, offic sup . . . 21 avril 74
Rigaud Ed. X. . . . de marine . . . . . 19 nov. 70
Rigaux J. L. F., anc offic sup. de garde mobile . . . . oct. . .
Rincheval (C. Fr. F.), officier princ. d'administration . . 22 mars 72
Rincheval (D.), anc. offic . . de garde mobile . . . 7 fév. .
Ring (de), secrét d'ambassade 24 mai .
Ringot, offic. d'inf. de mar . déc. 62
Rion (L. M.), offic sup. d'in hors cadre . . . . . 21 déc. 8
Riondel (J. A.), cap de frég 11 mars 64
Riondel (P. E.), offic. sup du génie . . . . . 11 oct. .
Rion . . . cap de frég . . . 10 août 68
I. . . . . 18 déc. 67
I. . . . Ker . . . . . frégate . . . . . 5 mars .
I. . . . lant, méd.-maj de 1re cl. 6 fév. 71
. . . pal, offic sup . . . . 7 fév. 71
Rispaud (F. A.), offic. sup. d'inf 5 juill. 83
. . . . . 12 août 57
Ritter (E. E. O.), off. sup. de . . . . . 20 août 74
Riv . . . E. M. D. J. C., col. comm. milit. de la Ch. des dépt. 18 janv. 81
Rivals, lieut. de vaisseau . . 2 mars 71
Rive (de), off. sup d'ét.-maj. . 12 juill. 80
Rives, offic d'artill. . . . . 11 mai 71
Rivet (Mgr, évêque de Dijon 26 août 60
Rivière (Victor), offic. sup . . 6 déc. 58
Rivière, capitaine de frégate. 30 juill. 78
Rivière de la Mure, offic sup. d'inf . . . . . 9 avril 71
Rivoire, prés du trib de com de Marseille . . . . . 27 avril 71
Rivot, chef de bur. au minist. de la guerre . . . . . 12 juill. 9
Rizet, méd major de 1re cl. . 2 sept 71
. . . tobaglia, anc. offic. de mar. . 12 juill 9
Rolardeay de Fud, anc. offic. sup. . . . . 19 sept. 60
Robert (Ant. Léon), offic. sup. d'artill . . . . . 12 oct. 70
Robert (Charles), anc. cons. d'État . . . . . 12 août 65
Robert (Guillaume-J.), méd. princ. de la marine . . . 10 déc. 74
Robert (J. D.), anc. offic sup. 27 nov. 58
Robert (J. N. A.), offic supér de gendarmerie . . . . . 29 déc. 61
Robert (P.), offic. sup. de cav. 3 juin 70
Robert (F. M. E.), préfet . . . 12 juill. 80
Robert (A. L. C.), offic. sup. de cavalerie . . . . . 12 juill. 80
Robert (E. A. E.), off. sup. d'artillerie . . . . . 12 juill. 80
Robert de Rougemont, commiss. de la marine . . . . 15 juill .
Robert de Saint-Vincent, offic sup du génie . . . . . 6 déc. 3
Roberty, docteur en médec. 13 août .
Robillard, offic. sup. de cava. 3 août 75
Robillot, offic. sup. de caval. . 14 août 6.
Robin (N. J.), chef de bat. h. c. 8 juill. 81
Robineau d'Ennemont, ancien offic. sup d'inf. . . . . 13 août 63
Robinet (L. N. C.), offic sup. d'inf . . . . . 24 juin 71
Robinet (V. A. A.), offic. sup. du génie . . . . . 27 juill. 7.
Robinet de Cléry (A. . . . F., 1er prés. hon. de cour d'ap. 7 juin 05
. . . . . 7 . . . 65
Roca, anc cap de frégate. . . . fév. .
Roche (J. B.), anc. offic. sup. 1 . .
Roche (L. Fr. V.), off. sup. d'inf . . . 71
Rochefort (de), anc offic. sup . . . . . .
Rochemare (Cte de), ancien député . . . . . 4 août 67
Rocomaure, offic. de marine 6 juin 71
Rodes, anc offic. de zouaves. 11 fév 64
Rodet, sous . . . . . .
Rodolosse, anc. offic. sup. . . 15 . . .
Rœderer, cap. com de place 3 fév 7
Roge, offic. sup. d'inf. . . . 18 . . .
Roger Henri-L. . . de l'Acad de . . . . . 1. . . .
Rogier (de), anc. offic. sup d'inf. . . . . 11 août 46
Rogues, méd.-maj. de 1re cl 30 sept. 70

Rolault de Fleury, architecte 27 avril 45
Rolault de Fleury (F. , prés. le cour d'appel . . . 11 janv 76
Roig, anc. offic. sup d'inf. 18 oct. 66
Roig Bourdeville de), anc. offic. sup. . . . . 14 sept 55
Rol, méd.-maj. de 1re classe 19 aout 70
Rollan J.M.A), offic. de mar. 6 juin 71
Rollet (Ch Ed F.), offic. sup. d'inf., ... 30 août 70
Romain, offic d'inf. . . 3 août 72
Romain (E. C.), méd principal de la marine . . . . . 18 janv 81
Roman, offic. en retraite . . 21 avril 74
Romieux, cap de frég. . . 11 juil 80
Rondon, anc. offic sup d'inf 14 août 65
Rondot, économiste . . 14 nov. 55
Ronet C. A.), offic sup. d'art. 29 déc. 81
Ropert, méd.-maj de 1re cl. 3 fév. 75
Roque, prés à la cour d'appel d'Agen . . . . . 9 août 70
Roquefeuil le (de), anc. lieut.-col d'inf . . . . . 29 aout 39
Roscongard, anc. com de mar. 11 août 55
Rose, offic. sup. d'inf. . . 22 mars 72
Rose (H S), off sup. d'inf . . 12 juil. 80
Roseiy de Lorgues, homme de lettres. . . . . 25 mai 55
[illegible] 71
Rosier offic. sup. de cavn. . 20 aout 74
Roslin de Lémont Cte), anc. consul . . . . . 14 août 6
Rossel, anc offic sup d'inf . . fév 71
Rosset, offic sup. de cav. . 7
Rossignol (M [illegible] mit . . .
[illegible] 5 70
Rostaing, anc offic. d'artil 14 sept 65
Rostang (de), sous-int. milit. . [illegible]
[illegible]
Rothschild (Ad. Ch. Bon de), banquier . . . . . 16 août 65
Rouelle de Rouville, anc. dir. du palais de l'Industrie 25 fév. 55
Roubaud, commissaire de la marine. . . . . 11 juil. 80
Rouain, chirurg. de la mar. . 31 déc. 68
Rouby, offic sup. d'état-maj. . 6 oct. 75
Roudaire, offic. d'état-major . 6 oct. 75
Roudet, m[illegible] 6 sept. 70
Roudil bé), aumôn, milit. 17 sept. 71
Rouff (M [illegible] .), c. de b. d'inf. 8 juil. 81
Rouffa (B L.), anc. offic. [illegible] 17 mars 63
Rouilla (Fr E. Ch.), anc. offic. sup d'inf . . . . . 30 oct. 62
[illegible] 25 mai
[illegible] 11 mars 71
[illegible] des finances . . . . . 20 fév. 80
Rougeau J. J. A ., major de cav. 18 janv. 81
Rougevin, cap. de vaisseau 14 août 66
Rougon (L. G.,, anc. offic. sup [illegible] 3 sept. 69
Rougon (P [illegible] offic le [illegible] 1. oct 64
Rouillé, offic. sup. d'inf. 3 fév 75
Rouis, méd. princip. . . 8 fév 71
Roujoux (de), anc offic. de marine . . . . . 13 août 62
Rouland, anc. offic. d'inf 8 août 71
Roulet, anc. offic. sup. du gén. 28 août 69
Roulhac de Rochebrune, cap. de frégate . . . . . 11 juill. 80
Roul et de la Bouillerie, anc. inspect. gén des finances . 5 août 67
Roulier (Antoine), anc. offic sup. . . . . 14 sept. 5
Rouot (de), offic. sup. de cav 7 sept. 71
Roupph, anc. offic. sup de cav 26 déc. 64
Roussange, anc. offic de cav 24 sept. 70
Rousseau (Félix-Al.), offic. sup. d'inf . . . . . 1er fév. 67
Rousseau (F. E V., , sous-int. milit . . . . . 13 mars 70
Rousseau (J.J , offic sup. d'inf. 18 avril 61
Rousseau L. G. M.), anc. lieut. de vaisseau . . . . . 8 nov 72
Rousseau Philippe), artiste peintre . . . . . 8 juin 70
Rousseau (P. A.), direct de la navigat., min. des trav. pub 19 juil. 80
Rousseau (P S.), off sup. d'inf 12 juill 80
Rousse. (de , anc. ing de la marine . . . . . 13 août 64
Rousse. (Louis-Édouard), offic [illegible] [illegible]
Roussel Louis Félix), offic sup. du génie . . . . . 7 janv 71
Roussel , Marie-Mart), offic. sup. de gendarm. . . . . [illegible] 71
Roussel (Noël-P.), anc. offic sup d'inf . . . . . 2 sept. 64
Rousse. de Courcy (J E.), anc offic sup. de garde mobile 8 déc. 70
Roussel de Courcy (Mis M. R), anc secrét d'amb[illegible] 31 mai 65
[illegible] ot, offic sup de cav. 11 janv. 76
Rousselle (H. F. J. A , insp gén. des ponts et chaussées. 11 juill. 81
Rousset (Eug. J. Ch), offic sup. d'inf . . . . . 4 mars 72
Rousset, chef de bat du génie 13 janv
Rousset Pomaret, offic. sup. du génie . . . . . 29 sept 62
Roussiale, anc. offic. supér d infanterie. . . . . 2 sept. 64
Roustan (G. A.), offic. de mar. 6 juin 71
Roustan J. Th. D), consul gén. 11 nov 75
Routier de Bullemont, secrét gén. de la préfect. de police 22 fév. 66
Rouvière (de), anc. offic. sup du génie . . . . . 26 déc. 60
Rouvière (J. H L G), chef [illegible] tat major . . 12 juill. 79
Roux, anc direct. de l'école de Cluny . . . . . 14 août
Roux (Émile-D.), inspect. de la marine. . . . . 27 dec 72
Roux (Fr L), cap. de vaiss. 10 aout 81
Roux (Louis-Edmond), anc. offic sup. . . . . 16 avril 66
Roux (L P.), dir gén. de la Société gén pour la fabric. de la dynamite . . . . . 20 oct. 78
Roux (M M. F.., intend milit. 8 déc. 70
Roux de Montiobert, officier sup. d'art. . . . . 18 août 68

Rouxin, conseil. général . 15 août 68
Rouy, anc. chef de division . 14 août 68
Rouyer, anc. offic. sup . . . 25 mai
Rouzé, anc. offic. d'administr. 26 déc.
Rouzeau, com. de la marine . 11 août
Roveda, anc. offic d'inf . . 19 oct. 70
Roy (C. J. N. E.), chef de bur. au minist. de la marine. 6 juin 76
Roy (Ch. A.), anc. offic. sup. de la marine . . . . . 15 mars 61
Roy (L. A.), anc offic. d'inf . 2 mai
Roy (P. R.), méd.-maj de 1re cl. 13
Roy de Puyfontaine (Ch. A.), secrétaire d'ambassade 1 fév.
Roybet, anc offic. sup de gend. 9 mars 6
Roye (de), major de cavalerie. 30 juil. 78
Royé, anc. chef de bat. de garde nationale. . . . . 11 août 62
Royer (Eug. J.), cap. de frég. 22 oct. 62
Royer (F. E.), anc offic. s. d'inf. 30 sept. 63
Royer (G. A.), offic. sup. d'inf. 20 août 74
Royer (G. Ph.), anc. offic sup. d'artill . . . . . 27 déc.
Royet (J. B.), offic. sup. d'inf. 5 juill. 82
Roynette, offic. sup. de gend. 1er août 71
Roznis, anc offic. sup . . . 28 sept. 58
Rozan, médec. princip. . . . 27 nov. 67
Rozat de Mandres, ing en chef des ponts et chaussées . 22 janv. 71
Rozier de Linage (L. J. H.), anc offic. sup. d'inf . . 18 août 66
Rozière (de), de l'Institut. . . 11 oct
Ruault, offic. d'inf . . . 24 juin 71
Ruelle, ing. en chef des ponts et chaussées . . . . . 14 août 61
Ruelle, chef de bat. du génie 30 juill. 78
Ruffi de Pontevez-Gévaudan (de), offic. sup. d'inf. . 13 juill 78
Rufz de Lavizon (Etienne), docteur en médecine . . . 3 déc 56
Ruillier, offic. sup. d'inf . 14 août 6
Rulland (J. H.), médec. princ. de la marine . . . . . 14 mars 69
Ruolz (Cte de), insp. général du chem. de fer. . . . . 5 août 57
Ruprich Robert (V. M. Ch.), architecte . . . . . 9 fév. 80
Rusian de Vérac, méd.-major 19 sept 60
Ruyneau de Saint-Georges, offic sup. d'état major . . 19 oct. 70

S

Saal, anc. offic. d'inf. . . . . 25 juill. 64
Sadoux (N.), offic. sup. du gén. 7 fév. 82
Sajet du Lurcy (A. L. E.), anc offic. er sup d'état-major . 10 mars 65
Saget (H.), col d'état maj. . 25 juin
Saginer, commis de la mar. . 5 juin 71
Saglio, anc fic sup. de g. nat. 9 nov 70
Sagnier, sous-intend. mil . . 3 oct 71
[illegible] princip 1er mai 51
[illegible] de frég. 2 juill. 71
[illegible], offic sup. . . . . 20 août 74
[illegible] chef des ponts et chaussées . . . . . 12 mai 80
St-Ferriol (Vte de), ministre plénip. . . . . 6 août 70
St-Genès Vte de), anc. off sup. de garde natle 7 août 69
St-Genis (de), anc [illegible] de vaiss 11 ao[illegible] 6[illegible]
St-Germain (A. Ch. J. de, off sup d'artill 10 oct
St-Germain Ch. J. M. J. de, off sup d'artill 7 ao[illegible]
St-Germain-Partarieu (de), off sup d'inf. . . . . 8 août 71
St-Germier, anc. off. sup gend 9 [illegible] 63
Saint-Gresse (de), 1er prés. de cour d'appel . . . . . 12 juill. 80
Saint-Hilaire (marquis de), off. sup. de cav. . . . . 12 juil. 80
St-Jean de Pointis (de), off sup de cav 10 oct. 72
St-Jullie de Colmont (de), insp. gén des finances . . . 12 janv 73
St-Léger Cte de 30 juin 87
St-Luc Courborieu, cons à la Cour de cass. . . . . 10 août 58
Saint-Marc J. B.), off sup d'inf. [illegible] 2
St-Marc (J. A. Ch.), off sup d'inf 2 nov. 72
St-Martin (Ch. L.), off sup d'inf 2[illegible] nov. 72
St-Ouen d'Ernemont de, anc off sup . . . . . 13 juin
S. Rémond, anc. chef de bur. 9 juin 6
Saint-Roman (de), off. sup de cavalerie . . . . . 12 juil
St-Supery, méd maj de 1re cl. 2 sept. 70
Saint-Vincent (Bon de), premier chambre honoraire. 15 janv. 79
St-Yves (A. M. [illegible] ing. d. ponts et chaussées . 1er fév. 72
St-Yves (M. L. P.), [illegible] 6 fév.
Ste [illegible], offic sup du gen 24 juin 71
Sasset (A. [illegible] anc chef de [illegible] la légion 21 déc. 58
Sasset (J. J. Ern. [illegible] anc offic de marine. . . . . 2 déc 61
Sasset Schneider, préfet, . 12 [illegible] 8[illegible]
Sales de Basnières, lieut. de [illegible] 21 [illegible] 71
Saleta [illegible] de marine 6 juin 71
Saleur, offic sup de cav 11 janv
Salgues, offic. sup. d'inf 27 [illegible] 7[illegible]
Salignac Fénelon (H. L. de), offic. sup. de cav. . . . . 2 sept 6[illegible]
Salignac-Fenelon (L. A. A. de), secrét d'ambassade . . . 25 mai 7
Salignac-Fénelon (M. B. H. A. de, offic de cav. 2[illegible] mai 7[illegible]
Sals, chirurg de la marine . 21 déc 6
Salmandrouze de la Mornaix (J. C. A.), capitaine de frégate 5 [illegible] 2
Salmon, procur. de la République, à Paris. . . . 11 oct
Salv[illegible] (M. P. H.), cons. à la Cour de cass. [illegible] fév 78
Salle (N. Jos.-Ch.), off. sup. d'inf 9 sept. 7[illegible]
Salleron, anc. méd princip 21 sept. 54
Salles (F. de, offic. sup. d'état-major. . . . . 5 sept 70
Salles (Isid. B., anc. préfet 11 août 64
Salles (P.), anc offic. d'inf 9 oct. 7[illegible]
Sallot des Noyers, cap. de vais. 29 oct. 64
Salmon (E. E.), anc. offic. sup d'artill. . . . . 13 mars 69

Salve (de), anc. inspect d'Acad. 11 août 6[illegible]
Saly, anc. offic. sup de la mar 13 août
Sambard, anc offic. sup d'inf 11 août 6
Samson, anc. off. sup. d'inf. . 12 juill 8
Samuel, offic. sup d'état-maj. 19 oct. [illegible]
Sancéry, offic. sup. d'inf. . . 9 déc 70
Sanchez, anc offic sup. d'inf. 16 août 68
Sandeau (Jules), membre de l'Académie française 1 août 8
Sandfort de, ing. de la mar 5 [illegible] 6
Sangher, offic. sup. du génie [illegible] [illegible]
Sanglier, anc offic. sup. do gend 22 août 67
Sansal du Fay, ing. de la mar 3 [illegible] 5[illegible]
Sansac (de), ing. ordin. des ponts et chaussées . 20 janv. 66
Sans [illegible] offic. milit en retraite 1[illegible] fév. 64
Sanson de Pongerville, anc offic. sup . . . . . 21 déc 66
Sanson de Sansal, offic sup de cav. . . . . 28 déc. [illegible]
Santamaria, anc offic. d'inf. . 7 fév. 71
Santelli, offic. d'inf. . . . . 5 déc 7[illegible]
Santelli (L.), offic sup d'inf. . 12 juill 8[illegible]
Santi (de), méd major. . . 16 avril 6
Santolin, offic. d'inf . 26 ma
Sapia, anc. chef de division . 13 août 61
Sapiche, lieut. de vaisseau. . 23 janv. 71
Sappey, prof à l'Ecole de méd. 20 oct. 78
Sardou (P. B.), méd. major de 1re classe. . . . . 20 août 71
Sardou Victor, L.), aut. dram. 14 août 69
Saremejane (de), anc. off sup de garde mobile. . . . 10 fév 71
Sarlande, anc. maire d Alger. 11 août 62
Sarlat, lieut. de vaisseau. . 14 janv. 71
Sarrau, ing en chef de 1re cl. 12 juill. 80
Sarrazin, anc. offic sup d'inf. 12 mars 62
Sarre-Fr.oulaud, capit. commandant de place . . . 8 oct. 70
Sarrou, offic sup. d'inf . . . 5 fév 78
Sasias, offic sup d'inf de mar 14 mars 66
Saucerotte J E.), anc. offic.sup. 30 sept. 57
Saufrignon (J. L.), offic. sup d'infanterie . . . . . 5 juil. 82
Saumade, anc. offic. sup. du génie . . . . . 11 août 69
Saumade de, lieut. de vaiss. 17 déc. 76
Saumier (Charles), anc. offic sup. d'artill. . . . . 18 sept. 59
Saumier (L G.), s. int. mil. de 1re classe. . . . . 12 juill. 80
Sautet, offic. sup. de cav 11 mars 71
Sautier, anc. offic sup. du gén. 12 mars 66
Sauvé (A N.), off. sup d'artil 22 août 72
Sauvé (L. E. A.), offic sup. d'art. 7 juin 65
Sauvage, officier d administ princ pal . . . . . 30 juill 78
Sauvezon, offic sup. d'inf. 5 fév. 71
Sauze, cap de vaisseau . . . 20 avril 59
Savatier, méd. princ de la mar. 11 juil 80
Savigny, anc. offic. sup. . . . 11 mars 68
Savin, anc. offic d inf . 8 août 71
Savin de Larclause, offic. sup de cav. . . . . 3 fév 75
Savoye, anc. offic. sup d'inf. 17 juil. 66
Sayve (Mis de), secrét d'ambas. 11 nov 75
Scellier de Lample, offic. sup. d'état-maj. . . . . 31 oct 64

Schadet, anc off. sup de gend 28 déc. 68
Schauenburg, anc. offic. sup. 5 mai 47
Schefer E. F. J.), consul gén 12 juill 81
Schemmel, offic sup de cav. . 12 juill 80
Scherer H. N. E., insp. gén. des ponts et chaussées . 8 fév 77
Schiele (de), offic. sup d'inf. 15 août 60
Schirmann, off. sup du génie. 12 juil. 80
Schlemmer, ingénieur en chef des ponts et chaussées . . 30 juill. 78
Schlincher, anc. offic sup. de cav. 31 oct 64
Schlœsing, direct. de l'École d'app. des manuf. de l'État 20 oct. 78
Schlosser, anc. offic. sup. de cav. 12 août 66
Schlumberger, ing de la mar [illegible] 77
Schmedter, off sup. d inf. . [illegible] 80
Schneider, direct. de l'établissement du Creusot. 30 oct 78
Schneegans, offic [illegible] 3 [illegible] 6[illegible]
Schneider (J.), chef de b d'inf 8 juil 81
Schnell, chef l escadron d'état-major. 10 juil 78
Schnerb, préfet . . . . . 12 [illegible] 80
Schœlcher, anc. offic d'artill [illegible] 6[illegible]
Schœnberg, major de cav. [illegible] janv 79
Schuhler (L.), offic sup d art 29 [illegible] 81
Schurr (T.), offic sup de cav [illegible] fév. 82
Schwaab, offic d'artill 5 mai 71
Scias, lieut de vaisseau [illegible] [illegible]
Scoutetten, méd maj. de 1re c 23 juin 8
Séard, offic. d'artill . . . [illegible] août 7[illegible]
Sébastien, off. sup de gend. 29 juil. 80
Sebert, off. sup. d art de mar [illegible] juin 8[illegible]
Sebire A. L. H.), vice-prés du cons. gén. de la Manche 24 déc 81
Secourgeon, char maj en retr. 26 no 5[illegible]
Ségalas, prof à l'Ecole de méd [illegible] juil 7[illegible]
Ségard, offic sup d inf [illegible] [illegible] 71
Ségard, major d'inf hors cad. 3 fév 81
Segonne (Léon), sous-intend. mil. [illegible] sept 63
Segretain, offic. sup du génie [illegible] juil. 6
Seguier [illegible] sup d'état-maj [illegible] juin 71
Ségur (Cte de), conseil d'État. 1 [illegible] 6[illegible]
Séguy, anc direct. des eaux de Versailles . . . 12 août 64
Seigland, offic sup d'ét. maj 23 oct. 68
Seignan, offic. sup. de cav. . 5 juin 77
Séjourné, offic sup. d inf . 3 oct. 70
Seligman, pres. du tribunal de 1er instance de Nice . . . . 18 juil. 81
Semelet, offic. de cav. . . . . 22 mars 72
Sempé (E.), offic. sup. d'artill. 25 juin 69
Sempé (J. J. M.), offic d'inf. 1er mai 71
Sénac, offic d inf. . . 20 août 70
Sennac, offic sup d état-maj 4 sept. 70
Sénaux, offic. sup d'inf . . . 12 juil. 80
Sénelar, offic princ. d'admin. 20 nov. 72
Sénépart, anc offic. de cav . 25 nov. 70
Senez, cap de frégate. . . . 19 sept. 63
Sentis, consul général . . . 6 août 70
Septans, offic. sup. d'inf de marine . . . . . 9 mars 67
Seré (abbé de), aumôn sup. de la marine . . . . . 9 déc 75
Serieyx, anc. offic sup. . . 19 sept. 60

Serjonne (de), anc. offic. d'état-major. . . . . 28 déc. 50
Sermensan, offic sup d'inf. 5 oct. [illegible]
Serpin-Dugué, anc ingén en chef des ponts et chaussées 13 août 61
Serra, offic sup de gend. 1 juil. 6[illegible]
Serrand, anc. offic. sup. d'art. [illegible]
Serres, offic sup au régiment de pontonniers . . . 6 fév. 7
Serres (L. B.), proc. gén près la cour de Douai . . 18 janv. 81
Serret, membre de l'Institut. 1[illegible] août [illegible]
Serrière anc. cap adjud. de place . . . . . 7 sept. 71
Serron, offic. sup d'artill. 3 fév. 75
Serrurier (C.), vice-[illegible] de la société de secours aux blessés 22 fév. 71
Servan (F. F. G.), anc. cap. de vaisseau . . . . . 2[illegible] août 50
Servan (J. C.), offic. sup du genie. . . . . 21 nov. 72
Servan (J. P. X.), anc offic. de la marine . . . . 31 déc. [illegible]
Servan, lieuten de vaisseau . 2[illegible] oct. [illegible]
Servant, fabr. de fourrures 7 [illegible] 7[illegible]
Servatius, anc préfet 7 août [illegible]
Servier, chef de bataill. d'inf. en retraite . . . . 10 avril 2[illegible]
Sesmaisons (de), offic sup d'état-major. . . . . 9 avril 71
Seupel, offic. sup d'inf . . . oct. 80
Sevène (L. C.), ing. en chef des ponts et chaussées . . 11 [illegible] 82
Sevestre, dir. au minis de la justice . . . . . 9 [illegible] 79
Sevin, fabricant de bronzes . 10 oct. 78
Sevrin (F. E.), anc offic. supérieur . . . . . 1[illegible] avril [illegible]
Seydoux marin, anc Cateau. 20 oct. 78
Sézary (E. M.), offic. d'admin. principal . . . . . 5 juil. 82
Si Ahmed ben Deddoud, caïd des [illegible]-Yala . . 8 [illegible] 81
Si Ali ben Arbi, caïd d'Aïn [illegible] 12 [illegible] 80
Si Ali ben Ould el Hadj Djelloul, agha des Flittas . [illegible] fév. 71
Si Bel Kassem ben Harch, bachagha . . . . . 27 [illegible] [illegible]
Si ben Ali ben Chergui, caïd 21 déc. [illegible]
Si ben Hamou ben Boudhaf, caïd. . . . . 7 [illegible] [illegible]
Si Bou[illegible]ben Mohammed, caïd 5 avril 85
Si Bou Kenef ben Si Mohammed bel Hadj ben Ganah, caïd . . . . . [illegible] déc. 69
Sibour, cap. de vaisseau . 7 [illegible] [illegible]
Si Chaban ould el Hadj ould Si el Arbi, agha . . . . . 7 [illegible] [illegible]
Si Djilali ben el Adj Miloud, caïd . . . . . 18 [illegible] 81
Si Doud[illegible] des Kessars, caïd. 7 [illegible]
Si Eddin ben Yahia, agha 7 sept. 77
Siegoudy, 1er présid. de cour d'appel 13 août 1[illegible]
Signol, peintre, de l'Institut. 13 août [illegible]
Si Hamed ben Hamed, agha 2 [illegible] [illegible]
Si Hamed Kodja ben Ahmed, caïd . . . . . 7 [illegible] 65
Si Hamza ben Bahal, caïd . 7 [illegible] 8[illegible]
Si Hennu ben Sedah Henry, caïd. 7 [illegible] 65
Silvestre du Péron, ing. de la marine . . . . . 9 mars 67
Silvy, anc. directeur. . . . 5 avril [illegible]
Si Mohamed Said ben Ali Cherif, [illegible] . . . . . 15 sept. [illegible]
Si Moktar ben Dekha, caïd 18 déc. [illegible]
Simon, offic. sup [illegible] 1er nov. [illegible]
Simon (M. F.), chef de bataillon . . . . . 8 juil. 81
Simon (Eug Henry), offic. sup du genie . . . . . fév. 7[illegible]
Simon [illegible] . . . . . 14 janv. 7[illegible]
Simon (Jean Fleury), offic off de zouaves . . . . . 4 juin 5[illegible]
Simon (Victor Aug.), off. d'artill. [illegible] . . . . . 10 juin [illegible]
Simonet, anc. [illegible] auxiliaire . . . . . 27 juin. [illegible]
Simonin, offic. sup. d'inf. 21 mai [illegible]
Simonin (L. M. L. L.), ingén. civil des mines . . . 14 janv. 7[illegible]
Simonin de Permondans, anc [illegible] . . . . . 19 oct. 7[illegible]
Simonneau (G. A. P.), inspect. gen de 1re classe des ponts et chaussées 18 janv. 8[illegible]
Simony (de), anc. offic sup cav 14 août [illegible]
Sinn, offic. sup. du génie 11 janv. [illegible]
[illegible] Kersabiec, off. d'inf. de marine . . . . . 11 [illegible]
Sionnet, offic. sup. d'art. . . . 12 juill. [illegible]
Sisière (J. Ant. C.), vétér prin 4 avril 78
Sistac, offic sup [illegible] 5 [illegible] 8[illegible]
Sola Mer, évêque de Nice 1 sept. 69
Soleau, ing en chef des ponts et chaussées 18 nov. [illegible]
Soligny (H.), offic sup d'art 2 août [illegible]
Sollier, ingén de la marine 11 [illegible]
Sonis (de), offic. sup. de cav [illegible] 7
Sonnet Fr.), anc. offic d'inf 5 oct. [illegible]
Sonnus, offic sup [illegible] 14 oct. 76
Sonrier, anc. méd princip 2[illegible] juin [illegible]
Soret de Boisbrune, s. int. mil. 19 [illegible] 70
Sorlin, offic sup d'inf . 12 oct. 80
Soubeyran (J. M. G. de), sous-gouvern. du Crédit foncier 12 août 59
Soubeyran (J. G. B. C.), anc. chef de bat. de la g nat. 14 janv. 5[illegible]
Souchard, anc consul [illegible] 9
Souchet anc. off. sup. de gend 9 août [illegible]
Souchon, offic. sup [illegible] 11 août [illegible]
Soudot [illegible] de la garde nationale de la Seine 3 fév. 63
Soudry, s[illegible] mil. en ret. 2 juill. 6
[illegible] de 1re cl 26 avril 0
Soulages (de), offic. sup. d'inf 8 avril 70
Soulier de Cholsy (J. C. [illegible] 1 nov. 8[illegible]
Soumes [illegible] gend 3 août
Souriau, offic. sup. du [illegible] 6 fév. 77
Souviche, offic sup d'[illegible] 8 août 7[illegible]
Spitzeux, méd maj. de 1re cl. 15 août
Spitzmet, maj de 1re classe. 11 oct.
Spy, [illegible] 11 mai [illegible]
Stanislas [illegible] sup de mar. 10 août [illegible]
Stefani, [illegible] 1[illegible] déc. [illegible]
Stenger [illegible] 1[illegible] oct. [illegible]
Stephan, commiss de la mar. 30 déc.

Stiehler, anc. offic. sup. de cav. 19 août 61
Strauss, méd.-maj. de 1re cl. 18 avril .
Strotz, offic. sup. d'inf . . . 19 oct .0
Stuffel, anc offic. d'état.-maj. 11 ma .
Suberville, offic sup. d'inf . 18 juil .
Suchet, offic. sup d'inf . . 8 avril 7.
Suquet (Et.), doct en méd 19 fév 5.
Surell (Cl. Alex.), ing. des ponts et chaussées . . . 19 août 59
Suret, méd.-maj. de 1re classe. 21 avril 71
Surmont (de), off de l'armée 12 juil. 80
Survine, offic. sup. d'artill . 26 août .2
Süter, offic sup. d'artill. . . 14 août 7
Swiney (E. M. M.), colonel de zouaves. . . . . 13 juil. 61

T

Tabareau (E.), capit. de frég. 28 août 81
Taboureau, anc. offic. de la garde nat ionale de Paris . . . . 24 oct 48
Tajuteau Destouches, anc off. sup. d'état-major . . . 3 [illegible] t
Taussac, anc. offic. sup. d'inf 25 a 5
[illegible] f 74
Tain, offic. sup. d'état-major 10 août 68
Tagnard, recev des finances. 30 juin 67
Tahonis, manufacturier. 8 août 70
Taillepieu (Cte de Bondy), anc. préfet . . . . . 5 juin 48
Tailleirs de Jupeaux (Anne de), pay en chef d'armée. . . . 19 juin 6
Tal[illegible] 10 sept
Talbot (B.), profess de rhétorique au lycée Fontanes 13 juill. 82
Talenay (H de), consul gén. 10 fév 80
Tallien-Cabarrus, consul gén. 27 nov. 64
Tamisier (Mis de), sous-direct. aux affaires étrangères. . 15 août 68
Tamisey, chef de bat. d'inf . 30 juill. 78
Tanouarn (de), anc. offic. sup de la marine. . . . . 13 août 63
Taquan P., sous-int. milit. 1 d. 8.
Tarade (de), payeur princip 5 [illegible] .0
Tarayre, offic sup. d'inf 18 [illegible] e
Tarbé des Sablons, anc. préfet. [illegible] nov 67
Tardif (Anolphe), chef de div., conseill d'État 19 [illegible] 65
Tardif (L. A.), off sup d'inf 12 juil 8
Tardif de Moidrey, offic sup d'art. 8 d[illegible] 70
Tardy Barth., offic. sup. d'inf 7 f[illegible] 7.
Tardy (Marius), anc. off. d'inf. de marine 22 août 6[illegible]
[illegible] 2 [illegible] 7.
[illegible] 21 avril .
[illegible] 25 déc 8.
Tascher de la Pagerie (Ch.), anc offic. sup de cav . . [illegible] 37
Tascher de la Pagerie (Rob.), anc mar des logis du palais . . [illegible] 6.
Tassard, méd.-maj de 1re cl. 23 mai 7.
Tassy (L. F. V.), prof. à l'Inst nationa agronomique . . . 17 janv 81
Tauzier, offic sup. d'inf . . [illegible] fév .1
Teffard, anc. offic. de cav 21 [illegible] 7.
T[illegible] 21 [illegible]
Teillard, off sup de cav. . . 25 [illegible] 80
Teillay, anc. offic d'inf. . . 19 oct. 70
Teissèdre, offic. sup d'artill. . 24 déc. 69
Teissier (H.), pres. de la Chambre commu de Philippeville 14 oct. 80
Teissier J. E. M. L.), anc cap de vaisseau . . . . 29 oct. 64
Teissier (L. S. G.), anc. offic sup d'inf . . . . [illegible] juin 65
Teissonnière, présid. de cour d'appel . . . . . [illegible] août 69
Tellier (Fortuné), anc offic de la garde de Paris. . . 12 août 62
Tellier-Robertson Ange, anc secrét gén de préfecture 24 déc. 69
Templeux, anc admi des contr. 9 août 54
Tenaulle-d'Estaing, premier président honoraire . . . . 3 août 78
Terme, anc. député . . . 14 août 69
Termonia, medecin major . . 3 fév 80
Terrail, anc. off. sup. de gend 12 mars 82
Terrigal (M. B.), off. d'admin princ. des subs militaires. 18 janv. 81
Terson de Palaville, anc. off. sup d'inf . . . . . 18 sept. 59
Tertian, offic sup d'inf . 20 nov. 72
Tessereau, doct méd a Paris 16 mars 72
Tessé de Lamotte, anc offic sup de la garde nat mob 5 mai 71
Tessier (Alex.), offic sup. d'artillerie . . . . . 10 nov. 65
Tessier Charles, offic. sup du g[illegible] [illegible] fév. 71
Tessier Pierre, anc. offic sup. [illegible] 28 [illegible] 68
Tesson, méd. princip. . . . 30 d[illegible] 82
Tessier de [illegible] sup d'inf [illegible] f[illegible] 77
Testu (Jules), anc chef de div. à la guerre . . . . . 1[illegible] août 62
Testu Mis de Balincourt, cap de frégate . . . . . [illegible] août 7.
[illegible] [illegible] 12 [illegible] 8
Textor de Ravisi [illegible] offic d'inf de la marine 18 sept 69
Teyssandier, anc. off du gén 21 [illegible] 7.
Teyssier Ant.), anc offic sup de gend. . . . [illegible] [illegible] 65
Tezenas, anc. officier sup du genie . . . . . 2 [illegible] 61
Tharaud, anc off sup de garde [illegible] [illegible] mai 71
Thareau Bon, [illegible] [illegible] 68
Theallier, an[illegible] [illegible] 17 [illegible] 66
Thévenet, offic sup d'inf 11 [illegible] 69
Thévenin offic sup d'artill 2 août 70
Thevenon, méd.-maj de 1re cl 8 [illegible] 60
Thibault Jean, anc administ. d. Crédit foncier . . . 11 août 66
Thibault Pierre-Louis, sous-commiss de la marine 30 [illegible] 54
Thibault (P. E. O.), chef de bur. au ministère de la marine . 6 juil. 81
Thibout, anc cap d'inf . . . 7 janv. 71
Thibonst, directeur gén aux finances . . . . . 21 août 63
T[illegible] [illegible] 3 août
T[illegible] [illegible] 9 sept 70
Thiébault père, fondeur e[illegible] [illegible] oct 78
Thienot, offic. sup. d'inf . . 21 janv 73

Thiériot de Luyton (de), anc. offic. sup de gend.	8 fév.	78
Thérion, anc offic de cav.	19 mars	64
Thiéry, anc. offic. sup. de garde mobile.	5 mai	71
Thiery (D. C.), offic sup d'inf.	2 mars	[illegible]
Thiery (Victor), anc. offic. sup [illegible]	11 août	6
Thierry (C.), cap en retraite	8 juill.	[illegible]
Thierry Ch. Marie), offic sup d'inf.	28 fév.	71
Thierry (Edouard), direct. de la bibliothè. de l'Arsenal	1[illegible]	[illegible] 62
Thierry (J.), cap. de frég.	12 [illegible]	[illegible] 6
Thierry de Maugras (C[illegible] L[illegible], méd.-maj. de 1re classe	17 juin	71
Thierry de Maugras (Henry), méd principp	7 juin	65
Thiévard, sous-intend. mil	1 fév.	
Thil, offic. sup d'état-major.	28 déc.	67
Thiollière, ingén. en chef des ponts et chaussées	22 déc.	69
Thiriet (Charles), offic [illegible] inf	2 sept.	71
Thiriet (Dieudonné), offic. sup. de gend.	8 août	75
Thirion, ingén. en chef de ponts et chaus[illegible]	6 août	65
Thiriot, offic. sup d'inf	24 déc.	67
Thomas de la Turmelière, anc deputé	14 août	66
Thomnet, memb. du cons gén de la Vienne	26 juill.	79
Tholer, anc. off. sup. du gén	31 juin	[illegible]
Tholozan, méd. princip	12 août	6
Thomas (A. J. Alph.), not hon.	14 oct.	[illegible]
Thomas (Edme), doct.-méd.	11 [illegible]	[illegible] 7
Thomas G. F. M., offic [illegible] de cav.	19 oct.	[illegible]
Thomas J. [illegible], méd. [illegible] hors cadre	18 janv.	71
Thomas (M. A.), col. d'inf.	2 [illegible]	82
Thomas M. V. P. J.), chef de bataillon d'infanterie.	30 juil.	78
Thomas (Nicolas), anc. off sup. d'inf.	26 [illegible]	67
Thomas (P. M. A.), lieut.-col. d'infanterie.	8 juil.	81
Thomas Théoph[illegible], anc. offic. d'artil	12 [illegible]	[illegible]
Thomas (F. J.), pharm.-maj. de 1re cl.	12 juil.	80
Thomas sieur de la Courneuve, offic sup d'inf.	5 [illegible]	78
Thomassin, offic sup d'inf.	16 mars	68
Thomassin de Montebel, offic sup. d'inf.	9 [illegible]	71
Thoreau-Lasalle, anc offic de marine	8 juille.	62
Thorel, [illegible] légion[illegible] mob[illegible]sée	9 janv.	1
Thory (Jules), col. de gend	19 [illegible]	[illegible]
Thory (Paul), anc offic d'état-major.	12 mars	71
Thoubert, capit[illegible] frégat	14 janv.	71
Thouars (de), cap[illegible] frégat	10 août	68
Thouin, ing. du ch. de f. Nord.	12 juil.	80
Thouvenel, anc. offic d'inf.	8 août	71
Thouvenel C. L., lieut.-col d'inf en retraite	13 janv.	81
Thouzellier, offic sup. du gén.	17 mai	71
Thoyot, anc ing. en chef des ponts et chaussées	13 août	65
Thy, secrét. d'ambass	11 nov.	75
Tiby, offic. sup. de cav.	12 juill.	80
Tillet (Louis), anc offic sup. [illegible]	30 déc.	68
Tillet (Marie), anc. offic. s. d'inf de marine	15 janv.	68
Tillon, gén de brig	9 nov.	72
Tinel, offic. sup d'inf.	7 août	77
Tinel (Edm.), off. sup d'inf.	12 juill.	80
Tinseau (J. de), officier supér d'artillerie.	9 sept.	70
Tiphaigne (P. E.), sous-direct au ministère des finances	29 déc.	81
Tiran, consul	18 nov.	63
Tirman (L.), gouv. général civil de l'Algérie	29 déc.	81
Tisserand (Etienne), anc. offic de garde mob[illegible]	18 avril	71
Titon, anc. offic. sup. de garde mobile	15 oct.	70
Titre, offic. sup d'état-major.	8 juin	71
Tizon de la Hautière, anc. off [illegible]	13 août	57
Tochon, offic. sup. d'inf.	[illegible]	[illegible] 71
Tollhausen (L. C. J.), consul général à Leipzig	19 [illegible]	[illegible] 61
Tongas, anc. offic. sup d'infanterie.	17 mai	64
Tor[illegible] [illegible] offic sup	[illegible]	juin 59
Tor[illegible] [illegible] anc offic s.	25 sept.	54
Topin (Marius), anc offic s. de garde nat. mob[illegible]e	17 août	71
Torchon, anc. offic d'artil.	11 mai	71
Tordeux, offic sup d'et. maj.	[illegible]	sept. 70
Tortat, anc. offic. sup. de gend.	17 déc.	65
Toscan du Terral, chef d'escadron de cavalerie	[illegible]	fév. 80
Touboulic (Alex.), cap de vais.	[illegible]	août 68
Touboulic (Vict.), lieut. de vais.	5 janv.	71
Toupet, offic. sup d'inf	4 sept.	70
Tourrasse (A. A.), méd major de 1re classe.	18 janv.	81
Tourangin, anc. préfet.	14 août	65
Tourel, insp. gén. des chem. de fer	16 août	82
Tournadre (de), anc. cap de frégate.	6 mai	65
Tournaire, insp gén des mines.	15 janv.	79
Tourneur (Benjamin), anc. off sup de la marine.	13 août	63
Tourneur du Cotillaud N.B.A.), capitaine de frégate	18 janv.	81
Tourneux, insp gén. des chem. de fer	8 août	67
Tournois, sous-intend. milit	17 juin	[illegible]
Tourret, offic sup. du génie.	13 mars	69
Toussaint (François), offic. sup. d'artill	12 oct.	70
Toussaint (Louis Denis), ing en chef des ponts et chauss.	16 août	[illegible]
Toussenel, anc insp. d'Alg.	7 août	71
T[illegible] offic sup. d'inf	7 août	71
T[illegible] Gondes, offic sup, com de place	1[illegible]	mars 59
Trémoul B[illegible], colonel d'infanterie	2[illegible]	déc. 84

Tranchant (Ca... e offic sup de cav. . . . . 11 janv 70
Tranchant (Louis), cons. d'État. 1. janv. 70
Tranchard, sous-intend milit. 15 déc. 70
Travailleurs (E. Y.), lieut.-col. d'infanterie. . . . . 5 juil. 82
Travers (D. L.), commiss. ad. de la marine . . . . . 18 janv. 81
Travot (le bon V.), député. . . 13 août 61
Trécourt, anc. off. sup de cav. 13 mars 61
Trédos, commiss de la marine 23 nov. 6
Trefcon, offic. de cav . 31 déc .
Trégaro, aumôn de la marine. 7 nov 60
Trelhard (Cte), anc. direct. à l'intérieur. . . . . 22 juin 65
Trélat, professeur à la Faculté de médecine . . . . . 20 oct. 78
Tresca, memb de l'Institut 13 aout 65
Tresse, cap de frégate. . . . 11 mars 68
Trève (P. J. A.), com de mar. 11 juil. 80
Trève (Paul), offic sup d'inf de marine . . . . . 14 mars .
Tribout, me i-maj de 1re cl. . .
Tricoche, offic. sup. d'artil. . . .
Tricou, consul gén. . . . 7 . . .
Tridard, commiss de la mar. . . .
Trillot (E. L.), cap. de frégate 25 . . .
Trinité, offic. sup d'inf. . . .
Trolier, cap de frégate . . .
Tronchon anc. chef de divis . . .
Tronsens anc offic. sup. . . .
Trotin, dir de télégr. milit. . . .
Troude Amable, anc. off sup 22 . . .
Troude (Onés.), anc. cap. de fr 8 . . .
Troutlet, anc. offic. sup . . .
Trubert, offic. sup d'inf. . 8 . . .
Truc-Larreguy, anc offic. d'inf. . . .
Truchy, offic. sup. d'état-maj . . .
Truchy (A. C. N. F.), col d'inf 12 . . .
Trudeau, méd. princ de 1re cl. . . .
Trumelet, offic. sup d'inf . . .
Turbier, offic. sup d'inf. . 31 déc. 72
Turc, méd de 2e cl. de la mar. 25 juill 72
Turcas, anc. chef de bureau 26 déc. 61
Turgan, ingénieur. . . . . 20 oct 78
Turenne (de), offic. de marine 6 juin 71
Turin, anc. offic. de marine. . 12 août 62
Turmier, anc. offic. sup d'inf 28 déc 68
Turpin, anc offic. sup de gend. 18 août 62
Turquet de Beauregard (F. T. M.), capitaine de frégate . 3 fév. 80

U

Ulrich, offic. de cav . . . 25 sept 71
Urbain Ismaïl, anc. conseil du Gouvernement à Alger. . . 7 juin 6
Urtin, offic. sup. d'art. . . . 12 juill. 80
Urvoy de Portzamparc, chef de la . . . . . 12 juil. 70
Jaquin, anc. offic sup du gén. 30 déc 63
Ussel (L.H.A.H. le Mis d'), gén. de brigade . . . . . 5 juill. 82

V

Vabois, offic d'inf. . . . . 10 juin 71
Vabre, anc. offic supér. de la garde nationale. . . . . 31 déc 72
Vagnez (C. J.), chef de bataill. d'inf. . . . . 18 janv. 81
Valin, anc méd princip. . 27 déc 6.
Vallant (Adolphe P., capit. de frégate . . . . . 14 janv .
Vallant (Charles Léon), capitaine d'artill de la marine. 14 jan .
Vallon, offic. d'inf. . . . . 20 .
Vaisse ère, ing. en chef des p et chaussées. . . . . 9 oct 77
Valabrègue de Lawœstine (de), anc. préfet du palais 1 . .
Valbesen (de), consul gén . . .
Valençay (duc de) . . .
Valentin Smith, anc. cons. de cour d'appel. . 1. avril 63
Val de anc off sup. d'état-maj .
Valfrey (P. L. Cte) . 2 août 76
Valle, offic d'inf. . . . . .
Vallée (de), anc. avoc. gén . .
Vallée (L.), anc. offic d'inf 9 . .
Vallès, ingénieur des ponts et chaussées . . .
Vallet (Fr., anc offic sup. de garde mobile . . déc 70
Vallet-Desrives, anc. at. milit. 24 sept 67
Valleton de Garraube, anc offic sup d'inf . . . . . 12 août 64
Vallois, méd.-maj. de 1re cl. . août 70
Van Blarenberghe, ing. en chef des ponts et chaussées. . . 5 fév 78
Van Hoorick, anc. offic. sup. 17 juin 69
Vanier, présid de tribunal 11 août 64
Vanin, cons. de cour d'appel. . mars 58
Vanson, offic. sup. d'état-maj 1. . .
Vaquette de Hennaut, offic. sup d'inf 8 août 71
Varaigne, offic sup du gen. 9 mars 71
Varcollier, anc. cons de préf 11 nov
Varroquier, chef d'esc. de cav 30 juill. 78
Vassart d'Hozier (Cte de, ing en chef des mines. . 18 juil. 76
Vast-Vimeux, anc offic sup. de garde mobile . . . . . 9 janv. 7.
Vatin (J.), anc. offic. sup de gendarmerie . . . . . déc
Vaton, offic. sup d'inf. 5 .
Vattier de Bourville, consul de France . . . . . 28 . .
Vaucorbeil, dir de l'Acad nat de musique. . . 13 ju. .
Vaudremer (J. A. E.), de l'Instit 13 . .
Vaufleury (de), anc offic. sup. gend . . .
Vaux (de), procur. gén. . fév.
Vauthier, méd pr. de 1re cl. . 13 . .
Vaulré, anc. offic. d'artil 13 août 59
Vauvray (A. Ch. E.), méd. en chef de la marine. . . . . 9 fév 80
Vedel (Cte de), anc chef de div 12 . .
Vedel (J.), anc. offic sup. d'inf. 3 . .
Vedrènes, méd. pr. de 1re cl 12 . .
Veray (J. ., anc offic sup au ... . .
Vera y O., offic su... ge... 11 . .
Vène, anc. insp gén des mines 11 . .
Vène (F. P., anc offic sup. . . .
Veniger, anc. offic. de cav . .
Venot, offic sup. d'artill . . . août 70

Ventre de la Touloubre, com. de la marine. . . . . 27 déc.
Verdet, [illegible] 16 [illegible]
Verdier, méd.-maj. de 1re cl. [illegible]
Verdière (de), anc. offic sup d'état major. . . . . 10 août 08
Verdot, anc chef d'institution 7 août 7[illegible]
Vergé, anc méd.-major . . . 10 nov. [illegible]
Vergès (de), insp gén des fin. 9 août [illegible]
Vergnaud (A.), anc. offic sup 1er mai 5[illegible]
Vergnaud (P.), off sup d'art. 29 oct. 61
Vergnes (Fr.), anc offic sup. 16 avril 56
Vergnes (J. B.), intend milit 5 mai [illegible]
Vergoignan, offic sup. . . . 25 juin [illegible]
Verhille, offic sup. d'inf. . 24 juin [illegible]
Vériot, anc. offic de marine. 25 août 8[illegible]
Verlaque, offic. sup. d'inf. . 6 oct. 5
Vernet, offic sup. d'inf. . 12 juill. [illegible]
Verneuil (le Dr), membre de l'Académie de médecine. . 4 août [illegible]
Vernon de Bonneuil (de), anc offic. sup de garde mobile. 8 déc. 0
Vernouillet (de), min. plénip. 1er fév. 48
Véron (N. M.), cap. de frégate 6 [illegible]
Véron-Duverger ing. en chef des ponts et chaussées [illegible] 0
Verraux, offic. d'inf. . . . [illegible]
Verrier (L. D. E.), offic. sup. [illegible]major 15 déc. 70
Verrier (P. J.), anc. offic sup de cav. . . . . 26 déc 4
Verrier (S. J.), ing. en chef des ponts et chaussées. 27 [illegible] 67
Versigny, offic. sup. d'[illegible] [illegible] juil. 6
Versini, anc. offic sup . . 16 avril 5
Véru, anc. offic. sup. . . 9 sept. [illegible]0
Vesque, offic sup d'inf. . . . 15 juill. 7
Vételay, procur. gén. près la cour d'appel de Toulouse. . 4 fév. 8
Veyne, anc. offic. d'inf. . . . 10 juin 71
Vézieu, méd.-major de 1re cl. 12 oct. 70
Vial (A. A.), anc. offic sup. de garde mobile . . . . . 9 janv. [illegible]
Vial (J. P.), off sup d'état-ma. 18 mars [illegible]
Vial (P. F.), anc. lieut. de vais. 16 oct. 6[illegible]
Vial de Sabligny, offic. s d'inf. 9 fév. 7
Viaud-Bêtes d'Aignan, anc offic sup. de la marine. . . . 31 déc. [illegible]
Vicart, anc. offic sup. . . 20 sept. 2
Vibert (G. J.), artiste peintre. 18 fév. 8[illegible]
Vicart, insp. gén. des ponts et chaussées . . . . . 19 juill. 8[illegible]
Vidal, anc. sous-préfet . . . 18 avril [illegible]
Vidal (A. A.), ing. de la marine 18 juill. [illegible]
Vidal (E. J. B.), docteur-méd. des hôpitaux de Paris . . . 31 déc. 81
Vidal (G. E.), cap. de frégate. 21 janv. 71
Vidal (J.), offic sup. d'artill. . 24 juin 71
Vidal (J. P.), chef de bat. d'inf. 12 juill. [illegible]
Vidal-[illegible]line, anc. cons. mun. 23 août [illegible]9
Vidal de Verneix, anc. s.-int. mil. 3 oct. [illegible]
Vié, offic. sup. de gend. . . . 5 fév. 78
Vieillard, offic sup de cav. . 20 août 74
Vieillard, cap. du génie . . . 3 fév. 86
Vieille (E.), offic sup du génie. 24 déc. 9
Vieille (J.), anc inspect. gén. 12 août 4
Viel de Espeuilles (de), gén de brigade . . . . . 1er fév. [illegible]
Viel-Castel (Cte de), secrétaire d'ambassade . . . . . 14 janv. [illegible]9
Viennot, sous-direct. . . . . 6 août [illegible]0
Viénot, offic sup . . . . . 8 août [illegible]
[illegible] offic du génie . . 22 mai [illegible]
[illegible] [illegible]or de cav. . 5 juill. 82
[illegible] [illegible] 11 août 6
[illegible] 14 août 67
Vigneau (Dujay de Saint-Florent, [illegible] bat du génie. 12 juil. 7
Vignault, anc offic sup de [illegible] 11 août [illegible]
Vigneau, anc offic d'inf. . . 12 déc. [illegible]
Vigneaud, offic. sup d'inf. . . 12 oct. [illegible]
Vigneral (de), anc. offic sup. de garde mobile . . . 8 déc. [illegible]0
Vigneron (F. [illegible], chef de bat. en retraite . . . . . 5 [illegible]
Vignon, anc ing en chef 1[illegible] août
Vilar, anc. offic sup. d'inf. . 7 sept.
Vilate, offic sup d'artill. [illegible] [illegible]
Vilate, anc. offic. sup. de g mobile 1[illegible]
Ville (Guillaume *dit* Georges), direct. du champ d'expériences agric. de Vincenn[illegible] 1[illegible] nov.
Villeneuve-Morcy [illegible] 12 août [illegible]
Villemin (J. A.), méd. princip. de 1re classe . . . . 18 janv. 81
Villerémé, offic d'adm principp. 1[illegible] juil. [illegible]
Villette (H. L.), anc. offic. d'état-[illegible] [illegible] nov.
Villot (E. [illegible]), offic supér. l'infanterie . . . . . 7 fév. [illegible]
Vilneau, présid. de cour d'app. [illegible]
Vimont, préfet . . . . . 3[illegible] juin 80
Vincenot, anc offic d'[illegible] [illegible]
Vincens, anc offic sup. de g[illegible]rie . . . . 28 [illegible]
Vincens (C. [illegible]), major d'infanter[illegible] . . . 18 janv. 81
Vincens (Ch. [illegible]), [illegible] 12 mai 9
Vincent (Fr[illegible] offic sup d'état-major [illegible] [illegible]
Vincent (H. [illegible], offic sup. inf. 25 mai 7[illegible]
Vincent (M.), méd. princip. 30 sept. [illegible]
Vincent (M. A. F.), ing. de la marine . . . . . [illegible] fév. 8[illegible]
Vincent (M. Ch.), anc. off. sup. de la marine. . . . . 14 mars 6[illegible]
Vincent (P. [illegible] [illegible] 13 déc. [illegible]
Vingtrinier, le 1re classe 9 sept.
Viret, anc o[illegible] [illegible] déc
Virgile (de), anc. off sup d'inf. 12 août [illegible]
Virollle, anc. off sup de gend. 14 sept. [illegible]0
Virac, offic. sup. d'artill. 26 déc. [illegible]
Viroux, anc. sous-int. mil. de 2e classe . . . . . 12 juil. [illegible]0
Visquis, anc. offic sup de cav. 7 avril [illegible]
Vitalis, offic. sup d'inf. . . 7 fév. 7[illegible]
Viton de Jassaud, anc. off sup. 11 août
Vitot, anc offic. sup de cav. 25 juin [illegible]
Vitu, homme de lettres. . . . 30 juin
Vivensang (Vincent *dit* Amédée), chef de bat. d'inf. . . 18 janv. 81
Vivenot, anc. offic. sup. de garde mobile . . . . . 22 mars 7[illegible]
Vivien (J.), anc. off sup. d'art. 28 déc
Vivien (P.), offic sup. d'inf. . 3 fév
Vivier, offic. sup d'artill. . 11 août 6
Vivier des Vallons, anc. offic d'artill. . . . . 18 fév. 71

Vagelin, offic. sup. de gend. 3 juin 74
Vernot, anc. offic. d'inf. 16 mars 65
Voisin (B.), offic. sup. d'artill. 24 juin 71
Voisin (F.), préfet de police 14 août
Voisin Fr., ing. en chef des ponts et chaussées. 12 août
Voisin N.), offic. sup. d'artill. 14 mars 68
Volet, cap. de frégate nov.
Volon, peintre. 20 oct.
Volmerange, anc. offic. d'inf. 1 oct.
Vosseur, offic. sup. l'ét.-maj. 15 août 68
Vossy, anc. off. sup. de gendar. 21 août 61
Vougy (Bon de), anc. préfet. 1 oct.
Voullemier, anc. offic. d'inf. 8 août 1
Vrenière, anc. commiss. de la marine 9 déc. 68
[illegible] 2 nov. 70
Vuillemot, offic. sup. de cav. 18 juil. 70
Vuillermet, offic. sup. de gend. 22 [illegible] 9
Vulpian, doyen de la Faculté [illegible] août 8

W

Wacquez, offic. d'inf. 23 avril 71
Waidmann, offic. sup. du génie 8 déc.
Wailly Natalis de), de l'Inst. 11 août 68
Walon, de l'Institut, sénateur 14 août 68
Wa[illegible] comp. gén. [illegible] 14 août 65
Waresquiel (de), inspect. de la marine janv. 6
Wormé, méd. princ. déc. 57
Warnesson, offic. sup. d'artill. 15 oct. 7
Warnet, col. d'état-major 15 mai
Warnier, anc. offic. sup. du gén. 28 déc. 61
Wartelle (F. J. B.), offic. sup. d'art. 9 fév. 75
Wartelle (H. F.), anc. offic. sup. d'artill. 6 juin 55
Wasmer, offic. sup. d'inf. 5 mai 71
Watteau, anc. offic. sup. d'inf. 10 août 5
Wattringue, offic. d'inf. 8 août 71
Weber, offic. d'artill. de mar. 13 juil. 72
Welles de Lavalette (Cte), anc. député. 14 août 60
West (Auguste), anc. préfet. 4 juin 6
West (Philippe), cap. de frég. 5 fév. 78
Weyer, anc. maire d'Alger 28 sept 60
Weynand, col. du génie. 26 août 6
Wilhelm, offic. sup. d'art. 12 juill.
Wilamme, anc. offic. sup. de garde mobile 11 mars 71
Willemin (Ét.), anc. off. d'inf. 18 sept. 59
Willemin (Fr.), off. sup. de cav. 12 avril 66
Willemin (Phil.), doct.-méd. 15 oct. 71
Willerme, anc. colonel 18 mars 64
Williame, offic. princ. d'adm. 22 mai 78
Wimpffen (Bon de), sec. d'ambassade [illegible] 67
Winsham (A. P.), lieut. de vais. [illegible] 81
Wo[illegible], lieut.-col. de gendarm. 14 nov. 57
Wriot, anc. sous-lieut. milit. [illegible] 62
Wœlcker (F. J.), major d'inf. 29 déc. 81
Wonfrom (J.), offic. sup. d'art. 5 juil. 89
Wolbert, anc. offic. sup. de cav. 7 [illegible] 6.
Wolf, anc. offic. sup. 21 [illegible] 66
Wolff (J. B.), anc. off. sup. d'inf. 26 déc. 60
Worms (Jules), doct.-méd. 30 nov. 71
Worms de Romilly, anc. offic. sup. du génie 8 sept. 69
Woronicz de Pamenza-Woronicz (J. A.), chef de b. d'inf. 18 janv. 81
Wyts (Charles), cap. de frég. 8 janv. 71
Wyts (H.), offic. sup. d'état-major 24 sept 70

X

Xatart, anc. offic. de caval. 15 nov. 64

Y

Yhernat, anc. offic. sup. d'inf. 12 août 52
Yver, anc. offic. d'inf. 24 juin 71
Yvolet (d'), chef d'esc. de cav. 8 juin. 81
Yvon, peintre. 29 juin 67
Yvon-Villarceau, membre de l'Institut. 13 juill. 80
Yvos, offic. d'inf. de marine. 13 juil. 72

Z

Zédé (Barthélemy), cap. de frég. 11 août 68
Zede (Charles), offic. sup. d'inf. 5 mai 71
Zède (Gustave), ing. de la mar. 29 déc. 66
Zeller, maître de conférences à l'École normale. 14 oct. 73
Zens, anc. offic. sup. 10 mai 52
Zickel, offic. sup. d'artill. 19 avril 71
Ziem (Félix), artiste peintre. 7 fév. 78
Zimbor, anc. offic. d'inf. de marine. 13 avril 67
Zimmer, offic. d'artil. 22 mai 73
Zoegger (E. D.), co. d'artil. 5 juil. 82
Zorn de Bulach (Bon), ancien chambellan 25 août 67

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

ALLEMAGNE

PRUSSE.

Grands-Croix

S. M. GUILLAUME Ier, roi, empereur d'Allemagne
FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince impérial.
Le prince CHARLES
Le prince DE BISMARCK, président du Conseil.
Prince DE HOHENLOHE, ambassadeur
Bon DE MANTEUFFEL, ancien ministre des affaires étrangères.
Gal Cte DE MOLTKE, chef d'état-major de l'armée
Cte DE PUCKLER-MUSKAU, grand-maréchal de la Cour
Gal Cte DE ROON, ancien ministre de la guerre
Bon SCHLEINITZ, ministre d'État.

Grands-Officiers

D'ALVENSLEBEN, général d'infanterie.
DELBRÜCK, ministre d'État, président de la Chancellerie de l'empire.
Cte DE GOLTZ, général.
Gal DE KAMEKE, ministre de la guerre.
DE LOE, général.
DE PHILIPSBORN, membre titulaire du Conseil privé.
DE RADOWITZ, ministr. plénip à Athènes
STEPHAN, grand-maître des postes.
Gal DE TRESKOW, aide de camp général de S. M.
Bon DE WAGNER, ministre plénipotentiaire.
Cte DE WALDERSÉE, général-major.

Commandeurs.

Cte d'Alten, colonel
Bon Bleichroder, banquier.
De Blumenthal, général.
De Boyen, *idem.*
Bucher, conseiller de légation.
Busch, *idem.*
Lieut.-colonel de Bulow, attaché milit. à l'ambassade à Paris.
Cte de Brühl, chambellan de S. M.
Cte de Doenhoff, maréchal de la Cour du prince Charles
Elsasser, conseiller supérieur des Postes germaniques.
Grand, conseiller intime des travaux publics
Gunther, conseiller supérieur des postes.
Dr Helmholtz, conseiller intime du Gouvernement
Bon de Kendell, ministre plénipotentiaire.
Dr Kirchoff, conseiller intime du Gouvernement.
Prince Kraft de Hohenlohe, lieut-général.
Krosig, *idem.*
Metzner, anc. conseiller intime des postes.
De Normann, chambellan de S. M.
De Reichardt, conseiller de légation.
Prince de Reuss, ministre plénipotentiaire
De Rœder, maître des cérémonies de S. M.
Sachse, conseiller supérieur des postes.
Cte de Solms-Sonnenwalde, conseiller de légation
De Stein Kaminski, lieutenant-général.
Bon de Thielmann, conseiller à l'ambassade de Paris.
De Thile, lieutenant général.
Von Caprivi, général.
Bon de Vrintz, ancien directeur général des postes à Francfort.
Cte de Wesdehlen, anc. conseiller d'ambassade à Paris.
De Winterfeld, lieutenant-colonel.

Officiers

Dr Arendt, délégué, commiss. du Danube.
D'Arnim, membre titulaire du Conseil privé.
Cte d'Arnim-Holtzendorff, ancien secrétaire d'ambassade
De Barner, major général.
Dr Beetz, professeur
Cte de Bismarck-Bohlen, attaché au département des affaires étrangères
Cte de Bismarck (Herbert), secrétaire de légation
Bopp, professeur à l'Université de Berlin.
De Bulow, conseiller intime de légation.
De Bulow, secrétaire de légation.
De Burg, colonel d'infanterie
Buschmann, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Berlin.
Dr Claudius, conseiller intime du Gouvernement à Bonn.
Detring, commissaire de la Chine à l'Exposition de 1878.
Dove, vice-chancelier de l'ordre du Mérite militaire.
Cte de Durckheim-Montmartin, anc. préfet.
Cte Eulenburg, major d'infanterie.
Gasperini, conseiller aulique.
De Goetz, major de génie
De Halinke, capitaine d'état-major
Hartwich, conseiller intime des travaux publics.
Cte de Hatzfeld, ministre plénipotentiaire.
Helden Sarnowski, colonel.
Herzog, membre titulaire du Conseil d'État.
Dr Kœberlé, chirurgien-médecin.
Hoff, *idem.*
De Hofman, lieutenant-colonel.
De Holstein, conseiller de légation
Hofmann, profess. à l'Université de Berlin.

Knaus, peintre
De Koch, profess. à l'Université de Berlin.
Krupp, conseiller de commerce.
Dr de Lauer, médecin de S. M.
Lavaulaine de Maubeuge, ancien colonel de gendarmerie.
Cte de Lehndorff, colonel.
Dr Lieber, ministre résident du duché de Brunswick.
Comte Lerchenfeld.
Prince Radziwill, aide de camp de S. M.
De Rantzau, secrétaire de légation.
De Rauch, lieutenant-général.
Rennen, président des chemins de fer hénans
De Reumont, secrétaire de légation.
Dr Siemens, conseiller intime du Gouvernement à Berlin.
Stumm, 1er secrétaire d'ambassade.
Theremin, major.
Vohler, profes. à l'Université de Gœttingue.
Von Osten, colonel.
De Werner, directeur à l'Académie des beaux arts, à Berlin.
Weyhe, conseiller intime d'État.
Dr Wiesmann, conseiller intime du Gouvernement.

BADE

Grands-Croix

Le grand-duc FRÉDÉRIC.
S. A. R. le prince GUILLAUME.

Grands-Officiers.

Bon DE REISCHACH, anc. grand chambellan.

Commandeurs.

Baer, directeur des ponts et chaussées.
Bon d'Edelsheim, grand-maître de la Cour de la grande-duchesse.
Bon de Gemmingen, chambellan du grand-duc.
De Holzing, grand-écuyer.
Bon de Senter, lieutenant général.
Bon de Sternberg, chambellan du grand-duc.
Bon de Weiller, général-major.
Zimmer, direct. gener. des chemins de fer.

Officiers

Bunsen, professeur à l'Université de Heidelberg.
Dürr, major.
De Dusch, conseiller intime.
Eberlin, conseiller des travaux publics.
Kuntz, conseiller des finances.
Bon de Leoprechting, chamb. du grand-duc.
Bon de Neubronn, général.
Nusslin, conseiller [illegible].
De Pfeuffer, *idem*.
Regenauer, directeur des impôts.
Bon Louis de Reischach, lieutenant-colonel en retraite.
De Renz, général-major en retraite.
De Rœssler, directeur de police.

HANOVRE (ancien royaume de)

Grand-Croix

Cte DE PLATEN-HALLERMUND, ancien ministre des affaires étrangères.

HESSE GRAND DUCALE

Grand Croix

S. A. LOUIS III, grand-duc.

Grand Officier

Bon DE DALWIGK-LICHTENFELS, ministre des affaires étrangères.

Commandeur.

Bon de Trotha, aide de camp de S. A. le grand-duc.

Officiers

Bon de Boyneburg, ancien officier supérieur.
Bon de Carvel Rammingen, ancien aide de camp du roi.

ANNAM.

Grand-Croix.

TU DUC, 2e roi.

Grands Officiers

NGUYEN TAN DOAN, 1er ambassadeur.

Commandeurs.

Nguyen tan Doang, ancien ministre.
Pham Phie Tine, conseiller d'ambassade.
Thon That Phieu, 2e ambassadeur.

Officiers.

Huguh Nan Van, 3e ambassadeur.
Le Nhut Hoan.

AUTRICHE-HONGRIE.

Grands-Croix.

S. M. l'empereur FRANÇOIS-JOSEPH Ier.
S. A. I. et R. l'archiduc RODOLPHE.
S. A. I. et R. l'archiduc FERDINAND IV de Toscane.
S. A. I. et R. l'archiduc ALBRECHT.
S. A. I. et R. l'archiduc CHARLES-LOUIS.
S. A. I. et R. l'archiduc LOUIS-VICTOR.
S. A. I. et R. l'archiduc RÉNIER.
S. A. I. et R. l'archiduc FRÉDÉRIC.
Cte ANDRASSY, ancien ministre des affaires étrangères.
Cte de BEUST, ambassadeur.
Gal Cte GRÜNNE, général de cavalerie en retraite.
Prince DE CROY, major général.
Gal prince de HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST (Constantin), premier grand-maître de S. M.
Le prince DE METTERNICH-WINNEBURG, ancien ambassadeur.
Cte de WIMPFFEN, ambassadeur.

Grands-Officiers.

BANHANS, ancien ministre du commerce.
Cte DE BELLEGARDE, lieutenant maréchal.
De CHLUMECKI, ancien ministre du commerce.
CORNARD (le baron), lieutenant général.
Bon d'EDELSHEIM-GYULAY, général de cavalerie.
Cte FOLLIOT DE CRENNEVILLE, premier chambellan de S. M.
Bon DE HOFMANN, ministre des finances.

Gal Bon DE HORNSTEIN, lieutenant maréchal en retraite.
Bon DE HUBNER, ancien ambassadeur
Cte KÖNIGSEGG-ASLENDORFF, général en retraite
Prince DE THURN ET TAXIS, Emeric, grand écuyer de S. M., général de cavalerie.
Prince François DE LIECHTENSTEIN, général de cavalerie en retraite
Bon DE LÖWENTHAL, lieutenant général
Cte MESSEY DE BIELLE, grand maître de la cour de S. A. l'archiduc Rainer
Bon DE MEYSENBUG, sous secrétaire d'État en retraite
Bon DE NOPCSA, grand maître de la Maison de S. M. l'impératrice
Bon de PINO FRIEDENTHAL, ministre du Commerce
Bon DE PIRET-BIHAIN, général de cavalerie
Bon POTTENBURG, ministre plénipotentiaire
Bon DE SCHONFELD, feld-maréchal.
Bon SCHWARZ-SENBORN, commissaire général à l'Exposition de 1873.
Cte SZAPARY, ministre des finances.
Cte DE WICKENBURG, conseiller intime de S. M.
Cte WIDMANN-SEDLNITZKY, ancien ministre, chambellan de S. M.
Cte WRBNA, chambellan de S. M.
Bon DE WILLERSTORF URBAIR, vice-amiral en retraite
Cte Edmond ZICHY, conseiller intime de S. M.

Commandeurs

Bon d'Aldenburg, ministre plénipotentiaire.
Bon Frédéric de Beck, lieutenant maréchal, chef de la chancellerie militaire de S. M.
Bon, Cte de Hadik de Futak, contre-amiral en retraite.
Bonn, colonel.
Bon de Boxberg, lieutenant maréchal.
Bon de Burg, conseiller aulique
Cte de Bylandt-Rheidt, lieutenant maréchal, ministre de la guerre
Cte Coronini.
Cte Dzieduszicki, Exposition de 1878, conseiller intime de S. M.
Dewez, directeur général des postes.
Bon d'Engerth, ingénieur en chef.
Bon de Gagern, ancien conseiller aulique.
Bon de Gennotts de Merkenfeld, conseiller aulique.
de Harkanyi, commiss. hongrois à l'Exposition de 1878.
de Hirsch de Gereuth, présid. du comité à l'Exposition de 1878
Gervay, direct. gén. des postes hongroises
Hoffmann, conseiller d'État.
Cte Hoyos, envoyé extraordinaire.
Bon Hornicar de Fin, major au regiment des chasseurs
Cte Hoyos Sprinzenstein, chambellan de S. A. l'archiduc Charles-Louis.
Hary, député
Cte de Kuefstein, conseiller d'ambassade
Bon Lenk de Wolfsberg, général d'artillerie en retraite.
Dr Mentzer, conseiller au ministère du Commerce
Cte de Mülinen, ministre plénipotentiaire.
Cte O'Donnel, général en retraite
Bon d'Ottenfels, ministre plénipotentiaire
Cte Pejacsevich de Verocze, lieut. maréchal
Bon de Pratis, ancien ministre des finances
Cte François de Salm.
Chev Schmerling, ministre d'État
Bon von Scholl, général en retraite
Bon de Schonberg, général
Bon de Schwegel, conseiller intime de S. M.
Bon de Sternek, contre amiral
Cte Ladislas Szapary, lieutenant maréchal.
Tiller von Turnfort, maréchal.
De Vesque de Puttlingen, membre de la chambre haute
De Wacher Mo theim, consul général
Bon Wersebe, lieutenant-colonel.
Chev de Wolfarth, conseiller aulique
Cte Henr. Zichy, chambellan de S. M.
Bon Ziemiecki de Ziemiecin, général d'artillerie en retraite.

Officiers.

Bon Alberi, colonel.
Artus, chef de section
Arnt, chef de section
Ascher, conseiller aulique.
Bach, lieutenant-colonel.
Barry, capitaine de frégate
Cte Berchtold, chambellan de S. M.
Cte Beroldingen, chambellan de S. M., major d'infanterie
De Boust, secrétaire d'ambassade à Paris
Bon de Bülil, conseiller aulique en retraite.
Boecklin de Boecklinsau, lieutenant-colonel d'infanterie
Cte de Cavriani, 1er lieutenant de cavalerie.
Cte de Cholonievski, capitaine
Cautoni, consul général.
Bon de Czœrnig, directeur de la statistique administrative
Darowski, président de la Société agronomique de Lemberg
Chev Debrauz de Saldapenna, conseiller aulique.
Cte de Deym, secrétaire d'ambassade
Cte Dubsky Trzebomylisc, colonel
Emerick Nemeth de Nyeck, conseiller ministériel.
Chev Engerth, directeur de la galerie impériale de tableaux
Fehringer conseiller aulique en retraite
Fenfalik, conseiller de gouvernement, secrétaire privé de S. M.
Bon Fejervary, général.
Chev Forstel, architecte
Bon de Franz, lieutenant maréchal.
Chev de Friedland, curateur du Musée des arts et métiers.
Cte de Geldern-Egmond, chef de bataillon du génie
Bon de Gloigg, capitaine de cavalerie
Gomperz (de), industriel
Gomperz, prés. de la chambre de comm. de Brünn
Goneczy, conseiller ministériel à l'Exposition de 1878
Grognet d'Orléans, rédacteur au ministère des affaires étrangères
De Guttenberg, lieutenant-colonel.
Cte Gyula Szechényi, chambellan de S. M.

B^on de Haan, délégué commiss. au Danube.
B^on Hasenauer, architecte
Hegedüs de Tiszavölgy, lieutenant-colonel d'état-major
De Hengelmüller-Hengervary, 2^e conseiller d'ambass. de
Heribert, C^her de Hoffern de Saalfeld, général en retraite.
Herich, conseiller au ministère du commerce, Hongrie
C^her De Herrman, conseiller aulique.
C^her Hirschfeld, conseiller de gouvernem
De Hock, commissaire à l'Exposition universelle de 1855.
De Hoffmann, secrétaire de la mission de Zurich en 1859
Hornbostel, membre du jury de l'Exposition universelle de 1855
Hornig, commiss. à l'Exposition de 1878, conseiller de gouvernement.
Horvate (de), inspecteur des haras
Hotzé, colonel.
Jæger, colonel.
C^her de Klnady, inspecteur général des chemins de fer
Kodolitsch, colonel de hussards.
Kos erzik, lieutenant-colonel du génie
Kozma (de), conseiller ministériel
De Leber, commiss. à l'Exposition de l'Électricité 1881
Lechner, chef de section
Leddihn, colonel de cavalerie
Prince de Liechtenstein, colonel.
De Lipowski, colonel
Lippe, colonel d'infanterie
Prince Lobkowitz, colonel d'artillerie.
Maurig, C^her de Sarnfeld, consul général.
De Metz, général.
B^on de Mecséry, colonel de cavalerie.
C^her Morpurgo de Nilma
Munkacsy, peintre.
C^te Nobili, lieutenant-colonel en retraite.
Obenraut d'A, conseiller de section
Prince Victor Odescalchi, chambellan de S. M.
Offermann (B^on), manufacturier
C^her Oppolzer, astronome, conseil. aulique
Ch. de Overbeck, consul général
C^te Edouard Paar, général
C^te Louis Paar, chef d'escadron.
C^her Puchner d'Eggenstorff, conseiller de gouvernement
C^te Pejacsevich de Veröcze, major, conseiller intime de S. M.
Pelz, conseiller de gouvernement.
C^her de Pitner, chef du cabinet du minist. de la marine.
De Pohl, lieutenant-colonel d'état major
Ponzen, membre du jury à l'Exposition de l'Électricité 1881
Pretis Cagnodo (de), commissaire à l'Exposition de 1878
De Przibram, conseiller aulique.
C^her de Raymond, conseiller de section en retraite.
C^he de Reisslar, conseiller de gouv.
De Ripp, colonel
C^te Széchey de Coromla, consul général.
Schmidt, construct. de machines à Vienne.
Schmidt de Kelhuñ, général en retraite
Schoeller (de), manufacturier
C^her de Senneller, conseiller aulique
B^on Frédéric Smith, architecte de la ville de Vienne
B^on Max de Springer, banquier à Vienne.
Steinle, peintre
B^on Staukovics, lieutenant-colonel
Strasser, lieutenant-colonel.
Sulzbeck, conseiller de section
C^te Szechenyi, secrétaire d'ambassade
Szveteney de Nagy-Ohay [illegible]
C^her Thaa del, chargé du service de l'Exposition de 1878 conseiller de section.
Tolnay (de), directeur [illegible] des chemins de fer
Trawniczek, major d'artillerie
C^her Von Wiser, colonel d'état major
Vidos de Kolta, colonel de hussards.
C^te Wallis Carrighmain, lieutenant-colonel
C^te Wedersheim, général
C^her Wernhl directeur de la manufact. d'arm de Steyr
B^on de Werner, secrétaire de la mission à Zurich en 1859
B^on De Wertheim, vice président de la chambre de commerce de Vienne
Widerhofer, conseiller aulique, médecin de S. M. l'impératrice
C^te Wilczeck, chambellan de S. M. l'impératrice
B^on de Wimpffen, colonel.
De Winderhader, général
B^on de Wodhaner, vice-président de la Société des chemins de fer de l'État.
Woerz, conseiller au min. du commerce.
De Zalesk, major
C^her Zimmermann Gölheim

BAVIÈRE

Grand Croix

S. M. le roi LOUIS II.
Le prince LUITPOLD
B^on VON DER PFORDTEN, conseiller d'État en service extraordinaire

Grands-Officiers.

C^te DE BRAY-STEINBURG, ministre plénipotentiaire, à Vienne
C^te DE MONTGELAS maître des cérémonies.
B^on PERGLAS ancien ministre plénipotentiaire, grand chambellan de S. M.
[illegible] ancien ministre plénipotentiaire

Commandeur.

Betzold, secrétaire général de l'enseignement

Officiers.

B^on de Bibra, ministre plénipotentiaire
Braun, préfet du Palatinat rhénan.
B^on de Brück, ancien directeur des voies de communication
Eloff, président du comité de l'exposition des beaux-arts en 1879, à Munich.
B^on de Gasser, ministre plénipotentiaire
Lipowski, préfet de la Basse-Bavière.
Loe, conseiller d'état.
Loeher, directeur des archives du royaume.

C^te de Quadt-Wikrad-Isny, ancien ministre plénipotentiaire.
C^te de Regersberg, ancien directeur des chemins de fer et des postes
De Rudhardt, ministre plénipot. à Berlin
Villeroy, cultivateur à Sittersechof.

BELGIQUE.

Grands-Croix.

S. M. LÉOPOLD II.
S. A. R. le C^te DE FLANDRE.
C^te D'ASPREMONT-LYNDEN, sénat, ancien ministre des affaires étrangères
DE BROUCKERE (H.), ministre d'État.
B^on CHAZAL, lieutenant général en retraite, ministre d'État
FRÈRE ORBAN, ministre d'État, ministre des affaires étrangères, membre de la Chambre des représentants
MALOU, anc. ministre des finances, memb. de la Chambre des représentants
DE RIQUET, prince de CHIMAY et de CARAMAN, ancien ministre plénipotentiaire
ROGIER (Charles), ministre d'État, memb. de la Chambre des représentants
THIBAUT, memb. et ancien président de la Chambre des représentants.
VAN DEN PEEREBOOM (A.), ministre d'État.
VAN PRAET, ministre de la Maison du Roi.
B^on A. DE VRIÈRE, ministre d'État.

Grands-Officiers

BARA (Jules), ministre de la justice, membre de la Chambre des représentants
BERNAERT, envoyé extraordinaire et anc. ministre des travaux publics
B^on BEYENS, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
BURNELL, général-major en retraite, aide de camp de S. A. le comte de Flandre.
DEVAUX, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire, chef du cabinet du Roi.
FASSIAUX, secrétaire général du ministère des travaux publics.
FORTAMPS, ancien sénateur
GRAUX, ministre des finances.
B^on J. GREINDL, ministre plénipotentiaire.
JACOBS (V.), ancien ministre des finances, membre de la Chambre des représent.
B^on LAMBERMONT, ministre plénip. secrét. gén. du ministère des affaires étrangères.
C^te DE LANNOY, grand-maître de la Maison de S. M. la Reine
NOTHOMB (A.), anc. ministre de la justice, membre de la Chambre des représ^ts
C^te D'OULTREMONT, commiss. général à l'Exposition d'électricité de Paris
C^te O. D'OULTREMONT DE DURAS, gr.-maître de la maison de S. A. le comte de Flandre
PIRMEZ, anc. minist. de l'intérieur, memb. de la Chambre des représentants.
ROLIN (H.), anc. minist. des travaux publics
ROLIN-JAEQUEMYNS, ministre de l'intérieur
C^te VAN DER STRATEN PONTHOZ (T.), grand-maréchal de la Cour.

Commandeurs

de Bassompierre, intend. en chef de l'armée.
Beaupaire, administrateur des chemins de fer de l'État.
C^te de Borchgrave d'Altena, envoyé extr. et ministre plénipot., secrétaire du Roi.
de Bounder de Melsbroeck, min. plénipot.
Buebuyck, directeur au ministère des affaires étrangères
Brialmont (L. M.), lieutenant-général en retraite, aide de camp du Roi.
Charmet, général
Crombez, bourgmestre de Tournai, membre de la Chambre des représentants
Defacqz, inspect. général au ministère des finances
Demeur, memb. de la Chambre des représ.
Desart, lieutenant général en retraite
Faider, proc. gén. à la Cour de cassation.
Fisco, directeur général au ministère des finances en retraite
Garnier, conseiller de la légation, à Paris
Gevaert, directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles
B^on Goethals, lieut. général en retraite, aide de camp du Roi
B^on Goffinet, lieut. général en retr., secret. des commandements du Roi.
Guillaume (J. F.), 1^er inspect. général des contribut. directes, douanes et accises
Kindt, inspecteur général de l'industrie.
De le Haye, ancien président de la Chambre des représentants
Leyder, direct. au ministère de l'Intérieur.
Libert, lieutenant général
Monville, lieutenant-colonel en retraite.
Léopold Orban, ministre plénipotentiaire.
B^on de Pitteurs-Hiegaerts, ministre plénipotentiaire, à Copenhague
de Quebedo, lieutenant général.
Rolnberg, direct. général au ministère de l'intérieur.
Sabatier, membre de la Chambre des représentants
Severens, peintre
Strauch, intendant militaire
Van den Bulcke, chef du cabinet du min. des affaires étrangères, cons. de légation
Van den Kerchove, sénateur.
B^on van der Smissen, lieutenant général
Van der Straeten, anc. bourg. de Bruxelles
Van Neuss, inspecteur général des finances.
Vrette, lieutenant général en retraite.
Verhaest, directeur général au ministère des affaires étrangères.
C^te Vilain XIV, ancien v.-présid. du Sénat
de Villiers, lieutenant général en retraite, aide de camp du Roi.
Willems, peintre.
Vinchent, directeur général des postes et télégraphes

Officiers.

Alvin, membre de l'académie royale, président de jury à l'Exposition. de 1878.
D'Andrimont, ancien bourgmestre de Liége, sénateur.
B^on A. d'Anethan, ministre plénipotentiaire.
Anspach, v.-gouv. de la Banque nationale
C^te d'Aerschot, conseiller de légation à Londres.
Banneux, inspect., au min. des trav. publics.
Banning, directeur général au ministère des affaires étrangères.

Bastin, consul honoraire, chancelier
Cte de Beaufort (Albert), ancien gouverneur de la province de Namur
Bellefroid, secrét. gén. du min. de l'intér.
Berardi, directeur en chef de l'*Indépendance belge*.
Berden, secrét. gén. du min. de la justice
Debaer, colonel du génie, chef du cabinet du ministre de la guerre.
Bonnet, sénateur.
de Borchgrave, conseiller de légation
Bouyet, colonel d'état-major
Boynert, lieutenant-colonel d'état-major.
Braquenié, exposant en 1878.
De Calaway, lieut.-colonel d'infanterie.
Cambier (E.), ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord-Est
Canonart d'Hamale (de), sénateur, membre de la commission à l'Exposition de 1878.
Capelle, chef de division au ministère des affaires étrangères
Cartuyvels, consul général
Bon G. F. C. Chazal, colonel de cavalerie.
Clays (P. P.), artiste peintre.
Bon Daelman, conseiller de légation
Dansaert, memb. de la Chambre des représ., v.-prés. de la commis. à l'Expos. de 1878.
David de Gheest secrétaire de légation honoraire.
Decrusne, ancien inspecteur général du service de santé de l'armée
d'Elhoungne, ministre d'État, memb. de la Chambre des représentants, avocat à la cour d'appel de Gand
Doutrewe, général major en retraite.
Dubois, admin. des chem. de fer de l'État
Dugardin, direct. au minist. des finances
du Roy de Blicquy, lieut.-colonel de cav., aide de camp de S. A. le comte de Flandre
Eloin, ancien secrétaire de feu S. M. l'empereur du Mexique.
Evrard, secrétaire général de la commiss. à l'Exposition de 1878.
Gaillard, docteur
Gheerbrant, anc. bourgmestre à Wacken
Gife, insp. gén. des postes et télégraphes
Girardin, directeur des télégraphes, min. des travaux publics
Gratry, général major, ministre de la guerre.
de Grelle, dir. au min. des trav. publics.
d'Haue de Steenhuyse, ancien échevin d'Anvers.
Heyvaert, gouverneur de la Flandre occid.
Hasselden ancien officier d'artillerie.
Jochams, inspecteur général des mines.
Bon Jolly, général major.
Kebers, s.-direct. au min. des finances
Cte Octave de Kerckhove de Denterghem, gouverneur du Hainaut.
de Keyser, anc. direct. de l'Acad. d'Anvers.
Kisser, ancien directeur au ministère des affaires étrangères.
Bon Lafontaine
Lambert (Léon), vice-président de la Société africaine.
de Lannoy, lieutenant général en retraite.
Laoureux, sénateur
Lauwers, consul gén. au Cap de B.-Espér
de Laveleye, prof. à l'Université de Liége, membre du jury à l'Exposition de 1878.
de l'Eau d'Andrimont, major commandant le bataillon des chasseurs éclaireurs.
Leclerc, insp. gén. de l'agric. et d. chem. vicinaux, prés. de jury à l'Expos. de 1878.
Dr Liebrecht, médecin oculiste
Linden, botaniste, président du jury à l'Exposition de 1878.
L'Olivier, général major.
Lundt, capitaine de frégate
De Maere Limnander, ingénieur.
Maus, dir. gén. des ponts et chaussées et des mines, prés. de jury à l'Expos. de 1878
Cte de Marnix, premier inspecteur général des mines
Mercklé, ancien inspecteur général du service de santé de l'armée
Michaux, inspecteur général au ministère des travaux publics.
Mongenast, ancien administrateur des chemins de fer de l'État
Montefiore, vice-président, commiss. Exposition de l'électricité 1881.
Morhange, ancien consul général.
De Nayer, exposant, Exposition de l'électricité 1881
Neyt, ministre résident à Mexico
Bon Peers, président de la commission d'agriculture de la Flandre occidentale.
Pirson, lieutenant-colonel d'artillerie
Bon Prisse, lieutenant général en retraite commandant du palais
Cher Pycke, gouverneur de la province d'Anvers
Bon de Rasse, sénateur
De Reine, prés. du tribunal de 1re inst. de Tournai
Rottiers, chef de division, au ministère de l'intérieur
De Roubaix, professeur à l'Université de Bruxelles, méd. consult. du Roi
Rousseau, direct. des beaux-arts.
Sacqueleu, sénateur
Salome, membre de la commiss. à l'Exposition de 1878
Salmetsleve (A.), commiss. des monnaies
Sauveur (J.), secrétaire général du ministère de l'instruction publique
Sterckx, lieutenant colonel d'infanterie
Stoefs, général de la garde civique de Bruxelles
Taillard, ingénieur
van den Straten Ponthoz, secrétaire au ministère des affaires étrangères
Vandenkerkove, sénateur.
van der Straten Ponthoz (J.), general major en retraite, aide de camp de S. M. le Roi.
Vandersweep, administrateur des chemins de fer de l'État.
Van Mellaert, intend. militaire en retraite.
Verdussen, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles.
Verlat, peintre.

BIRMANIE

Grand-Officier

S. E. l'ambassadeur du roi à Paris.

Officiers.

Les deux ministres d'État, membres de l'ambassade.

BRÉSIL.

Grand-Croix

S. M. PEDRO II, empereur
Vte DE BOM RETIRO, sénat., cons. d'État.
COELHO DE ALMEIDA, conseiller privé de S. M.
Amiral DE LA MARE, conseiller d'État et de guerre, gentilhomme de la chambre impériale
LINS-VIEIRA-CANSANSAO DE SINAMBU, sénateur, prés. de t. ou conseil, ministre du commerce et des travaux publics
DE SOUZA PEDRO PUIZ PEREIRO, ministre des affaires étrangères
Vte DE RIO BRANCO, sénateur et conseiller d'État

Grands-Officiers.

Bon DE CABO FRIO, conseiller de S. M., directeur général au minist. des affaires étrangères
DE CONTO (Antonio Joaquim).
Vte D'ITAJUBA, ministre plénipotentiaire
Bon DE PENEDO, ministre du Brésil à Londres.

Commandeurs.

Chev D'Araujo, premier secrétaire de la légation, à Paris
Buarque de Macedo, directeur général des travaux publics
D'Avila Lobo ja, agent diplomatique en disponibilité
Lamego Costa.
Bara de Laguna, sénateur.
Vte de Carapebus, grand-duc de l'Empire, chambellan de l'impératrice
Moreira Guimarães, membre du conseil de S. M.
Plinio d'Oliveira, directeur général des postes.

Officiers.

Cher d'Araujo, premier secrétaire de légation
Correa de Mello, chef de division
De Gusmão Lobo, directeur au ministère du commerce
Keuting, directeur au département des affaires étrangères
Lopez Anjo, chef de section à la direction des postes
Pereira de Lucena, ex-président de la province de Bahia
Pinto de Cerqueira, conseiller de S. M.
Saraiva, capitaine de vaisseau.
Da Silva Paranhos, consul général à Liverpool
De Souza Fontes, médecin en chef de l'armée, conseiller de S. M
Delfim-Pereira (Rodrigo), secrétaire de légation

CAMBODGE.

Grand-Croix.

S. M. le premier roi.

Grand-Officier

S. M. le deuxième roi

Officier

Le premier ministre du royaume.
L'Okuna Prisor Sauvivong, ministre.
L'Okuna Veaug, ministre
Prince Sivivong, 3e prince du sang.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Commandeur

Huber-Saladin, colonel fédéral.

Officiers.

Colladon, professeur à Genève.
Curchod, directeur du bureau international [illegible]
Fabre, colonel fédéral.
De Gonzenbach, ancien secrétaire d'État.
Dr Hirsch, membre du jury à l'Exposition de 1878
Dr Lehmann
Gustave Moynier
De Saussure, savant génevois
Vernes d'Arlandes
Wurtmann, professeur à Genève.

DANEMARK.

Grand-Croix

S. M. le roi CHRISTIAN IX
S. A. R. le prince FREDERIC, prince royal.
Le Cte DE DANNESKJOLD-SAMSOE, ancien grand-échanson
Bon DE ROSENÖRN-LEHN, ministre des affaires étrangères

Grands Officiers

Bon DE DIRCKINCK-HOLMFELD, ancien ministre plénipotentiaire.
KLEIN, ancien ministre de la justice
Cte DE MOLTKE-HVITFELDT, ministre plénipotentiaire.
MADVIG, recteur magnifique.
DE NAEGLER, chambellan de S. A. le Prince royal
VEDEL, directeur au ministère des affaires étrang
DE WOLFHAGEN, commissaire à l'Exposition de 1878.

Commandeurs

De Castenskiold, chambellan de S. M.
Selion, directeur général des postes
Gal Thomsen, ancien ministre de la guerre

Officiers

Arendrupp, capitaine du génie.
De Bille, ministre plénipotentiaire.
Blom, colonel.
Buhme, ancien capitaine de la marine.
Brun, colonel.
Ebbers, bourgmestre à Copenhague.
Ersew, professeur à Copenhague.
[illegible], gouverneur d'Islande.
Grom, négociant
[illegible] Schestest, chamb. de S. M.
De Harbou, général.

De Haxthausen, premier écuyer de S. M.
De Haxthausen, secrétaire de légation
Holm, capitaine de frégate
Jacobsen, capitaine de frégate
[illegible] professeur à l'école militaire de Copenhague
Kauffmann, général
Kayser, colonel
Cte de Knuth, secrétaire de légation
De Kœfod, *idem*.
Krag, chambellan de S. M.
Lund, chef de bureau au département des affaires étrangères.
Meldahl, colonel
Quade, ministre plénipotentiaire
De Sehöller, secrétaire de légation
De Schrœder, colonel
Sack, chambellan de S. M.
[illegible], conseiller de légation.
[illegible], directeur de la loge privée à Copenhague

ÉGYPTE

Grands-Officiers

MAHMOUD-DJELALEDDIN-PACHA
TEWFICK, khédive.

Grands Officiers

Le prince HALIM
CHAHIM PACHA, ancien ministre.
CHERIF PACHA, ministre de la justice
NUBAR PACHA, ancien ministre des affaires étrangères.
YAGHIB-PACHA, ancien ministre.
RIAZ-PACHA, ministre
SAMI PACHA, ancien ministre

Commandeurs.

Ali Pacha-Moubarek, ministre de l'instruction publique.
Hassan-Pacha, général.
Ismaïl-Bey, gouverneur de l'isthme de Suez.
[illegible]
Talaat Pacha.
Zulfikar-Pacha, ancien ministre.

Officiers

Colucci Pacha.
Eram Bey
Khairy-Pacha, secrétaire turc de S. A. le vice-roi
Ibrahim Pacha, général de cavalerie.
Kamoud-Bey, colonel
Mazhar-Pacha, directeur d. travaux publics.
Mohammed-Almas, chef de bataillon.
Riaz-Pacha, ancien ministre

ESPAGNE

Grands-Croix

S. M. ALFONSO XII, roi
Don FRANÇOIS D'ASSISE
Duc DE BERWICK ET D'ALBE, grand d'Espagne
Don Antonio de CANOVAS DEL CASTILLO, président du conseil des ministres
Don Alexandre CASTRO, ministre d. affaires étrangères
Duc FERNAN-NUNEZ, ambassad. à Paris.
Mis DE LEMA, duc de RIPALDA, ancien ambassadeur.
LEMERY, capitaine général.
MALCAMPO Y MONJE, Mis de SAN RAFAEL, [illegible]
MARTINEZ DE CAMPOS, général
Mis de la Merced, min. des affaires étrang
MON, ancien ministre
Duc DE MONTEZUMA, grand d'Espagne
Mis DE OROMIO, ministre [illegible]
QUESADA, capitaine général
ROCA DE TOGORES, Mis DE MOLINS, ambas.
SAGASTA (S. E.), président du Conseil des [illegible]
Mis de SANTA CRUZ, grand d'Espagne
Mis SERRANO, duc de la TORRE
SILVELA, ministre d'Etat

Branche royale des Deux-Siciles.

Le roi FRANÇOIS I
LOUIS, Cte D'AQUILA

Grands-Officiers.

Duc DE BANOS, grand d'Espagne.
Mis DE BEDMAR, grand d'Espagne
Don CAYO-QUINONES DE LEON, Mis de SAN CARLOS sous-secrétaire d'Etat.
Cte DE COELLO, ministre plénipotentiaire.
ECHAGUE Y BERMINGHAM, capitaine général
Don FRANCISCO DE MATA Y ALOS, général.
DE LA PEZUELA, capitaine général
MARIN, Mis DE LA FRONTERA, ministre plénipotentiaire
MENDEZ DE VIGO, sous-secrétaire d'État du ministère des affaires étrangères
DE OROZCO, lieutenant-général.
Duc D'OSUNA, grand d'Espagne.
DE PAVIA, lieutenant général
Don RAFAËL FERRAZ, sous-secrétaire au ministère d'Etat.
Mis DE SALAMANCA, ancien ministre des finances
Chev DE SOUZA, ancien ministre plen potentiaire
Don USTARIZ, général.
VINDESA, ancien régent de l'audience de Catalogne.
Duc DE VISTA HERMOSA, ancien sous-secrétaire d'État.

Commandeurs

Albacete, procureur au conseil d'Etat.
Ambiaro, directeur général des douanes.
Mis de Arcolar premier ministre plénipotentiaire
De Arellano, premier secrétaire de l'ambassade à Paris
Barrenechea, lieutenant-général.
Bayo, député
Bernal de O'Reilly, consul général.
Don Benavides, ancien ministre
Don Bregua, général
De Cardenas, président de la commission à l'Exposition de 1878.
Carlos de Sedano, membre du Parlement.
Mis de Casasola, général.
Mis de Casa-Fuerte, anc. secrét d'ambass.
Cassani, ancien chambellan.
Curtoys d'Andunga, min. plénipotentiaire.
Cavero, directeur général des douanes
Coello colonel du génie
De Condamy, général.

Del Cordosa, anc. ministre plénipotentiaire
Diaz Del Mora., député, ministre plenipotentiaire.
De Valle, colonel
De Vihar y Villate, *idem*.
Eldluayen, gouverneur civil de Madrid.
Enriquez y Sequera, colone. de cavalerie.
Escobar, vice-président de la chambre des députés
Figuera, ministre plénipotentiaire.
Hernandez Gorrita, premier secrétaire d'ambassade.
De Gayangos, directeur de l'instruction publique
Gamebni, député.
Don Pio Gullon, ministre plénipotentiaire.
Gutierrez de la Camara, député.
Jose Calderon
De la Cuesta, colonel.
Jove y Hebia, directeur au ministère des affaires étrangères
De la Vera y Isla, directeur des archives de la première secrétairerie d'État.
De Lora y Castro, colonel.
De Ligues y Bardeji, min. plénipotentiaire.
Madrazzo, peintre.
Marino, député.
Cal Maurique, président de la commission à l'Exposition de 1878.
Millan y Caro, ministre plénipotentiaire.
Muro, premier secrétaire d'ambassade
Don Onâte, ancien inspecteur général des palais
Cel Ordonez, ministre plénipotentiaire
Pedrorena, directeur de chancellerie
Don Plannet, colonel de cavalerie
Prendergast y Gordon, ministre plénipot
Roberts, ancien directeur général des postes.
Saguetti, ancien commandant d'artillerie.
Cte de Sanafé, ancien ministre plenipot.
San Roman, lieutenant général
De Santos, commissaire général à l'Exposition de 1878
Shelly-y Calpena, général de brigade.
Silvela, député.
Vte de la Vega chargé d'affaires à Berne
Villa Amil, directeur général des postes
Marco del Valle, ministre plénipotentiaire.
De Zugasti, consul general.

Officiers.

De Acevedo, ancien chambellan de S. M
Don Francisco Acona-Navarro, secretaire d'ambassade
Mis d'Alta-Villa, général, ministre de la maison de S M la Reine Isabelle.
Alvarez, officier supérieur de la marine
Alvarez de Toledo, 1er secrétaire d'ambassade.
Alvarez y Rivarola, lieutenant-colonel.
Aparici, ancien ecuyer d'honneur de S. M.
Aragonesain, capitaine de frégate.
De Arguelle y Frera, colonel du génie.
De Azcarraga y Palmeu, colonel.
Mis d'Aunon, ancien maire de Madrid
De Baguer, secretaire du ministre d'Etat
Barragner, lieutenant-colonel
De Barreda, ancien colonel d'infanterie.
Bauer, membre du conseil d'administration des chemins de fer.
Berajo, publiciste.
De Blasco, consul
[illegible], employé au département des finances
Brogier de Paz, ancien ministre plénipotentiaire
De Buenaga, ancien colonel d'état-major.
De Burgos, consul général à Alger
Campo Jose, ancien député.
Campos, lieutenant-colone
Cantero y Ortega, capitaine de vaisseau.
Capelastegui, chef de division à la direction des postes
Colonel Cappa, ancien écuyer de S. M.
De Caresrès, colonel.
Carrion, capitaine de frégate
D Castellanos, ancien commissaire à l'Exposition de 1878
Castor Ybanez de Aldecoa y Usabel, gouverneur civil de la province de Barcelone
Castro, consu. général
Ceballos, secrétaire d'ambassade.
De Chinchilla, ministre plenipotentiaire
Collantès, député aux Cortès
Crespo, ministre plenipotentiaire.
Mis De. Moral, 1er secr. d'ambassade à Paris
Del Palacio, secretaire de l'ambassade
Le Duc [illegible] secrétaire des commandements de S M
De Echarri y Ceran, attaché militaire d'ambassade
Dupuy de Lôme, secrétaire d'ambassade à [illegible]
Enriquez, ancien colonel.
Esperanza, chef de bureau à la présidence du Conseil des ministres.
Espil y Cubillo, colonel
Espinosa, *idem*
Fernandez del Pino, secrétaire général des [illegible]
Fernandez y Temanon, officier supérieur d'infanterie
Mis de Villamejor, ancien député aux Cortès
de Galbe, attaché d'ambassade
Garcia Ontiveros, trésorier de la Toison [illegible]
Garcia y Sant stéban, secrétaire d'ambassade
Garcias, ancien colonel.
Garmendia y Onâte, lieutenant-colonel.
Gravalos, colonel d'état major
Cher Gonzalez de Arnao, ancien secrétaire l'ambassade.
De Gregorio, [illegible] de la Reine
Guel y Rente
Dr Hysern, médecin de S. M.
Jurez [illegible]
De Isla, ancien colonel du génie.
Isquierdo, capitaine de frégate
Jovellar y Soler, colonel.
De la Fuente, ancien intendant général.
De la Paz Graells
De Lauzarotte, colonel d'infanterie.
De Lora y de Castro, capitaine de frégate
De Madrazo, membre de l'Académie des Beaux-Arts
Marin, delegué à l'Exposition de 1878.

Don Jose Marcto, ancien juge au tribunal supérieur de la guerre
Maulon, officier d'infanterie
Merino, [illegible] de l'Observatoire de Madrid
Merry y Colon, ministre plénipotentiaire.
Molina, ancien colonel d'infanterie
De Montrés., avocat conseil de S. M.
Moreno, attaché au ministère d'État.
Cte de Morlana, membre du jury de l'Exposition de 1867.
Moscoso, colonel
Cel Munoz, intendant m[illegible]e
De Muruaga, secrétaire d'ambassade
Mis de Narroz, ancien député aux Cortès
De Nava y Caveda, de[illegible]gué à l'Exposition de 878
Navarro, ancien directeur des postes
Ochoa, chef de division au département de l'instruction publique.
Olabe, officier d'infanterie
Olabe y Diez, *idem*.
Orduna y Munoz, directeur des télégraphes
Osearis, colonel d'infanterie
Puga, ingénieur
Pajardo, officier supérieur d'infanterie.
De Peradela, chambellan de S. M. la reine.
Pavia y Savignone, lieutenant-colonel
Piguatel, Mis de Mora, capitaine.
Potestad, consul.
De Prada y Maqua, secrétaire d'ambassade.
De Prat, cons....
De Quintana, membre de la commission à l'Exposition de 1878.
Quiroga, ancien maréchal de camp.
Ramirez, secrétaire général de la commission espagnole à l'Exposition de 1867.
De Real y Arco, capitaine de frégate
Revuelto y Valcarcel, lieutenant-col[illegible]
Del Rio Eligio, ingénieur
Don Roig de Linis, officier supérieur
De Rozas, capitaine de frégate.
Salcedo, député
De Saavedo y Gonzales, colonel
De Sandoval, Mis de la Rivera, ancien fonctionnaire.
Segovia, consul.
Sicilia, gouverneur civil de la Navarre.
De Silva y Fernandez de Cordoba, chef de cabinet du ministre d'Etat.
Spacapietra, archevêque de la Trinidad
Don Sanchez Toca
Tandenés, gouverneur civil de Grenade
De Torronteguy, officier super. d'inf.
Trevigno, regent des îles Philippines.
De Uriarte y Bada (Manuel).
Don Joaquin Valera, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères.
Valera el Alcala Galiano, fonctionnaire
Vallejo Miranda, attaché d'ambassade à Paris
Varela y [illegible] ancien colonel du génie
[illegible]
Cte de Villafranca de Gaytan, ancien député aux Cortès
Villaseca y Mogn, président de la députation de Barcelone
Villate, ancien colonel.
Yrigo, secrétaire d'ambassade à Paris.
Zamperès Santos, général
Zappino, colonel.
Vte de Zoana, ancien député aux Cortès.

ÉTATS DIVERS.

Grand-Croix

L'émir Abd-el-Kader

Grands Officiers

Gusman Blanco, président des États-Unis de Venézuela
Gal Paez, ex-président de la République de l'Équateur
Sid Abd-el-Selam, chérif d'Ouessan
Torrès Caicedo, ministre de la république de Salvador, à Paris.

Commandeurs

Balcares, ministre plénipotentiaire de la confédération argentine.
[illegible]sch ben Said, sultan de Zanzibar
Cher[illegible]k Ali, bacha-agha de Laghouat
[illegible]lcken, ancien ministre résident des villes hanséatiques.
Il[illegible]ren, *idem*.
Mal Martinez, ancien président de la République de Nicaragua
Bon de Sell, chambellan du grand duc de Mecklembourg-Schwérin

Officiers

Gal Avitabile, au service du roi de Lahore.
Calvo, chargé d'affaires du Paraguay.
Gal Castro, ancien président de la République de Costa-Rica.
Gal Court, au service du roi de Lahore
De Pandoat, baron de Senaller et de Gramenet, président du conseil général de la vallée d'Andorre
Diaz, ministre des affaires étrangères à Uruguay
Herran, ancien ministre plénipotentiaire de la République de Honduras
Laforestrie, chargé d'affaires d'[illegible]
Bon de la Rousselière, ancien officier
M[illegible]cos Maturana, colonel au Chili
Mariano Espina, lieutenant-colonel, République Argentine
Martin William, ancien chargé d'affaires du royaume Hawaïen à Paris.
Medina, ministre de Guatémala à Paris.
Mendez, chargé d'affaires de l'Uruguay
M[illegible]nacha
Mohler, secrétaire général de la commission du Danube
Nguyen Tanak'y, mandarin, consul à Saïgon
S. M. Pomare V
Prince de Mortléart
Puttrick, ancien colonel
Tran-Ba Loc, gouverneur de province en Cochinchine
Varela, commissaire général de la Confédération argentine à l'Exposition de 1878.
Weiswailer, ancien consul général d'Oldenbourg
Wilson

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Commandeurs

A[illegible]n contre-amiral
Barker, professeur à l'Université de Pensylvanie.

Dr Evans.
Mac Cormick, commiss. général à l'Exposition de 1878.
Schofield, général.
Sickles, général.

Officiers

Barna[illegible], adjoint au commissaire général à l'Exposition de 1878
Beckwith, commissaire général à l'Exposition de 1867.
Gal Caroll Tews
Dr Cornelius Herz, membre de la commission de l'Exposition d'électricité 1881
Edison, exposant. Exposition de l'électricité 1881.
Fox, sous-secrétaire d'État.
Graham-Bell, exposant. Exposition de l'électricité 1881.
Dr Johnston, médecin.
La Motte, lieutenant-colonel.
Mac Cormick, exposant en 1878.
Marshall, membre du congrès de l'électricité 1881.
Story, artiste
[illegible], secrétaire de la légation des États-Unis à Paris.
Wells, capitaine de frégate.
White, vice-président du jury à l'Exposition de 1878
Wood, exposant en 1878.

GRANDE-BRETAGNE.

Grands-Croix.

S. A. R. le prince DE GALLES.
S. A. R. le duc DE CAMBRIDGE.
S. A. R. le prince ALFRED, duc D'EDIMBOURG.

Grands-Officiers.

Le Gal CODRINGTON.
CUNLIFFOWEN, Dr du muséum de Londres.
Le Gal ENGLAND
L'amiral James HOPE.
L'amiral KUPER.
Le Gal WILLIAMS
WILLIS, lieutenant-général.

Commandeurs.

Le major général Sir John Adye
Lord Airey, général
Le Gal Bentinck.
Le Gal Buller.
Le major général Claremont.
Le major général Conolly.
Cte de Crawford, commiss. général à l'Exposition d'électricité 1881.
Le Gal Cullen, archevêque de Dublin
Cunliffe Owen, commissaire général à l'Exposition de 1878.
Le Gal Dacres
Thomas Dakins, ancien lord-maire de Londres
Lord Donegal, pair du royaume.
Le Gal Dupuis
Lord Eicho
Le major général Foley.
Hart, président de la commiss. chinoise à l'Exposition de 1878.
Hugues, professeur, commissaire à l'Exposition d'électricité 1881.
Le contre-amiral Hayes.
L'amiral Keppel
De la Rue. correspondant de l'Institut.
Lewis Mallet, commissaire des Indes à l'Exposition de 1878.
Col Lindsay, membre du parlement.
Le Gal comte de Lucan
Lyons Playfair, commissaire à l'Exposition de 1878
De Meyendorff (Le Bon), général.
Reilly, colonel.
Le Gal lord Rokeby
Le [illegible] lord Strathnairn.
Stone [illegible] maire de Londres.
Thomson, prof à l'Université de Glasgow.
Dr Trench, archevêque protestant de Dublin
Richard Wallace

Officiers.

Alma Tadema, peintre
Anderson, commiss. à l'Exposition de 1878.
Barry, architecte
Birdwood, rapporteur à l'Exposit. de 1878.
Bazley, ancien membre du jury à l'Exposition de 185
Brackenburg, capitaine d'artillerie.
Brandreth Gibbs, directeur de la section agricole à l'Exposition de 1878.
Brodon, commissaire de la Chine, *idem*.
Sir Bright, commiss. à l'Exposition de l'électricité 1881.
Le major général Brownrigg.
Le Gal Cameron.
Cassey, commissaire de Victoria à l'Exposition de 1878
Campbell, commissaire de la Chine, *idem*.
Campbell Clarke, correspondant du *Daily telegraph* à Paris
Chaplin, artiste peintre
Le lieutenant général Chapman.
Cole, commissaire du gouvernement à l'Exposition de 1855
Colin Jamieson, commiss de la Chine à l'Exposition de 1878.
Combes, memb. de la commiss. de la Nouv.-Galles du Sud, *idem*
Crampton, ingénieur.
Le lieutenant général Cunyngham.
L'amiral Dacres
Deas, insp. général de santé de la marine.
Le major général Dickson
Le contre-amiral Dowell.
L'amiral Drummond
Elkington, exposant en 1878.
Le major général Farren.
Le major général Fitzmayer.
Farley, membre de la Société anglaise de secours aux blessés
Glover, commissaire de la Chine.
Gordon, insp. général de santé de l'armée.
Graham, grand-maître des monnaies.
Graves, ingénieur en chef des telegraphes
Le major général Grant
Le lieutenant général Haly.
Le lieutenant général Hamilton.
Le lieutenant général Humilton Gordon.
Harris, commissaire à l'Exposition de 1878.
Hart, *idem*.

Le lieutenant général Herbert.
Le lieutenant général Hodge
Le lieutenant général Horn.
L'amiral Jones.
Keefer, commissaire du Canada à l'Exposition de 1878
Knowys, secr. de S. A. le prince de Galles.
Le lieutenant général Lawrence.
Leighton sculpteur
Sir Thomas Hardie, major général de Royal-Marine.
Leighton, commissaire à l'Exposit. de 1878.
Lord Lindsay, juré, *idem*.
Logan, du Canada, exposant en 1867.
Le major général Cte de Longford.
Longmore, chirurgien général de l'armée
Lowthian Bell, commiss. à l'Exposition de 1878
Le vice-amiral Luard.
Sir Daniel Lysons, lieutenant général.
Le major général Mac Murdo
Macalister, président de la commission Queensland à l'Exposition de 1878.
L'amiral Manas
Marvin Drake, lieutenant-colonel du génie.
Millais, peintre.
Le major général Morris
Le major général Norcott.
Oliffe, membre du jury à l'Expos de 1855.
Le Gal lord Paget.
Le Gal lord Paulet
L'amiral lord Paulet
Poynter, membre du jury à l'Exp de 1878
Redgrave, architecte de la commiss., *idem*.
Reed président de la commiss scolaire de Londres, *idem*.
Russel, membre du jury à l'Expos. de 1878.
L'amiral lord Russell
Le lieutenant général Saint-Georges.
L'amiral Saint-Vincent-King.
Sandford, directeur général de l'Exposition de Londres en 1862
Le lieutenant général Seymour.
Le lieutenant général Shirley.
Sidney Waterlow, membre du jury à l'Exposition de 1878.
Siemens, membre du congrès à l'Exposition de l'électricité 1881
Sir Linton Simmons, général.
Le lieutenant général Simmons.
Le major général Smyth.
Le lieutenant général Sparks
Le Gal Spencer
Spottiswoode, membre du congrès à l'Exposition de l'électricité 1881.
Le contre-amiral Spratt.
Sir Thomas Steal, lieutenant général.
Sterry Hunt, du Canada, exposant en 1867
Le général de marine Suther.
Le lieutenant-colonel Teesdale.
Le Gal Vte Templetown.
Thompson, exposant en 1878.
Le lieutenant général Trollope
Le Gal Van Straubenzee.
Waddington, sous-secrétaire d'État.
Le lieutenant général Walker.
Le major général Warde.
Le major général Wilbraham.
Le major général Wood.
Wyatt Truscott, anc. lord-maire de Londres.

GRECE.

Grands-Croix

S. M. le roi GEORGE.
TRICOUPIS, ancien ministre des affaires étrangères
ZAÏMIS, ancien ministre de l'intérieur

Grands-Officiers

COUNDOURIOTIS, ministre plénipotentiaire.
RHODOSTAMOS, ancien maréchal de la Cour de S. M.
YPSILANTI, ministre plénipotentiaire à Paris

Commandeurs

Delyanni, premier secrétaire de légation à Paris
Bon Guldencrone, capitaine de frégate
Hadji Petro, aide de camp du roi
Llachos, secrétaire général au ministère des affaires étrangères.
Malte Brünn, capitaine de vaisseau.
Pono Kolokotrini, aide de camp du roi.
Privilegio, ancien ministre.
Rhasis, secrétaire général au ministère des affaires étrangères
Sakorafis, contre-amiral.
A. Calvocoressy, secrétaire de S. M.

Officiers.

Combotis, chef de section au ministère des affaires étrangères
Bon Czernovitz, écuyer du roi.
Dragoumis, consul général et agent politique
D'Erlanger, consul général à Paris.
Hadji Petros, major
Metaxa, directeur au département des affaires étrangères
Nicolaïdy, commissaire à l'Exposition de 1878
Panos Colocotroni, major
Psylas, ancien chef de section au ministère des affaires étrangères
Ratinsky, secrétaire particulier de S. M.
Roque, ancien secrétaire de légation.
Smolentz, général de brigade.
Soutzo, chef de division au ministère des affaires étrangères
Vlachos, chef de section au ministère des affaires étrangères

ITALIE.

Grands-Croix.

S. M. le roi HUMBERT.
S. A. R. le prince EUGÈNE DE CARIGNAN.
S. A. R. le duc D'AOSTE
Le Cte ARÈSE, ancien ambassadeur
CAIROLI, anc. ministre des affaires étrang.
Gal CIALDINI, ambassadeur.
Cte DELLA ROCCA, lieutenant général.
Commandeur DEPRETIS, min. des finances.
GRAVINA ET REQUESENZ, prince de COMITINI
MINGHETTI, ancien président du conseil des ministres.

Cher DE LA MARMORA, lieutenant général
MEDICI, ministre des affaires étrangères
Chevalier MELEGARI, lieutenant général, 1er aide de camp de S. M.
VISCONTI VENOSTA, ancien ministre

Grands Officiers

ARTOM, ministre plénipotentiaire.
BACCARINI, ministre des travaux publics
BERTI, ministre du commerce.
Mis DE BRANCACCIO, ancien général napolitain.
BRUZZO, lieutenant général.
Cher CARAFA, anc. ministre de l'ex-royaume des Deux-Siciles
Cte CIGALA, major général.
CORRENTI, commiss. gén. à l'Expos de 1878
Cher CUCCHIARI, lieutenant général
Mis DRAGONETTI, grand-maître de la maison de S. A. le duc d'Aoste.
LANZA, anc. présid. du cons. des ministres
Cte DE LUDOLF, ancien ministre plénipotentiaire de l'ex royaume d. Deux-Siciles
LUZZATI, député.
MAGLIANI, sénateur.
Cher MAIORANA CALATABIANO, ministre de l'agriculture et du commerce.
Cher NIGRA, ministre plénipotentiaire
Cte DE PANISSERA, grand-maître des cérémonies de S. M
Chevalier PEIROLERI, directeur général au ministère des affaires étrangères
Cher PERUZZI, ancien ministre plénipotentiaire de Toscane.
Mis PÈS DE VILLAMARINA, ministre plénipotentiaire
Cte DE REVEL, général
Cte DE SAINT FRONT, major général.
Professeur SCIALOJA, sénateur
Cte SERRA, vice amiral.
Bon SOLAROLI, major général.
DE SONNAZ, lieutenant général.
SPINELLI, des princes SCALEA, anc. en conseiller d'État de l'ex-royaume des Deux-Siciles.
Cher TROTTI, lieutenant général
Cher D'UNSO, ancien min. de l'ex-royaume des Deux-Siciles.
VERDI, compositeur de musique.
Bon VISCONTI, professeur à l'Académie de France à Rome.
Cte VIZONE, sénateur
ZANARDELLI, ancien minist. de l'intér.

Commandeurs

Cher d'AGOSTINO, ancien colonel napolitain
Cte Albini, capitaine de vaisseau
Albini, général de brigade
Axerio Jules, ingénieur en chef des mines
Duc de Bagnoli, ancien syndic de Naples
Bennati di Baylon, directeur général des douanes.
Bertinatti, ministre plénipotentiaire.
Cte Boni, général
Cte Borromée, directeur de l'Académie des beaux-arts à Milan
Cte Borromeo, secrétaire général du ministère des finances.
Bracorens de Savoiroux, major général
Branca (Ascanio), député
Broglia di Monbello, major général
Cher Camerana, *idem*
Cte Pece Latro, directeur général des postes.
Cardona, *idem*
Cte de Castellmard, consul général
Cerutti, directeur général au département des affaires étrangères
Cte Chiavarina de Rubiana, député
Cte Colobiano, aide de camp de S. A. le duc d'Aoste.
Cher Colonna, maire de Naples
Cte Dante Alighieri, syndic de Venise
Cher Decavero, major général.
Mis di Ceva, capitaine de vaisseau
Mis di Negro, capitaine de vaisseau
Ellena (Victor), directeur au ministère de l'agriculture et du commerce
Girod, avocat fiscal général
Prince Giovanelli, syndic de Venise
Govi, professeur à l'Université de Naples
Grattoni, ingénieur en chef.
Jude li, député
Magliano, major général
Cher Malvano, directeur au ministère des affaires étrangères
Mancard.. directeur de la dette publique
Marochetti, chargé d'affaires à Paris
Commandeur Marsillo, ancien fonctionnaire de l'ex-royaume des Deux-Siciles.
De Martino, *idem*
Massaruni, présid. du jury à l'Exp de 1878.
Cte de Maugny, général.
Mayo, général major.
Melegari, sénateur
Cher Menabrea, major général.
Mercier, anc. intend. général de Chambéry.
Miraglia, direct. au minist. de l'agriculture et du commerce
Cher Nasi, major
Negri, inspecteur général des consulats.
D'Oncieu, major général.
Pagamenta, général.
Cher Pes ore, lieutenant général
Pellione di Persano, contre-amiral.
Cher Perrier, major général.
Cte Pès di Villamarina del Campo, *idem*.
Cte Petitti di Roreto, colonel d'état-major
Cher Pettinengo, colonel d'artillerie
Prince de Piombino.
Commandeur Pistoj, surintendant général des postes à Florence.
Cher Plochiré, major général.
Cher de Racconis, colonel
Ragani, lieutenant-colonel
Rondengo, secrétaire général du ministère de la Maison de S. M.
Ressmann, premier secrétaire de légation.
Ricci, lieutenant général
Cher de Robilant, général.
Rosset, directeur général de l'artillerie
De Rossi savant romain.
Rossi, colonel.
Scotti, conseiller à la Cour des comptes
Seismit Doda, député.
Mis de Serra-Cassano, ancien fonctionnaire au département de la marine
Sironi, général.
Tantesio, directeur général des postes.

Prince de Teano, président au congrès de géographie de Venise
Cher Tholosano, contre-amiral.
Cte Tornielli Brusati di Vergano, directeur au département des affaires étrangères.
Cte Torre, préfet de Milan.
Ulion, général
Vacca, contre amiral
Vigliani, avocat fiscal général.
Mis de Villamarina Montereno, gentilhomme honneur de S. M. la Reine
Cte Vimercati, colonel.
Zanardelli, vice-président de la commiss. à l'Exposition de 1878.

Officiers

Mis d'Auber, sénateur.
Cher Amaud, intendant militaire
Cher Angelini, lieutenant-colonel.
Cher Ansaldi, major général
Antonelli, lieutenant-colonel.
Cher Arborio Mella, *idem*
Mis d'Asto, capitaine de frégate
Cher Avarna, des ducs de Gualtieri, secrétaire de légation
Cher Avenati, colonel.
Cte Avogadro di Casanova, lieutenant-colonel d'état-major.
Baër, secrétaire général du département de l'agriculture.
Cte Baldelli, chef d'escadrons de cavalerie.
Cher Balegno Alberti di Carpeneto, lieutenant-colonel.
Barensi, admin. de l'Assistance coloniale
Baralis, directeur de la Monnaie de Milan.
Cher Bargagli, ancien chargé d'affaires de Toscane.
Barozzi membre du Congrès de géographie de Venise
Barri, colonel.
Barrola, général
Dr Bartoletti, médecin.
Basile, architecte
Basso, consul général
Cte Belgiojoso, ancien podestat de Milan.
Cher Berthalot, lieutenant-colonel.
Bertini, ancien député.
Bertone de Sambuy, général.
Betocchi, inspecteur général des ponts et chaussées
Biancalli, dir. au min. des affaires étrangères
Cher Bianchis d. Pomareto, major général
Cher de Bilder, major
Brgoli, colonel
Bodio (Luigi), directeur de la statistique générale du royaume
Boidrino, directeur au département de la guerre
Bonaini, surintendant des archives.
Mis de Boy., lieuten.-colonel de cavalerie
Cte de Boyl, premier secrétaire de légation.
Cher Bozoli, colonel
Brignone, lieutenant-colonel
Bon Brochetti, capitaine de vaisseau.
Cher Bronzet, lieutenant-colonel
Cher Brunetta d'Usseaux, colonel.
Dr Calandra.
Campana, lieutenant-colonel.
Cher Camussi, commissaire des guerres.
Cantoni, sénateur
Cher Capelli, colonel.
Carenzi, lieutenant-colonel d'état-major
Carrano, major
Cher Castelengo, major
Bon Cattanei, président du Congrès de géographie de Ven.
Cher Cavalli, colonel
Mis Centurioni, secrétaire de légation
Cerruti, consul général.
Mis Ceva di Nucetto, capitaine de vaisseau
Chavasse, lieutenant-colonel d'infanterie.
Chiabrera, Lieutenant-colonel.
Cibo-Ottone, intendant militaire
De Clary, ancien colonel napolitain.
Collarini
Cher Comisetti, médecin militaire.
Cher Cortelli, vice-auditeur gén. de guerre,
Correnti, député.
Mis Cosimo Ridolfi.
Duziari, gouverneur de Sarrari.
Cher Della Chiesa Della Torre, lieutenant-colonel.
Della Torre, consul général
Demarchi, secrétaire en chef de la comm. à l'Exposition de 1878.
Cher Dho, lieutenant-colonel
Di Luca, ingénieur des constructions navales.
Dupont, ancien régisseur des douanes à Naples.
Dusmet, ancien capitaine de vaisseau napolitain
Cte Fea di Bruno, *idem*.
Cher Federici, lieut.-colonel d'état-major.
Ferrero, colonel
Cher Festa, commissaire des guerres.
Fiorelli, conservateur du Musée de Naples.
Cte Foros, capitaine
Commandeur Fornetti, ancien secrétaire de légat. de l'ex-grand-duché de Toscane
Cher Gabet, lieutenant-colonel.
Gandolfi, *idem*
Cher Garbarini, *idem*.
Garneri, colonel.
Cte Gattinara di Breme, maître des cérémonies de S. M.
Cher Gazzera, lieutenant colonel.
Cte de Germagnano, lieutenant général.
Gerra, secrétaire général du ministère de [illegible]
Cher Gibbone, lieutenant-colonel.
Gioiello Piacenza, major du génie.
Commandeur Giordano, inspecteur des mines
Giovannelli, colonel d'artillerie
Givia, ingénieur
Gonnat, major général.
Cte de Gori de Pannilini, sénateur.
Gorresio, de l'Académie des sciences de Turin.
Cher Govone, colonel.
Cher Gozzani di Treville, lieut.-colonel.
Cte Gozzadini, sénateur.
Cte Grifeo, ancien secrétaire de légation de l'ex royaume de Naples.
Cher Griffini, colonel
Cte de Gropello, ancien secrétaire de lég.
Guarasci, colonel
Mis Giustiniani, colonel d'infanterie.

Mis Incontri, premier secrétaire de lég.
Cher Isasca, lieutenant-colonel.
Cte Joannini, consul général à Belgrade.
Mis Jucisa di Camerana, capit. de vaisseau.
Kubse, lieutenant-colonel de cavalerie.
Cher de la Forêt, lieutenant-colonel.
Cte Lanza, *idem*.
Lard, intendant militaire.
De la Tour, secrétaire de légation.
Bon Laugier, capitaine
Cher Lavagna, conseiller à la Cour de cassation
Bon Léotardi, lieutenant-colonel.
Cher Longoni, *idem*.
Manfredi, commissaire général de la marine
Marchesi Cappai, colonel
Cher Martini, ancien administrateur général des douanes de Toscane.
Cte Massa di San Biago, major général.
Cher Mathieu, conseiller d'État.
Matte., colonel d'artillerie
Mauri, conseiller d'État.
Mezzena, major général
Duc de Magnano, ancien colonel napolitain.
Millelire, capitaine de frégate
Millet de Javerges, lieutenant-colonel.
Miraglia, juré à l'Exposition de 1878.
Moncalf, conseiller de S. M
Monteverde, sculpteur
Cher Morana, colonel.
Cte Morelli del Popolo, major
Cher Morra de Lavriano, lieutenant-colonel d'état-major
Morlera, syndic des agents de change, à Rome
Mosca, inspecteur du génie civil.
Muttoni, intendant militaire.
Notta, syndic de Turin
Cte Oldofredi.
Mis Odoini, premier secrétaire de légat.
Pasini, peintre.
Cel Pelagi, ancien chamberlan de l'ex-grand-duc de Toscane
Pelloux, lieutenant colonel d'état-major.
Cher Perrot, lieutenant colone
Bon Perrone de Saint Martin, maj d'artil
Cte de Persano, capitaine de frégate.
Picco i, ingenieur.
Pignatelli Borgia, des ducs de Montesono.
Pilo Boyl di Putifigari, colonel.
Cte Piola, conseiller d'État.
Pirinoli, intendant général de Novare
Porr no, major d'état-major.
Portier de Bella r, lieutenant-colonel.
Pratolongo, directeur au département de l'agriculture
Cher Provanna, capitaine de vaisseau.
Pucci, capitaine de vaisseau.
Quadro di Ceresole, colonel.
Cher Racagni, de Naples.
Ramorino, intendant militaire.
Cher Reccagni, colonel
Regis, lieutenant-colonel.
Cher Rey, capitaine de frégate.
Cher Riboty, capitaine de corvette.
Cte Riccardi, capitaine.
Cher Ricotti Magnani, lieutenant-colonel.
Bon Righini di San Giorgo, colonel.
Rignon, syndic de Turin.
Cte Robilant, capitaine.
Cher de Roland, major général.
Ronchivecchi, de Florence.
Ronna, ingénieur civil.
Roselli, prof. à l'Université de Naples
Rossi, lieutenant-colonel
Bon de Rothschild, de Naples.
Rugiù, colonel
Cher de Saint-Pierre, lieutenant-colonel d'infanterie.
Cte de Salmour, député
Cte de Sambuy, commiss. à l'Expos. de 1878.
Bon Schmucker, directeur au ministère des affaires étrangères
Cher Serra, lieutenant-colonel du génie.
Cte de Seyssel, de Turin.
Cte de Somis de Chiavrie, secrétaire général de la grande-maîtrise de l'ordre des SS.-Maurice-et-Lazare
Cher Staglieno, colonel
Stella, chargé d'affaires à Caracas.
Strambio, consul général.
Subatelli, ancien colonel du génie de l'ex-royaume des Deux-Siciles.
Duc de Tanay et de Nerli, ancien secrétaire de la légation de Toscane.
Cte Tasca, de Bergame.
Tibaldeo, colonel d'artillerie
Toschi, associé de l'Institut de France.
Cher Turletti, commissaire des guerres.
Cher Valfrè di Bonzo, colonel d'artillerie
Vela, sculpteur.
Vialardi di Verrone, colonel.
Vicari de Santo-Agabio, consul général.
Vincenti, ancien président du tribunal de Lucques.
Vuagnat, ex-commandant de la garde nationale de Chambéry.
Cher Wright, capitaine de frégate.

JAPON.

Grands-Officiers.

Saigo, ministre de la guerre.
Yamagata, chef d'état-major de l'armée.

Commandeurs.

Nasayocki Matugata, président de la commission à l'Exposition de 1878.
Takeshima, général.

Officiers.

Masana Maeda, commiss. gén. à l'Exposition de 1878
Nakano, chargé d'affaires, à Paris.
Naonobou Sameshima, ministre du Japon.
Suzuki, charge d'affaires a Paris.

LUXEMBOURG.

Grand-Officier

Bon de Blochausen, ministre d'État, président du gouvernement du grand-duché de Luxembourg.

Commandeurs.

Jonas, chargé d'affaires du grand-duché à Paris

Possenor (A.), président de la commission grand ducale à l'Exposition de 1878
Servais, ministre d'État honoraire, président du Conseil d'État

Officiers.

Augustin, ancien commissaire du Gouvernement pour les chemins de fer
Lustin, consul général du grand-duché à Paris
Colnet d'Huart (de), ancien directeur général des finances
Dutreux Tony), commissaire général de l'Exposition de 1878.
Jurion, conseiller d'État.
Rosse (de), direct. général des finances.

MAROC

Grand-Croix

S. M. Sidi Mohammed, empereur

Grand Officier.

Mohammed ben Mohammed Echergni, ambassadeur.

Commandeurs

Sid El Misfioui, premier ambassadeur.
Sidi Mohammed Bargach, ministre des affaires étrangères.
El hadj Mohammed ben Saïd, caïd de Salé.

MEXIQUE.

Commandeurs.

Hidalgo, ancien ministre plénipotentiaire.
Mangino, ancien chargé d'affaires.

Officiers

Castillo, ancien sous-secrétaire d'État.
Guttierrez, général de brigade

MONACO.

Grand-Croix.

S. A. le prince Charles III

Officier

Bon Imberty, gouverneur général de la principauté

PAYS-BAS.

Grand-Croix.

S. M Guillaume III, roi

Grand-Officiers.

Cte de Bylandt, grand-maître de la Maison de S. M.
Bon de Heeckeren de Beverwaard, ancien envoyé extraordinaire.
Kleberg, président de la commission à l'Exposition de 1878.
Chr de Kock, ministre d'État.
Cte de Randwyck, grand-maître de la Maison de S. M. la reine.
Bon de Zuylen de Nyevelt, envoyé extraordinaire

Commandeurs.

Anslyn, consul général en Égypte.
Booms, général-major
Coster, commissaire à l'Exposition de 1878.
Duyker, général d'infanterie.
Bon de Gericke de Herwynen, ministre plénipotentiaire
Hartsen, vice-président de la commission à l'Exposition de 1878
Hofstede, directeur général des postes.
Mac Lead, lieutenant général.
Pel, général-major.
Pfeiffer, général-major.
Ruyssenaers, consul général.
Schimpff, général-major
Chr de Stuers, lieutenant-général
Van der Schrieck, général-major d'infanterie
Van der Star, général.
Van Hemert, résident à Batavia.
Van Kerkwyk, membre des États généraux.

Officiers

Berg de Middelburgh, ancien ministre plénipotentiaire.
Cte de Bylandt, anc. conseiller de légation.
Bon de Capellen, ancien major de cavalerie.
De Casembroot, capitaine-lieutenant.
Colletta, délégué au Congrès des électriciens 1881
Dircks, ingénieur en chef.
Donders, profess. à l'Université d'Utrecht.
Cte Dumonceau, secrétaire particulier de S. M
Everwyn, ministre résident.
Graëmkel, résident à Timor
Gérard Oyens, commissaire à l'Exposition de l'électricité 1881.
Gevaerts de Simonshaven, maréchal de la Cour de S. M. la reine.
Bon de Hardenbroek de Bergambacht, chambellan de S. M.
Israels, peintre.
Jonckbloet, secrétaire général de la commission à l'Exposition de 1878
De Jonge, conseiller d'État.
Joost, lieutenant-colonel
Chr de Kamerbeek, ministre résident.
Langlois van den Bergh, lieutenant-colonel d'infanterie
Loudon, membre du conseil des Indes neerlandaises.
Bon Mackay, membre de la 2e Chambre des États généraux.
Mazel, conseiller de légation.
Merkus von Ghendt, major.
De Pestel, ministre résident.
Rahussen, avocat.
Bon Snouckaert de Schauburg, ancien chambellan de S. M.
Chr de Stuers, anc. conseiller de lég.
Tideman, ingénieur en chef de la marine hollandaise.
Chr Tindal, ancien chef d'escadrons de cavalerie
Tony Dutreux, commissaire général à l'Exposition de 1878.
Bon Van Aerssen, major
Van Baumhauer, référendaire au département de l'intérieur.

Van Bel, colonel.
Van Casteel (A. R.).
Van der Schrieck, colonel.
Van der Vliet, membre de la commission à l'Exposition de 1878.
Van Emden (E. A.)
Van Lansberge, gouverneur général des Indes néerlandaises.
Van Oordt, conseiller d'État.
Bon Van Syspesteyn, gouverneur de la Guyane neerlandaise.
Verheyen van Sonsbeeck, major d'état-major d'artillerie.
Verkerke Pistorius, référendaire au département des finances
Vem ers van der Laeff, conseiller d'État.
Westenberg, ministre résident.
Wtewaa, de Stoetwegen, conseiller de légation.

PERSE.

Grands-Croix.

S. M. Nasr ed din Schah.
Muzaffer ed din Mirza, prince héritier
Hadji Mirza Hossein Khan, grand-vizir.

Grands-Officiers.

Abd ul Samed Mirza.
S. A. I. Naïeb Essaltaneh, gouverneur de Tehéran.
Ala ed Doulet, grand-maître des cérémonies de S. M.
Ali Kouli Mirza, ministre de l'instruction publique
Ali Reza Khan, garde des sceaux.
Firouz Mirza
Hadji Mohsin Khan, général
Hassan Ali Khan, ministre des travaux publics.
Le prince Ilkhani, gouverneur de Casvin
Malcolm Khan.
Massoud Mirza sil ol Sultan, gouverneur d'Ispahan.
Mirza Saïd Khan, ministre des affaires étrangères.
Général Mohsin Khan, ambassad. à Constantinople.
Sultan Mourad Mirza.
Nazar-Aga, min. plénipotentiaire à Paris.
Yahia Khan, ministre de la Cour de S. M.

Commandeurs

Djehanguir Khan, général.
Emini Sultan, premier chambellan de S. M.
Mirza Ali Khan, secrétaire part. de S. M.
Mirza Cassem Khan, ancien ministre
Mirza Mohamed Sadikel Mulk, directeur au ministère des affaires étrangères
Nariman Khan, général, ministre plén. pot.
Nasr Oullah Khan, général
Nazare Agha, général, chargé d'affaires à Paris
Sultan Ovais Mirza, général.
Prince Vedji Ollah Mirza, lieut. général.

Officiers.

Mirza Abdoullah Kan, conseiller au ministère des affaires étrangères
Mirza Ahmed Kan, chef du cabinet au ministère des affaires étrangères
Hossein Ali Khan, général.
Mirza Allas Khan, *idem*
Mirza Ahmed Khan, aide de camp du grand vizir
Mirza Djevad Khan, commissaire général de la Perse à l'Exposition de 1878.
Mirza Mustapha Kan, conseiller de légation.
Mirza Nasroullah Khan, secrét. général au min. des aff. étrangères.
Mirza Reza Khan, aide de camp du grand-vizir
Mohamed Baker Khan, général
Mokhber ed Doulet, général, directeur des télégraphes
Prince Thiz Allah Mirza, colonel de la garde du schah
Sanie ed Doulet, aide des cérémonies.

PORTUGAL.

Grands-Croix.

S. M. Louis Ier, roi.
Le prince Ferdinand, roi.
S. A. R. le duc de Coïmbre.
Braamcamp, ministre des affaires étrang.
Mis de Ficalho, pair du royaume
Duc d'Avila et de Bolama, président de la Chambre des pairs.
Cte de Casal Ribeiro, anc. min. d'État.
Dr Fontes Pereira de Mello, président du conseil des ministres.
Joao d'Andrade Corvo, ministre des affaires étrangères.

Grands-Officiers

Cte de Linhares, chambellan de S. M.
Pinto Vte de Soveral, conseiller d'État.
Gal De Souza Pinto, ancien ministre.
Duc de Loulé, grand écuyer.
Mendès-Leal, ministre plenipotentiaire

Commandeurs.

Gal d'Abren de Souza, min. de la guerre.
Calheiros de Menezes, ancien ministre d'État.
Cte de Campanha, aide de camp du roi Ferdinand.
De Carvalho, min. des travaux publics.
De Caula, général.
Folque, colonel.
De Magalhaes Coutinho, secrétaire de S. M.
De Mascarenhas, général.
Monteverde, secrétaire général du département des affaires étrangères.
Vte de San Januaru, min. de la marine.
Vte de Santa-Maria, précept. des enfants royaux.
Bon de Santos, ministre plénipotentiaire.
De Souza Coutinho, aide de camp de S. M.
De Souza Folque, *idem*.
De Vila Maior, commissaire à l'Exposition de 1878
Guilhermino de Barros, directeur général des postes.
De Sà Carneiro, général au service du roi de Portugal.
Palmeirim, général

Officiers.

Aguiar (d'), commiss. à l'Exposit. de 1878.
Allen, fondateur de l'Exposition de Porto.
D'Almeida, gardien des joyaux de la couronne
Chev d'Antas, ministre plénipotentiaire.
Arrobas, gouverneur civil de Lisbonne.
Dr Barbara, médecin du roi
Barbosa de Figueiredo, ancien secrétaire de légation.
Dr Barbosa du Bocage, président de la Société de géographie de Lisbonne
Biker, officier au département des affaires étrangères
De Camara Lema, colonel d'état-major.
Cardoso, capitaine de vaisseau
Centurini, *idem.*
Da Cunha e Silva, attaché à la commission de l'Exposition de 1878
Da Cunha Salgado, colonel.
Delgado, vice-président du Congrès d'anthropologie de Lisbonne
Desanges, secrét. de la commiss. de Lisbonne à l'Exposition de 1878
Duarte Nazareth, insp. gén. des douanes.
Ferreira Braga, fondateur de l'Exposition de Porto.
Ferreira Lapa, commiss. à l'Exp. de 1878.
Fo[illegible] colonel d'état-major
[illegible] Gouvea, médecin de [illegible]hoffice français à Lisbonne
Jose Paulino Vieyra, capitaine de frégate.
De Macedo Pereira Coutinho, député
De Moraès, délégué au Congrès de la propriété industrielle
De Nogueira Soarez, directeur au département des affaires étrangères.
Vte de Perues, major.
Pinto Carneiro, colonel
Ribeiro, secrétaire général du Congrès d'anthropologie de Lisbonne.
De Sa Carneiro, général.
De San Miguel, chargé d'affaires à Paris
Schulz, capitaine de frégate
Soarez (Franco), vice-amiral.
De Souza, capitaine de vaisseau.
De Vasconcellos, secrétaire général de la commission de l'Exposition de 1878.

ROUMANIE.

Grand-Croix.

S. M. CHARLES Ier, roi.

Commandeurs

Callimaki-Catargi, ancien agent diplom.
Cogalniceano, ministre plénipot. à Paris.
Le prince Stirbey.

Officiers.

Anghelesco, colonel.
De Balatchano, agent à Vienne
Crezzulesco, commissaire général à l'Exposition de Vienne
Filitti, procureur général de la haute Cour de justice, à Bucharest.
Lahovary, colonel
Macarovici, lieutenant-colonel.
Matinco, secrétaire général du ministère des affaires étrangères
Poncovici, colonel
Pilat, *idem.*
Robesco, directeur général des postes.
Stirbey (A.), sénateur.

RUSSIE.

Grands-Croix.

S. M. ALEXANDRE III, empereur.
Grand-duc CONSTANTIN, frère de S. M
Grand-duc WLADIMIR ALEXANDROVITCH.
Grand-duc ALEXIS.
Grand duc MICHEL
Gd duc CONSTANTIN CONSTANTINOVITCH
Duc DE LEUCHTENBERG
Cte ADLERBERG, général, aide de camp général de S. M.
Prince ALEXANDRE BARIATINSKI, général, aide de camp général de S. M.
Bon DE BUDBERG, ancien ambassadeur
Prince DOLGORUKY, aide de camp général de S. M
Prince GORTCHAKOW, chanc. de l'empire.
MILOUTINE, ministre de la guerre.
Prince ORLOFF, ambassadeur.
DE REUTERN, ministre des finances.
Gal TIMACHEW, ministre de l'intérieur
Gal TRÉPOFF, grand-maître de la police.
Prince WORONTZOFF, lieutenant-général.

Grands-Officiers.

Gal BARANTZOFF, aide de camp de S. M.
Bon BISTROM, général.
BOUTOWSKY, conseiller privé actuel.
D'ENGELHARDT, *idem.*
HALL, lieutenant général.
HAMBURGER, conseiller privé actuel.
Gal IGNATIEFF, ministre plénipotentiaire.
Bon JOMINI, conseiller privé actuel.
Cte DE KOTZEBUE, lieutenant général.
LIKATCHEFF, vice amiral.
LÜTKE, amiral.
MAKHOTINE, général-major.
Gal MŒRDER, aide de camp de S. M.
Cte MOUSSINE-POUCKINE, lieut. général.
OBROUTCHEFF, lieutenant général.
OKOLNEFF, conseiller d'ambassade.
Cte PASKEWITCH D'ERIVAN, prince de VARSOVIE.
Cte PEROWSKY, aide de camp du grand-duc Wladimir.
Ga[illegible] aide de camp gén. de S. M.
Cte SCHOUVALOFF, *idem.*
Cte SIEWERS, général
SKARIATINE, maréchal de la Cour du prince héritier.
Prince THÉRÉTINSKI, lieutenant général
Bon de STIEGLITZ, ex gouverneur de la banque d'État
STREMOOUCHOW, conseiller privé.
[illegible]ANOWSKI, général
Bon VELHO, directeur des postes.
VOIEKOFF, général major.

Commandeurs.

Arsenieff, colonel d'artillerie
De Benkendorff, col. de cav. de la garde
De Balsky, conseiller d'État actuel.

De Bock, contre-amiral.
Bon Boyé, capitaine de vaisseau.
Coumany, conseiller d'État.
Davydoff, faisant fonctions de grand maître des cérémonies
Prince Demidoff de San-Donato
Engelhardt, général-major.
Bon de Fœlkersamb, conseiller d'État.
De Fonton, conseiller d'ambassade à Vienne.
Bon Frederiks, colonel
Gadolme, général-major.
De Glasenapp, amiral
Prince Michel Gortchakow, secrétaire d'ambassade.
Cte Ignatieff, général russe.
Karel, médecin de S. M.
Bon Koulbars, colonel.
Kreef, colonel.
Kirline conseiller d'État.
Kislinsky, amiral
Cte Kleinmichel, général-major.
Klemme, général de brigade du Génie.
Kosloff, général
De Lazareff, capitaine de vaisseau.
Lesowsky, vice-amiral.
Gal Lubienski, sénateur.
Lubowitzki, général.
De Lüders, direct. gén. des lign. telegraph
Maltzoff, colonel
Bon Meyndorff, colonel de cavalerie.
Mirkowitch, général russe
Cte de Moroth, général
Mœrder, commissaire à l'Expos. de 1878.
Moffath, vice-amiral.
De Muller, conseiller d'État actuel.
Cte Mussard, conseiller d'État privé.
De Nolken, commissaire général à l'Exposition de 1878
De Novitzky, général
Prince Obolensky, colonel d'infanterie.
Oom, colonel.
D'Oubril, conseiller d'ambassade.
De Poggenpohl, chef de section au département des postes.
Polovtzkoff, prés. de la société Impériale.
De Renard (Charles), conseiller d'État
Repinsky, conseiller d'État actuel.
De Rosen, chambellan de S. A. la grande duchesse Hélène.
Schostak, général-major.
Ryleef, colonel
Prince de Sayn-Wittgenstein, colonel.
Schepeloff, colonel d'état major.
Bon de Schilling, capitaine de vaisseau.
Soltykoff, sous-directeur de chancellerie.
Strijensky, colonel.
Struve, dir. de l'observatoire de Pulkowa.
De Thal, vice-président de la commission à l'Exposition de 1878.
De Tchikatcheff, général.
De Tolstoy, maréchal de la Cour de S. A. le grand-duc Michel.
Valberg, général-major
Gal de Veltzkko, président de la Société polytechnique
Vichnegradski, vice-président du jury à l'Exposition de 1878
Woïkoff, général
Prince Wolkonsky, écuyer de S. M.
Cte Woronzow-Daschkow, général-major.

Officiers

Albedinsky, général.
Aubert, ingénieur.
Amassian, directeur général d'agriculture
Andriewski, capitaine
Avenarius, prof. à l'Université de Kieff
Averkieff, colonel
Basilewski, conseiller d'État.
Benusek, colonel, aide de camp de S. M.
Berthier de la Garde, capitaine de frégate
Blumenfeldt, délégué du comité de Varsovie à l'Exposition de 1878.
Bogoluboff, peintre
Major Braker, ancien officier supérieur
Cte Cassini, maître des cérémonies à la Cour impériale
Prince Droutzkoï-Sokolinsky, premier aide chef de section au départ. des postes.
D'Ebeling, ancien consul général
Enden, capitaine
Prince Gagarine, colonel, aide de camp de S. M.
De Grieve, consul
De Grote, premier secrétaire d'ambass. de
Guinidtovich de Pisoudski, col. de cavalerie
Hartmann, médecin de S. M. l'impératrice
De Hessé, colonel.
Hirsch, médecin du prince héritier.
Ivachkine, colonel de cavalerie.
Jacobi, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.
Jacobi, adjoint au commissaire général à l'Exposition de 1878
Janowsky, lieutenant-colonel.
Kalatouzki, colonel
Bon Kaulbars, colonel d'état-major.
Koptieff, conseiller d'État actuel
Prince Kourakin, ancien secrétaire d'ambassade
De Krasnokousky, colonel.
Cte de Lamsdorff, conseiller de collège
Latchinoff, professeur à la Société polytechnique
Lenz, conseiller d'État.
Cte Lewaschoff, aide de camp du grand duc Michel.
Mikhaltzew, ingénieur
Milutine, capitaine.
De Nebolsine, chef de section au ministère du commerce
Cte Nieroth, chef du bureau des étrangers à Saint-Pétersbourg
Obreskoff, secrétaire d'ambassade.
D'Obreskoff
Paskowitch,
Popoff, membre de la commission à l'Exposition de 1878
Bon de Prittwitz, conseiller d'État.
Cte de Ribeaupierre, capit. de cavalerie
Romanenko, délégué à la commission du Danube.
Rubinstein, directeur au conservatoire de musique de Moscou.
Runeberg, commissaire de Finlande à l'Exposition de 1878.
Cte de Sancé, conseiller de collége.
Scariatine, consul général
Schaulz, employé supérieur de la chancellerie privée

Schébéko, colonel.
Slioutchevsky, *idem*
Solski, membre de la commission à l'Exposition de 1878
Bon Steiger, directeur général de la Société de la navigation à vapeur
Stoletow, prof. à l'Université de Moscou
Timiriasoff, membre de la commission à l'Exposition de 1878.
Tolmatscheff, colonel aux gardes de S. M.
De Trembicki, sénateur
Prince Troubetzkoy, attaché militaire
Van der Hoven, capitaine
Vsevolojsky, conseiller d'État.
Bon Winspear, colonel
Wonlarski, colonel.
Wywodtzow, délégué du ministre de la guerre à l'Exposition de 1878.
Youchkoff, capitaine de vaisseau.

SAINT-SIÉGE.

Grands-Croix.

Mgr Chigi, cardinal.
Mgr Ferrari, ministre des finances de S. S
Mgr Meglia, cardinal, ancien nonce.
Mgr Sacconi, ancien nonce

Grand-Officier.

Kanzler, pro-ministre de S. S.

Commandeurs

Mgr Bacca.
Mgr Capri, internonce.
Mgr Cataldi, maître des cérémonies de S.S.
Cte de Courten.
Gindi, chef de la compt. gén. de S S.
Mgr Talioni, ancien auditeur de la nonciature à Paris.

Officiers.

Mgr Alcisi-Masella, archevêque de Néo-Césarée
Mgr Apolloni.
Mgr Barbon de Monte, garde noble de S. S
Mgr Cataldi, abbégat.
Mgr Cretoni, archevêque d'Iconopolis.
De la Porte, garde noble
Egg, ancien colonel de gendarmerie.
Mgr Fagnani, abbégat.
Ferrata, délégué apostolique
Mgr Gaetani Fares, auditeur de nonciature.
Mgr Gianelli auditeur de rote.
Mis de Grégorio, ancien général.
Abbé Lusagni, auditeur de nonciature.
Mgr Lucciardi, abbégat.
Cte de Marescalchi
Mgr Milesi
Mgr Monaco-Lavalletta, cardinal, prélat domestique de S. S.
Monaldi, ancien directeur des postes.
Cte Saveri, garde noble.
Mgr Sutter, évêque de Tunis.
Mgr Vecchiotti, ancien audit. de nonciature.
M. Francia-Nava.

SERBIE

Grand-Croix.

S. A. Milan Obrenovitch, prince régnant.

Grand-Officier.

Marinovitch, président du conseil

Officiers.

Christich, sénateur.
Pantolich, lieutenant colonel.
Petrovitch, lieutenant-colonel

SIAM.

Grand-Croix.

S. M. le premier roi.

Grand-Officier.

S. M. le deuxième roi.

Commandeurs.

S. E. le premier ministre.
L'ambassadeur à Paris.
Prince Vevan Udaya Vongse, secrét du Roi.

Officiers

S. E. le ministre des affaires étrangères.
S E. le ministre de la guerre.
Phya Nazarana Ruy Manit, conseiller privé

SUÈDE ET NORWÈGE.

Grands-Croix.

S. M. Oscar II, roi
S. A. R. le prince Gustave Oscar Adolphe.
De Bjornstjerna, ministre des affaires étrangères
Bon Hochschild, ministre des affaires étrangères

Grands-Officiers.

Akermann, ministre plenipotentiaire.
Bon de Bildt, ministre plenipotentiaire.
Bon de Bonde, grand chambellan de S M.
Dr Broch, ancien ministre de Norwége
De Ehrenheim, président de la commission à l'Exposition de 1878.
Hans Forsell, ministre des finances.
Holtermann, maréchal de la Cour
Cte Lagerberg, général
De Lagerheim, secrétaire général du ministère des affaires étrangères
Roos, membre de la Diète suedoise.
Themptander, ministre des finances.
Vogt, ministre de l'intérieur.
Bon Von Otter, ministre de la marine.
Bon Wrede, *idem*.

Commandeurs.

Aall, chef de division au ministère de l'intérieur.
Bernhoft, consul.
Boy, lieutenant-colonel.
De Dardel, intendant en chef des édifices publics.
Cte Ehrenswærd, gouverneur de province.
Bon Fock, directeur au ministère des finances.
Cte de Hamilton, colonel.
Troilius, vice-président de la commission à l'Exposition de 1878.

Juhlin Dannfeld, commissaire général à l'Exposition de 1878
De Lillieström, secrétaire général au ministère des finances
Nordenskiold, explorateur.
Nordlander, direct. gén. des télégraphes
De Reuterskiöld, chargé d'affaires à Paris.
De Sandels, major général
Staaf, lieutenant-colonel
Steen, président du Sortling
Wallenberg, directeur de la banque de Stockholm.
Willerding, consul général

Officiers

Anker, chef d'escadrons
Akerman, exposant en 1878
Arnberg, directeur de la banque de Suède.
De Bjornstjerud.
Bror-Uhrich, ancien gouverneur de l'île Saint-Barthélemy
Broström, consul de Suède et de Norwège, à Paris.
Christiansen, commissaire norwégien au traité de commerce avec la France 1882
Christopherser, membre de la commission de Norwége
De Crusenstolpe, ministre plénipotentiaire
Dahl, lieutenant-colonel d'artillerie
d'Ailly, lieutenant-colonel
Danckwardt, capitaine de vaisseau
Dickson, exposant.
Djerknes, exposant à l'Exposition de l'Électricité 1881
Due, secrétaire de légation
Edlung, prof. à l'Académie des sciences.
Eckman, capitaine de frégate.
De Fahnehjelm, chambellan de S. M
Falander, capitaine de frégate.
Fleischer, colonel d'artillerie
Grimmsgaard, colonel d'état-major.
Cte Hamilton, colonel suédois
Harald Asche, commiss. à l'Exposition de l'électricité 1881.
Hejdestam, ancien chargé d'affaires.
Hultermann, chambellan de S. M.
Klemming, administrateur de la Bibliothèque de Stockholm
Lars Broch, colonel du génie
Bon de Leyenhielm, min. plenipotentiaire.
Liljehook, capitaine de vaisseau.
Lindstrand, directeur au département des affaires étrangères
Michelet, colonel norwégien.
Nobel, ingenieur.
Palmstedt.
Cte de Piper, chambellan de S. M.
Printzkold, chambellan de S. M. la reine.
Bon Raab, colonel d'état-major
Rouget de Sainte-Hermine, consul général
Sager, secrétaire au ministère des affaires étrangères
De Schildt, chambellan de S. M.
Siblern
Smith, capitaine de frégate
Cte Snoilsky, chef de division au ministère des affaires étrangères
Ström, conseiller au collége de commerce.
Taube, lieutenant-colonel d'état major.
Torell, membre de l'Académie des sciences
Warn, commissaire norwégien au traité de commerce avec la France 1882
Bon Wedel Garlsberg, capitaine de vaisseau.
De Westerstrand, chef des archives au ministère des finances.
Wahlberg, peintre.

TUNISIE.

Grands-Officiers

Le prince Si Taïeb
Khérédine, ministre d'affaires étrangères.
Mohamed Khasnadar, premier ministre de S. A. le Bey
Gal Mustapha ben Ismaïl, premier ministre et ministre des affaires étrangères
Mustapha l'Agha, ministre de la guerre.

Commandeurs.

Sélim, général, ministre de la guerre.
Elios Mussali, général.

Officiers

Gal Baconch, directeur au ministère des affaires étrangères
Greff, colonel de cavalerie.
Heussin, ministre d'État.
Mahamet Mourabette, général de division.
Dr Mascaro.
Musalli, général, directeur au ministère des affaires étrangères.
Réchid, général de division.
Roustem, *idem*.
Sid. Hassoun Djellouly, gouverneur à Sfax

TURQUIE.

Grands-Croix.

Aarifi-Pacha, ambassadeur
Safvet-Pacha, ancien grand-vizir.
Vely Pacha, ancien ambassadeur.

Grands-Officiers.

Prince Callimaki, ancien ministre plénipotentiaire.
Djemil-Pacha, général de division.
Emin-Bey, ancien premier secrétaire
Ibrahim Pacha, vice-amiral.
Ismaïl-Pacha, ancien ministre.
Izzet-Pacha
Kiani-Pacha, ancien directeur général des douanes
Réouf-Pacha, muchir et gouverneur d'Andrinople.
Rustem Pacha, gouverneur du Liban.
Server-Effendi anc. préfet du Bosphore.

Commandeurs.

Ahmed-Pacha, vice-amiral.
Ali-Bey, ancien chambellan.
Ali-Pacha, général.
Atla Bey, ancien gouverneur général
Haggi-Bey, ancien secrétaire
Hand Bey, ancien chambellan.
Mgr Hassoun, patriarche arménien catholique de Cilicie.
Hayvar Effendi, directeur gén. des postes.
Hobart-Pacha, vice-amiral.
Hussein-Pacha, général.
Mahmoud-Bey.
Marco-Pacha, médecin en chef de l'armée.

Mashad, patriarche maronite d'Antioche.
Munir-Bey, drogman du divan.
Nasri Bey, 1er secrétaire d'ambassade
Nedjib-Pacha, général de division.
Osman Pacha, général de division.
Raghib-Pacha, vice-amiral.
Rassin-Pacha, *idem*
Rahh-Pacha, général de division.
Said-Effendi, ancien sous-secrétaire d'État
Salih-Effendi, médecin.
Sefer-Pacha (Cte de Kosielski), général de division.
Tefvik Pacha, général de division
Yussef, patriarche grec melchite d'Antioche.

Officiers

Ali-Bey, colonel.
Aristarchi Bey, ancien secrétaire du ministère des affaires étrangères
Abro Effendi, ancien secrétaire général du département des affaires étrangères.
Ahmed-Bey, colonel.
Ali-Bey, aide des cerémonies.
Bedri Bey, lieutenant-colonel
Bessim Bey, grand chancelier du divan.
Mgr Brunoni, archevêque latin
Bystrzonowski, général.
Caratheodory, délégué à la Commission du Danube
Emin Effendi, ancien secrétaire général du département des affaires étrangères
Enveri Achmet-Effendi, chef de la douane de Galata
Fesad Bey, secrétaire d'ambassade
Fuad Bey, secrétaire d'ambassade.
Fgerad Bey
Hadji Bey, [illegible] secrétaire général de la direction des postes
Hafiz Bey, colonel.
Ismail Bey, chambellan
Kayser Effendi, ancien conseiller d'ambassade
Kayser Effendi, ancien chargé d'affaires
Mgr Hurtig, archevêque de Sionnie.
Husny Pacha, général de brigade
Kiamil-Pacha, ancien gouverneur de Jérusalem.
Khosraw-Bey, lieut.-colonel de cavalerie.
Mahmoud-Hamdi-Pacha, général de brigade.
Mehemed Bey, chambellan.
Mehemet-Bey capitaine de vaisseau.
Mohammed Pacha, capitaine de vaisseau
Mohammet-Bey, *idem*.
Mourad-Pacha
Munir-Effendi, secrétaire d'ambassade
Mustapha Bey, colonel
Muzafer-Bey, colonel de cavalerie.
Nedjib Bey, chambellan
Omer Fevzi Pacha, général de division
Osman Bey
Parnis Effendi, conseiller du ministère des affaires étrangères
Rauf-Bey, adjac. milit. à l'ambass. de Paris
Refik-Bey, grand référendaire
Riza-Bey, général de brigade.
Salah-Eddin-Bey
Salih-Pacha, général de division.
Saly Pacha, vice-amiral.
Sartinsk, Effendi, chargé d'affaires.
Serkis-Effendi, ancien secrétaire général du département des affaires étrangères.
Siret-Effendi, ancien maître d. cérémonies.
Sonnino-Bey
Suleiman-Bey secrétaire d'ambassade.
Syngros, banquier à Constantinople.
Tefvik Pacha.
Ziver-Bey, ancien chambellan.

WURTEMBERG.

Grands-Croix.

S. M. Charles Ier, roi
S. A. le duc Alexandre-Frédéric

Grand Officier

Bon de Taubenheim, grand écuyer de S. M.

Commandeurs

De Baur, lieutenant-général en retraite
Bon d'Egglofstein, conseiller privé en retraite
Bon de Spitzemberg, aide de camp général de S. M
De Steinbeis, président du conseil de l'industrie.

Officiers

D'Abel, ancien chargé d'affaires.
De Dulenius, conseiller intime.
De Mayer, directeur de régence à Ulm.
Cte de Puckler-Limpourg, major général en retraite.

SECTION II.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

D'après le décret du 10 juin 1853, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, par l'intermédiaire du ministre dont relève le demandeur à raison de ses fonctions ou de son emploi, et par le préfet de son département, si le demandeur n'exerce aucune fonction publique. — Toute demande en autorisation doit être accompagnée : 1° du titre ou brevet original de l'ordre conféré; — 2° de la traduction authentique de ce brevet ou titre, — 3° d'un acte de naissance dûment légalisé; — 4° d'un récépissé de la somme due pour droits de chancellerie, laquelle est versée à la Caisse des dépôts et consignations pour les personnes qui résident à Paris, et dans les caisses des receveurs particuliers des finances pour celles qui habitent dans les départements. — Les droits de chancellerie sont fixés ainsi qu'il suit, pour les décorations portées à la boutonnière, 100 fr.; — pour les décorations portées en sautoir, 150 fr.; — pour les décorations portées avec plaque, 200 fr., pour les décorations portées avec grand cordon en écharpe, 300 fr.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.
Cte DE SAINT-VALLIER (C. R.), ambassad. à Berlin.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

Première classe.

DUC DE BASSANO.
Cte DE SALIGNAC-FÉNELON, min. plénipot.
DUC DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, DE VALENÇAY ET DE SAGAN.
Mis DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE DINO.

Deuxième classe.

Callier, général de division.
Fay (C. A.), général de brigade.
Ferri-Pisani, général de brigade.
Bon Haussmann.
Mis d'Havrincourt.
Bon Jeannin.
Vte de la Chadenède.
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Cte de la Salle.
Cte Malher, préfet honoraire.
Cte Maussion, ancien préfet.
De Montaigu, général de division.
Parandier, insp. gén. des ponts et chaussées.
Rau, chef d'escadron d'artillerie.

ORDRE DU MÉRITE.

Chevaliers.

DUMAS, membre de l'Institut.
FORSTER, *idem*.
HERMITE, *idem*.
ROBERT-FLEURY, *idem*.

ORDRE DE LA COURONNE ROYALE.

Première classe.

Mis D'ABZAC, général de brigade.
DUC DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, DE VALENÇAY ET DE SAGAN.

Deuxième classe.

Cte de Gueydon, vice-amiral.
Imhaus, trésorier-payeur général.
Cte de Reyneval, secrétaire de légation.
Renaut-Mordière Ed. P., Lieut.-colonel de cavalerie
De Sesmaisons, lieut.-colonel d'état-major.

BADE.

ORDRE DE LA FIDELITÉ.

Grands-Croix

DUC DE BASSANO.

ORDRE DU LION DE ZÆHRINGEN.

Grands-Croix.

D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, général de div.
DUC DE BASSANO.
Bon HAUSSMANN
Cte DE MARESCALCHI.

Commandeurs de 1re classe.

Migneret, ancien conseiller d'État.
Ponsard, ancien préfet.
Bon de Vielcastel, anc. direct. aux affaires étrangères.

Commandeurs de 2e classe.

Arnaud de Saint-Sauveur, gen. de brigade.
Becquey-Beaupré, colonel.
De Bigorie de Laschamps.
Brouttin de Farques, col comm. de place.
Bon de Bussière
Chevandier de Valdrôme.
Coumes, insp. gén. des ponts et chaussées.
Delorme, chef de div. au min. des trav. publ.
Dubost.
Engelhardt, consul à Mayence.
Fougerie, directeur aux affaires étrangères.
Feuillet de Conches, ancien directeur aux affaires étrangères.
Gaudin.

Magnier (Pierre), commandant de place.
Thouvenin, général de brigade
Tourneux, inspect. gén. des chemins de fer.
Tremb[illegible]
Vte de Vougy.

BRUNSWICK.

ORDRE DE HENRI-LE-LION.

Grand-Croix.

Cte DE DAMREMONT, ministre plén pot

Commandeurs de 2e classe.

Aymé d'Aquin, ministre plénipotentiaire.
De Bonnière de Wierre, *idem.*

HESSE GRAND-DUCALE.

ORDRE DE LOUIS.

Grands-Croix.

Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Hippolyte).

Commandeurs de 2e classe.

Bon de Bussierre (J. E.), ancien ambass.
Engelhardt, consul général.

ORDRE DE PHILIPPE LE-MAGNANIME

Grands Croix

Cte DE DAMREMONT, ministre plénipot.
Cte DE MARESCALCHI, ministre plénipot
Cte DE REISET, *idem.*

Commandeur de 1re classe.

Bon Pron, ancien préfet.

Commandeurs de 2e classe.

Chenu, docteur en médecine
De Coynard, lieut.-colonel d'état-major.
Durand de Mareuil, secrétaire d'ambass.
Feuillet de Conches, anc. dir. aux aff. étr.
Genty, ancien préfet.
Gœpp, consul
Plazen, ancien directeur du dépôt d'étalons de Perpignan.
Reboul, dir. hon. de l'Asile de Vincennes.
Bon Renouard de Bussierre.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN

ORDRE DES WENDES.

Commandeur.

Garnier, ancien préfet.

ANCIEN DUCHÉ DE NASSAU.

ORDRE D'ADOLPHE

Grand-Croix.

Cte DE REISET, ministre plénipotentiaire.

SAXE (Royaume de).

ORDRE D'ALBERT-LE-VALEUREUX.

Grand Croix.

MERCIER DE LOSTENDE, anc. ambassadeur.

Commandeurs de 2e classe.

Bresson, directeur général de la Société autrichienne des chemins de fer à Vienne.
Le Jolis, président de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.

ORDRE DE LA COURONNE DE RUE.

Chevalier Grand-Croix.

Vte DE GONTAUT-BIRON, ambassadeur.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

ORDRE D'ERNEST.

Grands-Croix.

Bon DE BUSSIERRE
Vte DES MÉLOIZES-FRESNOY, trés.-payeur général.
Cte DE RAYNEVAL, ministre plénipotent.

Commandeur de 1re classe.

Gautier (Alphonse).

Commandeurs de 2e classe.

Bavoux (Evariste).
Morand, colonel d'infanterie.
Porier (Eug.).

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grands-Croix.

Vte DES MÉLOIZES-FRESNOY, trésorier-payeur général
Bon DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

WURTEMBERG.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeur.

Cte de Caraman (G.).

ORDRE ROYAL DE LA COURONNE.

Commandeur.

Daubrée, de l'Institut.

ORDRE DE FRÉDÉRIC.

Commandeurs de 2e classe.

Bertrand, colonel.
Guerin, docteur-chirurgien.
Mariel, ing. en chef des ponts et chaussées.
Bon de Planey.
Dr Record

AUTRICHE-HONGRIE

ORDRE DE SAINT-ÉTIENNE.

Grands-Croix.

DECAZES DE GLUCKSBERG (le duc), ancien ministre des affaires étrangères
Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.
WADDINGTON, ex-ministre des aff. étrang.

Commandeur avec plaque.

Aubry Lecomte, commiss gen. de la marine.

Commandeurs

Boucher-Cadart, direct. de la sûreté génér.
Renouard, chef d escadron d état-major.

ORDRE DE LEOPOLD.

Grands Croix.

LEBRUN, général de division.
LEFEBVRE, *idem.*

Grand-Officier

Le Mis D'ABZAC, général de brigade

Commandeurs.

Vte de Bonnemains, général de division.
Mgr Foulon, évêque de Nancy
De Franco, colonel d'artillerie
Garnier, général de division.
Grenier, *idem.*
L'Heriller, *idem.*
Bon Mallet.
Merlin, colonel du génie.
Cte de Nicolai.
Pelle, colonel d'artillerie.
Vte de Serre, anc. secrétaire d'ambassade.
Vte de Villeneuve

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Première classe.

DESPREZ, ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des affaires étrangères
DESVAUX, général de division.
FRÉMY, anc. gouverneur du Crédit foncier.
Cte DE GUEYDON, vice-amiral
JURIEN DE LA GRAVIÈRE, *idem.*
PÉCARD, général de division

Deuxième classe.

Ambert, général de brigade.
Appert, général de division.
Arnaud de Saint-Sauveur, général de brig.
Boillod, général de brigade
Broye, général de brigade, aide de camp de M. le Maréchal de Mac-Mahon
Cambriel, général de brigade.
Clappier, *idem.*
Cloué, vice-amiral.
Colin, général de brigade
De Contamine, colonel
Cousin, général de brigade.
Dauphin, colonel.
Davenet, général de brigade.
Delebecque, *idem.*
Desprels, colonel de cavalerie.
Dubois, colonel
Ducros, ministre plénipotentiaire
Féline, colonel de cavalerie.
Feydeau de Brou, chef d'escad d'état-maj.
De Fontanges de Couzon, général de div.
Galinier, général de brigade.
Ganzin, *idem.*
Gérard, colonel de cavalerie.
Giraud, général de brigade.
Griffon, colonel.
Hartung, général de division.
Joubert, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
[illegible]
Cte de la Rivalière Fraucondorf
De Laroche Tourteau de Septeuil, général de brigade
De Latheulade, *idem.*
De La Tour du Pin Chambly de la Charce, lieutenant-colonel d'état-major
Lepage, président de la Société d archéologie de Nancy.
Leperche, colonel d'état major.
Letellier-Blanchard, general de brigade.
Letourneur, colonel de cavalerie
Mallart de Lauréville, colonel
Marquisan, général de brigade.
Merlin, colonel du genie
Michel, general de division.
Ollivier, colonel
Peraldi, *idem.*
Reynaud, colonel d'état-major.
Robert, *idem.*
Roux, colonel.
Samuel A. A.), colonel d'artillerie
Sautereau-Dupart, général de brigade.
Schneider, directeur de l'etablissement du Creusot
Théologue, *idem.*
Vanson, lieutenant-colonel d'état major
Vosseur, colonel d'état-major.
Wilerme, anc colonel du régt de sapeurs pompiers de Paris

ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Grands-Croix.

Mis D'ABZAC, général de brigade.
BARAGNON, sénateur
Vte DE BEAUMONT, ministre plénipotentiaire
Bon BERGE, général de brigade.
BLOT, général de division.
De BOUILLÉ, général de brigade.
Bon BUQUET, ancien député.
FRIANT (Le Cte L. G. F. L.), gén. de brigade
GAUTIER (Alphonse).
Bon DE HEECKEREN, ancien sénateur.
LARDEUR (E. C. M.), général de brigade
Bon DE LAUNAY, général de brigade
L'HOTTE, *idem*
LIZOT, préfet.
MONTAUDON, ancien préfet.
PODEVIN, *idem*
Bon PRON, *idem*
Léon RENAULT, député
SEGRETAIN, general de brigade.
Duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, DE VALENÇAY et DE SAGAN.

Commandeurs avec l'Étoile.

Cte d'Armaillé, propriétaire.
Davilier, régent de la Banque de France
Kleitz, insp. gén. des ponts et chaussées
Michelin, commissaire gén de la marine
Périgard, inspecteur général des mines.

Commandeurs

Alphand, insp. gén. des ponts et chaussees
Ansart, chef de la police municip. de Paris

De Balano du Luscoët, chef d'escadrons.
Bertherand, médecin principal
Bigrel, capitaine de frégate
Besson, chef du mouvement général de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest
Bresson, ingénieur des ponts et chaussées
De Cabanel de Sermet, major.
Cayol, sous-intendant militaire.
De Crény.
Crochon
Daurac, commissaire de la marine.
Debains, secrétaire d'ambassade
Denière, ancien président de la chambre de commerce de Paris.
Durrieu, président de la Société générale du crédit industriel et commercial
D'Estouvelles (D. A. F.), sous-directeur au ministère de la guerre.
Faye (A.), président du Comité du musée stéréotypique
Gilbat, directeur des journaux *le Constitutionnel* et *le Pays*.
Guérin de Tennagne, président de la Société centrale des sauveteurs de la Seine.
Guillaume (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la [illegible] Nancy.
Guiotin, chef d'escadron d'état-major
Herpin, directeur de la Soc. gén. pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie.
Isnard, maître principal
Lamotte [illegible] d'infanterie
Bon Larrey, ancien président du conseil de santé de l'armée.
De Lauriston, capitaine de cavalerie.
De Lavalette, intendant militaire
Lehay, directeur du journal *la Patrie*.
Le Borgne de la Tour.
Leclère, lieutenant-colonel d'infanterie.
Lissajous, professeur au lycée Saint-Louis
Martin, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'Ouest
Méry, médecin principal
Patinot, préfet
Perrier *idem*.
Pierson, président de chambre honoraire.
Rolin, chef d'escadron
Roux, dir. du service de santé de la mar.
Saulter, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Schérer, sous-intendant militaire.
Schneider, directeur de l'établissement du Creusot.
Segum de Lasalle, capitaine d'infanterie
Taillen de Cabarrus, conseil général.
Voisin, ingénieur en chef.

ORDRE DE LA CROIX ÉTOILÉE

Dames.

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganès.
Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay née comtesse d'Aubusson de la Feuillade
Mme la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta
Mme la [illegible] de Nettancourt-Vaubecourt, née princesse de Bauffremont-Courtenay.

BAVIÈRE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand-Commandeur.

Bon HAUSSMANN.

Commandeurs

Corréard, général de division
Cte Maher, préfet honoraire.
Bon de Saint-Didier.
Bon de Vielcastel, chef. dir. aux aff. étrang.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL

Grand-Croix.

Léon RENAULT, député

Grand Commandeur.

DE MASSIGNAC, 1er secrét. d'ambassade.

Commandeurs.

Champollion Figeac, chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Coumes inspect. gén. des ponts et chauss.
Le Marois Conches, anc. dir. aux aff. étrang.
Griepp, cons. général
Lainotte, général [illegible]
Mignerot, ancien conseiller d'État.
Regnault, colonel du génie.
Mgr Sola, évêque de Nice.

ORDRE DE SAINTE-ANNE, A MUNICH

Dame d'honneur

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganès.

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD

Grands-Croix.

Duc DE BASSANO
Duc DECAZES et DE GLÜCKSBERG, ancien ministre des affaires étrangères.
Cte DUCHATEL, ministre plénipotentiaire.
Mal LE Mal MAHON, duc DE MAGENTA
DE MARTIMPREY (Ed.), général de division
DE PARIEU, membre de l'Institut.
QUINETTE, *idem*.
WADDINGTON, ex-ministre des aff. étrang.

Grands Officiers.

CAMPENON, général de brigade.
DESAINT [illegible] de division
CRENEAU DE FRANCQUEVILLE, *idem*.
GÉNIBRE [illegible] de brigade.
Bon LE GRAS [illegible]
L'HÉRILLER [illegible] général de division
LIZOT, préfet
MOLLARD SINCLAIR, ancien préfet.
Bon DE SOUBEYRAN, député

Commandeurs.

Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées.
Appert, intendant militaire.
Babinet, conseiller à la Cour de cassation
Bon de Bussière.
D[illegible]gaix, lieut.-colonel d'infanterie.
D[illegible]s, membre de l'Institut.
Dureau.
Fasquel, contre-amiral.
Gautier.
Georges, général de brigade.
Génie, ancien maître des requêtes.
Géry.
Mis d'Havrincourt.
Jaurès, vice-[illegible]al, [illegible]ss[illegible]ur.
Jean-Jacobe-Bozérian (J. F.), s[illegible]teur.
Lavollée.
Leperche, colonel d'état-major
Cte Malher, ancien préfet.
Cte de Nieuwerkerke.
Mis de Piennes.
Plérard, inspecteur général des mines.
Plombin, général de brigade.
De Quatrefages de Bréau (de l'Académie des sciences).
Renson gén[illegible]ral [illegible]s.c.)
Rochaïd Dahdah
Roussel de Courcy, général de division.
Cte de Schramm, général de division.
Voisin, ingénieur en chef.

BRÉSIL.

ORDRE DU CHRIST.

Commandeur.

Rochet, statuaire.

ORDRE DE LA CROIX DU SUD

Grand-Croix

Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.

ORDRE DE LA ROSE.

Grands-Croix.

Duc DECAZES et DE GLÜCKSBJERG, ancien ministre des affaires étrangères
Le Cte HIS DE BUTTENVAL
NOËL, ministre plénipotentiaire.
SIMON Jules), memb. de l'Institut, anc. min.

Dignitaires.

Bourgois, vice-amiral
Faye, membre de l'Institut.
Jaureguiberry, ministre de la marine.

Commandeurs.

Becquerel, membre de l'Institut.
Bertin du Château, col. d'inf. de marine.
Vte de Chabannes Curton, vice-amiral.
Daubrée, membre de l'Institut.
Fabre, contre-amiral.
Fesquet, *idem*
Fizeau, membre de l'Institut.
Gaudry, de l'Institut.
Germain, ancien président de la Société de botanique de France.
Greffier.
Janssen, député.
Lestiboudois.
Liais, maire de Cherbourg.
Loubere, colonel
Perrier (F.), de l'Institut, lieutenant-colonel.
Philipps, membre de l'Institut.
Plérard, inspecteur général des mines.
Léon Renault, député
Le Cte de Rochefort, ancien préfet.
Say, ministre des finances.
Bon de Saint-Didier vice-président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Officiers

Bonfils, consul à Cherbourg
Bureau, vice-président de la Société de botanique de France.
Chanu, Cte de Limur.
Chapon, architecte
Clémenceau de Saint-Julien, directeur de l'octroi de Paris.
Gros, sous-préfet
Hémar, av[illegible]t g[illegible]ral
Imhaus, trésorier-payeur général.
Jacoud le docteur).
Joseph Albert, ancien banquier.
De la Roche-Poncié, ingén. hydrographe en chef.
Lebaudy, député
Liais, astronome.
Ludé, maire de Cherbourg.
Mathieu, député.
Minié, chef de bataillon.
Mouchez, capitaine de vaisseau.
De Quatrefages, membre de l'Institut.
Schneider, direct. de l'établis. du Creusot.
Worms (J.), médecin

CAMBODGE.

ORDRE ROYAL DU CAMBODGE

Grands-Officiers.

[illegible]DE BON, conseiller d'État.
[illegible]ISSANT [illegible]général d'infanterie de m[illegible].
[illegible]LZE, v[illegible]

Commandeurs

[illegible] C[illegible], commandant le régiment de marche à Saïgon
Besnard, capitaine de frégate.
Bigrel, capitaine de frégate.
Brière de l'Isle, col. d'inf. de marine.
Clément, ingénieur de la marine
Coquet, colonel d'infanterie de marine.
Devidy, commissaire de la marine.
Dulcil d'Ozanne, chef de division à la Légion d'honneur
De Foucauld, capitaine de vaisseau
Guy, sous-directeur au minist. des finances.
Goffart (A.), conseil. gén. de Loir-et-Cher
Grandclément, lieutenant-colonel d'infanterie de marine
Jore, commissaire de la marine.
Labaissière (A. A.), capitaine d'artillerie de marine

Lacouture, commissaire de la marine
Le Fraper, commiss. génér. de la marine.
Le Helloco, capitaine de vaisseau
Lemaire (J. O.), ingénieur de la marine
Rebour, général de brigade d'infanterie de marine.
Reybaud (T. H., commandant le régiment de tirailleurs algériens.
Senez, capitaine de vaisseau.
Troplong, consul à Singapoor.

CHINE

ORDRE DU MÉRITE.

Première classe

Duncyer de Segonzac, enseigne de vaisseau, sous-directeur de la Mission chinoise en France.
Gicquel, lieutenant de vaisseau.

DANEMARK

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Grands-Croix

Le Mis CANROBERT
Duc DECAZES et DE GLÜCKSBJERG, anc. ministre des affaires étrangères.
Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.

ORDRE DE DANEBROG.

Grands-Croix

Mis D'ABZAC, général de brigade.
Cte DE BOUILLÉ, ancien ministre plénipot.
Duc DECAZES ET DE GLÜCKSBJERG, ancien ministre des affaires étrangères.
DOTÉZAC, ministre plénipotentiaire.
Cte DUCHATEL, ministre plénipotentiaire
Bon HAUSSMANN
Cte de MARTIMPREY, gouvern. des [illegible]
Cte DE MONTTESSUY, ministre plénipot

Commandeurs de 1re classe.

Favin-Levêque, capitaine de vaisseau.
Bon Guerrier de Dumast, corresp. de l'Instit.

Commandeurs de 2e classe.

Bascle de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau
Baudin, ministre plénipotentiaire
Blanchet (Alf.).
Brincourt, général de brigade
Caron, consul général de Danemark, à Paris
Bon Daurier, directeur de la bergerie de Rambouillet.
Delisle (L. V.), directeur de la Bibliothèque nationale.
Dumas, membre de l'Académie des sciences.
Fabvier, direct. au min. des aff. étrang.
Fay, colonel d'état-major
Feuillet de Conches, anc. dir. aux affair. étr.
Février, général de division
De Lippi, général de brigade
Hartung, général de division.
Lacour, colonel d'artillerie de marine.
De Lambert (Max)
Laurand
Lefebvre de Bécour, anc. envoyé extraord.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig
Moreaux (P. F.), administrateur de la Cie de Fives-Lille.
Bon de Monnier.
Morin.
Oury, consul général.
Piccioni
De Quatrefages de Bréau, de l'Institut
Richer (L. T. [illegible])
Rieux inspect. gén. des ponts et chaussées.
Reynaud, insp. gén. des ponts et chauss
De Sonis, général de division
Thierry Édouard.
Tisserand.
Bon de Viel-Castel, anc. dir. aux affair. étr.
Weymand, lieutenant-colonel du génie

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON D'OR

Jules GRÉVY, Président de la République.
Le duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, DE VALENÇAY et DE SAGAN
Duc DE NOAILLES.
Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.

ORDRE DE CHARLES III.

Grands-Croix.

Mis D'ABZAC, général de brigade.
Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Anne-Antoine-Gontran)
Mis DE BOUILLÉ, ancien ambassadeur
Bon DE BUSSIERRE, *idem*
Mis de C[illegible]MONT TONNERRE
Duc DECAZES ET DE GLÜCKSBJERG, ancien [illegible] affaires étrangères.
Le Mal VAIS DE MARCÈRE, ancien ministre de l'intérieur
Mgr le Cal DONNET, archevêque de Bordeaux.
Bon HAUSSMANN
J[illegible]T, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas
JUMEL, ancien gouvern. du roi d'Espagne.
[illegible] DE [illegible]
Cte DE SCHRAMM, général de division
WADDINGTON, ministre des affaires étrang

Commandeurs du nombre extraordinaire.

Bon Ambert, général de brigade.
Angrand, consul général.
Baradère, consul général.
Bascle de Lagrèze, cons. de cour d'appel.
De Beaufort d'Hautpoul, général de divis.
Bon de Beneval.
Bernier, artiste peintre
Billing, secrétaire d'ambassade.
Biré (Louis).
Blanc, ancien secrétaire général.
Bonneville de Marsangy, conseiller à la cour d'appel de Paris.
Boucher-Cadart, direct. de la sûreté génér
Bourdon de Vatry
Bon Brenier, ancien ministre plénipotent.

Bresson.
Busson-Billault.
De Carabène, Cte d'Eschauz.
Cazeaux, agrégé à la Fac. de méd. de Paris.
Cte de Chambrun, sénateur.
Chanzy, général de division, ambassadeur.
Chopart, vice-amiral.
Cte de Clarange-Lucotte, ancien colonel.
De Comminges-Guitaut, ministre plénipot.
Courpon, adm des chem. de fer espagnols.
Cresp n, général de d vision.
C m sse, ancien sous-préfet.
Cuvillier-Fleury.
Larnac (Gustave).
Delamarre, ancien préfet.
Delmas.
Delmas, adm des douanes et des cond ind
Deneriez, chef de div au min. des fina ces
Descamps Henri.
Dotézac, min plénipotentiaire.
Doussy (Prosper).
Dubois de l'Estang
Vte Duchâtel, ancien préfet.
Mis du Pouget de Nadaillac.
Durrieu, président de la Société générale de crédit in dustriel et commercial.
Du V gnaud, chef d'escadron.
De Ezpeleta, consul de Nicaragua.
Faye, général de division.
Feuillet de Conches, ancien directeur aux affaires étrangères.
Bon Forth-Rouen, ancien min plénipotent
Fourment (le baron F L. de), maire de Frévent.
Fourquet, consul général
Foy, anc. admin. des lignes télégraphiques.
Garcias.
Gautier.
Giraud.
Girod, dir. du compt. d'escompte de Paris.
Goguel, banquier.
Grimaldi, ancien consul
Guérinet, agent de change honoraire.
Gurrea, dir. de la Cie gén. du Crédit espagn.
De Guise
Cte d'Harcourt.
Cte d'Hauterive.
Vte Hugo (Victor), de l'Académie française.
Isoard, préfet.
Jo ss hn, cons. à la cour d'appel de Paris.
Jo s Fr os Eugène), inspecteur gén ra s
Cte de K ny ancien préfet
Bon Kœnigswarter ancien député.
Labat, maire de Bayonne.
Lacaze.
Mis de la Grange, de l'Institut.
Cte Lambert.
De la Rochefoucauld.
De la Rosière.
De Latour.
Latour-du-Moulin.
Lavaur, conseiller général.
De Lavergne (Léonce), de l'Institut.
Le Moyne, ministre plénipotentiaire.
Leroy
Lesguillier, ing. en chef des ponts et chauss.
Letourneur, *idem*.
Liebraich, médecin.
Lionnet, ing en chef des ponts et chauss.
Manuel-Ivan
Marmier, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
De Maupas
Mégret de Sérilly, secrét gén. de préfect.
Mellinet, ministre plénipotentiaire.
De Méri de la Canorgue, gén. de brigade.
Meyer
Mignet, de l'Institut.
Bon de Monnier
Cte de Montessuy, ministre plénipot.
Nau de Beaurepaire
Cte de Nieuwerkerke
Noailles, chanoine honoraire de Bordeaux.
Oppert de Blowitz, publiciste.
Pageot
Passy (Art
P ss ge de d v c r l m rne
Pereire (Eugène
Perier (Eugène).
De Poli, ancien préfet
Pougeart-Dulimbert
Poujade, ministre plénipotentiaire
Prompt, dir gén. des ch. de fer en Espagne
Bon Pron, ancien préfet.
Vte de Raymond
Renaud de Vilbach
Saint-Paul de Sincay, directeur général de la Société « La Vieille Montagne »
Sautter, banquier
Say, ministre des finances.
Séé (Leopold), banquier.
Sens, ancien député.
Bon de Septenville, de te
De Serre, secrétaire ar l ss le
Suroll, direct. des chemins de f M
De Tamisier, anc. secrétaire d n l ssade
Tassin, directeur honoraire et pr s de con conseil d'administrat. de l'octroi à Paris.
Vandal
Bon de Vielcastel, ancien directeur aux aff r s tr ng r s

Commandeurs.

Aclocque, ancien député
D'Arcangues, Mis d'Iranda.
Aubaret, consul de France
Ausoure (l'abbé).
Ballioux de Marisy, ancien préfet.
Bajonnet, maire de Saint-Jean-de-Luz
De Banville, homme de lettres
Barbey, propriétaire
Berthelot de Baye, [illegible]
De Blancourt, préfet
Bidou, ancien sous-préfet.
De Billing, ministre plén [illegible]
Blache, docteur en médecine
Dr Bonnafin, médecin de l'amb. d'Espagne.
Bonnefons, directeur de la Cie *l'Urbaine*
Bouchardat, prof. à la Fac de méd. de Paris.
Bouland, cons. réf. à la Cour des comptes.
Bourboulon, ministre plénipotentiaire.
Bruzon, consul
D [illegible]
Car [illegible]
[illegible] marchand.
Casseu (le doct r [illegible] chef de l'hôpital de Pau
Cazotte, consul de France.

Celsis, négociant armateur.
Charron, financier.
Collin de Sussy.
Comte, général de brigade.
Cte de Constantin.
Cordier, ancien trésorier-payeur général.
Cusco (le docteur), chirurgien à l'Hôtel-Dieu à Paris.
Damas, consul.
Damas-Hinard.
Darasse, consul.
Daugny, banquier.
Daulomieu-Beauchamp, général de brigade.
Defassieux, maître de forges.
Delannoy, ingénieur en chef du chemin de fer de Sceaux.
Delorme (Léon), chef de div. au ministère de l'agric., du comm. et des trav. publ.
D'Ennery (Philippe), auteur dramatique.
Deutsch (A.), notable commerçant.
Doize, ancien capitaine au long cours.
Ducros, ancien préfet.
Dufou, administr. du ch. de fer d'Orléans.
Duflot de Mofras.
Dugas de la Catonière.
Dugué de la Fauconnerie, député.
Dupierris, médecin.
Estancelin (Louis).
Fabre, préfet.
Falcon de Cimier, ancien préfet.
Bon de Farincourt, préfet en retraite.
Faron, commissaire général de la marine.
Gaz, directeur du journal *la Liberté*.
Galzain, ancien préfet.
Gauthier, consul à Singapour.
Genet, ancien adjoint au maire de Levallois-Perret (Seine).
Gérard, ancien sous-préfet.
Bon Girardot.
Girod, direct. du Comptoir d'escompte de Paris.
Cte de Grouchy, ancien préfet.
Guichard, administrateur de la compagnie du canal de Suez.
Guillon (M.), adm. de ch. de fer en Espagne.
Guionis, médecin.
Hecquet, colonel d'infanterie.
Herpin, dir. de la Société gén. pour favoriser le dév. du comm. et de l'indust. en France.
Huber.
D'Huc de Monsegou, intendant militaire.
Humphry (l'abbé), anc. recteur de l'établissement français de Saint-Louis à Madrid.
Imbert, professeur.
De la Bonninière de Beaumont, chef d'esc.
Lacroix, ancien vice-consul.
Lafond.
Lafuente (L. A. M.), insp. des succursales de la Banque de France.
La Perche, directeur de l'*Urbaine*.
Cher de la Tousche, propriétaire agricult.
De la Tour, vicaire général.
Bon de La Villestreux.
Leclerc de Pulligny, propriétaire.
Lefort, ch. du trafic du ch. de fer de Saragosse.
Legrand, proviseur.
Legrand du Saulle (le Dr), méd. aliéniste.
Leroy, ancien préfet.
Levesque, propriétaire.
Loubère, lieut.-col. d'infanterie de marine.
Loyseau, associé d'agent de change.
Bon Mariani.
De Marolles, capitaine de vaisseau.
Martinet, vice-cons. de France à Magallan.
Mazerat, directeur du Crédit lyonnais.
Vte de Médine, propriétaire.
Mercier (Achille).
Moch, lieutenant-colonel.
Moigno (l'abbé).
Moreau (P. F.), administrateur de la Cie de Fives-Lille.
Bon de Nervo, anc. trésorier-payeur gén.
Neveux.
Olivier, ancien colonel d'infanterie.
Paget, maire de l'Ile Saint-Denis (Seine).
Parfiot, consul de 1re classe.
Petit, ancien inspecteur gén. de la librairie.
Peyron, capitaine de vaisseau.
Pietri (Joseph).
Pietri, lieutenant-colonel d'infanterie.
Planté (Francisque), artiste-musicien.
Pont (Paul), cons. à la Cour de cassation.
Pourcet.
Prevel (Jules).
Prévost de Longpérier, de l'Institut.
Rebout, gén. de brig. d'infant. de marine.
Renoust des Orgeries, ing. ord. des p. et ch.
De Reydellet, direct. des mines de Blanzy.
Reynaud, insp. gén. des ponts et chaussées.
Riboart, général de brigade.
Robin Ed., professeur de chimie.
Roblot, agent de change.
Rondel, banquier à Marseille.
Rosselly de Lorgues, homme de lettres.
Cte de Rueltz, insp. gén. des chemins de fer.
Sagot Duvauroux, capitaine de frégate.
Sandré, ancien administrateur du *Courrier de France*.
Schiller, imprimeur.
Schneider, direct. de l'établis. du Creusot.
Sens, ancien député.
Cte Taillepied le Bondy, secr. d'ambassade.
Tallien de Caharus, consul général.
Tombarel.
Thomas (Ambr.), directeur du Conservatoire de musique, membre de l'Institut.
Tondu de Quennefer, juge d'instruction.
Treuille de Beaulieu, général de division.
Valois.
Vandaux, ancien banquier.
Vigent, consul.
Vivier, docteur en médecine.
Voisin, ingénieur en chef.
With, rédacteur au min. des trav. publics.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE-LA-CATHOLIQUE

Grands Croix.

Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Pierre-Laurent-Léopold-Eugène).
DE BEAUFORT D'HAUTPOUL, gén. de div.
BÉHIC, ancien ministre.
BOISACQ (A. P.), administ. de chem. de fer.
DE BOURBOULON, ministre plénipotentiaire.
Cte DE BOUVILLE.
Duc DECAZES et DE GLÜCKSBERG, ancien ministre.
Vte DUCHATEL, ancien préfet.
DUCROS, ancien préfet.
DUPAÉ, général de division.
ESTANCELIN.

Fremy (L.), anc. gouv. du Crédit foncier.
De Freycinet, ministre des trav. publics
De Geraudon, général de division.
Gigot, ancien préfet de police
Goguel, banquier.
Grimaldi, ancien consul.
Guilhou (Louis), banquier.
Jaurès, vice-amiral.
Joubert, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Bon de Lesseps (Ferdinand),
Le Alvarez A[illegible] sec. gén. de la Comp. des chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante.
De Maleville (Léon), ancien ministre.
Podevin, ancien préfet.
Remacle, ancien préfet.
Renault (Léon), député.
Rodrigues Ely, cons. d'Italie à Bayonne.
Cte de Schramm, général de division.
Cte de Sercey (Édouard),
Tolrangin.
De Tracy, ancien préfet.
De Vassoigne, général de division.
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étr.
Bon de Vougy.

Commandeurs du nombre extraordinaire.

Aly-Bey-ben Ferhat, ancien caïd.
André
Berthier (A. E.), banquier
Berthier (J. A.), banquier
Billiet, membre du cons. d'esc. de la Banque.
Block (Maurice), homme de lettres.
Bourgarel, vice-consul à Toulon.
De Bourgoing, colonel.
Brochon, ancien maire de Bordeaux.
Cabanis de Courtois, secrét. d'ambassade.
Cahen, banquier.
Chancerel, docteur-médecin.
Charron, financier
Cte de Comminges-Guitaut, min. plénipot.
Coupvent-Desbois, contre-amiral.
Cte de Croizier Sainte Segrant, consul de Grèce à Versailles
Cunisse, ancien sous-préfet.
Dalloz, ancien député.
Denis du Peyzou, préfet honoraire.
Lesmarres, médecin-oculiste.
Desportes de la Fosse (A. A. F.), anc. memb. du Conseil sup. des prisons.
Vte Digeon.
Ducrot, général de division.
Fournier, directeur du chemin de fer du Nord, en Espagne.
Gellinard, banquier.
Giraud, ancien chef de division au ministère de l'intérieur.
Girod, dir. du Compt. d'escompte de Paris.
Hoursolle, chirurgien
Hamphry (l'abbé).
Hurlier, sous-directeur du comptoir d'escompte de Paris
Cte Janvier de La Motte, député.
Jouet-Pastre, administrateur des forges et chantiers de la Méditerranée
Kœchlin-Schwartz, maire du VIIIe arrond. de Paris
Kœnigswarter.
Labarthe (J. H.), colonel en retraite
De la Rousselière-Clouard, préfet honor.
Le Bon, directeur de la Compagnie centrale d'éclairage pour le gaz, à Paris
L'Épine, cons. référend. à la C. des comptes.
Leviez, sous-gouvern. du Crédit foncier de France.
Loreilhe de Lestaubière, préfet d'Alger.
De Maupas
Merlin, ancien officier d'artillerie
Michel, commissaire central à Bordeaux.
Migneret, ancien conseiller d'État
Osmont, général de division
Partiot, consul de 1re classe
Dr Pirondi, professeur à l'École de médecine de Marseille
Porry, médecin
Prompt, ing. en chef des chem. de fer espag.
Raynouard, ancien notaire.
Dr Ricord
Rigaud, premier président de la Cour d'appel d'Aix
De Rolland, général de brigade.
Bon de Rothschild (Arthur).
Bon de Septenville, député
Suau, général de brigade.
Cte Taillepied de Bondy, secrét. d'ambass.
Bon Thénard, membre de l'Institut.
Tiran, chancelier d'ambassade.
De Tourtoulon, propriétaire
Valette.
Verguiaud, secrétaire général de la préfecture de la Seine

Commandeurs.

Abram de Zincourt
Alexandre, anc. directeur des lignes télég.
Allain, maire du XIIe arrond. de Paris
Armand, consul.
D'Amade, sous-intendant militaire.
Angrand.
D'Auzat, consul
Aveline, lieutenant-colonel d'infanterie
Balasque.
Baradere, consul général.
Barbey
L'abbé Bareille, chanoine honoraire.
Bart.
De Barthelemy, ancien préfet
Bartholdi, secrétaire de légation.
Baude, secrétaire d'ambassade
Baudry, commissaire de la marine.
Baux, administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Séville à Cadix.
Beni Barde, docteur en médecine
Bergmiller.
Bertier ot.
Besnard (E.), chef de bataillon d'infanterie
Bion[illegible]
Bon de Billing, ministre plénipotentiaire.
Blache, directeur de la santé, à Marseille.
Blanche (le docteur), aliéniste
Blondel, général de brigade
Bohière (P. A.), directeur de l'École des sciences de Naples
Bonard, directeur des douanes.
De Bonchamps, colonel.
Bonheur (Rosa Mme), artiste peintre.
Cte Boudet de Puymaigre
Boullay.

Brachet, docteur en médecine.
Braime, président de la chambre des notaires de Paris.
Braun, maître des requêtes au Cons. d'État.
Breistroff, ancien sous-préfet.
[illegible]
Brierre de Boismont, médecin.
Bronstet, compositeur de musique.
Brunnt, inspecteur des forêts.
Caffarel (M. F. G.), lieut.-col. du génie.
Dr Calvo, médecin des prisons de la Seine.
De Carbonnières.
De Carpégna, colonel d'artillerie.
Carvallo, consul de Perse.
Cassagne (A.).
Castelan, sous-préfet.
Chauvisé, ingénieur ordinaire de 1re classe.
Cintrat, ministre plénipotentiaire.
Claudin (E. A.), armurier.
De Clercq, anc. sous-directeur aux aff. étr.
Collignon, ing. en chef des ponts et chauss.
Cte de Cossé-Brissac, attaché au ministère des affaires étrangères.
De Courtois, secrétaire de légation.
Cunisse, ancien sous-préfet.
Darricau, médecin.
Dauriac, contre-amiral.
Davin.
David, ancien directeur des douanes.
Déclat (G.), docteur-médecin.
Delongrays (G. A.), consul de France.
Delorme, chef de div. au min. des trav. pub.
Demouts, notaire à Paris.
Desmaisons Dupallans, médecin-aliéniste.
Destrem, banquier.
Desvaux, capitaine de vaisseau.
Domergue.
Doussy, dir. du contentieux au min. des fin.
Dubourg (A. Jacques).
Duflos (L. Marie), sous-directeur au ministère des affaires étrangères.
Durand, ingénieur civil.
Durant dit Carolus Duran, peintre.
Dutertre (Badel), ancien lieut. de vaisseau.
[illegible]
[illegible]
Feron, ancien trésorier-payeur général.
Fouchet (Charles-Emile), directeur au ministère des affaires étrangères.
Fournier et [illegible]
Flury Hérard, banquier.
Forest.
De Fréminville, ingénieur de la marine.
Frizac, capitaine de port, à Cette.
Galay, directeur de l'agence du Crédit lyonnais, à Madrid.
Gardhanac, maire de Dax (Landes).
Gauthier, consul de France à Singapour.
Genaste, ingénieur-constructeur.
De Gentile, receveur des postes.
Gerdebat, homme de lettres.
Germond de Lavigne, *idem*.
[illegible]
Gimet, ancien préfet.
Giovannetti.
Girard, peintre.
Gobert (J. I.), docteur.
Gorjon de Vervillé, directeur des douanes.
Gougenot de Mousseaux.
Goy, capitaine de vaisseau.
Cte Groart, général de brigade.
De Groling, attaché d'ambassade.
Guérin, ingénieur.
Cte de Guernon-Ranville.
Guilloux, ingén. ordin. des ponts et chauss.
Halphen, memb. de la chambre de comm. de Paris.
Hartung, général de division.
Cte d'Hauterive (Aug.).
Helie, chirurgien de la marine.
Henry, ancien magistrat.
Herpin, direct. de la Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie.
Hertz, sous-préfet.
Heuzé, inspecteur général de l'agriculture.
Hutin, médecin princ. à l'Hôtel des Inval.
Imhaus, trésorier-payeur général.
Jardot, chef d'escadron d'état major.
Journel, directeur des douanes.
Julien, directeur du commerce intérieur.
Julien (J. V.), propriétaire.
Cte Kleczkowski.
Kœnig-Bey, secrét. du vice-roi d'Égypte.
Kœnigswarter (Max. Jules).
LaLorde.
Lachaud (C. A.), avocat à la Cour d'appel de Paris.
Lacroix, ancien offic. sup. de gendarmerie.
Lafnoute (L. A. M.), inspect. des succursales de la Banque de France.
Laliman (L.), propriétaire.
Lambert, général de brigade.
De Lapelin, contre-amiral.
Vte de la Poëze, administrateur des chemins de fer du Midi.
Mis de la Rochelambert, trés. payeur gén.
Laurens, colonel.
Laurent, agent de change.
Lebon, administ. du *Messager de Toulouse*.
Lebon (E. A.), ingénieur civil.
Lebrun, intendant militaire.
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice.
Léon (Salomon-Emile).
Leroux, consul général de Suède.
Leroy (P. D.), ancien sous-préfet.
Lesguider, ingénieur.
Letourneur, ingén. des ponts et chaussées.
Lichtenstein, délégué de l'Espagne au Congrès national de l'Espagne.
Ligier, ancien chancelier d'ambass. à Madrid.
Limbronse (C. M. A.), chef d'esc. d'artil.
Malant, ancien officier supérieur.
Maret (Émile), chef de bataillon de sapeurs-pompiers à Douai.
Mis de Marguerie, insp. gén. des finances.
Mis des Champ-Repus, cons. général de l'Orne.
Marquis de [illegible], premier maître des requêtes au conseil d'État.
Dr Massot, consul général.
Mathias, profess. au Conserv. de musique.
Mayer, entrepreneur de travaux publics.
Melin, colonel d'état-major.
Meunier, notable commerçant.
Mignotte, chef d'escadron.
De Montalout, sous-payeur central.
Moreau.
Moret, capitaine de frégate.
Mouan, insp. princ. des douanes.
Dr Moynier, médecin.

Noblemaire, ingénieur des mines.
Noirot, anc bibliothécaire du dépôt de la guerre
Nouvion préfet.
Cte de Oglou (C.).
Orsel, sous-ingénieur de la marine
Pasco.
Patry, major d'artillerie
Pelletier (C. F. B.), lieut.-col. de gendar
Perot de Moras, ingénieur de la marine
Pinchon, directeur des douanes à Bordeaux.
Pinède, préfet
Pirel, ingénieur des ponts et chaussées.
Pittaud de Forges, chef de bureau à la guerre
Pourcet (Isidore).
Prat, général de brigade.
Prom, maire.
Quarante, docteur en médecine.
Quéquet, commiss. de la marine, en retraite.
Rallue, ancien préfet.
Reech, dir. de l'Éc. d'applic du génie marit.
Renoust des Orgeries, ingénieur des ponts et chaussées
Ricour, *idem*.
Rignon.
Rivot, ingénieur des mines.
Robin, consul de Turquie à Lyon.
Robiquet, avocat.
Rodrigues, banquier
Rondel, ancien directeur de la succursale de la Banque à Bayonne.
Rousset, à Bayonne
Rousset, officier supérieur d'artillerie.
Russery, maître de forges
Roussin, commiss. adjoint de la marine
Saint-Germain-Pantarrieu, offic. supérieur en retraite
Sallandrouze de la Mornaix, cap. de frégate
Salles, officier supérieur en retraite
Sarrans aîné
Scholl, homme de lettres
Simon, procureur général
Simon, ing. ordin. des ponts et chaussées
Singher, directeur de Société d'assurances.
Singher (Jérômie).
Soulange-Bodin, consul.
Soulez-Lacaze, banquier
Teste Lebeau, ancien sous-préfet.
Vte de Tharon.
Tuillier, chef de bataillon
Usquin, directeur des postes
Vallon, capitaine de frégat.
Vila (C. V.), ingénieur français en Espagne
De Vidaillan, ancien préfet.
Vigo-Roussillon, intendant militaire.
Willamur, ingénieur civil
Willamus, consul général.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE

Grand-officier.

Guyon-Vernier, général de brigade.

Commandeurs

André, inspecteur général de la ligne des chemins de fer du Nord de l'Espagne
Derrien (J. A. M.), chef de bon d'infanterie
Jouart (J. A.), chef d'escadron d'artillerie.

ORDRE DE MARIE-LOUISE.

Dames.

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Laganès.
Mme la maréchale de Mac Mahon, duchesse de Magenta

ORDRE DU MÉRITE NAVAL

Commandeurs

Thomas (A. L. A.), ingénieur civil
De l'Eglise de Ferrier de Félix (E. A.), inspecteur des douanes

---

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

ORDRE DU BAIN.

(1re classe)

Chevaliers Grands-Croix

Le Mal CANROBERT
Le Mal DE MAC-MAHON, duc de MAGENTA.

(2e classe.)

Chevaliers Commandeurs

D'Autemarre d'Eville, général de division.
Vte de Chabannes-Curton, vice-amiral.
Dalesme, général de division.
Jurien de La Gravière, vice-amiral.
De Martimprey, général de division.
Mollinet, *idem*.
Paté, *idem*.

GRÈCE.

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR.

Grands-Croix.

Bon BAUDE, ministre plénipotentiaire
Bon BRENIER, ancien ministre plénipot.
Duc DECAZES et DE GLUCKSBIERG, ancien ministre des affaires étrangères.
DOTÉZAC, anc. ministre plénipotentiaire
Bon FORTH ROUEN, anc. ministre plénipot.
JACQUINOT, vice-amiral.
Le Mal DE MAC-MAHON duc de MAGENTA
WADDINGTON, anc. min des affaires étrang

Grands-Commandeurs.

BONIE, contre-amiral
Cte ROGUET, général de division.
Cte DE SCHRAMM, *idem*.
Bon DE VIELCASTEL, membre de l'Institut.
VOISIN, ancien préfet de police.

Commandeurs

Alexandre
Barbet de Jouy, conserv au mus. du Louvre.
Brisson, ancien colonel d'infanterie
Dewatre, capitaine de vaisseau.
Cte d'Estourmel, ancien colonel d'infant
Favre Clavevroz (Léon), consul général.
Février, ancien sous-préfet.
Foltz, général de division
Guérin, intendant militaire
Guignaut, de l'Institut

Hamart.
Lalande.
Lambert, cons. gén. de Grèce à Bruxelles.
Legrand (V. P. J.), professeur à l'École d'agriculture de Montpellier.
Mangin, général de brigade.
Rampin, premier secrétaire de la légation de France à Athènes
Ribourt, général de brigade
Voutier (Olivier).

ILES HAWAI.

ORDRE DE KAMEHAMEHA Ier.

Chevaliers Commandeurs

Delmas, officier d'infanterie.
De Quatrefages de Bréau, de l'Institut

HONDURAS.

ORDRE DE SANTA-ROSA.

Grand-Officier.

MONTANÉ, ancien député

Commandeurs

Charpentier, cons. de Honduras à Bordeaux.
Dumont, ancien banquier
Dr Lecanu, membre de l'Académie de méd.
Pelletier, consul général de Honduras
De Suckau, sous-préfet.

ITALIE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA

ORDRE DE LA COURONNE D'ITALIE.

Grands-Croix.

Mis D'AUZAC, général de brigade
Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Anne-Antoine-Gontran).
DUMAS, membre de l'Institut.
Bon DE SOUBEYRAN, député

Grands-Officiers

Prince de Bauffremont (Paul-Antoine-Jean Charles), général de brigade
Bon Berge, *idem.*
Jauréguiberry, ministre de la marine

Commandeurs.

Aubert, mem. de la soc. des Antiq. de France.
Baillod (A. C. M.), colonel de cavalerie
Bailly, membre de l'Institut.
Dieu.
Engelhardt, consul général de France en Servie.
Bon Gruyer, anc. trésorier-payeur général.
Jouët-Pastré, administ. de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée
Bon de Nervo, anc. trés.-payeur général
Pelgot, membre de l'Institut.
Peltier, ancien ingénieur des chemins de fer de la Haute-Italie.
De Quatrefages de Bréau, membre de l'Inst.
Bon de Rothschild (Arthur), banquier.
Schneider, direct. de l'établis. du Creusot.
Thomasset, contre-amiral.
Voisin, ingénieur en chef.

ORDRE DES SAINTS-MAURICE-ET-LAZARE.

Grands-Croix.

DUC DE BASSANO
Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Pierre-Laurent-Léopold-Eugène).
Duc DECAZES et DE GLÜCKSBERG, ancien ministre des affaires étrangères.
FRÉMY, ancien gouv. du Crédit foncier.
Duc DE GRAMONT, ancien ambassadeur
Bon HAUSSMANN
Bon HIS DE BUTENVAL
De L'ADMIRAULT, général de division.
Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.
DE MARTIMPREY (A. A.), gén. de division
Prince MURAT (Lucien)
DE PARIEU, membre de l'Institut.
SIMON (Jules), *idem*
VUITRY, ancien ministre.

Grands-Officiers.

Mis DE BANNEVILLE, ambassadeur.
BOITTELLE.
DAUBRÉE, membre de l'Institut
DESVAUX, général de division.
DIEU.
DUMONT, général de division
DUPASQUIER, 1er président de la cour de Chambéry.
FERRI-PISANI, général de brigade.
GAUTIER.
HAMILLE, député.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE, vice-amiral.
KŒNIGSWARTER.
DE LA MOTTEROUGE, général de division.
Bon LARREY, chirurgien-inspecteur.
LAYRLE, capitaine de vaisseau
DE MAUPAS
RONIOU DE LAVRIGNAIS, inspecteur général du génie maritime.
Vte TREILHARD, ministre plénipotentiaire.
VOISIN, ancien préfet de police

Commandeurs.

Vte d'Abon
Autran, commissaire gén. de la marine.
Bon Aymé-d'Aquin, min. plénipotentiaire.
Bataille, général de division.
De Berckheim, *idem*
Bernard, procureur général.
Bon de Bonnet-Maurelhan Polhès, général de division
Boutailloux, général de division
Bon Brenier, anc. ministre plénipotentiaire.
Bon de Brès de Ste-Félicité, anc. offic. sup.
Cte de Briey
Cte de Castellane, consul.
Cazalis-Allut, agronome.
Mis de Châteaurenard, anc. min. plénipot.
Cte de Commynges-Guitaut, sec. de légation.
Mis de Conegliano.
Corréard, général de division.
Vte des Meloizes-Fresnoy, trés.-payeur gén.
Duilin, présid. de chambre hon. à la cour de Chambéry.

Du Beux, procureur général
Fabre la Maurelle, contre-amiral.
Favre-Claveiroz (Léon), consul général.
Fleury, dir. au min. de l'agr. et du comm.
Mis de Fournès, préfet
Bon Gabot, ancien général sarde en retraite
De Gasquet, capitaine de frégate
Gaudin (Emile).
Gaudin de Villaine, général de brigade.
Gravier, ancien député
Géry, ancien préfet
Grandchamp, général de division.
Mis de Gricourt
Le Gruyer, trésorier-payeur général.
Guyot de Lespart, général de brigade.
Hanrion, *idem*
D'Hugues, général de division
Lefebvre, trésorier-payeur général
Jarry, anc. secrét. général de la préf. de police.
Jeannotte-Bozérian (J. F.), sénateur
Johbois
Joubert, administr. de la Banque de Paris
Koechlin-Schwartz, maire du VIIIe arrond. de Paris
Kourschid Bey, ancien secrétaire du vice-roi d'Egypte.
De la Coste.
Laine (l'abbé).
Cte de Lastic.
Le Mal Le Bœuf
Lebrun, colonel d'état-major.
Le Peintre, ancien préfet.
Lichtlin, vice prés. du Crédit ind. et comm.
Malaguti, recteur d'académie.
Malaussena, ancien maire de Nice.
Maurand, directeur au min. des aff. étrang.
Cte de Montebello, général de division.
Montois, ancien préfet.
Cte de Nieuwerkerke
Oury, consul général.
Picard, ingénieur civil.
Piérard, inspecteur général des mines.
Bon de Plancy.
Poujade, consul général.
Reech, anc. dir. de l'Éc. d'app. du gén. mar.
De Reiset, ancien chargé d'affaires.
Bon Renouard de Bussierre, directeur de la Monnaie de Paris
Cte de Reynaval, secrétaire de légation.
Reynold de Chauvancy, vice-consul.
Dr Ricord
Rigaud, premier président de la cour d'Aix
Rivot, ingénieur des mines.
Rolland, dir. gén. des manufact. de l'État.
Sage, ancien intendant général sarde
Saint-Paul de Sinçay, directeur général de la Société « La Vieille Montagne ».
Saladin, anc. inspecteur gén. des finances
Schneider, direct. de l'établis. du Creusot.
Thouvenin, général de brigade.
Treuille de Beaulieu, général de division.
De Valabrègue, général de brigade.
Vandal
Vedel, capitaine de frégate
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étrang.
Vignet, directeur des douanes
Vte Louis de Villiers, général de division.
Vinatte, général de division.
Vte de Vougy.

ORDRE MILITAIRE DE SAVOIE.

Grands-Croix

Mal Canrobert
Mal de Mac-Mahon, duc de Magenta
Gal Mellinet

Commandeur de 1re classe.

De Martimprey (Edm.), général de division

Commandeurs de 2e classe.

De Bertier, général de brigade.
Cte Magnan, contre-amiral.
De Chabron, général de division.
Comte Siffrein de Hautpoul, *idem*
Foltz, *idem*.
Réquier, intendant militaire
De Salignac-Fénelon, général de division.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE (Deux-Siciles).

Chevaliers Commandeurs.

Baudin (Charles), ministre plén. potentiaire.
De Lambert.
Cte de Lesseps.
De Litterot.

ORDRE ROYAL DE SAINT-JANVIER (Deux-Siciles)

Grands Croix.

Vte de la Rochefoucauld.
De Maupas, ancien ministre.

ORDRE CONSTANTINIEN (Deux Siciles).

Grand-Croix

De Maupas, ancien ministre.

Chevaliers de Grâce.

Bon de Béville, général de division.
Mgr Forcade, archevêque d'Aix.
Jovin des Fayères, anc. secrét. d'ambassade
Thomas (Louis).

ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS Ier (Deux-Siciles)

Grands Croix

Henrys, Cte d'Aubigny.
Lavollée
Odobel, général de brigade.
Bon de Vielcastel, membre de l'Institut.

Commandeurs.

De Barthélemy.
Belot, Mis de Ferreux
Belot de la Digne, lieut.-colonel de gendarm.
Bochart de Champigny (Jean
Boyer, capitaine de vaisseau
Chagrin de Saint-Hilaire, général de brig.
De Clercq, anc. sous-dir. aux aff. étrang.
Vte des Meloizes Fresnoy, trés.-payeur gen.
Dourin, lieutenant-colonel
Feuillet de Conches, ancien directeur aux affaires étrangères
Bon Finot.
De Fleuriac, climiste.
Frottier de Bagneux.
Gicquel des Touches, contre-amiral.
Godde, architecte.

Bon Haussmann
De la Roque, avocat
Lefebvre, capitaine de vaisseau.
Legras, contre-amiral.
Vte Lemercier
Mussel[illegible]
Cte de Monttessuy, ministre plénip
Olivieri, capitaine de frégate.
Osmont, général de division.
[illegible]
Renault-d'Ubexi, général de brigade
Roux, 1er chirurgien en chef de la marine
Testa intendant militaire.
Thomas d'Agout.
Thomas Alvarès
Valette, colonel

ORDRE ROYAL CONSTANTINIEN (Parme).

Grand Croix.

Cte DE MONTTESSUY, ministre plénipotent.

Chevalier de 1re classe.

Cte DE REISET, ancien chargé d'affaires.

Commandeur

De Vanbrègue (Jean).

ORDRE DE SAINT-LOUIS (Parme).

Commandeurs.

Gaudin (Émile).
Bon Haussmann.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH (Toscane).

Grands-Croix.

Duc DE BASSANO.
Bon BRENIER, ancien ministre plénip.
Cte DE LAROCHEFOUCAULD (Hipp.).
Cte DE MONTTESSUY, ministre plénipotent.

Commandeurs.

Cintrat, ministre plénipotentiaire
Dumas, de l'Institut
De Gasquet, capitaine de frégate.
Cte Murat (Joachim).
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étrang

ORDRE DE SAINT-ÉTIENNE (Toscane).

Chevalier de Justice.

PRÉVOST DE SAINT-MARC.

JAPON

ORDRE DU SOLEIL LEVANT.

2e classe.

Appert, général de division.
Boissonade de Fontarabie, profess. agrégé à la Faculté de droit de Paris, en mission au Japon.
Bannion, général de brigade
Swanson (A. C.), général, membre du comité des fortifications.

3e classe.

Campionnet (E. L. C.), lieutenant-colonel d'infanterie
Chanoine, lieutenant-colonel d'état-major.
Talon, direct. gén. de la Compagnie des Messageries maritimes de Marseille.

MEXIQUE.

ORDRE DE GUADALUPE

Grands Croix

FRIANT, intendant général inspecteur.
Bon HAUSSMANN.

Grands Officiers.

D'AUVERGNE, général de brigade.
BAILLENCOURT, général de brigade
Bon DE BELOT, contre-amiral.
L'HERILLER, général de division.
JEANNINGROS, *idem.*
DE LASCOURS, général de brigade.
MAZÈRES, vice-amiral
DE MIRANDOL, général de division
DE [illegible]R général de brigade.
[illegible]
VIENNOT-[illegible] des Ordres étrangers

Commandeurs

André-Fouet, cap. de vaisseau en retraite
Bonnefont, médecin principal.
Bonneau du Martray, général de brigade.
Boyer, *idem.*
Duc de Castries, propriétaire.
Chagrin de Saint-Hilaire, général de brig
Colson, ancien directeur au ministère de la guerre
Dalloz (Édouard).
Descours.
Dieu.
Du Courthial, consul
Du Preuil, général de division
Duvergier.
Forest, consul de France à Mazatlan.
Dr Gaye, médecin du Bureau de bienfaisance du 6e arrondissement de Paris
De Harambure, inspect. gén. des prisons
Hennique, gén. de brig. d'inf. de marine.
Laffaille, général de division.
Lambert (Samuel), banquier à Bruxelles.
Lefebvre, général de brigade
[illegible] préfet
Le Normand de Kergrist, capit. de vaisseau
Louet, trésorier-payeur général
Merlin, colonel du génie
Morand, colonel d'infanterie.
Petit, colonel de cavalerie
De Reyniac, lieutenant-colonel d'infanterie.
De Taillevis de Jupeaux, ex-payeur en chef.
Talien de Cabarrus, consul général.

MONACO

ORDRE DE SAINT CHARLES.

Commandeurs

Aveline, colonel d'infanterie
Gavini, député.

MONTENEGRO.

ORDRE DU PRINCE DANIEL Ier

Commandeur.

Dupuy (B.), Président de la Société belg. de la Croix-Rouge

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION NEERLANDAIS.

Grands-Croix.

Cte DE BOURGOING, ancien ambassadeur près le Saint-Siége.
Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA
Cte DE SARTIGES.

Commandeurs.

Boittelle.
Engelhardt, consul général.

ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE

Grands-Croix.

Bon DE BUSSIÈRE, ancien ambassadeur.
JOLIVET BIENCOURT
Mis DE LA GRANGE.
MAISON DE LONGPRÉ, préfet
ROUHER, député
Cte DE SARTIGES.
Cte DE SCHRAMM, général de division.

Chevalier de l'Étoile.

Cte MALHER, préfet honoraire.

Grands-Officiers.

ABDELAL, général de brigade.
Mis D'ALBON
Vte DUCHATEL.
DUVAL, dir. du serv. de santé à Toulon
GROS, inspecteur gen. du génie maritime.
Mis D'HAVRINCOURT.
Bon DE MONTBRUN
RENAULT, député

Commandeurs

Vte d'Albon
Aly-Bey ben Ferhat, ancien caïd de Tuggurt (Algérie).
Bon de Béville, général de division.
Blanche (Alfred).
Blondel, général de brigade.
De Boureuille, inspecteur général des mines.
Bouyer, capitaine de frégate.
De Brisy, chef de bataillon du génie.
Collignon, insp. gén. des ponts et chaussées.
Daubrée, de l'Institut, insp gén. des mines.
Derrecagaix, lieut.-colonel d'infanterie.
Favé, général de brigade
Bon de Gérando, ancien procureur général près la cour de Metz.
Jubert, trésorier-payeur général.
Jacquinot, anc. secr. général de préfecture.
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Lepoindre, insp. gén. des ponts et chauss.
Le Mouton de Boisdeffre, chef d'escadrons.
Lessler, lieutenant-colonel d'infanterie.
Cte [illegible]
Panot, ancien sous-préfet.
Petitjean, colonel de gendarmerie.
Révial, profess. au Conservat. de musique.
Robin, chef d'escadrons d'état-major.
Rondot.
De Saint-Quentin, chef de bataill. du génie.
Cte Sérurier, ancien préfet
Verly, colonel
Vuiguier, ingénieur en chef.

PERSE.

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL

Première classe.

Cte DE CARNÉ, anc. direct. aux aff. étrang
CAZALAS, sénateur
Bon CLOQUET (Jules), membre de l'Institut.
Bon HAUSSMANN
DE L'ABADIE D'AYDREIN, général de div.
Cte DE SERCEY (Édouard).
VUITRY, anc. ministr., membre de l'Institut.

Deuxième classe.

ADAM, ancien maire de Boulogne
AUBERGIER, doyen de la Faculté des sciences de Clermont
BENÉZECH, chef de bataillon du génie.
BOUCHERAT.
Mis DE CHAMBON, préfet
COSTE, architecte.
Vte DARU
Cte DESGRANGES.
FLURY-HÉRARD, banquier.
GARNIER, agent consulaire
LACRETELLE, général de division.
LAMBERT, général de brigade.
Bon LARREY, médecin inspecteur
LE GRAS, capitaine de vaisseau.
MEYNIER, consul général de Perse.
NICOLAS, drogman
ODINET, consul de Perse au Havre.
PIÉRARD, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest
ROULAND (G.), trésorier payeur général.
SAKAKINI, ancien banquier.
Cte DE SARTIGES.
SOLLANGE BODIN, consul général.
Bon [illegible] DE SEBELLE, général de division.
TEISSEREN[illegible] DE BORT (Edmond).
VIDAL, drogman.

Troisième classe.

Allavène, colonel.
D'Arguesse, *idem.*

Baconnière de Salverte, maît. des requêtes
Ballieu, attaché au min. des affaires étrang.
Barandon, sous-chef du bur. au Cons. d'État.
Vte de Bernis de Pierre, général de brig.
Bona-Christave, capitaine de vaisseau
Bonnardel, président de la Compagnie générale de navigation
Bon de Bonnemains, ancien maire du 16e arrondissement de Paris
Boucher (A. M.), architecte-expert près le tribunal de la Seine
Brice, colonel.
Cassagne, propriétaire
De Castelnau Morante, ex-chef de bat. de la garde nationale mobile.
Chevrillon, propriétaire
Clémeur, colonel d'état-major.
Collinot, peintre céramiste.
Delibes, compositeur de musique.
Duchesne de la Motte
Duhousset, lieutenant-colonel en retraite.
Duval Le Camus, peintre d'histoire
Faverot de Kerbrech, lieut.-colon. de cav.
Foissac, docteur en médecine.
Guet de la Rocnère, colonel.
Hennet, *idem*.
Henrion-Berthier, général de brigade.
Hermann Henri), vice-consul de Perse, [illegible]
Jourdan, préfet des études au coll. Chaptal.
Klein, ex-adjoint au maire du 16e arrondissement de Paris
Lechesne, colonel
Leclerc, ancien maire de Dieppe
Le Boucet de Pontécoulant, major.
Léger, colonel
Legrand, proviseur du lycée Bonaparte.
Lemaréchal, receveur-percepteur à Paris.
Monjean, directeur du collége Chaptal.
Pargot, capitaine de vaisseau.
Perrusel, ancien jardinier en chef du Shal.
Pichon, ancien auditeur au Conseil d'État.
Planchut, colonel.
Prus, colonel
Quarante, docteur en médecine
Renaud, général de brigade.
Rogier colonel
De Rosny, prof. à l'école des langues orient.
Surat, médecin principal.
Thery, recteur honoraire d'académie.
Vattier de Bourville, attaché au départem. des affaires étrangères.
Vaultier, préfet honoraire
Vieu-Picard (C. E., banquier
Walet, membre du conseil munic. de Paris.
Yvon, inspecteur du mobilier

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grands Croix.

Le Cte Armand, ministre plénipotentiaire.
Le Mis de Bouillé, ancien ambassadeur.
Dotezac, ministre plénipotentiaire.
Bon Forth-Rouen, ancien min. plénipot.
De Laverone (Léonce), membre de l'Institut, sénateur.

Commandeurs.

Agnès, ingénieur civil.
Amouroux (Léopold), commis pour l'export.
André, régent de la Banque de France
[illegible]
Bon Aymé d'Aquin, ministre plénipotent.
De Backer, inspect. des monuments histor.
Baudot (A. C. M.), général de brigade
Barrossol (E.), dir. de chem. de fer portugais
Baraguon, sénateur
Baux, ancien maire
Dr Bertherand, médecin à [illegible]
Bethmann, ancien maire de Bordeaux
Bon de Bilang, ministre plénipotentiaire.
Blondel, avocat
Bosse, vice-amiral
Bournin consul de Portugal à Nice
Bourdillon, colonel de gendarmerie
De Bouville, ancien préfet.
Vte de Brayer.
Breuil consul.
Brun, manufacturier.
Cabanel, membre de l'Institut.
[illegible]
Calmels, avocat
Calon, consul gén. de Danemarck, à Paris
Carcenac, maire du 2e arrond. de Paris
Charpentier, cons. de Honduras à Bordeaux
Chasseriau
Chevalier de la Teillais, prop. agricult
Chevreul, membre de l'Institut.
Cte de Clarange-Lucotte, ancien colonel
De Coulouheuf, intendant militaire
Cte de Crozier Sainte-Segraux, consul de Grèce à Versailles
Dalloz (Ed.)
[illegible] L. J. B., imprimeur
Dumorée, membre de l'Institut.
[illegible]anne, photographe
Decourdemanche (Alphonse).
Degarain (C. E. A.), secr. de la Comm. du phylloxera du Gard
Denière, ancien membre du conseil municipal de Paris.
Bon Didelot, contre-amiral
Dubois, inspecteur général des ponts et [illegible]
Doney, consul de Portugal à Bordeaux.
Dorbigny, professeur au Muséum.
Droux, ingénieur civil
Ducos armateur
Dumas, ancien préfet.
Ducros-Aubert, ministre plénipotentiaire
Dufresne, inspecteur général des ponts et chaussées
Duran Carolus), artiste peintre
Du Val de Dampierre, colonel de cavalerie.
Ferrère, Lanquier
Fleury-Hérard, *idem*.
Foex (L. G. E.), prof. à l'École d'agric. de Montpellier
Fouché Lepelletier, ancien député
Fournier, membre de la Commission des voyages, etc.
Bon Fririon, général de division
Galiay, directeur de l'agence du Crédit lyonnais, à Madrid
De Gerando, consul.
Goguel, banquier

Grellet de Fleurelle, banquier
Grosos, consul de Turquie
Guay, avocat.
Guimier, agrégé libre à la Faculté de médecine de Montpellier
Guyot de la Cour, anc. s insp. des haras.
Hurtier, sous directeur du Comptoir d'escompte de Paris
Hussenot-Desenonges, J., membre de la Ch. de commerce de Paris
Imbaus, trésorier payeur général.
Izarié, consul de France
M^is de Jousselin
Juge, ancien général command. la brigade européenne aux États-Unis
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
C^te de Kergorlay, secrétaire d'ambassade.
Koechlin-Schwartz, maire du 8^e arrondiss. de Paris
Kratz
Langé (A. F.), financier.
Lanman (L.), membre de la société d'horticulture de la Gironde
De la Roque, ancien armateur.
C^te de Lastic-Saint-Jal.
Lebeuf de Montgermont, maire de Montertelot
Lehey, directeur du journal *la Patrie*.
Le Cocq (Jean)
Lécorché, médecin adjoint du ministère des affaires étrangères
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice
Lefort, prof. agrégé à la Faculté de médecine de Paris
Legrand, proviseur du lycée Condorcet.
C^te Le Marrois, conseiller général.
Lemay, notable commerçant
Linas, correspondant du ministère de l'instruction publique.
Marbeau, ancien conseiller d'État.
A. Marco.
Mazerat, direct. de la succursale du Crédit lyonnais.
Michelin, commissaire gén. de la marine.
Milhou, docteur en médecine
De Monlaignac, homme de lettres.
Nicolay, agriculteur
Nicolay-Dumont (Cyrille), médecin à Marseille.
Nivert (R. T. A.), dir. de C^ies d'assurances
Bon Paul de Richemont.
Perrot de Thannberg, avocat.
Plessix (H. J.), chef d'escadron d'artillerie.
Pluchart, sous-préfet.
Poupart de Neuflize, banquier
Pontier, capitaine de vaisseau.
Poydenot, banquier.
Raymond (Xavier), homme de lettres
Rémond-Maro de Bussierre, banquier.
Rhodé, négociant
Robert, administr. de la manuf. de Sèvres
C^te de Rochefort, ancien préfet.
De Rochefort, anc. secrét. gén. de préfect.
Roger L.), chef d'escadron d'artillerie.
Bon de Saint-Didier, vice-président du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord.
Saintpierre H. C.), directeur de l'École d'agriculture de Montpellier
Sales, ancien préfet.
Sanne, docteur en médecine.
Bon de Septenville, ancien député
Surel., ing. en chef des ponts et chaussées.
Tassin, dir. honoraire de l'octroi de Paris.
Théry, recteur honoraire d'académie.
Thirion-Montauban (Albert), ancien député.
Bon de Tourtoulon.
Ventre de la Touloubre, commissaire de la marine.
Vignaux, homme de lettres.
V^te de Vougy.
Wallerstein (Bernard).
Bon Zorn de Bulach.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT BENOIT-D'AVIZ.

Grand-Croix.

M^is DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE, contre-amiral.

Commandeurs

Bon Berge, général de brigade
De Berghes de Saint-Winock (M. F. ...), attaché militaire d'ambassade
Davenel (J. B. V.), général de brigade.
Duveyrier, capitaine de vaisseau.
Huyn de Verneville (F. P. C.), général de division
Letellier-Blanchard C. L. F. ..., général de brig.
L'hotte, général de brigade
Pénaud (A. E.), vice-amiral
De Prangey, général de brigade
Simonet de Maisonneuve, capitaine de vaiss.
Treuille de Beaulieu, général de division.

ORDRE DE SAINT-JACQUES

Grand-Croix

WADDINGTON, anc. min. des aff. étrang.

Commandeurs.

Bonneville de Marsangy, conseiller à la cour d'appel de Paris
De Clercq, anc. sous-direct. aux aff. étrang.
Feuillet de Conches, ancien dir. aux aff. étr.
Sardou (Victorien), auteur dramatique.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grands Croix.

C^te DUROSNEL.
Le M^al DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA

Commandeurs.

V^te Duchâtel ancien préfet
C^te de Kleczkowski, 1^er secrétaire-interprète pour les langues chinoises.

ORDRE DE SAINT BENOIT D'AVIZ.

Commandeur

Leperche, colonel d'état-major.

ORDRE DE NOTRE-DAME DE LA CONCEPTION DE VILLA-VIÇOZA.

Grands-Croix.

Duc DE BASSANO.
C^te DE COMMINGES-GUITAUD, min. plénip.

Duc DECAZES et DE GLÜCKSBJERG, ancien ministre des affaires étrangères.
Bon HAUSSMANN.
Bon DE HEGRENEN
DE MONTAIGU (Ch. A. A.), gén. de div.
DE PARIEU, ancien ministre

Commandeurs.

Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de la voie publique et des promenades de Paris.
Barral, professeur de chimie.
[illegible]
Blondel, avocat.
[illegible]
Bonnafont, ancien médecin principal
De Bosredon
Bouffard, négociant.
Bourdiol, ingénieur civil.
Cte de Bouville.
Breul, consul général.
Carcenac, maire du 2e arrond. de Paris
[illegible]
Vte des Cars, [illegible], très-propriétaire
Delaroche (C. [illegible] Seine)
Dorient de Bellegarde, anc. receveur gén.
Dumas, membre de l'Institut.
Dumas, 1er prés. de la cour d'app. d'Orléans.
Durangel, anc. dir. au min. de l'intérieur.
Elissen (A. E. D.), banquier
Favrot, sous-directeur aux finances.
Gautreau (Émile), banquier.
Gautreau (Louis), *idem*
De Gerando, consul
Grod, direct. du Compt. d'esc. de Paris.
Guimet E. E., Président du Congrès des [illegible]
Bon de His Butenval.
Jacquind, insp. gén. des ponts et chauss.
Bon Jorant, procureur général.
Kœnigswarter.
[illegible]
Bon Le Guay, sénateur
Mignet, de l'Institut.
Mont de Taigny (G. L. O.), chef honor. préf. de police
Pag[illegible] [illegible] [illegible]
Pietrequin de Prangey, gén. de brigade.
Renouard de Bussière, financier.
Rondot, négociant.
De Serres, banquier
Simon, ingénieur des ponts et chaussées.
[illegible]

ORDRE DE SAINTE-ISABELLE.

Dames.

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganès.
Mme la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta.

ROUMANIE

ORDRE DE L'ÉTOILE

Grand Croix

Ducros-Aubert (J. F. C. J.), min. plénipotentiaire à Bucharest

Grand Officier

Denormandie (L. J. C.), sénateur, gouvern. de la Banque de France.

Commandeurs

Du Bois de Jancigny (H. M.), secrétaire général de la Banque de France.
Chazal, sous-caissier payeur central au Trésor public
Féry d'Esclands, avocat gén. près la Cour des comptes
Lesperon d'Anfreville (A. V.), inspect. des succursales de la Banque de France.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Grand Croix

Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA

ORDRE DE SAINT ALEXANDRE-NEWSKI.

Grand-Croix

Duc DECAZES DE GLÜCKSBJERG, ancien ministre des affaires étrangères

ORDRE DE L'AIGLE BLANC.

Grands-Croix

BERTHAUT, général de div.
Cte de BOURGOING, ambassadeur.
Bon DE CHABAUD LA TOUR, gén. de div.
VUITRY, ancien ministre, membre de l'Inst.

ORDRE DE SAINTE-ANNE

Première classe, ou Grands-Croix.

Mis D'ABZAC, général de brigade.
[illegible]
CORREARD, général de division
DAVOUT, duc d'Auerstaëdt, gen. de div.
DESPREZ, ministre plénipotentiaire, direct. au ministère des affaires étrangères
GAVINI, ancien député
VIENOT, général de division.
PIOGER, ancien député.
RENAULT, député
ROUSSEL de COURCY, général de division
Chef DE VERNÈGUES

Deuxième classe avec la couronne.

BLACHE, 1er médecin en chef de la marine.
GUILLOT, intendant gén. inspect. en retr.
Bon DE [illegible]
Cte DE RODEZ, inspecteur général des chemins de fer.
Cte WARREN, littérateur.

Deuxième classe.

Adorno de Tscharner, lieut.-colon. de cav.
Cte Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brig.
Autran, commissaire général de la marine
Barry, lieutenant-colonel.

Béhic (Armand), ancien ministre.
Becquet de Sonnay, général de brigade.
Vte de Bernis de Pierre, général de brigade.
Bourgarel.
Bon de Bourgoing.
Bouttier, colonel de gendarmerie.
Bon de Bussierre.
Cadoudal, colonel
Cambriels, general de division
Mis de Castelnau.
Bon de Chambrey, lieutenant-colonel.
Chanoine, lieutenant-colonel d'état-major.
Com, colonel.
Comte Eug
Coronet, chef d'escadron d'état major.
Cher de Coucy
Delarbre, commissaire général de la marine.
Didion, général de brigade
Duchâtel
Duchâtel, ancien sous-préfet.
Duclot-Grenot, lieut.-colonel.
Dupré-Lasale, avocat gén. à la Cour de cass
Faujoux, ancien sous préfet
Fournier, membre de la Com des voyages
Gaaz n, général de brigade
De Geslin, *idem*
Gibon, colonel d'infanterie
De Gonet, conseiller à la cour de Paris
Griffon, colonel
Guettée F , prêtre à l'église russe de Paris.
Habart
Hinstin (A.), colonel du génie
Humann, lieutenant-colonel de cavalerie
Imbaus, trésorier-payeur général.
Kuhn, colonel.
Cher de la Primaudière, chef de bataillon.
De Laroche Tournieux de Septeuil, colonel.
Cte de la Vieuville.
Lavergnet, colonel d'infanterie
Lefebvre (Jules), capitaine de vaisseau.
Le Mouton de Boisdeffre (R. F. C.), lieutenant-colonel d'état-major
Lescouvé, prés. du trib. de 1re inst. à Nice.
Lesne
Letellier-Blanchard, général de brigade.
De Liversart colonel
Louvent, colonel d'infanterie.
Ma Lart de Landreville, *idem*.
Malaussena, ancien maire de Nice.
Marquisan, général de brigade
Martin
Michel, général de division.
Michelin, commissaire gén. de la marine.
Mourier, directeur au ministère de l'instruction publique.
Cte Murat (Joachim)
De Narp, général de brigade.
Nicolaï, *idem*.
Noël colonel d'infanterie
Ollivier, colonel en retraite
Pelletier, colonel du 2e rég. de chasseurs
Perrot, colonel de cavalerie.
Cher Poncet
Prévost de Saint-Marc
Bon Regnault, colonel d'état-major.
Cte Reille, général de brigade
Dr Ricord
Robert, colonel [illegible]
Rolland, chef d'escadron d'artillerie.
Roux, colonel d'infanterie
Sautereau-Duparc, général de brigade.
Serva, capitaine de vaisseau
Tramond, colonel, sous-directeur au ministère de la guerre
Valade, consul
De Verdière (E. A.), colonel
Vigo-Roussillon, intendant militaire
Willerme, anc. col. du rég de sap.-pomp

ORDRE DE SAINT STANISLAS.

Première classe.

De Bentzman, général de division
Bon Berge, général de brigade.
Vte de Bonnemains, général de division
Corréard, *idem*
De Coursonnas Villeneuve, *idem*.
Daubrée, membre de l'Institut.
Dubourgbois (J. M. D.), contre-amiral
Dumont, général de division
Duval, anc. préfet de la Seine
Mis de Fournès, préfet
Fournier, contre-amiral
Bon Fririon, général de division
Gaillard (L. D.), général de brigade
Garnier, général de division
Gatti
Grenier, général de division
Guillot, anc. intendant gén. inspecteur.
Bon Haussmann
De la Motterouge général de division
Mal Le Bœuf
L'Hériller, général de division
De Maupas, ancien ministre
Montaudon, général de division
Cte Pajol, *idem*
De Quatrefages de Br l'Institut.
Reinaud-Boulogne de Lascours *idem*
Renault (Léon), député
Reynaud, [illegible] des ponts et chauss
Reynier
Vte de Vougy.

Deuxième classe avec l'étoile.

Berenger, ancien préfet
Brosset, président de la chambre de commerce de Lyon.
De Chénier, avocat consultant à la guerre.
Collignon, insp gen. des ponts et chauss
Dingler, directeur des constructions nav
Dufour, chirurgien de la marine
Giron, direct. du Compt. d'esc. de Paris.
Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine
Bon Larrey médecin-inspecteur
Le Fort, professeur à la Faculté de méd
Malaussena, ancien député
Mo[illegible]on, conseiller à la Cour de cassation
De Rolland, général de brigade.
Tambour, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Deuxième classe.

Allaire, inspecteur général des [illegible]
Ansart, chef de la police municip. à Paris
Barrande, ingénieur civil
Barre, graveur général des monnaies
Barret-Ducondert, cons. à la cour de Paris
Pence de Dauffremont, général de brigade.
Bégat, ingénieur hydrographe en chef retr.

Blanc, ancien sous-préfet.
Blanard, commissaire adjoint de la marine.
[illegible]
Bourdeau, lieutenant-colonel
De Bouyn, chef d'escadrons de cavalerie.
Cadart, lieutenant-colonel du génie
Caillard d'Andière, chef de bataillon
Cambay, médecin principal de 1re classe.
Chanoine, lieut.-colonel d'état major
De Chérisey, chef d'escadrons de cavalerie.
Clemenceau de Saint-Julien, directeur de l'octroi de Paris.
De Coatpont, chef de bataillon du génie.
[illegible]
Cher de Constantin, ancien maire
De Cormette, inspecteur général des haras.
De Courtois, secrétaire de légation.
De Courville-Bernard, lieutenant-colonel.
Daly, architecte
Delhorme, général de brigade.
Desclozeaux, maître de conf. à l'École normale.
Dietz-Monnin, membre du conseil municipal de Paris
Eck, architecte.
Favre, ancien professeur à l'école impériale de droit de Saint-Pétersbourg.
Favrot, sous-dir au minist. des finances.
Fevrier J. B., médecin-major
Fevrier, général de division.
Fournès, *idem*
Gabriel, chef de bataillon
Garraud, capitaine de frégate
Gauber, ancien maire de Bordeaux
Gavini, ancien député
De Gayffier, conservateur des forêts.
Genty
[illegible] ingénieur hydrographe.
Hamy Th. J. E., conservateur du Muséum d'histoire naturelle
Henriu, ancien trésorier-payeur général.
Heegmann, consul à Damas
Herve, lieutenant colonel.
Jeannin Clair, ingénieur-mécanicien
Kopp, directeur de la Société autrichienne des chemins de fer de l'État.
De la Barre Duparcq, colonel du génie
Lacroix, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal
[illegible] directeur au ministère de [illegible]
Lambert, général de brigade
Lambert, consul de Grèce, à Bruxelles
Langlois, chef de bataillon
De Lariston.
Lefort, professeur agrégé à la Faculté de médecine
[illegible]eur, chef de div. à la préf. de police.
Lenels, prés. de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.
L'Épine cons. référ à la Cour des comptes.
Lerroux, colonel en retraite
Dr Leroy de Méricourt, médecin en chef de la marine
Letourneur, directeur des douanes à Nice
Limi, général de brigade
Lordereau, commissaire central à Nice.
Ludé, ancien maire de Cherbourg.
De Maistre, capitaine d'artillerie
Mangin
Marseille, contr. gén. à la préf. de police.
Matarien, ancien député.
Mathieu de Vienne, juge d'instruction au tribunal de la Seine
Milier, de l'Institut, biblioth. de l'Ass. nat
Montolivo, médecin.
Mounier, méd. principal au Val de Grâce.
Nugues, général de brigade
Perrier, chef d'escadron d'état-major.
Perrot, anc. ch. du cab. du préfet de la Seine.
Peyssard, propriétaire.
Pietri, médecin-major de 1re classe
Poitevin de la Motte, insp. gén. des haras
Prévost de Longpérier, de l'Institut
Rolin, chef d'escadron
Roux, major d'infanterie
Schneider, direct. de l'établ. du Creuzot.
Scrive, médecin-inspecteur
Sébastien, chef d'escadron de gendarmerie.
Segretain, lieutenant-colonel du génie
Bon Thénard, de l'Institut.
Cte Torrini de Fogassieras-Letourneur, ancien directeur des douanes à Nice.
Vincendon, général de brigade.
De Waubert de Genlis, *idem*.
Willemin, chef de bataillon.
Worms, prof. à la Faculté de droit de Rennes

SAINT-MARIN (République de).

ORDRE DE SAINT-MARIN.

Grands Croix

Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.
Bon MORIN, consul général de Saint-Marin à Paris.
WELCHE, cons. d'État, ancien préfet

Grands-Officiers.

DE CHAMPREUX D'ALTENBOURG, ancien conseiller général.
Cte DE LA FÉMONT, consul.
POUJADE, consul général.

Commandeurs.

Chave, consul de Saint Marin à Marseille.
Flury-Hérard, cons. gén. du Japon.
Olbo, directeur de l'octroi de Lyon.
Picard, ingénieur civil.
De Quélen, colonel de cavalerie.
Véricel, ancien avoué.

SAINT SIÈGE.

ORDRE DE PIE

Première classe

Duc DE BASSANO.
DE BONNET-MAURELHAN, Bon DE POLRÈS, général de division
Cte DE BOURGOING, ancien ambassadeur près le Saint-Siège
Duc DE CHAMONT
Cte [illegible]VDON, vice-amiral.
Cte D'HARCOURT, ancien ambassadeur de France à Londres
D'HUGUES, général de division.
Cte LANNES DE MONTEBELLO, *idem*.

La Rochefoucauld, duc de Bisaccia.
De Maupas
Cte de Schramm, général de division.

Deuxième classe.

A rolles, intendant militaire
Andrieu, lieutenant-colonel d'état-major.
Mis d'Aud ffret.
Avril de l'Enclos, général de brigade.
Baffer, procureur général à la Guadeloupe.
Bérard, commissaire gén. de la marine.
Berger, général de b ig de
Berthau-Duchesne, colonel
Blot, général de division.
Bocher, général de br gade.
De Boudlé, *idem*
Boutet de Mazug, colonel.
Boyss [illegible], anc tres.-payeur gener
Brotty d'Antioche (de cte M. F. A.), propriétaire
Brunot de Rouvre, général de brigade
Casteinau, général de division.
Cat [illegible], propriétaire.
De Caumaincourt, conseiller général.
Cte de Chamorau, sénateur.
De Comlarieu, capitaine de frégate.
Combier, chef d'escadron d'artillerie.
De Cornulier-Lucinière, contre-amiral.
Cousin-Montauban, général de brigade.
Vte de Damas, président du conseil général des pélerinages
Dangeville, capitaine de vaisseau
Detouche, fabricant d'horlogerie
Die..
Etlart de Grandval, chef d'esc. d'état-maj
Faye, colonel d'artillerie
Foulloy, capitaine de vais
Fremont, général de brigade
Godine, colonel d'infanterie.
Cher Gougenot des Mousseaux
Grangez du Rouët, lieut.-col. d'état-major.
Grimouard de Saint-Laurent, propriétaire.
Guérin, docteur-chirurgien
Gueyraud, consul général du Saint-Siége
Halna du Fretay, général de brigade
Jauréguiberry, ministre de la marine
Kelser
De Kerléadec, colonel d'infanterie
De Kleczkowski, secrétaire de légation.
Lacoste de Balcastel, ancien député.
De la Mariouse, général de brigade.
De Lavigerie, colonel de cavalerie.
Le Tourneur, général de brigade.
Le Vieil de la Marsonnière, anc. proc gén.
De Liscourt, général de brigade
Loiseau, 1er président de cour d'appel.
Lorando, dép. du comm à Constantinople.
M. herbe, général de brig
Vte de Montesquiou, conseiller d'État.
Cte de Mun, propriétaire.
Muterse, capitaine de vaisseau.
Nepveu
Neveu, Lel [illegible] pr s. de cour d'appel
Nugues [illegible] de S. Cyr général de brigade.
Outrey [illegible] payeur l'armée
Pe [illegible] d'Eug [illegible] général
Quittray, colonel
Bon de [illegible] propriétaire
Ribourt, général de brigade.
Rostan, capitaine de frégate
Roussel, Cte de Courcy, secrét. de légation
Sabatier (Raymond), min. plénipotentiaire.
Cte de Sabran-Pontevès, propriétaire
Salanson, lieutenant-colonel du génie.
Sanson de Sansal, colonel de cavalerie.
Cte de Ségur d'Agueseau
Simon de La Mortière, général de brigade.
Sumet, *idem*
Testa, intendant militaire.
[illegible]ebaud ancien vice-consul.
Thornton, général de brigade.
Tiersonnier, chef d'escadron d'état-major.
Vte Treilhard, ministre plénipotentiaire.
Trève, capitaine de vaisseau
Turcas, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Vrau, négociant.

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE GRAND

Grands-Croix.

Appert, intendant militaire.
Cte Armand, anc. min. de France à Florence.
Baragnon, sénateur.
Barry, général de division
De Bentzman, *idem*.
Bodson de Noirfontaine, intendant général inspecteur
Mis de Bouillé, ancien ambassadeur.
Bon Brenier, ancien ministre plénipot
Brun [illegible]
C [illegible] de Chaumont-Quitry, sénateur.
Chesnelong, sénateur
Mis Costa de Beauregard.
Dalesme, général de division
Bon Didelot, contre-amiral
Dumont, général de division
Es [illegible] de Fleurdoiset, *idem*.
D'Exéa, *idem*
Faure La Maurelle, contre-amiral
Fisquet, *idem*
Foltz, général de division
De France, général de brigade
Bon Fririon, général de division.
Bon Goury du Roslan, ministre plénipot.
Bon du Havelt des Barres
D'Hugues, général de division.
Bon de Larcy, ancien ministre.
Cte Lefebvre de Béhaine, ministre plénipotentiaire
Louvet, ancien ministre.
Mis de Montaignac de Chauvance, contre amiral
Cte de Monttessuy, ministre plénipotent
Cte de Noue (L. V. C.), général de division.
De Parieu, ancien ministre
Bon de Polhès, général de division
De Potier, général de brigade
Pourcet, général de division.
Pradon, général de brigade
Ridouel, *idem*
De Salignac Fenelon, ministre plén.pot
Cte de Sartiges, ancien ambassadeur
Thirion-Montauban, député

Commandeur, avec plaque

Petitdidier, consul général de la république de Nicaragua en France

Commandeurs.

Affichard, avocat, président du cercle catholique d'Angers.
Alouveau de Montréal, chef d'escadron.
Amelin
Mis d'Andelarre, ancien député.
Cte d'Andigné, ancien préfet
Cte Ange de Saint-Priest
Anthéaume, Bon de Sierval, maire.
Arlaud, directeur du service de santé de la marine à Toulon
D'Armagnac-Castanet, propriétaire
Armand, ancien président de la Chambre de commerce de Marseille.
Armantier, médecin
D'Arnoux, ancien préfet.
Astruc
Aubertot
D'Aubigny, colonel
D'Aubigny, Bon d'Uberhern.
D'Audebard, Bon de Férussac, géologue.
Audiffren, commissaire général de la marine.
D'Auxais, propriétaire
D'Avesgo d'Ouilly
Baiste, lieutenant de vaisseau.
Barbier Lalobe de Fécourt, maire.
De Baroiet, colonel d'infanterie.
Bertin Tarra.
De Bastard d'Estang, colonel d'état-major.
Baudin, ministre plénipotentiaire.
Baudin, contre-amiral.
Baudouin, lieutenant-colonel d'infanterie.
De Baudry-d'Asson, député
Baylin de Montbel, intendant militaire.
De Beaufort, chef de bataillon d'infanterie
Cte de Beaumont-Villemanzy, littérateur.
Bégat, ingénieur hydrographe en chef
Bon Bellet de Tavernost de St-Trivier, propr
Bellet de Tavernos de Saint-Trivier, *idem*.
Bellier Villentroy, président de la cour d'appel à la Réunion.
Belot, chef de bataillon d'infanterie
Belurgey de Grandville
Bon de Benoist
Bera. de Sedaiges, chef d'esc. de cavalerie
Bérard, commissaire général de la marine
Bergasse, négociant
Berger, général de brigade.
Berger de Nomazy, chef de bat. d'infanterie.
Cte de Bermond de Vachères.
Bernadou, propriétaire.
Bernard, président de la chambre de commerce de Lille.
Bernard de la Fosse, propriétaire
Bertrand, chef d'escadron d'état-major
Bigault de Granrut, chef de bataillon d'inf.
Bigeard, chef de bataillon d'infanterie.
De Bigorie de Laschamps
De Bigot, chef d'escadron d'état-major.
Vte de Bigot de Morogues, propriétaire.
Biver, ingénieur civil
De Bizemont, dir. du Crédit foncier internat
Blanc, ancien procureur général.
Blanchard, général de division
Blanchet, [illegible]
[illegible] ancien sous-préfet.
[illegible] général de brigade.
Mis de [illegible]ossevile
Bobillier, lieutenant-colonel
Bohat, ancien préfet
Du Bois de Jancigny, *idem*.
Mis de Boisgelin
De Boissieu, correspondant de l'Institut.
Boluix, capitaine de frégate.
Bonfort, officier au service de l'Égypte.
Bonfort (Charles
Bon de Bonnemains.
Bontemps, commissaire général de la marine.
Bonvalot, conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
Boquet, chef d'escadron d'état-major.
Bouché, intendant militaire.
Bougault, colonel d'artillerie.
Bougourd de la Mare, général de brigade.
Cte de Bouillac, propriétaire.
Boulongne, médecin-major de 1re classe
De Bourgoing, ancien [illegible]
Boyer, [illegible]
De Brauer, général de division.
Breuil, consul à Lisbonne.
Brossay Saint-Marc, propriétaire
Broussier (P. C. V.., major d'infanterie.
Brunet-Lecomte
[illegible] Budes de Guébriant, conseiller gén.
Cte de Buisseret Steenbeque, propriétaire.
Burdet, conseiller de cour d'appel.
Buret, capitaine de vaisseau.
Caillard, anc. sous-dir. au min. de la guerre.
Cte de Callac, ancien préfet.
Callier, général de division.
Campagnac, chef d'escadrons
Canu, général de division
Capriol de Péchassaut, général de brigade.
Cardaz (F. B., vice consul d'Haïti à Bor[illegible]x
Carez, prof. à la Faculté de droit de Caen.
Casanelli, prés. du trib. civil de Sartène.
Castenau, général de division
Vte de Castillon, propriétaire.
[illegible]er, ancien président de la chambre [illegible]tures de Montpellier
De Cazajux, chef d'escadron.
De Cazenove de Pradines, ancien député.
Chagrin de Saint-Hilaire, général de brig.
Chaigneau, contre-amiral.
Chamandon, propriétaire
De Chamboge de Liessart
De Champagnac, préfet.
[illegible]
Ch[illegible]
Ch[illegible]
Charpentier, chef de bataillon d'infanterie
Chatrousse, prov. du lycée de Beaumont.
Chazaud, ancien receveur gener.
Chesnelong, sénateur.
Chevauchard de La Tour, lieut.-colonel.
Chevremont, ancien préfet.
De Chiseuil.
Chouri, trésorier-payeur général.
Choury de Lavigerie, colonel de cavalerie.
Clappier, général de brigade.
Bon Clarinval, colonel d'artillerie.
Cloux, colonel d'infanterie.
Coffinières, général de division.
Colin, consul
Colonna Leca, sous-préfet honoraire.
Colson, anc. direct. au min. de la guerre.
Comartin, anc. en mairie.
Comte, colonel.
Conrad, ancien préfet.

Cord[illegible]r, anc. trésorier-payeur général.
Correard, général de division
D[illegible]e Cosse-Brissac, propriétaire.
Costa, ancien préfet
Cou[illegible]er, sous-directeur au ministère des fin.
Coudere de saint-Chamant, trésorier-payeur général.
Couturier, gouverneur de la Guadeloupe.
Le prince de Crouy-Chanel.
De Cussy, officier supérieur en retraite
Darcimoles, membre du conseil général du Lot.
Dargent, général de division.
Delabourde, ancien chef de bureau au ministère de la guerre
Delaperrierre, sous-intendant militaire.
Vte Delaplanche de Ruillé, propriétaire.
Delbrel, maire de Montauban.
Delcominète, sous-intendant militaire.
Delpon de Vissec, préfet
Demanche
Demonts, ancien préfet.
Desaleux, général de brigade
Cte Descantons.
Desfaudais, chef d'escadron d'artillerie.
Desgranges, ingénieur civil.
Des Hautchamps, colonel de cavalerie
Desprès, préfet.
Desrousseaux, conseiller général
Détouche, horloger-mécanicien
Devaux, lieutenant-colonel d'artillerie.
Devilliers, ancien chef de bureau au ministère de la guerre
Didot, cap. de frégate
D[illegible]el
De D[illegible]vonne.
De Dompierre d'Hornoy (A.), contre-amiral.
Doncieux, préfet
Dor[illegible], avocat.
Dezonville, ancien sous-préfet
Dreyssé, capitaine du génie.
Duchemin, chef de bataillon
Ducos[illegible]eux
Duclos, lieutenant-colonel de cavalerie.
Duclos (Édouard)
Ducos, ancien préfet
D[illegible]cresi de V[illegible]enc[illegible]e, préfet.
Ducros, ancien préfet
Dufour, conseiller général.
Bon Dugas de la Catonière.
Duprat.
Dupré, prof. de médecine à Montpellier.
Durand, capitaine de frégate
Durand, archit. en ch. des édifices diocés
Ernoul, député, ancien ministre
L[illegible]s[illegible]gaud (G. A. J.), maire d'Ambes (Gironde)
Vte d'Espiès, propriétaire
Espivent de la Villeboisnet, maire de Hénon (Côtes-du-Nord)
Falr[illegible], conseiller général.
De Farcy, propriétaire
Farre, général de division
Faton de Favernay, juge d'instruction.
Fauchon, chef de bataillon d'infanterie.
Fauconneau-Dufresne, proc. gén. près la cour d'appel de Nancy.
Ferrier.
Filhol de Camas, colonel d'infanterie.
Fleury.
Mis de Fleury
Flory, consul général
Floyd, lieutenant-colonel.
Fleury-Hérard (Paul), banquier
Cte de Folleuay, propriétaire.
De F[illegible]t[illegible]le Rosbecq.
De Fr[illegible]el, L. L. F[illegible], capit. de vaisseau
Bon Fremin du Mesnil, anc. conseiller gén
De Froidefond, ancien préfet.
Cac[illegible]t, sous-intendant militaire
De Garnier des Garets.
De Gasquet, capitaine de frégate.
Gattier, avocat.
Gauldrée-Boilleau, ancien chef de bureau à la guerre.
Gavonyère, doyen de la Faculté catholique d'Angers
Génestal
Génin, sous-préfet honoraire.
Gennet, capitaine de vaisseau.
Geslin de Bourgogne, cons. de préfecture.
Gineux, chef de bataillon.
Giraud, général de brigade.
Giraud, propriétaire.
Girier, négociant.
Vte de Gombert, préfet
De Gombert, propriétaire
Grandval, président de la Chambre de commerce de Marseille
Granier, lieutenant-colonel.
Cte Greyfié de Bellecombe.
Griffon, colonel
De Griffon, ex-consul des États romains à Bordeaux.
Grimaudet de Rochebouet, général de div.
Bon Grivel, capitaine de vaisseau.
Guérin, banquier à Lyon
Guérin (Louis-César), banquier.
Gueyraud, consul général à Marseille
Guigue de Champvans, préfet
Guilmant (F. A.), organiste de la société des concerts du conservatoire
Guillot, directeur des contrib. en retraite.
Guinet, chef de bataillon.
Guynet (Louis), colonel
Hallez Claparède, inspecteur des finances.
Hamille, anc. direct. des cultes, anc. dép.
Hamoir, propriétaire.
D'Hautefort, chef d'escadrons de cavalerie.
Henrique, général de brig. d'inf. de marine.
Bon Henrion.
H[illegible]r[illegible]ortier, général de brigade.
Henrys, Mis d'A[illegible]gny
Hibon
Hocédé, maire
Honnet, négociant.
Hussenot-Desenonges, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine.
Imgarde de Leffemberg
Izoard, 1er président de la cour d'appel de Bordeaux
Jacquin de Margerie, doyen de la Faculté des lettres à l'Université catholique de Lille
J[illegible]t[illegible]d, Fr[illegible]s[illegible]y, lieut.-col. de cavalerie
Jullien, capitaine de frégate.
De la Bastie, [illegible]
De Lacombe, lieutenant-colonel de caval.
Lacombe, président du tribunal civil de Carcassonne
Lacronique, médecin principal.

Lambert, général de brigade
Cte de Lapeyrouse
De Latouche, dir. des contrib rectes
Prince de Latour d'Auvergne Lauraguais.
Bon Le Barrois d'Orgeval, chef du bureau de la statistique au min des affaires étrang.
Lebey, directeur du journal *la Patrie*.
Le Boul, chef de bureau
Lebrun, général de division.
Leclerc, 1er président de cour d'appel.
Le Clerc d'Osmonville
Le Comte, propriétaire.
Lefebvre
Lefer de la Motte, capitaine de frégate.
Lefèvre, général de division.
Legros, adj. de 1re classe à l'intend. milit.
Bon Le Guay, sénateur
Le Hardy du Marais, propriétaire.
Lemaire, ancien sous-directeur à la guerre.
De Lémont, consul.
Le Moyne, ministre plénipotentiaire.
Le Normand de Bretteville, gén. de brigade.
Le Poittevin de Lacroix, gén. de division.
Le Provost de Launay, ancien préfet.
Le Rat de Magnitot (A.), *idem*.
Le Sergeant d'Hendecourt.
Lesne, anc. receveur général des finances.
Letâre, propriétaire
Levret, lieutenant-colonel d'état-major.
Lewal, général de brigade.
De Leyritz, capitaine de frégate.
De Leyritz
Lhuilier, banquier
Lian, général de brigade.
De Liniers, général de division
Longueville, capitaine de vaisseau.
Mis de Lonlay, officier d'académie.
Lorando, commerçant.
Lorio. de Barny, maire d'Angers
Luce, présid. du trib. civil de Marseille.
Mabille, propriétaire
Cte de Maistre, propriétaire.
Maizuyer, consul
Cte de Malartic, directeur de l'Institut national des sourdes-muettes de Bordeaux
Malet, sous-intendant militaire.
Malet de Graville, propriétaire.
De Malherbe
Mangin, ingénieur de 1re cl. de la marine.
Mangin, colonel d'infanterie.
Bon de Marquessac.
De Marsay, maire
Martinez, général de division.
Massaroli, lieutenant-colonel d'infanterie.
De Matha, propriétaire.
De Matharel, trésorier-payeur général.
Maurice, colonel d'infanterie.
Maurice, chef d'escadron de gendarmerie.
Mayer, médecin.
Mayran
Mellinet, général de division.
Même (E. E.), docteur en médecine.
Merklin (J.), facteur d'orgues.
Mesnard, Vte de Chousy.
Micard
Michel, ingénieur.
De Mieulle, propriétaire.
Migneret, ancien conseiller d'État.
Millon d'Ailly de Verneuil, cap. de frégate.
Minot, général de brigade
Cte de Montrevost, maire.
Morerette, premier président de la cour d'appel de Bastia
Moreno de Mora, propriétaire
Moulin, méd. de l'hosp. de Bourg-Argental.
Des Moulins, président de la Société Linnéenne de Bordeaux
Mouzard Sencier
Cte de Mun, ancien député
De Murard Saint-Romain, propriétaire
Cte de Murat de l'Estang, *idem*.
Nau de Beauregard, ancien préfet.
De Nicolaï
Noël (L. A.), membre de la chambre de commerce de Paris.
Noguier de Malijay.
Noirot, chef d'escadron.
De Nollent, gérant du consulat à Panama.
De Noue, chef d'escadron.
De Nougine le Roquefort
Olinet, consul de Perse au Havre
Olivier, chef d'escadron.
Olivier (Marius), capitaine de vaisseau.
Orville, propriétaire.
O'Shée, général de brigade.
Ouadinot de Reggio, *idem*.
Paillard.
Paranque, prés. de la Soc. des intérêts catholiques, à Marseille.
Parmentier, chef d'escadron d'état-major.
Pasca, ancien préfet.
Pastour
Paulze d'Ivoy.
Pavie, propriétaire.
Vte de Pelleport, ancien sous-préfet.
Pelous, lieutenant-colonel d'infanterie.
Pelozzi, peintre.
Pericaud, de Gravillon, col. d'état-maj. retr.
De Perusse Descars, propriétaire.
Peruy, médecin-major de 1re classe.
Pi, capitaine de frégate.
Piccioni, ancien maire de Bastia
Picquet-Damesne, préfet.
Pierson, président de ambre honoraire.
Pihoret, ancien préfet.
Pittaud de Forges, ancien sous-directeur au ministère de la guerre.
Place, ingénieur civil
De Plœuc, ancien député.
Podevin, ancien préfet.
De Polhès, colonel d'infanterie
Pongérard, chef d'escadron d'artillerie.
Bon Ponsard.
Pontigayot, ancien payeur à Rome.
Pouget, dir. rég. des lignes télégraphiques.
De Prandières, ex-maire à Lyon
Bon Pron, ancien préfet.
Proa-Guillard (A. L. D), négociant
Pyrent de la Prade, conseiller général.
De Quelen, colonel de cavalerie.
Quernel, capitaine de frégate.
Raguet de Brancion, général de brigade.
Rainneau (A. B.), propriétaire.
Cte Regnault de Bellescize, anc. magistrat.
Regnault, chef de bataillon
Bon Reinach de Werth, ancien préfet.
Reiset, conseiller général.
Renault d'Ubexi, général de brigade.
Reneufve, ancien préfet
Reynaud, capitaine de vaisseau.

Riant, directeur général des postes
Riant, membre du cons. municip. de Paris.
Richard de la Pervanchère, député.
Robaglia, pharmacien-major de 1re classe.
De Robineau de Beaumeu.
Robinet de Cléry, avocat général près la Cour de cassation.
De la Roche-Kérandraon, cap. de frégate.
Cte de Rochefort, ancien préfet.
Cte de Rochemur (M. J. G. P.), propriétaire
Cte de Rocquigny, sous-préfet.
Rodet, sous-intendant militaire
Roggero, officier d'administration principal
Rolin, chef de bataillon d'infanterie.
Rolland de Chabot, capitaine de vaisseau.
Cte de Romanet, propriétaire
Rose, général de division.
Rose, lieutenant-colonel d'infanterie.
De Rossel, Bon de Fontarèches, cons. gén
Rostand, membre de la chambre de commerce de Marseille.
Roullet de la Bouillerie, propriétaire.
Roux (L. F.), avocat à Lyon.
Roux (X. M.), membre du conseil général des Hautes-Alpes
Roze, colonel de cavalerie.
Ruest (J. B. D.), organ. a Bourgoin (Isère)
Duc de Sabran-Pontevès, lieutenant-colonel du 125e régiment territorial d'infanterie
Mis de Saint-Pierre, propriétaire
De Saint-Poi
De Saint-Pulgent, ancien préfet.
De Sainte-Marie, chef de bataillon.
De Sainte-Marie d'Agneaux (T. R.,, propr.
De Sainte, percepteur des contributions.
De Saint-Germain, principal
De Sartiges, propriétaire
Saussier, général de division
Scrive (A. L.), propriétaire
Sédillot, médecin-inspecteur.
Sée, général de brigade
Segretain, chef de bataillon du génie.
Seligman Lai, sous-intendant militaire.
De Selle, prof. à l'Éc. cent. des arts et man.
Silvestre.
Simonet de Coulmiers, lieut.-col. de cav.
Souhaut, médecin-major.
De Soye, intendant militaire.
De Soye, sous-contrôleur de la marine.
Surville, lieutenant-colonel d'artillerie.
Sutter, colonel d'artillerie.
Taconet
Tamin, colonel
Tardif, conseiller d'État
Targot, ministre plénipotentiaire
Testa, intendant militaire.
Thiévard, sous-intendant militaire.
Thil, chef d'escadron d'état major
Thomas de Labarthe, propriétaire.
Tillos, consul général.
De Tourville, président de chambre hon. à la cour d'appel de Rouen
Toussaint, colonel d'artillerie.
Tripard, général de brigade
Vaillant, médecin-inspecteur.
Valenti, compositeur de musique.
Valette, colonel
Mis de Vaulons, député.
Vatier de Bourville
Vautré, chef d'escadron d'artillerie.
Bon Verbigier de St-Paul.
Verniory, secrét. gén. de la préf. du Jura.
Vial de Vesins, ancien préfet
Veyssière, chef d'escadron d'artillerie.
De Veyssière.
Viardot, chef de bataillon d'infanterie.
Vidaillet, ancien receveur des finances
Vieille, chef de bataillon du génie.
Bon de Vielcastel, de l'Institut.
Vigoureux, lieut.-col., comm. de place.
Mis de Villeneuve Bargemon, ancien préfet.
Vincent, chef d'escadron.
Vivaux, préfet.
De Waresquiel, propriétaire
Welche, conseiller d'État, ancien préfet.

ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE.

Commandeurs.

D'Amande, sous-intendant militaire
Bard (Joseph)
Baudouin, insp. gén. des écoles primaires
Mis de Candolle
Bon de Chabert (Noble).
Chiros, ancien payeur
Cintrat, ministre plénipotentiaire.
Clerot, chef de bataillon
Constant d'Yanville, lieutenant-colonel
Crétineau Joly, publiciste
Delacour.
Detouche, fabricant d'horlogerie
Dol
Dugas, banquier
Bon Dunot de St-Maclou, propriétaire.
De l'Eglise, lieutenant-colonel d'état-major
Ernoul, ancien sous-préfet.
Foissac, médecin.
Dr Frestier, médecin à Lyon
Galouzeau de Villepin, avocat.
Grognier, ancien maire.
Guillemard, cons. à la Cour de cassation.
Houdin, fondateur-directeur d'une institution de sourds muets
Hubert-Delisle
James, docteur en médecine
Le Base Girangi Declaye, propriétaire.
Le Borgne de la Tour.
Le Maignan de la Verrie, vice-président du comité catholique de Nantes.
Levesques de Varannes, ancien préfet.
Lowasy de Loinville, *idem*.
Mallet, professeur de sciences
Nugues, général de brigade.
De Peyronnenq, ancien magistrat.
De Pichard de Latour, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux.
Pigault de Beaupré, ingénieur
Cte de Coligny de Pillot, propriétaire.
Pichon.
Poilloue, Mis de Saint Mars, cons. général.
De Poli, ancien préfet
Ragon, colonel du génie
Rochard-Dadhah, propriétaire.
Rosselly de Lorgues, homme de lettres.
Roullet, chef d'escadron
Roullet, sous-intendant auxiliaire.
Spitzer, docteur en médecine.
Vautrey, sous-directeur de la Compagnie du *Phénix*.

ORDRE DU CHRIST.

Chevaliers.

De Caix de Saint Aymour, propriétaire.
De Corcelle, ancien ambassadeur
Goury du Roslan, ministre plénipotentiaire.
Vte Renouard de Bussierre.

SERBIE

ORDRE DE TAKOWO

Grands-Officiers

Kopp (E.), direct. gén. des chemins de fer autrichiens
Mondain ancien ministre de la guerre et des travaux publics en Serbie.

Commandeurs.

Hesse (Maurice).
Bella (A. C.), inspect. de chemins de fer.

ROYAUME DE SIAM

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT BLANC.

Commandeurs.

Devilly, commissaire de la marine.
De Foucault (L. L. F.), capit. de vaiss.
Serez, capitaine de vaisseau.

SUÈDE

ORDRE DES SERAPHINS.

Chevalier.

Mal de Mac-Mahon, duc de Magenta.

ORDRE DE L'ÉPÉE

Commandeurs Grands-Croix.

Bataille, général de division.
Deligny, *idem.*
De Martimprey (Edm.), *idem.*
Paris, vice-amiral

Commandeurs.

Adorno de Tscharner, colonel de cavalerie
Brincourt, général de brigade
Bugnot, lieutenant-colonel d'état-major.
Corréard, général de division
Dumont, *idem.*
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
Layrle, anc. directeur au min. de la marine.
Leperche, colonel d'état-major.
De Louvencourt, colonel de cavalerie.
Mathieu (C. P. A.), colonel.
Ribourt, général de brigade.
Cte de Rochefort.
Des Ryaux (C. I. H.), colonel commandant l'école de cavalerie
De Sonis, général de division
De Vaves, général de brigade

ORDRE ROYAL DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Commandeurs Grands-Croix.

Bénic (Armand), ancien ministre.
Bon Bernadotte.
Dotézac, ancien ministre plénipotentiaire

Grand-Officier

Gautier (Alphonse).

Commandeurs

André, régent de la Banque de France.
Bascle de Lagrèze, cons. à la cour de Pau.
Cte Clary
Mgr Forcade, archevêque d'Aix
Geffroy (M. A.), membre de l'Institut
De Vallée.

ORDRE ROYAL DE WASA.

Grands-Croix

Bon D'Adelsward (R. O.), ancien député
Esquirou de Parieu, ancien ministre.

Commandeurs

Bon d'Adelsward, anc. capit. d'état-major.
Bascle de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau
Blanc, négociant.
Boucher-Cadart, direct. de la sureté génér.
Couturier, gouverneur de la Guadeloupe.
Delaroche-Poncié, ingénieur hydrographe.
D'Estonvelles (D. A.), sous-directeur au ministère de la guerre.
Bon Haussmann
Lecomte (Casimir)
De Quatrefages de Bréau, membre de l'Institut, professeur au Muséum.
Bon Servatius
Tisserand, directeur des établissements agricoles
Vaucorbeil (A. E.), direct. de l'Académie nationale de musique.

ORDRE DE SAINT-OLAF DE NORWÈGE.

Grand Croix

Dotézac, ancien ministre plénipotentiaire.

Commandeurs

Brincourt, général de brigade.
De Colomb, général de division.
Faugeron, colonel du génie
Fouché, Cte d'Otrante.
De Geslin, général de brigade
De Lajaille, *idem.*
De Lascours, *idem.*
Le Normant de Kergrist, contre-amiral.
Bon Michaud, consul général
Michelant, conserv. à la bibliothèque nat.
Vte de Montfort, général de brigade.
De Moucheron, colonel du génie
Renson, général de division
Saulière, membre de la chambre de commerce d'Alger.
Tartara, commissaire de la marine.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Boidin.
Mis de Dreneu.
Drévot
Cher de Gualy.

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR.

Décoration de 1re classe.

Armand (A.), ancien président de la Chambre de commerce de Marseille.
De Chabannes-Curton, vice-amiral.
Emeric, consul général.

Feuillet de Conches, ancien directeur aux affaires étrangères.
Foltz, général de division.
Forgemol de Bostquenard, gén. de div.
De Franqueville, drogman.
De Gasquet, capitaine de vaisseau
Kœchlin-Schwartz A.), maire du 8e arrondissement de Paris
De Massignac, ministre plénipotentiaire.
Pastré (Joseph)
Rebilliard, général de brigade
Cte de Reculot, ministre plénipotentiaire.
Ricard, chef de la corresp. des paquebots

ORDRE DU MEDJIDIÉ.

Première classe.

Bon BAUDE, ministre plénipotentiaire.
Le Mal CANROBERT
DUCROS AUBERT, ministre plénipotent.
DURUY, ancien ministre.
FRÉMY (L.), ancien gouv. du Crédit foncier.
Le Msl DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA.

Deuxième classe.

Mis D'AUDIFFRET.
D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, gén. de div.
BAVOUX.
BÉHIC (Armand), ancien ministre.
Vte DE BERNIS DE PIERRE, gén. de brigade
DE BOSREDON.
DE CHARGÈRE, général de brigade.
DALESME, général de division.
DONON, consul gén. de Turquie
DOUÉ, médecin principal de la marine.
EMERIC, consul gén. de Turquie à Marseille.
DE FAILLY, général de division.
GINAUL, directeur de la banque de France à Marseille.
GUYON-VERNIER, général de brigade
DE LA MOTTEROUGE, général de division
LA TOUR DU-MOULIN.
Bon DE LESSERS (Ferd.), anc. min. plénip.
LEVERT.
L'HÉRILLER, général de division.
DE MARTIMPREY (Edmond), *idem.*
MENGIN-LECREULX, *idem*
MERCIER DE LOSTENDE.
Bon PICHON, anc. ministre plénipotentiaire.
ROBIN, consul de Turquie à Lyon.
ROLLAND, membre de l'Institut.

Troisième classe.

Airolles, intendant militaire.
Alléon, négociant.
Amable J. B. H. L.), avocat.
D'Andlau, colonel d'état-major.
Andonillé, 1er sous-gouverneur honoraire de la Banque de France
André, régent de la Banque de France.
Angenoust, général de brigade
Cte Anglès
Autran, commissaire général de la marine.
Baudin, contre-amiral
De Bellot, ancien trésorier-payeur de la province d'Alger
Bérard, commissaire général de la marine.
Berenger-Feraud, méd. princ. de la marine.
Bertin du Château, colon d'inf. de marine.
Bertrand (Victor), consul.
De Bertier, général de brigade.
Blanc de Molines, sous-intend. militaire.
Blondel, général de brigade.
Blondel, ingén. en chef du canal de Suez.
Boisacq, entrepreneur de travaux publics.
Bolle, contre-amiral
Bon de Bonnet-Maurelhan-Polhès, général de brigade.
De Botmiliau, consul général.
Bousquet, maire de Vichy.
Bousquet, général de brigade
Bouttier, colonel de gendarmerie.
Bréart, capitaine de vaisseau
De Brémond d'Ars, général de division
De Burggraff, consul général
Bon de Bussierre, anc. trés.-payeur général.
Cambay, médecin principal de 1re classe.
De Cappe, gén. de brig. d'inf. de marine.
Carette, inspecteur des lignes télégraph.
Vte de Chabannes-Curton, vice-amiral.
Chabord, général de brigade
Chabrié, commissaire général de la marine.
De Chabron, général de division.
Chalan, négociant à Marseille.
Champin, ancien sous-préfet.
Charles, colonel d'artillerie
Mis de Châteaurenard, ancien ministre plénipotentiaire
Chopart, lieutenant de vaisseau
Coffinières, général de division.
Collas, administrateur général des phares de l'empire ottoman
Cordier, ingénieur civil.
Du Coudray, inspecteur des finances.
Daley *dit* Daly, architecte.
Danner, général de brigade.
Delmas, sous-préfet.
Devaux, banquier
Bon Didelot, contre-amiral
Dugué de la Fauconnerie, député.
Dupuy, ingén. de 1re classe de la marine.
Dussaud, directeur de la Société des quais de Smyrne
Emeric, consul général
Engelhardt, consul général.
Favre, ancien consul général.
De Ferraloue, général de brigade
Ferré.
Fisquet, contre-amiral
Foucher, docteur en droit
Froment, médecin principal.
Gal, directeur du journal *la Liberté.*
Galland, ingénieur ordinaire de 1re classe.
Ganzin, général de brigade.
Gatget, ingénieur civil.
Gavand, *idem.*
Godillot (Alexis), industriel.
De Golberg, général de brigade.
Goubin
Goze, général de division
Granchette, colonel.
Grenier, général de division.
Griffon, colonel
Grimaudet de Rochebouet, gén. de division
Guichard, administrateur de la Compagnie du canal de Suez
Guignard, général de division.
Guyot de Lespart, *idem.*
Hanrion, gén., comm. l'École de St-Cyr.
Henrion-Bertier, général de brigade.
Hepp, lieutenant-colonel d'état-major.

Herpin.
Hutin, médec. en chef de l'hôtel des Inval.
Jam, contre-amiral.
Jaurès, vice-amiral.
Jourdan, consul général du Portugal.
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
Kœnig-Bey, anc. secr. du vice-roi d'Égypte.
Labadie, général de brigade.
Bon de Lamartinière, général de division.
Lamy, colonel d'état-major.
Lancelin, commissaire de la marine.
De Lapelin, contre-amiral.
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Marre, contre-amiral.
De Launay, colonel d'infanterie.
Le Mat Le Bœuf.
Lebrun, général de division.
Le Clor, sous-intendant militaire.
Lefebvre (L. E. A.), cons. de Turquie à Brest.
Legoux (E. B. J.), ancien magistrat.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig.
Lescure, capitaine de vaisseau.
Lesperon d'Anfreville (A. V.), inspecteur des succursales de la Banque de France.
Letellier-Blanchard, général de brigade.
Lexiterant, chef de bureau au ministère des finances.
Lichtlin, vice-président du Crédit industriel et commercial.
Bon de Liégeard, général de brigade.
Lion, général de division.
Livois, anc. maire de Boulogne-sur-Mer.
De Marbotin de Sauvac.
Marion, ingénieur-mécanicien.
Marquès-Rivière (P.), maître des requêtes au Conseil d'État.
Martin, contre-amiral.
Masson, artiste peintre.
Mazel-Dugoulot, colonel d'état-major.
Mazure, général de division.
De Mercier, sous-intendant militaire.
Merlin, colonel du génie.
Mesnan, général de division.
De Mezange de Saint-André, *idem*.
Miller, membre de l'Institut.
Cte Monier de la Sizeranne.
Morillot, directeur de l'enregistrement et du timbre, à Paris.
Mounier, professeur à l'École de médecine et de pharmacie.
Moysen de Codrosy, inspect. gén. des fin.
Mure de Pelanne, consul général à Smyrne.
Musso, negociant armateur.
Bon de Nervo, ancien trésor.-payeur général.
Nugues, général de brigade.
O'Farrel, *idem*.
Ollivier, colonel en retraite.
Oppert (Jules), prof. au Collége de France.
O'Shée, colonel.
Vte d'Ouvrier de Villegly, général de div.
Paillard, ancien préfet du Pas-de-Calais.
Paret, associé d'agent de change.
Paul (Nicolas), capitaine de vaisseau.
Peghoux, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes.
Pélegrin, inspecteur des lignes télégraph.
Perett., capitaine.
Peschart d'Ambly, ingénieur de 2e classe, de la marine.
Pierson, colonel.
Poujade, consul général.
De Prémonville, général de division.
Princeteau, *idem*.
Raymond (Xavier), homme de lettres.
Ressayre, général de division.
Reynaud, inspecteur général du service de santé de la marine.
Rigaud, anc. 1er prés. de la cour d'app. d'Aix.
Ritter, ing. en chef des ponts et chaussées.
Rochaid-Dalab.
Rolin, chef d'escadron.
Roujoux, général de brigade.
Rousseau (Marius), consul.
Rozat, conseiller gén. de la Haute-Marne.
Salles.
Saurin, général de division.
Scrivo, médecin en chef.
Secourgeon, médecin princip. de 1re classe.
De Séganville, intendant militaire.
Sencier, général de brigade.
Bon Servatius.
De Tanski.
Tellos, ancien consul général.
Tripier, général de division.
Varcollier, conseiller honoraire de préfecture de la Seine.
Vergé, général de division.
Vte Louis de Villiers, *idem*.
Voisin, ingénieur en chef.
Vte de Vougy.
De Wimpffen, général de division.

ORDRE DE L'OSMANIÉ

Première classe.

Le Mal DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA.

2e classe.

DUSSAUD, directeur de la Société des quais de Smyrne.

Troisième classe.

André, régent de la Banque de France.
Cte de Beaufort, secrétaire général de la Société de secours aux blessés.
Bertrand, consul de France à Alep.
Bresson, ingénieur des ponts et chaussées.
Colas, administrateur général des phares de l'empire ottoman.
Gavand, ingénieur civil.
Guiffray, directeur de la Société des quais de Smyrne.
Lemoyne, chef d'escadron d'état-major.
Lemoyneux (A. H.), anc. cons. à la Cour d'appel d'Alexandrie.
Moreaux (P. F.), administrateur de la Cie de Fives-Lille.
Ritter, ingén. en chef des ponts et chauss.
De Torcy (L. J. G.), chef de bataillon d'infanterie.
Bon de Veauce, sénateur.

ZANZIBAR

ORDRE DE L'ÉTOILE BRILLANTE

1er Grade. — 2e Classe.

VALLON, gouverneur du Sénégal.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Les archevêques et évêques sont nommés par le Président de la République; ils reçoivent du pape l'institution canonique, leurs bulles sont vérifiées et enregistrées au Conseil d'État avant qu'ils prennent possession de leurs siéges.

Les évêques nomment leurs vicaires généraux ainsi que les chanoines et les curés ces nominations sont soumises à l'agrément du Président de la République. Cet agrément n'est pas exigé par la loi pour les desservants des succursales et les vicaires.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS [1].

M. le cardinal GUIBERT (*Joseph-Hippolyte*) (O ✻), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 13 décembre 1802, *sacré* évêque de Viviers le 11 mars 1842, *nommé* à l'archevêché de Tours par décret du 4 février 1857, puis *transféré* au siége de Paris par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 19 juillet 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant, *créé* cardinal le 22 décembre 1873.

M. RICHARD (*François-Marie-Benjamin*), *né* à Nantes le 1er mars 1819, *nommé* évêque de Belley, par décret du 16 octobre 1861, *préconisé* le 22 décembre suivant, *sacré* le 11 février 1872, *nommé* coadjuteur avec future succession de l'archevêque de Paris, par décret du 7 mai 1875, *préconisé*, en cette qualité, archevêque de Larisse *in partibus infidelium*.

Vicaires-généraux. MM.

Caron. Gindre. N ..

Diocèses et départements formant la circonscription.	*Évêchés suffragants.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	M. REGNAULT (*Louis-Eugène*) ✻, *né* à Charleville le 21 février 1800, *nommé* coadjuteur, avec future succession, de Mgr l'évêque de Chartres, par décret du 14 août 1851, avec le titre d'évêque d'Eumènie *in partibus*, ci-devant curé de Charleville; évêque de Chartres le 17 janvier 1853. Burnier . . . . . } *Vicaires-généraux.* Foucheresau. . . . .
Meaux. . . . . Seine-et-Marne.	M. ALLOU (*Auguste*) (O ✻), *né* à Provins (Seine-et-Marne) le 21 janvier 1797, *nommé* par ordonnance du 19 janvier 1839, *sacré* à Meaux le 28 avril 1839; ci-devant vicaire-général de Meaux. M. DE BRIEY (*Marie-Ange-Emmanuel*), né au château de la Roche, commune de Magné (Vienne), le 10 novembre 1828, *nommé* coadjuteur, avec future succession, par décret du 12 février 1880, *sacré* évêque de Rosea *in partibus*, le 17 mai suivant; précédemment chanoine de Poitiers. Rabotin . . . . . } *Vicaires généraux.* Bernard . . . . .

1. Pour le personnel de l'administration du diocèse de Paris, voy page 1287.

Orléans. . . . . Loiret.

M. COULLIÉ (*Pierre-Hector*), *né* à Paris (Seine) le 14 mars 1829 *nommé* coadjuteur de Mgr Dupanloup, avec future succession, par décret du 23 août 1876, *préconisé* évêque de Sidonie *in partibus infidelium* dans le consistoire du 29 septembre 1876, *sacré* à Paris le 19 novembre 1876 ; évêque d'Orléans depuis le 12 octobre 1878.

Rabotin ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bougaud . . . . . }

Blois. . . . . . Loir-et-Cher.

M. LABORDE (*Charles-Honoré*), *né* à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) le 1er novembre 1826, *nommé* le 9 juin 1877, *sacré* le 24 août 1877 ; ci-devant curé de Saint-Similien, à Nantes.

Vénot . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ménard . . . . . }

Versailles. . . . Seine-et-Oise.

M. GOUX (*Pierre-Antoine-Paul*), *né* à Toulouse (Haute-Garonne) le 13 mars 1827, *nommé* par décret du 14 juillet 1877, *sacré* le 14 novembre 1877 ; ci-devant curé de Saint-Sernin, à Toulouse.

Vié ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Groux . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

M. DUQUESNAY (*Alfred* ✻, assistant au trône pontifical, comte romain, *né* à Rouen le 23 septembre 1814, *sacré* évêque de Limoges le 10 février 1862, *nommé* par décret archevêque de Cambrai le 17 février 1881, *préconisé* le 13 mai suivant.

Vicaires-généraux.

M. Monnier, *évêque* in partibus *de Lydda.* Destombes. Mortier.

Le département du Nord forme la circonscription de ce diocèse.

Évêché suffragant.

Arras. . . . . . Pas-de-Calais.

N. . .

N . . . . . } *Vicaires-capitulaires.*
N . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

M. le cardinal CAVEROT (*Louis-Marie-Joseph Eusèbe*) (O✻), assistant au trône pontifical, *né* à Joinville (Haute-Marne) le 26 mai 1806, *sacré* évêque de Saint-Dié le 22 juillet 1849, *nommé* archevêque par décret du 20 avril 1876, *préconisé* le 26 juin suivant, *créé* cardinal le 12 mars 1877.

Vicaires-généraux. MM.

Pagnon ✻. Richoud. Lajont.

Les départements du Rhône et de la Loire forment la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Autun. . . . . . Saône-et-Loire.

M. PERRAUD (*Charles*) ✻, *né* à Lyon le 7 février 1828, *nommé* par décret du 10 janvier 1874, *sacré* le 29 mai suivant; précédemment professeur à la Faculté de théologie de Paris.

Genty. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mangematin . . . . . }

Langres. . . . . Haute-Marne.

M. BOUANGE (*Guillaume-Marie-Frédéric*), *né* à Aurillac (Cantal) le 19 janvier 1814, *nommé* par décret du 15 juin 1877, *sacré* le 18 novembre 1877; précédemment curé de Saint-Geraud d'Aurillac.

Hutinet . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ravry . . . . . }

Dijon. . . . . . Côte-d'Or.

M. RIVET (*François-Victor*) (O ✻), *né* à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) le 1er juin 1796, *nommé* par ordonnance du 10 mai 1838, *sacré* le 21 octobre 1838; ci-devant curé de Notre-Dame de Versailles.

Dard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Joly. . . . . }

Saint-Claude. . Jura.

M. MARPOT (*César*), *né* à St-Agnès (Jura) le 7 novembre 1827, *nommé* par décret du 30 janvier 1880, *préconisé* le 27 février suivant, *sacré* le 18 avril même année; précédemment curé d'Arbois.

Perraud . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Caretto . . . . . }

Grenoble. . . . . Isère.

M. FAVA (*Amand-Joseph*), *né* à Évin-Malmaison (Pas-de-Calais) le 10 février 1826, *sacré* évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique) le 25 juillet 1871, *nommé* à l'évêché de Grenoble par décret du 3 août 1875, *préconisé* le 23 septembre, *sacré* le 18 novembre suivant.

Mussol . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Tenet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

M. le cardinal DE BONNECHOSE (*Henri-Marie-Gaston*) (C ✻), *né* à Paris le 30 mai 1800, *sacré* évêque de Carcassonne le 30 janvier 1848, *nommé* évêque d'Évreux le 1er novembre 1854, et archevêque de Rouen par décret du 21 février 1858, *créé* cardinal le 21 décembre 1863.

Vicaires-généraux. MM.

Isaac. Margueritte. Laur.

Le département de la Seine-Inférieure forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Bayeux. . . . . Calvados.

M. HUGONIN (*Flavien-Abel-Antoine*) ✻, né à Thodure (Isère), le 3 juillet 1823, *nommé* par décret du 13 juillet 1866, *sacré* à Paris le 1er mai 1867, précédemment supérieur de l'École des hautes études ecclésiastiques et doyen des chapelains de Ste-Geneviève.

Révérony ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Goudier. . . . . }

Évreux . . . . . Eure.

M. GROLLEAU (*François*), *né* à Chavagnes-les-Eaux (Maine et-Loire) le 1er novembre 1828, *nommé* par décret du 17 mai 1870, *préconisé* le 27 juin suivant, *sacré* le 8 sept. de la même année; précédemment curé de Saumur.

Lambert . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fabor . . . . . }

Sées. . . . . . Orne

M TRÉGARO (*François-Marie*) (O ✻), *né* à Peillac (Morbihan), le 19 juin 1824, *nommé* le 27 septembre 1881, *sacré* à Sainte-Anne-d'Auray, le 25 janvier 1882, ancien aumônier en chef de la marine

Fourny . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marais . . . . . }

Coutances. . . Manche.

M. GERMAIN (*Abel Anastase*), *né* à Saint-Sylvain (Calvados) le 1er avril 1833, *nommé* le 19 novembre 1875, *préconisé* le 2 janvier 1876, *sacré* le 19 mars suivant; précédemment curé-archiprêtre de la cathédrale de Bayeux.

Durel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Tirbard . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

M FERRADOU (*Victor-Félix*), (O ✻), *né* à Castres (Tarn) le 25 juin 1816, *sacré* évêque de Gap le 29 juin 1862, *nommé* archevêque de Sens par décret du 16 mai 1867, *préconisé* le 1er juillet suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Duranton. Grandjean. Leduc.

Le département de l'Yonne forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Troyes. . . . . . Aube.

M. CORTET (*Pierre-Louis-Marie*) ✻, *né* à Château-Chinon (Nièvre) le 7 mars 1817, *nommé* par décret du 3 août 1875, *sacré* le 30 nov. suivant; précédemment vicaire-général de Nevers et de La Rochelle.

Robin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vosdey . . . . . }

Nevers. . . . . . Nièvre.

M. LELONG (*Étienne-Antoine-Alfred*), *né* à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 3 décembre 1834, *nommé* par décret du 21 août 1877, *préconisé* le 21 septembre suivant, *sacré* le 21 novembre de la même année; précédemment vicaire-général d'Autun.

Dubois . . . . . } *Vicaires-généraux.*
N . . . . . }

Moulins. . . . . Allier.

M LE DREUX-BRÉZÉ (*Pierre-Simon-Louis-Marie*), *né* à Brezé (Maine-et-Loire) le 2 juin 1811, *nommé* par décret du 28 octobre 1849, *sacré* le 14 avril 1850; ci-devant chanoine hon. et vicaire-gén. hon. de Paris.

Gilbert . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Aucouturier . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

M. LANGÉNIEUX (*Benoît-Marie*) ✻, *né* à Villefranche (Rhône) le 15 octobre 1824, *sacré* évêque de Tarbes le 28 oct. 1873, *nommé* archevêque de Reims par décret du 11 nov. 1874, *préconisé* le 21 déc suivant.

Vicaires généraux MM.

Tourneur. Péchenard. Jussy.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Soissons. . . . . Aisne.

M. TRIBAUDIER (*Odon*) ✻, *né* à Millery (Rhône) le 30 septembre 1823, *sacré* le 9 mai 1875 évêque de Sidonie *in partibus*, *nommé* par décret du 20 avril 1876, *préconisé* le 26 juin suivant; précédemment vicaire-général de Lyon.

Guyart ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vincent. . . . . .

Châlons. . . . . Marne (l'arrondt de Reims excepté).

M MEIGNAN (*Guillaume-René*) ✻, *né* à Denazé (Mayenne) le 11 avril 1817, *nommé* par décret du 17 septembre 1864, *sacré* le 1er mai 1865; ci-devant vicaire-général de Paris

Deschamps ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux*
Pannet . . . . . .

Beauvais . . . . Oise.

M. DENNEL (*Désiré-Joseph*), *né* à Mons-en-Pévele (Nord), le 7 mai 1822, *nommé* par décret du 12 février 1880, *préconisé* le 27 du même mois, *sacré* le 1er mai suivant; précédemment curé de Saint-André à Lille

Duflos . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Millière . . . . . .

Amiens . . . . . Somme.

M. GUILBERT (*Aimé-Victor-François*) (O✻), *né* à Cerisy-la-Forêt (Manche), le 15 novembre 1812, *sacré* évêque de Gap le 10 novembre 1867, *transféré* à l'évêché d'Amiens par décret du 2 septembre 1879, *préconisé* le 22 du même mois.

Morel ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fabvres . . . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

M. COLET (*Charles-Théodore*) (O✻), *né* à Gérardmer (Vosges) le 30 avril 1806, *sacré* évêque de Luçon le 25 août 1865, *nommé* archevêque de Tours par décret du 25 novembre 1874, *préconisé* le 21 décembre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Malmouche. Buisson. Durand.

Le département d'Indre-et-Loire forme la circonscription de ce diocèse

Évêchés suffragants.

Le Mans. . . . . Sarthe.

M. CHALLET D'OUTREMONT (*Hector-Albert*), *né* à Tours le 27 février 1825, *sacré* évêque d'Agen le 19 mars 1871, *transféré* au siège du Mans par décret du 14 septembre 1874, *préconisé* le 21 déc. suivant.

Panthéreux . . . . . } *Vicaires-généraux*
N . . . . . .

Angers . . . . . Maine-et-Loire.

M. FREPPEL (*Charles-Émile*) ✻, *né* à Obernai (Bas-Rhin) le 1er juin 1827, *nommé* évêque d'Angers par décret du 27 décembre 1869, *préconisé* dans le consist. du 21 mars 1870, *sacré* à Rome le 18 avril suivant; ci-devant doyen de Ste-Geneviève.

Chesneau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Pessard. . . . . }

Nantes . . . . Loire-Inférieure

M. LE COQ (*Julien-Franç.*), *né* à Vire (Calvados) le 8 octobre 1821, *sacré* le 1er mai 1875 évêque de Luçon, *transféré* au siége de Nantes par décret du 30 juillet 1877; précédemment curé de Saint-Jean à Caen.

Morel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fournier . . . . . }

Laval. . . . . . Mayenne.

M. LE HARDY DU MARAIS, *né* à Valenciennes le 7 janvier 1833, *nommé* par décret du 29 mai 1876, *préconisé* le 26 juin suivant, *sacré* le 24 septembre même année; ci-devant ancien vicaire-général.

Dulong de Rosnay . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bouvier . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

M. MARCHAL (*Jean Joseph*, *né* à Raon-l'Étape (Vosges), le 22 avril 1822, *sacré* évêque de Belley le 8 septembre 1875, *transféré* à Bourges par décret du 30 janvier 1880, *préconisé* le 27 février suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Marchal. Sautereau. Blanchet.

Les départements du Cher et de l'Indre forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Clermont . . . . Puy-de-Dôme.

M. BOYER, doyen de la Faculté de théologie d'Aix, *nommé* coadjuteur, avec future succession, par décret du 8 juin 1878, *préconisé* évêque d'Evarie *in partibus infidelium* le 15 juillet suivant, *sacré* le 24 août même année; évêque de Clermont depuis le 24 décembre 1879

Beauregard. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chardon . . . . . }

Limoges. . . . . Haute-Vienne et Creuse.

M. LAMAZOU ✻, *né* à Accous (Basses-Pyrénées), le 8 mai 1828, *nommé* évêque de Limoges par décret du 17 février 1881, *préconisé* le 13 mai suivant, précédemment desservant de Notre-Dame-d'Auteuil, à Paris.

Thézard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marévéry. . . . . }

Le Puy . . . . . Haute-Loire.

M. LEBRETON (*Pierre-Marc*) (O ✻), *né* à Pleven (Côtes-du-Nord) le 25 avril 1805, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* le 15 novembre suivant; ci-devant vicaire-général de Saint-Brieuc.

Urbe ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Pélacot ✻. . . . . }

Tulle. . . . . Corrèze

M. Dénechaux (*Henri-Charles-Dominique*), *né* à Trèmentines (Maine-et-Loire), le 19 décembre 1832, *nommé* par décret du 15 octobre 1878, *sacré* le 1er avril 1879; précédemment vicaire-général de Tours.

Paré . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Grafteuil. . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal

M. Baduel (*François-Marie-Ambroise-Benjamin*), *né* le 6 décembre 1818 à Ostrac (Aveyron), *nommé* par décret du 15 juin 1877, *préconisé* le 21 septembre, *sacré* le 21 novembre suivant; précédemment curé de Notre-Dame de Villefranche (Aveyron).

Limouroux . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mercuy. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

M. RAMADIÉ (*Étienne-Émile*) ✻, *né* à Montpellier (Hérault) le 6 septembre 1812, *sacré* évêque de Perpignan le 6 mai 1864, *nommé* à l'archevêché d'Albi le 17 janvier 1876, *préconisé* le 26 juin suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Dougados. Puel. Redonnel

Le département du Tarn forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Rodez. . . . . Aveyron.

M. Bourret (*Joseph-Christian-Ernest*), *né* à Labro, près St-Étienne-de-Lugdarès (Aveyron), le 9 déc. 1827, *nommé* par décret du 19 juill. 1871, *sacré* le 30 nov. suivant, précédemm. prof. à la Fac. de théol. de Paris.

Noguéry . . . . } *Vicaires-généraux*
Truel. . . . . }

Cahors. . . . . Lot.

M. Grimardias ✻, *né* à Maringues (Puy-de-Dôme), le 19 septembre 1813, *nommé* par décret du 30 décembre 1865, *sacré* le 6 août 1866; précédemment curé-archiprêtre de Clermont.

Blavet . . . . } *Vicaires-généraux*
Vernet . . . . }

Mende. . . . . Lozère

M. Costes (*Julien*), *né* le 17 octobre 1819, à Savinac (Aveyron), *nommé* par décret du 17 mars 1876, *préconisé* le 26 juin suivant; précédemment vicaire-général de Rodez.

Poge . . . . } *Vicaires-généraux*
Costes . . . . }

Perpignan. . . . Pyrénées-Orientales

M. Caraguel (*Jean-Augustin-Émile*), né le 17 août 1821 à Labenguière (Tarn), *nommé* par décret du 14 juillet 1877, *préconisé* le 21 septembre suivant, *sacré* le 25 novembre suivant; précédemment chanoine-archiprêtre d'Albi.

Boca . . . . } *Vicaires-généraux.*
Crozes . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

M. le cardinal DONNET (*Ferdinand-François-Auguste*), GC ✻, *né* à Bourg-Argental (Loire) le 16 novembre 1795, *sacré* le 30 mai 1835, évêque de Rosa *in partibus*, coadjuteur de Nancy, *nommé* archevêque de Bordeaux par ordonnance du 30 novembre 1836; *créé* cardinal le 15 mars 1852.

Vicaires-généraux. MM.

Gervais. — Buche. — Compans.

Le département de la Gironde forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Agen. . . . . . Lot-et-Garonne.

M. FONTENEAU (*Jean-Émile*) ✻, *né* à Bordeaux le 14 août 1825, *nommé* par décret du 14 mai 1874, *sacré* le 25 janvier 1875; précédemment vicaire-général de Bordeaux.

Chevrat-Varin, Lamothe . . . . . } *Vicaires-généraux.*

Angoulême . . . Charente

M. SEBAUX (*Alexandre-Léopold*), *né* à Laval le 7 juillet 1820, *nommé* par décret du 16 décembre 1872, *sacré* le 4 mai 1873; ci-devant supérieur du séminaire diocésain de Laval.

Nangard . . . . . Planchard . . . . . } *Vicaires-généraux*

Poitiers . . . . . Deux-Sèvres et Vienne.

M. BELLOT DES MINIÈRES (*Jacques-Edme-Philadelphe-Henri*), *né* à Poitiers le 15 novembre 1822, *nommé* par décret du 2 décembre 1880, *préconisé* le 13 du même mois, *sacré* à Bordeaux le 30 janvier 1881, a pris possession par procureur le 2 février suivant; précédemment vicaire-général à Bordeaux

De Bécaillon . . . . . Combes . . . . . } *Vicaires-généraux.*

Périgueux. . . . Dordogne.

M. DABERT (*Nicolas-Joseph*) ✻, *né* à Henrichemont (Cher) le 17 septembre 1811, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* à Viviers le 22 novembre suivant, précédemment vicaire-général de Viviers.

Dufourgt . . . . . Ressès . . . . . } *Vicaires-généraux*

La Rochelle. . . . Charente-Inférieure

M. THOMAS (*Léon*) ✻, *né* à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 29 mai 1826, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 15 mai 1867; précédemment vicaire-général d'Autun.

Petit (Filibert . . . . . Grasset . . . . . } *Vicaires généraux*

Luçon. . . . . . Vendée.

M. CATTEAU (*Clovis-Nicolas-Joseph*), *né* le 21 mars 1836 à Sains-les-Marquion (Pas-de-Calais), *nommé* par décret du 21 août 1877, *préconisé* le 21 septembre, *sacré* le 21 novembre suivant.

Jeunet . . . . . Garreau . . . . . } *Vicaires-généraux.*

1882. — Imprimé le 8 septembre.

ÉVÊCHÉS DES COLONIES.

Ces évêchés suffragants de l'archevêché de Bordeaux ressortissent au ministère de la marine et des colonies

Afrique.
Saint-Denis (La Réunion).

M. COLDEFY, *né* le 1826, *nommé* évêque de Saint-Denis par décret du 17 février 1881, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment curé de Thuviers (Dordogne).

N. . . . . } *Vicaires-généraux*
N. . . . . }

Amérique.
La Basse-Terre (Guadeloupe).

M. BLANGER (*Benjamin-Joseph*), *né* à Abbeville (Somme) le 29 mars 1821, *nommé* par décret du 21 mars 1873, *sacré* le 29 septembre 1873; ci-devant vicaire-général de Saint-Pierre et Fort-de-France.

Laurencin . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cornac . . . . }

Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique).

M. CARMENE (*Julien*), *né* à Trébry (Côtes-du-Nord) le 16 février 1829, *nommé* par décret du 24 août 1875, *sacré* le 7 mars 1876, précédemment vicaire-général de Saint-Denis (La Réunion).

Gosse. . . . . } *Vicaires-généraux*
Cudennec . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

M. GÉRAUD DE LANGALERIE (*Pierre-Henri*) ✻, *né* à Sainte-Foy (Gironde) le 20 août 1810, *sacré* évêque de Belley le 1er mai 1857, *transféré* à l'archevêché d'Auch par décret du 30 septembre 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Canéto. Villette ✻. Dauriac.

Le département du Gers forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Aire. . . . . . Landes.

M. DELANNOY (*Victor-Jean-Baptiste-Paulin*) ✻, *né* à Templeuve le 30 juin 1824, *nommé* par décret du 10 octobre 1876, *préconisé* le 18 décembre suivant; précédemment *sacré*, le 12 octobre 1872, évêque de Saint-Denis (La Réunion).

Mouton . . . . } *Vicaires-généraux.*
Laussucq . . . . }

Tarbes. . . . . . H^tes-Pyrénées.

N. . . .

N . . . . } *Vicaires capitulaires.*
N . . . . }

Bayonne. . . . . B^ses Pyrénées

M. DUCELLIER (*Arthur-Xavier*), *né* le 1er sept. 1832, *nommé* par décret du 8 juin 1878, *sacré* le 24 sept. suivant; précédemment vicaire-général de Bayeux.

Menjoulet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Francoistéguy . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

M. le cardinal DESPREZ (*Julien-Florian-Felix*, O ✻), prélat de la maison de Sa Sainteté, assistant au trône pontifical, comte romain, *né* à Osmoy-Saint-Valery (Seine-Inférieure), le 14 avril 1807, *sacré* évêque de St Denis le 5 janvier 1851, *transféré* à l'évêché de Limoges le 19 mars 1857, *nommé* à l'archevêché de Toulouse le 30 juillet 1859, *préconisé* le 26 septembre suivant, *créé* cardinal le 12 mai 1879.

Vicaires-généraux. MM.

Roger ✻. Dencausse. Andrieu.

Le département de la Haute-Garonne forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Montauban. . . . .
Tarn-et-Garonne.

M. FIARD (*Adolphe-Josué-Frédéric*), *né* à Lens-Lestang (Drôme), le 18 décembre 1821, nommé évêque de Montauban, le 1er septembre 1881, *sacré* le 25 janvier 1882; précédemment chanoine titulaire d'Oran

Guyard . . . . . } *Vicaires généraux.*
Fiard . . . . . }

Pamiers. . . . .
Ariége

M. ROUGERIE (Pierre-Eugène), *né* à Aixe-sur-Vienne (Haute Vienne), le 25 janvier 1832, *nommé* évêque de Pamiers par décret du 17 février 1881, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment curé de Rochechouart (Haute-Vienne)

Tustes . . . . . } *Vicaires-généraux*
N. . . . . }

Carcassonne.
Aude.

M. BILLARD (*Félix-Hyacinthe*), *né* à Saint Valery-en Caux (Seine-Inférieure), le 23 octobre 1829, *nommé* évêque de Carcassonne par décret du 17 février 1881, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment vicaire-général de Rouen.

Fournier . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gros. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

M. FOULON (*Joseph-Alfred*) ✻, *né* à Paris, le 29 avril 1823, *sacré* évêque de Nancy le 1er mai 1867, archevêque *nommé* de Besançon le 23 mars 1882, *préconisé* pour ce siège le 29 mars, a pris possession le 1er juin de la même année.

Vicaires-généraux. MM.

Ruckstuhl. Perrin. Boilloz. Anglade, p. le terr. de Belfort.

Les départements du Doubs et de la Haute Saône et le territoire de Belfort forment la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants

Verdun. . . . . .
Meuse.

M. HACQUARD (*Augustin*) (O ✻), *né* à Épinal (Vosges), le 1er mai 1804 *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 1er mai 1867; précédemment curé de Saint-Symphorien, à Versailles.

Petit. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Thomas . . . . . }

Belley. . . . . . Ain.

M. SOUBIRANNE (*Pierre-Jean-Joseph*), *né* à Céret (Pyrénées-Orientales) le 13 janvier 1828, *sacré* évêque de Sébaste *in partibus* le 4 février 1872, *nommé* à Belley par décret du 30 janvier 1880, *préconisé* le 27 février suivant, précédemment vicaire-général d'Alger.

Le Bas[illegible] . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vallanso . . . . . }

Saint-Dié. . . . . Vosges.

M. DE BRIEY (*Marie-Camille-Albert*), *né* à Magné (Vienne) le 10 novembre 1826, *nommé* par décret du 20 avril 1876, *préconisé* le 26 juin suivant, *sacré* le 24 août même année; précédemment vicaire-général honoraire de Poitiers.

Sublo. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chapuier. . . . . }

Nancy. . . . . . Meurthe-et-Moselle.

M. TURINAZ (*Charles-François*), *né* à Chambéry, le 2 février 1838, *sacré* évêque de Tarentaise, le 11 juin 1873, évêque *nommé* de Nancy, le 23 mars 1882, *préconisé* pour ce siége le 29 mars, a pris possession le 1er juin de la même année.

Jamboss ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Voinot. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

M. FORCADE (O✻), *né* à Versailles (Seine-et-Oise) le 2 mars 1816, *sacré* évêque de Samos *in partibus* le 21 février 1847, *nommé* évêque de la Basse-Terre le 12 septembre 1853, *transféré* à Nevers le 11 décembre 1860, *nommé* à l'archevêché d'Aix le 21 mars 1873, *préconisé* le 25 juillet suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Fontaine. Marbot. Bernard.

Le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de l'arrondissement de Marseille, forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Marseille . . . . Bouches-du-Rhône. Arrond. de Marseille

M. ROBERT (*Joseph-Jean-Louis*), *né* le 22 mars 1819 à Annonay (Ardèche), *sacré* évêque de Constantine le 13 octobre 1872, *nommé* à l'évêché de Marseille par décret du 13 juin 1878, *préconisé* le 15 juillet suivant.

Espres . . . . } *Vicaires-généraux*
Payan d'Augery . . . . }

Fréjus et Toulon. Var.

M. TERRIS (*Joseph Sébastien-Ferdinand*), *né* le 20 janvier 1824 à Bonnieux (Vaucluse), *nommé* par décret du 17 mars 1876, *sacré* le 29 juin suivant, précédemment curé de Saint-Siffrein, à Carpentras.

Martin. . . . . } *Vicaires-généraux*
Terris Paul) . . . . . }

Digne. . . . . . Basses-Alpes.

M. VIGNE (*Louis-Joseph-Marie-Ange*), *né* à Grignan (Drôme) le 15 décembre 1826, *sacré* évêque d'Oran le 27 mai 1876, *transféré* à Digne par décret du 30 janvier 1880, *préconisé* le 27 février suivant

Blanc . . . . } *Vicaires-généraux*
Matthieu . . . . }

Gap. . . . . . Hautes-Alpes.

M. JACQUENET (*Jean-Baptiste-Marie-Simon*), *né* à Bonnevaux (Doubs), le 3 avril 1816, *nommé* évêque de Gap par décret du 13 janvier 1881, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment curé de Saint-Jacques, à Reims

Borel ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Blanchard. . . . . }

Ajaccio . . . Corse.

M. DE LA FOATA (*Paul-Mathieu*), *né* le 6 mai 1817 à Azilone (Corse), *nommé* le 21 août 1877, *préconisé* le 21 septembre, *sacré* le 11 novembre suivant; précédemment vicaire-général et vicaire-capitulaire d'Ajaccio.

Emmanuelli. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N . . . . . }

Nice. . . . . . Alpes-Maritimes

M. BALAÏN (*Mathieu-Victor*) ✻, *né* le 27 mai 1828 à Saint-Victor (Ardèche), *nommé* par décret du 22 novembre 1877, *préconisé* le 28 décembre, *sacré* le 25 février 1878; ci-devant supérieur du séminaire diocésain de Fréjus

Farre . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bensa. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

M. HASLEY (*François-Edouard*), *né* à Sainte-Mère-Église (Manche) le 11 mai 1825, *sacré* évêque de Beauvais le 21 septembre 1878, *transféré* à l'archevêché d'Avignon par décret du 12 février 1880, *préconisé* le 27 février suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Sermand ✻. — Clément. — Redon.

Le département de Vaucluse forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Nîmes. . . . . . Gard

M. BESSON (*François-Nicolas-Xavier-Louis*), *né* à Beaume-les-Dames (Doubs) le 5 octobre 1821, *nommé* par décret du 3 août 1875, *sacré* le 14 novembre suivant; précédemment chanoine de Besançon.

Castron. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gareizo . . . . . }

Valence. . . . . . Drôme.

M. COTTON (*Pierre-Charles-François*), *né* à Saint-Siméon-le-Bressieux (Isère) le 3 décembre 1825, *nommé* par décret du 16 janvier 1875, *sacré* le 1er mai suivant; précédemment curé de la cathédrale de Grenoble.

Blain . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bégou. . . . . }

Viviers. . . . . Ardèche.

M. BONNET, *né* le 29 septembre 1835 à Langogne Lozère, *nommé* par décret du 6 juin 1876, *sacré* le 24 août suivant; ci-devant vicaire-général de Périgueux.

Bourg . . . . . } *Vicaires-généraux*
Soulerin . . . . . }

Montpellier . . . Hérault.

M. ROVERIÉ DE CABRIÈRES *Anatole*, *né* à Beaucaire (Gard) le 15 juillet 1830, *nommé* évêque de Montpellier par décret du 18 décembre 1873, *sacré* le 19 mars 1874; ci-devant chanoine et vicaire-général de Nîmes.

Segondy. . . . . } *Vicaires-généraux*
Canonge . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE RENNES.

M. PLACE (*Charles-Philippe*), *né* à Paris le 14 février 1814, *sacré* évêque de Marseille le 26 août 1866, *nommé*, par décret du 13 juin 1878, à l'archevêché de Rennes, *préconisé* le 15 juillet suivant

Vicaires-généraux. MM.

Levillain. Moricel. Roux.

Le département d'Ille-et-Vilaine forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Quimper. . . . . Finistère.

M. NOUVEL (*Anselme*), *né* le 26 décembre 1814 à Quimper, *nommé* par décret du 16 octobre 1871, *sacré* le 4 février 1872; ancien vicaire-général de Rennes.

Du Marchallach. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sorré . . . . . }

Vannes. . . . . Morbihan.

M. BÉCEL (*Jean-Marie*) ✻, *né* le 1er août 1825 à Beignon, *nommé* par décret du 30 décembre 1865, *sacré* à Paris le 25 juillet 1866; ci-devant curé-archiprêtre de Vannes.

Le Guyader. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Legeut . . . . . }

Saint-Brieuc et Tréguier. Côtes-du-Nord.

N ...

N. . . . . } *Vicaires capitul*
N. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

M. LECILLIEUX (*François de Sales-Albert*), assistant au trône pontifical, comte romain, né à Saint-Quentin le 17 décembre 1823, *nommé* par décret du 13 janvier 1881 archevêque de Chambéry, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment évêque de Carcassonne.

Vicaires-généraux. MM.

Siruguet. Guillet. Burdin.

Évêchés suffragants.

Annecy . . . . . Haute-Savoie.

M. ISOARD (*Louis-Romain-Ernest*), *né* à Saint-Quentin (Aisne) le 19 juillet 1820, *nommé* par décret du 9 mai 1878, *sacré* le 29 juin suivant; précédemment auditeur de Rote pour la France à Rome

Poncet ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bonnaz. . . . . }

Tarentaise. . . . Savoie.

M. PAGIS (*Jean-Pierre*), *né* le , curé de Salers (Cantal), évêque *nommé* de Tarentaise le 23 mars 1882, *préconisé* le 29 mars, a pris possession le 1er juin de la même annee.

Péronnier. . . . } *Vicaires-généraux.*
Lombard . . . . . }

St-Jean-de Maurienne. Savoie.

M. ROSSET (*Michel*), *né* au Bettonet (Savoie, le 24 août 1830, *nommé* le 8 novembre 1878, *préconisé* le 18 décembre suivant, *sacré* le 24 août 1876; précédemment évêque de Parium *in partibus infidelium*, en qualité d'administrateur du diocèse de la Maurienne.

Benoît . . . . } *Vicaires-généraux.*
Girard . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

M. le cardinal ALLEMAND-LAVIGERIE (*Charles-Martial*) (O ✻), *né* à Bayonne le 31 octobre 1825, *sacré* évêque de Nancy le 22 mars 1863, *nommé* à l'archevêché d'Alger le 12 janvier 1867, *préconisé* le 27 mars suivant, *créé* cardinal le 28 mars 1882

M. DUSSERRE (*Prosper-Auguste*), *né* à Avesne le Nord) le 30 avril 1833, *sacré* évêque de Constantine le 15 décembre 1878, *nommé* par décret du 2 février 1880 coadjuteur avec future succession de Mgr Lavigerie, *préconisé* archevêque de Damas *in partibus* le 27 du même mois.

Vicaires généraux. MM.

Gey. Dusserre. Grussenmeyer.

Évêchés suffragants.

Constantine. . .

M. COMBES (*Barthélemy-Clément*), *né* à Marseillette (Aude) le 29 septembre 1839, *nommé* par décret du 17 février 1881 évêque de Constantine, *préconisé* le 13 mai suivant; précédemment vicaire-général d'Alger.

Pavy . . . . . } *Vicaire-général agréé*
Vernes . . . . . } *Chanoine titulaire ffons de vicaire-général.*

Oran . . . . . .

M. ARDIN (*Pierre-Marie Étienne-Gustave*), *né* à Clairvaux (Jura) le 26 décembre 1840, *nommé* par décret du 12 février 1880, *préconisé* le 27 du même mois, *sacré* le 1er mai suivant; précédemment chanoine de Versailles.

Martin. . . . . } *Vicaire-général agréé*
Bétemps . . . . . } *Chanoine titulaire ffons de vicaire-général.*

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Primicier.

M. MARET (O ✻), évêque de Sura *in partibus*.

Chanoines du premier ordre.

M. LACARRIÈRE, ancien évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe).
M. LE COURTIER (O ✻), archevêque de Sébaste *in partibus*, ancien évêque de Montpellier.
M GROS ✻, ancien évêque de Tarentaise.
M. GUEULLETTE ✻, ancien évêque de Valence.
M JORDANY ✻, ancien évêque de Fréjus.
M. SOULÉ, ancien évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Chanoines du second ordre. MM.

Cresp (O ✻).	Dauphin ✻.	Rapp ✻.
Villette ✻, *gard. des tomb.*	Cadoret ✻.	Bazin ✻, *trésorier.*
Fauveau ✻.	Testory ✻.	Thomas.
Guesnier ✻, *secrétaire.*	Moigno ✻.	

Chanoines honoraires du second ordre. MM.

Chambon de Trousseauville ✻.
De Renémesnil ✻, 1er aumônier de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.
Fayon, aumônier du Carmel, à Saint-Denis.
Bécoau, curé de Saint-Louis-des-Français, à Moscou.
Petit, prêtre attaché à la basilique de Saint-Denis.
Féron ✻, aumônier de l'hôpital Beaujon, à Paris.
Fèbre d'Envieu, professeur d'histoire sainte à la Faculté de théologie de Paris.
Massart, vicaire à Saint-François de Sales, à Paris.
Lassègue, vicaire à Saint-Honoré, à Paris.
Mathevon.
Subileau, curé de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

Prêtres attachés au chapitre.

MM. Boulay, Giraud.

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

CULTES CHRÉTIENS PROTESTANTS.

ÉGLISE RÉFORMÉE.

Les Églises réformées sont régies par la loi du 18 germinal an X et par le décret du 26 mars 1852. — Elles ont des pasteurs, des conseils presbytéraux, des consistoires, des synodes et un conseil central. — Les conseils presbytéraux administrent les paroisses sous l'autorité des consistoires. — Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Église et à celle des deniers provenant des aumônes. Tous les trois ans les anciens ou membres laïques sont renouvelés par moitié. Les pasteurs sont élus par les consistoires, sur une liste présentée par les conseils presbytéraux, et confirmés par le Gouvernement. — Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs et d'un ancien de chaque église; il ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours. — Il est établi, à Paris, un conseil central des Églises réformées de France. Ce conseil, composé pour la première fois de notables protestants et des deux plus anciens pasteurs de Paris, et reconstitué par décret du 3 juillet 1879, représente les Églises auprès du Gouvernement. Il est appelé à s'occuper des questions d'intérêt général dont il est chargé par l'Administration ou par les Églises, et notamment à concourir à l'exécution du décret du 26 mars 1852, qui l'a institué. — Les Églises réformées ont une Faculté de théologie à Montauban (1). Lorsqu'une chaire de professeur de la communion réformée vient à vaquer dans la Faculté, le conseil central recueille les votes des consistoires et les transmet, avec son avis, au ministre.

CONSEIL CENTRAL DES ÉGLISES RÉFORMÉES. MM.

Barafort (O ✻), conseiller à la Cour de cassation, *président.*
Morin de Malsabrier (O ✻), ancien député.
Bon de Chabaud-Latour (GC ✻), général de division.
Vernes ✻, pasteur, président du consistoire réformé de Paris.
Dhombres ✻, pasteur de l'Église réformée de Paris.
André (Alfred) ✻, ancien membre de l'Assemblée nationale.
Bérard (Édouard), banquier.
Bidermann (O ✻), administrateur des chemins de fer de l'État.
Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire à la bibliothèque nationale.
Chatoney (Jules) (C ✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Fontanès, pasteur, président du consistoire du Havre.
Jalabert ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris.
De Schickler (Fernand), présid. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme.
Vaguié ✻, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.
Guizot (Guillaume) ✻, professeur au Collége de France, *secrétaire.*

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

L. Vernes ✻, *président du consistoire.*

Dhombres ✻	Bastide.	Monod
Paumier.	Abric.	Rouville, *pasteur auxil.*
Gout.	Couve.	Vignié, *idem.*
Decoppet.	Dheros	
Recolin ✻.	Robin.	

(1) Il y a en outre une Faculté mixte de théologie protestante à Paris (Voy. page 1389).

ÉGLISES CONSISTORIALES OU PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ALGÉRIE.

AIN.

Ferney.

Past. Pasquet.

AISNE.

Saint-Quentin.

Past. Monnier, *prés.*
Rousselez.
Lafon.
Larcher.
Martin.
Martin-Dupont.
Mar[illegible]
Monneaux.
Bureau.
Nyegaard.

ALLIER.

Moulins.

Past. Camus.

ALPES (HAUTES-).

Orpierre

Past. Charpiot, *prés.*
Mar[illegible]
Vir[illegible]
Muraire.
Ballet.
Liotard.

ARDÈCHE.

La Mastre.

Past. Brisset, *prés.*
Arnaud.
Chave.
Tromparent.
Mermond de Poliez-le Grand.

La Voulte.

Past. Pitiot, *prés.*
De Maguin.
Pinet.
Deloux.
Fournier.

Les Ollières.

Past. Philit, *prés.*
Poulain
Mailiet.
Vérot.

Privas.

Past. Vincens, *prés.*
Bost.
Past. Gounon.
Liquier.
Delon.
Cougnard.
Reyss.
Vergnon.

Saint-Agrève.

Past. Borloz, *prés.*
Philit.
Aubanel.
Lagier.
Cru.
Rouffet.

Saint-Péray.

Past. Vaissette, *prés.*
Roustain.
Dussaut.
Picard.
Perrot.
Jouve.
Ruel.

Saint-Pierreville.

Past. Dautheville, *prés.*
Chaffal
Moulas
Maneval.
Lezay.
N.....
Lebrat.

Vallon.

Past. Crès, *prés.*
Kissel.
Roux.
Leugereau.
Kissel.
Capillery.
Tarrou.
Lagier.

Vernoux.

Past. Fauriel, *prés.*
Boyer
Boyer.
Grangaud.

ARDENNES.

Sedan.

Past. Goulden, *prés.*
Deutschendorf.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Past. Coudere, *prés.*
Lacroix (Pierre).
Mialhe.
Corneil
De Grenier-Fajal,

Saverdun.

Past. Darrien, *prés.*
Terraillon.

AUBE.

Troyes.

Past. Martin Dupont.

AUDE.

Carcassonne.

Past. Monod.

Narbonne.

Past. Boyer.

AVEYRON.

Saint-Affrique.

Past. Bonicel, *prés.*
Mazauric.
Bisseux
Lor[illegible]
Mazauric.
Bonhoure.
Blanc.
Paul.
Pouget.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past. Béziès, *prés.*
Monod.
Absolous
Moutine.
Salles
M[illegible]
[illegible]
Desmond[illegible]

CALVADOS

Caen.

Past. Melon, *pres.*
Vincent.
Legouis.
Messervy.

CHARENTE.

Jarnac.

Past. Lièvre, *prés*
Mouton-Garnier
Duproix.
Mommé,a.

Past. Dejardac
Bey at

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle.

Past. Good, *prés.*
Cazalis
Delart
De Visme

La Tremblade.

Past. Jaquier, *prés.*
Vincens.
Ballando.
Terjoand

Marennes.

Past. Pelet, *prés*
Masson
Cressot.

Pons.

Past. Barthe, *prés.*
Baudouin.
Roufineau
Cattelan.
Orcet.
Cuns.

Royan

Past. Maffre, *prés.*
Larroque.
Torchut.
Lesavoureux.
Barbe
Imbert
Bascle
Bordage.
Marabeu.

CHER.

Bourges.

Past. Claves, *prés.*
Alger
Massot

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. Arnal, *prés.*

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Calas, *prés.*
Labrousse
Roussille.
Mordant
Schultz.

Monicarret.

Past. Lauga, *prés.*

Past. Paris
Barthie
Morize.

DOUBS.

Besançon.

Past. Abt, *prés.*
Cadix
Mealy.
Racine.
Bachasse

DRÔME.

Crest.

Past. Arnaud, *prés.*
Mailhet
Eveque.
Montet.
Gleizon.
Tezier.
Houter
Granjaud
Cassagnard

Die.

Past. Rivière, *prés.*
Pellenc.
Brezzi
Cesmat.
Mare
Tendu
Fermand.
Marcials.
Vallet.
Gaudou.

Dieulefit

Past. Aeschimann, *prés.*
Rambaud
Mazauric
Compagn
Armand.
Capillery
Jaulmes.
Mathieu
Tintelin.

La Motte-Chalançon.

Past. Doumergue, *prés.*
Faurie
Roman (J. P.).
Vergé
Mailhet (Alber.).
N

Valence.

Past. Roman (P. P.), *prés.*
Charra
Juchen.

Past. Merle
Vérot.
Sambuc.
Calsse.
Lenard
Vernier.
Peloux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Chartres.

Past. Bost.

Marsauceux.

Past. N

FINISTÈRE.

Brest.

Past. Berthe, *prés.*

GARD.

Aiguesvives.

Past. Martin, *prés*
Martin
Barry
Martin.
Pichera.
André
Matthieu
Couton.

Alais

Past. Breyton, *prés*
Bonnefon
Jaulmes.
Richard.
Bard
Martin
Durand
Bonnal.
Dizier.
Serven

Anduze.

Past. Corbière, *prés.*
Granier
Courtesso
Coulomb
Meyer

Calvisson.

Past. Ahauzit, *prés.*
Gouth
Farel
Bernard.
Pignan

La Salle.

Past. Cahous, *prés.*
Meynard.

Past. Dussaut.
Fesquet
Vian.
Campredon.
Benthowski.

Nîmes.

Past. Fermaud, *prés.*
Dardier.
Tarrou.
Grotz
Babut.
Cazalet.
Trial
Bertrand.

Saint-Ambroix.

Past. Martin, *prés.*
Mouiier.
Alger
Chagnard.
Jalabert.
Pin.

Saint-Chaptes.

Past. Finiels, *prés.*
Rouquette.
Brunet.
Dumny
Fourès.
Bernis
N.

Saint-Hippolyte.

Past. Boissière, *prés.*
Sales
Février.
Carret.
Mezin-Durantis
N.

Saint-Jean-du-Gard.

Past. Meinadier, *prés.*
Chastand.

Saint-Mamert.

Past. Mejean, *prés.*
Gebly.
Pelet
Rouquet.

Sauve.

Past. Runel, *prés.*
Fabre
Broussous.
Complan
Toissonnière.
Julien.
Gervais.
Gaujoux.

Sommières.

Past. Mourgues, *prés.*

Past Saint Paul.
Hours-Marchand.

Uzès.

Past. Saussine, *prés.*
Lafon
Cauzid
Mourier.
Mandon.
Gardes.
Roman.

Valleraugue.

Past. Delon, *prés*
Cleyron.
Franc
Audemart.
Dizier
N....

Vauvert.

Past Meyrargues, *prés.*
Roger
Maystre.
Soubeiran.
Ducros.
Nègre.
Tarrou.
Dumas.
Fabre

Vezenobres.

Past. Dizier, *prés.*
Bernis
Conduzorgues - Lairolle.
Cavalier.
Roman.
De Sabotier-Plantier.
Dizier fils.
Hennebois.

Le Vigan.

Past. Dussaut, *prés.*
Sablayrolles.
Mazel
Arbus
Messines
Bruguière
Pelon.
Una..
Cadorel.
Fages.

GARONNE (HAUTE-).

Toulouse.

Past. Sengenès, *prés. hon.*
Vesson, *prés*
Rodet.
Viel.

GERS

Mauvesin

Past. Philip.

GIRONDE.

Bordeaux.

Past. Delmas ✻, *prés.*
Soulier.
Renous.

Gensac.

Past. Pons, *prés.*
Gaussorgues.
Toulan
Thénaud.
Moulin.

Sainte-Foy.

Past. Pauvert, *prés.*
Laroche.
Lambert.
Lafergue.
Penaud.

HÉRAULT.

Bédarieux.

Past. Bonhoure, *prés.*
Jaubert.
Dadre.

Ganges.

Past. Martin, *prés.*
Jacot.
Mazel
Blondiaux

Marsillargues.

Past Sarradon, *prés.*
Pelet.

Montpellier.

Past. Gachon, *prés.*
Dizier
Camichel.
De Magnin.
Benoit
Travès.
Clerc
Destrem.

ILLE-ET-VILAINE.

Rennes.

Past. Arnoux.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours

Past. Dupin de St-André.

ISÈRE.

Mens.

Past Loutz, *prés.*
Robert.
Gaujoux.
Vallotton.
Bernard
Vasserot.
Farsat.
Foltz
Bernadou.
Peloux.

JURA.

Lons-le-Saunier.

Past. Add..

LOIRE.

Saint-Étienne

Past. Dupont, *prés.*
Enjalbert.

LOIRE (HAUTE-).

Saint-Voy.

Past. Goulard, *prés.*
Teyssaire.
Saglier.
Abe
Luigi.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Past. Fargues, *prés.*
Vaurigaud, *prés. hon.*
Roufineau.

LOIRET.

Orléans.

Past. Dupin de Saint-André, *prés*
Vernier.
Braston
Boudet

LOIR-ET-CHER.

Blois

Past. Lequeux.

Aulnay (comm. de Mer).

Past. De Félice

Josnes.

Past Rau.

LOT-ET-GARONNE.

Castel-Moron.

Past. Calas.
Lys.
Naud

Clairac.

Past. Cabantous, *prés.*
Trocquemé.

Lafitte.

Past. Rolier, *prés.*
Meyor
Peyrie.
Ragonod

Nerac.

Past. Baulme, *prés.*
Lefebvre

Tonneins.

Past. Bresson, *prés.*
Guilhot.
Vernet.
Guition
Rambaud

LOZÈRE

Barre.

Past. Ribard ✻, *prés.*
Broussoux
Ribard
Malignas.
Lamarche

Florac

Past. Géminard, *prés.*
Berthezonne.
Malignas.
Genoyer.
Vier.
Durand

Meyrueys

Past. Cabanel, *prés*
Vincent (Adolphe).
Vincent (Casimir).
Carrière.

St-Germain de Calberte

Past. Farelle, *prés.*
Combet.
Boyer.
Platon.
Mezin-Durantis.
Thérond (fils).

Vialas

Past. Rauzier, *prés.*
Combet.
Bonnal.
Dussaut.
N ..

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Past. Andra

Saumur.

Past. Davaine

MANCHE.

Cherbourg.

Past. Bra ..

Chefresne.

Past. Lourde-Laplace.

MARNE

Reims.

Past. Paumier.
Labourgade

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Nancy.

Past. Schmidt (père) ✻, *prés*
Cuvier.
Blanck.
N..

Lunéville.

Past. Lange

MEUSE

Bar-le-Duc.

Past. Dannreuther.

NORD

Lille

Past. Oller, *prés.*
De Vismes ✻, *pr. hon*
Lebrat.
Schmidt.
Vesson
Quiévreux.
Basseux.
Funck.
Van Oordt.

OISE.

Les Ajeux.

Past. N ...

ORNE

Athis.

Past. Dartiguepeyron.

Montilly.

Past. Dartiguepeyron.

PAS-DE-CALAIS

Arras

Past. Horth.

Boulogne-sur-Mer.

Past. Dègremont.

Wanquetin.

Past. Walbaum.
Genton

PUY-DE-DÔME.

Clermond-Ferrand.

Past. Bleynie

PYRÉNÉES (BASSES-).

Orthez.

Past. Cadier (père), *prés.*
Noguret.
Sery.
Cadier
Bohn
De Félice.
Moubran

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Tarbes.

Past Blanc

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan.

Past. Trial.

RHÔNE

Lyon.

Past. Aeschimann ✻, *prés*
Buisson ✻, *prés. hon.*
Corbière.
Puyroche.
Monchon

SAÔNE-ET-LOIRE

Le Creusot.

Past. Bourgeois.

SARTHE

Le Mans

Past. Stapfer.

SAVOIE (HAUTE-)

Annecy.

Past. Noyer.

SAVOIE.

Chambéry.

Past. Berbinau.

SEINE.

Paris. (*Voy* p. 553.)

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Past. Bouvier, *prés.*
Loux
Chottin.
Falle
Perrier

SEINE-ET-OISE.

Versailles.

Past. Passa ✻.

Saint-Germain.

Past Rayroux.

Mantes.

Past N ...

SEINE-INFÉRIEURE.

Bolbec.

Past. Sohier, *prés.*
Messines
René.
Hurault

Dieppe.

Past. Hardy, *prés.*
Réville.
Sautot

Le Havre.

Past. Fontanès, *prés.*
Amphoux.
Maure.
Bonnard.

Rouen.

Past. Roberty ✻, *prés.*
Malcastre
Blanquis.

SÈVRES (DEUX-).

Lamothe-St-Héraye.

Past. Marty, *prés.*

Past. Bergeret.
Portron
Bourel.
Bourguignon.
Bureau.
Paris

Lezay

Past Bellivier (L. D.), *prés.*
Bellivier (Ch. T.).
Falle.
Gras.
Benignus.
Astier.
Schmidt.
N

Melle.

Past. Belluc, *prés.*
Bailif (P. E.).
Sabatier.
Montet.
Martin.
Montet.
Moumouton.

Niort.

Past. Montet, *prés.*
Mallet
Descazals.
Chambellant.
Bouchet.
Vabre
Gallard.
Mordant.

Saint-Maixent.

Past. Chambellant, *prés.*
Durand.
Portron.
Moumouton.
Reville

SOMME.

Amiens.

Past. Larcher.

Templeux-le-Guérard.

Past Maubert.

Contay.

Past. Denys.

TARN.

Castres.

Past. Rabaud ✻, *prés.*
Weyrich.
Durand.
Cadadon.

Past. Belluc.
Espinasse.
Marc.
Brunquel.
Jolibois.

Mazamet.

Past. Turquier, *prés.*
Lauzeraud.
Claberès.
Salles.
Brezzi.
Hérail.
Broux.

Vabre.

Past. Vincens, *prés.*
Lourde.
Ile
N.
Boubila

Viane.

Past Mozimann *pres*
Gaches.
Roube.
Marchand.
Molinié.
Dombre.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Rabaud, *prés.*
Tachard (P. M.).
Bouchet.
Carayon.
Durand.
Bénézech.

Past. Ginolhac.
Lebeau.
Lebeau.

Nègrepelisse.

Past. Lamarche, *prés.*
De Frontin.
De Greuier-Fajal.
Bosc.
Cru.
Bollon.
Diény.

VAR.

Toulon.

Past. Pagès.
Toureille.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaussen, *pres.*
Saltet.
Meissimilly.
Bastide.
Berger.
Gounon
Autrand.
Malet.
Sambuc.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Meyer, *prés.*
Pont.

Past. Robin
Maillard.
N.....

VIENNE

Lusignan.

Past. Mourgues, *prés.*
Durand.
Verrue.
Sohier
Weyrie.
Gal-Ladevèze.
Calluaud.

VOSGES

Saint-Dié.

Past. Dieterlen.

Épinal.

Past. Goguel.

Remiremont.

Past. Wagner.

ALGÉRIE.

Past. Rochebiave.
Monod.
Besançon.
Astier ✻.
Duproix.
Eldin.
Martin-Dupont.
Laserre.
Ausset
Bernard
Curie.

ÉGLISE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG.

L'Église de la confession d'Augsbourg est régie par la loi du 1er août 1879, le décret du 12 mars 1880 et par les dispositions non contraires de la loi du 18 germinal an X et du décret du 26 mars 1852. — Elle a des pasteurs, des inspecteurs ecclésiastiques, des consistoires presbytéraux, des consistoires, des synodes particuliers et un synode général. — Les consistoires presbytéraux administrent les paroisses sous la surveillance des consistoires. — Les consistoires sont chargés de veiller à la bonne administration des biens de l'Église et de ceux des pauvres provenant des aumônes. — Les synodes particuliers sont composés de tous les membres des consistoires et d'autres membres laïques. Le synode général de l'Église de la confession d'Augsbourg se compose de députés et d'un nombre égal de laïques élus par les synodes particuliers dans leur session ordinaire. Le siège de la Faculté de théologie protestante est à Paris. Les trois membres ecclésiastiques presbytéraux, les consistoires et le synode général sont renouvelés par moitié. — La Faculté mixte de théologie protestante de Paris est commune à l'Église réformée et à l'Église de la confession d'Augsbourg. Aux termes du décret du 7 mai 1881, les chaires en sont réparties en nombre égal entre les luthériens et les réformés, chacune des deux confessions ayant forcément une chaire de dogme.

SYNODE GÉNÉRAL

Représentants du synode particulier de Paris.

Membres ecclésiastiques. MM.

Mettetal, *inspecteur ecclésiastique*
Appia, Kuhn, Mayer, Meyer, Weber

Suppléants. MM.

Lods, Pfender, Vollet.

Membres laïques. MM.

Bartholdi, Bœrner, Braun, L. de Bussierre, W. Jackson, Kieffer, Krauss, Lambert, Ruch, général de Vivès.

Suppléants. MM.

Paul Berger, de Billy, H. Goguel, Himly, Lütz.

Représentants du synode particulier de Montbéliard.

Membres ecclésiastiques. MM.

G. Fallot, *inspecteur ecclésiastique.*
G. F. Fallot, Girardet, Jeanmaire, A. Para, Pameyer, Rébillard.

Suppléants. MM.

Banzet, G. Mettetal, Wuillamier.

Membres laïques. MM.

Bornèque-Japy, Eug. Coulon, Clément Duvernoy, Duvernoy (de Tremoins), Ch. Girard, L. Japy, Ph. Japy, Jundt, Ch. Mayer, A. Noblot, Eug. Peugeot, Ch. Wetzel

Suppléants. MM.

Amey, Bernard, L. Boigeol, Jeanperrin, Nétillard, Sattler, Thaler

Délégué de la Faculté de théologie de Paris : M. Matter.

COMMISSION EXÉCUTIVE DU SYNODE GÉNÉRAL. MM.

Baron Bartholdi, *président.*
W. Jackson, *secrétaire.*
Baron L. de Bussierre, Clément Duvernoy, Jeanmaire, Kuhn, Lambert, Mettetal et Noblot, *membres titulaires.*
De Billy, Ruch et Weber, *membres suppléants.*

COMMISSION SYNODALE DU SYNODE PARTICULIER DE PARIS. MM.

Baron Bartholdi, *président.*
W. Jackson, *secrétaire*
Mettetal, *inspecteur ecclésiastique*
Kuhn.
Ruch

COMMISSION SYNODALE DU SYNODE PARTICULIER DE MONTBÉLIARD. MM.

Clément Duvernoy, *président.*
Eug. Bornèque, *secrétaire*
Fallot, *inspecteur ecclésiastique.*
Girardez.
Ad. Noblot.

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

Mettetal, *président du consistoire.*

Kuhn.	Appia.	Mettetal.
Lods.	Weber.	Schmidt.
Vollet.	Pfender.	N....

ÉGLISES CONSISTORIALES ET PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS.

ALPES-MARITIMES.

Nice

Consistoire de Paris.

Past. Mader.

DOUBS.

Audincourt.

Past. Fallot (G.) ✻, *prés.*
Juillard ✻
Meyer (L. F.).
Pameyer.
Cuvier (G.)
Bourquin
Mégnin (P. Fr.).
Mégnin (Ch. E.)
Richardot.
Marchand
Pfister.
N.

Blâmont.

Past. Fallot (G. F.), *prés.*
Perdrizet (J. F.), *pr. h.*
Paur
Dubois
Filhon.
Lang.
Jonte.
Poivez

Montbéliard.

Past. Jeanmaire (J. Al.)
Mégnin (Ch. F. E.).
Perdrizet (Ch. F.)
Abry.
Ruge.
Mettetal.
Paira
Reville.

Saint-Julien.

Past. Surleau (J. G.).
Grammont.
Wuillamier.
Mettey.
Couthaud de Rambey
Mook
Meyer.

RHÔNE.

Lyon.

Consistoire de Paris.

Past. Mayor

SAÔNE (HAUTE-).

Héricourt.

Past. Girardez, *prés.*
Chenot.
Bourdin.
Jeanmaire (L. C. Ch. F.)
Mérot.

Past. Pfender.
Roy (Ch. E.).
Marconnet.
Mettetal (J. L. C. G.).
Beck (Th.), *past. suc.*
Weber (A. D.).
N....

Trémoins.

Consre de St-Julien (Doubs).

Past. Réhillard, *prés.*

Champey.

Consre de St-Julien (Doubs)

Past. Parrot.

TERRITOIRE DE BELFORT.

Belfort.

Consistoire d'Héricourt.

Past. Abt (J.).

ALGÉRIE.

Past. Müller, dép d'Alger
Sabatier, idem.
Best, idem.
Liebich, idem.
Autran, idem.
Krieger (M.), Oran.
Scherb, Constantine.
Meyer, idem.
Guion, idem.

1882. — Imprimé le 8 septembre.

CULTE ISRAÉLITE.

Le culte israélite a un consistoire central, des consistoires départementaux, des grands rabbins, des rabbins communaux et des ministres officiants

L'autorité du consistoire central et de son grand rabbin s'étend sur toutes les communautés israélites de France et d'Algérie.

Chaque consistoire départemental a l'administration et la police des temples de sa circonscription. Les grands rabbins des consistoires départementaux ont droit de surveillance sur les rabbins communaux et sur les ministres officiants de leurs ressorts respectifs.

Les rabbins communaux sont chargés de la prédication, de l'enseignement religieux et de la bénédiction des mariages dans les synagogues confiées à leurs soins.

En général, les ministres officiants sont des chantres chargés de la célébration des offices

Consistoire central des Israélites, siegeant à Paris.

M. Isidor (Lazare) (O ✱), *grand rabbin.*

Membres laïques.

MM.

De Rothschild (Alphonse) (C ✱), *président.*
Bédarrides (Gustave) (C ✱), *vice-président.*
Sée (Abraham).
Masse (David).
Lehmann (Léonce) ✱.
Dreyfus-Dupont ✱.

MM.

Manuel (Eugène) ✱.
Kœnigswarter (Antoine) ✱.
Attias (Elisée).
Worms (Jules) (O ✱).
Lévy (Maurice) (O ✱)
Lévy (Théodore) ✱.
J. Lèvy, *secrétaire*

Consistoire israélite de Paris.

M. Kahn (Zadoc) ✱, *grand rabbin.*

Membres laïques.

MM.

De Rothschild (Gustave) ✱, *président.*
Erlanger (Michel), *vice-président.*
Leven (Narcisse).

MM

Bloch.
Hauser ✱.
Saint-Paul (Victor)

Consistoires israélites départementaux.

NANCY

MM.

Libermann (Isaac) ✱, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Dupont ✱, *président.*
Lambert (Abraham).
Blocq (Mathieu).
Marx (Emmanuel).
Hermann (Léonce).

BORDEAUX.

Lévy (Simon) ✱, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Lopès-Dubec (Félix) ✱, *président.*
Drandam (Virgile), *vice-président.*
Gomez Vaez (Edouard).
Delvaille (Prosper).
Léon (Alexandre).
Séba (Fernand).

MARSEILLE.

MM

Weyl ✱, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Dreyfus (Joseph), *président.*
Laroque (Moïse).
Cohen (Elie), *vice-président.*
Montel (Isaïe).
Ben Simon.
Valabrègue (Amédée).

BAYONNE.

Marx (Samuel) ✱, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Furtado (Abraham-Auguste) ✱, *président*
Léon (Jacob-Félix).
Leon (Virgile).
Gommés (Jacob-Isidore).
Salzédo (Moïse).
Dacosta (Benjamin-Chevalier).

LYON.

MM
Lévy (Alfred), *grand rabbin.*

Membres laïques.

Hirsch (Abraham) ✻, *président*
Marix (Clément).
Bernheim (Isaac)
Cahen (Moïse).
Ullmo
Cerf Nathan)

LILLE.

Lipmann ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Dreyfus (Louis)
Lang (Jules)
Lévy (Simon).
Schinio (T.).
Dr Wertheimer.
Weil (Isidore).

VESOUL.

Lévy (Isaac) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Ebstein (Simon).
Lévy (David).
Picard (Joseph).
Lehmann-Sée.
Metzger (Auguste).
Dreyfus (Nathan).

BESANÇON.

Anscher, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Arthur), *président.*
Schwob (Salomon).

MM
Flœrsheim (Emmanuel).
Weil (Albert)
Dreyfus (Joseph).
Ulmann (Emile)

ALGÉRIE.

Consistoire d'Alger.

Bloch (Abraham), *grand rabbin.*

Membres laïques.

Lévy-Brum (Isaac), *président.*
Kanoui (David).
Mesguich (E.)
Dayan (Isaac).
Mora (Israël).
Vasse (Salomon).

Consistoire d'Oran.

N.. .., *grand rabbin.*

Membres laïques.

Kanoui (Simon) ✻, *président.*
Karoubi (Messaoud).
Timsit (Moïse).
Lévy (Moïse).
Toaboul (Abraham).
Tabet (Elie).

Consistoire de Constantine.

Levy (Jacques), *grand rabbin.*

Membres laïques.

Jacob s. Ben Amour, *président*
Zermati (Ruben
Tamine
David Attali ben Haïm.
Allouche Kalfa.
Ben Simon (Elie).

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION. (*Au Palais de Justice.*)

Il y a pour la République française une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de discipline sur les cours d'appel; elle peut, pour causes graves, suspendre les juges de leurs fonctions, ou les mander près du ministre de la justice, pour y rendre compte de leur conduite. Aux termes du décret du 1er mars 1852, elle peut, sur la dénonciation du garde des sceaux, ministre de la justice, et selon la gravité des faits, déclarer les magistrats inamovibles déchus de leurs droits. Elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugements *en dernier ressort* rendus par les cours et les tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une cour d'appel à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des cours d'appel, et contre les tribunaux de première instance; sur les règlements de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs cours, ou entre plusieurs tribunaux de première instance non ressortissant à la même cour.

Cette cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugements et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la cour ou au tribunal qui doit en connaître. Si les jugements cassés émanent des tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les cours d'appel, le renvoi est fait devant la cour la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugements en dernier ressort des juges de paix, si ce n'est pour cause d'excès de pouvoir, ni contre les jugements des tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pour cause d'incompétence, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions. (Loi du 25 mai 1838, art. 15; Code de justice militaire, art. 81.)

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du procureur général.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le ministre de la justice, le procureur général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugements contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de cour d'appel est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le ministre de la justice en informe le premier président de la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une cour d'appel, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice de ses fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de cour d'appel, la dénonciation doit en être adressée au ministre de la justice qui, s'il y a lieu, l'adresse au procureur général près la Cour de cassation pour être poursuivie devant cette Cour. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendent lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est connexe à une affaire pendante devant la Cour. La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation, et, si elle la prononce, elle désigne dans

son arrêt la cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge de paix, ou un membre de tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des cours et tribunaux dont les arrêts ou jugements ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

Le ministère public près la Cour de cassation surveille les procureurs généraux près les cours d'appel

Si le procureur général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'a réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles (*art.* 88 *de la loi du* 27 *ventôse an VIII*)

Le ministère public est entendu dans toutes les affaires. Il est chargé de défendre celles qui intéressent l'État, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agents d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *deux mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou à *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction. — A l'égard des jugements et arrêts par défaut qui peuvent être déférés à la Cour de cassation, ce délai ne court qu'à compter du jour où l'opposition n'est plus recevable (*art.* 1er *de la loi du* 2 *juin* 1862). — Le délai est de *deux mois* pour la signification à personne ou à domicile de l'arrêt d'admission rendu par la chambre des requêtes, à partir de la date de cet arrêt (*même loi, art.* 2), et d'*un mois* pour les règlements de juges (*art.* 3). Voir les articles 4, 5, 6 de la même loi pour les délais des pourvois et significations des domiciliés hors du territoire français. — Le recours en cassation contre les jugements *préparatoires* et *d'instruction* n'est ouvert qu'après le jugement définitif. Il n'est point admis de relief du laps de temps pour se pourvoir en cassation. — En *matière criminelle, correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois jours*, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au greffe qu'il se pourvoit en cassation

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour prononce, toutes les chambres réunies Si le deuxième arrêt ou jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la cour d'appel ou le tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour (*loi du* 1er *avril* 1837).

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier président, de trois présidents, de quarante-cinq conseillers, qui sont nommés par le Chef de l'Etat.

Elle se divise en trois chambres, composées chacune d'un président et de quinze conseillers. Le premier président siége habituellement à la chambre civile; il peut présider toutes les chambres. La chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes* statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes par lesquels les cours et tribunaux ont excédé leurs pouvoirs (*art.* 80 *de la loi du* 27 *ventôse an VIII*).

La *Chambre civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, sans admission préalable, sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique (*loi du* 7 *juillet* 1853), et sur les pourvois en matière électorale (*art.* 1er, *loi du* 30 *novembre* 1875).

La *Chambre criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a, près la Cour de cassation, un procureur général, six avocats généraux, un greffier en chef, quatre greffiers et un secrétaire en chef du Parquet. Les greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du procureur général ou des avocats généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'État est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont chargés exclusivement de l'instruction et de la défense. (*Voy.* page 185.)

En exécution de la loi du 22 janvier 1851, il existe un bureau d'assistance judiciaire près la Cour de cassation (1).

Vacations

Aux termes des ordonnances des 24 août 1825 et 15 janvier 1826, les deux chambres civiles vaquent, comme les autres cours et tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même chambre fait, de plus, les fonctions de chambre de vacations *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlement de juges et en renvoi d'un tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier président.

1877. M. MERCIER (GO✻), rue des Saints-Pères, 76 *bis.* (1860.)(2)

Présidents. MM.

1877. BÉDARRIDES (C✻), rue de Monceau, 83. (1864.)
1881. GOUJET (O✻), rue de Berri, 40. (1871.)
1882 BAUDOUIN (O✻), rue du Vieux-Colombier, 8. (1873.)

Président honoraire. MM.

HÉLIE (Faustin) (GC✻), rue Desbordes-Valmore, 18 (Passy).
GUYHO (C✻), rue Vauquelin, 22.

Conseillers. MM.

1864. PONT (C✻), rue du Bac, 108.
1867. Bon ALMÉRAS LATOUR (O✻), boulevard Saint-Germain, 147.
1868. SAINT-LUC-COURBORIEU (O✻), rue d'Assas, 5.
1868. CAMESCASSE (O✻), boulevard Malesherbes, 59.
1869. MERVILLE (O✻), rue Courty, 1 (boulevard Saint-Germain).
1870. GREFFIER (C✻), rue de Milan, 24.
1870. DEMANGEAT (O✻), rue Saint-Placide, 62.

---

(1) Deux circulaires du procureur général près la Cour de cassation, en date des 1er juillet 1852 et 30 décembre 1853, rappellent à MM. les procureurs généraux des cours d'appel la nécessité d'accélérer l'envoi au parquet de la Cour de cassation des demandes et des pièces destinées au bureau d'assistance. Certaines demandes sont parvenues à une époque tellement rapprochée de l'expiration du délai du pourvoi que le bureau, malgré le zèle qui l'anime, n'a pu statuer en temps utile.

(2) Le millésime placé entre parenthèses, à la suite des noms, indique la date de l'entrée des membres dans la Cour, lorsque cette date est antérieure à leur situation actuelle.

1873. Barafort (O❋), rue de Roy, 7.
1873. Sallé (O❋), boulevard Saint-Germain, 115.
1873 Petit (O❋), rue de Clichy, 47.
1874. Dupré-Lasale (O❋), rue Vignon, 2. (1870.)
1874. Gast (O❋), rue d'Amsterdam, 67.
1875. Babinet (C❋, pass. Lafeuillade, 4, rue N.-Dame-de-Lorette). (1871.)
1875. Guérin (O❋,) rue Boissy-d'Anglas, 17.
1875. Falconnet (O❋), rue Caumartin, 46.
1875. Onofrio (O❋), rue de Tournon, 2.
1876. Bécot (O❋, rue de Berlin, 16.
1877. Étignard de Lafaulotte (O❋), boulevard Malesherbes, 31.
1877. Sallantin (O❋), boulevard Saint-Germain, 198.
1877. Bertrand ❋, rue d'Alger, 8.
1877. Dareste ❋, quai Malaquais, 9
1877. Vente ❋, avenue Duquesne, 32
1877. Mantellier ❋, rue Demours, 19.
1877. Talandier (O❋), boulevard Haussmann, 87.
1877. Rohault de Fleury (O❋), rue Miroménil, 20.
1877. Lepelletier ❋, rue d'Amsterdam, 65.
1877. Voisin (O❋), rue Séguier, 16.
1878 De Lagrevol ❋, boulevard Saint-Germain, 84.
1878. Crepon (O❋), rue de Grenelle, 67.
1878. Féraud-Giraud (O❋), rue de Rennes, 74.
1878. De Larouverade (O❋), rue d'Amsterdam, 69.
1878. Legendre ❋, rue de Rennes, 102.
1880. Blondel ❋, boulevard Saint-Michel, 79.
1880 Sylvestre (O❋), boulevard Malesherbes, 61.
1880. Puget (O❋), boulevard Haussmann, 49.
1880. Bernard (O❋), rue Claude-Bernard, 79.
1880. Delise (O❋), rue Mosnier, 2.
1880. Monod ❋, rue Jacques-Dulud, 39 (Neuilly)
1881. Rivière ❋, boulevard Saint-Germain, 15.
1881. George-Lemaire (O❋), rue du Vieux-Colombier, 18.
1882 Desjoncures (O❋), rue Washington, 5.
1882. Perivier (O❋), boulevard Saint-Germain, 181.
1882. Le Blond, rue Clonel, 4.
1882. Manau ❋, avenue Trudaine, 19.

Conseillers honoraires. MM

Dagallier (O❋), à Dijon.
Mis d'Oms (C❋), boulevard Malesherbes, 66.
Casenave (O❋), rue Bellechasse, 11.
Tardif (C❋), rue Caumartin, 60
Salneuve (C❋), palais de Croutel, près Poitiers.
Bon Hély d'Oissel (C❋), rue de la Ferme, 18.
Aubry (C❋), rue Malesherbes, 1.
Salmon (O❋), boulevard Saint-Germain, 168.
Requier (O❋), à Montignac (Dordogne).
Connelly (O❋), rue de la Chaise, 26.
Didier ❋, rue Joubert, 35.

Procureur général.

1882 M. Barbier (O❋), rue Labruyère, 53.

Avocats généraux. MM.

1862. Charrins (O ✻), *premier*, boulevard Saint-Michel, 5.
1875. Desjardins ✻, rue Solferino, 2.
1878 Petiton ✻, rue de la Tour, 37.
1880 Ronjat, rue Gay-Lussac, 70.
1880. Chevrier ✻, rue de Téhéran, 13.
1881. Tappie ✻, rue de Miroménil, 99.

Greffier en chef.

1880. M. Ridel, boulevard Haussmann, 58.

Greffiers. MM.

1845. Duchesne ✻, rue du Mont-Thabor, 26.
1854. Farjon ✻, rue Claude-Bernard, 72.
1871. Courtépée, rue de Buci, 13.
1874. Langlois, rue de Rivoli, 86.

Secrétaires du Parquet. MM.

1881. Barbier, *secrétaire en chef*, rue Labruyère, 53.
1869 Renoult, rue des Écoles, 24. (1877
1869. Bonnisseau, rue Monsieur-le-Prince, 48.

BIBLIOTHÈQUE.

1876. M. Richou, *conservateur*, à la Cour de cassation, quai de l'Horloge.

Huissiers. MM.

Boulet, *doyen*, rue Thévenot, 17.
Plessix, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
Dupont, rue Poissonnière, 21.
Vallée, boulevard Sébastopol, 39.
Bedel, rue Saint-Martin, 182.
Bordelot, boulevard Sébastopol, 67.
Leprince, rue des Petits-Carreaux, 13.
Lecomte, quai des Grands-Augustins, 57.

Ils remplissent les fonctions d'huissiers exploitant près le Conseil d'État.

Interprètes-traducteurs de langues étrangères.

1880. M. Flesch ✻, rue de la Plaine (Ternes).
1873. M. Duca ✻, avenue Montaigne, 16.
1877. M. Probel-Duport, rue Notre-Dame-des-Victoires, 54.

M. Durville, *receveur de l'enregistrement*, au Palais de Justice, Cour de cassation.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES.

(Du 1er nov. 1881 au 31 oct. 1882.)

M. Mercier, *premier président.*

MM. CHAMBRE DES REQUÊTES.

Bédarrides, *président.*

Alméras-Latour.	Lepelletier.	Talandier.	Delise.
Demangeat.	Babinet.	Voisin.	Rivière.
Barafort.	Bécot.	Crepon.	George-Lemaire.
Petit.	Mantellier.	Féraud-Giraud.	

Petiton et Chevrier, *avocats généraux.*
Farjon, *greffier.*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE CIVILE.

GOUJET, *président*

Pont.	Sallé	Legendre.	Monod.
Merville.	Onofrio.	Blondel.	Descoutures.
Greffier.	Rohault de Fleury.	Dareste.	Manau.
Guérin.	De Lagrevol.	Bernard.	

Charrins et Desjardins, *avocats généraux.*
Courtépée, *greffier.*
Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE CRIMINELLE.

BAUDOUIN, *président.*

Saint-Luc-Courborieu.	Sallantin.	Savestre.
Camescasse	De Lafaulotte.	Pugot.
Dupré-Lasale.	Bertrand	Talon
Gast.	Vente.	Perrier.
Falconnet.	De Larouverade.	Le Blond

Ronjat et Tappie, *avocats généraux.*
Duchesne, *greffier.*
Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LA COUR DE CASSATION. MM.

Bellaigne, *président,* rue Saint-Guillaume, 11.
Choppin, quai Voltaire, 3.
De Valroger, rue du Bac, 32.
Guyot, rue Coëtlogon, 1.
Bidoire, rue Boisys-d'Anglas, 11 bis.
Bonnet, au Ministère des finances.

Secrétaires. MM.

Courtépée, rue de Buci, 13.
Langlois, rue de Rivoli, 86.

Concierge de la Cour de cassation.

M. Leconte, à la Cour de cassation.

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. (V. p. 139.)

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Palais-Royal, aile Montpensier, péristyle de Chartres.

Attributions et organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et des dépenses publiques qui lui sont présentés par les trésoriers-payeurs généraux, les préposés comptables de l'enregistrement, des domaines et du timbre, les receveurs principaux des douanes, les receveurs principaux et entreposeurs des contributions indirectes, les receveurs principaux des postes, le caissier agent comptable à la direction générale des monnaies, le caissier-payeur central du Trésor, le payeur central de la Dette publique et l'agent responsable des virements de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des trésoriers des colonies, de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, du trésorier général des invalides de la marine, de l'agent comptable des traites de la marine, de l'agent comptable de l'École centrale des arts et manufactures, des économes des lycées nationaux, de l'agent comptable des transferts des rentes inscrites au grand-livre de la dette publique, de l'agent comptable des reconversions et renouvellements de rentes au porteur à Paris; de l'agent comptable du grand-livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; du caissier général des chemins de fer de l'État; de l'ordre de la Légion d'honneur; de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement; des monts-de-piété; des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales, ayant le revenu déterminé par les lois et règlements. — Aux termes de la loi du 6 juin 1843 et de l'ordonnance du 26 août 1844, elle statue sur les comptes annuels des agents comptables des matières de l'État.

Elle juge les pourvois qui lui sont présentés contre les arrêtés prononcés par les conseils de préfecture sur les comptes annuels des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance, dont le revenu est inférieur à la somme de 30,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques. — Elle prononce, contre les comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et règlements.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate, chaque année, par deux déclarations générales, le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les ministres pour l'année précédente et pour l'exercice expiré et les arrêts rendus sur les comptes individuels des comptables, tant sous le rapport de l'exactitude des résultats que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Ces déclarations sont imprimées et distribuées aux Chambres législatives.

Des déclarations publiques sont rendues dans les mêmes formes sur les comptes-matières.

Enfin, aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration inspirées à la Cour par l'examen, sur pièces justificatives, des recettes et des dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Président de la République. — Ce rapport, délibéré et arrêté par les trois chambres, est remis au Président de la République par le premier président de la Cour, et en exécution de l'article 15 de la loi du 21 avril 1832, il est imprimé et distribué aux Chambres législatives.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier président au garde des sceaux, pour être porté à la connaissance du Président de la République.

Les ministres et les comptables peuvent se pourvoir devant le Conseil d'État, dans le délai de trois mois, contre les arrêts de la Cour, pour violation des formes ou de la loi. Les pourvois des ministres doivent avoir été préalablement autorisés par le Président de la République. En cas de cassation d'un arrêt, l'affaire est renvoyée devant l'une des chambres qui n'en ont pas connu.

La Cour prend rang immédiatement après la Cour de cassation et jouit des mêmes honneurs et prérogatives. — Elle est composée d'un premier président, de trois présidents, de dix-huit conseillers maîtres, d'un greffier en chef, de vingt-six conseillers référendaires de 1re classe, de soixante conseillers référendaires de 2e classe, de quinze auditeurs de 1re classe et de dix auditeurs de 2e classe. Il y a, près la Cour des comptes, un procureur général, un avocat général et un substitut.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois chambres, dont le roulement s'opère au 1er février de chaque année.

Le PREMIER PRÉSIDENT préside les chambres assemblées, et chaque chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux conseillers référendaires et fait la désignation des chambres auxquelles ces comptables ressortissent. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées et suivant les cas, il statue sur ces demandes ou en réfère aux chambres. Il a pour mission la surveillance générale de la Cour et correspond avec elle au nom du gouvernement. Le premier président est suppléé, en cas de nécessité, par le président le plus ancien des présidents de chambre, et, en cas de nécessité, par les conseillers maîtres dans l'ordre de leur attribution spéciale.

Les PRÉSIDENTS ont la direction du travail des chambres; chacun d'eux distribue aux conseillers maîtres qui composent la chambre les affaires dont ils doivent faire le rapport. La rédaction des arrêts préparée par les conseillers référendaires et les auditeurs rapporteurs, est soumise à leur examen et à leur visa.

Les CONSEILLERS MAÎTRES sont répartis dans les trois chambres. Sur la distribution des rapports qui leur est faite par le président de chambre, ils soumettent à leur vérification les conseillers référendaires et les auditeurs rapporteurs, et expriment leur opinion sur les propositions faites dans les rapports ou qui résultent de leur examen et de la discussion.

Les CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre, à cet effet, les comptables ou leurs fondés de pouvoirs. Ils rédigent des rapports aux chambres sur les affaires qui leur sont distribuées, ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen d'un compte exige le concours de deux conseillers référendaires, un conseiller référendaire de la première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la chambre en présence des conseillers référendaires qui ont concouru à la vérification. Les conseillers référendaires sont, à cet effet, en nombre égal à celui des conseillers maîtres aux cérémonies publiques et aux députations.

Les AUDITEURS sont adjoints par le premier président aux conseillers référendaires pour concourir, sous leur direction, aux travaux de vérification et d'instruction. Le décret du 18 décembre 1850 avait établi que six d'entre eux pourraient, par décret et après quatre années de service, être appelés à présenter aux chambres le rapport sur les comptabilités qui leur auraient été distribuées, à signer les arrêts, et à jouir des mêmes prérogatives que les conseillers référendaires. Le décret du 25 décembre 1869 a porté à quinze le nombre des auditeurs qui peuvent être autorisés à faire des rapports aux chambres.

Le ministère public près la Cour est exercé par un procureur général, un avocat général et un substitut.

Le PROCUREUR GÉNÉRAL veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux qui sont en retard, l'application des peines. Il s'assure si les chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les conseillers référendaires font exactement leur service. Les mercuriales en matière de révision, de taxe et de translation d'hypothèques sont les jours communiqués. Il soutient devant la Cour la révision des arrêts pour cause d'erreurs à la décharge du Trésor public, des départements ou des communes. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son intervention nécessaire. Il est entendu avant qu'il soit statué sur les prévention de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts, il correspond avec eux pour l'exécution des arrêts et pour tous les renseignements qu'ils lui demandent.

Le GREFFIER EN CHEF, secrétaire-archiviste, assiste aux séances générales des chambres, greffiers et appointés dans leurs chambres. Il reçoit immédiatement les comptes et toutes les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et atteste la réception des comptes et pièces, et est chargé de tous les papiers. Il signe avec ordre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignements émanant du greffe et des archives et dépôts. Le greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 9 à 4 heures. Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

1880. M. BETHMONT, rue de Matignon, 14.

Premier Président honoraire.

1880 M. PETITJEAN (GO✻), boulevard des Sablons, 2 (Neuilly). (1839)[1].

(1) Le millésime placé entre parenthèses, à la suite des noms, indique la date de l'entrée des membres dans la Cour, lorsque cette date est antérieure à leur situation actuelle.

Présidents. MM.

1874. Roy (C ✻), rue des Saints-Pères, 15.
1878. Bouchard (O ✻), rue Joubert, 20. (1851).
1874. Bon Jard-Panvillier (O ✻), rue de l'Université, 104. 1852.

Conseillers Maîtres. MM.

1864. David (O ✻), *doyen*, rue de la Boëtie, 67. (1838).
1867. Portalis (O ✻), rue de Matignon, 24.
1868. Barré (O ✻), rue du Mont-Thabor, 26. (1857).
1868. Dumez (O ✻), rue Barbet-de-Jouy, 28. (1852).
1869. Garnier ✻, place Vintimille, 6.
1870 Briatte (O ✻), rue de l'Université, 88. (1847).
1870. Bon Bartholdi (O ✻), rue Raynouard, 21 (Passy) (1852).
1872. Huard de la Marre (O ✻), rue Saint-Lazare, 94. (1847).
1872 Zæpffel (C ✻), rue Godot-de-Mauroi, 29.
1873. Cte de Mony-Colchen ✻, rue de Grenelle, 111 cité Martignac, 7). (1840).
1877. Villet (C ✻), rue Blanche, 10.
1878. Grimprel (C ✻), boulevard Haussmann, 121.
1878. Colmet-Daage ✻, rue de Londres, 44. (1856).
1879. Laye, sénateur, rue de Rennes, 64.
1880. George, sénateur, rue de Rennes, 99
1870. Picher de Grandchamp ✻, rue Demours, 20 (Ternes). (1858).
1881. Musnier de Pleignes (C ✻), boulevard Malesherbes, 20.
1882. Féry d'Esclands ✻, rue Christophe Colomb. (1867).

Conseillers Maîtres honoraires. MM.

1870 Lavollée (O ✻), rue du Général-Foy, 14. 1852.
1872. Gauthier de Lizoles (C ✻), rue du Cherche-Midi, 17. (1822).
1877 Arnault (O ✻), rue Fontaine, 38 *bis*. (1831).
1878. Trubert ✻, rue de Miroménil, 31. (1846).

Conseillers Référendaires de 1re classe. MM.

1872. L'Escalopier ✻, rue Férou, 6. (1854).
1872. Ducrey ✻, rue Blanche, 11 *bis*. (1860).
1873. Adenis de la Rozerie ✻, rue Tronchet, 27. (1861).
1873. De Latena ✻, rue Saint-Lazare, 54. (1856).
1874. Chevalier ✻, rue de Rivoli, 216. (1857).
1874. Pecourt ✻, rue de Téhéran, 21. (1856)
1875. Lefebvre ✻, rue de Londres, 27. (1857)
1876. Hennet de Bernoville, rue des Missions, 25. 1857
1876. Silvestre de Sacy ✻, rue Cuvier, 14. (1860)
1877 Lambert ✻, rue Godot-de-Mauroi, 1. (1857.
1877 Biollay ✻, boulevard Malesherbes, 74. (1857)
1877. Du Seuil ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 136. 1857.
1877. Vte Harmand d'Abancourt, rue Vézelay, 11. (1864
1878. Pichault de la Martinière ✻, rue de Rome, 67. 1858.
1878 Dorre O ✻, rue de Berlin, 14. 1864)
1878. Paixhans ✻, rue Bayard, 26. 1857.
1878. Petit, rue du Cirque, 3 (1870
1879. Lessoré de Sainte-Foy ✻, rue de l'Université, 47. 1860.
1879. De Raynal ✻, avenue Montaigne, 77. (1865).

1880. De la Chaussée ✻, rue de Madrid, 24. (1857).
1881. Colleau ✻, rue de la Tour, 74 (Passy). (1861).
1881. Duchaussoy ✻, rue Perronet, 3. (1867).
1882. Delattre ✻, rue de la Victoire, 87. (1861).
1882. Razy ✻, avenue de Neuilly, 88 *bis* (1857).
1882 De Guerny, rue du Cherche-Midi, 36 (1862).
1882. Vasserot, avenue de la République, 22 (1878).

Conseillers Référendaires de 2e classe. MM.

1862. Costa ✻, rue de Berlin, 21.
1862 De Bonnechose, avenue Montaigne, 43 *bis*.
1862. Haincque de Saint-Senoch ✻, rue Demours, 19 (Ternes). (1857).
1863. Vallerand de la Fosse, rue Montaigne, 18.
1864. De Mutharel ✻, rue d'Amsterdam, 67.
1865. L'Épine (O✻), boulevard Saint-Germain, 229.
1865. Bouland, rue de Varenne, 10. 1857).
1865 Vte de Perthuis de Laillevault, rue de l'Université, 23.
1865. Roger, rue Saint-Lazare, 62. (1857).
1866. Boissaux, rue de l'Isly, 10.
1867. Rihouet ✻, rue Jouffroy, 55. (1857).
1867. Kratz ✻, rue de Lille 3.
1868 Nolleval, rue du Mont-Thabor, 8. (1857).
1868. Vte de la Londe, rue de Clichy, 23
1869. Pellissier de Féligonde, rue de Lille, 123.
1869. Coppeaux, rue du Général-Foy, 6.
1869 Defly-Dieudé, rue de Rome, 72.
1870. De Berthois, rue Saint-Lazare, 87. (1858).
1870. Vte Clauzel, place Vintimille, 10.
1870. Fagniez, rue d'Alger, 14. (1861).
1870. Dutilleul, rue de la Baume, 8 *bis*.
1872. Rozet-Lerouge, rue Le Peletier, 49.
1872. Douault, rue d'Astorg, 30. (1861)
1872. Corneille ✻, rue de Navarin, 13.
1872. Reboul, rue Pigalle, 7. (1859).
1872. De Vallerot ✻, avenue de la Motte-Piquet, 16.
1872. Féron, rue des Mathurins, 64. (1861).
1873. De Roquefeuil, rue du Regard, 1. (1859).
1873. Vincent, rue Bonaparte, 30. (1861).
1873 Malouet, rue de Lille, 72
1874. De Senarmont, rue Saint-Guillaume, 32. (1862).
1875. De Billy ✻, rue Franklin, 14 (Passy). (1864).
1875. De la Fontaine, baron de Fontenay, rue de Milan, 15.
1875. De Chamberet, rue de Choiseul, 15. (1864).
1876. Hennequin de Villermont (O✻), rue de Bellechasse, 31.
1876. Dargent, rue Saint-Dominique, 73 (1864).
1877. Delaire, rue de l'Arcade, 61.
1877. Chauchat, rue de la Boëtie, 20. (1865).
1877. Larnac, rue de Grenelle, 121 *bis*.
1877. Barbier de la Serre, boulevard Saint-Germain, 216. (1866).
1877. Cte de Chavagnac ✻, rue de Varenne, 8.
1877. De Senneville, rue de Grenelle, 52. (1865).
1877. Pic-Paris ✻, avenue de l'Alma, 62.
1878. Saint-Raymond, rue de Greffulhe, 6. (1869).
1878. Esquirol, avenue Percier, 1. (1866).

1878. Morel, rue Taitbout, 60.
1878. Martin Le Roy, rue de Lisbonne, 60. (1870).
1878. Henry, boulevard Saint-Germain, 126
1879. Collin, rue Mogador, 3. (1867)
1879. Lefranc Ⓜ, boulevard Haussmann, 17.
1880. Gautier de Charnacé, boulevard Haussmann, 178. (1870).
1880. Malenfant, boulevard Saint-Michel, 117
1880. Petitjean, rue des Écoles, 8.
1880. Chantereau, rue de Miroménil, 8.
1881. Du Hamel de Cauchy, boulevard Malesherbes, 33. (1868.
1881. Jamain, rue du faubourg Saint-Honoré, 52.
1882. Cavalier, quai Malaquais, 5. (1870).
1882. De la Lande de Calan, rue de Babylone, 6.
1882. Cauchy, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 3. (1869).
1882. Dubois de l'Étang, rue de Courcelles, 43

Conseillers Référendaires honoraires. MM.

1854. Du Lac de Fugères (O ✻) Ⓜ, rue de Lille, 86. (1835.
1860. Bon Fréteau de Pény ✻, à Melun (Seine-et-Marne). (1842
1866. Bougrain ✻, rue Flaubert, 1, à Rouen (Seine-Inférieure) (1848
1872. Jaubert de St-Cergues ✻, à Livron par Annemasse Hte-Savoie). 1861.
1872. Persil ✻, rue de Condé, 30. (1844).
1876. Dosseur ✻, rue du Cherche-Midi, 36. (1841).
1876. Dauchez ✻, rue du Bac passage Sainte-Marie, 2 *ter*). (1842).
1877. Peghoux ✻, rue Saint-Florentin, 9 (1861).
1877. Gosset ✻, quai Voltaire, 7. 1857.
1877. De Saint-Paul-Laroche ✻, rue Scribe, 9. 1852)
1878. Derville-Maléchard, avenue de la Motte-Piquet, 17. (1848).
1878. Damainville ✻, rue d'Amsterdam, 87. (1842,
1879. Halloy (O✻), boulevard Saint-Germain, 260. (1854.
1880. Bon Ducasse (O✻), rue de Verneuil, 21. (1864).
1881. Denis de Housy ✻, rue Beautreillis, 6. (1872).
1882. Bon Le Prieur de Blainvilliers (O✻), rue de Grenelle, 111. 1860.
1882. Bon Gauthier d Hauteserve ✻, rue de Monceau, 9. (1855,.

Auditeurs de 1re classe. MM.

1872. Le Reffait, quai Malaquais, 19, *rapporteur*. (1870)
1875 Perrin, rue Montchanin, 19, *id.* (1870)
1875 Le Conte, rue de Grenelle, 42, *id.* (1872
1877 Rousselle, rue de Rome, 27, *id* 1872)
1877. De Crousaz-Crétet, rue des Saints-Pères, 74, *id.* (1872).
1877 Tassin de Villiers, rue Madame, 31, *id.* 1872)
1878. Couvreux, rue de la Victoire, 88, *id.* (1873)
1878. Boulanger, boulevard Malesherbes, 119, *id.* (1873
1878. De Rousselot de Morville, rue de l'Université, 70 *bis*, *id.* (1873
1879. Foacier, boulevard Malesherbes, 89, *id.* (1875
1879. Callon, rue Royale, 24, *id.* (1874).
1880. Hastier, rue de Paradis-Poissonnière, 17 *bis*, *id.* (1876.
1881. De Grosourdy de Saint-Pierre, rue de Lille, 66, *id.* (1876
1882. Morel-Fatio ✻, rue Saint-Honoré, 366. (1877).
1882. Magnier de Maisonneuve, rue Lincoln, 7. (1877).

Auditeurs de 2e classe. MM.

1877. De Fréville de Lorme, rue Cassette, 12.
1878. Rivolet, rue de Ponthieu, 54
1878. Martin de Gibergues, rue Madame, 32.
1878. Massu, rue François Ier, 23.
1879. Machelard, boulevard Malesherbes, 74.
1879. De Coussemaker, rue de Turin, 14.
1880 Pigault de beaupré, rue de Marignan, 18.
1881 Nast, boulevard Haussmann, 52.
1882 Blanquet du Chayla, rue de la Boëtie, 79.
1882. Billaudel, rue de Surène, 5.

Procureur général.

1881. M. AUDIBERT (C✻), boulevard Saint-Germain, 176.

Avocat général.

1882. Biolay ✻, boulevard Malesherbes, 74. (1857).

Substitut.

1880. M. Chantereau, rue de Miroménil, 8.

Greffier en chef.

1865. M. Dufresne (O✻), rue de Rivoli, 248. (1858).

Commis-greffiers. MM

Lamotte, *attaché à la troisième chambre*, rue Saint-Dominique, 94.
Récart, *attaché à la première chambre*, rue de la Barouillère, 1.
Des Marets de Beaurains, *attaché à la deuxième chambre*, rue Godot-de-Mauroi, 18.

BUREAUX DU GREFFE. — ARCHIVES. — MATÉRIEL.

M. Pagès, *chef du matériel et caissier de la cour*, rue d'Argenteuil, 18.
M. Merché ✻, *garde des archives*, rue de Fourcy-Rivoli, 16
M. Bryois, *chef des bureaux du greffe*, rue Demours, 19 (Ternes).

Secrétariats.

M Daniel Bethmont, *chef du secrétariat de la première présidence* rue de Matignon, 14
M Colinet de Salverte, *chargé des fonctions de chef du secrétariat du parquet*, rue Soufflot, 2

Huissiers. MM.

De Bonduwe. Sebrier. Besnard. Roubaud. Lemille.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR

Du 1er février 1882 au 1er février 1883.

RÉPARTITION DES COMPTABILITÉS ENTRE LES TROIS CHAMBRES.

Première chambre. — (Jours des séances : jeudi, vendredi, samedi.)
Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département de l'Ain jusqu'à celui de la Gironde inclusivement (*ordre alphabétique*), des mêmes trésoriers généraux et payeurs agents comptables des transferts et mandats, des préposés comptables de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des receveurs principaux des postes, de l'agent comptable des matières des postes et télégraphes, de l'agent comptable de la fabrication et du garde-magasin des timbres-poste ;

des agents comptables du Trésor en Algérie, de l'agent comptable du Grand Livre, de l'agent comptable des pensions, de l'agent comptable des transferts et mutations et de l'agent comptable des reconversions et renouvellements de rentes au porteur à Paris, du trésorier général des Invalides de la marine; des économes des lycées et des directeurs des écoles normales primaires des départements ci-dessus indiqués et de l'Algérie, des receveurs des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales des mêmes départements et de l'Algérie, des agents comptables des matières appartenant au département de la guerre. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture sur les comptes des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales des départements ci-dessus indiqués.

M. JARD-PANVILLIER, *président.*

Cons. maîtres. MM.	Barré.	Huard de la Marre	Faye.
	Briatte.	Villet.	Féry d'Esclands.

Deuxième chambre. — (Jours des séances : lundi, mardi, mercredi.)

Comptes du caissier-payeur central du Trésor; du payeur central de la dette publique, des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département de l'Hérault jusqu'à celui du Nord inclusivement (*ordre alphabétique*), des mêmes trésoriers généraux en qualité d'agents comptables des transferts et mutations, des receveurs principaux des douanes, du trésorier des colonies, de l'agent comptable de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, du caissier-agent comptable de la direction générale des monnaies, de l'agent comptable des traites de la marine, de l'agent responsable des remplois de comptes, du caissier de la caisse des dépôts et consignations et de la caisse d'amortissement; de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires; de l'agent comptable de l'École centrale des arts et manufactures; de l'agent comptable de l'École forestière de Nancy; des économes des lycées et les directeurs des écoles normales primaires des départements ci-dessus indiqués; des receveurs des communes; établissements de bienfaisance et associations syndicales des mêmes départements des agents comptables des matières appartenant au département de la marine. — Contrôle de la solde des armées de terre et de mer. — Recours formé contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture sur les comptes des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales des départements ci-dessus indiqués, ou contre les règlements prononcés par les conseils privés des colonies sur les comptes dont le jugement leur est attribué.

M. BOUCHARD, *président.*

Cons. maîtres. MM.	Portalis.	Bartholdi.	George.
	Garnier.	Colmet Daage.	Musnier de Pleignes.

Troisième chambre. — (Jours des séances : mardi, mercredi, jeudi.)

Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département de l'Oise jusqu'à celui de l'Yonne inclusivement (*ordre alphabétique*); des mêmes trésoriers généraux en qualité d'agents comptables des transferts et mutations, du receveur central de la Seine, des receveurs principaux et entreposeurs des contributions indirectes, des préposés comptables de la direction générale des manufactures de l'État, du caissier-agent comptable des fonds de la Caisse des gens de mer, de l'agent comptable de l'École normale supérieure de Paris et de l'École normale d'enseignement secondaire spéciale de Cluny, des économes des lycées et des directeurs des écoles normales primaires des départements ci-dessus indiqués, des receveurs des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales des mêmes départements, des agents comptables des matières appartenant aux ministères de l'intérieur et de l'agriculture et du commerce. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture, sur les comptes des communes, établissements de bienfaisance et associations syndicales des départements ci-dessus indiqués.

M. ROY, *président.*

Cons. maîtres. MM.	David.	Zæpffel.	Grimprel.
	Dumez.	De Mony-Colchen.	Picher de Grandchamp.

SECTION III.

COURS D'APPEL DE FRANCE.

Il y a vingt-six cours d'appel en France. Les magistrats qui composent les cours d'appel sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du garde des sceaux, ministre de la justice, savoir : le nombre variable dans chacune des cours d'appel de conseillers, le nombre variable dans chacune d'elles de conseillers référendaires, le nombre variable dans chacune d'elles de conseillers auditeurs, le nombre variable dans chacune d'elles de conseillers auditeurs stagiaires

1877. SENART ✻, boulevard Saint-Germain, 198.
1878 DUCREUX (O✻), rue Férou, 8
1880. TRY ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
1882. COTELLE (O✻), rue Soufflot, 15
1882 POUPARDIN ✻, boulevard Saint-Germain, 198.

Président honoraire.

M. DUFOUR (O✻), rue d'Anjou, 61.

Conseillers MM.

1863 HELLO ✻, rue de Rivoli, 116
1864 NACQUART ✻, rue de Vienne, 3.
1865 BONDURAND ✻, rue Blanche, 12.
1866. BERN DES ROZIERS ✻, rue de Courty, 1.
1867. PORTALIS ✻, rue Godot-de-Mauroi, 18.
1867. JOUSSELIN ✻, rue Caumartin, 32
1869 LAPLAGNE-BARRIS ✻, rue Caumartin, 8
1869 ROUSSELLE ✻, rue Greffulhe, 7.
1870. MAILLER ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.
1870 GILBERT BOUCLIER ✻, rue de Lisbonne, 47.
1872 GUILLEMAIN ✻, boulevard Saint-Germain, 223.
1872. KUENEMANN ✻, rue Saint-Florentin, 13.
1872 BACHELIER ✻, rue de Verneuil 54
1872. VILLEDIEU ✻, boulevard Malesherbes, 97.
1873. DE GÈRES-DES-FORTS, boulevard Saint-Germain, 132.
1873 THOMAS ✻, boulevard Saint-Michel, 4.
1873 CHEVALLOTTE ✻, rue de Rome, 8.
1874. VIOLAS ✻, rue des Martyrs, cité Malesherbes, 6 *bis*, *chargé de la présidence de la Chambre temporaire*
1874 HARDOIN ✻, rue du Pre-aux-Clercs, 10.
1874 DE LOVERDO ✻, Grande-Rue de Passy, 78.
1875. VANEY, rue Daphot, 14.
1875 BATAILLE ✻, quai du Marché-Neuf, 4.
1875 DESIRÉSSE DE LANZAC DE LABORIE, rue Cassette, 15.
1875 COLLETTE DE BAUDICOUR ✻, boulevard Saint-Michel, 91.
1875. GLANDAZ, rue Miromesnil, 59.
1876 DUBARD ✻, place de la Madeleine, 7.
1876 RAMÉ, rue de Provence, 62.
1876 ROSSARD DE MIANVILLE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 42
1876. ISAMBERT ✻, rue de Naples, 4
1876. MALLET ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 58
1876. DE THÉVENARD, rue Nouvelle, 3
1876. GÉRIN, rue du Cherche-Midi, 33.
1877. BARBAROUX ✻, rue de Poitiers, 5
1877. HUA, rue des Saints-Peres, 81.
1877 FALCONNEAU-DUFRESNE ✻, boulevard de Courcelles, 48.
1877. BERARD DES GLAJEUX ✻, rue de Varennes, 46
1877. BRUNET (O✻), rue de Vaugirard, 41.
1878 BUCHÈRE ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 22
1878. DE BERTIER DE LA RUE de Solferino, 8
1878. BLANCHARD DES CORMIERS, rue de Grenelle-Saint-Germain, 45.
1878 CHOPPIN ✻, rue de Varennes, 12.
1879 PIQUET ✻, rue de Solferino, 2.
1879 LEGEARD DE LA DIRIAYS ✻, rue de Rome, 69.

1879 Rouzé, rue de Rennes, 116
1879 Onfroy de Bréville, boulevard Saint Germain, 195.
1879 G[illegible]nie ✱, rue de Rennes, 87
1880 Bourgier-Cabart ✱, rue Chauveau-Lagarde, 14.
1880. Merlin ✱, rue Th[illegible]rd, 9
1880. Thiriot ✱, rue des Saints-Pères, 83.
1880. Lefebvre de Villeville ✱, rue Boissy-d'Anglas, 28
1880 Paillet ✱, rue de Berlin, 40.
1880. Demoste ✱, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
1880 Bresselle, rue Washington, 30.
1880. Jacquemain, boulevard Saint-Germain, 63.
1881. Faure-Biguet, rue de Babylone, 4.
1881. Dupuy, rue de Turin, 26
1881. Carpentier ✱, rue du Bac, 38.
1881. Poyet ✱, rue de la Banque, 3.
1881. Limperani, place de la Croix-Rouge, 2.
1881. Geneste, rue Sainte-Anne, 50.
1881. Guès ✱, boulevard Haussmann, 139.
1882. Lévesque ✱, rue du Helder, 12
1882 Roullion ✱, boulevard Malesherbes, 51.
1882 Bagneris.

Conseillers honoraires. MM.

Courbonieu, à Belle Assise (Gironde).
Molin ✱, rue d'Isly, 10.
De Mar[illegible]ille ✱ faub St Honore, 93
Bonniot de Salignac ✱, r Tronchet, 3
Valentin-Smith (O✱
Gallois (O✱), rue de Verneuil, 11.
Le Gorrec ✱.
Page de Maisonfort ✱, aux Fontaines-Charost (Cher).
De Ponton d'Amécourt ✱, r du Cherche-Midi, 76
Legonidec ✱.
Peyrot ✱, rue de la Boëtie, 66.
Bonneville de Marsangy (O✱), r. de Penthièvre, 7
De Faget Baure ✱, rue de Lille, 7
Mahou ✱, rue Vignon, 26
Vivien ✱, rue Godot-de-Mar[illegible], 30.
Loriot de Rouvray ✱, à Etampes
Delaborde ✱, rue de Rome, 23.
Raix ✱ rue Tronchet, 25
Labour ✱, rue de Rivoli, 236.
Huguier ✱, rue Castellane, 43.
Nicolas ✱, rue St-Dominique, 51.
De Gonet ✱, boulevard Malesherbes, 9.
Guérin de Vaux ✱, rue de Rennes, 53
Guyard ✱, rue Mazarine, 9
De Baillehache ✱, rue de Grenelle Saint-Germain, 139.
Bonne [illegible]oy des Arlnais ✱, r. des Écuries-d[illegible]Artois, 5.
[illegible]gnon O✱, rue Michel Ange, 150 Paris-Auteuil
Petit ✱, av des Champs-Elysees 88.
Bazire ✱, boulevard St-Germain 78
Perrot ✱, à Brèves (Nièvre

PARQUET

Procureur général.

1879. M. Dauphin (C✱), avenue de Messine, 3.

Avocats généraux. MM.

[illegible]. Manuel ✱, rue Pasquier, 7.
1878 L[illegible]llens ✱, rue de Seine, 74.
1880 Bouchez ✱, rue de la Victoire, 90.
1880. Villetard de Laguérie, rue de Rennes, 51.
1880. Pradines, place de la Madeleine, 19.
1880. Bertrand, boulevard Malesherbes, 20
1882. Calary, rue de la Paix, 4.

Substituts du procureur général. MM.

1875. Robert, rue d'Assas, 120
1876 Harel, rue Caumartin, 32.
1880. Bloch, rue de Mondovi, 6.
1880. Mariage, rue Française, 4.
1880. Coffinhal Laprade, avenue de l'Observatoire, 49.
1880. Godart, rue des Beaux-Arts, 12.
1880. Maillard, rue Mosnier, 2.
1880. Lefranc ✻, boulevard Suchet, 43.
1880. Bernard, rue du Louvre, 8.
1880. Cammartin ✻, rue des Moines (Batignolles), 19.
1882. Portanier de la Rochette, rue de Rennes, 54.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. Lot, rue Pierre-Charron, 39

Commis-Greffiers. MM.

Bodeau ✻, rue Morisot, 4, à Levallois-Perret.
Blondeau, rue Nicolai, 14, à Charenton.
Fauche, rue de Rennes, 141
Pioger, rue Fontaine-St-Georges, 17.
Reyjal, rue de la Harpe, 1.
Marmagne, rue Grognard, 14, à Fontenay-sous-Bois.
Frérot, rue de Rennes, 51.
Wimès, rue des Écoles, 54, à Charenton
Horoch, boulevard Saint-Martin, 35
Plon, rue Hautefeuille, 74.
Frérot (Georges), rue de Sèvres, 4.
Paliard, boulevard Beaumarchais, 5.
Wagon, rue Baudin, 20
Simandoux, avenue de Saint-Ouen, 59

Secrétaire en chef du parquet.

M. Bédorez, boulevard Saint-Michel, 7.

Huissiers audienciers près les assises. MM.

Doré, rue du Bouloi, 17.
Brouillon, boulevard de Strasbourg, 9.
Buisson, rue de la Chaussée-d'Antin, 17
Dupuis fils, rue de Rambuteau, 20
Geoffroy, rue du Cardinal-Lemoine, 2
Bariquand, passage des Petits-Pères 1

Huissiers audienciers près les chambres civiles. MM.

Masson, rue de Rivoli, 106.
Malingre, rue du Faubourg-Saint-Martin, 223
Lefebvre, rue de Rome, 95.
Wilt, rue Turbigo, 2
Launay, rue du Pont-Neuf, 22.
Duriez, rue de la Paix, 18.
Devien, rue Berger, 21.
Ledoux, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.
Ret, boulevard Saint-Denis, 19
Ba[illegible], rue de la Verrerie, 62
Besnard, rue de Lyon, 39
Ducoin, rue Montmartre, 70.
Rollin, rue Turbigo, 8 *bis*
Choppin, rue de Rivoli, 68.
Huet, rue de la Monnaie, 17

Concierge. M. Borguiot, au Palais de Justice.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première chambre, les lundis, mardis, vendredis et samedis, à 11 heures et demie. Grande audience le lundi avec la deuxième chambre et le samedi avec la troisième ; à la deuxième, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 11 heures 3/4, à la troisième, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à midi, à la quatrième, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 11 heures un quart ; à la cinquième, les lundis, mardis, vendredis et samedis, à 11 heures. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'état, et toutes les autres causes que la Cour, deux chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes requête civile, la chambre

qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. La chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, à midi, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 11 heures. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à 10 heures précises.

Composition des chambres pour l'année judiciaire 1882-1883.

Ire Chambre civile.

M. Larombière, *1er président.*
M. Brière-Valigny, *président.*

Conseillers. MM.

Hello.	Legeard de la Diriays.
Villedieu.	Thiriot.
Bachère.	Guès.
Génie.	Bresselle

M. Dauphin, *proc. général.*
M. Loubers, *avocat général.*
M. Robert, *substitut.*
M. Lot, *greffier en chef.*
M. Ploger, *greffier.*

Audience les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures ½. Grande audience les lundis avec la 2e chambre, et les samedis avec la 3e.

IIe Chambre civile.

M. Ducreux, *président.*

Conseillers. MM.

Rousselle.	Rouze
De Thévenard.	Bagneris.
Bérard des Glajeux.	Brunet.
Onfroy de Bréville.	Fauconneau-Dufresne.
Isambert.	

M. Bouchez, *avocat général.*
M. Bloch, *substitut.*
M. Frérot, *greffier.*

Audience les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 11 heures ½.

IIIe Chambre civile.

M. Alexandre, *président.*

Conseillers MM.

Bonn des Roziers.	Glandaz.
Guillemain.	Dubard.
Bachelier.	Gérin
Feugères des Forts	Lefebvre de Viefville.

M. Marcel, *avocat général.*
M. Gidrat, *substitut.*
M. Reyna, *greffier.*

Audience les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi.

IVe Chambre civile.

M. Senart, *président.*

Conseillers. MM.

Bondurand.	De Mianville.
Thomas.	Choppin.
De Laboris.	Bataille.
C. de Baudicour.	Ramé.

M. Pradines, *avocat général.*
M. Marnage, *substitut.*
M. Bodeau, *greffier.*

Audience les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 11 heures ½.

Ve Chambre civile.

M. Poupardin, *président*

Conseillers. MM.

Gilbert-Boucher.	Barbaroux
Kuenemann.	De Berthoville.
Merlin.	Hua.
Dupuy.	Rouzé.
Portalis	

M. Lefranc, *substitut.*
M. Harel, *idem.*
M. G. Frérot, *greffier.*

Audience les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures

Chambre d'accusation.

M. Try, *président*

Conseillers. MM

Nacquart.	Jousselin.
Laplaque-Barris.	Deroste.
Chevillotte.	Roullion.

MM. les substituts du procureur général.

M. Horoch, *greffier.*

Audience à huis clos les mardis et vendredis à midi.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Cotelle, *président.*

Conseillers. MM.

Boucher-Cadart.	Vaney
Faure-Biguet.	Jacquemain.
Limperani.	Levesque
Genestal.	Bagneris.

M. Villetard de la Guérie, *avocat général.*
M. Coffinhal-Laprade, *substitut.*
M. Wilmès, *greffiers.*
M. Paillard, *greffiers.*

Audience les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 11 heures.

Experts près la Cour d'appel.

ARCHITECTES MM.

Ed Renaud ✻, rue de la Victoire, 66
Bartaumieux (Ch V), rue de la Boëtie, 66.
Robhn, rue de Châteaudun, 39

INGENIEUR

M. Celliez (Pierre), rue Royale-St Hon., 24.

INTERPRÈTES MM

Baissac rue de l'Université, 78 (Anglais, allemand, hollandais, espagnol, portugais, italien, latin, grec, turc, arabe, russe, magyar, suédois, danois, langues asiatiques.)
Battier, rue de Rivoli, 224. (Anglais, allemand, grec moderne, espagnol, latin, portugais, italien)
Baumann, rue Richer, 56. (Anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, hollandais, latin)
Beljame père, rue de l'Éperon, 7. (Italien, espagnol, portugais, latin.)
Blind, rue du Caire, 26 (Allemand, anglais, latin, hollandais, flamand, espagnol, portugais, italien)
Bonkowski, rue St-Honoré, 247. (Polonais, allemand, russe, langues slaves, hollandais, flamand, latin, italien, anglais
Castellar, rue Le Peletier, 47 (Espagnol)
Duca, avenue Montaigne, 16. (Anglais, allemand, hollandais, italien, espagnol, portugais, latin, flamand.)
Grizery, rue Notre-Dame-des Victoires, 40. (Anglais, italien, allemand, espagnol, portugais, latin)
Haffen, r. de la Boule-Rouge, 7. Allemand, hollandais, anglais. latin, italien, espagnol, portugais
Hasenfeld, place de la Bourse, 12 (Allemand hollandais, anglais, danois, suédois, russe, latin, espagnol, italien, portugais.
Henry, rue du Cardinal Lemoine, 23. (Anglais, allemand, espagnol, italien)
Jemot Parry, rue Condorcet, 70. (Anglais, espagnol
Jermon (de), rue Saint-Honoré, 88 (Allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, latin, russe)
Marminia, rue Montmartre, 105. (Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, latin, grec, hollandais, danois, flamand, suédois, norvégien, wallaque, arabe, turc, polonais, serbe, chinois)
Planteau, place de la Bourse, 15. (Allemand anglais, espagnol, portugais, italien, hollandais, russe, danois, latin.)
Sanderson rue Saint-Honoré, 370 (Anglais, allemand, danois, italien, espagnol)
Soldan, rue de Bruxelles, 30. (Langues du Nord, allemand, latin, espagnol, italien)
Schwab, cité Trévise, 14. (Langues orientales, allemand, italien, espagnol, anglais, latin, portugais, hollandais, grec moderne)
Severin, rue Harlay-du-Palais, 2 (Anglais)
Sumien, boulevard des Italiens [illegible], (Anglais, espagnol, italien, grec moderne)
Valens, rue Fabert, 50. Espagnol.)
Weiskopf, rue Albourg, 3 *ter*. (Allemand hébreu, anglais, hollandais, flamand, espagnol, italien, chaldéen, latin)
Winternitz rue du Faub.-Montmartre 4 (Allemand, anglais, espagnol, portugais flamand), hollandais, italien, slave.

Sourds muets.

M Vaïsse ✻, professeur à l'école des sourds muets, rue Gay Lussac, 49.

COURS D'ASSISES A PARIS.

Les cours d'assises sont formées de magistrats des cinq chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siégent successivement

Greffiers. MM.

Blondeau. | Fauche.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE
PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

(Les séances ont lieu le samedi de chaque semaine, à 1 heure.)

JOURDAN, *président*, rue Béranger, 19.

Première Section MM

Raux ✻, rue Tronchet, 25.
Courot, boulevard St-Germain, 125.
Binoche, rue Hautevile, 23
Sick, rue Richer.
Poullet ✻, rue Saint-Honoré, 231.
Gruel, rue des Saints-Pères, 81

Deuxième Section. MM.

DELANGE ✻, *président*, rue de l'Université, 37.

Meignen, boulevard Malesherbes, 20.
Limet, rue de la Paix, 10.
Lecomte, rue Saint-Lazare, 24.
Bidaut, rue Joubert, 30.
Renouit, boulevard Saint-Michel.
Second, rue Le Peletier, 25.

M. Frérot, *secrétaire*, rue de Rennes, 5[illegible]

COURS D'APPEL DES DÉPARTEMENTS.

COUR D'APPEL D'AGEN.

M. Drême (O ✻), *premier président.*
M. Tropamer ✻, M. Beaugrand. } *présidents de chambre.*

Conseillers. MM.

Cassaigneau ✻.
De Parades ✻.
Labat ✻
Audidier ✻.
De Calmels-Puntis (E.
De Tholouze ✻.
Despeyroux.
De Gauran.
Gauja.
Grenier de Cardenal.
Brocq.
Destanne de Bernis.
De Calmels-Puntis (Louis).
Salelles
Faure Beaulieu.
Barciet de Labusquette
Cabadé.
Rochon-Duvignaud.
Faurie.
Cisutat.
Honoraires.
Martinelli.
Garros ✻.
Phiquepal d'Arusmont ✻.
Fort ✻.

PARQUET

M. Paul Aubert ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Habasque ✻. Puech.

Substituts du procureur général. MM.
Delafont. Morea Serra.

M. Belloc, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'AIX.

M. Rigaud (C ✻), *premier président.*
M. Rolland ✻, M. Madon ✻, M. Caresme ✻, } *présidents de chambre.*
M. Poilroux ✻, *président honoraire.*

Conseillers MM.

Mougins de Roquefort ✻.
Brès ✻.
Baresta ✻.
De Bonnecorse ✻
Lepeytre ✻.
Dumas.
Cappier ✻.
Germondy.
Perrotin ✻.
Tavernier.
Delorme.
De Duranti-Lacalade.
Granier.
Uberti.
Bonifacy.
Malavialle.
Guilhbert.
Soubrat.
Berger (O ✻).
Rousset.
Daniel.
Favier.
Valabrègues.
Pontier
Cotte.
Honoraires
Fabry ✻
Crouzet.
Seygnard ✻
Gérard
Rebouil

PARQUET.

M. Bessat (Charles) (O ✻), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Thourel. Grasset. Vergoin.

Substituts du procureur général. MM
Bujard. Furby.

M. Lautier, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette cour, ainsi que les appels des tribunaux consulaires établis dans les Échelles du Levant et la Barbarie

COUR D'APPEL D'ALGER (voy. p. 1067).

COUR D'APPEL D'AMIENS.

M. Saudbreuil (C✻), *premier président.*
M. Hecquet de Roquemont ✻, } *présidents de chambre*
M. Jacquin de Cassieres ✻, }
M. Wateau ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Mennechet ✻.	Faton de Favernay ✻.	Moullart.	Demailly.
Pichon ✻.	Dequin.	Fournier.	Dancyer-Dubosdon ✻.
Breuil ✻.	Daussy ✻.	Labouret.	
L'Eleu de la Simone.	Caron	Moisset.	Sourdat ✻.
Lemaire.	De Namuroy.	*Honoraires.*	De la Haye ✻.
Gossart.	Oudin.		Davost ✻.
Desains ✻.	Boullocho.	De Poucques d'Herbinghem ✻.	
De Lattre.	Caumartin.		

PARQUET.

M. Denis ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Charmeil.	Grenier.	Pain.	Pinson

M. Macque, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'ANGERS.

M. Jac ✻, *premier président.*
M. Coutret ✻, } *présidents de chambre.*
M. Bigot, }

Conseillers. MM.

Monden-Gennevraye ✻.	Aubry.	Picault de la Férandière.	Turquet ✻.
	Bazin.		Picault de la Férandière.
Morin ✻	Lamarque.	Morainville.	
Fournier.	Lair.	Godin.	Coulon.
Dagallon ✻.	Charil de Ruillé.		Lachèse ✻.
Marot	Morry.	*Honoraires.*	De Soland ✻.
D'Espinay.	Giraud.		
Jousset ✻.	Hiron ✻.	Garreau de la Barre ✻.	
Planchenault.	Baraudon.	Courtigné ✻.	

PARQUET.

M Auger (O✻), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Chudeau ✻.	Bernard.	Jeanvrot.	Gallot.

M. Béhier, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BASTIA.

M. Morcrette (O ✱), *premier président.*
M. Germanes (O ✱), *premier président honoraire.*
M. de Casabianca (O ✱), M. Fabrizi ✱, *présidents de chambre.*
M. Levie ✱, *président de chambre honoraire.*

Conseillers. MM.

Benoist-d'Étiveaud ✱
De Casabianca (F. M.) ✱.
Stephanopoli.
Lota.
De Corsi.
Ponzo-di-Borgo.
Ginmarchi.
De Morati.
De Carafla.
Luiggi.
De Gaffori.
Mattei.
Farinole.
Piétri.
Saliceti.
Maupoint de Vaudeul.
Stefanini.

Honoraires.
De Gafforj ✱.
Suzzoni ✱.
Arrighi ✱.
Gregorj ✱.
De Figarelli ✱.

PARQUET.

M. Marignan ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. Bessaud. Cottignies.
Substitut du procureur général. M. Angeli.

M. Bettolacce, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de premières instance et des tribunaux de commerce du département de la Corse se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE BESANÇON.

M. Chauffour ✱, *premier président.*
M. Robinet de Cléry (O ✱), *premier président honoraire.*
M. Granet ✱, M. Dayras, *présidents de chambre.*
M. Courlet de Vrégille ✱, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Billecard.
Guichard.
Dromard.
Lombart
Munschina.
Dacain.
Chauvin.
Clerc (Édouard).
Bosc.
Tournier.
Duboz.
Lorin de Reure.
Perruche de Velna.
Bouvenot.
Lompré
Merle
Hours-Humbert.
Béjamin.
Maire.
Rauch.

Honoraires.
Proudhon ✱.
Jacquot-Donnat ✱.
Berr de Turique ✱.
Paguelle ✱.

Estignard
Férand ✱
Courvoisier.
Pavans de Ceccatty ✱.
Perruche de Velna ✱.
Cardot.

PARQUET.

M. Mazeaud ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. Morlot. Vadier.
Substituts du procureur général. MM. Besson. Lecouvreur Saint-Mauricu.

M. Barbier, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Doubs, du Jura, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône se portent devant cette cour.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX.

M. Izoard (O ✱), *premier président.*
M Raoul-Duval (C ✱), *premier président honoraire.*
M Bourgade ✱,
M. Dulamon ✱,
M. Beylot, } *présidents de chambre.*
M. Gelibert (O ✱),
M. Dégrange-Touzin (O ✱),
M. du Périer de Larsan ✱,
M. Klecker ✱. } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Habasque ✱.
Baronnes ✱.
Boreau-Lajanadie ✱.
De Forcade.
Farine.
Raveaud ✱.
Gai ard
Jam. otz
Bonie ✱.
Birot-Breuil ✱.
Fabre de la Benodière ✱.
Rigaut.
Oudart ✱.
Rivière-Bodin.
Morand ✱.
Bernar y de S gr yr
✱.
Delol.
Bergier.
Boulineau.
Wilm.
Béra.
Rozier.
Laroche.
De Saint Pierre.
Grel t J. Mazeau.
Honoraires.
Limoges ✱.
Bonnescœur.
Lacaze ✱
La Crompe de La Boissière ✱.
Dossat ✱.
Troy.
Davi ✱
Legrix de la Salle ✱

PARQUET.

M. Poulet (O ✱), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Bourgeois ✱. Calmon. Labroquère ✱.

Substituts du procureur général. MM.
Lefranc. Thézard.

M. Simon, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BOURGES.

M. Boivin-Champeaux ✱, *premier président.*
M. Chonez ✱,
M. Vidal ✱, } *présidents de chambre.*

Conseillers. MM.

Sanglé-Ferrière ✱.
Bon Sallé.
Geoffrenet de Champdavid ✱.
Hardouin.
Dubois (Désiré).
Lebon.
Dubois (Eug.) ✱.
Cte de Lapparent.
De Berranger ✱.
Ribault de Laugardière.
Adenis de La Rozerie.
Picolet d'Hermillon.
Aubineau.
Dubois (Michel).
Mattei.
Simonnet.
Pontois.
Moreau.
Colle.
Levasseur
Honoraires.
Maurice ✱.
Sauty ✱.
Duhail ✱.
Brunet ✱
Mater ✱.

PARQUET.

M Alphandery ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Forichon. Dourche.

Substituts du procureur général. MM.
Ninard. Bona Christave.

M. Veilhault, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Houyvet ✻, *premier président.*
M. Laurens Desessards ✻,
M. Le Bourg ✻.
M. Pochonnet ✻,
présidents de chambre.
M. Lemenuet de la Jugannière ✻,
M. Coquerel ✻,
M. Rouchier ✻,
M Collas ✻.
présidents honoraires.

Conseillers. MM.

Godon ✻.
Dupray de la Mahérie.
Guillard.
Croquevielle ✻.
Lemenuet de la Jugannière.
Dupont.
De Robillard de Beauregard ✻.
Noël.
Du Saussey.
Trébutien.
Guesnard.
Hoffmann ✻.
Mattelin.
Manchon.
Duvergey.
Prémont.
Hue.
Surcouf.
Clément.
Cosnard Desclozets ✻
Turbout.
Ducremin.
Tiphaigne
Aymé
Piquet

Honoraires.
Renault ✻.
Welhoff ✻.
Hobey ✻

PARQUET

M. Faguet ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Lerebours-Pigeonnière.
Lemare.
Paul Hazard.

Substituts du procureur général. MM.
Vaudrus.
Chassaigne

M. Joselle, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE CHAMBÉRY.

M. Roë (O✻), *premier président.*
M. Gimelle ✻,
M. Auzias-Turenne ✻,
présidents de chambre.
M. Dullin ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Rosset de Tours ✻.
Dénarié ✻.
Gros.
Vulgant.
Portier du Belair.
Gotteland ✻.
Deschamps ✻.
De Kesling.
Chastel.
Armingon.
Goybet.
Laracine ✻.
Lobinhes.
Finet ✻.
Mugnier.
Vène.
Mondet.
Proal.
Montagnole.
Toubin.

Honoraires.
Laurent ✻.
Dubouloz ✻.
Dubois ✻.
De Viry ✻.
Rey ✻.
Portier.

PARQUET.

M. Melcot ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Barthelemot.
Molines

Substituts du procureur général. MM.
Billecard.
Le Gal.

M. Blanchard, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de la Savoie et de la Haute Savoie se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE DIJON.

M. Cantel ✱, *premier président.*

M. Klié ✱,
M. Julbiet ✱, } *présidents de chambre.*

Conseillers. MM.

Muteau ✱.
Chauvin ✱.
Lagier ✱.
Chopin.
Dorey ✱.
Blondel.
Condaminas.
Pinon.
Bonvalot ✱.
Bernard.
Personne.
Maillard.
Gouget.
Masson.
Bardonnaut.
Durnisseau.
Deshaires.
Golliet.
Gauthiot.
Roullet.
Honoraires.
Bon Coulomy ✱.
Guyot-Guillemot ✱.
Guillemot (G. D.).
Lorenchet de Montjamont ✱.
Emery
Dravon ✱.

PARQUET

M. Fochier ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Vèzes. Mairet.

Substituts du procureur général. MM.
Pons. Fournez.

M. Marion, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

M Bardon (O✱), *premier président.*

M. Bottin (O✱),
M. Duhem ✱,
M. Jorel ✱,
M. de Caudaveine ✱,
M. Deschodt ✱,
M. Maloteau Cte de Guerne ✱,
} *présidents de chambre.*
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Hazard.
Bottieau.
Honoré ✱.
Lefebvre du Prey.
Hibon.
Dubrulle.
Desticker.
Daunoy ✱.
Martinet.
Behaghel.
Poulmaire.
Lemaire.
Leroy.
Vandelet.
Maurice.
Quinion Hubert.
Maufiastre.
Delaby.
Espinas.
Clément.
Des Etangs.
D'Arcambal.
Poulle.
De Borville.
Aubry.
Honoraires.
Lagarde ✱.
Vanderwallen ✱.
Tournier.
Devinck ✱.
Danniaux ✱.
Deshayes de Marcère
David.
Hardouin ✱.

PARQUET.

M. Serre (O✱), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Chaloupin ✱. De Vaulx d'Achy. Berton.

Substituts du procureur général. MM.
Vibert. Blondel.

M. Briquet, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Nord et du Pas-de-Calais se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE.

M. Malens, *premier président.*

M. Forquet de Dorne ✻, M. Sestier ✻, M Orsat ✻, M. Charmeil ✻, *présidents de chambre.*

M. Piollet ✻, M. Bigillion ✻, M. Petit ✻, *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

De Glos.	Novel.	Barral.	Bernard.
Pagès ✻.	Eymard-Duvernay ✻.	Dupérou	
Armand.	Pichat.	Guirimand.	*Honoraires.*
Marcellin ✻.	Boscary	Accarias	
Colin-Dufresne ✻.	Favre-Gilly.	Grimaud.	Michel ✻.
Villars ✻.	Benoit-Cuthu.	Picn.	Laurans ✻.
Piaget.	Teisseire.	Buffel du Vaure.	Burdet ✻.
Gouny.	Royer.	Bertrand.	

PARQUET.

M. Le Grix ✻, *procureur général*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM.	
Bernard.	Pacoret de St-Bon.	Sarrut.	Piollet	Dubamel.

M Ferlin, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE LIMOGES.

M. Lescouvé (O✻), *premier président.*

M. Lezaud (C✻), *premier président honoraire.*

M. Ardant ✻, M. Peyrot ✻, *présidents de chambre.*

M. Mosnier ✻, M. Chamiot ✻, *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Martin-Chantagru ✻.	Buisson.	Dumont.	Jouhanneaud ✻.
Sohet-Thibaut ✻.	Rogier.	Tunis	Delord
Maurat-Ballange ✻.	Fougeron-Laroche.	Tabanon.	Pabot-Chatelard ✻.
Cherreyron.	Martin de Fonjaudrant.		Sudour ✻.
Lemaigre ✻.	Bourdon.	*Honoraires.*	Grosset ✻
Du Chaylard.	Dumont (Jaques).	Sulpicy ✻	
Charrain ✻	Dramard.	Péconnet ✻.	
Decous ✻.	Perichon.	Menpontel.	
Barthelon ✻.			

PARQUET

M. Piette ✻, *procureur général.*

Avocats généraux MM.			*Substituts du procureur général.* MM.	
Barraillier		Demartial	Guelfucci.	De Savigno.

M. David, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE LYON.

M. Millevoye (C ✻), *premier président.*
M. Baudrier (O ✻),
M. Rieussec ✻,
M. Valantin ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Loyson (O ✻), *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Fayard ✻.
Sauzet de Fabrias ✻.
D'Hector de Rochefontaine ✻.
Verne de Bachelard ✻.
Niepce ✻.
Salveton ✻.
Devienne (A. V.) ✻.
Ollivier ✻.
Martha.
Bertaud ✻.
Gilardin.
Royé-Bellhard ✻.
Giraud.
Berger.
Bertrand ✻.
Sauzet
Monpela.
D'Alverny.
Dubost ✻.
Moitessier ✻.
Gros
Montalan.
Duplessis.
Longchamp
Pradier Fodéré.

Honoraires.

Chetard ✻.
Lachèze (O ✻).
Bouchetal-Laroche ✻
Dalloz (O ✻)
Pegrey ✻
Ducruy ✻
Français ✻.

PARQUET.

M. Montaubin (O ✻), *procureur général.*

Avocats généraux MM.
Tallon. Baudouin.

Substituts du procureur général MM.
Bloch. | Boyer. Fremont.

M. Widor, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

M. Penchinat ✻, *premier président.*
M. Aragon (O ✻), *premier président honoraire.*
M. Goirand de Labaume ✻,
M. Sadde ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Grassel ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Esperonnier ✻.
Delpech ✻.
Fabre de Cœuret ✻.
Bacanié-Laurens ✻.
Sauvajol.
Bon de Campredon.
Vieules ✻.
Roussel Pelet de la Lozère.
Guibert.
Hérail.
Bouvié.
Casaie.
Joleaud de Saint-Maurice
Auzouy.
Bazin
Fontan.
Ribet.
Meynot.
Villalongue.

Honoraires.

Gilles.
Costa ✻.
Pouget ✻.
Testanières de Miravail ✻.
Laurans ✻.

PARQUET.

M. Roussellier ✻, *procureur général.*

Avocats généraux MM.
Dunal. Lalroquère.

Substituts du procureur général. MM
Gensoul. Dupré

M. Despuech, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE NANCY.

M. Ballot-Beaupré (O ✱), *premier président.*
M. le Bon de Gérando (O ✱), *premier président honoraire*
M. Gérard d'Hannoncelles ✱,
M Angenoux,
M Remond ✱,
M. Limbourg ✱,
M. le Bon de St-Vincent (O ✱),
M. Benoit ✱,
présidents de chambre.
présidents honoraires

Conseillers. MM.

Houdaille (O ✱).
Gast ✱
Simonin ✱.
Raton.
Henriet ✱.
Cotelle ✱
Noe.
Audiat ✱.
Pechour ✱.
Maure.
Ponton.
Schnæegans
Hannequin.
De Gail ✱.
Stainville.
Gérardin.
Adam ✱.
Mathieu.
Serot-Alméras-Latour
Tulpain.
Dupéronne.
Gallois ✱
Stoffel ✱.
Martz.
Gillet.
Honoraires
Huot ✱
De Bouvier
Bon Dufour ✱.
Gougeon ✱.
Pierre Grand ✱.
Bon Demengeot ✱.
Ragon ✱.
De Turmel ✱.
Tassard
Farnet.

PARQUET.

M. Fourcade (O ✱), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Ynot. Sudoul. Luxer.

Substituts du procureur général. MM.
Villard. Thomas.

M. Poinsot, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Meurthe et Moselle, de la Meuse, des Vosges et des Ardennes, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE NÎMES.

M. Gouazé (C ✱), *premier président.*
M Auzolle ✱,
M. Daultheville ✱,
M. Teissonnière (O ✱),
M. Pelon (O ✱),
présidents de chambre.
présidents honoraires.

Conseillers. MM.

De Rouville ✱.
Perron ✱.
Faudon ✱.
Boissier.
De Neyremand.
De Bressy.
Coré ✱
Decori
Fornier de Carsonne
Pansier.
Mathieu.
Bolze
Moulin.
Teulon,
Anselme(des Pomeys)
Teulon-Valbot
Cambon de Lavalette
Gizolme (O ✱).
Chamontain.
Cabrol.
Anselme.
Teulon-Valbo
Honoraires.
Marquès du Luc ✱.
Maigron.
Escalier de Ladevèze ✱
Corrençon ✱.
Chesnel de la Charbouillère
Pepin ✱.
Perrot ✱.
Fayet ✱.
Paradan ✱.
Honnetin ✱

PARQUET.

M. Fabreguettes ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Cazenavette. Dubois.

Substituts du procureur général. MM.
Pironneau. Fermaud.

M. Gaillard, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de Ardèche, du Gard, de la Lozère et de Vaucluse, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS.

M. Dumas (C✻), *premier président.*
M. Tenaille d'Estais (O✻), *premier président honoraire.*

M. Boullé ✻, } *présidents de chambre.*
M. Boussion ✻, }
M. Vilneau (O✻), } *présidents honoraires.*
M. Veau de Launay ✻, }

Conseillers. MM

De Lille-Loture ✻.
Paulmier ✻.
Deschamps ✻.
De la Taille ✻.
Léhup ✻.
Champeville de Boisjolly ✻.
Bimbenet ✻
Vadecourt ✻.
Dubezin.
Viollaud ✻.
Pelletier.
Guills-Desbuttes.
Normand.
Gramain ✻.
Ducoudray.
Chatelain.
Genty.
Touche.
Dubec.
Casati.

Honoraires.

Depoilly ✻.
De Vauzelles ✻.
Deroisin ✻.

PARQUET.

M. Oger du Rocher (O✻), *procureur général.*

Avocats généraux MM
Gaultier. Gonod d'Artemare.

Substituts du procureur général. MM.
Masse. Noue

M. Mouroux, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE PARIS. (*Voy.* page 577.)

COUR D'APPEL DE PAU.

M. Daguilhon (O✻), *premier président.*

M. François Saint-Maur ✻, } *présidents de chambre.*
M. Fabre, }
M. Brascou (O✻), } *présidents honoraires*
M. Lafon ✻, }

Conseillers MM.

De Montgaurin ✻.
Dutour ✻.
Pougat ✻.
Duffaur de Gavardie ✻.
Laignel ✻.
Lion.
De Monclar.
Assolant ✻.
Planterrose.
Roux ✻.
Candy.
Jauffreau de Lagerie.
Bouvet.
Soulé.
Bisson.
Borie.
Pouget.
Trézéguet.
Lapenne.
Aubin.

Honoraires.

Casenave.
Fourcade ✻.
Bascle de Lagrèze ✻

PARQUET

M. Louis Delcurrou ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Lanabère. Pailhé.

Substituts du procureur général. MM.
Héraud. Bussière

M. Corrent de Labadie, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE POITIERS.

M. Merveilleux Du Vignaux ✻, *premier président.*
M. Fortoul (O✻), *premier président honoraire.*

M. Salmon ✻,
M. Bottard,
présidents de chambre.

M. Duverger père (O✻),
M. Chesnon ✻,
présidents honoraires.

Conseillers. MM.

			Honoraires.
Aubugeois de Lavilledubost ✻.	Allard ✻.	Coindreau.	
Pascault.	Malval	Dro n	
Labady ✻.	Moreau.	Demartial.	Forcade.
Rondeau ✻.	Prévot-Leygonie.	Joguet.	Métayer ✻.
Barbier.	Goguet.	Gassan.	Gaillard ✻.
Duverger ✻.	Gaillard de la Dionneris.	Rivasseau.	de Neufbourg ✻
Jolly ✻.	Aymé.		

PARQUET.

M. Péret ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Broussard.	Chanvin.	Chenest.	Lepetit.

M. Marrot, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE RENNES.

M. Gaillard de Kerbertin (O✻), *premier président.*

M. Maitrejean ✻,
M. Grolleau-Villegueury ✻,
M. Derome ✻,
présidents de chambre.

M. Androüin ✻,
M. Hüe ✻,
M. Ménard ✻,
M. Nadault-Buffon (O✻),
présidents honoraires.

Conseillers. MM.

Potier ✻.	Le Meur ✻.	Guillaumin.	Delfault ✻.
Yzopt ✻.	Desbois.	Dauga.	Rabuan du Coudray.
Oudin ✻.	D'Amphernet.	Andrieu.	Bailly ✻
Brager.	Fornier.	Du Bois du Tilleul.	Cropp ✻.
Homelin.	Torquat.	Foucqueron.	Jollivet ✻
Gautier-Rougeville ✻.	De Lesquen.	*Honoraires.*	Lecoq ✻
Bellamy.	Vatar.		Durel ✻
Perrussel ✻.	Saulnier.	Bon Tascullen.	Revault.
Le Sénéchal ✻	Hamel.	Laigneau Duroncsray ✻.	Auger de Kerusan.
Poulain.	Joubaire.		

PARQUET.

M. Quesnay de Beaurepaire ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM		
Arnault de Guényveau.	Bonnet.		Besnier.	Lombard.	Saiget.
Michel.					

M. Aubrée, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux civils, correctionnels et des tribunaux de commerce des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE RIOM.

M. Moisson (O✱), *premier président.*
M. Ancelot ✱,
M Lacarrière ✱,
M. Pouradier-Duteil, } *présidents de chambre.*
M. Thomas ✱, *président honoraire.*

Conseillers MM.

			Honoraires.
Bernet-Rollande.	Carmantran de la Roussille.	Mars.	
De Pellerin de la Touche ✱.	Rigal.	Ficot.	
Grellet.	De Chantelauze.	Bourriaux.	Daniel ✱.
Chasins.	Tarrieu.	Collin	Chirol de la Brousse ✱.
De Castelli.	Jacquier.	Cabrye.	Godemel ✱.
Vernière.	Bourrier.	Gaubert.	Allezard ✱.
Roux.	Lasnier	Massoni.	Godemel (Jules) ✱.
Vimal.	Leyrague.	Balme du Garay.	Faure ✱
Chevalier-Dufau.	Trinhac.		Mandet O✱).
			Monteil de la Coste ✱

PARQUET

M. Allary ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM.	
Berr ✱.	Chaurigaud.	Caron.	Bertrand.	Verdier

M. Garron, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE ROUEN.

M. Neveu-Lemaire (C✱), *premier président.*
M. Massot (C✱), *premier président honoraire.*

M Lehucher (O✱),
M. Couvet ✱,
M Gesbert de la Noë Seiche ✱, } *présidents de chambre.*
M. Renard ✱,
M. Le Tendre de Tourville (O✱),
M. Godefroy (O✱),
M. Morel-Beaulieu ✱, } *présidents honoraires.*
M. Censier ✱,

Conseillers. MM.

Legentil ✻.	Duhamel ✻.	Louvet.	Homberg.
O'Reilly ✻.	Boulland.	Huet.	Heuzey ✻.
Moreau ✻.	Grenier.	Périer.	Farjas ✻.
Laignel-Lavastine ✻.	Pelacat.	Menant.	Renard ✻.
Félix ✻.	Arondel.	Letellier.	Auzanet ✻.
Duval ✻.	Legay.	*Honoraires.*	Asse ✻.
Yvert ✻.	Thubeuf.		Barry.
Fournot ✻.	Leroux.	Nepveur ✻.	Horeau ✻.
Marye.	Lemasson.	Gonse ✻.	Fouet ✻.
Thil ✻.	Bligny.	Dezauche ✻.	Bon Élie-Lefebvre.

PARQUET.

M. Poux-Franklin (O✻), *procureur général*

Avocats généraux. MM. | *Substituts du procureur général.* MM.

Reynaud ✻ Chrétien Ricard | Charbonnier Davranches. Loucol.

M. Canthelou, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

M. de Saint-Gresse (O✻), *premier président.*
M. Piou (C✻), *premier président honoraire.*
M. Desarnauts (O✻),
M. Bermond ✻. } *présidents de chambre.*
M. Frézouls ✻,
M. Denat ✻,
M. Sacase (François) ✻, } *présidents honoraires*
M. Burguerieu ✻,

Conseillers. MM.

Granie ✻.	Dubédat ✻.	Simonet	*Honoraires.*
Le as ✻	Font.	Devoucoux	
Anzas ✻.	Courdin.	Dispan de Floran ✻.	Vernhette ✻.
Servole.	Delquié.	Caze.	Puységur ✻.
Gaytou.	Batbie.	Garas.	Blaja ✻.
Cavayé ✻.	Bon Sarrut ✻.	Latreille.	Quérilhac ✻.
Caussé	Jourdain.	Desclais	Prévost ✻.
Laurens.	De Bazelaire.		Dejean ✻.
Amilhau ✻.	Vignier.		Gasqueton ✻.

PARQUET.

M. Lardenois ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. | *Substituts du procureur général.* MM.

Lége-Duray. Delmas. Moras. | Mestre-Mel. Barbe.

M. Fournié, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Ariége, de la Haute Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, se portent à cette cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par arrondissement.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléants inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de procureurs de la République et substituts du procureur de la République, amovibles, d'un greffier et de commis-greffiers

Pour être juge, procureur de la République, ou greffier, il faut être âgé de 25 ans; les substituts peuvent être nommés à 22. Les juges, les procureurs de la République et les substituts doivent, en outre, être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant trois ans après avoir prêté serment devant une cour d'appel

Les jugements ne peuvent être rendus par moins de 3 juges. Le nombre des juges, selon la population et l'importance des villes, varie dans chaque tribunal Il est au moins de 3, et varie de 4 à 12, y compris les présidents, vice-présidents et juges d'instruction

Les tribunaux composés de 3 ou 4 juges ne forment qu'une chambre et ont 3 suppléants; deux composés de 7, 8, 9 ou 10 juges se divisent en deux chambres, et ont 4 suppléants. L'une des deux chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de police correctionnelle Enfin, les tribunaux composés de 12 juges ont 6 suppléants et se divisent en trois chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent, en première instance, de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges de paix, et les affaires de commerce dans les arrondissements où il y a des tribunaux de commerce Ils prononcent sur l'appel des jugements rendus en premier ressort par les juges de paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1,500 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées, au criminel, elle prononce sur les mises en prévention

En matière de police correctionnelle, les tribunaux de première instance connaissent des appels des jugements des tribunaux de simple police et des délits, c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède 15 fr., et l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises des exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

par ordre alphabétique de départements.

AIN.

Belley.

Prés. Clerc ✻.
Jug Cyvoct (*instr.*).
Juvanon du Vachat.
J. s. Dulliand.
Tendret.
N..
Pr R. De Cosson.
Subst. Vouroud.
Greff. Grillet.

Bourg.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ain.

Prés. De Brye Vertamy.
V. P. Augerd.
Jug. Du Buisson de La Boulaye.
Brachet.
Grabowski.
Bal *instr.*
Dupuy de Quérézieux.
J. s Agnes.
N. ..
N....
Pr. R. Alliod.
Subst. Lamuin.
Leturc.
Greff. Mollet.

Gex.

Prés. Badeldier
Jug. De Postel (*instr.*)
Ricard
J. s. Viard
Pr. R. Joannon.
Subst Lamberat.
Greff. Grillet.

Nantua.

Prés Cozon.
Jug. Grépat.
Chanal (*instr.*).
J. s. N..

Pr. R. Trues-Tatour
Subst. Picon.
Gref. Chevron

Trévoux.

Prés. Buonaccorsi.
Jug. Grindon.
Dupond (*instr.*).
J. s. Valentin-Smith.
Diot.
Pr. R. Lantieri.
Subst. Marie.
Gref. Chapuis

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

AISNE.

Château-Thierry.

Prés. François de la Haye
Jug. Héré.
Gravet (*instr.*).
J. h. Lebrun-Renaud.
J. s. Heishofer.
N.....
N.....
Pr. R. Pourlau.
Subst. Brière.
Gref. Chentin.

Laon.

Ce tribunal se divise en 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aisne

Prés. Combier ✻.
Pr. h. Hoze.
V. P. Demonchy.
Jug. Dieulouard.
De Florival.
Harduin.
Canon.
Berthault (*instr.*).
J. h. Berthault, père.
Loy.
J. s. Richart.
Vinchon
N
N
Pr. R. Vanker
Subst. Bénard
Férot.
Gref. Portemer.

Saint-Quentin.

Prés. Paisant.
Jug. Damade.
Guérard (*instr.*).
Martin.
J. h. Quénescourt ✻.
J. s. Parmentier.
N
N
Pr. R. Warnez
Subst. [illegible]
Gref. Toussaint.

Soissons

Prés. Godefroy de Tigny (Henry).
Pr. h. Boujot ✻.
Jug. Verain (*instr.*).
Tétu.
J. h. Perin.
J. s. Caillez.
N
N.....
Pr. R. Le Noël.
Subst. Sourdat.
Gref. Quint (Charles).

Vervins.

Prés. Quest
Jug. Piette.
Velly (*instr.*).
J. s. Larue.
Chevalier
Pr. R. Renoult.
Subst. Mulicet.
Gref. Cuel.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

ALLIER.

Cusset.

Prés. Roux ✻.
Jug. Vernière (*ordres*).
Croisier (*instr.*).
J. s. Liandon (A. J. B.).
N.....
N.....
Pr. R. Alhaine.
Subst. Pezous.
Gref. Boyer.

Gannat.

Prés. Bonneton.
Jug. Robin (*instr.*).
Albert.
J. h. Gay.
J. s. Sainthéran.
N.....
N.....
Pr. R. Féry d'Esclands.
Subst. Clozel.
Gref. Choquet.

Montluçon.

Prés. Carrère.
Jug. Chovel
Piquand (*instr.*).
J. s. Santy
N.....
Pr. R. Clergeat Alemand.
Subst. Jutier.
Gref. Peyroulx.

Moulins

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'assises et Allier.

Prés. De Rochefort ✻.
V. P. Saulnier ✻.
Jug. Jutier.
Delarfeu.
Boutal
Duméril
Guérin-Long (*instr.*).
J. h. Méplain.
J. s. Montulot.
N
N
N
Pr. R. [illegible]
Subst. [illegible]
Depeiges.
Gref. Béchet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette.

Prés. Lachau.
Jug. Valérian (*instr.*).
Truc.
J. s. Berlie
N.
N.
Pr. R. Trotabas.
Subst. Aubert.
Gref. Pellotier.

Castellane.

Prés. Aubertin.
Jug. Doreau (*instr.*).
Trapp.
N
Pr. R. Joansoulin
Subst. Parrocel
Gref. Eyssautier.
Cis Gr. Roustan.

Digne.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Basses Alpes.

Prés. De Lombard de Châteauneuf-Valgaux
Pr. h. Hamez ✻.
V. P. Roland.
Jug. Garcin.
Sarrus.
Giubega (*instr.*).
Depoutre
Lainye.
J. h. Maurel
J. s. Frison.
Nevière
N
N.
Pr. R. Tommasi
Subst. Deleuil.
De Perier Lagarde.
Gref. Robert.

Forcalquier.

Prés. Rémusat.
Jug. De Barlet
D'Arnaud (*instr.*).
J. s. Bourillon.
Arnaud
Pr. R. Loison (J)
Subst. Martin Jaubert.
Greff. Pontès.

Sisteron.

Pres. Cor[illegible]
Jug Ch[illegible]as-A[illegible]ey
Girard (*instr.*).
J. s N.
N[illegible].
Pr. R. Mahyet.
Subst. P[illegible].
Greff. Giraud

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

ALPES (HAUTES-).

Briançon

Pres Ayasse
Jug. Ferrand (*instr.*).
Béraud
J. s. N[illegible].
N[illegible].
N[illegible].
Pr. R Martz
Subst. Doubernard
Greff. Martin.

Embrun.

Prés. Vacheresse.
Jug. Rolland.
Gérin (*instr.*).
J. h. Long.
N.....
J. s. N[illegible].
N[illegible].
N[illegible].
Pr. R. Dechaux.
Subst. Sentis.
Greff. Reynaud

Gap.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes Alpes.

Pres Labastie (Auguste).
V. P. De Cazeneuve
V. P. h. Labast[illegible]
Jug. Margot-Duclot.
Picot-Labeaume.
Aubry (*instr.*).
Blanc (Albert).
Desjoui
J. s N[illegible]
N[illegible].
N[illegible].
Pr. R. Clément
Subst. Mourra..
Vea[illegible] de Lancuvelle
Greff. Bosso.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble

ALPES-MARITIMES.

Grasse

Pres. C[illegible]ler ✲
Jug De [illegible]ottan, (*instr.*)
Chevalier.
J. s. Mougins.
Bourgarel.
N[illegible].
Pr. R. Bertalus.
Subst Revaro
Greff Ferrissol

Nice

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Seligmann (O✲)
V. P. Gavot
Jug. Thierry.
De Ribbe.
Verani
Machemin (*instr.*)
André.
J. h. Dabray.
J. s. Gazan
Hochon
Emeina
Pr. R. Nadal
Subst. Olivier.
Th.Lault.
Greff. Girard.

Ce département ressortit à la cour d'appe. d'Aix

ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Vernet ✲.
Jug. De Trouilhoud de Lanversin (*instr.*).
Blachère (Paul)
De Vanel de Lisleroy.
J. s. N[illegible].
N[illegible].
Pr. R. Giulj
Subst. De Frat de Lestangs.
Greff. N....

Privas.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ardèche.

Prés Mathieu ✲
V. P. Meyer
Jug. Taupenas
Berchon (*instr.*).
Montès (*ordres*).
Jug. Coumoul ✲.
Taveny.
J. s. Brethon.
N[illegible].
Pr. R Anzier.
Subst. De Forcrand.
Giraud.
Greff. Briault.

Tournon.

Prés. Sauzet ✲
Jug. Vitou.
Hénaire
Peyre (*instr.*).
J. s. Péala
Moutin
Pr. R. Bousquet.
Subst Boissières.
Greff Vallard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nimes

ARDENNES

Charleville.

Ce tribunal a 2 chambres. Le siége de la cour d'assises des Ardennes est à Mezières

Pres Neveux.
V. P. Picart.
Jug. Nouzet (*instr.*).
Créquy.
Damas.
Gillet.
J. s N[illegible].
N[illegible].
N[illegible].
N.....
Pr. R. Robert.
Subst. Spire
Drappier
Greff Tisseron.

Rethel.

Prés Hureaux
Jug. Chonet de Bellemont
Bruxelle
J. h Hubignon.
Pr. R Tassart.
Subst Munier
Greff Baudet

Rocroi.

Pres Ostermeyer.
Jug. Cornat (*instr.*).
Doley
J. s. N[illegible].
N....
N.
Pr. R Balthazar.
Subst. Hureaux.
Greff. Charton.

Sedan.

Prés Ninnin.
Jug Séchebaye.
Dare (*instr.*)
J. s Philippeaux (O✻)
Laurent Béchet de Leschaux.
N
Pr. R. Orban.
Subst. Gémuel.
Greff. Dubos.

Vouziers

Prés Ahart.
Pr. h. Trailin ✻.
Jug. Charlier (*instr.*).
Boquillon.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Grivel
Subst. Paillot.
Greff Bigot.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy

ARIÉGE

Foix

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ariége.

Prés. De Moly.
V. P. Delmas.
Jug. Séré.
Pé-de-Arros.
Larue.
Boyer (*instr.*).
Mérignhac.
J. s. Darnaud (O✻).
N.....
N.....
Pr. R. Jordan.
Subst. Rouquet
Bonzom.
Greff. Boudouresque.

Pamiers.

Prés Pelou.
Jug Lacube (*instr.*).
Pauly (Maurice).
J. h. Pauly (Théodore).
J. s. Barrière ✻.
Roubichou.
N
Pr R. Parade.
Subst. De Trévou de Bréfailluc.
Greff Gleises.

Saint-Girons.

Prés. De Gouget de Castéras.
Jug Garié (*instr.*).
Froment.
Rives.
J. s. N.....
N
N

Pr. R. Moulenq.
Subst. Besset.
Greff Dupin.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Allaire ✻.
Jug Lemercier (*instr.*).
Bonneville de Marsangy ✻.
J. s. Guerrier.
N.....
N.....
Pr R Demaison.
Subst. Denil.
Greff Bouvard.

Bar-sur-Aube.

Prés. Breton.
Jug. Barbier.
Rousseau (*instr.*).
J. s. Lerouge.
N.....
Pr. R. Le Bourdellès.
Subst. Gatine
Greff. Parisot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Farlet.
Jug. Moussu (*instr.*).
Grébaut.
J. s. N.....
N.....
Pr R. Gaston Isabelle.
Subst. Lefevre-Devaux.
Greff. Grandnom.

Nogent-sur Seine

Prés. Gauthier.
Jug. Gossin (*instr.*).
Davost.
J. s. Guilliot.
N.....
N.....
Pr. R François.
Subst. Escoffier
Greff. Dufour.

Troyes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aube.

Prés. Costel ✻.
Pr. h. Huvier ✻.
V. P. Bronville.
Jug. Jourd'heuille.
Deraine.
Delacroix (*ordres*).
Vigneau (*instr.*).
Parigot.
J. h. Robin.
J. s. Thiesset.
N..

Pr. R Dubreuil.
Subst. Breguault.
Capilléry
Greff. Cligny.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris

AUDE.

Carcassonne

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aude.

Prés. Carrère ✻.
V. P Jeanjean.
V.P.h. Jaubert ✻.
Jug. Alibert.
Larobertie.
Maraval.
Brousse.
Ravais (*instr.*).
J. s. Dougados.
Malric
N
N
Pr. R. Cénac.
Subst. Lascaux.
Constantin
Greff. Aurifeuille.

Castelnaudary

Prés. Mir ✻.
Pr. h Rigaud ✻.
Jug. Barrière
Serres de Gauzy (*inst.*).
J. s. De Rigaud (Henri).
Fabre.
N
Pr R. Magescas
Subst. Bogard
Greff. N

Limoux

Prés Gaze
Jug. De la Sougeole.
Rocamy (*instr.*).
J. s. Mas
N
Pr. R Grasse
Subst. Vidal.
Greff. Labourmène.

Narbonne.

Prés. Cauvet.
Jug. Dartiguelongue.
De Cazis de Lapeyrouse (*instr.*).
J. s. Narbonnès.
Cros-Mayrevieille.
Vieu.
Pr. R Delpech
Subst. Aldy
Greff. Gérentou

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

AVEYRON.

Espalion.

Prés. Affre ✲
Pr. h Levie.
Jug. Thédenat (*instr.*).
Alaux
Vors.
J. s. Denayrouse.
Devic.
N. ...
Pr. R. Véron-Reville.
Subst. Gaubert.
Gref. Saltel.

Millau.

Prés. Celles.
Pr. h Dalbis ✲.
Jug. Fabre (*instr.*).
Michelet.
Desenret.
J. s. Lacroix.
Blanc
N.....
Pr. R. Gast.
Subst Pons-Devier.
Gref. Reynes.

Rodez.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. Onillon ✲.
V. P. Brignboul.
V P h. Séguret.
Jug De Bonald.
De Benoit.
Sandral (*instr.*).
Pons
J. h. Boubal.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Monsservin.
Subst Sa...
Delacour.
Gref. Benoit.

Saint-Affrique

Prés Doumeyrac
Pr h Sar... Lasbordes
Jug Mayrnea
Vez... et ...
J. s. Carrière-Montjosieu.
N...
N.....
Pr. R Delas.
Subst. Anglade.
Gref. Samitas.

Villefranche.

Prés. Loubers.
Jug. D'Ardenne de Tizac.
Albenque (*instr.*).
Roques.
J. s. Gestan.
Est...s
N
Pr R Ja...lon
Subst Bon...efons.
Gref Co...re

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Schœll.
Jug. Fabry (*instr.*).
Curet.
De Ravel d'Esclapon.
J. s. Bouteille.
Miche.
A...r
Pr R Boyer
Subst Mary
Gref. N...

Marseille.

Tribunal divisé en 4 chambres.

Prés. Autran ✲.
Gamel (P. H.) ✲.
V. P Giraud ✲.
Regimbaud ✲
Verger ✲.
De Rossi.
V P h. Ducoin ✲.
Jug. Rousset (*instr.*
Ségum *ordres*).
Dumon.
Brésillion.
Tollon.
Mallet (*instr.*).
Julhien.
Castillon.
Faliani.
Al...n
J. h. Verger.
Tollon ✲.
Arnaud ✲.
J s N...gretti
Baret.
B...r
J...rnet.
S...ard
Sol...er
Roux (*instr.*).
Pr R Baradat ✲.
Subst. Blanchard.
Mazeau.
Breuillac.
Georgé.
Toselli.
Gref Laugier (Émile).

Tarascon.

Prés. De Latour du Villard.
Jug De Soliers (*instr.*).
Jug Vicary
Le...t.
J. s F...n
...e
Pr. R Fassin
Subst Richard
Gref. Glénat.

Ce département ressort... à la cour d'appel d'Aix.

CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Godart
Jug. De Vi...de.
Bidard.
De Gourmont.
Chouët (*instr.*).
J s N
N...
N...
Pr R Chap...
Subst ...lle
Gref L...r

Caen.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés Fauve...
V. P. Brugère
Jug. D...berg
D...
Fleury.
Formey-St-Louvent.
Dadin (*instr.*)
J. s. Lemmonier.
Lemoine
Lechesnay.
Lem...re
Pr. R. Le Bar...
Subst. Charlemagne.
Bernard.
Gref. Picot.

Falaise.

Prés. Osmont de Courtisgny
Pr h Lema...tre ✲
Jug Le...tagne
Viloy-Desmesecrets (*instr.*
J. h. Duboarg père
J s B...snard-Beaupré
L...
N.
Pr. R. De N...
Subst. Moisy
Gref. Gallot

Lisieux.

Prés Henri.
Pr h Bourdon ✲
N...
Jug. Delarue (*instr...*
Lerouge.
N...

J. s. Goupil.
N..
N
Pr. R Clément
Subst. Bottel
Gref. De la Croix.

Pont-l'Évêque

Prés. Leroy
Jug. Meheudin (*instr.*).
Cambernon
J s Legrip.
Nigault de Praleauné
Lucas.
Pr. R Sourdis
Subst. Fontaine
Gref. Desrocques.

Vire.

Prés. Lévêque
Jug. Lachèvre (*instr.*).
Auvray.
J s Chenel.
N
N
Pr R L Gargan
Subst Desmarais
Gref. Le Tourneur

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

CANTAL.

Aurillac.

Prés Bonnefons (Édouard).
Jug. Violle.
De Falvelly (*instr.*).
Delzons
J s Pontenay de Fontette.
Caban
Pr R Cayrey
Subst. Gas.
Gref. Brunon.

Mauriac

Prés. Selopis
Jug. Dapeyron-Doumis.
Bessou.
Zeglicki (*instr.*).
J s Forestier
Pr R Bigonnet
Subst. Picou
Gref. Robert

Murat.

Prés Teillard-Nozerolles.
Jug Robert.
Giscard (*instr.*).
J. s Reynal Chagrave
Pons
N
Pr R Carrière
Subst. Maurin
Gref. Lamouroux

Saint-Flour

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Cantal

Prés. Delalo.
Pr. h. Ipcher ✻.
Bertrand ✻.
V. P. Ipcher
Jug. Chanterry (*instr.*)
Gibert.
Renard
Blais
Thibel
J s. N
N
N
N..
Pr. R. Malelin
Subst Meynard de Franc.
Gourbeyre
Gref. Clavière.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente.

Prés Benard ✻
V P Pastoureau de Labrauderie
Jug. Guillon
Blanc-Fontenille
Devaux (*instr.*)
Georgeon.
De Masfrand (*ordres*)
J h Chaperon
J. s. Landrodie.
Legrand
Pr. R Mongie-Carsuzan
Subst. Eyquem.
Bertrand
Gref. Debect.

Barbezieux

Prés. Dubrac.
Pr. h. Boucherie-Papineau.
Jug Filhol
Mondor (*instr.*).
J. s. Landry.
Boutin
N
Pr R. Chauveau.
Subst Chauveau
Gref. Ganier-Maisonneuve.

Cognac.

Prés. Grellier-Pougeard
Jug. De la Landé d'Olce
(*instr.*).
Mercier
J. s. Rabec
Ganivet
N
Pr R. Jouan
Subst. Laydeker.
Gref Garnaud

Confolens.

Prés. Lambert
Pr h. Chevalier ✻.
Jug. Delpi
Crévélier (*instr.*).
J s Branchaud.
N....
N.....
Pr R Nassaud
Subst Du Gardin.
Gref. Barue..

Ruffec.

Prés. Poiron de Boisfleury.
Pr. h. Cuirblanc (Rolland) ✻.
Jug. Mimaud (Jules) (*instr.*).
Delagrave
J s Bardy
Guinaud-Debroue.
N
Pr R. Garde
Subst Chapuis.
Gref. Guidier.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Prés. Courbo.
Jug. Roche.
Favre (*instr.*).
J. s. Morandière (*ordres*).
Petit
Pr R Chapsy
Subst. Fourneau
Gref Balochon.

La Rochelle.

Prés. Surreau-Lamirande
Jug. Regnault (*instr.*).
Vivier
J. s Bérard.
Dubois
N....
Pr. R Andrault.
Subst. Atgier.
Gref. Couneau.

Marennes.

Prés. Jozeau.
Jug. Morin.
Mondron (*instr.*).
J. s N
N.....
Pr. R. Vivier.
Subst. Pineau.
Gref. Goulnaud.

Rochefort.

Prés. Chopy ✻
Jug Fontant (*instr.*).
Paillé.
Nicollet.
J. s. Roche (Casimir).
Noiret
Chasseriau.
Pr. R Pompei.
Subst. Dumas.
Gref. Gout.

Saintes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Prés. Bernard
V. P. Piet Lataudrie.
Jug. Pailler (*ordres*).
Luraxe.
Petit (*instr.*).
Lacour
Fontant.
J h Huon.
J. s. Longueteau.
N ..
N.....
Pr. R. De Manoël-Saumané.
Subst. Saint-Blancard.
Pelottier.
Gref. Surraud.

Saint-Jean-d'Angély.

Prés. Sorin-Lessourees ✻.
Pr. h. De Bonnegens des Hermitants ✻.
Jug. Monnier
Brochain.
J. h. Saint-Blancard.
J. s. Sebilleau.
Paillé (*instr.*)
N.....
Pr. R. Aubin.
Subst. Dumontet
Gref. Corbineau

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

CHER.

Bourges.

Prés Maugenest ✻
Jug. Lutaud.
Jug. Gaulmier.
Fabre (*instr.*).
J. s. Rapin (M. E.).
Ribault de Laugardière.
N ..
Pr. R Marcillet
Subst. Gauvenet *dit* Dijon
Gref. Robinet.

Saint-Amand.

Prés Perroy.
Pr. h. Mallard ✻.
Jug. Tortat (*instr.*).
Manger.
J. s. Morand.
Bidault.
N ..
Pr. R. Beraud.
Subst. Thénard.
Gref Maugenest.

Sancerre.

Prés. Buteau.
Jug Supplisson
Bolin (*instr.*).
J. s. Sifflet.
Bouquet.
Pr. R. Morlon.
Subst. Genevoy.
Gref. Bontet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

CORRÈZE.

Brive.

Prés. Rivet (Éd.) ✻.
Jug. Lacoste ✻
De Méric de Bellefon (*instr*
Desroches
J h. Dumont
J. s. Eschapasse
N.....
Pr R Gallery
Subst De Lavaur de
Gref. N....

Tulle.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Corrèze.

Prés. Bayle ✻.
V. P. Tanchon.
Jug. Corneille (*ordres*).
Loubignac.
Sangenisse.
Lepetit.
Cormier (*instr.*).
J. s. Talin.
Saint-Jacques
N. ..
N.....
Pr R Daniel
Subst. Bomboy
Frèze.
Gref. Beaudenom.

Ussel

Prés. Moncourier - Beaurepaire ✻
Jug. Laudic.
Lauverjat (*instr.*).
J. s. De Bonnot de Bay
N. ...
N. ..
Pr. R. De Genti. de Rosier
Subst. Samat.
Gref. Forsse.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

CORSE.

Ajaccio.

Prés Landry
Jug. Ross
Bessereau (*instr.*).
J. s. Cunéo d'Ornano.
Castelan
Pr. R Le Roy
Subst. Massé
Gref. Maisani.

Bastia.

Prés. Bonavita ✻.
Jug. Flach (*instr*
Casalta
Lessie
J h. Pierragol
J. s Lottero
Mattei
Christofini
Pr R Mignucci
Subst Marongiu
Gref Scatena

Calvi

Prés De Nazzo
Jug Gaudeani (*instr*
Salducci.
J. s. Savelli.
N.....
N.....
Pr. R. Arrighi.
Subst. Marini.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Benedetti.
Jug. Abbatucci
Levie - Ramolino ✻ (*instruction*).
J. s. N...
N.....
N ..
Pr. R. De Figarelli.
Subst. Renucci.
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Casanelli.
Jug. D'Ortoli (Dom.).
Gagnani *instr.*
J. s. [illegible]
De Pietri (D. J. B.).
N....
Pr. R. Gheerbrant.
Subst. Vannier de Morelli.
Greff. [illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bastia.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Chesne.
Jug. Larcher (*instr.*).
Menant (*ordres*).
Pingat.
J. h. Noirot.
Poisot.
J. s. Pignolet.
Cyrot
N.....
Pr. R. Fays.
Subst. Cardot.
Greff. Robin.

Châtillon.

Prés. Chaales des Étangs.
Jug. Landel (*instr.*).
Gélot.
J. h. Bourée.
J. s. N....
N.....
N.....
Pr. R. Forgeot.
Subst. Gloria.
Greff. Jully.

Dijon.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Rolland.
V. P. Cival.
Jug. Clerget Vaucouleur.
Geoffroy ✲.
Louseau (*instr.*).
Perrenet.
Party.
J. h. [illegible]
[illegible]
J. s. Maltaste.
Cornereau.
Fleurot (*ordres*)
[illegible]
Pr. R. [illegible]
Subst. [illegible]
[illegible]
Greff. [illegible]

Semur.

Prés. Fénéon-Berger.
Jug. Alexandre (*instr.*).
Lestre-Dusaussois.
J. s. Hudelot.
Philpot
N....
Pr. h. Lousseau
Subst. Miot.
Greff. Pompon.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon

CÔTES-DU-NORD

Dinan.

Prés. Salmon-Laubourgère.
Jug. Dutertre.
Béhier (*instr.*).
J. s. Jacquemin.
N.....
Pr. R. Rouvin.
Subst. Huet-Labrousse.
Greff. Buot.

Guingamp.

Prés. Joret.
Pr. h. Bon Dain.
Jug. Ruellan.
Jenvrin (*instr.*)
J. s. N
N....
N.....
Pr. R. Bois-Viel.
Subst. Savidan.
Greff. Levesque.

Lannion.

Prés. Toussaint.
Pr. h. Valette.
Jug. Serindon de Lasalle.
Buffé (*instr.*).
J. s. Le Taillandier ✲.
Cadieu.
Pr. R. [illegible]
Subst. [illegible]
Greff. Morand.

Loudéac.

Prés. Hillion.
Jug. Guillot (*instr.*).
Guérin de la Grasserie
J. s. N....
N.....
N.....
Pr. R. Oudin.
Subst. Aulanier
Greff. Botrel.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Gagon ✲.
V. P. Nico. de la Belleissue.
Jug. Ernoul de la Chénelière
Foaty
Amiard.
Fraboulet (*instr.*)
Le Moign.
J. h. Micault.
J. s. N....
N....
N.....
Pr. R. Du Breuil
Subst. Savidan.
Boulanger.
Greff. Marcel.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

CREUSE.

Aubusson.

Prés. Pouneau de la Pouyade.
Jug. Rousseau.
Charrière (*ordres*).
Dupin (*instr.*).
J. s. Beby
Cte de Lobgeac
Texier
Pr. R. Boyer
Subst. Laporte.
Greff. Parry.

Bourganeuf.

Prés. Guériteau.
Jug. Laumond (*instr.*).
Bonnin
J. s. Fourest.
N.....
N....
Pr. R. Challan-Belval
Subst. Sohet [illegible]
Greff. Sallon.

Chambon.

Prés. Desvergnes - Lafont-Faye.
Jug. Goutier
Meunier-Quinsac (*ins.*)
J. s. Marc Picaud
Pr. R. Vachier de Lapouge.
Subst. Caine.
Greff. Mallevaud Boissier

Guéret.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Creuse.

Pres. Barny
Pr. h. Dissandes Lavaudaie ✲
V. P. Bernard.
Jug. Fougères (*instr.*)
Ulry (*ordres*).

Jug. Bole.
Jupile Boisvert.
N .
J h Lassarre
Petit-Lacombe.
Laroche.
J. s. Bouchardon.
Frémonteil.
N.....
N.....
Pr. R. Haffner.
Subst Le Poittevin.
Vallentin.
Gref. Jamot.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Bellot.
Jug De Vergniol ✻.
Domenget (*instr.*).
Machenaud.
J. s. Pontou.
N.....
Pr. R. Faye-Tabit.
Subst Mauriac
Gref. B Lafosse.

Nontron.

Prés. Lacroix-Dufresne.
Jug. Boudaud de Machaumont (*instr.*).
Laporte.
J. s. Duvoisin.
Labuthie.
Neury.
Pr. R [illegible] Daniel.
Subst Marquet (Jean).
Gref. Roy.

Périgueux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Dordogne.

Prés. Saint-Espès-Lescot ✻
V. P. Boissarie.
Jug. Mimaud
De Dax (*instr.*).
Soulfron.
Simon.
Branlat.
J. s. Raynaud ✻.
N.....
N. .
Pr. R. Lassort.
Subst. Pasteau
Thévard.
Gref. Milet.

Ribérac.

Prés Delugin ✻.
Jug. Bardi de Fourtou.
Chancel.
J. s Fargeot.
Mas[illegible]rel (*instr.*).
Pr. R. Cambecèdes.
Subst. Mouru de Lacombe.
Gref. Bricaud de Verneuil.

Sarlat.

Prés. Loubet.
Jug. De Lavergne de Cerval ✻.
Pomarel.
Tardes (*instr.*).
J. s. N.....
N ...
N.....
Pr. R. Lafon du Cluzeau.
Subst. Plédy.
Gref. Sarlat.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

DOUBS.

Baume.

Prés Arbey.
Jug. Dufay
Griffond
J. s. Bet.end (*instr.*).
N.....
Pr. R. Boyer.
Subst Marley.
Gref. Lailly.

Besançon.

Prés. Roger ✻.
Jug. De Moreul
Péquignot (*instr.*)
Druard ✻.
J. s. Maurice.
Martin.
Pr. R. Wendling
Subst. Quantin.
Gref. Brutard

Montbeliard.

Prés. Brunet.
Jug. Tueffard (*instr.*).
Prince.
J. s. N.....
N.....
Pr R [illegible]
Subst Pepin.
Gref. Namont.

Pontarlier.

Prés. Papillon.
Jug. Marzloff (*instr.*).
Tissot.
J. s. Jobard ✻.
N.....
N.....
Pr. R. Boulhard de Montigny.
Subst [illegible]
Gref. Colard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon

DRÔME.

Die.

Prés. Schaeffer.
Jug. Pal (*instr*)
Chouffour.
J. s. Jullien
N ....
Pr. R. De Valles.
Subst. Charignon
Gref. Bolet de l'Isle.

Montelimar.

Prés. Lubin.
Jug. Vallentin.
Pruneau.
J. s. Bérard (*instr.*)
N.....
N ....
Pr. R. Barras
Subst Aron.
Gref. Vernet.

Nyons

Prés. Bodin.
Jug. Athénor.
Fabre (*instr.*)
J. s. N....
N.....
N .
Pr R Thomas.
Subst. Lemanissier.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal a 3 chambres. Siége de la cour d'assises de la Drôme.

Prés. Faure.
Pr. h. Besson ✻.
V. P. Arbod ✻.
Doncieux.
Jug. Lavis (*instr*
Millet.
Garnier de Labareyre.
Forcheron.
De Chanrond.
Roche.
Castilhon (*ordres*).
J. h. Olivier (F. E.).
J. s. Lalande.
Carrossel.
Pr. R. Dumas.

Subst Fontanille.
Grimaud.
Suzanne.
Greff. De Payan-Dumoulin.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

EURE

Les Andelys

Prés. Metton
Jug. Bosquet (*instr.*).
Goultier.
J. s. Guiard de Marigny.
N . .
N .
Pr R TLoyot
Subst. Humbert.
Greff. Garnier.

Bernay.

Prés Dulac de Fugères
Jug. Belhache (*instr.*).
Lerenard-Lavaude.
J. s. Poulevoy.
N .
N ..
Pr R. Laloë
Subst. Allard.
Greff. Puel.

Evreux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Eure.

Prés. D'Imbleval.
V. P. Morse
Jug. Lecœur.
Hérissay (*instr.*).
Prieur.
Alaboissette.
Bouqueton
J s David.
Colombe..
Petit.
Rohaux
Pr. R. Pain
Subst. Prévost.
Martin
Greff. Silly.

Louviers.

Prés. Lavocat.
Jug Marquet (*instr.*).
Tessier
J. s. Quatteray.
Pr. R. Peyrecave
Subst. De Lacour-Fain.
Greff. Assire

Pont-Audemer.

Prés. Lance.
Jug. De Milleville (*instr.*).
Duflos.
J. s Loriot.
N ..
Pr. R. Méret.
Subst. Le Conte.
Greff. Chambéry Dudésert.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rouen.

EURE-ET-LOIR.

Chartres

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés Lambert
Pr h. Rayé du Perret ✲.
De Bertheville ✲.
V. P Lefebvre
Jug Courtois ✲.
Dussaussay Demély.
Tillionnois de Valleuil *ordres*
Rousseilon
Nicolas.
J h. Rollier
J. s. Druon (*instr.*).
N ..
Pr. R. Moleux.
Subst. Lefuel
Fournier
Greff. Ménager.

Châteaudun

Prés. Mynard.
Jug. Viry
Sr [illegible]
J. s. N
N ..
N . .
Pr R Serre de Lavergras
Subst. Escoulan
Greff Lambron

Dreux.

Prés Vannebaux
Jug. Nicot (*instr.*).
Duchaplot de Maillebois
J s Bodeau
N ..
Pr R. Couturier.
Subst Chrestien de Poly.
Greff. Ferrand.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Jouot.
Jug. Picœron de Mondésir.
Dorly (*instr.*).
J. s Lecamus
N
Pr R Guyet
Subst. Delalande
Greff. Rondeau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

FINISTÈRE

Brest.

Prés. Hamonno.
Jug. Gardin de la Bourdonnaye.
Le Guillou-Penanros.
Leroux (*instr.*).
Le Gal La Salle.
J. s. Joubert.
Le Bescond de Coatpont.
N .
Pr R. Terrier de Laistre.
Subst. Toulic
Greff. Jégo.

Châteaulin

Prés. Fénigan ✲.
Pr. h. Lacoste ✲
Jug. Bonamy (*instr.*)
Beziers La Fosse
J. s N .
N ....
N.....
Pr R Masquerier
Subst Jamines.
Greff. Gontric

Morlaix

Prés Perrotin
Jug. [illegible]
Danielou.
Jegou
J. s. Prigent
N ....
N ..
Pr R Cail..
Subst Barbedor.
Greff. Le Corre

Quimper.

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Finistère

Prés Treveily
V P Tarin.
V P a Lozach
Jug Faugeyroux.
Bonnien de la Rivaudière
Freyssineau.
Cropp
Pavec (*instr.*).
J. h. Claret.
J s Cormier.
N.....
N ....
N..
Pr. R. Bachelot-Villeneuve

Subst. Drouart.
Dupont.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés Collinet de la Salle
Jug. Huchet du Guermeur.
Chanon.
J. s. Pierre.
Marchard (*instr.*).
Pr. R. Frétaud.
Subst Perrusse.
Gref. Cozanet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

GARD.

Alais.

Prés. Giron.
Jug. Charbaut.
Aigoin de Montredon. (*ordres*).
Verrier.
Bory (*instr.*).
J. h. Silhol.
J. s. Duffès (Émile).
Verdelhan des Molles.
N.....
Pr. R. Fleury.
Subst. Donadieu.
Gref. Delmas.

Nîmes.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Griffe ✲.
V. P. Gauttier ✲.
Jug Masse
Gorand de Labaume (Charles).
Valat.
Girard (*ordres*).
Escalier de Ladevèze. (*instr.*).
J. s. Manse.
Gauthier.
Sanguinède.
Dumény
Pr. R. Dormand ✲.
Subst. Klecker
Guiba.
Gref Tourel.

Uzès

Prés. Goirand de Labaume.
Jug Reille (*instr.*)
D'Albiousse (*ordres*.
Abauzit (L).
J. s. Rivière.
N ..
N.....
Pr R. Chataigner
Subst Camoully
Gref. Luy

Vigan (Le).

Prés. Portalez.
Jug. Guibal
Celle (*instr.*).
J. s. N.....
N
N.....
Pr. R. Jouves.
Subst. Monlezun.
Gref. Barry.

Ce département ressort à la cour d'appel de Nîmes.

GARONNE (HAUTE-).

Muret.

Prés. Couget.
Pr. h. Henry ✲.
Jug. De Mas-Latrie
Abadie (*instr.*).
J. s. Cousinet.
N. ..
N.....
Pr. R. Nouvion.
Subst. Granié.
Gref. Joses.

Saint-Gaudens.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Thévenin ✲.
V. P. Grabias.
Jug. M. Martin (*ordres*).
Dehoey (*instr.*).
Sales.
Labatut.
Bergaud.
J. s. Cazeneuve
Dufour
N.....
Pr. R. Lenard.
Subst. Sentein.
Castaing.
Gref. Cieutat.

Toulouse.

Tribunal divisé en 3 chambres

Prés. Bonzom ✲
V. P. De St Martin-Paillas
Arcadet.
Jug. Faure.
Dufour.
Tournamille (*ordres*).
Bayet.
Sarthe-Sarrivatet.
Molinier.
Bayard (*instr.*).
J. s. Llanas
Suau.
Garrigues
N
Pr R Sourbes.
Subst. Dejean.
Gillard
Baurens
Gref Delorme.

Villefranche.

Prés. Tinel de Lisac ✲
Jug. Tourraton.
Gringaut.
J. s. Fourtanier
N ..
N ..
Pr. R Chaussade.
Subst. Abadie
Gref. Castel.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

GERS.

Auch.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége à la cour d'assises du Gers

Prés. Fournié ✲.
V. P. Solon.
Jug. D'Esparbès (*instr.*).
Destieux.
Branet.
Guchen.
Benoist
J. s. Bonnassies.
Cauderon
N.....
N. ...
Pr. R. Maurin
Subst Dupuy
Duboscq
Gref Molinière

Condom.

Prés. Caussade.
Pr. h. Saint-Étienne ✲.
Jug. De Boubée de la Couture (*instr.*).
Boulle-Lacroze (*ordr.*
J. s Sarrazy.
N .
Pr R Lacrouade
Subst Rabade.
Gref. Ardiouze.

Lectoure.

Prés. Lagarde.
Jug. Pheux.
Carrieu (*Instr*).
J. h. Bouet
J. s. Calmejane.
N....
N ....
Pr R Lignon.
Subst Ducastaing
Gref. Druilhet.

Lombez.

Prés. Pujos ✻.
Pr. h. Campagnole ✻.
Jug. Monbrun (*instr.*).
Bécanne.
J. s. Fournié (Ovide).
Lacassagne.
N.....
Pr. R. Delpy
Subst. Boussillon.
Greff. Escot Émile).

Mirande.

Prés. Valade-Gabel.
Jug. De Brianson (*instr.*)
Aylies (*ordres*).
J. s. Maumus.
Aylies.
Pr. R. Decoiou
Subst. De Béchon.
Greff. Camparden

Ce tribunal ressortit à la cour d'Agen

GIRONDE.

Bazas.

Prés. Bernard de Lajartre.
Jug. Montaigut.
Fourcaud (*instr.*).
J. s. Baillet.
N.....
Pr. R. Grémillon.
Subst. Janac.
Greff. Martin.

Blaye.

Prés. [illegible] Clavaud ✻.
Jug. Lafitte (*instr.*).
Lévesque.
J. s. Simonetty.
Page.
N.....
Pr. R. Lasserre.
Subst. Maxuel.
Greff. Renard.

Bordeaux.

Tribunal divisé en 4 chambres.

Prés. Faye
Pr. [illegible]
Lavaud ✻
[illegible] Caze
[illegible]
Pr. Rouland ✻
Jug. Cabantous ✻.
De Mollis
Faurie (*ordres*).
Calvé.
Decoux Lagouette
Boyer
Largeteau
Jug. Gachassin - Lafitte (*instr.*).
Dubois.
Bérot-Breuilh (*instr.*).
J. h. Bouniceau - Gesmon père ✻.
Duhosq.
J. s. Battar.
Monteaud.
Guillemer de Lioncourt (*instr. temp.*).
Pariset
Martin
N.....
Pr. R. Vergier.
Subst. Busseuil.
Pons de Noüailles.
Marcilland de Bussac.
Lacombe.
Desbonne.
Greff. Noailles Arthur.

La Réole

Prés. De Fournoux
Jug. Vinson
Nadeau (*instr.*)
J. s. N[illegible]
N[illegible]
N.....
Pr. R. David.
Subst. Sarraute.
Greff. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Parcé.
Jug. Feaugas (*instr.*).
Rigaud.
J. s. Dubreuilh.
Marcou.
Pr. R. Escollier.
Subst. De Megret de Belgoy.
Greff. Boutruche.

Libourne.

Prés. Chaperon.
Jug. Claverie
Dallas.
De Mesion.
J. s. Rouchès.
Marx (*instr.*).
N.....
Pr. R. Maury
Subst. Cimetière
Greff. Goujon.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

HÉRAULT

Béziers.

Prés. Bauby
Pr. h. Cavailler ✻.
Jug. Cavailler d'Arnaudy (*ordres*).
Labat.
Ruhland (*instr.*).
J. h. Daurel ✻.
J. s. Gabalda.
Galy.
Jaubert.
Pr. R. Pellegrue
Subst. Letuvé
Greff. Calas.

Lodève.

Prés. Martin
Jug. Bès de Berc.
Aldebert (*instr.*).
J. s. Galonié de Miremont.
N....
N.....
Pr. R. Maunier (Lucien)
Subst. Acquier
Greff. Alengry.

Montpellier

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Besset ✻
V. P. [illegible]
Jug. Calvergnes
Morsié (*instr.*).
Gilles (Lucien).
Unal
Chabert.
J. s. Bertrand.
Glaize (*ordres*).
De Villaret.
Goirand de Labaume.
Pr. R. Andruejol.
Subst. Gassaud.
Coularou.
Greff. De La Salle.

Saint-Pons.

Prés. Conty.
Jug. Gabolde (*instr.*).
Dejou
J. s. Mo[illegible]
De Barthez
Pr. R. Latour-Dejean
Subst. Vézian.
Greff. Barthes (A[illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier

ILLE-ET VILAINE

Fougères

Prés. Boistard.
Pr. h. Rommaigné-Moricière ✻
D[illegible]s
Jug. Jego (*instr.*)
Palvadeau.
J. s. Couyer de la Chesnardière.
Deslandes.
N.
Pr. R. Guignard
Subst. Playetie
Greff. Lesaint.

Montfort.

Prés. Gardin du Boisdulier.
Jug. Lesné.
Cordes (*instr.*).
J. s. N....
N....
N....
Pr. R. Le Coulomb
Subst. Bévière.
Greff. Dervillé.

Redon.

Prés. Nouet.
Jug. Pocher (*instr.*).
Belan.
J. s. Gérard.
N....
N....
Pr. R. Rochmann de la Touche.
Subst. Fernand.
Greff. Pallier.

Rennes.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Soudier ✻.
V. P. Legall de Kerlavou.
Jug. Banéat.
Phlouzic.
Legorrec.
Henry - Couannier (*instr.*).
Yvert.
J. s. Villeray.
Dreusain.
J. s. Le Lepvrier.
N....
N....
N....
Pr. R. Girault.
Subst. Perrussel.
Prégent.
Greff. Robert.

Saint-Malo.

Prés. Michel.
Pr. h. Houitte de la Chesnais ✻.
Jug. Bussy (*instr.*).
Lesbaupin.
Levaillant.
J. s. Claudel.
N....
N....
Pr. R. Garde.
Subst. André.
Greff. Le Brun.

Vitré.

Prés. Torteliер.
Jug. Blandin (*instr.*).
Marchands de Langottière.
J. s. De la Plesse ✻.
N....
N....
Pr. R. Jartel (Th.).
Subst. Alhain.
Greff. Bourcier.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Indre.

Prés. Dubois ✻.
V. P. Parmentier.
Jug. Moulineau.
Daigueson.
Tassain.
Heleau (*instr.*).
N....
J. Verton.
N....
N....
Pr. R. Allard.
Subst. Guillemot.
Heimburger ✻.
Greff. Mars.

Issoudun.

Prés. Girard de Vasson.
Jug. Rochoux (*instr.*).
Chrétien.
J. s. N....
N....
N....
Pr. R. Blondel.
Subst. Decourteix.
Greff. Dardeau.

La Châtre.

Prés. Rondier.
Pr. h. Daiguson ✻.
Jug. Patureau-Mirau.
Soiler (*instr.*).
J. s. Dubois.
N....
Pr. R. Duboys.
Subst. Fialon.
Greff. Laurent.

Le Blanc.

Prés. Marcland.
Pr. h. Bernard Adrien) ✻.
Maquet.
Jug. Bernardières (*instr.*).
Grimard.
J. s. Meunier.
N....
N....
Pr. R. Du Puy ✻.
Subst. Pouroy.
Greff. Coursier.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Bodin.
Jug. Callo.
Gillet.
J. s. Loiseau (*instr.*).
Maurice.
N....
Pr. R. Vidal de Saint-Urbain.
Subst. Lesueur.
Greff. Mounier.

Loches.

Prés. Chaisemardin.
Pr. h. Thuilier ✻.
Jug. Luco.
Lasne (*instr.*).
J. s. Nau.
Pr. R. Leroy.
Subst. Peysonnie.
Greff. Gautier.

Tours.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Gouin ✻.
Pr. h. Comte des Francs ✻.
J. P. Pregent.
V. P. h. Mounier ✻.
Jug. Deronet ✻ (*ordres*).
Lambert.
Beaussier.
Laurand.
Simon (*instr.*).
J. s. Nercam-Jean.
Charpentier.
N....
N....
Pr. R. Maurice.
Subst. Bonnefond.
Bertrand.
Greff. Gerault.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans.

ISÈRE.

Bourgoin.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Teste ✻.
V. P. Garnier.
Jug. De Pouchelon.
Buisson.
Brun (*ordres*).
Royer de Loche.
Besancon (*instr.*).
J. s. Michoud.
N....
Pr. R. Fabry.
Subst. Sibuet.
Angilbert.
Greff. Fuzier.

Grenoble.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Pres. Rivier ✻.
V. P. Piat-Desvial.
Ducasse.
Jug. Faure (*instr.*).
Addier (*ordres*).
Gaudet.
Mourral.
Chollier.
Jean
Magnan.
J. s. Tartari.
Charvet.
N.....
Pr. R. Monin.
Subst. Martinais.
Loubat.
Barton.
Greff. Clément.

Saint-Marcellin.

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés Petit.
V. P. Grimaud.
Jug Gonton.
[illegible]
Rossignol (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Weyor.
Subst. Bernard.
Martin.
Greff Hébert.

Vienne.

Tribunal divisé en 2 chambres

Pres Pr[illegible]
V. P. Chabron
V. P. h. Gueidan ✻.
Jug. Rostaing-Feyn.
Faugier
Caffarel (*instr.*).
De Craponne du Villard ✻ (*ordres*).
Pellenc.
J. h. Sornin.
J. s. Chabaud.
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Ducroux.
Subst. Rey.
Couturier de Royas
Greff G[illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

JURA.

Arbois.

Pres. De Cosnac
Jug. Coulon (*instr.*).
Druhen.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Nicolas.
Subst Arnoux.
Greff. Courbis.

Dôle.

Prés. Cattand.
Jug. Poncet.
Pinaire.
J. s. Bergier (*instr.*).
N.....
N.....
Pr. R. Billot.
Subst De Thiriet de Luyton.
Greff. Billard

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Jura.

Prés. Trouillot.
V. P. Guyenot.
Jug. Rance de Guiseuil.
Bailly (*instr.*).
Benvain de Beausé-jour.
Monnier.
Sée.
J. s. N
N.....
N.....
Pr. R. Bonnet.
Subst. Leloir.
Marvillet.
Greff. Jobin.

Saint-Claude.

Prés. Gr[illegible]
Jug Favier
[illegible]
N
J. s. N
N.....
N.....
Pr. R. Pataille
Subst. Zuccarelli
Greff. Pétillot

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon.

LANDES.

Dax.

Prés De Saletta
Jug [illegible]
Dufourcq
J. s. Darracq ✻
De la Ville Hélio.
Pr. R Commoul.
Subst Moulonguet.
Greff Jeantet.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Landes.

P[illegible]s To[illegible]
V. P. C[illegible]
Jug. Pr[illegible]
Serrasi.
Abadie Lacaul[illegible]
Garrelon.
D'Uzer
J. s Lafubrie.
Pr. R Beyne.
Subst. Bisen[illegible]
Lafon de Fongaufier
Greff. Pancaut.

Saint-Sever.

Prés. Lagardo.
Jug Dulcolont.
Fu[illegible]s (*instr.*).
J. s. De Laborne ✻.
Mallierbe.
Jug h. Capdevielle.
Pr. R [illegible]
Subst. Grico[illegible]
Greff. Lobit.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Pau

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Loir-et-Cher

Prés. Villault-Duchesnois
V. P Refoule.
Jug. Lemagnen.
Corbin (Charl.).
Gaubron.
Dardan (*ordres*).
Louvet (*instr.*).
J. s [illegible]
Salvat.
Barbier
N.....
Pr. R. Guignard
Subst Latour.
Katz.
Greff. Foucart.

Romorantin.

Prés. Alliot.
Jug. Delalande
Bastard (*instr.*).
J. s N.....
Pr. R Bar[illegible]con
Subst. Huyet.
Greff Bigot.

Vendôme.

Prés. Isnard
Jug. Dunoyer.
Vine[illegible] (*instr.*).
J. s Pineau
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R Van Cass
Subst. Fresne.
Gref. Lefebvre.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans.

LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire.

Prés. Avril
V. P. Chauze.
Jug. Blanc.
Giraud
Rouquet.
Durand (Alban) *ord.*)
Dissard (*instr.*).
J. h. Bronac de Vazelles.
J. s. Dusser.
N.....
N[illegible]
Pr R P[illegible] Desgranges
Subst. Brotard
Jacomet
Gref. Choussy

Roanne

Prés. Mulsant ✲.
Jug. Mercier
Rousset
Chevanor Joly (*instr.*).
J. s. Cherpin.
N
N[illegible]
Pr. R. Mallein.
Subst Lagrevol[illegible]
Gref. Berthier.

Saint-Etienne.

Tribunal divisé en 3 chambres

Prés. Fabre ✲.
V. P. Allut
Helme
Jug. Favart (*ordres*).
Février.
Tournu de Ventavon
Morard.
Bouchetal - Laroche.
Du Puy.
Rous.
J. s. Neyron de St-Julien
Fayolle.
Barratte
N. ...

Pr. R Gariod.
Subst. Dagallier.
Ropert.
Houssard.
Gref Menard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Prés. Charbonnier Lebreton
Jug. Montalban (*instr.*).
Peigeres (*ordres*).
J. h. Fouillet
J. s. Touchebœuf.
Binet.
Pr R. Lebbé.
Subst. Jourjon
Gref. Duclaux.
Cis Gr. Gilbert.

Le Puy.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés Devrac[illegible]
V. P. Salvan[illegible]
Jug Chassaing ✲.
Paul (Louis
Verd Delandine (*ord.*).
Monerat (*instr*)
Recorbet
J. s. Chabannes
Durand
N.....
Pr. R Gratuze.
Subst. Dulac
Marmontan
Gref. Gazanion.

Yssingeaux.

Prés. André.
Jug. Morin (*instr*.
Gonores.
J. s. Vigerie.
Pr. R. Dum[illegible]
Subst D[illegible]
Gref Trouss

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis

Prés. Massol.
P. h. Oger Durocher.
Jug. De Gaigneron (*instr.*).
Olivier
J. s. N.
N ...
N ....
Pr R. Baudouin
Subst Denier.
Gref Leblay.

Châteaubriant.

Prés. Martel.
Jug. Magonet de la Magonerie (*instr.*).
Grelier.
J. s. N
N ...
N
Pr. R. Pinchon.
Subst. Courbaë. de Penempré.
Gref. Leray.

Nantes

Ce tribunal a 3 chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire-Inf.

Prés. Guibourd de Luzinais ✲
V. P. Cracy ✲.
Hervo ✲.
V.P.h Bert.
Jug. Morel (*instr*.
Leroux
Constant.
Grignon Dumoulin
Pinczon du Sel des Monts
Lambert.
Guerin du Grandlauay
J. s. Merlano
Martineau (*ordres*).
Pasterne.
Pr. R. Pretot.
Subst. Charpentier.
Chaudreau ✲.
Mandorez.
Gou[illegible]
Gref. Bellamy

Paimbœuf.

Prés Feildel
Jug De Trémaudan (*instr.*
Despallart.
J. s N...
N ...
N
Pr R B[illegible]
Subst. Harrault.
Gref Cousin.

Saint-Nazaire

Prés. Giron.
Jug. Bourdonnay (*ordres*).
[illegible] (*instr.*).
J. s. Vezin
N
N.
Pr. R. Marion de Procé.

Subst Danere.
Greff Carmet

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

LOIRET.

Gien.

Prés. Léon.
Jug. Ranqu[illegible]
Cattelain (*instr.*).
J. s Huet.
Pr. R. Rempler
Subst. Dagoury.
Greff. Vaury.

Montargis.

Prés. Boulot.
Jug. Girard (*instr.*).
Soulesme
J. s. N
N.....
Pr. R. Madier.
Subst. Boullanger.
Greff Perrier.

Orléans

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Macavoy ✻.
V. P. Cornu.
Jug. Sarrebourse de la Guillonnière.
Baschet (*ordres*).
Manière.
Petit.
Pommier (*instr.*).
J. s. N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Borie ✻.
Subst [illegible]
Virey.
Greff. Poisson.

Pithiviers.

Prés. Bautruche.
Jug. Martollière.
Picard (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Chavanes.
Subst. Garapin.
Greff. Gambrelle.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans.

LOT.

Cahors.

Le tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Lot.

Prés. Lurguie.
V. P. Izar
Jug [illegible]zes ✻ (*instr.*).
Dupuy ✻.
[illegible] *ordres*.
Gaup.
Fieuzal
J. s Talou.
N....
N....
Pr. R. La Borde
Subst Benugrand.
Trouilhas
Greff. Roques

Figeac.

Prés. Bétille
Jug. Alayrac *ordres*,
Malbelan
J. h. Mage
J. s. Pradayro. (*instr.*).
[illegible]
N
Pr. R. [illegible]
Subst. [illegible]
Greff. Ser.

Gourdon.

Prés Gaudin ✻.
Jug [illegible] (*instr.*)
Bayan (*ordres*).
J. h Capmas
J. s. Maturié.
N.....
N.....
Pr. R. Blat.
Subst. Sarrieys.
Greff Moulin.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen

LOT-ET GARONNE

Agen.

Prés. Capot de Barrastin ✻.
Jug. Laboulbène (*instr.*).
Lebé.
Marreau.
J. s. Vacquéry.
Montels.
N.....
Pr. R. Dubuc.
Subst. Courrèges.
Greff. Laborde.

Marmande.

Prés. Durieu.
Jug. Laboulbène (*ordres*).
Grizot (*instr.*).
J. h. Ramonde-Lagrèze.
J. s. Trenty.
Meyniel.
Beyries.
Pr. R. G. Fournel.
Subst. DePorquier-Lagarrigue
Greff. Larromet

Nérac

Prés. Gadhard.
Pr. h. Moulinas ✻.
Jug. Lacoste.
Bunt (*instr.*).
J. s. Varenne.
Pr. R. De Belegarde.
Subst. De Laborie.
Greff. Ducocq.

Villeneuve-sur-Lot.

Pres Motas d'Hestroux
Pr. h [illegible]
Jug De Lozes *inst.*
[illegible]
J. s [illegible]
N
Pr. R [illegible]
Subst [illegible]
Greff Labr

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen

LOZÈRE

Florac.

Prés. Runel
Jug. Salanson.
Valadier (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
Pr. R. Fauré
Subst. Gardès.
Greff. Cassemiche.

Marvejols.

Pres Benoit
Jug. [illegible]
Torreilles (*instr.*).
Cordesse.
J. s. Vors
Pr. R. Chamand.
Subst. Jaffard
Greff. [illegible]

Mende.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Lozère.

Prés. Rocle.
Pr. h. Renouard ✻.
V. P. Bienès
V. P. h. Grousset.
Jug. Mercier.
Rimbaud.
Susan.
Gordelle *instr*
N.
J. s. N[illegible]
N.....
Pr. R. Gorguos.

Subst. Fayet.
Boyer
Greff. Coumoul.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nîmes.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Lel[illegible] ✲.
V. P. [illegible].
Jug. C[illegible] ✲
Pellier
Huguet.
Challous.
Fenet (*instr.*)
J. h. Lhuillier.
[illegible].
J. s. Quéruau-Lamerie.
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Coste.
Subst. Renault-Morlière.
Spir[illegible]
Greff. Dornoy

Baugé.

Prés. Couscher ✲
Jug. Baslergeau.
Tanqueray (*instr.*).
J. s. Coudreuse.
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Tardu
Subst. Despelou.
Greff. Landry.

Cholet.

Prés. Faligan ✲.
Jug. Baguenier-Desormeaux
Magnin ✲ (*instr.*)
J. s. Gorzes
Pr. R. Lefevre
Subst. Roque
Greff. Rayer

Saumur.

Prés. Bodin.
Jug. Ducamp.
Unal (*instr.*)
Gibert.
J. s. Fermé
Bouvre.
Pr. R. Jaenques.
Subst. Benoit.
Greff. Baudry

Segré.

Prés. Bordeaux-Desbarres
Jug. Grimault (*instr.*).
Blanc[illegible].

Jug N[illegible]
J. s. Legros
P[illegible] R N[illegible]
Subst. Cournot
Greff B[illegible]ger[illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

MANCHE

Avranches.

Prés. Lahougue.
Jug. Gudzet Ducoudray.
Be lencontre (*instr.*).
J. h. Sanson ✲
J. s. Sc[illegible]e
Pr. R. Mezaise
Subst. Legrain.
Greff. Bamoulle.

Cherbourg.

Pres. Brière de Mondétour ✲
Jug. Ameline.
Levallois
De[illegible] (*instr.*).
J. s. Boudement d'Ingremard.
N[illegible]
Pr. R Pignard-Dudezert ✲.
Subst A[illegible]elot.
Greff Noyon

Coutances.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Manche

Prés. Bouvattier
V. P. Leve
Jug. Séverin.
Roger (*instr.*).
Dadouyt.
Goujon de St Thomas.
J. s. Rabec.
N[illegible]
Pr. R. Lavoix
Subst. Dalidan
Foisil
Greff. Dorléans.

Mortain

Prés Lefavrais.
P[illegible]. h. De Mézange de Saint-André.
Jug. Gérard.
Campredon.
J. s. [illegible] (*instr.*)
N
N[illegible]
Pr. R. Michel
Subst. Lemoigne.
Greff. Lemière.

Saint-Lô.

Prés Le Monnier de Gouville
Jug. Pa[illegible]-Pernel (*inst.*)
Lefrançois.
Sa[illegible]
J. h. Parys
J. s. Le Campion.
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Théry,
Subst. Robinard.
Greff. Enguehard

Valognes

Prés. Le Clerc.
Pr. h. Gallemand.
Jug. Mahire (*instr.*).
Arnault d'Orval.
Viel
J. s. Costard.
Fouton.
Pr R Duchesne de la Sicotière
Subst Lefresne
Greff. Guimond.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

MARNE.

Châlons.

Prés. Brunck
Jug Bertrand ✲.
Goussard (*instr.*).
J. s. Leclerc
N[illegible]
Pr. R. Le Maout.
Subst. Charles des Etangs.
Greff Rivière

Épernay.

Prés. Boursy
Pr. h. Bourre ✲
Jug. Coutolenc (*ordres*).
Durand (*instr.*).
Gobrancourt.
J. s. Ketterer.
N[illegible]
Pr. R. Lefresne.
Subst Boitel.
Greff Coquebert de Neuville.
Cis Gr Montant.
Duval

Reims.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Marne.

Prés V[illegible]ssard ✲
V. P. Jullien.
Jug Pérignet
De Job (*ordres*).
D'Hostel (*instr.*).
Quinquet de Monjour.
Portevin.

J. s. Bertrand.
Jadart.
Boulange (*instr.*).
Pr. R. Renard.
Subst. Boulloche
Champagny
Gref. Chemery.

Sainte-Menehould.

Prés. Percebois.
Jug. De Bosguéret de la Valière.
Payart (*instr.*).
J. h. Catoire.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Guérin de Vaux ✻.
Subst Trullemme
Gref. Bichet.

Vitry-le-François.

Prés. Philippe.
Jug. Charoy (*instr.*).
Haumant.
J. s. Ledreux.
N.....
Pr. R. Thévenin (E.).
Subst [illegible]
Gref. Poinsot

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Hte-Marne.

Prés. Lereûil
V. P. Vétu.
Jug. N.....
Mongin (*ordres*).
Alphandery (*instr.*).
Costa.
Noblot.
Badet.
J. h. Tyébaut.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Compang.
Subst. Chabalet.
Bourdon.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Durand
Pr. h. Génuyt ✻.
Jug. Delahaye (*instr.*).
Mignon (*ordres*).
J. s. Mettrier
Gardeunet.
N.....
Pr. R. Guenot.
Subst. Nagin.
Gref. Beurnaux.

Vassy.

Prés. Welter
Jug. Godart.
Gloria (*instr.*).
J. h. Bourgogne
Durival.
J. s. Jacob
Vitry.
Cheruel.
Pr. R. Gordier.
Subst. Schuler.
Gref. Pertuelle

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Prés. Trehous ✻.
Jug. Cailleux (*instr.*).
Poulet
J. s. Fournier.
N.....
Sauvé.
Pr. R. Derhéré-Desgardes.
Subst Castel.
Gref Lemercier.

Laval.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Mayenne.

Prés Bruley
V. P. Lebault de Bainville.
Jug. Leray-Prairie.
Lehoux.
Thullier (*instr.*).
Bouessée.
Trouillard.
J. h. Guérin de la Roussardière.
Hilaire.
Sauvageot
J. s. Fay ✻.
N.....
N.....
Pr. R. Noguères.
Subst. Viau.
Peyssonié
Gref. Baron

Mayenne.

Prés. Loisel
Jug. Richard de Villiers.
Bal (*instr.*).
Nettre.
J. h. Pichot de la Graverie
J. s. Luzu.
N.....
N.....
Pr. R. Charles Villey.
Subst. Valet
Gref. Delaunay.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Prés Boncourt.
Pr. h. Orban ✻.
Gérardin.
Jug. Waltriny.
Leclerc (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
N.....
N.....
Pr. R Lanio
Subst. Lejeune.
Gref. Royer

Lunéville.

Prés. Jeannequin ✻.
Jug. Hannezo
Morcau (*instr.*).
J. s. Job.
N.....
N.....
Pr. R. Malgras
Subst. Michel.
Gref. Aviat.

Nancy

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Demontzey ✻.
V. P. Schaüffler ✻.
Jug. Charlot.
Stoffel.
Germain (*instr.*)
Garnier
Grante.
J. h. De Saint-Rémy père.
J. s. Renauld.
Mesmin
Nœtinger (*instr.*).
De Saint-Rémy.
Pr. R Mallet
Subst Milet.
Gegoux.
Gref. Bour.
Ricard.
Braun

Toul.

Prés. Denis
Jug. Nacquart.
Mathieu (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
Pr. R. Pierronnet.
Subst Variot.
Gref. Bertrand.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Benoist.

Jug. Houzelot (*instr.*).
Lignot.
J. s. Davost.
Muler.
Pr. R. Dubreuil.
Subst. Bach.
Gref. Chevalier.

Montmédy.

Prés. Millot.
Pr. h. Joly.
Jug. Picart.
Bresson (*instr.*).
J. s N.....
Pr. R. Obrin.
Subst. Passot.
Gref. Thieriet.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Meuse.

Prés. Larzillière.
V. P. Lallemand.
V. P. h. Denys.
Jug. De Saint-Vincent (*instr.*).
Bernard.
Toussaint
Alizé
Georges.
J. s N
N . . .
N . . .
N
Pr. R. Fonfrède
Subst. Castillard.
Lejeune.
Gref. Martin.

Verdun.

Prés. Lamarque d'Arrouzat.
Jug. Thirion (*instr.*).
Planche
J. h. Géminel (Jules).
J. s. N .
N
N . .
Pr. R. Perrel.
Subst. Maurice
Gref. Wilemet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy.

MORBIHAN.

Lorient.

Prés. D'Haucour
Jug. Jayet (*instr.*).
Sionnet (*ordres*).
Valentin
J. s. Le Diberder.
Poterel-Maisonneuve.
Pr. R. Ayrault.
Subst. Hédal.
Gref. Le Verger.

Ploërmel

Prés. Le Moyne.
Jug. Modille Villeneuve.
De Leissègues-Rozuven (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Servole.
Subst. Lepelletier.
Gref. Chesnel.

Pontivy

Prés. Jouon.
Jug. Avril (*instr.*)
Massart.
J. s. N.....
N. . .
N . .
Pr. R. Le Troquer
Subst. Samson.
Gref. Wandenbulcke

Vannes

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec ✻.
V. P. Nourry
V. P. h. Lefebvrier ✻.
Jug. Tomazi.
Lavallée.
Guillemin.
Gouin (*instr.*).
Erenas.
J. h. Lefeuvre.
Monfort.
J. s. N .
N. . .
N.....
N. .
Pr. R. Welsklud.
Subst. Guicheteau.
Esnaud.
Gref. Lamy

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

NIÈVRE

Château-Chinon

Prés. Duprey.
Pr. h. Moreau ✻
Jug. Baucheron de Boissoudy (*instr.*).
Richou
J. s. Delalonge.
N ....
N.....
Pr. R. Jény
Subst. Ferlin.
Gref. Duvernoy.

Clamecy.

Prés. Baudouin.
Pr. h. Lemoine ✻
Jug. Charneau.
Gras (*instr.*)
J. s. N....
N. . .
N.
Pr. R. Lefebvre
Subst. Masse
Gref. Terrenoire Moreau.

Cosne.

Prés. Gadoin ✻
Jug. Vaillant (*instr.*).
Robert
J. s. Rougeot.
N.....
N . .
Pr. R. Desages
Subst. Delange
Gref. Taupenot.

Nevers.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Nièvre

Prés. Mérigot ✻
Pr. h. De Toytot ✻.
V. P. Bonabeau.
Jug Grivel
Hugon
De Langle de Cary.
Chotard
Henriet (*instr.*).
J. h Goguelat.
J. s N .
N.....
N. . .
Pr. R. Lemoi
Subst Moll.
Robert.
Gref. Senly

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

NORD.

Avesnes.

Prés Hannotin.
Jug. Lancien.
Beaugrand.
Champeaux.
J. s. Gauchet.
\
N.....
Pr. R Blonde.
Subst. Dulau
Gref. Castin

Cambrai.

Prés Tabary
Jug. Barbier
Borel (*instr.*).
Gosse.
J. h. Delefosse
Quecq
Renard ✻.
J. s. Proux
Delame.
Dutemple

Pr. R. Laisné
Subst. Lecarpentier
Greff. Hulot

Douai.

Prés Paul
Jug. Bommart.
Bottin
Rousseau (*instr.*).
J. s. Legrand.
T ery
Daupl in.
Pr. R Bosquet.
Subst. Bassonville.
Greff. Coppin.

Dunkerque.

Prés Dos de Maindreville
Jug. Dufresne.
De Vienne (*instr.*).
Cottez
J s. Duvet.
N.. .
Pr R Pelletreau
Subst. Lespagnol.
Greff. Spriet

Hazebrouck.

Pres Lespag. el ✲
Jug De naz ere (*instr*)
Dufresne.
J. s. N
N .
Pr. R. Tellier
Subst Lemaire.
Greff Olivier

Lille.

Ce tribunal a 3 chambres.

Prés Le Roy ✲
V. P. Paronty.
De Valroger.
Jug Tellicz ✲ (*ordres*).
Gand
Marion
Hedde (*instr.*).
Coquelin.
Enlard de Guémy
De Brix (*instr.*).
Cousin
J. h. Desrousseaux (O✲).
Théry.
J. s. Remy
Bolle l
Beswal.
Desgardins
Bonet de Sallèles
Bacquet (*instr.*).
Pr. R. Maulion.
Subst. Bastid
Hartaux.
L d e.
P s t
Greff Legrand Albert.

Valenciennes

Prés. Deberdt
Jug Bale
Dann aux
Guillemart (*instr*)
J. h. Dupont ✲
J. s. Courtin
Verdavainne.
Do tr aux
Pr. R Gheerbrant ⊛
Subst Honoré
Greff. Malicorne

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai

OISE.

Beauvais.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Oise.

Prés Froment
V. P De Mython.
Jug. Lépine (Maurice)
Debrie
Gaillard (*inst.*).
Rayez.
Sc er
J. h. Delacour ✲.
J. s. Bouré
Caron
Defrenois
Pr R. Nez ✲.
Subst. Copineau.
Pointier.
Greff. Lucquet

Clermont

Prés Scotté
Jug. Dausse (*instr.*).
Delguidre.
J h dert ✲.
J. s. Tassart
N.....
Pr. R. Jacquinot.
Subst. Grandeau
Greff. Marhère

Compiègne.

Prés Sorel ✲
Pr. h. Lanasse (O✲).
De Roucy ✲.
Jug. Cazin
Bregeault.
J. h. Demonchy.
J. s. Perrin du Lac
Bollaërt (*instr*)
Guillaume
Pr. R. De Mautenant.
Subst. Mazière
Greff. Dupressoir.

Senlis.

Prés. Paisant.
Jug Mess er (*instr*).
V gr
J. s. Chalmin ✲.
Frémy
Pr. R. Ba ier.
Subst. Eronquoy
Greff. Boucher.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

ORNE.

Alençon.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Orne.

Prés. Lemaître.
V. P. Martin le Neuf de Neufville
Jug. Fleury (Ed.).
Baleste d'Astier d'Usset
Asse.
Boudvier-Desnos (*inst.*).
Hommey de Lafortinière
J. h. Le Vanner
J. s. Poupet.
N.....
Pr. R Jartel
Subst. Robi ar
Le Varlet.
Greff. Pledor

Argentan.

Prés. Dureteste.
Jug. Fossey.
Aumont (*instr*).
Frémont
J. s. Lecouturier.
Boschet
N ..
Pr R. Coulibœuf
Subst. Laguarney
Greff. Bonnaire

Domfront

Prés. Le Marquand
Pr. h. Le Royer de la Tourperie ✲.
Jug. Montembault (*instr.*).
Pellerin
J. s. Dufour de la Thuillerie
N. ..
N.....
Pr. R. Simon
Subst. Delangle
Greff. Nigault de Frailanné

Mortagne.

Prés DubuissonDusaussay.
Jug. Roquière.
Canu (*instr.*).
J. s. Saugeron.
N....
Pr. R. Lucas.

Subst. Siguier.
Greff. Ernult-Descoutures.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

PAS-DE-CALAIS.

Arras

Prés. Petit.
Pr. h. Dorlencourt ✻.
Sordia.
Jug. Le Gentil.
Boutry.
Guérard (*instr.*).
J. h. Boutry ✻.
J. s. Deusy.
Trannoy.
Prévost.
Pr R. Lepot.
Subst. Dupas.
Greff Henry.

Béthune.

Prés. Le Roux de Bretagne.
Jug. Leclercq (*instr.*).
Masure
J s. Halloy.
Delétoille.
N . .
Pr R. Boutet.
Subst. Lamiche.
Greff Sy.

Boulogne.

Prés. De Beaumont ✻.
Jug. Cattoir (*instr.*).
Carré
L'Evêque.
J. h. Morand ✻.
J. s. Prévotel.
Bolet.
Pr. R. Gubian.
Subst. Legrand
Greff. Dewisme.

Montreuil.

Prés. Moleux ✻.
Jug. Tabar.
Collignon (*instr.*)
J s Delos
Capelle.
N....
Pr. R Cado
Subst. Le François
Greff. Goujon.

Saint-Omer.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés Gibert.
Pr. h. Caron de Fromentel ✻
V. P. Delangre.
V. P. h. De Coussemaker ✻.
Jug Poilhon (*instr.*).
Butor.
Bourgois.
Jug. Lambert Roode.
Fabre.
J. h. Boistel.
J. s. Evrard.
Tible.
Fournier.
N . .
N. . .
Pr R Saint-Arnaud
Subst [illegible]
[illegible]
Greff. Mercher.

Saint-Pol.

Prés. Flamen.
Jug. Doresmieulx (*instr.*).
Hallo
J. s. N....
Pr R. Mesnard.
Subst. Liestra.
Greff. Troude.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai.

PUY-DE-DOME.

Ambert.

Prés. Andraud.
P. h. Charcon.
Jug. Pacros.
Vimal (*instr.*).
J. s. Armilhon.
Chassaigne.
Pr. R. Degris.
Subst. L'Héritier
Greff. Gourbeyre.

Clermont-Ferrand.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Rouffy ✻.
V. P. Féron ✻.
V. P. h. Salneuve, sénateur.
Jug. Burin-Desroziers.
Ulrich.
Bonnet
Chomette (*instr.*)
Bonnefon (*ordres*).
J. s. Astaix.
Sers[illegible]
[illegible]
De Brives.
Pr. R. Walter.
Subst. Colomès.
De Sales.
Greff. Rougier.

Issoire.

Prés. Passion ✻.
Pr. h. Clément ✻.
Jug. Veisseyre (*instr.*).
Allezard.
Lamothe-Fargeot.
J. h. Saurat.
J. s. Mathieu.
Pr. R. Fauchery
Subst. Chassagne
Greff. De Cisternes.

Riom.

Prés. Guillemot.
Jug. Aubert
Robert.
De Parades.
J. s. Chassaing
Reignaud.
N..... (*instr.*).
Pr. R. Béchon
Subst. Convers
Greff. Tallon.

Thiers

Prés. Boudet.
Jug. Deroure
Bertrand (*instr.*).
J s Frutisse
N.....
N.....
Pr. R. Filatre-Longchamp.
Subst. Roux
Greff. Baricand.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne.

Prés. De Larralde-Diusté guy ✻.
Jug Vasserot.
Darrac[illegible]
Lespès (*instr.*)
J. s. Clérisse
P. Lérambourc.
Iturbide.
Pr. R De Ribeaux ✻.
Subst. Fourcade.
Greff. Mango.

Oloron-Sainte-Marie.

Prés. Servat-Barberen
Jug. Charbonnel (*instr.*).
Bordes
Larre
J s [illegible]
Loustalo (Ferdin.)
N.....
Pr. R. Ayles.
Subst Delos.
Greff. Peyré.

Orthez.

Prés. Lavielle.
Jug. Duplantier (*instr.*).
Rousse.
J. s. Riquoir.
Pourtau.
Gobert
Pr. R [illegible]
Subst Segur.
Greff. Seignor.

Pau.

Prés. Lacrampe ✲
Jug. De Lussy (*instr.*)
De Menvielle
Casteran
J. s. De Laportorje.
N
N
Pr. R. Gasquy
Subst. Bussiere
Gref Batard

Saint-Palais

Prés. Pougat
Jug. Vivier (*instr.*).
Pagès.
J. s. De Tartas
N ....
N ....
Pr. R Gallard
Subst D'Abadie
Gref. Aydagnet

Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Pau

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Bagnères

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés Taillade.
V. P De Bazillac.
Jug. Condomine.
Portelie
Vaqué
Dumoret ✲ (*instr.*).
Goussard.
J. s. Pinson
N
N.....
Pr. R De Gounon
Subst. Aris.
Hillon
Gref Rousse

Lourdes.

Prés. D'Uzer.
Jug Cazes (*instr.*).
Dare
J. s. Baron
N ..
N ...
Pr. R. Barthe.
Subst Beaufreau de Lagéric
Gref Thibaud.

Tarbes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. des Htes-Pyrénées.

Prés Delalo
V. P Argenvaux
Jug Brousse (*instr.*)
D'Espourrin.
Rives
Labas
Lourtaud.
J. s. Briquet.
Bergeon
N...
N...
Pr. R. Abadie
Subst Corneil
Corbe
Gref Cassous.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Pau

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Céret

Prés Puy
Jug. Delmas (J.)
Durand (*instr.*)
J. s Fourcade
N ..
N ..
Pr. R. Vaissade.
Subst Dandrevilla
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. des Pyrénées Orientales

Prés. Picas ✲
V. P. Vallier-Collombier.
Jug Durazzo
Alias
Laizerolles
Vergès-Lacrosse (*instr.*)
Durand
J. s De Lacroix
Sarda
Izern
N...
Pr. R. Taillefer
Subst. Vacquier.
Laurens.
Gref. Lafont.

Prades

Pres. Ucciani
P. h. Borso
Jug. Pietri.
Cazalgues (*instr.*).
J. s. De Gerden.
N...
Pr. R Lacroug
Subst Rabaton.
Gref. Petit

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

RHIN (HAUT-).

Belfort

Près Marzloff.
Jug Bardy (J. V.) (*instr.*).
Georges
D'Orival.
J. h Fournier.
Weiss.
J. s. Lapostolest
N...
N...
Pr. R. Jung
Subst Troubert.
Gref Tueffard.

Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Besançon

RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal a 4 chambres

Prés. Brigueil ✲.
V. P. Ravier du Magny
Faye.
Devienne
Jacomet.
Jug. Menabre
Marcel
Arnaud
Gouverchet
Lagrange (*instr.*)
Convert (*instr.*)
Phélip (*ordres*)
Vial (*instr.*)
Dieu la Brasserie
Chivot (*ordres*).
Groz.
J. h. Marin Brusset Roquefort (O✲).
J. s. Bellin
Blanc
Duport.
Vallet.
Condomine.
Pr. R. Gandelle-Bayle ✲.
Subst. Escot
Bulot
Cacot de Villemombre.
Perragaud
Jean Henry).
Chantreuil
Gref Lue fils.

Villefranche.

Près Terret
Jug. Morard.
Duquaire (*ordres*).
Laurent (*instr.*).
J. s Seguin
N
Pr. R Mante
Subst Vasset
Gref. Mazelier.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Gray

Près Vannesson.
Pr. h. Mugnier (Jacques) ✲
Jug. Mugnier.
Willard (*instr.*).

J. s. Lescot.
N.....
N.....
Pr. R. Hugueney.
Subst. Sommer
Gref. Lefranc.

Lure.

Prés Darche
Jug Py.
Fachard
Moll (*instr*.)
J. s N
N.....
Pr. R. Blache.
Subst Clavey
Gref Roy

Vesoul

Ce tribunal a 2 chambres. Siége e la cour d'assises de la Hte-Saône.

Prés. Lescot.
V. P. Belin.
Jug Wilhem.
Oyzelet de Chevroz.
De Belenet.
Domet.
Benckard (*instr.*).
J. h. Hugon.
J s Clerc
N.....
N.....
Pr R Birot-Letourneux.
Subst. Bohin
Favre.
Gref. Ledru.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun

Prés. Roidot
Jug. Dumay.
Proteau (*instr.*).
J. s. Delagrange.
Repoux.
N
Pr. R Febvret.
Subst. Cazer.
Gref. Bernard.

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Pres Bourdon
V. P. Galopin.
V.P h. Picard
Jug. Durand (*instr.*).
Boyer.
De Bast.
Misset.
Girot.
J. h. Antoine.
J. s. Bô.
Gautheron.
Pr. R Wencker
Subst Germaix.
Arnaud
Gref. Ducel.

Charolles.

Prés. Gondard
Jug. De Montillet de Grenand
Tondut (*instr.*).
Mo.erat.
J. s. Nicolin
Pr R Mariani
Subst Abor.
Gref. Despiney.

Louhans.

Prés Guénot.
Jug. Lorin de Reure.
Bernard *inst*.)
J. s. Guigot.
N.
Pr. R. Larget.
Subst. Perrin.
Gref. Cornax

Mâcon.

Prés. Girard
Jug. Gubert ✲ (*instr.*).
Dabancour
Mignard.
J. h. Bon Testot-Ferry.
J s N...
N...
N...
Pr. R Geoffroy
Subst. Audibert.
Gref. Galand

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

SARTHE.

La Flèche.

Prés. Lefizelier.
Pr. h. Le Guichoux ✲
Jug Cornellin
Fontaine (*instr.*).
J. s. Houlemon.
Huet.
N....
Pr. R. Barberon.
Subst. Dubied.
Gref. Poussard.

Le Mans.

Tribunal divisé en 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Coutoux.
V. P. Griffaton
Jug. Surmont ✲.
Landel
Mang... ✲
Ver.
Papin (*instr.*).
J. h. Hardouin-Duparc
J. s. Droineau.
Fouqueray (P.).
Pr R. De Sainte d'Estières
Subst. Onfroy.
Gelineau.
Gref. Latouche.
Sre P Voisin

Mamers

Prés. Lehault de Bainville ✲
Jug. Cothereau (*instr.*).
Pavie
Corse
J. s. Cant...
N...
N....
Pr R Cabanon.
Subst. Ledilet
Gref Bion.

Saint-Calais

Prés. Aubert.
Jug. Dessonnes (*instr.*).
Marcilly
J. s. Le Rouvillois.
N...
Pr. R Trontesaux
Subst Horvais.
Gref Foucher.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

SAVOIE.

Albertville.

Prés. Belat
Jug. Dépommier (*instr.*).
Dupuy.
Pr R. Cleret.
Subst. Comte
Gref. Benoit.

Chambéry

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Coppier ✲.
V. P. Chaboud.
Jug. Usannaz.
Prallet.
Richard
De Cabissole.
Oltru
J. s Fossaret (*instr.*).
N...
N.....
N...
Pr R Pellier.
Subst. Orsat
Julien.
Gref. Vandel.

Moutiers.

Prés. Tissot
Jug. Mugnier (*instr.*).
Duval
J. s. N...
N
N.....
Pr. R. Serraz
Subst. Carroyan
Gref. Reymond.

St-Jean-de-Maurienne.

Prés. Jarre
Jug. Vaz (*instr.*)
Tourret.
J. s. N...
N
N.....
Pr. R. Gonthier.
Subst. Jourdan de
Gref. Arnaud

Ce département ressortit à la cour d'appel de Chambéry.

SAVOIE (HAUTE-)

Annecy

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Plagnat.
V. P. Bontempo.
Jug. Cléry (*instr.*).
Girod
Cottard.
Mareschal.
Depommier
J. s. N...
N...
N..
Pr. R. Brizard
Subst. Giraud
Desmaisons
Gref. Ruitard

Bonneville.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Pascal
V. P. Ducros
V. P. h. Carrelet.
Jug. Salomon (*instr.*)
Vaz
Boissonnet
Chanrion
J. s. N...
N...
N...
N...
Pr. R. Bagnis
Subst. Carrier
Dubouloz.
Gref. Moret

Saint-Julien.

Prés. Dullin.
Jug. Puget.
Grivaz (*instr.*).
J. s. N...
N.....
N...
Pr. R. Dénaraz
Subst. Boucet
Gref. Ronlet

Thonon

Prés. Maréschal
Jug. Mercier (*instr.*).
Jordan ✻.
J. s. Nicolas
N...
N.....
Pr. R. Guichardon.
Subst. Bénédic.
Gref. Parent

Ce département ressortit à la cour d'appel de Chambéry

SEINE. (*Voy.* p. 1297.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe

Prés. Nicolon.
Jug. Rousseau
Roche (*instr.*)
De Chalus.
J. h. Le Corbellier.
J. s. Rousseau
Delamare
Langlois.
Pr. R. Laubet.
Subst. Robert.
Gref. Gombault.

Le Havre.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Bayeux ✻.
V. P. Anctin.
Jug. Joly
Picquet (*ordres*).
Dambert.
Lamer
Dufour (*instr.*).
J. s. Lemoine.
Auvray
Dolart.
Pr. R. Fachot.
Subst. Pasques.
Damon
Gref. Thillard

Neufchâtel.

Prés. Bertin.
Jug. Cavelier de Mocomble (*instr.*).
Leroux
N...
J. s. Mandut
Cocagne.
Duplais.
Pr. R. Bagot.
Subst. O'Reilly
Gref. Merlin

Rouen.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Prés. Loiseau ✻.
V. P. Roussehn.
Gougeon.
Jug. Chevallier
Guesnier.
Lamarque ✻ (*ordres*).
Godefroy
Daufresne (*instr.*).
Davenière.
Boucher
Quénault (*instr.*)
Lehoday
J. h. Fouldert Depalières.
J. s. Decorde
Frère
Picard
Allard.
Chastellain.
Leblond
Pr. R. Marais.
Subst. Petit.
Trochon.
Paris.
Viardot
Gref. Prier.

Yvetot

Prés. Halay
Jug. Morisse (*instr.*).
Marcadé
Caneaux
J. s. Jouvin
Thorel.
Du Buisson.
Pr. R. Du Babuno ou Liscoët.
Subst. Deuve.
Gref. Haudu.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rouen.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Ameline.
Jug. Becquot (Thomas).
Servin (*instr.*).
J. s. Lachèze
N...
Pr. R. Réal
Subst. Mabire.
Gref. Leseurre.

Fontainebleau.

Prés. Hüe.
Jug. Delanoue (*instr.*).
Millet.

J. s. Ancelle.
N.....
Pr. R. Persac.
Subst. La Couture
Gref. Ragot.

Meaux

Prés. Bouilly.
Jug. De Villers (*ordres*
Droz
Laneyric (*instr.*).
J. s. N
N
Pr. R. Labrousse.
Subst. Pignon.
Gref Neveux.

Melun.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Malagrida.
V. P Baron.
V.P h. Despatys ✲.
Jug Angenoust (*instr.*).
Jumeau.
Joly de Morey
Renouth de Veyrac.
Pillas
J. h. Duchamp
J. s Marie
Poyet
Despagnat.
Pr R Richard
Subs. Holleaux
Cordier.
Gref. Houdart.

Provins.

Prés. Louiche
Jug. Gallois (*instr.*).
De Saint-Martin.
J. s. N. ...
Pr. R. Debs
Subst Guenée.
Gref. Aubry
Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Bernard
Pr. h. Bourgoin ✲.
Jug. De Birague d'Apremont (*instr.*).
Grou.
J. h. Bon Lebel.
J. s. Bertrand
N
Pr R Fossé d'Arcosse
Subst Cr en
Gref. Darret

Étampes

Prés. Papillon.
Jug. Tessier (*instr.*).
Bondoux.
J. h. Delanoue ✲.
J. s. Lambert
N
N
Pr. R Gavinet
Subst Barat
Gref. Michon

Mantes-sur-Seine.

Prés Molandin
Jug. Salvador (*instr.*).
Gallois
J. h Pargis ✲
J s Arna.
N
Pr R Vigneon
Subst. Loyseau.
Gref. Gonnet.

Pontoise

Prés Ragobert
Jug. Franqueville.
Rouyer
Lagrenée (*instr.*).
J. s. N. . .
N
N
Pr R Cléro
Subst. Pottier
Gref. Le Brun.

Rambouillet.

Prés. Poinsot de Chansac.
Jug. Marinni.
Chasles (*instr.*).
J s. Dumas.
N....
N
Pr. R Scribe.
Subst Trouard-Riolle.
Gref. Prévost.

Versailles.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Oise

Prés Durand ✲.
V P De la Ruelle
V P.h Joseph-Dijon ✲
Jug Blanc
Doublet (*ordres*).
Moreau.
Poncet (*instr.*).
Féron (*instr.*).
Rabaroust.
J. h. Carré.
Castel
Mesnard
J s. Busche.
De Paul.
Fremont.
Tassart.
Pr. R Delegorgue.
Subst Jaubois
Cahat.
Gref Grison
Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire.

Prés. Barbaud.
Jug Abeilleau
Giraud.
J. s. Ribreau-Grandmaison. (*instr*
N
N
Pr. R. Petit (L.).
Subst. Proust (A.).
Gref. Ripault.

Melle.

Prés. Main de Boissière.
Jug. Rondeau (A.)
Thoreau Lusanne
J. s. Eschard
Ecarlat (*instr.*).
Pr R Delec
Subst Rivasseau.
Gref Gerbeaud.
Cie Gr. Gorry

Niort.

Ce tribunal a deux chambres. Siége de la cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Espierre
Pr. h. Giraud ✲
V. P. Arnauldet.
Jug. Babert de Juillé.
Hérissé (*instr.*).
Rivard.
Henry
Martineau.
J. s. Clouzeau.
Léaud
Saint Blancard
Pr. R Bozon.
Subst. Brunet
Dyvrande.
Gref. Latreuille.

Parthenay

Prés. Grimault.
Pr. h. Servant ✲
Jug. Bordier.
Richard.
J. s. Garran de Balzan.
Barrion (*instr.*).
N
Pr h. Godefrion
Subst. N.
Gref. Chemineau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

SOMME.

Abbeville

Prés. Binet.

Pr. h. Durand ✻.
Jug. Guichard
De Caieu (*instr.*).
De Hédouville
J. s. De Forceville.
De Ram[illegible]res.
Bedhouart
Pr. R Desrosiers.
Subst. [illegible]nd
Greff. Maillet (E.)

Amiens.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres. Obry
Pr. h. Labordère ✻.
Coquelhette ✻
V. P. Delepouve
Jug. Gallot
Milon (*instr.*).
Becquerel.
Dolle
Thorel
J. s Hénin
De Romance.
Havart
Pr R. Anquetil.
Subst Durand
Philipon.
Greff. Devisme

Doullens.

Prés. Tattegrain
Jug. Marquis (*instr.*).
Millon
J. s. N[illegible]
N[illegible]
Pr R Baudin de Péronne
Subst A[illegible]rin
Greff Capie

Montdidier

Pres Bucquoy
P h Hanquez ✻.
Jug. Pillon
Magnaud (*instr.*).
J s [illegible]
N[illegible]
Pr R [illegible]
Subst. N[illegible]
Greff. Hue.

Péronne

Prés. Charuel
Jug. Marchandise (*instr.*).
Antoine (*instr.*).
J. h. Rabache-Duquesnoy.
J. s. Cadot.
N[illegible]
Pr R [illegible]er.
Subst. Pennelier
Greff Mauppin.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

TARN

Albi.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn

Prés. De Gorsse
V. P. Rodeloze.
Jug. Denat.
Ligal
Cardon
Vaquier (*instr.*).
Veyriac
J. h. Belot.
J. s. Savary
Rigaud.
N.
N.
Pr. R. Imbert Desgranges
Subst Lafont de Senterac
Artus
Greff. Dupuy.

Castres

Prés. De Gentil-Barchis
Jug Belot.
Arnaud.
Dassié (*instr.*)
J. s. Frezouls
N
N
Pr R [illegible]el
Subst. Camenge
Greff. Degeith.

Gaillac.

Prés. Nolé
Jug. Mercadier.
Degeilh (*instr.*).
J. s. Delbreil
Rossignol
Pr. R. Baumary
Subst. Garonne
Greff. Bastié

Lavaur

Prés [illegible]
Jug. Tronsuil (*instr.*).
Marty
J. h. Fe[illegible]
J. s. N[illegible]
N.
N[illegible]
Pr. R. Caussanel Robaglia.
Subst Miquel
Greff. Escribe

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

TARN-ET-GARONNE.

Castelsarrasin.

Prés. Cammas
Jug Rouquette.
Bogaërs (*instr.*).
J. s. Capela.
N[illegible]
Lamothe.
Pr. R Martin
Subst. Boudin.
Greff Caubet.

Moissac.

Prés. Bon Teulié ✻.
Jug. Druhe
Clergeaud.
J. s. Arnal
Larnaudie (*instr.*).
N[illegible]
Pr R [illegible]
Subst Dareau [illegible]ère
Greff. Dalles

Montauban.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'appel de Tarn-et-Garonne

Pres [illegible]
V P [illegible]
Jug M[illegible]
[illegible]
Mathos.
Montet-Noganets.
Letanneur (*instr.*).
J. s. Prax
N[illegible]
N.
Pr. R. Pech Palajanel.
Subst. Blusson.
[illegible]
Greff Co[illegible]rgou-Beaufort.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse.

VAR

Brignoles.

Pres. Bret.
Jug. Fabry (*instr.*)
Mado
J. s [illegible]
Veyr[illegible]
N.
Pr. R. N
Subst Legery
Greff Chabert.

Draguignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Verrion
V. P Bon[illegible]
Jug. Gauchon de Grandpont (*instr.*).
Fabre
Garnier.
Fagnet
[illegible]
J h [illegible]
Gabet.
J. s. Angles.
Guide
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Fabre.

Subst. Achard
Flach.
Greff. Portal

Toulon.

Prés. Azan.
Jug Pietri
Remié (*instr.*).
Dagallier
Habac.
J h. Simon
Pascal.
J s Montanari-Revest.
Moullard.
Jourdan
Pr. R. Lauth.
Subst. Lavondès.
Greff. Nicolas

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Molière.
Jug. Martel (*instr.*).
Piechegut.
J. s. Jouve.
N.....
N.....
Pr R Sa[illegible]
Subst Ga[illegible]
Greff. Ben[illegible]

Avignon.

Prés Jacques ✻.
Jug Bastide.
[illegible]
Rigbert
J. s Gu bert
Sagnier
Bouzanquot (*instr.*).
Pr R. Florens.
Subst. Coulon (A.).
Greff. Chambeau

Carpentras.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés C[illegible]
V P Mes[illegible]
V P h R[illegible]
Jug. [illegible]et.
Charpentier.
Lafont.
Verger.
Devillario (*instr.*).
J. s. \
\
Pr. R M[illegible]
Subst Ca[illegible]
[illegible]alier de Ladevèze
Greff. Soucaon

Orange

Prés. De Benoit de la Pail lonne.
Jug. De Blégier de Pierre-gross
Vernede (*instr.*).
J. s Souch ère
Patin
Pr. R. Gaudaller
Subst Masserun.
Greff. Vaton

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nimes.

VENDÉE

Fontenay-le-Comte.

Prés. Gaillard de la Dionne-rie
Jug. Brisson (*instr.*).
Baron
J. h. Boucenne.
Brunet ère.
J s [illegible]
Mo[illegible]
N.....
Pr R Dupré [illegible]
Subst Moucourrier Beaure-gard.
Greff. Ayraud

La Roche-sur-Yon.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée

Prés. Paronteau - Dubeu-gnon.
V. P. Porteau
Jug. Guittou
Chambourdon.
[illegible]
Debaire (*instr.*).
J. s. Bonin
Dupre-Carra
\
\
Pr. R. Degors
Subst Horissé.
Hulet
Greff Boutet.

Sables-d'Olonne.

Pres Rouss[illegible]
Jug [illegible]le
Mercier (*instr.*).
J s [illegible] ✻.
\
\
Pr. R [illegible]
Subst Duverger
Greff. Raguet

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE

Châtellerault.

Pres. Maulon
Jug. Pallu (*instr.*).
Tortat
J s Jan er.
Papillault.
N.....
Pr. R. Jouslain.
Subst. Duret.
Greff Ducellier.

Civray.

Prés Mazières
Jug Blan[illegible]ac (*instr.*).
Grasseau
J. s. Serph
N.....
N.....
Pr. R. Bru
Subs. Mestreau.
Greff. Imbert

Loudun.

Prés. Muray
Jug. Magne (*instr.*).
Drue
J. s Cour[illegible]
Duperron.
N...
Pr. R [illegible]
Subst Bourgue[illegible]
Greff. Desrateaux.

Montmorillon.

Pres. Viale
Jug. Duchastenier (*instr.*).
Carré (Paul).
J. s Delagrave.
N
Pr R Cre[illegible]
Subs. Gra[illegible]
Greff Nerisson

Poitiers.

Pres. Sachet ✻.
Pr. h. Druet ✻
Jug [illegible]
Drault (*instr.*).
Savatier.
J s D[illegible]
Ginot.
Rouz.
Pr. R Bourc[illegible]
Subst. Volf
Greff [illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE (HAUTE-)

Bellac

Prés. Pallier
Jug. [illegible]
Jarde[illegible] (*inst*
J. s Gaschr as de Goutte-pagnon.
Feydeau.
Pr. R Pecolet.

Subst. Villemant.
Gref. Marsaudon.

Limoges.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Dartige ✻.
Pr. h. Lageon ✻.
V. P. Bonhomme de Montégut.
Jug. Brissel.
Sudraud-Desisles (*ord.*)
Rogues de Fursac.
Latrille.
Desailles (*instr.*).
J. h. Charreyron.
J. s. Gérardin
Malevergne de Lafaye.
N
N.....
Pr. R. Bonin.
Subst. Meyn.eux.
Boisson.
Gref. Vouzelle.

Rochechouart.

Prés. Chemson-Dubois ✻.
Pr. h. Buisson ✻.
Jug. Ducombeau.
Soury-Lavergne.
J. s. Mège.
Rigal (*instr.*).
N.....
Pr. R. Bonhier.
Subst. Vaussanges.
Gref. Mathey.

Saint-Yrieix.

Prés. Sénémaud
Pr. h. Tenant de Latour ✻.
Jug. Lespinas
Abria (C.) (*instr.*).
J. s. Borie.
N.
N
Pr. R. Greilet de Fleurelle ✻.
Subst. Rigal
Gref. Bayle.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

VOSGES.

Épinal.

Ce tribunal a 9 chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Bonnay ✻
V. P. Gau
Pr. h. Grozan ✻.
Jug. Jean Laverne
L.....t
Gron.....r
.....(*instr.*).
N.....
J. h. Mouton.
Gary
J. s. Charton.
N.....
N.....
Pr. R. Georgin de Mardigny.
Subst. Gaudchaux-Picard.
Persil.
Gref. Savaté.

Mirecourt.

Prés. Donys.
Jug. Aubry.
Gillet (*instr.*).
J. s. Derise.
Merklen.
N.....
Pr. R. Barrabino.
Subst. Simon.
Gref. Fourcard.

Neufchâteau.

Prés. De Beauvant.
Pr. h. Deguerre.
Jug. Bernard (*instr.*).
De Hédouville.
J. s. Martin.
Edme.
Pr. R. Naquard.
Subst. Pêcheur.
Gref. Verdenal.

Remiremont.

Prés. Félix.
Pr. h. Thouvenel ✻.
Jug. Boulangé.
Dorré (*instr.*).
J. h. Fachot.
J. s. Th.....
N.....
N.....
Pr. R. Mathefer
Subst. Lagrosl.....
Gref. Hon

Saint-Dié.

Prés. Jannesson ✻.
Jug. Bernard de Jandin.
Rolin (*instr.*).
J. h. Adam.
J. s. Phulpin.
Etienne.
De Golbéry.
Pr. R. De Bing
Subst. De Tissot.
Gref. Maljean.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy.

YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Yonne

Prés. Doppler.
V. P. Hétif.
V. P. h. Demadières ✻.
Jug. Délions.
Charlot (*instr.*).
Le Blanc-Duvernoy.
Brault.
Bezou
J. h. Marie ✻.
Cotteau ✻.
J. s. Martin
N.....
Pr. R. Courot
Subst. Vaubat
Bauchart.
Gref. Lallemand.

Avallon

Prés. Dodoz.
Pr. h. Ricard ✻.
Béthery de la Brosse ✻
Jug. Perrin (*instr.*).
Guinot.
J. h. Bidault.
J. s. Poulin
Hérardot.
N.....
Pr. R. Duchauffour
Subst. Knoes.
Gref. Brenot.

Joigny.

Prés. Jacquemin.
Jug. Regnault.
Couturier (*instr.*).
J. s. N.....
N.....
N.
Pr. R. Lhuillier
Subst. Moré
Gref. Lefebvre

Sens.

Prés. Juzaud-Louis
Pr. h. Lallier ✻
Jug. Mou.
Béhenne (*instr.*).
J. s. Landry.
N.....
Pr. R. Turcas.
Subst. Albanel
Gref. Feineux.

Tonnerre.

Prés. Courtin de Torsay.
Jug. Gro.....sier
.....Tinel.
J. h. Roze ✻.
J. s. Ca.....
N.....
N.....
Pr. R. Bourgeois
Subst. Bossu
Gref. G.....t Valperns

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléants élus par des électeurs commerçants, et d'un greffier âgé au moins de 25 ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance de l'arrondissement où ils sont établis. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de quatorze au plus. Dans les arrondissements où il n'y a point de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions.

La loi du 21 décembre 1871 a modifié la composition du corps électoral investi du droit d'élire les membres des tribunaux de commerce. Elle a substitué à la liste des *notables commerçants*, dont le choix comme le nombre était laissé à la discrétion absolue du préfet, une liste d'*électeurs* dont le choix est confié à une commission spéciale et dont le nombre est déterminé par la loi. La commission chargée de dresser la liste des *électeurs* des tribunaux de commerce se compose: 1° du président du tribunal de commerce qui la préside, et d'un juge au tribunal de commerce; 2° du président et d'un membre de la chambre de commerce; s'il n'y a pas de chambre de commerce, du président et d'un membre de la chambre consultative des arts et métiers, et à défaut, d'un conseiller municipal; 3° de trois conseillers généraux choisis autant que possible parmi les membres élus dans les cantons du ressort du tribunal; 4° du président du conseil des prud'hommes, et s'il y en a plusieurs, du plus âgé des présidents, et à défaut du conseil des prud'hommes, du juge de paix de la ville où siége le tribunal; 5° du maire de la ville où siége le tribunal de commerce, et à Paris, du président du conseil municipal.

Le nombre des électeurs est fixé au dixième des commerçants inscrits à la patente, sans pouvoir dépasser mille ou être inférieur à cinquante, sauf dans le département de la Seine, où il est de trois mille. On ajoute à la liste, en sus du nombre qui précède, les anciens membres de la chambre et du tribunal de commerce et les anciens présidents des conseils des prud'hommes, lesquels sont électeurs de plein droit.

La commission dresse la liste des électeurs parmi les commerçants recommandables par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie. Elle peut aussi y comprendre les directeurs des compagnies anonymes de commerce, de finance et d'industrie; les agents de change, les capitaines au long cours et les maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant 5 ans et domiciliés depuis 2 ans dans le ressort du tribunal. Aucun recours n'est ouvert contre les décisions de la commission, à moins que l'un des électeurs inscrits sur la liste ne soit dans un des cas d'incapacité prévus par la loi; l'action en radiation appartient alors à tout patenté du ressort et doit être portée devant le tribunal civil.

La liste des électeurs est permanente; elle est seulement l'objet d'une révision annuelle pour y radier les électeurs qui pendant l'année ont cessé d'être patentés ou ont été frappés d'incapacité, et pour les remplacer.

Il n'est pas nécessaire d'être électeur pour être éligible; il suffit d'être apte à être électeur, d'être âgé de 30 ans, d'être inscrit à la patente depuis 5 ans, d'être domicilié, au moment de l'élection, dans le ressort du tribunal. Les anciens commerçants et agents de change sont également éligibles s'ils ont exercé leur commerce pendant le même temps.

En outre, nul ne peut être nommé juge s'il n'a été suppléant, et le président ne peut être choisi que parmi les anciens juges.

L'élection est faite au scrutin de liste pour les juges et juges suppléants, et au scrutin individuel pour le président. Nul n'est élu au premier tour de scrutin, s'il ne réunit la moitié plus un des suffrages exprimés et un quart au moins des électeurs inscrits. Au second tour de scrutin, la majorité relative suffit.

Tout électeur peut, dans les 5 jours après l'élection, et le procureur général dans les 10 jours, attaquer les opérations devant la cour d'appel, qui statue sommairement et sans frais. Passé l'expiration de ce délai, les résultats de l'élection sont définitifs et il doit être procédé à la prestation de serment des membres élus, sans que ceux-ci aient besoin d'obtenir au préalable du pouvoir exécutif une *institution*.

Tous les tribunaux de commerce ont été intégralement renouvelés depuis la promulgation de la loi du 21 décembre 1871. Aux premières élections la moitié des juges et suppléants ont été nommés pour 2 ans et la seconde moitié a été nommée pour un an. Aux élections postérieures, tous les membres élus seront investis de leur mandat pour 2 ans. Le président et les juges sortant de fonctions pourront être immédiatement réélus pour 2 ans encore, mais cette nouvelle période expirée, ils ne seront rééligibles qu'après un an d'intervalle.

Il n'y a près les tribunaux de commerce [illegible] ministère public [illegible]; dans quelques-uns, l'usage a établi des défenseurs habituels [illegible] sous le titre d'agréés [illegible] spécialement honorifiques.

Les tribunaux de commerce connaissent : 1° de toutes les contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers, 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce : les articles 632 et 633 du Code de commerce déterminent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également : 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou [illegible] relativement du trafic du marchand [illegible], 2° [illegible] teurs, payeurs, porteurs [illegible] relatives aux [illegible] es demandes dont le principal [illegible] ou en compensation [illegible] que, réunies [illegible] 639 du Code [illegible], toutes [illegible] et usant de leurs droits [illegible] ont déclaré [illegible].

Les tribunaux n'ont point de [illegible] à la même cour d'appel que les [illegible] de première instance [illegible].

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Par ordre alphabétique des villes où ils sont établis

Abbeville.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Bullot.
J. s Leroy
Le Coustellier.
Inquet
Grogne.-Gouriain.
Gr [illegible]

Agde

Pr [illegible]
Jug [illegible]
Romieu.
Villard
J. s Auvergne
[illegible]
[illegible]

Agen

Pr Carrère
[illegible]
[illegible]
Lacaste.
Gué
J. s De Gaulejac.
Guizot.
Badiou.
Larromet.
G Candelon.

Aix

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J [illegible]
[illegible]
[illegible]
Simon.
Arnaud.

Ajaccio

Pr. Masso
Jug [illegible]
[illegible]
J. s [illegible]
N
Gr [illegible]

Alais.

Pr. Martel Teulon
Jug. Beau E.
Teissonnière (A.).
Veillon (G.).
J. s. Féminier (A.).
Bernard (E.).
Gr. Gontier.

Albi

Pr. Bray
Jug Amilhau.
Giscard.
[illegible]
Durand
J. s. Ambert
Donnadieu.
Roux-Laville.
Vigneron.
Gr. Lafon

Alençon.

Pr [illegible]
Jug. Verdier David.
[illegible]
Perret.
Deschamps.
J. s. Bourgeaut-Carétien
Lherm tte
Boulant
Gr. Patry

Ambert.

Pr Tardif-Jury.

Jug Coltay [illegible].
Quignon-Navel.
[illegible]
J. s Coloyron Gabriel..
N
Gr Dimas

Amiens

Pr [illegible]
Jug Adam-Monmert.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Andaze

Pr Gervais (C.)
Jug [illegible]
[illegible]
N
J. s [illegible]
Chabrol (A.).
Gr. Sallès

Angers

Pr Richou
Jug Lemee
Gocard
[illegible]
[illegible]
J. s [illegible]
Lhoreau.
N
Gr. [illegible]

Angoulême.

Pr. Boiteau

Jug. Triaud.
Marot.
Machenaud.
Castaigne.
J. s. Delaurier.
Weiller.
Jouxter.
N...
Gr Poby

Annonay.

Pr. Giraud.
Jug. Rostaing.
Jacquemet-Bonnefond.
Royer.
Meyzonnier.
J. s. Vidon.
Lioad
De Montgolfier.
N...
Gr. Fond.

Antibes.

Pr. Jaubert (Félix).
Jug. Girard.
Nicolet.
Plaucheur.
J. s. Marchand.
Guisolphe.
Gr. Carles.

Argentan.

Pr. Ozenne.
Jug. Bizet.
Lebrun.
Maurice.
Esnos.
J. s [illegible]
Magne.
Gr. Mare.

Arles.

Pr. [illegible]
Jug. Féraud.
[illegible]
[illegible]
J. s. Mille.
[illegible]
[illegible]
Girard.
Gr. Mutlelot

Arras.

Pr. Legrelle.
Jug. Dupont.
Bernard.
[illegible]
[illegible]
J. s. Bourgeois.
[illegible]
Charruey.
Gr. Hudiart.

Aubenas

Pr. Roy-Her[illegible]

Jug. Combier.
Tavernier.
Deydier.
J. s. Cuchet.
Molle.
Gr Dumas.

Auch.

Pr Tarbès.
Jug. Lezian.
Soulé.
J. s. Trouette.
Ortholan.
Gr. Dupuy.

Aurillac.

Pr. Bideau.
Jug. Gazard.
Barthelemy.
[illegible]
[illegible]
J. s. Coutel.
Cazeneuve.
Rashignac.
Danrigal.
Gr. Tourrilhes.

Autun.

Pr. Sauzay
Jug. Géraux.
[illegible]
Lagrange.
Maugematin.
J. s. Graillot
Corot.
Renaud.
Dameron.
Gr. Perrin.

Auxerre

Pr. Petit-Augé.
Jug. Chavance.
Sagourin.
Coutaru.
Leroy-Delave
J. s. Piat.
[illegible]
[illegible]
Prin.
Gr. Lethorre.

Auxonne.

Pr. Roux ✻.
Jug. Dessarier
Burgiard-Doudier.
Roche-Lejay.
Devillebichot.
J. s. Buisset-Begin.
Ricard.
Valby-Blanche
Fribourg.
Gr. Gruyer.

Avignon.

Pr. Verdet ✻.
Jug. Fénelon
Reynard-Lespinasse.
Redon.

Jug. Allard
J. s. Gremieux.
Fabre
Roux
Berton
Gr. Rorel.

Bagnères.

Pr. N...
Jug. Peltier
Frémat.
J. s. Noire.
Gr. Monlezun.

Bar-le-Duc.

Pr. Jacquot ✻.
Jug. Munerel.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Nicolas
Harpin
Deulis.
Baudon.
Gr. Monchot.

Bastia.

Pr Orenq
Jug Lazarot
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Gigante
Angeli.
Guaitella
N...
G. Murazzon-Pietri

Bayeux.

Pr. Bertot.
Jug. Hamel Thibault.
[illegible]
Lecler.
[illegible]
J. s [illegible]
Meltais.
Moulards
Estienne Le Personnier.
Gr. Le Pelley

Bayonne.

Pr. [illegible]
Jug. [illegible]
Habas
Lebas
Détroyat.
J. s. Personne
Schneider
Rodrigues.
Servolles
Gr. Lartigau.

Beaune.

Pr. Bourgeois.

Jug Coutelier.
Morot
Fromageot.
M[illegible]
J. s Renaud (A.).
Derove.
Gauthier.
Moyne
Gr [illegible]

Beauvais.

Pr Dupont ✲
Jug. [illegible]pp
Tr[illegible]
[illegible]er
Trapt[illegible]
J. s Colozier
Capronnier
Froc-Robert
Morel-Mariage.
Gr Decaye

Belfort.

Pr N
Jug Joachim
Dupont.
Abarot-Japy.
J. s Cusin (Abel).
N[illegible]
Gr Carist.

Bergerac.

Pr Masbrenier (Émile)
Jug Bos (Adalgis)
Coustellie (Pierre).
Géraud (Charles).
J. s Bondault (Marcelin
Gr Saint-Martin.

Bernay.

Pr Sement (Pierre).
Jug Herlaville
Gilles.
Sement (Adolphe).
De Bouteville.
J. s D[illegible]y
[illegible]ret.
Crosnier
N
Gr Maillard-Salle

Besançon.

Pr Mairot (H.)
Jug. Bouttey
Robinet
B[illegible]ançon
Se[illegible]oz
[illegible]uquotin.
Dubourg
J. s. [illegible]
C[illegible]ort.
[illegible]
N
Gr Cuenin

Béziers.

Pr Tournet.
Jug. Moulet.

Jug. Prunet.
Tourgès
Prat
J. s Jumilhac
Crozets
Guy
Robert.
Gr. Auriac.

Billom.

Pr. Trunel-Ravaisse.
Jug. Dussop
Moulier
Goyon
J. s. Laplace
Boucher
Gr. Vieillard.

Blaye

Pr. Déromas.
Jug. Pinaud.
Sébillau
Ardura
J. s. Audouard.
Belumeau
Gr. Verdon.

Blois.

Pr. Blanchon
Jug. Masnier
Anthoine
Moreau (S.).
J. s. Chapuy
Baratte
Moreau (E.).
Hatte
Gr. Lacaille.

Bordeaux.

Pr. Duvergier.
Jug. Chaumel.
Duclon.
Devès.
Bu[illegible]an
Sourget ✲.
Daney ✲
Segrestaa
Cotte[illegible]er
J. s. Faure.
Maurel
Calvé
Borde
Caupenne.
Schroder.
Gr. Larroze.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Adam.
Jug. Petyt
Crouy
Tétard.
Patu.
J. s. Harrewyn.
Dourlez.
Raymond.
Rémy Lefort
Gr. Gautier

Bourges.

Pr Bourdin
Jug Lemmet-Bourgeois.
Beaujoun
Pernet.
Porcher
J. s Mage Boutô.
Tartarin
Hugault.
Brosse.
Gr. Labrosse

Brest.

Pr Panaget.
Jug. Pitel
Benoit
Le Bras
Breton.
J. s Marfille.
Carrive
Françoise
Corré
Gr Ambroise.

Brignoles

Pr. Arnu (Alphonse).
Jug. Fabre (Auguste).
Rainat Jean Bapt.
J. s Isnel (Pierre).
Boyer (Mélas).
Gr Jaccord

Brioude

Pr Escalier
Jug. Tabouret-Jacques.
Berand.
[illegible]sseyre aîné.
J. s Porte-Chapuy.
Vilar Bonnet
Gr Mottet.

Brive

Pr. Marsino
Jug. [illegible]
Barbes
De Marq[illegible]assac.
J. s Beauregard.
Gerlicrt
Vimeras.
Gr Choumouls de Saint-Germain

Caen.

Pr. Tasset
Jug. Gérard-Deslauriers.
David aîné
Lecoq
Marie
J. s Adelus
Le Blanc Harlet
Bressarde
Jacquier.
Gr. Lanaye.

Cahors.

Pr. Cougardel (P.,

Jug. Rouquette.
Depech
Cayla.
J s. Cure (H.).
Cangardel (Augustin).
Gr Sers

Calais

Pr Sergeant-Derode.
Jug Hembert
Le Roy.
Rondeaux
J s Mulard
Domottes.
Gr. Jumez (L.).

Cambrai.

Pr Baudista (A
Jug [illegible]
Risbourg (Th.)
Mallez (P.).
Moreaux (Ed.).
J s Mossian (F.)
Coupé (L.)
Brunet de Pierson
Wanntberghe (Henri).
Gr Piettre (L.).

Carcassonne.

Ps Sicre
Jug Durand.
Ferrié
[illegible]
J s Roumens
Embry.
Daguet.
Cabrol.
Gr Gayda.

Castelnaudary.

Pr Maury
Jug Catinala aîné.
Dupuy.
Hard
J s Barth.
Monastier.
Gr. Combes.

Castres.

Pr Auguste.
Jug Arnal de.
Crozes-Boudou
Comtes Marmin.
Blanc (Joseph)
J s Herail (Maurice).
Bonin aîné
Blaye (Ernest
Gaubert (François).
Gr. Granger (P. L.)

Cette.

Pr Cuillerel
Jug Benezech.
Peridier.

Jug Darolles.
Houeras.
J. s Dussol.
[illegible]
Gautier
Gr. Peyronnard.

Châlon sur-Saône.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
Lacroze
[illegible]
Jeannin neveu
J s Malfroy
[illegible]
[illegible]
Zuffo
Gr Mesnage

Châlons-sur-Marne.

Pr. Barrois
Jug Boussenot.
[illegible]
J s [illegible]
Roussel
Gr. Bra[illegible]ion

Chambéry.

Pr Champonois.
Jug Galliet
Antonioz
Lansard
J s Dr[illegible]t
Mass[illegible]
Gr [illegible]

Charleville.

Pr Hubert (Amédée)
Jug Lechanteur Paul
Wargnies Hulot.
Prevost (Henri)
J s Per[illegible] Estivalet
Pa[illegible]
Gr [illegible]

Charolles.

Pr Baudot Bidaut.
Jug Drizard.
Gentilhomme
Grivaud
J. s. Bonguin.
Gormand
Gr. Boussoud.

Chartres

Pr Fessard
Jug Blond
Fleury Hequet.
[illegible]
Damiot
Bourgeois.
Desacres

J s. Masson
[illegible]
[illegible]
Gr Perrier

Châteauroux.

Pr. Balsan Charles) ✻.
Jug [illegible]
Roulliat
Moreau Casimir
Boudier
J. s. Boussac
Amirault
Villaume
Ferron
Gr. Berton (G.).

Châtellerault.

Pr. Liége d'Ivry.
Jug [illegible]
Ba Bergeau
[illegible]
Labbé.
J. s. Rabeau.
Moncon
[illegible]
Perrot
Gr. Dorvau.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Culmet.
Jug [illegible]
Noblion fils
Mazet
J. s. Delétang-Simounot.
Degrond.
Gr. Cousard

Chaumont.

Pr. Donnot-Roy ✻.
Jug. Ragot.
Lignée
Adrien.
J s. Breton
Dorouy.
Gr. Gauthier.

Chauny.

Pr. Mention
Jug [illegible]
Carlier Michel.
Dupuis.
[illegible]
J s. Targy (Clément).
Pot.
Gr. Patoux.

Cherbourg.

Pr. Bonfils Gustave)
Jug. Menut père
Hannevile (Léon).
[illegible]
N... (pas encore officiellement nommé)
J. s. Le Grenché.
Pontus
Lesage
Cousin
Gr. Le Pelletier.

Clamecy.

Pr. Cornu (Jules).
Jug. Prévost.
Febvret.
J. s. Fourier, fils.
Rénat.
Gr. Fourot.

Clermont (Hérault).

Pr. Cabal (Émile).
Jug. Guiraudou (Benjamin).
Fobis (César).
Balestier (Jules).
J. s. Villaret (Alphonse).
Gaujal (Hippolyte).
Gr. Astor.

Clermont-Ferrand.

Pr. Chaumeix.
Jug. Bujadoux.
Torrilhon ✻.
Labourier.
Touzet.
J. s Colleady.
Gorsse.
Demestable.
Lhéritier.
Gr. Boyer.

Cognac.

Pr. Moullon.
Jug. Foucault.
Roy
Marchand
Lavergne.
J. s. Hennessy.
Castaigne.
Chenard.
Gr. Dedé.

Compiègne.

Pr. Quévin.
Jug. Buzinet.
Daras.
Joret.
J. s. Lefebvre.
N....
Gr. Corbeaux.

Conde-s.-Noireau.

Pr. Dubois (A.).
Jug. Nérou.
Donzel.
J. s. Dumont.
Cautru.
Gr. Dupont.

Coutances.

Pr. Daireaux.
Jug. Harel.
Quesnel.
Lefranc.
J. s. Baize.
Girre.
Gr. Ernouf.

Dieppe.

Pr. Legros.
Jug. Bottereau.
Jug. Rimbert.
Verdure.
Vivier (G.).
J. s. Le Moine.
Barbullé.
Delarue.
Duprat.
Gr. Allain.

Dijon.

Pr. Regnier (Jules).
Jug. Bordot aîné.
Renaud.
Messager (Xavier).
Pernot-Gille.
J. s Bargy
Collot.
Dautin Bony.
Messner (Ernest).
Gr. Gerbors.

Dôle.

Pr. Crebely.
Jug. Morin.
Bardoux-Keder.
Crevoisier
J. s. Dunoz.
Violet.
Gr. Malcourant.

Draguignan.

Pr. Ferrier.
Jug. Latil.
Labat.
Caire.
Terrasson.
J. s. Boucharla.
N....
N....
N....
Gr. Barbe.

Dreux.

Pr. Gromard ✻.
Jug. Varenne.
Brossier.
Bault.
J. s. Binet.
Frichot.
Govin.
Barre.
Gr. Vigneron.

Dunkerque.

Pr. Féron.
Jug. Collet (Paul).
Delonce.
Woutermaertens.
Lefébure-Ghesquière.
J. s. Marchand.
Frystram.
Vanhoutte-Flament.
Gérard.
Gr. Michel.

Elbeuf.

Pr. Flavigny.
Jug Patallier.
James.
Delaquèze.
Chedville.
J. s. Peinte.
Lenoble.
Auger
Perré.
Gr. Duprey

Épernay.

Pr. N.....
Jug. Moment aîm.
Coquillard
Châtelain.
J. s. Vix Bara.
Boizel (Aug.).
Malot (Ach.).
Chabaut.
Gr. Galis

Épinal.

Pr. Florion ✻.
Jug. Couleru
Kampmann ✻.
Durand ✻.
J. s. Mathieu
Colin.
Gr. Goussel.

Eu et Tréport.

Pr. Véret.
Jug. Matinorel.
Papin.
Flamand.
J. s. Duchaussoy.
Balavoine.
Gr. Truelle (L.).

Évreux.

Pr. Papon.
Jug. Julienne.
Guinebert.
Gareau.
J. s. Duchesne.
Fillaul
Dubois.
Gr. Garnier.

Falaise.

Pr. Lesaulx
Jug. Saint-Martin
Lepainteur (Ch.).
Picard.
Barbe
J. s. Prodhomme (Isaïe).
Crespin
Galot.
Levavasseur.
Gr. Larchant.

Fécamp.

Pr. Legros.
Jug. Delaroque.
Chalange.
Buisson
J. s. Merlin.
Avisse.
Gr. Godard.

Flers.

Pr. Tourtelot.
Jug. Camebotte.
Duperron.
Noury.

J. s. Lehugeur
Morio
Gr Thierry

Fréjus.

Pr. Pascal (Ferdinand).
Jug. Molmard.
Arlue
Meynard.
J. s. Scala Henri.
Arnac
Gr. Girard.

Gournay.

Pr. Delestre (C.).
Jug. Hue
Guélot.
Boucher.
J. s. Etancelin.
Philippe.
Gr. Ferrent.

Granville.

Pr Toupet (H.)
Jug. Benest.
Fosse
D'or (Lucien).
J. s Pherivong (Maurice).
Sire.
Gr. Pannier

Grasse.

Pr. Cresp
Jug. Charis
Maurel
Derenger
J. s. Giraud.
Roux
Gr Crouet

Gray.

Pr. Bassot.
Jug. Maître
Dervieux (Louis).
Levy.
J. s. Jacquot.
Fellot
Gr. Vinot.

Grenoble.

Pr. Viallet (Constant) ✻.
Jug. Nicollet.
Thouvrez.
Peyron
Lizambert.
Massarel.
Perrin
Navizet
Viallet (Félix).
J. s. Mayrand
Donnat
Brun.
Collet.
Gr. Silvy.

Honfleur.

Pr Renouf.
Jug. Goulley.
Jouen
Montreuil.
Batel.
J. s Valet.
Lemazurier.
Legon s.
Dumont.
Gr. Morel

Ile-Rousse

Pr Bregante (Thomas).
Jug. Francini (Jean).
Mattei (Antoine).
J. s. Giorgi.
Bertoni
Gr. Leoni.

Isigny.

Pr. Lenfant.
Jug Boulland.
Enault.
Marie.
J. s. Levieil dit Prairie.
Tostain.
Gr. Lepaisant.

Issoire.

Pr Tournadre
Jug. Especel.
Laporte.
Bounoure
J. s Courriol-Tournadre.
Chambe.
Gr Loussert.

Issoudun.

Pr Carcat (Henri)
Jug. Richard (Armand).
Verdier (Auguste).
Marat (Henri).
Taupin (Romain)
J. s. Senez (Antoine).
Delhomme-Verreau.
Benoit Jules
Delaigue (Henri).
Gr. Tourlet.

Joigny.

Pr. Delécole.
Jug. Berthier
Sauvegrain.
Chardey.
J. s. Duret.
Hamelin.
Gr Pouillot

Laigle.

Pr Anfrie-Hurel
Jug Guizier dit Besnardière.
Chanu
Blin-Bohin.
Lerue
J. s. Aussour.
L. omme
Clouet
Gr. Boissel

Langres.

Pr Renard (D.).
Jug Moisson (J.).
Dessein May
Testevuide (Aug.).
J. s. Viard.
Baliet (I.).
Gr. Colle (Ed.)

La Rochelle.

Pr. Romieux (Paul).
Jug. Faustin
Basset.
Isvalon.
Servet
J. s. Perrier
Pillo
Boisdon
Bonnet.
Gr. Croizille

Laval.

Pr Brunneau.
Jug. Langeron
Follion.
Lecomte.
Jouaux
J. s. Masseron
Dubois.
Geslot.
Chevallier.
Gr. Desprès.

Le Havre.

Pr. Rœderer (J.) ✻.
Jug Blanchard (E.).
Coupery (E.).
Ancel (Raoul).
Toussaint (Auguste).
N. .
N. .
J. s. De Querhoënt.
De Coninck (J.).
Delaroche (R.).
Monod (Julien).
Pochet (Alfred).
Gilles (Henri).
Gr Martin (E.).

Le Mans

Pr. Maslin
Jug Delahaye (Charles).
Leroux.
David.
Raussilhat.
J. s. Canut
Cornilleau
Barrier
Toublanc.
Gr. Gommard.

Le Puy.

Pr Faure (Victor).
Jug. Schwab.

Jug. Arssac.
Raveyre.
Gimbert.
J. s. Perry
Terrasse.
Boudignon.
Pau..
Gr. Stamm.

Libourne.

Pr. Giraud (L.).
Jug. Carlat
Cazaux.
Le Payraud
J. s. Garde.
Ayguesparse.
Chaperon (A.).
N....
Gr. Lavaud.

Lille.

Pr. Mas (Charles).
Jug. Ovigneur (Jules).
Schoutteten fils.
Le Blan (Julien).
Thiriet.
Wallaert (Aug.).
Fo[illegible] Fl[illegible]ment.
Descamps-Crespel.
Bocquet.
Lemaitre (Gustave).
J. s. Giraud (Abel).
Warguy.
Bonzé
Scalbert.
Gr. Broutin.

Limoges.

Pr. Ardant.
Jug. Palher.
Rochette.
Chamiot.
Parant.
J. s. Ranson.
Nadaud.
Magne.
Lachenaud (Eugène).
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Salvaire Numa.
Jug. V[illegible] (Eugène).
Dos[illegible]eunes.
Pariot (Paul).
J. s. Vaquer.
Rieux-Seguy.
Gr. Vidal.

Lisieux.

Pr. Fleuriot.
Jug. Penlvey-Deschamps.
Janson.
Ravunt.
Lair.
J. s. Le Bray.
Duval.

J. s. Vesque.
Fertay.
Gr. Lecoupeur.

Lodève.

Pr. Teisserenc (Hector).
Jug. Martin (Pierre,
Baduel Albin)
Soudan (Auguste) ✻.
J. s. Baduel (Pierre).
N....
Gr. Lanrès.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Billot.
Jug. Ecœur.
Clément.
Droz.
J. s. Devaux.
Marmier.
Gr. Dormand.

Lorient.

Pr. Etienne
Jug. Boyer.
Mars[illegible]e
Goubaud.
Renaud
J. s. Corfmat.
Le Bagre.
Cottenseau.
Luco.
Gr. Rabot.

Louhans.

Pr. Griffand (Philibert).
Jug. Sixdenier.
Bonin-Bruchon.
Pageaut-Durand.
J. s. Petitjean.
Derrepas.
Gr. Chaux.

Louviers.

Pr. Dannet (Georges).
Jug. Jouan (Charles).
N....
N....
J. s. Bertin
Labiche.
Gr. Loisel (Georges).

Lyon.

Pr. Jacquand.
Jug. Fauché.
Longin.
Girodon.
Jomain.
Colenille.
Arthaud
Fontaine.
Bellissen.

Jug. Robin.
Lombard.
J. s. F[illegible]el
Pio[illegible]
Troutte[illegible]
Pila.
Paul.
Martelin.
Dulac
Favre
Gr. Chantillin.

Mâcon.

Pr. Ferret.
Jug. Dupasquier.
Piot.
Barratin
N....
J. s. Dufour.
Gr s.
Bussière.
Merle
Gr. Thimel.

Mamers.

Pr. Dallier.
Jug. Brard.
Lunel.
J. s. Dagonneau
Gu[illegible]elon Radais
Gr. Beszard.

Manosque.

Pr. Mille.
Jug. Aubert.
Défargos
Angel[illegible]
J. s. Honde.
Honnoraty.
Gr. Pauzin.

Marennes.

Pr. Bellon.
Jug. Minoret
Blanchard.
Dières-Monplaisir.
J. s. Fourgeaud
Gaulieu.
Gr. Dannay.

Marmande.

Pr. Massat
Jug. Géraud.e.
Belloc.
Dem[illegible]stre.
J. s. Berbineau.
Birac
Gr. Laffon.

Marseille.

Pr. Rivoire (O✻).
Jug. Lallement.
Richard.
Bounaud.
Gondoins.
Molines.
Rodrigues.
Guérin
Perraud.

Jug. Astier
Caire ✻
J. s. Gardair.
Le[illegible]
Arma[illegible]
Ju[illegible]en
D[illegible]
Bac[illegible]e.
Robert.
Gavoty.
Gr G[illegible]

Mayenne.

Pr Corbu-Leterme.
Jug Lhômer.
Renard
Romagné-Priolet.
J s Deschamps
Poirier-Be[illegible]u.
Gendrier.
Gr Brandière Laroche.

Meaux

Pr Bernier.
Jug. Racine.
Vasseron.
Mart[illegible]n.
Dar[illegible]q
J s. Petit Paul).
Tartier.
Moreau.
Lec[illegible]
Lafaux
Gr. Messager.

Millau.

Pr. Prévot ✻
Jug Ragu[illegible]ert
N[illegible]re
Brou[illegible]et.
J. s. Jeanjean
Bleysse
Gr. Bessière

Mirecourt.

Pr Fourrier-Aubry.
Jug. Cate[illegible]
Rambaud
Georges-Orel.
J s Dupas.
Jeannot.
Gr Alba.

Moissac

Pr. Arna[illegible] ✻
Jug Salers
Gerbaud
Vidal
Disse.
J s Delon
Dombios.
Mignot
Ga[illegible]ssa[illegible]
Gr. Cha[illegible]Lart

Montargis

Pr Bailly
Jug. Boutron
Defour (Jules).
Dufour

J. s. Pouge
N[illegible]
Gr. Pannier.

Montauban.

Pr Saint-Faust (Eugène).
Jug Lambret.
Escard
Pougheol
Romagnac (Julien,
J s Coste (Victor).
Por[illegible]al (Edouard)
Lavergne (Edmond).
Coyne (Léonce).
Gr Jahan

Montereau.

Pr Fon[illegible]nat ✻.
Jug Decornoy.
Zanotte.
Petit-Gratiot.
J s Colomeau.
Hébert.
Gr Chevanes.

Montluçon.

Pr Au[illegible]ame.
Jug Joly.
D[illegible]
Reynard
J s La[illegible]
Blanchonnet.
Gr Lassalle

Montpellier

Pr Baldy (Joseph).
Jug Martin (Gustave).
Valentin (Achille).
Héraud (Antonin).
Messine (Hippolyte).
J s. Matte (Louis).
Cousin (Elie).
Eymard (Joseph).
Fortè (Charles).
Gr Allien (Léopold).

Morlaix.

Pr. Carnet.
Jug. Alexandre (L.).
Kerebel D.)
Leroux
J s. Vacher (A).
Gr Richard.

Moulins

Pr. Paput.
Jug Passignat.
Cavy.
Sorrel.
Leturcq.
J. s. Schneider
Meunier.
Arnaud
Barneand.
Gr. Péron.

Nancy.

Pr. Guérin
Jug. Bonneaux.

Jug. Stre[illegible]J
Ster[illegible]
Bentz
J. s. Richelet.
Maillard.
N[illegible]
✻
Gr Jeandel

Nantes.

Pr. Jamont.
Jug Gergerme
Mehnet
Gallard.
Vaguerl
Le[illegible]a.
Caillard
Fauveau
Porquier.
J. s Brun
Ogereau
Lemaistre
Taivande.
Gr. Villain

Narbonne.

Pr Barsset A.).
Jug. Samarue (G).
Arié (R.).
Trial (L.).
Louis J[illegible]
J s Simon (A.).
Gaussem
Marat (T.).
Gr. Mérignhac

Nérac.

Pr Nismes.
Jug Caupenne (Firmin).
Barrère (Jean).
Soulès (Alex.).
J s. Maynard (Th.).
Nismes (Léonce).
Gr. Gourdon.

Neufchâtel.

Pr Tattebaut
Jug Crevel
Langlois.
Cossard
J. s. Simon.
Bazin
Gr. Mondon.

Nevers.

Pr. Thévenard ✻.
Jug. Couturier.
Blandin
Meunier.
Ramond.
J. s. Dumay
Barré
Pécard
Breloux.
Gr. Thoulet-Morel.

Nice.

Pr. Chauvin, fils.
Jug [illegible]
Rostagni B.
[illegible] François.
Pon Et[illegible]
Grosso (François).
Serraire Jacques).
J s De[illegible]herre-Lhermine
[illegible] (Sauveur).
Lapalu (Berthe)
Dufan (Bernard).
Gr Azzary Ferdinand)

Nîmes

Pr. Soulas [illegible].
Jug Negre
Clavel
Jouve
Peyron.
J s. Bertrand
Jalabert.
Lamelouroux.
Bloca[illegible]
Martel
Mo[illegible]et
Gr. Sales.

Niort

Pr Brau[illegible]ac.
Jug. Roullet
Gaudé.
Boinot
Clouzot
J. s Barème
Martin-Bastard.
Guibaud
Mo[illegible]essay
Gr Riom.

Nuits

Pr Bratschgi-Vienot.
Jug Roux-Lambert.
Argot (André)
Lemaire (Jules).
J s Fauveley (Nicolle)
Boisserand.
Gr M[illegible]sonnet.

Oloron-Ste-Marie.

Pr. Brun
Jug Souviron.
Dufau.
K[illegible]l
J. s. Mazère s.
[illegible]
Gr. Brascou.

Orléans

Pr. Gilbert.
Jug Fouqueau-Pellegrin.
Langlez
Leyrat
Courtin-Rossignol.
Bareau.
Pepin
J. s. Santoin
Ronet
Rabouvdin
Hébert
Gr. Dervaux.

Paimpol.

Pr. Le Goaster.
Jug Le Chevalier Varet
Le Moal.
Pasquion
J s. Binet-Launay
Gr Ledru

Paris.

(Voy. 4e Partie, chap. III.)

Pau.

Pr. Benoit
Jug Roussille
Minvielle
Aucouturier.
Mendoz
J. s. Lafon.
Grandjean
N[illegible]
N[illegible]
Gr. Soubiraseau.

Perigueux

Pr. [illegible]equier.
Jug. Chabanas
Barabeau.
P[illegible]ugnon
Chevalier
J. s. G[illegible]yonnet
Mergot
Chaigneau.
Aubarbier
Gr. Delpech.

Perpignan.

Pr Sauvy (Joseph).
Jug. Xambo (Jean).
Guibeaud (Jean).
Triquera (Joseph).
Cazals (Eugène).
J s. Robert (Pierre).
Combes
Castell (Joseph).
Imbert (Jean).
Gr Boucal

Pezénas.

Pr Rolland (Oscar).
Jug Courtès (B.)
Hugues Lucien.
N[illegible]
J s Rouquier (A.)
Eustache (Marius).
Gr. Franc.

Poitiers.

Pr. Véron (Ernest).
Jug. Camus (Georges).
Bertin (Amand).
Amirault.
Prébay.
J s. Pe[illegible]re Em[illegible].
Autier aîné.
Grelaudt
Pasquier (J.).
Gr Ormard.

Pont-Audemer.

Pr. Ozouf (Ch[illegible]).
Jug [illegible]
No[illegible]
[illegible] Louis).
J s. Saffrey (E.).
Verger
Gr. Le[illegible]

Provins.

Pr. Moyard
Jug Benanger (Jules).
Berquier.
Noël fils, mécanicien.
Collot (Georges).
J s. Renaudin aîné.
Brissot-Bertrand.
Gr. Perrin

Quimper.

Pr. Alavoine.
Jug. Le Hars
Guitot.
Feillet.
J s. Frolich.
N[illegible]
Gr. Le Bihan

Reims.

Pr. Louise
Jug. Favart.
De Tassigny
Brion.
Leget
J. s. Maillot.
Lauzanne.
Goulbert.
Lanson
Gr. Boulaire.

Rennes.

Pr. Beaufils
Jug. Bellamy.
Bu[illegible]rd
Gosselin.
Berar[illegible]-Perri.
J. s. Chevalier.
Delaunay.
Grimault.
N[illegible]
Gr. Perret.

Riom.

Pr. Cabassut.
Jug. Ricaz
Vulliod.
Dumoulin
J. s. Mazuel.
N[illegible]
N...
Gr. Coulon.

Roanne

Pr. Boisset (Napoléon).
Jug Robelin (Jules).
Defay (Paul).
Vial (Léon).
Meret (Benoît).
J. s Roche (Eugène).
Dechelette (Eugène).
Patet (Francisque).
Gr Bonneton.

Rochefort.

Pr. Roche fils.
Jug Brou-Duclaud.
Lebouvier.
Quillet.
Giraud, aîné.
J. s Rouvier.
Thomas.
Brisoux.
Gr. Jam.

Rodez

Pr Thomas.
Jug Jaudon.
Rudelle.
Gascheau.
J. s. Roquet.
Gaira.
Gr Lunet.

Romans.

Pr. Ferray.
Jug Roux (Ulysse).
Gros.
Lardant.
J. s. Colle (C.).
Silvestre.
Gr Bérard.

Romorantin.

Pr Debanne.
Jug Blanchet-Nivard.
Herault-Favreau.
Rocan-Doucet.
J. s Béranger.
Bonnet.
Gr. Bisson.

Roubaix.

Pr Ferrier (Edouard).
Jug Cateaux-Leplat.
Desrousseaux Defrenne.
Defrenne Achille.
J. s Drouard-Delavest.
Ternynck (Henry).
Motte (Léon).
Gr. Lequenne.

Rouen.

Pr. Thomas Powell ✻.
Jug Ferry I.
Bonsfacc.
Coulon.
Tulpin ✻.
Fauquet (O.) ✻.
Jug Wallon.
Gaudu.
Zuber.
J. s Martinet.
Bréard.
Desaleur.
Lamazière ✻.
Gr Lauvray (Henry).

St-Affrique.

Pr. Bourgougnon (Jules).
Jug. Poujol (Antoine).
Vernhet-Amalric.
Marin (Hippolyte).
J. s. Bernadou (Edouard).
Vidal (Léon Henry).
Gr. Badon (Lucien).

St-Brieuc.

Pr Bouillé.
Jug Guyot.
Magnan.
Robillard.
J. s. Gilbert.
Loroux.
Gr. Jéglot.

St Dizier.

Pr Giros (Emile) ✻.
Jug Dumaire (Paul).
Dubois (Léonce).
Isidor (Marx).
J. s. Drioux.
Leclerc (Edouard).
Gr Duval.

St-Etienne

Pr Gillet-Nicolas ✻.
Jug Chapon.
Pomeon.
Carvès.
Prugnon.
Chevalier.
Genas.
Chalet-Argaud.
Verney.
J. s. Mallet-Cédat.
Farjat.
Bougy.
Ferrain.
Forest.
Lenel.
Gr Pichon.

St-Flour.

Pr Vidal.
Jug Jouvente.
Ravoux.
Chambosse.
J. s. Brand.
Nouvel.
Gr. Missonnier.

St-Gaudens.

Pr. Dubos.
Jug Aladane (Félix).
Picheloup.
Jug. Chac.
J. s. Soutenac.
Gr. Marsans.

St-Genies.

Pr Cayrol.
Jug Mercier.
Parmentier.
N.
J. s. Amouroux.
Marcellhac.
Gr. Bousquet.

St.-Hippolyte-du-Fort

Pr. Soulier (Alfred).
Jug. Bourgade (Albert).
Vincent.
Bousset (Léon).
J. s. Brugerolle (Théophile).
Teissonnière (Casimir).
Durand (Noël).
Gr. Bourgoing.

St-Jean-d'Angely.

Pr. Guérin.
Jug De Beurtaumont.
Texier.
J. s. Sicard (Isidore).
Gr. Drahonnet.

St-Jean-de-Losne.

Pr. Moutillon (C. G.).
Jug Carteron-Fleurettes.
Bernier (Frédéric).
Ratheaux (J. B. Aug.).
J. s. Valbert (Xavier).
Desgrottes.
Gr. Gerbaut.

St-Lô

Pr. Breton (Eugène).
Jug. Guillot.
Dyvrande.
Hornecker.
J. s. Leparquois (Léon).
Sionnet.
Gr. Frémin.

St-Malo

Pr. Sire (Désiré).
Jug. Aubert (Jules).
Demalvilain (Léonce).
Bidy (Charles).
Hamon (Jean-Marie).
J. s. Olivier (Frédéric).
De la Domelière.
St-Mieux (Edmond).
Lemesnager (Lp).
Gr. Bertron.

St-Martin (île de Ré).

Pr. Bouthillier.
Jug. Cormier
Guillochon.
N
J. s. Brin Marc.
Faucher
Gr. Hurtaux.

St-Omer.

Pr. Dambricourt (Alex.).
Jug Martin Évrard.
Perret.
Bingot Clément.
Blanquet.
J. s. Daillier.
Derosières.
Fiévet.
Gr. Serdobbel.

St-Pierre (île d'Oléron).

Pr Soudois.
Jug. Dédouets.
Comte.
Dubois.
J. s. Boutneau.
Arnoux
Gr. Blin.

St-Quentin.

Pr. Rousseau (E.) ✻.
Jug. Villette.
Mariolle.
Hugues.
Hanne e.
J. s Lepaute.
Rambaud.
Desfossez.
Cliff
Gr. Foulon.

St-Tropez.

Pr. Abeille.
Jug. Coudroyer.
Barbier.
Rat.
J. s. Marcel.
Pastorivo.
Gr. Hoquis.

St-Valery-en-Caux.

Pr. Pichard.
Jug. Neveu.
Monnier.
Blanquet.
J. s. Lerebourg.
N....
Gr. Picard.

St-Valery (Somme).

Pr. Ridoux-Fournier
Jug. Mercier-Fontaine.
Scelles.
Desgroiselles.
Fournier-Forget.
J. s. Petithuguenin.
Chartrel.
Gr. Pinguet.

Saintes.

Pr. Guillet.
Jug. Mérigue.
Callandreau.
Marchat.
Coutanseaux.
J. s. Boulevin.
Arcouet.
Hus.
Gr. Grange.

Salins.

Pr. Toubin.
Jug. Planche.
Poulain.
Poulet.
J. s. Thurel.
N....
Gr. Boilland.

Sarlat.

Pr. Chauchat (Charles).
Jug. Sabat André.
Gloudier (Joseph).
Bousquet (Jules).
J. s Aygueparses (J.)
Mazelaygues (Henri).
Gr. Pécheyran.

Saumur.

Pr. Coquebert de Neuville.
Jug. Reguard (Prosper).
Cottanceau.
Sabatier.
Lemoine.
J. s. Gnard (Achille).
Sort (Victor).
Coutard.
Bidault Roussel
Gr. Bonneau.

Sedan.

Pr. Philippoteaux (Ch.).
Jug. Bertèche (Charles).
Paquin (Henri).
Deloche de Noyelles.
Maire (Charles).
J. s. De la Brosse.
De Montagnac.
Ninuin.
Halleux.
Gr. Dazy.

Sens.

Pr. Duchemin.
Jug. Barbier.
Roy.
Pléau.
Méry.
J. s Devillers.
Gibez.
Mortier.
Aucher
Gr. Poulain.

Soissons.

Pr. Fossé d'Arcosse ✻.
Jug. Débruyère.
Despierres
Lévêque.
J. s. Gaillard.
Letellier.
Gr. Constant.

Tarascon.

Pr. Riffard.
Jug. Chabanel.
Rouyer.
Blanc.
J. s. Roustan.
Simon.
Gr. Galissard.

Tarbes.

Pr. Valette
Jug. Lupau.
Despaux.
Magnone
Dalas.
J. s. Mullenheim.
Pouey.
Duffour.
Lamon.
Gr. Marquafave.

Thiers.

Pr. Guillemin-Bathol
Jug. Douris-Martin.
Pouzet
Astier-Prodon.
Rous -Lagarde
J. s. Fréchet-Nourisson.
Delaire (J.).
Joubert.
Monnery
Gr. Duranton.

Toulon.

Pr. Olivier.
Jug. Malcor.
Paul.
Guillot.
Bech
J. s. Martin.
Barbaroux.
N....
Gr. Mouttet.

Toulouse.

Pr. Ozenne ✻.
Jug. Duffaut.
Sirven.
Espinasse.
Mérens

Jug Darrieus
Bonnet.
J. s L...
M...
De...
C...
D...
N...
Gr. L...

Tourcoing

Pr Masurel (...)
Jug. Jourdain (L...
Lesaffre-Lemaître.
Lerth... M...
J s F...-V... (Jos... P...)
Dewavrin (A...
Desurmont (Jules...
N...
Gr Delerue

Tournus

Pr. Cantin
Jug. L...
Perret.
Gardelat.
J. s Bruel
Caland
Gr T... B...

Tours.

Pr Scheurer.
Jug. Blanchard
Martineau.
Desjeux
N...
J s. Latry
Ver...
Crenière.
N....
Gr. Collin

Troyes.

Pr. Fontaine
Jug. Champeaux.
Dessirier.
Masson (G.).
Vanarien Derrey
J. s Naudot.
Chauvin
Carret-Grau.
Delaunay.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr Mar...
Jug Pelissier.
Tromeau.
Leymarie.
Guillemy.

J. s. Laporte.
Merpillat.
Gay
Vergne.
G Laval

Valenciennes.

Pr Delame
Jug Leduc
Nicole (F...
Fontaine
Décle
J. s. Pecqueur.
Déprez (L.).
Hallot.
Debève.
Gr. Leroy.

Vannes

Pr. Morio
Jug Criaud
Pacher.
J...
Mauix
J s Peyron.
Ducroquet
Petit
Morcrette.
Gr. Leroux.

Verdun.

Pr Fossee
Jug Prudhomme-Havette.
L...
Nicolas
J. s. Henry.
Verdun
Gr. Balthazard

Versailles.

Pr. Co...
Jug Bernard
Blot
Maybon.
Corf
J s Baillet
Lefebvre
Resve
Touzelin.
Gr Crouzet.

Vervins.

Pr. Blanquinque
Jug Brucelle
Cocu-Miclet.
Dubuquoy (Alfred).
J. s Lavall...
Henry
Gr Guinet.

Vienne (Isère).

Pr. Chomer (Auguste).

Jug. Béraud (François).
Galland (Jules).
Poleynard (Henri).
Vincent Jules
J. s. Bellot (Léon...
Bouvier (Pierre).
Jouffray (Antoine)
Gr. Jouffray (Marcellin).

Villefranche (Rhône).

Pr. Dupont-Joanny.
Jug. Revel (J.).
Berthier.
Descroix (André).
J. s. Bernand (J. B.).
Clavier.
Gr. Picard.

Villeneuve-sur-Lot.

Pr. Ballet.
Jug. Calmel (Ernest).
Dordé (Louis)
Barbès (Ambroise).
J. s. Vergnes (Ferdinand).
Clabié (Ernest).
Gr. Laurent (Henri).

Vimoutiers.

Pr. Pernelle.
Jug. Ledurdinier.
Ridel (Adolphe).
Tampied (Adolphe).
Got (Alphonse).
J s Brière (Edouard).
Cornu (L...)
Boisbluche (Alph.).
Germain (Emile).
Gr. Lejeune

Vire.

Pr. Gallet (Paul).
Jug. Juhel (Léon).
Laumonier.
Dior.
J s Loret
Lebesnerais
Gr. Lecontre.

Yvetot.

Pr. Lefrançois.
Jug. Mariette.
Fournier.
Benoist.
Eudot.
J s P...t.
Gouray
Goupil
Jacob.
Gr. Lemarchand.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX.

Les juges de paix ne sont pas inamovibles. — Pour être juge de paix, il faut avoir 30 ans accomplis. Chaque juge de paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de 25 ans. Les juges de paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont: 1° *Juges* en certaines matières, 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le juge de paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes actions pour dettes mobilières et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel jusqu'à la valeur de 200 fr. — Également il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse monter: 1° des actions en payement de loyers ou fermages, des congés, demandes ou résiliations de baux fondées sur le seul défaut de payement des loyers ou fermages échus de baux et des demandes en validité de saisie-gagerie, le tout lorsque les locations n'excèdent pas annuellement 400 fr.; — 2° des actions pour dommages faits aux champs, fruits et récoltes, de celles relatives à l'élagage des arbres ou haies, au curage soit des fossés, soit des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines, lorsque les droits de propriété ou de servitude ne sont pas contestés; — 3° des réparations locatives mises par la loi à la charge des locataires; — 4° des contestations relatives aux engagements respectifs des maîtres avec les ouvriers, apprentis, domestiques, gens de travail au jour, au mois ou à l'année; — 5° de celles relatives au payement des nourrices; — 6° des actions civiles pour diffamation verbale, injures, rixes et voies de fait.

Il connaît, en outre, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et, à charge d'appel, jusqu'à la valeur de 200 fr.: 1° des réclamations entre les voituriers ou autres voituriers par terre et par eau, et leurs commettants, pour dommages prétendus aux marchandises, retards, pertes et avaries, hors le cas prévu par la loi sur la police du roulage; 2° sur celles entre voyageurs et voituriers ou bateliers pour retard, frais de route et perte ou avarie d'effets accompagnant les voyageurs, 3° entre voituriers par terre et par eau ou autres ouvriers pour fournitures, salaires et réparations faites aux voitures de voyage; — 4° sur les indemnités réclamées par les locataires pour non-jouissance, lorsque le droit à indemnité n'est pas contesté, — 5° sur les dégradations et pertes dans les cas prévus par les articles 1732 et 1735 du Code Napoléon. — Il connaît encore à la charge d'appel: 1° des entreprises commises dans l'année sur les cours d'eau servant à l'irrigation des propriétés et au mouvement des usines et moulins; — 2° des actions possessoires ou réintégrande et complainte, de nouvel œuvre, — 3° des actions en bornage, de celles relatives à la distance des plantations d'arbres et haies; — 4° de celles relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code Napoléon; — 5° des demandes en pension alimentaire formées en vertu des articles 205, 206, 207 du Code Napoléon, et n'excédant pas 100 fr par an. — Le juge de paix connaît encore des contraventions en matière de douanes. — Les juges de paix qui ne siégent pas au chef-lieu du ressort du tribunal de première instance sont autorisés, concurremment avec le président du tribunal, à légaliser les signatures des notaires qui résident dans leur canton, et celles des officiers de l'état civil qui en dépendent, soit en totalité, soit en partie (loi du 2 mai 1861).

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les articles 48 et 49 du Code de procédure civile, les affaires dont le jugement est de la compétence du tribunal de première instance sont portées devant le juge de paix pour y être conciliées, si cela est possible.

Les affaires de la compétence du juge de paix sont aussi, à moins d'urgence, avant d'être engagées judiciairement, l'objet, devant lui, d'un préliminaire de conciliation sur billet d'avertissement.

En matière non contentieuse, les attributions des juges de paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et de la levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption et de tutelle officieuse, de légaliser les signatures des notaires et des officiers de l'état civil, etc.

Au criminel, indépendamment des attributions qui leur appartiennent comme officiers de police judiciaire (art. 48 et suiv. du Code d'instruction criminelle), les juges de paix sont seuls compétents pour connaître: 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; — 2° des contraventions commises dans les autres

communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidants ou présents ; — 5° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame consent, pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou une somme excédant 15 fr., — 6° des contraventions forestières poursuivies à la requête des particuliers, — 7° des injures verbales, — 8° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes. Quant à toutes autres contraventions commises dans les diverses communes de leur canton, les juges de paix en connaissent concurremment avec les maires de ces communes, lorsque d'ailleurs des tribunaux de police de maires ont été institués. — On considère comme *contraventions de police* tous les faits que le Code pénal ou des lois spéciales punissent d'une amende de 1 à 15 fr. et d'un emprisonnement de un à cinq jours au maximum.

JUSTICES DE PAIX (*ordre alphabétique de départements*)

AIN.

Belley.

Mondelin.... Ambérieu.
Mugnier..... Belley.
Chaboux.... Champagne.
Vaulpré..... Hauteville.
Terrel (O✻). Lagnieu
N..... Lhuis.
Blanc..... St-Rambert.
Lagière..... Seyssel.
Vachon..... Virieu-le-Gr.

Bourg.

Villier..... Bâgé-le-Châtel
Gruet Masson Bourg.
Barbet..... Ceyzériat.
[illegible] Montrevel
Perrotte..... Pont-d'Ain.
[illegible] Pont-de-Vaux
[illegible] Pont-de-Veyle
[illegible] St Trivier
Dugelet..... Treffort.

Gex.

[illegible] Collonges.
Fouilloux.... Ferney.
Rozet..... Gex.

Nantua.

Charvet..... Brenod
Marte. Thodon..... Chevillon-le-Michaille.
Carrier..... Izernore.
Fournier ... Nantua.
Remontet... Oyonnax.
Gorde..... Poncin.

Trévoux.

Picquet..... Chalamont.
Bonnet..... Châtillon-sur-Chalaronne.
Morin..... Meximieux.
Rigaud..... Montluel.
Bouchet..... Thoissey
Bertrand.... Trévoux.

Fléchet..... St-Trivier-sur-Moignan.
Durand..... Villars.

AISNE.

Château-Thierry.

Bosquillon... Chât.-Thierry.
Fournier.... Charly.
Merle..... Condé.
Vrême..... Hère-en-Tardenois.
Frazier..... Neuilly-S.-Front

Laon.

Desoy..... Anizy-le-Chât.
Dermigny... Chauny.
[illegible] Craonne-le-Chât.
[illegible] [illegible]
Dhaver..... Crécy-s.-Serre
Collot..... La Fère.
Boré..... Laon
[illegible] Marle
Fissier..... Neufchâtel.
Pierret..... Rozoy-s.-Serre
Carlier..... Sissonne

Saint-Quentin.

Macaigne... Bohain.
Bréda..... Catelet (le).
[illegible] Moy.
Geoffroy... Ribemont.
Sanssier... Saint-Quentin.
Aubert..... Saint-Simon.
Dodé..... Vermand.

Soissons.

Baudier..... Braisne.
Belval..... Oulchy-le-Château.
Joffroy..... Soissons.
Petit..... Vailly.
Violette... Villers-Cotterets.
Langlois.... Villers-Cotterets.

Vervins.

Thévenin.... Aubenton.
Cardot..... Capelle (la).

Garet..... Guise.
Crémont.... Hirson.
Hauser..... Nouvion
Boucher..... Sains
Vuillemot✻. Vervins.
Liénart..... Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Cornil..... Cusset
Daguillon... Donjon (le)
Mansier..... Jaligny
Martin..... Lapalisse
Sersiron..... Mayet-de-Montagne(le).
Blanchot.... Varennes.

Gannat.

Renaudet... Chantelle-le-Château
[illegible] Ebreuil
[illegible] Escurolles
Jolivet..... Gannat.
Sadeloup... St-Pourçain.

Montluçon.

Bonnet..... Cerilly
Cantat..... Commentry.
Picard..... Hérisson.
Aubourg.... Huriel.
Serre..... Marcillat.
Liénard..... Montluçon(*est*)
Souher..... *Id.* (*ouest*).
Chamaret.... Montmarault.

Moulins.

Choussy..... Bourbon-l'Archambault.
Dauphin..... Chevagnes.
Place..... Dompierre
Lallaz..... Lurcy-Levy
Girerd du Goudier..... Montet (Le)
Nony..... Moulins (*est*).
Vallanchon.. *Id.* (*ouest*).
Thomas..... Neuilly-le-Réal
Baudet..... Souvigny

ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Reynaud .... Alos.
Manuel..... Barcelonnette.
Bontoux .... Lauzet (le).
Faure ..... Saint-Paul.

Castellane.

Medecin .... Annot.
[illegible] Castellane
Faure..... Colmars.
Durandi..... Entrevaux
[illegible] Saint-André
Viguier..... Senez.

Digne.

Tardieu [illegible] Barrême.
DeGaudemar. Digne.
Coupier..... Javie (la).
Gaze..... Mées (les).
Fruchier .... Mezel
Masse Moustiers.
[illegible] Ivoz
Albert..... Seyne.
Albert ..... Valensole.

Forcalquier.

Delmas ..... Banon.
Mondon..... Forcalquier.
Tardieu Manosque
[illegible] Pierrevert
Martin..... Reillanne.
Thiers..... Saint-Étienne.

Sisteron.

Fabre..... Motte (la).
Bourdan... Noyers
[illegible] Sisteron
Vinatier.. Turriers
[illegible] Volonne.

ALPES (HAUTES-).

Briançon

[illegible] Aiguilles.
[illegible] Briançon
[illegible] Guillestre
Rousset [illegible] Largentière,
Poyet..... Monestier (le)

Embrun

Constans . Chorges.
Chaire..... Embrun.
Pierrat .. Guillestre
[illegible] Orcières
[illegible] Savines

Gap.

Ravoux..... Aspres-les-Veynes.
Vieux..... Barcillonnette
David..... Bâtie-Neuve (la).
Leabros..... Gap.
Bertrand .... Laragne
Eymeoud ... Orpierre.
Chevandier . Ribiers.
Barre ..... Rosans.
Fabre..... Saint-Bonnet.
Dastrevigne . Saint Étienne.
Darnaud .... Saint-Firmin.
Mourès. .... Serres.
Blanc..... Tallard.
Chrétien .. . Veynes.

ALPES-MARITIMES.

Grasse

Démard..... Antibes.
Guillen..... Bar.
Floupon..... Cannes.
Bernard..... Coursegoules.
[illegible] Grasse
Guérin..... Saint-Auban.
Cardon..... Saint-Vallier.
Chollet . Vence.
[illegible] Cagnes.

Nice.

Borrighone .. Breil.
[illegible] Contes,
Lorrem ..... Escarène (l').
Rosso..... Guillaumes
Bessy..... Levens
Moulet..... Menton.
Tiran [illegible] Nice, *1er mar.*
[illegible] Nice, *2e mar.*
D'Inguimbert Saint-Martin-Lantosque.
Euzière ..... Sospel.
Baliste, ... Utelle
Maurer..... Villefranche.
Bérenger.... Puget-Théniers
Bruni. [illegible] Westerman
Goujon. . Saint-Étienne-des-Monts
Giando. . Saint-Sauveur.
Faure . . . Villars

ARDÈCHE.

Largentière.

Deleuze . . Burzet.
Ollier..... Concouron.
Ruelle..... Joyeuse.
Rivier... . Largentière.
Poustoy..... Montpezat.
Brun ..... Saint-Etienne-de-Lugdarès.
Rousset Thueyts
Soussac... Vagorge
[illegible] Vallon
[illegible] Vernoux,

Privas.

Planche .... Antraigues.
Bertrand .... Aubenas.
Roche..... Bourg-St-Andéol.
Gamon . Chomérac
Balmelle . Privas
[illegible] Rochemaure
Soulier, St Lager-la-Vile
Larousset .. Valgorge-en-Berg
Deleuze .. Viviers
Raoux ..... Voulte (la).

Tournon.

Charpetier Annonay
Rivet Châteauneuf-de-
Du Guilert. Serrières
Deglo-Desbesse ..... Saint-Agrève.
Manoha ..... Saint-Félicien
Diffre..... Saint-Martin-de-Valamas.
Landreau Saint-Peray
Avet ..... Satillieu.
Guilhermet.. Serrières
Reynaud.... Tournon.
Deglo-Desbesse ..... Vernoux

ARDENNES.

Charleville.

Legay ... Charleville
De Gaude... Mézières.
Dareteste ... Mézières.
Cherrier .... Nouvion-le-Vineux
Lecamion... Omont
Callier..... Renwez.
Bailly..... Signy-l'Abbaye

Rethel.

Laurent.... Asfeld
Gallet . . Château-Porcien.
Dubois. . Château-Renaud
Livoir . .... Juniville,
Danoue . . Novion-Porcien
Bru... . Rethel

Rocroi.

Bertrand . Fumay
De Bérault d'Arimont . Givet.
Titeux..... Rocroi
Chéruy ..... Rumigny.
Grimblot..... Signy-le-Petit.

Sedan

Hennet. Carignan.
Perrault Mouzon
Desgrets.. Pierrefort.
Reitter ..... Sedan (*nord*).
Mangin..... *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Larmoyer ... Attigny.
Boileau ..... Buzancy

Leriche . . . Chesne (le).
Bidou. . . . . Granpré
Pâris. . . Machault.
Warnet . . . Monthois
Cornet. . . . . T[illegible]
Bille, . . Vouziers

ARIÉGE.

Foix.

D[illegible]
M[illegible] Ax
Taffr[illegible]
[illegible] Lasbordes
Jaubert, . . (Les Bordes)
Cazet . . .
Rolland . . Cornet.
Magdelou . . Quérigut.
Lespassa-La
zerolle, . . Tarascon.
Regnier . . Vicdessos

Pamiers

Mallet. . . . . Fossat (le)
Ladevèze. . . . Mas-d'Azil (le)
Vidal. . . . . Mirepoix
Loubières . . . Pamiers
Gardel. . . Saverdun
Grib . . . . . Varilhes

Saint-Girons

Couzan[illegible]
Couzy[illegible], Massat
Massé[illegible]
De Sales de Hys Sainte-Croix
Dufour. . . . . Saint-Girons.
Barbet (E) . . Saint Lizier

AUBE

Arcis-sur-Aube.

Chiffar . . Arcis-sur-Aube
Girard . . . Cravanges.
Midanger . . Mery-sur-Seine
Jacquesson . . [illegible]

Bar-sur-Aube.

Bouzard . . . Bar-sur-Aube.
Charles . . Bar-sur-Aube
[illegible]
Darnet . . . Soulaines
Bourdoiseau, Vendeuvre.

Bar-sur-Seine

Thesset. . . Bar-sur-Seine
Capuran [illegible]
Troubert. . . . Essoyes.
Leclerc. . . . . Mussy
Hennequin . . Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Beauvinlez. . . Marcilly-le-Hayer.
Delatour . . Nogent-sur-Seine
Picart. . . . . Romilly-sur-Seine
Lasnier-Conflolant. Villenauxe-la-Grande

Troyes.

Coudrot. . . . . Aix-en-Othe.
Parisot . . . . . Bouilly
Montaudon . . Ervy
Ferr[illegible] . . [illegible]
Gerv[illegible] . . [illegible]
Merlat. . . . [illegible]
[illegible] [illegible]
Verlet . . [illegible]
Duchesne [illegible]

AUDE

Carcassonne.

[illegible] . . Alzonne
Moulins. . . . . Capendu
Abare[illegible] . . Carcassonne *ouest*
Glories. . . . . *Id. est*
[illegible] [illegible]
Villebrun . . . Lagrasse
Cazala . . . . Mas-Cabardès
Fabre . . . . . Montreal.
Albouy. . . . . Mouthoumet
Moron . . Peyriac
[illegible] [illegible]
Malavalle [illegible]

Castelnaudary

Marty. . . . . Belpech
Simon. . . . . Castelnaudary *sud*
[illegible] *Id. (nord*
Saul Fanjeaux
Benezech . Salles-s.-l'Hers

Limoux

Laran . . . Alaigne
[illegible] Axat
[illegible] Belcaire.
Gorguos. . . . . Chalabre
[illegible] . . . . . Couiza
[illegible] . . . . . Limoux.
Cros . . . . . Quillan
Castel. . . . . Saint-Hilaire

Narbonne

[illegible] Coursan
[illegible] [illegible]
[illegible]
Serres . . Lezignan
[illegible] . . Narbonne
Duminy . . . Sigean

AVEYRON.

Espalion

Cassan[illegible] . . [illegible]
Rose[illegible] . . [illegible]
N[illegible] . . [illegible]
Mayaud . . Lagnole
Jouan. . . . . Mur-de-barrès
Comte . . . . . Saint-Amans
Caldemar Saint-Cirq-Lapopie
Muret . . [illegible]
Seguret. . . [illegible]

Millau.

[illegible]vesque [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] . . . [illegible]
[illegible] [illegible]
De Combettes Saint-Beauzely
[illegible] [illegible]
M[illegible] [illegible]-Cl
O[illegible] [illegible]

Rodez

S[illegible] . Rodez
T[illegible] . [illegible]
P[illegible] . Conques.
[illegible] [illegible]
N[illegible] [illegible]
Panaleu . Pont-de-Salars.
[illegible] [illegible]
F[illegible] [illegible]
Baurès. . . . Rodez
Coucoureux . Salvetat
Bonnefous. . . [illegible]

Saint-Affrique

Cabanes. . . Belmont
[illegible] [illegible]
Lestrade . . . Cornus
[illegible] [illegible]
Brasier [illegible] de-Tarn
Bret. . . . . Saint-Sernin

Villefranche.

[illegible] Aspiran
Peyres Auban
Mir[illegible] . Decazeville
[illegible] . Montbazens
[illegible] [illegible]
Se[illegible] [illegible]
So[illegible] [illegible]
C[illegible] [illegible]

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix

Brès . . Aix (*nord*).
Gra[illegible] . *Id. (sud*
F[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Bagarris. . . [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Pichot . . [illegible]
Sicard . . [illegible]

Marseille

Guinet . . [illegible]
Dieudonfet. . . [illegible]

Aubert	1re	Marseille (1er arr.)
Eyssautier	2e	
Faure	3e	
Savournin	4e	Marseille (2e arr.)
Marin	5e	
Desservy	6e	
Roubion	Roquevaire.	

Tarascon

Grand	Arles (*est*)
Daumas	*Id.* (*ouest*).
Lange	Chât.-Renard.
Tessier	Eyguières
Joulian	Orgon
Pic	Saintes-Maries (les).
Vincent	Saint-Rémy
Gautier	Tarascon

CALVADOS.

Bayeux

Lorget	Balleroy
Vallée de Prébois	Bayeux
Boudon	Caumont.
Le	Isigny
Desrame	Ryes
Duflot	Trévières

Caen

Le varlet Delourneur	Bourguebus
Dubreuil	Caen (*est*)
Fauve	*Id.* (*ouest*).
Fremont	Creully
Gauvet	Douvres
Guidot	Evrecy
Garnaud	Tilly-s.-Seulles
Letellier	Troarn
Lagrenière	Villers-Bocage

Falaise

Madelaine	Bretteville-sur-Laize
Fauvel	Falaise (*sud*)
De Jouvancourt	*Id.* (*nord*).
Pain	Morteaux-Coulibeuf
Dubois	Thury-Harcourt.

Lisieux

Hogues	Lisieux (1er canton).
Parfait	*Id.* (2e cant.).
Pierre	Livarot
Damecour	Mézidon
Chevreuil	Orbec.
Guérin	St-Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Basquier	Blangy.
Chrétien	Cambremer
Caruel	Dozulé
Hugot	Honfleur.
Leberton	Pont-l'Évêque
Pain	Trouville-sur-Mer.

Vire.

Corbet	Aunay
Picard	Bény-Bocage
Vauloup	Condé-s.-Noir
Lair ✻	Saint-Sever
Blanchemour	Vassy
Goubout	Vire.

CANTAL

Aurillac.

Prax	Aurillac (*nord*)
Erard	*Id.* (*sud*)
Delort	Maurs
Fory	Montsalvy
Basarie	Laroquebrou.
Capelle	Saint-Cernin
Chapsal	Saint-Mamet
Faulidès	Vic-sur-Cère

Mauriac

Védrine	Champs.
Lamothe	Mauriac
Gary	Pleaux
Bertrandy	Pleaux-s.-Montagne
Martv	Salers
Lapeyre	Salers.

Murat

Tagon	Allanche
Benoid	Marcenat
Montel	Murat.

Saint-Flour.

De Chomeil de la Jalaine	Chaudesaignes
Douvreleur	Massiac
Manhes	Pierrefort
De Chomeil de la Jalaine.	Ruines.
Chassag	St-Flour (*sud*).
Clavière	*Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême

De Masfrand	Angoulême (1er arr.)
Boirand	*Id.* (2e arr.)
Morand	Blanzac
Valtaud	Blanzac
Pradignat	Montbron
Raynaud	Rochefoucauld (la).
Gontier	Rouillac.
Pelleton	St-Amant-de Boixe.
Bourrut-Duvivier ✻	Villebois-Lavallette.

Barbezieux.

Dujarric	Aubeterre.
Labrone	Baignes
Richaret	Barbezieux.
Lavergne	Brossac.
Pouyadou	Chalais
Gelix	Montmoreau.

Cognac.

Marvaud	Châteauneuf
De Goree-Chatelard	Cognac.
Or	Jarnac
Martin	Segonzac

Confolens.

Gaillhaud	Chabanais
Raymond	Confolens-Campagne Mouton
Boutant	Confolens (s.).
Morichon	*Id.* (*nord*).
Gâcon	Montemboeuf
Gros-Vignaud	Saint-Claud.

Ruffec.

Renard	Aigre
De Jugnart	Mansle.
Le Logeais	Ruffec
Chaillasse	Villefagnan

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac

Pelisson	Archiac
Thibaud	Jonzac
Poitevin	Montendre.
Decroix	Montendre.
Goignard	Montguyon.
Goguet	Mortagne
Gerard	Saint-Genis.

La Rochelle.

Jourdain	Ars (île de Ré).
Rublino de Bazaze	Courçon
Bonneau	Jarrie (la).
Guichard	La Rochelle(e).
Lacroix	La Rochelle(o).
Cumin	Marans
Audebon	Saint-Martin-de Ré.

Marennes.

Lafosse	Château (le) [Oléron].
Chauvet	Marennes.
Dumas	Royan.
Durand	Saint-Agnant
Laumonier	Saint-Pierre-d'Oleron
Sorin	Tremblade(la).

Rochefort.

Bridier... A.grefeuille.
Vo... Rochefort (*n.*).
A...ard .. *Id.* (*sud*).
Delavault.... Surgères.
Robert..... Tonnay-Charente.

Saintes.

Hard. ..... Burie.
Lhoumaud... Cozes.
Renaud ..... Gemozac.
S...n Pons
Poitiers ..... Saintes (*nord*).
Gallut..... *Id.* (*sud*).
Leuzon... .. St-Porchaire.
Baron..... Saujon.

Saint-Jean-d'Angély

Scholl..... Aulnay.
Lamy ..... Loulay.
J... Marans
B... Saint-...
Ch...auty.... St-Jean-d'Angély.
Brunet... .. St-Savinien.
Charpentier.. Tonnay-Bou...

CHER.

Bourges.

Saulet..... Aix d'Angillon (les)
Bouchard.... Baugy.
Bidron ..... Bourges.
Mo... C...
Lebon. ... Graçay.
Maréchal.... Levet
M... ...
B... M...
Mauger ... Saint-Martin-d'Auxigny
Porcheron .. Vierzon.

Saint-Amand.

Momet..... Charenton.
Barreyre .... Châteaumeillant.
Roguet ..... Châteauneuf.
C... Chatelet (le).
Th... De-le-Roy.
La... Orcherie (la).
M... Ingrandes
L... Neronnes.
M... Saint-Amand
Valle... Sancoins.
Cocadier . Sainte-Sévère-l'Estrier.

Sancerre.

Déguéret.... Argent.
Vaillant. ... Aubigny.
Le... Chapelle-Vaugibon (la).
Bouquot..... Henrichemont
Pasquette ... Léré.
Fleury ..... Sancergues.
Goutzwiller.. Sancerre
Lefèvre ✻... Vailly.

CORRÈZE.

Brive.

Blanc ..... Ayen.
Fabre..... Beaulieu.
Goudeaux... Beynat.
Béronie ..... Brive.
Juge ..... Donzenac.
Se... Juillac.
Mme Delsol de la Pradelle. Larche.
Dalmay..... Lubersac.
Dubois..... Meyssac.
Chimat..... Vigeois.

Tulle.

Roudier..... Argentat.
Briot..... Corrèze.
D... Egletons
T... Mercoeur
Rouby..... Lapleau.
Labarrière... Roche-Canillac (la).
Schneider... Saint-Privat.
... S...
Granoc-Lamp Treignac.
Forestier.... Tulle (*nord*).
Gimo... .... *Id.* (*sud*).
Clément..... Uzerche.

Ussel.

Forsse ✻ ... Bort.
Escure..... Bugeat.
Moncorier.. Eygurande
Brunet..... Meymac.
De la Rousserie ... Neuvic
... Sornac
De St-Félix Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Agostini..... Ajaccio.
Pieri..... Bastelica.
Morelli..... Bocognano.
Versini..... Evisa.
Orsoni..... Piana.
Ornano .... Sainte-Marie
F... Sa...
Arrig... Sar...
Carlo... Sari-la-Serra
Colonna..... Soccia.
Colonna de Leca Vico.
Bar... Sebastiani ... Zicavo

Bastia

Chersia... . Bastia (1er *arr.*).
Ajaccio . . . *Id.* (2e *arr.*).
A... Borgo
Canavaggio . Orando.
Quilici ..... Campile.
Dionis... ...piano.
Franchini .. Cervione.
Vinciguerra . Lama.
Conti..... Luri.
Roccaserra.. Murato.
Querini..... Nonza.
Santelli..... Oletta
De Corsi. .. Pero-et-Casevecchie.
Pompei..... Porta.
Flach..... Rogliano.
Manfredi .... Saint-Florent.
Ferdinandi.. San-Martino.
Cr... S... Nicolao.
Nicol... Sotto Pietro.
Pieri ... ... Vescovato.

Calvi.

Colomban.... Belgodere.
Emmanuelli . Calenzana.
De Castelli .. Calvi
Rénucoli .... Ile-Rousse
P... N...
G... C...

Corte.

Grimaldi.... C...
Corali C...
Paoli ...rte
Mannarini ... Ghisoni.
Franchini.... Moita.
Moracchini .. Morosaglia
Faccendini.. Omessa.
Casanova... Piedicorte.
Andrei..... Piedicroce.
Lantheri ... Pietra.
Lanzavavi Fabiani..... Pr...
... S...
Tiberi ..... Sermano.
Carlotti..... Venaco.
... V... Alesani.
Tiberi, ... Vezzani.

Sartène

H... Bonifacio.
Casanelli.... Levie.
Benetti... . Olmeto.
Galloni..... Petreto-et-Bicchisano.
Quilicuza..... Porto-Vecchio.
Orsatti..... Santa-Lucia.
Grazian ... Sartène.
Susini ... Serra

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Bonnard . Arnay-le-Duc
Guerrier . . Beaune (*nord*)
C... *Id.* (*sud*).
Terrad . Bligny-sur-Ouche
Gareau .... Dijon
Lefaive. Nuits.
Labrosse .... Nuits.
Petitjean .. Pouilly-en-Auxois.

Manschina... Saint-Jean-de-Losne.
Pron. ..... Seurre.

Châtillon.

Jacquia ..... Aignay-le-Duc
Reuillon..... Baigneux.
Cornibart.... Châtillon.
Banton..... Laignes.
Ougier..... Montigny-sur-Aube.
Pautet..... Recey-s-Ource

Dijon.

Leclerc..... Auxonne.
Orsat..... Dijon (*nord*).
Rivé..... Dijon (*est*)
Perroche.... Dijon (*ouest*).
Gonget..... Fontaine-Française
[illegible] [illegible]
[illegible] ..... Gevrey.
[illegible] ..... Grancy
[illegible] ..... Is-sur-Tille.
[illegible] ..... Mirebeau.
[illegible] ..... Pontailler.
[illegible] ..... Saint-Seine.
[illegible] ..... Selongey.
Wizmann... Sombernon.

Semur.

Sirot..... Flavigny.
Missot..... Montbard.
Gatty..... Précy-s.-Thil.
Olivier..... Saulieu.
Soulé..... Semur.
Renard..... Vitteaux

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

[illegible] ..... Broons
[illegible] Arnmont ..... Dinan (*ouest*).
Charuel..... *Id.* (*est*).
Couray..... Evran.
Bouvet..... Jugon.
Chenu..... Matignon.
[illegible] ..... Plancoët.
Frélaut-Ducours ..... Plélan-le-Petit
Lenan..... Ploubalay.
Collet de la Lande..... St-Jouan-de-l'Isle.

Guingamp.

Hardy ..... Bégard.
Le Bihan ..... Belle-Isle-en-Terre.
Hillion..... Bourbriac
Caouret..... Callac.
Le Lepvrier.. Guingamp
Lehire..... Maël-Carhaix.
Le Guyon... Plouagat

Copalle ..... Pontrieux.
Le Yaouanc . Rostrenen.
Dartois..... Saint-Nicolas.

Lannion.

Savidan ..... Lannion.
Aubernon... Lézardrieux.
Tassel..... Perros-Guirec.
Rochelan.... Plestin.
Le Bihan.... Plounéret.
Blanchard... Roche-Derrien (la).
Lestonnat. Tréguier

Loudéac.

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Peschard.... [illegible]
Labatut..... Merdrignac.
Le Razavet.. Mur
Le Garff..... Plouguenast.
Escotan..... Uzel.

Saint-Brieuc.

Passeron... Châtelaudren
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Perrin..... Lanvollon.
Jouny..... Moncontour
Janvier..... Paimpol.
Barbedienne. Pléneuf.
Rouault..... Pœuc.
Cailly..... Ploubazlanec.
Coispellier... Quintin.
Agnès..... St-Brieuc (*nord*).
Guernest ... *Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson

Duval-Laguerce.... Aubusson
Croc..... Auzance
Lepingle ... Bellegarde.
Aubert..... Chénérailles
Terracol..... Courtine (la).
Vilamaud... Crocq.
Guilleman... Evaux.
Doydier. ... Felletin
Joullot..... Gentioux
De La Sau- St-Sulpice-les-glière. Champs.

Bourganeuf.

Berger (Arsène)..... Bénévent.
Berger (Pierre) [illegible] Bourganeuf.
[illegible] [illegible] [illegible]
Agreil..... Royère.

Chambon.

Schleiter ✠. Boussac.
Mourlon .... Chambon.

Regnauld ✠. Châtelus.
Crouzeaud-Dazat..... Jarnages.

Guéret

Defumade ... Ahun.
Verrier..... Bonnat.
Simon ..... Dun
Duchatenet.. Grand-Bourg.
Bordier ..... Guéret.
Doreau ..... Saint-Vaury.
Bérard-Dupalis. Sous-préfecture (la)

DORDOGNE.

Bergerac.

De [illegible]-Clauzeau Beaumont.
[illegible] ..... Bergerac.
Laval-Dubousquet.. Cadouin.
Gombaud ... Eymet.
Bosredon.... Issigeac.
[illegible] Lalinde.
Jacquet Marquet..... Lalinde.
Lavaz-Duboucquet (Ant.). Montpazier.
Abria..... [illegible]
[illegible] ..... [illegible]
[illegible] ..... Vernes.
Rongère..... Villamblard.
Maurel-Du- Villefranche
[illegible] [illegible]

Nontron.

Macary. .... Bussière-Badil.
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Grimard. .... Mareuil
Videau-Parrière..... [illegible]
Dupeyrat.... St-Pardoux-la-Rivière.
Feytaud..... Thiviers.

Périgueux

Dervaud..... Brantôme.
Hermann.... Excideuil.
Lagorce-Lavergne.... Hautefort.
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Brassat-La [illegible]-depeyrère. [illegible]
De Moulinard Savignac-les-Églises.
Genty..... Thenon.
[illegible] ..... Vergt

Ribérac.

Lat[illegible]	Monpont.
Lag[illegible]	Montagrier.
Tournier-Lasserve	Mussidan.
Fourgeaud	Neuvic.
Delugin	Ribérac.
Pallard	Saint-Aulaye.
Amadieu	Verteillac.

Sarlat.

Héricord	Belvès.
Lagarès	Bugue (le).
Laval	Carlux.
Vaussanges	Domme.
Mazel	Montignac.
Roux (Alfred)	Saint-Cyprien.
Malloc	Salignac.
Ramière	Sarlat.
Rambaud	Terrasson.
Dessalles	Villefranche-de-Belvès

DOUBS.

Baume.

T[illegible]ret	Baume.
Pidaire	Clervol.
Gros	L'Isle-sur-le-Doubs.
Gu[illegible]rot	Pierrefontaine.
Boussaud	Rougemont.
Chardenot	Roulans.
Guzzwiller	Vercel

Besançon.

Grosjean	Amancey.
Fouin	Audeux.
Ancey ✻	Besançon (n.).
Bulot	*Id.* (*sud*).
Landoz	Boussières.
Mougard	Marchaux.
Bertrand	Ornans.
Alix	Quingey.

Montbéliard.

Beley	Audincourt.
Emonin	Blamont.
Simonnin	Maiche.
Lavezzari	Montbéliard.
Baulot	Pont de Roide
Brun	Russey (le)
Vern[illegible]	St-Hippolyte

Pontarlier.

Vuillemot	Levier.
Lambert	Montbenoît.
Gendriet	Morteau.
Pon[illegible]	Mouthe
Cot[illegible]	Pontarlier

DRÔME.

Die.

Brisset	Bourdeaux
Eymard	Chapelle (la).
Detruiseux	Châtillon.
Armand	Crest (*nord*).
Roux	*Id.* (*sud*).
Muston	Die.
Roman	Luc-en-Diois
Bertrand	Motte (la).
Roche	Saillans.

Montélimar.

Richard	Dieu-le-Fit.
Chapouton	Grignan.
Bertaud	Marsanne.
Cabrol	Montélimar.
Reynier	Pierrelatte.
Martin	St-Paul-3-Chât.

Nyons.

Bigonnet	Buis (le).
Mathieu	Nyons.
Bonnefoy-Debais	Rémusat.
De Pastoret de Cabrières	Séderon.

Valence.

Dianoux	Bourg-du-Péage.
Faure	Chabeuil.
Perrotat	Grand Serre.
Bonnassy	Lemps.
Dorey	Romans.
Pinard	Saint Donat.
Vial de Sablonnay ✻	Saint Jean-en Royans.
Rousset	Saint-Vallier.
Cazes	Tain.
Roubaud	Valence.

EURE.

Les Andelys.

Foucher	Andelys (les).
Labrouttil	Etrépagny.
Coulurier	Ecos.
Toutain	Fleury-s.-Andelle.
N[illegible]	Lyons-la-Forêt
Lobrot	Gisors.

Bernay.

Boucher	Beaumesnil.
Bonnamy	Mesnil-Mont-le-Roger
Guillaume	Bernay.
Villacrose	Brionne.
Merel	Broglie
Hyver	Thiberville.

Evreux.

Loche	Breteuil
Hue	Conches.
Renault	Damville
Chancenest	Evreux (*nord*).
Lhomme	*Id.* (*sud*).
Thorel	Nonancourt.
Bocque	Pacy
Herbinet	Rugles
Mulson	Saint-André
Denis	Verneuil.
Boulangé	Vernon.

Louviers

Crevel	Amfreville-la Campagne
Moinet	Gaillon
Gouyer	Louviers
N[illegible]	Le Neubourg
Dussaux	Pont-de-l'Arche

Pont-Audemer.

Manchon	Beuzeville
Peaucelle	Bourgtheroulde.
Hervieu	Cormeilles.
Roger	Montfort.
De Thoury	Pont-Audemer
Gondard	Quillebeuf.
Racoir	Routot.
Desmier	St-Georges du Vièvre

EURE-ET-LOIR.

Chartres

Quenin	Auneau
Lutaud	Chartres (*nord*).
Regnier	*Id.* (*sud*).
Seohyers	Courville.
Ange	Illiers.
Bigot	Janville.
Fouré	Maintenon.
Tuffou	Voves.

Châteaudun.

Sergent	Bonneval.
Mercier	Brou.
Lorrain	Châteaudun
Michau	Cloyes.
Carré	Orgères

Dreux

Chalus	Anet.
Motteau	Brezolles.
Pachot	Châteauneuf
Rousseau	Dreux.
Jourdain	Ferté-Vidame (la)
Desmarjon	Nogent-le-Roi.
Pannier	Senonches.

Nogent-le-Rotrou

Rousseau	Authon.
Métivier	Loupe (la).
Herlault	Nogent-le-Rotrou
Haquin	Tour-la-Garde

FINISTÈRE.

Brest.

Riou..... Brest (1er arr.)
Lavenir..... Id. (2e arr.).
Sa[illegible] Id. (3e arr.).
N[illegible]
Lejeune..... Lanuarneau.
Billard..... Lannilis.
Grée-Ville-neuve..... Lesneven.
Malgorn[illegible] Olessa[illegible]
Loaec[illegible] [illegible]nec
Le Bolay.... Ploudalmézeau.
Brelivet..... Ploudiry
Chanton..... Saint Renan.

Châteaulin.

Pellen..... Carhaix.
Froidevaux.. Châteaulin.
Lailour..... Châteaunenf.
Chevreux*. Crozon
Le Bourg.... Faou (le).
Cosquer..... Huelgoat (le).
Jasienski.... Pleyben

Morlaix

Piriou..... Landivisiau.
Guillou..... Lanmeur.
Collier..... Morlaix.
Lavaleu..... Plouescat.
Cadiou..... Plouzévédé.
Ménou..... Plounéour.
Boscher*... St-Pol de Léon.
Eleouet.. .. St-Thégonnec.
Mescam..... Sizun.
Hopers..... Taulé.

Quimper

Bal[illegible] [illegible]... Briec.
Le Rodallec.. Concarneau.
Gautier..... Douarnenez.
Guirriec.. .. Fouesnant.
Faugeyroux . Plougastel-St-Germain.
Prouff..... Pont-Croix.
Gaverand.... Pont-l'Abbé.
Jouannot ... Quimper.
Le Duigon... Rosporden.

Quimperlé

Kerdavid.... Arzano
Le Bihan.... Bannalec.
Franco..... Pont-Aven.
Audrun. .... Quimperlé.
Le Baron.... Scaër.

GARD.

Alais.

Falre.. ... Alais (*ouest*).
Pages Teysson Id. (*est*).
Roux .. Anduze.
Pourquier... Barjac.
Perrussel ... Bességes.
Dag[illegible] . . Grand'Combe.
[illegible]ebrare .... Génolhac
Martin ... Le Vigan (1).
Broussous... Saint-Jean-du-Gard.
Thiéron l . Sainte Ambroix
Fo[illegible]card, ... Vezenobres.

Nîmes.

Hugot . ... Aigues-mortes
Marcy .. Aramon
Baret..... Beaucaire.
Portal ..... Marguerittes.
Polge de Combret..... Nîmes (1er cant.)
Drouot..... Id. (2e canton).
Brun..... Id. (3e canton).
Sadin..... Saint-Gilles
Auquier..... Saint-Mamert.
Bonnaure ... Sommières.
Chaudier, .. Vauvert.

Uzès

Astier .. Bagnols
Craze .... Lussan.
De Bérenger de Candon.. Pont S. Esprit
Broche..... Remoulins
Cabrol..... Roquemaure.
Sayerle..... Saint-Chaptes
Doche La-quintane .. Uzès.
Ricard..... Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (le).

Pascal Archambault Alzon.
Mathieu..... Lasalle.
Guérin ..... Quissac.
Llaire..... Saint-André-de-Valborgne
Vaissière-de-St-Martin-Valogne ... St-Hippolyte.
Pourquier.... Sauve.
Bruneton .... Sumène.
Pellet..... Trèves.
Perrier..... Valleraugue.
Gras..... Vigan (le).

GARONNE (HAUTE-).

Muret.

Meilhan..... Auterive.
Despouy d'Ardiège..... Carbonne.
Despouy .... Cazères.
De Palleville. Cintegabelle.
Clouzet.. . Fousseret.
Pézilla Montesquieu.
Combes... .. Muret.
Taillepied ... Rieumes.
Lacaze..... Rieux.
De Prat..... Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Escaich..... Aspet
Caral..... Aurignac
Valette..... Bagnères-de-Luchon.
De Mo[illegible]ès . . Bonnemazon
Pagan . . Is[illegible]er Ludon
Dufor..... Montréjeau.
Galy-Clupeu. Saint-Béat.
N..... .....Saint-Bertrand
N..... Saint-Gaudens
Lapeyr[illegible] Saint-Martory.
Escat. ... Salies

Toulouse.

Cornac..... Cadours.
De Lapeyrie. Castanet.
Bonnefous... Fronton.
Baron... .. Grenade.
Pader..... Léguevin
Tardieu ..... Montastruc.
Vignau..... Toulouse (*n.*).
Rouvellat de Cussac ... Id. (*centre*).
Laurens..... Id. (*sud*).
Doazan..... Id. (*ouest*).
De Lamy,... Verfeil.
Sévène..... Villemur.

Villefranche.

Fabars. .... Caraman
Andrieu..... Lanta.
Pujol..... Montgiscard.
Arnaud..... Nailloux.
Raynaud .... Revel
Lautré..... Villefranche.

GERS

Auch.

Compans.... Auch (*nord*).
Leschenault du Villard . Id. (*sud*).
De Mobic.... Gimont
Louit ..... Jegun.
Campardon.. Samumon.
Delfour..... Vic-Fezensac.

Condom.

D[illegible]sarts... . Cazaubon.
Daubième... Condom.
Piette .. . Eauze.
Ducastaing.. Montréal.
Mouchet.... Nogaro.
Martignon... Valence.

Lectoure.

Serres..... Fleurance.
Dubernard de Lagrange du Tucco ..... Lectoure.
De Cours.... Mauvezin.
Compeyrot .. Miradoux.
Dayrem..... Saint-Clar.

Lombez.

Begue . . . Cologne.
Laporte . . . Isle-Jourdain
Déleux..... Lombez.
Brocas..... Samatan.

Mirande.

Rouchaud. . Aignan.
Dourrec . . Marciac.
Lasserre.... Masseube.
Valéry..... Mélan.
Duclos..... Mirande.
Depied..... Montesquiou.
Claverie.... Plaisance.
Laffargue... Riscle.

GIRONDE

Bazas

Faure..... Auros.
Coumaud.... Bazas.
Bayle..... Captieux.
Dessort..... Grignols.
Bazot . Langon
Lapeyre.. St-Symphorien
Douence.... Villandraut.

Blaye.

Collier..... Blaye.
Feyfant..... Bourg.
Mainvielle... St-Ciers la-L.
Ellie..... Saint-Savin.

Bordeaux.

Larré Lamalignie..... Audenge.
Brun..... Belin.
Labraque-Bordenave. Blanquefort.
Pélissié..... Bordeaux (1er arrondt.)
Mauze . . . Id. (2e arr.)
Alibert..... Id. (3e arr.).
Dolforterie... Id. (4e arr.).
Néron ✻.... Id. (5e arr.).
Rué..... Id. (6e arr.).
Colinet..... Brède (la).
De Fontainemarie..... Cadillac.
Laurence.. . Carbonblanc.
Peyrolles.... Castelnau.
Bonnefon.... Créon.
Soursseau .. Pessac.
Dexant..... Podensac.
Jarry..... Saint-André-de-Cubzac.
Méran..... Teste (la).

La Réole

Soudou-Lasserve..... Monségur
Fauvel..... Pellegrue.
Constant . . Sauveterre.
Dallas .. Saint-Macaire
Thounens .. Sauveterre.
Martin ..... Targon.

Lesparre.

Lesparres . Lesparre
Besson . . Pauillac
Gérard..... Saint-Laurent
Gratreau .... Saint-Vivien.

Libourne.

Bourg . . Arveyre
Ducasse..... Castillon.
Doche..... Coutras.
Mallet . . . Fronsac
Lafond-Carbonnière.. Guitres.
Léal..... Libourne.
Giraudet . . Lussac
Coulon . . Pujols
Rivers . . Sainte Foy

HÉRAULT.

Béziers.

Triol..... Agde.
Masse. . . . Castelnau
Mary . . . Béziers 1er a.
Guerin..... Id. (2e arr.).
Cayrol..... Capestang.
Pujol..... Florensac.
Villebrun.... Montagnac.
Laurès ..... Murviel.
Alaffre..... Pézénas.
Prax..... Roujan.
Arribat..... Saint-Gervais
Hugues ..... Servian

Lodève.

Dupin..... Caylar (le).
Rouquet .... Clermont.
Bousquet... Gignac
Coullet..... Lodève
Caumette.... Lunas.

Montpellier.

Aubary..... Aniane.
Fraissinet .. Castries.
Audouard ... Cette.
Dartis..... Claret.
Relhan..... Frontignan.
Martin..... Ganges.
Hercod..... Lunel.
Gailhard .... Matelles (les).
Ferrier..... Mauguio
Breyton..... Mèze.
Hercod père, 1re } sect de
Coudere..... 2e } Montpel-
Bédos..... 3e } lier.
Servel. .... Saint-Martin-de-Londres

Saint-Pons.

Massot..... Olargues
Sipière..... Olonzac
Olive ..... Saint Chinian
De Bousquet de Florian. Saint-Pons.
Baccou..... Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougeres.

Bleu . . . Antrain
Hurel..... Fougères (sud)
Taburet..... Id. (nord).
Carré..... Louvigné-du-Désert.
Duterme . . Saint-Aubin-du-Cormier
Gilon ..... Saint-Brice

Montfort.

Faguet..... Becherel.
Blanche..... Montauban.
Guinard . . . Montfort.
Perrin . . . Pleine-Fougère
Legon . . . Saint-Méen

Redon.

Gérard..... Bain
Orion ✻..... Fougeray
Becherel.... Guichen.
Jouin . . . Le Sel
Fournier. . Maure
Tortelier . . Redon
Dein ✻..... Redon.

Rennes

Davy..... Château-Giron
Durand..... Hédé.
Chapon . . . Janze
Renaud . . . Liffré
Vannier . . Mordelles
Villedary. . . Rennes 1er a.
Perrussel.... Id. (2e arr.)
Barbedette .. Id. (3e arr.).
Pilven..... Id. (4e arr.)
Vosseur . . . St-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo

Dupuy..... Cancale.
Josselin..... Châteauneuf.
Guichard.... Combourg.
Duval..... Dol.
Falaise..... Pleine-Fougère
Marteau..... Dinard.
Kervern..... Saint-Malo
Cholet..... Saint-Servan.
Le Guyon... Tinténiac

Vitre

Lorin . . . Argentré
Serais . . . Châteaubourg.
Trochu..... Guerche (la).
Pierre..... Retiers
Desambre.... Vitré (ouest).
Aubert..... Id. (est).

INDRE.

Châteauroux

Pinault..... Ardentes.
Delage..... Argenton.

Laperrine.. Buzançais.
Sœlnlin..... Châteauroux.
Bussy..... Châtillon.
Drouin..... Ecueillé.
Tortat..... Levroux.
De Montzey* Valençay.

Issoudun.

Lesc x . Issoudun(*n.e.*).
Du Tour *Id.* (*sud-ouest*).
Dermetz . St-Christophe.
Debrion . Vatan.

La Châtre.

Mousnier.... Aigurande.
Morin..... Luzeon
Duverger.... La Châtre.
Creval..... Neuvy-Saint-Sepulcre
Defarges.... Sainte-Sévère

Le Blanc.

Bonnet..... Bélâbre
Suard..... Le Blanc
Coursier ... Mezières.
N . . . . Saint-Benoît-du Sault.
Rosan .. . St-Gaultier.
Renault..... Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Dumaine.... Azay-le-Rideau
Berthault.... Bourgueil.
Fraimbault... Chinon.
Guérin ..... Isle-Bouchard.
Vaillant .. Langeais
Frontenu.... Richelieu.
Mahoudeau . Sainte-Maure

Loches.

Durand..... Grd-Pressigny
Bo . ..... La Haye-Descartes.
Bergeat .... Ligueil.
De Chazelles. Loches
Desjobert ... Montrésor
Caignart ... Preuilly.

Tours.

Picard..... Amboise.
Callerna..... Bléré.
Piégu..... Château-la-Vallière
Mo ard . Ch t Renault
Roger . . . . Montbazon
Hazou..... Neuille-Pt.Pre.
Hubert..... Neuvy-le-Roy.
Tillement ... Tours (*centre*).
Maréchal.... *Id.* (*sud*).
Lequeux... *Id.* (*nord*).
Baro . ..... Vouvray

ISÈRE.

Bourgoin.

Charvet..... Bourgoin.
Boyer..... Crémieu.
Prudhomme . Grand-Lemps.
Mouchet..... Morestel
Guigue *... Pont-de-Beauvoisin (le).
Boffard..... Saint-Geoire
Baleine du Laurens... Tour-du-Pin(la)
Billiez..... Virieu.

Grenoble.

Bonnet..... Allevard.
Guérin. ... Bourg-d'Oisans
Piot..... Clelles.
N ..... Corps.
Dubois..... Domène.
S . et . Goncelin
Monavon.. . Gr . le
Perrier..... *Id.* (*est*).
Michon ..... *Id.* (*sud-est*).
Chevandier.. Mens.
Duret..... Monestier-de-Clermont.
Rojat ..... Mûre (la).
Eyssérie .... Saint-Laurent-du-Pont.
Flauvans.. Sassenage.
Prim. ..... Touvet (le)
Dolon .... . Vizille
Fribourg-Eyraff ..... Vif
Bobat.. ... Villard-de-Lans
Imbert..... Vizille.
Eymard..... Voiron.

Saint-Marcellin.

Flachier. . . Pont-en-Royans
Gounon..... Rives.
Berne. .... Roybon.
Gueyffier.... St-Étienne-de-St-Geoirs.
Lahve..... St-Marcellin.
Gérard..... Tullins.
Per ost Vi ay.

Vienne.

Goubernard.. Beaurepaire.
Duc Dodon .. Côte-St-André (la).
Rosier .... Heyrieu
Bouvet..... Meyzieu.
Jalabert..... Roussillon
Pichat..... Saint-Jean-de-Bournay
Curty..... St-Symphorien
Gros..... Verpillière (la)
Truchet-Du- Vienne(*nord*,
Reynaud .... *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Jouannel..... Arbois.
Daloz ..... Champagnole.
Bo x-le-Roi- Poligny
Pelletan .... Nozeroy
Thuriet ... Salins
De Minette Beaujeu... Villers-Farlay.

Dôle.

Grappin..... Chaumergy.
Cuenevoy ... Chaussin.
Lecoynet.... Chemin.
Simiot..... Dampierre
Mineau..... Dôle
Bornier .... Gendrey.
N ..... Montbarrey.
Gros..... Montbarrey-le-Château.
Chavelet.... Rochefort

Lons-le-Saulnier.

Mottet ..... Arinthod.
Pernet..... Beaufort.
Courdier ... Bletterans.
Martin..... Clairvaux.
Gavand..... Conliège
Gerrier..... Lons-le-Saunier.
Leclerc..... Orgelet.
Eterlin... . Saint-Amour
Oberty..... Saint-Julien.
Ba . . . . Sellières
Simeray..... Voiteur.

Saint-Claude.

Petit-Laurent Bonchoux(les).
Thévenod . Moirans.
Hantz..... Morez
Moser..... Saint-Claude.
Paget..... Saint-Laurent.

LANDES.

Dax.

Martres..... Castets.
De Laurens.. Dax.
P squ doux . Mo tiort
Bordes..... Peyrehorade.
De Fanget... Pouillon
Lassalle..... Saint-Martin-de-Seignaux
Dubosq. . Saint-Vincent-de-Tyrosse.
Bergeron.... Soustons.

Mont-de-Marsan.

Caulin..... Arjuzanx.
De Montaut.. Gabarret.
Brus..... Grenade.
Saint-Amon Labrit
Laborde..... Mimizan
Martel..... Mont-de-Marsan
Pabon..... Parentis-en-Born.
Gourgues.... Pissos.
Souvervie... Roquefort

Duboscq . . . Sabres.
Lemasson . . Sore.
Denis . . . . . Villeneuve.

Saint-Sever.

Soubie . . . Aire.
Coudanne . . Amou
Rebelle . . . Geaune.
Cosredoat . . Hagetmau
Sarlac . . . Magron.
Cambiague . . Saint-Sever.
De Girau . . . Tarbes (*est*).
Baqué . . . . *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois

Fourchaul. . . Blois (*est*).
Gélinet . . . *Id.* (*ouest*).
Bova . . . . . Bracieux.
Lavillette . . Contres
Champion . . . Herbault.
Hottet de la Place . . . Marchenoir.
Vibert. . . . . Mer.
Hans . . . . . Montrichard
N. . . . . Ouzouer-le-Marché.
Lottin . . . . . Saint-Aignan.

Romorantin.

Chéva . . . . Menneton
Pentecôte . . . Motte-Beuvron (la).
Poisson . . . Neung-s.-Beuvron
Deherpe ✻. . Romorantin.
Paret . . . . . Salbris
Anthoine . . . Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Harel-Ler . . Droue
Legay . . . . Mondoubleau
Mar-her . . Montoire.
Sidy . . . . Morée
Trocart . . . Saint-Amand
Malosse . . Savigny
Dandineux . . Selommes
Duvau . . . . Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Beaurain . . Boën.
Méasson . . . Feurs.
Guichard . . Montbrison
Durantin . . . Noirétable
Duchamp . . Saint Bonnet-le-Château
Ramel. . . . . Saint-Galmier
Simand . . . . . Saint-Georges-en-Couzan.
Marquet . . . . Saint-Germain-Laval
Courvelle . St Rambert

Roanne.

Point . . . . . Belmont.
Magdinier . . . Charlieu.
Monon. . . . Noirétable
Nicolas . . . . Pacaudière (la)
Pessy . . . . Perreux
Berger. . . . . Roanne
Perraut . . . . . St-Germain-Laval
Rougon. . . . Saint-Haon-le-Châtel.
Sivet . . . . . Saint-Symphorien-de-Chevalet
Chazelle . Saint-Symphorien-de-Lay

Saint-Étienne.

Guinaud. . . . Firminy Argentan.
Barret. . . . . Chambon (le).
Cuzin. . . . . Pelussin.
Portier. . . . . Rive-de-Gier
Barban . . . . . St-Chamond.
Barra. . . . . Saint-Étienne (*sud-est*)
Bal . . . . . *Id.* (*nord-est*).
Cannon. . . . *Id.* (*sud-ouest*).
Lafitte . . . . . *Id.* (*nord-ouest*)
Faure. . . . . Saint-Genest-Malifaux.
Moyère. . . . . Saint-Héand

LOIRE (HAUTE-).

Brioude

Gladel. . . . . Auzon
Doniol . . . . Blesle.
Mosnier. . . . . Brioude
Vimal . . . . . Chaise-Dieu (la).
Nadal. . . . . Langeac.
Corréard . . La Voute
Brunet . . . . . Paulhaguet
Varennes. . . . Pinols.

Le Puy.

Cuoq . . . . . Allègre
Bonneton. . . . Cayres.
Gallot. . . . . Craponne
Desauvage . . Fay-le-Froid.
Giraud. . . . . Loudes
Sabatier . . Monastier (le).
Vigier . . . . . Pradelles.
Balme . . . . . Puy (le) (*n.-o.*)
De Chardon. . Puy (le) (*s.-e.*).
Paulus. . . . . Saint-Julien
Deribier. . . . . Saint-Paulien.
Boutin. . . . . Saugues.
Boudoul . . . . Solignac.
Langlade. . . . . Vorey.

Yssingeaux

Decroix. . . . . Bas
Moret. . . . . Monistrol.
Bonnet. . . . Montfaucon.
Campredon . Saint-Didier.
Blachère . . Tence.
Pontvianne . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Frétray . . . . . Ancenis.
Bougault . . . . Ligné
Cassagnieu . . Riaillé.
Lamy. . . . . Saint Mars-la-Jaille
Dalis . . . . Varades.

Châteaubriant

Philbert. . . . . Châteaubriant.
Royot. . . . . Derval
De Vaubore. . Moisdon.
Tardiveau . Nort.
Bizeul. . . . . Nozay.
Lavigne. . . . . Rougé
Robert . . . . . St-Julien-de-Vouvantes.

Nantes

Guenon . . . . Aigrefeuille.
Grenot, . . Bouaye.
Obugi . . . Carquefou
Noyeau . . . Clisson (sur-Sèvre).
Homery. . . . . Clisson.
Gouin . . . . . Légé
Obugi . . . . . Loroux-Bottereau (le).
Corbinais . . Machecoul.
Biou . . . . Nantes (1er a.).
Gagneux. . . . *Id.* (2e arr.).
Guesdon . . . . *Id.* (3e arr.).
Viet-Villehammon . . *Id.* (4e arr.).
Boivin. . . . . *Id.* (5e arr.).
Lefeuvre . . . . *Id.* (6e arr.).
Lanézval . . . . Saint-Philbert.
Baron. . . . . Vallet.
Lafgandelle-Dumisson. Vertou.

Paimbœuf.

Harel. . . . . Bourgneuf
Laignel. . . . . Paimbœuf
Thomazi. . . . Pellerin (le).
Benoist. . . . . Pornic
Corbes. . . . . Saint-Père-en-Retz.

Saint Nazaire.

Bizeul. . . . . Blain.
Robert ✻. . . . Croisic (le).
Bréger. . . . . Guemené-Penfao
Hervenc . . . Guérande.
Lizeul. . . . . Herbignac
Aubrée. . . . . Pont-Château.

Gre..er..... Saint-Étienne-Mont-Luc.
Gaudin..... Saint-Gildas-des-Bois.
Lucas..... Saint-Nazaire
Gérard..... Saint-Nicolas-[illegible]
Pavec..... Savenay.

LOIRET

Gien.

Marcel..... Briare.
Petit..... Châtil.-s.-Loire
Sevin..... Gien.
Bagard..... Ouzouer-sur-Loire.
Bonnet..... Sully.

Montargis.

Desbois..... Bellegarde.
Prunaut..... Châteaurenard
Camus..... Châtillon-sur-Loing
Chenillez..... Courtenay.
Loizy..... Ferrières.
Menigot..... Lorris.
Violette..... Montargis.

Orleans.

Delzons..... Artenay.
Benoist..... Beaugency.
Vilault..... Châteauneuf
Richard..... Cléry.
Vidal..... Ferté-Saint-Aubin (la).
Leroy..... Jargeau
Lozeau..... Meung.
Duléry..... Neuville-aux-Bois.
Joly..... Orleans (1er a.)
Poinceau..... *Id.* (2e arr.).
Tournière..... *Id.* (3e arr.).
Rochoux..... *Id.* (4e arr.).
Beauvallet..... *Id.* (5e arr.)
Savard..... Patay

Pithiviers

Hardy..... Beaune-la-Rolande
Delanny le Donnely..... Malesherbes.
Depalmer..... Outarville.
Devaux..... Pithiviers.
Larbea..... Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Poujade..... Cahors (*nord*).
Lauran..... *Id.* (*sud*).
Bellecoste..... Castelnau.
Calmels..... Cazals.
Cangardel..... Cazals.
Cazes..... Lalbenque.
Salgues-Générs..... Lauzès.
Rames..... Limogne.
Garralon..... Luzech.
Jessou..... Montcuq.
Dubois..... Puy-l'Évêque.
Vidal..... Saint-Géry

Figeac.

Marbot..... Bretenoux.
Lacoste..... Cajarc.
Tressens..... Figeac (*ouest*).
Célières..... Figeac (*est*).
Rochy..... Lacapelle.
Mage..... Latronquière.
Issaly..... Livernon.
De Colomb..... Saint-Céré.

Gourdon

Sommac..... Gourdon.
Latapie..... Gramat.
Coldefy..... Labastide-Murat
Lamouroux..... Martel
Pebeyre (J. B.) Payrac.
Delsol..... St-Germain.
Bulit..... Salviac.
Labrousse..... Souillac.
Linars..... Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Routain..... Agen (1er arr.).
Fabre..... *Id.* (2e arr.).
Dambies..... Astaffort.
Cabanes..... Beauville.
Darrozès..... Laplume.
Roy-Maisonneuve..... La Roque.
Martineau..... Port-Ste-Marie.
Frémont..... Prayssas.
Dessus..... Puymirol.

Marmande.

Duburgua..... Bouglon.
Lacan..... Castelmoron
Constantin..... Duras
Caladé..... Lauzun
Leris Lhermite..... Marmande.
Légier..... Mas-d'Agénais.
Jarousse..... Meilhan.
Grandchant..... Seyches.
Affayrous..... Tonneins.

Nérac

Dubourg..... Casteljaloux.
Calcat..... Damazan.
Lebrère..... Francescas.
Fraysse..... Houeilès.
Sauvage..... Lavardac.
De Rességuier Mezin.
Cubos..... Nérac.

Villeneuve-sur-Lot.

Martinaud..... Cancon.
Guines..... Castillonnès.
Séval..... Fumel.
Boudet..... Monclar
Delbourg..... Monflanquin.
Bertal..... Penne.
Bonnefare..... Ste-Livrade
Dulac..... Tournon
Ducarlat..... Villeneuve.
Bonnefont..... Villereal

LOZÈRE.

Florac.

Treille..... Barre.
Du Puy Montbrun..... Florac.
Sarrouy..... Massegros (le).
Galy de Costelongue Meyrueis
Rouvière..... Pont-de-Montvert.
Albarie..... Ste-Enimie
Duclaux Vancelet Saint-Germain-de-Calberte.

Marvejols.

De Marnhac..... Aumont.
Coudesse..... Canourgue (la).
De Charpal..... Chanac.
Jacques Lafarra..... Fournels.
Monestier..... Marvejols (le).
Desplanches Espinassous..... Marvejols.
Jalmet..... Nasbinals
Torrette..... Saint-Chely
Navech..... St-Germain-du-Teil
Cruveze..... Serverette.

Mende.

Prinsac..... Bleymard (le).
Valette..... Châteauneuf-Randon.
Bertrand..... Grandrieu.
Blachère..... Langogne.
Balmadier..... Mende.
Cruveze..... Saint-Amans
Frusse..... Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Aubert..... Angers (1er a.).
Guillot de la Poterie..... *Id.* (2e arr.).
Taveau..... *Id.* (3e arr.).
Delettres des Murs..... Briollay.
Bonnet..... Chalonnes.
Dixmier..... Louroux-Béconnais (le).
Périn..... Pont-de-Cé (les).
Texier..... Saint-Georges-sur-Loire.
Besnard..... Thouarcé

Baugé.

Mazian..... Baugé.
Soyer..... Beaufort.

Legras père. Durtal.
Duverney... Longué.
Mauxion... . Noyant.
Legras (Léon) Seiches.

Cholet.

Albert..... Beaupréau.
Giffard..... Champtoceaux
Bilault..... Chemillé.
Trouessard.. Cholet.
Briquoy . . Montfaucon.
Dugast . . Montrevault
Cuisnier..... Saint-Florent.

Saumur.

Tessier . . Doué
Tricoire..... Gennes.
Macé..... Montreuil-Bellay.
Robineau .. Saumur (sud)
Labiche..... *Id.* (nord-est).
Lecoy..... *Id.* (nord-ouest).
Léonard..... Vihiers

Segré.

Thibault..... Candé.
Reboul..... Châteauneuf.
Milon .... Lion-d'Angers (le)
Bonnet..... Pouancé.
Hervé..... Segré.

MANCHE.

Avranches.

Pophillat.... Avranches
Bidois..... Brécey
Legudec aîné Ducey
Lefebure.... Granville.
Bro ... Lalley Pesne..
Barbé..... Pontorson.
Barbette..... Saint-James.
Frênel-Beunerie..... Sartilly.
Lemarchand. Villedieu.

Cherbourg.

Damourette.. Beaumont.
Fiche..... Cherbourg.
Lemarquand. Octeville.
Lequerié des Roziers.. Pieux (les).
Auvray. .. . St-Pierre-Église

Coutances.

Delisle..... Bréhal.
Savary..... Carisy-la-Salle
Guillemette . Coutances.
Osmond..... Gavray.
Artu..... Haye du-Puits (la).
Dauvin..... Lessay.
Couraye du Parc Montmartin-s. Mer
Le Conte.... Periers
Grandin..... Saint Malo-de-la-Lande.
Tanqueray... Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Dupuy..... Barenton
Corneflin . Isigny-Peindavaine
Gesbert..... Juvigny-le-Tertre.
Hardy..... Mortain.
Salmon..... St-Hilaire-du-Harcouet.
Laurent..... Saint-Pois.
Foubert ... Sourdeval-la-Barre.
Caresmel.... Teilleul (le).

Saint-Lô.

Leture..... Canisy
Hamelin..... Carentan.
Hédouin .... Marigny.
Poret-Lacouture ..... Percy.
Le Dain ..... Saint-Clair
Thouin..... S.Jean-d.-Daye
Pesnel .. Saint-Lô
Poulain..... Tessy.
Moussel..... Torigni.

Valognes.

Agnès..... Barneville.
Viel..... Briquebec.
Le Sachey .. Montebourg.
Lemarquand. Quettehou
Giroux .... Ste-Mère-Église
Delisle. . St-Sauveur-le-Vte
Sanson..... Valognes.

MARNE.

Châlons.

Bernot ✻.... Châlons.
Noirot .. Fère-s.-Coole
Regnauld ... Marson.
Moreau .. Sompuis
Baudemont .. Vertus.

Épernay.

Loire..... Anglure.
Masson..... Avize.
Bourquin.... Dormans.
Mennesson .. Epernay.
Senet..... Esternay.
Claudat..... Fère-Champenoise.
Chéruy..... Montmirail.
Descourtis... Montmort.
Girault..... Sézanne.

Reims.

Isnard . . Ay
Mougne..... Beine
Leclère..... Bourgogne.
Vautrin..... Châtillon
Sézille..... Fismes.
Naissant . . Isle-sur-Vesle
Wurm ..... *Id.* (2e arr.)
Lanson..... *Id.* (3e arr.)
Louis..... Verzy.
Jampierre... Ville-en-Tardenois

Sainte-Menehould.

Robert..... Dommartin-s.-Yèvre
Vidal..... Ste-Menehould
Garnier..... Ville-s.-Tourbe.

Vitry-le-François.

Varnier. . . Bettancourt-la-Mar rupt
Trastour . . Saint-Remy-en-Bouzemont.
Chavance.... Sompuis
Pezard..... Thiéblemont.
Thévard..... Vitry-le-François

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Emard..... Andelot
Poinard .. Arc-en-Barrois
Marchal . . Bourmont
Duchêne .... Chateauvillain
Buzenet ... Chaumont.
Petit ✻..... Clefmont
Geoffroy ✻.. Juzennecourt.
Desforges . Nogent-le-Roi
Noirot . .... Prauthoy
Foissy..... Vignory.

Langres

Testevuide .. Auberive.
Rousselot.... Bourbonne.
Genty..... Fayl-Billot.
Mont .... Fertè-sur-Amance (la).
Delay .. Langres
Péan..... Longeau.
Mougeot . . Montigny-le-Roy.
Bordot.. ... Neuilly-l'Evêque
Bonnebaigt.. Prauthoy
Epailly..... Varennes.

Vassy

Pierret..... Chevillon.
Doré..... Doulaincourt
Pointe..... Doulevant.
Pernot..... Joinville.
Girard..... Montier-en-Der
Caulotel..... Poissons.
Filleau..... Saint-Dizier
Loudière..... Vassy.

MAYENNE.

Château Gontier.

[illegible] . Bernay
[illegible] .. Chât.-Gontier
Gorner . Cossé le Vivien
Bernier ..... Craon.
Boucher ... Grez en Bouère
Tonen. t Saint Aignan sur-Roë.

Laval.

Bern.er . Argentré
Olivier.... . Chailand
L[illegible] [illegible]
Lar[illegible] Laval (*est*).
[illegible] Laval (*ouest*).
[illegible] . Loiron.
Voiet . .. Meslay
Désears... Montsurs
Percevault Ste-Suzanne

Mayenne.

Lemercier... Ambrières.
Angibault.... Bais.
Picherean.... Couptrain.
Boutard..... Ernée
Fa[illegible] . Gorron.
Tr[illegible] Hardanges
Nelet..... Landivy.
Dubois. .... Lassay.
Grosse-Dupsron..... Mayenne (*est*).
Dupre . . Id. (*ouest*
rather-Du-[illegible]onceau .. Pré-en-Pail
N[illegible] Villaine-la-Juhel.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Grandjean... Audun-le-Romain.
Martin ..... Briey.
Gagnier . Chambley
Lalemand... Conflans.
Lepuzel .... Longuyon.
Bathias.. . . Longwy.

Lunéville.

Serrazin. . Arracourt.
Bra[illegible] . Baccarat.
D[illegible] . Bayon.
Lapaulin... Blâmont.
Arnaud..... Cirey.
Richard ..... Dieuze.
Deseour.... Gerbéviller
Schott. ... Lunéville (*n.*).
Thiry.. ..... Lunéville (*s.e.*)

Nancy.

Bazin ..... Haroué.
Gilliot..... Nancy (*est*).
Dauvé..... Id. (*nord*).
Chenut. .... Id. (*ouest*).
Maire ..... Id. (*sud*).
Lorrain . ... Nomeny.

Dieudonné .. Pont-à-Mousson
Nicolas . ... Saint-Nicolas.
Denis .... Vezelise

Toul

Vorvret .... Colombey.
Errard ..... Domèvre.
Jeanl[illegible]ie Thiaucourt.
Viriath .... Toul (*nord*).
Arnould..... Id. (*sud*).

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Méry..... Ancerville.
Lara..... Bar-le-Duc.
Muller..... Ligny.
Vast.. . . Montiers sur-Saulx
Regnaut . Revigny
George..... Triaucourt.
De l'Escale. . Vaubecourt.
Michel..... Vavincourt.

Montmédy.

Marchal..... Damvillers.
Jan[illegible] Lux
Th[illegible]bault... Montfaucon.
Donzé..... Montmédy.
Mathieu..... Spincourt.
Miroy..... Stenay.

Saint-Mihiel.

Mauvais . . Commercy
Bro[illegible] Gondrecourt
Mettavant .. Pierrefitte.
Vicq..... Saint-Mihiel.
Buzy..... Vaucouleurs.
Forg[illegible]gnon.. Vigneulles.
Paris . ... Void.

Verdun.

Villé..... Charny.
François B[illegible] Clermont.
Guyot..... Etain.
Giot-Préfontaine..... Fresnes-en-Woëvre.
Hutin..... Souilly.
Derson..... Varennes.
Drouet..... Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Le Garff..... Auray.
Bocher ..... Belle-Ile-en-Mer.
Carel ..... Belz.
Le Guay .... Hennebont.
Fleuriot..... Lorient (1re a.)
Jégou..... Id. (2e arr.).
Le Floch.... Pluvigner.
Denis..... Pluvigner.
Bertic..... Pontscorff.
Le Dantec... Port-Louis.
Gravié..... Quiberon.

Ploërmel.

[illegible]obert G[illegible]er
Lefebvre Josselin
[illegible]. Maestrolt.
[illegible] [illegible]
Guichardière Mauron
[illegible] Ploërmel
Fauneau, de Lajonie... Rohan.
Gérard... .. St-J.-Brévelay.
Prunier ... . Trinité (la)

Pontivy

[illegible]agad..... Baud
La Face..... Cléguerec.
Pinard Faouët (le)
Buhot-Launay . .. Gourin
Maubert. . Guéméné.
Gosselin Locminé.
Legendre.. Pontivy

Vannes.

Dartois. ... Arzon
Hervé .. Elven
Renault ..... Gacilly (la).
Peyron Grand-Champ
Jouanne..... Muzillac
Maguero..... Questembert.
Le Bret..... Roche-Bernard

[illegible]ine .. Rochefort
Homery... Sarzeau.
Gentilhomme Vannes (*est*).
[illegible]-Gillardaie .. Id. (*ouest*).

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Lemoine (C.). Chât.-Chinon.
Braconnier (O✻). Châtillon-en-Bazois.
Cognet. .... Luzy.
Cop[illegible] .. Montsauche
Panné..... Moulins-Engilbert.

Clamecy.

Pravaz ..... Brinon.
Kreutzer .... Clamecy.
Gueneau .... Corbigny.
Gudin..... Lormes
Defosse..... Tannay
Enault... .. Varzy.

Cosne.

Benoist . .. Cosne.
Romillat.... Charité (la).
Usquin..... Donzy.
Guillerault... Pouilly
Frigolet..... Premery.
Guiblain..... Saint-Amand.

Nevers

Guibert..... Decize.
Tissier..... Dornes

Vinot . . . Fours.
Fieffé . . . . Nevers
Morot . . . Pougues.
Guttron . . . St-Benin-d'Azy
Gagneau . . . Saint-Pierre-le Moutier
Rougelot . . . . Saint-Saulge

NORD.

Avesnes.

Lamelin . . . Avesnes(*nord*)
Piérart . . . . . *Id.* (*sud*).
Gaudonnet . . Bavai
Emond . . . . . Berlaimont
Massaroli (O ✻) Landrecies.
Dutilleul . . . Maubeuge
Petit . . . . . Quesnoy (*est*)
Veber . . . . . *Id.* (*ouest*)
Dupont . . . . Solre-le-Chât.
Bourgeois . . . Trélon

Cambrai.

Tamboise . . . Cambrai (*est*).
Berly . . . . . *Id.* (*ouest*).
Prouvier . . . Carnières
Heriem . . . . Cateau (le).
Labach . . . Cary
Boutomy . . . Marcoing
Nugues . . . . . Solesmes

Douai.

Potiez . . . . Arleux
Théry . . . . . Douai (*nord*).
Legrand . . . . . *Id.* (*sud*).
Bottin . . . . . *Id.* (*ouest*).
Savary . . . . . Marchiennes
Vandrival . . . Orchies

Dunkerque.

Vandeper . . . Bergues.
Decarpentry . Bourbourg
Olivier . . . . . Dunkerque(e.)
De Villers . . *Id.* (*ouest*)
Frajollet . . . Gravelines.
Vanuxem . . . Houdschoote.
Vernimmen . . Wormhoudt.

Hazebrouck.

Lorthioir . . . . Bailleul (*n.-e.*)
Pere . . . . *Id.* *sud ouest*).
Wanes . . . Cassel
Delaie . . . . . Hazebrouck(*n*)
Duvet . . . . . *Id.* (*sud*).
Thouret . . . . Merville
Saudo . . . . . Steenvoorde

Lille.

Clément . . . . Armentières.
D'Herbomez . Bassée (la).
Bessière . . . Cysoing
Dewette . . . . . Haubourdin.
Jonville . . . . . Lannoy.
Desante . . . . Lille (*nord-est*)
Caplet . . . . . *Id.* (*centre*).
Liechtenberger . . . . . Lille (*s.-est*).
Mertian . . . . . *Id.* (*sud-ouest*)
Boudry . . . . *Id.* (*nord*)
Maurel . . . . . Pont-à-Marcq.
Samyn . . . . . Quesnoy.
Pannier . . . . . Roubaix(*ouest*)
Claustre . . . . . *Id.* (*est*).
Deltombe . . . Seclin
Legrand . . . . . Tourcoing(*n.*).
Goubet . . . . *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

Canonne . . . . Bouchain
Baudelocque . Condé
Bigot . . . . . Saint-Amand. (*R. d.*).
Wachez . . . . . *Id.* (*R. g.*).
Lavoix . . . . . Valenciennes *nord*).
Vandermersch . . *Id.* (*sud*)
Sabès . . . . . *Id.* (*est*)

OISE.

Beauvais.

Hainque . . . . . Auneuil.
Dauphin . . . . Beauvais (*s-o*)
Huon de Kermadec . . . *Id.* (*nord-est*)
Garnot . . . . Chaumont.
Plé . . . . . Coudray St Germer.
Bert . . . . Formerie
Bouchez . . . Grandvilliers.
Pate . . . . Marseille-le-Petit.
Jotigny . . . . . Méru.
Bavard . . . . . Nivillers
Avenel . . . . . Noailles.
Letailleur . . . Songeons.

Clermont.

Devellenne . . Breteuil
Pelletier . . . . . Clermont
Prévost . . . . . Crèvecœur.
Petit . . . . . Froissy
Marchand . . . Liancourt.
Lacoa . . . . Mareuil
Renté . . . . . Mouy
Belenger . . . . Saint-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Godard . . . . . Attichy.
Didier . . . . Compiègne.
Sagnier . . . . Estrées-Saint-Denis.
Radde . . . . . Guiscard.
Martin ✻ . . . . Lassigny.
Degouy . . . . . Noyon
Baron . . . . . Ressons
Magois . . . . . Ribécourt.

Senlis.

Pouillard . . . Betz.
Soret . . . . . Creil.
Dubus . . . . Crépy.
Thomas . . . Nanteuil
Liévois . . . . Neuilly-en-Thelle
Flobert . . . . . Pont-Sainte-Maxence.
Vatin . . . . . Senlis.

ORNE.

Alençon.

Lamare . . . . . Alençon (*est*).
Normand . . . *Id.* (*ouest*).
Hubert . . . . . Carrouges.
Gosse . . . Courtomer
Girard . . . Mesle-sur-Sarthe
Martin . . . Sées.

Argentan.

Dubois . . . . . Argentan.
Charpentier . . Briouze.
Guérin . . . . . Ecouché.
Amelne . . . . . Exmes.
Bavelier . . . . . Ferté Fresne (la).
Lemeunier-Martinière. Gacé.
Bouchard . . . . Merlerault(le).
Feulouin . . . . Mortrée
Fouasse . . . . . Putanges.
Dannequin . . Trun.
Lefilleul . . . . . Vimoutiers.

Domfront.

Caillard . . . . . Athis
Biré . . . . . Domfront.
Bignon ✻ . . . Ferté Macé(la
Foucault . . . Flers.
Boreu . . . . . Juvigny.
Bi re . . Messey
Arnard Bonnel Passais
Marcère . . . . . Tinchebray.

Mortagne.

Guérin . . . . . Bazoches-sur-Hoëne.
Se nce . . Bellême.
Dumesnil . . . La glé
Martin . . . . Longny
Godefroy . . . . Mortagne
Chamarande . . Moulins-la-Marche
Lemonnier . . Nocé
Courtois . . . . Perveuchères.
Thibouts . . . . Remalard.
Foulon . . . . . Theil (le).
Dreux . . . . Tourouvre

PAS-DE-CALAIS.

Arras

Gambard . . . . Arras (*nord*).
Smagghe . . . . *Id.* (*sud*).
Vandelet . . . . Bapaume.
Mausset . . . . . Beaumetz.
Hariez . . . . . Bertincourt.
Delattre . . . . . Croisilles.
Selier . . . . . Marquion.

Driant..... Pas.
Brabant..... Vimy.
Fourment... Vitry.

Béthune.

Brasier ✻ ... Béthune.
Gourdin..... Cambrin.
Delsaux..... Carvin.
Durand..... Houdain.
De la Nayrie. Lens.
Desaubier . Lillers
Malvaux..... Norrent Fontes.
Lelen..... Ventie (la).

Boulogne.

Gourna... Boulogne (*sud*)
Lecar . *Id.* (*nord*)
Lefebvre . Calais
Bo ure . Lestres
Broquard Guines
Pe t . Marquise
Bouvot .. Samer

Montreuil.

Loureut ... Campagne
Bertrand .... Etaples.
Bailly ..... Fruges
Pr st
Co in ères Hesdin
M ... Hu ers
Bastien..... Montreuil.

Saint-Omer

Gravenne ... Aire.
... Ar es
M me Ar ues
Landrin..... Fauquembergues.
Locomte . Lumbres.
Van Troyen . St-Omer (*n.*)
Létargie..... *Id.* (*sud.*).

Saint-Pol.

Boulinguez Aubigny
Lan y Auxy-
ha-
Willerval de Sércourt.. Avesnes-le-Comte.
Lelen..... Hauchin.
Derisbourg .. Parcq (le).
Charlier..... Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert

Etienne..... Ambert.
Bravard de la Vernière .. Arlanc.
Ro ... Cu ...
Dumas... Olliergues.
Cro ... Su Au ... Po-
Fechet..... St-Anthème.
Montandrand. St-Germain-l'Herm.
Vidal..... Viverois.

Clermont-Ferrand.

Delaire..... Billom.
Made f..... Bourg-Lastic.
Lasteyras.... Clermont (*s.-o.*)
Bouchardon.. *Id.* (*sud*)
Fouilhoux... *Id.* (*est*).
Couvreul.... *Id.* (*nord*).
Delaroque... Herment.
Bresson.... Pt-du-Château.
Vaury..... Rochefort.
Bosse-Desmo Saint Ant Tallende.
lin.
Robe..... St-Dier-d'Auvergne.
Champomier Vertaizon.
Lan lier-Dor-
ciéres..... Veyre-Monton
Tai hardat... Vic-le-Comte.

Issoire

Vallard Ar s
Re ... Bess
Ray ond ... Cha ...
Barreire .. Issoire
Portal .. .. Jumeaux
Rouda re. Latour
Lamo he . St-Germain-Lembron
Andra Sau langes.
G rard Tauves

Riom.

Olgier..... Aigueperse.
Mes r Ol bronde
Vialette .... Ennezat.
Vay t Mo at
Chavasse.... Menat.
More ..... Monta t
Pouchol..... Pionsat
Bogros..... Pontaumur.
Cornudet.... Pontgibaud.
Ribero le.... Randan.
Gér ....st,
Buis ..... *Id.* (*ouest*).
Chartron .. Saint Gervais

Thiers

Dumas..... Châteldon.
Viallard ..... Courpière.
Roux ..... Lezoux.
Vernaison... Maringues.
Bru..... Saint-Remy.
Moinier ..... Thiers.

PASSES-PYRÉNÉES

Bayonne.

Sourbié..... Bayonne (*n.-e.*)
Sara ...s.... Bayonne (*n.-o.*)
Lapébie..... Bidache
E ... Ba ...
Gaudin..... Hasparren
Lafourcade .. La Bastide Clairence
Leremboure (G). St-Jean-de-Luz
Tantonat.... Ustaritz.

Oloron-Ste-Marie.

Duplantier... Accous.
Casamajor - Dufaur .... Aramits.
Bernis..... Arudy.
Larre..... Larans.
Grangé ..... Lasseube.
Ducournau .. Monein.
Lavigne..... Oloron-Ste-Marie (*sep.*
Cousse les . *Id.* (*ouest*)

Orthez.

Laborde..... Arthez.
Lannux-Las sarruque.. Arzacq
Ségu ... Lagor.
Montlun Orthez.
Roby..... Navarrenx.
St-Gaudens Salies.
Lafourcade . Sauveterre.

Pau.

Dubosq-Turet Garlin
Vergez. .. Lembeye.
De Lor nave d'Abère ... Lescar
Begué ..... Montaner.
Larde..... Morlaas.
L at Nay (*est*
Re ... *Id.* (*ouest*).
Ferrère..... Pau (*est*).
Carreau. ... *Id.* (*ouest*).
Cazaux ✻ ... Pontacq.
Sarrarte l
rivière .. Thèze.

Saint-Palais.

D ... I Y
Dambourgès. Mauléon.
Darrigan . St-Étienne-de-Baïgorry.
De Mendiry.. St-Jean-Pied-de-Port.
D'Anduran.. Saint-Palais
Lacazotte.... Tardets

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Billère ..... Arreau.
Roulet..... Bagnères
Duffourc .... Bordères.
Lachaume... Campan
Mousset.. . Castelnau-Magnac
Mar ... Labarthe
Bacu .. Lannemezan
Plamajou.... Mauléon-Barousse.
Roulet ✻ ... Saint-Laurent.
Pauc ..... Vielle-Aure.

Lourdes.

Po ... Argelès.
Gasc ..... Arreau.
Du ... Lourdes.
Do ... Luz.
Comat ..... Saint-Pé.

Tarbes.

Sabail	Castelnau-Rivière-Basse.
Devèze.....	Galan
Seignouret ..	Maubourguet.
Baile.....	Ossun.
Ducos ...	Pouyastruc
Sa[illegible]s, ..	Rabastens.
De St-Martin Lacaze ...	Tarbes (*sud*).
Milvine	*Id.* (*nord*).
Etchesopar..	Tournay.
Curie-Seimbres (L.)	Trie.
Clarens	Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Laurès.....	Argelès.
Palharès.....	Arles s.-Tech.
Esquerre....	Céret.
Miquel de Rin	Prats-de-Molo

Perpignan.

Gontier ✻...	Latour-de-France
Poyrac.....	Millas
L'huillier.	Perpignan (*est*),
De Lapeyrouse .	*Id.* (*ouest*)
Scart.....	Rivesaltes.
Selva	Saint-Paul.
Capin.....	Thuir

Prades.

Pagès.....	Mont-Louis.
Maurel.....	Olette.
Roger.....	Prades
Masaret.....	Sahlagousse.
Salvat.....	Sournia.
Jalabert ...	Vinça

HAUT-RHIN.

Belfort.

Dauphin.....	Belfort.
Schmitz,....	Delle.
Coudiaud. ..	Fontaine.
Boyat	Giromagny.

RHÔNE.

Lyon.

Cazin ...	Arbres 6 (l').
Antoni(Ô✻	Condrieux.
Targe.....	Givors.
Verger✻....	Limonest.
Gros.....	Lyon (1er *cant.*)
Dalin ✻.....	*Id.* (2e *cant.*).
Lafay ...	*Id.* (3e *cant.*)
Levy ...	*Id.* (4e *cant.*)
Maurin-Bié ..	*Id.* (5e *cant.*)
Mazet.. .	*Id.* (6e *cant.*).
Gagnier.....	*Id.* (7e *cant.*)
Durar ...	*Id.* (8e *cant.*)
Ceccoli ✻...	Mornant,
Chevallier .	Neuville-sur-Saône.
[illegible]	St-Genis-Laval
Mazuc.	St-Laurent de Chamousset.
Paulus	St-Symphorien sur-Coire.
Parceint.....	Vaugneray.
Beau.....	Villeurbanne.

Villefranche.

Brunet.....	Amplepuis.
Nesme.....	Ans.
Laval .. .	Beaujeu
Grimardias..	Beaujeville.
Pontenle,...	Bois-d'Oingt.
Giraud. ..	Monsol
Sapin	Lamure.
Blanc.	Tarare.
Mollet.....	Thizy.
Bender	Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Rochefrette..	Autrey.
Villemot	Champlitte.
Damotte	Dampierre.
Alexandre. .	Fresne-Saint-Mamès
Marc[illegible] ..	Gray
Péquignot...	Gy.
Piquenet	Marnay.
Poignand....	Pesmes.

Lure.

Chamoin...	Champagney.
Roy . ..	Faucogney
Mart . .	Hericourt
Bretenet	Lure
Fortin	Luxeuil
Barret.....	Melisey.
Baptizel.....	Saint-Loup.
Ougier.....	Saulx.
Perrin	Vauvillers.
Gaspard.....	Villersexel.

Vesoul.

Carteron	Amance.
Pal[illegible] ..	Chariez-au-Fontaine.
Croizier.....	Jussey
Fleury.....	Monthozon
[illegible] ..	Noroy-le-Bourg
Claire de Landresse	Port-sur-Saône.
Gschwind ...	Rioz.
Canet.....	Scey-sur-Saône
Lamarche ...	Vesoul.
Guillaume.	Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Mérandon ...	Autun.
Bressaud....	Couches.
Carry.....	Creusot (le).
Mar[illegible] .	Epinac
[illegible]sse .	Issy-l'Evêque
Charvot. .	Le Creusot-Eve
Boujean. .	Mesvres.
Hugot . ..	Montcenis
Dangevil[illegible]	St-Léger-sous-Beuvray

Châlon-sur-Saône.

Madon	Buxy
[illegible]rges .	Givry
Michault	Châlon-sur-Saône(*n.*).
Plivard.....	*Id.* (*sud*).
Terrage.....	Givry
Gigout	Montcenis-les Mines.
Laizon.....	Mont-St-Vinc
Faucher.....	St-Germain-du-Plain
Gardie	Saint-Martin-en Bresse.
Demôle	Sennecey-le-Grand
Gerbau-Du-cher.	Verdun-sur-Doubs.

Charolles.

Laison.....	Bourbon-Lancy
Boisson	Charolles.
Longin	Chauffailles
Vachez.....	Digoin.
Perroche ...	Gueugnon.
Copinet.....	La Clayette
Oudot.....	La Guiche.
[illegible]rge.....	Marcigny
Guinot... ..	Palinges.
[illegible]r..	Paray-le-Monial
Favre....	Saint-Bonnet-[illegible]x
Meynet . .	Semur
Frot[illegible]r...	Toulon-sur-Arroux.

Louhans.

Vadot.	Beaurepaire
Legrand ...	Cuiseaux
Mignion-Mott	Louhans
[illegible]d	Le Villars
Pernaud . .	Montpont.
Lazelet.. ..	Montret.
Granger..	Pierre
Arbey. . .	St-Germain-du-Bois

Mâcon.

Delavaivre ..	Chapelle-de-Guinchay (la)
Bourrette....	Cluny
Marillier.....	Lugny
Protat.....	Mâcon (*sud*).
Putois	*Id.* (*nord*).
Aulas	Matour.

Jomard ..... St-Gengoux-le-Royal
Grillon ..... Tournus
Agron..... Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Bert .... Brulon
[illegible] Flèche (la).
[illegible] Ile (le).
Fouché ..... Malicorne.
Aubry ..... Mayet.
Callet..... Pontvallain.
Chauvin..... Sablé.

Le Mans.

Esnault ..... Ballon.
Barbe ..... Conlie.
Abafour ..... Ecommoy
Fretray..... Loué.
[illegible] [illegible]
Collier..... *Id.* (2e arr.).
Péan..... *Id.* (3e arr.).
Provost..... Montfort
Contelle . Sillé-le-Guillaume.
[illegible] Saze (la).

Mamers.

Trochu ..... Beaumont.
Lepescheur.. Bonnétable.
Filhon..... Ferté-Bernard (la).
Cattois..... Fresnay.
Lamarquier . [illegible]
Martea .... [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Lore. . . . [illegible]
Favre .. Tuffe

Saint-Calais.

Hacques . Bouloire.
[illegible] Chartre (la)
[illegible] Châteauloir
Berton . Grand Luce(le)
Provost.. Saint-Calais.
Courtois. ... Vibraye.

SAVOIE.

Albertville

[illegible] .. Albertville
[illegible] Beaufort.
Gerbelle . Grésy-sur-Isère.
De Magnoncourt Ugines.

Chambery

[illegible] .... Aix-les-Bains.
Bissat ..... Albens.
Arbrayer... Chamoux.
Dénarie ..... *Id.* (nord).
Comte ..... Chamoux.
Bonjean..... Chatelard (le).
Vuchand .... Echelles (les).

Golteland ... Lamotte-Servolex
De Valtamet. Montmélian.
Bellemin .... Pont-de-Beauvoisin
Simond ..... Rochette (la).
Berthod..... Rufficux.
Fontanel.... Saint Genix.
Morand..... Saint-Pierre-d'Albigny
Dullin .. [illegible]

Moutiers.

Jorioz..... Aime.
Dunand. .... Bourg-Saint-Maurice
Duraz..... Bozel.
Carquet..... Moutiers.

St-Jean de-Maurienne

Durrat . Aiguebelle
[illegible] [illegible]
Gravier. Lans-le-Bourg.
[illegible] Modane
Borgès ..... Saint-Jean de-Maurienne
Durand..... Saint-Michel.

HAUTE-SAVOIE.

Annecy.

Armand ..... Alby.
Brunier..... Annecy (*sud*).
Gabet..... *Id.* (*nord*).
Mégret . Faverges
[illegible] Hauteluy.
Tavernet . Thones
[illegible] Thorens

Bonneville.

Michollat.... Bonneville.
Crud..... Chamonix.
Girod..... Cluses.
Jacquier . Roche (la).
[illegible] Saint-Gervais.
Nesa .. Saint-Jeoire.
Dumont. . Sallanches.
Jacquier (J.) . Samoëns.
Tavernier. Taninges

Saint-Julien.

Lavanchy ... Annemasse.
Forestier . Cruseilles
Dervieux ... Frangy
Cachat. . Reignier.
Bergier . Saint-Julien.
Tissot .... Seyssel.

Thonon.

Charetton ... Abondance.
Vulliez..... Biot (le).
Bailly..... Boëge.
Canet..... Douvaine.
Cottet..... Evian.
Burnet..... Thonon.

SEINE

Voy. page 1310.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Le Bic..... Bacqueville.
Lamy..... Bellencombre.
[illegible] Dieppe
Letellier .... Envermeu.
Guérin..... Eu.
Brument .... Longueville.
Lehlic. ..... Offranville.
Monnier..... Tôtes.

Le Havre.

Bréhan..... Bolbec.
Boulenger... Criquetot.
Léger . Ecramp.
[illegible] Goderville
Saint Léger Havre(le)(*sud*)
Bure . . . *Id.* (*nord*.).
[illegible] *Id.* (*est*).
Grieumont . Lillebonne.
Bihaud Dumesnil . Montivilliers.
Bréard . St-Romain-de-Colbosc

Neufchâtel.

Vigneron.... Argueil.
De Paul Boislaville Franmanoir.... Aumale.
Levasseur... Bacqy
Guibert ..... Forges-les-Eaux
Darmure.. .. Gournay
Vaquier .... Londinières
Pomster..... Neufchâtel
Rouland... . Saint-Saëns

Rouen.

Potier..... Boos.
Lebourg..... Buchy.
Breant.... . Clères.
Payen-neville. Darnétal.
Lecointre.... Duclair
Bégenne-Lamotte..... Elbeuf
Drapeau . Grand Couronne (le)
Sick ..... Maromme.
Jacques ..... Pavilly.
Danzas..... Rouen (1er arr.).
Courtois . *Id.* (2e arr.).
Bayer. . . . *Id.* (3e arr.)
[illegible] ... *Id.* (4e arr.)
Saint-Pierre.. *Id.* (5e arr.).
Lécouflet ... *Id.* (6e arr.).

Yvetot.

Yger Cany
Poisson ..... Caudebec.
Patte..... Doudeville.
Dennyville... Fauville.
Chrétien..... Fontaine-le-Dun.
Bouillot ..... Ourville.

Verrier..... Saint-Valery-en-Caux.
Campion.... Valmont.
Racinet..... Yerville.
Petit ..... Yvetot

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Pépin..... Coulommiers.
Héneux..... Ferté-Gaucher (la).
Fermepin ..... s
Bernard.... Rozoy.

Fontainebleau.

Duhamel.... Chapelle-la-Reine (la).
Leseur..... Châtel.-Landon.
Besme..... Fontainebleau.
Gallopin..... Lorrez-le-Bocage.
Wolaston... Montereau-Fault-Yonne.
Dagneau.... Moret.
Santarailles.. Nemours.

Meaux.

Dubocq ..... Coye
Pécurrère... Crécy.
De Courchant Dammartin.
Foin..... Ferté-sous-Jouarre (la).
Vincent.... Lagny.
Boillet..... Lizy-s.-Ourcq.
Duval..... Meaux.

Melun.

Haquin..... Brie-Cte-Robert
Pasquier.... Châtelet (le).
Guérout.... Melun (*nord*).
Girardot.... *Id.* (*sud*).
Wahelm ... Mormant.
Violet ..... Tournon

Provins.

Binis..... Bray-s.-Seine.
Louis..... Donnemarie.
Legrand..... Nangis.
De Neuilly... Provins.
Alla..... Villiers-Saint-Georges.

SEINE ET-OISE.

Corbeil.

Baudouin.... Arpajon.
Bastaert..... Boissy-Saint-Léger.
Tournevillo.. Corbeil.
Vielle..... Longjumeau.

Etampes.

Gratet ..... Etampes
Lecerf..... Ferté-Alais (la).
Vian..... Méreville.
Sades ..... Milly.

Mantes-sur-Seine.

Reynaud.... Bonnières.
Duval..... Houdan.
Dumas ..... Limay
Leger..... Magny.
Carlier ..... Mantes

Pontoise.

Dary ✻ ... Ecouen.
Velly..... Gonesse.
Lefort..... Isle-Adam (l').
Vielle..... Luzarches.
Lecerf ..... Marines
Boussenot.. Montmorency
Trochet .. Pontoise
Dugenay ... Le Raincy.

Rambouillet.

Dubois..... Chevreuse.
Saulcier .. Dourdan (*n.*).
Mallet ..... *Id. sud.*
Lechevalier ..... ères
Lemaitre.... Montfort-l'Amaury.
Durville..... Rambouillet.

Versailles

Lancelot .. Argenteuil.
Desertaux .. Marly-le-Roi.
Meunier..... Meulan.
Cuaillou..... Palaiseau.
Delattre..... Poissy.
Boulé..... St-Germain-en-Laye.
Boitelle..... Sèvres.
Peert..... Versailles (*n.*).
Gauth ✻.... *Id.* (*sud*).
Chatonet.... *Id.* (*ouest*).

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire.

Vijoux ..... Argenton-Château
Rocher. . Bressuire
Dugast .. Châtillon.
Esserteau .. Secondigny.
Durand..... Saint-Varent.
Bernardeau.. Thouars.

Melle.

Micheau..... Brioux.
Levrier..... Celles.
Bernard..... Chef-Boutonne
Bernier..... Lezay.
Suraud..... Melle.
Bonnet..... Mothe Sainte-Héraye (la).
Ménard..... Sauzé-Vaussais.

Niort.

Desbois..... Beauvoir.
Bardiller Beaupré ..... Champdeniers
Trinart ..... Coulonges
Saint-Marc... Frontenay.
Blay..... Mauzé.
Robin..... Niort (1er *cant.*)
Faure..... *Id.* (2e *cant.*).
Dupuy..... Prahecq.
Grégoire.... Saint-Maixent (1er *cant.*)
Guilland..... *Id.* (2e *cant.*).

Parthenay.

Cothereau .. Airvault.
Carré..... Mazières.
Fraigneau... Menigoute.
Taffoureau... Moncoutant.
Blanchard de la Brosse.. Parthenay
Legal ..... Sauzé
Mathieu..... Secondigny.
Signoret..... Thenezay.

SOMME.

Abbeville.

Fourquer.... Abbeville (*n.*)
Fleury..... *Id.* (*sud*).
Descamps... Ailly-le-Haut-Clocher
Cormon..... Ault.
Berthe..... Crécy
Herbet..... Gamaches.
Déjardin..... Hallencourt.
Demarquet .. Moyenneville
Cadot..... Nouvion
Cardenne ... Rue.
Tribout..... Saint-Valery.

Amiens.

Nœuvéglise.. Amiens (*n.-e*)
Clément..... *Id.* (*s.-e.*).
Decaieu..... *Id.* (*s.-o.*).
Thuillier .... *Id.* (*n.-o.*).
Danzelle..... Conty.
Allain ..... Corbie.
Demarre... Hornoy.
Demoyencourt Molliens-Vidame.
Vion ..... Oisemont
Decaieu..... Picquigny.
Marcourt... Poix.
Petit..... Boves.
Gilbert.. Villers-Bocage

Doullens.

Mautor..... Acheux.
Mercier..... Bernaville.
Loffroy..... Domart.
Dumeige ..... Doullens

Montdidier

Mathon..... Ailly-sur-Noye
Duflos..... Montdidier.
Vrayet de Surcy Moreuil
Cadot..... Rosières
Caron..... Roye.

Peronne

Maruy..... Albert
Dupont..... Bray.

Fournier .... Chaulnes.
Fodéré..... Combles.
Guérin..... Ham.
Fournet..... Nesle.
Lefèvre ... Péronne.
Bonvarlet ... Roisel.

TARN.

Albi.

Jamme..... Alban.
Crouzet..... Albi.
Veyriac .... Monestiés
Esquirol ... Pont-de-Cé
Compagnonce
Thézan Beaumont
Gisclard..... Valderiès.
Gardes..... Valence.
Gisclard..... Villefranche.

Castres.

Arnal ... Anglès.
Comte ... Brassac.
Fourcade
Ronilh .... Castres.
David ..... Dourgne.
Pagès..... Labruguière.
Chaudier.... Lacaune.
Dussaut Lautrec
Mathieu ... Mazamet.
Baumelle..... Montredon
Cabanes..... Murat
Chalbert.... Roquecourbe.
De Fonclare. Saint-Amans.
Blanc ... Vabre
Bournhol .... Vielmur.

Gaillac.

Laborde..... Cadalen
Tornier. ... Castelnau-de-Montmiral
Lacaze-sus Cordes
Delpuech ... Graulhet
Grisolle ... Lisle-sur-Tarn.
Pédenaud . Rabastens.
Grisolle ... Salvagnac.
Arzolier ... Vaour.

Lavaur.

Rouède ... Cuq-Toulza.
Rossignol . Graulhet.
Magnac ... Lavaur
Séguier ... Puylaurens.
Fourès .... Saint-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Soulage .... Beaumont.
Frizac ..... Castel-Sarrasin
Durat ... Grisolles
Saint ... Lamagistère.
Grozat ... Montech
Layssac ... Saint-Nicolas.
Rosengo ... Verdun.

Moissac.

Descamps ... Auvillars.
Roudanès.... Bourg-de-Visa
Marly..... Lauzerte
Rispeyroux Moissac.
Vidal ..... Montaigu.
Rigaud ..... Valence-d'Agen.

Montauban.

Miquel..... Caussade.
Rascol..... Caylus.
Gérand ... Franc'se (la)
Gras ... Molières.
Arsac ... Montauban (est)
Bergouge ... Id. (ouest).
Busse..... Monclar.
Bertrand .... Montpezat.
Dardier .... Négrepelisse.
Fabre ... St Antonin.
Belay ... Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Hugues..... Barjols.
Oursou Besse
Rebou..... Bargemon
Nozeran ... Carnoules
Augarde..... Rians
Emanuelli... Roquebrussanne (la)
Cuvelier ... Saint-Maximin
Bourjac..... Tavernes.

Draguignan.

Joignard ... Aups
Dol de Sarra ... Comps.
Vessy ... Fayence
Ponsle..... Draguignan.
Lyaudet ... Fayence
Jourdan ... Fréjus
Senglar ... Grimaud
Fauvet..... Lorgues.
Michel ..... Lorgues.
Etienne..... Saint-Tropez.
Hermieu .... Salernes.

Toulon.

Michel ..... Beausset (le).
Pellegrin ... Collobrières.
Simon ... Cuers.
Toucas..... Hyères.
Moutet... La Seyne
Sauvan ... Ollioules
Rolland ... Solliès Pont.
Barthelemy.. Toulon (est).
Laurens..... Id. (ouest).

VAUCLUSE.

Apt.

Jauffret..... Apt.
Carbonel.... Bonnieux.
Nicolas..... Cadenet.

Jean jean .... Gordes.
Garcin ... Pertuis.

Avignon.

Xavier ... Avignon (s.).
Giras..... Id. (nord).
Aubert..... Bédarrides.
Ubessy..... Cavaillon.
Abram..... Isle (l').

Carpentras.

Tardy de Montravel.. Carpentras (n.)
Eyroux ... Id. (sud)
Chabasse ... Mormoiron
Soard..... Pernes.
Dubois..... Sault

Orange.

Chandron.... Bollène
Burine..... Beaumes
Arnoux..... Malaucène.
Leydier ... Orange (est).
Faure..... Id. (ouest)
Suau..... Vaison.
Chauvin..... Valréas.

VENDEE.

Fontenay-le-Comte.

Cornuault... Chaillé-les-Marais
Roturier..... Châtaigneraye (la)
Legris ... Fontenay
Charrier ... Hermenault (l')
Caillaud ... Luçon
Laffarge.. Maillezais
Jacquet..... Pouzauges.
Sage..... Ste-Hermine
Mounier... Sainte-Hermine-des-Loges.

La Roche-sur-Yon.

Phélipon .... Chantonnay
Brochard.... Essarts (les).
Blé ..... Herbiers (les).
Renaud..... La Roche-sur-Yon.
Mondon..... Marans.
Doullard.... Montaigu
Robitaillie... Mortagne.
Bouché..... Poiré (le).
Chevallier ... Rocheservière
Sorin ... Saint Fulgent.

Sables-d'Olonne.

Jodet..... Beauvoir
Garet ... Challans.
Augier ... Ile Dieu
Lasnier..... Moutiers-Achard (la).
Minoret..... Moutiers-les-Mauxfaits.
Charier ... Noirmoutier.

Grotteau ✻. Palluau.
Mercier . . . Sables (les).
Pinaud . . . Saint-Gilles
Baudry . . . Saint Jean-de-Monts
Cartier..... Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Bouneau .... Châtellerault.
Barbou .. Dange
Moreau ..... Leigné-s.-Usseau
Cassegrain .. Loncloitre
Moysson..... Pleumartin.
Pillault ..... Vouneuil.

Civray.

Levavasseur. Availles
Pasquet Labroue .... Charroux.
Voulard-ère.. Civray.
Agron ... Couhé
Maurine..... Gençay

Loudun

Druet ... Loudun
Audouit ... Moncontour
Gousset ... Monts-sur-Guesne
Marchegeau Trois Moutiers

Montmorillon.

Charpentier . Ile Jourdain(l')
Boireau..... Chauvigny
Collin ..... Lussac les-Châteaux
Nau . . Montmorillon
Perrier ... Saint-Savin
Frolly . . Tremouille (la)

Poitiers

Aigron..... Lusignan
Jarasse..... Mirebeau
Foster . . Neuville
Arbelot . . Poitiers/nord
Rossignol. .. *Id.* (*sud*)
Chatellier Saint-Georges
Cognac ..... St Julien-l'Ars
Brunet..... Villedieu (la)
Gerault . . Vivonne
Amiet..... Vouillé

HAUTE-VIENNE.

Bellac

Coutaud . . Bellac
Mallet . . Bessines
Grandjean.... Châteauponsac
Grateyrolle .. Dorat (le).
Nesmond .... Mézières-Lavaud-Peyrignac .. Mézières

Forest ..... Nantiat.
Bornet..... Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Limoges.

Vasselde Fondchambert. . Aixe
Cuchet ..... Amlazac
Delassis .... Châteauneuf
Robin ..... Eymoutiers
Dalmay ..... Limoges
Faucher..... Limoges/nord
Couronnet... *Id.* (*sud*).
Tanchon .... Nieul
Marrot . . Pierre-Buffière
Fourest..... Saint-Léonard

Rochechouart.

Calandreau-Dufrasse.. Oradour.
Dervaud..... Rochechouart.
Thomas ..... Saint-Junien
Goursaud ... Saint-Laurent
Mogonneau . Saint-Mathieu

Saint-Yrieix

De Galtier... Chalus
Dupoty..... Nexon.
Mosnier .... St-Germain.
Giraud..... Saint-Yrieix

VOSGES.

Épinal.

Choffé..... Bains.
Jacquemin... Bruyères.
Lejean..... Châtel.
Tinant ✻... Epinal
Poirson . . Lambervillers.
Leroux ..... Xertigny.

Mirecourt.

Vernier..... Charmes
Berment .... Darney
Rousse. ... Dompaire
Bossu..... Mirecourt.
Tisserand. . Monthureux
Masson . .. Vittel.

Neufchâteau

Fabvier . . Bourgonneville
Rolin . . Coussey
Crouzy . . Neufchâteau
Bagneux . . Neufchâteau

Remiremont.

Cuny . . Le Thillot.
Schubart, . Plombières
Tual . . Remiremont
Gregoire . . Xertigny

Saint-Dié

Rebouleau.. Brouvelieures
Blaison..... Corcieux.

Baffrey..... Fraize.
Petitdemange Gérardmer
Jacquemin... Provenchères
Stévenel .... Raon-l'Etape.
Ronery ..... St-Dié
Thomas ..... Senones.

YONNE.

Auxerre

Renoult.. Auxerre (*est*).
Beaugard. ... *Id.* (*ouest*).
Menton... Chablis
Bardout . . Coulanges-la-Vineuse
Mulon..... Coulanges-sur-Yonne.
Prujot . . Courson
Gobierre..... Ligny-le-Châtel.
Barrey..... St-Florentin
Vivien ..... St-Sauveur
Chanvin.... Seignelay.
Tardif . . Toucy
Carot ..... Vermenton.

Avallon.

Brunet..... Avallon.
Monteil..... Guillon.
Moreau..... Isle-sur-le-Serein (l')
Petitfier Chomaille . Quarre-les-Tombes
Destutt de Blannay.. Vezelay.

Joigny.

Garier ..... Aillant-sur-Tholon.
Gantard..... Bléneau.
Vaillant .. Brienon
Demonchy.. Cerisiers.
Challe..... Charny.
Bertheremot. Joigny
Leclerc . . St-Florentin
Crouzet . . . Saint-Julien-du-Sault
Degust..... Villeneuve-la-Guyard

Sens.

Ronsenat . Cheroy
Bonneau . Pont-sur-Yonne.
Deleau..... Sens (*nord*)
Derode..... *Id.* (*sud*)
Lorel . . Serbonnes
Bailly... Villeneuve-l'Archevêque

Tonnerre.

Bourbon f... Ancy-le-Franc
Montaut .... Cruzy-le-Châtel

Coquoin .. Flogny
Chanjan . . Noyers
Chapuis . . Tonnerre

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Notaires — Le nombre des notaires est fixé par le Gouvernement. Dans toutes les villes de 100,000 âmes et au-dessus, il doit y avoir un notaire, au plus, par 6,000 habitants, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux notaires, au moins, et cinq au plus, par chaque arrondissement de [illegible] Les notaires sont [illegible] ou autre. Les notaires sont [illegible] spécialement [illegible] de leurs fonctions, ils sont tenus de [illegible] agrément [illegible]

Les notaires sont divisés en trois classes. Ceux de la première sont dans les villes où est établie une cour d'appel, ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la cour, en concurrence avec les autres notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un tribunal de première instance, ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni cour d'appel ni tribunal de première instance, ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les notaires sont nommés à vie; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugements rendus par les tribunaux. Pour être [illegible] 3° être âgé de 25 ans accomplis, 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long selon la classe; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les notaires sont nommés par le chef de l'État, et obtiennent de lui une commission qui désigne le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque [illegible] ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont élus par l'assemblée générale des notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-huit membres; elle est de neuf lorsque les notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, [illegible] un trésorier. Les chambres [illegible] des peines de discipline, savoir: le rappel à l'ordre, la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les notaires sont invités à s'y rendre.

Avoués — Les fonctions des avoués près les cours d'appel et celles des avoués près les tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les cours et tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de 25 ans, s'il n'a obtenu un [illegible] licencié dans une Faculté de droit, et s'il ne satisfait aux conditions de [illegible] exigés par la loi et les règlements. Les avoués sont nommés par le chef de l'État, sur [illegible] présentation de la cour ou du tribunal auprès duquel ils devront exercer [illegible] ce, ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége le tribunal. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment; [illegible] tous les [illegible], s'ils ont obtenu [illegible] un droit [illegible] juillet 1816. Les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis [illegible] peuvent, ne peuvent plaider que dans les tribunaux où le nombre des avocats [illegible] ou [illegible], n'étant pas où résidant dans le chef-lieu, serait jugé suffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et sur tous les incidents relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les cours ou devant les tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des cours d'appel, des cours d'assises et des départements. Les avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque cour ou de chaque tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an IX et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujettis à un cautionnement. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État.

Commissaires-priseurs. — Les commissaires-priseurs (autrefois *huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventôse an XI, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou sièges des tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 6,000 âmes au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir 25 ans. Les commissaires-priseurs sont nommés par le chef de l'État, ils sont assujettis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leurs successeurs à l'agrément du chef de l'État. Ils prêtent serment devant le tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort de tribunal civil et une bourse commune dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers. — Les huissiers sont chargés d'assigner devant les cours et tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes et jugements. Il y a près de chaque justice de paix, tribunal de première instance, cour d'appel et près de la Cour de cassation, un nombre déterminé de huissiers. Pour être huissier, il faut être âgé de 25 ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de capacité délivré par la chambre de discipline. Les huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la cour ou du tribunal auquel ils sont attachés. Les huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires priseurs, les huissiers procèdent concurremment avec les notaires et greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers. — Les huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline et la bourse commune, sont établies par le décret du 14 juin 1813 et l'ordonnance du 20 juin 1822. Les huissiers présentent un successeur à l'agrément du chef de l'État.

Agents de change, Courtiers de marchandises — (Voy. page 1196.)

AVOUÉS PRÈS LES COURS D'APPEL.

AGEN. Dépau. Caillavet. Barrière. Gayral. Bothian. Pichon. Forges. Cardon. Rontein.

AIX. Jourdan, Vaillant. Tassy. Condroyer. Lionneton. Vincent. Estrangin. Martin-Perrin. Mollet. Guiran. Michel. Dauphin. Tedeschi. Caillat. Guérin.

AMIENS. Delpech. Vasselle. Mitiffeu. Gonse. Pinchon. Bloquel. Sauvage. Debary.

ANGERS. Abraham. Lelong. Pichard. Briant. Jamin.

BASTIA. Santelli. Valery. Griscelli. Gaudin. Morazzan.-Pietri.

BESANÇON. Girod. Valot. May. Legrain. Loichet. Droubard. Petitcuenot. Cornet. Boehler.

BORDEAUX. Claverie. Pascault. Thomas. Dupons. Chonmeils de St-Germain. Galibert. Dubourg. Nancel-Penard. Ducasse. D. Saint-Marc. Verdalle. Duguet. Blay.

BOURGES. Brisson. Lalande. Dumonteil. Boutet. Magdelaine. Potier. Mesneau.

CAEN. Mainier. Biré. Tullou. Bo on Desprez. Marguerittе. Marie. Desmares. Darrigon. Meignan. Annee.

CHAMBÉRY. Clerc. Ducret. Revuz. Blanc. Boex. Viallet.

DIJON. Rouget. Clinet. Lefebvre-Forestier. Clerc. Cornibert. Frèrejacques. Commerson. Quantin. Lepage.

DOUAI. Dussaban. Genevoise. Jude Druelle. Picquet. Fardel. Lavoix. Trécu. Barbedienne.

GRENOBLE. Amat. Rabatel. Vallie. Augier. Périer. Bourrou. Gonnet. Nicolet. Vignon.

LIMOGES. Merlin-Lemas. Gautron. Villemaud. Delouis. Gadon fils. Tanchon fils. Blanchard. Louvet.

LYON. Munier. Clair. Giraudy de Grey. Clavier. Rambaud. Broquère. Millet. Canaple. Ducreux. Dulac. Chassaignon. Duquaire. Dérieux. Pommier. Guidon. Garcin. Millardon. Gignoux. Pérusset.

MONTPELLIER. Coffinières. Sabatier. Cou-zo Ant ze. Bort. Daude. Arnal. Blavy. Gaud. Lauran. Ponsat. Latreille.

NANCY. G. Schneider. Bastien. Bertr Ory. Gircourt. De Conty. Pierron. Ber r. De Sobirats. Bertheaume. Baron Gégout. Bertrand-Gillet.

NIMES Veigalier. D'Everlange de Bellevue. Defferre. Ginoux. Boissier Lavondes. Boyer. Olivier. Fonbene. Kuzman

ORLÉANS. Dufresne. Tonneld. Fougeu Geffrier. Patron. D'Hector de Rochefontaine.

PARIS. (*Voy.* page 1334)

PAU. Tonzet. Fassan. Casaubon. Soulé.

POITIERS. Ligeoix Manseau. Bourzat Thubert. Tillier. Recoupé. De Chaunac.

RENNES. Ravenel. Guyon. Gayet. Barbe-Mintière. Claudon Méau e Beuscier Chauvel. Philouzo. Corre. Cocar. Chevrolais Gousso Picquet.

ROUEN Hamel. Dulong. Lecaisne. Poupardin. Daviel Gougis Portal Pelay.

TOULOUSE. Locamus. Dinnat. Cavalié. Gardelin. Vieu Bessaignet. Guillaume. Peyre Launes Bernès. Mitton. Breil. Baudounet

NOTAIRES, AVOUÉS DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSAIRES PRISEURS.

AIN

Belley.

Notaires. Gouvet. Giraud Virignin. Charousset Ecochard
Avoués. Mocozet. Jujat. Cenevaz. Bourcelin Dulhand. Dubié. Bornex.

Bourg.

Notaires Lagrange. Debeney. Babad. Rolin Miche.
Avoués. Michon. Jacob Thevon. Chambre Ebrard Convers Garin N...
Commissaire-priseur. Jolivet

Gex.

Notaires. Caillot. De Saint-Pol.
Avoués. Aubert. Bocquin. Emery. Messelon

Nantua.

Notaires. Neyron. Sonthonnax
Avoués. Dominjon. Michel. Pralamon Hugonnet.

Trévoux.

Notaires Odin Moncorgé. Guillot.
Avoués Brodet. Bourdin. Diot Combachiva. Berger Baratier. Parot.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Dupuis. Pecque. Butel. Paillard
Avoués. Duprat. Coutelier. Encelain. Rep. Chalain.
Commissaire-priseur. Bahu.

Laon.

Notaires. Lefebvre Lelong. Bigot Lemaire
Avoués Domine. Chéruy Vitrant. Baudet Roujon Baligant. Black. Sorlin. Namur.
Commissaire-priseur. Coutier.

Saint-Quentin.

Notaires. Faroux. Loncle Clin. Lesueur. Benaime.
Avoués. Mornard. Bérangor Laporte. Patoux. Wagnier Vasselin Olinet.
Commissaire-priseur. Legrand

Soissons

Notaires Lambert. Forzy Delorme. Boutry. Hamot
Avoués Choron. Durussel Lecercle. Chanez. Parvin. Lobert. Clin
Commissaire-priseur. Pinte.

Vervins

Notaires Plamant. Herbert. Baron
Avoués. Lamus. Chevalier Dubois. Falaize. Godfrain
Commissaire-priseur. Barbillon.

ALLIER.

Cusset

Notaires Monvoisin. Cureyras. Lacoste.
Avoués. Dufour. Gohierre Berthomier Gressy

Gannat.

Notaires Gahy. Rollier. Fontoynont. Ducreuzet
Avoués. Saintheran. Burelle. Ronchaud. Raconnet

Montluçon.

Notaires Mazeron. Piquand. Pichot. Capler
Avoués. Berthelier. Thibaudin. Bijoux. Sauty. Fayolle
Commissaires-priseurs. Pellerin. N..

Moulins.

Notaires Croizier. Courtot. Valois. Trimoulher Fustier. De Tulle. Vernaison Sarrazin.
Avoués. Gavoille. Sayet. Aymard. Tocquet. Tissier Pacaud. Peyronneau. Sevin.
Commissaires-priseurs. Beaufrand. Lottin.

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette.

Notaires Berlie (H.). Arnaud.
Avoués. Sanche. Eyssautier. N ..

Castellane.

Notaires. Audoul. Viton.
Avoués Demandols. Du Villars. Honnorat

Digne.

Notaires Arnaud Frison
Avoués. Martin Garcin Richaud. Blanc.

Forcalquier.

Notaires Descosse Comte.
Avoués. Sicard. Bonnerbaix. Fruchier Amoureux

Sisteron.

Notaires. Laborde. Chauvet. Bassac.
Avoués. Charnier Suquet. Romusat. Bernet.

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Notaires. Giraud ✻. Constans
Avoués. Meyer. Vérine N .. N . N

Embrun.

Notaires. Guignes. Roman. Boyer
Avoués. Brun Rodoul. Ferrary Sambain.

Gap.

Notaires Laty Gaignaire. Jouglard.
Avoués. Faure (Cl.). Droque. Chrétien. Tanc. N .

ALPES-MARITIMES.

Grasse.

Notaires. Martelly ✻. Chauvin Perrolle. Roure. Bertrand
Avoués. Bertou. Masse Martin ✻ Roustan. Hermitte Ribert.

Nice

Notaires. Milon. Desforgos. Brès. Sajetto. Masse. Ginesy Muaux. Darteyre.
Avoués. Figliera Cappati Feraudi. Blanchi. Borea. Alziari. Brès. Preire. Antiq. Sauvan Baudoin. Nardi.

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Mercier. Dousson. N ..
Avoués. Riffard. Prat. Fargier. Taveny. Moulin. N... N...

Privas.

Notaires. Théron Brethon. Roure. Comte
Avoués. Roux. Gamet Laffont. Filhat Cormod. Bosviel Tromparent. Tourette Coullet. N....

Tournon

Notaires Audibert Montgolfier Granjon.
Avoués Berne Deshières Sonier Labossière. Moutin. Maissonnasse. Cettier.

ARDENNES.

Charleville.

Notaires Forest. Thillois. Devillez. Bouillard.
Avoués Boucher. Bouchez Agez Lheureux. Schmitt. Jacquemard
Commissaire-priseur. Goffinet.

Rethel.

Notaires. Jacquemart. Canart. Bocquet.
Avoués. Millard. Villard. Thiery. Lazard. Chappe
Commissaire priseur. Stevenin.

Rocroi.

Notaires. Pisvin. Delfosse
Avoués. Aubert. Lamy Lasse
Commissaire-priseur Ponsardin.

Sedan.

Notaires. Ninnin. Gibert. Ferry. Savigny.
Avoués. Villet. Pétré. Blaise. François Louise
Commissaire-priseur. Leroy.

Vouziers.

Notaires. Couët. Morin. Chignet.
Avoues. Boileau. Leconte Lallemant. Blanchart. N.....

ARIÉGE.

Foix.

Notaires Dufrêne Fabre. Castex.
Avoués. Boudin. Vermolle. Dutilh. Boumenjou. Boutet. N.

Pamiers.

Notaires. Bélesta. Aimic Do Faure. Mayot.
Avoués. Donat Fages Marty. Rambaud. Figard. Renan Faur.

Saint-Girons.

Notaires. Roudeille (A.). Roudeille (Eug.). Barthet
Avoués. Rives. Monnereau. Morère. Biros. Coutanceau. Sans

AUBE

Arcis-sur-Aube.

Notaires Béquin Hanny.
Avoués Sardin. Sirault Guerrier.
Commissaire-priseur Nicole.

Bar-sur-Aube

Notaires Martinot. Petit Loudin. Matinot.
Avoués Patey. Parey Masson. Arnoux.
Commissaire-priseur. Chrétien

Bar-sur-Seine

Notaires Lécuriot. Vignole. Petit.
Avoués Dagron. Saillard ✻. Lefebvre, Pinel. Simon
Commissaire-priseur. Rigollot.

Nogent-sur-Seine.

Notaires Messéan. Vignole. Sabatier
Avoués. Bonenfant. Carré de Busserolle. Manen
Commissaire-priseur Foy

Troyes.

Notaires Petit. Pignerol. Delafoy. Corpechot. Rousselet. Bompard. Voix Desaille. Casal. Laty. Pargny Huez. Lamouresse.
Avoués Dollat. Gauthier. Pierret. Royer Parés. Voix Bernot. Tenting
Commissaires-priseurs Pluvard. Félix. Salmon

AUDE

Carcassonne.

Notaires. Vergues. Mouton. Maraval. Bausil Amigues. Curade
Avoués. Gayda Cals. Pistre. Dave. Dumec Fournier. Labat. Gauget. Caizergues

Castelnaudary.

Notaires Coffinières. Hermet. Fabre Geulas Barrière.
Avoués. Delord. De Vézian. Andouy. N.

Limoux

Notaires. Authier Rieutort. Esparseil. Passerieu
Avoués Germain. Maury. Rivals (Henry) Montpellier Cros. Vilhac.

Narbonne.

Notaires Favatier Cazal Tournayre Cavaré
Avoués. Bonnet Justafré. Rigole. Fau. Rivière. Roussel.
Commissaire-priseur Prax.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Lacroix. Besse.
Avoués. Mercadié. Guiral. Thédenat. Burguières. Cahanettes. Cambournac. Denayrouze. Jouny Cocural. N...

Millau.

Notaires Monestier. Sabathier. Abric
Avoués. Unal (L.). Vezinet (Pierre). Blanc Lacroix. Michelet (Emile). Rey Paulus Jeanjean.

Rodez.

Notaires Mercadier. Cambon Foulquier. L. Lacombe
Avoués. Boyer (H.). Sanmd. Mouly Boyer (A.) Mathieu. De Lalande Grèzes Acquier. Benazech. Lassudo. N... N.

Saint-Affrique

Notaires Arnal. Reynes.
Avoués. Barthe. Castel Martin. Trémoulet. Torquebiau. Caldier

Villefranche.

Notaires. Granier. Vaissettes. Noel.
Avoués. Coudere. Déloris. Granier. Coucouroux Régy. Ichard. Coulon Audet.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Alexis. Aude Béraud fils. Brémond fils. Louis. Mille. Roman. Augier. Granier
Avoués. Bédarride. Barrême ✻. Champsaur Roux. Figuière. Dauphin fils Barbe. Roman. Laugier. Vial fils. Abel. Eyzet. Arnaud
Commissaire priseur. Appy.

Marseille

Notaires. De Gasquet. Gavot. Raynaud. Pascal. Floret. Perraud. Bouteille. Lamotte. Delangiade (Gustave). Taxil-Fortoul. Laugier (F. J.). Decormis. Latil. Albès. Girardy. Maurel. Azaïs. Blanc De Laget. Estrangin Benet. Laugier (E.). Dessuard. Raynaud (A.). Julien Sabathier Perrin Roubaud. Barsac.
Avoués Boyer. Rivière Feautrier. Eymard Mazan. Coulon (G.) Vidal Naquet. Marsani. Hérente. Latour. Savy Bonnefoy (Ch.). Juliné. Lemée. Teissère (Th.). Pally. Epallé. Bonnefoy (R.). Caillol. Arnaud. Roussel. Rouvière. Teissère (L.). Pourtal. Bellasen (E.). Grué. Montamat Barbarroux Signoret. Julhion. Estrangin. Leautaud. Maurel Peissier. Masse. Sicard
Commissaires-priseurs Sermet. Boyer. Jaubert. Bouis. Aubert. Deleuil.

Tarascon.

Notaires. Mauche. Lagrange. Jean. Cammas. Boyer
Avoués. Bertrand De Roux. Vidal-Naquet. Delon. Agard. Leloup. Montagnier. Trouche. Tardieu.

CALVADOS.

Bayeux

Notaires Boutras Sebire, Lefèvre
Avoues. Fontaine Laniéce. Lefèvre Lhomédé. Hue. Guillemette Lenormand. Briquet.
Commissaire-priseur. Tillevast.

Caen.

Notaires. Lauffray. Toutain Costard. Le Bouteiller. Duchemin Bazire. Gnest.
Avoués. Roudaut. Guilmard. Lefort. Levallois Lequeux. Laumonier Pergeaux. Daugeard. Pezeril Yvon. Lassus
Commissaires-priseurs. Le Roy. Levassort.

Falaise.

Notaires. Bellencontre Bellenger. Hubert.
Avoués. Thomas. Passais. Suffrey Mulot. Angot. Pinson
Commissaire-priseur. Regnauld.

Lisieux

Notaires. Dermine. Brière Lorsbours Lesquier
Avoués. Le Grip. Mouchel. Michel Legoray Dubois. Le Brun Clostre. Royer.
Commissaires-priseurs. Delande N. .

Pont-l Evêque.

Notaires. Desportes Ozanne
Avoués Dubos. Nigaut de Praiauné. Legrip. Lucet. Darfeuille Alix. Besnard.
Commissaire-priseur. Leperdrieux.

Vire.

Notaires Martin. Denis Primois.
Avoués. Picard. Foucault. Brodin. Guérard Jamot. Besnier. Havard. Bouley.
Commissaire-priseur. Gohier.

CANTAL.

Aurillac.

Notaires Muratet. Lac Rivière. Perioz.
Avoués. Garnier. Cabanes. Guary. Lusser Matra. Blazy. Vidal.
Commissaire-priseur. Badoche.

Mauriac.

Notaires. Pethieu. Peyrac. Salliège. Tissandier
Avoués. Lavialle. Delpeut. Forestier Manassagne Talandier Peythieu. Saury. Gauthier

Murat.

Notaires. Teissèdre. Missonier. Teillard-Chambon.
Avoués. Roux. Chazal. Teillard-Boyer. Lavergne. Freyssinet.

Saint-Flour.

Notaires. Charreire. Chadel. Vermenouze. Miquel Ausset.
Avoués Chabanier Daude Surrel. Chanson (Antoine). Combes Chanson (Jean). Echaubard Missonnier. N ..
Commissaire priseur N. .

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Hillairet. Bruells. Delaunay. Lafrosse Bonnet Foulon.
Avoués Deserces Lussaud. Mayet. Landrodie Duphénieux. Guyard. Sévenet. Ordonneau Berthoumieu Texier
Commissaires-priseurs. Dumoulin. Bouneau

Barbezieux

Notaires. Daviaud Fayet. Mesnard. Viroleau.
Avoués Boutetreau. Jaulin. Chabrouillaud Vallade. Beliard. Seguin.

Cognac.

Notaires. Bévin. Broussard. Baron. Hérard Cognacq.
Avoués. Mauxion. Marvaud. Pellisson. Bertaud. Flandray. Jerdi.
Commissaire-priseur. Cruchon.

Confolens.

Notaires. Chausserouge. Berthelot. Masserret.
Avoués. Gilet. Barbe. Fichol Branchaud. De la Ménardière.

Ruffec

Notaires. Ravon. Chauvat. Bordron.
Avoués. Johet. Merceron. Cibot. Mourou. N. .

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Julien-Labruyère. Bardon. Sarrazin
Avoués Dumontet. Graveau. Bernard. Vigneaud Guiberteau.

La Rochelle.

Notaires Condamy. Brunet de Sairigné. Martin Barcq Souchet Aubry. Eschassériaux Roux.
Avoués Charles Burgaud. Romieux Yvert Simonneau. Grelat.
Commissaires-priseurs. Gaillard. Pâris

Marennes.

Notaires. Faugeroux. Ranson. N...
Avoués. Sauvat. Charbonnier Jousselin. Héraud.

Rochefort.

Notaires. Allègre Bels fant. Heron Gruel-Villeneuve Jahan
Avoués. Albert. Chasserian. Chauvin Duplats. Pougnet. Sébilleau
Commissaire-priseur, Cocard.

Saintes

Notaires Laferrière. De Gandillac Pinasseau. Philipon
Avoués. Quéré. Drillon. Longueteau Carot. Dumontet. Brunaud (J. B.) Guillard Péronneau

Saint-Jean d'Angely.

Notaires. Daunas Ménard. Gautreau. Joly-d'Aussy. Clais
Avoués Sebilleau Neau. Meunier. Masnard Aversenecq

CHER

Bourges.

Notaires Pellé. Rougeot. Médan. Drouin Lelièvre.
Avoués. Thomas. Gonnet. Morin. Poiré. Des [illegible]
Commissaire-priseur, Thirouin.

Saint-Amand.

Notaires. Cardoux. Luiné. Boyn, Garban
Avoués Mallard. Fix. Du Chatelier. Breton Fougères. Sauvaistre
Commissaire-priseur, Mallet.

Sancerre

Notaires. Quillier (Nap.). Vaillant de Guélis.
Avoués. Bordier. Malinson. Cassier. Bonnet. Archambault.

CORRÈZE.

Brive

Notaires Massenat Eschapasse Asselineau
Avoués. Lassalle. Nauche Lacroix. Puybaret. De Chauveron Lachaud Valeille Malivert. Pradel

Tulle

Notaires. Dumond jeune. Dolivier Longevialle Brugeilles Panajou
Avoués. Laval. Floucaud Penardille. Estagerie. Saint-Avid. Cessac. Armand Decombre. Fage Basset.

Ussel.

Notaires. Dayras, Moncourtier, Boulet
Avoués. Boulet. Forestier. Loubignac. Puivarge. Mativat.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Rusterucci. Péraldi. Delaca. Sabadini. N....
Avoués. Stéphanopoli. Casanova. Casabianca. Petreto.

Bastia.

Notaires. Gaudin Emanueli. Bartoli.
Avoués. Miranta Boneli, Vincentelli, Godey de Mondesert. Gentile. Ceccaldi Marc

Calvi

Notaires Morati. Grazziani.
Avoués. Vincentelli. Flach. N...

Corte.

Notaires. Adriani Guelfucci. N.....
Avoués. Ordioni. Corteggiani Baldacci. N..

Sartène

Notaires. De Rocca-Serra Ortoli.
Avoués. Pietri (A. M.) Orsini De Petri Don (J. B.). Rocca-Serra Camille) N.....

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires Jourdy. Jouffroy. Misserey Carret Bouley Emin
Avoués. Tisserand David Bergeret. Naudin Ragon Drevet
Commissaire-priseur, Collot.

Châtillon.

Notaires Maurage. Chammonnot. Guényot.
Avoués Dégomain Leidié. Bourgeois. Jully Rousse
Commissaire-priseur, Couturier.

Dijon.

Notaires. Strilling Durandeau. Blondeau. Jacotot. Roux. Darantière Fauléau. Rouget (Ernest) Madon Vialay. Blondeau Japiot Deschamps
Avoués Rouget. Meneval. Roger. Vauvillers Massol Roussin. Bourgeot. Gleize. Lory Montmey Damet.
Commissaires priseurs Guiot. Contet. Morlet

Semur.

Notaires Michel Thévenot. Arbey. Lehoux.
Avoués. Pinard. Guénard. Blandin. Normand.
Commissaire-priseur, George.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Clément. Deroyer. Bédel. Leroy.
Avoués. Moncoq Guérin. Even. Levannier Jarnouën de Villartay.

Guingamp

Notaires Aulanier. Mahé (Alexandre). Dronion Mahé François) Garmès.
Avoués. Le Huérou-Kersel Jegou. Guiot. Le Bras. Lorgeré.

Lannion.

Notaires Derrien. Daniel. Luzel. Pasco
Avoués Le Scornet. Turquet de Beauregard. Tassel. Morand. Le Bozec

Loudeac.

Notaires Le Grand (Jules) Davy (Léon)
Avoues Le Vacon. Le Verger (Victor). Enaux Guyet.

Saint-Brieuc.

Notaires. Vidnot. Bienvenue. Rabet. Guilmoto Guillo-Lohan.
Avoues. Gaultier. Hervé. Loncle Hamonno. Foucault. Le Lyonnais. Collin-Portjégoux
Commissaire-priseur. Clavirns.

CREUSE.

Aubusson

Notaires. Petit-Lachaud. Blanchon Barat.
Avoués Decourteix. Bordessoulle. Richen Croc Leblond Sarciron. Maumy. Blanchon. Bourdery. N...

Bourganeuf.

Notaires Bourganeuf et Paphanaud. Veisse Berger (M. L.).
Avoués. Chapuzet. Momiron. Fourest. Labrousse. Boutaud-Lacombe

Chambon.

Notaires. Doussaud. Dubuja-Joux
Notaire honoraire. Goumot
Avoués. Dupuy. Rougeron Soulmagnon.

Guéret.

Notaires. Poller. Jacquet. Gallerand
Avoués. Niveau. Grateyrolle. Boutelas Gaston. Lacrocq. Bourgues. Grolnier.
Commissaire-priseur. Audin.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Durand. Cousy Delespinasse. De Maillard
Avoués. Lassus. Cassagne Labrousse Dupuy Vallet Marie Merle.
Commissaire-priseur Javerzac.

Nontron.

Notaires Lalbenie Lavergne Prevost Courtey
Avoues Pécon-Laugerie Verneron Ligeonx Laroussarie. Boulestin. Morand

Perigueux.

Notaires Lagrange Gérard Lapnou. Guillier.
Avoués. Gadaud. Pellereau. Négrier. Saumande Pointe. Murat. Pradier. Robert. Durand de Ramefort. Fougeyrollas.

Ribérac.

Notaires. Léonardon (Charles Desgorces
Avoués Dumonay Laplante Fayolle Boyer Mege Lavignotte.

Sarlat

Notaires Lacroix. Bru-Lagrèze Teulet
Avoués. Bourges Jouanaud Meleot. Toulemon Arlet. Geraud.

DOUBS.

Baume.

Notaires Dufay Mathiot.
Avoués Couffet. Simonnin. Debief. Louison Chouffe Lanchy.

Besançon

Notaires. Durupt. Rémond. Beltzer Ricklin Brusset. Fricker Grison Rondot. Gentilhomme Mazoyhier
Avoués Laëthier. Wuillemot Maire Vuillocard. Courgey. Fumey. Bérignot. Boudriot. Besson.
Commissaires-priseurs. Robardet. Jeannet

Montbeliard

Notaires Zehler. Levain. Besson
Avoués. Romond Grosjean Falker Collilieux

Pontarlier.

Notaires Pillod Guyénot Loiseau
Avoués. Jantet. Simonin. Collin N. ..

DRÔME

Die.

Notaires Reynaud. Borel. Vallet.
Avoués. Bovet. Guillot. Dussaulsen. Pestre.

Montelimar.

Notaires. Roux. Condamin Pangon. Gautier
Avoués. Chavasse. Berruyer Taponnier Pradelle. Riondel Blanc-Perdaret.

Nyons.

Notaires Beauchamp. Girard-Samuel
Avoués. Rochas. Reynaud-Lacroze. Elmering. Doux

Valence

Notaires. Laman ✻. Bonnet. Guillot.
Avoués David Roux. Dumas Rozand Clemençon. Bouchard. Richard. Agranier. Ronzier Maiens. Traco. Bernard ✻.
Commissaire-priseur. Puissant.

EURE.

Les Andelys.

Notaires. Lauvray Lamey. Bizet. Mallet
Avoués Lecousturier. Guiard de Marigny Datin. Fenoux. Poncelet.
Commissaire-priseur. Alline.

Bernay.

Notaires. Hochon. Piel. Collier
Avoués. Lambert. Haillard Turpin. Vaucanu. Lys Rivière. Poulevey
Commissaire-priseur. Lenoble.

Evreux.

Notaires Petel (Paul). Leviez. Tastemain Ernault.
Avoués Hallegand Declany Bourger Alabosselte Levasseur. Duperrouzel
Commissaires-priseurs Bénet. Gastineau

Louviers

Notaires. Allorge. Angérard. Duflot.
Avoués Guinard. Caron. Drouaux Mallet.
Commissaire-priseur. Thoué.

Pont-Audemer

Notaires. Dubosc Brianchon. Bertrand.
Avoués. Gosselin. Royer. Dehayes Gouin Delarue Ducable N.
Commissaire-priseur Martin.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires Fournier. Besnard. Vadie. Fessard Lebeau Lelong. Maintrieu. Lory
Avoués. Parson. Poirier. Granger. Doullay. Watrin
Commissaires-priseurs. Gain. Bouchelet.

Châteaudun.

Notaires Renon. Lucas (Alexis). Pilon Renault.
Avoués. Ratouis. Pierre. Leroy. Coudray. Guillotin
Commissaire-priseur. Legras.

Dreux.

Notaires Vaudron. Placet. Dupont. Hoddé.
Avoués. Poirier Leroux. Desvaux. Lelong N.
Commissaire-priseur. Dufay

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Champis Eigenschenck. Le Roi Bourgery
Avoués Leclanché. Nogues. Poupion. Henry.
Commissaire-priseur. Anthoine.

FINISTÈRE.

Brest

Notaires Bellamy. Lamarque. Poullaouec. De Kersauson de Penendreff. Raillard Onfroy Gautier. Delécluse. Aubrée.
Avoués Nicolas. Joubert. Delobeau. Leconte. Gérard. Fournier. Allain. Magueur.
Commissaires-priseurs Pape Thierry. Alavoine

Châteaulin.

Notaires Cozanet. Rion
Avoués. Halleguen. Guermeur. Girault. Saliou

Morlaix

Notaires. Bouguen. Bourgeois. Le Gac de Lansalut Verant Poilleu
Avoués Kernéis. Cloarec. Lehiro Bienvenue fils Drraison
Commissaire-priseur. Graux.

Quimper.

Notaires. Créachcadic. Hénon. Pastol (Victor). Lesnaven Le Quéau.
Avoués Tassel Laporte. Le Guillou. Mossion Soudry Arvoire Créachcadic. Le Sour
Commissaire-priseur. Guézennec.

Quimperlé.

Notaires. Le Pontois. Richard. Traonouëz. Guitton.
Avoués. Pierre. Lorans. Prédoye. Livannec

GARD.

Alais.

Notaires. Dumas. Pagès. Malzac. Cavallier. Bonot. Murjas.
Avoués. Castanier. Rédarès. Pascal. Villaret Desmolles. Duffès. Brugnier. N...

Nîmes.

Notaires. Rebuffat Sambucy Causse. Guérin. Grill Millet. Carrière. Bruguière Boyer. Collet. *Notaire honor.* Chassaret.
Avoués. Margan Louis. Martin. Coularou Dumény. Mauche. Roque Durup Banal Clément. Hugues. Clauzel. Avias. Dumas.

Uzès

Notaires. Moulin. Dumas. Delafont. Sauvan
Avoués. Constant. Coste. Rasias. Richard Roux. Mossé. Arifon. Mourges. N...

Le Vigan.

Notaires. Sarran. Ferrier Prade.
Avoués Angleviel. Anthouard. Brun. Léon Guiral

GARONNE (HAUTE-)

Muret.

Notaires Cazeneuve Costes
Avoués. Durban Augnères. Begnéris Izard. Sarreau Fons

Saint Gaudens.

Notaires Germain Jaffary. Romanet.
Avoués. Nadau. Cargue. Labic. Despouy. Lamarque Trespaillé. Pouyfourcat, Julia.

Toulouse.

Notaires. Guy. Fabre Lansac Georges Manhe. Maury. Gèse Delfes Daverde Larrouy Latou Bacon Lozes Lairy Rose Sénac

Avoués Malade Armengaud. Roques. Lacassan. Lafforgue Becquié de Peyreville. Hugounet. Boué Hié. Dédébat. Albert. Vignaux. Cabos. Simounet. Estellé. Bepmale. Saint-Pé. Ducap. Lambry Rozès Rodière. Marty Martin. Durand.

Commissaires-priseurs. Deljougia. Tarazac. Betoille. Senac

Villefranche.

Notaires. Raffit. Fagot.

Avoués. Fourtanier. Desplax. Auriol. Nolé Trontou

GERS.

Auch.

Notaires. Daste. Barnès. Mouly. Darris.

Avoués. Castex fils. Bonnecaze Cauderon. Sansot. Soirène

Condom.

Notaires. Lagorce. Prochac (S.). Lafon.

Avoués. Lebbé Esperon Grin. Larrieu. Tachouzin. Naples. Boue

Lectoure

Notaires. Boué du Boslong. Sales Baraillé.

Avoués. Balester Arnaud. Dansson. Candelon.

Lombez

Notaires Lasserre. Martin

Avoués. Botis. Gramont. Lézat. Lacassagne

Mirande.

Notaires. Olleris Rabineau. Gouzène, (Émile). Magnic

Avoués. Saint-Martin. Noulens. Castaing. Malhos fils. Ducos

GIRONDE.

Bazas

Notaires Termes-Dubroca. Richon Dutrénit Labbe

Avoués. Courties. Lapeyre. Boudey. Lassudrie-Duchêne.

Blaye.

Notaires. Erit. Héraud. Bernard

Avoués. Tardy. Doussin. Lacroix. Tuffraud Clerc.

Bordeaux.

Notaires. Despiet ✻. Bédouret. De Mérédieu. Cassaigne. Anghviel de la Beaumelle. Quintin Crémière. Guiard. Langlois Rabion Sicher. Loste. Livran. Bédiou. Cathala. Castéja. Descleux de Lacoste Labuyle. Rosset. Vasselière. Blondeau. Briol. Pochet. Lafon. Masset. Chêne Dirks. Duay. Larozo Peyrelongue. Claverie

Avoués. Manpetit. Larré. Dircks. Dilly. Cayrel. Peyrelongue. Alauze. De Mérédieu Barroy Andrieu. David. Duprada. Boudias. Laumard Garrau. Lafage. Aucoin. Dusolier Mimoso. Bruneau Bauvais. Boulsson. Grangeneuve. Thibaudeau. Tixier. Pascault

Commissaires-priseurs Barincou. Verdalle. Charlot. Marion. Duguit. Marrast.

La Réole.

Notaires. Genet Tilhet

Avoués Pagès Merlaut. Mailhos. Lacourège.

Lesparre.

Notaires Rolland Boelange.

Avoués Dupeau Teyssier De Lermière. Corfard

Libourne.

Notaires. Brachet. Ducasse. Brulle. Ribeyren

Avoués. Ducasse. Ferne. Duguit. Grellety-Bosvieu. Rousselot. Rouchut. Hellhoffchon.

Commissaire-priseur. Morand.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Prax. Fonvielle. Coste Petit. Crozat. Marat.

Avoués. Gély. Caillou Dauteroche. Clercy Vabre. Martin. Mas Laurès Dalvier. Siguoret. Gouttey. Mioulet.

Lodève.

Notaires. Rouis. Martin Hébrard

Avoues. Jeanjean. Villelrun. Castan Usson. Got.

Montpellier.

Notaires Portalier Jean Bon Coste. Bonfils. Pruinguet De Rouvayrolat

Avoués Coste Cammas. Armengaud Guiraud. Laurès. Foulquier Maurin Féraud Sarran. Clavel-Herood Vidas Constant-Jouvau Guilhot. Traire-Brun. Martin. De La Batie

Commissaires-priseurs Lazuttes. Pontet.

Saint-Pons.

Notaires. Gros. Devic. Alary.

Avoués Gros. Frances. Arcangel. Mascarenc de Reyssac. Claret. Azaïs.

ILLE ET-VILAINE

Fougeres.

Notaires. Chevallier. Guimin. Chevreuil. Chefles. Brochet.

Avoués Clément. Vitré Philouze. Heudin.

Commissaire-priseur Petitpas-Lavasselais.

Montfort.

Notaires. Beauce. Dieras
Avoués. Noë.. Rawie. Jounot. Martin.

Redon

Notaires. Etrillard. Evin. Fischer.
Avoués. Gayot. Gesnys. Eoche-Duval Vuatin

Rennes.

Notaires Savary. Bussy. Aubrée Guillemot. Béziers. Durand. Guépin Villard. Duplessix. Beaudoire
Avoués Esnaud. Bourdonnay. De Mire. Gillard Fleury Guillard Lavaillant. Coirre. Dannon. Dalibard
Commissaires-priseurs. Téton. Buffé. Maguen

Saint-Malo

Notaires. Lemaire. Vigour Lemasson fils Leinec. Fourmond
Avoués Michel. Lemarié. Carouge. Jonaust. Carguet fils. Martin
Commissaire-priseur. Dupuis.

Vitré

Notaires. Tardif. Paillard. Queury. Lane Tregnier Taburet-Desile
Avoués. Berthois fils. Garreau Maxence. Naut.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires Farcet. Aurier. Passajon. Desrois. Villepelet.
Avoués Bonnard. Ondet. Joyaux. Beulay Tarton Pallanot Grégoire.
Commissaire-priseur. Vidal.

Issoudun.

Notaires. Sanglier. Gérard. Monchaussé Blanchet. Duchet. Sachet. Van Craytzache. *Notaire hon.* Moreau
Avoués. Boité. Poulin. Neveu. Garnier
Commissaire-priseur. Grohier

La Châtre.

Notaires. Moulin. Béguin. Coutant. (Saint-Chartier) Mandrault.
Avoués. Chairmartin. Doré. Patureau-Miran. Daux
Commissaire-priseur. Pajot.

Le Blanc.

Notaires. Babb. Bonvalot. Malicornet. Paré.
Avoués. Gaudon. Labouyasse. Mathivet. Martin. Métivier

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Niatel. Noel. Chaumier
Avoués Maurice. Guerlin Livaud, Herpin. N.
Commissaire-priseur. Guilloteau.

Loches.

Notaires. Marié. Picard.
Avoués Bossuet. Vinet. Beauvais. Richard de la Hautière Latour

Tours

Notaires. Mahoudeau Vincent. Galpin. Morin. Faucheux. Chevereau. Jouanneaux Champion
Avoués. Soloman Saint-Hérant. Boucharbeau. Roux. Coursière. Coiffeteau. Melin. Avenet Hervé
Commissaires-priseurs. Dubois. Fontaine

ISÈRE

Bourgoin.

Notaires. Ranchin. Pommet. Giboulet Martin
Avoués. Doncieux. Reynaud. Pillion. Michal. Bonnet. Blanc. Martel. Mercier. Mérand. Clavier

Grenoble

Notaires Guigonnet. Béquin Recome-Vigan Potié Silvy neveu. Barginet Jolivet. Lescot. Pauchon
Avoués. Imbert. Gachet. Guirimand. Doüare. Lantheime. Daspre. Jobert. Esprit. Dunières. Michon fils. Vallier Guignier. Cret. Beranger — *Avoué honoraire.* Sorrel
Commissaires-priseurs Sorrel. Roudet.

Saint-Marcellin.

Notaires Picat. Dorey Favrel
Avoues. Bonnet. Reboud. Belle. Morel Matraire. Rageot la Roche. Balley.
Commissaire-priseur. Menuel

Vienne

Notaires. Teste-Dubailler. De Fougeroille. Verice.. Pancha Venard. Frécon
Avoues. Bresse Rouchas. Duret Chaumartin. Girard Faure. Guignes Gontier. Docœur Belin
Commissaire-priseur Blanc.

JURA.

Arbois

Notaires Chauvin. Petiot. Berriat.
Avoués. Bartholomot Guillot. Taillard. Drouhard Chenevoy Martin.

Dôle.

Notaires. Cottez Barillot, Jovignot. Guillaume Marsaux
Avoués Perrenot Vuillemagnon Pinaire. Ponsot Carré Droz fils.
Commissaire-priseur Cuenin.

Lons-le-Saulnier

Notaires. Lalugant. Mahon. Bidot. Dusserre. Combet
Avoués. Enjourand. Gauthier (J.). Ponsot. Liébaud. Jeannenot. Gauthier (Ch.). Chevassus
Commissaire-priseur. Poux.

Saint-Claude.

Notaires Regad. Cochet. Moussier.
Avoués. Bailly. Rodet. Mallet. N...

LANDES.

Dax.

Notaires. Darracq ✻. Campet.
Avoués. Lajus. Despax. Maque. Massie Bousquet. Benoit. Dasconnaguerre

Mont-de-Marsan

Notaires Soardois. Arnaudin Latappy.
Avoués. Latappy. Coms Caussé Guichemerre Bezin. Pallu. Houdas.

Saint-Sever.

Notaires. Balournier Balleton.
Avoués Camguilhem. Branar. Affre. Blanc Candau

LOIR-ET-CHER

Blois.

Notaires. Delagrange. Dupou Touttain Pilon Meusnier Mahot de la Quérantonnais Quineau. Retif.
Avoués. Lenail. Blondel. Daridan. Razoüer, Lesueur. Dieppe. Daget.
Commissaires-priseurs. Avrillon. Larousse.

Romorantin.

Notaires Courtinat. Clément Grandcour. Poussin Marc
Avoués Villet. Tréjolat-Maymac. Hennequin. Pineau.

Vendôme.

Notaires Thoreux Taillebois. Peltereau. Roland
Avoués. Billy Poignant. Pineau. James Martelière
Commissaire priseur. Hiver.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Rony. Robert. Solmiac. Trabucco. Chavio.
Avoués Mallon. Coudour. Dussud Malvin Metton. Jacquet. Frasso. Bergeron. Lafay. N.

Roanne.

Notaires Aureux Bel. Vallentin Matray
Avoués Vial Arnaud Jacquet Gay Jacques. Ardaillon. Lerche Verrières. Corneloup

Saint-Etienne.

Notaires Labet Grellet Meyse Borie Pourt. Delagrange Testenoire-Lafayette Coste. Destezeux.
Avoués. Vincent Delmont Langlois Privat. Pallard Bonnet. Bernicat. Gonon. Magdinier. Pauly Chambovet. Menu. Bory.
Commissaires-priseurs. Colombat. Lassablière

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Notaires. Coupe. Cisternes. Bresson Noguier
Avoués. Fournier-Latouraille. Nouhen. Laroye. Clémensat. Bagès. Binet. Blanc. Allemand Monteil. N.
Commissaires-priseurs. Cortial. N..

Le Puy.

Notaires Bayon. De Solmes de Verac Brossel et. Philip. Gaiole. Bionfol. Mauras. De Laurens. Bernard Eymère.
Avoués. Chabanes. Garde. Rivière De Bonneville. Eyraud Chaurant. Guoq Lavastre. Boudon. Vignon fils. Moulin Martel
Commissaire-priseur. Raimbault.

Yssingeaux.

Notaires Courbon Cornet. Roux
Avoués. Champanhac (L. T.) ✻. Charreyre (V.). Rancillac. Dumoulin. Vigeris. Moro. Fayolle.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis

Notaires. Bourron. Gauffreteau. Loiseau. Mâchefer.
Avoués Royné. Gruget. Vaillant.

Châteaubriant.

Notaires Durand Fontrel Gaugy Leussier
Avoués. Barbotin. Billaud. Le Roy Lepeer

Nantes

Notaires. Boiscourbeau. Frangeul Ridelet. Poisson Reliquet. Clavier. Bernard. Fleury Boulay Guitton. Grizolle. Viaud-Grandmaraus. Billot. Mantoulin. Lazierre. Pe... Vazeille Lepert
Avoués. Repeaume Mazier. Pecraudière. Masseau Giron. Caillé Martineau P.). Guerpillon Guichet. Etiennez. Gatineau. Martineau J. Deslandes Davigneau M.). Lefebvre Palvadeau. Berthet. Kergaston.
Commissaires-priseurs. Le Gavre. Crouan. Loiseux. Normand Hunault. Chauvet.

Paimbœuf

Notaires Gouin Villeneuve Chiché.
Avoués. Godétoux. Paumier. Hardy.
Commissaire-priseur. Bruno.

Saint-Nazaire.

Notaires. Le Bosque. Hans Marcussen
Avoués. Jubineau. Guillet. Lucas. Rouxel-Sourzais

LOIRET.

Gien.

Notaires. Grosbois. Grivot. Perfot.
Avoués. Joly. Amand Lebeau. Vaury. — *Avoué honoraire.* Paulmier.
Commissaire-priseur. Besville

Montargis.

Notaires Marty. Boisseau. Brédault. Desvaux de Ly
Avoués Le Roy Francheterre. Lartullier [illegible]
Commissaire-priseur. Dureau

Orléans.

Notaires Linget. Bordier. Pigeat. Pelletier Crézé. Dubec. Paulmier. Mallet. Regnault. Gitton. Thauvin. Desbois. Thillier Assire. Paillat. Garopin. Grivot. Gidet
Avoués. Jourdan. Rabier. Hue. Mercier Refoule. Gaudrille. Julin
Commissaires-priseurs. Baranger. Gallard. Hallet.

Pithiviers

Notaires Brisemure. Thomas. Guérin
Avoués. Devaux fils. Lenoir. Bastien Pumel
Commissaire-priseur. Pommereau.

LOT.

Cahors.

Notaires Poujol. Lescale. Lugan. Agar. Costes. Fournié. Arenes
Avoués. Delbreil. Bénières. Talou. Bousquet. Mazières. Sabouri

Figeac.

Notaires. De Sales. Sarleys. Coussieu. Longuet
Avoués. [illegible] Bousquet-Pontié. Seguy. Vernet. Fontanges. Naval

Gourdon.

Notaires Linol. Prat. Pommeau
Avoués Lagrandville. Dambert. Truquet. [illegible] Lacoste

LOT-ET-GARONNE

Agen

Notaires. Despans. Recours. Judet de la Combe. Barrère. De Lacvivier. Hervé. Banquet. — *Notaires honoraires.* Boue. Cloupet. Péberay
Avoués. Fabre (Antoine). Delmas. Dalby. Carenobes. Durand. Cabade (Albert). Gros

Marmande.

Notaires Méoul. Quantin. Ducos.
Avoués. Faget. Trejaut. Dalbez. Péré. Mas. Bourguet. Lamirai.

Nérac.

Notaires. Duthil. Mellac. De Masfrand. Corne
Avoués Martel. Varenne. Peyrey. Pourcelet. Robin.

Villeneuve-sur-Lot.

Notaires. Trémoulet. Rabot. Bosq. Bothian. Lagier
Avoués Maydieu. Dantin. Sommac. Cosse-Manières. Rambaud. Barlard.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Jourdan. Monteils
Avoués Girard. Monginoux. Tinel. Arnal.

Marvejols.

Notaires Eche. Remize. Faure
Avoués. Planton. Sanguinède. Vernet. [illegible] delle. De Marnhac

Mende.

Notaires. Barbot. Blanquet. Rouquette.
Avoués [illegible] Bonnefoy. Gros [illegible]

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires Pagnais. Baillif. Bougère. Daburon. Bizard. Chapeau. Fourrier. Marchand. Grosnier. Fonteneau. Chasles. Hédelin.
Avoués. Grangé. Ricou. Lionnet. Poussin. Soudée. Bonin
Commissaires-priseurs. Bernard. Bodin. Auriau.

Baugé.

Notaires. Gabeau. Goupil. Cormery. Blanchard.
Avoués. Letourneur. Huet. Coudrause

Cholet.

Notaires. Lesenn. Augé. Auber
Avoués Pelletier. Lebouchet. Douet.

Saumur

Notaires Laumonier. Mehouas. Aubeyer. Gautier. Brac
Avoués Beaurepaire. Albert. Le Ray. Lecoq. Coquebert de Neuville
Commissaires-priseur. Mahon.

Segré

Notaires Fruchaud. Lesne
Avoués Leroux. Gatine. Letourneau

MANCHE

Avranches.

Notaires Leconte. Prévost. Sergent.
Avoués. Hurel. Fontaine. Laporte. Levavasseur. [illegible]
Commissaire-priseur. [illegible]

Cherbourg.

Notaires. Le Bouteiller. Druet. Roberge. Le Goupil
Avoués. Le Blond. Orry Brière. Robine Drouet.
Commissaire-priseur Boulard.

Coutances.

Notaires Dumont. Dandeville Delarue.
Avoués. Mahé. Leloutre (V). Delauney Vilain Lejolivet. Daniel
Commissaire-priseur. Leneslet.

Mortain.

Notaires. Le Bigot. Aumont. Morel.
Avoués. Amand Vautier Lesoudier. Poulain. Delaunay. Radoul

Saint-Lô.

Notaires. Criquet. Pannier-Lachaussée Guillemin
Avoués Simon aîné. Jouanne. Hervieu. Dussaux. Pommier. Thonroude Pottier
Commissaire-priseur Letellier

Valognes.

Notaires Oury. Huet. Verel.
Avoués. Bitot. Brafin Le Cannellier. Breillot. Thoum. Lepotit. Le Gruseley.
Commissaire-priseur. Lepellatier.

MARNE.

Châlons sur-Marne.

Notaires. Vuiquin. Morel. Labrusse Auberlin. Remy
Avoués. Rodouin. Marangé. Damel Poincenet. Delgny.
Commissaire-priseur. Drouet.

Epernay

Notaires Pouchet Samuel. Leplâtre.
Avoués. Mathez. Fleuricourt. Brésillon. Thirion. Grosailliat.
Commissaire-priseur. Assire

Reims.

Notaires. Neveux. Berque. Mareschal. Morizet Douce. Mandron Durant-Desaulnois Lefèvre Lefort. Follet. Legerre.
Avoués. Roze Hureaux Rome. Renard Laignier (Paul) Laignier (Jean Gabriel). Duval. Bremont Cailand
Commissaires-priseurs. Depoix. Larangot. Payer

Sainte-Menehould.

Notaires. Noailles Bolet. Moulin.
Avoués Bertrand. Josse (E N... N..
Commissaire-priseur. Viel

Vitry-le-François.

Notaires. Clavance. Lallo. Varnier Lefort. Fierfort.
Avoués. Hatier Bitsch. Vicq. Ledreux. Guillaumot.
Commissaire-priseur. Blin.

MARNE (HAUTE).

Chaumont

Notaires. De Perthuis. Blandin. Deflandre. Parmantier
Avoués. Robert. Bizot. Jacquot. Henriot. Nojean Pillot. Charlemagne. Bizet.
Commissaire-priseur Burot.

Langres

Notaires. Tiby. Demongeot. Charles. Jacob. [illegible]
Avoués Garnier Sudorie Godard Brocard. Boissenot Roy Maranget. Chareton.
Commissaire-priseur. Bournot.

Vassy

Notaires Joly Briot
Avoués. Chéruel Pathiot. Vitry. Cosson. Adam
Commissaire-priseur. Jeanson.

MAYENNE

Château-Gontier.

Notaires Richard. Legeay. Robin. Baronne [illegible]
Avoués [illegible] Fessier Cahour Pellouin.
Commissaire-priseur. Guinoiseau.

Laval

Notaires Duchemin. Fontaine. Touchard Texier. Hamon. Delorme Gascoin. Ramar[illegible]
Avoués. Allouel Heuzé Chassebœuf. Lonfier Fontaine. Levier
Commissaires-priseurs Jallier Sauvé.

Mayenne

Notaires. Ravault Ledonné Girardière. Gaillard. Texier. Malard fils
Avoués. Chedeau Genest. Hamon. Chauveau Gosselin Ledemé
Commissaire-priseur. Margarita

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Notaires. Bernard. Lebrun. Auburtin.
Avoués. Simonnet. François. Vicq. De La [illegible]
Commissaire-priseur. Lavallée.

Lunéville.

Notaires. Georges. Leclère. Bertrand Gillet benoist. Diétrich. Piguet
Avoués. Aubry. Wirbel Thiéry Carême. Ambroise.
Commissaire-priseur. Prudhomon.

Nancy.

Notaires Boursier Collesson Degand. Colin. Laissy. Paul Baudot. Vergne Clesse. André. Marc Gr[illegible]
Avoues Conta. [illegible] Jean Brau Lambert. Barthélemy. Miesch. Bertrand. Lejeune. Joly. Tissot.
Commissaires-priseurs. Ory Siméon. Steinmetz

Toul.

Notaires. Boris. Morlot. Claude. Vernaz Mengin. Caudel
Avoués Rampont. Goubeaux. Brionval. Lazare. Goulière.
Commissaire-priseur. Dieu ✻.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires Chastel. Vauchon. Gillot. Baugnot. Colin
Avoués. Flot. Miller. Darras. Pautjean Salleron Renaud. Lombard. Aubry
Commissaire-priseur. Coulbaux.

Montmédy

Notaires. Liny Charue
Avoues Gilles Calmet Benoist. Goujon.
Commissaire-priseur Thomassin

Saint-Mihiel.

Notaires. Barrot. Baudot. Japiot.
Avoues. Mercier [illegible] Lerzilière Mathieu Kahn Louis Pelletier
Commissaire-priseur. Humbert.

Verdun.

Notaires. Perroux. Gérard. Regnault. Blum
Avoués. Collas. Houdard. Didier. D'Herconville Neucourt.
Commissaire-priseur. Thuveny.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires Doschiens (H.). Fayon. Soret. Montrelay. Arnox.
Avoués Guignard. Humphry. Poterel Maisonneuve. Le Jeune. Guégan. Le Normand Lucas.
Commissaire-priseur Rougeau.

Ploërmel

Notaires. Guilloux. Poschart. Lucas-Ducoudray. Grandjean
Avoues Pénel. Zudaire. Houal.

Pontivy.

Notaires. Collin. Jan la Gilardaie. Flaux Lenorment.
Avoues. Lorans. Le Fur. Hamon-Duplessis. Rabot.
Commissaire-priseur. Hervio.

Vannes

Notaires. Buguet. Le Claire. Hubert. Denis. Guénoux. Torterue. N. [illegible]
Avoués. Baudic. Guilbot. De Keyser fils. Regnault. Salmon. Philouze.
Commissaire-priseur. Le Breton.

NIÈVRE.

Château Chinon.

Notaires. Ducray. Thiney. Juredieu. Mi[illegible]
Avoués. Chantecaur. Thirault (Adolphe) Goujat. Thomas. N.

Clamecy.

Notaires. Carré. Feuillu
Avoues Par[illegible]ier Domont. Marq[illegible]t Clavance. Miche Leclerc.
Commissaire-priseur Forestier.

Cosne

Notaires. Sauvard. Rossignol. Parent
Avoues. Jolivet. Lemoine Parmentier Germain. Morizot
Commissaire-priseur Sarrau[illegible]

Nevers

Notaires. Guyon Géran. Ardoin. Bouquillard
Avoués Gravier Garnot. Cassiat (A.). Menuier Morel. Desmoulins. Guinde
Commissaire-priseur Girard.

NORD.

Avesnes

Notaires [illegible]uen [illegible]rent. De Clerfayt. Ca[illegible]
Avoues Cl[illegible]y Couronne. Gauchet, fils. Pécard Paul. Couppez. Bascourt.
Commissaire-priseur. Herbecq.

Cambrai.

Notaires Ledoux. Cattelin [illegible] Crep[illegible] Renaux. Crauet. Chenu [illegible] Morel[illegible].
Avoues Glinel. Boyen. L[illegible] Du[illegible]. Truy Christian. Chappeau.
Commissaires-priseurs. Jarain. Ronain.

Douai.

Notaires. Cardon. Trinquet. Regnault. Dubus. Daix. Druon. Proyart. Wable De Baillencourt *dit* Courcol. Waymel. Pouchain
Avoués. Boniface Dentombe Fabre. Des[illegible] [illegible]voué *honoraire.* Desplanque.
Commissaires-priseurs Parenty Delcambre Mortreux.

Dunkerque.

Notaires. Montigny Deman. Lebleu. De Baecque. Cabuche. Haret
Avoués. Liem. Montounis Verley. Pacaud. Ladureau Dumont.
Commissaires priseurs. Br[illegible]ava. Bi[illegible]rt.

Hazebrouck

Notaires Bogaert. Carlier. Warein. — *Notaire honoraire* Bloeme
Avoués Leleu. Taverne Dubry
Commissaire-priseur Rollier

Lille

Notaires Lobigre. Herlin Deledicque. Dujardin. Piat. Lefebvre (J.). Lefebvre (E.). Herbout. Pajot. Mas. Dacroeq. Gentil Vasse. Desrousseaux. Rousse. ✻ Leroy Vasseur Dune
Avoués [illegible] Gennevoise. Blondeau. Briquet. Pajot. Houzé De Renty Gonor
Commissaires-priseurs Pajot Lesage Genet. Serpette. Wicart.

Valenciennes

Notaires Lefebvre Buttot Baudrain Delcambe Delcourt. Mabille. Naudin. Julien. Faly Lecomte Désiles Beaupère
Avoués Lestoille Delhaye. Marlotin Devillers fils Boutry. Meurs.
Commissaires-priseurs Pillion Hannoire Gastaut

OISE.

Beauvais

Notaires Avonde Huguet Recullet. Lane Courtois
Avoués Neveu. Rayé. Bouyer. Bulot. Mercier. Raviart. Braconnier. Degagny. Corbier Delarche Charamin
Commissaire-priseur Giles.

Clermont.

Notaires Blanche Dufrénoy. Pavard
Avoués Boursier. Bardat. Reculet. Ansart. Lacaux. Labaye
Commissaire-priseur Fillion

Compiegne.

Notaires Harand Dehesdin Desmarest. Coudret. Poissonnier
Avoués. Chivet ✻ Seossa Mouronval Dapsence Cochinard. Guilloux e
Commissaire-priseur. Larcher de Coupigny

Senlis

Notaires Briard Morel. Félizon Ferté
Avoués. Lasserre Chalmin Vantroys Desmarets. Démelin. Quénier. Savary
Commissaire-priseur Baudouin.

ORNE

Alençon

Notaires. Hommey. Haibou. Racinet Chancerel.
Avoués. Yvart. Marvelle. Toutain. Le prêtre Monguilan. Aveline. Bourgoiseau Duval
Commissaires-priseurs Godfroy. Bourlet.

Argentan.

Notaires. Lair Dubreu. Helie
Avoués Gautier Saillard. Foubert Lesaun Guillandre. Matrot. Magny Hervant Lair
Commissaire-priseur [illegible]

Domfront

Notaire Véniard
Avoués. Vezard. Guilmard. Lemonnier Dromer Plessis Daigault [illegible]

Mortagne

Notaires De orme. Delaunay
Avoués. Delangle Saugeron Bourgoin Légé Bourse Baron. Quénault
Commissaire-priseur [illegible]

PAS-DE CALAIS.

Arras

Notaires. Planquette. Legrand Delebecque-Delfroux Bollet. Combe Hautcœur Lozet Lestocart Casse. Wartel
Avoués [illegible] Caron. Bloquel. Dewilde Henry Sueur Dumez. Acremant. Herbet
Commissaires-priseurs. Henry. Advielle

Bethune

Notaires. Calonne Létargie. Ri[illegible] Debrunceau Lequien
Avoués Fournier Puchon Beaumaux. Garez. Massart
Commissaire-priseur Henry.

Boulogne

Notaires. Bary. Pontecourt. Delcourt Cardon. Godry
Avoués Varlet. Poultier. Senlis. Bénard. Crassier Flament
Commissaire-priseur Caen

Montreuil

Notaires. Plesse. Dubourg Tournant
Avoués. De Beaumont. Widhen. Capelle Charpentier Dubourg
Commissaire-priseur Dupuis

Saint-Omer.

Notaires. Cossart. Decroos. Depondt Bailhencourt *dit* Courcol. Bommier. Fagrand Leleu Eloi
Avoués Devaux. Dumont. Tibus Minne. Angot. Guilbe. Geoffroy N
Commissaires-priseurs Les Huissiers Tutelaires

Saint-Pol.

Notaires Détape Lefebvre [illegible] petit. Laly
Avoués. Dumont. Taillar Bédry [illegible]
Commissaire-priseur Brogniart

PUY DE-DÔM

Ambert

Notaires. Armilhon. Bravard Roche.
Avoues. Journet. Queyrat. Russ s Baru. rand-A

Clermont-Ferrand.

N s Lemaitre Bolet. Saralier de . . Pourcher Bonnevie. Clerget Tar . aris Bellet. Mignot. Bours n Mourlevat. Guyot. Leve du Moulat. Barrau. De Douhet Boyer. Fabre Lenoir. Labourier Laporte. Vazeilles
Commissaire-priseur. Rocher

Issoire.

Notaires Audibert. Pascal. Morand
Avoues Portier Berth et Bodet. Faure Loussert. Veyrières

Riom.

Notaires. Pougheon De Labrosse. De Vissac Mourand. De Brun. De Chavehold
Gial Gorce. Archaud. Laime. Sardier. N... N...
Commissaire-priseur. Bord

Thiers

Jallard Marry. Bouchet. Derour.
Fouris. Maran. Fouilleu . Bachet de la Graceric. Fritisse. Péchand N ..

PYRÉNÉES (BASSES-)

Bayonne.

Notaires. Duhalde. Detcheverry Dascon Novion Tucoulat. D'Hiriart Duhart Perre
Mancicl. Lebeuf. Gillet Amyot
Commissaire-priseur. Thubé.

Oloron-Sainte-Marie

Notaires Rey De Supervielle. Ducrost Binos Larrieu.
Avoues Cassiaus

Orthez

Notaires Tauziefer-Forcade Larrigau. Lamoussens Coulorme
Avoués Daubagna. Lasserre. Fosse Cachal Casenave Estaniol. Mousqu s Escoube

Pau

Notaires Sempé. Haure. Rigoulet. Piéchat. Mason ve
Avoués. Rousseau Madaune Bozano (fils). Laporte. Lahitte Duchatte-Herrera. Lassalle Roussille

Saint-Palais

Notaires. Gunderats. Uriart. Campagne.
Avoues De Saint- yme Villeneuve. Basterreix. N.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Bagnères

Notaires. Cardeilhac - Gaye. Laffranque. Rousse
Avoués Duprat. Pinson. Fortassin. Dombrère. St Étienne. Pène Pécoudorn

Lourdes.

Notaires. Abadie-Larrad Barthez
Avoués Nogues Casssade. Dufau Retz Lezat pdeviele.

Tarbes

Notaires Capdecomme. Massot-Bordenave Theil. Carrère Duguet.
Avoues. Laffitte Rouzet. Couat Lesbonne Mac Pujo. Foch Parat. Lafforgue. Pléché Ader Jacomet

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ceret

Notaires Sabate Mazet
Avoues. Pous Catlla Parrot. Do

Perpignan.

Notaires Amouroux Bo
Avoués Tourn Alzeiga. De Brugnère. Garau. Audonne . nby. Blancou. Bonnet.

Prades.

Notaires De Lacroix. Mas. Roca. N. .
Avoués Circan (Aug.). De Palarès Vice s. Mas. De Gelcen.

RHIN (HAUT-).

Belfort.

Notaires. Thouvenin. Vuidard. Ma Hart. Mayer
Avoues. Lalloz Apostolest. Bertho'd. Lehmann Romond.
Commissaire-priseur. Fack.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires Charvérat. Morand . Chaine fils. Decruet . Pon. Mathiot Verrier Coste Perrin Trévoux. Levraitte Vachez De Rivoire Baud Lombard Morel Charrennet Letord. Vurpas Renoux. Mesmin Mestral et Jaron. Boffr en Mo Bouvet. Bouvard

Avoués Galliot. Guillermain. Peyron. Chapuis. Damour. Robin. Trillat. Deville. Barrofet. Gerin. Flory Micollier. Laselve. Ruby. Terras. Mille. Goutorbe. Rombau. Prelle. Pondevaux. Nérard. Glas. Fore. Pidard. Gonssollin Berjeon. Bernard. Pellon Chaine Sestier. Reverdy Fauconnet.
Commissaires-priseurs. Fabre. Gazagne Ferréol. Berthier. Roullet Thevenet.

Villefranche.

Notaires Monin. Gormand. Chervet fils. Besson.
Avoues. Aucour. Morel. Vially. Menon. Teillard. Baudon Blanc. Guillot. Poy Pauze. Accaru.
Commissaire-priseur. Neyra fils.

SAÔNE (HAUTE-).

Gray.

Notaires. Laurent. André. Thibault. Lacroix. Dupontier
Avoués. Perrin. Morel. May. Brouard. Rossignot. Marchand. Froyard
Commissaire-priseur. Lemaire

Lure

Notaires Meinshon. Girardot
Avoués Mougenot. Lomont. Tourdot. Bolot. Dispot. Girardot.

Vesoul.

Notaires. Lamboley (A.). Cousin Nachbaur
Avoués Mouras. Clerc. Bersot. Baulet. Andreux. Lamoy. Cadet
Commissaire-priseur. Loyset

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun

Notaires. Demontmerot. Létang. Rérolle (A.). Jariot. Lièvre
Avoués. Ménot. Bidault. Magnien. Moroges. Croizier. Paquis.
Commissaire-priseur. Collineux

Châlon-sur-Saône.

Notaires. Meray. Devoucoux. Monnier Josserand. Gauthey. Boissenot. Ducher. Sauzay
Avoues. Simonin. Pugeault. Dieonne. Guépet. Huot. Loye. Vacherot. Langeron. Heydenreich. Pernin.
Commissaires-priseurs. Cousin. Burdeau

Charolles.

Notaires. Morain Thevenin. Revillon. Maréchal
Avoués. Seurre. Nigay. Gerbe. Lionet Boussond. Maupérin.

Louhans.

Notaires. Didault Pétitier. Passerat. Charpentier.
Avoués. Lagrange. Guichon. Louis.

Mâcon.

Notaires Gautheron. Chatelet. Laffay. Desbarres Orlac Greuzard. Baudot. N.
Avoués Guillemin. Dargaud, Ducroux. Berthet Guy Moreire
Commissaires-priseurs. Ducoté. Boulay.

SARTHE.

La Flèche

Notaires. Brou. Martin Dauchy. Amant.
Avoués. Huet Martinet. Ragot Mauxion
Commissaire-priseur. Goret

Le Mans.

Notaires. Berthault. Ropiquet. Coupvent Desgravers Fouchard. Leroy, Cosson Maillard. Beunardeau. Grandorge. Cabaret.
Avoués. Latouche. Hémon Beurrier. Cordelet. Ducré. Lambert Leguicheux
Commissaires-priseurs. Aubin. Gouin

Mamers.

Notaires Govazé. Rottier Levesque.
Avoués Touchard. Canet. Lelièvre Purifié Aubry

Saint-Calais

Notaires. Gervaiseaux, Latron.
Avoués. Rajard. Tostain. Fondadouze
Commissaire-priseur Baratte.

SAVOIE.

Albertville.

Notaires Blanc. Martin Doix Rollier Mathias
Avoués. Vaudey. Jay Gorsat.

Chambéry

Notaires Gabet. Marchand. Richard. Gorget, Roch. Ponet. Lacrey Bailly. Binguet.
Avoués. Blanc Canet Billiet Cousin Burnier. Perrier. Parent. Lubin Brun. N

Moutiers.

Notaires. Perrier de la Bâthie. Jorioz. Richard. Garçon
Avoués. Griotteray, Gavillet. Jarre. Arnollet. Durandard.

Saint-Jean-de-Maurienne

Notaires Grange Bonnivard. N...
Avoués. Deléglise. Bonnet fils. Tochon. Falcoz. Laymond.

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy.

Notaires. Dupare. Grivaz. Tissot. Raisin. Rollier D'Orly e
Avoués. Bouvard Brunier Marchand. Mu nier. Tochon Gens. Rey Cattelin.

Bonneville

Notaires. Blanc. Saillet. Reydet.
Avoués. Orsat Mailot. Chesnoy. Plantaz. Simond Gu. lermin.

Saint-Julien.

Notaires. Boimond Albert. Barbier.
Avoués. Albert. Simond. Gojon. Mérard. Escoffier. Humbert.

Thonon

Notaires Vaudaux. Ramel C armot
Avoués Thorens Mudry Nicollet Jarre. Degrange. Trombert.

SEINE.

Paris

(Voyez pages 1331, 1334 et 1338.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires Lecorbeiller. Rozée Belle-Isle. Renard
Avoués. Boisard. Blainville. Bouteiller. Vincent. Sanson Macqueron.
Commissaire-priseur Canthelou.

Le Havre.

Notaires. Marion Allorge. Bérard. Chenret. Ruffin. Duverdier
Avoues. Lecourt. Viquet. Plotel Thierry Doart. Tailleux Parmentier. Preschez Caux
Commissaires-priseurs. Duchesne. Native le Grenier.

Neufchâtel.

Notaires. Jouin. Delalaye. Olivier
Avoues. Brichet. Boucheret. Turquet. Lefèbvre Briet. Avisse. Bouvet.
Commissaire-priseur. Fer

Rouen.

Notaires Bidault. Bigny. Thuillier. Le Masson. Jore Carré. Levesque Desrez. Courcelle. Toutain. Lecointe Genevoix.
Avoués Cullembourg. Maandain. Dedeasamare. Barabé. Dubois. Gadon. Hedou Boudié. Voinchet fils Decorde. Laurent. Legrix. Sibert. Hardel. Bourgery. Nguise. Théron. Moutardeau. Talbot.
Commissaires-priseurs. Garella (à *Darnetal*). Hubert (à *Elbeuf*) Heuzé. Martin. Moussard. Prier. Dubost. Leboucher.

Yvetot.

Notaires Pécuchet (A.). Auge Delahaye
Avoués Michel. Jouvin Auger. Thorel. Védie. Dufay. Delabrecque. Bouffard.
Commissaire-priseur. Lan[illegible]

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Notaires. Simon. Philippe. Piat
Avoués. Grosœuvre. Colliez. Blaise Mauras. Wattelet
Commissaire-priseur. Gélinier.

Fontainebleau.

Notaires. Gaultry Delanger. Ferrière
Avoués Cantinon ✻. Boucher. Regismanset. Hardy Cruol.
Commissaire-priseur. Guyard

Meaux.

Notaires. Courtier fils Bruley de la Brunière Caron. Bigot
Avoués. Benoist. Pelletier. Germain Parmantier Pérard. Tournadour.
Commissaire-priseur. Carton.

Melun.

Notaires. Aubergé fils. Desprez fils. Pujol. Petit. Fournier. Godillon
Avoués. Poyez. Fontaine. Carette. Letavernier. Deniel. Videnouve
Commissaire-priseur. Deligne

Provins.

Notaires. Garnet. Jomier Delamarre. Capron. Nicolas.
Avoués Plessier. Caron Mézières. Péculher. Lefrançois
Commissaire-priseur Minost.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil

Notaires Cros. Jozon. Bois.
Avoués. Delaunay. Grand Roucher Chambon. Guébin.
Commissaire-priseur. Boige.

Étampes

Notaires. Daveluy. Dardanne Masson
Avoués. Breuil. Bonvard. Chenu. René-Laurens
Commissaire-priseur. Bascle.

Mantes-sur-Seine.

Notaires. Brault. Dreux. Courtright
Avoués Forfelier. Bouvy. Leviel Choppin.
Commissaire-priseur. Gommier.

Pontoise.

Notaires. Germain. Delacour GenJrot. Hocquet. Trinquaud.
Avoués. Coulbeaux Lefrançois. Salomé. Véron. Bourgeois. Chartier
Commissaire-priseur Klein

Rambouillet

Notaires Marie Hourioux
Avoués. Gautherin. Lambert. Marcus Nourry. Pap.
Commissaire-priseur Legars

Versailles.

Notaires Besnard Dufresnay-Besnard Bault Roche Devaux.
Avoues. Rigollet. Legr[illegible] Derouq Baratte. Tissu Guérin Tabary Nau[illegible] Valse. Carpentier. Sicot. Pelerin. Manuel. Degu.ugamp.
Commissaires-priseurs. Marquis Pecquerie Leleu

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire

N[illegible]res Barrion (H.) Héry. Pinocheau.
Avoues Barrion (Paul). Barrion (Ernest). [illegible]

Melle

Notaires. Epinchard. Couturier.
Avoues. Richard. Girard. Thoret. Avenol

Niort.

Notaires. Jousse. Ganot. Dupont. Lamarre Poignet Mousnier. Breuillac. Auber
Avoués. Hélie. Tardy. Mangou. Duvigneau Clouzeau. Lrand
Commissaire-priseur. Clouzeau.

Parthenay

Notaires. Lacour. Jamain. Fleury. Aubrun.
Avoues [illegible]ressé Arnault de la Ménardière. Bot[illegible] Mart[illegible]
Commissaire-priseur. Thabault.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Dautrevaux. Dubois. Ellain. Anty Maitor Simon. Deslaviers
Avoués Domart. François. Mallet. Mallet Dumont. Demarquet.
Commissaires-priseurs. Roger. Bourgois.

Amiens

Notaires. Dournel. Corby. Langlois. Digeon. Martin Doruelo. Herbet. Molet. Bordier. Person. Jarry. Deriencourt
Avoués Joncbery. Beaucamp. M[illegible]as. Grébauval Pauchet. Doudet. Vaquez. Vilmont. Van Vorn[illegible]oudt Lepag[illegible]
Commissaires-priseurs. Buquet. Ducatelle.

Doullens

Notaires. Macqueron. Bocquillon.
Avoues. Beaujram Boully Bienaime.
Commissaire-priseur Dessaint.

Montdidier

Notaires. Levesque. Fleury. Duroyon
Avoués Bernard. Baudelocque Raviart. Dorgeville Fro[illegible]
Commissaire-priseur S[illegible]ry.

Péronne.

Notaires Frizon. Cousin. Marchandise. Caron Fo[illegible]
Avoues [illegible]uel. Quignon Venet Degaguy Terez
Commissaire-priseur. Thorant.

TARN

Albi

Notaires. De Berne-Lagarde De Lapanouse. Caussac. Cavalie
Avoués Rey. Jaladieu. Rigaud. Rollan Canac Carcenac.

Castres.

Notaires. Cassagne. Roger Lestrat. Siret. Sery
Avoués. Sers. Amil[illegible]t Bernard. Bourges. Guilhaud Mons[illegible] Vieu Gasc.

Gaillac

Notaires. Blanc Lauzeral. Pelou[illegible]
Avoués. Delbreil. Amouriq-Descoux Dupuy-Dutemps. Marchandeau

Lavaur.

Notaires. Cambefort. Deltil. Forg[illegible]s
Avoués. Mandrette. Palous Galtier. [illegible]

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin

Notaires. De Trenquaiye Marrou ✻ La[illegible]
Avoués. Yton. Mazas. Garnal. De Bernard Mathe.

Moissac.

Notaires Fieuzal (Edmond). Borderies Bernès. Fieuzal (Joseph).
Avoués Dessens Barrary Cambou. Mathieu Panissières

Montauban

Notaires Lavitry Berthoumieu. Fenié Nezon. Cambon fils. Sanchole. Dubor
Avoués De Granès-Lavaur. Cazals. Ichies. Laporte. Prax. Rabastens
Commissaire-priseur. Béray

VAR.

Brignoles

Notaires [illegible] Nicolet
Avoues N[illegible] De [illegible] Veyan Anglès Tr[illegible] Blacas

Draguignan

Notaires Sec[illegible]d, Laugier
Avoués [illegible] Verrion. J[illegible] St. Maime. Ripert. Pierrugues. Lombard. Bérard Blancard

Toulon.

Notaires. Aube fils. Gas. Brest. Rolland. Marquand. Gence. Pannescorse. Bertrand
Avoues. Ortigue. Gas. Liotard. Aycard Denans. Mouttet. Léon. Trucy. Boyer. Cr[illegible] fils. Vian. Chauve. Audibert.
Commissaires-priseurs. Ruinat. David.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires Reynaud. Castolly. Aymard.
Avoues. Bayle. Delestrac. Lamotte. Niel Teissier.

Avignon.

Notaires. Pons (André). Coste. Almaric. Vincenti. Püy. Sault. Gras [illegible]
Avoués. Torrasse. Armand Jacquet Guibert. Brochéry. Roux. V[illegible]er B[illegible]
Commissaires-priseurs Gras

Carpentras

Notaires. Bouchay. Rosty. Barcilon. Gaucibert.
Avoués Anrès. Fabre. Barbaroux. Feuillet Bernasset. Ca[illegible]et

Orange

Notaires. Tibon. Falque. Fauchier.
Avoués. Richard. Monier. Monier-Vinard Neyron. Lisbonne.

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Daniel-Lacombe. Bonnaud. Maichain. Gambier.
Avoués. Pacquetau [illegible]on Normand ✻. Mousseau.
Commissaire-priseur. Louis.

La Roche-sur-Yon.

Notaires Audé. Goguet. Herbert.
Avoués Surville. Rousseau. Genuer. Messager Ribereau.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Barreau. Goulipeau. Delalande.
Avoués T[illegible]au Boucha[illegible] Germain Merland.

VIENNE

Châtellerault.

Notaires. Sabourin. Estevanne. Brunet. Bergeon
Avoués. Chaudonne. Papillault (Adelson). Papillault (Améde-Pascal). Cor[illegible]nar. Couillaut-Delavault.
Commissaire-priseur. Claironn.

Civray.

Notaires. Pierron Brunet
Avoués. Bailhot. Cristin. Magné. Jozeau.

Loudun.

Notaires Duperron. Gauther. Aymard. Chicoteau. Martin.
Avoués. Marsault. Mordon-DuheLay. Le Grip.

Montmorillon

Notaires. Richard. Bost. Boyer.
Avoués. Vedrène. Debègue. Debonnasset (Paul). Beigneux.

Poitiers.

Notaires. Beugnot. Bodin. Girard de Soubeyrand. Genesteix. Langevin. Piard. Réau Bert.
Avoués. Fourgeaud. Alleau. Horticoulou. Deleffe. Delozo Plauchon. Billot Chesnard de Sorbay. Mansencal
Commissaires-priseurs. Brault. Lefeuvre.

VIENNE (HAUTE-).

Bellac.

Notaires Guillemot. Coudin. [illegible]
Avoués. Feydeau. Potier. Lacroix fils. Courdeau. Mativat N[illegible]

Limoges

Notaires Basset Hervy Malaud Dubrac. Frebault. Delouis. Thézard. Nassans fils
Avoués. Jouhanneaud. Morin, Ratier Garrigou-Lagrange Barstaud, Tunis. Dayras. Broussaud. Claude. Lyon Du Maza. brun
Commissaires-priseurs. Simon. Letarouilly

Rochechouart.

Notaires. Doschamps Léonard-Ducluzeau.
Avoués Martin. Dur[illegible]eux. Mège. Pouliot.

Saint-[illegible]rieix.

Notaires. Glangeaud. Valliaud. Roux. Crouzillard Rebeyrol.
Avoues. Joussen Roudeaud. Papel Bayle. Lacost[illegible]

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Jeandidier. Brousux. Diemer. Stein Mercklein.

Avoués Perrout Nizet. Grandemange. Baillant. Drahon
Commissaire-priseur. De..

Mirecourt.

Notaires. Tassard. Aubry Billandeau. Houillon
Avoués Bertrand. Leroy. Thouvenel. Beraldi
Commissaire-priseur. Soulès

Neufchâteau.

Notaires. Décosse Chaudron Marchal
Avoués Claude. Bastinot. Igier. Colignon fils. Huin — *Avoué hon.* Colignon père.
Commissaire-priseur. Guyot.

Remiremont.

Notaires. Henry. Richard. Raulin. Dubois Boutier
Avoués. Hanus fils. Louis Vuillemin Marsaine Houot.
Commissaire-priseur. Claude.

Saint-Die

Notaires Griache. Claudel. Stouls. Wurch Lervat.
Avoués. Deville. Ernst. Patitjean. Ferry (Charles). Cadl. Sorlat.
Commissaire-priseur. Lallemend.

YONNE

Auxerre

Notaires Dejust. Munsch Roty. Hatier. Grimard
Avoués Ravault. Amand Legrand. Dupallut. Bertin Gueulette. Fourier
Commissaire-priseur. Navarre

Avallon.

Notaires Duchaulut. Morio Gonneau
Notaire honoraire. Carétien
Avoués. Pinon Leclerc. Billardon. Bresson.
Commissaire-priseur Depoid

Joigny

Notaires Lavollée. Momon Gosset
Avoués. Saulin. Bonnerot. Vulliez Torcat. Masson.
Commissaire-priseur. Champroux.

Sens.

Notaires. Recordon. Demoulin Durand. Mulon. Aubin Miche
Avoués. Provent. Mollet. Louvel. Desbrisseaux. Gerardi Patey
Commissaire-priseur. Vincent-Pe..

Tonnerre.

Notaires Constant Denis
Avoués. Grenon Folacci Jacob More.
Commissaire-priseur. Noë. de la Cours..

CHAPITRE V.

Instruction publique. — École normale supérieure. Académies, Facultés, Lycées. — Instruction primaire.

SECTION PREMIERE.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

A Paris, rue d'Ulm, 45.

Cet établissement est placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'instruction publique. — Il est destiné à former des professeurs dans les lettres et dans les sciences pour l'enseignement secondaire et supérieur dans les établissements de l'État. L'École normale supérieure prépare aux grades de licencié ès lettres, de licencié ès sciences, aux divers ordres d'agrégation, et à la pratique des meilleurs procédés de l'enseignement. Les élèves sortants de l'École normale supérieure sont nommés professeurs dans les lycées. Les élèves sont reçus à la suite d'un concours annuel. Les principales conditions d'admission sont : 1° d'avoir eu plus de 18 ans, et moins de 24 ans révolus au 1er janvier de l'année où l'on se présente ; 2° de n'être atteint d'aucune infirmité ou d'aucun vice de constitution qui rende impropre à l'enseignement ; 3° de produire un certificat d'aptitude morale aux fonctions de l'instruction publique ; 4° d'être pourvu du grade de bachelier ès lettres pour la section des lettres, et de celui de bachelier ès sciences pour la section des sciences ; de présenter l'engagement légalisé de se vouer pour dix ans à l'instruction publique, et, en cas de minorité, une déclaration du père ou du tuteur, aussi légalisée, et autorisant à contracter cet engagement. Le registre d'inscription est ouvert aux chefs-lieux des académies, du 1er janvier au 1er mars. Les épreuves écrites ont lieu vers la fin de juin, dans toutes les académies. Elles consistent, pour la section des lettres, en une dissertation de philosophie en français, un discours latin, un discours français, une version latine, un thème grec, une pièce de vers latins, une composition historique ; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques, de physique, de version latine et de philosophie. Les candidats déclarés admissibles doivent se trouver à l'École normale au commencement d'août, pour y subir un examen oral. Les résultats de cet examen, comparés à ceux des premières épreuves, déterminent l'admission définitive. La durée du cours normal est de trois années. Le régime est l'internat, l'entretien est gratuit. Indépendamment des conférences de l'intérieur, les élèves de la section des sciences suivent certains cours publics de la Faculté, du Collége de France et de l'École des hautes études.

ADMINISTRATION.

M. Fustel de Coulanges (O ✻), membre de l'Institut, *directeur*.
M. Bertin ✻, *sous-directeur*.
M. Vidal-Lablache, *sous-directeur pour la section des lettres*.
M. Dubois, *économe*.
M. Bossu, *commis d'économat*.

Maîtres de conférences.

SECTION DES LETTRES.

1re année : MM.

Goumy ✻ ..... Langue et littérature latine.
Tournier ✻ ..... Langue et littérature grecque.
De la Coulonche ✻ ..... Langue et littérature française.
De Jardins ✻, de l'Institut ..... Histoire ancienne.
[illegible] ..... Philosophie.

2e Année. MM.	Boissier (O ✻), de l'Acad. franç se	Langue et littérature latine
	We l ✻, de l'Institut.....	Langue et littérature grecque
	Petit de Julleville	Langue et littérature fra aise,
	Lavisse ✻, sup par M Mo od ✻	[illegible]
	Boutroux . .	Philosophie
3e Année MM	Boissier (O ✻), de l'Acad. franç se	Langue et littérature latine
	Weil ✻, de l'Institut . . .	Langue et littérature grecque
	Petit de Julleville... .	Langue et littérature françaises
	Lavisse ✻, *sup.* par M Mon ✻	Histoire
	Desjardins ✻, de l'Institut	
	Vidal de la Blache . .	Géographie
	Ollé-Laprune.... . .	Philosophie
	Boutroux . . .	
	Kœmann	Grammaire.
	Darmesteter	

SECTION DES SCIENCES

1re Année MM	Bouquet ✻, de l'Institut. ..	Calcul différentiel et intégral
	Tannery..	
	Gernez ✻	Chimie
	Hautefeuille ✻	Minéralogie
	Bonnier	Botanique
	Lecornu ✻	Dessin
	Caron....	Travaux graphiques.
2e Année. MM	Briot (O ✻), *sup.* par M. Appell.....	Astronomie et mécanique.
	Bertin ✻	Physique
	Lory	Géologie
	Dastre	Histoire naturelle.
	Lecornu ✻	Dessin
	Caron	Travaux graphiques.

(Division des sciences mathématiques.)

3e Année. MM	Briot (O ✻	Révision de l'enseignement des [illegible] et exercices d'enseignement
	Tannery . . .	
	qui t ✻ e l'Institut	
	(Division des sciences physiques et naturelles)	
	Bertin ✻	Physique
	Darboux ✻ de l'Institut.	Mathématiques
	Lory	Géologie.
	[illegible] ier	Botanique.
	Dastre.. .. .	Histoire naturelle

Conférences communes aux deux sections

M Heumann ✻, langue et littérature allemande.
M. Wilcomb ✻, *suppléé* par M. Lerambert, langue et littérature anglais.

Surveillant général. M. Staub.
Maîtres surveillants. — MM. Dubuc et Dupuy
Bibliothécaire. — M. de Chantepie, *sup.* par M. Rébelliau.
Agrégés préparateurs. — MM. Michel, Parmentier, Rivière, Costantin, Thuillier, Brun

---

Médecins. — MM. Bourdon ✻, de l'Académie de médecine ; Fernet
Enseignement musical - M. Amand Chevé

SECTION II.

ACADÉMIES, FACULTÉS, LYCÉES, COLLÉGES, ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

La France est divisée en seize circonscriptions académiques. De plus, une académie est établie à Alger pour l'Algérie. Chacune des académies est administrée par un recteur, assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans la circonscription.

Conseil académique. — Il est institué au chef-lieu de chaque académie un conseil académique composé : 1° de membres de droit (le recteur, président, les inspecteurs d'académie, les doyens des Facultés de théologie catholique et protestante, de droit, de médecine, des sciences et des lettres, les directeurs des écoles supérieures de pharmacie de l'État, les inspecteurs des écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie et les directeurs des écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres du ressort), 2° de membres élus (un professeur titulaire de chacune de ces Facultés ou écoles supérieures de pharmacie du ressort ; un professeur titulaire des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, un professeur titulaire des écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres ; deux professeurs de l'ordre des lettres, agrégés ou docteurs des lycées du ressort ; deux professeurs de l'ordre des sciences, agrégés ou docteurs des mêmes lycées ; deux professeurs des collèges communaux du ressort, pourvus du grade de licencié, l'un pour l'ordre des lettres, l'autre pour l'ordre des sciences), 3° de membres désignés par le ministre (un proviseur et un principal d'un des lycées et collèges communaux de plein exercice du ressort, deux membres des conseils généraux et deux membres des conseils municipaux qui concourent aux dépenses de l'enseignement supérieur ou secondaire du ressort. Pour les affaires contentieuses ou disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement libre, deux membres de l'enseignement libre, nommés par le ministre, sont adjoints au conseil académique.

Le conseil académique donne son avis sur les règlements relatifs aux collèges communaux, aux lycées et aux établissements d'enseignement supérieur public, sur les budgets et comptes de ces établissements ; sur les questions d'administration et de discipline concernant ces mêmes établissements qui lui sont renvoyés par le ministre.

Il est saisi par le ministre ou par le recteur des affaires contentieuses ou disciplinaires relatives à l'enseignement secondaire ou supérieur, public ou libre ; ses décisions sont susceptibles de l'appel au conseil supérieur qui est suspensif à moins que l'exécution provisoire n'ait été ordonnée. (Loi du 27 février 1880.)

Conseil départemental. — Il y a au chef-lieu de chaque département un conseil départemental de l'instruction publique, composé : du préfet, président ; de l'inspecteur d'académie ; d'un inspecteur de l'instruction primaire désigné par le ministre ; des membres désignés par le ministre, appelés à siéger dans les affaires spéciales (§§ 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'article 10 de la loi du 15 mars 1850 et l'article 3 du décret du 9 mars 1852). Le conseil départemental de l'instruction publique exerce, en ce qui concerne les affaires de l'instruction primaire et les affaires disciplinaires et contentieuses relatives aux établissements particuliers d'instruction secondaire, les attributions déférées au conseil académique par la loi du 15 mars 1850. Les appels de ses décisions, dans les matières qui intéressent la liberté d'enseignement, sont portés directement devant le conseil supérieur de l'instruction publique.

Le préfet exerce, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique et sur le rapport de l'inspecteur d'académie, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850 et par l'ordonnance organique du 9 mars 1852 en ce qui concerne l'instruction primaire publique ou libre. Sous l'autorité du préfet, l'inspecteur d'académie instruit les affaires relatives à l'enseignement primaire du département ; sous l'autorité du recteur, il dirige l'administration des collèges et lycées, et exerce, en ce qui concerne l'enseignement secondaire libre, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850.

L'instruction publique se divise en instruction supérieure, instruction secondaire et instruction primaire.

L'instruction supérieure comprend les Facultés de théologie, catholiques et protestantes, de médecine, de droit, des sciences et des lettres, les écoles supérieures de pharmacie, les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les écoles de plein exercice et les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, ainsi que les grands établissements scientifiques et littéraires : le Collège de France, le Muséum d'histoire naturelle, le Bureau des longitudes, les Observatoires de l'État, le Bureau central météorologique ; les grandes Écoles spéciales : l'École normale supérieure, l'École pratique des hautes études, l'École des chartes, l'École des hautes études de Rome, l'École des langues orientales vivantes.

L'enseignement secondaire comprend l'École normale de l'enseignement spécial de Cluny, les lycées et collèges.

L'enseignement primaire comprend les écoles normales primaires, les écoles primaires supérieures, les écoles de garçons et de filles et les salles d'asile.

ACADÉMIE D'AIX.

(Six départ. : Bouches-du-Rhône, — Basses-Alpes, — Alpes-Maritimes, — Corse, — Var, — Vaucluse.)

M. BOURGET ✻, *recteur.*

M. Jobert, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Vessiot ✻ . *Marseille.*	Granboulan ✻ . . *Draguignan.*	WALTZ ✻, vice-recteur de la Corse, à *Ajaccio.*
Biancotti . . *Digne.*	Favet ✻. . . . . *Nice.*	
Granet ✻ . . *Avignon.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Pourrière. . *Aix,*	Mandine . . *Castellane.*	Martineau . *Carpentras.*
Ricard et Boyer. *Marseille.*	Rouslan . . *Forcalquier.*	Bourilly . . *Orange*
Rolet . . . . *Arles.*	Loisel. . . . *Sisteron.*	Schuwer . . *Ajaccio.*
Sautreaux . *Nice.*	Pourrière . *Draguignan.*	Bartoli . . . *Bastia*
Balier . . *Grasse.*	Bouyer. . . *Brignoles.*	Borie . . . . *Calvi.*
Blanc. . . . *Puget-Théniers.*	Brunet . . *Toulon.*	Cousteils . . *Corte.*
Chabot. . . *Digne.*	Maurin (A.). *Avignon.*	Taillefer . . *Sartène*
Lions . . *Barcelonnette.*	Boutière . . *Apt.*	

Mme Devier, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM

J. BOURGET ✻, recteur, *président.*

Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).

Fig[illegible]ère, professeur à la faculté de théologie.
Carles ✻, professeur à la faculté de droit.
Hug[illegible] ✻, professeur à la faculté des sciences.
Philibert, professeur à la faculté des lettres.
Rousset, professeur à l'école de médecine.
Amigues, profess. de mathémat. spéciales au lycée de Marseille. — *Membres élus.*
Dellac, profess. de mathémat. élémentaires au lycée de Marseille.
Tallon, professeur de 3e au lycée de N[illegible].
Jaubert, professeur de 6e au lycée de Marseille.
Lemoine, professeur de mathématiques au collége d'Aix.
Julien, professeur de seconde au collége d'Aix.

Bedarrides, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, maire d'Aix.
Magnone, membre du conseil municipal de Marseille.
Leydet, membre du conseil municipal d'Aix, adjoint au maire. — *Membres nommés (1881) par le ministre*
Gallerand ✻, proviseur du lycée de Marseille.
Abram, membre du conseil général des Bouches-du-Rhône.
Ferry, principal du collége de Draguignan.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Théologie cathol. d'Aix.

M. l'abbé Renoux, *doyen.*
M. P[illegible], *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM. les abbés

Ricard	*Dogme.*
Peloulier.	*Éloquence sacrée.*
Rance	*Morale évangél.*
Figuière	*Écriture sainte.*
Renoux	*Hist. et discipl. eccl.*

Faculté de Droit d'Aix

M. A. Jourdan ✻, *doyen.*
M. Carbonel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bry, J[illegible] (E.), *en congé*	*Droit romain.*
Carles ✻, Pason, Maréchaux . .	*Code civil*
De Pitti-Ferrandi . .	*Droit criminel*
Naquet ✻.	*Procédure.*
Laurin	*Droit comm. et cil.*
Gautier	*Droit administratif.*
A. Jourdan ✻, *doyen.*	*Économie politique*

Agrégés : E. Jourdan, Turgeon et Martin.

Faculté des Sciences de Marseille.

M. Reboul ✻, *doyen.*
M. Rivière, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

L'abbé Aoust (O ✻) .	*Calcul différentiel et intégral.*
Hugueny ✻.	*Physique.*
Reboul ✻.	*Chimie.*
Hecke.	*Botanique*

Delafaut ✻ ..	*Géolog. et minéral*
Charve	*Mécanique rationnelle et appl q.*
Stéphan ✻	*Astronomie.*
Marion ✻ .. .	*Zoologie.*

Cours complémentaires. MM

Laurin ...	*Droit commercial*
Gaudr .	*Droit administ*
Reynaud ✻. .	*Hist et géogr. com*
Lehanneur .	*Littérat. ancienne.*
Joret ..	*Littérat. étrangère.*
Bizos	*Littérat française.*
Philbert	*Philosophie.*
Jourdan . . .	*Economie polit.*
Blancard	*Chargé d'un cours de grec moderne.*
L'abbé Peloutier	*Éloquence sacrée.*
L'abbé Ricard	*Théologie dogmat.*
Jourdan.....	*Zoolog. et histolog*
Morges	*Chimie industrielle*
Pauchon	*Botanique*

Faculté des Lettres d'Aix.

M. Reynald ✻, *doyen.*
M. Provansal, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Bizos .	*Littérature franç.*
Reynald ✻ ..ouet .	*Histoire.*
Philbert	*Philosophie.*
Lehanneur	*Littérat. ancienne.*
Joret, .	*Littérat. étrangère.*

École de Médecine et de Pharmacie en plein exercice de Marseille.

M. Seux ✻, *directeur.*
M. Rivière, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Rampal	*Anatomie.*
Roberty (O✻)	*Physiologie.*
Pirondi ✻.....	*Patholog. externe.*
Duparty	*Anatomie pathol*
Villard. .	*Pathologie interne.*
Leget	*Hyg et méd. lég.*
Gérard (O✻), Fabre	*Clinique médicale.*
Chirac ✻, Combalat ✻	*Clinique chirurgic*
Maja	*Clinique obstétric.*
Vincenzi	*Gynécologie*
Seux ✻ .	*Thérapeutique*
Rousse	*Chimie médicale*
Heckel ..	*Matière médicale.*
Cauvet le Laney, s	*Physique médic.*
Roustan .	*Pharmacie*
Boisson	*Botanique et zoologie élémentaire.*

Suppléants. Lyon, Queirel, Villeneuve fils, Marcorelles Pauchon, Rietsch, Richaud.

Chefs de clinique. Dagout-Bailly, Bousquet, Vidal, Garsin, Fallot.

Bibliothécaire de la bibliothèque universitaire. Capdenat

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Marseille MM.

Gallerand ✻ . .	*Proviseur.*
Mo et	*Censeur*
Les abbés Boyer, Cauvin . .	*Aumôniers.*
Le past Blanc.	*Ministre protestant.*
Le rabbin Vidal	*Ministre israélite*
L'archiprêtre Cantas..	*Min grec orthod.*
Pelletier	*Economie.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Amigues, ...	*Mathém. spéciales.*
Larnaud ✻; Dellac; Szymanski, *ch.*, du Bourg e *ch* . .	*Mathématiques élémentaires.*
Jo ssa , Delevea , Trav	*Sciences physiques et chimiques*
Calta pp ée par MM Cassagne, Magn n, *ch*	*Sciences naturelles.*
Sa q	*Philosophie.*
Agab , Armand, *ch*	*Histoire.*
Casanova, Doin .	*Rhétorique.*
Martin, *ch.*; Pressoir ..	*Seconde.*
Guérillot; Lam ral, *ch.*	*Troisième.*
Gauthier, Gerbe.....	*Quatrième.*
Michel, Anzani.....	*Cinquième.*
Jaubert, Frassé.....	*Sixième.*
Sarz Mane, Bernar Mirall . .	*Classes élément*
Cr	*Quatrième*
Canudom	*Cinquième.*
Bailly, Haberer, *ch.*, Ra bard, *ch*, Mi hel, *ch*	*Allemand*
Jeudy, *ch.*; Guzzi, *ch.*	*Anglais*
Poggiale ...	*Italien.*
Eusathiadis, *ch*	*Grec moderne.*
Adjoury, *ch*	*Arabe*
Tr nobère, Boulon-Lanaais, *ch*	*Dessin d'imitation*
Julien	*Dessin graphique.*
Bo eaux.. .. .	*Cours de modelage*

(Enseignement spécial.)

Juba, Raynaud, Combes, du Bourguet, *ch.*	*Sciences mathémat.*
Schveau, Chevy	*Sciences physiques et naturelles.*
Sa quet. . .	*Morale.*
Pe i	*Légi lation*
Armand.... . .	*Histoire et géogr.*
Delmas; Marsan; Garnel, *ch.*, Dumont..	*Littérat. et gramm.*
Danton	*Comptabilité.*

PETIT LYCÉE ANNEXE A LA BELLE-DE-MAI.

Baudel, *cens*	*Chargé de la dir.*
L'abbé Serre.....	*Aumônier.*
Giraudy.	*Commis d'écon*

Professeurs MM

Combes. . ..	*Mathématiques*
Chev , C sse, Rouveyrol la	*Sciences physiques et naturelles*
Ma s	*Sixième*
Martel.....	*Septième*
Leroy.....	*Huitième*
Margall n.. .	*Classe primaire.*
Lem ière, Bo lon-Lan lais .	*Dessin*

Bailly, Michel	*Allemand.*
Grazzi, Jeudy	*Anglais.*

Lycée d'Avignon. MM

[illegible]	*Proviseur*
[illegible]	*Censeur*
[illegible] Bernard	*Aumônier catholiq.*
Le pasteur Autran	*Ministre protestant.*
[illegible] Moss[illegible]	*Ministre israélite*
[illegible]	*[illegible]*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

[illegible], Lef[illegible]	*Mathém. élément*
Brix, *ch*	*Sc. ph., chim. et nat*
Mabel, *ch*	*Philosophie.*
Grondone, *ch*	*Histoire.*
Mas[illegible]	*Rhétorique.*
Galle, *ch*	*Seconde.*
Souquet, *ch*	*Troisième.*
Cos[illegible] *ch*	*Quatrième.*
Noyer[illegible] *ch*	*Cinquième.*
Chaudon, *ch*	*Sixième*
M[illegible]er, 2e, Gautier, 8e ; Mollegard, Bourget	*Classes élément.*
Deyber, *ch*	*Allemand*
Bandon, *ch*	*Anglais*
B[illegible]gne	*Dessin d'imitation.*
C[illegible]el	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Bourrassé[illegible]	*Sciences mathémat.*
Saint-Oyant	*Sciences physiq[illegible] chim. et natur*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
[illegible]	*Gramm. et compt*

Lycée de Bastia. MM.

Guérin[illegible]	*Proviseur.*
Delpech	*Censeur*
L'abbé Casalta	*Aumônier.*
Calonnes	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Panzera, *ch.* Thiers, *ch.* Sarri, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Bonavita, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Masson, *ch*	*Philosophie*
Maurin, *ch*	*Histoire*
S[illegible]	*Rhétorique.*
L'abbé Letteron, *ch.*	*Seconde.*
Vasson, *ch*	*Troisième.*
Quilichini, *ch*	*Quatrième.*
Pasquet, *ch*	*Cinquième.*
Brun, *ch*	*Sixième*
Vasselot, [illegible], Morelli, *dél.* 8e, Ceccaldi, *dél.*	*Classes élément.*
Luciana (P.), *chargé* ; Senolt, *ch*	*Allemand.*
Luciana (L.), *ch.* ; Fagielain, *ch*	*Anglais.*
Magnasch., *ch*	*Dessin d'imitation.*
Vernnes, *dél.*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Santi, Vernhes, *ch*	*Sciences mathém. et*
Magnasch.	*Sc. ph., chim. et nat*
Vasson	*Morale et littérat*
Marein	*Histoire et géogr*
Falanetti	*Français*
Agostini, Luggianelli ; Luccioni	*Littérat. et gramm*

Lycée de Nice. MM

François	*Proviseur*
Lebourg[illegible]	*Censeur*
L'abbé Barneaud	*Aumônier*
Le rabbin Nelter	*Ministre israélite.*
Gasné	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Xavier	*Mathém. spéciales.*
Lignières, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Roy, *ch*	
[illegible]	
Teissier	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Mengeaud	
Blanchet	*Philosophie.*
Garnier	*Histoire.*
Bourciez	*Rhétorique.*
Gardillon	*Seconde*
Talon.	*Troisième*
Brun, Dumarik-Servo *ch.*	*Quatrième.*
Abel Beaudemon	*Cinquième.*
Houdot, Roux	*Sixième*
Tramaud et Nicollet ; Rolland et Vermeil 8e	*Classes élément.*
Willard, *ch.* ; Bramann, *ch.*	*Allemand.*
Middleton, *ch.*, Collet.	*Anglais.*
Alfonsi	*Italien*
Bonsa, Favier	*Dessin d'imitation.*
Michaud, Lazzeri	*Dessin graphique*

Enseignement spécial

F. Krafft ; M. Chilini,	*Sciences mathémat.*
M. Chilini, Mengeaud,	*Sc. ph., chim. et nat*
Blanchet	*Morale*
Conduzorgues-Lafolles ✻	*Législation.*
Synvet, J. Chilini ; Garnier, M. Chilini	*Histoire littérat. et grammaire.*

Lycée de Toulon. MM

Chappuis	*Proviseur.*
Gabert	*Censeur*
L'abbé Court	*Aumônier.*
Segonzac	*Économe*

Professeurs. MM

(Cours préparatoires à l'École navale.)

Barbarin, *ch* Colomb, *ch*	*Histoire et géogr*
Fehl	*Mathématiques*
Vivot	*Physique*
Souquet	*Littérature*

Enseignement classique

Barbarin fils, *ch.*, Bernard, *ch.*,	*Mathémat. élément.*
Vivot, Rouquet, *ch*	*Sc. ph., chim. et nat*
Bernard	*Philosophie.*
Duval Colomb, *ch*	*Histoire*
Vauthier	*Rhétorique.*
Rey	*Seconde*
Rolland, *ch*	*Troisième*
Pla	*Cours de lettres aux élèves des sections*

Martin, Istria	*Quatrième.*	Guipon ✻.....	*Dessin graphique.*
Fayolle Morel, *ch* . .	*Cinquième.*	*(Enseignement spécial)*	
Miquel, Bac, 7e; François, Nozeran, 8e .	*Classes élément.*	Bernard; Bianchi....	*Sciences mathémat*
Daupoimé, *ch* ; Roux..	*Allemand.*	Roduet, Bandet, *ch.*	*Sc ph , chim.et nat*
Mary, *ch.* ; Fabre, *ch.*	*Anglais.*	Fabié	*Histoire et géogr.*
François	*Italien.*	Fabié, Raynoard	*Littérat et gramm.*
Ginoux.....	*Dessin d'imitation.*	Piétra	*Logique*
		Bernard.....	*Morale*

COLLÈGES COMMUNAUX MM

Ai	Brunie,	*princ*	*Draguignan*	Ferry,	*principal.*
A . . . (coll. Fesch)	Bozi	*id*	*Grasse*	Charasse,	*id*
Antibes.	Sade,	*id.*	*Manosque* (ens. sp.)	Deltel,	*id.*
Ipt.	Acquatella,	*id.*	*Menton*	Fontana,	*id*
Ar	Chevallier,	*id.*	*Orange*.	Michon,	*id.*
Barcelonnette.. .	Berlie,	*id.*	*Pertuis*..	Martel,	*id.*
Calvi.. . . .	Serveille,	*id.*	*Sartène*.....	Ferrandini,	*id.*
Carpentras.. . . .	Prat,	*id.*	*Seyne*..	Paux,	*id.*
Corte (école Paoli).	Pancroz,	*id.*	*Sisteron*.	Clap,	*id.*
Digne.....	Combe,	*id.*	*Tarascon*	Nésa,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs), MM.			(d'Institutrices).		
Aix	Dorlhac de Borne ✻,	*direct.*	*Aix*...	Mme Ve Gulhon,	*direct.*
Ajaccio	Schurrer,	*id.*	*Ajaccio*..... . . .	Mlle Lemercier,	*id*
Avignon...	Giraud,	*id.*	*Digne* (cours normal,.	Les sœurs de la Doctrine chrétienne,	*id*
Barcelonnette.....	Pinoncély,	*id.*			
Draguignan.	Viellot,	*id.*			
Nice.....	Berdol,	*id.*			

ACADÉMIE D'ALGER. (*Voir* pages 1068, 1076, 1089 et 1101.)

ACADÉMIE DE BESANÇON.

(Quatre départ. Doubs, Jura, — Haute-Saône, — Haut-Rhin)

M. JACQUINET (O ✻), *recteur.*

M. Mouton, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Benoist. . . *Besançon.* | Barbut.. *Lons-le-Saulnier.* Gallian . . *Vesoul*

Armbruster, *chargé des fonctions d'Inspecteur d'Académie à Belfort, en ce qui concerne l'enseignement primaire.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Goux . . .	*Besançon.*	Lobereau. .	*Lons-le-Saulnier*	Prost	*Vesoul.*
Pautrier .		Vacharet . .	*Dôle*	Becker . . .	*Gray.*
Castel . . .	*Baume-les-Dames*	Corte. . . .	*Poligny.*	Euvrard . .	*Lure.*
Benamy. .	*Montbéliard.*	Porcher. . .	*Saint-Claude.*	Guérin . . .	*Luxeuil.*
Mesnier . .	*Pontarlier.*	Colomb. . .	*Vesoul.*	Armbruster	*Belfort*
Dubois .	*Lons-le-Saulnier*				

Mme Sarrazin, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*

CONSEIL ACADÉMIQUE MM.

JACQUINET (O ✻), recteur, *président.*

Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3)

Gruey, professeur à la faculté des sciences.
Carrau, professeur à la faculté des lettres.
Brachon, prof. à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.
Brichet, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Besançon.
Jacques, professeur de physique au lycée de Besançon.
Droz, professeur de rhétorique au lycée de Besançon.
Lebrun, professeur d'histoire au lycée de Lons-le-Saunier
Piroutet, professeur de mathématiques au collège de Salins (Jura).
Dubrest, professeur de philosophie au collège de Dôle (Jura).

Membres élus

Oudet ✻, présid. du conseil gén. du Doubs, sénateur.
Girod (Paul), conseiller général du Jura
Bernard, maire de Baume-les-Dames, député du Doubs.
Meillier, maire de Vesoul
Morillot, proviseur du lycée de Besançon
Tourgno., principal du collége de Baume-les-Dames

Membres nommés (1880) par le ministre

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté des Sciences de Besançon.

M. Vézian ✻, *doyen.*
M. Boutel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bl[illegible]	*Mathém. pures.*
St-Lo[illegible]	*Mathém. appliq*
Croullebois[illegible]	*Physique*
Bar[illegible]	*Chimie.*
Vezian	*Géologie et minér.*
Moquin-Tandon	*Zoologie et botan.*
Nicolas, *chargé d'un cours complémentaire*	

Faculté des Lettres de Besançon.

M. Tissot, *doyen.*
M. Boutel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Larrau, suppléé par M Cousinet	*Philosophie.*
Tissot[illegible]	*Littérature franç.*
Nagoutte[illegible]	*Littérature anc.*
Pingaud	*Histoire.*
B[illegible]	*Littérat. étrangère*
Droz	*Charges de cours complémentaires*
Vernier	
Kontz	

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon.

M. Chenevier ✻, *directeur.*
M. Boutel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bruchon	*Anatomie et phys*
Bernier	*Physiologie.*
Druhen jeune[illegible]	*Patholog. externe et médec. opér*
Chevrier ✻[illegible]	*Hyg. et thérapeut.*
Saillard[illegible]	*Clinique externe*
Druhen aîné ✻[illegible]	*Patholog. interne.*
Coutenot ✻[illegible]	*Clinique interne.*
Sangeot ✻	*Accouch. maladies des fem. et des enf.*
F[illegible]re	*Pharm et Mat méd.*
Moquin-Tandon	*Hist. natur. médic.*
B[illegible]	*Chimie et toxicol.*

Suppléants Gounand, Chapoy, Ganderon, Tailleur

M Prieur, *bibliothécaire de la bibliothèque universitaire.*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Besançon. MM.

Morillot[illegible]	*Proviseur.*
Dauré[illegible]	*Censeur.*
L'abbé Drouard[illegible]	*Aumônier.*
P. Méaly[illegible]	*Pasteur protestant.*
Le rabbin Aus[illegible]	*Ministre israélite.*
Fo[illegible]din	*Econome.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Jublowski[illegible]	*Mathém. spéciales.*
Bloch, Brichet[illegible]	*Mathématiq élém.*
Rom[illegible], *ch*	
Henry[illegible]	*Sciences physiques, chim et natur.*
Ba[illegible]-Rivet	
Ch[illegible]	*Philosophie.*
Boussey, Renaux[illegible]	*Histoire*
Droz[illegible]	*Rhétorique.*
Rudler[illegible]	*Seconde*
Mour[illegible]	*Troisième.*
Pierre[illegible]	*Quatrième.*
Vernier[illegible]	*Cinquième.*
La[illegible]les	*Sixième*
Andriot, 7e, Fritsch, 8e	*Classes élémt.*
Kontz, Bouvard, *ch*..	*Allemand.*
Rosenzweig[illegible]	*Anglais.*
Abram[illegible]	*Dessin d'imitation.*
G[illegible]llot[illegible]	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Feulpin, Gillot[illegible]	*Sciences mathémat.*
Perret.	*Sciences physiques, chim. et natur*
Chatelain[illegible]	*Morale.*
Brunet[illegible]	*Législation*
Brunet, *ch*, Bas	*Hist. et géogr., littérat. et gramm*
Feulpin[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée de Lons-le-Saulnier MM.

Simon[illegible]	*Proviseur*
Marchi[illegible]	*Censeur*
L'abbé N[illegible]	*Aumônier*
[illegible]bolle[illegible]	*Econome*

Professeurs MM

En cinquante classes par

Marolle, *ch.*, Toubin, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Simon, *ch*[illegible]	*Sciences physiques, chim. et natur.*

Dequevauviller, c	*Philosophie.*
Levasseur, h	*Histoire*
Nadeau, ch.	*Rhétorique.*
Mass..., c.	*Seconde.*
Gui...	*Troisième*
Tess...	*Quatrième*
Pa...t, c.	*Cinquième.*
Lap..., c.	*Sixième.*
Car... 7e, G... 8e, ...	*Classes élément.*
Wen..., Vil..., ch., Gr...ss..., ch.	*Langues vivantes*
B...	*Dessin d'imitation et dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Boulée; Mayer.....	*Sciences mathémat et physiques*
Dequevau...	*Morale*
R...seaux	*Translation*
Barret	*Histoire et géogr.*
Barret, Convers...	*Littérat et gramm.*
Boulée	*Comptabilité.*

Lycée de Vesoul. MM

R...ev	*Proviseur.*
Remy.	*Censeur.*
... Kam...	*Aumônier.*
La...	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Ver..., ch., Brédin, ch., Stouff, ch...	*Mathématiq. élém*
Fristch du Lang, ch...	*Sciences physiques chim. et natur*
Mabile, ch...	*Philosophie.*
Didier, ch.	*Histoire.*
Morillot	*Rhétorique.*
Lambert, ch	*Seconde.*
Caulet, ch	*Troisième.*
Frémont	*Quatrième.*
Claudey, ch	*Cinquième.*
Rannaire, ch.	*Sixième.*
Barlet 7e Thoman, 8e	*Classes élément.*
M...ez	*Langues vivantes,*
J...ques	*Dessin d'imitation.*
Bre..., ch	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Brédin; Stouff..	*Sciences mathémat.*
L...bier ...	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Mab...le ...	*Moral Législation*
Laurent	*Histoire et géogr*
Grivet; Lambert, ch.; Burlet	*Littérat et gramm.*
G...ve ...	*Comptabilité.*
Daval.....	*Allemand.*

Lycée de Belfort. MM.

Schirmer.	*Proviseur*
Baequet..	*Censeur*
L'abbé Dauphin.....	*Aumônier*
Le pasteur Abt.....	*Ministr. protestant.*
Le ... Mezza ...	*Ministre israélite.*
Marot	*Économe*

Professeurs MM

(*Enseignement classique.*)

Lehr, ch ; Reuss, ch.	*Mathémat élém*
Th...mas ch ...	*Sciences physiq., chim. et nat.*
G...ur-Colin, ch ...	*Philosophie.*
Auerbach.....	*Histoire*
Job. ...	*Rhétorique.*
M...gnier, ch.....	*Seconde*
Vautrin, ch	*Troisième*
Zanta, ch.	*Quatrième.*
Marchal, ch.....	*Cinquième.*
Nelzer, ch ...	*Sixième*
Audran, ch., 7e	*Classes élément.*
Spelli, ch., 8e.....	
Grunfelder, Surleau, ch.	*Allemand.*
Janlet, ch.....	*Anglais.*
Baumann..	*Dessin d'imitation.*
Zerling	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Engelspach ; Lesage..	*Science mathémat*
Lehr, Reuss.	*Sciences physiq., chim. et nat.*
Thomas ; Vuilhaume..	
Chavin Colin...	*Morale.*
Marchal.....	*Législ.*
Sarazin	*Écon pol., hist. et géogr.*
Géant, Mallard, Mugnier, Marchal Robchey	*Littérat. et gramm*
Lesage, Mar...d .	*Comptabilité*
Zerling ..	*Travaux graphiq.*

COLLÈGES COMMUNAUX. MM.

Ar...					
Baume..	Quellard,	*principal.*	Montbéliard ...	Perdrizet,	*principal*
Dôle ...	Tourgnol,	*id.*	Poligny ...	Benoit,	*id.*
Gray. ...	Maugey,	*id.*	Pontarlier	Dornier,	*id.*
Lure ...	Berger,	*id.*	Saint-Amour ...	Faivre,	*id.*
Luxeuil...	Jean,	*id.*	Saint-Claude ..	Vuatte,	*id.*
	Reuchin,	*id.*	Salins. ...	André,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs), MM.

Besançon .	Gobin,	*directeur.*	Montbéliard (prot.)	Prêtre,	*directeur.*
Lons-le-Saulnier	Commenges,	*id.*	Belfort .	S...k	*id.*
Vesoul ...	Genet,	*id.*			

(d'Institutrices).

Besançon. ...	Mlle Bonnet,	*direct.*	Lons-le-Saulnier..	Mme Vve Fradin,	*dir.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

(Cin[illegible] départ. : Gironde, — Dordogne, — Landes, — Lot-et-Garonne, — B[illegible]sses-Pyrénées.)

M. Ouvré (O ✻), *recteur*.
M. Beaudun, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Soumeslan .	*Bordeaux.*	Pecoul.	*Agen.*
Pestelard.	*Périgueux.*	Audray.	*Pau.*
Moulin.	*Mont-de-Marsan*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Maillé (*Écoles urbaines*). .	*Bordeaux.*	Samalens.	*Dax.*
Be[illegible] (*Écoles rurales*).		Malhurbe	*Saint-Sever*
Saby.	*Bazas.*	Dieuzéide.	*Agen*
Mignó.	*Blaye et Lesparre.*	Chousserie.	*Marmande.*
Caubit	*La Réole.*	Rey.	*Nérac*
Lassaigne	*Libourne.*	Amen.	*Villeneuve.*
Rebierre.	*Périgueux.*	Gantayre.	*Pau.*
[illegible]	*Bergerac.*	Ca[illegible]	*Bayonne*
Pauliet.	*Bergerac.*	Urruty . .	*Mauléon*
Bons.	*Nontron.*	Carrer . . .	*Oloron*
Beteille.	*Ribérac.*	Gantherot	*Orthez.*
Rivière . .	*Sarlat.*	Ieres	*Lembeye.*
Bo[illegible]d	*Mont-de-Marsan.*		

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Ouvré ✻, recteur, président
Les [illegible] par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).
Laprie, professeur à la faculté de théologie de Bordeaux
Baudry Lacantinerie, professeur à la faculté de théologie de Bordeaux.
Coyne, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux
Houe., professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.
L[illegible] professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.
L[illegible] agrégé, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Bordeaux.
N[illegible]
L[illegible], professeur chargé de cours de quatrième au lycée d'Agen
Lolliot, professeur chargé de cours de seconde au lycée de Pau.
Sauvecroche, professeur de mathématiques au collége de Libourne.
Merlin, professeur de rhétorique et seconde au collége de Marmande.
Membres élus

Alexandre Léon, conseiller général de la Gironde, président de la commission de surveillance de l'école normale.
[illegible]zemaris, conseiller général de la Gironde.
Brandenburg, maire de la ville de Bordeaux.
[illegible], adjoint au maire, prof. à la faculté de droit de Bordeaux.
Jonette, proviseur du [illegible] de Bordeaux
Bourré, principal du collége de Bergerac
Membres nommés (1880) par le ministre.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Bordeaux.

M. l'abbé Cirot de Laville, *doyen*.
M. [illegible], *secrétaire-agent comptable*.

Professeurs. MM.

L'abbé Pesnelle, *ch...*	*Dogme.*
L'abbé Thibaut. . . .	*Morale évangéliq.*
L'abbé Laprie.	*Hist. et discipl. eccl.*
L'abbé [illegible], *supp...*	*Éc[illegible] sac[illegible]*
L'abbé Cirot de Laville	*Écriture sainte*
L'abbé Charlot.	*Droit ecclésiastiq.*

Faculté de Droit de Bordeaux.

M. Courraud ✻, *doyen*.
M. Ravier, *secrét. agent comptable*.

Professeurs. MM.

Courraud ✻, Cuq . . .	*Droit romain.*
Saigeat, Deloynes, Baudry-Lacantinerie. . .	*Code civil.*
Vigneaux.	*Histoire du droit.*
B[illegible]	*Droit commercial*
Barckhausen.	*Droit administratif*
Lecoq.	*Procédure civile.*

Faure, *ch.*..... *Économie politq.*
Levillain. . ..... *Droit maritime*
Marandout..... .... *Droit criminel*
Larnaude, *ch.*..... *Droit intern pr*
Despagnet, *ch.* . .. .. *Pandectes.*

Faculté des Sciences de Bordeaux.

M. Abria (O✻), *doyen.*
M. Fu crand, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Houel..... ..... *Mathémat. pures.*
Les ..... ✻ . } *Astronomie et mécanique rationn.*
Ra ..... *Astronomie phys*
Ma ..... *Botanique*
Ra ..... ✻ . *Minéral. et géolog*
..... } *Zoologie et physiologie animale.*
Al ..... O✻ *Physique.*
Ca ..... *Chimie*

Maîtres de conférences MM.

De Lagrandval ✻, *Mathématiques.*
Forq ..... n, *Ch ..... ie*

Faculté des Lettres de Bordeaux.

M. Couat, *doyen.*
M Fulcrand, *secré aire agent compt.*

Professeurs. MM.

Espinas. ..... *Philosophie.*
Couat ..... *Littérature grecq.*
Froment ... . *Littérature latine*
Roux ✻. ..... *Littérature franç.*
Coutes ✻. ..... *Histoire.*
De Tr ..... ✻ *Littérature étrang*
Le ..... *Géogr aphie*
Colignon .. .. } *Antiquités grecques et latines*

Maîtres de conférences. MM.

Egger, Paguet, Beaudoin.
M Morel, *bibliothécaire de la bibliothèque universitaire*

Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

M. Den ..... é ✻, *doyen.*
M. Madonlé, *secrét. agent compt.*

Professeurs. MM

P ..... l, P ..... *Clinique interne.*
De ..... ✻, Lanne ..... gue *Clinique externe*
Pa ..... Dupuy *Pathologie interne.*
Azam ✻ . . .. *Pathologie ext.*
V ..... } *Pathologie et Thérapeutique gen.*
De Fleury . . *Thérapeutique*
Mousseaux. . *Clinique d'accouc*
C ..... *Anatomie patholog*
Ore ✻ *Physiologie.*
L ..... *Hygiène.*
M ..... *Médecine légale.*
Mo ..... *Chimie*
Is ..... *Anatomie*
Masse . .. *Médecine opérat.*
Jol ..... *Médecine expérim*
Viault.. *Histologie.*
Guilland *Histoire naturelle.*

Chargés de cours. MM.

Morget *Physique.*
Figuier..... *Pharmacie.*
Perrens ..... *Matière médicale.*

Chargés de cours annexes.

N ..... *Dermatologie.*
L .... *Maladies mentales.*
B ..... *Ophtalmologie.*
Venot .. .. } *Malad. syphilit. et vén.*
Bitot.. *Maladies des enf.*

Chargés des fonctions d'agrégés. MM.

SECTION DE MÉDECINE

Lande, Soiles, Armaingaud, Rondot, Ardozan.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS.

Dudon, Demons✻, Gerv ..... -Kozsiewicz, Poinsot, Boursier, Lefour.

SECTION D'ANATOMIE

Testut, Léon Périer.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

Carles, Blarez

SECTION DE PHARMACIE

N.

Conservateur des collections : Bitot.
Bibliothécaire : Péry

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bordeaux. MM.

Jonette ✻ . . *Proviseur*
Co ..... mb *Censeur*
L'abbé D ..... os, l'abbé Delmas... ..... } *Aumôniers.*
Le pasteur Renous.. . *Ministre protest.*
Levy..... *Grand-rabbin.*
Mejus *Économe.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

De Lagrandval ✻ *Mathém. spéciales.*
Caron, Dupuy, Chadu, Lacroix, N., *ch.*..... } *Mathémat. élémentaires*
M ..... } *Sciences physiq., chaire spéciale*
Vallier ..... *Philosophie.*
Marion ..... *Histoire.*
Fourtet ; Dupuy.... *Rhétorique.*
Retournet ; Arnald .... *Seconde.*
M ..... *Troisième.*
Mo ..... *Quatrième*
Du ..... *Cinquième.*
Chenebaux *Sixième*
Gaultier, 7e D ..... *Classes élément.*

Kunstler; Riquiez . . .	*Allemand.*
Addison, Biard; Ravizé, *h.*	*Anglais*
D'Ema . . . *ch.*	*Espagnol.*
Sloes .	*Dessin d'imitation*
Ragain	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Sance, Ste-Colombe, *ch.*; Eychenne, *ch.*, Dedoncker, *ch.*	*Sciences mathémat.*
Sance, *ch*; Ste-Colombe, *ch* Eychenne, *ch*; Dedoncker, *ch.*; Lafonne, Bouchu . . .	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Vallier . . .	*Morale.*
Cosne . . .	*Législation*
Labroue, Marc.	*Histoire et géogr.*
Barrau, *ch.*, Bauzen, *ch.*, Caque, *ch.*; Eychenne *ch.*	*Littérat. et gramm.*
Sance . .	*Comptabilité.*

COLLÉGE ANNEXE DE TALENCE. MM.

Momont	*Censeur*
Volat . . .	*Cinquième.*
Brieusse, *ch*	*Sixième.*
Faucher.	*Septième*
Thouvenot	*Huitième.*
Meyer	*Allemand.*
Troly, *ch*	*Anglais.*

Lycée de Perigueux. MM.

Grandjean d'Hauterive	*Proviseur.*
Leta	*Censeur.*
L'abbé Gelas	*Aumônier*
Pitard	*Économe.*

Professeurs. MM

Enseignement classique.)

Finck, *ch* Gervais, *ch.*; Roull, *ch* . .	*Mathém. élément.*
Loubens, *ch*; Bern . . *ch.*	*Sc ph , ch. et nat.*
Jar el . .	*Philosophie*
Lambert, *h*	*Histoire.*
Vi u , *ch*	*Rhétorique.*
Cazes .	*S e ,*
Th s, *ch*	*Troisième.*
Vaillant, *ch.* .	*Quatrième*
Bernard, *ch.* .	*Cinquième.*
Gérail, *ch*	*Sixième.*
Goup , *ch*, *e* .	*Classes élément*
V z n S	
Sol ar r *ch* Durand	*Allemand.*
Mane se .	*Anglais.*
N .	*Langues vivantes.*
Deze	*Dessin d'imitation*
Farg s	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Finck, Gervais, Roull.	*Sciences mathémat,*
Bernard (Alfred) . . .	*Sciences physiques chim. et natur.*
Magnanou, Lambert, Thauziès, Vaillant, Bernard Alex., Géral.	*Histoire et géogr., ... et gramm.*
Soudier, Délias . .	*Maîtres élément*

Lycée d'Agen. MM.

Condé	*Proviseur.*
Cumborie .	*Censeur.*
L'abbé Vidian	*Aumônier*
D zian.	*Économe*

Professeurs MM

Enseignement classique.)

Cayre, *ch.*; Abriol	*Mathématiques élémentaires*
Benoist . . .	*Sciences phys q ... et natur*
Dessaule, *ch*	*Philosophie*
... *ch* .	*Histoire*
Cosine, *ch.* .	*Rhétorique.*
Leymerie, *ch*	*Seconde*
... *ch* . .	*Troisième.*
Le ... e	*Quatrième.*
Bigarnbert	*Cinquième.*
Barrau, *ch*	*Sixième*
Perbosc, Tr, D ... Sc ...	*Classes élément.*
Maths, *ch*	*Allemand.*
Dumnat, *ch.* . .	*Anglais*
Mouton, *ch*	*Espagnol*
Raudon .	*Dessin d'imitation*
Cayre	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Rouquayrol; Billière . .	*Science. mathémat., phys. et natur.*
Dewaule	*Morale*
Monteils . .	*Législation.*
Le ... dre, Rigaudier	*Hist ... et géogr*
Lav ... Larjau; Boyer ...	*Littérat. et gramm.*

Lycée de Pau. MM.

L ... ard ...	*Proviseur.*
C ... n	*Censeur*
L'abbé L ... u	*Aumônier.*
Le pasteur Ca ...	*Ministre protestant*
Vidal .	*Économe*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Breuling, Campon, *ch*	*Mathém. élément*
... ld ... ch, D ... n *ch*	*Sciences physiq, chimiq et natur.*
Pa le, *ch.* .	*Philosophie*
Godret . . .	*Histoire.*
De la Ville de Mirmon	*Rhétorique.*
Lebrun . . .	*Seconde*
Gaubert.	*Troisième*
L ...	*Quatrième.*
T ... s, *ch*	*Cinquième*
N ... , *ch* . .	*Sixième.*
Francez, Tr; Hes ...	*Classes élément.*
...	*Allemand*
Pasquet, *ch.* .	*Anglais*
Gerbier	*Anglais et allem.*
Parlos ...	*Espagnol.*
Dar ...	*Dessin d'imitation.*
Izaac . .	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Breitling ; Izaac	*Sciences mathémat.*
Izaac, Debrun	*Sciences physiques, chimiques et nat.*
Palu	*Morale.*
Reynoird	*Histoire et géogr.*
Lebrun, Reynoird ; Sarthou	*Littérat. et gramm*
Izaac	*Comptabilité*

Lycée d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan. MM

Larousse ✻	*Proviseur.*
Martineau	*Censeur.*
L'abbé Dupouy	*Aumônier*
Malus (Victor)	*Économe.*

Professeurs. MM.

Barrien, *ch.*, Roubaud	*Sciences mathémat.*
Bellet, *ch.* ; Beaulard *ch.*, Bourrus, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Carassus	*Comptab. et écrit.*
Polget	*Philosophie.*
Ricard, Hard	*Histoire et géogr*
Jume	*Législation usuelle et économique.*
Larousse	*Rhétorique.*
Miquel	*Seconde.*
Traversa	*Troisième.*
Barthez *ch.*, De four, *ch.*, Pireaud	*Classes de gramm*
Ducos, Poudy,	*Enseig. class. élém.*
Velere, Peyrus	*Enseig. spéc. élém*
Strowski, *ch*	*Allemand.*
Dudelin	*Travaux graphiq.*
Peigné	*Anglais.*
Tarazona, *ch*	*Espagnol.*
Madre	*Dessin d'imitation*
Dudelin	*Dessin graphique.*
Junier	*Législation.*

COLLÉGE-SUCCURSALE A SAINT-SEVER. MM

L'abbé Laferrère	*Directeur*
L'abbé Duprat	*Aumônier.*

Thiéfres	*Commis d'économ.*
Garat	*Mathématiques*
Fredon, *ch*	*Humanités*
Laffon, Ferrère	*Grammaire*
Casedebaix	*Histoire et lettres.*
Cazet	*Classes élément.*
Degrace, *ch*	*Anglais et Allem.*

Lycée de Bayonne. MM.

Lecomte	*Proviseur.*
Dreux	*Censeur*
L'abbé Barrihaut	*Aumônier.*
Lévy	*Rabbin*
Donnat	*Économe*
Sarda	*Commis d'économ.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Kohmer, Fabre, *ch*	*Mathém. élément*
Duguin, *ch*	*Sciences physiques et mathémat*
Dutilh	*Philosophie*
Champion, *ch*	*Histoire.*
Hamelin, *ch*	*Rhétorique.*
Saignac, *ch*	*Seconde*
Dubue, *ch*	*Troisième.*
Bourgnol, *ch*	*Quatrième.*
Bru, *ch*	*Cinquième.*
Daynac *ch*	*Sixième.*
Ribet, *ch.*, 7e ; Leclerc, 8e	*Classes élément.*
Bernard	*Allemand.*
Arnaux	*Anglais*
D'Azcona	*Espagnol.*
Audebert, *ch*	*Dessin d'imitation.*
N.	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Sorbier, *ch*	*Physique.*
Mounier, *ch*	*Mathématiques*
Maurer, *ch*	*Littérature.*
Pourithon	*Classe préparat.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bergerac	Bourré,	*principal.*	*Marmande*	Vialcazat,	*principal.*
Blaye	Audic,	*id.*	*Mézin*	Mocquot,	*id.*
La Réole	Piet,	*id.*	*Sarlat*	Desmoulins,	*id.*
Libourne	Lagoguey,	*id.*	*Villeneuve-sur-Lot.*	Lalbie,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Dax	Trébucq,	*directeur.*	*Périgueux*	Sicard,	*directeur.*
Grand'Sauve (la)	Venner,	*id.*	*Agen*	Labroue,	*id.*
Lescar	Chauvin,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. Mmes

Agen	Mlle Nougués,	*directrice.*	*Pau*	Sœur Ste-Espérance de la Congrégat. des dames de Saint-Maur, *directrice.*
Bordeaux	Mlle Lourdan,	*id.*		
Mont-de-Marsan	Les religieuses de N.-D de Lorette.	*id.*	*Terrasson*	Sœur Lacoste, *id.*

ACADÉMIE DE CAEN

(Six départ. : Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure.)

M. Liard ✻, *recteur*.
M. Desmaisons, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Dupuy. . . .	*Caen*	Marie-Caroline. .	*Saint-Lô.*	Leconte. . . .	*Le Mans*
Perot.	*Evreux*	Bricon. . .	*Alençon.*	Couturier. .	*Rouen.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Lavinay . . .	*Caen.*	Aubin	*Saint-Lô.*	Jousset. . . .	*La Flèche*
Gautier. . . .		Chancerel . .	*Avranches.*	Loiseau . . .	*Mamers.*
Beuzeval . . .	*Bayeux.*	Hameau . . .	*Mortain.*	Briand . . .	*St-Calais.*
Mallet . . .	*Falaise.*	Gérard. . . .	*Coutances*	Paris, Noël .	*Rouen.*
Marie-Cardin	*Lisieux*	Desprez . .	*Valognes.*	Lebastard . .	*Dieppe.*
Paquois . .	*Pont-l'Evêque*	Bérard. . .	*Cherbourg*	Garsault . . .	*Le Havre.*
Durand . .	*Vire*	Boulet . . .	*Alençon.*	Chevallier . .	
Berthon . . .	*Evreux.*	Poret . . .	*Argentan.*	Launey. . . .	*Neufchâtel.*
Yon	*Les Andelys*	Lemonnier . .	*Domfront.*	Guimin . .	*Yvetot*
Chevalier . .	*Bernay.*	Desvoyes . .	*Mortagne.*	Chapuzain. .	*Saint-Valery*
Lamy	*Louviers.*	Perrin . . .	*Le Mans*		
Plâtrier . . .	*Pont-Audemer.*	Jouanne . .	*Saint-le-Grand*		

Mlle Gugnon, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Liard ✻, recteur, *président*

Six membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3)

Loth, professeur à la faculté de théologie de Rouen
Cauvet, professeur à la faculté de droit de Caen
Ditte, professeur à la faculté des sciences de Caen
Chauvet, professeur à la faculté des lettres de Caen
Blanche, professeur à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen
Vincent, professeur à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen — *Membres élus.*
Girod, professeur d'enseignement spécial au lycée de Rouen.
Tardif, professeur de mathématiques au lycée d'Evreux
Favre, professeur de philosophie au lycée de Caen
Grandsard, professeur de rhétorique au lycée de Rouen
Pillet, professeur de mathématiques au collége de Dieppe
Lefèvre, professeur de rhétorique au collége de Cherbourg.

Bertauld, sénateur, procureur général à la Cour de cassation, conseiller général du Calvados.
Tanegis, conseiller général du Calvados.
Leroy-Petit, adjoint au maire de Rouen.
Gadeau, maire de Caen. — *Membres nommés (1880) par le ministre*
Frinquet, proviseur du lycée du Mans
Manoury, principal du collége de Lisieux.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Théologie catholique de Rouen

M. l'abbé Delalonde, *doyen, ch. du sear.*

Professeurs MM

Le Flaive	. . .	*Dogme.*	L'abbé Delalonde . . .	*Hist. et antiq. ecclés.*
Tissot	. . .	*Morale évangélq.*	L'abbé Fouard. . .	*Écriture sainte*
			L'abbé Loth	*Éloquence sacrée*

Faculté de Droit de Caen.

M. Demolombe (C✻), *doyen.*
M. Gidel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs, MM.

Cauvet ✻; Jouen	*Droit romain.*
Bayeux ✻, Guillouard, Demolombe C✻, Guelard	*Code civil.*
Carel ✻	*Procédure civile et législation crim.*
Danjon	*Code de commerce*
Toutain	*Droit administrat.*
Vaugeois	*Droit criminel.*
Valroy Desnézerets	*Econ polit*
Le Goat	*Hist gen. du droit franç pub. et pr*

Agrégés Laisné-Deshayes, Guilloüard,

Faculté des Sciences de Caen.

M. Morière ✻, *doyen.*
M Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs, MM

Lemonnier	*Mathématiques.*
De Saint-Germain	*Mécanique rationn*
Lecornu	*Maître de conférences (mathem.)*
Dalle ✻	*Chimie.*
Neyreneuf	*Physique.*
Morière ✻	*Botanique, minéralogie et géologie*
Eudes-Deslongschamps (E.)	*Zoologie et physiol. animale.*
Boutroux, *maître de conférences (chimie [illegible] p.*	

Faculté des Lettres de Caen

M Joly ✻, *doyen*
M Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs, MM

[illegible] ✻	*Philosophie.*
Joly ✻	*Littérat. française.*
Deuls ✻	*Littérat. ancienne.*
Beaudouin	*Littérat. étrangère.*
Tesson, Bourgeois	*Histoire.*
Dubosc de la Pommeraye	*Géographie*
[illegible]	*Ch. de lettre latine*
Haussoullier	*Maître de confér.*
Chapsal (*conférences de grammaire*)	

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen.

M. Bourienne, *directeur.*
M Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs, MM

[illegible] Langlois	*Anatomie.*
Wiart	*Physiologie.*
Bourienne	*Pathologie externe et méd. opér.*
Denis-Dumont ✻	*Clinique externe.*
Auvray	*Pathologie interne.*
Malbent ✻	*Clinique interne.*
Le Roy de Langevinière	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Chancerel	*Thérap et hyg. gén.*
Charbonnier	*Pharm. et matière médicale.*
Lepelut	*Chimie et toxicologie*
Pinier	*Histoire naturelle.*

Gidon, *chef des travaux anat*
Picard, *chef des travaux chim*
Adjoint: Delouey ✻
Suppléants: Gidon, Simon, Mortier, Boutroux

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

M. Leudet fils ✻, *directeur.*
M. Pétel, *secrét. agent compt.*

Professeurs, MM.

Pennetier	*Physiologie.*
Tinel	*Anatomie*
Merry-Delabost	*Pathologie et médecine opérat.*
Dumesnil ✻	*Clinique externe.*
Levesque	*Pathologie interne.*
Leudet fils ✻	*Clinique interne.*
Thierry	*Acc., maladies des femm. et des enf*
Blanche	*Histoire naturelle.*
Olivier	*Thérapeut et hyg.*
Cloüet	*Pharmacie et mat. de toxicologie.*
Duprey	*Chimie complém.*

Agrégés Gosselin
Suppl. Cauchois, Thieulin, Pétel.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Rouen.

M Gérardin (O✻) *directeur.*
M Courtier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs, MM.

Canonville	*Mathématiques pures*
Vincent ✻	*Mécanique rationn Calcul différentiel et intégral*
Lecapitain	*Physique.*
Houzeau ✻	*Chimie*
Girardin O✻	*Chimie agricole et industrielle*
Blanche	*Histoire naturelle.*
Beaudry ✻	*Littérature franç.*
Auvray	*Histoire.*
Lefort	*Géographie.*
De Vesly	*Dessin*
Fresne	*Droit commercial*
Leduc	*Economie politique.*

Suppl Duprey, Nicole.
M. Goudall, *bibliothécaire de la bibliothèque universitaire.*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Caen MM.

Rousselot	*Proviseur.*
M[illegible]el	*Censeur*
L'abbé Morel	*Aumônier*
Marcilhac	*Économe.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Riquier	*Mathém. spéciales.*
Genouille, Landeau, *ch.*; Jouaune, *ch.*	*Mathém. élément*
Chervet	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Houdey[illegible]	
Clerc	*Philosophie.*
Perdoux; Châtel, *ch*	*Histoire.*
A[illegible]	*Rhétorique.*
M[illegible]	*Seconde.*
Ouvrar[illegible]	*Troisième.*
Gal[illegible]	*Quatrième.*
Roquière, *ch*	*Cinquième.*
Charpy; Bonaparte	*Sixième.*
Thézeloup, 7e, Nicolas, 8e	*Classes élément.*
Nou[illegible], *ch.*; Postina, *ch.*	*Allemand.*
Maguen, *ch*	*Anglais.*
Lechevalier	*Dessin d'imitation.*
Goësle, *ch*	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Mortain; Lamppe	*Sc. mathématiques.*
Mortain; Gœsle	*Sc. phys., chimiq et natur.*
D[illegible]rel	*Litt[illegible]*
Clerc	*Morale*
Mériel	*Législation.*
Perdoux; Prempain	*Histoire et géogr.*
Paisan[illegible]; Lagniel	*Langue française.*

Lycée de Coutances. MM.

Franco[illegible]	*Proviseur*
Le[illegible]marquier	*Censeur*
L'abbé Helland	*Aumônier.*
Lecaplain	*Économe.*

Professeurs MM

(*Enseignement classique.*)

Daligault, *ch*; Cauvin	*Mathém. élément.*
Le Mone, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Le Priol, *ch*	
Thamin	*Philosophie.*
Le Revérend	*Histoire.*
Le Bris	*Rhétorique.*
Blier *ch*	*Seconde*
Goulet, *ch*	*Troisième.*
Lemonnyer, *ch*	*Quatrième.*
Lavenlie, *ch*	*Cinquième.*
Lemare, *ch*	*Sixième.*
Lemaitre, 7e; Paireaux 8e	*Classes élément.*
Delbe, *ch.*; Piedune, *ch.*	*Anglais.*
Questel père et fils	*Dessin d'imitation.*
Daligault	*Dessin graphique*
Kozlowski	*Allemand.*

(*Enseignement spécial.*)

Brion	*Sc. mathématiques.*
Le Mone; Cauvin	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Le Révérend	*Histoire et géogr.*
Priouli	*Morale, littérature, gramm et compt.*
Car[illegible]eau, Muriel	*Maîtres élément.*

Lycée d'Alençon. MM.

Fitremann ✻	*Proviseur.*
Laloy	*Censeur.*
L'abbé Dupuy	*Aumônier.*
[illegible]uel	*Économe.*

Professeurs MM

(*Enseignement classique.*)

Boulant, *ch.* Daupay, *ch*	*Mathém. élément*
Letellier, fils, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Joly, *ch.*	*Philosophie.*
Deschamps, *ch.*	*Histoire*
Branchard	*Rhétorique.*
Gomond	*Seconde.*
Guitard, *ch.*	*Troisième.*
Hersent, *ch.*	*Quatrième.*
Sorieul, *ch.*	*Cinquième.*
Leno[illegible], *ch*	*Sixième*
Ra[illegible], 7e, Gon[illegible]ard, 8e.	*Classes élément.*
Lion, *ch.*, [illegible], *ch*	*Allemand*
Ver[illegible]on	*Dessin d'imitat.*
[illegible]	*Dessin graphique.*
Raux, *ch*	*Anglais*

(*Enseignement spécial.*)

Bel et, Letellier père	*Sc. mathématiques, sc. phys., chimiq. et natur.*
Joly, Fleury; Garnier.	*Morale, histoire, littér. et gramm Compt et écriture.*

Lycée du Mans MM.

Fringnet	*Proviseur*
Dauban	*Censeur.*
L'abbé Cartraux	*Aumônier.*
Saint-Edme	*Économe.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Minard, *ch.*; Dunan, *ch.*; Gerdon	*Mathém. élément.*
Revé, *ch.*, Gentil, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Agnel	*Philosophie.*
D[illegible]verses lu Dezert	*Histoire.*
Desjardins	*Rhétorique.*
Pellissier, *ch*	*Seconde.*
Chamard, *ch.*	*Troisième.*
Coulan[illegible] *ch*	*Quatrième.*
Leroux	*Cinquième.*
Lehot, Mulin	*Sixième.*
Alouis, 7e; Demoncuit, 8e	*Classes élément.*
Lecouveych; Trouchet	*Anglais.*
Demand, *ch*, Stapper, *ch.*	*Allemand.*
Sauvé	*Dessin d'imitat.*
Rousseau	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

[illegible]	*Sc. mathématiques*
Cros	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Agnel	*Morale et législat.*
Thouvenin, *ch.*	*Histoire et géogr.*
Fourreault	*Littér. et gramm.*
Rignel	*Comptabilité.*

Lycée de Rouen. MM.

Morlon ✻	*Proviseur.*
Desfours	*Censeur.*
L'abbé Durier	*Aumôniers.*
L'abbé Vacandard	
Tarin	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Vincent ✻	*Mathém spéciales*
Crospier; Doncel, Gamby *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Mardort; Lecapitain	*Sciences physiques et naturelles*
Bonnetot *cours de lett. p. les élev. d. scienc.*	
Bonnet	*Philosophie.*
Launay; Lefort, *ch.*; Bayeux, *ch.*	*Histoire.*
Henry ✻, Granmard ✻	*Rhétorique.*
Provotelle; Tixier	*Seconde.*
Hamel; Rousseau	*Troisième.*
Fleurichaud; Lemenu	*Quatrième.*
Roussel, Menard	*Cinquième*
Lemaitre; Rossotte	*Sixième.*
Roux, Coiffier, 7e, Lesage, Le Revérend, 8e.	*Classes élément.*
Schwartz Eguémann, *ch.*	*Allemand.*
Evrard; Haution, *ch.*	*Anglais*
Meloite, *ch.*	*Dessin d'imitat.*
Coindet, *ch*, Zacharie *ch*	*Dessin graphique*
Mellecœur.	*Sciences dans les cl. de gramm*

(*Enseignement spécial.*)

Girod; Canonville	*Sc. mathématiques.*
Baraconnet	*Sc. phys., chimiq et natur.*
Boracco	*Morale.*
Fresse	*Législation.*
Bures	*Allemand*
Lavourmy, *ch.*	*Anglais*
Deville	*Histoire et géogr.*
Henry ✻; Bonnetot; Monpeurt, *ch.*	*Littér. et gramm.*
Canonville	*Comptabilité*
Harouard, Boudu	*Maîtres élément.*

Lycée du Havre. MM.

Fiereville	*Proviseur*
Belvalon	*Censeur.*
Monnier	*Aumônier.*
Georgin	*Économe*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Poiier, *ch.*; Périer	*Mathém. élément.*
Morel-Blanc	*Mathémat. spéc*
Offret; Couetil, *ch.*	*Sciences physiques chimiq et natur.*
Réthoré	*Philosophie.*
Vallin	*Histoire.*
Faure	*Rhétorique.*
Remy	*Seconde.*
Delboulle, *ch.*	*Troisième*
Toutain	*Quatrième*
Nicollet	*Cinquième*
Lancevée	*Sixième*
Duval, 7e; Grould, 8e	*Classes élément.*
Melchior, *ch.*	*Allemand.*
Duervet, *ch.*, Malard, *ch.*	*Anglais.*
Blanco	*Espagnol.*
Parent	*Dessin d'imitation.*
Longlet	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Lance; Longlet	*Sc. mathématiques.*
Offret; Couétil; Malet	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Hue; Morel; Chatel	*Morale, littérat. et législation.*
Vallin	*Histoire et géogr.*
Morel	*Grammaire.*
Lance	*Comptabilité.*

Lycée d'Évreux MM.

Sulé	*Proviseur.*
Hion	*Censeur.*
L'abbé Martin	*Aumônier.*
Hanin.	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Taratte; Boutée, *ch.*; Lefrançois, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Coquillon, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Hereule, *ch*	*Philosophie.*
Barbot, *ch.*	*Histoire*
Nicolet	*Rhétorique.*
Deville, *ch.*	*Seconde.*
Goelt, *ch.*	*Troisième.*
Blin, *ch.*	*Quatrième.*
Piron, *ch*	*Cinquième.*
Morin, *ch.*	*Sixième.*
Faroux, 7e, Hamel, 8e.	*Classes élémen.*
Leconfranque	*Allemand*
Preteux, *ch.*, Lucy	*Anglais.*
Devos	*Dessin d'imitat.*
Taratte	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Lefrançois; Brière	*Sc. mathématiques.*
Thuillier, *ch*	*Sc. phys., chimiq et natur*
Hérelle	*Morale.*
Bordeaux	*Législation.*
Hion	*Histoire et géogr.*
Berger	*Littér. et gramm.*
Brière	*Comptabilité.*

COLLÈGES COMMUNAUX MM

Argentan	Dameron,	*principal.*	*Honfleur*	Boudin,	*principal.*
Avranches	Colin,	*id.*	*Lisieux*	Manoury,	*id.*
Bayeux	François,	*id.*	*Mortain*	Guillemain,	*id.*
Bernay	Colas,	*id.*	*Sablé*	Delamotte,	*id.*
Cherbourg	Le Roux,	*id.*	*St Hilaire du Harcouet*	Léonard,	*id.*
Coutances	Sorbets,	*id.*	*Sées*	Trassart,	*id.*
Courtemanche	Thorel,	*id.*	*Vire*	Duchemin,	*id.*
Dieppe	Triboulard,	*id.*	*Villé-le-Guillaume*	Le Bailly,	*id.*
Eu	Fernagu,	*id.*	*Carentan*	Mottin,	*id.*
Evreux	Dumax,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS MM.

Alençon	Nicol,	*directeur.*	*Évreux*	Labrunie,	*directeur*
Le Mans	Pihoen,	*id.*	*Rouen*	Plâtrier,	*id*
Caen	Berson,	*id.*	*Saint-Lô*	Delaplanche,	*id*

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES. *Argentan.* Mme Pichon, *directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Avranches	Sœur Stanislas, *directrice.*	*Coutances.*	Sœur Saint Bernard, *direct*
Bion	Les sœurs du Saint Cœur-de-Marie, *directrices.*	*Le Mans*	Sœur Dorothée, *id*
		Lisieux	Les sœurs de la Providence, *id.*

ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE. MM

Le Havre	Vannier, *direct*	*Rouen*	Bernardin, *direct.*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM.

Le Havre Périer, *direct.* | *Montivilliers.* Louvel, *direct.* | *Rouen.* Delarue, *direct.*

ACADÉMIE DE CHAMBÉRY.

(Deux départements : Savoie, — Haute-Savoie.)

M. Brédif ✻, *recteur.*
M. Lenfant, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Léger	*Chambéry*	Cornet	*Annecy.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE MM.

Mulrot	*Chambéry.*	Pierron	*St-Jean de Maurienne*	Calassi	*St-Jorioz*
Caillon		Tissier	*Moutiers*	Claude	*Bonneville*
Rey	*Albertville.*	N.	*Annecy*	Marsan	*Thonon*

Mme Garçain, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Brédif ✻, recteur, *président.*
Les membres des jurés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).
Revel, professeur à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.
Gossart, professeur au lycée de Chambéry
Dupuy, professeur au lycée de Chambéry
N... professeur au lycée de Chambéry. } *Membres élus*
Sonnat, professeur au collége d'Annecy
Veissière, professeur au collége d'Annecy
Les deux Conseillers d'Académie du ressort
Hollande, directeur de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres et des sciences de Chambéry

Balmain, conseiller général de la Savoie
Garcin, conseiller de préfecture de la Haute-Savoie
Finet, conseiller municipal de Chambéry.
Léon Orsat, conseiller municipal de Bonneville.
Nomy, proviseur du lycée de Chambéry
De Chaumont, principal du collége d'Annecy.

Membres nommés (1880) par le ministre.

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

École préparatre à l'enseignt supr des Sciences et des Lettres de Chambéry.

M. Hollande, *directeur.*

Professeurs. MM.

N.....	*Phys et mécaniq*
Revel	*Géométrie descrip. et dessin lin.*
Rabut.....	*Dessin de modelag. et d'ornements*
Hollande.....	*Chim. et hist nat.*
Revoil.....	*Mathématiques.*
Vallet	*Stéréotomie.*
Dupuy.....	*Littérature franç.*
Mougin.....	*Histoire.*
Hollande.....	*Géologie.*

Lycée de Chambéry. MM.

Nomy	*Proviseur*
Lefèvre.....	*Censeur.*
L'ab. de Chevilly d'Humilly	*Aumônier.*
Motz ois	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Revoil, *ch.*; Causeur, *ch*; Poulet, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Hollande; Gossart....	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Hoslache, *ch*.....	*Philosophie.*
Mougin, *ch*.....	*Histoire.*
Dupuy	*Rhétorique.*
Picq, *ch*.....	*Seconde.*
Gignan	*Troisième.*
Barrère.....	*Quatrième.*
Mellerio.....	*Cinquième.*
Mélèze.....	*Sixième.*
Carrère, fils; Aspée, *s*.	*Cl. aux élément*
Feuillé, *ch*; Gœpp ...	*Allemand.*
Servoille, *ch*.....	*Anglais.*
Chevron	*Italien.*
Caissy.....	*Dessin d'imitat.*
Rabut.....	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Poulet, Barraud et Basset	*Sciences mathématiques.*
Hollande; Gossart....	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Hoslache.....	*Morale.*
Carrère.....	*Législation.*
Chabrand, Mougin ...	*Histoire et géog.*
Chabrand; Gignan, Barraud	*Littér. et gramm.*
Barraud.....	*Comptabilité.*

Cours secondaire de jeunes filles de Chambéry.

Mme Rabut, *directrice déléguée*

Professeurs MM

1re Année

Trenca (Mme) et Carrère.	*Langue française.*
Gignan	*Histoire de France.*
Mougin.....	*Géographie*
Poulet.....	*Arithmétique.*
Hollande	*Sciences naturelles.*
Gossart.....	*Sciences physiques*
Daisay.....	*Dessin*
Gœpp	*Anglais*
[illegible]	[illegible]
Daverday.....	*Musique.*

2e Année

Rabut (Mme).....	*Langue française*
Picq	*Littérature.*
Mougin	*Histoire*
Mougin	*Géographie.*
Causeur	*Mathématiques*
Hollande ..	*Sciences naturelles*
Gossart.	*Sciences physiques*
Rabut ..	*Dessin*
Gœpp.....	*Anglais*
Chevron	*Italien.*
Trenca.....	*Musique.*

3 Année

Gignan.....	*Langue française*
Dupuy.....	*Littérat. et morale*
Mougin.....	*Histoire et géog*
Revoil.....	*Mathématiques*
Hollande.....	*Sciences naturelles*
Gossart.....	*Sciences physiques*
Rabut.	*Dessin.*
Gœpp	*Anglais*
Chevron.....	*Italien*
Rabut (Mme).....	*Economie domest.*
Trenca.....	*Musique*

Cours communs

Picq	*Lecture expressive*
Carrel.....	*Hygiène*
Lenfant.....	*Pédagogie.*
Barraud.....	*Comptabilité.*
Trenca (Mme).....	*Coupe et assembl.*
Cuisenier	*Télégraphie.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Annecy (col. Chapuisien).. De Chaumont, *pr.* *Bonneville*. Laffon, *principal*

ECOLES NORMALES PRIMAIRES

d'Instituteurs,	d'Institutrices,
Albertville. .. M. Payen, *directeur.*	*Rumilly*. .. Mlle Baudry *directrice.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

(Six départ. : Puy-de-Dôme, — Allier, — Cantal, — Corrèze, — Creuse, — Haute-Loire.)

M. BOISSIÈRE ✻, recteur.
M. Lenoir, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE MM.

M ster. . . . . *Clermont.*	Appert . . . . . *Aurillac.*	Jacquet . . . . . *Guéret.*
N . . . . . *Moulins.*	Régismanset . . *Tulle.*	Bourdel . . . . . *Le Puy.*

INSPECTEURS DE L INSTRUCTION PRIMAIRE MM.

Henriot, Mougin Chanez. . . . } *Clermont.*	Lavoipière . . . *La Palisse.*	Bernard . . . . *Aubusson.*
Bonnet . . . . . *Thiers.*	Barrois . . . . . *Gannat.*	Chaduc. . . . *Bourganeuf*
Michaut. . . . . *Ambert.*	Logros . . . . . *Aurillac.*	Lafeuille. . . *Guéret.*
Sanvoisin . . . *Issoire.*	Bâtisse . . . . . *Maurlac.*	Fatalot . . . . . *Boussac*
Achard. . . . . *Riom.*	Fontaine . . . . *Murat*	Ragot . . . . . *Le Puy*
Martin . . . . . } *Moulins.*	Doin . . . . . *Saint-Flour.*	Brochard, . . *Yssingeaux.*
Bordeux . . . }	Gaillard, Boutrois *Tulle.*	Chaminade. . . *Brioude*
Labrande . . . . *Montluçon.*	Barrier . . . . . *Brive.*	Nonas . . . . . *Langeac.*
	Seillier . . . . . *Ussel.*	André . . . . . *Le Monastier*

Mlle Feuilnoux, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*
M Jourdain ✻, *inspecteur du dessin.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

BOISSIÈRE ✻, recteur, *président.*
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3
Julien, professeur à la faculté des sciences.
Des Essarts, professeur à la faculté des lettres.
Nivet, professeur à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie. } *Membres élus.*
Garban, professeur de physique au lycée de Clermont.
Gribelet, professeur de mathématiques au lycée de Clermont.
Philibert, professeur de philosophie au lycée de Clermont.
Gillet, professeur de troisième au lycée de Moulins.
N . . .
Besson, professeur de rhétorique au collège de Brive.
Allemand, conseiller général de la Haute-Loire.
Martin, conseiller général de la Creuse. } *Membres nommés (1880) par le ministre.*
Gaillard, maire de Clermont.
Meige, adjoint au maire de Moulins.
Gusse, proviseur du lycée de Clermont.
Roumiguié, principal du collège d'Aurillac.

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

FACULTÉS.

Faculté des Sciences de Clermont.

M. Saint-Loup, *doyen.*
M. François, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Saint-Loup	*Mécanique.*
Garlin-Soulandre ✻ . .	*Astronomie.*
Penet	*Math. pures et app.*
Allard ✻	*Physique.*
Truchot ✻	*Chimie.*
Julien	*Géolog. et minéral.*
Roujou, *ch.*	*Botan. et zoologie*

M Gerbel, maître des conférences *sciences naturelles*

(Cours complémentaire.)

Truchot.	*Chimie appliquée à l'agriculture.*

Faculté des Lettres de Clermont.

M. Cholard ✻, *doyen.*
M. François, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Cholard ✻.	*Histoire et géogr.*
Dumien ✻.	*Littérat. ancienne.*
Des Essarts.	*Littérat. française*
Scheurer.	*Littérat. étrangère.*
Luguet.	*Philosophie*
Gasquet.	*Maître de confér. d'histoire*
Roy et Deshors	*Cours complémen.*

Bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire : M. Reyssié.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Clermont

M. Fleury (O✻), *directeur.*
M. Dourif ✻, *secrétaire.*
M. François *agent comptable.*

Professeurs. MM.

Tixier.	*Anatomie*
Gagnon.	*Physiologie*
Imbert-Gourbeyre. . .	*Hygiène et thérap.*
Rocher, *ch.*	*Pharm et mat. méd.*

Ledra, ✻	*Pathologie externe.*
Doutf, ✻	*Pathologie interne.*
Nivet ✻	*Accouchem., maladies des femmes et des enfants*
Fleury (O✻)	*Clinique externe.*
Bourgade ✻	*Clinique interne.*
Lamotte	*Histoire naturelle*
Huguet	*Chimie et toxicolog*

Suppléants. Fredet, Blatin, Fou

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE M. le Dr P. Dorveaux, *bibliothécaire*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée Blaise-Pascal, à Clermont. MM.

G	*Proviseur*
Moyat	*Censeur,*
Leonard	*Aumônier.*
Ta	*Econome.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

P	*Mathém spéciales*
Ca, Manestier,	*Mathématiques élémentaires.*
Sarbat	*Sciences physiques, chimiq. et nat.*
Pl par M	*Philosophie*
Corréard, Lamentié.	*Histoire.*
Bo, sup. par M. Roy	*Rhétorique.*
Le	*Seconde.*
	Troisième.
G	*Quatrième.*
	Cinquième.
	Sixième
Barre, 7e; Guillemot, 8e	*Classes élément.*
Serbat,	*Allemand*
Pannetier, *ch*	*Anglais*
Bouché; Reynand	*Dessin d'imitat.*
Dalb, *ch*	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Gal	*Sc. mathématiques*
	Langues
Simon	*Sciences physiques.*
	Langues
Roche	*Histoire*

Lycée de Moulins. MM.

	Proviseur.
	Censeur
L'abbé Wagner.	*Aumônier.*
	Econome

Professeurs MM.

Enseignement classique

	Mathémat. spécial.
Martinet, *ch*, Bimbard, *ch*.	*Mathém. élément.*
Bug et, *ch*; M. gout, *ch*.	*Sciences physiques, chim et natur.*
Chabot	*Philosophie.*
Raynaud, *ch*	*Histoire.*
Rochebrave	*Rhétorique.*
Dorison	*Seconde.*
Gillet	*Troisième*
	Quatrième
	Cinquième
	Sixième.
kége 8e	*Classes élément.*
	Allemand.
Gassmann, *ch*	*Anglais.*
Châtel	*Dessin d'imitat*
Bariau; Fournier des Corats	*Dessin graphique,*
Esmonnot.	

(Enseignement spécial.)

Dauzat	*Sc. mathématiques*
M	*Sciences phys.*
R	*Langues et franç.*
R	*Langues*
M	*Comptabilité*
C	*Dessin*

Lycée du Puy. MM.

Chassagneux	*Proviseur.*
P	*Censeur.*
Mazaud	*Econome.*
Laroche	*Econome.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

Cretin, *ch.*; Guyot	*Mathématiques élémentaires.*
P	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Delalleau, *ch*	*Philosophie.*
Gerard,	*Histoire*
Devilleine, *ch*	*Rhétorique.*
Champollion, *ch.*	*Seconde*
Jacquerion, *ch*	*Troisième.*
Boudichon, *ch*	*Quatrième.*
Whyart, *ch*	*Cinquième.*
Dorange, 7e; Neyrolles, 8e	*Sixième.*
Rubelboon, *ch*	*Classes élément*
P	*Anglais*
Graud	*Allemand.*
Daniel-Vincent	*Dessin d'imitat.*
	Dessin graphique.

(Enseignement spécial.

Charpentier; Danion.	*Sc. mathématiques*
Poul, Raynaud, *ch.*	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Gu	*Histoire et géogr.*
S	*Grammaire*
N	*Littérature*

Lycée de Guéret. MM

Rouquet	*Proviseur.*
Longarrel	*Censeur*
L'abbé Toulouse	*Aumônier*
Jouve	*Econome.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

Vosgien, *ch.*; Vizer, *ch*	*Mathém. élément*
P. Petit, *ch*	*Sciences physiques chim. et natur.*
Delorme, *ch*	*Philosophie.*
Gallard, *ch*	*Histoire.*
Bernielle, *ch.*	*Rhétorique*
Chevalier, *ch*	*Seconde*
Tridon, *ch.*	*Troisième.*
Ch. Petit, *ch*	*Quatrième*
Angelelli, *ch*	*Cinquième*

Le[illegible]con, *ch.* .	*Sixième.*	*(Enseignement spécial.)*	
J[illegible]ve . .	*Septième.*		
Gannat, *dél.*	*Huitième.*	Perrin, Henry, Faure, Roche	*Sciences*
Chou, *ch.*; Schnetz, *dél.*	*Allemand.*		
Fleuranl, *ch.*	*Anglais*	Simonet père, Simonet fils, Dessaux . . .	*Lettres*
Desjardins	*Dessin d'imitat.*		

COLLÉGES COMMONAUX. MM.

Ambert	Boissel,	*principal.*	*Mauriac*	Icard,	*principal.*
Aubusson . . .	Brault,	*id.*	*Montluçon* . . .	Peyronnet,	*id.*
Aurillac	Roumigué	*id.*	*Saint-Flour* . . .	Lajoinie,	*id.*
Brioude	Fromentin,	*id.*	*Thiers*	Vesseberre,	*id.*
Brive	Chambourdon,	*id.*	*Treignac*	Chabrerie,	*id.*
Cusset	Courboulès,	*id.*	*Tulle*	Legrand,	*id.*
Issoire . . .	Gaillard,	*id.*			

ECOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Aurillac	Humbert,	*directeur.*
Clermont-Ferrand.	Roux,	*id.*
Guéret.	Rivoire,	*id.*
Le Puy	Dussau,	*id.*

Moulins.	Perrier,	*directeur.*
Tulle	Serre,	*id.*

(d'Institutrices)

Moulins	Mlle Desportes,	*directr.*
Clermont	Mme Murique,	*id.*
Aurillac	Mlle Mathieu,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Guéret . . . . . Mme Baillet, *directrice.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A GANNAT. — M. Degand, *directeur.*

ACADÉMIE DE DIJON.

(Cinq départ. : Côte-d'Or, Aube, — Haute-Marne, — Nièvre, Yonne.)

M. CHAPPUIS O✻, *recteur.*
M. Laur[illegible]d, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Deschamps . . *Dijon.*	Dupont[illegible]nois ✻. *Chaumont.*	Ridoux . . . . *Auxerre.*
Ba[illegible]but . . . *Troyes.*	Valotte . . . . *Nevers.*	

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE MM.

Gaudelette . .	*Dijon.*	Mart[illegible]n	*Bar-s.-Seine*	Duchier . .	*Château-Chinon.*
Dul[illegible]s . .		Ballet	*Nogt-s.-Seine*	[illegible]el . .	*Clamecy.*
N[illegible] . .	*Beaune*	Serl[illegible]onneau. . .	*Arcis-s.-Aube*	Legouge .	*Auxerre.*
Ar[illegible]t	*Châtillon.*	Piol; Laboureau	*Chaumont.*	[illegible]rcel . .	*Joigny.*
P[illegible]e	*Semur.*	Plateau	*Langres.*	Girard . . .	*Sens*
L[illegible]e . . .	*Arnay-le-Duc*	Chevrier	*Vassy.*	Lasnier	*Tonnerre.*
B[illegible]nier	*Troyes.*	Maréchal	*Nevers.*	Ronnette . . .	*Avallon.*
Qu[illegible]y-Aux . .	*Barse-Aube*	M[illegible]r	*Cosne.*	N	*Toucy.*

Mlle Forcade, *déléguée spéciale pour l'inspection des écoles maternelles de l'Académie.*
Mme Vian, *inspectrice des écoles maternelles de la Haute-Marne*

CONSEIL ACADÉMIQUE MM.

C[illegible]APPUIS (O✻, recteur, *président*

[illegible] membres désignés par leurs fonctions loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3.

Guenée, professeur de la faculté de droit
N[illegible], professeur de la faculté des sciences
Guffarel, professeur de la faculté des lettres.
Morlon ✻, professeur de l'école de médecine et de pharmacie
Feuillié, professeur au lycée de Dijon
Mounlot, professeur au lycée de Troyes
Marioton, professeur au lycée de Nevers
Chanc[illegible]elliez, professeur au lycée de Troyes
Marchal, professeur au collége d'Auxerre
Mounard, professeur au collége de Langres.

Membres élus

Moteau ✻, conseiller général de la Côte-d'Or.
Petit, conseiller général de l'Yonne
Enfert ✻, conseiller municipal de Dijon
N..., conseiller municipal
Lagle, proviseur du lycée de Dijon
Sallé, principal du collége d'Auxerre

Membres nommés (1880) par le ministre.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Dijon.

M. Lacomme ✻, *doyen, sénateur.*
M. Villequez ✻, *doyen intérimaire*
M. Menerel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lacomme ✻, suppléé par M. Desserteaux, Renardet	*Droit romain*
Villequez ✻; Guénée, Michel	*Code civil.*
Duverdier de Suze	*Procédure civile*
Gaudemet	*Droit administratif.*
Bailly, *ch*	*Droit commercial.*
Bonneville	*Droit criminel.*
Mongin	*Économie politiq*
Millet, *ch*	*Hist du droit fr*
Weiss, *ch*	*Droit intern privé*

Cours complémentaires.

Villequez	*Histoire du droit.*
Renardet	*Pandectes*
Nicolas	*Droit civil approf*
Bonneville	*Droit des gens*

Agrégés Mongin, Bailly, Desserteaux, Millet et Weiss.

Faculté des Sciences de Dijon.

M. Emery, *doyen*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Méray	*Mathémat. pures*
Duport, *ch*	*Mathémat. appliq.*
Brillouin, *ch*	*Physique*
Ladrey ✻	*Chimie.*
Emery	*Minéralogie*
Jobert, *sup* par Hallez.	*Zoolog. et physiol.*

Faculté des Lettres de Dijon.

M. Joly, *doyen.*
M. Gaffarel, *doyen intérimaire.*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Joly, sup. par Bertrand.	*Philosophie.*
Gaffarel	*Histoire.*
Royer, *ch*	*Littérat. latine.*
Bougot	*Littérat. grecque*
Aubertin ✻	*Littérat. française.*
D'Hugues ✻	*Littérat étrangère.*
Segnobos, *maître de conférences d'histoire.*	
Martha, *idem de littérature ancienne*	

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon.

M. Brulet ✻, *directeur.*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Tissier	*Physiologie.*
Maillard	*Anatomie*
Ricarot	*Pathologie extern. et méd. opérat.*
Masset	*Pathologie interne.*
Brulet ✻	*Clinique externe.*
Morel ✻	*Clinique interne.*
Gaudriot	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Collette	*Hyg. et thérapeut.*
Laguesse	*Histoire naturelle.*
Ladrey ✻	*Chimie et toxicol.*
Viallanes	*Pharmacie et mat. médicales.*

Suppl. : Behin, Deroye, Paufflard
Chef des travaux anatomiques, Devay
Chef des trav. chim. et pharm. : Héberl.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Archinel . . . *Bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Dijon. MM.

Lacabe	*Proviseur.*
Richard	*Censeur.*
L'abbé Carra, L'abbé Varel	*Aumôniers.*
Aron *dit* Gerson.	*Rabbin*
Gaillard	*Économe.*

Professeurs MM.

Classes supérieures.

Rihot	*Mathém spéciales.*
Tournois; Russel, *ch*; Mercier, *ch*., Feuillié, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Hotel	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Bessereau	*Philosophie.*
Rebut, Lemonnier	*Histoire.*
Richard	*Rhétorique.*
Lime	*Seconde.*
Oubert, *ch*	*Cours de lettres aux élèves de sciences*
Le Gentil	*Troisième.*
Pierson, *ch*	*Quatrième.*
Noël	*Cinquième.*
Dubarry, *ch*	*Sixième*
Vergonnet, 7e; Bouvier, 8e	*Classes élément.*
Jacotot, Guillaumot	*Classes primaires*
Rudhard, Schmidt, *ch*e	*Allemand.*
Gérard, *ch.*	*Anglais*
Heynemans	*Dessin d'imitation.*
Jeltz	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Louis	*Sciences mathémat.*
Fouillié, Dudrumet	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mjonnet ; Grandjon	*Histoire, géogr., littér. et gramm.*
Govin	*Comptabilité.*
Cothenet	*Législation.*

Lycée de Chaumont. MM.

Husson	*Proviseur.*
Marmier	*Censeur*
L'abbé Julien	*Aumônier*
Bernelot	*Économe*

Professeurs MM

(*Enseignement classique*)

Charnier, *ch.* ; Groche, *ch*	*Mathémat. élément.*
Bévy, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mathieu, *ch*	*Philosophie.*
Sorel, *ch.*	*Histoire.*
Fo or *ch*	*Rhétorique.*
Mar n	*Seconde*
Gli *ch*	*Troisième*
Boileux, *ch.*	*Quatrième.*
Riandey, *ch*	*Cinquième*
Serin, *ch*	*Sixième.*
Chanfo , 7e Colombon, 8e	*Classes élément.*
Vouriot	*Classe primaire.*
Schmidt, *ch.*, et Polack	*Allemand*
Barthélemy, *ch.*	*Anglais.*
Guiot	*Dessin d'imitation.*
Guiot, *ch*, Foissey, *ch.*	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Foissey	*Sciences mathémat.*
Durand	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Clerc, Robert	*Lettres*
Clerc	*Comptabilité.*

Lycée de Nevers MM.

Guerreau	*Proviseur.*
Aussot	*Censeur.*
L'abbé Fauché	*Aumônier.*
Trémoulet	*Économe*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Bézier, *ch.* ; Malarneaux, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Ratisbonne, *ch*	*Sciences physiques et chimiq. et natur.*
D'Asis-Gallissans, *ch*	*Philosophie*
Guerby, *ch.*	*Histoire.*
Dam	*Rhétorique*
Lachapelle, *ch.*	*Seconde*
Berton, *ch.*	*Troisième.*
Marmion	*Quatrième.*
Dargea, *ch*	*Cinquième.*
Martin, *ch.*	*Sixième.*
N , 7e, Béal, *ch.*, 8e	*Classes élément.*
Pasquier ; Prégermain ; Courault	*Classes primaires.*
Berger, *ch.*	*Anglais.*
Imbert-Kehc Sc.t	*Allemand.*
Hortoland, *ch.*	*Anglais, allemand.*
Mora le Charny Legeay	*Dessin d'imitation*
Morot	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Moro	*Sciences mathémat*
Soudais	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
D'Asis-Gallissans	*Morale.*
Gras	*Élocution.*
Guerby	*Histoire et géogr.*
Quentin ; Gauché	*Littérature, grammaire*
Gauché	*Comptabilité.*

Lycée de Sens MM.

Vallemin	*Proviseur*
Monin	*Censeur*
L'abbé Pinçon	*Aumônier.*
Bonnans	*Économe*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique*)

Arnaud, *ch.* ; Bernolle, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Jallot, *ch.* ; Monloup, *ch*	*Sciences physiques chimiq. et natur*
Théry, *ch*	*Philosophie.*
Laurent Détré, *ch*	*Histoire*
Blanchard, *ch*	*Rhétorique.*
Poletti, *ch.*	*Seconde.*
Rolanceau, *ch.*	*Troisième.*
Rosier, *ch.*	*Quatrième.*
Bertrand, *ch*	*Cinquième.*
Dauvé, *ch*	*Sixième*
Jouffroy, 7e, Grenet, *ch*, 8e	*Classes élément.*
Bazot	*Classe primaire*
Marignac, *ch.*	*Allemand*
Gauthier, *ch.*	*Anglais.*
Tessier	*Dessin d'imitation.*
Julliot	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Thiebaut	*Sciences mathémat*
Monloup ; Julliot	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Mauffrey, Lautrey	*Histoire, géograph., littér., gramm. et comptabilité.*

Lycée de Troyes. MM

Grasset	*Proviseur.*
Lutaud	*Censeur*
Pères l'Assomption, l'abbé Garnier, *adj.*	*Aumôniers.*
Josselin	*Économe.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

Mangeot	*Mathématiques élémentaires*
Monniot ; Viard, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Lévy	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Lemaire	*Philosophie.*
Cam	*Histoire*

Jeandroy, *ch.*	*Rhétorique.*
Bourgain	*Seconde.*
Simon, *ch*, s. par Poiret	*Troisième.*
Chaudelinez	*Quatrième.*
Bollé, *ch*	*Cinquième.*
Girard	*Sixième.*
Faure, 1e, Delaunay, *ch*, 8e	*Classes élément.*
Millot, Gérard	*Classes primaires.*
Kenig, *ch.*; Albert, *ch.*	*Allemand.*
Souard, *ch*	*Anglais.*

Royer	*Dessin d'imitat.*
Wernert	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Wernert; Ponsot; Ferrant, Noble	*Sciences mathém., phyaq., chimiq et naturelles.*
Lemaire, Vernant	*Morale et législat.*
Frémer	*Histoire et géogr.*
Frélier; Mme Le	*Littérat. et gramm.*
Baudot	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM

Arnay-le-Duc	Gayc,	*principal*	*Cosne*	Jacq.,	*principal.*
Auxerre	Sallé	*id.*	*Joigny*	Cornet,	*id.*
Auxonne	Moratille,	*id.*	*Langres*	Hussenet,	*id.*
Avallon	Salmon,	*id.*	*Sanlieu*	Lenoel,	*id.*
Bar-sur-Aube	Girard,	*id.*	*Semur*	Bresson,	*id.*
Beaune	Notheisen,	*id.*	*Tonnerre*	Lambert,	*id.*
Châtillon	Lourdel,	*id.*	*Vassy*	Nioussel,	*id.*
Clamecy	Imbert,	*id.*	*Auxerre* (filles).	Mlle Collin,	*directrice*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM

Auxerre	Jardot,	*directeur.*	*Troyes*	Lebrun,	*directeur.*
Chaumont	Collignon,	*id.*	*Varzy*	Royer,	*id.*
Dijon	Gibaux,	*id.*			

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES.

Dijon	Mlle Moret, *direct.*	*Troyes*	Mlle Vevron-Lacroix, *directrice.*
Auxerre	Mlle Saffroy, *id.*		

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Chaumont	Mlle Royer, *directrice.*	*Nevers*	Sœur Neyral, *direct.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

(Cinq départ. : Nord, — Aisne, — Ardennes, — Pas-de-Calais, — Somme.)

M. NOLEN ✻, *recteur.*
M. Dunthuile, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Lane	*Douai.*	Brunel ✻	*Laon.*	Bocquet,	*Arras*
Carré ✻	*Lille.*	Baillart	*Amiens.*	Vasseur ✻	*Mézières.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Dessain	*Lille.*	Lecoche	*Le Quesnoy*	Lemaire	*Béthune.*
Allart		Trocottet	*St-Quentin.*	Leclercq	*Boulogne*
Bertrand		Morrow	*Senlis.*	Olivier	*Montreuil*
Morez	*Avesnes*	Carnel	*Laon.*	Lucet	*Saint-Omer*
Desart	*Cambrai.*	Deroux	*Mézières.*	Frye	*Saint-Pol.*
Richez	*Douai.*	Rolon	*Rethel.*	Laporte; Gaussen; Pichel, Fontaine	*Amiens.*
Morlet	*Dunkerque*	Delplanque	*Reims.*		
Dron	*Hazebrouck.*	Jacob	*Sedan.*	Parent, Mouton	*Abbeville.*
Lespagnol	*Valenciennes*	Beaumaux	*Vouziers.*	Leclercq	*Doullens.*
Bertrand, Lamot	*Lyon.*	Wirth; Bouchardy	*Arras.*	Brassalori	*Montdidier*
Blanc	*Châ.-Thierry*			Devisme	*Péronne.*

Mmes Montemanni, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*
Descamps, *déléguée adjointe.*

1882 — Imprimé le 5 septembre

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

NOLEN ✻, recteur, *président*.
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).

Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai
Lescœur, professeur à la Faculté de médecine de Lille.
Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille.
Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai
Lenoël, prof. à l'école prép. de médecine et de pharmacie d'Amiens.
Hubert, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Douai
Humbert, professeur de physique au lycée de Lille.
Lenel, professeur de rhétorique au lycée d'Amiens
Pacaut, professeur de philosophie au lycée d'Amiens.
N ...
Choquet, prof. de mathématiques élément. au collége de Dunkerque

Membres nés

Testelin, conseiller général du Nord
Trélaün, maire de Ribemont (Aisne).
Giroud, conseiller municipal de Douai.
Carlier, maire d'Abbeville.
Gossin, proviseur du lycée de Lille.
Rigaud, principal du collége de Cambrai.

Membres nommés (1880) par le ministre.

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de droit de Douai.

M. de Folleville, *doyen*.
M. Vasse, *secrétaire agent comptable*.

Professeurs. MM.

Michel, *ch.*; Drumel, Poisnel-Lantilière, *ch.*, Plébourg.....	*Droit romain.*
Féder, Vallas, de Folleville.....	*Code civil.*
Le Poitevin.....	*Procédure civile*
Garçon.....	*Législation crimin.*
Bourguin.....	*Droit administrat.*
Lacour	*Droit commercial*

(*Cours complémentaires.*)

Garçon.....	*Hist. du droit rom. et du droit franç*
Féder.....	*Histoire spéc. du droit franç.*
Le Poitevin.....	*Droit des gens et législ. compar.*

Agrégés : Michel, Poisnel-Lantilière, Vallas, Garçon, Le Poitevin, Lacour, Bourguin.

Faculté des sciences de Lille.

M. Violette, *doyen*.
M. Roullier, *secrétaire agent comptable*.

Professeurs. MM.

Sonillard.....	*Mécan. rat. et appl.*
Boussinesq.....	*Calc. différ. et int.*
Treguem ✻.....	*Physique*
Wilm.....	*Chimie générale et appl.*
Violette.....	*Chimie appliquée.*
Giard, *ch.*.....	*Histoire naturelle.*
Gosselet ✻.....	*Géolog. et minér.*
Bertrand, *ch.*.....	*Botanique.*

(*Cours complémentaires.*)

Moy.....	*Littér. française*
Courdavaux.....	*Littér. latine.*
Bossert.....	*Littér. étrangère.*
Abel Desjardins (O✻).	*Histoire*

Faculté des lettres de Douai.

M. Abel Desjardins (O✻), *doyen*.
M. Cousin, *secrétaire agent comptable*.

Professeurs. MM.

Penjon.....	*Philosophie*
Courdavaux ✻	*Littérature grecque*
Moy.....	*Littérature française*
Bossert.....	*Littérat. étrangère.*
Abel Desjardins (O✻).	*Histoire.*

(*Cours complémentaires.*)

Dupont.....	*Littérat. française.*
Thomas	*Littérature latine*
Lamy.....	*Géographie.*
Angellier.....	*Littérat. anglaise*

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Wannebrouck ✻, *doyen*.
M. de Valon, *secrétaire agent comptable*.

Professeurs. MM.

Bulet.....	*Pathol. chirurg.*
Husez, *ch.*.....	*Pathol. interne*
Giard, *ch.*.....	*Histoire naturelle.*
Lannelongue, *ch.*.....	*Anatomie générale*
Terquem, *ch.*.....	*Physique.*
Arnould.....	*Hygiène*
Lotar, *ch.*.....	*Chimie*
Castiaux.....	*Médecine légale*

(*Cours supplémentaires.*)

Cuignet.....	*Ophthalmologie.*

Bergeron	*Pathologie interne.*
Castelain	*Maladies syphilit. et cutanées.*
Puel	*Anatomie et chimie.*
Boutelle	*Matière médicale.*
Wannebrouck (O ✻)	*Clinique interne.*
Parez ✻, Trouza de, Arnaud ✻	*Clinique externe.*
Kelsch ✻	*Pathology. externe.*
Pilat ✻	*Clinique obstétric. et accouchem.*
Tourneux	*Histologie.*
Werthe mer	*Chir. et accouch.*
Paquet	*Médecine opérat.*
Garreau ✻	*Chimie médicale.*
Joire	*Matière médicale et thérapeut.*
Moniez	*Hist. natur. médic.*
Morelle	*Maître de confér. de chimie.*
Rouillard	*Physiologie.*

Agrégés. Thibaut, Demon, Castelain Boutelle

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Arras.

M. Traunoy ✻, *directeur.*
M. Dusseinge, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Gossart	*Chimie et pharm.*
Segard, *adj*	*Histoire naturelle et matière médic.*
Leprieur	*Anatomie.*
Trannoy ✻	*Clinique interne.*
Lestocquoy	*Clinique externe.*
Dusart, *adj*	*Pathologie interne.*
L. s. d'assp., chef des trav. anat.	*Pathologie externe.*
Germe	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Leclercq, *adj*	*Physiologie.*
Lober	*Histoire naturelle.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

M. Herbet ✻, *directeur.*
M. Foyard, *secrétaire agent compt.*

Professeurs.

Mollen	*Anatomie.*
Herbet	*Clinique externe.*
Richer	*Hist. naturelle et thérapeut. méd.*
Lenoir ✻	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Dheilly	*Pathologie interne.*
Probst	*Pathology. externe.*
Pichot	*Clinique interne.*
Scribe	*Physiologie.*
Bénard	*Chimie et pharm.*
Bor	*Pharmacie et matière médicale.*
Bernard	*Histoire naturell.*
Debonnie, *chef des travaux chimiq.*	

Bibliothécaire de la bibliothèque universitaire M. Coulon.

LYCÉES NATIONAUX.

(1re catégorie) *Lycée de Lille.* MM.

Gossin	*Proviseur.*
Jacot	*Censeur.*
Legrand	*Aumônier.*
Gallard	*Économe.*

Professeurs MM.

(École préparatoire aux écoles spéciales.)

Noguès	*Mathém. spéciales.*
Hurel ✻	*Sciences physiques.*
Bouvart (C)	*Mathémat élément.*
Colsenet	*Philosophie.*
Suérus	*Histoire.*
Rosman	*Lettres.*

(Enseignement classique.)

Noguès	*Mathem. spéciales.*
Bouvart; Millot; Lefebvre	*Mathématiques élémentaires.*
Humbert; Gay, *ch.*; Bossart, Dupouchelle	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Debon	*Philosophie.*
Epinay, Guillot	*Histoire.*
Lafont	*Rhétorique.*
Lhomme	*Seconde.*
Rosman	*Troisième.*
Devay	*Quatrième.*
Bouvart (G)	*Cinquième.*
Renard, *ch*	*Sixième.*
Lecomte, 7e; Baridau, Locquette, 8e	*Classes élément.*
Weber, *ch.*; Muller	*Allemand.*
Aigre; Guesnon, *ch.*	*Anglais.*
Serazki	*Dessin d'imitation.*
Bouvart, *ch.*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bassemir; Darchez	*Sciences mathémat.*
Collin; Frœlich	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Debon	*Morale.*
Belz	*Législation.*
Michaud	*Histoire et géogr.*
Antoine, Dubois; Berlemont	*Littérat. et gramm.*
Bastelon	*Comptabilité.*

(2e catégorie.) *Lycée de Douai.* MM.

Charles ✻	*Proviseur.*
Belorez	*Censeur.*
L'abbé Fourchet ✻	*Aumônier.*
Vieleneuve	*Économe.*

Professeurs. MM

Ecole préparatoire aux écoles spéciales.

Hubert	*Mathém. spéciales.*
Offret; Fiéset, *ch.*	*Sciences physiques.*
Mantrand	*Mathémat élément.*
Paraut	*Philosophie.*
Giroux	*Lettres.*
Quesvin; Cardon	*Histoire.*

(*Enseignement classique.*)

Hubert . .	*Mathém. spéciales.*
Marchal, *ch*, Théry ✻; *ch* Amouroux	*Mathématiques élémentaires.*
Offret; Fievet, *ch*	*Sciences physiques chimiq et natur.*
Pacant.	*Philosophie.*
Quesvin, Cardon.	*Histoire.*
Belout . . .	*Rhétorique.*
Nicolas	*Seconde.*
Giroux	*Troisième.*
Petit	*Quatrième.*
Jacquard .	*Cinquième.*
Fabrez .	*Sixième.*
Berrq, ✻, Cousin, 8e	*Classes élément.*
Koszulski, *ch.*; Koscherspergor.	*Allemand*
Thumerel, *ch.*; de Lauwereyns.	*Anglais*
Crepin	*Dessin d'imitation*
Guillet	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Fiévet, Théry ✻; Lamy, *ch*.	*Sciences mathémat*
Fiévet; Lirondelle. . . .	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Quesvin, Boblet. . .	*Histoire et géogr.*
Pacant	*Morale*
Leleu, Paquier, Bellin	*Litt. et gramm.*
Riemann	*Comptabilité.*

Lycée de Saint-Omer. MM.

Prével.	*Proviseur.*
Bacce.	*Censeur.*
L'abbé Lansoy. . . .	*Aumônier.*
Dournes	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Carême, *ch.*; Daigniez.	*Mathém. élément*
Corvisy.	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Marin, *ch*	*Philosophie.*
De Lauwereyns, *ch*. .	*Histoire.*
Loosdregt . .	*Rhétorique*
Longuet, *ch.* .	*Seconde.*
Betrouille . .	*Troisième*
Collin. . . .	*Quatrième.*
Bertrand	*Cinquième.*
Degroote, *ch*	*Sixième*
Sare, ✻, Thomas, 8e.	*Classes élément.*
Samuel, *ch*	*Allemand*
Du . .	*Anglais.*
Legrand (*cours spécial de français pour les élèves anglais*).	
Mammès .	*Dessin d'imitation*
Carême	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Broquet.	*Sciences mathémat.*
Saint Cyr	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
De Lauwereyns.	*Histoire et géogr.*
Maistre, Legrand .	*Littérat et gramm*
Verbaud . .	*Comptabilité.*

(3e catég.) *Lycée de St-Quentin.* MM.

Lemoigne. .	*Proviseur.*
Dauve . .	*Censeur.*
L'abbé Cardon .	*Aumônier.*
Le pasteur Monnier. .	*Minist. protestant.*
Mekercke.	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Contel, *ch*; Cremel, Delavenne	*Mathémat. élément.*
Gosselin, *ch*; Cailleux.	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Belot .	*Philosophie.*
Cresson	*Histoire*
Pacel.	*Rhétorique.*
Lefebvre	*Seconde.*
Cornus	*Troisième.*
Dubreuil V	*Quatrième*
Lavocat, *ch*	*Cinquième.*
Dubreuil A.) .	*Sixième*
Brattion, 7e; Drû, 8e	*Classes élément.*
Grosjean	*Allemand*
Fallet, *ch.* .	*Anglais*
Limbour	*Langues vivantes*
Ancelet, Antheaume	*Dessin d'imitation*
Demoulin	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Lehnebach . . .	*Sciences mathémat.*
Cailleux.	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Eustache .	*Morale*
Lefebvre . . .	*Législation*
Mazens.	*Histoire et géogr.*
Cantard, Lehnebach.	*Lettres*
Lehnebach, Lefèvre (F.)	*Comptabilité.*

Lycée d'Amiens. MM.

Leleu	*Proviseur.*
Carré . .	*Censeur*
Le Roi de Perthes	*Aumônier.*
Lamarre	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Bordeaux. .	*Mathém spéciales.*
Bournique; Lamarre. .	*Mathématiques élémentaires.*
Delage, Dubois.	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Lévy	*Philosophie.*
Dakaczinsky, Destrais.	*Histoire.*
Lionel.	*Rhétorique.*
Wartmann . . .	*Seconde.*
Lemaire	*Troisième*
Aubert, *ch*	*Quatrième.*
Briet . . .	*Cinquième.*
Halo	*Sixième*
Havet, 7e; Lefèvre, 8e.	*Classes élément.*
Klem	*Allemand.*
Liénaux.	*Anglais*
Lhote, Démarquet. . .	*Dessin d'imitation*
Benoît	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Benoît; Arlès-Dufour	*Sciences mathémat.*
Hugony. . . .	*Sciences physiques, chimiq et natur.*

Lévy ..... *Morale.*
Maricel ..... *Législation.*
Lanier ..... *Histoire et géogr*
Regel, Houziaux ; Nijot. ..... *Littérature et grammaire.*
Ar. Lefebvre..... *Comptabilité.*

Lycée de Valenciennes. MM.

Marcel..... *Proviseur.*
Le Goff..... *Censeur*
Lebocq..... *Aumônier.*
Lepeut..... *Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Gir, Gossart; Prévost. *Sciences physiques*
Magnien; Cannac.... *Mathématiques.*
Dumesnil..... *Philosophie.*
De Cornillon..... *Histoire.*
Fortin..... *Rhétorique.*
Comte..... *Seconde.*
Pottier..... *Troisième*
N..... *Quatrième.*
Carton..... *Cinquième.*
Delcreq..... *Sixième.*
Lebeau..... *Septième.*
Bardent..... *Huitième.*
Lacœre, Rœthel ..... *Allemand.*
Szumowski, Fleuriel.. *Anglais.*
Gilliot..... *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*

Mascart..... *Sciences physiques.*

Bouve, Chanal..... *Mathématiques*
Simonet..... *Histoire.*
Farez..... *Histoire naturelle.*
Duchêne..... *Français*

Lycée de Charleville MM.

Nérol..... *Proviseur.*
Périer..... *Censeur*
Legrand..... *Aumônier*
Wable..... *Econome*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Sevet..... *Sciences physiques.*
Renard..... *Sciences physiques.*
Rousset..... *Sciences mathém.*
Bazot..... *Sciences mathém.*
Louis..... *Philosophie.*
Villelard de la Guérie. *Histoire.*
Barberet..... *Rhétorique.*
Perlot..... *Seconde*
Lalaye..... *Troisième.*
Dubois..... *Quatrième.*
Vochelet..... *Cinquième*
Marchal..... *Sixième*
Arnould..... *Septième.*
Blocquaux..... *Huitième.*

(*Enseignement spécial.*)

Dantrelle, Lalleur.. *Mathématiques.*
Patarin..... *Histoire*
Pilate, *dél.*..... *Français.*
Daumont..... *Année préparat.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Abbeville	Saby,	*principal.*
Armentières .	Baillez,	*id.*
Arras	De Mallortie ✻,	*id.*
Avesnes.....	Lesage,	*id.*
Bailleul	l'abbé Pruvot,	*id.*
Béthune	Bouchez,	*id.*
Boulogne-sur-Mer.	Platrier,	*id.*
Calais.....	Sauvage,	*id.*
Cambrai.....	Rigaux,	*id.*
Cassel	Pruvot,	*id.*
Château-Thierry..	Allrot,	*id.*
Condé.....	Boucliendomme,	*id.*
Dunkerque.....	Bouvart fils,	*id.*
Estaires.....	L'abbé Delplanque,	*id.*
Hazebrouck....	Monier,	*principal.*
Hesdin.....	Caudrelier,	*id.*
Landrecies.....	Lemaire.	*id.*
Laon.....	Chemet,	*id.*
La Fère.....	Querieux,	*id.*
Le Quesnoy....	Brepsant,	*id.*
Maubeuge.....	Thooris,	*id.*
Péronne.....	Lerévérend,	*id.*
Saint-Amand .	Tirlemont,	*id.*
Sedan.....	Louise ✻,	*id.*
Soissons	Migneaux,	*id.*
Tourcoing.....	L'abbé Leblanc,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS MM.

Amiens	Quenardel,	*directeur.*
Charleville .	Grimard,	*id.*
Dohem Cours norm.	L'abbé Panet,	*id*
Douai.....	Hilaire ✻,	*directeur.*
Laon.....	Vaillant,	*id.*

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES.

Amiens.. Mlle Doisnel, *directrice.*
Laon.... Mlle Hervé, *directrice*
Mézières. Mme Rambour, sœur Ste-Edith, de la cong. des Sœurs de Ste-Chrétienne, *direct.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Dohem. L'abbé Panet, *directeur.*
Douai. Sœur Lutgarde, de l'ordre de Saint-Bernard, *directrice.*

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

(Quatre départ. : Isère, — Hautes-Alpes, — Ardèche, — Drôme.)

M. GÉRARD, *recteur*.
M. Desprez, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Slouff, *Grenoble*. — Duranton, *Valence*. Cazes, *Gap*. Vitalis, *Privas*.

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Malet	*Grenoble* (1re circ.)	Léolier	*Gap*.	Giraud	*Le Cheylard*
Gémisson	*Grenoble* (2e circ.)	Delaitre	*Briançon*.	Cénac	*Valence*.
Pal[illegible]	*La Tour-du-Pin*	Jeannin	*Serres*.	Tavel	*Romans*.
Curdy	*Saint-Marcellin*.	Rurelle	*Privas*.	Cousteals	*Nyons*.
Rebo[illegible]	*Vienne*.	Moreau	*Largentière*.	Soquet	*Montélimar*
Clémen	Savoye *Voiron*.	Nogier	*Aubenas*.	Behr	*Die*
Chall[illegible]	*Embrun*.	Vial	*Tournon*.		

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

GÉRARD, recteur, *président*.
Les membres dés gués par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).
Trouillet ✻, professeur à la faculté de Droit
Raoult, professeur à la faculté des sciences.
Dugit, professeur à la faculté des lettres.
Le Dr Armand Rey, professeur à l'école de médecine et de pharmacie.
Bernard ✻, prof. de mathématiques spéciales au lycée de Grenoble. — *Membres élus*
Rousset, professeur de mathématiques élément. au lycée de Grenoble.
Collilieux, professeur de rhétorique au lycée de Grenoble
Rey, professeur d'histoire au lycée de Grenoble
Deffassieux, professeur de philosophie au collége de Vienne.
Vielfaure, professeur de mathématiques au collége de Privas.
Belat, membre du conseil général de la Drôme.
Saint Prix ✻, membre du conseil général de l'Ardèche. — *Membres nommés (1880) par le ministre.*
Le Dr Gache, conseiller municipal de Grenoble.
Euzières, maire de Gap
Rognon Bronville ✻, proviseur du lycée de Grenoble.
Diou, principal du collége de Valence.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Gueymard, *doyen*.
M. Royon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Fournier, *ch*.	*Droit romain*.
Trouillet ✻; Testoud; Tartari.	*Droit civil*.
Gueymard	*Droit commercial*.
Lamache ✻	*Droit administratif*
Baudry-Lacher, *ch*.	*Procédure civile*.
Guétat	*Droit pénal*.
Ramband, *ch*.	*Economie politique*

Agrégés. Balleydier, *ch*., Fournier, Beaudouin.

Faculté des Sciences de Grenoble.

M. Lory ✻, *doyen*.
M. Carlet, *doyen intérimaire*
M. Imbert, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Colet	*Calcul différentiel*
Lespieux	*Mécanique ration*
Hurion, *ch*.	*Physique*.
Raoult	*Chimie*
Lory ✻, *suppléé par* M. Colot	*Minéralogie et géologie*.
Carlet	*Zoologie*.
Mussel, *ch*.	*Botanique*.

Faculté des Lettres de Grenoble.

M. Macé ✻, *doyen.*
M. Imbert, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Chéreaux	*Philosophie.*
Macé ✻	*Histoire.*
Stapfer	*Littérat. française.*
Dagnet	*Littérat. ancienne.*
Denis	*Littérat. étrangère*
Bertrand, de Crozals	*Maîtres de confér.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

M. Berger, *directeur.*
M. Imbert, *agent compt. pour le Trésor*

Professeurs. MM.

Allard	*Anatomie.*
Berthoz, *ch*	*Hyg. et thérapeut*
Genevey-Montlaz, *ch.*	*Physiologie*
Berger	*Clinique interne.*
Girard	*Clinique externe.*
Turel	*Pathologie externe et médec. opér.*
Bisch	*Pathologie interne.*
Rey A.	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Breton H	*Pharm et mat. méd.*
Rivall	*Chimie et toxicol.*
Carlet	*Histoire naturelle.*

Suppl. Giraud, Gallois, Pégoud, Verne

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

M. Callamand, *bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Grenoble. MM.

Rognon-Bronville ✻	*Proviseur.*
Frétillier	*Censeur.*
L'abbé Sidot	*Aumônier.*
Le pasteur Loutz ✻	*Min. et protestant.*
Causse	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Bernard (G.) ✻	*Mathém. spéciales*
Jallet ; Roussel ; Simon, P.	*Mathématiques élémentaires.*
Bailly ; Sentis	*Sc. phys. ch. et nat.*
Barbe	*Philosophie*
Rey	*Histoire.*
Collineau	*Rhétorique.*
Noël	*Seconde.*
Jantet	*Troisième.*
Michel	*Quatrième.*
Morin, *ch*	*Cinquième.*
Blanc, *ch*	*Sixième.*
Chapon, 7e ; Bessiron, 8e	*Classes élément.*
Grandjean ; Becker, *ch.*	*Allemand.*
Conard, *ch* ; Laulard, *ch.*	*Anglais.*
Prestini, Ruel, *ch*	*Italien*
Cottavoz	*Dessin d'imitation*
Lieure	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Benudet	*Sc. mathématiques.*
Maire	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Barthe	*Morale.*
Benoit	*Législation.*
Büchner	*Littér. et gramm. Comptabilité.*

Lycée de Tournon. MM.

Bès P.	*Proviseur.*
Roussel	*Censeur*
L'abbé Quibier	*Aumônier.*
Le pasteur Ruel	*Ministre protestant.*
Bergère	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Gerbier, *ch* ; Bease, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Chapelle	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Buquet *ch.*	*Philosophie.*
Piot, *ch*	*Histoire.*
Valin, *ch*	*Rhétorique.*
Espinasset, *ch*	*Seconde*
Faure, *ch*	*Troisième.*
Moussard, *ch.*	*Quatrième.*
Bourgey, *ch.*	*Cinquième.*
Évrot, *ch*	*Sixième.*
Col, 7e ; Bouchet, 8e.	*Classes élément.*
Gross, *ch*	*Allemand.*
Boutles, *ch*	*Anglais.*
Rambaud	*Dessin d'imitation.*
Rigaud, *ch*	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Lettres. Souvreux, Mège, Gross, Boutles, Clément
Sciences. Rigaud, Chapelle.

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bourgoin	Thiault,	*principal.*	*Privas*	Fromentl,	*principal.*
Briançon	Stracchi	*id.*	*Romans*	Pecoul,	*id.*
Embrun	Gandouif,	*id.*	*Saint-Marcellin*	Petit,	*id.*
Gap	Damas,	*id.*	*Valence*	Diou,	*id.*
Montélimar	Perrin,	*id.*	*Vienne*	",	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs . MM.			(d'Institutrices).	
Gap.	Jeangirard,	*directeur.*	*Grenoble*	Mlle Georgin, *dir.*
Grenoble.....	Ablard,	*id.*	*Valence*.....	Mlle Expilly, *id.*
Privas....	Talleu,	*id.*	*Privas*	Mme Rambaud, *id.*
Valence .. .	Jeannot,	*id*		

COURS NORMAUX D'INSTITUTEURS.

Dieu-le-Fit (protest. M. Dugloux, *dir.* | *Mens* (protestant)..... M. Bernard, *dir.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Gap..... Sœur Marie-Céleste, *directrice.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE GRENOBLE. — M. Perrin, *directeur.*

ACADÉMIE DE LYON.

(Quatre départ. : Rhône, — Ain, — Loire, — Saône-et-Loire.)

M. Emile CHARLES (O ✻), *recteur.*
M. Le Goz, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Courcière ✻	*Lyon.*	Antoine.	*St-Etienne*
Jacquet... . .	*Bourg.*	Gaudier.....	*Mâcon.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Berthon....	*Lyon.*	Poirson	*Belley.*	N	*Roanne.*
Chambellan	*Lyon.*	Pont.	*Nantua et Gex.*	Savonnet...	*Mâcon.*
Humbert .	*Lyon* (ext.-mur.	Baudelliart .	*Trévoux.*	Pizard.....	*Louhans.*
Brunaud...	*Lyon.*	Proleau	*Saint-Etienne.*	Melon..... .	*Autun.*
Baudr	*Villefranche.*	[illegible]		Pautret.. ..	*Châlon-sur-S.*
Lefran	*Tarare.*	N	*Montbrison.*	Clere.....	*Charolles.*
Bailly-Masson	*Bourg.*	Liquier	*St-Germ.-Laval.*		

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

CHARLES (O✻), recteur, *président.*
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).
L'abbé Chevallard, professeur à la faculté de théologie
Mabire, professeur à la faculté de droit.
Guilleton, professeur à la faculté de médecine.
Lafon professeur à la faculté des sciences.
Philibert Soupé, professeur à la faculté des lettres.
Mathet [illegible] de mathématiques au lycée de Lyon
Mayençon, professeur de physique au lycée de Saint-Etienne.
Répelin, professeur de philosophie au lycée de Lyon.
Fénet, professeur de sixième au lycée de Lyon
Guillot, professeur de mathématiques au lycée de Châlon.
Bustergue, professeur de lettres au collège de Cluny

Membres élus

Milon, membre du conseil général du Rhône.
Duchamp, membre du conseil général de la Loire.
Boussier, membre du conseil municipal de Lyon.
Glavet, professeur à la faculté des lettres, membre du conseil municipal de Lyon.
Busquet, proviseur du lycée de Lyon.
Schmitt, principal du collège d'Autun.

Membres nommés (1880) par le ministre.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Lyon.

M. l'abbé Guinand, *doyen.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Bernard	*Dogme.*
L'abbé Chevalard	*Hist. et discip. ecc.*
L'abbé Coste	*Morale évangéliq.*
L'abbé Guinand	*Hébreu.*
L'abbé Ollagnier	*Écriture sainte.*
L'abbé Bourdin	*Éloquence sacrée.*

Faculté de Droit de Lyon.

M. Caillemer ✻, *doyen.*
M. Becq, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Audibert, *ch.* ; Appleton, *ch.*	*Droit romain.*
Caillemer ✻, Mabire, Flurer	*Droit civil.*
Hanoteau	*Procédure civile.*
Garraud	*Droit criminel*
Thaller	*Droit commercial.*
Enou	*Droit administrat.*
Rougier	*Économie politiq*
Flurer	*Législation indust.*

(*Cours complémentaires*)

Caillemer	*Hist du droit.*
Appleton	*Pandectes.*
Mabire	*Code civil appr.*
Garraud	*Législation financ.*

Agrégés MM. Cohendy, Leseur, Sauzet.

Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

M. Loriet ✻, *doyen.*
M. Ollevant, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Paulet (O✻)	*Anatomie.*
Morat, *ch.*	*Physiologie.*
Renaut	*Anatomie générale et histologie.*
Pierret	*Anatomie pathol.*
Chauveau	*Médecine expér. et comparée.*
Glénard ✻	*Chimie médicale et pharmaceutique*
Monoyer	*Physique médicale.*
Cortet ✻	*Histoire naturelle.*
Leolas ✻	*Pharmacie*
Bondet	*Pathologie interne*
Berne ✻	*Pathologie externe.*
Lediévant, *adj.*	
Mayet	*Pathol. et thérap. générales.*
Rollet	*Hygiène.*
Soulier	*Thérapeutique.*
Cauvet	*Matière médicale.*
Pierret	*Médecine légale et toxicologie.*
Cazeneuve	*Chim. org. et toxic.*
Poncet	*Médec. opératoire.*
Teissier ✻, Lépine, Rambaud, *adj.*	*Clinique médicale.*
Ollier, Tripier	*Clinique chirurgic.*
Bouchacourt ✻	*Clinique obstétric.*
Gayet ✻	*Clinique ophthal.*
Gailleton ✻	*Clinique des m. lad. cutan. et syphil.*
Arlaud	*Clinique des malad. mentales.*
Laroyenne, *ch.*	*Maladies des femm.*
Perroud, *ch.*	*Maladies des enf.*

Cours complémentaires.)

Raymond Tripier	*Pathologie interne.*
Focluer	*Clinique et chirurg. des enfants.*
Delore	*Accouchements.*
Dron	*Maladies cutanées et syphilitiques.*

Agrégés : Teissier, Laure, Poncet, Vincent, Meynet, R. Tripier, Clément, Bergeon ✻, Garrier, Colrat Dron, Mollière, Fochier, Aubert, Marduel, Charpy, Magnin, Bonveret, Vinay, Perret, Arloing, Levrat, Chapuis

Faculté des Sciences de Lyon.

M. Loir ✻, *doyen.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

André	*Astronomie phys.*
Lafon	*Mathématiq. pures.*
Allégret	*Mathémat. appliq.*
Violle ✻	*Physique.*
Loir ✻	*Chimie.*
Raulin	*Chim. app. à l'ind. et à l'agricult.*
Berthaud	*Minéral. et géolog.*
Sicard	*Zoologie*
Magnin	*Botanique.*

Faculté des Lettres de Lyon.

M. Heinrich ✻, *doyen.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Ferraz ✻	*Philosophie.*
Benoit ✻	*Histoire*
Fontaine ✻	*Langue et littérature latine.*

Clavel,	*Lang. et lit grecq.*
Soupé ✻	*Littérat. française.*
Heinrich ✻.	*Littérat. étrangère.*
Berthaux	*Géographie.*
Bloch, *ch.*.	*Ant. grecq. et lat.*
Bayet, *ch*	"
Coula	"
Legrand, *ch.*	*Conf. de sanscrit.*
Lefébure, *ch.*.	*Langue étrangère*
Bouriau	*Conférences Philosoph*

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE : M. Dreyfus, *bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Lyon. MM.

Basquet ✻.	*Proviseur.*
Girardville	*Censeur.*
Les abbés Blanchet, Ollagnier, *adj.*	*Aumôniers.*
Le pasteur Buisson ✻	*Ministre protestant.*
Le grand-rabbin Lévy	*Ministre israélite*
Sachet	*Économe.*
Favre, Chaudo, Giraud, Lanoine, Buisson	*Commis d'économ.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique*)

Poujade	*Mathém. spéciales.*
Mathet ✻, Bonnel F.); Jarrige	*Mathématiques élémentaires.*
Voigt ✻, Griveaux	*Sc. ph., ch. et nat.*
Lorquet, *ch.*	*Histoire naturelle.*
Repelin.	*Philosophie.*
Normand; Guillon	*Histoire.*
Vignon; Dels.	*Rhétorique.*
Bonnel (A.); Guedeney.	*Seconde*
Stropeno; Pontet; Acis	*Troisième.*
Horion, *ch*	*Cours de lettres aux élèves des scienc.*
Royet, Lachanalier	*Quatrième.*
Leroux; Lecomte	*Cinquième.*
Amet, Benet	*Sixième.*
Boël, 7e; Lamoureux; Petit; Jacquinot, 8e.	*Classes élément.*
Rupinger, Anstett; Schweitzer	*Allemand.*
De la Quesnerie, Quatrevaux; Duquesne, *ch.*	*Anglais.*
Frintz.	*Langues vivantes.*
Tatleur, Fontville	*Dessin d'imitation.*
Peillon	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Ponsin; Besse; Roy; *ch.* Lepetit, *ch*	*Sc. mathématiques.*
Ponsin, Besse, Lepetit, Brunard, Dupays	*Sc. phys et chim*
Lorquet, *ch.*	*Sciences naturelles*
Repelin	*Morale.*
Bernard.	*Législation.*
Crescent	*Histoire et géogr.*
Horion, *ch.*; Alapetite, *ch.*; Bazin, *ch.*; Bessières; Bellioc, *ch.*	*Littér. et gramm.*
Deschamps	*Comp abilité*

COLLÉGE ANNEXE DE SAINT-RAMBERT MM.

Bazin, *cens. adj*	*Chargé de la direct.*
L'abbé Seigne	*Aumônier.*

Professeurs. MM.

Jallien	*Quatrième.*
Brichod, Aubert	*Cinquième.*
Meyer, Leroux	*Sixième.*
Duvau, Bodier	*Septième.*
David, Favard	*Huitième.*
Descot	*Neuvième*
Dumonthay	*Classe préparat*
Bourret	*Classe primaire.*
Marc Bressas	*Dessin.*
Gelis	*Allemand.*
Alexandre	*Anglais.*

Lycée de Bourg. MM.

Desprez,	*Proviseur.*
Dujarier	*Censeur*
L'abbé Salomon	*Aumônier.*
Bidau	*Économe.*
Brunel Butaud	*Commis d'économ.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Bloume, *ch.*; Cotton *ch*	*Mathémat. élém.*
Roux, *ch*	*Sc ph., ch. et nat.*
Blum, *ch*	*Philosophie.*
Thermes, *ch.*	*Histoire.*
Bonneau.	*Rhétorique.*
Sisson	*Seconde.*
Navarre	*Troisième.*
Rolet	*Quatrième*
Marchal	*Cinquième.*
Desrayllon	*Sixième.*
Barbedon	*Allemand.*
Dubail, *ch*	*Anglais.*
Henry, 7e, Bailly, 8e	*Classes élément.*
Genet, Pinon	*Classe préparat*
Dérigny	*Dessin d'imitation.*
Buchalet.	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Jacquemin; Chanel	*Sc. mathématiques.*
Roux	*Sc phys., ch et nat.*
Mermet	*Morale et législat.*
Jeannin.	*Histoire et géogr.*
Jeannin; Chanel	*Littér. et gramm.*
Jacquemin; Chanel.	*Comptabilité.*

Lycée de St-Étienne. MM.

Couvreur	*Proviseur.*
Gerome	*Censeur.*
L'abbé Farne	*Aumônier.*
Le pasteur Dupont	*Ministre protestant.*
Le rabbin Schnebl	*Ministre israélite.*
Cayrian	*Économe.*
Fulcrand	*Commis d'économ.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Baudot; Boucenne	*Mathématiques élémentaires.*
Pomonti, *ch.*	

Mayençon ; Rousse, *ch.* — *Sc. phys., ch. et nat.*
Derepas .. .. — *Philosophie.*
Dont ville..... — *Histoire.*
Bonafous... ... . — *Rhétorique.*
Payerne..... — *Seconde.*
Arnaud..... .. ... — *Troisième.*
Yung ..... — *Quatrième.*
Jolly . .. . — *Cinquième.*
Seigneret..... — *Sixième.*
Fumey, 7e ; Oliver, 8e. — *Classes élément.*
Touzel, Berger . .. — *Classes primaires.*
Lévy, *ch.*, Kriehe .. — *Allemand.*
Ray. . . . . — *Anglais.*
Gardot . — *Dessin d'imitation.*
Delorme. — *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Jourdan .. .. . — *Sc. mathématiques.*
Mayençon ; Rousse. . — *Sc. ph., chim. et nat.*
Derepas..... — *Morale et écon. pol.*
Delmont, *avoué* ..... — *Législation.*
Bideaux..... — *Histoire et géogr.*
Collet ; Yung ; Bideaux..... — *Littér. et gramm.*
Touret..... — *Comptabilité.*

(*Cours préparatoires à l'École des mineurs de Saint-Étienne.*)

Boucenne .. .. — *Sc. mathématiques.*
Mayençon ; Rousse .. — *Sc. ph., chim. et nat.*
Payerne . . . . — *Lettres.*
Delorme. .. . . — *Dessin.*

Lycée de Mâcon. MM.

(*Lycée Lamartine.*)

Bourelez. — *Proviseur.*
Millot — *Censeur.*
L'abbé Guyton . — *Aumônier.*
Bernard . — *Économe.*
Gamel. . ..... — *Commis d'économ.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Béchet, Guilbert, *ch.*... — *Mathématiq. élém.*
Grivart, *ch* .. ... . — *Sc. phys., ch. et nat.*
Evrat . .. . . — *Philosophie.*
Faure... ..... — *Histoire.*
Thibaut .... — *Rhétorique.*
Bouchard..... — *Seconde.*
Ameline..... — *Troisième.*
Lefebvre ..... — *Quatrième.*
Thiriot, *ch*..... — *Cinquième.*
Bonin, *ch*.. ..... — *Sixième.*
Corain, 7e ; Miel, 8e — *Classes élément.*
Hénaud, Meunier . — *Classe préparat.*
Meyer Elaswich . — *Allemand.*
Carroué . . . } *Anglais.*
Hamerton . .. }
Chambellan ..... — *Dessin d'imitation.*
Chambellan, Petitjean. — *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Guénin ; Petitjean .... — *Sc. mathématiques.*
Delisle..... — *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Rémond, Lanier ; Augé, Petitjean... — *Mor., législ., hist. et géogr., littér. et gramm.*

École normale d'enseignement secondaire spécial de Cluny. MM.

Lagoguey ..... — *Directeur.*
Descourbes ; Foch..... — *Surveillant gén.*
Abbé Blanchot ✻ ... — *Aumônier.*
Roque ... . — *Économe.*
Martinet ; Causse .. — *Commis d'économ.*

Professeurs. MM.

Kalb . . .. — *Mathématiq. pures.*
Poinsot .. — *Mathématiq. app.*
Yvry .... — *Mécanique.*
Camusel..... — *Histoire naturelle.*
Gouré ..... — *Physique.*
Bernard..... — *Chimie.*
De Fresquet .. ... — *Législ. et écon pol.*
Grailliot ; Chambon ; Molard . . . — *Mor., littér., hist. et géogr.*
Grubler . . . — *Allemand*
Legrand ..... — *Dessin d'imitat.*
Pouillot..... .. . — *Travaux graph.*
Kuhn . .. . — *Musique.*
N.. .... — *Direct. des ateliers.*
Brunt . ... — *Jardinier en chef.*

Préparateurs et cons. des collect. scient.

MM. Chambellan ; Errard.

COLLÉGE SPÉCIAL MODÈLE ANNEXE.

Professeurs. MM.

Combe ; Foiret..... — *Sc. mathématiques.*
Mignot ..... — *Sciences physiques.*
Barogar..... — *Histoire naturelle.*
Guillot..... ..... — *Géogr. et histoire.*
Lehmann, Bastergue, Matrat . ... — *Langue et littérat. franç. et lat.*
Chaumont ; Demoulle ; Mereau ..... — *Gramm., hist. et géogr. élément.*
Roos..... — *Allemand.*
Denis ..... — *Anglais.*
Régel..... — *Dessin graphique et comptabilité.*
N ..... — *Dess. d'im. et mod.*
Canton..... — *Gymnastique.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Autun.....	Schmitt,	*principal.*	*Nantua*.....	Chabanon,	*principal.*
Châlon sur-Saône	Aubry,	*id.*	*Roanne*	Caulet,	*id.*
Charolles .	Besson,	*id.*	*Tournus*.....	Marmand,	*id.*
Louhans.	Cheveau,	*id.*	*Pont-de-Vaux*....	Boncourt,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Bourg	Marlot,	*directeur.*	*Montbrison*	Burot,	*directeur.*
Mâcon.....	Belloc,	*id.*	*Villefranche*.....	Lefèvre,	*id.*

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES.

Mâcon . . . . . Mlle Baudry, *directrice.* | *Saint-Etienne*. . . Mlle Ruault, *directrice.*
Lyon. . . Mlle Porte, *idem.*

COURS NORMAL D'INSTITUTRICES.

Bourg. Sœur Angela, des religieuses de Saint-Joseph, *directrice.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A LYON (ÉCOLE DE LA MARTINIÈRE). — M. Langle, *directeur.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

(Cinq départ. : Hérault, — Aude, — Gard, — Lozère, — Pyrénées-Orientales.)

M. CHANCEL ✻, correspondant de l'Institut, *recteur.*
M. Boyé, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Loatalot (C.G.de) *Montpellier.* | Marion . . . . *Nîmes.* | Fauré . . . . . *Perpignan.*
Courçonnais... *Carcassonne.* | Poirier. . . . *Mende.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Sales . . . . . } *Montpellier.*
Bonhoure }
Yèche *Béziers.*
Magendie . . . *Pézenas.*
Thibault . . . *Lodève.*
Carrel . . . . . *St-Pons.*
Castel . . . . . *Carcassonne.*
Arabeyré . . . *Castelnaudary*
Mazoyer . . . . . *Lagrasse.*
Feu lle . . . *Limoux.*
La ancelle *Narbonne.*
Fabre . . . . . *Nîmes.*
Por es . . . *Alais.*
Combel . . . . . *Le Vigan.*
Chapellier . . . . *Uzès.*
Boué . . . . . *Mende.*
Meynadier . . . . . *Florac.*
Ayme . . . . *Marvejols.*
Cerqueira . . . . *S. Chély.*
Boiron . . . . . *Perpignan.*
X. . . . . *Céret.*
Taillefer . . . . *Prades.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

CHANCEL ✻, recteur, *président*
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).
Vaulabrègue, professeur à la faculté de droit.
Moitessier, professeur à la faculté de médecine.
Combescure, professeur à la faculté des sciences.
Croiset, professeur à la faculté des lettres.
Planchon, professeur à l'école supérieure de pharmacie.
Asquer, proviseur du lycée de Montpellier.
Lutrand, principal du collége de Perpignan.
Donnaux, professeur de mathématiques au lycée de Montpellier.
Darboux, professeur de mathématiques au lycée de Nîmes.
N..., professeur de quatrième au lycée de Carcassonne
Gachon, professeur d'histoire au lycée de Montpellier.
Pignède, professeur de philosophie au collége de Perpignan.
Boudouresque, professeur de mathématiques au collége de Béziers
} *Membres élus.*
Lisbonne, président du conseil général de l'Hérault.
Marcou, conseiller général de l'Aude.
Laissac, maire de Montpellier.
Duval-Jouve, membre du conseil municipal de Montpellier.
Asquer, proviseur du lycée de Montpellier.
Lutrand, principal du collége de Perpignan.
} *Membres nommés (1880) par le ministre.*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Droit de Montpellier.

M. Vigié, *doyen*
M. Giraud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Pierron	*Droit romain.*
Girard, *ch*.....	
Vigié ...	
Massé *ch* ..	*Droit civil*
Laurens, Monnier, *sup*	
Glaize, *ch*..	*Procédure civile*
St-Marc, *ch*.....	*Droit criminel*
Valabrègue	*Droit commercial.*
Brémond.....	*Droit administrat.*
Gide .	*Economie polit.*

Agrégés. MM. Mouchet, Massigli, Gérard.

Faculté de Médecine de Montpellier.

M. Benoit ✻, *doyen.*
M. Blaise, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

J. Benoit ✻...	*Anatomie.*
Estor	*Anat. path. et hist.*
N	*Physiologie.*
Lange	*Chim. méd et phar.*
Planchon.....	*Bot. et hist. mle méd.*
Bertin.....	*Hygiène.*
Boulsson (O✻).	*Opérat et appar.*
Castan. ..	*Pathologie médic.*
Boyer ✻...	*Patholog. chirurg.*
Grasset ✻ . .	*Thérapeutiq. et matière médicale*
Moitessier ✻	*Physique médicale.*
Cavalier ✻ . .	*Pathologie et thérapeut. génér.*
Jaumes	*Méd. de la vieillesse*
Dumas ✻	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Courty ✻ ; Dubrueil.	*Clinique chirurgic.*
Combal ✻, Dupré ✻	*Clinique médicale.*

(Cours complémentaire.)

Benoit ✻; Jaumes. .. *Malad syph. et cut.*

Agrégés : Pecholier, Jacquemet, Hamelin Grenfeilt, de Gérard, Serre, Roustan, Carrieu, Mairet, Chalot, Rimar, Lannegrâce, Regimbeau, Mossé, Tédenat, Morez, Dumas

(Cours annexes de clinique.

MM Giraud, Battle et Hamelin, *ch de cours.*

Faculté des Sciences de Montpellier.

M. de Rouville ✻, *doyen.*
M. Grange, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Roche ✻, Sauvage, *sup.*	*Mathématiques.*
Combescure ✻.....	*Astronomie.*
Crova ✻.....	*Physique.*
Margottet ✻.....	*Chimie.*
De Rouville ✻....	*Minéral. et géolog.*
Bo[illegible] *ch*	*Botanique.*
Sabatier ✻.....	*Zoologie et anatomie comparée.*
Viguier *ch*.....	*Cours complément. de mécanique.*
Thoulet, Louise. .	*M. de conf.*

Faculté des Lettres de Montpellier.

M Castets, *doyen.*
M. Grange, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Dauriac *ch*. .	*Philosophie.*
Germain (O✻).....	*Histoire.*
Revillout ✻.....	*Littérat. française.*
Boucher-Leclercq, *sup.* par M. Bonnet	*Littérat. latine.*
Castets.....	*Littérat étrangère*
Croiset.....	*Littérat grecque.*
Chabaneau, *ch*..	*Langue romane.*

MM

Boucherie *ch*	*Philologie romane*
Derenbourg *ch*	*Lang et litt. arabes*
Cours à faire de conf .	*Géographie.*
Dumesnil	*Antiquités grecques et latines*
Bel .	

École supérieure de Pharmacie de Montpellier.

M. Diacon ✻, *directeur.*
M Blaise, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Pauchon	*Physique.*
Diacon	*Chimie*
Jeanjean.	*Toxicologie.*
Planchon ✻.....	*Histoire naturelle des médic. et bot.*
Soulcyran	*Pharmacie.*
Malosse, *agrégé*	

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE. MM

Pécamp, *bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Montpellier MM.

Asquer	*Proviseur.*
Laffetteau .	*Censeur*
L'abbé Rouet	*Aumônier.*
Le pasteur Corbière ✻.	*Ministre protestant.*
Quincy .	*Économe.*
Bo[illegible] . . .	
Dur[illegible] . . .	*Commis d'économ*
Maury. . .	

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

D'Hauteville ✻ . .	*Mathém. spéciales.*
Donoux ; Roche ; Sauvage, Antoine *ch* ..	*Mathématiques élémentaires.*
Gay, Lecercle ; Auzillon *ch* .	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Bernard..... ...	*Philosophie.*
Gachon, Danjan, Monin	*Histoire.*
Dauphiné ; Edet	*Rhétorique.*
Leys...	*Seconde.*
Andr[é] Bonnel . .	*Troisième*
Babaud .. .	*Prof de lettres aux élèves des sciences.*
Godron.....	*Quatrième.*
Pellebouc.....	*Cinquième.*
Nadeau . .	*Sixième*
Couvy, *ch.*, 7e ; Bernardec, *ch* , 8e ,	*Classes élément.*
Hadrot, *ch* Rott. *ch* , Adolff, *ch*	*Allemand.*
Mac[k]enzie . .	*Anglais*
Gérardin, *ch.* ..	*Italien.*
N ; Avesque..	*Dessin d'imitation*
Antoine *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

N .., Dutreilh. .	*Sciences mathémat*
Gay ; Lacharme.. ..	*Sc. ph., ch. et nat.*
Bernard .. .	*Morale.*
Verdères	*Législation.*
Danjan.....	*Histoire et géogr.*
Daujon.....	*Littérat. et gramm*
Dutreilh	*Comptabilité.*
Sauvan ; Ganivens ..	*Classes primaires.*

COLLÉGE ANNEXÉ A BOUTONNET MM

Fabre .	*Directeur.*
Bellec ,	*Surveill. général*
L'abbé Falgairettes ,	*Aumônier.*
Le pasteur Corbière ✻	*Ministre protestant*
Paul . .	*Comm. d'économ.*
Grenier Fassayer	*Quatrième.*
Kieffer ; Rouve *ch*.....	*Cinquième.*
Bort ; Matheu	*Sixième.*
Gasco, *ch.*	*Septième*
Perris,.....	*Huitième.*
Mercier jeune ; Tapan.	*Classes prép*

Lycée de Carcassonne MM.

De Cazals.. .	*Proviseur.*
Fauvel . . .	*Censeur.*
L'abbé Robert ; [illegible] Sarrat	*Aumôniers.*
Bourguerrera .	*Économe.*
Salvy, Pedou ; Bourrasque	*Commis d'économ.*

Professeurs MM.

Enseignement classique.

Mon .	*Mathém. spéciales*
Arlomeri, Pessent, *ch.* ; Esparcel, *prof.*	*Mathématiques élémentaires.*
Didier, Sabatier, *ch.*, Bedos, *p.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Berraro . .	*Philosophie.*
Carré, Athane	*Histoire.*
Rouery .	*Rhétorique.*
Vi[illegible] . .	*Seconde.*
Devèzes.	*Troisième.*
Olivier ; Courtial *ch*..	*Quatrième.*
Ayme, Devilleschal	*Cinquième.*
Marie Magnobal, *ch*	*Sixième*
Barel, 7e, Izard, 7e ; Dhers, 8e. . . .	*Classes élément.*
Schurch, *ch* ; Bartz, *ch*	*Allemand.*
Delarbre *ch* Lamarque	*Anglais.*
Jalabert	*Dessin d'imitation.*
Sabatier .	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Saugères . .	*Sciences mathémat.*
Laffage..	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Carré	*Histoire et géogr.*
Cauture ; Coderch.	*Littérat et gramm.*
Saignes	*Comptabilité*

Lycée de Nîmes. MM.

Chardon	*Proviseur.*
Babut . .	*Censeur*
L'abbé Julien	*Aumônier.*
Le pasteur Fabre ✻.	*Ministre protestant.*
Sourrieu	*Économe*
Maillat .	*Commis d'économ.*

Professeurs MM

(Enseignement classique)

Thiard.	*Mathém. spéciales.*
Guigon, Vésy, *ch.* ; Dalbos, Pau-Ers *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Rousseaux ; Gui ...	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Jouffret	*Philosophie.*
[illegible], Calas .	*Histoire*
Sourian. ..	*Rhétorique.*
Robert	*Seconde.*
Gasquy Nogaret	*Troisième.*
De Parlier du Mazel .	*Lettres aux élèves des sciences.*
Denis ; Voudrey	*Quatrième.*
Constant	*Cinquième.*
Olivier, *ch*	*Sixième.*
Jacquet, 8e, Roques, 7e.	*Classes élément.*
Alcarie, *ch.* ; Bermudonague, *ch*.....	*Allemand.*
Bonhomme	*Anglais.*
Doze..	*Dessin d'imitation.*
N...	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Allouy.....	*Sciences mathémat*
Vermeil . . .	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Jouffret.....	*Morale et législat.*
Gajoux	*Histoire et géogr., Littér. et gramm.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Agde ..	Magnin,	*principal.*	*Clermont-l'Hérault*	Morel,	*principal.*
Alais enseignée	Duval,	*id.*	*Lodève*.....	Moulins,	*id.*
Bédarieux... .. .	Cambon,	*id.*	*Lunel*.	Rajon,	*id.*
Béziers.....	Carolp,	*id.*	*Mende*.....	Joly,	*id.*
Castelnaudary ...	Duffours,	*id.*	*Perpignan*.....	Loiran ✻,	*id.*
Cette	Colmelles,	*id.*	*Pézénas*.....	Daudé,	*id.*
			Uzès	Bel,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Carcassonne.....	Suptember,	*directeur.*	*Nimes*	Boyer,	*directeur.*
Mende...	Gromaire,	*id.*	*Perpignan*.....	Mir,	*id.*
Montpellier. . . .	Galzin,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

École normale de Carcassonne, Mlle Cougoul, *directrice.*
Mende. Sœur Tuffier, de l'Union chrét., *id.*
Nîmes (protest.). Mme Bourguet, *directrice.*
École de Perpignan. Mlle Bousque, *id.*
Éc. norm. de Montpellier. Mme Olivant, *id*

ACADÉMIE DE NANCY.

(Trois départ. : Meurthe-et-Moselle, — Meuse, — Vosges.)

M. MOURIN ✻, *recteur.*
M. Huet, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Mercier. ..	*Nancy.*	Conus ✻.... . .	*Épinal.*
La grogne ✻	*Bar-le-Duc.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Galotte.. ...	*Nancy.*	Sautré..	*Commercy.*	Bourson	*Remiremont.*
Boudard		Meunier.. ..	*Montmédy.*	Jacque.....	*Mirecourt.*
Sc . .	*Lunéville.*	Dubois	*Verdun.*	Guinet ..	*Neufchâteau.*
Burtaire....	*Toul.*	Piquet	*Briey.*	Mangeonjean	*Saint-Dié.*
Berteaux.. .	*Bar-le-Duc.*	Noel.....	*Épinal.*		

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

MOURIN ✻, recteur *président*

Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).

Lombard, professeur à la faculté de droit
Beaunis, professeur à la faculté de médecine.
Forthomme, professeur à la faculté des sciences.
Decharme, professeur à la faculté des lettres
Senft-Lagdenhauffen, professeur à l'école supérieure de pharmacie.
Thouvenin, professeur de troisième au lycée de Nancy.
Richenet, professeur de quatrième au lycée de Nancy.
Loosen, professeur de mathématiques élémentaires au lycée de Nancy.
Bostam, professeur de physique au lycée de Nancy
Thouvenot, professeur de seconde au collége de Verdun.
Pierron, professeur de mathématiques au collége d'Épinal.

Membres élus.

Duvaux, conseiller général, député de Meurthe-et-Moselle.
Albert Ferry, conseiller général des Vosges, maire de Saint-Dié.
Volland, maire de Nancy, conseiller général.
Bradfer, maire de Bar-le-Duc
Kortz, proviseur du lycée de Nancy.
Chevillot, principal du collége de Remiremont.

Membres nommés (1880) par le ministre.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Nancy.

M. Lederlin, *doyen*
M. Lachasse, *secrétaire agent compt.*

(*Cours de licence.*)

Professeurs. MM.

Lederlin ; Dubois.	*Droit romain.*
Blondel ; Binet ; P. Lombard.	*Code civil.*
May, *ch.*	*Procédure civile.*
Gardeil, *ch.*	*Droit criminel.*
A. Lombard.	*Droit commercial.*
Liégeois.	*Droit administratif.*
Garnier.	*Économie politique.*
Beauchet, *ch.*	*Histoire générale du droit franç., public et priv.*
Chavegrin, *ch.*	*Droit international privé.*

(*Cours de doctorat.*)

Professeurs. MM.

Boucart, *ch.*	*Pandectes.*
Dubois, *ch.*	*Hist. du droit rom. et du droit franç.*
Lederlin, *ch.*	*Droit franç. étudié dans ses origines féod. et coutum.*
Binet, *ch.*	*Droit civil approf. dans ses rapports avec l'enregist.*
A. Lombard, *ch.*	*Droit des gens.*
Blondel, *ch.*	*Droit constitution.*

Agrégés : Boucart, Chavegrin, Gardeil, Beauchet.

Faculté de Médecine de Nancy

M. Tourdes ✻, *doyen.*
M. Bonnet, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Morel ✻	*Histologie*
Lacroix	*Anatomie*
Beaunis ✻	*Physiologie.*
Heitz ✻	*Anat. et phys. path.*
Hogyes, Demange ✻, *adj.*	*Pathol. gén. int.*
Heydenreich, Berlin, *adj.*	*Pathol. externe.*
Berger ✻, Parisot, *adj.* ; Rousset ✻, *adj.*	*Accouchements et maladies des enf.*
Michel ✻	*Clinique chirurg.*
Gross	*Clinique chirurg.*
Cazin ✻	*Matière médic. et thérapeutique.*
[illegible]	*Botan. et hist. nat. médicale*
Haller	*Chim. méd. et tox.*
Charpentier	*Physique médicale*
Tourdes ✻	*Médecine légale*
Chrétien	*Médecine opérat.*
V. Parisot ✻ ; Bernheim	*Clinique interne.*
Pierret ✻	*Hygiène.*

(*Cours complémentaires.*)

Weiss	*Clinique ophthal.*
Schlagdenhauffen	*Maladies syphilit.*
A. Herrgott	*Maladies cutanées*
Demange	*Malad. chroniques*
Lagrange	*Maladies mentales*

Agrégés Schlagdenhauffen, Spillmann, Demange, Herrgott fils, Garnier, Weiss

Faculté des Sciences de Nancy.

M. Grandeau (O✻), *doyen.*
M. Georgel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Mathieu	*Mathémat. pure*
Floquet	*Mathémat. applq.*
Riban	*Physique*
Fortcommme ✻	*Chimie générale.*
Grandeau (O✻)	*Chimie agricole*
Fliche	*Zool. et physiol.*
Daubrée	*Géolog., minéral.*
Le Monnier	*Botaniq.*
Sauvage, *maître de conférences*	*Mécanique.*
Haller	*Chimie*
Blondlot	*Physique.*

Faculté des Lettres de Nancy

M. [illegible] ✻, *doyen.*
M. Georgel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Général	*Philosophie*
Campaux ✻	*Langue et litt. lat.*
Delacroix	*Langue et litt. grec.*
Ramaud ✻, *suppléé par M. Zeller*	*Histoire et géogr.*
Benoit ✻	*Littérature franç.*
Grucker	*Littérature étrang.*
Desdouits	*Histoire.*

Maîtres de conférences. MM.

Thiaucourt	*Philologie*
Krantz	*Littér. français*
Homolle	*Archéologie.*

École supérieure de Pharmacie de Nancy.

M. Jacquemin ✻, *directeur.*
M. Bonnet, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM

Jacquemin ✻	*Chimie*
Bleiche ✻	*Hist. nat. et méd.*
Godfr.n, *ch*	*Matière médicale*
Haller, *ch.*	*Pharmacie*
Schlagdenhauffen	*Toxicologie et phys.*

Decommène, autorisé à faire un cours de pharmacie galénique.
Agrégé Haller.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Netter (O✻), *Bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Nancy. MM.

Korz	*Proviseur.*
Marcet	*Censeur.*
L'abbé Valdemel	*Aumônier.*
Le pasteur Schmidt ✻.	*Ministre protestant.*
Le grand-rab. Libermann	*Ministre israélite.*
Loumond	*Économe*
Bonnet	*Surveillant génér.*
Salasc ..	*Id*

Professeurs MM.

(*École préparatoire aux écoles spéciales.*)

Gourier; Hervieux.. ..	*Mathém. spéciales*
Laviéville; Hostein....	*Sciences physiques.*
Loosen .	*Mathém élément.*
De Roche du Teilloy .	*Philosophie.*
Thouvenin.....	*Lettres.*
Davernoy ✻, Zeller, *suppléé* par M. Fénal	*Histoire.*

(*Enseignement classique.*)

Gourier ; Hervieux ...	*Mathém. spéciales*
Lecomte ✻ ; Loosen, Barrère Durieux ; Langrogne, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires*
Laviéville, Hostein.	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
De Roche du Teilloy .	*Cours de lettres p. les élèves des sc.*
Lagrange .	*Philosophie.*
Davernoy ✻ ; Zeller, *suppléé* par M. Fénal	*Histoire*
Collignon ; Brunel	*Rhétorique.*
Chanal	*Seconde.*
Febvre; Thouvenin ..	*Troisième*
Richard	*Quatrième.*
Etienne .. .	*Cinquième.*
Cardenet ; Mourey	*Sixième.*
Vouaux, Vérain, 7e ; Morel, Munette, 8e.	*Classes élément.*
Kister; Bauer; Boulanger	*Allemand*
Barlkowski, *ch.*	*Anglais.*
Casse, Charbonnier	*Dessin d'imitation.*
Gueneau	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

De Lorme. .	*Sciences mathémat.*
Lecl . . .	*Sc phys., ch. et nat.*
Lagneau . .	*Morale.*
Meizger... .. .	*Législation*
Genin.....	*Histoire et géogr.*
De Roche du Teilloy..	*Littérat. et gramm.*

Une école normale secondaire est annexée à ce lycée.

Lycée de Bar-le-Duc. MM.

Porcherot .	*Proviseur.*
Schroox	*Censeur*
L'abbé Hannion	*Aumônier.*
Buvignier ..	*Économe.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

Humbert	*Mathém. spécial.*
Lefèvre, Lamiral *ch*	*Mathém élément.*
Pitoiset, *ch.* ; Pâquet, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Adam, *ch*..	*Philosophie.*
Bécourt, *ch*	*Histoire.*
Marchal Poi, *supp* enseigner, *ch* .	*Rhétorique.*
Lévi, *ch*	*Seconde.*
Marchal père	*Troisième.*
Rousselot, *ch.* .	*Quatrième.*
Oudin, *ch*	*Cinquième.*
Mienville, 7e, Maupin, *supp*, 8e.....	*Sixième.*
Gaumand, *ch.* Zemb, *ch*	*Classes élément.*
Lemarquis, *ch*.. .	*Allemand*
Petitclat....	*Anglais*
	Dessin d'imitation

Enseignement spécial.)

Maxant.....	*Sciences mathémat.*
Chaudey, Pâquet.....	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Marguerie; Bécourt...	*Histoire et géogr.*
Marguerie ; Richard, *supp*	*Littérat. et gramm.*
Maxant.....	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM.

Bruyères (ens. sp.)	Louis,	*principal.*	*Neufchâteau.* ...	Gérard,	*principal.*
Charmes.	Gallot,	*id.*	*Pont-à-Mousson* .	Rolland,	*id.*
Commercy ..	Chrétien,	*id*	*Remiremont* ...	Chevillot,	*id.*
Épinal (éc. indust.)	Doulliot,	*id.*	*Saint-Dié*	Maître,	*id.*
Étain	Coulel,	*id.*	*Saint-Mihiel.*	Millet,	*id*
Lunéville	Pepin,	*id.*	*Toul*	Martin,	*id.*
Mirecourt.....	Bagard,	*id*	*Verdun*..	Burnouf,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Commercy ..	Coulet,	*directeur.*	*Nancy*.....	Marlier,	*directeur*
Mirecourt	Barnier,	*id.*			

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES.

Nancy	Mlle J. Karquel, *directrice.*	*Épinal*.....	Mlle Garcin, *directrice.*

ÉCOLE SUPÉRIEURE, A NANCY. — M. Cromel, *directeur.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE L'EST, A NANCY. — M. Tabellion, *directeur*

ACADÉMIE DE PARIS.

(Neuf départ. : Seine, Cher, — Eure-et-Loir, — Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — Oise, — Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise.)

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *recteur.*

M. GRÉARD (C ✻), inspecteur général honoraire de l'enseignement secondaire, membre de l'Institut, *vice-recteur.*

M. Boulet (P.) ✻, inspecteur d'académie honoraire, *secrétaire.*

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Voy. pour le *Conseil académique*, *Inspecteurs*, *Établissements d'instruction publique du département de la Seine*, 4e partie, chap. VII.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Martin	*Bourges.*	Debaise..	*Orléans.*	Ch. Loiret.....	*Melun.*
Desprez.	*Chartres.*	Mascaret ✻...	*Chât.-sur-M.*	Guérin	*Versailles.*
Dumay	*Blois.*	Bourgeois ✻...	*Beauvais.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Pour (*Paris et le département de la Seine*, voy. comme ci-dessus.)

Berthier	*Bourges.*	Bucelle.....	*Orléans.*	Lambert ...	*Compiègne.*
Marechaux....	*Bourges.*	Fauche	*Gien*	Hébrard.....	*Senlis*
Barquès.....	*Sancerre.*	Amiot	*Montargis.*	Gausseraud..	*Melun*
Maresse ...	*St-Amand.*	Simonnet. ..	*Pithiviers.*	Blanchon ...	*Coulommiers.*
Serrette	*Chartres.*	Dervelle	*Châteaudun*	Hutin	*Fontainebleau*
Lombard ..	*Châteaudun*	Muller.....	*Epernay.*	Chaleau..	*Meaux*
Brard,	*Nog.-le-Rotr.*	Henrion	*Reims.*	Galmot	*Provins*
Mauger ..	*Dreux.*	Hue.....	*Reims.*	Adrien ✻...	*Versailles*
Cordier ..	*Blois.*	Frich	*Ste Menehould*	Tronillet ..	*Corbeil.*
Verne	*Bracieux.*	Belval.....	*Sézanne.*	Subercaze ..	*Etampes.*
Esserteau	*Marchenoir.*	Vaudel	*Vitry-le-Franç*	Aubert	*Mantes.*
Sautereau	*Romorantin.*	Hervas	*Beauvais.*	Vigneur	*Pontoise*
Desquigny..	*Vendôme.*	Moury		Minet	*Rambouillet*
Delarendre..	*Orléans.*	Bouchard.....	*Clermont*	Guérin	*St-Germain*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

(des départements du ressort autres que le Département de la Seine).

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims.

M. Luton, *directeur.*

M. Gentilhomme, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Harman.	*Anatomie descript.*
Luton	*Clinique médicale*
Decès	*Physiologie.*
Gallet.	*Clinique chirurg.*
Strapart, *adj.* ...	*Pathologie interne.*
Gentilhomme	*Pathologie externe*
Paris fils.....	*Accouchements, maladies de femmes, et des enf.*
Lajoux	*Pharm. et mat. méd.*
Henrot.....	*Hyg. et thérapeut.*
Lemoine ...	*Histoire naturelle médicale.*
Grandval	*Chim. et toxicolog.*

Cours complément. - Valzer, Leroux.

Jobert, *chef des travaux anatomiq.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bourges. MM.

Vosin .. .	*Proviseur.*
Tourrelles .	*Censeur.*
L'abbé Gautin ; le pasteur Alger.	*Aumôniers.*
Chardigny.	*Econome.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Gaches.....	*Mathém. spéciales.*
Weill, Collet.....	*Mathémat. élément*
Magasson, Godard, *ch*	*Sc. phys., ch et nat.*
Lenet	*Philosophie*
Lacaze-Duthiers ; Maudoul, *ch*...	*Histoire.*
Mas , *ch.*	*Rhétorique.*
Deroz, *ch*	*Seconde.*
Haurin, *ch*	*Troisième.*
Pauly . .	*Quatrième.*
Vidal, *ch*... .	*Cinquième.*
Cormon, *ch*	*Sixième.*
N , 7e ; Postel, 8e Le s, *ch.*, 8e...	*Classes élément.*
Base g *ch* .	*Allemand.*
Et r e, *ch* . .	*Anglais.*
Charmeil	*Dessin d'imitation.*
Pascault .	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Grapin.. .	*Sc. mathématiques.*
Duchassacy.. . .	*Sc phys. et natur.*
Jacquot	*Lettres.*
Bernard	*Législation*
Blet	*Comptabilité.*

Lycée de Vendôme. MM.

Boulzin.....	*Proviseur.*
Blanc	*Censeur.*
L'abbé Bordier... ..	*Aumônier*
Deshayes	*Econome.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

Barthelemy, *ch.* ; Poirier, *ch*.....	*Math. pur. et appl.*
Nouel.	*Sc. phys., ch. et nat*
Rigollot-Vitrey, *ch*...	*Philosophie.*
Brévart, *ch*.	*Histoire.*
Guibillon.....	*Rhétorique.*
Batliet	*Seconde.*
Dodier, *ch*.....	*Troisième.*
Castan, *ch*..... ...	*Quatrième.*
Gossedet, *ch*..	*Cinquième.*
Schmith er, *ch*..... .	*Sixième*
Malécot, 7e ; Leroux , 8e	*Classes élément.*
Jacquot *ch* , supp par H . . .	*Allemand.*
Weaer, *ch*... . .	*Anglais*
Tourn . . .	*Dess. d'im. et graph.*

(*Enseignement spécial.*)

Lecuq ; Rochet, *ch.*	*Sc. mathématiques.*
Serrabaux.	*Sc. phys ,ch et nat*
Rigollot-Vitrey . ..	*Morale et législat.*
Augis.....	*Histoire et géogr*
Batliet ; Guibillon ; Leroux.....	*Littér. et gramm.*
Lecoq ; Augis.....	*Comptabilité.*

Lycée d'Orléans. MM.

Sommier..	*Proviseur.*
Germain	*Censeur.*
L'abbé Cornet..... .	*Aumôniers.*
L'abbé Leroy, *adj*....	
Vène	*Econome*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Goulin, *ch*	*Mathém. spéciales.*
Arnoux ; Humbert (Ed.)	*Mathématiques élémentaires*
Huet *ch.* Hospital .	
Aubert, *ch* ; Neuburger	*Sc. phys ,ch. et nat.*
Hambert Ern.).	*Philosophie.*
Boudous ; Hayes .	*Histoire*
Dubreuil	*Rhétorique.*
Remoud.....	*Seconde.*
Saulereau	*Troisième.*
Bailly ✻, supp. Doret.	*Quatrième.*
Mariot	*Cinquième.*
Cuvelier *ch.* Cuvillier, *ch*	*Sixième.*
Bert n 7e, Merlet, *ch.* 8e ; Bu ger..	*Classes élément.*
Champon c , Meyer, *ch*	*Allemand.*
Beahan ; Bourdelet...	*Anglais.*
C plet	*Dessin d'imitation*
Larcanger	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Morienne...	*Sc. mathématiques.*
Lal ne	*Sc. phy ,ch et nat*
Basseville ; Humbert..	*Législ et morale.*
Badinier, Serrier ; Avisse	*Histoire et géogr , littér. et gramm.*
Blanquet	*Comptabilité*

Lycée de Reims. MM.

Gasquin ✻..	*Proviseur.*
Deshaies . ..	*Censeur.*
L'abbé Cauly	*Aumônier.*
Lebrun	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Mathieu.....	*Mathém. spéciales.*
Barbelenet ; Piermé , *ch* , Mathoullot, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Dubocquet ; Devaux	*Sc. ph., chim. et nat*
Legrand	*Philosophie.*
Lacoste, Pezard	*Histoire.*
Geraulx	*Rhétorique.*
Marchand .. .	*Seconde.*
Cuchet .	*Troisième.*
Bouvier .	*Quatrième.*
Dubreuil . .	*Cinquième.*
Bourgeois .	*Sixième*
Tr zat Salvaz au, 7e ; Au t , 8e . ..	*Classes élément.*
Humbert, *ch* ; Fontaine, *ch.* ; Haus...	*Allemand.*

Hanot, *ch.*, Mangot, *ch.*	*Anglais.*
Parmentier	*Dessin d'imitation*
Piermé; Thuet	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Commolet	*Sc. mathématiques*
Aubert	*Sc. phys., ch. et nat.*
Page	*Morale et législat.*
Hamel	*Histoire et géogr.*
Page, Pizard, Poupinel	*Littér. et gramm.*
Pierme	*Comptabilité.*

Lycée de Versailles. MM.

Cournuéjouls (O✻)	*Proviseur.*
Lecœur ✻	*Censeur.*
L'abbé Manguin; L'abbé Vautroys, *adj.*	*Aumôniers.*
Le pasteur Passa	*Ministre protestant.*
Le rabbin Charleville	*Ministre israélite.*
Tourette	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Reymond	*Mathém. spéciales*
Gautheron; Porchon, Terlereau, Laveno, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Lefebvre Appert; Le Peigné	*Sc. phys., ch. et nat.*
Desaouils	*Philosophie.*
Simonnot; Guillon, Bousquet, Taroux, *dél.*	*Histoire.*
Noël ✻, Vosin	*Rhétorique.*
Sarradin, Cameron	*Seconde*
Romilly; Colomb, *div.*	*Troisième.*
Gérardin, Thevard	*Quatrième.*
Bonnel; Caron, *div.*; Despagne	*Cinquième.*
Meurand; Dieuzeide	*Sixième.*
Lehot, *ch.*; Fleury, 7e; Benoit; Vonchel, 8e.	*Classes élément.*
Maassen, Schwab, *rel.*, Feit, *dél.*	*Allemand.*
Lane, Legrand; Stryenski, *ch.*	*Anglais.*
Jourdain, Oudry	*Dessin d'imitation*
Pelé	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Lemeignen	*Sc. m. nat. et compt.*
Fontaine	*Physique et chim*
Daulle	*Histoire et géogr.*
Saulerne	*Français.*
Oudry et Jourdain	*Dessin*

ECOLE NORMALE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR LES JEUNES FILLES

à Sèvres (Seine-et-Oise)

Directrice Mme Jules Favre

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Beauvais	Monceaux,	*principal.*	*Meaux*	Muller ✻,	*principal*
Blois	Donal,	*id.*	*Melun*	Ilschner,	*id.*
Châlons s.-Marne	Fricotel,	*id.*	*Montargis*	Noël,	*id.*
Chartres	Prieur,	*id.*	*Noyent-le-Rotrou*	Debrée,	*id.*
Châteaudun	Goujou,	*id.*	*Pontoise*	Berton,	*id.*
Clermont (Oise)	Fleurant,	*id.*	*Provins*	Cournut,	*id.*
Compiègne	Deruelle,	*id.*	*Romorantin*	Latreille,	*id.*
Coulommiers	Magnant,	*id.*	*Saint-Amand*	De Tessan,	*id.*
Dreux	Péquignat,	*id.*	*Sainte-Menehould*	Bilois,	*id.*
Epernay	Parmantier,	*id.*	*Sancerre*	Huinel,	*id.*
Etampes	Ruelle,	*id.*	*Sézanne*	Peschet,	*id.*
Fontainebleau	Bordereau,	*id.*	*Vitry-le-François*	Delpuech,	*id.*

ECOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Blois	Lanet,	*directeur.*
Bourges	Postel,	*id.*
Châlons-s.-Marne	Jadot,	*id.*
Chartres	Lequint,	*id.*
Melun	Fradet,	*id.*
Orléans	Naudy,	*id.*
Paris	Lorient,	*id.*
Versailles	Platrier,	*id.*

(d'Institutrices).

Blois	Mme Mazier,	*direct.*
Châlons	Mme Granet,	*id*
Orléans	Mme Tanguy (Sœur Marie-Stéphanie),	*id*
Paris	Mlle Ferrand,	*id.*
Chartres	Mme Sibut,	*id.*
Versailles	Mme Bergin,	*id.*
Melun	Mme Loiret-Griess,	*id*

COURS NORMAUX (d'Instituteurs).

Beauvais. Frère Eugène-Marie, *directeur.*

(d'Institutrices).

Beauvais.	Sœur Marie de la Présentation, des sœurs de St-Joseph de Cluny, *directrice*
Boissy-St-Léger (prot.)	Mme Laclau, *id*
Reims	Sr Ste-Adélaïde du St-Enf. Jésus, *id.*

E. C. E. PAPE-CARPENTIER, A PARIS.

(Cours pratique des écoles maternelles). — Directrice : Mlle Dosquet.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM

Bourges..... .. De Lasalle, *direct.*
Montargis (Ecole Durzy). Thomas, *direct.*
Orléans..... Chauveau, *directeur.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

(Huit départ. : Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre, — Indre-et-Loire, — Deux-Sèvres, Vendée, — Haute-Vienne.)

M. CHAIGNET ✻, *recteur.*
M. Hallaitte, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Bellanger ...	*Poitiers.*	Valade.... ..	*Châteauroux.*	Paisant	*La Roche-sur-Yon.*
Aulard ✻.. .	*Angoulême.*	Regnier. ...	*Tours.*	Lemas	*Limoges.*
Frémy.....	*La Rochelle.*	Delesalée.....	*Niort.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Barreau. .. .	*Poitiers.*	Marchis.....	*Rochefort.*	Portejoie ...	*Bressuire.*
Royer.....	*Châtellerault.*	Marchand ...	*Marennes.*	Mathieu.....	*Fontenay-le-Comte.*
Landais.....	*Loudun.*	Darène... ...	*Saintes.*	Morin..... .	*Luçon.*
Delaballe	*Montmorillon.*	Chollet. .. .	*Châteauroux.*	Cusson....	*La Roche-s-Yon.*
Fonces	*Civray*	Boucher.....	*Issoudun.*	Viau...	*Les Sables-d'Olonne.*
Bertrand	*Angoulême.*	Vernier.....	*La Châtre.*	Dorget.....	*Limoges.*
Sarrer . .	*Barbezieux.*	Louis.....	*Le Blanc.*	Meslet.	*Saint-Yrieix.*
Geyzès ..	*Cognac.*	Viaud ; Javary	*Tours.*	Ribereau....	*Bellac.*
Loin.	*Ruffec.*	Genevrais. ..	*Chinon.*	Saucet	*Rochechouart.*
Lafé . .	*Confolens.*	Morançais.. .	*Loches.*		
Fevre . .	*La Rochelle.*	Cazolt	*Niort.*		
Viel .. .	*St-J.-d'Angely.*	Cousin.. ...	*Melle.*		
Corvisier.....	*Jonzac.*	Approillé.. .	*Parthenay.*		

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

CHAIGNET ✻, recteur, *président*
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3).

Membres élus.
- Le Courtois, professeur à la faculté de droit de Poitiers
- Durrande, professeur à la faculté des sciences de Poitiers.
- Guibal, professeur à la faculté des lettres de Poitiers.
- Chedevergne, professeur à l'école de médecine de Poitiers.
- Dybowski, professeur de physique au lycée d'Angoulême.
- De Lens, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Poitiers.
- Chevalier professeur d'histoire au lycée de Poitiers
- Berger, professeur de rhétorique au lycée de Limoges.
- Thisse, professeur de rhétorique au collége de Rochefort.
- Paquet, professeur de mathématiques au collége de Rochefort.

Membres nommés (1880) *par le ministre.*
- Dardy, vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire
- Patay, conseiller général de la Haute-Vienne, président de la Commission de surveillance de l'école de Limoges.
- Drouin, conseiller municipal à Poitiers.
- Bellamy, conseiller municipal à Angoulême.
- Chevillard, proviseur du lycée d'Angoulême.
- Papillault, principal du collége de Châtellerault.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Poitiers.

M. Thézard, *doyen.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Petit, Bonnet.....	*Droit romain.*
Lecourtois ; Arnauld de la Ménardière, Thézard . . .	*Code civil.*
Parenteau-Dubeugnon,	*Procédure civile et législ. comm.*
Arthuys.....	*Code commercial.*

Ducrocq ✻. . . *Droit administrat.*
Normand. . *Droit criminel*

Agrégés. Barilleau, Ar . .

Faculté des Sciences de Poitiers.

M Lallemand ✻, *doyen.*
M Boistard, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Maillard.....	*Calcul différentiel et intégral.*
Lallemand ✻.....	*Physique.*
Isambert.....	*Chimie.*
Contejean ✻.....	*Géologie*
Durrande.....	*Méc. rat. et appl*
Schneider.	*Zoolog. et Botan.*

Faculté des Lettres de Poitiers.

M. Arren, *doyen.*
Boistard, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Arren. . .	*Philosophie.*
Guibal	*Histoire.*
Huit . . .	*Lit lat. et inst rom.*
Aulard . . .	*Littérat. française.*
Parmentier	*Littérat étrangère*
Harriot	*Littér., inst. grecq.*
Plessis	*Conf littér anc*
Montargis . .	*Conf littér etrang*
Bardinet....	*Conf. d'histoire*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.

M. Guérineau ✻, *directeur.*
M. Halluitte, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Chedevergne . .	*Anatomie.*
Delaunay.	*Physiologie*
Jallet	*Pathologie externe et médecine opérat.*
Guérineau ✻	*Clinique externe.*
Brossard. ..	*Pathologie interne.*
Guignard	*Clinique interne.*
Bonnet .	*Acc., maladies des femm. et des enf*
Alban de la Garde *sup.*	*Hygiène.*
Robert.. . . .	*Thérapeutique.*
Guilleau. ..	*Chim. méd. et not. de toxicologie.*

Mauduyt ..... *Pharmacie.*
Pourault ..... *Hist natur. médic*

Suppl. Alban de la Garde, Poisson, de la Baie, Joulcau.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours

M. Danner ✻, *directeur.*
M. Lecoy, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Brame.....	*Chimie et toxicol.*
Barnsby .	*Hist natur, méd*
Giraudet.	*Anatomie.*
Danner ✻.....	*Physiologie.*
Charcellay ✻.....	*Clinique interne.*
Herpin (O✻).....	*Clinique externe*
Duclos (O✻) . ..	*Pathologie interne*
Courbon ✻..	*Pathologie externe.*
Thomas.. .	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Dupont.....	*Pharmacie.*
Bodin	*Hygiène et thérap*

Suppl. Herpin, Viollet, Ledouble, Grandin.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges.

M. Astaix ✻, *directeur.*
M. Raymondaud, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Lemaistre .	*Anatomie.*
Astaix ✻	*Chimie et toxicol*
Barny A.	*Hist natur méd.*
Mazaret	*Clinique interne.*
Raymondeau	*Clinique externe.*
Bleynie .	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Dupérat-Muret.	*Pathologie interne.*
Chénieux.	*Pathologie externe et médec. opérat*
Thourenel. . .	*Physiologie.*
Lemaistre, *sup.*	*Physiol. et anat.*
Mandon	*Thérap. et hygiène.*
Lemaistre père, *chef des trav. de ph. et d'hist.*	

(*Cours complémentaires.*)

Boudet, *sup* ...	*Physique.*
Pallard. . .	*Pharm et mat méd*

Suppl. Lemaistre, Bleynie, Raymond.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

M Girardin, *bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Poitiers. MM.

Boutciller..	*Proviseur.*
Guibé	*Censeur.*
L'abbé Tribert.....	*Aumônier.*
Lamy..	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

De Lens..... ..	*Mathém. spéciales*
Launoy, *ch.*; Audoynaud, *c.*; Pousset, *c.*	*Mathématiques élémentaires.*
Rouxel; Guy	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Brun	*Philosophie.*
Chevalier; Canivinq, *ch.*	*Hist orre.*
De Muges.... .	*Rhétorique.*
Lintilhac ...	*Seconde.*
N.	*Troisième.*
Demontiers, *ch*.....	*Quatrième.*
Bonnorant..	*Cinquième.*
Raissac, *ch*	*Sixième.*
Vallet, 7e; Mercier-Despontenles, 8e	*Classes élément.*
Jarocki, *ch.*, Chéry, *ch*	*Allemand.*

Mac-Hallie, *ch.*; Faverneau *ch.* . . . *Anglais.*
Parinaud . . . . . *Dessin d'imitat.*

(Enseignement spécial.)

Fazier . . . . . *Sc. mathématiques.*
Garnel . . . . . *Sc. phys., chimiq et natur*
Brun . . . . . *Morale*
Ragueneau . . . . . *Histoire et géogr.*
Lamarque . . . . . *Littér. et gramm.*
Mac-Hallie . . . . . *Comptabilité.*

Une école normale secondaire est annexée au lycée

Lycée d'Angoulême. MM.

Crevilhard . . *Proviseur.*
Halay . . *Censeur.*
L'abbé Augeraud . *Aumônier*
Le pasteur Lièvre. *Ministre protestant*
Segonzac . . *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Prolongeau . . . *Mathémat spéc*
Bodemer ; Boudart. . *Mathém. élém.*
Dobrowski ; Jeunet, *ch.*. *Sciences physiques, chimiq et natur*
Joyau . . *Philosophie.*
Dez . . . . . *Histoire.*
Pelisson. *Rhétorique*
Vaslet. . . . *Seconde.*
Gasquy, Guérillot *Troisième.*
Ancelin, Vouzard *Quatrième.*
Perbaton, Lesauge . *Cinquième*
Dorvill . . *Sixième.*
Soulat, 7e ; Tillac, 8e. *Classes élément.*
Moschenros, *ch.*, Obermeyer *ch.* . . . *Allemand.*
Fitz-Patrick, Berne . . *Anglais.*
Warisse . . *Dessin d'imitation.*
Labourin *ch.*. *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Thabourin ; Pech, *ch.*. *Sc. mathématiques.*
Jeunet . . . . *Sc. phys., chimiq et natur*
Deriveau . . . . . *Littérature*
Michel, *ch.* . . . . *Histoire et géogr.*
Roux ; Laley . . . *Littérat. et gramm.*
Vi . . . *Comptabilité*

Lycée de La Rochelle. MM.

Bertagne . . . . *Proviseur.*
Darvot . . *Censeur.*
L'abbé Carol. . *Aumônier.*
Le pasteur Goud . *Ministre protestant*
Bouneloy . . *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Blanc ; Lamandé ; Mathé, *ch.* . . . *Mathématiques élémentaires.*
Lusson, *ch.* ; Blanc, *ch.* *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Délégue. . . . . *Philosophie.*
Dupuy, *ch.* . . . *Histoire.*
Thi . . *Rhétorique.*
Berleau, *ch.* . . . *Seconde*
Millot, *ch.* . . . *Troisième.*
Collin . . . *Quatrième.*
Gouverd . . . *Cinquième.*
Lefèvre ère . . . *Sixième.*
Haulin, 7e ; Nicolas, 8e. *Classes élément.*
Wilemsk., *ch.* . . . *Allemand.*
Prat, *ch.* . . . *Anglais.*
Abel de Pujol ✻ . . . *Dessin d'imitat.*
Groc. . . . *Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Marie . . . *Sc. mathématiques.*
Lassault. . . . *Sc. phys., chimiq. et natur*
Délégue. . . . *Morale.*
Gellu . . . *Législation.*
Milie . . . *Histoire et géogr.*
Nicolas . . *Littérat. et gramm.*
Marie. . . . *Comptabilité.*

Lycée de Châteauroux. MM.

Adam. . . *Proviseur.*
Petit. . . *Censeur.*
L'abbé Joure. . . *Aumônier.*
Barenet. . . *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Debahaye, *ch.* ; Paul, *ch* *Mathém. élément.*
Godefroy, *ch.* ; Lesage, *ch* . . . *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Delpeuch, *ch.* . . . *Philosophie.*
Mathieu, *ch* . . . *Histoire.*
Bonnerot. . . *Rhétorique.*
Nouel, *ch.* . . . *Seconde.*
Sallereau, *ch* . *Troisième.*
Huteaux, *ch.* . *Quatrième.*
Pelegrin, *ch.* . . . *Cinquième.*
Aubusson, *ch.* . . . *Sixième*
Riché, 7e ; Canteau, 8e. *Classes élément.*
Schmutz. . . *Allemand.*
L'hôte, *ch.* . . . *Anglais.*
Deballe. . . *Dessin d'imitat.*
Brunet . . . *Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Brunet, *ch.*, Durieu, Gondry . . . *Sc. mathématiques.*
Godefro . . . *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Delpeuch . . . *Morale.*
Mathieu . . . *Histoire et géogr.*
N . *Littérature*
Gondry . . . *Grammaire*
Brunet . . *Comptabilité*

Lycée de Tours. MM.

Moulun. . . *Proviseur.*
Lamothe-Tenet. *Censeur.*
L'abbé Jeau. . . *Aumônier.*
Barton . . . *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Cator. . . *Mathém. spéciales*

Hioux ; Niebilowski....	*Mathématiques élémentaires.*
De Tastes ✻	*Sc. ph., ch. et nat.*
Laurent.....	*Philosophie.*
Thirion	*Histoire.*
P[illegible]	*Rhétorique.*
Devèbès et Charron....	*Seconde.*
Bourdier.	*Troisième.*
Rémond..	*Quatrième.*
Nigoles.....	*Cinquième.*
Contal	*Sixième*
Vacheron et Coulier, 7e, Grandin, 8e	*Classes élément.*
Lorion	*Allemand*
Fougeron Chaurand, ch	*Anglais.*
Vallet	*Dessin d'imitat.*
Choisnard.....	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Clément.....	*Sc. mathématiques.*
Tenot ; Fontaine.....	*Sc. ph., ch. et nat*
Laurent.....	*Morale*
Demeste	*Histoire et géogr.*
Dollin ; Faucheux.. ..	*Littér. et gramm.*
Limouzin et Leroy. ..	*Maître élément*

Lycée Fontanes a Niort MM.

Pringon	*Proviseur.*
Be[illegible] . .	*Censeur.*
L'abbé Faucon.....	*Aumônier.*
Lemare.....	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Angevin, *ch.* ; Joccotton, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Rougeard, *ch*.....	*Sc. phys., nat. et ch.*
S[illegible]tre	*Philosophie.*
De B[illegible]t-Casanove, *c.*	*Histoire*
M[illegible]	*Rhétorique.*
Benard	*Seconde.*
Monniotte	*Troisième.*
Garcenot	*Quatrième*
Langlais	*Cinquième.*
Chotard, *ch*.....	*Sixième.*
Philippe, 7e ; Monneret, 8e	*Classes élément.*
Pourchot	*Allemand.*
Tollemer..... ..	*Anglais.*
Tribert	*Dessin d'imitat.*
Mabilleau	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Mazalrey ; Piot.....	*Sc. mathématiques.*
Mazalrey	*Sc phys., chimiq. et natur.*
Sautreaux	*Morale.*
Mab[illegible]leau.	*Histoire et géogr. littér. et gramm.*
Bouger	
Mazalrey ; Piot	*Comptabilité.*
Mabillon	*Agriculture.*

Lycée de La Roche-sur-Yon. MM.

Par[illegible] . .	*Proviseur.*
Busson	*Censeur.*
L'abbé Mesnard	*Aumônier.*
Baspeyras	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Petit, *ch.* ; Seguy, *ch.*	*Mathém élément.*
Rousseau, *ch* Lalour, *ch*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Delepine, *ch* .	*Philosophie.*
Savage *ch*	*Histoire.*
D[illegible] . .	*Rhétorique.*
Rebut, *ch* .	*Seconde*
Desgranges, *ch* .	*Troisième.*
L[illegible] *ch*	*Quatrième.*
N[illegible] .	*Cinquième.*
Bru[illegible] . .	*Sixième.*
Boulland 7e, Bodard 8e	*Classes élément.*
Moss .	*Anglais.*
Antoine, *ch*.	*Allemand*
Sau[illegible]ors	*Dessin d'imitat.*
Rousseau, *ch*. .	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Goujon.....	*Sc. mathématiques.*
Rousseau.....	*Sc. phys, chimiq. et natur.*
Délépine	*Morale*
Pilot..... .	*Législation.*
Pilot, Foussier .. .	*Histoire et géogr.*
Pilot.	*Littér et gramm.*
Goujon....	*Comptabilité.*

Lycée de Limoges. MM.

Habourdin	*Proviseur.*
Lefrait .	*Censeur,*
L'abbé Labertoulle ✻	*Aumônier*
Dufaure	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Weill ; Lancelot, Mercier, *ch*... .. .	*Mathématiques élémentaires.*
Gusse.	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Rémond. .	*Philosophie.*
Guy	*Histoire.*
Berger . ..	*Rhétorique.*
Groussard . . .	*Seconde*
Couvelaire	*Troisième*
Regan, *ch*	*Quatrième.*
Brul[illegible] . .	*Cinquième.*
Charbonnel, *ch*	*Sixième*
Ferraud, 7e, Benoist, 8e	*Classes élément.*
H[illegible]zier .	*Allemand.*
Hervier . .	*Anglais*
Charles	*Dess. d'imit et gr.*
Goulenègre, Charles..	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Suret.....	*Sc mathématiques.*
Gusse ; Bénu	*Sc. phys, ch. et nat.*
Rémond	*Morale.*
Reilhac..... ...	*Législ. et gramm.*
Guy	*Histoire et géogr.*
Goulenègre	*Littérature.*
Reilhac.	*Comptabilité.*

COLLÈGES COMMUNAUX. MM.

Barbezieux	Delétang,	*princip.*	*La Rochefoucauld.*	Ladame,	*princip*
Châtellerault	Parmentier,	*id*	*Loudun*	Desjacques,	*id.*
Chinon	Brunie,	*id.*	*Luçon*	Legras,	*id.*
Civray	Gaudineau,	*id.*	*Melle*	Rétail,	*id.*
Cognac	Hurtet,	*id.*	*Parthenay*	Barré ✻,	*id*
Confolens	Cavalié,	*id.*	*Rochefort*	Touzard,	*id.*
Eymoutiers	Poncet,	*id.*	*Saintes*	Chopsal,	*id.*
Fontenay-le-Comte	Favereau,	*id.*	*Saint-Maixent*	Haulot,	*id.*
Issoudun	Sandrat,	*id.*	*Saint-Junien*	Courant,	*id.*
La Châtre	Roullet,	*id.*	*St-Yrieix*	Prost,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Châteauroux	Vallée,	*directeur.*	*La Roche-s.-Yon*	Mauillot,	*directeur.*
Richard	Nandy,	*id.*	*Parthenay*	Brotier,	*id.*
Loches	Guillemeau,	*id.*	*Poitiers*	Raleau,	*id.*
Limoges	Petit,	*id.*			

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DE TOURS. — Mlle Lusier, *directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Angoulême	Sœur Guignard, *directr.*	*Sainte-Maure*	Mme Barbaroux, sœur Maximin, *directrice.*
Chât.-d'Oléron	Les sœurs de la Sagesse, *id.*		
La Roche-s.-Yon	Mlle du Garreau, *id.*	*Tours*	Mlle Bonroy, *id.*
Saint-Maixent	Mlle Mercier, *id.*		

ACADÉMIE DE RENNES.

(Sept départ. : Ille-et-Vilaine, — Côtes-du-Nord, — Finistère, — Loire-Inférieure, — Maine-et-Loire, — Mayenne, — Morbihan.)

M. Jarry ✻, *recteur.*
M. Bertin, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Planes	*Rennes.*	Métivier ✻	*Nantes.*	Ditandy	*Laval.*
F. Lucas	*St-Brieuc.*	Ducoudré	*Angers.*	Poitrineau ✻	*Vannes.*
Dreux	*Quimper.*				

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Bézier	*Rennes.*	Gautier	*Quimper.*	Bizeray	*Cholet.*
Philipot		Maupin	*Quimperlé.*	Vieillot	*Saumur.*
Pommeral	*Montfort.*	Labouesse	*Brest.*	Hamon (F.)	*Baugé.*
Pellerin	*Redon.*	Charles	*Morlaix.*	Vannier	*Segré.*
Hamon	*Saint-Malo.*	Matrobus	*Châteaulin.*	Pointeau	*Laval.*
Friess	*Vitré.*	Villier	*Carhaix*	Charpentier	*Chât.-Gontier.*
Penault	*Fougères.*	André	*Nantes.*	Bertrix	*Mayenne.*
Rigaud	*Saint-Brieuc.*	Paty		Laigneau	*Vannes.*
Delhommeau	*Dinan.*	Waquet	*Paimbœuf.*	Lebedel	*Lorient.*
Des Barres	*Lamballe.*	Sauvageot	*Châteaubriand*	Lambelin	*Pontivy.*
N	*Loudéac.*	Le Pelley	*Ancenis.*	David	*Ploërmel.*
Paugam	*Lannion.*	Bernier	*St-Nazaire.*		
Lemonnier	*Guingamp.*	Spal	*Angers.*		

Mlle Mousau, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

JARRY ✻, recteur, *président.*

Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3 .

Eon, professeur à la Faculté de droit.
Massieu, professeur à la Faculté des sciences.
Robert, professeur à la Faculté des lettres.
Perret, professeur à l'école de médecine de Rennes.
Parpaite, professeur à l'école préparatoire à l'enseignement supér. des sciences et des lettres d'Angers.
Demartres, profess. de mathématiques élément. au lycée de Rennes
Lelorieux, professeur de physique au lycée de Brest.
Labbé, professeur de philosophie au lycée de Nantes.
Hémon, professeur de rhétorique au lycée de Brest.
Loudet, professeur de physique au collége de Quimper.
Cintré, professeur de rhétorique au collége de Dinan.

Membres nés.

Le Bastard, conseiller général d'Ille-et-Vilaine
Denis, conseiller général de la Mayenne
Lechat, membre du conseil municipal de Nantes.
Gaiton, maire d'Angers
Gardiennet, proviseur du lycée de Rennes.
Noyer, principal du collége de Dinan

Membres nommés (1880 par le ministre

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Droit de Rennes.

M. Bodin ✻, *doyen.*
M. Boucher, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Bodin ✻; Viguerie, *ch.*	*Droit romain.*
Guénault, Chauffard, *ch.*, Du Boys de Riancey, *sup*	*Droit civil*
De Caqueray	*Procédure civile.*
Jarno, *ch.*	*Législat. crimin.*
Eon	*Droit commercial.*
Marie	*Droit administratif.*
Worms ✻	*Économie politiq.*

Agrégés Planiol, Aubry, *ch.*

Faculté des Sciences de Rennes.

M. Sirodot ✻, *doyen.*
M. Barbedat, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Paget	*Mathémat. pures.*
Morin	*Mathémat. appliq.*
Gripon ✻	*Physique.*
Lechartier ✻	*Chimie.*
Sirodot ✻	*Zoologie.*
Massieu ✻	*Minéral. et géolog.*
Crié	*Botanique*

Faculté des Lettres de Rennes.

M. Nicolas ✻, *doyen.*
M. Barbedet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Robert	*Philosophie.*
Duruy, *c.*	*Histoire*
Robiou	*Littérat. grecque*
Delaunay	*Littérat. latine rom.*
Duchesne ✻	*Littérat. française.*
Nicolas ✻	*Littérat. étrangère*

Maîtres de confér. MM. Poltier; Dosson
Charges de confér. MM. Lanson; Firmeny

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rennes.

M. Delacour ✻, *directeur.*
M. Robiou du Pont, *secrét. agent compt.*

Professeurs. MM.

Lefeuvre	*Anatomie.*
Robiou du Pont	*Physiologie*
Petit	*Pathologie externe et méd. opérat.*
Bellamy	*Chimie*
Aubrée ✻; Doyot	*Clinique externe.*
Decaisne ✻; Regnault.	*Clinique interne.*
Perret	*Accouchements*
Petit	*Thérapeutique.*
Brulé	*Pathologie interne.*
Lecoeur	*Histoire natur.*
Macé	*Pharmacie et matière médic*

Suppléants. MM. Accolas, Marty, Blin.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes.

M. Laënnec, *directeur*
M. Bertet, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Jobon . .	*Anatomie*
Jousset de Bellesme.	*Physiologie*
Viaud-Grandmarais...	*Pathologie int. et patholog. génér.*
Malherbe fils.....	*Anatomie pathol.*
Laënnec	*Hyg et méd. lég.*
Malherbe père, Traslour	*Clinique médicale.*
Monfort	*Patholog. externe et médec. opérat.*
Heurlaux; Chenantais	*Clinique chirurgic*
Vignard.....	*Cliniq. obst. et gyn*
Chartier.....	*Thérapeutique*
Métier.....	*Matière médicale.*
Delamare	*Bot. et zool. élém*
Andouard.....	*Chimie médicale.*
Pellerin, *ch*	*Physique médicale.*
Herbelin	*Pharmacie.*

Suppléants : Kirchberg, Rampeard, Bertin, Lapeyre, Dianoux, Poisson, Guillemet Bureau.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Nantes.

M. Laroeque, *directeur et agent compt.*

Professeurs. MM.

Laroque	*Mathématiques.*
Mesnard ✻	*Mécanique.*
Lefèvre .	*Physique*
Jamin .	*Chimie.*
Lapeyre . . .	*Histoire naturelle*
Ecorchard ✻.	*Botanique appliq*
Roques.....	*Littérature franç.*
Guyon et Lesser .	*Histoire de France, géogr. phys et polit.*
Labbé . . .	*Philos. et morale*
Coqblin	*Dessin.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

M. Meleux, *directeur.*
M. Legludic, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Meleux	*Anatomie.*
Legludic	*Physiologie.*
Large ✻.....	*Clinique interne*
Denanneau	*Clinique externe.*
Feillé. . ..	*Pathologie interne.*
Douet... .	*Pathologie externe.*
Guigeard	*Accc., maladies des femm. et des enf*
Lieutaud . .	*Histoire natur.*
Rambaud . . .	*Pharmacie et mat. médicale.*
Tesson	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm.*
Bahuaud.....	*Thérapeutique*

Suppl. Vaslin, Guichard, Briand, Gripat.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres d'Angers.

M. N.... , *directeur.*
M. Parpaite, *secrétaire-agent-comptable*

Professeurs. MM

Parpaite . .	*Mathématiques.*
Alexandre	*Mécanique.*
Boiteux	*Physique.*
Lebaud . . .	*Chimie.*
Large ✻	*Histoire naturelle.*
Beauvais. .	*Botanique appliq.*
N . . .	*Littérature franç*
Boissaye	*Histoire de France, géog. phys et pol.*
Isambert ..	*Dessin.*

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE M. Barbarin, *bibliothécaire.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Rennes. MM.

Garnier-Dubourgneuf	*Proviseur.*
Lafon.....	*Censeur*
L'abbé Guillot	*Aumônier.*
Pied.....	*Économe.*

Professeurs MM

(*Enseignement classique.*)

Demarres	*Mathém. spéciales.*
Brocard, Perier, *ch.*.	*Mathématiques élémentaires.*
Blutel	
Lanoual, Hébert ...	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Pluzanski	*Philosophie*
Ponthieux, N.....	*Histoire.*
Lanson.....	*Rhétorique.*
Robert	*Seconde.*
Loiseau	*Troisième.*
Jouenne	*Quatrième.*
Taboureux, *ch.*	*Cinquième.*
Magerand, *ch* .	*Sixième.*
Bazin, 1e; Herbert, 2e.	*Classes élément.*
Hotchkiss, *ch.* Legal, *ch*	*Anglais.*
Schmitt, *ch.*, Fumery	*Allemand.*
Mussard.....	*Dessin d'imitation.*
Gresson ✻...	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial*)

Lagrée.....	*Sc mathématiques*
Joffroy; Bournique .	*Sc phys., chimiq. et natur*
Blin.....	*Histoire et géogr.*
Blin, Mendès ..	*Littér. et gramm.*
Perdriel	*Comptabilité.*

Lycée de St-Brieuc. MM.

Streiff	*Proviseur.*
Vallet .	*Censeur*
L'abbé Perrichon.....	*Aumônier.*
Bonnemaison	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Cauret, *ch.*, Prioult, *ch*, Patrix, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Nimier; Dorlin, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Déries, *ch*	*Philosophie.*
Casanova, *ch*	*Histoire.*
Cassin, *ch*	*Rhétorique.*
Poirin, *ch*	*Seconde.*
Petit	*Troisième.*
Caron, *ch*	*Quatrième.*
L'abbé Mével, *ch*	*Cinquième.*
Oudot, *ch*	*Sixième.*
Briand, 7e; Endes, 8e	*Classes élément.*
Adler-Mesnard, *ch*	*Allemand.*
Pressoir, *ch*	*Anglais.*
Hoffmann	*Dessin d'imitation*
Nimier; Prioult; Patrix	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Tréboula	*Sc. mathématiques.*
Dorlin	*Sc phys., ch. et nat.*
Déries	*Morale.*
Casanova	*Histoire et géogr.*
Poirin	*Littér et gramm.*
Tréboula	*Comptabilité.*

Lycée de Brest. MM.

Bousseaux ✻	*Proviseur.*
Gambiez	*Censeur.*
L'abbé Le Roy	*Aumônier.*
Degand	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Cours préparatoire à l'École navale.*)

Bougier; Baudy	*Littérat. et hist.*
Vitasse ✻; Jardin, *ch*	*Sciences.*
Milne	*Anglais*
Le Dall	*Dessin.*

(*Enseignement classique.*)

Constantin	*Mathémat. spéc.*
Roy, *ch.*; Ravier, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Lelorieux, Devaux, *ch.*; Zupp, *ch*	*Sc. ph., ch. et nat.*
Noël	*Philosophie.*
Bougier; Langeron, *ch.*	*Histoire.*
Hémon	*Rhétorique.*
Loyer	*Seconde.*
Karr	*Troisième.*
Eyraud	*Quatrième.*
Bourmy, *ch*	*Cinquième.*
Leconte, Legagneur, *ch.*	*Sixième.*
Le Couturier, Delaunay, 7e; Godeau, Caillet, 8e	*Classes élément.*
Boisramé, *ch*	*Allemand, anglais*
Rohmer	*Allemand.*
Milne, *ch*, Bary, *ch*	*Anglais.*
Le Dall	*Dessin d'imitation*
Anjot	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Klein; Legolleur; Devaux	*Sc. mathématiques, phys. et natur.*
Anjot; Loyer	*Histoire et géogr. Littérature.*
Anjot	*Grammaire*
Parc	*Comptabilité.*

Lycée de Nantes. MM.

Bon	*Proviseur.*
Hugelais	*Censeur.*
Les abbés Guilloux et Marchais	*Aumôniers*
Le past. Roufflnac ✻	*Ministre protestant.*
Langle	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Larocque	*Mathém. spéciales.*
Jamet; Pellelier, *ch*; Mesnard ✻, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Gosset; Lefèvre	*Sc ph., chim. et nat.*
Labbé	*Philosophie.*
Guyon; Lester	*Histoire.*
Roques	*Rhétorique.*
Treille	*Seconde.*
Lalarre	*Troisième.*
Coubronne; Berjot	*Quatrième.*
Arnoulin; Ange	*Cinquième.*
Laronze; Levrault	*Sixième.*
Morel, Aviez, 7e Aze, Saunières, 8e	*Classes élément.*
Leger, Eisenschenk, *ch.*	*Allemand.*
Hastings *ch*, Cardon, *ch.*	*Anglais.*
Blazeman	*Dessin d'imitation.*
Coqblin	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Jouanneau; Coqblin	*Sc. mathématiques.*
Harivel; Gloro	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Labbe	*Morale et littérat.*
Maublanc	*Législation.*
Binys	*Littérat., histoire et géographie.*
Robert	*Grammaire*
Moisan	*Comptabilité*

Lycée d'Angers. MM.

Dalimier	*Proviseur.*
Delande	*Censeur.*
L'abbé Brisset	*Aumônier.*
Garnier	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Parpaite	*Mathémat. spéc.*
Henry, *ch*; Rabuffel, *ch*, Caisse, *ch*	*Mathém. élément.*
Lebard; Bethoux	*Sc. ph., chim. et nat*
Bergson	*Philosophie.*
Boissier, *ch*	*Histoire.*
N	*Rhétorique.*
Guimant	*Seconde.*
Roy, *ch*	*Troisième.*
Commelin	*Quatrième.*
Dasselle	*Cinquième.*
Salvelat, *ch*	*Sixième.*
Thézé, 7e; Verrier, 8e	*Classes élément.*

Odynecki *ch*, Didon *ch*. — *Allemand.*
Grandjot Devin ..... — *Anglais.*
Bron la[illegible] .. — *Dessin d'imitation.*
Parpaite, Boutic ..... — *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Boutic; Pellet ..... — *Sciences mathémat.*
Lebard; Rousseau ... — *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bergson ..... — *Morale.*
Boullay, *ch.*; Blin ..... — *Histoire et géogr.*
Boullay, *ch.*; Guilmant. — *Littérat. et gramm.*
Bou[illegible] — *Comptabilité*

Lycée de Laval MM.

L'abbé Fo holey — *Proviseur.*
Cron[illegible]z — *Censeur*
L'abbé Mercier ..... — *Aumôniers.*
L'abbé Roussel.. ... — *Aumôniers.*
Jean ..... — *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Budzinski, *ch.*; Bahon, *ch.*, Pesdin, *ch* ... — *Mathématiques élémentaires.*
Amaudrut ..... — *Sc ph., chim. et nat*
Pellier, *ch*..... — *Philosophie.*
Barde[illegible]art; Heurtevant, *ch* ... — *Histoire.*
Trol[illegible]r, *ch* — *Rhétorique*
Sen[illegible]s, *ch.* — *Seconde.*
Lesaille, *ch*..... — *Troisième.*
David ..... — *Quatrième.*
Gébin, *ch*..... — *Cinquième.*
Romand, *ch.*; *sup.* Port, *ch* ... — *Sixième*
Provost, 7e [illegible]on [illegible]er, 8e — *Classes élément.*
Rolland, Fitz Patrick *ch* — *Anglais.*
Burg *ch*, M[illegible]ingres *ch* — *Allemand.*
D[illegible] Lamothe ... — *Dessin d'imitation.*
C[illegible]ra[illegible] — *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bahon; Couillard ..... — *Sciences mathémat.*
Lapresté ..... — *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Heurtevant ..... — *Histoire et géogr.*
Fournier, Barrier..... — *Littérat. et gramm.*
Couillard ..... — *Comptabilité*

Lycée de Pontivy. MM.

Guinault..... — *Proviseur.*
Humbert..... — *Censeur,*
L'abbé Lally. ..... — *Aumônier.*
Ma[illegible]terre. ..... — *Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Blain, *ch.*; Avenard, *ch* ..... — *Mathématiques élémentaires.*
Raimbaux, *ch.*; Demandre, *ch.* ..... — *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Misler, *ch* ..... — *Philosophie*
Faust, *ch.* ..... — *Histoire.*
Bastard ..... — *Rhétorique*
Rossignol, *ch*..... — *Seconde.*
Duprey, *ch*..... — *Troisième*
Maugin, *ch*..... — *Quatrième.*
Morel *ch* . — *Cinquième.*
Le Gr[illegible]nais, *ch* . — *Sixième.*
M[illegible]nnet, 7e, Le Bihan 8e . . — *Classes élément*
Lowcay, *ch* ..... — *Anglais*
Anglade, *ch*. ... — *Allemand*
D[illegible]n[illegible] — *D[illegible]ssin graphique.*
Jeannin..... — *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Dagon; Jeannin . — *Sciences mathémat.*
Raimbaux; Demandre. — *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Misler — *Morale.* *Législation.*
Le Déroff..... — *Langue et littérat. françaises*
Faust ... — *Histoire et géogr.*
Le Parc ..... — *Comptabilité.*

Lycée de Lorient. MM.

Le Renard . . — *Proviseur.*
G[illegible]sser .... — *Censeur*
L'abbé Perr[illegible] .... — *Aumônier.*
M[illegible]l[illegible] .. — *Économe*

(Cours préparatoire à l'École navale.)

D'Haucourt ✻..... — *Litt., hist. et géogr.*
Bornat; Agass[illegible] *ch*, Guillaume — *Sciences.*

(Enseignement classique.)

N..... — *Mathématiq. spéc.*
Faiglé, *ch.* Fournery, *ch* — *Mathémat. élément*
Guillaume; Humbert, *ch*..... — *Sc ph., chim. et nat*
Arnal, *ch* ... — *Philosophie.*
Bureau, *ch*..... — *Histoire.*
Lesruyer..... — *Rhétorique*
Fouchard, *ch*..... — *Seconde.*
Patron, *ch*..... — *Troisième*
Vara, *ch*..... — *Quatrième.*
P[illegible]not, *ch* ..... — *Cinquième.*
Kérambrun, *ch*..... — *Sixième*
Beaudu[illegible]e, 7e, Germain, 8e — *Classes élément.*
Nida, *ch* ..... — *Allemand.*
Cotard, *ch*; Béghin, *ch.* — *Anglais.*
Duhoussat ✻..... — *Dessin d'imitat. et dessin graphiq.*

(Enseignement spécial.)

Faiglé, Fournery, Remy. — *Sciences mathém.*
H[illegible]mbert — *Sc. ph., chim. et nat.*
Moulun ..... — *Histoire et géogr.*
Le[illegible]ar ... — *Littérat. et gramm*
Remy .... — *Compt., dess., écrit.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM

Auray.....	Villain,	*principal.*	*Cholet*.....	Moisset,	*principal.*
Beaufort	Aufray,	*id.*	*Douarnenez*	Noyer,	*id.*
Château-Gontier..	Brelet,	*id.*	*Dol*.....	Hamon,	*id.*

Ernée	Baron,	*principal.*	*Morlaix*	Legras,	*principal.*
Lavron	Courave,	*id.*	*Paimbœuf*	Cognel,	*id.*
Fougères	Casset,	*id.*	*Quimper*	Beauchat,	*id.*
Josselin	N....	*id.*	*Saint-Nazaire*	Genty,	*id.*
Lamballe	P. rier,	*id.*	*Saint Pol de Le n*	L'a . e Q rdel ar,	*d.*
Landerneau	Bachelot,	*id.*	*Saint-Servan*	A .vray,	*id.*
Launion	Bellessort,	*id.*	*Saumur*	higolage,	*id.*
Lesneven	L'abbé Roull,	*id.*	*Vannes*	Priou,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS

Angers	Bayles	*directeur.*	*Rennes*	Gautier,	*directeur*
Laval	Hugnus,	*id.*	*Lamballe (cours norm.)*	O rault,	*id.*
Savenay	Ory,	*id.*	*Quimper*	Ungerer ✻,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. MM.

Campbon	Les sœurs de St-Gildas, *direct.*
Launion	La Supérieure de la congrég. des sœurs de Ste-Anne, *dir.*
Angers	Mlle Gallerat, *direct.*
Fougères	Mlle Perrel, *direct.*

Cours préparatoire

Laval	Sœur Valère Quiery, de la congrég. de Pipus, *direct.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Huit départ. : Haute-Garonne, — Ariége, — Aveyron, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, — Tarn, — Tarn-et-Garonne.)

M. PERROUD, *recteur.*
M. Got, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE MM.

Fra ssinl es	*Toulouse.*	Duman	*Cahors.*
Guy	*Foix*	Yon	*Tarbes.*
Crosson	*Rodez.*	Tillol	*Albi.*
Carbasse, *inspecteur*	*Auch.*	Vauquelin	*Montauban*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Montané	*Toulouse.*	Lacroix	*Milhau.*	Trélucq	*Tarbes.*
Dupuy		Baudy	*St-Affrique.*	Pon	*Argelès.*
Coumes	*Saint-Gaudens*	Roy	*Villefranche.*	Sarrat	*Bagnères.*
Sa n Hilaire		M	*Auch*	Gaillaner	*Arreau.*
Broquai	*Villefranche.*	Olmade	*Lombez.*	Pa	*Albi.*
Ma ran	*Muret.*	De Vaissa	*Gaudon*	B ve	*Castres.*
Lefranc	*Foix*	Coumoul	*Lectoure.*	Fournier	
Rieux	*Tarascon*	Pieq	*Mirande.*	Monjoie	*Gaillac.*
Delpeu	*Pamiers*	P , beau-	*Cahors.*	Rouquail	*Lavaur.*
M n	*Saint-Girons.*	mier		Mo rayssé	*Montauban.*
Ser	*Rodez.*	Mourques	*Gourdon.*	Barthe	*Castelsarrasin*
Mo rques		Poignet	*Figeac.*	Pinal	*Moissac.*
Poulot	*Espalion*	Clarens	*Tarbes.*		

M.lle D'Entras, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

PERROUD, recteur, *président.*
Les membres désignés par leurs fonctions (loi du 27 février 1880, art. 9, §§ 2 et 3)
M. ✻, prof. de dogme à la Faculté de théol. protest. de Montauban.
A. t. ✻, professeur à la Faculté de droit.
N. ..., professeur à la Faculté des sciences
Gallior, professeur à la Faculté des lettres.
Bonnema son, prof. à l'école de médecine et de pharm. de Toulouse.
Gomien, professeur de mathématiques au lycée de Toulouse.
Halsuy, professeur d'enseignement spécial au lycée de Toulouse.
Prof. s, professeur de seconde au lycée de Toulouse
Mar professeur de mathématiques au collége de Tournon.
Desions, professeur de mathématiques au collége de Castres (Tarn).
Durand, professeur de philosophie au collége de Figeac (Lot).

Membres élus

Louis Féral, conseiller général de la Haute-Garonne.
Régal, conseiller général du Tarn
N. ...., maire de la ville de Toulouse.
Garisson, conseiller municipal de Montauban.
Munier ✻, proviseur du lycée de Toulouse.
Ripet, principal du collège de Revel

Membres nommés 1880 par le ministre.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Toulouse.

(Cette Faculté n'est point encore organisée.)

Faculté de Théologie protestante de Montauban.

M. Ch. Bois ✻, *doyen.*
M. Monod, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bois	*Morale évangélique.*
Monod (M. P.) ✻ ...	*Dogme*
Wabnitz, *ch.*.. . .	*Exégèse.*
Doumergue	*Histoire ecclésiast.*
Nicolas ✻ . .	*Philosophie.*
Lecerf ✻	*Hte latinité et grec.*
Lauston, *ch* .	*Hébreu.*
Leenhardt, *ch.*	*Sciences natur.*
Sayous, *ch* .. .	*Histoire générale.*

Faculté de Droit de Toulouse.

M. Bonfils ✻, *doyen.*
M. Moussu, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Massol ✻; Deloume; Laurens.	*Droit romain.*
Huc, Bressolles ✻; Laurens, *sup*... .	*Code Napoléon.*
Bonfils ✻.....	*Procédure civile.*
Molinier ✻	*Droit pénal.*
Dufour ✻. .	*Droit commercial.*
Rozy. . . .	*Droit administratif.*
Ginoulhac	*Droit franç., féod. et coutumier.*
Arnault ✻.....	*Economie politique.*

(*Cours complémentaires*)

Wallon.	*Droit des gens.*
Paget	*Pandectes.*

Agrégés Paget, Campistron, Bressolles *suppléant*, Wallon, Laurens, Vidal.

Faculté des Sciences de Toulouse.

M. Baillaud, *doyen.*
M. Mazeirac, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Goursat..	*Calcul diff. et int.*
Despeyrous ✻	*Mécanique ration. et appliquée.*
Sarrau, *ch*.. .	*Physique.*
Filhol (O✻)	*Chimie.*
Filhol fils ✻, *supp.* par Barthelemy . .	*Zoologie.*
Clos.	*Botanique.*
Lartet, *ch*..	*Minéral. et géolog.*
Baillaud, *ch*....	*Astronomie.*
Joulin	*Maître de confér de chimie.*

Faculté des Lettres de Toulouse.

M. Duméril ✻, *doyen*
M. Mazeirac, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Thomas .	*M de conf. de litt et langue romane*
Compayré ✻, *sup.* par Malbrancq . .	*Philosophie.*
Duméril ✻	*Histoire*
N .	*Littérat. grecque.*
Benoist, *ch* . .	*Littérat. française.*
Hallberg. .	*Littérat. étrangère.*
Lallier	*Littérature latine.*
Mérimée, *ch*.. . .	*Conf. littér latine*
Lebègue.....	*Antiq. grecq. et lat*
Girard.....	*Maître de conf. de littérat. grecque.*
Molinier.....	*Maître de confer d'hist., de géog*
Guiraud..	*Géogr. ch nouvelle*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

M. Filhol (O✻), *directeur.*
M. N...., *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bonamy.....	*Anatomie.*
Toussaint..... ..	*Physiologie.*
Pégot ✻	*Pathologie externe*
Caubet .	*Pathologie externe.*
Rispal, *suppléant ch*	*Clinique externe.*
Noulet, Bonnemaison	*Clinique interne.*
Lafforgue ..	*Accouchements, maladies des femmes et des enf.*
Noulet ✻ ..	*Histoire naturelle, et matière médicale.*
Filhol (O✻) .	*Chimie appliquée à la médecine et à la pharmacie*
Filhol	*Médecine légale.*
Jass .	*Hygiène*
Ducassé . ..	*Pharmacie.*

Suppléants. Fontagnères, Saint Arroman, André, Meynard, Timbal-Lagrave ✻.

Cadène: *Chef des travaux anatomiques.*

Crouzet, *bibliothécaire*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Toulouse. MM.

Munier ✻	*Proviseur.*
Boizot, Frezières	*Censeurs*
Les abbés Dunan, Ader.	*Aumôniers*
Le pasteur Castel	*Ministre protestant.*
Bley	*Économe.*

Professeurs MM.

(*Ecole préparatoire aux écoles spéciales*)

Rouquet	*Mathém. spéciales*
Daguenet	*Sciences physiques*
Ferras	*Mathém. élément*
Ricardou	*Philosophie.*
Barry (Charles)	*Lettres.*
Molinier; Dognon	*Histoire.*

(*Enseignement classique.*)

Rouquet	*Mathém. spéciales.*
Ferras, Gérand; Go[illegible], Fa[illegible], *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Daguenet; B[illegible]; Boux[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Barry, *ch. et de lett. pour les élèves des se*	
Ricardou	*Philosophie.*
Do[illegible], Reynier	*Histoire.*
Mermet, Valson	*Rhétorique.*
Les[illegible] Barb'	*Seconde.*
Mazuel; Feuille	*Troisième.*
Rouard; Picou	*Quatrième.*
Baudet; Vaurin	*Cinquième.*
Astie, Lassalle, *ch.*	*Sixième.*
Laporte, Belondrade, 7e; Marie; Beaumel, 8e.	*Classes élément.*
Graff, Hartmann, Ge[illegible]ge, *ch*, Elles, *ch*	*Allemand.*
Rastoul, Benazech, *ch.*	*Anglais*
Augé, *délégué*	*Espagnol.*
Barry (Gust.) Blanchard	*Dessin d'imitation.*
Cugullière	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Demeure, *ch.*; Chiffre, *ch.*; Pujade	*Sciences mathémat.*
Rulses; Bouxin	*Sc. phys., ch. et nat.*
R[illegible]	*Morale*
Secker, *ch*	*Législation*
Fabre, Lasserre	*Histoire et littérat.*
Gra[illegible]	*Histoire*
Blaignan, Momer	*Grammaire*
Baignan	*Comptabilité*
Barry (G.); Blanchard.	*Dessin d'imitation.*
Pouzac	*Dessin graphique.*

Lycée de Rodez. MM

Vastiear	*Proviseur.*
Gra[illegible]reau	*Censeur.*
L'abbé Vidal	*Aumônier.*
Brunstein	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique*)

Soulairac, *ch.*, Br[illegible]ne, *ch*, Gol[illegible]t, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Mer[illegible] *ch.*, Cazes	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Martv	*Philosophie.*
Prieux, *ch*	*Histoire.*
Saulet	*Rhétorique.*
Magnin, *ch*	*Seconde.*
Bazelet, *ch*	*Troisième.*
Camboulon, *ch*	*Quatrième.*
Dubois, *ch*	*Cinquième.*
Chaurand, *ch*	*Sixième*
Maurel, 7e; Gracieux, 8e.	*Classes élément.*
Wurtz, *ch*	*Allemand.*
Odemps, *ch*	*Anglais.*
Castanié, *ch.*	*Dessin d'imitation*
N.	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Mural, *ch.*	*Sciences mathémat.*
M[illegible]rat, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Chausson, *ch*	*Morale*
Bompar	*Législation.*
Prieux, *ch.*, Gellier	*Histoire et géogr.*
Bompar	*Littérat. et gramm.* / *Comptabilité.*

Lycée d'Auch. MM.

Corenflot	*Proviseur.*
Gérard	*Censeur.*
L'abbé Laporte	*Aumônier.*
Bugniard	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Péry, Silvestre, *ch*	*Mathém élément*
Fo[illegible]es, *ch.*; Ambayrac, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Avenier de la Grée	*Philosophie.*
Villain, *ch*	*Histoire*
Bompard	*Rhétorique.*
Ricoux	*Seconde.*
Froment, *ch*	*Troisième.*
Estrade, *ch*	*Quatrième.*
Ayrault, *ch*	*Cinquième.*
Hu[illegible]er, *ch*	*Sixième*
Maurin, 7e, S. Martin 8e	*Classes élément.*
Astrie, *ch.*	*Anglais*
Koutz, *ch*	*Allemand.*
De Lassalle Bordes	*Dessin d'imitation*
N.	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Pé-Laby; Duprat; Pech	*Sciences mathémat.*
Fergues; Ambayrac	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Avenier de la Grée	*Morale.*
Crouzet; Froment, Debuts	*Littérat. et gramm.*
Debuts; Villain	*Histoire et géogr.*
Soubrène	*Législation.*

Lycée de Cahors. MM.

Bréhier	*Proviseur.*
Durand	*Censeur*
L'abbé Rou[illegible]s	*Aumônier.*
Lou[illegible]ard	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Lamaspez, *ch*, Per[illegible]es, *ch.*	*Mathém élém*
Barelly, *ch*	*Sciences physiques, chimiq et natur*
Per[illegible]er, *ch.*	

Xuer, *ch*	*Philosophie.*
Vène, *ch.*	*Histoire.*
Piol, *ch*	*Rhétorique.*
Cambarou,	*Seconde.*
Prade, *ch*	*Troisième*
Favore, *ch.*	*Quatrième*
Lou[illegible]	*Cinquième.*
Ans[illegible], *ch*	*Sixième.*
P[illegible]	*Classes élément*
Herbort, *ch*	*Anglais*
J[illegible] *ch*	*Allemand.*
Fanny	*Dessin d'imitation.*
[illegible]	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Pérles, *ch* ; Caussade, Fajon, *ch*	*Sciences mathémat*
Borel y, *ch.*, Périer, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natu*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
[illegible]	*Littérat et gramm*
[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée de Tarbes. MM

Dreulan	*Proviseur.*
Buva	*Censeur.*
L'abbé [illegible]	*Aumônier*
Durand	*Économe.*

Professeurs MM

Enseignement classique.)

Bourgeois, *ch.*; Alquier	*Mathématiques élémentaires.*
Sirguey, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Regnon, *ch.*	*Philosophie.*
Larroque, *ch.*	*Histoire.*
Cavrel	*Rhétorique.*
Pascal, *ch*	*Seconde.*
Ba[illegible], *ch*	*Troisième.*
A[illegible], *ch*	*Quatrième.*
S[illegible], *ch*	*Cinquième.*
M[illegible] *ch*	*Sixième.*
Delmas, 7e, Bonzom, 8e	*Classes élément.*
Roos, *ch*	*Allemand.*
H[illegible], *ch*	*Anglais.*
[illegible], *ch*	*Espagnol.*
La[illegible], *ch*	*Dessin d'imitation*
Alquier.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Abriol; Justal	*Sciences mathémat.*
Aubouy, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Regnon	*Morale.*
Pellissier, Dupuy; Bordes	*Littérature, histoire et géographie.*
Sou[illegible] Justal	*Grammaire.*
[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée d'Alby. MM.

[illegible]	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
L'abbé [illegible]	*Aumônier.*
Langlin	*Économe.*

Professeurs. MM

Enseignement classique.)

Bourbiol, *ch* ; Marly, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Bigel, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
[illegible]	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire.*
Rigal, *ch.*	*Rhétorique.*
Lafargue, *ch*	*Seconde.*
Sirv, *ch*	*Troisième*
Souque[illegible], *ch*	*Quatrième.*
Gabaude, *ch*	*Cinquième.*
Cazères, *ch*	*Sixième*
Durat, 7e, Prades, 8e.	*Classes élément.*
Roy, *ch*	*Anglais*
Renaud, *ch.*	*Allema d.*
Au[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Bourbiol	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial

Mans	*Sciences mathémat.*
Borel; Dedet	*Sciences physiques, chimiq et natur*
Grenzet; Pous[illegible]	*Histoire et géogr*
J[illegible]	*Morale et légis.*
Be[illegible]	*Littérat. et gramm*
[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée de Montauban. MM.

Cane	*Proviseur.*
Garaud	*Censeur*
L'abbe Cathat	*Aumônier*
Le pasteur Hugues	*Ministre protestant.*
Lascoarrèges,	*Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

Verdier, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Sarrazin, *ch*	
Corone, *ch*	*Sciences physiques, chim. et natur*
Fonsegrive, *ch*	*Philosophie.*
Latasciewicz, *ch*	*Histoire.*
Landrie	*Rhétorique*
Roman	*Seconde*
Roulleault	*Troisième.*
Marcou, *ch.*	*Quatrième.*
Miquel, *ch*	*Cinquième*
Thorez, *ch*	*Sixième*
Baseans, 7e	*Classes élément*
Vieillescazes, *ch.*, 8e	
Coulet, *ch*	*Allemand.*
Laurent, *ch*	*Anglais.*

(Enseignement spécial.)

Verdier Costes; Gra[illegible]	*Sciences mathématiques*
C[illegible], *ch* C[illegible]	*Sciences physiques*
[illegible]	*Morale*
L[illegible] *ch*	*Histoire et géogr.*
Roulleault; Marcou; Costes; Vincens.	*Littérat et gramm*
Costes	*Comptabilité.*
Capdepie	*Législation.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Castelsarrasin.	Ceré	*principal.*	*Moissac*	Du[illegible],	*principal*
Castres .	Aressy,	*id.*	*Pamiers.*	Dugrec	*id.*
Condom.	Rupet,	*id*	*Rodez.*	Lagarrigue,	*id*
Figeac	Fulcrand,	*id.*	*Saint-Gaudens* .	Collier,	*id*
Foix .	Pagès,	*id.*	*Saint-Girons.*	Rondelet,	*id.*
Gaillac	Gaspe,	*id.*	*Vic-de-Bigorre.*	Garrac,	*id*
Lectoure. .	N[illegible],	*id.*	*Villefranche(Av.).*	Rousseau,	*id.*
Millau. . .	Carmelles.	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Albi .	Rul,	*directeur.*	*Rodez*	Leger,	*directeur*
Auch	Dupral,	*id*	*Tarbes*	Taulie	*id*
Foix	Caulier,	*id.*	*Toulouse*	Delevez	*id.*
Montauban. . .	Renoux,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Alb. Les dames du Bon-Sauveur, sœur Seguizac, *directrice.*

Bagnères-de-Bigorre — Les sœurs de la Croix

Cintegabelle. — Sœur Sainte-Claire, *idem.*

Montauban. — Mme de Goyon, de la Congrégation des sœurs de Nevers, *idem*

Pamiers. — Mlle Record, *idem.*

Rodez. Sœur Marie de Jésus, au couvent de la Providence, *idem.*

CHAPITRE VI.

Préfets, Sous-Préfets, Conseils de préfecture, Conseils généraux, Conseils d'arrondissement, Conseils municipaux.

Le territoire français est divisé en 86 départements (non compris l'Algérie et le territoire de Belfort), en 362 arrondissements, subdivisés en communes. La population, d'après le recensement de 18

Il y a pour chaque département un Préfet [illegible] une préfecture (1), un Conseil général de département élu sur la [illegible] pour les sections municipales et composé d'autant de membres que le département; un Conseil de préfecture nommé par le Président de la [illegible], sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un Conseil de l'Instruction publique, un Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un Directeur des contributions directes, un Directeur des contributions indirectes, un Trésorier-Payeur général (la Seine exceptée); un Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées résidant au chef lieu; un Commandant militaire et un Sous-Intendant militaire. Il y a [illegible] le Président de la République, et [illegible] en outre, dans chaque arrondissement un Conseil du commerce [illegible] de première instance, et un Receveur particulier des [illegible] ge de paix par canton; dans chaque commune un Maire, avec un [illegible]

[illegible] t exécuter les lois, décrets et arrêtés [illegible] cement, il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints [illegible] surveille [illegible] s par les [illegible] dministration publique.

Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction [illegible] contributions directes; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics [illegible] l'Administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés; [illegible] demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non [illegible] Administration; sur les demandes et contestations concernant les indemnités [illegible] son des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics [illegible] [illegible] matière de grande voirie; sur les autorisations à plaider demandées [illegible] communes, sur le contentieux des domaines nationaux; sur certaines difficultés en matière d'élections; et toutes les affaires qui leur sont déférées par la loi. Lorsque le [illegible]

[illegible] blic; les séances sont publiques (Loi du 21 juin 1865 et décret du 2 juillet 1865.)

Les *Conseils généraux* ont chaque année deux sessions ordinaires (3). La session [illegible] laquelle sont délibérés le budget et les comptes commence le lundi qui suit le [illegible]

[illegible] général nomme son président, un ou plusieurs vice-présidents et des secrétaires. Il [illegible] mois et délibère sur toutes les questions qui lui sont déférées par la loi.

Le Conseil général répartit les contributions directes entre les arrondissements. Il prononce définitivement sur les demandes en réduction de contingent formées par [illegible] communes et préalablement soumises aux conseils d'arrondissement. Il vote les centimes additionnels dont la perception est autorisée par les lois et il peut voter des [illegible]

[illegible] tions définitivement, il délibère et il donne son avis sur les divers objets [illegible] [illegible] prêt départemental déterminés par la loi du 10 août 1871, qui a considérablement [illegible] [illegible] ses attributions.

Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an, aux époques fixées par le Gouvernement. Les présidents et secrétaires sont élus pour chaque session. Ces Conseils délibèrent sur les [illegible] mations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de [illegible] [illegible] ement dans les contributions directes et sur les demandes en réductions formées [illegible]; ils répartissent entre elles les contributions et donnent leurs [illegible] s divers objets d'intérêt local. Leurs attributions restent fixées conformément [illegible] [illegible] 1833 et du 10 mai 1838.

Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants [illegible] le 12 dans celles de 501 à [illegible]00, de 16 dans celles de 1,501 à 2,500; de 21 [illegible] à 8,500; de [illegible] dans celles de 3,501 à 10,000, de 27 dans celles de 10,001 à 30,000, de 30 dans celles de 30,001 à 40,000, de 32 dans celles de 40,001 à 50,000; de 34 [illegible]

(1) Le département de la Seine [illegible]re, un Préfet de police et un Secrétaire général [illegible] préfecture de police. Le département du Rhône a deux secrétaires généraux, l'un pour l'administration, [illegible]tre pour la police.

[illegible] pour les [illegible] de Sceaux (Loi du 2 avril 1880.)

[illegible] conseil général de la Seine, se [illegible] session spéciale, ne se réunit qu'en vertu de convocations du Gouvernement. Il se compose [illegible] des conseillers municipaux de Paris, 2° de conseillers élus par chacun des cantons suburbains de la Seine.

(3) Par exception, le conseil général de la Corse ne se réunit que le 2e lundi [illegible]

[illegible] de 60,001 et au-dessus à Paris il est de [illegible] Conseillers [illegible] par l'assemblée des électeurs communaux qui [illegible] tous les cinq ans [illegible] accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et remplissant les conditions exigées par la loi du 7 juillet 1874. Sont éligibles tous les électeurs âgés de 25 ans, réunissant les conditions ci-dessus; toutefois peut être nommé sans la condition de domicile un quart des membres qui composeront le conseil municipal, pourvu qu'ils paient dans la commune une des quatre contributions [illegible] Les conseils municipaux s'assemblent en session ordinaire quatre fois l'année; [illegible] commencement de février, mai, août et novembre. Les diverses affaires de la localité [illegible] appelés à régler ou sur lesquelles ils délibèrent ou ils donnent leur avis sont [illegible] sur les lois du 18 mars 1873 et du 24 juillet 1873 [illegible] les communes, le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi [illegible] Loi du 28 mars 1882.) Le maire préside le conseil municipal, il est chargé [illegible] administration des biens et des intérêts de la commune, de la police municipale, remplit, en outre, diverses fonctions comme délégué du Gouvernement, comme officier de police judiciaire et comme officier de l'état civil (1).

TABLEAU SYNOPTIQUE *indiquant, pour chaque département, la Classe de la préfecture, — la Population (recensement quinquennal de 1881), — la Part contributoire de l'impôt foncier au principal, — le nombre d'Arrondissements, de Cantons et de Communes qui composent le département, — le Diocèse archiépiscopal et épiscopal qu'il forme ou auquel il appartient, — le Ressort de la Cour d'appel et de l'Académie dans lequel il est compris, — l'Arrondissement forestier qu'il forme ou dont il dépend, — la Circonscription régionale et la Légion de gendarmerie dont il fait partie.*

Départements.	Classe de la préfecture.	Superficie en hectares.	Population.	Impôt foncier.	Arrondissements.	Cantons.	Communes.	Préfecture.	Ressort de la Cour d'appel de	Académie de	Arrondissement forestier.	Circonscription régionale.	Légion de gendarmerie.
Ain	3	[illegible]	[illegible]	1,[illegible]	[illegible]	[illegible]	453	Bourg	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]	20e
Aisne	2	[illegible]	[illegible]	2,9[illegible]	[illegible]	[illegible]	837	Soissons	Amiens	Douai	7e	2e	3e
Allier	3	7[illegible]	[illegible]	1,[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Moulins	Riom	Clermont	21e	13e	18e
Alpes (Basses)	3	[illegible]	131,[illegible]8	[illegible]2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Digne	Aix	Aix	96e	15e	23e
Alpes (Hautes)	3	[illegible]	1[illegible],[illegible]7	[illegible],[illegible]7	3	[illegible]	189	Gap	Grenoble	[illegible]	[illegible]	14e	[illegible]
Alpes-Maritimes	1	[illegible]	[illegible]	[illegible],04	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Nice	Aix	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ardèche	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3	[illegible]	339	Privas	Nîmes	Grenoble	[illegible]7	[illegible]	[illegible]
Ardennes	3	7[illegible]	[illegible]3 7[illegible]	1,3[illegible]91	5	[illegible]5	[illegible]	Mézières	Nancy	Douai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ariège	3	4[illegible],[illegible]46	[illegible]	[illegible],[illegible]09	3	[illegible]8	338	Foix	Toulouse	Toulouse	26e	[illegible]	[illegible]
Aube	3	[illegible]0,012	2[illegible],[illegible]2	1,[illegible],[illegible]0	5	[illegible]	[illegible]	Troyes	Paris	Dijon	[illegible]8	[illegible]	[illegible]
Aude	3	[illegible]7	[illegible]7 [illegible]	1,87[illegible]	[illegible]	[illegible]1	[illegible]	Carcassonne	Montpellier	Montpellier	[illegible]2	[illegible]3	[illegible]
Aveyron	3	[illegible]	4[illegible]	[illegible]5	[illegible]	[illegible]1	[illegible]	Rodez	Montpellier	Toulouse	25e	[illegible]1	[illegible]
Bouches-du-Rhône	1	[illegible]0 7[illegible]	589,[illegible]2[illegible]	2,5[illegible],67[illegible]	[illegible]	27	109	Aix et Marseille.	Aix	Aix	26e	[illegible]	[illegible]
Calvados	2	549,818	429,[illegible]10	3,[illegible],[illegible]92	6	38	76	Bayeux	Caen	Caen	15e	[illegible]	[illegible]
Cantal	3	[illegible]	[illegible],190	[illegible]9[illegible]5	[illegible]	3	[illegible]	Saint-Flour	Riom	Clermont	[illegible]	[illegible]1	[illegible]
Charente	3	[illegible]	[illegible]6,822	[illegible],[illegible]5[illegible]8	5	[illegible]	[illegible]	Angoulême	Bordeaux	Poitiers	2	[illegible]	[illegible]
Charente-Inférieure	2	673,598	466,[illegible]16	3,512,690	6	40	480	La Rochelle et Saintes	Poitiers	Poitiers	2	[illegible]	9e
Cher	2	719,917	351,[illegible]05	1,097,902	3	29	294	Bourges.	Bourges	Dijon	20e	8e	17e
Corrèze	3	58[illegible],704	3[illegible],965	883,801	3	29	287	Tulle.	Limoges.	Clermont	25e	17e	24e 25e
Corse	[illegible]	[illegible]	2[illegible]24	1 2[illegible]	5	[illegible]	361	Ajaccio	Bastia	Aix	3[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-d'Or	2	878,209	382,819	3,732,011	4	36	717	Dijon	Dijon	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côtes-du-N.	2	847,590	627,585	1,773,150	5	48	389	Saint-Brieuc	Rennes	Rennes	23e	[illegible]	[illegible]
Creuse	3	557,121	278,782	743,506	4	25	284	Limoges.	Limoges	Clermont	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dordogne	3	918,668	435,037	2,218,457	5	47	585	Périgueux	Bordeaux.	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Doubs	2	530,451	310,827	1,297,240	4	27	638	Besançon	Besançon	Besançon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Drôme	[illegible]	[illegible]	3[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	Valence	Grenoble	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eure	2	[illegible]	3[illegible]12	3,33[illegible]23	5	36	706	Évreux	Rouen	Caen	[illegible]	3	[illegible]

( ) A Paris, les fonctions de maire sont remplies par le Préfet de la Seine et le Préfet de police. Mais le [illegible] arrondissements et un maire pour chacun des vingt quartiers de la capitale, attributions municipales et spécialement des fonctions d'officiers de l'état civil; ces maires sont nom-

La loi du 24 avril 1833 a remplacé sous le régime du droit commun Lyon dont la situation était analogue à celle de Paris. Le maire de Lyon est assisté de douze adjoints dont deux sont délégués par le maire dans chacun des six [illegible] pour un règlement d'administration publique. Les attributions de police confiées au préfet du Rhône par la loi [illegible] 9 juin 1851, lui sont maintenues. Un règlement d'administration publique détermine le partage entre les objets concernant la police générale et les objets concernant la police municipale dans la ville de Lyon.

(2) Un préfet peut être nommé personnellement à une classe supérieure à celle du département qu'il administre.

(3) Les [illegible] sont [illegible] exercés par les [illegible].

(4) La France est divisée en [illegible] grands commandements militaires ou corps d'armée correspondant au même nombre [illegible] (Voir pages 81 et suiv.)

Départements.	Classe	Superficie en hectares	Population	Revenu	Nombre de cantons	Nombre de communes	Sous-préfectures	Préfectures	Cour d'appel	Académie	Cour d'assises
[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	Nîmes	Nîmes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Garonne (Haute-)	1	630,295	478,009	2,495,241	4	39	587	Toulouse et Narbonne	[illegible]	Toulouse	[illegible]
Gers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Agen	Toulouse	[illegible]
[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bordeaux	Bordeaux	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ille-et-Vil.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bourges	Bourges	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Poitiers	[illegible]
[illegible]	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Grenoble	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jura	3	506,956	285,269	1,383,013	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Besançon	Besançon	Besançon	[illegible]
[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Aire	Pau	Bordeaux	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Orléans	Paris	[illegible]	[illegible]
Loire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]
Loire (Haute-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Clermont	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Rennes	Rennes	[illegible]
[illegible]	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Orléans	Paris	[illegible]	[illegible]
Lot	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3	29	[illegible]	Agen	Toulouse	[illegible]	[illegible]
Lot-et-Gar.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Agen	Bordeaux	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Nîmes	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Manche	2	625,006	526,377	3,474,145	6	148	643	Coutances	Caen	Caen	[illegible]
Marne	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Paris	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Dijon	[illegible]
Mayenne	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Angers	Rennes	[illegible]
Meurthe-et-M.	1	[illegible]	1,917	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Nancy	Nancy	Nancy	[illegible]
Meuse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Verdun	Nancy	Nancy	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Vannes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	313	[illegible]	Nevers	Bourges	[illegible]	[illegible]
Nord	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Cambrai	[illegible]	Douai	[illegible]
Oise	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Paris	[illegible]
Orne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pas-de-Cal.	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Clermont	Riom	[illegible]	[illegible]
Pyrén.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bayonne	Pau	[illegible]	[illegible]
Pyrén.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Tarbes	Pau	Toulouse	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Montpellier	[illegible]
Rhin (Haut-) (Terr. de Belfort)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Lyon	[illegible]	[illegible]
Saône (Haute-)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Besançon	Besançon	[illegible]
Saône-et-L.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sarthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Angers	Caen	[illegible]
Savoie	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Chambéry	Chambéry	[illegible]
Savoie (Haute-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	8	314	Annecy	Chambéry	Chambéry	[illegible]
Seine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Paris	[illegible]	[illegible]
Seine-et-M.	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine-et-O.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Paris	Paris	[illegible]
Seine-Inf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Versailles	Paris	[illegible]	[illegible]
Sèvres (Deux-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Poitiers	Poitiers	[illegible]
Somme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Amiens	Amiens	Douai	[illegible]
Tarn	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Toulouse	[illegible]
Tarn-et-Gar.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	24	194	Montauban	[illegible]	Toulouse	[illegible]
Var	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	38	145	Fréjus	Aix	Aix	[illegible]
Vaucluse	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Orange	Nîmes	Aix	[illegible]
Vendée	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Poitiers	[illegible]
Vienne	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vienne (Haute-)	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Limoges	Limoges	Poitiers	[illegible]
Vosges	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Saint-Dié	Nancy	Nancy	[illegible]
Yonne	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3	482	Sens et Auxerre	Paris	Dijon	[illegible]

(*) Moins l'arrondissement de *Reims*, chef-lieu archiépiscopal.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend des pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et l'ancienne principauté de Dombes. Il est borné au Nord par le département du Jura et partie du département de Saône-et-Loire; à l'Est par la Suisse, les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie; au Sud par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'Ouest par la Saône, qui le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire

M. Stehelin (Léon) ✻, *préfet*, à Bourg

M. Elisi de Saint-Albert, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Nicolas (A.), *vice-président*, Dagallier, Simon.

Conseil général du département. MM.

Augor, notaire (Hautevil.e).
Barbe, docteur (Villars).
Baudin (Nantua).
Bay[illegible] (Chalamont).
Blondier (Meximieux).
Bonnet, médecin, sénateur (Poncin).
Bontoux, propriétaire (Saint-Trivier-de-Co[illegible]), *secrétaire.*
Bourgeois, docteur (Bâgé-le-Châtel).
Bu[illegible]zonet, médecin (Montreval).
Bro[illegible]y, propriétaire (Montluel).
Bru[illegible] Severin, docteur (Belley).
Cho[illegible]y (Virieu-le-Grand), *vice-prés.*
Do[illegible]re (Treffort).
Ducher, médecin (Thoissey).
Dupuy, notaire (Oyonnax).
Fontenelle (de) (St-Trivier-sur-Moignans), *secrétaire.*
Germain ✻, député (Châtillon-sur-Chalaronne), *président*
Giguet, anc. proc. de la Républ. (Seyssel)
Grosgurin, médecin (Gex).
Guillon, avocat (Ceyzériat)
Guillot ✻, notaire (Trévoux).
Herbet, docteur (Pont-de-Vaux), *secrét.*
Joly, notaire (Lhuis).
Marion, notaire à Vanchy (Collonges)
Martelin, manuf (Saint Rambert), *secrét*
Martinand (Champagne).
Massounet ✻, propriétaire (Brenod).
Mélier, médecin (Lagnieu).
Mercier, député (Châtillon-de-Michaille), *vice-président.*
Morellet, avocat (Bourg).
Pochon, propriétaire (Coligny).
Roset, maire de Brion (Izernore).
Rosselli-Mollet (Ambérieu)
[illegible]apt. Pt de Veyle),
Vuaillet, maire (Ferney).
[illegible] (Pont-de-l'A

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Perrin, *chef.*
Chef de bureau : M. Mouvant.
1re *Division* : M. Monnet (Paul), *chef de division.*

Correspondance particulière du préfet. — Ouverture et répartition des dépêches. — Cérémonies publiques. — Honneurs et préséances. — Personnel administratif. Cultes. — Légion d'honneur. — Belles actions. Secours généraux. — Police de la frontière. Presse. — Élections. — Organisation municipale. — Colonisation de l'Algérie. — Instruction secondaire, écoles spéciales, etc. — Prisons. — Police générale. — Jury. — État civil. Agriculture. — Douanes. Assistance publique. Affaires militaires. — Recrutement.

2e *Division* : M. Bourgeois, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. Aliénés. — Instruction primaire. Comptabilité départementale, communale et du Trésor. — Contributions directes.

3e *Division* : M. Martin, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Drainage. — Affaires domaniales. — Service vicinal. Édifices départementaux et diocésains. — Voirie. — Pêche. — Affaires forestières.

M. Gallet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiv. : M. Brossard. — *Archit.* M. Monteorger. *Ag. voyer en chef* : M. Genevrière.
Inspecteur de l'assistance publique : M. le Dr Anceln.

Arrondissement-chef-lieu de Bourg

Composé de 10 cantons; 120 communes; 126,105 habitants.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 79,864 habitants.

M. Brun (E.), *sous-préfet*, à Belley.

Arrondissement de Gex

Composé de 3 cantons; 31 communes; 21,149 habitants.

M. Guéneau, *sous-préfet*, à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 49,939 habitants.

M. Emion (Paul), *sous-préfet*, à Nantua.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 86,415 habitants.

M Daval, *sous-préfet*, à Trévoux.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Ambérieux ..... Pellaudin.
Bagé-la-Châtel ..... Boulomme.
Bey ..... Mante
Bourg ..... Tripet.
Bréno ..... Savarin
Ceyzériat ..... Pouvet.
Chaveyriat ..... Métrallat.
Champagne ..... Dor
Châtillon de Michaille ..... Juveneton
Châtillon-sur-Chalaronne ..... Edouard.
Jujurieux ..... Pellet er.
Coligny ..... Bizot.
Ferney ..... Chatelain.
Gex ..... Dubuisson.
Hauteville ..... Charvet.
Izernore ..... Barrier.
Lagnieu ..... Girardet.
Lhuis ..... Durochas.
Maximieux ..... Bondier.
Montluel ..... Bertrand
Montrevel ..... Bozonnet
Nantua ..... Baudin.
Oyonnax ..... Biloud
Poncin ..... Pupunat.
Pont-d'Ain ..... Convert.
Pont-de-Vaux ..... Herbet
Pont-de-Veyle ..... Dapelter
Saint-Rambert ..... Jouvenon
Saint-Trivier-de-Courtes ..... Vivier
Saint-Trivier-sur-Moignans ..... Fontenelle.
Seyssel ..... Mollet.
Thoissey ..... Ducher.
Treffort ..... Dousset.
Trévoux ..... Guillot ✻.
Villars ..... Robin.
Virieu-le-Grand ..... Jenin des Prots.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Ile-de-France, par le Vermandois et la Thiérache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie, qui appartenait à la Champagne. — Il est borné au Nord par le département du Nord; à l'Est par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au Sud par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne; à l'Ouest par les départements de l'Oise et de la Somme.

M. Sébline ✻ (ℚA), *préfet*, à Laon.
M Ducauroy ✻ (ℚI), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Roulhier, *vice-président*, Baillet (ℚA), Emilien Périnne, Eudes d'Eudeville.

Conseil général du département. MM.

Alavoine (Bohain).
Belsour-Debrun (la Capelle)
Berzy, notaire (Vic-sur-Aisne), *secrétaire*.
Carette (H., ✻, agronome (Coucy-le-Château
Cornu, notaire (le Catelet), *secrétaire*
Caurette, ancien notaire (Crécy-sur Serre).
Deviolaine, manufact (Oulchy-le-Château).
Dupuy (Vervins).
Ferton (Château-Thierry).
Fischer (Anizy-le-Château).
Fluchy, propriétaire (Charly).
Fouquet ✻ (Chauny).
Garnault, avocat (Laon).
Grandidez, cultivateur (Marle)
Godin, ancien député (Guise).
Graux, cultivat. à Juvincourt (Neufchâtel).
Lecucq, maire de Jaulgonne (Condé).
Lefèvre (Moy).
Legris, notaire (Vailly).
Leroux, à Charmes (la Fère)
Malézieux, député (Vermand), *vice-présid.*
Maréchal (Wassigny).
Martin (Henri), sénateur (St-Quentin), *prés.*
Moreau (Adolphe), (Fère-en-Tardenois).
Moret (Le Nouvion).

Nice, maire de Vauclerc (Craonne).
Quéquignon (✠A, maire de Grugies (Saint-
[illegible]
[illegible] (Braisne).
Houssaye (✠A, maire de Hirson).
St[illegible] de) (C✠), ambassadeur, sénateur (Soissonne).
Salenson, propriétaire (Villers-Cotterets).
Se[illegible]
[illegible]
Soye, député, [illegible]
Tiéfaine (✠A, avocat maire (Ribemont).
Turquet ✠, député (Sains), vice-président.
Waldington, sénateur (Neuilly-St-Front).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : N...., *chef.*

Affaires réservées. — Légion d'honneur. — Personnel administratif. — Audiences du Préfet.

1re *Division*: M. Albert Abot (✠A), *chef de division.*

1er *Bureau*. — Secrétariat général. — Élections. — Jury. — État civil. — Instruction publique. — Beaux-arts. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Brevets d'invention. — Assistance publique. — Colportage. — Associations et réunions. — Police médicale. — Statistique générale.

2e *Bureau*. — Recrutement. — Colonisation. — Passeports. — Surveillance légale. — Expulsions. — Sapeurs-pompiers. — Chasse. — Affaires militaires.

2e *Division*. M. Lhomme ✠, *chef de division.*

1er *Bureau*. — Finances. — Budgets. — Police [illegible]. — Contributions. — Douanes. — Prisons, [illegible] et maisons d'arrêts. — Taxe d'aliénés. — Dépôt [illegible].

2e *Bureau*. — Travaux publics. [illegible] et chaussées. — Navigation. — Chemins de fer. — Établissements insalubres. — Mines et minières. — Casernement de la gendarmerie. — Prisons. — Fortifications.

3e *Bureau*. M. Grenier (✠A), *chef de division.*

1er *Bureau*. — Administration des communes, des fabriques, églises et établissements de bienfaisance. — Cultes et congrégations religieuses. — Instruction primaire. — Octrois. — Police municipale.

2e *Bureau*. — Chemins vicinaux.

M. Lobjois, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Matton. — *Architectes*, MM. Ermant et Marquiset. — *Agent voyer en chef* M. Moquet ✠.

Arrondissement-chef-lieu de Laon.

Composé de 11 cantons, 290 communes; 165,475 habitants.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 124 communes; 57,664 habitants.

M. Bancelin, *sous-préfet*, à Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes, 149,108 habitants.

M. Sénécal ✠, *sous-préfet*, à Saint-Quentin.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 165 communes 70.349 habitants.

M. Planat-Lassagne, *sous-préfet*, à Soissons.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 132 communes; 114,295 habitants.

M. Leroux (Gabriel) (✠A), *sous-préfet*, à Vervins.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Anizy . . . . . Desaubris.
Aubenton . . . . Cabaret.
Laon . . . . . Lemaire.
Braisne . . . . Lorain.
Charly. . . . . Danbon.
Château-Thierry. . . . Lacaze
[illegible] . . Journel.
[illegible] . . Le[illegible] Berry
[illegible] . . . Gargan
Craonne . . . . . Longuet.

Crécy.....	Allart.
Fère-en Tardenois..	Charbonnier.
[illegible]	Delorme.
[illegible]	Rousseau ✻.
[illegible]	Mambour.
[illegible]	Dupuis. *
[illegible]	[illegible] ✻
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Collignon
[illegible]	Pommery.
[illegible]	[illegible]
Neuilly.....	Curie.
[illegible]	Izoulet.

Ribemont.....	T [illegible]laine (A✻).
Rozoy.....	Clouet.
Sains.....	Pecque
Saint-Quentin	Mariolle-Pinguet (O✻)
Saint-Simon.	Mascret
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Legry
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Paillette.
[illegible]	Senart.
[illegible]	Maréchal

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au Nord par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'Est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au Sud par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'Ouest par ceux de la Creuse et du Cher

M. Genouille ✻, *préfet*, à Moulins.

M. Héron de Villefosse, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Morin, *vice-président,* Pelissier, Bodin (Georges)

Conseil général du département. MM

Aujame (Commentry).
Bayon (Chevagnes)
Bonnaud, député, banquier, maire de Saint-Pourçain (St-Pourçain).
Parc[illegible] des Estiveaux (Gannat), *vice-prés.*
Brue, négociant, maire de Moulins (Moulins, *Ouest*).
Bruel, docteur en médecine à Moulins (Neuilly).
C[illegible]emille, député (Montluçon, *Est*), *vice-président.*
Chantemille, député (Hurlel).
Cornil, docteur en méd. (Cusset), *prés.*
Corre (La Palisse).
Denord (Le Donjon), *secrétaire.*
Defoulenoy, député (Cérilly).
[illegible]
Gay (Dompierre)
Meige, docteur en méd[illegible]ine, adjoint de Moulins (Moulins, *Est*).
Mivière, notaire (Jaligny).
Noir (Chantelle).
Patissier, député, avocat à Moulins (Souvigny), *vice-prés.*
Perrot[illegible] Marchat, *secrétaire*
Renaud (Escurolles).
Roquet (Lurcy [illegible]
[illegible] Treuan (le Montet)
[illegible]
Toupriant (Montluçon, *Ouest*).
Vanuce (Bon de), sénateur, maire de Vaucu (Ebreuil).
Vigne, propriétaire à Moulins (Varennes)
[illegible] général en retraite (Montmarault).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Allard, *ch[illegible]*

Affaires [illegible] – Personnel des divers[illegible]dministrations. Légion d'honneur. — Police politique et administrative

1re *Division.* M. Grégoire, *chef de division.*

Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation. Édifices publics. — Passeports. Recrutement et administration militaire. — Service du Trésor public. — Budgets et comptes départementaux. — Contributions directes. — Enfants assistés, aliénés, etc.

2e *Division.* M. Boucheron, *chef de division.*

Instruction primaire. — Service du culte. — Chemins vicinaux. Agriculture et commerce. — Administration communale et hospitalière. — Monuments historiques. — Comptabilité communale. — Budgets.

3e *Division :* M. Lindon, *chef de division.*

Élections. Beaux arts. Théâtres. — Télégraphie. — Instruction publique. — Brevets d'invention. — Légalisations

Dupoisot, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Grassoreille. — *Architecte*. M. Tourteau. — *Agent voyer en chef*. M. Radoult de la Fosse, ing. en chef des ponts et chauss. — *Inspect. des établiss. de bienfais.* M. Lavergne.

Arrondissement-chef-lieu de Moulins.

Composé de 9 cantons; 85 communes, 120,482 habitants.

Arrondissement de Gannat

Composé de 5 cantons; 66 communes; 65,902 habitants.

M. Gautier (Charles-Eugène), *sous-préfet*, à Gannat.

Arrondissement de la Palisse

Composé de 6 cantons; 7[illegible] communes, 93 7[illegible] habitants.

M. Belleudi, *sous-préfet*, à la Palisse.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 8 cantons, 93 communes; 137,317 habitants.

M. Grelot, *sous-préfet*, à Montluçon.

Maires des chefs lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Bourbon-l'Archamb.	Debordes
Cérilly.	Tardy
Chantelle.	Noir.
Chevagnes.	Bayon.
Commentry.	Thivrier.
Cusset.	Cureyras.
Dompierre.	Blanc.
Ebreuil.	Coutière.
Escurolles.	Croizier.
Gannat.	Ray
Herisson.	Simonnet
Huriel.	Philipon
Jaligny.	Mayer
La Palisse.	Métenier.
Le Donjon.	Boutresse (de la)
Le Mayet.	Chabrol.
Le Montet.	Place.
Lurcy-Lévy.	Vinatier.
Marcillat.	Désarmenaux
Montluçon.	Chantemille
Montmarault.	Viple
Moulins.	Berne
Neuilly-le-Réal.	De[illegible]sse
Saint-Pourçain.	Lomato
Souvigny.	Boutry.
Varennes.	Lacombe

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Hautes-Alpes; à l'Est par le royaume d'Italie et les Alpes-Maritimes; au Sud par le département du Var et l'extrémité Nord-Ouest de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'Ouest par les départements de Vaucluse et de la Drôme.

M. Danican Philidor ✻ (✠), *préfet*, à Digne.

M. Febvre (Eugène) (✠), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Roustan, *vice-président*, Raynaud, Borriglione.

Conseil général du département. MM.

Allemand, ancien député (Riez)	Garcin (Allos)
Allemand fils, médecin (Mezel), *secrétaire.*	Gassier fils, député (Barcelonnette)
Arnaud (Noyers), *secrétaire.*	Michel, sénateur (Seyne).
Arnaud (de Lauzet), *secrétaire.*	Olivier, médecin (Entrevaux).
Barbaroux, médecin (Colmars).	Pascal (Saint-André).
Bastide, propriétaire (Valensole).	Paulon, ancien député (Volonne)
Blanc (la Javie)	Picard (Arthur), député (Castellane).
Bontoux, député (la Motte).	Raynaud (Saint-Paul).
Bouteille, député, propriétaire (Manosque), *président*	Richaud, avoué (les Mées)
Bucelle, notaire (Turriers)	Robert, docteur-médecin (Sisteron)
Carbonel, notaire (Moustiers)	Roccas (Annot).
Chaffaut (Cte du), sénateur (Senez)	Roustan, professeur à l'École de médecine de Marseille (Barrême), *vice-président.*
Cotte, avocat (Peyruis)	Salvo (Vte de), maire (Reillanne).
Dieulafait (Forcalquier), *vice-président*	Selle (de), ingénieur civil (Saint-Étienne),
Estelle (Banon).	Soustre, député (Digne).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. G. Valabrègue, *chef*

Ouverture des dépêches. — Police générale. — Affaires réservées, etc.

1re *Division* M. Marnaud, *chef de division.*

Recrutement. — Élections. — Anciens militaires. — Gendarmerie. — Agriculture. — Colonisation. — Statistique. — Foires et marchés. — Sociétés de secours mutuels. — Écoles spéciales. — Chasse. — Police médicale, sanitaire, spéciale et administrative. — Prisons. — Aliénés. — Enfants assistés. — Librairie. — Imprimerie. — Liste des électeurs. — Liste du jury, etc. — Routes et chemins de fer. — Service hydraulique. — Chemins de grande communication. — Mines, carrières et usines. — Service des postes et télégraphes. — Bâtiments civils. — Bibliothèques. — Archives. — Édifices diocésains. — Cadastre. — Contributions. — Budgets et comptes départementaux, liquidation et mandatement des divers services publics. — Médecine gratuite. — Secours.

2e *Division* : M. Abos, *chef de division.*

Budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance. — Apurement des comptes de gestion des receveurs. — Cotisations municipales. — Mandatement du personnel des instituteurs. — Administration et contentieux des communes et établissements de bienfaisance. — Forêts communales. — Chemins vicinaux. — Voirie urbaine.

M. Courbey, *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Isnard. — *Architecte* : M. Lutton. — *Agent voyer en chef* : M. Jourdan, ingénieur en chef chargé du service vicinal.

Arrondissement-chef-lieu de Digne.

Composé de 8 cantons; 84 communes; 45,287 habitants.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons; 20 communes; 14,760 habitants.

M. Lafargue, *sous-préfet*, à Barcelonnette.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons; 43 communes; 18,820 habitants.

M. Abeille, *sous-préfet*, à Castellane.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons; 60 communes; 32 [illegible] habitants.

M. de la Souchère, *sous-préfet*, à Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 20,925 habitants.

M. Exbrayat, *sous-préfet*, à Sisteron.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Allos	Boyer	Meze	Arnoux
Annot	Leccis	Moustiers-Ste-Marie	Desanti.
Banon	Monier	Noyers-sur-Jabron	Jourdan.
Barcelonnette	Pons du	Peyruis	Jaboin.
Barrême	Ravel.	Reillanne	Vte de Salve.
Castellane	Arthur Picard.	Riez	Allemand
Colmars	Roux.	Saint-Andre	Gilbert
Digne	Soustre	Saint-Etienne	[illegible]ans
Entrevaux	Maurel.	Saint-Jean	Reynaud.
Forcalquier	Arnaud.	Senez	Faul.
La Javie	Robert	Seyne	Cezilly.
La Motte	Cogourdan	Sisteron	Bonloux.
Le Lauzet	Chauvet	Turriers	Bucelle
Les Mées	Richaud	Valensole	Dol
Manosque	Honde	Volonne	Bonnafoux.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois. Il est borné au Nord par les départements de l'Isère et de la Savoie, à l'Est par le Piémont; au Sud par le département des Basses-Alpes, et à l'Ouest par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère.

M. VERNET (✠A), *préfet*, à Gap
M. Pinet de Menteyer (✠A), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

De Coconato, *vice-président*, Deltel, Béguillet

Conseil général du département. MM.

Abel, notaire (Ribiers).
Amat ✱, avocat à Gap (Tallard).
Audemard (la Grave).
Augier (Barcillonnette).
Bayle, direct. des contributions indirectes (Gap).
Blanc (X.), avocat à Gap, sénateur (Saint-Etienne-en-Dév.), *président*.
Chaix (Cyprien), député (Serres), *vice-prés.*
Euzière (Gap).
Faure, avoué (Rosans), *secrétaire*.
Grimaud, routier (St-Bonnet).
Guiffrey ✱, sénateur (Guillestre).
Jullien (Orpierre).
Lachau ✱, not. (Aspres-lès-Veynes), *v.-prés.*
Laurençon, avocat, député (le Monêtier de Briançon).
Margot Duclot, juge au tribunal de Gap (Gap).
M... Briançon).
N... (Serres).
Pascal (Savines).
Provansal (Laragne).
Prunières (Cte de), propriétaire (Chorges).
Roux Xavier), homme de lettres (Saint Firmin).
Rozan (O✱), médecin principal en retraite (Aiguilles).
Ruello (O✱), directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (Veynes).
Tanc, propriétaire (la Bâtie-Neuve).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Mangarel ✱ (✠A), *chef*

1re *Division :* M. Mangarel ✱ (✠A), *chef de division.*

Administration communale. — Forêts. — Instruction publique. — Chemins vicinaux. Imprimerie. — Librairie. — Police municipale. — Presse et colportage. — Élections. — Passeports. — Chasse.

2e *Division :* M. Escalhier, *chef de division.*

Finances. — Comptabilité départementale. — Ponts et chaussées et mines. — Recrutement. — Gendarmerie. — Prisons. — Édifices départementaux et diocésains.

N..., *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : L'abbé Guillaume. — *Architecte :* M. Chaudier. — *Agent voyer en chef* M. Thévenard.

Arrondissement-chef lieu de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 64,456 habitants.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 28,032 habitants.

M. Aubert, *sous-préfet*, à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons, 36 communes, 29,249 habitants.

M. Delage, *sous-préfet*, à Embrun.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Aiguilles	Gorlier.	Briançon	Faure.
Argentière	Faure.	Chorges	Provansal.
Aspres-les Veynes	Lachau.	Embrun	Bouchet.
Barcillonnette	Robert.	Gap	Euzière.

Guillestre.....	Palluel.
La Bâtie-Neuve	[illegible]
La Grave	[illegible]
Laragne	[illegible]
Le Monêtier	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Rosans	Truphémus.
Saint-Bonnet	Thevenot
St-Etienne-de-Dev	Oddon.
Saint-Firmin.....	Bellon.
Serres	[illegible]
Sisteron	[illegible]
Tallard	Augier
Veynes	Gellin

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

[illegible] est formé de l'ancien comté de Nice, arrondissement de ce nom, détaché de l'ancien royaume de Sardaigne, et de l'arrondissement de Grasse détaché du département du Var.

Il est borné au Nord par les Alpes; à l'Est par le royaume d'Italie; au Sud par la Méditerranée; à l'Ouest par les départements du Var et des Basses-Alpes

M. LAGRANGE DE LANGRE (O✻), *préfet*, à Nice.
M. Le Roy (Fernand), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

P. De Borville, *vice-présid.*, Barthelon, Norbert-Rodière.

Conseil général du département. MM

Aurel Lantosque (Contes).	Gal (Nice, *Est*
Azary Massena (Vte) (Saint-Étienne).	Guis, maire de Cagnes
Barety Puget-Théniers).	Hebert, avocat (Cannes), *vice-président.*
Borriglione (Alfred) ✻, avocat, député (Sospel), *vice-président.*	Layet (Coursegoules)
Cauvardy de Montfleury (Bon) (Breil)	Malaussena (Arthur) (Levens)
Carnavan, sénateur du Var	Marcellin, négociant, Nice *Ouest*
Chris (Léon) ✻, sénateur, négociant (St-Martin), *vice-président.*	Mascarelli, ✻ maire de Roquebrune, négociant (Menton)
Cotta (Edmond (St-Vallier).	Olivier Antibes
Claudo, médecin (Saint-Sauveur).	Poulounais (Désiré) ✻, propriétaire, maire (Villefranche).
Durandy (Joseph) ✻, ingén. (Guillaume), *président.*	Poullan ✻ (St-Martin-Lantosque).
Emelina (Léonard), avocat (Villars).	Rostagny (l'Escarène).
Féraudi (Roquesteron), *secrétaire.*	Thaon, médecin (Utelle)
Féraud (Grasse), *secrétaire.*	Torreille (Vence)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet, M. Bellivet-Bouvier, *chef*; Bajac (Paul), *secrétaire particulier.*

Personnel de tous les services et toutes les administrations. — Rapport avec les consuls. — Presse. — Théâtres. — Réunions publiques. — Distinctions honorifiques. — Publication du rapport du préfet, des délibérations du conseil général et du Recueil des actes administratifs. — Administration du fonds d'abonnement de la préfecture. — Beaux-arts, archives.

1re *Division* : M. Andréani, *chef de division.*

Affaires militaires. — Élections. — Police. — Administration générale. — État civil. — Affaires diverses. — Dénombrement de la population. — Foires et marchés. — Cercles et réunions. — Hygiène publique. — Jury criminel. — Écoles spéciales, etc.

2e *Division* : M. Bonnard, *chef de division.*

Travaux publics. — Chemins vicinaux. — Finances. — Comptabilité départementale. — Mandatement des dépenses. — Caisse de retraite. — Surveillance et vérification des caisses publiques. — Service des aliénés. — Agriculture et commerce.

3e *Division* : M. Bolet, *chef de division*

Administration communale et hospitalière. — Bois et forêts domaniaux et communaux. — Instruction supérieure, secondaire et primaire. — Conseils de fabrique, administrateurs congréganistes et congrégations religieuses.

M. Bounin, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux

Archiviste : M. Moris. — *Architecte* : M. Desfy. — *Agent voyer en chef intérimaire* : M. Vigan ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées

Arrondissement-chef-lieu de Nice.

Composé de 11 cantons; 44 communes, 124,749 habitants.

Arrondissement de Grasse

Composé de 4 cantons, 60 communes, 78,735 habitants.

M. Bonnefoy-Sibour, *sous-préfet*, à Grasse.

Arrondissement de Puget-Théniers.

Composé de 3 cantons, 28 communes; 23,189 habitants.

M. Andréis Ⓜ, *sous-préfet*, à Puget-Théniers

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Antibes.....	Vidal.	Puget-Théniers.....	Gente
Breil.....	Bon Cachiardy de Montfleury	Roquestéron.....	[illegible] ✲
Cagnes.....	Guis.	Saint-Auban.....	Bonome (Pierre).
Cannes.....	Gazagnaire.	Saint-Étienne-aux-Monts.....	Rovery.
Contes.....	Gasiglia.	St-Martin-Lantosque.	Raiberti.
Courseguules	Martin	Saint Sauveur	Auvergne [illegible]
Grasse.....	Martely.	Saint-Vallier.....	Réa. (Laurent).
[illegible]	[illegible]	Sospel.....	Vachier, de Châteauneuf
[illegible]	Martin	Utelle	[illegible]
L'Escarène	Arnulf.	Vence	[illegible] ✲
Levens	Faraut.	Villars	[illegible]
Menton	Biovès.	Villefranche.	Pronnais ✲
Nice	Borriglione ✲.		

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pradelles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, dépendant originairement du département du Gard.

Ce département est situé entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de latitude septentrionale, et entre les 1° et 2° 31′ de longitude orientale. Il est borné au Nord par les départements du Rhône et de la Loire; à l'Est, au delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au Sud par le département du Gard, et à l'Ouest par les départements de la Lozère et de la Haute-Loire.

M. Faure (André), *préfet*, à Privas.
M. Vernet, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Bret de Romieu (✲ I., *vice-prés.*, Charlier, Lecocq

Conseil général du département. MM

Armand, propriétaire à Saint Montant (Bourg Saint Andéol).
Aurenche ✲, banquier (Aubenas), *vice-pres.*
Blou (Cte de), propriétaire (Thueyts).
Boissy d'Anglas (Bon) ✲, député (Annonay).
Buisson, propriétaire (Satillieu).
Carle, maire (Viviers), *vice-président.*
Chalamet (Arthur), député (Vernoux).
Clauzel, ing. civil (St-Pierreville), *secrét.*
Deigeas, maire (Valgorge), *secrétaire.*
Fougeiron, manufacturier (Privas), *secret*
Gueiza, ingénieur civil (Antraigues).
Hilaire, juge (Concouron).
Hugon, industriel (Vallon).
Jaugnot (Rochemaure).
Mallet, juge de Saint Agrève), *secrétaire.*
Morin-Latour, propriétaire (Saint-Martin-de-Valamas).
Odilon Barrot ✲, propriétaire (les Vans).
Pathon, notaire (St-Étienne-de-Lugdares).
Pradal, avocat, député (Chomérac).
[illegible] (O ✲), vice président du Sénat, rentier à Gilhoc (Tournon), *président*
Rebatel, notaire (Serrières).
Roussillon, propriétaire (Lavoulte).
Ronstain, maire de Lavilledieu (Villeneuve-de-Berg).
Saint Prix ✲, député, négoc (Saint Peray).
Serrezet, maire (le Cheylard).
Soulhol ✲, avocat (Lamastre).
Taillhand ✲, président de chambre à la cour de Nimes, sénateur (Montpezat).
Vaschalde, député (Joyeuse).
Vielfaure, député (Largentière).
Vitrolles (Cte de) ✲, propriétaire (Feneyrols).
N.., (Burzet).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Frandon, *secrétaire chef*, M. Santon, *secrétaire particulier*

1re *Division*. M. Faure, *chef de division.*

Secrétariat général. — Affaires militaires. — Administration communale. — Comptabilité communale et hospitalière. — Aliénés. — Assistance publique

2e *Division* : M. Matimann, *chef de division*

Comptabilité générale. — Affaires domaniales. — Administration départementale. — Contentieux. — Travaux publics. — Chemins vicinaux. — Mines. — Établissements insalubres.

M. Berthier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste : M. Massip. — *Architecte* : M. Guigon. — *Ingénieur en chef*, M. Henry, ingénieur en chef du département

Arrondissement-chef-lieu de Privas.

Composé de 10 cantons; 108 communes, 121,422 habitants

Arrondissement de Largentière

Composé de 10 cantons, 106 communes; 98,908 habitants

M. Turgot, *sous-préfet*, à Largentière.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 125 communes; 150,537 habitants.

M. Fauré (✠), *sous-préfet*, à Tournon.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Antraigues	Krammer (✠).
Autraigues	Doize.
Aubenas	Aurenche ✱.
Beaulieu	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Bourg-St-Andéol	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Chomérac	Blanc.
Coucouron	Guérin (✠).
Joyeuse	Meynier.
Lamastre	Chambron.
Largentière	Vielfaure.
Lavoulte	Jarjeat (✠).
Le Cheylard	Sauzet.
Montpezat	Chaudanson.
Privas	De Rivière.
Rochemaure	Véron.
Saint-Agrève	Charra.
St-Étienne-de-Lugdarès	Palhon.
Saint-Félicien	Chazot.
St Martin [illegible]	[illegible]
Saint-Peray	[illegible]
Saint-Pierreville	Blanchet.
Satillieu	Beaudier
Serrières	Rebatel
Thueyts	Sauzet
Tournon	Juvenetos
Vagorge	Delignans
Vallon	Dupoux.
Vans	Lauher
Vernoux	Maisonneuve.
Villeneuve-de Berg	Gilloux.
Viviers	Carle

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

[illegible] est situé dans la partie que forme la Champagne. — Il est borné au Nord, au Nord-Est et au Nord-Ouest par la Belgique; à l'Est par le département de la Meuse, au Sud par le département de la Marne; à l'Ouest par [illegible] de l'Aisne.

M. Bressan, ✠, ✱, *préfet*, à Mézières

M. Lambert (Henri-Adrien), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Cte Guyot, *vice-président*, Hériau, Ménard.

Conseil général du département. MM.

Baudet (E.), propriétaire à Revin (Fumay).
Benoit aîné, meunier (Sedan, *Nord*)
Bourbon (Charleville).
Boutmy ✱, maître de forges à Messempré (Carignan), *vice-président.*
Cornet fils, notaire (Vouziers).
Descamps-Saint-Désir, notaire (Asfeld).
Doury (Paul), notaire à Savigny (Monthois).
Drumel, avocat, agrégé, député (Novion-Porcien), *vice-secrétaire*
Duhamel, notaire, maire de Signy-le-Petit (Signy-le-Petit).
Duprez, propriétaire (Mouzon)
Fignier, ancien notaire (Signy-l'Abbaye)
Gobron (Gustave) ✱, rue Blanche, 8, Paris (Buzancy), *vice-secrétaire*
Hannotin, notaire à Briaulles (Le Chesne).
Hanonnet de la Grange, propriét. à Verdresse (Omont)
Joly-Braconnier ✱, cult. (Château-Porcien)

Lamour, baron de Locourt, avocat à Sedan (Raucourt).
Larmoyer, juge de paix à Attigny (Tourteron), *secrétaire*.
Losure, médecin (Attigny).
Marechal-Bottier, propriét. à Rethel (Rethel).
Minaret ✻ (Mézières).
Neveux ✻, ancien avoué, député (Rocroi), *président*.
Noël, docteur-médecin (Machault).
Péronne, député (Grandpré).
Riché (C ✻), anc. prés. de section au Conseil d'État, à Charleville (Montcornet).
Savigny, notaire à Sedan (Sedan, *Sud*).
Senné, propr., maire (Chaumont-Porcien).
Simon, propr. à Tagnon (Juniville), *vice-président*.
Speckhahn, Dr médecin et maire (Renwez).
Tharel ✻, notaire à Aubigny-Remigny.
Wignacourt (de) (Flize).
N. . (Givet).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Hechemann, *chef*.

Ouverture et classement de la correspondance — Personnel des gardes-champêtres de police. — Légion d'honneur — Récompenses — Secours — Cérémonies publiques — Police politique — Théâtres, concerts. — Affaires réservées. — Autorisation des sociétés et cercles. — Débits de tabac — Presse et colportage — Librairie.

1re *Division :* M. Alexandre (✻ A), *chef de division*.

Administration générale. — Habilitation communales. — Contributions, emprunts, impositions — Instruction publique — Cultes — Jury. — Postes — Télégraphes. — Élections législatives départementales et municipales. — Dénombrement et recensement de la population. — État civil. — Octrois. — Sapeurs-pompiers.

2e *Division :* M. Daraux, *chef de division*.

Ponts et chaussées, mines, chemins de fer, chemins vicinaux, canaux. — Établissements industriels. — Domaines. — Forêts — Agriculture. — Police, passeports. — Recrutement — Poids et mesures — Secours pour pertes. — Naturalisation. — Débits de boissons — Tribunaux de commerce — Prud'hommes.

3e *Division :* M. Hechemann, *chef de division*.

Affaires générales — Administration départementale. — Comptabilité. — Administration hospitalière — Enfants assistés. — Aliénés. — Gendarmerie — Prisons. — Secours mutuels — Ventes de bois — Loteries.

Greffe du conseil de préfecture M. Daraux, *greffier*.

Affaires contentieuses. — Réclamations des contribuables — Apurement des comptes des receveurs et autres comptables.

Services départementaux.

Archiviste : M. Sénemaud. — ***Architecte***, M. Racine. — ***Agent voyer en chef :*** M. Mercier.

Arrondissement-chef-lieu de Mézières.

Composé de 7 cantons; 106 communes, 94,918 habitants.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 112 communes; 57,219 habitants.

M. Protat, *sous-préfet*, à Rethel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 71 communes; 53,742 habitants.

M. Didier (G.), *sous-préfet*, à Rocroi.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 74,765 habitants.

M. de Lasteyrie, Mis du Saillant, *sous-préfet*, à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 131 communes; 84,031 habitants.

M. Nuno, *sous-préfet* à Vouziers.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Aspet	Descubes-St-Désir.
Attigny	Villet.
Buzancy	Lapierre.
Carignan	Benoist.
Charleville	Laurent.
Château-Porcien	Davaux
Chaumont-Porcien	Spamont
[illegible]	[illegible]
Flize	Lelait
Givet	Bex
Grandpré	Desarmy
Juniville	Dorus
Le Chesne	Martin
Machault	Caqué
Mézières	Malaret ✻.
Montherme	Parfait
Monthois	Roger.
Mouzon	Thiriet (Victor
Novion-Porcien	Péquant
Omont	Warnesson
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Sainsbeth
Rethel	Mennesson
Rocroi	Lenoir
Rumigny	Cousin
Sedan	Pallain
Signy-l'Abbaye	Bayard de Lamalo
Singly-le-Petit	Lecoq
Tourteron	Lemery
Vouziers	Lure

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, à l'Est par les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, au Sud par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'Ouest par le département de la Haute Garonne.

M. Paul (Henri) (✻A), *préfet*, à Foix
M. Cassaignes ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

De Novalès, *vice-président*, Creyx, Galy.

Conseil général du département. MM.

Acarogue (O✻), anc. dép., Viedessos), *vice-président.*
Villesson, Bonnafé [illegible]
[illegible]
Cammas (Castillon), *secrétaire.*
Campoussy (de), [illegible] Mijanès (Quérigut).
[illegible] *secrétaire.*
Dégeilh, notaire à Ercé (Oust).
Doumenjou ✻, avocat à Foix (Tarascon)
Eychenne, adjoint au maire (Tarascon), *secrét*
Dr Frézoul, sén., maire à Varilhes (Varilhes).
Galy-Gasparrou, notaire et maire (Massat), *secrétaire*
[illegible]
[illegible]
Vernhes, [illegible] maire de Mas-d'Azil), *vice-prés.*
Not (Ax)
[illegible] Artigat (Fossat)
Sous-Lieutenant propriétaire [illegible] (Mas-d'Azil).
Trinqué, maire (Saint-Girons)
[illegible]
[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : De Font-Réaulx, *chef* ; Guy, *secrétaire particulier.*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Presse. — Secours. — Passeports à l'étranger. — Théâtres. Imprimerie et librairie.

1re *Division*. M. Baurès, *chef de division.*

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Voirie. — Cultes. — Instruction publique. Contributions des matières. Travaux des routes, des édifices nécessaires et des monuments départementaux. Comptabilité départementale. Chemins de fer. — Police du roulage. — Service hydraulique. — Loteries.

2e *Division*. M. Domenc, *chef de division.*

Agriculture. — Assistance publique. — Aliénés. — Poids et mesures. Chasse. Pêche. Police médicale et sanitaire. — Prisons. — Commerce et industrie. — État civil. — Administrations financières. Mines et minières. — Élections. — Forêts. — Sociétés de secours mutuels. Cercles pour portes. Médecine gratuite, vicinalité, etc. — Affaires domaniales. — Jury. Recrutement et affaires militaires. — Gendarmerie. Foires et marchés. Protection du premier âge.

M. Mart, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Pasquier. — *Architecte* : M. Piquet. — *Agent voyer en chef* : M. [illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Foix.

Composé de 8 cantons 130 communes; 81,435 habitants.

Arrondissement de Pamiers

Compose de 6 cantons; 114 communes; 76,759 habitants.

M Jammes, *sous-préfet*, à Pamiers.

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 83 communes, 82,407 habitants

M Raoul, *sous-préfet*, à Saint-Girons.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

A	Sicre.
. . . .	De Bolbassen ✻.
. . . .	Rouzaud,
. . . .	Cabanes.
. . . .	Barrau.
. . . .	G . ard.
. . . .	Por . .
M . . .	Rouzaud
M . . .	Gaby-Gaspard.
. . . .	. . Tandon ✻
Oust	. . .
Pamiers	La . . . ayses
Quarigue	. . . .
Sainte-Croix	Robert.
Saint-Girons	Trinqué
Saint-Lizier.	De Torsac.
Sa . . .	Rouss . .
Ta . . .	Esquiro
. . .	. . . .
Va . . . sses.	Dene .

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Ce département est un des quatre que forme la Champagne, etc. Il est borné au Nord par le département de la Marne; à l'Est par celui de la Haute-Marne, au Sud par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'Ouest par ce dernier et celui de Seine-et-Marne

M. RONDIVEAU ✻, *préfet*, à Troyes
M Grégoire, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Leseuyer, *vice-président,* Fleury (J.), Gillet.

Conseil général du département MM.

Armand (C^te (C✻), maître plénipoten- . . . . s sur-Aube.	Frémin et, dép. (Troyes, 2e *canton*), *vice-pr.*
. . . . Chavanges).	Gallot, m . decin (Ervy)
. . . .	Gérard (Estissac), *secrétaire*
. . . . ste (Troyes, 3e *canton*)	Gillot, notaire (Romilly-sur-Seine)
. . . . (prince de	. . . .
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
. . . .	Maison (Piney)
. . . .	Pavée de Vendeuvre (Bon), propriétaire à Vendeuvre
. . . .	Pe . . . . eux (M . . . . -Sur . .)
. . . .	Petit de Bantel (Mussy-sur-Seine).
. . . .	Thiérry (Soulaines)
Chemetot, maire les Riceys), *secrétaire.*	Trumet de Fontarce ✻, docteur-médecin . . . . Bar-sur-Seine)
. . . . (Troyes, 1er *canton*).	
. . . . Lusigny).	
. . . . (Romerunt), *vice-président.*	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M Thomas, *chef.*

. . . . .

1re Division: M. H. Morez, *chef de division*

Administration communale et hospitalière. — Comptabilité communale. — Instruction publique et cultes. — Bois domaniaux et communaux. — Voirie. — Institutions d'épargne et . . . . .

2e *Division* : M. Vallée, *chef de division.*

Administration départementale. — Comptabilité départementale et de la maison centrale de Clairvaux. — Archives. — Travaux publics. — Agriculture, commerce et industrie. Élections. — Presse. — Police générale — Détenus de Clairvaux, des prisons et des colo[illegible] Chasse et pêche — Enfants assistés et aliénés. — Recrutement et affaires militaires [illegible] Jury

J. Lenoël *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Service [illegible]

Archiviste, Francisque A[illegible] — *Agent voyer en chef* M. Decary ✻

Arrondissement chef-lieu de Troyes.

Composé de 9 cantons; 120 communes; 10[illegible] 204 habitants.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 31 [illegible]7 habitants

M. Waltz, *sous-préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Compos[illegible] 4 [illegible]3.9; 88 communes; 38,845 habitants.

M. Tachard, *sous-préfet*, à Bar-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 85 communes; 43,859 habitants.

M. Cotelle, *sous-préfet*, à Bar-sur-Seine

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons; 60 communes; 34 365 habitants

M. Re[illegible]ng, *sous-préfet*, à Nogent-sur Seine.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

[illegible] Aubert.	[illegible] uchat
Arcis-sur-Aube..... Legrand.	Méry-sur-Seine..... Conat.
Bar-sur-Aube ..... Guerrapain.	Mussy-sur-Seine.... Garnot.
Bar-sur-Seine .. Pinel	Nogent-sur-Seine... Harmant
[illegible] P[illegible]	Pinay ..... Gauthier
Bo[illegible] [illegible] B[illegible]	Ramerupt..... Bourcier.
[illegible] [illegible]	Riceys (les)..... Chapotot
[illegible] [illegible]	Romilly-sur-Seine .. Guillemard.
[illegible] [illegible]	Soulaines..... Thierry-Delanoüe fils
[illegible] [illegible]	Troyes..... Pigeon
[illegible] [illegible]	Vendeuvre-sur-Barse Bourgeois
[illegible] [illegible]	Villenauxe..... Pigot

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. — Il est limité au Nord par les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'Est par la Méditerranée; au Sud par les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége; et à l'Ouest par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne

M. Bossu (H.) ✻, *préfet*, à Carcassonne.

M. A. Vidal, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Duhart de Carros, *vice-président*, Garriot, Boué.

Conseil général du département. MM.

[illegible] maire (Mas-Cabardès).	Béraldi (O✻), sénateur (Salles-sur-l'Hers)
[illegible] (Lazare) (Chalabre).	Berlioz, propriétaire (Lagrasse).
[illegible] Coursan, *secrétaire.*	Bourde, (Ginestas)
[illegible] négociant (Tuchan).	Cahuzac (de), propr. à Cavanac (Belpech)
[illegible] à Carcassonne (Conques)	Duston de Villeregis[illegible] propriétaire et maire à Lacour[illegible]
[illegible] propriétaire (Durban).	

Fondi-de-Niort ✻, maire de Niort (Belcaire).
Gleizes (Fanjeaux).
Lades-Gout, maire de Saint-Denis (Saissac), *vice-président*.
Lapeyrouse de), maire (Lézignan), *secrétaire*
Malric (Sigean
Marcou, avocat et député (Carcassonne *Ouest*), *président*.
Marfan ✻, médecin (Castelnaudary, *Sud*).
Mècre, maire à Lanet (Mouthoumet
Mir, député (Castelnaudary, *Nord*
Montpellier, régisseur à Quillan (Axat).
Mullot (Saint-Hilaire)
Narbonne (Paul) (Narbonne).
Peyrusse (✻), ancien député (Peyrac-Minervois)
Rougé, député (Limoux).
T[illegible] (Carcassonne *Est*), [illegible] président.
T[illegible] (Lagrasse).
V[illegible] (Montréal).
Vergnes (Couiza).
Vialatte, président (Alzonne).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. E. Bossu, *chef*

Affaires réservées. — Distribution des dépêches. Administration générale. — Municipalités. — Personnel des divers services. — Élections. — Jury — Police. — Gardes champêtres — Débits de boissons. — Passeports. Prisons. - Affaires militaires. — Librairie. — Imprimerie. — Théâtres. — Débits de tabacs

1re *Division* : M. Albarel, *chef de division*

Instruction publique. — Comptabilité départementale. - Legs faits au département. Dépenses publiques. — Contributions directes. — Poids et mesures. — Circonscriptions territoriales. — Caisses d'épargne. — Caisses des retraites. Aliénés. — Enfants trouvés. — Protection des enfants du premier âge. - Assistance publique. Médecine des pauvres. — Admission des malades indigents dans les hospices. - Sourds-muets. — Jeunes aveugles. — Secours à divers titres

2e *Division* : M. Vidal, *chef de division*.

Comptabilité communale et hospitalière. — Legs aux fabriques, presbytères. Travaux communaux — Octrois. — Foires et marchés. — Établissements charitables. — Forêts domaniales et communales. — Population. — État civil. — Chasse. — Poste. — Service télégraphique. — Sociétés de secours mutuels. — Cultes

3e *Division* M. Batut, *chef de division*.

Ponts et chaussées. — Police du roulage. — Service hydraulique. — Chemins de fer. Voirie urbaine et vicinale. Édifices diocésains et départementaux. - Domaines. — Service des mines. Agriculture. — Industrie. Commerce.

M. Cazanove, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Bureau du recrutement : M. Baux, *chef de division*.

Recrutement de l'armée. — Écoles nationales militaires.

Services départementaux.

Architecte : M. Mortet. — *Architecte*. M. Desmarets. — *Agent voyer en chef* M. Cambriels.

Arrondissement-chef-lieu de Carcassonne.

Composé de 12 cantons; 140 communes; 105,911 habitants.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons, 74 communes; 40 491 habitants.

M. Fazuilhe, *sous-préfet*, à Castelnaudary.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 152 communes 65 380 habitants.

M. Artaut, *sous-préfet*, à Limoux

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 71 communes; 112,160 habitants.

M. Buard, *sous-préfet*, à Narbonne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Alaigne . . . Melhàs.
Alzonne . . . . . Vialatte.
Axat . . . . . [illegible]
Belcaire . . . . . Pagens
Belpech . . . . . [illegible]
Capendu . . . . . Alens.
[illegible] . . . . . Tessandier.
Castelnaudary . . . Bernac

Chalabre . . .	Bezard.
Conques . .	Am[illegible]
[illegible] ..	S[illegible]
Co[illegible] . .	[illegible]
Du[illegible] .	O[illegible]
Fanjeaux..	Ge[illegible]zes
Gr[illegible]estes . ..	[illegible]rnal
[illegible] .	Castel
[illegible] .	[illegible]
[illegible] ..	Rougé.
[illegible] ..	Albert.
Montreal . .	Valette
[illegible] ..	Mathe
[illegible] .	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Tachan.....	Tarayre

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue. — Il est borné au Nord par le département du Cantal; à l'Est par ceux de la Lozère et du Gard; au Sud par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'Ouest par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot.

M. DEMANGEAT ✻, *préfet*, à Rodez.
M. Marty, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Coupier, *vice-président*, Tréboulon, Pascal.

Conseil général du département. MM.

Amry, propr. aux Peyronies (Naucelle).
Alaux, médecin (Estaing).
Angé, docteur-médecin (St-Sernin).
Arnéry, maire (Monthazens).
Azémar ✻, [illegible] Marc[illegible]
Barrau[illegible], propriétaire (Pont-de-Salars)
Barsend ✻ (St-Affrique).
Beaumelou, ma[illegible]re (Salles-Curan), *secrétaire*.
Benazech, notaire, maire (Conques).
Bonald (de) ✻ (Peyreleau).
Bonhomme, propriétaire (Millau), *v.-pres.*
[illegible]
Cayrade, docteur-méd., député (Decazeville).
Cibiel (Villefranche).
Clausel de Coussergues, avocat (Laissac), *[illegible]*
Coucoureux, juge de paix à la Salvetat (Réquepeyroux)
Devic, député (Ste Geneviève).
Donly (Villeneuve).
Elie de Vezins (C[illegible]), propriétaire (Vezins).
Fabre, docteur-médecin (Cassagnes).
Fournol (Saint-Rome-de-Tarn).
Frayssé (Rignac), *secrétaire*.
Garabuau, docteur médecin (Aubin).
Gaujal (B[illegible] de) (St-Beauzely), *secrétaire*
Jalabert, propriétaire (St-Amans).
Jausions ✻, médecin, maire de Salles-la-Source (Rozoulx)
Labarthe, avocat [illegible]
Lacombe, not[illegible] (Rodez), *secrétaire*
Madevialle, doct-méd., député (Belmont).
Mayran (O✻), sénateur [illegible]
Médal (Asprières).
Nouvel (Béquista).
[illegible] Mur[illegible]-Barrez, *vice-pres[illegible]*
Palangie, maire St-[illegible]
Robert, notaire (Naucelle).
Roquefeuil (de) ✻ (St-[illegible]
Roques ✻ [illegible]
Rouquette (Jules), maire de la Couvertoirade (Nant).
Salvan, maire (Cornus).
Teulat, notaire à la Salvetat (la Salvetat).
Trémolet notaire, maire (Séverac-le-Château).
Valady (de) (Entraygues)
Vidal de St-Urbain, procureur de la République à Chanon (Campagnac), *secrétaire*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et personnel : M. Joseph-André de Trémontels, *chef*.

1re *Division* : M. Angles, *chef de division*

Assistance publique. — Police. — Prisons. Affaires militaires. Instruction publique.

2e *Division*. M. Rouston, *chef de division*.

Administration départementale et communale. — Finances.

3e *Division*. M. Saint-Jean, *chef de division*.

Travaux publics. — Mines. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Beaux arts.

M. Fossé, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*.

Bureau. — Apurement des comptes de gestion. Régies financières. Service des amendes.

Services départementaux.

Archiviste : M. Estienne. — *Architecte* : M. Pons. — *Agent voyer en chef*. M. de Castelnau.

Arrondissement-chef-lieu de Rodez.

Composé de 11 cantons; 80 communes; 115,162 habitants.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 5 cantons ; 49 communes ; 63,487 habitants.

M. Caron, *sous-préfet*, à Espalion.

Arrondissement de Millau.

Composé de 9 cantons ; 50 communes, 68,871 habitants.

M. Pouydebat (✠), *sous-préfet*, à Millau.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Composé de 6 cantons ; 53 communes ; 59,365 habitants.

M. Cassan, *sous-préfet*, à Saint-Affrique.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 8 cantons ; 64 communes, 108, [illegible] habitants.

M. Doux (✠), *sous-préfet*, à Villefranche.

Noms des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aiguières	Escudié.
[illegible]	Descrozailles
[illegible]	Malaveiale, député.
[illegible]	Bonnefant.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Bonnazech.
[illegible]	Salvan
Decazeville	[illegible]vrade, député.
[illegible]	Dr Fournier.
[illegible]	Paul Rieu.
[illegible]	Cayron
[illegible]	[illegible]lettes.
Lassac	Valadier
La Salvetat	Fraysse (Alexis).
Marcillac	Perier
[illegible]	Abric.
[illegible]	Mouligot (✠).
[illegible]	Dr Ouvrier.
[illegible]	Dr Bach
[illegible]	Pastre

Naucelle	Fora.
Peyreleau	Bonifas
Pont-de Salars	Dr [illegible]
Requista	[illegible]
[illegible]	Cessac
[illegible]	Dermont
Rodez	Palous
St-Affrique	Mis Mac[illegible]
St-Amans	Alazard
St-Beauzely	Saguret
St-Chély	Roquefeuil (Cte ✠)
Ste-Geneviève	Dr Blanc
St-Geniez	Polange.
St-Rome-de Tarn	Niel
St-Sernin	Mathieu.
Salles-Curan	Gaubert
Sauveterre	Lacam
Séverac-le-Château	Trémolet.
Vezins	Beaumelon (Marin
Villefranche	Andorre ✠.
Villeneuve	[illegible]Delfau

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Le département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat-Venaissin. — Il est borné au Nord par le département de Vaucluse, à l'Est par l'extrémité Sud-Ouest du département des Basses-Alpes et par celui du Var, au Sud par la Méditerranée et à l'Ouest par le département du Gard.

M. POUBELLE ✠ Ⓜ (✠ I), *préfet*, à Marseille.

M. Massat, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Pradier, *vice-président*, Mossé, Conte, Debas.

Conseil général du département. MM

[illegible] (Roquevaire).	Deiss (Salon), *vice président*
[illegible] Lambesc	Estier (Marseille, *centre intra-muros*).
[illegible]	Faure (Marseille, 5e *canton*)
Alexis (Aix, *Nord*)	Guibert (Aubagne), *vice-président*
Ambroix (Arles, *Est*).	Jourde (Martigues
[illegible] (La Ciotat)	[illegible]
[illegible], [illegible] Aix, *Sud*).	Lagorce (Georges) (Saintes-Maries)
[illegible] (Pont-de Berre).	Leydet, avocat (Peyrolles).
[illegible] Marseille, *nord extra-muros*)	Martin (Jacques) (Arles, *Ouest*), *président*
[illegible]	Mettet (Charles) Marseille, 1er *canton*).
[illegible] Tarascon), *secrétaire*.	Monnier (Frédéric) (Eyguières).
Chevillon (Marseille, *centre extra-muros*).	Pautrier ✠ (Gardanne).
Clapiers (Mis de) (Orgon).	Velten ✠ (Marseille, *sud intra-muros*).
Dailan (Saint Rémy)	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Lisbonis, *chef du cabinet.*

Cabinet. — Affaires confidentielles et réservées.

1re *Division :* M. Bourrian ✻, *chef de division.*

Cercles. — Légion d'honneur. — Récompenses pour belles actions. — Police. — Internement. — Passeports. — Chasse. — Listes électorales. — Librairie. — Presse. — Circonscriptions administratives. — Prisons. — Personnel administratif.

2e *Division.* M. Monteils, *chef de division.*

Police sanitaire. — Mines. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Fleuves et rivières. — Canaux. — Ports maritimes. — Docks. — Chemins vicinaux. — Service médical. — Agriculture, commerce et industrie. — Bureaux de tabacs. — Comptabilité. — Contributions directes. — Trésorerie. — Brevets d'invention.

3e *Division.* M. Barthélémy (A ✻), *chef de division.*

Administration communale. — Octrois. — Forêts. — Établissements de bienfaisance. — Aliénés. — Enfants assistés. — Sociétés de secours mutuels. — Instruction publique. — Beaux-arts. — Monuments historiques, etc.

Services départementaux.

Archiv . M. Blancard ✻. — *Archit. en chef :* M. Letz. — *Agent voyer en chef*, M. Cartier.

Arrondissement-chef-lieu de Marseille.

Composé de 9 cantons, 18 communes; 399,399 habitants.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons; 5 communes; 106,713 hectares.

M. Comolet, *sous-préfet*, à Aix.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 5 cantons; 32 communes, 82,716 habitants.

M. Tardy, *sous-préfet*, à Arles.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Aix	Bourrelly ✻.
Arles	Mourre.
Aubagne	Imbert (Gustave).
Berre	Blanc.
Saint-Chamand	Espieux.
Eyguières	Monier.
Grans	Baudoin.
Salon	Aymès.
La Ciotat	Reynier.
Lambesc	Julien.
Marseille	Brochier ✻.
Martigues	Lieutaud.
Orgon	Trinquier.
Peyrolles	Auquier.
Roquevaire	Fabre.
Saint-Marcel	Bertrand.
Saint-Rémy	Lanson.
Salon	Lions.
Tarascon	Chabanel.
Trets	Lieutaud.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale de [illegible]. Il est borné au Nord par la Manche; à l'Est par le département de l'Eure et celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'Ouest.

M. Monod (Henri-Charles) ✻, *préfet*, à Caen.
M. Farjas, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Rubigni, *vice-président*, Roger (✻ I), Léon Bucquet, Mol[illegible]s.
M. Demorieux ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général du département. MM.

Banaston, subst. du proc. de la Républ. près le trib. de 1re inst. de la Seine (Lisieux, 2e section).	Baudet ✻, maire (Caumont).
	Beaufour ✻, président de la Chambre de commerce de Caen (Falaise).

Bonnefons (Evrecy).
Bourdon ✻, président honoraire du tribunal civil (Lisieux, 1re *section*), *vice-prés.*
Bourienne (✻ A), cons. munic. de Caen, doct. lauréat de l'école de méd. (Caen, *Est*).
Carel ✻, avocat, professeur à la Faculté de droit de Caen (Bourguébus).
Chasle, maire (Houlleur).
Chevalier, avocat, maire de Criquebeuville (Dozulé).
Colbert Laplace (comte de), député (Orbec).
Collas, doct.-méd., maire (St-Pierre-s. Div.).
Cordier, maire de Pernières (Morteaux-Coulibœuf).
Delacour, maire de Saint-Gatien, ancien député (Creully).
Delafontaine (Vire)
Desloges, ancien dép., maire de Janville (Trouan).
De Witt (Conrad), maire de Saint-Ouen-le-Pin (Cambremer).
Duchesne-Fournet (P.), dép., maire (Blangy)
Durand, maire (Trouville).
Esnault ✻, avocat, député (Falaise, *Nord*), *vice président.*
Féron, propriétaire (Villers-Bocage).
Gérard (Bon), député (Bayeux).
Hébert, maire (Vassy)
Hettier ✻, anc. direct. d'assur., maire de Bernières-sur-Mer.
Houyvet (Marius)
Jullien, maire (Pont-l'Évêque).
Lyée de Belleau (de), maire de Notre-Dame de Courson (Livarot).
Niobey ✻, notaire honor. et maire (Bayeux).
Paulmier (O ✻), sénateur (Bretteville-sur-Laize), *président*
Picard, trésorier-payeur général de la Manche, ancien député (Bény-Bocage).
Pierres (de) ✻, maire de Louvières (Tréviéres)
Pont des Jardins (de), ancien juge au trib. de 1re inst. de la Seine (Isigny), *secrét*
Pontécoulant (Cte de) (G ✻), min. plénipotentiaire, maire de Pontécoulant (Condé).
Saint-Pierre (Vte de) ✻, sénateur, maire de St-Pierre-du-Fresne (Aunay, *présid*
Tesnière (Adolphe) ✻, maire (St-Sever).
Tocqueville (Cte de), maire de Vaux-sur-Aure (Ryes).
Toutain (Caen, *Ouest*).
Turgis ✻, docteur-médecin, maire de Falaise (Falaise *Sud*)
Verjat (Thury Harcourt).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Daubian-Delisle, *chef.* — M. Arthur Varin, *chef de bureau.*
Presse. Théâtres. — Industrie chevaline. — Affaires réservées.

1re *Division :* M. Guerlin de Guer, *chef de division.*
Personnel. Élections. Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Affaires militaires.

2e *Division :* M. Albert Lavenant, *chef de division.*
Administration départementale et communale.

3e *Division :* M. Ameline, *chef de division.*
Travaux publics. Chemins de fer. — Comptabilité. — Contributions.

M. Noël, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Chatel (✻ I). — *Architecte :* M. Marcotte. — *Agent voyer en chef* M. Guillot ✻

Arrondissement-chef-lieu de Caen.

Composé de 9 cantons ; 188 communes ; 121,023 habitants.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons ; 136 communes ; 70,857 habitants.

M. Strauss ✻, *sous-préfet*, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise

Composé de 5 cantons ; 114 communes ; 51,051 habitants.

M. Capelet, *sous-préfet*, à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons ; 122 communes, 65,455 habitants.

M. Chauvin, *sous-préfet*, à Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Évêque.

Composé de 6 cantons, 107 communes ; 53,289 habitants

M. Couly, *sous-préfet*, à Pont-l'Évêque.

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons, 96 communes ; 74,075 habitants.

M. Leblond, *sous-préfet*, à Vire.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

A[illegible]dy	Valpinçon.
Bal[illegible]eroy	[illegible]ir[illegible]c.
Bay[illegible]	Niobey ✻.
Bény Bocage	Delouey.
Blangy	Simon.
Bourguébus	Caillouë.
Bretteville sur Laize	Pautonier
Caen	Mériel
Cambremer	Peruelle.
Caumont	Baudet ✻.
Condé-sur-Noireau	Baranger.
Creully	Cauvin.
Douvres	Aubrée.
Dozulé	Rieu[illegible]r.
Evrecy	De Panthou.
Falaise	Turgis.
Honfleur	Chasles.
Isigny	Demagny ✻
Lisieux	Pezlovey
Livarot	De Neuvi[illegible].
Mézidon	Crespin
Morteaux-Coulibœuf	Lecomte
Orbec	Hus.
Pont-l'Évêque	Julien.
Pyas	Guernier
St-Pierre-sur-Dives	Collas.
Saint-Sever	De Petiville ✻.
Thury-Harcourt	Lejeune.
Tilly-sur-Seulles	Le Personnier.
Trevières	Sallès
Troarn	Ricard.
Trouville	Duran J-Couyère.
Vassy	Hébert
Villers-Bocage	L'Homme
Vire	Porquet.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Velay. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'Est par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au Sud par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'Ouest par ceux du Lot et de la Corrèze.

M. DÉRON ✻, *préfet*, à Aurillac
M. Maitrot de Varenne, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Bon Delzons, *vice-président*, Chaptal (Albert), Viguié.

Conseil général du département MM.

Bastid (Edouard), maire (St-Cernin).
Bastid (Adrien), député (Aurillac, *Nord*), *maire*.
Bertrand, maire (Vic-sur-Cère).
Bonnet, juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand (Allanche).
Bory, avocat (Pierrefort).
Brugerolles, médecin (Massiac).
Cabanes (Léon) (Saint-Mamet).
Cabanes (Joseph), avocat, maire d'Aurillac (Marcoquebrou), *vice-président*.
Caylus (St-Flour, *Sud*)
Douhet, propriétaire (Ruines)
Escourbaniès, avocat (Pleaux).
Guillaume (Salers)
Jalenques ✻, notaire (Maurs).
Laforce (Gabriel de), avocat (Champs).
Lescombes (Mauriac), *secrétaire*
Losser, avoué (Aurillac, *Sud*
Murat (de) (Bion ès Montagnes).
Ondoul, avocat, député (St-Flour, *Nord*), *président*.
Picou ✻, maire de Montsalvy (Montsalvy)
Ribier (de), maire de Champagnac (Saignes).
Roussel[illegible] (Les Orgues)
Teissèdre, député, notaire hon. (Murat)
Valentin, avocat (Marcenat).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet. N[illegible] *chef*.

Personnel des fonctionnaires. — Politique. — Prisons. — Télégraphie. — Postes.

1re *Division*. M. Gamel, *chef de division*.

Agriculture, commerce, industrie, travaux publics, usines. — Enfants assistés, aliénés. — Statistique. — Élections. — Police générale. — Recrutement. — Affaires militaires. — Contributions directes et indirectes — Instruction publique

Administration communale, cultes, chemins vicinaux, etc.

2e *Division* M. Arlabosse, *chef de division*.

Comptabilité de l'État et du département. — Caisses d'épargne. — Mandatements, etc. — Forêts. — Administration hospitalière. — Comptabilité communale, etc.

M. Weber, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. Aulagnon — *Architecte*: M. Laguesparses. *Agent voyer en chef*: M. Alard ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Arrondissement-chef-lieu d'Aurillac.

Composé de 8 cantons; 95 communes; 92,449 habitants.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons, 61 communes; 58,360 habitants.

M. Loughon, *sous-préfet*, à Mauriac.

Arrondissement de Murat

Composé de 3 cantons; 36 communes, 33,791 habitants.

M. Sarrazin, *sous-préfet*, à Murat.

Arrondissement de Saint-Flour

Composé de 6 cantons, 74 communes, 51,856 habitants.

M. Daclin-Sibour, *sous-préfet*, à Saint-Flour.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Aurillac	Magne	Pierrefort	[illegible]
Arpajon	Combarieu	[illegible]	[illegible]
Champs	Faucher	Riom-ès-Montagnes	Lassale
Chaudesaigues	Rousselhe	Lanobre	[illegible]
Laroquebrou	Pouget	[illegible]	[illegible]
Marcenat	Tournadre.	[illegible]	Bastide.
Massiac	Brugerolles	[illegible]	Chanson
Mauriac	Robin	[illegible]	Calanes
Murat	Delfau.	Salers	Tyssandier d'Escous
Montsalvy	Picon ✻.	Vic-sur-Cère	Bertrand
Marat	Guilhot		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois, d'une partie de la Saintonge et du Limousin. Il est borné au Nord par les départements de la Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres, à l'Est par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne, au Sud par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le bornent aussi à l'Ouest.

M. RIVALD ✻, *préfet*, à Angoulême.
M. Maugnon, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Lebeau, *vice-président*. Jouart, Devade

Conseil général du département. MM.

André (Brossac).
Asnières (Mis d'), maire de Saint-Même (Segonzac).
[illegible] ✻, [illegible] officier de cavalerie en retraite, [illegible] (Cognac).
[illegible] ✻, [illegible] (Barbezieux).
Bourdier-Lanauve, maire de Bors-de-Montmoreau (Montmoreau).
Broussaud ✻, [illegible] (Angoulême).
Champvallier (Jules), ancien député (Villefagnan), *vice-président*.
Chapelle (Montemboeuf).
Delagarde, manufacturier (Angoulême).
Dubreuil, propriétaire (Rouillac), *secrétaire*.
Duchaud, député (Confolens, Saint-Claud).
Fougerat, propriétaire (Saint-Séverin).
Gellibert, négociant (Cognac).
Gauvret ✻, ancien député (Chersac).
Gautier (René) (Angoulême).
Got, notaire (Blanzac).
Gresland (✻), notaire (Châteauneuf).
Henuery (Pol d'), maire de Bouex, conseiller d'arrondissement (Barbezieux).
Lagenie, maire de Saint-Quentin (Chalais).
Lartigue ✻, [illegible] (Villevalette).
Machonaud ✻, docteur en médecine (Mansle).
Maillard, maire d'Hiesse (Confolens-Nord).
Marigné, maire (Champagne-Mouton).
Marrot ✻, député (Angoulême).
Naud, maire de Chazelles (la Rochefoucauld).
[illegible] ✻, négociant, maire (Cognac), [illegible].
Rocque (de la) ✻, propriétaire (Barbezieux).
Sazerac de Forge (Paul) ✻, négociant (Blanzac), *vice-président*.

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet. M. Marandat (Claude), *chef*.

Ouverture des dépêches. — Affaires réservées. — Demandes d'audience. — Réceptions ordinaires. — Personnel administratif. — Personnel des membres de l'enseignement primaire. Police générale et administrative. — Débits de boissons. — Débits de tabacs. — Recensements. — Presse. — Théâtres. — Légion d'honneur.

1re *Division* (secrétariat général) : M. Peraqui, *chef de division*.

Cultes. — Instruction publique. — Élections. — Affaires militaires. — Jury médical. — Prisons. — Agriculture, commerce, industrie, statistique.

2e *Division* (finances et comptabilité) : M. Penot, *chef de division*.

Comptabilité générale. — Prisons (partie financière). — Gendarmerie. — Comptabilité départementale et contributions. — Cadastre. — Comptabilité communale.

3e *Division* (intérieur et travaux publics) : M. Janicot, *chef de division*.

Communes. — Établissements charitables et religieux. — Ponts et chaussées. — Vicinalité. — Bâtiments civils. — Édifices du culte.

M. Brunet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. de Fleury. — *Architecte* : M. Lesponnier. — *Agent voyer en chef* : M. Levert ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Angoulême

Composé de 9 cantons, 126 communes ; 140,109 habitants.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons ; 80 communes ; 49,965 habitants.

M. Dardenne, *sous-préfet*, à Barbezieux.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons ; 82 communes ; 61,765 habitants.

M. Cayla, *sous-préfet*, à Cognac.

Arrondissement de Confolens

Composé de 6 cantons ; 66 communes ; 61,655 habitants.

M. Gontier, *sous-préfet*, à Confolens.

Arrondissement de Ruffec

Composé de 4 cantons ; 82 communes : 51,418 habitants.

M. Lavat, *sous-préfet*, à Ruffec.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Angoulême	Dubreuil.
Aubeterre	Bonnet.
Baignes	Bonnet.
Barbezieux	Drillon.
Blanzac	Bordier.
Brossac	De Mauny.
Chabanais	[illegible]
Châbons	[illegible]
Champniers-Montain	Marigné.
Châteauneuf	Découchaud.
Cognac	Pinaud.
Confolens	Bunaud-Lorbière.
Hiersac	Maufras.
Jarnac	Delamain.
Mansle	Robin.
Montbron	Laborie.
Montembœuf	Peincout.
Montmoreau	Valade.
Rochefoucauld (La)	Bourraud.
Rouillac	Morin.
Ruffec	Nadaud.
St Amant-de Boixe	Audhoin.
Saint-Claud	Des Allées.
Segonzac	Dumay.
Villebois-Lavalette	Dassidour.
Villefagnan	Feuillet.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

Ce département est compose de l'Aunis et de partie de la Saintonge. — Il est borné au Nord par le département des Deux-Sèvres, à l'Est par le département de la Charente, au Sud par le département de la Dordogne et de la Gironde, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Lagarde (A.) ✻, *préfet*, à la Rochelle.

M. Damorisson (Louis), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Beltremieux (Ed.) ✻ (I…), *vice-prés*, Cancalon, Kahn, Bourgoint-Lagrange.

Conseil général du département. MM.

Jahut (la Rochelle, *Ouest*).
Barbedette, député (la Rochelle, *Est*), *v.-pr.*
Bastard, propriétaire (Courçon).
Bethmont, premier président de la Cour des comptes (Rochefort, *Sud*), *président*.
Bisseuil, député (Saint-Pierre-d'Oléron).
Bo… (…), propriétaire (St-Savinien).
Bonneau, né… (…).
Bouthillier fils, agriculteur, maire de Saint-Martin-de-Ré).
Chevallier (Adrien), maire, docteur-médecin (Saint-Agnant).
Combes, docteur-médecin (Pons), *secrét.*
Corulier, négoc., maire (Rochefort, *Nord*).
Cotard, propriétaire (St-Hilaire).
Delmas (Émile) ✻, armateur (Ars), *secrét.*
Duchâtel (Cte Tanneguy) (O✻), maire, ambassadeur à Vienne (Miramboau).
Dupon, propriétaire (St-Ganais).
Elie (Marcel), propriétaire (Monthieu).
Eschasseriaux (Bon) (O✻), député (Saintes, *Sud*)
Eschasseriaux (René), député (Jonzac).
Fournier (Charles, ✻, Agen), not. honoraire (La Jarrie).
Garnier, propriétaire, maire (Royan), *secrét.*
Girard, propriétaire (Tonnay-Boutonne)
Guillet, négociant (Gemozac).
Guyon, propriétaire (Tonnay-Charente).
Jolibois (O✻), député (Cozes
Jolly-d'Aussy, propriétaire (St-Porchaire).
Larade, propriétaire, maire de Ternant (St-…).
Lecocq, docteur-médecin (Archiac).
Lemercier (Cte Anat.) ✻, propriétaire, maire (Saintes, *Nord*).
Luguet, agrégé à la faculté des lettres de Clermont (le Château).
Marchand fils, propr…, maire (Mon…).
Massiou, notaire (Sau…).
Mestreau, député (la Tremblade, *Marennes*)
Pelletier (Adrien), propriétaire (Mar…).
Poitevin, propriétaire (Burie
Rouvier, négociant (Surgères).
Roy de Loulay (O✻) (I✻), sén. (Loulay).
Roy de Loulay fils, député (Matha, …).
Tarneaud, notaire et maire (Montguyon).
Vast-Vimeux (Bon) O✻, sénateur (Aigrefeuille).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : N…, *chef.*

Réception et distribution des dépêches. — Affaires confidentielles et réservées. — Légion d'honneur. — Distinctions honorifiques. — Police générale. — Théâtres. — Presse. — Cérémonies publiques. — Préséances.

Affaires militaires M. Michel, *chef de bureau, chargé des affaires militaires.*

Division du secrétariat général : M. Luteid, *chef de division*

Enregistrement des affaires. — Personnel des diverses administrations. — Inventaires. — Correspondances. — Élections publiques. Maires et adjoints. — Débits de boissons et cafés. — Débits de tabac. — Beaux-arts. — Personnel de l'instruction primaire et des établissements de bienfaisance.

1re *Division :* M. Perade, *chef de division.*

Travaux publics. — Navigation. — Ponts et chaussées. — Cours d'eau. — Pêche. — Chemins de fer. — Affaires domaniales. — Monuments historiques. — Édifices départementaux. — Service sanitaire. — Agriculture. — Commerce. — Postes. — Télégraphie. — Police. — Jury, etc.

2e *Division :* M. Lebosco, *chef de division.*

Cultes. — Administration communale et hospitalière. — Instruction publique. — Circonscriptions administratives. Cultes catholique et protestant. — Églises et temples. — Administration et comptabilité communales. — Hospices et bureaux de bienfaisance. Octrois. — Instruction publique. Maisons d'école.

3e *Division :* M. J. Girault, *chef de division.*

Administration générale et départementale. — Finances. — Contributions directes. — Cadastre. — Budgets et comptes départementaux. Comptabilité départementale. — Comptabilité générale. — Statistique. Prisons. Rentes sur l'État. Subventions aux réfugiés politiques. — Aliénés. — Caisses d'épargne. — Élections législatives, départementales et communales. — Bourses dans les lycées. Écoles spéciales, etc.

M. Sorin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Meschinet de Richemond (✻), inspecteur des archives communales et hospitalières, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Architecte en chef. M. Bunel.

Agent voyer en chef M. Ozuret.

Inspect. des enfants assistés et des établissements de bienfaisance. M. le docteur L. Merle

Arrondissement-chef-lieu de la Rochelle.

Composé de 7 cantons; 55 communes; 82,290 habitants.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons, 120 communes, 77,406 habitants.

M. Maréchal, *sous-préfet*, à Jonzac.

Arrondissement de Marennes

Composé de 6 cantons, 94 communes; 55,163 habitants.

M. Mesnard, *sous-préfet*, à Marennes

Arrondissement de Rochefort

Composé de 5 cantons, 41 communes, 67,868 habitants.

M. Joucla-Pelous, *sous-préfet*, à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 104,360 habitants

M. Mengarduque, *sous-préfet*, à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Composé de 7 cantons, 120 communes, 79,334 habitants

M. Fourgous, *sous-préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aigrefeuille	Pain.
Archiac	Pennaud.
Ars	Simon.
Aunay	Rousseau.
Burie	Poitevin.
Courçon	Bonneau.
Cozes	Curaudeau.
Gemozac	Prou.
Jonzac	Gautret
La Jarrie	Roy.
La Rochelle	Dor ✻.
La Tremblade	Verneuil
Le Château	Jouan
Loulay	Roy de Loulay (O ✻).
Marans	Bonneau.
Marennes	Généraud
Matha	Audry de Puyravault.
Mirambeau	Cte Duchâtel (O ✻)
Montendre	Marchand.
Montguyon	Tarneaud.
Montlieu	Faret
Pons	Combes
Rochefort	Jard
Royan	Garnier
Saint-Agnant	Chevallier (Marcel).
Saint-Genis	Aubouin.
Saint-Hilaire	Cte de Roumefort.
Saint-Jean-d'Angély	Lair ✻.
Saint-Martin	Kracz Kiewiez.
Saint Pierre	Chasseloup ✻
Saint Porchaire	Sicot.
Saint-Savinien	Bouchoir.
Saintes	Cte Lemercier ✻.
Saujon	Mousnier père.
Surgères	Barbet.
Tonnay-Boutonne	Bouthet-Desgenétières.
Tonnay-Charente	Bouthet Desgenétières

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par les départements de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'Est par celui de la Nièvre; au Sud par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'Ouest par le département de l'Indre.

M. Ribeat (Léonce) ✻, *préfet*, à Bourges.

M. Peaudecerf (Valentin) ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lebon, *vice-président*, Albert Ricard, Candelier

Conseil général du département. MM.

Arenberg (pce A. d') (St-Martin d'Auxigny).	Cassier (Sancerre).
Aubertot, propriétaire (Lury).	Cleneau ✻, député (les Aix-d'Angillon), *sec.*
Bellot, député (Sancoins).	Cougny (Bourges).
Bidault, maire d'Epineuil (Saint-Amand-le-Potier)	Desforges, propriétaire (Argent).
Boulard (Henri), dép., maire (Mehun), *v.-prés.*	Des Turceaux (la Chapelle-d'Angillon)
Brisson (Eugène) (✻ A), maire de Bourges (Charost).	Duvergier de Hauranne (Emmanuel) ✻, maire d'Henry (Sancergues)
Brisson Henri), député (Vierzon), *présid.*	Flain, docteur, maire (Aubigny)

Fournier, sénateur (Levet).
Giraud, député (Saint-Amand).
Golun, propriétaire (le Châtelet).
Lefèvre, avocat, maire du Noyer (Vailly),
[illegible]
[illegible] (Dun-sur-Auron).
[illegible] (Cte Ch. de), maire de Tendre, Nérondes).
Lernoiet (Dragay), *secrétaire*.
Perricaut (la Guerche)
Perussaut ✻, docteur (Henrichemont).
Porcheron, propriétaire (Lignières
Rivet [illegible] sénateur (Saint-Amand
Pr[illegible], propriétaire, maire de Farges en Septaine
Sacrot (Châte
Tourraton m[illegible] Châteauneuf, M. [illegible]
Vogué M[illegible] (O✻), ancien ambassadeur

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. E. Dufay, *chef.*

Correspondance et expédition de la correspondance. — Affaires confidentielles et réservées. — Recompenses honorifiques. — Légion d'honneur, médailles militaires. — Belles actions. — Récompenses pécuniaires. — Rapportage de journaux. — Demandes de secours. — Cartes de visite. — Préséances. — Associations. — Droit de réunion. — Sûreté générale. — Police générale. — Surveillance des administrations publiques.

1re *Division.* M. Planchamp, *chef de division.*

Administration et comptabilité communales. — Travaux communaux. — Culte paroissial et affaires ecclésiastiques. — Agriculture. — Instruction primaire. — Élections législatives, départementales et communales. — Mairies. — Congrégations religieuses. — Forêts.

2e *Division.* M. Allin, *chef de division.*

Travaux publics. — Commerce et industrie. — Chemins vicinaux [illegible]. — Affaires militaires. — Police générale. — Encouragements publics. — Incendies. — Assurances. — Assistance publique. — [illegible] de M[illegible]. — Police sanitaire. — Service [illegible].

3e *Division.* M. Chevalier, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Statistique. — Budgets et comptes départementaux. — Caisse des retraites. — Fonds d'abonnement. — Caisse [illegible].

J. Bronguier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M. Boyer. — *Architecte.* M. Albert Pascault. — *Agent voyer en chef.* M. [illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Bourges.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 148,640 habitants.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 115 communes, 119,[illegible] habitants.

M. Cler (Hégésippe), *sous-préfet*, à Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 78 communes; 83,439 habitants.

M. Maillot, *sous-préfet*, à Sancerre.

Maires des chefs lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Ainay-le-Vieil (les)..	Dr Courrèges
Argent..	Pelle.
Aubigny..	Chollet-Gaucher.
Baugy..	Nourrisset.
Bourges..	Brisson (aug.) (✻A)
Bourgon (la)	Delaroche
Charenton..	Tarabout
Charost..	Lamy Surain)
Châteaumeillant..	Tourraton
Châteauneuf..	Sorlet.
Châtelet (le)..	[illegible]
Dun-sur-Auron..	Lefèvre
Guerche (la)..	[illegible]
Bois (le)..	Bolmin
Henrichemont..	Perussaut
Levet..	Bellat
Lignières..	Bonni
Lury-sur-Arnon..	Bonnet
Mehun-sur-Yèvre..	Dulet
Nérondes..	Boulard, député.
Sancerre..	Pidoux
St Amand-Mont-Rond..	Bergeron de Cerrou
St Martin-d'Auxigny..	Savignat
Sancergues..	Vrai
Sancoins..	Cassier
Santranges..	[illegible]
Vailly-sur-Sauldre..	De Peyrou
Vasselay..	Meli
Vierzon..	Hurvoy

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive et se jette dans la Vézère, c'est un des départements que forment le Haut et le Bas-Limousin.

Il est borné au Nord par les départements du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'Est par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au Sud par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne, et à l'Ouest par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

M. Briens ✻, *préfet*, à Tulle
M. Pascal (François) (✻A), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Fage, *vice-président*, Roudaud, Deron (Émile)
M. Choulfour ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général du département. MM

Billot (G[al]) (C✻), sénateur, ministre de la guerre (Brive)
[illegible]elles, notaire (Beynat), *secrétaire*
[illegible], avocat (Neuvic), *secrétaire-adjoint*
[illegible]
Bonnemard (de) ✻ (Tulle, *Sud*).
Boussaud (Lubersac)
[illegible] Treignac), *secrétaire*.
[illegible]
[illegible]).
[illegible]teur en méd. (Donzenac).
[illegible]
[illegible] (Brive) (O✻), sénateur
[illegible]
[illegible]
[illegible] député (Ayen), *président*.
[illegible] Bugeat
[illegible]
[illegible], avocat, député Lanteuil
[illegible], maire (Argentat)
[illegible], doct.-méd., maire (Eygurande).
Mazeyrat, maire (Beaulieu)
Pouloux (Sornac)
Renaudie (Lapleau)
Roudié, notaire (Mercœur)
Sal (de), avocat (Uzerche)
[illegible] propriétaire (Égletons).
Terrion ✻, notaire (Corrèze)
Teyssier ✻, médecin, Bort,
Vacher, député (Seine)
Vidalin ✻, ingén[illegible] (Paris-*Nord*), *vice-président*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Briens, fils, *chef*.

Personnel. — Élections. — Secours de toute nature. — Presse — Colportage. — Librairie. — Police générale. — Bulletin de la Préfecture, etc.

1re *Division* : M. Marchant, *chef de division*.

Administration et comptabilité communales et hospitalières. — Recrutement. — Affaires militaires. — Enfants assistés. — Aliénés. — Mendicité. — Instruction publique.

2e *Division*. M. Darras, *chef de division*.

Administration départementale. — Travaux publics. — Chemins vicinaux. — Conseil général. — Commission départementale. — Archives. — Colportage [illegible]

3e *Division* M. Besson, *chef de division*

Finances et comptabilité générale. — Taxes diverses. — Poids et mesures. — Prisons. — Sociétés de secours mutuels. — Dénombrement de la population. — Comptabilité des écoles. — Industrie. — Agriculture et commerce.

M. Faugère, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste. M. Vayssières. *Architecte*. M. Bardon. *Agent voyer en chef*. M. François

Arrondissement-chef-lieu de Tulle.

Composé de 12 cantons; 118 communes, 134,526 habitants.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons, 98 communes, 116,703 habitants.

M. Bezombes, *sous-préfet*, à Brive.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons; 71 communes, 66,[illegible] habitants.

M. Marbot, *sous-préfet*, à Ussel.

Maires des chefs lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Argenat	Destourgie.
Ayen	Chatrelie.
Beaulieu	Mazeyrac
Beynat	De Cosnac
Bort	Rabusson
Brive	Martin ✻
Bugeat	Tarrade
Carrière	Terrou
Donzenac	Pradelet
Egletons	Guillebeau
Tyg[illegible]	Longy ✻
Juillac	Gouvon
Lapleau	Renaudie
Larche	[illegible]
Laroche-Canillac	Brunie.
Lubersac	Doussaud
Meyrueis	[illegible]
Meyrue	[illegible]
Meyssac	[illegible]
Neuvic	Desessarts.
Saint-[illegible]	[illegible]
Saint	[illegible]
Servières	Ire
Treignac	Vacher
Tulle	Brie
Ussel	Lacombe
Uzerche	Lyssarthier
[illegible]	Chartle Nadaud

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse. — La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être la source de richesses immenses. La seule plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de 100,000 habitants. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions. L'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

M. ANDRÉ DE TRÉMONTELS ✻ (GA), *préfet*, à Ajaccio.
M. Delape, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture MM.

Debonne, *vice-président*, Rombaldi, Tommasi.

Conseil général du département. MM.

Angeli (Jean-Baptiste) (San-Lorenzo).	Grassi (Cervione).
Angelis (d') (Porta).	Grazian. (Ca[illegible]).
Arène (Emmanuel), député (Zicavo).	Grazietti (J. F.), médecin (Vezzani), *vice-prés.*
Bacciochi (André), ancien secrétaire-régénér. [illegible].	Gr[illegible] (Jean-[illegible]).
Benedetti (Piedicorte).	Grimaldi d'Esdra (Castifao) ✻, médecin-major de 1re classe, *vice-président*
Benedetti (Cte) (GC ✻), ancien ambassad. (Nonza).	Grimald. (Mathieu), Lan[illegible]
Benetti (Olmeto).	Joseph (Arène) (Bocognano
Bonel (Bastia-Terravecchia).	Laurenti (Alexandre) (Rogliano).
Casabianca (P. P. de) (Giusoni)	[illegible]
Casta (Santo-Pietro	Marchi (Pierre-[illegible]
Ceccaldi, ancien préfet (Piana).	[illegible]
Ceccaldi, capitaine adj.-major ✻ (Evisa).	Massoni (P. F., vicaire [illegible]
Choiseul (Cte Horace de) (Venaco).	Morati (de) (Antoine-[illegible]
Colombani (Olmi-Cappella).	d'appel de Bastia (St-Florent).
Colonna d'Istria (Petreto-Bicchisano).	Morati (Tiburce de) (Murato).
Colonna d'Ornano (Sar[illegible]).	Multedo (Vico).
Corsi (de), conseiller à la cour d'appel de Bastia (Pero-Casevecchie).	Musso (Bonifacio).
Cuneo d'Ornano (P.) (Sarrola-Carcopino).	Nicoli, avocat (Saliee), *secrétaire*.
Delfini (Blaise), avocat (Morosaglia).	Nicolai-Savelli, avocat (Muro)
Fabiani, juge (Calenzana).	Paoli (Piedicroce
Filippini (Michel) (Corte).	Peraldi, maire [illegible] ✻ Ajaccio)
Filippini (Ange) (Motta).	Peretti (de) (Le[illegible]
Forcioli-Conti (Ste-Marie-Siché), *secrét.*	Perrichi (Brando).
Franceschini-Pietri ✻ (Ile-Rousse).	Petriguani, avocat (Vescovato).
Franchini (Pietra).	Piazza (Oletta).
Gaudin ✻, médecin (San-Martino), *prés.*	Pietri (J. Marie) (I[illegible]), ex préfet de police, sénateur (Sartène).
Gaudin (Albert), avocat (Borgo), *secrét.*	Pitti-Ferandi (de), professeur de droit (Bastia-Terranova)
Girolami, député (Campile).	Praslin (duc de Choiseul) (Serra).
Giacomoni, avocat (Santa-Lucia).	Roccaserra, propr. (Portovecchio)
Giordani (Bastelica).	Simonetti-Malaspina, propr. (Belgodere)
Giulj, procureur (Sermano)	Ucciani (Simon) (Soccia).
Giuseppi (Lori).	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bonnerot, *chef*

Bêtes actions. Légion d'honneur. — Demande d'emploi. — Secours. — Moyens de transport. — Police générale. Débit de boissons. Dépôt légal. — Police de la chasse.

1re *Division :* M. Torla (Pierre), *chef de division*

Comptabilité départementale. — Enfants trouvés. — Clergé. — Recrutement. — Pénitenciers agricoles. — Prisons. Agriculture. Justice

2e *Division :* M. Giacomelli, *chef de division.*

Administration des communes et des hospices. — Élections. Maires et adjoints. — Octrois. — Cadastre. Dons et legs. — Cautionnements. — Police rurale. — Forêts. — Secours pour pertes. — Instruction publique. — Aliénés. Fabriques. — Police sanitaire

3e *Division* M. Gabrielli, avocat, *chef de division.*

Mines. — Eaux thermales. — Contributions directes. — Compte de gestion. — Travaux publics. — Affaires domaniales. — Recensement et mouvement de la population

M. Gabrielli, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Dufourmantelle — *Agent voyer en chef :* M. N

Arrondissement-chef-lieu d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 80 communes; 72,609 habitants

Arrondissement de Bastia.

Composé de 20 cantons; 86 communes; 78,842 habitants.

M. Boudet (Léopold), *sous-préfet*, à Bastia.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons; 35 communes, 24,871 habitants.

M. Marini, *sous-préfet*, à Calvi.

Arrondissement de Corte

Composé de 16 cantons; 108 communes; 59,060 habitants.

M. Barry, *sous-préfet*, à Corte.

Arrondissement de Sartène

Composé de 8 cantons; 47 communes; 37,757 habitants.

M. Casabianca, *sous-préfet*, à Sartène.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Ajaccio	Peraldi ✻.
Bastelica	Berlini.
Bastia	Bonelli
Belgodere	Maraspina ✻.
Bocognano	Vizzavona.
Bonifacio	Trani.
Borgo	Clavaldini.
Brando	De Zerbi.
Cacaoccia	Ordioni (A.).
Calenzana	Marini.
Calvi	Puccinelli
Campile	Antoniotti.
Campitello	Bagnoli.
Casalta	Merlin.
Castagniccia	Astima.
Corte	Migliacci.
Evisa	Cocconi.
Ghisoni	Alari
La-Rousse	Bastien
Lama	Massiani.
Levie	Peretti.
Lura	Giuseppi.
Mela	Casanova.
Morosaglia	Mariani.
Murato	Murati.
Muro	Lanfranchi.
Nonza	Benigni.
Olmeto	Santamaria.
Omessa	Poletti.
Omi-Cappella	Poletti.
Omessa	Pallei
Pero-Casevecchie	Franchetti.
Petreto-Bicchisano	Fieschi.
Piana	Coppolani.
Piedicorte-di-Gaggio	Ottaviani.
Piedicroce	Paoli.
Pietra	Gianviti.
Porta	Mari
Portovecchio	Filippi
Pranelli-di-Fiumorbo	Peri
Reglano	Agostini
Saint-Florent	Casseri
Salice	Pietri
San-Lorenzo	Rinaldi
San-Martino di-Lota	Franchi.
San-Nicolao	Marchetti
Ste-Lucie-d.-Tallano	Quilichini.
Santa-Marie-Sichè	Santamaria
Santo-Pietro	Casta
Sari-d'Orcino	Albertini.
Sarrola-Carcopino	Sarrola
Sartène	Leccora.
Sermano	Mariani.
Serra-di-Scopamene	Vincentelli
Soccia	Damartini
Vale-d'Alesani	Zannettini
Venaco	[illegible]
Vescovato	De Baldafoco
Vezzani	Grisoni
Vico	Maggi
Zicavo	[illegible]

1882. — Imprimé le 28 septembre.

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent de Dijon, par Nuits, Beaune et Châlon, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit. Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'Est par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au Sud par ceux du Jura et de Saône-et-Loire, et à l'Ouest par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Il est traversé de l'Est à l'Ouest par le canal de Bourgogne, sur une longueur de [illegible] mètres. Le chemin de fer de Paris à Lyon le traverse dans sa plus grande largeur

M. Francis DUVAL ✻, *préfet*, à Dijon.
M. Beverini VICO, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture MM.

André, *vice-président*, Marlet, Rœderer.

Conseil général du département. MM

Ally, avocat à Dijon (Grancey-le-Château).
Amiel (Emile) (Seurre).
Bassot (Arsène) (Mirebeau).
Belime, propriétaire (Nuits).
Bordet (Alfred) ✻ (Recey-sur-Ource).
Bouchard (Paul) (Beaune, *Nord*).
Boudin (Eugène) [illegible]
[illegible] (Pont-sur-Seine).
Brulet ✻, docteur-médecin (Is-sur-Tille).
Caumont-Bréon (Nuits).
Colsenet (Montigny).
Court (Précy-sous-Thil).
Cunisset ✻ (Pouilly-en-Auxois).
Drouhin (Bligny-sur-Ouche).
Dubois, député (Arnay-le-Duc).
Fénéon ✻ (Dijon, *Est*).
Garbot (Genlis).
Garnier (O✻), commandant en retraite (Auxonne).
Gleize (Dijon, *Nord*).
Huguet, député (Flavigny), *secrétaire*.
Joigneaux (P.), député (Beaune, *Sud*).
Lacomme ✻, sénateur, doyen de la Faculté de droit (Liernais).
Leroy, député (Châtillon), *secrétaire*.
Levêque, député, sous-gouverneur du Crédit foncier (St-Seine-l'Abbaye).
Magnin, sénateur, ancien ministre des finances (Saint-Jean-de-Losne), *président*.
[illegible]
Mazeau, sénateur (Gevrey) [illegible]
Misset, notaire à Arnay (Arnay-le-Duc), *secrétaire*.
Moreau, ancien député (Saulieu).
Muteau ✻, conseiller à la cour de Dijon (Selongey), *secrétaire*.
Perdrix ✻, avocat à Dijon (Fontaine-Française), *vice-président*.
Philipot (Semur).
Piot (Edmond) (Montbard).
Robelin (Dijon, *Ouest*).
Sadi-Carnot, député, ancien ministre des travaux publics Nolay, *vice-président*.
Siredey (Baigneux).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Bargault, *chef*.

Affaires confidentielles et réservées. — Personnel. — Police générale.

1re *Division:* M. Charpentier, *chef*.

Recrutement. — Agriculture. — Statistique. — Foires et marchés. — Écoles du Gouvernement. — Chasse. — État civil. — Liste du jury. — Élections, etc.

2e *Division:* M. Benier, *chef*.

Contributions. — Cadastre. — Cautionnements. — Budgets départementaux. — Pensions. — Secours. — Prisons. — Aliénés. — Sourds-muets et aveugles.

3e *Division:* M. Joly, *chef*.

Administration, comptabilité et contentieux des communes. — Tarifs et baux des octrois. — Police rurale. — Donations et legs. — Budgets. — Instruction primaire. — Bois de l'État et des communes.

4e *Division* M. Tanier, *chef*.

Routes. — Chemins de fer. — Rivières. — Canaux. — Chemins vicinaux. — Grande et petite voirie. — Mines. — Carrières et usines. — Établissements insalubres. — Bâtiments civils. — Bourses et cercles.

M. Bonamas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Architecte: M. Garnier ✻. — *Architecte* M. Vionnois. — *Agent voyer en chef:* M. Coffin ✻, ingénieur en chef du département.

Arrondissement-chef-lieu de Dijon.

Composé de 14 cantons; 264 communes; 158,781 habitants.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 199 communes; 118,292 habitants.

M. Debeurle, *sous-préfet*, à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 115 communes; 43,822 habitants.

M. Couppel du Lude, *sous-préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons, 139 communes; 61,924 habitants.

M. de Beaune de Baurle, *sous-préfet*, à Semur.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Agrapon-Duc	Mignard.
Arnay-le-Duc	Michéa.
Auxonne	Charreau.
Baigneux-les-Juifs	Arnault.
Beaune	Bouchard.
Bligny sur-Ouche	Lebeault.
Châtillon-sur-Seine	Maurage.
Dijon	Robelin
Flavigny	Focillon.
Fontaine Française	Durnet.
Genlis	Prudent.
Gevrey-Chambertin	Thomas-Bassot
Grancey-le-Château	Tillequin.
Is-sur-Tille	Girodet.
Langres	Mairs
Laperrière	Charles Jean
Mirebeau	Alot
Montbard	Tremisot
Montigny-sur-Aube	Constant.
Nolay	Grillot-Roy
Nuits	De Bahezre
Pontailler	Johot.
Pouilly-en-Auxois	Cunisset
Precy-sous-Thi	Colon r.
Recey-sur-Ource	Morat
St-Jean-de-Losne	Mouldon
St-Seine-l'Abbaye	Cotetidot.
Saulieu	Piogey
Selongey	Andriot-Valby.
Semur	Verdot.
Seurre	Flachot.
Sombernon	Latreille
Vitteaux	Durandeau

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par l'Océan; à l'Est par le département d'Ille-et-Vilaine; au Sud par le département du Morbihan, et à l'Ouest par celui du Finistère

M. Cleiffie (Georges) (✻), *préfet*, à Saint-Brieuc.

M. Gaillard (Léon) (✻), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Boscher, *vice-président*, Couffon, François Pradal, Hémon.

Conseil général du département. MM.

Armez (Louis), député, maire de Plourivo (Paimpol).

Arthart (Charles), notaire (Évran).

Barbé-Guillard, médecin (St-Jouan).

Bélizal (Vte de), député (Moncontour).

Belsunce (marquis de) (Pontha).

Bessner Delangle (Loudeac).

Blanchet de Guébriant (Vte), maire de St-Jean-Kerdaniel (Plouagat).

Carne (Mis de) ✻, sénateur, maire de Sévignac (Broons).

Champagny (de), sénateur (Perros-Guirec).

Daniel (Hippolyte), propriétaire (Goarec).

Du Breil de Pontbriand, propre à St-Potan (Matignon).

Duval, armateur à Paimpol, sénateur (Lanvollon), *président*.

Gagon ✻, prés. du trib. civ. de St-Brieuc (Plélan), *vice-président*.

Gaultier du Mottay, maire de Plérin (Saint-Brieuc, *Nord*).

Geffroy, notaire à Pleubian (Lézardrieux).

Gicquel, notaire (Lanvollon).

Haugoumar des Portes, propriétaire (Lamballe)

Homery ✻, notaire, maire à Ploubalay (Ploubalay)

Huon de Pénanster, député (Plestin).

Jaille (de la) (C✻), général de division (Callac).

Joubaire, notaire, maire (Corlay).

Kergariou (de) (Lannion), *secrétaire*.

Kermel (de) Uzel.

Le Bihan, maire de Boqueho (Chatelaudren).

Le Calvez, propriétaire (Bégard).

Le Cerf, propriétaire (Mur).

Le Gorrec (Gabriel), propre (Pontrieux).

Le Mée-Trébry, notaire, maire de Plouër (Dinan, *Ouest*)

Le Pomellec ✻, armateur (Étables).

Le Gal La Salle, ancien député (Pléneuf).

Lemoine (Maël-Carhaix).
Le Provost le Launay fils, député (Tréguier), *secrétaire*.
Le Provost de Launay père (C[illegible], propriét. à Pommerit-Jaudy (la Roche-Derrien).
Lorgeril (Vte de), sénateur (Jugon).
Limon, maire de Saint-Brandan (Quintin).
Loyer, maire (Rostrenen).
Nicol de la Belle-Issue, vice-prés. du tribunal civil de St-Br[illegible]euc (Plouguenast).
Ollivier (Louis), maire de Guingamp (St-Nicolas-du-Pélem), *secrétaire*.
Olivier (A[illegible]ste), député (Guingamp).
Perret, notaire (Collinée)
Piedevache, propriétaire (Saint-Brieuc, *Sud*)
Radenac, entrepreneur (Plœuc,
Rioust de l'Argentaye, maire de St-Lormel et député (Plancoët), *vice-président*.
Roger, maire de Pleudihen (Dinan, *Est*).
Roquefeuil (de), propriétaire la Chèze).
Scolan, maire de Louargat (Belle-Isle-en Terre)
Sotinel, propriétaire (Mercrignac)
Troguin ly (Cte de), maire de Tonquédec (Plouaret,.

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. N[illegible] *chef*

Ouverture du courrier. — Personnel administratif. — Personnel du conseil général, des conseils d'arrondissement, des maires et adjoints, etc. — Légion d'honneur. — Débits de tabacs — Police. — Presse départementale. — Annonces judiciaires. — Préséances. — Affaires réservées.

1re *Division* : M. Vally, *chef de division*.

Instruction publique. — Voitures. — Etablissements insalubres. — État civil. — Prisons. — Police sanitaire. — Agriculture, commerce et industrie. — Police municipale. — Passeports. — Aliénés. — Enfants assistés. — Assistance publique. — Débits de boissons. — Imprimerie et librairie. — Colportage. — Cercles littéraires. — Loteries.

2e *Division*. M. Le Tonturier, *chef de division*.

Élections. — Contributions directes. — Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Édifices communaux. — Octrois, etc. — Contributions indirectes. — Cultes. — Comptabilité générale et départementale. — Dons et legs. — Biens du département, des communes et établissements communaux, des fabriques et des établissements religieux. — Élections départementales et municipales. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses d'épargne. — Contentieux.

3e *Division*. M. Joly, *chef de division*.

Ponts et chaussées. — Grande voirie. — Navigation, ports, usines, mines. — Chemins vicinaux. — Contentieux relatif aux travaux publics. — Recrutement. — Gendarmerie. — Marine. — Chasse. — Biens de l'État.

M. Nivolon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Tempier. — *Architecte* : M. Augier. — *Agent voyer en chef* : M. Hénry.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Brieuc.

Composé de 12 cantons, 96 communes; 177,486 habitants.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons; 91 communes; 128,001 habitants.

M. Hastron, *sous-préfet*, à Dinan.

Arrondissement de Guingamp

Composé de 10 cantons; 77 communes; 127,788 habitants.

M. Lion, *sous-préfet*, à Guingamp.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons; 65 communes; 110,418 habitants.

M. Hippeau, *sous-préfet*, à Lannion.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons; 60 communes; 88,892 habitants.

M. d'Aunay, *sous-préfet*, à Loudéac.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Bégard	Tassel.	Caulnes	Barbe.
Belle-Isle-en-Terre	Vallée.	Callac	Gmot.
Bourbriac	Le Men	Châteaudren	Mazurie.
Broons	Le Gault.	Collinée	Bouëdo.

Corlay	Joubaire.
Dinan	Doroyor.
Etables	[illegible]
Evran	[illegible]
Gouarec	[illegible]
Guingamp	[illegible]
Jugon	Orieux.
La Chèze	Allaire.
Lamballe	Veillet-Lavallée.
Lannion	Le Taillandier ✻
Lanvollon	Duval (François).
La Roche-Derrien	Le Provost de Launay.
Lézardrieux	Le Berre.
Loudéac	Boscher-Delangle.
Maël-Carhaix	Huelou.
Matignon	Sébillot.
Merdrignac	Potier.
Moncontour	Veillet-Dufrêche.
Mur	Calvary-Tilan ✻.
Paimpol	Le Coniat.
Perros-Guirec	Symonneaux.
Plancoët	Du Breil de Pontbriand
Plelan-le-Petit	Larère
Pléneuf	De la Goubaye du Nantois ✻.
Plestin	Grech
Plœuc	Badenac.
Plonagat	Hydrio.
Plouaret	Luzel
Ploubalay	Hommey ✻
Plouguenast	Grosset.
Plouha	[illegible]
Pontrieux	[illegible]
Quintin	Garnier-Bodéléac
Rostrenen	Loyer
Saint-Brieuc	Pradal
Saint-Nicolas	Huchet du Guermeu
Tréguier	Le Gac.
Uzel	Beauverger.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche et de quelques parties des anciennes provinces du Berry, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne. — Il est borné au Nord par les départements de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au Sud par celui de la Corrèze, et à l'Ouest par celui de la Haute-Vienne.

M. JAVAL, *préfet*, à Guéret.
M. Juillet Saint-Lager, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Magne, *vice-président*, De la Motte, Fiaux.

Conseil général du département. MM

Aubergier ✻, médecin et maire (Chambon).	Lassagne, avocat (Felletin), *secrétaire*
Bona (Évaux).	Lavaud, propriétaire (Pontarion).
Boyron (Georges), médecin (Châteauneuf-Malverdeix), *secrétaire*.	Lauly, propriétaire à Flayat (la Courtine).
Chataignon, médecin (Aubusson).	Martin, propriétaire (Saint-Vaury).
Coutisson, propriétaire à Bourganeuf (Bénévent).	Martinaud, notaire (St-Sulpice-les-Champs).
Defumade, avocat (Ahun).	Masliaurat-Lagémard ✻, médecin (Grand-Bourg)
Denâge, propriétaire (Bourganeuf).	Montandon (Ernest), notaire (la Souterraine)
Dufoussat, notaire et maire (Boussac).	Paquet, avocat à Bourganeuf (Royère), *secrétaire*.
Fayolle, sénateur, propriétaire (Guéret), *prés.*	Parry, député (Jarnages), *vice-président*.
Gardavaux ✻, maire de St-Chabrais (Chénérailles).	Poissonnier, maire de Chéniers (Bonnat).
Gervais de Lafond (Gentioux).	Raymon, maire de Rougnat (Auzances)
Lacôte médecin (Dun).	Renard, médecin et maire (Bellegarde)
	N... (Crocq).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Lecomte, *chef*.

Affaires confidentielles et réservées. — Personnel de diverses administrations. — Débits de tabacs. — Presse. — Légion d'honneur. — Loteries. — Débits de boissons

1re *Division :* M. Gerbaud, *chef de division*.

Administration générale et départementale. — Police. — Agriculture. — Recrutement. — Travaux publics. — Bâtiments. — Secours

2e *Division :* M. Picaud, *chef de division*.

Comptabilité générale, départementale et communale. Administration communale et hospitalière. — Instruction primaire. — Contributions.

M. Pruchon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Autorde. — *Architecte :* M. Sauvanet. — *Agent voyer en chef :* M. Darfeuille.

Arrondissement-chef-lieu de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes, 97 075 habitants.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons, 102 communes, [illegible],124 habitants.

M. Léopold Gravier ✲, *sous-préfet*, à Aubusson.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 41 communes, 42,294 habitants

M. Leygue, *sous-préfet*, à Bourganeuf.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 39,689 habitants

M. Marseron, *sous-préfet*, à Boussac.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Ahun	Bimbard	Evaux	Fouret
Aubusson	Lepeut	Felletin	Lassagne
Auzances	Mazeron	Gentioux	D[illegible]e
Bellegarde	Dr Renard	Grand Bourg	Adenis
Bénévent	Dessaix	Guéret	Laroche
Bonnat	Arrivière	Jarnages	Mestadier.
Bourganeuf	Salmat	La Courtine	Chambonnet
Boussac	Aucouturier.	La Souterraine	Vernadle.
Chambon	Aubergier ✲	Pontarion	Margat.
Chatelus-Malvaleix	Boyron (Georges)	Royère	[illegible]on
Chénérailles	Lachambre.	Saint-Sulpice-les-Champs	Michaud
Crocq	Cornudet.	Saint-Vaury	Voisin
Dun	Marcuiot.		

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord. Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze; à l'Est par ceux de la Corrèze et du Lot; au Sud par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'Ouest par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente.

M. Le Mallier, *préfet*, à Périgueux.
M. Drouin (Alexandre), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Eyguière, *vice-président*, Moyrand, Desprats, Lapeyre.

Conseil général du département. MM

Archambeaud, maire (le Bugue), *secrétaire*.
Beauchamps (Cadouin).
Bosredon (Philippe de) (C✲) (Terrasson), *vice-président*.
Bosredon (A. de) ✲, député, maire de Chavagnac (Salgnac).
Boudet de Monpaisir ✲ (Laforce)
Brugère (Monpont)
Chastenet, avocat (Neuvic), *secrétaire*
Combescot, maire de St-Mesmin (Excideuil).
Daussel ✲, sénateur (Saint-Pierre-de-Chignac), *président*.
Debets de Lacrousille (Champagnac de Belair).
Degorce-Dugenest, propriét. (St-Pardoux).
Dubreuil, maire (Thenon).
Dusolier (Alcide) ✲ (Neuvic).
Escande, propriétaire (St-Cyprien).
Fourtou (Léonce de) (Montagrier).
Fourtou (Bardi de), senateur (Verteillac), *vice-président*.
Gaillaud (Périgueux)
Garrigat, député (Bergerac)
Gontier Dusoulas (Belvès).
Hericart de Thury [illegible]
Hoireau de la Source, maire de Rouquette, propriétaire (Eymet).
Javerzac, maire de St-George-de-Monclar
Verrambiard
Labatut (de) (Sigoulès).
Laborie (de) (Charles) (Issigeac).
Lamaziere (Saint-Aulaye).
Lafarge, maire (Sarlat).
Laulanié (de) (Beaumont).
Luzié (Albert), médecin (St-Alvère).
Maillard de Lafaye (de) (Mareuil).
Maréchal, député, maire (St-Astier), *secrét.*
Marmier ✲ (Carlux).

Marty, maire (Vergt).
Meilhodon (Savignac-les-Ég. ses
Nathan (de), avocat (Vélines).
Parsat (Monpagier).
Personne (Lalinde).
Piotay, médecin (Mussidan).
Puyjoli de Meyjounissas, médecin, maire (Bruntôme).
Roger, député (Montignac).
Simon, médecin, maire (Ribérac).
Taillefer (Oswald) ✻, député (Domme), *sec.*
Theunier (Albert), maire (Thiviers).
Thurion-Montauban, député (Villefranche-de-Longchapt.
Vassal-Seneuil (de) (Villefranche-de-Belvès).
Villotte (Hautefort).
Wallon (Lanouaille).
N ... (Bussières-Badil).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Cathala, *chef.*

Ouverture et distribution du courrier. — Correspondance politique. Affaires confidentielles et réservées. — Personnel de toutes les administrations publiques. — Élections. — Police politique. — Recueil des actes de la préfecture

1re *Division*. M. Pouyadou, *chef de division.*

Administration générale et départementale. — Secrétariat général

Comptabilité générale, départementale et des prisons. — Administration générale et départementale — Affaires militaires. Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie. — Police générale, salubrité publique

2e *Division* : M. Lafaquière, *chef de division.*

Travaux publics.

Travaux publics. — Domaine. — Mines. — Séances du conseil général et du conseil d'arrondissement

3e *Division*. M. Frenet, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière.

Octrois. — Instruction primaire. — Cultes. — Fabriques. — Instruction secondaire et supérieure. Comptabilité communale

Services départementaux.

Architecte : M. Villepelet. — *Architecte* : M. N.... — *Agent voyer en chef* : M. Leymarie

Arrondissement-chef-lieu de Périgueux

Composé de 9 cantons; 113 communes; 118,773 habitants.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 172 communes; 113,588 habitants.

M. Fournier (Prosper), *sous-préfet*, à Bergerac.

Arrondissement de Nontron.

Compose de 8 cantons; 80 communes; 83,891 habitants.

M. Pabot Châtelard, *sous-préfet*, à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 85 communes; 69,863 habitants.

M. Chastenet, *sous-préfet*, à Ribérac.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 109,012 habitants.

M. De Broqua, *sous-préfet*, à Sarlat.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Beaumont.....	G. Dusoulas.	Cadouin	Blanchez.
Belvès	Boucherie.	Carl[illegible]	Fournier
Bergerac.....	Géraud.	Champag.-de-Bélair.	Boyer
Bruntôme.....	Puyjoli de Meyjounissas.	Domme.....	De Malleville (Mis).
Bugue (le).....	Archambeaud.	Excideuil.....	Rabaud.
Bussières-Badil..	Sauvo.	Eymet.....	Dumas.

Hautefort	Mandeyre
Issigeac	Charlet de Sauvage
Lamilhac-le-Grand	Rouvet.
Laforce	Clament.
[illegible]	Guerlou.
[illegible]	Wallon.
Mareuil	Beaussenat.
Monpazier	Parsat.
Monpont	Dubergé.
Montagrier	Pinasseau.
Montignac	Daurios.
Mussidan	Ordéga.
Neuvic	Greletty-Bosviel.
Nontron	Pécon-Laugerie.
Périgueux	[illegible]
Ribérac	Simon.
Saint-Alvère	Larobertie.
Saint-Astier	Maréchal.
Saint-Aulaye	Bouffety.
Saint Cyprien	Escande.
St-Pardoux-Larivière	Davoisin.
St-Pierre-de Chignac	Secrestat.
Saligniac	Castanet.
Sarlat	Clerjounie
Savignac-les-Eglises	Jouvet.
Sigoulès	Ferreyrol.
Terrasson	Lariflère
Thenon	[illegible]
Thiviers	[illegible]
Velines	[illegible]
Vergt	[illegible]
Verteillac	Condret
Villamblard	[illegible]
Villefranche-de-Belvès	Maraval.
Villefr.-d. Longchapt	Dumon.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département tire son nom de la rivière du Doubs, qui l'arrose; il faisait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois. — C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du mont Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxyde de fer; le travail et les engrais le rendent fertile. On y élève beaucoup de bestiaux de la race bovine et des chevaux de trait; on y voit des usines à fer, des manufactures d'horlogerie de Besançon, qui occupent plus de 8,000 individus, de nombreuses fromageries, qui produisent par an plus de 4 millions de fromages, façon gruyère, tanneries, etc. Il est arrosé par de nombreux cours d'eau dont l'étendue est de 1,393 kilomètres et qui fournissent à l'irrigation des terres de précieuses ressources. Il est borné au Nord par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'Est et au Sud par la Suisse (cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud), et à l'Ouest par les départements du Jura et de la Haute-Saône.

M. GALTIER (Auguste) ✻ (Ⓐ), *préfet*, à Besançon.
M. De Charpal (Ⓐ), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture MM.

Ducros, *vice-président*, Rhodes, Brelet.

Conseil général du département. MM.

Bernard, député, maire (Baume).
Blondeau (de) ✻ (St-Hippolyte).
Chenevier ✻, docteur en médec (Audeux).
Chopard (Mortenu).
Daclin (Bon), cons. à la cour de Besançon (Roulans).
Debief, avoué à Baume (Pierrefontaine
Deleume, notaire (Russey).
Estignard, conseiller honor. à la cour de Besançon (Vercel).
Fallot, maire de Montbéliard (Montbéliard), *secrétaire*.
Flagey (Boussières).
Gannard (Quingey).
Gaudy, député (Ornans).
Girod, architecte (Pontarlier).
Grillon (Levier).
Grosjean (Besançon, *Nord*).
Jouffroy (Cte de) (Marchaux), *vice-présid.*
Kœchlin (l'Isle-sur-le-Doubs)
Mérode (Cte de), sénateur (Maiche).
Monchet (Clerval)
Moushet (Mis de) (Rougemont), *secrétaire*
Oudet ✻, avocat, sénateur, maire de Besançon (Besançon, *Sud*), *président*.
Peugeot ✻, maire (Pont-de-Roide), *secrétaire*.
Peugeot (Blamont).
Roux (Mouthe).
Sahler, manufacturier (Audincourt), *vice-président*
Terrier de Loray (Mis de) (Amancey)
Tournier Montbenoît).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Ronzier Joly *chef* M. Rousiot, *chef de division*

Affaires réservées. — Légion d'honneur. Belles actions. Personnel des diverses administrations. — Personnel enseignant. Presse, colportage. — Imprimerie et librairie. — Théâtres. Loteries. Débits de boissons. — Cercles. — Associations. — Réunions. — Bureaux de tabacs. — Recueil administratif.

1re *Division* : M. André, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer — Navigation — Service hydraulique. — Mines. — Commerce, industrie et agriculture. — Domaines, contentieux, etc. — Édifices diocésains. — Bâtiments départementaux. — Chasse. — Pêche. — Police. — Prisons. — Dénombrement de la population — Caisse des retraites — Caisse de la vieillesse — Jury — Sociétés de secours mutuels — Caisses d'épargne. — Naturalisation. — Recrutement — Instruction publique. — Instruction primaire. — Colonisation de l'Algérie — Sapeurs pompiers

2e *Division* : M. Canel, *chef de division.*

Élections — Administration des communes. — Chemins vicinaux. — Forêts communales — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Permis de chasse — Passeports pour l'étranger. — Répertoire des actes administratifs — Visa des récépissés

3e *Division* : M. Brossard, *chef de division.*

Comptes et budgets. — Contributions directes. — Réfugiés politiques. — Aliénés — Assistance publique. — Secours. — Protection des enfants du premier âge

M. Branget, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Gauthier (✠). — *Archit.* M. Saint-Ginest. — *Agent voy. en chef* : M. Delmas.

Arrondissement-chef-lieu de Besançon.

Composé de 8 cantons, 203 communes; 117,277 habitants.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons, 187 communes; 59,974 habitants.

M. Girod (✠), *sous-préfet*, à Baume.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 160 communes; 82,104 habitants.

M. Clesse, *sous-préfet*, à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 88 communes; 61,472 habitants.

M. Poiffaut, *sous-préfet*, à Pontarlier.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Amancey	By.
Audeux	Tourneret.
Audincourt	Sahler (Léon).
Baume-les-Dames	Bernard.
Besançon	[illegible]
Blamont	[illegible]
Boussières	[illegible]trouvey
Clerval	[illegible]dier
Levier	Chapp[illegible]
L[illegible]-sur-le-Doubs	M[illegible]er
M[illegible]	D[illegible]
Marchaux	[illegible]ti[illegible]rain
Montbéliard	Gogue
Montbenoit	Fa[illegible]re
Morteau	M[illegible]get
Mouthe	[illegible]offroy.
Ornans	Jorr
Pierrefontaine	R[illegible]
[illegible]	[illegible]
Pont-de-Roide	Peugeot ✠
Quingey	Gaillard
Rougemont	[illegible]
Roulans	Mere[illegible]
Russey (le)	Fauvrier.
Saint-Hippolyte	Fo[illegible]
Vercel	Laéthier

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

[illegible] des trois qui forme le [illegible] [illegible] est borné au Nord par le département de l'Isère, à l'Est par le [illegible] celui des Hautes-Alpes; au Sud par les départements des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'Ouest par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône.

M. Najean (Désiré), *préfet*, à Valence.

M. Duvelnet ✠, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Hubert, *vice-président*, Bosc (Louis), Denis Ardun.

Conseil général du département. MM.

Arnaud (Motte-Chalançon).
Baboin (Saint-Vallier), *secrétaire.*
Barre, notaire (Remuzat).
Bélat (Valence), *vice-président.*
Bizarelli, député (Grand'Serre)
Bertrand (Séderon), *secrétaire.*
Brun-Larochette (Dieulefit).
Chabert (Saint-Donat), *secrétaire.*
Chalamet, docteur-médecin (Loriol).
Champin, propr. à Salettes (Marsanne).
Chevandier, député (Saillans).
Coursange, banquier (Die).
Fayard ✻, maire (Chabeuil)
Germain, maire de Die (Châtillon).
Giraud (Saint-Jean-en-Royans), *secrétaire.*
Lamorte, sénateur Montelimar)
Loubet, avocat, député (Grignan), *préside.*
Madier-Montjau, député (Pierrelatte).
Malens, sén (St-Paul Trois-Châteaux).
Nal (Luc-en-Diois).
Olivier, notaire (Bourdeaux,
Péala, avocat (Tain)
Perrier, négociant, maire (Crest, *Sud*).
Richard, député (Nyons), *vice-président*
Rivoire, avocat (Romans).
Saint-Prix (de), maire (Crest, *Nord*)
Tabary (Bourg-du-Péage).
Teisseire, conseiller à la cour de Grenoble (la Chapelle-en-Vere.)
Vardet ✻, négociant, président du tribunal de commerce d'Avignon (le Buis

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Vigne, *chef*, M. Pradier, *attaché au cabinet*

1re *Division :* M. Duc, *chef de division.*

Agriculture. — Assistance publique. — Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Écoles spéciales. Élections. — État civil. — Affaires militaires Police. — Prisons. — Statistique. — Personnel des maires.

2e *Division :* M. Barret, *chef de division.*

Comptabilité municipale. — Bois communaux. — Routes nationales, chemins de fer, chemins vicinaux. Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. Instruction publique. — Octrois Voirie urbaine

3e *Division :* M. Romain, *chef de division*

Comptabilité générale — Formation des budgets et comptes départementaux. Traitements administratifs. — Contributions directes et cadastre. — Domaines. Forêts domaniales Pêche fluviale. — Poids et mesures

M. Blay, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste M Lacroix — *Architecte :* M. N.... — *Agent voyer en chef :* M. Pichon

Arrondissement-chef-lieu de Valence.

Composé de 10 cantons; 116 communes, 157,902 habitants.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons; 117 communes; 58,350 habitants.

M. Deschamps, *sous-préfet*, à Die.

Arrondissement de Montelimar.

Composé de 6 cantons, 69 communes; 66,236 habitants.

M. Franceschi, *sous-préfet*, à Montélimar.

Arrondissement de Nyons

Composé de 4 cantons; 74 communes; 31,275 habitants.

M. Jalabert, *sous-préfet*, à Nyons

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Bourdeaux	Bessy.
Bourg-de-Péage	Mossan.
Buis-les-Baronnies	Thiers.
Chabeuil	Fayard ✻.
Chapelle-en-Vere(la)	Bonnet.
Châtillon	Durand.
Crest	Perrier.
Die	Germain.
Dieulefit	Brun-Larochette.
Grand-Serre	Thon.
Grignan	Feschet.
Loriol	Chalamet.
Luc-en-Diois	Ferrenc.
Marsanne	Loubet père ✻.
Montélimar	Loubet.
Motte-Chalançon (la)	Arnaud.
Nyons	Laurens.
Pierrelatte	Bouvier.
Remuzat	Armand
Romans	Gignier.
Saillans	Planel.
Saint-Donat	Chabert.
St-Jean-en-Royans	Badin
St-Paul-Trois-Châteaux.	Pradelle.
Saint-Vallier	Sarrère
Séderon	Reynaud-Lacroze
Tain	Péala.
Valence	Bélat.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au Nord par le département de la Seine-Inférieure ; à l'Est par ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise, au Sud par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'Ouest par le Calvados

M. Barrême ✻, *préfet*, à Évreux.
M. Dupont, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lugnel-Lavastine, *vice-prés.*, Pain, Soulas, Galliot.

Conseil général du département. MM.

Blangy (Cte de) (Bourg-Theroulde).
Bourgain (Cte de) ✻ (Beaumont-le-Roger).
Bongrand (Ecos).
Bully (Vernon).
Campion (Beuzeville).
Chambray (Mis de) (Damville).
Clermont-Tonnerre (duc de) ✻, propriétaire (Gaillon), *vice-président.*
Corbeau ✻ (Évreux, *Sud*).
Duchesnil ✻, maire (les Andelys).
Duval (Bon de) ✻, maire (Beaumesnil).
Fouquet (Albert) (Rugles), *secrétaire.*
Fouquet (Camille, (Broglie).
Garnier (Louviers).
Gaudey (Evreux, *Nord*).
Hébert (Émile) (Cormeilles).
Hommet, notaire (Verneuil).
Hopsore (Pont-Audemer).
Huet ✻ (Gaillon).
Isambart (Pacy-sur-Eure).
Lanvier de la Motte (O ✻), député (Brionne)
Lautour (Montfort-sur-Risle).
Lebœuf d'Osmoy (Cte) ✻, député, propriét. (Quillebeuf)
Le Couteux de Canteleu (Cte) ✻, maire (Étrépagny).
Lereffait (Gaston), auditeur à la Cour des comptes (St-Georges-du-Vièvre), *secrét.*
Mattard (Routot).
Olry (Breteuil).
Papon, député (Nonancourt).
Picard (le Neubourg)
Pouyer Quertier (GO ✻), sénateur, maire Fleury-sur-Andelle), *président.*
Raoul-Duval (Pont-de-l'Arche).
Rousset (St-André).
St-Foix (Cte de) ✻ (Gisors).
Savaistre (Amfreville)
Simon (Bernay).
Valon (Cte de), propriétaire (Lyons), *v.-pr.*
Vy ✻, propriétaire (Thiberville).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Ribet, *chef*

Personnel. — Beaux-arts. — Théâtres. — Secours. — Commissions administratives, etc.

1re *Division* M. Noyer, *chef de division.*

Conseil général. — Budgets et comptes départementaux. — Caisses d'épargne, etc. — Cultes. — Police générale. — Télégraphie. — Comptabilité générale et départementale. — Comptabilité communale et hospitalière. — État civil. — Établissements de répression. — Agriculture. — Industrie. — Police sanitaire. — Eaux et forêts. — Jury.

2e *Division* : M. Sabadel ✻, *chef de division.*

Hospices. — Bureaux de bienfaisance. — Instruction secondaire et primaire. — Police municipale. — Assistance publique. — Routes. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Navigation. — Listes électorales. — Élections. — Sapeurs-pompiers. — Affaires militaires. — Chasse. — Postes.

M. Conard, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Bourbon. *Architecte* : M. Gossart. — *Agent voyer en chef* : M. Lesceur.

Arrondissement-chef-lieu d'Évreux

Composé de 11 cantons ; 224 communes, 111,929 habitants.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons ; 117 communes, 58,632 habitants.

M. E. Hugues, *sous-préfet*, aux Andelys

Arrondissement de Bernay.

Composé de 8 cantons; 124 communes; 63,909 habitants.

M. Simon, *sous-préfet*, à Bernay.

Arrondissement de Louviers

Composé de 5 cantons, 111 communes, 62,462 habitants

M. Sainsère, *sous-préfet*, à Louviers.

Arrondissement de Pont-Audemer.

Composé de 8 cantons, 124 communes, 67,389 habitants.

M. Brû d'Esquille, *sous-préfet*, à Pont-Audemer

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Amfreville-la-Campagne	Faugère.
Andelys (les)	Bizet.
Beaumesnil	Mée.
Beaumont-le-Roger	Cte de Boisgelin
Bernay	Leprince.
Beuzeville	Vauquelin.
Bourgtheroulde	Gruel.
Breteuil	Thieulin.
Brionne	Longuemare.
Broglie	Duc Albert de Broglie.
Conches	Cluguon.
Cormeilles	Ménard.
Damville	Dunotte.
Écos	De Puligny.
Écouis	Lepage
Évreux	Corbeau.
Fleury-sur-Andelle	Pouyer-Quertier (GO✻)
Gaillon	Cartier.
Gisors	Boudevillain
Louviers	Mordret ✻.
Lyons-la-Forêt	Boissel.
Montfort-sur-Risle	Ferrey
Neubourg	Lenoble.
Nonancourt	Gros-Fillay.
Pacy-sur-Eure	Godefroy.
Pont-Audemer	Moutier.
Pont-de-l'Arche	Romain
Quillebeuf	Labret
Routot	Lasné
Rugles	Graverand.
Saint-André	Chrétien
St-Georges-du-Vièvre	Dubos
Thiberville	Hue
Verneuil	Dufour
Vernon	Barette.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais, la Beauce, le pays chartrain, la Normandie, le Perche, le Drouais et le Thimerais Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent. — Il est borné au Nord par les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure, à l'Est par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret, au Sud par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe, enfin à l'Ouest par ceux de l'Orne et de l'Eure

M. Floret (Paul) ✻, *préfet*, à Chartres.
M. Bornier, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

D'Aiguillon, *vice-président*, Perronne, F. Boissard.

Conseil général du département. MM.

Bailly (Nogent-le-Rotrou).
Bouvard, cultiv., maire de Cernay (Illiers), *secrétaire.*
Chény, vétérinaire (Voves).
Collier-Bordier ✻, propriétaire (Voves).
Corbière, propr., maire (Maintenon).
Demarcoix, sénateur (Chartres, *Nord*), *vice-président.*
Dreux-Linget, député (Orgères).
Fourmilleau (Authon).
Garnier (Théophile), cultivateur (La Loupe), *secrétaire.*
Legrand, propriétaire (Bonneval).
Labiche, avoc., anc. préf., ex-secrét. gén. du min. de l'int., sénat (Auneau), *présid.*
Legoux, propriétaire (Brezolles).
Lepargneux (Châteauneuf).
Maudoury (Chartres, *Sud*).
Moreau (O✻), syndic des agents de change de Paris, propriétaire (Anet).
Méritte maire de Boisgasson (Cloyes), *secr*
Mesquite (O✻), maire (Nogent-le-Roi).
Moisant, vétérinaire (Châteaudun), *vice-président*
Pelé, propriétaire (Courville).
Pron (Bon) (C✻), propriétaire, ancien préfet (Senonches).
Rayer, propriétaire, maire (la Ferté-Vidame), *secrétaire*
Salmon ✻, docteur-médecin (Brou).
Thiérée, propriétaire (Dreux).
Truelle, député (Thiron).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Salanson, *chef.*

Personnel administratif. — Légion d'honneur. — Distinctions honorifiques. — Presse. — Dépôt légal. — Affaires confidentielles et réservées. — Sapeurs-pompiers.

1re *Division :* M. Noury (✠), *chef de division*

Élections. — Assistance publique. — Instruction publique. — Édifices diocésains et bâtiments départementaux. — Octrois. — Administration communale et hospitalière. — Fabriques. — Cultes. — Dons et legs. — Prisons. — Contentieux.

2e *Division* : M. Coudray, *chef de division*

Agriculture. — Commerce et industrie. — Police municipale. — Contributions. — Postes et télégraphes. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Recrutement. — Enregistrement et domaines. — Bois et forêts. — Chasse. — État civil. — Imprimerie et librairie.

3e *Division* : M. Binet, *chef de division*

Comptabilité générale et départementale.

M. Desguiraud, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Merlet ✠. — *Architecte :* M. Vaillant. — *Agent voyer en chef :* M. d'Asbonne ✠, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*

Arrondissement-chef-lieu de Chartres.

Composé de 8 cantons, 166 communes ; 110,887 habitants.

Arrondissement de Châteaudun

Composé de 5 cantons ; 80 communes ; 62,745 habitants.

M. Du Puy de Jailly, *sous-préfet*, à Châteaudun.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons ; 126 communes, 65,099 habitants.

M. Hippolyte Druard, *sous-préfet*, à Dreux.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons ; 54 communes, 41,366 habitants.

M. Boudet (Fernand), *sous-préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Anet	Girard.
Auneau	Paragot.
Authon	Fourmilleau.
Bonneval	Dupré.
Brezolles	Laleu.
Arg[illegible]	[illegible]
Ch[illegible]	Dou[illegible] Gilot
Châteaudun	Cartier.
Châteauneuf	Garreau.
Cloyes	Lucas.
Courville	Marié.
Dreux	Hermann.
Illiers	Lemoine
Janville	Violette
La Ferté-Vidame	Rayer
La Loupe	Lefebvre.
Maintenon	Corbière.
Nogent-le-Rot[illegible]	N[illegible]
Nogent-le-Rotrou	Gouverneur
Orgères	Valen.
Senonches	Chouet (Émile).
Thiron	Soupey
Voves	Savigny.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par la Manche, à l'Est par les départements des Côtes-du Nord et du Morbihan, au Sud et à l'Ouest par l'Océan.

M. Gragnon, *préfet*, à Quimper

M. Cothereau, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Vallée (✠), *vice-prés.*, Charuel, Duval, Buart.

MM. Colomb, Le Guay ✠, Ch. Rabot ✠, *conseillers honoraires.*

Conseil général du département. MM

Andrieux ✻, fabr. de pap. (St-Thégonnec).
Arnoult, député (Pont-l'Abbé).
Astor ✻, maire (Quimper), *secrétaire.*
Audren de Kerdrel, propriétaire (Launais).
Barazer de Lannurien ✻, avocat (Taulé).
Bernard, notaire (Pont-Croix).
Boucher, notaire honoraire (Landerneau).
Brémond d'Ars (Cte de ✻, propriétaire Pont-Aven).
Caurant (le Faou).
Clech, maire de Lanmeur.
Cormier (O✻), maire de la Forêt (Fouss[illegible]
Didelot (Bon) (GO✻), vice-amir. (Ouessant)
Gestin (O✻), directeur du service de santé de la marine, à Toulon, *secrétaire.*
Guégan, maire de Melgven (Bannalec).
Guillard, maire (Pondalmézeau).
Huon de Kermadec, propriétaire (Saint-Pol-de-Léon).
Jacuen, maire (Plougneau).
Jacuen, cultivateur (Hosporden).
Kermenguy (Cte E. de), député (Plouzévédé).
Kervesdoué (de), maire de Locmaria (St-Renan).
Lacoste ✻, pr. hon. d'trib. civ. (Châteaulin).
Le Batard ✻, doct. en méd. (Douarnenez), *secrétaire*
Lecrane, négociant (Concarneau)
Le Gall, négociant (Huelgoat).
Legge (Cte de) ✻, propriétaire (Pleyben)
Le Roux, consul de France à Manchester (Sizun).
Lorois ✻, propriétaire (Quimperlé).
Luyen (Lesneven)
L'Estang[illegible] ro[illegible]dairy
Louboutin, docteur en [illegible]decine (Crozon)
James de Kerjegu (Scaër
Picaud, maire (Daoulas).
Pinvidic ✻, propriétaire (Ploqueffan)
Raismes (de), sénateur (Arzano).
Romilly, propriétaire Morlaix, *secrétaire*
Rousseau (O✻, [illegible]tat-major des trav. publics 3e st. 2e *cant.*, *vice-pres*
Sasay (de) ✻, maire de Plonguer (Carhaix
Salaun (Briec).
Salaun Penquer (O✻), docteur-médecin (Brest, 1er *canton*), *président*
Soubigou, sénateur, Landivisiau.
Vincelles (de), maire de Lanarvily (Pla[illegible]ennec).
Voguer, notaire (Pl[illegible]ste St-Germain

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Julienne, *chef.*

Personnel administratif et des administrations financières. — Légion d'honneur. — Débits de tabac.

1re *Division :* M. Morcrette (✻A), *chef de division*

Police politique générale, spéciale et administrative. — Police municipale. — Police sanitaire. — Organisation municipale. — Élections. — Presse. — Prisons. — Chasse. — Pêche. — Agriculture. — Commerce et industrie. — Douanes et contributions indirectes. — Postes. — Archives. — Instruction publique. — Sciences et arts. — Recrutement de l'armée. — Gendarmerie. — Remonte. — Marine.

2e *Division :* M. Muller, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. — Ponts et chaussées et chemins vicinaux. — Chemins de fer. — Mines et carrières. — Télégraphie. — Bâtiments civils. — Domaines et enregistrement. — Forêts.

3e *Division :* M. Marcelon, *chef de division.*

Contributions directes. — Biens et revenus communaux. — Travaux communaux. — Comptabilité communale et hospitalière. — Établissements charitables. — Institutions de prévoyance et d'assistance. — Cultes.

M. Gilet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Luz[illegible]. — *Architecte :* M. Bigot. — *Directeur du service vicinal* M. Fenoux, [illegible], ingénieur en chef du département.

Arrondissement-chef-lieu de Quimper.

Composé de 9 cantons; 65 communes; 152,434 habitants.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 221,236 habitants.

M. Loze, *sous-préfet*, à Brest.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 61 communes; 112,202 habitants.

M. Le Breton, *sous-préfet*, à Châteaulin.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 80 communes; 142,113 habitants.

M. Gerodias, *sous-préfet*, à Morlaix

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 6 cantons; 21 communes, 53,579 habitants.

M. Pebernad de Langautier, *sous-préfet*, à Quimperlé.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Arzano	Jégo.
Baunalec	Henry.
Brest	Bellamy ✻.
Briec	Le Gac.
Carhaix	Nédellec.
Châteaulin	Helléguen.
Châteauneuf	Rolland.
Concarneau	Rouland
Crozon	Caradec.
Daoulas	Danguy des Déserts.
Douarnenez	[illegible]
Pleyben	Lehorgne.
Plogastel-St-Germain	[illegible]
Ploudalmézeau	Guillard
Plouescat	Tremintin.
Ploudiry	Boucher
Plougneau	Jacuen
Plouzévédé	[illegible]
Pontaven	David ✻
Pont-Croix	Alavoine
Pont-l'Abbé	[illegible]
Quimper	[illegible]
Quimperlé	[illegible]
Rosporden	[illegible]
Saint-Pol-de-Léon	[illegible]
Saint-Renan	[illegible]
Saint-Thégonnec	[illegible]
Scaër	[illegible]
Sizun	[illegible]
Taulé	Cazin d'Honincthun

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que formait autrefois le Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de l'Ardèche et de la Lozère; à l'Est par les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, au Sud par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'Ouest avec partie de l'Aveyron.

M. Girardin (Albert de) ✻, *préfet*, à Nîmes.

M. Vincent, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Perrin (de) ✻, *vice-président*, Liotard ✻, Henri Cambon, Verdier-Havart.

MM. Bauchetet (C✻), Boissier ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général du département. MM.

Aguillon (Aigues-mortes)
Annat, industriel (Le Vigan).
Bernis (de) (Nîmes, 3e *canton*).
Bézard (David), propr. (Nîmes, 2e *canton*)
Bonnefoy-Sibour, industriel (Pont-Saint-Esprit)
Boudon (Louis) ✻ [illegible] (St-Jean du Gard).
Cabane, propriétaire (Sauve)
Carcassonne, avocat (Beaucaire
Castellane (de) (Barjac)
Cazot (Jules), sénateur (Anduze), *président*
Chousy (Roquemaure)
Claris (Edmond) ✻, propriétaire (Ledignan).
Cosse (Uzès)
Coulomb (Aramon
Fitz-James (duc de), propriét. (St-Gilles).
Fontarèches (Bon de), propr. (Marguerittes)
Gazagne (Ferd.), notaire, sénateur (Remoulins), *vice-président.*
Gerrand Vezenobres
Graffin (la Grand Combe).
Jac (Alfred) (Quissac).
Joly (Camille) (Trèves).
La Bruguière (Carmaux) ✻, maire d'Uzès (Lussan)
Lacroix, industriel (Bagnols
La Marche (de) (Anzon), *secrétaire*
Laporte (Saint Chaptes)
Mesnadier (Ern.) (O✻), sénateur (St-André-de-Valborgne, *vice-président*
Meyrueis, avocat (Lasalle
Marvéjols Gaston (Nîmes, 1er *canton*).
Montalet (Mis Alf. de), propr. (St-Ambroix).
Peuchinat (Emile) (St-Hippolyte-du-Fort).
Perrier (le colonel) (O✻) (Valeraugue).
Peuchinat (Léon) ✻, avocat Vauvert).
Perrier (Louis), doct. en méd. (St-Mamert)
Pin, avocat (Genolhac).
Roch-Laurent ✻ (Alais, *Est*)
Saint-Jean (le), propr (Bassèges)
Tarteron (Ernest de), avocat (Sumène).
Veillon (Gustave), propriétaire (Alais, *Ouest*), *secrétaire*
N[illegible] (Sommières)
N[illegible] (Villeneuve-lès Avignon)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Duguet, *chef*
Affaires réservées — [illegible] et distribution de la correspondance. — Affaires en retard. — Personnel des bureaux. — Légion d'honneur. — Demandes d'audience

1re *Division* : M. Barral, *chef de division.*
Personnel. — Elections de toute nature. — Police générale. — Agriculture et commerce. — Affaires militaires

2e *Division* : M. Mandagout, *chef de division.*
Comptabilité générale et départementale. — Administration départementale et communale — Travaux publics. — Instruction publique. — Forêts

M. Adert, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Bligny-Boudurand. — *Architecte* : M. Feuchère. — *Agent voyer en chef* M. Rolland ✻. — *Inspecteur des enfants assistés* M. Picheral

Arrondissement-chef-lieu de Nîmes.

Composé de 11 cantons; 74 communes, 150,547 habitants

Arrondissement d'Alais

Composé de 11 cantons; 100 communes, 13[illegible],716 habitants

M. Bardon ✻, *sous-préfet*, à Alais.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons, 99 communes, [illegible]7[illegible] habitants

M. de Manoël, *sous-préfet*, à Uzès

Arrondissement du Vigan

Composé de 10 cantons, [illegible] communes, 5[illegible]22 habitants.

M. Spinosi, *sous-préfet*, au Vigan.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aigues-Mortes	Aguillon.
Alais	Malzac ✻.
Anduze	Dufour
Aramon	Villaret-Pieneral
Arpaillargues	Coullomb
Bagnols	Vouland.
Beaucaire	Gaynet.
Beauvoir	Puech.
Bessèges	[illegible]
Gonolhac	Chamboredon.
Grand-Combe	Graffin.
Lasalle	Boissières.
Lédignan	Chanvieille.
Lussan	Gardes
Marguerittes	Magne.
Nîmes	Mar[illegible] ✻
Pont-St-Esprit	[illegible]
Quissac	Jan.
Remoulins	Gastal
Roquemaure	Brion.
St-Ambroix	N....
St-Chaptes	Nogaret
St-Geniès	Ayral
St-Gilles	[illegible]
St-Hippolyte-du-Fort	[illegible]
St-Jean-du-Gard	Lafont
St-Martin	Nègre Jean.
Sauve	Aldebert.
Sommières	Olivier.
Suzanne	Desparda.
Trèves	Bouteiller.
Uzès	Mossé
Valleraugue	Sallès (Auguste)
Vauvert	Daret Soulier.
Vézénobres	Lafaurel
Vigan	Ba[illegible]ier Gay
Villeneuve-lès-Avignon	Mart

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc. — Il est borné au Nord par les départements du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'Est par les départements du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége; au Sud par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées qui, avec celui du Gers, le bornent à l'Ouest.

M. Baile ✻, *préfet*, à Toulouse.
M. Gentil, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Caen, *vice-présid.*, Brocqua, de Laburthe, Barutel
MM. de Clausade ✻, Pallu de la Barrière, *conseillers honoraires.*

Conseil général du département. MM

Aroue, propriétaire (Montrejeau).
Amilhau, propriétaire (Montastruc).
Aygueswives (Mis d'), propriétaire (Montgiscard).
Azémar, maire (Bagnères-de-Luchon).
Barcouda ✻, maire (Grenade).
Boué, négociant (Montesquieu-Volvestre).
Cadès, maire (✻ A) (Villefranche).
Camparan, maire, sénateur (St-Gaudens), *vice-président.*
Castelbou (Toulouse, *Nord*)
Cauvet (O ✻), dirct. des [illegible] centr. des arts et manuf. (Castelnaudary)
Chauron, maire (Rieux).
Constans, député (Toulouse, *Centre*).
Cazaux aîné (O ✻), propriétaire (Cadours).
Chapelon-Grasset, propriétaire (Villemur).
Daran, maire (d'Isle-en Dodon).
Dispan de Floran, cons. à la Cour (Aurignac)
Duclos, propriétaire (Rieumes).
Duran ✻, docteur-médecin (Salies).
Féral (Isidore), adjoint au maire de Toulouse Toulouse, *Ouest*
Féral (Louis), maire de Lavalette (Verfeil)
[illegible]
Get ✻, négociant (Revel)
Germain, maire de Montaut (Carbonne)
Hébrard, sénateur (Saint-Bertrand), *prés*
Landes, propriétaire (Lagrâce-Dieu)
Lannes, doct.-médecin, maire (Nailloux).
Lartet, avocat (St-Lys).
Latour, maire, député Aspet
Leygue, propr. (Toulouse, *Sud*), *vice-pres.*
[illegible]
Manavelle, docteur-médecin (Fronton).
Naves (J.) ✻ notaire (Fousseret).
Noel (C.) (Muret).
Niel (Gustave), propriétaire (Auterive)
Peneut ✻, maire (Cazères)
Persegol (de) ✻, propriétaire (Caraman)
Rodière (Castanet), avoué près le tribunal de 1re instance (Toulouse), *secrétaire.*
Sacase (François) ✻, ancien magistrat (St-Béat)
Sainte-Colombe, maire (Boulogne)
Sarrieu (S.), propriétaire (La[illegible])

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N...., *chef du cabinet*

Affaires confidentielles et réservées. — Audiences. Clergé. — Congrégations religieuses. Correspondance générale. — Débits de tabacs et de poudre. Délégations cantonales. — Légion d'honneur. — Ouverture et dépouillement de toutes les dépêches. — Pensions agricoles (choix des pensionnaires) — Personnel administratif. Personnel des administrations financières, de la police, de l'enseignement primaire, des postes, des télégraphes, des prisons. Police politique. — Presse, imprimerie et librairie. — Promotions. Récompenses pour belles actions. — Secours sur les fonds des [illegible]

1re *Division* : M. Fermaud, *chef de division.*

Administration générale. — Travaux publics. — Police. — Recrutement. Postes. — Statistique.

2e *Division* : M. Barthélémy, *chef de division*

Administration communale et hospitalière. — Agriculture et commerce. — Aliénés. Cultes. — Enfants assistés. — Instruction publique. Elections.

3e *Division* : M. Cazalas

Administrations financières. — Comptabilité. — Finances. — Service hydraulique.

M. Berregas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste : M. Baudouin. — *Architecte* : M. Lardon. — *Agent voyer en chef*. M. Boncorps.

Arrondissement-chef-lieu de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 216,398 habitants.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 127 communes; 83,723 habitants.

M. Bouvagnet, *sous-préfet*, à Muret.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons, 237 communes; 135,829 habitants

M. Deffès (✻ A), *sous-préfet*, à Saint-Gaudens.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons, 93 communes, 52,050 habitants.

M. Cousse, *sous-préfet*, à Villefranche.

1882. — Imprimé le 23 septembre.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Aspet	Latour.
Aurignac	Martin
Auterive	Sarrieu.
Bagnères-de-Luchon	Azémar.
Boulogne	Sainte-Colombe.
Cadours	Dast
Carbonne	Trazi
Castelnau	Gaston.
Castanet	Ponsolles.
Cazères	Penent ✻.
Clermont-le-Fort	De Ferriol.
Cintegabelle	Rochefort.
Fonsorbes	Bray.
Fronton	Barcouda ✻.
Grenade	Fages.
Lanta	Granade.
Léguevin	Daran.
Montastruc-la-Conseillère	Lucassé.
Montesquieu-Volvestre	Guicho
Montgiscard	Antonin
Montrejeau	Rème
Muret	Lay.
Nailloux	Lantes
Revel	Sarrat
Rieumes	Sarrade
Rieux	Chambrou
Saint-Béat	Claverie
Saint-Bertrand	Ibos.
Saint-Gaudens	Marlande.
Saint-Lys	Baylac
Saint-Martory	Dinnat.
Salies	Cluzon.
Toulouse	Huc.
Verfeil	Moras
Villefranche	Calès (✻ A).
Villemur	Castel a.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départements que forme la Guyenne. — Il est borné au Nord par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'Est par les départements de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au Sud par les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'Ouest par les départements des Basses-Pyrénées et des Landes.

M. G. DELATTE, *préfet*, à Auch.

M. Paul Joly, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Couillault, *vice-président*, Beaudonnet, Gordien.

Conseil général du département. MM.

Barrau (de) (Lectoure).	Gontaut (Cte de), maire de Saint-Blancard (Masseube), *président*
Candelon, maire (Mauvezin).	Lacave-Laplagne, sénateur (Riscle).
Cassagnac (Georges de), député (Aignan).	La Roque-Ordan (Vte de), propriétaire (Jegun)
Cassagnac (Paul de) ✻, rédacteur en chef du *Pays*, député (Plaisance).	Larroque (Eauze)
Cavaré, propriétaire (l'Isle-Jourdain).	Larroche, propriétaire (Condom).
Cazes, maire (Nogaro), *vice-président*.	Lascourrèges, propr., avoué (Condom)
Cols, ancien magistrat (Marciac).	Luro, sénateur (Miélan).
Compans, avocat (Auch, *Nord*).	Meilhan (Vic-Fezensac
Courrent, propriétaire (Miradoux).	Peyrusse, maire de Traversères (Samatan) *vice-président*.
Decepts, maire de St-André (Samatan).	Sancet (Auch *Sud*)
Decepts (Éd.), maire de Thoux (Cologne)	Sansot, propriétaire (Montréal).
Delpech-Cantaloup fils, propriétaire (Saint-Clar), *secrétaire*.	Seillan, avocat (Mirande), *secrétaire*
Denjoy (Justin), maire (Fleurance).	Sevin (de), propriétaire (Gimont
Duprom ✻, vétérinaire et maire (Valence).	Thézan (de) (Montesquiou).
Fauré, député, avocat (Lombez).	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. N....., *chef*

1re *Division :* M. Félix Laffargue, *chef de division*

Administration départementale. — Finances. — Assistance publique. — Affaires militaires.

2e *Division :* M. Giroud, *chef de division*.

Administration communale. — Instruction publique. — Agriculture — Commerce et travaux publics

M. Mascaras, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Parfouru. — *Architecte :* M. Mativier. — *Agent voyer en chef*

(le service est confié aux [illegible])

Arrondissement-chef-lieu d'Auch.

Composé de 6 cantons; 85 communes; 59,330 habitants.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 68,459 habitants.

M. Lanarque, *sous-préfet*, à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 43,708 habitants

M. Castarede, *sous-préfet*, à Lectoure.

Arrondissement de Lombez

Composé de 4 cantons; 71 communes; 35,912 habitants

M. Andrieu, *sous-préfet*, à Lombez.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons; 150 communes; 74,123 habitants

M. Faget, *sous-préfet*, à Mirande.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

[illegible]	Daurensan.
[illegible]	David.
[illegible]	Danloux.
[illegible]	Deubes.
[illegible]	Lebbé.
[illegible]	Abadie.
[illegible]	Dengy
[illegible]	Lar s
[illegible]	Saint-Martin.
Lectoure	Desoamps.
[illegible]	Lafosse.
[illegible]	Lecanne
[illegible]	Carrer
[illegible]	Cortes
Mauvezin	Candelon.
Midian	Douat.
Miradoux	Courrent.
Mirande	Compardon.
Montesquiou	Nodenot.
Montréal	Duffau.
Nogaro	Cazes.
Plaisance	Destonet.
Riscle	Gehé
Saint-Clar	Lasserre
Samatan	Brancard.
Saramon	Dastugue.
Valence	Duprom ✲
Vic Fezensac	Meilnan

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

[illegible] des quatre que forme la Guyenne. — Il est borné au Nord par le département de la Charente-Inférieure; à l'Est par les départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne, au Sud par celui des Landes, et à l'Ouest par l'Océan

M. Saisset-Schneider (O✲), *préfet*, à Bordeaux.
M. Mordon, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Goujon ✲, *vice-présid.*, Souyri, Dumoulin, Lacarrière.

Conseil général du département. MM.

Aymen ✲ (Castillon).	Decrais (Créon) (O✲)
Baritault (de) maire de Castillon (Arros)	Delboy, avocat (Bordeaux, 6e *cant.*), *secrét.*
Bosc (du), maire de Baignaux (Targon).	Des Grottes, maire de l'Ile-Saint-Georges (Libourne), *secrétaire*
Brunière (de) Saint-Foy	Deynaud (Pellegrue).
Callen, sénateur (St-Sympnorien).	Dezeimeris, propriétaire Caudrot ✲
Castenet (Saint-André-de-Cubzac).	Dréolle (O✲), député (Saint-Savin),
Castéja, propriétaire (Pauillac).	Dupouy, sénateur (Bourg), *président.*
Caussade (Coutras).	Duvigneau, maire (Audenge),
Cazauvieilh (Octave), maire de Salles (Belin).	Faugère (Grignols).
Chicou-Lamy (Branne).	Ferlos ✲, maire St Macaire, *vice-président.*
Clouzet, maire (Pessac).	Froin ✲, maire (St-Caprais Lanon)
Cournord (Bordeaux, 3e *canton*).	

Gasqueton (Lesparre).
Gervais ✲ (Blaye).
Goudineau, maire de Jau (Saint-Vivien).
Hyvert (Blanquefort).
Icard, médecin (Sauveterre).
Lacaze ✲ (Fronsac).
Lanoire (Castelnau).
Lapeyre, propriétaire à Guitres (Guitres).
Laporte (Bordeaux, 4e *canton*).
Larrey (Bordeaux, 3e *canton*).
Lataste (Libourne).
Léon (Alexandre) ✲ (Captieux).
Lesca (la Teste).
Lesnier, maire (Carbon-Blanc), *secrétaire*.
Métadier (Bordeaux, 1er *canton*).
Morange, avocat (St-Laurent).
Pasca. ✲, à Paris (Pujols).
Poiton (Lussac)
Pontevès-Sabran (Mis de) ✲ (Villandraut).
Renon (La Reole)
Ribet, maire de La Réole (Podensac).
Robert-Mitchell ✲ (Monségur).
Saugeon (Bordeaux, 5e *canton*), *vice-préside*
Servière, maire (Bazas).
Théry, maire (Langon).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Gallet (Victor), *chef*

1re *Division*. M. Vivie (Aurélien), *chef de division*.

Administration générale

2e *Division*. M. Léonhard, *chef de division*.

Administration départementale.

3e *Division* M. Sansevin, *chef de division*.

Administration communale.

M. Busserau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Gouget. — *Architecte*. M. Valeton — *Agent voyer en chef*. M. Doury *ingénieur civil*.

Arrondissement-chef-lieu de Bordeaux.

Composé de 18 cantons ; 158 communes, 428,176 habitants.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons ; 71 communes ; 54,034 habitants.

M. Labat, *sous-préfet*, à Bazas.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons ; 58 communes ; 57,175 habitants.

M. Vaussanges, *sous-préfet*, à Blaye.

Arrondissement de la Réole.

Composé de 6 cantons ; 103 communes ; 50,536 habitants.

M. Nadaud, *sous-préfet*, à la Réole.

Arrondissement de Lesparre

Composé de 4 cantons ; 31 communes ; 45,963 habitants.

M. Vidal, *sous-préfet*, à Lesparre.

Arrondissement de Libourne

Composé de 9 cantons ; 133 communes, 112,814 habitants.

M. André, *sous-préfet*, à Libourne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Audenge	Duvigneau.	Blaye	Ollières.
Auros	Abant.	Bordeaux	Brandenburg ✲
Bazas	Servière.	Bourg	Marchal
Belin	Cazauvieilh (J. E.)	Branne	Esquissaud.
Blanquefort	Cavalié.	Cadillac	Bonnefoux.

Capieux..... Cholma.
Carbon-Blanc..... Lesnier.
Castelnau..... Vte du Pavillon.
Castillon..... Gagnard
Coutras..... Ramon.
Créon..... Doruet.
Lussac..... Delpit
Langon..... Faugère
Castres..... Dacos
La Brède..... Bureau
La Réole..... Renon
La Teste..... Mouneau
Lesparre..... Maurice
Libourne..... Surchamp
Lussac..... Jeansonnet.
Marmande..... Issartier (sénateur).
Pauillac..... Périer.
Pellegrue..... Deynaud.
Pessac..... Clouzet.
Podensac..... Martel
Puynormand..... Monbérol
Salvetat..... Cholliet.
St-André de Cubzac Dantignan
St-Caers-Lalande Frère ✲.
Ste Foy-la-Grande... Bouderie.
St-Laurent..... Chassery
St-Macaire..... Ferbos ✲.
St Savin..... Chausse.
St-Sympho[illegible] Dupart
Ste Vi[illegible] [illegible]
Targon..... Roustan
Villandraut..... Peyri.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc. – Il est borné au Nord par les départements du Gard et de l'Aveyron; à l'Est par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au Sud; à l'Ouest par ceux de l'Aude et du Tarn

M. GALTIÉ ✲, *préfet*, à Montpellier.
M. Évnac, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Vilebrun, *vice-pr.*, Grand d'Esnon, Rouché, Porcheron.

Conseil général du département. MM.

Alhen (St-Martin-le-Londres)
Anterrieu (Mauguio).
Argon (Pézenas).
Arrazat, député (Lodève)
Bertrand (Olonzac), *secrétaire*
Bonheck (Mèze), *vice-président*
Bournhonet (Servian).
Bonys (Roujan).
Cazals (Béziers, 2e *canton*)
Chabaud ✲, maire (St-Gervais).
Combres (Claret)
Coste (Montpellier, 3e *canton*).
Crassac, maire (Florensac).
Gérard (de) (les Matelles)
Giraud (Aniane), *secrétaire.*
Griffe, sénateur (Murviel
Lafon (Castries), *secrétaire*
Le[illegible] O[illegible]
[illegible]peyre St-Crizis dé) (Capestang).
Leroy Beaulieu (Lunas).
Lisbonne ✲, avocat à Montpellier, (Montpellier, 2e *canton*), *président*
Maffre (Agde), *vice-président*
Pastre (Bédarieux)
Perréal, docteur-méd (Béziers, 1er *cant.*).
Puysegur (de) (Montagnac)
Razimaud (St-Chinian).
Rodez-Bénavent (Vte de) (Ganges).
Ronzier-Joly, dr-méd. (Clermont-l'Hérault).
Roque (la Salvetat).
Rouquette (le Caylar)
Rousset (Gignac).
Sabatier (St-Pons)
Simorre (Frontignan).
Thomas Ce[illegible],
Vezel [illegible]
Verdier Montpellier, 1er *canton*).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet et division du personnel : M. Tixier, *chef.*

1re *Division :* M. Reissent, *chef de division.*
Sûreté générale. — Prisons Élections. — Recrutement

2e *Division* M. Fontès, *chef de division.*
Finances. — Agriculture. — Commerce.

3e *Division :* M. Mourgues, *chef de division.*
Travaux publics. — Domaines.

5e *Division :* M. Henry, *chef de division.*
Administration et comptabilité des communes.
M. Anglada, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. de la Cour de la Pijardière. — *Architectes:* MM. Bésiné (Montpellier), Barrau (Béziers). — *Agent voyer en chef:* M. DeBons (O✻).

Arrondissement-chef-lieu de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 117 communes, 174,015 habitants.

Arrondissement de Beziers.

Composé de 12 cantons; 99 communes; 1[illegible],850 habitants.

M. Paysant, *sous-préfet*, à Beziers.

Arrondissement de Lodève

Composé de 5 cantons; 78 communes, 53,132 habitants.

M. Anglade, *sous-préfet*, à Lodève.

Arrondissement de Saint-Pons

Composé de 5 cantons; 47 communes, 46,510 habitants.

M. Bouniols, *sous-préfet*, à Saint-Pons.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Ag[illegible]	M[illegible]
A[illegible]	[illegible]ssat
[illegible]	[illegible]ours
Béziers	[illegible]art[illegible]
Capestang	Cabas.
Castries	Audema
Ca[illegible]	Chapter
Cette	Varei[illegible].
Clarot	Olivier.
Clermont	Ronzier Joly.
Florensac	Dantal.
Frontignan	S[illegible]morre.
Ganges	Carrière.
Gignac	Remézy.
Lodève	Lubac.
Lunas	Rességuier.
Lunel	Gampp-Pernod.
Mateiras (les)	Icard
Mauguio	Estève
M[illegible]	Aulagre
M[illegible]	N[illegible]
M[illegible]	Laissac.
M[illegible]	Guy.
Ourgues	Carrière
Quonzac	Falque
Pézenas	Argon.
Roujan	André.
Saint-Chinian	Razimbaud.
Saint-Gervais	Chabaud ✻.
St-Martin-de-Londres	Tichet
Saint-Pons	Arcangel
Salvetat (la)	Azais.
Servian	Bourrhonnet.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par l'Océan et le département de la Manche, à l'Est par le département de la Mayenne, au Sud par le département de la Loire-Inférieure, et à l'Ouest par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

M. le comte Ragonet de Brancion (C✻), *préfet*, à Rennes.
M. Le Page ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

De Raissac, *vice-président*, Duverger, Worms, Regnier

Conseil général du département. MM.

André (Pléhan).
Belinaye (Cte de la), propriétaire (St-Aubin-du-Cormier)
Belojard, maire de Gael (St-Méen)
Bertin, propriétaire (Fougères, *Sud*).
Beuscher, avoué (Rétiers).
Billot (le Grand-Fougeray).
Bochin, propr., mre (Louvigné-du-Désert).
Bourg (du), propriétaire (Châteaubourg).
Brice (René), député (le Sel).
Brindejonc, docteur-médecin (Peurtuit).
Bruno, notaire, maire (Pleine-Fougères).
Carron ✻, propr., maire de Pré (Janzé)
Chateaubriand (de) (Combourg
Courtois ✻, maire de Guiard (Saint-Aubin d'Aubigné), *vice-président*
Denais (Montfort)
Desmars propriétaire (Redon), *secrétaire*
[illegible] des Grandchamps
[illegible], [illegible]e Tinténiac, *secrétaire*
[illegible]roy[illegible] maire Noyellles).
Fortin, maire (Cancale).
Fosse (de la), propr., maire de Bazouges-la-Pérouse (Antrain)
Fouqueron, conseiller à la Cour (Rennes, *Sud-Est*), *secrétaire*.
Greset ✻ (Liffré).
Gudheneuc (de), propr. (Montauban).

Guérin (Ba.n,.
Guibert, armateur (Châteauneuf).
Guyot, maire (Guichen)
Haroche-Laye (de la), propr (Bécherel).
Hovius ✲, député, maire (St-Malo).
Le Bastard, sénat., maire (Rennes, *N E.*
Leamptel, pharmacien, maire (Dol).
Lelièvre, médecin, maire (Pipriac).
Lenormand, maire (St-Servan).
Malot (O✲), chef d'escadron d'état-major en retraite (Bédé).
Marçais-Martin (Rennes, *Sud Ouest*).
Martin Feuillée ✲, député (Châteaugiron), *président*
Nétumières (Cte Yvan des) (Vitré, *Est*).
Pinault, député (Rennes, *Nord-Ouest*
Roger-Marvaise, sénateur (St-Brice-en-Cogles), *vice-président*
Sallier du Pin (de) ✲, propriét. (Argentre
Vigne (de la), avocat (Maure).
Villegontier (Cte de la) ✲, maire de Pon[illegible]e (Fougères, *Nord*).
Waldeck de la Borderie ✲ (Vitré, *Ouest*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet : N. .. *chef*
Affa.res réservées.
1re *Division :* M. Deleuze, *chef de division*
Personnel — Sûreté publique. — Travaux publics. — Élections législatives et sénatoriales
2e *Division :* M. Peyraud, *chef de division.*
Administration des communes. — Hospices et établissements de bienfaisance. — Instruction publique. — Élections municipales
3e *Division :* M Orain, *chef de division.*
[illegible] — Assistance publique — Affaires militaires — Conseil général
M. Rocheron, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*
M Badier Duclos, *secrétaire greffier de la commission départementale.*

Services départementaux.

Archiv. : M. Quesnet. — *Archit.* M Béziers-Lafosse. — *Agent voyer en chef :* M. Rousseau ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 160,[illegible]67 habitants.

Arrondissement de Fougères

Composé de 6 cantons; 57 communes; 87,344 habitants.

M. Tillol, *sous-préfet*, à Fougères.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 63,205 habitants

M Dindeau, *sous-préfet*, à Montfort.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons; 52 communes, 89,[illegible] habitants.

M. Bruman, *sous-préfet*, à Redon.

Arrondissement de Saint-Malo

Composé de 9 cantons; 62 communes; 138,732 habitants.

M. Marin, *sous-préfet*, à Saint-Malo.

Arrondissement de Vitre.

Composé de 6 cantons; 61 communes, 70,773 habitants.

M. Buisson, *sous-préfet*, à Vitré

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Antrain..... De Guiton.
Argentré..... Bouin.
Bain..... Guérin.
Bécherel .. .. Primault.
Cancale..... Fortin
Châteaubourg..... Legendre.
Châteaugiron..... Launay.
Châteauneuf..... Sauvage.

Combourg	Thomas.
Dol	Lejamtel.
Fougères	Brochet.
Gaël	Guyot.
Redon	Grignon.
Janzé	Chapon
La Guerche	Chaumet.
Le Grand-Fougeray	Moisan
Liffré	Delalande.
Louvigné-du-Désert	Bochin.
Maure	Barbot n.
Montauban	Chauvel
Montfort	Juguet.
Mordelles	De Farcy.
Pipriac	Lelièvre.
Pleine-Fougères	Brune.
Plélan	André
Dinard-St-Enogat	Lhotellier
Redon	Pihan du Feuray
Rennes	Le Bastard
Retiers	Barel
St-Aubin-du-Cormier	Surcouf
St-Brieuc-des-Iffs	Thomas
St-Méen	Roussin
St-Malo	Martin ✻.
St-Servan	De Montgermont.
Sel (le)	Lepormand.
Tinténiac	Delalan le
Vitré	Robiou.
	Le Gouidec de Traissan.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par les départements du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'Est par celui du Cher; au Sud par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'Ouest par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire.

M. Reboul ✻(O A), *préfet*, à Châteauroux.

M. Bonnefène (O A), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture MM.

Boulé, *vice-président*, Trigant-Geneste. Larramel,

Conseil général du département. MM.

Baucheron de Lecherolle (Paul), maire de Mâron (Ardentes), *vice-président*.	Lanot (C✻)(O✻), ch. d'esc. d'art.(Re.Abre)
Baucheron, maire de Montgivray (La Châtre).	Leconte, député (Vatan)
Bonazet ✻, député, maire de Mérigny (Tournon).	Lejeune ✻, propriétaire (Buzançais).
Bretheau (Valençay)	Piedoye (Châtillon)
Brunet (Issoudun, *Sud*).	Pignot, propriét. (Ste-Sévère), *secrétaire*
Cavé (François) (Mézières), *secrétaire*.	Puynode (du) ✻, m^re de Giron (St-Gaultier), *président*.
Clément, sénateur (Aigurande).	Redault-Peraud, maire (St-Benoist)
Davi[illegible]bernard, ✻, député, maire (Eguzon).	Saint-Martin (de), député, maire de Cuis (Neuvy-St-Sépulcre).
Delagarde (Albert), maire de Bazaiges (Éguzon).	Thévenin (Issoudun, *Nord*)
Dufour (Levroux).	Tourangin, doct.-médec (St-Christophe).
Jonstin (Argenton).	Vergne (O✻) (Châteauroux)
	Villeneuve ✻ (Bon de) (le Blanc).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Rault, *chef*. — M. Louis Moran, *sous-chef*.

Ouverture et classement de la correspondance — Administration générale — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Réunions publiques. — Cérémonies publiques. — Police politique et administrative — Élections, municipalités. — Récompenses et distributions honorifiques. Secours. Presse. — Théâtres, concerts. — Affaires réservées. — Audiences du préfet

1re *Division :* M. Guildebault, *chef de division*.

Administration et comptabilité communales et hospitalières. — Cultes. — Voirie vicinale. Assistance publique.

2e *Division :* M. Thabaud, *chef de division*.

Travaux de l'État et du département. — Finances.

3e *Division secrétariat*, M. Hallet, *chef de division*.

Police générale. — Instruction publique — Recrutement. Enfants assistés

M. Lelièvre, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Hubert. — *Architecte* M. A. Dauvergne ✻. — *Agent voyer en chef* M. Lèbe-Gigun, *ingénieur en chef*.

Arrondissement-chef-lieu de Châteauroux.

Composé de 8 cantons, 81 communes; 112,418 habitants.

Arrondissement du Blanc.

Compose de 6 cantons, 56 communes; [illegible] habitants.

M. Aubier, *sous-préfet*, au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun

Composé de 4 cantons, 49 communes, [illegible] habitants

M Viguié, *sous-préfet*, à Issoudun.

Arrondissement de la Châtre.

Composé de 5 cantons, 59 communes, 69,012 habitants.

M. Planet, *sous-préfet*, à la Châtre.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Argurande	Boulet.	Issoudun	Lecherbonnier
Ardentes	[illegible]	Levroux	[illegible]
Argenton	[illegible]	Mézières	[illegible]
Bélâbre	Pacton.	Neuvy-St-Sépulcre	[illegible]
Blanc (le)	Voley.	St-Benoît-du-Sault	Redaud-Perraud.
Bonnac	Rayet.	St-Christophe-en-B.	Manchuen.
Le Bouroux	[illegible]	St-Gaultier	[illegible]
Châtillon	Soudes.	Ste-Sévère	Perrot.
Châtre (la)	Decourteix.	Tournon	Letourmy.
Feusilé	David ✻.	Valençay	Duc de Valençay.
Eguzon	Jantron.	Vatan	Charbonnier.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine. — Il est borné au Nord par les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'Est par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au Sud par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'Ouest par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne

M. Daunassans (O✻, ℣A), *préfet*, à Tours.

M Martinet ✻ (℣A), *secrétaire général*

Conseil de préfecture.

MM Flamens ✻, *vice-président*, Pic-Paris, Arribat

Conseil général du département. MM.

Bealu, député (Tours, *Sud*), *vice-président.*	Joubert, député (Chinon
Bisault, maire de Bléré (Bléré), *secrétaire.*	Le [illegible]ontre, maire de la Chapelle-Blanche
Cadle propriétaire (Neuvy).	[illegible]Ligueil
Charpentier, juge suppléant (Montbazon).	Lemaistre, docteur-médecin (Bourgueil).
Daray ✻, maire (Pressigny-le-Grand), *vice-président.*	Lemaistre (Albert), maire de St-Michel (Langeais
Fourtier (GC✻), sénateur (Vouvray).	Nioche, ancien député (Preuilly)
Gouin (Eug.) (O✻), sénateur (Tours, *Nord*).	Patry ✻, docteur médecin (Ste-Maure).
[illegible]illeau, maire de Loches (Loches), [illegible]	Pesson O✻) (Châteaurenault)
Guillon, anc. percep (Château-la-Vallière).	Quentin [illegible]t [illegible]te O✻), ancien sénateur (l'Ile-Bouchard
Guinot, sénateur, maire d'Amboise (Amboise), *président.*	Richard, anc. maire de Loché (Montrésor).
Houssard ✻, ancien sénateur (Neuilé-Pont-Pierre).	Thomas, inspecteur des forêts à Blois (Azay-le-Rideau,
[illegible]arry, notaire (Richelieu).	Viel, propriétaire (Tours, *Centre*).
	Voisin, maire de la Haye-Descartes (la Haye).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. N...

Ouverture des dépêches. — Audiences. — Affaires réservées. — Personnel des fonctionnaires [illegible]

1re *Division*. M. Froger (℣A) *chef de division.*

Secrétariat général. — Administration départementale. — Travaux publics.

2e *Division* : M. Godard (℣A), *chef de division.*

Administration et comptabilité communales. — Assistance publique. — Vicinalité.

3e *Division* M. Foussier, *chef de division*

Comptabilité départementale. — Agriculture, commerce et industrie. - Affaires militaires

Services départementaux

Architecte : M. de Grand maison ✻. — *Architecte* : M. Prad. — *Agent voyer en chef* M. Rieur L.

Arrondissement-chef-lieu de Tours

Composé de 11 cantons, 127 communes; 181,199 habitants.

Arrondissement de Chinon.

Composé de 7 cantons; 87 communes; 54,262 habitants.

M. Hulteau d'Origny, *sous-préfet*, à Chinon.

Arrondissement de Loches.

Composé de 4 cantons; 68 communes, 63,699 habitants

M. Louis Pépin, *sous-préfet*, à Loches

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Amboise	Guinot	Ligueil	Lelu
Azay-le-Rideau	Passier	Loches	Granoullea
Bléré	Bruère	Montbazon	Braud.
Bourgueil	Lasselier	Montrésor	Boulet
Château-la-Vallière	Lucas	Neuillé-Pont-Pierre	De Lavalette ✻.
Châteaurenault	Forcher	Neuvy-le-Roy	Belle
Chinon	Houdan-Fouquereau	Preuilly	Berthier ✻.
Grand-Pressigny	Dardy ✻.	Reignac	Lunet
Haye-Descartes (la)	Voisin.	Sainte-Maure	Chevalier.
Ile-Bouchard (l')	Robin.	Tours	Charpentier
Langeais	Archambault.	Vouvray	Vaugondy

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné. - Il est borné au Nord par les départements de l'Ain et du Rhône; à l'Est par les départements de la Savoie et des Hautes-Alpes; au Sud par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme, ce dernier le borne à l'Ouest avec ceux de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône.

M. Pointu ✻ (✪A), *préfet*, à Grenoble.
M. E. Ausset, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Pellat ✻, *vice-président*, de Marthes ✪, Cabantous, Chauveau.
M. Durand l'aîné ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général du département. MM

Bovier-Lapierre, député (Pont-de-Beauvoisin).
Bonnivard, manufacturier (Rives), *vice-prés.*
Bravet, docteur (le Touvet), *vice-prés.*
Buyat (Saint-Symphorien-d'Ozon), député, *président*.
Calvat, négociant (Grenoble, *Sud*).
Carreton, notaire, maire (Beaurepaire).
Chenavas, notaire, maire (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs).
Chevalier, propriétaire (Tullins).
Couturier, docteur, député (Vienne, *Nord*), *vice-président*.
Davallet, maire (Allevard).
David, notaire (Valconnais).
Duhost (Antonin), député, maire (la Tour-du-Pin).
Durand-Savoyat, adjoint au maire de Grenoble (Monestier-de-Clermont), *secr.*
Faure, avoué (Vienne, *Sud*).
Favre (Grand-Lemps).
Gachet (✪A), docteur (Grenoble, *Nord*) maire de Vaujany.
Gaston ✻, docteur-médecin (Voiron).
Gruyer, maire (Sassenage), *secrétaire*.
Guillot (✪A), député, propriét. (la Mure,

lours, maire a Anjou (Roussillon).
Jay (O✻), lieutenant-colonel en retraite (St Laurent-du Port).
Jourdan, maire (Villard de Lans).
Jourdanet, notaire (Goncelin).
Julhiet, ancien notaire (Grenoble, *Est*).
Lacroix, docteur-médecin (Virieu).
Marion, député, maire des Avenières (Morestel).
Michal-Ladichère, sénateur (Saint-Geoire).
Morel, maire de Tullins (Pont-en-Royans).
Paret, maire (la Côte-Saint-André).
Pascal, manufact aux Eparres (Bourgoin).
Peytard, maire de la Salette, propriétaire (Corps).
Picard ✻(✻), maire (St-Jean de Bournay).
Picat, notaire (Saint-Marcellin).
Recoura, notaire (Domène).
Richard Berger (O✻), propr. (Mens).
Rochas, manufacturier (Vif).
Ronjat (Jules), sénateur, avocat général à la Cour de cassation (Heyrieu).
Saint-Romme, député, maire (Roybon).
Saulnier, maire (Meyzieu), *secrétaire*
[illegible] (Voiron), *suppléant*.
Thibaud, avocat (Bourg-d'Oisans).
Trouillon, maire à Brié-et-Angonnes, propriétaire (Vizille).
Verna (Bon Dauphin de), propriétaire à Verna (Crémieu).
Vogeli, percepteur à Paris (Clichy).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. G. Moyne, *chef*.

Ouverture des dépêches. — Correspondance politique. — Personnel administratif Administration départementale, bureaux de la préfecture, police, ponts et chaussées, agents voyers [illegible] Poste générale — Cultes. Légion d'honneur. Le tesse [illegible] Débits de tabacs

Secrétariat. M. Désiré Giraud, *chef*.

Recrutement. Élections au Sénat et à la Chambre des députés, au conseil général, au conseil d'arrondissement, aux conseils municipaux, des maires et adjoints. — Listes électorales. — Beaux-arts. — Secours. Presse, imprimerie et librairie. Colportage. — Débits de boissons. — Loteries. — Gardes champêtres, forestiers et particuliers. — Personnel secondaire de l'enseignement [illegible] de l'instruction primaire. — Recherches dans l'intérêt des familles

1re *Division* : M. Perret, *chef*

Administration communale et hospitalière. — Fabriques et congrégations religieuses — Dons et legs. — Instruction publique. Octrois. — Voirie urbaine. — Service vicinal Comptabilité communale

2e *Division* : M. Blanc-Gonnet, *chef*

Travaux publics. — Ponts et chaussées Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Agriculture Forêts — Commerce et industrie Syndicats. — Chemins de fer. Poids et mesures Foires et marchés Lignes télégraphiques. — Postes.

3e *Division* : M. Morel, *chef*.

Police — Prisons. — Jury — État civil. — Chasse. — Contributions. — Santé publique Sociétés de secours mutuels. — Aliénés. Enfants assistés. Protection des enfants du premier âge

4e *Division* M. C. Baret, *chef*

Comptabilité

M. Giraud (Frédéric), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Prudhomme. — *Architecte* : M. Riondel fils. — *Agent voyer en chef* M. Dutey.

Arrondissement-chef-lieu de Grenoble.

Composé de 20 cantons; 219 communes, 230,199 habitants

Arrondissement de la Tour-du-Pin.

Composé de 8 cantons; 124 communes; 126,291 habitants.

M. Balland, *sous-préfet*, à la Tour-du-Pin.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

Composé de 7 cantons; 87 communes; 70,236 habitants

M. Édouard de Luze, *sous-préfet*, à Saint-Marcellin.

Arrondissement de Vienne.

Composé de 10 cantons; 136 communes; 142,646 habitants.

M. Monier, *sous-préfet*, à Vienne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Allevard	Davallet.
Beaurepaire	Charcot.
Bourg d'Oisans (le)	Gautier
Bourgoin	Bedor.
Clelles	Freychet
Cremieu	Allier
[illegible]	[illegible]
Côte-St-André (la)	Marcel Paret
Domène	Ambard
Goncelin	Sarret
Grand-Lemps	Dyen
Grenoble	Rey (Edouard ✲
Heyrieu	Barbier
Mens	Gauthier
Meyzieu	Saulnier
Monastier-de-Clermont	Gaymard
Morestel	Collin
Mure (la)	Tagnard
Pont-de-Beauvoisin	Graillet
Pont-en-Royans	Bordas
Rives	Rivier
Roussillon	Arnaud.
Roybon	Saint-Romme.
St-Etienne de Saint Geoirs	Chenavas.
Saint-Geoire	Chevrier.
St-Jean-de-Bournay	Picard ✲ (℣ A).
St-Laurent-du Pont	Gandy.
St-Marcellin	Bonnet.
Saint Symphorien [illegible]	Bérard
Sassenage	Grenyer
Tour-du-Pin	Dubost Antonin).
Touvet (le)	Pausse
Tullins	Morel
Valbonnais	Berard.
Verpillière (la)	Roux
Vienne	Girard
Vif	Guingat.
Villard de Lans	Jourdan
Vinay	Jarsaillon
Virieu	Berrier
Vizille	Béthoux
Voiron	Favier

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche Comté. — Il est borné au Nord par les départements du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'Est par le département du Doubs et les cantons suisses, au Sud par le département de l'Ain, et à l'Ouest par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

M. BERNIQUET ✲ (℣ A), *préfet*, à Lons-le-Saulnier
M. Fèvre, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Boudier, *vice-président*, Bury, Ducrel.

Conseil général du département. MM.

Algay (Henry Picot d'), docteur en droit (Montmirey-la-Ville).
Bavoux, député, doct. méd (Saint-Claude).
Blanc (C✲), ancien proc. gén. (Gendrey).
Borchin (Nozeroy
Bonneville (les Bouchoux).
Boullet (Saint-Amour).
Bourgeon (Voiteur)
Bourgeois (Rochefort).
Briot, docteur médecin (Chaussin).
Chevelet, propriétaire, maire d'Ounans (Villers-Farlay).
Faton (le docteur) (Champagnole).
Girod (Jules), négociant (Morez).
Girod (Paul) (Arinthod), *secrétaire*.
Grillet, pharmacien (Clairvaux).
Guyennot ✲, propriétaire (Beaufort).
Jacquin (Saint-Julien)
Lamy, ancien député (les Planches).
Léculier, propriétaire (Chaumergy).
Lehèvre, député (Conliège), *président*.
Ligier (Poligny)
Ligier (Salins)
Lombard, dép., doct. méd. (Dôle), *v.-prés.*
Maubert (Arbois).
Mestral (Dampierre), *secrétaire*
Pactet (Montbarrey).
Poiffaut ✲ (Chemin).
Prost ✲ (℣ A) (Orgelet).
Reverchon ✲, maître de forges (Saint-Laurent), *vice-président*.
Ronchaud (Louis de) ✲, propr (Moirans).
Simonin (Sellières).
Thurel, sénat., ing civ (Lons-le-Saulnier).
Vaudrit (Jules), notaire à Arlay (Bletterans).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N. . , *chef.*

1re *Division :* M. A. Mercot (℣ A), *chef de division.*

Police administrative, municipale et rurale. — Agriculture, commerce et industrie. — Sciences et arts. — Élections au Sénat, à la Chambre des députés, départementales et communales. — Affaires diverses. — Affaires médicales et de salubrité. — Affaires militaires. — Écoles diverses. — Archives. — Postes Secours spéciaux

2e *Division :* MM. Borges, *chef de division.* — M [illegible]mery, *chef de division adjoint.*

Comptabilité générale du Trésor et du département Prisons. — Contributions directes et indirectes. — Services divers. — Travaux publics Cours d'eau navigables ou flottables. — Édifices publics. — Chemins vicinaux. — Assistance publique. Chemins de fer

2e *Division*. M. L. Perrin (✪), *chef de division*.

Administration des communes et établissements de bienfaisance. — Travaux communaux. — Conseils des bâtiments civils. — Circonscriptions territoriales. — Affaires du culte. — Instruction publique. — Comptabilité des communes et des établissements charitables. — Eaux et forêts. — Affaires domaniales. — Établissements de bienfaisance.

M. Girardet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Architecte : M. N..... — *Architecte* : M. Paillot. *Agent voyer en chef* : M. Chauvin

Arrondissement-chef-lieu de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 213 communes; 98,249 habitants.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 138 communes, 71,458 habitants

M. Liégey, *sous-préfet*, à Dôle

Arrondissement de Poligny.

Compose de 7 cantons; 152 communes; 64,779 habitants.

M. Chenot, *sous-préfet*, à Poligny.

Arrondissement de Saint-Claude.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 50,807 habitants

M. Cota ✻, *sous-préfet*, à Saint-Claude.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Arbois	Lefort.	Montbarrey	Maizier.
Arinthod	Maguin.	Montmirey-le-Chât.	Pyot.
Beaufort	Vyvant.	Morez	Laurent.
Bletterans	Bellissime.	Nozeroy	Petitot.
Bouchoux (Les)	Rolandez	Orgelet	Chavet.
Champagnole	Fatton.	Planches (Les)	Bonin
Chaumergy	Richard.	Poligny	[illegible]
Chaussin	Briot.	Rochefort	Dubois
Chemin	Joblin.	Saint-Amour	Dupin
Clairvaux	Griffon.	Saint-Julien	[illegible]
Conliège	Berthet.	Saint-Claude	Aguello
Dampierre	Garnier	Saint-Laurent	Barbaud.
Dôle	Poiffaut.	Salins	Planche.
Gendrey	Masselot.	Solliès	Richard
Lons-le-Saulnier	Prost ✻.	Villers-Farlay	Perrot.
Moirans	Patel.	Voiteur	Guichard

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des neuf formés de la Guienne et de la Gascogne. — Il est borné au Nord par le département de la Gironde; à l'Est par les départements de Lot-et-Garonne et du Gers; au Sud par celui des Basses-Pyrénées; à l'Ouest par la mer Océane.

M. Maxime CAVÉ-ESGARIS (✪A), *préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. Léo Dupuy-Duteimps, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Daguenet, *vice-prési.*, Sallebert, Darrasse.

Conseil général du département. MM.

Bacque (Sore).	Darmuzey, notaire (Parentis-en-Born)
Balhadère, docteur-médecin (Pissos).	Darricau ✻, avocat à Dax (Soustons)
Boulart, député (Castets).	Delucq (Peyrehorade).
Cardenau (Bon de) (Pouillon)	Dubosq (Labrit).
Cès-Caupenne (de) ✻ (Mugron), *secrétaire*.	Duboy (Hagetmau)
Dampierre (Cte de) (Grenade)	Favernay (Faion de) ✻ (St-Sever).

Froustey (Mimizan).
Gaube, docteur-médecin (Roquefort).
Guilloutet (de) (O ✻), député (Gabarret).
Laborde (de) (Montfort).
Larroux (Mont de Marsan).
Lafitte (Saint-Vincent-de-Tyrosse).
Lhumeer, propriétaire (Geaune).
Lourties, docteur-médecin (Aire).
Loustalot, député (Dax), *président*.
Navarre, négociant (Tartas, *Est*).
Ravignan (Bon de) ✻, sénateur (Villeneuve).
Roquebert, avocat (Arjuzanx).
St-Jean-Tauziet (Amou).
Sarran, docteur (Sabres), *secrétaire*.
[illegible] (Tartas, *Ouest*), *vice-*[illegible]
[illegible]

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. H. Cavé Esgaris, *chef*. M. Louis Duporté, *chef de bureau, sous-chef de cabinet*.

Ouverture de la correspondance. — Affaires particulières et réservées. — Correspondance confidentielle. — Légion d'honneur. — Débits de tabacs. — Police générale. — Personnel de tous les services. — Personnel municipal. — Presse, imprimerie et librairie. — Réfugiés politiques. Cultes. — Gardes particuliers et champêtres. — Police médicale. — Sociétés de secours mutuels. Bourses.

1re *Division* : M. Juzan (Louis), *chef de division*

Élections. — États-civils. [illegible] généraux. Mines. Travaux des communes. [illegible] Établissements de bienfaisance.

2e *Division*. M. Juzanx (Desire), *chef de division*

Ponts et chaussées. Dunes. — Service hydraulique. — Canaux. — Curage des cours d'eau. — Aliénés. — Statistiques. Dénombrement et mouvement de la population. Poids et mesures. — Foires. — Haras. Subsistances et mercuriales. — Agriculture. — Comptabilité départementale.

M. Cazaux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste M. Tartière. — *Architecte* M. Maumeu. *Agent voyer en chef* : M. Blanc.

Arrondissement-chef lieu de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 117 communes; 108,041 habitants.

Arrondissement de Dax

Composé de 8 cantons, 107 communes; 109,631 habitants.

M. Boutin, *sous-préfet*, à Dax.

Arrondissement de Saint-Sever

Composé de 8 cantons, 109 communes; 83,471 habitants.

M. de Laussat, *sous-préfet*, à Saint-Sever.

Maires des chefs lieux du département, des arrondissements et des cantons, MM.

Aire	Villemain.
Amou	Dubroca.
Arjuzanx	Roquebert.
Castets	Daunesse.
Dax	Sentas
Gabarret	Lapègue.
Geaune	Barros.
Grenade	De Laborde.
Hagetmau	[illegible]
Labrit	[illegible]
Mimizan	Boyau.
Mont-de-Marsan	Descorps
Montfort	Ducos
[illegible]	Soubaigné
[illegible]	Darmuzey
Peyrehorade	Labarthe.
Pissos	Baladère
Pouillon	Lassègue ✻.
Roquefort	Descamps.
[illegible]	[illegible]
Saint-Martin-de-Seignaux	Pros
Saint-Sever	De Ladoue.
[illegible]	Dodon
Sore	Dubo Fort.
[illegible]	Dousseau
[illegible]	Deyr
[illegible]	Canare.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays chartrain. — Il est borné au Nord par le département d'Eure-et-Loir; au Nord-Est par celui du Loiret; au Sud-Est par celui du Cher, au Sud par celui de l'Indre; au Sud-Ouest par celui d'Indre-et-Loire, et au Nord-Ouest par celui de la Sarthe.

M. Léon Cohn ✻ (✠), *préfet*, à Blois.
M. Goffres, *secrétaire général*.

Conseil de prefecture. MM.

Trousset, *vice-président*, Bourgoin, Amye, N ....

Conseil général du département. MM.

Berger (Saint-Amand).
Bezard (Ed.), maire de Choue (Mondoubleau).
Boein (Selles-sur-Cher).
Bonvilliers (GO✻), propriétaire à Beauval (Lamotte-Beuvron).
Boussion ✻, président de chambre à la cour d'appel d'Orléans (Mennetou).
Bozérian O✻, sénateur (Vendôme), *président*.
Cadet-Devaux, maire (Neung-sur-Beuvron).
Cavigny ✻ (Blois, *Est*).
Denau, député (Bracieux).
Dufay ✻, député (Blois, *Ouest*), *vice-président*
Fortier (Selommes), *secrétaire*
Jullien, député (Mer), *secrétaire*.
Leveau, propriétaire (Salbris).
Martinet (A.) ✻, maire de Mur (Romorantin), *vice-président*
Milleret (Morée).
Nully (de) (Savigny).
Parcheint, maire de Faverolles (Montrichard)
Pean-Brault (Contres)
Piedallu, docteur-médecin (Ouzouer-le-Marché)
Poulain, fabricant de chocolat à Blois (Herbault).
Soulas, député (Marchenoir).
Tassin-Pierre, député (St-Aignan).
Tessier, propriétaire (Montoire).

Bureaux de la prefecture.

Cabinet du Préfet : M. Détolle, *chef*.

Affaires réservées. — Légion d'honneur. — Presse périodique.

Secrétariat général et greffe du conseil de préfecture, placés sous les ordres immédiats du secrétaire général. M. Gibert, *sous-chef, secrétaire greffier du conseil de préfecture*.

Élections. — Personnel administratif. — Jury. — Imprimerie et librairie, Conseil général etc.

1re *Division* : M. Petit ✻A), *chef de division*

Administration des communes et des établissements de bienfaisance. — Culte. — Instruction publique. — Voiries urbaine et vicinale. — Caisses d'épargne. — Police générale et municipale. — Chasse. — Affaires militaires. — Agriculture.

2e *Division* : M. de Person, *chef de division*

Contributions directes. — Contributions indirectes. — Édifices diocésains et bâtiments départementaux. — Ponts et chaussées. — Bois et forêts domaniaux et communaux. — Budgets et comptes départementaux. — Pêche fluviale. — Chemins de fer. — Assistance publique.

Services départementaux.

Archiviste M. Bournon. — *Architectes* MM. Beau, Chantard et Chauvaux.
Ingénieur en chef : M. Mancel ✻

Arrondissement-chef-lieu de Blois.

Composé de 10 cantons; 130 communes; 159,350 habitants

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 49 communes, 158,681 habitants

M. Nancey (✻A), *sous-préfet*, à Romorantin.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons, 109 communes 77 652 habitants.

M. Delpon (✻A), *sous-préfet*, à Vendôme.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Blois ..... Mahoudeau.
Bracieux ..... Delsalle.
Contres ..... Dufresne-Thibault.
Romorantin ..... Bidet ✻.
Salbris ..... Dénéchaud.
Lamotte-Beuvron ..... Soyer.
Marchenoir ..... Legras.
Mennetou ..... Bataille-Dutrou.
Mer ..... Jullien.
Montbazon ..... Lemaire.
Montoire ..... Georges.
Montrichard ..... Regnon.

Morée..	Neilz.
Neung-sur-Beuvron	Cadet-Devaux.
Ouzouer-le-Marché..	Croissandeau.
[illegible]	[illegible]
Saint-Aignan	Ragot-Bloudeau.
Saint-Arnoul	Auvray Braquet.
Salbris.	Mesnard.
Savigny....	Marcelnier
Selles-sur-Cher.. ..	Bodin
[illegible]	Legoût
Vendôme.....	Belot

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez. — Il est borné au Nord par les départements du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'Est par ceux du Rhône et de l'Isère; au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'Ouest par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

M. THOMSON (Charles) ✻ (Ⓐ), *préfet*, à Saint-Étienne.

M. Granet (Paul), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Laroulle (Ⓐ), *vice-président*, Pardon, Constantin-Forton, Gardes

Conseil général du département. MM

Audiffred, député, avocat (Roanne), *v. pres*
Barret (la Pacaudière)
Bouchetal-Laroche neveu (Saint-Bonnet-le-Château).
Bourganel, maire à Pommiers (St-Germain-Laval), *secrétaire*.
Brossard, député (Charlieu).
Chambodut (Saint-Just-en-Chevalet).
Chantemerle, médecin (Saint-Jean-Soleymieux).
[illegible], sénateur (St-Héand[illegible]
Coste fils, maire aux Salles (Noirétable),
Crozet-Boussingault (St-Etienne, *Sud-Est*).
Dorian (le Chambon-Feugerolles), *secrét.*
Du[illegible]mp, avocat (St-Etienne, *Nord-Ouest*).
Du[illegible]-St-Ét[illegible], *Nord-Est*, *secrétaire*.
Dupuy (Saint-Georges-en-Couzon).
Froger (Feurs).
Girodet, député, maire (Bourg-Argental).
Grange (Boën).
Jamet (André), propriétaire (Poncins).
[illegible] (Jean) (St-Chamond).
Levet, député (Montbrison).
Longon, fils (Belmont).
Péronnet, pharmacien (St-Symphorien-Lay).
Réal, notaire (Neronde).
Reuillet, médecin (Perreux)
Reymond ✻, ingénieur civil à Montbrison, [illegible] St-Ja[illegible]er, *vice-pres.*
Richarme ✻, député (Rive-de-Gier), *vice-président*
Rochetaillée (Bon de) ✻, propriétaire (St-Germain-Malifaux).
[illegible]ne St-[illegible]mond-Chaptel, *secrétaire*.
Taravelier (St-Etienne, *Sud-Ouest*)
Thollier (Saint-Héand).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du préfet Kobilkowski, *chef*.

Affaires confidentielles et réservées. Ouverture du courrier et répartition des dépêches.

1re *Division* M. Bodenan (Ⓐ), *chef de division*.

Administration communale et hospitalière. — Cultes. — Listes électorales. Élections législatives, départementales et communales. Forêts. Instruction publique. Liste des jurés.

2e *Division* M. Bron, *chef de division*.

Administration départementale. Travaux publics. Mines. — Service hydraulique. — Pêche. Établissements insalubres. Contributions directes. Enregistrement et domaines. Grande voirie. — Trésorerie générale.

3e *Division* : M. Lapalu, *chef de division*.

Police et recrutement. — Aliénés. — Commerce et industrie. — Chasse. — Beaux-arts. — Sociétés de secours mutuels. — Comptabilité générale et départementale. — Poids et mesures. — Prisons.

M. Jalas, avocat, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste : M. Auguste Chaverondier ✻. — *Architecte* M. Boulin.
Agent voyer en chef : M. Piquart.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Étienne.

Composé de 11 cantons; 78 communes; 304,865 habitants.

Arrondissement de Montbrison

Composé de 9 cantons; 189 communes; 135,039 habitants.

M. Mauras (✻), *sous-préfet*, à Montbrison.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 113 communes, 157,192 habitants.

M. Bouillard, *sous-préfet*, a Roanne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Belmont ..... Lacroix.	St Bonnet-le Château Thavaud
Boen ..... Gardan.	Saint-Chamond .. .. Chavanne
Bourg-Argental . . Girodet.	Saint-Étienne ..... Duchamp.
Charlieu ..... Valorge	Saint-Galmier ..... Peyret-Lacombe
Feurs ..... Nigay.	Saint-Genest... ... Coulban de St-Genest
La Pacaudière . . . Guyot	St-Georges en-Couz Puy
Le Chambon . .... Crozet.	Saint-Germain Laval Beaujeu.
Montbrison. . ..... Levat	Saint-Héand Tholier
Néronde .. . .. Rau..	Saint [illegible] Bergeron
Noirétable ..... Bertrand	St [illegible] Millar
Perreux . . . . . Peloux Cte du	St [illegible] Chirat de Lut.
ussin .. .. Filliat	St [illegible] Morts
Pe ve-de-Gier .. Petin	St Symphorien de L Arbonnet
Roanne . . . .. Rafin	

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez. — Il est borné au Nord par les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, à l'Est par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Lozère, à l'Ouest par celui du Cantal.

M. Allain-Targé ✻, *préfet*, au Puy.

M Mercieca, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Mosnier (H.), *vice-président.* Mottet, Justin.

Conseil général du département. MM.

Allemand, avoué (Langeac)	Lagrevol (de), avocat (Bas).
Binachon ✻, ancien député, directeur de forges (St-Didier)	Laroue (Tence), *secrétaire*
Braud, président de la chambre syndicale des dentelles (le Puy, *Nord-Ouest*).	Maigne, docteur médecin (Blesle).
Chabanes, avoué (Vorey,	Malartre, député (Montfaucon,
Châtillon (Lavoute-Chilhac).	Morsa., avocat (Auzon).
Chaumouls (de), propriétaire (Pradelles)	Mauras, notaire (St-Julien-Chapteuil), *secr.*
Choumouroux (Cte de) ✻ (Yssingeaux).	Ménard, ancien notaire (Saugues), *vice président*
Demans ✻, propriétaire (Monistrol).	Mirandon (Mis de) (Loudes).
Godé, maire, notaire (la Chaise-Dieu), *secr.*	Philip (St-Paulien).
Grellet (Allègre	Rane (Cayres)
Jouve, député (Craponne)	Romeuf (Paul de) (Pinols)
Kergorlay (Cte Pierre de) (Fay-le-Froid).	Saint-Ferréol (de), maire (Brioude).
Lafayette (Edmond de), sénateur (Paulhaguet), *président*	Therme (Monastier).
	Vinay ✻, ancien député (le Puy, *Sud-Est*).
	Vissaguet, sénateur (Solignac-sur-Loire)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet et secrétariat : { M. Bourgoin (L.), avocat, *chef*
M Abougit (V.), *sous-chef.*

Personnel. Élections. Affaires réservées. Affaires non classées. — Légion d'honneur. Passeports. Examens, etc.

1re *Division*. M. Rouchon, *chef de division.*

Agriculture. Industrie. Police sanitaire. — Prisons. Cultes. — Instruction publique. — Institutions de prévoyance. — Établissements de bienfaisance. — Enfants assistés. — Aliénés. — Statistique générale. Protection des enfants du premier âge. — Administration des biens communaux. — Police rurale. Bois communaux. — Bâtiments communaux. — Comptabilité communale, etc.

2e *Division.* M. Achard, *chef de division.*

Affaires militaires. — Ponts et chaussées. — Chemins vicinaux. — Chemins de fer. Mines. — Lignes télégraphiques. — Cours d'eau. — Propriétés départementales, etc. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes et indirectes. — Postes. — Services divers. — Réclamations pour les positions.

M. Ruveyre, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture et de la comm. départementale*

Services départementaux.

Architecte : M. Jacotin. — *Architecte* M. Leculée. — *Ingénieur en chef des ponts et chaussées et agent voyer en chef :* M. d'Esset

Arrondissement-chef-lieu du Puy

Composé de 14 cantons; 114 communes; 145,603 habitants

Arrondissement de Brioude.

Composé de 8 cantons; 107 communes, 79,975 habitants.

M. Jacquemont, *sous-préfet*, à Brioude

Arrondissement d'Yssingeaux

Composé de 6 cantons; 48 communes; 90,882 habitants.

M. Magon-Barbaroux, *sous-préfet*, à Yssingeaux.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Allègre	Grelet.
Auzon	Greneyroux.
Bas	Chemain.
Blesle	Lavialle.
Brioude	De Saint-Ferréol.
Cayres	Ranc
Chaise-Dieu (la)	Godé, notaire
Craponne	Faucon.
Fay-le-Froid	Peyrot.
[illegible]	Marie.
[illegible]-Chilhac	Jomeuf (Bon de).
Loudes	Blanc du Charroul.
Monastier (le)	Therme
Monistrol	Néron.
Montfaucon	Glo-de-Besse ✻.
Paulhaguet	Vidal.
Pradelles	Frével
Pinols	Médard.
Puy (le)	Soulier ✻
St [illegible]	Tai[illegible]
St [illegible]	M[illegible]
St [illegible]	[illegible]
Saugues	L[illegible]
Solignac	Planisier
Tence	René de Lafayolle d Mars.
Vorey	Chabanon ✻
Yssingeaux	Dubreuil, avoué.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départements formés de la Bretagne. — Il est borné au Nord par les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'Est par les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire; au Sud par le département de la Vendée, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Catusse ✻ (O A), *préfet*, à Nantes

M. Leclair, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Fournier (Arthur), *vice-président*, Landais, Mallet, Facon

Conseil général du département MM.

Bazin, prop. (St-Julien-de-Vouvantes).	Decroix, négociant (Ligné
Blanc (de la), député (Machecoul).	Dejozes, maire (St-Gildas-des-Bois)
Boquien, maire d'Indre (le Pellerin).	Demon du Pin (O ✻) (Varades)
Boucher d'Argis, propriétaire (Carquefou)	Fermon (Cte Ginoux de), député (Moisdon, [illegible] pays Mis de la) ✻ (St Mars-la-Saillo, [illegible]nier (Rougé).
Cazenave de Pradines (Chapelle-sur-Erdre).	[illegible]nchaud, propriétaire (Nort)
Caliché (Paimbœuf)	Gaudin (C ✻), député (Riaillé).
Chol et (Pornic)	Giraudais (de la) (le Loroux-Bottereau).
Corbun le Kérobert (Herbignac	Grugot, avocat Nantes, 3e cant.).
Colombel (Nantes, 2e *canton*).	
Couchot (Châteaubriant).	

G[illegible] Bavenay
Haie-Jousselin (de la), maire (Derval).
Jaguelle (Cte de), député (Bourgneuf).
[illegible] (Nantes, 1er canton).
Larenty (Bon de) (O✻), sénateur (St-Père-en-Retz), *président*.
L[illegible] (Vertou) *secrétaire*.
Le Sénéchal, avocat (Nantes, 4e *canton*).
Maillard, maire (le Croisic), *secrétaire*.
Mechinaud (Clisson).
Normand✻, industriel (Nantes, 6e *canton*).
Noue-Billault (de la) (O✻) (Nozay), *vice-pr.*
Pichon ✻, avocat (Pont-Château), *vice-pr.*
Platel (St-Philbert), *secrétaire*.
Rougiers ✻ (Guérande)
[illegible]el ✻ (St-[illegible]nne-de-Montl[illegible].
Sibille (Nantes, 5e *canton*)
Simon [illegible], député du Morbihan).
Simon (Amaury) (St-Nicolas-de-R[illegible].
Sortais (Blain).
Ternay (Mis de) (Aigrefeuille).
Tholunet de la Turmelière, député (O✻) (Ancenis).
Van Isegliem (Bouaye).
Vézin (St-Nazaire).
Vincent, propriétaire, maire (Vallet).
Vrignaud (de la) (C✻), anc. inspect. général du génie maritime, sénateur (Légé).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. E. Lescan, *chef*

Affaires confidentielles et réservées. — Personnel des maires. — Personnel de toutes les administrations. — Presse. — Cercles. — Beaux-arts. — Récompenses honorifiques. — Débits de tabac. — Secours. — Loteries, etc. — Nominations d'instituteurs.

1re *Division :* M. Jolly, *chef de division*.

Police. — Prisons. — Affaires militaires. — Élections. — Jury. — Commerce et Industrie. — Postes.

2e *Division :* M. Emery, *chef de division*.

Communes, hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques. — Instruction publique. — Comptabilité des communes, des fabriques et des bureaux de bienfaisance. — Agriculture.

3e *Division*. M. de la Barbée, *chef de division*.

Travaux publics. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation maritime et fluviale. — Canaux. — Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Contributions directes et indirectes. — Enregistrement et domaines. — Forêts. — Comptabilité. — Poids et mesures.

M. Noël, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste M. Maître (Léon) (✻A). — *Architecte* M. Bourgerel.
Agent voyer en chef. M. Orieux ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Nantes.

Composé de 17 cantons; 71 communes; 283,094 habitants.

Arrondissement d'Ancenis

Composé de 5 cantons; 27 communes; 52,669 habitants.

M. Carlet (✻A), *sous-préfet*, à Ancenis.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 80,876 habitants.

M. Guignard (✻A), *sous-préfet*, à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 47,644 habitants.

M. Guérin, *sous-préfet*, à Paimbœuf.

Arrondissement de Saint-Nazaire.

Composé de 11 cantons; 50 communes; 155,956 habitants.

M. Fournier (Paul) (✻A), *sous-préfet*, à Saint-Nazaire.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Aigrefeuille	Voruz ✻.	Carquefou	Boucher d'Argis.
Ancenis	Rousseau.	Chapelle-sur-Erdre	Ricordeau.
Blain	Sortais.	Châteaubriant	Grimault.
Bouaye	Mocquard.	Clisson	Guchet.
Bourgneuf	Bourdin.	Croisic (le)	Maillard.

Derva . . .	De La Haye - Jousselin.
G[illegible]ne Penfao .	Simon (Fidèle) ✻.
Guérande	Bregeot (de)
Herbignac.	Corbun de Kerauret
Lege	Brindeau
Ligné	Rabu.
Loroux (le)	Cardou.
Machecoul	Billiais (de la).
Moisdon	Jambu
Nantes . . .	Colombel.
Nort	Conquet
Nozay	Maquillé (de).
Pannbœuf	Gariou.
Pellerin (le)	Pichery.
Pont-Château . . .	Pichon.
Pornic	Chonet
Raillé	Bardoul
Rouge . . .	Guihéneuc.
Saint [illegible] .	Dubois de la Patellne
St C[illegible] .	Delozes
Saint [illegible]	Meslier
St-Mars-la Jaille	Letort
Saint-Nazaire	Désanges ✻
St-Nicolas-de-Redon	Simon (Amaury).
St-Père [illegible]	Vallée
Saint-P[illegible]bert .	Cormerais.
Savenay	Lucas de Pesloüan.
Vallet	Ménager
Varades .	Gallery
Vertou . . .	Bur[illegible]

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinais, etc. — Il est borné au Nord par les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'Est par celui de l'Yonne; au Sud par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'Ouest par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir.

M. Henry (A.) (O✻), *préfet*, à Orléans.

M. Desplats, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

V[te] O'Mahony, *vice-président*, Hollier, Bacler.

M. Bertier ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général du département. MM.

Anceau ✻, maire de Gaubertin (Beaune-la-Rolande).
Augers ✻, maire de Gien (Gien), *secrét.*
Bernier, notaire honoraire, député (Orléans, *Est*), *vice-président.*
Boucheron ✻, maire de Cravant (Beaugency), *secrétaire.*
Brierre ✻, député (Pithiviers).
Brouard ✻, maire de St-Jean-de-Braye (Orléans, *Nord-Est*)
Chevallier Escot ✻ (Orléans, *Nord-Ouest*).
Cochery, député (Montargis), *président.*
Courcy (M[is] de), maire de Sully-la-Chapelle (O✻) (Neuville).
Darblay ✻, propriét. à Chevilly (Artenay).
Despond (Albert), maire de Beaubeu (Châtillon-sur-Loire).
Driard, maire de Montbard (Bellegarde).
Dumesnil (O✻), sénateur, maire de Puiseaux (Puiseaux), *vice-président.*
Eichthal (d') ✻, maire de Ste Geneviève-des-Bois (Châtillon-sur-Loing).
Fousset, député (Orléans, *Ouest*).
Gandrille, maire de Saint-Péravy-Épreux (Outarville).
Greffier (C✻), conseiller à la Cour de cassation (Cléry)
Jahan (O✻) (Sully-s[illegible]-Loir
Lacroix (Ferrières
Loreau (Briare).
Luche ✻, maire de Saint-Benoît (Ouzouer-sur-Loire).
Migneron, propr., maire (Châteauneuf)
Noulette-Delorme ✻, maire d'Ouzouer-des-Champs (Lorris).
Poignard, maire (Jargeau).
Pomola, maire (Meung)
Pré de St-Maur (du), maire de Ligny-le-Ribault (la Ferté-Saint-Aubin), *secrét*
Rabier ✻, maire d'Andeville (Malesherbes)
Roulx (Château-Renard)
Sanglier ✻, maire d'Orléans (Orléans, *Sud*).
Verdier (de Pennory), propriétaire (Courtenay).
Verdureau, médecin (Pata[illegible])

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. Marraud, *chef.*

Affaires réservées — Personnel. — Légion d'honneur. — Presse et librairie. — Débits de boissons. — Bourses. — Loteries, etc

1re *Division :* M. Bezançon ✻, *chef.*

Élections. — Police générale. — Sociétés de secours mutuels. — Prisons. — Enfants assistés. — Contributions. — Comptabilité générale et départementale

2e *Division :* M. Danton, *chef.*

Travaux publics. — Chemins de fer. — Navigation — Service hydraulique. — Routes nationales et départementales. - Chemins vicinaux. — Commerce. Industrie. Affaires militaires. — Postes. — Forêts, domaines. Agriculture

3e *Division*. M. Dupont, *chef.*

Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Instruction primaire. Salles d'asile. — Service médical gratuit, etc.

M. Mothéron, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Doinel. — *Architecte :* M. N..... — *Ingénieur en chef du département chargé du service vicinal :* M. Fournier de Saint Amant.

Arrondissement-chef-lieu d'Orléans.

Composé de 14 cantons, 107 communes; 167,739 habitants.

Arrondissement de Gien

Composé de 5 cantons; 40 communes; 59,515 habitants

M. Thibonneau, *sous-préfet*, à Gien.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 82,149 habitants.

M. Pandevant, *sous-préfet*, à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 98 communes 59,125 habitants.

M. Rousset (François), *sous-préfet*, à Pithiviers.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Arsenay . . . . Pigelet.	La Ferté-St-Aubin... Seurrat de la Boulaye.
Beaug ney. . . . Cornet.	Lorris ..... Boyer
Beaun a Rolande Gomer	Malesherbes. ..... Neveu.
Bellegarde . . . . Tardivon ✻	Meung-sur-Loire.... Pombla.
Pithiviers . . . Rousset	Montargis . . . Gautier ✻
Briare-sur-Loire Mageron	Neuville aux-Bois Fromont.
Châteaurenard.... Roulx.	Orléans ..... Sanglier ✻
Châtillon-sur-Loing . Bezard.	Outarville ..... Mercier
Châtillon-sur-Loire . Bonnet	Saint-Benoît-sur-Loire . Bouteville.
Cléry..... Gebauër.	Patay..... Leger.
Courtenay..... Rigaudin.	Pithiviers..... Touzet.
Ferrières..... Delmaut.	Puiseaux..... Dumesnil (O✻).
Gien..... Augère ✻.	Sully-sur-Loire .... Pisseau
Jargeau..... Guérin	

DÉPARTEMENT DU LOT

Ce département est formé du ci-devant Quercy. — Il est borné au Nord par le département de la Corrèze; à l'Est par les départements du Cantal et de l'Aveyron, au Sud par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'Ouest par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne

M. Graux (Gustave), *préfet*, à Cahors.

M. Caviole-Dumoulin (✻A), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Laparra, *vice-président*, Viguerie, Vergé.

Conseil général du département. MM.

Borgon (Luzech),
Bouyx (St-Germain)
Brugalières ✻, notaire à St-Denis (Catus).
Camboulas (Gourdon).
Calmon[illegible]
Camboulas ✻, avocat à Cahors (Lauzès), *pres.*
Capelle ✻, médecin (Figeac, *Ouest*), *vice-pr.*
Carnac (Saviac).
Demoaux ✻, médecin (Puy-l'Évêque).
Dufour (Bon), député (Payrac).
Dufour (Pierre) (Cahors, *Sud*), *secrétaire.*
Dupuy-Dumoux, [illegible]
Eaynes, Soulac
Frayssé, médecin (Lacapelle).
Lachièze, avocat (Martel).
Lamaze (de) (St-Céré).
Larroussilhe, notaire (Latronquière).
Lavayssière ✻, [illegible]
Mayssen ✻, avocat (Cazals
Murat (Cte Joachim) (O ✻), député (la Bastide-Murat).
Pradines, notaire et maire (Limogne)
Relhié ✻ (Cahors, *Nord*).
Roques fils (Lalbenque)
Rozières (Figeac, *Est*
Saux, notaire (Montcuq).
Tarayre (Saint-Géry)
Veyssié (Livernon)
Verninac (de) (Vayrac), *vice président*
Vital (Bretenoux)

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Meyer, *chef*

Ouverture des dépêches. — Demandes d'audience. Examen des candidatures à tous les emplois dont le Préfet a la nomination. Personnel des télégraphes, postes, prisons, cultes, poids et mesures, gardes champêtres et gardes particuliers, perceptions, commissariats de police, instituteurs, cantonniers, débitants de tabac, etc.) — Légion d'honneur. — Rapports de police et de gendarmerie. — Théâtres. — Concerts. — Presse. Affaires réservées et confidentielles.

1re *Division* : M. Renoux, *chef de division*

Élections. — Santé publique. Subsistances. — Agriculture. Industrie. — Commerce. Tribunaux. — Enfants assistés. Recrutement. Armée territoriale. — Statistique. Police [illegible]

2e *Division* M. Guiraudies-Capdeville ✻, *chef de division*

Administration et comptabilité des communes et des établissements charitables. — Cultes. Instruction primaire.

3e *Division* M. Gay, *chef.*

Comptabilité départementale et finances. Préparation du budget départemental. — Comptabilité. — Contributions directes. Contributions indirectes. — Tabacs. — Mandatement de toutes dépenses imputables sur les budgets de tous les ministères et du département

Chemins vicinaux, etc. — Routes. Ponts. Navigation. — Chemins de fer. Mines. — Bâtiments départementaux. — Usines.

M. Feyt, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Combarieu (✻ A.). — *Architecte* : M. Rodoreda. — *Ingénieur en chef du département, chargé du service vicinal* M. Deloche ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Cahors

Composé de 12 cantons, 132 communes; 114,644 habitants.

Arrondissement de Figeac

Composé de 8 cantons ; 118 communes; 8[illegible] habitants.

M. Abeille (Valentin), *sous-préfet*, à Figeac.

Arrondissement de Gourdon

Composé de 9 cantons; 78 communes; 78,374 habitants

M. de Selves ✻, *sous-préfet*, à Gourdon.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Bretenoux	Charlat.	Limogne	Pradines
Cahors	Strech.	Livernon	[illegible]
Cajarc	Dupuénieux.	Luzech	Berg[illegible]
Castelnau-Montratier	Taillade	Martel	Lacnèze.
Catus	Valon (de).	Montcuq	Valat.
Cazals	Calmeilles.	Payrac	Scard
Figeac	Tellard (député)	Puy-l'Évêque	De[illegible]
Gourdon	Cam[illegible]	St-Céré	Soulhac.
Grand[illegible]	[illegible] d'Artensac.	St Germain	Bories
Labastide-Murat	Alayrac.	St-Géry	Dilhac
Lacapelle-Marival	Frayssé.	Salviac	Cuniac
Lalbenque	Sol	Soulhac	Espitalie.
Latronquière	Roussilhe.	Vayrac	Lacambre
Lauzès	Lajo.		

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre formés de la Guyenne, l'Agénois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de la Dordogne et de la Gironde, à l'Est par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au Sud par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes; à l'Ouest par ce dernier et celui de la Gironde

M. A. CHAPRON ✻, *préfet*, à Agen.
M Bouchet (Léonce) ✻, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Liénard, *vice-président*, de Simorre, Bitaubé.
M Descressonnières, *conseiller honoraire.*

Conseil général du département. MM.

Aunac ✻, ancien président du tribunal de commerce, Agen (1er *canton*).
Bastard d'Estang (Cte Octave de) (O✻), colonel d'artillerie (Bouglon).
Belleaud, avocat (Duras).
Besse, avocat (Villereal).
Boisvert, propriétaire (Seyches).
Bransoulhé, maire (Castelmoron).
Carles (Henry), maire (Villeneuve), *secrét.*
Chable (O✻), Lieutenant colonel en retraite (Ste-Livrade).
Charbonneau, maire (Port-Ste-Marie).
Chevalier (Lavardac).
Dat (Paul), propriétaire (Mézin).
Désalos, propriétaire (Laplume).
Dolfus (C.) (O✻), ancien député, maire [illegible]
Dupuy ✻, maire (Damazan), *secrétaire*
Fallières, avocat, député (Nérac), *président*
Faye, sénateur (Marmande), *vice-président.*
Fourcade-Gorre ✻ (Fumel).
Gironde (de) (Castillonnès)
Lacoste ✻, maire (Prayssas).
Lafaurie, maire (Cancon)
Lafitte Lajoannenque (de), député, propriétaire [illegible] *vice-président*
Lanes, négociant (Agen, 2e *canton*).
Laporte, propriétaire (Penne)
Manin, propriétaire (Lauzun).
Marquès, maire de St-Maurin (Beauville), *secrétaire*
Marrot (Meilhan
Martin ✻, banquier (Casteljaloux), *secrét.*
Mondenard (de) (Francescas)
Montels, avocat (Laroque).
Pomarède, maire (Tonneins)
Pons, sénateur, maire (Monclar).
Rous, docteur médecin, maire (Tournon) *secrétaire.*
Sarrette, député, propr (Monflanquin).
Schneider (le Mas-d'Agenais)
Soubiran, maire (Puymirol).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M LaLiclle, *chef.*

1re *Division :* M. Lafargue ✻, *chef de division.*

Chemins vicinaux. — Bâtiments départementaux. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses d'épargne. — Police Prisons — Assistance publique. — Comptabilité de l'État et du département — Caisses de retraite

2e *Division :* M. Martin, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Budgets et comptes des communes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Domaines de l'État. — Comptabilité de l'instruction publique.

3e *Division :* M. Armand ✻, *chef de division.*

Recrutement. — Affaires militaires. — Agriculture — Commerce. — Industrie. — Culture du tabac. Élections. — Listes électorales — Pêche — Chasse.

M Escalon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte. M. Tholin. — *Architecte :* M. Payen — *Ingénieur en chef du département et agent voyer en chef.* M. Laterrade ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Agen.

Composé de 9 cantons, 72 communes; 76,211 habitants.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons; 102 communes; 92,228 habitants.

M. Colomb ✻, *sous-préfet*, à Marmande.

Arrondissement de Nerac.

Composé de 7 cantons, 62 communes, 58,250 habitants.

M. Mourlan-Descude, *sous-préfet*, Nerac

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

Composé de 10 cantons; 90 communes; 85,392 habitants.

M. Lascombes, *sous-préfet*, à Villeneuve.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Agen	Durand	Marmande	De Maré ✲
Astaffort	Farroth	Mas-d'Agenais	Dumini
Beauville	De Peyronnenq	Meilhan	Joussaume.
Bougion	Laperie.	Mézin	Hontin.
Caneon	Lafaurie (J. J.).	Moncla[illegible]	Pons
Castelj[illegible]oux	Duffis.	Mo[illegible]	De Védrines.
Castelmoron	Brunsoulé	Nera[illegible]	Darlan
Castonnès	Savy.	P[illegible]	Colliac
Dam[illegible]	Dupuy ✲	[illegible]	Nègre
Duras	Chav[illegible]	Prayssas	Lacoste ✲.
Fr[illegible]	[illegible]	Puymirol	Soubiran.
Fum[illegible]	Philipot.	Sainte-Livrade	Couyba.
Houeillès	Dollfus (O✲).	Seyches	Duranthon.
Lagupme	Busquet (O✲)	Tonneins	Poinarède.
Laroque	Simard.	Tournon	Roux
Lauzun	Charrié.	Villeneuve	Carles.
Lavardac	Latoucaie.	[illegible]	[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Alais; c'est l'ancien Gévaudan et un des sept départements formés du Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Loire et du Cantal, à l'Est par ceux de l'Ardèche et du Gard; au Sud par ceux du Gard et de l'Aveyron, ce dernier se borne aussi à l'Ouest.

M. Edmond LEBŒUF, *préfet*, à Mende.

M. Seignouret, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Jacques Hébert, *vice-président*, Baffie, Calcat

Conseil général du département. MM.

André, banquier (la Canourgue).
Baffie, propriétaire (Grandrieu).
Barrandon, médecin (Ste-Enimie).
Bernis (Vte de) (Florac).
Bonnet, notaire, maire (Châteauneuf-de-Randon).
Bourrillon, député (Villefort)
Colombet (de) (Langogne), *président*.
Constans (St-Germain-du-Teil).
Corsac (Cte de), maire (St-Amans).
Cruéjouls, juge de paix (Servarette).
Duroc de Brion (Mis de) (Fournels)
Espinassoux (d'), propriétaire (Marvejols), *vice-président*.
Fra[illegible] Vedel, ancien maire (Nasbinals)
Joly (Eugène), propriétaire (Meyrueis), *secrétaire*
Montels ✲, médecin (Mende)
Pantel fils, maire (le Pont de Montvert)
Portal, notaire hon. (Aumont), *vice-président*
Rouillac, propriétaire, maire (Chanac).
Rousse (Th.) ✲, sénat. (St-Chély-d'Apcher).
Rouvière (Ernest), notaire (Bleymard).
Rozière (de) (O✲), sénateur, maire (le Mas[illegible])
Fe[illegible]ss[illegible] avocat, maire (Barre)
Vi[illegible]rezes, maire (St-Germain de Calberte).
Vi[illegible]rs, avocat (le Massegros), *secrétaire*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Pélardy, *chef de cabinet.*

Affaires réservées. Belles actions. Fêtes, cérémonies et réjouissances publiques. — Imprimerie, librairie et colportage. — Journaux. — Légion d'honneur. — Nomination aux divers emplois. — Personnels divers. — Presse. Serment des fonctionnaires. — Débits de tabac.

1re *Division :* M. Planchon, *chef de division.*

Affaires départementales. — Bâtiments départementaux. — Comptabilité départementale du ministère de l'intérieur, etc. — Instruction publique. — Enfants assistés. — Listes électorales et élections diverses. — Mobilier de la préfecture, des sous-préfectures et des tribunaux, etc. — Bâtiments communaux et paroissiaux. — Biens communaux. — Comptabilité communale. — Dons et legs. — Registres de l'état civil. — Personnel des maires. — Régime forestier. — Statistique communale. — Service vicinal. — Administration hospitalière.

2e *Division :* M. Auricoste, *chef de division.*

Agriculture et commerce. — Enfants employés dans l'industrie. — Amendes et condamnations judiciaires. — Caisse d'épargne. — Cercles. — Comptabilité judiciaire. — Contributions directes. — Cultes. — Écoles polytechnique, navale, spéciale militaire, etc., etc. — Édifices diocésains. — Employés de la préfecture et des sous-préfectures. — Enregistrement et timbre. — État civil. — Finances. — Foires et marchés. — Greffe du conseil de préfecture. — Industrie. — Poids et mesures. — Chasse et pêche. — Ponts et chaussées. — Poste et Télégraphe. — Prisons. — Recrutement et affaires militaires. — Salubrité. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de secours mutuels. — Voitures publiques, etc., etc.

M. Dumas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. André. — *Architecte :* M. Garmer Durand.
Agent voyer en chef : M. Charpentier

Arrondissement-chef-lieu de Mende.

Composé de 7 cantons, 66 communes, 51,652 habitants.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons, 52 communes ; 35,854 habitants.

M. Vidal, *sous-préfet*, à Florac.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons, 79 communes ; 56,059 habitants.

M. Collignon, *sous-préfet*, à Marvejols.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aumont	Bottou.	Le Pont-de-Montvert.	Pantel (E.).
Barre	Hours-Marchand.	Marvejols	Daudé.
Chanac	Rouffiac.	Mende	André (Jules).
Châteauneuf-de-R...	Bonnet.	Meyrueis	Vincen
Florac	Condere	Nasbinals	Framon (de).
Fournels	Farges.	Saint-Amans	Brun-Vincens.
Grandrieu	Mallet.	Saint-Chely-d'Apcher	Ramadier.
La Canourgue	Privat.	Sainte-Enimie	Robert.
Langogne	Cosle.	St-Germain-de-Calb.	Turc (Louis)
Le Bleymard	Rouvière (Ernest).	St-Germain-du-Teil	Peyssac (Raymon...
Le Malzieu-Ville	De Rozière.	Serverette	Malige
Le Massegros	Pourquier	Villefort	Brunet (Emile).

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois. — Il est borné au Nord par les départements de la Mayenne et de la Sarthe, à l'Est par celui d'Indre-et-Loire, au Sud par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'Ouest par les départements de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine.

M. Jaboulle ✻ (I), *préfet*, à Angers.
M. E. Brousse, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lardin de Musset, *vice-président*, Benoiste, Brunet, Ducau.

Conseil général du département MM

Andigné (M^is d') (C✻), sénateur, général de brigade (Segré).
Arnous-Rivière (B^on) ✻ (St-Florent-le-Vieil).
Baudry (Cholet).
Benoist, propriétaire et député (Baugé).
Bilbille, propriétaire (Durtal).
Bineau, négociant (Doué).
Blottais (de la) (Montfaucon).
Bourdonnaye (V^te de la) ✻ (Champtoceaux).
Bruas, maire de Brain (Saumur, *Nord-Est*), *vice-président*.
Bury, docteur-méd. (Saumur, *Sud*).
Chamellier (V^te de), prop. (les Ponts-de-Cé).
Cheval ier (O✻), prop. (Châtonnes-s. Loire).
Durfort de Civrac (C^te), député (Beaupréau), *président*.
Gaillard, propriétaire (Seiches).
Gigot, propriétaire (Montreuil-Belay).
Grignon, propriétaire (Gennes), *secrétaire*.
Grimaudet de Rochebouët (de) (GO✻), général de division d'artillerie (Candé).
Grimoux, docteur-médecin (Beaufort).
Guibourd, président du tribunal civil de Nantes (Pouancé).
Haran (Saumur, *Nord-Ouest*).
Hector (C^te) (Vihiers).
Janvier de la Motte, propriét. et député (Candé).
M[illegible] (C^te de) ✻, député (Chemillé, *vice-président*).
Malé, député (Angers, *Nord-Est*).
Maulde (de) ✻, propriétaire (le Louroux-Béconnais).
M[illegible]ravé ✻, conseiller à la cour d'Angers (Longué), *secrétaire*.
Or[illegible]teur (Angers, *N.-O.*).
[illegible] (Angers, *Sud-Ouest*).
Robert, avocat (Angers, *Sud-Est*).
Soland (de) ✻, député (Thouarcé), *secrétaire*.
Saandeau (St-Georges-sur-Loire).
Terves (de), propr. (le Lion-d'Angers), *secrétaire*.
Varrachon, docteur-médecin (Noyant).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Girod, *chef*.

1^re *Division* - M. Rodée, *chef de division*.

Travaux publics. — Ponts et chaussées. Chemins de fer. - Bâtiments départementaux. Edifices diocésains. — Recrutement. — Affaires militaires. — Police générale. Librairie. — Théâtres. — Permis de chasse, etc. - Surveillance des voitures publiques et des bateaux à vapeur. - Haras. Postes, etc. [illegible]

2^e *Division* M. Soyer, *chef de division*.

Comptabilité départementale. - Contributions directes et leur comptabilité. — Service pénitentiaire. — Service vicinal. — Voirie urbaine. — Eaux et forêts.

3^e *Division* M. Renou, *chef de division*.

Administration communale. - Comptabilité des communes. — Aliénés, enfants assistés. — Commerce et industrie. — Instruction primaire, etc.

M. Davau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Architecte: M. Port. — *Architecte* - M. Darnville. — *Agent voyer en chef:* M. Gohlot ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Angers

Composé de 9 cantons; 89 communes, 170,247 habitants.

Arrondissement de Baugé

Composé de 6 cantons, 57 communes; 73,817 habitants.

M. Chevalier, *sous-préfet*, à Baugé.

Arrondissement de Cholet.

Composé de 7 cantons; 80 communes; 125 825 habitants.

M. Savoureux, *sous-préfet*, à Cholet.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 84 communes, 90,990 habitants.

M. Cottineau ✻, *sous-préfet*, à Saumur.

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons; 61 communes; 62,618 habitants.

M. Tournier, *sous-préfet*, à Segré.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Angers	Guitton ✻
Baugé	Orger e
Beaufort	Grimoux
Beaupreau	Cte de Durfort de Civrac
Candé	Normand
Chalonnes-sur-Loire	De Douvres.
Champtoceaux	Rive
Châteauneuf-sur-Sarthe	Frottier
Chemillé	Durand.
Cholet	Marie-Baudry
Doué	Maillet
Durtal	Chesneau
Gennes	Baudrillier.
Le Lion-d'Angers	Gueretin.
Le Louroux-Béconnais	De Mieulle
Les Ponts-de-Cé	Boulton.
Longué	Denet
Montfaucon	Gautret de la Moricière
Montrevault	Godefroy ✻.
Montreuil-Bellay	Aubelle.
Noyant	Varuilhon
Pouancé	Bellion.
S. Florent-le-Vieil	Gazeau.
St Georges-sur-Loire	Suaudau.
Saumur	Combier.
Segré	Rousseau
Seiches	Gaillard
Tiercé	De Villeneuve.
Thouarcé	Soland (de)
Vihiers	Mary

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par la Manche ; à l'Est par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne, au Sud par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine ; à l'Ouest par la Manche

M. Filippini (O✻) (✠A), *préfet*, à Saint-Lô.

M. Penières, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Dubois, *vice-président*, Le Vigoureux, Lefoulonnier, Baron-Latouche

Conseil général du département. MM.

Amand, propriét., ancien notaire (Mortain)
Auray (Cte d'), maire (St-Pois).
Avenel (d') (le Teilleul).
Baron, notaire (Ducey)
Belbère (de la) (Bréhal), *secrétaire*
Bernard, docteur-médecin (St-Clair), *v.-pr*
Blonet, maire (Percy), *secrétaire*
Boissel Dombreval (Coutances)
Bouvattier (O✻), ancien sous-préfet (Avranches).
Brasy (Bricquebec).
Bréhier (H.) ✻ (St-Hilaire-du-Harcouët)
Camsy (Cte de) ✻, propriétaire (la Haye Pesnel).
Denis Thieudière (Bréel).
Faucon, propriétaire (Isigny).
Foubert, sénateur, maire (Barneville).
Gasionde (O✻), député (Lessay)
Gouville ✻, maire (Carentan).
Houssin Dumanoir ✻, docteur-médecin, maire (St-Lô).
Lebiche, sénateur, maire, propriétaire (Sourdeval)
Lavieille, député (Cherbourg)
Legrand (Anatole), prop., maire (Juvigny).
Legrand (Arthur) ✻, député, maire (Barenton).
Leguédois, docteur-méd., maire (Tessy).
Lemaître, maire de St-Jean-de-Baisants (Torigny-sur-Vire).
Lemaître, maire (St-Sauveur-Lendelin).
Lempereur de St-Pierre (O✻) (Sartilly).
Leneël, sénateur (St-Jean-de-Daye), *président*
Loyer ✻, notaire (Pontorson).
Martinière (de la) ✻ (La Haye-du-Puits).
Mesnildot (du), propriétaire (Quettehou).
Morel, député (Saint James)
Pie-Ferronnière, maire du Mesnil Amand (Gavray)
Pigeon-Duclozeart ✻, maire St Malo-de-la-Lande).
Pontgibaud (Cte de) ✻, maire de St-Marcouf (Montebourg)
Prémont (Sainte-Mère Eglise).
Quenault, sous-préfet honoraire (Montmartin sur-Mer)
Rauline, député (Marigny)
Regnault, député (Périers), *secrétaire.*
Rotteau, député (Granville).
Savary, député, maire (Cerisy-la-Salle), *président*
Senire (O✻), doct.-méd., maire (Valognes), *vice-président.*
Sesmaisons (Cte de), propriét. (les Pieux)
Tétrel (Villedieu), *secrétaire*
Tocqueville (Vte Clérel de) (O✻) (Saint-Pierre-Église)
Traynel (de) (Beaumont).
Vrac (Eugène) (Octeville)
Viel ✻ (Saint-Sauveur-le-Vicomte).
Yver de la Vigne Bernard, maire, propriétaire (Camsy)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. N...., *chef*

Affaires confidentielles et non classées. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations

1re *Division et secrétariat général* M. Mulet, *chef de division*

Haute police administrative. — Postes. — Élections. Affaires militaires. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. Navigation. — Usines. — Cours d'eau. — Propriétés. Établissements insalubres. — Prisons. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.

2e *Division*, M. Gambillon, *chef de division*

Administration, budgets et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Biens communaux. — Voirie urbaine. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire et secondaire. — Chemins vicinaux. — Chemins ruraux. — Fabriques d'églises.

3e *Division* M. Lefèvre, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Contributions indirectes. Aliénés et enfants assistés, etc.

M. Viel, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Dolbet. — *Architecte*: M. Pilioud. — *Agent voyer en chef* M. Lelièvre.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Lô.

Composé de 9 cantons; 117 communes, 87,212 habitants.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons; 124 communes, 100,083 habitants.

M. Laurenceau, *sous-préfet*, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 87,797 habitants.

M. Hélitas, *sous-préfet*, à Cherbourg

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons, 128 communes; 103,[illegible] habitants.

M. Pozzo di Borgo, *sous-préfet*, à Coutances

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons; 74 communes; 65,464 habitants.

M. Poisson, *sous-préfet*, à Mortain.

Arrondissement de Valognes

Composé de 7 cantons, 117 communes; 76,573 habitants

M. Masquelez, *sous-préfet*, à Valognes.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Avranches	Gautier.	Granville	Riotteau.
Barenton	Béchet.	Haye-du-Puits (la)	Ducloux
Barneville	Le Cannellier.	Haye-Pesnel (la)	Lanos.
Beaumont.	Louis.	Isigny	Dubreuil.
Brecey	Denis-Thieudière.	Juvigny	Taboret.
Bréhal	Héon	Lessay	Lenoël.
Briquebec	Lecoquierre.	Marigny	Lemoigne-Lavallée.
Canisy	Vimard.	Montebourg	Lemoy.
Carentan	Gouville.	Montmartin-sur-Mer	Pannier
Cerisy-la-Salle	Savary.	Mortain	Amand
Cherbourg	Gosse.	Octeville	Delalée.
Coutances	Boisse.-Dombreval.	Percy	Blouët.
Ducey	Fleury.	Périers	Regnault.
Gavray	Groud.	Pieux (les)	Bonamy.

Pontorson.....	Guichard.
Quettehou	Collas-Corderie.
Saint-Clair .	Bernard.
Saint Hilaire-du-Harcouët.....	Rouzier
Saint-James	Morel ✻
Saint-Jean-de-Daye	Raulline.
Saint-L	Houssin Demanoir.
Saint-Malo-de-la-Lande	Leloup.
Sainte-Mère-Eglise.	Roumy.
Saint-Pierre-Eglise.	Lebris
Saint-Pois.....	D'Auray.
St-Sauveur-Lendelin.	Ferrand de la Combe
St-Sauveur-le-Vicomte,.	Foubert
Sartilly	Lemarinier.
Sourdeval	Lebreton.
Tessy-sur-Vire	Colom
Tessy-sur-Vire	Le Gueslos
Torigny-sur-Vire...	Hédouin
Valognes.....	Datreaux
Villedieu	Tétreau

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne. — Il est borné au Nord par les départements des Ardennes et de l'Aisne, à l'Est par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne, au Sud par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'Ouest par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne

M. DELASALLE (O✻), *préfet*, à Châlons

M. Ribierre, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Humbert, *vice président*, Gallois, Chifflard.

M. Copin ✻, *conseiller de préfecture honoraire*

Conseil général du département. MM.

Appert (C✻), général de division (Dommartin-sur-Yèvre)	Lagrive (Reims, 3e *canton*)
Aubilly (Bon d', ✻ (Ville-en Tardenois)	Laurent, maire (Thiebl...mont).
Barthélemy (E. de) ✻ (Verzy).	Le Blond, sénateur (Montmirail), *président.*
Bienfait ✻ (Reims, 2e *canton*).	Lecomte, ancien notaire (Sompuis)
Blandin ✻, député (Épernay).	Marcel Perin (Heiltz-le-Maurupt), *secrétaire.*
Boissonnet (GO✻), général de brigade (Sézanne)	Mareuil (Cte de) (O✻) (Ay)
Chandon (Avize).	Margaine ✻, député (Ste-Menehould), *vice-président.*
Crugy-Marcy, maire à Suippes (Suippes	Morant (Montmort)
Derevoge (Reims)	Morizet (Reims, 1er *canton*), *secrétaire*
Descrousseaux ✻ (Châtillon-sur-Marne), *secrétaire*	Prieur (St-Remy-en Bouzemont).
Du Boys de Riocour (Cte (Écury-sur-Coole.	Rossard ✻ (Marson)
Faure, député (Châlons), *vice-président*	Prin, Dormans
Foucart, docteur (Anglure)	Saraz in Fismes
Goerg (Vertus).	Servant ✻, président honoraire à la cour de Paris (Vitry-le-François)
Guyot, député (Vitry-le François), *secrét*	Thomas, député (Bourgogne)
Guyot-Prieur, maire Père Champenoise).	Villiers (Vte de), maire de la Neuville (Estrennay).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Génie, *chef*

1er *Bureau* — Ouverture des lettres, demandes d'audiences et de congés; personnel de tous les services et de toutes les communications; affaires confidentielles et réservées; Légion d'honneur et médaille militaire; étrangers; passeports, débits de tabacs; distinctions honorifiques; police.

2e *Bureau*. Service vicinal.

1re *Division*. M. Genique, *chef de division*

1er *Bureau*. — Administration générale et départementale — Domaines. — Forêts. Aliénés. — Mendicité. — Enfants assistés. Institutions de prévoyance. — Élections. — Presse et colportage. — Bâtiments civils de l'État et de département. — Associations religieuses.

2e *Bureau*. — Affaires militaires.

2e *Division* : M. Périnet, *chef de division*

1er *Bureau*. Administration communale et hospitalière. — Comptabilité des communes. — Cultes.

2e *Bureau*. — Instruction publique.

3e *Division* : M. Goblard, *chef de division*

1er *Bureau*. Agriculture. — Subsistances. — Industrie et commerce. — Service hydraulique. — Mines. — Contributions directes. — Grande voirie. Routes nationales. — Chemins de fer. — Navigation.

2e *Bureau*. — Finances. — Comptabilité générale et départementale. — Prisons.

M. Munier, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste, M. Pélicier. - *Architecte* : M. Gillet. — *Service vicinal* : M. Henry, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département. — *Inspecteur des enfants assistés* : M. Demeuré.

Arrondissement-chef-lieu de Châlons-sur-Marne

Composé de 5 cantons; 104 communes, 60,736 habitants.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 3 cantons, 17 communes, 39,915 habitants.

M. Fourcand, *sous-préfet*, à Épernay.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 182 communes; 187,112 habitants.

M. Léon Bourgeois, *sous-préfet*, à Reims.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 80 communes; 31,032 habitants.

M. Genissieu, *sous-préfet*, à Sainte-Menehould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 123 communes, 4[illegible], habitants.

M. Doury, *sous-préfet*, à Vitry-le-François

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Angaure	Cochois	Montmirail	Petit ✻.
Avize	Le Brun.	Montmort	Bulot.
Ay	Camuzet.	Reims	Doyen ✻.
Bé[illegible]	Hubert.	St-Remy-en-Bouzemont	Mathieu
Bourgogne	Lefrant	Ste-Menehould	Margaine ✻.
Châlons-sur-Marne	Pair	Sézanne	Quenescourt.
Chât[illegible]on sur Marne	[illegible]	Sompuis	Prunier-Legros
Dommartin-s.-Yèvre.	Jennequin.	Suippes	Lesaintre.
Dormans	Commeny.	Thiéblemont	Lorent
Ecury sur Coole	Le Bouvallet.	Vertus	Gorge
Epernay	Gérard.	Verzy	[illegible]
Esternay	Pourrier.	Ville-en-Tardenois	Mercier
Fère Champenoise	Guyot-Prieur.	Ville-sur-Tourbe	Marcourant.
Fismes	[illegible]	Vitry-le-François	Halot
Heiltz-le-Maurupt	[illegible]		
Marson	[illegible]		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment [illegible] Charleville, Sedan, etc. - Il est borné au Nord par les départements de la Meuse et de la Marne; à l'Est par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au Sud par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, à l'Ouest par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube

M. Dufresne (Jules) ✻, *préfet*, à Chaumont.

M. Marçais (Louis), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Verrat, *vice-président*, Walter, Sentupery.

Conseil général du département. MM.

Barbot (Laferté-sur-Amance).	Dailly, propriétaire (Arc).
Berthelin, maire (Doulevant).	Danelle-Bernardin, maire de Louvemont, député (Vassy).
Bourgoing (Cte de) (Andelot)	Darbot, vétérinaire (Langres).
Bizot de Fontenay, rep (Varennes).	Donnot ✻, sénateur (St-Blin).
Breuil de Saint-Germain (du) (Longeau)	Dutailly, député (Clefmont).
Captain ✻, mait. de forges (Joinville).	Flamarion ✻ (Nogent-le-Roi).
Claude (Bourmont), *secrétaire.*	

Geoffroy (O✻) (Montigny).
Giros (Chevillon).
[illegible]rt (Bonald), maire de Broathières (Poissons).
[illegible]rt St-Germain ✻, chef d'escadron d'état major (Montéréender).
Martin (Neuilly l'Évêque).
Moutrol (de), maire (Juzennecourt), *vice-président*.
Mougeot, docteur en médecine (Chaumont), *vice-président*
Noble (Prauthoy), *vice-président*
Pasquier, propriétaire (Doulaincourt), *secrétaire*
Pélissier (GC✻), général de division d'artillerie, sénateur (Bourbonne), *président*
Ponot, maire (Auberive)
Rozet (Albin) (St-Dizier), *secrétaire*
Royer, propriétaire (Châteauvillain).
Tricornot (de), propriétaire (Fays-Billot).
Valsuzenay (de) (Vignory)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N... , *chef*
Personnel. — Affaires réservées

1re *Division* : M. Michel (L.), *chef de division*.
Administration communale et hospitalière. — Forêts. — Cultes. — Instruction publique

2e *Division* : M. Roy (Émile), *chef de division*
Administration départementale. — Assistance publique — Comptabilité. — Prisons. — Conseil général

3e *Division* : M. Michel, *chef de division*
Élections. — Presse. — Affaires militaires. — Police générale. — Chasse et pêche.

4e *Division* : M. T[illegible] *chef de division*
Aliénés. — Grande et petite voirie — Industrie et commerce. — Navigation

M. Génuys, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. L. Collin. — *Architectes* : MM. Visconti (Chaumont), Bourgeois (Langres), Paulin (Vassy). — *Agent voyer en chef* : M. Visconti.

Arrondissement chef-lieu de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 81,859 habitants

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons, 210 communes, 91,258 habitants

M. Landard, *sous-préfet*, à Langres.

Arrondissement de Vassy.

Composé de 8 cantons, 145 communes, 75,759 habitants.

M. Wapler, *sous-préfet*, à Vassy.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons, MM

Andelot	Godard.	Laferté-sur-Amance	Petiet
Arc-en-Barrois	Clatelain.	Langres	Darbot
Auberive	Ponot.	Longeau	Pelat
Bourbonne-les-Bains	Borssat.	Montérender	Darnet.
Jorxmont	De Mongeot.	Montigny-le-Roi	[illegible]✻
Châteauvilain	Vandeuvre.	Neuilly l'Évêque	Gallasse
[illegible]	Tr[illegible]sse	Nogent-le-Roi	[illegible]on ✻
[illegible]	Barbier.	Poissons	Collin.
Chaumont	Poulier Moussu.	Prauthoy	Bocquenet.
Doulaincourt	Denizot ✻.	Saint-Blin	Cornet.
Doulevant-le-Châteaux	Berthelin.	Saint-Dizier	Giros.
Fays-Billot	Coty ✻.	Varennes	Prévot
Joinville-sur-Marne	Bervotte.	Vignory	Ferrand
Juzennecourt	De Moutrol.	Vassy	Pissot.

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par les départements de l'Orne et de la Manche; à l'Est par celui de la Sarthe, au Sud par celui de Maine-et-Loire, et à l'Ouest par ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

M. Baudran, *préfet*, à Laval.
M. Combarieu, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Even, *vice-président*, Godefroy, Rosse.

Conseil général du département. MM.

Ancel (Albert), prop., député, maire (Craon).
Bretonnière, fabricant (Laval, *Ouest*), *secrét*
Bodard de la Jacopière, propriét. (Cos.-le-Vivien)
Bruneau, docteur-méd., député, maire (Villaines)
Chaulin-Servinière, avocat (Couptrain), *sec.*
Davoust, propriétaire, maire (Bais).
Denis (Gustave), manufacturier, maire (Laval, *Ouest*),
Duboys-Fresney (Gal) (GO ✲), sénateur (Laval, *Est*), *président*
Fay (Jules) ✲, prop. (Chailland), *v. pr.*
Fichet (Amédée), nég., mre (Pré-en-Pail).
Foucault de Vauguyon, propr. (Argentré)
Fournier ✲, maire (Château Gontier).
Gandais ✲, docteur-médecin, maire de Mayenne, *Est*, *vice-président*
Germain, propriétaire (Evron).
Godivier, docteur-méd. (Grez-en-Bouère)
Leblanc, avocat (le Horps)
Le Marchant, docteur-médecin (Lassay).
Lemonnier de Lorière, propriétaire, maire (Meslay)
Le Ray, duc d'Abrantès ✲, propr. (Gorron)
Moulinet, maire (Landivy)
Pinabel (Bon de) (C ✲), colonel d'état-major (Montsurs)
Pouriau, avocat (St-Aignan-sur-Roë)
Prevost (Antonin), propriét. (Ste-Suzanne)
Renault-Morlière (de), propr. (Bierné).
Renault-Morlière (Amédée), avocat à la Cour de cassation, député (Evron)
Treton de Varjuas de Langan, propriét. maire (Loiron).
Trippier de Lagrange, maire de Vaiges, [illegible]

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Kerviche, *chef*

Personnel des fonctionnaires et agents des diverses administrations. — Emplois et emplois dont la nomination est dévolue au préfet.

1re *Division* : M. [illegible], *chef de division.*

Secrétariat général et finances départementales

2e *Division* : M. Cornée, *chef de division.*

Administration générale, travaux publics

M. Rousseau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste, M. de Martonne. — *Architecte* M. Hawke. — *Agent voyer en chef* (le service est réuni aux ponts et chaussées).

Arrondissement-chef-lieu de Laval.

Composé de 9 cantons, 91 communes, 121,011 habitants.

Arrondissement de Château-Gontier.

Composé de 6 cantons, 73 communes; 73,822 habitants

M. Thibaudeau, *sous-préfet*, à Château-Gontier

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons, 112 communes; 150,048 habitants.

M. Dobbé, *sous-préfet*, à Mayenne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Ambrières	Renault.	Grez-en-Bouère	Berthelot.
Argentré	Letourneurs.	Horps (le)	Fanneau.
Bais	Billeux.	Landivy	Hamon
Bierné	Pichot.	Lassay	Niobe
Chailland	Oger	Laval	Bidon
Château-Gontier	Fournier ✲	Loiron	Pommerais
Cosse-le-Vivien	Bodard de la Jacopière	Mayenne	Gandais ✲
Couptrain	Denis	Meslay	Chauvet
Craon	Hamonet	Montsurs	Houssaé.
Evron	Renault-Morlière.	Pré-en-Pail	Fichet
Gorron	Le Marchant.	Saint-Aignan-sur-Roë	Guerin
		Sainte-Suzanne	Bodier
		Villaines	De Bruneau.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Ce département est borné au Nord par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, au Nord-Est et à l'Est par l'empire d'Allemagne; au Sud par le département des Vosges, et à l'Ouest par celui de la Meuse.

M. CAZELLES (O ✻), *préfet*, à Nancy.
M. Bès de Berc, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Zæpffel (O ✻), *vice-présid.*, Kinsbourg, Boidin (Albert), Gauckler (✻ A).

Conseil général de département. MM.

Bertrand, maire (Briey).
[illegible]
Bricé, maire (Blâmont).
Brocard, docteur, maire (Nomeny)
Carteron, avocat (Chambley), *secrétaire*.
Collard ✻, propr. à Frolois (Meuse), *pres.*
[illegible] ✻ médecin, maire (Longuyon),
[illegible]
[illegible] (Beuvrez).
[illegible], maire (Toul, *Nord*).
Denis (Paul) (Gerbéviller).
Duvaux, député, ministre de l'instruction publique (Nancy, *O.*)
Fayon (J.) ✻, propr. à Brainville (Conflans).
[illegible] (Badonviller).
Habert (Colombey)
Klopstein (Louis-Alexandre Bon de), maire à Val-et-Châtillon (Cirey).
Lagrésille, propriétaire à Nancy (Bayon).
[illegible] (Nancy)
[illegible] (Pont-à-Mousson)
Marchal (Au[illegible]-le-Roman), *secrétaire*,
Mézières (O ✻), de l'Acad. franç., député (Longwy)
Michaut (Paul), député (Baccarat).
Molitor (Cte) (O ✻) (Arracourt), *secrétaire*.
Monier, maire (Pont-à-Mousson)
Noblot ✻, négociant (Nancy, *Nord*), *vice-président*
Pentheon, député, à Blénod-lès-Toul (Toul, *Sud*)
Tourtel (Haroué)
Varroy ✻, sénateur, ingénieur en chef des ponts et chaussées (Nancy, *Est*).
Viox, député (Lunéville, *Sud-Est*).
Volland ✻, maire (Nancy, *Sud*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Goll, *chef*

1re *Division :* M. Arnould, *chef*.

Affaires militaires. — Police. Élections générales, départementales et communales. — Subsistances. Agriculture. — Commerce. — Haras — Écoles spéciales. — Bourses. — Statistique. — Établissements insalubres, incommodes ou dangereux. Prisons départementales.

2e *Division :* M. Charbonnier, *chef de division*.

Administration départementale - Contentieux. - Contributions publiques. — Tabacs. — Ponts et chaussées — Service hydraulique Aliénés. Enfants assistés. — Archives. — Mines.

3e *Division :* M. Garnier, *chef de division*.

Administration et comptabilité des communes. — Voirie urbaine — Chemins vicinaux. — Forêts. — Domaines. - Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance.

M. Lenoir, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Henri Lepage ✻. — *Architecte :* M. Bottelin ✻.
Agent voyer en chef : M. Bottelin

Arrondissement-chef-lieu de Nancy.

Composé de 9 cantons, 190 communes, 195,571 habitants.

Arrondissement de Briey.

Composé de 6 cantons; 125 communes; 66,187 habitants.

M. Berger (Raoul), *sous-préfet*, à Briey.

Arrondissement de Lunéville

Composé de 9 cantons; 163 communes, 7[illegible] habitants

M. Laffargue, *sous-préfet*, à Lunéville.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 61,209 habitants.

M. de Salume, *sous-préfet*, à Toul.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Arracourt	Barbier	Gerbéviller	Rovelle
Audun-le-Roman	Jacquin.	Haroué	Bataille
Baccarat	Michaut.	Longuyon	Dr Comon ✻
Badonviller	Le Vasseur	Longwy	Moulinet
Bay	Le Margeux	Luneville	Bony
Blâmont	[illegible]	Nancy	[illegible] ✻
Briey	[illegible] d	Nomeny	Dr Brocard.
Chambley	[illegible]	Pont-à-Mousson	Munier
Cirey	Mena	Saint-Nicolas	Mater
Colombey	Dr Habert.	Thiaucourt	Maurice
Conflans	[illegible]	[illegible]	Mangenot.
Domèvre	Legrivière	Vézelise	Dr Thouvenin

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés et le Barrois. — Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes; à l'Est par celui de Meurthe et Moselle; au Sud par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'Ouest par ceux de la Haute Marne, de la Marne et des Ardennes.

M. Proudhon, *préfet*, à Bar le Duc
M. Chastel (Henri), *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Paillot, *vice-président*, **Konarski**, **Flageollet**

Conseil général du département. MM.

Bigeon, maire (Vaucouleurs).
Brion, maire (Saint-Mihiel).
Cardot (Jean-Pierre), agriculteur (Stenay).
Chadenet (Bon Henri) (O ✻), sous-directeur [illegible]
C[illegible]r ✻, maire (Gondrecourt).
Delvin[illegible], propriétaire (Montmédy).
Deschamps (Ancerville).
Develle (Louis-Ch.-Éd.), député (Revigny).
D[illegible], doct., maire de Muzeray (Spincourt), *secrétaire*.
Fabry, ingén. des arts et manufact. (Étain).
Gauvain, ancien notaire (Souilly).
Gérardin, conseiller à la cour d'appel de Nancy (Vavincourt).
Gillet, docteur en médecine, maire de Beauzée (Triaucourt).
Grandjean (Eug.-Nic.), doct. en méd. (Void).
Grillot, ancien greffier en chef du tribunal civil de Verdun (Charny).
Harmand, Vte d'Abancourt, conseiller réf. à la Cour des comptes (Clermont
Kiepsteu (Bon de), maire à Villo-en-Woëvre (Fresnes-en-Woëvre)
[illegible] (Bar-le-Duc), *secrétaire*.
Liouville (Henri), député (Con[illegible]y, *vice-président*
Mangin, maire (Varennes)
Maury, propriétaire (Verdun)
Mauvais, juge de paix à Commercy (Montfaucon), *secrétaire*
Millon (O ✻), maire, propriétaire (Vaubecourt)
Mouton, rentier (Dun).
Raulx, maire à Villotte (Pierrefitte)
Salin (Montmédy).
Salmon (O ✻), conseiller honoraire à la Cour de cassation (Vigneulles)
Vivenot (Auguste), sénateur (Lig[illegible]y), *prés*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Mosmann, *chef* M. [illegible]

Actes du gouvernement et de la haute police. — Légion d'honneur. — Administration départementale, personnel. — Affaires réservées. — Archives. — Bureaux de la préfecture, personnel. — Enseignement primaire, personnel. — Correspondance, ouverture, classement. — Commissaires de police, personnel. — Perceptions, personnel. — Débits de tabac. — Postes. — Imprimerie et librairie. — Cérémonies publiques. — Loteries.

1re *Division* : M. Paget, *chef de division*

Police générale et municipale. — Recrutement. — Administration générale et communale. — Élections. — Instruction primaire. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Prisons. — Aliénés.

2e *Division*. M. Godard, *chef de division*

Édifices départementaux, diocésains et communaux. — Contentieux des communes. — Domaines et forêts. — Ponts et chaussées. — Voirie vicinale et urbaine. — Emprunts. — Ventes, etc.

3e *Division*. M. Pierre, *chef de division*.

Comptabilité générale, départementale et communale. — Établissements charitables. — Contributions. — Fabriques des églises. — Service des enfants assistés.

M. Marchal, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: N... . — *Architecte:* M. Micault. — *Agent voyer en chef:* M. Saillet.

Arrondissement-chef-lieu de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 130 communes, 79,302 habitants.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 176 communes; 75,105 habitants.

M. Hannezo, *sous-préfet*, à Commercy.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons; 151 communes; 57,086 habitants.

M. Blozet, *sous-préfet*, à Montmédy.

Arrondissement de Verdun

Composé de 7 cantons; 149 communes, 77,863 habitants.

M. de Causonne, *sous-préfet*, à Verdun

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Ancerville.....	Petitjean.
Bar-le-Duc.....	N...
Charny.....	Lemoine.
Clermont.....	Collot.
Commercy.....	Nivelet.
Damvillers.....	Villaume.
Dun.....	Baudson.
Étain.....	Prudhomme.
Fresnes-en-Woëvre..	Cahart.
Génicourt.....	Chanfour ✻.
Ligny-en-Barrois..	Gattiffe.
Montfaucon.....	Mondot.
Montiers-sur-Saulx.	Demandre.
Montmédy.....	Génice ✻.
Pierrefitte.....	Lemugny.
Ravigny.....	Thomas.
Saint-Mihiel.....	Brion
Souilly.....	Bertrand.
Spincourt.....	Royer
Stenay.....	Vissaux
Triaucourt.....	Antoine.
Varennes.....	Mangin
Vaubecourt.....	Ig[illegible]
Vaucouleurs.....	[illegible]gon
Vavincourt.....	Varin.
Verdun-sur-Meuse.	Cicile
Vigneulles-lès-Hatonchâtel.....	[illegible]
Void.....	Oudot

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départements formés de la Bretagne. — Il est borné au Nord par le département des Côtes-du-Nord; à l'Est par celui d'Ille-et-Vilaine; au Sud par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'Ouest par le département du Finistère

M. Marc-Dufraisse, *préfet*, à Vannes.

M. Lulaud, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Dalissy, *vice-président*, Leménicier, Bert, Benoid (Camille).

Conseil général du département. MM.

Bonnelle, notaire (Belle-Isle).
Bourdonnaye (Cte H. de la) ✻, maire (Grandchamp).
Boy ✻ (Lorient, 2e *canton*).
Caradec (Albert), avocat (Elven), *secrétaire.*
Carouge ✻ (Guer).
Dano, maire d'Étel (Belz)
Du Bodan ✻, député (Vannes, *Est*).
Duplessis de Grénédan (Mis), propr. (la Trinité).
Evenn, propriétaire (la Gacilly).
Gressy, not. a Carnac, maire (Quiberon).
Guyomar, propriétaire (Pontscorff).
Hamon-Duplessis, avoué (Guémené), *secret*
Jouvet (René), prop. (Vannes, *Ouest*), *secre*
Kerdrel (Audren de), propriétaire, maire (Rochefort, *vice président*
Lanjuinais (de) (Saint-Jean de Brevelay).
Lambilly (Cte de) ✻, propriét. (Locminé).
Le Berre, propriét. à Neuillac (Cléguerec).
Le Franc, notaire (Questembert).
Le Gargasson, propriétaire (Pontivy).
Loreal, dép., propr. (Muzillac), *vice-président.*
Marion de la Balüe, propr. (Mauron).
Martin (Auray), *secrétaire.*
Mathieu (Lorient, 1er *canton*)
Monneraye (de la), sénateur, propr (Malestroit), *président.*
Moreau (Baud)
Nantois (Vte de), maire de Riantec (Port-Louis).
Perrien (Cte de), député, maire de Landévant (Pluvigner)
Peschart, avoué (Ploërmel).
Ploger (de) (Allaire).

Pluvier (de) (Plouay).
Pozzy, minotier (Sarzeau).
Revel ✻, propriétaire (le Faouët).
Rohan (duc de), propriétaire (Josselin).
Ronault de la Vigne, maire (Rohan).
Stenfort, maire, notaire (Gourin).
Thomas-Kercado ✻, propriétaire (la Roche-Bernard).
Trottier, maire (Hennebont).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N..., *chef du cabinet*; M. Lucas, *chef de bureau*.

Ouverture, enregistrement et départ de la correspondance. — Affaires réservées. — Personnel des administrations financières, des ponts et chaussées et du service vicinal, de l'instruction publique, des cultes, des commissions hospitalières, de la police, des prisons, des gardes champêtres, des gardes particuliers, des syndicats (loi de 1865). — Récompenses honorifiques. — Fêtes publiques. — Loteries et bazards de charité. — Pensions et secours ecclésiastiques. — Police des lieux publics. — Secours pour extrême misère. — Associations diverses. — Sociétés musicales.

1re *Division* : M. Botti, *chef de division*.

Police médicale et sanitaire. — Admission des élèves. — Médecine cantonale. — Enfants assistés. — École d'accouchement. — Ouvroirs et ateliers de charité. — Secours aux victimes de naufrages. — Agriculture, associations et comices agricoles. — Chasse. — Affaires militaires, recrutement. — Subsistances publiques. — Police générale, surveillance des libérés. — Passeports, secours de route. — Colportage. — Sociétés de banques. — Musiciens ambulants. — Mendicité. — Réfugiés étrangers. — Demandes de secours. — Émigration. — Prisons. — Établissements pénitentiaires. — Jeunes détenus. — Enregistrement et visa des récépissés. — Légalisations. — Naturalisations. — Port d'armes. — Recensement. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses de retraite pour la vieillesse. — Brevets d'invention. — Vérification des poids et mesures. — Élections municipales, départementales législatives et sénatoriales. — Élections des conseils et tribunaux de commerce et conseils de prud'hommes. — Conseil général, commission départementale et conseil d'arrondissement.

2e *Division* : M. Riou, *chef de division*.

Administration communale. — Octrois. — Établissement de taxes municipales. — Emprunts et impositions. — Cotisations municipales. — Règlement des budgets. — Dons et Legs. — Translation de cimetières. — Concessions de sépultures. — Contentieux des communes. — Construction et réparation d'églises, de presbytères. — Conseils de fabriques. — Tarifs des pompes funèbres. — Congrégations religieuses (biens, acquisition à titre gratuit ou onéreux). — Chemins vicinaux. — Bureaux de poste et bureaux télégraphiques. — Établissement de lignes télégraphiques. — Foires et marchés. — Enseignement primaire et secondaire. — Écoles maternelles. — Écoles primaires. — Écoles professionnelles et d'apprentissage. — Écoles primaires supérieures. — Collèges. — Lycées. — Bourses nationales. — Administration hospitalière. — Commissions administratives des hospices et bureaux de bienfaisance et d'hospices. — Demandes de secours. — Acceptation des dons et legs.

Comptabilité générale et départementale. — Budget départemental. — Impositions extraordinaires. — Emprunts du département et de l'État. — Liquidation de la retraite des fonctionnaires de l'ordre administratif et des employés de la préfecture. — Travaux publics. — Service des ponts et chaussées. — Grande voirie. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Pêche. — Canaux. — Ports maritimes. — Phares. — Grande voirie maritime. — Inspection des eaux à vin, cidre, poiré et hydromel. — Service hydraulique. — Affaires domaniales. — Échange de biens de l'État. — Vente de biens domaniaux et du mobilier de l'État. — Fixation des dunes et semis. — Autorisations et locations sur les côtes (parcs à huîtres, marais salants, etc.). — Eaux et forêts. — Vente de coupes de bois de l'État. — Mines. — Travaux des bâtiments départementaux (sous-préfectures, tribunaux, gendarmeries, asiles d'aliénés, etc.). — Expropriations pour cause d'utilité publique pour le compte de l'État et du département. — Monuments historiques.

M. Carado, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Rosenzweig. — *Architecte* : M. Mairie.
Agent voyer en chef : M. Prulhières.

Arrondissement-chef-lieu de Vannes.

Composé de 11 cantons; 81 communes; 141,980 habitants.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 52 communes; 180,780 habitants.

M. Dessaud, *sous-préfet*, à Lorient.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 65 communes; 93,270 habitants.

M. Gaitel, *sous-préfet*, à Ploërmel.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 61 communes; 103,584 habitants.

M. Chadenier, *sous-préfet*, à Pontivy

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Allaire	Fleury.
Auray	Morcreau.
Baud	Morel.
Belle-Isle (le Palais)	Poupart.
Belz	Laurent.
Cléguérec	Jan.
Elven	Lorgeoux.
Gourin	Stenfort
Grand-Champ	Cte de la Bourdonnaye ✻.
Guémené	Cte de Langlais
Guer	Carouge ✻.
Hennebont	Trottier ✻.
Josselin	Bourgogne.
La Roche Bernard	Kercado ✻.
La Trinité-Porhoet	Menagé.
Le Faouët	Bargain.
Le Gacilly	Etrillard.
Locminé	Chatelier
Lorient	Bodin aîné
Malestroit	Giron
Mauron	Guillotin
Mazières	Gris
Hennebont	Zanaire.
Plouay	Cte de Pauvié
Pluvigner	Harscouët de Saint-Georges
Pontivy	Le Per
Pont-Scorff	Le Dain
Port Louis	Pinlor
Quistembert	Le Franc
Quiberon	Alain
Rochefort-en-Terre	Bahon
Rohan	Roquelt de Lavigne
St Jean Brévelay	Gallet
Sarzeau	Bodic
Vannes	Bergeret ✻

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais, qui se jette dans la Loire, à Nevers, c'est le seul département que forme le Nivernais. — Il est borné au Nord par les départements de l'Yonne et du Loiret; à l'Est par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au Sud par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'Ouest par celui du Cher.

M Drouin ✻, *préfet*, à Nevers.

M. Ferré, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Halary, *vice-président*, Bouquet, Buy.

Conseil général du département. MM.

Berger (Luzy), *secrétaire.*	Laporte, député (Nevers)
Bizon (Tannay).	Laubespin (Cte de) ✻ (Pouilly).
Certaines (Mis de), mre d'Authien (Corbigny).	Limet ✻, maire (Cosne)
Décertaine (Fours), *vice-président.*	Martin de Chanteloup (Ch) ✻, conseiller à la cour d'appel de Bourges (Brinon).
Delray ✻ (Decize).	Massé fils, maire de Garchizy (Pougues)
Dutray (Montsauche).	Matisse, maire de Cossaye (Dornes)
Fay-Salles (Gal Mis d') (O✻) (Moulins-Engilbert).	Pracomtal (Mis de) ✻ (Châtillon).
Ferrier (Prémery).	Savigny (de) ✻ (St Saulge)
Front (Donzy).	Saint-Léger (Cte A. de ✻, maire de Saint-Léger-du-Fougeret (Château-Chinon).
Frottier (St-Amand), *secrétaire.*	Saint-Sauveur (Vte de), maire de St-Firmin (St-Benin-d'Azy).
Guillemain (la Charité).	Tenaille Saligny ✻ (Cosne) (Varzy)
Hérisson, député, maire (Clamecy), *président*	De Turenne, maire (St-Pierre-le-Moutier)
La Brosse (de), maire d'Empury (Lormes)	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. N...., *chef*

Ouverture des dépêches. — Audiences. — Affaires réservées et confidentielles. — Bureau de tabacs. — Personnel des différentes administrations. — Légion d'honneur et ordres honorifiques. — Instituteurs, etc.

1re *Division.* M. Proust, *chef de division.* — MM. Colas et Reslut, *chefs de bureau.*

Administration départementale et communale.

2e *Division.* M. Girard, *chef de division.* — M. Jacquemet, *chef de bureau.*

Travaux publics. — Chemins vicinaux. — Finances.

3e *Division; secrétariat général.* M. Cognet, *chef de division.* MM. Morel et Gelin, *chefs de bureau.* — M. Sourd, *inspecteur des enfants assistés.*

Services départementaux.

Archiviste M. de Flamare. — *Architecte* M. Bouveault
M. Léonard ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées *chargé du service vicinal.*

Arrondissement-chef-lieu de Nevers.

Composé de 8 cantons, 93 communes; 127,727 habitants.

Arrondissement de Château-Chinon

Composé de 5 cantons; 62 communes; 72,178 habitants.

M. Devoisins, *sous-préfet*, à Château-Chinon.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons, 93 communes; 77,032 habitants.

M. Périvier, *sous-préfet*, à Clamecy.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons; 65 communes, 76,631 habitants.

M. Martin, *sous-préfet*, à Cosne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Brinon	Dr Regnault.	Montsauche	Monot.
Charité (la)	Buy.	Moulins Engilbert	Thibaudin.
Château-Chinon	Gaillard.	Nevers	N....
Châtillon	Chasseing.	Pougues-les-Eaux	Jeramec
Clamecy	Rebouleau.	Pouilly	Bissey
Corbigny	Petit.	Prémery	Fargeot
Cosne	Limat ✻.	Saint-Amand	Jacquet.
Decize	Comoy.	Saint Benin-d'Azy	Frebault.
Donzy	Front.	St-Pierre-le-Moûtier	Grenet.
Dornes	Maitre	Saint-Saulge	Regnard Roux.
Fours	Décertaine.	Tannay	Guinet.
Lormes	Tardy.	Varzy	Ducarroy.
Luzy	Bertrand.		

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis. — Il est borné au Nord par la mer d'Allemagne; au Nord-Est par la Belgique, à l'Est par le département des Ardennes; au Sud-Est et au Sud par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'Ouest par le département du Pas-de-Calais.

M. Jules Camdon ✻ (✠ I), *préfet*, à Lille.
M. Bouffet (✠ A), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Arnaud de Praneuf, *vice-prés.*, Delaporte, Joppé, Poirson.

Conseil général du département. MM.

Alain Chartier (Doua., *Nord*).
Bergerot, propriétaire, maire d'Esquelbecq (Wormhoudt).
Bernard (Cambrai, *Ouest*).
Bieswal, propriétaire à Bailleul (Bailleul, *Nord Est*).
Bouchery, agriculteur, maire de Sailly (Lourches).
Boudeweel (Hondschoote).
Boulangé, cultivateur, maire de Salesches (le Quesnoy, *Est*).
Boussus, à Wignehies (Trélon).
Bouteville (Bon de), propr. (Marchiennes).
Brame (Georges) ✻, dép., propr. (Cysoing).
Bultot ✻, maire de Valenciennes (Valenciennes, *Est*).
Catteau (Pierre) ✻, manuf. (Roubaix, *Est*).
Caullet, fabr. de sucre, maire de Haspres (Bouchain).
Cl[illegible]bart propriétaire à Blaisse
Claeys, maire (Bergues).
[illegible] (Cambrai, *Est*).
Crépin ✻, agriculteur, maire de Noyelles-sur-l'Escaut (Marcoing).
Demeunynck ✻, docteur en médecine, à Lille (Bourbourg).
Dervaux ✻, industriel Condé).
Desmazières, propriétaire (Seclin)

Desmoutiers ✻ (Pont-à-Marcq).
Desmyttère ✻, propr., maire (Cassel).
Des Rotours, député, propriétaire, maire d'Avelin (Orchies)
Desurmont ✻, fabricant (Tourcoing, *Sud*).
Duponchel, maître de verreries à Sars-Potteries
Duquenne, négociant (Merville).
Dutemple, notaire (Clary).
Dutilleul (Jules), sénateur, maire de Lille (Lille, *Nord-Est*).
Fiez (Berlaimont).
Fiévet, cultivateur, fabricant de sucre à Sin (Douai, *Sud*).
Giraud (Ed.) ✻, député (Douai, *Ouest*).
Goussard (C✻), président de section au Conseil d'État (Gravelines).
Gravis, ancien notaire (Bavay).
Hiroux (Avesnes, *Sud*).
Joets de Metershof, propriétaire (Hazebrouck, *Nord*).
Jonglez (Tourcoing, *Nord*).
Legrand (E.) (Avesnes, *Nord*), *secrétaire*.
Legrand (Albert) (Lille, *Ouest*).
Legrand (Louis), avocat, docteur en droit et ès lettres, député (Valenciennes, *Sud*).
Legrand (Pierre), av., dép. (Lille, *Centre*).
Legrand (de Lecelles L.), av. (St-Amand, *rive gauche*).
Lemaire (Gustave), avocat à Dunkerque (Dunkerque, *Est*).
L'Espine (Bon de), propr. (le Quesnoy, *Ouest*).
Marez ✻, négociant (Solesmes).
Mahieu, manufacturier, maire (Arleux).
Marie-Soufflet, propriétaire (Landrecies).
Mesnil-Durieux, [illegible] Prud'homme, *Sud*).
Mention (Charles), député (Arleux).
Meurillon (Quesnoy-sur-Deulle).
Moreau (Roubaix, *Ouest*).
Outters (Steenvoorde), *secrétaire*.
Pichon (O✻), député, avocat (Bailleul, *Sud-Ouest*).
Potié (Hazebrouck).
Rousseaux (Jules), propriétaire à Valenciennes (Valenciennes, *Nord*).
Scrufort (Maubeuge).
Seydoux (Charles) (O✻), manufacturier (le Cateau), *vice-président*.
Sirot (Jules), maître de forges à St-Amand (St-Amand, *rive droite*)
Telliez ✻ (Carnières)
Testelin, sénateur, docteur en médecine (Lille, *Sud-Ouest*), *président*
Trystram, député (Dunkerque, *Ouest*), *vice-président*
N. .. (Lille, *Sud-Est*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. N...., *chef*

1re *Division* : M. Charrier, *chef de division*.

Organisation administrative. — Imprimerie et Librairie. — Population. — Élections. — Commerce. — Industrie. — Subsistances. — Agriculture. — Sciences et Arts. — Aliénés. — Hygiène. — Affaires militaires. — Police. — Prisons. — Écoles spéciales. — Tabacs.

2e *Division*. M. Lecocq, *chef de division*

Contributions directes et indirectes. — Douanes. — Administration départementale. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation. — Ports maritimes. — Marais. — Usines. — Police de la grande voirie. — Établissements insalubres. — Mines.

3e *Division* : M. Fever, *chef de division*

Administration communale. — Octrois. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'épargne. — Fabriques et consistoires. — Enfants assistés. — Travaux communaux. — Voirie urbaine.

Division de l'instruction primaire. M. Foucault (✻I), *chef*.

M. Bury, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. l'abbé Dehaisne (✻I). — *Architecte* : M. Marteau ✻ (✻A).
Agent voyer en chef. M. Doniol.

Arrondissement-chef-lieu de Lille

Composé de 17 cantons; 129 communes; 636,077 habitants.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 159 communes; 199,870 habitants.

M. Pasques, *sous-préfet*, à Avesnes

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons, 118 communes, 194,838 habitants.

M. Desprez, *sous-préfet*, à Cambrai.

Arrondissement de Douai

Composé de 6 cantons; 66 communes; 128,191 habitants.

M. Boyanval ✻, *sous-préfet*, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons, 62 communes, 128,544 habitants

M. Pichon (✪A), *sous-préfet*, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons, 59 communes; 111,757 habitants.

M. Eric Isoard (✪A), *sous-préfet*, à Hazebrouck

Arrondissement de Valenciennes

Composé de 7 cantons, 82 communes; 203,832 habitants.

M. de Malherbe, *sous-préfet*, à Valenciennes.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Arleux	Bar.	Landrecies	Huber-Quenot.
Armentières	[illegible] Fauvet	Lannoy	Mulez-Dewailly
Avesnes	Herbecq ✲	Le Cateau	Lozé.
Bailleul	[illegible] Deconinck	Le Quesnoy	Dubois
Bavay	Hennet de Courtefroy	Lille	Gery Legrand.
Bergues	Claeys.	Marchiennes	Maton.
Berlaimont	Eliez Evrard.	Marcoing	Dron.
Bouchain	Canonne.	Maubeuge	Berteau
Bourbourg	Vandenbroucque.	Merville	Duhamel.
Cambrai	Renard ✲.	Orchies	Sturne
Carnières	Degardin	Pont-à-Marcq	Bulteau (Florian).
Cassel	Desmyttère ✲.	Quesnoy-sur-Deule	Dervaux.
Clary	Sanvéz.	Roubaix	Ahart.
Condé	Castiau	Saint-Amand	Bruneau Flour.
Cysoing	Parent-Dalmaselle.	Seclin	Desmazières.
Douai	Merlin.	Solesmes	Petit.
Dunkerque	Leuleu (✪).	Sorel-le-Château	Legrand-Boyer
Gravelines	De Marle Detz	Steenvoorde	[illegible]
Hasbrouck	Ch. d'Hespel	Tourcoing	[illegible]
Hazebrouck	Massart Briest	Trélon	A. Sicot.
Hondschoote	Vandertaelde	Valenciennes	Bataille ✲
La Bassée	Cousin.	Wormhoudt	Morael.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Ile-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin français, le Mulcien, etc. — Il est borné au Nord par le département de la Somme; à l'Est par celui de l'Aisne; au Sud par ceux de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise; enfin à l'Ouest par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

M. DE SELVES ✲, *préfet*, à Beauvais.
M. Léon Dumesnil, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

C^te de Saint-Gilles, *vice-président*, Rain, Goris.

Conseil général du département. MM.

Altette, propriétaire (Marseille).
Andlau (C^te d') (C✲), sénateur, général de brigade (Liancourt).
Baltry d'Avricourt ✲, secrétaire d'ambassade (Lassigny).
Boudeville, député, maire, pharm (Méru).
Brossard de Beauchesne, propriétaire à Moliens (Formerie).
Caix de Saint-Aymour (de), propriétaire, (Senlis), *secrétaire.*
Chevet ✲, maire (Compiègne), *secrétaire.*
Corberon (B^on de) (C✲), maire de Troissereux (Nivillers).
Damainville ✲, référendaire honoraire à la Cour des comptes (Crépy).
Dupont ✲, manufacturier (Songeons).
Franck Chauveau, député (Retz)
Gaillard (Jules) ✲, propriétaire à Précy-sur-Oise (Creil)
Genet de Chatenay, propriétaire à Fontaine-Bonneleau (Crèvecœur).
Gérard, docteur en méd. (Beauvais, S. O.)
Goussencourt (V^te de), propriétaire Saint-Just-en-Chaussée).
Graffenried de Villars (B^on) ✲, propriétaire (Noyon).

Hubert, propriétaire (Guiscard)
Lagache (Célestin) (O✻, (⚜), sénateur, ancien directeur du service sténographique à l'Assemblée nationale (Maignelay), *vice-président*
Lagarde, propriétaire (Attichy).
L'Aigle (Cte Robert de) ✻ (Ribécourt).
Levavasseur (Eugène) (C✻), ancien direct. génér de l'enregistrement des domaines et du timbre à Paris (Froissy), *vice-prés*
Levavasseur (Gustave), député, maire, propriétaire (Breteuil).
Malherbe (Cte de) ✻, ancien sénateur, propriétaire (Beauvais, *Nord-Est*).
Maurienne, propriétaire (Estrées-Saint-Denis
Mo[illegible] armacien maire (Mouy).
N[illegible] de), maire de Fontaine-les-Corps-Nuds (Nanteuil).
N[illegible], duc de Mouchy ✻, maire de Mouchy-le-Châtel (Noailles)
Or[illegible] duc d'Aumale GC✻ (Chantilly), *président*
Pelletier, propr à Ons-en-Bray (Auneuil).
Prévôt, prop à Fleury (Chaumont), *secrét*
Richar[illegible] maire Pont-Ste-Maxence
Sagot (C✻), général à Org (Grandvilliers)
Ségonzac (Bon de), maire d'Orvillers-Sorel (Ressons-sur-Matz)
Serrin ✻, maire (Neuilly en Thelle)
Tourly-Godin, propr., maire de La Landelle (Coudray-St-Germer)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N..., *chef*

1re *Division* M. Bellair, *chef de division*

Affaires réservées — Personnel — Légion d'honneur — Secours. — Beaux-arts — Cultes, etc. — Police. — Administration municipale. — Élections. — Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie — Recrutement, etc.

2e *Division* M. Elie Dubus, *chef de division*

Administration communale et des fabriques — Instruction primaire. — Affaires départementales. — Comptabilité générale — Contributions, etc.

3e *Division* : M. Caron, *chef de division*.

Travaux publics. — Ponts et chaussées — Cours d'eau. — Chemins de fer — Mines. — Usines. — Voirie vicinale

M. Hérouart, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Coüard-Lhuys. — *Inspecteur des bâtiments départementaux* : M. Woillez. *Agent voyer en chef* (M. Bellom ✻, ingénieur en chef, est chargé de ce service)

Arrondissement-chef-lieu de Beauvais.

Composé de 12 cantons, 242 communes ; 125,555 habitants.

Arrondissement de Clermont

Composé de 8 cantons ; 169 communes ; 87,698 habitants

M. Gautier, *sous-préfet*, à Clermont.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons ; 157 communes ; 93,228 habitants

M. Gilbert-Boucher, *sous-préfet*, à Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons ; 193 communes ; 98,074 habitants.

M. Petit-Dossarris, *sous-préfet*, à Senlis.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Auneuil ..... Leroy.
Auneuil ..... Boullenger (Aimé).
Beauvais..... Roussel.
Betz..... Roblin
Breteuil..... Levavasseur (Gust.).
Chaumont..... Morin.
Clermont..... Decingnières.
Compiègne..... Chovet ✻.
Coudray-St-Germer. Caron.
Creil..... Le Brun
Crépy..... De Fleury.
Crèvecœur..... Grégoire.
Estrées-St Denis... Lefuvre.
Formerie..... Delaunay.
Froissy..... Rose.
Grandvilliers..... Bourdeau.
Guiscard..... Hubert.
Lassigny..... Chevallier.
Liancourt..... Johdon.
Maignelay..... Dhomme.
Marseille..... Altette.
Méru..... Boudeville
Mouy..... N...
Nanteuil..... Cauchard.
Neuilly-en-Thelle... Serrin
Nivillers..... Louvet
Noailles..... Vaillant
Noyon..... Denis.
Pont-Ste-Maxence... N...
Ressons..... Legrand.
Ribécourt..... Gossart
St-Just-en-Chaussée. Haisseau.
Senlis..... Fontaine.
Songeons..... Royer

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par le département du Calvados et partie de celui de l'Eure; à l'Est par ceux de l'Eure et d'Eure-et-Loir; au Sud par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'Ouest par celui de la Manche.

M. Robert DE MASSY ✻, *préfet*, à Alençon.

M. Roger, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Frize, *vice-prés.*, De Liénard, Bruneleau, Jégou.

M. Mousseron de la Chaussée ✻, *conseiller honoraire*

Conseil général du département. MM.

Bansard des Bois, député (Bellême).
Banville (Vte de) ✻ (Tinchebray).
Blanchi, député (Bazoches-sur-Hoëne).
Boiszenou (le Merlerault).
Boutemier, docteur méd. (la Ferté-Fresnel).
Bresdin (Longny).
Can[illegible]
Caulaincourt (Cte de) (O✻), maire de Giel (Putanges).
Charencey (Cte de) (Tourouvre).
Christophle (A.), député, gouv. du Crédit foncier (Juvigny-sous-Andaines).
Dugué de la Fauconnerie ✻ (Nocé).
Fleury, maire, dép (Moulins-la-Marche).
Flers de la Motte Angot, Cte de), sénat, maire de Villebadin (Exmes).
Turenne (Vte de) (Courtomer).
Hardy ✻ (Athis).
Houssin de St-Laurent (Bon) ✻ (Domfront), *secrétaire*.
Germain Lecour, maire (Argentan).
Gévelot (O✻), député (Messei).
La Touanne (Bon de) ✻, propriét. (Gan[illegible]
Le Guay (Albert) (O✻), ancien préfet, sous-gouv. du Crédit foncier (Perv[illegible]ères).
Le Meunier de la Raillière, maire (La Ferté Macé).
Lherminier (Cle) (Alençon, *Est*).
[illegible]
Levavasseur (Briouze), *secrétaire*.
Libert ✻, docteur médecin (Passais).
Louveau (le Theil).
Mackau (Bon de) ✻, député (Vimoutiers).
Marques de Champropus (O✻), chef d'escadron d'état-major en retr. (Écouché).
Pichon (Carrouges).
Ponquet (C✻), sénateur (Mortrée).
Poupet, avocat Alençon, *Ouest*).
Ragaine (Dr) ✻ (Mortagne).
Rouderer (Cte), maire de Bursard (le Mesle-sur-Sarthe).
Sagot, propriétaire (Rémalard).
Schneitz ✻, propriétaire (Flers), *vice-prés.*
Sénéchal ✻, propr., maire (Séez), *préid.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Collignon, *chef*.

Ouverture et distribution de la correspondance. — Renseignements généraux. — Affaires politiques et réservées. — Ordre judiciaire. — Légion d'honneur et distinctions honorifiques. — Personnel des sous-préfets, des conseillers de préfecture et des employés de préfecture. — Emplois à la nomination du Préfet. — Propositions et avis pour les emplois ressortissant à l'administration centrale. — Personnel des contributions directes et indirectes. — Percepteurs et receveurs municipaux. — Instituteurs et institutrices. — Élections. — Maires et adjoints. — Débits de tabacs, de poudre. — Postes. — Receveurs, distributeurs et facteurs. — Cultes. — Boursiers du séminaire.

1re *Division* : M. H. Tomeret, *chef*.

Recrutement de l'armée. — Affaires militaires. — Écoles spéciales du Gouvernement. — Administration générale. — Presse, colportage, passeports. — Règlements de police municipale. — Loteries. — Chasse. — Conseils d'hygiène. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires, vaccine. — Ateliers insalubres. — Eaux thermales. — Travail des enfants dans les manufactures. — Enfants du premier âge. — Jury. — État civil. — Sciences et beaux arts. — Statistique générale, dénombrement de la population. — Agriculture, comices, concours régionaux, foires et marchés. — Industrie. — Tribunaux de commerce. — Expositions. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses d'épargne. — Extinction de la mendicité. — Administration de l'instruction primaire. — Salles d'asile. — Instruction secondaire. — Bourses dans les lycées et collèges.

2e *Division* : M. Macaire, *chef*.

Travaux publics. — Chemins de fer. — Routes nationales. — Service hydraulique. — Mines et carrières. — Service vicinal. — Voirie urbaine. — Administration, comptabilité et contentieux des communes, des hospices et des bureaux de bienfaisance. — Monuments historiques. — Octrois. — Fabriques des églises. — Érection des cures, vicariats, etc. — Congrégations religieuses. — Dons et legs. — Écoles normales. — Budget de l'instruction publique. — Comptabilité de l'instruction primaire. — Conseil départemental de l'instruction publique.

3e *Division*. M. Besnier ✻, *chef*

Comptabilité générale des ministères. — Comptabilité départementale. Budgets et comptes. — Ordonnancement des dépenses et expédition des mandats. — Rentes sur l'État. Inscriptions départementales. — Greffe du conseil de préfecture. Contributions directes. — Cadastre. Poids et mesures. — Secours pour pertes par incendie, grêle, épizooties, etc. — Asiles d'aliénés. — Enfants assistés. — Admission dans les hospices de vieillards indigents et infirmes des communes rurales. — Admission d'élèves sages-femmes. — Prisons. — Convois civils. — Amendes et condamnations pécuniaires. — Edifices diocésains et départementaux. — Mobiliers départementaux et de l'évêché. — Casernement de la gendarmerie. Domaines. — Forêts nationales. — Haras du Pin. — Courses de chevaux. — Concours hippiques. — Brevets d'invention.

M. Housseau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. Duval. — *Architecte*: M. Arnoul. — *Agent voyer en chef*. M. Leurson

Arrondissement-chef-lieu d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 92 communes; 68,994 habitants

Arrondissement d'Argentan.

Compose de 11 cantons; 174 communes; 86, 81 habitants

M. Topin, *sous-préfet*, à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Compose de 8 cantons, 95 communes; 125,316 habitants

M. Parmentier, *sous-préfet*, à Domfront.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 150 communes; 100,032 habitants

M. Mercier, *sous-préfet*, à Mortagne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Alençon	Marchand.	Longny	Bresdin
Argentan	Méhaudin.	Mêle-sur-Sarthe	Friquet.
Athis	Fauvel-Môre.	Merlerault (le)	Marguet de-Besson
Bazoches-sur-Hoëne	Tablet.	Messei	Jouguet.
Bellême	Barsard des Bois.	Mortagne	Le Corme
Briouze	Gallot.	Mortrée	Cerqueil.
Carrouges	Gautier.	Moulins-la Marche	Barillet-Pillard.
Courtomer	N...	Nocé	Lebas.
Domfront	Cousin-Lalande.	Passais	Barrabé.
Écouché	Ségouin.	Perverchères	Allard (François).
Exmes	Buffet.	Putanges	Morin de la Pilière.
Ferté-Frenel (la)	De Boutellier.	Rémalard	Le comte d'Andlau
Ferté-Macé (la)	Le Meunier de la Raillère.	Sées	Sénéchal ✻.
		Theil-sur-Huisne (le)	Dourdoigne
Flers	Duperron.	Tinchebrai	Le Mardeley.
Gacé	Morel.	Tourouvre	Allard.
Juvigny-s.-Andaine	Clopied.	Trun	Leroy.
Laigle	Noché.	Vimoutiers	Fortin.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. — Il est borné au Nord par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'Est par le même; au Sud par celui de la Somme, et à l'Ouest par la Manche.

M. G. Bihourd ✻, *préfet*, à Arras.

M. Goulley, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Lecesne, *vice-président*, Youf, Gallot, Corderoy.

Conseil général du département. MM.

Ansart-Rault, député (Boulogne *Sud*).
Bellessart, maire (Auxi-le-Château).
Bonneaux, maire de Wancourt (Croisilles).
Boucher-Cadart, sénateur conseiller à la Cour d'appel de Paris.
Bouret, maire de Zuttkerque (Audruick).
Brémart, maire de Louches (Ardres).
Cappe, propriétaire, à Maisoncelle (le Parcq).
Clercq (de), maire d'Oignies (Carvin).
Cormette (de) ✻, maire d Henneveux (Desvres).
Danson ✻, méd. des épidémies à Béthune (Cambrin).
Declomy-Parenty, maire de Peuplingues (Calais).
Delhomel ✻, banquier (Montreuil), *secret*
Delisse (Béthune).
Déprez, député, maire d Harnes (Lens).
Delsy, propriétaire a Arras Bapaume).
Devaux, sénateur (St-Omer, *Nord*), *présid.*
Dufour, maire d Hesdin l'Abbé (Samer), *vice-président.*
Duhamel, avocat à Paris (Saint-Omer, *Sud*).
Famien O✻), maire (Lillers).
Florent-Lefebvre, député, maire de Moncay-le-Preux (Vitry
Fresnaye-Laligant, maire de Marenla (Campagne)
Gody, médecin (Guines).
Gosselin ✻, anc. présid. de la chambre de commerce, banquier a Boulogne (Fruges).
Graux, député (St-Pol).
Havrincourt (Mis d') (O✻), maire d'Havrincourt (Bertincourt)
Hermary, maire de Barlin (Houdain).
Jonnart, maire de Fléchin (Fauquembergues).
Jourdain ✻ Hacquellers), *vice-président*
Lagache (Boulogne, *Nord*)
Lambert (Aire), *secrétaire*
Lanthiez, agricult. à Noreuil (Marquion).
Lebleu, maire de Sailly-sur-la-Lys (Laventie).
Legrelle, banquier (Arras, *Nord*)
Leloup, industriel (Arras, *Sud*).
Lepant, notaire (Avesnes-le-Comte).
Louvencourt (Cte de), Pas
Mathieu ✻, maire de Cambrin l'Abbé (Aubigny)
Partz de Pressy (Mis de) (Heuchin).
Pérus, notaire (Marquise)
Quenson (Cyrille), propriétaire à Nielles-les-Bléquin (Lumbres).
Rosamel (de) ✻ (Étaples
Sens ✻, ingénieur (Beaumetz-les-Loges).
Tailliandier, maire de Fresnoy (Vimy
Vast, maire de St Hilaire-Cottes Norrent Fontes).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. François, *chef.*

1re *Division:* M. Bruyant, *chef de division.* — MM. Lorlcot et Adry, *chefs de bureau.*

Administration générale. — Agriculture. — Assistance publique. Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Cimetières. — Cultes. — Élections. — Imprimerie et librairie. — Instruction publique — Personnel. Poids et mesures. Police. — Prisons Recrutement de l'armée Statistique. Tabacs. — Télégraphie.

2e *Division:* M. Houriez, *chef de division.* — M. Pentel, *chef de bureau.*

Administration des communes, des fabriques et établissements charitables. — Chemins vicinaux. — Édifices et travaux communaux. — Voirie urbaine.

3e *Division:* M. Bannerot, *chef de division.* — M. Marcadet, *chef de bureau.*

Bâtiments départementaux. — Canaux, rivières. — Chemins de fer — Contentieux. — Domaines et forêts. — Édifices diocésains — Mines — Ports maritimes — Routes nationales

4e *Division:* M. Leclercq, *chef de division.* — M Pierropont, *chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale. Contributions directes

Services départementaux.

Archiviste: M. Loriquet. — *Architecte:* M. Agnès. — M. Mallez ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *chargé du service vicinal.*

Arrondissement-chef-lieu d'Arras.

Composé de 16 cantons; 211 communes; 178,558 habitants.

Arrondissement de Bethune

Composé de 8 cantons; 142 communes; 204,831 habitants

M. Louvel, *sous-préfet,* à Béthune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 7 cantons, 101 communes; 170,594 habitants

M. Sée (Eugène), *sous-préfet,* à Boulogne-sur-Mer.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons, 141 communes, 75,835 habitants.

M. Barrabant ✻, *sous-préfet,* à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 118 communes, 115.997 habitants

M. Paitel (Em.), *sous-préfet*, à Sain'-Omer

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons, 191 communes 78,2[illegible] habitants

M. Faisant, *sous-préfet*, à Saint-Pol.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aire	Fauquette.
Ardres	Aloy-Ha gn.eré.
Arras	L. Renaud-Cordonnier.
aubigny	Dolombre.
Audruick	Dubrœucq.
Auxi-le-Château	Beaussart.
Avesnes-le-Comte	Dunois
Bapaume	Pajot.
Beaumetz-les Loges	Vermel.
Bertincourt	Savary.
Béthune	Dupuich.
Boulogne	Huguet.
Calais	Debelle.
Cambrin	Lesage.
Campagne	Mo.el.
Carvin	Robert.
Croisilles	Damien.
Desvres	Vincent.
Etaples	Dumoulin.
Fauquembergues	Ogier.
Fruges	Lecucq-Caron
Guines	De Bournonville.
Hesdin	Leroul
Heuchin	Guyot
Houdain	Fleury
Hucqueliers	Grard
Laventie	Bavière-Leblou
Lens	Bar
Le Parcq	Poissant
Lillers	Famien (Ovide).
Lumbres	Mar[illegible]
Marquion	Legrange
Marquise	Pérus
Montreuil	Capelle.
Norrent-Fontes	Cossart.
Pas	Caudron.
Saint-Omer	Duméril (Émile)
Saint-Pol	Maillart
Samer	De Beausire de Rosamel
Vimy	Duquesne.
Vitry	Moulart

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Velay. Il est borné au Nord par le département de l'Allier; à l'Est par celui de la Loire; au Sud par les départements de la Haute Loire et du Cantal, et à l'Ouest par ceux de la Corrèze et de la Creuse

M. Glaize (Paul) (O ✻) (ꝈA), *préfet*, à Clermont.
M. Vaissière (Henri), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Picot, *vice-prés*, Raynal de Tissonnière, Allary, Queylard.

Conseil général du département. MM.

Armilhon ✻, notaire, maire (Ambert).
Blatin Mazelhier, avocat (Clermont, *Sud*).
Aubergier (O ✻), doyen honoraire de la Faculté des sciences (Besse).
Barboux, député (St-Amant-Tallende).
Barrière, avocat (St Germain-[illegible]Herm.).
Bergounioux (Maringues).
Bertrand, ancien maire (Tauves).
Blancheton, maire (St-Anthème).
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], *secrétaire*.
Burin-Desrozières (Octave), avocat (Latour).
[illegible]abor[illegible] [illegible]evre-Mouton)
[illegible] [illegible]. nt-Remy)
[illegible]adegrel (Sauxmanges)
[illegible]assaigne (Ernest), propriét. (Châteldon)
Chauvassaigne (Franc[illegible]), maire de St Genest-Champanelle (Clermont, *Sud-Ouest*).
Chauvassaignes (Paul) ✻, inspecteur divisionnaire des télégraphes (Pontaumur).
Cohen, député (St-Amand Roche-Savine).
Desmontoix (Pionsat).
Desroziers (Amable) ✻ (Pont-du-Château).
Duchasseint, député (Lezoux)
Dumas, maire de Vollore-Ville (Courpière)
Duranton-Lachassaigne, maire de Marat (Olliergues)
Fargeix, not. et maire (Bourg-Lastic), *secr.*
Fayol (St-Dier).
Gaillard ✻, maire de Clermont-Ferrand (Rochefort).
[illegible]arel, [illegible]t, [illegible]r[illegible]ier (Riom, *Est*)
Girot-Pouzol, député (St-Germ.-Lembron).
Gomot (Riom, *Ouest*)
Granet (Vivero.s).
Grange (Manzat).
[illegible]
Guyot-Dessaignes ✻ (Cunlhat).
Guyot-Lavaline, maire (Vic-le-Comte), *vice-président*
Laville ✻, propr., maire (Montaigut), *vice-président*
Ma[illegible]rgues des, maire Ardes).

Marrot, doct.-médecin, maire (Billom).
Martha-Baker (Cte de Mons) (O✻), ancien ingénieur des mines, ancien député, maire d'Aubusson (Aigueperse).
Mauzat-Laroche, notaire (Menat).
Michel, notaire, maire (Combronde).
Montlosier (Cte de), maire de St-Ours (Pontgibaud).
Moroges (Randan).
Naffre, maire (Issoire).
Pommerol, doct.-médecin, maire de Gerzat (Clermont, *Est*)
Pouyet, propriétaire (Herment).
Roux, député (St-Gervais)
Salneuve (Jumeaux), *présidt.*
Tallon (Alfred), député (Champeix
Vachier, propriétaire (Arlanc).
Vigeral, maire (Vertaizon).
Virevaux (Ennezat).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M Bouchardon (Louis), *chef du cabinet.* — M. Page, *chef de division*
Personnel administratif. Maires et adjoints — Légion d'honneur. Presse. Imprimerie et librairie. Colportage.— Débits de tabacs. - Secours — Affaires confidentielles et réservées

1re *Division, dite du secrétariat général* M. Giraud, *chef de division*
Élections. — Police — Jury — Salubrité publique. Affaires militaires

2e *Division* M. Baudonnat, *chef de division.*
Comptabilité générale et des administrations publiques. — Agriculture. — Comptabilité départementale — Contributions directes et indirectes. — Caisses d'épargne.

3e *Division* M Jalonatre, *chef de division*
Ponts et chaussées. - Navigation — Chemins de fer. Service hydraulique — Chemins vicinaux et ruraux — Voirie Industrie et commerce — Grande et petite voirie.

4e *Division* M. Scheffler (✻A), *chef de division.*
Administration, comptabilité et contentieux des communes, des établissements charitables et des fabriques. — Cultes. Instruction publique.

M Levadoux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Rouchon — *Architecte:* M. Mallay. — *Agent voyer en chef:* M. Dumer ✻
Service des enfants assistés M Lemoine, *inspecteur*

Arrondissement-chef-lieu de Clermont.

Composé de 14 cantons; 118 communes; 171,843 habitants.

Arrondissement d'Ambert

Composé de 8 cantons; 56 communes; 80,081 habitants.

M. Phelut, *sous-préfet*, à Ambert.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 98,017 habitants

M. Hardy, *sous-préfet*, à Issoire.

Arrondissement de Riom.

Composé de 13 cantons; 136 communes; 144,774 habitants

M. Reibell (✻A), *sous-préfet*, à Riom.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 41 communes, 77,972 habitants

M. Corbière, *sous-préfet*, à Thiers

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aigueperse	Legay	Courpière	Chanherat
Ambert	Arnaud ✻	Cunlhat	Guyot Desaigue
Ardes	Fauvet Montagnes	Ennezat	Gerzat
Arlanc	De la Barbate.	Herment	Damonteix
Besse	Julhiard ✻.	Issoire	Naffre.
Billom	Marrot.	Jumeaux	Mallet.
Bourg-Lastic	Fargeix.	Latour	Bogros.
Châteldon	Dourif.	Lezoux	Cornet.
Clermont	Claussat.	Manzat	Grange.
Clermont-Ferrand	Gaillard ✻.	Maringues	Bergougnioux.
Combronde	Michel.	Menat	De Frédeville

Montaigut.....	Lavaud ✻
Ollergues	Giraud
Pionsat.....	Mangerel.
Pontaumur.....	Anglard
Pont-du-Château	Burin des Roziers.
Pontgibaud ...	Boutarel
Randon	Corre.
Riom.....	Detroges.
Rochefort.....	Baudonnat de Montlue.
Ste. Amant-Roche-Savine	Dousson
St Amant-Tallende..	De Cousin de la Tour-Fondue.
St-Anthème	Brancheton
St Dier.....	Lagrange
St Germain-Lembron ...	Verdier.
St Germain-l'Herm .	Barrière ✻.
St-Gervais	Maison.
St Remy.. ...	Fafournoux
Sauxillanges.....	Andraud
Tauves	Burin
Thiers.....	Guillemin.
Vertaizon.....	Vigerou
Veyre-Monton ...	Chaufrut-Chiraut.
Vic-le-Comte ...	Guyot Lavaud
Vivarols ...	Peloux

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour. — Il est borné au Nord par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'Est par le département des Hautes-Pyrénées, au Sud par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'Ouest par la mer Océane.

M. Paul LAURENS ✻ (✠ A), *préfet*, à Pau.

M. Rossignol, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Terrier, *vice-président*, Bernadotte, De Casabianca

Conseil général du département. MM.

Arripe (d') de Lannecaube (Sauveterre).	Goret ✻, député (Pau, *Ouest*).
Barthe, sénateur, avocat (Pau, *Est*).	Garro (Bon de) (Hasparren)
Barthe fils, procureur de la République à Tourdes Lagor).	Haulon, maire (Bayonne, *Nord-Est*).
Bordenave d'Abère (de) ✻, conseiller honoraire à la cour de Pau (Morlaas).	Harispe (St-Jean-Pied-de-Port), *vice-président*
Cadaillon, maire de Monein (Monein).	Laborde-Noguès (de) (Ustarits).
Carrère (Montaner), *secrétaire*.	La Caze (Louis), sénat., propr. (Lasseube).
Carrère (Oloron-Ste-Marie, *Est*).	Lafond (E.), médecin (Bayonne, *Nord-Ouest*).
Cassou, député, avocat à Pau (Lembeye).	Lamotte d'Incamps (Oloron-Sainte-Marie, *Ouest*)
Cazabat, notaire (Bidache).	Larralde Dustéguy (de), propriét., maire d'Urrugne (St-Jean-de-Luz).
Cazenave (O✻), sénateur (Orthez), *vice-président*.	Larrieq, méd., propr. (Accous, *secrétaire*.
Cledou, médecin (Navarrenx).	Lavignolle, propriétaire à Lescar (Arudy).
Daguenet (O✻) (St-Palais), *présid.*	Naude, notaire (Pontacq)
D'Aussurucq, avocat (Mauléon).	Pisson Abadie, propriétaire (Nay *Est*).
Dasconaguerre ✻, notaire (Labastide-Clarence).	Pomier, médecin (Salies).
David, médecin (Espelette).	Porte, notaire (Larons)
Detchandy notaire (Tardets), *secrétaire*	Quintàs, médecin (Garlin).
Domecq (de) (Arzacq)	Rey, député (Aramits).
Durand (Lescar).	Rey, maire (Nay, *Ouest*).
Duvoisin (St-Jean-Pied-de-Port).	Saint-Jayme (de), maire de St-Just-Ibarre (Iholdy
Fourcade, propriétaire (Thèze).	Vignancour, député (Arthez).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet. M. Charles Thomas, *chef du cabinet*

Ouverture des dépêches. — Demandes d'audiences et de congés. Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Affaires confidentielles et réservées. Honneurs spéciaux. Élections. — Prestation de serment des fonctionnaires. — Légion d'honneur. Décorations étrangères. — Théâtres. — Débits de tabacs. Secours aux indigents. Louveterie.

1re Division : M. N...., *chef de division.*

Rapports internationaux avec l'Espagne. — Listes électorales. Conseils général d'arrondissement. Conseils municipaux. Naturalisations. Service vicinal. Lois et donations. Hospices. Aliénés. — Budgets des hospices, des bureaux de bienfaisance et des communes. — Biens communaux.

2e *Division*. M. Magendie, *chef de division*.

Routes et canaux. — Chemins de fer. — Routes thermales. Budgets des chemins vicinaux Travail des enfants dans les manufactures. Carrières. - Salines — Établissements thermaux. Douanes. Sûreté agricole. Comices agricoles. - Haras. Importations et exportations. — Secours pour pertes agricoles

3e *Division* : M. Cames, *chef de division*

Instruction primaire. Délégations cantonales. — Écoles normales primaires. Écoles libres. Caisses d'épargne. — Épaves. — Comptabilité des différents ministères. — Budgets et comptes départementaux. — Pensions civiles. — Caisse des retraites Invalides de la marine. - Recrutement de l'armée. Engagements conditionnels. — Subsistances militaires — Émigration. — Voyageurs indigents. Imprimerie et librairie Expulsions et extraditions. Transports de corps

M. Tisné, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste M. Florac — *Architecte* : M. Doyère

Arrondissement chef-lieu de Pau.

Composé de 11 cantons, 184 communes, 123,902 habitants.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 53 communes, 104,899 habitants.

M. Lolliot (E.), *sous-préfet*, à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon

Composé de 6 cantons, 107 communes; 62,418 habitants.

M. Berdoly, *sous-préfet*, à Mauléon

Arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie

Composé de 8 cantons, 79 communes; 65,900 habitants.

M. Lesvier, *sous-préfet*, à Oloron-Sainte-Marie.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons, 135 communes; 71,157 habitants

M. Mascle (Frédéric) (✻A), *sous-préfet*, à Orthez.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Accous	Lacoarret.	Montaner	Guiet-Dessus.
Aramits	Rey	Morlàas	Lalutte.
Arthez	Dugachard.	Navarrenx	Castera.
Arudy	Bergé.	Nay	Rey
Arzacq	Lafont	Oloron	Arnaud
Bayonne	Haulon.	Orthez	Planté.
Bidache	Durruty.	Pau	Colonel Renault (O✻).
Espelette	David.	Pontacq	Peyrus
Garin	Lamothe	St-Étienne-de Baigorry	Etcheto.
Hasparren	Larremendy.	St-Jean-de-Luz	Guilhenu.
Iholdy	Larre.	St-Jean-Pied-de Port.	Garat.
Labastide-Clarence.	Lafourcade.	St-Palais	Barachart.
Lagor	Cammes.	Salies	Lacaze-Larroche
Laruns	Pardies.	Sauveterre	Barbaste
Lasseube	Serre	Thèze	Dagurerre.
Lembeye	Dubedat	Tardets	Carrère
Lescar	Bergerot.	Ustaritz	Darmendaritz
Mauléon	Réguerre.		
Monein	Cadaillon		

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé d'une partie du Bigorre, du Nébouzan, des Quatre-Vallées, de l'Astarac et de l'Armagnac, qui appartenaient à l'ancienne province de Gascogne. — Il est borné au Nord par le département du Gers; à l'Est par celui de la Haute-Garonne, au Sud par les Pyrénées, et à l'Ouest par le département des Basses-Pyrénées

M. Jules DE LAMER ✻, *préfet*, à Tarbes

M. Fernand Bret, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Meunier, *vice-président*, Davenet, Costedoat-Duverger
M Marre ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général du département. MM.

Abadie (Bordères)
D'Armau de Pouydraguin (avocat à Tarbes (Pouyastruc)
Barbé (château de Peyrehicade à Lannemezan) (Labarthe)
Baudens (Castelnau-Magnoac), *secrétaire*
Bon (Mauléon Barousse).
Castets, not , maire de Galan (Galan), *secr.*
Cazalas (O ✻), sénateur (Lannemezan)
Cazeaux, maire de Bénac, député (Ossun).
Cénac, docteur-médecin (Argelès,
Jaaphole, avocat (Bagnères)
Duffo, trésorier général à Belfort (Vieille-Aure), *vice-président*
Duffo, notaire à T (St Laurent)
Dupré ✻, sénat prof à la Faculté de de de Montpellier (Tarbes, *Nord*), *présid.*
Fitte, médecin-vétérinaire à Vic (Vic).
Fourcade (Tournay)
Lacome, officier de santé, maire de Cas (Castelnau-Rivière-Basse)
Lapeyre, avocat (Lourdes)
Lassarre, notaire, maire de Sombrun (Maubourguet).
Mérens (de), maire de St-Sever (Rabastens).
Pomès, médecin à Lourdes (St-Pé).
Sempé, doct.-méd. à Tarbes (Tarbes, *Sud*)
Sénac, notaire à Trie.
Soucaze, notaire (Campan).
Tappie, avocat général à la Cour de cassation (Arreau), *vice-président.*
Trélan, docteur méd. à Argelès (Aucun)
Vergez, docteur-médecin, professeur agrégé, Esquièze (Luz).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Jules Feyssal, *chef du cabinet*

Ouverture et distribution des dépêches. — Correspondance confidentielle. — Affaires réservées. — Légion d'honneur. — Beaux arts. — Cercles et réunions. — Fêtes et cérémonies publiques. — Presse. — Police. — Grâces et remises de peines. — Débits de tabac. — Secours. — Personnel des différentes administrations.

1re *Division* : M. Roquefeuil, *chef de division.*

Administration générale départementale et communale. — Finances et comptabilité générale.

2e *Division* : M. Durut, *chef de division*

Affaires militaires. — Statistique. — Élections. — Assistance publique. — Police. — Presse. — Instruction publique. — Agriculture. — Forêts. — Haras. — Commerce et industrie.

M Gaucin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M Durrieu. — *Architecte* M. Larrieu.
Archiviste honoraire M Magenties ✻

Arrondissement-chef-lieu de Tarbes.

Composé de 11 cantons, 195 communes; 110,814 habitants.

Arrondissement d'Argelès

Composé de 5 cantons; 91 communes, 41,180 habitants.

M Tailliez, *sous-préfet*, à Argelès.

Arrondissement de Bagneres.

Composé de 10 cantons, 194 communes; 84,480 habitants

M. Alfred Tardif, *sous-préfet*, à Bagnères.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Argelès	Cénac.	Maubourguet	Bergès
Arreau	Crouau.	Mauléon-Barousse	Ferrère.
[illegible]	Lanusse.	Ossun	Bazie
Bagnères-de-Bigorre	Pambrun.	Pouyastruc	Bethèze.
Bordères	Sapène.	Rabastens	Daulon Menget
Campan	Gaye.	Saint-Laurent	Ricaud.
Castelnau-Magnoac	Baudens.	Saint-Pé	Labâtut.
Castelnau-Rivière-B.	Lacome.	Tarbes	De Févelas.
Galan	Castets.	Tournay	Denagiscarde.
Labarthe	Lavit.	Trie	Mosse
Lannemezan	Bousigues.	Vic	Fitte
Lourdes	Lapeyre.	Vieille-Aure	Ricaud-Sajo
Luz	Pougat.		

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, d'une portion de la [illegible], d'une partie du ci-devant Languedoc. — Il est borné au Nord par [illegible], à l'Est par la Méditerranée; au Sud par les Pyrénées, qui le séparent [illegible], et à l'Ouest par les Pyrénées et le département de l'Ariége.

M. DOUCIN, *préfet*, à Perpignan

M. Bougouin, *secrétaire général*

Conseil de prefecture. MM

Ruat, *vice-président*, Pouzergues, Lacoste.

Conseil general du département MM.

Arvail (Élie), ingénieur civil (Millas)
Ameuroux, propriétaire, [illegible]
Benet, propriétaire [illegible]
Blanc (Mont-Louis).
Bonfils (Eugène) ✻, capitaine de frégate en retraite, Perpignan, *Ouest*, *vice-président*
Bret (Arles-sur-Tech), *secrétaire*
Desprès, propriétaire (Prats-de-Molo).
Doran, capitaine adjudant-major au 27e bataill. de chass. à pied (Saillagouse)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pujol, [illegible], Perpignan
Ramon, ingén. civil (Latour-de-France)
Romeu, avocat (Prades), *président*
Trie (Vinça)
Vilar, avocat (Olette), *secrét.*
Vilar (Léon), propriétaire (Thuir)

Bureaux de la prefecture.

Cabinet du Préfet. N....., *chef*

Affaires réservées. — Personnel

1re *Division.* M. Durocher, *chef de division*,

Administration et comptabilité générale de l'État, du département, des communes et hospices, etc. — Contributions. — Assistance, [illegible]ligne. — Prisons. — Agriculture et commerce.

2e *Division :* M. Varenne, *chef de division*

Travaux publics. — Affaires militaires. — Police générale et municipale. — Élections. — Presse. — Instruction publique et culte

M. Tisseyre, *secrétaire greffier du conseil de prefecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Dehodencq. — *Architecte.* M. Vignol. — *Agent voyer en chef* M. Toubert

Arrondissement-chef-lieu de Perpignan.

Composé de 7 cantons, 86 communes; 115,000 habitants.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons; 43 communes; 45,154 habitants.

M. Bonini, *sous-préfet*, à Céret.

Arrondissement de Prades

Composé de 6 cantons; 102 communes; 47,701 habitants.

M. Papinaud, *sous-préfet*, à Prades.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Argelès..... Pujol.
[illegible] Barja
Céret..... Fourcade
Latour..... Alazet (Auguste).
Millas Gouzy (Antoine)
Mont-Louis. Rogé-Comte.
Olette [illegible]
Perpignan [illegible]rondier.
Prades..... Pradel
[illegible] [illegible]
Rivesaltes..... Bernis (Pierre)
Saillagouse..... Vigo
Saint Paul [illegible] Coye.
Sour[illegible] Lamole
Thuir. Bolto-Barbotan
Vinça Alart

HAUT-RHIN (PARTIE FRANÇAISE DU).

Cette partie du département du Haut-Rhin est composée de 4 cantons : Belfort, Delle, Giromagny, Fontaine, et un certain nombre de communes des cantons de Dannemarie et de Massevaux, en tout 106 communes dont la population est de 56,731 habitants. Elle est bornée au Nord et à l'Est par l'Alsace; au Sud par la Suisse et le département du Doubs, à l'Ouest par ceux du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges.

M. J. Gros, *administrateur*, faisant fonct. de préfet à Belfort
M. Julliard, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Lalloz, *vice-président.* Perciolat, Longchamp.

Commission départementale ayant les pouvoirs du Conseil général. MM.

Bourgeot (Charles), fabricant (Giromagny).
Herry, docteur en médecine, député (Belfort), *président.*
Grisez, maire, à Lachapelle s. Rougemont, *secrétaire.*
Keller ✻ (communes françaises du canton de Massevaux).
Viellard Migeon ✻, sénateur (Delle).

Services départementaux.

Architecte M. Cordier. — *Service vicinal :* M. Jundt ✻, ingénieur en chef, *agent voyer en chef.* — *Agent voyer d'arrondissement :* M. Toudre.

Maires des chefs-lieux du département et des cantons. MM.

Belfort ..... Simon.
Delle ..... Courtot ✻.
Fontaine ..... Baros
Giromagny ..... Bourgeot (Louis).
Rougemont..... Brillard

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais. — Il est borné au Nord et au Nord-Ouest par le département de Saône et-Loire; à l'Est par les départements de l'Ain et de l'Isère; au Sud et au Sud-Ouest par celui de la Loire.

M. Oustry (C✻)(⚿I), *préfet*, à Lyon.
M. Frémont (⚿A), *secrét. gén. de la préfecture, pour l'administration.*
M. Louis (Élie) (⚿A), *secrétaire général de la préfecture, pour la police.*

Conseil de préfecture. MM.

Martin (Emile-Henri), *vice-prés.*, de Blanchard, Amiel, Pallière.

Conseil général du département. MM.

Bayozet (Lyon, 1er *canton*).
Berthon (Belleville).
Bissardon (Saint-Laurent-de-Chamousset).
Bonnet (Lyon, 3e *canton*).
Bonnet (Lyon, 5e *canton*).
Carriez (Anse).
Causse (Lyon, 6e *canton*).
Deboud (St-Genis-Laval).
Dumont-Saunier (Villefranche).
Forges, propriétaire (Amplepuis).
Fournillat (Vaugneray), *vice-président.*
Frerer (O✻) (Lyon, 7e *canton*).
Grand (Marius) (Condrieu), *secrétaire.*
Fouilloux (Limonest).
Garnon (Villeurbanne).
Guy (Neuville-sur-Saône).
Jarphanion (Franck de) (St-Symphorien-sur-Coize).
Lassalle, propriétaire (Bois d'Oingt).
Mathieu, propriétaire (Mornant), *secrétaire.*
Mathon (Condrieu).
Picard (Givors).
Pontetille, propriétaire (l'Arbresle).
Rebatel (Lyon, 2e *canton*), *vice-président.*
Richard-Vacheron ✻, maire d'Azolette (Monsols).
Sablon (Cte du) (Lamure).
Senac, docteur-médecin (Thizy).
Sonnery-Martin (Tarare).
Thévenet (Lyon, 3e *canton*), *président.*
Thiers ✻ (Lyon, 4e *canton*).

M. Gomot, *secrétaire du Conseil général et de la Commission départementale.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Adolphe Benoist, *chef du cabinet.*

Ouverture du courrier, classement de la correspondance et distribution des affaires. — Police générale. Affaires [illegible]. — Personnel administratif de l'administration intérieure. — Personnel des finances. Personnel des cultes. — Débits de tabacs. — Recettes de poste. — Légion

d'honneur, distinctions honorifiques, ordres étrangers. — Secours individuels à demander aux divers ministères. — Belles actions, médailles d'honneur, gratifications ; prix Monthyon — Centralisation de toutes les insertions dans les journaux. — Rapports avec la presse. — Cérémonies officielles et présidences. — Théâtres examen du répertoire. — Demandes d'audience.

Cabinet du Secrétaire général pour l'administration : M. N...., *chef*

Distribution aux bureaux des affaires renvoyées au secrétariat général pour l'administration — Affaires réservées de ce secrétariat — Actions judiciaires pour ou contre l'État, le département, les communes, les établissements de bienfaisance et les fabriques, ou autorisations de transaction les intéressant. — Mémoires à recevoir et récépissés à donner au sujet de ces actions — Audiences du secrétaire général. — Personnel et direction des bureaux de la section de l'administration. Personnel de l'octroi. Commissions administratives des hospices et bureaux de bienfaisance et tous autres établissements publics reconnus — Mont-de-piété. — Maires et adjoints

Cabinet du Secrétaire général pour la police M. N..., *chef*

Distribution aux bureaux des affaires renvoyées au secrétariat général pour la police — Affaires réservées de ce secrétariat. — Service confidentiel et particulier de la police — Rapports avec les commissaires spéciaux. — Audiences du secrétaire général — Direction des bureaux de la section de police.

PREMIÈRE DIVISION. — *Administration générale.*

Chef de division : M. Guinand.

1er Bureau M. Zeller *chef.*

Affaires militaires et affaires générales

2e Bureau : M. Vicard, *chef*

Élections. — Agriculture. — Commerce et industrie.

3e Bureau : M. N. .

Assistance publique et écoles spéciales

4e Bureau M Didier, *secrétaire-greffier*

Greffe du conseil de préfecture

DEUXIÈME DIVISION. — *Travaux publics et finances. — Chemins vicinaux. — Rapports de l'administration avec le conseil général et les conseils d'arrondissement*

Chef de division : M. C[illegible]

1er Bureau . M. Magnin, *chef.*

Chemins vicinaux

2e Bureau : M. Odobez, *chef*

Travaux de l'État et du département. Rapports de l'administration avec le conseil général et les conseils d'arrondissement

3e Bureau : M. Roche, *chef*

Finances de l'État et comptabilité départementale

4e Bureau . M. Trolard, *chef.*

Contributions

TROISIÈME DIVISION. *Administration communale et hospitalière. — Instruction publique et cultes*

Chef de division . M. Courvoisier (✠ A).

1er Bureau M Buisson, *chef*

Comptabilité communale et hospitalière

2e Bureau M Vuillier, *sous-chef de division.*

Travaux et administration des biens communaux et hospitaliers. — Contentieux en ces matières.

M. Barrailla, *sous-chef de bureau.*

3e Bureau M. Ailhaud, *chef*

Instruction publique. — Cultes, dons et legs

QUATRIÈME DIVISION. — *Police*

Chef de division. M. Fouquet

1er Bureau : M. Portier, *chef.*

Personnel presse, imprimerie, librairie.

2e Bureau . M. Regny, *chef.*

Affaires générales de police.

3e Bureau. M. Weiss, *chef*
Prisons, chasse, pêche, comptabilité du service de police.

4e Bureau. M. Bunel, *chef*
Aliénés. — Service des mœurs. — Service des tramways

Architecte M. Guigue ✻. — *Architecte* M. Louvier. — *Agent voyer en chef*. M. Joguet.

Arrondissement-chef-lieu de Lyon

Composé de 19 cantons; 132 communes; 569,731 habitants

Arrondissement de Villefranche

Composé de 10 cantons, 132 communes; 171,739 habitants

M. Ebeling, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Arbresle	Froget.
Arnas	Regipas.
Belleville	Moras
Belleville	Berthilier.
Condrieu	Fond.
Givors	Quétant.
Lamure	Gonsolin.
L'Arbresle	Félix.
Le Bois-d'Oingt	Botte.
Limonest	Gonin.
Lyon	Gailleton.
Mansols	Jandard.
Morgant	Fillon.
Nouville	Vergnais.
St-Genis-Laval	Reure
St-Laurent-de-Ch.	Audibert
St-Symphorien-sur-Coise	Juban.
Tarare	Pramayon.
Thizy	Dauphin.
Vaugneray	Rambaud
Villefranche	Rémachon
Villeurbanne	Lé[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté. — Il est borné au Nord par les départements des Vosges et de la Haute-Marne; à l'Est par le territoire de Belfort; au Sud par les départements du Doubs, du Jura; et à l'Ouest par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne

M. Louis Michel (✻), *préfet*, à Vesoul.
M. Pizol, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Durand, *vice-président*, Senault (✻), Hernault.

Conseil général du département. MM.

Bailly ✻, inspecteur d'Académie en retraite (Noroy-le-Bourg) *président*.
Bardoux, député (Villersexel), *secrétaire*.
Barat, avocat, maire à Gray (Autrey).
Bezanson (Paul), propriétaire (Luxeuil).
Blanchot, docteur-méd. à Grandvelle (Rioz).
Boisson, docteur-médecin (Lure).
Briot ✻, propriétaire, maire d'Ormoy (Jussey).
Brosset, notaire à Besançon (Marnay).
Clère, notaire à Faverney (Amance).
Collot, doct. en méd., maire (Monthozon).
Dorget, manufacturier (Faucogney).
Ferguson-Tepper, manuf. (Champagney).
Calaire (Port-sur-Saône).
Gourdan-Fromentel, docteur en médecine (Champagney).
Guillemot, maire à Malans (Pesmes).
Hézard, maire de forges à La Romaine (Fresnes-St-Mamès), *secrétaire*.
Jobard, sénateur (Gray), *vice-prés.*
Lamboley, ex-notaire à Vesoul (Melisey)
Marichal, notaire, maire (Vitrey).
Marmier (duc de), propr. (Dampierre).
Marquiset (Gaston) ✻, dép., maire (Saint-Loup)
Meillier ✻, maire (Vesoul).
Michel ✻, doct. en médec., maire (Saulx), *secrétaire*.
Noblot, manufacturier (Héricourt), sénateur, *vice président*
Noirot, député (Scey-sur-Saône)
Pâris, négociant (Gy).
Ricot, maître de forges (Vauvillers).
Wallemant ✻, anc. magistrat (Conflandontaine).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Fradin de Belhabre, *chef*. M. Monchovet, *chef de bureau*.

Ouverture et distribution de la correspondance. — Personnel des diverses administrations du département. — Correspondance particulière du préfet. — Affaires confidentielles et réservées. — Élections. — Audiences. — Décorations. — Belles actions. Bureaux de tabacs. — Secours. — Presse. — Théâtre, etc

1re *Division.* M. Henry, *chef de division.*

Conseil général. — Commission départementale. — Comptabilité générale, départementale, communale et hospitalière. — Biens, travaux départementaux et communaux. — Grande voirie et voirie urbaine. — Chemins vicinaux. — Instruction publique. — Cultes. — Service hydraulique.

2e *Division :* M. Pilot, *chef de division.*

Agriculture, commerce et industrie. — Assistance publique. — Statistique. — Usines et mines. — Établissements thermaux. — Affaires militaires. — Police administrative. — Forêts.

M. Javel, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Finot. *Architectes* MM. Desgranges (Vesoul), Bertrand (Gray), Colard (Lure).

Agent voyer en chef M. Letalleur, à Vesoul.

Arrondissement-chef-lieu de Vesoul.

Composé de 10 cantons; 215 communes; 94,907 habitants.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 165 communes, 71,322 habitants.

M. Billout, *sous-préfet*, à Gray.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons, 208 communes; 139,070 habitants.

M. Arnal (✠), *sous-préfet*, à Lure.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Amance	Brunet.
Autrey	Fourtier
Champagney	Tugnot
Champlitte	Jacquemot.
Combeaufontaine	Vion
Dampierre	Lonjard.
Faucogney	Desmaux
Fresne-St-Mamès	Petit
Gray	Seguier
Gy	Devaux
Héricourt	Sauvin
Lassay	Bontemps
Lure	Prince
Luxeuil	Grisey
Marnay	Roy.
Melisey	Jeff
Montbozon	Corlot.
Noroy-le-Bourg	Monnin
Pesmes	Nicod
Port-sur-Saône	Hatem.
Rioz	Deschamps.
Saint-Loup	Lebrun
Saint	Michel
Scey-sur-Saône	Obriot (Charles).
Vaivre-et-Montoille	Perrin
Vesoul	Meillier ✠.
Villersexel	Millot.
Vitrey	Marchal.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forme la Bourgogne. — Il est borné au Nord par les départements du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre, à l'Est par ceux du Jura et de l'Ain, au Sud par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire, et à l'Ouest par ceux de l'Allier et de la Nièvre.

M. Bertereau ✠, *préfet*, à Mâcon.

M. Marie, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Duréault ✠, Alexandre, Lemardeley, Rocault.

Conseil général du département. MM.

Ballard ✠, colonel du génie en retraite, maire à Étang (St-Léger-sous-Beuvray).

Bardot (Eug.), propriétaire, notaire (Mont-Saint-Vincent).

Baudin (Pierre), propriétaire à Blanzy (Montcenis).

Berger, maire à Paray (Paray-le-Monial).

Bessard (Alexis), propriét., maire (Tournus).

Bouilloud (Jean), propriét., maire à Virey-sous-Bagny.

Boullay (Étienne) ✠, négociant (Mâcon, *Nord*), *vice-président.*

Boysset (Charles), avocat, député (Châlon, *Nord*), *président.*

Campionnet (François), maire, maître de forges (Gueugnon).

Carion (Emile), propr., maire à Montmort (Tournon-sur-Arroux).
Chabrillan (Cte de) (Palinges).
Chantin, maire à St-Point (Tramayes).
Cheuzeville, maire de Beaubery (St-Bonnet-de-Joux)
Daron (Pierre), député, avocat à Ch[illegible] (St Germain du Plain)
Delacharme (Jules), propriétaire [illegible]lour
Delingette, maire à Chagny (Chagny)
Druard (Henry), banquier (Châlon Sud
Druard (Philippe), propr. et maire (Pierre).
Dubief, docteur, maire à Rom[illegible]eche Thorins (la Chapelle-de-G[illegible]etay
Dulac (François), maire, architecte (Buxy), *secrétaire*.
Fochon (Jules), méd. (Sennecey-le-Grand).
Goliet (Paulin), député (Lucenay-l'Évêque)
Gom (Charles-A.) ✲, propr. (Charolles)
Grenzard, maire à Saint-Desert (Givry).
Guillemaut (Eugène) ✲, médecin, maire (Louhans)
Guillemaut (Gte) (C✲), sén. (Beaurepaire).
Guyot, notaire et maire (Chauffailles)
Hémy (Charles), maire à Cuisery (Cuisery)
Jeannin, doct., mre (Montcenis-les-Mines), *secrétaire*.
Logerotte (Jules), avocat, député, propriét. à Frontenaud (Cuiseaux).
Loranchet ✲, docteur, maire à Gergy (Verdun-sur-le-Doubs).
Margue (Léon), dép., av. à Mâcon (Cluny)
Martenot, avoué à Autun (Autun).
Martin [illegible]ire de Mâcon (Mâcon Sud
Martin (Isidore), maire (Couches-les-Mines)
Mathey (Alfred), maire à Aue[illegible]gny (Saint-Gengoux-le-Royal) *maire président*
Mathey (Louis Jean ✲, ma[illegible]re et [illegible]e Thurey (St-Germain-du-Bois), *secrétaire*
Mat[illegible]y [illegible]re à St-Etienne-en-Bresse (Montret
Pinard (Ernest) (O✲), avoc. (Issy-l'Évêque).
Poncet, maire à la Motte-St-Jean (Bourbon
Rambuteau (Cte de) (O✲), anc. [illegible]s d'État (la Clayette).
Reyneau, dép., propr. à Uchon (Mesvres).
Roberjot (Casimir), maire à Uchizy (la Guiche)
Rochefort (Bouthier de), député (Semur).
Rouget Frédéric) ✲, anc. not. (Montpont).
Sarrien (F.) ✲, avocat, député et maire (Bourbon-Lancy).
Schneider (Henri) (O✲), propr et maire [illegible] Creusot
Thomas (Léon), maire à Saint Martin-du-Lac (Marcigny).
Truchot (Pierre-Marie), maire d'Autun, négociant (Epinac)
Violot (Claudius), propriétaire (St-Martin [illegible]-Bresse

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Alexandre, *chef.*
Personnel et affaires réservées

1re *Division :* M. Siraud, *chef de division.*
Secrétariat. — Administration générale. — Affaires militaires

2e *Division* M. Bonet, *chef de division*
Administration communale et des établissements hospitaliers.

3e *Division* : M. Goetz, *chef de division.*
Travaux publics et finances.

M. Mathias, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Benet. — *Architecte* M. Giraud. — *Agent voyer en chef* M. Jozon ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Mâcon.

Composé de 9 cantons, 130 communes, 119,115 habitants.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 9 cantons; 85 communes; 128,954 habitants

M. Gaston Joliet, *sous-préfet*, à Autun.

Arrondissement de Châlon-sur-Saône.

Composé de 11 cantons; 155 communes, 153,609 habitants.

M. Ardisson, *sous-préfet*, à Châlon-sur-Saône.

Arrondissement de Charolles

Composé de 13 cantons, 138 communes, 18[illegible]95 habitants.

M. Fosse, *sous-préfet*, à Charolles.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 81 communes, 88,116 habitants.

M. Goujon, *sous-préfet*, à Louhans.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM.

Autun	Truchot
Beaurepaire	Mathieu
Bourbon-Lancy	Mitaine.
Bux	Petit.
Charolles	Delingette
Chalon-sur-Saône	Lacroze
Chapelle de Guinchay	N
Charmes	Moreau
Chauffailles	Guyot.
Clayette (la)	Mathey (Ch.).
Cluny	Pignol
Couches-les-Mines	Lenoir
Creusot (le)	Schneider (H.) (O✻).
Curtaux	Visseur
Cuisery	Hémy
Digoin	Villiers
Epinac	May.
Givry	Limonnier.
Gueugnon	Campionnet
Guiche (la)	Bouilet.
Issy-l'Évêque	Docteur Racouchot.
Louhans	Guillemaut (Lucien
Lucenay-l'Évêque	Chauveau de Querezo
Lugny	Rigaud-Mallet
Mâcon	Martin ✻.
Marcigny	Bidon.
Matour	Lapeyre
Mesvres	Abord
Montceau-les-Mines	Dr Jeanne.
Montcenis	Tricart
Montpont	Joly
Marcigny	Pouvereau
Mont-Saint-Vincent	Vermont
Paray-le-Monial	Musset.
Pierre	Berger
Pierre	Druard Philippe.
St-Bonnet de Joux	Gagnard
St Gengoux-le-R	Charole
St-Germain-du-B	Caucal Lavrand.
St Germain-du-P	Martinet
St Legier-sous-Beuvray	Cottet
St Martin-en-Bresse	Morcau
St Sernin-du-Bois	De Semur
Sanvignes-les-Mines	Dard-Pourdher
Toulon-sur-Arroux	Conquis
Tournus	Bessard
Tramayes	Dargaud
Verdun-sur-le-Doubs	Bernard

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par le département de l'Orne ; à l'Est par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, au Sud par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, et à l'Ouest par celui de la Mayenne

M. DUMONTEIL, *préfet*, au Mans.
M. Abord, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Letailleur, *vice-président*, Célières, Bernard.

Conseil général du département. MM

Angely (d'), maire de Doucelles (Beaumont-sur-Sarthe).
Aux (Mis d'), maire de Louplande (la Suze)
Barbay, maire de Montmirail (Montmirail)
Barbier, docteur (le Mans, 2e *canton*)
Bouard, maire d'Ecommoy (Ecommoy)
Bouttevin, maire de Mayet (Mayet).
Brillaut, maire d'Oisseau (Saint-Paterne)
Caillard-d'Ailières ✻, député, maire d'Ailières (la Fresnaye).
Cailleux ✻, au Mans (Mamers)
Champion, propriétaire à Sablé (Sablé-le-Guillaume)
Charbonnier, docteur-médecin à Saint Calais (Bouloire), *secrétaire*
Chesnon, propriétaire au Mans Marolles.
Cheuvreux, maire de St Aubin de Rochefort (la Ferté-Bernard).
Cordier ✻, sénateur, maire du Mans (le Mans, 3e *canton*), *président*
Cornilleau (la Chartre).
Courtillier ✻, agriculteur à Précigné (Sablé).
Cousturier (le Lude)
Des Cars (le marquis) (Coulie)
Foulard, propriétaire à Tuffé (Vibraye)
Galpin, député, maire de Pontvallain (Pontvallain)
Galpin, maire d'Assé-le-Bérenger (la Fresnay
Gasselin, maire de Chateau-Renault
Haentjens (O✻), député, maire de Saint Corneille (Montfort).
Laurent, maire de la Chapelle d'Aligné (la Flèche).
Le Monnier, sénateur, maire de Château-du-Loir (Château-du-Loir).
Leporché, député (Malicorne), *secrétaire*
Luart (Cte de) (Tuffé).
Montesson (Mis de), propriétaire à Valeon (Loué).
Paillard-Ducléré ✻, maire de Montbizot (Ballon), *secrétaire.*
Pichard, maire de St Calais (St Calais).
Renard, maire de Saint-Vincent-du-Lorouer (Le Grand-Lucé), *vice-président.*
Rochefoucauld (Cte de la), duc de Bisaccia, dép., maire de Bonnétable (Bonnétable)
Rubillard, sénateur (le Mans, 1er *canton*), *secrétaire*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Delavaud, *chef*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Belles actions. — Débits de tabacs. — Théâtres.

1re *Division (Secrétariat général) :* Le secrétaire général.

Police générale et municipale. Organisation administrative. — Commerce. — Agriculture. — Instruction publique. — Recrutement. — Affaires militaires. — État civil. — Statistique.

2e *Division :* M. Maudoux ✻, *chef de division*

Domaines, travaux de l'État et du département. — Comptabilité. — Instruction primaire. — Finances

3e *Division* M. Brossard, *chef de division.*

Administration communale, hospitalière, fabricienne. — Assistance publique et comptabilité. — Voirie vicinale et urbaine

M. Houdayer ✻, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Duchemin. — *Architecte :* M. Bouchet. — *Agent voyer en chef :* M. Delanney (O ✻)

Arrondissement-chef-lieu du Mans.

Composé de 10 cantons, 114 communes 175,443 habitants

Arrondissement de la Flèche.

Composé de 7 cantons; 75 communes, 93,913 habitants.

M. Laroche, *sous-préfet*, à la Flèche.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 142 communes, 107,681 habitants.

M. Malteï, *sous-préfet*, à Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 61,800 habitants.

M. Toucas, *sous-préfet*, à Saint-Calais

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Ballon.....	Fouanon.
Beaumont-s.-Sarthe.	Huet.
Bonnetable.....	De la Rochefoucauld
Bouloire.....	Genv.
Brûon.....	Gudnier.
Chartre (la)	Cleret.
[illegible]	Le Monnier.
[illegible]	Répin.
Écommoy.....	Boullard.
Fercé-sur-Sarthe (la).	Coupey.
Flèche (la).....	Martin.
Fresnay.....	Jamin.
Fresnaye (la).....	Levesque.
Grand-Lucé (le)....	Blateau.
Loué.....	Bachelot.
Lude (le).....	Dr Cousturier.
Malicorne.....	Bougeant.
Mamers.....	Granger
Mans (le).....	Cordelet ✻
Marolles-les-Braults.	Massot.
Mayet.....	Bouttevin.
Montfort.....	Cte Roger de Nicolay
Montmirail.....	[illegible]
Pontvallain.....	Guépin
Sablé.....	Leglaive
Saint-Calais.....	Charbonnier
Saint-Paterne.....	Legros
Sillé-le-Guillaume...	Dr Touchard ✻
Suze (la).....	Laporte.
Tuffé.....	Hodebourg de Vertus
Vibraye.....	Henry

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Ce département est l'un des deux formés par la Savoie, détachée du ci-devant royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le département de la Haute-Savoie, à l'Est par les Alpes qui le séparent du royaume d'Italie; au Sud par les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, à l'Ouest par les départements de l'Isère et de l'Ain dont il est séparé par le Guiers et le Rhône.

M. Bargeton ✻, *préfet*, à Chambéry.

M. Des Pomeys-Anselme (✪A), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Delachenal, *vice-président*, Pochet, Deleporte.

Conseil général du département. MM

Balmain (Joseph), maire de Ch[illegible]neuf (Chamoux).
Bel (François) ✻, dép. (Montmélian)
Bérard (Louis) ✻, avocat à Mout[illegible]ers (Arme).
Berthet (Isidore), notaire (Ug[illegible]nos)
Berthet (Jean-Marie), banq., maire Yenne.
Bidal (Joseph), notaire (St-Genix).
Balmain (Ant.), maire d'E[illegible]
Bourbon, notaire, [illegible] (Pont Beauvoisin).
Canet (Félix), not., [illegible]ire à Albens (Albens)
Carquet (Franç[illegible]), avocat à Moutiers (Bourg-St-Maurice), *secrétaire*.
Chevallay (Bernard.n), député (Chambéry, *Nord*).
Forest (Charles), manuf. (Chambéry, *Sud*).
Gotteland (Antoine), conseiller à la Cour de Chambéry (Grésy-sur-Isère)
Gravier (Emilien), docteur [illegible] M[illegible]
Horteur (François), dép., avocat à St-J[illegible]-de-Maurienne (la Chambre), *vice-prés.*
Jarre (Alexis), avocat à Mout[illegible]ers (Moutiers), *secrétaire*.
Milan (François), propriétaire à Chambery (la Rochette)
Millioz (Aug.), notaire (Saint Pierre-d'Albigny)
Milloz (Jean), manufacturier à St-Christophe (les Échelles)
Molfet (Maxime), anc[illegible] percept (Beaufort)
Paran[illegible] (Nicolas), sén. (la Motte-Servolex), *président*
Petit (J[illegible]docteur-médec. (Aix-les-Bains)
Petit (Maurice), docteur-médecin (St-Je[illegible]-de-Maurienne)
Rey (François), banq. et maire (Albertville), *vice président*.
Reynes (Bozel)
Rostaing (Jean-François), docteur-médecin [illegible] St-M[illegible]
Thermis (Denis), négociant (le Chatelard), [illegible]
Vacland (Claude-Frédéric), ancien notaire à Chindrieux (Ruffieux)
Valloire (Alexandre) (Lanslebourg)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Arnal, *chef*.

Direction des affaires. — Enregistrement général. — Affaires confidentielles et réservées.

1re *Division* : M. Simonod, *chef de division*.

Affaires militaires. — Élections. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Santé publique et salubrité. — Contributions indirectes. — Prisons. — Douanes. — Police. — Jury. — Statistique. — Établissements généraux de prévoyance et de secours. — Aliénés, sourds-muets. — Personnel municipal. — Élections, etc.

2e *Division* : M. Tenand, *chef de division*.

Comptabilité générale départementale. — Contributions directes. — Travaux publics. — Chemins de fer. — Routes. — Navigation. — Chemins vicinaux. — Grande voirie et voirie urbaine. — Drainage. — Mines. — Expropriations.

3e *Division* : M. Eynaud, *chef de division*.

Établissements de bienfaisance. — Comptabilité communale et des établissements de bienfaisance. — Travaux communaux. — Instruction primaire. — Forêts. — Cultes. — Acquisitions. — Aliénations. — Échange. — Dons et legs.

M. Frumy, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. de Juss[illegible] Revel. — *Agent voyer en chef* : M. de Magdelain.

Arrondissement-chef-lieu de Chambery.

Composé de 15 cantons, 184 communes; 142,586 habitants.

Arrondissement d'Albertville.

Composé de 4 cantons; 43 communes, 36,194 habitants.

M. Mirande, *sous-préfet*, à Albertville.

Arrondissement de Moutiers.

Composé de 4 cantons; 55 communes, 34,591 habitants.

M. Pauchard, *sous-préfet*, à Moutiers.

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

Composé de 6 cantons, 67 communes ; 53,127 habitants.

M. Cahen, *sous-préfet*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Aiguebelle	Girod	La Rochette	Chamat
Aiton	Pelissier	Le Chatelard	Therme
Aix-les-Bains	Mottet.	Les Echelles	Curtet
Albens	Canet.	Modane	Bernard
Albertville	Rey (Franç.-Nicolas).	Montmélian	Bel.
Beaufort	Viallet.	Moutiers	Compagnon
Bozel	Duraz.	Pont-de-Beauvoisin	Bourlon
Bourg-St-Maurice	Mayet	[illegible]	Godefroid
Chambéry	Dumaz	St Genix	Bidal.
Chamoux	Fantin.	St-Jean-de-Maurienne	Truchet.
Grésy-sur-Isère	Maige.	St-Michel	Rostaing.
La Chambre	Feygo.	St-Pierre d'Albigny	Mollard
La Motte-Servolex	Bon du Noyer ✻	Ugine	Berthet.
Lanslebourg	N	Yenne	Berthet

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

C'est un des deux départements formés par la Savoie, détachée du ci-devant royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le canton de Genève et le lac Léman d'Hermance à Saint-Gingolph, la moitié du lac Léman appartient à la France ; à l'Est par le Valais et les Alpes piémontaises ; au Sud par le département de la Savoie, à l'Ouest par le département de l'Ain

M. LEVAILLANT ✻ (✠), *préfet*, à Annecy.

M. Romet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Dunant ✻ (✠), *vice-président*, Germont, Lia.

Conseil général du département. MM

Anurier, notaire à Evian (le Biot).
Bonjar (Erasme), architecte (Frangy).
Bouchet, médecin (Cruseilles).
Brèches, notaire (Sallanches).
Briguet (Eugène) (Évian-les-Bains).
Chardon, avocat, sénateur (Bonneville), *vice-président.*
Chaumontel ✻ (✠), sénateur et maire d'Annecy (Annecy, *Nord*), *président.*
Chautemps, médecin (St-Julien).
Dagand ✻, médecin, maire (Alby).
Ducroz, député (Cluses).
Dupont René, méd a Annecy (la Roche).
Dupont Théobald, député (Reignier).
Fesch [illegible] (Cte de la) (✠) (St-Jeoire).
Folliet, député (Donvaine)
Gantin, notaire (Rumilly)
Gaspard Folliet, notaire (Abondance).
Gollist, conseiller à la cour d'appel de Dijon (Thônes
Grivaz, notaire (Annecy, *Sud*)
Lavenay (de), médecin à Desingy (Seyssel,
Mercier (Jules), avocat (Thonon).
Mouchet, juge de paix à Morestel (Boëge)
Orsat (Léon), avoc. à Bonneville (Samoëns.
Orsat (Constant) (✠), avoué à Bonneville (Chamonix,
Pacthod, avocat à Bonneville (St-Gervais les-Bains), *secrétaire*
Perréard, notaire (Annemasse), *secrétaire*
Roussy de Sales (Cte de) ✻ (Thorens).
Tétaz, notaire (Taninges).
Villette (comte A. de) (Faverges

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Gautheron, *chef.*

Personnel administratif. Ouverture et distribution du courrier. — Légion d'honneur. — Personnel des cultes. — Personnel municipal. — Élections. — Presse. — Beaux-arts. — Affaires diverses. — Police. — Débits de boissons et autres lieux publics. Naturalisation — Affaires reservées

1re *Division* : M. Froissard, *chef de division.*

Services financiers. — Comptabilité générale. — Cotisations municipales et départementales. — Comptabilité départementale Mines, ponts et chaussées, vicinalité. — Édifices diocésains — Prisons et autres établissements pénitentiaires. — Administration départementale. — Assistance publique et passeports. — Agriculture, commerce, industrie. — Hygiène publique.

2e *Division* M. Sicardi, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière — Forets Cultes. — Instruction publique. — Recrutement et affaires militaires. — Administration générale

M. Livremont, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte: M. l'abbé Ducis. — *Architecte.* M. Ruphy. — *Ingénieur voyer en chef:* M. Koziorowicz ✻. — *Inspecteur des enfants assistés* M. Dumonal.

Arrondissement-chef-lieu d'Annecy.

Composé de 7 cantons; 99 communes, 85,019 habitants.

Arrondissement de Bonneville

Composé de 9 cantons, 68 communes, 70,0 9 habitants

M. de Montravel, *sous-préfet*, à Bonneville

Arrondissement de Saint-Julien.

Composé de 6 cantons; 76 communes, 54,866 habitants

M. Collomp, *sous-préfet*, à Saint-Julien

Arrondissement de Thonon

Composé de 6 cantons, 71 communes, 64,160 habitants.

M. Carion, *sous-préfet*, à Thonon.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Abondance.	Avocat-Gros.
Alby.....	Dagand ✻ (✪A).
Annecy (N et S . .	Chaumontel ✻ (✪A)
Annecy-le-Vieux . .	Perrard
Bellevaux (le) . . .	Vulliez.
Boëge	Mercier.
Bonneville.	Orsat (✪A).
Chamonix.....	Tournier
Chatel	Dare
Cruseilles . . .	Bouvet
Douvaine . .	N
Evian-les-Bains . .	Briguet.
Faverges	Mollard.
Frangy.....	Pichollet.
Reignier.....	Montgellaz.
Roche (la).....	Plantard (O✻).
Rumilly.....	Gantin
St-Gervais-les-Bains	Dayve
St-Jeoire ...	Dufresne
St-Julien	Duvernay (✪A).
Salanches . .	Montfort.
Sallenches . .	Ratte, ex-Parche..
Seyssel.. . .	Gandolphe
Taninges . .	Humbert-Cadet.
Thônes.	Agnel et.
Thonon... . .	Mercier
Thorens.....	Rey-Gaurez.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE (*Voy.* page 1200.)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par la Manche; à l'Est par les départements de la Somme et de l'Oise; au Sud par le département de l'Eure; à l'Ouest par la Manche. Il compte cinq ports sur la Manche: le Havre, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe et le Tréport.

M. Hendle (O✻) (✪A), *préfet*, à Rouen.
M. Nelson-Chierico, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Legrand, *vice-président*, Papin (✪A), Cauro, Vial

Conseil général du département. MM.

Ancel ✻, sénateur (Goderville).
Anisson-Duperron (Caudebec).
Aroux, propr. à Bailleul-Neuville (Londinières).
Bazan ✻ (le Havre, *Nord*), *vice-président.*
Berthelot, médecin à St-Laurent-en-Caux (Doudeville).
Besseliêvre (Ch.) ✻, manufact. (Maromme).
Bouctot, propriétaire (St-Saens).
Brichet, maire (Neufchâtel).

Charité, juge de paix à Rouen (Boos).
Chouillou, négociant à Rouen (Rouen, 1er *canton*).
Cordier (O ✻), sénateur (Rouen, 5e *canton*), *président*.
Depeaux, négociant (Rouen, 6e *canton*)
Deschamps (Médéric), négociant, maire de Montivilliers (Montivilliers).
Doublet, négociant (Elbeuf).
Dubois (Criquetot).
Ducôté ✻, avocat à Rouen (Buchy).
Dufour, ancien négociant au Havre (le Havre, *Est*).
Duglé, maire de Saint-Vaast-Dieppedalle (Ourville)
Duperrey (Rouen, 2e *canton*).
Duval, docteur en médecine à Gournay (Gournay)
Fauvel (Pavilly)
Girancourt (de) ✻, maire des Essarts-Varimpré (Blangy).
Grandelamp ✻, armateur (Duclair)
Grout ✻, avocat à la cour de Paris (Envermeu)
Guerrand, avocat (Havre, *Sud*).
Iquelon (d'), maire de Sommesnil (Bellencombre)
Labarbe, propriétaire (Fontaine-le-Dun).
Laune (Longueville).
Laporte, inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans les manufactures de la Seine (Grand-Couronne), *secr*
Le Bourgeois, mre à Rogerville (St-Romain), *secrétaire*
Lecoat ✻, docteur médecin (Eu).
Lesouef, agriculteur à Criquetot (Yerville)
Letellier (Georges), avoué (Rouen, 3e *cant.*)
Letellier (Emile), prop. à Claville-Motteville (Clères)
Malartic (Cte de) ✻, maire (Tôtes
Manchon, avocat, propriétaire (Argueil).
Olivier, maire de Fauville (Fauville).
Piérard (Lillebonne)
Perquer, propriétaire (Valmont).
Quévremont, propriétaire (Offranville)
Ricard, maire (Rouen, 4e *canton*).
[illegible] ✻, gén de brig, sénat (Fécamp)
Roquigny maire de St-Martin-aux-Buneaux (Cany)
Roussel ✻, trésorier-payeur général de l'Eure (Barquaville)
Roussel propriétaire (Yvetot)
Savoye ✻ (St-Valory), *vice-président*
Siegfried ✻, maire du Havre (Bolbec)
Thiebost, avocat (Aumale)
Thirase, dépt de Forges, *secrétaire*
Trouard-Riolle, avocat (Dieppe).
Waddington ✻, dép., manufact. (Darnétal)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Gourou, *chef*. — M. Mallet, *sous-chef*

Ouverture des dépêches. — Audiences. — Service du télégraphe. — Affaires personnelles et réservées. — Personnel administratif. — Débits de tabacs. — Fêtes publiques. — Préséances et honneurs. — Légion d'honneur. — Décorations étrangères. — Correspondance politique. — Sûreté générale. — Commissaires de police. — Presse politique. — Dons et secours individuels. — Souscriptions publiques. — Prestations de serment. — Affaires non classées dans les attributions des autres bureaux de la préfecture.

PREMIÈRE DIVISION — *Secrétariat et administration générale*

M. Bordeaux (Gaston), *chef de division*. — MM. Godard, Despréaux, Deshayes *chefs de bureau*

Administration générale. — Recueil administratif. — Transcriptions des décrets. — Mairies. — Conseil général. — Conseils d'arrondissement. — Conseils municipaux. — Organisation et sessions. — Élections. — Consulats. — Jury. — Agriculture. — Industrie chevaline. — Postes. — Télégraphes. — Beaux-arts. — Belles actions. — Naturalisations. — Légalisations.

Imprimerie. — Librairie. — Presse. — Théâtres. — Police générale et municipale. — Cabarets et lieux publics. — Police rurale. — Gardes champêtres et particuliers. — Chasse. — Santé publique. — Vaccine. — Épidémies. — Épizooties. — Service vétérinaire. — Police sanitaire. — Loteries. — Transports de corps et exhumations. — Poudres à feu. — Pêche fluviale et maritime. — Pisciculture.

Passe-ports et livrets. — Secours de route. — Surveillance de la police. — Saltimbanques. — Chanteurs et musiciens ambulants. — Recherches dans l'intérêt des familles.

Affaires militaires. — Recrutement de l'armée. — Sapeurs-pompiers. — Anciens militaires. — Légionnaires et médaillés militaires. — Gendarmerie. — Assiette des brigades et service général. — Remonte de la cavalerie. — Écoles nationales polytechnique, de Saint-Cyr et navale.

Bureau des dépêches rattaché au secrétariat

Centralisation et départ de la correspondance. — Dépôt légal.

DEUXIÈME DIVISION. — *Administration communale, assistance publique, cultes, finances et commerce*

M. Brayard (✻ A), *chef de division*. — MM. Ouin, Loriette, Cléret, *chefs de bureau*.

Administration communale. — Circonscriptions territoriales. — Population. — Distances légales. — Statistiques. — Biens communaux. — Foires et marchés. — Contentieux.

Assistance publique. — Établissements de bienfaisance et de prévoyance. — Hospices. Assistance [illegible]. — Bureaux de bienfaisance. — Commissions de charité. Sociétés de charité maternelle. — Enfants assistés. Secours aux mères indigentes. — Caisse de retraite pour la vieillesse. Caisse d'orphelins. Aveugles et sourds-muets. Sociétés de secours mutuels. Secours aux membres honoraires. Dissolution de sociétés de bienfaisance.

Cultes divers. — Succursales. — Vicariats. — Chapelles. — Communautés religieuses. Fabriques. — Cultes non catholiques. — Cimetières. — Concessions de terrains. — Tarif des inhumations. Pompes funèbres. — Contentieux des matières ecclésiastiques. — Dons et legs.

Commerce et industrie. — Courtiers et agents de change. Travail des enfants dans les manufactures. — Brevets d'invention.

Administrations et régies financières. — Domaines. Forêts. — Contributions directes et taxes assimilées. — Réclamations. — Secours pour pertes de toute nature. — Contributions indirectes. — Voitures publiques. Poids et mesures. — Octroi. — Droits de place. Bacs et passages d'eau.

Troisième Division. — *Travaux publics.*

M. Renaud, *chef de division.* MM. Morel, Desnoyers, Dubec, *chefs de bureau.*

Service des ponts et chaussées. [illegible] et vicinales. — Alignements. Roulage. — Travaux de protection. Service maritime. Service fluvial. Cours d'eau. — Bateaux à vapeur. — Service hydraulique. Marais. Usines sur les cours d'eau. Établissements dangereux, incommodes et insalubres.

Bâtiments civils. Monuments historiques. — Beaux-arts. — Antiquités. — Travaux départementaux et travaux communaux.

Service vicinal. — Voirie urbaine et rurale. — Alignements. Personnel du service vicinal. Chemins de fer. — Tramways.

Quatrième Division. — *Comptabilité générale.*

M. Guesdon, *chef de division.* MM. Leroux et N....., *chefs de bureau.*

Comptabilité générale. — Dette publique. Dépenses des mandats pour le service des divers ministères. — Subvention aux réfugiés [illegible] de Saint Domingue. — Résidence à rapatrier les pensionnaires de l'État. Frais de rapatriement des Français indigents. — Réceptions. — Prisons. — Chambres de sûreté. — Jeunes détenus.

Comptabilité départementale, communale et hospitalière. — Bourses dans les lycées. — Instruction primaire. — Enseignement professionnel. — École des arts et métiers. Salles d'asile. — Baux pour le service départemental. Mobilier des bâtiments départementaux. — Délibérations municipales. — Répartition des amendes de police.

Matériel. — Impressions. Confection des actes de l'état civil. Bibliothèque du département. — Personnel des bureaux. Paiement des employés de la préfecture. — Liquidation de la pension de retraite de tous les fonctionnaires départementaux.

Greffe du conseil de préfecture.

M. P. Cadronet ✻, *secrétaire-greffier.*

Contentieux. Instruction de toutes les affaires contentieuses soumises au conseil. Service des audiences du conseil. Notification des décisions contentieuses. — Registres des arrêts du conseil et des arrêtés du préfet en conseil.

Archives.

M. C. de Beaurepaire ✻, *archiviste.* M. Hourtaux, *chef de bureau.*

MM. Jules Dieusy, de Lérue, Poulain, Montier ✻, *chefs de division honoraires.* — M. J. Maupas ✻, *sous-chef de division honoraire.*

Arrondissement-chef-lieu de Rouen.

Composé de 15 cantons, 158 communes; 289,515 habitants.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons, 168 communes; 108,380 habitants.

M. Huet, *sous-préfet*, à Dieppe.

Arrondissement du Havre.

Composé de 10 cantons; 193 communes, 226,484 habitants.

M. Garnier (✻), *sous-préfet*, au Havre.

Arrondissement de Neufchâtel.

Compose de 8 cantons; 143 communes; 76,410 habitants.

M. Marcilly de la Tour-Fondue, *sous-préfet*, à Neufchâtel

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons, 168 communes; 112,470 habitants.

M. Wallet (O A), *sous-préfet*, à Yvetot.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et du canton MM.

Argueil ..... Cann.
Aumale ..... N....
Bacqueville ..... Dupont.
Belencombre ..... Daval.
[illegible] ..... N....
[illegible] ..... Damboise.
Bos[illegible] ..... Chemin.
[illegible]chy ..... Persac
Cau[illegible] ..... Lecoq.
C[illegible]b[illegible]-Croix-ba[illegible] ..... Lemarchand.
Clere[illegible] ..... Lemarchand.
Cr[illegible]tot, Bolbec ..... Hommais
Darnetal ..... N
Dieppe ..... Le Vert
Doudeville ..... Hélie
Duclair ..... Caveret ✻
Fleury ..... Doublet.
Forges-les-Eaux ..... Breton.
[illegible] ..... Richebraque ✻.
Fontaine-le-Bourg ..... Olivier.
Forges-les-Eaux ..... Bouligny
Godervile ..... Boutrelier
Gournay ..... [illegible]
Grand Couronne ..... Lefèvre
Le Havre ..... Siegfried
Lillebonne ..... Lehugre
Londinières ..... Riquet
Longueville ..... Legras
Maromme ..... Besselièvre ✻.
Montivilliers ..... Deschamps.
Neufchâtel ..... Brichet.
Offranville ..... Huret
Ourville ..... Sanson.
Pavilly ..... Fauvel.
Rouen ..... Ricard
Saint-Romain ..... Benoist
Saint-Saëns ..... Dillard.
St-Valery-en-Caux ..... Savoye
Tôtes ..... Langrenay
Valmont ..... Balière
Yerville ..... Lagneaux
Yvetot ..... Lechevallier.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés d'une partie de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Brie et du Gâtinais. — Il est borné au Nord par les départements de l'Aisne et de l'Oise; à l'Est par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au Sud par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'Ouest par celui de Seine-et-Oise.

M. Patinot (O ✻), *préfet*, à Melun.

M. Félix Grenier, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Blavot, *vice-président*, Eymard, de Mesmay.

Conseil général du département. MM.

Bi[illegible]st ✻, propriétaire (Lizy-sur-Ourcq).
Bernardin, avocat (Brie).
Bo[illegible]hat, horticulteur à Preuilly, commune [illegible]gl[illegible]y (Dammartin),
Chazal (O✻), caissier-payeur central du Trésor à Paris (Rebais), *vice-président*.
Delbet, médecin, maire (La Ferté-Gaucher), *secrétaire*.
Dethomas (Albert), député à Montigny (Crécy), *secrétaire*.
Droz (Alfred) ✻, avocat à Paris (Meaux)
Farabeuf, professeur à la Faculté de médecine de Paris (Villiers-St-Georges
Foucher de Careil (C[te]) (O✻), sénateur (Lagny), *président*.
Gastelier (Clayes)
[illegible]rand-prieur (Pierre) *secrétaire*.
Labour (Fernand) ✻, maire de St-Pathus (Dammartin).
Lamour, adjoint à Provins (Provins)
Lasteyrie (Louis de) ✻, receveur particulier des finances à Abbeville (Rozoy),
Ledru, agriculteur, maire (Moret).
Lefebvre, architecte (Montereau-Fault-Yonne).
Lefèvre, propriétaire (Coulommiers).

Morin, propriétaire, maire (Mormant).
Nivet, meunier (Melun, *Nord*).
Ouvré, fils, propriétaire (Château-Landon).
Penancier ✻, maire (Bray-sur-Seine).
Pinguet ✻, propr (la Chapelle-la-Reine).
Perrier ✻ manufacturier Me[illegible], Sal[illegible]
Prévet, négociant (Nangis).
Régismanset, adjoint (Fontainebleau
Roussel (la Ferté-sous-Jouarre).
Roux, propriétaire, maire (Nemours,
Ségur (Cte de), propriét. (Lorrez-le-Bocage)
T[illegible]omas [illegible]ro[illegible]r [illegible]a Ferrune[illegible]le Châ[illegible]le.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M N

Ouverture et répartition des dépêches. — Personnel. — Légion d'honneur — Audiences — Présences. Demandes d'emploi

PREMIÈRE DIVISION

M Duval, *chef de division.*

1er Bureau. — *Secrétariat général.* M l'Hermite, *chef de bureau.*

Bonnes actions — Élections. — Imprimerie et librairie. Presse et colportage. — Débits de tabac [illegible] Permis d'associations Armes Serments Police générale — Agriculture et industrie. — Subsistances. — Chasse. — Santé publique — Instruction publique

2e Bureau. — *Communes et établissements de bienfaisance.* M. Duréau, *chef de bureau.*

Administration communale et hospitalière. Impositions extraordinaires et emprunts. — Secours aux établissements charitables. — État civil Police municipale

3e Bureau. — *Greffe du conseil de préfecture* : M Combes, *secrétaire-greffier*

Greffe du conseil de préfecture

DEUXIÈME DIVISION. — *Finances et travaux publics*

M. Lhuillier, *chef de division.* — M. Fischer, *chef du bureau des finances.*

Finances. — Travaux publics. — Propriétés de l'État et du département. — Services financiers Contributions directes. Comptabilité départementale. — Établissements insalubres. — Chemins de fer. — Routes. Cours d'eau et canaux navigables. — Service hydraulique. Service des mines.

DIVISION DU SERVICE VICINAL

M. Labiche, *agent voyer principal, chef de division.*

Tout ce qui concerne les chemins vicinaux.

DIVISION DES AFFAIRES MILITAIRES ET DE LA STATISTIQUE

M. Alfred Bernard, *chef de division.*

Affaires militaires diverses. — Anciens militaires — Recrutement. — Poids et mesures. — Sapeurs-pompiers — Sociétés de secours mutuels. — Statistique générale

Services départementaux.

Inspecteur du service des aliénés : M. le docteur Vasbenter. — *Directeur de la station agronomique* M. Gassend. — *Archiviste*, M. Lemaire ✻. — *Architecte :* M Bulot.
Agent voyer en chef : M. Montaut ✻

Arrondissement-chef-lieu de Melun.

Composé de 6 cantons, 97 communes; 65,327 habitants

Arrondissement de Coulommiers

Composé de 4 cantons; 77 communes; 51,778 habitants

M Danelle-Bernardin, *sous-préfet*, à Coulommiers.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 101 communes; 83,120 habitants

M. Lépine, *sous-préfet*, à Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux

Composé de 7 cantons; 151 communes, 96,65[illegible] habitants

M Ligier, *sous-préfet*, à Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 101 communes; 53,784 habitants.

M. Duflos, *sous-préfet*, à Provins.

Maires des chefs lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Bray sur-Seine.....	Penancier.
Brie-Comte Robert .	Rousseau.
Chapelle la-Reine(la)	Misier.
Château Landon....	Beaune.
Châtelet (le).....	Odenot.
Caye.....	Marchat
Coulommiers.....	Mie ✻
Crécy	Bellard
Dammartin	Seigneur
Donnemarie	Ge[illegible]on.
Ferté-Gaucher (la)	De[illegible]t
Ferté-s Jouarre (la).	Renaud.
Fontainebleau	Bonneau
Lagny .	Juillard ✻
Lizy sur-O[illegible] ...	Courtier
Lorrez-le-Bocage	Pr au
Meaux.....	Mo leste
Melun	Bance. ✻.
Montereau - Fault - Yonne.....	Lefebvre
Moret..	Roger
Mormant.....	Chertemps (O✻)
Nangis.	Prével
Nemours.....	Roux
Provins..	Lamour
Rebais . . .	Jerny
Rozoy. . . .	Adam
Tournan . .	Hostier
Villiers St-Georges.	Clergeot

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Ile-de France. Il est borné au Nord par les départements de l'Oise et de l'Eure; à l'Est par celui de Seine et Marne; au Sud par les départements de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir, à l'Ouest par ce dernier et celui de l'Eure; il entoure de toutes parts celui de la Seine.

M le Bon Corta (O✻)(✪), *préfet*, à Versailles
M. Mastier, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM

Bon le Savigny✻ (✪A), *vice président.*, Lefébure, Hepp (✪), Moncstier✻ (✪A.).

Commissaires du Gouvernement

M. Mastier, *secrétaire général*
M. Chauvel-Bize, *auditeur au Conseil d'État.*

Conseil général du département. MM.

Caraman (de), cons. mun c à Saint Jean de Beauregard (Limours
Champy (Charles) ✻, maire de Bra -Lû (Magny).
Charpentier ✻, ancien député, conseiller municipal (Étampes).
Delacour, maire du Perchay (Marines)
Delafosse (✪A), conseiller municipal à Houdan (Houdan)
Deroisin ✻, maire de Versailles (Versailles, *Sud*)
Fauv[illegible] cons municipal (Argenteuil)
Feray (Ern n)✻, ingénieur et manufactur[illegible]ss[illegible]ures (Corbeil), *secrétaire.*
Fontaine (Gonesse)
Fréville (J. B. A), anc. prés. de la Chambre des agr au tribunal de com. de la Seine, conseiller municipal (Sèvres), *vice-prés.*
Gilbert-Boucher ✻ (✪), senateur, cons. à la cour d'appel de Paris, cons. municip. à Luzarches (Luzarches), *président*
Goupy ✻, cons. municip. à Cerny (la Ferté-Alais)
Guerin, notaire et cons municipal à Montlhéry (Arpajon,
Hachette (Eugène), avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller municipal à Gazeran (Rambouillet).
Haymon (Armand) (Montmorency).
Holyd Dissel (O✻), conseiller d'État et conseiller municipal (Poissy).
Herbette (✪A), licencié en droit, notaire et cons. municip. à Ruel. (Marly-le-Roi).
Janin (Henry), licencié en droit, conseiller municipal à Saint-Remy-lez Chevreuse (Chevreuse), *secrétaire.*
Jozon (Albert), notaire, cons. municip. et [illegible]aire (Meulan)
Lebaudy ✻, député, vice-président du conseil d'administration des chemins de fer de l'État à Rosny-sur-Seine (Mantes).

Lebon (Eugène) ✻, ing. civil, directeur de la compag centrale du gaz, à Montgeron (Boissy-St-Léger), *vice-président*
Maret ✻, maire de Bruel (Limay).
Menault (Ernest) ✻, maire d'Angerville (Méréville).
Michaux Jules) ✻, suppléant du juge de paix (Bonnières).
Morère ✻ (✠A), docteur-médecin et cons. municip (Palaiseau).
Otzenheim (Versailles, *Nord*).
Pasquier, conseiller municipal à Guyancourt (Versailles, *Ouest*).
Passy (Frédᵈ.) ✻ (✠I), de l'Académie des sciences morales et politiques (Saint-Germain-en-Laye)
Poirier (Maly).
Poupinel cons. municipal à Saint Arnoult (Dourdan, *Sud*), *secrétaire*.
Richard (Maurice), maire de Millemont, (Montfort-l'Amaury)
Roux (Longjumeau)
Say (Léon), sénateur, conseil mun. à l'Isle-Adam (l'Isle-Adam)
Vallée, cons. mun. à Bouffémont (Ecouen).
Vasserot (Charles) ✻, ancien sous-préfet, conseiller référendaire à la Cour des comptes (Pontoise)
Vermeil, docteur en médecine à Neuilly-[illegible] (Marly-le-Roi)
Vi[illegible] (Bourdan *Nord*

Commission départementale

Président : M. Eugène Lebon.— *Membres* MM Jozon Herbette, Lebon, Léon Fer[illegible] Maret, Vermeil, Henri Jan[illegible]
Secrétaire M. Henri Jan[illegible]

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Georges Fradin de Lunière, *chef*
1re *Division :* M. H. Robin, *chef de division*. — M. Ducrône, *chef de bureau*
Administration des communes des hospices, [illegible] bureaux de bienfaisance et des monts de-piété.— Chemins vicinaux. - Bâtiments départementaux. - Instruction primaire.
2e *Division*. — *Administration générale :* M. A. Dutilleux (✠A, ✠), *chef de division*
MM. P. Raymond et J. Lenoir, *chefs de bureau*
Élections politiques, départementales et communales. — Personnel. — Beaux-arts. — Statistique. Circonscriptions territoriales. - Associations Commerce et industrie. - Agriculture — Sûreté générale. — Prisons. Police médicale — Poids et mesures. [illegible] salubrité publiques. — Assistance publique. — Aliénés.
[illegible]
3e *Division* : M. Dubesson, *chef de divi[illegible]* M. Sa[illegible] *chef de bureau*
Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Carrières — Domaines. — Comptabilité. — Contributions.
M. Leroux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Bertrandy-Lacabane. — *Architecte* M. Albert Petit.
Agent voyer en chef M. Dubois ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Versailles.

Composé de 10 cantons; 115 communes, 211,727 habitants.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 98 communes, 75 584 habitants.

M. Henri Soinoury, *sous-préfet*, à Corbeil.

Arrondissement d'Étampes

Composé de 4 cantons; 69 communes; 39,643 habitants.

M. Dornois, *sous-préfet*, à Etampes

Arrondissement de Mantes-sur-Seine

Composé de 5 cantons; 125 communes; 54,968 habitants.

M. Léon Riffart ✻ (✠A), *sous-préfet*, à Mantes

Arrondissement de Pontoise

Composé de 3 cantons; 165 communes; 123,649 habitants.

M. P. Jossier, *sous-préfet*, à Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 67,363 habitants.

M. André Laugier, *sous-préfet*, à Rambouillet.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Argenteuil	Dantier
Arpajon	Jeanmaire
Boissy-St-Léger	Renault
Bonnières	Michaux ✲
Chevreuse	Cadou
Corbeil	Lambert
Dourdan	Guitrancourt ✲
Étampes	Dansaert
Étrechy	Charpentier
Fontainebleau	Ballard
Gonesse	Maréchal
Juvisy	Genrat (le Dr)
Lagny	Binder (O✲).
Milly	Langlois
Montereau	Meulan
Longjumeau	Roux
Lozères	Préau
Magny	Basset
Mantes	Hévre
Marines	Godard
Marly-le-Roi	Threville.
Melun	Godart
Meulan	Albert Jozon.
Milly	Pourrier.
Montfort-l'Amaury	Braut.
Montmorency	Kuontzer.
Palaiseau	Boucher.
Pontoise	Courant
Rambouillet	Richomme.
Romainville	N....
St-Germain-en-Laye	Lamier.
Sèvres	Salet (le Dr).
Versailles	Delaporte
	Deroisin ✲

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois qui forment le Poitou et partie de la Saintonge, le Aunis et des Marches. — Il est borné au Nord par le département de Maine-et-Loire, à l'Est par celui de la Vienne, au Sud par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'Ouest par le département de la Vendée.

M. GRIMANELLI (Périclès), *préfet*, à Niort.

M. Richard (Georges), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Pellelan, *vice-président*, Clerc (Gabriel), Hardy (Charles).

Conseil général du département. MM.

Bessilly (d'), propriétaire (Prahecq).
Aymé Léo, conseiller à la cour de Poitiers
[illegible], *secrétaire*.
[illegible]on (Thouars).
Bourdin (St-Loup).
Bourru, ex-notaire (Beauvoir).
Cartier (Fontenay)
Delavault ✲, propriétaire (Brioux).
Delavault, ancien notaire (Mauzé).
Delisle, propriétaire (Cerizay).
Desèvre (Champdeniers).
Dupuis, médecin (Bressuire).
Gailly, ancien député (Parthenay)
Gaume, médecin, député (Secondigny).
Guerrand de Balzan, propriétaire (St-Maixent, 1er *canton*).
Guerrand de Balzan (Emile) (Menigoute).
Gogué, notaire (St-Maixent, 2e *canton*), *prés*
Jaurand, médecin (Parvaut).
Joustrault, dép (Argenton-Château), *secrét.*
La Porte (de) (Niort, 2e *canton*).
Maussabré (Mis de) ✲, propr. (St-Varent).
Moreau-Zaccarie (Châtillon-sur-Sèvres)
Perrain ✲, propriétaire (Sauzé-Vaussais)
Perrain (Théophile), propriétaire (Chef-Boutonne)
Proust (Antonin), député (Niort, 1er *canton*), *président*
Proust (P.) ✲, ex notaire (Lezay)
Reigné (de) (Melle).
Robin-Dubreuil ✲, ex-notaire (Thénezay).
Sauze, médecin (la Mothe-St-Heraye), *vice-président*
Tauthère, avocat (Moncoutant)
Tonnet, propriét (Coulonges), *vice-présid.*
Tusseau (Vte de), propriétaire (Mazières).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Alerini, *chef*.

Ouverture des dépêches. — Distribution de la correspondance. — Cérémonies publiques. — Personnel du département. — Congés. — Service postal et télégraphique. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de secours mutuels. — Pertes et secours par suite d'incendie, grêle, inondations, etc. — Récompenses honorifiques. — Théâtres. — Beaux-arts. — Monuments historiques. — Sociétés savantes. — Bibliothèques publiques et populaires. — Cercles. — Loteries. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Presse, imprimerie et librairie. — Colportage. — Impressions et fournitures de bureaux. — Érections de cures, succursales, chapelles. — Élections. — Audiences. — Personnel des maires et adjoints. — Instituteurs et commissaires de police. — Légion d'honneur et distinctions honorifiques. — Débits de boissons. — Débits de tabacs. — Affaires réservées.

1re *Division*: M. Soupault, *chef de division*.

Administration générale. — Affaires militaires. — Administration et comptabilité communales. — Instruction publique. — Cultes. — Voirie urbaine. — Comptabilité des hospices et

bureaux de bienfaisance. — Salles d'asile. — Fabriques. — Conseil départemental de l'instruction publique. Dons et legs. — Émigration, passeports, livrets, secours de route. — Chasse et pêche. — Légalisation. — Dépôt légal d'imprimés. — Inhumations, transport de corps. — Recueil des actes administratifs. — Mise en non-activité. — Cotisations municipales. — Traitement des instituteurs. Syndicats

2e *Division* : M. Sourisseau, *chef de division.*

Administration départementale. — Mandats de payement. Ordonnancement. — Contributions. Circonscriptions communales. — Ponts et chaussées. Navigation. — Chemins de grande et moyenne communication. — Alignement. Travaux et bâtiments départementaux. Jury d'expropriation. — Centralisation des affaires soumises au conseil général et au conseil d'arrondissement. Forêts. — Répartition des fonds des amendes de police correctionnelle. — Agriculture — Foires et marchés. — Mercuriales. Épizooties. Commerce et industrie. — Statistique. — Police sanitaire et industrielle. Cours d'eau. Travaux. Haras. Service des prisons et pénitenciers. — Dépôt de mendicité. — Jury. Caisses d'épargne.

M. Cardinaux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Berthelé. — *Architecte* : M. Chevillard. — *Agent voyer en chef* : M. Leclerc. *Inspect. de l'assist. départ. et du travail des enfants dans les manuf.* : M. Largeau

Arrondissement-chef-lieu de Niort.

Composé de 10 cantons, 93 communes, 111,785 habitants.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 92 communes, 83,509 habitants.

M. Raoul Regnault, *sous-préfet*, à Bressuire.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons, 92 communes; 72,660 habitants.

M. Héh-Devals, *sous-préfet*, à Melle.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 82,059 habitants.

M. Maûr (Paul), *sous-préfet*, à Parthenay.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Arvault	Rouyer	Melle	De Reigné
Argenton-Château	Jouffrault.	Menigoute	Launay
Beauvoir	Bourru	Moncoutant	Puichaud
Bressuire	Bernard.	Motte-St-Héraye (la).	Sanzé.
Brioux	Brisson.	Niort	Mercier.
Celles	Allard.	Parthenay	Ganne(Louis-André).
Cerizay	Delisle.	Prahecq	Laidet.
Champdeniers	Jacob.	St-Loup	Desmé
Châtillon-sur-Sèvre	Godet.	St-Maixent	Mussat.
Chef-Boutonne	Naud.	St Varent	Mousset
Coulonges	Lavois.	Sauzé-Vaussais	Chevallier.
Frontenay	Caroit.	Secondigny	Ganne (Alfred).
Lezay	Proust.	Terves	Richard
Mazières	Proust.	Thouars	Leclerc.
Mauzé	Bernard.		

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie. — Il est borné au Nord par le département du Pas-de-Calais; à l'Est par les départements du Nord et de l'Aisne; au Sud par les départements de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'Ouest par la Manche

M. J Massicault (O ✻), (✠ I), *préfet*, à Amiens

M. Laurent (✠ A), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Dausse, *vice-présid.*, Vte de la Londe (P.), Henry, Ebrard.

MM Charvet ✻, Ravelet ✻, *conseillers de préfecture honoraires.*

Conseil général du département. MM.

Béguin, maire à Fleury (Conty).
Bernot, député (Ham).
Béthouart, avocat à Abbeville (Rue).
Boinet (Chaulnes).
Buler (Vte de) ✻, maire de Remaisnil (Bernaville).
Carette (✻A), député (Abbeville, *Nord*).
Cauvin ✻, maire à Saleux (Boves).
Chassepot (Cte Léon de) ✻, propr. à Amiens (Molliens-Vidame).
Colart, propr. à Fontaine-sur-Somme (Hallencourt).
Courtois (Rosières).
Danzel d'Aumont (O✻), maire à Aumont (Hornoy).
Dauphin (C✻, sénat., procur. gén. à la cour d'ap. de Paris (Amiens, *Sud-Est*), *présid.*
Delattre aîné, maire à Ramburelles (Gamaches).
Demarquet (Moyenneville).
Descaure, propr. à Fresnoy-en-Chaussée (Moreuil).
Desprez ✻, maire de Lucheux (Doullens).
Dhardiviller ✻, notaire, maire (Poix).
Dlavernas fils (✻A), avoc. à Paris (Domart), *secrétaire.*
Ducamp, maire à Corbie (Corbie).
Duquesnel (Roye).
Estourmel (Mis d'), ancien député, propr. à Suzanne (Bray).
Faton de Favernay ✻, conseiller à la cour d'Amiens (Acheux).
Forceville (Cte de) ✻, maire de Forceville (Oisemont).
Fougeron ✻ (Picquigny).
Fournier, cons. à la Cour d'appel (Amiens, *Nord-Ouest*), *secrétaire.*
Fransures (comte de) (Ailly-sur-Noye).
Giguon (Ailly-le-haut-Clocher).
Goblet, député (Amiens, *N. E.*).
Gourdin (Villers-Bocage).
Jametel, député, mre de Marestmontiers (Montdidier).
Labitte, sénateur, propr. (Abbeville, *Sud*), *vice-président.*
Le Fèvre (Bon), propriétaire (Albert).
Magniez, sénateur, maire d'Ytres (Combles), *vice-président.*
Maquennehen, à Amiens (Nouvion).
Neuvillette (Lavesque de) ✻, maire de Ligescourt (Crécy).
Petit, négociant à Amiens (Amiens, *Sud-Ouest*).
Rainvilliers (de) (Saint-Valéry).
Rambures (de), propr. à Vaudricourt (Ault).
Savary, maire à Nesle (Nesle).
Villemant ✻, ancien maire de Péronne (Péronne).
Vion, maire de Villers-Faucon (Roisel).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bettembost, *chef.*

Affaires confidentielles et réservées. — Personnel. — Récompenses honorifiques. — Élections. — Presse, imprimerie et librairie.

1re *Division :* M. Debry, *chef de division.*

Administration communale et des établissements de bienfaisance. — Cultes. — Instruction primaire et publique. — Prisons. — Affaires militaires.

2e *Division.* M. Cottrelle, *chef.*

Comptabilité générale, départementale, communale et des hospices et bureaux de bienfaisance. — Contributions directes. — Forêts. — Administration départementale.

3e *Division :* M. Lecointe, *chef de division.*

Agriculture. — Industrie et commerce. — Subsistances. — Routes. — Ports. — Chemins de fer. — Voirie. — Rivières et cours d'eau non navigables ni flottables. — Canaux.

M. Devimes, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. A. Rendu. — *Architecte :* M. N..... — *Agent voyer en chef :* M. Lempereur.

Arrondissement-chef-lieu d'Amiens.

Composé de 13 cantons; 251 communes; 194,232 habitants.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 172 communes; 134,318 habitants.

M. de Boissy (✻A), *sous-préfet*, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens

Composé de 4 cantons; 89 communes; 51,764 habitants.

M. Masurier, *sous-préfet*, à Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 144 communes; 65,433 habitants.

M. Sagebien, *sous-préfet*, à Montdidier.

Arrondissement de Péronne

Composé de 8 cantons, 180 communes; 105,090 habitants

M. Masclet, *sous-préfet*, à Péronne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Abbeville	De Poilly.
Acheux	Bernaut.
Ailly-le-Haut-Clocher .	Corbel.
Ailly-sur-Noye	Fleury.
Albert.	Bruyer.
Amiens.....	Piquet.
Ault.....	Godquin.
Bernaville	Capron.
Boves	Vasseur.
Bray-sur Somme.....	Crampon.
Chaulnes	Belhard.
Combles.....	Debray.
Conty	Magnier.
Corbie	Ducamp.
Crécy	Quertant
Domart.....	Saint-Aubin.
Doullens.....	Bocking *dit* Sydenham.
Gamaches.....	Calippe.
Hallencourt.....	Courtillier.
Ham	Bernot.
Hornoy.....	Boura
Molliens Vidame ...	Trencart
Montdidier.....	Raviart.
Moreuil.....	Lemaître.
Moyenneville.....	Dufestel.
Nesle	Savary.
Nouvion.....	Crépeaux
Oisemont.....	Mabillotte.
Péronne	Danicourt.
Picquigny.....	Deroulloy
Poix	Dhardiviller ✻
Roisel.	Devrainne
Rosières.....	Fournier.
Roye.....	Duquesnel.
Rue	Loisel.
St-Valery-sur-S.....	Sombret ✻
Villers-Bocage.....	Bruquart.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois. — Il est borné au Nord par le département de l'Aveyron; à l'Est par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au Sud par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'Ouest par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne

M. Maréchal-Lebrun ✻, *préfet*, à Albi.

M. Arnaud, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Coutaud, *vice-président*, Darrouy, Victor Fabre.

Conseil général du département. MM.

Abrial, propriétaire (Graulhet).
Abrial (Léon) (Lautrec).
Barbey (O ✻), sénateur, maire (Mazamet).
Barrau de Marate. (de) ✻ (Dourgne).
Bernadou ✻, propriétaire (Vielmur), *secrét.*
Bernet, maire de Taulat (Lavaur).
Blanc (Paul), [illegible] (Carlipolonne).
Bru (Vabre).
Calmès, notaire (Valence).
Cambon, maire (Lacaune).
Caussé, conseiller à la cour d'appel de Toulouse (Valdériès).
Combes, manufacturier, maire de Burlats (Roquecourbe).
Daguilhon Pujol (O ✻), prem. préside de la cour de Pau (St-Paul), *président.*
Delbosc (Alban).
Dent (Salvagnac).
Dousset (Labruguière).
Dubernard, maire de Castelnau-de-Brassac (Brassac).
Duboys, propriétaire (Vaour).
Espinasse ✻, médecin (Montredon), *vice-président*
Falguerolles (de), maire de Lempaut (Puylaurens), *secrétaire.*
Falguières (Bon de) (Rabastens).
Falguières, notaire, maire de Cadalen (Cadalen,
Héral, maire de Blaye (Monestiés).
Hilaire (Castres).
Jean (Joseph) (Alb[illegible]
Lapanouse (de), not. à Albi (Villeneuve
De Laporte..ère (Réalmont), *secrétaire.*
Marnéjouls (Lisle).
Reille (Bon) (C ✻), député (St-Amans-Soult), *vice-président.*
Rigal ✻, sénat., médecin à Gaillac (Gaillac).
Rivenc, notaire, maire (Cordes).
St Simon (de), propr. (Cuq-Toulza
St-Vincent (de) (Anglès).
Tornier (Castelnau de-Montmiral).
Vergnes (Marat), *secrétaire*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N ..., *chef*

Personnel. — Élections au Sénat, à la Chambre des députés et au conseil général. — Presse. — Réunions publiques. — Police administrative

1re *Division.* M. Boyer, *chef de division.*

Finances. — Contributions. — Travaux publics. — Comptabilité générale et départementale. — Travaux diocésains. — Commerce et industrie — Recrutement de l'armée. — Aliénés

2e *Division.* M. Sylvain Bories, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Elections municipales Maires et adjoints — Octrois. — Cultes. Assistance publique. — Contentieux. — Chemins vicinaux Instruction publique.

M. Mathieu, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Jolibois. — *Architecte* M. Hess. — *Agent voyer en chef :* M. Maurel ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Albi.

Composé de 8 cantons; 94 communes; 100,728 habitants.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 92 communes; 144,657 habitants.

M. Beausil, *sous-préfet,* à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 75 communes; 63,807 habitants.

M. Célières ✻, *sous-préfet,* à Gaillac

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 50,031 habitants.

M. Bonnier, *sous-préfet,* à Lavaur.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Alban	Carayon.	Monestiés	Alibert
Albi	Soulages.	Montredon	Espinasse.
Anglès	Romanet.	Murat	Rascal.
Brassac	Boulade.	Pampelonne	Blanc.
Cadalen	Falguières.	Puylaurens	Terson.
Castelnau-de-Montmir.	Tornier.	Rabastens	Falguière (Bon de).
Castres	Galtier.	Réalmont	Cavailles.
Cordes	Ravenc.	Roquecourbe	Batigne
Cuq-Toulza	Saint-Simon (de).	St-Amans-Soult	Cabrol.
Dourgne	Raucoules.	St-Paul	Farenc.
Gaillac	Dupuy Dutemps.	Salvagnac	Carlus.
Graulhet	Cassan.	Vabre	Loup
Labruguière	Guibaud.	Valderiès	Palasi.
Lacaune	Norois (de).	Valence	Calmès.
Lautrec	Foucaud (Bon de).	Vaour	Vaissière
Lavaur	Mazas.	Vielmur	Bernadou.
Lisle	Marcenac.	Villefranche	Puel.
Mazamet	Bardié ✻		

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne. — Il est borné au Nord par le département du Lot; à l'Est par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au Sud par celui de la Haute-Garonne, et à l'Ouest par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne.

M. Emile Martin, *préfet,* à Montauban.

M. Mettas, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Picquet, *vice-président,* Marqueyret, Gillet.

Conseil général du département. MM.

Arnaud ✻, professeur de droit à la Faculté de Toulouse (Montpezat), *secrétaire.*
Bardon (Négrepelisse).
Benaïs (Auguste) ✻, avocat (Villebrumier)
Bezombes, notaire (Auvillar).
Chabrié, maire (Moissac).
Combarieux (de) O✻) (Lauzerte), *secrét.*
Delmas-Dalun (Montclar).
Dubois (Edmond), maire de Lavit-de-lau (Montech).
Dufour (Bourg-de-Visa)
Flamens, maire (Castel-Sarrasin).
Freycinet (de) (O✻), sénateur (Beaumont), *président.*
Garrisson (G) (Montauban, *Ouest*), *vice-pres.*
Gironde (de) (Montauban, *Est*).
Hébrard (Grisolles), *secrétaire*
Jordanet, maire (la Française)
Lasserre, député, maire (St-Nicolas), *vice-président*
Levat, maire (Montaigu).
Mauvoisin (de) (Lavit)
Pagès, maire (Saint-Antonin), *vice-présid.*
Pignères, maire de Vazerac (Molières).
Prax-Paris ✻, député (Caussade).
Rolland ✻, médecin (Verdun)
Truhert, député (Valence)
Viguier (Caylus).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et Secrétariat général M. Mettas, *chef de division.*

Personnel. — Élections. Imprimerie et librairie. — Police administrative et municipale. — Surveillance de condamnés

Division de l'administration communale, des travaux publics et de l'agriculture :

M. Carénou, *chef de division.* — MM. Hinard et Boé, *chefs de bureau.*

Comptabilité et contentieux des communes, des hospices, des bureaux de bienfaisance — Budgets. Octrois. Chemins vicinaux. — Instruction primaire. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Rivières navigables et flottables. Mines. — Police du roulage.

Division militaire et de la comptabilité M. Giraud, *chef de division.* — M. Vidallet jeune, *chef de bureau.*

Budget départemental — Contributions directes. Domaines. Enfants assistés. — Statistique. — Recrutement. — Agriculture

M. Mettas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste paléographe : M. Dumas — *Agent voyer en chef*, M. Daussargues.
(Le service vicinal a été séparé des ponts et chaussées

Arrondissement-chef-lieu de Montauban.

Composé de 11 cantons; 63 communes; 101,233 habitants.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons, 81 communes; 64,874 habitants.

M. Estellé, *sous-préfet*, à Castel-Sarrasin.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons, 50 communes; 50,944 habitants.

M. Pajot, *sous-préfet*, à Moissac.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Auvillar.....	Durand.
Beaumont	Delibes.
Bourg-de-Visa.	Bonnel
Castel-Sarrasin	Flamens.
Caussade.....	Capin.
Caylus.	Viguier.
Grisolles.....	Redon.
Lafrançaise	Jordanet.
Lauzerte.....	Pontié.
Lavit.....	Gayraud (Jean).
Moissac.....	Chabrié.
Molières.....	Iches (François).
Monclar.....	Raby.
Montaigu.....	Levat
Montauban.....	Bergis (Alexis)
Montech	Larra et ✻.
Montpezat	Darnis.
Négrepelisse	Viguié ✻.
St-Antonin.....	Pagès.
St-Nicolas.....	Lasserre, député
Valence	Mouleng.
Verdun.....	Aubain.
Villebrumier	Marigny (de)

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre qui forment la Provence, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Basses Alpes, au Nord-Est par le département des Alpes-Maritimes; au Sud-Est et au Sud par la Méditerranée; enfin à l'Ouest par le département des Bouches-du-Rhône

M. Favalelli (✠A), *préfet*, à Draguignan.

M. Bacot, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Truc de La Valère, *vice-président*, Charles, Mailliet.

Conseil général du département. MM.

Anglès, avocat (Draguignan).
Baliste (le Luc)
Berne (Rians).
Blache, avocat (Toulon, *Ouest*).
Bon, notaire (Barjols), *président*.
Bordenave (Besse), *secrétaire*.
Boyer (Callas).
Charvet (Hyères).
Cordouan, médecin (Lorgues), *vice-prés.*
Gamel ✠, présid. honoraire du tribunal de Marse ille (le Beausset).
Gariel, notaire (Tavernes).
Granet père, propriétaire (Roquebrussanne).
Granet fils, anc. mag. (Solliès-Pont), *v.-pr.*
Hugues ✠, pharmacien (la Seyne).
[illegible]rat, notaire (Fayence), *secrétaire*.
Lantier, négociant (Ollioules).
Magnier, publiciste (St-Tropez).
Martin (Cuers).
Maurel (Grimaud
Mistre, notaire (Salernes
Moutte (Saint-Maximin
Pascal, bouchonnier (Fréjus)
Revertegat (Cotignac).
Rouhion, juge de paix à Roquevaire
Rosselin (Brignoles).
Song ar (Comps).
Tardy père (Toulon, *Est*)
Vigourel (Collobrières), *secrétaire*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Ludre-Gabillaud, *chef*.

Personnel. — Presse. — Récompenses honorifiques. — Affaires politiques et réservées. — Haute police.

1re *Division :* M. Dol, licencié en droit, *chef de division*.

Administration communale. — Instruction publique. Cultes. Forêts. — Police. Guerre. — Assistance publique

3e *Division :* M. N.., *chef de division*.

Travaux publics. — Finances

M. Masselot, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Mireur. — *Architecte*, M. Guérin. — *Agent voyer en chef*, Courtois ✠.

Arrondissement-chef-lieu de Draguignan

Composé de 11 cantons; 62 communes; 86,015 habitants.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons; 54 communes; 58,662 habitants.

M. Garipuy, *sous-préfet*, à Brignoles

Arrondissement de Toulon.

Composé de 9 cantons; 29 communes; 143,900 habitants.

M. de La Loyère (O✠), *sous-préfet*, à Toulon.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Aups . . . . . Carmagnol.
Barjols . . . . . Fassy
Besse . . . . . Portal.
Brignoles . . . Amblard.
Callas . . . . . Vanon.
Collobrières . . . Lorgues
Comps . . . . . Veyan.
Cotignac . . . . . Valence.
Cuers . . . . . Bernard.
Draguignan . . Claviers

Fayence	Perrimond.
Frejus	Decorps
Grimaud	Bel[illegible]
Hyères	Castuel.
La Seyne	Girard ✻.
Le Beausset	Félix.
Le Luc	Laborde
Lorgues	Fichet ✻.
Ollioules	Lautier.
Rians	Alphéran.
Roquebrussanne	Sabatier.
St-Maximin	Fabre.
St-Tropez	Capuro
Salernes	Dol
Solliès-Pont	Guet.
Tavernes	Barlatier
Toulon	Dutasta.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, la principauté d'Orange, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin — Il est borné au Nord par le département de la Drôme et l'extrémité sud-est de celui de l'Ardèche; à l'est par le département des Basses-Alpes; au Sud par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'Ouest par le département du Gard.

M Assiot (Louis) ✻ (VI), *préfet*, a Avignon.
M. Lagarde (Louis) ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Salmon, *vice-président*, S. de Tournefort, Chauvin

Conseil général du département. MM.

Appy, notaire (Bonnieux).
Armand (Avignon, *Sud*).
Béraud (Vaison)
Blanc, propriétaire (Malaucène)
Brassy (de), conseiller à la cour de N[illegible]es (L'Isle).
Brusque, doct. en méd. (Cavaillon), *secrét.*
Carbonnel (Sault).
Daurand (Valréas).
Duget (Orange, *Ouest*).
Faire (Camille) (Pernes), *vice-président.*
Fortunet, avocat (Carpentras, *Nord*), *secr.*
Goudareau (Bollène)
Granier (Frédéric), sénat. (Avignon, *Nord*).
Guérin (Carpentras *Nord*), *secrétaire*
Léonhe[illegible]
Meynard (Adrien) ✻, négociant (Orange *Est*)
Naquet (Eliacin) ✻, professeur à la Faculté de droit d'Aix (Cadenet), *vice-président.*
Pin, sénateur (Apt), *président.*
Raspail (Eugène), propriétaire (Beaumes).
Raspail (Marius), médecin (Mormoiron),
Saint-Martin, député (Pertuis)
Vayson (Bruno) (Gordes).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Régnier, *chef du cabinet.*

Affaires confidentielles. — Demandes d'audiences. — Élections. — Personnel administratif emplois à la nomination du Préfet, propositions et avis pour les emplois ressortissant à l'administration centrale. Police générale et administrative. — Postes. — Recueil administratif. Imprimerie et librairie. — Bureaux de tabacs. Théâtres. — Établissements publics. — Jury. — Dépôt légal

1re *Division:* M. Dumas (François), *chef de division.*

Affaires militaires. Affaires rurales et industrielles Bibliothèques publiques. — Chasse. Congrégations religieuses. — Établissement de foires et marchés. — Haras. — Médecine et art vétérinaire. Mouvement de la population — Musées. — Police judiciaire et sanitaire Salubrité publique. Statistique agricole et industrielle. Administration et contentieux des communes et établissements [illegible]ties. Administration, comptabilité et personnel des syndicats. — Agriculture Cours d'eau Chemins de fer. — Chemins vicinaux et ruraux. — Conseil général — Établissements dangereux et insalubres. — Forêts — Mines et carrières. Octrois. — Ponts et chaussées Police du roulage Usines — Routes nationales et départementales. Rivières navigables et flottables. — Voirie. — — Tribunaux c. chambres de commerce

2e *Division:* M. Laurent (Guillaume), *chef de division.*

Budgets et comptes du département, des communes, des hospices et des établissements de bienfaisance. — Cadastre. — Caisse des retraites des employés départementaux, communaux et des établissements publics — Caisses des retraites pour la vieillesse. Caisses d'épargne. — Comptabilité des prisons, contributions directes et indirectes. — Contrôle des inscriptions de rentes, des récépissés du Trésor et visa. — Contraventions aux lois sur le timbre. — Cotes irrecouvrables. — Cotisations municipales Dépenses de l'instruction publique — Édifices départementaux, diocésains et mobiliers. — Recouvrement de l'impôt. Aliénés. — Enfants assistés. — Mendicité. — Secours. — Statistique hospitalière. — Bourses départementales.

Greffe du conseil M. Rencure., *chef de bureau, secrétaire-greffier.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Dubame.. — *Architecte:* M. Valentin. — *Inspecteur du service des enfants assistés* M. Gomez

Arrondissement-chef-lieu d'Avignon.

Composé de 5 cantons, 21 communes; 80,109 habitants.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons, 50 communes; 49,246 habitants

M. Dufoix, *sous-préfet*, à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons; 31 communes; 47 338 habitants.

M. Sigaudy, *sous-préfet*, à Carpentras.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons, 48 communes; 67,406 habitants.

M. Langlade, *sous-préfet*, à Orange.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Apt	Brunel.	L'Isle	Redier.
Avignon	Deville.	Malaucène	Bèque
Beaumes	Richard.	Mormoiron	Vialis.
Bédarrides	Rabany.	Orange	Dugat.
Bollène	Philip.	Pernes	Brossy
Bonnieux	Appy.	Pertuis	Robert.
Cadenet	Barthélémy.	Sault	Carbonel.
Carpentras	Guérin.	Vaison	Béraud.
Cavaillon	Brusque.	Valréas	Daurand.
Gordes	Vayson		

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'Est par celui des Deux-Sèvres; au Sud par le département de la Charente-Inférieure, et à l'Ouest par l'Océan.

M. A. Calvet, *préfet*, à La Roche-sur-Yon.
M. Couzinet ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Batiot, *vice-président*, Bonnefons, Boutiron.

Conseil général du département. MM.

Angeard (Mareuil).	Espierre (Fontenay le Comte).
Auger notaire (Chaillé les-Marais).	Garnier (les Sables)
Aulneau, propriétaire (la Châtaigneraie), *secrétaire.*	Gaudineau ✻, sénateur (Luçon), *prés.*
Bassetière (de la) fils, député, propriétaire (St-Gilles-sur-Vie).	Godet de la Riboullerie, propriét. (l'Hermenault), *vice-président*
Bassetière (de la), propr. (la Mothe-Achard), *vice-président*	Halgan (Palluau)
Baudry d'Asson, député (Challans)	Landreau (Bon Ju) (Boulo)
Bienvenu, dép., maire (St-Hila e des Loges	La Tour du Pin (Bon de), propr. (Beauvoir)
Bourgeois, médecin, député Mor gn	Ma [illegible] la Débaterie (Pouzauges), *secrét*
Bourmaud, not. (les Moutiers- es Ma fs	Morin d'Yvonnière (le Poiré-sur-Vie
Boux de Casso Olivier St Ma -Mo ts	Neau, notaire (Rocheservière).
Ca notaire, maire (Ile-Dieu)	Périer ✻, prop , maire (la Roche-sur-Yon).
Cave reau, propriétaire (Ste-Hermine).	Potier, docteur médecin (Longeville)
Cornulier (Cte de), sénateur (Montaigu).	Richer ✻, maire (Noirmoutier)
Daniel-Lacombe, propr, maire de Bournezeau (Chantonnay).	Rouge (de), propriétaire (les Essarts)
	Souchet, propriétaire (Maillezais).
	Tinguy (de) (La Roche-sur-Yon).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Rouvier, *chef.* — *Secrétaire particulier* M. Beauvais.

Ouverture et distribution des dépêches. — Police générale. - Personnel. — Publications administratives. — Légion d'honneur. — Belles actions. — Presse. — Imprimerie et librairie. - Colportage. Affaires réservées.

1re *Division.* M. Le Grip, *chef de division.*

Service des cultes. Instruction primaire et secondaire. - Salles d'asile. — État civil. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. Élections. — Listes du jury. Hygiène et salubrité publique. — Affaires militaires. — Administration communale et particulière. — Hospices et bureaux de bienfaisance. Fabriques des églises. — Contentieux des communes. — Culte protestant. — Comptabilité communale. Théâtre. — Médecine vétérinaire. — Sapeurs-pompiers. — Amendes de police. Congrégations religieuses. — Postes.

2e *Division:* M. Devaux, *chef de division.*

Hôpital départemental. - Asile des aliénés. — Domaines. — Ponts et chaussées. - Routes. — Ports maritimes. — Cours d'eau. — Canaux. Chemins de fer. — Phares et fanaux. — Police du roulage. Police de la voirie. — Chemins vicinaux.

3e *Division.* M. Lainné.

Budget et comptabilité du département. — Service de la trésorerie.

Services départementaux.

Archiviste: M. Barbeau. — *Architecte:* M. Loquet. — *Agent voyer en chef:* M. Prévoteau.

Arrondissement-chef-lieu de La Roche-sur-Yon.

Composé de 10 cantons, 104 communes, 158,836 habitants.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons, 111 communes; 141,589 habitants.

M. Fleury, *sous-préfet*, à Fontenay-le-Comte.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons; 84 communes; 123,217 habitants.

M. F. Eyquem, *sous-préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Bouvoir	Marotte.	L'Ile-Dieu	Joubert.
Chaillé-les-Marais	Mingaud.	Luçon	Desbayes.
Chalans	Boux de Casson.	Mailleza.s	Allaire de Lépinay.
Chantonnay	Maignen.	Mar...	Ch...eau.
Fontenay-le-Comte	Espierre.	Montaigu	Pajot.
La Châtaigneraie	Petiteau.	Mortagne	Cancalon.
La Mothe Achard	Bremeau.	N...	Richer ✻
La Roche-sur-Yon	Mothe.	L...	Merlet.
Le Poiré-sur-Vie	Gouin.	Pouzauges	Nouhes (des).
Les Essarts	Rougé (de).	Rocheservière	Grandière (de la).
Les Herbiers	Mercerot.	Saint-Fulgent	Des Nouhes (A.).
Les Moutiers-les-Mauxfaits	Bourmaud.	Saint-Gilles-sur-Vie	Grondin.
Les Sables-d'Olonne	Garnier.	Sainte-Hermine	G...y
L'Hermenault	Godet de la Riboulerie.	St-Hilaire-des-Loges	...anveau.
		Saint Jean-de-Monts	Calveau.
		Talmont	Batiot.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois qui ont été formés de l'ancienne province du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'Est par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au Sud par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'Ouest par celui des Deux-Sèvres.

M. Obissier Saint-Martin ✻, *préfet*, à Poitiers.
M. Yvernès (Elie) (✻A), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Pineau, *vice-président*, Guerrault, Limouzin

Conseil général du département. MM.

Aubin (Alcibiade) (Vouillé).
Auger, propriétaire (Vouneuil-sur-Vienne).
Auguis (Henri), propriétaire (Coulo
Beauchamp (Robert de) (C✻), maître de forges à Lhommaizé (Lussac), *président*.
Bergerault, docteur en méd. (Pleumartin).
Bonnet ✻ (Trois Moutiers).
Brouillet, maire (Charroux).
Cordier-Dupanneau, propr (Moncontour).
Décle, propriétaire (Nouvillé).
Demarcay (Bon), député, propr (St-Savin).
Épinay (d'), propriétaire (Roiffé).
Fruchard, propriétaire (St-Georges), *secrétaire*
Guiot de la Rochère ✻, méd. (l'Isle-Jourdain), *vice-président*.
Hérault, propriét., député (Châtellerault).
Lem Lusignan
Lecointre (Leigné-sur-Usseau).
Lemonnier (Loudun).
Martin (Vivône).
Métayer, cons honoraire à la Cour d'appel de Poitiers (Mirebeau)
Moureau, propriétaire (Gençay).
Nouveau-Dupin ✻ (Montmorillon).
Oyron (Bon d'), propriétaire (la Trimouille).
Serph, député, propriétaire (Civray), *vice-président*
Serreau, maire de Port-de-Piles (Durgé)
Simonneau, propriétaire (Lencloître)
Soubeyran (de) (O✻), député (St-Julien)
Tafforeau, [illegible] (Availles).
Taulin-Méniel, ing. civil (Poitiers, *Nord*),
Thomnet (O✻), propriétaire (la Villedieu).
Touchumbert (de) (Poitiers, *Sud*), *secrét*
Trouvé, propriétaire (Chauvigny).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Lem, *chef du cabinet*.

Personnel administratif. — Affaires réservées. — Presse. — Légion d'honneur. — Secours, etc.

1re *Division :* M. Miot, *chef de division*.

Comptabilité du département et de tous les ministères. — Administration générale et départementale. — Ponts et chaussées et usines. — Routes. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Travaux publics. — Instruction primaire et secondaire. — Bâtiments départementaux et édifices diocésains. — Monuments historiques, etc.

2e *Division*. M. Pinchaud, *chef de division*.

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Chemins vicinaux. — Culte. — Service forestier. — Contributions directes. — Comptabilité générale du ministère des finances

3e *Division* M. Lerou *chef de division*

Élections. Police. — Poids et mesures. Agriculture et industrie. Assistance publique. — Prisons et établissements pénitentiaires. — Hygiène et salubrité publique. — Imprimerie, librairie colportage. — Recrutement de l'armée Caisses d'épargne. — Jury. — Chasse. — Écoles spéciales du Gouvernement Statistique générale et agricole, etc.

M. Hachette, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste : M. Richard. — *Architecte :* M. Royer. — *Agent voyer en chef :* M. Grange (Célestin)

Arrondissement-chef-lieu de Poitiers.

Composé de 10 cantons ; 87 communes ; 124,921 habitants.

Arrondissement de Châtellerault.

Compose de 6 cantons, 51 communes, 69,853 habitants

M. Bresson, *sous-préfet*, à Châtellerault.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons 45 communes 50,729 habitants

M. de Bernède, *sous-préfet*, à Civray.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons, 57 communes ; 35,228 habitants.

M. Alapetite, *sous-préfet*, à Loudun

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons ; 60 communes, 65,584 habitants.

M. Salmon, *sous-préfet*, à Montmorillon.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Aubusson	Faugère (Alphonse).
Chambon	Brouillet (Ernest).
Châteauneuf	Godard (Ernest) ✻.
Chavanon	Penot.
Crocq	[illegible]
Coubé	Chargelègue (J.-B.).
Dun-le-Palleteau	Ducourt
Gouzon	Bellin (Tél.-Henr.).
La Feuillade	Robin (René)
La Villedieu	Richard (F.-Ch.-Alf.).
Leigné-sur-Usseau	Besseraud (P.-Chéri).
Lencloître	Simonneau (Vinc.)
L'Isle-Jourdain	Pradeau (Amédée).
Loudun	Du[illegible]
Lusignan	Pas
Lussac-les-Châteaux	Thaudière.
Mirebeau	Lafond (Narcisse).
Moncontour	Cordier Dupanneau
Montmorillon	Delagrave (Auguste).
Monts-sur-Guesnes	Pichot.
Neuville	[illegible]
Pleumartin	Brissonnet (Aug.)
Poitiers	Thézard (Léopold
Ste-Croix-sur-Gorge	Bergier (P.-Aug.).
Saint-Julien	Fourré.
Saint-Savin	Bon Demarcay (Maurice)
Trois-Moutiers	Gigot.
Vivône	Curzon (de).
Vouillé	Desmiers [illegible]
Vouneuil-sur-Vienne	Pageault (Charles).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des c. devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou. Il est borné au Nord par les départements de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'Est par celui de la Creuse, au Sud par ceux de la Corrèze et de la Dordogne, à l'Ouest par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Les principales productions sont les bœufs, moutons, etc., qui alimentent les marchés de Paris pendant plusieurs mois de l'année, les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de St-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France.

M. Henri FRESNE ✻ (✠), *préfet*, à Limoges
M. J. Blanc (✠), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Bernard, *vice-président*, Gillard, Arbellot.

Conseil général du département MM.

Allegraud, maire de Dinsac (le Dorat).	Lavergnolle, notaire, maire de Saint Pau. (Pierre-Buffière).
Aufort, not. et mre (St-Sulpice-les-Feuilles)	Longeau-Laubanie, propriétaire (Oradour-sur-Vayres)
Barny, prés. du trib. de Guéret (Laurière)	Mazeaud (Evariste), propriétaire (St-Yrieix).
Bonne, maire (Nexon).	Monstiers-Mérinville (Mis des), propriétaire (Mézières).
Brissaud, notaire, maire (Nieul).	Mosnier (St Germain les Belles).
Buisson des Lèzes, maire (Nantiat).	Nassaus ✻, notaire honor. (Limoges, *Sud*).
Couronnal (Cte de) ✻, propriétaire (Magnac-Laval).	Nony, notaire (Eymoutiers).
Dan el Lamazière (Limoges, *Nord*).	Orliaguet (Aixe-sur-Vienne)
Devaugelade, notaire, maire de St-Sornin-Leulac (Château-Ponsac).	Patapy (✠), maire (Ambazac), *secrétaire*
Duchateau, maire (Bessines)	Pouliot, député (Saint-Junien), *vice-président.*
Goursaud (O✻), colonel d'artl. (St-Laurent-sur-Gorre), *vice président.*	Rouchaud, maire des Cars (Châlus)
Guimbelot (Rochechouart).	Rouchon, négociant (Saint-Léonard,
Hugueneau (St Mathieu), *secrétaire.*	Tarrade (✠), adjoint au maire de Limoges (Châteauneuf).
Labuze ✻, député, maire (Bellac), *président*	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N...., *chef de cabinet.*

1re *Division :* M. Faure (✠), *chef de division.*

Administration générale. — Agriculture, commerce, industrie. — Statistique générale. — Instruction publique. — Affaires ecclésiastiques. — Élections. — Police générale. — Prisons départementales. — Aliénés. — Enfants assistés. — Mendicité.

2e *Division :* M. Ducré, *chef de division.*

Contributions. — Comptabilité générale. — Administration communale et des établissements de bienfaisance. — Affaires militaires.

3e *Division :* M. Barry ✻, *chef de division.*

Travaux publics. — Bâtiments départementaux — Cours d'eaux — Ponts et chaussées — Chemins vicinaux. — Chemins de fer — Poids et mesures — Établissements insalubres.

M. Marendet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Leroux. — *Architecte :* M. Tixier.

Agent voyer en chef : M. Garceau ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Arrondissement-chef-lieu de Limoges

Composé de 10 cantons; 81 communes; 168,900 habitants.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons, 65 communes, 82,614 habitants.

M. Dupuy, *sous-préfet*, à Bellac.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 80 communes, 52 [illegible] habitants.

M. de la Brunye (✻), *sous-préfet*, à Rochechouart

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 27 communes, 45,599 habitants.

M. Delsaux, *sous-préfet*, à Saint-Yrieix

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM

Aixe	Forgemol.	Nantiat	Buisson des Lézes.
Ambazac	Patapy	Nexon	Bonnet.
Bellac	Labuze.	Nieul	Brissaud (Frédéric).
Le [illegible]	Duchateau	Oradour-sur-Vayres	Ferrand.
Cra[illegible]	Fontanilis	Pierre-Buffière	Roudaud (E.).
Châteauneuf	Tarrade	Rochechouart	Marquet
Château-Pousac	Thomas Lacourière.	St-Germain-l.-Belles	Sensaud
Eymoutiers	Nony	St-Junien	Thomassin.
Laurière	Desbrugères.	St-Laurent-sur-Gorre	Bréaud
Le Dorat	Dru.	St-Léonard	Seigeot-Lander
Limoges	Ranson.	St-Mathieu	Beaufet
Magnac-Laval	Bigaud Dumonard.	St-Sulpice-l.-Feuilles	Aufort.
Mézières	Constancio	St-Yrieix	Donuelle.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux qui forment l'ancienne Lorraine. Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et par l'Alsace et la Lorraine allemande; à l'Est par l'Alsace allemande; au Sud par les départements de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'Ouest par celui de la Haute Marne.

M. Bœgner ✻ (✻A), *préfet*, à Épinal.
M. Vatin (Ed.), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Purnot, *vice-président*, Heim, Ottenheimer

Conseil général du département. MM.

Arnoux adjoint au maire de St Dié (St-Dié).
[illegible] (Bulgnéville).
[illegible]del, professeur [illegible] de droit de [illegible] (Lamarche). *secrétaire*
[illegible]r, industriel (Bruyères).
Br[illegible] (Edouard), député, maire de Monthureux (Darney).
Champy (Paul) ✻, manuf (Provenchères)
Chavane, maître de forges (Bains).
Claude, sénateur (Saulxures).
Cosson ✻, maire (Remiremont).
Dernoncourt (Charles), maire de Mirecourt (Mirecourt)
Dieudonné, notaire, maire (Coussey).
Doyen, notaire honoraire (Xertigny).
Ferry (Ch.), député (Brouvelieures).

Perry (Albert), député, maire de Saint-Dié (Gérardmer), *secrétaire*.
Perry (Jules), député, *président*.
Frogier de Ponlevoy (Paul) ✻, chef de bat du génie en retr., député (Neufchâteau).
George (Emile), sénateur, conseiller maître à la cour des comptes (Epinal), *vice-président*.
Georgeon, adj. au maire de Fraize (Fraize).
Kœner ✻, sénateur (Monthureux)
Lafosse, inspect. des eaux de Vals (Vittel).
Lambert ✻, inspecteur des forêts en retraite (Châtenois).
Lang (Emile), manufacturier à Moussey (Senones)
Mathis (Dompaire).
Méline (Jules), avocat, député (Corcieux).
Mougin, directeur de verrerie (Charmes).
Pernet (Rambervillers)
Remy (Louis), propriétaire (Plombières).
Tannet, juge de paix à Epinal (Châtel), *sec.*
Vuillemin, maire de Remiremont (Remiremont)

Commission départementale

Président : M. Perne. ✻. — *Membres* : Détieux, Vuillemin, Arnoux, N

Secrétariat du conseil général et de la commission départementale : M. Léon (Louis) (✻ A), *chef de division*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Granier, *secrétaire particulier*

Personnel administratif, affaires réservées.

1re *Division* : M. Sontag *chef*

Administration générale. — Elections. — Associations. — Dépôt légal. — Débits de tabac. — État civil. — Agriculture, commerce, industrie. — Police générale. — Recensement de la population. — Personnel : huissier, du corps médical, des sapeurs-pompiers, etc. — Affaires militaires.

2e *Division* : M. Léon (Louis) (✻ A), *chef*.

Administration départementale. — Comptabilité du département et de l'État. — Travaux publics. — Canaux, chemins de fer. — Chemins vicinaux et ruraux. — Routes. — Bâtiments et mobilier départementaux. — Etablissements thermaux et thermaux. — Expropriations. — Domaine. — Douanes. — Octrois. — Service pénitentiaire.

3e *Division* : M. Richard, *chef*

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Cultes. — Aliénés. — Enfants assistés. — Dons et legs. — Forêts. — Instruction publique.

M. Paquin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte : M. Grillot ✻ — *Archiviste* : M. Chevreux. — *Agent voyer en chef* : M. Gaillard.

Arrondissement chef-lieu d'Epinal.

Composé de 6 cantons; 128 communes; 109,862 habitants

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 142 communes; 64,007 habitants.

M. Bidou, *sous-préfet*, à Mirecourt.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons, 131 communes; 56,814 habitants.

M. Salvador, *sous-préfet*, à Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons, 40 communes, 77,548 habitants.

M. Labarthe, *sous-préfet*, à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Dié.

Composé de 8 cantons; 91 communes; 105,131 habitants.

M. Bobeuf, *sous-préfet*, à Saint-Dié.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons. MM.

Bains	Bailly.	Corcieux	Mouin.
Brouvelieures	Grandmontagne.	Coussey	Détieux.
Bruyères	Becker.	Darney	Marchand
Bulgnéville	Linge.	Dompaire	Mathieu.
Charmes	Luxer.	Epinal	Florion ✻
Châtel	Vinot.	Fraize	Masson
Châtenois	Rochefort.	Gérardmer	Martin.

Lamarche . . . . . Durand.
Mirecourt. . . . . Derise.
Monthureux - sur - Saône . . . . . Bresson.
Neufchâteau . . . . . Bourdot.
Plombières. . . . . Liétard ✻.
Provenchères. . . . Géhin.
Rambervillers . . . . . Henriot.

Raon-l'Etape . . . . . Cosson ✻
Remiremont . . . . . Vuillemin
St-Dié . . . . . Ferry (Albert).
Saulxures. . . . . Claude
Senones . . . . . Comon I
Thillot (le). . . . . Parisot.
Vittel . . . . . Bouloumié
Xertigny . . . . . Thomassin

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'Est par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au Sud par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'Ouest par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne

M. Laffon (Réné), *préfet*, à Auxerre.
M. Martin (Bienvenu), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Hugot, *vice-président*, Carrol, Hibon.

Conseil général du département. MM.

Baudouin, notaire (Ligny-le-Châtel)
Bonnerot, maire (Joigny), *vice-président*.
Bonsant, propriétaire (Chéroy).
Boudard, docteur-médecin (Vermenton).
Brincard (Bon) ✻, ancien maître des requêtes (Cerisiers).
Brunet (Guillon).
Coste, docteur-médecin, maire (St-Julien-du-Sault), *secrétaire*.
Dethou, député (St-Fargeau).
Duché (Courson).
Duguyot, vétérinaire (Bléneau).
Durand Desormeaux, maire (Brienon).
Flandin, docteur-méd. (Vézelay), *v.-présid.*
Folliot, maire (Chablis), *secrétaire*.
Fontaine (de) (Sens, *Nord*).
Guichard fils (Sens, *Sud*).
Houdaille (Étienne) (Quarré-les-Tombes).
Hunot (Villeneuve-sur-Yonne).
Javal, docteur-médecin (Villeneuve-l'Archevêque).
Larcher, notaire (St-Florentin).
Laubry (Flogny).
Lepère, député (Auxerre, *Est*), *président*.
Martenot (A.), dép., maire (Ancy-le-Franc).
Massot, propriétaire (Auxerre, *Ouest*).
Mathé, député, propriétaire (Avallon).
Merlou, docteur-médecin (Saint-Sauveur).
Pérouse, ingénieur (Sergines).
Petit, littérateur (Noyers), *secrétaire*.
Petit, docteur-médecin (Pont-sur-Yonne).
Pignon, avocat (Charny), *secrétaire*.
Rapin (F.), agricult. (Coulange-la-Vineuse)
Raveau, anc. not. (Coulange-sur-Yonne).
Régnier, propriétaire (Tonnerre).
Retif, docteur-méd. (l'Isle-sur-le Serein).
Ribière, propriétaire, sénateur (Toucy)
Romand, propriétaire (Seignelay)
Roy, vétérinaire (Aillant).
Tanlay (Mis de) (C✻), colonel d'état-major (Cruzy-le-Châtel)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N...., *chef*.

1re *Division :* M. Michelon ✻, *chef de division*.
Secrétariat général et affaires militaires. — Comptabilité de l'État et du département.

2e *Division :* M. Savary, *chef de division*
Administration générale et départementale. — Travaux publics et vicinalité.

3e *Division* M. Maurice, *chef de division*.
Administration et contentieux des communes et établissements communaux. — Comptabilité des communes, des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire.

M. Boulé, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Francis Molard. — *Architecte :* M. Dondenne fils.
Agent voyer en chef : M. Serrugue.

Arrondissement-chef-lieu d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 132 communes; 114,978 habitants.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 6 cantons; 72 communes; 48,666 habitants

M. Hervieu, *sous-préfet*, à Avallon

Arrondissement de Joigny

Composé de 9 cantons; 108 communes; 99,6[illegible]6 habitants

M. de Vasson, *sous-préfet*, à Joigny.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 91 communes, 64,149 habitants.

M. Bret, *sous-préfet*, à Sens.

Arrondissement de Tonnerre

Composé de 6 cantons, 82 communes; 40,560 habitants.

M. Diény, *sous-préfet*, à Tonnerre.

Maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons MM

Aillant	Grenet.
Ancy-le-Franc	Martenot.
Auxerre	Lorin
Avallon	Mathé.
Bléneau	Devilaine.
Brienon	Durand Désormeaux.
Cerisiers	Robert.
Chablis	Folliot.
Charny	Levert.
Chéroy	Bonsant
Coulange-la-Vineuse	Heude
Coulange-s.-Yonne	[illegible]on
Courson	Ledoux.
Cruzy-le-Châtel	Martenot (Charles).
Flogny	Bonnerot.
Guillon	Galon.
Joigny	Bonnerot
Ligny-le-Châtel	Fauvette
L'Isle sur-Serein	Vallée
Noyers	Gauthe[illegible]
Pont-sur-Yonne	Petit.
Quarré les-Tombes	Chevillotte.
Saint-Fargeau	Lacour
Saint-Florentin	Denizot.
Saint-Julien-du-Sault	Coste.
Saint-Sauveur	Babert
Seignelay	Crochot.
Sens	Vidal.
Sergines	Charpentier.
Tonnerre	[illegible]
Toucy	Gromas.
Vermenton	Savot
Vezelay	Delasse[illegible]gne
Villeneuve-l'Archevêque	Chardon.
Villeneuve-s.-Yonne	[illegible]ifret

LISTE ALPHABÉTIQUE
DE MM. LES PRÉFETS, SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET SOUS-PRÉFETS.

PRÉFETS. MM

Alam-Targé.....	Haute Loire.
André (M.).....	Aveyron.
Ass ot	Vaucluse.
Bata	Haute-Garonne
Bargeton.	Savoie
Barr	Loire
Ba des .	Mayenne
Berniquet.	Jura.
Bertereau.....	Saône-et Loire.
Bihourd	Pas-de-Calais.
Blondin.....	Ardennes.
Bœgner.....	Vosges.
B sse	Aude
Briens.....	Corrèze.
Calvet	Vendée.
Ca esse . . .	Seine (Police,
Cambon.....	Nord.
Cat sse	Loire-Inférieure.
Cav sse s .. .	Landes
Cazel s	Meurthe-et-Moselle
Chapron.....	Lo Garo e
Cle e .	C es -N rd
Cohn . . .	Lo et Cher
Cotta Bon)	Se e et Oise
Jan can Pi idor ...	Basses A es
Daunassans.....	Indre-et-Loire.
Delasalle.....	Marne.
Delatte.....	Gers.
Demangeat . . .	Corse
Der	
Doucin	Pyrénées-Orientales.
Drouin.....	Nièvre.
Dufresne.....	Haute-Marne.
Dumonteil.....	Sarthe.
Duval.....	Côte-d'Or.
Faure	Ardèche.
Fa . . .	Var
Fl p . .	M e
Fl	S e.
. . .	Eure-et Loir
Fresne . . .	Haute Vienne
G	Hérault.
Gatier.....	Doubs.
Genouille	Allier.
Girardin (de).....	Gard
Glaize.....	Puy-de-Dôme.
Gragnon	Finistère
Crau	Lot
Gu	Deux-Sèvres.
Gros	Territoire de Belfort.
H	Se e et Oise.
Henry.....	Loiret.
Jaboulle	Maine-et-Loire.
Javal	Creuse
Laffon.....	Yonne
Lagarde . .	C e Infér
Lagrange de Langre	Alpes-Maritimes
Lamer (de)	Hautes Pyrénées
Laurens.....	Basses-Pyrénées.
Le . .	Lozère
Le Mai er . . .	
Le . .	Haute Saône
Mar D isse	
M réc a Lebrun	Tarn.
M . .	Tarn et Garonne
Mass ca .	Somme.
Mas	
Michel .	Haute Saône
Monod	
Najean	Drôme
Obissier Saint-Martin .	Vienne.
Oustry	Rhône
Patinot.....	Seine-et-Marne
Paul	Ardèche
Pointu	
Poubelle.....	Bouches-du-Rhône
Proudhon.....	Meuse.
Raguet de Brancion (Cte)	Ille-et-Vilaine
Reboul . .	Isère
Ribert .	
Rivet . . .	Charente
Bonneau.....	Aisne
Saisset-Schneider.....	Gironde.
Sedine. . . .	Aisne
Selves (de)	Oise.
Stehélin	Ain
Thomson ..	Loire
Vernet.....	Hautes-Alpes.

ALGÉRIE

Duchaylard..	Constantine.
Firbach	Alger.
Laugier.....	Oran.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX MM.

Abord (Sarthe).	Bouffet (Nord).	Desplats (Loiret).
Arnaud (Tarn).	Bougouin (Pyrénées-Orient.)	Detape (Corse
Ausset (Isère).	Bret (Hautes-Pyrénées).	Drouin (Dordogne)
Bacot (Var).	Brousse (Maine-et-Loire).	Ducauroy (Aisne).
Bas de Bere (Meurthe-et-Moselle	Cassaignes (Ariége).	Dumesnil (Oise).
	Chapal (de) (Lot).	Dumorsseau (Charente-Inf.).
Baverini-Vico (Côte-d'Or).	Charpal (de) (Doubs).	Dupont (Eure)
Blanc (Haute-Vienne)	Chastel (Meuse).	Duvernet (Drôme).
Bonnefêne (Indre).	Combarieu (Mayenne).	Eynac (Hérault).
Bormier (Eure-et-Loir).	Cothereau (Finistère).	Farjas (Calvados)
Boudet (Lot-et-Garonne).	Couzinet (Vendée).	Febvre (Basses-Alpes).

Ferré (Nièvre)
Fèvre (Jura).
Frémont (Rhône)
Gaillard (Côtes-du-Nord).
Gentil (Haute Garonne).
Goffres (Loir-et-Cher).
Gouley (Pas-de-Calais).
Granet (Loire)
Grenier (Seine-et-Marne).
Gregoire (Aube)
Heron de Villefosse (Allier)
Joly (Gers).
Jullien-Saint-Lager (Creuse)
Lagarde (Vaucluse).
Lambert (Ardennes).
Laty (Loire-Inférieure).
Laurent (Somme).
Leclair (Loire Inférieure)
Les Dauphins-Dutemps (Loire)
Lepage (Ille-et-Vilaine).
Leroy (Alpes-Maritimes)
Louis (Ille) [*Police*] (Rhône).
Lutaud (Morbihan).
Mairot de Varennes (Canal).
Marie (Saône-et-Loire).
Martin (Yonne).
Marmier (Meurthe-et-Loire)
Marx (Vaucluse)
Masse (Bouches-du-Rhône).
Mastier (Seine-et-Oise)
Matguon (Charente)
Margais (Haute Marne)
Mercieca (Haute Marne).
Medas (Tarn-et-Garonne)
Morlon (Gironde).
Nelson-Chemin (Seine-Inf.).
Pascal (Corrèze).
Paudeccrf (Cher).
Pénières (Manche).
Pinet du Montey (H.-Alpes)
Pizot (Haute Saône)
Pomeys-Anselme de (Savoie)
Pontallié (Ille-et-Vilaine).
Ribière (Marne).
Richard (Deux-Sèvres).
Roger (Orne)
Romet (Haute Savoie).
Rossignol (Basses-Pyrénées).
Saint-Albert (de) (Ain).
Seignouret (Lozère)
Vaissière (Puy de Dôme).
Vautrin (Vosges)
Verdier (Seine) [*Police*].
Vergniaud (Seine).
Vivier et (Ardèche)
Vidal (Aude)
Vincent (Gard)
Yvernès (Vienne).

ALGÉRIE.

Génella . . . . Alger.
Garroby . . . . Oran.
Vigouroux . . . . Constantine.

SOUS-PRÉFETS. MM

Abeille . . . Figeac.
Abeille . . . Castellane
Alapetite . Loudun
André . Libourne.
Andrews . Puget-Théniers
Andrieu . Lombez.
Anglade Lodève
Ardisson . . . Chalon-sur-Saône
Arna. . . . . Lure.
Artaut . Limoux.
Aubert Briançon
Aubier Le Blanc
Auriac (d'). Castellane
Balland . La Tour-du-Pin
Bancelin . . Château-Thierry
Bardon . . . Ariès.
Barrabant . . Montreuil
Barry Corte
Beaune de Barante (de) Semur
Beaussel . . Castres
Belleudy . . . . . La Palisse.
Berdoly . . Mauléon
Berger . Brey
Bernède (de). . . . Civray
Bezombes Brives
Bidou . Mirecourt.
Binoux Gray
Bluzet . . Montmédy
Bobeuf . St-Die
Boissy (de). Abbeville
Bonin . Céret.
Bonnefoy-Sibour Grasse.
Bonnier Lavaur
Boudet (Léopold) . . Bastia
Boudet (Fernand). Nogent-le-Rotrou
Bouillard . . . Honfleur.
Boulbois . Saint-Pons.
Bourgeois . Foix
Boutin . . . Dax
Bouvagnet Muret
Bovenval . Digne
Bresso Castelnaudary
Bret. Sens
Breton (Le) . Châteaulin
Bretonnet de . . . . Saint
Brès . . . Pont-Audemer
Bruman Lesneven
Brun . Belley
Brunye (de la) . Rochechouart.
Bur . . Narbonne
Buisson . . Vitré.
Cahen . St-Jean-de-Maurienne
Capelat. . Falaise
Carlon . . . Thonon
Carlet . Aurenis
Carlet . . Espalion
Casanova Sartène
Cassa . Saint-Pierre
Castera Lectoure
Cavalo . Lesparre
Cerières . . . . . Gaillac
Chadenier Pontivy
Chastenet Nontron
Chauvin. . . . . Lisieux
Chenot . Poligny
Chevalier . Bauge
Chaussonnerie . Verdun
Cler . St-Amand
Clesse. . . . Montbéliard.
Collomp. . . St-Julien
Colomb Marmande.
Comolet. . . . Aix
Corbière . Thiers.
Cotelet . Bar-sur-Seine.
Coty . St-Claude
Courtaigne . Saumur
Coulx . . . . Pont-de-Beauvoisin
Coupel du Lude . Châtillon-s.-Seine.
Crosse . . . Villefranche.
Dacam-Sibour . St-Flour.
Daneau-Bernardin. . . . Coulommiers.
Dardenne. . . Barbezieux

Daval	Trevoux.
Deffès	Saint Gaudens
Delacorie	Beaune.
Delage	Embrun.
Delpon	Vendôme.
Delsaux	St Yrieix
Deschamps	Die
Desprez	Cambrai.
Dessalles	Lorient.
Devaux	Melle
Devoisins	Chinon.
Didier	Le croy
Dieny	Tonnerre.
Dindeau	Montfort-sur-Meu.
Dombé	Mayenne.
Dornois	Etampes
Doury	Mary in Franges
Doux	Verfeuil
Druart	Dreux.
Duflos	Provins.
Dufour	Apt.
Dupuy	Bellac.
Ebeling	Villefranche.
Emion	Nantua
Ericourt	Hazebrouck.
Estenet	Castel-Sarrasin.
Eyquem	Sables-d'Olonne.
Exbrayat	Sisteron.
Fages	Mirande.
Faisant	St-Pol
Fazundhe	Castelnaudary.
Faure	Tournon.
Fleury	Fontenay-le-Comte.
Fosse	Charolles
Fourcade	Epernay
Fourgous	St Jean d'Angely.
Fournier	Bergerac
Fournier (Paul)	St-Nazaire.
Franceschi	Montchmart.
Gairet	Ploërmel.
Garipuy	Bruyères
Gautier	Clermont
Gautier	Guéret
Genisseau	Ste-Menehould.
Gerodias	Morlaix
Gilbert-Boucher	Compiègne.
Giraud	Baume.
Gonthier	Confolens.
Gougeon	Loches.
Gravier	Aubusson.
Grelot	Montluçon.
Guerbet	Le Havre.
Guerrand	Gex.
Guérin	Paimbœuf.
Guignard	Châteaubriant.
Hannezo	Commercy.
Harly	Issoire.
Hastron	Dinan.
Heltas	Cherbourg.
Hervieu	Avallon.
Hippeau	Lannion.
Huet	Dieppe.
Hugues	Les Andelys.
Hutteau d'Origny	Chinon.
Jacquemont	Brioude.
Jalabert	Nyons.
Jammes	Painiers.
Jobet	Autun
Jossier	Pontoise.
Joucla-Pelous	Rochefort
Labarthe	Remiremont.
Labat	Bazas
Ladrat	Rodez
Lafargue	Barcelonnette
Laffargue	Lunéville
Lafont	Condom
Landaru	Langres
Langlade	Orange
Larochette	La Flèche
Lascombes	Villeneuve.
Lasteyrie (de), Mis du Saillant	Sedan.
Laugier	Rambouillet.
Laurenceau	Avranches.
Laussat (de)	St-Sever
Lebeault	Vire.
Lebeuf	Fontainebleau
Leroux	Vervins
Lesvier	Oloron-Ste Marie.
Leygue	Bourganeuf.
Legay	Dôle
Lion	Guingamp.
Ligier	Meaux
Lobo	Bayonne.
Lougnon	Mauriac
Louvel	Bethune.
Loyère (de la	Toulon
Lozé	Brest
Luze (de)	St Marcellin
Magne de Marolles	Yssingeaux.
Mallet	Sancerre
Manderlier (de)	Vaucouleurs.
Manoël de Coëtlogon	Uzès
Marbot	Murat
Marc-Dufrasse	Cambrai.
Marcilly de la Tour Fondue	Neufchâtel
Marcha	Jonzac
Marin	St-Malo.
Marion	Calvi
Marsero	Boussac.
Mascle	Orthez.
Masclet	Peronne
Mesplez	Vitry
Masurier	Doullens
Mattei	Mamers.
Maur (Paul)	Parthenay.
Mauras	Montbrison.
Mautin	Cosne.
Mengarduque	Saintes
Mercier	Morlaix.
Mesnard	Marennes
Mirande	Albertville.
Monier	Vienne
Montravel (de)	Bonneville.
Mourlan Descudé	Nérac.
Nadaud	La Réole
Nancey	Romorantin.
Nano	Vouziers
Pabot-Châtelard	Montron
Paitel	St-Omer
Pajot	Moissac.
Pandevant	Montargis.
Papinaud	Prades.
Parmentier	Domfront.
Pasques	Avesnes.
Pauchard	Moutiers.
Paysant	Béziers.
Pelletan de Laugautier	Quimperlé.
Papin	Loches.

Périvier	Clamecy.
Petit-Dossaris	Senlis.
Phelut	Ambert.
Pichon	Dunkerque.
Planchenault	Saissons
Planet (de)	La Châtre.
Poiffau	Pontarlier.
Poisson	Mortain.
Pouydebat	Millau.
Pozzo di-Borgo	Coutances.
Protat	Rethel.
Puy-de-Jailly (du)	Châteaudun.
Raoul	St-Girons.
Regnault	Bressuire.
Reibell	Riom.
Riffart	Mantes.
Rostaing	Nogent-sur-Seine.
Rousset	Pithiviers.
Sahune (de)	Toul.
Saincère	Louviers.
Sagebien	Montdidier.
Salmon	Montmorillon.
Sansac	Neufchâteau
Sarrazin	Murat.
Savoureux	Cholet.
Sée	Boulogne-sur-Mer.
Selves (de)	Gourdon.
Sénéchal	Saint-Quentin.
Sigaudy	Carpentras
Simon	Bernay.
Somoury	Corbeil.
Souchère (de la)	Forcalquier.
Spinosi	Le Vigan.
Strauss	Bayeux.
Tachard	Bar-sur-Aube.
Taillez	Argelès
Tardif	Bagnères
Tardy	Arles
Thibaudeau	Château Gontier
Thibonneau	Gien.
Tillo	Fougères
Topin	Argentan
Toucas	St-Calais.
Tournier	Segré.
Turgot	Largentière.
Vasson (de)	Joigny
Vaussanges	Blaye.
Vidal	Lesparre
Vidal	Florac
Viguié	Issoudun
Waltz	Arcis-sur-Aube.
Wallet	Yvetot.
Wapler	Vassy

ALGÉRIE

Alamichelle	Sidi-bel-Abbès.
Carde	Médéa.
Delmarès	Tizi-Ouzou.
Dunaigre	Bône
Faure	Sétif.
Gogé	Philippeville.
Goma	Orléansville
Jauffret	Mascara
Lafontaine	Mostaganem
Monin	Tlemcen.
Renoux	Mascara
Reynard	Bougie
Vitalis	Guelma

CHAPITRE VIII.

Armée de terre.

SECTION PREMIÈRE.

GOUVERNEMENTS MILITAIRES ET COMMANDEMENTS DES CORPS D'ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Lille.)

Départements formant la 1re région : Nord et Pas-de-Calais.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 1er CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division **LALLEMAND** (GC✻).

Chef d'état-major Loncle O✻, général de brigade.
Sous-chef d'état-major N.
Insp. gén. perm. de cav. : Du Preuil (GO✻), gén. de div., à Compiègne.
Général commandant l'artillerie : Moulin (C✻), général de brigade, à Douai.
Directeur supérieur du génie : Pleuvier (O✻), général de brigade, à Lille.
Intendant de la 1re région : Méry (O✻), à Lille
Intendant du corps d'armée : Birouste (O✻), à Lille.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Japy (C✻), à Lille.
Chef d'état major : Leplus (O✻), lieut.-colonel d'infanterie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Gatineau ✻, sous-int. de 2e cl., à Douai.

1re brigade d'infanterie.

Général commandant : Du Guiny (O✻), à Lille.

2e brigade d'infanterie.

Général commandant : Hubert de la Hayrie (C✻), à Cambrai.

2e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bardin (C✻), à Arras
Chef d'état-major : Poulain ✻, chef de bat. d'infant., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Dauchez ✻, sous-int. de 2e classe, à St-Omer.

3e brigade d'infanterie.

Général commandant : Broye (C✻), à Arras.

4e brigade d'infanterie.

Général commandant. Bosquillon de Frescheville (O✻), à Saint-Omer.

1re BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Gaume (C✻), à Lille.
Sous-intendant militaire : Berger ✻, sous-int. de 3e classe, à Cambrai.

1re BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Moulin (C✻), à Douai.
Chef d'état-major : Bombard ✻, chef d'escadron.

3e BRIGADE DE DRAGONS.

(5e division de cavalerie.)

Général commandant. De Clermont-Tonnerre (C✻), à Valenciennes.

NOTA. Les emplacements définitifs sont imprimés en caractères romains et les emplacements provisoires en caractères italiques.

2e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Amiens.)

Départements formant la 2e région : Aisne, Oise, Somme, Seine-et-Oise (arrondissement de Pontoise) et Seine (cantons de Saint-Denis et de Pantin, 10e, 19e et 20e arrondissements de Paris.)

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 2e CORPS D'ARMÉE

M. le général de division DERROJA (C✻).

Chef d'état-major : Riffo ✻, colonel du génie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Chambert O✻, lieut.-colonel d'inf., hors cadre
Insp. gén. perm. de cav. : Du Preuil GO✻, gén. de division, à Compiègne
Général commandant l'artillerie : Des Plas C✻, gén. de br., à La Fère
Directeur supérieur du génie : Pleuvier (O✻), à Lille.
Intendant du corps d'armée : Soret de Boisbrunet (O✻), à Amiens.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Ferri-Pisani (C✻), à Amiens.
Chef d'état-major : De Polignac (O✻), colonel du génie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Lanes ✻, s.-int. de 3e classe, à Amiens.

5e brigade d'infanterie.

Général commandant : Delloye (O✻), à Sedan.

6e brigade d'infanterie.

Général commandant : Villette (C✻), à Beauvais.

4e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Lacretelle (GO✻), à Compiègne
Chef d'état-major : Chennevière (C✻), colonel d'infanterie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Hamant ✻, s.-int. de 2e classe, à Beauvais.

7e brigade d'infanterie.

Général commandant : Bon d'Arguesse (C✻), à Soissons.

8e brigade d'infanterie.

Général commandant : d'Andlau (O✻), à Saint-Quentin.

2e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Oudinot de Reggio (C✻), à Compiègne.
Sous-intendant militaire : Delpech ✻, sous-intend. de 2e cl., à Compiègne.

2e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Des Plas (C✻), à La Fère.
Chef d'état-major : Guérin ✻, chef d'escadron.

1re BRIGADE DE CUIRASSIERS

(5e division de cavalerie.)

Général commandant. Grandin (O✻), à Senlis.

3e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier general à Rouen.)

Départements formant la 3e région : Calvados, Eure, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise (arrondissements de Mantes et de Versailles) et Seine (cantons de Courbevoie et de Neuilly, 1er, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 18e arrondissements de Paris).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 3e CORPS D'ARMÉE

M. le général de division **CORNAT** (GO ✻).

Chef d'état-major : N....
Sous-chef d'état-major Lavenue (O ✻), colonel de cavalerie, hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav : Du Preuil (GO ✻), gén. de division, à Compiègne.
Général comm. l'artillerie : De Contamine (O ✻), gén. de brig., à Versailles.
Directeur supérieur du génie : Weynand (O ✻), général de brig., à Rouen.
Intendant du corps d'armée : Jallibert (C ✻), à Rouen.

5e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bon de Launay (C ✻), à Paris.
Chef d'état-major : Thomas ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Guille-Desbuttes (O ✻), s.-int. de 2e cl., à Paris.

9e brigade d'infanterie.

Général commandant : Coste (O ✻), à Paris.

10e brigade d'infanterie.

Général commandant : Allan (O ✻), à Paris.

6e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Hartung (C ✻), à Rouen.
Chef d'état-major : Pujade (C ✻), colonel d'infanterie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Castaing ✻, sous-intendant de 2e cl., à Caen.

11e brigade d'infanterie.

Général commandant : Lebelin de Dionne (O ✻), à Rouen.

12e brigade d'infanterie.

Général commandant : Cholleton (O ✻), à Caen.

3e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : D'Ussel (O ✻), à Évreux.
Sous-intendant militaire : Chariot ✻, s. int. de 2e cl., à Vernon.

3e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : De Contamine (O ✻), à Versailles.
Chef d'état-major : Caro ✻, chef d'escadron.

4e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général au Mans.)

Départements formant la 4e région : Eure-et-Loir, Mayenne, Orne, Sarthe, Seine-et-Oise (arrondissement de Rambouillet) et Seine (cantons de Villejuif et de Sceaux, 4e, 5e, 6e, 13e et 14e arrondissements de Paris)

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 4e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division DE BERCKHEIM (GC✻).

Chef d'état-major : De Verdière (O✻), colonel d'artillerie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Dupressoir (O✻), lieut.-colonel de cav., h. cadre.
Insp. gén. perm. de cav. De Prudhomme (GO✻), général de division, à Compiègne.
Général commandant l'artillerie : De Beaufort (O✻), général de brigade, au Mans.
Directeur supérieur du génie Weyrand (O✻), général de brig., à Rouen.
Intendant du corps d'armée : Lemaître (O✻), au Mans.

7e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant. Rolland (C✻), à Paris.
Chef d'état-major : De Brye (O✻), chef de bat. d'infanterie, h. cadre.
Sous-intendant militaire : Pernot (O✻), s.-int. mil. de 2e classe, à Paris.

13e brigade d'infanterie.

Général commandant : Mangin (C✻), à Paris.

14e brigade d'infanterie.

Général commandant : Fay (O✻), à Paris.

8e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bonnet (C✻), au Mans.
Chef d'état-major : Reiss ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Tachin de Belbeuf (O✻), s.-int. de 2e cl., au Mans.

15e brigade d'infanterie.

Général commandant. Allard (O✻), à Laval.

16e brigade d'infanterie.

Général commandant : Le Mordan de Langourian (C✻), au Mans.

4e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Pesme (C. N.) (O✻), à Chartres.
Sous-intendant militaire Boullard, sous-intendant de 3e cl., à Alençon.

4e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : De Beaufort (O✻), au Mans.
Chef d'état-major : Wolff ✻, chef d'escadron.

5e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Orléans.)

Départements formant la 5e région : Loiret, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, Yonne, Seine-et-Oise (arrondissements de Corbeil et d'Étampes) et Seine (cantons de Charenton et de Vincennes 2e, 3e 11e et 12e arrondissements de Paris).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 5e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division **GRESLEY** (GO✻)

Chef d'état-major : Lenez Cotty de Brécourt (C✻), général de brig.
Sous-chef d'état-major : Cœuret de St-Georges (O✻), lieut.-col. d'inf., h. c.
Insp. gén. perm. de cav. : L'Hotte (C✻), gén. de division, à Commercy
Général commandant l'artillerie Maucourant (O✻), gén de brig, à Orléans.
Directeur supérieur du génie : Bovet (O✻), général de brigade, à Châlons-sur-Marne
Intendant du corps d'armée : Lecomte (O✻), à Orléans.

9e DIVISION D'INFANTERIE

Général commandant : De Colomb (GO✻), à Orléans.
Chef d'état-major : Doreau ✻, chef d'esc. d'artil., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Challe (O✻), sous-intend. de 2e cl., à Auxerre.

17e brigade d'infanterie.

Général commandant : Cloux (C✻), à Auxerre.

18e brigade d'infanterie.

Général commandant : Kampf (C✻), à Orléans

10e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Haca (C✻), à Paris
Chef d'état-major : Godfroy (O✻), chef d'esc de cav., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Sagui (O✻), sous-intend. de 1re classe, à Paris.

19e brigade d'infanterie.

Général commandant : Lechesne (C✻), à Paris.

20e brigade d'infanterie.

Général commandant : Coiffe (O✻), à Paris

5e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Gombaud de Séréville (C✻), à Vendôme
Sous-intendant militaire : Stopler ✻, sous-intend. de 2e classe, à Joigny

5e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Maucourant (O✻), à Orléans.
Chef d'état-major : Kornprobst ✻, chef d'escadron.

4e DIVISION DE CAVALERIE.

Général commandant : Du Viel d'Espoulles (O✻), à Meaux
Chef d'état-major : Martin ✻, chef d'escadrons d'artillerie, hors cadre
Sous-intendant militaire : Vintéjoux ✻, sous-intendant de 2e classe, à Meaux

4e brigade de dragons.

Général commandant : Rebillot (O✻), à Meaux.

5e DIVISION DE CAVALERIE.

Général commandant : Charreyron (C✻), à Melun.
Chef d'état-major : Le Coat de Saint-Haouen (O✻), lieut.-col. d'artill., hors cadre.
Sous-intendant militaire Delhaye ✻, sous-intendant militaire de 3e classe, à Melun.

1re brigade de chasseurs

Général commandant : Goyhet (O✻), à Fontainebleau.

6e CORPS D'ARMEE.

Quartier general a Châlons-sur-Marne.)

Départements formant la 6e région : Ardennes, Aube, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 6e CORPS D'ARMEE.

M. le genera. de division CHANZY (GC✻ M).

Chef d'état-major : Davenet (C✻, général de brigade.
Sous-chef d'état-major : Lafouge (O✻, colonel de cavalerie, hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. L'Hotte (C✻, gén. de division a Commercy
Général commandant l'artillerie : Pourrat (O✻), gén. de brig., à Châlons.
Directeur supérieur du génie Bovet (O✻), général de brig., a Châlons.
Intendant de la 6e région Segonne (O✻), a Châlons.
Intendant du corps d'armée Rocet (O✻), a Châlons.

11e DIVISION D'INFANTERIE

Général commandant : Henrion (B. A.) (C✻), à Nancy.
Chef d'état-maj. Prévot de Pouvourville (O✻, chef de bataillon d'inf., h. cad.
Sous-intendant militaire. Johannet ✻, s.-int. de 1re cl., à Nancy.

21e brigade d'infanterie.

Général commandant. Quenot (O✻), à Nancy.

22e brigade d'infanterie.

Général commandant. Cailliot (O✻), à Troyes.

12e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bon Berge (C✻), a Reims
Chef d'état-major : Masson (A.) (O✻), chef d'esc. de cav., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Robert ✻, s.-int. de 1re cl., à Reims.

23e brigade d'infanterie.

Général commandant : Gueytat (O✻), à Mézières.

24e brigade d'infanterie.

Général commandant : De Boisdenemets (O✻), à Châlons-sur-Marne.

6e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Mariani (O✻), à Commercy.
Sous-intendant militaire : Jocard ✻, sous-int. de 3e classe, à Saint-Mihiel

6e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant Pourrat (O✻), à Châlons.
Chef d'état-major : Hüler ✻, chef d'escadron.

2e DIVISION DE CAVALERIE.

Gén. comm. Huyn de Vernéville (GO✻), à Lunéville
Chef d'état maj. Bonnaud ✻, chef de bataillon d'infanterie hors cadre
Sous-intendant militaire Pellas, sous-intendant de 3e classe à Lunéville

2e brigade de cuirassiers.

Gén. comm. De Renusson d'Hauteville (O✻), à Lunéville

1re brigade de dragons.

Gén. comm. : De Jessé ✻, à Luneville.

4e brigade de hussards.

Gén. comm. : Robillot (O✻), à Nancy

5e brigade de cuirassiers.

(4e Division de cavalerie).

Gén. comm. : Brice (C✻), au camp de Châlons.

3e brigade de chasseurs.

(4e Division de cavalerie)

Gén. comm. : Bignon (O✻), à Sedan

4e brigade de chasseurs.

(6e Division de cavalerie).

Gén. comm. : Cte de Lignières (O✻), à Épinal.

7e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Besançon.)

Départements formant la 7e région : Ain, Doubs, Jura, Haute-Marne, arrondissement de Belfort, Haute-Saône et Rhône (canton de Neuville, 4e et 5e arrondissements de Lyon).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 7e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division WOLFF (GO ✻).

Chef d'état-major : Beaugeois (O ✻), colonel du génie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major De l'Église de Ferrier de Félix (O ✻), colonel d'infanterie, hors cadre
Insp gén. perm. de cav. : Charlemagne (C ✻), gen de division, à Dijon.
Général commandant l'artillerie : Gresset (O ✻), général de brigade, à Besançon.
Directeur supérieur du génie : Servel (C ✻), général de brigade, à Besançon
Intendant de la 7e région : Busse (O ✻), à Besançon
Intendant du corps d'armée Gachet (O ✻), à Besançon.

13e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Boutlé (C ✻), à Chaumont.
Chef d'état-major : De Luppé ✻, chef d'escad. d'artillerie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Mouret, adjoint de 1re classe, à Chaumont

25e brigade d'infanterie.

Général commandant : Lespieau (O ✻), à Bourg.

26e brigade d'infanterie.

Général commandant : Delpech (O ✻), à Langres

14e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Peychaud (C ✻), à Besançon.
Chef d'état-major. Garcin (O ✻), lieut.-col. d'infant., hors cadre
Sous-intendant militaire : Bailleul, sous-int. de 3e classe, à Bourg.

27e brigade d'infanterie.

Général commandant : Guillemain (O ✻), à Lons-le-Saulnier.

28e brigade d'infanterie.

Général commandant. Rousseau (F. A.) (O ✻), à Belfort.

7e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant. D'Hautefort (O ✻), à Gray
Sous-intendant militaire : Noblot ✻, sous-int. de 3e classe, à Belfort.

7e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Gresset (O ✻), à Besançon.
Chef d'état-major Marsallon ✻, chef d'escadron.

8e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Bourges.)

Départements formant la 8e région : Cher, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Rhône (arrondissement de Villefranche).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 8e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division SCHNÉEGANS (GO✻)

Chef d'état-major : Seigland (O✻), colonel breveté, hors cadre
Sous-chef d'état-major : Collin ✻, lieut.-colonel d'infant., hors cadre
Insp. gén. perm. de cav. : Charlemagne (✻), gén. de division, à Dijon.
Général commandant l'artillerie : Dorlodot des Essarts (O✻), général de brigade, à Bourges.
Directeur supérieur du génie : Servel (C✻), général de brig., à Besançon
Intendant du corps d'armée : Génin (O✻), à Bourges

15e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Berthe (GO✻), à Dijon.
Chef d'état-major : Imbert (O✻), chef de bat. d'infant., hors cadre
Sous-intendant militaire : Latruffe, sous-int. de 3e classe, à Auxonne.

29e brigade d'infanterie.

Général commandant : Gueytat (O✻), à Mâcon

30e brigade d'infanterie.

Général commandant : Jamont (O✻), à Dijon.

16e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Franc[illegible]sau (O✻), à Bourges.
Chef d'état-major : De La Grèverie ✻, chef de bat. d'infant., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Quitteray ✻, s.-intend. de 2e classe, à Nevers.

31e brigade d'infanterie.

Général commandant : De Jouffroy d'Abbans (O✻), à Bourges.

32e brigade d'infanterie.

Général commandant : Hanrion (L. F. J.) (C✻), à Nevers.

8e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Thomas de Dancourt (C✻), à Dijon.
Sous-intendant militaire : Dubos, sous-int. de 2e cl., à Chalon-s.-Saône.

8e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Dorlodot des Essarts (O✻), à Bourges.
Chef d'état-major : Marchal (F. G.) ✻, chef d'escadron

9e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Tours.)

Départements formant la 9e région : Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Deux-Sèvres et Vienne.

Général commandant le 9e Corps d'armée

M. le général de division **Schmitz** (GO ✻)

Chef d'état-major : Chanoine (O ✻, colonel de cavalerie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Faivre (O ✻), colonel d'infant., hors cadre
Insp. gén. perm de cav. : L'Hotte (C ✻), gén. de division, à Commercy
Général commandant l'artillerie : Logerot (P. A.) (O ✻), général de brigade, à Poitiers.
Directeur supérieur du génie : Barrabé (O ✻), général de brigade, à Tours
Intendant du corps d'armée : Demons (C ✻), à Tours

17e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Cerez (C ✻), à Châteauroux.
Chef d'état-major : Anot de Maizière ✻, chef d'esc. de cav., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Fajalbert ✻, sous-int. de 2e cl., à Poitiers.

33e brigade d'infanterie.

Général commandant : Fabre (O ✻), à Châteauroux.

34e brigade d'infanterie.

Général commandant : Regley de Kœnigsegg (O ✻), à Poitiers.

18e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Munier (C ✻), à Tours.
Chef d'état-major : Arnous-Rivière ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre
Sous-intendant militaire : Eudes ✻, sous-intend. de 2e cl., à Angers

35e brigade d'infanterie.

Général commandant : Dusan (O ✻), à Tours.

36e brigade d'infanterie.

Général commandant : Le Toullec (O ✻), à Angers.

9e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : De Cools (O ✻), à Tours.
Sous-intendant militaire : Dauvergne, s.-int. de 2e cl., à Saumur.

9e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Logerot (P. A.) (O ✻), général de brig., à Poitiers.
Chef d'état-major : Allain ✻, chef d'escadron.

6e BRIGADE DE CUIRASSIERS.

Général commandant : Pierre (O ✻), à Niort.
Sous-intendant militaire : Dubois ✻, sous-intend. de 2e cl., à Niort

10e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Rennes.)

Départements formant la 10e région : Côtes-du-Nord, Manche et Ille-et-Vilaine.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 10e CORPS D'ARMÉE

M. le général de division **DAVOUT DUC D'AUERSTÆDT** (GO✻).

Chef d'état-major : Boudet (C✻), colonel d'infant., hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Adorno de Tscharner (O✻), lieuten.-col. de cavalerie, hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. : De Nonis (GO✻), gén. de division, à Limoges.
Général commandant l'artill. Jacquot (C✻), général de brigade, à Rennes.
Directeur supérieur du génie Le Bescond de Coatpont (C✻), général de brigade, à Nantes.
Intendant du corps d'armée : Gatumeau (O✻), à Rennes.

19e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Potier (GO✻), à Rennes.
Chef d'état-major : Palard de la Vieuville ✻, chef d'esc. de cav., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Worms ✻, sous-int. de 2e classe, à Cherbourg.

37e brigade d'infanterie.

Général commandant : Rollet (O✻), à Saint-Brieuc.

38e brigade d'infanterie.

Général commandant : Thomas (O✻), à Rennes.

20e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Sée (C✻), à Saint-Servan.
Chef d'état-major : De Gibon ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Paître, sous-int. de 3e cl., à St-Brieuc.

39e brigade d'infanterie.

Général commandant : Jobey (C✻), à Cherbourg.

40e brigade d'infanterie.

Général commandant : Comte (C✻), à Saint-Malo.

10e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : De La Jaille (F. C. L.) (C✻), à Dinan.
Sous-intendant militaire : Labbez ✻, sous-int. de 3e cl., à Dinan.

10e BRIGADE D'ARTILLERIE

Général commandant : Jacquot (C✻), à Rennes.
Chef d'état-major : De la Monneraye ✻, chef d'escadron.

11e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Nantes.)

Départements formant le 11e gouvernement militaire, Loire-Inférieure, Morbihan et Vendée.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 11e CORPS D'ARMÉE

M. le général de division ZENTZ D'ALNOIS (GO✻).

Chef d'état-major : Vanson (O✻), colonel d'infant., hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Boscal de Réals (O✻), lieut.-col. d'inf., hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. : De Sonis (GO✻), général de division, à Limoges.
Général commandant l'artillerie : Ducos de la Hitte (O✻), général de brigade, à Vannes.
Directeur supérieur du génie. Le Bescond de Coatpont (C✻), général de brigade, à Nantes.
Intendant du corps d'armée : Roux (O✻), à Nantes.

21e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Benoit (C✻), à Nantes.
Chef d'état major : Le[illegible] V. E. R[illegible]✻, chef de batail. d'infant, hors cadre.
Sous-intendant militaire. Burguet ✻, sous-int. de 3e classe, à Brest.

41e brigade d'infanterie.

Général commandant : Carré de Busserolle (O✻), à Nantes.

42e brigade d'infanterie.

Général commandant : Thoma (C✻), à La Roche-sur-Yon.

22e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Duez (C✻), à Vannes.
Chef d'état-major : Marchal ✻, chef de bataillon du génie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Guillochet, sous-int. de 3e classe, à Quimper.

43e brigade d'infanterie.

Général commandant : Mesny (O✻), à Vannes.

44e brigade d'infanterie.

Général commandant : De Hay-Durand (O✻), à Quimper.

11e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Baillod ✻, à Nantes.
Sous-intendant militaire : Gigon ✻, sous-int. de 2e cl., à Lorient.

11e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Ducos de la Hitte (O✻), à Vannes.
Chef d'état-major. De Boysson ✻, chef d'escadron.

12e CORPS D'ARMÉE.

Quartier general à Limoges.)

Départements formant la 12e région : Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 12e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division DE GALLIFFET (GO✻).

Chef d'état-major : Vosseur (O✻), general de brigade
Sous-chef d'état-major : N ...
Insp gén perm. de cav. : De Sonis (GO✻), gén. de division, à Limoges
Général commandant l'artillerie : Masson (O✻), général de brigade, à Angoulême.
Directeur supérieur du genie : Barrabe (O✻), général de brigade, à Tours.
Intendant du corps d'armée : Courtois (O✻), à Limoges.

23e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bocher (GO✻), à Limoges.
Chef d'état-major : Périgord de Villechenon ✻, major d'inf., h. c.
Sous-intendant militaire : Peyrot (O✻), sous-intend. de 2e cl., à Limoges.

45e brigade d'infanterie.

Général commandant : Désandré (C✻), à Limoges.

46e brigade d'infanterie.

Général commandant : Jacquelot de Moncets (C✻), à Angoulême.

24e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Blot (GO✻), à Perigueux.
Chef d'état-major : Barrois ✻, chef d'escadrons de cavalerie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Lari ✻, s.-int. de 2e cl., à Périgueux.

47e brigade d'infanterie.

Général commandant : Galland (I. N. T.) (O✻), à Bergerac.

48e brigade d'infanterie.

Général commandant : Pereira (O✻), à Tulle.

12e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : De Lonvencourt (O✻), à Limoges.
Sous-intendant militaire : Gardarein ✻, sous-int. de 3e classe, à Tulle.

12e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Masson (O✻), à Angoulême.
Chef d'état-major : Viel (L. P.) ✻, chef d'escadron.

13e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Clermont-Ferrand.)

Départements formant la 13e région : Allier, Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal et Rhône (cantons de l'Arbresle, Condrieu, Limonest, Mornant, Saint-Symphorien, Saint-Laurent et Vaugneray).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 13e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division **OSMONT** (GC✻).

Chef d'état-major : N....
Sous-chef d'état-major : Colin (O✻), colonel d'infant., hors cadre.
Insp. gén. perm de cav. : L'Hotte (C✻), gén. de division, à Commercy.
Général commandant l'artillerie : Pongerard (O✻), général de brigade, à Clermont Ferrand
Directeur supérieur du génie : Dhombres (O✻), général de brig., à Lyon.
Intendant du corps d'armée : Puffeney (O✻), à Clermont-Ferrand.

25e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : N...., à Saint Étienne.
Chef d'état-major : Hulin (O✻), chef d'esc de caval., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Boutereau, s.-int. de 2e cl., à Saint-Étienne

49e brigade d'infanterie.

Général commandant : Borson (C✻), à Saint-Étienne.

50e brigade d'infanterie.

Général commandant : Cte de Geslin (C✻), à Clermont-Ferrand.

26e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Bréart (C✻), à Lyon.
Chef d'état-major : Bertrand ✻, chef de bat. d'infant., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Lemerle (O✻), sous-int. de 2e classe, à Lyon.

51e brigade d'infanterie.

Général commandant : Isnard (C✻), à Lyon.

52e brigade d'infanterie.

Général commandant De Waldner-Freundstein (C✻), à Lyon.

13e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Corot-Laquiante (O✻), à Moulins.
Sous-intendant militaire : Claude, sous-int. de 3e classe, au Puy.

13e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Pongerard (O✻), à Clermont-Ferrand.
Chef d'état-major : Julliard ✻, chef d'escadron.

14e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Lyon [chef-lieu de la 14e région : Grenoble].)

Départements formant la 14e région : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Savoie, Haute-Savoie et Rhône (cantons de Givors, Saint-Genis-Laval, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise et Tarare, et arrondissements de Lyon).

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 14e CORPS D'ARMÉE

M. le général de division CARTERET-TRÉCOURT (GO※), Gouvern. milit. de Lyon.

Chef d'état-major : Haillot (O※), colonel de cavalerie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major Pagès (O※), colonel d'art., hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. : Lardeur (C※), gén. de division, à Marseille.
Général commandant l'artill. Delange (O※), gén. de brig., à Grenoble.
Directeur supérieur du génie Dhombres (O※), général de brig., à Lyon.
Intendant du Gouvernement militaire de Lyon et de la 14e région. Audemard (C※), à Lyon.
Intendant du corps d'armée Castex (O※), à Lyon.

27e DIVISION D'INFANTERIE

Général commandant : D'Aries (C※), à Grenoble.
Chef d'état-major : De Courson de la Villeneuve ※, maj. d'inf. h. c.
Sous-intendant militaire Caille ※, sous-int. de 2e classe, à Lyon.

53e brigade d'infanterie.

Général commandant : Lanty (O※), à Grenoble.

54e brigade d'infanterie.

Général commandant : Miquel de Riu (C※), à Chambéry.

28e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant. Dufaure du Bessol (C※), à Lyon.
Chef d'état-major : De Lachevardière de Lagr[illegible] (O※), lieut.-colonel du génie, hors cadre.
Sous-intendant militaire Hardy (O※), sous-intendant de 2e cl., à Vienne.

55e brigade d'infanterie.

Général commandant : Heintz (C※), à Gap.

56e brigade d'infanterie.

Général commandant : Brunon (C※), à Lyon.

14e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant Bonie (C※), à Valence.
Sous-intendant militaire : Malharmé ※, sous-int. de 2e cl., à Valence.

14e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Delange (O※), à Grenoble.
Chef d'état-major Hachard ※, chef d'escadron.

6e DIVISION DE CAVALERIE.

Gén. comm. De Boerio (C※), à Lyon.
Chef d'état-major [illegible] (※), lieut.-colonel de cav., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Morhain ※, sous-intendant de 2e classe, à Lyon.

4e brigade de cuirassiers.

Général command. Hanrion ※, à Lyon.

3e brigade de hussards.

Gen. command. De St-Jean (O※), à Lyon.

Place de Lyon.

Gén. comm. la place Arnoux (C※), général de brigade, à Lyon.
Général commandant l'artillerie des forts et de la place. Bedoin (O※), général de brigade, à Lyon.
Chef d'état-major : Jordan de Lacale ※, chef d'escadron.
Intendant militaire, chef des services administratifs Audemard (C※), à Lyon.

15e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Marseille.

Départements formant la 15e région : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var et Vaucluse.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 15e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division FÉVRIER (C ✻).

Chef d'état-major : Boquet (C ✻), colonel d'infant., hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Barry (C ✻), colonel de cav., hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. : Lardeur (C ✻), gén. de division, à Marseille.
Général commandant l'artillerie : Charpentier de Cossigny (O ✻), général de brigade, à Nîmes.
Directeur supérieur du génie : De Bussy (O ✻), gén. de brig., à Marseille.
Intendant de la 15e région : Bessonet (O ✻), à Marseille.
Intendant du corps d'armée : Bertrand (O ✻), à Marseille.

29e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Carrey de Bellemare (C ✻), à Nice.
Chef d'état-major : Allaire ✻, chef d'escadron de caval., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Maulard ✻, s.-int. de 2e cl., à Nice.

57e brigade d'infanterie.

Général commandant : Hervé (GO ✻), à Toulon.

58e brigade d'infanterie.

Général commandant : Vincendon (C ✻), à Marseille.

30e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Frémont (C ✻), à Avignon.
Chef d'état-major : Caillo (O ✻), chef d'escadron d'artillerie, hors cadre.
Sous-intendant militaire : Aymard, s.-int. de 3e classe, à Nîmes.

59e brigade d'infanterie.

Général commandant : Courty (C ✻), à Nîmes.

60e brigade d'infanterie.

Général commandant : Bressolles (O ✻), à Privas.

15e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Chevals (O ✻), à Marseille.
Sous-intendant militaire : De Pérussis ✻, sous-intend. de 2e cl., à Marseille.

15e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Charpentier de Cossigny (O ✻), gén. de br., à Nîmes.
Chef d'état-major : Gastine (J. J. A.) ✻, chef d'escadron.

Subdivision de région d'Ajaccio.

Général commandant : Landrut (O ✻), général de brigade, à Bastia.

16e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Montpellier)

Départements formant la 16e région : Aude, Aveyron, Hérault, Lozère, Tarn et Pyrénées-Orientales.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 16e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division CHAGRIN DE SAINT HILAIRE (C✻).

Chef d'état-major : Hubert Castex (O✻), colonel du génie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Populaire (O✻), lieut.-colonel d'inf., hors cadre
Insp. gén. perm. de cav. : Charlemagne (C✻), gén. de division, à Dijon.
Général commandant l'artillerie. Teissèdre (O✻), général de brigade, à Castres.
Directeur supérieur du génie : De Bussy (O✻), gén. de brig., à Marseille.
Intendant du corps d'armée : Thévard (O✻), à Montpellier.

31e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Brincourt (GO✻), à Montpellier
Chef d'état-major : Rouvière (O✻), chef de bat. d'infant., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Pelleport ✻, s.-int. de 3e classe, à Béziers.

61e brigade d'infanterie.

Général commandant : Gerder (O✻), à Montpellier.

62e brigade d'infanterie.

Général commandant : Pichot-Duclos (O✻), à Rodez.

32e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant Thibaudin (C✻), à Perpignan.
Chef d'état-major Rosselin ✻, chef de bat. d'infant., hors cadre.
Sous-intendant militaire Cauneille ✻, sous-int. de 2e cl., à Perpignan.

63e brigade d'infanterie.

Général commandant. Thiéry (O✻), à Perpignan.

64e brigade d'infanterie.

Général commandant : Bezard (O✻), à Albi.

16e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : De Quelen (O✻), à Carcassonne.
Sous-intendant militaire : Padovani ✻, sous-int. de 2e cl., à Carcassonne.

16e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Teissèdre (O✻), général de brigade, à Castres.
Chef d'état-major : Stopler ✻, chef d'escadron.

17e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Toulouse.)

Départements formant la 17e région : Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 17e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division **DELEBECQUE** (GO ✻).

Chef d'état-major : Caffarel (O ✻), colonel d'infant., hors cadre.
Sous-chef d'état-major : Schneegans (O ✻), col. d'artill., hors cadre.
Insp. gén. perm. de cav. : Charlemagne (C ✻), gén. de division, à Dijon.
Général commandant l'artillerie : Dejean (O ✻), général de brigade, à Toulouse.
Directeur supérieur du génie : Peaucellier (O ✻), colonel, à Bordeaux.
Intendant du corps d'armée : Rossignol (O ✻), à Toulouse.

33e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Lewal (GO ✻), à Montauban.
Chef d'état-major : Chevalier ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Lanes ✻, s.-int. de 2e classe, à Agen.

65e brigade d'infanterie.

Général commandant : Minot (C. V.) (O ✻), à Agen.

66e brigade d'infanterie.

Général commandant : Villain (C ✻), à Cahors.

34e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Loverdo (GO ✻), à Toulouse.
Chef d'état-major : Schassere ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : Durand-Autier ✻, s.-int. de 2e cl., à Toulouse.

67e brigade d'infanterie.

Général commandant : Bremens (C ✻), à Toulouse.

68e brigade d'infanterie.

Général commandant : Bluem (C ✻), à Auch.

17e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : Warnet (O ✻), à Montauban.
Sous-intendant militaire : Peyrolle ✻, sous-int. de 3e classe, à Auch.

17e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Dejean (O ✻), à Toulouse.
Chef d'état-major : Solier ✻, chef d'escadron.

18e CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Bordeaux.)

Départements formant la 18e région : Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 18e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division **DUMONT** (GO✻)

Chef d'état-major : Regnier (J. M.) (C✻), général de brigade.
Sous-chef d'état-major : De Balz (O✻), lieutenant-colonel d'art., h. cadre.
Insp. gén. permanent de cav. : De Sonis (GO✻), gén. de division, à Limoges.
Général commandant l'artillerie : Roux Joffrenot de Montlebert (O✻), général de brigade, à Tarbes.
Directeur supérieur du génie : Peaucellier (O✻), colonel, à Bordeaux.
Intendant du corps d'armée : Sanson (C✻), à Bordeaux.

35e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : De Curten (O✻), à Bordeaux.
Chef d'état-major : Rispaud (O✻), chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : De La Grandière ✻, s.-int. de 2e cl., à Bordeaux.

69e brigade d'infanterie.

Général commandant : Lucas (O✻), à La Rochelle.

70e brigade d'infanterie.

Général commandant : Galland (E.) (C✻), à Bordeaux.

36e DIVISION D'INFANTERIE.

Général commandant : Lian (C✻), à Bayonne.
Chef d'état-major : Docteur ✻, chef de bat. d'inf., hors cadre.
Sous-intendant militaire : De la Briffe ✻, sous-int. de 2e cl., à Pau.

71e brigade d'infanterie.

Général commandant : Guilhamin (C✻), à Bayonne.

72e brigade d'infanterie.

Général commandant : Gaillard (C✻), à Pau.

18e BRIGADE DE CAVALERIE.

Général commandant : De la Porte (C✻), à Libourne.
Sous-intendant militaire : Constantin, adj. de 1re cl., à Libourne.

18e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : Roux Joffrenot de Montlebert (O✻), à Tarbes.
Chef d'état-major : Guiot ✻, chef d'escadron.

19e CORPS D'ARMÉE

(Quartier général à Alger.)

Divisions d'Alger, d'Oran et de Constantine.

GÉNÉRAL COMMANDANT LE 19e CORPS D'ARMÉE.

M. le général de division SAUSSIER (GO✻Ⓜ)

Chef d'état-major : Gouis. d (O✻), colonel d'artillerie, hors cadre.
Sous-chef d'état-major. N....
A la dispos. du gén. comm. le 19e c. d'armée : Co onieu (C✻), gén. de brig.
Insp. gén. perm. de cav. : Cramezel de Kernué (O✻), gén. de div., à Alger.
Général commandant l'artillerie : Poizat (O✻), général de brigade, à Alger.
Chef d'état-major : Gibouin ✻, lieut.-colonel.
Commandant supérieur du génie : Martz (C✻), général de brig., à Alger.
Chef d'état-major : Carette ✻, chef de bataillon.
Intendant du corps d'armée : Mony (C✻), à Alger.

DIVISION D'ALGER.

Général commandant : Loysel (O✻), à Alger.
Chef d'état-major : Miot (O✻), colonel d'infant., hors cadre.
Intendant militaire : Rousseau (C✻), à Alger.
Général commandant la subdivision d'Alger. Germain (C✻), à Alger.
Général commandant la subdivision de Dellys : Gaday (C✻), à Dellys.
Général commandant la subdivision d'Orléansville : Truchy (O✻), à Orleansville.
Général commandant la subdivision de Médéah : Delatour d'Auvergne-Lauragais (O✻), à Médéah.
Général commandant la subdivision d'Aumale : Munier (C✻), colonel du génie, hors cadre, à Aumale.

DIVISION D'ORAN.

Général commandant : Thomassin (O✻), à Oran.
Chef d'état-major : Leblanc (O✻), chef de bataillon du génie, hors cadre.
Intendant militaire : Coulombeix (C✻), à Oran
Général commandant la subdivision d'Oran : Détrie (C✻), à Oran.
Général commandant la subdiv. de Mascara : Gand (O✻), à Mascara.
Général commandant la subdivision de Tlemcen : Louis (C✻), à Tlemcen.

DIVISION DE CONSTANTINE.

Général commandant : Vilmette (C✻), à Constantine.
Chef d'état-major : Besaucèle (O✻), lieut.-colonel de cav., hors cadre.
Intendant militaire : Vuillaume (O✻), à Constantine.
Général commandant la subdivision de Constantine : De Gislain (O✻), à Constantine.
Général commandant la subdivision de Bône. Ritter (C✻), à Bône.
Général commandant la subdivision de Batna : Cajard (O✻), à Batna.
Général commandant la subdivision de Sétif : De la Soujeole (C✻), à Sétif.

19e BRIGADE D'ARTILLERIE.

Général commandant : N...., à Vincennes.
Chef d'état-major : Richard ✻, chef d'escadron.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

(Ou rtier général à Paris)

Départements formant le go er ement militaire de Paris : Seine et Seine-et-Oise.

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS.

M le général de division **LECOINTE** (GO✻).

Chef d'état major : Tissier (C✻), général de brigade.
Sous-chef d'état-major : Mourlan (O✻), lieut.-colonel d'inf., hors cadre
Général comm. l'artillerie de la place et des forts de Paris : Grevy (C✻ général de division, à Paris
Général commandant le génie du gouvernement de Paris : Ansous (C✻, général de division, à Paris.
Directeur du génie de la place de Paris : Lévy (O✻), gén de brig., à Paris
Intendant militaire du gouvernement de Paris : Gaffiot (C✻), à Paris

---

1re DIVISION DE CAVALERIE.

Général commandant De Gressot (C✻), à Paris.
Chef d'état-major : Moulz (O✻), lieut.-colonel de cav., hors cadre
Sous-intendant militaire . Viallet de Presle ✻, sous-int. de 2e cl. , à Paris

3e brigade de cuirassiers.

Général commandant : Loizillon (O✻), à Paris.

2e brigade de dragons.

Général commandant C^te Friant (O✻), à Paris.

2e brigade de chasseurs.

Général commandant : Despeut de la Salle (O✻), à Saint-Germain.

PLACE DE PARIS

Général commandant : Millot (C✻), général de brigade, à Paris.
Major de la place de Paris : Perrotin (O✻), colonel d'infant., hors cadre.

PLACE DE VERSAILLES.

Général commandant : Thoumini de La Haulle (C✻), général de brigade, à Versailles.

SECTION II.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

MM

1856. Certain-Canrobert (GC✻Ⓜ), membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense, sénateur.
1859. De Mac-Mahon, duc de Magenta (GC✻Ⓜ)
1870. Le Bœuf (GC✻Ⓜ).

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

Première section. (Activité et disponibilité.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION

qui, en vertu d'une décision ou d'un décret, ont été maintenus sans limite d'âge dans la 1re section et placés hors cadre, par application de l'article 5 de la loi du 4 août 1880 et de l'article 8 de la loi du 13 mars 1875 MM

C^te de Schramm (GC✻Ⓜ).
De Ladmirault (GC✻Ⓜ), sénateur
C^te de Martimprey (GC✻Ⓜ), gouverneur des Invalides.
De la Motterouge (GC✻)
De Failly (GO✻Ⓜ).
B^on de Chabaud la Tour (GC✻), sénateur.
Guiod (GC✻)
D'Exéa-Doumerc (GC✻).
Lebrun (GC✻)
Farre (GO✻), sénateur.

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM.

D'Orléans, duc d'Aumale (GC✻), disponible.
Montaudon (GO✻), disponible
Du Barail (GO✻), disponible.
Lacretelle (GO✻), commandant la 4e division d'infanterie (2e corps d'armée) et les subdivisions de région de Compiègne, de Soissons, de Laon et de Saint-Quentin
Chanzy (GC✻Ⓜ), commandant le 6e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense, sénateur
Lallemand (GC✻Ⓜ), command. le 1er corps d'armée
Du Preuil (GO✻), inspecteur général permanent de cavalerie.
Renson d'Allois d'Herculais (GO✻), président du comité d'état-major, membre de la commission mixte des trav. publics.
Faidherbe (GC✻Ⓜ), grand-chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, sénateur (*hors cadre*).
Osmont (GC✻), commandant le 13e corps d'armée.
Wolff (GO✻), comm. le 7e corps d'armée.
De Colomb (GO✻), command. la 9e divis. d'infanterie (5e corps d'armée), et les subdiv. de région d'Auxerre, de Montargis, de Bourges et d'Orléans
Borel (GO✻), membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense
De Sonis (GO✻), inspecteur général permanent de cavalerie.
Lecomte (GO✻), gouverneur militaire de Paris, président du comité consultatif de l'infanterie, sénateur
De Berckheim (GC✻), commandant le 4e corps d'armée
Brincourt (GO✻), commandant la 31e divis. d'infant. (16e corps d'armée) et les subd. de région de Béziers, de Montpellier, de Mende et de Rodez.
De Potier (GO✻), commandant la 19e div. d'inf. (10e corps d'armée) et les subdiv. de région de Guingamp, de Saint-Brieuc, de Rennes et de Vitré.
Gresley (GO✻), commandant le 5e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense, sénateur

De Galliffet (GO✻), command. le 12e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense

S[illegible] (GO✻), commandant le 9e corps d'armée

Lefebvre (A. E. F.) (GO✻), membre de la commission de révision des lois militaires et de la commission mixte des travaux publics

Carteret-Trécourt (GO✻), gouverneur milit. de Lyon, comm. le 14e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense

Thoroton (C✻), inspecteur général permanent des remontes, membre du comité consultatif de la cavalerie, président de la commission d'hygiène hippique

Arnaudeau (C✻), sénateur, inspecteur général du 25e arrond. d'infanterie

Cornat (GO✻), commandant le 3e corps d'armée

Chagrin de Saint-Hilaire (C✻), comm. le 15e corps d'armée

Dumont (J. E.) (GO✻), commandant le 18e corps d'armée

De Lajaille (C. A.) (C✻), président du comité de l'artillerie, du comité des poudres et salpêtres et de la commission militaire supérieure des chemins de fer, vice-président de la commission de défense des côtes, membre du comité de défense, sénateur

Zentz d'Alnois (GO✻), comm. le 11e corps d'armée

Villemot (GO✻), chef d'état-major général du ministre de la guerre, membre rapporteur du conseil supérieur de la guerre, membre du comité de défense.

De Boerio (C✻), commandant la 6e divis. de cavalerie.

Davout, duc d'Auerstaedt, GO✻, commandant le 10e corps d'armée

Schneegans (GO✻), comm. le 8e corps d'armée

Rousset de Courcy (C✻), disponible

Hartung (C✻), command. la 6e divis. d'inf. (3e corps d'armée) et les subd. de rég. de Rouen (Nord), Rouen (Sud), Caen, Le Hâvre, Falaise, Lisieux

Bocher (GO✻), commandant la 23e division d'infanterie (2e corps d'armée) et les subdiv. de région de Limoges, de Guéret, d'Angoulême et de Magnac-Laval.

Blot (GO✻), commandant la 24e division d'infanterie (12e corps d'armée) et les subdivisions de région de Périgueux, de Bergerac, de Brives et de Tulle.

D'Aries (C✻), commandant la 27e divis. d'inf. (14e corps d'armée) et les subd. de région de Grenoble, de Bourgoin, d'Annecy et de Chambéry

Lian (C✻), command. la 36e divis. d'infant. (18e corps d'armée) et les subdivisions de rég. de Mont-de-Marsan, de Bayonne, de Pau et de Tarbes

De Viel d'Espeuilles (C✻), comm. la 4e divis. de cavalerie

Billot (C✻), ministre de la guerre, sénat.

Fevrier (C✻), commandant le 15e corps d'armée

[illegible]sier (GO✻Ⓜ), commandant le 13e corps d'armée membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense

Thoumas (C✻), membre du comité de l'artillerie et du comité consultatif des poudres et salpêtres.

Brassonnet (GO✻), président du comité des fortificat., membre de la commis. de déf. des côtes et du comité de défense

De Loverdo (GO✻), comm. la 34e division d'inf. (17e corps d'armée) et les subd. de région de Toulouse, de Foix, du Mirande et de Saint-Gaudens

Huyn de Verneville (GO✻), commandant la 2e division de cavalerie, membre du comité consultatif de la cavalerie

Cérez (C✻), commandant la 17e division d'infanterie (9e corps d'armée) et les subdivisions de région du Blanc, de Châteauroux, de Parthenay et de Poitiers

Borgemon de Bosquénard (GO✻), comm. le corps d'occupation en Tunisie

Derroja (C✻), comm. le 2e corps d'armée.

Charlemagne (C✻) inspecteur gén. permanent de cavalerie

Perri-Pisan (C✻), command. la 3e divis. d'inf. (2e corps d'armée) et les subdivis. de région de Péronne, d'Abbeville, de [illegible]

D[illegible] (C✻), commandant la 29e division d'inf. (15e corps d'armée) et les subdivisions de région de Toulon, d'Antibes, d'Ajaccio et d'Aix

Rolland (C✻), command. la 7e div. d'inf. 4e corps d'armée

Grouvel (C✻), membre du comité de l'artillerie

Bertae (GO✻), commandant la 15e division d'infant. (6e corps d'armée et les subdiv. de région de Châlon-sur-Saône, de Mâcon, d'Auxonne et de Dijon, membre du comité consultatif de l'infanterie

Delebecque (GO✻), command. le 17e corps d'armée

Carrelet (C✻), inspecteur général de gendarmerie

Tessier (C✻), membre du comité des fort. et du comité consultatif des poudres et salpêtres

Campenon (GO✻), disponible

Benoit (C✻), command. la 21e div. d'infant. (11e corps d'armée et les subdivisions de région de Nantes, d'Ancenis, de La Roche-sur-Yon et de Fontenay

Hacn (C✻), comm. la 10e division d'infan. (5e corps d'armée).

Sée (C✻), command. la 20e divis. d'infant. (10e corps d'armée) et les subdivisions de région de Cherbourg, de Saint-Lô, de Granville et de Saint-Malo

Lewal (GO✻), comm. la 33e div. d'infant. (17e corps d'armée) et les subdivis. de région d'Agen, de Marmande, de Cahors et de Montauban.

Bon Berge (C✻), command. la 12e division d'infanterie (6e corps) et les subdivis. de région de Mézières, de Reims, de Verdun et de Châlons, membre du comité d'ét.-m.

Gravy (C✻), comm. l'artillerie de la place [illegible] les forts de Paris, membre du comité [illegible] l'artillerie sénateur.

De Gressot (C✻), commandant la 1re division de cavalerie.

Ansous (C✻), commandant le génie du [illegible]ernement militaire de Paris, membre du comité des fortifications et de la commission mixte des travaux publics.

De Franchessin (O✻), comm. la 16e divis d'infanterie (8e corps d'armée), et les subdivis de région de Cosne, de Bourges, de Nevers et d'Autun.

[illegible]rmont (C✻), comm. la 30e div. d'infant. (15e corps d'armée) et les subdivis. de region de Nîmes, d'Avignon, de Privas et de Pont-Saint-Esprit

[illegible] (C✻), commandant la division d'Alger

[illegible]court (C✻), [illegible] div. d'infant. [illegible] subdivis. de région de Saintes, de La Rochelle, de Libourne et de Bordeaux

Mainier (C✻), comm. la 18e divis d'infant. [illegible] corps d'armée) et les subdivis. de [illegible] d'Angers et de Cholet.

Charreyron (C✻), comm. la 5e division de [illegible] et les subdiv. de region de Sens, Fontainebleau de Melun et de Coulommiers

De Marivel (O✻), membre du comité de l'artillerie.

De Brives (C✻) membre du comité de l'artillerie, du comité des poudres et salpêtres et de la commission [illegible] inspect perman. des trav. d[illegible] l'armement des côtes

De [illegible] (C✻), comm. la 28e division [illegible] corps d'armée) et les subdivisions de Gap, Montelimar [illegible] et Vienne.

[illegible] (C✻), comm. la division de Constantine

Semb[illegible] (O✻), membre du comité consultatif [illegible] d'artillerie et de la commission mixte des travaux publics

Bonnet (C✻), comm. la 8e div. d'infant. [illegible] corps d'armée) et les subdivis. de region de Laval, de Mayenne, de Mamers, du Mans, d'Alençon et d'Argentan

De Boudé (C✻, comm. la 13e div. d'inf. (7e corps d'armée) et les subdiv. de reg. de Bourg, de Belley, de Langres et de Chaumont, membre du comité d'ét.-maj.

Peychaud (C✻), comm. la 14e div. d'inf. (7e corps d'armée, et les subdivis de région de Lons-le-Saulnier, de Besançon, de Belfort et de Vesoul.

Japy (C✻, comm. la 1re divis. d'inf. (1er corps d'armée) et les subdiv. de rég. de Lille, Valenciennes, Cambrai et Avesnes

Parmentier (C✻), membre du comité consultatif des fortifications et de la commiss. de déf. des côtes, insp. gén. perm. des trav. du génie pour [illegible]

Minot (E. A.) (C✻), membre du comité consultatif de l'artillerie

Bresrt (C✻), comm. la 2e divis d'infant. (13e corps d'ar[illegible]

Logerot (F. A.) C✻) employé au corps d'occupation en Tunisie

Salanson (C✻), membre du comité consultatif des fortifications

Hanrion (B. A.) (C✻), comm. la 11e divis d'inf. [illegible] subdiv. de rég. de Nancy, de Toul, de Neufchâteau et de Troyes, membre du comité consultatif de l'infanterie

L'Hotte (C✻, insp. gén. perm. de cav.)

Crameza de Kerlor (O✻), inspecteur général permanent de cavalerie

Bon de Lalnay (C✻), comm. la [illegible] division [illegible]

[illegible] (C✻), [illegible] de cava

D[illegible] (C✻), [illegible] div. d'inf. (11e [illegible] subdiv. de région de Lorient, Vannes, Brest et Quimper

Bardin (C✻), comm. la 2e div. d'infanterie (1er corps d'armée) et les subdiv. de rég. d'Arras, de Béthune, de Saint-Omer et de Dunkerque

Lamy (C✻), insp. gén. du serv. d'ét.-maj., membre du comité consultatif d'état-maj.

Thomassin (O✻), comm. la divis. d'Oran, membre du comité consultatif d'ét.-maj.

Thibaudin (C✻), comm. la 32e div. d'inf. (16e corps d'armée) et les subd. de rég. de Narbonne, de Perpignan, de Carcassonne et d'Alais

De Montluisant (C✻), insp. gén. d'artillerie.

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. MM.

[illegible] (L. C. L.) (C✻), command. la [illegible] d. cav. du 10e corps d'armée [illegible], disponible

[illegible] (C✻), comm. la 5e brig. d'infant. [illegible] division, 15e corps) et les subdiv. de [illegible]tion de Nîmes et d'Avignon.

Bressolles (O✻), comm. la 60e brig. d'inf. (30e d vis., 15e corps) et les subdivisions de région de Privas et de Pont-Saint-Esprit.

Minot (C. V.) (O✻), comm. la 65e brigade d'infanterie (33e division, 17e corps) et les subdivisions de région d'Agen et de Marmande

Oudinot de Reggio (C✻), comm. la brigade de cav. du 2e corps d'armée.

[illegible] (C✻) comm. 5e brig. [illegible] d'inf. 35e div., 13e corps) et les subdiv de region du Puy, de Clermont-Ferrand, de Brom et d'A[illegible]

Hanrion (L. F. J.) (C✻), comm. la 32e brig. d'infant. (16e d vis., 8e corps) et les subdivis. de region de Nevers et d'Autun

Fournès (C✻), disponible

Guyon-Vernier (C✻), employé au corps d'occupation en Tunisie

De Jouffroy d'Abbans (O✻), commandant la 31e brigade d'infanterie (16e division, 8e corps) et les subdivisions de region de Cosne et de Bourges

D'Ornant (C✻), inspecteur général du service d'état-major

De Quelen (O✻), comm. la brig. de cav. du 16e corps d'armée
D'Andigné (C✻), memb. de la commission chargée de dresser la liste de classement des sous-officiers proposés pour des emplois civils, sénateur
Gombaud de Serévil.e (C✻), command la brigade de cav. du 5e corps d'armée.
Vincendon (C✻), comm la 58e brig. d'inf. (29e div., 15e corps) et la subdiv. de région d'Arras
Cte Friant (O✻), comm la 2e brigade de dragons (1re division de cavalerie)
Thiéry (O✻), comm. la 63e brigade d'inf. (32e division, 16e corps) et les subdivis. de région de Narbonne et de Perpignan
Hervé (GO✻), comm. la 57e brigade d'inf. (29e div., 15e corps) et les subdivis de région de Toulon et d'Ajaccio
Bon d'Argy, sénateur (C✻), commt la 10e brigade d'inf. (1re divis., 2e corps) et les subdivis de région de Compiègne et de Soissons
Kampf (C✻), comm. la 18e brigade d'inf. (9e div., 5e corps) et les subdiv de région de Blois et d'Orléans
Despetit de la Salle (O✻), commandant la 2e brigade de chasseurs (1re division de cavalerie).
Le Mordan de Langourian (C✻), comm. la 16e brigade d'inf. (8e divis., 4e corps) et les subdiv. de région de Mamers, du Mans, l'Alençon et d'Argentan
Gresset (O✻), commandant l'artillerie du 7e corps d'armée
Borson (C✻), commandant la 49e brigade d'infanterie (25e division, 13e corps) et les subdiv. de région de Montbrison et de Saint-Étienne.
Segretain (C✻), membre du comité des fortifications
Comte (C✻), comm la 40e brigade d'inf. (20e divis., 10e corps) et les subdivis. de région de Granville et de Saint-Malo
Hubert de la Hayrie (C✻), command la 2e brigade d'inf. (1re division, 1er corps) et les subdiv. de région de Cambrai et d'Avesnes
Davenet (C✻), chef d'état-major du 6e corps d'armée.
Détrie (C✻), comm. la subdiv. d'Oran
Moulin (C✻), commandant l'artillerie du 1er corps d'armée.
Maritz (C✻), comm. supérieur du génie en Algérie
De Saint-Jean (GO✻), comm. la 3e brigade de cavalerie (6e div. de cavalerie
Bouvet (C✻), membre du comité des fortifications et de la commission mixte des travaux publics.
Villetto (C✻), commandant la 6e brigade d'infanterie (3e division, 2e corps) et les subdivisions de région de Beauvais et d'Amiens
Goury (R. C. L.) C✻, employé au corps d'occupation en Tunisie
Hennequin (C✻), membre du comité consultatif des fortifications
De Beaufort (O✻), commandant l'artillerie du 4e corps d'armée
Ritter (C✻), comm. la subdivis. de Bône
Delatour d'Auvergne-Lauragais (O✻), commandant la subdivision de Médéah
Goybet (O✻), command. la 1re brigade de chasseurs (5e division de cavalerie) et les subdivisions de région de Sens et de Fontainebleau
De Narp (C✻), disponible.
Broye (C✻), command. la 8e brigade d'inf. (2e div., 1er corps) et les subdiv de région d'Arras et de Béthune
De Wadnier-Freundstein (C✻), commandant la 52e brig. d'infant. (26e div., 13e corps).
Lambert (C✻), employé au corps d'occupation en Tunisie
Thodmin de Labadie (C✻), commandant le département de Seine-et-Oise et la place de Versailles
Vogel de Kerguelen (✻), commandant la 1re brigade de [illegible] (7e div., 9e corps) et les subdivisions de [illegible] de Pontivy
De la Soujeole (C✻), comm. la subdiv de Sétif.
Ducos de la Hitte (O✻), command l'artill. du 14e corps d'armée
Désandre (C✻), command la 45e brigade d'infant. (23e division, 12e corps) et les subdivisions de région de Limoges et de Guéret
Des Pins (C✻), comm l'artill du 2e corps d'armée, membre du comité d'état-maj.
Robillot (O✻), commandant la 4e brigade de hussards (2e division de cavalerie).
Pourrat (O✻), commandant l'artillerie du 6e corps d'armée
Lechesne (C✻), comman la 19e brigade d'infanterie (10e corps)
De Rousson d'Hauteville (O✻), command la 2e brigade de cuirassiers (2e division de cavalerie
Cte de Lignières (O✻), comm la 4e brig de chasseurs (6e divis de cavalerie).
Lespleau (O✻), comm la 25e brig d'inf. (13e division, 7e corps) et les subdiv. de région de Bourg et de Belley
Ceroux (C✻), command. la 17e brig d'inf (9e division, 3e corps) et les subdiv de région d'Auxerre et de Montargis.
Canonnel (E.) (C✻), comm la 70e brig d'inf (35e divis., 18e corps) et les subdivisions de région de Libourne et de Bordeaux, membre du comité consult. d'état-major
Melon (O✻), insp. génér de gendarmerie
De Cools (O✻), comm. la brig de cavalerie du 9e corps, vice-président de la commission militaire supérieure des chemins de fer
De Clermont-Tonnerre (C✻), commt la 1re brigade de dragons (5e division de cavalerie)
De la Porte (C✻), comm. la brig. de cav du 18e corps d'armée
Savin de Larclause (O✻), comm l'École supérieure de guerre
Delange (O✻), commandant l'artillerie du 14e corps d'armée
Cosseron de Villenoisy (C✻), membre du comité des fortifications.
Barrabé (O✻), directeur supér. du génie des 9e et 12e corps d'armée.

Du Guiny (O✻), command. la 1re brigade d'inf. (1re div., 1er corps) et les subd. de région de Lille et de Valenciennes

Louis (C✻), commandant la subdivision de Tlemcen

D'Andiau (C✻), commandant la 2e brigade d'infanterie (4e division, 2e corps) et les subdivis. de région de Laon et de Saint-Quentin, sénateur

De Boisdenemets (O✻), commandant la 21e brigade d'inf. (11e division, 6e corps) et la subdivis. de région de Châlons-sur-Marne, membre du comité consultatif de l'infanterie

Stefani (C✻), inspecteur de la gendarmerie

Pesme (Charles-Nicolas-Gustave) (O✻), command. la brigade de cavalerie affectée aux corps d'armée et les subd. de région de Bretagne et de Chartres

Lauly (O✻), commandant la 54e brigade d'infanterie (27e division, 14e corps) et les subdivisions de région de Grenoble et de Bourgoin

Foy (O✻), comm. la 14e brig. d'inf. (7e div., 4e corps) membre du comité d'état-maj.

Ruem (C✻), comm. la 68e brigade d'inf. (34e divis., 17e corps) et les subdivisions de rég. de Mirande et de Foix

Colomeau (C✻), à la disposition du général comm. le 19e corps d'armée

Allard (O✻), command. la 15e brig. d'inf. (8e div., 4e corps) et les subdiv. de rég. de Laval et de Mayenne, membre du comité consultatif de l'infanterie

Brice (C. N. L.) (C✻), commandant la 5e brigade de cuirassiers (4e division de cavalerie)

Galay (C✻), command. la subdivision de Bône

Etienne (O✻), employé au corps d'occupation en Tunisie

Le Bescond de Coatpont (C✻), directeur supérieur du génie des 10e et 11e corps d'armée

Delloye (O✻), command. la 5e brig. d'inf. (3e div., 2e corps)

Gaillard (C✻), commandant la 72e brigade d'infanterie (36e division, 18e corps) et les subdivisions de région de Pau et de Tarbes

Grandin (O✻), command. la 1re brigade de cuirassiers (5e division de cavalerie).

Thomas de Dancourt (C✻), commandant la brig. de cavalerie du 8e corps d'armée

Lebalin de Dionne (O✻), commandant la 14e brigade d'inf. (6e div., 3e corps) et les subdivis. de région de Rouen Nord et de Rouen (Sud).

Deffis (C✻), comm. l'École spéciale milit., sénateur

Robillard (C✻), disponible.

Tissier (C✻), chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris.

Bezard (O✻), command. la 64e brig. d'inf. (32e div., 16e corps) et les subd. de rég. de Carcassonne et d'Albi.

Prinet (C✻), chef de la Maison militaire du Président de la République, secrétaire général de la Présidence.

Lanez Colly de Brécourt (C✻), chef d'état-major du 5e corps d'armée.

Villain (C✻), command. la 66e brig. d'inf. (33e divis., 17e corps, et les subdivis. de région de Cahors et de Montauban

Jacquelot de Moncets (C✻), command. la 46e brigade d'infant. (23e d.vis., 12e corps) et les subdiv. de région d'Angoulême et de Magnac-Laval

Callumard (O✻), command. l'École polytechnique

Petiet (O✻), disponible

Chelleton (O✻), command. la 12e brigade d'infant. (6e div., 3e corps) et les subd. de région, de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux

Coiffé (O✻), command. la 20e brig. d'inf. (10e division, 5e corps), président de la Réunion des officiers à Paris.

Cailliot (O✻), comm. la 22e brigade d'inf. (11e div., 6e corps d'armée) et les subdivisions de région de Neufchâteau et de Troyes

Pongerard (O✻), command. l'artillerie du 9e corps d'armée

Loizillon (O✻), comm. la 3e brig. de cuir. (1re div. de cavalerie), membre du comité d'état-major

Fabre (O✻), command. la 34e brig. d'inf. (17e divis., 9e corps) et les subdivis. de région du Blanc et de Châteauroux

Carre de Busserolle (O✻), commandant la 41e brig. d'infant. (21e divis., 11e corps) et les subdiv. de région de Nantes et d'Ancenis

Brunon (C✻), command. la 56e brig. d'inf. (28e divis., 14e corps) et les subdivis. de région de Romans et de Vienne

Landrut (O✻), command. la subdivis. de région d'Ajaccio.

De Gislain (O✻), command. la subdivision de Constantine.

Germain (C✻), command. la subdivision d'Alger

Isnard (C✻), commandant la 51e brigade d'infant. (26e division, 13e corps).

Mathelin (O✻), comm. la 28e brigade d'inf. (12e division, 6e corps d'armée) et les subdivisions de région de Mézières et de Reims

Trachy (O✻), commandant la subdivision d'Orléansville

Poizat (O✻), comm. l'artillerie en Algérie

Millot (C✻), commandant le département de la Seine et la place de Paris

Deame (C✻), commandant la brigade de cavalerie [illegible] armée

Frebault (O✻), directeur de la 2e section au ministère de la guerre, membre du comité de défense

Dessirier (O✻), commandant la brigade de cavalerie du 18e corps d'armée et les subdivisions de région de Bourges et d'Evreux.

Decaen (O✻), commandant l'artillerie du 7e corps d'armée.

Warnet (O✻), commandant la brigade de cavalerie du 17e corps d'armée

Wiennand (O✻), directeur supérieur du génie des 3e et 4e corps d'armée

Pichot-Duclos (C✻), comm. la 62e brigade d'inf. (31e divis., 16e corps) et les subdiv. de région de Mende et de Rodez.

Dusan (O✻), commandant la 85e brigade d'infanterie (18e division, 9e corps) et les subdivisions de région de Châtellerault et de Tours.

Arnoux (O✻), commandant le département [illegible] place de Lyon.

Marchant (O✻), commandant l'artillerie du 5e corps d'armée.

Boisse au (F. A.) (O✻), comm. la 88e brig. d'infant. (14e div., 7e corps) et les subdiv. de région de Beaufort et de Vesoul.

Boulanger (C✻), direct. de la 1re direction [illegible]

Pierre (O✻), comm. la 6e brigade de [illegible]

Miquel de Riu (C✻), comm. [illegible] div., 14e corps) et les subdiv. [illegible] Annecy et de Chambéry.

[illegible] (O✻), comm. la 38e brig. d'infant. (9e divis., 10e corps) et les [illegible]

[illegible] (O✻), [illegible] pation en Tunisie.

De Hay Durand (O✻), comm. la 44e brig. [illegible] de région de Brest et de Quimper.

[illegible] (O✻), comm. l'artillerie [illegible] et des forts de Lyon.

[illegible] (O✻), directeur [illegible]

Roux Joffronot de Montlebert (O✻), [illegible] du 18e corps d'ar[illegible]

Du Coutamine (O✻), co[illegible] du 3e corps d'armée [illegible]

Sarvel (C✻), dir[illegible] [illegible] de région de Besançon.

M[illegible] comm. la 48e br[illegible] 22e [illegible] région de Lyon.

Le [illegible] [illegible] les [illegible] région d'Angers.

[illegible] (O✻), [illegible] subdivisions de région [illegible]

[illegible]llemain (O✻) [illegible] d'infant. (14e divis., 7e corps) et la subdivision de région [illegible]

[illegible]mand (C✻), comm. [illegible] (46e divis., 18e corps) et les subdivisions de région de Mont-de-Marsan et de Bayonne.

[illegible] [illegible]

[illegible] (O✻), [illegible] subd. de région [illegible]

Lévy (O✻), dir. et. du génie à Paris [illegible] des forts du N[illegible]

[illegible] (O✻), comm. la 37e brigade d'[illegible] 12e corps) et les subdiv. de région de Guingamp et de Saint-Brieuc.

Commeau (C✻), comm. la subdivision de région de Verdun.

Saget (C✻), président de la commission de télégraphie militaire.

Rignon (O✻), comman[illegible] chasseurs (4e division de cavalerie).

D'Aubigny (O✻), employé au corps d'occupation en Tunisie.

Marion (O✻), comm. la brigade de cavalerie du 6e corps d'armée.

Sabattier (C✻), employé au corps d'occupation en Tunisie.

Lecerot (P. A.) (O✻), comm. l'artillerie du [illegible]

Costa (O✻), command. la 3e brig. d'inf. [illegible] div., 3e corps d'armée à Paris, membre du comité d'état-major.

Jacquot (C✻), command. l'artillerie du 10e corps d'armée.

[illegible] (O✻), comm. la 4e brigade de dragons [illegible] division de cavalerie) et les subdivisions de région de Melun et de Coulommiers.

Maurand (O✻), employé au corps d'occupation en Tunisie.

Guillemard (C✻), inspecteur général de [illegible]

Masson (O✻), commandant l'artillerie du 12e corps d'armée.

Bonie (C✻), commandant la brigade de cavalerie du 14e corps d'armée.

Delpech (O✻), comm. la 26e brig. d'inf. (13e div., 7e corps) et les subdiv. de région de Langres et de Chaumont.

Gerdes (O✻), comm. la 61e brig. d'inf. [illegible]e div., 16e corps) et les subdiv. de région de Béziers et de Montpellier.

Cajard (O✻), comm. la subdivision de Bayonne.

Putz (O✻), commandant l'école d'application de l'artillerie et du génie.

D'Hautefort (O✻), comm. la brig. de cavalerie du 7e corps d'armée.

De Jessé (✻), comm. la 1re brig. de dragons [illegible] div. de cavalerie), membre du comité consultatif de la cavalerie.

Droz (O✻), vice-président de la commission d'hygiène hippique.

Gueytat (O✻), comm. la [illegible] (15e div., 8e corps) et les subdivisions de région de Chalon-sur-Saône et de [illegible]

Quenot (O✻), comm. la 31e br[illegible] (11e div., 6e [illegible] Nancy.

Boyer (O✻), directeur supérieur [illegible] des 5e et 6e corps d'armée.

Margueron (O✻), commandant la subdivision de région de Toul.

Allan (O✻), comm. la 10e brig. d'inf. [illegible] div., 3e corps).

Brémens (C✻), comm. la 67e brig. d'inf. (34e div., 17e corps) et les subdiv. de région de Toulouse et de Saint-Gaudens.

Heintz (C✻), comm. la 55e brig. d'inf. (28e div., 14e corps) et les subdiv. de région de Montélimar et de Gap.

Gaud (O✻), comm. la subdiv. de Mascara.

Lucas (O✻), comm. la 69e brig. d'inf. (35e div., 18e corps) et les subdiv. de région de Saintes et de La Rochelle.

[illegible] (O✻), inspecteur général du service d'état-major.

[illegible], employé au corps d'occupation en Tunisie.

Bosquillon de Frescheville (O✻), comm. la 4e brig. d'inf. (2e div., 1er corps) et les subdiv. de région de Saint-Omer et de Dunkerque.

Bailiod ✻, commandant la brigade de cavalerie du 11e corps d'armee.
Pleuvier (O✻), directeur supérieur du génie des 1er et 2e corps d'armée
Teissèdre (O✻), commandant l'artillerie du 16e corps d'armée
Ga..and (J. N T.) (O✻), comm. la 47e brig d'inf (24e div., 12e corps) et les subdiv. de région de Périgueux et de Bergerac
Ragnier (C✻), chef d'état-major du 18e corps d'armee
Charpentier de Cossigny O✻), commandant l'artillerie du 15e corps d'armée.
Chevals O✻), comm a brig de caval du 15e corps d'armee.
Thoma C✻ , commandant la 42e brigade d'infanterie (21e division, 11e corps) et les subdivisions de région de la Roche-sur-Yon et de Fontenay
Loncas (O✻ , chef d'état-major du 1er corps d'armée.
Jobey (C✻), comm. la 39e brigade d'in. (20e division, 10e corps, et les subdiv de région de Cherbourg et de Saint-L
Brion (O✻), disponible
Pereira (O✻), commandant la 48e brigade d'infanterie (24e division, 12e corps) et les subd. de région de Brives et de Tulle
Vosseur (O✻), chef d'état-major du 12e corps d'armée
De Louvencourt (O✻), commandant la brigade de cavalerie du 12e corps d'armée
De Bussy (O✻), directeur supérieur du génie des 15e et 16e corps d'armée.
Pesme (A. S.) [O✻], chef du cabinet du ministre de la guerre
Thevenin (O✻), disponible
Perron (O✻), sous chef d'état-major general du ministre de la guerre.
Hartmann ✻, commandant la 4e brigade de cuirassiers (6e division de cavalerie)
N

Deuxième section. (Réserve.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM.

D'Orléans, duc de Nemours (GC✻).
Bourbaki (GC✻)
De Beaufort d'Hautpoul (GO✻)
Merle de Labrugière de Laveaucoupet (GC✻.
L'Hérilier (GO✻).
Michelet (GO✻.
De Chabron (C✻), sénateur
Michel (GO✻
Bon Besson net (E. L.) (GO✻
Fraboulet de Kerléadec (C✻).
Vte de Pierre de Bernis (GO✻).
Cte Reille (C✻).
Appert (GO✻).
Faure (C✻).
De Maussion (GO✻).

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. MM.

Manduit (O✻)
Richard (C✻).
Lemyre (C✻).
De Berlier (GO✻).
D'Espinassy de Vénel (C✻).
Ribourt (GO✻).
Letellier Blanchard (C✻).
Cambriel (C✻)
Robert (C✻), sénateur.
Blondeau (C✻)
Rousseau (J.) (C✻), secr. gén de la Grande-Chancell. de l'ordre de la Légion d'honn
De Percin-Northumberlan C✻).
Bonneau du Martray (C✻).
Du Val Cte de Dampierre (C✻).
Vittot (GO✻)
Cousin de Montauban Cte de Palikao (C✻)
Le Masson (C✻).
Ducrot (H. L.) [C✻].
De Biré (O✻)
Fauchon C✻.
Leclaire (O✻)
Colignon d'Ancy C✻).

Officiers généraux en retraite.

(Classés par rang d'admission à la retraite)

GÉNÉRAUX DE DIVISION MM.

Desvaux (GO✻).
Ney pce de la Moscowa (GO✻.
De Wimpffen (GO✻).
Rose (GO✻)
Uhrich GO✻.
Frochu GO✻)
Guiomar (GO✻)
Bon Fririon (GO✻)
Mazure (GO✻)
Mellinet (GC✻.
Cte de Neue GO✻).
Bon Duchaussoy GO✻).
Neugin-Lacrsulx (GO✻).
Périgot GO✻.
Cr er (GO✻ .
Dumont (GO✻)
Lichtlin C✻
Amel (G)✻
Cte Pajol (C. P. V.) C✻).
Barry (GO✻).
Verge GC✻)
De Castagny (GO✻)

Goze (GO✻)
Barral (GO✻).
Bisson (GC✻)
De Bonnet-Maurelhan Bon de Polhes (C✻)
De Maud'huy (GO✻).
Bon Sushielle (GO✻).
Le Normand de Bretteville (GO✻).
Gagnon (GO✻).
Yvelin de Beville (G. C.) (GO✻).
Pé de Arros (GO✻).
Dargent-olle (GO✻)
Colin (C✻).
Noizet (GO✻)
Pourcet (G. ✻
Pelle GO✻)
Treuille Bon de Beaulieu GO✻).
Jarras (C✻), membre de la commission internationale du mètre.
Labastie (GO✻)
Vte Bonnemains (GC✻).
Liébert (GO✻
Corréard (GO✻)
D'Autemarre d'Ervilli (GC✻).
Vte Louis de Villiers (GO✻).
De Brémond d'Ars (GO✻), sénateur.
Meiman (C✻)
Le Flô (GO✻)
Canu (GC✻).
Cte Espivent de la Villesboisnet (GC✻). sénateur
Grenier (GC✻)
Latrille Cte de Lorencez GO✻)
Dubost GO✻
Fleury (GO✻).
Castelnau GO✻.

Desusleau de Malroy (C✻).
De l'Abadie d'Aydrein (GO✻).
Barbary de Langlade C✻).
Johvet (GO✻).
Reyau (GO✻)
D'Hugues (GC✻).
Fauvart-Bastoul (GO✻).
Martineau-Deschesnez (C✻).
D'Auvergne (GO✻)
Le Vassor-Sorval (GO✻).
Ducasse (GO✻)
De Larlague (GO✻).
Picard (GC✻).
D'Ouvrier de Vi. egly Vte de Bruniquel (GO✻.
Cte de France (C✻).
De Brauer GO✻.
De Saignac-Fénelon (GO✻).
Kipert (GO✻).
Durand de Villers (J. J. P.) (GO✻).
De Grimaudet de Rochebouët (GO✻
De Fontanges de Couzan (C✻).
Seré de Rivières (GO✻)
Lepottevin de la Croix de Vaubois (GC✻).
Battard des Portes (GO✻).
Archinard (C✻)
Guignard (C✻).
Paturel (GO✻
Maissiat de Pioennière (GO✻).
Collinières de Nordeck (C✻)
De Montaigu (GO✻)
Paulze d'Ivoy (C✻)
Cambriels (GC✻.
Deligny (GC✻.
Jeanningros GO✻)
Garnier (GC✻)

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. MM.

Julien (O✻)
Huerne (O✻).
De Cauvigny (C✻).
Bon Ambert (C✻)
Loui s Le Boistertre (C✻).
De Margadel (C. L.) (GO✻).
De Marion de Gaja (C✻).
Bon de Ludgenet (C✻)
Mercier du Paty de Clam (C✻).
Giraud (C✻).
Saurin (C✻)
Champion Dubois de Nansouty (C✻).
Favé (GO✻), professeur d'art militaire et de fortification à l'École polytechnique, membre de l'Académie des sciences.
De Gouvenain (C✻).
Sencier (C✻).
Nicla [illegible]✻
Renault d'Ubexi (C✻).
Anfrye (C✻).
Bousquet (C✻)
De Négrier (GO✻)
Blondel (C✻).
Bon d Azemar (C✻).
Faye (C✻)
Bon Nicolas-Nicolas (C✻)
Dupre (C✻).
Lamothe (C✻)
Brunot de Rouvre (O✻)
Valentin C✻).
Porion C✻)
Lebrun (P. C.) (C✻)

Goury (H. C.) (GO✻).
Suan (C✻)
Mignot Bon de Lamartinière (C✻).
Servier (C✻)
De Brauer (L.) (C✻)
Pelletier de Montmarie (GO✻)
Bachelier (C✻).
Cadart (GO✻)
Briand (C✻)
Bourdillon (C✻).
Galinier (C✻)
De Bigault d'Avocourt (C✻).
Guépratte (C✻).
Hanoteau (C✻)
Du Bois de Jan guy (C✻)
Demolon C✻).
Laboubée C✻).
Javain (J. A. (C✻).
Martin (C✻)
Guillon (C✻.
Boyer (P. B. A.) (C✻).
Dulyon de Rochefort (O✻.
Petit (F. A.) (C✻).
Torel (C✻)
Grégelin (C✻)
Tatareau (C✻)
De Rolland (C✻)
Bordas (C✻)
Plombin (C✻).
Marquisan (C✻)
Séatelli (C✻)
Champion (C✻)

Sumpt (C✻), commandant l'Hôtel des Invalides
De Ferrabouc (C✻).
Bon Malus (C✻)
Dalmas de Lapérouse (GO✻).
Le Preu l'homme Cte de Fontenoy (C✻).
Arbellot (C✻)
De Veulens (C✻)
D'Estampes (C✻)
Mazel-Dagoulot (C✻).
Simon de la Mortière (C✻)
Moucheton de Gerbrois (C✻).
Michaux C✻
Javain (P. A. T.) GO✻).
Bon de Mallet (C✻)
Becquet de Sonnay (C✻).
Dubois-Fresney (GO✻) sénateur
Yvelin de Bévile C. A. A. A. C✻.
Gayault de Maubranches (C✻)
Boux de Valdan (GO✻)
Daudel GO✻)
Fournier (GO✻).
Mitrèce (C✻)
Heloum de Ménibus (C✻).
Cousin (C✻).
De Postis du Houlbec (GO✻).
Maurice (C✻).
Abdelal (C✻).
De Villeneuve (C✻).
Théologue (C✻).
Digard (C✻)
Clappier (F. F. L.) (GO✻)
Ferret (C✻)
Hanglaise (O✻)
Lagrey de Croutte de Saint-Martin (C✻)
De Commines de Marsilly (C✻).
Reytaud (C✻
Corbon de la Villeneuve (C✻).
Martherbe (GO✻).
Nay C✻
De O (O✻)
Depanque (O✻)
Choury de Lavigerie (C✻)
Robinot-Marcy (C✻)
Gudemin (C✻)
Aveline (C✻)
Pon de Banffremont (O✻).
De Vivès (C✻)
Baret de Nouvray (C✻)
Lavaron C✻).
Malcor GO✻)
Baffaut (C✻
De Vassoigne (C✻.
Prudon (GO✻).
Bon de Montfort (C✻,
Arnaud de Saint-Sauveur (C✻)
Cu C✻, sénateur.
Boyer N., C✻
De Vaisse-Roquebrunne (C✻).
Picot de Lapeyrouse (C✻)
Lourde (C✻).
Vescot (C✻)
Nitot C✻
Chappe (C✻).
Deville (C✻).
Folloppe C✻
Legay d'Arcy C✻)
De la B C✻
Boissonnet A. D. A. (GO✻).
Dauphin C✻
Hennet (C✻).
Vte de Montfort (C✻)
Eazenou Mis de Kersalaun (C✻)
D. C✻
Meigen (C✻)
Cte d'Anthouard-Vrancourt (GO✻).
De Goussencourt (C✻).
Pajol (L. E. L.) (C✻)
Noel (C✻).
De Belgarric (O✻)
C rd (C✻).
Brisac O✻
Louvent (C✻)
Henrion-Bertier (C✻.
Chautan de Vercly (GO✻)
Allavène (C✻).
Marchais de la Berge C✻)
Grenion (C✻)
Sautereau-Dupart (C✻).
Agard de Beaméjoux (C✻).
Bréger (C✻
Moréno (GO✻)
De la M C✻
Dup C✻
T C✻,
Henry C✻
Durand de Villers (C. E.) (GO✻).
Ména C✻
Bar (P. F. A.) (C✻
Camô (C✻)
Petit (L. J. E.) (C✻)
Lanaune (C✻).
C C✻
De V regne (GO✻).
Jam C✻,
Bonfils de Bonlieu C✻)
Bel Pierre C✻
Rochete (CO✻.
Nuger C✻.
Mieulet de Ricaumont (C✻).
Denecey de Cevilly (O✻).
Prevost (C✻
De Lathenade C✻)
Le Formy de La Blanchetée (C✻).
Clappier A. V. E.) (C✻).
Berger (C✻
Leforestier de Vendeuvre (C✻)
D'Alzac (C✻.
De Montarby (C✻).
Robillard (C✻).
Péan (C✻).
Pailhier (C✻).
Gouzil (C✻)
Lamande (C✻)
Bon Nugues (C✻).
Renault (C✻).
Feline (C✻).
Roussel Lamouroux de Pompignac (O✻)
Noury (O✻).
Sutor (O✻).

SECTION III.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR.

§ I. OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR HORS CADRES.

Colonels MM.

Pujade (C✻), [Infant.], chef d'état-major de la 6e division d'infanterie (3e corps).
Boudet (C✻), [Infanterie], chef d'état-major du 10e corps d'armée.
Hubert-Castex (O✻), [Génie], chef d'état-major du 16e corps d'armée.
Chennevière (C✻), [Infant.], chef d'état-major de la 4e division d'infanterie (2e corps).
Beaugeois (O✻), [Génie], chef d'état-major du 7e corps d'armée.
Seiglan (O✻), [Artillerie], chef d'état-major du 8e corps d'armée.
Boquet (C✻), [Infant.], chef d'état-major du 5e corps d'armée.
Munier (C✻), [Génie], commandant la subdivision d'Aumale (division d'Alger, 19e corps d'armée).
Hanlon (O✻), [Caval.], chef d'état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée.
Colin (O✻), [Infant.], sous-chef d'état-major du 13e corps d'armée.
Vanson (O✻), [Infant.], chef d'état-major du 11e corps d'armée.
Corbin (O✻), [Artillerie], membre de la commission instituée en vertu de l'art. 8 de la loi du 24 juillet 1873.
De Verdière (O✻), [Artillerie], chef d'état-major du 4e corps d'armée.
Gaffarel (O✻), [Infanterie], chef d'état-major du 17e corps d'armée.
Goursaud (O✻), [Artillerie], chef d'état-major du 18e corps d'armée.
Laveuve (O✻), [Caval.], sous-chef d'état-major du 2e corps d'armée.
De France (O✻), [Artil.], sous-chef d'état-major général du ministre de la guerre.
Lafouge (O✻), [Caval.], sous-chef d'état-major du 6e corps.
De Polignac (O✻), [Génie], chef d'état-major de la 8e division d'infant. (2e corps).
Perrotin (O✻), [Infant.], major de la place de Paris.
Chanoine (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major du 9e corps d'armée.
De l'Église de Ferrier de Félix (O✻), [Infanterie], sous-chef d'état-major du 7e corps d'armée.
Grisot ✻, [Infan.], état-major général du ministère de la guerre.
Barry (C✻), [Cavalerie], sous-chef d'état-major du 15e corps d'armée.
Faivre (O✻), [Infanterie], sous-chef d'état-major du 2e corps d'armée.
Riff (O✻), [Génie], chef d'état-major du 2e corps d'armée.
Sourbois (O✻), [Inf.], chef du 1er bureau de l'état-maj. gén. du ministre de la guerre.
Farges (O✻), [Artill.], sous-chef d'état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée.
Scudéguns (O✻), [Artil.], sous-chef d'état-major du 17e corps d'armée.
Samuel (O✻), [Artill.], président de la commission mixte des armes et engins de guerre.
De Saint-Germain (O✻), [Artil.], chef du 3e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre.
Miot (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la division d'Alger.
De Lachevardière de Lagrandville (O✻), [Génie], chef d'état-major de la 28e division d'infanterie (14e corps).
Senaud (O✻), [Infant.], chef d'état-major du corps d'occupation en Tunisie.
Le Mouton de Boisdeffre ✻, [Infant.], état-major du 6e corps d'armée.
Guioth (O✻), [Artillerie], état-major du 3e corps d'armée (section active).

Lieutenants-Colonels. MM.

Du Chambge ✻, [Infanterie], état-major de la place de Paris.
Adorno de Tscharner (O✻), [Caval.], sous-chef d'état-major du 13e corps d'armée.
Vincent (O✻), [Infant.], secrétaire du comité consultatif d'état-major.
De Batz (O✻), [Artillerie], sous-chef d'état-major du 18e corps d'armée.
Le Lorrain (O✻), [Artill.], état-major gén. du ministre de la guerre (4e bureau).
Collin ✻, [Infanterie], sous-chef d'état-major du 8e corps d'armée.

Garcin (O✻), [Infanterie], chef d'état-major de la 14e division d'infanterie (7e corps).
Beaucèle (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major de la division de Constantine
Duquesnay (O✻), [Cavalerie], sous-chef d'état-major du 4e corps d'armée
Boscals de Réals (O✻), [Infant.], sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée
Moutz (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major de la 1re division de cavalerie
Chambert ✻, [Infanterie], sous-chef d'état-major du 2e corps d'armée
Cœuret de Saint-Georges (O✻), [Infanter.] sous-chef d'état-major du 5e corps d'armée
Lemoyne (O✻), [Génie], chef du 2e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre
Delphin (O✻), [Infanterie], aide de camp de M. le maréchal Canrobert.
Populaire (O✻), [Infant.], sous-chef d'état-major du 16e corps d'armée
Boisgard (O✻), [Infant.], état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée (section territoriale
Mourlan (O✻), [Infant.], sous-chef d'état-major du gouvern. militaire de Paris
Gossart (O✻), [Infanter.], état-major du 8e corps d'armée
Morel ✻, [Cav.], chef d'état-major de la 1re division de cavalerie
Borel (O✻), [Infant.], état-major du 19e corps d'armée
Guerrier (O✻), [Infanterie], état-major de la place de Paris.
Larroque ✻, [Cav.], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau)
Derrras (O✻), [Infant.], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau)
Le Comte de Saint-Haouen (O✻), [Artillerie], chef d'état-major de la 5e div. de cav.
Leplus (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la 1re division d'infanterie (1er corps)
Aubry (O✻), [Génie], état-major du gouvernement militaire de Paris
Imbourg (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la 15e division d'infanterie (8e corps d'armée).
Berguet (O✻), [Infant.], état-major du 17e corps d'armée (section territoriale).
Mouchet ✻, [Cav.], état-major du 12e corps d'armée (section active)

Chefs de bataillon, d'escadron ou *Majors*. MM.

Heilmann (J. A. A.) (O✻), [Génie], état-major de la place de Paris
Jacob ✻, [Infanterie], état-major du 8e corps d'armée (section territoriale).
Masson (A. H.) ✻, [Génie], état-major du 12e corps d'armée (section territoriale)
Chevalier ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 33e division d'infanterie (17e corps).
Nouvière (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la 31e division d'infanter. (16e corps).
Beillet (O✻), [Infanterie], état-major du 8e corps d'armée (section territoriale)
De Mauduit-Duplessis (O✻), [Artillerie], état-major du 10e corps d'armée (section territoriale).
Puyon de Pouvourville (O✻), [Infanterie], chef d'état-major de la 11e division d'inf. (6e corps
Anot de Mauzière ✻, [Cavalerie], chef d'état-major de la 17e div. d'inf. (9e corps)
Thillaye ✻, [Infanterie], état-major du 3e corps d'armée (section active
Du Parc de Locmaria (O✻), [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau
Destreman (O✻), [Cavalerie], état-major du 7e corps d'armée (section territ.)
Martin ✻, [Cavalerie], chef d'état-major de la 4e division de cavalerie.
De Gibon ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 20e division d'infanterie (10e corps,
Reiss ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 8e division d'infanterie (4e corps)
Leroy (O✻), [Infanterie], état-major du 10e corps d'armée (section active
Blanchot (O✻), [Infanterie], état-major du 17e corps d'armée (section active).
Doreau ✻, [Artillerie], chef d'état-major de la 9e division d'infanterie (5e corps
De Brye (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la 7e division d'infanterie (1e corps).
Le Blanc (O✻), [génie], chef d'état-major de la divis. d'Oran (19e corps d'armée)
Robert ✻, [Infanterie], en Tunisie
Masson (A.) (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major de la 12e divis. d'infant. (8e corps).
Grenier (O✻), [Infanterie], état-major du 19e corps d'armée (section active.
Leroy ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 21e division d'infanterie (11e corps).
Bourelly (O✻), [Infanterie], état-major du 2e corps d'armée (section active)
Berruyer ✻, [Infant.], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau)
Longuet (O✻), [Infanterie], état-major gén. du ministre de la guerre (1e bureau)
Docteur ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 36e divis on d'infanterie (16e corps).
Rispaud (O✻), [Infant.], chef d'état-major de la 35e division d'infanterie (18e corps.
Kessler ✻, [Infanterie], état-major du 6e corps d'armée (section active)
Hulin (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major de la 25e division d'infanterie (13e corps d'armée)
Brunet (O✻), [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (3e bureau
Godfroy (O✻), [Cavalerie], chef d'état-major de la 10e div. d'infanterie (7e corps.
Rouff (O✻), [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (2e bureau
Doë de Maindreville (O✻), [Infanterie], état major du 7e corps d'armée (section active).

Caillo (O✻), [Artill.], chef d'état-major de la 30e division d'infanterie (15e corps).
Renouard O✻, [Infant.], état-major général du ministre de la guerre (4e bureau)
Gonas ✻, [Artillerie], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau).
Dubouays de la Bégassière ✻, [Artillerie], état-major du 4e corps d'armée (section territoriale).
Louis (O✻), [Infanter.], état-major général du ministre de la guerre (3e bureau).
Rosselin ✻, [Infanterie] chef d'état-major de la 32e division d'infanter (16e corps)
Danès ✻, [Cavalerie], état-major du corps d'occupation en Tunisie
Thomas ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 5e division d'infanterie (2e corps).
Demasur ✻, [Infanterie], état-major de la 6e division d'infanterie (3e corps)
Tissayre ✻, [Infanterie], état-major du gouvernement militaire de Paris
Godard ✻, [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (12e bureau).
Martuer ✻, [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (4e bureau)
Le Bègue de Germiny ✻, [Artillerie], état-major du 1er corps d'armée (section active).
Henderson ✻, [Artillerie], état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée (section active).
Schasseré ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 34e division d'inf. (17e corps).
Blanc ✻, [Cavalerie], état-major du 15e corps d'armée (section active)
Babin ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 2e division de cavalerie
Michel ✻, [Génie], état-major du 11e corps d'armée (section territoriale).
Basset ✻, [Artill.], état-major du 5e corps d'armée (section active).
Allaire ✻, [Cavalerie], chef d'état-major de la 29e divis. d'inf. (15e corps).
Peyronet ✻, [Infanterie], état-major gén. du ministre de la guerre (1er bureau).
Noiret ✻, [Artillerie], état-major du 1er corps d'armée (section territoriale).
Mulotte ✻, [Cavalerie], état-major général du ministre de la guerre (4e bureau).
Wolf ✻, [Caval.], état-major du 8e corps d'armée (section active).
Guérard de la Quesnerie ✻, [Artillerie], état-major du 2e corps d'armée (section territoriale)
Faure-Biguet ✻, [Artillerie], état-major de la division d'Alger
Meyssonnier ✻, [Artill.], état-major du 16e corps d'armée (section active)
Quarré de Verneuil (O✻), [Infant.], état-major du 15e corps
Veau de La Nouvelle ✻, [Infanterie état-major du 9e corps d'armée.
Girardel, major, [Infant.], état-major du 13e corps d'armée section territoriale.
De Coursen de la Villeneuve ✻, maj., [Inf.], chef d'état-major de la 27e division d'infanterie 14e corps)
Georgin ✻, [Infanterie], état-major du gouvernement militaire de Paris.
De Masin ✻, [Infanterie], état-major du 17e corps d'armée (section territoriale).
Rau ✻, [Artillerie], état-major général du ministre de la guerre (3e bureau).
Cretin (O✻), [Infanterie], état-major de la division d'Oran
Maynier ✻, major, [Infanterie], état-major du gouv. militaire de Paris
Pajard de la Vieuville ✻, [Cavalerie], chef d'état-major de la 19e division d'infant. (10e corps d'armée
Thibault de la Carte de la Ferté Senectère ✻, [Cavalerie], état major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée (section territoriale).
Audren de Kerdrel ✻, [Cavalerie], aide de camp de M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta.
Frotier de la Messelière ✻, [Infanterie], état-major du 6e corps (section active)
Godelier ✻, [Infanterie], état-major du 18e corps d'armée (section active).
Rivière ✻, [Infanterie], état-major général du ministre de la guerre (2e bureau).
De Lorme ✻, [Infant.], état-major du 11e corps d'armée (section active).
Perigord de Villecheuou ✻, major, [Inf.], chef d'état-major de la 23e division d'infanterie 12e corps)
De Pellieux ✻, major, [Infanterie], chef d'état-major de la division sud du corps d'occupation en Tunisie
Pendezec ✻, [Infanterie], état-major gén. du ministre de la guerre (3e bureau)
Del Cambre ✻, [Artillerie], état-major du 9e corps d'armée (section territoriale).
Barrois ✻, [Artill.], chef d'état-major de la 24e division d'infanterie (12e corps)
Poulain ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 2e division d'infant. 1er corps).
Bertrand ✻, [Infant.], chef d'état-major de la 20e div. d'infanterie (13e corps)
Arnous-Rivière ✻, [Infanterie], chef d'état-major de la 18e div. d'inf. 9e corps).
Penel ✻, [Génie], état-major général du ministre de la guerre (1er bureau).
Humbert-Droz ✻, [Artillerie], état-major du 15e corps d'armée (section active).
Ransuy ✻, [Cavalerie], état-major du 18e corps d'armée (section active).
Leclercq ✻, major, [Infant.], état-major du 5e corps d'armée (section territoriale
Le Loup de Sancy ✻, [Artill.], état-major gén. du ministre de la guerre (3e bur.).
De Luppé ✻, [Artillerie], chef d'état-major de la 13e division d'infanterie (7e corps)
Soyer ✻, [Infanterie], état-major du 4e corps d'armée (section active)
Rodot ✻, [Infanterie], état-major du corps d'occupation en Tunisie.
De Laxer ✻, [Inf.], état-major du 7e corps d'armée (section active).
De La Grèverie ✻, [Infant.] chef d'état-major de la 15e div. d'inf. (8e corps)
Marchal ✻, [Génie], chef d'état-major de la 22e division d'infanterie (11e corps).
De Belcomayre ✻, [Caval.], état-major du 18e corps d'armée (section territoriale).
De Laborie de Labatut ✻, [Artill.], état-maj. du 12e corps d'armée (sect. territ.).

Khpffel ✻, [Genie], état-major du 1er corps d'armée (section active).
De Villabois de Mareuil ✻, [Inf.], état-major général du ministre de la guerre (4e bureau).
De Vaulx d'Achy ✻, [Infant.], état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armee (section territoriale).

---

§ II. — SERVICE SPÉCIAL DE GÉOGRAPHIE.

(Officiers hors cadres.)

Colonels.

Perrier (O✻), [Infant.], membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, sous-directeur du Dépôt de la guerre

Lieutenants-Colonels MM.

Mieulet (O✻), [Infanterie].
Derrécagaix (O✻), [Infanterie].
Rouby (O✻), [Infanterie]

Chefs de bataillon ou *d'escadron.* MM

Foucher (O✻), [Infanterie].
Babin de Grandmaison ✻, [Cavalerie].
Roisin ✻, [Artillerie].
Peigné ✻, [Artillerie].
Derrien (O✻), [Infanterie].
Mathieu ✻, [Infanterie].
Bassot ✻, [Infanterie].

SECTION IV.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.

ALGÉRIE.

Division de Constantine	Constantine..	Fanton ⊗ ✻, sous-lieut., secrétaire-archiviste

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

Seine	Paris.....	Le commandement de la place de Paris est exercé par le général commandant le département de la Seine. L'emploi de major de place à Paris est exercé par un colonel ou un lieutenant-colonel du corps d'état-major Dans ✻, capitaine adjudant de place.
	Fort de la Briche .	Louis ✻, capitaine, commandant de 4e classe.
	— de Vincennes.....	N....., Testut ✻, lieutenant, adjudant de place.
	— du Mont-Valérien .	Le Bissonnais (O ✻), chef de bat., comm. de 3e cl.
	— de Charenton.....	N ,
	— d'Aubervilliers.....	Lepart ✻, capitaine, commandant de 4e classe.

SECTION V.

INFANTERIE.

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM.	MM.
1er	Drouet (O ✲), *colonel.* Thoni de Reinac ✲, *lieut.-colonel.*	Vaurain ✲, *chef de bataillon* Hosteau ✲, *idem.* Rouff ✲, *idem.* Nicolas ✲, *idem.* Carmejeanne ✲, *major.*
2e	Gasser (C ✲), *colonel* Defaucamberge (O ✲), *lieut.-colonel.*	Barberet ✲, *chef de bataillon* Guesle ✲, *idem.* Comte ✲, *idem* Bracconi, *idem.* De Mériteus ✲, *major*
3e	Bellegarrigue (O ✲), *colonel.* Waltringue (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Euzière (O ✲, *chef de bataillon.* Ruffet ✲ *idem.* Santelli (O ✲, *idem.* Rochas ✲, *idem.* Monnot, *major.*
4e	Rivière de la Mure (O ✲), *colonel.* Muzac ✲, *lieutenant-colonel.*	Cotton (O ✲), *chef de bataillon.* Dagon de Laconterie ✲, *idem.* Loigerot ✲, *idem.* Algan ✲, *idem.* Salvan ✲, *major.*
5e	Tramond (O ✲), *colonel.* Fresney ✲, *lieutenant colonel.*	Laurent ✲, *chef de bataillon.* Allmayer ✲, *idem.* Guérin-Précourt (O ✲), *idem.* De Lauwereyns de Roosendaele ✲, *id* Hagron ✲, *major.*
6e	Bonneval Abriat de Laforest (O ✲, *col* Warnod ✲, *lieutenant-colonel.*	Gaschet ✲, *chef de bataillon.* Ragaine ✲, *idem* De Champlouar ✲, *idem.* Luya ✲, *idem* Dumont, *major.*
7e	Tarayre (O ✲), *colonel.* Le Gué ✲, *lieutenant-colonel.*	Simon (O ✲), *chef de bataillon.* Jean d'Aiguillon ✲, *idem.* Lapeyre ✲, *idem.* Durand ✲, *idem.* Foulon ✲, *major.*
8e	Lecer (O ✲), *colonel.* Debord (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Balladen ✲, *chef de bataillon.* Porra ✲, *idem* De Cantillon ✲, *idem.* Lebrun ✲, *idem* Debar, *major.*
9e	Crouzet (O ✲), *colonel.* Levesque Durostu (O ✲), *lieut.-col.*	Blin ✲, *chef de bataillon.* Champs ✲, *idem.* Andr eux-Boissac ✲, *idem* Puig, *idem.* Richalley ✲, *major.*
10e	Massonaud ✲, *colonel.* Thomas (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Gennardi (O ✲), *chef de bataillon.* Buat ✲, *idem* Goguet ✲, *idem.* Bigaud, *idem.* Pressac ✲, *major.*

11e	Faveris (O✱), *colonel.* Lagrilloul (O✱), *lieutenant-colonel.*	Ravez ✱ *chef de bataillon.* Chiron ✱, *idem.* Dunrat de Larroquette ✱, *idem* D'Entraigues ✱, *idem.* Widenhorn ✱, *major*
12e	Kienlin (O✱), *colonel.* Mas-Mezeran (O✱), *lieutenant-colonel.*	Gay de Tarnlel ✱, *chef de bataillon.* Morino ✱, *idem.* Palach ✱, *idem.* Prendergas. Hébert ✱, *idem.* Gerbaux ✱, *major*
	Petit ✱, *colonel.* Guigne. O✱, *lieutenant-colonel.*	James ✱, *chef de bataillon.* Renouard ✱, *idem.* Cahanis ✱, *idem.* Barraul. ✱, *idem.* Barbe, *major*
14e	Lamorelle ✱, *colonel.* Guiringaud ✱, *lieutenant-colonel.*	Tardif (O✱), *chef de bataillon.* Ta ar ier ✱ *idem* Blanchot ✱, *idem* Duram ✱ *idem* Merliot ✱, *major*
15e	Noël ✱, *colonel* Vivensang ✱, *lieutenant-colonel.*	Caillamer (O✱), *chef de bataillon.* Blanc ✱, *idem* Barnave ✱, *idem.* Bertrand ✱, *idem.* Chagnaud ✱, *major.*
16e	Thomas (O✱, *colonel.* Fisson Jaubert d'Aubry de Puymorin ✱, *lieutenant-colonel.*	Bonnefont Pedufau (O✱), *chef de bat.* Bertr ✱ *idem* Pernet ✱, *idem.* Mennegher ✱, *idem.* Ba lon ✱, *major*
17e	Valessie (C✱), *colonel.* Malcor ✱, *lieutenant-colonel*	Jean Jean O✱, *chef de bataillon* Colonna ✱, *idem.* Baudier ✱, *idem* M . . ✱ *idem* Maurice, *major*
18e	Noellat (O✱ , *colonel.* Sancery (O✱), *lieutenant-colonel.*	De Cotolendy de Beauregard (O✱), *chef de bataillon.* Leclerc ✱, *idem.* Donin de Rosière ✱, *idem* Leroy, *idem.* Mauduit, *major.*
19e	Bottard ✱, *colonel.* Vincent ✱, *lieutenant-colonel.*	De Serro.. ✱, *chef de bataillon* Fleuriat ✱, *idem.* Dechizelle, *idem.* Colonna-Leca, *idem* Fleury ✱, *major*
20e	Denis (O✱), *colonel* Dutheil de la Rochère (O✱), *lieutenant-colonel.*	Chandonné ✱, *chef de bataillon.* D'Amboix de Larbont ✱, *idem.* Rossignol ✱, *idem.* Bretelle ✱, *idem.* Delbrel ✱, *major.*
21e	Buffenoir (O✱), *colonel.* Picard ✱, *lieutenant-colonel.*	Po . . r O✱ *chef de bataillon.* Jaclot ✱, *idem.* Philpin de Piépape ✱, *idem.* Kolb ✱, *idem.* Sénac (O✱), *major.*
22e	Motas d'Hestreux (O✱), *colonel.* Berge ✱, *lieutenant-colonel.*	Jubier ✱, *chef de bataillon.* Perrin ✱, *idem.* Jariez ✱, *idem.* Loste ✱, *idem.* Le Sueur de Givry ✱, *major.*
23e	Raynal de Tissonnière ✱, *colonel.* Carle (O✱), *lieut.-colonel.*	Luvoye ✱, *chef de bataillon.* Rousseau (O✱), *idem.* Prévost ✱, *idem.* Lumain, *idem* Vanlerberghe ✱, *major.*

24e	Gremion (O ✲), *colonel.* Seignobosc ✲, *lieutenant-colonel.*	Bourdin ✲, *chef de bataillon.* Madeline ✲, *idem.* Bauldry de Breteuil ✲, *idem.* Massias ✲, *idem.* Faure ✲, *major*
25e	Delavau (O ✲), *colonel.* Segaud ✲, *lieutenant-colonel.*	Bourgougnon ✲, *chef de bataillon* Trog ✲, *idem.* Pottier ✲, *idem* Ninet ✲, *idem.* Aignan ✲, *major.*
26e	Brougnot ✲, *colonel* Lucas ✲, *lieutenant-colonel.*	Thevenin ✲, *chef de bataillon.* Spezino ✲, *idem.* Parisot ✲, *idem.* Diehl, *idem.* Passerieu ✲, *major.*
27e	Trinité (O ✲), *colonel.* Bourdon ✲, *lieutenant-colonel.*	Mugneret Richard de Cendrecourt ✲, *chef de bataillon* Chabord (O ✲), *idem.* Dietrich ✲, *idem.* Boudêne, *idem.* Dillon ✲, *major.*
28e	Gervais ✲, *colonel* Rambert (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Pierrot (O ✲), *chef de bataillon.* Leroy ✲, *idem.* Campion ✲, *idem* Burlin ✲, *idem* Malpel ✲, *major.*
29e	Pierron ✲, *colonel.* Chédeville ✲, *lieutenant-colonel.*	Costes ✲, *chef de bataillon.* Berthoumé ✲, *idem.* Gasquet ✲, *idem.* Rauch ✲, *idem.* Duval ✲, *major.*
30e	Bertrand ✲, *colonel.* Mazeau ✲, *lieutenant-colonel*	Uffler ✲, *chef de bataillon.* Pezeu ✲, *idem.* De Mibielle, *idem.* Gastineau ✲, *idem.* Roché ✲, *major.*
31e	Larchey (O ✲), *colonel.* Callet ✲, *lieutenant-colonel.*	Bataille ✲, *chef de bataillon.* Leclerc ✲, *idem.* Jallu ✲, *idem.* Fougère ✲, *idem.* Rech ✲, *major.*
32e	Lamy (O ✲), *colonel.* Correard ✲, *lieutenant colonel.*	Duchaplet ✲, *chef de bataillon.* De Launay ✲, *idem.* Levasseur ✲, *idem.* Parson, *idem* Meunetrier ✲, *major*
33e	Adeler (O ✲), *colonel.* Dautin (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Puyon de Pouvourville ✲, *chef de bat.* Forget ✲, *idem.* Le Joindre ✲, *idem.* Favier ✲, *idem.* Mollard ✲, *major.*
34e	Fariau (O ✲), *colonel.* Dubreuil ✲, *lieutenant-colonel.*	Finot ✲ *chef de bataillon.* De Géra.d de Langalerie ✲, *idem.* Delataste ✲, *idem.* Baraille ✲, *idem* Trimbach, *major.*
37e	Baudouin (O ✲), *colonel.* Hogenbill (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Defoy (O ✲), *chef de bataillon* Bernard d'Arimont ✲, *idem.* Peloux ✲, *idem.* De Villars ✲, *idem.* Escalier ✲, *major.*
36e	Zédé (O ✲), *colonel.* De Ricouart d'Hérouville (O ✲), *lieutenant colonel.*	Testarode (O ✲), *chef de bataillon.* Cadle-Duby ✲, *idem.* Caron ✲, *idem* Moutez ✲, *idem.* Ferry, *major.*

37e	Gaudon (O✻), *colonel.* Paquette ✻, *lieutenant-colonel.*	Beaumont ✻, *chef de bataillon.* Hudelot ✻, *idem* Pelisson ✻, *idem.* Cazac ✻ *idem.* Géraldy ✻, *major.*
38e	Martenot ✻, *colonel.* Simonnot ✻, *lieutenant-colonel.*	Avvigne ✻, *chef de bataillon.* Sartre ✻, *idem.* Emery ✻, *idem.* Guillard ✻, *idem.* Chenot, *major*
39e	Vigneaud (O✻), *colonel.* Boscal de Réals de Mornac ✻, *l.-col*	Tournay ✻, *chef de bataillon.* Nardin (O✻), *idem.* Dosse ✻, *idem.* Folly ✻, *idem.* Robert ✻, *major.*
40e	Bonnet ✻, *colonel.* Jeanjean (O✻), *lieutenant colonel.*	Targe ✻, *chef de bataillon* Ratin ✻, *idem.* Duthiel de la Rochère ✻, *idem.* Jochem ✻, *idem* Laplace, *major.*
41e	De Brême (O✻), *colonel.* De Chauvenet ✻, *lieutenant-colonel.*	Guérite (O✻), *chef de bataillon.* Berger ✻, *idem.* Labordere ✻, *idem.* Rozelaar ✻, *idem* Delrieu, *major*
42e	Routier ✻, *colonel.* Foury ✻, *lieutenant-colonel*	Campion ✻, *chef de bataillon.* Pelletier ✻, *idem.* Revin ✻, *idem.* Boucherie ✻, *idem.* Pée ✻, *major*
43e	Mathieu (C✻), *colonel.* Frayermouth (O✻), *lieutenant-colonel*	Delamare ✻, *chef de bataillon.* Jean ✻, *idem* Parès ✻, *idem.* Boué ✻, *idem.* Camrade ✻, *major.*
44e	De Conchy (O✻), *colonel.* Besson ✻, *lieutenant-colonel.*	Jolyot (O✻, *chef de bataillon.* Bigot ✻, *idem.* Breney ✻, *idem* Grégoire ✻, *idem.* Desprets ✻, *major.*
45e	Chevalier (O✻), *colonel.* Liberman ✻, *lieutenant-colonel.*	Séjal ✻, *chef de bataillon.* Crételet, *idem.* Royer ✻, *idem.* Marie ✻, *idem.* Legouteux, *major.*
46e	Marchand (O✻), *colonel.* Voutey ✻, *lieutenant-colonel.*	Bricka ✻, *chef de bataillon.* Lasseray ✻, *idem.* De Santi ✻, *idem.* Destable ✻, *idem.* Gabriel ✻, *major*
47e	Frélaut (O✻), *colonel.* Haas ✻, *lieutenant-colonel.*	Godfroy ✻, *chef de bataillon.* Woron de Piacenza (O✻), *idem.* Simoneti ✻, *idem.* Lapadu-Hargues ✻, *idem.* Durand ✻, *major.*
48e	De Coulange (O✻), *colonel.* Lallont (O✻), *lieutenant-colonel.*	Voulemont ✻, *chef de bataillon.* Pedoya ✻, *idem.* Lelorrain ✻, *idem.* Chamorin ✻, *idem* Stocky ✻, *major*
49e	Jonnin (O✻), *colonel.* Régnier (O✻), *lieutenant-colonel.*	Salaville Laval O'Farrell ✻, *chef de bataillon.* Jouneau ✻, *idem.* Negrier ✻, *idem.* Desmoutiers ✻, *idem* Baron ✻, *major.*

50e	Sermensan (O✻), *colonel.* Basadon ✻, *lieutenant-colonel.*	Bourgevin de Linas ✻, *chef de bat.* Belvaux ✻, *idem.* Mounier ✻, *idem.* Noël ✻, *idem.* Rottier ✻, *major.*
51e	Potier (O✻), *colonel.* Campionnet (O✻), *lieutenant-colonel.*	Sauret ✻, *chef de bataillon.* Guitard ✻, *idem.* Odeal ✻, *idem* Simon Duneau ✻, *idem.* Beauge ✻, *major.*
52e	Noret ✻, *colonel* Falieu ✻, *lieutenant-colonel.*	Ville ✻, *chef de bataillon.* Marcel (O✻), *idem.* Canonge ✻, *idem* Blanc ✻, *idem.* Bigard, *major.*
53e	Lamiraux (C✻), *colonel.* Depas-Larat (O✻), *lieutenant-colonel.*	[illegible] ✻, *chef de bataillon.* Roussel (O✻), *idem.* Dameancourt (O✻), *idem.* De Mertens ✻, *idem.* Tolun ✻, *major.*
54e	Pichon *colonel.* Brissaud ✻, *lieutenant-colonel.*	Rivet de Chaussepierre ✻, *chef de bat* Rollet ✻, *idem* Bérard [illegible] ✻, *idem.* Devaux ✻, *idem* De Latour ✻, *major.*
55e	Jouneau (O✻), *colonel.* Allard (O✻), *lieutenant colonel*	Regnier ✻, *chef de bataillon.* Boisselier ✻, *idem* Barthelemy ✻, *idem.* Morel, *idem.* Cardot ✻, *major.*
56e	Duban ✻, *colonel.* Gallet ✻, *lieutenant colonel.*	Grosmaitre ✻, *chef de bataillon.* Dupond ✻, *idem.* Montrand ✻, *idem.* Gillet ✻, *idem.* Boisot ✻, *major.*
57e	Bérenger (O✻), *colonel* Thienot (O✻), *lieutenant-colonel.*	De Maritan (O✻), *chef de bataillon.* De Treil de Pardaillan ✻, *idem.* Delort de Mialhe, *idem.* Dartigalongue ✻, *idem* Prevost-Sansac de Traversay ✻, *maj.*
58e	D'Espagnet ✻, *colonel.* Gentil (O✻), *lieutenant colonel.*	Michant ✻, *chef de bataillon* Luigi ✻, *idem.* Grégoire (O✻), *idem.* Bouchard ✻, *idem.* Parent, *major*
59e	Lecorbeiller (C✻), *colonel.* Jayet (O✻), *lieutenant-colonel.*	Rosenwald ✻, *chef de bataillon.* Abadie (O✻), *idem.* O'Kelly ✻, *idem.* Traissac ✻, *idem* De Serres ✻, *major.*
60e	Leclaire (O✻), *colonel.* Chardin ✻, *lieutenant-colonel.*	Roques ✻, *chef de bataillon.* Lacroix ✻, *idem.* Olier (O✻), *idem.* Fenerstein ✻, *idem.* Kouhe, *major*
61e	Pelitgand (O✻), *colonel.* Travailleur (O✻), *lieutenant-colonel.*	Mo[illegible] ✻, *chef de bataillon* De Batiste ✻, *idem.* D'Albenas ✻, *idem.* De Geyer d'Orth ✻, *idem.* Terrin ✻, *major.*
62e	Prévot ✻, *colonel.* Lanes ✻, *lieutenant colonel.*	Vadon ✻, *chef de bataillon.* Larousse la Violette ✻, *idem.* Brossard de Rossenroy ✻, *idem.* Lacoulonche ✻, *idem* Dumez ✻, *major.*

63e	Noyer (O✲), *colonel.* Robillard ✲, *lieutenant-colonel.*	Guillomot ✲, *chef de bataillon.* Lorrain ✲, *idem.* Pessonneaux ✲, *idem* Lenormant de Villeneuve ✲, *idem.* Fargeas ✲, *major.*
64e	Duhamel Grandprey (O✲), *colonel.* Lejouzé de Longuemar ✲, *lieut.-col.*	Carré (O✲), *chef de bataillon.* Letourneux ✲, *idem.* Coville ✲, *idem* Sirgo ✲, *idem* Duvoux ✲, *major.*
65e	D'Arbo (O✲), *colonel* Strohl ✲, *lieutenant-colonel.*	Daclon (O✲, *chef de bataillon.* Pulicani ✲, *idem.* Rigoigne ✲, *idem.* Pierron ✲, *idem.* Léger, *major.*
66e	Millot (O✲), *colonel.* Hecquet ✲ *lieutenant-colonel.*	Ducoroy ✲, *chef de bataillon* Vidals ✲, *idem.* Humbel ✲, *idem.* Croisandeau ✲, *idem* Cottin ✲, *major.*
67e	Fradin de Linière (O✲, *colonel.* Lachau (O✲), *lieutenant colonel.*	Beloc ✲, *chef de bataillon.* Dumoutier ✲, *idem.* Maurel ✲, *idem.* Lacondamine ✲, *idem.* Blondet ✲, *major*
68e	Boyer (O✲), *colonel.* Lacapelle (O✲), *lieutenant-colonel.*	Malfaud ✲ *chef de bataillon.* Ferrus ✲, *idem.* Cardinal ✲, *idem.* Berthier ✲, *idem.* Lamy ✲, *major.*
69e	De Podloüe de Saint-Mars (O✲), *colonel.* Cyvoct ✲, *lieutenant-colonel*	Gergon ✲, *chef de bataillon.* Colombier ✲, *idem.* Moinot-Werly ✲, *idem.* Béguin ✲, *idem* Marchal, *major.*
70e	Herbé (C✲), *colonel* Sénart ✲, *lieutenant-colonel.*	Krieger ✲ *chef de bataillon.* Desmarets ✲, *idem.* Lagat Barrès ✲, *idem.* Mazoyer ✲, *idem.* Jannot, *major.*
71e	Suisse (C✲), *colonel* Reynaud ✲, *lieutenant-colonel.*	De Séré ✲, *chef de bataillon.* Carpentier ✲, *idem.* Juffé ✲, *idem.* Le Grand, *idem.* Biot ✲, *major.*
72e	Madelor (O✲), *colonel.* Timel (O✲, *lieutenant-colonel.*	Bernard ✲ *chef de bataillon.* Nicolle ✲, *idem* Duchêne ✲, *idem.* Lachèvre-Lenoel ✲, *idem* Bernard ✲, *major.*
73e	De Chérisey (O✲), *colonel.* Trutié de Vaucresson ✲, *lieut.-colonel*	Saison ✲, *chef de bataillon.* Dulcy de Marcillac ✲, *idem.* Moreau, *idem* Guesfucci ✲, *idem.* Estrabeau ✲, *major.*
74e	Hervé (O✲), *colonel.* Faulte de Vauteaux ✲ *lieut.-colonel.*	Royet ✲, *chef de bataillon.* Tumerel ✲, *idem* Jacobé de Haut de Sigy ✲, *idem.* Grobon ✲, *idem.* Blouet, *major.*
75e	Keisor (O✲), *colonel.* Wasmer (O✲), *lieutenant-colonel.*	Pelerin ✲, *chef de bataillon.* Abadie ✲, *idem.* Escudier ✲, *idem* De Maussion de Candé ✲, *idem.* Kuhn ✲, *major.*

76e	Moulin (O✲), *colonel.* Caillard (O✲), *lieutenant-colonel.*	Barrat ✲, *chef de bataillon.* Gromback ✲, *idem.* Branger ✲, *idem* Solard, *idem* Méric de Bellefon, *major.*
77e	De Garnier des Garets (O✲), *colonel.* Barthélemy ✲, *lieutenant-colonel.*	Sartor ✲, *chef de bataillon.* De Cornulier Lucinière ✲, *idem.* Pau ✲, *idem* Peteau ✲, *idem.* Durand ✲, *major*
78e	Luccioni (O✲), *colonel.* Filippi ✲, *lieutenant-colonel.*	Du Bouzet ✲, *chef de bataillon.* De Boisseul.-Baron ✲, *idem.* Martin ✲, *idem.* Fulire, *idem* Rotmarmier ✲, *major.*
79e	Dimoff ✲, *colonel.* Corps ✲, *lieutenant-colonel.*	Blanc ✲, *chef de bataillon.* Denis ✲, *idem* Burtin ✲, *idem.* Gantz ✲, *idem* Lebourg ✲, *major.*
80e	Segard (O✲), *colonel.* De Maumigny ✲, *lieutenant-colonel.*	Dudon ✲, *chef de bataillon.* Rousseau ✲, *idem.* Goudmant ✲, *idem* Varigault, *idem* Tanchou ✲, *major*
81e	Séjourné (O✲), *colonel.* Desfrançois de Ponchalon (O✲), *lieut.-colonel.*	Cord ✲, *chef de bataillon.* DelaBrousse ✲, *idem.* Ferrère, *idem* Saint-Martin ✲, *idem* Douette ✲, *major.*
82e	Bouna (O✲), *colonel.* Lespinasse ✲, *lieutenant-colonel.*	Lejeune ✲, *chef de bataillon.* Riffault ✲, *idem.* Rapart ✲, *idem.* Estrabaut ✲, *idem.* Rossignol ✲, *major*
83e	Fain (O✲), *colonel.* Dubuche ✲, *lieutenant-colonel.*	Jougla (O✲), *chef de bataillon.* Goyé ✲, *idem.* Simon ✲, *idem* Lagarrigues ✲, *idem* Morel ✲ *major.*
84e	Besson (O✲), *colonel.* Le Doulcet de Pontécoulant (O✲), *l.-col.*	Poyard (O✲), *chef de bataillon.* Chapuzet ✲, *idem* Bonnet ✲, *idem* Grimpelsen ✲ *idem* Bigeon ✲, *major.*
85e	Noyez ✲, *colonel* De La Chevardière de la Grandville (O✲), *lieutenant-colonel*	Coudert de la Vilatte ✲, *chef de bat.* Strohl ✲, *idem* Cassin de Kergommeaux ✲, *idem.* Huguet ✲, *idem.* Barel ✲, *major*
86e	Cercelet (O✲), *colonel.* Vaton (O✲), *lieutenant-colonel*	Frandal (O✲), *chef de bataillon* Legrand ✲, *idem.* Vagnez (O✲), *idem.* Francezon ✲, *idem.* Bedle, *major.*
87e	Bourboulon ✲, *colonel.* Tournant ✲, *lieutenant-colonel.*	Chambry (O✲), *chef de bataillon.* Gondallier de Tugny ✲, *idem.* Broutin de Ferque, *idem* Savornin ✲, *idem.* Landois ✲, *major.*
88e	Couston (O✲), *colonel.* Blanc ✲, *lieutenant-colonel.*	Subtil ✲, *chef de bataillon.* Lansac, *idem.* Abra ✲, *idem.* Briu ✲, *idem* Pepin Malherbe ✲, *major.*

89e	Leperche (C ✻), *colonel* Guinard ✻, *lieutenant-colonel*	Ziéger ✻, *chef de bataillon.* Willemin ✻, *idem.* Cla[illegible] O✻, *idem.* De Beaurepaire-Berrion ✻ *idem.* Urion ✻, *major.*
90e	Raison (O✻), *colonel.* Cerf O✻), *lieutenant colonel.*	Haran ✻, *chef de bataillon.* Dessirier ✻, *idem.* D'Ussel ✻, *idem* Lalanne des Camps ✻, *idem* Malafosse *major*
91e	Hepp (O✻), *colonel.* Sauvau ✻, *lieutenant-colonel.*	Gerold ✻, *chef de bataillon.* De Goltstein ✻, *idem.* Goublet O✻), *idem.* Carlier ✻, *idem* Segonne ✻, *major.*
92e	Prouvost (O✻), *colonel.* OLry (O✻), *lieutenant-colonel.*	Delouis ✻, *chef de bataillon.* Dumont ✻, *idem* Plunkett, *idem* Barthe ✻, *idem.* Ferré ✻, *major.*
93e	Lécluze ✻, *colonel.* Breu[illegible]O✻), *lieutenant-colonel*	Gardarein ✻, *chef de bataillon.* De Soyer, *idem.* Halter ✻, *idem* Hirn, *idem* Delmas de Grammont ✻, *major*
94e	Grivet (O✻), *colonel.* Jeannerod ✻, *lieutenant-colonel.*	Bureau (O✻), *chef de bataillon.* Pyot ✻, *idem* Ma[illegible]al *idem* Bergez ✻, *idem* De Varenes ✻, *major.*
95e	Guillet (O✻), *colonel* Lacapelle ✻, *lieutenant-colonel.*	Veruy ✻, *chef de bataillon.* Champy ✻, *idem.* Aubert ✻, *idem.* De Joulfroy d'Abbans, *idem.* Nouël de Buzonnière, *major*
96e	Lourde Laplace (O✻), *colonel.* Verchère Carré ✻, *lieutenant-colonel.*	Chevillard (O✻), *chef de bataillon* Debos ✻, *idem.* Aubron ✻, *idem.* Mulet, *idem.* Pinnède ✻, *major.*
97e	Saint-Marc (O✻), *colonel.* Thiéry ✻, *lieutenant colonel.*	Renaud ✻, *chef de bataillon.* Samary ✻, *idem.* [illegible] ✻ *idem* Chrétien ✻, *idem.* Lapouge ✻, *major.*
98e	Castaigne (O✻), *colonel.* Mathieu ✻, *lieutenant-colonel*	Hepp O✻, *chef de bataillon.* Chaumont ✻, *idem.* D'Arjuzon, *idem.* Lambin ✻, *idem.* Barthelemy *major.*
99e	De Corn (O✻), *colonel* Callot ✻, *lieutenant-colonel.*	Fargue (O✻), *chef de bataillon.* Jouanneau ✻, *idem.* Grolert ✻, *idem.* Chavaud ✻, *idem* Gaday ✻, *major.*
100e	Le Cacher de Bonneville (O✻), *colonel.* Livet ✻, *lieutenant-colonel.*	Vernet (O✻), *chef de bataillon.* Sajous ✻, *idem.* Loubet ✻, *idem* Malet ✻, *idem* Petitjean ✻, *major.*
101e	Bartet (O✻), *colonel.* Jollivet ✻, *lieutenant colonel*	Renamier ✻, *chef de bataillon.* Gougot ✻, *idem.* Pacull ✻, *idem.* Hancke, *idem.* Vernier de Byans, *major.*

102e	Koch ✻, *colonel.* Chauffeur (O✻), *lieutenant-colonel.*	De Groulard ✻, *chef de bataillon* De Gréban ✻, *idem.* Dumesnil ✻, *idem.* Tourang ✻ *idem* Lacoste, *major*
103e	De N[illegible] (O✻) *colonel* Nou[illegible] ✻ *lieutenant-colonel*	Martinet ✻, *chef de bataillon* De Nolle ✻, *idem* [illegible] ✻ *idem* Gr[illegible] ✻ *idem* B[illegible] *major*
104e	Leclère ✻, *colonel* [illegible] ✻ *lieutenant-colonel*	Mayniel (O✻), *chef de bataillon.* Gosse-Dubois ✻, *idem* Martin ✻, Guet ✻, *idem* Quinette de Rochemont ✻, *major.*
105	Parlier (O✻), *colonel.* M[illegible] ✻, *lieutenant colonel*	Hauger Gounouilhou ✻, *chef de bat* Ga[illegible] [illegible] ✻ *idem* [illegible] *idem* [illegible]
106e	Mart[illegible] (O✻) *colonel* Bl[illegible] ✻, *lieutenant-colonel.*	Brochier ✻ (O✻), *chef de bataillon.* De Torcy ✻, *idem.* [illegible] ✻ [illegible] ✻ Degoutin ✻, *major*
107e	Behague (O✻), *colonel.* Tauconneau Dufresne ✻, *lieut.-col.*	Labalte (O✻, *chef de bataillon.* Denis ✻, *idem* Debon Dahlmann, *idem* [illegible] ✻ *idem* Meyrat (O✻ [illegible]
108e	Donnio (O✻), *colonel.* Pan-Lacroix (O✻), *lieutenant-colonel.*	Du Chouchet ✻, *chef de bataillon.* Nogaret ✻, *idem* Lambert ✻, *idem.* Lecouflet ✻, *idem* Boute ✻, *major.*
109e	[illegible] Cabossel ✻, *lieutenant-colonel.*	Pol-Marchetti ✻, *chef de bataillon* Lizan ✻ [illegible] Héron ✻, *idem* Richaud ✻, *idem* Maulbon ✻, *major*
110e	Baum ✻, *colonel.* Latour d'Affaure ✻, *lieutenant-colonel.*	[illegible]uba[illegible]lt (O✻), *chef de bataillon.* Deckherr *idem.* Godard ✻, *idem* Joos ✻, *idem* Triozon ✻, *major*
111e	Lescher (O✻, *colonel.* Ruffi de Pontevez Gevaudan (O✻), *lieutenant-colonel*	Imbert ✻, *chef de bataillon* C[illegible] ✻, *idem.* P[illegible] *idem* Reg[illegible] *idem* Martin ✻ *major*
112e	Morel (O✻), *colonel.* Courtès ✻, *lieutenant-colonel.*	Leheutre ✻, *chef de bataillon.* Mesny ✻, *idem* M[illegible] ✻, *idem* S[illegible] ✻, *idem* Aspinadel ✻, *major*
113e	Collasse ✻, *colonel.* Trinquier ✻, *lieutenant-colonel*	Sorlin (O✻), *chef de bataillon* Barbié ✻, *idem* Blancq ✻, *idem* Dissart ✻, *idem* Moreau, *major.*
114e	Barrachyer ✻, *colonel* De Saint-[illegible] ✻ *lieutenant-colonel.*	[illegible]rlin ✻, *chef de bataillon* [illegible]ocar ✻, *idem.* Bauchot ✻, *idem* Michau ✻, *idem.* Nigota ✻, *major.*

1882. — Imprimé le 20 août.

115e	Carcanade (O✻), *colonel* Ollivier ✻, *lieutenant-colonel*	Blondeau ✻, *chef de bataillon.* Bocat ✻, *idem.* Terris ✻, *idem.* Rillion ✻, *idem.* Asquer, *major*
116e	Gérard (O✻), *colonel.* Grasset ✻, *lieutenant-colonel.*	Louis ✻, *chef de bataillon.* Schaeffer ✻, *idem.* Graff ✻, *idem.* Fririon, *idem.* Vuar, *major*
117e	Hugot (O✻), *colonel.* De Cadoret ✻, *lieutenant-colonel.*	Birckel ✻, *chef de bataillon.* Langlois (O✻), *idem.* Gomet ✻, *idem.* [illegible] ✻, *idem.* Perinet ✻, *major*
118e	Déaddé (O✻), *colonel* Desmoulins (O✻), *lieutenant-colonel*	Poirier ✻, *chef de bataillon.* Lépaulle ✻, *idem.* De Venel, *idem.* [illegible] Boernier ✻, *major*
119e	Roussel (O✻), *colonel.* Brusley ✻, *lieutenant-colonel.*	Girard ✻, *chef de bataillon.* Ferrere ✻, *idem* Chrétien ✻, *idem.* Fabre ✻, *idem.* Sarrade, *major.*
120e	Duval ✻, *colonel.* Joly ✻, *lieutenant-colonel*	Dumaigneaux de Lasalle ✻, *chef de bat.* Aslan ✻, *idem.* Barot ✻, *idem.* Suire ✻, *idem.* Charousset (O✻), *major.*
121e	Isnard de Sainte Lorette ✻, *colonel.* Vergneuera ✻, *lieutenant-colonel.*	Chevreton ✻, *chef de bataillon.* Chopas ✻, *idem.* Gouiran ✻ *idem.* Espinasse ✻, *idem* Donnier ✻, *major*
122e	Chesneau (O✻), *colonel.* Besnard ✻ *lieutenant colonel*	Grasco ✻, *chef de bataillon.* Lafont ✻, *idem.* [illegible] ✻, *idem.* [illegible] ✻ *idem.* Fournalez ✻, *major.*
123e	Prudhomme (O✻), *colonel* Caillard ✻, *lieutenant-colonel.*	Dougnac de Saint Martin ✻, *chef de bat.* Hervieu ✻, *idem.* [illegible] Pougnud ✻, *idem.* Loussac, *major*
124e	Carmier (O✻), *colonel* Lambert (O✻), *lieutenant-colonel.*	Mathon (O✻), *chef de bataillon.* [illegible] *idem.* De [illegible] De France ✻, *idem.* Boulin ✻ [illegible]
125e	Potiron de Boisfleury (O✻), *colonel* Bonnet ✻, *lieutenant-colonel.*	[illegible] *chef de bataillon.* [illegible] (O✻), *idem.* [illegible] ✻, *idem.* [illegible] *idem.* Carluy (O✻), *major*
126e	Dumoulin ✻ *colonel.* Faure-Biguet ✻, *lieutenant colonel*	Perrossier ✻, *chef de bataillon.* Brouilhet ✻, *idem* [illegible] *idem* [illegible] ✻ *idem* [illegible] ✻, *major.*
127e	Lamy (O✻), *colonel.* Tadieu (O✻), *lieutenant-colonel.*	Manson (O✻), *chef de bataillon.* [illegible] ✻, *idem.* [illegible] [illegible] ✻, *idem* Lasserre ✻ [illegible]

128e	Giovanninelli (O✻), *colonel.* Brëchin ✻, *lieutenant-colonel.*	Morlot de Wengi ✻, *chef de bataillon.* De Santeul ✻, *idem.* Casal ✻, *idem.* Amyot ✻, *idem.* Radiguet ✻, *major.*
129e	Lemontagner (O✻), *colonel.* Michaud ✻, *lieutenant-colonel.*	De Parseval, *chef de bataillon.* Ragon de Bange ✻, *idem.* Brunet ✻, *idem.* Bouglé ✻, *idem.* Lachasse ✻, *major.*
130e	Vincent ✻, *colonel.* Barberet (O✻), *lieutenant-colonel.*	Seupel (O✻) *chef de bataillon.* Bavil ey ✻, *idem.* Souviat ✻, *idem.* Abr a ✻, *idem.* Lebrun ✻, *major.*
131e	Labrune (O✻), *colonel.* Quinemant (O✻), *lieutenant-colonel.*	D'Albiat ✻, *chef de bataillon.* Vedeaux ✻, *idem.* Ogon ✻, *idem* Prévost ✻, *idem* D'Armagnac ✻, *major.*
132e	Cottin (O✻), *colonel.* Harty de Pierrebourg ✻, *lieut -colonel.*	Bac (O✻), *chef de bataillon.* Vallat ✻, *idem.* Beaumont (O✻, *idem* Kottmur ✻, *idem.* [illegible] Lestapis ✻, *major*
133e	Clément ✻, *colonel.* Maher ✻, *lieutenant-colonel.*	[illegible] ✻, *chef de bataillon.* [illegible]rchant (O✻) *idem* Frisson (O✻), *idem* Nouaille de la Villegille ✻, *idem* Blavier ✻, *major.*
134e	Borgeron (O✻), *colonel.* Lebrun ✻, *lieutenant-colonel.*	Sen[illegible]x (O✻), *chef de bataillon.* Bivert ✻, *idem.* Ancroum ✻, *idem.* De Boistel ✻, *idem.* Martin Gallevier de Mierry ✻, *major.*
135e	Barnet ✻, *colonel.* Cugnier ✻, *lieutenant-colonel.*	Lebel ✻, *chef de bataillon.* [illegible] du Cahusac ✻, *idem.* Brouillet ✻ *idem.* Bolle , *idem.* Maréchal ✻, *major.*
3 e	Rabot-Desportes (O✻), *colonel.* Noret ✻, *lieutenant-colonel.*	Thierry (O✻), *chef de bataillon.* Gillon ✻, *idem.* Dubrontgé, *idem.* Poterat de Bully ✻, *idem* Poirot ✻, *major.*
137e	Gallimard ✻, *colonel.* Bouquet de Jolinière (O✻), *lieutenant-colonel.*	Scherrer ✻, *chef de bataillon.* Gillet ✻, *idem.* Pellot ✻, *idem.* Peythieu ✻, *idem* De la Moussaye ✻, *major.*
138e	Renaud (C✻), *colonel.* Cary (O✻), *lieutenant-colonel.*	[illegible]efol ✻, *chef de bataillon.* Jégu ✻, *idem.* Es[illegible]rvage *idem.* [illegible] Grange ✻, *major.*
139e	Côte ✻, *colonel.* Rusl ✻, *lieutenant-colonel.*	De Neymet ✻, *chef de bataillon.* Chapuis (O✻), *idem.* De Pourquery de Boisaivès ✻, *idem.* D[illegible] ✻ *idem* Beaudr[illegible]
140e	Godefroy (O✻), *colonel.* Lordon ✻, *lieutenant-colonel.*	D[illegible] ✻, *chef de bataillon* Doe de Maindreville (O✻), *idem.* Gr[illegible] ✻, *idem.* D'Ivoley ✻, *idem.* Tartarin ✻, *major.*

141e	Rousset ✲, *colonel* Faye ✲, *lieutenant-colonel.*	Gaston (O✲), *chef de bataillon* Croze ✲, *idem* Cardot ✲, *idem.* Chaland, *idem* Jamin ✲, *major*
142e	L..zeaux (O✲), *colonel.* Sm..s..e ✲, *lieut col.*	Bonnafous (O✲), *chef de bataillon.* Fabre ✲, *idem* Noël ✲, *idem.* Chapoy ✲, *idem* Bloch ✲, *major*
143e	Faussemagne (O✲), *colonel* M..lle ✲ *lieutenant-colonel*	Darlo ✲, *chef de bataillon* ..el..che ✲, *idem* L..rot ✲, *idem.* M..ller ✲, *idem* Jansolis ✲, *major*
144e	Bernard ✲, *colonel* De Pousarg..s *lieutenant colonel*	Hürstel ✲, *chef de bataillon.* Maurice ✲, *idem* Frayssinet..., *idem* Chalaud ✲, *idem.* Munier, *major*

BATAILLONS DE CHASSEURS A PIED.

Chefs de bataillon commandants. MM.

1er	Dug..t ✲	16e	Amos ✲
2e	Marc..nd..t ✲	17e	De Monard..✲
3e	Ruvesan ✲	18e	Pr..✲
4e	Goulon ✲	19e	Mar..✲
5e	Courbassier ✲	20e	Tanchot ✲
6e	Montagnon ✲	21e	Mouton ✲
7e	Duq..e ✲	22e	Dupuy-Montbrun ✲.
8e	Cirou ✲	23	D'Hugonneau de Boyat ✲.
9e	Mairot (O✲	24e	..as (O✲
10e	Guélot ✲	25e	Lalemant ✲
11e	Gilet ✲	26e	Herbinger (O✲)
12e	Arvers ✲	27e	Mal..per ✲
13e	De..vergier ✲	28e	..eur ✲.
14e	Emonet ✲	..	Gerbon ✲
15e	Hartschmidt ✲.	31e	L..✲

RÉGIMENTS DE ZOUAVES.

	MM	MM
1er	Hervé (O✲), *colonel* Sonnois ✲, *lieut.-colon*	De Dartein ✲, *chef de bataillon.* Mercier (O✲), *idem* Simon ✲, *idem* Descoutures ✲ *idem* De Chaussande ✲, *major.*
2e	Swiney (O✲), *colonel.* Dircksen (O✲), *lieutenant-colonel.*	Mignot ✲, *chef de bataillon.* Marmet (O✲), *idem* Leschères ✲, *idem* Zem..✲, *idem* Herson ✲, *major*
3e	Bertrand (C✲), *colonel* Bayard ✲, *lieutenant-colonel.*	Larue ✲, *chef de bataillon.* Bouvon (O✲), *idem* De Luxer ✲, *idem.* Chede ✲, *idem* [illegible] ✲ *major*
4e	Verrier (C✲), *colonel* Allessandri ✲, *lieutenant-colonel.*	Bernard ✲, *chef de bataillon.* Berth..er de Vivières ✲, *idem.* Varlond ✲, *idem.* [illegible] (O✲), *idem* Mallet ✲, *major.*

RÉGIMENTS DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS.

	MM.	MM.
1er	Colonna d'Istria (C ✲), *colonel.* Belin (O ✲), *lieutenant colonel.*	Letellier (O ✲), *chef de bataillon.* Comoy ✲, *idem.* Laffaille ✲, *idem.* Hesling ✲, *idem.* Michel ✲, *major.*
2e	O'Neill ✲, *colonel.* Kienlin ✲, *lieutenant-colonel.*	Jacquey (O ✲), *chef de bataillon.* Tadieu ✲, *idem.* Monthaulon ✲, *idem.* Catroux ⊛ (O ✲), *idem.* Albert ✲, *major.*
3e	Jacob (O ✲), *colonel.* Edon ✲, *lieutenant-colonel.*	Vidal de Lauzun ✲, *chef de bataillon.* Jouneau ✲, *idem.* Foullioy ✲, *idem.* Payerne ✲, *idem.* Masson ✲, *major.*

LÉGION ÉTRANGÈRE.

MM.	MM.
De Négrier (C ✲), *colonel.* Duchesne (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Laffont (O ✲), *chef de bataillon.* Donnier (O ✲), *idem.* Blanc ✲, *idem.* Metzinger ✲, *idem.* Piedanna, *major.*

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE.

MM.

1er Mirauchaux ✲, *chef de bataillon commandant.*
2e Jamot (O ✲), *chef de bataillon commandant.*
3e Fontebride ✲, *chef de bataillon commandant.*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

Capitaines commandants. MM.

FUSILIERS. — 1re Grandjean ✲. | 2e Cellarié ✲. | 3e Stöckler ✲. | 4e Nifenecker ✲.

PIONNIERS. — Thieulent ✲.

OFFICIERS SUPÉRIEURS D'INFANTERIE EN ACTIVITÉ HORS CADRE.

Colonels. MM.

Pujade (C ✲).	Gay (C ✲).	Faivre (O ✲).
Boudet (C ✲).	Riu (O ✲).	Sonnois (O ✲).
Chennevière (C ✲).	Cadet (O ✲).	Miot (O ✲).
Boquet (C ✲).	Perrotin (O ✲).	Perrier (O ✲).
Colin (O ✲).	De l'Église de Ferrier de Félix (O ✲).	Senault (O ✲).
Vanson (O ✲).		Le Mouton de Boisdeffre ✲.
Cassarel (O ✲).	Grisot ✲.	

Lieutenants-Colonels MM.

Dumont (O ✲).	De la Tour du Pin Chambly de la Charce ✲.	Boisgard (O ✲).
Du Chambge ✲.	Chambert ✲.	Mourlan (O ✲).
Vincent (O ✲).	Derbecagaix (O ✲).	Gossart (O ✲).
Anthoine-Prélard.	Hermann ✲.	Harel (O ✲).
Bérenger ✲.	Borrelli de Serres (O ✲).	Guerrier (O ✲).
Combarieu ✲.	Rouby (O ✲).	Duchesne ✲.
Daniéport (O ✲).	Cœuret de St-Georges (O ✲).	Darras (O ✲).
Collin ✲.	Delpuin (O ✲).	Leplus (O ✲).
Garcin (O ✲).	Durosoy ✲.	Imbourg ✲.
Boscals de Réals (O ✲).	Populaire (O ✲).	Berguet (O ✲).
Miculet (O ✲).		

Chefs de bataillon. MM

Le..y ✲.
Laussu ✲
Vida. (O✲)
Gravis (O✲)
Jacob ✲.
..artelemy ✲
Loyer (O✲)
A..tarri ✲,
Letellier (O✲)
Douce ✲
Lanthsaume (O✲)
Dominique (O✲)
Dudon (O✲)
Foubert (O✲).
Gal..... ✲
.....✲.
M..... ✲.
N..... (O✲).
Chevalier ✲.
Arnoud ✲.
Dubois ✲.
Puyau ✲.
.....(O✲)
Seriziat ✲.
Martinet ✲
Martel ✲.
Corbon..... ✲
Guffroy ✲
Baillet (O✲)
Puyon de Pouvourville(O✲).
Thillaye ✲
Du Parc de Locmaria (O✲)
Codet (O✲).
Mounier(O✲)
Loyer ✲
Signard ✲.
Sohm ✲.
.....✲
De Gibon ✲.
.....✲
Ott ✲
Guilleman ✲.
.....✲
Dagun ✲
Leroy (O✲)
Blanchot (✲O)
De Brye (O✲)
Boucher (O✲)
Quihot ✲
Hubert ✲
Grenier (O✲)
Le.....✲.
.....✲.
Leroy ✲
Bourelly (O✲).
Berland ✲
.....✲.
Boucheu de Montforand ✲

B.....✲
Longulot ✲
Docteur ✲.
B.....(O✲).
.....✲
Kessler ✲
T.....✲
B.....✲
Pe.....ult (O✲).
.....✲
C.....✲.
Robin (O✲).
.....✲
Doë de Maindreville (O✲)
Lefroid (O✲)
Renouard ✲.
Louis (O✲)
Bosquette ✲
Bossoan ✲
Germa ✲
Fosseyeux (O✲).
Conja. (dit Maimard) ✲
.....✲
D'Escla bes.
Petit ✲.
Jemasur ✲.
.....✲
Belot ✲
.....✲
Godard ✲
R.....(O✲,
Ballin ✲
Niox (O✲)
.....✲.
Mirandol Couture ✲.
Dumo.....✲
Martiner ✲
De la Bonninière de Beaumont ✲.
Sainte-Marie ✲.
Bidaun ✲
.....✲
.....✲.
.....✲
.....✲
Tasse ✲
Renaud ✲
Vexiau ✲
.....✲
Gondorp ✲
.....✲
.....Leisle ✲
Manvielle ✲
.....✲
.....
Quarre.....e Verneu..(O✲
.....✲

Veau de Lanouvelle ✲
Tr.....art ✲
Lombard ✲.
Girardel
De Courson de la Villeneuve ✲
Hen.....
Georgin ✲
De Masin ✲
Guck ✲
Derrien (O✲)
Cretin O✲
Meynier ✲.
Pioch ✲
Frolier de la Messelière ✲
Godel er ✲
Rivière ✲
De Lorme ✲
Perigord de Villechenon ✲
De Pellisux O✲).
Hoblès ✲
Desplagne ✲
.....✲
Ga
Poulain ✲.
Bertrand ✲.
Arnous-Rivière ✲
Mathieu ✲.
Champs ✲
.....✲
.....✲
Lefèvre d'Ormesson ✲
Pont O✲
Leclercq ✲.
Guilbaul ✲
Coyne (O✲,
Lbuilier ✲.
Cumon ✲
Rigonet ✲
De Breuille ✲.
Desonbry (O✲,
Puech ✲
.....✲
.....✲
Soyer ✲
Roidot ✲
Didier ✲
De Luxer ✲
De la Gréverie ✲
Robert ✲
Frutier ✲
De Villebois de Mareu. ✲
De Vaulx d'Achy ✲
Piet ✲
Beck ✲
Lemonnier ✲

SECTION VI.

CAVALERIE.

CUIRASSIERS.

	MM	MM
1er	Salvage de Clavières ✲, *colonel.* Colinet de Lalleau (O✲), *lieut.-colonel.*	De Benoist, *chef d'escadron.* De Ganay ✲, *idem.* Guise ✲, *major*
2e	Braun ✲, *colonel.* Varroquier (O✲), *lieutenant-colonel.*	Ségérand ✲, breveté, *chef d'escadr.* Cottin ✲, *idem.* Gilis ✲, *major.*
3e	Dombrat ✲, *colonel.* Bousson ✲, *lieutenant-colonel.*	Chalus (O✲), *chef d'escadrons* Faure ✲, *idem.* Mathieu de la Redorte ✲, *major*
4e	Foache (O✲), *colonel.* Chequot de Mentque ✲, *lieuten.-col.*	Fiéron ✲, *chef d'escadrons* De Roquefeuil ✲, *idem* Branche, *major.*
5e	De Négroni (O✲), *colonel* Dulac O✲, *lieutenant colonel*	Vionnois ✲, *chef d'escadrons.* Lacombe ✲, *idem.* Tailleter ✲, *major.*
6e	Thomas (O✲), *colonel* Thibault de la Rochetnalon ✲, *lieut-col*	Marcq de Saint-Hilaire (O✲), *chef d'esc* De Salles de Rys ✲, *idem* De Valenzan de Latour ✲, *major.*
7e	Manès ✲, *colonel* Colbert ✲, *lieutenant-colonel.*	Cabrol ✲, *chef d'escadrons* De Noue, *idem.* Mesnage ✲, *major*
8e	Dufaud ✲, *colonel* Soult ✲, *lieutenant colonel*	Fleury ✲, *chef d'escadrons* Spicher ✲, *idem* De Sarret de Grozon ✲, *major*
9e	Joleaud (O✲), *colonel* Raimond ✲, *lieutenant-colonel.*	Du Bois de Beauchesne ✲, *chef d'esc* De Bertier ✲, *idem* De Pontac, *major.*
10e	Ducheyron (O✲), *colonel.* Chauveau des Bourdon ✲, *lieutenant-colonel*	Desponty de Sainte-Avoye ✲, *c. d'esc* Aubenas ✲, *idem.* Watrin *major.*
11e	Archambault (O✲), *colonel* Verdun ✲, *lieutenant-colonel.*	De Butler, *chef d'escadrons.* Buton ✲, *idem.* Benoist de Laumont ✲, *major.*
12e	De Bouligny (O✲), *colonel* Toscan du Terrau (O✲), *lieut-colonel*	De Masin ✲, *chef d'escadrons.* Van Schalkwyck de Bonsaudin ✲, *id.* Garie, *major*

DRAGONS.

	MM.	MM
1er	Gossin de Serray ✲, *colonel* Renault Morancé ✲, *lieut. colonel*	De Berningham ✲, *chef d'escadrons.* Piazanet ✲, *idem.* De Sainte Marie ✲, *major.*
2e	Rozier de Linage ✲, *colonel.* De Coniac ✲, *lieutenant-colonel*	Laurens de Waru ✲, *chef d'esc* Raimond ✲, *idem* Rouviere ✲, *major.*
3e	Duguen ✲, *colonel* Duvivier ✲, *lieutenant-colonel.*	Delarue Beaumarchais ✲, *chef d'escad.* Souchon ✲, *idem.* De Lagrené ✲, breveté, *major.*

4e	Morlin ✲, *colonel.* Montarsolo (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bozat de Mandres ✲, *chef d'escadrons.* De Saint-Félix ✲, *idem.* Escudié (P. L. A.) ✲, *major*
5e	Jacquemin ✲, *colonel.* De Guiselin ✲, *lieut. colonel*	Baudet ✲, *chef d'escadrons.* Bourgeois ✲, *idem* Escudié (H. P. M. F.) ✲, *major.*
6e	Rapp (O✲), *colonel* [illegible] (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Benoist, *chef d'escadrons.* De Saint-Germain ✲, *idem.* Delort ✲, *major*
7e	Castanier (O✲), *colonel.* Derigny ✲, *lieutenant-colonel.*	De Laur de la Lauzade ✲, *chef d'escad.* Clavel (O✲), *idem.* Marceaux ✲, *major*
8e	Dubesme ✲, *colonel.* Du Hamel de Canchy ✲, *lieutenant-colonel*	Drouin de Bouillerie ✲, *chef d'escadr.* [illegible] *idem.* Dupont, *major*
9e	Jacques (O✲), *colonel.* Lacoste de l'Isle ✲, *lieuten.-colonel.*	Bouchy ✲, *chef d'escadrons* Gompertz ✲, *idem.* De Montholon ✲, *major*
10e	Bailes ✲ *colonel.* De Brémond d'Ars ✲, *lieuten.-col.*	Poulot ✲, *chef d'escadrons.* De Fontenny ✲, *idem.* Vignal ✲, *major*
11e	De Hautschamps (O✲), *colonel.* D. Taffanel de la Jonquière ✲, *lieut-col*	Baldit ✲, *chef d'escadrons* De Wœrlier ✲, *idem* Laudouin ✲, *major*
12e	Roze (C✲), *colonel* Desfrançois de Ponchalon ✲, *lieut.-c*	De Montfort ✲, *chef d'escadrons* De Vavès ✲, *idem.* Lesne *major*
13e	Letenneur ✲, *colonel* Mar[illegible] ✲, *[illegible] col[illegible]*	Liadenfelder ✲, *chef d'escadrons.* De la Mousssaye ✲, *idem.* Simon de la Mortière, *major*
14e	Lolouire (O✲), *colonel.* Donop ✲, *breveté, lieut.-col.*	Bernard ✲, *chef d'escadrons.* Dagnet ✲ *idem.* Labourt ✲, *major*
15e	Olivier ✲ *colonel.* Vienne ✲ *lieutenant-colonel.*	Bruneau Lacaud ✲, *chef d'escadrons* D'Hervé de Lax Dèzes ✲ *idem.* Lecuyer ✲, *major*
16e	Zeude ✲, *colonel* Crotel ✲, *lieutenant-colonel.*	D'Harenguier de Quincerot, *ch. d'esc.* Santelet ✲, *idem.* Guibé (O✲), *major*
17e	Chomereau de Saint-André ✲, *colonel.* De Boysson ✲, *lieutenant-colonel.*	Loms ✲, *chef d'escadrons* De Morell d'Aubigny d'Assy ✲, *idem.* Boyancé ✲, *major*
18e	Vata (C✲), *colonel.* Fournier d'Artuel ✲, *lieutenant-colon.*	De Bellegarde ✲, *chef d'escadrons.* Begouen ✲, *idem.* Petitgrand ✲, *major.*
19e	De Comtet ✲, *colonel.* De Benoist ✲, *lieutenant-colonel.*	Jourdain ✲, *chef d'escadrons.* Serval de Lasale ✲, *idem.* De Froissard de Broissia *major*
20e	Bossan ✲, *colonel.* Fiéron ✲, *lieutenant-colonel.*	Baudouin de St-Etienne ✲, *ch. d'esc.* Blondin de Saint Hilaire ✲, *idem* Lesueur ✲ *major*
21e	D'Estremont ✲, *colonel.* Maugin ✲, *lieutenant-colonel.*	De Salignac Fénelon, (O✲), *chef d'esc.* Leviconte de Blangy ✲, *idem* De Pommayrac ✲, *major*
22e	Des Roys (O✲), *colonel* De Salles (O✲), *lieutenant-colonel.*	Ozenne ✲, *chef d'escadrons.* Leynia de la Jarrige ✲, *idem.* Boizenu ✲, *major*
23e	Faverot de Kerbrech ✲, *colonel.* De Briey ✲, *lieutenant-colonel*	Clapeyron (O✲), *chef d'escadrons.* Rossé ✲, *idem* Dieterlen ✲, *major.*
24e	Roullet ✲, *colonel.* Blandin ✲, *lieutenant-colonel*	Dariot ✲, *chef d'escadrons* Ducouédic de Kérerant ✲, *idem.* Buisson, *major*

25e	Aigey Dufresse (O✲), *colonel* [illegible] de la Perrelle de [illegible] Fleuss ✲, *lieutenant-colonel*	Moreau ✲, *chef d'escadrons.* [illegible] *idem* Krouts *major.*
26e	De Boisdenemetz (O✲), *colonel* Becquey-Beaupré (O✲ [illegible] *lieut.-colonel*	Nadaud, *chef d'esc.* Dupré ✲, *idem.* Du Hamel du Breuil, *major*

CHASSEURS.

	MM	MM
1er	Donnat (O✲), *colonel* Pennet ✲, *lieutenant-colonel*	Testa de Balincourt (O✲), *chef d'escad* Mass[illegible] ✲ *idem* Langlois (O✲), *major*
2e	Lenfumé de Lignières ✲, *colonel.* Poupon ✲, *lieutenant-colonel*	De Lafontaine-Soiare ✲, *chef d'escad* Lenormand de Kergre ✲, *idem* Bra ✲, *major*
3e	Magnan (O✲ [illegible] *colonel* Olivier d'Agoult ✲, *lieutenant colonel*	Carrère de Nabat ✲, *chef d'escadrons* Lefebure de Sancy de Parabère ✲, *id.* Damas de la Pérouse ✲, *major*
4e	De la Bonninière de Beaumont ✲, *col* De Raity de Villeneuve de Vitré ✲. *lieutenant-colonel*	Teillard (O✲), *chef d'escadrons* Saunes de Lacombe ✲, *idem.* Canonge ✲, *major*
5e	De Sonis (O✲), *colonel* Charpentier (O✲), *lieutenant-colonel.*	Torel ✲, *chef d'escadrons.* De Forsanz ✲, *idem* Bassac ✲, *major*
6e	Lardanois (O✲), *colonel* Jeannet ✲, *lieutenant colonel*	Cachelot ✲ *chef d'escadrons.* De Thomassin ✲, *idem.* Nègre ✲(O✲ *major.*
7e	De Mouret (O✲), *colonel.* Mercier (O✲), *lieut-c*	Delannoy (O✲), *chef d'escadrons.* Leysenne ✲, *idem.* Fabre, *major*
8e	Santelet, (O✲), *colonel.* De Lascous ✲, *lieutenant-colonel.*	Chapelan ✲, *chef d'escadrons* Farny ✲, *idem.* Deboille ✲, *major*
9e	Perigord de Villechenon (O✲), *colonel* Bugeaud ✲, *lieutenant-colonel.*	De Cléric ✲, *chef d'escadrons.* Kirgener de Planta, *idem.* Arnal ✲, *major*
10e	Dupré (O✲), *colonel* Vuillemot (O✲), *lieut. colonel.*	Daignan Fornier de Lachaux ✲, *ch. d'es* Mouze ✲, *idem* Clerc, *major*
11e	De Moucheron (O✲), *colonel* De Bonnemain ✲, *lieutenant-colonel*	Courtiel ✲, *chef d'escadrons* Rocherie ✲, *idem* De Chalendar ✲, *major*
12e	Robert d'Orleans, duc de Chartres ✲, *colonel* Barroy ✲, *lieutenant-colonel*	De Mornay Soult de Dalmatie ✲, *chef d'escadrons* De Briey ✲, *idem* Raimond, *major*
13e	De la Roque (O✲), *colonel* De Lavaysse ✲ *lieutenant-colonel*	De Boutemler ✲, *chef d'escadrons.* De Brocey ✲, *idem.* Mayer ✲, *major.*
14e	De Chérisey (O✲), *colonel.* De Batz ✲, *lieutenant-colonel.*	Cabrié ✲, *chef d'escadrons* Jacquot ✲, *idem* Fougeras-Lavergnolle ✲, *major.*
15e	Rosier ✲, *colonel* Gatian de Clerambault ✲, *lieut. col.*	Buffet ✲, *chef d'escadrons.* Traymüller ✲, *idem.* De Chabot ✲, *major.*
16e	Delorme ✲, *colonel.* Amos ✲, *lieutenant-colonel.*	Brossier de Buros (O✲), *chef d'escadrons* Bebézé ✲ *idem* Serralh (O✲), *major.*
17e	Boursen. (O✲ , *colonel.* Laferrière ✲, *lieutenant-colonel.*	Olivier (O✲), *chef d'escad.* De Brem (O✲), *idem.* Joannard ✲, *major*

CAVALERIE.

18e	Caffaro ✲, *colonel.* Robert ✲, dét. au min. de la guerre comme s.-dir. de la 3e div. de cav.), *lieutenant-colonel.*	Ramond ✲ *chef d'escadrons* Devolz ✲, *idem* Ramotowski, *major.*
19e	Grosjean (O✲), breveté, *colonel.* Henry de Kermartin ✲, *lieut.-colonel*	Lefèbure ✲, *chef d'escadrons.* François ✲, *idem.* Bernard ✲, *major*
20e	Lyonnard de la Girennerie ✲, *col.* Tournier ✲, *lieutenant-colonel.*	Pistollet de [illegible]eux ✲, *ch. d'esc* Law de Lauriston ✲, *idem* Arvity, *major*

HUSSARDS

	MM.	MM
1er	D'Agoult (C✲), *colonel* Lugrange ✲, *lieutenant-colonel.*	Marguier d'Anbonne ✲, *chef d'escad.* Rou hès ✲, *idem.* Hanseler (O✲), *major*
2e	Ro[illegible] ✲, *colonel* Firet ✲, *lieutenant-colonel.*	D[illegible] ✲ *ch[illegible]* De Campou ✲, *idem* Vautnier ✲, *major.*
3e	[illegible] ✲, *colonel* Bonnefons ✲ *lieutenant-colonel*	[illegible] ✲, *chef d'esc* [illegible] ✲, *idem* [illegible] ✲, *major*
4e	De P[illegible] ✲ *colonel* Terré ✲, *lieutenant-colonel.*	B[illegible], *chef d'esc[illegible]* Verdure ✲, *idem.* Delafont ✲, *major.*
5e	A[illegible] ✲, *colonel.* Demont de Lavarette ✲, *lieut.-colonel.*	Simon ✲, *chef d'escadrons* De Castillon Saint-Victor ✲, *idem* Nic. ✲, breveté, *major.*
6e	D[illegible]loux (J. A.) (O✲), *colonel.* De Mandat de Grancey ✲, *lieut.-col.*	De Girardin ✲, *chef d'escadrons* Aoust de Bonvèze ✲, *idem.* Lageon ✲, *major.*
7e	Bruneau (O✲), *colonel.* Lemaître ✲, *lieutenant-colonel.*	D'Adhémar de Lostanges Saint-Alvère ✲, *chef d'escadrons.* De Pointe de Gevigny ✲, *idem.* Poltron de Boisfleury, *major*
8e	Effantin ✲, *colonel* D'Esclaibes d'Hust ✲, *lieutenant-col.*	Blanc ✲, *chef d'escadrons* Briot de la Maiorie ✲, *idem.* Gravier de Vergonnes ✲, *major*
9e	De Gan[illegible] (O✲), *colonel.* Piétu ✲, *lieutenant-colonel*	D'Yvoley (O✲), *chef d'escadrons* Picard ✲, *idem.* [illegible] ✲ *major*
10e	More[illegible] ✲ *colonel* Mass[illegible] ✲ *lieutenant colonel*	Le V[illegible] ✲ *chef d'escad[illegible]* D[illegible] ✲, *idem* De G[illegible] ✲ *major*
11e	Mon[illegible] ✲, *colonel* Moreau-Revel ✲, *lieutenant-colonel.*	B[illegible] (O✲) *chef d'escadrons* Delfleur de Novital, *idem* Richard ✲, *major.*
12e	Le Guern (O✲), breveté, *colonel.* Lepescheux-Duhaubourg ✲, *lieut.-col.*	Lambert ✲, *chef d'escadrons.* Du Puch ✲, *idem.* Lajousse ✲, *major.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

	MM	MM
1er	Brunetière (O✲), *colonel* Poulard ✲, *lieut. colonel.*	Prévost ✲, *chef d'escadrons* Cuny, *idem* Fournier d'Hincourt (O✲), *idem* Gaillard de Saint-Germain ✲, *major*
2e	De S[illegible] ✲ *colonel* Janin (O✲), *lieutenant-colonel.*	Gantin ✲, *chef d'escadrons* De Pagès de Montarbis ✲, *idem.* Allotte de la Fuye ✲, breveté, *idem.* Faivre ✲, *major.*

3e	Dubuquoy (O✻), *colonel.* Biva ✻, *lieutenant-colonel.*	De Forsanz ✻, *chef d'escadrons.* Labreton ✻, *idem* Chastain ✻, *idem.* Lagarde ✻, *major.*
4e	Innocenti ✻, *colonel.* Aragonnès d'Orcet ✻, *lieut. colonel.*	Duflibol ✻, *chef d'escadrons.* Schürr ✻, *idem.* Girod ✻, *idem.* Grad ✻, *major*

SPAHIS.

	MM.	MM.
1er	Fallet ✻, *lieut.-colonel.*	Casadavant ✻, *chef d'escadrons.* Senemaud ✻, *idem.* Lauer ✻, *major.*
2e	Gaillard ✻, *lieutenant-colonel.*	Mohamed ben Daoud (O✻), *chef d'esc* Gourdin ✻, *idem.* Olagne ✻, *major.*
3e	Le Noble (O✻), *lieutenant-colonel.*	Bois ✻, breveté, *chef d'escadrons.* Roy de Vaquières ✻, *idem.* Lasne ✻, *major*

CAVALIERS DE REMONTE.

	MM.		MM.
1re Compagnie,	Lassebille ✻, *capit. comm*	5e Compagnie	Bolochin ✻, *capit. comm*
2e —	Veinon ✻, *idem.*	6e —	Marc ✻, *idem*
3e —	De Picquet de Vignolles de Juillac ✻, *idem.*	7e —	Bastard de Bœcklin de Bœcklins Au ✻, *idem*
4e —	Delaunay ✻, *idem.*	8e —	Bressanges ✻, *idem.*

OFFICIERS DE CAVALERIE EN ACTIVITÉ HORS CADRE.

Colonels. MM

Baillot (O✻).	Chanoine (O✻).	De Susmaisons (O✻).
Canard (O✻)	Barry (O✻)	Barbaud (O✻)
Laveuve (O✻)	Dubois ✻	
Lafouge (O✻).	Leroux (O✻).	

Lieutenants-colonels. MM.

Brécard (O✻).	Desquesnay (O✻).	Parison ✻.
Rothwiller ✻.	Moraz (O✻).	Loth ✻
Adorno de Tscharner (O✻).	Hault ✻	Lichtenstein (O✻)
Chaverondier ✻.	Deschurmes ✻.	Mouchet ✻
Besaucèle (O✻).	Morel ✻.	

Chefs d'escadrons MM.

Boué (O✻).	Bilger ✻.	Benin.
Mesple (O✻).	Godfroy (O✻).	Mulotte ✻.
Rampillon ✻.	Le Pescheux Duhautbourg ✻.	Revérony ✻.
Thomas (O✻).	Roudaire (O✻).	Wolf ✻
Anot de Maizières ✻	Jarrett.	Jalabert (O✻)
Destremau (O✻).	Carbarade (O✻).	Batard de la Vieuville ✻
Mangin ✻	Lee ✻	Thibault de la Carte de la Ferté-Senectère ✻
Chassande Patron ✻.	Perrodon ✻	Audren de Kerdrel ✻
Merville ✻.	Babin de Grandmaison ✻.	Colignan ✻
Laroche ✻.	Poulleau ✻	Mansuy ✻
Happich (O✻)	Rappe ✻ (O✻).	Jeheyne ✻
Martin ✻.	Barbe ✻	De Berghes Saint Wynock
Masson (O✻).	Portans ✻	Dal ✻.
Prunier ✻.	De la Roche Pouchin d'Eschenbrender ✻	De la Forgue de Bellegarde.
Boun ✻.	Guttin ✻.	De Bellomayre ✻.
Demonts ✻.	Blanc ✻.	Morfin ✻.
D'Abel de Libran (O✻).	Boulanger (O✻).	
Eulin (O✻).	Allaire ✻.	
Brtois (O✻)		

SECTION VII.

ARTILLERIE

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE

(L'astérisque placé devant le nom de l'officier indique qu'il est détaché.)

1er RÉGIMENT.

De Bastard d'Estang (O✲), *colonel.*
De Lustrac ✲, *lieut.-colonel*
Touche ✲, *chef d'escadron*
Lepage ✲, *idem.*
*Marcha. (F. G.) ✲, *idem.*
Pesret, *major*

2e RÉGIMENT.

Mercier (O✲), *colonel.*
Bera ✲, *lieutenant-colonel.*
Lestrade ✲, *idem.*
Berquin ✲, *idem.*
*Hachard ✲, *idem.*
Parlange ✲, *idem*
Abram ✲, *major*

3e RÉGIMENT.

Paul de Grandchamp (O✲), *colonel.*
Arum (O✲), *lieutenant-colonel*
Delort de Mialhe ✲, *chef d'escadron.*
*Stopler ✲, *idem.*
De Lafont ✲, *idem.*
Bernard P. A. M. ✲, *idem.*
Prudhon, *major*

4e RÉGIMENT

Kesner (O✲), *colonel.*
Chastang (O✲), *lieutenant-colonel.*
*Marsaillon ✲, *chef d'escadron.*
Lassagne ✲, *idem.*
Limbourg ✲, *idem.*
Deckert ✲, *idem.*
Druley ✲, *major.*

5e RÉGIMENT

Logerot (H. A., (O✲), *colonel.*
N..., *lieutenant-colonel*
Decrouse (O✲), *chef d'escadron.*
Vuchier ✲, *idem.*
De Chalus ✲, *idem.*
N...
Marx ✲, *major.*

6e RÉGIMENT.

Nimes (O✲), *colonel.*
Claudel ✲, *lieutenant-colonel.*
Dufort ✲, *chef d'escadron.*
Thiebaud ✲, *idem.*
*De Job ✲, *idem.*
Michel (V. C.) ✲, *idem.*
Dimones ✲, *major*

7e RÉGIMENT.

Hartung (O✲), *colonel.*
Morvan (O✲), *lieutenant-colonel.*
Mouraux ✲, *chef d'escadron.*
Doré ✲, *idem.*
*De la Monneraye ✲, *idem.*
Avon (O✲), *chef d'escadron.*
De la Foye ✲, *major.*

8e RÉGIMENT.

Jaubert (O✲), *colonel.*
De Lanet (O✲), *lieutenant-colonel.*
Rodolphe ✲, *chef d'escadron.*
Robineau-Bourgneuf ✲, *idem.*
Heberlé ✲, *idem.*
*Hüber ✲, *idem.*
Masson ✲, *major.*

9e RÉGIMENT.

Maguier (O✲), *colonel.*
*Vautrin ✲, *lieutenant-colonel*
Chamvoux ✲, *chef d'escadron.*
*Brzuminski ✲, *idem.*
Barrère ✲, *idem*
Magnan ✲, *idem.*
Velicus ✲, *major.*

10e RÉGIMENT.

Burelle (O✲), *colonel.*
Babie (O✲), *lieutenant-colonel.*
Gallhouste (O✲), *chef d'escadron.*
Kurkiand (O✲), *idem.*
Aufrye ✲, *idem.*
Bassot ✲, *idem.*
Boulet ✲, *major*

11e RÉGIMENT.

Morlière (O✲), *colonel*
N..., *lieutenant-colonel.*
Noël ✲, *chef d'escadron.*
*Caro ✲, *idem.*
Lacombe ✲ *idem*
Froment ✲, *idem.*
Perrodon ✲, *major.*

12e RÉGIMENT

Brugère (O✲), *colonel.*
Bejean (O✲), *lieutenant-colonel.*
Boone (S.) (O✲), *chef d'escadron.*
Gervais ✲, *idem.*
Richard ✲, *idem.*
Cahen ✲ *idem*
Dessus ✲, *major.*

13e RÉGIMENT.

De Noviou (O✲), *colonel.*
Valentin ✲, *lieutenant-colonel.*
Blavier O✲, *chef d'escadron*
*De Contencin ✲, *idem.*
Langlois ✲, *idem.*
Dumore ✲, *idem*
Du Marché ✲, *major.*

14e RÉGIMENT

Zœgger (O✲), *colonel*
Jung (O✲), *lieutenant-colonel*
*Guiot ✲, *chef d'escadron*.
Mamorbe (O✲), *idem*
Morian ✲, *idem*.
N. .., *idem*
Favarcq ✲, *major*

15e RÉGIMENT

Pello (O✲), *colonel*.
N... , *lieutenant-colonel*
*Bombard ✲, *chef d'escadron*.
Migorsky ✲, *idem*
Cotonve ✲, *idem*
Boucly ✲, *idem*
[illegible] ✲ *major*

16e RÉGIMENT

Boisse de Rdals de Mornac (O✲), *colonel*
N... , *lieutenant-colonel*.
[illegible]ud ✲, *chef d'escadron*
[illegible]
*[illegible]re ✲, *idem*.
M[illegible]ol, *dem*
Herment ✲, *major*.

17e RÉGIMENT.

Abraham (O✲), *colonel*.
Salle ✲, *lieutenant colonel*
Sauvain ✲, *chef d'escadron*
Charpaux (O✲), *idem*
Mirande ✲, *idem*.
*Guerin ✲, *idem*
[illegible] ✲ *major*

18e RÉGIMENT

Bès de Berc ✲, *colonel*.
Dulon (O✲), *lieutenant-colonel*.
Margot (J. C. C.) ✲, *chef d'escadron*
[illegible]lin ✲, *idem*
F[illegible]tes O✲, *idem*.
*Sollier ✲, *idem*
Bouc[illegible]et ✲, *major*

19e RÉGIMENT

De Latouche (O✲), *colonel*
Desruo[illegible] (O✲), *lieutenant-colonel*
Soubrat ✲, *chef d'escadron*
*Gast[illegible]ne (J[illegible]A) ✲, *idem*.
Martel O✲, *idem*
[illegible] ✲, *idem*
[illegible] ✲, *major*.

20e RÉGIMENT.

[illegible]s (O✲), *colonel*
Le Bourg ✲, *lieutenant-colonel*
Lefebvre (L. Alex.) ✲, *chef d'escadron*
Ruyneau de Saint-George ✲, *idem*.
De Baroque ✲, *idem*
*Adam ✲, *idem*.
Rouvillois ✲, *major*.

21e RÉGIMENT

Normand d'Authon (C✲), *colonel*.
Schuller (O✲), *lieutenant-colonel*.
*Viel ✲, *chef d'escadron*
Villeneuve ✲, *idem*
Michel de Grousseau ✲, *idem*.
N... , *idem*
Cohadon ✲, *major*

22e RÉGIMENT.

Pétiny de Vaulgrenant (O✲), *colonel*.
Martin de Ranoal ✲, *lieutenant-colonel*
*Vivenot ✲, *chef d'escadron*.
[illegible]
[illegible] ✲, *idem*
Grosclere ✲, *idem*
Martin de Mereuil ✲, *major*

23e RÉGIMENT.

D'Elloy (O✲), *colonel*
Donef (O✲ [illegible]*lieutenant-colonel*.
De Cimbolas ✲, *chef d'escadron*
*[illegible]
D[illegible]Cantaloube de Marmiès ✲.
Beaune (O✲), *idem*
Crouzet ✲, *major*

24e RÉGIMENT.

[illegible]ernard du Genestoux (O✲), *colonel*.
*[illegible] *lieutenant-colonel*
Larquet (C. F. T.) (O✲), *chef d'escadron*
Dufour ✲, *idem*
*Bajau ✲, *idem*.
Horeau ✲ *idem*
N. [illegible] *major*

25e RÉGIMENT.

Zurlinden ✲, *colonel*
Gras (O✲), *lieutenant-colonel*
Nicolas (A. A. J. B.) (O✲), *chef d'escadron*.
Mathey (O✲) *idem*
Wohlfrom (O✲, *idem*
De Trastan ✲, *idem*.
Richard ✲, *major*.

26e RÉGIMENT.

Barbe (O✲), *colonel*.
Boreau de Roince ✲, *lieutenant-colonel*.
[illegible]nay ✲, *chef d'escadron*
*[illegible] ✲, *idem*
[illegible] (J. H.) ✲, *idem*.
[illegible]rage ✲ *idem*.
Boono (F. A.) (O✲), *major*.

27e RÉGIMENT.

Mathieu (C. P. A.) (C✲), *colonel*.
Tordeux (O✲), *lieutenant-colonel*.
Picot O✲, *chef d'escadron*
Stoffel (L.) ✲, *idem*
Cornet ✲, *idem*
*[illegible]rdanet ✲, *idem*
Nicaud ✲, *major*

28e RÉGIMENT.

De [illegible]rgues (O✲), *colonel*.
Leclerc ✲, *lieutenant-colonel*.
Tr[illegible] O✲), *chef d'escadron*
*De Boysson ✲, *idem*
Génin ✲, *idem*
N... *idem*.
Chanson ✲, *major*.

29e RÉGIMENT.

[illegible]ry (O✲), *colonel*.
[illegible]ouche (O✲), *lieutenant-colonel*.
Malenfer (O✲), *chef d'escadron*.
Gillet ✲, *idem*
Lachèvre ✲, *idem*.
Jullien (A. H. D.) ✲, *idem*.
Rossin ✲, *major*.

30e Régiment.

Voisin (O✻), *colonel*
Vionnois ✻, *lieutenant-colonel*
*Kornprobst ✻, *chef d'escadron*
Vedeau ✻, *idem.*
Froment (E. L. P.) ✻, *idem.*
Lamothe ✻, *idem*
Proin ✻, *major.*

31e Régiment

Ladvocat (O✻), *colonel.*
Robert (G. V. G.) ✻, *lieutenant-colonel*
Louchet ✻, *chef d'escadron.*
Sountag ✻, *idem*
Foucault (O✻), *idem*
Rohlmann ✻, *idem.*
Larnac ✻, *major.*

32e Régiment

Harel (O✻), *colonel*
Duterme ✻, *lieutenant-colonel.*
Benoit (O✻), *chef d'escadron.*
Mangin ✻, *idem.*
Trone ✻, *idem*
*Bourgat ✻, *idem.*
Blandin de Chalain ✻, *major*

33e Régiment

Liegeard (O✻), *colonel*
De Reynaud de Villeverd (O✻), *lieut.-col*
Blandin de Chalain (G. M.) O✻, *chef d'esc.*
*Muzeau ✻, *idem.*
Gigandet ✻, *idem.*
Bert ✻, *idem*
Vigerie ✻, *major.*

34e Régiment.

Dumas de Chevalier (O✻), *colonel.*
*Martin (J. J.) (O✻), *lieutenant colonel.*
Dupuy J. E. E. ✻, *chef d'escadron.*
*Michon, *chef d'escadron.*
Bocquet ✻, *idem.*
Cunault ✻, *idem*
Delangle ✻, *major.*

35e Régiment.

De Noüe (O✻), *colonel*
Perrault (O✻), *lieutenant-colonel.*
Donisart ✻, *chef d'escadron.*
Remy (E. M. C.) ✻, *idem.*
Ducelliez ✻, *idem*
N....., *idem*
Bonnet ✻, *major*

36e Régiment.

Demay (O✻), *colonel*
*De Franchessin (O✻), *lieutenant-colonel.*
Biffe ✻, *chef d'escadron.*
Morjas ✻, *idem.*
Nicolle (O✻), *idem*
*St... ✻, *idem*
Thibon ✻, *major*

37e Régiment

Duchêne (O✻), *colonel*
*Erbe (O✻), *lieutenant-colonel.*
Bèque ✻, *chef d'escadron.*
Berger ✻, *idem.*
Gerner ✻, *idem.*
Clergat Vaucouleur ✻, *idem.*
De Taffart de St-Germain, *major.*

38e Régiment.

Sa... (O✻), *colonel*
*[illegible] (O✻), *lieutenant-colonel.*
Verdin (D. R. C. H. A.) ✻, *chef d'escadron*
Bonnet ✻, *idem.*
Ducanteau ✻, *idem.*
Rousseau ✻, *idem.*
Achard ✻, *major*

Régiments d'artillerie-pontonniers.

1er Régiment

Massenet (J. C.) (O✻), *colonel.*
Nussbaum (O✻), *lieutenant-colonel.*
Jathon ✻, *chef d'escadron.*
Leseurre ✻, *idem.*
Bouvier (J. M.) ✻, *idem.*
Fichaux ✻, *major.*

2e Régiment

Serraz (P. H.) (O✻), *colonel.*
Belin (O✻), *lieutenant-colonel.*
Lippmann ✻, *chef d'escadron.*
Aron ✻, *idem*
Gounois ✻, *idem.*
Chardin (O✻), *major.*

Ouvriers d'artillerie.

Capitaines commandants MM.

1re Guillemain ✻.
2e Ardilouze
3e Bertin ✻
4e Loy ✻
5e Amiot ✻.
6e Regnant ✻.
7e Serviot ✻.
8e Cocu ✻.
9e [illegible]
10e Autonard ✻.

Artificiers

Capitaines commandants MM

1re Cornet.
2e Kieffer
3e Haudaeœur ✻.

TRAIN D'ARTILLERIE.

Les 57 compagnies du train d'artillerie sont réparties dans les brigades d'artillerie à raison de 3 par brigade.

Ces 3 compagnies sont placées, pour l'administration, la police et la discipline, à la suite des régiments de la brigade, savoir : 1 au premier régiment et 2 au second.

OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER ET DES TROUPES DE L'ARTILLERIE.

Colonels. MM.

Maldan (O✻), insp. des manuf. d'ar., à Paris.
Massenet (J. C.) (O✻), commandant le 1er régiment d'artill.-pontonniers
De Noue (O✻), commandant le 35e régim
Liégeard (H. L.) (O✻), com. le 33e régim.
De Lastard de Lestang (O✻), com. le 1er rég.
Seigniac (O✻), lt.-c., chef d'ét.-ma., du 8e c.
Pelle (C. H. J.) (O✻), command. le 15e reg.
Deleval (O✻), directeur à Rennes
Abraham (O✻), command. le 17e régiment.
Madieu (C. P. A.) (C✻), comm. le 27e rég.
Normand d'Anthon (C. C. A.) (C✻), comm. le 21e régiment.
Péting de Vaugrenant (O✻), com. le 22e rég.
Regnier (O✻), directeur à Châteauroux.
Corbin (O✻), lt.-col., membre de la com. inst. en vertu de la loi du 24 juillet 1873.
Gongis (O✻), command. le 20e régiment.
De Verdière (O✻), lt.-c., ch. d'ét.-m. du 4e c
Voisin (N. J.) (O✻), comm. le 30e régim.
Lachèse (O✻), command. le 37e régiment.
Logerot (H. A.) (O✻), command. le 5e rég.
Ladvocat (O✻), commandant le 31e reg.
Loyer (O✻), directeur à Bayonne.
Lary (O✻), commandant le 29e régiment
De Novion (O✻), comm. le 13e régiment
Arclais de Montfort (O✻), dir. à St-Omer
Harel (O✻), commandant le 9e régiment.
Vidal (J. B.) (O✻), directeur à Brest.
Goursaud (O✻), lt.-c., chef d'ét.-m. du 19e c
Demay (O✻), commandant le 36e régim
Kesner (O✻), commandant le 4e régiment.
De France (O✻), lt.-col., sous-chef d'état-major général du ministre de la guerre.
Duveau de St-Georges (O✻), professeur du cours d'histoire militaire de stratégie et de tactique gén. à l'Ec. sup. de guerre
Saillard (O✻), command. le 38e régiment.
Dumas de Champvalier (O✻), c. le 34e r
Barelle (O✻), commandant le 19e régim
Zédé (O✻), command. le 14e régiment.
Meunier (Aug.) (O✻), comm. le 2e rég.
Morlière (O✻), comm. le 11e régiment.
Nismes (O✻), commandant le 6e régiment.
Mathieu (O✻), dir. à Clermont-Ferrand
Berthaut (J. E.) (O✻), direct. de l'atelier de construction de Vernon.
Perrin (J. B.) (O✻), directeur à Grenoble.
Moraud de Cazac (O✻), direct. à Nantes.
Boscal de Réals de Mornac (O✻), command. le 16e régiment.
Gourné de Boblaye (O✻), direct. à Lyon.
Clarisse (✻), directeur à Oran.
Le Tousse (O✻), command. en second l'École polytechnique.
De Latouche (O✻), comm. le 19e régim.
Jaubert (O✻), comm. le 8e régiment.
Bobet (O✻), directeur à Reims
Barbe (O✻), commandant le 26e régiment.
Robert (O✻), cons. du musée d'art. à Paris.
Louis (O✻), directeur à La Fère
Zurlinden ✻, command. le 25e régiment
Harsung (O✻), commandant le 7e rég
Debourgues (O✻), comm. le 28e rég.
Wartelle (O✻), président de la commission d'expériences de Calais
Astier (C. M. S.) (O✻), vice-président de la commission d'expériences de Bourges
Serraz (P. H.) (O✻), comm. le 2e rég. d'artillerie-pontonniers
Bry (O✻), chef du service du matériel au dépôt central, à Paris
Saget (J. B. H.) ✻, directeur de la poudrerie du Bouchet
Pinet de Grandchamp (O✻), comm. le 3e rég.
Mugnier (O✻), command. le 9e régiment.
Condrenx (O✻), dir. de la fond. de Bourges.
D'Elroy (O✻), comm. le 33e rég.
Pagès (L. V.) (O✻), hors cadre, sous-chef d'état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps
Calemard du Genestoux (O✻), comm. le 21e r.
Mathieu (J. J. A.) (O✻), directeur à Toulon
Schneegans (F. T.) (O✻), hors cadre, sous-chef d'état-major du 17e corps d'armée
Desmazières (E.) (O✻), dir. à Besançon
Chicoyneau de Lavalette ✻, secrétaire du comité et directeur du matériel au dépôt central, à Paris
Gelhart ✻, sous-directeur des études à l'École supérieure de guerre
Samuel (A. A.) (O✻), hors cadre, chef d'état-major de la 8e div. d'inf. (4e corps)
Philipparie (O✻), directeur adjoint à Lyon
Bernadac (O✻), directeur à Toul
De Saint-Germain (A. G. J.) (O✻), hors cadre, chef du 3e bureau de l'état-major général au ministère de la guerre
Brugère (O✻), 12e rég., attaché à la personne du Président de la République
Merlin (O✻), directeur à Lille
Audoy (O✻), directeur à Toulouse.
Berthier de Grancey ✻, directeur à Alger
Bounet (R. C.) (O✻), directeur au Havre
Bobilier (O✻), insp. des forges, à Paris
Thiou ✻, direct., à Cherbourg
Macé (E. A.) ✻, vice-prés. de la comm. d'expériences de Bourges
De Lantivy de Tredion (O✻), direct. adj. à La Fère
Guiolh (O✻), hors cadre
Bès de Berc ✻, command. le 18e rég.

Lieutenants-Colonels. MM.

Martin (J. J.) O✻, 14e [illegible] l'éc. d'art. II d. 12e [illegible]
Davia [illegible] ✻ [illegible]
Mondon (J. L. [illegible] ✻ [illegible] a Bourges
[illegible] ✻ [illegible]
[illegible] O✻ [illegible]
D. C[illegible] [illegible] ✻ [illegible] rect. de [illegible]
[illegible] ✻, direct. adjoint, à Toulouse.
[illegible] A. ✻ [illegible] recteur à La Rochelle.
[illegible] ✻, 1er régiment
Desenamps (A. L.) (O✻), directeur à Ver[illegible]
Torsiat (O✻), 3e régiment.
Lefebvre Nanty ✻, chef du 1er bureau de la 3e direction (artillerie et équipages militaires) au ministère de la guerre.
Crépoy (O✻), sous-directeur à Toulouse.
Queillé ✻, directeur de l'école d'artillerie du 10e corps, à Rennes
Dutorme ✻, 32e régiment.
Forqueray (O✻), directeur à Douai.
De Batz (O✻), h. cadre, sous-chef d'état-major du 18e corps.
Le Lorrain (O✻), h. cad., 4e bureau de l'état-major gén. du ministère de la guerre
Claudel (A. H.) ✻, 6e régiment.
Cahous ✻, directeur à Verdun
Ménodon ✻, directeur de l'école d'artill. du 6e corps, à Orléans.
De Maulber ✻, commandant l'artillerie de rond assement d'Epinal.
Donop (O✻), direct. de l'école d'artill. du 19e corps, à Vincennes
Gras (O✻), 22e régiment
Thery ✻, chef d'état major du général de division command. l'artill. de la place et des forts de Paris
Pigouche ✻, 29e régiment
Bonnefond ✻, directeur à Belfort.
Martin du Randal ✻, 22e régiment.
Bey (J. H. E.) (O✻), comm. l'artillerie de l'arrondissement de Dijon.
Chastang (D. L.) (O✻), 4e régiment.
Lavre (O✻), directeur à Constantine
Faure-Dur[illegible] (O✻) [illegible] de l'école d'artillerie du 17e corps, à Nimes
Déjean (O✻), 13e régiment.
Denef (O✻), 23e régiment.
De Contio (O✻), comm. l'artillerie et le train des équipages mobil., en Tunisie
Jung O✻, 14e régiment
Le Bourg ✻, 20e régiment.
Pothier ✻, 24e rég., dir. de l'école d'art. du 18e corps, à Tarbes.
Maleor (O✻), directeur de l'école d'artill. du 7e corps, à Besançon.
De Franchessin (O✻), 36e régiment, directeur de l'école d'artillerie du 13e corps, à Clermont-Ferrand.
Oster ✻, sous-directeur à Besançon.
Mervan O✻, 7e régiment.
De Lanet (O✻), 8e régiment
Pepin [illegible] ✻, directeur de l'école d'artillerie du 1er corps, à Douai.
Delabrousse ✻, sous-direct. à Vincennes
Florentin (O✻), directeur de l'atelier de construction de Tarbes
Séard (O✻), chef du 2e bureau de la 3e direction artillerie et équipages [illegible] au ministère de la guerre
Foissac ✻, directeur de l'école du 17e corps, à Toulouse
Vionnois ✻, 30e régiment.
Leclerc ✻, 28e régiment.
Erb (O✻), 37e rég., directeur de l'école d'artillerie du 3e corps, à Bourges
Mannheim (O✻), professeur de géométrie descriptive et de stéréotomie à l'Ecole polytechnique
Collet-Meygret ✻, direct[illegible] [illegible] artillerie du 3e corps, à Ve[illegible]
D'Aumale ✻, directeur de l'école d'artillerie du 2e corps, à La Fère
D'Escalhes d'Hust (O✻), direct. de l'école d'artillerie du 9e corps, à Poitiers
Bobbe (O✻), 16e régiment
Boreau de Roincé ✻, 26e régiment.
Desveaux (O✻), sous-directeur à Lyon
Desruol (O✻), 19e régiment
Vaucheret ✻, professeur du cours de tactique appliquée à l'artillerie à l'école [illegible] [illegible] artillerie-[illegible]
Ar[illegible] (L. N.) ✻, sous-directeur à Rennes
Raffron de Va. (O✻), sous-directeur à La Fère.
Perruzi (P. F. A.) O✻, 35e rég., direct. de l'école d'artill. du 11e corps, à Vanne-
Nusshaum (F. G.) (O✻), 1er rég. d'art.-pont.
Le Coat de Salat-Haouen (O✻), hors cadre, chef d'état-major de la 5e division de cavalerie (détach. à la 6e brigade de renfort, en Tunisie
De Reynaud de Villeverd (O✻), 33e rég.
Salle (L. E.) ✻, 17e régiment.
Bora ✻, 2e régiment
Albenque ✻, 9e régiment, directeur de l'école d'artillerie du 16e corps, à Castres.
Barjon ✻, chef du service de [illegible] des places et des côtes au dépôt central, à Paris, et secrétaire de la commission de défense des côtes
Brunet (J.) (O✻), hors cadre, attaché militaire à l'ambassade de la République française en Italie
Dumord (O✻), d[illegible] [illegible] de la fonderie de Bour[illegible]
Lefèvre (J. B. V.) ✻, [illegible] major général du ministre de la guerre
Gibodin ✻, chef d'état-maj. l'art. en Algérie.
Robert (G. V. G.) ✻, 31e régiment, direct. de l'école d'artillerie du 4e corps, au Mans
Vallantin ✻, 15e régiment.
Perrochot ✻, sous-insp. des forges de l'Est à Besançon
Dulon O✻), 18e régiment
Ke[illegible] [illegible] O✻), s. d. rect. [illegible]
Collot ✻, comm. l'artil. de l'arr. de Langres

Chefs d'escadron. MM.

Bess[illegible] (O✻), h. cad. serv. du recrutem
[illegible] (✻), 7e régiment
[illegible]se (✻), 6e régiment.
Lacroix (E. [illegible] (O✻), 24e regimen
[illegible] (✻), sous-direct. à Constantine
Bequa ✻, 37e regiment
Pioet (O✻), 2e regiment.
Limé (O✻), command. l'artillerie de l'arr
[illegible] Saint-Denis
Chamveux ✻, 9e régiment
Nicolas (A. A. J. B.) (O✻), 25e regiment
Touche ✻, 1er regiment.
Bavier (O✻), 15e regiment
Stoffel ✻, 27e regiment
Margot (J. C. C.) ✻, 18e régiment
Verdun (D. R. C. H. A.) ✻, 38e regiment.
Delattre (O✻), commandant l'artillerie de l'arrondissement de N[illegible]
Huteau ✻, sous-directeur à Toul
[illegible] (O✻), 12e regiment
[illegible] (O✻), sous-dir. de la manufacture de Saint-Etienne
[illegible] ✻, 7e regiment.
[illegible] ✻, 22e régiment, membre de la commission centrale de réception des poudres de guerre, à Versailles.
De Canbolas ✻, 28e régiment
De Maudhuit Dupressis (O✻), hors cadre, état-major du 1er corps d'armée territoriale
Henry (S.) ✻, sous-directeur à Nantes
Gautier (A.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Soissons
Lestandin ✻, 2e régiment.
Ducasse (A. J.) ✻, sous-directeur à Verdun
Arveuf ✻, adjoint au 1er bureau de la 3e direction (artillerie et équipages militaires) au ministère de la guerre.
Lefebvre (L. Alex.) ✻, 20e régiment
Greset ✻, sous-insp. des forges de l'Ouest, à Rennes
De Lacombe ✻, professeur de mecanique appliq. aux mach. à l'Ecole d'applic. de l'artill. et du genie, à Fontainebleau
[illegible] ✻, sous-directeur à Bourges
Marsson ✻, 1e rég., chef d'état-major de l'artillerie du 7e corps.
Salvain ✻, 17e regiment
Charpaux (O✻), 17e régiment.
Lastino (V. A. L.) (O✻), directeur de l'école centrale de pyrotechnie milit., à Bourges
Soubrat ✻, 19e régiment
Lippmann ✻, 2e rég. d'artill.-pontonniers
[illegible]lon (O✻), directeur de la manufact. d'armes de Châtellerault.
Benoit G. (O✻), 32e régiment.
Huyneau de Saint-George ✻, 30e régim.
Jorna de Lacala ✻, chef d'état-major du general de brigade commandant l'artill. de la place et des forts de Lyon
Mignon (P. A. A. J.) ✻, comm. l'artillerie de l'arrondissement de Paris
Lusson ✻, chef du service des armes portatives, dépôt central, à Paris
Doreau ✻, hors cadre, chef d'état-major de la 3e division d'infanterie (5e corps).
Malenfer (O✻), 29e régiment.
De la Monneraye ✻, 7e regiment, chef d'état-major de l'artillerie du 10e corps.
Grstine (J. J. A.) ✻, 19e rég., chef d'état-major de l'artill. du 15e corps
Gallieste (✻), 10e régiment, commandant les batteries 9e du 10e et 10e du 29e régiment en Tunisie
Hentz ✻, sous-directeur à Alger
Boutolle ✻, 22e régiment.
De Cabanel de Sermet ✻, hors cadre, 1er attaché militaire à l'ambassade de la République française en Russie
Bombard ✻, 15e régim., chef d'état-major de l'artillerie du 1er corps
Jufour (P.) ✻, 24e régiment.
Noël (E. F. G.) ✻, 11e régiment.
Sionnet (O✻), direct. de Vincennes (place de Paris
Margin (J. P.) ✻, 32e regiment.
Uffe ✻, 35e régiment
Dancoe ✻, aide de camp du gén. de div. de Lajaille
Castan ✻, directeur adjoint de la poudrerie du Bouchet.
Rossigneux ✻, 4e regiment
Bajau ✻, 24e régiment, sous-directeur de l'atelier de construction de l'Arbois
Sadin ✻, 18e régiment.
Aversenq ✻, 23e reg., dir. de Toulouse
Groselere ✻, 32e regiment.
Pion (L.) ✻, commandant l'artill. de l'arrond. de Marseille
Blandin de Chalandon (M.) (O✻), 33e rég., à la disposition de M. le gén. de division Logerot, en Tunisie
Truchy (O✻), 28e régiment.
D'Espinay ✻, 35e regiment.
Sacre ✻, major du 12e regiment
Didier (J. A.) ✻, sous-inspecteur des forges du Midi, à Toulouse
Morio (A. A.) ✻, adj. au secret. du comité et sous-directeur du matériel au dépôt central, à Paris
Guiot ✻, 14e rég., chef d'état-maj. de l'artill. du 18e corps
Reibell (O✻), 2e bureau de la 3e direct. (artillerie et équipages militaires), au ministère de la guerre
Mirande ✻, 17e régiment.
Margus ✻, 36e régiment
Wolff (T. G. E.) ✻, 2e rég., chef d'état-major de l'artill. du 4e corps
Guiet (J. N.) ✻, 24e regiment
Bobet (E. H. A.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrond. des forts de la rive gauche du Rhône, à Lyon
Lepage (L.) ✻, 1er régiment
Duban ✻, directeur de la manuf. d'armes de Tulle
Reynaud (A. D.) ✻, 16e régiment
Caro ✻, 11e reg., chef d'état-maj. de l'art. du 3e corps.
Laguerre (O✻), répétiteur d'analyse à l'Ec. polytechnique et examinateur d'admission à laditte Ecole
Mallarde (J. L.) (O✻), 14e regiment

Crouzot ✻, major du 23e regiment
Dupuy (J. É. E.) ✻, 34e régiment.
Dufort ✻, 6e regiment, état-major général du ministre de la guerre (sous-direction du dépôt de la guerre)
Michon ✻, 34e rég., comm. les batteries à cheval 12e du 27e et 12e du 34e
Gervais (A. E.) ✻, 12e régiment.
Berqum (J. B. L.) ✻, 2e regiment
Denis dit Laroque ✻, commandant de l'arr. d'Amiens
Mathe[illegible] (O✻), 25e regiment
Louchet ✻, 31e régiment.
Demimuid Treudle de Beaulieu ✻, à la disposition du général de division comm. l'art. de la place et des forts de Paris
Carrère (C. A.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Bône
Guérin (F. C. J.) ✻, 17e rég., chef d'état-major de l'artillerie du 2e corps
André (L. J. N.) ✻, directeur du cours pratique de tir d'art., à Bourges
Rodolphe ✻, 8e régiment
Deloye (O✻), 2e bureau de la 3e direction (artillerie et équipages militaires), au ministère de la guerre
Flotte (O✻), 18e regiment
Trone ✻, 32e regiment
Roger (L. E.) ✻, directeur de l'atelier de construction de Puteaux
Serraz (A. V.) ✻, comm. de l'artillerie du l'arrond. de Mézières
Charbin (O✻), major du 2e régiment d'artillerie-pontonniers
Boullet ✻, major du 10e régiment
Langlois (L.) ✻, 13e régiment
Hachard ✻, 2e régiment, chef d'état-major de l'artillerie du 14e corps
[illegible] ✻, chef du service du personnel au dépôt central à Paris
Wolfrom (J.) (O✻), 15e regiment
Thiébaud (✻), 6e [illegible]
Remy (A. J. A.) (✻), s.-dir. à Cherbourg.
Lacombe [illegible] ✻, 11e régiment
De Tr[illegible] 25e régiment membre de la commission d'expériences de Versailles.
Marchal (F. G.) ✻, 1er régim., chef d'état-major de l'artillerie du 8e corps
De Contenein ✻, 13e régiment, comm. les batt. dét. dans la province d'Oran
Robineau Bourgneuf ✻, 8e reg.
Jouart ✻, 3e bureau de l'état major général du ministre de la guerre
Caillo (O✻), hors cadre, chef d'état-major 30e division d'infanterie, 15e corps
[illegible] (O✻), 10e régiment
[illegible] de l'arrond. de [illegible]
Gossé ✻, hors cadre, 4e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre
Sonntag ✻, 31e regimen
Hans ✻, état-major de l'éc. d'ap. de l'art. et du génie, à Fontainebleau
Rayne ✻, 16e régiment.
Aron (A.) ✻, 2e regiment d'artillerie-pontonniers
Dubonays de la Bégassière ✻, hors cadre, état-major du 4e corps
Limbourg ✻, 4e regiment
Gonnard ✻, comm. l'artil. de l'ar. de Bordeaux.
Girardin (O✻), sous-direct. à La Rochelle
Bonnet (F. A. B.) ✻, 38e régiment
Foucault (O✻), 31e régiment.
Marinu (M. L. V.) ✻, 14e regiment.
Viel ✻, 21e régiment, chef d'état-major de l'art. du 12e corps
Langlois (A.) ✻, 2e bureau de la 3e direction, artillerie et équipages militaires, au ministère de la guerre
Muzeau ✻, 33e rég., professeur d'artillerie à l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
Patillon ✻, 1er rég. d'artill.-pontonniers.
Boone (O✻), major du 26e régiment.
Panon ✻, service du matériel au dépôt central, à Paris
Lefebvre (O✻), 1er bureau de la 3e direction (artillerie et équipages militaires), au ministère de la guerre
Froment ✻, major du 11e régiment
Perrotd ✻, comm. provis. d'artillerie de l'arrondissement de Givet.
Vachier ✻, 5e regiment.
Migurski ✻, 15e regiment.
Richard ✻, 19e rég., chef d'état-major de l'artillerie du 19e corps.
Delort de Malthe ✻, 3e régiment
Laur de la Motte ✻, sous-directeur de la poudrerie du Bouchet.
Mathieu ✻, 26e régiment.
Urzumienski ✻, 9e régiment, command. les batteries à cheval, 12e d[illegible]e, 12e du 29e et 12e du 35e, à Lunéville
Rousseau ✻, 38e régiment
Armand ✻, comm. l'artill. de l'arrond. de [illegible]
Tandou ✻, comm. l'artill. de l'arrond. de Granville
Juillard ✻, 16e [illegible] chef d'état major de l'artill. du 13e corps.
[illegible] (✻O), sous-directeur à Grenoble
Barthélemy (J. P.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Rochefort
Lepage (U. V. C.) ✻, 26e régiment
Bocquet (C. A.) ✻, 34e regiment
Nicolle (O✻), 36e regiment
Olivier (O✻), sous-directeur à Clermont Ferrand
Berger (E. F.) ✻, 7e regiment
[illegible] ✻, 2e rég. [illegible] l'artillerie du 9e corps
Bourjat ✻, 33e reg., comm. les batt. 12e du 9e et 12e du 37e, à Fontainebleau.
Schaller (E. A.) ✻, officier d'ordonnance du ministre de la guerre
Moreau (C. P. N.) ✻, adjoint au dirert. du cours pratique de tir d'artil., à Bourges.
Decharme ✻, adj. au secrétaire du comité.
Avon (O✻), 7e rég., état-major particulier du ministre de la guerre
Dansart ✻, 35e rég., comm. les batteries détachées dans la province d'Alger
Lefer de la Motte ✻, sous-directeur à Brest.
Kornprobst ✻, 30e rég., chef d'état-major de l'artill. du 5e corps
De Mecquenem (E. N.) ✻, 2e bureau de la 3e direction (artillerie et équipages militaires) au ministère de la guerre
Le Bègue de Germiny ✻, lieut.-col., état-maj. du 1er corps, section active.

Vellicus ✲, 30e régiment.
De Job ✲, 6e régim., command. les batt à cheval, 13e du 6e et 12e du 36e, à Lyon.
G[illegible]ndet ✲, 33e régiment
Jariot (A.) ✲, sous-directeur à Bastia.
Julien (A. H. D.) ✲, 29e régiment, comm. l'artill de la 1re div. de cavalerie à Paris.
Martel O✲), 19e régiment.
Cunault ✲, 34e régiment
Henderson ✲, hors cadre, état major du gouvernement militaire de Lyon, 14e corps (section active).
Dumousseau ✲, sous-directeur à Lille.
Boucly ✲, 15e régiment.
Rivet ✲, comm. l'art. de la arr. de Dunkerque
Heberlé ✲, 8e rég.
Giron ✲, sous-directeur de la manufacture d'armes de Saint-Etienne
Vale[illegible] ✲, [illegible] regiment.
Basset [illegible] ✲, hors cadre, état-major du 5e corps d'armée.
Sabbathier ✲, sous-directeur au Hâvre
Lachèvre ✲, 29e r[illegible]
Lesseure ✲, 1er régim d'artill.-pontonn
Cuhen (D. J.) ✲, 12e régiment.
Jacq ✲, directeur du laboratoire de chimie [illegible] t central à Paris et membre de la [illegible] ssion de réception des p[illegible] guerre à Versailles
Bl[illegible] ✲, 26e r[illegible] comm les batt. détachés dans la province de Constantine.
De Centeroube de Marmiès ✲, 23e rég
Michel (V. C.) ✲, 6e régiment
Michel de Grousseau ✲, 21e rég.
Balaman ✲, [illegible] président de la commiss. d'expériences de Calais
Noirot ✲, h. cad., état-major du 1er corps, section territoriale.
Bouvier (F. M.) ✲, 1er régiment d'artill.-pontonniers
Ducateau ✲, [illegible]e regiment.
[illegible]ertner (F. H.) ✲, 37e régiment.
Pe[illegible]x ✲, professeur d'artillerie à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr
Chanson ✲, major du 28e régiment.
Boudet (P. T. H.) ✲, major du 18e régim.
Roisin ✲, hors cadre, état-major général du ministre de la guerre, sous-direction du dépôt de la guerre
Froment (E. L. P.) ✲, 30e régiment
Guérard de la Quesnerie ✲, hors cadre, état major du 2e corps
Faure-Buguet ✲, hors cadre, état-major de la division d'Alger (19e corps).
Meyssonnier ✲, hors cadre, état major du 16e corps
De Boysson (M. L. P.) ✲, 23e régim., chef d'état-major de l'artillerie du 11e corps
Fichaux ✲, major du 1er rég. d'artillerie [illegible] corps
Bidot ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Porquerolles
Bétaune (O✲), 23e régiment.
Fayet O✲, hors cad., attaché à la personne du Président de la République
Stoplor ✲, 3e régiment, chef d'état-major de l'artillerie du 16e corps
Marx (J. B.) ✲, major du 5e régiment.
Jouffrey ✲, comm. l'artill. de l'arrond de Palaiseau
Remy ✲, 35e régiment.
Rau ✲, hors cadre, 3e bur. de l'état-major général du ministre de la guerre.
Ravaut ✲, sous-directeur à Douai
Peigné ✲, hors cadre, état major général du ministre de la guerre, sous-direction du dépôt de la guerre.
De Laroque ✲, 20e régiment
Cornet ✲, 27e régiment.
Malon ✲, 16e régiment.
Ducellier ✲, 35e régiment.
Del Cambre ✲, hors cadre, état-major du [illegible]e corps, section territoriale.
Julien ✲, adj. au prof du cours de tactique appliquée d'artill. à l'Ecole supér. de guerre.
Parcq ✲, major du 11e régiment
Bert ✲, 33[illegible] régiment
Barrois ✲, chef d'état-major de la 24e div d'infanterie (12e corps
Simonnet ✲, comm. l'artill. de l'arrondiss. de Montrouge
De la Foye ✲, major du [illegible] regiment.
Ploux ✲, à la disposit. du [illegible] du comité.
De Chalas ✲, 5e regiment
Clavel S. C.) ✲, comm l'artill. de l'arrond des forts de la rive droite de la Saône à Lyon
Humbert Droz ✲, hors cadre état maj du 15e corps
Blandin de Chalain (V. J.) ✲, major du 32e régimen
Deckert ✲, 4e régiment
Litschfousse ✲, 19e rég., commandant les troupes d'artillerie de la division nord du corps d'occupation, en Tunisie
Barrère ✲, 9e rég.
Heydt ✲, comm[illegible] artill. de la place de Laon.
Anfrye ✲, 10e régiment.
Herment (L.) ✲, major du 16e regiment
Solier (A. J. A.) ✲, 18e rég., chef d'état-major de l'artillerie du 17e corps.
Hüter ✲, 8e rég., chef d'état major de l'artillerie du 8e corps
Albrech ✲, sous-direct. de la fonderie de [illegible]
J[illegible] Lafont ✲, 3e régiment
Ge[illegible] ✲, 25e regiment
B[illegible] A. M. ✲, 3e régiment
Parsonge ✲, 9e régiment
Jourdanet (O✲), 27e reg., comm l'artill. de l'arrondissement de Calais.
Charriere ✲, sous-directeur à Châteauroux
Malheu (E. N.) (O✲), sous-dir à Belfort.
Panescorse ✲, major du 17e regiment
Le Loup de Sancy ✲, hors cadre, 3e bureau de l'état-major general du ministre de la guerre.
De Forne, de la Laurencie ✲, sous-directeur à Bayonne
Billet ✲, direction de Versailles
De Lappé ✲, hors cadre, chef d'état-major de la 13e div. d'inf (7e corps)
D[illegible] ✲, major du 12e régiment.
Baudot (N. E.) ✲, command l'artillerie de l'arrondissement de Commercy.
Aymerlet ✲, 22e regiment.
Cottave ✲, 15e regiment.

Boissenot ✻, sous-directeur à Toulon
Clergot Vaucouleur ✻, 37e rég., membre de la comm d'expériences de Bourges.
Du Marché ✻, major du 13e régiment.
Parriaud ✻, commandant les troupes d'artillerie de la division sud du corps d'occupation, en Tunisie.
Contresty ✻, membre de la commission d'expériences de la marine, à Gâvre.
Bourdon (J. H.) ✻, sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle.
Bessière ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Maubeuge.
Le Grossier de Bellanboy ✻, sous-direct., à Saint-Omer.
De Monery de Cayrus de Marchesan (O✻), comm. l'artill. de l'arrond. d'Antibes.
De Douvres ✻, aide de camp du général [illegible] sur Gronvello.
Clément (J. E.) ✻, sous-inspect des forges du Centre, à Nevers.
Bonnet (J. F. M. ✻, major du 35e rég
Caillet ✻, sous-directeur à Reims.
Barès ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valence.
Masson ✻, major du 8e regiment.
Delangle ✻, major du 34e regiment.
Lespinats ✻, sous directeur à Perpignan
Richard (A. G.) ✻, major du 25e regiment.
Rousset L. ✻, aide de camp du général de division Grévy.
Pennaret ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Montbéliard.
Nicaud ✻, major du 27e régiment.
Goulois ✻, 2e rég. d'artill. pontonniers.
Arsret, major du 1er régiment
[illegible] ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de [illegible]
Dimonos ✻, major du 6e régiment.
Achard ✻, major du 38e régiment.
Proth ✻, major du 30e régiment.
Hermary ✻, major du 15e régiment
Honeix ✻, 24e régiment.
Gravelle ✻, direction de Besançon
Rossin ✻, major du 29e régiment.
De Laborie de Labatut ✻, hors cadre, état-major du 12e corps (sec [illegible]
Conadon ✻, major du 21e régimen.
Dupuis (F. J. A. ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Salin.
Bruley ✻ major du 4e regiment.
Bernard (J. B. C.) ✻, sous-inspecteur des forges du Nord à Mézières.
Roswag, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Briançon
Lamoche ✻, 34e regiment.
Basset ✻, 10e régiment
Royer ✻ major du 9e régiment
Vigerie ✻, major du 38e régimen
Talbon ✻, major du 38e régiment.
Rouvillois ✻, major de 20e régimen.
Martin de Mereüil ✻, major du 32e reg
Abram ✻, major du 2e régiment.
Prud'hon ✻, major du 3e rég
Perrodon ✻, major du 11e rég
Doyen ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement du Mont-Valérien.
Dombre ✻, 13e reg
Beaudouin ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Longwy
Magnan ✻, 9e reg
Lorme ✻, major du 31e rég
De Maistre ✻, adjoint au cours pratique de tir d'artillerie, à Bourges
Rubimann ✻ 31e rég
De Taffart de St Germain, major du 37e régiment
Lacoffrette ✻, sous-directeur à Oran
Journet ✻, sous-directeur de l'atelier de construction de Vernon.

OFFICIERS DU TRAIN D'ARTILLERIE

Chefs d'escadron. MM.

Lanac (O✻), école d'artillerie du 10e corps, à Rennes.
Prunaire ✻, école d'artillerie du 16e corps, à Castres
Soulon ✻, annexe de l'école d'artillerie du 5e corps, à Fontainebleau
Stahl (O✻), école d'artillerie du 3e corps, à Versailles.
Clère ✻, école d'artillerie du 2e corps, à La Fère
Richard ✻, école d'artillerie du 19e corps, à Vincennes
Pradulle ✻, école d'artillerie du 15e corps, à Nimes
Chambellant (O✻), éc. d'art. du 13e corps, à Clermont-Ferrand
Lablache ✻, école d'artillerie. du 4e corps, au Mans
Remillieux (O✻), école d'artil. du 9e corps, à Poitiers
Petit [illegible] ✻, école d'artillerie du 11e corps, à Vannes
Perrot ✻, école d'artillerie du 7e corps, à Besançon
Periès ✻, école d'artill. du 12e corps, à Angoulême
Carrère ✻, école d'artill. du 6e corps, à Châlons-sur-Marne
[illegible] ✻, école d'artillerie du 18e corps à Bourges
[illegible] ✻, école d'artillerie du 20e corps à Grenoble
Berger ✻, école d'artillerie du 17e corps, à Toulouse
Rolland ✻, éc. d'art. du 18e corps Tarbes
Martin (A. A.) ✻, éc. d'art. du 1er corps à Paris

SECTION VIII.

GÉNIE.

SAPEURS-MINEURS.

1er Régiment

Richard O✻), *colonel.*
Bourgarel O✻) *lieutenant-colonel.*
Devaux ✻ *chef de bataillon* (détaché à l'École de Fontainebleau).
Mouzon ✻, *idem.*
Michel-Beaulieu ✻, *idem.*
Henry ✻, *idem* (détaché au ministère de la guerre matériel du génie.
N ...., *idem.*
Martin ✻, *major*

Compagnies d'ouvriers militaires de chemins de fer placées, pour l'administration, la police et la discipline, à la suite du 1er régiment.

1re Picot ✻, *capitaine commandant.*
2e Robert ✻, *idem.*
3e Picardat ✻, *idem*
4e Courtin, *idem.*

2e Régiment.

Faugeron (O✻), *colonel.*
Dewulf (O✻), *lieutenant-colonel.*
De Villars ✻, *chef de bataillon.*
Muniz (O✻), *idem.* (détaché au dépôt des fortifications).
Calohar ✻, *chef de bataillon* (détaché à l'école de Fontainebleau).
Binet ✻, *idem*
Desmazes ✻, *idem.*
Picavet ✻, *major.*

3e Régiment

Varaigne (O✻), *colonel.*
Michelet (O✻), *lieutenant-colonel.*
Philippe ✻, *chef de bataillon*
Mallet ✻, *idem* (détaché à Meaux).
Pillot ✻, *idem.*
Arvers ✻, *idem.*
Hovart ✻, *idem* (détaché à Évreux).
Regnault de Premesnil ✻, *major*

4e Régiment

Lanty (O✻), *colonel.*
Quinivet (O✻), *lieutenant-colonel*
Bevière (O✻), *chef de bataill.* (détaché à Lyon).
Bossy ✻, *idem.*
Vautier ✻, *idem.*
Petit ✻, *idem* (détaché à l'École de Fontainebleau).
Officier ✻, *idem*
Granade ⊛ (O✻), *major.*

OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER ET DES TROUPES DU GÉNIE

Colonels. MM.

Hubert-Castex (O✻), chef d'état-major du 16e corps d'armée, hors cadre
Beaugeois (O✻), chef d'état-major du 7e corps d'armée, hors cadre.
Perrin (C✻), directeur du génie au Mans.
Leleu (O✻), *idem* à Lille
Waldmann (O✻), au ministère de la guerre (matériel du génie)
Peaucellier (O✻), direct. supér. du génie des 12e et 13e corps d'armée, à Bordeaux.
Boileau (O✻), commandant du cercle de Lagny
Becker O✻, directeur du génie à Toulon
Mirbeck (C✻), commandant supérieur des bois sicoles d'Aumale, hors cadre
Masselin (O✻), dir. du génie à Châlons.
Lamey (O✻), *idem*, à Bordeaux
Loyre (O✻), direct. du génie à Grenoble.
Hitschler (C✻), dir. du génie à Marseille.
Lanty (O✻), comm. le 4e rég. à Grenoble.
Baron (O✻), direct. du gén. à Besançon
Gilton (O✻), directeur de la 1re division au ministère de la guerre.
Hinstin (O✻), direct. du génie à Orléans.
Guichard (O✻), *idem*, à Oran.
Olivier (O✻), *idem*, à Bayonne.
Sainte-Beuve (O✻), attaché à l'inspection générale de l'artill. de marine h. cadre.
Castel (O✻), directeur du génie à Arras
Dambrun (O✻, *idem*, à Versailles
Faugeron (O✻, commandant le 2e régim., à Montpellier.
Varaigne (O✻), comm. le 3e rég, à Arras.
Mojon (O✻), conseil d'État à Paris, hors cadre
Faure (O✻), directeur du génie à Lyon.

De Polignac (O✻), chef d'état-major de la 8e division d'infanterie, hors cadre
Henry (O✻), sous-chef du service du port de ...
Lesdos (O✻), directeur à Alger
Richard (Emile) (O✻), comm. le 1er rég., à Versailles
Serval (O✻), chef du 4e bur. de l'ét.-maj gén.
Mensier (O✻), directeur du génie à Toul (résidence Nancy).
Riff (O✻), sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée, hors cadre
Mangin (O✻), au dépôt des fortifications
Bardonnaut (O✻), dir. du gén. à Langres
Bourgeois (O✻), comm. en 2e et directeur des études à l'Ecole supér. de guerre.
Lallemant (O✻), comm. en 2e de l'Ecole d'application de Fontainebleau.
Blondel (O✻), dir. du génie à Toulon.
Hugon (O✻), *idem*, à Clermont
Mengin-Lecreulx (O✻), *idem* à Montpellier
Dressel (O✻), dir. du génie à Tunis
De la Chevardière de Lagrandville (O✻), chef d'état-major de la 28e d.v. d'infant., hors cadre
Tessier (O✻), dir. du génie à Tours.
Girard (O✻), *idem*, à Bourges
Desmares (O✻), *idem*, à Constantine
Fleury (O✻), *idem*, à Limoges

Lieutenants-Colonels MM

Bernard (O✻), à Tours.
Revin (O✻), à Arras
Huberdeau (O✻), direct. du génie à Brest
Segretain (O✻), *idem*, à Rennes.
Hélie (O✻), *idem* à Nantes.
Barisien (O✻), à Montpellier.
Quinivet (O✻), 4e régiment.
Le Cospellier (O✻), dir. du gén à Toulouse
Fauvel (O✻), *idem*, à Amiens
Michelet (O✻), 3e régiment.
Corranson (O✻), adjoint au directeur de la 4e direction au ministère de la guerre.
Dewulf (O✻), 2e régiment.
Fix (O✻), à l'École supérieure de guerre.
Langlois (O✻), au ministère de la guerre (personnel du génie).
Hennebert (O✻), à l'École supérieure de guerre.
Bongarçon (O✻), 1er régiment
Reval de Bretteville (O✻), à Brest.
Souriau (O✻), à Lille.
Garnier ✻, à Bordeaux.
Gardier (O✻), à Rennes
Lasvignes (O✻), au ministère de la guerre (bureau du matériel).
Lemoyne (O✻), chef du 2e bureau de l'état-major général, hors cadre.
Chéry (O✻), à Oran
Borius (O✻), attaché à l'état-major particulier du ministre de la guerre.
Caffarel (O✻), à Paris (rive gauche).
Curie (O✻), à Bourges
Cord (O✻), à Paris (rive droite).
Lucas de Peslouan ✻, à Besançon
Glises (O✻), à Bayonne
Morelet (O✻), à Marseille.
Rousset (O✻), à Lyon.
Bureaux de Pusy (O✻), à Saint-Denis.
Delambre ✻, à l'École d'application de Fontainebleau.
Dreyssé (O✻), en mission à Constantinople, hors cadre
Aubry (O✻), chef d'état-major du gouvernement de Paris, hors cadre.
Ruello (O✻), à Amiens.
Vignaud-Dupuy de Saint-Florent (O✻), à Toulouse
Fontaine (O✻), au Mans.
Gripois (O✻), à Tunis.
De la Taille (O✻), à Maubeuge

Chefs de bataillon. MM.

Hollmann (O✻) à l'état-major de la place de Paris, hors cadre
Nicolas (P. G.) ✻, à Saint-Etienne.
Addenet (O✻), à Sedan.
Masson ✻, à l'état-major du 12e corps, h.c.
Hertz ✻, à Alger.
Chevalier ✻, à Fontainebleau.
Petitjean ✻, à Ajaccio.
Grilhères (O✻), à Limoges
De Rive (O✻), à Calais.
Lefèvre (O✻), à Laon.
Boillot (O✻), à Mâcon.
Allard ✻, à Orléans
Mélard (O✻), à Soissons.
Foucault (G.) ✻, à Bayonne.
Pognon (O✻), à Grenoble.
Hertrand (O✻), à Versailles
Turot ✻, à Toulon.
Parein ✻, comm. l'éc. rég. de Grenoble.
Richard (O✻), à Champigny.
Brossé (O✻), à Nantes.
Court (O✻), à Rouen.
Bacharach (O✻), à Dijon.
Barbe ✻, à Montrouge
Cordu (O✻), à Dunkerque
Laloy (O✻), au Havre.
Grillon (O✻), à Langres
Bouvier (O✻), au ministère de la guerre (matériel du génie)
Moreau (Augustin) ✻, à Verdun
Bertrand ✻, service du recrut. à Soissons, hors cadre.
Le Blanc (O✻), chef d'état-major de la division d'Oran, hors cadre
Atteleyn (O✻), à Boulogne-sur-Mer.
Brunau ✻, à Commercy
Breton (O✻), en mission à Tunis.
Klein (O✻), à Perpignan.
Fritsch *dit* Lang (O✻), secrétaire de la commission mixte des travaux publics.
Chariot ✻, à La Rochelle.
Dogny (O✻), à Périgueux.
Lehagre ✻, à Cherbourg.
Devé ✻, à Constantine.

Poncet ✻, dépôt des fortifications
Mahieu ✻, à Douai
Peyrot ✻, à Mostaganem.
Tartrat (O✻), à Chambéry
Bizard ✻, à Rochefort
Sabourraud ✻, à Saint-Germain
Charret ✻, à La Roche-sur-Yon
Capperon ✻, à Belfort.
Mathieu ✻, à Troyes.
Bonnal ✻, à Epinal
Marchand ⊛✻, à Toulon
Pignat (O✻), à Avignon
Rothé (O✻), à Reims.
Philippe ✻, 3e régiment.
Bévière (O✻), à Lyon, dét. du 4e rég.
Denis Noc ✻, comm. la brig. topographique
Tessan ier (O✻), à Paris (direction).
Gallimard ✻, à Bourbonne.
De Villars ✻, 2e rég., à Montpellier.
Lenclos (O✻), à Valence.
Rothmann (O✻), à Vincennes.
Lemaire ✻, à La Fère.
Marc ✻, à Vannes.
Lenoir ✻, à Meaux.
Biondel ✻, à Angers.
Laurent ⊛(O✻), à Châteauroux.
Lourier ✻, à Salins.
Sadoux (O✻), à Tunis.
Schwaab (O✻), à Montbéliard.
Prangé ✻, à Palaiseau
Delair ✻, Ecole d'application de Fontainebleau (détaché du 1er regiment).
Jourdan ✻, comm. l'éc. rég. de Versailles.
Beral ✻, à Saint-Germain.
Carrière ✻, à Bastia
Müntz (O✻), au dépôt des fortifications, (détaché du 2e régiment
Mossmier (O✻), à Albertville
Mor.n ✻, chef du serv. des cuirassements.
Lussan ✻, à Tarbes
Prudon ✻, dépôt des fortifications
Dutilleux ✻, à Compiègne
Coblentz ✻, à Saint-Omer
Bossy ✻, 4e régiment.
Dorp ✻, à Quimper
Cossart ✻, à Valenciennes
Marcille (O✻), chef du génie des parcs des chemins de fer
Carette ✻, chef d'état major du génie en Algérie.
Granade ⊛ (O✻), major du 4e régiment.
Tannier ✻, à Villefranche.
Delaporte ✻, à Laval
Nassoy ✻, à Montmédy.
Derendinger ✻, à Toul.
Calonar ✻, à l'Éc. d'appl. de Fontainebleau (détaché au 2e rég.).
Joly A.) ✻, au ministère de la guerre (matériel du génie
Coville ✻, à Chartres.
Michel ✻, état-major de la 22e division d'infanterie, hors cadre.
Vautier ✻, 4e régiment
Picavet ✻, major du 2e régiment.
Combe ✻, à Châlons.
Worms ✻, à Joigny.
De Rochas d'Aiglun ✻, à Blois.
Reins ✻, à Marseille.
Martin ✻, major du 1er régiment.
Grimand ✻, à Bône.
Masson (O✻), à Nancy
Boissière ✻, à Clermont
Mougin (P. F.) ✻, à Saint Brieuc
Mirabaud ✻, à Meaux (détaché du 3e rég
Bergeret ✻, à Narbonne
Saugery ✻, à Nice
[illegible]on ✻, command. l'école reg. d'Arras.
Thieux ✻, prof. du cours de topographie à l'École super. de guerre.
Mouzon ✻, 1er régiment.
Vallière ✻, à Lille
Lasmazes ✻, 2e régiment.
Toulza ✻, à Angoulême.
Pigeon ✻, à Granville.
Bourgeot ✻, à Saumur.
Saubinet ✻, à Niort
Michel Beaulieu ✻, 1er régiment.
Castay ✻, à Tlemcen.
Derbès ✻, direct. du génie en Cochinchine, hors cadre
Penel ✻, à l'état-major général du ministre (dépôt de la guerre), hors cadre.
Gomien ✻, à Pontarlier.
Hoitz ⊛✻, à Bourg
Putot ✻, 3e régiment.
Baldy, à Lyon
Binet ✻, 2e régiment.
Peter ⊛(O✻), à Vesoul.
Thénard ✻, à Annecy.
Ligneau ✻, à Péronne.
Thiéry ✻, à Nimes
Bienfait ✻, à Angoulême.
Laurent ✻, à Mascara.
Jousset ✻, à Lorient
Regnault de Premesnil ✻, major du 3e rég.
Petit ✻, profess. du cours de construction à l'École d'application de Fontainebleau (détaché du 4e régiment).
Viroux ✻, à Batna.
Gillet ✻, à Digne
Lamiral ✻, à Belfort.
Marchal ✻, chef d'état-major de la 2e division d'infanterie, hors cadre
Arvers ✻, 3e régiment.
Hovart ✻, à Evreux (dét. du 3e rég.)
Henry ✻, au ministère de la guerre (cab. du gén.), dét. du 1er régiment.
David Lagüerre ✻, commandant l'école reg. montures de Montpellier.
Offner ✻, 1er régiment
Clavel-Fontaine ✻, à Caen.
Vial ✻, au camp de Châlons.
Lemardeley ✻, à Versailles.
Klipffel ✻, à l'état-major du 1er corps d'armée, hors cadre
Ripert ✻, à Mézières
Le Vallois ✻, à Bourges
Mendès ✻, à Castres.
Roux ✻, aide de camp de M. le général Ansous
Roshem ✻, à Cambrai
Papuchon ✻, à Poitiers
Perruchot ✻, à Montauban
Périaux ✻, insp. des études à l'École Polytech
Berthier ✻, prof. de fortification à l'École de St-Cyr
Pamard ✻, aide de camp de M. le général Gourry
Lefranc ✻, à Versailles.

SECTION IX.

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

1er escadron. — Strauch (F.) ✲, chef d'escadron.
2e escadron — De Bonnefous de Caminel (M. A.) ✲, chef d'escadron.
3e escadron. — Stéfani (P.) ✲, chef d'escadron
— De Boissel Gassac ✲ (pour ordre), chef d'escadron.
4e escadron — Truy ✲, chef d'escadron
— Sicard ✲ (pour ordre), chef d'escadron.
5e escadron. — Chevillot (O✲), lieutenant-colonel.
6e escadron — Strauch (A.) ✲, lieutenant-colonel
7e escadron — Goupil ✲, chef d'escadron.
8e escadron — Guemard (O✲), chef d'escadron
9e escadron — Maillard ✲, chef d'escadron
10e escadron — Giblat, chef d'escadron
11e escadron — Patrocon ✲, chef d'escadron
12e escadron. — Pantet ✲, chef d'escadron.
13e escadron — Drouot ✲, lieutenant-colonel.
— Comballot ✲ (pour ordre), chef d'escadron
14e escadron — Lassarrang ✲, chef d'escadron
15e escadron. — Jacob ✲, chef d'escadron.
16e escadron — Guibourdanche ✲, chef d'escadron
17e escadron. — Monneville ✲, chef d'escadron.
18e escadron. — Lombardi ⊛✲, chef d'escadron.
19e escadron — Parizot ✲, lieutenant-colonel
20e escadron. — Chassade ✲, chef d'escadron

SECTION X.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DE L'ARTILLERIE.

OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DE L'ARTILLERIE.

Les noms des officiers de l'état-major particulier de l'artillerie, ainsi que l'indication de leurs fonctions, se trouvent ci-dessus (page 927)

ÉTABLISSEMENTS DE L'ARTILLERIE.

DÉPOT CENTRAL DE L'ARTILLERIE,

à Paris.

Commandant supérieur : De Lajaille (C✻), général de division, sénateur, président du comité de l'artillerie

Directeur du matériel : Chicoyneau de Lavalette ✻, colonel, secrétaire du comité de l'artillerie

Sous-Directeur Morel V. Vy ✻, chef d'escadron, adjoint au secrétaire du comité de l'artillerie.

Surveillant général de l'hôtel : Lenhardt ✻, cap. d'artill. en retraite.

INSPECTION DES MANUFACTURES D'ARMES

Inspecteur Maldan (O✻), colonel.

INSPECTION DES FORGES

Inspecteur : Bobillier (O✻), lieut.-col.

SERVICE DU PERSONNEL.

Chef : Guespereau ✻, chef d'escadron

SERVICE DU MATÉRIEL ET VÉRIFICATION DE LA COMPTABILITÉ DES ARSENAUX

Chef Bry (O✻), colonel ; est en même temps directeur de l'atelier d'études du matériel.

SERVICE DES ARMES PORTATIVES

Chef : Lusson ✻, chef d'escadron, est en même temps directeur de l'atelier d'études des modèles d'armes et des munitions pour armes portatives.

SERVICE DES FORGES ET FONDERIES.

Chef. Mounier ✻, capitaine en 1er.

SERVICE DES POUDRES, ARTIFICES ET MUNITIONS

Chef Mostini ✻, capitaine en 1er.

SERVICE DES BATIMENTS ET MACHINES

Chef : Guillaume *dit* Gaiffe, capit. en 1er

SERVICE DE L'ARMEMENT DES PLACES ET LES CÔTES

Chef : Barjon ✻, lieutenant-colonel

ATELIER DE PRÉCISION

Directeur : Manceron ✻, capitaine en 1er.

LABORATOIRE DE CHIMIE.

Directeur . Ricq ✻, chef d'escadron.

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothécaire Roy (C✻), colonel d'arti... en retraite.

ARCHIVES.

Archiviste : Farcy (O✻), chef d'escadron d'artillerie en retraite.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS

Conservateur : Thiollet ✻, employé civil.

MUSÉE (AUX INVALIDES).

Conservateur . Robert (O✻), colonel.

ÉCOLES D'ARTILLERIE.

ÉCOLE L'ARTILLERIE DE DOUAI.
(1er corps)

Directeur . Pepin ✻, lieutenant-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE LA FÈRE.
(2e corps)

Directeur : D Aumale ✻, lieut.-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE VERSAILLES
(3e corps.)

Directeur Colcet-Meygret ✻, lieut.-col.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DU MANS
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Chartres]
(4e corps)

Directeur Robert (G. V G.) ✻, lieutenant-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE D'ORLÉANS
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Fontainebleau].
(5e corps

Directeur : Méliodon ✻, lieutenant-colonel.

ÉCOLE D'ART. DE CHALONS-SUR-MARNE.
(6e corps)

Directeur N

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE BESANÇON
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Dôle]
(7e corps)

Directeur : Malcor (O✻), lieutenant-col.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE BOURGES
(8e corps.)

Directeur . Erb (O✻, lieut.-col

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE POITIERS.
(9e corps.)

Directeur D'Esclaibes d'Hust (O✻), lieutenant-colonel

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE RENNES
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Fougères]
(10e corps)

Directeur . Que .le ✻, lieutenant-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE VANNES.
(11e corps.)

Directeur : Perrault O✻), lieutenant-colonel

ECOLE D'ARTILLERIE D'ANGOULÊME
[ayan. pour annexe le dépôt de matériel de Limoges].
(12e corps.)

Directeur : Martin (J. J.) (O✻), lieut.-colon.

ÉCOLE D'ART. DE CLERMONT-FERRAND
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Moulins]
(13e corps.)

Directeur : De Franclieu (O✻), lieutenant colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE GRENOBLE
[ayant pour annexe l'école de Valence].
(14e corps.)

Directeur : De Geoffre de Chabrignac (O✻), lieutenant-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE NIMES
[ayant pour annexe le dépôt de matériel d'Orange].
(15e corps)

Directeur : Faure Duril (O✻), lieut.-col.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE CASTRES
[ayant pour annexe le dépôt de matériel de Lunel]
(16e corps.)

Directeur . Albenque ✻, lieut.-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE TOULOUSE
(17e corps.)

Directeur , Foissac ✻, lieut.-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE TARBES
(18e corps)

Directeur : Pothier ✻, lieut.-colonel.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE VINCENNES
(19e brigade)

Directeur . Donop (O✻), lieut.-colonel.

ÉCOLE CENTRALE DE PYROTECHNIE MILITAIRE
à Bourges (8e corps).

Directeur : Gastine (V. A. L.) (O✻), chef d'escadron.

DIRECTIONS.

DIRECTION D'ALGER
(19e corps.)
Directeur : Berthier de Grandry ✲, col.

DIRECTION DE BASTIA
(15e corps.)
Directeur N . .

DIRECTION DE BAYONNE
(18e corps)
Directeur : Loyer (O✲), colonel

DIRECTION DE BELFORT.
Directeur . Bonnefond ✲, lieut.-colonel.

DIRECTION DE BESANÇON.
(7e corps)
Directeur : Desmazières (O✲), colonel.

DIRECTION DE BOURGES.
(8e corps.)
Directeur . Mondon (O✲), lieut.-colonel.

DIRECTION DE BREST
(11e corps.)
Directeur . Vidal (O✲), colonel

DIRECTION DE CHATEAUROUX
(9e corps.)
Directeur Regnier (O✲), colonel.

DIRECTION DE CHERBOURG.
(10e corps)
Directeur : Thiou ✲, colonel.

DIRECTION DE CLERMONT-FERRAND
(13e corps)
Directeur : Magdelaine (O✲), colonel.

DIRECTION DE CONSTANTINE.
(19e corps.)
Directeur : Faivre (O✲), lieut.-colonel.

DIRECTION DE DOUAI.
(1er corps.)
Directeur · Forqueray (O✲), lieut.-colonel.

DIRECTION DE GRENOBLE.
(14e corps.)
Directeur : Perrin (J. B.) (O✲), colonel.

DIRECTION DE LA FÈRE.
(2e corps)
Directeur : Louis (O✲), colonel.

DIRECTION DE LA ROCHELLE.
(18e corps.)
Directeur : Olivier (C. A.) ✲, lieut.-colonel.

DIRECTION DU HAVRE.
(3e corps .
Directeur : Blonde. (O✲), colonel

DIRECTION DE LILLE.
Directeur · Merlin (O✲), colonel.

DIRECTION DE LYON.
(14e corps.)
Directeur : Courné de Bohlaye (O✲), col.

DIRECTION DE NANTES.
(11e corps.)
Directeur : Moroud de Callac (O✲), colonel.

DIRECTION D'ORAN
(19e corps.)
Directeur . Clarinva. (O✲), colonel.

DIRECTION DE PERPIGNAN.
(15e corps.)
Directeur : David (O✲), lieut.-colonel.

DIRECTION DE REIMS.
(6e corps.)
Directeur . Bobet (O✲), colonel.

DIRECTION DE RENNES
(10e corps).
Directeur : Deleval (O✲), colonel

DIRECTION DE SAINT-OMER.
(1er corps.)
Directeur : Archambault de Montfort (O✲), colonel.

DIRECTION DE TOUL.
(6e corps.)
Directeur Bernadac (O✲), colonel.

DIRECTION DE TOULON.
(15e corps.)
Directeur : Mathieu (J. J. A) (O✲), colon

DIRECTION DE TOULOUSE.
(17e corps.)
Directeur : Audoy (O✲), colonel.

DIRECTION DE VERDUN.
(6e corps.)
Directeur . Cahous ✲, lieutenant-colonel.

DIRECTION DE VERSAILLES
(Gouvernement militaire de Paris.)
Directeur Deschamps (O✲), colonel

DIRECTION DE VINCENNES.
(Gouvernement militaire de Paris.)
Directeur . N .

ATELIERS DE CONSTRUCTION.

ATELIER DE TARBES.
(18e corps.)
Directeur . Florentin (O✻), lieut.-colonel.

ATELIER DE VERNON.
(3e corps.)
Directeur : Berthaut (J. E.) (O✻), colonel.

ATELIER D'AVIGNON.
(15e corps.)
Directeur : Massenet (J. C.) (O✻), colonel comm. le 1er rég. d'artil.-pontonniers.

ATELIER D'ANGERS
(9e corps.)
Directeur Serraz (P. H.) (O✻), colonel comm. le 2e rég. d'artill.-pontonniers.

ATELIER DE PUTEAUX
(Gouvernement militaire de Paris.)
Directeur Roger ✻, chef d'escadron.

POUDRERIE DE L'ARTILLERIE

POUDRERIE DU BOUCHET
(Gouvernement militaire de Paris.)
Directeur . Suget ✻, colonel.

MANUFACTURES D'ARMES.

MANUFACTURE DE CHATELLERAULT.
(9e corps.)
Directeur . Réallon (O✻), chef d'escadron.

MANUFACTURE DE SAINT ETIENNE
(13e corps.)
Directeur . Robert (E. A. E.) O✻, c.. d'esc.

MANUFACTURE DE TULLE
(12e corps.)
Directeur . Dubau (O✻), chef d'escadron.

SOUS-INSPECTION DES FORGES.

SOUS-INSPECTION DES FORGES DU NORD
à Mézières; — 6e corps.
Sous-Inspecteur . Bernard (J. B. C.) ✻, chef d'escadron

SOUS-INSPECTION DES FORGES DE L'OUEST
Rennes; — 10e corps.
Sous-Inspecteur . Gresel ✻, chef d'escadron

SOUS-INSPECTION DES FORGES DE L'EST
à Besançon; — 7e corps.
Sous-Inspecteur Perruchot ✻, lieut.-col

SOUS-INSPECTION DES FORGES DU CENTRE
à Nevers; — 8e corps.
Sous-Inspecteur Clément ✻, chef d'esc.

SOUS-INSPECTION DES FORGES DU MIDI
à Toulouse, — 17e corps.
Sous Inspecteur Didier ✻, chef d'esc.

FONDERIE DE BOURGES.

(8e corps.)

Directeur : Condren (O✻), colonel.

COMMISSIONS D'EXPERIENCES.

COMMISSION DE BOURGES.
(8e région.)
Président : Durlodot des Essarts (O✻), gén. de brigade.

COMMISSION DE CALAIS.
(1re région.)
Président : Wartelle (O✻), colonel.

COMMISSION DE VERSAILLES.
(3e région).
Président : De Contamine (O✻), gén. de brigade.

SECTION XI.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES

ÉTABLISSEMENTS

DÉPÔT CENTRAL DES POUDRES ET SALPÊTRES, A PARIS

(11, *rue de l'Arsenal.*)

Inspecteur général de 2e classe : M. Arnould ✻.
Directeur du dépôt central : M. Sarrau (O✻), ingénieur en chef de 1re cl.

RAFFINERIES ET POUDRERIES.

RAFFINERIE DE LILLE.
(1re région)
Directeur : M. Fancher ✻, ingénieur en chef de 1re classe.

RAFFINERIE DE SALPÊTRE ET DE SOUFRE DE MARSEILLE.
(15e région.)
Directeur : M. Hagron, ingénieur de 1re cl.

RAFFINERIE DE BORDEAUX.
(18e région.
Directeur : M. Biffe (O✻), ingénieur en chef de 1re classe.

POUDRERIE DE SAINT-PONCE
(6e région.,
Directeur M. Mialaret, sous-ingenieur

POUDRERIE ET DYNAMITERIE DE VONGES.
(8e region.
Directeur . M. Jacolot, ingenieur de 1re cl.

POUDRERIE DE SAINT-CHAMAS.
(15e région)
Directeur M Bruley, ingénieur de 1re cl.

POUDRERIE DE TOULOUSE.
(17e région)
Directeur : M. Joulin ✻, ingénieur en chef de 2e classe.

POUDRERIE DE SAINT-MÉDARD.
18e region,
Directeur : M. Mossier, ingénieur de 1re cl.

POUDRERIE D'ANGOULÊME.
(12e région)
Directeur : M. Desmaroux ✻, ingénieur en chef de 1re classe

POUDRERIE DU RIPAULT.
(9e région.)
Directeur : M. Morin, ing. de 1re classe

POUDRERIE DU PONT-DE-BUIS ET FABRIQUE DE COTON-POUDRE DU MOULIN-BLANC
(11e region.)
Directeur . M. Bérard ✻, ingénieur en chef de 2e classe

POUDRERIE D'ESQUERDES
(1re région.)
Directeur. M Billardon ✻, ing. en chef de 2e classe.

POUDRERIE DE SEVRAN-LIVRY.
(Gouvernement militaire de Paris.
Directeur : M. Lambert ✻, ingénieur en chef de 2e classe.

PERSONNEL

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

dans chaque grade et chaque classe, des ingénieurs des poudres et salpêtres.

Inspecteur général de 1re classe.

M. Maurouard (O✻), directeur de la 6e direction au ministère de la guerre, 1, rue d'Argenson, à Paris.

Inspecteur général de 2e classe.

M Arnould ✻, 6, rue Herschell, à Paris.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Biffe (O✻). | Desmaroux ✻. | Sarrau (O✻). | Faucher ✻.

En congé, hors cadre : M Roux (O✻).

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Joulin ✻. | Billardon ✻. | Lambert ✻. | Bérard ✻

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Morin. | Vieille | Bruley | Messier.
Hagron. | Desortiaux. | Jacotot.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Masson. | Dou. | Liouville. | Barral.
Hérisson-Laparre. | Contagne. | Chobillon.

En congé, hors cadre : MM. Deville, Boutmy, Sivori

Sous-Ingénieurs. MM.

Mialaret. | Louppe. | Biju-Duval. | Lancrenon.
Loiseau. | Bonafons | Vautard. | Bruneau.

En congé, hors cadre. M. Goupier

SECTION XII.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DU GÉNIE.

OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DU GÉNIE.

Les noms des officiers de l'état-major particulier du génie, ainsi que l'indication de leurs fonctions, se trouvent ci-dessus (page 933).

ÉTABLISSEMENTS DU GÉNIE.

DÉPOT DES FORTIFICATIONS,

à Paris

Directeur : M. Bressonnet (GO✻), général de division, président du comité des fortifications.

GALERIE DES PLANS-RELIEFS.

Conservateur. Le Beurrier (O✻), à Paris (emploi civil).

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE.

(1re section : Sossons et Valenciennes, 2e sect. : Besançon ; — 3e sect. : Nancy, Lunéville, Epinal et Toul ; — 4e section : Lyon).

Commandant. De la Noë ✻, chef de bataillon, à Paris

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES DU GÉNIE.

ÉCOLE DE VERSAILLES.

(Gouvernement militaire de Paris)

Commandant de l'école Jourdan ✻, chef de bataillon

ÉCOLE D'ARRAS.

(1er corps.)

Commandant de l'école : Fénéon ✻, chef de bataillon

ÉCOLE DE MONTPELLIER.

(16e corps)

Commandant de l'école. Duval-Lagarrigue ✻, chef de bataillon

ÉCOLE DE GRENOBLE.

(14e corps.)

Commandant de l'école : Percin ✻, chef de bataillon

GOUVERNEMENT DE PARIS.

Commandant du genie : M. Ansous (C✻), général de division.

DIRECTIONS SUPÉRIEURES DU GÉNIE.

1er ET 2e CORPS D'ARMÉE

Directeur superieur : Pleuvior (O✻), général de brigade, à Lille.

3e ET 4e CORPS D'ARMÉE.

Directeur supérieur : Weynand (O✻), gén. de brigade, à Rouen.

5e ET 6e CORPS D'ARMÉE

Directeur supérieur : Bovet (O✻), gén. de brigade, à Châlons-sur-Marne

7e ET 8e CORPS D'ARMÉE.

Directeur superieur Serve (C✻), général de brigade, à Besançon

9e ET 12e CORPS D'ARMÉE

Directeur supérieur : Barrabe (O✻), général de brigade, à Tours.

10e ET 11e CORPS D'ARMÉE.

Directeur supérieur : Le Descond de Coatpont (C✻), général de brig., à Nantes

13e ET 14e CORPS D'ARMÉE.

Directeur supérieur : Dhombres (O✻), général de brigade, à Lyon.

15e ET 16e CORPS D'ARMÉE.

Directeur supérieur : De Bussy (O✻), général de brigade, à Marseille.

17e ET 18e CORPS D'ARMÉE.

Directeur supérieur : Peaucellier (O✻), colonel, à Bordeaux.

19e CORPS D'ARMÉE.

Commandant supérieur du génie : Mariz (C✻), général de brigade, à Alger.
Chef d'état-major : Curette ✻, chef de bat.

DIRECTIONS DU GÉNIE.

1re. — DIRECTION DE PARIS.
Directeur : Lévy (O✻), général de brigade.

2e — DIRECTION DE VERSAILLES.
Directeur : Dambrun (O✻), colonel.

3e. — DIRECTION DE LILLE.
Directeur : Lelen (O✻), colonel.

4e. — DIRECTION D'ARRAS.
Directeur : Caste. (O✻), colonel.

5e. — DIRECTION D'AMIENS.
Directeur : Fauvel (O✻), lieut.-colonel.

6e. — DIRECTION DE ROUEN.
Directeur : Benker (O✻), colonel.

7e. — DIRECTION DU MANS.
Directeur : Perrin (C✻), colonel.

8e. — DIRECTION D'ORLÉANS.
Directeur : Hinstin (O✻), colonel.

9e. — DIRECTION DE CHALONS.
Directeur : Masselin (O✻), colonel.

10e. — DIRECTION DE TOUL.
Directeur : Meusier (O✻), colonel (réside à Nancy).

11e. — DIRECTION DE BESANÇON.
Directeur : Charon (O✻), colonel.

12e. — DIRECTION DE LANGRES.
Directeur : Bardonnaut (O✻), colonel.

13e. — DIRECTION DE BOURGES.
Directeur : Girard (O✻), colonel.

14e — DIRECTION DE TOURS.
Directeur : Tessier (O✻), colonel.

15e — DIRECTION DE RENNES.
Directeur : Segretain (O✻), lieut.-colonel.

16e. — DIRECTION DE NANTES.
Directeur : Hélie (O✻), lieut.-colonel.

17e. — DIRECTION DE BREST.
Directeur : Huberdeau (O✻), lieut.-colonel.

18e. — DIRECTION DE LIMOGES.
Directeur : Fleury (O✻), colonel.

19e — DIRECTION DE CLERMONT.
Directeur : Hugon (O✻), colonel.

20e. — DIRECTION DE LYON.
Directeur : Faure (O✻), colonel.

21e. — DIRECTION DE GRENOBLE.
Directeur : Loyre (O✻), colonel.

22e — DIRECTION DE MARSEILLE.
Directeur : Hitschler (C✻), colonel.

23e — DIRECTION DE TOULON.
Directeur : Rondel (O✻), colonel.

24e. — DIRECTION DE MONTPELLIER.
Directeur : Mengin-Lecreux (O✻), colonel.

25e — DIRECTION DE PERPIGNAN.
Directeur : N

26e. — DIRECTION DE TOULOUSE.
Directeur : Le Coispellier (O✻), lieut.-colonel.

27e. — DIRECTION DE BORDEAUX.
Directeur : Lamey (O✻), colonel.

28e — DIRECTION DE BAYONNE.
Directeur : Odier (O✻), colonel.

29e. — DIRECTION D'ALGER.
Directeur : Lesdos (O✻), colonel.

30e. — DIRECTION D'ORAN.
Directeur : Guichard (O✻), colonel.

31e. — DIRECTION DE CONSTANTINE.
Directeur : Desmares (O✻), colonel.

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ARTILLERIE DE MARINE.

M. Sainte-Beuve (O✻), colonel.

DIRECTION DE LA COCHINCHINE.

Directeur : Derbès ✻, chef de bataillon.

SECTION XIII.

CORPS DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

Intendants généraux, inspecteurs et intendants militaires.

PREMIÈRE SECTION (Activité et disponibilité.)

Intendants généraux inspecteurs. MM.

Blondeau GO✻ (*hors cadre*), *Président de section au Conseil d'État*, Paris.
Friant (C✻), Paris.
Lévy (C✻), *idem*.
Vigo-Roussillon (C✻), *idem*.
Largillier (C✻), *idem*.
Gayard (C✻), à Paris.
De la Chevardière de la Grandville C✻), *idem*
Perrier (O✻), *conseiller d'État*, directeur des services administratifs au ministère de la guerre

Intendants militaires MM.

[illegible] (C✻ intendant militaire de la [illegible] à Alger, à Alger
Samson (C✻), 19e corps d'armée
Laffon (C✻), int. milit. du gouv. de Paris
[illegible]
[illegible]
Jalibert (C✻), 3e corps d'armée.
Mony (C✻), 19e corps d'armée, à Alger
Demons (C✻), 9e corps d'armée.
Mery (O✻), 1re région
Castex (O✻), 14e corps d'armée
Rossignol (O✻), 17e corps d'armée.
Roux (O✻), 11e corps d'armée
Lemaître (O✻), 4e corps d'armée
[illegible] (O✻), 6e corps d'armée.
[illegible] (O✻), 7e région
[illegible] (O✻), 8e corps d'armée
Brousse (O✻), 1er corps d'armée.
Segonne (O✻), 6e région
[illegible] (O✻), 15e région.
[illegible], division d'Oran
[illegible]
[illegible], 5e corps d'armée.
[illegible] (O✻), 16e corps d'armée.
Saret de Boisbrunet (O✻), 2e corps d'armée.
Puffeney (O✻), 13e corps d'armée
Cachon (O✻), 7e corps d'armée
[illegible] (O✻), 10e corps d'armée
Mahieu (O✻) à la disposition du ministre
Courtois (O✻), 12e corps d'armée
[illegible] division de Constantine
[illegible], sous-directeur à la [illegible]

DEUXIÈME SECTION. (Réserve.)

Intendants militaires. MM.

Lefèbure (C✻)
Du Ferrière (C✻).
De Rostang (O✻).
Malet (O✻)

RÉSERVE

Intendants généraux inspecteurs. MM.

Bon Bodson de Noirfontaine (C✻).
Wolff (GO✻).
Mongin (C✻).
Robert (C✻).
Guihot (GO✻)
Réquier (C✻).
Bosq (C✻)
Bouché (C✻).
Bon de Séganville (C✻)
Testa (C✻).

Intendants militaires.

Blanquart de Bailleul (C✻).
Laselve (C✻).
Loncles (C✻).
Dutheil de la Rochère C✻)
West (C✻)
De Soye (C✻).

Desraynaud (C✲)
Lebrun (C✲)
[illegible]
D'Huc de Monsegou (C✲)
Danton (C✲).
Bon Lagé (C✲)
Rossi (C✲)
[illegible]
Bellet (O✲).
[illegible]don (C✲)
Bon Subervie (C✲).
Croisot (C✲)
[illegible] C✲
Perot C✲
Mallet C✲
Méry [illegible] C✲
[illegible]
Bellanger (O✲)
Barrère [illegible]✲)
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Sous-Intendants militaires de 1re classe. MM

Guillemin (O✲, Lourges
Greil (O✲), Vincennes
Canen (O✲), Versailles
Joba (O✲), Châlons-sur-M[illegible]
Lalaussade ✲, à Nantes
Létang (O✲ [illegible] Paris
Bonnaventure (O[illegible] Paris
Bonnamy (C✲), Paris
Lians (O✲, Toulouse
Du nord n (O✲), C[illegible]
S[illegible] (O✲) Lille
[illegible] O✲) Mon[illegible]
De Geoffre [illegible]
Simon ✲, Amiens
[illegible]aurent (O✲), Lyon
Lagneau (C✲)
[illegible]
[illegible] Bordeau
Lamothe de La[illegible]eze O✲, Limoges
P[illegible]
[illegible]enart (O[illegible]
Troyès
Denis
Fr[illegible]nebert (O[illegible]
[illegible]ros (O✲, Besançon
B[illegible]
Garric (O✲), Tours
[illegible]aubert (O✲), Dijon
Re[illegible]
[illegible]
[illegible] 10e division d'infant
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Bineau ✻, Moulins
Scherer ✻, Toulouse
Wornus ✻, C[illegible]bourg
Pernot (O✻) (1re division d'infant.), Paris
Macquin ✻, Paris
[illegible] d'Alger
T[illegible] Mans
Lemer[illegible], Lyon
Do[illegible] ✻, Toulouse.
[illegible] ✻, Lyon
[illegible] de Constantine.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Déjeaux [illegible]
Massiot [illegible]

[illegible]
Fr[illegible] division de Constantine
[illegible]
Laf[illegible]
[illegible]
De Ruffi de Pontevez Govaudan ✻, Oul[illegible]
Termonia ✻, Grenobl
[illegible], Caen
[illegible] ✻, Tunisie.
[illegible]
[illegible]
Cuijat *dit* Ma[illegible] ✻, Macon.
Roué ✻, Re[illegible]
Sa[illegible] La Fère
[illegible] ✻, Saint Etienne
[illegible] Laval
[illegible] L[illegible]
M[illegible]
D[illegible]
[illegible] Mars[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Bordeaux
D[illegible]
[illegible] division d'Alger
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Cu[illegible]
[illegible] ✻, Chambéry.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Hertrich (O✻), Vienn
Caunende ✻, Perpignan
Gomien ✻, Besançon
Delpech ✻, Compiegne.
Morna[illegible] ✻, Lyon
Mettetier ✻, Lôle
Joffroy ✻, Aix
Padovani ✻, Carcassonne.
Leroy ✻, Châteauroux
[illegible] ✻, secrétaire adjoint d[illegible]
[illegible]
[illegible]nes ✻ Agen
Barbet de la Close, ✻, Sedan
Am[illegible]oux (O✻), T[illegible]
Accury ✻, Versailles
L[illegible]orte ✻, Saint-Quentin
De Bang[illegible]
Clerc Laon
[illegible]
Lacapelle ✻, [illegible]
Pozzo di Borgo ✻ Mo[illegible]ier
[illegible]
[illegible] division d'Or
[illegible]
[illegible]
Gâche ✻, Blois.
Fradin de Belabre, Le Mans
Vanteaux ✻, Meaux
Carrerot ✻ Gap
[illegible], Mâcon
[illegible] division d'Oran
[illegible] Annecy
Gratien ✻ [illegible]
[illegible] [illegible]
Hénot ✻, Castres
Guillebert de Govin, Dijon.
[illegible] Montauban
[illegible]
[illegible]
Grelet [illegible]
[illegible]
[illegible]-sur-Saône
Garr[illegible]ion d'Alger
[illegible], [illegible] d'Oran
Brêchon ✻, bureau de[illegible] [illegible] [illegible] ministère [illegible] [illegible]
Bodecour ✻, Tunis
Delmat ✻, Tunisie
Manteis ✻ Tunis
[illegible]
[illegible]
Malvy, division de Constantine

Sous-Intendants militaires de 1re classe, MM.

[illegible]
[illegible] ✻, division d'Oran
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Taihemdier, Niort.
Rouquerol, Mezières.
Caumers, Albi.
Barthe, division d'Alger
Aymard, Nîmes
Hagron, Châlons-sur-Marne
Libersart ✻, Montpellier
Delenze ✻, Soissons.
Lerat-d'Albas, Nancy.
Issalène, division d'Alger.
De Touchebœuf Beaumont, Foix.
Claude, Le Puy.
Burguet, Brest.
Comert ✻, Rouen
Valet, Montauban
Chavasse, Montargis.
Fontes Saint-Malo
Courbon, Tunisie
Schuster ✻, division de Constantine
Ratié, division d'Oran.
Maurin, division d'Oran
Kuntz, division d'Alger
Carlieu, division de Constantine.
Billet, division de Constantine
Segonne [illegible]
Rebel ✻, Tunisie
Anceaux, Mont-de-Marsan.
Ventre, Chartres.
Vergne, Guéret
Noblot, Belfort.
Guillaume, Longwy
Dussutour, Cahors.
Garbaren, Tulle
Schnel Arras
Perrayre [illegible] Oran
Paulus, Lunéville
De Bonadona, division de Constantine
Cazalens, division d'Oran
Berger, Cambrai.
Ducoing, Tarbes
Vallée, division d'Oran
Chapelle, Nantes
Bartey, Paris
Gascon, division d'Alger
Peyrolle ✻, Auch.
Chavot, division d'Alger
Griolet, division d'Oran
Reichert ✻, Abbeville.
Rufin, camp de Sathonay.
Lassalon, Bar-le-Duc.
Dupont [illegible]
Kervella, Montdidier
De Bergevin, Maubeuge
Renaud, Mende
Double, division de Constantine
Dontin de Rosière, Ajaccio.
Jacobée, division d'Oran
Lanes ✻, Amiens
L'Arbalète, Tunisie
Berthoin, Fontenay Cort
Gauthier, Epernay
Guerrain, Tunisie
Coppey, Tunisie

SECTION XIV.

CORPS DE SANTÉ MILITAIRE.

Médecins-inspecteurs et pharmaciens-inspecteurs.

PREMIÈRE SECTION. — (Activité et Disponibilité.)

Médecin-inspecteur général.

M. LEGOUEST (C✻), président du comité consultatif de santé.

Médecins-inspecteurs. MM.

DIDIOT (C✻), directeur de l'École de médecine et de pharmacie militaires, membre du comité consultatif de santé.
BAIZEAU (C✻), directeur du service de santé au ministère de la guerre.
PERRIN (O✻), membre du comité consultatif de santé.
CHAMPENOIS (C✻), *idem*.
COLIN (O✻), *idem*.
DAGA (O✻), *idem*.
BAUDOUIN (O✻), disponible.
GAUJOT (O✻), *idem*.

Pharmacien-inspecteur.

M. COULIER (C✻), membre du comité consultatif de santé.

DEUXIÈME SECTION. — (Réserve.)

Médecin-inspecteur

M. N....

(Retraite.)

Médecins-inspecteurs.

VAILLANT (C✻).
MAILLOT (C✻).
HUTIN (C✻).
SÉDILLOT (C✻).
Bon LARREY (O✻).
COLMANT (C✻).
PÉRIER (C✻).
MARMY (C✻).
FROPO (C✻).
BRAULT (C✻)
GUEURY (C✻).
CAZALAS (C✻).
QUESNOY (C✻).

Pharmacien-inspecteur.

JEANNEL (O✻).

Médecins principaux et majors.

Médecins principaux de 1re classe. MM.

Meurs (O✻), division d'Alger.
Léon-Dufour (O✻), hôpital du Gros-Caillou.
Levié (C✻), hôpital de Marseille.
Vauthier (O✻), École militaire supérieure.
Perny (O✻), secrétaire du conseil de santé
Paulet (O✻), hôpitaux de Lyon.
Villemin (O✻), professeur à l'École de méd. et de pharmacie militaires.
Vedrènes (O✻), directeur du service de santé en Tunisie.
Roudet (O✻), hôpital de Rennes.
Maffre (O✻), hôpital de Bordeaux.
Alix (O✻), hôpital de Toulouse.
Culguet (O✻), hôpital de Lille
Reeb (F. T.) (O✻), hôpital de Versailles.
Raoul-Teslonchamps (O✻), École polytech.
Reeb (F. C.) (O✻), hôp. de Versailles.
Morand ✻, hôpital de Saïgon
Weber ✻, hôpital de Vincennes.
Dauvé (O✻), hôpital Saint-Martin.
Widal ✻, école de Fontainebleau.
Delcominète ✻, hôpital de Nancy
Boulongne (O✻), hôpital de Vincennes.
Castex (O✻), hosp. civil de Montpellier.
Allaire (O✻), hôpital d'Amélie-les-Bains.
Rizet (O✻), hôpital de Bourges.

Servier ✻, hôpital de la Charité à Lyon
Raoult (O✻), état-major de la place de Paris
Leplat ✻, hôpital Saint-Martin.
Corbu ✻, hôpital du Gros-Caillou
Hamel ✻, hôpital du camp de Châlons.
Arnould ✻, hôpital de Lille.
Papillon (O✻), École de cavalerie à Saumur.
Le garde (O✻), hôpital de La Rochelle.
Hattute (O✻) [illegible] de Constantine
Vallin ✻, professeur à l'École de médecine et de pharmacie militaires
Aron (J.) ✻, hôpital de Metz
Mourlon ✻, hôpital de la 3e division de Constantine, d'Oran provisoirement)
Mathieu ✻, professeur à l'École de médecine et de pharmacie militaires.
Spillmann ✻, hôpital de la division d'Alger

Médecins principaux de 2e classe MM.

Morache ✻, hôpital de Bordeaux.
Libermann (O✻), secrétaire adjoint du comité consultatif de santé.
Pallé (Joseph) (O✻), hôpital de Lyon [illegible]
Léques (O✻) division d'Oran
Palle (Jean) ✻, division d'Oran
Fée ✻, hôpital de Toulouse
Boisseau ✻, hôpital de Bayonne.
Meige ✻, hôpital du Gros-Caillou.
[illegible] ✻, corps d'occupation en Tunisie.
Bourot (O✻), hôpital du Gros-Caillou.
Tarneau ✻, hôpital de Belfort.
Hurst ✻, hôpital du camp de Châlons.
Dujardin Beaumetz ✻, division d'Alger.
Chartier (O✻), corps d'occup. en Tunisie.
Poncet ✻, hôpital Saint-Martin, à Paris.
Giard ✻, hôpital de Bayonne
[illegible]
[illegible], hôpital de la Charité à Lyon.
[illegible] hôpital de Nancy.
Durant ✻, hôpital d'Amélie-les-Bains.
Chanert ✻, hôpital de Bastia
Massa-Saup ✻, hôpital Saint-Martin, à Paris
Gundamin ✻, hôpital de Bordeaux
Sala ✻, hospice civil de Cherbourg
Dupeyron ✻, hôpital de Versailles
[illegible]rne ✻, hôpital de Vincennes.
[illegible]nérin ✻, hôpital de Versailles
Krug-Basse ✻, hospice civil d'Arras
Paoli ✻, hôpital de la division d'Oran.
Du Courtioux ✻, hôpital de la division de Constantine
Arnaud ✻, hôpital de Perpignan
Baudoux ✻, hôpital de la division [illegible]
Kelsch ✻, hôpital de la division [illegible]
Jacob ✻, hôpital des Colinettes à Lyon
Chauvel ✻, prof. à l'École du Val-de-Grâce
Albert (P.) ✻, division d'Alger
[illegible]
Debaussaux ✻, hôpital de Rennes
Pernod ✻, hôpital de Besançon

Médecins-majors de 1re classe MM

Joste (O✻), [illegible] de la Seine.
Constantin (O✻), [illegible]
Scoutetten (O✻), 84e [illegible]
Peigné (O✻), 18e d'artillerie.
[illegible]rond ✻, 110e de ligne
[illegible]ne (O✻), 13e d'artillerie.
[illegible] (O✻), 7e de ligne
[illegible]ne ✻, 102e de ligne
Jacquemart ✻, 51e de ligne
Pelerin ✻, 94e de ligne
[illegible]lle ✻, 143e de ligne
Clédat de la Vigerie ✻, 60e de ligne
Clary (O✻), 30e de ligne.
[illegible] (O✻), 31e d'artillerie.
Manaval (O✻), hôpital de Cambrai.
Faÿ (O✻), 35e de ligne
[illegible] (O✻), attaché à l'École de méd. et pharmacie militaires
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Vezet ✻, 93e d'artillerie
[illegible] ✻, 2e d'artillerie
Villeret de Vergèz ✻, 1er d'artillerie pontonnier
Tardy ✻, 38e de ligne
Bontemps ✻, 115e de ligne.
[illegible] ✻, 11e de ligne
[illegible] ✻ recrut de la Seine et prison milit
[illegible] ✻, hôpital de Nice
Morel ✻, 14e d'artillerie
Mohnier ✻, école spéc. milit[illegible]
Fauque ✻, 55e de ligne
Milon ✻, corps d'occupation de Tunisie
Combier ✻, 12e d'[illegible]
Gobu ✻, 139e de ligne
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], 118e de ligne
[illegible] de la div. de Cons[illegible]
Lanon de Lachèze ✻, 78e de ligne.
Jean ✻, 89e de ligne.
Dieu ✻, division de Constantine.
Bergé ✻, 2e zouaves.
Guyon ✻, 4e de ligne.
[illegible]
Emery Desbrousses (O✻), 96e de ligne.
Tardif ✻, 46e de ligne.
[illegible]
[illegible] pompiers de Paris.
[illegible] corps d'occupation de Tunisie
[illegible]
[illegible] 2e d'artillerie.
[illegible] ✻, 65e de ligne.
[illegible] ✻, 1er zouaves.
Sommeiller ✻, garde républicaine.
Ducamez (O✻), 33e de ligne
[illegible] ✻, hôpital du Gros Caillou.
Beitz ✻, hôpital de Chambéry.
Drouot ✻, division de Constantine (p. o.), corps d'occupation de Tunisie.
[illegible] ✻, hôpital de Vincennes.
Sauvin ✻, 14e de ligne
Bablon ✻, division d'Alger.
Deslandes ✻, hôpital de Porquerolles.
Solme ✻, 41e de ligne.
Courtin ✻, 101e de ligne.
Talon ✻, 83e de ligne.
Morisson ✻, 48e de ligne.
Dufour ✻, 32e de ligne.
Chassagne ✻, hôpital de Nancy.
Martin ✻, 87e de ligne.
Ferron ✻, 57e de ligne.
[illegible] ✻, hôpital de Bastia.
Longet ✻, 32e d'artillerie.
[illegible], de Tunisie
Bucquoy ✻, 100e de ligne.
Dagnenet ✻, 4e d'artillerie.
[illegible] ✻, hôpital de Valenciennes.
[illegible]ard ✻, hôpital Saint Martin
[illegible] ✻, division de Constantine.
[illegible]aud ✻, hôpital de Versailles.
[illegible]blan ✻, 77e de ligne.
[illegible] ✻, 2e d'artillerie pontonniers.
[illegible]mont ✻, hôpital de Toulouse.
[illegible] ✻, hôpital civil de Grenoble
[illegible]hon ✻, hôpital de Belfort.
Malabard ✻, 66e de ligne
Jumayne ✻, 18e de ligne

[illegible]
[illegible] Gros Caillou [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻, 21e d'artillerie
[illegible] ✻, 1er tirailleurs
[illegible] ✻, 2e de ligne
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻, division d'Oran
[illegible] de Constantine.
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻, 129e de ligne
[illegible] division de Constantine.
[illegible] (*hors cadre*)
[illegible] ✻ [illegible] ligne
[illegible]
[illegible] ✻ [illegible]
Vanmerris ✻, hôpital de Dunkerque.
Lenoir, division d'Oran.
Aplé ✻, division d'Alger, dét. en Tunisie.
Wéber ✻, 3e tirailleurs algériens.
Delmas ✻, 137e de ligne
[illegible], 13e [illegible]
Taquoy ✻, 5e de ligne.
Bertelé ✻, division d'Alger.
Bouchez ✻, division de Constantine.
Robert, profess. au Val-de-Grâce, à l'Ecole de médecine et de pharmacie militaires.
[illegible]
Fourn[illegible]er ✻, prison militaire de Lyon.
Kiée ✻, 3e d'artillerie.
Jessot ✻, 8e de ligne
Liénard ✻, hôpital de Sedan.
[illegible]
Gaume ✻, 19e de ligne.
Berrand ✻, 10[illegible]
Lou[illegible]s ✻, 44e de ligne.
[illegible]
Czernicki ✻, hôpital de Marseille.
Pineau ✻, 54e de ligne.
Beaurles ✻, 53e de ligne.
Roux, 8e de ligne.
Du Cazal, profess. agrégé à l'Ecole de médecine et de pharmacie militaires.
Moutet ✻, 33e d'artillerie.
Chaman ✻, hôpital de Perpignan.
Josien ✻, 7e d'artillerie
Planque ✻, 25e de ligne.
Meynier ✻, 109e de ligne.
Thomas ✻, 11e d'artillerie.
Aubert ✻, 3e de ligne.
Uzu ✻, corps d'occupation de Tunisie.
[illegible] ✻ [illegible] ligne
Senut ✻, 144e de ligne.
Delort ✻, 38e d'artillerie.
Maurin ✻, hôpital de Givet.
Joly, 6e d'artillerie
Paloque ✻, 7e de ligne.
Laurens ✻, division d'Alger.
Mounier ✻, division d'Alger.
Augerde ✻, 91e de ligne.
Brunet, recrutement de la Seine.
[illegible] hospice civil de [illegible]
Richard ✻, 6e d'artillerie.
Oberlin, division d'Oran.
Berger ✻, corps d'occupation de Tu[illegible]e

Jeunehomme ✻, hôpital de La Rochelle.
D'Hennezel ✻, 106e de ligne
Jeanmaire, corps d'occupation de Tunisie
Dogny ✻, 21e de ligne.
Rivière ✻, 35e d'artillerie
Vivier ✻, 3e du génie
Carayon ✻, 48e de ligne
Comte ✻ 2 e de ligne
Aphaut, 4e du génie
Guillemin, corps d'occupation de Tunisie.
Bar, 69e de ligne
Foch ✻, 26e d'artillerie.
Galzain ✻, 62e de ligne.
Bouchardat, 131e de ligne.
Mathias ✻, 98e de ligne.
Schindler, parc de construction de Vernon
Thierry ✻, 37e d'artillerie.
Damas, 58e de ligne.
Protain ✻ 35e d'artillerie
Blavot ✻, 10e d'artillerie
Dumont ✻, [illegible] ligne
Robert ✻, 79e de ligne
Soulbieu ✻, 135e de ligne
Vieusse, hôpital de la division d'Oran
Dernzay, hôp. de la div. de Constantine.
Eichinger, hôp de la div. de Constantine
Hahn, 134e de ligne
Evrard, 99e de ligne
Raimond ✻ 86e de ligne
Salomon ✻ hôpital de la division de Constantine, de retour en France
Landrin ✻, 75e de ligne.
Minzor ✻, 122e de ligne
Maubeux ✻, hôpital de Lille.
Annequin ✻, hôp. de la div. d'Oran
Ronflay, hôpital de Maubeug.
Deville, 142e de ligne
[illegible] ✻, 57e de ligne.
[illegible] ✻ 4e de ligne
[illegible] de la div. de Constantine
Delmas ✻, hôpital de la division d'Oran
Accomas, 124e de ligne
[illegible]ra, hôp. de la div. de Constantine.
[illegible]rin, 90e de ligne
Huntzy, 2e de ligne.
[illegible] hôpital de la division d'Alger
Dasseux, 120e de ligne
Lemardeley, cabinet du directeur de la 7e direction
Dubois ✻, 36e d'artillerie
Gayda, division d'Alger
Charton, 10e de ligne
Tailor ✻, 1er d'artillerie.
Scovazzo, 15e d'artillerie.
Boncour ✻, division d'Oran
[illegible] ✻, division de Constantine, détaché en Tunisie
Ruez ✻, 80e de ligne
Nicol, division de Constantine
[illegible] artillerie de ligne
Geschwind, 13e de ligne.

Pharmaciens principaux et majors

Pharmaciens principaux de 1re classe. MM.

Jaillard ✻, pharmacie centrale, à Paris
Ollivier ✻, hôpital du Gros-Caillou.
Courant ✻, hôpital Saint Martin
Schmitt ✻ réserve de Marseille
Marty ✻, prof. à l'École du Val-de-Grâce

Pharmaciens principaux de 2e classe. MM

Pélissié ✻ [M], hôpital de Toulouse
Fleury, hôpital de Lyon (Charité
Boudlard ✻, hôpital de Versailles
Warnier ✻, hôpital de Bourges

Pharmaciens-majors de 1re classe MM.

Tricot ✻, hôpital de Bordeaux
Lafon ✻, division de Constantine.
Debeaux ✻, division d'Oran
Villard ✻, garde républicain
Delcusse ✻, division d'Alger
Truquet ✻, hôpital d'Ajaccio
Mullet ✻, hôpitaux de Lyon (Colinettes).
Puig ✻, hôpital d'Amélie-les-Bains.
Dubeau ✻, hôpital de Bayonne
Péhéau ✻, hôpital St-Martin, Paris
Parant, hôpital de Nancy
Thomas (O✻), hôpital de Vincennes
Judicis ✻, hôpital de Versailles
Gret ✻, pharmacie centrale, à Paris
Marraud ✻, division de Constantine
Bernard ✻, hôpital [illegible]
Guériteau ✻, hôpital de Rennes.
Schneuffelé ✻, ministère de la guerre (bureau des hôpitaux)
Ceisson ✻, hôpital de Lyon (Charité)
Galimard ✻, division d'Oran.
Rebuffat ✻, hôpital de Belfort.
Figuier ✻ (*hors cadre*), professeur à l'École de Bordeaux
Arnaud ✻, hôpital de Lille
Cothon ✻, hôpital de Marseille.
Villeron Denis de ✻, divis de Constantine.
Bonnard, division d'Alger
Bouillon, division d'Oran.
Roquesplo ✻, réserve des médic., à Marseille.
Aubrit ✻, hôpital du Gros-Caillou
Pons ✻, hôpital du camp de Châlons
Ulrich ✻, division de Constantine
Boué ✻, hôp. de la div. de Constantine
Barcker, division d'Alger
Catenac ✻, hôpital de Perpignan.
Mo[illegible]lade, hôpital de la division d'Alger.
Amsler, hôpital de la Charité, à Lyon
Ballard, hôpital de Cambrai

SECTION XV.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

SERVICE DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

Officiers d'administration principaux MM

Goulet O✲, ministère de la guerre.
Marlaud ✲, division d'Alger.
Jollivet, à Limoges.
Rondin, à Rouen
Bovier Lapierre ✲, à Clermont-Ferrand
Brunelet ✲, à Paris.
Boulet, à Amiens
Monot ✲, à Lyon (14e rég.).
Hoël ✲, au Mans.
Liénart, à Besançon (7e rég
Dolle, à Lille
Lassa ✲, à Montpellier
Berge, à Rennes
Vincent ✲, à Toulouse
Tourniez, à Nantes
Dufau ✲, à Marseille (15e rég.)
Coche, à Bordeaux
Milot, à Orléans
Guinemand, à Bourges
Simon, à Châlons-sur-Marne

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

Officiers d'administration principaux. MM.

Terriggi ✲, à Paris (vivres)
Mondielli ✲, à Lyon (vivres et 25e section d'ouvriers)
Bonnin ✲, à Vincennes (vivres, fourrages et ateliers d'art).
Cazendini ✲, à Vaugirard (fourrages)
Guerrieri ✲, à Marseille (vivres et fourrag.).
Marlier ✲, à Versailles (fourrages)
Bobier, à Paris, la Râpée (fourrages)
Michel (J. E.), à Briançon (vivres, fourrag.)
Proust (D. A. G. T.) ✲, à Versailles (vivres et 24e section d'ouvriers).
Goussault, à Besançon (vivres, fourrages).
Lambert (F. A. J. A.), Tunisie
Crépy (L. J. J.) ✲, à Lyon (fourrages et 14e section d'ouvriers)
Fromy (J. E.) ✲, à Grenoble (vivres et fourrages)
Paulmier ✲, à Bourges (vivres et fourrages).
Marcilhac ✲, à Toulouse (vivres et 17e section d'ouvriers).
Bain ✲, à Dijon (viv., f. et 8e sect. d'ouv.).
Guyod ✲, à Bordeaux (v. et 18e sect. d'ouv.).
Francès ✲, à Billancourt (Paris)

SERVICE DES HOPITAUX MILITAIRES.

Officiers d'administration principaux. MM.

Sézary ✲, hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.
Fromentin ✲, hôpital de Vichy et 13e section d'infirmiers
Lacrampe ✲, hôp. du Gros-Caillou, à Paris.
Montalti ✲, hôpital d'Oran et 20e section d'infirmiers
Basset ✲, mag. central des hôpit., à Paris.
Gilbert ✲, hôpital Saint-Martin, à Paris.
Schuster, hôpital du Dey, à Alger.
Virmontois, hôpital militaire de Vincennes et 23e section d'infirmiers
Masson, hôpital militaire de Versailles et 24e section d'infirmiers
Michel ✲, hôpital militaire de Bourbonne.
Marsin ✲, hôpital militaire de Constantine
Fèvre ✲, hôpital de la Charité, à Lyon et 21e section d'infirmiers
Boileau ✲, hôp. de Toulouse et 17e sect. d'inf.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

Officiers d'administration principaux. MM.

Imbert de Saint-Brice ✲, à Lyon.
Sers ✲, à Bordeaux
Reygolliet ✲, à Marseille.
Richard, à Lille.
Desoli ✲, à Billancourt (Paris).

SECTION XVI.

SECTIONS DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT-MAJOR ET DU RECRUTEMENT.

Commandants MM

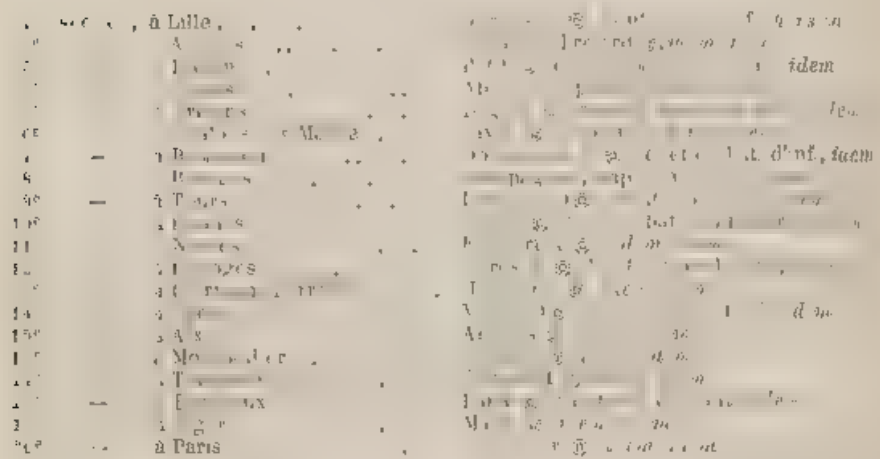

SECTION XVII.

SECTIONS DE COMMIS ET OUVRIERS MILITAIRES D'ADMINISTRATION.

Commandants. MM

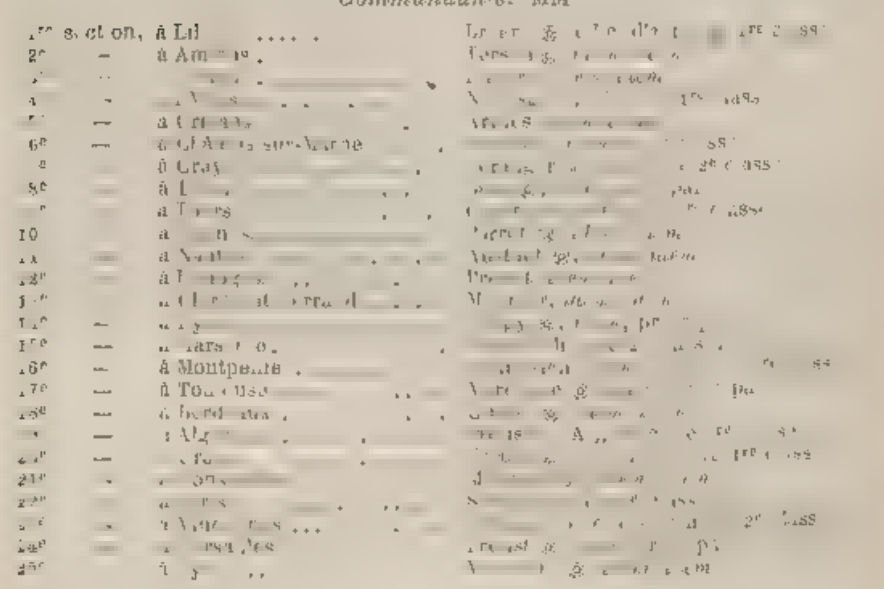

SECTION XVIII.

SECTIONS D'INFIRMIERS MILITAIRES

Commandants MM.

[illegible] section	—	à [illegible]	M[illegible], [illegible] de 1re classe
2e	—	à Amiens	Bo[illegible]
3e	—	à Versailles	[illegible]
4e	—	au Mans	[illegible]
5e	—	à Vincennes	[illegible]
6e	—	au camp de Châlons	[illegible]
[illegible]	—	à Dôle	[illegible]
8e	—	au camp d'Avord	Dromard, *idem*, *idem*
[illegible]	—	à Tours	[illegible] classe
10e	—	à Rennes	[illegible]
11e	—	à Nantes	[illegible] classe
12e	—	à Limoges	[illegible]
13e		à Vichy	Frondenton ✱ [illegible] de 1re classe
14e		à Lyon (Charité)	Lepetit, offic. d'[illegible] 2e classe
15e		à Marseille	Marc[illegible], officier [illegible]
16e		à Perpignan	Dieu ✱, offic[illegible] de 1re classe
17e		à Toulouse	Boulenger ✱, offic. d'administrat. principal.
18e	—	à Bayonne	Ferze, *idem* de 1re classe
19e	—	à Alger	Camoin, *idem* de 2e classe
20e	—	à Oran	Montail ✱, *idem*, principal
21e	—	à Philippeville	Bonastre, *idem* de 1re classe
[illegible]		à Paris (Val-de-Grâce)	Giovannoni, *idem*, *idem*
23e		à Vincennes	Virmontois, *idem*, principal
24e		à Versailles	Massot, *idem*, *idem*
25e		à Lyon	Fèvre ✱, *idem*, *idem*.

SECTION XIX.

AUMONIERS MILITAIRES.

SERVICE RELIGIEUX DES HOPITAUX

Aumôniers de 1re classe. MM.

De Bertrand de Beuvron ✱, hôpital du Val-de-Grâce.
Vimard ✱, hôpital du Gros-Caillou.
Legeay, hôpital de Versailles

Aumôniers de 2e classe. MM.

Giraudier ✱, hôpital militaire de Lyon.
Meyer, hôpital du Dey, à Alger.
Roux, hôpital de Marseille
Lemme, hôpital de Constantine.
Guérard de Saint-Firmin, hôpital Saint-Martin, à Paris
Sibassié, hôpital du Val-de-Grâce
Thomas, hôpital de Vincennes.
Carnel, hôpital de Lille.
Pompart, hôpital d'Oran
Gérardin, hôpital du camp de Châlons.
Lèbre, hôpital de Bourges

Aumôniers de 3e classe. MM.

Matricon ✱, hôpital des Collinettes, à Lyon.
Delhoste, hôpital de Perpignan.
Albarny, hôpital de Toulouse.
Julia, hôpital d'Amélie-les-Bains.
Brincas, hôpital de Bayonne.
Boisnard ✱, hôpital de La Rochelle.
Boyer, hôpital de Bordeaux.
Peley, hôpital de Belfort.
Girard, hôpital de Nancy

Aumôniers de 4e classe. MM.

Spinosi, hôpital d'Ajaccio.
Clarisse, hôpital de Valenciennes.
Hesnard, hôpital de Rennes.
Dunaime, hôpital de Sedan.
Crié, hôpital de Maubeuge.
Salvetti, hôpital de Bastia.
Compayrot, hôpital de Dôle.
Bommelaër, hôpital de Dunkerque.
Desmidt, hôpital de Cambrai.

Aumôniers de 5e classe. MM.

Coppens, à Boulogne-sur-Mer.
Imbert ✻, hôpital de Nice.
Guérin, hôpital de Givet.
Trépier ✻, hôpital de Chambéry.

SECTION XX.

VÉTÉRINAIRES MILITAIRES.

Vétérinaires principaux de 1re classe. MM.

Duplessis ✻, commission d'hygiène hippique, 1er ressort vétérinaire.
Féger (O✻), commission d'hygiène hippique, 2e ressort vétérinaire.
Capon ✻, 3e ressort vétérinaire.
Hédreux ✻, 9e ressort vétérinaire.
Paté ✻, 10e ressort vétérinaire.

Vétérinaires principaux de 2e classe. MM.

Bizot ✻, 5e ressort vétérinaire.
Souvigny ✻, 8e ressort vétérinaire.
Germain ✻, 4e ressort vétérinaire.
Bonnet ✻, 6e ressort vétérinaire.
Barthes ✻, 7e ressort vétérinaire.

SECTION XXI.

INTERPRÈTES MILITAIRES.

Interprètes principaux. MM.

Gabeau (O✻), détaché provisoirement au ministère de la guerre et au service de l'Algérie, à Paris.
Clerc ✻, à Alger, près le gouverneur général civil de l'Algérie.
Jauvat ✻, détaché au 1er conseil de guerre de la division d'Alger, à Alger.
Ricot ✻, employé près M. le général commandant le 19e corps d'armée.
Guin ✻, employé à la division d'Oran, à Oran.

SECTION XXII.

RECRUTEMENT ET MOBILISATION.

PERSONNEL SPÉCIAL AU RECRUTEMENT, A LA MOBILISATION ET AUX RÉQUISITIONS.

	Bureaux.	*Commandants*
1re Région.	Lille	Duchesne ✻, lieutenant-colonel d'infant. (*hors cadre*).
	Valenciennes	Gravis (O✻), chef de bataillon d'infant. (*hors cadre*).
	Cambrai	Lafleur (O✻), chef de bataillon d'inf. en retraite
	Avesnes	Frabler (✻), chef de bataillon d'infant. (*hors cadre*)
	Arras	[illegible] bataillon d'infant. en retraite.
	Béthune	[illegible] de cavalerie en retraite.
	Saint-Omer	[illegible] (✻), chef de bat. d'inf (*hors cadre*)
	Dunkerque	[illegible] bataillon d'inf. (*hors cadre*).
2e Région.	Soissons	Bertrand ✻, chef de bataillon du genie (*hors cadre*)
	Saint-Quentin	Verroux (O✻), chef de bataillon d'infant. en retraite
	Beauvais	Hubert ✻, *idem*
	Amiens	Anthoine Prémare ✻, lieut colonel d'inf. *h. cadre*
	Compiègne	Guilleman ✻, chef de bat. d'infanterie (*hors cadre*
	Abbeville	Florand ✻, chef d'escadrons de cavalerie en retraite
	Laon	Belot ✻, chef de bataillon d'infanterie (*h. cadre*)
	Péronne	Deleeus (O✻), chef de bataillon d'infant. en retraite.
3e Région.	Bernay	Marengo (O✻), chef de bataillon d'inf. en retrait.
	Évreux	Balmagère ✻, chef de bat. d'infanterie (*hors cadre*).
	Falaise	[illegible] (O✻), chef de bataillon d'infant. en retraite
	Lisieux	Garot ✻, chef de bat. d'infanterie (*hors cadre*).
	Rouen (Nord)	Petit ✻, *idem*
	Rouen (Sud)	Cumon ✻, *idem*.
	Caen	Harmignies (O✻), chef d'escadrons de caval. en retr
	Le Havre	Mirville ✻, chef d'escadrons de cavalerie (*h. cadre*).
4e Région.	Laval	Bénézech ✻, chef de bataillon d'infanterie (*h. cad.*).
	Mayenne	Grandin ✻, *idem*
	Mamers	Collignan ✻, chef d'esc. de cavalerie (*hors cadre*)
	Le Mans	[illegible] (O✻), chef de bataillon d'infant. en retraite
	Dreux	Philippe ✻, *idem*
	Chartres	Legendre O✻, *idem*
	Alençon	Crochon O✻, *idem*.
	Argentan	Latreille (O✻), *idem*
5e Région.	Sens	Gabrielli (O✻), chef de bataillon d'inf (*hors cadre*).
	Fontainebleau	Dejean ✻, chef de bataillon d'infanterie en retraite
	Melun	Dyonnet (O✻), *idem*
	Coulommiers	Caillard ✻, chef d'esc. de cavalerie en retraite.
	Auxerre	Bermont O✻, *idem*.
	Montargis	Laussu ✻, chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*).
	Blois	Bataille ✻ chef d'escadrons de cavalerie en retraite.
	Orléans	Daguin ✻, chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*)
6e Région.	Nancy	Martinet ✻, chef de bataillon d'infant. (*hors cadre*).
	Toul	Delaporte ✻, *idem*.
	Neufchâteau	Gaück ✻, *idem*.
	Verdun	Abraham M. A.[illegible] ✻, *idem*
	Mézières	Argoud ✻, chef de bataillon d'infanterie en retraite
	Bar-le-Duc	Dumoulin ✻, chef de bat. d'infanterie (*h. cadre*).
	Troyes	Guilbault ✻, *idem*
	Châlons-s.-Marne	Robin ✻, chef d'escadrons de cavalerie en retraite

7e Région.

Beck ✻, chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*).
Ga ✻, *idem*.
Despagne ✻, *idem*.
Matine ✻, chef de bataillon d'infanterie en retraite
Castagne (O✻), chef de bataill d'inf (*hors cadre*)
Dominique (O✻, *idem*
Sériz at ✻, *idem*
Lajus ✻, chef de bataillon d'infanterie en retraite

8e Région

Peyras ✻, chef de bataillon d'infant. (*hors cadre*)
e ✻, cap d'inf *h. cad.* comm provis de bur
(O✻), chef de bat. d'in *hors cadre*
✻, *idem*
✻, chef d'escad de ca te
✻, chef de bat. d'infanterie en retra
Gougeot (O✻), chef d'escadron d gend en retraite.
Champs ✻, chef de bataillon d ant (*hors cadre*).

9e Région

Berlon ✻, chef d bat. d'infanterie (*hors cadre*).
Méry (O✻), chef bataillon d'infanterie en retraite
Ro ette de Mon rand ✻, chef de bat. d'inf. (*hors cadre*)
Loyer (O✻), *idem*
Dumont (O✻), lieutenant-colonel d'inf. (*hors cadre*).
Codet O✻, chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*).
Gu onic ✻, *idem*.

10e Région

Hœcker ✻, chef de bataillon d'infant. (*hors cadre*).
(O✻), chef de bataillon d'infant. en retraite
, chef de bat. d'infant. (*hors cadre*)
✻, *idem*
chef de bat. infanterie en retr
de bataill d'infanterie (*hors cadre*)
chef de bataill d'infanterie en retraite
Fiste ✻ chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*).

11e Région

rt (O✻), ch de bataillon d'infant. (*h. cadre*).
Lormerie ✻, *idem*
Carbonnier ✻, chef de bataillon d'infant. (*h. cadre*).
Menière (O✻), chef de bataillon d'inf en retraite.
Chapin ✻, *idem*.
Martel ✻, chef de bataillon d'infanterie (*hors cadre*)
G nd ✻, *idem*
Baud n ✻, *idem*

12e Région

Limoge
Lurosoy ✻, fanterie (*h. cadre*)
Chapuy ✻, chef d escadrons cavalerie en retraite
Baudo ✻, chef de bataillon d'inf. (*hors cadre*).
T
Perig
Pue ✻, *idem*
ambot ✻, *idem*
Wilmet ✻, chef d'esc. du train d'artill en retraite.
Lantheaume (O✻), chef de bataill d'inf. (*h. cadre*).
Bergerac
Douce ✻, *idem*.

13e Région

Couture ✻, chef de bat. d'inf. (*h. cadre*)
✻, *idem*
n ✻, lieutenant-colon nt. (*h. cadre*)
ault ✻, chef de bat d'inf *hors cadre*)
(O✻), chef de b
Rupert ✻, *idem*
Dudon (O✻), chef de bataill d'infanterie (*hors cadre*)
Roma
Perrot (O✻), chef d'escadron d'artillerie en retraite.

14e Région

Grem
at d'infant. en ret
re, *hors ligne*,
(O✻), chef d'escad e (*hors cadre*).
Cl
Fr rt ✻, chef de bat. d'infanter (*hors cadre*).
Robert ✻, *idem*
Ott ✻, *idem*.
(O✻), chef de bataillon d'inf nt. en retraite.
Bouchon ✻, *idem*.

16e Région	Toulon	Padroni (O✻), chef de bataillon d'infant. en retrait
	Antibes	Allé O✻, *idem*
	[illegible]	[illegible], chef [illegible] (*hors cadre*)
	Digne (2e bureau)	Daubran Delisle ✻, *idem*.
	[illegible]	Bosquette ✻, *idem*
	Nîmes	Barthélemy ✻, *idem*
	Avignon	Houlès ✻, *idem*.
	Privas	Germa ✻, *idem*
	Pont-Saint-Esprit	Signard ✻, *idem*
17e Région	Béziers	Thouzellier ⊛ O✻), chef de bataill. du génie en retr.
	Montpellier	Guilfroy ✻ chef de bataillon d'infanterie (*h. cadre*)
	[illegible]	[illegible], *idem*
	Rodez	[illegible]
	Narbonne	[illegible]
	Perpignan	[illegible] bataillon d'infanterie [illegible]
	[illegible]	[illegible] ✻, chef de bataill. d'infanterie (*h. cadre*)
	[illegible]	[illegible], *idem*
	[illegible]	[illegible] d'escadron de cavalerie en retraite
	[illegible]	[illegible] chef de bataillon d'infanterie en retraite
	[illegible]	[illegible] chef de bataillon [illegible] *hors cadre*,
	Montauban	[illegible]bert ✻, chef de bataillon [illegible]
	Toulouse	Chopinet ✻, chef de bataillon [illegible]
	[illegible]	[illegible] (O✻, [illegible]
	Mirande	[illegible] ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite.
	[illegible]-Gaudens	Sainte Mar[illegible] ✻ chef de bataillon d'inf. (*hors cadre*)
18e Région	Saintes	Béléonot ✻, chef de bataillon d'infanterie en [illegible]
	La Rochelle	Guiberteau (O✻), *idem*
	Libourne	Bernard (O✻), chef d'esc. de cavalerie en retrait[illegible]
	Bordeaux	Gravier (O✻, lieut colonel d'infanterie en retraite
	Mont-de-Marsan	Lemonnier, chef de bat. d'infanterie (*hors cadre*).
	Bayonne	Salat ✻, *idem*
	[illegible]	Rampillon O✻, chef d'escadron de cavalerie (*h. cadre*
	[illegible]	[illegible] ✻, chef de bataill. d'infanterie (*h. cadre*)
19e Région	[illegible]	[illegible], chef de bataillon d'infanterie en retraite
	[illegible]	[illegible], *idem*
	[illegible]	[illegible]
Gouvernement militaire de Paris	[illegible]	Normand (O✻), lieut.-colonel de cavalerie [illegible]
	1er bureau	Hœnig ✻, capitaine d'infanterie (*hors* [illegible])
	2e bureau	Renault ✻, chef de bataill. d'infanter[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	4e bureau	Basset ✻, *idem*
	[illegible]	[illegible]
	Versailles	Caronnet ✻, chef de bat. d'infanterie (*hors cadre*)
Gouvernement militaire de Lyon.	Lyon (partie réservée)	Vida. (O✻), [illegible] (*hors cadre*)

PERSONNEL ADMINISTRATIF SPÉCIAL A L'INFANTERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE

	Bureaux.	*Capitaines-Majors*
1re Région	Lille	Habert ✻, capitaine de gendarmerie en retraite
	Valenciennes	Mulot ✻, capitaine de cavalerie en retraite
	Cambrai	Canoz ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	Saint-Omer	[illegible]
	Dunkerque	[illegible]

2e Région.	Soissons	Barraud ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Saint-Quentin	Cachut ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Beauvais	[illegible] *idem*
	Amiens	Canoz ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Compiègne	De Mouzey ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Abbeville	Rey ✻, *idem*.
	Laon	Lefèvre ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Péronne	Foulon ✻, capitaine d'infanterie en retraite
3e Région.	Bernay	[illegible] ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Évreux	Rollaux, *idem*
	Pont-Audemer	[illegible] ✻, capit. du train des équipages en retr.
	Lisieux	[illegible] ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Rouen (Nord)	Bergueman ✻, capitaine de cavalerie en retraite
	Rouen (Sud)	Labrist ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Caen	Defrance ✻ *idem*
	Le Havre	Laire ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
4e Région.	Laval	Grandpré ✻, capitaine de cavalerie en retraite
	Mayenne	Soumac ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Mamers	Berthaux ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Le Mans	Petit ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Dreux	Salvy ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Chartres	Fleury ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
	Alençon	[illegible] ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Argentan	[illegible] ✻, *idem*.
5e Région.	Sens	Labor'e, capitaine d'infanterie en retraite
	Fontainebleau	Chicard ✻, *idem*.
	Melun	Bouraly ✻, *idem*
	Coulommiers	Lamotz ✻, *idem*
	Auxerre	Sarrolte ✻, capitaine de cavalerie en retraite
	Montargis	Chapard ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Blois	Chevillon ✻, *idem*.
	Orléans	Salomé ✻, *idem*
6e Région.	Nancy	De Bovée ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Toul	[illegible] ✻, *idem*
	Neufchâteau	Sauvage ✻, *idem*
	Verdun	Staup ✻, *idem*
	Mézières	Jacques ✻, *idem*
	Reims	Bodo ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
	Troyes	[illegible] ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Châlons-sur-Marne	Vasseur ✻, *idem*
7e Région.	Belfort	Mondot ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Vesoul	Trousson ✻, *idem*
	Langres	Duverger ✻, *idem*.
	Chaumont	[illegible] ✻, *idem*
	Lons-le Saulnier	Tissot ✻, *idem*
	Besançon	Charnat ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Bourg	Krobb ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Belley	Hurpiot ✻, *idem*.
8e Région.	Auxonne	Richard ✻, capitaine de cavalerie en retraite
	Dijon	Guillemenot ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Châlon-sur-Saône	Martin ✻, *idem*
	Mâcon	Noirot ✻, *idem*.
	Cosne	Cavedasen ✻, *idem*
	Bourges	Escafer ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
	Autun	Perrin ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Nevers	Aubriot ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
9e Région	Châteauroux	Larrandagorry ✻, capit. de gendarmerie en retraite.
	Le Blanc	Boyer ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Parthenay	Pandy ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Poitiers	Leroy ✻, *idem*
	Châtellerault	Bouvard ✻, *idem*
	Tours	Buquet ✻, *idem*.
	Angers	Raison ✻, capitaine d'inf de marine en retraite.
	Cholet	Clavière, capitaine d'infanterie *hors cadre*).

10e Région.	Guingamp.....	Cléry ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Saint-Brieuc.....	Lambert ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Rennes	Lav el ✻, lieutenant d'infanterie démissionnaire.
	Vit . . .	Gaultier ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Cherbourg.....	Bilonez, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Saint-Malo.... .	Boillon ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	[illegible]	Piedoz ✻, *idem*
	Saint-Lô.....	Kastner, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
11e Région	N. nt	Lavetta ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Ang	Persin ✻, *idem*
	La Roche sur Yon.	Furoux, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Fontenay-le-Comte	Monti ✻, capit. d'artillerie de marine en retraite.
	Vannes	[illegible] capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Quimper.	Rincon ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Brest..	Gée ✻, *idem*
	[illegible] . .	Avril ✻, *idem*.
12e Région.	L . ges	Klein ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	Mag . Lava ..	Schneider ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	[illegible] . . .	Tonnot ✻, capitaine d'infanterie en retraite
	. . . .	Parrot ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Le [illegible]	Simonin ✻✻, *idem*
	Angoulême...	Bulles ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
	Brives	Bernard ✻, capit. d'infanterie en retraite
	B	Tharaud (✻), *idem*.
13e Région.	Riom	Linskens ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Montlugon	Hérouart ✻, capit. du train des équipages en retr
	Clermont-Ferrand.	Lebeau ✻✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Aur	Le Maistre ✻, *idem*.
	L	Jacquin ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	St	Lacroix ✻, capitaine d'infanterie en retrait.
	M	Bercel ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	. . . .	Bonafous ✻, capitaine de cavalerie en retraite
14e Région	Grenoble.	Hummel ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Bourgoin	Brivet ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Annecy ...	Carrere ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	. . . Jery	Cognard ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	V . . e	Christophe ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	B	Bonnet ✻, *idem*
	M	Turlet, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Gap.	Lavaulte ✻, *idem*.
15e Région	Toulon..... . ..	Sanselli ✻✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Antibes	Petit ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Aix (1er bur.) .	Amadei ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
	Digne (2e bur. .	Pagat ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	A	Dalmas ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	N	Mousset ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Av	D . . . ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Privas	De Suzzoni ✻, *idem*
	P . . Saint-Esprit	Prosperi ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*)
16e Région.	Béziers . . .	Fourmé ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Montpellier	Binecher ✻, *idem*
	Mende	Chauvet ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Rodez ..	Brugnière de Cayla ✻✻, capit. du tr. des équip. en retr
	Narbonne ...	Robert ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Perpignan.	Rondonneau ✻✻, *idem*
	Carcassonne ..	Molinier ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Al	Bories ✻✻, capitaine de cavalerie en retraite.
17e Région.	Agen	Lasserre ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Marmande.....	Salvignol, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	C	Ruby ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Montauban . .	Mieulet ✻, *idem*.
	T . . . se.	Roussel ✻, *idem*
	Foix. .	Jardel ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
	M . . . e.	Duchanoy, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Sart	Verdier ✻, capitaine d'infanterie en retraite.

18e Région.	Saintes	Léning Ⓜ, lieutenant de gendarmerie en retraite.
	La Rochelle	Savard ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Libourne	Mau ✻, *idem*
	Bordeaux	Barillier ✻, *idem*.
	Mont-de Marsan	Lacoste ✻, *idem*
	Bayonne	Raymond ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Pau	Ambrody ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Tarbes	Baudens ✻, capitaine d'artillerie en retraite.
19e Région	Alger	Gasc ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
	Oran	Pansérieux Ⓜ✻, capitaine d'infanterie (*hors cadre*).
	Constantine	Rivalz ✻, capitaine d'infanterie en retraite.

PERSONNEL ADMINISTRATIF SPÉCIAL A L'ENSEMBLE DES TROUPES DE L'ARMÉE TERRITORIALE AUTRES QUE L'INFANTERIE

		Capitaines-Majors
1re Région.	Lille	Dufour Ⓜ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
2e Région.	Amiens	Thoisselin ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
3e Région.	Rouen	Caillemer ✻, capitaine de cavalerie en retraite
4e Région.	Le Mans	Bouillie ✻, *idem*
5e Région.	Orléans	Hanot ✻, capitaine de gendarmerie en retraite.
6e Région	Châlons	Sensenbrenner ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
7e Région	Besançon	Gaffet, capitaine de cavalerie (*hors cadre*).
8e Région.	Bourges	Parassols ✻, capitaine de cavalerie en retraite
9e Région.	Tours	Lamarque ✻, *idem*.
10e Région.	Rennes	Ricatte ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
11e Région.	Nantes	Manceaux ✻, capitaine de cavalerie (*hors cadre*).
12e Région.	Limoges	Chamand ✻, *idem*.
13e Région	Clermont	Renaudin ✻, *idem*.
14e Région	Lyon	Savoye ✻, *idem*.
15e Région.	Marseille	Honnorat ✻, *idem*.
16e Région.	Montpellier	Trefcon (O✻), capitaine de cavalerie en retraite.
17e Région.	Toulouse	Berges ✻, capitaine d'infanterie en retraite.
18e Région	Bordeaux	Bisente ✻, capitaine de cavalerie en retraite.
19e Région	Alger	Meurisse ✻, capitaine d'infanterie en retraite.

SECTION XXIII.

SERVICE DE LA TRÉSORERIE ET DES POSTES AUX ARMÉES.

Le service de la trésorerie et des postes aux armées, prévu par la loi du 13 mars 1875, est déterminé par le décret du 24 mars 1877.

SECTION XXIV.

SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

COMMISSION DE TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

(La composition de la commission de télégraphie militaire est indiquée ci-dessus page 202.)

PERSONNEL D'EXÉCUTION DU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

DIRECTEURS DE TÉLÉGRAPHIE. MM.

Raymond (O✻).
Aubry O✻).
Loir ✻.
Brisson (O✻).
Magne ✻.
Trotin (O✻).
Morris O✻).
Fribourg (O✻).
Vasseur ✻.

SECTION XXV.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER.

COMMISSION MILITAIRE SUPÉRIEURE DES CHEMINS DE FER.

La composition de la commission militaire supérieure des chemins de fer est indiquée ci-dessus, page 242.

PERSONNEL D'EXÉCUTION DU SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER.

COMPAGNIES D'OUVRIERS MILITAIRES DE CHEMINS DE FER.

Chacun des quatre régiments de sapeurs-mineurs comprend dans sa composition une compagnie d'ouvriers militaires de chemins de fer. Les quatre compagnies sont placées, pour l'administration, la police et la discipline, à la suite du 1er régiment de sapeurs-mineurs (voir page 933).

SECTIONS TECHNIQUES D'OUVRIERS DE CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE.

1re SECTION.
Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Directeur : Rœderer ✲.

2e SECTION.
Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Directeur : Bon Barlatier de Mas ✲.

3e SECTION.
Compagnie de Paris à Orléans.
Directeur : Heurteau ✲.

4e SECTION.
Compagnie de l'Ouest.
Directeur : Morlière ✲.

5e SECTION.
Compagnie du Nord.
Directeur : Sartiaux ✲.

6e SECTION.
Compagnie de l'Est.
Directeur : Joyant ✲.

7e SECTION.
Compagnie du Midi et compagnie de Paris à Orléans.
Directeur : David ✲

8e SECTION.
Compagnie de l'Est, compagnie de l'Ouest et compagnie du Nord.
Directeur : Banderali.

9e SECTION.
Chemins de fer de l'État.
Directeur : Mairot ✲.

SECTION XXVI.

ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE,

à Paris

Créée en vertu de l'article 28 de la loi du 13 mars 1875, de l'article 3 de la loi du 20 mars 188 et des décrets des 15 juin, 31 décembre 1878 et 27 décembre 1880

Commandant : Savin de Larclause (L. C. A.) (O ✻), général de brigade.

Commandant en second, directeur des études : Bourgeois (E. J. P.) (O ✻), colonel du genie.

Sous-directeur des études : Gebhart (P.) ✻, colonel à l'état-major particulier de l'artillerie.

Adjoint à la direction des études et instructeur d'infanterie : D'Esclaibes (H. V. L.), chef de bataillon d'infanterie.

PROFESSEURS MILITAIRES

Cours de tactique appliquée — *d'inf.* : Bérenger (E.A.) ✻, lieut.-col. d'inf. ; Gougat *dit* Maillard (L. A.) ✻, chef de bat. d'inf., *adjoint.*

Cours de tactique appliquée — *de cav.* : Rothwiller (A.E.) ✻, lieut.-col. de cavalerie ; D'Abel de Libran (L. G.M.) (O ✻), chef d'escadr. de cavalerie, *adjoint.*

Cours de tactique appliquée — *d'art.* : Vaucheret (V. E.) ✻, lieut.-col. à l'état-major part. de l'artillerie ; J. [illegible] L. P. ✻, chef d'esc. à l'état-maj. part. de l'artill., *adjoint.*

Cours de fortification : Delambre (A. P.) ✻, lieut.-col. du génie, dir. d'ét. génie à Amiens ; [illegible] bonne-Bertil. [illegible] ✻, [illegible] du génie, prof. de fortific. à l'éc. spéc. mil.

Cours du service d'état-major : F. [illegible] N. T. (O ✻, [illegible] du génie ; N....

Cours de géodésie. : Perrier (F.) (O ✻), lieuten.-col. d'inf., sous-direct. du dépôt de la guerre, memb. de l'Institut de France, membre du Bureau des longitudes.

Cours de topographie. : Tilleux (J. F.) ✻, chef de bat. du génie ; Rigollet (J.) ✻, chef de bat. d'infant., *adjoint.*

Cours de géographie. : Niox (G. L.) ✻, chef de bat. d'inf. ; Broussier (P.C.V.) ✻, chef de bat. d'inf., *adjoint.*

Cours d'administration. : Baratier (A. E. A.) (O ✻), sous-intend. militaire de 1re classe ; Massiot (F. A. F.) ✻, sous-intend. milit. de 2e classe, *adj.*

Équitation .... : Perrodon (E.L.F.) ✻, chef d'escadron de cavalerie, *écuyer en chef* ; De Sesmaisons (F.J.L.M.), [illegible] ; Isle de Beauchaine (M.C.A.), idem. ; Marette de la Garenne, (R.C.G.), idem. ; Pébernad de Langautier (F.M.L.P.A.), idem.

PROFESSEURS CIVILS OU MILITAIRES.

Professeurs d'hist. militaire, de stratégie et de tactique générale. : Ruyneau de Saint-Georges (F. D. G.) (O ✻), colonel d'artillerie ; Mezières (M. C. E.), chef de bat. d'infant., *adjoint.*

Maîtres d'allemand : Kussler (C. F.) ✻, capitaine d'infanterie ; Thomann (L. E.) ✻, ca[illegible] de cavalerie ; Birmann (H. A.), profess. d'allemand à l'école municipale Turgot ; Bernard (F. V.) ✻, profess. d'all. au coll. Stanislas.

Chargé du cours facultatif de russe. : Léger, profess. de russe à l'éc. des langues orientales

CONFÉRENCIERS CIVILS OU MILITAIRES.

Conférenciers militaires

Mobilisation... : Sonnois (J. E. A.) (O ✻), colonel d'inf., hors cad., chef du 1er bureau de l'état-major général du ministre de la guerre.

Chemins de fer. Serval (J. C.) (O✻), colonel du génie, chef du 4e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre.

Fortification passagère. N...

Conférenciers civils.

Télégraphie ... Morris (C. L. E.) ✻, insp. des lignes télégraph.

SERVICES DIVERS DE L'ÉCOLE.

Major. Jalabert (L.) (O✻), chef d'esc. de cav.

Services de santé Vauthier (N. R.) O✻, méd. princ. de 1re classe. Genuit (J. P. H.) ✻, méd.-major de 2e classe.

Service vétérinaire. Ressat (C. F. S.) ✻, vétér. en 1er. Chardin (J. V.), vétérinaire en 2e.

Comptable du matériel Rodrigue (V. A.), adjud. d'administration en 1er du service des hôpitaux.

Trésorier : N....

Bibliothécaire Aliou (A. L. M.) (O✻), major d'infanterie en retraite.

PRYTANÉE MILITAIRE,

à La Flèche.

Cet établissement, réorganisé par décrets des 8 novembre 1859, 16 mars 1878 et 28 septembre 1879, est destiné à l'éducation des fils d'officiers sans fortune ou de sous-officiers morts au champ d'honneur.

Le nombre des élèves entretenus aux frais de l'État est de trois cents boursiers et de cent demi-boursiers.

On admet au Prytanée des enfants payant pension.

Commandant : Cadet (C. J.) (O✻), colonel d'infanterie.

Commandant, faisant fonctions de major : Henriot, major d'infanterie

Lieutenant-trésorier Jund, lieutenant d'infanterie

Officiers d'infanterie. Tilloy, capitaine. Krien, lieutenant. Darbefeuille, *idem.* Scherback, *idem.* De Cagarriga, sous-lieut.

Inspecteur des études. Seignette (P.).

Surveillant général, sous-inspecteur des études : Godin (H. F. G.).

Professeurs d'humanités et de grammaire De Tarves. Brossier (E. C. A.) Peine (F. L. M.). Leroux (E. E. S.). Tribert (M. L. F.). Dubreuil (T. P. A.). Havel (A. A. F.).

Professeurs de géographie et d'histoire. Régnault (J. B.) Pontas (C. J. V.).

Professeurs de mathémat. spéciales, de physique et de chimie. Bourdeau (S. H.). Bouant (E.). Pitoiset (L. G.).

Professeur d'histoire naturelle. Delahaye (J.).

Professeurs de mathémat. Brezol (E.) Rabouot (M. E.).

Professeurs d'allemand. Dresch (J. F.) Marix (J.). Bitschné (L. A.).

Chargés de cours, licenciés. Desjacques (J. B. J.). Jacoulet (E. A. E.). Moulin (F. M.). Escary (J.). Forfer (T. G.). Roux (P. P.).

Professeurs de dessin. Cottrel (C. M.). Crès (C.). Baumes (A. M. L.).

Chargés de cours Thirand. Dubois (C. A.).

Maître d'écriture : Morlet.

Bibliothécaire : Gaudin.

Conservateur des collections scientifiques et préparateur de physique et de chimie Raymond (F.).

Comptable du matériel : Desportes, officier d'administr. de 1re cl. du serv. des hôp.

Aumônier : L'abbé Deutsch (A. J.) ✻.

Chapelain. L'abbé Fougeray (B. A.).

Chirurgien : Beauchef (A. M. D.) ✻.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE,

à Paris.

L'École polytechnique a été réorganisée par décret du 15 avril 1873. Elle est destinée à former des élèves pour les services publics ci-après, savoir : l'artillerie de terre et de mer, le génie militaire et le génie maritime, la marine et le corps des ingénieurs hydrographes, les ponts et chaussées et les mines, le service des poudres et salpêtres, les lignes télégraphiques et l'administration des tabacs.

On ne peut y être admis que par voie de concours.

La durée du cours complet d'instruction est de deux ans.

Commandant : Gallimard (O✻), général de brigade du génie.

Commandant en second : De Tinseau (O ✻), colonel d'artillerie.

Capitaines : Perlaux ✻, chef de bataillon du génie. Braive, capit. d'artillerie. Pinet, *idem*. Ruelan, *idem*. Girard du Demaine, capit d'artillerie de marine. Brand, capit. du génie.

Directeur des études : Mercadier ✻, inspecteur ingénieur des télégraphes.

Examinateurs des élèves. : Phillips O✻), ing. en chef des mines, de l'Acad. des sciences. De Lagournerie (O✻) insp. gén. des ponts et chauss. en retraite. Clo[illegible] ✻. Moutard ✻, ing. en chef des mines. N.

Examinateurs d'admission. : Tissot ✻. Laguerre (E. N. (O✻), chef d'escad. d'artillerie. Le Roux ✻. Rouché ✻. Marié ✻.

Professeurs d'analyse. : Bertrand C✻), de l'Acad. des sciences. Jordan ✻, ing. des mines, de l'Acad. des sciences.

Professeurs de mécanique. : Bresse (O✻, ing. en chef des ponts et chaussées. Résal ✻, ing. en chef des mines, de l'Acad. des sciences.

Professeur de géométrie descriptive : Mannheim (O✻, lieut.-colonel d'artill.

Professeurs de physique : Potier ✻, ing. des mines. Cornu ✻ ing. des mines.

Professeurs de chimie : Fremy (E. (C✻), de l'Académie des sciences. Grimaux ✻.

Professeur d'astronomie et de géodésie : Faye (C✻), de l'Académie des sciences.

Professeur d'art militaire et de fortification. : Favé (I. (GO✻), gén. de brig. en retraite, de l'Académie des sciences.

Professeur d'architecture : De Dartein ✻, ingénieur des ponts et chaussées.

Professeur de littérature. Perrens ✻, insp. de l'Académie de Paris.

Professeur d'histoire. Zeller (O✻), de l'Institut.

Maîtres de langue allemande. : Leser. Koch. Scherdlin. Barmann.

Professeur de dessin : Yvon (O✻).

Maîtres de dessin pour la figure et le paysage : Quesnay de Beaurepaire ✻. Colin. Dupain. Andrieu.

Maître au dessin des machines : Pillet ✻.

Chef des travaux graphiques : Javary (J. B. A. L.) ✻, chef de bataillon du génie.

Répétiteurs. : Colignon ✻. Marie ✻. Bouché ✻. Le Roux ✻. Fernet ✻. Gal ✻. Laguerre (O✻), chef d'escad. d'artillerie. Salicis (C✻), cap. de frég. en retraite. Laurent. Lemoine ✻. Dentzer ize ✻. Choisy ✻.

Répétiteurs adjoints. : Sarrau ✻. Bailie. Bresse. Lévy ✻. Rozé. Moutier. Etard. Halphen ✻, capit. d'artill. Leauté. N.

Administrateur : Pradelle (O✻).

Bibliothécaire : Schultz ✻.

Trésorier garde des archives : Ribes (O✻).

Adjoint au trésorier : Marsal ✻.

Comptable du matériel. Gauche ✻.

Inspecteur des travaux de bâtiments : Henry (G.) ✻.

Conservateurs des collections scientifiques Rozé
De Clermont.
Bourdeaux

Médecin principal de 1re classe Raoult Desgenettes (O✻)

Médecin major de 1re classe N

Dentiste. Magitot ✻

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Président. Gallimard (O✻), général de brigade du génie, commandant de l'École.

Membres . . .
Hervé-Mangon (O✻), membre de l'Académie des sciences
Brassonnet (C✻), général de division du génie, président du comité des fortifications
Grivel (O✻), général de division d'artillerie
[illegible]

Membres (suite)
Thomasset (GO✻), vice-amiral, membre du Conseil d'amirauté
Virgile (C✻), général de brigade d'artillerie de marine.
Daubrée (C✻), directeur de l'école des mines.
Tarbé de Saint-Hardouin (C✻), directeur de l'école des ponts et chaussées.
Perrier (O✻), lieutenant-colonel [illegible]
Audibert, procureur à la Cour des comptes.
De Tinseau (O✻), colonel d'artillerie, commandant de l'École.
Mercadier, directeur des études.
[illegible], examinateur de sortie
N
[illegible]
Manuhès (O✻), lieutenant-colonel d'artillerie *idem*.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE,

DE SAINT-CYR

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr, réorganisée par décret du 18 janvier 1882, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie et l'infanterie de marine.
L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours.
La durée du cours complet d'instruction est de deux ans.

Commandant : Deffis (C✻), général de brigade.
Commandant en 2e : Corbarieux ✻, lieutenant-colonel d'infanterie.

OFFICIERS D'INFANTERIE

Commandant de bataillon. Brideau ✻, chef de bataillon.
Heumann, capitaine.
Jeannin, *idem*.
Marchand, *idem*.
Bonamy, *idem*.

Capitaine instructeur de tir Koch, capit.

Lieutenants-instructeurs
De Saint-Victor Jacquemont, lieutenant.
Malaguti *idem*
Martin (H. L.), *idem*.
De Meyer-Hoffen (C. H. F.), *idem*.
Delestray E. L. L., *idem*.
Barroque, *idem*.
Soulié, *idem*.
Lombardenas, *idem*.
N
Guyon, sous-lieutenant.

Instructeurs . . .
Jeannard A. I. A., capit.
Morris, *idem*.
Le Moine des Mares, lieut.
Morel, *idem*
Foucault, *idem*.
De Robien, *idem*.
De Klopstein, *idem*.
De Rougoux, *idem*.

Directeur des études. Denieport, lieutenant-colonel d'infanterie

Sous-directeurs
Broger, capit. d'infanterie.
Martre, *idem*.

Examinateurs d'admission
Brossard ✻.
Charles ✻
[illegible]
Serre Guino ✻.
Vieille (O✻).

Professeur d'artillerie. Plessix ✻, chef d'escadron d'artillerie

OFFICIERS DE CAVALERIE

Directeur des exercices de cavalerie Poullean ✻, chef d'escadrons

Adjoints. . . .
Brongniart, capit. d'artil.
Percin A. ✻, *idem*.
Chapel, *idem*

Professeur de topographie. Boudaire (O✻), chef d'escadron

Adjoints. . . . Landas, capit. de cav. / Bazon, lieut. d'inf. / Provost, capitaine d'inf.

Professeur d'art et d'histoire militaires Thiroux, chef de bat.

Adjoints. . . . Lacuzac, cap. d'infant. / Dubar, *idem* / Brun de Aubignac, *idem.*

Professeur de législation et d'administration militaires : Vexiau ✻, chef de bataillon

Adjoints . . . Guelle, capitaine d'infant. / Hugot, lieut. d'infanterie / Jameron *idem*

Professeur de fortification. Berthier, capitaine du génie

Adjoints. . . . Bloch (L. C.), capitaine du génie / Clergerie, *idem.* / Legrand, *idem.*

Professeur de géographie et de statistique Gœdorp, chef de bataillon

Adjoints. . . . Jacquin, capitaine d'inf. / Laurent Chirlonchon, *id.* / Retourné, lieut. d'artill.

Professeur de littératures militaire. Bigot.

Adjoint : Gœury (E. ✻.

Professeur d'allemand. Minssen (J. F.).

Adjoints. . . . Jaeglé (D. R.). / Lang. / Foil.

Professeurs de dessin Crauck (C. A.) / Hussenot J.). / Fress y (?

Major. Bidault, major d'infanterie.

Trésorier. Personne, capitaine d'infant.

Adjoint : Petit (G.A. ✻✻, sous-lieut. d'inf.

Comptable du matériel : Guilleré, officier d'adm. de 1re classe

Adjoints. . . . Pugens (L. A. V. H.), adj. d'adm. en 1er. / Bourely, adj. d'ad. de 2e cl. / Darbon, *idem*

Secrétaire archiviste bibliothécaire Delot (G. H., O✻)

Aumônier L'abbé Lanusse J. ✻

Ministre protestant Le pasteur Passa S. F.

Médecins. . . . Molin er ✻, méd.-major de 1re classe / Baudin, méd. aide-major de 1re classe / Sacreste, *idem*

Vétérinaire en 1er Maurice (H. A.) ✻

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

à Fontainebleau.

L'École d'application de l'artillerie et du génie a été réorganisée par le décret du 14 août 1867, modifié par le décret du 13 avril 1878.

Elle n'est composée que d'élèves sortant de l'École polytechnique, destinés à devenir officiers des services de l'artillerie et du génie pour l'armée de terre et officiers d'artillerie pour l'armée de mer.

En arrivant à l'École d'application, les élèves obtiennent le grade de sous-lieutenant. Ils restent deux ans à l'École ou trois ans au plus et sont classés définitivement dans les armes de l'artillerie et du génie, suivant leur ordre de mérite, s'ils ont satisfait aux examens de sortie.

Commandant : Putz (O✻), général de brigade d'artillerie.

Commandant en second, directeur des études : Lallement (A. A.) (O✻), lieut.-colonel du génie.

ÉTAT MAJOR

Hans ✻, chef d'escadron d'artillerie
Calolar ✻, chef de bataillon, détaché du 2e régiment du génie
Schlegel (A. J. F.), capit. en 2e d'artillerie
Leclerc (J. M. G. S.), *idem.*
Abina, *idem.*
Aubrand, *idem.*
De la Filolie (P. M. J.), *idem.*
De Rouseray (A.), capit. en 2e d'artillerie.
Casimir Périer, *idem.*
Dessolier, *idem*
Debordes, capitaine en 1er du génie.
Simoutre, cap. de 2e classe du génie
Barré (A. O.), cap. en 2e, dét. du 1er régim. du génie
Widal ✻, médecin princ. de 1re classe
Fournié (H.P.A.), méd.-major de 2e cl.
Rousseau, vétérinaire en 1er.

PROFESSEURS

Professeur du cours de topographie et de géodosie. Romieux (A. M. R.), capitaine comm., détaché du 3e rég. du génie

Adjoints. . . . Bosson (H. J.), capitaine en 2e, dét. du 1er rég. du génie
Du Temard (L. A.), *idem* du 1er rég. du génie

Professeur du cours de construction Petit (P. F. J.) ✲, chef de bataillon, détaché du 4e rég. du génie

Adjoint Goetschy (A. L. F.) ✲, capit. comm., détaché du 3e rég. du génie

Professeur du cours de mécanique : De La combe (J. A. E.) ✲, chef d'esc. d'artill.

Adjoint. Boussson (A.), capit. en 1er d'art.

Professeur du cours d'artillerie Muzeau ✲, d'escadron d'artillerie.

Adjoints. . . Marais (L.), cap. en 1er d'art.
Lavigne (C. A. A.), *idem*.
Roulin, capit. en 2e d'artil

Professeur du cours de fortification permanente Delair (P. E.), ✲, chef de bataill., détaché du 1er régiment du génie

Adjoints. . . . Charbonnier (P. F.) ✲, *id.*, dét. du 4e rég. du génie
Beau (E. J.), *idem*, dét. du 4e rég. du génie
Cerf, capit. en 2e, détaché du 1er rég. du génie

Professeur du cours d'art militaire, d'administration et de législation Delambre (A. P.) ✲, lieutenant-colonel du génie

Adjoints. . . . Marga (A. A.), ✲ capitaine comm., dét. du 3e rég. du génie
Berthoin (J. L.), capitaine en 1er du génie
Contault (M. F. A.), capit. comm., dét. du 4e rég. du génie
Mercier, cap. de 2e classe du génie.

Professeur du cours de sciences appliquées Piebourg (P. A.), capit. en 1er d'artillerie.

Adjoint. Coubard (A.), cap. en 1er d'art

Professeur de dessin de 3e classe. Sinn (G. E.) (O ✲), chef de bat. du génie en retr

Professeur du cours de langue allemande Baswang ✲, capit. d'inf., hors cadre.

Adjoints. . . . Silberling (A.), capit. d'inf., hors cadre.
Richert, lieutenant d'inf., hors cadre
Beck, sous-lieut. d'infant., hors cadre.

Instructeur d'équitation et de conduite des voitures, professeur d'hippologie De Lancrau de Bréon (C. F.), capitaine en 1er d'artill

Adjoints. . . . Muller (P.) ⊗ ✲, capit. en 2e d'artillerie
Pigeon (G.), lieut. en 1er d'artillerie
Rolet (H. N. V.), *idem*.

SERVICES D'IVERS DE L'ÉCOLE

Administrateur : Debernardi (J. A.) (O ✲), cap. du génie en retraite.

Service des bâtiments : Sebet (A. N. T.), adjoint de 1re classe du génie

Préparateur du cours de sciences appliquées. Prudot (V.) ⊗ ✲, garde d'artill. de 4e classe

Bibliothécaire de 3e classe. Jeandel (F. X. D.) (O ✲), chef d'esc. d'art. en retraite.

Conservateur des collections. Quillet (M.), (O ✲, chef d'escad. d'art. en retraite.

Trésorier de 1re classe : Priou (F. L.) ✲, capitaine d'artill. en retraite.

Comptable du matériel de 3e classe Himbert (M. V.) ✲, capit. d'art. en retraite.

Adjoint au comptable du matériel Wira (F. A.) ✲, garde princ. d'art. de 1re cl., en retraite

ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE,

à Saumur.

L'École d'application de cavalerie, reorganisée par le décret du 26 mai 1881, est instituée en vue

1° De perfectionner l'instruction d'un certain nombre de lieutenants de cavalerie et d'artillerie désignés pour en suivre les cours,

2° De compléter l'instruction des élèves de la section de cavalerie de l'École spéciale militaire,

3° De donner aux sous-officiers de cavalerie reconnus susceptibles de parvenir à l'épaulette, la somme de connaissances que tout officier de cavalerie doit posséder,

4° De compléter l'instruction technique des aides-vétérinaires stagiaires nouvellement promus, de leur enseigner l'équitation et de les initier au service régimentaire.

L'École reçoit, en outre, des cavaliers élèves-télégraphistes, qui viennent s'exercer au maniement des appareils de télégraphie électrique et optique, des élèves maréchaux ferrants provenant des corps de troupes à cheval

Commandant : Danloux (J. A.) ✻, colonel de cavalerie.
Commandant en second : Haubt (A. E.) ✻, lieutenant-colonel de cav.

ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ.

Major : Mesple (A.) (O✻), major de cava
Capitaine trésorier : Le Bailly (H.L F.) ✻, capitaine de cavalerie.
Capitaine d'habillement Lefranc (O T) ✻, *idem.*
Adjoint au trésorier : Vincenot (H , sous-lieut. de cavalerie.
Porte-étendard et adjoint à l'habillement : Genevès (J. J.) ✻, lieutenant de cav.

Capitaines adjud.-majors. — Mégard Le Pays de Bourjolly (P.J.O.) ✻, cap. de cavalerie. ; Sieur (J B.M.) ✻, *idem.*

INSTRUCTION MILITAIRE

Instructeur en chef militaire. — Réverony (A. ✻, chef d'escadrons

Capitaines instructeurs militaires — De Clauzade de Mazieux (M. P.). ; Robe t de Cardier (R H. (A. R.) ✻. ; Ginet P A ; N.. ; N....

Lieutenants sous-instruct. militaires. — Humbert L. A.). ; Bodin de Galembert (H. M. C.) ; Menuau (M. C.). ; Louval (E. C C.). ; Le Bouyer de St-Gervais de Monhoudin G. A.). ; Perrin (J E.). ; De Place (L. P H.).

ENSEIGNEMENT ÉQUESTRE.

Instructeur en chef d'équitation. — De la Forgue de Belle garde (M C A.), chef d'escadrons

Capitaines instructeurs d'équitation. — D'Aviau de Piolant A.C.F. ; Durand de Villers (P.F.E ✻. ; De Merval (E. A M. ; Carbonnel de Canisy A. L. M E.

De Scourion de Beaufort C V. H.), *lieutenant*

Lieutenants et sous-lieuten. Sous-instruct. d'équitation. — Voisin (C. R. F. E.), *idem.* ; Moreau de Bellaing (R. X. M J.) *idem.* ; André (L. M G., s.-lieut. ; De Beaurepaire de Louvagny (M R. G.), *idem.* ; N ; N

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Directeur des études et professeur d'art militaire et de topographie : Brios (G. J.), (O ✻), chef d'esc. de cavalerie, breveté.
Sous-dirct. des études et profess. adj. d'art milit. et de topographie Burnez P.M., capitaine de cavalerie, breveté.
Professeur d'allemand : Grœner (F. A.) ✻, capitaine de cavalerie
Professeur d'histoire et de géographie militaires. Picard (L A.), lieuten. de cav
Professeur de fortification et de sciences appliquées à l'art militaire · Ferrendier (G. J. A. F., capitaine du génie.

5e compagnie de cavaliers de remonte. — Bolachun (J. A.) ✻, capit. ; Ressat (A.) ✻, lieut. en 2e. ; Bréchoux (L.) sous-lieut officier comptable. ; Gibaud (B.), sous-lieut.

ÉCOLE DE MARÉCHALERIE

Professeur : Dangel (J. E., vétér. en 1er.

ATELIER D'ARÇONNERIE

Directeur des travaux. N
Officier comptable N ..

SERVICE DE SANTÉ

Médecin principal de 1re classe : Pupillon F. C. É. (O✻).
Médecin-major de 2e classe : Delorme (E.)
Médecin aide-major de 1re classe · Schmidt M. F. A.

SERVICE VÉTÉRINAIRE.

Vétérinaire princ. de 2e classe : Bizot (M. F. J.) ✻.
Vétérinaire en 1er : Dangel (J. E.).
Vétérinaire en 2e · Jacoulet C. J. J.

ÉCOLE D'APPLICATION DES POUDRES ET SALPÊTRES,

11, rue de l'Arsenal, à Paris.

L'organisation de l'École d'application des poudres et salpêtres, réglée par décision ministérielle du 25 mars 1878, classe, à leur sortie de l'École polytechnique, les élèves ingénieurs au Dépôt central des poudres et salpêtres et pourvoit à l'instruction de ces élèves au moyen des cours de l'École des mines, auxquels s'ajoutent des cours spéciaux faits au Dépôt central par des ingénieurs du service.

Directeur. Sarrau (J. R. F. E.) (O✻), ingénieur en chef de 1re classe, direct. du Dépôt central des poudres et salpêtres

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : Arnould (Ch. ✻), inspecteur général des poudres et salpêtres

Membres . . Sarrau (J. R. F. E.) (O✻), ing. en chef de 1re classe, direct. du dépôt central des poudres et salpêtres
Lambert (H. A. ✻), en chef de 2e classe, directeur de la poudrerie de Sévran-Livry
Vieille, ing. de 1re classe, attaché au dépôt central des poudres et salpêtres.

COURS

Fabrication de la poudre et des substances explosives. Lambert (H. A.) ✻, ing. en chef de 2e classe, directeur de la poudrerie de Sévran-Livry

Étude théorique et pratique des effets de la poudre et des substances explosives Sarrau (J. R. F. E.) (O✻), ing. en chef de 1re classe, direct. du dépôt central des poudres et salpêtres

Machines École des mines

Constructions. École des mines

Résistance des matériaux École des ponts et chaussées

Notions générales sur les fourneaux et les combustibles École des mines

Droit administratif. École des mines

Dessin. Lambert (H. A.) ✻, ing. en chef de 2e classe, directeur de la poudrerie de Sévran-Livry

Chimie analytique et travaux de laboratoire Vieille (P. M. E.), ing. de 1re classe, attaché au dépôt central des poudres et salpêtres

---

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES,

à Paris.

L'École de médecine et de pharmacie de Paris a été instituée par le décret du 9 août 1850 et organisée par les décrets et décisions des 13 novembre 1852, 12 juin 1856, 5 octobre 1872, 30 mars 1877 et 21 février 1879.

Elle est destinée à pourvoir au recrutement des officiers de santé de l'armée.

Sont admis à l'École les étudiants en médecine ou en pharmacie, en possession de douze inscriptions pour le doctorat, ou de huit inscriptions pour le titre de pharmacien de 1re classe.

Le séjour à l'École est de deux années.

En vertu du décret du 15 juin 1880, les élèves du service de santé militaire admis cette année, n'entreront à l'École qu'après avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe.

Directeur : Didiot (P. A.) (C✻), médecin inspecteur.
Sous-directeur : Villemin (J. A.) (O✻), médecin principal de 1re classe.

PERSONNEL DE LA DIRECTION

Major (Hôpital) : Galand (H. E.) (O✻), médec. major de 1re classe.

Surveillants. . Pugibet (J. A. J.), médecin aide-major de 1re cl.
Bordas (B. L.), *idem*.
De Sauza (E. I.), *idem*.
Dzierzonski (C. J. A.), *id.*
Professeur, pharmacien aide-major de 1re cl.

PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT.

Professeur de clinique médicale. Villemin (J. A.) (O✻), méd. princ. de 1re classe.

Agrégé. Kéraval (P. L. A.), médecin-major de 1re classe.

Professeur de clinique chirurgicale N. . .

Agrégé : Charvot (E. L.), médecin-major de 2e classe.

Professeur d'anatomie des régions. Mathieu (J. B. E.) ✻, médec. princ. de 1re classe.

Agrégé Poinet (A. M. A.), médecin-major de 2e classe.

Professeur des épidémies des armées Kelsch (L. F. A.) ✻, médec. princ. de 2e classe.

Agrégé (en congé) (H. J. C.) ✻, médecin major de 2e classe.

Professeur d'hygiène et de médecine légale Vallin (E. A.) ✻, médec. princ. de 1re cl.

Agrégé Du Cazal (L. J.), médecin-major de 1re classe.

Professeur des opérations et appareils Chauvel (J. F. M.) ✻, méd.-princ. de 2e cl.

Agrégé : Robert (A. H.), méd.-maj. de 1re cl.

Professeur de toxicologie et de chimie appliquée à l'hygiène Marty J. H., ✻, pharmacien principal de 1re classe

Agrégé : Raby L. H.), pharm.-major de 2e classe.

Agrégé: Bousquet (J. M. H.), méd. aide maj de 1re cl., à la disposit. du direct. de l'Éc.

PERSONNEL ADMINISTRATIF.

Bibliothécaire et conservat. des collections Delvy (A. L. A.) (O✻, médecin-major de 1re classe en retraite

Comptable. Klauer ✻, officier d'administration comptable de 1re classe.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION,

à Vincennes.

L'École d'administration de Vincennes a été organisée par décret du 21 juillet 1875, modifié par décision présidentielle du 31 décembre 1878

Elle est destinée à former le personnel nécessaire au recrutement des officiers d'administration des bureaux de l'intendance militaire, des hôpitaux, des subsistances, de l'habillement et du campement.

L'École reçoit, par voie de concours, les sous-officiers de toutes armes admis au stage administratif.

L'ouverture des cours est fixée, chaque année, par le Ministre de la guerre, selon les besoins et les exigences du service

Les sous-officiers qui satisfont aux examens de sortie sont nommés élèves d'administration dans l'un des services administratifs de l'armée

Directeur. Meunier (L. E.), sous-intendant de 1re classe.

Sous-directeur : Lefebvre, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance militaire.

Professeurs. . Reunesson (A. L. E.), offic. d'adm. de 2e cl. des bur. de l'intendance milit.

Pouard, offic. d'adminis adj de 2e cl. des hôpit militaires.

Remy, officier d'administ. adjoint de 1re classe des hôpit. militaires

Jolivald (J. A.), offic. d'administr. adj. de 1re cl. des subsist. militaires.

Répétiteur. Robin (E. C.), offic. d'adm. adj de 1re cl. des bur. de l'intendance militaire

Trésorier comptable du matériel : Progent J. B. E.) ✻, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendant militaire.

PERSONNEL CIVIL.

Professeur d'histoire et de géographie Périgot

ÉCOLE NORMALE DE GYMNASTIQUE,

à Joinville-le-Pont.

L'École normale de gymnastique, organisée conformément au règlement du 30 mars 1878, comprend deux sections: la gymnastique et l'escrime. Elle est destinée à donner à un certain nombre d'officiers, de sous-officiers, de caporaux et de soldats, un enseignement spécial qu'ils puissent reporter dans les corps de troupe

Le cadre de l'école a été fixé par décret du 18 décembre 1876, modifié par décrets des 30 avril 1878, 13 mars 1879 et 20 novembre 1880.

Commandant : Bonnal (G. A. B. E. H.) ✻, capitaine au 48e de ligne

Instructeurs. . Meunier E. P., capitaine au 76e de ligne

Lemoine (G. H., capit. au 85e de ligne

Marchal (L. N. J.), lieut. au 87e de ligne

Desanti (P. J., lieutenant au 37e de ligne.

Bouini (N. M., lieutenant au 48e de ligne

Officier faisant fonctions de trésorier. Vidal J.), lieutenant au 137e de ligne.

Officier d'armement et comptable du matériel. Mercereau (H. M.), lieutenant au 38e de ligne.

Médecin aide-major de 1re classe : Leuc J. D. A.).

ÉCOLES DE TIR

ÉCOLE NORMALE

Cette école, créée au camp de Châlons par décret du 9 décembre 1879, comprend : 1° une commission d'expériences ; 2° la commission des feux de guerre.

Elle a principalement pour but l'étude des perfectionnements à apporter à l'armement de l'infanterie, ainsi que des règles à suivre dans l'exécution des feux et des modifications à introduire dans les règlements de manœuvres, etc. Elle doit aussi former, pour les écoles régionales, des professeurs et des instructeurs d'une capacité assurée.

Le cadre de l'école a été fixé par le décret ci-dessus-mentionné.

Commandant. Bonnet (A. M. P. A.) ✻, lieuten.-colonel au 8e de ligne.

Delataste (A.), ✻, chef de bat. au 79e de lig.
Laffite-Rouzet (A.), ✻, chef de bat. au 72e de ligne.
Landais (L. R. D.), ✻, cap. au 76e de ligne.
Buvignier (P. L.), ✻, capit. au 94e de lig.
De Bussac (C. J.), cap. au 15e rég. d'art.
N...., capitaine.
N...., *idem*.

ÉCOLES RÉGIONALES.

Les écoles régionales ont été réorganisées par le décret du 9 décembre 1879 qui en a également fixé le cadre ; il existe actuellement trois écoles.

Il y a dans chaque école deux cours par an. Ces cours sont de 4 mois pour les officiers et commencent les 1er novembre et 15 mars ; ils sont de 3 mois pour les sous-officiers ou caporaux et commencent les 1er décembre et 15 avril.

ÉCOLE DU CAMP DE CHALONS
(6e région.)

Commandant. Blanchet (J. B.), ✻, chef de bat. au 91e de ligne.

Professeur. Brunet (J. ✻, capitaine au 102e de ligne.

Instructeurs. Basco (J. A. S.), capit. au 67e de ligne.
Joubert, capitaine au 128e de ligne.
Peligean, capit. au 142e de ligne.
De Vilmorin (F. E. M. A.), cap. au 72e de ligne.

Officier d'armement et compt. du matériel : Lavergne (A. J.), lieut. au 132e de lig.

Trésorier : Lens (J. T.), lieuten. au 107e de ligne.

ÉCOLE DU CAMP DU RUCHARD.
(9e région.)

Commandant : Lebel (N.) ✻, chef de bat. au 135e de ligne.

Professeur : Mayer (M.), capitaine au 20e d'artillerie.

Depech (J. F.), capit. au 90e de ligne.
Instructeurs. Vonderscherr, capit. au 74e de ligne.
Durupt (F. E.), capit. au 35e de ligne.
Maury (M. L. F. L.), cap. au 7e de ligne.

Officier d'armement et compt. du matériel : Marchal (A. E.), lieutenant au 97e de ligne.

Trésorier : Duleux (G. G.), lieut. au 114e de ligne.

ÉCOLE DU CAMP DE LA VALBONNE
(14e région.)

Commandant : Halter (M. E. ✻, chef de bat. au 93e de ligne.

Professeur : Cour (L. P.), capit. au 37e d'art.

Instructeurs. Maingot (E.), capit. au 97e de ligne.
Renaux (E. G.), capit. au 99e de ligne.
Val (P. P.), cap. au 29e de ligne.
Lubet-Barbon (J. B. A.), capit. au 11e de ligne.

Officier d'armement et compt. du matériel : Rech (E.), lieut. au 82e de ligne.

Trésorier : Host (J.), lieut. au 99e de ligne.

ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Conformément aux dispositions du décret du 4 décembre 1878, il existe 19 écoles d'artillerie.

(Voir ci-dessus, Établissements de l'artillerie, page 938.)

ÉCOLE CENTRALE DE PYROTECHNIE MILITAIRE.

L'École centrale de pyrotechnie militaire a été instituée pour former des praticiens habiles destinés à porter dans les corps de troupe un mode d'enseignement et des méthodes uniformes en ce qui concerne la confection et l'emploi des artifices de guerre.

Cette école comprend, en outre, des ateliers permanents de fabrication où sont exécutées les commandes prescrites par le Ministre, soit pour les approvisionnements de guerre, soit pour les travaux d'expériences et de recherches.

(Voir ci-dessus, Établissements de l'artillerie, page 938.)

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES DU GÉNIE.

Les écoles régimentaires du génie, au nombre de quatre, sont établies dans les places servant habituellement de garnison aux régiments de cette arme.

L'organisation de ces écoles est déterminée par le règlement du 30 juin 1856.

(Voir ci-dessus, Établissements du génie, page 942.)

ÉCOLE MILITAIRE D'INFANTERIE,

à Saint-Maixent (9e région).

L'école des sous-officiers du camp d'Avord, instituée par décret du 4 décembre 1874 et dont les cours avaient été suspendus en 1880, a été réorganisée sous le nom d'École militaire d'infanterie par décret du 4 février 1881.

L'école a pour but de compléter l'instruction militaire des sous-officiers de l'arme de l'infanterie jugés susceptibles d'être nommés sous-lieutenants.

[illegible] concours ouvert aux sous-officiers réunissant les conditions de service et d'aptitude nécessaires pour devenir officiers.

La durée du cours complet est d'un an; l'ouverture a lieu chaque année au commencement d'avril.

En temps de paix nul sous-officier d'infanterie ne peut être promu sous-lieutenant au titre français, s'il n'a suivi avec succès les cours de cette école.

Commandant : Lebrun (C. A.) ✻, lieutenant-colonel du 134e de ligne.
Commandant en second : Brouttin de Ferque (F. G. H.) ✻, chef de bataillon au 91e de ligne.

Instructeurs... Becker (H. E.) ✻, capitaine au 101e de ligne.
Nief (L. D.), capitaine au 85e de ligne.
Obert (D. R.), capit. au 45e de ligne.
Warner (E. F. J.), lieut. au 15e de ligne.
Pérot (C. P. M. E.), lieut. au 31e de ligne.
Govi lot (J. B. J.), lieuten. au 75e de ligne.
Sarrasin (L. L.), lieut. au 53e de ligne.
Baudot (A. J. A.), lieut. au 102e de ligne.
Barascud (L. M. A.), lieut. au 18e de ligne.

Instructeur d'équitation Guiraud (G. J.) ✻, lieutenant au 1er cuirassiers.

Professeur d'histoire et géographie : Vermeil de Conchard (P. P.), capitaine au 13e de ligne.

Adjoint Lapasset (J. B. D. V.), lieuten. au 74e de ligne.

Professeur de tir et d'artillerie : Toucas (J. A.), capitaine au 12e de ligne.

Adjoint Famechon (L. E.), lieuten. au 37e de ligne.

Professeur de fortification et topographie : Fabre (L. G. E.), capit. au 141e de ligne.

Adjoint Laurent Athalin (A. L. P.), lieut. au 78e de ligne.

Professeur d'administration et de législation militaire Magnin (A. A.), capitaine au 95e de ligne.

Adjoint : Bonnefond de Varinay (J. A. T.), lieut. au 7e bat. de chasseurs à pied.

Professeur de manœuvres et tactique, et d'études littéraires : Bouchard (R. P.), capit. au 94e de ligne.

Adjoint Watrin (O.), lieut. au 44e de ligne.

Lieutenant trésorier Selmacker (C. A. E.), lieut. au 12e de ligne.

Lieutenant officier comptable du matériel : Decroix (F. A.), lieut. au 104e de ligne.

Médecin-major de 2e classe : Laurent (H.).

ÉCOLE DES ENFANTS DE TROUPE,

à Rambouillet.

L'École d'essai des enfants de troupe est constituée conformément au décret du 24 avril 1875 modifié par ceux du 23 juillet suivant et du 27 décembre 1877.

Le but de cette école est d'élever et de diriger vers la profession militaire les enfants qui y sont admis, et de leur donner les aptitudes nécessaires pour devenir de bons sous-officiers. Ils y reçoivent l'enseignement primaire, l'enseignement religieux et l'enseignement militaire.

Les élèves sont choisis parmi les enfants de troupe immatriculés dans les corps. Un certain nombre d'enfants issus de familles militaires et dont l'instruction reste entièrement à la charge de leurs parents ou tuteurs, peuvent être reçus comme pensionnaires.

Commandant : Frayssineau ✻, chef de bataillon au 144e de ligne.
Commandant en 2e : Porquet (A.) ✻, capitaine au 134e de ligne.

Instructeurs : Joly (F. P. M.), lieut. au 48e de ligne. — Gérard, sous-Lieut. au 66e de ligne.

Trésorier comptable : Vautier (O. B. X.), adjudant d'admin. en 1er du service des hôpitaux militaires.

Adjoint au trésorier : Gondoux (M.), adj. d'administration en second du service des hôpitaux militaires.

Médecin aide-major de 1re classe : Testeau.

Aumônier : Ducotey ✻.

SECTION XXVII.

JUSTICE MILITAIRE.

TRIBUNAUX ET PARQUETS.

PREMIÈRE RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Lille.
- Vigneron (O✻), chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouvern.*
- Lebon ⊛✻, cap. en retraite, *rapporteur.*
- Raymond ⊛, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*
- Deschamps, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint*

DEUXIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Amiens.
- Pabanel ✻, capitaine en retraite, *commiss. du Gouvernement.*
- Thévenot ⊛✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Valentin ⊛, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*
- Poirel, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint*

TROISIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Rouen.
- Combelle (O✻), chef de bataillon en retraite, *commiss. du Gouv.*
- Colin (O✻), capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Duplan ✻, offic. d'adm. de 1re cl. *greffier.*
- Disgaud ⊛, offic. d'admin de 4e classe, *greffier adjoint*

QUATRIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, au Mans.
- Blondlat ✻, chef de bat en retr., *commissaire du Gouvernement.*
- Besson ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Cabestan, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier*

CINQUIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Orléans.
- Desbarbieux (O✻), chef de bataillon en retraite, *comm. du Gouv*
- Mosin ✻, capitaine au 106e d'infanterie, *rapporteur.*
- Bardet ✻, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier*
- Alla ⊛, offic. d'adm de 4e classe, *greffier adjoint.*

SIXIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Châlons-s.-Marne
- Halphen ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouv.*
- Devaux ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Vidal ⊛✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier*
- Luc ⊛, offic. d'adm. de 4e cl., *greffier adjoint*

SEPTIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Besançon.
- Vogeau (O✻), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouv.*
- Rouillot ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Jager ⊛, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*
- Vallecalle, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint.*

HUITIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Bourges.
- Laur (O✻), major en retraite, *commiss du Gouv.*
- Trézy ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Bazelin ⊛, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*

NEUVIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Tours.
- De Garros (O✻), chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouv.*
- Quirins ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Montlieu, offic. d'adm. de 4e cl., *greffier.*

DIXIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Rennes.
- Chrétien (O✻), chef d'esc en retraite, *commiss du Gouvernement.*
- De Guibert (O✻), chef d escadrons en retraite.
- Rubis ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier.*
- Carteaux ⊛, offic d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint*

1882. — Imprimé le 20 août.

ONZ ÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

1er Cons. de guerre, à Nantes.
- Moreau (O✻), capitaine en retraite, *commiss du Gouv*
- Bardonat, capit. au 53e régim. d'infant, *rapporteur.*
- Dulargez, offic d'adm. de 3e cl., *greffier.*

2e Cons. de guerre, à Brest.
- Ménard de Chauglonne ✻, chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
- Laporte ✻, capitaine en retraite, *rapporteur*
- Florisson, officier d'administration de 3e classe, *greffier*

DOUZIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Limoges.
- Besson ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement*
- N , *rapporteur.*
- Renauld, offic. d'adm. de 3e cl , *greffier.*

TREIZIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre à Clermont Ferr
- Auclaire ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
- Olivier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur*
- Favreaux ⊛, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier*

QUATORZIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM

Conseil de guerre, à Grenoble
- Richard (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvern.*
- Latour ✻ capitaine en retraite , *rapporteur.*
- N , *greffier*
- Derville, offic. d'adm de 3e cl., *greffier adjoint.*

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LYON. MM

Conseil de guerre, à Lyon.
- Karen (O✻), capitaine en retraite, *commiss. du Gouvern.*
- Canel ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Constant ✻, officier d'administration de 1re cl., *greffier*
- Dévignes de la Jambertie ⊛, offic. d'adm. de 3e cl , *greffier adjoint.*

QUINZIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE MM.

Conseil de guerre, à Marseille.
- Verlet-Hanus ✻, major en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
- Tourgorge ✻, capitaine en retraite, *rapporteur*
- Campan ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier*
- Bouchonnet ⊛, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier adjoint.*

SEIZIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM

1er Cons de guerre, à Montpellier.
- Moynier (O✻), chef de bataillon en retraite, *commiss du Gouvern*
- Jacquet ✻, capitaine en retraite , *rapporteur*
- Pion, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier*
- Hugonnet ⊛, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint.*

2e Cons. de guerre, à Perpignan.
- Bo e n O✻ , major en retraite *commissaire du Gouvernement*
- Pécalier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Robinet ⊛, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier.*

DIX-SEPTIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

Conseil de guerre, à Toulouse.
- Moulinier ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
- Mercié ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
- Devilas ✻, officier d'administration de 3e classe, *greffier.*

DIX-HUITIÈME RÉGION DE CORPS D'ARMÉE. MM.

1er Cons. de guerre, à Bordeaux.
- Ramarony ✻ chef de bat. en retraite , *commissaire du Gouv.*
- Bonetti (O✻), chef de bataillon en retraite, *rapporteur.*
- Caron ⊛✻, offic d'adm. de 1re cl., *greffier*
- Regnier, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint*

2e Cons. de guerre, à Bayonne.
- Descombes ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouv*
- Robardey ✻, capitaine au 128e d'infanterie, *rapporteur.*
- Tartaroli ⊛✻, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*
- Méric, offic. d'admin. de 4e cl , *greffier adjoint*

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS. MM.

1er Cons. de guerre, à Paris.
- Merlin (O✻), chef de bat. en retraite, *commiss du Gouvernement.*
- Foucaud ✻, capitaine en retraite *rapporteur*
- Lafargue ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier.*
- Begariès ⊛, offic. d'adm. de 4e classe, *greffier adjoint.*

2e Cons. de guerre, à Paris.	Bailly (O✻), chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouvern.* Lobert ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Alexandre Ⓜ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier.* Guade Ⓜ, offic d'adm de 4e cl., *greffier adjoint.*
Conseil de révision, à Paris.	Romain (O✻), chef de bataillon en retraite, *commiss. du Gouv.* Henry ✻, offic. d'adm. princ, *greffier.*

DIVISION D'ALGER. MM.

1er Cons. de guerre, à Alger.	Soudery ✻, major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lhuintre Ⓜ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Lougarre ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *greffier.* Champoudry Ⓜ, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier adjoint* (détaché au conseil de guerre de Tunis.
2e Cons. de guerre, à Blidah	Brouard (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Vignardon ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Desvergnes ✻, chef d'escadron, *greffier*
Conseil de révision, à Alger.	Fourchault (C✻), colonel en retraite, *commissaire du Gouvern.* Ladarre ✻, offic. d'adm. princ., *greffier.*

DIVISION D'ORAN. MM.

1er Cons. de guerre, à Oran.	Thévenin ✻, chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouvern.* De Lestocq ✻, capitaine en retraite, *rapporteur* Cusin Ⓜ✻, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*
2e Cons. de guerre, à Oran	Liébert (O✻), chef de bat. en retr., *commiss. du Gouv.* Jacquet ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Martin Ⓜ, offic. d'adm. de 3e cl., *greffier.*

DIVISION DE CONSTANTINE. MM.

1er Cons. de guerre, à Constantine.	Delimeux ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lassaire ✻, capit. en retraite, *rapporteur* Fajol Ⓜ, officier d'administration de 3e cl., *greffier*
2e Cons. de guerre, à Constantine.	Delahogue O✻), chef de bataillon en retraite, *commiss. du Gouv.* Ducroquet Ⓜ✻, capit. en retraite, *rapporteur.* Lemoine Ⓜ, offic. d'adm. de 2e cl., *greffier.*

ATELIERS DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX PUBLICS.

ATELIER N° 1

à Cherchell (division d'Alger).

Com. Lombard ✻, chef de bat. d'inf. (h. c.).

ATELIER N° 2

à Tenès (division d'Alger).

Commandant, Boutron-Damazy Ⓜ✻ capit. d'inf (hors cadre).

ATELIER N° 3

à Oran (division d'Oran)

Commandant Santonge ✻, cap. d'inf. (h.c.).

ATELIER N° 4

à Bougie (division de Constantine).

Commandant: Murat ✻, cap. d'inf. (h. c.).

ATELIER N° 5

à Mers-el-Kébir (division d'Oran).

Commandant, Laroche Ⓜ✻, capit. d'inf. (hors cadre)

ATELIER N° 6

à Bône (division de Constantine).

Commandant · Schneider (J. A ✻

PÉNITENCIERS MILITAIRES.

PÉNITENCIER D'AVIGNON.

(15e région.)

Commandant : Gavelle ✻, capitaine d'inf. (hors cadre).

PÉNITENCIER DE BICÊTRE.

(Gouvernement militaire de Paris)

Commandant · Gadel ✻, capitaine d'inf. (hors cadre).

PÉNITENCIER DE BIRKADEM.

(Division d'Alger.)

Commandant, Forzinetti ✻, capit. d'inf. (hors cadre).

PÉNITENCIER DE BAB-EL-OUED, A ALGER.

(Division d'Alger.)

Commandant · Darmancourt ✻, cap. d'inf. (hors cadre).

PÉNITENCIER DE DOUÉRA.

(Division d'Alger)

Commandant, Cheylard ✻, capit. d'inf. (hors cadre)

PÉNITENCIER DE BÔNE

(Division de Constantine)

Commandant · Rousset ✻, capitaine, d'inf. (hors cadre).

PRISONS MILITAIRES

1re RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Lille.

Agent principal Tisseront ✠✠.

Prison du fort Saint-François-d'Aire.

Agent principal Pelletier.

2e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison d'Amiens.

Agent principal Casanova ✠.

3e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Rouen.

Prison civile recevant les militaires

Prison de Caen.

Agent principal Daguillanes ✠✠.

4e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison du Mans.

Agent principal Boussy ✠.

5e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE

Prison d'Orléans

Agent principal Poggi

6e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Châlons

Agent principal Thunevin ✠

7e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Besançon.

Agent principal Périn ✠.

8e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Bourges.

Agent principal : Pinnelli ✠.

9e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Tours.

Agent principal Rousso. ✠.

10e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Rennes.

Agent principal Jeandin ✠.

11e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Nantes.

Agent principal . Léchenet

Prison de Brest.

Agent principal : Dars ✠.

12e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Limoges.

Agent principal · Couval

13e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Clermont-Ferrand.

Agent principal Lassalle.

14e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Grenoble.

Agent principal . Rossi ✠

Prison cellulaire de correction du fort Barraux

Agent principal Hamaide ✠.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LYON

Prison de Lyon.

Commandant . Lunel (J. R. C.) ✠, cap. d'inf. (hors cadre), comm. en même temps la prison du fort Sainte-Foy.

Agent principal. Olivier

Prison du fort Sainte-Foy.

Agent principal Desnos ✠

15e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE

Prison de Marseille.

Agent principal . Fixary.

Prison de Toulon.

Agent principal Dédebant ✠✠.

Prison de Porquerolles.

Agent principal Maunoni.

Prison de Bastia

Prison civile recevant les militaires

16e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Montpellier

Agent principal . Panchaud ✠✠.

Prison de Perpignan.

Agent principal . Tessez.

17e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Toulouse.

Agent principal Grottemund (H. C.) ✠.

18e RÉGION DE CORPS D'ARMÉE.

Prison de Bayonne.

Agent principal . Rogiano (J.M.).

Prison de Bordeaux

Agent principal · Talet ✠

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

Prison de justice.

Commandant . Sager ✠, capitaine d'inf. (h. cadre), comm. en même temps la prison de correction

Agent principal Ménétrier ✠

Prison de correction.

Agent principal : Bel ⊛.

Prison du fort de la Brèche.

Commandant : Louis ✻, cap. de l'état-major des places.

Agent principal . Evrard ⊛.

DIVISION D'ALGER.

Prison d'Alger.

Agent principal : Chazalon ⊛.

Prison cellulaire de correction d'Alger.

Agent principal N....

Prison de Blidah.

Agent principal : Pailhon.

DIVISION D'ORAN.

Prison d'Oran.

Agent principal : Falip ⊛ ✻.

Prison de Tlemcen.

Agent principal . Pozzo di Borgo ⊛.

DIVISION DE CONSTANTINE.

Prison de Constantine.

Agent principal : Régnier.

Prison cellulaire de correction de Bône.

Agent principal . N.. .

Prison de Philippeville.

Agent principal : Berliat.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DU SERVICE DE LA JUSTICE MILITAIRE.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION GREFFIERS PRINCIPAUX.

Ladarré ✻, conseil de révision d'Alger.
Henry ✻, conseil de révision de Paris.
Dechenne ✻, 2e conseil de guerre à Blidah.

SECTION XXVIII.

REMONTE.

ÉTABLISSEMENTS DE REMONTE.

1re CIRCONSCRIPTION.

Chef-lieu : Caen.

M. Léaux (O✻), colonel (hors cadre), *commandant.*

DÉPÔT DE CAEN

(*Département exploré* Calvados)

M. Hénin, chef d'esc. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE SAINT-LÔ

(*Département explore* Manche)

M. Lepescheux-Duhauthourg ✻, ch. d'esc. (hors cad.), comm

DÉPÔT D'ALENÇON.

(*Départements explorés* Orne, Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir.)

M. Chassande Patron ✻, chef d'esc (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DU BEC-HELLOUIN

(*Départements explorés* Eure, Seine-Inférieure, Oise [moins l'arrondissement de Senlis], Somme.

M. De la Roche Pouchin d'Eschenbrender ✻, chef d'esc. (hors cad.), commandant.

DÉPÔT DE PARIS.

(*Départements explorés* : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Loiret, Oise [arrondissement de Senlis], Yonne.)

M. Guttin ✻, chef d'escad. (hors cadre), commandant.

2e CIRCONSCRIPTION.

Chef-lieu : Fontenay-le-Comte.

M. Chaverondier ✻, lieutenant-colonel (hors cadre), *commandant.*

DÉPÔT DE FONTENAY-LE-COMTE.

(*Départements explorés* Vendée, Vienne, Deux-Sèvres)

M. Edel ✻, chef d'escadron (hors cadre), commandant.

DÉPÔT D'ANGERS.

(*Départements explorés* Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher

M. Thomas (O✻, chef d'escadron (hors cadre), commandant

DÉPÔT DE GUINGAMP.

(*Départements explorés* Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère, Ille-et-Vilaine.)

M. Portalis ✻, chef d'escad. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE GUÉRET.

(*Départements explorés* Indre, Allier, Creuse, Cher et Haute-Vienne.)

M. Laroche ✻, chef d'esc. (hors cad.), commandant.

3e CIRCONSCRIPTION.

Chef lieu : Tarbes.

M. Loth ✻, lieut.-colonel (hors cadre), *commandant.*

DÉPÔT DE TARBES.

(*Départements explores* : Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Haute-Garonne [arrondissement de Saint-Gaudens], Gers, Ariège.)

M. Jourdeuil ✻, chef d'escad. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT D'AGEN

(*Départements explorés* Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne [moins l'arrondissement de St-Gaudens], Aude, Pyrénées-Orientales.)

M. Dal ✻, chef d'escadron (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE MÉRIGNAC.

(*Départements explorés* : Gironde, Dordogne, Landes.)

M. Bilger ✻, chef d'esc. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE SAINT-JEAN D'ANGELY.

(*Départements explorés* Charente, Charente-Inférieure.)

M. Happich O✻, chef d'esc. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT D'AURILLAC.

(*Départements explorés* : Corrèze, Puy-de-Dôme, Cantal, Aveyron, Lot, Lozère, Haute-Loire.)

M. Deheyne ✻, chef d'esc. (hors cadre), commandant.

4e CIRCONSCRIPTION.

Chef-lieu : Mâcon

M. Barbaud (O✻), colonel (hors cadre), *commandant.*

DÉPÔT DE MACON.

(*Départements explorés* : Loire, Ain, Saône-et-Loire, Nièvre, Rhône, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Vaucluse, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Gard, Hérault, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes).

M. Mangin ✻, chef d'esc. (h. cadre), commandant.

DÉPÔT DE SAMPIGNY.

(*Départements explorés* : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Ardennes, Marne, Aisne, Aube, Nord, Pas-de-Calais.)

M. Bonn ✻, chef d'esc (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE FAVERNEY.

(*Départements explorés* : Haute-Saône, Côte-d'Or, Haute-Marne, Vosges, Doubs, Jura, arrondissement de Belfort.)

M. Prunier ✻, chef d'escadr. (hors cadre), commandant.

ÉTABLISSEMENT EN DEHORS DES CIRCONSCRIPTIONS.

École de dressage de Saumur (annexe de l'École d'application de cavalerie).

ETABLISSEMENTS HIPPIQUES DE L'ALGÉRIE.

M. Brécard (O✻), lieutenant-colonel (hors cadre), *directeur*.

DÉPÔT DE BLIDAH (division d'Alger).

M. Boué (O✻), chef d'escadr. (hors cadre), commandant.

DÉPÔT DE MOSTAGANEM (division d'Oran).

M. Demolins (O✻), chef d'escad. (h. cadre), commandant.

DÉPÔT DE CONSTANTINE (division de Constantine).

M. Rappe (O✻), chef d'esc. (hors cadre), commandant.

DÉPOTS D'ÉTALONS ET JUMENTERIE DE L'ALGÉRIE.

DÉPÔT DE BLIDAH.

M. Boué (O✻), chef d'esc. (h. cad.), comm.

DÉPÔT DE MOSTAGANEM.

M. Demolins (O✻), chef d'escad. (h. cad.), commandant.

DÉPÔT DE CONSTANTINE.

M. Rappe (O✻), chef d'esc. (hors cadre), commandant.

JUMENTERIE DE TIARET.

M. Ripert ✻, cap. au 4e chass. d'Afrique, commandant.

SECTION XXIX.

GENDARMERIE.

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

LÉGION DE PARIS.

(Gouvernement militaire de Paris.)

M. Sébastien (O ✱), colonel, *chef de légion*, à Paris.

Compagnie de la Seine.	Paris	Tisserant ✱, chef d'escadron, *commandant*.
		Bouet ✱, capitaine trésorier.
		1re *section*. Fargues ✱, capitaine.
		2e *section*. Maze, *idem*.
	Saint-Denis	Judge ✱, *idem*.
	Courbevoie	Bourrousse ✱, *idem*.
	Sceaux	Petit (N. B.), *idem*.
	Villeneuve	Creuton ✱, *idem*.
	Montrouge	Lousteau, *idem*.
Compagnie de Seine-et-Oise.	Versailles	Lafargue (O ✱), chef d'escadron, *commandant*.
		Desmoulins, capitaine trésorier.
		Simon ✱, capitaine.
	St-Germain-en-Laye	Devilliers ✱, *idem*.
	Corbeil	Mouly ✱, *idem*.
	Rambouillet	Gayou, *idem*.
	Pontoise	Franjus ✱, *idem*.
	Montmorency	Berthelot (V.), lieutenant.
	Étampes	Kramer (J. P.) ✱, sous-lieutenant.
	Mantes	Lefort, lieutenant.

PREMIÈRE LÉGION

(1er corps).

M. Pothé ✱, lieut.-colonel, *chef de légion*, à Lille.

Compagnie du Nord.	Lille	Grenet ✱ chef d'escadron, *commandant*.
		Marquis, capitaine trésorier.
		Rossignol ✱, capitaine.
	Roubaix	Cor[illegible], sous-lieutenant.
	Douai	Coutin (A.) ✱, capitaine.
	Valenciennes	Chrétien, *idem*.
	Cambrai	Dellys, *idem*.
	Dunkerque	Orange, *idem*.
	Avesnes	Dubois (S. A.), lieutenant.
	Hazebrouck	Dupré, *idem*.
Compagnie du Pas-de-Calais.	Arras	Probst ✱, chef d'escadron, *commandant*.
		Perrot, sous-lieutenant-trésorier.
		Ganier ✱, capitaine.
	Boulogne	Prévôt, *idem*.
	Saint-Omer	Gander ✱, *idem*.
	Saint-Pol	Mas, lieutenant.
	Montreuil-sur-Mer	Roger, sous-lieutenant.
	Béthune	Sallerin, lieutenant.

DEUXIÈME LÉGION

(2e corps).

M. Gaudefroy ✱, lieut.-colonel, *chef de légion*, à Amiens.

Compagnie de la Somme.	Amiens	Milocheau ✱, chef d'escadron, *commandant*.
		Veilon, capitaine-trésorier.
		Loyer, capitaine.
	Abbeville	Tridon *idem*.
	Péronne	Benoist, *idem*.
	Montdidier	Poquignot, lieutenant.
	Doullens	Gerbar, *idem*.

Compagnie de l'Oise.	Beauvais	Mathieu (H. E.) (O ✻), chef d'escadr., *command.*
		Bronet, lieutenant-trésorier.
		Schmidt (F. A.), capitaine.
	Senlis	Schini ✻, *idem.*
	Compiègne	Laporte (M. J.), *idem.*
	Clermont	Muller (T.), lieutenant.
Compagnie de l'Aisne.	Laon	Rouyer (V.) ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Leroux, lieutenant-trésorier.
		Pelletier, capitaine.
	Chauny	Salesses, sous-lieutenant.
	Saint-Quentin	Mézière ✻, capitaine.
	Soissons	Claudet ✻, *idem.*
	Château-Thierry	Goy, lieutenant.
	Vervins	Dieudonné, *idem.*

TROISIÈME LÉGION

(3e corps).

M. Du Baret de Limé ✻, colonel, *chef de légion*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Infér.	Rouen	Ratier ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Faget, capitaine-trésorier.
		Lorentz ✻, capitaine.
	Elbeuf	Buzaugeas, lieutenant.
	Yvetot	Lemercier, capitaine.
	Le Havre	Lafontaine, *idem.*
	Dieppe	Sabot ✻, *idem.*
	Neufchâtel	Durand (E.), lieutenant.
Compagnie de l'Eure.	Évreux	Dufour ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		N...., lieutenant-trésorier.
		Crautzer ✻, capitaine.
	Louviers	Cloquié, *idem*
	Pont-Audemer	Blanc (P.), *idem.*
	Les Andelys	Schmitt ✻, lieutenant.
	Bernay	Vincent, *idem.*
Compagnie du Calvados.	Caen	Simon (L. P. A.) ✻, chef d'escadron, *command.*
		Alexandre (L. F.), sous-lieutenant-trésorier.
		Gauthier ✻✻, capitaine.
	Bayeux	Vermeersch ✻✻, *idem.*
	Lisieux	Linay, *idem.*
	Falaise	Genser, lieutenant.
	Pont-l'Évêque	Renaud (J. B. A.), *idem.*
	Vire	Lollivier, *idem.*

QUATRIÈME LÉGION

(4e corps).

M. Répécaud (O✻), colonel, *chef de légion*, au Mans.

Compagnie de la Sarthe.	Le Mans	Riener ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Audié ✻, capitaine-trésorier.
		Schirmer ✻, capitaine.
	Mamers	Courtemanche, *idem.*
	La Flèche	Mabille ✻, *idem*
	Saint-Calais	Zerbini, lieutenant.
Compagnie d'Eure-et-Loir.	Chartres	Quintin de Kercadio ✻, chef d'esc., *command.*
		Bajot, lieutenant-trésorier.
		De Malézieu, capitaine.
	Châteaudun	Bottereau ✻, *idem*
	Dreux	Dubard, *idem.*
	Nogent-le-Rotrou	Girardot, lieutenant.
Compagnie de l'Orne.	Alençon	Minot ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Grosse, lieutenant-trésorier.
		Noyer (G.) ✻, capitaine.
	Mortagne	Pernot, *idem.*
	Laigle	Miot, lieutenant.
	Argentan	Xaillé, capitaine.
	Domfront	Dard, lieutenant.

Compagnie de la Mayenne.	Laval	Stainville ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Beaumann (Ch.), sous-lieutenant-trésorier
		Février ✻, capitaine.
	Mayenne	Aulas, *idem.*
	Château Gontier	Vannier ⓜ ✻, lieutenant.

CINQUIÈME LÉGION

(5e corps).

M. Le Maître ✻, colonel, *chef de légion*, à Orléans.

Compagnie du Loiret.	Orléans	Wilbois ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Valentin ✻, capitaine-trésorier
		Ardom ✻, capitaine
	Beaugency	Sueur, lieutenant
	Gien	Martin (L. G. ✻, capitaine.
	Montargis	Michel (V.), *idem.*
	Pithiviers	Gomez, lieutenant.
Compagnie de Seine-et-Marne.	Melun	Domergue ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Bosse, lieutenant-trésorier.
		Combette ✻, capitaine.
	Fontainebleau	Rémérs ✻, *idem.*
	Meaux	Ketterlin *idem*
	Coulommiers	Bordelais ✻, lieutenant.
	Provins	Jacquot, *idem.*
Compagnie de l'Yonne.	Auxerre	Jubault ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Poggi, lieutenant-trésorier.
		Mayerhoffer ⓜ ✻, capitaine
	Joigny	Kocher, *idem*
	Sens	Chevalier J ✻, *idem.*
	Avallon	Zédet, lieutenant
	Tonnerre	Chassibout, *idem.*
Compagnie de Loir-et-Cher.	Blois	Vigier ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Coradin, lieutenant-trésorier.
		Rocher ⓜ ✻, capitaine.
	Vendôme	Bruneau ✻, *idem.*
	Romorantin	Moreau (A. M.) ⓜ, sous-lieutenant.

SIXIÈME LÉGION

(6e corps).

M. Delagrange ✻, colonel, *chef de légion*, à Châlons-sur-Marne.

Compagnie de la Marne	Châlons-sur-Marne	N...., chef d'escadron, *commandant.*
		Denis, capitaine-trésorier
		Roth ⓜ ✻, capitaine
	Reims	Antoine ✻, *idem.*
	Épernay	Sain de Varennes, capitaine.
	Sézanne	Keller, lieutenant.
	Vitry-le-François	Jamin, *idem.*
	Sainte-Menehould	Hamin, *idem.*
Compagnie des Ardennes.	Mézières	Wauthier ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Renne, lieutenant-trésorier.
		Philbert ✻, capitaine.
	Réthel	Bourget ⓜ ✻, *idem*
	Sedan	Proth ✻, *idem.*
	Rocroi	Langlois (N. O.), lieutenant.
	Vouziers	Valençon, *idem.*
Compagnie de l'Aube.	Troyes	Seigle ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Fort, lieutenant-trésorier
		Poncelet ✻, capitaine.
	Bar-sur-Seine	Richier (J. B.), lieutenant.
	Bar-sur-Aube	Faivre, *idem*
	Arcis-sur-Aube	Feyerstein, *idem.*
	Nogent-sur-Seine	Randier ✻, *idem.*

SIXIÈME LÉGION *bis*

(6e corps).

M. Martin (B. M.) ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nancy.

Compagnie de Meurthe-et-Moselle.	Nancy	Gautreau ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Barbier (J. M. P.), capitaine-trésorier.
		Bernardat ✻, capitaine.
	Lunéville	Noblat ✻, *idem*.
	Toul	Mavé ✻, *idem*.
	Briey	Boquillon, lieutenant.
Compagnie de la Meuse.	Bar-le-Duc	Chevalier (P. J. A.) ✻, chef d'esc., *commandant*
		Girard, lieutenant-trésorier.
		Henry (Ed. A.), capitaine.
	Commercy	Waiss ✻, *idem*.
	Verdun	Thiriot ⊛, *idem*.
	Montmédy	Thiry, sous-lieutenant.
Compagnie des Vosges.	Épinal	Reys ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Sallet, lieutenant-trésorier.
		Heck, capitaine.
	Mirecourt	Place, lieutenant.
	Neufchâteau	Cura, *idem*.
	Saint-Dié	Demongeot, *idem*.
	Remiremont	Herry, *idem*.

SEPTIÈME LÉGION

(7e corps)

M. Delattre (O✻), colonel, *chef de légion*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.	Besançon	Gremillon ⊛✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Paraire, capitaine-trésorier.
		Gegonne, capitaine.
	Baume-les-Dames	Boucheseiche ✻, *idem*
	Montbéliard	Ferri ✻, *idem*.
	Pontarlier	Pons, lieutenant
Compagnie de la Haute-Marne.	Chaumont	Olivier ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Bourgeois, lieutenant-trésorier.
		Lalement ⊛✻, capitaine.
	Langres	Dumont ✻, *idem*.
	Vassy	Huck (J. B.) ⊛✻, lieutenant.
Compagnie de la Haute-Saône.	Vesoul	Velly ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Mahet, lieutenant-trésorier.
		Jagot-Lachaume, capitaine.
	Gray	Pointreau ✻, *idem*
	Lure	Choillot, sous-lieutenant.
Détachement du territ. de Belfort.	Belfort	Simon (A.) ✻, capitaine, *commandant*.

SEPTIÈME LÉGION *bis*

(7e corps).

M. François ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bourg.

Compagnie de l'Ain.	Bourg	Hürstel ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Maillard ✻, capitaine-trésorier.
		Aymonin, capitaine.
	Belley	Zaegel, *idem*.
	Trévoux	Vivet ✻, *idem*.
	Nantua	Rouch, lieutenant.
	Gex	Artigala, *idem*.
Compagnie du Jura.	Lons-le-Saulnier	Foral ⊛✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Naguet ✻, lieutenant-trésorier.
		Eswein (A.) ✻, capitaine.
	Orgelet	Baulard, sous-lieutenant.
	Dôle	Favier ✻, capitaine
	Poligny	Dedieu, sous-lieutenant.
	Saint-Claude	Drosel, lieutenant.

HUITIÈME LÉGION

(8e corps).

M. Moussu ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bourges.

Compagnie du Cher.	Bourges	Michelon ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Bidenne, capitaine-trésorier.
		Rifaut ✻, capitaine.
	Vierzon	Altieri, lieutenant.
	Saint-Amand	Alexandre (A ✻, capitaine.
	Sancoins	Gredde, lieutenant.
	Sancerre	Baumann (L. J.), *idem*.
Compagnie de la Nièvre.	Nevers	Ségu.n ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Gérard (T. J. M.), lieutenant-trésorier.
		Mandoul, capitaine
	Cosne	N...., *idem*.
	Clamecy	Forget, *idem*.
	Château-Chinon	Laurensin, lieutenant.
Compagnie de la Côte-d'Or.	Dijon	Richaud (O ✻), chef d'escadron, *commandant*.
		Mertz, sous-lieutenant-trésorier.
		Blanc (J. B. E.), capitaine.
	Is-sur-Tille	Giraudon, lieutenant.
	Semur	M. Secot ✻, capitaine
	Beaune	Vaille, *idem*.
	Châtillon-s. Seine	Joinnet, lieutenant.
Compagnie de Saône-et-Loire.	Mâcon	Langlois (L. A. H., O ✻), chef d'esc., *command*.
		Costaing-Parège, lieutenant-trésorier.
		Pabst ✻, capitaine.
	Châlon-sur-Saône	Leguey, *idem*.
	Montceau-l.-Mines	Tanard, lieutenant.
	Charolles	Pasquier (S.), capitaine.
	Autun	Lamy (J. E. ✻, *idem*.
	Le Creusot	Suzzoni, lieutenant.
	Louhans	Vasseur (P. A.), *idem*.

NEUVIÈME LÉGION

(9e corps).

M. Boutard (C ✻), colonel, *chef de légion*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.	Tours	Tarnier ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Sergentet, capitaine trésorier.
		Bertrand (C. N.) ✻, capitaine.
	Châteaurenault	Martin (L. F.), lieutenant.
	Chinon	Bourumaud, capitaine
	Loches	Legâvre (J. M. M.), lieutenant.
Compagnie de Maine-et-Loire.	Angers	Chagrot (O ✻), chef d'escadron, *commandant*.
		Picard, lieutenant-trésorier.
		Mirleau d'Illiers des Radrets, capitaine
	Cholet	Thouvenot, *idem*.
	Saumur	Legrand ✻, *idem*.
	Baugé	Bertrand (F. E.), sous-lieutenant
	Segré	Goyvanier, lieutenant
Compagnie de l'Indre.	Châteauroux	Mercier ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Costa, lieutenant-trésorier.
		Boisse, capitaine.
	Issoudun	Cholley ✻, *idem*.
	Le Blanc	Duteil, lieutenant.
	La Châtre	Baudrillard ✻, *idem*.

NEUVIÈME LÉGION *bis*

(9e corps).

M. Urtin, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Poitiers.

Compagnie de la Vienne.	Poitiers	Epron, chef d'escadron, *commandant.*
		Avenati ✲, capitaine-trésorier.
		Lambert, capitaine.
	Châtellerault	Rascol ✲, *idem.*
	Loudun	Michelet, sous-lieutenant.
	Montmorillon	Hugret, lieutenant
	Civray	Hanriot, *idem*
Compagnie des Deux-Sèvres.	Niort	Euller ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Burg, lieutenant-trésorier.
		Bertrand (A.), capitaine.
	Melle	Joubault ✲, *idem.*
	Bressuire	Mordin ✲, *idem.*
	Parthenay	Bourit, sous-lieutenant.

DIXIÈME LÉGION

(10e corps).

M. Arnould (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine.	Rennes	Fauquemont ✲, chef d'escadr., *commandant*
		Hinet, capitaine-trésorier.
		Paillet, capitaine
	Saint-Malo	Pontet, *idem*
	Montfort-sur-Meu	Jaillet Ⓜ, lieutenant.
	Fougères	Schneider (Ph.), *idem.*
	Vitré	Ambrosi, *idem*
	Redon	Pastry, sous-lieutenant.
Compagnie de la Manche.	Saint-Lô	D'Abadie ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Schmidt ✲ lieutenant trésorier.
		Richard (S. L.) ✲, capitaine.
	Cherbourg	Termier, *idem.*
	Coutances	Drouet ✲, *idem.*
	Avranches	Louison, sous-lieutenant.
	Mortain	Clapon, lieutenant
	Valognes	Dorne, *idem.*
Compagnie des Côtes-du-Nord.	Saint-Brieuc	Mailhé (O✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Philippe, lieutenant-trésorier.
		Vignet ✲, capitaine
	Guingamp	Roiff ✲, *idem.*
	Dinan	Gaget, lieutenant.
	Lannion	Royer, sous-lieutenant.
	Loudeac	Le Gourneur ✲, lieutenant.

ONZIÈME LÉGION

(11e corps).

M. Massol Ⓜ (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nantes.

Compagnie de la Loire-Inférieure.	Nantes	Moriot ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Gillot, capitaine-trésorier.
		Lelong, capitaine.
	Saint-Nazaire	Posez, *idem.*
	Châteaubriant	Brière, lieutenant.
	Ancenis	Pascal, *idem.*
	Paimbœuf	Heidet (P. C.) Ⓜ, *idem*
Compagnie du Morbihan	Vannes	Bourgarette ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Courhouleix, lieutenant-trésorier.
		Oudaine, capitaine.
	Ploërmel	Muller M., ✲, *idem.*
	Pontivy	Chevelot, *idem.*
	Lorient	Lafon ✲, *idem.*
	Auray	Le Godec, lieutenant.
Compagnie du Finistère.	Quimper	Fourier ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Coquerelle, lieutenant-trésorier.
		Leplenx, capitaine.
	Brest	Martin (L. S.), *idem.*
	Morlaix	Tesson ✲, *idem.*
	Quimperlé	Noyer (P. M.), lieutenant.
	Châteaulin	Lebeaux, *idem.*

Compagnie de la Vendée.	La Roche-sur-Yon	Rouyer (C. ✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Imbert, lieutenant-trésorier
		Borderampe ✻, capitaine.
	Montaigu	Bagard, sous-lieutenant.
	Fontenay-le-Comte	Henry (J. C.), capitaine
	Les Sables	Ferrand, lieutenant.
	Chantonnay	Oliger, *idem.*

DOUZIÈME LÉGION

(12e corps).

M. Schneider (F.) ✻, colonel, *chef de légion*, à Limoges.

Compagnie de la Hte-Vienne.	Limoges	Martin (S. G.) ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Bellier ✻, capitaine trésorier
		Chef d'un escadron
	Bellac	Quincy (B. J.), *idem*
	Saint-Yrieix	Peyrot, sous-lieutenant.
	Rochechouart	Crisenon, lieutenant.
Compagnie de la Creuse.	Guéret	Desloy ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Lafaud, *dit* Cambal, lieutenant-trésorier.
		Richier (N. P.) ✻✻, capitaine.
	Aubusson	Carbonneau ✻, *idem.*
	Boussac	Larivière, lieutenant.
	Bourganeuf	Payebien, *idem.*
Compagnie de la Charente.	Angoulême	Morel (L. V.) ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Sorbet (Ph.) ✻, lieutenant-trésorier.
		Henry (E. A.), capitaine.
	Confolens	Couteau ✻, *idem.*
	Ruffec	Lacot, lieutenant.
	Barbezieux	Bidal, *idem.*
	Cognac	Chevillard, *idem.*

DOUZIÈME LÉGION *bis*

(12e corps).

M. Mény, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Périgueux.

Compagnie de la Dordogne.	Périgueux	Rillard ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Paul (E. F.) ✻, capitaine-trésorier.
		Pasquier, capitaine.
	Sarlat	Madur ✻, *idem.*
	Bergerac	Carré, *idem*
	Lalinde	Gilliot, lieutenant.
	Nontron	Rauscher, *idem.*
	Ribérac	Camus, sous-lieutenant.
Compagnie de la Corrèze.	Tulle	Lévêque ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Lasnasse, lieutenant trésorier
		Lutz ✻, capitaine
	Brives	Vidal ✻, *idem*
	Ussel	Espanac, lieutenant.

TREIZIÈME LÉGION

(13e corps)

M. Dagues de la Hellerie (O✻), colonel, *chef de légion*, à Clermont-Ferrand.

Compagnie du Puy-de-Dôme.	Clermont-Ferrand	Martin (Ch.) ✻, chef d'escad., *commandant.*
		Bruno ✻, capitaine-trésorier
		Barbier (A.) ✻, capitaine.
	Riom	Bruzeau ✻, *idem.*
	Issoire	Mathieu (C. A.), *idem.*
	Thiers	Henry (J. A.), lieutenant.
	Ambert	Bertuet ✻, *idem.*

Compagnie de l'Allier.	Moulins	Piquot (O ✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Mondon, lieutenant-trésorier.
		Gounon, capitaine.
	Montluçon	Berthon Ⓜ ✻, *idem.*
	La Palisse	Bolot, lieutenant.
	Gannat	Rotij ✻, *idem.*
Compagnie du Cantal.	Aurillac	Morel (H. A. E.) (O ✻), chef d'esc., *commandant.*
		Collignon, lieutenant-trésorier.
		Couillaux ✻, capitaine.
	Saint-Flour	Birot ✻, *idem.*
	Murat	Hamiaux, lieutenant.
	Maurinc	Teisseire, sous-lieutenant.

TREIZIÈME LÉGION *bis*

(13e corps).

M. Berliat ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Saint-Étienne.

Compagnie de la Loire	Saint-Étienne	Raissade ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Gondre, capitaine-trésorier.
		Mouffrey, capitaine.
	Rive-de-Gier	Aubry, sous-lieutenant.
	Montbrison	De Foucault ✻, capitaine.
	Roanne	Boulhol, *idem.*
Compagnie de la Haute-Loire.	Le Puy	Sistach (O ✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Bévalet, lieutenant-trésorier.
		Schaeffer, capitaine.
	Le Monastier	Loëgel, lieutenant.
	Brioude	Garnier (A. N.), capitaine.
	Yssingeaux	Nardelli Ⓜ, lieutenant.

QUATORZIÈME LÉGION

(14e corps

M. Cullet (A. C. E.) (O ✻), colonel, *chef de légion*, à Lyon.

Compagnie du Rhône	Lyon	Bolot ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Pommier ✻, capitaine-trésorier.
		Chaumet ✻, capitaine.
	L'Arbresle	Turrel, lieutenant.
	Givors	Berthelot (C.), *idem.*
	Villefranche	Petit [illegible], capitaine.
	Tarare	[illegible] P. M.), lieutenant.
Compagnie de l'Isère.	Grenoble	Marcel, chef d'escadron, *commandant.*
		Hugueniot, sous-lieutenant-trésorier
		Mollet, capitaine.
	La Mure	Lohner, lieutenant.
	La Tour-du-Pin	Brellot, capitaine.
	Vienne	Dorp, *idem.*
	Saint-Marcellin	Pilaud Ⓜ, lieutenant.
Compagnie de la Drôme.	Valence	Jouffroy Ⓜ ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Moineaux, lieutenant-trésorier.
		Gendarme, capitaine.
	Romans	Lacroix (J. C. V.), lieutenant.
	Montélimar	Letertre, capitaine.
	Nyons	Bonet, lieutenant.
	Die	Lanfranchi, sous-lieutenant.

QUATORZIÈME LÉGION *bis*

(14e corps).

M. Madin ✻, lieut.-colonel, *chef de légion*, à Chambéry.

Compagnie de la Savoie.	Chambéry	Ainaud O✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Fleury, capitaine-trésorier.
		Vigoureux, capitaine.
	Pont-de-Beauvoisin	Lamy (J. A.), lieutenant.
	Saint-Jean-de-Maurienne	Gounay ✻, capitaine.
	Albertville	Lang, lieutenant.
	Moutiers	Le Ga.., *idem.*
Compagnie de la Hte-Savoie.	Annecy	Girvès ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Joyant, lieutenant-trésorier.
		Leswein (M. ✻, capitaine.
	Saint-Julien	Wolff, lieutenant.
	Bonneville	Guckert, sous-lieutenant
	Thonon	Gerber, sous-lieutenant
Compagnie des Hautes-Alpes.	Gap	Chamoin, chef d'escad., *commandant.*
		Fourot, lieutenant-trésorier.
		Saucourt, capitaine
	Serres	Guillermier, sous-lieutenant.
	Briançon	Maresse ✻, capitaine.
	Embrun	Giacomoni, sous-lieutenant

QUINZIÈME LÉGION

(15e corps).

M. Amat (E. L. A.) (O✻), colonel, *chef de légion*, à Marseille.

Compagnie des Bouches-du-Rhône.	Marseille	Grima di ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Paul (J. B. F., capitaine-trésorier
		Claire ✻, capitaine.
	Aubagne	Cousin ✻, lieutenant.
	Aix	Bourgeois, capitaine
	Salon	Garot, lieutenant
	Arles	Ferté, capitaine
	Tarascon	Schnebelin, lieutenant.
Compagnie de Vaucluse.	Avignon	Carrière, chef d'escadron, *commandant*
		Roux, sous-lieutenant-trésorier.
		Bezu ✻, capitaine
	Orange	Coppé, *idem*
	Carpentras	Belon, *idem.*
	Apt	Grecche ✻, *idem.*
	Pertuis	Meanier, lieutenant.
Compagnie de l'Ardèche.	Privas	Louis ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Blosse, lieutenant-trésorier.
		Brosse ✻, capitaine.
	Aubenas	Jean (J. A.) ✻, lieutenant
	Tournon	Arnaud ✻, capitaine
	Annonay	Metzger, sous-lieutenant
	Largentière	Besson, capitaine
	Thueyts	Marie (M. L., lieutenant.
Compagnie du Gard	Nîmes	Muller (A. A. ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Vignol ✻, lieutenant-trésorier
		Meyer, capitaine.
	Alais	Telle, *idem.*
	Bessèges	Duffour, lieutenant
	Uzès	Paol. (F. J., *idem.*
	Le Vigan	Aschbacher, sous-lieutenant.

QUINZIÈME LÉGION *bis.*

(15e corps).

M. Vuillermet (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nice.

Compagnie des Alpes-Maritimes.	Nice	De Beauregard ✻, chef d'escadr., *commandant.*
		Marc, capitaine-trésorier.
		[illegible]
	Menton	Mesnin, lieutenant
	Grasse	Testut ✻✻, capitaine.
	Cannes	Claveau ✻, lieutenant.
	Puget-Theniers	Lecrique, sous-lieutenant.

Compagnie du Var.	Draguignan	Nairince ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Langlois (P. F.), lieutenant-trésorier.
		Vialle, capitaine
	Fréjus	Nard, lieutenant.
	Brignoles	Montells, capitaine.
	Toulon	Clerc ✲, *idem*.
	Hyères	Strub, lieutenant.
Compagnie des Basses-Alpes.	Digne	Ieh ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Maugin, lieutenant-trésorier
		Decharbogne ✲, capitaine
	Riez	Deschamps, lieutenant.
	Forcalquier	Soulié, capitaine
	Sisteron	Béjeannin, sous-lieutenant.
	Barcelonnette	Caput, lieutenant.
	Castellane	Smith, *idem*.

QUINZIÈME LÉGION *ter*

(15e corps).

M. Thiriet (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bastia.

1re compagnie.	Bastia	Rulfet ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Dupuy (V.), capitaine-trésorier.
		Daveau, capitaine.
	Vescovato	Breuil, lieutenant.
	Corte	Henry (F. E. J. M.), capitaine.
	Piedicroce	Bertrand (N. E.), sous-lieutenant.
	Guisoni	Vinciguerra (P. A.), lieutenant.
	Calvi	Dalibon, *idem*.
2e compagnie.	Ajaccio	Gustin ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Mesure, sous-lieutenant-trésorier.
		Schenck, capitaine
	Sainte-Marie-Siché	Andrieu, sous-lieutenant.
	Vico	Lalanne, *idem*.
	Sartène	Lugier (O. C. F. T.), capitaine.
	Bonifacio	Garnier (J.), sous-lieutenant.

SEIZIÈME LÉGION

(16e corps).

M. Le Gallais (O✲), colonel, *chef de légion*, à Montpellier.

Compagnie de l'Hérault	Montpellier	Mercenon ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Petitgand ✲, capitaine-trésorier.
		Marchant, capitaine
	Cette	Rougé (L. L.), lieutenant.
	Béziers	Julien ✲, capitaine.
	Bédarieux	Machris ⓜ, lieutenant.
	Lodève	Huguily, capitaine
	Saint-Pons	Rougé (C.), lieutenant.
Compagnie de l'Aveyron	Rodez	Noirot ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Paoli (D. C.), lieutenant-trésorier.
		Clobert ⓜ✲, capitaine.
	Villefranche	Boudil, *idem*.
	Milhau	Lugier (L. S.) ⓜ✲, *idem*.
	Espalion	Linez, lieutenant.
	Saint-Affrique	Chauvin, *idem*.
Compagnie de la Lozère.	Mende	Marsey ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Vernet, sous-lieutenant-trésorier.
		Meffelt ✲, capitaine.
	Marvejols	Wallaun, *idem*
	Florac	Guyon, lieutenant.

SEIZIÈME LÉGION *bis*

(16e corps).

M. Lubet ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Perpignan.

Compagnie des Pyrénées-Orient.	Perpignan	Flacon ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Stremler ✻, capitaine-trésorier.
		Labravoit ⊗ ✻, capitaine.
	Céret	Grissonnanche ⊗, *idem*.
	Prades	Poncelly, sous-lieutenant.
Compagnie de l'Aude.	Carcassonne	Jordy O ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Carton, sous-lieutenant-trésorier.
		Laporte ( ) ✻, capitaine.
	Narbonne	Rullet ✻, *idem*.
	Limoux	Lancelot (P. E.), *idem*.
	Castelnaudary	Valette, lieutenant.
Compagnie du Tarn.	Alby	Queyrel ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Pujol, lieutenant-trésorier.
		Vignardou, capitaine.
	Castres	Boursier ✻, *idem*.
	Brassac	Mazi, lieutenant.
	Lavaur	Verdini, sous-lieutenant.
	Gaillac	Campané, lieutenant.

DIX-SEPTIÈME LÉGION

17e corps.

M. Le Doyen (O ✻), colonel, *chef de légion*, à Toulouse.

Compagnie de la Haute-Garonne.	Toulouse	Amade ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Cuchetet ✻, capitaine-trésorier.
		Bachelez ✻, capitaine.
	Saint-Gaudens	Robert J. B. C. É.), *idem*.
	Muret	Millot, *idem*.
	Villefranche	Canavy ⊗, lieutenant.
Compagnie de l'Ariège.	Foix	Léonard ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Corsin, lieutenant-trésorier.
		Krémer (L) ✻, capitaine.
	Pamiers	Baumes ✻, *idem*.
	Saint-Girons	Benantère ⊗, lieutenant.
Compagnie du Gers.	Auch	Bapst ⊗ ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Tristan, lieutenant-trésorier
		Drevon ✻, capitaine.
	Mirande	Contin (J. P. ✻, *idem*.
	Condom	Borlès, lieutenant.
	Lectoure	Durrieu, *idem*.
	Lombez	Dutertre-Duport, *idem*.

DIX-SEPTIÈME LÉGION *bis*

(17e corps).

M. Raymond ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Agen.

Compagnie de Lot-et-Garonne.	Agen	Halloun ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Ferret, capitaine-trésorier
		Devosse ✻, capitaine.
	Marmande	Perrin ✻, *idem*.
	Nérac	Divin, lieutenant.
	Villeneuve-s.-Lot	Taillades, *idem*.

Compagnie du Lot.	Cahors	Doulmet ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Bontz, lieutenant-trésorier.
		Saint-Blancat, capitaine.
	Figeac	Serra (A. L.), *idem.*
	Gourdon	Hemmerlin, lieutenant.
Compagnie de Tarn-et-Garonne.	Montauban	Ogier ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Chamlon, lieutenant-trésorier.
		Giorgi ⊛✻, capitaine.
	Castelsarrasin	Bémer ⊛, *idem.*
	Moissac	Mignucci ⊛, lieutenant.

DIX-HUITIÈME LÉGION

(18e corps).

M. Laurent ✻, colonel, *chef de légion*, à Bordeaux.

Compagnie de la Gironde.	Bordeaux	Guibert (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Brand, capitaine trésorier.
		Quincy (A. J. L.), capitaine.
	La Bastide	Saint-Marc, lieutenant.
	La Réole	Cardine ⊛✻, capitaine.
	Libourne	Cartier ✻, *idem.*
	Lesparre	Muller (É.), lieutenant.
	Bazas	Garnier (J. B. E. A.), *idem.*
	Blaye	Delord, *idem.*
Compagnie de la Charente-Inférieure.	La Rochelle	De Christen, chef d'escadron, *commandant.*
		Perret ⊛, lieutenant-trésorier.
		Verjux ✻, capitaine.
	Rochefort	Chardard, *idem*
	Saintes	Beaumont ✻, *idem.*
	St-Jean-d'Angely	Fallas, sous-lieutenant.
	Jonzac	Renaud (J. J. H.), *idem.*
	Marennes	Jeanmaire, *idem.*
Compagnie des Landes.	Mont-de-Marsan	Brem, chef d'escadron, *commandant.*
		Werner, lieutenant-trésorier.
		Wagnez, capitaine
	Sabres	Peyrat (F. Z. James de Tillard, lieutenant
	Dax	Carl. ✻, capitaine.
	Saint Sever	Hubert ✻, lieutenant.

DIX-HUITIÈME LÉGION *bis*

(18e corps).

M. Peillard (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bayonne.

Compagnie des Basses-Pyrénées.	Pau	Castel (C. F. L.) ⊛✻, chef d'escad., *command.*
		Duval (J.), capitaine-trésorier.
		Gaillard ✻, capitaine.
	Bayonne	Vezain, *idem*
	Hasparren	Ruch ⊛✻, lieutenant.
	Oloron-Ste-Marie	Hinot, *idem.*
	Mauléon	Craquelin, *idem.*
	Orthez	Guiraud, sous-lieutenant.
Compagnie des Hautes-Pyrénées.	Tarbes	Manescau ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Person, sous-lieutenant-trésorier.
		Voivenel ⊛✻, capitaine.
	Bagnères	Christ ✻, *idem.*
	Argelès-Vieuzac	Mounic, lieutenant.

GENDARMERIE D'AFRIQUE.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Marquet ✻, colonel, *chef de légion*, à Alger.

1re *Compagnie.* — Alger.

Potelleret ✻, chef d'escadron, *comm.*, à Alger.
Pasteur ✻, capitaine-trésorier, *idem.*
Bocher ✻, capitaine, *idem.*
Brun, lieutenant, à l'Arba.
Biagne, *idem*, à Tizi-Ouzou.
Marey, *idem*, à Aumale.

2e *Compagnie.* — Blidah.

Gangel Ⓜ✻, chef d'esc., *comm.*, à Blidah.
Villers, lieutenant-trésorier, *idem.*
Riez ✻, capitaine, *idem.*
Jolly, lieutenant, à Millanah.
Barthélemy, *idem*, à Orléansville.

3e *Compagnie.* — Constantine.

Béranger Ⓜ✻, chef d'esc., *commandant*, à Constantine.
Thiroux, lieutenant-trésor., à Constantine.
Bouchard ✻, capitaine, *idem*
Degeis, lieutenant, à Sétif
Veyfour, *idem*, à Bougie.
Chassein, *idem*, à Philippeville.
Moinier ✻, capitaine, à Bône.
Monteil, lieutenant, à Guelma.

4e *Compagnie.* — Oran.

Bridaux ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Oran.
Duplouy, lieut.-trésorier, *idem*
Albert, capitaine, *idem.*
Noé ✻, *idem*, à Tlemcen.
Boileau, *idem*, à Mostaganem.
Dufresne, lieutenant, à Mascara.
Bernier, *idem*, à Relizane
Brogard, sous-lieutenant, à Sidi-Bel-Abbès.

BATAILLON DE GENDARMERIE MOBILE

(Gouvernement militaire de Paris; à Paris, caserne de Lourcine.)

MM. Ellie Ⓜ✻, chef d'escadron, commandant le bataillon.
Héraudel ✻, capitaine-major.
Menu, capitaine adjudant-major.
Marty, lieutenant-trésorier.
Baud ✻, lieutenant d'habillement.
Aron ✻, médecin-major de 2e classe.

1re comp	Serres, capitaine Aymé, lieutenant Grossin, sous-lieutenant.	5e comp.	Akermann, capitaine. Darcémont, lieutenant. Pigeon, *idem*
2e comp.	Giboudeaux, capitaine. Burdel, lieutenant. Flacx, sous-lieutenant.	6e comp.	Waick, capitaine. Pusch, lieutenant Odiot ✻, *idem.*
3e comp.	Bourlois, capitaine. Bab[illegible] De Chargère, *idem.*	7e comp	Huet, capitaine Gardeur, sous-lieutenant Cauley, *idem.*
4e comp.	Tatin ✻, capitaine Boutare. Ⓜ✻, lieutenant De Parfourru, *idem.*	8e comp	Monnier (A.), capitaine. Bergerot Ⓜ✻, lieutenant. Koch, sous-lieutenant.

GARDE RÉPUBLICAINE DE PARIS.

MM. Azaïs (C. R.) (O✻), colonel, *commandant*
Velay (O✻), lieutenant-colonel (infanterie).
Nassoy (O✻), *idem* (cavalerie).
Saux ✻, chef d'escadron (infanterie).
Betting, *idem.*
Risbourg, *idem*
Wambergue ✻ (cavalerie).
Massenet ✻, *idem.*
Vaucbaussade de Chaumont ✻, *idem.*
Métral ✻, major.
Coudeville ✻, capitaine instructeur.
Germer-Durand Ⓜ, capitaine adjudant-major (infanterie)
Thirion ✻, *idem.*
Forgemol ✻, *idem.*
Sousselier, *idem.*
Boulé, *idem*
Doutreleau, *idem* (cavalerie).

Pineau, capitaine-trésorier.
Gérard (M. P. C. A.) ✻, capitaine d'habillement.
Forge, adjoint au trésorier (sous-lieutenant).
Sommeillier ✻, médecin-major de 1re classe.
Guieu, méd. major de 2e classe.
Bourgeois, médecin aide-major de 1re classe.
Barois, *idem*.
Viltard ✻, pharmacien-major de 1re classe.
Barrier ✻, vétérinaire en 1er.
Hurpez, *idem* en 2e.
Quetin, *idem*.
Sellenick ✻, chef de musique.

INFANTERIE.

M. Velay (O✻), lieutenant-colonel.

PREMIER BATAILLON.

MM. Betting ✻, chef d'escadron.
Forgemol ✻, capitaine adjudant-major.

1re comp.	Vallier ✻, capitaine. Meurger, lieutenant. Lantin, *idem*.	5e comp.	Rodié, capitaine. Le Tiec, lieutenant. Bernhard, *idem*.
2e comp.	Dancis, capitaine. Sauvageot, lieutenant. Chaufour, *idem*	6e comp.	Pool, capitaine Kuntzel, lieutenant. Villerel ⊛, *idem*.
3e comp.	Cosenave, capitaine. Tasson, lieutenant. Abich, *idem*.	7e comp.	Chabal ✻, capitaine. Roux, lieutenant. Pin, sous-lieutenant.
4e comp.	Gairvord, capitaine. Fournier (A.), lieutenant. Potiez, *idem*.	8e comp.	Bastouil, capitaine. Nandress, lieutenant. Giraud, *idem*.

DEUXIÈME BATAILLON.

MM. Saux ✻, chef d'escadron.
Germer-Durand ⊛, capitaine adjudant-major.

1re comp.	Pellagot, capitaine. Colmet, lieutenant. Peyret, *idem*.	5e comp.	Heidet (A. G.), capitaine. Paulet ✻, lieutenant. Ehlinger ⊛, sous-lieutenant.
2e comp.	De Lormel, capitaine. Jude, lieutenant. Leclerc, *idem*.	6e comp.	Francès, capitaine. Martigny ⊛, lieutenant. Ordioni, *idem*.
3e comp.	Dulphy, capitaine. Simon (A.), lieutenant. Malet, *idem*.	7e comp.	Morionnet, capitaine. Floriot, lieutenant. Rossi, sous-lieutenant.
4e comp.	Durand (C. L. A. A.) ✻, capit. Léonardi, lieutenant. Jacobin, *idem*.	8e comp.	Delatour, capitaine. Sevelle, lieutenant. Hernef, sous-lieutenant.

TROISIÈME BATAILLON.

MM. Risbourg ✻, chef d'escadron
Thirion ✻, capitaine adjudant-major.

1re comp.	Nouzeran, capitaine. Vinelguerra, lieutenant. Egret, sous-lieutenant.	5e comp.	Moreau (A. H.), capitaine. Geoffroy, lieutenant. Humbert, *idem*.
2e comp.	Baudeuf, capitaine. Charpentier (H. P.), lieutenant. Jacquemin, *idem*.	6e comp.	Laussac, capitaine. Welle, sous-lieutenant. Florentin, *idem*.
3e comp.	Durand (P.), capitaine. Coignet, lieutenant. Lacombe, *idem*.	7e comp.	Bompard ✻, capitaine. Parantin, lieutenant. Masson (A. H. A.), *idem*.
4e comp.	Petitjean, capitaine. Fournier (E.), lieutenant. Grenier, *idem*.	8e comp.	Dubois (L. A. A.), capitaine. Portier, sous-lieutenant. Compadre, *idem*.

CAVALERIE.

M. Nassoy (O✻), lieutenant-colonel.

1re DIVISION.

MM. Wambergue ✻, chef d'escadron.

Doutreleau, capitaine adjudant-major.

1er escad	Oudin (J. L. D.) ✻, capitaine. Unissart, lieutenant. Sacre, *idem*. Bertein, *idem*. Darris, *idem*.	2e escad	Orlandini (N.), capitaine. Bonin, lieutenant. Oudin (J. O.), *idem* Lemoyne, *idem*. Tramini, sous-lieutenant.

2e DIVISION.

MM. Vauchaussade de Chaumont ✻, chef d'escadron.

Sousselier, capitaine adjudant-major.

3e escad.	Maury (C. F.) ✻, capitaine. Azaïs (A. C. A.), lieutenant. Auburtin ⊛, sous-lieutenant. Allavène, *idem*. Sage, *idem*.	4e escad.	Bresson, capitaine. Saserne, lieutenant. Pierret, *idem*. Dourches, *idem*. Gest ⊛, sous-lieutenant.

3e DIVISION.

MM. Massenet ✻, chef d'escadron.

Boule, capitaine adjudant-major

5e escad.	Alix, capitaine. Sellier, lieutenant. Féron, *idem*. Albrèche, *idem*. Lebrun-Renaud, sous-lieutenant	6e escad.	Secret ✻, capitaine Lamaudie, lieutenant. Donius, *idem*. Mariani, *idem*. Robichot, *idem*.

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Gerochas ✻, chef d'esc., *commandant*, à Fort-de-France.
Candiotti, sous-lieutenant-trésorier, *idem*.
Jacquemot ✻ capitaine, *idem*.
Boineau ⊛, lieutenant, à Saint-Pierre.
Drujeon, *idem*, à la Trinité

Compagnie de la Guadeloupe.

Montgaault ✻, chef d'esc., *commandant*, à la Basse-Terre
Albertini ⊛, lieutenant-trésorier, *idem*.
Bonnde, capitaine, *idem*.
Herbay, lieut., à la Pointe-à-Pitre
Gaspard, sous-lieutenant, à Marie-Galante.

Compagnie de l'Ile de la Réunion.

Mathieu de Fossey (O✻), chef d'escadron, *commandant*, à Saint-Denis.
Munier ✻, lieutenant-trésorier, *idem*.
Gaudelette, capitaine, *idem*
Kervella, lieutenant, à Saint-Pierre.

Compagnie de la Nouvelle-Calédonie.

Clémencet ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Nouméa.
Baldenweck, lieut.-trésorier, *idem*.
Bussy ✻, capitaine, *idem*.
Cordier (P. J. B.), lieutenant à Païta.

Détachement de la Guyane française.

Bénier ⊛ ✻, capitaine, *comm.*, à Cayenne.
Vayssières, lieutenant, *idem*.

Détachement du Sénégal.

Commandant. N....., maréchal des logis, à Dakar

Détachement de la Cochinchine.

Meignan, lieuten., *commandant*, à Saïgon.

Détachement de l'Océanie.

Commandant : Laroche, lieutenant, à Papeïti

Détachement des îles St-Pierre et Miquelon.

Commandant. Pitollat, maréchal des logis, à Saint-Pierre.

OFFICIERS DE RÉSERVE.

M. Amat (C✻), *colonel*. **M. Demons (O✻), *colonel*.**

SECTION XXX.

SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

(Voir, pour le service du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, page 1317.)

MM.

Paris (O ✻), colonel.
Froidevaux (O ✻), lieutenant-colonel.
Guillo du Bodan ✻, chef de bataillon.
Chalon (O ✻), *idem.*
Pierre ✻, major.

SECTION XXXI.

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES.

Gouvernement.

M. le C^te^ de Martimprey (GC ✻ Ⓜ, général de division, *gouverneur.*

Commandement. MM.

Sumpt (C ✻), général de brigade en retraite, *commandant de l'Hôtel.*
Rogier (C ✻), colonel en retraite, *colonel-major.*

Maret ✻, capitaine en retraite, } *adjudants-majors.*
Guénaut (O ✻), *idem,* }

Conseil supérieur. MM.

C^te^ de Martimprey (GC ✻ Ⓜ), général de division, gouverneur, *président.*
Sumpt (C ✻), général de brigade en retr., command. de l'Hôtel, *vice-prés.*

Prévost (O ✻), général de brigade en retraite,
Gaffiot (O ✻), intendant milit. du gouv. milit. de Paris,
Rogier (C ✻), colonel en retraite, major de l'Hôtel, } *membres.*

Services administratifs.

M. Antonini (O ✻), officier d'administration principal en retraite, *directeur.*

Service de santé. MM.

Vincent (O ✻), *médecin principal en retraite.*
Pressoir ✻, *pharmacien princ. de 2^e^ classe en retraite.*

Culte. MM.

Cassan de Floyrac, *curé.*
De Greteau ✻, *chapelain.*

SECTION XXXII.

ARMÉE TERRITORIALE.

CORPS MILITAIRE DES DOUANES.

BATAILLONS DE DOUANES.

1er *bataillon*. Déborde, *chef de bataillon*
2e *bataillon*: Brajeux, *idem*
3e *bataillon*. Planet, *idem*.
4e *bataillon*. Ramon-Gontaut, *idem*.
5e *bataillon*. De Bonnay de Breuille, *id.*
6e *bataillon*. Grandidier, *idem*.
7e *bataillon*. Planette, *idem*.
8e *bataillon* Sergent de Lavanne, *idem*
9e *bataillon*: Lemaire de Montifaut, *idem*
10e *bataillon*: De Cardo, *idem*.
11e *bataillon*: Homberg *idem*
12e *bataillon*: Picard, *idem*.
13e *bataillon*. Du Bois Aymé, *idem*
14e *bataillon* Lainé, *idem*.
15e *bataillon*: Willems, *idem*
16e *bataillon*: David de Pénanrun, *idem*.
Bataillon territorial (de Marseille): Deneits, *id.*
17e *bataillon* De l'Église de Ferrier de Félix, *idem*
18e *bataillon* Tusset, *chef de bataillon*
19e *bataillon* Clerget, *idem*.
20e *bataillon*. Pérennès, *idem*.
21e *bataillon*. Hervieu, *idem*
22e *bataillon* Laverny, *idem*.
Bataillon territorial (de Nantes). Lucas de la Pommeraye, *idem*
23e *bataillon* N.. ., *idem*.
24e *bataillon* Rousse., *idem*.
25e *bataillon*. Touzard, *idem*.
26e *bataillon* D'Hailly, *idem*.
27e *bataillon* Delaage de Bellefaye, *idem*,
28e *bataillon* Tourrot, *idem*.
29e *bataillon*: N...., *idem*.
30e *bataillon* De Tastes, *idem*.
Compagnie de la Corse: Richard, *capitaine*.
Compagnies de l'Algerie Soubiranne (J.), Gélormini, Vincenti, N, *capitaines*.

CORPS DES CHASSEURS FORESTIERS.

COMPAGNIES DE CHASSEURS FORESTIERS.

COMPAGNIES ACTIVES

Compagnie n° 1: Racopé ✻, *capit. comm*
Compagnie n° 1 bis: Fautrat, *idem*.
Compagnie n° 2. Leguay, *idem*
Compagnie n° 3: Blandin *idem*
Section n° 3 bis N
Compagnie n° 4 Michaud, *capitaine commandant*.
Section n° 4 bis Majorelle, *capitaine*
Compagnie n° 7 Chouffe, *capitaine comm.*
Section n° 7 bis N
Compagnie n° 8 Moleveaux, *capit. comm.*
Compagnie n° 8: Perrin, *idem*.
Compagnie n° 8 bis: Gazin, *idem*.
Compagnie n° 8 ter Loppinet, *idem*.

COMPAGNIES TERRITORIALES.

Compagnie n° 1 Moreau, *capitaine comm-*
Compagnie n° 1 bis Rich, *idem*.
Compagnie n° 2: De la Bunodière, *idem*.
Compagnie n° 3: Monget ✻, *idem*.
Compagnie n° 4: Roussin du Chatelle, *idem*.
Compagnie n° 7 Guillemette, *idem*.
Section n° 7 bis. Walmé, *capitaine*.
Compagnie n° 8 Adolph, *cap. comm.*
Compagnie n° 9 Hild, *idem*.

COMPAGNIES ACTIVES.	COMPAGNIES TERRITORIALES.
Compagnie n° 10 : Dumont, *capit. comm.*	*Compagnie n° 10 :* Lointier, *capit. comm.*
Section n° 10 bis Dubois, *capitaine*	
Compagnie n° 12. Grattepain, *capit. comm.*	*Compagnie n° 12 :* Colomb, *idem.*
Compagnie n° 12 bis : Duboudez, *idem.*	*Compagnie n° 12 bis.* Jouffroy, *idem*
Compagnie n° 13 : Jouffroy, *idem.*	*Compagnie n° 13* Ména, *idem.*
Compagnie n° 13 bis. Brenot, *idem.*	
Compagnie n° 14 : Galmiche, *idem.*	*Compagnie n° 14 :* Dejean, *idem.*
Section n° 14 bis Gaudet, *capitaine.*	
Compagnie n° 15. Leblanc, *capit. comm.*	*Section n° 15 :* Huard de la Marre, *capitaine.*
Compagnie n° 16 Pambet, *idem.*	*Compagnie n° 16* Berveiller, *capit. comm.*
Section n° 16 bis : Dumont, *capitaine.*	*Section n° 16 bis :* Masson, *capitaine.*
Compagnie n° 17 : Quimfe, *capit. comm.*	*Compagnie n° 17 :* Perrignon, *capit. comm.*
Compagnie n° 17 bis : Suremain de Saisercy, *idem.*	*Compagnie n° 17 bis* Bertucat, *idem.*
Compagnie n° 18 : Loze, *idem.*	*Compagnie n° 18.* Martin, *idem.*
Compagnie n° 19. De la Tulle, *idem.*	*Compagnie n° 19* Maingaud, *idem.*
Compagnie n° 20 : Martin, *idem.*	*Compagnie n° 20 :* Ste-Claire-Deville, *id.*
Section n° 21 : Lamy, *capitaine*	*Compagnie n° 21 :* Bourotte, *idem.*
Compagnie n° 22 : Chalaud, *capit. comm.*	*Compagnie n° 22 :* Bénévent, *idem.*
Compagnie n° 22 bis : N...., *idem.*	
Section n° 23 : Guieysse, *capitaine.*	*Section n° 23 :* George, *capitaine.*
Section n° 24. De Martimprey de Xomécourt, *id.*	*Section n° 24 :* Carrière, *idem.*
Compagnie n° 25 : Goupilleau, *capitaine comm*	*Compagnie n° 25.* D'Arailh, *capit. comm.*
Section n° 25 bis : N...., *capitaine.*	
Compagnie n° 26 : Carrière, *capit. comm*	*Compagnie n° 26 :* N...., *idem.*
Section n° 26 bis : Morel, *capitaine.*	
Compagnie n° 27 Deuxdeniers, *capitaine commandant.*	*Compagnie n° 27 :* Falque, *idem.*
Compagnie n° 28 : Fauconpré, *idem.*	*Compagnie n° 28 :* Lespine, *idem.*
Section n° 29 : Malepeyre, *capitaine*	*Section n° 29 :* Moynieux, *capitaine*
Compagnie n° 30 : N...., *capit. comm.*	*Section n° 30 :* Vico, *idem.*
Compagnie n° 31 Galland, *idem.*	*Compagnie n° 31.* Lasaulce, *capit. comm.*
Compagnie n° 31 bis. Simon, *idem*	
Compagnie n° 32. Delune, *idem.*	*Compagnie n° 32 :* Vinc, *idem.*
Compagnie n° 32 bis : Devarenne, *idem.*	
Compagnie n° 33. Conval, *idem.*	*Section n° 33* Delune, *capitaine.*
Compagnie n° 33 bis : Greff, *idem.*	*Section n° 33 bis.* Vauthier, *idem.*
Compagnie n° 34. Barbier de la Serre, *id.*	*Section n° 34* Laurent, *idem.*
Compagnie n° 35 : Vaney, *idem.*	*Compagnie n° 35 :* Bahezre de Lanlay, *c. c.*
Compagnie n° 36 : De Carbon-Ferrière, *id.*	*Section n° 36.* Camus, *capitaine.*

INFANTERIE.

REGIMENTS TERRITORIAUX D'INFANTERIE.

	MM.	MM
1er	Durutte ✲, *lieut.-col. comm.*	Fourchon ✲, *chef de bataillon.* Be[illegible]erel ✲ *idem.* Delorme ✲, *idem.*
2e	Thomas sieur de la Courneuve (O✲), *lieut.-col comm*	Drevon (O✲), *chef de bataillon.* Ta[illegible]on *idem* Lapeyre ✲, *idem.*
3e	Paquin ✲, *lieut.-col. comm.*	Bourrion ✲, *chef de bataillon.* Saphore, *idem* Leclercq ✲, *idem.*
4e	Caudier (O✲), *lieut.-col. comm.*	Raison ✲, *chef de bataillon.* [illegible], *idem.* N..., *idem.*
5e	Wartelle ✲, *lieut.-col. comm.*	Bourdelois ✲, *chef de bataillon.* Gottran ✲, *idem.* Lespès ✲, *idem.*
6e	Royer (O✲), *lieut.-col. comm.*	Demory, *chef de bataillon* Castelnovo ✲, *idem* N..., *idem*
7e	Landrau ✲, *lieut.-col. comm.*	Latreille ✲, *chef de bataillon.* Parpais ✲, *idem.* Sa.son ✲, *idem.*
8e	Beugnot ✲, *lieut.-col. comm.*	Moullart de Villemarest, *chef de bat.* Deprey ✲, *idem.* Laveran ✲ *idem*
9e	Gantois ✲, *lieut.-col. comm.*	Vignier ✲, *chef de bataillon.* Bailly ✲, *idem* Masse ✲, *idem.*
10e	Debrotonne, *lieut.-col comm.*	Lo.sel ✲, *chef de bataillon.* Tardieu, *idem.* Lamoureux ✲ *idem*
11e	Folea (O✲), *lieut.-col. comm.*	Roland ✲, *chef de bataillon.* Darquier ✲, *idem.* Ricard, *idem.*
12e	Castelot ✲, *lieut.-col. comm*	Desprey ✲, *chef de bataillon.* Poussart *idem.* Henriot ✲, *idem.*
13e	Gueytat (O✲), *lieut.-col. comm*	Letourne. ✲, *chef de bataillon* Monollo ✲, *idem.* Ragonde. ✲, *idem.*
14e	Rogé (O✲), *lieut.-col. comm.*	Goyar de Sennecourt, *chef de bat.* Quéval ✲, *idem.* Desvignes ✲, *idem.*
15e	Vincent ✲, *lieut.-col. comm.*	Berthet ✲, *chef de bataillon.* Morisaut ✲, *idem.* Ilig ✲, *idem.*
16e	Blanc (O✲), *lieut.-col. comm.*	Delaussy, *chef de bataillon.* Gouël ✲, *idem.* Tellère ✲, *idem.*
17e	De Vernon de Bonneuil (O✲), *l.-col. com.*	Guidonet ✲, *chef de bataillon.* Legris ✲, *idem.* N...., *idem.*

18e	Lecompte ✲, *lieut.-col. comm.*	Loussert ✲, *chef de bataillon.* Lapostolest ✲, *idem.* Petit ✲, *idem.*
19e	Blum (O✲), *lieut.-col. comm.*	Blum ✲, *chef de bataillon.* Hommey ✲, *idem.* Blanc ✲, *idem.*
20e	Quarante (O✲), *lieut.-col. comm.*	Perreau ✲, *chef de bataillon.* Philippot ✲, *idem.* N. . ., *idem*
21e	Marié (O✲), *lieut.-col. comm.*	Lapointe ✲, *chef de bataillon.* De Stabenrath ✲, *idem.* Chapuis ⊛✲, *idem*
22e	Champy ✲, *lieut.-col. comm.*	Barrau ✲, *chef de bataillon.* Montagué ✲, *idem.* Groffal ✲, *idem.*
23e	Marin (O✲), *lieut.-col. comm.*	Lourdel-Hénaut (O✲), *chef de bataill.* Stéger (O✲), *idem.* Dumontier (O✲), *idem.*
24e	Hocquart (O✲), *lieut.-col. comm.*	Rohn ✲, *chef de bataillon.* Feist ✲, *idem.* Roy ✲, *idem.*
25e	Delobel ⊛ (O✲), *lieut.-col. comm.*	Charpentier ⊛✲, *chef de bataillon.* Mayaud ✲, *idem.* Hartmann ✲, *idem.*
26e	Cuvillier-Fleury (O✲), *lieut.-col. comm.*	Le Ray d'Abrantès ✲, *chef de bataill.* Bellanger ✲, *idem.* Massé ⊛✲, *idem.*
27e	Leclerc ✲, *lieut.-col. comm.*	Veruhier ✲, *chef de bataillon.* Colin, *idem* Mégret ✲, *idem.*
28e	Wagner ✲, *lieut.-col. comm.*	Tivollier ✲, *chef de bataillon.* N. . ., *idem.* N. . . , *idem.*
29e	Henry ✲, *lieut.-col. comm*	Delchet ✲, *chef de bataillon.* Chevrel ✲, *idem.* N. . ., *idem*
30e	Mancel ✲, *lieut-col. comm.*	Mansoux ✲, *chef de bataillon.* Bourdon ✲, *idem.* Bosch ✲, *idem.*
31e	Mallermé (O✲), *lieut.-col. comm.*	Tassin de Montaigu ✲, *chef de bat.* Lepaute ✲, *idem* Cœur ✲, *idem.*
32e	Binet (O✲), *lieut.-col. comm*	Godard ✲, *chef de bataillon.* Rothéa ✲, *idem.* Bordeau ✲, *idem.*
33e	Perrot ✲, *lieut.-col. comm.*	Fournier ✲, *chef de bataillon.* Bontems ✲, *idem.* Santyves ✲, *idem.*
34e	Bérot ✲, *lieut.-col. comm.*	Maurice ✲, *chef de bataillon.* Berard ✲, *idem* Meyer ✲, *idem.*
35e	Lioré ✲, *lieut.-col. comm.*	Bodde ✲, *chef de bataillon.* Broussey ✲, *idem.* De Costa ✲, *idem.*
36e	Hersant (O✲), *lieut.-col. comm.*	Rosenberg (O✲), *chef de bataillon.* Mignard ✲, *idem.* Lemonnié ✲, *idem.*
37e	Lavollée (O✲), *lieut.-col. comm.*	Fondreton ✲, *chef de bat.* Gérard ✲, *idem.* N. . ., *idem.*

38e	Tertian (O✲), *lieut.-col. comm.*	Grech ✲, *chef de bataillon.* Agniel ✲, *idem.* Barthès ✲, *idem.*
39e	Micheleau (O✲), *lieut.-col. comm.*	De Galland (O✲) *chef de bataillon.* Beaumont ✲, *idem.* Petit ✲, *idem.*
40e	Ménagé (O✲), *lieut.-col. comm.*	Chassin (O✲), *chef de bataillon.* Schaeffer ✲, *idem* Bosch ✲, *idem.*
41e	Suñez ✲, *lieut.-col. comm.*	Taillard ✲, *chef de bataillon.* De Metz-Noblat ✲, *idem.* Montignault ✲, *idem.*
42e	Grandjean (O✲), *lieut.-col. comm.*	Menjaud ✲, *chef de bat.* Humbert ✲ *idem* Volf ✲, *idem.*
43e	Lécuyer (O✲), *lieut.-col. comm*	Follin ✲, *chef de bataillon.* Bourgeon ✲, *idem.* Ponscarme ✲, *idem.*
44e	Fary d'Esclands ✲, *lieut.-col. comm.*	Taulade ✲, *chef de bataillon.* Plaisance ✲, *idem.* N...., *idem.*
45e	Royer (O✲), *lieut.-col. comm.*	Mangin ✲, *chef de bataillon.* De Nettancourt ✲, *idem.* Potier ✲, *idem*
46e	Monnac ✲, *lieut.-col. comm.*	Guiollot ✲, *chef de bataillon.* Rousselle, *idem.* Héraux (O✲), *idem.*
47e	De Roys de Ledignan Saint-Michel ✲, *lieut.-col. comm.*	Lartet (O✲), *chef de bataillon.* Demange (O✲, *idem.* Renault ✲, *idem.*
48e	Falot (O✲), *lieut.-col. comm.*	Guerre ✲, *chef de bataillon.* Margaine ✲, *idem.* Legrand ✲, *idem.*
49e	Zentgraff ✲, *lieut.-col. comm.*	Oddo (O✲), *chef de bataillon.* Moschenross ✲, *idem.* Arnaud ✲, *idem.*
50e	Guérin ✲, *lieut.-col. comm.*	Pauline ✲, *chef de bataillon.* Ternier ✲, *idem.* Will ✲, *idem.*
51e	Villatte ✲, *lieut.-col. comm.*	Ou...t ✲, *chef de bataillon.* Athénas ✲, *idem* Durand, *idem*
52e	D'Hennezel, *lieut.-col. comm.*	Navarrin ✲, *chef de bataillon.* Geoffroy ✲, *idem.* Logerot ✲, *idem.*
53e	David de Beaufort (O✲), *lieut.-col. comm.*	Girod ✲, *chef de bataillon.* Lamy, *idem.* Engasser ✲, *idem.*
54e	Santelli (O✲), *lieut.-col. comm.*	Grévilliot ✲, *chef de bataillon.* Catin ✲, *idem.* Besson ✲, *idem.*
55e	Grillet (O✲), *lieut.-col.-comm.*	Nicolas-Simonard ✲, *chef de bat.* Roussel ✲, *idem.* Terrier ✲, *idem.*
56e	Adam (O✲), *lieut.-col. comm.*	Collavet (O✲), *chef de bataillon.* Poncet ✲, *idem.* Malfait ✲, *idem*
57e	Mourget (O✲), *lieut.-col. comm.*	Richard de Vesvrotte ✲, *chef de bat.* De Somer ✲, *idem.* De Pilot de Coligny, *idem.*

58e	De Breyne ✻, *lieut.-col. comm.*	Charière (O✻), *chef de bataillon.* Louot ✻, *idem.* Devitry ✻, *idem.*
59e	Geoffroy (O✻), *lieut.-col. comm.*	Mairet, *chef de bataillon.* Brelot ✻, *idem.* Tocquard ⓜ✻, *idem.*
60e	Tamisey (O✻), *lieut.-col. comm*	De Gaufridy de Dortan ✻, *chef de bat.* Labaime ✻, *idem.* Leloutre (O✻), *idem.*
61e	Bijon (O✻), *lieut.-col. comm*	De Viville ✻, *chef de bataillon.* Renaud ⓜ✻, *idem.* Engelhard ✻, *idem.*
62e	Gentès (O✻), *lieut.-col comm.*	Pierrot ⓜ✻, *chef de bataillon.* Charbonnier (O✻), *idem.* Fernet ✻, *idem.*
63e	Marchal ✻, *lieut.-col. comm*	Puzin ✻, *chef de bataillon.* Meuriot ✻, *idem.* Gérard ✻, *idem*
64e	Boissenard O✻ *lieut.-col. comm.*	Rouzaud ✻, *chef de bataillon.* Barbé ✻, *idem.* Truchot ⓜ✻, *idem.*
65e	Fourey ✻, *lieut.-col. comm.*	Dérômetz ✻, *chef de bataillon* Lévêque ✻, *idem.* Dubus ⓜ✻, *idem*
66e	Linud (O✻), *lieut.-col. comm.*	Guilhemin ✻, *chef de bataillon.* De Milhau Carlat ✻, *idem.* Robin ⓜ✻, *idem.*
67e	Masse ⓜ (O✻), *lieut.-col. comm.*	Ruellan ✻, *chef de bataillon.* Nicolas (O✻), *idem.* Orecchioni ✻, *idem.*
68e	Béra ✻, *lieut.-col. comm.*	Rageau ✻, *chef de bataillon* Poirier ✻, *idem.* Vendelobe ✻, *idem.*
[illegible]	Lavigne (O✻), *lieut.-col. comm.*	Hennequin (O✻), *chef de bataillon.* Lambert ✻, *idem.* Olive ✻, *idem.*
70e	Cluzel ✻, *lieut.-col. comm.*	Conleau (O✻), *chef de bataillon.* Gras ✻, *idem.* Heinrich ✻, *idem.*
71e	Dumas (O✻), *lieut.-col. comm.*	Bellon ✻, *chef de bataillon.* Boismard ✻, *idem.* Coudere ✻, *idem*
72e	Girons (O✻), *lieut.-col. comm.*	Légeay ✻, *chef de bataillon.* De la Fontaine de Fontenay, *idem.* Morvant ✻, *idem.*
73e	Barbier ✻, *lieut.-col. comm.*	Renard ✻, *chef de bataillon.* Garnier, *idem.* Gourlay ✻, *idem.*
74e	Cueff (O✻), *lieut.-col. comm.*	Blanchard, *chef de bataillon.* Duverger de Cuy ✻, *idem.* N...., *idem.*
75e	Angammare (O✻), *lieut.-col. comm.*	Mordacq (O✻), *chef de bataillon.* Pinezon du Sel ✻, *idem.* Guerin ⓜ✻), *idem.*
76e	Berson (O✻), *lieut.-col. comm.*	Chaussin ✻, *chef de bataillon.* N... , *idem.* N , *idem.*
77e	Vivien (O✻), *lieut.-col. comm.*	Nicloux ✻, *chef de bataillon.* Étienne ✻, *idem.* N...., *idem*

78e	Canale (O✲), *lieut.-col. comm.*	Bettel ✲, *chef de bataillon.* Lafontaine (O✲), *idem.* Trochel ✲, *idem.*
79e	Le Tanneur ✲, *lieut.-col. comm.*	Chauvot de Beauchêne (O✲), *ch. de bat.* De Failly, *idem.* Bernard ✲, *idem.*
[illegible]	Raillard ✲, *lieut.-col. comm.*	Ferrand ✲, *chef de bataillon.* Regnouf de Vains ✲, *idem.* N...., *idem.*
81e	Bascher ✲, *lieut.-col. comm.*	Regain (O✲), *idem.* Revial (O✲), *chef de bataillon.* Davilé ✲, *idem.*
82e	Bonnard-Duhanlay ✲, *lieut.-col. comm.*	Grimont ✲, *chef de bataillon.* Rahou ✲, *idem.* Serdet ✲, *idem.*
83e	De Bajarry ✲, *lieut.-col. comm.*	Simonin ✲, *chef de bataillon.* Briancesu ✲, *idem.* N... , *idem.*
84e	Mercier ✲, *lieut.-col. comm.*	Lestrohan (O✲), *chef de bataillon.* Le Tulle ✲, *idem.* De Feydeau ✲, *idem.*
[illegible]	Perrier de la Bâtie ✲, *lieut.-col. comm.*	Ostertag ✲, *chef de bataillon.* Digo (O✲), *idem.* [illegible], *idem.*
86e	Vaiher ✲, *lieut.-col. comm.*	Hurtel ✲, *chef de bataillon.* De Langle de Cary, *idem.* Quinçon ✲, *idem.*
87e	Frank (O✲), *lieut.-col. comm.*	Compant ✲, *chef de bataillon.* N. , *idem.* N , *idem.*
[illegible]	De Stahl (O✲), *lieut.-col. comm.*	Ropert ✲, *chef de bat.* N . ., *idem.* N , *idem.*
89e	Lombard O✲), *lieut.-col. comm.*	Rouxel ✲, *chef de bataillon.* Descoutures ✲, *idem.* Durieu du Pradel ✲, *idem.*
90e	Lemaitre ✲, *lieut.-col. com.*	Dussumier ✲, *chef de bataillon.* Vayne ✲, *idem.* De Couronnel ✲, *idem.*
91e	Andrieu (O✲), *lieut.-col. comm.*	Maugis ✲, *chef de bataillon.* Mandrault ✲, *idem.* Moulinay ✲, *idem.*
92e	Donnève ✲, *lieut.-col. comm.*	Lagar ✲, *chef de bataillon.* Borie ✲, *idem* Izarn ✲, *idem.*
93e	Delucq ✲, *lieut.-col. comm.*	Duhamel ✲, *chef de bataillon.* Isnard O✲ , *idem.* Ravaux ✲, *idem.*
94e	Morel ✲, *lieut.-col. comm.*	Renaut ✲, *chef de bataillon.* Billion-Bourbon ✲, *idem.* Guichard ✲, *idem.*
95e	Rivière ✲, *lieut.-col. comm.*	Raffat ✲, *chef de bataillon.* Chamoin ✲, *idem.* Deyber ✲, *idem.*
96e	Hoselle ✲, *lieut.-col. comm.*	Bouysonnet ✲, *chef de bataillon.* Condussier ✲, *idem.* Dreux ✲, *idem*
97e	Luc (O✲), *lieut.-col. comm.*	Boudo. (O✲), *chef de bataillon.* Morel de la Colombe ✲, *idem.* Boissier (P) ✲, *idem.*

98e	Dally ✻, *lieut.-col. comm.*	Pellissier de Féligonde, *chef de bat.* Hivert ✻, *idem.* Tridon, *idem.*
99e	Sombret ✻, *lieut.-col. comm.*	Gavalda Ⓜ ✻, *chef de bataillon.* Audran ✻, *idem* Bourdereau ✻, *idem.*
100e	Prax ✻, *lieut.-col. comm.*	Peraldi ✻, *chef de bataillon.* Rouget ✻, *idem.* N...., *idem.*
101e	De Solmes de Vérac ✻, *lieut.-col. comm.*	Bravard ✻, *chef de bataillon.* Dufresne ✻, *idem.* Garric ✻, *idem.*
102e	Bretton ✻, *lieut.-col. comm.*	Kaps, *chef de bataillon.* Martin (O✻), *idem.* N ., *idem.*
103e	Lafont ✻, *lieut.-col. comm.*	Larderet de Fontanès ✻, *chef de bat.* Liénard ✻, *idem.* Martel ✻, *idem.*
104e	Guéden (O✻), *lieut.-col. comm.*	Lacouture, *chef de bataillon.* Cassoly ✻, *idem.* Deniau Ⓜ ✻, *idem.*
105e	Tarrillon (O✻), *lieut.-col. comm.*	Plendoux ✻, *chef de bataillon.* Albert ✻, *idem.* Girard ✻, *idem.*
106e	Poli (O✻), *lieut.-col. comm.*	Demard ✻, *chef de bataillon.* Pourroy l'Auberivière de Quinsonas ✻ *idem* Frassati ✻, *idem.*
107e	Billaut (O✻), *lieut.-col comm.*	Monier (O✻), *chef de bataillon.* Granbille (O✻), *idem.* Durieux Ⓜ ✻, *idem.*
108e	Geoffroy (O✻), *lieut.-col. comm.*	D'Aigremont ✻, *chef de bataillon.* Clemenson (O✻), *idem.* Goudet ✻, *idem.*
109e	Polonus ✻, *lieut.-col. comm.*	Millioz ✻, *chef de bataillon.* Forciol Ⓜ ✻, *idem.* Denys ✻, *idem.*
110e	Greiner ✻, *lieut.-col. comm.*	Mège ✻, *chef de bataillon.* Feitu Ⓜ ✻, *idem.* Pleignier Ⓜ ✻, *idem.*
111e	Grymonprez ✻, *lieut.-col. comm.*	Friol ✻, *chef de bataillon.* Roche ✻, *idem.* Quinat ✻, *idem.*
112e	Bouvier d'Acher ✻, *lieut.-col. comm.*	Bégou (O✻), *chef de bataillon.* Bonnard ✻, *idem.* Poireile ✻, *idem.*
113e	Gautier (O✻), *lieut.-col. comm.*	Forest ✻, *chef de bataillon.* Girard ✻, *idem.* Cyprien-Peilenq ✻, *idem.*
114e	Joly de Cabanous (O✻), *lieut.-col. comm.*	Grizel ✻, *chef de bataillon.* Fichet ✻, *idem.* Tourneur ✻, *idem.*
115e	Aubry ✻, *lieut.-col. comm.*	Bonniot Ⓜ ✻, *chef de bataillon.* Borreil ✻, *idem.* Ardoin ✻, *idem*
116e	Astima (O✻), *lieut.-col. comm.*	Cacciaguerra ✻, *chef de bataillon.* Micheli (O✻), *idem.* Brunetti Ⓜ ✻, *idem.*
117e	Vincens (O✻), *lieut.-col. comm*	Baudichon ✻, *chef de bataillon.* Mathei de Valfons, *idem.* Vinon ✻, *idem.*

118e	Rose (O✻), *lieut.-col. comm.*	Livergne (O✻), *chef de bataillon* Mornas ✻, *idem.* Monthaye ✻, *idem.*
119e	Montgolfier (O✻), *lieut.-col. comm.*	Jay (O✻), *chef de bataillon.* Jouve de Guibert (O✻), *idem.* Eyaserie ✻, *idem.*
120e	Vigier ✻, *lieut.-col. comm.*	Jobard ✻, *chef de bataillon.* Godeau ✻, *idem.* Françoise ✻, *idem.*
121e	Banzil (O ✻), *lieut. col. comm.*	Prat ✻, *chef de bataillon.* Bastard ✻, *idem.* Schmitt ✻, *idem.*
122e	Crouzet ✻, *lieut.-col. comm.*	Sarrou (O✻), *chef de bataillon.* Dalmer-Casteil ✻, *idem.* Truc ✻, *idem.*
123e	Abrial (O✻), *lieut.-col. comm.*	Daudé de Tardieu de la Barthe, *chef de bataillon* Labat ✻, *idem.* Masson ✻, *idem.*
124e	De Roquefeuil du Bousquet ✻, *lieut.-col. comm.*	Pollon ✻, *chef de bataillon.* Daunis ✻, *idem.* Saint-Ellier ✻, *idem.*
125e	De Pontevès de Sabran ✻, *l.-col. comm.*	Trilha ✻, *chef de bataillon.* Bories, *idem.* Gilbert des Voisins ✻, *idem.*
126e	Canat (O✻), *lieut.-col. comm.*	Parès (O✻), *chef de bataillon* Roy ✻, *idem.* Payrou (O✻), *idem.*
127e	Foncegrives (O✻), *lieut.-col. comm.*	Audouy ✻, *chef de bataillon.* Valssière ✻, *idem.* Portron ✻, *idem.*
128e	Gayraud (O✻), *lieut.-col. comm.*	Bouffé ✻, *chef de bataillon.* Delmé ✻, *idem* Soubeyrand ✻, *idem.*
129e	Pérès (O✻), *lieut.-col. comm.*	Dauxion ✻, *chef de bataillon.* Douzon ✻, *idem.* Eyraud ✻, *idem.*
130e	Fabre ✻, *lieut.-col. comm.*	De Boubée de Lacouture ✻, *chef de bat.* Artigalas (O✻), *idem.* Klein ✻, *idem.*
131e	Huguet (O✻), *lieut.-col. comm.*	Faure-Dère, *chef de bataillon.* Colin ✻, *idem.* Guiraudies Capdeville ✻, *idem.*
132e	Bourthoumieu *dit* Dubois ✻, *lieut. col. comm.*	De Sers de Reyrac, *chef de bataillon* Rabot ✻, *idem.* Robert ✻, *idem*
133e	Marty ✻, *lieut.-col. comm.*	Roy ✻, *chef de bataillon.* Cruzel ✻, *idem.* Lescure ✻, *idem*
134e	Iturralde (O✻), *lieut.-col. comm.*	Parado ✻, *chef de bataillon.* Noiret ✻, *idem.* N... *idem*
135e	Lacave-Laplagne-Barris ✻, *l.-col. comm.*	Lebrun de Rabot ✻, *chef de bataillon* Castaing (O✻), *idem.* De Batz de Trenquelléon, *idem.*
136e	Savy (O✻), *lieut.-col. comm.*	Dartigues ✻, *chef de bataillon.* Mégnce ✻, *idem.* Maurand ✻, *idem.*
137e	Bonnet ✻, *lieut.-col. comm.*	Vigier ✻, *chef de bataillon.* Lamarque ✻, *idem.* Brown, *idem*

138e	Billiont ✻, *lieut.-col. comm.*	Martin ✻, *chef de bataillon.* Duval ⓜ ✻, *idem.* Behan y ✻, *idem.*
139e	De Lamarcodie (O✻), *lieut.-col. comm*	D'Ar tin (O✻), *chef de bataillon.* Perrot ⓜ ✻, *idem.* Perret ✻, *idem*
140e	Llopis ⓜ (O✻), *lieut.-col. comm.*	[illegible]sterre ✻, *chef de bataillon.* Tr[illegible] ✻ *idem.* V[illegible] ✻ *idem.*
141e	Hecquet (O✻), *lieut.-col. comm.*	L[illegible] *chef de bataillon.* S[illegible] ⓜ ✻, *idem.* S[illegible]olomb[illegible] ✻, *idem.*
142e	Strasser ✻, *lieut.-col. comm.*	D[illegible]ettes, *chef de bataillon.* Pennon ✻, *idem.* W[illegible]cher ✻, *idem.*
143e	Tinel O✻), *lieut.-col. comm.*	Labourdette ✻, *chef de bataillon* Esperaber ✻, *idem.* Baloche ⓜ ✻, *idem.*
144e	Jubinal ✻, *lieut.-col. comm.*	De Févelas (O✻), *chef de bataillon.* Durand ✻, *idem.* Fourcade ✻, *idem.*
145e	Ferrieu ✻, *lieut.-col. comm.*	Meyol ✻, *chef de bataillon.* Lacombère ✻, *idem.* Dupuy ✻, *idem*

BATAILLONS TERRITORIAUX DE ZOUAVES

1er *bataillon* Sered Lanuze ✻, *ch. de bat.*	6e *bataillon* Tailler (O✻), *chef de bat.*
2e *bataillon* [illegible] ✻, *idem.*	7e *bataillon*. Couly ✻, *idem.*
3e *bataillon* François (O✻), *idem.*	8e *bataillon*: Egrot ✻, *idem.*
4e *bataillon* Dorange ✻, *idem*	9e *bataillon* Reilhac ✻, *idem*
5e *bataillon*. Massa (O✻), *idem.*	

OFFICIERS D'INFANTERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE EN DEHORS DES CORPS DE TROUPES.

1° OFFICIERS A LA SUITE.

Lieutenants-Colonels MM

Baudoin-Mortomard (O✻).	Moziman (O✻).
De Granges de Ranc y (C✻).	D'Orléans (J. M. J. [illegible] A.) (O✻)
D'Harcourt ✻.	D[illegible] [illegible] A.)
Jacquinot ✻.	Rochas ✻.
Mitaut (O✻).	Rousset de Courcy (O✻).

2° SERVICE DES ÉTAPES

Lieutenants-Colonels MM.

Destonay (O✻).	Brunet de la Charie (O✻).
Graval d'Hauteville ✻.	De Thomassin de Monthel (O✻).
Ragot (O✻).	Schnel. O✻)
Brissard (O✻).	Délévielleuse (O✻)
Versigny (O✻)	Urvoy de Portzampare (O✻).
Lajeunesse de Varennes (O✻).	Bouisset ✻
Vivenot (O✻).	Brisset [illegible] ✻.
De la Barre (O✻).	Pannetier ✻.
Le Bœuf ✻.	De Bullet (O✻)

Chefs de bataillon. MM

Thomas (O✻).
Bernard (O✻).
Landré (O✻).
Renard ✻.
Mastranchard ✻.
Vincent *dit* Duportal ✻.
Benis ✻.
Fournier (O✻).
Borne (O✻).
Ebenoe (O✻).
Chery de Bellecouche (O✻).
Appay (O✻).
Lucas (O✻).
Barret ✻
Coutant ✻.
Roy ✻.
C[illegible] (O✻).
P[illegible] (O✻)
Chamard-Boubet ✻
Longue ✻.
Maniort (O✻).
De Brauneck (O✻).
Trionville ✻.
Chancenotte ✻.
Chaussade ✻.
Dulac (O✻)
Baudenet de Livois ✻.
Milley ✻.
De Perrin de Labessière ✻
Picard (O✻)
O'Zou de Verrie ✻.
Raynaud ✻.
Dumay ✻
Bernard (O✻).
Mazières ✻.
Maison ✻.
Delmse ✻.
Perrette ✻.
Drevet ✻.
Chave (O✻).
Lavigne ✻.
Geoffroy ✻.
Corne ✻.
Pileron ✻
Chavent ✻.
Candy ✻.
Piquet.
Favier ✻.
Savin ✻.
Bellenaud ✻.
Trules ✻.
Ritouret ✻.
De Bonduwe ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Bertrand ✻.
Astier ✻.
Maupoil.
Borsat.
Grip ✻.
Garied ✻.
Duclaux de l'Estoile
Gilly ✻.
Maillon ✻.
Lamblot ✻.
Comas.
Leffet ✻.
Pillot ✻.
Haraucourt ✻.
Rigot de Morogues ✻.
Weniger ✻.
Benoit ✻
Billon (O✻).
Lesgourgues ✻
Tramet ✻.
Bouché (O✻)
Cassanac ✻.
Benoit ✻
Larroque ✻.
Minn.
Durand (O✻.
Bourdy ✻.
Pierron ✻
Normandie ✻
Husson ✻
Malézieux ✻.
Walter ✻.
Redom ✻.
Deprimoz ✻.
Héry ✻.
Gilson ✻.
Grillot.
David ✻
Desc[illegible]amps ✻.
Poncet des Nouailles ✻.
Bacquart ✻.
Patras ✻.
Barbier ✻.
Rémy ✻
Paulinier ✻.
Augier de La[illegible]allet (O✻).
De Fouchier (O✻).
Frenet (O✻).
Jaquet (O✻).
Bernard ✻
Pastoureau ✻.
Nicolas ✻
Pône ✻.

OFFICIERS D'INFANTERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE HORS CADRE.

Ces officiers, revêtus de fonctions administratives, diplomatiques, etc., sont exempts du service dans l'armée territoriale aussi longtemps qu'ils exercent ces fonctions

Lieutenant-Colonel.

M. Ardin d'Elte[illegible] (O✻).

Chefs de bataillon. MM.

Colonna-Ceccaldi (O✻).
De Venel ✻.
Deron.

CAVALERIE.

RÉGIMENTS TERRITORIAUX DE CAVALERIE.

1er RÉGIMENT.

N...., *lieut.-col. comm*

ESCADRONS DE DRAGONS

Blondiaux ✻, *chef d'escadrons*
Sichler ✻, *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

De Richemont le Richardson, *chef d'esc.*
Tarou ✻, *idem*

2e REGIMENT

Payen ✻, *lieut.-col. comm*

ESCADRONS DE DRAGONS

Leclerc ✻, *chef d'escadrons.*
N...., *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

D'Astanières ✻, *chef d'escadrons.*
Leroy ✻, *idem.*

3e REGIMENT.

Périn (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Saulnier ✻, *chef d'escadrons*
Moulinet (O✻), *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Aubin ✻, *chef d'escadrons.*
Mahaud (O✻), *idem.*

4e RÉGIMENT.

Caillon ✻, *lieut.-col. comm*

ESCADRONS DE DRAGONS

De Lévis-Mirepoix, *chef d'escadrons.*
Pasquier ✻, *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Perrot ✻, *chef d'escadrons.*

5e RÉGIMENT.

Garnier (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Schürr ✻, *chef d'escadrons.*
Mary ✻, *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Brulin, *chef d'escadrons.*
Cadet de Vaux ✻, *idem*

6e REGIMENT

Dethière (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Sageur (O✻), *chef d'escadrons*
Hocquet ✻, *idem.*

ESCADRONS DE CHASSEURS.

Bourin ✻, *chef d'escadrons.*
De Chappedelaine ✻, *idem.*

7e REGIMENT.

Schemmel (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Pean ✻, *chef d'escadrons.*
Jochem ✻, *idem*

ESCADRONS DE HUSSARDS

Maür ✻, *chef d'escadrons.*
Bouchard ✻, *idem*

8e REGIMENT

Codieu (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Gilbert ✻, *chef d'escadrons.*
Girardot ✻, *idem.*

ESCADRONS DE CHASSEURS.

Allemand ⊛✻, *chef d'escadrons.*
Lombard ✻, *idem*

9e REGIMENT.

De Cools (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Fontanille ✻, *chef d'escadrons.*
Bayard de la Vingtrie ✻, *idem*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Michea (O✻), *chef d'escadrons*
Lejeune ✻, *idem*

10e RÉGIMENT.

De Girardin (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Meyran ⊛✻, *chef d'escadrons.*
Folie (O✻), *idem.*

ESCADRONS DE HUSSARDS

Quengo de Tonquédec de Crenolle, *ch. d'esc.*

11e RÉGIMENT

Canésie (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

De Bergevin ✻, *chef d'escadrons.*
Santerre ✻, *idem*

ESCADRONS DE HUSSARDS.

Louer de la Caffinière ✻, *chef d'escadr*

12e REGIMENT.

Dorat (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Lamy de la Chapelle (O✻), *chef d'esc.*
Fayolle de Corus de Chaptes, *idem.*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Andriot ✻, *chef d'escadrons.*

13e RÉGIMENT.

Capdeville O✻, *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Daniel de Lagasnerie ✻, *chef d'escadrons.*
Rebière ✻, *idem.*

ESCADRONS DE CHASSEURS.

Maille ✻, *chef d'escadrons.*
Delamain (O✻), *idem*

14e REGIMENT.

Sory ✻, *lieut.-colonel. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Brozier ✻, *chef d'escadrons*

ESCADRONS DE HUSSARDS

Dru ✻, *chef d'escadrons*

15e RÉGIMENT

Noël O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

De Surmont (O✻), *chef d'escadrons.*
Clémeus ✻, *idem.*

ESCADRONS DE HUSSARDS.

Dusserre ✻, *chef d'escadrons.*

16e REGIMENT

Martin de Lagarde (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS.

Courtech du Pont ✻, *chef d'escadrons*
Thouny ✻, *idem.*

ESCADRONS DE CHASSEURS

Digaud ✻, *chef d'escadrons*

17e REGIMENT

Chauhu (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

De Mélier de Labarthe ✻, *chef d'escadr.*

ESCADRONS DE CHASSEURS.

Ballet ✻, *chef d'escadrons.*
Laborie ✻, *idem.*

18e RÉGIMENT.

Laborde (O✻), *lieut.-col. comm.*

ESCADRONS DE DRAGONS

Naturel ✻, *chef d'escadrons.*
Crayé ✻, *idem.*

ESCADRONS DE HUSSARDS

De Rocque ✻, *chef d'escadrons*

ESCADRONS TERRITORIAUX DE CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er ESCADRON.

Robert ⊛ ✻, *capitaine commandant.*

2e ESCADRON

Martin ✻, *capitaine commandant.*

3e ESCADRON

Legrand ✻, *capitaine commandant.*

4e ESCADRON

Gonyn ✻, *capitaine commandant.*

OFFICIERS DE CAVALERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE EN DEHORS DES CORPS DE TROUPE.

SERVICE DES ETAPES

Lieutenants-Colonels. MM.

Le Pippre O✻.
Demont de Bouque ✻.
Desmarchers de Longueville ✻.

Chefs d'escadrons. MM.

De Ravel (O✻
De Roye (O✻
Maurice O✻).
Duron (O✻.
Dubreton O✻).
Desmontels (O✻)
De Gaudel O✻
Campagnac O✻)
Chenu de Mangon (O✻).
Jardel ✻.
Gourg de Moure ✻
Dorant (O✻).
Carit (O✻)
Cimetière (O✻
Deschamps.
Huart de Verneuil
Delamarre ✻.
Gaeuebaud ✻
Aubry ✻
Bertrand de Lavaux ✻.
Arvisot ✻.
Duterire ✻
Yvon ✻
De Simorre ✻
[illegible] ✻
Binet ✻
De Bourgoing ✻
Thomas de Bosmélet
De Bizemont
Alexandre (O✻)
Chabrier ⊛ ✻
Romand ✻
Hanen ✻.
[illegible]rs.

SERVICE DES REMONTES (RÉQUISITIONS).

Chefs d'escadrons. MM.

Schlosser (O✻).
Dessort ✻.
Hellebord ✻.
Saillard ✻.
Trancnant (O✻)
Clause ✻.
De Rouzaud ✻
Man ssole ✻
Bonningue (O✻).
Javet ✻.
Rousseau ✻.
Meinhard ✻.
Dej ean ✻
De Pignerole (O✻).
Repoul Ⓜ ✻.
Henriet (O✻)
Martrejean ✻.
Lespinas (O✻).
Paulet de Cireuil ✻.
Husson ✻.
Cador ✻.
Morin Ⓜ ✻.
Grangier ✻.
Madot ✻.
Autric ✻.
De Mgrie. ✻.
De Guibert ✻.
Carré ✻
Rivière ✻.
Thouvenin ✻.
Maury (O✻,
Gu ✻
Mo t ✻
J l m ✻
Roger ✻
T om s ✻.
Ba zan ✻
P ris ✻
Lel ncs ✻
Braun ✻.
Weygand Ⓜ ✻
Friand Ⓜ ✻.
Wypelier ✻
Gagnot (O✻)
Charnier ✻.
Mer.et ✻
Chalus (O✻).
Gadet de Santerre ✻.
D'Oudembourg ✻.
Charles ✻
Larcinois ✻

OFFICIERS DE CAVALERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE A LA SUITE.

(Décret du 3 février 1880.)

Lieutenants-Colonels MM.

Cellier de Starnor (O✻).
De Leusse Ⓜ (O✻).
Regnard de Laguy (O✻).
Regnier de Massa ✻.

Chefs d'escadrons. MM.

Carbonnel de Canisy ✻.
De Comminges ✻.
De Clinchamp ✻.
Cuvru (O✻)
Denys de Rivoire ✻.
Delaforest-d'Armaillé ✻.
Ducrest de Villeneuve Ⓜ.
D'Houdetot ✻.
Harouard de Suarez d'Aulan.
De Jouvenel des Ursins ✻.
De Juge-Montespieu ✻.
Le Breton de Vonne ✻.
Le Sergeant d'Hendecourt ✻.
De Levesou de Vesins ✻.

ARTILLERIE.

RÉGIMENTS TERRITORIAUX D'ARTILLERIE.

1er RÉGIMENT.

D'Heunin ✻, *lieut.-col. comm*
Lechesne (O✻), *chef d'escadron.*
Bergère (O✻), *idem.*
Déjardin, *idem.*
N , *idem.*

2e RÈGIMENT.

Farcy (O✻), *lieut.-col. comm.*
Cozette ✻, *chef d'escadron.*
Boca ✻, *idem.*
Bodereau ✻, *idem.*
N. , *idem.*

3e RÉGIMENT.

Segond ✲, *lieut.-col. comm.*
D'Amonville ✲, *chef d'escadron.*
Besançon (O✲), *id.*
Clément (O✲), *idem.*
Grimard ✲, *idem.*
Doidon (O✲), *major.*

4e RÉGIMENT

Lefrançois (O✲), *lieut.-colonel comm*
Lecrivain ✲, *chef d'escadron*
De Ricandy ✲, *idem.*
Jenni O✲, *idem.*
N . . ., *idem.*

5e RÉGIMENT

D'Alès ✲, *lieut.-col. comm.*
Barberon ✲, *chef d'escadron.*
De Pouloué de Saint-Périot, *idem.*
Law de Lauriston ✲, *idem.*
Zeiller, *idem.*

6e RÉGIMENT.

Commaux (O✲), *lieut.-col. comm.*
Simon ✲, *chef d'escadron.*
Zimmer (O✲), *idem*
Maguin ✲, *idem.*
De Warren, *idem.*

7e RÉGIMENT

Venot O✲, *lieut.-col. comm.*
Mace (O✲), *chef d'escadron*
Chaton O✲, *idem*
Mercier ✲, *idem.*
Jacquey ✲, *idem.*
Cerbon ✲, *major.*

8e RÉGIMENT

Mignot ✲, *lieut.-col. comm.*
Constant ✲, *chef d'escadron.*
Beauboucher ✲, *idem.*
Carrelet de Loisy ✲, *idem.*
N . . ., *idem.*

9e RÉGIMENT.

Babinet (O✲), *lieut.-col. comm.*
Guize (O✲), *chef d'escadron.*
Saunier ✲, *idem.*
Bathedat ✲, *idem.*
Delagreverie (O✲), *idem.*

10e RÉGIMENT.

Cournier (O✲), *lieut.-col. comm.*
Sauvé (O✲), *chef d'escadron.*
Perret (O✲), *idem*
. . . ier (O✲), *idem.*
De Maléz.eux du Bamel ✲, *idem*

11e RÉGIMENT

Bertier ✲, *lieut.-col. comm.*
Guzman O✲, *chef d'escadron.*
Mesnard ✲, *idem*
Roussin, *idem.*
N . . ., *idem*

12e RÉGIMENT.

Jeandot (O✲), *lieut.-col. comm.*
Joyeux ✲, *chef d'escadron.*
Boudinot, *idem.*
Paturcau (O✲), *idem*
De Séché de Kerfur ✲, *idem*

13e RÉGIMENT

Béhaut (O✲), *lieut.-col. comm*
Faure O✲, *chef d'escadron.*
Capitain (O✲), *idem.*
Bouguero ✲, *idem.*
Loïgerot (O✲), *idem*

14e RÉGIMENT

Dethorey ✲, *lieut.-col. comm.*
Penet, *chef d'escadron.*
Maringer ✲, *idem*
Petitain ✲, *idem*
Grouvelle, *idem*

15e RÉGIMENT

De Cormé anne ✲, *lieut.-col. comm.*
Tilly O✲), *chef d'escadron.*
Giraud (O✲), *idem.*
Laurent ✲, *idem.*
Aglot ✲, *idem.*
Gardot (O✲), *major*

16e RÉGIMENT.

Schœncher (O✲), *lieut.-col. comm.*
Alard ✲, *chef d'escadron.*
Rolls ✲, *idem.*
De Gentil-Baichis ✲, *idem.*
Jauge ✲, *idem.*

17e RÉGIMENT.

Dupré (O✲), *lieut.-col. comm.*
Estrade (O✲), *chef d'escadron.*
Rives (O✲), *idem*
Vita., *idem.*
N . . ., *idem.*

18e RÉGIMENT.

Foncin (O✲), *lieut.-col. comm.*
Beauvalet, *chef d'escadron.*
Janvier (O✲), *idem*
Fleuri ✲, *idem.*
Thibaux ✲, *idem*

BATTERIES TERRITORIALES D'ARTILLERIE EN ALGÉRIE.

Girault ✲, *chef d'escadron.*
Peyrac ✲, *idem.*
Liebich ✲, *idem.*

CANONNIERS SÉDENTAIRES DU NORD.

Bataillon de Lille.

Ovigneur ✲, *chef d'escadron, comm.*

Bataillon de Valenciennes.

Michel (O✲), *lieut.-col. commandant.*

COMPAGNIES TERRITORIALES DU TRAIN D'ARTILLERIE.

Les compagnies territoriales du train d'artillerie sont placées pour l'administration, la police et la discipline, à la suite des régiments territoriaux d'artillerie.

OFFICIERS D'ARTILLERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE EN DEHORS DES CORPS DE TROUPE.

1° SERVICE D'ÉTAT-MAJOR.

Lieutenants-Colonels. MM.

Tessier (O ✻).
Le Boutellier ✻.
Tissot.
Bourg (O ✻).

Chefs d'escadron. MM.

Welter ✻.
Bousquet ✻.
Uran ✻.
Aubert (O ✻).
Quillet (O ✻).
Person (O ✻).
Foussier (O ✻).
Larquet (O ✻).
Zickel (O ✻).
Chaumonot (O ✻).
Titre (O ✻).
Pic ✻.
Sailly ✻.
Pierre (J. B.) (O ✻).
Perreau ✻.
Fourgous (O ✻).
Paumier ✻.
La Marle ✻.
Panon (O ✻).
De Crany (O ✻).
Dounin ✻.
Pierre (C. A.) (O ✻).
Reibel ✻.
Laffont ✻.
Dorolle (O ✻).
Brousse (O ✻).
Paret (O ✻).
Huchet de Cintré (O ✻).
Picquot ✻.
Loire ✻.
Gonthier.
Levy (S.) (O ✻).
Nivoit.
Aguilon.
Cornu.
Chanoine ✻.
Delafond.
Levy.
De Ville.
De Kersauson de Penfeunteun dreff (O ✻).
Perraud (O ✻).
Langlois.
Rigaud.
Olry.
Bardot.

2° SERVICE DES ÉTAPES.

Lieutenants-Colonels. MM.

Chaulet d'Outremont ✻.
Galle (O ✻).
Mourin (O ✻).

Chefs d'escadron. MM.

Féroy (O ✻).
Jeande. (O ✻).
Mourin (O ✻).
Lafuente ✻.
Mérand ✻.
Genty (O ✻).

SERVICE DES REMONTES.

Chefs d'escadron

Olive ✻.
Langlois (N. E.) (O ✻).
Lefèvre (O ✻).

OFFICIERS D'ARTILLERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE HORS CADRE.

Ces officiers, revêtus de fonctions administratives, diplomatiques, etc., sont exempts du service dans l'armée territoriale aussi longtemps qu'ils exercent ces fonctions.

Chefs d'escadron. MM.

Doucin.
Matrot ✻.
Cigrault.
Henry.
Debonnet.
Heurteau.

GENIE

BATAILLONS TERRITORIAUX DU GÉNIE.

1er *bataillon*	Farjon ✻, *chef de bataillon.*	10e *bataillon*	Meugy, *chef de bataillon.*
2e *bataillon*	Lecourt, *idem.*	11e *bataillon*	Tarot, *idem.*
3e *bataillon*	Alexandre, *idem.*	12e *bataillon*	Faure, *idem.*
4e *bataillon*	Hétier ✻, *idem.*	13e *bataillon*	Lefort, *idem.*
5e *bataillon*	Thonneur ✻, *idem.*	14e *bataillon*	Meunier, *idem.*
6e *bataillon*	Denys ✻ *idem.*	15e *bataillon*	Sailles ✻, *idem.*
7e *bataillon*	Weisgerber *idem.*	16e *bataillon*	Delestrac, *idem.*
8e *bataillon*	Mocquery ✻, *idem.*	17e *bataillon*	Balandier ✻, *idem.*
9e *bataillon*	Tresca, *idem*	18e *bataillon*	Strohl ✻, *idem*

OFFICIERS EMPLOYÉS A L'ÉTAT-MAJOR.

Colonels

1° *Officiers retraités suivant les dispositions de la loi du 22 juin* 1878. MM.

De la Barre Duparcq (C✻).	De Foucault (J. L. A.) (C✻)	Bourgeois P. A. (O✻).
Karth (C✻).	Tourret (O✻).	Marchand (C✻).
Laussedat C✻).	De Foucault (L. E. A.) (O✻).	Bourgeois (P. J. M.) (C✻).
Goulier O✻).	Marin (O✻)	Gacon (C✻).

Lieutenants-Colonels.

Antoine (O✻)	Follie O✻	Cahen (O✻).
Fescourt (O✻).	Lhotte (O✻)	Gilles (O✻
Laplume (O✻)	Pavillon O✻)	

2° *Ingénieurs en chef des ponts et chaussées.* MM.

Delocre (O✻)	Petit ✻	Duportal (O✻
Quinette de Rochemont ✻	Desqueau ✻	Gautié ✻
Fontaine ✻.	Cumere ✻	D'Essel ✻
Bonneau du Martray ✻.	Loche ✻.	Renault ✻
Bourdelles ✻.	Aube ✻.	Guillain ✻.
Picard ✻	Bauer ✻	Cendre ✻
Lethier ✻	Thenard ✻.	Pesson ✻.

Chefs de bataillon.

1° *Officiers retraités suivant les dispositions de la loi du 22 juin* 1878. MM.

Gabé (O✻).	Rousset O✻)	Bailly-Maître (O✻).
Maréchal (O✻).	Colin O✻).	Galois ✻.
Marrauld (O✻).	Ekendorff O✻).	Perrot (O✻)
Apffel O✻.	Dumonnier ✻	Lamy O✻
Pierre (O✻).	Fambard O✻	Dumont ✻
Canton (O✻).	Crépaux ✻.	Demougeot (O✻).
Aubry O✻).	Wurtz ✻	Marion ✻
Jochem ✻.	Guntz ✻	Jacquemin ✻
Robert de St-Vincent (O✻)	Guérin ✻	Lecomte ✻
Sinn O✻	Schirmann (O✻.	
Einsiedel O✻).	Stem ✻	

2° *Ingénieurs de* 1re *classe des ponts et chaussées.* MM.

Scherer.	Bartet ✻.	Cordier ✻	Dyrion.
Genty ✻.	Choquet	Nicou ✻	Dorr
Cromer.	Fontès	Girardon (Charles) ✻	Junker ✻
Peslin ✻.	Etienne ✻	Chemin	Chabert.
Polony ✻.	Grandidier	Boutan ✻	Thoux ✻.
Lenclud	Bernard.	Travelet	Charringer ✻.
Gérard.	Haag	Michaud ✻.	Pot
Goulon ✻.	Girardon (Henri) ✻.	Dieulafoy ✻	Brun
Margerid.	De Préaudeau ✻	Pasquetreau	Ribécourt
Lax ✻	Petit ✻	Debauve ✻.	Richou

Sorel.	Mazoyer	Barois ✲.	Chastellier
Cottreau.	Bouvaist	Mercerон	Barre
Pérouse.	Siegler ✲	Soulié	De Tavernier ✲.
Rigaux.	Coindre	Pulier	Laneau
Widmer ✲	Roubre	Rivoire.	Guiard ✲
Barreau ✲.	Périer ✲.	Perrin	Gros.
Moron ✲.	Liébaux ✲.	Rabe. (O✲.	[illegible]
Violette de Noircarme ✲.	Lordereau	Heude ✲	[illegible]
André.	Du Boys.	[illegible]	Marion
Berthat.	Modeste.	Le Tiec	De Minac.
Goüard ✲.	Crépin	Lino	Boyer ✲
Beckmann.	Vetthard ✲	Jonneau	La Rivière ✲.

OFFICIERS DU GENIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE HORS CADRE.

Ces officiers appartiennent à la marine ou à des administrations de chemins de fer et sont, par suite, non disponibles pour le service militaire

Lieutenants-Colonels.

1° *Officier retraité suivant les dispositions de la loi du 22 juin* 1878. M.

Aubin (O✲).

Ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées. M

Pader ✲.

Chefs de bataillon.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe des ponts et chaussées. MM.

Kraft ✲.	Lefebvre.	Sartiaux ✲.	Berquet.
Choron ✲.	Agnolet ✲.	Piéron ✲.	Poulet.
Martin ✲.	Lestelle.	Glasser.	Moser
Aubry.	Jacquier.	Mantz	Malapert.
Geoffroy ✲.	Hausser	Blige.	Rœderer
Rascol.	Brick [illegible] ✲	Metzger ✲	Picnon ✲

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

ESCADRONS TERRITORIAUX DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

1er *escadron :*	Bierent (O✲), *lieut.-col.*	10e *escadron .*	Gendreau (O✲), *lieut.-col*
2e *escadron :*	Lelong ✲, *chef d'escadr.*	11e *escadron*	N . . , *chef d'escadron*
3e *escadron*	Delplanque ✲, *idem.*	12e *escadron*	Fuech ✲, *idem*
4e *escadron*	Simon, *idem.*	13e *escadron*	Fumel O✲ , *lieut. colonel.*
5e *escadron*	Landre ✲, *idem.*	14e *escadron .*	N . . , *chef d'escadron*
6e *escadron*	Lafond ✲, *idem.*	15e *escadron*	Imbert ✲, *idem.*
7e *escadron :*	Bernot ✲, *idem.*	16 *escadron*	Mancour (O✲), *idem.*
8e *escadron :*	Marquis ✲, *idem.*	17e *escadron*	Caillibeau ✲, *idem.*
9e *escadron :*	Landais ✲, *idem.*	18e *escadron :*	Chantereau ✲, *idem.*

OFFICIERS DU TRAIN DES EQUIPAGES MILITAIRES DE L'ARMÉE TERRITORIALE EN DEHORS DES CORPS DE TROUPE.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR.

Lieutenants-Colonels. MM.

Moreigne (O✲). | De Bonnefous de Caminel O✲).

SERVICE DES ÉTAPES

Lieutenant-Colonel. M

Paturcau O✻

SERVICE DES REMONTES

Chefs d'escadron. MM.

Lehoment (O✻).
Grandjean (O✻).

FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE MILITAIRE

DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Sous-intendants militaires de 1re classe. MM

Guenseau de Montbeillard (O✻), 8e région
Demange (C✻), 9e région.
Gunswiller O✻), 6e région.
Gauché de Beaulieu (Henri-Osc.) ✻, 11e rég
Moyse O✻), 2e région.
Ritschler (O✻ , 3e région.
Bouvard (O✻ , 12e rég on
Viroux (O✻), 4e reg
Fourn O✻ , 1 reg on
De Berny (O✻), 18e région.
Chapel ✻, 9e région
Chassignet (O✻), 6e région

Sous-intendants militaires de 2e classe. MM.

Bumann ✻, 18e région
Meisse ✻, 16e re
Rétault (O✻), 1 e région
Durand de Grossouvre (O✻ , 8e région.
C ✻, 5e rég on
✻ gouvernement de Paris
Pellegrin ✻, 1re région.
Boilonot ✻, 8e région

Sous-intendants militaires de 3e classe MM.

De Lustrac ✻, 17e région
Loir ✻, 18e reg on
Duquet, gouvernement de Paris
Baudouin, gouvernement de Paris.
Drouot, 7e région
Loubens, 8e région
De Romeuf, 13e région.
che , 6e reg on
chié de Bois gouvern. de Paris
1 3e reg on
, e reg
9e
, 5e reg on

MEDECINS ET PHARMACIENS DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Médecins principaux de 1re classe. MM.

nenis O✻,
Garnier (C✻,
Masse (O✻
Frison O✻)
Jacquemin (O✻ .
Mouillac (O✻ .
Hemard (O✻).
Chapuy (O✻,
Champouillon (O✻)
Rozan (O✻).
Bertrand (O✻).
Michel O✻,

Médecins principaux de 2e classe. MM.

Boyreau (O✻)
Fleury (O✻).
Claudel (O✻).
Costa (O✻)
Messager (O✻)
Sarazin ✻

Médecins-majors de 1re classe. MM.

Douchez (O✻).
Remy (O✻).
Dauvais (O✻).
[illegible] ✻
Vallois (O✻).
Lécard (O✻)
Aspol (O✻)
Gasté ✻.
Ving (O✻)
Mauche (O✻).
Morel ✻
Alezais (O✻).
Rouhaud (O✻)
Le Roy (O✻)
Dom ✻.
Parent ✻.
Delune (O✻).
Aronssohn (O✻).
Duprat O✻)
Dammien ✻
[illegible] ✻
Portaux ✻.
Delon O✻)
Grazietti (O✻)
Ferran ✻.
Grimaldi d'Esdra ✻.
Bryon (O✻).
Rogues O✻).
Parisy ✻
Dumont de Sournac ✻.
Lagreula (O✻).
Ceramboust ✻.
Jourdain ✻.
Gouchet ✻.
Rioufol ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Fossard ✻.
Schreiner ✻
Nubiat ✻.
Couquet ✻.
Virlet ✻.
Casteran ✻.
Halbron ✻.
[illegible] ✻.
Chevasso ✻
[illegible] ✻
C [illegible] ✻
Lereboullet ✻.

PHARMACIENS.

Pharmacien principal de 1re classe M.

Cauvet

Pharmaciens-majors de 1re classe. MM.

Prosso.r ✻.
Lance.ot ✻.
Wahl ✻.
Paradis ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻.

MÉDECINS ET PHARMACIENS DE RÉSERVE

Médecins principaux de 1re classe. MM.

Navarre (O✻).
Po[illegible]er-Duplessy (O✻)
Contrejean (O✻)

Médecin principal de 2e classe. M.

Barberet (O✻).

Médecin-major de 1re classe M.

Vizerie ✻.

Pharmacien principal de 1re classe. M.

Masse (O✻).

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'ARMÉE TERRITORIALE.

SERVICE DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

Officiers d'administration principaux. MM.

Charvet (O✻).
Origas (O✻)
Bu[illegible]
Ve[illegible] ✻
Pro[illegible]al ✻.
Jacques ✻.
Policard ✻.
Paternotte ✻.
Vicoq ✻
Camerlynck.
Biello ✻.
Kling ✻
Moniot ✻
Otto ✻
Voizard.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

Officiers d'administration principaux. MM.

Desantis (O✻).	Darceau ✻.	Gourdoux ✻
Mougenot (O✻).	Bourcier ✻.	Daumas ✻
Arnaud ✻.	Polin ✻.	Lobeau-Codron ✻.

SERVICE DES HOPITAUX MILITAIRES

Officiers d'administration principaux MM.

Antonini (O✻).	Sauvage (O✻).	Magaret ✻
Capuran (O✻).	Guérard ✻.	Robert ✻
Duponchel (O✻).	Monnac (O✻).	Jeanpierre ✻.
Olive (O✻).	Barthelemy ✻.	

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

Officiers d'administration principaux. MM.

Duclon (O✻).	Valeréa (O✻).	Rebuffel ✻

SECTIONS TERRITORIALES DE COMMIS ET OUVRIERS MILITAIRES D'ADMINISTRATION.

1re	section,	à Lille	Lechevalier ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *com.*
2e	—	à Amiens	Derrey, officier d'administr. comptable de 2e classe, *commandant.*
3e	—	à Rouen	Bœttcher, adjud. d'adm. en 2e, *command.*
4e		à Mans	Bois, adjud. d'adm. en 2e, *commandant*
5e		à Orléans	Pichohn, adjud. d'adm. en 2e, *comm.*
6e	—	à Châlons-sur-Marne	Recker, offic. d'adm. de 1re classe, *comm.*
7e		à Gray	Langlois ✻, offic. d'adm de 2e cl., *comm.*
8e		à Dijon	Bre ✻, offic. d'adm de 1re cl, *command*
9e		à Tours	Boc-Rouger, offic. d'adm. de 1re cl., *comm.*
10e		à Rennes	Mouton, adjud. d'adm. en 2e, *commandant.*
11e		à Nantes	Roche, adjud. d'adm. en 2e, *commandant.*
12e	—	à Limoges	Barrier ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *comm.*
13e	—	à Clermont-Ferraud	N....
14e		à Lyon	Sicurani, offic. d'administr. comptable de 1re classe *commandant.*
15e	—	à Marseille	Favre, offic. d'adm de 1re classe, *comm.*
16e	—	à Montpellier	Sabatier, offic d'adm. de 1re cl., *command.*
17e	—	à Toulouse	Loupiac, adjud d'adm. en 2e, *command*
18e	—	à Bordeaux	Ranson ✻, officier d'adm. comptable de 1re classe *commandant.*

SECTIONS TERRITORIALES D'INFIRMIERS MILITAIRES.

1re	section,	à Lille	Béchaz ✻, off. d'ad. compt. de 1re cl, *com.*
2e	—	à Amiens	Petitdidier ✻, *idem*
3e	—	à Versailles	Lesaigneur, off d'ad. adj. de 1re cl, *comm.*
4e	—	au Mans	Souquet ✻, offic. d'adm. de 1re cl., *comm.*
5e	—	à Vincennes	Magaret ✻, offic. d'adm. princ., *command.*
6e		au camp de Châlons	Vernay ✻, offic d'adm. de 1re cl., *comm.*
7e	—	à Lyon	Michelot, offic. d'adm. de 2e cl., *command*
8e	—	au camp d'Avord	Barthelémy ✻, offic. d'adm. princ, *comm.*
9e	—	à Tours	Sourdeau, offic. d'ad. adj de 2e cl., *comm.*

10e section,	à Rennes.....	Jourdeuil, offic. d'adm. de 1re cl., *comm*
11e —	à Nantes.....	Gourd u-Delorme, offic. d'adm. compt. de 1re classe *commandant*
12e —	à Limoges.....	Desmaux ✲, offic. d'ad. de 2e cl., *comm.*
13e —	à Vichy.....	Pascal ✲, offic. d'ad. comp de 2e cl., *com.*
14e —	à Lyon.....	[illegible] offic. d'adm. compt. de 1re cl., *comm.*
15e —	à Marseille.....	Vionnet *dit* Bourdin ✲, officier d'adm de 1re classe, *commandant.*
16e —	à Perpignan.....	Paris ✲, offic. d'adm. de 1re cl., *comm*
17e —	à Toulouse.....	Valzi, offic d'adm compt. de 1re cl., *com*
18e —	à Bayonne.....	Capuran (O✲), offic. d'adm. princ., *comm.*

OFFICIERS DE GENDARMERIE

DE L'ARMÉE TERRITORIALE.

Lieutenants-Colonels. MM

Allemand (O✲)
Burillon ✲.
Chenet (O✲).
Flambart-Delanos (O✲)

Chefs d'escadron. MM.

Barberousse ✲
Bergasse ✲
Bertrand (O✲
Bousse ✲
Bouhech ✲
Caton (O✲)
Chanot (O✲)
Cu. et ✲.
Dalpuget (O✲)
Darrodes ✲
Debe.fort ✲.
Denoyelle (O✲).
Desfontaine ✲.
Douchin ✲
Dufos (O✲)
Dupleix (O✲).
Guimbal ✲.
Joang (O✲)
Labbé Deloudes (O✲).
Larisse ✲.
Lebœs ✲.
Lebœ ✲.
Legros ✲
Loubatière ✲.
Macé ✲.
Maréchon ✲.
Massotta (O✲).
Mignotte ✲
Ottaviani (L.) ✲.
Ozanne ✲
Pasquier (O✲)
Proyo ✲
Rampont (O✲).
Raynaud ✲
Saint-Etienne ✲
Senet ✲
Torne ✲.
Vendeuvre ✲.
Vie (O✲

Capitaines. MM

Aime ✲
Bailly ✲
Bajolet ✲.
Baurin ✲.
Blanche. ✲.
Bo a ger ✲
Boullenger ✲.
Bouvan. ✲.
B. sca ✲
[illegible] ✲.
Cou
Couturier ✲
Couzy ✲.
Davan ✲
Dessue ✲.
Draon ✲.
Dubois ✲.
Duchezot ✲
D'Essautier ✲
Faroul ✲
[illegible] ✲
Fessart ✲.
Forterre ✲.
Gautherat ✲.
[illegible] ✲
George ✲.
Grançon
Hoën ✲.
Jouan ✲
Lacam ✲
Ladret ✲.
Lapeyre ✲.
Lepidi ✲.
Leroy ✲
Lévêque ✲
Marchand ✲.
Martz ✲
Michel ✲.
Momy ✲.
Nicolay ✲.
Ottaviani (L. M ✲
Pato ✲
Pellegry ✲.
Perrin ✲
Richard ✲
Rivet de la Thibaudière ✲
Roger ✲.
Samalens ✲.
Sauvage ✲
Scheurer ✲
Schmitz ✲.
Sirugue ✲.
Soprano ✲
Sorgue ✲
Thiéry ✲
Tref ✲
Villemin ✲.

Lieutenants. MM.

Braye ✲.
Pasquion

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS DE LA MARINE.

AMIRAUX. MM.

N . . .
N . . . .

VICE AMIRAUX

Maintenus dans la 1re section du cadre par application des lois des 17 juin 1841 et 22 mars 1877.

M. Fourichon (GC✻), sénateur.
M. le Cte de Gueydon (GC✻) Ⓜ.
M. Jurien de la Gravière (GC✻) Ⓜ, membre de l'Institut, président de la commission des bibliothèques de la marine.
M. Jauréguiberry (GC✻), sénateur, ministre de la marine.
M. Pothuau (GC✻) Ⓜ, sénateur

Première section. (Activité.)

1° VICE-AMIRAUX. MM.

Prince de Joinville (GC✻).
Cloué (GC✻), membre de la commission des phares.
Gicquel des Touches (GO✻).
Garnault (GO✻), vice-président du conseil d'amirauté.
Bon Roussin (GO✻), président du conseil des travaux de la marine.
Thomasset (GO✻), commandant en chef l'escadre de réserve.
Riboart (GO✻), membre du conseil d'amirauté
Krantz (GO✻), commandant en chef l'escadre d'évolutions
Jaurès (GO✻) Ⓜ, sénateur, ambassadeur de France à Saint Pétersbourg.
Bonie (GO✻), membre du conseil des travaux de la marine
Bon Duperré (GO✻), *commandant en chef*, préfet du 5e arrondissement maritime, à Toulon.
De Fauque de Jonquières (GO✻), directeur du matériel.
Veron (C✻), *commandant en chef*, préfet du 4e arrondissement maritime, à Rochefort.
Allemand (C✻), *commandant en chef*, préfet du 1er arrondissement maritime, à Cherbourg
Lafont (C✻), *commandant en chef*, préfet du 2e arrondissement maritime, à Brest.
Peyron (GO✻), chef d'état-major général du ministre
Amet (C✻), *commandant en chef* préfet du 3e arrondissement maritime, à Lorient.
Dubarquois (C✻), directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine.

2° CONTRE-AMIRAUX. MM

De Pritzbuer (C✻).
Bergasse du Petit-Thouars (C✻), major de la flotte à Toulon
Mottez (C✻), directeur du personnel
Hallegon (C✻)
Bon Grivel (C✻), commandant en chef la division navale de l'Atlantique sud
Duperre (C✻).
Bon Brossard de Corbigny (C✻)
Galiber (C✻), memb. du cons. d'amirauté
Fleuriot de Langle (C✻), major de la flotte, à Brest
Martin (O✻), commandant en sous-ordre dans l'escadre d'évolutions
Conrad (C✻), commandant en chef la division navale du Levant.
Meyer (O✻), commandant en chef la division des mers de Chine et du Japon
Penhoat d'Hauterive (O✻), commandant en chef la division navale d'instruction
Zédé (E. H.) (C✻), commandant en chef la division navale des Antilles
Landolfe (C✻), commandant la division navale de l'Océan Pacifique.
Aube (C✻).
Pierre (O✻), membre du cons. d'amirauté.
Conte (O✻), major général à Toulon.
Courbet (C✻).
Lefort (O✻), major général à Rochefort.
Brossollet (C✻), président de la commission du régiement d'armement.
Salmon (C✻), major général à Lorient.
Jaun (C✻)
Franquet (O✻), commandant la marine en Algérie
Miot (C✻), major général à Cherbourg.
Lespès (O✻), memb. du cons. d'amirauté.
Lambe (O✻), major de la flotte à Cherbourg
Rieunier (C✻), major général à Brest
Cte de Marquessac (C✻)
Rallier (O✻)

Deuxième section. (Réserve.)

1° VICE-AMIRAUX. MM.

Pâris (GO✻).
Bosse (GO✻).

2° CONTRE-AMIRAUX MM.

De Montaignac de Chauvance (GO✻), sénat.
Fisquet (GO✻).
Lejeune (C✻).
Du Rousseau Mis de Fayolle (C✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU. MM.

Michaud (O✻).
Ribeil (C✻).
Layrle (C✻).
Dubrot (O✻).
Treve (C✻).
Valon (C✻).
Lefèvre Dubua (O✻).
Dumas-Vence (C✻).
De Foucault (C✻)
Pallu de la Barrière (C✻).
Guépratte (C✻).
De Pina (O✻).
Carof (O✻).
Dême (O✻)
Le Timsre (O✻).
Barbotin (O✻).
Touboulic (O✻).
Le Bescond de Coatpont (O✻).
Roy (O✻)
Serres (C✻)
Le Carminal (O✻).
Muret de Pagnac (O✻)
Devarenne (C✻).
Ducrest de Villeneuve (O✻).
Chevalier (O✻)
De Labarrière (O✻).
Pouliner (O✻).
Bonja (O✻).
Coudein (O✻).
Bagrel (O✻)
Olry (C✻).
Desnouy (O✻).
Bosc (O✻).
Lefèvre (C✻).
Borges (O✻).
Baux (O✻).

Massias Jurien de la Gravière (O✻).
Vignes (O✻).
Roux (O✻).
Sibour (O✻).
Huart (O✻).
Ver[illegible]t (O✻)
L[illegible]y[illegible]aud de Barbarin (O✻).
Loyer (O✻)
Boucheron de Boisso[illegible]ly (O✻
Marcq de Blond de Saint Hila[illegible]re (O✻).
Bonamy de Villemereuil (O✻).
Saillard (O✻).
Albigot (O✻).
Caumet (O✻)
Brown de Colstoun (O✻).
Grandin (O✻).
De la Jaille (O✻).
Macor (O✻).
Guerin-Duvivier (O✻).
[illegible] (O✻).
Cavelier de Cuverville (O✻).
Mathieu (O✻).
D[illegible]wille (O✻).
Wyts (O✻) ℬ
Alquier (O✻)
Hardy (O✻).
Planche (O✻).
Gervais (O✻).
Gofer (O✻
Ha[illegible]s (O✻)
Regnault de Prémesnil (O✻).
Valessie (O✻).
[illegible]ère (O✻).
Rostan[illegible] (O✻
Aubry (O✻
Miet (O✻
Frost (O✻).
Philippe (O✻)
Vidal (O✻)
Fournier (O✻)
Forget (O✻)
Olivier (O✻).
Puech (O✻)
Augey-Dufresse[illegible] (O✻).
Guien (O✻)
D'Oncieu de la Bâtie (O✻)
Bage (O✻).
Thierry (O✻)
Revenière (O✻
De Penfentenyo de Kervéréguin (O✻)
Vinale (O✻).
Vonet (O✻)
Galache (O✻)
Lefresne de la Chauvinière (O✻).
Gaudin (O✻)
Dorlodot des Essarts (O✻)
Flocaud de Fourcroy (O✻).
De la Tour du Pin Chambly de la Charce (O✻)
Méquet (O✻).
Janet (O✻).
[illegible] (O✻)
[illegible] (O✻
Rallier (O✻)
Le Clerc (O✻).
Mathieu (O✻).
De[illegible]s (O✻).
Mandine (O✻)
Perrayon (O✻).
Demouy (O✻
Humann (O✻).

CAPITAINES DE FRÉGATE. MM.

Biondel (O✻)
Bourgarel (O✻).
Cosmao-Dumanoir (O✻).
Chambeyron (O✻).
Panon du Hazer ✻.
[illegible]ecq[illegible]erart (O✻)
Testa[illegible] Mⁱˢ de Balincourt (O✻
[illegible]et (O✻
Rivière de la Mare (O✻).
Pellissier Tanon (O✻).
Kerros (O✻).
Lemazurier (O✻).
Guilaud (O✻)
Letourneur ✻.
Baron (O✻).
[illegible]spe[illegible] ✻
De Fitz-James ✻.
Dupuis (O✻).
Gion *dit* Villeneuve (O✻)
Chaumont (O✻).
Artiguenave (O✻)
Gourdon (O✻).
Mourat (O✻).
[illegible]et (O✻)
Charpy ✻
Lamarche (O✻).
Dequillebecq ✻.
[illegible]sso ✻
De Montesquiou-Fezensac (O✻).
Poutilon (O✻).
Le Bourgeois (O✻).
Bouhac de Rochebrune (O✻
Forestier ✻
[illegible]ermont (O✻
[illegible]arquet de Beauregard (O✻).
[illegible]Lamorneix ✻
Fleuriais (O✻)
D'Estienne (O✻
Duhel ✻
Mayet (O✻)
Mac-Guckin de Slane (O✻).
D'Abel de Libran (O✻).
Moyo (O✻).
Fournier (O✻
Serval (O✻).
[illegible] (O✻)
[illegible]d (O✻).
Parizot (O✻).
Mure (O✻
Donzans (O✻).
Marcilac ✻
Dauge (O✻)
Lambal ✻
Proutet (O✻)
Barrera (O✻)
De Penfentenyo de Kervéréguin ✻.
Chabaud-Arnault (O✻)
Mahé ✻.
Clément (O✻).
Ménard (O✻).
Michelin (O✻).
De Ricaudy ✻
Masson (O✻)
Escudier (O✻).
Manescau (O✻).
Pougin de la Maisonneuve (O✻).
De la Barrière (O✻).
De Broutelles ✻.
Sénas (O✻).
Dumont (O✻)
Reyniers (O✻).
Chauvin (O✻).
Littré (O✻
[illegible]rai[illegible]el ✻
Léonard (O✻).
Marbal (O✻).
Dieulouard (O✻).
Etienne ✻.
Juge (O✻).
[illegible]ufat (O✻).
[illegible]ue ✻
Véron (O✻).

Lombard ✻.
Godin (O✻)
Talpomba ✻.
Boulineau (O✻)
Le Coat de St-Haouen (O✻).
Dupont (O✻).
Blanc (O✻)
Villers ✻.
Chateauminois (O✻).
Petit (O✻
Le B[illegible] du Dapperré(✻,
Le Compasseur-Crequy Montfort de Courtivron (O✻)
Saulnier de la Pinelais ✻
Communal (O✻)
Hanet Cléry (O✻).
Bonus ✻
Gatier (O✻
Trilot (O✻).
Crova (O✻,
Escande (O✻).
Fournier (O✻)
Tabareau (O✻)
Mauzac ✻.
Michel (O✻).
Hernandez ✻
De Laurens ✻.
Gigault de la Bédolière (O✻)
De Courthile (O✻).
Soleillet ✻.
F[illegible] ✻
Duhil de Bénazé ✻
Le Borgne de Kerambosquer ✻.
De la Bonninière de Beaumont ✻
Fournier (O✻).
Brunet ✻
More.-Beaulieu (O✻).
Gaillard (O✻).
G[illegible] ✻
Ferrat ✻.
Sales de Banières (O✻).
Bellot ✻.
Vilemsens ✻.
Joyet de Gercourt ✻.
Moisson (O✻).
Crabaud Arnault ✻
Maréchal (O✻).
Michel ✻
Thénault ✻
Delisle ✻
Aved de Magnac ✻.
Bienaimé (O✻).
Aiguier ✻
Courrejolles ✻.
M[illegible] ✻
T[illegible] ✻
P[illegible] O✻
C[illegible] ✻
[illegible] ✻
P[illegible] ✻
L[illegible] ✻
Bulet (O✻).
La Guerre ✻.
[illegible] ✻
N[illegible] (O✻)
Peyrouton Laffon de Ladébat ✻
Devot (O✻)
Jarrige ✻
Berbinau (O✻).
Songo ✻
D'Hombres ✻
Cochet ✻
Boucheny ✻.
Gentil ✻
Bellanger (O✻).
Descamps ✻
Poudra ✻.
Chassériau (O✻).
Touchard ✻
Klotz ✻
Gachassin ✻.
Legorrec (O✻)
Lefèvre (O✻)
Rousseau ✻.
[illegible] ✻
Pottier ✻
Estoclt ✻.
De Cornulier-Lucinière ✻.
Pénaud ✻
De Bausset-Roquefort Duchaine d'Arbaud ✻.
Servel ✻
[illegible] (O✻)
Clauzel ✻
Bonnin de Frayssenx ✻
Bréart de Boisanger ✻.
Fenaux ✻.
D[illegible] ✻
Perrin ✻.
Henriot ✻.
Monin ✻.
Brossard de Corbigny ✻.
Aubry de la Noë ✻.
Mallarmé.
Roustel ✻
Des Portes (O✻).
Le Fraper (O✻).
Lu[illegible] ✻.
Les[illegible] O✻)
M[illegible] ✻
Besson ✻
Barry ✻
Cant[illegible] ✻
De Ferron ✻
Le Mercier-Moussaux ✻.
Passinger ✻
P[illegible] ✻
Le Pontois ✻
Maupin ✻.
Noël ✻.
Fenmelau ✻
Desort (O✻).
De Berlozier St-Maurice ✻
Regnault ✻.
Daniel ✻
Le Pontois (A. A.) ✻.
Valery ✻.
Rivet ✻.
Gigon ✻.

En résidence fixe.

Banard (O✻

LIEUTENANTS DE VAISSEAU.

Première classe. MM.

Ravel (O✻).
L'Espaguol de Chanteloup ✻
[illegible] ✻
Ferrand de la Conté ✻.
[illegible] ✻
Fauque de Jonquières ✻.
Gourguen ✻.
De Trélo ✻.
Parfait ✻
Magnon-Pujo ✻.
Larroque ✻.
Léonard ✻.
Lecocq ✻.
Biot ✻.
De Payan du Moulin (O✻).
Bertrand ✻
Cornut-Gentille ✻.
De Lapierre de la Rouvière (O✻).
Brault ✻.
Charpentier ✻.
Lagrée ✻.
[illegible] ✻
Beauvoir ✻.
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Bigant ✻
[illegible] ✻
Hyppolite ✻
[illegible] Dessart ✻.
Cordes ✻
Dubard ✻.
De Gironde ✻.
Simon ✻
Charil de Ruillé ✻.
[illegible]-Jalabert ✻.
[illegible] ✻.
Charnoz ✻
Le Jumeau de Kergaradec ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.

Capetter ✻.
Piton ✻
Le Moine Ⓜ✻.
Thierry ✻.
Giron ✻.
Denis ✻.
De Maigret ✻.
Capitaine ✻.
Vincenot ✻.
Foret ✻.
Martin ✻.
Cavalié ✻.
Carpentin ✻.
Peyronnet ✻.
Swiencki ✻.
Boutant ✻.
Raoul ✻.
Dupré ✻
Vranken ✻.
De Neymet ✻.
Cormier ✻.
Masseau ✻.
Pi ✻.
Pi ✻.
Le Bras ✻.
Gros-Desvaud ✻.
Huguet ✻.
Valat ✻.
Lacroix ✻.
Viala ✻.
Valette ✻.
Peironet ✻.
Fiéron ✻.
Picard ✻
Bruant ✻.
Pillard ✻.
Canolle.
Devoiz ✻.
Douzans ✻.
Chassin de Kergommeaux ✻.
Banquet du Chayla ✻.
Boistel ✻.
Dubosc Ⓜ✻.
Boutet ✻.
Morio ✻.
Lucas ✻.
Lieutard ✻.
Mimer ✻
Nicolas ✻
Verhaeghe.
D. rocher-Duquengo ✻.
Bauer ✻.
Vidal ✻.
Ferrand ✻.
Rouvière.
Bayle ✻.
Courmes ✻.
De la Ville ✻.
Fort ✻.
Marquer ✻.
Le Moniès de Sagazan ✻.
Bénier ✻.
Lejard ✻
Drouin ✻.
Boitard ✻.
De Lesguern ✻.
Borel de Brétizel ✻.
De Lagrené ✻.
Marchior ✻.
Pothevin ✻.
Laffitte ✻.
Gourgas ✻.
Le Gros ✻.
Le Do ✻.
Vicel ✻.
Dupuis ✻.
Bugard ✻.
Boueil ✻.
Le Roy ✻.
Vincent ✻.
Guyou ✻.
Benet ✻.
Brousset ✻.
Barrial-Du Breuil ✻.
Pelletier ✻.
Saladin de Kertanguy ✻.
Marquis ✻.
Gelay ✻.
Ruminy ✻.
Recuroux ✻.
Puech ✻.
Caillard ✻.
Linard ✻.
Palasne de Champeaux ✻.
Testard ✻.
Jacquemier ✻.
Pissère ✻.
Schlumberger ✻.
Antoine ✻.
Besson ✻.
Lafon ✻.
Compriste ✻.
Desaunay ✻.
Colin ✻.
De Chaulïac ✻.
Dauphin ✻.
De Retrou ✻.
Bonnaffé ✻.
Chapuis ✻.
Sibaud ✻.
Goëz ✻.
Richard ✻.
Bonnet ✻.
Naulot ✻.
Alys ✻.
Nicol ✻
Andrau ✻.
Chevalier ✻
Bory ✻
Saints ✻
Thomas ✻.
Saget de la Jonchère ✻
Durand Saint-Amand.
Picard ✻.
Morel ✻
Viénot.
De Chappedelaine ✻.
Michel ✻.
Pradier ✻.
Huguet ✻.
Banjens ✻.
Epivent ✻.
Robert ✻.
Borgnis-Desbordes ✻.
Legrand ✻.
Collet ✻.
Hubert ✻.
Herbert ✻.
Lyon ✻.
Coulomb-Roger ✻.
Tajasque ✻.
De Marnave ✻.
De Verninac de Saint-Maur ✻
Barrier
Bonnefin ✻.
Lafontaine ✻.
Coreil ✻
De Bernardières ✻.
Lacourné ✻.
Dalmas de Laperouse ✻
Gay-Lussac ✻
Longueville ✻.
Pinot ✻
Lamey ✻.
Jan Ⓜ✻
Terlier ✻
Gontault ✻
Amoureux ✻.
Ventre ✻
Dantin
Dubois ✻.
Boucher ✻.
Dufresne de la Chauvinière ✻
Bergevin ✻.
Périé ✻.
Poydenot ✻.
Riou Ⓜ✻.
L'Hôte Ⓜ✻.
Granier ✻.
Audic ✻
Ternet ✻
Jubel ✻.
Fouet ✻.
Augarde ✻.
Roberjot ✻.
Hennique ✻
De Rocher ✻
Bérard ✻.
Salaun-Penquer ✻.
Hardy des Ailleurs ✻.
Rathouis ✻.
Clément ✻.
De Jousselin ✻.
Richard d'Abnour ✻.
Esmez ✻
Arbe ✻
Destephen.
De Saint-Victor de Saint-Maucard ✻.
Marion ✻.
Bernard ✻.
De La[illegible] le Calan ✻
Leygue ✻.
Borgnis-Desbordes ✻.
Giraud ✻.
Budor.
Gourdon ✻.
Cheno ✻.
Vigouroux ✻.
Ingouf ✻
Drouillard ✻
Ponsart ✻.
Eymery ✻.
Bertaud ✻.
Massé ✻.
Landat-Delavallée ✻
Latrobe.
Morillot ✻.
Surcouf ✻.

Vaquier ✻.
Campion ✻.
Plate. ✻.
Fabignon ✻.
Muller ✻.
Sellier ✻.
Richard ✻.
Bailly ✻
Roquebert ✻.
Blonet ✻.
D'Aboville ✻.
Siochan de Kersabiec.
Kœnig ✻.
Fort ✻.
Lapotaire ✻.
Escribe ✻.
Serrat ✻.
Rozier ✻.
Le Gros ✻.
Somborn ✻.
Templier.
Meunier *dit* Joannet.
Carré ✻.
Tobin.
Dussaud ✻.
Arnoux ✻.
De Percin ✻.
Gaultier ✻.
De Ghaisne de Bourmont ✻.
Duplessis ✻.
Delpit ✻.
Jauréguiberry ✻.
Malin-Portejoux ✻.
Villaume ✻.
Daubanel.

Burle ✻.
Davin ✻.
De Romain.
Massenet ✻.
Simon ✻.
Durocher ✻.
Berry.
Havard ✻.
Feyzeau ✻.
Sauvan ✻.
Germinet ✻.
Tallevast ✻.
Noirot ✻.
Angiboust ✻.
Imhoff ✻.
Landry ✻.
Tessayre.
Fustier.
Lormier ✻.
Pornain ✻.
Fiaschi ✻.
Gadaud ✻.
Arnoux ✻.
Pailhès.
Babeau ✻.
Magenc ✻.
Boyer ✻.
Mullot de Villenaut.
Le Léon ✻.
Rouvier ✻.
Ortolan.
Texier ✻.
Winter ✻.
Jourdan de la Passardière ✻.
Maurel ✻.

Lassère.
Lupe
Halez
Laurency.
Lombard
Berchon des Essarts ✻.
Aubert ✻.
De Poret ✻.
Rossel ✻.
Kiésel ✻.
Debar ✻.
Plazen ✻.
Andréani ✻.
Courcelle-Seneuil ✻.
Ravel ✻.
Dumas ✻.
Bellot ✻
Primet ✻.
Noël ✻.
Hallez ✻.
Frogé.
Fortin ✻.
Thierry ✻.
De Lansac
Bonfay ✻.
Heurtel ✻.
Donnarieix.
Receveur
Cordier ✻.
Boisse ✻.
Bongrain.
Thesmar.
Despréaux de St-Sauveur ✻.

Deuxième classe. MM.

Reuist ✻.
Marcetteau de Brem ✻.
Dufayot de la Maisonneuve ✻.
Bonnaire ✻.
Mancaron.
Jean-Pascal.
Corrard ✻.
Merleaux-Ponty ✻.
Doaillard.
Fontaine ✻.
Paupie.
Schilling ✻.
Grenouilloux ✻.
Mousnier-Lompré.
Vallée ✻
Septans.
Neron ✻.
Lamson ✻.
Quénu ✻.
Dutheil de la Rochère.
Andrieu.
Mallet ✻.
De Surgy ✻.
Félix ✻
Monge ✻.
Saint-Paul de Sinçay ✻.
Motet.
Mazier.
Fabre de Lamaurelle ✻.
Krantz ✻.
Thanaron.
Daniel.

Lucas de Lestanville.
Kerlero du Crano ✻.
Lecomte ✻
Bourdonnay du Clésio.
Brac de Bourdonnel ✻.
Cabaret de Saint-Sernin.
Noël.
Durand.
Goujon.
Reveillère.
Porte.
Berte ✻.
Philibert ✻.
Gaudin.
Saget ✻.
Durand-Brager ✻.
Fabre.
Lemoigne ✻.
Coantic.
Rabouin.
Savin ✻.
Revertégat.
De Fauque de Jonquières ✻
Lamiré.
Deuve ✻.
Moussu ✻.
Granger ✻.
Lotz.
Prévert.
Muller.
Rieux.
Le Roy.

Le Guen ✻.
Dyon ✻.
Morel ✻
Lamaste ✻.
Varel ✻
Coffinières de Nordeck ✻
Masseron ✻.
Belune ✻.
Grosse
Rauzier
Bergevin
Fauque de Jonquières.
De Mazenod.
De la Cropte de Chantérac.
Ytier.
De Fésigny.
Simon.
Barryer.
Le Clerc
Bashme.
Raffenel.
Garnault ✻.
Fririon.
Hart
Lespinasse-Saune ✻.
Des Champs ✻
Baudry-Lacantinerie.
Rihouet ✻.
Griveaux.
Bouët-Willaumez.
Donin de Rosière.
Bahezre de Lanlay.

De Savignac.
Vivier.
Arden.
Brindejonc.
Festy
Fontaine ✲.
Marin-Darbel ✲.
Bled.
Clot
Tessier
Hiéronimus.
Loiseau.
Dubois.
Douzans.
Lenormand.
Grandmontagne
Delacroix ✲
Lartigue.
Poidloue.
[illegible]
Leprince.
Chevreuil
[illegible]
Gilbert.
Lallemand
Duval ✲.
Leygue
Serpette de Bersaucourt.
Le Prieur.
De Geis de Guyon de Pampelonne
De Faubournet de Montferrand.
DuLoir.
Grandbesançon.
[illegible]
Maisonneuve ⊛.
Priol.
Lugrée
Baupt.
Sicard ✲
Benon
Richard-Foy.
Forestier.
Le Moine des Mares
Pourquier.
Lepelletier des Ravinières ⊛.
[illegible]
Corne.
Arago.
Goudot.
Gervaise.
[illegible]
Fleuriau.
Chevalier.
Mallard de la Varende.
Doze
De Marolles.
Archimbaud ✲.
Adam.
Lapied ✲.
Pugibet.
Oria.
Farret.
Guiberteau.
Payen.
Noel.
Le Pord.
Mulot.
Saiaun.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Servonnet.
[illegible]
Eonnet.
Ratomski ✲.
Fouresl.
Baudrimont.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Prévost.
[illegible]
De Boyer de Saint-Julien.
[illegible]
Brousse.
Lefevre.
De Champfeu.
[illegible]
Carpentier
Baudelon.
Martel.
[illegible]
Fauque de Jonquière
Marchocki
Passerat de Silans.
[illegible]
Lacourtois
[illegible]
Roches.
Gelebart
Arène.
[illegible]
Maurras ⊛
Durand de Grau.
Devergie
[illegible]
Le Novou de Carfort.
Ropert.
Dejean.
[illegible]
Bernay ✲.
Boyer
[illegible]
[illegible]
Hay de Slade.
[illegible]
Bailler.
[illegible]
Denis de Trobriant
Merlin.
Laurent.
Poidloue.
[illegible]
De Miniac
De la Croix de Castries.
Mouraux ⊛.
Lafay
Constolle.
Delaruelle.
Campion.
[illegible]
Néry
Boireaux.
[illegible]
Roussel.
[illegible] ✲
Roques

Amelot
[illegible]
Suque ⊛
Chanard
Poirot.
[illegible]
De la Motte du Portail ✲
Bonifay
De Larminat.
[illegible] Lajarte.
Richaud
Fargues.
Routhet des Genneliéres.
[illegible] ✲.
De Beaussacq.
Lebœuf
Boyer
Villegente.
Malapert.
[illegible] ✲.
Le Breton.
Journet.
Morazzani
Le Gourant de Tromelin.
Villiers-Moriamé
Lemoine ✲.
[illegible]
Savigny.
Andrieu.
Mouleyrès.
Rey
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Latour
Adrgard
Kergrohen.
Laurent.
[illegible]
Poulain de Saint-Père.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Couturier ✲.
[illegible]
Derx.
Miron de l'Espinay.
Limon.
Melchior.
Carradot.
[illegible]
[illegible]
Perrin.
Frappier.
Boué de Lapeyrère
Nicolas
[illegible]
Chasnet.
Poulain de Saint-Père
Le Nepvou de Carfort
[illegible]
Favet.
Koro le.
Verron.
Guillou.
[illegible]
[illegible]
Legras

De Saint-Pern.
Henry
D'Espinay Saint-Luc.
Rozier.
Bouxin.
Vincent.
Dubuisson ⊛.
Degouy.
Escande.
Martret de Préville.
Cros.
Chocheprat.
Adam.
Mercier.
Desplas.
Smith.
Maudet.
Bouchotte.
Le Clech.
De Maudut.
[illegible]
Chevalier.
Gervais.
Loir.
Le Roux ⊛.
Lephay.
Deloncle.
Marquier.
Voirin.
Bazot ⊛.
Duval.
Du Laurent de Montbrun.
Mizon
Olivier
Jouia
Voielland.
Lucas.
De Mongolfier.
Schmitz.

En residence fixe.

De Mornard ✲, rapporteur près le conseil de guerre à Cherbourg.
Hautreux ✲, directeur des mouvements du port à Bordeaux.
Berteloot ✲, directeur des mouvements du port à Dunkerque.
Gaertner ✲, chef du secrétariat de la majorité générale à Lorient.
Omnès ✲, chargé du service des pompiers à Cherbourg.
Carré, chargé de l'observatoire à Lorient.
Decante ✲, chargé de l'observ à Rochefort.
Salmon ✲, capit. d'habill. à Cherbourg.
De Kermarec ✲, direct. de l'observ. à Brest.
Frickmann ✲, serv. des instruct. nautiq.
Windham (O✲), chargé du serv. du port, de la rade et des défenses s.-marines à Toulon.
Gaudin ✲, chargé du serv. du port, de la rade et des déf. s.-marin. à Rochefort.
Stiedel ✲, capitaine d'habill. à Lorient.
Jubin ✲, chargé de l'Observ. à Cherbourg.
Lassalle ✲, défens. s.-marines à Rochefort.
François ✲, serv. des instruct. nautiques.
LaLellivière ✲, déf. s.-marines à Lorient.
Richy ✲, capit. d'habillem. à Rochefort.
Rut ✲, capitaine d'habillement à Toulon.
Taron, défenses sous-marines à Toulon.
Rozet ✲, chargé de l'observatoire à Toulon.
Denis de Trobriant, déf. s.-marines à Brest.
Chaye ✲, *idem*.
Jomier, services des instructions nautiques.
Primet, chargé du serv. du port, de la rade et des défenses sous-marines à Lorient.

Lieutenants de vaisseau en congé sans solde et hors cadre.
(Application de la loi du 20 avril 1832 et du décret du 5 juillet 1875.)

Girardin ✲.
Pellegrin (O✲).
Santelli ✲.
Dufresne ✲.
Minier (P. R.) ✲.
Allard ✲.
Baule ✲.
Wyse ✲.
Homery ✲.
Delpech ✲.
Simart ✲.
Macé ✲.
De Carné-Marcein ✲.
Tillier ✲.
Bretel ✲.
Collier ✲.
Servan (O✲).
De Bernard de la Frégeolière ✲.
Delapalane ✲.
Reclus ✲, du cadre de résidence fixe.
Barse ✲
Guierre ✲.
Lavelaine de Maubeuge ✲.
Bonnaud ✲.
Vaquier ✲.
Delprat ✲.

Lieutenants de vaisseau en non-activité.

Dauvin.
Verrat ✲.
Lacombe.
Martin.
Chabirand ✲.
Cauvy ✲.
De Faucher de la Ligerie.
Le Barzic ✲.
Vannier.

ENSEIGNES DE VAISSEAU. MM.

Cambecédes.
Courroux.
Le Marec.
Simon.
Gourjon du Lac.
Ytier.
Huyot.
Bunel.
Bande.
Nissen.
Ballé.
Sourrieu.
Rozier.
Lotte.
Labbé du Bourquet de la Lande Boudan.
Bourdon.
De Roquancourt-Keravel.
Maurette.
Delalande.
L'Hermite.
Le Golleur.
De Voisins.
Clément.
Cauvy.
Duboc.
Mondot.
Rouxel ⊛.
Barthes.
Picard.
Bourgarel
Ducrot.
Fabre.
Bertaud.
Thomas.
Coullaut.
Maureau.
Bernhart ⊛.
De Martel.
Nivière.
Reverdit.
Champanhac.

Robinard.
Sauvage
Poncet
Mourre.
Gibory
Simon.
Simon.
Ducasse
Freschard
Guépratte
Le Fournier.
Du Kerinou Calloch
Meunier
De Verchère
Le François de Grainville.
Aubin
Testot-Ferry.
Bouyer.
Pradère-Niquet.
Monnet
Ferré de Péroux.
Dubois.
Thoret.
Hare.
Fouré
Gérard la Barcerie.
Vittu de Kéraoul.
Brion.
Daniel.
Leblanc.
Meugy.
Jean-Kerguistel.
Terquem
Dartige du Fournet.
Richard
De Rabaudière
Duret
Ythier
Mauget.
Serpette
Le Cannellier.
Aux
Brosset
Laveneau.
Tournier
Ducrest de Villeneuve.
Dèzes.
Madet
Papaix
Le Troter.
De la Motte de la Motte Rouge
Bénard *dit* Fleury.
Jaubert.
De Kernafflen de Kergos.
Allenet
Pranier
Cotigny
Barrière
Lallemand de Dresan.
De Penguern
Bérard
Barbaroux ✠.
Massenet
Pine.
De Gantès
Faujolle
De Mehérenc de St Pierre.
Durand
Le Gall.
Lambert

D'Aubigé
De Pommereau
Sourd.
Cambon
Donin De Losière
Crespel.
Fournier
Bonnet
Leconte de Roujou.
Barnoin
Lefèvre
Bourget
Fontaine
Guth
Barlan
Jourdon
Coutts
Guérin
De Manneve
Lostre
Delorme
Labadie
De Ramey de Sugny.
Morier
Le Bris
Cruchon ✠.
Vergé
Dupriez
Curieux
De Braaza Savorgnan ✲.
Reynaud.
Albert.
Garnault.
Béchon
Le Chapelain.
Audibert
Guyonnar
Bonnaire
Clerc.
Testu de Balincourt.
Nogaret.
Marielle Tréhouart.
Boujer.
Walrut
Gauchet.
Tracol
Moreau.
Vedel
Lossis
Senès
Tenaille d'Estais.
Delafon
Ferrière
Lefrançois.
De Gueydon.
Goudareau.
Fontorbe.
Caron.
Viard.
Thomine.
Dutard.
Burel
Viguier ✲.
Dupuy
Fautrad
Desaulses de Freycinet.
Kerhuel.
Nicol
Chapelle.
Huguet.

Olivier.
Jochaud du Plessix.
Goujon.
Maestracci ✲.
Davoust
Sellier
Aubry.
De Laage de Meux.
Martineau.
Paulet.
Loyer
Deduy.
Aveline
Duchâteau
Deman.
Laporte
Nicol
Renaud
Perrier
De la Monneraye.
Morin
Lotte
Busnel.
Prat
Barbin
Bonsiceaux
Caron
Batelot.
De Lartigue.
Ragnot de la Touche.
Maugor
Aubret
Lansalme.
Costet.
Jouan
De la Croix de Castries.
Lemaire.
Maître.
Lauwick.
Dor
Pigeon de Saint-Pair.
Le Tourneur-Hugon
Simon
Marres.
Pallez
Crouan
Champenois.
De la Roche-Kérandraon.
Chevalier.
Philippe
Giraud.
Samanos.
Vivien.
Porte
Banon
Reynaud.
Espanet.
Roullin
Halgert
Lefebvre
Lassujade.
Sagot-Duvauroux
Benoît.
Darrieus.
Larmor
Morin de la Rivière.
Jaurès.
Sauvaire-Jourdan
Serres.
Le Troadec

Provensa..
André Pinc.
Poncelet
Spitz.
Durrande
Carré
Lidin.
Dartize du Fournet.
Morel (T.)
Vida .
Sanchon.
D'Hespel
Ricquer
Tropiong
Goures
Jean de Lagadardaie.
Marius
Souligoux
Peronet.
Lefevre
Duparcque
Olivier.
Campardon.
Brun
Crova
De Thévenard
Signorino.
Carmichael.
Morel L.).
De Fauque de Jonquières.
Parfait.
Hamelin
Bérenguier
Laurens.
Péri
Hamel
Decourson.

Non-activité

Martin.
Joubert de Mazardy.

Hors cadre.

Dunoyer de Segonzac ✻.

ASPIRANTS DE 1re CLASSE. MM.

Brasse
Guichamaus
Mottez
Conrad.
Bonin.
Brun
Homsy.
Heilmann
Le Coispellier.
Fabre Roustand de Navacelle.
De Launoy
Mercier de Lostende.
Biard
Lainey.
Amet
d'Agoult.
De Bon.
Lambinet.
Robagha.
Fornus.
Guilhon.
Moulon.
Lignon.
Baffier Dufour.
De Cacqueray.
Vergos.
Charlier.
De Dompierre d'Hornoy.
Margotte
Jézequel.
Fouroux.
Rey
Brasse
De Cazeneuve.
Luc.
Lacaze.
Boyer.
Moureau.
Riquier.
Reveille.
Baugé.
Michaux.
Bô
Delelor
Pradel.
Mallan.
Becue.
De Paris de Boisrouvray.
Lamy.
Mottez.
Schwerer.
De Maudat-Duplessis.
Lombard de Buffières.
Laurent
Joubert
Fatou.
Convers.
Sicard.
De Paul.
Chéron
Bernard.
Janin.
De Roquemaurel
Lainé.
Robin.
Delage.
Clarke.
Carré
Abeille
Pichon.
Barthes
Durand
Lorieux
Crozals
Tourrette
Tort.
Legendre
Banel
Lagrésille.
Fimbel
Doizons.
Bourdon.
Courme.
Martel
Vogt d'Hunolstein.
De Fauque de Jonquières.

ASPIRANTS DE 2e CLASSE. MM.

Keraudren.
De Marsay.
De Francq.
Barbier
Allemand.
Kerangueven.
Vieux
Tirard.
Laugier
Receveur.
Leblanc.
Gautier
Legay
Desbans.
Nicolas.
Fontaine.
Le Boulleur de Courlon.
Dupuy-Fromy.
Besson
Hennecart.
Lebreuil Osmoy
Mallé.
Cavelier de Cuverville.
Martin
Leon
Doynel de Quincey.
De Maupeou d'Ableiges.
Tabuteau.
De Comminges.
Delataste
Foulet
D'Arodes de Peyriague.
Samson.
Blache
Lesquivit.
Fougnerousse.
Sannier.
Yves.
Ducoroy.
Jacotin.
Rousse
Pourpe.
Ferré de Péroux.
Louvet.
Lahigne.
Frot
Prénubert
Ricard.
De Mandat de Grancey.

ÉCOLE NAVALE

Établie sur le vaisseau LE BORDA, *en rade de Brest.*

État-major. MM.

Devarenne (O ✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*
Peyrouton Laffon de Ladebat ✻, capitaine de frégate, *second.*

Froidoval ✻, aumônier de 1re classe.
Dauphin ✻, lieutenant de vaisseau
Morel ✻, *idem.*
Poidloue, *idem.*
Mottet, *idem.*
Winter ✻, *idem.*
Guiberteau, *idem.*
Rouyaux ✻ *idem.*
Rupé, *idem.*

Guillaume ✻, mécanicien principal de 1re classe
Remier Ⓓ, mécanicien principal de 2e cl.
Robion, sous-commissaire, offic. d'admin
Le Grand ✻, médecin de 1re classe
Nöis, médecin de 2e classe.
Borély, *idem.*
Masson, agent comptable des matières (*hors cadre*), économe

Professeurs MM.

Guyon ✻, lieutenant de vaisseau

Sciences.
Garnault ✻, 1re cl.
Lignier ✻, *idem.*
Hilleret ✻, *idem.*
Blanchin, 2e classe.

Littérature.
Donnaud du Plan ✻, 1re cl.

Froger, 2e classe.

Anglais.
Newton, 3e classe.
Sueur, 5e classe.

Dessin.
Fischer, 3e classe.
Miriel, *idem.*

Physique et chimie.
Bourrut-Duvivier, 3e classe.

Examinateurs

(Les examinateurs d'admission à l'École sont désignés chaque année par le ministre.)

Classement de sortie. — M. N...

La loi du 20 avril 1832 autorise l'ouverture d'un concours public à l'effet d'admettre, en qualité d'élèves de l'École navale, les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de marine

Cette école est organisée conformément aux dispositions de l'ordonnance du 1er novembre 1830, de la loi du 5 juin 1850, des décrets des 24 septembre 1860 et 14 décembre 1862.

Le concours comprend deux sortes d'épreuves : les compositions et l'examen oral

PROGRAMME ET COEFFICIENTS.

Lettres et dessin :	COEFFICIENTS. Examens oraux.	Compositions.	*Sciences et épure :*	COEFFICIENTS. Examens oraux.	Compositions.
Français	6	4	Géométrie	8	6
Latin	6	2	Statique	4	
Anglais	8	3	Arithmétique	6	
Histoire	4	»	Algèbre	7	6
Géographie	4	»	Trigonométrie rectiligne	4	
Dessin	»	4	Géométrie descriptive	4	3
	28	14	Physique	5	3
			Chimie	4	
Total des lettres	40			42	18
			Total des sciences	60	
			Total général	100	

Histoire : classes de cinquième, quatrième et troisième
Géographie : classes de sixième, cinquième et quatrième.
Français, latin, anglais : classes de grammaire et de troisième.

Les auteurs sont:

Français : La Fontaine, *Fables;* Fénelon, *Télémaque;* Voltaire, *Charles XII*, Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains.*

Latins : César (*Guerre des Gaules*), Virgile, *Enéide* (livres I, II et III).

Anglais : W. Swing, *Christophe Colomb* (abrégé par l'auteur)

Mathématiques : classe de mathématiques élémentaires (baccalauréat ès-sciences).

Statique : Jusqu'aux machines simples exclusivement.

Physique : Préliminaires Pesanteur et chaleur.

Chimie : Jusqu'aux métaux exclusivement

Les compositions comprennent (temps de la dictée non compris)

Composition française (3 heures).

Version latine (avec dictionnaire) (1 heure et demie).

Thème anglais (sans dictionnaire) (1 heure).

Tête d'après un modèle 1 heure.

Composition de géométrie et composition de statique (3 heures).

Composition d'arithmétique et composition d'algèbre (3 heures)

Composition de calcul numérique, de trigonométrie rectiligne, avec une table de logarithmes qui peut être précédée d'un texte explicatif, accompagné des formules en usage dans la trigonométrie (1 heure et demie).

Composition de physique et composition de chimie (2 heures).

Tracé d'une épure de géométrie descriptive (2 heures)

Dans toutes les épreuves écrites, l'écriture doit être lisible et correcte. Le candidat qui n'a pas fait toutes les compositions ne peut être admis à subir les examens oraux. Toute fraude dans l'une quelconque des épreuves entraine l'exclusion du concours.

Toutes les matières du programme sont également obligatoires. L'insuffisance en français et l'insuffisance en anglais constituent, chacune, une cause d'exclusion. Pour l'anglais, il ne suffit pas de le traduire, il faut aussi le parler.

La connaissance de la langue allemande sera prise en considération.

La production du diplôme de bachelier ès lettres (1re partie) donne droit à un avantage de 30 points, dont il est tenu compte dans l'appréciation de la valeur du candidat, et si le candidat est admis aux examens oraux, dans le classement définitif.

Centres d'examen. — Les compositions commencent le premier lundi de juin dans les villes ci-après : Paris, Cherbourg Brest, Lorient, Rochefort, Toulouse, Toulon, Bastia[1], Alger[1] Lyon et, s'il y a lieu, Nancy, Dunkerque et Bayonne.

Une note insérée au *Journal Officiel* indiquera l'ordre et les heures des compositions

Inscription sur la liste des candidats. — Nul ne peut être inscrit sur la liste des candidats, s'il n'a préalablement justifié

1° Qu'il est Français.

2° Qu'il a eu quatorze ans au moins, et dix huit ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ; les conditions d'âge sont de rigueur, il ne sera accordé aucune dispense.

Les candidats doivent se faire inscrire, du 1er au 25 avril à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille

Les pièces à produire pour l'inscription sont :

1° L'acte de naissance du candidat dûment légalisé.

2° Un certificat du maire de la localité, constatant que le candidat est Français.

3° Une déclaration d'un docteur en médecine ou en chirurgie attaché à un hospice civil ou à un hôpital militaire, dûment légalisée, et constatant que le candidat a eu la petite vérole ou qu'il a été vacciné ou inoculé :

4° Une déclaration écrite indiquant celui ou ceux des centres ci-dessus désignés, de composition et d'examen, choisis par le candidat ou par sa famille.

5° Un acte sur papier timbré par lequel les parents, lors même qu'ils forment une demande de bourse, s'engagent envers le Trésor public à payer, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 fr.

Cet engagement, qui devient nul en tout ou en partie au cas de la concession d'une bourse ou d'une demi bourse, doit être libellé ainsi :

« *Je, soussigné , domicilié à..., m'engage, dans le cas d'admission de mon* (fils ou autre degré de parenté , nom et prénoms du candidat *à l'École navale, à verser au Trésor public, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de sept cents francs.*

« *A défaut de paiement de cette pension aux époques fixées par les règlements, je déclare*

---

[1] Les épreuves orales n'ont pas lieu en Corse et en Algérie, les candidats n'y sont admis qu'à subir les épreuves écrites.

me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative décernée par M. le ministre des finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 11 vendémiaire et 18 ventôse an VIII » (Signature lisible et adresse.

« Un second acte sur papier timbré portant engagement de fournir le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études, dont l'administration de l'École navale fera connaître le détail aux parents ou aux correspondants: le prix de ces objets est d'environ 1000 fr.

Cette somme, payable en deux portions exigibles, savoir: 800 fr. au moment de l'admission de l'élève, et le reste au commencement de la seconde année, doit être versée au conseil d'administration de l'École.

Cet engagement, qui devient nul en tout ou en partie, au cas de la concession d'un trousseau ou d'un demi trousseau, doit être libellé ainsi.

« *Je, soussigné.., domicilié a.., m'engage, dans le cas de l'admission de mon fils ou autre degré de parenté.. nom et prénoms du candidat, à l'École navale, à verser au Conseil d'administration de l'école la somme d'environ mille francs, prix du trousseau, des livres et objets nécessaires aux études ladite somme devant être fractionnée en deux paiements, dont le premier, de huit cents francs, sera effectué au moment de l'admission, et le second, formant complément, au commencement de la deuxième année.*

« *A défaut de paiement de cette somme aux époques fixées par les règlements, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative décernée par M. le ministre des finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 11 vendémiaire et 18 ventôse an VIII* » (Signature lisible et adresse.)

Les familles ont la faculté de payer le prix de la pension des élèves à la caisse du Trésor, à Paris, ou, dans les départements, entre les mains des receveurs des finances, qui en délivrent récép...

Les pièces fournies par les candidats qui ne seraient point admis à l'École navale, leur seront ultérieurement restituées par la préfecture du département où leur inscription aura été effectuée.

Concession de places gratuites. — Les bourses et demi-bourses, les trousseaux et demi trousseaux, sont accordés par le ministre de la marine, sur la présentation du conseil d'instruction de l'école navale, conformément au vœu de la loi du 5 juin 1850.

Les demandes adressées au ministre de la marine, établies sur papier timbré, doivent être remises au moment de l'inscription, c'est-à-dire avant le 25 avril, au préfet du département où est établi le domicile de la famille, lequel est chargé de les instruire et de les transmettre.

Les familles doivent préciser si elles demandent une bourse avec trousseau ou demi trousseau, ou une demi-bourse avec trousseau ou demi-trousseau, ou seulement une demi-bourse, enfin seulement un trousseau ou un demi-trousseau.

Le 1er mai, le préfet du département envoie au ministre la liste des demandes, qui est ainsi arrêtée et close définitivement.

Toutefois, dans quelques circonstances exceptionnelles, dont les familles auraient à justifier, ce délai du 25 avril pourra être prorogé par tolérance jusqu'au 1er juillet, mais, toute demande produite après le 1er juillet, de quelque manière qu'elle se présente et quelles que soient les causes du retard, sera irrévocablement écartée.

Dans le courant du mois de mai, le préfet du département soumet au conseil municipal chaque demande appuyée de renseignements détaillés sur les moyens d'existence, le nombre, l'âge et la situation respective des enfants et sur les autres charges de la famille, ainsi que d'un relevé du rôle des contributions. Il provoque une délibération du conseil à ce sujet; il y joint ses observations et son appréciation, lorsque l'avis du conseil est favorable. Lorsque l'avis du conseil est défavorable, il renvoie au pétitionnaire la demande et les pièces produites à l'appui, en donnant les motifs de ce renvoi.

Concession des premières mises d'équipement. — Il peut être accordé par le ministre, sur la présentation du conseil d'instruction de l'école navale, une première mise d'équipement militaire (570 fr.)

1° Aux élèves de l'école navale, à l'occasion de leur nomination au grade d'aspirant de 2e classe.

2° Aux élèves de l'école polytechnique, qui optent pour la marine, à l'occasion de leur nomination au grade d'aspirant de 1re classe.

Sous peine de déchéance, et sans aucune exception, les demandes doivent être adressées au ministre avant le 1er août de l'année qui suit la sortie de l'école.

Les formalités à remplir et les pièces à produire sont les mêmes que celles énoncées ci-dessus, pour les concessions de bourses et trousseaux.

Les unes et les autres ne sont valables que pour l'année dont elles portent la date

Nomination. — Un jury réuni à Paris, et présidé par un officier général de la marine, arrête, d'après leurs notes, le rang des candidats admissibles

Sur le rapport de ce jury, le ministre de la marine nomme, dans l'ordre du classement, les élèves admis à suivre les cours de l'École navale

La lettre de nomination tient lieu de feuille de route et confère aux jeunes gens, élèves de l'école navale, le droit de voyager à prix réduit sur les voies ferrées

L'offre de démission des candidats admis à l'école doit être accompagnée du consentement de leur père ou de leur tuteur

Renseignements divers. — L'école navale établie en rade de Brest est destinée à former des officiers de marine

Elle est soumise au régime militaire.

La durée du cours complet de l'instruction est de deux ans, l'année scolaire commence le 1er octobre. L'élève qui arrive après cette époque sans justifier d'un motif valable est soumis aux peines disciplinaires du bord ; l'élève qui n'a pas rejoint dans le délai de quinze jours est considéré comme démissionnaire

Les lettres adressées par les familles au vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime à Brest, ou au commandant de l'école navale, doivent être affranchies.

Le 1er octobre, les élèves doivent se rendre, dans la matinée, à l'établissement des pupilles de la marine, à Brest, avec leur lettre d'admission, ils sont soumis à une contre visite médicale.

L'élève de l'école navale verse, le 1er octobre, entre les mains du trésorier de l'école, les sommes ci-après, savoir

1° S'il n'a obtenu ni trousseau, ni demi-trousseau, 800 fr. la première année et 200 fr. la deuxième année ;

2° S'il est concessionnaire d'un demi-trousseau, 430 fr. la première année et 130 fr. la deuxième année ;

3° S'il est titulaire d'un trousseau, 60 fr. la première année et 60 fr. la deuxième année pour les prêts.

Les effets ou objets qui, présentés par l'élève nouvellement admis, seraient reconnus susceptibles d'être laissés en usage, si, d'ailleurs, ils sont conformes aux effets ou objets similaires à lui délivrer, sont conservés par lui, sans pour cela qu'il y ait lieu à réduction sur le montant de la somme à verser

Les parents doivent absolument s'abstenir d'intervenir pour la satisfaction des besoins des élèves, ce soin incombant à l'économie de l'école qui, le cas échéant, réclamerait des familles l'argent qui viendrait à faire défaut.

Il est formellement interdit aux élèves des deux divisions de conserver de l'argent en dehors du prêt qui leur est payé hebdomadairement. Ils ne doivent non plus être porteurs ni de montres, ni de bijoux, ni de valeurs quelconques, ni même d'effets ou objets autres que ceux réglementairement mis ou laissés à leur usage.

Chaque année, après la clôture des cours, tous les élèves sont examinés par une commission que préside le vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime à Brest.

Les examens de la seconde division servent à former la liste des élèves qui peuvent être admis à suivre les cours de la première

La nomination des élèves de la première division au grade d'aspirant de 2e classe, conformément à l'article 5 de la loi du 20 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée navale, a lieu d'après les examens et les notes de sortie

Sont licenciés et rendus à leur famille, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 1er novembre 1830, de la loi du 20 avril 1832, du décret du 2 octobre 1851 et du règlement du 10 juillet 1868

1° Les élèves dont l'inaptitude au métier de la mer aura été constatée à une époque quelconque de la durée des cours;

2° Ceux qui seront reconnus incapables de suivre l'enseignement de l'École navale;

3° Ceux qui ne seront pas jugés susceptibles de passer de la deuxième division à la première;

4° Ceux qui, après avoir suivi les cours de la première division, n'auront pas été déclarés aptes à être nommés au grade d'aspirant de 2e classe.

MÉCANICIENS EN CHEF ET PRINCIPAUX.

Mécaniciens en chef MM.

Brest. . . Vivant ✻ ℳ.	Toulon. Langer ✻, ℳ.
Cherbourg. Lotte ✻ ℳ.	Toulon. . . Mechain ✻.

Mécaniciens principaux de 1re classe MM.

Brest.....	Legendre ✻ ℳ	Lorient	Tolain ✻ ℳ	Toulon ..	Sarazin ✻ ℳ
Toulon...	Vallon ✻ ℳ	Toulon..	Garnison ✻ ℳ	Toulon . .	Fulcrand ✻ ℳ.
Toulon...	Meret ✻ ℳ	Brest....	Bru ✻ ℳ	Toulon.. .	Mamel ✻ ℳ
Lorient...	Guilhaume ✻ ℳ	Rochefort	Meret ✻ ℳ.	Toulon..	Lerany ✻ ℳ.
Lorient. .	Olivier ✻ ℳ	Toulon .	Vidal ✻ ℳ	Lorient ...	Fourcadier ℳ.
Toulon. ..	Girard ✻ ℳ	Toulon . . .	Masset ✻ ℳ	Toulon....	Poggiale ✻ ℳ.
Brest. ..	Savary ✻ ℳ	Cherbourg	Clergeau ✻ ℳ	Cherbourg	Frugeol ℳ.
Toulon	Guerpet ✻ ℳ.	Toulon....	Hame ✻	Brest.....	Tambinet ✻ ℳ.
Toulon	Weiss ✻ ℳ	Lorient .	Varaigne ✻ ℳ	Brest .	Magnar ℳ.
Cherbourg	Perignon ✻ ℳ.	Brest	Fauton ✻ ℳ	Lorient	Hervas ✻ ℳ.

Mécaniciens principaux de 2e classe MM.

Toulon .	Le Brant.	Toulon .	Richeux	Brest .	Campanaud ℳ.
Toulon ..	Ferand ✻ ℳ	Rochefort.	Trichet ℳ	Brest. ...	Nuran
Cherbourg.	Roger ✻ ℳ	Toulon	Gazan ℳ ✻	Brest... .	Fromageau ℳ.
Toulon	Gallemard ℳ ✻	Brest . .	Larmet ✻ ℳ	Cherbourg	Lera ℳ.
Toulon .	Gaussen ℳ.	Cherbourg	Barsaguet ℳ	Brest	Roussel
Toulon .	Lescuyer ℳ	Toulon	Rique	Cherbourg.	Laisse ℳ.
Brest..	Noroy	Rochefort.	Chauveau ✻ ℳ	Cherbourg	Lemaire ℳ.
Rochefort..	Galatre ✻ ℳ	Toulon	Navarre ℳ	Lorient	Deccurteix ✻ ℳ
Toulon	Pascal ✻	Cherbourg	Guinard	Lorient	Vautret ℳ
Cherbourg	Gerard ✻ ℳ	Rochefort.	Roussset	Rochefort	Juvelle ℳ
Brest .	Gubert ✻	Rochefort	Bonneau ✻ ℳ.	Brest	Barlet ℳ
Brest . .	Arnaut ℳ	Lorient .	Dufour	Brest .	Meyard ✻ ℳ.
Brest .. .	Paris ✻ ℳ	Lorient	Aignan ℳ	Cherbourg	Canon ℳ
Cherbourg.	Prunin ℳ.	Rochefort .	Cannes ✻ ℳ.	Lorient .	Laroncle ℳ.
Lorient. .	Remier ℳ	Brest.	Previn ℳ	Brest. . .	Mercier ℳ.

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS DE LA GENDARMERIE MARITIME.

Chefs d'escadron. MM.

Toulon..... Dromer ✻, commandant la 5e compagnie.
Cherbourg.. Saux ✻, commandant la 1re compagnie.
Brest..... N.

Capitaines. MM.

Lorient..... Schmitt ✻, commande la 3e compagnie.
Brest..... Senchet, commande la 2e compagnie.
Toulon..... Potiteau, *trésorier*, 5e comp.
Cherbourg . Caillot, *trésor.*, 1re compagnie
Rochefort.. Coudin, comm. la 3e comp.
Marseille. Lavenue, 5e compagnie.
Le Havre . Pignot, 1re compagnie.

CORPS D'ARTILLERIE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

1re SECTION. — ACTIVITÉ

Généraux de division.

Paris. . M. Frébault (GC✻), sénateur.
Paris. . M. Virgile (G✻), inspecteur général permanent.

Généraux de brigade.

Paris. . M. Lacou. (C✻), inspect gen adj., membre du Conseil d'amirauté
Paris. . M. Dard (C✻), chargé du service technique de l'artillerie

2e SECTION. — RÉSERVE.

Général de division. . . . M. Pélissier (GC✻), sénateur.

Colonels. MM.

Paris..... Kermarec (C✻), membre du conseil des travaux.
Lorient ... Thory (C✻), régiment.
Paris..... Briens (O✻), admin. centrale.
Brest ....., Poëte (O✻), directeur.
Lorient..... Mallat (O✻), directeur.
Toulon... . Dard (O✻), directeur.
Lorient..... Godin (O✻), prés. de la com. de Gavre.
Cherbourg.. Legrix (O✻), directeur.
Ruelle....., Du Pan ✻, directeur.
Rochefort... Meunier (O✻), directeur.

Lieutenants-colonels. MM.

Paris..... Brinster (O✻), service techn.
Rochefort .. Geoffroy ✻, sous-directeur.
Paris..... Sébert (O✻), directeur du laboratoire central.
Toulon..... Caris ✻, régiment.
Toulon..... Javouhey ✻, sous-directeur.
Lorient. ... Bourdiaux ✻, admin. centr.
Paris ..... Meunier ✻, régiment.
Lorient..... Bagay (O✻), sous-directeur.
Sénégal .... Borgnis-Desbordes ✻, comm. sup. dans le haut Sénégal.
Brest..... Michel (O✻), sous-directeur
Cherbourg.. Thomas-Froideau ✻, s.-dir.
Cherbourg.. Révilliod ✻, régiment.

Chefs d'escadrons. MM.

Rochefort...	Marmier (O✻).
Lorient.....	De Poyen Bellisle ✻.
Guadeloupe.	Fournier (Emile) ✻.
Paris.....	Robaut ✻.
Brest.....	Rochetaux (O✻).
Lorient.....	Henriot O✻
Ruelle.....	Candelot ✻.
Sénégal.....	Tauriac ✻.
Toulon.....	Collomb ✻.
Toulon.....	Bernard ✻.
Lorient.....	Dutech ✻.
Martinique..	Dolbé ✻.
N.-Calédonie	Duvoisin Lagane ✻.
Cochinchine	De la Rocque ✻.
Lorient.....	Delamarre ✻.
Cherbourg.	Chapotin ✻
Lorient.....	Larrodé ✻, *major*.
Paris.....	Breuilh ✻
Toulon.....	Wéber ✻ (O✻).
Ruelle.....	Houeix de la Brousse ✻.
Lorient.....	Levrard ✻.
Bourges....	Fournier (Maurice) ✻.
Rochefort...	Clabaud (O✻).
Paris.....	Bouteron ✻.
Cherbourg.	Nortier ✻.
Lorient.....	Leherle ✻
Brest.....	Lallemant ✻
Sénégal.....	Laguarrigue de Survilliers (J. René) ✻.

Capitaines en 1er. MM

Cherbourg..	Viviès ✻.
Toulon.....	Méry ✻.
Brest.....	Le Pontois ✻.
Lorient.....	Caron ✻.
Paris.....	Payan ✻.
Toulon.....	Asseman ✻
Rochefort...	Bouffay ✻.
Toulon.....	Berlin ✻.
Sénégal.....	Piel.
Paris.....	Cerf ✻.
Toulon.....	Moisson ✻.
Paris.....	Rocard ✻.
Lorient.....	Perl
Réunion....	Monnue de La-Rivière ✻.
Tahiti.....	Bettinger ✻
Guyane.....	Morchain ✻.
Sénégal.....	Olivier ✻.
Lorient.....	Martel ✻
Lorient.....	Laguarrigue de Survilliers (L. Fr. Edouard).
Cochinchine	Hayn de Vorneville.
Cochinchine	Harel ✻.
N.-Calédonie	Rossard.
Sénégal.....	Joallard ✻.
Toulon.....	Cariage.
Toulon.....	Périssé ✻.
Ruelle.....	Lechien.
Lorient.....	Gaudin.
Ruelle.....	Moreau.
Lorient.....	Petiet ✻.
Toulon.....	Bonfils ✻.
Brest.....	Annequin
Cherbourg..	Delauney.
Lorient.....	Houel ✻.
Lorient.....	Degoiau ✻.
Sénégal.....	André.
Lorient.....	Guiardt. ✻
Martinique..	Delcour
Paris.....	Bumbert ✻
Lorient.....	Vuillemin.
Ruelle.....	Boyer.
Martinique..	Rodin ✻
Paris	Milon d'Ailly de Verneuil.
Lorient.....	Coquerel.
Brest.....	Laperrot ✻.
Sénégal.....	Archinard ✻.
Cochinchine	Guérin ✻.
Lorient.....	Bayard ✻
Toulon.....	Béraud.
Toulon.....	Derbès.
Guadeloupe	Kerléro de Rosbo.
Ruelle.....	Girard du Demaine.
Cherbourg..	de Nays-Candau.
Rochefort...	Martiny ✻.
Cherbourg.	Barbienx.
Lorient.....	Michel ✻.
Rochefort.	Renault de Champglen
Toulon.....	Dudrasle.
Lorient	Morane ✻
Cherbourg	Rousse. ✻
Lorient	Dussaud.
Toulon.....	Martin.
Brest.....	Defforceville ✻.
Cherbourg..	Dupont.
Toulon.....	Keller.
Cherbourg..	Isoir
Lorient.....	Blanchard.
Lorient.....	Roperh.
Toulon.....	Péricaud.
Paris.....	Maras
Lorient.....	Rienne ✻.
Lorient.....	Vieq
Lorient.....	Colere
Brest.....	Bruncau.
Brest.....	Brun
N.-Calédonie	Miche.
Toulon.....	Moretton.
Lorient.....	Ripoteau.
Toulon.....	Troude
Paris.....	Jacob de Marre.
Rochefort...	Astruc ✻ ✻.
Lorient.....	Dieras Mar-plaisir.
Cherbourg.	Du Mosé Houel du Preydeau Ruffinière
Lorient.....	Le Fournier ✻
Rochefort...	Barthère ✻.
Guyane.....	Rolin
Toulon.....	Melo ✻
Paris.....	Hugoniot
Cherbourg.	Canabre.
Brest.....	Collet ✻.
N.-Calédonie	Arague
Lorient.....	Warnier
Sénégal.....	Jacquotte
Cherbourg.	Goudly.
Ruelle.....	Lasserre
Toulon.....	Marié
Cochinchine	De Bourayne.

En résidence fixe.

Paris.....	Rigaux (O✻).
Ruelle.....	Croizier ✻.

Non activité

.....	Bedel.

Capitaines en 2e. MM.

Sénégal.....	Claude.
Réunion.	Rodier.
Cochinchine	De Labourst
Toulon.....	Bonnier.
Paris.....	Brisse
Châtellerault	Gravier.
Sénégal.....	De Gasquet.
Cochinchine	Pagis
Sénégal.....	Arnaud.
Rochefort	Tonnet
Lorient	Cornet
Toulon.....	Cornax
Lorient.....	Arbaletier.
Cochinchine	Sabatier
Sénégal.....	Quin
Rochefort.	Lestris.
N. Caledonie	Rousseau
Martinique..	Didier.

Lorient.....	Lanfroy.	Brest.....	Le Prévost.	Lorient.....	Pocard-Kerviler.
Martinique .	Charlemagne ✻.	Lorient.. ..	Guégan.	Cherbourg..	Lecostey
N.-Calédonie	Lefebvre.	Toulon.....	Baudin.	Lorient .	Dreyss..
Cherbourg..	Romanowski.	Lorient	Maresc[illegible] Thilleul.	Jo	
Lorient....	Davoine.	Toulon.. ..	Planaise.		

OFFICIERS DU GÉNIE ATTACHÉS AU SERVICE DES COLONIES.

Paris	M. Sainte-Beuve (O✻), colonel, *détaché à l'inspection générale permanente de l'artillerie.*
Guadeloupe . .	M. Voisin ✻, cap. des comp indig. d'ouv. du génie.
Sénégal . .	M. Gengembre, capitaine de 2e classe.
Cochinchine.....	M. Derbès ✻, chef de bataillon, *directeur.* M. Sorel ✻, capitaine de 1re classe M. Dupommier ✻, *idem.* M. Le Gallard ✻, *idem* M. Labaurie ✻, *idem.* M. Candelon, capitaine de 2e classe. M. Vautour, *idem.* M. Angéli, *idem.*

CORPS DE L'INFANTERIE DE LA MARINE

1re SECTION. — ACTIVITÉ.

Général de division.	M. Bossant (C✻), inspecteur général.
Généraux de brigade.	M. de Trentinian (C✻), inspecteur général adjoint M. Valière (C✻), inspecteur général adjoint. M. Alleyron (C✻), commandant supérieur des troupes en Cochinchine. M. Brière de l'Isle (C✻), inspecteur général adjoint. M. Coquet (C✻), *idem.*

Colonels. MM.

Guyane....	Trève (O✻), *comm. militaire.*	N.-Calédo...	Ligier (O✻), *comm. militaire.*
Toulon....	Bonët (O✻), 4e régiment.	Cochinch..	Reybaud (O✻), régiment de tirail. annamites
Cherbourg	Ostré (O✻), 1er régiment.	Rochefort..	Bourchet ✻, 3e régiment.
Brest.....	Begin (O✻), 2e régiment.		
Martinique	Laurent (O✻), rég. de marche.		

Lieutenants-Colonels. MM.

Cherbourg.	Bichot ✻, 1er régiment.	Réunion...	De Perry-Fontnouvelle (O✻), 4e régiment.
Toulon....	Wendling (O✻), 4e régiment.	Rochefort.	Disnematin-Borat (O✻), 3e rég.
Toulon....	Bourgey ✻, 4e régiment.	Sénégal ..	Callard (O✻, comm supérieur des troupes.
Martinique	Brazard ✻, 1er régiment.	Brest.....	Reste ✻, 2e régiment.
Rochefort.	Dupardin ✻, 3e régiment.	Cherbourg.	Duchemin ✻, 1er régiment.
N.-Calédo...	Billes (O✻), 3e régiment.	Cochinch..	Ortus ✻, 3e régiment
Guadeloupe	Grandclément (O✻), 2e régiment.		

Chefs de bataillon et Majors. MM.

Barthélemy (O✻), corps de [illegible]phinaires
Lesseline (O✻) (*h. cadre*).
Carreau ✻, 4e régiment.
Chaumont ✻, 1er régiment.
Ringue, 3e régim.
Monziols ✻, appr. fusil.
Pernot (O✻), tiraill. annam
Benoit d'Azy ✻, 2e rég.
Chanu ✻, 4e regiment.
Vidal ✻, 3e régiment.
Pons (O✻), 2e regiment.
Voyron ✻, 4e régiment
Noyer ✻, 1er régiment
De Maussion (O✻), 3e rég.
Muré ✻, 2e rég.
Jouenne ✻, 3e rég, *major.*
Dodds ✻, tir sénégalais.
Boulève (O✻, (*hors cadre*).
Miramond (O✻) 2e rég., *maj*
De Vougny ✻, 3e régiment.
Vouaux ✻, 1er régiment.
Badens, état-major.
Brionval ✻, état-major.
La Prairie, ✻, 2e régiment.
Bertaux Levillain, 2e régim
D'Erneville ✻, tir. sénégal.
Buisson ✻, 3e régiment.
Dumesnil ✻, 2e régiment
Duneu, 4e régiment.
Sérot ✻, 3e regiment,
Jollet ✻, 1er régiment.
Page ✻, 4e régiment.
Ber ✻, 1er régim., *major.*
De Vermnac de Saint-Maur, tiraill. annamites.
Morand de la Périrelle ✻, 3e régiment.
Rhemart (O✻) (*hors cadre*)
De Colbert, 1er régiment.
Romoui., 3e régiment.
Berthe de Villers, 4e régim
Coron[illegible]
Davet ✻, 4e régiment.
Audibert ✻, 4e régiment.
Pujol, 1er régiment.
Martz ✻, 3e régiment.
Frey, état-major
Chevallier ✻, 2e régiment.
Slochan de Kersabiec (O✻), 1er régiment.
[illegible] ✻, 3e régiment.
Mahuas ✻, 4e régim., *major.*
Dumas, 1er régiment.
Corion ✻, 2e regiment
Pelletier, état-major

Capitaines de 1re classe. MM

Roux ✻, 4e régiment.
Troismaison ✻, 2e régiment, *adj. maj.*
Clercant, 4e rég. *cap. de tir.*
[illegible] ✻, 3e régiment.
[illegible]
[illegible] ✻, 4e rég.
Bernard-Rapine ✻ (*hors cad.*).
[illegible]
[illegible]
Royer ✻, 3e rég.
Daviaud ✻, 4e rég.
Kanappe ✻, 1er rég. *adj.-maj.*
Guimont ✻, tiraill annam
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Taccoën ✻ 3e rég *adj.-maj*
Lanoë ✻ 3e regiment.
Magnier ✻, 1er régiment.
Sylvestre ✻ (*hors cadre*).
Bartet ✻, 3e régiment, *tres*
Tonnot, 1er rég, *adj -maj.*
Hugol, 4e régim., *adj.-major.*
Invalde (*hors cadre*)
Brouillard ✻, 1er rég., *cap major.*
Ferrand, tiraill. annamites.
Lucas ✻, 2e regiment.
Demousse ✻, 3e régiment.
Teulière, 4e régiment, *adj.-major.*
Jorna de Lacalo ✻, 3e rég, *adjudant-major.*
Berger ✻, état-major.
Hachot *hors cadre*).
Berthier, 3e régiment.
Lauthe, 2e regiment.
Demange ✻, tir. sénégalais.
Lafont, 4e régiment.
Hostalot, 1er rég.
[illegible]
Zimmermann ✻, 2e rég.
Thomasset, 3e reg, *adj.-maj*
Parreau (*hors cadre*).
Delaplane, corps des disc p.
Boulle ✻, 3e rég.
Guyot ✻, 4e regiment.
Boiste. ✻, 2e rég
Girault ✻, 2e régim., *adj. major.*
Moty (*hors cadre*).
Truc (*hors cadre*), major de garnison
Montin ✻, 1er régiment.
Fays (*hors cadre*), major de garnison
Puisson ✻, 4e régiment.
[illegible] sénégal
Chapelet, 2e reg *adj -maj.*
Jay, 1er régiment.
[illegible]
Michaud ✻, 1er rég.
Magrot, 4e rég., *adj -major*
Caro. ✻, 4e rég.
Emonet, 3e rég.
Lange, 2e régim., *adj. maj.*
Combes, 1er régiment.
Fischer, 3e rég., *adj.-maj.*
Arnault, 3e régiment.
Lacroix, 4e rég., *adj.-major.*
Bonnifay, 4e régiment.
Toucas ✻, 2e régiment.
Monségur, 1er regiment.
Favre, 2e régiment.
Le Dentu ✻, 1er regiment.
Cartou ✻, *hors cadre*).
Gimel, 3e régiment,
Déoux, 2e régiment
Bauche, 1er régiment.
Duclaux, 3e régiment.
Bouchon ✻, 3e régiment.
Bassand ✻, 1er régiment.
Michaud, tirailleurs sénégal.
Crémazy ✻, comp. de discipl.
Bournisien de Valmont, 1er régiment
Mille, 4e régiment.
Meise, 3e régiment.
Taconnet (*hors cadre*).
Merlaud ✻ (*hors cadre*).
Dropsy ✻, 3e rég., *adj.-maj*
Bugnet, 4e régiment.
Bidegain, tiraill annamites.
Piéton, 2e régiment.
Lambinet ✻, 1er régiment.
Blanchard ✻, 2e régiment, *adj.-major.*
De la Follye de Jeux ✻, tir. sénégalais, *adj major*
Collard-Descherres, 2e rég, *capitaine d'h*
Noble ✻, 4e régiment
[illegible]
Génoue, ✻, 3e régiment.
Monborgne, tir sénégalais
[illegible] 2e rég
Bourges ✻, 1er régim, *cap major*
Tirat ✻, 4e régiment.
Boutin, 4e régiment.
Bouguié *hors cadre*)
De Trentinian ✻, état-major.
Jaëger ✻, 1er régiment
Vanwetter ✻, 4e rég.
Drouin, 4e régiment
D'Elbec, 1er régiment.
Mercier (*hors cadre*)
Bigallet, 4e rég, *cap -major*
Remy ✻ *hors cadre.*
Rozec d'Infreville, 2e rég. *adj -major*
Cuny, 1er régiment.
Thomas, 4e regiment
Garsson, 4e rég
Houry, tiraill. annamites.
De Roquetaillade, 3e rég
Berger, tiraill annamites
Buquet, 3e régiment.
Le Camus, 1er rég, *adjud.-major*
[illegible]
Adam, 1er régiment.
Jay, 3e régiment.

Bo..e. et, 1e régiment.
De Percin, 1er régiment.
Aymonier (*hors cadre*).
Dufaure, 3e régiment.
Hector (*hors cadre*
Nicolaï (*hors cadre*).
Cuzel, 3e regiment.
Rolin, 1er regiment
Drouillet, 4e régiment
Maurice, 4e régiment.
Dabat, 4e regiment.
Néuy, tirail. sénégalais.
Roux de Châteaurocher, 4e régiment, *adj.-maj.*
Payen, 1er régiment.
M..rpas, 4e régiment.
Vinckel Mayer 1er reg., *adj major*
Amoric, 4e régiment.
Brière (*hors cadre*).
Labbé du Bourquet de Lalande Boudan, 4e régim
D'Audebard de Ferussac, 2e régiment.
Lamothe de Carrier (*h. c.*).
Cabau *dit* Baptistou ✻, 1er régiment
Legot, 3e régiment
Baule ✻, 2e régiment.
Nussbaum ✻, 4e régiment
Panier des Touches, 4e rég. *adjudant-major.*
Heiligenmeyer, 1er rég., *cap. trésorier*
Rozet 4e rég., *adj.-major*

Capitaines de 2e classe. MM.

Klipfel (*hors cadre*).
Leturc, 4e regiment.
Maréchal (S. G. M.), 2e rég.
Lefèvre, 2e rég., *cap. de tir*
Roncajola ✻, 4e régiment.
Gay du Palland ✻ (*h. c.*).
Legar.., 2e régiment
Gaillard, 3e rég., *cap. de tir*
Chasserean, 3e régiment
De Lorme, 1er regiment.
Gaulo, e.. .e d's disc.p.
Cal.ureau, 3e régimen.
Martinet, cipahis.
Legros (*hors cadre*).
Pennequin, 1er régiment
Bridoux, 2e régiment.
Grégoire, 2e regiment.
Layet, 4e rég., cap. d'habill.
Gelpi, 1er régiment
Jacquar.., 2e régiment
Pujol ✻, tirail. sénégalais.
Ferry ✻, 4e rég., *cap.-maj*
Lalanne, 4e régiment.
Bilaudel, 1er régiment.
Vanauld ✻ (*hors cadre*).
Escoubet (*hors cadre*).
Duchêne, 3e régiment.
Le Sens, 1er rég., *cap. de tir*
De la Follye de Joux, 3e rég.
Leblond, 4e régiment.
Charrier, 4e régiment
Poulnot, 2e régiment
Guilloteau, 2e régiment
Grise, 3e régiment
Grand, 2e régiment
Gruet ✻, 1er régiment
Renauld (*hors cadre*).
Briot, tir sénégalais
Chatelain, 3e régiment.
Vignon, 4e régiment.
Céragioli, 3e rég., *cap.-maj.*
De Beauquesne, 4e régim.
Heckenroth, 1er régiment,
Doucet, 2e régiment.
Cuthbert, 3e régiment.
Schneider, tirail. sénég
Stéfani ✻, 3e régim
Gaultier, 1er rég., *adj.-maj.*
De..eux (*hors cadre*
Poiso. ✻, 4e régim.
Meyer ✻, 4e régim
Mathivet, tirail. annamites
Bataille (*hors cadre*).
Seguin, 1er régiment.
Granier (*hors cadre*).
Grosdidier ✻, 3e regiment.
Gérôme, tir. sénégalais
Thomas ✻, 3e regim.
Schnepp, 3e régim.
Fournié (*hors cadre*).
Lancelot, 1er régim
Sartern.. 1er régim.
Pr.l.., 2e régiment
Planche ✻, 3e regiment.
Maréchal ✻, 2e rég., *adj.-major.*
Baudot, 3e reg., *adj.-major.*
Amstatz, 3e rég., *adj.-maj.*
Larivière, 1er régiment, *cap. d'habillement.*
Bourgey, 3e reg., *adj.-maj.*
Girard ✻, tiraill. annamites.
Brunoau, tir. sénégalais.
Dia. tiraill. annamites
Jaffeux, 4e régiment.
Baumann, 2e rég., *cap. maj.*
Mo..rer 3e régiment.
Gu..rey d'Entjoyeuse, 2e régiment.
Jacquin, 3e régiment.
Gondallier de Tugny, 2e rég.
Beaujeux, 1er régim.
Ganter, 2e régiment.
Pothuau (*hors cadre*).
Morizet, 1er régiment.
Poucet, 3e régiment.
Michaud-Larivière, 3e rég.
Paillé, 4e régiment.
Ottomani, 2e régim.
Gossolin, tiraill. annamites
Mathieu, 3e régim.
Authié *dit* Latulipe, 1er rég.
Gadioux-Pam, 3e régiment.
Retrouvey, 2e régiment.
Jolly (*hors cadre*)
Marlier, corps des discip.
Guilmin, 2e régiment.
Giafferi, 4e régiment.
Spitzer, 4e régiment.
De Saintard de Béquigny (*hors cadre*)
T..nier 1er régiment
Maréchal, 4e régiment.
Jeannin, 3e régiment.
Henry, 1er régiment.
Galiot *dit* Gaillot, 4e régim
Marot, 3e régiment
Joubert, 4e regiment.
Bouvier, 2e régim.
Amand, 2e régiment.
Cigrillet, 1er regim.
Ranzier, 1er régiment.
Boumais (*hors cadre*).
Revet, 2e régiment.
Wallain, 1er regiment
Fregost 1er régiment.
Langlois 2e regiment.
Vallière ✻, 3e régiment
Fournier, 3e régiment.
Girault (*hors cadre*).
Deumié, 2e regiment.
Lançard, tir. sénégal.
Marty, 2e régiment.
Garçin ✻, 3e régiment.
Comte, 3e régiment
Sizelor, 3e régiment
Triquet, 4e régiment.
Osvald, 1er régiment
Mallart Cressin, ..egim
De Brisay, ..e régiment.
Clausse, état-major.
Gonard, état-major.
Massy, 1er régiment.
Rochetin, 2e régiment.
Aubry, 2e régiment
Louvel (*hors cadre*).
Crosnier, tir annamites
Thoulet, 4e régiment.
Messager, 1er rég., *adj.-maj.*
Courot, 2e régiment.
Lambert, 3e régiment.
Saint-Clair, 1er régiment
Billoir, 2e régiment
Morelli, 2e régiment.
Parpette, 3e régiment.
Lombard, 2e régiment.
Vaillancourt, 3e régiment
Reibaud, 3e régiment.
Silvan.. ⊛, 2e régiment.
Par.s ⊛, tir. annamites.
Pom..s 2e régiment
Martin, 3e régiment
Mussat, 2e régiment.

En non-activité.

Vi..al (*infirm. tempor.*).
Herrewyn (*infirm. tempor.*).
Puech (*retrait d'emploi*

CORPS DU GÉNIE MARITIME.

(Les officiers de 1re classe sont indiqués par un astérisque*.)

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Inspecteur général, M. Marielle (C✻).

Directeurs des constructions. MM.

Toulon.....	*Dorian (C✻).
Brest ...	Denis de Senneville (C✻).
Paris	Brun (O✻), sénat., membre du conseil d'Amirauté
La Chaussade	Solier (O✻)
Paris	De Bussy (O✻), serv technique.
Lorient....	Perroy (O✻).
Indret.....	Guède (O✻).
Rochefort..	Aureus (O✻).
Paris.....	Lisbonne (O✻), serv forest.
Paris.....	Peschart d'Ambly (O✻, adj. à l'inspection générale.
Cherbourg..	Le Grand (O✻).

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Lorient.....	Auradou (O✻)
Brest.....	Antoine (L. C.) (O✻).
Toulon.....	Courbebaisse (O✻).
Lorient....	De Serval (O✻).
Cherbourg	Bienaymé (O✻), dir. de l'école d'app. du génie maritime
Paris.....	Compère-Desfontaines (O✻), memb. du cons. des trav.
Paris ...	Vidal (O✻), idem.
Cherbourg	Carlet (O✻).
Toulon....	Vincent (O✻).
Brest	Layrle (O✻).
Rochefort ..	Korn (O✻).
Indret.....	Joëssel (O✻).
Paris	Godron (O✻), membre de la commission des machines.
Toulon.....	Fliche (O✻).
Cherbourg..	Boden (O✻)
Brest.....	Clément (O✻).
Rochefort .	Eynaud (O✻)
Toulon	Berrier-Fontaine ✻.
Lorient	Lemaire ✻.
Lyon	Gallon ✻, service forest.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Cherbourg..	De Gerando ✻.
Angers.....	Frot (O✻), service forest.
Rochefort...	Villaret ✻.
Cherbourg .	Masson ✻.
Brest.....	Derlin (O✻).
Brest.....	*Seglo ✻.
Cherbourg .	*De Maupeou d'Ableiges ✻ surveill. des trav. auxiliai
Lorient.....	*Bu n ✻
Nantes.....	*Picart ✻, surveil. des trav
Hors cadre.	*Dislère (O✻), cons. d'Et t.
Toulon	*Cousin ✻.
Bordeaux...	Chalhot ✻, surveillance des travaux confiés à l'indust.
Cherbourg...	*Madamet ✻, prof. à l'école d'applic. du génie.
Rochefort	*T ba dier ✻
Brest. . . .	*Ars e Bore ✻.
Paris	*A baret ✻, secrétaire du conseil des travaux
Paris.....	*Dupont ✻
Cherbourg...	*Finot ✻
La Chaussade	*Duchesne ✻
Bordeaux ...	*Baron ✻, surveillance des travaux confiés à l'indust.
Paris	*Chaudoye ✻, serv technig.
Marseille ..	*Fréville ✻, surveill. des travaux confiés à l'industrie.

Sous-ingénieurs de 1re classe et de 2e classe. MM.

Brest	*W rtaye ✻
Rochefort. .	*Arbo rant ✻
Paris	*Marchegay ✻, service forest
Paris	*Valin ✻, surveillance des travaux confiés à l'industrie.
Cherbourg...	*Garbet ✻
La Seyne. .	*Opin ✻, surveillance des travaux confiés à l'industrie
Le Creusot..	*Delevaque ✻, surveill. des travaux confiés à l'indus.
Toulon .	*Korn (C. A.) ✻
Hors cadre	*Desdouits ✻
Lorient...	*Seneron ✻.
Tou	*Cluzel ✻
Brest.	*De Choin de Montchoisy ✻.
Lorient .	*Ja ser ✻
Cherbourg .	*Wiemann
Cochinchine	*Tate .

Lyon.....*Dutour de Salvert Bellenave, service forestier.
Cherbourg..*Choron.
Indret.....*Huet.
Lyon.....*Pinaz, service forestier.
Paris.....*Marcha., service technique.
Brest.....*Duplaa-Lahitte.
Creusot.....*Cabany, surveill. des trav.
Brest.....*Perard
Cherbourg..*Pollard, professeur à l'école d'application du génie.
La Chaussade*Henry.
Toulon.....*Guillaume.
Toulon.....*Bayssellance.

Cherbourg.. Terré.
Toulon..... Causeret.
Brest..... Dudebout.
Toulon..... *Widmann.
Cherbourg.. Plaud.
Toulon..... Marty.
Toulon..... Lhomme.
Cherbourg.. Romazotti
Rochefort.. Eteimann
Cherbourg.. Bosquillon de Frescheville.
Brest..... Guichard.
Rochefort... Maréchal
Lorient..... Trogneux.

Sous-ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg... Petit.
Toulon..... Champenois.
Brest..... Godard.
Rochefort... Guillaume.

Lorient.. [illegible]
[illegible]
Rochefort... Mallard
Brest..... Doyère

Non-activité : Cave, sous-ingénieur de 1re classe (*infirmités temporaires*).

ÉCOLE D'APPLICATION DU GENIE MARITIME, A CHERBOURG.

M. Bienaymé (O✻), ing. de 1re classe, *directeur de l'École.*

Professeurs. MM.

Madamet ✻, ingénieur de 2e classe.
Pollard, sous-ingénieur de 1re classe.

Jennet (dessin pittoresque).
Bernadet (anglais).

Les élèves du génie maritime sont nommés parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'École polytechnique. Le nombre en est déterminé, chaque année, par le ministre de la marine, d'après les besoins du service.

CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES.

Ingénieur en chef. — Gaussin (O✻), membre du comité hydrographique et de la commission des phares.

Ingénieurs hydrographes. MM.

1re *classe.*
Estignard (O✻).
Ploix (C. M.) (O✻).
Bouquet de Lagrye (O✻).
Manen (O✻).

2e *classe.*
Germain (O✻).
Héraud (O✻).
Hatt (O✻), memb. du comité hydrograph.
Caspari ✻.

Sous-ingénieurs. MM.

1re *classe.*
Hanusse ✻.
Boullet ✻.
Renaud.

2e *classe.*
Favé.
Garnier.
Mion.

3e *classe.*
La Porte.

Élèves.
Rollet de l'Isle.
Duencourt.
N.

CORPS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

(Le nom des membres du commissariat de 1re classe est précédé de l'astérisque*.)

Commissaires généraux. MM.

Marseille . .*Filleau (C✻), chef du service de la marine.
Brest . . . .*Dauriac (C✻).
Paris . . . .*Cousin (O✻), membre du conseil d'Amirauté.

Toulon . . .*Lancelin (O✻).
Rochefort. . Sagnier (O✻)
Cherbourg . Laurent (O✻)
Admin. cent. Fournier (O✻).
Lorient . . . Lougne (O✻)
Paris. . . . Giraud (O✻)
Le Havre . . Malcor (O✻).

Commissaires. MM.

Lorient ... Beauvais (O✻).
Nantes ... Benduel (O✻), chef du service de la marine
Bordeaux... Sourdier de Choisy (O✻), chef du service de la marine.
Toulon..... Férand (O✻).
Lorient... De Rémond du Châtas E. M. (O✻).
Cherbourg Trève O✻).
Dunkerque Mancel (O✻), chef du service de la marine
Lorien. . Michelin (Jules Roman) ✻.
Admin cent. Luneau (O✻), chef du bureau des approvision. généraux.
Saint-Servan Chévefy ✻.
Rochefort .. Griffon du Bellay ✻.
Admin. cent. Roubaud (O✻).
Cherbourg.. Schmitt ✻.
Toulon .. Imbert O✻)
Bastia..... Santelli ✻, chef du service de la marine.
Cherbourg . Thiébot ✻
Rochefort... Langevin ✻.
Cherbourg.. Avoine ✻.
Brest Charpentier ✻
Brest .. . Perrau ✻
Toulon Chanlon ✻
Brest . . Bine ✻
Rochefort. Joboulin ✻
Toulon Decrens ✻
Paris .. . Honoré ✻, secrét. du conseil d'amirauté
Brest..... Fournier ✻.
Brest ..... Le Couppé ✻.
Lorient. . Le Grix ✻.
Lorient.... De Barthès de Lapérouse ✻.
Brest..... Bliard ✻.

Commissaires adjoints. MM

Cherbourg.. Le Touzé ✻
La Rochelle. Bouffard ✻
Toulon Saboureau ✻.
Le Havre Moriffet ✻.
Brest . . Perlé ✻.
Bayonne .. Prétot ✻.
Toulon . . Gavory ✻.
Toulon..... Berge ✻
Toulon .. Escande ✻
Bastia . Sénès ✻
Lorient . Frogier ✻
Nantes .... Roussin ✻
Admin cent. Le Beau (A. P. A.) ✻, chef du bureau des troupes de la marine.
Lorien Falloy ✻
Paris Manet (O✻)
Cann.. .. Hanès ✻.
Admin. cent Deschard ✻, chef du bureau de la solde.
Toulo. .. Fournier (B. C. L.) ✻.
Rochefor . Hiuas ✻.
Cherbourg Travers (O✻).
Morlaix .. Le Guay ✻.
Alger.. . Buffy ✻, chef du service administratif.
Lorient..... Binos de Pombarat ✻
Cherbourg.. Pavro ✻.
Paris..... Nègre ✻.
Dieppe..... Fontaine ✻
Quimper. . Bigrel ✻.
Saint-Brieuc Laurent ✻
Dunkerque.. Lemerle ✻
Bordeaux... Alefsen de Boisredon ✻.
Cherbourg . Cloquette ✻
Granville... Rossel ✻
Brest ..... Le Cardinal ✻.
Sables-d'Ol.. Merlande ✻.
Rochefort... Bonnin ✻.
Brest..... Fournier (A. E.) ✻.
Lorient .... Girard ✻.
Honfleur.... Petit (M. C. L.) ✻.
Boulogne. Mallet ✻
Toulon..... Barra. ✻.
Brest..... Pradier ✻
Paimpol. . Hervé (J. J.) ✻
Lorient . . Arnaud ✻
Toulon..... Degenais ✻.
St-Malo. ... Guyot ✻
Cherbourg . Chalette ✻.
Rochefort... Bouju ✻
St-Nazaire Avezou ✻.
Brest ..... Neveu ✻.
Lorient.. . Estourneau de Tersannes ✻.
Cette .... Campiglia ✻.
Cherbourg East ✻

Sous-commissaires. MM.

Lorient.....*La Guerre ✻.
Oran.....*Larrouy ✻
Le Conquet *Noury ✻.
Agde ...*Ross. ✻
Nice .....*Dalmas ✻.
Fécamp... *Rassicod ✻.
Rochefort . *Barrière ✻
Alger .....*Azo ✻.
Admin. cent.*Le Brissoys-Surmont ✻.

Cannes.....*D'Haranguier de Quincerot ✻.
Cherbourg..*Fenart ✻.
Tréguier...*Deltombes ✻.
Brest.....*Guichon de Grandpont ✻.
Rochefort..*Bataud.
Belle Ile...*Molet.
Binic.....*Fournier (A.F.) ✻.
Antibes....*Lorans ✻.
Concarneau.*Gestin ✻.
Toulon.....*Aude ✻.
Brest.....*Marchal ✻.
Bordeaux..*Rouzeau ✻.
Toulon.....*Rimbaud ✻.
Alger.....*Lordal ✻.
Toulon.....*Gourrier ✻.
Cherbourg..*Le Dentu ✻.
Paris.....*Pulu ✻.
Le Havre...*Le Jolis ✻.
Marseille...*De Villard ✻.
Royan.....*Dusser ✻.
Lannion....*Pochart ✻.
Vannes.....*Ballès.
Lorient.....*Le Galien ✻.
Toulon.....*Brisset ✻.
Roghano....*Vannucci.
Toulon.....*Mortemard de Boisse.
Rochefort..*Malifaud ✻.
Libourne...*Rouault de la Hautière.
Rochefort...*Sauve ✻.
Rochefort...*Friocourt (L. A.) ✻.
Lorient.....*Préaubert ✻.
Paimbœuf..*Lugan ✻.
St-J.-de-Luz.*Delamer ✻.
Toulon.....*Delacrose ✻.
Toulon.....*Bourges ✻.
Bordeaux..*Bonfils de Lafaurie ✻.
La Ciotat...*Meesemaecker
Cherbourg *Mesnage ✻.
Toulon ...*Foucou ✻.
Brest ...*Chariot.
Toulon.....*Pelabon ✻.
Toulon.....*Merel ✻.
Brest.....*Bouet ✻.
Toulon.....*Plume ✻.
La Seyne...*Martinenq.
Toulon.....*Chatel ✻.
Courseulles.*Burgot ✻.
Marennes...*Senné-Desjardins.
Nantes ...*Le Pontois ✻.
La Teste ...*Lhopital.
L'Aiguebrac'h*Paris ✻.
Toulon.....*Tolla ✻.
Brest.....*Kerneis
Narbonne..*Lagnel
Toulon.....*Michel ✻.
Paris ...*Mallard.
Lorient.....*Hayel.
Tréport.....*Bazin.
Brest.....*Anner.
Saint Gilles-sur-Vie...*Laurançon ✻.
Toulon.....*Vigneti.

Toulon.....*Lorenchet de Montjamont
Marans.....*Allez.
Admin. cent.*Massoni.
Saintes.....*Oré.
Brest.....*Boussier.
Dunkerque *Kerloureuf
La Hougue..*Vanryckne.
Toulon....*Coulazou ✻.
Rochefort *Decorps
Le Croisic .*Picot.
Martigues..*Allègre.
Cancale....*Babron.
Brest.....*Lavise.
Ile de Re...*Capdegelle.
Paris.....*Ste-Claire-Deville.
Brest.....*Hervé.
Brest.....*Robiou du Pont.
Douarnenez*Frostin.
Langon....*D'Argy.
Bône.....*Panaget.
Lorient.....*Martin.
Groix.....*Friocourt (S.J.).
Brest.....*De Miniac.
Lorient.....*Duguey (E. M.)
Toulon.....*Griffon.
Dinan.....*Chambert ✻.
Toulon.....*Baculard.
Villefranche*Bounin.
Toulon.....*Sénès.
Marseille... Barbaroux
Audierne... Cosmao.
St-Tropez... Burle.
Arles..... Aube.
Paris..... De Faucher de la Ligerie.
Regneville . Dufaur.
Toulon..... Pouverin.
P. Vendres . Ménestrel.
Nantes..... De la Bigne de Villeneuve.
Philippeville Kérimel de Kerréno.
Lorient..... Pergeaux.
Saint-Servan Fleury.
Camaret.... Mazé.
Cherbourg.. Plivard.
Rochefort... De Boysson.
Ajaccio. ... Granier.
Cherbourg.. Augier.
La Calle.... Lechêne.
Brest..... Guéguen.
Lorient. ... Broni ✻.
Gravelines.. Salvignol.
Auray..... Castelin.
Paris..... Manceron.
Le Havre... De Champeaux la Boulaye.
St-Laurent de la Salanque Kaeppelin.
Cherbourg.. Dubois.
Rochefort... Morin.
Blaye..... De Jeauffreau-Blazac.
Cherbourg.. Hamelin.
Cherbourg.. Nissen.
Dax..... De Foulhiac-Padirac.
Brest..... Le Gall
Toulon..... Rouchon-Mazérat.

Marseille... Doynel.
Lorient.... Rougnon de Missadier.
Rochefort.. Hervé.
Calais..... Testard.
Brest..... Denis-Lagarde.
Normoutiers. . Morel.
Toulon..... Carrier.
Lorient.... Denise
Toulon .. Peissat.
Toulon..... Fuzier.
Brest..... Rideau.
Toulon..... Casablanca.
Roscof..... Boyn.
Lorient.... Chaudie
St-Val.-en-C. Leflambe.
Toulon .... Blanc.
Toulon..... Bobet.
Pauillac.... Jouan
Brest..... Le Bozec.
Rochefort.. Duval
St-Val-sur-S. Bonnecaze.
Isigny..... Thomas.
Toulon..... Bérard.
Rochefort.. Guyho.
Brest..... Bro
Brest..... Delorme.
Cherbourg.. Le Marquand.
Brest..... Asselineau.
Cherbourg. Dragon de Gomiécourt.
Toulon..... De Fortis
Cherbourg.. Estorges
Rochefort.. Joyer.
Lorient. ... Girbeaud.
Lorient.... Faure.
Brest..... Jézèquel.
Ile d'Yeu .. Péroteau.
Toulon..... Générat.
Lorient.... Condroyer.
Toulon..... Vidal.
Rochefort.. Crayssac.
Cherbourg Grassier
Brest..... Moigo
Rochefort.. Olmeta.
Rochefort.. Gouin.
Cherbourg.. Picquié.
Cherbourg.. D'Arcrés.
Cherbourg . Mougin.
Cherbourg.. Jacques Lesoigneur.
Rochefort.. Durand.
Rochefort.. Bourat
Cherbourg.. Mouflet.
Rochefort.. Dudramel.
Lorient.... Pally.
Cherbourg.. Cherbonnel.
Toulon .... Flaudrin.
Brest..... Deschamps.
Brest..... Magier.
Rochefort.. Rebuffe.
Brest..... Adelus.
Cherbourg.. Dupont.
Brest..... Vinson.
Brest..... Lepreux.
Brest..... Le Guillon-Creisquas.
Cherbourg.. Guitier.
Lorient..... Drouon

SERVICE DES COLONIES.

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Commissaire général de 1re classe. M. Cuinier (O✻, gouv. de la Réunion

Commissaire général de 2e classe. M. Mazé (O✻, ordonnateur à la Guadeloupe

(Le nom des sous-commissaires de 1re classe est précédé de l'astérisque *.)

Commissaires. MM.

Guyane .... Trédos (O✻), ordonnateur.
Guyane .... Lacouture (O✻), gouvern.
Devaux de Périère ✻.
Cochinchine Boyer (O✻) (*hors cadre*).
Sénégal .... Rougon ✻, ordonnateur.
Martinique Morau (O✻, ordonnateur
Nouv.-Calédonie Micaux (O✻), ordonnateur
Mayotte .... Ferriez ✻, commandant.
Cochinchine Sergent ✻, chef du serv. adm.
Cochinchine Lattaye ✻
Cochinchine Gilbert Desvallons ✻.
Lidin ✻.

Commissaires adjoints MM.

Cochinchine De Guilande ✻.
Nouv.-Caléd. Dufrénil ✻, *hors cadre*.
Saint-Pierre et Miquelon Carlot ✻, ordonnateur.
Réunion .... Vassal ✻.
Guyane .... Bonnefoy ✻.
Nossi-Bé .... Lefèvre-Dubua ✻, ordonn.
Nouv.-Caléd. Armand ✻, *hors cadre*.
Martinique.. Sastas ✻
Guadeloupe. Champy ✻.
Guyane .... Charvein ✻, direct. de l'int.
Inde ..... Le Maître ✻.
Martinique.. Ste-Luce ✻, direct de l'int.
Sénégal .... De Marguerye de Montfort ✻.
Réunion.... De Possel-Deydier.
Inde ..... Bayet ✻, chef de service.
Mayotte .... Marie, ordonnateur ✻.
Guadeloupe. Colardeau ✻.
Martinique.. Coquille ✻.
Nouv.-Caléd. Royer ✻.
Cochinchine Jouannet ✻.
Taïti .... Gabrié ✻, ordonnateur.
Sénégal .... Féraud ✻.
Sénégal .... De Kersaint-Gilly ✻.
Cochinchine Masson ✻.
Nouv.-Caléd. Décugis
Guyane .... Martin (*hors cadre*).
Sénégal .... Guyomar.
Nouv.-Caléd. *Hubert.
Réunion.... *Bourdillon ✻.

Sous-commissaires. MM.

Réunion.... *Lamendour ✻.
Sénégal.... *Lefol ✻.
Nouv.-Caléd. *Brunère.
Réunion.... *Gibert ✻.
Cochinchine *Augier de Maintenon.
Martinique .. *Jolain Desruisseaux.
Cochinchine *Du Mesnil.
Nouv.-Caléd. Mathis
Sénégal .... Boyer
Guyane .... Caillard ✻.
Guyane .... Zulma.
Sénégal .... Le Pontois.
Nouv.-Caléd. Mittre.
Nossi-Bé .... De Galéan.
Taïti ..... Luzio
Guadeloupe Uher-Saint-Hilaire
Sénégal .... Marie de la Vaiglé
Mayotte .... Chassaniol.
Réunion.... Delval
Martinique.. Cuvier.
Martinique.. Subourcau.
St-P. Miquel. Crémoux ✻.
Cochinchine Pedemonte.
Taïti .... Prioux.
Guyane .... Benjamin.
Guyane .... Pierret.
St-P. Miquel Cousey.
Réunion.... Bandry
Guyane .... Dumothier.
Cochinchine Cave
Guyane .... Niolle.
Nouv.-Caléd. Leiné ✻.
Cochinchine Petit d'Hésincourt.
Cochinchine Boulle
Martinique.. Lagrosillière.
Inde ..... Guiot
Inde ..... Bandervoët
Guadeloupe d'Agon de Lacontrie.
Sénégal .... Gayaud.
Sénégal .... Badin.
Nouv. Calé. Arfeo.
Sénégal .... Vendôme
Guadeloupe. Boucard.
Guadeloupe Longueteau.
Nouv.-Caléd. Corn.bert.
Cochinchine Vernon
Gabon..... Huard Lancoiraix, ordonn.
Inde ..... Vivien.
Guyane .... Le Faucheur.
Cochinchine Aphalo.
Sénégal .... Martin
Cochinchine Villard (*hors cadre*).
Guyane .... De Lestrac.
Paris..... Dugard-Ducharmoy.
Sénégal .... Gest.
Paris..... Cerisier
Sénégal .... Curet.
Guyane .... Langomazino.
Guadeloupe Pinder.
Taïti..... Du Peyroux.
Cochinchine Ballès
Guadeloupe Lasserre
Guyane .... Vallès
St-P. Miquel Duret
Réunion .... Hoarau-Desruisseaux.

CORPS DE L'INSPECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Inspecteurs en chef de 1re classe. MM.

Paris . . . Vermot (C✻), *chargé du contrôle central.*
Toulon . . Carlier (O✻)
Cherbourg. Bouchet (O✻).
Brest . . . Gleizes de Fourcroy (O✻).

Inspecteurs en chef de 2e classe. MM.

Lorient . . Le Prédour (O✻).
Paris . . . Joubert (O✻, I✪), *inspection mobile coloniale.*
Jude. . . . Portier (O✻), *gouverneur par int. de l'Inde.*
Rochefort. De Waresquiel (O✻).

Inspecteurs. MM

La Réunion.	Bontemps(O✻	Toulon	Bénard *dit* Fleury✻	Réunion....	Châtelain ✻(A✪).
Lorient....	Le Clos (O✻)	Paris . .	Gestin ✻.	Guyane....	Camenen ✻.
Cherbourg..	Douvine (O✻)	Paris . . .	Bideau ✻	Cochinchine	Prigent ✻
La Guadeloupe .	Le Cardinal (O✻).	Brest.....	Espeut ✻.	Martinique.	Merlant.
Toulon.....	Durand ✻.	N. A.....	Grasset ✻.	Inde.....	Adam ✻.
Rochefort...	Jardin ✪,✻.	Cherbourg .	Goby ✻.	Sénégal	Fribcourt.
Rochefort...	Montant ✻.	Sénégal....	Labarbe ✻	Nouv.-Calléd.	Campana ✻.

Inspecteurs adjoints. MM.

Paris . .	Pérard ✻.	Cochinchine	Jolidon ✻.	Guérigny...	Dubard.
Cherbourg..	Bourée.	Cherbourg..	Henry.	Lorient.....	Le Pustoch.
Toulon.....	Bonérandi ✻.	Brest.....	Geck.	Cochinchine	Bataille.
Hors cadre.	Richaud ✻.	Brest.....	Le Peltier.	Bordeaux ..	Advinent ✻
Toulon.....	Canale ✻.	Lorient.....	Latouche.	Rochefort ..	Bartet.
Indret.....	Lecocq ✻.	Brest.....	Dumont.	Sénégal	Rivet.
Réunion	Forestier ✻.	Paris. .	Carbayant.	Nlle-Calléd..	Eggimann.
Martinique .	Patty	Guyane	Dubouquet	Paris..	Gonet ✻.
Marseille ...	Merme.	Guadeloupe.	Verrier.		

SERVICE DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.

(L'astérisque* distingue les agents de 1re classe.)

Agents administratifs principaux. MM.

Toulon.....	Cauvin ✻.	Lorient.....	Bernard.	Brest.....	Lesnard.
Cherbourg .	Brunier ✻.	Indret.....	Malterre.	Rochefort...	Barbier.
LaChaussade	Cornier ✻.				

Agents administratifs. MM.

Toulon.....*Bornet.		Rochefort..*Maurice.		Lorient.. .	Baron.
Toulon.....*Sénès ✻.		Lorient.....*Fontaneau.		Rochefort..	Mathé.
Ruelle .....*Corbier.		Brest.....*LeMignon(F.E).		Toulon.....	Héliés.
Brest.....*Guillarmou.		LaChausade *Comte.		Brest.....	Quéré.
Indret.....*Pichon.		Brest.....*Guillarmou		Cherbourg..	Desquesne.
Brest.....*LeMignon(L.P.)		Lorient....	Lafranchise.	Indret.....	Marchal.
Cherbourg..*Le Sénéchal.		Lorient.....	Boulet.	Toulon.....	Dautun.
Cherbourg..*Bourgogne		Toulon ..	Bourg.	Cherbourg	Flambard.
Lorient.....*Baril-Monval.		Rochefort...	Faux.	Rochefort...	Reteaud.
Brest .....*Bodet.		Guérigny...	Corbier.		
Rochefort..*Boisselier.		Toulon.....	Riffaud.		

COMPTABLES DES MATIÈRES.

Agents comptables principaux. MM.

Toulon.....	Giot ✻.	Rochefort..	Pradière-Niquet.
Brest.....	Bonneau.	Cherbourg.	Besson ✻.
Lorient....	Perrony ✻		

Agents comptables. MM.

Brest.....	*Gi z e L J A	To n...	*Morvan.	Rochefort..	Laugraud.
Paris . ..*	u z	Rochefort .	*Bougues	Dunkerque .	Gourna..
Cherbourg	*Jourdan.	Toulon.....	*Gunlier.	Lorient....	Le Garff.
Indret.....	*Guezennec.	Rochefort .	*Gorron.	Alger... ..	Ame i
Brest.....	*Vidal.	Lorient....	*Doucet.	Bordeaux...	Robin
Ecole navale	*Masson (*hors cadre*)	Le Havre...	*Lucas	Toulon.....	Gaudeaux.
		arbourg	ard	Vigie, le	Courtois
rient .. .	*Cardonne.	Brest.....	*Gouzien (L.D.).	Toulon.....	Mayenc.
Brest ...	*Da	Cherbourg .	*La Porterie.	Rochefort...	Cavard.
Rochefort	*Au	Brest.....	*Roussel.	Cherbourg..	Crouin.
Brest.....	*Le Goic.	Rochefort.	*Normandin.	Brest.	Hériez.
Cochinchine	*Couturier (*h.c.*).	Nantes . .	ax	Lorient.....	Roger
Toulon. ..*	Guillien.	Cherbourg .	avez	Rielle	Hachard.
Lorient.....*	Bruys.	LaChaussade	Le Pontois	Toulon.....	Renaud.
Admin cent	*Dubois ✻ (*hors cadre*).	Cherbourg..	Goupil de Grandel	Toulon.....	Giraud.
		Cherbourg .	Robin.	Brest	Gocabert.

SERVICE DES SUBSISTANCES.

Agents de manutention principaux. MM.

Toulon.....	Tapié ✻.	Brest.....	Lefèvre (J. C.) ✻.

Agents de manutention. MM.

Lorient.....*	Lidin ✻.	Brest.. . .	Gaudry	Toulon. ..	Micholet
Cherbourg..*	Le Courtois ✻	Rochefort ..	Guyamant.		

CORPS DE SANTÉ DE LA MARINE.

Inspecteur général (président du conseil supérieur de santé). — M. Rochard (J. E.) (C✻), D.

Directeurs du service de santé. MM

Brest	Jossic (H. A. J.) (C✻), D.
Lorient.....	Mauger (P. F. P. N.) (O✻), D.
Rochefort..	Maisonneuve (A. A. C.) (O✻).
Cherbourg..	Cotholendy (O✻), D
Toulon.....	Gestin (B. H.) (O✻), D

Médecin et pharmacien inspecteurs. MM.

Paris.....	Walther (C.) (C✻), D, médecin inspect., memb. du cons supérieur de santé.
Paris	Fonta ne (C. A.) (O✻), D., pharmacien inspecteur, membre du cons. sup. de santé.

Médecins en chef. MM.

Paris.....	Leroy de Méricourt (C✻), D, direct. de la rédaction des *Arch. de médecine navale*
Brest	Gallerand (R. E.) (O✻), D.
Cherbourg..	Bérenger-Féraud (L. J. B.) (O✻), D
Lorient.....	Gourrier (F. A.) (O✻), D
Toulon.....	Ollivier (D. J. G.) (O✻), D.
Rochefort..	Duplouy (C. J.) (O✻), D
Toulon.....	Barthelemy (A. J. C.) (O✻), D.
Cherbourg..	Duge de Bernonville (F.) (O✻), D
Lorient.....	Langelier-Bellevue (J.) (O✻), D.
Rochefort...	Barthélémy-Benoit (O✻), D.
Cherbourg..	Lucas (J. M.) (O✻), D.
Brest	Cras (O✻), D.
Lorient... .	Vauvray (O✻), D.
Martinique..	Martials ✻, D
Toulon.. ..	Cundo (B.) ✻, D
Nouv.-Calédi	Brassac (P. J. M. ✻ D
Guadeloupe.	Aude (E. B. S.) ✻, D
Toulon.....	Merlin (L. B.) (O✻), D
Sénégal....	Savatier (P. A. L.) (O✻), D.
Cochinchine	Chastang (E.) (O✻), D.
Guyane . ..	Duburquois (A. T. D.) ✻, D.
Toulon.....	Léon (A. A.) ✻, D

Pharmaciens en chef. MM.

Rochefort...	Delavaud (O✻), P
Rochefort ..	Peyremol (E. J. E.) (O✻), P.
Toulon.....	Héraud (A. F.) ✻, P
Cherbourg..	Le Moine (E. J. T.) (O✻), P.
Brest.....	Carpentin (E. B. C.) (O✻), P.

Médecins et chirurgiens professeurs. MM.

Brest.....	Auffret (C. J. E.) ✻, D.
Toulon.....	Thomas (E. F.) ✻, D.
Brest.....	Nicaty (J. M.) ✻, D.
Toulon.....	Rouvier ✻, D
Rochefort...	Guès ✻, D
Rochefort .	Bernard ✻, D.
Rochefort...	Bourru (J. H.) ✻, D
Brest.....	Feris, D

Pharmaciens professeurs. MM.

Brest.....	Coutance O✻, P.
Brest.....	Bavay ✻, P.
Toulon.....	Sambuc (T. ✻, P. D
Rochefort...	Morio (E. T. M.) ✻ P
Toulon.....	Coutance (E. M.) ✻, P.

Médecins principaux MM.

Brest..... Gaigneron-la-Guillotière(O✻)
Brest..... Castel (O✻).
Brest..... Bourse (F. F.) (O✻), D.
Toulon..... Romain (E. C.) (O✻), D.
Toulon..... Cauvin ✻.
Toulon..... Rey (H. J. A. F.) ✻, D.
Brest..... Moisson (L. F. E.) ✻, D.
Toulon..... Fabre (A. V.) ✻, D.
Martinique.. Thuly (B. H. F.) ✻, D.
Rochefort... Lecomte (E. S.) ✻, D.
Lorient..... Delpeuch (A. M. H.) ✻, D.
Lorient..... Gillet (O✻), D.
Brest..... Maréchal ✻, D.
Brest..... Cerf Mayer ✻, D.
Brest..... Baquié (O✻), D.
Lorient..... Poitou Duplessy ✻, D.
Brest..... Allanic ✻, D.
Toulon..... Richaud (O✻), D.
Cochinchine Foret (O✻), D.
Toulon..... Normand ✻, D.
Toulon..... Monin (O✻).
Toulon..... Doué ✻, D.
Toulon..... Coste (O✻), D.
Toulon..... Forné ✻, D.
Brest..... Vaillant ✻, D.
Toulon..... Laugier ✻, D.
Toulon..... Talairach ✻, D.
Toulon..... Bonnescuelle de Lespinois ✻.
Rochefort.. Dupont ✻, D.
Rochefort... Gailhard (J. B. C. J.) ✻, D
Rochefort... Merlaux *dit* Ponty (I. A. M., ✻, D.
Inde..... Quétand (A. A. E.) ✻, D.
Lorient..... Pavot (T. L. M.) ✻.
Cherbourg. Cheval (J. E.) ✻, D.
Brest..... Friocourt (J. F.) ✻, D.
Réunion.... Guerguil ✻, D.
Brest..... Jobard ✻, D.
Sénégal..... Desgranges ✻, D
Nouvelle-Calédonie. Michel ✻, D.
Rochefort.. Veillon ✻, D.
Toulon..... Beaussier ✻, D.

Pharmaciens principaux. MM.

Paris..... De Nozeille ✻, P., *hors cad.*
Lorient..... Doué ✻, D. P.
Cochinchine Delteil (A.) ✻.
Cherbourg. Degorce (M. A.) ✻, P.

Médecins de 1re *classe.* MM.

Rochefort... De Forne. ✻.
Toulon..... Geoffroy ✻.
Toulon..... Jobet ✻.
Brest..... Deschiens ✻.
Brest..... Perlié ✻.
Rochefort... Piesvaux ✻.
Brest..... Pougny ✻.
Cherbourg.. Gaultier de Laferrière ✻.
St-P. Miquel Ely ✻.
Inde..... Cassien ✻, D.
Toulon..... Girard, ✻.
Brest..... Le Grand, ✻.
Toulon..... Reynaud ✻.
Rochefort... Lartigue ✻, D.
Hors cadre. Layet ✻, D.
Martinique.. Dudon ✻, D.
Toulon..... Mathis ✻, D.
Hors cadre. Léonard *dit* Champagne ✻, D.
Hors cadre. Jehanne ✻, D.
Toulon..... Barnier ✻, D.
Toulon..... Ercol ✻, D.
Toulon..... Valleteau de Moullac ✻, D.
Toulon..... Chauvin ✻, D
Brest..... Beauman ✻, D.
Toulon..... Garcens ✻, D.
Brest..... Dauvin ✻, D.
Brest..... Manson ✻, D
Toulon..... Dubergé ✻, D.
Rochefort... Vaye ✻.
Hors cadre. Granger ✻, D.
Brest..... Bors (A. L.) ✻, D
Toulon..... Geoffroy (L. M.) ✻, D.
Brest..... Vincent (L. A.) ✻,
Toulon..... Marnata ✻, D.
Brest..... Cluvier ✻, D.
Toulon..... Ely ✻, D
Brest..... Méry ✻, D.
Hors cadre. Bouvier ✻, D.
Brest..... Roussel ✻, D.
Rochefort... Andry ✻
Lorient..... Lequerré ✻.
Réunion.... Danguy des Déserts ✻, D.
Rochefort... Ardouin ✻
Paris..... Rochefort E. G. M., ✻, D
Rochefort... Martin (J. L. V.) ✻
Rochefort... Dhoste (G. M. E.) ✻, D.
Cherbourg. Martin Dupont (F. D.) ✻.
Brest..... Alavoine (J. J.) ✻, D
Rochefort.. Gandaubert (E.) ✻, D.
Taïti..... Chassaniol (C. A.) ✻, D.
Brest..... Turquet de Beauregard (E. A. M.) ✻, D.
Toulon..... Boulain (C. M.) ✻, D.
Toulon..... Catelan (J. A. A.) ✻, D.
Rochefort... Deschamps (P. J.) ✻, D
Brest..... Élenuet (G. J. M.) ✻.
Toulon..... Nègre (J. B. E.)
Guadeloupe. Maurel (E. C. E.) ✻
Brest..... Kermorgant (A. M.).
Toulon..... Roux (A. G.) ✻
Réunion.... Nègre (A. E. M. L.), D.
Toulon..... Leclerc ✻, D.
Guadeloupe. Seney, D.
Cherbourg.. Latière (E. V. L.) ✻.
..... Delisle, D., *hors cadre.*
Toulon..... Trucy ✻, D.
Toulon..... Martinencq, D.
Lorient..... Foll ✻, D.
Toulon..... Rousse
Mayotte..... Balbaud, D.
Brest..... Le Tersec, D.
..... Géraud, D., *hors cadre.*
Cherbourg.. Dolheule (V. T. M. A.), D.
Brest..... Comme (A. F.) ✻, D.
Brest..... Jeaugeon (J. N. J.)
Rochefort... Treille (G. F.), D.
Toulon..... Dubrandy (J. F. N.) ✻, D.
Toulon..... Carrassan (S. P.).
Toulon..... Lenoir (J. M. H.), D.
Lorient..... Masse (P. V. E.), D.
Toulon..... Hyades (P. D. J.), D.
Brest..... Barret (E. M. J.), D.
Toulon..... Morani (A. F.)
Cherbourg.. Latière (J. E.), ✻.
Cherbourg.. Hodoul (C. M. J.) ✻, D.
Brest..... Orhond (A. G.).
Brest..... Barret (P. M. V.), D.
Rochefort... Cauvy (J. P.), D.

Toulon . Guiot (A. H.), D.
Toulon . Chevalier (J.) ✻
Toulon..... Guiol (J. P. M.), D.
Toulon..... Cotte (L.), D.
Toulon ... Lafermet (C. M. F.) ✻, D
Toulon .... Cauvin (C. J. F.).
Toulon..... Barralier (A. L. T.), D.
Toulon..... Piche (L. M.).
Brest..... Lossouarn (E. P.) ✻, D.
Toulon..... Eysautier (A. A.) ✻.
Toulon..... Rit (J. B. J. L.) ✻, D.
Toulon..... Doué (J. B. L. T.) ✻, D.
Toulon..... Rebufat (L. A.).
Hors cadre. Talmy (J. B. R. M.), D.
Rochefort... Aube ✻, D.
Brest..... Bohan, D.
Rochefort . Dereux D
Cochinchine Mahéo (F. S.), D.
Brest..... Mourson (J.), D.
Rochefort... Burot (F.) ✻, D.
Brest .... Bellamy (F. A.) ✻, D.
Rochefort.. Maget (G. A.), D.
Toulon..... Bestion (M. J. G.) ✻, D.
Lorient..... Brindejonc de Trégloda (Y. M.), D.
Toulon.... Etienne (C. J. J.), D.
Cochinchine Saffre (J. M. S.) ✻, D.
Hors cadre. Kermorvant (G. H. V.), D.
Toulon..... Breton (J. F.), D.
Touquin. . Brémaud (P.), D.
Brest..... Corre ✻, D
Rochefort. . Abelin ✻, D
Brest..... Abblard, D.
Toulon..... Fontan, D.
Brest..... Guyot, D.
Rochefort... Maillard ✻, D.
Toulon..... Jacquomin, D.
Brest..... Aymes, D
Toulon..... Caradec, D.
Brest..... Maurin, D.
Sénéga.. .. Rémond, D.
Toulon..... Barre, D.
Lorient..... Siciliano, D.
Toulon..... Magnon-Pujo, D.
Rochefort... Cantellauve, D.
Rochefort.. Lecorre, D.
Toulon.. .. Alessandri ✻, D.
Brest.. .... Chédan, D.
Toulon. ... Fouque, D.
Brest..... Moulard, D.
Rochefort... Roux, D.
Brest..... L'Helgouach.
Brest..... Antoine, D.
Guyane..... Grall, D.
Brest..... Bertrand, D.
Guyane .... Fontorbe, D.
Lorient..... Ségard, D.
Sénégal .... Duchateau, D.
Senegal .... Reynaud, D.
Guyane .... Charriez, D.
Cochinchine Daniel, D.
Coherburg. Sollaud, D.
Brest..... Boudet ✻, D.
Cherbourg.. Le Texier, D.
Brest..... Miquel, D.
Cherbourg.. Nédelec, D.
Toulon. ... Vantalon, D.
Brest..... Riche, D.
Sénégal ... Bayol ✻, D.
Lorient..... Pascalis, D.

Brest . Bœuf (A. C.), D.
Cherbourg Perinc., D.
Lorient Giraud D.
Nouv. Caled Nicomède D
Rochefort. . Sarez (B. F.) D
Cherbourg. Ambiel (G. J. E.), D.
Cochinchine Audibert (J. V.).
Rochefort... Kieffer (A. J.), D.
Rochefort... Maget (L. G.), D
Brest... ... Nels (P. M.), D.
Cherbourg . Léo (H. A.), D.
Cochinchine Bourat (J. A. L.), D
Sénégal .... Frison (J. M.) ✻, D
Cherbourg.. Boyer (J. P. P.), D
Brest..... Primet (E. E.), D
Toulon..... Delrieu (M. L. M.), D.
Cochinchine [illegible] (F. P. A.), D.
Paris .... Rousard (E.), D
Brest..... Coquiard (C. V. A.), D.
Nouv.-Caléd. Bodet D. M.), D.
Brest [illegible] (A. H.), D.
Sénégal ... Palmade J.), D
Brest..... Clavel (C.), D
Brest.. .... Grès (C. P. P.), D
Guyane .... Dangnillecourt F. G.) ✻, D
Cochinchine Arnaud (E. J. M.), D
Brest..... De Béchon (J. R.), D
Sénégal.... Chéreux (J. M.), D.
Nossi Bé. .. Jenevin (L. H. C.), D
Nouv.-Calédd Guet (P. A.), D
Lorient..... Ortal, D.
Cochinchine Canevi le, D.
Cochinchine Hercouet, D
Cherbourg.. Cazes, D.
Cochinchine Nivard ✻, D.
Cherbourg [illegible], D
Cochinchine Drago, D
Guyane . Gérard, D
Brest . [illegible], D
Nouv. Caléd Colin.
Brest..... Brejon, D.
Brest..... Nodier, D.
Brest..... Basiano, D.
Nouv.-Caléd Thou, D.
Lorient..... Tardif, D
Brest..... Lecoat de Saint-Haouen, D
Lorient .... Guintran, D.
Guyane .... Rangé, D.

Officiers en non-activité. MM.

..... Froment ✻, D

Pharmaciens de 1re classe. MM.

Toulon..... Simon (O ✻), P.
Lorient .. . Louvet, P.
Brest..... Chalmé, P.
Rochefort... Léonard, P.
Réunion ... Raoul, P.
Cochinchine Marion ✻.
Toulon.... Castaing, D.P.
Toulon..... Porte, P
Nouv.-Caléd Campana, P.
Toulon. ... Reynaud, P.
Toulon ..... Taillotte, P
Brest..... Lapayrere, P.
Hors cadre. Cazalis ✻, P.
Brest..... Cunisset (I. J. L. E.), P.
Rochefort... Billaudeau (L. T.), P.

Martinique..	Rouhaud (P. M.), P.	Inde	Philaire, P
Guadeloupe.	Gondaubert, P.	Rochefort. .	Pape, P
Guyane	Sauvaire, P.	Brest	Lalande, P
Sénégal	Baucher, P		

SERVICE DE LA JUSTICE MARITIME.

TRIBUNAUX MARITIMES PERMANENTS. MM.

1er arr., à Cherbourg.	1er trib.	De Mornard ✻, lieut. de vais. en retraite, *commis.-rapport.* Frouin ✻, capit. d'infanterie de marine en retraite, *greffier.*
	2e trib.	N....., capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Le Normand (L. M. F.), commis du commissariat, *greffier.*
2e arr., à Brest.	1er trib.	Esnault ✻, capit de frégate en retr., *commissaire-rapport.* Labbe, agent administratif en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Couy ✻, capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Salaün, commis de 1re classe du commissariat, *greffier.*
3e arr., à Lorient.	1er trib.	Fournier ✻, capit. de frégate en retr., *commissaire-rapport.* Dubois ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Dinel ✻, capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Beaupoil, commis du commissariat, *greffier.*
4e arr., à Rochefort	1er trib.	Romieux (O✻), cap. de frégate en retraite, *commis.-rapport.* Cauroy, commis des directions en retraite, *greffier*
	2e trib.	Sango ✻, capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Fradet, commis des constructions navales, *greffier.*
5e arr., à Toulon.	1er trib.	Mannot ✻, *commissaire-rapporteur* Guérin, commis du commissariat en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Delisle ✻, capit. de frégate, *commissaire-rapporteur.* Monestel, commis du commissariat, *greffier.*

DEUX TRIBUNAUX DE RÉVISION. MM.

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.,	Le Loarer (O✻), cap. de frégate en retraite, *commissaire.* Mon[illegible] (✻✻), capit d'artil. de marine en retraite, *greffier.*
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Serrus (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire.* Lahonne, sous-agent administratif en retraite, *greffier.*

CONSEILS DE GUERRE PERMANENTS. MM.

1er arr., à Cherbourg.	1er cons.	Pumpernéel ✻, commiss adj. de la mar. en retr., *commissaire* Receveur, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Jourdain, A. E. D., commis des directions retraité, *greffier*
	2e cons.	Picot (O✻), capitaine de frégate, *commissaire.* Charnoz ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Bonnet ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*
2e arr., à Brest.	1er cons.	Gonye ✻, capitaine de frégate en retraite, *commissaire.* Villaume ✻, lieuten. de vaisseau, *rapporteur.* Chaubard ✻, capit. d'infant de marine en retraite, *greffier.*
	2e cons.	Borius (O✻), capitaine de frégate, *commissaire.* Douillard, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Tritsel ler ✻, sous-commissaire en retraite, *greffier.*
3e arr., à Lorient.	1er cons.	De Cornulier-Lucinière ✻, capit. de frégate, *commissaire.* Maisonneuve ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Algarron ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*
	2e cons.	Delbaye (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire* Coquerel, capitaine d'artill. de marine, *rapporteur.* Kergrohen (L. M.), agent comptable en retraite, *greffier.*
4e arr., à Rochefort.	1er cons.	Petit (O✻), capitaine de frégate, *commissaire.* Laffitte ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Allard ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *greffier.*
	2e cons.	N..., *commissaire.* Dyon ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Scholl (J. F.), commis du commissariat en retraite, *greffier.*

5e arr., à Toulon.	1er cons.	Robert ✻, capitaine de frégate, *commissaire*. De Tr[illegible] ✻, [illegible] de vaisseau en résidence [illegible], *rapport*. Blanc, magasinier en retraite, *greffier*.
	2e cons.	De Beausset-Roquefort ✻, capitaine de frégate, *commiss.* Gontault, lieutenant de vaisseau, *rapporteur*. Ouvier, agent du commissariat en retraite, *greffier*

DEUX CONSEILS DE RÉVISION. MM.

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.,	Le Loarer (O✻), cap. de frégate en retraite, *commissaire*. Ménétrier(✠✻), capit. d'artill. de marine en retraite, *greffier*.
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Serrus (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*. Labonne, sous-agent administratif en retraite, *greffier*.

AUMÔNERIE DE LA MARINE.

Aumôniers de 1re classe. MM. les abbés

Froideval (O✻)	A la mer	Corre	A terre.	*En non-activité.*	
Caillibotte ✻.	A la mer.	Tenaille ✻....	A la mer.		
Milour.....	A terre.	Gibert.....	*Idem.*	Bontemps (*suppr. d'emploi*).	
Paul ✻.....	A la mer.	Oury ✻.....	A terre.		
Le Saout ✻ ..	A la mer.	Le Bourhis....	A la mer.		
Quilivic	A terre.	Michel	*Idem.*		

Aumôniers de 2e classe. MM. les abbés

Gaillard.....	A terre.	Huet.....	A la mer.	Cullérat.....	A la mer.
Keroch✻.....	A la mer.	Lacroix.....	A terre.	Rogel	*Idem.*
Cormerais....	[illegible]ret	La[illegible]on....	A la mer.	Bo[illegible]ez.....	*Item*
Vathelet.....	A terre.	Mercier	*Idem.*	Darrieux.....	*Idem.*

Aumôniers en non-activité.

Bouché ✻, aumônier supérieur (*suppression d'emploi*).
Bontemps, aumônier de 1re classe (*idem*).
Le Ponstel, aumônier de 2e classe (*idem*).

EXAMINATEUR ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NAVALE.

Examinateur, M. N...

Professeurs. MM.

1re classe.	Garnault ✻ (*sciences*). Lignor ✻ (*sciences*). Doneaud du Plan (*littérature*) ✻. Hillerot (*sciences*) ✻.	2e classe	Fischer (*dessin*). Blanchin (*sciences*). Miriel (*dessin*). Froger (*littérature*).
		3e classe.	Newton (*anglais*).
		4e clas.	Bourcut-Duvivier (*phys. et chim.*). Sueur (*anglais*).

ÉCOLES DE DESSIN DE LA MARINE, A BREST ET A TOULON MM.

Mage, professeur de 2e classe, à Brest. | N...., à Toulon.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

Examinateurs. — MM. Dubois (O✻), Ledieu (O✻), Le Vessel (O✻).

Professeurs des écoles d'hydrographie.

Professeurs de 1re classe. MM.

Brest .. .	Boitard ✻.
Saint-Malo.	Sasias ✻.
Ecole navale	Garnault ✻.
Lorient	Fournier (É. T. M.) ✻.
Le Havre...	Vattier ✻.
Agde	Ron[illegible]eu
Vannes	Prampain.

Ecole navale Lignier ✻.
Saint-Brieuc. Fournier (C. A. A.) ✻.
Bordeaux... Simon ✻.
Rochefort... Crévost.
Cherbourg.. Le Houchu.
Granville... Croc.

Professeurs de 2e classe. MM.

Rochefort .. Giquel.
Anthes .... Dosmaretz.
Bayonne ... Huon.

Ecole navale Blanchain.
Palmpol.... Villain.
Ecole des mécanic. Ripoll.
St-Nazaire .. Jaffré.
Ecole des mécanic. Souillagouët.

Professeurs de 3e classe. MM.

Dunkerque . Vallerey
Rochefort .. Dubois
Toulon..... Guilhaumon

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE DANS LES PORTS.

Les trésoriers sont nommés par le ministre de la marine, sur la proposition du directeur de l'établissement des Invalides; ils sont chargés, sur les mandats des commissaires de l'inscription maritime, du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides, et du paiement des pensions de toute nature et autres dépenses imputables sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service; ils sont en même temps caissiers des Gens de mer et des Prises. Un décret du 8 mai 1867 les a organisés en trois classes, suivant la nomenclature ci-après établie dans l'ordre du littoral.

Trésoriers particuliers. MM

1re CLASSE

Dunkerque . Bonnefin.
Le Havre .. Pesseau.
Cherbourg.. Mallet ✻.
St-Malo..... Marnier ✻.
Brest..... Noël ✻.
Lorient..... Le Marant de Kerdaniel.
Nantes..... Lépine ✻.
Rochefort... Arnault de la Ménardière ✻.
Bordeaux... Duval ✻.
Marseille.... Calvet ✻.
Toulon..... Le Deuc.

Bastia..... Santelli ✻.

2e CLASSE.

Boulogne... Sergent ✻.
Dieppe..... Raunier.
Granville... Maurin-Bié.
Dinan..... Le Borgne ✻.
St-Brieuc... Moye ✻.
Paimpol.... Fournier ✻.
Morlaix..... Delisle.
Quimper ... Renlu ✻.
Vannes.... Berthelot du Chesnay ✻.
St-Nazaire . Du Laurens.

Sables-d'Ol. Ciszewski.
La Rochelle Lefranc.
Bayonne ... Esménard.
Cette..... De St-Quentin.
Narbonne... Blanc du Coulet
La Seyne... Clément.
Nice..... Simond ✻

3e CLASSE

Fécamp.... Mathieu
Rouen..... Haigan
Honfleur ... Rataillaud.
Caen..... Noël
Auray ..... Amiet.

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES. MM.

Paris... Ministère.. Renard (L) ✻, *bibl.*
Dépôt des cartes et plans. Charmois (Charlemagne) (O ✻), *bibliothécaire.*

Cherbourg. Port..... Grandin ✻.
Hôpital... Hodoul ✻.

Brest..... Port..... Doneaud du Plan ✻.
Hôpital.... Juhiot ✻
Lorient.... Port..... Debled ✻.
Rochefort.. Port..... Guillot (O✻).
Hôpital... Louvel ✻.
Toulon.... Port..... Blaquier ✻
Hôpital... Aubin ✻.

CONSERVATEURS DES MUSÉES. MM.

Brousmiche (O✻), musée et collections scientifiques, à Brest.
Sa is (O✻), musée et collections scientifiques, à Rochefort.

Prat, musée et collections scientifiques, à Toulon.

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA MARINE

Inspecteurs généraux. MM.

Paris. — Le Gros (Nicolas-Charles-Ernest (C✻), chargé de l'inspection générale des travaux maritimes, membre du Conseil des travaux, etc.
Paris. — Pasquier Vauvilliers (O✻), adjoint à l'inspection générale.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Brest..... Jenner ✻, directeur.
Cherbourg.. Renaud ✻, *idem.*
Toulon..... De Mazas ✻, *idem.*
Lorient..... Schelbux ✻, *idem.*

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Brest..... Thiébaut ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Rochefort. . Crahay de Franchimont.
Toulon..... Zurcher.

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Brest..... Willotte.
Cherbourg.. Auger

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg.. Barbé.
Lorient ... Dou.
Toulon..... Mallié.
Toulon..... Nanot.

Élève ingénieur

Brest..... Frossard.

ARRONDISSEMENTS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG

M. Allemand (C✻), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime*

État-major du port.

M. Miot (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Landolfe (C✻), contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Legrand (O✻), *directeur.*
Carlet ✻, *ingénieur de 1re classe.*
Bienaymé (O✻), *idem.*
Boden O✻), *idem.*
De Gerando ✻, *ingénieur de 2e classe.*
Masson ✻, *idem.*
Madamet ✻, *idem.*
Finot ✻, *idem.*
Garnier ✻, *sous-ingén. de 1re classe.*
Choron, *idem.*
Piaud, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Romazzotti, *idem.*
Dosquilion de Freschville, *idem.*
Petit, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Louis, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Poulhier (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Méquet (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Legrix (O✻), colonel, *directeur.*
Thomas-Froideau ✻, lieut.-col, *sous-dir*
Roussel ✻, capitaine, *inspect. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Laurent (O ✻), *comm. génér.*
Trève (O ✻), *commissaire.*
Schmidt ✻, *idem.*
Thiébot ✻, *idem.*
Avoine ✻, *idem.*
Le Touzé ✻, *commiss. adj.*
Mainot (O ✻), *idem.*
Coquette ✻, *idem.*
Chalette ✻, *idem.*
Edet ✻, *sous-commissaire.*
Fénard ✻, *sous-commissaire.*
Le Dentu ✻, *idem.*
Gouet ✻, *idem.*
Messager ✻, *idem.*
Simon, *idem.*
Plivard, *idem.*
Augier, *idem.*
Dubois, *idem.*
Hamelin, *idem.*
Nessen, *idem.*
Blanc, *sous-commissaire.*
Dragon de Gormecourt, *id.*
Estorges, *idem.*
Brossier, *idem.*
Piquié, *idem*
D'Andréis, *idem.*
Mongin, *idem.*
Jacques-Leseigneur, *idem.*
Mouffiet, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Caen..... Hanès ✻, *commiss. adj.*
Le Hougue.. Vanrycke, *sous-comm.*
Courseulles. Burgot, *idem.*
Isigny..... Thomas, *sous-commiss.*
Cherbourg.. Faivre ✻, *commiss. adjoint.*

Inspection des services administratifs. MM.

Gourjon (O ✻), *inspecteur en chef.*
Bouchet ✻, *inspecteur.*
Le Comte ✻, *idm.*
Reynaud ✻, *inspecteur adjoint.*
Douville ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Brunier ✻, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matieres.

M. Besson, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Le Courtois, *chef de manutention.*

Conseil de santé. MM.

Cotholendy (O ✻), D., *dir. du serv. de santé.*
Lucas (O ✻), D., *médecin en chef.*
Bérenger-Feraud, *idem.*
Le Moine ✻, *pharmacien en chef.*
Delteil ✻, P., *pharmacien principal.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Renaud ✻, *ingén. en chef de 2e cl. Lrect.*
Auger, *ingénieur ordin. de 2e classe.*
Barbé, *ingenieur ordinaire de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

M. Mancel (O ✻), *commissaire*, chef du service de la marine.

M. Ballès, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Dunkerque... Lemerle ✻, *commiss. adj.*
Gravelines... Boyn, *sous-commissaire.*
Calais..... Testard, *idem.*
Boulogne .... Malmanche ✻, *comm. adj.*
St-Valery-s.-S.. Bonnecaze, *sous-commis.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

M. Malcor (O ✻), *commissaire général*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. de Lapierre de la Rouvière (O ✻), lieutenant de vaisseau, *directeur.*

Genie maritime.

M. De Maupeou d'Ableiges ✻, *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Le Jolis ✻, *sous-commissaire.* | De Champeaux-Laboulaye, *sous-commis.*

Inscription maritime. MM.

Tréport ..... Bazin ✻, *sous-commis.*
Dieppe ..... Fontaine ✻, *comm. adj.*
Fécamp..... Rassirod, *sous-commis.*
St-Val.-en Cx. Le Flambe, *idem.*
Le Havre . Mouflet ✻, *commis. adj.*
Rouen..... Falloy ✻, *idem.*
Honfleur..... Petit, *idem.*
Trouville .... Edet ✻, *sous-commissaire.*

Comptabilité des matières.

M. N...., *agent comptable, garde-magasin.*

Inspection.

M. Bideau ✻, *inspecteur adjoint.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST

M. Lafont (C✻), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Rieunier (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Fleuriot de Langle (O✻), contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Denis de Seuneville (C✻), *directeur.*
Antoine (L. C.) (O✻), *ingénieur de 1re cl.*
Layrle (O✻), *idem.*
Clément O✻, *idem.*
Berlin (O✻), *ingénieur de 2e classe.*
Saglio ✻, *idem.*
Rés de Borc (O✻), *idem.*
Woirhaye, *sous-ingénieur de 1re classe.*
De Choin de Montchoisy, *sous-ing de 1re cl.*
Duplaa-Lahitte, *idem.*
Pérard, *idem.*
Dudebout, *sous-ingénieur de 2e classe*
Guichard, *idem.*
Godard, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Ride., *idem*

Direction des mouvements du port

M Guépratte (C✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Bélue (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM

Poëte (O✻), colonel, *directeur.*
Michel (O✻), lieut.-colonel, *sous-direct.*
Bruneau, capitaine, *inspecteur d'armes*

Commissariat de la marine MM.

Dauriac (C✻), *com général.*
Charpentier ✻, *commissaire.*
Perrau ✻, *idem.*
Binel ✻, *idem.*
Fournier ✻, *idem.*
Le Couppé ✻, *idem.*
Blurd ✻, *idem.*
Travers (O✻), *comm. adjoint.*
Le Cardinal ✻, *idem.*
Fournier ✻, *idem.*
Pradier ✻, *idem.*
Neveu, *idem.*
Guichon de Grandpont ✻, *sous-commissaire.*
Marchal ✻, *sous-commis.*
Chariot, *idem.*
Bouet ✻, *idem.*
Kernéis, *idem.*
Anner, *idem.*
Boussier, *idem.*
Kerdoncuf, *idem.*
Babron, *idem.*
Capdegeille, *idem.*
Hervé, *idem.*
Robion du Pont ✻, *idem.*
De Miniac, *idem.*
Mazé, *idem.*
Guéguen, *idem.*
Savignol, *sous-commis*
Le Gall, *idem.*
Denis-Lagarde, *idem.*
Rideau, *idem*
Bohet, *idem.*
Le Bozec, *idem*
Bro, *idem*
Delorme, *idem*
Asselineau, *idem.*
Sezóquet, *idem.*
Moign, *idem*
Cheibonnel, *idem*

Inscription maritime. MM.

Saint-Brieuc.. Laurent ✻, *comm. adjoint.*
Paimpol..... Hervé ✻, *idem.*
Morlaix. .... Le Gouay ✻, *idem.*
Brest ..... Perdé ✻, *idem*
Quimper .. [illegible] ✻, *idem*
Binic. ..... Fournier (A I) ✻, *s.-comm.*
Tréguier .... Deltombes ✻, *idem.*
Launion..... Pocard ✻, *idem*
Roscoff .... Lavise, *sous-commis.*
Le Conquet.. Noury ✻, *idem.*
L'Aberwrac'h. Paris ✻, *idem.*
[illegible] *idem.*
[illegible] Frostin, *idem.*
Audierne .... Cosmao, *idem.*
Concarneau.. Gestin ✻, *idem.*

Inspection MM.

Escande (C✻), *inspecteur en chef.*
Gleizes de Fourcroy ✻, *inspecteur.*
Bonifacio ✻, *inspecteur adjoint.*
Bénard *dit* Fleury ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Lesnard, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M Bonneau, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lefèvre ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM.

Josse (O✻), D, *direct. du service de santé.*
Gallerand (O✻), D, *idem.*
Lauvergne (O✻), D., *médecin en chef.*
Hétet (O✻), P., *pharmacien en chef.*
Cras (O✻), D, *médecin en chef*

Officiers de santé professeurs. MM.

Auffret ✻, D., *médecin-professeur.*
Nailly ✻, D, *idem.*
Carpentin ✻, P, *pharmacien-professeur.*
Coutance ✻, P., *idem.*
Feris, D., *médecin professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Jeaner ✻, *ingén. en chef de 1re classe, dir.*
Thiébaut ✻, *ingénieur ordinaire de 1re cl.*
Willotte, *ingénieur ordinaire de 2e classe*
Frossard, *élève-ingénieur.*

SOUS ARRONDISSEMENT DE SAINT-SERVAN.

M Chévefy ✻, *commissaire*, chef du service.

Commissariat de la marine.

M. Fleury, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Regneville... Dufour, *sous-comm.*
Granville..... Rossel ✻, *comm. adjoint.*
Saint-Malo.... Guyot ✻, *idem.*
Can[illegible] ... Hayel, *sous-commissaire*
Dinan ... ... Chambert ✻, *idem.*

TROISIEME ARRONDISSEMENT.

LORIENT.

M. Amet (C✻), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

Etat-major du port.

M. Salmon, contre-amiral, *major général.*

Direction des constructions navales. MM.

Perroy (O ✻), *directeur.*
Auradou (O ✻), *ingénieur de 1re classe.*
De Sandfort (O ✻), *idem.*
Lemaire ✻, *idem.*
Huin ✻, *ingénieur de 2e classe.*
Sallieron, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Trogneux, *sous ingénieur de 2e classe.*
Marécha., *idem.*
Arrous, *sous ingénieur de 3e classe.*

Majorité de la flotte et direction des mouvements du port.

M. Lefèvre-Dubua, capitaine de vaisseau, *major de la flotte et directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Baucheron de Boissoudy (O ✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM

Mallat (O ✻), colonel, *directeur*
Bagay (O ✻), lieut.-colonel, *sous-direct.*
Caron ✻, capitaine, *inspecteur d'armes.*

Commissariat de la marine. MM

Lougne (O ✻), *comm. gen*
Beauvais (O ✻), *commissaire.*
De Rencond du Cadias ✻, *id.*
Michenu ✻, *idem.*
Le Grix ✻, *idem*
Barthès d Epercuse ✻, *idem.*
Frogier ✻, *comm. adjoint.*
Binos de Pombarat ✻, *idem.*
Girard ✻, *idem.*
Estourneau de Torsannes ✻, *sous commissaire.*
La Guerre ✻, *idem.*
Le Gallen ✻, *idem.*
Preaubert ✻, *idem.*
Picot, *idem.*
Martin, *idem.*
Friocourt (E. J.), *idem.*
Carrel, *idem.*
Pergeaux, *sous-commissaire*
Le Pustoc h, *idem.*
Brou ✻, *idem.*
Roagnon de Mestadier, *id.*
Demse, *idem.*
Garbeaud, *idem.*
Faure, *idem.*
Condroyer, *idem.*
Pulsy *idem.*

Inscription maritime MM

Lorient. . . . Alquier ✻, *commissaire adjoint.*
Groix. . . . Dugney, *sous-commissaire.*
Auray. . . . . Castelin, *sous-comm.*
Vannes. . . . . Coste (O ✻), *commiss. adj*
Belle-Ile. . . . . Millet, *sous-commissaire.*

Inspection. MM

Gourdin (O ✻), *inspecteur en chef.*
Morvan (O ✻), *inspecteur.*
De la Chapelle ✻, *inspecteur adjoint.*
Montaut, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Bernard, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Perrony ✻, *agent comptable principal, garde magasin général.*

Subsistances.

M. Lidin ✻, *chef de manutention*

Conseil de santé.

M. Mauger (O ✻), D., *directeur du service de santé.*
M. Vauvray, *médecin en chef.*
M. Doué ✻, P., *pharmacien principal.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

N. . . ., directeur.
Don, *ingénieur ordinaire de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE NANTES.

M. Renduel (O ✻), *commissaire*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Boucheny ✲, lieutenant de vaisseau, *directeur.*

Génie maritime.

M. N...., *sous-ingénieur de 1re classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Le Pontois ✲, *sous-commissaire.*
De la Bigne de Villeneuve, *sous-comm.*

Inscription maritime. MM.

Le Croisic... Evenou ✲ *sous-commis.*
Saint-Nazaire. Wozou ✲, *commis. adj.*
Paimbœuf.... Lugan ✲, *sous-commissaire.*
Nantes..... Roussin ✲, *commis. adj.*

Inspection.

M. Rebecq ✲, *inspecteur adjoint.*

Comptabilité des matières.

M Faucheux, *agent comptable, garde-magasin.*

QUATRIEME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M Vérin (C ✲), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Lefort (O✲), contre-amiral, *major général.*

Direction des constructions navales. MM.

Aurous (O✲), *directeur.*
Korn (O✲), *ingénieur de 1re classe.*
Reynaud (O✲), *idem.*
Vilaret ✲, *ingénieur de 2e classe.*
Thibaudier ✲, *idem.*
Rabourdin, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Edelmann, *sous ingénieur de 2e classe.*
Guillaume, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Gayde, *idem.*

Majorité de la flotte et direction des mouvements du port.

M. Bouju (O✲), capitaine de vaisseau, *major de la flotte et directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Roux (O✲), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Mounier (O✲), colonel, *directeur.*
Geoffroy ✲, lieut.-col. *sous-directeur.*
Rouault de Champglen, capitaine, *inspect. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Saguier (O✲), *comm. génér.*
Griffon du Bellay ✲, *comm.*
Lagevin, *idem.*
Jaboulin ✲, *idem.*
Escande ✲, *comm. adj.*
Hess ✲, *idem.*
Negre ✲, *idem.*
Bouju, *idem.*
Barrière ✲, *sous-commiss.*
Bataud, *sous-commiss.*
Malifaud ✲, *idem.*
Sauve, *idem.*
Ducorps, *idem.*
De Foulhiac Padirac, *idem.*
Hervé, *idem.*
De Boysson, *idem*
Duval, *idem.*
Bérard, *idem.*
Guyho, *sous-commissaire.*
Joyer, *idem.*
Peroteau, *idem.*
Cruyssac, *idem.*
Ouméta, *idem.*
Golin, *idem*
Durand, *idem.*
Bourat, *idem.*
Dudrumel, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Noirmoutier . Morel, *sous-commiss*
Sables-d'Olon. Merlande ✲, *commiss. adj.*
La Rochelle.. Bouffard ✲, *idem.*
Ile de Ré .... N ...., *sous commissaire.*
Ile d'Oléron.. Moren, *idem.*
Saint-Gilles .. Laurangon ✲, *idem.*
Ile d'Yeu..... Friocourt(L.A.)✲, *s.-comm*
Marans .. ... Alliez, *idem.*
Rochefort.... Bonnin ✲, *commiss. adj.*
Marennes.... Sennd Desjardins, *s.-comm.*
Saintes ..... Ore, *idem*
Royan... ... Dusser ✲, *idem.*

Inspection MM.

Jure (C✲), *inspecteur en chef.*
Babron (O✲), *inspecteur.*
Ariet ✲, *inspecteur adjoint.*
Schmitt, *idem.*

Service administratif des directions de travaux

M Barbier, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Pradère-Niquet, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Guyamant, *chef de manutention.*

Conseil de santé MM

Maisonneuve (O✲), D, *directeur du service de santé*
Barthélemy-Benoît (O✲), D, *méd. en chef*
Delavaud ✲, P, *pharmacien en chef.*
Dubouloy (O✲), D., *médecin en chef.*
Peyrenbo. (O✲), *pharmacien en chef.*

Officiers de santé professeurs. MM.

Bonafy, D., *médecin-professeur.*
Léon ✲, D., *idem.*
Bourru ✲, *médecin professeur*
Morio ✲, P, *pharmacien-professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Lefèvre ✲, *ingénieur en chef de 2e classe, directeur.*
Crahay de Franchimont, *ingénieur ordin. de 2e classe.*

2e ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

M. Soullier de Choisy (O✲), *commissaire*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Hautreux ✲, lieutenant de vaisseau en résidence hxe, *directeur.*

Genie maritime MM.

Chaliot ✲, *ingénieur de 2e classe.*
Baron ✲, *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine MM.

Bonfils de Lafaurie ✲ *sous-commissaire.*
Rouzeau ✲, *sous-commissaire.*

Inspection.

M. Jardin ✲, *inspecteur adjoint.*

Comptabilité des matières.

M. Roblin, *agent comptable, garde-magasin*

Inscription maritime. MM.

Pauillac..... Jouan, *sous-commissaire*
Blaye..... De Jeauffreau-Bluzac, *idem.*
Libourne .... Rouault de la Hanbere, *id.*
Bordeaux .... Alefsen de Boisredon ✲, *commissaire adjoint.*
Langon..... D'Argy, *sous-commissaire.*
La Teste..... L'hôpital, *idem.*
Dax ..... N...., *idem.*
Bayonne..... Prétot ✲, *commiss adj.*
St-Je-de-Luz.. Delamer ✲, *sous-comm.*

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

TOULON

M. le Bon DUPERRÉ (GO ✻, vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime*.

Etat-major du port.

M. Conte (O✻), contre-amiral, *major général*.

Réserve de la flotte.

M. Bergasse du Petit-Thouars (C✻), contre-amiral, *major de la flotte*.

Direction des constructions navales. MM.

Dorian (O✻), *directeur*.
Courbebaisse (O✻), *ingénieur de 1re classe*.
Vincent (O✻), *idem*.
Fliche ✻, *idem*.
Berrier-Fontaine ✻, *idem*.
Cousin (O✻), *ingén. de 2e classe*.
Korn ✻, *sous-ingénieur de 1re classe*.
Clauzel ✻, *idem*.
Guillaume, *sous-ingénieur de 1re classe*.
Baysselance, *sous-ingénieur de 2e classe*.
Marty, *idem*.
Lhomme, *idem*.
Terré, *idem*.
Lausero, *idem*.
Champenois, *sous-ingénieur de 3e classe*.

Direction des mouvements du port.

M. Rocomaure (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur*.

Division des équipages de la flotte.

M. Orsel (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant*.

Direction de l'artillerie. MM.

Dar[illegible] (O✻), colonel, *directeur*.
Javouhey ✻, lieutenant-colonel, *sous-directeur*.
[illegible] ✻, [illegible], *commandant l'école de pyrotechnie*.
Martin, capitaine, *inspecteur d'armes*.

Commissariat de la marine. MM.

Lancelin (O✻), *commiss. gén.*
Féraud (O✻), *commissaire*.
Imbert ✻, *idem*.
Chanlou ✻, *idem*.
Decreus ✻, *idem*.
Saboureau ✻, *commiss. adj.*
Bergis ✻, *idem*.
Fournier ✻, *idem*.
Roques ✻, *idem*.
Barral ✻, *idem*.
Decanis ✻, *idem*.
Aulic ✻, *idem*.
Rimbaud ✻, *idem*.
Sanrémo ✻, *idem*.
Gourrier ✻, *sous-commiss.*
Brisset, *idem*.
Mortemard de Boisse, *idem*.
Delacroze ✻, *idem*.
Bourges, *idem*.
Foucou, *idem*.
Pelabon, *idem*.
Morel, *idem*.
Paume, *idem*.
Chatel, *idem*.
Michel, *idem*.
Tolla ✻, *idem*.
Vigneto, *idem*.
Lorenchet de Montjamont, *id.*
Coulazou, *sous-commissaire*.
Griffon, *idem*.
Baculard, *idem*.
Senes, *idem*.
Pouverin, *idem*.
Rouchon-Mazérat, *idem*.
Carrier, *idem*.
Fuzier, *idem*.
Casabianca, *idem*.
Ponissat, *idem*.
Chaulic, *idem*.
De Fortis, *idem*.
Général, *idem*.
Vida, *idem*.

Inscription maritime MM.

La Seyne..... Martinenq, *sous-commiss.*
Toulon..... Gavoty ✻, *commiss. adj.*
Saint-Tropez. Burle, *sous-commissaire*.
Cannes..... D'Harenguier de Quincerot ✻, *idem*.
Antibes ..... Lorans ✻, *sous-commissaire*.
Nice..... Damas ✻, *idem*.
Villefranche.. Bouvin, *idem*.

Inspection MM.

Cartier (O✻), *inspecteur en chef*.
Breton ✻, *inspecteur*.
Malcor, *inspecteur*.
Durand ✻, *inspecteur adjoint*.

Service administratif des directions de travaux.

M. Cauvin ✻, *agent administratif principal*.

Comptabilité des matières.

M. Giot ✻, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Tapié ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM.

Gestin (C✻), D., *dir. du serv. de santé.*
Héraud ✻, *pharm. en chef*
Ouvrier (O✻), D., *médecin en chef*
Barthélemy (O✻), D., *médecin en chef*
Condo ✻, D., *idem.*
Merlin O✻, *idem.*

Officiers de santé professeurs. MM.

Rouvier, D., *médecin-professeur.*
Thomas ✻, D., *idem.*
Sambuc ✻, D. P., *pharmacien-professeur.*
Coutance ✻, P., *idem.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

De Mazas ✻, *ingén. en chef de 2e cl.*, direct.
Zurcher, *ingénieur ord. de 2e classe.*
Malié, *ingénieur ordinaire de 3e classe.*
Nauot, *idem*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE.

M. Filleau (C✻), *commissaire général*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. de Payan du Moulin (O✻), lieutenant de vaisseau, *directeur.*

Comptabilité des matières.

M. Courtois, *agent comptable, garde-magasin*

Genie maritime.

M. Fréville ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Barbaroux, *sous-commissaire.*
Doy[illegible] *sous-commissaire.*

Inspection.

M. Hiriart ✻, *inspecteur adjoint.*

Inscription maritime. MM.

Port-Vendres. Menestrel, *sous-comniss.*
St-Laurent-de-la-Salanque. Kagi, *idem.*
Narbonne.... Lagniel, *idem.*
Agde..... Rosat ✻, *idem.*
Cette..... N..., *comm. adjoint*
Arles. . . . A[illegible], *sous-commissaire*
Martigues.... Allegre, *idem.*
Marseille..... De Villard ✻, *idem.*
La Ciotat..... Meezemaecker, *idem.*

CORSE

M. Santelli ✻, *commissaire*, chef du service de la marine, à Bastia.
M. Campiglia ✻, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Bastia. ... Scias ✻, *comm. adj.*
Bonifacio. .. Vannucci, *sous-commiss.*
Ajaccio. . . . Granier, *sous-commissaire.*

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE HORS DES PORTS

FONDERIE DE BOUCHE, A BOUCHE MM.

Du Pan ✻, colonel, *directeur*.
Corbier, *agent administratif de 1re classe*.
Robin, *agent comptable, garde-magasin*.
Audry, *médecin de 1re classe*.

LABORATOIRE CENTRAL D'ARTILLERIE DE LA MARINE,

11, rue de l'Arsenal, à Paris

Sebert (O✻), *lieutenant-colonel*, directeur.

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DU GÉNIE DE LA MARINE

ATELIER DE CONSTRUCTION DE MACHINES, A INDRET. MM.

Guède (O✻), directeur des constructions navales, *directeur*.
Jossel, ✻, ingén. de 1re classe, *sous-dir.*
De Waresquiel ✻, *inspecteur adjoint*
Malterre, *agent administratif principal*.
Huet, *sous-ingénieur de 1re classe*
Delevaque ✻, *sous-ingénieur de 1re classe*.
L'abbé Cormerais *aumônier*.
Guezennec, *agent comptable, garde-mag.*
Bordas, *médecin de 1re classe*.
Duva[illegible] *de 2e classe*
Jouan, *idem*.

FORGES DE LA CHAUSSADE, A GUÉRIGNY. MM.

Sollier (O✻), directeur des constructions navales, *directeur*.
Jonchier ✻, ingénieur de 1re classe, *sous-directeur*
Le Cardinal ✻, *inspecteur adjoint*.
Duchesne ✻, *ingénieur de 2e classe*.
Henry, *sous-ingénieur de 2e classe*
Cornier ✻, *agent administratif principal*.
Dudon, *médecin de 1re classe*
Moisy, *agent comptable, garde-magasin*.
Dhoste, D, *médecin de 2e classe*.

SERVICE FORESTIER ET SURVEILLANCE DES CONSTRUCTIONS DE MACHINES ET DE COQUES PAR L'INDUSTRIE MM.

Paris....	Lisbonne (O✻), *directeur des constructions navales*	Marseille...	Fréville ✻, *ingénieur de 3e cl.*
Angers...	Frot ✻, *ingén. de 2e classe*	Bordeaux...	Baron ✻, *idem*
Lyon.....	Galion ✻, *idem*	Paris.....	Valin ✻, *sous-ing. de 1re cl.*
Le Havre...	De Maupeou d'Ableges ✻, *id*	Nantes...	Picart ✻, *ingénieur de 2e cl.*
Bordeaux...	Chaulot ✻, *idem*.	Le Creusot.	Cabany, *s.-ingén. de 1re cl*
La Seyne...	Opin ✻, *sous-ing de 1re cl.*	Tarbes	Marchegay ✻, *idem*.
		Lyon	[illegible]

SERVICE DE LA MARINE

DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE MM.

Franquet (O✻), contre-amiral, *command. de la marine*, en Algérie.

Coulombeaud (O✻), capitaine de frégate, *premier aide de camp du commandant de la marine*, à Alger
Bongrain, lieutenant de vaisseau, *secrétaire*.
Amoureux ✻, lieutenant de vaisseau, *direct des mouvements du port*, à Alger.
Buffy ✻, *commiss adjoint de la marine, chef du service administratif* à Alger.
Larrouy ✻, *sous-commissaire*, [illegible] à Oran.
Aze ✻, *idem*, [illegible] à Alger
Loréal ✻, *idem*, [illegible] à Alger.
Kérimel le Kervéno, *idem*, [illegible] à Philippeville.
Le Chêne, *idem* [illegible] à La Calle.
Panaget, *idem*, [illegible] à Bône
Legrix ✻, *inspecteur*
Hélies, *agent administratif*.
Amen, *agent comptable, garde-magasin*
Reynaud, *médecin de 2e classe, chargé de l'ambulance d'Alger*.

SECTION II.

ALGÉRIE.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

M. Louis TIRMAN (O✻), gouverneur général civil de l'Algérie

CABINET DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

MM. Rosain, *chef du cabinet.*
Favereaux, *secrétaire particulier.*
Clerc, *interprète militaire de 1re classe*

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Les attributions du conseil de gouvernement sont déterminées conformément aux dispositions des décrets des 10 décembre 1860 (art. 10) et 30 avril 18

Ce conseil, reconstitué et modifié par décrets des 7 octobre 1871, 11 septembre 1873, 20 juillet et 11 août 1875, est composé ainsi qu'il suit

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL, *président*
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT *vice-président.*
LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'A[illegible] D'ALGER
L'ARCHEVÊQUE D'ALGER.
LE PROCUREUR [illegible] PRÈS LA COUR D'ALGER.
LE [illegible] AMIRAL COMMANDANT [illegible] DE LA MARINE EN ALGÉRIE.
LE [illegible] COMMANDANT [illegible] DU GÉNIE EN ALGÉRIE
L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER
M. BELLEMARE (O✻), *conseiller rapporteur.*
M TELLIER (O✻), *idem.*
M VIGNARD ✻, *idem.*
M FOURNIER, *idem.*
M DIMIER, *secrétaire.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE GOUVERNEMENT.

Le conseil supérieur de gouvernement, dont les attributions sont déterminées par le décret du 10 décembre 1860 (art. 12), se réunit en session ordinaire après la session dans laquelle les conseils généraux ont été appelés à voter le budget.

Le gouverneur général civil le convoque en session extraordinaire toutes les fois qu'il y a lieu.

Les membres du conseil supérieur de gouvernement sont convoqués par lettres closes du gouverneur général civil.

A l'ouverture de chaque session, le conseil supérieur de gouvernement élit un vice-président et un vice-secrétaire pour suppléer le gouverneur général ou le secrétaire empêchés.

Sont membres du conseil supérieur de gouvernement :

Les membres du conseil de gouvernement.
Les trois généraux commandant les divisions.
Les trois préfets des départements.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Alger.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Oran.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département de Constantine.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

M. DURIEU, *secrétaire général du Gouvernement.*

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Jonnart, *chef du cabinet.*

INTÉRIEUR.

1er BUREAU. — *Administration départementale et communale. — Assistance publique.*

M. Müller, *chef.*

2e BUREAU. — *Colonisation. — Forêts. — Commerce et industrie.*

M. Du Champ, *chef.*

FINANCES.

1er BUREAU. — *Constitution de la propriété, contributions directes. — Service topographique.*

N...., *chef.*

2e BUREAU. — *Enregistrement et domaines. Séquestre*

M. Monier, inspecteur des domaines, *chef.*

3e BUREAU. — *Postes et télégraphes, contributions diverses.*

N...., *chef.*

Section de comptabilité générale

M. Turlin, sous-chef de la section.

TRAVAUX PUBLICS.

1er BUREAU. — *Travaux publics, chemins de fer, mines.*

M. Vérité, *chef.*

2e BUREAU. — *Statistique générale et renseignements généraux à donner au public.*

M. Fillias ✻, *chef.*

SERVICE CENTRAL DES AFFAIRES INDIGÈNES. MM.

Rinn ✻, chef de bataillon d'infanterie (hors cadre), *chef du service central des affaires indigènes.*

Vergniaud ✻, capitaine d'infanterie (hors cadre) *sous-chef*

Durieu ✻, capitaine du train (hors cadre), chef de bureau de 1re classe.
Le Laborne ✻, capit. d'inf. (hors cadre), chef de bureau de 2e classe.
Plée ✻, capitaine d'infanterie (hors cadre), chef de bureau de 2e classe.
Arnaud ✻, interprète titulaire de 1re classe.
Herbrecht ✻, *archiviste civil*

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Hamot, inspecteur général, *chef de la mission.*

M. Bossion, inspecteur à Alger.
M. Brunet, *idem* à Alger.
M. N...., inspecteur à Oran.
M. N...., *idem* à Constantine.

INSPECTION DES SERVICES DE LA TOPOGRAPHIE ET DES LEVÉS GÉNÉRAUX.

M. Bigault de Casanove, *inspecteur.*

INSPECTION CENTRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE EN ALGÉRIE.

M. Luciani, à Alger.

SERVICE DE L'ALGÉRIE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

A Paris, rue de l'Université, 176.

Préparation du travail avec le Président de la République, rapports avec le Sénat, la Chambre des députés et le Conseil d'État, pour les affaires algériennes rentrant dans la compétence du ministère de l'intérieur (sauf en ce qui concerne l'administration pénitentiaire). — Budget et compte du gouvernement général; ordonnancement des dépenses payables à Paris sur les crédits de ce budget. — Renseignements généraux. — Légion d'honneur, médailles pour belles actions. — Presse, imprimerie et librairie. — Statistique. — Délivrance de passages gratuits aux fonctionnaires civils et aux émigrants. — Pensions civiles des fonctionnaires et employés.

M. Delabarre ✻, *chef du service*

M. Gabalde de Casamajor ✻, *chef de bureau.*
M. Courant ✻, *sous-chef*
M. Gabeau (O✻), interprète principal militaire détaché au Service de l'Algérie

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Les stations algériennes, au nombre de 45, ont été établies par les commissions météorologiques départementales, instituées par décret du 18 février 1879. Quatre autres stations des pays limitrophes complètent le réseau du nord de l'Afrique. Toutes sont pourvues d'instruments identiques, pouvant ainsi donner des observations comparables.

Le service météorologique centralise leurs observations mensuelles, et reçoit tous les jours, de 38 stations, un télégramme indiquant les variations de l'atmosphère et du temps. Ces documents servent à la rédaction d'un *Bulletin* météorologique quotidien, accompagné d'une carte d'Europe et de renseignements relatifs au littoral de l'Espagne et de l'Italie. Ils sont résumés sous forme de télégramme quotidien adressé à tous les ports de commerce de l'Algérie.

Le service échange son *Bulletin* et ses diverses publications avec le bureau central météorologique de Paris et les principaux offices météorologiques de la France et de l'étranger.

Le central, en particulier, la météorologie de la Méditerranée occidentale.

M. Maritz (C✻), général, commandant supérieur du genie en Algérie, *directeur du service.*

M. Carette ✻, chef de bataillon d'état-major du génie, *chef du service.*
M. Brocard ✻, capitaine du génie, chargé du service.

SERVICES GÉNÉRAUX.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Voir pages 342 et 351 au ministère des Postes et télégraphes.

M. Brisson ✻, directeur, ingénieur de la 19e région, chef du service de télégraphie technique de l'Algérie.
M. Kappler, inspecteur-ingénieur, chef du service télégraphique technique du département d'Oran.
M. Huet ✻, *idem, idem* du département de Constantine.

DOUANES

M. Jourdan ✻, directeur, *chef du service,* à Alger.

TABACS.

M Kocher, inspecteur, *faisant fonctions de directeur de la culture et des magasins en Algérie*, à Alger

FORÊTS.

M. Mangin ✻, *conservateur*, à Alger.
M. Wendling, *sous-inspecteur sédentaire*, à Alger.
M. Tisserand, *idem.*, à Alger.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M Clevalier, *architecte en chef*, à Alger.

ARMÉE D'ALGÉRIE.

(19e Corps d'armée.

M Saussier (Félix-Gustave) (GO✻) M, général de division, *comm. en chef.*

Officiers d'ordonnance MM

Perrussel ✻, capitaine au 10e hussards.
N...

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

M. le colonel Goursaud (O✻), *chef d'état-major général.*

M. le colonel Kienlin (O✻), *sous-chef d'état-major général.*

Barel (O✻), lieutenant-colonel.
Grenier (O✻), chef de bataillon.
Fickelscherer (O✻), chef de bat. d'infant. (hors cadre).
Mansuy ✻, chef d'escadrons [illegible]
Lèques ✻, capitaine d'artillerie
Leducq, capitaine [illegible] (hors cadre)
Domine ✻, capitaine
Detchaudy, *idem*
Courbebesse ✻, capitaine.
Hugot Derville, *idem.*
Salignon, archiviste de 1re classe
Devisse ✻, archiviste de 3e classe
[illegible]
[illegible] ✻, interprète principal
[illegible]
De [illegible] Motylinski, interprète titulaire de 2e classe.

Le service central des affaires indigènes est placé sous l'autorité directe du Gouverneur général civil.

SERVICES GÉNÉRAUX.

JUSTICE.

COUR D'APPEL.

M. Sautayra ✻, *premier président.*

M. Périnne ✻,
M. Truaut ✻,
M. Boullay ✻,
M. Parisot (M.) ✻,
} *présidents de chambre.*

M. Brown ✻,
M. Vollon ✻,
M. Carrère ✻,
} *présidents de chambre honoraires.*

Conseillers. MM.

Mignot.
Richert ✻.
Lauth ✻
Geffroy
Sauzède ✻.
Blanckaert
Lorrain
Zeys.
Hannus
Eyssautier.
Colonna d'Ornano.
Mérot.
Droulin.
De Lacroix.

Rol et
Tondu de Quennefer.
Ducos.
Poucheret.
Rengade.
Zill des Iles.
Parisot (Charles).
Lutun
Dubar.
Lefebure

Conseillers honoraires. MM

De Gauthier de St-Paulet ✻.
De Tonnac ✻.
Letourneux ✻.

Nouveglise
Soulé ✻.
Duplessis ✻.
Dumaine ✻
Jousseume ✻.
Doudart de la Grée
Gaudelet ✻.

Assesseurs musulmans. MM.

Si Mohamed ben Kaddour ✻
Si Ahmed ben Ali Khodja (Ghettaf)

Assesseurs kabyles. MM.

Si El Hachmi ben si Lounis.
Si Ahmed-ben-Omar.

PARQUET.

M. Pompeï ✻, *procureur général*
M. Fau ✻, *avocat général.*
M. Gariel, *idem.*
M. Du Moiron, *idem.*
M. Bœrner, *avocat général*
M. Cuniac, *substitut.*
M. Wurtz, *idem.*
M. Fondi de Nor[illegible], *idem*

Secrétariat du parquet

M. Léon Costedoat, *secr. en chef du parquet.*
M. Gelin, *secrétaire-interprète.*
M. Rousseau, *sous-secrétaire.*
M. Balit, *interprète pour la langue arabe.*
Bureaux, *interprète pour l'arabe.*
M. N[illegible], *interprète pour l'espagnol.*
M. Stora, *interprète kabyle*

Greffe.

M. Roussot, *greffier en chef.*
MM. Nicolas, Angimol, [illegible]lemany, Lamon[illegible] et [illegible] *commis-greffiers*

Défenseurs près la cour d'appel. — MM. Lemaire, Huré (Félix), Cheronnet, Dazinières, Poivre, Garau, Doudart de la Gree, Moalti.

CULTE CATHOLIQUE.

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

Mgr Allemand-Lavigerie (O ✻), *cardinal-archevêque d'Alger.*
Mgr Dusserre, *archevêque de Damas, coadjuteur de Mgr l'archevêque d'Alger.*

MM. Grasseman[illegible], *chanoine, vicaire général honoraire*
Brune, *chanoine honoraire, secrétaire général de l'archevêché*
Pavard *chanoine honoraire, secrétaire de l'archevêché*
MM. Gay, N. ..., N — *vicaires généraux.*
G Stalter ✻, *chanoine, doy. du chap*
Ancelin, *idem.*
Fabre, *idem*
Le Mauff ✻, *idem*
Sorbier, *idem.*
Comte, *idem*
Gatheron, *idem.*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE D'ALGER

M. Belin ✻, *recteur.*
M. Magy, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE

MM. Frin (Alger), N.... (Oran), Guerrier (Constantine).

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Le recteur de l'Académie, *président.*
Frin, inspecteur d'Académie, à Alger
Beaux, *idem*, à Constantine.
N..., *idem*, à Oran.
Estoublon, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement de droit, à Alger
Texier ✻, direct. de l'École de médecine et de pharmacie d'Alger
[illegible], inspecteur de l'École préparatoire à l'enseignement des sciences, à Alger.
Masqueray, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement des lettres, à Alger
Morau, chargé de cours à l'École de droit, à Alger
Balland ✻, professeur à l'École de médecine et de pharmacie, à Alger.
Trabut, chargé de cours à l'École des sciences, à Alger.
Houdas, professeur à l'École des lettres, à Alger
Sornein, proviseur au Lycée d'Alger
Lerebourg, principal du Collége d'Oran
Brunet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée d'Alger
Vaille, professeur de mathématiques, *idem*
Leroy, chargé de cours, *idem*
Stadler, professeur au Collége d'Oran
Morgeolas ✻, président du Conseil général d'Alger
Le Maire de la ville d'Alger

DÉPARTEMENT D'ALGER

Sénateur : M. LELIÈVRE

Députés : M. LETELLIER (1re circonscription)
M. MAUGUIN (2e circonscription).

PRÉFECTURE

M. FIRBACH (O✻), *préfet*, à Alger.
M. Léon Génelia, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Gary, *vice-président*, Moras, Hérail, Pigalle, Fabre, *conseillers.*

Conseil général du département. MM.

Mougeolles, E. ✻, *président*, à Alger.
Brú, maire de Mustapha, *vice-président.*
Obits, propriétaire à Tizi-Ouzou, *secrétaire.*
Lépinay, avocat, à Médéa, *idem.*
Sumary, architecte, à Alger.
Dr Trolard, à Alger.
Dr Feuillet, à Alger.
Maugin, imprimeur à Blida.
Féraud, entrepreneur, à Cheragas.
Alphandery, à Alger
Lafitte, maire de Cherchel
Dr Garny, propriétaire, à Blida.
Robe ✻, avocat à Alger
Leroux, publiciste, à Alger.
Trech, avocat défenseur, à Alger.
Boutemaille, à Boufarick
Arlès-Dufour, propriétaire, à Alger.
Valery Blanc, propriétaire à Aïn-Bessem.
Maréchal (Ch.), publiciste, à Alger.
Fournier, avocat défens., maire de Ténès.
Lapérouse, maire de la Chiffa
Bourlier ✻, à Alger
Stoltz, à Douéra
Rozière, médecin de colonisation, à Boro[illegible] Mitre
Locquet, propriétaire, à Blida
Pichon, propriétaire, à Miliana
Sarda, à Orléansville.
Vignard, propriétaire, à Boghari

Assesseurs musulmans

Si-Lounès, assesseur musulman à la cour d'appe
Si-Ali-Chérif (O✻), mustapha supérieur, capitaine en retraite.
Si-Kaddour-ben-Abderrahman.
Mohamed-ben-Hamdam-ben-Siam ✻
Si-Mohamed-ben-Si-Henni.
Hamoud ben-Turquia

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ALGER.

(Administré directement par le préfet.)

Communes mixtes

Ain-Bessem. M. Hugues, *administrateur*.
Aumale. M. Choisnet, *idem*.
Beni-Mansour M. Fidelle, *idem*.
Gouraya M. de Chancel, *idem*.
Mouzaïa M. N...., *idem*.
Palestro. M. de Vialar *idem*
Tablat M. Raynal de Tassonière, *idem*.

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Ain-Taya	Dubadie.	*Douéra*	Barbarin.
Alger	Guillemin.	*Draria*	Brunel.
Alma	Vagner.	*El Achour*	Sappey.
Amour-el-Aïn	Espiau	*El-Afroun*	Vidal.
Arba	Best-St-Ange.	*El-Biar*	Prénat.
Attatba	Smith	*Fondouck*	N
Aumale	Sapor	*Guyotville*	Des Ormeaux.
Babe-Hassen	Bernard Allier	*Hussein-Dey*	Dr Payn.
Beni-Mered	Cherrier	*Kouba*	Boensch.
Birkadem	Simonnian.	*Rassauta (La)*	Frey.
Birmandreïs	Le Génissel ✻.	*Maheima*	Delegend
Bir-Rabalou	Gobe.	*Maison-Carrée*	Van Maseyk ✻.
Birtouta	De Richemont	*Marengo*	Beauvais.
Blad Guitoun	Lapaud	*Menerville*	Lecerf
Blida	Maugum.	*Mouzaïaville*	Rossat
Boufarik	Gros	*Mustapha*	Leu
Boufra	Paoli.	*Oued-el-Alleug*	Chuffart.
Bourkika	Fargier-Lagrange	*Palestro*	Micond.
Bouzaréa	Dazimères.	*Reghaïa*	L'Hopitaud.
Castiglione	Jambert.	*Rivet*	N.
Chébli	Mouchet.	*Rovigo*	Coche
Cheragas	Redonnet.	*Rouiba*	Charbonnier.
Cherchell	Lafitte.	*Saint-Eugène*	Puglesi
Coléa	Bergue.	*St Pierre-et-St Paul*	Bourlier ✻.
Chiffa (La)	Lapérouse.	*Sidi Moussa*	Crouzet.
Crescia	Sosa	*Souma*	Carre
Dely-Ibrahim	Lachapelle.		

Police. MM

Delignac, *commissaire central*, à Alger
Cabannes, *commissaire aux délégations judiciaires*

Alger (1er arrondiss.)	Linduker, *commis. de police*	*Aumale*	Tible, *commissaire de police*
(2e arrondiss.)	Dumeny, *idem*.	*Boufarik*	Palisse, *idem*.
— (3e arrondiss.)	Hatton, *idem*.	*Cherchell*	Nérat de Lesguisé, *id*.
— (4e arrondiss.)	N *idem*	*Koléa*	Peyronnet, *idem*
Blida	Planté, *idem*.	*Mustapha*	Perceau, *idem*.
Arba	Ledermann, *idem*.		

ARRONDISSEMENT DE MÉDÉA.

M. Carde ✻, *sous-préfet*, à Médéa.

Communes mixtes.

Ben Chicao M. Barreyre, *administrateur*.
Berrouaghia. M. Philippe, *idem*.
Bogha L. M. Aliot, *idem*.

Communes de plein exercice. Maires MM.

Berrouaghia	Renaud	*Boghari*	Etienne.
Boghar	Paris	*Médéa*	Thivaud

Police

M. Noël, *commissaire de police*, à Médéa.
M. Laborie, *idem*, à Laghouat.
M. Pelletier, *idem*, à Boughâda

ARRONDISSEMENT DE TIZI-OUZOU.

M. Delmarès, *sous-préfet*, à Tizi-Ouzou.

Communes mixtes.

Azeffoun. M. Saar, *administrateur.*
Dellys. M. Bellour, *idem.*
Djurdjura. M. Renoux, *idem.*
Dra-el-Mizan M. Labay ✻, *idem*
Fort-National M. Sabat[illegible], *idem*
Haut-sebaou. M. Varnier, *idem*
Issers (Les) M. Laquière ✻, *idem*

Communes de plein exercice. — Maires MM.

Bois Sacré ..... M[illegible]
Bordj-Menaïel ..... [illegible]
Dellys ..... N....
Dra-el-Mizan ..... Lafay.
Fort-National ..... N....
Issers ..... N....
Tizi-Ouzou ..... Martin

Police. MM.

Saint-Blancat, *commissaire de police*, à Dellys.
Bascans, *idem*, à Tizi-Ouzou.

ARRONDISSEMENT DE MILIANA.

M. Jauffret, *sous-préfet*, à Miliana.

Communes mixtes.

Aïn M. d'Arnaud de Calavon ✻, *commissaire civil.*
Braz (Les) M. Pontet, *administrateur.*
Djendel M. Pinon, *idem.*
Teniet-el-Haâd. M. Rostan, *idem.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Affreville ..... Jourdan.
Aïn-Soltan ..... Teton.
Bou-Medfa ..... Ody.
Duperré ..... Gournaille.
Lavarande ..... Jammes
Miliana ..... Pourailly.
Téniet-el-Haad ..... Schmitt.
Vesoul-Benian ..... N....
Saint-Cyprien-des Attafs Frachebois.

Police.

M. Macé, *commissaire de police*, à Miliana.

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANSVILLE.

M. Gouin, *sous-préfet*, à Orléansville.

Communes mixtes.

Aïn-Méran M. Mellan, *administrateur.*
Malakoff M. Bardenat, *idem.*
Ouarsenis M. Tardieu, *idem.*
Oued-Fodda. M. Piquemal, *idem.*
Ténès. M. Bastard, *idem*

Communes de plein exercice.— Maires. MM.

Montenotte ..... Duval.
Orléansville ..... Rey.
Ténès ..... N....

Police.

M. Friolet, *commissaire de police*, à Orléansville.
M. Tholozan, *idem*, à Ténès.

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES

Culte catholique. MM.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 1068.)

Soubrier, chanoine, vicaire général honoraire, *curé de la métropole*, à Alger.

Nicolet, *chanoine honoraire, curé de Bab-el-Oued (N.-D.-des Victoires)*, à Alger
Cathiol, *chanoine honoraire, curé de Saint Augustin*, à Alger
Guzaniol, *curé de la Casba (Ste-Croix)*, à Alger
Carrié, *chanoine honoraire curé* à Blida.
Cour.., *chanoine honoraire*, curé à Médéa.
Reffat, *aign.*, curé à Miliana

Le nombre des paroisses est de 106, dont 7 de 1re classe et 99 de 2e classe

Culte protestant. – Consistoire départemental.

M. Monod, *pasteur (protest. réformé)*, à Alger.

MM. Rochebrave (*prot. réfor.*), *past.*, à Alger
Müller (*conf. d'Augsb.*), *past., président*, à Alger
Liebich (*conf. d'Augsb.*), *past.*, à Douéra.
Autran (*conf. d'Augsb.*), *pasteur*, à Blida.
Bost (*conf. d'Augsb.*), *pasteur*, à Boufarik
Sabatier (*conf. d'Augsb.*) *pasteur*, à Cherche
Lasserre *prot. réf.*, *past.*, à Tizi-Ouzou

Seize membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg, composent, avec les pasteurs ci-dessus désignés, le Consistoire provincial d'Alger

Culte israélite. – Consistoire départemental.

M. N...., *grand-rabbin.*

MM. Kanoui (David), *président*
Mesguich (Elie), *idem*
Valensi (Salomon), *membre*
Isaac Levy Brun, *idem*
Stora Israël, *membre*
Lucien Bayan ✻, *idem*
Altaras ✻, *secrétaire.*
Kespy J..., *trésorier général.*

Commissaires délégués du Consistoire.

MM. A. Benichou (Aaron), à Blida.
Caroby, à Mé...
Aboulker (Jos... h... Aumale
Ouanano..., à ...
Moatti (Joseph), à Orléansville.
Fredj (Elhaou), à Del...
Sadia Cherak..., à Boghari
Zaoui Israël..., à Teniet el Haad
Makloul Agou Zenou, à Laghouat.
Isaac ben Chemoul, à ...
Mimoun Aburbé, à Bousaada

Représentant au Consistoire central de Paris

M. Maurice Lévy

Culte musulman

Hadj-Ali-ben-el-Hadj, *muphti malékite* à Alger
Ahmed Boukandoura ✻, *muphti hanéfi* à Alger
El Arbi-ben-Caïd-Hamed, *muphti* à Blida
Rebih-Allouat, *idem* à Delys.
Ahmed-ben-El-hadj-Mohammed, *muphti* à Aumale
Mohammed-ben-Osman, *idem* à Ténès
Mo... en-Fecher, *id.* à Médéa
Mohammed-ben-el-Hafaf, *id.* à Miliana
Mohammed-ben-el-hadj-Ahmed-Lassel, *id.* à Cherche...

JUSTICE.

(Voir le personnel de la Cour aux *Services généraux*, page 1037.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ALGER.

	MM
Président	Dedreuil-Pauet.
Vice-président	Dubernery Cl...
Juges	Mérasse (*insr.*) Quas...er (*insr.*)
Juges rétribués.	Robert (*insr.*)
Juges suiv.)	Lacroix Fermé Le... Ma... C... ... De Ma...sen.
Juges honor...	Maynard de Lavalette.

MM.

Pr. de la Rép.. Valette.

Substituts . . . Clavaldini
Arbert
Pielat

Greffier..... Joly.

Interprète .... Feutray.

Défenseurs.... Blasselle (A. V.) O✻.
Trech.
Chatel.
Bordet.
Durand.
Letellier (Alfred).
Jobert Alexandre).
Baudrand.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BLIDA.

MM.

Président..... Mounier.

Juges..... Baffrey (*instr.*).
Richart.
Terrasson.
Teiss

Assess. musul.. Mohamed-ben-Ali-Khodja.

Pr. de la Rép. Parisot.

Substitut ..... Dessaux

Greffier ..... Berlau.

Interprète.... Robert.

Défenseurs.... Rauel de Montaguy.
Jacquel.
Lobre.
Jaffard.
Loiseleur.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TIZI-OUZOU.

MM.

Président..... Caumette.

Juges..... Contel
Poidevin de Frogonnière.
Virgilat (*instr*.)
Millart.

Juge sup. rétr Gaultier (*instr.*)

Assess. arabe.. Si-hadj-Ali-ben-Abderhame

Assess. kabyle.. Si Amar-Mohamed.

Pr. de la Rép. Palomba.

Substitut..... Marchi.

Greffier..... Soignon.

Interprète..... Mohamed-Areski-ben-Zerouk

Défenseurs.... Martin.
Gaillard.
[illegible]

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ORLÉANSVILLE.

MM.

Président..... Viet.

Juges..... Miel
Cassaigneau (*instr.*)
Grailler.
Hyver.

Assess. musul.. Si-Lakhar ben-Boubeker.

Pr. de la Rép. Guilhou.

Substitut ..... De Lalard de Pierrefeu

Greffier..... Monanier.

Interprète..... Allard.

Défenseurs... Deschamps.
Fourrier
Fruchier.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALGER.

Président..... M. Tachet (Isidore).

Juges..... MM. Blanchin, Bombonel, Desseigne, Bouyer (Alex.), Warot, Castan, Granier, Raynaud, Margerel, Rey.

Juges suppléants. MM. Rayolles, Thumerelle, Jourdan, Martel, Timé.

Greffier..... M. Soulié.

Interprète..... M. David Bacri.

JUSTICES DE PAIX.

(Ressort du tribunal d'Alger).

MM.

Alger (Nord) . . Broche, *juge*.
Berlundier, } *suppléants*
Brec, }
Lhomme, *greffier*.
Bacri, *interprète*.

Alger (Sud)..... Bourges, *juge*.
Bordet, } *suppléants*.
Franck, }
Chautrénaux, *greffier*.

Arba (l')..... Morel et, *juge*.
Chouzy, *supp. rétribué*.
Peyront, } *suppléants*.
Lallemant, }
Santandréa, *greffier*.
Longobardi, *interprète*.

Aumale..... Dupuy, *juge*.
Cailly, *supp. rétr*.
Chaulan, } *suppléants*.
N.... }
Anrigal, *greffier*.
Gravanon, *interprète*

Boufarik..... Maillard, *juge*.
Claire, *greffier*.
Wohrer, *interprète*.

Boufarik..... Garot, *juge*
David, *supp. rétr*.
Nèple, } *suppléants*.
Georges, }
Goutier, *greffier*.
Durand, *interprète*.

Bou-Sadda..... Huot de Nouvier, *juge*
Roux, *suppléant*.

	MM
Bou Saâda	Pourtaul orde, *greffier.*
Colea	[illegible] *suppléants* [illegible] *greffier, reçu*
Ménerville	[illegible] *juge.* Lestourgie, Hommas, *suppléants.* Gourfeit, *greffier.* Barle, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Tizi-Ouzou.)

	MM.
Tizi-Ouzou	[illegible] Barbey, Bernard, *suppléants.* Encausse, *greffier.* Ahmed ben Mohamed, *interp.*
Bordj Menaïel	[illegible] Cayar, *suppl. de juge* [illegible] *suppléants* [illegible] *greffier* Ali ben Ahmed, *interprète*
Dellys	Raffin, *juge.* Cayrol, Lefèvre, *suppléants.* [illegible], *greffier.* Si Said ben Hassen, *interprète.*
Drâ-el-Mizan	Cusan *juge.* [illegible] *suppléants* Peter, *greffier.* Sadi-Lemine Hadj, *interprète*
Fort-National	Ebert, *juge.* Gorrau, *suppléant* Callet, Herbelot, *suppléants.* Amoun, *greffier* Mohamed ben El Hadj-Moussa, *interprète.*
Azeffoun	Coulomb, *juge.* [illegible] *suppléants* Delaroux, *greffier* [illegible] Poix, *huissier.*
Haut Sebaou	[illegible] *juge* [illegible] *suppléant* Fessard, *suppléant* Lamouroux, *greffier* Léoni, *interprète.* [illegible]
Djurdjura	[illegible] *juge* [illegible] *suppléants* [illegible] Pual, *huissier*

(Ressort du tribunal de Blida.)

	MM
Blida (Comprend les communes de Blida et de Mouzaïaville.)	Lespès, *juge.* Jacquel, [illegible] *suppléants.* Petit, *greffier.* Gozlan, *interprète.*
Boghari	Joudiou, *juge.* Francastel, Morel, *suppléants* Chaumard, *greffier* Sidoun, *interp*
Cherchell	Bourneau, *juge.* Cord, Lafitte, *suppléants.* Roll, *greffier* Depech, *interprète.*
Djelfa	Nicaud *juge* [illegible] *suppléants* [illegible] Rosier, *greffier.* Daniélos, *interprète*
Laghouat	Vermeil, *juge.* Ruaty, [illegible] *suppléants* [illegible] *greffier* [illegible] *interprète* [illegible], *juge.*
Marengo	[illegible] Luyse de Saulnay, *suppléants* Pastole, *greffier* Nippert, *interprète.*
Médéa (Comprend les communes de Médéa, et le territoire des Hassenaoua)	Pietri, *juge.* Jamin, *suppléant.* [illegible] Calmet, *suppléants.* [illegible] *greffier* Colin-Sonal, *interprète.* Escalanus, *juge.*
Miliana (Comprend les communes de Miliana, de Vesoul-Benian et de Duperré)	Combes, *suppléant* Chazerand, Charbonnel, *suppléants* Soussy, *greffier* Grosset Grange, *interprète* Sans, *juge.* [illegible] *suppléants* [illegible] Roch, *greffier* [illegible]

(Ressort du tribunal d'Orléansville.)

Orléansville	Ginet, *juge.* [illegible] *suppléant* [illegible] *greffier* [illegible] *interprète* [illegible] *juge.*
Ténès	Lemoine, *suppléant* [illegible], *greffier* Brudo, *interprète*
Duperré	Guichard, *juge.* [illegible] *suppléant* Martel, *greffier* Torre, *interprète*
Teniet el-Haad	Massam, *juge.* Allaut [illegible], [illegible] *suppléants.* Molot, *greffier.* Ben-Said, *interprète*

		MM
Interprètes-traducteurs assermentés.	Alger	Durand, *arabe, hébreu.* Mme Marzocki, *arabe.* Fruyol, *espagnol.* Summaripa, *arabe.* Nicolas, *italien.* De Hoben, *allemand, italien, anglais.* Amar, *arabe, hébreu.*
	Blida	Gozlan.

JUSTICE MUSULMANE

La province d'Alger, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 46 circonscriptions (territoire civil, 15, territoire militaire, 31), à chacune desquelles est préposé un khadi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadis sont, suivant la nature des affaires et leur importance, portés soit devant la cour d'appel, soit devant les tribunaux du ressort (celui d'Alger excepté)

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS

(Ressort du tribunal d'Alger.)

		MM		MM
Notaires...	Alger	Favereau. Delaroly Martin (F. J.). [illegible] Franck [illegible] [illegible]	Alger Douera [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]	Dubar. [illegible] [illegible] [illegible] Wasmer Sartor [illegible]

Commissaires-priseurs. — MM. Bru, Bassette (A. E.), Dirat, Teyssonnière, *à Alger.*

		MM		MM
Huissiers.	Alger.....	Lo seleur [illegible] [illegible] [illegible] Abou. Miss. Hugon. Guerting. Clar. Leyris Garrigon	Aumale..... Coléa..... [illegible] L'Arba Bou-Saad Boufarik Boufra. ...	Morchan. Ouanille. Vaschalde. [illegible] Paquereau. [illegible] [illegible] [illegible] Lambert.

(Ressort du tribunal de Blida.)

		MM		MM
Notaires.....	Blida.....	[illegible] Delahaye. Bérard.	[illegible] Miliana.....	Grandjean Graverie. Chazerand. Trouche.
	Cherchell. ...	Cord		

Commissaire-priseur. — M. Fournier, *à Blida.*

		MM.		MM.
Huissiers.	Blida.....	Beugron Laget. Oudot. Ollion.	[illegible] Djelfa..... Médéa	Masson Balagnyrie. Philippe. Vilain
	Boghar .	Lafarge.	Cherchell....	Grosset-Grange.
	Marengo .	Kœnig.	Laghouat....	Cassis
	Miliana . .	Hugon.	Berrouaghia...	Alfonsi

(Ressort du tribunal de Tizi-Ouzou.)

Notaires..... Tizi-Ouzou..... M. Gallereux. | Dellys. ... M. Colonna d'Ornano.

Commissaire-priseur. — M. N

		MM.		MM
Huissiers.	Tizi-Ouzou.	Boissière.	Dellys.....	Menvielle.
	Dra-el Mizan.	Dousmoni.	Fort-National..	Gaucher.
	Bordj-Menaiel.	Sastre.		

(Ressort du tribunal d'Orléansville.)

Notaires	Orléansville...	M. Mathis.	Ténez.....	M. Lemoine

		MM.		MM.
Huissiers	Orléansville...	Lelouch.	Duperré.....	Mongin.
		Ract.	Teniet-el-Haad	Prudhomme.
	Ténez.....	Travail.		

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE D'ALGER

M. BALAVOINE ✻, *directeur.*
M. Betsellère, *inspecteur.*
M. Lamblin, *idem*
M. Nuadin, *sous-inspecteur.*

RECETTES DE POSTE ET DE TÉLÉGRAPHE.

MM. Astima, *receveur principal*, à Alger.
Benscha, *receveur*, à Alger, place du Gouvernement.
N..., *idem*, à Alger-Mustapha
Albertini, *idem* à Affreville.
Charpy, *idem*, à Alma.
Angelin, *idem*, à Arba.
Thibaudat, *idem*, à Aumale.
Castex, *idem.*, à Blida.
Cazeaux ✻, *idem*, à Boghar
Fabre, *idem*, à Boghari.
Lejemble, *idem* à Bordj-Bouira.
Donzey, *idem*, à Bordj-Menaïel.
Faure, *idem*, à Boufarik.
Maurin, *idem*, à Bousaada.
Toussaint, *idem* à Cherchell.
Gras, *idem*, à Coléa.
Comat, *idem*, à Dellys.
Semat, *idem* à Djelfa.
MM. Cardusi, *receveur*, à Douera.
Guès, *idem*, à Dra-el-Mizan.
Attard, *idem*, à Duperré
Servière *idem*, à El-Afroun
Etchepare, *idem*, au Fort National
Huc, *idem*, à Laghouat
Guerne ✻, *idem*, à la Maison-Carrée.
Radenez, *idem*, à Marengo
Lefèvre Dubna, *idem*, à Médéa
Dutour, *idem*, à Ménerville.
Goudrias, *idem*, à Miliana
Maisondieu-Laforge, *idem*, à Mouzaïaville.
Beurville, *idem* à Orléansville
Servas, *idem*, à [illegible]
Hermitte, *idem* à Teniet.
Demorgny, *idem*, à Teniet el Haad.
Clerc, *idem*, à Tizi-Ouzou.

DISTRIBUTION DE POSTE ET DE TÉLÉGRAPHE.

MMmes N..., *distributrice*, à Bou-Medfa.
Michel, *idem*, à Chéragas.
Veuve Daly, *idem*, à Daly Ibrahim.
Youssouf, *idem*, à Fondouk.
MMmes Veuve Tharaud, *distrib*, à Montenotte.
Lachapelle, *idem*, à Ouled-el-Alleug.
Veuve Rathelot, *idem*, à Rouiba.
Veuve Jacob, *idem*, à Sidi-Moussa.

BUREAUX MUNICIPAUX TÉLÉGRAPHIQUES.

Ain-Taya. — Birkadem — Blad-Guitoun. — Chebli. — Chelalla. — Chiffa (La). — Draria. — Guyotville. — Hussein-Dey — Rassauta (La). — Reghaia (La). — Saint-Eugène. — Semmar. — Vesoul-Benian

BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE (MUSTAPHA-PALAIS)

M. Pirodon, *commis principal, chargé du bureau*

FACTEURS-BOITIERS (POSTE ET TÉLÉGRAPHE).

Ain-Bessem — Ameur-el-Ain. — Beni-Mansour — Berrouaghia. — Bir-Rabalou — Bourkika. — Charon — Gouraya. — Haussonviders — Oued-Fodda — Saint-Cyprien-des-Attafs — Staouéli — Tablat.

FACTEURS-BOITIERS (POSTE).

Attafs (les). — Attatba. — Béni-Méred. — Ben Aroun. — Birkadem. — Birtouta. — Chiffa (la). — Guyotville. — Haussonviders. — Hussein Dey. — Kouba. — Maakoul. — Montebello. — Pontéba. — Rebeval.

ENTREPÔTS DE [illegible]

Adélia. — Aomar. — Dra-ben-Kedda. — Hussen-ben-Ali. — Lavarande. — Ouled-Rouina. — Thiers. — Trembles (les). — Warnier. — Zurich

INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Voir le personnel de l'Académie aux *Services généraux*, page 1090.)

INSPECTION ACADÉMIQUE.

M. Frin, *inspecteur*
M. Malleville, *commis d'inspection.*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

École de droit

M. Estoublon..... *Directeur.*

Professeurs. MM.

Martel..... *Droit romain.*
Dain..... } *Code civil.*
Flandin..... }
Roux..... *Procédure civile.*
Fau ✻..... *Droit criminel.*
Rouard de Card..... } *Droit administratif et constitutionnel.*
Estoublon..... *Droit commercial.*
Zeys..... *Coutumes indigènes.*
Estoublon..... *Économie politique.*
Jacquey..... *Droit romain.*
Tilloy..... *Droit administratif.*
Charpentier..... *Législation algérienne*

École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger.

M. Texier ✻..... *Directeur.*

Professeurs. MM.

Trolard..... *Anatomie et physiol.*
Spillmann ✻..... *Pathologie externe.*
Gros..... *Clinique interne.*
Texier ✻..... *Pathologie interne.*
Bruch ✻..... *Clinique externe.*
Trollier ✻..... } *Accouch., malad. des femmes et des enfants.*
Battandier..... *Pharmacie*
Bourlier..... *Thérapeutique.*
Rey..... *Physiologie.*
Duval..... *Chimie et toxicologie.*
Trabut..... *Histoire naturelle.*
Georges..... *Hygiène.*
Carssanel..... *Anatomie et physiol.*
Stephann..... *Accouchements.*
Guillemin..... *Physique*
Sezary..... *Pathologie et clinique internes*
Derrizel..... *Pharm. et matières médicales*
Duval..... *Travaux chimiques.*
Merz..... *Préparateur*
Astier..... *Prépar. de chimie*

École des sciences.

M. Pomel..... *Directeur.*

Professeurs. MM.

Thévenet..... *Mathématiques.*
Bo...e..... *Mécanique.*
Gar...e..... *Physique.*
B...ers..... *Chimie.*
V...ier..... *Zoologie*
Po...e..... *Minéralogie.*
Te...e..... *Agriculture*
De...ge..... *Minéralogie exploitation des mines).*
Godfrin..... *Botanique.*
Légerot..... *Physiologie.*

École de lettres

M. Masqueray..... *Directeur*

Professeurs. MM.

Masqueray..... *Histoire et antiquité.*
Antoine..... *Littérature ancienne.*
Alaux..... *Philosophie.*
N..... *Langue et litt. franç.*
Morel Fatio..... *Langue et litt. étrang.*
Houdas..... *Arabe.*
Cat..... *Géographie*
De la Blanchère..... *Géogr de l'Algérie*
Basset..... *Littérature arabe.*
S. El Hachemi ✻..... *Arabe*
Bel Kassem..... *Arabe*
Amiot..... *Langue syriaque.*

Comptabilité et bibliothèque

M. Brunet, *secrétaire agent comptable*
M. Grandmottet, *bibliothécaire*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée d'Alger. MM

Sornein..... *Proviseur*
Soulages..... *Censeur.*
Duc...p..... *Aumônier catholique.*
Rochebrave..... *Pasteur protestant*
Ruffet et Tandy..... *Rabbins*
Mammoud-ben Cheik Ali..... } *Iman*
Costelloni..... *Économe*
Béraud, Delecheneau *Commis d'économat.*

Professeurs. MM.

Brunet..... *Mathémat. spéciales.*
Vollot..... } *Mathématiques élémentaires*
Ollivier, ch...
Michel.
Verdin } *Sciences physiques, chim. et naturelles,*
Chairy.....
Allinud..... *Philosophie.*
Walh..... } *Histoire.*
Leroy..... }
Waille..... *Rhétorique*
Boisard..... *Seconde.*
Heubert..... *Troisième.*
Juvanon et Tintant.. *Quatrième.*
Serpaggi, de Galand. *Cinquième.*
Bergounhau Touchet *Sixième.*
Carcopino..... *Septième*
Foata et Séverac.. *Huitième*
Moulin, Raynal, Greffier, Blanc, Perdrejon, Gauthier, Eugène } *Maîtres primaires.*
Galand..... *Anglais*
Jaume et Laborie... *Arabe*
Küster..... *Allemand.*
Falconis et Armand. *Dessin d'imitation.*
Godard..... *Dessin graphique.*
Bedour..... *Gymnastique.*
Martin et Feuillade. *Physique*
Bezineau et Caresche *Mathématiques*
David..... *Lettres et histoire.*
Vico..... *Histoire, géographie.*
Ass...t..... *Maître répétiteur*
Collardot..... *Médecin au Lycée*

École normale d'Alger (garçons). MM.

Cadoret..... *Directeur*
Fost, Rème, Girard Cas...ran, Bourget } *Maîtres adjoints.*
...re, chanoine *Aumônier*
Abd-el-Kader-ben-el-Chaad..... } *Iman*
Bel-Kassem..... *Professeur d'arabe.*
Roy..... } *Maître de chant et d'orgue.*

Godard et Armand . . *Maîtres de dessin.*
Darru . . . . . *Prof. d'agriculture*
Badour . . . . . *Prof. de gymnastiq*
Wailly, Wahl, Chary *Professeurs externes*
Dr Bruch . . . . . *Médecin, hygiène*

École normale de Mustapha (hommes)

MM [illegible]
Sage . . . . . [illegible]
Sacrégant
Dolivet
du Pe[illegible]
Massie . . . . . *Maîtres-adjoints*
La Chapelle . . . . .
Sage (Clémence) . . *Maîtresse de musique*

Collège communal de Mustapha. MM

Ier . . . . . *Principal*
Ier et Dumas . . . . . *Enseign. spéc. prim*
[illegible] *Idem prim*

Collège communal de Blida. MM.

Guelpa . . . . . *Principal*
Cagnol, [illegible] *Professeurs*
court, Marchand,
Planès, Klinger Mar-
gueran Bourget,
Sage, Deschane,
Heinzmann, Culi

Collège de Médéa MM.

[illegible] . . . . . *Principal*
C[illegible] Jacquème, *Enseign. class. spéc*
Le[illegible]champ
ral, Dutournon
Gouda, Castell, Bo *Enseign. primaire*
na, Roget.
Mohamed ben Kaddour . *Arabe*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Serre, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Alger.
M. Régnato, *idem*, à Blida

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUSULMAN

Medreça d'Alger MM

Hassen-ben-Brimât ✠, *directeur*
El Kazidr', *professeur de droit musulman.*
Depeille, *professeur de français*
Hel Hammiah, *professeur de grammaire arabe*
Vallet, *professeur d'arithmétique*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE INDIGÈNE

École arabe-française d'Alger. M. Depeille, *directeur*
MM Brahim-ben Farah, *maître adjoint*
Ahmed-ben Mohammed-ben-Kouïdi, *maître adjoint indigène.*

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

M. C. Labbé, *directeur*

Chargés de cours MM Dubois, *peinture.*
Fr[illegible]donis, *sculpture*
Marquette, *architecture*
Brunet, *mathématiques*
Armand, Rousseau, *dessin élémentaire*
Godard, *travaux graphiques*
Fr[illegible]con s, *anatomie*

FINANCES

(Voir, page 1065, le personnel de l'inspection générale des finances.)

Trésorerie . . . . .

MM
N. . . , *trésorier-payeur*, chef du service à Alger.
Pilas, *payeur particulier de 2e classe*, chef de comptabilité à Alger
Rebeillé, *payeur adjoint de 1re classe* à Alger.
Hagenstoen, *idem* à Alger.
Lucaud, *idem*, à Alger
Bernard [illegible] à Alger
[illegible], *idem*, à Alger.
[illegible], *idem*, à Alger.
[illegible], *idem*, à Alger.
[illegible] Tourret, *idem* à Alger.
Sanmartin, *payeur adjoint de 2e classe*, à Alger
Alizart, *idem*, à Alger

Lagnel, *payeur adjoint de 2e cl.*, à Alger.
Millet, *idem* à Alger
Rançon, *payeur adj. de 3e cl.*, à Alger
Guillaumot, *idem* à Alger.
Legendre, *idem*, à Alger
Blanc, *payeur particulier de 2e classe*, à Blida.
Cardaire, *idem de 3e cl.* à Médéa.
N[illegible], *de 2e classe*, à Milianah.
Marthory, *payeur de 3e classe*, à [illegible] Orléansville
Arcos, *idem* à Aumale
Bourgarel, *payeur particulier de 3e cl.*, à Orléansville

MM.

Contributions directes

Colombero ✻, *directeur*, chef du service, à Alger
Pierre, *contrôleur*, à Alger.
[illegible], *inspecteur*. [illegible], *idem*, à Alger
Dubarge, *contrôleur principal, ff*ons *d'inspecteur*. Augonard, *idem*, à Alger.
Cordier, *idem*, à Alger
Du Moulin de Labarthete, *idem*, à Blida
Bernard, *contrôleur*, 1er *commis*.
Dasse, *contrôleur*, à Alger
Jouvenot, *idem*, à Miliana
Perriaud ✻, *directeur de 3e classe*, chef du service, à Alger
[illegible]ch, *inspecteur de 2e classe*

Enregistrement et Domaines.

[illegible], Carel, Laynaud, *sous-inspect de 1re cl.*
[illegible], Dejeanne, *sous-inspecteurs de 2e classe*
[illegible]
[illegible]mato, Huinbert, Dubourdieu, *idem de 2e classe*
Boubière ✻, *conservateur des hypothèques*, à Alger
Nicole, *idem*, à Blida
Chauvot, *receveur conservateur*, à Tizi-Ouzou

Contributions diverses et Garantie

Letellier Dufresne, *directeur*, chef du service, à Alger.
Isnard, *receveur*, à Miliana (banlieue
De Blois, *idem*, à Cherchell.
Cretellus, *inspecteur de 1re cl. des contributions diverses.*
Callin, *idem*
Gaillon, *idem* à Ténès ville
Basquerra, *id.*, à Ténes banlieue).
Pouravjon, *idem.*
Meynier, *idem*, à Orléansville
Bellic, *contrôleur*, 1er *commis de la direction.*
Funga, *id.*, à [illegible]
[illegible]
Carlier, chef de comptabilité.
Orte, *idem*, à Aïn-Bessem
Bouhôte, *contrôleur de garantie de 1re classe* à Alger.
Albert, *idem* à Aumale
Aguilard, *idem*, à Laghouat
Tarry, *commis principal, ff*ons *de contrôleur*, à Alger.
Laporte, *idem*, à Boghar
Buteau, *idem* à Boghar
[illegible], *contrôleur*, à Alger (banlieue).
Hugues, *idem*, à Berrouaghia
Rochot, *idem*, à Tizi-Ouzou
[illegible], *contrôleur entreposeur*, à Alger (
Clautrier, *id.*, à Teniet-el Haâd
Boyer *idem*, à Maison Carrée
[illegible] *particulier de la banlieue sud* Alger (banlieue).
Lacoste, *idem*, à Dra-El Mizan
Lamotte, *idem* à Djelfa
[illegible]ard, *idem, banlieue nord*, à Alger banlieue).
Sichet, *idem*, à Ménerville
Ripert, *idem* à Bordj-Menaiel.
Guérin *contrôleur de 1re classe*, à Miliana.
Durreu, *idem*, à Fort National.
Padovani, *idem*, à Boufarik.
Hoffmann, *contrôleur de 2e cl.*, à Tizi-Ouzou.
Boyer, *idem* à L'Arba
[illegible]epeyre, *ff*ons *de contr.*, à Djelfa
Letellier d'Aufresne, *idem*, à Bouira
[illegible]rd, *ff*ons *de contr.* à Alger.
Costa, *idem*, à Duperré
[illegible]eur, à L'Arba.
Wals, *idem*, à Marengo.
Müller, *idem*, à Boufarik.
Versini, *idem*, à Palestro
[illegible]ion, *idem*, à Blida.
Bourgarel, *idem*, à Coléa
[illegible] *idem*, à Médéa.
Botta, *idem*, à Tablat
[illegible]pert, *idem*, à Miliana (ville).
Depuygayon, *idem*, à Bouira.
[illegible]côte, *inspecteur divisionnaire*, à Alger (Saint Eugène).

Douanes (V. aux *Services généraux*)

[illegible]niani (E.), *sous-inspecteur sédentaire*, à Alger
Ristoy, *receveur principal*, à Alger.
[illegible]y, *contrôleur*, à Alger (Saint Eugène
Guy, *contrôleur*, à Alger (Saint Eugène
Teissère, *idem* à Alger Frais-Vallon
Dugarain, *idem*, à Alger
Fix ✻, *receveur*, à Ténes
Schmitter, *idem* à Cherchell
Prat, *idem* à Delys
Soucanne, *capitaine*, à Alger

Douanes Service actif

[illegible]ot [illegible] Alger
Petit, *idem* à Cherchell
Lamarque, *idem*, au Fort-de-l'Eau
[illegible] *idem* à La Pointe-Pescade.

Serv. des tabacs (V. aux *Services généraux.*)

Kocher, *directeur de la culture et des magasins (chef du service des Tabacs en Algérie*, à Alger
Charpentier, *entreposeur*, à Hussein-Dey.
Rupied, *sous-inspecteur*, à Alger
Fernand, *contrôleur de magasin*, à Hussein-Dey
Jacques, *contrôleur de culture*, à Alger.
Gondoff, *idem*, à Alger

Serv. des tabacs (V aux Services g[illegible]
Lesur, *entreposeur*, à Blida.
Pierrot, *contrôleur de magasin entrepositaire*, à Blida.
Thivet, *contrôleur de culture*, à Blida.
Camau, *commis principal*, à Alger.
Barmann, *commis de culture*, à Alger.
Borie, *commis de magasin*, à Hussein-Dey.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Société d'agriculture.
MM.
De Bonand, *président*; Rivière et Mangin ✻, *vice-présidents*; Darru, *secrétaire*, Lépinay, *secrétaire adjoint*, Desvallons (O✻), *trésorier*.
Commission de rédaction. MM.
Blasselle O✻, Pons, Bordet.

Commission de comptabilité. — Bertrand, Maillard, Van Maseyk ✻.

Chambre de commerce. — Henri fils ✻, *président*; Girard, *secrétaire-trésorier*; Lyon, *secrétaire adjoint*.

Courtiers maritimes.
A Alger, Sorazin, *syndic*; Bergerot, *trésorier*, Cherfils, *courtier*, Crispo, *idem*, Joseph Lyon, *idem*. — *à Ténès*, Vauquelin. — *à Dellys*, Olivier.

Poids et mesures. — Huard, *vérificateur en chef*, à Alger.

Ports de commerce.
Thumin, *capitaine de port*, à Alger.
Julien, *maître de port*, à Alger.
Leroy, *maître de port*, à Cherchell.
Morazzani, *idem*, à Ténès.
Guillerou, *idem*, à Dellys.

Service sanitaire. — Maurin, *directeur de la circonscription sanitaire d'Alger*; Philippe, *capitaine du Lazaret d'Alger*.

Banque de l'Algérie. — Chevalier (O✻), *directeur*; M. Logendre, *sous-directeur*.

Crédit foncier et agricole d'Algérie. — M. Wittersheim ✻, *directeur général*, à Alger.

Compagnie algérienne.
Sas, *directeur des exploitations*, à Constantine.
Hauttement, *directeur du Comptoir d'Alger*.

Crédit Lyonnais. — M. Louis Ardain, *directeur de l'Agence d'Alger*.

Conservation des forêts en Algérie.
Mangin ✻, *conservateur*, à Alger.
Wuilding, *sous-inspecteur*, à Alger.
Tisserand, *garde général sédentaire* à Alger.

Forêts.
Inspection d'Alger
Beaumont, *inspecteur, chef de service*, à Alger.
Germain, *garde général adjoint sédentaire*, à Alger.
Fontaine, *sous-inspecteur*, à Blida.
Petit, *garde général*, à Dellys.
Reynard, *sous-inspecteur*, à Médéa.
Bassac, *garde général adjoint*, à Boghar.
Rouger, *garde général*, à Aumale.
Koch, à Tablat.
Inspection de Miliana.
Clitander ✻, *inspecteur chef de service*, à Miliana.
Lambertoz, *garde général adjoint*, à Miliana.
Dupremont, *sous-inspecteur*, à Orléansville.
[illegible], *idem*, à Marengo.
Bénard, *garde général adjoint*, à [illegible].
N..., *garde général adjoint*, à Cherchell.
Service extraordinaire
Delaporte, *inspecteur, chef de service*, à Alger.
Bonse, *idem*, à Drâa-el-Mizan.
Gélin, *garde général*, à L'Arba.
Lasvignes, *idem*, à Azeffoun.

TRAVAUX PUBLICS.

MM.

Neveu-Derotrie ✻, *ingénieur en chef de 1re classe*, à Alger.

Ponts et chaussées.
Service d'entretien des dessèchements et irrigations des routes nationales, les ponts et phares compris dans le département. Service du contrôle, de la construction et de l'exploitation du chemin de fer de l'Est algérien.
M. Trèves, *conducteur principal, ffons d'ing. ordin.* (1er *arrond.*), à Alger
M Margerid ✻, *ingén. ordin. de 1re classe* (2e *arrond.*), à Alger.
M Haurie, *sous-ingénieur* (3e *arrondissement*), à Alger.

Mines. Pouyanne ✻, *ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique*, Alger-Oran, à Alger.

Service topographique. Murat, *géomètre en chef de 1re classe*, à Alger.

Service des levés généraux. Pestel, *géomètre en chef*, à Alger

Contrôle des chemins de fer. Neveu-Derotrie ✻, *ing en chef de 1re cl. des ponts et chauss.*, à Alger
Pouyanne ✻, *ingénieur en chef des mines.*

Bâtiments civils. Rattier, ✻, *architecte du gouvernement général*, à Alger.
Samary (Paul), *ingénieur architecte des palais et hôtels du gouvernement général*, à Alger.

Service vicinal. Pilole, *agent voyer en chef de 2e classe*, à Alger.
Cassol, *inspecteur voyer*, à Alger,
Canard, *idem*, à Alger

Bâtiments départementaux. Peyzaret, *architecte.*

Service sanitaire. Dr Maurin, *directeur de la circonscription sanitaire.*
Philippe, *agent sanitaire*, à Alger
Guillerou, *maître du port et agent sanitaire*, à Dellys
Leroy, *maître du port et agent sanitaire*, à Cherchell

DIVISION MILITAIRE D'ALGER.

M. Loysel (O ✻) général de division, *commandant.*
M. Milot (O ✻), colonel, *chef d'état-major.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM.
D'Entraigues, chef de bataillon.
Duteil ✻, capitaine.

MM
Péchot ✻, capitaine.
Arnal, *architecte de 1re classe.*

Section des affaires indigènes.

Robin O✻), chef de bat. d'inf. (h. c.), *chef de la section.*
Morfin ✻, cap. de cav (hors cadre), 1er *adj.*
Laporte ✻, cap d'inf. (hors cadre), 2e *adj.*
Engel ✻, cap d'inf. (h. c.), *archiviste.*
Vallet ✻, *interprète titulaire de 2e classe.*

Bureau civil de la division.

M. Boussey, chef du bureau civil

Subdivisions. MM.

Germain (C✻), général de brigade, *commandant* à Alger
Gaday (C✻, général de brigade, *commandant* à Dellys
De la Tour d'Auvergne (O✻), général de brigade, *commandant* à Médéa.
Trachy (O✻), général de brigade, *commandant* à Orléansville
Boussenard (O✻), général de brigade, *commandant* à Aumale

Cercles et annexes

1re SUBDIVISION — ALGER

2e SUBDIVISION. — DELLYS. (*Ancienne subdivision de Fort-National.*)

3e SUBDIVISION — MÉDÉA

Bureau subdivisionnaire : M. Hartmayer ✻, cap. d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 1re classe.*

Cercle du Boghar..	M. de la Bonnil.. re de Beaumont ✻, chef de bat. d'inf. (h. cad.), *command. supér*
	M. Samary ✻, capit. d'inf. (hors cadre), *chef du bureau arabe.*
Annexe de la Chellala.	M. Reibell, lieutenant au 1.3e de ligne, *chef.*
Cercle de Djelfa..	M. B.. ✻, Capit.. Infant. (hors cadre), *command. supér*
	M. Pice ✻, cap. d'inf. (hors cadre), *chef du bureau arabe*
Cercle de Laghouat	M. Belin ✻, lieut.. colonel au 1er tirailleurs, *commandant supér*
	V. Spi.. ✻, capit. d'inf. (hors cadre), *chef du bureau arabe.*

4e SUBDIVISION. — ORLÉANSVILLE

5e SUBDIVISION. — AUMALE

Cercle d'Aumale.	Administré directement par le général commandant la subdivision
	M. Desnoyers ✻, capit. de cav. (hors cad.), *chef du bureau arabe*
Cercle de Bousadda.	N.. .., *commandant supérieur*
	Bayle, cap. d'inf. (hors cadre), *chef du bureau arabe.*

INTENDANCE MILITAIRE

M. Rousseau (C✻), intendant militaire de la division, à Alger.

MM.		MM
Allier (O✻), sous-int. de 1re cl.,	à Alger	Laporte ✻, s.-int. de 2e classe à Dellys
Bourg.ignon ✻, s. int. de 2e cl.,		Kuntz, adj. de 1re cl., à Aumale
Baillot ✻, *idem*,		Issaléne, *id.*, à Orléansville.
Bineau ✻, *idem* à Blida.		Chevass.., *id.*, à Alger
Deprez ✻, *idem*, à Médéa		Jusseron, *id.*, à Laghouat.
Pauvrehomme ✻, adj. de 1re cl., à Miliana		

Conseils de guerre. MM.

1er Conseil, à Alger.	Soulery (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement*
	Lhuiatre ✻, cap.taine en retraite, *rapporteur.*
	Lougarre ✻, *greffier*
	Sonneck ✻, *interprète militaire.*
2e Conseil, à Blida.	Brouard (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
	Vignardon ✻, capitaine de gendarmerie en retraite, *rapporteur.*
	Barbé ✻, *greffier*
	Féraud ✻, *interprète militaire*
Conseil de révision, à Alger.	Fourchault (C✻, colonel en retraite, *commiss. du Gouvernement*
	Ladarré ✻, *greffier.*

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Sénateur : M. POMEL.

Député : M. JACQUES.

PRÉFECTURE D'ORAN.

M. LAUGIER-MATHIEU, *préfet*, à Oran.
M. Garoby, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Hugonnet ✻, *vice-président*, Bassière ✻, Borelly, Passama.

Conseil général du département.

Bureau du Conseil (1881-1882). MM.

Turot ✻, *président*
Lousteau, *vice président.*
Baquet, Fouque, Vinciguerra, *secrétaires.*

Conseillers généraux. MM

Fouque (Laurent), entrepreneur, à Oran.
Kanou, ✻, propriétaire, à Oran.
Mathieu, maire [illegible]
Autun, docteur [illegible]ne, à Oran
David, propriét[illegible] Barbe-[illegible] Tlélat.
Roure, avocat [illegible] Ora
Vinciguerra docteur en méd., à St-Cloud.
Sazarin, id. à Arzew.
Bézy, publiciste, à Oran
Turot ✻, doct. en m. [illegible] à St-Denis-du-Sig
Baquet, propriétaire, à Sidi-bel Abbès
Roubière, propriétaire, à Sidi-bel Abbès
Priou, ingénieur judiciaire, à Mostaganem
Vignon ✻, propriétaire, à Mendez
Dubreuil ✻, propriétaire, à Mostaganem.
Ashier ✻, pasteur protestant, à Mostaganem
Lousteau, maire et propriétaire [illegible]
Thomassini, docteur en m[illegible] à M. Saint-Arnaud.
Jamelin, propriétaire, à Tlaret.
Gérard (Victor), propri[illegible] Tlemcen
Fauqueux, notaire, à Tl[illegible]n
Dréveton, maire et propr., à Nemours
Si-ben-Abdallah-Ould-Si el-Arbi-ben-Aouali (GO✻), *kal. du Cheurg.*
Si Ahmed-Ould-Cadi (GO✻), *bach-agha de Tlemcen*
Si-Mohammed-ben-Daoud (C✻), *agha des Douairs.*
Si-Ahmed-ben Ahmed (O✻), *agha des Ouled Riah*
Si Mohamed-ben-el-Hadj-Hassen.
Si Hamidi-ben-Aballah

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ORAN.

(Administré directement par le Préfet.)

Communes mixtes. — *Administrateurs.* MM

Aïn-Témouchent. Lapaine, *administrateur.*
St-Denis-du-Sig Testut, *comm civil.*
[illegible] Combes, *admin.*

Communes de plein exercice. — *Maires.* MM.

Aïn-el-Arba	Laurent.	Mers-el-Kebir	Piéguet.
Aïn-el-Turck	N	Misserghin	Thomam
Aïn-Témouchent	Chabaud.	Mocta-Douz	Armand.
Arzew	Vallois.	Oran	Mathieu.
Assi-Ameur	Tassilly.	Perrégaux	Laurent.
Assi-ben-Ogba	Guilbert.	Saint-Cloud	Valon.
Assi-bou-Nif	Lagier.	Saint-Denis-du-Sig	Devèze.
Bou-Sfer	Bigot.	Saint-Louis	Ancessy.
Bou-Tlélis	Bédarfi.	Sainte Barbe du Tlélat.	Compoultot.
Fleurus	Rabisse.	Sidi Chami	M[illegible]s.
Kléber	Lacombe.	Tamzourah	Sa[illegible].
La Sénia	Caillier.	Valmy	Cleverie
Lourmel	Rouzaud	Saint Leu	Bulard
Mangin	Sice		

Commissaires de police. MM.

Oran.	1er *arrondiss.*	Bong	*Saint-Denis-du-Sig*	Arnaud.
	2e *idem*	Bogros.	*Aïn Témouchent*	Cazé
	3e *idem*	Médan (B.).	*Tiaret*	Parizot
	4e *idem*	Médan (A.).		

ARRONDISSEMENT DE MOSTAGANEM

M. Lafontaine ✻, *sous-préfet*, à Mostaganem.

Communes mixtes. — Administrateurs. MM.

Ammi-Moussa. M. Pons, *administrateur*	*Inkermann.* M. Pavin-Levêque, *admin.*
Cassaigne. M. Léon, *idem.*	*Tiaret.* M. Maillot, *idem.*
Frenda. M. Ximenès, *idem.*	*Zemmora.* M. Menestrey, *idem*
Hillil. M. Delcambe, *idem.*	

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Avouâkr	Ayraud	*Mostaganem*	Vagnon.
Aïn Boudinar	Milo	*Pelissier*	Maisonnasse.
Aïn Nouissy	Moudin.	*Pont du Chélif*	A. p
Aïn-Tedeles	Mage.	*Relizane*	Sauve.
Beau-Tonaria	Mourot.	*Rivoli*	Boursat.
Bouguirat	Marcel.	*Souk-el-Mitou*	Justice
La Stidia	Peters.	*Tounin*	Dermy.
Mazagran	Durrieu		

Commissaires de police. MM.

Mostaganem Suge.	*Relizane* Bomordel.

ARRONDISSEMENT DE MASCARA.

M. Renoux (Pierre), *sous-préfet*, à Mascara.

Communes mixtes. — Administrateurs. MM.

Cacherou. Horoy, *administrateur.*	*Saida.* Guin, *administrateur.*
Mascara Bernelle, *idem.*	

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Mascara	Loustau.	*Saïda*	Erger
Palikao	Balavoine	*Tiaret*	Jaupon

Commissaire de police

M. Médan, *à Mascara.*

ARRONDISSEMENT DE SIDI BEL-ABBÈS

M. Alamichelle, *sous-préfet*, à Sidi-bel-Abbès

Communes mixtes. — Administrateurs MM.

La Mékerra. Lapras de St-Romain, *admin.*	*Bou-Kanéfis.* Godron, *administrateur*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Sidi-bel Abbès	Boulet.	*Thessala*	Caudoin
Sidi Brahim.	Arlet	*Tremoles*	Laquevre.
Sidi-Lhassen	Masse[illegible]		

Commissaire de police.

M. Cazenave (Jean), *à Sidi-bel-Abbès.*

ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

M. Monin, *sous-préfet*, à Tlemcen.

Communes mixtes. — Administrateurs MM.

Lamoricière. M. Varnier (Raoul), *administr.*	*Remchi* Maissonnier, *administrateur*
Nédromah. Grucker, *idem.*	*Sebdou* Demonque, *idem.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Tlemcen..... Tedeschi.
Nemours .... Dréveton.
Hennaya . .. . Loustallot.

Commissaires de police

M. Laroste Pierre, *à Tlemcen.*
M. Phinppi, *à Saïda.*

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. — Diocèse d'Oran.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 1068.)

Mgr ARDIN, *évêque d'Oran.*

MM.
Protouot, *vicaire général.*
Mart n, *item.*
Bétemps, *prévôt du chapitre*, chanoine
Ferron-Lagrife, *chanoine.*
Preire ✻, *chanoine titul., archiprêtre, curé à l'église cathédrale de St-Louis* (Oran).
Georgel, *secrétaire général de l'evêché*

MM
Bardel, *curé* à St-Esprit (Karguentah.)
Mage, chanoine hon , *id.* à St André d'Oran.
Guzel, chanoine hon., *id.* à Mostaganem.
Ca r ers chan hon , curé a Mascara.
Lacon be, ign , *id.* à Relizane.
Laf na, l gat. *id.* à Sidi-Be. Abbès
Brevet, chanoine hon., *id.* à Tlemcen

Le nombre des paroisses est de 78.

Culte protestant. — Consistoire provincial.

MM.
Eldin, *pasteur* à Oran, *président.*
Krieger, *id.*, à Oran.
Astier, *id.*, à Mostaganem.

MM.
Dupoix, *pasteur* à Tlemcen.
Curie, *id.*, à Mascara.

Et dix membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la Confession d'Augsbourg.

Culte israélite. - Consistoire.

MM. Bloch (Isaac), *grand rabbin.*
Kanoui (Simon) ✻, *président.*
Timsit (Moïse), *membre.*
Karoubi, *idem.*
Toboul (Abraham), *idem.*
Tabet (Abraham), *idem.*

MM. Tabet (Elie), *membre*
Lévy (Moïse), *idem*
Falk (Raphaël), *secrétaire.*
Kœnigswarter (Antoine), *membre du Consistoire central.*

Culte musulman.

Si-Aly-ben-abd-Er-Rahmann, *muphti de 1re classe* à la grande mosquée d'Oran.

Si-El-Hadj Mohammed ben-Ali-Khal fa-Tou-sif, *muphti de 2e classe* à Tlemcen.
Si-Dalio-ben-El-Badaoui, *id.*, à Mascara.
Si-Omar-ben-Bernou, *muphti de 2e classe* à Mostaganem.

JUSTICE.

(Voir aux *Services généraux*, page 1067, le personnel de la Cour.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE ET COUR D'ASSISES D'ORAN. (Deux Chambres.)

MM
Président .. Besse de la Romiguière.
Vice-présid.. Jobert.

Juges ..... Ducros.
Verner.
Barral
Barrion ins r. .
Plamajou

	MM.
Juges suppl. rétribués.	Lebègue et Robe (*charge de l'instruction*).
Assess. musul.	Si-Ali ben Abderraman. Si-El-Hadj-ben-Bokhari.
Pr. de la Rép.	Rack.
Substituts....	Bailero. Cochard.
Greffier.....	Sartin.
Commis-greff	Brahemscha. Lavigne
Interprète.	Al. Mustapha Mahieddin.
Défenseurs	[illegible] Seb Sergeon. Bloupot. Courtinat. Bariat. Davet.

TRIB. DE 1re INSTANCE DE MOSTAGANEM.

	MM
Président...	Feytit.
Juges.....	Blachier [illegible] Lous au
Assess. musul.	Hamida ben Hasse
Pr. de la Rép.	Venat
Substitut	[illegible]
Greffier	[illegible]
Commis-greff	[illegible] [illegible]
Interprète..	Prieu.
Défenseurs..	Marguerier d'Aubonne. Sartin. Santelli. [illegible]

	MM.
Secr. du parq	Costa (Achille)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TLEMCEN.

	MM
Président....	Leclerc
Juges	Desnède. Robin (*instr.*) Philippoteaux. Pécoul
Assess. musul.	Si-Ahmou-ben-Attar.
Pr. de la Rép.	De Cardonnac.
Substitut....	Villa
Greffier	[illegible]
Commis-greff.	Clary et Gagne.
Interprète...	Mohamed-ben-Mohamed.
Défenseurs..	Tedeschi Chaine [illegible]

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MASCARA.

	MM
Président ..	Couture
Juges.	Grieurd. Madaune (*instr.*) [illegible] Albert.
Assess. musul	Si-el-Hanéfi ben-Abdallah.
Pr. de la Rép	Augier.
Substitut ...	Haunet dit Honel
Greffier	Nicolas.
Interprète....	Itasse
Défenseurs...	Girard (H.). Massa [illegible].

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN.

Président... M. A. Corre.
Juges..... MM. Lallement, Fouque, Houtschel, Saintpierre, Nicolas, N.. . , N..
Suppléants.. MM. Champenois, Imbert, Monier, Daniel
Greffier. ... M. Morot.

JUSTICES DE PAIX

(Ressort du tribunal d'Oran.)

	MM.
Oran.....	Mayen, *juge.* [illegible], *suppl.* Barlat, *suppl.* Sartin, *greffier* Ben-ou-Adda, *interpr.*
Aïn Temouchent	Bono, *juge* [illegible] [illegible], *suppl.* [illegible], *greff* [illegible] *interprète*
Saint-Cloud.....	Lefebvre *juge* [illegible] De Maximy, *suppl.* Meissel, *greffier.* Lareau d'Ancerive, *interprète*

	MM
St-Denis-du Sig .	Boyer, *juge.* Mirguet, *suppl.* [illegible] Fabre, *greffier.* Mena Ali ben-Alban, *inter.*
Saint-Barbe du Tlélat.	Thiébault, *juge.* [illegible] [illegible] Sapiard, *greffier* Gerard, *interprète.*
Sidi-bel-Abbès...	Patrimonio, *juge* [illegible], *suppléant* Roubière aîné, *suppléant.* Ferry, *greffier.* Delpech, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Mostaganem.)

	MM.
Mostaganem.	De... [illegible], Boucherand, [illegible] *suppl.*
	Terral, *greffier*
	Proux, *interprète*
Arzaigue.....	[illegible] *suppléant*
	Ferry, *greffier*
	Noguier [illegible] *interprète*
Inkermann.....	Masson, *juge*
	Perez, Gr. *suppl.*
	Mattei, *greffier.*
	Aad-el-Kader-bou-Djemaah, *interprète*
Relizane.....	Perez, *juge.*
	Astruc, *suppl. rétr.*
	Sauve, Rigaud, *suppl.*
	Carriol, *greffier.*
	Sohn, *interprète.*
Zemmorah.....	Forget, *juge*
	N..., *suppl*
	Perry [illegible], *greffier*
	Grégoire, *interpr.*
Tiaret.....	Court, *juge.*
	Lavenas, Marion, *suppl.*
	De Sorbiers, *greffier.*
	Sadek, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Tlemcen.)

	MM
Tlemcen.....	Ducque, *juge.*
	Fauqueux, Massa, *suppl*
Tlemcen.....	Bresson, *greffier.*
	Mohammed ben Mohamed, *interp.*
Lamoricière.....	Rolland, *juge.*
	[illegible]let, N..., *suppl.*
	[illegible]nat, *greffier.*
	Beuchard, *interprète.*
Nemours.....	Husson, *juge*
	Boulang, Fontan. *suppl.*
	Goublot, *greffier*
	Ben-Naoum, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Mascara.)

	MM
Mascara.....	Girard de Mouricaud, *juge.*
	Bourgeois, Bancharelle. *suppl.*
	Nalet, *greffier.*
	Itasse, *interprète.*
Perrégaux.....	Astouin, *juge.*
	Roure, Laurent, *suppl.*
	Boucher, *greffier*
	Plante, *dit* Longchamps, *interp*
	Arnould,
Saïda.....	Parcheminey, *juge.*
	Faillant, Perrier, *suppléants.*
	Delahaye, *greffier.*
	Sidoun, *interprète*

JUSTICE MUSULMANE.

La province d'Oran, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 24 circonscriptions (territoire civil, 12; territoire militaire, 12; hors le Tell, 2), à chacune desquelles est préposé un kadhi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance de chaque arrondissement. — Lorsque le taux de la demande excède 1,500 fr. ou qu'il s'agit de questions d'état, les appels sont portés, pour toutes les circonscriptions de la province, devant le tribunal d'Oran.

OFFICIERS PUBLICS MINISTÉRIELS.

(Ressort du tribunal d'Oran.)

		MM.	MM.
Notaires..	Oran.. ...	Cousinard, Morégnano, Barat, Larcher, Lelarge,	Sidi-bel-Abbès .. Golinot, Fr ess. Aïn-Témouchent Maz [illegible] Saint-Cloud [illegible] ix. St Denis du Sig . Mayer [illegible] Ste Barbe du Tlélat Poulier

Commissaires-priseurs. — MM. Léon Brégeat et Mazard, *à Oran.* Rebuffat, *à Sidi-bel-Abbès.*

		MM	MM
Huissiers .	Oran	Médard, Bert, Chamard, [illegible], [illegible], Capdestang.	Sidi-bel Abbès. Gérard, Lévy. Saint-Cloud..... N... St Denis-du-Sig . Chanat Aïn-Témouchent Martinole, Chaumel. Sainte-Barbe-du-Tlélat . [illegible]eaux
	Sidi-bel-Abbès. .	Claude	

Interprètes-traducteurs assermentés. M. Illouz, pour la langue arabe
M. Perez y Perez et Sanchez (André), pour la langue espagnole
M. Vallin, pour la langue italienne.
M. Ulrich, pour la langue allemande

(Ressort du tribunal de Mostaganem.)

		MM.		MM.
Notaires.	Mostaganem...	Lefèvre. Courserant	Relizane.....	Sicard

Commissaire-priseur. — M. Balète, à *Mostaganem.*

		MM.		MM.
Huissiers.	Mostaganem...	Robaglia Plagne.	Inkermann.....	Defarge.
			Cassaigne.....	Valenchon.
	Relizane	Pilet	Zemmorah ...	Coursager
	Tiaret	Maître-Henri		

(Ressort du tribunal de Tlemcen.)

Notaires. — MM. Fauqueux et Dagel
Commissaire-priseur — M. Brunelle.

		MM.		MM.
Huissiers	Tlemcen	Mageite Delmas. Lapie	Lamoricière. Nemours. Port-Mahon	Cauleux Bertrand. Monbertrand

Interprète traducteur assermenté M. Darmon, pour les langues arabe et hébraïque

(Ressort du tribunal de Mascara.)

		MM.		MM.
Notaires	Mascara	Mattei aîné Bancarel	Saïda.....	Perrier.

		MM.		MM.
Huissiers.	Mascara	Cadoz Cordes	Perrégaux	Arnould
			Saïda	Millet.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

(Voir page 1066 aux Services généraux.)

Direction départementale d'Oran.

M. Gougé ✻, *directeur.*
M. Faure, *inspecteur.*
M. Barthelemy, *sous-inspecteur*

BUREAUX COMPOSÉS MM

Tournoux, *receveur principal*, à Oran
Fédérici, *commis principal*, à Oran.
Guintrandy, *id.*, à Oran
Odoul, *idem* à Oran
Deborter, *receveur*, à Oran Karguentah
Capelle, *id.*, à Mascara
Lacomte, *idem*, à Mostaganem.
Darbois, *commis-pr.*, à Mostaganem.
Champion, *receveur*, à Relizane.
Tournier, *id.* à Sidi-bel-Abbès
Thevenaud, *commis princ.*, à Sidi Bel Abbès
Delabarre, *receveur*, à Tiaret.
Preire, *id.*, à Tlemcen
Dutard, *commis princ.*, à Tlemcen

BUREAUX SIMPLES. MM.

Cauro, *recev.*, à Aïn-Témouchent.
Mounerat, *id.* à Ammi-Moussa
Cernon *id.* à Arzew.
Dathou, *id.*, à Daya
Luigi, *idem*, à Géryville.
Le Terrier, *id.*, à Lokermann.
Decormeille, *id.*, à Lalla-Maghnia.
Acchille, *id.*, à Mers el-Kébir.
Dupourqué, *recev.* à Msserghin
Rivas, *idem* à Nemours
Lévy, *idem*, à Perrégaux
Lartigaud *id.* à Saïda.
Batlle, *idem*, à Sebdou
Bonnier, *id.* à St-Barbe-du-Tlelat.
De Bonnier, *id.* à Saint-Cloud.
Coti, *idem*, à Saint-Denis-du-Sig.

BUREAUX DE DISTRIBUTION. MMmes

Renaud, *distributrice*, à Aïn el-Arba.
Veuve Besnard, *idem*, à Aïn Tedelès.
Langenstein, *idem*, à Bouguirat.
Dalac, *idem* à Boukadoss.
Berch-Roger, *idem*, à Bou-Tlelis.
Brottes, *idem*, à Bou-Sfer
Rolland, *idem*, à Cassaigne.
Porché, *distr butrice*, à Lamoricière.
Dubrez, *idem*, à Mercier-Lacombe.
Barreyre, *idem* à Renault.
Tassot, *idem*, à St-Aimé-de-la-Djidiouia
Vidal, *idem*, à St-Lucien
Marceron, *idem*, Zemmora

BUREAUX FACTEURS-BOÎTIERS (*postes et télégraphes*).

Beni-Saf. — Frenda. — Hammam ben-Hadjar. — Magenta.

BUREAUX FACTEURS-BOITIERS (*postes*).

Abdelkir - Ain Fékan. — Ain-Kial. — Assi-Ameur — Bosquet — Bou-Henni. — Franchetti. — Froha (Tiersville) Hennaya Hillil[?] Lamur — L'Oggaz Lourmel. — Nazereg - Nedroma Oued-El Hammam Oued Imbert — Oued Mizan Pelissier Oued-Tlata Pizard — Pont-de-l'Isser — Rio Salado Sebdou — Sidi Ali-ben-Youb - Sidi-Brahim — Sidi-Hassen - Sidia (la — Trembles (les). — Valmy.

BUREAUX-ENTREPÔTS (*postes et télégraphes*).

El-Aricha - Kralfallah. — Kreider (le). Sfissifa.

BUREAUX-ENTREPÔTS (*postes*).

Sidi-el-Hadjar Camerata. — Carnot Delacroisette - El-Ansor - Er Rahel Guerbès - Lalleres-Roses Mascara Mendez — Oued-Telagh. — Sahouria Sidi-Khaled. — Silos (les). — Sirat. — Tafaroua. — Tamzirah. — Tenira ia — Tanger (Maroc).

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Etablissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 1068.)

INSPECTION ACADÉMIQUE.

M. N...., *inspecteur.*
M. Lallement, *commis d'inspection.*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cours public d'arabe, à Oran.

M. Machuel, *professeur.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Collége communal d'Oran.

M. Lerebourg.... *Principal.*

Professeurs. MM.

Studler.....	*Physique.*
Merle.....	*Mathématiques.*
Roudil.....	*Philosophie et histoire.*
Barneaud.....	*Rhétorique et seconde.*
Bousquet.....	*Troisième et quatrième.*
Moussard.....	*Cinquième et sixième.*
Lafaye.....	*Septième et huitième.*
Tisserand, Médan, André et Médan.	*Enseignement spécial.*
Bessières, Miguaral, Monneyrat...	*Enseignement prim.*
Daniel.....	*Allemand.*
Dupont.....	*Anglais.*
Perez y Perez..	*Espagnol*
Laredo.....	*Arabe*
Sebont.....	*Hébreu*
Bernard.....	*Dessin.*
Gondouin.....	*Musique.*

Collége communal de Mostaganem.

M. Dalier.....	*Principal chargé des classes de gramm.*
Blanc.....	*Chargé des clas. de sci.*
Pianelli.....	*1re Classe de latinité.*
Henry.....	*2e Classe de latinité.*
Chabelard.....	*1re Classe primaire.*
Bouteau.....	*Idem.*
Jacques.....	*Idem.*
Henry (Hyacinthe)	*Idem.*
Amat.....	*Idem.*
Dreyfus.....	*Allemand*
Ayale.....	*Dessin.*

Collége communal de Tlemcen

M. Pintureaud... *Principal.*

Professeurs MM.

Noyraud.....	*Ensegn. sp. sciences*
Moisset.....	*Grammaire.*
Failloz.....	*Classes élémentaires*
Padovani.....	*Ensegn. spec. lettres*
Mathieu.....	*Classe préparatoire.*
Lamary.....	*Idem*
Lach.....	*Idem.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Musso, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Oran.
M. Doléac, *idem*, à Mostaganem.

Etablissements ressortissant au gouvernement général.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Écoles arabes-françaises.

Ecole d'Oran — M. Desors, *directeur*
Ecole de Mostaganem. — M. Destrees, *idem.*
Ecole de Tlemcen — M. Decreux *idem.*
Ecole de Mazouna. — M. Boque, *idem.*
Ecole de Relizane — M. Coguet *idem.*
Ecole de Nedroma. — M. Barbet, *idem*
Ecole de Geryville — M. Lassalle, *idem*
Ecole de Kabdia — M. Prevost, *idem*
Ecole de Sebdou. — M. Thiéry, *idem.*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Medresa de Tlemcen.

Ahmed-ben-Hamza, *directeur et professeur.*
Mohamed ben Nemeh, } *prof*
Hadj Mohammed ben-Lou-Tahl, }
M. Arata, *interprète militaire, professeur de français et d'arithmétique*
Doireux, *professeur de lat. et d'écr. franç.*
Mohammed ben Moussa, *professeur adjoint pour la grammaire arabe.*

1882. — Imprimé le 19 septembre.

FINANCES.

(Voir, page 1035, le personnel de l'inspection générale des finances.)

Trésoreris ...

MM
Gisbert ✻, *trésor payeur*, à Oran
D'Harcourt (Marie-Adrien), *payeur partic., chef de compt*, à Oran.
Vallon, *payeur adj de 1re classe*, à Oran.
Blanc (Louis-Sigismond), *idem*, à Oran.
Baratenart (François-Désiré), *id.*, à Oran.
Tissot ✻, *payeur particulier de 1re cl.*, à Mostaganem
Auguet, *payeur adjoint, fonc de payeur*, à Mas[illegible]
Roy (Louis-Jacques-Hippolyte), *payeur part. de 2e cl.*, à Tlemcen
Givanovich ✻, *payeur particulier de 1re cl.*, à Sidi-bel-Abbès.

Contributions directes et cadastre

Bouvier de Cachard, *directeur*, chef du service, à Oran
Charoy (Louis-Eugène), *contrôleur*, 1er *commis de direction*, à Oran.
Diot (Jules), *inspecteur*, à Oran
Vauvilliers (Pierre), *contrôleur principal*, à Oran
Arnould, *contrôleur*, à Oran
Roux, *contrôleur principal*, à Sidi-bel-Abbès.
Hassenot (Auguste), *idem*, à Mostaganem
Chevy, *idem*, à Tlemcen
Durand, *idem*, à Relizane
Bertrand (Philippe), *répartiteur*, à Tlemcen
Marchand (Eugène), *idem*, à Al[illegible]
Rimer (Jean-Baptiste), *idem*, à Tl[illegible]
Daumas (Jean-Baptiste), *idem*, à Mas[illegible]
Cabessa (Joseph), *idem*, à Mas[illegible]
Nicod (Emile), *idem*, à Mostaganem
Albouy (Paulin), *idem*, à Relizane
Degeorges (Vincent), *idem*, à St[illegible]
Rouvillois (Alphonse), *idem*, à Cassaigne
Vivier (Charles), *idem*, à Renault
Arnoud (Michel), *répartiteur adjoint* à Relizane
Daudes (Félix), *idem*, à Sainte-Barbe-du-Tlélat.
Vinson (Auguste), *idem*, à Mascara
Roig, *idem* à Oran.

Enregistrement et Domaines.

Borelly (Daniel-Joseph-Alphonse) ✻, *directeur de 1re classe*, à Oran
Delphin (Alphonse-Joseph-Eugène), *inspecteur de 1re classe*, à Oran.
Goudareau (Auguste-Germain), *inspecteur de 1re cl.*, à Sidi-bel-Abbès.
[illegible] (Hippolyte), *inspecteur de 1re classe*, à Oran
Mangin (Félix), *s.-inspecteur de 2e classe*, à Tlemcen
Laforgue (Antoine-Joseph-Gaudens-Auguste), *idem*, à Oran (*Direction*)
Dor (Vital), *sous-inspecteur*, à Oran
Gailland (Marie-François), *idem*, à Oran
Gantelet de Beaufort (Flavien), *receveur-rédacteur*, à Oran.
Leroy, *idem*, à Oran
Bestier, *idem*, à Oran
Seguí (Jean), *garde-magasin, contrôleur de comptabilité*, à Oran.
Marcaggi, *receveur de 4e cl.*, à Aïn-Témouchent
Sylvinac (Victor-Henri-Juste), *receveur de 3e cl.*, à Mascara. (*Dom.*)
Courtaud, *idem de 4e classe*, à Mas[illegible] (*Enregistrement*)
Carret (Joseph), *idem de 3e classe*, à Mostaganem (*Enregistrement.*)
Gareud, *idem de 4e cl.*, à Mos[illegible]
Delnon (Eug[illegible]), *conservat. des hypothèques, 3e cl.*, à Mostaganem
La Selve, *rec. de 5e cl.*, à Nemours
Meunier (Alexis-Paulin), *recev. de 2e classe*, à Oran. (*Actes civils.*)
Legeune (Amb.-Alph.-Em.), *id. de 2e classe*, à Oran. (*Actes jud.*)
Gauthier (Jean-Bapt.-Paul-Léon), *idem*, à Oran (*Domaines*)
[illegible]chon (Hippolyte), *recev. de 3e cl.* à Oran. *Actes adm. et extrajud.*
Witas (Louis-Charles-Pierre-Armand), *rec. de 4e cl.*, à Tlemcen. (*Dom.*)
Giry, *id. de 5e cl.*, à Saint-Cloud
Martin (Ferdinand-Pierre), *idem de 4e classe*, à Saint-Denis-du-Sig.
[illegible] (Victor-Jean-Baptiste), *idem de 4e classe*, à Le Muley-Ismaël
[illegible] (Jean-Baptiste), *sous-inspecteur*, à Oran
Bozzio, *id. de 4e classe* [illegible]
Bernard, [illegible] *et conserv. des hyp.*, à Tlemcen.
Poussagnon (Philippe-Auguste), *rec. de 3e cl.*, à Tlemcen (*Dr civ. actes jud. et extrajudic.*)
Passerat, *recev. de 5e cl.*, à Tiaret
Petit (Antoine-Auguste), *idem*, [illegible]
[illegible]ier, *receveur de 6e classe*, sans résidence
[illegible]rdon, *idem*, sans résidence
[illegible]rane, *idem*, sans résidence
Garthior, *idem*, sans résidence

MM

Contributions diverses et garantie des matières d'or et d'argent.

De Nogerée (Charles), *directeur*
Martinet (Raoul), *contr. 1er commis de dir., ff^ons de contr. de garantie.*
Masson (Gustave), *inspecteur.*
Fortier (Édouard), *idem.*
Kreiff, *idem.*
Brocks, *contr.* à Oran (ville
Llopet, *commis principal ff^ons de contrôleur* (circ. de la banlieue
Subercazes, *recev. particul. et entreposeur des tabacs*, à Oran.
Normet, *recev.* d'Oran (banlieue est).
Peuvrel, *recev.* d'Oran (banlieue ouest).
Bacquès, *rec.*, à Aïn-Témouchent
Gaillard, *idem*, à Ammi-Moussa.
De Lavaissière, *receveur*, à Arz
Rossons, *receveur*, à Ste-Barbe du Tlélat
Daber, *comm. de recette*, à Ste-Barbe du Tlélat.
Susani, *receveur*, à Saint-Denis-du-Sig
Mantoz, *receveur*, à Sidi-Bel Abbès (ville).
Mathieu, *receveur*, à Sidi Bel-Abbès (banlieue).
Lamy, *contrôleur*, à Tlemcen.
Paugaud, *receveur*, à Tlemcen.
Sabaut, *receveur*, à Lamoricière.
Arnaud, *recev.*, à Lalla-Maghrina
Roman, *contrôleur*, à Relizane.
Paton, *receveur*, à Cacherou.
Drouin, *idem*, à Remch.
Fenoun, *receveur*, à Nemours.
Kulczewski, *ff^ons de contrôleur*, à Mascara.
Bellagamba, *receveur*, à Mascara (ville).
Telmon, *rec.*, à Mascara (banlieue).
Bertrand, *receveur*, à Saïda.
Delamorte, *receveur*, à Géryville.
Faceq, *commis principal, ff^ons de contrôleur*, à Mostaganem et *ff^ons de contrôleur* [illegible]
Belanger, *receveur* à Mostaganem (ville).
Lioult, *receveur*, à Mostaganem (banlieue).
Galfard, *receveur*, à [illegible] Tédeles
Danthon, *idem*, à Relizane
Sicard, *receveur intérimaire*, à Inkermann.
Gaillard, *idem*, à Ammi-Moussa.
Salmon, *receveur* à Tiaret.
Llopet, *idem*, à Stidia.
Pat, *idem*, à Zemmora.

Douanes. . . .

Taillefer, *insp. divisionn.*, à Oran.
Lucciana, *s.-insp.*, à Oran.
Balancne, *recev. principal*, à Oran.
Achard, *contrôleur*, à Oran.
N[illegible], *idem*, à Oran
Soubiran, Quissac, Herbillon, Belgodère, Amieth, Audibert, *vérificateurs*, à Oran.
Pastorat, *receveur*, à Nemours.
Roques, *idem*, à Mers-el-Kébir.
Luco, *idem*, à Arzew
Leclerc, *idem*, à Mostaganem.
Montaut [illegible], à Port-Say[illegible]

Douanes service actif

Fabre, *capitaine*, à Nemours.
Gelormini, *idem*, à Oran.
Le Duc, *lieutenant*, à Oran.
Duval, *idem*, à Oran
De Reichenstein, *lieutenant*, à Mostaganem.
Samarca, *idem*, à Lalla-Maghrna.

AGRICULTURE ET COMMERCE MM.

Chambre de commerce. — Giraud ✻, *président*; Champenois, *vice-président*; Margeridon, *secrétaire.*

Courtiers maritimes.....

A Oran : Roux, *syndic*; Kulmann, *courtier*; Lasry, *idem*; [illegible]. — *A Mostaganem* : Payri, *idem*; — *A Arzew* : Aubry (Louis), *idem*. — *A Nemours* : Nylund, *idem*.

Ports de commerce.....

Coudray, *capitaine de port*, à Oran.
Paumont, *maître de port*, à Mers-el-Kébir
Troy, *maître de port*, à Mostaganem
Zuani, *maître de port*, à Arzew.
Brandiz, *lieutenant*, à Nemours.

Poids et mesures. — Vital, *vérificateur en chef*, à Oran.

Succursales de la Banque. — Camenisch, *directeur*, à Oran. — Camenisch, *id.*, à Tlemcen.

Crédit foncier et agricole d'Algérie. — N..., *directeur*, à Oran; Lopéo, *inspecteur de l'agence d'Oran.*

Compagnie algérienne. — George, *directeur du Comptoir d'Oran.* — Lavenal, *chef de l'agence de Bel-Abbès*

Crédit lyonnais. — Georges Doucet, *directeur de l'agence d'Oran.*

Forêts	1e *Inspection d'Oran.*	
	Demoyen, *inspecteur, chef de service* à Oran.	Gonrad, *garde général adjoint*, à Bel-Abbès.
	Voirin, *garde gén. adj.*, à Oran.	Julien, *sous-inspecteur*, à Sidi-bel Abbès.
	N. . . ., *s. inspect.*, à Mostaganem	Britsch, *garde général adj.*, à Tlemcen.
	Hannel, *garde général*, à Mascara.	Sânaux, *garde général adjoint*, à Daya.
	N. . ., *garde gén. adj.*, à Tiaret.	
	2e *Inspection de Sidi-bel-Abbès.*	
	Robinet de Cléry, *inspect., chef de service*, à Bel-Abbès	

TRAVAUX PUBLICS. MM.

Ponts et chaussées	Schellinx ✲, *ingénieur en chef de 1re classe*, à Oran.
	Genty, *ingénieur ordinaire, de 1re classe*, à Oran.
	Gautier *sous-ingénieur*, à Tlemcen.
	Juge, *conducteur de 3e classe*, à Mascara.
	Kerrien, *conducteur de 1re classe, ff*ons *d'ingénieur*, à Mostaganem.
Mines.	Bails, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Oran.
Service topographique.	Launay, *géomètre en chef de 2e classe*, à Oran.
Service des levés généraux	Pestel, *géomètre en chef de la brigade de l'Ouest*, à Alger.
Contrôle des chemins de fer.	Schellinx, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Oran.
	Genty, *ingénieur ordinaire*, à Oran
	Bails, *idem des mines*, à Oran
	Nivière, *ff*ons *d'ingénieur ord.* à Mascara.
Service vicinal.	Brunie, *agent voyer en chef*, à Oran
	Blanchot, *agent voyer inspecteur de 2e classe*, à Oran
Service sanit.	Coudray, *capitaine du port et agent ordinaire du service de la santé*, à Oran. — Troy, *maître de port, agent ordin. du service de la santé*, à Mostaganem.
	Paumont, *maître de port et agent sanitaire*, à Mers-el-Kébir. — Zuani, *lieuten. de port, agent ordinaire de la santé*, à Arzew.
	Brandizi, *lieutenant de port et agent sanitaire*, à Nemours.

DIVISION MILITAIRE D'ORAN.

M. Thomassin (O✲), général de division, *commandant.*
M. Jeanjean, (O✲), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION. MM.

Crétin, chef de bataillon	N. . ., capitaine
Boucher ✲, cap. d'inf. (hors cadre).	Jallon, *archiviste de 3e classe.*
Martin ✲, capitaine d'artillerie	

Direction des affaires indigènes MM.

Mounier (O✲), chef de bat. d'infant. (hors cadre), *directeur.*	Terriso, lieutenant à la Légion étrangère, *adjoint de 1re classe.*
Dufieux ✲, capit. (hors cadre), 1er *adj*	Colas, *interpr. tit. de 1re classe.*
Guenard ✲, capitaine (hors cadre), 2e *adj*	

Bureau central de la division.

M. Lavaud, *sous-chef, ff*ons *de chef de bureau.*

Subdivisions. MM.

Détris (C✲), général de brigade, *commandant* à Oran
Gand (O✲), général de brigade, *commandant* à Mascara.
Louis (O✲), général de brigade, *commandant* à Tlemcen

Cercles et annexes.

1re SUBDIVISION. — ORAN.

Cercle de Daya.	M. Gillet ✻, capitaine (hors cadre), *commandant supérieur.* M. Montel, capit. au 108e, *chef de bureau arabe de 2e classe.* M. Wachi, capitaine d'inf., *adjoint de 2e classe.*

2e SUBDIVISION. — MASCARA.

Cercle de Mascara.	Directement administré par le général commandant la subdivision M. Graulle ✻, capitaine (hors cadre), *chef de bureau arabe de 2e cl.* M. Lesage ✻, cap. d'inf. (h. c.), *adj. de 1re classe*
Cercle de Tiaret.	M. Donnier ✻, chef de bataillon à la légion étrangère, *comm. sup* M. Lemoine ✻, capitaine (hors cadre), *chef du bureau arabe.* M. Tournès, capitaine (hors cadre), *adjoint de 2e classe* M. Guignard, sous-lieutenant au 3e spahis, *idem.*
Cercle de Saïda.	M. Quarante ✻, lieutenant-colonel au 2e tirailleurs, *commandant.* M. Calley St-Paul ✻, capitaine (hors cadre), *chef du bureau arabe.* M. Vinot-Profontaine, s.-lieut. au 130e de ligne, *adjoint de 2e cl.*
Cercle de Géryville.	M. Fossoyeux (O✻), chef de bat. (hors cadre), *commandant sup.* M. Gaillot, capitaine (hors cadre), *chef du bureau arabe.* M. Le Vasd'Saint-Martin, lieut. au 3e de ligne, *adjoint de 1re cl.* M. Roudot, sous-lieutenant au 133e de ligne, *adjoint de 2e classe*
Annexe d'Aflou.	M. Reuillon ✻, capitaine (hors cadre), *chef de l'annexe* M. Tournade, lieut. au 142e de ligne, *adjoint de 1re classe.* M. Pansard, lieut. au 29e de ligne, *adjoint de 2e classe*

3e SUBDIVISION. — TLEMCEN.

Cercle de Tlemcen.	Directement administré par le général commandant la subdivision M. Boutan ✻, capitaine (hors cadre), *chef du bureau arabe.* M. Courtois, lieut. au 2e chasseurs d'Afrique, *adj. de 2e cl.*
Cercle de Lalla-Maghrnia.	M. Debreuille ✻, capitaine (hors cadre), *commandant.* M. Godron, lieutenant au 3e de ligne, *chef du bureau arabe.* M. De Royer de Saint-Julien, lieut. au 3e spahis, *adj. de 1re classe.* M. Schlumberger, lieutenant au 3e tirailleurs, *adj de 2e classe.* M. Coutin de Melville, sous-lieut. au 125e de ligne, *idem.*
Cercle de Sebdou.	M. Allotte de la Fuÿe ✻, chef d'esc. au 2e chass. d'Afr., *comm.* M. Gauchemez ✻, cap. adjt-c. (hors cadre), *chef de bureau de 2e cl.* M. Aubert, lieut. au 5e de ligne, *adj. de 2e classe.* M. Lechère, sous-lieut. au 82e de ligne, *adjoint de 2e classe.*

INTENDANCE MILITAIRE

M. Coulombeix (C✻), intendant militaire, à Oran.

MM.		MM.
Gauthier (O✻), sous-intendant de 1re classe Caumers, adjoint de 1re cl., Vallée, adjoint de 1re cl., Pihuit, adjoint de 2e cl. à Mostaganem.	à Oran.	Endres, adjoint de 1re classe, à Saïda. Rattié, adjoint de 1re cl., à Tlemcen Maurin, adjoint de 1re classe, à Bel-Abbès. Ruffin, adjoint de 2e classe, à Méchéria. Cazalens, adjoint de 2e classe, à Tiaret.

Conseils de guerre. MM.

1er Conseil, à Oran.	Thévenin ✻, commandant en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Audouy, cap. au 86e de ligne, *subst. du comm. du Gouvernement.* De Lestocq ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Cusin, *greffier*
2e Conseil, à Oran.	Liébert(O✻), chef de bataillon en retr., *commissaire du Gouvernement.* Ressayre ✻, cap. au 2e chass. d'Afrique, *subst. du comm. du Gouvern.* Jacquet, capitaine en retraite, *rapporteur* Vacher ✻, lieutenant à la légion étrangère, *substitut du rapporteur.* Martin, officier d'administration de 4e classe, *greffier.*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Sénateur : M. LUCET.

Députés : M. THOMSON (1re circonscription).
M. TREILLE (2e circonscription).

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE.

M. DU CHAYLARD, *préfet*, à Constantine.
M. J. Vigoureux, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Delaunay, *vice-président*, Schatz, Esménard, Salathé.

Conseil général du département.

Bureau du Conseil (1881-1882). MM.

De Cerner, *président*
Lesueur, *vice-président*
Fabre, Deyron et Abadie, *secrétaires.*

Conseillers généraux. MM.

Abadie, à Constantine
Treille, docteur en médec., à Constantine.
Joly de Brésillon, négoc., à Constantine.
Bourcerel, propriétaire, au Hamma
Bouque, propriétaire, à Constantine
Raffin, maire et propriétaire, à Batna.
Bertagna, négociant, à Aïn-Beïda.
Lesueur, à Philippeville.
Salles, pharmacien, à Philippeville.
Lavie ✲, manufacturier, à Constantine.
Lagrange ✲, ingén. civil, à Jemmapes.
Brunet, à Djidjelli
Pasquier, propriétaire, à Bône
Dubourg, propriétaire, à Bône
De Cerner, à Bugeaud.
Quantonne, à Mondovi.
Fabre (Florian), ingénieur civil, à Bône
Deyron, propriétaire, à Souk Ahras.
Duportal ✲, ingénieur, à Héliopolis.
Lagarde, propriétaire, à Sétif.
Puech, à Saint-Arnaud.
Dardillac, maire de Bordj-bou-Arreridj.
Bizeau, imprimeur à Bougie
Ahmed-ben-Sliman ✲, à Sétif, *assesseur musulman*
El-Mekki-ben Badis, à Constantine, *id.*
Lakdar ben-M'rad ✲, caïd à Guelma, *id.*
Ismaïl-ben-Messerati-Ali ✲, caïd à Barika, *id.*
Ammar-ben-Ahmed ben Henni, caïd des Ben. Tou-fout, *idem*
Si-Mohammed-Tahar ✲, caïd à Bône, *id.*

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL DE CONSTANTINE.

(Administré directement par le préfet.)

Communes mixtes. — *Administrateurs.* MM.

Aïn-Mlila Élie de la Primaudaie, *administrateur*
Batna, Luciani, *idem.*
Châteaudun De Valdan, *idem.*
El-Milia Dray, *idem*
Fedj-Mzala Feuech (Eugène), *idem.*
Ferdjioua, Lapres, *administrateur.*
Mesloula Robert, *idem*
Oued-Zenati Séguin Villevaleix, *idem.*
Oued-Soltan, De Merit as *idem*
Oum-El-Bouaghi, Mercaud, *idem*
Sedrata, Morsonnier ✲, *idem.*

Communes de plein exercice. — *Maires* MM.

Aïn-Beïda	Poulmaire.	*Lambèse*	Labarrère.
Aïn-Smara	Cazenouve.	*Mila*	Mercier
Aïn-Tinn	Suzani	*Oued-Atménia*	Imbert.
Batna	Raffin.	*Oued-Séguin*	François.
Biskra	Béchu	*Oued-Zenati*	Lejeune
Bizot	Monge.	*Ouled-Rahmoun*	Figairolles.
Condé Smendou	Albert Gis.	*Rouffach*	Schubert.
Constantine	Chevalier.	*Sidi-Mérouan*	Stéphanopoli
Guelma et Aïn	T. Mercier	*Tébessa*	Fargues.
Hamma (le)	T. Moreau.	*Zeraïa*	Régnier.
Khroub	Joffre.		

Commissaires de police MM.

Constantine { Dietz, *chef de service* / 1er *arrondiss.* Fortier / 2e *idem* De Sheau / 5e *arrondiss.* Ponticelli.

Batna Viel.
Aïn-Beïda, Angelemi.
Oued-Zenati Rouch
Biskra Martin
Khroub Delpech
Krenchela Portunes
Tébessa, Lucioni

ARRONDISSEMENT DE BÔNE.

M. Dunaigre, *sous-préfet*, à Bône.

Communes mixtes. — Administrateurs. MM.

Aïn-Mokra..... Brua, *administrateur.* | *Zerizer*..... Boulland (O✻), *admin.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Bône.....	Dubourg (Prosper).	*Herbillon*.....	Morris
Aïn Mokra.....	Passenois.	*La Calle*.....	Burton.
Barral.....	Merle	*Mondovi*.....	Sarre.
Bugeaud.....	Sénéchal.	*Nechmeya*.....	Weiss.
Duvivier.....	Maimbourg.	*Penthièvre*.....	Guyot.
Duzerville.....	Charras.	*Randon*.....	Doutté.

Police. MM.

Anglès, *chef de service*, à Bône (1er arr.). | Charles, *commiss. de police adj.*, à Bône.
Jacquin, *idem*, à Bône (2e arr.). | Sengiar, *commissaire de police*, à La Calle.

ARRONDISSEMENT DE GUELMA.

M. Vitalis, *sous-préfet*, à Guelma.

Communes mixtes — Administrateurs. MM

Guelma..... Person, *admin.* | *Séfia*..... Poulhariès, *admin.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Guelma.....	Chautard.	*Héliopolis*.....	Vallette.
Clauzel.....	Husson.	*Millesimo*.....	Dubas.
Enchir-Saïd.....	Colin.	*Petit*.....	Reibel.
Guelaat-bou-Sba.....	Amann (Mathias)	*Souk-Ahras*.....	Guasco.

Police.

Guelma. M. Migeon, *commissaire de police.* | *Souk-Ahras.* M. Pisani, *commiss. de police*

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE

M. Gagé, *sous-préfet*, à Philippeville.

Communes mixtes. — Administrateurs. MM.

Attia.....	Sergent ✻, *adm.*	*El-Arrouch*.....	Gras, *administ*
Collo.....	Benoist, *idem.*	*Jemmapes*.....	Barry, *idem.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Collo.....	Salicis.	*Jemmapes*.....	Pernay.
El Arrouch.....	Cassian	*Philippeville*.....	Vellard
El-Kantour.....	Testaniere	*Robertville*.....	Dessy (André)
Gastonville.....	Hartmann	*Saint-Charles*.....	Merle-Les-Isles.
Gastu.....	Gary.	*Stora*.....	Pozzo-di-Borgo.

Police.

Philippeville..... M. Hamont, *commissaire de police.*

ARRONDISSEMENT DE SÉTIF.

M. Faure (Jacques), *sous-préfet*, à Sétif.

Communes mixtes. — Administrateurs. MM

Bibans.....	Boutet de Monvel, *administr.*	*Eulmas (les)*.....	Du Teil, *admin.*
		Rhira.....	Suzan, *idem*
Bordj-bou-Arreridj...	Oppetit, *idem.*	*Sétif*.....	Tisseyre, *idem.*

Communes de plein exercice. — Maires. MM.

Aïn-Abessa	Falre	*Bouhira*	Galay.
Aïn-Roua	Lafuille.	*El-Ourieia*	Cros.
Aïn-Tagrout	Riga..	*Saint-Arnaud*	Mercier ✻.
Bordj-bou-Arreridj	Dardillac.	*Sétif*	Baylac.

Police

Sétif	M. Dader-Hilaire, *commiss de police*	*Bordj-bou-Arreridj*	M. Schütz, *commiss' de police.*

ARRONDISSEMENT DE BOUGIE.

M. Reynard, *sous-préfet*, à Bougie.

Communes mixtes. — Administrateurs MM

Akbou	Pechmarly, *administrateur.*	*Sidi-Aïch*	Alisse, *admin*
Fenaïa	Noguier, *idem.*	*Tahabort*	Roque, *idem.*
Guergour	Chone., *idem.*	*Taher*	Gautier, *idem.*
Oued-Marsa	D'Olivier, *idem*	*Takitount*	Dieudonné, *idem.*

Communes de plein exercice — Maires MM

Bougie	Dufour.	*Melbou*	N
Djidjelli	Batigne.	*Oued-Amizour*	Sc ernc
Duquesne	Bourreau.	*Strasbourg*	D sc ér s de Vezy

Police

Bougie	M. Pyolle, *commiss. de police*	*Djidjelli*	M Hauchard, *commiss de police.*

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. — Diocèse de Constantine.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 1068.)

Mgr COMBES, *évêque de Constantine.*

MM Parry, Verges } *vicaires généraux, agréés par le Gouvernement.*
Jauze, *secrétaire général.*

Milot, *archiprêtre, curé de N.-D.-des-Sept-Douleurs*, à Constantine.	Gaussail, *chan. hon., curé* à Philippeville
Desplats, *chan. hon., curé de Saint-Augustin*, à Bône	Salles ✻, *idem* à Guelma
	Rambert, *idem* à Sétif.

Culte protestant. — Consistoire départemental.

MM. Besançon, *past (réf.)* à Constantine, *président.*	MM. Meyer, *past. (confession d'Augsbourg)*, à Bône
Scherb, *past. (confession d'Augsbourg).*	Guion ✻, *idem (idem)* à Guelma.
Martin Dupont, *past. (réf.)* à Philippeville.	Ausset, *idem (reformée)* à Sétif
	Bernard, *id (réformée* à Aïn Arnat.

Et quatorze membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la Confession d'Augsbourg.

Culte israélite. — Consistoire départemental

MM. Kanoui (Simon) ✻, *président du consistoire départemental.*	MM. Kalfa Allouch, *membre du consistoire*
Jacques Lévy, *grand-rabbin, membre du consistoire*	Kalfa-Adda, *idem*
Stora, *rabbin communal*, à Bône	Attoli (David), *idem*
Ruben Zermati, *membre du consist.*	Jacob Sahaoun ben Amor, *idem.*
	Elie ben Simon, *idem.*

Culte musulman.

Taïeb-ben-Ouadfel, *muphti-maleki de 1re cl.*, à Constantine.
Hadj-Sliman-ben-Sardou, *muphti-hanefi de 1re classe, idem.*
El Hadj Ahmed-ben-M'rad, *imam de 1re cl.*, à Bône
Salah ben Ahmed, *imam de 1re classe*, à Philippeville.
....., *imam de 3e classe*, à Guelma.
Abderrahman-ben-Ali-Dirhem, *id.*, à Sétif.
M'Ahmed-ben-Alnouch-Zemouri, *idem*, à Bougie

JUSTICE.

(Voir aux *Services généraux*, page 1097, le personnel de la Cour.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE CONSTANTINE.

	MM
Président	Bourrouilhou.
Vice-président.	Renaud
Juges	Alessandri Régnier Arnaudet Delpech Bergé (*instr.*).
Juge suppléant.	Gusit
Jug. supp. rétr.	Roubière (*chargé de l'inst.*)
Pr. de la Rép	D'Andrée de Renoard.
Substituts	Favre Comte de Lasalcette
Interprète	Temime.
Assess. musul.	Si-Mahmoud ben Nyar. Si-el Mekki ben-Hommad.
Greffier	Jauffret-Berthelot.
Défenseurs	Caplestang. Gillotte ✻. Givoudan. Massador Gaillard

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BÔNE.

	MM
Président	Lafitte.
Juges	Paris Billiet (*instr.*). Gravereau. Martin.
Juge supp.	Mistler.
Pr. de la Rép.	Genty.
Substitut.	Bourdeau.
Interprète	Causse
Assess. musul.	Mohamed-ben-Sadoun
Greffier	Bouyac.
Défenseurs	Palmès Monod. Narbonne. Marchis Poggi

TRIBUNAL DE BOUGIE

	MM.
Président	Carayol.
Juges	Cardot Genty. Royère (*instr.*). Pflender

	MM
Pr. de la Rép.	Larrera de Morel.
Substitut	Vandier.
Assess. musul.	Si-Said-ben-el-Haoussin
Assess. kabyle	Ahmed-ben-Nasseur
Greffier	Chardon.
Interprète	Isnard ben-Madh.
Défenseurs	Bichard Boudet Martel.

TRIB. DE 1re INST. DE PHILIPPEVILLE

	MM.
Président	Ronnot.
Juges	De Manas Poirey Watton Coursant (*instr.*)
Pr. de la Rép.	Viala.
Substitut	Richard.
Assess. musul.	Hamou-ben Zornadji.
Greffier	Bartoli
Interprète	Pons
Défenseurs	Vellard. Passerieu Vernon Calendini

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SÉTIF

	MM.
Président	Canel.
Juges	De Senhaux Terrier Bordes (*instr.*). Soucaze.
Pr. de la Rép.	Letevez.
Substitut	Bon.
Assess. musul.	Si Sedik-ben si-Tahar.
Greffier	Tolain
Interprète	Deyonaly
Défenseurs	Parisis Duval Basselle.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONSTANTINE

Président M. Bonnefoy.
Juges MM. Simon Isaac, de Coulanges, Maurel, Jules Masson, Brenot.

Juges suppléants MM Théodore Mercier, L. Garès, Broche, Lafforêt, N....
Greffier: M. Cutoli.
Interprète: M. Lefèvre.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BÔNE

Président M Bronde
Juges MM. Bertagna, Laugier, Toche, Sens.
Juges suppléants MM Lassalle, Letellier, N. .
Greffier M. Colombani.
Interprète M. Causse

JUSTICES DE PAIX

(Ressort du tribunal de Constantine.)

	MM
Constantine	Geoffroy, *juge.* Givodan, Martin, *suppl.* Reynaud, *greffier.* Lefèvre, *interprète.*
Aïn-Béda	Granval, *juge.* Poulmaire, Villard, *suppl.* Petit-Lafitte, *greffier* Goguyer, *interprète*
Batna	Goguet, *juge* Arnaud, Auvergne, *suppl.* Fouilhoux, *greffier* Durand, *interprète*
Biskra	Sterlin, *juge.* Béchu, [illegible], *suppl.* Jammes, *greffier* Ali-ben-Omar, *interp*
Krenchela	Chartreux, *juge* Degen, *suppl* de Tronqualye, *greff.* Ahmed-ben Hafaïd, *int*
Mila	Arsonneau, *juge.* Payan, *suppl.* Moreau, *greffier.* Sarfati, *interprète*
Kroubs	Finel, *juge.* Abadie, [illegible], *suppl* Massenet, *greffier.* Laborie, *huissier.* Albertini, *interp.*
Oued-Atménia	Jumilhon, *juge* Pinaud, *suppléant* [illegible], *suppl.* [illegible], *greffier* Tahar-ben-Kassem, *interprète.*
Oued-Zenati	Camus, *juge.* Bellon, Pécoul, *suppl.* Aubanel, *greffier.* Si-Omar-ben-Ahmed-Kodja, *interprète*
Tébessa	Cad, *juge* Fargues, Delamare, *suppléants* Briffaut, *greffier* Soussi, *interprète.*

	MM.
Aïn-Mlila	Jannin, *juge.* Franques, *suppléant* Forestier, *greffier* Kodja, *interprète.*
El-Milla	Bernès, *juge.* N...., *suppl.* Pompéani, *greffier* Mohamed-ben-Mohamed-ben-el-Hadj-Moussa, *interprète*

(Ressort du tribunal de Bône.)

	MM.
Bône	Audebert, *juge.* Narbonne, Montès *suppl.* Virgitti, *greffier* [illegible], *interprète.*
Guelma	Barbe, *juge.* Monié, *suppl. ré.* N...., Chantarl, *suppl* Mazel, *greffier.* Bonnan, *interprète.*
La Calle	Lemaître, *juge.* Cauro, Gruyer, *suppl.* Tournaire, *greffier* Mohammed ben-Mohammed-Touba-el-Kourarchi, *interpr*
Mondovi	Clément, *juge.* Zoudier, Garrot, *suppl.* Guinet, *greffier.* Bonnard, *interprète*
Aïn Mokra	Bela Bigne de Villeneuve, *jug* Bongrain, Pass bois *suppl.* Fontanille, *greffier.* Marmier, *interprète.*
Souk-Ahras	Gay, *juge.* Deyron, Vidal, *suppl.* Hebrard, *greffier* Lorenzi, *interprète*

(Ressort du tribunal de Bougie.)

	MM.
Bougie	Hastron, *juge.* Richard Potin *suppl.*

	MM
Bougie	Francesch..n, *greffier*. Saadi-ben-Zitouni, *interprète*.
Akbou	Pilaut, *juge*. Lecointe, *suppl.*, *rétr.* Custaud, Laurens, *suppl.* Bastenti, *greffier*. Mohamed-ben-Ali, *interprète*.
Djidjelli	Lubet, *juge*. Limouse, Batigne, *suppl.* Berte, *greffier*. Messaoud-ben-Ali, *int*
Takitount	Fosse, *juge*. Bruyer, N...., *suppl.* C..arpen..r, *greffier*. Al.-ben-Derra, *interpreta*.

(Ressort du tribunal de Philippeville.)

	MM.
Philippeville	Gitton, *juge* Passerieu, Calendini, *suppl.* Brey, *greffier*. Pons, *interprète*.
Collo	Cuapelynck, *juge*. Raynaud, Salicis, *suppl.* Boveron, *greffier*. Tracqui, *interprète*.

	MM.
El-Arrouch	Thotin, *juge* N...., Bergot, *suppl.* Tartaroli, *greffier*. Jais, *interprète*
Jemmapes	Saunier, *juge*. Rémond, *suppléant rétribué*. Meichler, Denis, *suppl.* Benazet, *greffier*. Mustapha-ben-Mohamed-El-Agha, *interp.*

(Ressort du tribunal de Sétif.)

	MM.
Sétif	Galtier, *juge*. Bernard, Verdon, *suppl.* Fournier, *greffier*. N....., *interprète*
Bordj-bou Arreridj	Orsini *juge* Dardillac, Robert, *suppl* Pourriere, *greffier*. Ahmed-ben-Omar, *int*
Saint-Arnaud	Bernard de Montessus, *jug.* Mercier, Mollon, *suppl.* Combarieu, *greffier*. Amat, *interprète*.

Interprètes-traducteurs assermentés { MM. Bourgeois et Mercier, pour la langue arabe, *à Constantine*.
Guérin-Tondeuze, *à Bône*.

JUSTICE MUSULMANE

La province de Constantine, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 69 circonscriptions (territoire civil, 16; territoire militaire, 53), à chacune desquelles est préposé un kadhi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance du ressort de la circonscription et devant la cour d'appel.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Ressort du tribunal de Constantine.)

		MM.		MM.
Notaires	Constantine	Ceccaldi. Massonié. Pradier	Constantine Batna	Martin. Beunat.

Commissaires-priseurs. — MM. Guigon, Mercier, *à Constantine*.

		MM.		MM
Huissiers	Constantine	Benoist. Fournier. Arnaud. Salmon. Courtois.	Oued-Atmenia Mila Aïn-Beïda Biskra Krenchela	Mouilleron. Baissade. Maggiore. Proal Giacomini.
	Batna	Mercier. Gillotte.	Tebessa Aïn-Mlila	Zigliara. Soulet.
	Oued-Zenati	Hocquart.	El-Milia	Fouché.

(Ressort du tribunal de Bône.)

		MM.		MM.
Notaires...	Bône.....	Ganter. Diehl. Champroux	Guelma.....	Boivin.
			Souk Ahras.	Vidal.

Commissaire-priseur. — M. Rognon, *à Bône.*

		MM		MM
Huissiers..	Bône.....	Pinaud. Veil. Querellbac. Rosenfeld. Gros..ère.	Guelma.....	Jouda-ben Simon.
			Mondovi.....	Vidal.
			Souk-Ahras.....	Rose.
			La Calle.....	Rigal.
	Guelma.....	Rigollet.		

(Ressort du tribunal de Bougie.)

Notaires. — MM. Crance, Petin, *à Bougie*; Mounier, *à Djidjelly.*

		MM.		MM.
Huissiers.	Bougie.....	Lancon. Dietmann.	Djidjelli.....	Akoun.
	Akbou	Rousseau.	Takitount.....	Gall

(Ressort du tribunal de Philippeville.)

Notaires. — MM. Schelbaum, Robe, *à Philippeville*, Meichler, *à Jemmapes*
Commissaire-priseur. — M. Huvey, *à Philippeville.*

		MM		MM
Huissiers..	Philippeville ...	Gouturon. Dreyfus. Laffont	Jemmapes	Borgnet
			El Arrouch.....	Bastanti
			Collo	Durand

(Ressort du tribunal de Sétif.)

Notaires. — MM. Bernard, Veillon, *à Sétif.*

		MM		MM
Huissiers..	Sétif.....	Bonton Roger Tramini.	Bordj-bou-Arreridj	Gal.
			Saint-Arnaud	Weil..

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction départementale de Constantine.

(Voir page 1098 aux Services généraux.)

M. Teissier de Marguerite, *directeur, chef de service.*
M. Chauve, *inspecteur*
M. Argenson, *sous-inspecteur.*
M. Rocchisani, *idem.*

Bureaux composés. MM.

Lecomte, *rac. prince*, à Constantine.	Yon, *receveur*, à Bougie.
Arsonneau, *commis prince*, à Constantine.	Colnat, *commis prince.*, à Bougie
David, *idem*, *idem*	Cavalier, *receveur* à Constantine (succur.)
Boisûn, *idem*, *idem*	Coignet-un, *idem*, à Guelma
Marchal, *receveur*, à Batna.	Gazelles, *idem*, à Philippeville
Canault, *idem*, à Bône.	Feuille, *commis princ.*, à Philippeville.
Delègue, *commis princ.*, à Bône	Galangau, *receveur*, à Sétif.

Bureaux simples. MM.

Roussel, *receveur*, à Aïn-Beïda.	Sudonave *receveur*, à Khenchela
Lacroix, *idem*, à Akbou	Chamad *idem*, à Kroubs
Chaman, *idem*, à Biskra.	Moracchini, *idem*, à Milah.
Vigoureux, *idem*, à Bordj-bou-Arréridj.	Simonin, *idem*, Mondovi
Beliot, *idem*, à La Calle.	Brunet, *idem*, à Oued-Zenati.
Radenet, *idem*, à Collo.	Vernet, *idem*, à Oued-Zenati
Amiel, *idem*, à Djidjelli	Sarde *idem*, à Souk-Ahras
Léonard, *idem*, à Duvivier.	Constan, *idem*, à Saint-Arnaud.
Goussot, *idem*, à El Arrouch.	Belanger, *idem*, à Tébessa.
Baret, *idem*, à Jemmapes	

Bureaux de distribution

M. Soubriar, *distributeur*, à Ain-Mlila.
Mme Michal, *distributrice*, à Bitche
Mme Jacques, *idem*, à Bizot.
M. Séphanopoli, *distributeur*, à Châteaudun-du-Rhummel
Mlle Laveissière, *idem*, à Ouled-Rahmoun
Béraud, *idem*, à Robertville.

Bureaux municipaux.

Ain Abessa — Aïn-Guettar. — Aïn-Mokhra. — Aïn-Sidi-Youssef. — Barral. — Bugeaud. — El-Milia. — Gastonville. — Hamma Lambèse. — M'sila. — Oued-Amizour. — Oum-Theboul. — Smendou — Stora. — Saint-Charles Takitount. — Tarf.

Bureaux de facteurs-boîtiers

Aïn-Abessa. Aïn Amara. — Aïn Arnat — Aïn-Cercouar. — Aïn-Smara. — Aïn-Tagrout Aïn-Tinn. Amouchas — Armée Française — Beni-Foudha. — Duquesne. — Duzerville. — El Guerrah. Fesdis — Hamma — Héliopolis. — Lambèse. — Medjez-Sfa. — Morris (Zer'zer Msila. Oued-Cham. — Oued-Amizour. — Oum-Theboul — Pont-Nuvre. Petit. Rouffach Sidi-Embareck Sidi Merouan. — Smendou — Sainte-Cecile Saint-Charles — Saint-Donat. — Saint-Joseph. — Tazmalt. Taher. — Takouch. — La Verdure Zeraia.

Bureaux entre, ôs

Ain Abid. — Ain Barbar. — Aïn-Regada. — Aïn-Saint-Charles. — Aïn-Touta. — Aïn-Yagout. — Bir-el-Arch. — Bordj-Sabbath. — El Milia. El-Ouricia. — Enchir-Said. — Mansourah. — Nador. — La Réunion. — Sidi-Aïch. — Sigus. — Takitount. — Ygzer-Amokran.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Etablissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 1068.)

M. Guerrier, *inspecteur d'Académie* | M. Cotte, *commis d'inspection académique.*

COLLÈGE COMMUNAL MIXTE DE CONSTANTINE.

M. Paris..... *Principal.*
M. Lambert..... *f fonct. des.-principal.*
M. Ferret..... *Econome.*

Professeurs. MM.

Charbonnières.... } *Sciences physiques*
Callot..... }
Jaufroid..... } *Mathématiques.*
Lecoq..... }
Vars..... *Philosophie.*
Maury..... *Rhétorique*
Wolters..... *Histoire.*
Mathieu..... *Seconde.*
Ville..... *Troisième*
Desmonts..... *Quatrième*
Gardon..... *Cinquième.*
Saraluci..... *Sixième.*
Caccavelli..... *Septième*
Yousouf..... } *Huitième.*
Piquet..... }
Marcellin..... *Neuvième*
Wolters..... } *Allemand*
Boëchat..... }
Anduze..... } *Anglais*
N..... }
Saraluci..... *Italien.*
Henon..... } *Arabe.*
Roques..... }
Bocchat..... }
Plissonnier *Dessin*
Stadel..... *Musique vocale.*
Fiorentin..... *Musique instrument.*
Goblentz..... *Gymnastique.*
Amouroux..... } *Enseignement spécial.*
Calas..... }

Tardivon..... } *Classes primaires.*
Roques..... }
Portès..... }
Galmiche..... } *Enseignem. primaire.*
Fourquet..... }

COLLÈGE COMMUNAL DE BÔNE.

Gérard..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Rizoul..... *Physique.*
Chaudel..... } *Mathématiques.*
Dumond..... }
Nie..... *Histoire et géographie.*
Guilhot..... *Humanités*
Nogués..... *Seconde.*
Boulay..... *Classes de grammaire.*
Zevaco..... *Sixième et septième.*
Bardot..... *Dessin.*
Bonhoure..... *Arabe.*
Wœhrel..... *Allemand.*
Niel..... *Italien*
Dumond..... } *Enseignem. spécial*
Rizoul..... }
Wœhrel..... }
N..... }
Giroli..... } *Enseign. primaire*
Lamolle..... }
Léaut..... }

COLLÈGE COMMUNAL DE PHILIPPEVILLE.

M. Carcopino..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Fiaschi..... *Mathématiques.*
Raffaelli..... *Physique*
Heinzman..... *Histoire et littérature*

Gérard..... *Histoire et géographie.*
Guillemot..... *Humanités.*
Mazières } *Classes de grammaire.*
Richard Boudin ..
Mazières . . *Classes élémentaires.*
Campi } *Enseignement spécial.*
Péretti
Arnould
Raffaelli ..... *Dessin.*
Guyard. ..... } *Enseignement prim.*
Pellat .. ..
Mahmoud-ben-Tahar . *Arabe.*

COLLÈGE COMMUNAL DE SÉTIF.
(Nouvelle création.)

M. Leblond ... *Principal.*

Professeurs MM.

Cardon..... . *Sciences.*
Carcopino (A.) .. *Lettres*
Dry
M. ... } *Enseign. primaire.*
F... ...
M... (L.) ..
P... ...
Mougin ..
Marion (L). . .. *Arabe.*
Valentin .. .. *Dessin.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. Bistrix, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Constantine.
M. Merlet, *idem*, à Bône

ÉCOLE NORMALE (instituteurs)
à Constantine

MM Gros, *directeur*
Arnaud, *maître adjoint*
Boulanger, *idem*
De Latour, *idem*
Empereur, *idem*.
Ferrié, *idem*
Trinchon, *aumônier*

MM Treille ..... *Hygiène.*
Stodel ..... *Musique*
Passonneau... .. *Dessin*
... *Agriculture*
M... *Arabe*
Chevalier . . . *Gymnastique*

Établissements ressortissant au gouvernement général et à l'Académie d'Alger.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

M. Martin, *cours publics d'arabe*

Medreça de Constantine.

Mahmoud-Ben-si-Châdli, *dir. et prof. de théologie.*

Professeurs, MM.

Abd-el-Kader-ben-Abdallah-el-Tlemçani, *Grammaire arabe.*
Si-Saad-ben-Daoud, *Droit musulman.*
M. Ricot, *Histoire et géographie.*
M. Cotte, *Français.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Écoles arabes-françaises.

Ecole de Constantine (garçons). — M. Poly, *directeur*
Ecole de Constantine (filles). — Mme Sarocrotte, *directrice.*
Ecole d'Akbou. — M. Sabatier, *directeur*
Ecole de Krenchela. M. Carbonnel, *dire*
Ecole de Mila. M. Duffau, *directeur.*
Ecole de M'sila. M. Abdelag, *directeur*
Ecole de Biskra (*Tuggurt*). — M. Lagleyze, *directeur*
Ecole des Bibans. — M. Devot, *directeur.*
Ecole de Biskra — M. Colombo, *directeur*

FINANCES.

(Voir, page 1065, le personnel de l'inspection des finances.)

MM

Trésorerie....
Reclus ✻, *trésorier-payeur*, à Constantine.
Christophe ✻, *payeur part.* de 1re cl. *chef de comptabilité*, à Constantine
B... ✻, *payeur particulier de 2e classe*, à Bône
Josse ✻, *idem de 1re classe*, à Philippeville
Beynet ✻, *idem de 1re classe*, à Sétif
Lerhén ., *idem de 2e classe*, à Batna
Gaspard (jeune), *idem*, à Bougie
Granjux, *idem de 3e classe*, à Biskra

Contributions directes et recensements.
Mangin, *directeur*, chef de service, à Constantine.
Soulcyre, *inspecteur*, à Constantine
Almeras, *commis principal de direction*
Coste, *contrôleur principal*, à Constantine
Marchand, *contrôleur*, à Constantine.
Bouxin, *idem*, à Constantine
Carligue, *contrôleur principal*, à Philippeville.
Jeannerod, *idem*, à Bône
Borrel, *contrôleur ordinaire*, à Bône
Trombert, *idem*, à Sétif

Poulle, *directeur de 3e classe*, à Constantine.
De Combettes des Landes, *inspecteur de 2e classe.*
Landais, Salmon, *sous-inspecteurs de 1re classe*, Morillot, Lebreton, Mulinot, *idem de 2e classe*, Hugon, Grandjacques, Barbier, Lugan, *vérificateurs de 1re classe.*

Enregistrem., domaines et timbre.

Laurichesse, *conservateur des hypothèques*, à Constantine.
Gassiot, *idem*, à Bône.
Stéphanopoli, *idem*, a Sétif.
Bayle[illegible], à Bougie
Carrière, *receveur de 3e classe*, à Constantine (*Actes civils*).
Peyron, *idem*, à Constantine (*Domaine*
Meynadier, *idem*, à Constantine (*Actes judiciaires et extrajudiciaires*)
Coggia, *idem*, à Constantine (*Timbre à l'extraordinaire et actes administratifs*).
Sauret, *receveur*, à Aïn Beïda.
Pieri, *receveur de 4e classe*, à Batna.
Lasserre, *receveur de 5e classe*, à Akbou
Wutier, *idem*, à Biskra.
Tapie, *receveur de 3e classe*, à Bône (*Actes civils*)
Levadoux, *idem*, à Bône (*Actes judiciaires*).
Gassiot, *receveur-conservateur*, à Bône (*Dom et hypoth.*).
Baylongue-Hondaa, *receveur de 4e classe*, à Bordj-bou Arreridj
Bouvard, *receveur-conservateur*, à Bougie
Chanu, *receveur de 5e classe*, à Collo
Billerey, *idem*, à Djidjelli.
Tertian, *receveur de 3e classe*, à El-Arrouch.
Bourdeaud, *receveur de 3e classe*, à Guelma.
Torterile, *receveur de 3e classe*, à Jemmapes
Luciani, *idem*, au Khroubs
Pulicani, *idem*, à la Calle
De Rocher, *receveur de 4e classe*, à Mila.
Rollin, *receveur de 5e classe*, à Oued-Atménia.
Hurlin, *receveur de 4e classe*, a Philippeville (*Enregistrement*).
De Laborie, *receveur-conservateur*, à Philippeville (*Domaine et hypothèque*).
Polidori, *receveur de 4e classe*, à Sétif (*Enregistrement*).
Stephanopoli, *receveur-conservateur*, à Sétif (*Dom. et hypoth.*)
Chapelain Villeguérin, *receveur de 5e classe*, à Souk-Ahras.
Sauter, *idem*, à Tebessa

Receveurs sans résidence. — MM. Huet, *receveur de 3e classe.* — Delolm de Lalaubie, *idem.* — Dumoulin, *idem* — Martineau, *idem.*

Contributions diverses et garantie

Madon, *directeur*, à Constantine.
[illegible], *inspecteur de 1re classe.*
Desjardins, *inspecteur de 3e classe.*
Boulle, *idem.*
Henri, *contr. de 2e cl.*, à Constantine.
Veyrenc, *idem*, a Bône.
Alem, *ffons de contrôleur*, à Philippeville.
Damperon, *idem*, à Bougie.
Aimard, *idem*, à Batna.
Le Digabel, *idem*, à Guelma.
Gerin, *idem*, à Sétif.
Sarran, *receveur et entreposeur des tabacs*, à Constantine (ville).
[illegible], *receveur*, à Constantine banlieue).
Claustre, *idem*, à Aïn-Abessa.
Dumont, *idem*, a Batna.
Lapierre, *idem*, à Biskra.
Vallin, *idem*, à Sétif ville).
Delord, *idem*, à Sétif banlieue)
Marchis, *receveur*, à Bône (ville).
Grelicle, *idem*, à Philippeville.
Portier, *idem*, à Guelma (ville).
Rouvier, *id.*, à Guelma (banlieue).
Dugoure, *idem*, à La Calle.
Lavernhe, *receveur*, à Sidi Aïch.
Lesueur, *idem*, à Djidjelli
Raynaud, *idem*, à Bougie.
Wutie, *idem*, à El-Arrouch
Bédouin, *idem*, à El-Milia
Barbou, *idem*, à Aïn-Beïda.
Vidal, *idem*, a Souk Ahras
Dualé, *idem*, à Tebessa
Besse, *id.*, à Bordj-bou-Arreridj.
Ceccaldi, *idem*, a Collo
De Gournay, *idem*, à Jemmapes
Malartic, *idem*, au Kroubs
Delpon, *idem*, à Mondovi
Favre, *idem*, à Krenchela.
De Ghebart, *id*, à Oued-Atménia.
Surin, *idem*, à Oued-Zenati.
Galtier, *idem*, à M[illegible]
Besancenez, *idem*, à Taher
De Sauvecanne, *id.*, à Fedj-Mzala
Millon, *idem*, à Saint-Arnaud.
Maury, *idem*, à Zérizer
Creté, *idem*, à Takitount
More, *idem*, à Aïn-Mokra.
Lakdar-ben-Kheir-Ed-Dine, *idem*, Mahla
Gerolami, *idem*, à Akbou.

Garantie. ....
- Gaye, *cont. spéc de 2e classe*, à Constantine.
- Aimard, *ffons de cont.*, à Batna.
- Veyrene, *cont. de 2e classe*, à Bône
- Alem, *ffons de cont.*, à Philippeville
- Gérin, *idem*, à Sétif.

Douanes (Voir aux *Services généraux*)
- Le Roy, *inspect. divis.*, Lamarque, *lieut. indép.*, Lacques, *s.-insp. séd.*, Lombard, *receveur princ.*, [illegible], Chatelet, Rogliano, *inspecteurs*, à Philippeville
- Galle, *receveur part.*, à Bougie.
- Pinelli, *idem*, à Djidjelli.
- Catoni, *idem*, à Collo.
- Quinet, *receveur particul.*, à Stora.
- Rousseau, *idem*, à Constantine.
- Tixador, *vérific.*, à Constantine.
- Mul, *receveur particulier*, à Biskra
- Verne, *inspect. divis.*
- Belom, *sous-inspect séd.*, à Bône.
- Cartier, *receveur princip.*
- Soudan, *receveur part.*, à La Calle.
- Musy, *idem*, à Souk-Ahras.
- Mathiot, *idem*, à Tébessa.

Douanes .. service actif
- Vincenti, *capitaine*, à Bône.
- Pinon, *lieutenant* à Tebessa.
- Septfonds, *idem*, à Bône.

Tabacs..... (Voir aux *Services généraux.*)
- Papier, *entreposeur de 1re classe*, à Bône
- Clermont, *contrôleur de magasin*, à Bône.
- Tournier, *contrôleur de culture*, à Bône.

AGRICULTURE ET COMMERCE. MM.

Société d'agriculture. — Rimbert, *président*; Schroeder, *vice-président*; Lemen, *trésorier*, Cornebois, *secrétaire*; F. Jacob, *secrétaire adjoint.*

Chambres de commerce
- *de Constantine* — [illegible] *président* Levy Pierre *1er vice-président*, Simon (Isaac), *secret.-trésorier*
- *de Bône.* — Tocho, *président*, Sallat, *vice-président*, Vel, *secrétaire-trésorier.*
- *de Philippeville* — Taissier ✻, *président*, Lesueur, *vice-président*, Allemand, *secrétaire-trésorier*

Courtiers maritimes.
- *A Philippeville*, Chiarelli, Ricoux, Tozzio; — *à Bône*, Garbe, Lando, Meslier de Rocan; — *à La Calle*, Gauthé; — *à Bougie*, Grasson

Ports de commerce.
- Riva, *lieutenant du port et agent ordinaire de la santé*, à Bougie.
- Sanguinetti, *maître de port*, à [illegible]
- [illegible], *idem*, à Djidjelli.
- Catoni, *receveur des douanes, ffons d'agent sanitaire*, à Collo.
- Lehagre, *capitaine de port*, à Philippeville-Stora.
- Sisco, *maître de port*, à Philippeville
- [illegible] *capitaine de port* à Bône
- Niel, *lieutenant de port*, à La Calle.

Poids et mesures. — Barbier, *vérificateur en chef*, à Constantine.

Succursales de la Banque de l'Algérie. — Outrey ✻, *direct.*, à Constantine; — Julliot ✻, à Bône; — Delanny, à Philippeville.

Crédit foncier et agricole de l'Algérie. — Viala, *directeur*, à Constantine.

Compagnie algérienne.
- Jermon, *dir. du Comptoir de Constantine.*
- Demasulle, *idem de Bône*
- Bataille, *idem de Bougie.*

Forêts ..
- 1e *Inspection de Constantine.*
- Cabinet, *inspecteur de 1re classe*, à Constantine.
- N. ..., *garde général adjoint*, à Constantine.
- Herand, *sous-inspecteur*, à Constantine.
- N. ..., *garde général adjoint*, à Batna
- Grené, *garde-gén.*, à Aïn Beïda.
- Landry, *sous-inspecteur*, à Batna.
- Pechine, *garde général adjoint*, à Aïn-Mimoun.
- 2e *Inspection de Bône.*
- Schilling, *inspecteur, chef de service*, à Bône.
- Boude, *garde général adjoint sédentaire*, à Bône.
- Buhlman, *sous-inspecteur*, à La Calle.
- Guillot-Duchemel, *idem*, à Batna.
- Proby, *garde général*, à Souk-Ahras.
- Martineau, *garde gén. adjoint*, à Guelma.
- 3e *Inspection de Sétif*
- Caussé, *inspecteur de 3e classe, chef de service*, à Sétif.
- Thiriot, *garde général adjoint*, à Sétif.
- Rossignon, *garde général*, à Sétif.
- Lévy, *s.-insp. de 2e cl.*, à Bougie.

	Sallot, *garde général adjoint*, à Bordj-bou-Arreridj.	Audibert, *garde général*, à Collo.
	Brunier, *garde général*, à Djidjelli	Faure, *idem de 3e classe*, à El Milia
	4e Inspection de Philippeville.	*Service extraordinaire.*
Forêts	Marmin, *inspecteur, chef de service*, à Philippeville.	Noë, *inspect.*, à Bougie
	Delattre, *sous-inspecteur adjoint*, à Philippeville.	Cornet, *sous-inspecteur*, à Bougie.
	Jobin, *garde général, chef de section*, à Philippeville.	Couteau, *garde général*, à Bougie.
	Galliend, *garde général adjoint*, à Jemmapes.	Brunier, *sous-inspect.*, à Djidjelli
		Aubert, *idem*, à Batna
		Nallet, *garde général*, à Batna.

TRAVAUX PUBLICS

	MM.	
	Circonscription de Bône.	
	Dormoy ✻, *ingénieur en chef de 2e classe*, à Bône.	
	Burger, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Bône	
	Petit, *conducteur de 1re classe, ffons d'ingénieur ordinaire*, à Guelma	
	Circonscription de Constantine	
Ponts et chaussées.	Lebiez ✻, *ingénieur en chef de 1re classe*, à Constantine.	
	Pelletreau, *ingénieur ordinaire de 1re classe*, à Constantine.	
	Cartier, *conducteur principal, ffons d'ingén. ordinaire*, à Constantine	
	Bachy, *ingénieur ordinaire de 3e classe*, à Sétif	
	Circonscription de Philippeville	
	Salva ✻, *ingénieur en chef de 1re classe*, à Philippeville	
	Regnis, *conducteur de 1re classe, ffons d'ingénieur ordin.*, à Bougie.	
	Beltgagy, *conducteur de 2e classe, chef de district*, à Philippeville	
Mines	Tissot ✻, *ingén. en chef de 2e classe de l'arrondissement minéralogique de Constantine* à Constantine	
	Jacob, *ingénieur ordinaire de 3e classe*, à Bône	
Service topographique.	Colas, *géomètre en chef de 1re classe*, à Constantine.	
Service des eaux généraux	Leca, *géomètre en chef*, à Constantine	
	Salva, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Philippeville	
	Beltgagy, *ffons d'ingénieur ordinaire*, à Philippeville	
Contrôle des chemins de fer.	Lebiez, *ingénieur en chef*, à Constantine	
	Tissot, *ingénieur en chef des mines*, à Constantine	
	Pelletreau, *ingénieur ordinaire des ponts et chaussées*, à Constantine	
	Bachy, *idem*, à Sétif	
	Burger, *idem*, à Bône	
	Jacob, *idem des mines*, à Bône	
	Dormoy, *idem*, à Bône	
	Petit, *ffons d'ingénieur ordinaire*, à Guelma	
Service maritime.	Lebiez, *ingénieur en chef, ffons d'agent voyer en chef*, à Constantine.	
	Dormoy, *idem*, à Bône	
	Salva, *idem*, à Philippeville.	
Service sanitaire	Tagliapane, *capitaine du port de commerce et agent sanitaire*, à Bône.	
	Riva, *lieutenant du port de commerce et agent sanitaire*, à Bougie	
	Legler, *maître du port de commerce et agent sanitaire*, à Djidjelli.	
	Lehugre, *capit. du port de commerce et agent sanit.*, à Philippeville-Stora	
	Nicolas, *lieutenant du port de commerce et agent sanitaire*, à Collo	
	Catoni, *receveur des douanes, ffons d'agent sanitaire*, à Collo.	

DIVISION MILITAIRE DE CONSTANTINE.

M. Vilmette ✻, général de division, *commandant*
M. Besaucèle (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*
N...., *officier d'ordonnance.*
M. Ricot, *interprète principal.*

1882. — Imprimé le 15 septembre.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION. MM

Mouraux ✻, chef d'escadron.
Ryckebusch, capitaine d'inf. (h. c.).
N....,
N...., *archiviste.*

Direction des affaires indigènes. MM.

N..., capit. d'inf. (hors cad.), *directeur.*
Bonelli, cap. d'inf. (h. cad.), 1er *adjoint.*
Guerre, capitaine de cavalerie (h. c.), 2e *adjoint.*
Bertrand ✻, cap. (h. c.), *chef de bureau, à la suite.*
Lemousin de Saint-Germain, cap. (h. c.), *chef de bureau, à la suite.*
Janin, lieutenant au 2e zouaves, *adjoint de 2e classe.*
Chalumeau ✻, lieut. au 61e de ligne, *archiv.*
Paterni, *interprète militaire de 2e classe.*

Bureau arabe de la division

M. Rascounille (Louis) ✻, *chef de bureau*

Subdivisions MM.

De Gislain (O✻), général de brigade, *commandant* à Constantine.
Ritter (O✻), général de brigade, *commandant* à Bône.
Cajard (O✻), général de brigade, *commandant* à Batna.
De la Soujeole (O✻), général de brigade, *commandant* à Sétif.

Cercles et annexes

1re SUBDIVISION. — CONSTANTINE. MM

Tébessa.....
Nicolas ✻, chef de bat. d'inf. (hors cadre), *commandant supér*
Dubreuil ✻, capit. d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 1re classe*
Arney, capitaine de cavalerie (h. c.), *adjoint de 1re classe*
Barnier, lieut. au 3e chasseurs d'Afrique, *adjoint de 2e classe.*

2e SUBDIVISION. — BÔNE. MM

Bône. . .
Moulins ✻, capit. d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 1re classe.*
Louvet ✻, capitaine (hors cadre), *adjoint de 2e classe.*

Souk-Ahras.....
Vivensang (O✻), chef de bat. au 3e tirailleurs, *command. supérieur.*
Heymann ✻, capit. d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 1re classe*
Goubault, lieutenant au 22e dragons, *adjoint de 2e classe.*
Barras, lieutenant au 5e hussards, *idem*

La Calle ..
[illegible] de bat. [illegible], *commandant supérieur*
Barbier ✻, capit. d'inf. (hors cad.), *chef de bureau de 2e cl.*
Jackel, lieut. au 130e de ligne, *adjoint de 1re classe*
Lynard, capitaine d'infant. (hors cadre), *adjoint de 2e classe.*

SUBDIVISION DE BATNA. MM.

Batna . . . .
[illegible] ✻, [illegible] *chef de bureau de 1re cl*
Belin, capitaine d'inf. (hors cadre), *adjoint de 1re classe.*
Ricaux, lieuten. au 2e chass. d'Afrique, *adjoint de 2e classe.*

Biskra... ... ..
Lefroid ✻, chef de bataillon (hors cadre), *commandant supérieur.*
Wolff ✻, capitaine d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 1re cl.*
Desporter, capitaine (hors cadre), *adjoint de 1re classe.*
Monségur, sous-lieutenant au 110e de ligne, *adjoint de 2e classe*

Krenchela.....
Petiaux ✻, capitaine d'inf. (hors cadre), *commandant supérieur.*
De Champsoin, lieutenant au 98e de ligne, *chef de bureau de 2e cl.*
Farges, lieutenant, *adjoint de 1re classe.*
Serre, lieutenant, *adjoint de 2e classe.*
Michel, lieutenant, *idem.*

Barika (annexe)..
Bassuel ✻, capit. d'infant. (hors cadre), *chef de l'annexe.*
Lapeyre, lieutenant au 89e de ligne, *adjoint de 2e cl.*
Labit, lieutenant, *idem.*

SUBDIVISION DE SÉTIF. MM.

Sétif.....
Méquesse ✻, cap. d'inf. (hors cadre), *chef de bureau de 2e classe.*
Perrot, cap. d'infant. (hors cadre), *adjoint de 2e classe*

M'Sila..... ..... { Le Roux, cap. d'inf (hors cadre), *chef de bureau de 2e classe.*
Meunier, lieut. au 4e de ligne, *adjoint de 2e classe.*
Meyer, lieutenant, *idem*

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Malet (O✻), intendant militaire, à Constantine.

MM.		MM.
N...., s.-int. de 1re cl.,	à Constantine.	Corlieu, adjoint de 1re classe, à Bougie.
Allaire ✻, adjoint de 2e cl.,		Schuster ✻, adjoint de 1re classe, à Biskra.
Brichard ✻, s.-int. de 3e cl.,	à Philippeville	Aymard, adjoint de 1re classe, à Sétif.
Courtot, *idem.*		D Les , id, de 1re Classe à Bau a
Marinier, s.-int. de 3e classe, à Bône.		

Conseils de guerre. MM.

1er Conseil, à Constantine.	Dalmeux ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lassaire ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Neyral ✻, officier d'administration, *greffier.*
2e Conseil, Constantine	Delahogue, *commissaire du Gouvernement.* Ducroquet ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Lemoine, officier d'administration de 2e classe, *greffier.* Fajol, officier d'administration, *greffier.*
Conseil de révision.	Moynier, *commissaire du Gouvernement.*

SECTION III.

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE (AMÉRIQUE).

M. ALLÈGRE, *gouverneur*, à Fort-de France.

Secrétariat. — M. Gleizes, aide-commissaire, *chef du secrétariat*

Conseil privé. MM

Le Gouverneur, *président*
L'Ordonnateur
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.

Borde ✻, *conseiller titulaire.*
[illegible]
Audemar (Pamphin-Dominique), *conseiller suppl*

Peux ✻, *conseiller suppl*
Gleizes, *secrétaire-archiv*

Conseil général. MM.

Hurard, *président.*
Agricole (E), *vice-président.*

Triphon, *secrétaire.*

M. Desmazes ✻, *sénateur*
M [illegible]
M [illegible]

SERVICES MILITAIRES.

Etats-majors

Du gouverneur et des places. MM

Paulhès, lieutenant de vaisseau, *aide de camp.*
Ferrand [illegible] de la marine, *officier d'ordon*
Mercier (J. B. J.), capitaine d'infanterie de la marine, *major de la garnison*, à Fort-de-Fr

Direction de l'artillerie. MM

Dolhe ✻, chef d'escadron d'artillerie de la marine, *directeur.*
Dolcourt ✻, capitaine en 1er d'artillerie de la marine, *adjoint à la direction*

Direction du génie. MM.

N ..., chef de bataill [illegible] *directeur.*
Villate, cap. de 2e cl[illegible], *commandt du génie*, à Fort-de-France

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.

Géroulas ✻, chef d'escadron, à Fort-de-France
Jacquemot, capitaine, *idem.*
Teshit ⊛✻, lieutenant, *idem.*
Brugeon, lieutenant, *idem.*
Candotti, sous-lieutenant trésorier, *idem*

Artillerie de la marine

M. Dolé ✻, chef d'escadron, *commandant*

1er *régiment d'infanterie de la marine*..... M. Bruzard (G. F.) ✻, lieutenant-colone..

2e *compagnie disciplinaire des colonies*..... M. Payen, capitaine

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Moreau (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.

Goquille ✻, *commissaire adjoint.*
Saslas ✻, *idem.*
Juham Desrivaux, *sous-commiss.*

Saboureau, *sous-commissaire.*
Badin, *idem*
Lagrosillière, *idem*

Service de santé. MM. { Lange, Le Roi-Belevue (O ✻), D., méd. en chef de la marine, *chef du serv.*
Coste, médecin principal. | Bouvier (O ✻), médecin de 1re cl.
Alavoine, médecin de 1re classe. | Signoret ✻, pharm. de 1re classe.

Service des ports. MM. { Girardin ✻, lieut. de vaisseau, *capitaine de port*, à Fort-de-France.
Colom ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *idem*, à Saint-Pierre.

Service du trésor. MM. { Michaux (O ✻), *trésorier payeur*, à Fort-de-France.
Haurigot, *trésorier particulier*, à Saint-Pierre.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Sainte-Luce ✻, commissaire adjoint de la marine, *directeur*.

M. N ..., *secrétaire général*.

SERVICES DEPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTERIEUR.

Les municipalités.

Instruction publique

Lycée de Saint-Pierre. MM.

Combe, *proviseur*.
N ..., *économe*.
N..., *surveillant général*.

Professeurs.

Arragon, *mathématiques élémentaires*.
N....., *histoire naturelle*.
Maurel, *mathématiques préparatoires*.
N..., *physique et chimie*.
N..., *histoire et géographie*.
N. ..., *rhétorique*.
Michaud, *seconde*.
N..., *troisième*.
N....., *quatrième*.
Janier, *cinquième*.
Herbin, *sixième*.
N....., *septième*.
Aspe, *huitième*.
N....., *classe préparatoire*.
Limouzy, *anglais*.
Adnot, Mas, *maîtres d'études*.

Ponts et chaussées. { M. Assier de Pompignan, ingén. colonial, chargé du service, à Fort-de-France.

Enregistrement et hypothèques MM.
Roux, *chef du service*, à Fort-de-France
Beaudu, vérificateur, à Fort-de-France.
Artur Du Plessis, receveur et conservateur des hypoth. (1er bureau), à Fort-de-France
Fernagu (L. E. E. C.), recev. (2e bur., actes judic.), à Fort-de-France.
Jaham-Desrivaux, *idem* (3e bureau, amendes), à Fort-de-France.
Pinel de Grandchamp, *idem* de service les vendredis (1er bur.), à St-Pierre.
Buteau, *idem*, (2e bureau, actes judiciaires), à Saint-Pierre.
Hachard, *idem* (3e bureau, amendes), à Saint-Pierre.
Dartiguenave, *idem*, au Saint-Esprit.
Rezard-Desvoeuves, *idem*, à la Trinité.
Guilhau, *idem*, à la Basse-Pointe.
Blondel La Rougery, *idem*, au Marin.
Lalis, *receveur-rédacteur*.

Contributions diverses. MM.
Nota. — Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier-payeur général, et le trésorier de Saint-Pierre celles de receveur particulier.
Assi, *chef du service*, à Fort-de-France.
Jaham-Desrivaux, *contrôleur principal*.

Postes. MM. { Noblet, *receveur comptable*, à Saint-Pierre.
Latty, *préposé*, à Fort-de-France.

Poids et mesures MM. { Lagarde, *vérificateur*, à Fort-de-France
Huveflys, *idem*, à Saint Pierre.

Imprimerie du Gouvernement. — M. Sainte-Marie Pascal, *chef de 1re classe*.

Douanes. MM.
Durand de la Villegegu ✻, *chef du service*, à St-Pierre.
N ..., inspecteur divis. de 1re cl., à Fort-de-France.
N ..., sous-inspect. de 1re classe, à Saint-Pierre.
Laporte, contrôleur, à Saint-Pierre.
Lefebvre, contrôleur, à Fort-de-France.

Chambres de commerce — de Fort-de-France. — M. Saint-Omer-Roy, *président*.
de Saint-Pierre. — M. Borde ✻, *idem*.

Agents de change et courtiers — à Saint-Pierre. . . — MM. St-Hilaire jeune, Poulain J. Dupouy, Bourdillon, Rau.
à Fort-de-France. — MM. L'Etang, Favre

Banque coloniale. — M. Trillard (O✻), *directeur*.

Ch. cons. d'agric. à St-Pierre. MM. — Le Directeur de l'Intérieur, *président*. De Percin-Northumberland, *vice-président*.

Comité d'immigr. MM. — Le Directeur de l'Intérieur, *président*. Hayot (J.) ✻, conseiller général, *vice-président*

Etablissements agricoles. — M. Bélanger (O✻), *directeur du Jardin botanique* de St-Pierre

CULTE.

Mgr Carméné (Julien) ✻, *évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France.*
MM. les abbés Gosse et Cudennec, *vicaires généraux*

JUSTICE

M. Servatius, procureur général, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel séant à Fort-de-France. MM.

Duchassaing de Fontbressin ✻, *président*
Ferron ✻, *conseiller*.
Martineau ✻, *idem*.
Giandut, *idem*
Pons, *idem*.
Lacourné, *idem*.
Diavet ✻, *idem*
Penavayre, *idem*.
Herlé, *conseiller-auditeur*.

Parquet.
Fournier Létang, 1er *substitut du procureur général*
Liontel, 2e *substitut*

Garnier, *greffier*.

Tribunal de 1re instance de Fort-de-France. MM.

Dupont, *président*.
Trillard, *juge* (instruction).
Ferrus, *juge*.
Laroche, *idem*

Recoing, *procureur de la République*.
Bernière, *substitut*.

De Fabrique Saint-Tours, *greffier*.

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre MM.

Thaly, *président*.
Peux, *juge*
De Percin, *juge*.
Baudin, *juge* (instruction)
Moreau, *procureur de la République*.

Pontremoli, 1er *substitut*.
Calixte, 2e *substitut*.

Garcon, *greffier*.

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Fort-de-France. MM.
Pichevin, *juge* du cant. de Fort-de-France
De Saint-Alary, *idem* du Saint-Esprit.
Gros-Dubois, *idem* du Diamant.
Gardié, *idem* du Marin
Raymond, *idem* du Lamentin

Arrondissement de Saint-Pierre. MM.
M[illegible] Casserre, *juge* du canton de Saint-Pierre
Lagarde, *idem* du Fort-Saint-Pierre
Ripery, *idem* de la Basse Pointe.
Desvouves, *idem* de la Trinité

Officiers publics et ministériels.

Ressort de la cour d'appel et du tribunal de 1re inst. de Fort-de-France.

Avocats — MM. Perry (Théodore), Holozet (Ajax), Husson (Jules), De Beauvoir de Marguerittes, Saint-Felix (Albert), Blondel La Rougery (Marie-Georges), Lassort (Arthur), Laroche (Edgard)
Notaires — MM. Fournier Létang, Godissard, Bally (Joseph), à Fort-de-France; Saint-Cyr, au Marin; Jahan Desrivaux, au Lamentin; Dupuy, au Saint-Esprit; Lantibois-Cabagne, au François; de Crény, au Vauclin.
Commissaire priseur — M. Delas, à Fort-de-France.
Huissiers. — MM. Achelle, Binet, Jonet, Emmanuel Joachim Jolau, à Fort-de-France, Planche, au Marin; Zonzon, Pieux, au Saint-Esprit; Lecamus, au Diamant.

Ressort du tribunal de Saint-Pierre.

Avoués — MM. Garcin (Joseph), Verger (Édouard, Basiège (Louis), Thébault, Le Maistre (Charles), Berté Paul, Martineau (Nicolas)
Notaires. — MM. Sabès, Assier de Pompignan, Martineau, Riffard, Jonque, Hucet Arnoux, Baudin, à Saint-Pierre; Buval de Virginy, à la Grande-Anse, Seyos, à la Trinité, Charac au Gros Morne
Commissaire-priseur. M. Fabre, à Saint-Pierre.
Huissiers. — MM. Lottier, Leduff, Goumeau, Langlet, à Saint-Pierre; Poulet, Feraud, à la Trinité; Décatreille, à la Basse-Pointe.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES (AMÉRIQUE).

M. LAUGIER (O✻, I✻), *gouverneur*, à la Basse-Terre.

Secrétariat. — M. Pinder, sous-commissaire, *chef du secrétariat.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.

Célestin Nicolas), *conseiller titulaire.*
Cabre (Aug.) ✻, *idem.*
E. Le Dentu, *cons. suppl.*

Bioche, *conseiller suppléant.*
N..., *secrétaire-archiviste*

Conseil général. MM.

Guillod, *président.*
Jean-Romain, *vice-président.*
N..., *secrétaire.*

M. le général de la Jaille (C✻), *sénateur.*
M. Lherbette Lacheze.
M. Sariat, [illegible]

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

État-major général et des places. MM.

Jolly, capitaine d'infanterie de marine (*état-major du gouverneur*).
Fays, capitaine d'infanterie de la marine, *major de la garnison*, à la Basse Terre

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.

Montignault, chef d'escadron, à la Basse-Terre.
Gaudelette, capitaine
Albertini, lieutenant-trésorier.
Herbay, lieutenant, à la Pointe-à-Pitre
Gaspard, lieutenant, à Marie-Galante.

Artillerie de la marine.

M. Astraud ✻, capitaine en 1er, *commandant des troupes.*

3e régiment d'infanterie de la marine ..... M. Dujardin ✻, lieut.-colonel.

Compagnie de discipline de la marine . M. Crémazy ✻, cap., *commandant*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Mazé (O✻), commissaire général de la marine, *ordonnateur.*

N....., *secrét. gén. à la direct. de l'intérieur.*

Commissariat de la marine. MM.

Champy ✻, *commissaire adjoint.*
[illegible]
D'Agon de Lacontrie, *sous-commissaire.*
Ther Saint-Hilaire, *idem.*

Longpretau, *sous-commiss.*
[illegible]
Pinder, *idem.*
Boucard, *idem.*

Service de santé. MM.

Thaly (O✻), *médecin principal.*
Jouet, *médecin de 1re classe.*

Lartigue, *médecin de 1re classe.*
Trouette, *pharmacien de 1re cl.*

Service des ports. MM. Penny, *capitaine de port*, à la Pointe-à-Pitre.
Dardy, *capitaine de port*, à la Basse-Terre

Service du trésor. MM. Cassé ✻, *trésorier-payeur*, à la Basse-Terre
Lépinay, *trésorier particulier*, à la Pointe-à-Pitre.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M Isaac, *directeur*
N... , *secrétaire général*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités

Instr. publique. M. N.. , inspecteur primaire
Petit séminaire-collège, à la Basse-Terre.
Lycée (en création).

Ponts et chaussées. MM. Nesty ✻, ingénieur colonial, *chef du service*
De Poyen ✻, ingénieur colonial, *chef d'arrondissement.*
Aubin, *idem.*

Enregistrement, domaines et hypothèques. MM.
Baliet, inspecteur de 2e classe, *chef du service*, à la Basse-Terre.
Lanes, vérificateur, à la Basse-Terre.
Hérisson (H.), receveur sans gestion, à la Basse-Terre.
Lagrange , receveur, conservateur des hypothèques, à la Basse-Terre.
N , *idem* (2e bureau), à la Basse-Terre.
Dutreuil-Rousset Bonneterre, *idem* (1er bureau), conservateur des hypothèques, à la Pointe-à-Pitre.
Roubeau, receveur (3e bureau), Pointe-à-Pitre, à la Pointe-à-Pitre.
Guesde *idem* (3e bureau), à la Pointe-à-Pitre.
Hérisson (Pa... , receveur au Lamentin
Payan (F M E.), receveur de l'enregistrement, au Moule
Méquet, receveur à Saint-M... n
Pernot, *idem*, à la Capesterre
Andrès, *idem*, au Port Louis
N à la Pointe Noire

Contributions diverses MM.
(Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier général à la Basse-Terre, le trésorier particulier, celles de receveur particulier à la Pointe-à-Pitre.)
... inspecteur de 2e classe, *chef du service des contributions diverses*, à la Basse Terre
N , contrôleur de 1re classe, *ff... de sous-inspecteur.*
N , *idem*, *idem.*

Postes. MM. Chapp, *receveur comptable*, à la Basse-Terre.
N. .., *idem*, à la Pointe-à-Pitre.

Poids et mesures. MM. N... , *vérificateur*, à la Basse-Terre
Christophe, *idem*, à la Pointe-à-Pitre

Douanes. MM. De Bougerel, inspecteur, *chef de service*, à la Pointe-à-Pitre.
Tetre.., inspecteur, à la Basse-Terre
Gardin, sous-inspecteur sédent. de 1re classe, à la Pointe-à-Pitre.
Pauvert, contrôleur, à la Pointe-à-Pitre.
Laure, commis de direction à Marie-Galante.
De Fougeres, vérificateur de 1re classe, au Moule.

Chambres de commerce

De la Basse-Terre.	*De la Pointe-à-Pitre.*
M Cabre ✻, *président.*	M Roubeau (J. B.), *président.*
M. Rouland, *vice-président.*	M. Jugla ✻, *vice-président.*
M... N... , *secrétaire-trésorier*	N... , *secrétaire-trésorier*

Courtiers de commerce. MM Hurel, à la Basse-Terre ; Carassus, *syndic*, Maillard, Thonville, Barot (J.), à la Pointe-à-Pitre.

Banque coloniale. M Lacascade ✻, *directeur*, à la Pointe-à-Pitre.

Comité d'immigration. MM. Le Directeur de l'intérieur, *président.*
Léger ✻, *vice-président.*

Imprimerie du Gouvernement. — M Vidoing, *chef du service*

CULTE.

Mgr Blanger ✻, *évêque de la Basse Terre*

MM. les abbés Laurencin et Canappe, *vicaires généraux.*

JUSTICE.

M. Darrigrand ✻, procureur général, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel, séant a la Basse-Terre. MM.

Jouannet (O✻), *président.*
Carraud ✻, *conseiller.*
Lignières, *idem*
Chauppe fils ✻, *idem*
Peux, *idem*
Daney de Marcillac, *idem.*
Bernard-Gerriet, *idem*
Labre, *idem*

Girard, *conseiller auditeur.*

Parquet. MM.

Hachard, 1er *substitut du procureur général.*
Beaudu, 2e *substitut.*

Clayssen, *greffier*

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

Borne, *président.*
Ancean, *juge* (instruction).
Molin, *juge.*
Raffier, *procureur de la République*

Grand, *substitut.*

Boyer, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pitre. MM.

Leger, *président*
St-Germain Partarrieu, *juge* (instruction).
Passarello, *juge.*
Lan., *juge*
Magne, *procureur de la République.*

Eggimann, 1er *substitut.*
Larrouy, 2e *substitut.*

Deproge, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de Marie Galante MM.

Verrier, *juge président*
Le Dentu, *lieutenant de juge.*

Roux, *procureur de la République.*
Belmont, *greffier.*

Tribunal de Saint-Barthélemy MM.

Charlan, *juge président*
Gaigneron de Marolles, *commiss. du Gouv.*

Déravin, *greffier notaire.*

Tribunal de Saint-Martin. MM

Arnaud, *juge.*
N.. .., *commissaire du Gouvernement.*

Foudin, *greffier*

Tribunaux de paix.

Arrondissem. de la Basse-Terre. MM.

Cochet, *juge* du canton de la Basse-Terre.
Marie, *idem* de la Capesterre
Brière de Mondétour, *id.* de la Pointe-Noire.

Arrondissem. de la Pointe-à-Pitre. MM.

Destaing, *juge* du cant. de la Pointe-à-Pitre.
Ponzols, *idem* du Lamentin.
De Chateaux d'Amirat, *idem* de Port-Louis.
Joubert, *idem* du Moule
Courau, *idem* de Saint-François.

Arrondissement de Marie-Galante. — M. Gonon, *juge* du canton de Marie-Galante.

Officiers publics et ministériels.

Ressort du tribunal de la Basse-Terre

Avoués. — MM. Lignières ✻, de Villeneuve, Beleurgey.
Notaires. — MM Rullier, Mollenthiel (Louis), Nesty, Payen, à la Basse Terre; N...., à Saint-Martin
Commissaires-priseurs — MM. Guilhemborde, à la Basse-Terre; Durand (Arthur), à la Pointe-à-Pitre.
Huissiers. — MM Michel (Théodore), Barreau, Dejean (Ernest), Bisson, N ...., N ..

Ressort du tribunal de la Pointe-à-Pitre.

Avocats. — MM. ✻ Descamps, Néron de Verville, Planel, [illegible] Duchesnel, Crocq [illegible]
Notaires. MM. Guillot Doudard, Lacroix, Léger (A. E., Léger (A. A. L.), Boulogne-Saint-Villers, Grilhod, Crédron
Huissiers MM. Monlouis (Charles Hugues), Beaupin, Combe, Nelson, Rathon, N.... à la Pointe-à-Pitre, Lafontaine, au Moule, Pascal, au Lamentin; Woldemar, Dubois, au Port-Louis, Winston, à la Pointe-Noire, Bernissant, à la Capesterre; Barreau, à Saint-François, Manois, N...., au Grand-Bourg; Reillon, à Saint-Martin

Ressort du tribunal de Marie-Galante

Avoués. — MM. Baudin, Lafontaine, Lalung, Hus.
Notaires. — MM. Carreau, de la Rivière, à Marie-Galante
Commissaire-priseur — M. Bourneaux, à Marie-Galante.
Huissiers — MM. Mathieu, Rathon, au Grand-Bourg

GUYANE FRANÇAISE (Amérique).

M. Lacouture (O✻), commiss. de de la marine, *gouverneur*, à Cayenne.
Secrétariat. — M. Lhuerre.

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Chef du service judiciaire
Le Commandant de la marine.
Ursleur (Philistall), *cons. titul.*
Marck, *conseiller titul.*
Buja, *idem.*
Brémont, *conseiller privé suppléant*
Gautrez, *conseiller suppl.*
Pain, *idem*
Lhuerre, *secrétaire-archiviste.*

Conseil général. MM.

Siguier ✻, *président.*
Code, *vice-président.*
Fabien Leblond, *secrétaire.*

M. Francomie, *député.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

Du gouverneur et des places MM.
Trèva (O✻), colonel d'inf. de la marine, *commandant militaire.*
Pothuau, capitaine d'infanterie de la marine, *officier d'ordonnance du gouverneur*

Artillerie. — M. Morchain ✻, capitaine en 1er, *faisant fonctions de directeur.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.
Noirot ✻, capitaine, *commandant*, à Cayenne.
Vuyssière, lieutenant, à Kourou.

Artillerie. ..... M. Morchain ✻, capit. en 1er, *commandant.*
Détach. du 4e régim. d'infant. de la marine. M. Page ✻, chef de bataillon.

Marine. — *Station locale.*

M. Chasseriau, lieutenant de vaisseau, *commandant la station.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Trédos (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.
Bonnefoy ✻, *comm. adj.*
Charvein, *idem.*
Martin, *idem* ✻.
Pierrot, *sous-commissaire.*
Lefaucheur, *idem.*
De Lestrac, *sous-commissaire*
Benjamin, *idem.*
Nolte, *idem.*
Zulma, *idem.*
Caillard, *idem.*

Service de santé. MM. { Gourrier (O ✻), médecin en chef. | Burot, médec. de 1re classe.
Fouque ✻, médecin principal. | Crevaux, *idem*.
Moulard, médecin de 1re classe. | Degorce, ph. de la mar. de 1re cl.
Fontorbe, *idem*.

Trésorerie. — M. Le Cardinal ✻, *trésorier-payeur.*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Charvein ✻, commissaire adjoint, *directeur.*
M. Quintrie, *secrétaire général.*

SERVICES DEPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités. — M. N.. ., *maire* de Cayenne.

Instruction publique.

Collège de Cayenne. { M. Chaptal, *directeur.*
Professeurs. — MM. Chevallier, Peyrot, Coudreau, Marron, Caillol, Maurel

Ponts et chaussées. — M. Souhart, *chef du service des travaux.*

Enregistrement et hypoth. MM. { De Saint-Quentin ✻, *recev. du 1er bur. et conservateur des hypoth.*
Richard, *receveur du 2e bureau* (actes judiciaires).

Contributions. — M. Zæpffel, *percepteur*, à Cayenne.

Postes { M. Rademarche, *receveur*
M. Noblet, *receveur adjoint.*

Télégraphe. — M. Dabadie, *chef du service.*

Douanes. — Chérot, *chef du service.*

Service du port. — N...., *capitaine de port.*

Banque. — M. Eggimann, *directeur*, à Cayenne.

Comité d'immigration. MM. { Le Directeur de l'intérieur, *président*
Lalanne, membre du conseil privé, *vice-président.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Marchand (Henri), *chef de 1re classe.*

CULTE.

Mgr Emonet, *préfet apostolique.*
M. l'abbé Guyodo, *curé*, à Cayenne.

JUSTICE.

Parquet. — M. Le Bihan, *procureur général.*

Cour d'appel, siégeant à Cayenne. { *Président.* — M. Frasseur
Conseillers. — M. Cazes, Sergent, de Sradve.
Conseiller-auditeur. — Clayssen
Greffier. — M. Vendôme

Le procureur de la République du tribunal de Cayenne et ses substituts remplissent auprès de la cour les fonctions du ministère public.

Tribunal de 1re instance. MM. { Lasocki, *juge président.* | Thiebault, *procureur de la République.*
Charlet, *juge, faisant fonctions de juge d'instruction.* | Assaud, *substitut.*
Dugoua, *juge suppléant.* | Fouré, *greffier.*

Tribunaux de paix. MM. { Sainte-Rose, *juge* du canton de Cayenne.
Cor, *juge* du canton de Maroni.
Vauquelin, *juge* du quartier de Roura
Barrat, *juge* du quartier d'Approuague.
Clermont, *juge* à Mana.
Dorwling-Carter *juge* à Sinnamary
Guenet, *juge* à Kourou.
Voisin, *juge* à Oyapock

Les commissaires commandants des sept autres quartiers de la colonie exercent les fonctions de juges de paix et de police dans leurs circonscriptions respectives.

Officiers publics et ministériels.
Avoués. — MM. Pain (J. B. P.), Poupon et Brandt
Notaires. — MM. Le Boucher et Rousseau-Saint-Philippe.
Commissaires-priseurs. — MM. Papin, N.
Huissiers. — MM. Du Serre-Tolmon, Journon

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

Godebert (O ✻), chef de bataillon d'infanterie de la marine en retraite, *directeur de l'administration pénitentiaire.*
Martin, commissaire adjoint de la marine, *sous-directeur.*
Campana, *commandant supérieur* du Maroni.
Berthuin, *commandant du pénitencier*, à terre.
Vallet, *idem* de Saint-Maurice.
Meunier, *idem* à Kourou.
Raguet, *idem* aux Îles du Salut.
Roustan, ingénieur colonial, *chef du service des travaux.*

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON (AMÉRIQUE).

M. DE SAINT-PHALLE ✻, *commandant*, à Saint-Pierre.

Commissariat. MM.
Cariot ✻, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.*
Johan Desrivaux, *sous-commissaire.*
N. .., *idem.*

Service de santé. MM.
Roux, *médecin de 1re classe.*
Le Franc, *aide-médecin auxiliaire.*

Service du port. — M. Lamusso, *capitaine de port.*
Trésorerie. — M. Lattayé (E. B.), *trésorier payeur.*
Ponts et chaussées. — N. .., conducteur, *chargé du service.*
Imprimerie du Gouvernement. — M. N...., *chef du service.*
Culte. — M. Le Tournoux, curé de Saint-Pierre, *supérieur ecclésiastique* des deux îles.

Justice ...
M. Pertuzé, procureur de la République, *chef du service.*
Conseil d'appel. M. Caperon, *président.*
Trib. de 1re inst. M. Monnier, *juge.* — M. Anthome, *greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES (AFRIQUE).

M. VALLON (O ✻), capitaine de vaisseau, *gouverneur*, à Saint-Louis.

Conseil général (16 membres). MM.

Descemet (L.), *président.* — Martin, *secrétaire.*
De Montfort (L.), *vice-président.* — Aumont, *idem.*

Conseil d'administration. MM.

Le Gouverneur, *président.*
Le Chef du service admin.
Le Directeur de l'intérieur
Le Chef du service judic.
Le Command. de la marine
Béziat (Jean), *conseiller titul.*
D'Ernoville (Léon), *conseiller suppléant.*
Descemet, *conseiller supp.*
Sleigth, *idem.*
Prommier, *idem.*
M. Gasconi, *député.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. RÉMY ✻, capitaine à l'état-major de l'infanterie de marine, *directeur.*

Commandants de cercle

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LOUIS

Commandant à Dagana ..... M. Chaupin.
Commandant à Podor ..... M. Greiner.
Commandant à Bakel ..... M. Laudo.
Commandant à Médine ..... M. N
Commandant à Saldé ..... M. Hollo.

ARRONDISSEMENT DE GORÉE

Commandant de l'arrondissement..... M. D'Estienne (✻), capitaine de frégate.
Commandant de cercle, chef du bureau politique de l'arrondissement de Gorée. M. N. .., capit. à l'état-major de l'inf. de mar.
Commandant à Sedhiou..... M. Fouché ✻.
Commandant à Thiès..... M. Massenet
Commandant à Benty..... M. Bourre.
Commandant à Boké..... M. Ballot
Commandant au Rio-Pongo..... M. M[illegible]issier ✻

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

État-major gén. et des places MM. { Wendling, lieut.-colonel d'inf. de marine, *comm. sup. des troupes*
Klipfel, capitaine d'infanterie, *officier d'ordonnance.*
Mouneyrès, lieutenant de vaisseau.

Inspection d'artillerie MM. { Tauriac ✻, chef d'escadron, *directeur*, à Saint-Louis.
Moisson ✻, capitaine en 1er, *sous-directeur*, à Dakar.

Direction du génie. MM. { Brunetot ✻, capitaine de 1re classe, *directeur*, à Saint-Louis
Gengembre, capitaine de 2e cl., *commandant le génie*, à Dakar.

Troupes.

Commandant supérieur des troupes..... M. Callard ✻, lieut.-col. d'inf. de marine.
Gendarmerie coloniale..... M. Guillot, maréchal des logis, *commandant le détachement*
Artillerie de la marine..... M. Tauriac ✻, chef d'escadron, *command.*
Détach. du 1er reg. d'infant. de la marine M. N. .., chef de bataillon.
1re comp. disciplinaire des colonies. M. Loëw, capitaine.
Tirailleurs sénégalais..... { M. Dodds ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine.
M. Ortus, chef de bat. d'inf. de marine.
Cavalerie (escadr. de spahis sénégalais . M. N. .., capitaine, *commandant.*

Marine.

Commandant supérieur de la marine ... { M. Vaillant O✻), capit. de frégate, *comm la station locale.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M Rougon ✻, commissaire de la marine, *ordonnateur*, à Saint-Louis.

Commissariat. MM. { Feraud, *commissaire adjoint.*
De Kersaint-Gilly, *idem.*
Guyomar, *idem.*
Le Fol, *sous-commissaire.*
Boyer, *idem*
Martin, *idem.*
Ciret, *sous-commissaire.*
Le Pontois, *idem.*
Mahé de la Villeglé, *idem.*
Gavaud, *idem.*
Vendôme, *idem.*

Service de santé MM { Martials, médecin en chef, *chef de service.*
Doue, médecin principal
[illegible]
Simon, D., pharmacien de 1re classe.

Service du trésor. MM. { Thiraul., *trésorier-payeur*, à Saint-Louis.
Domergue, *trésorier particulier*, à Dakar

SERVICE DE L'INTÉRIEUR.

M. Gest, sous-commissaire, *chef du service.*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Instruction publique. MM. { Malenfent, *directeur de l'école des Frères de Ploërmel*, à Saint-Louis.
Lenglumé, *idem*, à Gorée

Ponts et chaussées.— N. .., *chef du service.*

Enregistrement et hypoth. MM. { Pocarrère (Franç.-Jos.) ✻, *receveur-conservateur*, à Saint-Louis.
N..., *idem*, à Gorée

Douanes. MM. { Rouillé, sous-inspecteur de 2e classe, *chef de service*.
N..., *chef du bureau*, à Gorée

Postes . . { M. Dadds, *receveur comptable*, à Saint-Louis.
M. Rousseau, *idem*, à Dakar,
N... , *préposé* à Gorée

Télégraphie. — Grivet, *chef du service*

Service des ports. MM. { Roux, *capitaine de port*, à Saint-Louis.
Balthazar, *idem*, à Dakar

Banque coloniale. — M. André, *directeur* à Saint-Louis

Imprimerie du Gouvernement. — M. Roinel, *chef*, à Saint-Louis

CULTE.

Mgr Duboin, évêque *in partibus* de Raphanée, *préfet apostolique du Sénégal*

M. Le Pennec, *curé de Saint-Louis*

M. Blanchet, *curé de Gorée*.

M. Lossédat ✻, *curé de Dakar*.

JUSTICE

Cour d'appel, séant à St-Louis. MM. { Dandonneau, président, *chef du service judiciaire*.
Oraison, *conseiller*. — Clayssen, *conseiller-auditeur*.
Rivet, *greffier de la cour et du tribunal, et notaire de l'arrondissem.*

Le procureur de la République du tribunal de Saint-Louis remplit auprès de la cour les fonctions du ministère public

Tribunaux de 1re instance.
Saint-Louis.. { MM. Ursleur, *juge*; Desvallons, *procureur de la République*, Amoun-Sal ✻, *assesseur musulman*.
Gorée..... { MM. Lebeaud, *juge*, Chambaud, *procureur*; Colardeau, *greffier-notaire*.

Officiers publics et ministériels
Saint-Louis { MM. Poccarère, *curateur aux biens vacants et conserv. des hypoth.*; Englot, *commiss.-executeur*, Maturin, *huissier des tribunaux*
Gorée..... { MM. de La Roche-Lavezet, Lenard, Lenoir-Dufrost, *conseiller commissionné*; Bréghot de Polignac, *idem*, Birot, *huissier*, Maroleau, *commissaire-priseur*.

JUSTICE MUSULMANE.

Conseil d'appel MM. { Le Gouverneur.
Régnault, *directeur des affaires indigènes*.
Le Chef de la religion musulmane

Mahakma du cadi. MM. { Hamat-N'Diaye-an ✻, *cadi*.
Bou-el-Moghdad ✻, *assess. sup.*
Paté-N'Daye, *greffier*
| Desjardins, garde d'artillerie de 1re classe.

ÉTABLISSEMENTS DU GABON (du Bas-de-la-Côte).

M. Grivel (C✻), contre-amiral, command. en chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique.

M. Masson ✻, capitaine de frégate, commandant du Gabon.

(Le personnel militaire est fourni par la garnison de Gorée; celui du service de santé est fourni par le Sénégal.)

Administration. — M. Huard-Lanoiraux, sous-commissaire, *ordonnateur*.
Justice. — M. Olivier, *juge président*
Trésorerie. — M. Gilbrin, *trésorier-payeur*.
Douane. — Rouillé, vérificateur de 1re classe, *chef de service*.

ILE DE LA RÉUNION (Afrique).

M. Cuinier (O✻), commissaire général, *gouverneur*, à Saint-Denis.
Secrétariat. — M. Robin, *chef.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Ollivier (Ch.), *cons. titulaire.*
Sers ✻, *idem.*
Trouette, *cons. suppléant.*
Grenard, *idem.*
Robin (Victor), *secrétaire.*

Conseil général. MM.

M... *président.*
N..., *vice-président*
Drouhet fils, *secrétaire.*
M. Mahet-Fontarabie, *sénateur.*
M. [illegible] Mahy, *député.*
M. Dureau de Vaulcomte, *idem.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

M. N..., capitaine d'infanterie de marine, *aide de camp.*
M. N..., sous-lieutenant d'infanterie de marine, *officier d'ordonnance.*
M. de Ferry-Fontnouvelle (O✻), lieuten.-colonel d'inf. de marine, *commandant d'armes.*
M. Filoz ✻, capitaine d'infanterie de marine, *major de la garnison.*

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM.
Mathieu de Fossey (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
Bonade, capitaine.
Munier, lieutenant-trésorier
Kervella, lieutenant.

Ouvriers de la marine. [illegible] M. Moulue de Larivière ✻, cap. en 1er, *comm.*
Détach. du 4e rég. d'infant. de la marine. M. de Ferry-Fontnouvelle (O✻), lieut.-col

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Gilbert-Pierre (O✻), commissaire général de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.
Vassal ✻, *commissaire adjoint.*
De Possel Deydier, *idem.*
Baudry, *sous-commissaire.*
Delval, *idem.*
Lamendour, *sous-commissaire.*
Bourdillon ✻, *idem.*
Gibert ✻, *idem.*

Service de santé. MM.
Noury, *médecin principal.*
Pujo, *médecin de 1re cl.*
Manson, *médecin de 1re classe.*
Reynaud, *pharm. de 1re classe.*

Trésorerie. MM.
Veyrières ✻, trésorier-payeur, *receveur général*, à Saint-Denis.
Latour, trésorier particulier, *receveur particulier*, à Saint-Paul

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Manès, *directeur.*
M. Le Boucher, *secrétaire général.*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités des deux arrondissements du Vent et de Sous-le-Vent.
Ponts et chaussées — N...., ingénieur ordin. des ponts et chaussées, *chef du service.*

Enregistrement, domaines et contributions directes MM

Échernier ✻, directeur de 2e classe, *chef du service* à Saint-Denis
Peyron, *vérificateur.*
Guillermin, *conservateur des hypothèques*, à Saint-Denis.
Hubert-Delisle, *receveur* (actes civils), à Saint-Denis
Le[illegible]on, *idem* (actes judiciaires), à S[illegible]
S[illegible], *receveur des domaines* à S[illegible]
Chabot, *cons. des hyp.*, à Saint-Pierre.
Waddy, *rec. d. act. civ.*, à St-Pierre
Lebreton, *recev. des actes judiciaires*, à Saint-Pierre.
Duchery, *receveur*, à St-Joseph.
Gruchet, *idem.*, à Saint-Paul.
S[illegible]uvage, *idem*, à S[illegible]
Gury, *idem*, à Sainte-Suzanne.
Boissat, *idem*, à Saint-Louis.
Peyron, *receveur-rédacteur*
Pignolet, *recev.* à Saint-André.

Cremazy, *chef du service des contributions et des douanes*, à Saint-Denis
[illegible] à Saint-Denis.
Desprez, *contrôleur principal*
Le Gras, *contrôleur ambulant*
Chappe[illegible], *idem*

Douanes et contributions indirectes MM

Douanes
[illegible] du Service à Saint-Denis
Gontier, *contrôleur*
De Galande, *vérificateur de 1re classe*
Ozoux, *vérificateur de 1re classe*, à Saint-Paul

Service des ports. M. Barse ✻, lieutenant de vaisseau, *capitaine de port, chargé de la direction de l'Observatoire*, à Saint-Denis.

Eaux et forêts. MM. Desaffre ✻, *inspecteur*, à Saint-Denis
Troussel, *sous-inspecteur*

Postes. MM. Vally, *recev. compt.*, à St-Denis. — Gaillot, *receveur*, à Saint-Pierre.
Pourquier, *contrôleur.* — Pomphily, *idem*, à Saint-Paul.

Chambre d'agricult. MM. De Chateauvieux ✻, *président*; Adrien Bellier, *vice-président.*
Bridet (O✻) et d[illegible] *secrétaires*

Chambre de commerce. MM Buroleau ✻, *président*, Bertho, *vice-président.*
Manès (A.), *secrétaire.*
Agents de change MM Verg[illegible], *syndic*, Dehaussy, Fougas fils, Hugot, Lenoble, Baillet, Pichon de Bury, Raffray (A.).

Banque coloniale. — M. Bridet (O✻), *directeur*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

N[illegible]., inspecteur d'académie, *vice-recteur et chef du service*
M. Neuvialle, inspecteur primaire.

Lycée de Saint-Denis MM

Lecadet (I✻), *proviseur.*
Gazanion (A✻), *censeur*
Marc (A.), *surveillant général*
Girard, *économe*
Mazeran, *adjoint*

Professeurs

Ricol, Grec, *mathématiques.*
Lamadon, *philosophie.*
Loubes, *rhétorique.*
Bon (F.), *seconde.*
Renouard, *troisième.*
Pommier, Mugnin, *quatrième.*
Drion, *cinquième*
Héliodore, *sixième*
N... Dufour, *septième*
Bérard, N[illegible] *huitième*
Delalande, *physique, chimie, histoire naturelle.*
Cingal (H.), *histoire.*
Cunningham, Winter, *anglais*
Nicolas, *allemand*
Roussin (A.), *grec, dessin*
Domengé (A✻), Langlois, *classe prép.*
Oriot, Chatel, N ...., *enseignement spécial.*

CULTE

Mgr Coldefy, *évêque de Saint-Denis.*

MM. les abbés Chalvet et N ..., *vicaires généraux.*

JUSTICE.

M. Chrétien ✻, procureur général, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel, seant à Saint-Denis. MM.

Bourette ✻, *président.*
Gibert ✻, *conseiller.*
Taudrya, *idem.*
Dejean de La Bâtie ✻, *idem.*
Dugand, *idem*
Crémazy, *idem.*
Muzer, *idem*
Poulquen, *idem.*

Toussaint de Quiévrecourt, *conseiller-auditeur*

Parquet. MM.

Crépin, 1er *substitut du procureur gén.*
Murat, 2e *substitut du procureur général.*

Focard, *greffier*

Tribunal de 1re instance de Saint-Denis. MM.

Guy de Ferrières, *président.*
Berthier, *juge* (instruction).
Morel, *juge.*
Marcs, *idem.*
Auber, *juge suppléant.*

Madre, *procureur de la République.*
Potier, 1er *substitut.*
Hoarau, 2e *substitut.*

Godefroy, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Julien, *président*
Bourette, *juge* (instruction)
Auber, *juge*
Alexis (Emart), *procur de la Republique*

Goural de Saint-Pern, *substitut*

Gaill, *greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Saint-Denis. MM.

Jacob de Cordemoy ✻, *juge* du canton de Saint Denis.
De Flores, *idem* de Sainte-Suzanne.
Jalabert, *idem* de Saint-André.
Ozoux (P.), *idem* de Saint-Leu
Cadet, *idem* du canton de Saint-Paul.

Arrondissement de Saint-Paul. MM.

Béraud, *juge* du canton de Saint-Louis.
Magny, *idem* de Saint-Pierre
Barquissean, *idem* de Saint Joseph.
De Sigoyer, *idem* de Saint-Benoit.

MAYOTTE (Afrique)

M. Ferriez ✻, commissaire, *commandant,* résidant à D'zaoudzi.

Administration. MM. — Marie, *commissaire adjoint, ordonnateur.* Chassaniol, *sous-commissaire.* Dugard-Ducharmoy, *idem.*

Service de santé. MM. — Santelli, médecin de la marine de 1re classe, *chef du service.* Médecins de 2e cl. et de 3e cl., pris dans le cadre de la Réunion.

Ponts et chaussées — M. Magenc, *chef du service.*

Trésorerie. — M. Pougin de la Maisonneuve, *trésorier-payeur.*

Hypothèques — M Desprez, *receveur-conservateur.*

Tribunal de 1re instance. — M Le Porz, *juge président.* M. Servant, *greffier.*

Culte. — M. l'abbé Guilloux, *supérieur ecclésiastique.*

NOSSI-BÉ

M. Seignac (A.) ✻, *commandant.*

Administration. MM. — Lefèvre-Dubua, *commissaire adjoint, ordonnateur* De Gardéan, *sous-commissaire.*

Service de santé. — M. Guiol, médecin de 2e classe

Hypotheque. — Delte., *receveur-conservateur*

Trésorerie. — M. Courcoux (P. M.), *trésorier-payeur.*

Tribunal de 1re instance. — M. Potier, *juge* M. Cuttoli, *greffier-notaire.*

Ponts et chaussées. — M. Crouzet, *chef du service*

Culte. — M. l'abbé Sommier, *supérieur ecclésiastique.*

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR (Afrique).

M Faugère, sous-commissaire en retraite, résident; à Sainte-Marie.

Service de santé. — M. N , médecin de 2e classe, pris dans le cadre de la Réunion.
Service des travaux. — M. N
Culte. — M. l'abbé Mergoile, *curé de Sainte-Marie*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE (Asie).

M Drouhet, *gouverneur*, à Pondichéry.
M. Ropert, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance*

Conseil privé MM

Le Gouverneur, *président*. | Le Chef du service de l'intérieur. | Amédée Poulain.
Le Directeur de l'intérieur. | Le Procureur général | Balakichnanaïker

Conseillers privés suppléants MM.

Évenor Guyot. | Rassouodéar.

Conseil général. MM.

Hecquet, *président*. | De la Barre de Nanteuil, *secrétaire*.
Pounoutambypoullé, *vice-président*. | D'Rozario, *idem*.

M. Hébrard, *sénateur*.
M. Pierre (Aype), *député*.

SERVICE MILITAIRE.

Infanterie. Cipayes. — M. Deperry ✻, *capitaine commandant*.

PONDICHÉRY.

Conseil local

Président M. Chevalier (Arthur)

ADMINISTRATION DE LA MARINE ET DES SERVICES COLONIAUX A LA CHARGE DE L'ETAT.

M Le Maître, commissaire adjoint, *chef du service administratif*.

Commissariat. MM. { Gaillod, *sous-commissaire*. / Bundervoet, *idem*.

Service de santé. MM. { Follet ✻, médecin principal, *chef du service*. / Cassien, médecin de 1re classe / *Pour Chandernagor, Yanaon, Mahé:* / Rouve, Aubœuf, Doressamy, médecins de 2e classe. / Cazalis, pharmacien

Trésorerie — M. Cahouët de Marolles, *trésorier payeur*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Céloron de Blainville ✻, *directeur*.

M. Falconnet, *secrétaire général*

Instruction publique | Collége colonial, à Pondichéry — M. l'abbé N.., *principal*. / Collége Calvé Saint-Joseph, Karikal — M. Pard'jo, *directeur*
Service des ports. — M. André, ancien lieutenant de vaisseau, *capitaine du port*.
Postes. — Mme Hostein, *préposée*.
Ponts et chaussées — N...., ingénieur colonial, *chef du service*.

Domaines et contributions. MM. { N. ., *chef du service*
Delasselle ✻, commissaire adj., *receveur des contributions directes.*
N...., *receveur des contributions indirectes.*

Chambre d'agriculture et de commerce. MM. { N...., *président.*
N...., maire, *président* (section agricole).
Cornet (G.), *président* (section commerciale).

Imprimerie du Gouvernement. — M. Saligny, *chef.*

Banque de l'Indo-Chine, succursale de Pondichéry. — M. Lévy.

CULTE.

M. l'abbé Corbet, *préfet apostolique.*

JUSTICE.

M. Dufour-Brunet, procureur général, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel. MM. { Chambounaud, *président.* | Delafon, *greffier.*
De Langlard, *conseiller.*
Esselte, *idem.*
Gillet, *idem.*
Lhermitte, *conseiller-auditeur.*
Camatte, *idem.*

Tribunal de 1re instance. MM. { Sourd, *juge.* | Guerre, *greffier.*
Mondot, *procureur.*
Samal, *lieutenant de juge.*
Pierre, *juge suppléant.*
Fleury, *idem.*

Justice de paix. { Aubert, *juge de paix*, à Pondichéry.
M. Enouf, *greffier.*

CHANDERNAGOR.

M. Eudel, *chef du service.*

Conseil local

Président. M. Guyon.

Domaines et contrib., trésorerie { M. Eudel, *receveur, préposé du trésorier.*

Tribunaux. { Tribunal de 1re inst. MM. { Champon, *juge.* Durazzo, *procureur de la République.* Heloury, *greffier-notaire.*
Tribunal de paix. { N... , *juge de paix.* M. Sauballe, *greffier.*

KARIKAL

M. N...., *chef du service.*

Conseil local.

Président: M. Gnanapregassapoulle.

Tribunaux. { Tribunal de 1re inst. MM. { Hébert-Suffrin, *juge.* Papon, *lieutenant de juge.* Gamin, *procureur.* Adam, *greffier-notaire.*
Tribunal de paix. { M. Adam (Barthélemy), *juge de paix.* M. Kerjean, *greffier.*

Instruct. publique. — Collège séminaire. — Les frères de la Doct. chrétienne, *directeurs.*
Service de santé. — M. N...., *chef du service.*
Domaines et contributions. — M. N...., *receveur.*
Service du port. — M. Le Pouliquen, *lieutenant de port*, à Karikal.
Trésorier. — M. Violette, *préposé du trésorier.*

YANAON.

M. Bayet, sous-commissaire, *chef du service.*

Conseil local.

Président M. Bezavada Bapanaya.

Service de santé. — M. Roux ✻, médecin de 2e classe, *chef du service*

Contributions. — M. Sicé (Gustave), *receveur* (contributions, douanes, conservation des hypothèques).

Justice de paix à compét. étendue. — M. Charlau, *juge de paix.* M. Cossonnier (C.), *greffier*

MAHÉ

M Clément-Thomas, *chef du service.*

Conseil local.

Président : M. Nalporei. Baddoucheouty.

Service de santé. — M Aubœuf, médecin auxiliaire de 2e classe, *chef du service.*

Justice de paix à compét. étendue. — M. Devarambapoulle, *juge de paix* M. Eaton, *greffier-notaire.*

Contributions. — M. Violette, commis de marine, *receveur.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE (TAITI).

M. Dorlodot des Essarts (O✻), capitaine de frégate, *gouverneur des établissements français en Océanie.*

SERVICES MILITAIRES

Gendarmerie. — M. Laroche ✻, lieutenant

Artillerie. — Direction et troupes. — M. Dettling ✻, capitaine en 1er, *ffons de directeur.*

2e rég. d'infanterie de la marine. — M. Pizon, capitaine.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M Gabrié, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.*

M Soussaing *dit* Lazio, *sous-commissaire de 1re classe.*

M. Prioux, *idem.* 1re

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

M. Gerville Réache, *directeur.*

M. Juventin, *directeur de l'école primaire supérieure des garçons* de Papeïti.

N...., *sous-directeur.*

Mme Juventin, *directrice de l'école primaire supérieure des filles* de Papeïti.

Service de santé. — M. Chassaniol, *médecin de 1re classe.*

Service des ponts et chaussées. — M. Robert, chef du service des travaux

Trésorerie. — M. de Peyronny, *trésorier*

Enregistrement et domaines. — M. Canque, *receveur.*

Poste. — M. Viaque, *préposé.*

Imprimerie. — M. Souvy (Jean), *chef de 1re classe*

Service des ports. — M. Jules, lieutenant de vaisseau en retraite, *directeur de l'arsenal de Fare-Ute et capitaine de port à Papeïti.*

CULTE.

Mgr Jaussen (F. E.), évêque *in partibus* d'Axieri, *vicaire apostolique de Taïti*

M. l'abbé Collette, *curé de Papeïti.*

Mgr Dordillon, évêque de Canathysopolis, *vicaire apostolique de Nouka-hiva* (îles Marquises).

JUSTICE.

M. Bédier, *proc. de la Ré[illegible], chef du serv*

De Montplanqua, *substitut.*

Tribunal supérieur.

M. Pinaudier, *président.*

M. Bruelle, *juge.*

M. Murgier, *idem*

Tribunal de 1re instance.

M. Poignaud, *juge*

M. Delport, *lieutenant de juge*

M. Vincent, *greffier-notaire.*

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES.

M. Pallu de la Barrière (C✻), capitaine de vaisseau, *gouverneur*, résidant à Nouméa.

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président*	Le Chef du service judiciaire	Joubert, *conseill. privé titul.*
Le Commandant militaire.		De Greslan, *idem.*
L'Ordonnateur	Le Directeur de l'administration pénitentiaire.	Pelletier, *suppléant*
Le Directeur de l'intérieur.		Desjardins, *idem*

SERVICES MILITAIRES.

États majors.

État-major du gouverneur et des places. MM.
- Ligier (O✻), colonel d'inf. de la marine, *command. militaire.*
- Eonnet, lieutenant de vaisseau, *aide de camp*
- Merland ✻, cap. d'inf. de marine, *aide de camp*
- Thounens ✻, capitaine de frégate, *chef d'état-major des command. de la div. navale.*
- N...., lieutenant de vaisseau, *secrétaire et officier d'ordonnance du commandant de la division navale*

Direction de l'artillerie — M. Duvoisin Lagane ✻, chef d'escadron, *directeur.*

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM.
- Marie ✻, chef d'escadron, *commandant*
- Gustin ✻, capitaine.
- Gendarme, lieutenant
- Baldenweck, sous-lieutenant-trésorier

Artillerie ..... M. Duvoisin Lagane ✻, chef d'esc., *comm.*
3e *régiment d'infanterie de la marine.* .. M. Biles (O✻), lieutenant-colonel.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Michaux (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat. MM.

Boyer, *commis. adjoint.*	Matais, *sous-commissaire.*
Décugis, *idem.*	Hubert, *idem*
Armand, *idem.*	Lainé, *idem*
Alsace, *sous commissaire.*	Verron, *idem.*
N...., *idem.*	N...., *idem.*
Cornibert, *idem.*	Mitre, *idem*

Service de santé MM
- Girard la Barcerie ✻, D., médecin en chef, *chef du service.*
- Fontan, Guyot, Loupy, médecins de 1re classe.
- Taillotte, pharmacien de 1re classe.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Dufrénil (Joseph-Fortuné) ✻, commiss. adj. de la marine, *directeur.*

Instruction publique. — Nouméa, établissement d'ins. secondaire, Dorey, *directeur*
— Roux, *professeur*

Ponts et chaussées et travaux. — M. Berthier, *chef du service.*

Service des ports. — M. Laffite, *capitaine de port, à Nouméa.*

Trésorerie. — M. Goguet de la Salmonière, *trésorier-payeur, comm. du Gouv. auprès de la Banque.*

Enregistrement et domaines MM. Wadoux, *chef du service*, Vénard et Jahan-Desvaux (Alb.), *receveurs*

Imprimerie du Gouvernement. — Simonneaux (Louis Marie), *chef du service.*

Poste. — M. de Signorio, *receveur comptable*

Télégraphie. — M. Lemire, *chef du service télégraphique.*

Service topographique. — M. N...., *chef.*

Banque. — M. N...., *directeur.*

CULTE.

Mgr Fraysse, évêque *in partibus* d'Abdera, *supérieur ecclésiastique de la Nouvelle-Calédonie.*

Le R. P. Pionnier, *curé*, à Nouméa.

JUSTICE

M. Cordeil, procureur de la République à Nouméa *chef du serv. judic.* de la Nouvelle-Calédonie
M. Lafarge, président du tribunal supérieur de Nouméa
M. Delpech-Delpérié, juge au tribunal supérieur.
M. Canolle, *idem.*
M. Guiraud, substitut du procureur
M. Artaud, juge de 1re instance.
M. Barbé, lieutenant de juge
M. Bommier, juge suppléant.
M. Jérôme, *greffier près les tribunaux.*

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

N...., *directeur.*

M. Denis (Henry), *sous-directeur.*
M. Bascans, inspecteur de la transportation
M. Rour, *idem.*
M. Leloup, *idem.*
M. De Giverdey, agent général des cultures
M. Cahen, *commandant de l'île Nou*
M. Servolle, commandant de pénitencier
M. Baron, *idem*
M. Bougier, agent de colonisation, *directeur de pénitencier agricole.*
M. Hayes, *idem*
M. Lecard, *idem.*
M. Perret, *idem.*
M. Carret, *chef du service des travaux*

COCHINCHINE.

M. Le Myre de Vilers (Charles-Marie) (C✻, I⊙), *gouverneur.*

SERVICES MARITIMES.

M. de Foucault (C✻), capitaine de vaisseau, *commandant de la marine.*

SERVICES MILITAIRES.

Commandant sup des troupes. — M. Alleyron (C✻), gén. de brig. d'inf. de marine
Gendarmerie. — M. Meignan, lieutenant, *commandant.*

Infanterie de la marine.
- 1er régiment. M. Sériot ✻, chef de bataillon
- 2e — M. N...., lieutenant-colonel
- 3e — M. Vidal ✻, chef de bataillon
- 4e — M. Laurent (O✻), colonel, *commandant le régiment de marche*

Artillerie de la marine. M. de la Rocque ✻, chef d'escad., *commandant et directeur*

Génie. MM.
- Derbès ✻, chef de bataillon, *directeur*
- Sorel ✻, capitaine de 1re classe
- Dupommier ✻, *idem.*
- Legaillard ✻, *idem*
- Labbey, *idem*
- Chaniac de Labastide, capitaine de 1re classe.
- Vautour, *idem*
- Angély, *idem*

CONSEIL PRIVÉ.

Le Gouverneur, *président.*
Le Commandant supérieur des troupes.
Le Commandant de la marine.
Le Chef du service administratif.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Chef du service judiciaire.
N., conseiller colonial.
N., *idem.*

Secrétaire-archiviste. — M. Coquille.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Sergent ✻, commissaire de la marine, *chef du service administratif.*

Commissariat. MM.
Littaye ✻, *commissaire.*
Gilbert Desvallons ✻, *comm. adj.*
Jouannet ✻, *idem.*
De Gaillande ✻, *idem.*
Masson, *idem.*
N..., *sous-commissaire.*
Petit d'Hésincourt, *idem.*
Boulle, *idem.*
Aphalo, *sous-commissaire.*
Du Mesnil, *idem.*
Augier de Maintenon, *idem.*
Saboureau, *idem.*
Cave, *idem.*
Bruère, *idem.*
Pedemonte, *idem.*

Service de santé. MM.
Lucas, *médecin en chef.*
Gillet, *médecin principal.*
Tamy, *médecin de 1re classe.*
Kernorwant, *idem.*
Lèbre, *idem*
Brémaud, *idem.*
Chedan, *idem.*
Roux, *idem*
L'Hegouach, *idem*
Antoine, *idem.*
Doué, *pharmacien principal.*
Lapeyrère, *pharmacien de 1re classe.*

Génie maritime. — M. Cazelles, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Hydrographie. — M. Hatt ✻, *sous-ingénieur hydrographe de 2e classe.*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Béliard ✻, *directeur.*

M. N..., *secrétaire général.*

Commandants de provinces et de cercles. MM.
N...., capitaine de frégate, *commandant supérieur de la province de Mytho.*
N...., *commandant du cercle de Baria.*
N..., *commandant du cercle de Bien-hoa.*
N...., *commandant du cercle de Tay-ninh.*

Instruction publique. MM.
N..., *inspecteur primaire*
Blaise, *directeur du collège Chasseloup-Laubat.*
M. Josselin (entrepos. ph...), *censeur des études*

Service du port. — M. Ropers, *capitaine de port,* à Saïgon.
Police. — M. Tourillon, *commissaire général de police,* à Saïgon.
Trésor et Postes MM. Petrus..., *trésorier-payeur*, Fabiani, De Rangouse, Manau et Genouilhac, *payeurs particuliers;* Massé et Belle, *payeurs adjoints.*

Ponts et chaussées et bâtim. civils.
M. Forestier ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *chef du service.*
M. Pavillier, ingénieur ordinaire de 3e cl. des ponts et chaussées.

Enregistrement et hypothèques. MM
Camouilly, sous-inspecteur de 2e classe, *chef du service.*
Gers des Rivières, *receveur-conservateur*
Courrière, *receveur*
Marchal, *idem.*

Service des contributions. — M. Boyer (O✻), commissaire de la marine, *directeur.*
Banque. M. Michelot

Télégraphie. MM.
Demars (Édouard-Charles) ✻, sous-inspecteur des lignes télégraphiques, *chef du service.*
M. Leclerc (Jean), direct. de transmissions de 1re classe, *chef adjoint.*

Imprimerie du Gouvernement. — Courthez (Joseph), *chef du service.*

CULTE

Mgr COLOMBERT (Isidore-François-Joseph), évêque de Samosate, *vicaire apostolique de la Cochinchine orientale et administrateur du Cambodge.*

M. Gernot Charles-Joseph), *procureur général.*
M. Prodhomme, *procureur de la mission.*

JUSTICE.

M. Bert ✻, procureur général, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel de Saïgon. MM.	Fsquer, *président.* Lasserre, *vice-prés.* M[illegible]sonne, Ive-Lacoste, *conseiller.* Charrier, *idem* Dussol, *idem.* Ducos, *idem.* Boussion, *idem.* Anadet-Lec.erc, *conseiller-audit.* M[illegible]nschina, *idem.* Boulanger, *idem* D'Amp[illegible]rde, *idem.*	*Parquet* Dolord, 1er *substitut du proc. gén.* Lefèbvre d'Argencé, 2e *substitut,* Poymiro, *idem*
Tribunal de 1re instance de Saïgon. MM.	Le Jemble, *président.* Barbé, *lieutenant de juge.* Cabannes, *juge suppléant.* Hu[illegible]ert, *idem.*	Portrét, *juge suppléan.* Durweile, *idem.* Vuillez, *procureur* Boudel, *substitut.*
Tribunal de 1re instance de Binh Hoa. MM.	Bazangeon, *juge président.* N , *lieutenant de juge* N., *procureur de la République*	
Tribunal de 1re instance de Mytho. MM.	Duchamp, *juge président.* Liotaro, *lieutenant de juge,* [illegible]rd, *juge suppléant* Marquant, *procureur de la République*	
Tribunal de 1re instance de Bentré. MM.	N , *juge président* N., *lieutenant de juge* N , *procureur de la Republique.*	
Tribunal de 1re instance de Vinh Long. MM.	Trouette, *juge président* Royer, *procureur de la République.*	
Tribunal de 1re instance de Chaudoc. MM.	N , *juge président* Lechelle, *procureur de la Republique.*	
Tribunal de 1re instance de Soctrang. MM.	N , *juge président.* Thomin, *procureur de la République*	

Tribunal de paix. — M. Elie, *juge* du canton de Saïgon

Trib. de commerce de Saïgon. MM.	Sémanne, *président.*	Secard, *greffier.*

COURS D'ADMINISTRATION DE BREST

M. N...., professeur

CHAPITRE X.

Corps savants. — Beaux-Arts.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT DE FRANCE.

Une ordonnance du 21 mars 1816 a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre académies. Depuis, une autre ordonnance du 26 octobre 1832 a établi une cinquième académie. Ces académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont ainsi nommées ainsi qu'il suit, savoir : 1° l'Académie Française, 2° l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie des Sciences, 4° l'Académie des Beaux-Arts, 5° l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Chaque académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont [illegible].

Les propriétés communes aux cinq académies, ou celles qui y seront affectées, sont régis et administrés, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les règlements.

Chaque académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq académies tiennent une séance publique commune le 25 octobre.

Les membres de chaque académie peuvent être élus aux quatre autres académies.

L'*Académie Française*, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire historique de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres qui la composent.

L'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette académie est composée.

L'*Académie des Sciences* est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques*. Géométrie, six membres. Mécanique, six. Astronomie, six; Géographie et Navigation, six; Physique générale, six. *Sciences physiques* : Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Économie rurale, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette académie nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Ils sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'*Académie des Beaux-Arts* est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit : Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Composition musicale, six. Elle nomme un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

---

(1) L'Académie française tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, le mardi, remplaçant la troisième classe, le vendredi, celle des Sciences, remplaçant la première classe, le mardi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi, celle des Sciences morales et politiques, le samedi de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis 3 heures jusqu'à 5 pour les quatre premières académies, et de midi à 2 heures pour la cinquième.

La séance publique annuelle de l'Académie française se tient dans le mois d'août; celle de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, dans le mois de novembre, celle de l'Académie des Sciences, dans le mois de mai; celle de l'Académie des Beaux-Arts, dans le mois d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques, dans le mois d'avril.

Il est ajouté, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Beaux-Arts une classe d'académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces trois académies.

Les académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Une ordonnance, en date du 26 octobre 1832, a rétabli dans l'Institut, sous son même nom, l'ancienne classe d'*Académie des Sciences morales et politiques*. Le nombre des membres de cette académie fut fixé à trente; il a été porté à quarante par décret du 14 avril 1855. Elle est divisée en cinq sections, savoir: Philosophie, Morale, Législation, Droit public et Jurisprudence, Économie politique, Finances et Statistique, Histoire générale et philosophique. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut, elle a six académiciens libres, six associés étrangers, quarante-huit correspondants.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministère de l'instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitements, indemnités et droits de présence aux membres, secrétaires perpétuels et employés des cinq académies de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des cinq académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des académies où ces places viennent à vaquer; les élections sont confirmées par le chef de l'État.

Tous les ans les académies distribuent, sur les fonds du budget, des prix dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit: l'Académie Française, un prix de 2 000 francs; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 2,000 francs et trois médailles, de 500 francs chacune, décernées aux meilleurs ouvrages sur les *antiquités de la France*; l'Académie des Sciences, un prix de 3,000 francs.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année deux sujets de prix de 1,500 francs chacun. Ces sujets sont choisis tour à tour entre les questions qui se rapportent aux objets spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

En outre l'Institut et chacune des académies décernent des prix fondés par divers donateurs.

Les cinq académies

1° Prix biennal de 20,000 francs, décerné par l'Institut en assemblée générale sur la proposition de chaque académie alternativement.
2° Prix de linguistique fondé par M. de Volney. (Commissaires MM. Dufaure, Marmier, Mézières, Regnier, Littré, Renan, Edwards.)
3° Prix Jean Reynaud de la valeur de 10,000 fr. décerné alternativement par chacune des cinq académies.

Académie Française

1° *Prix littéraires*

1° Fondation annuelle Montyon en faveur des Français qui auront composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.
2° Prix annuel Gobert pour l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France.
3° Prix Bordin, pour encourager la haute littérature.
4° Prix Achille-Edmond Halphen à décerner tous les trois ans à l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire et historique, et le plus digne au point de vue moral.
5° Prix Thiers, pour être décerné tous les trois ans à l'auteur d'un ouvrage historique dont le sujet aura été proposé par l'Académie, ou dont elle croirait devoir distinguer le mérite.
6° Prix Thérouanne, en faveur des meilleurs travaux historiques.
7° Prix Langlois, en faveur de la meilleure traduction.
8° Prix Guizot, travaux historiques.
9° Prix Marcelin Guérin, pour récompenser les ouvrages destinés à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir.
10° Prix de Jouy, pour être décerné tous les deux ans à un ouvrage ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.
11° Prix Lambert, décerné à des hommes de lettres ou à leurs veuves.
12° Prix Vitet, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.
13° Prix Archon-Despérouses, pour récompenser les ouvrages de lexicographie, les éditions critiques, commentaires, etc.
14° Prix Bolla, pour être décerné tous les cinq ans au meilleur ouvrage sur la condition des femmes.

15° Prix Monbinne, pour secourir des personnes ayant suivi la carrière des lettres ou de l'enseignement
16° Prix Jules Janin, pour être décerné à la meilleure traduction d'un ouvrage latin.

2° *Prix de vertu.*

17° Prix Montyon, en faveur des Français pauvres qui auront fait dans l'année l'action la plus vertueuse
18° Prix Souriau
19° Prix Marie Lasne
20° Prix Gémond.
21° Prix Laussat
22° Prix de vertu fondé par une personne charitable
23° Prix Honoré de Sussy, pour être décerné tous les trois ans comme prix de vertu.

Académies des Inscriptions et Belles-Lettres.

1° Prix du Budget
2° Prix des Antiquités de la France.
3° Prix annuel Gobert pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France.
4° Prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.
5° Prix Bordin; le choix du sujet est laissé à l'Académie
6° Prix Louis Fould, pour l'histoire des arts et du dessin jusqu'au siècle de Périclès.
7° Prix de La Fons Mélicocq (Antiquités de l'Ile-de-France).
8° Prix Brunet (Bibliographie)
9° Prix Stanislas-Julien, à décerner au meilleur ouvrage relatif à la Chine
10° Prix Duchâtel, à décerner tous les deux ans au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge
11° Prix Delalande-Guérineau, décerné tous les deux ans à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie

Académie des Sciences.

Chaque année, l'Académie décerne les prix de fondation suivants, savoir :

Mécanique.

1° Prix Poncelet, décerné à l'auteur de l'ouvrage le plus utile aux progrès des sciences mathématiques pures ou appliquées
2° Prix Montyon, mécanique
3° Prix Plumey, décerné à l'auteur du perfectionnement le plus important, relatif à la construction ou à la théorie d'une ou plusieurs machines hydrauliques, motrices ou autres
4° Prix Dalmont, décerné aux ingénieurs des ponts et chaussées qui auront présenté à l'Académie le meilleur travail ressortissant à l'une de ses sections

Astronomie.

5° Prix Lalande
6° Prix Damoiseau, pour l'auteur du mémoire le plus utile à l'astronomie.
7° Prix Valz.

Géographie physique

8° Prix Gay.

Physique.

9° Prix L. Lacaze, progrès de la physique

Statistique :

10° Prix Montyon.

Chimie :

11° Prix Jecker, chimie organique
12° Prix L. Lacaze, progrès de la chimie

Géologie

13° Prix Cuvier, au meilleur ouvrage paru, soit sur le règne animal, soit sur la géologie.

Botanique

14° Prix Barbier, pour celui qui fera une découverte précieuse dans les sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique ayant rapport à l'art de guérir
15° Prix Desmazières, décerné à l'ouvrage le plus utile sur la cryptogamie
16° Prix de La Fons-Mélicocq, décerné tous les trois ans au meilleur ouvrage de botanique sur le nord de la France

Agriculture.

17° Prix Morogues, à décerner tous les dix ans à l'ouvrage qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agriculture en France.

Anatomie et zoologie.

18° Prix Savigny, pour aider les jeunes zoologistes voyageurs qui ne recevront pas de subvention du Gouvernement et qui s'occuperont plus spécialement des animaux sans vertèbres de l'Égypte et de la Syrie

Médecine et chirurgie.

19° Prix Bréant, à décerner à celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique.

20° Prix Chaussier, à décerner tous les quatre ans au meilleur livre ou mémoire qui aura paru, soit sur la médecine légale, soit sur la médecine pratique.

21° Prix Montyon, médecine et chirurgie.

22° Prix [illegible] sur l'embryologie générale appliquée autant que possible à la physiologie et à la médecine.

23° Prix Godard, au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires. Aucun sujet de prix ne sera proposé.

24° Prix Delalande, prix quinquennal, au meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

Physiologie.

25° Prix Montyon, physiologie expérimentale.

26° Prix Lacaze, progrès de la physiologie.

Prix généraux.

27° Prix Montyon, à ceux qui auront trouvé les *moyens de rendre un art ou métier moins insalubre.*

28° Prix Bordin, sciences physiques et mathématiques. Le choix du sujet est laissé à l'Académie.

29° Prix Vaillant, à décerner tous les deux ans, le sujet laissé au choix de l'Académie.

30° Prix Trémont, à tout savant, ingénieur ou mécanicien, auquel une assistance pécuniaire sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France.

31° Prix Thore, attribué alternativement aux travaux sur les cryptogames cellulaires d'Europe et aux recherches sur les mœurs ou l'anatomie d'un insecte.

32° Prix [illegible] sciences positives.

33° Prix [illegible], à décerner tous les deux ans au voyageur français ou au savant qui, l'un ou l'autre, aura rendu le plus de services à la France ou à la science.

34° Prix Admumbert, n'est proposé qu'à des époques déterminées par le programme; les questions posées sont relatives aux sciences naturelles.

35° Prix Laplace. La collection complète des ouvrages de Laplace est accordée chaque année au premier élève sortant de l'École polytechnique.

Académies Française et des Beaux-Arts.

Prix Maillé-Latour-Landry, décerné chaque année alternativement par ces académies à l'écrivain ou à l'artiste pauvre dont le talent paraîtra mériter encouragement.

Académie des Beaux-Arts.

1° Grands prix de Rome.

2° Prix Ve Leprince, pour les lauréats des grands prix de Rome.

3° Prix [illegible]umes, décerné à un jeune architecte.

4° Prix Bordin.

5° Prix Trémont, décerné à des peintres, statuaires et [illegible]ers par tiers.

6° Prix Lambert, décerné à des artistes pauvres, peintres, musiciens.

7° Prix Achille Leclère, décerné chaque année, après concours, à un architecte.

8° Prix Chartier, en faveur des meilleures œuvres de musique de chambre.

9° Prix Troyon, décerné tous les deux ans, après concours, à un peintre paysagiste.

10° Prix Duc (architecture), décerné tous les deux ans.

11° Prix Desprez, à décerner tous les deux ans pour une œuvre de sculpture parue dans le cours des deux années.

12° Prix Jean Leclaire, en faveur des élèves architectes suivant les cours de l'École des Beaux-Arts.

13° Prix Chaudesaigues en faveur d'un jeune architecte qui devra résider deux ans en Italie, et y terminer ses études.

14° Prix Monbinne, en faveur de musiciens malheureux.

15° Fondation de la comtesse de Caen.

16° Prix Admumbert.

17° Prix Rossini.

Académie des Sciences morales et politiques.

1° Prix du Budget.

2° Prix Victor Cousin.

3° Prix triennal Léon Faucher à l'auteur du meilleur mémoire proposé par l'Académie sur une question d'économie politique ou sur la vie d'un économiste célèbre, soit français, soit étranger.

4° Prix quinquennal Félix de Beaujour.

5° Prix quinquennal Morogues, au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et le moyen d'y remédier.

6° Prix Stassart, à décerner tous les six ans, pour le meilleur éloge d'un moraliste désigné par l'Académie.

7° Prix Bordin; le choix du sujet est laissé à l'Académie.
8° Prix Achille-Eyraud-Duplex, à décerner tous les deux ou trois ans, soit à l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable qui aura contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui aura le plus pratiquement par ses efforts ou son enseignement personnel, travaillé à la propagation de l'enseignement primaire.
9° Prix Gegner (Pour les sciences philosophiques)
10° Prix Odilon Barrot, à décerner tous les deux ou trois ans alternativement, au meilleur ouvrage sur le jury et sur la procédure tant civile que criminelle, et au travail le plus libéral et le plus pratique sur l'émancipation de nos administrations municipales et départementales, et sur une vraie décentralisation.
11° Prix Crouzet (prix triennal pour les sciences philosophiques).

ACADÉMIE FRANÇAISE. MM

Mignet.	Ollivier.	Renan.
V^te Hugo (Victor).	Marmier.	Taine.
Duc de Noailles.	Duc d'Aumale.	Duc D'Audiffret-Pasquier.
Nisard (Désiré).	Rousset.	Labiche.
Legouvé.	B^on de Viel-Castel.	Du Camp (Maxime).
C^te de Falloux.	Mézières.	Rousse.
Augier.	Dumas (Alexandre).	Sully-Prudhomme.
De Laprade.	Caro.	Pasteur.
Sandeau.	Lemoinne (John).	Cherbuliez.
Duc de Broglie.	J. Dumas.	Mgr. Perraud.
Feuillet (Octave).	Simon (Jules).	N.
Doucet (Camille).	Boissier (Gaston).	
Cuvillier-Fleury.	Sardou.	
C^te d'Haussonville.	Martin (Henri).	

M. C. Doucet, *secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. MM.

De Wailly (Natalis).	Quicherat.	Hervey de Saint-Denys (Marquis d').
Laboulaye.	W. H. Waddington.	
Ravaisson.	Le Blant.	Barbier de Meynard.
Wallon.	Defrémery.	Foucart.
Rossignol.	De Rozière.	Schefer.
Egger.	Derenbourg.	C^te Riant.
Regnier.	Deloche.	Oppert.
Renan.	Pavet de Courteille.	Lenormant.
Renier.	Girard.	Bertrand.
Maury (Alfred).	Heuzey.	Weil.
Delisle (Léopold).	Perrot.	Dumont (Albert).
Miller.	Desjardins (Ernest).	Luce.
Hauréau.	Bréal.	Senart.
Jourdain.	Paris (Gaston).	

M. Wallon, *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

V^te de la Villemarqué.	Martin (T. H.).	Nisard (Charles).
Desnoyers (J.).	Duruy.	Baudry.
M^is de Vogüé.	Germain.	Tisset.
Robert.		

Associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

B^on de Witte. . . .	Anvers.	Amari	Florence.
Fleischer	Leipzig.	Gorresio	Turin.
De Rossi	Rome.	Cobet	Leyde.
Max Müller	Oxford.	Madvig	Copenhague.

Correspondants de la même académie. (50) MM.

Rawlinson	Londres.
Hodgson (Brian-Houghton) ✲	En Angleterre.
Rangabé (Rizo)	Athènes
Minervini ✲	Naples.
Laynrd	Constantinople.
Francisque Michel ✲	Bordeaux.
D. B. s. c.	Lyon.
D. G. g. s. D. I. scurd)	Madrid.
Leps. s.	Berlin.
M. msen (Theod.) ✲	Berlin.
B.	Londres.
Bon Guerrier de Dumast ✲	Nancy.
W. s. r (Albrecht,	Berlin.
Henzen ✲	Rome.
Dozy	Leyde.
Cte Arbois de Jubain v. ✲	Troyes.
Spiegel	Erlangen.
Miklosich	Vienne
Mantellier ✲	Trévoux.
Pott	Halle
Curtius	Berlin.
Cherbonneau ✲	Alger
Deschamps de Pas ✲	Saint-Omer.
De Beaurepaire ✲	Rouen
Thomas	Londres.
Hauréau (C ✲)	Guéret.
Dumont (Albert) ✲	Montpellier.
Tamizey de Larroque ✲	Gontaud.
Castan ✲	Besançon.
Aulmer	Lyon
Poole	Londres.
Fabretti ✲	Turin.
Port ✲	Angers
Vazquez-Queipo	Madrid.
Mussafia	Vienne.
Ascoli	Milan
Whitney	New-Haven (Connecticut)
Whitley Stokes	Calcutta
Koumanoudis	Athènes.
Wright (William)	Cambridge
Dozeimeris (Reinhold)	Bordeaux.
Desjardins (Abel) (O ✲)	D. a.
Clermont-Ganneau ✲	Jaffa.
[illegible]	Jena
Desarzec.	Buisson.
Bugge	Christiania
N.	
N.	
N.	
N.	

ACADÉMIE DES SCIENCES (onze sections).

SCIENCES MATHÉMATIQUES. MM.

1re SECTION.

Géométrie.

Hermite.
Serret.
Bonnet (Ossian).
Puiseux.
Bouquet.
Jordan.

2e SECTION.

Mécanique.

Barré de St-Venant.
Phillips
Rolland.
Tresca.

Resal.
Bresse.

3e SECTION.

Astronomie.

Liouville.
Faye.
Janssen
Lœwy.
Mouchez.
Tisserand.

4e SECTION.

Géographie et navigation

Vice-Amal Paris.

Vice-Amal Jurien de la Gravière.
Dupuy de Lôme.
D'Abbadie.
Villarceau (Yvon).
Colonel Perrier.

5e SECTION

Physique générale.

Fizeau.
Becquerel (Edmond).
Jamin.
Berthelot.
Desains
Cornu (Marie-Alfred)

SCIENCES PHYSIQUES MM

6e SECTION. *Chimie.*	7e SECTION. *Minéralogie.*	8e SECTION. *Botanique.*
Chevreul.	Daubrée.	Tulasne.
Fremy.	Pasteur.	Duchartre.
Würtz.	Des Cloizeaux.	Naudin.
Cahours.	Hebert.	Trécul.
Deacay.	Fouqué.	Chatin
Friedel.	Gaudry.	Van Tieghem.

9e SECTION. *Économie rurale.*	10e SECTION. *Anatomie et zoologie.*	11e SECTION. *Médecine et chirurgie.*
Boussingault.	Edwards (Henri-Milne).	Bon Cloquet (Jules).
Peligot.	De Quatrefages.	Sédillot.
Bon Thénard (Paul).	Blanchard.	Gosselin.
Bouley.	Robin (Charles).	Vulpian.
Hervé-Mangon.	De Lacaze-Duthiers.	Marey.
Schlœsing.	Edwards (Alph. Milne).	Bert (Paul).

Secrétaires perpétuels. MM.

Bertrand, pour les sciences mathématiques.
Dumas, pour les sciences physiques.

Académiciens libres. MM

Bon Larrey.	Bréguet.	Lalanne (Léon).
Cosson	Du Moncel.	Freycinet (de).
De la Gournerie.	Gal Favé.	
F. de Lesseps.	Damour.	

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Owen (Richard) . . . . Londres.	De Candolle . . . . . Genève.
Wöhler . . . . . Gœttingue	S. M. Don Pedro d'Alcantara, Empereur du Brésil. . . . . Rio-de-Janeiro.
Kummer . . . . . Berlin.	
Airy (G. Bidell) . . . . . Greenwich.	
Tchébychef . . . . . St-Pétersbourg.	Thomson (sir William). Glasgow.

Correspondants de la même académie. MM.

Sciences mathématiques.

1re SECTION. *Géométrie* (6).

Neumann	Kœnigsberg.
Sylvester	Baltimore.
Weierstrass ✲	Berlin.
Kronecker ✲	Berlin.
Spottiswoode (O✲)	Londres.
Brioschi	Milan.

2e SECTION. *Mécanique* (6).

Clausius (O✲)	Bonn.
Mis de Caligny ✲	Versailles.
Broch (O✲	Charlottenb.
Boileau (O✲)	Versailles.
Colladon ✲	Genève.
Dausse ✲	Grenoble.

3e SECTION. *Astronomie* (16).

Hind	Londres.
Adams (J. C.)	Cambridge (Angleterre)
Cayley	Cambridge.
Otto Struve ✲	Pulkwa (Russie).
Plantamour	Genève.
Lockyer	Londres.
Rocher ✲	Montpellier.
Huggins	Londres.
Newcomb	Washington.
Stephan ✲	Marseille.
Oppolzer (O✲	Vienne.
Asaph-Hall	Washington.
Gylden	Stockholm.
Schiaparelli	Milan.
Warren de La Rue (C✲)	Londres.
Gould	Cordoba.

4e SECTION. *Géographie et navigation* (8).

Amiral de Lütke (GO✲).	St-Pétersbourg.
De Tchihatchef (C✲) . .	Florence
Richards	Londres.
David (l'abbé Armand) . .	Miss. en Chine.
Ledieu (O✲)	Brest.
Ge Sabine	Londres.
Nordenskiöld C✲ . . .	Stockholm
Cialdi	Rome

5e SECTION. *Physique générale* (9).

Paterno (F.)	Gand
Weber (Wilhelm)	Gœttingue.
Hirn, à Logelbach, près	Colmar
de Helmholtz (L. F.)(C✲)	Berlin.
Kirchhoff (G. R.)(C✲) . .	Heidelberg.
Joule	Manchester.
Stokes	Cambridge.
Abria (O✲)	Bordeaux
Lallemand ✲	Poitiers.

Sciences physiques.

1re SECTION. *Chimie* (9).

Bunsen (O✻).....	[illegible]berg
Hofmann.....	Berlin
De Marignac.....	Genève
Fremy.....	[illegible]s.
Dessaignes.....	Vendôme
W[illegible].....	Londres.
L[illegible]✻.....	Genève
[illegible].....	Montpellier.
Stas✻.....	Bruxelles

2e SECTION. *Minéralogie* (8).

De Koksharow (Gal).....	St-Pétersbourg
Sau[illegible].....	Paris
L[illegible]✻.....	Grenoble
Caillet[illegible]✻.....	[illegible]. Sèvres
Smith✻.....	Louisville
Abel.....	Vienne
Favre.....	Genève
Sel[illegible].....	Lille

3e SECTION. *Botanique* (10).

[illegible]ber[illegible]los Dalton)...	Kew, près Lond.
Pringsheim.....	Berlin
Planchon✻.....	Montpellier.
Bentham.....	Londres
Saporta✻.....	Aix.
[illegible]✻.....	Montpellier.
Gr[illegible].....	Cambridge (Etats-Unis)
Heer.....	Munich.
Cos.....	Toulouse.
Girardin (O✻).....	Rouen. [Inspecteur]
N[illegible]	

9e SECTION. *Économie rurale* (10).

Peligot (Eugène) (O✻).....	Ecole d'agriculture (Seine-et-Oise)
M[illegible].....	Montpellier
Vergnette Lamotte✻.....	Beaune (Cte d'Or).
Ver[illegible].....	Montpellier.
[illegible].....	Rothamsted St Albans station (Hertfordshire)
Mac Cormick.....	Chicago
Gasparin✻.....	Orange.
Demontzey✻.....	Aix.
[illegible]	

10e SECTION. *Anatomie et zoologie* (10).

Van Beneden.....	Louvain.
De Siebold.....	Munich
Lovén.....	Stockholm.
Steenstrup.....	Copenhague.
[illegible].....	New-Haven (Connecticut)
Carpenter.....	Londres
[illegible]✻.....	Paris
Huxley.....	Londres
N[illegible]	
[illegible]	

11e SECTION. *Médecine et chirurgie* (8).

Virchow (R.).....	Berlin
Bouisson (O✻).....	Montpellier.
Ollier (O✻).....	Lyon
Andozan O✻.....	Toulouse.
Chauveau✻.....	Lyon
Donders.....	Utrecht
Pulasciano.....	Naples
N[illegible]	

ACADÉMIE DES BEAUX ARTS MM.

1re SECTION.
Peinture.

Robert Fleury.
Signol.
Meissonier.
Cabanel.
Müller.
Gérôme.
Cabat.
Lenepveu.
Baudry.
Hebert.
Bouguereau.
Delaunay.
Bonnat.
Boulanger.

2e SECTION
Sculpture.

Dumont.
Jouffroy.
Guillaume.
Cavelier.
Bonnassieux.
J. Thomas.
P. Dubois.
Chapu.

3e SECTION
Architecture.

Lesueur.
Questel.
Ballu.
Garnier (Charles).
Abadie.

Bailly.
Vaudremer.
Ginain.

4e SECTION
Gravure.

Henriquet.
François.
Bertinot.
Chaplain

5e SECTION.
Composition musicale.

Thomas (Ambroise).
Gounod
Massé (Victor).
Reyer.
Massenet.
Saint-Saëns.

M le Vte Delaborde (Henri), *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Nieuwerkerke.	Perrin.
Le prince Napoléon.	Ms de Chennevières.
Bon Haussmann.	Duc d'Aumale
Lenoir (Albert,.	Barbet de Jouy.
Gruyer.	Du Sommerard

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Felsing	Darmstadt.
Donaldson	Londres.
Verdi	Busseto (Italie).
Gallait	Bruxelles.
Madrazo	Madrid.
Gevaërt	Bruxelles.
Matejko	Cracovie.
Millais	Londres.
De Ferstel	Vienne.
Vela	Milan.

Correspondants de la même Académie. MM.

Section de Peinture (14).

Bendemann	Dresde.
Mussini	Sienne.
Maréchal (O✻)	Metz
Fonseca	Lisbonne
Dyckmans	Anvers.
Podesti	Rome.
Turner	Londres.
Lauron ✻	Angers
[illegible]	Londres
[illegible]	Bruxelles.
Magnaud	Marseille.
Engerth	Vienne
Dumas	Lyon
Alma Tadema	Londres

Section de Sculpture (5)

Geefs (Guil.) ✻	Bruxelles.
Jerichau	Copenhague.
Calmels	Lisbonne.
Monteverde (O✻)	Rome.
Antokolski	St-Pétersbourg.
N. . . .	
N. . .	
N. . . .	

Section d'Architecture (8).

Chenavard (A. M.) ✻ . .	Lyon
Morey ✻	Nancy
[illegible]	Rome.
De Silva	Lisbonne.
Alexandre (O✻)	Nancy
Strohm	St-Pétersbourg.
Franel	Genève
Bourgerel	Nantes.

Section de Gravure (4).

[illegible] ✻	Berlin.
Mercuri ✻	Rome.
Dangon	Lyon
[illegible]	Bruxelles.

Section de Musique (6).

De Valdemosa	Palma de Mallorca (Espagne).
Bénédict	Londres.
De Flotow	Vienne.
Rubinstein (O✻)	St-Pétersbourg.
Gade	Copenhague
Listz (C✻)	Pest.

Correspondants libres de la même Académie (10). MM.

Mazel, direct. du musée.	La Haye.
Pietro Rosa ✻, archéol.	Rome.
Fiorelli, direct. du musée	Rome.
Newton, au Brit. Museum	Londres.
Perkins ✻, à l'Athenæum	Boston.
Cavalcaselle	Rome.
Sir Richard Wallace (C✻)	Londres.
Carapanos	Athènes.
Massarani	Milan
Marionneau	Bordeaux.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES MM.

1re SECTION.

Philosophie.

Barthélemy St-Hilaire.
Franck.
Janet (Paul).
Lévêque (Charles).
Vacherot.
Nourrisson.
Boullier.
Ravaisson-Mollien.

2e SECTION.

Morale.

Lucas (Ch.).
Simon.
Baudrillart.
Caro.
Martha.
Gérard.
Havet.
Beaussire.

3e SECTION.

Législation, Droit public, Jurisprudence

Hélie (Faustin).
De Parieu.
Pont.
Aucoc.
Dareste (Rodolphe).
Larombière.
Glasson.
Desjardins.

4e SECTION.

Économie politique, Finances et Statistique.

Vuitry.
Levasseur.
Passy (Frédéric).
Leroy-Beaulieu.
Léon Say.
Block (Maurice).
Bonnet.
Courcelle-Seneuil.

5e SECTION.		
Histoire générale et philosophique.	Martin (Henri).	Fustel de Coulanges.
	Rosseeuw-St-Hilaire.	Picot (Georges
	Geffroy.	Duruy (Victor)
Mignet.	Zeller.	

M. Mignet, *secrétaire perpétuel.*

Academiciens libres MM

Cte Daru	Charton
Vergé.	Boutmy.
Calmon.	Carnot.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques. MM

Ranke (Léopold). . . .	Berlin.	Hübner (le Bon de) . .	Vienne.
Gladstone	Londres.	N.	
Minghetti	Rome.	N .	

Correspondants de la même Académie. MM.

Section de Philosophie (9).

Ch Waddington ✲	Paris.
Zeller	Berlin
Cte Mamiani	Florence.
Fouillée ✲	Bordeaux
Chaignet ✲	Poitiers.
Charles ✲	Lyon.
Giovanni, ...	Palerme
N ..	
N..	

Section de Morale (9).

Du Châtellier	Au chât. de Kernutz, près Pont-l'Abbé (Finist.).
Chadwick	Richemond Hill (Surrey).
Naville	Genève
Périn	Louvain.
Hoezendorf	Berlin
Laurent (Émile) (O✲)...	Bordeaux.
Aubertin ✲	Poitiers
Samon O✲)	Paris
Olivecrona	Stockholm.

Section de Législation, Droit public et Jurisprudence (9).

Demolombe (C✲).....	Caen.
Reeve (Henri)	Londres.
Calvo (O✲)	Buenos-Ayres
Thonissen ✲	Louvain.
Scrapolos	Athènes
Guillemar ✲ .. .	Paris
Duroc I ✲	Poitiers
Sumner-Maine.	Londres
Unger	Vienne

Section d'Économie politique et Statistique (12)

Roscher...	Leipzig
De Laveleye (Émile) (O✲)	Liége
Parr . .	Londres
Torrès Caicedo (GO✲).	Paris
Clément (Ambroise).	Saint-Pétersbourg
Bon de Czœrnig (O✲ .	Trieste
De Molinari.....	Paris.
Wells	Norwich (Connecticut).
Newmarch.....	Londres
Dameth.....	Genève
Worms (Émile) ✲.....	Rennes
Jourdan..	Aix.

Section d'Histoire générale et philosophique.

Bancroft	Washington.
Don Manuel Colmeiro .	Madrid
Dareste de la Chavanne O✲.....	Lyon
Bon Kervyn de Lettenhove	Bruxelles.
Doniol ✲	Nice
Cantù ✲.....	Milan.
Arneth (d')	Vienne.
Gachard.....	Bruxelles
N .	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DES CINQ ACADÉMIES. MM.

Abadie (O✻), *B.-A.*, rue de Berlin, 36.
Abbadie (d') ✻, *Sc.*, rue du Bac, 120.
Airy, *Sc.*, à Greenwich.
Amari, *Inscr.*, Florence.
Aucoc (C✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Sainte-Anne, 51.
Audiffret Pasquier (duc d'), *Franç.*, boulevard Latour-Maubourg, 11, et au château de Sassy, par Mortrée (Orne).
Augier (GO✻), *Franç.*, rue de Clichy, 43, et à Croissy, près Chatou (Seine-et-Oise).
Aumale (duc d') (GC✻), *Franç.*, rue de l'Élysée, 4, et à Chantilly (Oise).
Bailly (C✻), *B.-A.*, boulevard Bonne-Nouvelle, 19.
Ballu (C✻), *B.-A.*, rue Blanche, 80.
Barbet de Jouy (O✻), *B.-A.*, quai Voltaire, 1.
Barbier de Meynard ✻, *Inscr.*, boulevard de Magenta, 18.
Barthélemy Saint-Hilaire ✻, *Sc. mor. et pol.*, boulevard Flandrin, 4.
Baudrillart ✻, *Sc. mor. et pol.*, Grande-Rue de Bellevue, 40, à Bellevue (Seine-et-Oise).
Baudry (O✻), *Inscr.*, au palais de l'Institut.
Baudry (C✻), *B.-A.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 56.
Beaussire ✻, *Sc. mor. et pol.*, boulevard Saint-Germain, 96.
Becquerel (C✻), *Sc.*, rue Cuvier, 57
Bert (Paul), *Sc.*, rue Guy-La-Brosse, 9.
Berthelot (C✻), *Sc.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Bertinot ✻, *B.-A.*, rue Saint-Sulpice, 27, et à Clamart, rue Taboise, 8.
Bertrand (Joseph) (C✻), *Sc.*, rue de Seine, 6.
Bertrand (Alexandre) ✻, *Inscr.*, avenue de Villiers, 82, et à Saint-Germain-en-Laye, au château.
Blanchard (C. E.) (O✻), *Sc.*, rue de l'Université, 34.
Block ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de l'Assomption, 63.
Boissier (O✻), *Franç.*, rue Claude-Bernard, 79.
Bonaparte (le prince Napoléon) (GC✻), *B.-A.*, avenue d'Antin, 20.
Bonnassieux ✻, *B.-A.*, rue Saint-Simon, 3 *ter*.
Bonnat (C✻), *B.-A.*, rue Bassano, 48.
Bonnet (Victor) ✻, *Sc. mor. et pol.*, quai Voltaire, 5.
Bonnet (Ossian) (O✻), *Sc.*, avenue de l'Observatoire, 14.
Bouguereau (C✻), *B.-A.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 75.
Bouillier (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Saint-Guillaume, 31.
Boulanger ✻, *B.-A.*, rue de Boulogne, 6.
Bouley (C✻), *Sc.*, rue des Saints-Pères, 81.
Bouquet ✻, *Sc.*, rue Legoffe, 1.
Boussingault (GO✻), *Sc.*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 49.
Boutmy ✻, *Sc. mor. et pol.*, boulevard Saint-Michel, 85.
Bréal (O✻), *Inscr.*, boulevard Saint-Michel, 63.
Bréguet (O✻), *Sc.*, quai de l'Horloge, 39.
Bresse (O✻), *Sc.*, rue de l'Odéon, 5.
Broglie (Duc de) ✻, *Franç.*, rue de Solférino, 10.
Cabanel (O✻), *B.-A.*, rue de Vigny, 8.
Cabat (O✻), *B.-A.*, rue de Bourgogne, 39.
Cahours (C✻), *Sc.*, Hôtel des Monnaies.
Calmon ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de la Boétie, 59.
Candolle (de) ✻, *Sc.*, à Genève.
Carnot, *Sc. mor. et pol.*, rue de la Boétie, 122.

Caro (O ✻), *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, rue Thénard, 9.
Cavelier (O ✻), *B.-A.*, rue Bossuet, 8.
Chaplain ✻, *B.-A.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 36.
Chapu (O ✻), *B.-A.*, rue du Montparnasse, 19.
Clarion, *Sc. mor. et pol.*, Versailles, rue Saint-Martin, 31.
Chatin (O ✻), *Sc.*, à l'École de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4.
Chenavard (le Mis), *B.-A.*, rue Paul-Louis Courier, 3.
Cherbuliez ✻, *Franç.*, rue Gay-Lussac, 17.
Chevreul (GC ✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57.
Cloquet (Bon) (C ✻), *Sc.*, boulevard Malesherbes, 19.
Cobet, *Inscr.*, à Leyde.
Cornu (Alfred) ✻, *Sc.*, rue des Écoles, 38.
Cosson (O ✻), *Sc.*, rue de la Boétie, 7.
Courcelle-Seneuil ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de l'Assomption, 70.
Cuvillier-Fleury (O ✻), *Franç.*, avenue Raphaël, 4.
Damour (O ✻), *Sc.*, rue Vignon, 10
Dareste (Rodolphe) ✻, *Sc. mor. et pol.*, quai Malaquais, 9.
Daru (Cte) (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Lille, 75
Daubrée (GO ✻), *Sc.*, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, 60
Debray ✻, *Sc.*, rue Vauquelin, 10.
Defrémery ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 42
Delaborde (Vte) (O ✻), *B.-A.*, au palais de l'Institut, quai Conti, 25
Delaunay (O ✻), *B.-A.*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 58.
Delisle (Léopold) (O ✻), *Inscr.*, rue des Petits-Champs, 8.
Deloche (C ✻), *Inscr.*, rue de la Prévoyance, 19, à Vincennes.
Derenbourg ✻, *Inscr.*, rue de Dunkerque, 27.
Desains (O ✻), *Sc.*, rue d'Assas, 78.
Des Cloizeaux ✻, *Sc.*, rue de Monsieur, 13.
Desjardins (Ernest) ✻, *Inscr.*, rue de Boulainvilliers, 27
Desjardins (Arthur) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de Solferino, 2
Desnoyers ✻, *Inscr.*, au Muséum d'histoire naturelle, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 56
Donaldson, *B.-A.*, Upper Bedford Place, 21, à Londres.
Duruy (Camille) (C ✻), *Franç.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Dubois (C ✻), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts
Du Camp (Maxime) (O ✻), *Franç.*, rue de Rome, 62
Duchartre (O ✻), *Sc.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Dumas (Jean-Baptiste) (GC ✻), *Franç. et Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 3.
Dumas (Alexandre) (O ✻), *Franç.*, avenue de Villiers, 98.
Du Mesnil (Cte) (O ✻), *Sc.*, rue de Hambourg, 7.
Dumont (Auguste) (C ✻), *B.-A.*, au palais de l'Institut, quai de Conti, 23
Dumont (Albert) ✻, rue du Cherche-Midi, 42.
Dupuy de Lôme (GO ✻), *Sc.*, rue Saint-Honoré, 374.
Durny (GO ✻), *Inscr.* et *Sc. mor. et pol.*, rue de Médicis, 5.
Du Sommerard (GO ✻), *B.-A.*, hôtel de Cluny, rue du Sommerard.
Edwards (Henri-Milne) (C ✻), *Sc.*, rue Cuvier, 57.
Edwards (Alphonse-Milne) ✻, *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57
Egger (C ✻), *Inscr.*, rue de Madame, 68.
Fallaux (Cte de), *Franç.*, rue de l'Université, 32, et à Segré (Maine-et-Loire.
Favé (général) (GO ✻), *Sc.*, rue du Bac, 104.
Faye (C ✻), *Sc.*, boulevard d'Enfer, 6.
Felsing, *B.-A.*, à Darmstadt.

De Ferstel, *B.-A.*, à Vienne.
Feuillet (Octave) (O ✻), *Franç.*, rue de Tournon, 8, et à Saint-Lô (Manche).
Fizeau (O ✻), *Sc.*, rue de l'Estrapade, 3.
Fleischer ✻, *Inscr.*, à Leipzig.
Foucart ✻, *Inscr.*, rue de Tournon, 13.
Fouqué ✻, *Sc.*, rue de Humboldt, 23.
Franck (C ✻), *Sc. mor. et pol.* rue de Boulogne, 32
François (O ✻), *B.-A.*, place de l'Estrapade, 1
Fremy (C ✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 33
De Freycinet (O ✻), *Sc.*, rue de la Faisanderie, 77.
Friedel ✻, *Sc.* rue Michelet, 9.
Fustel de Coulanges (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, à l'École normale
Gallait ✻, *B.-A.*, à Bruxelles
Garnier (O ✻), *B.-A.*, boulevard Saint-Germain, 90.
Gaudry ✻, *Sc.*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.
Geffroy (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Bac, 32.
Germain (O ✻), à Montpellier, et à Paris, rue Jacob, 12.
Gérôme (C ✻), *B.-A.*, boulevard de Clichy, 65.
Gevaert (C ✻), *B.-A.* au Conservatoire, à Bruxelles
Ginain ✻, *B.-A.*, avenue des Ternes, 55.
Girard (O ✻), *Inscr.*, rue de l'Odéon, 21
Gladstone, *Sc. mor. et pol.*, Carlton Terrace, 11, à Londres
Glasson, *Sc. mor. et pol.*, rue du Cherche-Midi, 40
Gorresio (C ✻), *Inscr.*, à Turin, et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, 96.
Gosselin (C ✻), *Sc.*, rue Saint-Lazare, 84.
Gounod (GO ✻), *B.-A.*, place Malesherbes, 20.
Gréard (C ✻), *Sc. mor. et pol.*, à la Sorbonne.
Gruyer, *B.-A.*, rue de l'Arcade, 22.
Guillaume (C ✻), *B.-A.*, boulevard Saint-Germain, 238.
Hanréau (C ✻), *Inscr.*, rue du Buis, 1.
Haussmann (Bon, GC ✻), *B.-A.*, rue Boissy d'Anglas, 12.
Haussonville (Cte d') (O ✻), *Franç.*, rue Saint-Dominique, 35.
Havet (C ✻), *Sc. mor. et pol.*, quai Bourbon, 19
Hebert (Ernest) (C ✻), *B.-A.*, boulevard Rochechouart, 55
Hébert (Edmond) (O ✻), *Sc.*, rue Garancière, 10.
Hélie (Faustin) (GC ✻), *Sc. mor. et pol.* rue Desbordes-Valmore, 18.
Henriquel (C ✻), *B.-A.*, rue de Vaugirard, 21.
Hermite (O ✻), *Sc.*, rue de la Sorbonne, 2.
Hervey de Saint-Denys (Mis d') ✻, *Inscr.*, avenue Bosquet, 9.
Heuzey (O ✻), *Inscr.*, boulevard Saint-Germain, 241.
Hübner (Bon de, GO ✻), *Sc. mor. et pol.*, Neumarkt, 16, à Vienne (Autriche).
Hugo (Vte Victor) (O ✻), *Franç.*, avenue Victor-Hugo, 50.
Jamin (C ✻), *Sc.*, carrefour de l'Odéon, 2
Janet (Paul) (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 59.
Janssen (O ✻), *Sc.*, à l'observatoire de Meudon, à Meudon (Seine-et-Oise).
Jordan ✻, *Sc.*, rue de Varennes, 48.
Jourdain (C ✻), *Inscr.*, rue Cambon, 21.
Jurien de la Gravière (Vice-Amal) (GC ✻), *Sc.*, avenue du Trocadéro, 15.
Kummer, *Sc.*, à Berlin.
Labiche (O ✻), *Franç.*, rue Caumartin, 67.
Laboulaye (O ✻), *Inscr.*, au Collége de France.
Lacaze-Duthiers (O ✻), *Sc.*, rue de l'Estrapade, 7.
La Gournerie (de) (O ✻), *Sc.*, rue de Mailly, 7.

Lalanne (Léon-Chrétien) (GO※), *Sc.*, rue de Rennes, 116
Laprade (de) ※, *Franç.*, rue de l'Université, 52, et à Lyon, rue de Castries, 10.
Larombière (C※), *Sc. mor. et pol.*, rue d'Assas, 16
Larrey (Bon) (GO※), *Sc.*, rue de Lille, 91.
La Villemarqué (le Vte de) ※, *Inscr.*, rue de Beaune, 7, et à Quimperlé (Finistère)
Le Blant (O※), *Inscr.*, rue Leroux, 7
Legouvé (O※), *Franç.*, rue Sainte-Anne-Feydeau, 14
Lemoine (Jean) ※, *Franç.*, rue de Berry, 58
Lenepveu (O※), *B.-A.*, rue Vaneau, 67.
Lenoir (Albert) (O※), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts.
Lenormant (François), *Inscr.*, rue de Sèvres, 4.
Leroy-Beaulieu ※, *Sc. mor. et pol.*, avenue de Bois-de-Boulogne, 27
Lesseps (Ferdinand de) (GC※), *Sc.*, rue Saint-Florentin, 7.
Le Sueur (O※), *B.-A.*, rue de Rivoli, 63
Levasseur (O※), *Sc. mor. et pol.*, rue Monsieur-le-Prince, 26.
Lévêque (Charles) ※, *Sc. mor. et pol.*, à Bellevue, quartier des Tibiles (Seine-et-Oise)
Liouville (O※), *Sc.*, rue de Savoie, 6.
Lœwy (O※), *Sc.*, rue Cassini, 6, à l'Observatoire de Paris.
Lucas (Charles) (C※), *Sc. mor. et pol.*, r. de Grenelle-Saint-Germain, 109.
Luce (Siméon), *Inscr.*, boulevard Saint-Michel, 95.
Madrazo (C※), *B.-A.*, à Madrid
Madvig (GO※), *Inscr.*, à Copenhague
Maigon (Hervé-, C※), *Sc.*, rue Saint-Dominique, 3
Marey (O※), *Sc.*, boulevard Delessert, 11
Marmier (O※), *Franc.*, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1.
Martha (O※), *Sc. mor. et pol.*, rue du Cherche-Midi, 55
Martin (Henri), *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, rue Vital, 38
Martin Thomas-Henri (O※), *Inscr.*, à Rennes, rue des Dames, 15
Masse (Victor) (O※), *B.-A.*, rue de Laval, 20
Massenet ※, *B.-A.*, rue du Général-Foy, 38.
Matejko ※, *B.-A.*, à Cracovie.
Maury (Alfred) (C※), *Inscr.*, aux Archives nationales
Meissonier (GO※), *B.-A.*, à Poissy (Seine-et-Oise), et à Paris, boulevard Malesherbes, 131.
Mézières (O※), *Franç.*, boulevard Saint-Michel, 57.
Mignet (C※), *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, rue d'Aumale, 14.
Miller (O※), *Inscr.*, rue de l'Université, 25.
Minghetti (GC※), *Sc. mor. et pol.*, à Rome
Mouchez (C※), *Sc.*, à l'Observatoire de Paris.
Müller (O※), *B.-A.*, rue de Naples, 61.
Müller (Max), *Inscr.*, à Oxford.
Naudin ※, *Sc.*, au Muséum d'histoire naturelle et à la Villa-Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes).
Nieuwerkerke (Cte de) (GO※), *B.-A.*, Quai Voltaire, 1.
Nisard (Désiré) (C※), *Franç.*, rue de Tournon, 12
Nisard (Charles) ※, *Inscr.*, boulevard des Batignolles, 6.
Noailles (Duc de), *Franç.*, boulevard Latour-Maubourg, 60.
Normand ※, *Sc. mor. et pol.*, rue de Condé, 13.
Olivier (Emile), *Franç.*, rue Desbordes-Valmore, 17, et à La Mortola près Saint-Tropez (Var)
Oppert (Jules) ※, *Inscr.*, avenue d'Eylau, 40.
Owen (Richard) (O※), *Sc.*, à Londres.

Parieu (de) (GC✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Las-Cases, 14.
Paris (Gaston) ✻, *Inscr.*, rue de Varennes, 11.
Paris (Vice-amiral) (GC✻), *Sc.*, rue Jacob, 22.
Passy (Frédéric) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de Lahordère, 8, à Neuilly (Seine).
Pasteur (GC✻), *Franç. et Sc.*, à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45
Pavet de Courteille ✻, *Inscr.*, rue de l'Université, 25.
Pedro d'Alcantara (Dom) (GC✻), *Sc.*, empereur du Brésil.
Peligot (C✻), *Sc.*, à l'Hôtel des Monnaies.
Perraud, *Franç.*, évêque d'Autun
Perrier (O✻), *Sc.*, rue de Grenelle, 138
Perrin (C✻), *B.-A.*, boulevard Malesherbes, 135.
Perrot (O✻), *Inscr.*, rue de Seine, 74.
Phillips ✻, *Sc.*, rue de Marigran, 27.
Picot, *Sc. mor. et pol.*, rue Pigalle, 54.
Pont (C✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Bac, 108
Puiseux (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 81.
Quatrefages de Bréau (de) (C✻), *Sc.*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36
Questel (O✻), *B.-A.*, boulevard Saint-Germain, 135.
Quicherat (O✻), *Inscr.*, rue de Savoie, 16.
Ranke (Léopold), *Sc. mor. et pol.*, à Berlin.
Ravaisson Mollien (C✻), *Inscr.* et *Sc. mor. et pol.*, quai Voltaire, 9.
Regnier (Adolphe) (O✻), *Inscr.*, rue de Vaugirard, 22.
Renan (O✻), *Franç. et Inscr.*, rue de Tournon, 4.
Renier (Léon) (C✻), *Inscr.*, à la Sorbonne.
Resal ✻, *Sc.*, rue Saint-André-des-Arts, 58.
Reyer ✻, *B.-A.*, rue de la Tour d'Auvergne, 24.
Riant (le comte), *Inscr.*, boulevard de Courcelles, 51.
Robert (C✻), *Inscr.*, boulevard de Latour-Maubourg, 25.
Robert-Fleury (C✻), *B.-A.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Robin ✻, *Sc.*, boulevard Saint-Germain, 94.
Rolland (C✻), *Sc.*, rue de Rennes, 66.
Rosseeuw-Saint-Hilaire ✻, rue Molitor, 32.
Rossi (de) (C✻), *Inscr.*, à Rome.
Rossignol ✻, *Inscr.*, rue de Seine, 31.
Rousse ✻, *Franç.*, boulevard Haussmann, 17.
Rousset (Camille) (C✻), *Franç.*, rue de Tournon, 20.
Rozière (de) (O✻), *Inscr.*, rue Lincoln, 8.
Saint-Saëns ✻, *B.-A.*, rue Monsieur-le-Prince, 14.
Saint-Venant (de) (O✻), *Sc.*, rue de Richelieu, 12, et à Marly-le-Roi près Vendôme (Loir-et-Cher).
Sandeau (O✻), *Franç.*, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1.
Sardou (O✻), *Franç.*, rue Hippolyte-Le-Bas 8 et à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
Say (Léon), *Sc. mor. et pol.*, au ministère des finances.
Schefer (C✻), *Inscr.*, rue de Lille, 2.
Schlœsing (O✻), *Sc.*, quai d'Orsay, 67.
Sédillot (C✻), *Sc.*, rue des Moines, 44.
Senart, *Inscr.*, rue Bayard, 16.
Serret (O✻), *Sc.*, au Collège de France, et rue Saint-Martin, 36, à Versailles.
Signol (O✻), *B.-A.*, rue d'Assas, 84.
Simon (Jules), ✻, *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, place de la Madeleine, 10.

Sully-Prudhomme ✻, *Franç*, rue du Faubourg-Saint Honoré, 82
Taine ✻, *Franç*, à Paris, boulevard Saint-Germain, 230, et à Menthon Saint-Bernard (Savoie
Tchebychef, *Sc*, à Saint-Petersbourg
Thenard (Bon) ✻, *Sc*, place Saint-Sulpice, 6.
Thomas (Ambroise) (GO✻), *B.-A.*, rue du Faubourg-Poissonnière, 15 (Conservatoire de musique).
Thomas (Jules) ✻, *B.-A.*, rue d'Assas, 24.
Thomson, *Sc.*, à Glascow
Tisserand (François-Félix) ✻, *Sc.*, avenue de l'Observatoire, 5.
Tissot (GO✻), *Inscr*, à Londres.
Trécul, *Sc.*, rue Linnée, 33.
Tresca (O✻), *Sc*, rue de Valenciennes, 6.
Tulasne ✻, *Sc*, au Jardin des Plantes.
Vacherot ✻, *Sc. mor. et pol.*, boulevard de Port-Royal, 66.
Van Tieghem ✻, *Sc*, rue Vauquelin, 16.
Vaudremer (O✻), *B.-A*, boulevard Excelmans, 93.
Vela, *B.-A*, à Milan.
Verdi (GO✻), *B.-A*, à Busseto (province de Parme).
Verge ✻, *Sc. mor. et pol.* rue du Cirque, 5
Viel Castel (Bon de) (C✻), *Franç.*, rue de Bourgogne, 19.
Vogüé (Mis de) (C✻), *Inscr.*, rue Faber, 2
Vuitry (GC✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Téhéran, 13.
Vulpian (O✻), *Sc.*, rue Soufflot, 24
Waddington, *Inscr*, rue Dumont-d'Urville, 31.
Wailly (Natalis de) (C✻), *Inscr*, rue Raynouard, 30.
Wallon (O✻), *Inscr.*, quai Conti, 25, à l'Institut.
Weil (Henri, ✻, *Inscr.*, rue Madame, 64.
Witte (Bon de, ✻, *Inscr.*, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, 5.
Wöhler (O✻), *Sc.*, à Gœttingue.
Wurtz (GO✻), *Sc*, boulevard Saint-Germain 176
Yvon Villarceau (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 83.
Zeller (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Cherche-Midi, 83.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative. MM.

Cuvillier-Fleury,	*pour l'Académie française*	Questel,	*pour l'Académie des Beaux-Arts.*
C. Rousset,		Bailly,	
Jourdain,	*pour l'Ac. des Inscr. et Belles Lettres.*	Barthélemy-St Hilaire,	*pour l'Acad. des Sciences morales et politiques.*
Delaborde,		Vuitry,	
Milne-Edwards,	*pour l'Académie des Sciences*		
Becquerel,			

Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française. MM.

C. Doucet, *sec. perpét.*	Nisard.	Cuvillier-Fleury.	C. Rousset, *rapport*
Mignet	Sainte-...		

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Ravaisson-Mollien.	Miller.
Egger.	Guillaume, *dessinateur.*
Renier.	

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Renan. | Hauréau. | Paris (Gaston). | L. Delisle.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum, *instituée par délibération de l'Académie du* 17 *avril* 1867, *approuvée par lettre du ministre de l'instruction publique du* 8 *juillet* 1867. MM.

Renan.	De Vogüé.
Waddington.	Derenbourg.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la Notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Laboulaye.	Regnier.	Maury.	Miller
Egger.	Renan.	Delisle.	Hauréau.

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés aux préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle du 8 *avril* 1819 MM.

Renier.	Hauréau.	Paris (Gaston).
Maury.	Desnoyers.	Bertrand
Delisle.	De Rozière.	

Et les membres composant le bureau.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. MM.

Ravaisson-Mollien.	Delisle.	Perrot.
Egger.	Miller.	Desjardins (Ernest).
L. Renier.	Waddington.	

Et les membres composant le bureau.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Miller.	Ch. Garnier.	Reyer.
Guillaume.	Henriquel.	Vte H. Delaborde (*sec. perp.*)

M. Tardieu (Amédée) ✻, *bibliothécaire de l'Institut*, au palais de l'Institut.
M. Berger, *sous-bibliothécaire*, rue de Seine, 1, au palais de l'Institut.
M. Lalanne, *idem*, rue de Condé, 14.
M. A. Pingard ✻, *agent spécial et chef du secrétariat*, palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
M. J. Pingard fils, *adjoint*, idem.

Bureau de l'Institut pour 1883. MM.

Heuzey, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, *président*
C. Doucet, délégué de l'Académie française,
Blanchard, délégué de l'Académie des Sciences,
Gounod, délégué de l'Académie des Beaux-Arts,
Nourrisson, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques, } *vice-présid*
Walon, *secrétaire perpétuel* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *secrétaire.*

SECTION II

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Rue des Saints-Pères, 49.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du 20 décembre 1820, et organisée définitivement par celles des 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les concours pour les places. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie. On y vaccine gratuitement les mardis et samedis à une heure.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 à 5 heures.

Bureau et Conseil d'administration de l'Académie pour 1882.

M. Gavarret (O✻), *président*
Hardy (O✻), *vice-président.*
M. Beclard (O✻), *secrétaire perpétuel.*
M. Bergeron (O✻), *secrétaire annuel.*
M. Caventou ✻, *trésorier*
M. Bernutz (O✻), M. J. Lefort ✻, } membres annuels.

Fonctionnaires

M. H Blot ✻, *directeur du service de la vaccine.*
M. Briau (O✻), *bibliothécaire.*
M. Dureau, *bibliothécaire adjoint*
M. Hardy, *chef des travaux chimiques*
M. Bordet (I✻), *chef des bureaux.*

LISTE *alphabétique des membres titulaires de l'Académie.* MM.

Baillarger (O✻), médecin de la Salpêtrière
Barthez (E.) (O✻), médecin des hôpitaux
Baudrimont, directeur de la pharmacie centrale
Béclard (O✻), professeur à la Faculté.
Bergeron (O✻), médecin des hôpitaux
Bernutz (O✻), docteur en médecine
Berthelot (C✻), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'école supérieure de pharmacie.
Besnier (Ernest), médecin des hôpitaux
Blot (Hipp.) ✻, prof. agrégé à la Faculté
Bouchardat (O✻), prof. à la Faculté de Paris
Bouley (C✻), de l'Institut, inspecteur gén. des écoles vétérinaires
Bourdon ✻, médecin des hôpitaux
Bouis ✻, professeur à l'école de pharmacie.
Bourgoin ✻, pharmacien de l'hôpital des enfants
Bucquoy ✻, médecin des hôpitaux
Caventou fils ✻, pharmacien
Charcot (O✻), prof. à la Faculté de médec.
Chatin (O✻), de l'Institut, direct. à l'école de pharmacie.
Cloquet (Bon J.) (C✻), membre de l'Académie des sciences
Colin ✻, professeur à l'école d'Alfort
Colin (Léon) (O✻), prof. au Val-de-Grâce
Cusco (O✻), médecin des hôpitaux
Davaine ✻, docteur en médecine.
Depaul (✻), chirurgien, professeur à la Faculté de Paris
Devilliers ✻, docteur en médecine
Dujardin-Beaumetz ✻, méd. des hôpitaux.
Dumas (GC✻), de l'Académie des sciences.
Duplay ✻, médecin des hôpitaux.
Duval (Mathias), [illegible]
Empis ✻, médecin des hôpitaux.
Fauvel (O✻), inspecteur général des services sanitaires.
Fournier ✻, médecin des hôpitaux
Gaultier, prof. à la Faculté de médecine.
Gavarret (O✻), prof. à la Faculté de Paris.
Giraud-Teulon ✻, doct. en médecine
Gosselin (C✻), prof. à la Faculté de Paris.
Goubaux ✻, professeur à l'école d'Alfort.
Guéneau de Mussy (Noël) (O✻), méd. des hôpitaux

Guéneau de Mussy (Henry) (O✻).
Guéniot, agrégé à la Faculté de médecine.
Guérin (Alph.) (C✻), chir. des hôpitaux
Guérin (J.) (O✻), docteur en médecine
Guyon (Félix) ✻, prof. à la Faculté de méd.
Hardy (O✻), prof. à la Faculté de Paris.
Hérard (O✻), médecin des hôpitaux
Hervieux ✻, médecin des hôpitaux.
Hillairet (O✻), médecin des hôpitaux.
Jungfleisch ✻, prof. à l'école de pharmacie.
Jaccoud (O✻), prof. à la Faculté de méd.
Labbé (Léon) (O✻), chirurgien des hôp
Laboulbène (O✻), docteur en médecine.
Lagneau, docteur en médecine.
Lancereaux ✻, médecin des hôpitaux.
Larrey (Bon H.) (GO✻), de l'Institut.
Lasègue (O✻), médecin des hôpitaux
Leblanc ✻, médecin-vétérinaire.
Lefort (J.) ✻, pharmacien.
Le Fort (Léon) ✻, professeur à la Faculté de médecine
Legouest (C✻), prof. au Val-de-Grâce, président du conseil de santé des armées.
Luys ✻, médecin des hôpitaux.
Magne ✻, ancien directeur de l'école vétérinaire d'Alfort
Marey (O✻), profes. au Collége de France.
Marrotte (O✻), chirurgien des hôpitaux.
Méhu, pharmacien des hôpitaux
Miahle ✻, ancien pharmacien.
Moutard-Martin (O✻), médecin des hôpit.
Oulmont (O✻), médecin des hôpitaux.
Panas ✻, docteur en médecine
Parrot ✻, prof. à la Faculté de médecine.
Paul (Constantin) ✻, agrégé à la Faculté de médecine
Perrin (Maurice) (C✻), médecin militaire
Peter (O✻), professeur à la Faculté.
Planchon ✻, prof. à l'école de pharmacie.
Polaisseur, professeur à la Faculté.
Proust ✻, médecin des hôpitaux
Regnauld ✻, directeur de la Pharmacie centrale, professeur à la Faculté
Reynal (O✻), prof. à l'éc. vétér. d'Alfort.
Richet ✻, prof. à l'école de pharmacie.
Richet (G✻), prof. à la Faculté, chirurg. des hôpitaux.
Ricord (GO✻), chirurgien honoraire de l'hôpital du Midi
Robin ✻, de l'Institut, prof. à la Faculté.
Rochard (J.) (C✻), médecin de la marine.
Roger (Henr.) (O✻), médecin des hôpitaux.
Rousse. (Théophile) ✻, doct. en médecine.
Sappey ✻, professeur à la Faculté.
Sée (C✻), prof. à la Faculté de médecine.
Sée (Marc) ✻, agrégé à la Faculté de méd.
Tillaux ✻, médecin des hôpitaux.
Turner ✻, professeur agrégé à la Faculté.
Trélat (O✻), prof. agrégé à la Faculté
Verneuil (O✻), professeur à la Faculté.
Villemin ✻, médecin militaire, professeur au Val-de-Grâce.
Vulpian (O✻), doyen de la Faculté de médecine de Paris
Wollez ✻, médecin des hôpitaux
Würtz (GO✻), de l'Institut, doyen hon. de la Faculté de médecine de Paris.

Associés libres. MM.

Chevreul (GC✻), de l'Acad. des sciences
Milne-Edwards (C✻), de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris.
Pasteur (GC✻), membre de l'Institut.
Le Roy de Méricourt (O✻), médecin de la marine.
Dechambre (O✻), docteur en médecine.
Chéreau (Achille) ✻, docteur en médecine.
Blanche ✻, médecin aliéniste
Marjolin ✻, médecin des hôpitaux
Mesnet ✻, médecin des hôpitaux.

Associés nationaux. MM

Boulsson (O✻), professeur à la Faculté de Montpellier
Filhol (O✻), à Toulouse.
Girardin (O✻), recteur honoraire de l'Académie de Clermont.
Martins (Ch.) ✻, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Montpellier.
Sédillot (C✻), membre de l'Institut, prof. à l'ancienne Faculté de Strasbourg
Stoltz (C✻), ancien doyen de la Faculté de Nancy.
Chauveau ✻, profess. à l'école vétérinaire de Lyon.
Rufz de Lavison ✻, doct. en médecine

Associés étrangers. MM

Baër, à Kœnigsberg
Balenchana, à Madrid.
Wöhler (O✻), à Gœttingue.
Virchow, à Berlin.
Bunsen, à Heidelberg.
Owen (Richard), à Londres.
Hooker (Joseph), à Londres
Christison (Sir Robert), à Edimbourg.

L'Académie a, en outre, des correspondants nationaux et étrangers en nombre limité.

Observation. On peut correspondre avec l'Académie de médecine sous le couvert de MM. les ministres, et à l'étranger, par l'intermédiaire des ambassadeurs ou des consuls français.

SECTION III.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION. ÉCOLES DE MUSIQUE. — THÉATRES NATIONAUX.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION

Créé sous le nom d'*Institut national de musique* par un décret de la Convention du 18 brumaire an II (8 novembre 1795), cet établissement fut définitivement organisé sous la dénomination de *Conservatoire de musique*, par un autre décret du 16 thermidor an III (3 août 1795).

Le Conservatoire remplaça l'École de chant et de déclamation ainsi que l'École de musique de la garde nationale parisienne, fondées : la première, en 1784 sous la direction de Gossec; la seconde, le 9 juin 1792, sous la direction de Bernard Sarrette, et supprimées toutes deux par un décret du 3 août 1795.

Les artistes appartenant à ces deux écoles entrèrent au Conservatoire, que Sarrette administra d'abord en qualité de commissaire, ensuite comme directeur, jusqu'en 1815.

Fermé au mois de juillet 1815, le Conservatoire rouvrit le 1er avril 1816, sous le nom de : *École royale de musique et de déclamation*, et fut régi jusqu'en 1822 par un inspecteur général, M. Perne.

Chérubini fut nommé directeur le 1er avril 1822. Il exerça ces fonctions jusqu'au 4 février 1842, époque à laquelle il prit sa retraite. Sous son administration, en 1831, le titre de *Conservatoire* fut rendu à l'établissement.

Auber succéda à Chérubini et dirigea le Conservatoire du 8 février 1842 jusqu'à sa mort (12 mai 1871).

M. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, a été appelé à remplacer Auber comme directeur du Conservatoire.

Dans cet établissement, institué pour la conservation et la propagation de l'art musical et de la déclamation lyrique et dramatique, plus de 500 élèves des deux sexes, se destinant soit au théâtre, soit au professorat, reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs.

On n'y est admis que par voie d'examen et de concours.

Des pensions d'encouragement sont attribuées aux élèves hommes et aux élèves femmes du chant et de la déclamation dramatique. Ces pensions s'obtiennent au concours.

Le Conservatoire possède :

1° Une bibliothèque de musique et d'ouvrages relatifs à l'art musical et à l'art dramatique. Cette bibliothèque, fondée le 3 août 1795, est, dans sa spécialité, l'une des plus complètes de l'Europe.

La salle de lecture est ouverte au public tous les jours de 10 heures du matin à 4 heures du soir (*les dimanches, jours de fêtes et vacances exceptés*).

2° Un musée d'instruments fondé en 1861.

Ce musée, qui offre un très-vif intérêt au point de vue des progrès de la lutherie et des souvenirs historiques, contient déjà plus de 900 instruments de musique tant anciens que modernes. Il compte parmi les collections les plus rares et les plus complètes en ce genre.

Le public est admis à visiter le musée, tous les jeudis, de midi à 4 heures.

3° Une salle de théâtre consacrée aux exercices des élèves, aux concours et à la distribution des prix.

C'est dans cette salle, pouvant contenir près de 1,000 personnes, qu'ont lieu, depuis leur création, les concerts donnés tous les ans, pendant la saison d'hiver, par la Société des concerts du Conservatoire, fondée en 1828.

DIRECTION ET ADMINISTRATION.

M. Ambroise THOMAS (GO ✱), memb. de l'Inst., *directeur*, au Conservatoire.

Secrétariat général.

M. Émile Réty ✱, *chef du secrétariat*, au Conservatoire.

BIBLIOTHÈQUE.

M. Weckerlin, *bibliothécaire*, rue Saint-Georges, 24.

MUSÉE D'INSTRUMENTS

M. Gustave Chouquet ✻, *conservateur*, au Conservatoire.

SERVICE MÉDICAL.

M. Basset ✻, *médecin*, cité Trévise, 2.
M. Goujguenheim, *médecin*, rue des Capucines, 9.

SERVICE DES BATIMENTS.

M. Charles Garnier(O✻), *architecte*, boulevard Saint-Germain, 80
M. Poubin, *inspecteur*, rue Las Cases, 10.

CONSEILS D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTUDES MUSICALES ET DRAMATIQUES, CONSEIL SUPÉRIEUR D'EXAMEN DES CLASSES, JURYS D'ADMISSION ET COMITÉS.

Conseils d'enseignement.

ÉTUDES MUSICALES

MM. Ambroise Thomas (GO✻), membre de l'Institut, *directeur, président.*
Gounod (GO✻), membre de l'Institut.
Massé (Victor) (O✻), membre de l'Institut, *professeur de composition*
Reyer (Ernest) ✻, membre de l'Institut.
Massenet (Jules) ✻ membre de l'Institut, *professeur de composition.*
Saint-Saëns (Camille) ✻, membre de l'Institut.
Guiraud ✻, *professeur de composition*
Delibes (Léo) ✻, *professeur de composition.*
Des Chapelles ✻, chef du bureau des Théâtres.
Rety (Em.) ✻, *secrétaire.*

ÉTUDES DRAMATIQUES.

MM. Ambroise Thomas (GO✻), membre de l'Institut, *directeur, président.*
Doucet (Camille) (C✻), secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Legouvé (Ernest) (O✻), membre de l'Académie française.
Dumas (Alexandre) (O✻), membre de l'Académie française
Regnier ✻, professeur au Conservatoire.
Des Chapelles ✻, chef du bureau des Théâtres.
Rety (Em.) ✻, *secrétaire.*

Conseil supérieur.

Le Conseil supérieur d'enseignement se compose du Conseil des études musicales et du Conseil des études dramatiques, réunis sous la présidence du directeur du Conservatoire.

Jurys d'admission.

ÉTUDES MUSICALES.

Il y a un jury d'admission pour chaque section d'enseignement musical.
Chacun de ces jurys se compose :
1° Des membres du conseil des études musicales;
2° Des professeurs titulaires de la spécialité.

ÉTUDES DRAMATIQUES.

Le jury d'admission aux classes de déclamation dramatique se compose:
1° Des membres du conseil des études dramatiques;
2° De l'administrateur général du Théâtre-Français,
3° Des professeurs titulaires de la spécialité;
4° De quatre membres étrangers à l'École.

Comités d'examen des classes.

ÉTUDES MUSICALES

Il y a un comité d'examen des classes pour chaque section d'enseignement musical. Chacun de ces comités se compose :

1° Des membres du conseil des études musicales,

2° De six membres choisis parmi les professeurs titulaires du Conservatoire et les artistes étrangers à l'École.

ÉTUDES DRAMATIQUES

Le comité d'examen des classes de déclamation dramatique se compose :

1° Des membres du conseil des études dramatiques,

2° De l'administrateur général du Théâtre-Français;

3° Des professeurs titulaires de la spécialité;

4° De quatre membres étrangers à l'École

—

ENSEIGNEMENT.

Composition, contre-point et fugue.

M. Massenet (Jules) ✻, membre de l'Institut, rue du Général-Foy, 38
M. Guiraud ✻, rue Pigalle, 21...
M. Delibes (Léo) ✻, rue de Rivoli, 203 ... } *Professeurs titul.*

Cours d'histoire générale de la musique.

M. Bourgault-Ducoudray, avenue de la Motte-Picquet, 15 ... *Professeur titul.*

Harmonie.

Élèves hommes { M. Dubois (Théodore), boulevard des Batignolles, 26 ...
M. Duprato, rue Neuve-Coquenard, 15 ...
M. Durand (Émile), rue du Faubourg-Poissonnière, 90
M. Pessard (Emile) ✻. } *Professeurs titul.*

Élèves femmes. { M. Lenepveu, rue de Vernon, 3 ...
M. Barthe, rue Fléchier, 2 ... } *Professeurs titul.*

Accompagnement au piano.

M. Bazille, avenue Monet, 14 (Bois-Colombes) ..... *Professeur titul.*

Chant.

M. Massot ✻, avenue Trudaine, 37
M. Saint-Yves-Bax ✻, rue de Verneuil, 58.
M. Boulanger (Ernest) ✻, rue Maubeuge, 95
M. Bussine (Romain), rue Mansart, 3 ...
M. Barbot, rue La Fayette, 58 ...
M. Crosti, rue des Martyrs, 40 .....
M. Bonnehée, rue Decamps, 45 ...
M. Archainbaud, rue Maubeuge, 84. } *Professeurs titul.*

Solfège

(Classes spéciales pour les chanteurs.)

Élèves hommes. { M. Danhauser (Adolphe), rue de Maubeuge, 42. .....
M. Heyberger, rue du Faub.-Poissonn., 115..... } *Professeurs titul.*
Élèves femmes { M. Mouzin, boulevard Magenta, 154.....
M. Hommey, cité Milton, 5... }

Classes pour les instrumentistes.

Élèves hommes. { M. Alkan (Napoléon), rue Papillon, 8 ..... *Professeur titul.*
M. Lavignac, rue de La Rochefoucauld, 66..... *Profess. agrégé*
M. Gilbert, rue Notre-Dame-de-Lorette, 24
M. Rougnon, rue des Martyrs, 24.....
M. Marmontel fils, rue Blanche, 74 ... } *Répétiteurs.*

Élèves femmes.	Mlle Mercié-Porte, cité Bergère, 1	*Profess. agrégés.*
	Mme Doumic St-Ange, rue de Richelieu, 108	
	Mme Devramne, rue de Douai, 17	
	Mlle Donne, rue de Louvois, 2	
	Mlle Hardouin, rue de Strasbourg, 12	*Répétiteurs.*
	Mme Maury, boulevard Beaumarchais, 74	
	Mme Leblanc, faubourg Poissonnière, 80	
	Mlle Papot, école de Malakoff, à Vanves	

Ensemble vocal.

M. Cohen (J.) ✻, rue de la Rochefoucauld, 32	*Professeur titul*

Déclamation lyrique.

OPÉRA	M. Obin ✻, Chemin de la Guette, à St Cloud	*Professeur titul.*
OPÉRA-COMIQUE	M. Mocker ✻, cité Trévise, 8 *bis*	*Professeurs titul.*
	M. Ponchard (Charles), rue Feydeau, 26	

Déclamation dramatique.

M. Got ✻, hameau Boulainvilliers (Passy)	*Professeurs titul.*
M. Delaunay, rue Cambon, 24	
M. Worms, rue Saint-Lazare, 90	
M. Maubant	

Cours d'histoire et de littérature dramatique.

M. Henri de Lapommeraye ✻, rue Pigalle, 5	*Professeur titul.*

Maintien théâtral.

Mlle Marquet, rue Saint-Georges, 30	*Profess. agrégée*
M. Petipa, rue Maurepas, 19, à Versailles	*chargé de cours.*

Escrime.

M. Jacob, rue Saint-Marc, 14	*Profess. agrégé.*

Musique instrumentale.

ENSEMBLE POUR ORCHESTRE	M. Deldevez ✻, avenue Trudaine, 31	*Professeur titul.*
ENSEMBLE INSTRUMENTAL (musique de chambre)	M. Baillot (René) ✻, rue Blanche, 42	*Professeur titul.*
ORGUE ET IMPROVISATION	M. Franck (César), boulevard St-Michel, 95	*Professeur titul.*
PIANO. (*Hommes*.)	M. Marmontel ✻, rue Blanche, 74	*Professeurs titul.*
	M. Mathias ✻, rue Lafayette, 78	
PIANO. (*Femmes*.)	M. Le Couppey ✻, rue La Bruyère, 18	*Professeurs titul.*
	M. Delahorde, rue Rodier, 62	
	Mme Massart, rue de la Chaussée-d'Antin, 58	
CLASSES PRÉPARAT. DE PIANO (*Hommes.*)	M. Decombes (Émile), rue Blanche, 21	*Profess. agrégé.*
	M. Anthiome, rue de Douai, 31	*Répétiteur*
Idem. (*Femmes.*)	Mme Roty (Em.), au Conservatoire	*Profess. agrégés*
	Mme Chéné, rue Mansart, 8	
	Mme Tarpet-Leclercq, rue d'Hauteville, 51	
HARPE	M. Prumier, rue de Rocroi, 1	*Professeur titul.*
VIOLON	M. Massart ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, 58	*Professeurs titul.*
	M. Dancla (Charles) ✻, passage Saulnier, 13	
	M. Sauzay ✻, rue de Laval, 41	
	M. Maurin, rue La Bruyère, 15	
	M. Garcin, rue Blanche, 72	*Profess. agrégés.*
	M. Chaine, rue Condorcet, 47	

VIOLONCELLE.....	M. Franchomme ✻, rue Blanche, 49	*Professeurs titul*
	M Léon Jacquard, passage Saulnier, 11....	
CONTRE-BASSE ..	M Labro, rue Lafayette, 78 .. .	*Professeur titul.*
FLUTE.....	M. Altès (Henri), r de La-Tour-d'Auvergne, 26.	*Idem.*
HAUTBOIS.....	M. N....	*Idem*
CLARINETTE.....	M. Rose, rue de Turin, 19.....	*Idem*
BASSON.....	M. Jancourt, rue de la Tour, 91 (Passy).....	*Idem*
COR.....	M. Mohr, rue Rochechouart, 49	*Idem.*
CORNET A PISTONS.	M Arban, rue Notre-Dame-de-Lorette, 36.. .	*Idem.*
TROMPETTE. ..	M. Cerclier aîné, rue d'Alsace, 56, à St-Germain-en-Laye..	*Profess. agrége.*
TROMBONE . . .	M. Delsse, rue Fontaine-Saint-Georges, 12..	*Professeur titul*

FOURNISSEURS DES PIANOS ET HARPES.

Mme Érard et Cie, rue du Mail, 13.

LUTHIERS.

MM. Gand ✻ et Bernardel frères, rue Croix-des-Petits-Champs, 21

FACTEUR D'ORGUES.

M A Cavaill Coll (O✻), chaussée du Maine, 13 et 15.

ÉCOLES DE MUSIQUE DES DÉPARTEMENTS

Érigées en succursales du Conservatoire national de Paris.

M. Reyer (Ernest) ✻, membre de l'Institut, *inspecteur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LILLE (20 décembre 1826).

M. Lavainne ✻, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE TOULOUSE (25 mai 1840).

M Mériel ✻, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE DIJON (15 février 1845).

M. Lévêque, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NANTES (1er septembre 1846).

M. Bressler, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LYON (2 avril 1874

M. Aimé Gros, *directeur*.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA.

M. Vaucorbeil (O✻), *directeur.*

Administration.

SERVICE DES BUREAUX

MM. Darcel (✻A), *secrétaire de la direction.*
Houry, *idem.*
Nuitter (Ch.) ✻, *archiviste.*
Reyer (E.) ✻, *bibliothécaire.*
De Lasarte (✻A), *attaché à la Biblioth.*
Cauzard, *chef de la comptabilité.*
Weill, *caissier.*

SERVICE DE LA SCÈNE.

MM. Regnier ✻, *directeur des études*
Mayer (Ad.) (✻A), *régisseur général.*
Colleuille (George), *régiss. de la scène*
Mataillet, *chef machiniste.*
Albert, *sous-chef machiniste.*
Lormier (✻A), *chef de l'habillement.*

SERVICE DU CHANT.

MM. Altès ✻, *chef d'orchestre*
Madier de Montjau, 2e *chef d'orch.*
Garcin, 3e *chef d'orchestre.*
Croharé (✻A),
Salomon (✻A),
Delahaye (L.) (✻A),
Hustache (✻A),
} *chefs de chant.*
Cohen (Jules) ✻, *chef des chœurs.*
Marmontel fils (✻A), 2e *chef des chœurs*
Clements, *souffleur de musique.*

SERVICE DE LA DANSE.

MM. Mérante (✻A), *maître de ballets.*
Pluque, *régisseur de la danse.*
Mme Zina-Mérante, *prof. de perfectionnem.*
M. Mérante (F.),
Mme Théodore,
Mlle Théodore (L.),
} *professeurs des classes de la danse.*
M. Petipa, *professeur de pantomime*

Service du contrôle.

M. Pichery, *contrôleur général.*
M. Mongin, *inspecteur de l'éclairage.*
M. Foignet, *contrôleur en chef.*
M. Alexandre, *sous-chef contrôleur.*
M. Ch. Garnier (O✻), de l'Institut, *architecte.*
M. Pauneau, *inspecteur des bâtiments.*

Personnel artistique.

CHANT.

MM.	Salomon (✻A)	Laurent.	Piroux.	Giraudet.	Descilleuls.
	Villaret (✻A)	Gesta	Aubry.	Lorrain.	Mechelaere
	Sellier.	Sapin.	Boudouresque.	Dubulle.	Boutens.
	Dereims.	Girard.	Gaillard.	Gaspard.	Pahante
Mmes	Krauss (✻A).	Dufrane.	Nordica.	Mirane.	Barbot
	Salla	Lacombe-Du prez.	Lasalle.	Richard.	Nivet-Gresser
	Mouchelet		Ploux.	Engalli.	Nastory.

DANSE.

MM.	Mérante.	Cornet.	Lecerf.	Ajas.	Mérante (F.).
	Pluque.	Vasquez.			
Mlles	Sangalli.	Piron.	Wal.	Mérante (Ad.).	Gallay.
	Mauri.	Montaubry.	Vasquez.	Larieux.	Scal.
	Laghetti.	Monclanin.	Hirsch.	Invernizzi.	Sacré
	Mérante (A.)	Adriana.	Biot 1re.	Ottolini.	Stiob
	Subra	Bernay.	Biot 2e.	Moise.	Chabot.
	Sanlaville	Lecerf.	Lapy.	Grangé.	Stichel.
	Tati	Bussy.	Jousset.	Keller.	

Conseil judiciaire

M. Allou, *avocat à la cour d'appel.*
M. Chaix-d'Est-Ange (Gustave) ✻, *idem.*
M. Carraby, *idem.*
M. Prevôt ✻, *avoué de 1re instance.*
M. Maignen, *agréé.*

Médecins de l'Opéra, service ordinaire.

MM. Magnin, Bourdon ✻, Hervé de Lavaur ✻, Mauriac, Ladreit de la Charrière, Firmin ✻, Bergeron ✻, Bouchut, Calvo ✻, Levrat, Leroy de Méricourt (C✻), Constantin Paul), Dubrisay ✻, Leudet, Abadie, Menière ✻, Benoît du Martouret.
Médecins suppléants. MM. Hayem, Cheron, Carpentier-Méricourt, Onimus ✻, Paul Dubois, Krisnaber, Guyot.
Chirurgien consultant : M. Ulysse Trélat ✻.
Médecin consultant : M. Leudet.
Médecin odontologiste : M. Moreau-Marmont
Pharmacien : M. Chevrier.

1882. — Imprimé le 5 octobre.

THÉATRE-FRANÇAIS, *rue Richelieu.*

M. Émile Perrin C ✻, *de l'Institut, administrateur général, président du Comité.*

Comité d'administration. MM.

Got ✻. | Maubant. | Febvre. | *Suppléants* | La Roche
Delaunay. | Coquelin. | Worms. | [illegible]

M. Monval, *secrétaire.*

Sociétaires par rang d'ancienneté.

MM.	Got.	Coquelin.	Thiron.	La Roche.	Worms
	Delaunay.	F. Febvre.	Monnet-Sully.	Barré.	Coquelin cadet.
	Maubant.				
Mmes	Brohan (Madel.)	Édile Riquer	Croizette.	Broisat.	[illegible]
	Jouassain.	Reichemberg.	Barretta.	J. Samary	[illegible]

Acteurs pensionnaires.

MM	Tronchet.	Martel.	Roger	[illegible]	De Fer[illegible]
	Garraud.	Joliet.	Baillet.	[illegible]	[illegible]
	Prudhon.	Dupont-Vernon	Truffier.	Reney.	Garnier.
	Boucher.	Volain	[illegible]	L. [illegible].	[illegible]
Mmes	Paul, Granger.	J. Tiénard.	Frémaux.	Amel.	Kalb.
	Martin.	Fayolle.	Leroux.	Tholer.	Muller.
	Bianca.	Dudlay.	Rosamond.	Durand.	Bruck.

Sociétaires retirés

MM.	Maillart.	L. Monrose.	Régnier ✻	[illegible]	[illegible]
	Geffroy.	E. Provost.	Lafontaine		
Mmes	Mélingue.	Figeac.	A. Brohan.	Nat[illegible]	P. F[illegible]
	De[illegible].	[illegible]	[illegible]	Fay[illegible]	D[illegible] F[illegible]

Employés de l'administration et services divers. MM

Gudloire ✻, *contrôleur général.*
Decourcelle (A.) ✻, *examinateur.*
L[illegible]
Coppée (F.) ✻, *archiviste-bibliothécaire.*
Provost, *caissier*
Monval, *archiviste, secrétaire du comité.*
[illegible]
Jamaux, *régisseur*

Conseil judiciaire. MM.

[illegible] Saint-Laurens (C ✻), *avocat à la* [illegible]
Allou (O ✻), *idem*
Perriquet, *avocat à la Cour de cassation.*
P. Donon, *notaire.*
Guyon, *avocat à la cour d'appel.*
[illegible]
Hoyvet, *agréé au tribunal de commerce.*
Cléry, *avocat à la cour d'appel*
Carraby, *idem.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *Place Boieldieu*

(*Administration, rue Favart.*)

M. Léon Carvalho, *directeur.*

Administration.

M. J. Gaudemar *administrateur général.*
M. Ponchard, *directeur de la scène.*
M. Nathan, *régisseur de la scène.*
M. Legrand (Auguste), *régisseur de l'administration.*
M. Edouard Noël, *secrétaire-général.*
M. J. Danbé, *premier chef d'orchestre.*
M. Vaillard, *second chef d'orchestre.*
M. Bazille, } *chefs du chant.*
M. Bourgeois, }
M. Carré, *chef des chœurs.*
M. Marietti, *sous-chef des chœurs*
M. Jourdan (Philippe), *chef du matériel.*
M. Durrant, *caissier.*

Personnel artistique.

MM.	Talazac.	Lescoutres.	Nathan.	Barnolt.	Taskin.
	Herbert.	Chevalière.	Comte.	Bernard.	Grivot.
	Bertin (E.).	Belhomme.	Carroul.	Mars.	Vernouillet.
	Moulié rat.	Barré.	Teste.	Gourdon.	Labis.
	Nicot.	Fugère.	Davoust.	E. Troy.	Cobalet
	Stéphanne.				
Mmes	A. Isaac.	Chevalier.	E. Mézeray.	Dupuis.	Remy.
	Bilbaut-Vauchelet.	Molé	Thuillier.	Laurent.	Pierron.
	Van Zandt.	A. Petit.	Legault.	Mergnillier.	Fraudin.

Conseil judiciaire. MM.

Martin., *avocat à la cour d'appel.*
Cléry, *idem.*
Victor Lefranc fils, *idem.*

Mouillefarine, *avoué de 1re instance.*
Beaume, *avoué a la cour d'appel.*
Schaye, *agréé.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (*second Théâtre-Français*).

M. de la Rounat, *directeur.*

M. Bourgeat, *secrétaire général.*
M. Valnay, *régisseur général*
M. Brunel, *caissier.*

M. [illegible] *directeur de la scène.*
M. Cassant, *inspecteur général.*
M. Poiteau, *second régisseur.*

Personnel artistique.

MM.	Achard.	Brémont.	Dallier.	Lambert.	Prad.
	Amaury.	Chelles.	Duflos.	Martin.	Rebel.
	Bahier.	Clerh.	Foucault.	Mounet.	Verlé
	Bocjat.	Corneglia.	Fréville.	Peutat.	Ernest, *chef des comparses.*
	Boudier.	Cossel	Kérival.	Porel.	
Mmes	Chartier.	Dijonne.	Nancy Martel.	Puison.	Tessandier.
	Marie Chéron.	Hadamard.	Noémie.	Raucourt.	Valher.
	Crosnier.	Marie Laure.	Petit.	Rea..	
	Defresne.	Malvau.	Suzanne Pic.	Regis	

CHAPITRE XI.

Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. — Banque de France. — Crédit foncier de France. — Comptoir d'Escompte. — Crédit industriel et commercial. — Chambres consultatives d'Agriculture. — Chambres de Commerce. — Chambres consultatives des Arts et Manufactures. — Agents de change, interprètes, conducteurs de navires.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Rue de Lille, 36, et quai d'Orsay, 8.

Ces deux établissements, créés par la loi de finances du 28 avril 1816, ont remplacé [illegible] une Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi.

Surveillance. — La Caisse d'Amortissement et la Caisse des Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère, mais elles sont surveillées par une commission composée, conformément à la loi du 8 avril 1876 : 1° de deux sénateurs élus par le Sénat, 2° de deux membres de la Chambre des députés élus par la Chambre, 3° de deux membres du Conseil d'État nommés par le Gouvernement, 4° d'un des présidents de la Cour des comptes, désignés par cette Cour, 5° du gouverneur ou de l'un des sous-gouverneurs de la Banque de France, désigné par le Conseil de la Banque, 6° du président ou de l'un des membres de la Chambre de commerce de Paris, choisi par cette Chambre, 7° du directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.

La commission de surveillance élit son président ; elle le choisit parmi ses membres. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tous les trois mois, la commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux caisses ; ce compte est publié au *Journal officiel*. La commission de surveillance fait annuellement, au Sénat et à la Chambre des députés, un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux établissements. Le rapport et les tableaux dont il est accompagné sont rendus publics.

Administration. — Les deux caisses sont dirigées et administrées par un directeur général, auquel sont adjoints deux sous-directeurs. Le caissier général, chargé des recettes et des dépenses des deux établissements, est responsable des opérations faites par les agents placés sous ses ordres et seul justiciable de la Cour des comptes. Ces quatre fonctionnaires sont nommés par le Président de la République. — Les opérations des deux caisses sont absolument distinctes. Il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de caisses, la bonne tenue des écritures et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

Le directeur général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers dans les départements et des trésoriers-payeurs en Algérie et dans les colonies, pour effectuer les recettes et les [illegible] des deux caisses. Les payeurs généraux des armées ont été, en outre, institués, par décret du 24 mars 1817 (art. 3, § 5), préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les opérations qui la concernent. Ces préposés sont comptables des fonds qui leur sont confiés, et responsables de la régularité de leurs opérations. Les récépissés à talon délivrés aux parties versantes sont libératoires et forment titre envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire viser et séparer de leur talon, à Paris immédiatement, et, dans les départements, dans les vingt-quatre heures de leur date, par les fonctionnaires et agents administratifs chargés de ce contrôle (art. 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833, et ordonnance du 4 août suivant).

Attributions. La Caisse d'Amortissement, créée par la loi du 28 avril 1816, a pour objet l'amortissement de la dette publique au moyen d'achats effectués à l'aide des ressources et dans les limites déterminées par la loi.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été établie par la même loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule tous dépôts et consignations, faire les services relatifs à la Légion d'honneur, à la Compagnie du Canal du Midi, aux Fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'Amortissement.

Elle a été chargée, en outre, depuis 1816, de diverses attributions nouvelles, dont les principales sont : le service de l'indemnité aux anciens colons de Saint-Domingue (loi du 9 avril 1825), le service de l'emprunt d'Haïti, la gestion des fonds des Caisses d'Épargne (loi du 31 mars 1837), la Caisse de Retraites pour la vieillesse (loi du 18 juin 1850), le service des pensions ecclésiastiques (décret du 23 juin 1853), la Caisse de la Dotation de l'armée (loi du 26 avril 1855), l'administration de la dotation affectée aux Sociétés de secours mutuels (décret du 28 novembre 1852), de leurs capitaux disponibles (décret du 9 mars 1852) et de leurs fonds de retraite (décret du 26 avril 1856), la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer (décret du 18 juin 1870 et loi du 27 novembre 1872), les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents (loi du 11 juillet 1868), la Caisse des chemins vicinaux (loi du 11 juillet 1868), les consignations de valeurs mobilières (loi du 18 juillet 1872), la gestion des Caisses et écoles primaires (lois des 1er juin 1878 et 3 juillet 1880), et enfin la gestion des fonds de la Caisse d'épargne postale (loi du 9 avril 1881).

Aucun décret dont l'exécution exige le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, ne peut être rendu que sur le rapport ou avec l'intervention du ministre des finances, lequel doit prendre l'avis de la commission de surveillance (ordonnance du 24 décembre 1839).

Consignations. — I. *Deniers comptants.* Les *consignations judiciaires* désignées dans l'article 2 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite ordonnance, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations.

La Caisse paye l'intérêt de toute somme consignée, à raison de 3 p. 100, à compter du 61e jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. La remise des sommes consignées est faite, dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, dix jours après la réquisition au payement au préposé de la Caisse.

II. *Titres et valeurs mobilières.* — Les consignations de titres et valeurs mobilières, sous forme nominative ou au porteur, prescrites soit par une disposition de la loi ou par un règlement, soit par une décision judiciaire ou administrative, et celles qui sont demandées par les parties intéressées dans une succession, ou l'une d'elles, sont reçues également par la Caisse des Dépôts et Consignations, dans les conditions qui régissent les dépôts d'espèces, en exécution de la loi du 28 juillet 1875 et du décret réglementaire du 15 décembre suivant.

La Caisse est chargée d'effectuer les versements complémentaires destinés à libérer les titres consignés, lorsqu'elle a reçu provision à cet effet, ou lorsque le déposant a affecté à cet emploi les ressources disponibles de la consignation. Elle opère le recouvrement des intérêts, arrérages ou dividendes dus sur les titres consignés, elle encaisse également, lorsqu'il y a lieu, les sommes provenant du remboursement total ou partiel des titres, ainsi que les lots et primes qui leur sont attribués. La négociation des titres peut aussi être faite par la Caisse, sur la demande des parties ou en conformité d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée.

La Caisse paye l'intérêt des sommes par elle recouvrées, comme revenus ou comme réalisation de capitaux dans les conditions ci-dessus rappelées pour les consignations faites en deniers comptants.

Elle est autorisée à percevoir un droit de garde annuel fixé par arrêté du Directeur général, pris sur l'avis de la Commission de surveillance et approuvé par le Ministre des finances. Ce droit, qui est actuellement de $\frac{1}{4}$ p. 100, ne peut s'élever au delà de 0,25 p. 100 de la valeur de chaque titre déposé. Il est calculé, savoir : pour les titres non cotés à la Bourse, sur la valeur nominale, et, pour tous les autres, sur le cours moyen de la veille du jour du dépôt, ou, à défaut de cote à cette date, sur celui de la précédente cote.

Dépôts volontaires. — Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir : 1° les *Dépôts volontaires des particuliers*, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours ou en billets de la Banque de France ; 2° les *dépôts effectués par des établissements publics ou autres*. Elle bonifie l'intérêt à 3 p. 100 sur les sommes déposées volontairement par les établissements publics, pourvu qu'elles soient restées trente jours à la Caisse ; si elles sont retirées avant ce temps, il n'est pas dû d'intérêt. A l'égard des dépôts volontaires effectués par les particuliers, à Paris, l'intérêt et les conditions de ces dépôts sont fixés par des arrêtés du Directeur général, pris avec l'avis de la Commission de surveillance et revêtus de l'approbation du Ministre des finances (décret du 11 janvier 1854). L'intérêt

des dépôts volontaires a été fixé, par l'arrêté du Directeur général en date du 6 août 1884, à 1 p. 100 à partir du jour du versement, si les sommes restent plus de quinze jours en dépôt. Les intérêts sont capitalisés d'office ou payables, à la demande des parties, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année. Le remboursement, soit total, soit partiel, des sommes déposées, a lieu *quinze jours* après l'enregistrement de la demande au secrétariat de l'administration.

Fonds de retraite et Pensions diverses. — Toutes les sommes provenant de retenues faites, en vertu des *règlements, sur traitements, salaires ou autres rétributions, pour former un fonds de retraite* en faveur des employés et agents de la préfecture de la Seine, de l'Assistance publique de Paris, de l'Imprimerie nationale, de la Préfecture de police, de l'Académie nationale de musique, des sous-préfectures, des mairies, octrois et autres établissements communaux, hospices, bureaux de [illegible] versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816 et à l'ordonnance du 3 juillet suivant; les receveurs ou préposés desdites administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du caissier général ou d'un préposé de la Caisse.

Chaque administration a un compte courant ouvert dans les écritures de la Caisse.

Celle-ci convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque étape en rentes nominatives inscrites au grand-livre de la dette publique, dont les arrérages accroissent les fonds affectés aux pensions de retraite.

Elle est en outre chargée du service des pensions civiles, aux termes du décret du 28 juin 1853, et de l'administration des fonds de retraite [illegible] et des Sociétés de secours mutuels, créées par le décret du 26 mars 1852.

Indemnité aux anciens colons de Saint Domingue. — Emprunt d'Haïti. — La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'ordonnance du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'ordonnance du 17 avril 1825, aux *anciens colons de Saint Domingue*. Le solde de cette indemnité, qui était de 120 millions, a été réduit, par le traité du 12 février 1838, à 60 millions, payables en trente années, de 1838 à 1867, et la Caisse des Dépôts a été chargée, par la loi du 18 mai 1840 et l'ordonnance du 26 du même mois de la liquidation des sommes versées et à verser par le gouvernement d'Haïti, en exécution de ce traité. Une nouvelle convention, en date du 15 mai 1847 a reporté aux années 1868 à 1873 les annuités 1844 à 1848, non payées à leur échéance. Cette Caisse fait également le service de l'emprunt contracté, en 1825, par le gouvernement d'Haïti.

Caisses d'Épargne et de Prévoyance. — La Caisse a été chargée, par la loi du 31 mars 1837, de recevoir et d'administrer, sous la garantie du Trésor public, les fonds que les *Caisses d'Épargne et de Prévoyance* lui versent en compte courant. L'intérêt bonifié aux Caisses d'Épargne par la Caisse des Dépôts et Consignations a été fixé, par la loi, à [illegible]

Cette Caisse n'a aucun rapport avec les déposants, qui doivent s'adresser directement, pour réclamer leurs fonds, soit aux Caisses d'Épargne où ils ont effectué les versements, soit à celles où ces fonds ont été transférés sur leur demande, conformément à l'article 8 de la loi du 5 juin 1835.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 22 juin 1845, tout déposant dont le crédit est d'une somme suffisante pour acheter 10 fr. de rentes au moins, peut faire opérer cet achat sans frais, par la Caisse des Dépôts et Consignations, sur la demande de la Caisse d'Épargne.

Caisse d'épargne postale. — La Caisse des Dépôts a été chargée, par la loi du 9 avril 1881, de la gestion des fonds de la Caisse d'épargne postale.

Caisse de Retraites pour la vieillesse. — La loi du 18 juin 1850, en créant sous la garantie de l'État, la *Caisse de Retraites ou rentes viagères pour la vieillesse*, en a confié la gestion à la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette loi, successivement modifiée en 1853 et en 1856, régit encore l'institution, concurremment avec les lois des 12 juin 1861 et 4 mai 1864, et avec celle du 20 décembre 1872 qui a reporté à 5 p. 100 le taux de l'intérêt, qui sert de base aux tarifs, intérêt qui avait été réduit de 5 à 4 ½ p. 100 en 1868.

Le but de la Caisse de Retraites pour la vieillesse est de créer des rentes viagères jusqu'au maximum de 1,500 fr. au profit de tout Français ou étranger effectuant des versements dont le minimum est de 5 fr. ou de 10 fr., suivant que le déposant est célibataire ou marié.

Les versements peuvent être faits avec abandon ou réserve du capital, au choix du déposant.

Un règlement d'administration publique, en date du 27 juillet 1861, détermine la forme des livrets à délivrer aux déposants et le mode des versements qui peuvent être effectués aux caisses des préposés de la Direction générale soit directement par les déposants, soit pour leur compte, par des intermédiaires ou par des donateurs. Ces versements sont admis à la Caisse générale, à Paris, tous les jours non fériés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et le dimanche, de 9 heures à midi. Ils sont reçus dans les départements chez tous les trésoriers-payeurs généraux et les receveurs particuliers des finances, et en Algérie par les trésoriers-payeurs.

Suivant la loi du 4 mai 1864, le montant des sommes versées dans une année au compte de la même personne ne peut excéder 4,000 fr

Les versements faits soit en vertu de décisions judiciaires, soit par les administrations publiques, soit par les Sociétés de secours mutuels au profit de leurs membres, et ceux effectués par les Sociétés anonymes au profit de leurs employés, agents ou ouvriers, ne sont pas soumis à la limite annuelle de 4,000 fr

L'entrée en jouissance de la rente peut être fixée, au choix du déposant, à partir de chaque année d'âge accomplie depuis 50 ans. Après 65 ans, l'entrée en jouissance commence du premier jour du trimestre qui suit le versement

Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents. — La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 11 juillet 1868, de gérer les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents, créées par cette loi. Un règlement d'administration publique, en date du 10 août suivant, détermine les conditions spéciales des polices et la forme des assurances, et statue que les versements seront reçus à la Direction générale de la Caisse des Dépôts et Consignations et chez les trésoriers payeurs généraux, les receveurs particuliers des finances, les percepteurs des contributions directes et les receveurs des postes

La Caisse d'assurance en cas de décès a pour objet d'assurer le payement d'un capital aux héritiers ou ayants droit de l'assuré, lors du décès de celui-ci. La Caisse d'assurance en cas d'accidents a pour but de constituer des pensions viagères aux personnes assurées qui, dans l'exécution de travaux agricoles ou industriels, seront atteintes de blessures entraînant une incapacité permanente de travail, et de donner des secours aux veuves et aux enfants mineurs, ou, à leur défaut, au père ou à la mère sexagénaire des personnes assurées qui auront péri par suite d'accidents survenus dans l'exercice desdits travaux

L'assurance en cas de décès peut être contractée sur la tête de toute personne de l'un ou de l'autre sexe âgée de plus de 16 ans et de moins de 60 ans. Chaque assurance donne lieu à une proposition qui doit être signée par l'assuré lui-même, ou par son mandataire spécial, et à l'appui de laquelle doit être produit l'acte de naissance de l'assuré.

Les sommes assurées sur une même tête ne peuvent excéder 3,000 fr L'assurance faite moins de deux ans avant le décès du titulaire demeure sans effet; les versements sont alors remboursés avec les intérêts simples, à 4 p. 100.

Enfin, l'assurance peut être contractée moyennant le versement d'une prime unique ou de primes annuelles, payables pendant un nombre d'années déterminé ou jusqu'à la fin de la vie: les primes pouvant d'ailleurs à toute époque être converties en primes payables pendant un nombre d'années moindr

Les Sociétés de secours mutuels approuvées sont admises à contracter des assurances collectives faites pour une année, et comprenant tous les membres qui les composent, à l'effet d'assurer au décès de chacun d'eux une somme fixe qui, dans aucun cas, ne peut excéder 1,000 fr.

Les assurances en cas d'accidents ont lieu par année. Elles peuvent être contractées au profit de toute personne âgée de plus de 12 ans, et sont faites moyennant le versement de cotisations de 8, 5 ou 3 fr., au choix de l'assuré

Les administrations publiques, les établissements industriels, les Sociétés de secours mutuels peuvent assurer collectivement leurs ouvriers ou leurs membres; les administrations municipales peuvent assurer de même les compagnies de sapeurs-pompiers.

Les demandes de pensions et de secours sont soumises à un Comité institué au chef-lieu de chaque arrondissement, et composé du préfet ou du sous-préfet, d'un ingénieur, d'un médecin et de deux membres des Sociétés de secours mutuels, ou, à leur défaut, de deux personnes choisies parmi les chefs d'industrie, les contre-maîtres ou les ouvriers des professions les plus répandues dans l'arrondissement.

La pension viagère accordée pour des accidents ayant entraîné une incapacité absolue de travail est double de celle accordée pour des accidents n'entraînant qu'une incapacité permanente du travail de la profession. Le secours alloué en cas de décès est égal à deux années de la pension à laquelle l'assuré aurait eu droit.

Sociétés de secours mutuels (Dotation.) — Le décret du 26 novembre 1853 a chargé la Caisse des Dépôts de la gestion de la dotation de 10 millions affectée, par celui du 27 mars 1852, à l'encouragement des Sociétés de secours mutuels. — *(Dépôts.)* — Lorsque l'avoir disponible d'une *Société de secours mutuels* de plus de cent membres s'élève au-dessus de 3,000 fr., ou de 1,000 fr. si la Société est composée de moins de cent membres, il peut être versé en totalité ou en partie, à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces fonds produisent un intérêt de 4 $^1/_2$ p 100.

Idem. (Fonds de retraite.) — Le décret du 26 avril 1856, relaté précédemment (Fonds de retraites et pensions diverses) a constitué des fonds de retraite au profit des Sociétés de secours mutuels approuvées qui consacrent à cet objet une portion de leur capital de réserve. Ce fonds, qui s'augmente annuellement de l'intérêt à 4 $^1/_2$ p. 100 et de sommes accordées sur les intérêts de la dotation, ainsi que de legs et donations, est administré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dépôt des anciennes Caisses d'Épargne des Instituteurs primaires communaux — La Caisse des Dépôts a été chargée, par décret du 8 août 1855, de régler les remboursements des sommes provenant des *anciennes Caisses d'Épargne des Instituteurs primaires communaux*. Ces remboursements sont effectués sur l'avis des préfets que les instituteurs n'exercent plus leurs fonctions. Les sommes déposées produisent des intérêts de 4 p. 100 l'an, capitalisés tous les six mois.

Caisse de la Dotation de l'armée. — Cette Caisse a été maintenue par la loi du 1er février 1868, pour rembourser, à l'expiration du service, les compléments de prime dus aux militaires engagés ou rengagés sous l'empire de la loi du 26 avril 1855.

Les militaires, dans le cours de leur service, peuvent faire à cette Caisse des versements volontaires de 10 fr. au moins et de 3 000 fr. au plus, productifs d'un intérêt de 3 ½ p. 100. Les militaires déposants ont, en outre, la faculté de faire acheter des rentes sur l'État, sur une demande qui doit être adressée à la Direction générale.

Militaires décédés ou congédiés. — La Caisse reçoit les sommes dues aux officiers décédés et le produit de la vente des effets appartenant aux militaires décédés dans les hôpitaux, à l'exclusion des objets en nature.

Elle paye également les résidus de fonds de masse revenant aux militaires congédiés.

Dépôts et fondations militaires. — La Caisse des Dépôts est dépositaire des rentes provenant des dons et legs faits à l'armée.

Engagements conditionnels d'un an (loi du 27 juillet 1872). — La Caisse reçoit, tant à Paris que dans les départements, les versements à faire par les volontaires d'un an. — Elle rembourse, dans les cas prévus par la loi précitée du 27 juillet 1872, la prestation versée par ces volontaires. Elle tient compte au Trésor public, par suite de l'incorporation des engagés, du surplus des sommes versées.

Caisse des Offrandes nationales. — Le décret du 18 juin 1860 (art. 2) a créé une institution nationale destinée à perpétuer dans les armées de terre et de mer le souvenir comme les bienfaits de la souscription autorisée par le décret du 18 juin 1859. Elle porte le nom de *Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer*. Elle a été déclarée d'utilité publique et peut recevoir des dons et legs, conformément aux lois et règlements. Cette Caisse est gérée par l'administration de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les attributions de la *Caisse des Offrandes nationales* ont été augmentées par la loi du 27 novembre 1872, qui l'a dotée de nouvelles ressources pour faire face à diverses dépenses, et, notamment, au service des compléments nécessaires pour élever à 600 fr. les pensions de retraite des militaires mutilés.

Caisse des chemins vicinaux. — La loi du 11 juillet 1868 a confié à la Caisse des Dépôts et Consignations la gestion de cette caisse. Les départements et les communes dûment autorisés peuvent contracter des emprunts pour la confection de leurs chemins vicinaux, et l'amortissement a lieu au moyen d'une annuité de 4 p. 100 pendant 30 ans sur les sommes prêtées.

Caisse des lycées, collèges et écoles primaires. — Cette Caisse, dont l'administration a été confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations par les lois des 1er juin 1878 et 3 juillet 1880, est chargée de fournir aux communes les sommes qui leur sont accordées par le Ministre de l'Instruction publique, tant à titre de subventions qu'à titre d'avances. Ces avances sont remboursables en 30 annuités de 4 p. 100 comprenant l'intérêt et l'amortissement payables par semestres à raison de 2 fr. pour chaque 100 fr. empruntés. Des termes de remboursement plus courts peuvent être stipulés en tenant compte à la Caisse, en outre de l'amortissement, d'un intérêt de 1 ¼ p. 100.

Prêts aux départements, communes et établissements publics. — Les emprunts doivent être autorisés, selon les cas, par des lois, des décrets ou des délibérations régulièrement prises par qui de droit. Le taux de l'intérêt, la durée de l'amortissement et les autres conditions sont fixés par le Directeur général, après avis de la Commission de surveillance. Les emprunteurs ont à souscrire, à l'ordre de la Caisse des Dépôts et Consignations, soit des obligations pour le remboursement du capital et des coupons semestriels d'intérêt, soit des annuités égales comprenant l'intérêt et l'amortissement du capital.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. E. Duclerc, sénateur, président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères, *président*.
M. Gouin (Eugène) (O✻), sénateur.
M. Lepère, vice-président de la Chambre des députés.
M. Guichard, député.
M. Courcelle-Seneuil ✻, conseiller d'État.
M. Hély d'Oissel (O✻), *id.*

M. le Bon Jard-Panvillier (O ✻), présid. de chambre à la Cour des comptes.
M. Magnin, sénateur, gouverneur de la Banque de France.
M. Ch. Noël ✻, membre de la Chambre de commerce de Paris.
M. Gay (O ✻), direct. du mouv. gén. des fonds au min. des finances.

M. Huet ✻, chef de bureau, *secrétaire*.

DIRECTION GÉNÉRALE.

M. DUFRAYER (C ✻), conseiller d'État, *directeur général* (1).

BUREAU CENTRAL.

Ce bureau est placé sous les ordres immédiats du Directeur général.

M. N....., *chef*.

Correspondance, affaires urgentes et réservées. Préparation des portefeuilles et réunion des documents nécessaires aux travaux personnels du directeur général. Rapports du directeur général avec les chefs de service. Centralisation du travail des bureaux. Demandes d'audiences. Demandes d'emplois. Notes sur le personnel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. DUFRAYER (C ✻), conseiller d'État, directeur général, *président*.
M. Jac (O ✻), sous-directeur, chargé de la 3e division (Caisse de retraites pour la vieillesse et Caisses d'assurances).
M. Coste (O ✻), sous-directeur, chargé de la 4e division (Services militaires, caisses des chemins vicinaux et des lycées, collèges et écoles primaires).
M. le Vte Daru (Eugène) (O ✻), caissier général.
M. de Matha ✻, chef de la division du contrôle, du personnel, du secrétariat et des archives, *secrétaire*.
M. N....., chef de la 1re division (Amortissement et Grand-Livre, Comptabilité des préposés, et Prêts à divers).
M. Delas ✻, chef de la 2e division (Dépôts et Consignations).
M. Oudiné (O ✻), chef de la 5e division (Contentieux).

Le conseil d'administration donne son avis sur toutes les questions de service qui lui sont déférées par le directeur général ; il est obligatoirement consulté sur toutes les questions qui concernent le personnel, les traitements, indemnités et secours.

DIVISION DU CONTRÔLE, DU PERSONNEL, DU SECRÉTARIAT ET DES ARCHIVES.

M. de Matha ✻, *chef de division*.

Contrôle.

M. Matern, *sous-chef*.

Le contrôle s'exerce par des agents délégués près de chacun des comptoirs de recette et de dépense et près du service du portefeuille.

Constatation contradictoire et journalière des recettes et des dépenses de toute nature du caissier général et des diverses opérations qui engagent la direction générale des deux Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations ; visa immédiat des récépissés et reconnaissances délivrés par le caissier général pour tout versement en numéraire et autres valeurs, conformément aux articles 1er et 7 de la loi sur le contrôle, du 24 avril 1833, et de l'ordonnance du 4 août de la même année, ainsi que des acquits de tous les bons, mandats ou effets à recevoir, passés à l'ordre de ce comptable ; examen de la régularité des autorisations de payement ; intervention à l'expédition des valeurs adressées aux préposés de la Direction générale ; journal et sommiers résumant les opérations constatées chaque jour au contrôle ; procès-verbaux de vérification des valeurs de caisse et de portefeuille. — Relevé détaillé, pour être transmis à la Cour des comptes, des sommes portées sur les talons des récépissés délivrés par le caissier général, et vérification des recettes comprises dans le compte de gestion de ce comptable ; déclaration de conformité des états de recettes produits à la Cour des comptes par le caissier général, avec le résumé des actes constatés, chaque jour, au contrôle.

---

(1) Le directeur général donne des audiences particulières, sur la demande préalable qui lui est adressée par lettre indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Résumé des opérations de la Caisse générale dans une situation remise, chaque soir, au Directeur général, et constatant le solde matériellement reconnu du numéraire et des valeurs renfermées dans la caisse, extrait de cette situation pour le ministère des finances.

Personnel, Secrétariat et Archives

M Forestier (Léon), *sous-chef.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches ; contre-seings, personnel des bureaux de l'administration ; secrétariat du comité d'examen ; conservation des archives, ordonnancement des dépenses concernant le personnel et le matériel ; préparation du budget annuel de ces dépenses, service intérieur; rapports et correspondance relatifs à ces services.

1re DIVISION (AMORTISSEMENT, GRAND-LIVRE, COMPTABILITÉ DES PRÉPOSÉS, PRÊTS A DIVERS ET EMPLOI DES FONDS.)

M. N..., *chef de division.*

1er BUREAU. — *Amortissement et Grand-Livre*

M Chouël, *chef.*

Tenue des journaux et des grands-livres des deux Caisses; du compte courant avec la Banque de France, établissement des balances mensuelles et des états de situation mensuels, trimestriels et annuels ; transmissions aux divers services des extraits journaliers des opérations de caisse et de portefeuille; vérification mensuelle du compte du caissier général et de l'ensemble des services de la direction générale, établissement des procès-verbaux mensuels de vérifications de la caisse et des écritures générales, vérification du compte du caissier général avant son envoi à la Cour des comptes; centralisation et vérification des états annuels remis à la commission de surveillance pour être joints à l'appui de son rapport au Sénat et à la Chambre des [illegible] fortunes du trésor général des opérations des deux Caisses à la fin de l'année [illegible] des états et [illegible] comprenant les opérations effectuées par les préposés comptables et par virements de comptes, dressés d'office par la direction générale, pour servir à la déclaration de conformité de la Cour des comptes. Rapports et correspondance concernant ces divers services.

2e BUREAU. — *Comptabilité des préposés dans les départements, en Algérie et dans les colonies.*

M Allard, *chef.*

Tenue des comptes courants des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, des trésoriers-payeurs en Algérie et dans les colonies, et des payeurs des armées hors du territoire français, comme préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations ; contrôle de leur gestion; vérification mensuelle de leurs écritures, transmission aux divers services des extraits des relevés mensuels des recettes et dépenses opérées par les trésoriers-payeurs généraux et autres, envoi à la Cour des comptes des pièces justificatives des recettes et dépenses, et du relevé général par comptable et par nature de services, des opérations des préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations, règlement des taxations, allocations et indemnités pour frais de transport de fonds à allouer à ces préposés, rapports, correspondance et instructions concernant cette partie du service. Contrôle, par les avis mensuels des préfectures et des sous-préfectures, des rentes et des valeurs mobilières consignées ou déposées chez les préposés (loi du 28 juillet 187[illegible]

3e BUREAU. — *Prêts à divers et emploi des fonds.*

M. Krafft, *chef.*

Service des emprunts demandés par les départements, villes, communes et établissements publics régulièrement autorisés, examen des demandes et des pièces fournies à l'appui correspondance y relative. Établissement et contrôle des tableaux d'amortissement de chaque emprunt. Décomposition du capital et des intérêts compris dans les annuités et demi-annuités souscrites par les emprunteurs; vérification des valeurs souscrites. Contrôle des versements pour la réalisation des prêts. — Tenue des comptes particuliers des prêts et du carnet d'échéances. — Résumé général et comptabilité. — Réclamations des valeurs en retard ou en souffrance. — Examen des demandes d'anticipation ou de prorogation de paiements. Renseignements divers.

Service de l'emploi des fonds déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations. — Escomptes. — Négociations. — Décomptes d'intérêts. Statistique. — Placements faits ou à faire des fonds libres. — Tenue des comptes courants avec le Trésor public et situation journalière. — Comptes d'avances. — Comptabilité et correspondance concernant ce service.

2e DIVISION. (DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.)

M. DELAS ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Consignations judiciaires et administratives en France, en Algérie et dans les colonies*

M. Druilhet, *chef*

Comptabilité relative aux consignations de toute nature effectuées à Paris, dans les départements, en Algérie et dans les colonies françaises, ainsi que dans les chancelleries des consulats français à l'étranger, vérification des états de soldes annuels et des états de soldes des consignations restant à rembourser à l'époque de la cessation des fonctions des préposés dans les départements, comptabilité des *dépôts provisoires* effectués à Paris à titre de soumissions pour fournitures, marchés, travaux entrepris au compte de l'État, du département de la Seine; rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

2e BUREAU. — *Caisses d'épargne et dépôts divers.*

M. Perrier ✻, *chef.*

Comptabilité des caisses d'épargne et de prévoyance, de la caisse d'épargne postale, des dépôts des anciennes caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux, de l'indemnité de Saint-Domingue, de l'emprunt d'Haïti, des dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics, des dépôts convertis ou à convertir en rentes, de la dotation et des dépôts des fonds libres des Sociétés de secours mutuels, de l'ancien domaine extraordinaire, des dépôts de la Compagnie du Canal du Midi et de ses embranchements; des dépôts faits pour le compte de l'Exposition permanente de l'Algérie et des colonies; des versements opérés pour le compte de la Caisse de retraite des pasteurs de l'Église réformée de France; de l'œuvre des orphelines de la guerre, de l'œuvre de l'instruction des Alsaciens-Lorrains, et des primes versées à la Caisse des anciens élèves des écoles de maistrance (décret du 12 juin 1877). Rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

3e BUREAU. — *Fonds de retraite et pensions diverses.*

M. Pontramier, *chef.*

Comptabilité des fonds de retraite de diverses administrations. — Gestion de la Caisse des pensions ecclésiastiques, liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires et employés des Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations; mise en payement des arrérages de pensions; provisions et secours, achat et vente des inscriptions de rente pour le compte des divers fonds de retraite; tenue des comptes courants et d'intérêt des fonds de retraite des Sociétés de secours mutuels approuvées (décret du 26 avril 1856); rapports, correspondance, instructions concernant ce service.

3e DIVISION. (CAISSES DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE ET DES ASSURANCES.)

M. Jac (O✻), *sous-directeur*, chargé de la division.

1er BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Caisse d'assurances en cas d'accidents. Comptabilité centrale. Liquidations éventuelles.*

M. Corréard, *chef.*

Comptabilité centrale des recettes et des dépenses. — Comparaison des avis de versement des trésoriers-payeurs généraux avec les états transmis par les préfets et les sous-préfets. — Réception des déclarations de versements, de changements de conditions, d'ajournements de jouissance, d'abandons de capitaux réservés et des propositions d'assurances souscrites dans les départements. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement et envoi des livrets de la Caisse de retraites et des livrets polices pour les versements effectués dans les départements. — Établissement des dossiers individuels afférents à ces versements. — Notification des rentes éventuelles. — Correspondance avec les préposés, les préfets et les sous-préfets. — Comptabilité des livrets de la Caisse de retraites. — Grands-livres, journaux et livres auxiliaires. Balances et situations. — Emploi des fonds. — Transferts à la Caisse d'amortissement des rentes à annuler.

2e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Contrôle des liquidations définitives et des remboursements.*

M. Duchâtel, *chef*

Comptes individuels. — Liquidations éventuelles. — Contrôle des rentes liquidées définitivement et de l'évaluation du capital représentatif des rentes à inscrire au Grand-Livre. — Visa des mandats de payements et de remboursements. — Contrôle des liquidations des assurances en cas de décès lorsque la prime n'a pas été payée dans le délai légal. — États de soldes.

3e Bureau. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès Liquidations définitives Situation financière.*

M. L. de Taillandier, *chef*

Liquidations définitives et notification à la direction de la dette inscrite des rentes viagères à servir. — Transmission des extraits d'inscription aux préposés dans les départements et envoi aux titulaires des lettres d'avis de retrait. — Correspondance relative à cette partie du service. Calcul du capital représentatif des rentes à inscrire. Situation financière des trois caisses. Évaluation des charges probables du Trésor public en ce qui concerne le service des rentes viagères de la vieillesse. — Carnet d'échéance des primes d'assurances en cas de décès. — Établissement des bordereaux de liquidation des assurances en cas de non-payement de la prime dans le délai légal.

4e Bureau. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès Caisse d'assurances en cas d'accidents. Renseignements au public. Statistique et archives*

M. Bonnefont ✻, *chef*.

Renseignements au public (bureau ouvert tous les jours non fériés de 10 heures du matin à 4 heures du soir et les dimanches de 9 heures à midi). — Rapports avec les intermédiaires de Paris. — Correspondance générale. — Circulaires, instructions. — Réception et vérification des déclarations de versements, de changements de condition, d'ajournements de jouissance, relatives à la Caisse de retraites et des propositions d'assurance en cas de décès et en cas d'accidents. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement de dossiers individuels. — Confection et délivrance des livrets de la Caisse de retraites et des livrets-polices à Paris. — Inscription des rentes éventuelles sur les livrets de Paris. — Remise des inscriptions de rentes aux titulaires. Correspondance avec les Procureurs de la République et les Maires. — Registres matricules des assurances en cas d'accidents. — Mise en payement des assurances en cas de décès et remboursement des capitaux réservés après décès, ainsi que des sommes versées irrégulièrement ou excédant le capital nécessaire pour constituer une rente viagère de 1,500 fr. ou assurer un capital, au décès, de 3,000 fr. — Liquidation des assurances en cas d'accidents. Répertoire général des trois caisses. Registre matricule des livrets émis. — Classement et conservation des dossiers. — Statistique des déposants. — Préparation des rapports annuels.

4e DIVISION (SERVICES MILITAIRES, CHEMINS VICINAUX ET CONSTRUCTION DES LYCÉES ET ÉCOLES).

M. Coste (O✻), *sous-directeur*, chargé de la division.

Dotation de l'armée. — Liquidation

Établissement des dossiers, au nom des corps, pour le remboursement des primes et des hautes paies. — Ordonnancements des remboursements à faire aux corps stationnés dans le département de la Seine et des payements de compléments de primes à faire à Paris aux engagés, rengagés et remplaçants par voie administrative. — Payements de compléments de primes ou d'annuités soit aux engagés, rengagés ou remplaçants passés dans la réserve, soit à leurs héritiers. — Versements volontaires par des militaires en activité de service. Achats de rentes sur la demande des militaires déposants. — Vérification des remboursements faits par les trésoriers-payeurs généraux et par les receveurs des finances en France, les trésoriers-payeurs en Algérie, les trésoriers coloniaux et les payeurs des armées hors du territoire français. Comptes particuliers au nom des rengagés, engagés et remplaçants par voie administrative. — Livres d'échéances. — Comptes d'intérêts. — Tenue d'un journal et d'un grand livre distincts. — Balances mensuelles. — Situations trimestrielles et états annuels à adresser au ministère de la guerre. Correspondance générale. — Rapports, circulaires et instructions.

1er Bureau. — *Services divers Légion d'honneur Caisse des offrandes nationales. Militaires décédés ou congédiés. Masses de la deuxième portion du contingent. Fondations militaires.*

M. Bigot, *chef*

Comptabilité des successions des militaires décédés et des fonds de masse revenant à des militaires congédiés. Autorisations données aux trésoriers-payeurs généraux pour le paiement des mandats de masse. — Comptabilité des dépôts et fondations militaires et des versements provenant de legs ou de donations au profit de l'armée de terre ou de mer. — Comptabilité des masses de la 2e portion du contingent. — Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer. (Décret du 18 juin 1859.) — Supplément de pensions militaires.

(Loi du 27 novembre 1872.) Versements faits pour des engagés volontaires d'un an (Décret du 1er décembre 1872) — Remboursement des sommes versées dans les cas prévus par la loi du 27 juillet 1872. — Rapports. - Correspondance et instructions concernant ces divers services

2e BUREAU. — *Caisse des chemins vicinaux. — Caisse des lycées, collèges et écoles primaires.*

M. Millon de Verneuil ✻, *chef*

Caisse des chemins vicinaux. Emprunts contractés par les départements et les communes dûment autorisés pour l'achèvement de leurs chemins vicinaux, en exécution des lois des 11 juillet 1868, 24 juillet 1873 et 10 avril 1879. Comptabilité des sommes prêtées et remboursées. — Subventions allouées aux communes en exécution de la loi du 12 mars 1880.

Caisse des lycées, collèges et écoles primaires. Paiement des sommes allouées par le Ministre de l'instruction publique, tant à titre de subventions qu'à titre d'avances, aux communes dûment autorisées, pour l'amélioration et la construction de leurs bâtiments scolaires et l'acquisition de mobiliers scolaires (lois des 1er juin 1878, 3 juillet 1880 et 2 août 1881). - Tenue d'un journal et d'un grand-livre distincts. — Rapports, correspondance et instructions concernant ces services.

5e DIVISION. (CONTENTIEUX.)

M. Oudiné (O✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Consignations du département de la Seine*

M. Delaine, *chef.*

Réception des déclarations de consignations réalisées à Paris, en espèces et en valeurs mobilières

Réception des déclarations de dépôts volontaires; ordonnancement des remboursements à effectuer sur ces dépôts - Délivrance des états d'oppositions et des certificats de sommes consignées

Indemnités des anciens colons de Saint-Domingue. - Faillites

2e BUREAU. — *Consignations du département de la Seine.*

M. Huet ✻, chef.

Examen et discussion des titres produits par les ayants droit aux consignations réalisées à Paris, soit en espèces, soit en titres et valeurs mobilières, poursuites et formalités contentieuses pour les recouvrements auxquels donnent lieu les valeurs consignées devant les mêmes instances introduites dans les cas prévus par l'article 16 de l'ordonnance du 3 juillet 1816; ordonnancement des remboursements ou des remises de valeurs à effectuer; rapports et correspondance sur cette partie du service

3e BUREAU. — *Consignations dans les départements (espèces et valeurs). Oppositions et services divers.*

M. Thiéry ✻, *chef.*

Avis et correspondance sur les questions contentieuses; vérification des pièces justificatives des remboursements effectués par les préposés de la Caisse des dépôts et consignations dans les départements, en Algérie et dans les colonies; examen et discussion des pièces produites : 1° par les héritiers ou représentants des militaires décédés, par les héritiers ou représentants des engagés ou remplaçants liés dans les conditions de la loi du 26 avril 1855; par les héritiers ou représentants des légionnaires, médaillés, des pensionnaires militaires de la Caisse des Offrandes nationales et des pensionnaires sur les fonds de retenue; 2° par les ayants droit aux dépôts des anciennes Caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux, examen, enregistrement et visa des oppositions et significations faites à la direction générale, examen des pièces contentieuses produites par les déposants à la Caisse de retraites pour la vieillesse tant à Paris que dans les départements; vérification des pièces remises par les ayants droit au remboursement de capitaux réservés

CAISSE GÉNÉRALE.

M. le Vte DARU (Eugène) (O✻), *caissier général.*

1e *Bureau central.*

M. Méchet, *chef.*

Enregistrement de la correspondance, reconnaissance des valeurs transmises par les trésoriers-payeurs généraux, distribution des affaires dans les deux autres bureaux de la Caisse générale. — Fermeture des dépêches et envoi des valeurs mobilières et autres. — Réponse aux

demandes de renseignements du public — Journal général de Caisse et résumé des situations journalières, mouvements journaliers avec la Banque de France — Procès verbal de vérification et états de développements pour les vérifications mensuelles. Travaux divers de comptabilité et de contrôle. — Garde et conservation des archives de la Caisse générale. États à fournir à l'appui du compte à rendre à la Cour des comptes et résumé général de ce compte

2e Bureau du Numéraire.

M de Brossard (Gabriel), *chef*

Recettes et remboursements des sommes versées à la Caisse des dépôts et consignations à titre de consignations; — dépôts provisoires; — soumissions de travaux et fournitures; — successions et fonds de masse des militaires décédés ou congédiés.

Pour le compte de :

Caisse de la dotation de l'armée, des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, des retraites pour la vieillesse, des assurances en cas de décès et en cas d'accidents; — fonds de divers établissements publics ou autres, — sociétés de secours mutuels, leur compte de dépôt et leur compte fonds de retraites; — recettes et dépenses en compte courant avec le Trésor; — paiements et recouvrements des sommes prêtées aux départements, villes et communes. — Recette de la prestation individuelle des volontaires d'un an. — Paiement aux agents de change des rentes achetées pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations; de la Caisse des retraites pour la vieillesse, — des déposants aux Caisses d'épargne, etc.

Paiements des mandats tirés par les trésoriers-payeurs généraux pour excédant de dépenses à la fin de chaque dizaine, — des pensions sur fonds spéciaux en faveur des ecclésiastiques et des employés et agents des administrations non comprises dans la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles, de l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue, des annuités de l'emprunt d'Haïti, des mandats délivrés pour les syndics de faillites.

Versement au Trésor des sommes prêtées par la Caisse des chemins vicinaux et par la Caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

Encaissements des effets de toute nature, des remises des trésoriers-payeurs généraux, — des coupons et trimestres de rentes et de toutes les valeurs mobilières entrées en portefeuille par suite de la loi du 28 juillet 1875. — Droits de garde sur lesdites valeurs. — Mouvement journalier avec la Banque de France

3e Bureau du Portefeuille

M. Biamonti, *chef.*

Entrée et sortie des effets de toute nature et des remises des trésoriers-payeurs généraux — Entrée et sortie des obligations souscrites en garantie de prêts par les départements, villes ou communes. Entrée et remise des rentes déposées à titre de soumissions pour travaux et fournitures; des rentes achetées pour le compte des déposants des Caisses d'épargne; des pensions de retraites, dépôts convertis; consignations, etc., entrée et sortie des valeurs mobilières au porteur ou nominatives, de quelque nature qu'elles soient, déposées en vertu d'actes judiciaires ou extrajudiciaires, conformément à la loi du 28 juillet 1875, recouvrements à leurs échéances des trimestres de rente, coupons de dividendes et d'intérêts, ainsi que des titres sortis au tirage et remboursés par voie d'amortissement, paiement, en cas de provision suffisante, des versements complémentaires afférents à des titres en dépôt et négociations des valeurs quand la demande en est faite. Travaux et correspondance nécessités par ce service.

AGENT DE CHANGE.

M. Laurent (Charles) ✻, rue du Quatre-Septembre, 9.

CONSEILS ET AGENTS JUDICIAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Chauffon, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*, rue d'Antin, 21.
M. Péronne, *avocat à la cour d'appel*, rue Saint-Honoré, 191.
M. Rol[illegible], *notaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
M. A. Labey, *avoué à la cour d'appel*, rue Richer, 13.
M. Dessert, *avoué au tribunal de 1re instance*, rue de Rivoli, 150.
M. Savary, *huissier*, place des Victoires, 1.

MÉDECINS DE L'ADMINISTRATION.

M. Saiso[illegible] rue St Honoré, 277
M. Mauriac ✻, rue Grétry, 2.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE.

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an XI, 22 avril 1806, 30 juin 1840, le décret du 8 mars 1852, et la loi du 9 juin 1857, le privilége d'émettre seule des billets de Banque, jusqu'au 31 décembre 1897.

Les opérations de la Banque consistent :

1° *A escompter à ses comptes courants des effets de commerce* sur Paris ou sur les villes où elle a des succursales, *timbres, jusqu'à 3 mois d'échéance, à 3 signatures*, ou à 2 *signatures seulement pour des effets créés pour fait de marchandises* avec un transfert ou un dépôt d'actions de la Banque, d'effets publics français, en nantissement de récépissés de marchandises, ou de toutes autres valeurs sur lesquelles la Banque fait des avances,

2° A se charger moyennant commission, pour le compte des particuliers et des établissements publics ou privés ayant compte courant, du *recouvrement des effets* qui lui sont remis à l'encaissement.

3° *A faire des avances à ses comptes courants et aux particuliers.*
Sur effets publics français rentes, obligations et bons du Trésor.
Sur actions et obligations de chemins de fer français
Sur actions de jouissance desdits chemins de fer,
Sur obligations du Crédit foncier et sur obligations de la Société générale algérienne;
Sur obligations de la ville de Paris;
Sur divers emprunts des villes, des départements et des chambres de commerce;
Sur bons de liquidation des canaux de Saint-Denis, Saint Martin et de l'Ourcq.
Sur lingots et monnaies d'or et d'argent (il n'est pas admis de dépôt au-dessous de 10,000 francs);

4° *A émettre des billets à vue et au porteur;*

5° *A émettre des billets à ordre transmissibles par la voie de l'endossement, à Paris, payables à Paris ou dans ses succursales, et dans les succursales, des billets à ordre payables à Paris ou dans les autres succursales;*

6° *A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et les effets sur Paris à encaisser*, et à payer les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes encaissées.

7° A opérer, *par voie de virement*, le transport des sommes versées *à Paris* au profit des comptes courants dans toutes les *succursales;* le virement des sommes versées au profit des comptes courants de Paris ou des autres succursales.

8° *A recevoir en garde* les titres, les diamants, les effets publics nationaux et étrangers au porteur ou nominatifs, et *à en percevoir les arrérages payables à Paris*, moyennant un droit de garde (la Banque ne reçoit pas d'argenterie en garde); à prendre en dépôt *à Paris et dans quelques succursales* les lingots d'or et d'argent,

9° *A acheter des lingots d'or et des monnaies d'or étrangères; à escompter des bons de monnaie.*

10° *A recevoir transitoirement à Paris, des colis contenant des matières d'or et d'argent provenant de l'étranger*, moyennant un droit fixe de 1 fr. 50 c. par colis déposé, sans responsabilité de la part de la Banque, ni du contenu ni du poids desdits colis, lesquels sont remis aux ayants droit.

La Banque délivre aussi des récépissés *nominatifs*, remboursables à *vue*, sur l'acquit des titulaires.

Les personnes domiciliées à Paris, qui veulent être admises à l'*escompte* ou au *compte courant*, doivent en faire la demande par écrit au Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat dont la Banque délivre la formule. Il y a une formule particulière pour les Sociétés anonymes.

La Banque ne reçoit pas d'opposition sur les sommes en compte courant.

On peut céder l'*usufruit* des actions de la Banque et disposer séparément de la *nue propriété*. Les actions peuvent être immobilisées par la déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles; la loi du 17 mai 1834 permet de les remobiliser

Jours d'escompte. tous les jours non fériés; le taux de l'escompte est variable et déterminé par le Conseil général de la Banque

ADMINISTRATION. MM.

J. Magnin, *gouverneur*, hôtel de la Banque.
Fréd. Cuvier (C❋), 1er *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.
Desmarest ❋, 2e *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.
Andouillé (C❋), *sous-gouverneur honoraire.*
Mis de Plœuc (C❋), *idem*
Larsonnier ❋, *idem.*

Regents MM.

Bon de Rothschild (Alphonse) (C❋), banquier, rue Saint-Florentin, 2.
Akermann (O❋), ancien trésorier-payeur général, avenue Montaigne, 41
Bon Mallet (Alphonse) ❋, banquier, rue d'Anjou Saint-Honoré, 37.
Cte Vandal de Germiny (O❋), trésorier-payeur general, rue de Vigny, 2.
Denière Cagé, fabricant de bronzes, boulevard Malesherbes, 29.
Bon Hottinguer ❋ banquier, rue de Provence, 38
Fère (O❋), ancien négociant, boulevard Haussmann, 79.
André ❋, banquier, rue Lafayette, 31
Cte Pillet-Will ❋, banquier, rue Monccy, 14
Demachy ❋, banquier, rue de Provence, 58.
Gouin O❋, manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, rue Cambacérès, 4
[illegible], trésorier-payeur général, rue des Réservoirs, 4 (Versailles).
Chabrières ❋, trésorier-payeur général du Rhône, quai Voltaire, 1
Moreau O❋, bois, ancien président du tribunal de commerce, rue de la Victoire, 98.

Censeurs MM

Bernard ❋, grains et farines, rue de Rivoli, 176
Barillot ❋, briques, tuiles et ardoises, ancien président du tribunal de commerce, quai de la Râpée, 84
Tessonnière, vins et eaux-de-vie, quai Voltaire, 5

Conseil d'escompte. MM.

Baillière (Émile) ❋, librairie, boulevard Saint-Germain, 106.
Pénicaud, calicots, mérinos, rue des Jeûneurs, 23
Gallet, produits chimiques, avenue de Wagram, 127.
Bachoux, denrées coloniales, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 37.
Ravaut (O❋), bois, rue des Vosges, 14.
Berteaux, soieries, rue d'Aboukir, 10.
Salmon ❋, fers, rue Amelot, 96
Boullay, vins, quai de Béthune, 36
Michau, entrepreneur de travaux publics, rue d'Enfer, 47.
Hussenot ❋, châles, rue Laffitte, 13.
Desmarais ❋, huiles, rue des Minimes, 14
Allain, cuirs, rue Dieu, 10.

Chefs principaux. MM.

Carré ❋, *secrétaire général*, à la Banque, rue Radzivill, 2.
Gilbrin ❋ *contrôleur général.* *idem.*
Mignot ❋, *caissier principal*, *idem*
De Benque ❋, *secrétaire du conseil général*, *idem.*

Inspecteurs des succursales. MM.

D'Anfreville.
Vandermarcq.
Hoffmann.
Billotte.
D'Hérissé.
Lafuente (L.) ✻.
De Juvigny.
Reiset.
Cornudet.

Cabinet du gouverneur : M. M. Magnin, *chef.*

Service des bureaux.

Secrétariat général : M. Billotte, *inspecteur, chef du service administratif et de la correspondance.*
— — M. Delmotte, *chef du bureau du personnel.*
Service du contrôle général M. Vandermarcq, *inspecteur, chef du contrôle des portefeuilles.*
— — M. Berlin ✻, *contrôleur adjoint.*
Service des actions : M. Lardot, *chef.*
Bureau du contentieux : M. Guillaume, *chef.*
Bureau des avances : M. Trinquesse, *chef.*
— *de la comptabilité des billets :* M. Moynot, *chef.*
Service de l'imprimerie des billets M. Lenel ✻, *ingénieur*
— M. Dupont, *ingénieur adjoint.*
— *des dépôts :* M. Pâris de Mondonville, *chef.*
Bureau des effets au comptant : M. Julhien, *chef.*
Service de l'escompte, 1re *division* M. Letourneur de la Chapelle, *chef.*
— — 2e *division* M. Boissemart, *chef.*
Bureau des effets à recouvrer : M. [illegible] *chef.*
— *des livres, comptabilité générale :* M. Pesquet ✻, *chef.*
Service des succursales : M. Lechevalier, *chef.*
Bureau des archives et statistique : M. Boucher, *chef.*

Service des caisses.

Sous-caissier de la caisse principale : M. Sainte-Croix.
Caisse des recettes et de délivrance des billets à ordre : M. Debressenne
Caisse des agents de change : M. Dernier
1er *caisse de comptes courants :* M. Thierrard ✻.
2e — — M. Vaas.
3e — — M. Rattet.
Caisse de paiement des billets à ordre : M. Gaillard
— *des avances :* M. Jumentié-Montal.
— *des dépôts libres :* M. Vasseur.
Caissier de la caisse des échanges : M. Locré
Caissier de la caisse des comptes généraux : M. Bonvallet.
Sous-caissier de la caisse des virements : M. Tréfous.
Service des recettes en ville : M. Collart, *chef.*

Service intérieur. MM.

Économat : Solente, *économe inspecteur.*
Travaux : Lainé ✻, *architecte conseil.*

Service médical.

M. le Dr Latteux, *médecin de la Banque, chef.*

Avocats, Conseils de la Banque. MM.

Rambaud de la Roque, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
C éry ✻, avocat à la cour d'appel.
Denormandie (F , ✻, *idem*.
, apalme (Jules-Emile) ✻, notaire
R hemont, avoué à la cour d'appel.
G signet, avoué de 1re instance
I ereux, agréé au tribunal de commerce
D , Buisson
Gilbert, *idem*.
[illegible]
Th ry (Ferry), courtier officiel.

SUCCURSALES DE LA BANQUE EN ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS.

Siège de la succursale.	Directeurs, MM.
[illegible]	Chameroux.
[illegible]	Du Blaisel d'Enquin
[illegible]	[illegible]
[illegible]	De Kergaradec.
[illegible]	Levet ✻.
[illegible]	Gagniard.
Arras	Dangréau.
Aubusson	Quinchez ✻.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Avignon	[illegible]
Bar-le-Duc	[illegible]
Bas	De Suzzoni.
Bayonne	Formey St-Louvent.
[illegible]	Ratt [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Jardin.
[illegible]	Sagey.
[illegible]	Hubert ✻.
[illegible]	Garnier de Labareyre.
[illegible]	Ranfer de Bretenières
[illegible]	Hallot (O✻).
[illegible]	Fournier.
Caen	Clément.
Cahors	Rabany.
Cambrai	Teste.
Carcassonne	Georges.
[illegible]	Reynaud ✻.
[illegible]	Dallamel.
Châlon-sur-Saône	Dard.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Châteauroux	Bonnin.
Chaumont	De Clebsattel.
Clermont-Ferrand	Boucher.
Digne	Strauck
Dijon	Duponchel.
Douai	Chevalier.
Dunkerque	Girard
Épinal	Pégard.
Évreux	Grenouilloux.
Fiers	Briand.
Foix	Belfara
Gap	De Laforgue de Bellegarde.
Grenoble	Moncharville.
Havre (le)	Henry ✻.
Laval	Flament.
Lille	Harcung ✻
Limoges	Dasse
Louis-le Saulnier	Bornier
Lorient	Clarion de Beauvais.
Lyon	Pernet ✻.
Mans (le)	Bazin
Marseille	Giraud ✻.
Meaux	[illegible]
Mende	Bayle [illegible]
Mont [illegible]	Coudelet
M [illegible]	[illegible]
Montpellier	[illegible]
Moulins	[illegible]
[illegible]	Dep [illegible] ✻
[illegible]	Robert.
[illegible]	Amiat de Laforest
[illegible]	Antonetti.
[illegible]	Puget.
Niort	Henry.
Orléans	Coudet
Périgueux	Duprat.
Perpignan	Masson
Poitiers	Van den Brule
Puy (le)	Isnard
Reims	Héber
Rennes	Du Sel des Monts.
Rochelle (la)	Bo [illegible]
Roche s-[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Le [illegible] ✻
Saint-Brieuc	Sol [illegible]
[illegible]	[illegible]
Saint-Lô	Carré.
Saint-Quentin	Delecourt.
Sedan	Bo [illegible]
Tarbes	Bergou [illegible]
Toulon	Simon
Toulouse	De Genne.
Tours	Morin (Édouard).
Troyes	Robin
Tulle	Pa [illegible]
Valence	Ourson [illegible]
Valenciennes	Boutoc [illegible]
Ver [illegible]	Ar [illegible]
Ver [illegible]	[illegible]

SECTION III.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Rue des Capucines, 19.

OPÉRATIONS.

Prêts hypothécaires à long terme. — Le Crédit foncier de France fait en numéraire aux propriétaires d'immeubles situés en France et en Algérie, des prêts à long terme, qui se remboursent par annuités. Ces prêts ne peuvent dépasser la moitié de la valeur des immeubles qui leur servent de garantie. Ils ne peuvent même dépasser le tiers de la valeur pour les vignes et les bois. Ils doivent être faits sur première hypothèque. L'intérêt est de 4 fr. 45 cent. pour 100; l'annuité comprenant l'amortissement pour un prêt de 60 ans est de 4 fr. 80 cent. pour 100. L'emprunteur a le droit, à toute époque, de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

Prêts hypothécaires à court terme. - Le Crédit foncier consent des prêts à court terme, sans amortissement, d'une durée de 1 à 5 ans. L'intérêt est de 4 fr. 45 cent pour 100, sans commission. -Le Crédit foncier est substitué au Comptoir d'escompte de Paris pour toutes les opérations que ce dernier établissement a été autorisé à effectuer avec le Sous-Comptoir des entrepreneurs de bâtiments, par les décrets des 24 mars et 4 juillet 1848, notamment pour les prêts hypothécaires à court terme, les ouvertures de crédit et les prêts sur nantissement.

Prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, etc. — Le Crédit foncier est autorisé par la loi du 6 juillet 1860 à prêter aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics. Les prêts sont consentis avec ou sans affectation hypothécaire, et sont remboursables, soit à long terme, par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement.

Dépôts de fonds. — Le Crédit foncier est autorisé à recevoir des capitaux en compte courant avec intérêt

Obligations créées par le Crédit foncier. - Le Crédit foncier est autorisé à créer et à négocier des obligations, en représentation de ses prêts. Aucune opposition ne peut être reçue contre le payement des arrérages ou du capital des obligations, si ce n'est de la part du propriétaire en cas de perte ou de vol de ses titres. Les obligations sont désignées par la loi pour servir, comme la rente sur l'État, à l'emploi des fonds appartenant aux incapables, aux communes, aux établissements publics ou d'utilité publique. Les intérêts des obligations sont payables dans toutes les recettes des finances. Les obligations du Crédit foncier se divisent en deux catégories : obligations foncières, obligations communales

1° *Obligations foncières.* — Les créances provenant des prêts hypothécaires sont affectées par privilège au payement des obligations foncières. Il y a plusieurs émissions d'obligations foncières. Obligations foncières 3 et 4 pour 100 (1853), remboursables en cinquante ans, à partir du 1er mai 1854, savoir : les titres 3 pour 100 avec une prime de 20 pour 100, et les titres 4 pour 100 au pair; elles participent, en outre, à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 300,000 fr. par an. — Obligations foncières 4 pour 100 (1863), remboursables au pair, en soixante ans, à partir du 1er novembre 1863; elles participent à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr par an. — Obligations foncières de 400 francs 3 pour 100 (1877), remboursables au pair, en cinquante ans, à partir du 1er août 1877. Elles participent à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. — Obligations foncières 500 fr. 3 pour 100 (1879), remboursables en 60 ans. Elles participent à 6 tirages de lots s'élevant à 2,160,000 fr. par an. — Obligations foncières 500 fr. 4 pour 100 (1882), remboursables en 60 ans. Elles participent à deux tirages par an.

2° *Obligations communales.* — Les créances provenant des prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics, sont affectées par privilège au payement des obligations communales. Il y a plusieurs émissions d'obligations communales. Obligations communales 3 pour 100 (1860), de 500 fr. et de 100 fr., remboursables au pair en cinquante ans, à partir du 1er novembre 1860. Elles participent à des tirages semestriels de lots s'élevant à 300,000 fr. par an.

Obligations communales de 500 fr. 4 pour 100 (1875), remboursables au pair en

soixante ans, à partir de 1875. Elles participent à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. Obligations communales 500 fr. 3 pour 100 1879, remboursables en 60 ans. Elles participent à des tirages de lots s'élevant à 1,200,000 fr. par an. Obligations communales 500 fr. 3 pour 100 de 1880, entièrement conformes au type des obligations 1879 et participant comme elles à 6 tirages de lots s'élevant à 1,200,000 fr. Obligations communales 4 pour 100 de 500 fr. et de 100 fr., émission de 1888. Le Crédit foncier a émis, en outre, des obligations communales à échéance fixe.

Administration. — La direction des affaires de la Société est exercée par un gouverneur nommé par le chef de l'État. Deux sous-gouverneurs, également nommés par le chef de l'État, exercent les fonctions qui leur sont déléguées par le gouverneur. MM. les trésoriers généraux et les receveurs particuliers sont les représentants du Crédit foncier de France dans les départements, et MM. les notaires correspondent avec la Société

GOUVERNEUR

M. CHRISTOPHLE (Albert), député, ancien ministre des travaux publics, place Vendôme, 19.

SOUS-GOUVERNEURS. MM.

Le Guay (Albert) (O ✻), ancien préfet, rue de Boulogne, 5.
Lévêque, député, rue d'Argenteuil, 15

ADMINISTRATEURS. MM.

D'Andecy (✻), ancien secrétaire du conseil d'administration du Crédit foncier, rue d'Assas, 80.
Bonnet (Victor) ✻, membre de l'Institut, quai Voltaire, 5.
Bret, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, administrateur de la Compagnie anonyme des forges de Châtillon et Commentry, avenue du Bois-de-Boulogne, 64.
Dailly (Adolphe) (O ✻), maître de poste à Paris, rue Pigalle, 69.
Dumas (GC ✻), membre de l'Institut, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, rue Saint-Dominique, 3.
Dutilleul ✻, trésorier général d'Indre-et-Loire, à Tours.
Guérinet, agent de change honoraire, rue d'Astorg, 4.
Guiffrey ✻, sénateur, rue des Mathurins, 32
Heuzey Delerousse, administrateur de la Caisse commerciale de Paris, place Delaborde, 6.
Joseph-Dijon ✻, vice-président honoraire du tribunal civil de Versailles, avenue de Messine, 2.
Le Trésor de la Rocque ✻, ancien conseiller d'État, rue Béranger, 3.
Marrast, ancien président de la Compagnie des Agréés au Tribunal de la Seine, rue de la Chaussée-d'Antin, 23.
Mir, député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.
De Neufville (Sébastien), banquier, rue Halévy, 6.
Plassard, ancien avoué au Tribunal civil de la Seine, rue Claude-Bernard, 86
Renouard ✻, trésorier général des Basses-Pyrénées, à Pau.
Riviere (Léon) ✻, architecte, rue de Verneuil, 47.
Rouland (Gustave) ✻, trésorier général de l'Eure, à Évreux.
Thoureau (Félix), propriétaire, rue de Châteaudun, 2.
Yver (Julien), notaire honoraire de Paris, rue du Faubourg-St-Honoré, 116.

CENSEURS MM.

Brice (René), député, quai Malaquais, 9
Sauret, ancien inspecteur des Domaines, rue Fénelon, 7
Bon Sers ✻, ancien préfet, boulevard Saint-Germain, 222.

BUREAUX.

M. MÉLIODON, *secrétaire général.*

Chefs principaux MM.

Imhoff, *chef du service des titres.*
De Chancel, *chef du secrétariat général.*
Nivry, *chef de la comptabilité générale.*
Wolff, *caissier principal.*
Letestu, *chef du contentieux.*
De Sainte-Foy, *chef de l'examen des titres.*
Cotelle, *chef de l'inspection.*
Viard, *secrétaire du conseil d'administration.*
Gauthier (Alfred), *chef du contrôle.*

Chefs particuliers MM

Chalamel.
Oudin.
Duflos.
Berruyer.
Magnin.
Chollet.
Malion.
Jarry.
} *Prêts et contentieux.*

De Planterose.
Mazewski.
Etenaud.
Lagostena.
Girard (Eugène).
Deschamps,
} *Titres. Secrétariat général. Caisse. Comptabilité générale. Personnel et Matériel. Service intér.*

M. le Dr Carpentier-Méricourt ✻, *médecin de l'administration*

AGENCES DU CRÉDIT FONCIER

pour les prêts hypothécaires et pour les prêts communaux.

MM.

Agen . . . . . De Dabor, 3 rue Londrade.
Ajaccio . . . . . Besson, place du Diamant.
Alb . . . . . Caragüel, 4, rue Nego-Danot.
Angers . . . . . Bernard, 12, rue Parcheminer.
Angoulême . . . . Moucher, 2, place du Parc.
Annecy . . . . Taverni r, 14, rue Royale
Arras . . . . . Vatin, 28, rue des Promenades.
Auch . . . . . Lavergne
Aurillac. . . . . Rocher, avenue du Pont.
Auxerre. . . . . De Vathaire, château des Gouttes, près Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
Avignon. . . . . Perrossier, 6, rue de la République
Bar-le-Duc. . . . . Raulin, 51, rue de la Rochelle.
Beauvais. . . . . Rabion, 28, boulevard du Jeu-de-Paume
Blois . . . . . Bimbenet, rue d'Artois.
Bordeaux . . . . . Gajac, 46, rue Fondaudège
Bourges. . . . . Gestat, rue de Jouanville.
Caen. . . . . Hardy, rue Louvigny (place de la Préfecture).
Carcassonne. . . . . Malric, 9, rue du Pont-Vieux.
Chartres . . . . . Morize, 43, rue de Bonneval.
Châteauroux. . . . . Morel, 113, avenue Dréolx.
Chaumont. . . . . Frotté, place de l'Orme.
Cherbourg . . . . . Gosse, 15, rue Louis XVI.

	MM
Clermont-Ferrand	Dalmbert, 10, rue de la Tour d'Auvergne.
Dijon	Cuzin, 1, boulevard Carnot
Épinal	Dubois, 10, rue du Château.
Foix	Barra
Gray	Revon (Louis), château de Gray Haute-Saône.
Grenoble	Ruzan, hôtel de la Cité.
Laval	Bigeron, rue de [illegible]
Le Havre	[illegible] Fambart, 7 [illegible] François Ier
Lille	Hubert, 290, rue de [illegible]
Lorient	[illegible]
Lyon	[illegible], 7, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le Mans	[illegible] rue du Bourg-Belé.
Marseille	De Decker, [illegible], rue d'Estel.
Montpellier	Rouquette [illegible] 11, rue des Casern[illegible]
Moulins	Grenou[illegible] 12, boulevard des Quatre-Ponts.
Nancy	Anselme, 15 rue Raugraff
Nantes	Guibert, 17, rue Voltaire.
Nevers	Ducaroy, 57, rue de Nevers
Nice	Zienkovicz, 23, avenue de la Gare
Nîmes	Torre, 13, rue Notre-Dame
Niort	Dabsme, [illegible]
Orléans	Fournat, 2, place [illegible]
Pau	Nauton, 10, rue d'Espagnogne
Périgueux	Froidefond, 13, rue des Vieux-Augustins.
Saint-Quentin	[illegible]rtineaux, 8, petite rue des Suzannes
Rennes	Le Pret, 13, rue de la Monnaie
Rethel	Misiras
La Rochelle	Marchesseau, villa Richelieu-sur-Mer
Rodez	Bruno, 51, boulevard Belle-Isle
Tarbes	Théronaud, 87, rue des Grands Fossés
Toulon	Lévis
Toulouse	Theron, 17, rue d'Alsace-Lorraine
Tours	Richard, 2, rue de Cinzel.
Troyes	Thévenet, 41, rue Jaillant-Deschamps
Tulle	Bruny, 2, rue Fontaine-Saint Pierre.
Valence	Avond, 19, rue du Pont-du-Gat.

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

21, rue Neuve-des Capucines, à Paris

Le Sous-Comptoir a été institué par les lois des 24 mars et 4 juillet 1848; ses opérations embrassent tout ce qui concerne le commerce et l'industrie du bâtiment et des travaux publics. Il ouvre des crédits sur hypothèque et sur nantissement. Les [illegible]rédités souscrivent, à l'ordre du Sous-Comptoir, des billets renouvelables ou avec pendant toute la durée du crédit. Ces billets, endossés par le Sous Comptoir, sont remis au Crédit foncier qui en fait les fonds. Le taux d'escompte est celui de la Banque de France; le Sous-Comptoir perçoit en sus la commission fixée par le décret du 24 mars 1848. Le Taux peut aussi être fixe et invariable sans commissions en dehors. Les actes relatifs aux ouvertures de crédit sont tous enregistrés au droit fixe de 3 fr. 75 cent à Paris le notaire de l'accrédité y concourt sans accroissement de frais pour son client; dans les départements les actes sont reçus par le notaire de l'emprunteur.

Crédits hypothécaires. — Tout propriétaire de terrain qui veut construire peut obtenir du Sous-Comptoir un crédit s'élevant au moins à 50 pour 100 de la valeur du terrain sur lequel il construit et de celle des constructions. Spécialement, un entrepreneur ayant chantier ouvert peut obtenir un crédit en compte courant, en y affectant des immeubles de valeur jugée suffisante

Crédits sur nantissement. — Tout entrepreneur peut obtenir un crédit du Sous-Comptoir, en offrant en nantissement des marchandises, des billets à ordre, des créances sur les communes, les départements ou des particuliers, des récépissés des magasins de dépôt ou des valeurs mobilières.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. G. M. Robinot ✻, *directeur, président du conseil.*

ADMINISTRATEURS. MM

Bellet, 21, rue Chaptal.
Dervillé, 164, quai Jemmapes.
Haret ✻, 16, rue de Bruxelles.
Maret ✻, 8, avenue du bois de Boulogne.
Mauger, 59, rue de Monceau
Michau ✻, 47, rue Denfert-Rochereau.
Neufville (de), 6, rue Halévy
Ouachée, 14, rue du général Foy.
Petit, 18, avenue de l'Observatoire
Richemond ✻, 88, boulevard Malesherbes.
Rivière (Léon) ✻, 47, rue de Verneuil.
Rouart ✻, 34, rue de Lisbonne.
Sauret, 7, rue Fénélon.

CONSEIL JUDICIAIRE. MM.

Sabatier, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Devin, avocat.
Portefin, notaire.
Bordeaux, avoué à la cour d'appel.
Lamy, avoué de première instance
Marécat, huissier.

SECTION IV.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

Rue Bergère, 14.

Le Comptoir d'Escompte est administré par un conseil composé de quinze membres et surveillé par un comité de trois censeurs, tous pris parmi les actionnaires.

Le conseil d'administration nomme, en dehors de son sein, un directeur qui assiste aux séances du conseil avec voix délibérative

Le conseil d'administration est assisté d'un conseil d'escompte. Ce conseil est composé par spécialité d'industries, et ses membres sont nommés par le conseil d'administration, qui en détermine le nombre

Le fonds social du Comptoir est de 80 millions de francs, divisé en 160,000 actions de 500 fr. chacune, plus 20 millions de réserve.

Les opérations du Comptoir consistent: 1° à escompter les effets de commerce payables à Paris, dans les départements et à l'étranger; les engagements souscrits à l'ordre des sous-comptoirs de garantie créés auprès de lui; les billets à son ordre, accompagnés de récépissés de marchandises déposées dans les magasins généraux agréés par l'État sous la forme de warrants ou sous les autres formes qui pourraient être autorisées par les lois ou règlements, et, en général, toutes sortes d'engagements à ordre et à échéance fixe, résultant de transactions commerciales ou industrielles, 2° à faire des avances sur rentes françaises, actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédits constituées en sociétés anonymes françaises, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, les actions et obligations des compagnies de chemins de fer français qui ont un minimum d'intérêt garanti par l'État, mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de la valeur au cours de ces rentes ou actions, et à la condition qu'elles ne seront faites que pour quatre-vingt dix jours au plus, 3° à employer les sommes en caisse sans destination actuelle, mais pour trente jours seulement, à faire des avances contre dépôt ou nantissement immédiats de titres et valeurs d'État français, sous la condition que les opérations auront lieu par le ministère d'agents de change Ces emplois de fonds, ainsi que ceux mentionnés au paragraphe 2 ci-dessus, ne devront jamais excéder dans leur ensemble le cinquième du capital social réalisé et la moitié de la réserve; 4° à se charger de tous payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger, à fournir et à accepter tous mandats, chèques, traites et lettres de change dont la couverture aurait été préalablement faite soit en espèces, soit au moyen de transferts de connaissements ou du transport, à titre de nantissement, d'engagements contractés par l'État, les départements, villes, communes ou toutes autres administrations publiques, soit en valeurs agréées par le conseil d'administration; à se charger du payement et du recouvrement de tous arrérages de rentes ou intérêts et dividendes d'actions ou revenus d'obligations, de l'achat ou de la vente, pour le compte de tiers, moyennant commission convenue, de toutes espèces de fonds publics et valeurs industrielles, 5° à ouvrir toutes souscriptions à des emprunts publics ou autres et pour la réalisation de toutes sociétés anonymes, mais toujours pour le compte de tiers, et moyennant commission convenue, 6° à recevoir en compte courant, et jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital réalisé, les fonds qui lui seront versés, à un taux d'intérêt déterminé par le conseil d'administration, le solde au crédit de ces comptes ne pouvant jamais dépasser la limite fixée; 7° à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toutes espèces de titres et valeurs, 8° à établir, sous sa responsabilité, des agences, tant en France que dans les colonies françaises et à l'étranger, ces agences seront organisées et fonctionneront dans les mêmes conditions que le Comptoir. Toutes autres opérations sont interdites

Le Comptoir n'admettra à l'escompte que des effets de commerce revêtus de deux signatures au moins ou des traites acceptables, et dont l'échéance ne pourra excéder 105 jours pour le papier payable à Paris, sur les places où il existe une succursale de la Banque de France et à l'étranger, et 75 jours sur toutes les autres places L'échéance des effets appuyés de connaissements pourra être élevée à 180 jours de vue.

L'une des signatures exigées par l'article précédent peut être suppléée par un warrant, conformément aux dispositions des décrets des 21 et 23 août 1848. Dans ce cas,

l'échéance des effets ne doit pas dépasser 90 jours, et la proportion des sommes avancées ne peut être supérieure aux trois quarts de la valeur nette des marchandises déposées.

Le débiteur a le droit d'anticiper sa libération; il lui est tenu compte des intérêts pour le temps restant à courir, sous déduction d'une bonification de dix jours au profit du Comptoir.

Le taux et les conditions de l'escompte, des recouvrements, des comptes courants et des émissions de traites ou mandats, sont réglés par le conseil d'administration.

Jours d'escompte. — Tous les jours, excepté les jours fériés.

Président du Conseil.

M. Hentsch ✻, banquier, de la maison Hentsch-Lutscher et Cie, rue Le Peletier, 20.

Administrateurs MM.

Baudelot (O✻), ancien prés. du tribun. de comm., nég. (briques, tuiles), rue Neuve-des-Capucines, 23.
Bérard (Edouard) ✻, boul Haussmann, 160.
Brissac ✻, ancien négociant, rue Sainte-Cécile prolongée, 8.
Christofle ✻, manufact. d'orfévrerie, rue de Bondy, 56.
Gibert, ancien banquier, avenue de Wagram, 127
Gillet fils aîné ✻, banquier, quai de Béthune, 18.
Laveissière (L. ✻ metaux), rue de la Verrerie, 58
Masson (G.) ✻ (libr.), boul. St-Germ., 120.
Prévost ✻, ancien négociant, 45, rue de Châteaudun.
Siegfried (J.), banq., de la maison Siegfried frères et Cie, du Havre, r. de Choiseul, 1
Talamon ✻, négoc. (draps), rue Richelieu, 64.
Teissonnière ✻ (vins), quai Voltaire, 5.
Thomas ✻, négoc., boul. Malesherbes, 52.
Vernes d'Arlandes (O✻), faubourg Saint-Honoré, 25.

Censeurs. MM.

Berthier (O✻), ancien président du tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce, place de la Madeleine, 30.
Laguin (O✻), ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4.
Forget ✻, ancien juge au tribunal de commerce, rue de Courcelles, 14.

Direction. MM.

Girod (G.) (G✻), agent de change honoraire, *directeur*, à Sèvres.
Denfert-Rochereau ✻, *sous-directeur*, rue du Conservatoire, 5.

Secrétariat général.

M. Bisson, *secrétaire général*, 39, boulevard Bourdon.

Inspection générale des Agences.

M. Renaud, *inspecteur général des agences*, 93, avenue des Princes (Parc des Princes).

CHEFS DE DIVISION DE L'ADMINISTRATION.

Secrétariat général : M. N.....
Caissier principal : M. Dubois
Contentieux : M. Hardy.
Correspondance française : M. Duhamel.
Comptabilité générale : M. Rattier.
Services étrangers : M. Ulmann.
Escompte et renseignements : M. Mathieu.
Portefeuille : M. Hapel
Bureau des titres : M. Fournel.
Ordres de bourse M. Guillemeteau de Roche.

Conseil d'escompte. MM.

Allez (quincaillerie).
Astier (vins).
Badoulleau Le Villain (comm. en march.).
Bapst (bijoutier).
Barbet-Massin (tissus de coton).
Barbier fils (bois de sciage).
Berson (laines).
Boudin (mercerie).
Boutet (vins).
Carnaud (métallurgie).

Cr[illegible] vins en gros)
Clermont [de] (chapellerie
Couvreur (produits [illegible]
Co[illegible] (travaux pu[illegible]
D[illegible]
La[illegible]
Devès (draps).
Dumame ✻ (libra[illegible]).
Dupuis-Putois (rouennerie)
Durand (cuirs)
[illegible]aille [de l'] (laines)
Evette fils (charbons de terre).
Farcot (machines).
Fontenay (bijouterie).
[illegible]nit (briques et carreaux).
G[illegible] [Isidore] (raffineur)
G[illegible]r (taillanderie).
Gra[illegible]au (tissus imprimés)
Guinal (caoutchouc).
Hachette ✻ (libra[illegible])
Halphen [Aug.] (bijouterie).
Hartog (boutons).
Hen[illegible] (graines et farine
Hervieu (métaux)
Hoskier (banquier

Hurez (entrepreneur-constructeur).
Jumeau (cuirs
Leclerc (bois de sciage).
Leduc (chapellerie).
Poussel (mercerie)
Marchand fils (fers).
Marcilhacy (soieries)
Marguerite Lucy (tissus de mousseline)
M[illegible] ✻ (imprimeur-libraire).
Messager (papiers peints).
Moinery fils (denrées coloniales).
Mourceau (tissus
Nozerolle (bois [illegible]arçons)
[illegible]eliger (métaux).
Paymal (bois de charpente)
Pihuyt (porcelaines
Planche (tissus de laine)
Pourrier ✻ (produits chimiques).
Poussielgue-Rusand (bronzes et orfèvrerie)
Rongelot (bois à brûler).
Salmon ✻ (fers).
Suinot (produits chimiques).
Wolff (papiers en gros).
Wolff (Aug.) ✻, de la maison Pleyel et Wolff

Agences à Lyon, Marseille, Nantes, Londres, Calcutta, Bombay, Shang-haï
Délégations à Hong-kong, Yokohama, Foo-schow, Melbourne, Sydney, San Francisco

SECTION V.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

(Décrets des 7 mai 1859, 12 janvier 1861 et 17 juillet 1870.)

Siége à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 66. — Bureaux et caisses, rue de la Victoire, 72.

CAISSES SUCCURSALES : *A.* rue du Temple, 174; *B.* rue d'Aboukir, 3; *C.* boulevard Sébastopol, 131; *D.* rue du Bac, 99; *E* rue Saint-Honoré, 410; *F* rue de Rennes, 75 *H* boulevard Malesherbes, 68

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Les opérations de la Société consistent

1° A escompter les effets de commerce, payables à Paris, dans les départements et à l'étranger; les warrants ou bulletins de gage concernant les marchandises déposées dans les magasins généraux agréés par l'État et, en général, toutes sortes d'engagements à échéance fixe, résultant de transactions commerciales ou industrielles à négocier et à rescompter les valeurs ci-dessus énoncées, sans garantie,

2° A faire des avances sur rentes françaises, actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises; bons du Trésor ou autres valeurs émises par l'État, par les départements ou communes de France, mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de leur valeur, et à la condition que ces avances ne seront faites que pour quatre-vingt-dix jours au plus;

3° A faire des avances aux sociétés de commerce et à tous commerçants, moyennant des sûretés données, soit par voie de transport en garantie, dépôts en nantissement de valeurs mobilières ou connaissements, soit par voie de privilége ou d'hypothèque sur des valeurs immobilières, à la condition que ces avances ne seront faites que pour six mois au plus, et n'excéderont jamais dans leur ensemble le montant du capital réalisé et la moitié des réserves;

4° A se charger de tous payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger, et à ouvrir à cet effet des comptes courants, sans pouvoir jamais faire aucun payement à découvert; à fournir et à accepter tous mandats, traites, lettres de change dont la couverture aura été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit en valeurs agréées par le Conseil d'administration; à se charger des recouvrements de tous arrérages de rentes, ou intérêts et dividendes d'actions, de l'achat ou de la vente pour le compte de tiers de toute espèce de fonds publics et valeurs industrielles,

5° A ouvrir pour le compte de tiers toutes souscriptions à des emprunts publics ou autres, et pour la réalisation de toutes sociétés par actions;

6° A recevoir en compte courant jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital nominal et les réserves, les fonds qui lui seront versés, à un taux d'intérêt déterminé par le Conseil d'administration;

7° A prendre part à toute émission de rente française, bons ou obligations du Trésor, emprunts des départements et des communes, acquérir ces mêmes valeurs, à la condition que ces emplois n'excéderont jamais dans leur ensemble la moitié du capital réalisé, ouvrir des souscriptions pour le placement des parts prises dans les valeurs et emprunts ci-dessus indiqués, faire tous reports sur valeurs cotées à la Bourse de Paris;

8° Enfin à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toute espèce de titres ou valeurs.

Toutes autres opérations sont interdites.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. H. Durrieu (C❋), ancien receveur général du Bas-Rhin, *président.*

ADMINISTRATEURS. MM.

Dehaynin (Gabriel) ❋, administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, *vice-président.*
Aubry (Félix) (O❋), négociant, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, ancien membre de la chambre de commerce.
Benoît-Champy (Gabriel) (O❋)
De la Bouillerie (J.), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.
Davillier (Maurice), banquier.
Dehaynin (Albert), négociant.
Lehideux (Ernest), banquier.
C^te^ Lemercier (A.) ❋, ancien député.
B^on^ Portalis (O❋), ancien trésorier-payeur général.
Rey de Foresta (O❋), administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Rostand (Albert) ❋, président du Conseil d'administration de la banque franco-égyptienne.
Simons (Alexandre), administrateur de la Compagnie des Messageries maritimes
Prince Soltykoff
Thelier (L.), banquier

CENSEURS. MM.

Dillais (Victor) (O❋), ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine.
Mathieu-Bodet ❋, ancien ministre des finances.
Lefèvre-Portalis (Amédée), ancien député, administrateur de la Compagnie des mines de la Loire

SECTION VI.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Les Chambres consultatives d'agriculture sont présidées par le préfet ou par le sous-préfet, qui désigne le secrétaire. Le secrétaire peut être pris en dehors de l'assemblée et, dans ce cas, il n'a pas voix délibérative. — Les inspecteurs généraux de l'agriculture ont entrée aux séances pendant le temps des sessions.

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM
AIN	Bourg	Chambaud ✻	N...
	Belley	Durochat	Vicaire.
	Gex	Bizot	N...
	Nantua	N...	Persevaux
	Trévoux	Bodin (O ✻)	N...
AISNE	Laon	Leroux	N.
	Château-Thierry	N...	Carré
	Saint-Quentin	Quequet-Gibon	Robert
	Soissons	N...	N...
	Vervins	Duboy	N
ALLIER	Moulins	De Larminat	Olivier.
	Gannat	Bon de Veauce ✻	Jarrige
	La Palisse	De Vaulx	Guyot Berger.
	Montluçon	De Montaignac	Tabouet.
ALPES (BASSES-)	Digne	N...	N...
	Barcelonnette	Manuel	Caire.
	Castellane	N...	N...
	Forcalquier	Dauvergne	Pascal.
	Sisteron	N...	N...
ALPES (HAUTES-)	Gap	Allier (Charles)	Hors de la chambre
	Briançon	Ferrand	*Idem.*
	Embrun	Nicolas, notaire	*Idem.*
ALPES-MARIT.	Nice	N...	N...
	Grasse	N...	Boyveau.
	Puget-Theniers	N...	N...
ARDÈCHE	Privas	N...	N...
	Largentière	Blachère	Olier de Moarichard
	Tournon	N...	N...
ARDENNES	Mézières	Mis De Wignacourt	Montjean.
	Rethel	N...	Joly-Braconnier ✻.
	Rocroi	Sarazin (Léon)	Salmon.
	Sedan	Jeanjean-Lorin	Lamour.
	Vouziers	Des Loges	N...
ARIÉGE	Foix	Terrailly	Gourdon.
	Pamiers	Laurens (Hector)	Gaillard.
	Saint-Girons	Masquerre	Lycenelle
AUBE	Troyes	Huot (G., ✻	De Coussigny.
	Arcis-sur-Aube	Gamichon	N...
	Bar-sur-Aube	Thiellement	Hors de la chambre.
	Bar-sur-Seine	Honnet	*Idem.*
	Nogent-sur-Seine	N...	*Idem*

		Vice-Présidents. MM	Secrétaires MM.
AUDE	Carcassonne	N.	N.
	Castelnaudary	N	N.
	Limoux	N	N.
	Narbonne	N	N.
AVEYRON	Rodez	N	Sicard
	Espalion	N	Malafosse
	Millau	N.	Malhaber
	Saint-Affrique	Fourn	N.
	Villefranche	N	N
BOUCHES-DU-RHÔNE	Marseille	Bournat (O✻)	Gentet ✻.
	Aix	N	Hors de la chambre.
	Arles	Faucon	De Courtois.
CALVADOS	Caen	N	Morière ✻.
	Bayeux	Le Petit (Pierre)	Hors de la chambre.
	Falaise	Cordier	*Idem.*
	Lisieux	Fleuriot	*Idem.*
	Pont-l'Évêque	Binette	*Idem.*
	Vire	N.	*Idem.*
CANTAL	Aurillac	Delzons (A)	De [illegible]
	Maurinac	De Laforce	L[illegible]as.
	Murat	Benoist	Monteil.
	Saint-Flour	Delbet	A. Baduel
CHARENTE	Angoulême	N	Hors de la chambre.
	Barbezieux	Du[illegible]	*Idem.*
	Cognac	Moulon aîné	*Idem.*
	Confolens	N.	*Idem.*
	Ruffec	Po. d'Hemery	*Idem.*
CHARENTE-INFÉRIEURE	La Rochelle	N	N.
	Marennes	Bonnemaison ✻.	Cadiot.
	Marans	N	N.
	Rochefort	Ma[illegible] ✻	N.
	Saint-Jean-d'Angely	N	N.
	Saintes	De M[illegible]r ✻	N.
CHER	Bourges	N.	N
	Saint-Amand	N.	N.
	Sancerre	N.	N.
CORRÈZE	Tulle	Cte de Lavaur de Sainte-Fortunade	Cte de Sellac.
	Brives	N	N.
	Ussel	Cte d'Ussel	N
CORSE	Ajaccio	Bozy	Cuneo d'Ornano.
	Bastia	Piccioni	Baron Galeazzini.
	Calvi	Ferry ✻	Bordier ✻.
	Corte	Mignucci	Pulicani.
	Sartène	De Pietri	De Peretti
CÔTE-D'OR	Dijon	Lenoir	Gascon.
	Beaune	N.	Prunière
	Châtillon-sur-Seine	N	N
	Semur	Foy	N.
CÔTES-DU-NORD	Saint-Brieuc	Gaulthier du Mottay	Caveuve
	Dinan	Bernard	Normandin
	Guingamp	Pasquiou	Le Fèvre
	Lannion	Clozy	Audran
	Loudéac	Calvary Tilan	Chevanier.
CREUSE	Guéret	N	N.
	Aubusson	N	N.
	Bourganeuf	Delage	Jouanny.
	Boussac	N	N.

		Vice-Présidents MM	Secrétaires, MM.
DORDOGNE	Périgueux	Daussel (O ✲)	De Lentillac.
	Bergerac	Durand de Corbiac ✲.	Coq.
	Nontron	Mis de Malet	Bordas
	Ribérac	Du Burguet	Be lisle
	Sarlat	M[illegible]ot	Dubousquet.
DOUBS	Besançon	N	Lhomme.
	Baume-les Dames	Nadey	Picard.
	Montbéliard	Dal[illegible]s	N
	Pontarlier	Meunier	Tournier.
DRÔME	Valence	Thannaron ✲	Clairfond.
	Die	Julien	N
	Montélimar	N.	Josserand.
	Nyons	Laurens père	Vinay.
EURE	Evreux	Baily	Rontaine.
	Les Andelys	Co[illegible]	Boissel.
	Bernay	N	Bimére.
	Louviers	Prét[illegible] ✲	Karmans.
	Pont-Audemer	M[illegible]ar	Fontaine.
EURE-ET-LOIR	Chartres	L[illegible]g	Roussille.
	Châteaudun	Lr[illegible]x, dep[illegible]	Morsant.
	[illegible]	[illegible], cons. g[illegible]	Prat, cons. Clarrond
	Nogent-le-Rotrou	N	N
FINISTÈRE	Quimper	Briot de la Malleric ✲	N
	Brest	Arnaud ✲	Gardin de la Bourdonnaye.
	Châteaulin	N	N.
	Morlaix	N	N.
	Quimperlé	Cte du Couedic (O ✲)	Le Romancer.
GARD	N[illegible]s	N	Hors de la chambre.
	Alais	De Lachadenède ✲	Fabre
	Uzès	Huguet	Lacombe.
	Le Vigan	Jeanjean	Cartairade
GARONNE (Hte-)	Toulouse	N	Hors de la chambre.
	Muret	Le[illegible]Vaucal	Pénent (Henri).
	Saint-Gaudens	Germain	Bonnemaison.
	Villefranche	Lalo[illegible]e	Gaubert.
GERS	Auch	Cte de La Roque-Ordan (O ✲)	Cte Dillon.
	Condom	De Lavergne	De la Verny
	Lectoure	Dufour (Alexandre)	Francain.
	Lombez	Bécanne (Hubert)	Cyr Saint-Laurent.
	Mirande	N.	Sendan
GIRONDE	Bordeaux	Le[illegible] ✲	N
	Bazas	Lo[illegible]	Sobiran.
	B[illegible]	[illegible]	Nadaul.
	L[illegible]	N	Laborde.
	Lesparre	De V[illegible]	Per[illegible]
	Libourne	Ayraud ✲	Plantey.
HÉRAULT	Montpellier	Pagézy (Jules) (C ✲)	Hors de la chambre
	Bé[illegible]	Giret père.	Argence.
	[illegible]	Rousset	N
	Saint-Pons	B[illegible]esse	Hors de la chambre.
ILLE-ET-VILAINE	Rennes	N	Lechartier ✲.
	Fougères	N	Auger.
	Montfort	Denais	Faisant.
	R[illegible]	Guer[illegible]	Desmars.
	Saint-Malo	Martin (Louis)	Brindejone.
	Vitré	De la Borderie ✲	De Châteauvieux.

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
INDRE	Châteauroux	Fournier	Rayet.
	[illegible]	Pacton (Élie)	Letellier de la Fosse.
	[illegible]	Desages	Duvernet
	Issoudun	Barrault (Henri).	Sauvard (pris en dehors de la Chambre)
INDRE-ET-LOIRE	Tours	N.	Perdrieu
	Chinon	N	N
	Loches	Benjamin d'Auxerre	Bernier (Léon).
ISÈRE	Grenoble	[illegible]	[illegible]
	La Tour-du-Pin	Rojon, ancien maire de Saint Chef	Roche.
	[illegible]	N	N
	[illegible]	Préa	N
JURA	Lons-le-Saulnier	N	Brotin.
	Dôle	N	Chavelet
	Poligny	N	N
	Saint-Claude	Jacquemin Verguet ✲.	N
LANDES	Mont-de-Marsan	Le Préfet	Larrasset ✲
	Dax	Le Sous-Préfet	N
	Saint-Sever	Le Sous-Préfet	N
LOIR-ET-CHER	Blois	Bigot	Salvat ✲
	Romorantin	Martinet	Thierry
	Vendôme	Dugardin-Beaumetz ✲	Gray
LOIRE	Saint-Etienne	N	N.
	Montbrison	N	N
	Roanne	N	N
LOIRE (HAUTE-)	Le Puy	Longon	Ayrard
	Brioude	Lafayette (Ed. de)	Faure-Pomier
	Yssingeaux	N	Fournier
LOIRE-INFÉRIEURE	Nantes	N.	N.
	Ancenis	N	N.
	Châteaubriant	Lelièvre	Robert.
	Paimbœuf	N	N.
	Saint-Nazaire	Fidèle Simon ✲	N
LOIRET	Orléans	Darblay ✲	Hors de la chambre.
	Gien	Defaucamberge	N
	Montargis	N	Hors de la chambre
	Pithiviers	Heurteau	*Idem*
LOT	Cahors	Roques ✲	Renoux
	[illegible]	N	Guary
	Gourdon	Lascombes	Rossignol
LOT-ET-GARONNE	Agen	N	Hors de la chambre.
	[illegible]	N	*Idem.*
	Nérac	N	*Idem.*
	Villeneuve-d'Agen.	N	*Idem.*
LOZÈRE	Mende	Rouvière	Benoît.
	Florac	Salèpes	Rolet
	Marvejols	De Rozière (O ✲)	Vincens
MAINE-ET-LOIRE	Angers	N	N
	Baugé	Marcé	Desbois ✲
	Chollet	N	N.
	Saumur	Lambert-Lesage	Persac
	Segré	Bernard (Auguste)	N
MANCHE	Saint-Lô	N	N
	Avranches	Riotteau	Georges Lefèvre ✲
	Cherbourg	N	Hamptonne
	Coutances	N	N
	Mortain	N	N
	Valognes	N	N

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM
MARNE	Châlons sur-Marne	Duguet ✻	Horde (G.).
	Epernay	[illegible]	Bajean
	Reims	Lhotelain (Charles)	Fauvel
	Sainte-Menehould	Thiéry	Colignon.
	Vitry-le-François	Pouillot	Maurice Moreas.
MAYENNE	Laval	N	Hors de la chambre
	Château-Gontier	N	*Idem*
	Mayenne	N	*Idem*
MEURTHE-ET-MOSELLE	Nancy	Collard	Magnin ✻
	Lunéville	Noe	Paul Genay ✻.
	Toul	Aubry.	Loue
	[illegible]	Fayon	Pierre ✻.
MEUSE	Bar-le Duc	Roussel-Couchot ✻	Godart.
	Commercy	Marchal	Hors de la chambre.
	[illegible]	[illegible]	*Idem.*
	Verdun	Benoit O✻	*Idem.*
MOR. HAN	Vannes	De Francheville	Hors de la chambre.
	Lorient	Du Bouetiez de Kerguien	Quéro.
	Ploërmel	Cte de la Monneraye	Hors de la chambre.
	Pontivy	N	N
NIÈVRE	Nevers	Richard	Roblin.
	Château-Chinon	Boillereau	Berger.
	Clamecy	Naim	Hors de la chambre
	Cosne	De Ribérolles.	Jacquet.
NORD	Lille	Meurein	Delporte Bayart.
	Avesnes	Lemaire (P.)	Darche-Levent.
	Cambrai	Boulanger	Herbet.
	Douai	De Roo st Warnaton	Vasse
	Dunkerque	Vandercolme ✻	Dautu.
	Hazebrouck	Dominique	Margerin du Metz
	Valenciennes	Caullet	Segard.
OISE	Beauvais	Bon de Corberon (O✻)	N
	Clermont	Bazin Stéphane)	Lecuyer Lagrée (SA.
	Compiègne	[illegible]	Bourgeois (Charles
	Senlis	Lemaire (Alphonse)	Clanchet.
ORNE	Alençon	Sénéchal ✻	Lecointre ✻.
	Argentan	N	N
	Domfront	Hardy ✻	N....
	Mortagne	Fleury	Tablet.
PAS-DE-CALAIS	Arras	Boulnez-Bridou	Demanette.
	Béthune	Lebleu	[illegible]
	Boulogne-sur Mer	Dufour	Joly.
	Montreuil-sur-Mer	Delattre	Dumoulin.
	Saint-Omer	Leroy	Hors de la chambre
	Saint-Pol	Mathieu ✻	Wilbervel de Sericourt
PUY-DE DÔME	Clermond-Ferrand	De Feligonde	Tixier Emm.) (SA.
	Ambert	Costes (Adolphe)	Barrière (Claude).
	Issoire	Blot	Burguet.
	Riom	Tailo, Annet	De Vissac.
PYRÉNÉES (BASSES-)	Pau	N	N....
	Bayonne	N	N...
	Mauléon	N	D'Arbelade.
	Oloron	N	N. ..
	Orthez	Viol	N ..
PYRÉNÉES (HAUTES)	Tarbes	N	N....
	Argelès	N	N....
	Bagnères	N	Hors de la chambre.

		Vice-Présidents. MM	Secrétaires MM.
PYRÉNÉES ORIENTALES	Perpignan	L[illegible]	Garène.
	Céret	F[illegible]	Bartre (Jean).
	Prades	G[illegible]	Acezat
RHIN (HAUT-)	Belfort	N[illegible]	N[illegible]
SAÔNE (HAUTE-)	Vesoul	C[illegible]er	N[illegible]
	Gray	N[illegible]	Perron ✲
	Lure	N[illegible]	Hors de la chambre
SAÔNE-ET-LOIRE	Mâcon	Lesagnes	Hors de la chambre.
	Autun	N[illegible]	[illegible]ern
	[illegible]-sur-Saône	N[illegible]	Hors de la chambre.
	[illegible]	Berland père	[illegible]ey
	[illegible]	[illegible]	Hors de la chambre
SARTHE	[illegible]s	N[illegible]	N[illegible]
	[illegible]	N[illegible]	[illegible]rallier ✲
	[illegible]	N[illegible]	N
	[illegible]	Ahe[illegible] (O ✲)	Chauveau.
SAVOIE	Chambéry	Sy[illegible]	Tochon (Pierre) ✲
	Albertville	N[illegible]	N
	Moutiers	Mayet (Daniel)	N
	Saint-Jean-de-Maurienne	De[illegible]champs (Jean)	Cte Martin d'Arves.
SAVOIE (HAUTE-)	Annecy	Dag[illegible]d (Fels) ✲ ([illegible] maire d'Alby	Froissard
	Bonneville	Plantard (O ✲), maire de la Roche	Gros.
	Saint-Julien	Gando[illegible], maire [illegible]y	Trombert.
	Thonon	[illegible]	Levray (François).
SEINE	Saint-Denis	B[illegible]	Hors de la chambre.
	Sceaux	[illegible]	*Idem.*
SEINE-INFÉR.	Rouen	Lesouef	Fortier
	Dieppe	Lacointe	Godeby
	Le Havre	Borely	Martin
	[illegible]	[illegible]sse	Gosselet.
	Yvetot	Bobée.	Bornot
SEINE-ET-MARNE	Melun	Bon de La Rochette ✲	Remoud.
	Coulommiers	Lefèvre.	Petiot.
	Fontainebleau	Charmeux	Petit.
	Meaux	N[illegible]	Petit (Antoine).
	Provins	Arnoul (Victor) ✲	Comte
SEINE-ET-OISE	Versailles	H[illegible]dy	Gundelfinger
	Corbeil	N[illegible]	N
	Etampes	Lefèvre ✲	Legendre.
	Mantes	Pilleux	Ledru (Emile).
	Pontoise	[illegible]rd	Girard Boissonnet
	Rambouillet	N[illegible]	N.
SOMME	Amiens	Cte L. de Chasseval ✲	Hors de la chambre
	Abbeville	N[illegible]	Fromen (Louis), conseiller d'arrond.
	[illegible]ers	N[illegible]	N.
	[illegible]der	N[illegible]	Pluchet Emile.
	Péronne	P[illegible]	Vion (Émile)
TARN	Alb[illegible]	De Gorsse (P.) ✲	Cassan (Adolphonse).
	Castres	N	Alba-Lasbourdes.
	Ga[illegible]	N[illegible]	Bacal.
	Lav[illegible]	De Scalibert	Prat (Jules).
TARN-ET-GAR.	Montauban	Garrisson	Doumerc (P.).
	Castel-Sarrazin	N[illegible]	N
	Moissac	de Dalzac.	N.

		Vice-Présidents. MM	Secrétaires. MM.
VAR	Draguignan	De Colbert Turgis	N.
	Brignoles	Jaubert (Clair)	N.
	Toulon	N.	N.
VAUCLUSE	Avignon	Granier	Hors de la chambre.
	Apt	Argaud	*Idem.*
	Carpentras	Loubet	*Idem.*
	Orange	De Gasparin	*Idem.*
VENDÉE	La Roche-sur-Yon.	Noeau	Godet.
	Fontenay-le-Comte.	Carré	Ayraud
	Sables-d'Olonne	N.	Garnier.
VIENNE	Poitiers	Brossard	Caimeil.
	Châtellerault	N.	De la Massardière fils.
	Civray	[illegible]	[illegible]
	Loudun	De la Tour de	Berthe.
	Montmorillon	L. T[illegible]	D'Oiron.
VIENNE (HAUTE-)	Limoges	N.	Hors de la chambre.
	[illegible]	N.	*Idem.*
	Rochechouart	N.	N.
	Saint-Yrieix	N.	N.
VOSGES	Épinal	N.	Lebrun.
	Mirecourt	N.	Mathis.
	Neufchâteau	Renault	Brunclerc.
	Remiremont	N.	Fleurette.
	Saint Dié	N.	N.
YONNE	Auxerre	Pinard-Miraut ✻	Jeannez.
	Avallon	N.	Guille.
	Joigny	Tartois	Convert.
	Sens	Harly Perrault	Claisse.
	Tonnerre	Textoris ✻	Régnier.

SECTION VII.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres donnent au Gouvernement les avis et renseignements qui leur sont demandés sur les faits et les intérêts industriels et commerciaux; présentent leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie et du commerce; sur les améliorations à introduire dans toutes les branches de la législation commerciale, y compris [illegible] douanes et octrois, sur l'exécution des travaux et l'organisation des services publics qui peuvent intéresser le commerce ou l'industrie, tels que les travaux des ports, la navigation des fleuves des rivières, les postes, les chemins de fer, [illegible]. Leur avis est demandé spécialement sur les changements projetés dans la législation commerciale, sur les érections et règlements des Chambres de commerce [illegible] tions de Bourses et les établissements d'agents de change ou de courtiers, sur les tarifs des douanes, sur les tarifs et règlements des services de transports et autres [illegible] l'usage du commerce; sur les usages commerciaux, les tarifs et règlements [illegible] tage maritime et en matière d'assurances, de marchandises, de change [illegible] publics, sur les créations de tribunaux de commerce dans leur circonscription, sur les établissements de banque de comptoirs d'escompte et de succursales de la Banque de France; sur les projets de travaux publics locaux relatifs au commerce; sur les projets de règlements locaux en matière de commerce ou d'industries. Les Chambres de commerce sont des établissements d'utilité publique. Dans les cérémonies publiques, elles prennent rang immédiatement après les tribunaux de commerce.

AISNE.

Saint-Quentin.

MM.
N..., *président.*
Huet Jacquemin ✻, *vice-président.*
G[illegible] *secrétaire*
R[illegible] ✻, *trés*
Lafon (G.) ✻
M[illegible]
Penant-Vandelet.
Dev[illegible]
Joly de Bammeville.
Mariolle-Pinguet ✻.
Clif (William).
Lebée (E.) ✻.
L[illegible]
Quéquignon.
Rouart ✻.

ALPES-MARITIMES.

Nice.

Dor Barthélemy.
Bounin (Agathocle).
Gal (Auguste) ✻
Vial (Édouard).
Barbaris (Antoine).
Chris[illegible]
Cresp (Antoine), à Grasse.
Maytargue (Benoît), *vice-président.*
Abbo (Eugène) ✻, *président.*

MM.
Colombo Joseph,
Gilly (Jules).
Martin (Aimé)
Giraud (Charles), *secrétaire-archiviste.*

ARDÈCHE.

Annonay.

Peron ✻, *président*
De Montgolfier ✻, *vice-président.*
Giraud (Ferd.), *secrétaire-trésorier*
Béchetoille
Frachon.
Jac[illegible]-Ro[illegible]
fond.
Joannard.
Jo[illegible]annot.
Meyzonnier.
Mig[illegible]ot
Nicod
Rouveure.

Aubenas.

Cuchet ✻, *président.*
[illegible] *vice-président*
Rey-Herme, *secrétaire-trésorier.*
Aurenche ✻.
Bertoye.
Brunel
Deydier.

MM.
Galimard
Perbost
Roche (J.)
Rochier
Veruy.

ARDENNES

Sedan.

[illegible] ✻, *président*
Routmy (Fr.-André) ✻.
Gal[illegible] ✻
[illegible] *secrétaire.*
Jardinier-Sorlet Jean-[illegible]
Benoît aîné.
David (Louis), *v.-p.*
Parent (Albéric).
Hecht (Charles).
N[illegible] *secrétaire*
Robert (Auguste).
Gollnisch (Édm.) ✻

AUBE.

Troyes.

Saussier (Louis), *président.*
Poron (Amand) ✻, *vice-président.*
Jacquin (A.), *sec.*
Ragnet (Paul).

MM.
G[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mass[illegible]
Fromonnot.
[illegible]

AUDE

Carcassonne

Aynard, *président*
Borrel *secrét*
[illegible] *président*
Rivière jeune.
[illegible]
Sicre (Joseph).
Caste. (Eugène) ✻
Barrié.
Durand
B[illegible] *secrétaire-archiviste*

Narbonne.

Cros, *trésorier.*
Abram (Antoine).
Bernard (François).
Mestre (Joseph).
Raynal (Antoine).
Brenguier (Victor)
De Stadieu (Charles), *président.*
Gerbaud (Gabriel)

BOUCHES-DU-RHONE.

Marseille.

MM
Fabre (Cyprien), *président.*
Arnaud (Augustin), *vice-président.*
Agéasto (Démétrius), *secrétaire.*
Laroque (Moïse) ✲
Viel (Jules).
Arnaud (Léandre).
Domergue (Xavier).
Rey (Albert) ✲.
Fournier (Félix).
Roulet (Charles) ✲.
Paquet (Nicolas).
Velten (Eugène) ✲.
Roux (Jules) ✲.
Biver (Ernest).
Lagarde (Auguste).
Ricoux (Marius).
Caire (Jules).
Grawitz (Alexis)
Putter (Edouard), *secrétaire-archiviste.*
Gibert (J. B.), *trés.*
Mathieu (Joseph), *chef [illegible] bibliothécaire.*

CALVADOS.

Caen.

Beaujour (David) ✲, *p.*
Gallet (Paul), à Vire.
Demagny ✲, à Isigny.
Bertot, à Bayeux, *vice-président.*
Ber[illegible], *secrét.-trés.*
Gon[illegible]x.
Tupper.
Levard ✲
G[illegible]-Féron
Le[illegible], Conde
B[illegible] à Falaise
N

Honfleur.

Blotière.
Pottier, *secrét.-trésor*
Pollin de Boislaurent, à Lisieux.
Michelon ✲, *présid.*
Gallien, à Deauville.
Goudey.
Samson (Méry) ✲, à Lisieux.
Blanchet.
Bossière.

CHARENTE.

Angoulême.

Chauveau (aîné), *président*
Chapelle, *vice-président.*
Déboucl.aud, *secrét.*
Clochard, *tresorier.*
Boutelleau.
Ducasse.
Lacroix (Eugène).
Martin (Emile) ✲.
Modenel.
Rivaud.
Rossignol.
Simon.

Cognac.

Dupuy ✲, *président.*
Martell (Ed.), *vice-président.*
Imbaud, *secrétaire-trésorier.*
Delamain.
Hennessy (Richard).
Hine
Mattard.
Moullon.
Robin.

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle.

Morch (W.), *président*
D'Orbigny, *secretaire-trésorier.*
Pere[illegible]oisin (A.[illegible].)
Bonneau (Ernest).
Vivier (Théodore).
Rivaille (Alcide).
Delmas (Franck), *vice-président.*
Boathillier (Victor).
Verdier (Arthur).
Secrét. hors de la ch

Rochefort.

Cordier aîné ✲, *prés.*
Auriol-Roy Bry (A.).
Cardes (Nestor).
Gros (F.).
Laurent (Paul).
[illegible]ellesson (A.).
Gillet
Secr.-trés. h. de la ch.
N...
N...

CHER

Bourges.

Brisson *président*
Chédin ✲, *vice président.*
Meslet, *secrétaire trésorier.*
Aupart.
Beaujoin-Souciet.
Bourdin
Bureau.
Tolcher-Cassin
Galetta-Bidault.
Hache ✲.
Mage-Boîte.
Trémeau.

CORSE.

Bastia.

Gregory, *président*
Ajaccio (J.J.), *v.-prés.*
R[illegible]roni
Damei.
Orenga.
Lazarotti.
Virgitti.
Camugli.
Guegli, *secrét.-trés.*

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Cailletet (Louis), *vice-président.*
De Montgolfier.
Gaulin-Dunoyer, *prés.*
Hegnier (Jules)
Régnier (Théodore).
Maret (A.), *secrét.*
Couvreux
Leclerc (Gaspard).
Grenier (Emile).

Beaune.

Bouchard (Antonin), *président.*
Bourgeois (Antonin), *secrétaire-tresor.*
Montoy (Arthur,.
Laboure (Paul).
Georges (Louis)
Saleilles Félix).
Latour (Louis)
Chabaux (Charles).
Giraud (Auguste).

CÔTES-DU-NORD.

Saint-Brieuc.

Carré-Kérisouet ✲, *président.*
Robert (Frédéric).
Tanvez Pierre).
Barbé (Jean-Baptiste).
Vallée (Theodore).
Pradal (Charles).
Blanchard (Ferd.).
Le Verger la Villeneuve
Pasquion (Hyacinthe)

DOUBS.

Besançon.

Noblot (Adolphe).
Déprez (Th.).
Mairot (Félix), *prés.*
Cretin (Alexis).
Bugnot-Colladon.
Schlamberger (Jos.)
Sahler (Alphonse) ✲.
Flagey (Camille), *sec.*
Bouttey (Paul).
Dubourg (Paul).
Outhenin-Chalandre (Joseph), *trés*
N..

DROME.

Valence.

Courthial, *président.*
Mossant, *vice-préaul.*
Mirabel Clamba[illegible], *secrétaire-trésorier.*
Berger.
Bouvier
Faujas
Gu[illegible]rmine
Monier, père
Reynaud
Roux.
Silvestre
Vignn

FINISTÈRE

Brest

Chevillotte (Ch.) *prés.*
Biron, *vice-prés.*
Kerros, *secrétaire.*
Vincent (Emile)
Lefournier.
Panaget.
Rodiguet.
Lemonnier.
Delagarde.
Belhommet.
Glaizot.
Stelt

Mala[illegible]

Puyo (Edm.), *présid.*
Andrieux.
Lelur, *t[illegible]sorier.*
Braouezec (Victor.
Briand
Carnolet père.
Le Roux (Albert), *vice-président.*
Ropers.
Lemoigne.

GARD.

Nîmes.

Gravier (Clément).
Pro[illegible]het (Ernest)
Palhor (Prosper) ✲.
Causse (Albin), *président.*
Gervais (César).
Péchuney (Alfred).
Breton (Mathieu).
Thibal (Hippolyte).
Espion (Ulysse).
Mar[illegible]el (J[illegible]s
Benoit-Germain, *trés.*

MM

GARONNE (HAUTE-).

Toulouse.

De Planet ✻, *vice-p*
Ozenne ✻, *secrét*
Bary.
Decamps
Es[illegible]
Gèze, *trésorier.*
Bonnet (D.)
Manuel
Courtois de Viçose-Fr[illegible]k, *président*
Delfös
Doat.
Malhos.
Malas
Duffaut.
Montano

GIRONDE

Bordeaux

Lalande (O ✻), *prés.*
Prom ✻, *vice-présid.*
Cuzol.
Beylot ✻.
Laurnade.
Gradis
Marc-Maurel, *trésor.*
Daney ✻
Guestier
Schœngrün - Lopès - Dubec.
Legrand.
Faure (Gabriel).
Brunet ✻
Baour
Balaresque.
Beylard, *secrétaire.*
Duvergier.
Boutin

HÉRAULT

Cette.

Gauthier (Paul) ✻
Risunier (François).
Arnaud
Garde
Risunier-Vivarez ✻
Comolet (Jules)
Estève (Louis)
Demay (Jean-Bapt.).
Michel (Antoine).

Montpellier.

Leenhardt (Ch.), *président.*
Baldy (Joseph.), *secr - trésorier*
Mion (Charles).
De Andreis
Nègre (Gaston).
Crozals (Cyprien)
Simon (Aaron).
Leenhardt (Ernest).
Prunet (Paulin)

MM

Paulhez-Vidal Ern
Mestre (Jules
Peyron (Albin).

ILLE-ET-VILAINE

Fougeres.

Ma[illegible] *présid.*
Hous[illegible] (V[illegible]or
Marchix, *trésorier*
Jourdin (Henri)
Bag[illegible]
Marionnau Franç
Larcher (Jules)
Lancelot (Benjamin).
Brochet (Jules), *sec.*

Rennes

Le Bastard, sénateur, *président.*
Marc[illegible]s Mar[illegible], *vice-président*
Andre
Lebret.
Hardy.
Ve[illegible]ard
B[illegible]ulès (Charles), *secrétaire-trésorier.*
Bellamy (Albert,
N...

Saint-Malo

Hovins (Aug.), *présid.*
Lenormand (Franç.), *vice-président.*
Follen (Paul), *trésor.*
Raine (Victor)
Poirier (Pierre).
Aubert (Jules)
Demalvilain (Adrien).
N...
Herciat (Ernest).

INDRE-ET-LOIRE

Tours

Lesourd (Paul), *pres*
Gillet (Adrien), *secrétaire.*
Sahault (Constantin).
Abot (Martin).
Ambert-Bouchd
Pichault (Brico)
Roze (Louis).
Bienvenu, *vice-prés.*
Chambert (Ar[illegible]

ISÈRE.

Grenoble.

Duhamel ✻, *présid.*
Calvat, *trésorier*
Donantes
V[illegible]
Vicat, *vice-président.*
Tournier
Vellay
Peyron.

MM

N... *secrét.*

Vienne

Jouffrey ✻
Bouvier, *président.*
Augier (Victor), *présid*
Trémeau
Brunet-Lecomte, *vice-président*
Barbier (Adol.) *secrétaire-trésorier* . . .
Heurlot (Louis)
Gouët père
N...

LOIRE

Saint-Etienne

Euverte ✻, *président*
Tholier, *vice-prés*
Lebrun, *secrétaire*
Thivillier, *trésorier*
Lessure ✻.
Lanoir
Tézenas du Montcel ✻
Marrel (Charles).
Castel
Thevenier
Giron
Bayon.
Vernay.
Martinier.
Rivolier
Gérentet.

Roanne.

Bajard (Jules), *présid.*
Déchelette-Dépierre, *vice-président.*
Fenouillet, *secrétaire-trésorier*
Fillon (Louis).
Bonnaud fils aîné
Guilloud-Chalan
Massard
Rouet (Alex.).

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes.

Balin-Chevaye, *prés.*
Ravron, *vice-présid.*
Polo
Lozach.
Figat.
Delaunay de St-Denis
Mestayer.
Couchot.
Talvande
Jamont.
Chanceaulme
[illegible]erg[illegible]ue (h
A[illegible]ri
[illegible]ré[illegible]ns
Br[illegible]ss[illegible]nca[illegible].
Lecour
Normand

MM.

N...
Foulon *secrétaire*

Saint-Nazaire

Croizet, *président.*
Benoit, *vice-présid*
Duval, *secrétaire.*
Botherf
Fourcade
Fourchon
Ma[illegible]
Méresse, *trésorier*
Berthier

LOIRET

Orleans

Pichault, *vice-présid*
Rousseau (Ch.), à Orl
Lejeune (L.), à Pithiviers.
Germon (Alexis) ✻, p à Orléans
Bertrand (J. a Orléans.
Barrué (E.), à Orléans.
Daudier (H.), *secrét.-trésorier idem.*
Bourgeois, à Coullons.
Sa[illegible]l[illegible]r[illegible]s Orléans
Gourdin (H.), à Orl.
Fougeu-Baron, à Orléans.
Faffe, à Corquilleroy

MAINE-ET-LOIRE

Angers

Bordier ✻, *président.*
Marc[illegible]t[illegible]
Thibeau
Richou, *secrétaire.*
Richard (Max.) ✻, *vice-président.*
Montrieux ✻.
J[illegible]r[illegible]. A[illegible]brois
Bonnet (Albois)
Bibille (Fayard).

MANCHE.

Cherbourg

Bubot (Eugène)
Cournerie
De la Germonière
Boutils (Gustave).
Bayard
Mauger (Léon), *président.*
Memet, père.
Hannoville (Léon), *secrétaire*
Hay.
Brazy (Victor).
Lemeland (Valognes)
Mallieu (Edm[illegible], *v.-pr*

Granville.

Riotteau, *président*

MM.
Toupet.
Leclère.
Dior.
Breton.
Fossé, *vice-présid.*
Leust
Le Mentonnais.
Phérivong.
Lemaitre Jean, *secrétaire-trésorier.*

MARNE.

Reims.

Dauphinot (Simon) O✻, *président.*
Walbaum-Auguste ✻.
Lelarge (Frédéric) ✻.
Faugère (Victor).
Loche.
Bataer
De Avenel.
Lepointe.
Poulain (César).
Nolas
Prevost (Adolphe)
Brion.
Delius (Paul).
Plumet.
Mercier.

MARNE (HAUTE-)

Saint Dizier.

Le Bachelé.
Beligné.
Giros
Don ot ✻, *président*
Petit, *vice-président.*
Simon (Samuel).
Tréfousse ✻.
Bourdon - Trancart, *secrétaire.*
Terrasson.

MAYENNE.

Laval

Denis (Gustave).
Moreau (Léon).
Piednoir (Ed.), *prés.*
Garnier (Ch.), *secrét.*
Louvard (Ludovic).
Cornu-Leterme.
Rousseau-Denis.
Bruneau.
Thiry.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy.

Nolin, *président.*
Nathan-Picard, *vice-président.*
Herrgott.
Manginot.
Erard.

MM.
Lhuillier.
Margo.
Noblot
Roge.
Michel.
Dumont ✻.
Norberg ✻.
Lemoine, *sec.-archiv.*

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Deschamps (P.), *secr.*
Duhoux (Emile).
Baudot-Mahuie(Louis).
Simon (Théodore).
Drapier [illegible]es.
Baudson.
Salmon ✻, *vice-prés.*
Maury.
N...

MORBIHAN.

Lorient.

Guillotaux (Napol., *président.*
Trottier.
Renaud.
Charles.
Marsille, *secrétaire.*
Seiller (Leon), *vice-président*
Boucaé.
Boy (L.).
Morio.

NORD

Cambrai.

Seydoux (C.), *v. prés.*
Wallerand (Louis), *p.*
Ménard (Réal).
Balette (Jules) ✻.
Petit (Charles).
Ledieu (René).
Ménard (Henri).
Delloye (Charles).
Mallez (Paul).
Braband (Jules).
Wiert (Henri-Jules)
Bautista (Antoine), *tr*

Lille.

Decroix (Jules), *v.-p*
Masquelier (Auguste).
Barrois (Théodore).
Labbé (Henri).
Scrépel-Scrutteren (Jules)
Descamps (Anat.) ✻, *trésorier.*
Derode (Prosper) ✻.
Scrive-Loyer (Jules), ✻.
Le Gavrian (Paul).
Delesalle (Emile) ✻, *président.*
Agache (Edouard).

MM.
Delesalle (Alfred).
Bonduelle (Louis).
Brunet (Félix).
Vial (Alexis)
Le Blan (Julien).
Bernard [illegible] *sident honoraire*
Bernard (Henr., *secr.*

Douai.

Paix (Le docteur).
De Baillencourt (Ch.), *président.*
Cavroy (Jean-Bapt.).
Henotte (V.), *vice-pr.*
Charlier (Alain, *secr.*
Gerard Casimir)
Farez Eugène).
Trannin.
Maromez.
Goube-Pierache.
Delcroix.

Dunkerque.

Petyt (Auguste), *président honoraire.*
Trystram (J. B.), *prés.*
Fichaux (Adolphe).
Vancauwenberghe-Lemaire (Joseph).
Marchand (Pierre).
Lavergne (Emile).
Vancauwenberghe-Delbergier (Désiré),
Spiers (David).
Demarle-Fetel.
Delassus (L.)
[illegible] *trésorier*
Herbart (L.).
Vancosten J.).
Petyt (Alfred), *vice-président.*
Deregneaucourt.

Roubaix.

Mathon (H.), *trésor.*
Roussel (F.).
Delfosse (A.) ✻, *prés.*
Motte-Bossut ✻.
Wattine (G.).
Parent-Montfort de Lannoy.
Julien-Lagache fils.
Vinchon (A.), *secrét.*
Scrépel-Roussel, *vice-président.*
Lestienne Voldemar
Lemiridan (Théodore) *secrétaire tajant*
Eloy-Duvillier.

Tourcoing

Jonglez (Ch), *présid.*
Scalabre-Decour, *trésorier-archiviste.*
Masurel (F.).
Leurent-Désiré.

MM.
Herbaux-Tibauts.
Lemaitre (P.) (d'Halluin).
Jourdain (E.), *v.-prés.*
Lorthiois-Desplanque *vice-trésorier*
Debucquoy (Félix), *secrétaire*
Bernard Cuvillier
Desurmont (J. B.).
N

Valenciennes.

Harpignies, père.
Delame (C.) ✻, *prés.*
Lamour (Alf.)
Héroguez (Emile)
Wagrez
Darel
Dubois Jules).
Bouton, *secrétaire.*
Debrabant
Leduc, *trésorier.*

PAS-DE-CALAIS

Arras.

Perin.
Bellet-Lefebvre, *v.-p.*
Daire.
Legrelle, *trésorier.*
Leloup, *président.*
Degard-Saint-Pol, *secrétaire*
Way Pulain.
Delétoille-Colin
Hanot-Senecaut

Boulogne.

Lonquéty aîné ✻, *pr*
Carmier (Em.), *trés.*
Crouy
Petit (J.
Zorninger
Huret-Lagache.
Fourny-Cherie.
Vidor, *secrétaire.*
Evrard.
Laligant.
Dethomel ✻, *vice-pr.*
Remy.

Calais.

Crespin.
Dagbert.
Renard, *vice-présid.*
Mussel, *secrétaire.*
Fournier-Hedde, *trésorier.*
Dewailly-Louchez.
Devot (P.), *président.*
Henry (Adolphe).
Dauquaer.

Saint-Omer.

Porion, *président*

MM.
Fenien.
[illegible] *trésorier*
Duméri (Em.).
Harmant Bouquillon, *vice-président.*
[illegible]
Dambricourt (Alex.).
[illegible]
Deron.
Bléchet.

PUY-DE-DOME

Clermont.

Brancher.
Iérot, *sec.-trésorier*
Vouisant.
Bideau ✻, *président.*
Chilus.
Chatard
Gaillard ✻, *vice-prés*
Chambe.
Faure
[illegible]
Gilar

Tarbes.

Marilhat-Robert ✻
Ogardias-Girard.
Giraud-Provenchère.
Nohen Verdier, *secr*
Guyonin-Jacqueton.
Pedrière-Tixier, *vice-président.*
Girodias-Chabrol.
Sannajust-Barricand

PYRÉNÉES (BASSES)

Bayonne.

Portes, *président*
Houdas, *secrét.-trés*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Proumram (Edouard)
Tournier, ing., à Pau
Moulia (Achille, Léglise (Félix), négo
[illegible]
[illegible]

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan.

N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...
N...

RHONE.

Lyon.

MM.
Duc (M.).
Perret (J.-B.) (O✻).
[illegible]
Parset ✻.
[illegible] ✻
Mulaton
Roche Alix.
Vidal (A.) ✻.
Guiet Joseph.
Michoë (Charles)
Payen (Ch.).
Fougasse (E.), *vice-président.*
De la Rochette (F.) ✻
Gourd (A.), *secrét. tr*
Desgeorges (A.) ✻.
Lilienthal (S.).
Paulis (Michel-Marie).
N...

[illegible]
[illegible] (Jean-Antoine-Louis), *président.*
Guillermet (Petrus).
Jean Antoine) fils, *secrétaire-trésorier*
Martin (Pierre).
Chapon-Cornay aîné
Meynier (Louis-Fr.).
Prost (Michel)
Champelle-Perrier
Chernette-Demonceaux.

SAONE (HAUTE-).

Gray.

Revon *président*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Michel
Schwoll.
[illegible]

[illegible]

Châlon-sur-Saône

Armand-Sauzay
Murenier-Serdon, *v.-p.*
Menand-Copreaux
Druard (el.), *trésorier*
Grisland (Philbert).
Sauzin (M[illegible]
[illegible], *secrét.*
Lavrand (Aug.)
Gros (Charles), *secrét.*

Mâcon.

Gros.
Comon Doux
Perrachon, *vice-pres*

MM.
Courtin, *secrétr.*
[illegible]
Baty.
Badot-Bidaut.
Chamussy.
[illegible]
[illegible]

Le Mans

Barrier (Jacques).
Carel aîné
Michel Vielle
Lebert (Arthur), *v.-p.*
Hutre (Victor)
Leroux fils, *secrét*
Leroux de la Roche
Gaudineau-Tonnellier
Verdier
Vérité-Bidaut ✻, *pr*
Vétillart.

SAVOIE.

[illegible]
[illegible]mpenois Aîné, *prés*
[illegible]
Bonjeau (Joseph).
Boutin (François).
Billiet (Maurice).
Combre (Alexandre), *secrétaire-tr*
Duclos (Eug.),
Perreau (François)
Chalber (Honoré)
Mottet (Alphonse)
Tiomer (Sébastien)
Vallet (J.)

SEINE.

[illegible]
[illegible]

Rouen

[illegible]
[illegible], *vice-président.*
Manchon, *secrétaire.*
Boulard, *trésorier*
[illegible]
[illegible]
Dubosq-Lettré (Jules).
[illegible]
Lefebvre (Félix).
Vallery.
Pohl (Henri).
Malandre (Léon).
Nétien ✻.
Panel.
[illegible]
Savoye ✻.
N...

Elbeuf.

Flavigny (Constant), *président.*
Mary, *vice-président.*

MM.
Lebourgeois (Henri),
[illegible]
Wallet (Théophile).
Pelletier (Emmanuel) *trésorier*
[illegible]
Pion (Paul).
[illegible]
Bouclet (Ernest).
Lanne
Desplanques
Fraenkel.

Dieppe.

Pourpoint, *président.*
Verdure
Marel
Legros ✻
Martin (Jules
Le Bourgeois (Raou.), *vice-président.*
Gélée (Auguste), *secr.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Fécamp

Bellet, *président*
Corneille, *vice-prés.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
N...

Le Havre.

Mallet, *président*
[illegible]
Lacham, *trésorier.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Humbert.
Couvert.
Faure (F[illegible] ✻
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻
Delaroche ✻.
[illegible]
Libert ✻.
De Coninck
Perquer.

SOMME

Amiens.

Bouly (Alfr.).
Touret (Albert).
Labbé, *vice-président.*
Lefebvre (A.), *trésor.*
Cosserat fils.
Dehesdin (J.).
Guiet (E.),

MM
Mallet ✲, *président.*
Roger (A.), *secrét*
Dewailly (L.) ✲.
Ponche (N) ✲.
Sydenham.

Abbeville.

Moncha x
Dumay (E)
Lemaitre, *trésorier.*
Veyson, *président.*
Lebel, *secrétaire.*
Alexandre.
Hénocque.
G velo.

TARN

Alb.

A sary
Pr nct
Es rasse
D gasse
Labo ame
Mar d J ✲
t ray
Bo rgade fils, *secrétaire trésorier*
V l *président*

MM

Castres

Gr ch, *secrétaire.*
D g
Schabaver, *trésorier*
A
ar ol
Fa
Jaste, *président.*
Lava
Alba-Lasource.
Roch, membre corr
Armengau, *arch.*

VAR.

Toulon

Rosse E)
Bo ar Pau
M rau e *trésorier*
Rumat (B.).
Gubert (L.).
Jacquinet (I i.
Bo iza Th *président*
Olivier Vi
Gen t, Ca *vice-président.*

MM.
Beaussier (Jean), *secrétaire*

VAUCLUSE

Avignon

Fr nçois Jaume Aug *trésorier*
L e art *vice-président*
Valabrègue (Jonath.).
Valabrègue
Clauseau (Aîné), *président*
Verdet (Gabriel).
Geoffroy (Ferdinand)
Dumas (Honoré).
Pernod (Jules).
Thomas (Joseph).
Nourrit.

VIENNE (HAUTE-)

Limoges

Ar t t H y ✲
Lafay Limo y
Pomcand *secrét e*
Dubreuil ✲, *prés t*
Chun ys.

MM
Sazerat, *trésorier.*
Ardant Firmin), *vice-président.*
Baz Gustave).
Lagrand Abel ✲
Ragaud (Anat G
Sapin (Gilbert ✲
Marquet (Edouard).

VOSGES.

Épinal.

Morel, *secrétaire.*
Frey
Vincent.
P *président*
Kiener
A ry *vice-pré.*
Evrard.
✲
Bastien
Mesnire.
Vo
N .

SECTION VIII.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES

Les fonctions des membres des chambres consultatives des arts et manufactures durent six années, le renouvellement a lieu par tiers, tous les deux ans. Pour les deux premiers renouvellements partiels qui suivent une élection générale, l'ordre de sortie est réglé par le sort. — Les vacances accidentelles sont remplies à la plus prochaine élection, mais seulement pour le temps qui reste à courir sur l'exercice du membre remplacé. Les membres sortants sont rééligibles (décret du 24 octobre 1868).

		Présidents MM	Secrétaires MM
ALLIER	Montluçon	Chantemille	Dupuy.
	Moulins	Brossard	Papet.
ALPES-MARITIMES	Grasse	Crosp Antoine	Morel Lautier
ARDENNES	Charleville	Gailly (Gustave) ✻	Regnault (Eugène).
	Givet	Donau (Fél Gab Jos.).	Proteau (Jul Émile).
	Rethel	Lessieux (Aimé)	Lacaille-Fournival.
ARIÉGE	Foix	Tersouly	Laffont (M Joseph).
	[illegible]	Bresson (Théodore)	Soula (Hyacinthe).
	[illegible]	Trinqué (Hippolyte)	Brun (Scipion).
AVEYRON	[illegible]	Prévot	[illegible]ury
	[illegible]	Soulier	Benoît
	Saint-Affrique	Teissad-Solié	Soubrat
	Saint-Geniez	Massabuau	Merens
BOUCHES-DU-RHÔNE	Aix	Laroque ✻	[illegible]
CALVADOS	Bayeux	Bertot	Couillard.
	Condé-sur Noireau	Germain-Duforestel	Leporteux.
	Falaise	Bardi	Barbe
	Lisieux	Fleuriot	Lemaignen
	Vire	Gallet	Dior.
CÔTES-DU-NORD	Quintin	Duval (Charles)	Philippe (Amor)
CREUSE	Aubusson	Chassagne	Co[illegible]ier
DOUBS	Montbéliard	Reverchon	Sahler (Léon)
EURE	Bernay	Semont	Buisson
	Pont-Audemer	Delisle	Béranger
	Louviers	Poitevin ✻	Poussin
	Pont-Audemer	Philippe	Gentils fils
GARD	Saint-Hippolyte	Planchon	Boissier
	Sommières	Chabrier	Desclaux
	Le Vigan	Maystre	Ricard
HÉRAULT	Bédarieux	Bompaire	Bertrat.
	Clermont	Bouquet (Benjamin)	Goubin (Dominq)
	Ganges	Bretonville (Urbain)	Gay.
	Lodève	Teisserenc (Hector)	Nouguier (Hector).
	Saint-Pons	Miquel (Auguste)	Faisse Adrien
INDRE	Châteauroux	Balsan (Charles)	Cormier.
	Issoudun	Louet (Antoine-Alexis dit Alphonse)	Delnomme Verneau (Joseph).
ISÈRE	Vouron	Roget (Abel)	Géry (Régis et Tivollier
	Bourgoin	Brunet Lecomte	Berger (Antoine)
JURA	Morez	Bonnefoy (Lucien)	Tournier (Léon).
	Saint-Claude	Jeantet	Legad
LOIRE	Saint-Étienne	Hutter	Fleury
	Saint-Chamond	De Montgolfier ✻	Gillet.

		Présidents MM.	Secrétaires. MM.
LOIRE (HAUTE-)	Le Puy	Fayolle Badiou	Leculée
LOT-ET GARONNE	Agen	Lanes	Laurns
LOZÈRE	Mende	Bourrilon (Xavier)	Caussignac.
MAINE ET-LOIRE	Cholet	Pineau	Renoul.
	Saumur	Lambert-Lesage	Lemoine
MARNE	Châlons	[illegible]	Guédard
MARNE (HAUTE-)	Joinville	Danelle-Bernardin	Capitain
MAYENNE	Mayenne	Denis Gustave	Delente.
NIÈVRE	Nevers	Seigneux ✻	Maleval.
NORD	Armentières	Leuridan Bouche, *vice-président*	Léon Frémaux *secrétaire*
	Avesnes	Sculfort père	Horrie.
OISE	Beauvais	Delaherche (Alexandre)	Dupont (Alphonse).
ORNE	Alençon	Papillon	Marchand.
	Fiers	Lelièvre	Noury.
	Laigle	Primois-Baraguay	Anfrie (E.)
	Laferté-Macé	Bernier [illegible]	Lesage (Eug.)
	Tinchebray	Lemardelay	Delalande (Jules).
	Vimoutiers	Lamel ✻	Pernelle.
PAS-DE-CALAIS	St-Pierre-les-Calais	Sergeant (Ch.) fils	Bruyère, *secrét*
PUY-DE-DÔME	Aubert	Coste (Adolphe)	Ledieu
PYRÉNÉES (BASSES-)	Oloron	Arnaud [illegible]	Mendiboure Isidore,
	Pau	Tournier	Lerat
SEINE ET-MARNE	Montereau	Fouinat ✻	Berthier
SEINE-INFÉRIEURE	Bolbec	Langer	Caron
	Yvetot	Lechevalier	Fournier.
SÈVRES (DEUX-)	Niort	Guizot	N...
	Saint Maixent	Hays	Arnaud.
TARN	Mazamet	A la-Lasource	Rives (Georges)
TARN-ET-GARONNE	Montauban	Marty	Escard
VAR	Brignoles	Vian	Bonfils (Leonce).
	Draguignan	Gubert (Leonce)	Guérin (Aug.)
VAUCLUSE	Orange	N...	Ely (Napoléon).
VIENNE	Poitiers	De Beauchamp (C.)	Véron
VOSGES	Remiremont	Forel Surleau ✻, Bertrand, *vice-président*	Lambert-Parment.
	Saint-Dié	Didierjean	Dietsch.
YONNE	Sens	Le lievre	Pollet.

SECTION IX.

AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS

DANS LES DÉPARTEMENTS

Les agents de change, courtiers d'assurances et courtiers interprètes et conducteurs de navires là où il en est établi, sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du ministre du commerce, pour les agents de change de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nantes et Nice, qui sont nommés sur la proposition du ministre des finances. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, assurances, frets ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des agents de change ou courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Président de la République, d'exercer les fonctions d'agent de change ou de courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. Les agents de change et courtiers en titre d'office sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou de décès, est remboursé à l'agent de change ou courtier, à ses héritiers ou ayants cause en vertu de la loi du 28 avril 1816 (ces ordonnances des 20 mai et 8 juillet suivants, les agents de change et courtiers peuvent, sous certaines conditions, présenter leurs enfants et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs pourvu qu'ils réunissent les conditions exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués).

Aux termes de la loi du 18 juillet 1866, toute personne est libre d'exercer la profession de courtier de marchandises.

ABBEVILLE

Courtiers interprètes et conducteurs de navires. MM

Corfmat (anglais)
Pranger (anglais, allemand)

AGEN

Agents de change. MM

Bez | Labesque

AIGUES-MORTES

Courtier, interprète et conducteur de navires

N...

AMIENS

Agent de change.

N.

ANGERS.

Agent de change.

M. Chaumier

ARRAS

Agent de change.

M. Thomas

AUCH

Agents de change. MM

N | N.

AURILLAC

Agents de change. MM

N | N.

AVIGNON

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Berho (Fr. M. (espag., portugais, anglais,
Duverdier (all., holl. ang.)
Lacombe (espagnol)
Lagravère (J. A. (anglais)

BÉZIERS

Agent de change

M. Tarauquet

BORDEAUX

Agents de change. MM.

Dubois, *syndic*	Jarousse.
Roger.	Sorbé
Courtès	Audoin - Dubreuil.
Audubert.	
Nunez-Lopes.	Decournau
Léon	Cayrol.
Sollberg.	Lévy.
Dreux.	Min Barahra-
Dufourcq	
Brousse.	Arnaud
Becmade de Pommiers	Mora

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Rinaud (allemand), hollandais, suédois, norwégien).
Pasterret
Colombier (angl., esp., ital.)
Delmastre (angl., sp.)
Denan (H. M. P. S.) (danois, norw., suéd., esp. et ang.)
Bonnaire (A.) allem. et holl.)
Lartière (H. M. P. S.) (danois, norw., suéd., esp. et ang.)
Lafon (Simon)
Lafon (Stephen)
Masson (angl., allem., dan., suédois, norvégien.
Pascal
Tostard (italien)

Courtiers d'assurances. MM

Adam.	Grosse.
Cornu (J. J.)	Rideau
Couve.	Roux (J. I.)
Dupré	

CAEN

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dewismes (angl. et allem.).
Huret (angl., danois, norw., suéd., russe, fin
Sellier (anglais).

BREST.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Castagna (angl., allemand).
Corre (ital., angl., all., suéd., norw., danois).
Dupuy
Couve (angl., allem., norw., dan., suéd., ital.)

CAEN

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Delarbre (Anglais)
Pellerin (Anglais)
Pellerin (Stephen) (Anglais)

CALAIS

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dessan (Ch. Leon) (anglais)
Doningou (anglais, danois, norwégien, suédois).
Hoche (Anglais)
Henry (anglais).

CALCAS SNE

Agents de change. MM

N | N

LILLE

Agents de change, courtiers d assur MM

Ames. | Duran.
Arbenque. | Salomon

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Doumet (angl., allem., ital.).
Frisch (anglais, allemand,
Rieu espagnol
Salonne.

CHATELLERAULT

Agent de change.

M Lavalle

CHERBOURG

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Buhot (anglais)
Langlois (anglais, norwégien suédois, danois, allem
Letôt (anglais, norwégien, suédois, danois).
Morvant (anglais)

CLERMONT FERRAND

Agents de change. MM.

Delamarre. | Jay
Groisne. | Roux (Ant. Alf.)

CROISIC (LE).

Courtier, interprète et conducteur de navires.

M. Mocaër

DIEPPE

Agent de change.

M. Delarue (Louis).

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Teste (anglais, suédois, danois, norwégien, allem.).
Delarue (Charles italien).
Delarue (S. T. R. L.) (anglais, norwég, suédois, danois)
Delestre (anglais).

DOUARNENEZ.

Agent de change, courtier, interp. et conducteur de navires.

N . .

DUNKERQUE

Agents de change, courtiers d'assurances, interp. et cond de nav. MM.

Allilert (allemand, holl., dan norwég suédois
Bæcker (de) (angl., holland.).
Codron.
Deman (angl., allem., ital.).
Ladureau (angl., ital., all.)
Le Vasseur (anglais, allem., holl., italien, suéd. dan., norw.)
Le Sidaner (angl., ital., all., portug, suédois).
Plaideau (angl., Lolland., ital., portug, espag, allem.)
Sergent (anglais)
Spiers (anglais)
Toutain (norw., dan., suéd.)

LE HAVRE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dottelonde
Fronique (anglais, danois, suédois, norwégien)
Lachevre (anglais, danois, suédois, norwégien)
O'Donovan.

GRANVILLE.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Guillebot (angl., norwégien, danois).
[illegible]

GRAVELINES.

Courtier, interprète et conducteur

M. Parisis (anglais, suédois, norwégien, danois

HARFLEUR

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Lecomte
Lefébure (anglais)

HAVRE (LE).

Agents de change. MM

Mallet. | N
Auvart.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Lenard (allemand, danois, hollandais, suédois, norwég
Fresnel (Henry Louis) (anglais
Godefroy (J F) (allem., holl., suéd., norw, dan., belge, russ
Godefroy (R. E) (suédois, norwégien, danois).
Merville (G. J.)
Merville (G. P.) (esp. et port.).
Sauvage (anglais
Tacquet (anglais
Viollette (allemand, danois, norw, suédois

Courtiers d'assurances. MM.

Cayeux. | Lebourgeois.
Horem | Sorel

HONFLEUR.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires MM.

Bacheny (anglais, italien).
Blavet (anglais
Bunont (angl., [illegible], norw, suédois, allemand
Colin-Olivier (anglais, suédois, norwégien, danois,

LANDERNEAU

Courtier, interprète et cond de nav

M. Glanzot (anglais).

LA NOUVELLE

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires MM.

Cazaletz (Auguste).
Dellong.

LA ROCHELLE.

Agents de change et courtiers d'assurances MM

Bro[illegible]
Dercour.
Rondeux.
Vanderbach.
Vincens

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Bouyé (anglais).
Goura
Langlois (C. B.) (allemand).
Meyer (E.)
Meyer (L. R.).
Perade (anglais).

LE CHATEAU (île d'Oléron).

Courtier, interprète et cond. de nav.

M Laray (anglais, holland.).

LILLE.

Agents de change. MM.

Liagre *syndic* | Pajot.
Verhaest | Paquin.
[illegible] | Crouan.

LORIENT.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Civel (norwégien, danois, suédois, anglais, allem.).
Kerlero du Crano (anglais).

LUÇON.

Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dawson B. E (anglais).
Dawson (H. P.) (anglais)

LYON.

Agents de change MM

Legat. | Picot.
Demoustier, | Thouverey.
Scerner, *syndic.* | Gignoux.
Monier. | Bouvier.
Waldmann. | Genevet.
Marieton. | Morel.
| Bourrit.

Fontaine. | Séjalon.
Bizot. | Garcin
Menet. | Louvier.
Jaume. | Robert.
Doyon. | Laroudie.
Gabet. | Guitalon.
Doerr | [illegible]

MARANS.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Dineau (angl.). | Savineau.

MARENNES.

Courtier, interprète et conducteur de navires.

M. Gerain (anglais).

MARSEILLE.

Agents de change. MM.

Vaïsse. | Gautier.
Honnorat. | Bonifay.
Beaucaire *dit* Rignud, *syndic*. | Carcassonne.
Méry. | De Fischer.
Fraissinet. | Cheurat.
De Sarran. | Bernabo.
Jogand. | Marre.
Rouzaud | Coste.
Lamoureux. | Auzilly.
 | Mondor
 | Béchet.

Courtiers d'assurances. MM.

Blachette. | Chancel.
Cauvet.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Brunet.
Fraissinet.
Garein.
Massot
Ba[illegible]l, grec
Tornezy (italien).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Alexandrowicz *dit* Alexandre (angl., allem., norw., holl., suéd., dan.)
Balaste (italien, espagnol).
Barry (C. T. J.).
Barry (E. J. F.)
Besnard (F. R.).
Bonnet, (anglais, italien)
Bonnin (italien, grec).
Brizy (italien).
Budd (anglais, italien, suéd., norw.)
Calvo (italien, espagnol).
Carr allemand, hollandais, danois, suédois, norwég.).
Dutfoy
Escarras (italien).
Faucon (italien)
Frisch (J. T. H.) (italien, allemand, anglais, hollandais, danois, norw., suédois).
Frisch (E. G.) (anglais, allemand, hollandais, suédois, norw., danois, italien).
Giacopello (italien).
Gu[illegible]
Goien (G. J. A.).
Gotmann (allem., angl., ital., slave, russe, espagnol).
Imbert.
[illegible]
Lachaume (italien, grec).
Lemaître (italien, anglais, espagnol et portugais).
Mouren (André).
Reynard (italien, anglais)
Reyre (espagnol).
Salles
Saunier (anglais, italien,
Tholozan (anglais, italien).

MILLAU.

Agent de change.

M. Crouzet de Termenon.

MIRANDE.

Agent de change.

N...
N...

MORLAIX.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Legrand (Ch.) (suédois, anglais, danois, norwégien)
N...

NANTES.

Agents de change. MM.

Chauvet, *syndic* | Burena-Robinière.
Dubois. | Gouin (Marc.)
Le Masne. | Bureau
Vrac | [illegible]
Gouin (André). | Guinchard

Courtiers d'assurances. MM

Allegret.
Gayot.
Gi[illegible]
Massero

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Jonbert (anglais).
Grenet
Leveling (allem., angl., holl., danois, norwég., suédois)
Maillard (anglais).
Manjot (anglais, hollandais, suédois, danois, allemand, norwegien, ital., espag.
Moyon (anglais, italien, [illegible]
Noé (Jules-Marial) (espagn., all., dan., norw., suéd.).
Sûe.

NICE.

Agents de change. MM.

Feraud. | Gautier.
Barrais. | Lesne.
Goiran (J.) | Manier.
[illegible] | Pescud
Mine... | Muaux.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Gi[illegible] (italien). | Grossi. Salvi

NIORT.

Agents de change. MM.

Maynier. | Rousseau.

ORLÉANS

Agents de change. MM.

Bellanger. | Rogier.

PAIMBŒUF

Courtier, interprète et conducteur de navires

M. Padioleau (angl., norw., suéd., danois).

PARIS

Voir page 1448.

POITIERS

Agents de change. MM.

Agier. | Boyer.

PORT-DE-BOUC

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires MM.

Barthelemy (italien, espag.).
Rivière (ital., espagn., angl.).

PORT-VENDRES

Courtiers interprètes et conducteurs de navires. MM

Noé (J.) (angl., ital., esp.).
Bigorre.

REDON.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Lecoret (all.). | N

REIMS.

Agents de change MM

Becker | Normand N
Caupuis (P. A.). | Perrard

RENNES.

Agent de change.

N...

ROCHEFORT

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Bachelar (allem., angl., dan.).
Elies.
Laffite.
Limouzin (anglais, allemand, danois, norwég., italien).

RODEZ

Agents de change. MM.

Bourguet | Vigroux
Marion |

ROUEN.

Agents de change. MM

Léte. | N...

Courtiers, conducteurs de navires et interprètes. MM

Billard (anglais).
Delamare (all., angl., ital., norw., suédois, danois)
Deshayes (E. L.) (angl., dan., norwég., suédois)
Deshayes (L. H.), (angl., all.).
Farcult (angl., allem., espag., ital., suéd., norw. et dan.).
Haupois (angl., norw., suéd., danois.).
Hulin (angl., allem., norw., suéd., danois).
Roux Pr.) (anglais)

Courtiers d'assurances. MM.

Charpeau (G.) | Lacoste.

LES SABLES (VENDÉE).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Naud (anglais).
Peaud (anglais).

SAINT-BRIEUC.

Courtiers, conducteurs de navires et interprètes MM.

Guilo-Lohan (anglais)
Louyer de Villermay (angl.).

SAINT-ETIENNE.

Agent de change.

M. Rondel

SAINT GENIÈS.

Agent de change.

M. Seguret.

SAINT GILLES-SUR-VIC.

Courtier, interprète et cond. de nav.

N

SAINT-MALO

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

De. stre (Arthur) (anglais).
Picard (anglais).
Thomazeau (anglais

SAINT-MARTIN (île de Ré).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Thouillaud W. M. D., (angl.,
Thouillaud J. [illegible], angl., danois, norwégien, suédois

SAINT-NAZAIRE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Creston (anglais, norw., suédois, dan., all., esp., ital.).
Herpin (anglais, danois, norwégien, suédois).
Hubeau allem., danois, norvégien, suédois, italien, anglais, espagnol
Jurouard anglais, norw., allem. suéd., danois, ital.)

SAINT-SERVAN

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Blanchard (anglais).
Rosso (anglais)

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Lévêque (anglais).
N...

SAINT VALERY-SUR-SOMME.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Demay.
Vue (anglais, danois, norw., suédois).
N...

SAUMUR.

Agent de change.

N

TONNAY-CHARENTE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Masseau (anglais.

Racine (anglais).
Thomas (anglais,

TOULON.

Agents de change, courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Drageon.
Sauzède
Tranchant (B. M. A.) (ital.).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Martel.
N....

TOULOUSE.

Agents de change. MM.

Amiel | Larrieu, *synd.*
Depéré de Cardaillac, baron de St. Paul. | Duffaut.
Falgnière. | Bellecour.
| Anglade.
| Baudru.

TOURS.

Agent de change.

N

TREPORT.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Caüet (anglais, norwég.).
Gelée (anglais).

TROUVILLE.

Courtiers, interprètes et conducteur de navires. MM.

Beaufils (anglais).
Fautrel (anglais, norwégien).

TROYES.

Agents de change. MM.

Henrion. | Royer.

VERSAILLES.

Agents de change. MM.

Allaire
Delaisement.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration du département de la Seine et de la ville de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

Préfecture du département de la Seine. Conseil de Préfecture — Conseil municipal et Conseil général. - Mairies de Paris. — Préfecture de Police.

SECTION PREMIERE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France Sa latitude nord est de 48°50'. C'est de l'Observatoire de Paris que l'on compte les méridiens et degrés de longitude. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 475 kilomètres ou 47,500 hectares; sa population, d'après le recensement de 1881, est de 2,799 320 individus (population normale 2,706,950, garnisons, prisons, etc., 90,879) dont 2,269 023 habitants (population normale 2,210 852, garnisons, prisons, etc , 58,179), pour la ville de Paris. Il paye 13,921,022 fr. en principal [illegible] foncier Il a une préfecture de département et une préfecture de police, vingt arrondissements municipaux pour Paris, vingt-huit justices de paix (1), huit cantons ruraux et soixante-onze communes. Il est le siége archiépiscopal du diocèse de Paris de la Cour d'appel et le chef-lieu de l'Académie de Paris, du 1er arrondissement forestier, le siége du gouvernement militaire de Paris et le chef-lieu de la légion de gendarmerie de Paris (Compagnie de la Seine et compagnie de Seine-et-Oise)

1° FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

ADMINISTRATION CENTRALE.

M. CHARLES FLOQUET, *Préfet.*
M. J. G. VERGNIAUD ✻, *secrétaire général.*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

[illegible]

Le Conseil de préfecture se [illegible] par décrets des 12 novembre 1871 et 3 février 1874, est divisé en trois sections entre lesquelles sont réparties les affaires contentieuses et administratives. Il siége en contentieux les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et pour les affaires administratives les lundi et samedi

Le secrétaire général de la préfecture et trois commissaires du Gouvernement, remplissent auprès du conseil les fonctions du ministère public

(1) Les vingt arrondissements municipaux de Paris forment chacun une justice de paix.

Composition du conseil. MM.

EMILE LAURENT (O ✻), *président*, rue d'Amsterdam, 33.
Aubin ✻, *conseiller de préfecture*, rue de Rome, 53.
Bidault ✻, *idem*, rue Gozlin, 31.
Langlois, *idem*, boulevard des Invalides, 20.
Belin, *idem*, rue du Pont-Louis-Philippe, 16.
Fairet de Tuite ✻, *idem*, boulevard Saint-Germain, 146.
De Ferron, *idem*, boulevard Suchet, 29
Fabre ✻, *idem*, boulevard Voltaire, 13[illegible].
Maruéjouls ✻, avenue du Coq-Saint-Lazare, 4.

1re SECTION

MM. Aubin ✻, Belin, Fabre ✻, Maruéjouls.

2e SECTION

MM. Bidault ✻, Langlois, Fairet de Tuite ✻, de Ferron.

MM. Aubin et Bidault ont été désignés, par arrêté préfectoral en date du 12 octobre 1881, pour présider leur section, en l'absence du président du conseil, pendant l'année judiciaire 1880-1881.

Commissaires du Gouvernement. MM.

Lestiboudois, rue d'Amsterdam, 41.
Thirria ✻, rue Volney, 3.
Laval ee, rue Cambon, 44.
Chauvel-Bize, auditeur de 1re classe au Conseil d'État, rue Saint-Pétersbourg, 29.

Conseillers honoraires. MM.

Varcollier (O ✻), rue Barbet-de-Jouy, 34
Ve O'Neill de Tyrone (O ✻), avenue Malakoff, 139.
Febvay ✻, boulevard de La Tour-Maubourg, 27.

Secrétaire-Greffier.

M. Dauvert (Paul), *chef de bureau à la préfecture*, rue Monge, 21.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Aux termes de la loi du 14 avril 1871, le conseil municipal de Paris se compose de 80 membres élus, savoir : quatre membres par arrondissement et un par quartier.

Arrond. *Membres du Conseil municipal.* MM.

1er
- *Saint-Germain-l'Auxerrois* . Réty, avoué au tribunal de la Seine, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 6
- *Les Halles :* Lamouroux, docteur en médecine, rue de Rivoli, 150.
- *Palais-Royal* · Forest, avocat, rue du Louvre, 1
- *Place Vendôme :* Despatys, ancien magistrat, place Vendôme, 22.

2e
- *Gaillon* Gamard, notaire, rue de Choiseul, 16.
- *Vivienne :* Cusset, imprimeur, rue de Rivoli, 124.
- *Le Mail* Thorel (O ✻), propriétaire, rue du Sentier, 11.
- *Bonne-Nouvelle* . Mesureur, dessinateur, rue du Sentier, 28.

3e
- *Arts-et Métiers :* Murat (Charles) ✻, fabricant-bijoutier, rue des Archives, 6.
- *Enfants-Rouges :* Rouzé, propriétaire, boulevard Saint-Martin, 4.
- *Les Archives :* Frère ✻, docteur en médecine, rue Charlot, 15.
- *Sainte-Avoye :* Darlot, opticien, boulevard Voltaire, 125.

4e
- *Saint-Merri* Lan[illegible], négociant en droguerie, rue Saint-Merri, 13.
- *Saint-Gervais* . Lonsted (Charles) ✻, docteur en médecine, rue Pernelle, 12.
- *L'Arsenal :* De la Goublaye de Menorval, chef d'institution, boulev. Henri IV, 35.
- *Notre-Dame :* Guyot (Yves), publiciste, rue des Saints-Pères, 95.

Arrond.

5e
Saint-Victor, Bourneville, docteur en médecine, rue des Écoles, [illegible]
Jardin-des-Plantes, Collin ✲, chef des ateliers aux Gobelins, rue Censier, 6.
Val-de-Grâce Rey, publiciste, rue Monge, 60
Sorbonne Engelhard, avocat, rue du Sommerard, 16.

6e
Monnaie, Robinet, pharmacien, rue du Cherche-Midi, [illegible]
Odéon, Germer-Baillière ✲, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 10
[illegible] Delahaye, publiciste, rue de Rennes, [illegible]
Saint-Germain-des-Prés Depasse publiciste, rue Monsieur-le-Prince, 48.

7e
Saint-Thomas-d'Aquin, Bartholoni ✲, propriétaire, rue de Varenne, 56
Les Invalides : Cochin (Denys), propriétaire, rue de Grenelle, 7.
Ecole-Militaire Hovemacque, professeur, rue de l'Université, 39
Gros-Caillou Poulot (Marius), architecte, rue du Cherche-Midi, 72.

8e
Champs-Elysées : Marin (Marius), industriel, avenue Marceau, 60.
Faub. du Roule : Binder (Louis) ✲, propriétaire, avenue des Champs Elysées, 102.
La Madeleine : Watel (Louis) ✲, entrepreneur de travaux publics, rue Chauveau-Lagarde, 14.
L'Europe Riant (Ferdinand), propriétaire, rue de Berlin, 36

9e
Saint Georges Pretet ✲, chef d'institution, rue de Clichy, 14.
Chaussée-d'Antin, Hervé (Edouard) ✲, rentier, rue Scribe, [illegible]
Faubourg Montmartre Leven (Narcisse), avocat, rue de Trévise, 45
Rochechouart, Dubois (Paul), docteur en médecine, rue de Maubeuge, 7.

10e
Saint Vincent-de-Paul, N.
Porte Saint-Denis Hattat, négociant, cour des Petites-Écuries, 18
Porte Saint-Martin Grimaud, fabricant de cartes à jouer, rue de Châteaudun, 34
Hôpital St-Louis, Dujarrier, graveur sur métaux, rue du Faubourg-St-Martin, 11.

11e
Folie-Mericourt N
Saint-Ambroise, Levrand, docteur en médecine, boulevard Voltaire, 98.
La Roquette : Mathé, propriétaire, boulevard Voltaire, 7.
Sainte-Marguerite Dupont (Onesime), agrégé de l'Université, quai d'Orléans, 26.

12e
Bel-Air : Marsoulan ✲, fabric. de papiers peints, rue de Paris, 90-92, à Charenton (Seine).
Picpus Boué, négociant, boulevard Saint-Germain, 1.
Bercy Lyon-Alemand, propriétaire, rue de Charenton, 171
Quinze-Vingts Hamel (Ernest), homme de lettres, rue du Faub.-Poissonnière, 40 bis

13e
La Salpêtrière Sigismond-Lacroix, publiciste, rue Humboldt, 25.
La Gare Martin (Georges), docteur en médecine, rue Mouffetard, 145
Maison-Blanche Rousseau, commissionnaire en vins, place des Vosges 3
[illegible] rue Croulebarbe, 1

14e
Montparnasse, Martin (de colone.) (C✲), rue Condorcet, 66.
[illegible] rue Notre-Dame-des-Champs, 11
Petit-Montrouge Montel, homme de lettres, rue du Luxembourg, 40.
Plaisance Jacques, négociant, rue du Château, 138

15e
Saint Lambert, [illegible] rue Lecourbe, 11
Necker Jobbé-Duval ✲, artiste peintre, rue de Dantzick, 17.
Grenelle : Maulard, avocat, avenue Victoria, 54
Javel, Curé, horticulteur, rue Lecourbe, 81

16e
Auteuil Cornesson ✲, architecte, rue Michel-Ange, 53.
La Muette Thuré, docteur en médecine, boulevard Beauséjour, 31
Porte Dauphine Deligny, ingénieur civil, rue François Ier, 18
Les Bassins, De Boutteillor ✲ journaliste, rue de la Tour, 80

17e
Les Ternes : Level ✲, ingénieur, boulevard Pereire, 100.
La Plaine-Monceau Villard, ingénieur civil, boulevard Malesherbes, 198.
Batignolles Level, docteur en médecine, rue Truffaut, 5
Les Epinettes : Desmoulins, professeur, rue Lemercier, 2.

18e
Les Grandes Carrières, Joffrin, mécanicien, rue du Poteau, 68
Clignancourt, Songeon, propriétaire, rue Fontaine, 1.
La Goutte-d'Or, Vauthier, ingénieur des ponts et chaussées, place Jean Beausire, 13.
La Chapelle, Boll, fabricant de caisses de pianos, rue Pajol, 19.

19e
La Villette : Guichard ✲, ingénieur, impasse Compans, 3
Pont-de-Flandre, Reygeau, fabricant de verreries, rue d'Allemagne, 1[illegible]
Père-Lachaise : Cattiaux, médecin, rue Clavel, 4
Le Combat Royer, docteur en médecine, avenue Laumière, 39

20e
Belleville Brateret, propriétaire, rue des Maronites, 25
Saint-Fargeau, Voisin, propriétaire, rue [illegible] Fargeau, 71
Amérique, Rabagny, publiciste, rue du Retrait, 22
Charonne : Amouroux, publiciste, cours de Vincennes, 37.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Conformément aux dispositions des lois des 16 septembre 1871 et 19 mars 1875, le conseil général de la Seine se compose : 1° des quatre-vingts membres du conseil municipal de Paris; 2° de huit membres élus pour représenter les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, à raison de un par canton, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

Cant. de Courbevoie. M. Blanche (Auguste) ✻, manufact., rue de Neuilly, 34.
— de Neuilly .... M. Allaire, ingénieur, rue Gide, 44, à Levallois-Perret.
— de Pantin..... M. Jacquet, fabricant, rue Lecouteux, 6, aux Lilas
— de Saint-Denis. M. Leven (Stanislas) ✻, manufact., rue Condorcet, 12, à Paris.

Arrondissement de Sceaux.

Cant. de Charenton.. M. Decorse, docteur en médecine [illegible] Maurice
— de Sceaux .... M. Ruben de Couder, docteur en droit, juge au tribunal de première instance de la Seine, à Clamart (Seine).
— de Villejuif.... M. Raspail (Benjamin), député, à Cachan.
— de Vincennes.. M. Lefèvre (Alexandre), chef d'institution, r. Pépin, 8, à Montreuil.

Secrétaire-archiviste du Conseil municipal et du Conseil général.

M. Souviron ✻, chef de la 2e division du secrétariat général.

2° PERSONNEL DES BUREAUX.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Direction du Cabinet et du Personnel.

M. Fabre (Henri-Albert-Auguste), *directeur*, au palais des Tuileries (pavillon de Flore)

1re SECTION

Service du personnel. (Dirigé par un chef de division.)

M. Frank, *chef de division*, rue Dentert-Rochereau, 47.

1er *Bureau.*

(Sous les ordres immédiats du chef de division.)

Personnel administratif : conseil de préfecture, sous-préfets, maires et adjoints de Paris, inspection des enfants assistés. - Légion d'honneur, distinctions honorifiques, décorations étrangères. Personnel des bureaux de l'administration centrale, des mairies et de la caisse municipale (instruction des demandes d'emploi, concours, nominations, promotions, mutations, admissions à la retraite, révocations, discipline, congés, constatations de services, traitements, comptabilité des dépenses du personnel de l'administration centrale et des mairies). - Service médical pour le personnel. — Pensions de retraite — Gens de service (instruction des demandes nominations, mutations, etc.). — Secours aux employés ou anciens employés et à leurs familles.

2e *Bureau.*

M. N....., *chef de bureau.*

Examen, visa et signature des propositions relatives au personnel des services extérieurs dépendant de l'administration générale, de l'enseignement, des travaux, de l'Assistance publique, de l'octroi et du mont-de-piété de Paris. — Attribution des débits de tabac de 2e classe. — Concierges d'écoles (instruction des demandes, nominations, mutations, etc.

2e SECTION : *Service du visa, de l'enregistrement et des bibliothèques.*

(Sous les ordres immédiats du directeur du cabinet.)

3e *Bureau*

M. Minville, *chef*, rue Godot-de-Mauroy, 9.

Examen, visa et signature des affaires des divers services de la préfecture et des administrations annexes (Assistance publique, Octroi, Mont-de-Piété). Affaires réservées. Réception et dépouillement des dépêches, enregistrement et répartition dans les bureaux. — Introduction des mémoires au conseil général et au conseil municipal.

4e *Bureau.*

M. Dardenne Ⓜ, *chef*, rue des Saints-Pères, 11.

Bibliothèque administrative de la préfecture. — Bibliothèques populaires libres de Paris subventionnées par le conseil municipal. — Bibliothèques étrangères. Correspondance spéciale et échange de documents. — Correspondance avec le corps diplomatique et l'étranger. — Traduction des lettres et documents en langues étrangères. Inspection des bibliothèques des mairies des arrondissements de Paris et des communes du département.

M. Philibert, inspect. des bibliothèques des mairies, boulev. Péreire, 178.

5e SECTION *Service du Matériel.*

(Dirigé par un chef de service conservateur du mobilier de la ville de Paris et du département de la Seine.

M. Salvaire ✻, *chef de bureau*, conservateur du mobilier de la ville de Paris et du département de la Seine, au palais des Tuileries (pavillon de Flore).

1 Service du matériel proprement dit.

Administration du fonds d'abonnement matériel). — Paiement des secours accordés par le Préfet. Entretien des bâtiments et magasins affectés aux différents services administratifs. — Chauffage. — Éclairage. Entretien et conservation des mobiliers de la ville et du département. — Contrôle du matériel. — Organisation matérielle des fêtes, cérémonies et réceptions. — Gens de service (habillement et surveillance). — Vente d'objets réformés. — Annonces, insertions administratives dans les journaux. Départ des dépêches. Service des ordonnances. — Magasin scolaire (mobilier volant et fournitures diverses.

2 Service du régisseur comptable du département (traitements, frais d'adjudications).

3e Services annexes (inspection du matériel communal et départemental. — Inspection du personnel des gens de service. — Inspection des corps de garde de la troupe à la charge de la ville de Paris).

M. Curot, *régisseur-comptable*, boulevard Saint-Michel, 58.

Secrétariat particulier.

M. Saurel (François-Félix-Hector), *secrétaire particulier*, au palais des Tuileries (pavillon de Flore).

Audiences. — Correspondance particulière. — Secours. Dons à la désignation du Préfet dans les hospices de vieillards. Réceptions. — Théâtres. — Courses. — Lecture et analyse des journaux.

Cabinet du Secrétaire général.

M. May, *chef du secrétariat*, rue du Cardinal-Lemoine, 45.

Audiences. — Correspondance. — Affaires réservées. — Visa et signature du secrétaire général.

Secrétariat général.

1re SECTION

1re DIVISION.

(Sous les ordres immédiats du secrétaire général.)

1er *Bureau* (Visa et statistique générale).

M. May, *chef*, rue du Cardinal-Lemoine, 45.

Examen et visa des affaires de l'administration générale, des directions, de l'enseignement, des travaux, des finances, de l'assistance publique, de l'octroi et du mont-de-piété. — Statistique générale. — Mouvement annuel et dénombrement quinquennal de la population. — Variations (relevés annuels). — Répartition de la subvention votée annuellement par le conseil général pour l'organisation et le développement de la vaccination gratuite dans les communes de la Seine. — Récompenses aux vaccinateurs. — Recueil des actes administratifs. — Contrôle de l'affichage dans Paris; réception des affiches émanées de l'administration centrale et indication au service du matériel des emplacements à vérifier; réception des affiches placardées par les municipalités des arrondissements de Paris.

3e *Bureau* (Brevets d'invention et affaires diverses).

M. Labr ✻, *chef*, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

Brevets d'invention. — Légalisation de signatures. — Tirages publics des empreints de la ville et du département, et des bons de liquidation — Correspondance avec les préfets. — Transmission de pièces diverses pour notifications ou enquêtes, réception ou délivrance de mandats, etc. — Délivrance des mandats provenant des départements. — Affaires diverses ne rentrant dans aucun service.

Service central d'expéditions

2e DIVISION

M. SOUVIRON ✻, *chef de division*, rue Viollet-le-Duc, 7.

1er *Bureau* (Secrétariat du Conseil municipal et du Conseil général).

Dirigé par le chef de division.

Réception, enregistrement et distribution des affaires soumises au conseil général et au conseil municipal de Paris. Convocations. — Préparation des ordres du jour, révision et expédition des délibérations. — Imprimerie spéciale des documents du conseil municipal. — Dist. but'on de ces documents — Registres des délibérations. — Secrétariat de la présidence. Secrétariat des commissions. — Secrétariat du syndic. Service spécial de comptabilité des dépenses du conseil. — Bibliothèque spéciale du conseil. — Archives du conseil. — Secrétariat du conseil général. — Conseils d'arrondissement : convocations, réception et transmission des

2e *Bureau* (Procès verbaux).

M. Ristelhueber, *chef*, rue Choron, 20.

Procès-verbaux et comptes rendus du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine.

3e *Bureau* (Greffe du Conseil de préfecture).

[Au Palais du Tribunal de commerce.]

M. Dauvert (Paul), *chef, secrétaire-greffier*, rue Monge, 21.

Réception, enregistrement et instruction des affaires soumises au conseil de préfecture. - Réception des recours en matière contentieuse et des requêtes introductives d'instance. — Vérification des comptes dont le jugement appartient au conseil - Préparation des décisions et avis du conseil. — Procès-verbaux des séances. — Registre des décisions. — Expédition et délivrance des arrêtés du conseil.

4e *Bureau* (Contentieux).

M. Le Coarer, *chef*, *agent judiciaire*, rue de Grenelle Saint-Germain, 24.

Contentieux du département de la Seine et de la ville de Paris. — Réception et visa des actes notifiés à la Préfecture de la Seine — Surveillance et suite des litiges. — Vérification des mémoires de frais et demandes d'honoraires. — Signification de tous actes extrajudiciaires; congés en matière de locations, sommations, etc — Convocation du comité consultatif. — Registre des délibérations.

5e *Bureau* (Élections).

M. Comandré, *chef*, rue de Saint-Cyr, 6, à Bourg-la-Reine (Seine).

Établissement et révision des listes électorales; élections des sénateurs, des députés, des membres du conseil général, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux et des maires et adjoints. — Nominations des maires et adjoints des chefs-lieux de canton et d'arrondissement. - Jury criminel : Formation de la liste des jurés, répartition des jurés entre les arrondissements de Paris et les cantons des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. Élections des membres de la Chambre et du Tribunal de commerce. — Réhabilitation des commerçants faillis. — Formation de la liste des électeurs patrons et ouvriers des conseils de prud'hommes, nomination des présidents, vice-présidents et secrétaires. — Formation de la liste du jury d'expropriation.

2e SECTION

Bureau des Archives.

(Quai Henri IV, 30.)

M. Saint-Joanny, *chef*, *archiviste de la Seine*, boulevard Montparnasse, 86.

Garde et conservation des archives de la préfecture de la Seine et de la ville de Paris. — Inspection des archives communales et hospitalières du département. — État civil. — Tables décennales. — Deuxièmes expéditions et duplicata de pièces. — Service de la reconstitution des actes de l'état civil.

Statistique municipale.

(Avenue Victoria, 1.)

M. le docteur Bertillon, *chef de bureau, chef des travaux de la statistique municipale*, rue des Saints-Pères, 18.

Statistique municipale : publications hebdomadaires, mensuelles et annuelles concernant la statistique sanitaire, le mouvement industriel et commercial, la climatologie, etc.

Bibliothèque et collections historiques de la ville de Paris

(Rue Sévigné, 23.)

M. Cousin (Jules), *conservateur de la bibliothèque et des collections historiques, ayant rang de chef de bureau*, rue Sévigné, 12.
M. Frigoult de Liesville, *conservateur-adjoint*, rue Gauthey, 28.

Administration générale.

(Placée sous l'autorité du Secrétaire général.)

Secrétariat

Personnel des services extérieurs de l'administration générale (comptabilité, instruction des affaires). — Commission de reconstitution des actes de l'état civil.

Sous-direction des affaires municipales.

M. Pasquier, *sous-directeur*, rue des Écuries-d'Artois, 22.

1re DIVISION

M. Lambert des Cilleuls, *chef de division*, rue Claude-Bernard, 84.

1er *Bureau* (Domaine de la Ville).

Dirigé par le chef de division

Administration du domaine temporaire et permanent de la ville de Paris. — Sommier des propriétés communales. Gestion des immeubles et des établissements non affectés à un service public. — Acquisitions, échanges et ventes des immeubles disponibles. — Maisons communales. — Concessions dans les bois de Boulogne et de Vincennes, les Champs-Élysées, les squares et jardins publics. — Théâtres municipaux (passation et exécution des baux). Mise en valeur temporaire des immeubles acquis en vue de l'exécution des projets de voirie. — Ventes et échanges. Location des terrains communaux. — Réserves domaniales. — Cession de terrains par mesure d'alignement. Affichage. — Sommier général des propriétés de la ville (réunion, classement, examen et complément des titres de propriété, recherche et constatation des propriétés usurpées). Immeubles possédés à titre définitif (administration et location, questions de propriété, de servitudes et de mitoyenneté. Acquisition, aliénation de tous immeubles autres que ceux destinés aux opérations de voirie). — Paiement de la contribution foncière, de la taxe des biens de mainmorte, des assurances. — Palais de la Bourse, surveillance et location des dépendances ; concession du droit de placer des chaises. — Comptabilité spéciale. — Registres de la Cour des comptes.

2e *Bureau* (Service des mairies, état civil).

M. Duval, *chef*, rue de Vaugirard, 90.

Service administratif des mairies. — Comptabilité décentralisée (chauffage, éclairage, entretien mobilier, entretien locatif, frais de bureau, etc.). — État civil. — Questions générales relatives à la rédaction des actes. Dépenses et recettes afférentes aux services d'état civil qui fonctionnent dans les mairies, au greffe et au dépôt central de la Bourse. — Postes et casernes de la troupe, de la garde républicaine, des sapeurs-pompiers et de la police municipale. — Service d'inspection. — Location et paiement des loyers. Installation. — Aménagements. Fournitures. — Partage des dépenses de la garde républicaine entre la ville et l'État. — Locations et paiement des loyers des bureaux de l'inspecteur de la navigation et des ports. — Sociétés de secours mutuels. — Prix de la ville à la Société d'encouragement des courses. — Allocation à la Société d'horticulture. — Legs et concours Crozatier. Fondations Reverdy, Narabutin, Odièvre. — Admissions à domicile. — Naturalisations. — Réhabilitations en matière criminelle.

Affaires du Mont-de-Piété soumises à l'approbation du préfet.

2e DIVISION.

M. LE ROUX, *chef de division*, rue Cambacérès, 14.

1er *Bureau* (Halles et marchés).

M. Morillon, *chef*, rue Saint-Dominique, 129.

Halles et marchés (créations, suppressions, déplacements, concessions, modifications des tarifs, administration, distribution des places, entretien) — Poids public. Abattoirs. — Entrepôts de douane et d'octroi (tarifs et entretien) — Octroi de Paris (examen des tarifs et du budget). — Stationnement des voitures d'approvisionnement et de désapprovisionnement aux abords des halles et marchés. — Affaires relatives à la boulangerie. — Comptabilité spéciale de ces divers services.

2e *Bureau* (Cimetières, pompes funèbres,

Dirigé par le chef de division.

Personnel des cultes. - Création de paroisses et formation des circonscriptions relatives aux cultes. — Fabriques et consistoires

Taxes des inhumations. Tarifs et traités relatifs aux pompes funèbres, contrôle et inspection de ce service.

Cimetières. - Création, fermeture et translation. — Concession de terrains pour sépultures particulières. — Administration et inspection du service.

Congrégations religieuses et autres. — Œuvres d'utilité publique. — Demandes en reconnaissance et approbation des règlements

Autorisation pour l'acceptation ou le refus des dons et legs faits à la ville et aux établissements, soit ecclésiastiques, *intra muros*, soit religieux ou civils reconnus

Encouragements et secours aux établissements charitables — Examen des comptes moraux et financiers — Placement de pensionnaires dans ces établissements.

Service sanitaire et des médecins de l'état civil constatation des naissances à domicile et des décès. — Inspection de la vérification des décès.

Sous-Direction des Affaires départementales.

M. Roux (Emile) ✻, *sous-directeur*, rue Corneille, 7.

1re DIVISION.

M. GARNIER, *chef de division*, rue Séguier, 12.

1er *Bureau* (Administration départementale).

M. Babut, *chef*, avenue du Trocadéro, 134.

Chambre de commerce. — Consulats étrangers. — Chambres consultatives d'agriculture. — Concours agricoles. — Courtiers d'assurances et agents de change. Docks ; entrepôts, magasins généraux. — Sociétés industrielles et commerciales. Acquisitions, aliénations, échanges, amodiations des propriétés départementales — Palais de justice ; Tribunal de commerce. — Cours et tribunaux. — Casernes de gendarmerie. — Dons et legs au département (acceptation et emploi). — Assistance départementale. orphelinat Prévost, anciens militaires, subventions aux sociétés particulières, etc. — Conseils d'arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux — Gardes particuliers Propositions pour la nomination des maires et adjoints des communes chefs-lieux de canton. — Commissions administratives des établissements charitables. — Commissaires-répartiteurs. — Gardes champêtres — Gardes-messiers Agents d'octroi — Police municipale. - Bureaux de bienfaisance. — Hospices, fabriques — Dons et legs aux établissements communaux et aux fabriques. — Frais de perception des octrois Sapeurs-pompiers.

2e *Bureau* (Administration des communes)

M. Defrance, *chef*, boulevard Saint-Germain, 38.

Examen et approbation des délibérations des conseils municipaux. — Création de ressources : octrois, impositions, emprunts, etc. — Modifications aux circonscriptions des communes. — Travaux communaux : création ou reconstruction d'établissements municipaux. — Déclarations d'utilité publique. - Expropriations. — Acquisitions — Aliénations. — Échanges. — Locations Adjudications. Marchés de fournitures. — Abattoirs. — Création de marchés — Droits de place, de stationnement et autres. — Cimetières, tarifs des concessions. — Enlèvement des boues. — Traités pour l'éclairage et pour les eaux. — Bornes-fontaines. — Frais de casernement des troupes. — Abonnements d'octroi et transactions. — Cotes irrecouvrables. — Contentieux. — Autorisations de plaider. — Transactions — Réhabilitation en matière criminelle — Octroi de banlieue. — Dépenses de police. — Cotisations municipales. — Postes et télégraphes. — Dons et legs aux communes.

Inspection de la comptabilité des communes suburbaines.

M. Degas, *inspecteur*, ayant rang de chef de bureau, boulevard Montparnasse, 62.

Inspection de la comptabilité des mairies. — Règlement des budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance. — Ouverture des crédits additionnels aux budgets. Remboursement de fonds placés au Trésor. — Prélèvements sur le crédit des dépenses imprévues

3e *Bureau* (Aliénés

M. Leclère, *chef*, rue Saint-Jacques, 171.

Organisation administrative et médicale des asiles d'aliénés. — Direction de l'ensemble du service.—Traités avec les asiles privés ou publics des départements. Ordres du jour et procès-verbaux de la commission de surveillance.— Inspection générale des asiles de la Seine —Surveillance et mouvements du personnel. — Budgets et comptes. — Adjudications et marchés de fournitures. — Mouvement journalier des malades (entrées, sorties, décès) Renseignements aux familles — Statistique.— Enquêtes au domicile des aliénés. — Inventaire et enlèvement des mobiliers, dépôt et vente au magasin central. Dépôt à la caisse spéciale du service des bijoux valeurs, etc., trouvés au domicile des aliénés.— Rapports et transactions avec leurs propriétaires et créanciers. Transfert et rapatriement des aliénés. — Établissement du domicile de secours Correspondance avec les préfets et les maires. — Recouvrement des frais de séjour — Liquidation des dépenses; comptabilité générale. — Vérification et surveillance des fournitures. — Comptabilité en matières. — Gestion des biens des aliénés non interdits exercée par l'administrateur provisoire que désigne la commission de surveillance — Ordres de restitution de bijoux, effets, valeurs etc Paiement des dettes et recouvrement des créances des aliénés Actions en justice Affaires contentieuses ou de simples mesures conservatoires.

M. N... *est chargé provisoirement des fonctions précédemment attribuées à l'inspecteur général du service des aliénés.*

M. Dumas, contrôleur, *délégué aux enquêtes et aux ventes du service des aliénés*, rue de Charenton, 220

M. Lejeune, *agent comptable des biens des aliénés*, rue du Mont-Doré, 9.

Service des enfants assistés

Dirigé par le chef de division.

Liquidation de la caisse de la boulangerie.

Dirigée par le chef de division.

2e DIVISION (Affaires militaires)

[Avenue Victoria, 4.]

M. Busoni ✻, *chef de division*, boulevard Voltaire, 75.

1er *Bureau* (Recrutement)

M. Mulin, *chef de bureau*, à Montrouge, villa d'Orléans, 23.

Appel et levée des classes. — Recrutement, tirage, revision, formation des listes du recrutement. — Visite à Paris des conscrits étrangers au département de la Seine. — Substitutions des numéros entre frères ou cousins de famille. — Cas d'appel sous les drapeaux de jeunes gens dispensés du service militaire; statistique générale des classes; compte numérique, compte moral, établissement et conservation des répertoires alphabétiques annuels, engagements volontaires pour l'armée de terre et pour la marine; volontariat d'un an; engagés conditionnels; commission d'examen, organisation; assimilation aux engagés conditionnels; instruction des demandes d'exemption du versement de la prestation, choix des corps, tirage au sort; engagements; délivrance des certificats de position sous le rapport du recrutement (exemption, dispense, ajournement, disponibilité); questions d'extranéité sous le rapport du recrutement, mandats de masse aux militaires congédiés, mariages d'officiers et assimilés, de sous-officiers et soldats; mouvements de troupes, convois de poudres, vivres et fourrages; désignation des fonctionnaires municipaux et d'experts pour faire partie des commissions d'adjudication de fournitures destinées aux troupes; secours aux ayants droit militaires

2e *Bureau* (Réserves et armée territoriale).

Dirigé par le chef de division

Contrôles de l'armée territoriale; contrôle des non-disponibles, dépôt et conservation de leurs livrets militaires; répartition des classes, publication, changement de domicile et de ré-

sidence des hommes classés dans la réserve de l'armée active ou inscrits dans l'armée territoriale ; avis de décès des hommes de 20 à 40 ans faisant partie de l'armée ; délivrance des certificats de position sous le rapport du recrutement aux territoriaux ; — établissement et conservation des répertoires alphabétiques décennaux, mobilisation ; dépôt des livrets individuels des disponibles, réservistes et territoriaux, soit pour modification dans leur situation militaire, soit pour changement d'affectations aux corps et régions ; manœuvres de printemps et d'automne ; convocation des réservistes et des territoriaux aux exercices de l'année ; ajournements, sursis d'appel, dispenses à titre de soutiens de famille ; secours aux familles des réservistes (armée active et armée territoriale) temporairement appelés sous les drapeaux ; réquisitions militaires (application de la loi du 3 juillet 1877 ; logement et cantonnement des troupes ; conscription des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis, en cas de mobilisation générale ou partielle ; recensement, formation des commissions de révision et de classement ; mutations en cours d'année ; recensement des voitures à requérir pour le service de l'armée ; mutations, statistique générale.

Direction de l'enseignement primaire.

M. CARRIOT (O ✻), *inspect. d'acad. directeur* boulev. Saint-Michel, 79.
M. DUPLAN, *sous-directeur*, boulevard Saint-Michel, 53.

1er *Bureau* (Bureau central). — *Création, organisation matérielle et pédagogique, surveillance des établissements scolaires, affaires générales ne ressortissant à aucun des autres bureaux de la direction. — Affaires spéciales.*

M. Desenne, *chef*, rue Bonaparte, 70.

Création et organisation matérielle : Construction et amélioration des établissements scolaires de la ville de Paris ; acquisitions d'immeubles ou de terrains ; préparation des programmes des constructions, examen des plans et devis ; travaux d'entretien. — Mobilier scolaire et matériel classique : choix des types. — Cantines scolaires : installation et surveillance.

Organisation pédagogique : Règlements disciplinaires ; programmes d'enseignement ; examen des méthodes et des ouvrages classiques ; livres de prix ; récompenses scolaires pour les écoles et salles d'asile, organisation et convocation des comités chargés de l'examen de ces ouvrages. — Cours d'adultes ; enseignements spéciaux (dessin, chant, gymnastique, couture, travail manuel) ; — création, organisation, surveillance. — Nomination et convocation des commissions chargées de procéder à ces divers ordres d'enseignement.

Surveillance : Inspection primaire, inspections spéciales. Centralisation des rapports des inspecteurs et des inspectrices.

Affaires générales : Correspondance, circulaires, instructions, etc. Arrêtés réglementaires déterminant les attributions des fonctionnaires du service.

Affaires spéciales : Inspection médicale des établissements scolaires, surveillance du service ; organisation des classes de vacances, voyages de vacances, caisses des écoles : examen et approbation des statuts. Dons et legs en faveur des établissements d'enseignement de la ville de Paris : instruction préalable à l'acceptation ; étude de toutes les questions relatives au mode d'emploi de ces libéralités. Subventions municipales aux établissements libres : propositions du conseil municipal. Bourses communales et départementales dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures : enquêtes, attribution des bourses.

2e *Bureau* (Personnel de l'enseignement). — *Inspection, collèges, écoles normales et primaires supérieures, cours spéciaux ; écoles primaires, salles d'asile.*

M. Corby, *chef*, rue de Babylone, 8.

Affaires générales, circulaires, instructions, etc. Études de toutes les questions relatives au personnel.

Instruction des demandes d'emploi pour Paris et le département de la Seine ; envoi des renseignements demandés par les départements ; confection des listes d'admissibilité ; préparation des arrêtés de nomination ; mutations, augmentations de traitements, avancements, peines disciplinaires.

Congés, remplacements, désignation pour classes de vacances. — Nominations et désignations pour les cours d'adultes et les cours spéciaux de toute nature (dessin, chant, gymnastique, couture, travail manuel, etc.).

Pensions de retraite. — Encouragements et indemnités au personnel en fonctions. Secours aux instituteurs sur le budget départemental et sur le budget municipal : enquêtes et attributions. Distinctions honorifiques, enquêtes ; présentation des candidats.

Délégations cantonales et communales, comités de patronage.

Nomination des médecins inspecteurs des écoles.

3e *Bureau. — Administration du budget départemental de l'instruction publique. Examens. — Concours. Surveillance des établissements libres.*

M. Guerbette, *chef*, rue Claude-Bernard, 63

Préparation et administration du budget départemental de l'instruction publique — Liquidation des dépenses sur ce budget. — Subventions aux communes. — Préparation des états de traitement du personnel de l'inspection primaire et des instituteurs et institutrices des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. — Examen et approbation des plans et devis des constructions scolaires pour les communes des arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis. — Écoles normales primaires : administration, gestion financière. — Examen du certificat d'études et du brevet de capacité. — Examens pour les certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin, du chant, de la gymnastique et de la couture coupe et assemblage, nomination et convocation des commissions ; inscription et convocation des candidats, délivrance des brevets et certificats. — Concours pour les bourses dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures : réception des candidatures, nomination des commissions d'examen. — Bourses de l'État : enquêtes ; demandes d'avis aux conseils municipaux. — Examens divers. — Surveillance des établissements libres : déclarations d'ouverture, oppositions, etc. — Rédaction du Bulletin de l'enseignement primaire. — Listes des médecins et des sages-femmes du département, enregistrement des diplômes de médecins et de sages-femmes. — Secrétariat du conseil départemental de l'instruction publique.

4e *Bureau. — Comptabilité et matériel des établissements d'enseignement de la ville de Paris.*

M. Rigaud de Montmeyan, *chef*, rue Clausel, 5.

Préparation du budget municipal de l'enseignement primaire. — Liquidation des dépenses sur ce budget. — Collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur : budget ; gestion financière. — Comptabilité des écoles primaires et des salles d'asile de Paris ; frais de personnel et de matériel. — Liquidation des traitements du personnel. — Comptabilité des crédits mis à la disposition des mairies pour les dépenses scolaires dont elles sont chargées. — Enregistrement des bons et liquidation des mémoires pour les dépenses faites directement par le service. — Paiement des loyers des établissements scolaires. — Ameublement des écoles : mobilier et matériel classique ; approvisionnement du magasin scolaire, examen, enregistrement des demandes ; transmission des bons au service du matériel. — Chauffage des écoles et des salles d'asile : enregistrement des bons et transmission des commandes au service du matériel. — Fournitures scolaires (librairie et papeterie) : adjudications, commandes pour l'approvisionnement du magasin scolaire. — Enregistrement et transmission au service du matériel des bons de distribution dans les écoles et salles d'asile. — Livres à distribuer en prix dans les écoles : réception et répartition des ouvrages, liquidation des dépenses. — Récompenses scolaires : adjudications, transmission des bons de distribution au magasin scolaire, liquidation des dépenses. — Registres : imprimés à l'usage des écoles, distribution. — Livrets municipaux de la caisse d'épargne : attribution, comptabilité. — Anciennes bourses d'apprentissage : liquidation.

Direction des Travaux.

M. ALPHAND (GO✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*, boulevard Beauséjour, 1 (Paris-Passy).

M. HUET ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *sous-directeur*, rue du Regard, 5.

1re DIVISION (Beaux-Arts. Affaires générales, Services actifs).

Sous les ordres immédiats du directeur.

1er *Bureau* (Affaires générales. — Services actifs).

M. Nay, *chef*, rue Denfert-Rochereau, 60.

Secrétariat particulier. — Affaires réservées. — Audiences.

Personnel des services de la voie publique, des eaux et des égouts, des promenades et plantations, de l'éclairage, des concessions et voitures des commissaires voyers, des géomètres et agents du plan de Paris, du service d'architecture, du service technique de la direction ; des ingénieurs et agents du service des carrières dans et hors Paris, des études des nouveaux cimetières et des chemins de fer d'intérêt local, des routes nationales et départementales et des chemins vicinaux, des ingénieurs et agents du service de la navigation, du contrôle et de la surveillance des chemins de fer, du contrôle des tramways. — Personnel des fontainiers, gardes-bassins, cantonniers, surveillants, cantonniers jardiniers et ouvriers auxiliaires aux services actifs de la direction. — Comptabilité du personnel actif et du personnel du service des

Beaux-Arts et des travaux historiques. — Concessions des kiosques pour la vente des journaux, des chalets, boutiques, jeux divers, etc., dans les bois de Boulogne et de Vincennes, dans les Champs-Élysées et autres promenades intérieures. — Permissions de pêche aux bois de Boulogne et de Vincennes. — Permissions de peindre, dessiner et photographier dans les promenades de Paris, de photographier dans les édifices municipaux et départementaux. — Dénomination des voies publiques de Paris. — Visites des catacombes, des égouts, des réservoirs et des serres de la ville.

2e *Bureau* Beaux-Arts).

M Renaud (Armand), *chef*, rue Largillière, 1.

Commission des Beaux-Arts. — Décoration des édifices municipaux et départementaux. — Commandes de travaux : peinture, sculpture, vitraux, gravure en médaille et en taille-douce. — Publications artistiques. — Encouragement aux compositeurs d'œuvres musicales symphoniques et populaires. — Concours divers.

Fêtes et cérémonies publiques

Participation de la ville de Paris aux expositions françaises et étrangères

Commission des travaux historiques. — Comité des inscriptions parisiennes.

Histoire générale de Paris. — Préparation sur d'anciens documents authentiques et publication d'ouvrages historiques, topographiques et administratifs sur la ville de Paris. — Catalogue général des richesses artistiques de la ville de Paris et du département de la Seine. — Études techniques

M de Champeaux, *inspecteur des services extérieurs dépendant du bureau des beaux-arts*, rue de Verneuil, 34.

2e DIVISION (Voirie).

M. LOISELEUR DES LONGSCHAMPS DE VILLE, *chef de division*, rue de Pontoise.

1er *Bureau* (Traités et acquisitions).

M. de Gondouin, *chef*, rue Lamandé, 24.

Traités et acquisitions, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation. — Approbation de plans. — Déclarations d'utilité publique. — Liquidation et contentieux des opérations de voirie. — Règlement des indemnités dues pour terrains retranchés par suite d'alignement. — Autorisations de stationnement sur la voie publique des voitures de place, omnibus, voitures spéciales des chemins de fer, ainsi que des étalagistes, limonadiers et autres. — Itinéraires des voitures publiques. — Confection des rôles pour le recouvrement des droits de stationnement. — Commission administrative des indemnités

2e *Bureau* (Alignements et logements insalubres).

M. Jourdan, *chef*, rue Monsieur-le-Prince, 51.

Alignements. — Nivellements. Permissions de voirie et de saillie sur la voie publique. — Bâtiments en péril. Clôture de terrains en bordure sur la voie publique. Numérotage des maisons. — Contraventions de voirie. — Logements insalubres. — Étaux de boucherie et de charcuterie. — Carrières sous Paris. — Mise en état de propreté des façades des maisons. — Contraventions

3e *Bureau* (Plan de Paris)

Dirige par le conservateur du plan.

M. Hochereau ✻, *conservateur du plan*, rue Ampère, 54.

Achèvement, récolement et conservation du plan de Paris. — Études des plans d'alignement et de percement. — Lotissement d'immeubles. — Examen des demandes de voirie relatives aux alignements. — Bornage et mesurage des immeubles acquis ou vendus par la ville de Paris. — Préparation des plans à joindre aux actes de vente, échange et aliénation. — Nomenclature des rues de Paris. — Études techniques.

4e *Bureau* (Voie publique, promenades, éclairage).

M. de Beauvoir, *chef*, boulevard Saint-Michel, 29.

Travaux neufs et d'entretien des chaussées, des trottoirs et des contre-allées. — Nivellement des seuils de la voie publique. — Pavage, trottoirs, nettoiement, arrosement. — Taxes se rapportant à ces divers objets. — Plantations et bancs sur la voie publique. Promenades municipales : bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, squares, pépinières, serres. — Travaux de concession sur la voie publique. — Éclairage public et privé.

3e DIVISION (Travaux d'architecture).

M. MENSAT ✻, *chef de division*, rue de l'Université, 31.

1er *Bureau* (Travaux de la ville).

M. de Béthune, *chef*, rue Sainte-Claire, 12

Étude, rédaction et exécution des travaux neufs et d'entretien de la ville de Paris. — Affaires contentieuses. — Conseil d'architecture

2e *Bureau* (Travaux de l'État et du département).

M. Louvard, *chef*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 9.

Étude, rédaction et exécution des travaux neufs et d'entretien de l'État et du département. Affaires contentieuses. Examen au point de vue technique des projets de travaux des administrations relevant de la préfecture de la Seine ou de la ville de Paris.

M. Croiseau ✻, *chef de la comptabilité et du contrôle des travaux d'architecture*, rue de Douai, 43.

3e *Bureau* (Comptabilité, contrôle et révision).

M. Laplanche, *conducteur principal des ponts et chaussées*, chargé de la direction du bureau, rue du Faubourg-Saint-Martin, 78.

Comptabilité, budgets et comptes du service, certificats de paiement, propositions de liquidation. — Tenue des livres et registres. — Statistique. — Contrôle, vérification, règlement et révision des mémoires et des propositions d'à-compte pour les travaux d'architecture. — Contrôle et révision des devis. — Rédaction de la série des prix. Examen des cahiers des charges et des réclamations des entrepreneurs. — Réception partielle ou définitive des travaux

4e DIVISION (Travaux publics du département et des communes).

M. JARRY (Paul) ✻, *chef de division*, rue des Beaux-Arts, 2.

1er *Bureau* (Routes nationales, carrières, navigation).

Dirigé par le chef de division.

Routes nationales. — Ponts de Paris. — Ponts du département faisant suite aux routes nationales. — Carrières hors Paris. — Champignonnières. — Navigation : Seine, Marne, canaux de Saint-Maur et de Saint-Maurice. Projets divers. — Chemins de fer.

2e *Bureau* (Routes départementales et chemins, petits cours d'eau).

M. Néquun, *chef*, rue Monge, 69.

Routes départementales et ponts y faisant suite. — Égouts départementaux. — Chemins vicinaux de grande communication et ponts y faisant suite. — Chemins vicinaux ordinaires (Ouverture, classement, délimitation.) — Chemins ruraux. — Voirie urbaine. — Rivières de Bièvre, Croult et petits cours d'eau. — Usines, moulins, etc. — Conservation de l'atlas départemental

---

BUREAU DES EAUX, DES CANAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT.

(Sous les ordres immédiats du Directeur.)

M. Dusacq, *chef*, boulevard Voltaire, 18.

Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et Saint-Martin. Conservation des aqueducs. Dérivation de nouvelles sources. — Établissements hydrauliques. — Distribution des eaux. — Concessions d'eau. — Égouts publics et particuliers. — Fosses d'aisances. Rivière de Bièvre *intra muros*. — Comblement des caves sous la voie publique. — Puits artésiens. — Urinoirs, vidanges. — Dépotoirs. — Utilisation des eaux d'égout au profit de l'agriculture

---

Direction des Finances.

M. BERTRAND (O ✻), inspecteur des finances, *directeur*, rue Maubeuge, 96.

1re DIVISION (Comptabilité générale).

M. DELCAMP, *chef de division*, rue des Mathes, 21.

1er *Bureau* (Bureau central).

M. Simonet, *chef*, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4.

Examen des budgets et comptes des administrations auxquelles sont allouées des subventions municipales. — Services des emprunts et des trésoriers-payeurs généraux. - Affaires réservées.

2e *Bureau* (Comptabilité départementale).

M. Pierret, *chef*, rue Pigalle, 53.

Formation des budgets et des comptes du département. — Liquidation, ordonnancement et mandatement des dépenses départementales et des dépenses de l'instruction primaire payables sur les fonds des cotisations municipales. — Produits éventuels départementaux. — Placements de fonds au Trésor public. Emprunts départementaux. — Pensions de retraite [illegible]

3e *Bureau* (Ordonnancement).

M. Trémisot, *chef*, rue Godot-de-Mauroi, 37.

Liquidation et ordonnancement des dépenses sur la caisse municipale. Délivrance des mandats sur cette caisse. — Vérification des mémoires de fournitures. — Visa des imputations de dépenses.

4e *Bureau* (Comptabilité municipale).

M. Thorlet, *chef*, rue des Écoles, 6.

Formation des budgets et comptes de la ville de Paris. — Ouverture des crédits supplémentaires. Constatation des produits municipaux. — Visa des imputations de recette.

2e DIVISION (Contributions, domaine de l'État).

M. Pilon ✻, *chef de division*, rue de Rennes, 115.

1er *Bureau* (Recouvrement des contributions).

M. Bricon, *chef*, rue de Rennes, 104.

Contributions foncière, des portes et fenêtres, personnelle-mobilière et des patentes. — Contributions sur les chevaux et voitures, sur les cercles, les billards, etc. Taxe municipale sur les chiens. — Produits divers. — Mesures générales relatives à l'assiette et au recouvrement de l'impôt. — Cadastre. — Nomination des porteurs de contraintes.

2e *Bureau* (Contentieux des contributions).

Dirigé par le chef de division.

Enregistrement, régularisation et instruction des réclamations. - Décharges ou réductions de taxe. — Remises ou modérations. - Demandes en transfert de patente. — Formalité du dépôt. — Expertises. — Recours au conseil de préfecture. — Ordonnancement des dégrèvements. — Avis aux receveurs-percepteurs. — Pourvois au Conseil d'État. - États généraux de vacances — Cotes indûment imposées. — Cotes irrecouvrables.

3e *Bureau* (Domaine de l'État)

M. Pénard, *chef*, rue Claude-Bernard, 45.

Administration du domaine de l'État. — Acquisitions, expropriations, ventes, échanges et locations. — Domaines engagés. Défrichement de bois. — Fortifications de Paris; servitudes militaires. — Contentieux : déclinatoires d'ordre public ; conflits. — Déshérences. — Revendication des successions — Mobilier de l'État. — Épaves. — Restitution du prix des objets perdus et vendus par le domaine. — Liquidation des frais de vente. — Rentiers viagers et pensionnaires de l'État. Mainlevée des inscriptions hypothécaires prises contre les débiteurs de l'État et les comptables du Trésor. — Frais de justice criminelle et d'instances judiciaires — Désignation des journaux d'annonces légales et judiciaires. — Canaux du Midi, d'Orléans et du Loing (Remises d'actions aux ayants droit.) — Archives domaniales. — Comptabilité et mandatement des dépenses des ministères dans le département.

Caisse municipale.

Exécution du budget de la ville de Paris, soit en recettes soit en dépenses pour les préfectures de la Seine et de police. — Personnel chargé de ces services à l'intérieur et à l'extérieur. — Recettes et paiement des emprunts. — Échange et conversion des obligations de la ville de Paris

MM. COURBET, *receveur municipal, trésorier de la ville de Paris.*
PAGLÉGUY, *chef de division,* rue de Rennes, 93

BUREAUX

M. PAGUEGUY, *chef de division du bureau central*
M. FAUCONNET, *chef de division, dossier principal,* rue Madame, 81
M. Chapoulot, *chef du bureau des recouvrem. et recettes,* rue St. Paul, 21.
M. Jerry Armand, *chef du bur. des dépenses budg* rue des Beaux-Arts, 2.
M. Larroque, *chef du bur. de la dette munic* rue de l'Abbé-de-l'Épée, 6.
M. Hubert, *chef du bureau des titres et transferts,* rue de Châteaudun, 27
M. Bassompierre-Sewrin, *chef du bur. de la comptabilité,* rue de la Pompe, 4.
M. Roux (Pierre), *conservateur des oppositions,* rue Madame, 23.

Contrôle central près de la caisse municipale.

M. ESPÉRONNIER ✻, *contrôleur central,* avenue de Marigny, 29.
M. Rollin, *sous-contrôleur central,* vieille route de Tournan, à Champigny (Seine).

Contrôle des recettes et dépenses effectuées en exécution du budget municipal pour la ville de Paris et la préfecture de police. — Contrôle des opérations hors budget. — Comptes courants de la caisse municipale avec le Trésor, la Banque de France et les trésoriers-payeurs généraux. — Contrôle des échanges et conversions d'obligations de la ville de Paris. — Vérification journalière de la caisse municipale. — Établissement de situations mensuelles et trimestrielles. — Comptes spéciaux des recettes encaissées par le receveur municipal

3e SERVICES ET COMMISSIONS SE RATTACHANT AUX BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

NOTA. — On a rappelé, à la suite de chacun des Services et Commissions, les bureaux de l'administration centrale qui correspondent

---

CONSEIL DE DIRECTION.

Ce Conseil est saisi de toutes les affaires d'une importance exceptionnelle ou ressortissant à plusieurs directions dont le préfet juge à propos de le saisir.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. le Secrétaire général de la préfecture, *vice-président.*
M. le directeur des travaux
M. le directeur des finances.
M. le directeur de l'enseignement.
M. le sous-directeur des travaux
M. le sous-directeur des affaires départementales.
M. le sous-directeur des affaires municipales.
M. le directeur du cabinet et du personnel, *secrétaire.*

Services annexes de la Direction du cabinet et du personnel.

SERVICE MÉDICAL.

(1re section, 1er bureau.)

M. le docteur Worms (O ✻), *méd. de la préf.*, rue d'Anjou St-Honoré, 3
M. le docteur Goujon ✻, *médecin suppléant*, rue de Picpus, 90.
M. le docteur Delaporte, *idem*, rue Pasquier, 24.
M. le docteur Bloch, *idem*, rue Martel, 4.

PERSONNEL DE L'INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS.

(Rue Monsieur-le-Prince, 69.)

[Même bureau]

MM.	MM.
Marcaun, *insp. pr.*, rue Claude-Bernard, 82.	Le Dr Aubry ✻, *inspect.*, rue d'Assas, 46,
Bernard ✻, *insp.*, r. d'Argen-St Honoré, 61	Monsieur-le-Prince, 69.
Mar.é (Ant.), *idem*, rue Boissy-d'Anglas, 28.	Gégout, *idem*, rue Louis-le-Grand, 35.
Le Dr Taule, *idem* rue Legendre, 93	ALLard, *idem* boulevard Ornano, 5,
Le Dr Verdié, *idem*, place de la République, 11.	

COMMISSION DES EXAMENS.

(Même bureau)

Examen de commis principal.

Cet examen est subi devant une commission composée du secrétaire général ou d'un directeur, président, de chefs de division ou de chefs de bureau dont le nombre est déterminé chaque année d'après celui des candidats inscrits, et du chef du bureau du personnel, secrétaire.

Examen de commissaire-répartiteur adjoint des contributions directes de la ville de Paris.

Cet examen est subi devant une commission composée du secrétaire général de la préfecture, président, du chef du bureau du personnel, secrétaire, de deux chefs de division et du président de la commission de répartition, ou, à son défaut, de l'un des commissaires-répartiteurs titulaires

Examen de commis expéditionnaire.

Cet examen est subi devant une commission composée d'un chef de division, président, et de chefs ou de sous-chefs de bureau dont le nombre est déterminé chaque année d'après celui des candidats inscrits

Le chef du bureau du personnel est toujours membre de cette commission et remplit les fonctions de secrétaire.

COMMISSION DES PENSIONS.

(Même bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. le chef de division chargé du service du personnel, *secrétaire.*

Cette commission a été instituée par arrêtés préfectoraux des 18 mai, 31 octobre 1831, 25 janvier 1836, 31 décembre 1861, 28 décembre 1870 et 10 juillet 1871, pour examiner, conformément aux règlements et ordonnances, les demandes de pension ressortissant aux caisses des retraites des employés de la préfecture de la Seine et des administrations municipales qui s'y rattachent.

Elle est composée, outre le président et le secrétaire, des directeurs et des chefs de division de la préfecture.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PERMANENTE DES SECOURS.

Même bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président*
M. Huet, sous-directeur des travaux.
M. Roux, sous-directeur des affaires départementales
M. Pasquier, sous-directeur des affaires municipales.
M. Le Roux, chef de division.
M. Nay, chef de bureau.
M. le chef de division chargé du service du personnel, *secrétaire*.

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES DEMANDES RELATIVES AUX DÉBITS DE TABAC DE 2e CLASSE.

(2e bureau.)

M. le Préfet de la Seine ou le Secrétaire général délégué, *président*.
M. Lainé, *conseiller général*, rue Saint-Merri, 13.
M. Aubin ✻, *conseiller de préfecture*, rue de Londres, 33.
M. Perroux (O✻), *direct. des contrib. dir. du départem.*, rue Pouletier, 9
M. Caminade (O✻), *dir. des contrib. ind. du départem.*, rue Daphot, 12.
M. le chef de division chargé du service du personnel, *secrétaire*.

Services annexes du Secrétariat général.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES.

(2e division, 4e bureau.)

Ce comité est institué pour donner des avis sur les affaires contentieuses dont il est saisi par le Préfet.

M. Templier ✻, avocat à la cour d'appel, *président*.

Membres. MM.

Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
Bétolaud (O✻), avocat à la cour d'appel.
Hervez de Chegoin, *idem*.
Le Berquier, *idem*.
Picard (Alexis) ✻, *idem*.
Rigaud ✻, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Cléry, avocat à la cour d'appel.
Dombey-Beaupré ✻, *idem*.
Durier ✻, *idem*
Fournier ✻, avoc. à la cour d'appel, sénat
De Sonnier, *idem*, député.
Lionville (Albert), *idem*.
Du Buit, *idem*.
Carré, *idem*.
Beaumé, avoué près la cour d'appel, *avec voix consultative seulement*.
Picard (Maurice), avoué près le tribunal de 1re instance, *idem*
Le Coarer, agent judic. de la préfect., *idem*

Les fonctions de secrétaire du comité sont remplies par M. Le Coarer, *chef de bureau* agent judiciaire de la préfecture.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS.

(Bibliothèque et musée historique de la ville de Paris.)

M. le Secrétaire général de la Préfecture, *président*.

Membres. MM.

Delisle (C✻), *membre de l'Institut*, à la Bibliothèque nationale.
Haaréau (C✻), *idem*, rue Vieille-du-Temple, 87.
Maury C✻, membre de l'Institut, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Picot, *idem*, rue Pigalle, 54.
Delzant, anc. cons. mun., av. Duquesne, 42.

Espéronnier ✻, contrôleur central à la Préfecture, avenue Marigny, 29.
Guiffrey, archiv. aux Archives nationales, rue Hauteville, 1.
De Montaiglon (Anatole) ✻, professeur à l'École des chartes, place des Vosges, 9.
Nuitter ✻, archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-St-Honoré, 83.
Cousin, cons. de la bibl. et des coll. hist de la ville de Paris, rue de Sévigné, 12
Desjardins ✻, *membre de l'Institut*, rue Duban, 14
De Heredia, député, boulev. Pereire, 147.
De Lasteyrie, conservateur adjoint de la bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris, rue Gauthey, 28.
De Lasteyrie (Robert) ✻, profes. à l'École des chartes, rue des Saints-Pères, 13.
Duplessis ✻, cons. des estampes à la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31.
Baudrillart, homme de lettres, avenue de la Grande-Armée, 39.
De Lacy, sous-chef aux Archives nationales, place des Vosges, 5.
Cernesson membre du conseil municipal, rue Michel-Ange, 23.

M. Cousin remplit les fonctions de *secrétaire*.

COMMISSION DE STATISTIQUE.

M. le Préfet de la Seine, *président*.
M. le Secrétaire général, *vice-président*.

Membres. MM.

Clamageran ✻, conseiller d'État, avenue Marceau, 57.
Lamouroux, docteur en médecine, cons municipal, rue de Rivoli, 150.
Frere ✻, docteur en médecine, conseiller municipal, rue Charlot, 17.
Pelletier (O✻), ancien directeur de l'administration générale, rue de Tournon, 8.
Ferry (O✻), maire du 9e arrondissement, rue Choron, 10.
Bourdon (O✻), docteur en médecine, rue du Bac, 32.
Levasseur (O✻), membre de l'Institut, rue Mons sur-le-Prince, 26
Worms (O✻), docteur en médecine, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 3.
Lemoine ✻, ingénieur des ponts et chaussées, rue d'Assas, 76
Du Mesnil ✻, docteur en médecine, rue du Cardinal-Lemoine, 14.
Loua (Toussaint) ✻, chef du bureau de la statistique générale de France.
Alphand (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux, boulevard Beauséjour, 1.
Bertillon, docteur en médecine, chef des trav. de statist., rue des Saints-Pères, 13.
Kœchlin-Schwartz (C✻), maire du 8e arrondissement, avenue Hoche, 56
Le Roux, chef de division à la préfecture de la Seine, rue Camacérès, 11.
Motheré ✻, ancien chef de division à la préf. de la Seine, boul Beaumarchais, 95.
Martin, docteur en médecine, conseiller municipal, rue Mouffetard, 145.
Métivier, dr méd., rue des Pyrenées, 373.
Cochut ✻, directeur du Mont-de-Piété, boulevard de Strasbourg, 6e
Jaubert ✻, docteur en medecine, rue Richelieu, 41.
Coeroin, docteur en médecine, avenue Victor-Hugo, 10.
Noirot-Bonclaud, rue Mozart, 21.
Bloch, docteur en médecine, rue Martel, 4.
Lafabrègue ✻, dir. de l'hosp. des Enfants-Assistés, rue Denfert-Rochereau, 74.
Renaud (Georges) ✻, directeur de la *Revue géographique*, rue de la Pompe, 76.
De Metz, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue des Boulangers, 30.
Bertillon (Jacques), secrétaire à la rédaction des *Annales de démographie*, passage Laferrière, 8.
Mascart O✻, directeur du bureau central météorologique, rue de Grenelle, 60.
Pasquier, sous directeur des affaires municipales, rue des Écuries-d'Artois, 22
Marié-Davy ✻, dir. de l'obs. de Montsouris

MM. de Metz et Bertillon (Jacques) remplissent les fonctions de *secrétaires* de la Commission

---

INSPECTION DES CAISSES.

Inspecteurs MM.

Gauthier Biers, avenue de la station du Pecq, 22, au Vésinet (Seine-et-Oise).
Cretin, rue des Fossés-Saint-Bernard, 28.
Martinet, rue de Poissy, 3.

Les inspecteurs des caisses sont placés sous les ordres directs du Préfet. Ils se réunissent en comité sous la présidence du Secrétaire général ou, en l'absence de celui-ci, du directeur des finances.

1882. — Imprimé le 18 septembre.

Services annexes de l'Administration générale.

COMMISSION CHARGÉE DE LA RECONSTITUTION DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Sous-direction des affaires municipales, secrétariat.

M. LÉVESQUE ✻, juge au tribunal de la Seine, *président*.
MM. Defresne, ancien magistrat, et Delacourtie ✻, *vice-présidents*.

Membres MM.

Barroux ✻, ancien prof. au lycée Corneille.
Boinod, avoué honoraire.
Bouloche, avocat à la cour d'appel de Paris.
Charoy ✻, notaire honoraire
Dalligny ✻, ancien maire du 8e arrondiss.
De Bercy ✻, référ. au sceau de France.
De Lanan Clamel, juge suppléant au tribunal de la Seine.
De Marchéville ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État.
Denormandie (Paul), avocat à la cour d'appel de Paris.
Ducloux (O✻), ancien notaire à Paris.
Duranton, ancien maire du 9e arrond.
Dumer ✻, ancien secrétaire général du ministère de la justice.
Ferry (Émile) (O✻), maire du 9e arrondiss.
Fourchy, ancien avocat général à la cour d'appel de Paris
Lorget, ancien avoué près le tribunal civil de la Seine
Louvet ✻, ancien juge de paix du 7e arrondissement.
Nast ✻, ancien adjoint au maire du 9e arrondissement.
Pasquier, sous directeur des affaires municipales à la préfecture de la Seine.
Petit (Fernand), ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Postel, avoué de 1re instance
Ribot, avocat à la cour d'appel, député
Scioul, avocat à la cour d'appel de Paris
Vergniaud ✻, secrétaire général de la préfecture de la Seine.

RÉGIE DES MAISONS COMMUNALES.

(Rue Monsieur-le-Prince, 69.)

[1re division, 1er bureau.]

M. de Massia, *inspecteur-régisseur*, rue d'Antin, 18.

PALAIS DE LA BOURSE.

(Même bureau.)

M. Poteau ✻, capitaine en retraite, *conservateur*, boulevard des Batignolles, 32.

SERVICE DES PERCEPTIONS MUNICIPALES DANS LES HALLES ET MARCHÉS.

(3e division, 1er bureau.)

Ce service comprend : 1° la gestion des halles, des marchés, des abattoirs, du poids public, 2° le contrôle de la gestion des marchés concédés.

M. Quentin (Gustave), *inspecteur principal*.
MM. de Courmont, Roland ✻ et Flappi, *inspecteurs des perceptions municip.*

ENTREPÔTS PROVISOIRES DE BERCY ET D'IVRY.

(Même bureau.)

M. Hébgon, *conservateur des entrepôts reels provisoires des liquides*, quai de Bercy, 49.

CIMETIÈRES

(2e division, 2e bureau.)

M. Feydeau (Alfred) (O✻), *inspect. général*, rue de Sèze, 10.
M. Decourcelle ✻, *inspecteur*, boulevard Bonne-Nouvelle, 52.
M. B[illegible] *inspecteur*, rue d'Am[illegible]

INSPECTION DES POMPES FUNÈBRES.

(Même bureau.)

M. Dalencourt, *inspecteur*, rue Denfert-Rochereau, 33.

MÉDECINS-INSPECTEURS POUR LA VÉRIFICATION DES DÉCÈS DANS LA VILLE DE PARIS.

(Même bureau.)

1er, 2e et 4e arrond., M. Jozat ✻, rue de Rivoli, 190.
3e et 11e arrond., M. Labarraque ✻, boulevard de Strasbourg, 57.
5e, 13e et 14e arrond., M. Philipeaux ✻, rue Linné, 20
6e, 7e et 15e arrond., M. Bourdon (O✻), rue du Bac, 85.
8e, 16e et 17e arrond., M. Douvillé, rue de Rivoli, 124.
10e et 19e arrond., M. Jaubert ✻, rue de Richelieu, 41.
12e et 20e arrond., M. de Séré, rue Débrousses, 4
9e et 18e arrond., M. Hervé de Lavaur ✻, rue Taitbout, 48.

Médecins-inspecteurs suppléants.

(Même bureau.)

M. Brochin ✻, boulevard Saint-Michel, 7.
M. Durand, rue N.-D.-de-Lorette, 49.
M. Gombault, rue de Rivoli, 90.
M. Laugier ✻, rue de Chchy, 14.

CONSERVATION DU PALAIS DE JUSTICE ET DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

(Sous-direction des affaires départementales, 1re Division. — 1er Bureau.)

M. Lunel ✻, *conservateur*, chef d'escadron en retraite, au Palais de Justice.

INSPECTION DU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT.

Même bureau.

M. Fleury (O✻), *inspecteur*, lieutenant-colonel en retraite, rue de Navarin, 25.

SERVICE DES ALIÉNÉS DE LA SEINE.

(2e division, bureau des aliénés.)

Commission de surveillance. MM.

Barbier (O✻), procureur général à la Cour de cassation, *président.*
Caron, ancien avoué, *administrateur provisoire des biens des aliénés*
Potier, ancien membre du conseil munic
Adrien Huard, avocat à la cour d'appel
Le Dr Béclard (O✻), prof. à la Fac. de méd.
Marquès de Braga ✻, maître des requêtes au Conseil d'Etat.
Prestat ✻, notaire honoraire.
Le Dr du Mesnil ✻, maire de Créteil.
Pelletier (O✻) ancien directeur à la préfecture de la Seine.
Put aux, anc. membre du conseil municip., *secrétaire*
Le Dr Bourneville, membre du conseil général.
Ramonin, sous-chef de bureau, *secrét. adj.*

Bureau d'examen, d'admission et de répartition des aliénés du département de la Seine.

(Annexe à l'asile Sainte-Anne.)

M. le docteur Magnan, *médecin répartiteur.*

Clinique des maladies mentales. MM.

Le Dr Ball, *professeur à la Faculté de médecine.*
Le Dr Régis, *médecin adjoint à l'asile Sainte-Anne, chef de clinique.*

Asile départemental Sainte-Anne (rue Ferrus, 14e arrondissement). MM.

Llanta, *directeur.*
Dagonet ✻, *médecin de la div des hommes.*
Bouchereau, *médecin de la division des femmes*
L'abbé Passot, *aumônier.*
Lobrain, *receveur économe.*
Quesneville, *pharmacien*

Asile départemental de Ville-Évrard (Neuilly-sur-Marne) [Seine-et-Oise]. MM.

Espiau de Lamaëstre, *directeur-médecin.*
Rey, *médecin adjoint*
Schils, *médecin adjoint.*
L'abbé Voisin, *aumônier*
Hach, *receveur-économe*
Magnin, *pharmacien.*

Asile départemental de Vaucluse (Seine-et-Oise). MM

Bigot ✻, *directeur-médecin*
Boudrie, *médecin adjoint*
Camasset, *médecin adjoint.*
L'abbé Talot, *aumônier*
Gérard, *receveur-économe.*
Réquier, *pharmacien.*

Agents judiciaires du service MM.

Barly Perraud, not., rue des Sts-Pères, 15
Jacob, avoué près le tribunal civil de 1re instance, rue Montmartre, 131.
Barbier, avocat à la cour d'appel, rue La Bruyère, 8.

Services annexes de la direction de l'Enseignement primaire.

Inspecteurs de l'enseignement primaire. MM.

Mossin, rue d'Alésia, 20.
Dupaigne, boulevard Montparnasse, 172
Georgin ✻, avenue des Gobelins, 38
Chaumeil, boulevard Saint-Michel, 74
Clerc, rue de Vaugirard, 90
Cussart, avenue des Gobelins
Vincent, rue St Placide, 46
Gaillard, rue du Château d'Eau, 34.
Crentzer, avenue de la Tourelle, 7, à Saint-Mandé
Laurent, rue de Bellechasse, 50.
Auvert, rue Bonvar, 69
Bellaille, rue Monge, 115.
Bl[illegible], rue Claude-Bernard, 64.
Brunet, rue Vaugelin, 19.
Huguet, rue Bara, 1.
Maupin, Grande-Rue, 76bis, à Saint-Mandé.
Rouzé, rue Claude Bernard, 88.
Monget, rue Brochant, 4.
Trouillet, avenue des Gobelins, 14
Berthon.
Subercaze.

Inspection des pensionnats libres

Mitchell (Mme), rue Guichard, 8
Fabre (Mme), rue de Puteaux, 12
Rousseau (Veuve), rue Cujas, 21.
Danton (Veuve), boulevard d'Enfer, 14.
Pilaud (Mme), rue de Boulainvilliers, 22.

Inspection des écoles maternelles.

Desvages (Mme), boul. St-André des Arts, 3.
Clérambault (Mlle), rue Git-le-Cœur, 6
Dubois (Mlle), rue Saint-Gilles, 4
Bereuka (Mme), rue Daubigny, 5.
Marignac (Mme), rue Boursault, 1.
Goutier (Mme veuve).

Écoles normales primaires

Instituteurs, rue d'Auteuil, 31 : M. Lenient ✻, *directeur.*
Institutrices, boulevard des Batignolles, 66 : Mlle Ferrand, *directrice.*

Inspection médicale du personnel scolaire.

M. le Dr Level, *médecin inspecteur*, rue Truffaut, 50.

Établissements scolaires municipaux.

(Voir aussi page 1405).

Collége Rollin . M. Roguet ✻, *directeur*
Collége Chaptal : M. Monjean ✻, *directeur*
École Turgot : M. Porcher ✻, *directeur*.
École Colbert : M. Focillon (O✻), *directeur*.
École Lavoisier : M. Filon, *directeur*.
École J.-B. Say : M. Coutant, *directeur*.
École Arago : M. Bainier, *directeur*.

Enseignement du chant.

ÉCOLES.

Inspecteur principal.

M. Danhauser, rue de Maubeuge, 42.

Inspecteurs. MM.

Pauraux, rue de Seine, 53.
Sieg, rue Custine, 12.

Enseignement du dessin.

M. Brongniart, *insp.*, r. Guy-de la-Brosse, 7.
M. Bassompierre-Sewrin, *idem*, rue de Bourgogne, 29.
M. Cougny, *idem*, rue Demours, 30.
M. Ottin ✻, *idem*, rue Lepic, 44.
Mlle Hautier, *inspectrice*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 58.
Mme Héreau, *inspectrice*, boulevard Rochechouart, 49

Enseignement de la gymnastique.

M. Laisné, *inspecteur*, rue Saint-Jacques, 264bis.

Service municipal charge de l'inspection du matériel et du contrôle des dépenses des écoles primaires.

Inspecteur principal.

M. Regimbeau ✻, rue de Varennes, 39.

Inspecteur principal adjoint.

M Heurtel, rue de Moscou, 17.

Inspecteurs. MM.

Berthon, passage Stanislas, 2.
Lanfranchi, boulevard Magenta, 62.
Duvivier de Streel, rue Soufflot, 22.
Henry (Gervais) ✻, rue Michel-Bizot, 92.

Inspectrices.

Mmes Spenner, rue de Lille. 37.
Schéfer, rue d'Assas, 90.
Collin, boulevard Voltaire, 288.
Porcher, rue de Turbigo, 69
Fleury, boulevard Ornano, 47.

Service municipal chargé de l'inspection du matériel et du contrôle des dépenses des salles d'asile.

Mme Brossollet, *inspectrice*, rue de Maubeuge, 77.
Mlle Brongniart, *idem*, rue de Vaugirard, 63.

Commission de surveillance pour l'enseignement du chant.

(1er Bureau.) MM

Le Préfet de la Seine, *président*.
Le Secretaire général de la préfecture, *vice-président*.
Hattat, membre du conseil municipal.
Jacques, *idem*.
Levraud, *idem*.
Thorel (O✻), *idem*.
Ambroise Thomas (GO✻), membre de l'Institut, au Conservatoire de musique.
Gounod (GO✻), membre de l'Institut, rue de la Rochefoucauld, 17.
Gréard (O✻), vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
Carriot (O✻), inspect d'académie, direct. de l'enseignement primaire, boulevard Saint-Michel, 79
Guiraud ✻, professeur au Conservatoire de musique.
Bourgault-du-Coudray, *idem*.
Masset ✻ *idem*
Crosti, *idem*.
Dupuigne, inspecteur primaire, à Paris.
Pessard (Emile), compositeur de musique, rue Vintimille, 9.
Danhauser, inspecteur principal de l'enseignement du chant.

Commission de surveillance pour l'enseignement du dessin.

(Même bureau.) MM.

Le Préfet de la Seine, *président*.
Le Secrétaire général de la préfecture, *secrétaire*.
Jobbé-Duval ✻, membre du conseil municipal, *vice-président*.
Thorel (O✻), membre du conseil municip.
Colin ✻, *idem*.
Cernesson ✻, *idem*.
Perrin (Emile, (C✻), membre de l'Institut, ancien membre du conseil municipal, rue de la Victoire, 64.
Gréard (C✻), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
Guillaume (C✻), membre de l'Institut, boulevard Saint Germain, 238.
Ravaisson (C✻), *idem*, quai Voltaire, 9.
Signol (O✻), *idem*, avenue Vavin, 5.
Gérome (C✻), membre de l'Institut, rue de Bruxelles, 6.
Dubois (Paul) (O✻), *idem*, dir. de l'Ecole des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14.
Carrier (O✻), inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire, boulevard Saint-Michel, 79.
Bernard (Martial) (O✻), ancien membre du conseil municipal, rue de la Paix, 1.
Vaudremer (J.-A.-E.) ✻, architecte de la ville de Paris, boulevard Exelmans, 93.
Laurens (Jean Paul) (O✻), peintre d'histoire, rue Notre-Dame-des-Champs, 73.
Henner (Jean-Jacques) (O✻), *idem*, place Pigalle, 11.
Pillet, délégué du ministre de l'instruction publique pour l'inspection de l'enseignement du dessin, rue Saint-Sulpice, 2.

Commission pour l'étude des questions relatives à l'enseignement professionnel

(Même bureau.) MM.

Corbon, sénateur, président de la commission, boulevard de Vaugirard, 4 bis.
Tolain, sénateur, rue de Rennes, 139.
Brelay, député, rue Saint-Jacques, 5.
Nadaud, député, rue Brézin.
Greppo, député, place des Vosges, impasse de Béarn, 5.
De Heredia, membre du conseil municipal, boulevard Pereire, 147.
Gréard (C✻), vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
Thorel (O✻), membre du conseil municipal, rue du Sentier, 11.
Dujarrier, *idem*, rue du Faub.-St-Martin, 11.
Hamel, *idem*, rue du Faub.-Poissonnière, 4 bis.
Murat, *idem*, rue des Archives, 6.
Longueux, ancien conseiller municipal, avenue d'Orléans, 101.
Harant ✻, *idem*, rue de Jouy, 9.
Carriot (O✻), directeur de l'enseignement, à la préfecture.
Duplan, sous-directeur de l'enseignement, à la préfecture.
Ferry Emile (O✻), maire du 9e arrondissement, rue Choron, 10.
Michel Sextius ✻, maire du 15e arrondissement, rue Violet, 6.
Gaudraud, ancien maire du 7e arrondissement, rue du Bac.
Sauvage ✻, répétiteur à l'École polytechnique, rue du Cardinal-Lemoine, 75.
Poirée (Paul), professeur au lycée Fontanes, boulevard Malesherbes, 6.
Bourbouze, fabricant d'instruments de physique, rue Lhomond, 42.
Marienval (père) ✻, ancien prés. du conseil des prud'hommes, rue St-Denis, 208.
Lepaute (Henry), horloger-mécanicien, rue Lafayette, 6.
Moutard ✻, professeur à l'École des mines, rue du Val-de-Grâce, 5.
De Montmahou ✻, inspecteur général de l'instruction publique, rue de Tournon, 5.
Clerc, inspecteur de l'enseignement primaire, rue de Vaugirard, 90.
Regimbeau ✻, inspecteur principal des écoles (matériel et dépenses), rue de Varennes, 39.
Cougny, inspecteur de l'enseignement du dessin, rue Demours, 20.
Lucas (Ch.), architecte, boul. Denain, 8.

Commission des Bataillons scolaires

Même bureau. MM.

De Boutteiller ✻, membre du conseil municipal.
Le colonel Marin (C✻), *idem*.
Arist de Roy, *idem*.
Thorel (O✻), *idem*.
Le général Millot (C✻), commandant la place de Paris.
Le capitaine Bonnal, commandant l'école de gymnastique de Joinville-le-Pont.
Jacquemart, inspecteur de l'enseignement primaire, rue Monge 27.
Berthereau, *idem*, rue Keller, 10.

Commission pour l'examen des ouvrages à donner en prix dans les établissements d'enseignement primaire supérieur et d'enseignement primaire de la ville de Paris

(Même bureau MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
L'Inspecteur d'académie, direct. de l'enseig. primaire, *vice-président.*

Delabrousse, Combes (François), Dupont, Frère, Lacroix (Sigismond), Levraud, D[illegible], Prétet, Rabagny, [illegible], Villard, Thore, Songeon, Hervé, Le colonel Martin, Jobbé-Duval, Monteil, Hément, Messin, Dupaigne, Georgin, Chaumeil,	Conseillers municipaux. Inspecteurs de l'enseignement primaire	Pineau, Jost, Clerc, Jacquemart, Cuissart, [illegible], [illegible],	Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Monjean, directeur du collége Chaptal.
Porcher, directeur de l'école Turgot.
Fouillon, directeur de l'école Colbert.
Fallon, directeur de l'école Lavoisier.
Balmier, directeur de l'école Arago.
Coulant, directeur de l'école J.-B. Say.
Lebègue, instituteur primaire, à Paris, rue [illegible].
Berdier aîné, *idem*, rue Rodier.
Barnier, *idem*, rue Rodier.
Drouard, *idem*, rue Martel.
Steef, *idem*, rue d'Argenteuil.
Daix, *idem*, rue Lavieuville.
Davot, *idem*, rue des Prêtres.

Commission administrative de la caisse des pupilles de la ville de Paris.

Même bureau MM

Prétet, membre du conseil municipal, rue de Cluny, 14.
Carriot (O ✻), inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement.
Cougny, insp. d'acad., rue St Placide, 48.
Quentin (Charles), directeur de l'administration générale de l'assistance publique.
Duplan, sous-directeur de l'enseignement
Clerc, inspecteur de l'enseignement primaire, rue de Vaugirard, 90.
Cuissart, *idem*, avenue des Gobelins, 20.
Gallard, *idem*, rue du Château-d'Eau, 34.
Vincent, *idem*, rue Saint-Placide, 48
Bailly ✻, inspecteur général de l'administration de l'Assistance publique
Imard ✻, inspecteur général de l'administration de l'Assistance publique.
Brueyre ✻, chef de division à l'administration générale de l'Assistance publique.
Picard, membre du bureau de bienfaisance du 16e arrondiss., rue de la Tour, 129.
[illegible] dames, de la Société de l'Orphelinat [illegible], rue du Cardinal-Lemoine, 75.
MM[illegible]
Mitchell, inspectrice des pensionnats libres de la Seine
Fabre, *idem*
Danton, *idem*
Pihet, *idem*
Rousseau, *idem.*

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(3e bureau)

MM.

Le Préfet de la Seine, *président*
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, *vice-président.*
Carriot (O ✻), insp. d'acad., direct de l'enseignement, *secrétaire.*
L'abbé Lagarde ✻, vicaire général, délégué de l'archevêque de Paris.
L'abbé Bernard ✻, aumônier de l'École normale supérieure.
L'abbé d'Hulst, vicaire général
L'abbé Sisson, curé de Saint-Honoré
Le pasteur Vernes ✻, ministre de l'Eglise réformée.
Le pasteur Matter, ministre de la Confession d'Augsbourg.

Kahn ✻, grand-rabbin de la synagogue consistoriale de Paris.
Cougny ✻, inspecteur d'académie.
N...., inspecteur de l'enseignement primaire.
N...., *idem*
Bertrand, avocat général à la cour d'appel, délégué du procureur général.
Lefebvre de Viefville ✻, conseiller à la cour d'appel.
Cartier ✻, vice-président du tribunal de la Seine.
Frère ✻, membre du conseil municipal.
Jacques, *idem*.
Martin (Antide), *idem*.
Delabrousse, *idem*
Blanche ✻, conseiller général.
Decorse, *idem*.
Le Secrétaire général de la préfecture.

Services annexes de la Direction des travaux.

CONSEIL DES INGÉNIEURS.

(1re division, 1er bureau.)

Cette commission, instituée par arrêté du 15 avril 1878, est appelée à délibérer et à donner son avis sur les projets de travaux dressés par les ingénieurs et sur les affaires communes à plusieurs services. — Les ingénieurs ordinaires y sont appelés lorsque les besoins du service l'exigent

M. le Préfet de la Seine, *président*.
M. le Secrétaire général de la Préfecture, *président* en l'absence du Préfet.
M. le Directeur des travaux, *président* en l'absence du Préfet et du Secrétaire général.

Membres. MM.

Mille (O ✻), ingénieur-conseil, à Choisy-le-Roi (Seine)
Alzet ✻, ingénieur en chef, sous-directeur des travaux, rue du Regard, 5.
Grégoire ✻, ingénieur en chef du département, boulev. Saint-Germain, 70
Levy ✻, agent voyer en chef du département, rue Chauveau-Lagarde, 14.
Roger ✻, inspecteur général du service des carrières, rue de Miromesnil, 1
Allard ✻, ing. en chef du service municipal (1re division), rue Washington, 16
Barabant ✻, *idem* (2e division), rue des Ursulines, 17.
Couche ✻, ing. en chef des eaux et égouts (1re division), boulev. Saint-Germain, 98.
Humbert ✻, *id.* (2e div.), rue de Seine, 10.
Bechmann, ingénieur du service des machines, place de l'Alma, 1
Durand-Claye (Alfred) ✻, ing. du service des canaux et voirie, rue Richelieu, 85
Lecœur, ingénieur du serv. de l'assainissement, Grande-Rue, 68, à Saint-Mandé
Renard, insp. des aqueducs, r. du Bac, 12
Adde, inspecteur des eaux, r. de la Vieille Estrapade, 16.
Gozet, chef de la div. de la voirie de Paris, rue Bonaparte, 3
Dusacq, chef du bureau des eaux, canaux et de l'assainissement, boulev. Voltaire, 18.
De Beauvoir, chef du bureau de la voie publique, boulevard Saint-Michel, 29.
Guy, chef du secr. part. du direct. des trav., *secrétaire* rue Legendre, 104.

MM. les ingénieurs ordinaires de section quand les besoins du service réclament leur présence au conseil).

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES BEAUX-ARTS.

(1re division, 2e bureau.)

Cette commission, organisée par arrêté préfectoral du 10 février 1881, est appelée à donner son avis sur les commandes de travaux d'art, à proposer un choix de l'Administration municipale les artistes auxquels il conviendrait de les confier, à en surveiller l'exécution et à recevoir à réception [illegible] des travaux

Elle se compose de 4 membres de droit, de 6 membres élus par le conseil municipal et de 12 membres nommés par le Préfet sur la présentation de la commission.

Membres de droit. MM.

Le Préfet de la Seine, ou, à son défaut, le Secrétaire général de la préfecture.
Le Président du conseil municipal.
Le Directeur des travaux de Paris.
Le Directeur du cabinet et du personnel.

Membres élus par le Conseil municipal MM.

Hattat, membre du conseil municipal, 124, boulevard Magenta.
Collin ✻, membre du conseil municipal, 6, rue Censier.
Cernesson ✻, membre du conseil municipal, 23, rue Michel-Ange
Vauthier, membre du conseil municipal, 13, place Bréda.
Bol., membre du conseil municipal, 19, rue Pajol
Delhomme, membre du conseil municipal, 11, rue de Dantzick.

Membres nommés par l'Administration. MM.

Hébert (C✻), membre de l'Académie des beaux-arts, 65, boulev. Rochechouart.
Laurens (Jean-Paul) (O✻), peintre, 73, rue Notre Dame-des-Champs.
Lavastre ✻, peintre décorateur, 2, rue des Trois-Frères
Dubois (Paul) (O✻), statuaire, directeur de l'École des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Beaux-Arts, à l'École des Beaux-Arts
Falguière (O✻), statuaire, 68, rue d'Assas.
Dalou (Jules), statuaire, 95, rue de Vaugirard.
Ballu (Théodore) (C✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts, 80, rue Blanche.
Bal[illegible] (Nicolas-Antoine) (C✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts, 19, boulev. B[illegible] Nouvelle
Lisch[illegible] ✻, inspecteur général des monuments historiques, 14, rue de Margaux.
François (Alphonse), O✻, grav. en taille-douce, membre de l'Académie des Beaux-Arts, 10, rue Vaneau.
Liouville (Albert), membre du Comité du Musée des Arts décoratifs, 12, rue des Saints-Pères.

Bureau.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Bailly, *vice-président.*
M. Hattat, *idem.*
M. Renaud (Armand), chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire.*
M. Brown (Ralph) ✻, sous-chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire adjoint.*

COMMISSION DES TRAVAUX HISTORIQUES.

(Même bureau.)

Cette commission, organisée par arrêté préfectoral du 12 février 1881, est appelée à diriger les travaux ayant pour but l'histoire générale de Paris.
Elle se compose de 6 membres de droit et de 12 membres nommés par le Préfet.

Membres de droit. MM.

Le Préfet de la Seine.
Le Président du conseil municipal.
Le Secrétaire général de la préfecture.
Le Directeur des travaux.
Le Directeur de l'enseignement primaire.
Le Directeur du cabinet et du personnel.
L'Inspecteur principal des publications historiques.

Membres nommés par le Préfet. MM.

Delisle (O✻), membre de l'Institut, à la Bibliothèque nationale.
Hauréau (C✻), membre de l'Inst., *vice-pres.*
Du Sommerard (Edmond) (GO✻), directeur du musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, à l'Hôtel de Cluny.
Gréard (C✻), membre de l'Institut, à la Sorbonne.
De Rozière (O✻), membre de l'Institut, sénateur, rue d'Albe, 8.
Engelhard, membre du conseil municipal, *vice-président*, rue du Sommerard, 16.

Hamel, membre du conseil municipal, rue du Faubourg-Poisson nère, 40 *bis*
D[illegible] Galaye de Méorval (Eug.), membre du conseil munic., boulev Henri IV, 35.
Lenoir Albert) O✻, membre de l'Académie des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14
Perrens ✻, inspecteur de l'Académie de Paris, rue Scheffer, 7.
Cousin (Jules) conservateur de la Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris, rue de Sévigné 12
Brigoult de Liesville, sous-conservateur de la Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris, rue Gauthey, 28.
De Lasteyrie (Robert ✻, professeur à l'École des chartes, rue des Saints Pères, 19
N ..
N

Renaud (Armand), chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire*.
Le Vayer, commis principal au bureau des Beaux-Arts, *secrétaire adjoint*.

SERVICE DES PUBLICATIONS HISTORIQUES.

(Avenue Victoria.)

[Même bureau.]

M. Tisserand, *inspecteur principal*, rue du Clos-d'Orléans, 3, à Fontenay-sous-Bois.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CONCOURS MUSICAL DE LA VILLE DE PARIS 1881-1882.

(Même bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président*
M. le Directeur des travaux de Paris, *vice-président*.

Membres MM.

Le Directeur de l'enseignement primaire.
Le Directeur du cabinet et du personnel
Schœlcher, sénateur, rue Mayran, 7.
Perrin (Emile) (C✻), membre de l'Institut, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Ambroise Thomas (GO✻), membre de l'Institut, au Conservatoire de musique
Gounod (GO✻), membre de l'Institut, place Malesherbes, 20.
Massenet ✻, membre de l'Institut, rue du Général-Foy, 38.
Membrée ✻, président de la Société des compositeurs de musique, rue Duperré, 4.
Gastinel, membre de la Société des compositeurs de musique, rue Palatine, 5.
Ortolan (O✻), *idem*, rue Soufflot, 1.
Benjamin Godard, lauréat du concours de la ville de Paris pour 1877, rue Condorcet, 61
Théodore Dubois, *idem*, boulevard des Batignolles, 26.
Duvernoy (Alphonse), lauréat du concours de la ville de Paris pour 1879, boulevard des Italiens, 9.
Esperonnier ✻, avenue de Marigny 33.

Le chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire*, au pavillon de Flore.

COMITÉ DES INSCRIPTIONS PARISIENNES.

(Même bureau.)

Ce Comité, institué par arrêté du 10 mars 1848, est chargé d'étudier les questions qui lui sont soumises, par le Préfet ou par [illegible] de déposer de souvenirs ou faits historiques intéressant Paris. Il peut proposer au Préfet, relativement au même objet, toute proposition qu'il juge opportune.

M. Martin (Henri), sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, *président*, rue Vital, 38
M. Delisle (Léopold) (O✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur-administrateur de la Bibliothèque nationale, *vice-président*, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.
M. Garnier (Charles) (O✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts, architecte de l'Opéra et du Conservatoire de musique, *vice-président*, boul. Saint-Germain, 90.

Membres. MM

Ballu (C✲), membre de l'Académie des Beaux-Arts, architecte de l'Hôtel-de-Ville, rue Blanche, 80.
Gréard (C✲), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
Picot (Georges), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
Lacroix (Paul) O✲, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1.
Franklin (Alfred) ✲, cons. de la bibliothèque Mazarine, quai Conti, 21 et 23.
Boswillwald (C✲), inspecteur général des monuments histor., rue Hautefeuille, 19.
Montaiglon (Anatole de) ✲, professeur à l'École des chartes, place des Vosges, 9.
Cousin (Jules), bibliothécaire de la ville de Paris, hôtel Carnavalet, rue de Sévigné, 12.
Bordier (Henri), membre de la Société des antiquaires de France, rue de Rivoli, 182.
Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 58
Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, rue des Francs Bourgeois, 58.
Nuitter (Charles) ✲, archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg Saint-Honoré, 81.
Monval, archiviste de la Comédie-Française au Théâtre-Français
Lecand, juge de paix du 6e arrondissem., rue Saint-Lazare, 28.
Hochereau ✲, conservateur du plan de Paris, rue Dulong, 30.
Tisserand, inspecteur principal des publications historiques de la ville de Paris, rue du Clos-d'Orléans, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Saint-Joanny, chef du bureau des archives à la préf. de la Seine, quai Henri IV, 2.
Vacquer, architecte-archéologue du service des publications historiques de la ville de Paris, rue Boutarel, 2.
Castagnary, conseiller d'État, rue Notre-Dame-de-Lorette, 33.
Fagoult de Liesville, s.-bib. de la ville de Paris, rue Gaultey, 28
De Lasteyrie (Robert) ✲, professeur à l'École des chartes, rue des Saints Pères, 13.

M. Mareuse (Edgard), publiciste, *secrétaire*, boulevard Haussmann, 81.

Peuvent assister aux séances et prendre part aux travaux du Comité :

M. le Préfet de la Seine.
M. le Président du conseil municipal de Paris
M. le Secrétaire général de la Préfecture.
M. le Directeur des travaux de Paris
M. le Directeur de l'enseignement primaire.
M. le Directeur du cabinet et du personnel.
M. le Chef du bureau des Beaux-Arts

Est attaché au Comité comme secrétaire adjoint au secrétaire choisi par le Comité dans son sein

M. Le Vayer, commis principal du bureau des Beaux Arts.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES INDEMNITÉS.

(2e division, 1er bureau).

Cette commission est chargée de donner son avis sur les opérations de voirie et les acquisitions projetées, soit directement, soit par voie d'échange ; d'entendre les propriétaires et locataires des immeubles expropriés, de discuter leurs demandes et de proposer, s'il y a lieu, le règlement des indemnités auxquelles ils peuvent avoir droit.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Lainé, membre du conseil municipal, *vice-président.*
M. Boué, *idem, idem.*
M. le chef du bureau des traités et acquisitions, *secrétaire.*
M. le sous-chef du même bureau, *secrétaire adjoint* (avec voix consultative seulement).

Membres. MM.

Cochin, membre du conseil municipal.
Bell, *idem.*
Level, *idem*
Vauthier, *idem.*
Voisin, *idem*
Le directeur des travaux
Les ingénieurs en chef de la voie publique
Le chef de division de la voirie.
Le chef du service du domaine de la ville.
L'agent judiciaire.
L'avoué de la ville

Les deux *vice-présidents* à élire doivent être choisis dans le sein de la commission, parmi les membres ou anciens membres du conseil municipal

---

COMMISSION SUPÉRIEURE DE LA VOIRIE.

(2e division, 1er et 2e bureaux.)

Les commissaires voyers sont placés sous les ordres des ingénieurs de la voie publique.

1re *Division.*

Sous les ordres de M. ADARD ✻, ingénieur en chef, rue Washington, 16.

Commissaires voyers.

1er et 7e arr. M. Duchâte.et✻,r. du Regard,1
2e et 10e — M. Cheviron, rue Richelieu, 92.
3e et 4e — M. Rivière, rue de l'Université, 16
5e et 13e arr M Fournier, r. de l'Oratoire,6.
6e et 14e — M. Narjoux, rue Vaneau, 29.
8e et 9e — M. de Royou ✻, rue Saint-Lazare, 123.

2e *Division.*

Sous les ordres de M. BARABANT ✻, ingénieur en chef, rue des Ursulines, 17

Commissaires voyers.

11e et 12e arr. M. Cuénot, rue Bonaparte, 80.
15e — M. Millet, r de Courcelles, 7.
16e — M. Caffart, r. des Sablons, 60
17e arrond. M. Rivet, rue Darcet, 13
18e arron. M. de Bourral, r Magenta, 18.
19e M. Crespin, boul. de Clichy, 14.
20e M Calemard, avenue Ledru-Rollin, 82.

COMMISSION DES LOGEMENTS INSALUBRES.

(2e division, 2e bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Bidault ✻, conseiller de préfecture, *délégué du Préfet*, rue Gozlin, 31.
M Buisset, architecte, rue d'Ulm, 38, *vice-président.*
N...., *vice-président.*
M. Sinaud, architecte, professeur de dessin dans les écoles d'adultes de la ville de Paris, boulevard Ornano, 33, *vice-président.*
M. Arnold, architecte, boulevard Voltaire, 242, *secrétaire.*
M. Landois, docteur en médecine, rue d'Angoulême, 18, *secrétaire.*
M. Collin, artiste peintre, rue de Rennes, 152, *secrétaire.*

Membres. MM

Allain, administrateur du bureau de bienfaisance du 20e arrondis., rue Piat, 43.
Adard, architecte, rue de Trévise, 35
Bonnamaux, architecte, rue de Dunkerque, 58.
Cartier, architecte, boulevard Saint Germain, 28.
Cassanas, architecte-vérificateur, rue des Gardes, 6
Charpentier, docteur en médecine, avenue de Clichy, 52.
Delaunay, licencié en droit, docteur en médecine, boulevard Magenta, 95.
Devillebichot, avocat, rue de Boursault, 49.
Dobuisson, docteur en médecine, rue [illegible] 16
Du Mesnil ✻, médecin [illegible] cennes, rue du Cardinal Lemoine, 14
Fouqué ✻, professeur au Collége de France, rue Humboldt, 23
Gulet-Vital, ingénieur civil, quai Jemmapes, 74.
Grandpierre, vice président du conseil des prud'hommes (métaux), boulevard de Belleville 64.
Hudelo, ingénieur civil, quai de Béthune, 11
Legay, architecte, rue de la Sainte-Chapelle, 3
Lemaître, publiciste, rue Le Goff, 4.
Leroux, architecte, boulevard Pereire, 139.
Lhote, pharmacien, boulevard Montparnasse, 82
Maugin, docteur en médecine, avenue de la Grande-Armée, 50 bis
Napias, docteur en médecine, rue du Rocher, 65.
Perrin ✻, docteur en médecine, membre de la délégation cantonale du 3e arrondissement, rue de Saintonge, 66
Poulet (Marius), vérific., rue du Cherche-Midi, 72
Vielard, architecte, rue Blanche, 72.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES CARRIÈRES.

(Même bureau)

M. Roger (Émile-Louis) ✻, ingénieur en chef des mines, *inspecteur général des carrières*, rue Miroménil, 96. — Bureau : rue Brézin, 23.
M. Jordan (Camille-Marie-Ennemond), ingénieur ordinaire, *inspecteur particulier*, rue de Rennes, 116.
M. Rigaud (Fernand), ingénieur ordinaire, *inspecteur particulier*, rue Casimir-Périer, 9.

PLAN DE PARIS

(2e division, 3e bureau.)

M. HOCHEREAU ✻, *conservateur*, rue Ampère, 54

1° *Section centrale.*

(Sous les ordres du directeur.)

M. Fauve, *géomètre en chef.*
M. Dumont, *géomètre ordinaire.*
M. Ross, *idem.*
M Delahaye, *géomètre ordinaire.*
M. Hervy, *idem.*
M. Delettre, *idem.*

Services extérieurs

(Sous les ordres des ingénieurs en chef de la voie publique.)

2° *Section des alignements et récolements.*

M. Bernard, *géomètre en chef.*

Section de vérification : M. Tirot, *géomètre ordinaire.*

1re brigade. M. Labbé, *géomètre ordinaire.*
2e — M. Berger, *idem.*
3e — M. Abbadie, *idem.*
4e brigade. M. Muret, *géomètre ordinaire.*
5e — M. Fouquet, *idem.*
6e — M. Fabart, *idem.*

3° *Section topographique.* MM.

Girasse, *géomètre principal.*
Bénard, *géomètre ordinaire.*
Gomy, *idem.*
Rubet, *géomètre ordinaire.*
Pozier, *idem.*
Keffer, *idem*

VOIE PUBLIQUE, NETTOIEMENT, PLANTATIONS D'ALIGNEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PRIVÉ, VÉRIFICATION DU GAZ, CONTRÔLE DES COMPTEURS A GAZ, CONCESSIONS TEMPORAIRES SUR LA VOIE PUBLIQUE.

(2e division, 4e bureau.)

1re *Division.*

M. ALLARD ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue Washington, 16.

Ingénieurs ordinaires.

1re sect. M. Bartet ✻, rue du Bac, 3.
2e sect. M. Kleine, rue Le Goff, 1.
3e section. M. Pesson ✻, boulevard Malesherbes, 25.

2e *Division.*

M. BARABANT ✻, *ing. en chef des ponts et chaussées*, rue des Ursulines, 17.

Ingénieurs ordinaires

4e section. M. Meyer ✻, rue Lafayette, 10.
5e section. M. André, rue Michelet, 4.
6e section. M. Choquet, rue de Châteaudun, 39.
7e section. M. D'Ussel ✻, avenue des Champs Élysées, 44.
8e section. M. Mayer, rue Mosnier, 2.

M. Le Blanc ✻, *vérificateur du Gaz*, rue de l'Estrapade, 3.

PROMENADES ET PLANTATIONS, CONCESSIONS PERMANENTES SUR LA VOIE PUBLIQUE, CONTRÔLE DES VOITURES PUBLIQUES.

(2e division. 1er et 4e bureaux.)

M. Huet ✻, ingénieur en chef, rue du Regard, 5
M. Drouet ✻, conducteur principal des ponts et chaussées, inspecteur des promenades, avenue du Trocadéro, 145.
M. Seifheimer ✻, sous-ingénieur des ponts et chaussées, inspecteur des promenades, rue Brochant, 17.
M. Hugé ✻, architecte des promenades, rue Scheffer, 8.
M. Pissot ✻, conservateur du bois de Boulogne, abbaye de Longchamps, au bois de Boulogne.
M. Le Paute ✻, conservateur du bois de Vincennes, Grande-Rue, 105 (Saint Mande).
MM. les ingénieurs des huit sections de la voie publique.

SERVICE DES EAUX ET DES ÉGOUTS

(Bureau des eaux, des canaux et de l'assainissement.)

M. Millie (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite, *ingénieur-conseil*, à Choisy-le-Roi (Seine)

1re *Division.*

M. Couche ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, boulevard Saint-Germain, 98.
M. Bechmann, *ingénieur ordinaire*, place de l'Alma, 1.

Machines élévatoires. — Dérivation des sources vers Paris. — Réservoirs.

M. Renard, *inspecteur*, rue du Bac, 122.

Inspection des aqueducs. — Aqueduc de la Dhuis, de la Vanne et d'Arcueil. — Construction des puits artésiens de la place Hébert et de la Butte-aux-Cailles.

M. Adde, *inspecteur*, avenue Victoria, 4.

Inspection des eaux. — Entretien des établissements hydrauliques. — Contrôle de la Compagnie générale des eaux. — Contrôle des colonnes montantes et des compteurs.

MM. les ingénieurs des huit sections de la voie publique.

Égouts publics et branchements particuliers. — Pose de conduites d'eau.

2e *Division.*

M. Humblot ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue de Seine, 10
MM. les ingénieurs des huit sections de la voie publique.

Construction des égouts publics en souterrain ou en dehors de la voie publique. — Urinoirs et water-closets publics. — Contrôle de la pose et statistique des conduites de gaz.

M. L. Chatelier ✻, *ingénieur ordinaire*, rue de Rennes, 95

Inspection et entretien des canaux de Dérivation de la Seine, de Saint-Denis et des bassins de la Villette. — Canal Saint-Martin. — Vannages et prises d'eau. — Vidanges. — Port de garage de Grenelle. — Jaugeage des eaux. — Statistique générale.

M. Lecœur ✻, *ingénieur ordinaire*, avenue Victoria, 4.

Entretien et curage de la Bièvre et des égouts. — Vidanges.

Assainissement de la Seine et irrigation de l'eau d'égout

M. Durand-Claye ✻, *ingénieur ordinaire*, rue de la Boule-Rouge, 5.

TRAVAUX D'ARCHITECTURE.

(3e division, 1er et 2e bureaux.)

CONSEIL D'ARCHITECTURE.

M. Alphand (GO✻), directeur des travaux, *président.*
M. Bailly (C✻), inspecteur général honoraire d'architecture, *vice-président.*
M. de Béthune, chef du 1er bureau de la division d'architecture, *secrétaire.*

Membres. MM.

Ballu (C✻), insp. général d'architecture honoraire.
Magne (O✻), *idem.*
Uchard ✻, ancien architecte d'arrondissement
Devrez ✻, *idem.*
Salleron, ancien architecte sectionnaire.
Hénard ✻, *idem*
Diet (O✻), ancien architecte en chef de la nouvelle préfecture de police.
Deconchy, ancien architecte sectionnaire.
Trélat (O✻), architecte en chef du département.
Huet ✻, ingénieur en chef, sous-directeur à travaux
Mensat ✻, chef de la divis. d'architecture.
Croiseau ✻, chef de la comptabilité et du contrôle des travaux d'architecture.
Renaud, chef du bureau des Beaux-Arts.
N....

INSPECTION ET CONTRÔLE.

M. Croiseau ✻, contrôleur en chef.
M. Delapierre, contrôleur.
N....

Service actif.

SERVICE PERMANENT.

1re *section* (comprenant le 1er et le 2e arrondissement). — Bureau : rue Vauvilliers, 15 — M. Huillard (Charles-Gustave-Marie), *architecte*, rue du 29-Juillet, 5

2e *section* (3e et 11e arrondissements) — Bureau : à la mairie du 3e arrondissement. — M. Laisné (Louis Emile), *architecte*, rue de la Bienfaisance, 10.

3e *section* (4e et 12e arrondissements). — Bureau : à la mairie du 4e arrondissement. — M. Lheureux (Ernest), *architecte*, rue Largillière, 4.

4e *section* (5e et 13e arrondissements). — Bureau : à la mairie du 5e arrondissement. — M. Menjot de Dannemarie, *architecte*, quai des Grands-Augustins, 7.

5e *section* (6e et 14e arrondissements). — Bureau : à l'École de médecine, rue Hautefeuille — M. Ginain (Paul-René-Léon) ✻, *architecte*, avenue des Ternes, 55.

6e *section* (7e et 15e arrondissements) — Bureau : à la mairie du 7e arrondissement. — M. Vaudremer (Joseph-Auguste-Emile) ✻, *architecte*, boulevard Exelmans, 93

7e *section* (8e et 16e arrondissements). — Bureau : rue Legendre 10. — M. Train (Eugène) ✻, *architecte*, rue de Vaugirard, 7

8e *section* (9e et 17e arrondissements). — Bureau : au Palais de la Bourse. — M. Aldrophe (Alfred-Philibert) O✻, *architecte*, rue du Faubourg-Poissonnière, 37.

9e *section* (10e et 18e arrondissements). — Bureau : à la mairie du 10e arrondissement. — M. N....

10e *section* (19e et 20e arrondissements). — Bureau : au Marché aux bestiaux de la Villette. — M. Moreau (Ernest), *architecte*, avenue Trudaine, 25

11e *section* (palais et édifices compris dans les 1er, 4e, 5e et 14e arrondissements). — Bureau : au Tribunal de commerce. — M. Blondel (Pierre-Antoine-Achille), *architecte, chargé des édifices compris dans les* 1er, 4e, 5e *et* 14e *arrondissements*, rue Legendre, 10. — M. Varcollier (Marcellin-Emmanuel), *architecte, chargé des édifices compris dans les* 3e, 10e, 11e, 12e et 16e *arrondissements* rue des Saints-Pères, 54.

12e *section* (bâtiments occupés par l'Administration centrale). — Bureau : aux Tuileries (pavillon de Flore). — M. Bouvard (Joseph-Antoine) ✻, *architecte*, rue de Madame, 57

SERVICE TEMPORAIRE.

Édifices municipaux

Entrepôt de Bercy.

M. Lheureux, *architecte*, rue Largillière, 4.
M. Ignace, *inspecteur*, rue Bassano, 15

Marché aux bestiaux de la Villette.

M. Moreau, *architecte*, avenue Trudaine, 33
M. Boux, *inspecteur*, rue de Varenne, 18.
M. Bachimont, *idem*, rue Boudant, 3.

Halles centrales.

M. Baillard, *architecte*, rue du 29-Juillet, 5

Mairie du 12e arrondissement.

M. Hénard ✻, *architecte*, rue St-Lazare, 58

Hôtel-de-Ville

M. Ballu (C✻), *architecte*, rue Blanche, 80
M. Deperthes ✻, *idem*, villa Molitor, 2
M. Salard, *insp.*, av. de la Grande-Armée, 72
M. Formigé, *idem*, rue Bara, 5.

Écoles rues Violet et Fondary

M. Deconchy, *architecte*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 122

École de filles et asile, rue de Reuilly

M. Deconchy, *architecte*, rue du Faubourg-Saint Martin, 122.

École de médecine.

M. Ginain ✻, *architecte*, av. des Ternes, 55.
M. Duprez, *insp.*, boul. des Batignolles, 48.

Ecole pratique de médecine.

M. Ginain ✻, *architecte*, av. des Ternes, 55.
M. Le Clerc, *insp.*, rue de Vaugirard, 61.

Bâtiments de l'administration centrale.

Installation au palais des Tuileries (pavillon de Flore).

M. Bouvard ✻, *architecte*, r. de Verneuil, 55.

Eglise Notre-Dame d'Auteuil

M. Vaudremer ✻, *architecte*, boulevard Exelmans, 93.

Groupe scolaire, cité des Fleurs.

M. Charpentier, *sous-inspect. f.ons d'architecte*, place de la Bourse, 8

Nouvel entrepôt de Bercy.

M. Lheureux, *architecte*, rue Largillière, 4.
M. Nizet, *inspect.*, rue de Rennes, 89.

École Arago.

M. Deconchy, *archit.*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 122.

Groupe scolaire, rue Tolbiac.

M. Lucas, *archit.* boulevard de Denain, 8

Ecole de garçons, rue Tandou.

M. Laval.ey, *architecte*, rue des Dames, 4.

Agrandissement de l'externat surveillé du lycée Charlemagne

M. Varcollier, *architecte*, rue des Saints-Pères, 54.

Groupe scolaire, rue Damrémont.

M. Cazaux, *architecte*, rue Jean-Bart, 6.

École de filles et asile, rues du Fauconnier et de l'Ave-Maria.

M. Hénard ✻, *archit.*, rue Saint-Lazare, 58

École de garçons, avenue Duquesne.

M. Leroux, *archit.* avenue de Villiers, 103.

Asile, rue Parmentier.

M. Menjot de Dammartin, *architecte*, quai des Grands-Augustins, 2

Groupe scolaire, rue Titon.

M. Narjoux, *architecte*, rue Vaneau, 29.

College Chaptal

(Construction de gymnases.

M. Train (Eugène) ✻, *architecte*, rue de Vaugirard, 75

College Rollin.

(Agrandissement.)

M. Aldrophe (Alfred-Philibert O✻, *architecte*, rue du Faubourg-Poissonnière, 37.

Mairie du 1er arrondissement

(Agrandissement.)

M. Baillard, *architecte*

Mairie du 6e arrondissement.

(Agrandissement.)

M. Ginain, *architecte.*

Mairie du 9e arrondissement

(Construction d'une salle de fêtes et remaniement du service de police.)

M. Aldrophe, *architecte*

Mairie du 12e arrondissement.

(Construction d'une salle de fêtes.)

M. Hénard, *architecte.*

Mairie du 14e arrondissement.

(Agrandissement.)

M. Auburtin (Emile-François, *architecte*, rue de Mézières, 6.

Mairie du 19e arrondissement.

(Construction d'une salle de fêtes.)

M. Bourdais, *architecte*.

Réédification aux Champs-Élysées du Pavillon de l'Exposition de la Ville de Paris.

M. Bouvard, *architecte*.

Monument de la République.

(Place de la République.)

M. Morice, *architecte*.

Abris et kiosques, place de la République.

M. Bouvard, *architecte*.

École de garçons, rue de Turenne, 54.

(Aménagement.)

M. Train, *architecte*.

École primaire supérieure de jeunes filles, rue de Jouy, 9

M. Coquerel, *architecte*, rue de Jouy, 9.

Groupe scolaire, avenues Rapp et de la Bourdonnais et rue Camou.

M. Eyerre, *architecte*, avenue de Châtillon, 36.

École de garçons, avenue Parmentier.

M. Pierron (Eugène-Vincent), *architecte*, rue Beaurepaire, 33.

Groupe scolaire, rue Baudricourt.

(Agrandissement.)

M. Mallot de Dammartin, *architecte*.

École de garçons, rue Richomme et rue des Cardes

(Agrandissement.)

M. Deconchy, *architecte*.

Groupe scolaire, rue Sorbier.

M. Toilet, *architecte*, rue Caumartin, 61.

Édifices départementaux.

Palais de Justice.

M. Daumet ✻, *archit.*, rue de l'Abbaye, 13
M. d'Herbecourt, *inspect.*, rue de Rome, 17.

Maison de répression de Nanterre.

M. Hermant, *architecte*, rue Legendre, 10.
M. Duval, *inspecteur*, rue de La Tour-d'Auvergne, 48.

Asile-hospice de Villejuif.

M. Maréchal, *architecte*, rue de Buci, 13.

Asile de Vaucluse.

M. Maréchal, *architecte*, rue de Buci, 13.

Nouveaux quartiers de l'asile de Ville-Evrard.

M. Maréchal, *architecte*, rue de Buci, 13.
M. Schindler, *inspecteur*, rue Vavin, 6.

École normale primaire d'Auteuil.

M. Salleron, *architecte*, rue Portalis, 11.
M. Suffit, *inspecteur*, rue de Chabrol, 31.

Préfecture de police (caserne de la Cité).

M. Hermand, *architecte*, rue Legendre, 10.

Poste de pompe à vapeur, avenue Parmentier.

M. Laisne, *architecte*, rue de la Bienfaisance, 10

Poste de pompe à vapeur dans un pavillon du marché Saint-Honoré.

M. Huillard, *architecte*.

Bureau d'octroi du service des canaux sur le terre-plein du canal St-Martin.

M. Hénard, *architecte*.

Transformation de la caserne d'octroi du bastion 39, en hôpital.

M. Toilet, *architecte*.

Caserne de la Garde républicaine rue Schomberg.

M. Bouvard, *architecte*.

SERVICE ORDINAIRE DU DÉPARTEMENT.

(3e division, 2e bureau.)

M. Trélat (O✻), *architecte en chef pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux*, rue Denfert-Rochereau, 17. Bureau : boulevard Montparnasse, 136.

CONTRÔLE ET RÉVISION DES DEVIS ET MÉMOIRES DE TRAVAUX.

(3e division, 3e bureau.)

M Croiseau ✻, *chef du service.*
M. Delapierre, *contrôleur.*
M. Datessen, *réviseur.*
M. Didelot (Emile), *idem.*
M Lacoste, *idem.*
M Dufrenne, *vérificateur.*
M Mégret, *idem*
M. Dupommereull, *idem.*
M. Dupuis (Franç.-Maximilien), *idem.*
M. Dupuis (Joseph-Augustin), *idem*

CHEMINS DE FER DANS ET HORS PARIS ET CIMETIÈRE PARISIEN DE MÉRY-SUR-OISE.

(1e division, 1er bureau)

M Huet ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées,* rue du Regard, 5.

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

(4e division, 1er et 2e bureaux.)

M Grégoire ✻, *ingénieur en chef du département,* boul Saint-Germain, 7
M Fabre ✻, *ingénieur ordinaire,* chargé de l'arrondissement de Saint-Denis, rue de Maubeuge, 17
M. Boutan ✻, *ingénieur ordinaire,* chargé de l'arrondissement de Sceaux, rue de Bruxelles, 21.

NAVIGATION

(4e division, 1er bureau.)

Seine, *en amont de Paris* M. Boula (Adolphe-Théophile-Auguste) ✻, *ingénieur en chef,* rue La Boëtie, 23. 2e Division.
M. Rougeul (Julien Guillaume) ✻, *ingénieur en chef,* rue de Rennes, 139.
Seine, *traversée et ponts de Paris.* M. Bernard ✻, *ingénieur en chef,* boulevard [illegible]
Seine, *en aval de Paris* M. Bouló ✻, *ingénieur en chef,* rue La Boëtie, [illegible]
Marne (*canaux de Saint Maur et de Saint-Maurice*): M. Lévy (Maurice O✻, *ingénieur en chef* boulevard Saint-Germain, 258

CHEMINS DE FER. — CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION.

(Même bureau

Ligne d'Orléans M. Rousselle ✻, *inspecteur général.*
Ligne de Lyon M Cacurrié (O✻), *idem.*
Ligne de l'Ouest M. [illegible] ✻, *idem*
Lignes du Nord : M. Maissonnier ✻, *idem.*
Lig de l'Est et ch de fer de Bondy à Aulnay-ès-Bondy. M. Lancéan (O✻), *insp. gén*
Chemin de fer de ceinture (rive droite et rive gauche) M. de [illegible] Terrage ✻, *ingénieur en chef.*

CHEMIN DE FER DE BONDY A AULNAY-LES-BONDY.

M. Demouy ✻, à Reims.

VOIRIE VICINALE.

(1e division, 2e bureau)

M. Levy (Théodore) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *agent voyer en chef,* rue Chauveau-Lagarde, 14.

Services annexes de la direction des Finances.

SERVICE DE VÉRIFICATION DES MÉMOIRES ET FOURNITURES.

(1re division, 3e bureau.)

M. Cusin, *réviseur*, rue des Gobelins, 26.
M. Doumenc, *vérificateur*, place du Marché, 19, à Neuilly-sur-Seine.
M. Schacre, *idem*, rue Berthollet, 17.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Rue Monsieur-le Prince, 69.

(2e division, 1er bureau.)

Répartition des contributions directes dans la ville de Paris. Évaluation, avec l'assistance des contrôleurs des finances, du revenu des maisons nouvellement bâties et des additions faites aux maisons anciennes. — Recensement des individus imposables à la contribution mobilière — Examen, sous la délégation du Préfet, conjointement avec les maires d'arrondissement, des matrices de patentes. — Instruction, avec les contrôleurs, des réclamations de toute espèce, avis sur chacune d'elles — Vérification dans les bureaux de perception des émargements sur les rôles, des ordonnances de dégrèvement délivrées au profit des contribuables. — Délivrance des patentes et des extraits de matrices.

M. Cassagne, *sous-chef*, secrétaire de la commission.

Commissaires-répartiteurs. MM.

D Leindre, *président de la commission*, boulevard Pereire, 229.
Berthault (Léon), rue des Rosiers, 2 *bis*.
Garnier, boulevard de la Madeleine, 17.
Breton, avenue de Saint-Mandé, 69.
Fontaine, rue Saint-Placide, 46.
Callaud, rue Saint-Georges, 41.
Girard, place de Rennes, 6.

Commissaires-répartiteurs adjoints. MM.

Aulet, rue Saint-Paul, 18
Verdier, rue de Vaugirard, 47.
Des Grolges, rue Pierre-Lescot, 28
Pellerin, rue de Sèvres, 51, à Clamart.
De la Tourette d'Ambert, rue Lauriston, 83.
Arthuys, rue des Dames, 45 *bis*.
Blondel, rue Saint-Placide, 52.
Groa, rue du Bac, 50.
Lemoine, rue Lacuée, 34
Morel, rue d'Assas, 85.
Auboarg de la Contrye, rue de Courcelles, 89.
Comment ✠ ✲, rue de La Tour-d'Auvergne, 52
Lefèvre, rue Nollet, 102
Perey, rue de l'Union, 5 (Vincennes).
Raynal, rue Nollet, 94.
Cotteau, rue Sedaine, 4.
Cassanac, rue de Vaugirard, 8.
Cavaignac, avenue d'Orléans, 97.
Legay, rue de Valenciennes, 11.
Choiselat, rue de Malte, 48.
Cuel, rue Scheffer, 13.
Lermite, rue du Château-d'Eau, 36.
Maître, rue de Seine, 79
Molénat ✠, rue de l'Abbé-Groult, 83 *bis*.
Le Merle de Beaufond, r. de Rennes, 126.
De Calias, rue Tronchet, 9
Argand, boulevard Saint-Germain, 52.
Mancel, rue Eugénie, 12 (Saint-Mandé).
Gallet, rue des Dames, 26
Dubois ✲, rue de Charenton, 310.
Delamarre, rue Mayet, 24.
Nouvion ✲, rue de Courcelles, 71.
Langlois, rue de Verneuil, 5
Allard, avenue du Trocadéro, 43.
Vinée, rue Baudin, 23.
Cousin, rue de Paris, 170, à Vincennes.
Maréchal, quai d'Orléans, 2
Castan, rue Gay Lussac, 13
Simon, rue Saint-Vincent-de-Paul, 52.
Grebert, rue d'Arras, 8

Octroi.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 9

Nota. Le public est admis dans les bureaux de l'Administration de 11 à 3 heures.

L'octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du Préfet de la Seine et sous la surveillance d'un Directeur général des contributions indirectes par un Directeur et trois Régisseurs, formant Conseil d'administration. Le Directeur est le président. L'octroi perçoit les droits d'entrée établis au profit du Trésor

M. BIGOT, *Directeur*, président du Conseil d'administration, boulevard Saint-Germain, 82.

Le Directeur remplit en même temps les fonctions de Directeur des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public.

Membres du Conseil MM.

GASTELIER, *régisseur*, rue des Fossés-Saint-Bernard, 22.
MAUCLÈRE, *idem*, rue de Flandre, 47.
MADIER DE MONTJAU, *idem*, rue de Moscou, 50.

SERVICES INTÉRIEURS.

SECRÉTARIAT ET PERSONNEL.

M. Charlton, *chef de bureau*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84 *bis*.

CONTENTIEUX

M. Perrot, *chef de bureau*, rue de Châteaudun, 10.

(Ces deux bureaux sont placés sous les ordres immédiats du Directeur.)

1re DIVISION.

M. GASTELIER ✻, *régisseur*.

1er *Bureau, suite et surveillance du service.*

M. Charpentier, *chef de bureau*, boulevard Morland, 14.

2e *Bureau, entrepôts.*

M. Irisson, *chef de bureau*, rue d'Angoulême, 29.

2e DIVISION

M. MAUCLÈRE, *régisseur*.
M. Doyen, *chef de bureau*, boulevard Montparnasse, 166.

Budgets. — Ordonnancement des dépenses. — Pensions de retraite. — Matériel de l'octroi. — Conservation de l'entrepôt général du quai Saint-Bernard.

3e DIVISION.

M. MADIER DE MONTJAU, *régisseur*.
M. Guyon, *chef de bureau*, rue Vavin, 6.

Comptabilité des droits d'octroi et archives de comptabilité.

SERVICES EXTÉRIEURS.

Inspections.

Division de l'Est..... M. Maupin, *inspecteur*, pavillon sud de l'anc. barrière du Trône.
Division du Nord..... M. Besse, *idem*, gare du Nord (marchandises).
Division de l'Ouest. .. . M. Manche, *idem*, rue Poisson, 8.
Division du Sud..... M. Mollet, *idem*, rue Friant, 17.
Division de l'Intérieur... M. Carrère, *idem*, entrepôt du quai Saint-Bernard.

Surveillance générale : M. Momon, *contrôleur*, Avenue de Châtillon, 15.

Direction des droits d'entrée.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 9.

Nota. Le public est admis dans les bureaux de la Direction de 11 à 3 heures.

M. BIGOT, *Directeur.*
M. Chollat, *receveur principal*, quai de Béthune, 36.
M. Tesson, *sous-directeur*, rue Paillet, 4.

Comptabilité des droits du Trésor. — Suite du contentieux commun aux deux perceptions. — Décharge des acquits-à-caution et affaires spéciales aux contributions indirectes.

Mont-de-Piété.

Conseil de surveillance.

MM.
Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Préfet de police.
Thorel (O ✻), membre du conseil municipal.
Germer-Baillière ✻, *idem.*
Forest, *idem.*
Dubost, membre du bureau de bienfaisance du 1er arrondissement.
Goupy ✻, mem du conseil de surveillance de l'adm. de l'assist. publique.
Nast ✻, *idem.*
Fabien, ancien notaire.
Fernand Petit, ancien avocat à la Cour de cassation.
Lesage (Charles), adjoint au maire du 9e arrondissement.

Direction. — Chef-lieu, rue des Francs-Bourgeois, 55, *au Marais.*

M. ANDRÉ COCHUT ✻, *directeur.*
M. E. Duval, *inspecteur général de l'administration, chargé du secrétariat.*
M. Capelle, *sous-chef du secrétariat.*
M. Briet ✻, *caissier.*
M. Aubert, *sous-chef*
M. Tellier, *inspecteur.*
M. Senut, *sous-inspecteur.*
M. Manière, *idem.*
M. Héritier, *chef des engagements.*
M. Dormoy, *chef de la comptabilité, chargé du contrôle.*
M. Gommery, *sous-chef.*
M. Canda, *liquidateur du boni.*
M. Boyenval, *chef des magasins.*
M. Berthier, *sous-chef.*
M. Vaquette, *chef du matériel.*
M. J. Duval, *sous-chef de la vérification.*

1re *Succursale, rue Bonaparte*, 16.

M. Monnet, *contrôleur.*
M. Durif, *agent comptable.*

2e *Succursale, rue Servan*, 2.

M. Gateau, *contrôleur*
M. Brunet, *agent comptable.*

Bureaux auxiliaires. MM

Guénot,	*chef du bureau auxiliaire*	A, rue Dalebordo, 13
Regnauld,	*idem*	B, rue des Bernardins, 1.
Couty (E.),	*idem*	C, rue Buffault, 2
Aubin,	*idem*	D, rue du Faubourg-Saint-Denis, 13 (passage du Bois-de-Boulogne).
Buisson,	*idem*	E, rue de Malte 36
Germain,	*idem*	F, rue du Faubourg-St-Antoine, 21 (cité Parchappe).
Thurieu,	*idem*	H, rue du Vieux Colombier, 23.
Hébert,	*idem*	I, chaussée du Maine, 87 (Montrouge)
Frachebond,	*idem*	J, avenue Hoche, 129
Delannoy,	*idem*	L, rue de Chabannais 2.
Maitre,	*idem*	M, rue du Mail, 34.
Gorse,	*idem*	N, rue de la Mare, 32 (Belleville).
Rigo,	*idem*	O, rue de Flandre, 1[illegible]
Hoffmane,	*idem*	P, rue Saint-Martin, 251
[illegible]	*idem*	[illegible], [illegible] Faubourg Saint-Antoine, 122 et 124
Lecomte,	*idem*	S, rue [illegible] Faubourg [illegible] 80
Legrève	*idem*	T, Grand'Rue, n° 54 Batignolles)
[illegible]	*idem*	U, avenue des Gobelins, 5
[illegible]	*idem*	V, rue Houssin, 33 (Vaugirard).
[illegible]	*idem*	X, rue de Charenton, 241 (Bercy)
Pereili,	*idem*	Y, Grand'Rue, 37 (la Chapelle).
Colot,	*idem*	Z, rue Fromentin, 4.

Commissaires-priseurs appréciateurs. MM.

Alexandre, rue de Turenne, 130.
Aubin, rue du Faubourg-Montmartre, 15.
Aureau, rue du Faubourg-Poissonnière, 57.
Squeville, rue des Filles du Calvaire, 7.
Bégum, rue Neuve-des-Petits Champs, 28.
Bichefeu, rue des Saints-Pères, 19.
Bonnin, rue Lafayette, 68.
Caillot, place du Château-d'Eau, 2
Chasseray, rue des Beaux-Arts, 17.
Cailleux, rue d'Enghien, 54.
Gauthier, rue Béranger, 12
Mashier, rue de Turenne, 130
Véron, rue du Faubourg-Montmartre, 54.
Bossy, rue Montmartre, 123

Commissionnaires au Mont-de Piété. MM.

Contenet, rue Montorgueil, 17, passage de la Reine-de-Hongrie
Vve Fleurichand, rue de Condé, 7.
Bouchot, boulevard Beaumarchais, 11.
Duguet, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.
Coupé, rue Saint-Roch, 11.
Grillon, rue d'Aboukir, 104.
Piot, rue de Bondy, 32.
Petel, rue de la Chaussée-d'Antin, 27.
Prévost, rue de la Verrerie, 56
Tasserand, boulevard Saint-Germain, 76.

Comité consultatif et officiers de l'administration. MM.

Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Rennes, 49.
Denormandie fils, avoué près le tribunal de 1re instance, boulevard Malesherbes [illegible]
Bordeaux, avoué à la cour d'appel, rue de Rivoli 5
Bordeaux (Paul), agréé au tribunal de commerce, rue de l'Arbre-Sec, 52
Beaupré ✻, avocat à la cour d'appel, rue Jacob, 37.
Martini, avocat à la cour d'appel, boulevard Haussmann, 171
Vavasseur, avocat à la cour d'appel, adjoint au maire du 2e arrondissement, rue du Caire, 10
Masson, notaire, rue Perrault, 4.
Gallois, architecte, rue de Mézières, 6
Dr Bordier ✻, médecin, rue Billault, 28.
Datessen, vérificateur, rue Saint-Placide, 51.
Nicout, expert-vérificateur des papiers, rue du Faubourg-Saint-Denis, 162.
Lacoste, réviseur, rue d'Assas, 8

Administration générale de l'Assistance publique.

Place de l'Hôtel-de-Ville, *s.*

M. CHARLES QUENTIN, *directeur de l'administration,* place de l'Hôtel-de-Ville, 3.
M. BRELET ✻, *secrétaire général*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Conseil de surveillance. MM.

Le Préfet du département de la Seine, *président.*
Le Préfet de police.
Bouchardat (O✻), professeur à la Faculté de médecine, administrateur du bureau de bienfaisance du 4e arrond., rue du Cloître-Notre-Dame, 8.
Goupy ✻, membre du conseil des prud'hommes, rue de Rennes, 71.
Thomas, adjoint au maire du 13e arrondissement, avenue d'Italie, 48.
Dubrisay ✻, adjoint au maire du 1er arrondissement, rue Marengo, 6
Lacroix (Sigismond), membre du conseil municipal, rue de Humboldt, 25.
Rochard, négociant, rue du Pont-Neuf, 2 *bis.*
Em. Ferry (O✻), maire du 5e arrondissement, *vice-président.*
Nicaise ✻, chirurgien des hôpitaux, boulevard Malesherbes, 37.
Thulie, membre du conseil municipal, boulevard Beauséjour, 31.
De Salverte ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Anjou-St-Honoré, 12.
Moulard-Martin (O✻), médecin des hôpitaux, rue de l'Échelle, 5.
Nast ✻, ancien adjoint au maire du 9e arrond., boulevard Haussmann, 52.
Leblond, sénateur, rue Chomel, 4.
Voisin (O✻), conseiller à la Cour de cassation, rue Séguier, 16.
Dietz-Monnin (O✻), sénateur, membre de la chambre de commerce, rue du Château-d'Eau, 7.
Bayvet, administrateur du bureau de bienfaisance du 8e arrondissement, boulevard Haussmann, 82.
Bernheim, avoué à la Cour d'appel, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
Béclard (O✻), doyen de la Faculté de médecine, boulv. Saint-Michel, 65.
Brelet ✻, secrétaire général de l'administration, *secrétaire du conseil*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

ADMINISTRATION CENTRALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. BRELET ✻, *secrétaire général*, chef de la division (personnel, service de santé, adjudications, services généraux, travaux, archives), place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

1er BUREAU. — *Personnel et service de santé.*

M. Grou, *chef de bureau.*

Personnel général de l'administration ; enregistrement et distribution de la correspondance [illegible] ; affaires générales
Personnel du service de santé ; concours pour la nomination aux places de médecins ; de chirurgiens ; de pharmaciens ; de prosecteurs et d'élèves internes et externes des hôpitaux et hospices ; inscription et répartition des élèves stagiaires ; bureau central d'admission ; amphithéâtres d'anatomie ; statistique médicale

3e BUREAU. — *Marchés et adjudications. — Matériel et services généraux.*

M. Demay, *chef de bureau.*

Économat du chef-lieu; marchés et adjudications pour travaux et fournitures; commissions d'expertise et de réception; service des impressions; cimetière des hôpitaux; établissements de service général; pharmacie, boulangerie, boucherie et entrepôt contre les magasin centra d'approvisionnement.

4e BUREAU. — *Travaux.*

M. Ribeyrolles, *chef de bureau.*

Agence des travaux; direction et contrôle général des travaux de bâtiments; constructions nouvelles, reconstructions et travaux d'entretien des divers services hospitaliers; vérification des mémoires de liquidation des dépenses de bâtiments

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE

(Sous les ordres immédiats du secrétaire général.)

Archiviste-bibliothécaire : M. Brièle, archiviste-paléographe.

Garde et conservation des archives anciennes de l'administration remontant à l'année 1157 et des archives modernes. Reconstitution des portions de ces archives et de la bibliothèque détruites par l'incendie de mai 1871 — Réimpression de l'inventaire analytique des archives — Publication des cartulaires de l'Hôtel-Dieu dans la collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France — Échange avec les départements et avec les pays étrangers des documents administratifs publiés par l'assistance publique

DIVISION DES HÔPITAUX, HOSPICES; SECOURS A DOMICILE, DROIT DES PAUVRES.

M. Mourlan, *chef de division*, rue du Château-de-Bacon, 95, à Courbevoie (Seine).

1er BUREAU. — *Hôpitaux et hospices*

M Barbier, *chef de bureau.*

Administration et surveillance des hôpitaux, hospices, maisons de retraite et fondations; service intérieur de ces établissements Liquidation des dépenses; enquêtes sur la situation des malades admis dans les hôpitaux; enquêtes pour admissions dans les hospices, délivrance des titres d'admission dans les hospices, les maisons de retraite et les fondations; placements de fonds par les administrés, recherche et constatation du domicile de secours; recouvrement des frais de séjour.

2e BUREAU. — *Secours.*

M. Baudoüin des Salles, *chef de bureau.*

Service des secours et du traitement à domicile; service spécial des enquêtes à domicile, distribution des bandages; surveillance administrative des vingt bureaux de bienfaisance; dons et legs aux pauvres des divers arrondissements et des paroisses; fondation Montyon.

3e BUREAU. — *Droit des pauvres.*

(Dirigé par le chef de division.)

Service de la perception du droit des indigents sur les prix des billets de spectacles, bals, concerts, etc.

DIVISION DES ENFANTS ASSISTÉS.

M. Brueyre ✻, *chef de division*, boulevard Haussmann, 134.

1er BUREAU. — *Affaires générales, service extérieur, enfants immatriculés et moralement abandonnés*

M. Lallemand, *chef de bureau.*

Admission des enfants, surveillance des enfants placés en province; rapatriements; retraits des enfants par leurs parents, adoptions; tutelle

2e BUREAU. — *Service de la comptabilité.*

(Le chef de division a la direction de ce bureau.)

Comptabilité générale du service, ordonnancements, vérifications. — Caisse d'épargne des enfants assistés

3e BUREAU. — *Enfants secourus (secours en argent et placements en nourrice).*

M. Vinçard, *chef de bureau.*

Secours aux mères nécessiteuses, soit en argent, soit en nourrices ; secours aux orphelins.

DIVISION DU DOMAINE ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. TRÉFOUËL, *chef de division*, rue d'Assas, 72.

1er BUREAU. - *Domaine et contentieux.*

M. Derouin, *chef de bureau.*

Domaine, gestion des biens de ville et des biens ruraux; établissement du sommier des propriétés et des valeurs appartenant à l'administration; ventes, échanges et acquisitions de propriétés urbaines et rurales; surveillance de ces propriétés; contentieux, dons et legs; tutelle des mineurs

2e BUREAU. — *Comptabilité en deniers.*

M. Baudeu, *chef de bureau.*

Liquidation et ordonnancement des dépenses; mise en recouvrement des recettes; délivrance des mandats; tenue des livres; liquidation des pensions de retraite ; établissement des budgets et des comptes

3e BUREAU. — *Comptabilité en matières.*

(Le chef de division a la direction de ce bureau.)

Vérification des comptes mensuels et annuels en matière des hôpitaux, hospices et établissements de service général; vérification des comptes de pharmacie, récolements et inventaires des magasins

CAISSE.

M. Marescot du Thilleul, *receveur*, rue de Clichy, 59.
M. Lair, *chef de bureau.*
M. Joret, *caissier.*

Paiement des mandats, perception des revenus; réalisation des cautionnements; inscriptions et renouvellements hypothécaires.

(Les bureaux de la caisse sont établis dans les bâtiments de l'administration centrale, avenue Victoria, 3.)

CONTRÔLE DES RECETTES ET DÉPENSES.

M. Legendre, *contrôleur.*

INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

M. IMARD ✻, *inspecteur*, rue de Saint-Quentin, 33.
M. BAILLY ✻, *idem*, rue Saint-Denis, 275, à Courbevoie.
M. D'ECHÉRAC, *idem*, rue de l'Eperon, 5.

Comité consultatif. MM.

Allou (O✻), avocat à la cour d'appel, rue Meyerbeer, 7.
G. Chaix d'Est-Ange ✻, *idem*, rue Saint-Georges, 15 *bis*
Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Rennes, 43.
Bétolaud (O✻), avocat à la cour d'appel, rue de Verneuil, 33.
Bozérian ✻, sénateur, *idem*, rue de Tournon, 6.
Pignon, *idem*, rue Taitbout, 85.
Leven, *idem*, rue de Trévise, 45.
Clunet, *idem*, place Boieldieu, 1.
Loustaunau, *idem*, rue Daunou, 16.
Sandrique, *idem*, rue des Ecoles, 4.
Worms, *idem*, rue Royale, 23.
Godin, *idem*, rue Saint-Sulpice, 14.
Ambroise Rendu, *idem*, membre adjoint, rue de l'Université, 11.

Avocats de l'administration. MM.

Arlet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Allou O✻, avocat à la cour d'appel.

Agents judiciaires de l'administration. MM.

Renard, avoué près la cour d'appel, rue Séguier, 16
Jacob, avoué près le tribunal de première instance, rue Montmartre, 131.
Harly-Perraud, notaire rue des Saints-Pères, 1
Dreux, agent de change, rue du Quatre Septembre, 10.
Tual, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 30.
Gulet, huissier, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14.

Agence des travaux de bâtiments. MM.

Gallois, architecte.
Delasge, *idem.*
Grandjacquet, *idem.*
Véra, architecte
Vibert, *idem.*
Lebrun, *idem.*

Service des machines et appareils spéciaux. MM.

Lelaurin, ingénieur au service des [illegible], rue [illegible]

BUREAU CENTRAL D'ADMISSION DANS LES HÔPITAUX ET HOSPICES.

(*Rattaché au secrétariat général*

Les médecins et chirurgiens formant le bureau central sont chargés d'examiner les personnes qui sollicitent leur admission dans les hôpitaux, et de diriger sur les établissements qui ont des lits disponibles, celles dont la position [illegible] immédiat. Les autres personnes qui se présentant au bureau [illegible] consultations gratuites. Les membres du bureau central constatent également l'incurabilité des indigents pour leur admission dans les hospices.

Médecins et chirurgiens chargés de l'examen des malades.

Médecins. — MM. Lépine, Landouzy, Rathery, Hutinel, Troisier, Joffroy, Labadie-Lagrave ✻, Gallard-Lacombe, Hanot, Du Castel, Homolle, Dreyfus Brisac, Moutard-Martin, Daulos, Gingeot, Cuffer, Robin, Roques, Balzer, Molzard, Déjerine, Gombault.
Chirurgiens. — MM. Monod, Pozzi, Humbert, Peyrot, Bouilly, Blum ✻, Reclus, Faurot, Richelot, Kirmisson, Schwartz, Duret, Reymer, Henriet.

HÔPITAUX ET HOSPICES

Les hôpitaux, au nombre de seize, sont consacrés au traitement des malades indigents. Ils sont divisés en hôpitaux généraux, destinés au traitement des maladies aiguës, et en hôpitaux spéciaux, réservés au traitement d'affections d'une nature particulière.

Les consultations ont lieu journellement dans les hôpitaux (sauf les [illegible] manches et fêtes) le matin, à l'issue des visites des malades dans les salles, et commencent généralement vers 9 heures.

HÔPITAUX GÉNÉRAUX.

Hôtel-Dieu, Parvis Notre Dame. — 514 lits.

329 lits de médecine, 169 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Philip ✻, *directeur.* | M. Girard, *économe.*

Médecins. — MM. G. Sée (C✻), Hérard (O✻), Moutard-Martin (O✻), Empis ✻, Gallard (O✻), Vulpian (O✻), *Honoraires,* MM. Moissenet ✻, Guéneau de Mussy (O✻), Fauvel (C✻), Dumont (O✻), Frémy (O✻).
Chirurgiens. — MM. Richet (C✻), Panas ✻, Le Fort; *Honoraires,* MM. Maisonneuve ✻, Guérin (C✻), Cusco (O✻).
Pharmacien — M. Hébert ✻

L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital de la Pitié, rue Lacépède, 1, et rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — 703 lits.

615 lits de médecine, 17 lits d'accouchement, 173 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Perroud, *directeur*. | M. Nicollet, *économe*.

Médecins. — MM. Dumont-Pallier ✲, Lasègue (O✲), Brouardel (O✲), Lancereaux ✲ Cornil-Audhoui ; *Honoraires*, MM. Gendrin ✲, Marotte (O✲).
Chirurgiens. — MM. Vernenil (O✲), Polaillon ✲.
Pharmacien. — M. Chastaing

Hôpital de la Charité, rue Jacob, 47. — 472 lits.

321 lits de médecine, 32 lits d'accouchement, 119 lits de chirurgie, 32 berceaux.

M. Francière, *directeur*. | M. Potin, *économe*.

Médecins. — MM. Bernutz (O✲), Hardy (O✲), Laboulbène (O✲), Desnos ✲, Féréol ✲, Peter (O✲) ; *Honoraires*, MM. Nonat (O✲), Woillez ✲, Bourdon (O✲).
Chirurgiens. — MM. Gosselin (C✲), Despres ✲ ; *Honoraire*, M. Menec ✲.
Pharmacien. — M. Ménu

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin

Hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184. — 624 lits.

4.4 lits de médecine, 6 lits d'accouchement, 149 lits de chirurgie, 18 berceaux.

M. Valdruche, *directeur*. | M. Juge, *économe*.

Médecins — MM. Mesnet ✲, Beaumetz ✲, Hayem, d'Heilly ✲, Dieulafoy, Hallopeau, Gouraud (Xavier) ✲
Chirurgiens. — MM. Périer ✲, Terrier ✲.
Pharmacien. — M. Lextreit.

Hôpital Necker, rue de Sèvres, 151. — 400 lits.

220 lits de médecine, 162 lits de chirurgie, 18 berceaux.

M. Bourriot, *directeur*. | M. Gillet, *économe*.

Médecins. — MM. Potain ✲, Blachez ✲, Rigal, Grancher.
Chirurgiens. — MM. Trélat (O✲), Guyon ✲.
Pharmacien. — M. Leidie.

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 47. — 205 lits.

58 lits de médecine, 48 lits d'accouchement, 99 lits de chirurgie, 44 berceaux.

M. Marsalès, *économe, chargé de la direction*.

Médecin. — M. Bucquoy ✲.
Chirurgiens. — MM. Th. Anger, Marchand, chargé du service d'accouchement.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marie.

Hôpital Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 208. — 416 lits.

211 lits de médecine, 16 lits d'accouchement, 178 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Joly, *directeur*. | M. Lœuvre, *économe*.

Médecins. — MM. Millard ✲, Guyot ✲, Gombault ✲, Fernet ✲.
Chirurgiens. — MM. Tillaux ✲, L. Labbé (O✲).
Pharmacien. — M. Adam.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital Lariboisière, rue Ambroise-Paré. — 654 lits.

304 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 224 lits de chirurgie, 28 berceaux.

M. Talle, *directeur*. | M. Deraine, *économe*.

Médecins. — MM. Siredey ✲, Jaccoud O✲), Proust ✲, C. Paul ✲, Bouchard ✲, Duguet ✲
Chirurgiens. — MM. Duplay ✲, B. Anger ✲.
Pharmacien. — M. Ducom.

Le service des salles est confié aux sœurs de l'ordre de Saint-Augustin.

Hôpital Tenon, rue de la Chine. — 658 lits.

404 lits de médecine, 183 lits de chirurgie, 16 lits d'accouchement, 48 berceaux.

M Joret aîné, *directeur*. | M. Huet, *économe*.
Médecins — MM. Gérin-Roze Straus, Rendu, Sevestre, Huchard, Tennesson.
Chirurgiens MM. Delens, Lucas-Championnière.
Pharmacien. — M. Guinochet.

Hôpital Laënnec, rue de Sèvres, 42.

500 lits de médecine, 20 berceaux.

M. Baudry, *directeur*. | M. Grandry, *économe*.
Médecine. — MM. Ball ✲, Ferrand, Damaschino ✲, Legroux
Chirurgien. — M. Nicaise ✲
Pharmacien. M Gay.

HÔPITAUX SPÉCIAUX.

Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40 et 42. — 823 lits.

Cet hôpital est consacré au traitement des maladies de la peau. Il y a, en outre, un traitement externe pour ces mêmes affections et un service de chirurgie. Des médicaments, des fumigations, des douches, des bains, sont délivrés gratuitement, sur les prescriptions des médecins, aux malades du dehors dont l'état d'indigence a été constaté. — 657 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 156 lits de chirurgie, 30 berceaux.

M. Grangent, *directeur*. | M. Lévêque, *économe*.

Médecins. — MM. Lailler ✲, Guibout ✲, Vidal ✲, Besnier ✲, Fournier ✲, Olivier *Honoraire*, M. Hillairet (O✲).
Chirurgiens — MM. Péan (O✲), Le Dentu ✲
Pharmacien. — M. Lutz.
Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin

Hôpital du Midi, boulevard de Port-Royal, 111. — 386 lits.

Cet établissement est spécialement consacré au traitement des maladies vénériennes, et ne reçoit que les malades du sexe masculin. — 240 lits de médecine, 96 lits de chirurgie.

M. Millon, *directeur-comptable*

Médecins. — MM. Simonet ✲, Maurine (T) ✲.
Chirurgiens. - M. Horteloup (O✲); *Honoraire*, M. Ricord (Phil.) (GO✲).
Pharmacien. M. Prunier.

Hôpital de Lourcine, rue de Lourcine, 111. — 248 lits.

Cet établissement, affecté au traitement des maladies vénériennes, est réservé aux malades du sexe féminin. — 150 lits de médecine, 18 lits d'accouchement, 51 lits de chirurgie, 24 berceaux

M. Gallet, *directeur-comptable*.

Médecins — MM. Martineau ✲, Gougenheim.
Chirurgien. — M. Berger. | *Pharmacien*. — M. Portes.

Hôpital des Enfants, rue de Sèvres, 149. — 618 lits.

Cet hôpital, ainsi que celui de Trousseau, est exclusivement réservé aux enfants malades des deux sexes, âgés de 2 à 15 ans. — Un traitement externe, comportant la délivrance gratuite des médicaments, bains, douches et fumigations, y est établi pour les affections de toute nature; il existe un traitement spécial pour la teigne. — 486 lits de médecine, 132 lits de chirurgie.

M Magdelaine, *directeur*. | M. Parturier, *économe*.

Médecins. — MM. Bouchut (O✲), Labric ✲, Archambault ✲, Simon (Jules) ✲, Descroizilles ✲, *Honoraire*, M. Roger (O✲).
Chirurgien. M. de Saint-Germain ✲.
Pharmacien. — M. Bourgoin
L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve.

Hôpital de Forges-les-Bains.

222 lits affectés spécialement au traitement des enfants scrofuleux.

M. Magdelaine, *directeur*. | Bouytaud, *économe*.

Médecin. — M. Doumeuge.

Orphelinat Ribouttè-Vitallis, à Forges (Seine-et-Oise).

40 lits pour jeunes garçons

M. Magdelaine, *directeur*. M. Bouytaud, *économe*.

Hôpital Trousseau, rue de Charenton, 89. — 427 lits.

331 lits de médecine, 96 lits de chirurgie.

M. Toussart, *directeur*. | M. Leclère, *économe*.

Médecins — MM. Bergeron (O✻), Triboulet ✻, Cadet de Gassicourt ✻.
Chirurgien. — M. Lannelongue ✻. | *Pharmacien*. — M. Villejean.

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hôpital de La Roche-Guyon (Seine-et-Oise), fondation, Georges de La Rochefoucauld.

100 lits pour enfants scrofuleux.

M. Toussart, *directeur*. M. Laurent, *économe*.

Médecin. M. le Dr Sénard.

Hôpital de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

584 lits affectés spécialement au traitement des scrofuleux, 150 lits affectés aux malades payants

M. Lacaux, *directeur-comptable*.
Médecin-chirurgien. — M. Cazin.

Maison et École d'accouchement, boulevard de Port-Royal, 123. — 240 lits.

Cet établissement est spécialement consacré à la réception des femmes enceintes qui sont dans le 9e mois de leur grossesse. — Une école pratique d'accouchement y est annexée. — 90 élèves environ reçoivent l'instruction nécessaire pour la profession de sage-femme. — 240 lits, 66 berceaux.

M. Vierne, *directeur*. | M. Duval, *économe*.

Médecin. — M. Hervieux ✻.
Chirurgiens. M. Tarnier ✻, *chirurgien-professeur en chef*. — M. Marchand, *chirurgien-professeur adjoint*.
Sage-femme en chef. — Mme Henri. | *Pharmacien*. — M. Prunier

Hôpital de la Clinique, rue d'Assas, 89.

104 lits (60 d'accouchement), 44 berceaux.

Cet hôpital comprend une clinique spéciale d'accouchement.

M. Mène, *directeur-comptable*.
Chirurgien. — M. Depau. (C✻). | *Pharmacien*. — M. Bourquelot.

Maison municipale de Santé, rue du Faubourg-Saint-Denis, 200. — 351 lits.

Cette maison est destinée aux personnes malades ou blessées qui, ne pouvant se faire traiter chez elles, sont à même de payer un prix de journée fixé ainsi qu'il suit: dans les appartements composés d'une antichambre, d'un salon et d'une chambre à coucher, 15 fr. par journée; dans les chambres particulières avec antichambre et cabinet, 12 fr. et 10 fr.; dans les chambres particulières sans cabinet ni antichambre, 8 fr.; grandes chambres de 2 lits, 7 et 6 fr.; de 3 lits, 5 fr. et 4 fr. 50 c.; de 4 à 6 lits, 4 fr — 245 lits de médecine, 106 lits de chirurgie. — Toutes les affections y sont traitées, à l'exception des maladies mentales et de l'épilepsie.

M. Amette, *directeur*. | M. Tauxier, *économe*.

Médecins. — MM. E. Labbé ✻, Lécorché ✻. — *Consultant*, M. Cazalis ✻, *méd. honor.*
Chirurgiens. — MM. Cruveilhier ✻, Sée (Marc) ✻. — *Honoraire*, M. Monod ✻.
Pharmacien. — M. Joulie.

HOSPICES

Les hospices sont destinés à recevoir les indigents que la vieillesse ou des infirmités incurables mettent hors d'état de pourvoir eux-mêmes à leur existence. L'admission y est gratuite.

Hospice de la Vieillesse (hommes), à Bicêtre — 2,534 lits.

Cet hospice et celui de la Vieillesse (femmes) reçoivent, suivant leur sexe, les indigents octogénaires, aveugles, épileptiques et cancéreux incurables. Ils reçoivent, de plus, les indigents âgés de 70 ans, et les indigents au-dessous de cet âge lorsqu'ils sont atteints d'infirmités incurables et dans l'impossibilité absolue de travailler. Ils reçoivent encore les anciens serviteurs de l'administration admis au repos

1,628 lits de vieillards, dont 166 d'infirmerie, et 740 lits d'aliénés.

M. Ventujol, *directeur*. | M. Douce, *économe*.

Médecins (des infirmeries). — M. Debove — *(des aliénés)*. MM. Falret (Jules) ✻, J. Voisin, Bourneville, *Médecin adjoint*, M. Deny

Chirurgien. — M. Gillette ✻. | *Pharmacien*. — M. Vialla.

Hospice de la Vieillesse (femmes), boulevard de l'Hôpital, 47, à la Salpêtrière. — 4,410 lits.

3,778 lits d'indigentes, dont 291 d'infirmerie, et 1,341 pour les aliénées.

M. Le Bas ✻, *directeur*. | M. Beaguez, *économe*

Médecins (des infirmeries). — MM. Charcot O✻, et Luys ✻. — *(des aliénées)*. MM. Moreau ✻, A. Voisin ✻, Legrand du Saulle ✻; *Médecin adjoint*, M. Charpentier; *Honoraires*, MM. Baillarger O✻, Delasiauve.

Chirurgien. — M. Terrillon. | *Pharmacien*. — M. Degraëve

Hospice des Incurables (hommes et femmes), à Ivry (Seine).

2,029 lits, dont 109 d'infirmerie.

Cet établissement est réservé aux vieillards et aux indigents atteints d'infirmités incurables. Un certain nombre de lits appartiennent à des fondateurs qui conservent et transmettent le droit de présenter, en cas de vacance, un indigent réunissant les conditions exigées par les règlements.

M. Colin, *directeur*. | M. Perroud, *économe*.

Médecin. — M. Raymond

L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hospice des Enfants assistés, rue d'Enfer 100. — 542 lits.

1° *Enfants assistés*. — Dans cet établissement sont admis, depuis le premier jour de leur naissance jusqu'à leur douzième année, les enfants trouvés, les enfants abandonnés et les orphelins pauvres. Aussitôt après leur réception, ces enfants sont envoyés à la campagne; les nouveau-nés sont confiés à des nourrices et les plus âgés sont placés chez des artisans ou des cultivateurs.

2° *Enfants en dépôt*. — L'hospice reçoit en dépôt les enfants des personnes admises comme malades dans les hôpitaux, ou qui ont été abandonnés par suite de l'arrestation de leurs pères et mères ou de condamnations prononcées contre eux, quand la peine infligée doit être de courte durée.

3° *L'hospice reçoit enfin les nourrices des campagnes destinées aux enfants secourus*. — Ce service remplace l'ancienne direction municipale des nourrices de la rue des Tournelles, aujourd'hui supprimée. 467 lits et 85 berceaux.

M. Lafabrègue ✻, *directeur*. | M. Lanfranchi, *économe*.

Médecin. — M. Parrot ✻. | *Chirurgien*. — M. Guéniot.

L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

MAISONS DE RETRAITE ET HOSPICES FONDÉS

L'admission dans les maisons de retraite n'a lieu que moyennant une pension annuelle ou le versement d'un capital proportionnel.

Maison des Ménages, à Issy. — 1,387 lits, dont 70 d'infirmerie.

Cet établissement est destiné à recevoir des époux en ménage ou des veufs ou veuves qui, sans être dans un état d'indigence, n'ont cependant pas des moyens d'existence suffisants et peuvent payer le capital fixé pour l'admission. Nul ne peut être admis avant l'âge de 60 ans.

M. Royon, *directeur*. | M. Oudot, *économe*. | *Médecin*, M. Quinquaud.

Maison de La Rochefoucauld, au Petit-Montrouge. — 246 lits, dont 20 d'infirmerie.

Cette maison, réservée à l'origine pour les anciens employés des hospices, reçoit les personnes des deux sexes âgées et infirmes, qui payent une pension ou une somme fixe et déterminée

M. Boully, *directeur-comptable.* | *Médecin*, M. Lioaville.

Institution de Sainte-Périne, à Auteuil. — 296 lits, dont 36 d'infirmerie.

Cette maison reçoit des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui payent une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission
M. Salard, *directeur.* | M. Duvelle, *économe.* | *Médecin*, M. Landrieux

Maison Chardon-Lagache, à Auteuil. — 179 lits, dont 29 d'infirmerie.

Cette maison, fondée par M. Chardon-Lagache, est placée sous la surveillance du directeur de l'institution Sainte-Périne, et reçoit, moyennant le payement d'une pension annuelle, des époux en ménage, des veufs ou des veuves et des célibataires.
M. Guillaume, *économe.* | M. Landrieux, *médecin*

Hospice St-Michel (fondation Boulard), à St-Mandé. — 12 lits, dont 2 d'infirmerie.

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires.
M. Meurizet, *directeur comptable.*

Hospice Lenoir-Jousseran, à Saint-Mandé.

Cette maison a été fondée au moyen des libéralités de Mme Veuve Lenoir-Jousseran. Elle est destinée à recevoir 50 vieillards (hommes) et 50 vieillards (femmes), indigents de Paris
L'Hospice Lenoir-Jousserand est placé sous la surveillance du directeur de l'Hospice Saint-Michel.

Hospice de la Reconnaissance (fondation Brézin), à Garches (Seine-et-Oise.) — 258 lits, dont 16 d'infirmerie.

Cet hospice, qui a été fondé par M. Michel Brezin, est destiné à recevoir des ouvriers pauvres âgés au moins de 60 ans, ayant exercé une des professions spécifiées dans le testament du fondateur.

M. Mitaine, *directeur-comptable.* | *Médecin*, M. Gille.

Hospice Devillas, à Issy, — 45 lits.

Cet hospice, fondé par M. Devillas, est destiné à recevoir des indigents infirmes des deux sexes ayant au moins 70 ans. Les lits sont pour les quatre cinquièmes à la nomination des bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, et répartis au prorata de leur population indigente ; et pour l'autre cinquième à celle des deux consistoires de l'Église réformée et répartis dans la même proportion.
L'hospice Devillas est placé sous la surveillance du directeur de la Maison des Ménages.

Médecin. — M. Quinquaud.

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX DE SERVICE GÉNÉRAL.

Boulangerie centrale, place Scipion, 13.

Réception, emmagasinage et mouture des blés, fabrication du pain nécessaire à la consommation des hôpitaux et hospices et à celle de plusieurs établissements municipaux ou de bienfaisance indépendants de l'administration

M. Bouxel, *directeur-comptable.*

Boucherie centrale, à l'abattoir de Villejuif.

Centralisation des fournitures de viande de boucherie nécessaire à la consommation des divers établissements hospitaliers

M. Montagne, *directeur-comptable.*

Service de l'approvisionnement, aux Halles centrales.

Centralisation des achats de halle, poisson, œufs, volaille, fruits et légumes de saison, etc.

M. Ramelet, *directeur.* | M. Le Baron, *économe.*

Cave centrale, à l'Entrepôt général des vins, quai Saint-Bernard.

Centralisation et réception des fournitures des vins nécessaires aux besoins des hôpitaux et hospices, atelier de boissellerie.

M. Chrétien, *directeur-comptable.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle

Préparation des médicaments et substances pharmaceutiques nécessaires au service des hôpitaux et hospices et des bureaux de bienfaisance. Vente de médicaments à divers établissements publics (Maison de la Légion d'honneur, prisons de Paris, établissements généraux de bienfaisance).

M. Bandrimont ✻, pharmacien en chef des hôpitaux et hospices, *directeur.*
M. Dublanc, *économe.*

Amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 1.

Cet établissement est destiné à l'instruction des élèves en médecine et en chirurgie et aux recherches scientifiques auxquelles désirent se livrer les chefs de service des hôpitaux. Les corps des malades décédés dans les établissements hospitaliers et qui ne sont pas réclamés par les familles, y sont portés chaque jour.

M. Tillaux ✻, *directeur des travaux anatomiques.*
M. Adancourt, *comptable.*
M. Quénu, 1er *prosecteur.* | M. Le Bec, 2e *prosecteur.*
M. Siredey, *chef du laboratoire d'histologie.* — M. Bourcy, *sous-chef du laboratoire d'histologie.*
M. Notta, *conservateur du Musée.*

Magasin central, boulevard de l'Hôpital, 89.

Le magasin central a remplacé l'ancienne Filature des indigents, il pourvoit, comme le faisait ce dernier établissement, à la fourniture et à la confection des effets de lingerie, d'habillement et de coucher nécessaires au service des hôpitaux et hospices, en outre, il est chargé des approvisionnements d'objets mobiliers et ustensiles divers, des achats de matières premières et de denrées étrangères aux services d'approvisionnements spécialisés, et nécessaires aux établissements de l'administration.

M. Paquette, *directeur.* | M. Mougin, *économe.*

SECOURS A DOMICILE.

Vingt bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des secours à domicile dans les vingt arrondissements municipaux de la ville de Paris, sous l'autorité de M. le préfet de la Seine et sous la direction de l'Administration générale de l'assistance publique.

Chaque bureau est composé : 1° du maire de l'arrondissement, président-né du bureau, des adjoints, membres-nés, qui président le bureau en son absence ; 2° de douze administrateurs nommés par le préfet, 3° de commissaires et de dames de charité, dont le nombre est illimité. Un secrétaire-trésorier-comptable est attaché à chaque bureau. Il y a, dans chacun des arrondissements, des maisons consacrées à la distribution des secours.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES VINGT ARRONDISSEMENTS.

Secrétaires-trésoriers.

1er arr. M. Lanta.	8e arr. M. Delahet.	15e arr. M. Parizot.
2e — M. Hugon.	9e — M. Lochelongue.	16e — M. Gossart.
3e — M. Grandry.	10e — M. Guéry.	17e — M. Moujon.
4e — M. Bietry.	11e — M. Besse.	18e — M. Lavasson.
5e — M. Mazurkiewicz.	12e — M. de Montgaillard.	19e — M. Margue.
6e — M. Genest.	13e — M. Méry.	20e — M. Parmentier.
7e — M. Altairac.	14e — M. Mendel.	

ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

La ville de Paris est divisée en vingt arrondissements communaux, formant autant de justices de paix (loi du 16 juin 1859), et quatre-vingts quartiers portant les nos 1 à 80. — Chaque arrondissement est divisé en quatre quartiers.
A Paris, le préfet du département remplit les fonctions de maire central.

1er ARRONDISSEMENT.

Mairie du Louvre, place du Louvre.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'angle sud-ouest du jardin des Tuileries, suivant les murs côté ouest dudit jardin et l'axe des rues St-Florentin, Richepanse et Duphot jusqu'au boulevard de la Madeleine, — l'axe dudit boulevard et celui des rues Neuve-des-Capucines, Neuve des Petits Champs jusqu'à la place des Victoires; de ce point jusqu'au boulevard de Sébastopol, la limite de l'arrondissement sera formée plus tard par l'axe du prolongement projeté de la rue aux Ours; quant à présent, elle est déterminée par une ligne suivant le milieu de la rue Pagevin jusqu'au mur mitoyen entre les deux numéros 32, — le mur du fond du premier no 32 et des nos 30 et 28, et celui séparant les nos 11 et 13 de la rue Soly, — l'axe de ladite rue Soly, celui de la rue de la Jussienne, les murs mitoyens, côté sud, des propriétés nos 10 de ladite rue de la Jussienne, 35, 33, 31 de la rue Montmartre, ceux du côté ouest des propriétés nos 27, 29 et 21 rue Jean-Jacques-Rousseau, et celui du côté nord de ladite propriété no 21 jusqu'à cette dernière rue, — l'axe de ladite rue Jean-Jacques-Rousseau et celui de la rue Tiquetonne jusqu'au mur mitoyen séparant les nos 55 et 57, — les murs mitoyens ouest et sud dudit no 13, ceux côtés ouest et nord des propriétés nos 29, 31, 33, rue Montorgueil, — traversant ensuite le parc aux huîtres jusqu'à l'angle des murs séparant cet établissement de la propriété rue Française, no 7, suivant les limites ouest des propriétés 5 et 3 de ladite rue et le mur mitoyen de gauche de cette dernière propriété jusqu'à la rue Française, l'axe de la rue Française et celui des rues Marcoussel et aux Ours, prolongé jusqu'au boulevard de Sébastopol, — à partir de ce point, par une ligne suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au milieu du pont St-Michel, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

1er *quartier.* **St-Germain-l'Auxerrois.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'angle sud-ouest du jardin des Tuileries et suivant les murs côté ouest dudit jardin, — l'axe de la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol jusqu'au milieu du pont St-Michel — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

2e *quartier.* **Halles.** — Une ligne partant du milieu de la rue de Rivoli, en face de la rue de Marengo et suivant l'axe de la rue de Marengo, Croix-des-Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires, l'axe du prolongement de la rue aux Ours jusqu'au boulevard de Sébastopol, le boulevard jusqu'à la rue de Rivoli, — et enfin l'axe de ladite rue de Sébastopol et de la rue de Rivoli jusqu'au point de départ.

3e *quartier.* **Palais-Royal.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli et suivant l'axe des rues du Dauphin et Saint-Roch, — Neuve-des-Petits-Champs, de la place des Victoires, — des rues de la Croix-des-Petits-Champs, de Marengo — et de Rivoli jusqu'au point de départ.

4e *quartier.* **Place Vendôme.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli et suivant l'axe des rues Saint-Florentin, Richepanse et Duphot, — des rues Neuve-des-Capucines, Neuve-des Petits Champs, — Saint-Roch, du Dauphin — et de Rivoli jusqu'au point de départ.

M. Baudot, ***Maire,*** quai de la Mégisserie, 8.

M. Muzard, ***premier adjoint,*** place Dauphine, 28
M. Danoux, ***deuxième adjoint,*** rue de Valois, 113.
M. Dandre, ***troisième adjoint,*** rue des Halles, 12.

M. Devrainne, ***secrétaire, chef des bureaux,*** **à la Mairie.**

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 9 heures et demie à 2 heures pour les décès, et de 9 heures et demie à midi pour les naissances. — Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.
Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de dix heures à midi.

2e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Bourse, rue de la Banque, 8

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines et suivant l'axe dudit boulevard et des boulevards de Gand, Montmartre, Poissonnière, de Bonne-Nouvelle, St Denis jusqu'au boulevard de Sébastopol (r. d.), — l'axe dudit boulevard jusqu'à la rue aux Ours, l'axe du prolongement de ladite rue jusqu'à la place des Victoires tel qu'il a été indiqué à la délimitation du 1er arrondissement, l'axe de la place des Victoires et celui des rues Neuve des Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

1er quartier **Gaillon.** — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines, et suivant l'axe dudit boulevard, du boulevard des Italiens et des rues de Grammont, Ste-Anne, Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

2e quartier **Vivienne.** — Une ligne partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs et suivant l'axe des rues Ste-Anne et de Grammont, — des boulevards Italiens et Montmartre, des rues Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, Vide-Gousset, de la place des Victoires et de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'au point de départ.

3e quartier. **Mail.** Une ligne partant de la place des Victoires et suivant l'axe des rues Vide-Gousset, Notre-Dame-des-Victoires et Montmartre, — du boulevard Poissonnière, — des rues Poissonnière, du Petit-Carreau, Montorgueil, — et du prolongement de la rue aux Ours jusqu'à la place des Victoires, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

4e quartier **Bonne-Nouvelle.** Une ligne partant de l'axe du prolongement de la rue aux Ours et suivant l'axe des rues Montorgueil, du Petit-Carreau et Poissonnière, — des boulevards de Bonne-Nouvelle et St-Denis, — de Sébastopol jusqu'à la rue aux Ours, — et enfin l'axe du prolongement de ladite rue jusqu'à la rue Montorgueil, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 1er arrondissement.

M. Carcenac (O ✻), *Maire*, rue des Capucines, 20.

M. Vavasseur, *premier adjoint*, rue du Caire, 10
M. Wicknan., *deuxième adjoint*, rue de la Banque, 16
M. Levallois, *troisième adjoint*, rue du Sentier, 24

M. Lagoderie *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Les dimanches et les jours fériés, le bureau des décès et celui des naissances ne sont ouverts que de 10 à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à 3 heures. — Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

3e ARRONDISSEMENT

Mairie du Temple, square du Temple.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau et suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard Saint-Denis, — des boulevards St-Denis, St Martin, du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais jusqu'à la rue des Vosges, — l'axe de ladite rue, de celle des Francs-Bourgeois et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

9e quartier **Arts-et-Métiers.** Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue Turbigo, et suivant l'axe des boulevards de Sébastopol, — St-Denis et St-Martin, des rues du Temple, des Gravilliers et Turbigo jusqu'au point de départ.

10e quartier. **Enfants-Rouges.** — Une ligne partant de la rue du Temple, à l'angle de la rue Pastourel, et suivant l'axe de la rue du Temple, — des boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire, des rues du Pont-aux-Choux, de Poitou et Pastourelle, jusqu'au point de départ.

11e quartier. **Archives.** — Une ligne partant de la rue des Archives, au point de jonction des rues de Rambuteau et des Francs-Bourgeois et suivant l'axe des rues des Archives, Pastourelle, de Poitou, du Pont-aux-Choux, — du boulevard Beaumarchais, — de la rue des Vosges, et de celle des Francs-Bourgeois jusqu'au point de départ.

12e quartier. **Ste-Avoye.** — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau, suivant l'axe dudit boulevard, — celui des rues Turbigo, des Gravilliers, Pastourelle, — des Archives — et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

M. Doutre-Roussel, *Maire*, rue de Braque, 10.

M. Essique, *premier adjoint*, rue du Temple, 174.
M. Canis, *deuxième adjoint*, rue du Temple, 104.
M. Roux, *troisième adjoint*, rue des Arquebusiers, 3 et 5.

M. Viel Lamare, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures Les bureaux des naissances et des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 2 heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

4e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Hôtel-de-Ville, place Baudoyer.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol jusqu'à la rue de Rambuteau, — l'axe de cette rue et celui des rues des Francs-Bourgeois, des Vosges, du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, — de la gare de l'Arsenal, — enfin le milieu de la Seine, jusqu'au point de départ.

13e quartier. **St-Merry.** — Une ligne partant du milieu du pont au Change et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol, de la rue de Rambuteau, — des rues du Chaume, de l'Homme-Arme, des Billettes, des Deux-Portes et Lobau, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

14e quartier. **St-Gervais.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de la rue Lobau, et suivant l'axe des rues Lobau, des Deux-Portes, des Billettes, de l'Homme-Armé et du Chaume, des rues des Francs-Bourgeois, des rues de Turenne et St-Paul, — et le milieu du petit bras de la Seine jusqu'au point de départ.

15e quartier. **Arsenal.** — Une ligne partant du milieu du petit bras de la Seine, en face de la rue St-Paul, et suivant l'axe des rues St-Paul, Turenne, — des Vosges, — du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, le milieu de la gare de l'Arsenal; — le milieu de la Seine jusqu'à l'estacade, et le milieu du petit bras jusqu'au point de départ.

16e quartier. **Notre-Dame.** — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel, suivant l'axe du boulevard du Palais jusqu'au milieu du pont au Change, — le milieu du grand et du petit bras de la Seine jusqu'à l'estacade, et, redescendant par le milieu du grand et du petit bras, jusqu'au point de départ.

M. Gueit-Dessus, *Maire*, rue du Bellay, 60.

M. Laîné, *premier adjoint*, rue de Rivoli, 21
M. Richourg, *deuxième adjoint*, boulevard Sébastopol, 20.
M. Oulmann, *troisième adjoint*.

M. Colleau, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de 10 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes

Par exception, le bureau des décès est ouvert les jours de la semaine de 9 à 4 heures, et les dimanches et fêtes, de 9 à 2 heures, le bureau des naissances, les dimanches et fêtes, de 10 heures à 2 heures

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 11 heures à midi et de 2 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes.

5e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Panthéon, place du Panthéon.

Circonscription. — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire, suivant l'axe du boulevard St-Michel jusqu'au pont St-Michel, le milieu du petit et du grand bras de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, l'axe du pont d'Austerlitz et des boulevards de l'Hôpital, St-Marcel et du Port-Royal, jusqu'à l'avenue de l'Observatoire, l'axe de cette avenue jusqu'au point de départ.

17e quartier. **St-Victor.** — Une ligne partant de la rue Mouffetard, en face de la rue de la Contrescarpe, et suivant l'axe des rues Mouffetard, Descartes, de la Montagne-Ste-Geneviève, de la place Maubert et de la rue du Haut-Pavé jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu de la Seine jusqu'en face de la rue Cuvier, — l'axe de la rue Cuvier et celui de la rue Lacépède jusqu'au point de départ.

18e quartier **Jardin-des-Plantes.** — Une ligne partant du boulevard de Port-Royal, et suivant l'axe des rues Pascal et Mouffetard, — des rues Lacépède et Cuvier, — le milieu de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, — l'axe de ce pont, celui du boulevard de l'Hôpital, et enfin celui du boulevard St-Marcel jusqu'à la rue Pascal.

19e quartier. **Val-de-Grâce** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe du boulevard St-Michel jusqu'à la rue Soufflot, — l'axe des rues Soufflot, des Fossés-St-Jacques, de la place de l'Estrapade, des rues de la Vieille-Estrapade et Blainville, — Mouffetard et Pascal jusqu'aux rues Ste Catherine et Mallebranche, — de ce point jusqu'au carrefour de l'Observatoire, l'axe du boulevard de Port-Royal.

20e quartier **Sorbonne.** — Une ligne partant du boulevard Saint-Michel en face de la rue Soufflot, et suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au milieu du pont Saint-Michel, — le petit bras de la Seine jusqu'en face de la rue du Haut-Pavé, — l'axe de cette rue et celui de la place Maubert, des rues de la Montagne-Ste-Geneviève, Descartes et Mouffetard, — et enfin des rues Blainville, de la Vieille-Estrapade, de la place de l'Estrapade et des rues des Fossés St-Jacques, Mallebranche, Ste-Catherine et Soufflot jusqu'au point de départ.

M Dubief (O✻), *Maire*, rue Cujas, 2.

M. Delagrave ✻, *premier adjoint*, place Saint-Michel, 3
M. Maillot, *deuxième adjoint*, boulevard Saint-Marcel, 20.
M. Sauton, *troisième adjoint*, rue Soufflot, 24

M. Dreux, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont ouverts les dimanches et jours fériés, de 10 à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours. Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

6e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Luxembourg, rue Bonaparte, 78 (place St-Sulpice).

Circonscription. — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, suivant l'axe de la rue de Sèvres jusqu'à l'axe du prolongement de la rue des Sts-Pères, l'axe de la rue des Sts-Pères et du pont du Carrousel jusqu'au milieu de la Seine, le milieu de la Seine jusqu'au milieu du pont St-Michel, l'axe de ce pont et du boulevard Saint-Michel jusqu'au carrefour de l'Observatoire, — et enfin l'axe du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

21e quartier. **Monnaie.** — Une ligne partant de la rue de Seine, en face du boulevard Saint-Germain, suivant l'axe de la rue de Seine jusqu'au quai Malaquais, longeant à l'ouest les bâtiments de l'Institut, se prolongeant jusqu'au milieu de la Seine, — et suivant le milieu du petit bras jusqu'au milieu du pont Saint-Michel, — l'axe du boulevard Saint-Michel jusqu'à la hauteur de la rue de l'École-de-Médecine, — l'axe de la rue de l'École-de-Médecine, — et celui du boulevard Saint-Germain jusqu'au point de départ.

22e quartier. **Odéon.** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe des rues d'Assas, de Madame, — du Four, du boulevard Saint-Germain, de la rue de l'École-de-Médecine, — et enfin du boulevard St-Michel jusqu'au point de départ.

23e quartier. **Notre-Dame-des-Champs.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, et suivant l'axe de ladite rue, du carrefour de la Croix-Rouge, de la rue du Four, de la rue de Madame, — d'Assas, du carrefour de l'Observatoire, — et enfin du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

24e quartier. **St-Germain-des-Près.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face de l'axe de la rue des Sts-Pères, l'axe de cette rue et du pont du Carrousel, — le milieu de la Seine jusqu'en face du pavillon ouest de l'Institut, longeant la face ouest dudit pavillon, et suivant l'axe de la rue [illegible], — le boulevard Saint-Germain, de la rue du Four, au carrefour de la Croix-Rouge et de la rue de Sèvres, jusqu'au point de départ.

M. Prévost ✻, *Maire*, rue de Vaugirard, 55.

M. Valabregue, *premier adjoint*, rue de Vaugirard, 47
M. Fouineau (O✻), *deuxième adjoint*, rue de Fleurus, 23.
M. De Vallat, *troisième adjoint*, rue de Médicis, 19,

M. Dubucquoy, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi pour les naissances, de 10 heures à 3 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de midi à 2 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

7e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Palais-Bourbon, rue de Grenelle-St-Germain, 116.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'avenue de Suffren, remontant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont du Carrousel, — et suivant l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, — de la rue des Sts-Pères, tous les numéros pairs, jusqu'à la rue de Sèvres, — l'axe de la rue de Sèvres, du n° 14 au n° 98, — de l'avenue de Saxe, savoir: tous les numéros impairs et les numéros pairs de 2 à 48, — de la rue Pérignon, de 2 à 28, jusqu'au prolongement de l'avenue de Suffren, l'axe dudit prolongement et celui de l'avenue de Suffren jusqu'au point de départ.

25e quartier. **St-Thomas-d'Aquin.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de la rue de Bellechasse, remontant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont du Carrousel, — et suivant l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, — de la rue des Sts-Pères, numéros pairs, jusqu'à la rue de Sèvres, — l'axe des rues de Sèvres, du n° 14 au n° 44, — Vaneau et de Bellechasse, tous les numéros impairs, jusqu'au point de départ.

26e quartier. **Invalides.** — Une ligne partant du milieu du pont des Invalides, remontant le cours de la Seine jusqu'en face de la rue de Bellechasse, — et suivant l'axe des rues de Bellechasse, tous les numéros pairs, — Vaneau, numéros pairs de 2 à 40, — de Babylone, de 42 à la fin, — du boulevard des Invalides, les numéros impairs de 1 à 33 et le n° 2, — de l'avenue de Tourville, numéros pairs, — du boulevard de Latour-Maubourg, impairs.

27e quartier. **École-Militaire.** — Une ligne partant de l'avenue de Suffren, à l'angle ouest de l'École militaire, passant au-devant des bâtiments de ladite école ayant façade sur le Champ-de-Mars, suivant ensuite l'axe de l'avenue de Tourville, numéros impairs, — du boulevard des Invalides, les numéros pairs de 4 à la fin et les numéros impairs de 35 à la fin, — des rues de Babylone, de 41 à la fin, — Vaneau, du n° 42 à la fin, et de Sèvres, du n° 46 au n° 98, — de l'avenue de Saxe, tous les numéros impairs, les numéros pairs de 8 à 48, — de la rue Pérignon, du n° 2 au n° 28, — de l'avenue de Suffren, numéros impairs, jusqu'au point de départ.

28e quartier. **Gros-Caillou.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'avenue de Suffren, montant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont des Invalides, — suivant l'axe dudit pont, l'axe du boulevard de Latour-Maubourg, numéros pairs, — celui de l'avenue de Tourville jusqu'à l'avenue de La Bourdonnaye, passant au droit des bâtiments de l'École militaire en façade sur le Champ de Mars et suivant l'axe de l'avenue de Suffren jusqu'au point de départ.

M. Risler, *Maire*, rue de l'Université, 39.

M. Michelin, *premier adjoint*, rue de Grenelle, 22.
M. Deutsch, *deuxième adjoint*, avenue de la Bourdonnaye, 11.
M. Garnier, *troisième adjoint*, rue de la Chaise, 8.

M. de Cardaillac, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours, dimanches et jours fériés compris, de 9 heures et demie à 4 heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de 11 heures à 1 heure. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

8e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Élysée, rue d'Anjou-St-Honoré, 11.

Circonscription. — La circonscription du 8e arrondissement est déterminée par le pont de l'Alma, point milieu, — les numéros pairs de l'avenue Joséphine jusqu'à l'axe de l'arc de triomphe de l'Étoile, — l'avenue Wagram, numéros pairs jusqu'à la place des Ternes, — le boulevard de Courcelles, côté du parc de Monceaux, — le boulevard des Batignolles, numéros impairs, jusqu'à l'ancienne barrière de Clichy, — les numéros impairs des rues d'Amsterdam, du Havre et de la Ferme, — traversant le boulevard de la Madeleine dans l'axe de cette dernière rue, les rues Richepanse et Saint-Florentin, numéros impairs, — la place de la Concorde jusqu'au mur du jardin des Tuileries, — puis les quais jusqu'au point de départ (pont de l'Alma).

29e quartier **Champs-Élysées**. — Une ligne partant du milieu du pont de l'Alma et suivant l'axe dudit pont et celui de l'avenue Joséphine, ce pont et la place de l'Étoile, tel qu'il est indiqué ci-dessus à la délimitation de l'arrondissement, l'axe de ladite place de l'Étoile, celui des avenues des Champs-Élysées, — de Matignon, — Gabriel, de la partie nord de la place de la Concorde, — les murs ouest du jardin des Tuileries, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

30e quartier **Faubourg-du-Roule**. — Une ligne partant du milieu de l'arc de triomphe de l'Étoile et suivant l'axe de l'avenue de Wagram et du boulevard de Courcelles, l'axe des rues de Courcelles, — Abbatucci, du Faubourg St-Honoré, Montaigne, Rabelais, et enfin des avenues de Matignon et des Champs-Élysées jusqu'au point de départ.

31e quartier. **Madeleine**. — Une ligne partant de l'avenue de Matignon, en face de l'avenue Gabriel, suivant l'axe de l'avenue Matignon, — des rues Rabelais, Montaigne, — du faubourg St-Honoré, — Abbatucci, de la Pépinière et St-Lazare, — du Havre, de la Ferme-des-Mathurins, du boulevard de la Madeleine, — des rues Duphot, Richepanse et de St-Florentin, — de la partie nord de la place de la Concorde, et enfin de l'avenue Gabriel jusqu'au point de départ.

32e quartier **Europe**. — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, en face de la rue du même nom, et suivant l'axe des boulevards de Courcelles, des Batignolles, des rues d'Amsterdam, — St-Lazare, de la Pépinière, Abbatucci et enfin de Courcelles jusqu'au point de départ.

M. Kœchlin-Schwartz (C✻), *Maire*, avenue Hoche, 56.

M. Beurdeley, *premier adjoint*, rue de Constantinople, 29.
M. Kastler, *deuxième adjoint*, rue Treilhard, 9
M. Reynal, *troisième adjoint*, rue Marbeuf, 77

M. Trebuchet, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, pour les naissances, de 10 heures à 2 heures, et pour les décès, de 10 à 3 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 9 heures et demie à 11 heures le matin, de 1 heure à 4 heures le soir. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

9e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Opéra, rue Drouot, 6.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine et suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Havre et d'Amsterdam, — des boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la rue du Faubourg Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre, des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

33e quartier. **St-Georges**. — Une ligne partant de la rue St-Lazare et suivant l'axe de la rue d'Amsterdam, — du boulevard de Clichy, de la rue des Martyrs, — et enfin de la rue St-Lazare jusqu'au point de départ.

34e quartier **Chaussée-d'Antin**. — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine et suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Havre et St-Lazare, des rues Fléchier et Laffite, et enfin des boulevards des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

35e quartier **Faubourg-Montmartre.** — Une ligne partant du boulevard des Italiens et suivant l'axe des rues Laffite et Fléchier, des rues Lamartine et Montholon, de la rue du Faubourg-Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre et des Italiens jusqu'au point de départ.

36e quartier. **Rochechouart.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue Lamartine et suivant l'axe de la rue des Martyrs, du boulevard Rochechouart, de la rue du Faubourg Poissonnière jusqu'à la rue Montholon, — et enfin l'axe de cette dernière rue et de la rue Lamartine jusqu'au point de départ.

M. Ferry (Émile) (O✻), *Maire*, rue Choron, 10.

M. Yver, notaire, *premier adjoint*, rue de Châteaudun, 10.
M. Poulin *dit* Tancrede, *deuxième adjoint*, rue Baudin, 26.
M. Lesage, *troisième adjoint*, rue Saint-Lazare, 61.

M. Constantin (Alfred) Ⓜ, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours non fériés, de 9 heures et demie du matin à 4 heures du soir. Ceux des décès et des naissances sont ouverts, les dimanches et fêtes, savoir : le bureau des décès à 9 heures, le bureau des naissances à 9 heures et demie, et fermés tous deux à 2 heures de l'après-midi.

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres. — La succursale de la Caisse d'épargne est ouverte les dimanches et lundis, de 9 heures à midi.

Poste des sapeurs-pompiers. - Poste de police. — Boîte aux lettres.

10e ARRONDISSEMENT

Mairie de l'Enclos-St-Laurent, rue du Faubourg-St-Martin, 72.

Circonscription. Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg-Poissonnière (numéros pairs), — des boulevards de la Chapelle (numéros impairs) et de la Villette (numéros impairs), — de la rue du Faubourg du-Temple (numéros impairs), — et enfin des boulevards St-Martin, St-Denis et Bonne-Nouvelle jusqu'au point de départ (numéros pairs).

37e quartier. **St-Vincent-de-Paul.** Une ligne partant de l'extrémité de la rue de Chabrol et suivant l'axe de la rue du Faubourg-Poissonnière, — des boulevards de la Chapelle et de la Villette, — de la rue du Faubourg-St-Martin, — et enfin des rues de Strasbourg et de Chabrol jusqu'au point de départ.

38e quartier. **Porte-St-Denis.** — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg-Poissonnière, des rues de Chabrol et de Strasbourg jusqu'au boulevard de Strasbourg, — l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard St-Denis, — et enfin des boulevards St-Denis et Bonne-Nouvelle jusqu'au point de départ.

39e quartier. **Porte-St-Martin.** — Une ligne partant du boulevard St-Denis et suivant l'axe du boulevard de Strasbourg, — des rues de Strasbourg, du Faubourg-St Martin, — des Récollets, Bichat, — de la rue du Faubourg-du-Temple, et enfin des boulevards St-Martin et St-Denis jusqu'au point de départ.

40e quartier **Hôpital-St-Louis.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue des Récollets et suivant l'axe de la rue du Faubourg-St-Martin, — du boulevard de la Villette, — du Faubourg-du-Temple, — et enfin des rues Bichat et des Récollets jusqu'au point de départ

M. Devismes, *Maire*, faubourg Saint-Denis, 130.

M. Clavel, *premier adjoint*, rue d'Enghien, 17
M. Lyon, *deuxième adjoint*, rue Martel, 4.
M. Armengaud ✻, *troisième adjoint*, boulevard de Strasbourg, 59.

M. Pailleux, *secretaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures et demie Le bureau des naissances est ouvert les dimanches et jours fériés, jusqu'à 2 heures, et celui des décès jusqu'à 4 heures

Les services suivants sont également installés à la mairie : Justice de paix, Bureau de bienfaisance, bureau de l'Ingenieur des ponts et chaussées pour les 8e, 9e et 10e arrondissements (voie publique, nivellements, nettoiement, éclairage et concessions, etc.), Architecte du 10e et 18e arrondissement; Commissaire voyer du 10e arrondissement (grande et petite voirie, fosses d'aisances). Bibliothèque communale, cours de dessin pour dames, succursale de la Caisse d'épargne, Sociétés de secours mutuels. Bureau du poids public. Vérification

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de midi à 4 heures.

11e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Popincourt, place Voltaire.

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard du Temple et suivant l'axe de la rue du Faubourg-du-Temple, — des boulevards de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne, de la place de la Nation, — de la rue du Faubourg-St-Antoine et de la place de la Bastille, — et enfin des boulevards Beaumarchais, des Filles-du-Calvaire et du Temple jusqu'au point de départ.

41e quartier. **Folie Méricourt.** — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard du Temple et suivant l'axe de la rue du Faubourg-du-Temple, — des boulevards de Belleville, — de la rue Oberkampf, — et enfin des boulevards des Filles-du-Calvaire et du Temple jusqu'au point de départ.

42e quartier. **St-Ambroise.** — Une ligne partant du boulevard des Filles-du-Calvaire et suivant l'axe de la rue Oberkampf, — du boulevard Ménilmontant et de la rue du Chemin-Vert, — et enfin des boulevards Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire jusqu'au point de départ.

43e quartier. **Roquette.** — Une ligne partant de la place de la Bastille et suivant l'axe du boulevard Beaumarchais, — de la rue du Chemin-Vert, — des boulevards Ménilmontant et Charonne, — des rues de Charonne et du Faubourg St-Antoine jusqu'au point de départ.

44e quartier. **Ste Marguerite.** — Une ligne partant de la rue du Faubourg-St-Antoine et suivant l'axe de la rue de Charonne, — du boulevard de Charonne, — de la place de la Nation et de la rue du Faubourg St-Antoine jusqu'au point de départ.

M. Rocache, *Maire*, rue Saint-Antoine, 236
M. Bailly, *premier adjoint*, rue Oberkampf, 26
M. Legemisel, *deuxième adjoint*, passage Vaucouleurs, 28 *bis*
M. Travigné, *troisième adjoint*, rue d'Angoulême, 23
M. Taté, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie tous les jours, de 10 heures à midi. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

12e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Reuilly, avenue Daumesnil.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue de la Nation et du cours de Vincennes jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et enfin le milieu dudit fleuve jusqu'au point de départ.

45e quartier. **Bel-Air.** — Une ligne partant du milieu du cours de Vincennes en face du boulevard de Montreuil, et suivant l'axe dudit cours jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis suivant le pied du glacis, — [illegible] suivant l'axe de la rue [illegible] et du boulevard Picpus jusqu'au point de départ.

46e quartier. **Picpus.** — Une ligne partant du carrefour de Reuilly, suivant l'axe de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue de la Nation, — du boulevard de Picpus, — de la rue Picpus et son prolongement direct jusqu'au pied du glacis, suivant le pied dudit glacis jusqu'à la rue de Charenton et l'axe de la rue de Charenton jusqu'au carrefour de la rue de Rambouillet; — la rue de Chaligny, traversant le boulevard Diderot, au débouché de l'amorce de la rue ouverte entre les propriétés récemment élevées sur ce boulevard, se prolongeant directement jusqu'à l'angle formé par les murs de fond des propriétés n° 6, rue de Reuilly, et n° 200, rue du Faubourg-St-Antoine, et suivant [illegible] séparant cette dernière propriété dudit n° 6 et des n°s 2 et 4 sur la rue de Reuilly.

47e quartier. **Bercy.** — Une ligne partant du milieu de la Seine et suivant l'axe des rues Villot et de Rambouillet, — de la rue de Charenton jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et le milieu dudit fleuve jusqu'à la rue Villot.

48e quartier. **Quinze-Vingts.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, — celui de la rue projetée entre les carrefours de Reuilly et de Rambouillet, tel qu'il est décrit à la délimitation du quartier Picpus, — l'axe des rues de Rambouillet et Villiot, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

M. le docteur Goujon ✻, *Maire*, rue de Picpus, 90.

M. Gabriel, *premier adjoint*, rue de Mâcon, 2.
M. Garnier, *deuxième adjoint*, quai d'Orléans, 6
M. Dalbavie, *troisième adjoint*, avenue Daumesnil, 31.

M. Felix, *Secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures.

Les dimanches et jours fériés, le bureau des naissances est ouvert de 9 heures et demie à 2 heures et celui des décès de 9 heures à 2 heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à midi.— Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

13e ARRONDISSEMENT.

Mairie des Gobelins, place d'Italie.

Circonscription. Une ligne partant du Champ-des-Capucins et suivant l'axe du boulevard de Port-Royal jusqu'à l'avenue des Gobelins et de ce point en suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, l'axe de ce boulevard et du pont d'Austerlitz jusqu'au milieu dudit pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — le milieu de la Seine jusqu'au droit des limites des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'à la rue de la Glacière, — et l'axe de cette rue jusqu'au n° 142 *bis* et l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ

49e quartier. **Salpêtrière.** — Une ligne partant de l'avenue des Gobelins et suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, l'axe de ce boulevard, du pont d'Austerlitz jusqu'au milieu du pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — le milieu de la Seine jusqu'au milieu du pont de Bercy, — l'axe dudit pont et du boulevard de la Gare, — de la place d'Italie et de l'avenue des Gobelins jusqu'au point de départ.

50e quartier. **Gare.** Une ligne partant de l'avenue de Choisy et suivant l'axe du boulevard de la Gare, du pont de Bercy jusqu'au milieu dudit pont, — le milieu de la Seine jusqu'au droit de la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à l'avenue de Choisy, — et l'axe de ladite avenue jusqu'au point de départ.

51e quartier. **Maison-Blanche.** — Une ligne partant de la rue de la Santé et suivant l'axe du boulevard d'Italie jusqu'à la place d'Italie, — de l'avenue de Choisy jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la rue de la Glacière, — l'axe de cette rue jusqu'au n° 142 *bis* et l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

52e quartier. **Croulebarbe.** — Une ligne partant du Champ-des-Capucins et suivant l'axe du boulevard de Port-Royal jusqu'à l'avenue des Gobelins, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — l'axe de l'avenue des Gobelins, jusqu'à la place d'Italie, — de ce point, en suivant l'axe du boulevard d'Italie jusqu'à la rue de la Santé, — et enfin l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

M. Morane ✻, *Maire*, rue Jenner, 23.

M. Thomas, *premier adjoint*, avenue d'Italie, 48.
M. Montariol, *deuxième adjoint*, rue Jenner, 33.
M. Jarry, *troisième adjoint*, quai d'Austerlitz, 23.

M. Faure Beaulieu, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 9 heures et demie à 2 heures pour les naissances et les décès

Le maire ou l'un de ses adjoints, donne audience à la mairie, tous les jours, de 2 à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

NOTA La justice de paix et le bureau de bienfaisance sont dans l'hôtel de la mairie.

14e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Observatoire, rue Mouton-Duvernet (Petit-Montrouge).

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard Montparnasse, en face de la rue du Départ, suivant l'axe dudit boulevard et celui du boulevard Port-Royal jusqu'à la rue de la Santé, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 13e arrondissement, — l'axe des rues de la Santé et de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, — et suivant le pied du glacis jusqu'au chemin de fer de l'Ouest (r. g.), et les limites, côté est, dudit chemin de fer jusqu'au point de départ.

53e quartier **Montparnasse**. — Une ligne partant du boulevard Montparnasse, en face de la rue du Départ, et suivant le côté est des bâtiments et du viaduc du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la chaussée du Maine, l'axe de ladite chaussée, — de la rue Daguerre, — de l'avenue d'Orléans, de la place de la barrière d'Enfer et du boulevard St-Jacques jusqu'à la rue de la Santé, — l'axe de cette dernière rue, — et du boulevard Port-Royal, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — et enfin celui du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

54e quartier. **Santé.** — Une ligne partant de la place St-Jacques et suivant l'axe du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Santé et de la rue de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de la Tombe-Issoire, — et enfin ledit axe jusqu'au point de départ.

55e quartier. **Petit-Montrouge.** — Une ligne partant de la rue Daguerre, en face d'une ruelle en prolongement de la rue du Chemin-des-Plantes et suivant l'axe de la rue Daguerre, de l'avenue d'Orléans et de la place de la barrière d'Enfer, du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Tombe-Issoire et de son prolongement jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'à la route de Châtillon, — l'axe de la route de Châtillon, celui de la route militaire, de la rue du Chemin-des-Plantes jusqu'à la rue du Moulin-Vert, et se prolongeant en ligne droite jusqu'à la rue Daguerre, en suivant à l'ouest les limites des terrains et dépendances de la mairie actuelle.

56e quartier. **Plaisance.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires au débouché du chemin de fer de l'Ouest, suivant la limite, côté est, dudit chemin de fer jusqu'à la chaussée du Maine, — l'axe de ladite chaussée et de la rue Daguerre jusqu'à la ruelle ouverte en prolongement des limites, côté ouest, de l'ancienne mairie de Montrouge, — suivant l'axe de ladite ruelle, les limites de la mairie et une ligne qui en forme le prolongement direct jusqu'à la rue du Moulin-Vert, en face de la rue du Chemin-des-Plantes, l'axe de ladite rue du Chemin-des-Plantes, boulevard Jourdan, de la route militaire, de la route de Châtillon, — et enfin le pied du glacis jusqu'au point de départ.

M. **Divry**, *Maire*, rue Morère, 7.

M. Tallon, *premier adjoint*, avenue d'Orléans, 110
M. Schmidt, *deuxième adjoint*, avenue d'Orléans, 127.
M. Martin, *troisième adjoint*, rue des Plantes, 74

M. Ricard (Eugène), *secrétaire, chef des bureaux*, rue des Plantes, 26.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances est ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à midi, et celui des décès, de 9 heures et demie à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 3 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

15e ARRONDISSEMENT

Mairie de Vaugirard, rue Péclet.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des limites des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'à l'avenue de Suffren, — suivant l'axe de ladite avenue — jusqu'à la rue Pérignon, — celui de la rue Pérignon, — de l'avenue de Saxe, — de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue du Départ, suivant ensuite les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la limite des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

57e quartier. **St-Lambert.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires, à la rencontre du chemin des Charbonniers, suivant l'axe dudit chemin, de la route militaire, des rues Lecourbe, de la Croix-Nivert, Mademoiselle, Cambronne, de Vaugirard et de la Procession jusqu'au chemin de fer de l'Ouest, — les limites, côté est, dudit chemin jusqu'à l'extrémité des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

58e quartier. **Necker.** — Une ligne partant de la rue de la Croix-Nivert, en face de la rue de Mademoiselle, suivant l'axe de ladite rue, de la place Cambronne, de l'avenue de Lowendal, de l'avenue de Suffren jusqu'à la rue Pérignon, celui de la rue Pérignon, de l'avenue de Saxe, de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue du Départ, — les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest jusqu'à la rue de la Procession, — l'axe de ladite rue et des rues de Vaugirard, de Cambronne et Mademoiselle jusqu'au point de départ.

59e quartier. **Grenelle.** — Une ligne partant du pont de Grenelle, au milieu du grand bras, remontant le cours du fleuve jusqu'à l'avenue de Suffren, et suivant l'axe des avenues de Suffren, — de Lowendal, de la place Cambronne, de la rue de la Croix-Nivert, — des Entrepreneurs et Linois, et l'axe du pont de Grenelle jusqu'au point de départ.

60e quartier. **Javel.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des limites des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'au pont de Grenelle, — et suivant l'axe dudit pont et des rues Linois, des Entrepreneurs, — de la Croix-Nivert et Lecourbe, de la route militaire et du chemin des Charbonniers jusqu'à la limite des terrains militaires, — et enfin le pied du glacis jusqu'au point de départ.

M. Sextius Michel ✻, *Maire*, rue Violet, 63.

M. Goyard, *premier adjoint*, rue Fondary, 50
M. Barruel, *deuxième adjoint*, rue d'Alleray, 70.
M. Vernon, *troisième adjoint*, rue Croix-Nivert, 103.

M. Fulcran, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Les bureaux des naissances et des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 10 à 2 heures. Un bureau pour la commande des convois funèbres est ouvert tous les jours aux mêmes heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à midi. — Une succursale de la Caisse d'épargne est ouverte à la mairie les dimanches et lundis, de 9 heures à midi.

16e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Passy, avenue du Trocadéro, 117.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, suivant l'axe de ladite avenue, de la place de l'Étoile, de l'avenue Marceau, entre cette place et le pont de l'Alma, l'axe du pont de l'Alma, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

61e quartier. **Auteuil.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la limite des terrains militaires et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue conduisant à la porte de Passy, — l'axe de ladite avenue, celui de la route militaire jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de l'Assomption, l'axe de ladite rue et celui de la rue de Boulainvilliers et du pont de Grenelle, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

62e quartier. **La Muette** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires, au milieu de l'avenue conduisant à la porte de Passy et suivant le pied du glacis jusqu'à la porte de la Muette, — l'axe de l'avenue du Trocadéro, depuis la grille du bois de Boulogne jusqu'à la place du Trocadéro et l'axe de cette place au pont d'Iéna, jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu du grand bras jusqu'au pont de Grenelle, — l'axe dudit pont, de la rue de Boulainvilliers, de la rue de l'Assomption et de son prolongement jusqu'à la route militaire, celui de la route militaire et de l'avenue en face de la porte de Passy jusqu'au point de départ.

63e quartier. **Porte-Dauphine.** — Une ligne partant de la porte de la Muette et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de la Grande Armée, l'axe de ladite avenue, celui de l'avenue Malakoff, de l'avenue Kléber, et de l'avenue du Trocadéro depuis son intersection avec celle du Trocadéro jusqu'à la grille du bois de Boulogne.

64e quartier. **Bassins.** — Une ligne partant du milieu de la Seine et fixée suivant l'axe de la place du Trocadéro, — l'axe de l'avenue Kléber, des avenues Malakoff et de la Grande-Armée, de la place de l'Étoile et de l'avenue Marceau, — l'axe du pont de l'Alma, — et enfin le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

M. Henri Martin, sénateur, *Maire*, rue Vital, 38.

M. Côte, *premier adjoint*, rue de l'Annonciation, 7.
M. Péradon ✻, *deuxième adjoint*, rue Eugène-Delacroix, 16
M. Vaquez, *troisième adjoint*, rue Ribera, 15.

M. Bienaimé, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 10 heures à 2 heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours de midi à 2 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

17e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Batignolles-Monceaux, rue des Batignolles, 18.

Circonscription. — Une ligne partant de la Porte-Maillot, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, — l'axe de ladite avenue, de l'avenue de Clichy, — des boulevards des Batignolles, de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et enfin de l'avenue de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

65e quartier. **Ternes.** — Une ligne partant de l'avenue de la Grande-Armée, au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied des glacis jusqu'au boulevard Gouvion St-Cyr, l'axe dudit boulevard, des rues d'Héliopolis, Rennequin, Poncelet, Desrenaudes, — des boulevards de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et celui de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

66e quartier. **Plaine-Monceaux** — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, et face de la rue Desrenaudes et suivant l'axe de ladite rue, celui des rues Poncelet, Rennequin, d'Héliopolis, — du boulevard Gouvion-St-Cyr, le pied du glacis jusqu'à la rue d'Asnières, — l'axe de ladite rue, de la rue de Lévis et du boulevard de Courcelles jusqu'au point de départ.

67e quartier. **Batignolles.** — Une ligne partant du boulevard des Batignolles et suivant l'axe de la rue de Lévis et de la rue d'Asnières, le pied du glacis jusqu'à un point d'où partirait une ligne fictive franchissant le chemin et formant la continuation à plein jalon de la rue Lemercier, l'axe des rues de Lacondamine, de l'avenue de Clichy, — et enfin du boulevard des Batignolles jusqu'au point de départ.

68e quartier **Épinettes** Une ligne partant du point terminé de la ligne fictive franchissant le chemin de fer et formant la prolongation à plein jalon de la rue Lemercier au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, — l'axe de ladite avenue, — celui de l'avenue de Clichy, des rues de Lacondamine, Lemercier, Cardinet, du boulevard Bessière et de l'avenue de Clichy jusqu'au point de départ.

M. Léon Cosnard, *Maire*, boulevard des Batignolles, 11 *bis*

M. le Vte Gombault-Darnaud, *premier adjoint*, rue Demours, 20
M. Gasne, *deuxième adjoint*, rue des Batignolles, 31
M. Fontoynont, *troisième adjoint*, rue de Lévis, 9.

M. Carlier (Charles), *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à 2 heures L'ingénieur ordinaire a ses bureaux rue des Batignolles, 12 Le commissaire voyer se tient à la mairie les mardis et samedis de 2 à 4 heures

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

18e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Butte-Montmartre, place des Abbesses (Montmartre).

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'à l chemin d'Aubervilliers, — l'axe dudit chemin et de la rue d'Aubervilliers, — des boulevards de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy jusqu'au point de départ.

69e quartier. **Grandes-Carrières.** — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen, — l'axe dudit chemin et de la rue du Ruisseau, celui de la rue Marcadet, de la rue des Saules, de la rue Ravignan, de la place des Abbesses, de la rue Houdon et du boulevard de Clichy jusqu'au point de départ.

70e quartier. **Clignancourt.** — Une ligne partant du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la rue Houdon, de la place des Abbesses, des rues Ravignan, des Saules, de la rue Marcadet, de la rue du Ruisseau et du chemin de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen à la Chapelle, — l'axe du débouché dudit chemin au-dessous des ouvrages militaires, l'axe de la route militaire et du chemin et de la rue des Poissonniers, — et enfin celui des boulevards Ornano, de Rochechouart et de Clichy jusqu'au point de départ.

71e quartier. **Goutte-d'Or.** — Une ligne partant du boulevard de Rochechouart et de la Chapelle et suivant l'axe du boulevard Ornano, de la rue des Poissonniers, de la route militaire, du débouché sous les ouvrages militaires du chemin de St-Ouen à la Chapelle, jusqu'au pied des glacis, — le pied du glacis, — l'axe de la route de St-Denis et de la rue de la Chapelle, — et du boulevard de la Chapelle jusqu'au point de départ.

72e quartier. **La Chapelle.** — Une ligne partant des boulevards de la Chapelle et de la Villette et suivant l'axe de la rue de la Chapelle, de la route de St-Denis jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis, — l'axe du chemin et de la rue d'Aubervilliers, — et du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

M. Martin-Landelle ✻, *Maire*, rue de la Chapelle, 115.

M. Bin ✻, *premier adjoint*, rue Cauchois, 11.
M. Simonneau, *deuxième adjoint*, rue Constance, 7
M. Hanoyé, *troisième adjoint*, rue Marcadet, 1.

M. Fruger (L.), *secrétaire, chef des bureaux*, rue de Dunkerque, 23.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, le premier de 9 heures à 2 heures, le second de 9 à 4 heures, ainsi que celui pour la commande des convois funèbres.

Il y a dans l'arrondissement deux succursales de la Caisse d'épargne, l'une à la mairie dudit arrondissement, l'autre à l'ancienne mairie de la Chapelle

Justice de paix, à l'ancienne mairie de la Chapelle, rue de la Chapelle, 57.

19e ARRONDISSEMENT.

Mairie des Buttes-Chaumont, place Armand-Carrel.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de la Villette et suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'à la route de Romainville, — l'axe de la rue de Belleville et du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

73e quartier. **La Villette.** — Une ligne partant du boulevard de la Villette et suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers jusqu'à la rue de l'Ourcq, — l'axe de la rue de l'Ourcq, — de la rue d'Allemagne, de la rue de Meaux, du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

74e quartier. **Pont-de-Flandre.** — Une ligne partant de la rue d'Aubervilliers, en face de la rue de l'Ourcq, et suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers, — le pied du glacis jusqu'à la rue d'Allemagne, — l'axe de ladite rue, celui de la rue de l'Ourcq jusqu'au point de départ.

75e quartier. **Amérique.** — Une ligne partant de la rue de Belleville et suivant l'axe des rues de la Villette et de Crimée, — de la rue d'Allemagne jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la route de Romainville, l'axe de ladite route, et enfin l'axe de la rue de Belleville jusqu'au point de départ.

76e quartier. **Combat.** Une ligne partant du boulevard de la Villette et suivant l'axe de la rue de Meaux et de la rue d'Allemagne, — et des rues de Crimée et de la Villette, — de la rue de Belleville, et enfin du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

M. Mathurin Mo[illegible] ✻, *Maire*, passage Montenegro, 15.

M. Flamery, *premier adjoint*, rue de l'Équerre, 4.
M. Garcin, *deuxième adjoint*, rue de Joinville, 2
M. Milot, *troisième adjoint*, rue Petit, 67.

M. Bailly, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont ouverts les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 2 heures.

Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

20e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Ménilmontant, place des Pyrénées

Circonscription. — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville suivant l'axe de la rue de Belleville jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et celui des boulevards de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville jusqu'au point de départ.

77e quartier **Belleville.** — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville et suivant l'axe des rues de Belleville, de Pixérécourt, de la rue de Ménilmontant, — et du boulevard de Belleville jusqu'au point de départ.

78e quartier. **St-Fargeau.** — Une ligne partant de la rue de Belleville, en face de la rue de Pixérécourt, suivant l'axe de ladite rue de Belleville jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la rue de Bagnolet, — l'axe de la rue de Bagnolet, — de la rue Pelleport, — de la rue de Ménilmontant, — et de la rue de Pixérécourt jusqu'au point de départ.

79e quartier. **Père-Lachaise** — Une ligne partant des boulevards de Belleville et de Ménilmontant et suivant l'axe de la rue de Ménilmontant, — de la rue Pelleport, — de la rue de Bagnolet, — d'une partie du boulevard de Charonne et celui de Ménilmontant jusqu'au point de départ.

80e quartier. **Charonne.** — Une ligne partant du boulevard de Charonne, angle droit de la rue de Bagnolet, et suivant l'axe de la rue de Bagnolet jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et enfin du boulevard de Charonne jusqu'au point de départ.

M. Gérard, *Maire*, rue Henri-Chevreau, 10.

M. Bureau, *premier adjoint*, rue de Pixérécourt, 11.
M. Lioré, *deuxième adjoint*, rue de Ménilmontant, 44.
M. Vert, *troisième adjoint*, rue de Bagnolet, 1.

M. Blois, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures, à l'exception de celui des décès ouvert de 9 à 4 heures.

Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés: le premier de 9 heures à 2 heures, et le second de 10 heures à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

4 cantons, 31 communes. — Population d'après le dénombrement de 1876 : population civile, 233,518 habitants ; garnison, [illegible]4, total, 237,852

Conseil d'arrondissement. MM

Dumoulier, conseiller municipal à Saint-Ouen. Porée, anc. conseiller municipal à Aubervilliers.	Canton de Saint-Denis.
Moïse-Jacob, fabricant de produits chimiques à Levallois Perret. Fauchaut, marchand de nouveautés à Boulogne. Lefoullon, avoué à Paris.	Canton de Neuilly.
Wéber, médecin à Asnières. Béquet, conseiller municipal à Courbevoie.	Canton de Courbevoie.
Varenne, distillateur à Pantin Péan, conseiller municipal aux Lilas	Canton de Pantin.

Maires de l'arrondissement de Saint-Denis.

MM	Communes.
[illegible] (A. L.).	Asnières
[illegible]	Aubervilliers
Hure [illegible]	Bagnolet.
[illegible]	Bobigny.
[illegible]-Dumaume	Bondy
Lot [illegible]	Boulogne
Paris [illegible]	Bourget (Le).
[illegible]	[illegible]
Chaumet [illegible]	Colombes
[illegible] * [illegible]	Courbevoie.
Lecœur [illegible]	Courneuve (La).
Lalouette [illegible]	Drancy.
Bouquier [illegible]	Dugny.
[illegible]	[illegible]
Pommier [illegible]	Gennevilliers.
Bouquet [illegible]	Ile-Saint-Denis.

MM.	Communes
Trébois [illegible]	Levallois Perret.
Péan [illegible]	Les Lilas
Hennapé [illegible]	Nanterre
Daix [illegible]	Neuilly.
Bonnevalle [illegible]	Noisy le Sec.
[illegible]	[illegible]
Légudier [illegible]	Pierrefitte
Guérin [illegible]	Pre-Saint-Gervais
Francillon [illegible]	Puteaux
Genevois [illegible]	Romainville.
Gibault [illegible]	Saint-Denis.
Berthoud [illegible]	Saint-Ouen.
Aubert [illegible]	Stains.
Guillaumet [illegible]	Suresnes
Girard [illegible]	Villetaneuse

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

4 cantons, 40 communes. — Population totale d'après le dénombrement de 1876 : population civile, 173,424 habitants ; garnison, 10,767 ; total, 184,191.

Conseil d'arrondissement. MM.

Tard, conseiller municipal, à Saint-Mandé. Ripaux, bronzier, à Montreuil	Canton de Vincennes.
Girardin, pharmacien, à Montrouge. Auguste, conseiller municipal, à Sceaux.	Canton de Sceaux.
Raspail (Émile), maire d'Arcueil. Brault, manufacturier, à Choisy-le-Roi. Dr Reulos, conseiller municipal à Villejuif.	Canton de Villejuif.
Arsène Lopin, conseiller municipal, à Saint-Maur. Paul Carpentier, maire de Charenton.	Canton de Charenton.

Maires de l'arrondissement de Sceaux.

MM.	Communes.
Chevallier.....	Antony.
Raspail (Emile)...	Arcueil.
Gruyer.....	Bagneux.
Michel.....	Bourneuil.
Jalo.....	Bourg-la Reine.
Batteliier.....	Bry-sur-Marne.
Prévost-Rousseau.	Champigny.
Carpentier.....	Charenton-le-Pont.
Sinet.....	Châtenay.
Deforges.....	Châtillon.
Petitfils.....	Chevilly.
Carle.....	Choisy-le-Roy.
Houcbe.le (O✻)..	Clamart.
Dr du Mesnil ✻...	Creteil.
Blanchet ✻.....	Fontenay-aux-Roses.
Legrand.....	Fontenay-sous-Bois.
Lebourher.....	Fresnes.
Crespelle.....	Gentilly.
Laurent.....	Issy.
Levêque.....	Ivry

MM.	Communes.
Pinson.....	Joinville-le-Pont.
Savornin.....	L'Hay.
Busteau.....	Maisons-Alfort.
Cheresa.....	Montreuil.
Marti....	Montrouge
Baudar.....	Nogent-sur-Marne.
Guérin.....	Orly.
Malet.....	Plessis-Piquet (Le).
Cavard.....	Rosny.
Moreau.....	Rungis.
Moumier (Valéry,..	Saint Maudé
Piedre ✻.....	Saint Maur
Decorse.....	Saint-Maurice.
Lesobre.....	Sceaux
Marchan[illegible]	Thiais.
Feburier.....	Vanves
Renlos.....	Villejuif.
Giboury.....	Villemomble.
Montagne.....	Vincennes.
Moreau.....	Vitry

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Boulevard du Palais, 7, et caserne de la Cité

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés du 12 messidor an VIII et 3 brumaire an IX ; par la décision du Ministre de la police générale, en date du 25 fructidor an IX ; par la loi du 23 germinal an XI ; par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an XII et par la loi du 10 juin 1853. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien, du département de Seine-et-Oise. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départements respectifs. Il est membre du conseil général d'administration du Mont-de-Piété et de celui de l'Assistance publique. Il est chargé, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situés dans le département de la Seine, ainsi que de la police de ces établissements ; il en nomme les employés

M. CAMESCASSE (O ✻), Conseiller d'État, *Préfet de police.*

M. Vel-Durand ✻, *secrétaire général.*

M. René Corpel, *secrétaire particulier.*

ADMINISTRATION CENTRALE.

CABINET DU PRÉFET.

Affaires politiques. Mesures d'ordre public. Enregistrement général et renvoi des dépêches aux divisions. Lois sur la presse. Renseignements confidentiels. Associations et réunions non politiques, théâtres, bals, concerts et petits spectacles. Imprimerie, librairie et affichage. Naturalisation. Rapatriement. Subsides aux réfugiés.

M. Puibaraud, chef du cabinet.

M. N.... chef-adjoint du cabinet.

M. Pascal, chef du secrétariat.

1er BUREAU.

M. Drujon, *chef.*

Affaires politiques et de sûreté générale. — Sûreté du Président de la République. Sociétés secrètes, complots, attentats et poursuites judiciaires s'y rattachant. — Recueil et étude des documents politiques. — Archives politiques.

Service judiciaire. — Poursuites relatives aux délits politiques ou de presse. — Surveillance légale des condamnés politiques. — Exécution des lois d'amnistie et des décrets édictant des mesures de grâce. — Surveillance des réfugiés. — Mesures de police à l'égard des étrangers. — Armes : commerce des armes, poinçonnage, importation et transit d'armes, d'engins et des munitions de guerre. — Légion d'honneur : port illégal des insignes de la Légion d'honneur et autres ordres ; enquêtes confidentielles à la demande de la Grande Chancellerie. — Décorations étrangères ; correspondance avec le Préfet de la Seine au sujet des demandes en autorisation. — Offices ministériels : enquêtes confidentielles à la demande des parquets. — Élections.

Presse. — Exécutions des lois spéciales ; déclarations de publications de journaux, délivrance des récépissés, correspondance avec les ministères de l'Intérieur, des Finances et le Parquet, etc.

Associations et réunions. — Chambres syndicales et sociétés coopératives. — Coalitions. — Réunions publiques non politiques et électorales. — Conférences. — Banquets. — Franc-maçonnerie. — Cercles catholiques. — Bibliothèques populaires. — Correspondance et notifications relatives à la surveillance des sociétés continentales ; sociétés anonymes et correspondances y relatives. — Affaires diverses.

2e BUREAU

M. Rougé, *chef*.

Mesures d'ordre à l'occasion des rassemblements publics, fêtes, revues, courses de chevaux et de vélocipédistes, etc. — Service des agents spécialement attachés aux théâtres. — Théâtres mesures à prendre en cas de [illegible] ouverture de ces établissements, avis aux propriétaires, [illegible] publics, [illegible] voyageurs, cafés-concerts, salles de bals, saltimbanques en baraques, travestissement

Associations [illegible] secours mutuels, de bienfaisance, de musique, de gymnastique, de [illegible]

Correspondance [illegible] l'instruction publique, aux cultes, [illegible] à la Monnaie

[illegible] Affaires [illegible] jurés [illegible] Affaires diverses [illegible]

Passeports [illegible] Enregistrement [illegible] Légalisations [illegible]

Police générale. — Réunions publiques, manifestations [illegible] Interdictions de séjour, [illegible] arrêtés d'expulsion, [illegible] sur voyageurs [illegible] secrets, [illegible]

3e BUREAU

Chef : le chef adjoint du cabinet.

Permanence auprès du Préfet. — Réception, ouverture et enregistrement de la correspondance administrative. Secours distribués au nom du Préfet de police — Presse Examen et compte rendu des journaux français et étrangers. — Traductions. — Communications aux journaux — Cartes de circulation pour les voitures des membres du corps diplomatique et des hauts fonctionnaires. Bureau télégraphique — Imprimerie — Photographie judiciaire. — Dépêches Réception, affranchissement ou envoi, soit par les porteurs, soit par les ordonnances des lettres de service. Réception enregistrement et transmission des scellés, des procédures judiciaires et des pièces à conviction — Huissiers, Planton

---

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

(Personnel Comptabilité. Matériel. Archives)

PERSONNEL

M. Boissenot, *chef du Personnel*.

Travail relatif au personnel de l'Administration centrale ; des commissariats de police de la ville de Paris et du ressort de la Préfecture ; des commissaires de police inspecteurs des poids et mesures et des commissaires de la garantie des matières d'or et d'argent, des divers services de la police municipale, de la Bourse de Paris des établissements pénitentiaires de la Seine, du dépôt de mendicité de Villers-Cotterets (Aisne) de l'inspection générale des halles et marchés, de l'inspection de la navigation et des ports, de l'expertise des boissons ; de la fourrière, de la morgue ; du service médical du dispensaire de salubrité et des secours publics, de l'inspection des maisons de santé, de nourrices et de sevrage ; de l'inspection des asiles publics et privés d'aliénés ; de l'inspection des eaux minérales, des vérificateurs chargés de l'inspection des animaux soupçonnés d'être infectés de maladies contagieuses, de l'inspection des établissements classés ; du service des architectes, des agents secondaires du contrôle des chemins de fer ; de l'inspection et de la visite des enfants du premier âge et pour la surveillance des enfants [illegible] des filles nourrices employées dans l'industrie, examen des postulants aux divers emplois relevant de la Préfecture de police

Nominations Prestation du serment professionnel — Augmentations de traitement — Indemnités Gratifications — Congés. Admissions à la retraite

Ordre et discipline — Feuille de présence des employés des bureaux. Réprimandes. — Privations de traitement. — Suspensions Révocations — Rapports aux ministres pour les mouvements des fonctionnaires attachés à la Préfecture de police qui ne sont pas à la nomination du Préfet

Règlement du service d'alternat des commissariats de police de Paris et du service des commissaires dans les théâtres.

Permissions aux commissionnaires autorisés à stationner aux abords des établissements publics pour ouvrir les portières des voitures. Enregistrement des certificats délivrés par le greffier du tribunal de commerce aux personnes inscrites pour l'emploi de facteur aux halles

Légalisation des signatures des fonctionnaires publics et agents supérieurs dépendant de la Préfecture

Instruction des demandes de récompenses honorifiques — Délivrance des médailles d'honneur — Envoi des lettres de félicitations

Propositions relatives aux nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

COMPTABILITÉ.

M Régnard ✻, *chef*.

1re SECTION

Dépenses municipales (personnel et matériel). — Administration centrale Commissariats de police de la ville de Paris. — Police municipale. — Services extérieurs. — Sapeurs-pompiers (personnel et matériel) — Frais divers d'administration et de police. — Formation du budget. — Établissement des comptes annuels à publier en vertu de la loi. — Contrôle et visa de toutes les propositions de dépenses faites par les bureaux administratifs. — Contentieux et liquidation des dépenses. — Expédition et délivrance des ordonnances sur la Caisse de service de la Préfecture de police et des mandats sur la Caisse municipale — Frais urgents de police judiciaire. — Répartition des primes et des amendes en matière de contributions indirectes. Souscriptions. — Secours aux familles des victimes des épidémies. — Paiement des honoraires des médecins du service de nuit.

2e SECTION.

Formation des divers budgets, comptes et autres documents comptables sur les fonds de l'État et du département. — Budget spécial des prisons de la Seine. — Liquidation des dépenses et des recettes. — Expédition et délivrance des mandats de payement sur le Trésor public. — Comptabilités particulières des directeurs de prisons, des travaux industriels et des masses de réserve des condamnés. — Dépenses des sociétés de patronage des libérés, etc. — Recouvrement des frais d'entretien des enfants détenus par voie de correction paternelle. — Dépenses des commissariats de police des communes suburbaines. Comptabilité des passeports et des permis de chasse. — Traitements et indemnités des ingénieurs et des gardes-mines chargés de la surveillance des machines à vapeur dans le département de la Seine — Frais de visite des pharmaciens, droguerios, etc. — Compte des dépenses du contrôle et de la surveillance des chemins de fer dans le département de la Seine. — Liquidation des dépenses et des recettes du dépôt de mendicité de Villers-Cotterets — Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents. — Frais d'inspection des établissements d'eaux minérales. — Liquidation des pensions de retraite et ordonnancement des arrérages sur la Caisse des dépôts et consignations. — Dépenses du service de protection des enfants du premier âge

3e SECTION.

Recettes opérées par la Préfecture de police. — Visa et conservation des oppositions formées sur les appointements des employés, etc. — Subsides et secours extraordinaires aux réfugiés étrangers. — Secours à d'anciens employés, aux veuves et aux enfants d'anciens employés et agents de l'administration. — Comptabilité des salaires et des pensions des garçons et des forts des halles et marchés — Cautionnement des facteurs des halles et marchés et des directeurs de prisons, etc. — Paiement des indemnités allouées aux experts chargés du poinçonnage des armes à feu destinées au commerce extérieur. — Secours de route et frais de transport pour les Alsaciens-Lorrains. — Remboursement par les particuliers des frais d'exécution d'office de travaux ordonnés dans l'intérêt de la sûreté publique et de la salubrité. — — Contrôle du travail relatif à la conservation et à la remise des valeurs et objets d'or et d'argent saisis ou trouvés — Tenue des livres, enregistrement de toutes les opérations en recettes et en dépenses de la Caisse de service de la Préfecture de police. — Recouvrement des sommes dues par les personnes qui ont requis l'assistance des médecins du service de nuit. — Remise aux cochers ou aux conducteurs de voitures publiques des récompenses déposées par les voyageurs auxquels ont été restitués des objets oubliés dans les voitures. — Recouvrement des vacations dues par les administrations publiques pour la réception des combustibles qui leur sont fournis. — Comptabilité. Matière de la fourrière. — Recette des frais de conduite, de garde et de nourriture des animaux et des frais de transport et de garde des objets.

CAISSE.

M Lefrançois ✻, *caissier*.

Payement des traitements des fonctionnaires et employés de la Préfecture de police. — Payement des subsides aux réfugiés, payement de toutes les dépenses *urgentes*. — Recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine. — Versement des fonds à la Recette centrale du département. Recette et versement à la Caisse du Receveur du Timbre du produit de la délivrance des passe-ports et des permis de chasse. — Payement des dépenses des directeurs des prisons de la Seine et du dépôt de mendicité, des appointements des employés attachés à ces établissements et aux autres services de l'État et du département dépendant de la Préfecture; payement des masses de réserve aux libérés Garde des objets d'or et d'argent saisis ou trouvés.

Contrôle de la Caisse.

Visa et contrôle de toutes les pièces de recettes et de dépenses de la Caisse de la Préfecture de police.

MATÉRIEL.

M. Couly, *chef du bureau du matériel.*

Adjudications et marchés pour les services communaux et départementaux. Formalités de l'enregistrement. Confection des baux. Examen des locaux proposés pour l'installation des commissariats de police, des postes de police et des bureaux d'inspection de la navigation. Études et propositions relatives à ces installations. Travaux d'entretien locatif dans les postes de police, les bureaux d'inspection des halles, marchés, abattoirs et de la navigation. Établissement et entretien des postes de secours aux noyés. — Travaux de petit entretien à la fourrière, à la morgue et dans les bureaux de stations de voitures de place.

Inspection des travaux. — Entretien et renouvellement du mobilier de l'hôtel et des bureaux des postes de police, des commissariats de police, des bureaux d'inspection des halles, marchés et abattoirs, [illegible] de la navigation, des bureaux de stations de voitures de place et des postes de secours aux noyés. — Achats et distribution des objets de [illegible] nécessaires pour le service [illegible] la voie publique, du dispensaire, des poids et mesures et des secours [illegible]. — Travaux au matériel de ces divers services et comptabilité en matières. — Vérification, règlement et liquidation des mémoires. Service intérieur. Chauffage. Éclairage. — Surveillance des gens de service. — Habillement et équipement des gardiens de la paix de Paris et des sergents de ville des [illegible]. — Dépôt [illegible] vers mobilier donné [illegible] trouvés [illegible] sur la voie publique.

ARCHIVES

M. Charpentier, *archiviste.*

Garde et conservation de la bibliothèque et des archives. Classement des dossiers des affaires terminées. — Classement et conservation des ordonnances, arrêtés et circulaires du Préfet de police. — Classement des circulaires ministérielles et des arrêtés du Conseil de préfecture. — Recherche et distribution des ordonnances. — Réimpression des collections. — Travail des tables, des catalogues et des répertoires. Remise des anciens passeports et permis de séjour.

Achat d'ouvrages nouveaux. — Mise au pilon et vente des papiers hors de service. — Travaux et recherches, par correspondance ou autrement, aux divers services de toutes pièces et documents pouvant servir à l'expédition des affaires.

Communication des documents historiques et délivrance des copies certifiées conformes.

PREMIÈRE DIVISION.

(Crimes et délits. Arrestations et expulsions. Surveillance légale. Service des mœurs. Prisons. Passeports. Livrets d'ouvriers. Hôtels garnis. Aliénés. Enfants assistés. Nourrices.)

M. Naudin ✻, *chef de division.*

1er BUREAU

M. Renard, *chef.*

Recherche des criminels et des délinquants signalés ou inconnus et non encore sous le coup de mandats. — Envoi des procès-verbaux et renseignements à l'autorité judiciaire. — Contraventions concernant la garantie des matières d'or et d'argent, l'inscription des ventes et achats sur les registres légaux, l'exposition en vente des clefs séparées de leurs serrures et ouverture des portes des maisons particulières après les heures fixées par les règlements. — Mont-de-Piété, dans ses rapports avec la sûreté publique. Encans et salles de vente. — Tapage nocturne. — Loteries. — Maisons de jeux. — Jeux de hasard sur la voie publique.

Exécution des mandats d'amener, des mandats d'arrêt, des jugements, des arrêts, et généralement de tous les mandements de justice. — Exécution des décrets d'extradition. Recherches dans les cas de disparition ou lorsqu'il s'agit de mineurs. — Propositions d'expulsion relatives aux étrangers non détenus. — Éloignement du département de la Seine des individus non arrêtés et tombant sous l'application de la loi du 9 juillet 1852. — Correspondance avec les autorités judiciaires et administratives des départements, relativement aux individus qu'elles poursuivent ou recherchent. — Suicides et morts accidentelles. Accidents. Enquêtes à ce sujet. — Communications au Parquet. — Transport, dans les hôpitaux, des malades relevés sur la voie publique. Règlements et ordonnances concernant les heures de fermeture des lieux publics. — Constatation des contraventions qui s'y rattachent. Police de ces établissements, au point de vue de la sûreté publique. — Avis à donner, au point de vue de la sûreté publique, sur les autorisations des débits de vin, cafés, etc., et retrait desdites autorisations, au point de vue de la sûreté publique. — Débiteurs du Trésor. — Garences.

Confection des sommiers et bulletins judiciaires. — Recueil et classement méthodique de toutes les condamnations prononcées par les cours et tribunaux civils et militaires de France. — Délivrance des extraits destinés à éclairer les magistrats instructeurs sur les antécédents judiciaires des prévenus.

Épaves. — Réception, enregistrement, conservation et restitution des objets trouvés ailleurs que dans les voitures publiques. — Correspondance à ce sujet. — Publicité donnée aux faits de probité. — Réception, enregistrement et envoi au greffe des scellés judiciaires.

2e BUREAU.

M. Hardelay, *chef*.

Réception des pièces et procès-verbaux relatifs aux individus arrêtés. — Renvoi des prévenus devant le procureur de la République et transmission au Parquet des procès-verbaux constatant leur arrestation. — Envoi des pièces à conviction au greffe du tribunal de 1re instance. — Interrogatoires des individus arrêtés en vertu de mandats décernés par les autorités judiciaires des départements. — Questions d'individualité. — Examen de pseudonymes. Mesures à prendre à l'égard des détenus après libération. Propositions d'expulsion relatives aux étrangers libérés. — Logement hors du département de la Seine, des individus arrêtés et tombant sous l'application de la loi du 9 juillet 1852. Allocation des primes pour captures.

Mesures relatives aux mendiants libérés. — Examen des mendiants étrangers et des individus à envoyer, à titre d'hospitalité, aux dépôts de mendicité de la Seine. — Surveillance des condamnés libérés, forçats, réclusionnaires et autres. — Examen des libérés assujettis à la surveillance, arrêtés pour rupture de ban. — Propositions relatives à leurs demandes de résidence dans le département de la Seine et aux mesures de transportation dans une colonie pénitentiaire. — Examen des demandes de réhabilitation.

Enregistrement des femmes publiques. Mesures auxquelles elles sont assujetties dans l'intérêt de l'ordre et de la santé publique. — Examen en commission des réclamations des filles contrevenantes. — Surveillance des maisons de tolérance. — Recherche de la prostitution clandestine. — Correspondance avec les familles, au sujet des filles mineures. — Interrogatoire, devant une commission spéciale, des mineures à inscrire d'office ou sur leur demande. — Intervention administrative dans l'intérêt des familles, au point de vue des mœurs. — Répression des outrages à la morale publique par débauche, corruption; publication, mise en vente d'images obscènes.

3e BUREAU.

M. Reboul, *chef*.

Police intérieure des prisons du département de la Seine: maisons d'arrêt, de justice, de correction, de répression et dépôt de mendicité. — Classement des détenus dans ces diverses prisons. Délivrance des permis de communiquer avec eux. Transfèrements; départ des condamnés pour les bagnes ou pour les maisons centrales. — Voitures cellulaires. — Transport au dépôt de la Préfecture des individus arrêtés préventivement et déposés dans les postes de police. — Jeunes détenus : garçons (Maisons d'éducation correctionnelle), filles (Saint-Lazare). — Correction paternelle. Sociétés de patronage pour les jeunes détenus. — Libertés provisoires.

Préparation des projets de budget des dépenses pour les prisons départementales de la Seine et le dépôt de mendicité à Villers-Cotterets. — Mémoires au ministre de l'intérieur et au Conseil général du département de la Seine, à l'appui de ces budgets. — Nourriture et entretien des détenus. — Achats de mobilier, chauffage, éclairage, literie, entretien des bâtiments. Établissement des cahiers des charges y relatifs. — Service du culte. — Travaux industriels des détenus ; marchés avec les divers confectionneurs et entrepreneurs ; fixation du prix de la main-d'œuvre; surveillance générale des ateliers. — Comptabilité en matière. — Enregistrement des dépenses et vérification des mémoires, comptes ou factures. — Habillement des employés des prisons.

Service des prisons. Voyez page 1276.

4e BUREAU.

M. Dumontet, *chef*.

Délivrance et visa des passeports pour l'intérieur et pour l'étranger. — Passeports avec secours de route. Moyens de transport. — Correspondance à ce sujet avec le ministère de l'intérieur. — Délivrance des permis de séjour. — Règlements sur la chasse. — Délivrance des permis de chasse.

Délivrance de livrets aux ouvriers et aux domestiques, de médailles et de permissions aux commissionnaires stationnant sur la voie publique, de bulletins d'inscription aux brocanteurs, et de médailles aux chiffonniers.

Enregistrement des déclarations faites par les personnes qui sont dans l'intention de louer des hôtels, maisons, chambres ou appartements meublés. — Mouvements des voyageurs dans tous ces établissements. — Contraventions relatives à l'inscription des voyageurs sur les livres des logeurs.

5e BUREAU

M. Coué, *chef*

Enquêtes sur les personnes signalées comme atteintes d'aliénation mentale, mesures à prendre à leur égard. — Examen au point de vue mental, des personnes amenées à l'infirmerie spéciale près la Préfecture de police. Transferement de celles qui ont été reconnues aliénées dans l'asile Sainte-Anne, et, s'il y a lieu, dans la maison nationale de Charenton ou les asiles privés situés dans le département de la Seine. - Vérification de la situation mentale des malades admis, à titre de placement volontaire, dans ces derniers établissements. — Correspondance avec l'autorité judiciaire au sujet des aliénés séquestrés. — Recherches concernant leur état civil, leurs moyens d'existence, leur famille, etc ; correspondance à ce sujet avec les autorités administratives. — Travail relatif aux visites semestrielles, faites par les médecins inspecteurs, des aliénés en traitement, dans les asiles publics ou privés. — Arrêtés de placement, de maintenue, de sortie et de transferement. Propositions ayant pour objet le rapatriement des aliénés étrangers. — Autorisations de diriger des asiles particuliers d'aliénés, des maisons de santé et des maisons d'accouchements, sages-femmes recevant des pensionnaires.

Exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge et, en particulier des nourrissons. — Rapports avec le comité départemental, les commissions locales, les maires, les médecins inspecteurs et les dames visiteuses. — Statistique de la mortalité des enfants âgés de moins de deux ans placés en nourrice, en sevrage ou en garde. — Enregistrement des femmes qui recourent à l'intervention des bureaux de nourrices pour avoir des nourrissons ou se placer comme nourrices sur lieu. — Examen des pièces auxquelles doivent fournir conformément aux règlements. — Réception des réclamations des nourrices non payées. — Intervention officieuse en leur faveur auprès des familles de leurs nourrissons. Correspondance avec [illegible] relatives.

Enquêtes relatives aux demandes de diriger des bureaux de nourrices, des crèches et des garderies. — Délivrance des autorisations. — Surveillance de ces établissements. — Surveillance des meneurs et meneuses de nourrices. — Poursuites des infractions commises aux règlements.

Recherche des parents des enfants égarés sur la voie publique. — Remise de ces enfants à leur famille. - Dépôt, à l'hospice des Enfants-Assistés, des enfants dont les parents n'ont pas été retrouvés ou sont détenus; placement audit hospice des enfants abandonnés ou exposés et des orphelins. Correspondance à leur sujet avec les autorités judiciaires ou administratives.

Médecins chargés de la visite des aliénés. Voyez page 1277

Inspecteurs des Maisons de santé, etc. Voyez page 1277

Comité départemental pour la protection du premier âge. Voyez page 1277.

Médecins inspecteurs des enfants du premier âge. Voyez page 1278.

DEUXIÈME DIVISION

Approvisionnement de Navigation. Ports et rivières. Bourse. Police de la voie publique. Conservatoire [illegible]. Établissements classés. Police sanitaire.

M. Bezançon, *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Caullier, *chef.*

Substances et approvisionnements; examen des questions générales et exécution des mesures qui se rattachent. Mercuriales et statistique, surveillance des ventes opérées par les facteurs; discipline de ces facteurs, études relatives à l'établissement et au régime des marchés de gros et de détail, application des règlements les concernant. — Forts, porteurs et crocheteurs dans les halles et marchés. Itinéraire et conduite des bestiaux. — Inspection des viandes de boucherie et de charcuterie dans les abattoirs, marchés et étaux. Examen des candidats aux fonctions d'inspecteurs de la boucherie. — Débits de triperie, magasins de fourrages, fours de boulangers et autres. Examen des [illegible] recherche et destruction des comestibles falsifiés, corrompus ou nuisibles. — Surveillance de la salubrité des boissons et denrées alimentaires de toute nature. Prélèvement et analyse d'échantillons. — Laboratoire de chimie pour l'analyse de ces substances, poursuites en cas de falsification. Examen des candidats aux fonctions d'experts-inspecteurs du laboratoire.

Vérification et inspection des poids et mesures; examen des candidats aux fonctions de vérificateur-adjoint.

Navigation sur les rivières et canaux du ressort de la Préfecture de police, ports et chemins de halage; services de touage; mesures de sûreté en cas de grosses eaux et débâcles. — Transmission au conseil de préfecture des procès-verbaux de grande voirie en matière de navigation; instruction des affaires et notifications y relatives. — Police des établissements

fixes sur les rivières, les canaux et les ports; autorisation de ces établissements à Saint-Cloud, Sèvres et Meudon; avis préalable sur ceux qui doivent être installés dans le département de la Seine. — Canotage et bachotage, baignades en pleine eau, divertissements et fêtes nautiques — Bateaux à vapeur, permis de navigation, commissions de capitaines, pilotes et mécaniciens à bord de ces bateaux.

Examen des candidats aux fonctions d'inspecteurs de la navigation. — Porteurs de charbon sur les marchés flottants. — Instruction des demandes.

Réception des déclarations pour l'exploitation des cafés et cabarets; autorisation des billards publics

Bourse, agents de change, répression des opérations illicites sur les effets publics

Police de la morgue.

Inspection générale des halles et marchés. Voyez page 1279.

Police de la Bourse. Voyez page [illegible]

Inspection générale de la navigation et des ports. Voyez page 12[illegible]3

Commission de surveillance des bateaux à vapeur. Voyez page 1286.

Vérification des poids et mesures. Voyez page 1279.

Service de la morgue. Voyez page 1281.

2e BUREAU

M. Louët, *chef.*

Police de la voie publique. — Surveillance des bâtiments en péril bordant la voie publique au point de vue de la sûreté de la circulation ; surveillance des démolitions, constructions, réparations et généralement de tous les travaux pouvant compromettre la sûreté, la liberté et la commodité de la circulation. Permis pour les barrières et échafaudages; surveillance des monuments et édifices publics, dans un but de préservation et d'entretien; clôture des terrains vagues; caisses et pots à fleurs et objets divers exposés sur les fenêtres et autres parties élevées des bâtiments; dépôts de matériaux sur la voie publique, déchargement du bois de chauffage et autres combustibles dans les rues, lieux de réunions d'ouvriers sur la voie publique, surveillance générale des voies publiques dans un intérêt de viabilité et de sûreté. — Avis sur l'ouverture de passages publics sur des propriétés particulières et surveillance de ces passages dans l'intérêt de la sûreté de la circulation et de la salubrité. — Permission pour tous travaux exigeant notamment le barrage de la voie publique, tels que pavage, établissement de conduites d'eau ou de gaz, construction d'égouts; surveillance de ces travaux ; mesures et correspondance à ce sujet; communications avec la Préfecture de la Seine et les ingénieurs du service municipal au sujet des excavations du sol et des dégradations du pavé ; poursuites pour la réparation des parties de la voie publique à l'entretien des particuliers ; surveillance des carrières dans l'intérêt des ouvriers et de la sûreté publique, indication à la Préfecture de la Seine des infractions aux règlements concernant les fosses d'aisance et le service de la vidange dans Paris ; surveillance de la construction, de l'entretien et de la vidange des fosses d'aisance dans les communes rurales du ressort de la Préfecture de police; règlements y relatifs. Centralisation de toutes les affaires du ressort des architectes de la Préfecture. — Examen des candidats à l'emploi d'architecte

Police des chemins de fer; suite à donner aux réclamations et plaintes de toute nature; surveillance des vendeurs de journaux, des marchands de comestibles et des buffets établis dans les stations, examen des projets d'organisation de services et des propositions de tarifs; correspondance, à ce sujet, avec les compagnies et le ministère des travaux publics. — Publication des tarifs homologués par l'administration supérieure ; correspondance, au sujet de cette publication, avec les Préfets de tous les départements traversés par les voies ferrées, examen des rapports mensuels et autres des ingénieurs du contrôle, centralisation des rapports quotidiens des commissaires de police spéciaux des chemins de fer ; examen de ces rapports et mesures qu'ils peuvent provoquer.

Surveillance des inscriptions des rues et des numéros des maisons, exécution des règlements concernant les chéneaux et les gouttières ; surveillance des objets de petite voirie dans l'intérêt de la circulation ; répression des contraventions résultant de saillies ou d'étalages mobiles disposés contrairement aux règlements ; avis pour les concessions d'emplacements d'échoppes et d'étalages fixes ou mobiles, ou d'un lieu de stationnement pour l'exercice d'une industrie sur la voie publique.

Exécution des règlements concernant les marchands ambulants ; délivrance des permissions, surveillance et police de ces marchands ; saltimbanques et musiciens ambulants ; jeux divers sur la voie publique

Police des garnis, exécution des reglements concernant la salubrité.

Service des architectes. Voyez page 1279.

Inspection des carrières, — des chemins de fer. Voyez page 1279

3e BUREAU.

M. Cavard, *chef.*

Voitures de place. — Voitures de remise louées au mois ou à la journée. — Voitures sous remise marchant à l'heure ou à la course. — Voitures de transport en commun ; règlement

concernant le parcours des lignes et les services de correspondance. - Voitures spéciales des chemins de fer destinées aux voyageurs. — Voitures dites des environs de Paris. — Voitures de roulage et de transport.

Contrôle de l'exploitation de tramways et réglementation du service.

Police des contrôleurs et receveurs d'omnibus et tramways, ainsi que des cochers de voitures publiques. Délivrance et retrait temporaire et définitif, par mesure disciplinaire, de permis de conduire.

Police du roulage. — Préparation et exécution des ordonnances de police qui règlent le service des voitures de toute espèce.

Réception, enregistrement, conservation et restitution des objets oubliés par les voyageurs dans les voitures publiques. Publicité donnée aux actes de probité des cochers.

Fourrière de la Préfecture de police.

Dispositions à indiquer pour l'éclairage de la voie publique.

Correspondance avec la Préfecture de la Seine, pour les différents services qui intéressent la salubrité et le nettoiement de la voie publique, tels que balayage à la charge de la ville, enlèvement des boues et immondices, le curage d'égouts, l'arrosement des places, des quais des boulevards, etc.

Exécution des règlements concernant le forage et le curage des puits. Délivrance des permissions de puisatiers.

Incendies. — Direction et organisation du service de secours. Règlement des dépenses auxquelles donne lieu leur extinction. — Visite et réparation dans les locaux présentant des dangers d'incendie. — Suite à donner aux plaintes et réclamations concernant les dangers d'incendie. Statistique des incendies. - Visite et réparation des cheminées en mauvais état.

Sapeurs-pompiers. — Administration du régiment. — Dépenses du matériel. — Préparation des projets de budget.

Surveillance des fontaines publiques. — Répression des puisages illicites.

Pour ordre. — *Vétérinaires attachés à la Préfecture de police.* Voyez page 1280 et 128

4e BUREAU.

M. Patin, *chef.*

Travaux du Conseil de salubrité et des commissions d'hygiène dans le département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon. — Exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie. - Médecins, officiers de santé, sages-femmes, inscrits pour les visites de nuit. — Pharmaciens, herboristes, épiciers-droguistes. Amphithéâtres et salles de dissection. — Inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles.

Surveillance des vases et ustensiles de cuivre. — Recherche et destruction de sels falsifiés des sucreries colorées avec des substances vénéneuses, et, en général, de tout ce qui intéresse la santé publique.

Maladies épidémiques.

Cimetières, exhumations et réinhumations. — Transport de corps, autopsies, moulage et embaumement de cadavres. — Relevé des décès par suite de maladies contagieuses, qui ont lieu dans les arrondissements et dans les hôpitaux et hospices de Paris. — Statistique annuelle des décès, par âge et par nature de maladie, constatés dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Exécution du décret du 9 septembre 1848 sur les heures de travail.

Exécution de la loi relative au travail des enfants dans les manufactures. *Loi du 19 mai 1874.*

Exécution des règlements concernant l'insalubrité dans les dépendances des habitations. - Dépôts d'immondices, animaux élevés à l'intérieur des habitations de Paris. Dépôts d'engrais et d'immondices formés dans les communes rurales.

Forges et autres ateliers non classés. — Autorisations et surveillance des fumoirs, balancoires, [illegible].

Établissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Débits de combustibles. — Appareils à vapeur. — Locomotives sur les chemins de fer. — Appareils de pression des pompes à bière.

Recherche, abatage et équarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses. Exécution des règlements concernant les chiens.

Échenillage dans le ressort de la Préfecture de police.

Tirs ou essais d'armes à feu, tirs de pièces et de feux d'artifice. — Débits de poudre. — Surveillance du transport des poudres et amorces fulminantes. — Bruits nocturnes (ouvriers à marteau et heures de travail) et bruits de cors et autres instruments bruyants sur la voie publique.

Secours publics aux noyés, asphyxiés, etc.

Service des secours publics. Voyez page 1282.

Service de la morgue. Voyez page 1281.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité. Voyez page 1283.

Surveillance des machines à vapeur. Voyez page 1286.

Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Voyez page 1282.
Inspection des eaux minérales. Voyez page 1282.
Inspection du travail des enfants dans les manufactures. Voyez page 1281.

POLICE MUNICIPALE.

M. Caubet ✲, *chef de la police municipale.*
M. Caullier ✲, *chef de bureau.*
M. Macé ✲, *commissaire de police, chef de la sûreté.*
M. Honnorat, officier de paix détaché au service central de la police municipale.

Inspecteurs divisionnaires. MM.

Cuche.

Officiers de paix. MM.

1er arr. Auger.	6e arr. N....	11e arr. Siadous.	16e arr. Féger.
2e — Mouquin.	7e — Pelardy.	12e — Clatain.	17e — Montpellier.
3e — Mougeaud.	8e — Prélat.	13e — Fainot.	18e — Charles
4e — Leclerc ✲.	9e — Cazolas	14e — Blavier.	19e — Enaut.
5e — Barthélemy	10e — Grilhères.	15e — Beaurain	20e — Evrard.

Brigades centrales.

M. Belin de Ballu. M. Maurice. M. Jarrige. M. Mironneau. M. Brocheton. M. Poëte.
M. Berraz, hôtels garnis.
M. Gaillot, } Recherches et renseigne-
M. Girard, } ments.
M. Duranton, } Recherches et renseigne-
M. Roudil, } ments.

M. Nuzillat (O✲), *médecin-major.*

Contrôle général.

M. Gautier de Noyelle (O✲), *contrôleur général des services extérieurs*
M. Mourgues, *officier de paix.*
M. Duchanoy, *idem.*

COMMISSAIRES DE POLICE.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES ET JUDICIAIRES.

MM. Clément (O✲), Dulac ✲, Lechartier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Palais-de-Justice.

M. Truy, remplissant les fonctions du ministère public, au Palais-de-Justice,
M. Noury de Mauny ✲ (quartier des Ternes),
M. Tomasi (quartier du Faubourg-du-Roule), } suppléants.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts. — MM. les juges de paix de Paris président successivement le tribunal.

BOURSE.

M. Duret ✲, à la Bourse.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA PLACE DE PARIS.

M. Aymard ✲, place Vendôme, 9.

ÉMIGRATION

M. Verd de Saint-Julien, passage Saulnier, 20.

COMMISSARIATS DE PARIS.

Arrondissem	Quartiers.	Noms et demeures des commissaires MM
1er Louvre.	1 St-Germ. l'Auxerrois	Kuehn, quai de l'Horloge.
	2 Halles.	Dodieu, Halle aux blés.
	3 Palais-Royal	Alais ✻, rue de Valois, 11.
	4 Place Vendôme	Galien, rue Saint Honoré, 247
2e Bourse.	5 Gaillon	Lalmand ✻, rue de Hanovre, 1.
	6 Vivienne	Rody de Balnègre, rue de Richelieu, 90.
	7 Mail	Thomas de Coligny, rue Montmartre, 142
	8 Bonne-Nouvelle	Brissaud, rue de la Ville-Neuve, 9.
3e Temple.	9 Arts-et-Métiers	Aragon, rue Notre-Dame de-Nazareth, 4
	10 Enfants-Rouges	Lafontaine, rue de Bretagne, à la mairie.
	11 Archives	Lasselves, rue de Turenne, 49.
	12 Sainte-Avoie	Du Tremblier de Chauvigny, rue du Temple, 85
4e Hôtel-de-Ville.	13 Saint-Merry	Fouqueteau ✻, quai de Gesvres, 16.
	14 Saint-Gervais	Berhoz, r. Vieille-du-Temple, 20, imp. d'Argenson.
	15 Arsenal	Bugeval, rue de la Cerisaie, 10.
	16 Notre-Dame	Doffemont, quai de Bethune, 34
5e Panthéon.	17 Saint-Victor	Levy, rue Monge, 21.
	18 Jardin-des-Plantes	Oyon, rue Geoffroy Saint-Hilaire, 5.
	19 Val-de-Grâce	Droesch, rue Rataud, 11.
	20 Sorbonne	Dhers, rue Thénard, 3.
6e Luxemb.	21 Monnaie	Pédézert, rue Suger, 11.
	22 Odéon	Schnerb, rue Crebillon, 2.
	23 Notre Dame-des-Ch.	Demanchin, rue de Vaugirard, 99.
	24 St-Germ. des-Prés.	Monentheau, rue des Saints-Pères, 47
7e Palais-Bourbon.	25 St-Thomas-d'Aquin	Guenin, rue de Varenne, 39
	26 Invalides	Santucci, rue de Varenne, 84
	27 École-Militaire	Baylac, avenue de Breteuil, 55
	28 Gros-Caillou	Bugnottet, avenue de la Motte-Piquet, 32.
8e Élysée.	29 Champs-Elysées	Beynaguet, avenue d'Antin (palais de l'Industrie).
	30 Faubourg-du Roule	Créneau, rue Beyrrier, 12
	31 Madeleine	Cazanouve, rue d'Astorg, 8
	32 Europe	Richart, impasse d'Amsterdam, 1.
9e Opéra.	33 Saint Georges	Barruel, rue Larochefoucauld, 37.
	34 Chaussée d'Antin	Taylor, rue de la Chaussée d'Antin, 61
	35 Faub.-Montmartre	Tomasi, rue du Faubourg-Montmartre, 83.
	36 Rochechouart	Nadeaud, rue Rochard-de-Saron, 10.
10e Enclos St-Lazare.	37 St-Vincent-de-Paul	Collas, rue d'Alsace, 33
	38 Porte Saint Denis	Dufourman et le commissaire des Petites Ecuries, 11
	39 Porte Saint Martin	Dessirier, rue Saint Martin 89 bis, et Desir, rue D.
	40 Hôpital Saint-Louis	Mariani, rue Vieq-d'Azir, 5.
11e Popincourt.	41 Folie-Méricourt	Joyeux, rue de la Folie Méricourt, 85.
	42 Saint-Ambroise	Hamon, rue La Charrière, 7
	43 Roquette	Baron, rue de la Roquette, 96
	44 Sainte-Marguerite	Le Jain, rue des Boulets, 38
12e Reuilly.	45 Bel-Air	Gruet, avenue Daumesnil, à la mairie.
	46 Picpus	
	47 Bercy	Lefebvre-D'Hedencourt, rue de Bercy, 43.
	48 Quinze-Vingts	Soguet, boulevard Diderot, 64.
13e Gobelins	49 Salpêtrière	Grillières, rue Jeanne-d'Arc, 60.
	50 Gare	
	51 Maison Blanche	Moller, boulevard d'Italie, 41.
	52 Croulebarbe	
14e Observatre.	53 Mont Parnasse	Cardet, boulevard Denfert-Rochereau, 206.
	54 Santé	Lerond, avenue d'Orléans, 68
	55 Petit-Montrouge	
	56 Plaisance	Bitard, rue Sainte-Eugénie, 27.

Arrondissem		Quartiers	Noms et demeures des commissaires. MM.
15e Vaugirard.	57	Saint-Lambert	Porée, rue Lecourbe, 233.
	58	Javel	Luccioni, rue Blomert, 15.
	59	Necker	
	60	Grenelle	Touny, rue Lakanal, 4.
16e Passy	61	Auteuil	Dupouy, rue Lafontaine, 20.
	62	Muette	
	63	Porte-Dauphine	Lambin, rue de Lauriston, 57.
	64	Bassins	
17e Batignolles.	65	Ternes	Noury de Mauny ✻, rue Laugier, 5.
	66	Plaine-Monceaux	
	67	Batignolles	Massard, place des Batignolles, 16
	68	Épinettes	Gilles, rue Gauthey, 34
18e Butte-Montmartre	69	Grandes-Carrières	Michel, rue Constance, 1.
	70	Clignancourt	Denis, rue de Clignancourt, 66.
	71	Goutte-d'Or	Perche, rue Marcadet, 1
	72	La Chapelle	Lefébure, place de la Chapelle, 16-18.
19e Buttes-Chaumont	73	La Villette	De Teule, rue de Tanger, 22.
	74	Pont-de-Flandres	Aussilloux ✻, rue d'Allemagne, 132.
	75	Amérique	
	76	Combat	Pajot, rue Pradier, 21
20e Ménilmontant.	77	Belleville	Tardif, rue Julien-Lacroix, 68.
	78	Saint-Fargeau	Gonet, mairie du 20e arrondissement.
	79	Père-Lachaise	
	80	Charonne	Gayrelle, rue d'Avron, 80.

COMMISSARIATS DE LA BANLIEUE

(Seine et Seine-et-Oise.)

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Résidences.	Commissaires, MM.	Circonscription du commissariat
Asnières	Poggi	Asnières et Gennevilliers.
Asnières	Thuillerie	Asnières, le Bourget, la Courneuve, Dugny.
Boulogne	Verlhion	Boulogne
Clichy	De La Londe	Clichy, Saint-Ouen.
Courbevoie*	Depaix	Courbevoie, Colombes.
Levallois Perret	Santini	Levallois-Perret
Les Lilas	Perrie	Les Lilas, Bagnolet, Noisy-le Sec, Romainville.
Neuilly*	Lejeune	Neuilly.
Pantin*	Dupounois	Pantin, Bobigny, Bondy, Drancy, les Prés-Saint-Gervais.
Puteaux	Dubois	Puteaux, Nanterre, Suresnes
Saint-Denis* (*nord*)	Rougeau	Saint-Denis (*nord*), Épinay, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse
— (*sud*)	Lanet	Saint-Denis (*sud*), Ile-Saint-Denis.
Saint-Ouen	Molès	Saint-Ouen

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX

Résidences.	Commissaires, MM.	Circonscription du commissariat.
Charenton-le-Pont*	Nachon	Charenton-le-Pont, Bonneuil, Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maurice.
Choisy-le-Roi	Trobert	Choisy-le-Roi, Chevilly, Fresnes, l'Hay, Orly, Rungis
Gentilly	Bouteiller	Gentilly, Arcueil, Kremlin-Bicêtre*.
Ivry	Etienne	Ivry et Vitry
Joinville-le-Pont	Dermigny	Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne, Champigny, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur
Montreuil	Obermayer	Montreuil, Bagnolet, Villemomble.
Sceaux*	Toquenne	Sceaux, Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, le Plessis Piquet
Vanves	Gronfier	Vanves, Issy, Montrouge.
Vincennes*	Jeanne Delamare	Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé.

* Ce signe indique les chefs-lieux de canton (sièges des tribunaux de simple police).

Département de Seine-et-Oise.

Enghien-les-Bains	M. Allemand.	Saint-Cloud.. .	M. Doucot.
Meudon. .	M Demarquay.	Sèvres*	M. Bonot.

Commissaires de police chargés du contrôle de la garantie des matières d'or et d'argent. MM.

Sebastiani, rue de Rivoli, 220.
N...., rue Clerc, 15.
Dewailly, rue de Bretonvilliers, 3.
Rossignon ✻, rue Puteaux, 1.
Rager ✻, boulevard Voltaire, 41.
Lavallée, rue de la Voûte, 42.

SERVICES EXTÉRIEURS RESSORTISSANT A LA PREMIÈRE DIVISION.

2e BUREAU.

Médecins du dispensaire MM.

Clerc (O✻), *méd. en chef.*	Jarriand, *médecin.*	*Médecins adjoints.*
Passant, *méd. en ch. adj.*	Davesnes, *idem.*	
Dubois, *médecin.*	Jaubert, *idem*	Corlieu ✻.
Pouget, *idem.*	Diéder, *idem.*	Darin.
Bernard, *idem.*	Chatillon, *idem.*	Le Maguet.
Dal-Piaz, *idem.*	Migon, *idem.*	Leroux.
Commenge, *idem.*	Landois, *idem.*	
Caby, *idem.*	Lemoine, *idem*	
Augier, *idem.*		

3e BUREAU.

Prisons

M. Place, *contrôleur du service des prisons de la Seine*, à la Préfecture de police.

Maison d'arrêt et de correction cellulaire.

Boulevard Mazas, 23. MM.

Lanlon, *directeur.*
L'abbé Benoist, 1er *aumônier.*
L'abbé Férat, 2e *aumônier*
L'abbé Majoue, 3e *aumônier.*
Beauvais (O✻), *médecin.*
Bergeron ✻, *médecin adjoint.*
Goujon, *idem.*

Maison de justice (Conciergerie)

Quai de l'Horloge, 1. MM.

Conlon, *directeur.*
L'abbé Bontemps, *aumônier*
Materne, *médecin.*
Lecoin, *médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture.

Quai de l'Horloge, 3 MM.

Tixier, *directeur.*
L'abbé Bontemps, *chapelain*
Legrand du Saulle (O✻), *chirurg.-médecin*
Voisin, *médecin adjoint.*

Maison de répression à Saint-Denis.

Rue de Paris, 92. MM.

Grobon, *directeur.*
L'abbé Colombel, *aumônier.*
Robin, *pasteur de l'église réformée*
Feltz, *médecin.*
Iszenard, *medecin-adjoint.*

Dépôt de sûreté, à Saint-Denis.

Rue Compoise, 3.

M. Mounier, *concierge.*

Maison d'éducation correctionnelle.

Rue de la Roquette, 143. MM.

Brandreth ✻, *directeur*
L'abbé Scalla, *aumônier.*
Motet (O✻), *médecin*
Robertot et Rousseau, *médecins adjoints.*

Dépôt de condamnés

Rue de la Roquette, 168. MM.

Beauquesne, *directeur.*
L'abbé Fischer, *aumônier.*

Ballue, *médecin*
Jeau, *médecin adjoint.*
Josias, *idem.*

Maison de correction de Sainte-Pélagie.
Rue de la Clef. MM.

Caplat, *directeur.*
L'abbé Gérost, *aumônier.*
Carré, *médecin.*
Laugier et de la Tour de Lordes, *méd. ad.*

Maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare.
Faubourg Saint-Denis, 107. MM.

Dortin, *directeur.*
L'abbé de Humbourg, 1er *aumônier.*
L'abbé Dubled, 2e *aumônier.*
Martin, *médecin de la* 1re *section.*
Chéron ✻, Boureau ✻, Lepileur et Leblond, *médecins.*
Guillaumet, Oberlin, Fauquez, Lutaud, Chipier et de Sinéty, *médecins adjoints*

Maison de la Santé.
Rue de la Santé, 42. MM.

Coré, *directeur.*
L'abbé Fortier, *aumônier.*
Petit, *médecin*
Barrault, *médecin adjoint.*

Infirmerie centrale des Prisons de la Seine.
Rue de la Santé, 42. MM.

Tapret, *médecin*
Petit, *médecin adjoint*
Anger, *chirurgien consultant.*

Dépôt de mendicité du département de la Seine.
A Villers-Cotterets. MM.

Fontaine, *directeur.*
L'abbé Lefèvre, *aumônier.*
Vendraud, *médecin.*
Brassard, *médecin adjoint.*

5e BUREAU.

Inspection médicale des aliénés.

1° *Infirmerie spéciale.* MM

Lasegue (O✻), *médecin chargé de l'examen des personnes amenées à l'infirmerie.*
Legrand du Saulle (O✻), *médecin suppléant, idem.*

2° *Asiles privés.* MM.

Laborde, *médecin-inspecteur* des aliénés de la 1re circonscription.
A. Ollivier, *idem* des aliénés de la 2e circonscription.

3° *Asiles publics.* MM.

Blachez ✻, *médecin-inspecteur* des aliénés de Sainte-Anne et de Bicêtre.
Legras, *idem* des aliénées de la Salpêtrière.
Garnier, *idem* des aliénés de la Maison nationale de Charenton.
Ritti, *idem* des aliénés de Ville-Evrard et de Vaucluse.
Marchant, Briand, *médecins-inspecteurs adjoints.*

Inspection administrative des Asiles privés, Maisons de santé, Maisons d'accouchement et Garderies

MM.

Dehle, *inspecteur* de la 1re circonscription.
Defigier, *idem* de la 2e circonscription.
Andrieu (O✻), *idem* de la 3e circonscription.

Comité départemental pour la protection des enfants du premier âge. MM.

Thivier, administrateur de bureau de bienfaisance, *président.*
F. de Larenaudière ✻, vice-président du conseil d'administration de la Société des crèches, *secrétaire*
Ch. Quentin, directeur de l'administration générale de l'assistance publique.

Dr Thulié, membre du conseil général du département de la Seine.
Dr Levraud, *idem*.
Dr A. Ollivier, membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine.
Dr René Blache, secrétaire général de la Société protectrice de l'enfance de Paris
Vel-Durand ✻, secrétaire général de la Préfecture de police.
Naudin ✻, chef de la 1re division de la Préfecture de police.

Inspection médicale des nourrices à la Préfecture de police. MM

Dr Lacronique (C✻), *médecin-inspecteur*.
Dr Vallois, *médecin-inspecteur suppléant*.

Inspection des enfants du premier âge, des crèches et des bureaux de nourrices.

1° Médecins inspecteurs,
2° Dames visiteuses

		MM
1re Circonscrip.	1er, 2e, 7e, 8e, 16e, 17e arrondiss	Dr Picard, *médecin-inspecteur*. Mme ve d'Ancre, *visiteuse*.
2e —	3e, 9e, 10e, 18e et 19e arrondissements	Dr Thévenot ✻, *médecin-inspecteur* Mme ve Monnoyeur, *visiteuse*.
3e —	11e et 20e arrondissements	Dr Blanche, *médecin-inspecteur* Mme ve Violette, *visiteuse*.
4e —	4e, 5e, 6e, 12e et 13e arrondiss	Dr Duvernet, *médecin-inspecteur*. Mme A. de la Porte, *visiteuse*
5e —	14e et 15e arrondissements	Dr Allix, *médecin-inspecteur* Mme [illegible] Mary Sc[illegible], *visiteuse*.
6e Circonscription (canton de Saint-Denis)	1re section	Dr Badon, *médecin-inspecteur* Mme ve Maréchal de Courtevelle, *insit.*
	2e section	Dr Campion, *médecin-inspecteur adj.* Mme Thiercy, *visiteuse adjointe*.
7e Circonscription (canton de Courbevoie)	1re section	Dr Ley ✻, *médecin-inspecteur* Mme Suby, *visiteuse*.
	2e section	Dr Ledé, *médecin-inspecteur adjoint*. Mme Guillemin, *visiteuse adjointe*.
8e Circonscription (canton de Neuilly)	1re section	Dr Villeneuve, *médecin inspecteur*. Mlle Favre, *visiteuse*
	2e section	Dr Soberbio, *médecin-inspect. adj.* Mme Accolas, *visiteuse adjointe*.
9e Circonscription (canton de Pantin)		Dr Vergne, *médecin-inspecteur*. Mme ve Paul Albert, *visiteuse*.
10e Circonscription (canton de S[illegible])		Dr Dupasse, *médecin-inspecteur* Mme ve Innocenti, *visiteuse*.
11e Circonscription (canton de Charenton)	1re section	Dr Josias ✻, *médecin-inspecteur* Mlle Poggi, *visiteuse*
	2e section	Dr Barthelot, *médecin-inspect. adj.* Mme Lefillieul, *visiteuse adjointe*.
12e Circonscription (canton de Vincennes)	1re section	Dr Jobbé-Duval, *médecin-inspecteur*. Mme ve Cheval, *visiteuse*
	2e section	Dr Curie, *médecin-inspecteur adjoint*. Mme Schlosser, *visiteuse-adjointe*.
13e Circonscription (canton de Vincennes)		Dr Du Mesnil ✻, *médecin-inspecteur*. Mme Louis, *visiteuse*.

Médecins-inspecteurs suppléants, MM les docteurs Benoit, Courmont, Dupré, Haurégard, de Loslalot-Bachoué, Lanoix, Le Baron, Letuile, Moser, Prengruber, Rathery, Ancelle, Soulice.

SERVICES EXTÉRIEURS RESSORTISSANT A LA DEUXIÈME DIVISION.

1er BUREAU.

Inspecteurs principaux des halles centrales : MM.

Martinet, pavillon des fruits et légumes.
Renaud, pavillon de la volaille et du gibier.
Lacour, pavillon des viandes.
Léoty, pavillon du poisson.
Landel, pavillon du beurre, des œufs et du fromage.

Inspecteur principal du marché aux bestiaux :

M. Taurines ✻, *médecin-vétérinaire*

Chef du service d'inspection de la boucherie :

M. Villain, *médecin-vétérinaire.*

Police de la Bourse.

M. Duret ✻, *commissaire de police*, à la Bourse.

Inspection générale de la navigation et des ports.

Quai de la Tournelle, pavillon du port.

M. Rolet, *inspecteur général.*

Laboratoire de chimie.

A la Préfecture de police.

M. Girard ✻, *directeur.*
M. Dupré, *sous-chef.*

Vérification des poids et mesures.

Bureau central d'étalonnage, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

M. Genot, *vérificateur en chef*, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

M. Gilbert, *vérificateur*, chef de bureau.
M. Ponsin, *idem.*
M. Gérardin, *idem.*
M. Galand, *idem.*
M. Robert, *vérificateur.*
M. Moreaux, *idem.*
M. Bô, *vérificateur adjoint.*
M. Proal, *idem.*

Bureaux des arrondissements de Paris. MM.

1er Bureau.	Dosse, *vérificateur.*	5e Bureau.	Pittfield, *vérificat.*
R. du Petit-Carreau, 12	Boscher, *adjoint.*	Faub. St-Honoré, 182.	Geiger, *idem.*
2e Bureau.	Geoffroy, *verificat.*	6e Bureau.	Pierre, *idem.*
Rue de Turenne, 50.	Jeannolle, *idem.*	R. Neuve-Bossuet, 16.	Moiron, *idem.*
3e Bureau.	Bécart, *idem.*	7e Bureau.	Rulence, *idem.*
Rue Lhomond, 7.	Charles, *idem.*	Rue Alboay, 18.	Ormancoy, *idem.*
4e Bureau.	Lefèvre, *idem.*	8e Bureau.	Robin, *idem.*
Rue du Bac, 142.	Mougenot, *idem.*	Rue de Charonne, 99	Guillemmaut, *id m.*

Arrondissement de Saint-Denis. M. Lignac, *vérificateur.* — M. N..., *adjoint.*
Arrondissement de Sceaux..... M. Lerenard, *vérificateur.* — M. Picard, *adjoint.*

Commissaires de police chargés de l'inspection des poids et mesures. MM.

De Peretti, rue de Lancry, 61. — 1er et 2e arrond
Schlosser ✻, rue de Verneuil, 13. — 3e et 4e *idem*
Cuny (O ✻), rue Lakanal, 23. — 5e, 13e et 14e *idem.*
De Brémond d'Ars, rue des Missions, 9. — 6e, 7e et 15e *idem.*
Gournay, rue St Ferdinand, 37 (Ternes). — 8e, 16e et 17e *idem.*
Baudy, rue des Abbesses, 39. — 9e et 18e *idem.*
Noblet, rue Perdonnet, 4. — 10e et 19e *idem*
Dufour ✻, cours de Vincennes, 63. — 11e, 12e et 20e *idem.*
Bernard, rue Brézin, 5. — Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux et communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien-les-Bains (du département de Seine-et-Oise).

2e BUREAU

Service des architectes.

M. Desain, *architecte contrôleur*, rue de Rivoli, 224.

Architectes de 1re classe. MM

Bunel, rue du Rocher, 67.
Bunoyé, boulevard Ornano, 18
Crousse, rue d'Hauteville, 5
Pray, boulevard Saint-Germain, 110
Lubin, rue de l'Abbé-Grégoire, 41.

Architectes de 2e classe. MM.

Tournade, rue de Lille, 1.
Coisel, boulevard Saint-Germain, 150.
Ewald, rue de Vienne, 6.
Vi[illegible], rue Bonaparte, 8
Julien, rue [illegible]fayette, 93

Architectes surnuméraires MM.

Bousquet, rue Condorcet, 64
Gagne, place Dauphine, 18.
Chevalier, rue de Laval, 17
Bonnamaur, rue de Dunkerque, [illegible]

Vérificateur des travaux de la Préfecture de police

M. Bignet, avenue Duquesne, 7.

Commissaires des chemins de fer. MM.

Brayer, Paris au Havre et embranchements.
Berlier, Paris à Bordeaux et embranchements.
Hirschauer, Sarret, } Est
De Taxo, Paris à Lyon et embranchements.
Benoist, Forest, Chautard, } Paris à la frontière belge et embranchements.
Lapras, Paris à Rennes et embranchements.
Benedetti, Paris à Vincennes, gare de la Bastille ; chemin de ceinture ; et Paris à Sceaux et à Limours.

Carrières. MM.

Roger ✻, ingénieur en chef des mines, *inspecteur général des carrières*, rue Brézin, 29.
Jordan ✻, ingénieur des mines, *inspecteur des carrières*, rue de Rennes, 64

Chemins de fer.

Nord. — M. Meissonnier (O✻), inspecteur général des mines, boulevard Magenta, 137
Est — M. Colle, inspecteur général des ponts et chaussées, rue de Verneuil, 46
Orléans. — M. Rousselle (O✻), *idem*, rue de Bellechasse, 72.
Lyon. — M. Schlemmer, *idem*, rue La Condamine, 98.
Ouest et ceinture. — M. Brame ✻, inspecteur général des mines, rue Saint-Dominique, 5.

3e BUREAU.

Fourrière, rue de Pontoise.

M. Diard, *contrôleur-inspecteur*.

4e BUREAU.

Vétérinaires attachés à la Préfecture. MM.

Leblanc ✻, *vétérinaire en chef*, rue du Faub.-Poissonn., 19; Alexandre, *vétérinaire*, rue du Colisée, 44; Parges, *idem*, rue de la Pépinière, 20; Varocquier, *idem*, rue Saint-Georges, 19, Bouley, *idem*, rue des Saints-Pères, 61.

Inspecteurs du service vétérinaire de la ville de Paris. MM.

Planchenault, au Marché aux chevaux.
Robaglia ✻, boulevard Saint-Michel, 19.
D'Abbadie, rue de Bérulle, 1, à Saint-Mandé.

Service de la Morgue.

M. Pierre, *greffier.*

Commission supérieure départementale des enfants employés dans l'industrie. MM.

Le Préfet de police, *président.*
Songeon, conseiller général, *vice-président.*
Combes, conseiller général.
Dubois, docteur-médecin, conseiller général.
Collin — *idem.*
Germer Baillière ✻, *idem.*
Cusset, *idem.*
Murat, *idem.*
Blanche, *idem.*
Dr Robinet, *idem.*
Riche ✻, membre du conseil d'hygiène.
Barbedienne (C✻), membre de la Chambre de commerce.
Carriot (O✻), directeur de l'enseignement à la Préfecture de la Seine.
Dujarrier, membre du conseil des prud'hommes (ouvriers).
Laussedat (colonel) (C✻), directeur du conservatoire des arts et métiers.
Meunier, membre du conseil des prud'hommes (patrons).
Vel-Durand ✻, secrétaire général de la Préfecture de police.
Bezançon, chef de la 2e division de la Préfecture de police.
Ch. Patin, chef du 4e bureau de la 2e division, *secrétaire.*

Inspection du travail des enfants et des jeunes filles mineures employés dans l'industrie.

M. Laporte, inspecteur divisionnaire.
M. Boyer, inspecteur principal.
Mme Loubens, inspectrice départementale.
M. Hudelo, inspecteur départemental.
Mlle Trohel, inspectrice départementale.
M. Poussart, inspecteur départemental.
Mme Lachaud, inspectrice départementale.
M. Kuhff, inspecteur départemental.
Mlle Homery, inspectrice départementale.
M. Jannolle, inspecteur départemental.
Mlle Floch, inspectrice départementale.
M. Napias, inspecteur départemental.

M^lle Saffroy, inspectrice départementale.
M Dubuisson, inspecteur départemental.
M^me Getting, inspectrice départementale.
M. Allard, inspecteur départemental.
M^lle Ranvaud, inspectrice départementale.
M Combes, inspecteur départemental.
M^me Ollive, inspectrice départementale
M Rouxel, inspecteur départemental.
M^me veuve Goux, inspectrice départementale.
M. Flamery, inspecteur départemental.
M^me Gilbert, inspectrice adjointe.
M. le D^r Brémond, inspecteur départemental.
M^me Prévost, inspectrice départementale.
M. Marochetti, inspecteur suppléant.
M^lle Lemullier, inspectrice suppléante
M. Korabiewicz, inspecteur suppléant.
M^me Salambien, inspectrice suppléante.

Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. MM

Carlet, *inspecteur principal.*
Jourdin, *inspecteur de 1^re classe.*
Antelme, *idem.*
D^r Mehu, *idem*
Gal ✻, *idem.*
Gérardin ✻, *idem*
Eugène Deschamps, *idem.*
Livache, *inspecteur de 2^e classe.*
Adam, *idem.*
Rémont, *idem*
Drouet, *idem.*
D^r Pouchet, *idem.*
Villejean, *idem.*

Service des secours publics.

M. Voisin ✻, docteur en médecine, *directeur,* rue Séguier, 16.

Inspection des eaux minérales. MM.

Le D^r de Piétra Santa ✻, *médecin-inspect.,* avenue de Wagram, 54.
Le D^r Duprat ✻, *idem.*
Le D^r Huchard ✻, *idem,* rue de Marignan, 16
Le D^r Calvo (O✻), *idem,* rue de Condé, 15.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement reorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1852, approuvé par le ministre, et par les décrets des 15 décembre 1851, 19 janvier 1852, 5 janvier 1861 et 26 décembre 1878. Ses attributions embrassent notamment l'hygiène publique, l'examen sanitaire des halles et marches, des cimetières, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, des amphithéâtres de dissection, les secours à donner aux noyés et asphyxiés, les épidémies, la statistique médicale et les tableaux de mortalité, les recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité. Le Conseil tient ses séances les vendredis à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Préfecture.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. le Préfet de police, *président.*
M. Cloëz, *vice-président annuel.*
M. Patin, *secrétaire annuel.*

Membres titulaires. MM.

Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, aux Tuileries.
Dr Béclard, boulevard Saint-Michel, 65.
F. Bezançon, boulevard Saint-Michel, 73.
Dr Bouchardat, rue du Cloître-Notre-Dame, 8
Dr Bourgoin, rue de Sèvres, 140.
Dr Bourneville, rue des Écoles, 6.
Boussingault, rue des Vosges, 6
Dr Brouardel, rue Bonaparte, 6.
Chatin, avenue de l'Observatoire, 4.
Cloëz, rue Linné, 7.
Dr Léon Colin, 95, boulevard Saint-Michel.
Dr Arm. Gautier, boulevard d'Enfer, 105 *bis*
Goubaux, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort.
Desain, architecte en chef de la Préfecture de police.
Dr Dujardin-Beaumet, boulevard Saint-Germain, 176.
Grégoire, ingénieur en chef, rue de Seine, 16.
Dr Hillairet, rue Caumartin, 43.
Dr Jungfleisch, rue des Écoles, 38
Dr Larrey (Bon), rue de Lille, 91.
Dr Lagneau, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.
L. Lalanne, membre de l'Institut, rue de Rennes, 116.
Dr Legouest, rue de l'Université, 25.
Dr Loiseau, rue Pernelle.
Louyt, ingénieur en chef des mines, rue de la Chaussée-d'Antin, 2
De Luynes, rue du Vaugirard, 61
Dr Ollivier, rue de l'Université, 5
Pasteur, rue d'Ulm, 45.
Patin, chef de bureau à la Préfecture de police.
Peligot, hôtel des Monnaies, quai Conti.
Alf. Riche, hôtel des Monnaies, quai Conti.
Dr Schützenberger, rue des Feuillantines, 53.
Du Souich, rue Férou, 4.
Trélat (Dr), rue de l'Arcade, 18.
Troost, rue Bonaparte, 84
Vel-Durand, secrétaire général de la Préfecture de police.
Aug. Voisin (Dr), rue Séguier, 16.

Personnel des commissions d'hygiène du ressort de la Préfecture de police.

(1er janvier 1882.)

MEMBRES TITULAIRES

Premier arrondissement. MM.

Comte de Ferandy, propriétaire.
Durozier, docteur-médecin
Meteyer, architecte.
Ferrand, pharmacien.

Defigier, inspecteur des maisons de santé du département.
Douvillé, docteur-médecin.
Picard, *idem.*
Thibierge, *idem.*
Yvon, pharmacien

Deuxième arrondissement. MM.

Martellière, docteur-médecin.
Juliard, pharmacien.
Musson, propriétaire
Reinhardt, confiseur
Lancereaux, docteur-médecin.
Tropey, architecte
U[illegible], *idem*
[illegible]ueuille, docteur-médecin.
Martin, pharmacien

Troisième arrondissement. MM.

Magne, architecte.
Roché, *idem*
Belonet, *idem*
Cr[illegible]on, pharmacien.
Gras, *idem*
Colombel, docteur-médecin.
Pentray, *idem.*
Benjamin, vétérinaire.

Quatrième arrondissement. MM.

[illegible]l'homme, vétérinaire
Morsain, docteur-médecin.
[illegible]
Davesne, *idem.*
Vallet, négociant
Corlieu, *idem*
Crépinat, architecte.
[illegible]vy, ingénieur des ponts et chaussées
G[illegible]rin, pharmacien

Cinquième arrondissement MM

Werwaest, pharmacien
[illegible]rie, architecte
[illegible]
Lecoeonnier, docteur-médecin.
[illegible]
[illegible]t, docteur-médecin.
Garreau de Balzan, *idem*
[illegible]
Doscaves, *idem*

Sixième arrondissement. MM

Beaurecard, docteur-médecin
[illegible]rin, architecte
[illegible]on, pharmacien.
Gon[illegible]u, architecte
Pino[illegible] secrétaire de la Faculté de médecine
[illegible]bre, colonel en retraite.
[illegible]ev, vétérinaire.
[illegible], ingénieur
[illegible]

Septième arrondissement. MM.

Hubert, architecte
Grenet, docteur-médecin
[illegible]
Thevenod, docteur médecin.
Wel[illegible] vétérinaire
[illegible]
[illegible], *idem*
[illegible]teur-médecin
Vayer, pharmacien.

Huitième arrondissement. MM.

Raymond, docteur-médecin
Napias, *idem*
Monjauze, vétérinaire.
Burat, ingénieur.
Boutin de Beauregard, docteur-médecin
Dusart, pharmacien
Burat, rentier.
Laroche, pharmacien
Bachelary, architecte.

Neuvième arrondissement MM

Allart, architecte.
[illegible]de
Gardy, pharmacien
Porcheron, vétérinaire.
Dutartre, propriétaire
[illegible]gleau, docteur-médecin.
Nodin, *idem*
Bourdais, ingénieur
Marjolin, docteur-médecin

Dixième arrondissement MM

Labarraque, docteur-médecin.
Duquesnel, pharmacien
Deconchy, architecte
Pierron, *idem.*
[illegible]ser, docteur-médecin
[illegible]n, *idem.*
[illegible]
Bourdon, ingénieur.
Renaud, vétérinaire.

Onzième arrondissement. MM.

Motel[illegible]
Lemerc[illegible]r, *idem*
Dejean[illegible]
Genesle, ingénieur-constructeur
Bourrel, vétérinaire.
Guillot, docteur-médecin
Forgeot, architecte
André du Poulet, pharmacien
Bar[illegible] examinateur à [illegible]

Douzième arrondissement M[illegible]

[illegible], entrepreneur
[illegible]nouillet, conducteur des ponts et chaussées.
[illegible]ger, rentier
Martin, docteur-méd[illegible]
Cryé, vétérinaire
[illegible]
Gonnard, ph[illegible]n
Lesueur, *idem*
Morisson, docteur-médecin

Treizième arrondissement. MM

Rives, pharm[illegible]
Vollant, do[illegible]
Bénard, [illegible]
Ressagnier, i[illegible]
Lemaigna[illegible]
Laugier, pharmacien.
Le[illegible]sseau, homme de lettres
Petit, [illegible]
[illegible]

Quatorzième arrondissement. MM

Pelarin, docteur-médecin.
Tayon, vétérinaire.
Lenain, architecte
Laurant, pharmacien
Rousseau, entrepreneur
Reposeur, architecte.
Themmer, docteur médecin.
Bénard, *idem.*
Jouaud-Duverger, propriétaire

Quinzième arrondissement. MM.

Fouques, docteur-médecin
Sorels, architecte.
Beluze, pharmacien
Goudron, propriétaire
Fuilhan, architecte.
Lambert, *idem.*
Collin, docteur-médecin
Dufort, [illegible]
Candère, vétérinaire

Seizième arrondissement MM.

Baetz, pharmacien.
Naudet, architecte.
[illegible]
Bocher, *idem*
Jadiot de la Mornadière, architecte.
Florent-Calfart, *idem*
Fournier, ingénieur.
Bagros, pharmacien
Isabey, architecte.

Dix-septième arrondissement. MM

Berthoile, docteur-médecin.
Fontoynont, pharmacien.
Baldy, docteur-médecin.
Froux, architecte.
Tricard, pharmacien
Gasne, docteur-médecin
Arnaud, *idem.*
Defrance, architecte.
Couvert, *idem.*

Dix-huitième arrondissement. MM.

Delevoy, ingénieur.
Coclin, architecte
Wasser, entrepreneur.
Houssin, vétérinaire.
Lecère, architecte.
Houssaye, pharmacien
Joadrin, architecte
Savreux, docteur-médecin
Laurens, *idem.*

Dix-neuvième arrondissement. MM.

Delahaye, pharmacien
Albert, docteur-médecin
Morey, *idem.*
Moreau, architecte
Simon, vétérinaire
Mallet fils, chimiste.
Pottier, ingénieur
Ruelle, docteur-médecin.
Monière, architecte.

Vingtième arrondissement MM.

Guillier, docteur-médecin.
Hagène, propriétaire.
Calemard, architecte.
Chevallier-Appert, fabricant de produits alimentaires.
Bainier, pharmacien
Beguin, *idem*
Jourdin, inspr des établissements classés.
Boudin, propriétaire
Letaule, entrepreneur.

Arrondissement de Saint-Denis. MM.

Le Secrétaire général de la Préfecture de police
Foucault, docteur-médecin
Depoix, architecte de la ville de Clichy
Valenciennes, fabr. de produits chimiques.
Varenne, rentier
Cagnat, vétérinaire.
Laynaud, architecte
Leroy des Barres, docteur-médecin.
Robiquet, *idem.*
Fabre, ingénieur des ponts et chaussées
Le Sous-directeur de l'administration départementale de la préfecture de la Seine
Le Chef de la 2e division, à la préfecture de police.
Le Chef du 4e bureau de la 2e division, à la préfecture de police.

Arrondissement de Sceaux. MM

Le Secrétaire général de la préfecture de police.
Bourdin, docteur-médecin.
Josias, *idem*
Marchandon, *idem*
Tréhat fils, architecte
Renaud, chef d'institution, à Vincennes
Dupré, docteur-médecin
Du Mesnil, *idem.*
Trasbot, vétérinaire, prof. à l'école d'Alfort
Nocard, *idem.*
Le Sous-directeur de l'administration départementale de la préfecture de la Seine.
Le Chef de la 2e division, à la préfecture de police
Le Chef du 4e bureau de la 2e division, à la préfecture de police

Commission des communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon. MM.

Desfossez, docteur-médecin.
[illegible]
Grisson, docteur-médecin.
[illegible], ingénieur.
Cortz, propriétaire.
Renard, pharmacien.
Simmen, entrepreneur
[illegible] docteur-médecin.
Hutin, *idem.*

Surveillance des machines à vapeur. MM.

Louyt (O✻), ingénieur en chef des mines, rue de la Chaussée-d'Antin, 2.
Perrin, rue de Verneuil, 22
Barbulot, garde-mines.
Morel, *idem*.
Hervier, *idem*, boulevard Voltaire, 145.
Hanoy, *idem*, boulevard du Temple, 8.
Tourneur, *idem*, rue des Missions, 29.

Commission de surveillance des bateaux à vapeur. MM.

Louyt (O✻), ingénieur en chef des mines *président*, rue de la Chaussée-d'Antin, 2.
Bernard ✻, ingénieur en chef de la navigation de la Seine (2e section), rue de la Tour-des-Dames, 13
Perrin, ingénieur ordinaire des mines, rue de Verneuil, 22.
Leclert (O✻), ingénieur de la marine, rue Lafayette, 43
Bezançon, chef de la 2e division.
Caullier, chef du bureau de la navigation, à la Préfecture de police.
Desain, architecte de la Préfecture de police.
Rolet, inspecteur général de la navigation.
Duronne ✻, constructeur, quai Napoléon, à Courbevoie.
Séraphin, *idem*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 172.
Hanoy, garde-mines, rue du Dragon, 44.

Préposé à la recherche des chevaux vicieux ou atteints de maladies contagieuses

M. Planchenault, préposé à la surveillance du marché aux chevaux du boulevard Denfert-Rochereau, boulevard Saint-Germain, 62

Conseils de la Préfecture. MM

Nivard ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
Fréminet, avocat à la cour d'appel.
Fauvel, avocat à la cour d'appel.
Rigaud, avocat.

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Duluard, notaire.
Second, avoué près la cour d'appel
Bozon, avoué de 1re instance.
Cama, commissaire-priseur.
Levasseur, huissier.

M. Chaix, rue Bergère, 20, *imprimeur de la Préfecture de police.*

CHAPITRE II.

CLERGÉ DU DIOCÈSE ARCHIÉPISCOPAL DE PARIS.

Voir les évêchés suffragants Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles, pages 538 et 539.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS(1).

S. Ém. Mgr le Cardinal GUIBERT (Joseph-Hippolyte) (O ✻), né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 13 décembre 1802, sacré à Marseille, évêque de Viviers, le 11 mars 1842, transféré le 4 février 1857 à l'archevêché de Tours, préconisé le 19 mars suivant, transféré le 19 juillet 1871 à l'archevêché de Paris, préconisé le 27 octobre, a pris possession le 27 novembre de la même année, créé cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Saint Jean-devant-la-Porte-Latine, le 22 décembre 1873.

Mgr RICHARD (François-Marie-Benjamin), né à Nantes le 1er décembre 1819, nommé par décret du 16 octobre 1871, préconisé le 22 décembre suivant, sacré le 11 février 1872 évêque de Belley, nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, avec future succession, par décret du 7 mai 1875

Vicaires généraux. MM.

N...., archidiacre de Notre-Dame.
Caron, archidiacre de Sainte-Geneviève.
Gindre, archidiacre de Saint-Denis.
D'Hulst, recteur de l'Institut catholique.
Icard, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.
Legrand ✻, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.
Petit, chanoine titulaire, *chancelier de l'Archevêché.*

De Courcy, chanoine honoraire, *directeur des Œuvres diocésaines.*

Martin, chanoine honoraire, *promoteur diocésain.*

Secrétariat de l'Archevêché. MM.

Petit, vicaire général, *chancelier de l'Archevêché.*
Pelgé, chanoine honoraire, *vice-chancelier de l'Archevêché.*
Fages, chanoine honoraire, *secrétaire de l'Archevêché.*
Charon, *secrétaire de l'Archevêché.*

---

1. M. N...., reçoit les mardis, mercredis et samedis, de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé et de tout ce qui concerne les cimetières et les pompes funèbres.

M. Caron reçoit les lundis, mardis et vendredis, de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé et de tout ce qui concerne les prisons, hospices, hôpitaux, etc.

M. Gindre reçoit les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé et de tout ce qui concerne l'enseignement religieux dans les lycées, collèges, institutions, etc.

M. Martin reçoit les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures. Il est chargé de tout ce qui se rapporte aux prêtres habitués et étrangers.

M. Petit reçoit le mardi, le mercredi et le vendredi, de midi à 2 heures. Il est chargé des petits séminaires, de l'infirmerie Marie-Thérèse, des secours aux personnes ecclésiastiques, et des affaires concernant les dons et les legs faits aux fabriques et aux établissements religieux.

Les bureaux de l'archevêché, pour les causes matrimoniales, sont ouverts les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 2 heures.

Le secrétariat est ouvert de midi à 3 heures les dimanches et fêtes exceptés. — Les bureaux sont situés rue de Grenelle-Saint-Germain, 127, ancien hôtel d'Appony.

Reulet, chanoine titulaire, *secrétaire particulier de Son Éminence.*
Fages, chanoine honoraire, *secrétaire particulier de Mgr le Coadjuteur.*

Officialité. MM.

Allain, chanoine titulaire, *official.*
Pelgé, chanoine hon., *vice-official.*
Martin, chanoine hon., *promoteur.*

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

Chanoines d'honneur. NN. SS.

Lavigerie (O ✻), cardinal-archevêque d'Alger.
Le Courtier (O ✻), archevêque de Sébaste.
Langénieux ✻, archevêque de Reims.
Place ✻, archevêque de Rennes.
Duquesnay ✻, archevêque de Cambrai
Foulon ✻, archevêque de Besançon.
De Dreux-Brezé, évêque de Moulins
Maret (O ✻), évêque de Sura.
Meignan ✻, évêque de Châlons.
Hugonin ✻, évêque de Bayeux
Freppel ✻, évêque d'Angers.
Bourret, évêque de Rodez
Coullié, évêque d'Orléans.

Chanoines titulaires. MM.

Dedoue, *doyen du chapitre.*
Chennailles, *maître des cérémonies.*
Laurentie, *théologal.*
Reboul.
Latrouchérie.
Pradines.
Perreti, *secrétaire du chapitre.*
Petit, *vicaire général.*
Ravier.
Allain, *official diocésain.*
Lecointre.
Reulet, *secrét de Son Éminence.*
Mozet
Legrand
Berges, *archiprêtre.*
De l'Escaille.

Chanoines prébendés. MM.

Jammes.
Cabanettes.
Le Guillou.
De Bonniot (Victor).
Michel
Gril.
Seguin

Anciens chanoines titulaires. MM.

Legrand ✻, curé de St-Germain-l'Auxerrois, vicaire général.
Castan, ancien curé de St-Pierre du Gros-Caillou

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse. MM

Hamelin, curé de Ste-Clotilde.
Pététot, supérieur de l'Oratoire.
Millault, curé de Saint-Roch.
Guesnier ✻, chanoine du chapitre de Saint-Denis.
Cathelin, curé de St-Philippe.
Mège, curé de St-Merry.
Delhom, anc. aumônier du lycée Louis-le-Grand.
Fabre, 1er vicaire de St-François-Xavier.
Berges ✻, professeur à la Faculté de théologie.
De Bussy, curé de Saint-Gervais
Roquette, curé des Missions étrangères.
Des Courtils de Montbertoin, ancien curé de Nanterre.

De Valois, curé de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.
Suquet, curé de Ste-Élisabeth.
Le Rebours, curé de Ste-Madeleine.
Laine ✻, ancien vicaire gén. de la Grande-Aumônerie.
Pelgé, vice-chancelier de l'Archev.
Cognat, curé de Notre-Dame-des-Champs.
Darsses, ancien curé de Fresnes-lès-Rungis.
Crozes, ancien aumônier de la Roquette.
Forot, 1er vicaire de Notre-Dame de Passy.
Piot, supérieur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs.
Reinburg, aumônier de la Visitation.
Roy, ancien curé de Neuilly.
De Courcy, directeur des Œuvres diocésaines.
Ledein, curé de St-Jean-St-François.
De Broglie, professeur à l'Institut catholique.
Poudroux, ancien secrétaire de l'archevêché.
Fages, secrét. particulier de Mgr le coadjuteur.
Quinard, curé de Notre-Dame d'Auteuil.
Brunis, anc. 1er vic. à St-Germain-l'Auxerrois.
Henqueville, anc. curé de Ste-Marie.
Forgue, anc. curé de St-Jean-St-François.
Joliclerc, anc. supérieur du collége St-Joseph.
Lambert (Louis), anc. aumônier des sourds-muets.
De Chauliac, supér de l'infirmerie Thérèse.
Cambier, curé de la Villette.
Gayrard, curé de St-Louis d'Antin.
Chevojon, curé de Notre-Dame-des-Victoires.
Bernard, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.
Hartmann, anc. aum. de l'Hôtel-Dieu.

Chanoines honoraires non résidants. MM.

Canillac, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Bourges.
Estève, jésuite.
Borret, curé de Vogelenzang (diocèse d'Harlem).
De Conny, chanoine de Moulins.
Castan (Émile), chanoine de Moulins.
Coquand, ancien curé de St-Eugène.
Noel, ancien 1er vicaire à la Villette.
Mayeux, ancien curé de Grenelle.
Hautin, vicaire général d'Orléans

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, est le séminaire diocésain. Il comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

MAISON DE PARIS.

M. Icard, vicaire général, *supérieur*.
M. Bieil, *directeur du Séminaire*.
M. Jouannin, *économe*.
M. Lerosey, *maître des cérémonies*.

Professeurs. MM.

Grandvaux, *professeur du cours spécial de théologie*.
Brugère..... } *Dogme*.
Boisbourdin.. }
Many..... *Droit canonique*.
Sire ..... } *Ecriture sainte*.
Bacuez ..... }
Vigouroux ... }
Hogan ..... } *Morale*.
Lafay..... }

MAISON D'ISSY.

M. Maréchal, *supérieur*.
M. Ferté, *directeur du séminaire*.

Professeurs.

MM Lafuye.
Vallet.
Vigouroux.

MM. Roby.
Bernard
Bolvin.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS.

Rue de Vaugirard, 74.

Mgr d'Hulst, Prélat de la maison du Pape, vicaire général, *recteur*.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE.

Professeurs.

Théologie M. Jovene.
Écriture sainte : M. Martin (Paulin).
Histoire ecclésiastique : M. Duchesne.
Droit canonique : M. Gasparri.

ÉCOLE LIBRE DES HAUTES ÉTUDES.

Professeurs ecclésiastiques

Mathématiques supérieures : M. Joubert.
Apologétique chrétienne : M. de Broglie, chanoine honoraire.

Professeurs honoraires

MM. Deminuid,
Danglard.

SÉMINAIRE DE L'UNIVERSITÉ,

dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice.

MM. Monier, *supérieur*.
De Foville, *directeur*.
Birot, *directeur*.

PETIT SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS.

M. Piot, chanoine honoraire, *supérieur*.
M. Tapie, *directeur*.

PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

M. Paguelle de Follenay, *supérieur*.

PAROISSES DU DIOCÈSE DE PARIS

L'archidiocèse de Paris est divisé en trois archidiaconés : Notre-Dame, Sainte-Geneviève et Saint-Denis. — La circonscription des paroisses ne concordant pas avec celle des arrondissements municipaux, on a mis à la suite de chaque paroisse l'arrondissement municipal dans la circonscription duquel elle est située.

ARCHIDIACONÉ DE NOTRE-DAME.

CURÉS ET DESSERVANTS A PARIS. MM.

Notre Dame. (4e arr.)
Cure de 1re classe.

Berges, *archiprêtre*.
Léger, 1er *vicaire*.
Picou, 2e *vicaire*.

St-Germain-l'Auxerrois. (1er arr.)
Cure de 1re classe

Legrand ✻, anc. chan. tit., *curé*.
Bouche, 1er *vicaire*.
Billard, 2e *vicaire*.

St-Eustache. (1er arr.)
Cure de 2e classe.

Scheltien, *curé*
Tuffou, 1er *vicaire*
Brocard, 2e *vicaire*

St Roch. (1er arr.
Cure de 2e classe

Millault, chan. hon., *curé*
Blanc, 1er *vicaire.*
Massom, 2e *vicaire.*

St Leu. (1er arr.)
Cure de 2e classe.

Largentier, *curé.*
Fortoul, 1er *vicaire.*
Gerard, 2e *vicaire*

N.-Dame des Victoires. (2e arr.)
Cure de 1re classe

Chevojon, chanoine honoraire, *curé.*
Damax 1er *vicaire*
Schæpfer, 2e *vicaire.*

St-Nicolas des Ch. (3e arr.)
Cure de 1re classe.

Rivié, *curé.*
Haury, 1er *vicaire.*
Fernique, 2e *vicaire.*

St-Gervais. (4e arr.)
Cure de 2e classe.

De Bussy, chan. hon., *curé.*
Salard, 1er *vicaire*
Rompant, 2e *vicaire.*

St-Merry. (4e arr.)
Cure de 2e classe.

Mège, chan. hon., *curé.*
Patin, 1er *vicaire.*
Leroy, 2e *vicaire.*

Ste-Madeleine. (8e arr.)
Cure de 1re classe.

Le Rebours, chan. hon., *curé.*
Valette, 1er *vicaire.*
Alouvry, 2e *vicaire.*

N.-Dame de Lorette. (9e arr.)
Cure de 1re classe.

Dumas, *curé.*
Vattemare 1er *vicaire.*
Laurençon, 2e *vicaire.*

St-Louis d'Antin. (9e arr.)
Cure de 2e classe.

Gayrard, ch. hon., *curé.*
Petit, 1er *vicaire*
Geslain, 2e *vicaire.*

St-Laurent. (10e arr.)
Cure de 1re classe.

Coquereau, *curé*
Sevestre, 1er *vicaire.*
De Beauchamp, 2e *vicaire*

Ste-Marguerite. (11e arr.)
Cure de 1re classe.

Paradis, *curé.*
Desportes, 1er *vicaire.*
Laminette, 2e *vicaire.*

Notre Dame de Bercy. (12e arr.)
Cure de 1re classe.

Larue, *curé.*
Bouteilhe. 1er *vicaire.*
N....., 2e *vicaire.*

St-Antoine (12e arr.)
Cure de 2e classe

Reidharr, *curé.*
Bonnefoi, 1er *vicaire*
Schwalm, 2e *vicaire.*

St Pierre de Chaillot. (16e arr.)
Cure de 1re classe.

N....
Sabatier, 1er *vicaire.*
Leclerc, 2e *vicaire*

Ste-Marie des Batignolles. (17e arr.)
Cure de 1re classe.

Lamarche, *curé.*
Thiellant, 1er *vicaire.*
Miramont, 2e *vicaire.*

St-Pierre de Montmartre. (18e arr.)
Cure de 1re classe.

Fleuret, chan. hon., *curé.*
Gandilhon. 1er *vicaire.*
Thedenat, 2e *vicaire.*

St Jean-Baptiste de Belleville. (19e arr.)
Cure de 1re classe.

Rossignol, *curé.*
Collas (Lucien), 1er *vicaire*
Lukoski. 2e *vicaire.*

St-Germain de Charonne (20e arr.)
Cure de 1re classe.

Bouillet, *curé.*
Baron, 1er *vicaire.*
Dambrine, 2e *vicaire.*

SUCCURSALES.

N.-D. de Bonne-Nouvelle. (2e arr.)

De Montferrier, *desservant.*
Brehier, 1er *vicaire honoraire.*
Bureau, 1er *vicaire.*
Cartier, 2e *vicaire*

St-Denis du St-Sacrement. (3e arr.)

Brazier, *desservant*
Chanteaud, 1er *vicaire*
Degérine, 2e *vicaire*

Ste-Élisabeth. 3e arr.)

Suquet, chan. hon., *desservant.*
Dupuis, 1er *vicaire*
De Maubeuge, 2e *vicaire.*

St-Jean-St-François (3e arr.,

Ledeun, chan. honor., *desservant.*
Giron, 1er *vicaire.*
De Marsy, 2e *vicaire.*

St Louis-en-l'Ile. (4e arr.,

Bossuet, *desservant.*
N...., 1er *vicaire.*
Bayer, 2e *vicaire*

N.-Dame des Blancs Manteaux
(4e arr)

De Valois, chan hon , *desservant*
Delacroix, 1er *vicaire.*
Thalmot, 2e *vicaire*

St-Paul-St-Louis. (4e arr.)

Granjux, *desservant*
Daguette, 1er *vicaire*
Difs, 2e *vicaire*

St-Augustin. (8e arr.)

Faillancier, *desservant*
Gallet, 1er *vicaire.*
Choules, 2e *vicaire*

St Philippe du Roule. (8e arr)

Cathelin, chan. hon., *desservant.*
Miquel, 1er *vicaire.*
Chauliac, 2e *vicaire*

St-Eugène. (9e arr)

Duclos, *desservant*
Bertheuille, 1er *vicaire.*
Lieutard, 2e *vicaire.*

Trinité (La). (9e arr)

Lemaître, *desservant*
De Saint-Pern, 1er *vicaire.*
Bénac, 2e *vicaire.*

St-Joseph. (10e arr.)

Sibon ✻, *desservant.*
Millet, 1er *vicaire.*
Mogue, 2e *vicaire.*

St Martin. (10e arr

Galtier ✻, *desservant.*
Lazaux, 1er *vicaire*
Vissac, 2e *vicaire.*

St-Vincent de Paul. (10e arr.)

Gabrillé, *desservant.*
Cazal, 1er *vicaire.*
Leclercq, 2e *vicaire*

St-Ambroise. (11e arr.)

Guédon, *desservant*
Auberthot, 1er *vicaire.*
Jary 2e *vicaire*

St-Eloi. (12e arr.)

Ansault, *desservant.*
Cornubert, 1er *vicaire.*
Cotreau, 2e *vicaire.*

L'Annonciation de Passy.
(16e arr)

Guiral, *desservant.*
Forot, chanoine Louor , 1er *vicaire.*
Bosia 2e *vicaire*

St Honoré (16e arr.)

Sisson, *desservant*
Cornac, 1er *vicaire*
Lassegue, 2e *vicaire.*

N.-Dame d'Auteuil. (16e arr.)

Quinard, chan honor., *desservant*
Obscur, 1er *vicaire honoraire*
De la Gaubourgère, 1er *vicaire*
N..., 2e *vicaire*

St Ferdinand des Ternes. (16e arr)

Joiron, *desservant*
Hénon, 1er *vicaire*
Boisseau, 2e *vicaire.*

St-François-de-Sales. (17e arr.)

Van den Brule, *desservant*
Massard, 1er *vicaire.*

St-Michel des Batignolles. (17e arr.)

Lemoine, *desservant.*
Brisset, 1er *vicaire.*
Boileau 2e *vicaire.*

St-Bernard de la Chapelle.
(18e arr.)

Baptifolier, *desservant.*
Faure, 1er *vicaire*
Renaudière de Vaux, 2e *vicaire.*

St-Denys de la Chapelle. (18e arr.).

Grandel, *desservant.*
Legros, 1er *vicaire.*
N. ., 2e *vicaire.*

N.-Dame de Clignancourt.
(18e arr)

Pinat, *desservant.*
Brettes, 1er *vicaire.*

Saint-Georges (19e arr.)

Caillebotte, *desservant.*
Caverie, 1er *vicaire.*
Du Muraud, 2e *vicaire.*

S.-Jacques et S.-Christophe de la Villette. (19e arr.)

Cambier ✻, ch. hon., *desservant.*
Kleinclauss (Joseph), 1er *vicaire.*
Lefèvre, 2e *vicaire.*

N.-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant. (20e arr.)

Blanchar, *desservant.*
Truchon, 1er *vicaire.*
Martin, 2e *vicaire.*

ARCHIDIACONÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE.

CURÉS ET DESSERVANTS A PARIS. MM

St-Etienne du Mont. (5e arr.)
Cure de 1re classe.

Perdrau, *curé.*
Gaultier de Claubry, 1er *vicaire.*
Lemonnier, 2e *vicaire*

St-Médard. (5e arr.)
Cure de 2e classe.

Jouan, *curé.*
Durutte, 1er *vicaire.*
Paoli, 2e *vicaire*

St-Séverin. (5e arr.,
Cure de 2e classe.

Castelnau, *curé.*
Pravaz, 1er *vicaire.*
De Bonniot, 2e *vicaire.*

St-Sulpice. (6e arr.)
Cure de 1re classe.

Méritan, *curé.*
Le Mesle, 1er *vicaire*
De Monclar, 2e *vicaire.*

Ste-Clotilde. (7e arr)
Cure de 1re classe.

Hamelin, chan. hon., *curé.*
Gardey, 1er *vicaire.*
De Bréon, 2e *vicaire.*

St-Louis des Invalides (7e arr)
Cure de 2e classe.

Cassan de Floyrac, *desservant.*
De Gréteau, 1er *vicaire*

St-Thomas d'Aquin. (7e arr.)
Cure de 2e classe.

Ravailhe, *curé*
De Cabanoux 1er *vicaire.*
Franche, 2e *vicaire*

St-Marcel. (13e arr.)
Cure de 1re classe.

Mugnier, *curé.*
Petit (Théophile), 1er *vicaire.*

St-Pierre du Petit-Montrouge.
(14e arr)
Cure de 1re classe.

Carton, *curé.*
Mariotte, 1er *vicaire.*
Gosselin, 2e *vicaire.*

St-Lambert de Vaugirard. (15e arr.)
Cure de 1re classe.

Ritouret, *curé.*
Grenier, 1er *vicaire*
Tallon, 2e *vicaire.*

SUCCURSALES.

St-Jacques du Haut-Pas. (5e arr.)

Bernard, ch. hon., *desservant.*
Pirouley, 1er *vicaire.*
Perouno, 2e *vicaire.*

St-Nicolas du Chardonnet. (5e arr

Duby, *desservant.*
Lazerange, 1er *vicaire.*
Besse, 2e *vicaire.*

St-Germain des Prés. (6e arr.)

Caux, *desservant.*
Navet, 1er *vicaire*
Guibas, 2e *vicaire*

N.-Dame des Champs. (6e arr.)

Cognat, chan. hon., *desservant.*
Picaud, 1er *vicaire*
Lecocq, 2e *vicaire*

St-François-Xavier des Missions étrangères. (7e arr.)

Roquette, chan. hon., *desservant.*
Fabre, chan. hon., 1er *vicaire*
Parès, 2e *vicaire*

St-Pierre du Gros-Caillou. (7e arr.)

Fauvage, *desservant*
Courtin, 1er *vicaire*
Moreau, 2e *vicaire.*

Hospice de la Salpêtrière. (13e arr.)

Grenez, 1er *aumônier*

St-Marcel de la Maison-Blanche. (13e arr.)

Hutellier, *desservant*
Teulet, 1er *vicaire*
Garo, 2e *vicaire*

N.-Dame de la Gare. (12e arr.)

Porte, *desservant.*
Lecouvey, 1er *vicaire*
Montiton, 2e *vicaire*

N.-Dame de Plaisance. (14e arr.)

Quignard, *desservant*
Pimont, 1er *vicaire*
Brugerolles, 2e *vicaire*

St-Jean-Baptiste de Grenelle. (15e ar.)

Bonhomme, *desservant.*
Rataud, 1er *vicaire.*
Raymond, 2e *vicaire.*

ARCHIDIACONE DE SAINT-DENIS

Comprenant toutes les paroisses de la banlieue

Arrondissement de Saint-Denis

CANTON DE SAINT DENIS

St-Denis

Cure de 1re classe.

Heney, *curé.*
Celles, 1er *vicaire.*
Roux, 2e *vicaire.*

Aubervilliers. (*N.-Dame des Vertus.*)

Amodru, *desservant*

La Cour-Neuve. (*St-Lucien.*)

Mamet, *desservant.*

Dugny. (*St-Denis.*)

Rolland, *desservant.*

Épinay. (*St-Médard.*)

Schuster, *desservant.*

L'Ile Saint-Denis. (*St-Pierre.*)

Combet, *desservant*

Pierrefitte. (*St-Gervais et St-Protais.*)

Laurens, *desservant.*

Saint-Ouen. (*St-Ouen.*)

Kercos, *desservant.*
Gaiheneuf, *vicaire*

Stains. (*L'Assomption.*)

Beauval, *desservant.*

Villetaneuse. (*St-Léphard.*)

Guébels, *desservant.*

CANTON DE PANTIN

Bagnolet. (*St-Leu et St-Gilles.*)

Masson, *desservant*

Bobigny. (*St-André.*)

Dauby, *desservant.*

Bondy. (*St-Pierre.*)

Dutriaux, *desservant.*

Le Bourget. (*St-Nicolas.*)

Niort, *desservant.*

Drancy. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)

Pleteaux, *desservant.*

Noisy-le-Sec. (*St-Étienne.*)

Barthélemy, *desservant.*

Pantin. (*St-Germain l'Auxerrois.*)
Barou, *desservant.*

Pré-St-Gervais. (*St-Gervais et St-Protais.*)
Poirée, *desservant.*

Romainville (*St-Germain-l'Auxerrois*).
Danguy, *desservant.*

Les Lilas. (*Notre-Dame.*)
Richard, *desservant.*

CANTON DE NEUILLY.

Neuilly. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe
Normand, *curé.*
Malé, 1er *vicaire.*
Fillol, 2e *vicaire.*

Billancourt (*Immaculée-Conception.*)
Marbot, *desservant.*

Boulogne. (*Notre Dame.*)
Lesmayoux, *desservant.*
Beuscher, 1er *vicaire.*

Clichy. (*St-Vincent de Paul.*)
Beudou, *desservant.*

Levallois. (*St-Justin.*)
Dumont, *desservant.*
Grea, 1er *vicaire.*

CANTON DE COURBEVOIE.

Nanterre. (*St-Maurice.*)
Cure de 2e classe.
Delaumosne, *curé.*

Asnières. (*Ste-Geneviève.*)
Humez, *desservant.*

Colombes. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Guéneau, *desservant.*

Courbevoie. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Douvain, *desservant.*
De Villequier, 1er *vicaire.*

Gennevilliers. (*Ste-Marie-Madeleine.*)
Doucet, *desservant.*

Puteaux. (*Notre-Dame de Pitié.*)
Poulide, *desservant.*
Combes 1er *vicaire.*

Suresnes. (*St Leufroi.*)
Bris, *desservant.*

Arrondissement de Sceaux.

CANTON DE SCEAUX.

Sceaux. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe.
Drach, *curé.*

Antony. (*St Saturnin.*)
Alexandre, *desservant.*

Bagneux. (*St-Herbland.*)
Hinet, *desservant.*

Bourg-la-Reine. (*St-Leu et St-Gilles.*)
Pradère, *desservant.*

Chatenay. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Liégeois, *desservant.*

Châtillon. (*St-Philippe et St-Jacques.*)
Durastel, *desservant.*

Clamart. (*St-Pierre et St-Paul.*)
De Forceville, *desservant.*

Fontenay-aux-Roses. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Adam, *desservant.*

Issy. (*St-Etienne.*)
De Violaines, *desservant.*

Grand-Montrouge. (*St-Jacques et St-Christophe.*)
Sire, *desservant.*

Le Plessis-Piquet. (*Ste-Madeleine.*)
Pruvost, *desservant.*

Vanves. (*St-Remi.*)
Bridou, *desservant.*

Malakoff. (*Notre-Dame.*)
Ranvier, *desservant.*

CANTON DE CHARENTON

Charenton (*St-Pierre.*)
Cure de 1re classe.
George, *curé.*

Bonneuil. (*St-Martin.*)
Labat, *desservant.*

Bry-sur-Marne. (*St Gervais et St-Protais.*)
Lamy, *desservant.*

Champigny. (*St-Saturnin.*)
Fabre, *desservant.*

Créteil. (*St Christophe.*)
Stafford, *desservant.*

Joinville-le-Pont. (*St-Charles-Borromée.*)
Jouin, *desservant.*

Maisons-Alfort. (*St-Remi.*)
De Torrini, *desservant*

Nogent-sur-Marne. (*St-Saturnin.*)
Roux, *desservant.*

Saint-Maur. (*St-Nicolas.*)
Depontailler, *desservant.*

Saint-Maurice.
Feret, *desservant.*

CANTON DE VILLEJUIF.

Villejuif. (*St-Cyr et Ste-Juliette.*)
Cure de 2e classe.
Savard, *curé.*

Arcueil (*St-Denis.*)
Durand, *desservant.*

Chevilly. (*Ste-Colombe.*)
Capelle, *desservant.*

Choisy-le-Roy. (*St-Louis.*)
Fillieux, *desservant.*

Fresnes-lès-Rungis. (*St Eloi.*)
Coutadeur, *desservant.*

Gentilly. (*St-Saturnin.*)
Verrier, *desservant.*

Ivry. (*St-Pierre et St Paul.*)
Clauzet, *desservant.*

L'Hay (*St-Leonard.*)
Damel, *desservant*

Orly. (*St-Germain de Paris.*)
D'Hebray de Castella, *desservant.*

Thiais. (*St-Leu et St Gilles.*)
Thibord, *desservant.*

Vitry. (*St-Germain de Paris.*)
Jacquet, *desservant.*

CANTON DE VINCENNES

Vincennes. (*Notre-Dame.*)
Cure de 1re classe.
Duhamel, *curé.*
Bourdiol, 1er *vicaire.*

Montreuil. (*St Pierre et St-Paul.*)
Cure de 2e classe
Proux, *curé.*

Fontenay-sous-Bois. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Bajou, *desservant.*

Rosny. (*Ste-Geneviève.*)
Baulieret, *desservant.*

Saint-Mande. (*Notre-Dame.*)
Gallin, *desservant.*

Villemomble. (*St-Gervais.*)
Guillemette, *desservant.*

(CULTES NON CATHOLIQUES, Voir pages 552, 559, 562).

CHAPITRE III.

Service judiciaire du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Séant au Palais-de-Justice.

Le tribunal est composé d'un président, de onze vice-présidents, de soixante-deux juges et de quinze suppléants. Vingt cinq juges remplissent les fonctions de juges d'instruction. Il se divise en onze chambres.

Il y a près le tribunal un procureur de la République et vingt-six substituts, un greffier en chef, onze commis greffiers assermentés, pour le service des audiences et pour les référés; un pour la caisse; deux à la chambre du conseil; un aux dépôts, acceptations et renonciations; deux aux criées, trois au greffe des ordres; un à la recette des dépôts, greffe de la police correctionnelle; un au casier judiciaire, vingt pour le service des juges d'instruction, trois au petit parquet et un à l'état civil.

(Voir la notice sur les tribunaux de 1re instance, page 896.)

Président.

M. AUDÉPIN (Henri) (C✻), boulevard Saint-Germain, 282.

Vice-Présidents. MM.

CASENAVE (Antoine-Auguste), rue de Bellechasse, 11.
GRATTERY (Charles-Laurent-Pierre), rue de Rome, 49.
PERROT DE CHEZELLES (Ernest-Louis-Gilbert), rue de Grenelle-Saint-Germain, 89.
BEAUTEMPS BEAUPRÉ (Charles-Jean), rue de Vaugirard, 22.
CARTIER (Charles) ✻, rue de Martignac, 12.
DUPONT (Ernest Alfred), boulevard Haussmann, 113.
MULLE (Edouard-Joseph) ✻, quai Bourbon, 19.
BAGNERIS ✻, boulevard Saint-Michel, 5.
GRESSIER (Émile), rue de Babylone, 37.
HORTELOUP (Émile), rue de Marignan, 24.
PILET-DESJARDINS (Lucien), rue Michel-Ange, 70 *bis*.

Vice-Présidents honoraires MM.

COLLIN DE VERDIÈRE (Léon-Jean-Andoche) ✻, rue Bonaparte, 88.
DELANGE (Lucien) ✻, rue de l'Université, 37.

Juges. MM.

BERNIER (Émile), rue La Bruyère, 21.
CADET DE VAUX (Alexis-Arthur), rue d'Amsterdam, 31.
MONSARRAT (Gaston), rue Boissy-d'Anglas 23.
DELAPALME (Louis), boulevard Haussmann, 96.
BRISOUT DE BARNEVILLE (Roger-Claude) ✻, rue Vital, 30 (Passy).
Vte DE BOUTHILLIER-CHAVIGNY ✻ rue de Ponthieu, 25.
PAUFFIN (Jean-Baptiste-Henri) (*instruction*), rue de la Boétie, 67.
DELAHAYE (Edmond), rue Miroménil, 92.

BLANQUART DES SALINES (Ernest) ✻ (*instruction*), rue Blanche, 46.
BRUNEAU (Eugène-Gabriel-François), rue de la Paix, 23.
AUDEMAR (Auguste) (O✻), rue du Rocher, 31.
HELIE (Faustin-Adolphe), rue Duban, 18 (quartier de la Muette).
THUREAU (Anne-Georges), rue Garancière, 11.
LABOUR (Louis-Ferdinand-Edmond) ✻, rue Pasquier, 25.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Louis), rue Madame, 32.
RAGON (Auguste) ✻ (*instruction*), rue de Lille, 23.
PRINET (*instruction*), rue Bonaparte, 68.
FEREY (Marie-Etienne) ✻ (*instruction*), rue d'Assas, 16.
POULTIER (Hippolyte) (*ordres et contributions*), rue d'Assas, 33.
LA CAILLE (Gaston-Christian-Joseph) ✻, rue Saint-Lazare, 107.
GUILLOT (Adolphe) (*instruction*), rue de Constantinople, 10.
FLOGNY (Nicolas-Antoine-Adolphe), boulevard Saint-Michel, 50.
DANLOUX DU MESNIL (Gustave Marie-Antoine), cité d'Antin, 5.
LASCOUX (Antoine, (*instruction*), rue de l'Université, 80.
GUILLEMARD (Raoul), rue de Courcelles, 73.
AUZOUY (Pierre-Louis-Jules), rue Visconti, 22
ADAM (Auguste) (*instruction*), rue de Rome, 69.
GA[illegible] (Henri), rue de Rome, 27.
SAFFERS (Jean-Emile) (*instruction*), rue Laffitte, 9.
ROY DE P[illegible]RRICETTE (Francis-Anatole), rue Saint-Dominique, 27.
MOISSON (Charles-Eugène), rue de Grenelle-Saint-Germain, 75.
HABERT (Pierre-Alphée-Charles) (*instruction*), rue de St-Pétersbourg, 11
VANIER (Gabriel) ✻, rue Jacob, 13.
TAILLEFER (Amédée), boulevard Saint-Michel, 81.
DESBOSIERS (*instruction*), rue de Varennes, 28.
DE BOISFILLE (Georges) ✻, rue Vaneau, 30.
D'HOLLAIN (Jules), faubourg Poissonnière, 115.
MAUGIN (Louis-Alfred), rue de Rivoli, 232
BRETON (Camille-Marie-Louis), avenue du Bois-de-Boulogne, 64.
JOLLY (Paul-Marie-Jules ✻ (*instruction*), rue du Pont-de-Lodi, 6.
FRÈREJEAN (Louis), rue de l'Université, 8.
HAUSSMANN (Georges-Edouard), rue Rodier, 85.
BOURGOIN (Pierre-Claude-Gustave), rue de Tournon, 2.
MASSON (Charles) ✻, avenue Montaigne, 68.
RABAROUST (Ernest-Emile-Joseph), rue Soufflot, 11.
CLERC (Albert) (*instruction*), rue des Grands-Augustins, 19
GAYOT (Emile-René) (*instruction*), rue Bonaparte, 59.
PAILLET (Hippolyte-Elie), place Vintimille, 10.
[illegible]EPELLETIER ✻ (*instruction*), rue Gay-Lussac, 17.
LIZIER-LAMOTHE (*instruction*), rue Cremieux, 3.
MEUSIER, rue Blanche, 5.
BARBETTE ✻ (*instruction*), rue de Rennes, 79.
MARTIN-SARZEAUD, rue de Médicis, 19.
CUICHENOT (Emile) (*instruction*), rue de Copenhague, 10.
MÉNARD ✻, quai Saint-Michel.
GRÉHEN, rue Castellane, 6.
BAUCHARD (*instruction*), rue des Écoles, 40.
LOUICHAT GESMON (*instruction*), boulevard Saint-Germain, 144.
RUBEN DE COLDER, à Clamart (Seine)
LACAZE (Jules-Henri), rue de Rennes, 87.
VILLERS (*instruction*).
BENOIT (*instruction*).

Juges honoraires. MM.

CARRA DE VAUX (François-Louis-Alexandre) ✻, rue de Tournon, 4.
LEJOUTEUX (Edmond) ✻, rue Jacob, 20.
DE PERSON (Théophile) ✻, rue du Bac, 97.
GUYOT (Jean-François-Edmond) ✻, à Caulhat (Puy-de-Dôme).
FIDIÈRE-DESPRINVEAUX ✻, rue d'Aumale, 10.

Juges suppléants. MM.

FAULQUIER (Eugène-François-Adrien), rue de Douai, 13.
DE LALAIN-CHOMEL (Marie-François-Maurice) (*ordres et contributions*), rue de l'Université, 5.
PLOCQUE (Alfred), rue Saint Georges, 41.
COLMET D'AAGE (*instruction*), rue d'Assas, 5.
LAPORTE (Laurent), rue de Vaugirard, 58.
SOLEAU (Robert) (*instruction*), rue de Rennes, 116.
NACHET (Charles), rue Neuve-Saint-Augustin, 33.
BONJEAN (Georges-Marie-Joseph) ✻, rue de Lille, 47.
LAURENT-ATTHALIN (Gaston) (*instruction*), rue de la Boétie, 8.
SALLANTIN (Gustave-Alex.-Marie-T[illegible]), rue de Miroménil, 72.
BIDAULT DE L'ISLE, rue Taitbout, 13.
MERCIER (Louis-Victor) (*instruction*), rue Taitbout, 60.
WEIL (Georges-Baruch-Denis), faubourg Poissonnière, 40 *bis*.
LALLEMANT, rue de l'Université, 69.
PUGET, boulevard Haussmann, 76.

Procureur de la République.

M. LOËW (Louis) (O✻), boulevard Saint-Germain, 262.

Substituts. MM.

SYMONET, rue de la Boétie, 10.
POTIER (Georges) ✻, rue Saint-Lazare, 82.
GASTAMBIDE (Eugène-Emile), boulevard Haussmann, 73.
RAU (Charles-Gaston), rue La Bruyère, 43.
MARTINET (Camille), rue de Berlin, 28.
BARD (Alphonse), boulevard Saint-Germain, 135.
FEUILLOLEY, rue de Hambourg, 14.
GIRAULT, rue de Greffulhe, 11.
CRUPPI, rue de Miroménil, 96.
GARNOT, rue Basse-du-Rempart, 69.
ROULLIER (Jules-Auguste), boulevard Saint-Germain, 130.
TARDIF (Ernest), rue de Médicis, 13.
LASSERRE (Antoine-Marie), rue Gay-Lussac, 8.
COMMOY (Louis-Faustin-Ferdinand), rue Soufflot, 12
BLANC (Frédéric), rue Taitbout, 80.
DITTE (Honoré-Marie-Louis-Henri) ✻, rue Bonaparte, 59.
JACOMY (Remy-Michel-Sulpice), rue des Beaux-Arts, 6.
BANASTON (Paul-Victor), rue Vauquelin, 24.
LAFFON (Jacques-Etienne), rue de Rivoli, 17.

FALCIMAIGNE (Charles), rue de Turin, 13.
DUVAL (Eugène-Louis-Marie), rue de Maubeuge, 84.
FLANDIN (Paul-Louis-Marie), rue du Bac, 97.
REGNAULT (Charles), rue Jacob, 12.
DE BAUDESSON (M. J. E. H.), rue de la Baronillère, 9
TOUTÉE (Paul), rue de Naples, 37.
THIBIERGE, rue Fontaine-Saint-Georges, 35

Greffier en chef.

M. DELORME (Séraphin-Edouard), boulevard Malesherbes, 79.

Commis-greffiers assermentés. MM.

Près les Chambres

1re Chamb. Olivier, boul. St-Germain, 144.
2e Chamb. Compain, rue Sedaine, 61
3e Chamb. Morel, rue de Passy, 44.
4e Chamb. Becquerel, rue Molitor, 32
5e Chamb. Durand, boul. St-Germain, 230.
6e Chamb. Chevalier, rue des Ecoles, 17
7e Chamb. Morel fils, boulevard Saint-Germain, 85.
8e Chamb. Julia, rue Lacharrière, 16.
9e Chamb. Wallet
10e Chamb. Liévin, rue Bretonvilliers, 6
11e Chamb. Maitre, boulev. Voltaire, 105.

Référés

Grandjean, rue Saint-Simon, 2

Causes et actes divers du Greffe.

Jaulot, rue de Neuilly, 11
Audry, faubourg Saint Martin, 176

Chambre du conseil.

Guiet, rue Truffault, 30.
Floquet, rue Eugène, 15 (Levallois-Perret)

Dépôts, acceptations et renonciations.

Lemoine, rue du Château, 163.

Criées et ventes sur saisies immobilières

Delaunay ✻, rue de Vienne, 2.
Sonnier, boulevard Voltaire, 126.

Greffe des ordres.

Vasseur, rue Saint-Vincent-de-Paul, 4
Houtelart, rue Boutarel, 3
Colombel, rue Lecourbe, 5
Lemaître, villa d'Orléans, 27 (Montrouge).

Greffe de la mise au rôle et Purges légales.

Pelletier, rue Bonaparte, 15
Mallard, au Palais-de-Justice.

Recette des dépôts, greffe de la police correctionnelle.

Mignard, rue Saint-Vincent-de-Paul, 4.
Namont, rue du Faubourg Saint-Denis, 78.

Casier judiciaire

Hangard fils, rue Eugène-Dubois, à Vitry sur-Seine.

Près les juges d'instruction.

Lauram, avenue Malakoff, 20 (Paris-Passy).
Riotte, rue Dupont, 58 (Petit-Vanves).
Binet, rue des Petites-Ecuries, 45.
Gruet, rue Montholon, 3
Doré (Ernest), rue Compans, 14.
Maurence, rue des Feuillantines, 47.
Baroux, avenue de Bellevue, 15 (Sèvres).
Routier, au Palais-de-Justice
Maugery, rue Crozatier, 83
Devouges, rue de Varennes, 51.
Crosnier, rue Fabert, 24.
Studler place Dauphine, 11.
Baneux, boulevard Richard-Lenoir, 24.
Boivin, rue de Poissy, 1.
Debreilly, avenue d'Orléans, 8
Roux, rue du Lac, 9 (Saint-Maudé).
Baran, rue de la Victoire, 42.
Hoffmann, rue Rumey, 22
Chanet, rue du Commerce, 9
Blanc, quai de la Râpée, 34
Berthelomier, rue du Cardinal-Lemoine, 46
Talagrand, rue de Lille, 17

Au petit parquet

Chevallier, boulevard de Port-Royal, 91.
Gérard (Ch.), quai Bourbon, 3

État civil, Archives.

Panot, rue de Rivoli, 82.

Administrateurs judiciaires et Séquestres nommés par la Commission des Officiers ministériels. MM.

Bonnel de Longchamp, rue du Pont-de-Lodi, 6.
Grandjean, rue Saint-Simon, 2
Hébert-Desrocquettes, place de Rennes, 5.
Huc, rue Saint-Martin, 10
Imbert, rue Jacob, 21
Marcot, quai de la Mégisserie, 8.
Morin, rue des Poitevins, 2.
Olivier, boulevard Saint-Germain, 144.
Rohm, rue de Vaugirard, 75.

Secrétaire de la présidence.

M. Perrin, au Palais-de-Justice.

Secrétaires du parquet. MM.

Larousse ✻, rue Gay-Lussac, 24, *secrétaire en chef.*
Fayolle, rue Notre-Dame-de-Lorette, 14, *pour les affaires criminelles.*
Leméro, boulevard Saint-Germain, 64, *secrétaire particulier.*
Roth, rue Monge, 72, *pour la statistique.*

Économe.

M. Perrin, au Palais-de-Justice.

Huissiers du cabinet de M. le Président. MM.

Petit, rue de Poitiers, 14.
Valentin (parquet de M. le Procureur de la République), au Palais-de-Justice.

Huissiers audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 1341.)

Près les sept chambres civiles. MM.

Gillet.	Gautier.	Dorlin.	Guinard.	Porret.	Destable.
Levaux.	Grel.	Levasseur.	Dupuis (J.F.).	Giraud.	Nanceïe.
Dablin.	Boulanger.	Regnier.	Bimont.	Chollet.	Lamare.

Près les chambres de police correctionnelle et MM. les juges d'instruction. MM.

Weil.	Devresse.	Marecat jeune.	Frecourt.	Mosnier.	Joniot
Détré.	Gay.	Binon.	Detierre.	Chauveau.	

LISTE DES EXPERTS ADMIS PAR LA COMMISSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS.

Ameublements, Objets d'art.

M. Monbro aîné, boulevard Haussmann, 82.

Architectes. MM.

Adrophe (A.) (O✻), rue du Faubourg-Poissonnière, 37.
Bachellery (Léo), rue de Courcelles, 7.
Bailly, O✻), boulevard Bonne-Nouvelle, 19
Bouchot ✻, rue de l'Université, 6.
Chabrol ✻, rue Montpensier, 8.
Charpentier, rue Duperré, 10.
Daumet ✻, rue de l'Abbaye, 13.
David (Ludovic) ✻, place Vendôme, 22.
Davioud (O✻), rue Hautefeuille, 16.
De la Chardonnière, rue Chanchat, 22.
Descaves (Henry), rue de Latran, 5.
Duchatelet ✻, rue du Regard, 1.
Duvert, rue Caumartin, 15.
Étienne (Lucien) ✻, rue Saint-Honoré, 364.
Feydeau ✻, rue de Sèze, 10.
Gallois, rue de Mézières, 6.
Guadet ✻, rue du Bac, 44.
Hamon, rue de l'Université, 74.
Hardy (C✻), rue du Bac, 32.
Hérard, rue d'Assas, 6
Hermant, rue Legendre, 10.
Huillard ✻, rue du 29-Juillet, 5
Joly (de) (O✻), rue de l'Université, 126.
Lacombe, rue d'Amsterdam, 59.
Lalanne ✻, rue de Rome, 23.
Langlais, rue du Bel-Respiro, 11 *bis.*
Lecomte, rue Thénard, 6.
Magne O✻), rue de l'Oratoire-St-Honoré, 6.
Monge ✻, rue Godot-de-Mauroi, 40
Morin (Ch.) ✻, r. Monsieur-le-Prince, 22.
Normand (A.) ✻, rue des Martyrs, 51.
Olivier, boulevard Denain, 9.
Petit de Villeneuve, rue de Rome, 62.
Ramousset, rue d'Obligado, 9.
Rivière (A.F.), rue de l'Université, 16
Rivière (Léon) ✻, rue de Verneuil, 47.
Saint-Agnan-Boucher, r. de Châteaudun, 34.
Vigoureux ✻, rue Bonaparte, 17.

Archivistes paléographes. MM.

Douet-d'Arcq ✻, Archives nationales.
Quicherat (J.)✻, rue Jean-de-Beauvais, 70.

Arquebusiers. MM.

Gastine-Renette, avenue d'Antin, 39.
Leroux, rue Richelieu, 31

Artistes peintres et autres. MM.

Cabasson, rue de l'École-de-Médecine, 5.
Duval, rue d'Assas, 72
Hébert (Émile), impasse du Maine, 3 *bis.*
Pérignon, O✻, r. de la Tour-des-Dames, 10.

Carrières, Eaux souterraines. MM.

André, boulevard Magenta, 156

Féart, rue Condorcet, 34.
Mullier, rue Malher, 12
Recon (L.), rue Saint-Martin, 238.
Thouvenin, rue des Cannettes, 7.

Carrossiers MM.

Binder, boulevard Haussmann, 170.
Müldbacher, avenue des Ch.-Elysées, 57
Rothschild ✻, avenue Malakoff, 115-117.

Chemistes. MM.

Bardy ✻, rue de Malesherbes, 26
Boutmy, rue de Condé, 24.
Clermont (de), boulevard Saint-Michel, 8.
Labouret, rue Bréa, 9
Leconte, boulevard Inkermann (Neuilly).
L'Hôte, boulevard Magenta, 19
Luynes (Victor de) ✻, rue de Vaugirard, 61.
Mayner de la Source, rue de Verneuil, 91.
Riche ✻, à la Monnaie
Schützenberger ✻, rue des Fossés-St-Jacques, 67.

Dentistes MM.

Carétien, rue Sainte-Anne, 65.
Regnauld, rue de Châteaudun, 22.

Écrivains. MM.

Delaomme, rue Casimir-Périer, 27
Bertin, rue Mayet, 5.
Gobert, à la Banque de France
Viole, rue Bellechasse, 55.

Garde et emmagasinage d'objets mobiliers.

M. Bedel, rue Neuve-St-Augustin, 65.

Gaz, éclairage et fabrication. MM.

Mowbray-Laming ✻, rue du Cherche-Midi, 64.
Peyre, rue Saint-Georges, 35.

Héraldique.

M. Vian, rue Bleue, 16.

Ingénieurs. MM.

Banderali, rue La Bruyère, 7
Bourdin, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 65.
Cahez, rue Royale-Saint-Honoré, 24
Clémandot (cristallerie), rue Brochant, 18.
Convers, avenue de Villiers, 76.
Coslean, rue de Passy, 57
Decoy, boulevard Beaumarchais, 54.
Dupont de Bussac, rue Duperré, 19.
Fiegrest, avenue de Wagram, 41.
Fribourg (électricité), avenue de la Motte-Piquet, 17.
Gaudry, faubourg Poissonnière, 173.
Guary (app. de chauff.), b. St-Germain, 13.
Hachette ✻, rue de Laborde, 46.
Hatteau, rue d'Amsterdam, 7.
Jousselin (P.), quai du Marché-Neuf, 4.
Laboulaye (Ch.) ✻ (armes, machines et typographie), rue de Madame, 60
Leroux ✻ (appareils de précision et optique), boulevard du Mont-Parnasse, 120.
Lévy ✻, rue Chauveau-Lagarde, 14
Martin Saint-Léon, rue Vintimille, 6
Mathieu (O) ✻, rue Casimir-Périer, 27.
Meugy ✻, rue Madame, 7
Péligot, rue Saint-Lazare, 43.
Pereyre, boulevard Malesherbes, 66.
Petiton, rue de Seine, 21
Pierron du Montdésir, av. de Neuilly, 173
Richemond (Émile) (chemins de fer, appareils industriels), rue Malesherbes, 88.
Simon (Edouard), rue Meslay 8.
Vée (Léonce), rue de Rome, 61.
Yvert (Léon), rue Joubert, 9.

Ingénieurs-géomètres-estimateurs MM.

Allain, rue des Fossés-Saint-Jacques 9
Bohers (bois et biens ruraux), rue Caumartin 21.
Cadet de Vaux, rue de Moscou, 31.
Devouge avenue des Gobelins, 30.
Lefèvre (de Sucy), boulevard Beaumarchais, 29
Rehm, avenue de Saxe, 58
Reynard, rue de Constantine, 28.
Tellier, rue de Nanterre, 15 (Suresnes).

Interprètes-traducteurs. MM

Berthon (anglais, espagnol), rue Neuve-des-Capucines, 20.
Boyaert (flamand, hollandais, latin, anglais, allemand), rue de Charonne, 181.
Cassal (Oswald) (anglais), rue Chevert, 15 bis
Castellana-Guerrero (espagnol, italien, portugais), rue Geoffroy-Marie, 16
Cazalis (anglais), Louis Richard Lenoir, 32.
Karpelès (allem.), rue de Courcelles, 81.
Rossella (italien), rue de Rivoli, 116
Stover (allemand, espagnol, anglais, italien, suédois), rue de Rivoli, 204.
Sussex (de) (angl., latin, allemand, italien), rue du Cherche-Midi, 33.
Vaisse (sourds-muets), rue Gay-Lussac, 42
Valens (anglais, allemand, espagnol, italien), rue Fabert, 3
Véretennikow (russe), rue Cadet, 4.
Williamson (anglais), rue de l'Arc-de-Triomphe, 13

Jardiniers-fleuristes. MM.

Chantin, route de Châtillon, 32 (Montrouge).
Hérault, rue des Fourneaux, 204.
Ponce (Isidore), route de la Révolte, 53.

Joaillerie et bijouterie.

M. Vanderheym (Émile) ✻, r. Taitbout, 44.

Libraire.

M. Labitte (Adolphe), rue de Lille, 4.

Lingerie, tissus et toiles MM.

Hébert ✻, rue de Rennes, 54.
Martin, rue de Tournon, 2

Maisons de retraite.

Maison des Dames de la Retraite, à Versailles, faubourg de Montreuil
Villa des Dames, rue Notre-Dame-des-Champs, 77.
Maison des Dames Diaconesses, rue de Reuilly, 26.
Maison des Dames du Saint-Sacrement, avenue Malakoff, 44.
Maison des Dames hospitalières du Sacré Cœur-de-Marie, à St-Germain-en-Laye

Maisons de santé.

Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, 19.
Villa Penthièvre, rue de Penthièvre, 7, à Sceaux

Marchandises et matières premières en gros.

M. Féry ✲, rue Vivienne, 51.

Médecine. MM.

Bergeron (Georges) ✲, professeur agrégé, quai Voltaire, 17.
Brouardel ✲, prof. agrégé, méd. de l'hôp. Saint-Antoine, rue Bonaparte, 6.
Descoust, chef de travaux prat. de méd. légale, rue d'Argouit, 16.
Gallard (O✲), médecin de l'hôpital de la Pitié, rue Monsigny, 7.
Ladreit de la Charrière ✲, méd. des sourds-muets, rue Sainte-Anne, 51 *bis*.
Simonet ✲, médecin de l'hôpital du Midi, rue de Madame, 60.
Baudouin (Félix), rue du Faubourg-Poissonnière, 54.
Gratiot (V.), rue de Mila... 8.
D'Heurle ✲, boulevard Saint-Germain, 64.
Le Paulmier, rue Taitbout, 48.
Piogey ✲, rue Saint-Georges, 20

Médecine mentale. MM.

Lasègue (O✲), prof. de clin. médic., méd. de l'hôp. de la Pitié, rue Perrault, 4.
Blanche (O✲), membre de l'Acad. de méd., rue des Fontis, 15 (Auteuil).
Bouchereau, médecin de l'hôpital Sainte-Anne, rue de Rivoli, 67.
Legrand du Saulle ✲, méd. de l'hôp. de Bicêtre, quai Saint-Michel, 29.
Lunier (O✲), inspect. gén. du service des aliénés et des prisons, rue de l'Université, 8
Motet ✲, rue de Charonne, 161.
Voisin ✲, médecin de la Salpêtrière, rue Ségnier, 16.

Chirurgie. MM.

Lefort ✲, prof. de méd. opératoire à la Faculté de méd., membre de l'Acad. de médecine, rue de la Victoire, 96.
Delens, professeur agrégé, rue de Sèze, 6.
Laugier ✲, rue de Clichy, 14.

Accouchements. MM.

Depaul (O ✲), professeur d'accouchements à la Faculté de méd., r. de Varennes, 54.
Gallard (O✲), médecin de l'hôpital de la Pitié, rue Monsigny, 7.

Toxicologie et pharmacologie. MM.

Vulpian ✲, profess. à la Faculté de méd., Joyen, rue Soufflot, 24.
Planchon, boulevard Saint Michel 15.
Regnault, prof. de pharmacologie à la Faculté de méd., boul. St-Michel, 83

Modes, robes et confections.

M. Dreyfus, boulevard Bonne-Nouvelle, 7
Mme Raudnitz, rue Grange-Batelière, 18.
Mme Worth, rue de la Paix, 7.

Moulins, usines, turbines, etc

M. Fontaine, ancien mécanicien à Chartres, rue Saint-André.

Papetier-imprimeur.

M. Nachmann, rue Montmartre. 39.

Peinture, dorure, vitrerie, tenture.

M. Desaint (Aug.), rue Taitbout, 76.

Photographie. MM

Appert, rue Taitbout, 24
Berthier, qua. Malaquais, 15
Verrier, rue du Petit-Parc, 38 (Montrouge).

Sellier-harnacheur

M. Remière, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Tapissiers. MM.

Baux, rue Lesueur, 15 (16e arrondissem.)
Leroux, rue Joubert, 6.
Rolland, rue des Bons-Enfants, 21.
Puech (Antoine), rue Saint-Honoré, 314

Teneurs de livres MM.

Bodin de Menneville, rue du Renard-Saint-Merry, 19.
Bour, rue d'Amsterdam, 65.
Brimont, quai de Gesvres, 6.
Couard, rue de Lyon, 20
Darbel (Alf.) fils, rue du Marché-Saint-Honoré, 7.
Dusart, rue de Marseille, 13.
Flory, rue de Lille, 1.
Fresion, rue des Martyrs, 41.
Fritel, boulevard Sébastopol, 85.
Leconte de Lisle, rue Pernelle, 12.
Lenoir, au ministère de la justice.
Magnin, rue des Écoles, 38.
Mounié, rue Chevalier, 12.
Rince, rue Monge, 7
Vanaud, rue Saint-Honoré, 40.

Traducteurs

(Voir la liste des interprètes.)

Vétérinaires. MM.

Alexandre, rue du Cobsée, 44
Bary jeune ✲, rue de Normandie, 6.
Bouley (O✲) (de l'Institut), boulevard Saint-Michel, 59.
Leblanc ✲, rue du Faub.-Poissonnière, 41.
Signol, rue Rovigo, 12.

Journal du tribunal de première instance.

Les sept premières chambres connaissent des matières civiles ordinaires; la première chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parents, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des domaines, conformément à l'ordonnance du 20 août 1840; la huitième, la neuvième, la dixième et la onzième, des affaires de police correctionnelle; la dixième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des appels de simple police.

Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année, en Assemblée générale du Tribunal, dans la dernière quinzaine d'août. La première Chambre est présidée, le mercredi et le vendredi, par le président du Tribunal; les autres jours par un vice-président. Chacune des autres Chambres est présidée par un vice-président.

Les Chambres civiles tiennent audience cinq jours par semaine, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, savoir : La 1re Chambre à 11 h. ½, la 2e à 11 heures, la 3e à 11 h. ¼, la 4e à 11 h. ¼, la 5e à midi, la 6e à 11 h. ½, et la 7e Chambre à 10 ¾. Les Chambres correctionnelles tiennent audience les mêmes jours à 11 heures. Elles siégent en outre à tour de rôle, le lundi à 11 heures pour l'expédition des affaires de flagrant délit. — L'audience des saisies immobilières se tient les jeudis, à 2 heures. — L'audience des criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des juges du tribunal, les mercredis et samedis, à 2 heures. La 1re chambre, formée en chambre du conseil, se réunit, sauf les cas d'urgence, les mercredis, vendredis et samedis à 3 heures pour les affaires relatives aux avis de parents, actes de notoriété, autorisations de femmes mariées, aux successions bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc. — Les référés sur procès-verbaux d'huissiers sont tenus par les magistrats désignés à cet effet, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, et les samedis, à 11 heures et demie. Les référés sur autres procès-verbaux et sur placets sont tenus par le président, les mardis, jeudis et samedis, les premiers à midi et demi et les seconds à 1 heure. — Le président reçoit, sauf les cas d'urgence, tous les lundis, de 5 à 6 heures, à son hôtel, sur une lettre d'audience; et tous les jours, à l'exception des dimanches et des lundis, à 11 heures du matin et à 2 heures à son cabinet, Palais-de-Justice.

Vacances. — L'audience des vacations (qui ont lieu du 1er septembre au 1er novembre) se tient au local de la première chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi

Les référés se tiennent les mêmes jours, savoir: les référés sur procès-verbaux, à midi, et les référés sur placets, à 1 heure; les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des vacations.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE (1881-1882).

M. Boulloche ✻, *président*, rue Bonaparte, 5.

PREMIÈRE SECTION.

Séance, le jeudi à 2 heures. MM.

Boulloche ✻, *président*, rue Bonaparte, 5.
Philbert, rue Taranne, 7.
Dupuich, boulevard Sébastopol, 81.
Guiauchain, rue de Greffulhe, 7.
Castaignet, rue des Petits-Champs, 87.

DEUXIÈME SECTION.

Séance, le vendredi à 2 heures ½. MM.

Delacourtie, *président*, rue d'Hautefeuille, 1
Defresne, quai d'Orsay, 17.
Bonneville de Marsangy, rue de Penthièvre, 36
Jeannet, boulevard Saint-Germain, 41.
Nicquevert, rue de Rivoli, 118.

TROISIÈME SECTION

Séance, le mardi à 1 heure. MM.

De Villepin, *président*, rue Jacob, 54.
Thiroux, rue d'Hautefeuille, 35
Boulanger, rue de Valenciennes, 3.

QUATRIÈME SECTION.

Séance, le mercredi à 1 heure. MM.

Colmet d'Aage (Félix) ✻, *président*, rue Saint-Lazare, 69.
Varin, boulevard Malesherbes, 79.
Clemenceau, rue Demours, 23.
Manger, rue Solférino, 7
Delessard, quai de la Mégisserie, 18

CINQUIÈME SECTION

Séance, le samedi à 2 heures. MM

Racle, *président*, aven. de Constantine, 3.
Robert ✻, rue Bergère, 21.
Chaude, rue de Condé, 14.
Goguelat, rue de Seine, 31.

SECRÉTAIRES. MM.

Delorme, *greffier en chef du tribunal.*
Hangard, *secrét. adj.*, à Vitry-sur-Seine.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE ET CONSEILS DES PRUD'HOMMES.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Les membres du tribunal de commerce sont élus par une assemblée d'électeurs dont le choix est confié à une commission spéciale et dont le nombre est déterminé par une loi, conformément à la loi du 21 décembre 1871. (*Voir la notice sur les Tribunaux de commerce*, page 624.)

Le tribunal de commerce de la Seine est composé d'un président, de 14 juges et de 22 suppléants. Il est divisé en sections; chacune desquelles est présidée par un juge titulaire.

Il tient ses audiences les lundis, à 11 heures, pour le grand rôle; mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 10 heures, pour l'appel des causes et affaires sommaires.

COMPOSITION DU TRIBUNAL POUR 1881-1882.

Président.

Bessand (Honoré-Charles-Alloend) (O❋), rue du Pont-Neuf, 2.

Juges. MM.

Salmon (Nicolas-Édouard), rue Amelot, 96.
Michau (Félix-Philibert) ❋, rue Denfert Rochereau, 47
Billard (Louis-Armand), place Dauphine, 27.
Hervieu (Pierre-Nicolas), boulevard Saint-Germain, 28
Ouachée (Charles-Emile), quai de Conti, 17.
Gaudineau (Louis), rue Martel, 17.
Poussielgue (Marie-Georges-Henri), rue Cassette, 15.
Naud (Édouard-Clément), rue Saint-Lazare, 77.
Petit (Charles-Félix), route de Saint-Ouen, 4 (Saint-Denis).
Chevalier (Adolphe-René), boulevard Saint-Germain, 243.
Vallet (Louis-Romain-Alexandre), rue Saint-Joseph, 11.
Guillotin (Amédée-Léon-Jean), rue Lourmel, 77.
Terrillon (Edmond), quai de la Mégisserie, 12.
Francastel (Charles), boulevard Voltaire, 200.

Juges suppléants. MM

Savoy (Jean-Claude) ❋, rue de la Boétie, 25.
Fumouze (Jean-Armand), rue du Faubourg-Saint-Denis, 78.
Richemond (Emile-Louis) ❋, route d'Aubervilliers, 50 (Pantin).
Chouet (Charles-Alexandre-Hubert), place de l'Opéra, 8.
Girard (Constant-Henri), rue Vauvilliers, 45.
Dervillé (Stéphane-Adolphe), quai Jemmapes, 164.
Topart (Edmond-Louis), boulevard Beauséjour, 15.
Poulain (Ernest), place de la Bourse, 6.
Massin (Marie-Claude-Antoine Ernest), boulevard Saint-Michel, 66.
Cavé (Jean-Cyrille), rue des Saints-Pères, 78.
Foucher (Gustave-Amédée-Albert), rue du Faubourg Poissonnière, 175.

Laferrière (Joseph-Adolphe-Julien), rue de Trévise, 28.
May (Louis-Henry), rue Thévenot, 14.
Clerc (Camille), rue de la Chaussée-d'Antin, 22
Soubrier (Louis), rue de Reuilly, 14
Magimel (Edmond-Gaëtan), rue Jacob, 56
Schæffer (Jules-Jean), rue Neuve, 10, à Aubervilliers.
Levylier (Adrien), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 4.
Sudrot (Joseph-Desilles), rue Lafayette, 189.
Heina (Édouard-Valentin), rue Perrault, 4.
Desplanques (Émile-Joseph), rue de Rocroy, 21.
Lévy (Ernest), rue des Petites-Écuries, 13

Greffier en chef.

M. Glandaz (Albert-Sigismond), boulevard Haussmann, 77.

Commis-greffiers assermentés. MM.

Daniel ✻, rue de Rennes, 59
Poidevin, rue Tardieu, 7.
Bastard, à Bois-Neuilly (près Rosny).
Grattard, cité Gallay, à Colombes.
Le Becq, rue Poncard, 7, à Levallois-Perret.
Pennot, boulevard Morland, 3.
Bonnet, rue des Abbesses, 8.
Ployé, rue du Petit-Parc, 8 (Grand-Montrouge) (Seine)
Calmettes, avenue des Gobelins, 25.

Comptabilité des faillites

M. Fillerin (Léon), avenue Daumesnil, 193.

Secrétaire de la présidence.

M. Roy, rue du Cardinal-Lemoine, 7.

Huissiers audienciers MM.

Devaux, au Tribunal de commerce.
Deschamps, *id.*
Châle, au Tribunal de commerce.
Nitot, *id.*

AGRÉÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE MM.

Bordeaux, rue de Rivoli, 128.
Boutroue, rue Croix-des-Petits-Champs, 38.
Bra, rue Croix-des-Petits-Champs, 35.
Caron, place Boieldieu, 1.
Delaloge, rue des Jeûneurs, 42.
Desouches, rue Berlin-Poirée, 15.
Ficurat, rue de Rivoli, 140.
Lignereux, avenue Victoria, 22
Houyvet, rue Rossini, 2.
Meignen, boulevard Sébastopol, 52.
Merimillod, rue Saint-Augustin, 8
Regnault, rue de Rivoli, 57.
Ribot, rue Bergère, 20.
Sabatier, rue de la Victoire, 12.
Triboulet, rue Turbigo, 3.

Chambre de discipline. MM.

Meignen, *président.*
Caron, *syndic-rapporteur.*
Bordeaux, *secrétaire.*
Regnault, *trésorier.*

Syndics de faillites. MM.

Barbot, boulevard Sébastopol, 22.
Barboux, boulevard Sébastopol, 9.
Beaugé, avenue Victoria, 24.
Beaujeu, rue de Rivoli, 66
Boussard, rue de la Tacherie, 4
C... e, place des Vosges, 1
Chevillot, rue Jean-Lantier, 7
Copin, rue de Condé, 16.
Cotty, rue de la Sainte-Chapelle, 5
Gauche, avenue Victoria, 7.
Gautier, rue du Hasard, 13
Hécaen, père, rue de Lancry, 9.
Hécaen, fils, rue de Lancry, 9.
Heurtey, rue du Luxembourg, 40.
Lamoureux, rue Chanoinesse, 14.
Lessoly, rue Saint-André-des-Arts, 33.
Millard, boulevard Saint-Michel, 4.
Mauger, boulevard Sébastopol, 99
Mercier, boulevard Saint-Michel, 5.
Meys, boulevard Magenta, 59.
Normand, rue des Grands-Augustins, 19.
Pinet, boulevard Saint-Germain, 82.
Sarazin, rue de Rivoli, 39
Sauvalle, rue de la Michodière, 7.

Chambre de discipline. MM.

Pinet, *président*
Chevillot, *syndic-rapporteur.*
Barboux, *secrétaire.*
Gauche, *trésorier.*
Gautier.

CONSEILS DES PRUD'HOMMES

Créés par ordonnances des 29 décembre 1844 et 9 juin 1847, ces conseils sont composés chacun de vingt-six membres, dont treize patrons et treize ouvriers remplissant leurs fonctions au même titre. Ces conseils, reconstitués par un décret du 29 mai 1848, ont été réorganisés de nouveau en conséquence d'une loi du 1er juin 1853.

Les industries de Paris ont été divisées en diverses catégories. Les patrons réunis en assemblée, dans chaque catégorie, nomment directement les prud'hommes-patrons, les ouvriers nomment de la même manière les prud'hommes-ouvriers. Les conseils de prud'hommes sont renouvelés par moitié tous les trois ans. La loi du 7 février 1880 a rendu aux conseils le droit d'élire leurs président, vice-président et secrétaires. La durée de ces fonctions est d'un an. La juridiction du conseil des prud'hommes s'applique à toutes les fabriques et manufactures du département de la Seine. Les appels des jugements des prud'hommes sont portés devant le tribunal de commerce de Paris.

Les conseils siégent au palais des prud'hommes, rue du Marché-aux-Fleurs, dans la Cité (palais du tribunal de commerce).

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 heures du matin à 4 heures après midi, les dimanches et jours de fête exceptés.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE DES MÉTAUX.

(Jugements le lundi à midi.)

Président : M. Olivier, fabricant d'horlogerie, rue de Richelieu, 41.
Vice-président : M. Haacke, ouvrier en instruments de précision, rue Courcelles, 32, Grand-Montrouge.

Prud'hommes Patrons. MM.

Jeantaud, carrossier, rue du Temple, 155
Hénin, orfèvre, rue des Archives, 33
Trélat, bijoutier, rue Thérèse, 15.
Canis, bijoutier, rue du Temple, 104.
Olivier, horloger, rue Richelieu, 41.
Rodanet, horloger, rue Vivienne, 36
Deffez, fabricant d'instruments de précision, rue Saint-Séverin, 34.
Mesureur ✻, fab. d'appareils de d'éclairage, rue d'Argenteuil, 55.
Hallot, ferblantier, rue des Vinaigriers, 11.
Blot ✻, fabricant de bronze d'imitation, rue des Archives, 28.
Larivière, instruments de chirurgie, rue des Canettes, 7
Leroux, arquebusier, rue Richelieu, 31.

Prud'hommes-Ouvriers MM.

Horguelin, serrurier, r. du Faubourg-Saint-Martin, 179.
Mahé, serrurier, rue Surcouf, 9.
Dejarrier, graveur, r du Faub St Martin, 11
Babut, orfèvre, rue Grenata, 36.
Regnault, horloger, rue Oberkampf, 71.
Haacke, instruments de précision, rue de Courcelles, 32, à Montrouge.
Bernet, facteur d'orgues, rue Mercœur, 8.
Guiard, mouleur en bronze, rue Fontaine-au-Roi, 59.
Thomas, ciseleur, rue Gambey 4.
Grandpierre, contre-maître, fondeur en bronze, boulevard de Belleville, 46.
Chergal, instruments de chirurgie, r. Delambre, 32
Magum, arquebusier, rue de Paris, 31, à Vincennes.

Secrétariat. MM.

Bouton, *secrétaire*, rue Brézin, 28.
Letavernier, *commis-secrétaire*, rue de Rennes, 57.

CONSEIL DES TISSUS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

(Jugements le jeudi à midi.)

Président : M. Alexis Muzet, fab. de cheveux et tissus, place des Petits-Pères, 1 et 3
Vice-président M. Ragot, chapelier, rue Charlemagne, 8.

Prud'hommes-Patrons. MM.

Platiau, dessinateur en broderies, rue Neuve-Saint-Augustin, 29
Muzet, fabricant de cheveux et tissus, place des Petits-Pères, 1.
Leroy, graveur pour impression sur étoffes, impasse des Couronnes, 8
Sabatier, frangeur de châles, rue du Sentier 26
Déforge ✻, passementier, rue de Vienne, 2
Meunier, tapissier, rue Chanchat, 3.
Lecapé, bottier, rue de l'Arcade, 36
André, chapelier, rue des Blancs-Manteaux, 20
Vallet, fabric. de cas[illegible] rue Saint-Honoré, 21
Bonni, fabric de modes, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 4
Bourdin, fleuriste, boul. Sébastopol, 78.
Vivier, tailleur, boul des Italiens, 28.
Dusautoy ✻, tailleur, boul. des Capucines, 2

Prud'hommes-Ouvriers MM

Mesiter, tisseur, rue des Envierges, 6
Brice tisseur, impasse du Progrès, 9
Mahdor, impr sur étoffes, rue Basfroi, 48
Broutin, imprimeur sur étoffes, rue Poireau, 45, à Puteaux
Soens, cordonnier, rue de la Bucherie, 15
Bouchet, passementier, rue Juillet, 19
Aubriot, sellier-bourr, boul Magenta, 14
Taisnaire, monteur chapelier, rue Saint-Antoine, 98
Bagot, chapelier, rue Charlemagne, 8
Berthemet, fleuriste, c[illegible] Rougemont, 8.
Legrand, feuillagiste, rue Sedaine, 74.
Garrigues, tailleur, rue Montmartre, 99

Secrétariat. MM

Lecucq, *secrétaire*, rue de Romainville, 35.
Clauzet, *commis-secrétaire*, avenue de l'Opéra, 29.

CONSEIL DES PRODUITS CHIMIQUES

(Jugements le mardi à 1 heure.)

Président. M. Vacquerel ✻, fabricant de papiers de fantaisie, rue Réaumur, 41
Vice-président M. Jourdin, contre-maître, fab. de prod chimiques, boul de Belleville, 3

Prud'hommes-Patrons MM.

Duret, fabricant de couleurs, rue Oberkampf, 123
Rambaud ✻, fab. de couleurs et produits chimiques, rue du Parc-Royal, 14 et 16.
Vinois, teinturier, rue de Picardie, 42
Gallet, parfumeur, rue d'Hauteville, 38.
Launay, boulanger, rue Myrrha, 73.
Choquart, fabr de chocolat, r. de Rivoli, 182.
Pacon, fabricant de papiers peints, rue de Reuilly, 73.
Jouanny, fabricant de papiers peints, rue du Faubourg-du-Temple, 70.
Vacquerel ✻, fabricant de papiers de fantaisie, rue Réaumur, 41.
Morda, fab de briques, r. Pixerécourt, 28.
Rousseau, fab. de faïence d'art, r. Coquillière, 41
Perrin, fab de cuirs vernis, avenue de la Tourelle, 6, à Saint-Mandé
Lemoine, tanneur, rue Polivcau, 25.

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Jourdin, contre-maître, fabricant de produits chimiques, boulevard de Belleville, 3.
Egrefeuille, ouvrier en gutta-percha, rue du Faubourg-Saint-Martin, 66.
Rivollet, chef de laboratoire de parfumerie, rue d'Alsace, 41
Boitiaux, contre-maître teinturier, avenue de Versailles, 51, à Billancourt.
Beaufils, confiseur, rue d'Avul, 11.
Michalon, boulanger, rue Croix-Nivert, 64.
[illegible]mon, imprimeur en papiers peints, rue du Faubourg-Saint Antoine, 2[illegible]5
Jacques, graveur pour papiers peints, rue des Vignolles (imp. Bergame, 3)
Fremont, impr. pap peints, r. Crozatier 25
Buglot, chef d'at. de peint. sur porcelaine, rue Saint Maur, 212
Trousvallets, contre-m. porcel., impasse Dubarnet, 6 (20e arrond.).
Pastoureau, corroyeur, rue Pernelle, 2.
Jamon, mégissier, rue Pascal, 33

Secrétariat MM.

Delivré, *secrétaire*, rue de Richelieu, 106.
Perret, *commis-secrétaire*, rue Bichat, 25.

CONSEIL DES INDUSTRIES DIVERSES.

(Jugements les mercredis à 1 heure.)

Président. M. Limoneau, entrepr de menuiserie, rue Auber, 3, impasse Sandrié, 6.
Vice président M. Maurice, compositeur-typographe, rue de Rivoli, 144

Prud'hommes-Patrons. MM.

Dreyfus, papetier-rel., boul. Magenta, 41
Dupuy, impr. lith., r. des Petits-Hôtels, 22.
Goupy ✻, impr.-typ., r. de Rennes, 71 *bis*.
Mercier ✻, tabletier, r. des Gravilliers, 24
Lhoste, fabricant de fauteuils, passage St-Pierre-Amelot, 4.
Matherion, menuisier, rue Chaptal, 5.
Limoneau, menuisier, impasse Sandrié, 6.
Genet, charpentier, avenue Gourgaud, 7.
Camand, charpentier, rue de Bagnolet, 20.
Cochin, entrepreneur de maçonnerie, rue Doudeauville, 40.
Morin, entrepreneur de peinture et vitrerie, rue Bayen, 27.
Michau, maître carrier, boulevard Saint-Michel, 93.
Morel, fab. de plâtre, rue de Paris, 114, à Montreuil.

Prudhommes-Ouvriers. MM.

Maurles, comp.-typ., rue de Rivoli, 144.
Ménestrier, typ., rue de Clery, 49
Alary, compositeur-typographe, rue de la Tombe Issoire, 56.
Chausse, ébéniste, rue de Charenton, 138.
Ronet, ébéniste, rue du F.-St-Antoine, 154
David, menuisier, rue de Grenelle, 180
Lubert, parqueteur, boulevard Biron, 21, à Saint-Ouen.
Lorillon, charpentier, avenue des Gobelins, 59.
Meyer, charpentier, rue de Charonne, 11, à St-Mandé
Gutton, tailleur de pierres, r. Dauphine, 26.
Coulaudon, maçon, rue de Levis, 13.
Marquié, sculpteur, rue de Sablonville, 34, à Neuilly
Poulin, marbrier, rue Sedaine, 56.

Secrétariat. MM.

Plessis, *secrétaire*, à Villiers-Saint-Frédéric (Seine-et-Oise)
Duret, *commis-secrétaire*, rue Oudinot, 6.

Huissiers des quatre conseils. MM.

Ninaud, rue de Buci, 13 (de service en janvier, mars, mai, juillet, sept., nov.).
Champion, rue Montmartre, 64 (de service en février, avril, juin, août, oct. et déc.).

M. Marminia (A.), *traducteur interprète*, rue Montmartre, 108.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Pour la circonscription, voyez pages 1249 et suiv., et pour la compétence, page 637.)

1er *Arrondissement, place du Louvre, rue Perrault, hôtel de la Mairie.*

M. Carré, *juge de paix*, rue Cretet, 7.

M. De Cugny, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 158.
M. Gallois, *second suppléant*, rue de Rivoli, 134.
M. Dessain, *greffier*, rue Perrault, 2
M. Michaux, *commis-greffier*, rue des Fêtes, 7
M. Barrier, *huissier*, rue du Pont-Neuf, 6.
M. Guillain, *idem*, rue Saint-Honoré, 108.

Conciliation sur citation, le mercredi, à midi et demi — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi et demi. — *Conciliation sur lettres*, les mardi et jeudi, à midi et demi *Conseils de famille*, le mercredi, à 1 heure.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

2e *Arrondissement, rue de la Banque, hôtel de la Mairie.*

M. Baratin, *juge de paix*, rue de Trévise, 42

M. Parmentier, avoué, *premier suppléant*, rue d'Hauteville, 1.
M. Jacob, avoué, *second suppléant*, rue Montmartre, 131.
M. P. Berton, *greffier*, place des Victoires, 4.
M. Faguet, *secrétaire*
M. Savanne, *huissier-audiencier*, rue du Quatre-Septembre, 8.
M. Pannet, *idem*, rue Saint-Denis, 110.

Conciliation et *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, excepté le vendredi saint. — *Avertissements*, les jeudi et samedi, à midi précis
Le greffe et le secrétariat sont ouverts tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

3e *Arrondissement, square du Temple, hôtel de la Mairie.*

M. Lobey, *juge de paix*, boulevard Beaumarchais, 88.

M. Chéramy, *premier suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, 24.
M. Rousseau, *second suppléant*, rue Saint-Honoré, 229.
M. Clemenceau, *greffier*, boulevard Voltaire, 16
M. Fabrizi, *huissier*, boulevard Sébastopol, 108 (rive droite).
M. Vigneron, *idem*, rue Turbigo, 89.

Conciliations sur lettres, les mardi et samedi, à midi — *Audience de compétence*, le jeudi, à 11 heures. — *Conciliations sur citations*, le jeudi, à 3 heures. — *Conseils de famille*, les mercredi et vendredi (Pièces remises d'avance.) Pour MM. les notaires, avoués, etc., tous les jours de 10 heures à midi
Le secrétariat du juge de paix et le greffe sont ouverts tous les jours, de 10 à 4 heures à l'exception des jours fériés.

4e *Arrondissement, rue de Rivoli, hôtel de la Mairie, place Baudoyer*

M. Le Vasseur, *juge de paix*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 197.

M. Clauveau, *premier suppléant*, avenue Marigny, 25
M. [illegible], avoué à la cour d'appel, *second suppléant*, boulevard de Strasbourg, 11.
M. Cossu, *greffier*, rue de Rivoli, 5
M. Barillon, *commis-greffier*, rue de Rivoli, 17.
M. Le Breton, *huissier*, rue de Rivoli, 26.
M. Gilet, *idem*, rue Saint-Antoine, 110 *bis*
M. Des[illegible], *secrétaire* de M. le juge de paix, rue de Sévigné, 10.

Bureau de conciliation sur affaires de non-compétence, le jeudi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le jeudi, à midi, défaut de suite. — *Tentative de conciliation sur lettres*, les mardi et samedi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardi et samedi.

Le greffe est ouvert tous les jours, les jours fériés exceptés, de 10 à 4 heures.

5e *Arrondissement, place du Pantheon, hôtel de la Mairie.*

M. Cartier, *juge de paix*, boulevard de Port-Royal, 72.

M. Kieffer, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue de Nesle, 8.
M. Jacquin, *second suppléant*, rue des Moulins, 21.
M. Dezère, *greffier*, rue Monge, 64.
M. Chartier, *commis-greffier assermenté*, avenue d'Orléans, 65.
M. Demonchy aîné, *huissier*, rue Monge, 117.
M. Sédillon aîné, *idem*, boulevard Saint-Michel, 75.

Conciliation sur lettres, les lundi et vendredi, à une heure, défaut de suite. — *Audience de compétence et conciliation sur citations*, le mercredi à une heure, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les lundi et vendredi, à deux heures.

Le juge de paix reçoit à son cabinet.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures; le secrétariat l'est également pour la délivrance des *Avertissements préalables*, mais seulement de 10 à 4 heures.

6e *Arrondissement, place Saint-Sulpice, hôtel de la Mairie.*

M. Lecanu, *juge de paix*, rue Saint-Lazare, 28.

M. Debladis, *premier suppléant*, rue de Tournon, 31.
M. Rougeau, *second suppléant*, rue des Beaux-Arts, ..
M. Hérody, *greffier*, rue de Vaugirard, ..3
M. Demouy, *commis-greffier*, rue de l'Abbé-Groult, 71.
M. Ferrand, *huissier*, rue Saint-André-des-Arts, 33.
M. Peignet, *idem*, rue du Four Saint-Germain, 41.

Conseils de famille, les mardi et samedi, à 2 heures du soir (pièces remises d'avance). — *Bureau de conciliation*, le jeudi, à 11 heures. — *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Les conciliations sur lettre*, les mardi et samedi, à 11 heures et demie.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

7e *Arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de la Mairie.*

M. Poullain-Deladreue ✻, *juge de paix*, rue Jacob, 41.

M. Lepelletier, *premier suppléant*, rue de Verneuil, 38.
M. Merlin, *second suppléant*, boulevard Saint-Germain, 227.
M. Aufrène, *greffier*, rue Bonaparte, 37.
M. N...., *commis-greffier*.
M. N. ..., *idem*.
M. Besomb, *huissier*, rue du Dragon, 16.
M. Dupont, *idem*, rue du Bac, 64.

Audiences de conciliation sur avertissements préalables et conseils de famille, les lundi, mardi, mercredi et samedi, à midi et demi. — *Conciliations sur citations*, le mardi à midi et demi. *Audience de compétence*, le vendredi, à midi et demi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

8e *Arrondissement, rue d'Anjou-Saint-Honoré, hôtel de la Mairie.*

M. Le Senne, *juge de paix*, rue Delaborde, 7.

M. Lorget, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue Montalivet, 16.
M. Brémard, avoué de première instance, *second suppléant*, boulevard Haussmann, 41.
M. Norgeot, *greffier*, rue de Berlin, 2.
M. Francillon, *commis greffier assermenté*, avenue de Saint Ouen, 7.
M. Legendre, *huissier*, rue Saint-Honoré, 2..
M. Lagorce aîné, *idem*, rue Saint-Honoré, 416.

Audience de conciliation, les mardis, à midi. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi. — *Avertissements préalables*, les mardi, mercredi et samedi, à une heure. — *Conseils de famille*, les mardi et samedi, à deux heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

9e *Arrondissement, rue Drouot, hôtel de la Mairie.*

M. Guilbon ✻, *juge de paix*, rue de Lafayette, 71

M. Léopold Lachaud, *premier suppléant*, boulevard de Sébastopol, 3.
M. Devin, *second suppléant*, rue du Faubourg-Poissonnière, 59
M. Besnard, *greffier*, rue Maubeuge, 86.
M. Léger, *huissier*, rue Mousigny, 13
M. Morin, *idem*, rue Saint Augustin, 43.

Bureau de conciliation et *Audience de compétence*, les mercred. et vendredi, à midi, défaut de suite. *Avertissements préalables*, les lundi, mardi et samedi, à 11 heures, défaut à midi. — *Conseils de famille*, les mêmes jours, à 1 heure et demie.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures. — Le secrétariat est ouvert de 10 à 4 heures.

10e *Arrondissement, rue du Faubourg-Saint-Martin*, 72.

M. Gudin ✻, ancien député, *juge de paix.*

M. Beaume, *premier suppléant*, rue d'Enghien, 12
M. Demporte, *second suppléant*, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
M. Lestoré, *greffier*
M. Poussot, M. Rousset, M. Julien, *commis-greffiers assermentés.*
M. Barrast, *huissier*, rue de Tracy, 14.
M. Gillet, *idem*, rue d'Aboukir, 101

Bureau de conciliation, le vendredi, à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les mardi et vendredi. — *Conseils de famille*, tous les jours, excepté les jours fériés.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

11e *Arrondissement, boulevard Voltaire, hôtel de la Mairie.*

M. Cranney, *juge de paix*, boulevard Voltaire, 79

M. Roche (Isidore), avoué, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 16.
M. Duval (Eugène), *second suppléant*, boulevard Beaumarchais, 1.
M. Lacau, *greffier* à la Mairie.
M. Richard, *commis-greffier assermenté*, rue Rochebrune, 8.
M. Rousset, *huissier*, place de la Bastille, 12
M. Percevault, *idem*, rue de la Verrerie, 61.
M. Lemoine, *secrétaire et commis greffier assermenté*, boulevard Voltaire, 235.

Bureau de conciliation, le mardi, à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les jeudi et vendredi, à 11 heures, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardi, jeudi et vendredi, à partir de midi, pièces remises à l'avance.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

12e *Arrondissement, mairie de Neuilly, rue de Charenton et avenue Daumesnil*

M. Lelorrain ✻, *juge de paix*, à la Justice de paix.

M. Dumont, avoué, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 88.
M. Lescot, ancien avoué, *second suppléant*, rue du Quatre-Septembre, 2.
M. Mageon, *greffier*, à la Justice de paix, boulevard Beaumarchais, 6
M. Fenaux, *commis-greffier*, à la Justice de paix
M. Royer, *huissier-audiencier*, port de Bercy, 1.

Bureau de conciliation, le mardi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, défaut au second appel. — *Avertissements préalables sans frais*, le mardi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi après l'audience.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

13e *Arrondissement, place d'Italie*, 2.

M. Jouaust, *juge de paix*, boulevard Saint-Michel, 48.

M. Godin, *premier suppléant*, rue de Rennes, 71.
M. Laisney, *second suppléant*, boulevard Haussmann, 11 *bis*.
M. Colin, *greffier*, rue de Grenelle, 150.
M. Fauderman, rue Lahire, 20.

M. Laurent, *huissier-audiencier*, avenue de Choisy, 213.
M. Batrel, *idem*, avenue d'Italie, 6.

Le greffe est à la mairie, ainsi que la salle d'audience et le cabinet particulier de M. le juge de paix.

Conciliations sur lettres et sur citations, les mardi et samedi, à midi précis. — *Conseils de famille*, le jeudi, à midi. — *Audiences de compétence*, les vendredi, à midi, défaut de suite.

14e *Arrondissement, près la Mairie de l'Observatoire, place de Montrouge.*

M. Gautier Passerat, *juge de paix*, rue de la Chaussée-d'Antin, 29.

M. Coche, avoué, *premier suppléant*, boulevard Sébastopol, 31.
M. Nouvel, *second suppléant*, rue Mozart, 21.
M. Pezard, *greffier*, à la Justice de paix, place de Montrouge.
M. Dramard, *huissier*, rue Brézin, 25.

Bureau de conciliation et *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les mardi et vendredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

15e *Arrondissement, place de la Mairie, à Vaugirard.*

M. Emion, *juge de paix*, à la Justice de paix.

M. Lecq, *premier suppléant*, rue du Rocher, 35.
M. Fabignon, *second suppléant*, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
M. Baillot, *greffier*, rue Beurot, 4
M. Sedillon, *huissier*, rue Beurot, 19.

Bureau de conciliation sur avertissements préalables sans frais, les mardi et samedi, à une heure précise. *Audience de compétence*, le jeudi, à une heure précise. — *Conseils de famille*, les mardi et samedi à deux heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

16e *Arrondissement, avenue du Trocadéro*, 117.

M. Boinod, *juge de paix*, à la Justice de paix, tous les jours.

M. Guyot-Sionnest (Henri), avoué, *premier suppléant*, rue Vivienne, 12.
M. de Bénazé, *second suppléant*, boulevard Saint-Germain, 147.
M. Hutteau (E.), *secrétaire*, à la Justice de paix, tous les jours.
M. Ruck (Conrad), *greffier*, rue des Sablons, 60.
M. Dalloyau, *commis greffier*, rue Louis-David, 10.
M. Lagorce (Hipp.) aîné, *huissier-audiencier*, rue Saint-Honoré, 416.
M. Legendre (Georges), *idem*, rue Saint-Honoré, 205

Audience de conciliation sur citations et sur lettres, le mardi, à 1 heure précise, défaut de suite. *Audience de compétence*, le vendredi, à 1 heure précise, défaut de suite

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

17e *Arrondiss., hôtel de la Mairie des Batignolles, rue des Batignolles*, 18.

M. Piogey ✻, *juge de paix*, rue Saint-Georges, 24.

M. Gouget, avoué de 1re instance, *premier suppléant*, rue Richelieu, 69.
M. Bouget, *second suppléant*, rue du Marché-Saint-Honoré, 2.
M. Croll, *greffier*, rue de Nolet, 16
M. Geslin, *commis-greffier*, rue Truffaut, 65
M. Guimond, *huissier*, avenue de Clichy, 66.

Audience de compétence, le mercredi, à midi. — *Conseils de famille*, le jeudi, à midi. — *Bureau de conciliation sur billets d'avertissement et sur citations*, le vendredi, à midi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures, rue des Batignolles, 18.

18e *Arrondissement, rue de la Chapelle*, 57.

M. Pugeault, *juge de paix*, boulevard Clichy, 74.

M. Trousselle, notaire, *premier suppléant*, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
M. Desrues, avoué près la cour d'appel, *second suppléant*, rue Montmartre, 103.
M. Coste, *greffier*, rue de la Chapelle, 57
M. Louvet, *huissier*, rue Richelieu, 92
M. Petit, *idem*, rue du Faubourg-Poissonnière, 25.

Audience de compétence, le vendredi, à midi. *Bureau de conciliation*, le vendred., à 2 heures. — *Avertissements préalables* et *Conseils de famille*, les mardi et mercredi, à midi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

19e *Arrondissement, hôtel de la Mairie des Buttes-Chaumont, place Armand-Carrel.*

M. Le Helloco, *juge de paix*, rue Nollet, 28.

M. Boucher ✻, *premier suppléant*, avenue de l'Opéra, 15.
M. Romagny, *second suppléant*, rue des Écoles, 38.
M. Verly, *greffier*, rue de l'Ourcq, 68 (La Villette).
M. Tricot, *huissier*, rue de Flandre, 47

Conciliations sur billets d'avertissement et *Conseils de famille*, les mardi et vendredi, à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi, à 1 heure, défaut de suite. — *Conciliations sur citations*, le mercredi, à midi et demi, défaut de suite

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

20e *Arrondissement, Mairie de Ménilmontant, place des Pyrénées*, 6

M. Million, *juge de paix*, rue de Seine, 35

M. Bonnin, *premier suppléant*, boulevard Malesherbes, 37.
M. Marin, *second suppléant*, rue de Rivoli, 196.
M. Ducrot, *greffier*, avenue de Breteuil, 18
M. Naudin, *huissier*, rue de Paris, 67 (Belleville).

Audience de compétence, le mardi, à une heure, défaut de suite. — *Audience de conciliations sur citations*, le mercredi, à une heure, défaut de suite. — *Audience de conciliations sur lettres*, les mercredi et vendredi à une heure, défaut de suite.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Bugny, Épinay, la Cour-Neuve, Pierrefitte, l'île Saint-Denis, Saint-Ouen, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

M. Boccon-Gibod, *juge de paix*, cours Ragot, 64, à Saint Denis

M. Bosnard, notaire, *premier suppléant*, rue des Ursulines, 11, à Saint-Denis.
M. Jahan ✻, ancien notaire, *second suppléant*, rue de Strasbourg, 10, à Paris.
M. Hulot, *greffier*, à Saint-Denis, rue des Ursulines, 16
M. Cointepas, *huissier*, à Saint-Denis, rue Franklin, 6

Conciliations sur lettres, le mardi, à midi, à la Justice de paix, rue Franklin, 7, à Saint-Denis. — *Audience de compétence et sur citations*, le vendredi, à midi. — *Audience de simple police*, le premier et le 3e vendredi de chaque mois

Audience de conciliation, sur lettres et sur citations, tous les samedis, à 1 heure, à la mairie d'Aubervilliers.

Conseils de famille, à Saint-Denis, le mercredi, et à Aubervilliers, le samedi, à 1 heure.

Le juge de paix reçoit à son cabinet, rue Franklin, 7, à Saint-Denis, tous les jours, de midi à 4 heures, excepté le dimanche.

M. Paul Lonet, *commissaire de police* (section sud), rue Traverse, à Saint-Denis.
M. Rougean, *commissaire de police* (section nord), à la mairie, à Saint-Denis.
M. Vérillon, *commissaire de police*, à Aubervilliers, rue du Moutier
M. Molès, *commissaire de police*, à Saint-Ouen

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, les Prés-Saint-Gervais, Romainville et les Lilas.

M. Becker, *juge de paix*, à Pantin

M. Porché, avocat, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 122, à Paris
M. Fontaine, avoué, *second suppléant*, rue du Quatre-Septembre, à Paris.
M. Bertaut, *greffier*, rue de Montreuil, 26, à Pantin
M. Naudin, *huissier*, rue de Paris, 61, à Belleville

Audience de conciliations sur lettres, le mardi, à 1 heure. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi à 1 heure. — *Audience de compétence sur affaires civiles*, le vendredi, à 1 heure. — *Conciliation sur citations*, le mardi et le vendredi, à 1 heure.

Audience de simple police, les premier et troisième vendredis de chaque mois, à Pantin, à la mairie. — Le greffe à Pantin, hôtel de la Mairie, tous les jours de 9 à 4 heures.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombes, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Suresnes et Puteaux.

M. Picon, *juge de paix*, place de l'Église, 5, à Courbevoie.

M. Gautier, notaire, *premier suppléant*, à Nanterre
M. Labbé, *second suppléant*, rue de Verneuil, 9, à Paris.
M. Clalard, *greffier*, rue Saint-Denis, 75
M. Franconville, *huissier*, avenue de Saint-Germain, 18, à Courbevoie.
M. Depaix, *commissaire de police*, remplissant les fonctions du ministère public à Courbevoie, hôtel de ville.
M. Duhuc, *idem*, à Puteaux.
M. Poggi, *idem*, à Asnières.

Conciliations volontaires, tous les jours, et spécialement sur lettres, le mardi, à midi, hôtel de la Mairie, à Courbevoie — *Audience civile*, tous les vendredis, à midi, défaut de suite. — *Audience de police*, le premier mercredi de chaque mois, à midi.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Neuilly et Levallois-Perret.

M. Chartier, *juge de paix*, avenue de Neuilly, 49, à Neuilly.

M. Lortat-Jacob, *premier suppléant*, rue Richelieu, 60, à Paris.
M. Hureau, *second suppléant*, rue de Richelieu, 10, à Paris.
M. Dufresne, *greffier*, rue Jacques-Dulud, 25.
M. David, *commis-greffier*, avenue de Neuilly, 14.
M. Brouilly, *idem*,
M. Simon, *idem*, } au greffe, hôtel de la Mairie.
M. Dubois, *secrétaire*,
M. Chovet, *huissier*, rue de Villiers, 25, à Neuilly.

Audience civile, tous les mardis, à midi, défaut de suite. — *Conciliations sur lettres* et *Conciliations sur citations*, tous les jeudis, à 11 heures et demie, hôtel de la Mairie de Neuilly.— *Audience de police*, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, à midi. *Conseils de famille*, le jeudi à midi, sauf les cas d'urgence. — *Conciliations sur lettres*, à Clichy, hôtel de la Mairie, tous les quinze jours, le mercredi à 10 heures du matin, et à Boulogne, hôtel de la Mairie, le mercredi de chaque semaine, à 1 heure et demie

M. Lejeune, *commissaire de police*, remplissant les fonctions du ministère public.
M. Perruche, *idem*, à Boulogne, hôtel de la Mairie.
M. Verdhon, *idem*, à Levallois-Perret, hôtel de la Mairie, rue Rivay.
M. Santini, *idem*, à Clichy, hôtel de la Mairie.
M. le juge de paix reçoit à son cabinet, à la Justice de paix, tous les jours, de 9 heures à 1 heure, les dimanches, lundis et mercredis exceptés
Légalisation de 10 heures à 1 heure.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, de Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, de Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves.

M. Vincent, *juge de paix*, rue Voltaire, 13, à Sceaux.

M. Motais, *premier suppléant*, rue Ratand, 11, à Paris.
M. Boudin, *second suppléant*, rue Bailiff, 5, à Paris
M. Hordé, *greffier*, rue de Penthièvre, 40, à Sceaux.
M. Masson, *commis-greffier*, rue des Imbergères, 4, à Sceaux.

Audience de compétence, à Sceaux, les vendredis, à 1 heure, à la Justice de paix, défaut de suite. — *Conseils de famille, conciliations sur lettres et sur citations*, les mardis à Sceaux, à midi et demi, pour les communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Chatenay, Châtillon, Fontenay aux-Roses, Montrouge, Plessis, Piquet et Sceaux, et le premier et le troisième mercredi de chaque mois, à 1 heure, pour les communes de

Clamart, Issy et Vanves, à la mairie d'Issy, pièces remises d'avance pour les conseils de famille. — *Audience de simple police*, le premier et le deuxième vendredi de chaque mois, à 1 heure, à Sceaux.

M. le juge de paix reçoit tous les jours, à son domicile, rue Voltaire, 18, de 8 à 11 heures du matin.

M. Jeanne Delamare, *commissaire de police*, à Sceaux, remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

Canton de Charenton.

Composé des dix communes de Bonneuil, Brie (ou Brie-sur-Marne), Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Créteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés.

M. Pérot (Léon), *juge de paix*, porte de Saint-Mandé, 74, à Saint-Maurice.

M. Leclerc ✻, notaire, *premier suppléant*, rue de Paris, 42, à Charenton.
M. Vitet, avocat, *second suppléant*, place de la Tourelle, à Saint-Maurice.
M. Garnon, *greffier*, rue des Ormes, 9, à Charenton.
M. Desvignes, *commis-greffier*, rue des Carrières, 128, à Charenton.
M. Halard, *huissier*, rue Nicolaï, 1, place de l'Église, à Charenton.
M. Nachon, *commissaire de police*, rue des Ormes, 18, à Charenton.
M. Dermigny, *idem*, rue de Paris, à Joinville.

Audience civile, les mardis, à midi. — *Conciliations sur lettres et sur citations et Conseils de famille*, les mercredis et vendredis, à midi, le tout défaut de suite. — *Audience de police*, le premier mercredi de chaque mois, à 1 heure.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, L'Haÿ, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

M. Larroumès, *juge de paix*, rue Bronzac, 7, à L'Haÿ.

M. Michel, notaire honoraire, *premier suppléant*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine, 19.
M. Mihet, avoué à la cour d'appel, *second suppléant*, rue des Moulins, 19, à Paris.
M. Hervé, *greffier*, Grande Rue, 69, à Villejuif.
M. Bouriès, *commis-greffier assermenté*, rue du Moutier, 5, à Villejuif.
M. Sevin, successeur de M. Batrel fils, *huissier*, Grand'Rue, 23, à Villejuif.

A Villejuif, hôtel de la Mairie. — *Conciliations sur citations et sur lettres*, le vendredi, à une heure. — *Audience de compétence*, le mercredi, à une heure, défaut de suite. — *Conseils de famille*, le vendredi, à une heure. — *Audience de police*, le dernier vendredi de chaque mois. — A Ivry, *conciliations sur citations et sur lettres et conseils de famille*, les deuxième et dernier mardi de chaque mois, à 2 heures.

M. Trobert, *commissaire de police*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine, 4, pour les communes de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ, Orly, Rungis, Thiais.

M. Boutellier, *commissaire de police*, à Gentilly, place de la Fontaine, pour les communes d'Arcueil, Gentilly et Villejuif, chargé des fonctions du ministère public près le tribunal de simple police.

M. Etienne, *commissaire de police*, hôtel de la Mairie, à Ivry, pour les communes d'Ivry et de Vitry-sur-Seine.

Le greffe est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir (fêtes et dimanches exceptés), hôtel de la Mairie, à Villejuif.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Vincennes et Joinville.

Siége de la Justice de paix, hôtel de ville de Vincennes.

M. Ch. Lauer, *juge de paix*, Grande-Rue, 18, à Saint-Mandé.

M. Perdu, *premier suppléant*, rue de Lutèce, 3, à Paris.
M. Marandon, *second suppléant*, rue de l'Hôtel-de-Ville, 24, à Vincennes.
M. Guérest, *greffier*, rue de l'Hôtel de Ville, 13, à Vincennes.
M. Passereau, *huissier*, rue de Montreuil, 6, à Vincennes.

Audience de compétence, les vendredis, à midi, défaut à 1 heure. — *Audience de simple police*, le deuxième et quatrième vendredi de chaque mois, à midi, avant l'audience de compétence. — *Conseils de famille*, les mardis, à midi. — *Conciliations sur lettres*, les mardis, à midi et demi précis, défaut de suite, dans le cabinet de M. le juge de paix à l'hôtel de ville.

M. Porée, *commissaire de police*, à Vincennes, rue Lejemptel, remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

CHAPITRE IV.

Service militaire du département de la Seine.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE PARIS ET DE VINCENNES

(Voyez pages 890 et 904).

GENDARMERIE MOBILE ET GARDE RÉPUBLICAINE

(pages 996).

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

Corps organisé par décrets des 27 avril 1850, 10 et 17 février 1855, 31 octobre 1856, 7 décembre 1859, 5 décembre 1866 et 20 juillet 1878

Ce corps, institué spécialement pour le service contre l'incendie dans la capitale, est placé dans les attributions du ministre de la guerre pour tout ce qui concerne son organisation, son recrutement, le commandement militaire, la discipline, l'avancement, les récompenses et l'administration intérieure. Toutefois, le ministre de l'intérieur intervient dans la fixation de l'ensemble des dépenses. Le service contre l'incendie s'exécute sous la direction et d'après les ordres du préfet de police

État-Major, boulevard du Palais, 9.

MM. Couston (O ✻), colonel
Froidevaux (O ✻), lieutenant-colonel
Guillo du Bodan ✻, chef de bataillon.
Chalon (O ✻), *idem*.
Pierre ✻, major
Detaille ✻, capitaine-ingénieur.
Muller ✻, capitaine adjudant-major.
Maillot ✻, *idem*.
Fernagu ✻, capitaine trésorier.
Cottrez Ⓜ ✻, capitaine instructeur de gymnastique.
Roux-Fouillet ✻, capitaine d'habillement.
Nogier ✻, médecin-major de 1re classe.
Charpentier, médecin aide-major de 1re classe.
Hericourt, *idem*.

1er BATAILLON.

1re *compagnie*, rue Blanche, 24.

MM. Ra...rt ✻, capitaine.
Lioneton ✻, Lieutenant.
Feroux, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue des Réservoirs, 9.

MM. Tremeau ✻, capitaine.
Folliot ✻, lieutenant.
Benoit, sous-lieutenant.

3e *compagnie, disséminée*, rues Blanche, de Poissy, du Vieux-Colombier

MM. Garcin ✻, cap. (Vieux-Colombier).
Rouyer, lieutenant (rue Blanche).
Bouveret, sous-lieut. (rue de Poissy).

4e *compagnie*, r. du Vieux-Colombier, 11,

MM. De Niort ✻, capitaine.
Bauchat ✻, lieutenant.
Gary, sous-lieutenant.

5e *compagnie*, rue J.-J.-Rousseau

MM. Montavon ✻, capitaine.
Laforez Ⓜ, lieutenant.
Finmal, sous-lieutenant.

6e *compagnie*, rue des Entrepreneurs, 35.

MM. Moyart ✻, capitaine.
Lecor ✻, lieutenant.
Poncelin d'Echevanes, sous-lieutenant.

2e Bataillon.

1re *compagnie*, rue de la Mare, 63

MM. Mariani (O ✻), capitaine.
Fourtail, lieutenant.
Camus, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue du Château-d'Eau, 58

MM. Le Gambier ✻, capitaine.
Faye, lieutenant
Berand, sous-lieutenant.

3e *compagnie*, rue de Poissy, 24

MM. Ambrosi ✻, capitaine.
Gosury, lieutenant.
Marix, sous lieutenant.

4e *compagnie*, boulev. de la Villette, 157

MM. Depruneaux ✻, capitaine.
[illegible] ✻
Mathis, sous-lieutenant

5e *compagnie*, rue Sévigné, 7.

MM. Progin ✻, capitaine
Bauger ✻ lieutenant
Josse, sous-lieutenant.

6e *compagnie*, boulevard de Beaulby, 24.

MM. Lyon ✻, capitaine
Croidevaux, lieutenant.
Hermann, sous-lieutenant.

Situation des casernes et des postes de sapeurs-pompiers (1)

Arrond	
1er	Rue Jean-Jacques-Rousseau, 70 (Caserne). (2) Rue Bailliff (Banque) [P] (2) Rue Perrault, 2 (Mairie du 1er arr.)[T]. Rue Cambon, 36 (Ministère de la justice). Rue de Valois, 3 (Poste vigie) Place Vendôme (Colonne) [T]. Pavillon de Flore [I] Barraquement des Postes [I].
2e	Rue de Richelieu, 58 (Bibliothèque nat.). Rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse)[I].
3e	Rue Caffarelli (Mairie du 3e arrond.). Rue Réaumur (Conservatoire des Arts-et-Métiers) [T] R. Ville-du-Temple, 87 (Imprimerie nat.).
4e	Boulevard du Palais 9 (Etat-major des sapeurs-pompiers) [T]. *Idem*, poste de pompe à vapeur [T]. Rue Sévigné, 7 (Caserne) [T] Rue des Blancs-Manteaux, 16 (Mont-de-Piété [chef-lieu]) Rue François Miron (Mairie du 4e arr.) Boulev. Morland, 8 (Magas. de la Ville).
5e	Rue de Poissy, 24 (Caserne) [T]. Rue Thouin, 14 (Lycée Napoléon) Rue St-Jacques, 277 (Val-de-Grâce).[T]. Place Jussieu (Halle aux Vins) Rue de Buffon (Muséum) (poste vigie)
6e	R. du Vieux-Colombier, 11 (Caserne)[T] Rue Bonaparte, 16 (Mont-de-Piété [succursale][T]. Rue de Vaugirard (Pal. du Luxemb.)[I] R. de l'Abbé-Grégoire, 35 (poste vigie)
7e	Rue Vaneau, 54 (poste vig Consignations (Rue de Lille) [T.]. Quai d'Orsay, 103 (Garde-Meubles). Rue de l'Université, 128 (Palais Bourb.) Place Vauban (Hôtel des Invalides [T] Rue de Grenelle, 11 (Mairie du 7e arr.) Hôtel Dieu (Ambulance [T] Rue Mabar, 2 (Magas. du campement) Rue de l'Université, 13 (Archives et Plans du Ministère de la Marine).
8e	Rue de Ponthieu, 68. Rue de la Pépinière, 24 (Cas. d'inf.). Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 93 (Élysée)[P]. Rue royale, 4 (Ministère de la marine). Rue Cambacérès, 9 et 11 (Ministère de la Guerre) [T]. Palais de l'Industrie (côté Est) [P T].
9e	Rue Blanche, 24 (Caserne) [T]. Rue Richer, 6 (Magasin de décors de l'Opéra). R. Rochechouart, 50 (Atel. Godillot). Rue Drouot, 6 (Mairie du 9e arrondissement). Rue Condorcet, 6 (Compagnie parisienne du gaz) [I].
10e	R. du Château d'Eau, 50 (Caserne) [T] R. Philippe-de-Girard, 10 (Caserne) [T]. *Id.* poste de pompe à vapeur [T] Rue Grange-aux-Belles, 22 *bis*. R. Durantin, 4 (Mont-de-Piété [succ.] [T Faub. du Temple, 68 (Caserne d'inf., Rue Saint-Bernard, 15 [T].
11e	Avenue Parmentier (Mairie du 11e arrondissement) Boulevard Richard-Lenoir, 74 Passage Ménilmontant, 44 Id. Caserne poste de pompe à vapeur Rue de Charonne, 3 .

(1) Les postes provisoires sont en outre établis pendant les [illegible] à proximité des lieux où se [illegible] [illegible] [illegible]

Arrond	
12e	Aven. Ledru-Rollin, 43 (poste-vigie). Passage du Génie, 1. Boulevard Reuilly, 32 (Caserne) [T]. R. de Pomard, 11 (Entrepôts réels provisoires de Bercy) [T]. *Id.* caserne-poste de pompe à vapeur [T]. R. de Bercy, 139 (Mag. à fourrages) [P T]. Boulevard de Picpus, 86. Rue de Charenton, 112 (poste-vigie). Rue Montgallet, 3 (*idem*)
13e	Place de l'Hôpital (Salpêtrière) [T] Boulev. de l'Hôpital, 157 (Abat. Villejuif). Rue Jeanne, 4. Quai de la Gare, 123 (Gare des marchandises du chem. de fer d'Orléans) Avenue d'Italie, 77 [T]. Rue Jeanne d'Arc, 88, pompe à vapeur et poste vigie. Rue des Cinq-Diamants, 26 (poste-vigie)
14e	Rue Ducouédic, 30 [T]. Boulevard d'Enfer (Marché aux chevaux et aux fourrages). Rue du Texel, 1 [T].
15e	Rue des Entrepreneurs, 78 (Cas.) [T]. Pl. de Breteuil, 4 (Abatt. de Grenelle). Boulevard Lefèvre (Mag. à fourrages), au poste-caserne n° 11. Rue Lecourbe, 139 [T] (Mairie du 15e). Boulev. de Vaugirard, 83 (poste-vigie). Rue de Vaugirard, 209 (poste-vigie). R. de Grenelle, 182 (poste-vigie). Rue Rouelle, 37 (poste-vigie)
16e	Rue des Réservoirs, 9 (Caserne) [T]. *Id.* poste de pompe à vapeur. Quai de Billy, 32 (Manutention). Rue du Buis, 5 (École sup. d'Auteuil.) Rue de la Pompe (Mairie du 16e arr.). Rue de Passy, 63 (poste-vigie). Rue de Pauquet, 13 (poste-vigie).
17e	Rue de l'Arc-de-Triomphe, 17 [T]. Avenue de Villiers, 103. Rue des Batignolles (Mairie du 17e arrondissement) [T] Rue Dautancourt, 21.
18e	Rue des Abbesses, 14 (Mairie du 18e arr.) Rue Doudeauville, 1. Rue Ramey, 67 [T]. Rue Léon, 17 (Atel. des Omnibus). Rue de l'Évangile, 17. Rue Marcadet, 170 (poste-vigie).
19e	Rue du Pré, 15. Rue de l'Ourcq, 79. Rue de Crimée, 99 [T]. Rue Rébeval, 77. Rue de Flandre (Abattoirs généraux) [T]. Rue Curial, 5 (Etablissem. des pompes funèbres). Rue Lally-Tollendal, 15 (poste-vigie).
20e	Rue de la Mare, 63 (Caserne) [T]. Rue Vilin, 3. Rue de Bagnolet, 121 [T]. Rue de la Réunion, 12. Mairie du 20e arrondissement (rue Belgrand). Boul. de Charonne, 130 (poste-vigie).

Postes vigies projetés.

Arrond.	
9e	Rue Charon, ?.
8e	Avenue de Messine.
9e	Opéra.
17e	Rue de la Félicité, 15.
16e	Avenue Malakoff, 69
16e	Rue Mozart, 16.
14e	Rue Didot, 20.
4e	Rue de la Reynie.
14e	Rue de Vanves, 149.
16e	Rue de l'Abbé-Groult, 133.
19e	Prison Saint-Lazare.
10e	Magasins généraux (place de la République)
2e	Rue Sainte-Foye, 3.
5e	Rue des Écoles
5e	Rue du Fer-à-Moulin (boulangerie des hôpitaux).
4e	Place de la Bastille
11e	Rue des Boulets, 7
15e	Rue Saint-Charles, 185.
18e	Rue du Chantier-des-Rentiers

CHAPITRE V.

Défenseurs près les Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIERE.

AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour d'appel. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque Tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près de la Cour ou du Tribunal. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste et à la majorité absolue des membres présents. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux, de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt et un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline; il est élu par l'Ordre, à la majorité absolue des suffrages. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau, il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les règlements; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment, sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires, après l'expiration de leur stage; il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires, il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont : l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour d'appel, dans certains cas, le droit d'Appel appartient au Procureur général de la République. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours d'appel et devant tous les Tribunaux, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'article 295 du Code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de Juge suppléant; avec les fonctions de Préfet, de Sous Préfet et de Secrétaire général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gages et ceux d'agent comptable, avec toute espèce de négoce et sont exclusivement réservées aux personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS. MM.

1827 Bailleul, *doyen*.
Du Bellaval.
1830 Thureau
1831 Nouguier (L.).
1832 Terrier ✻
1833 Vuatrin ✻.
1834 Rivolet.
1835 Scribe (Jules).
De Villefosse.
1836 Bertrand-Taillet ✻.
Son-Dumarais.
Lastouillat.
Cliquet (Jules).
Colmet d'Arge (G. O ✻).
Sougit.
1837 Muller.
Gressier (C ✻).
Blot-Lequesne.
1837 Debaut ✻.
Digard
Desmarest ✻, ancien bâtonnier
Treil. ✻
Rousse ✻, ancien bâtonnier
1838 De Villepin.
Genneval.

1838 Josseau (C✻).
Blondel ✻.
Guinet ✻.
Pinc..on.
1839 Popelin.
Da (Benoît)
De.aroy.
Bnoche.
Colmet d'Aage (F.J.) ✻
Tourseiller
1840 Cel iez ✻.
Champetier de Ribes.
Desacroix (Ouin)
Forest.
1841 Fou'a .ne
Allou ✻, anc. bâtonn.
Du verger ✻.
Cazedes.
Robert-Dumesnil
Limet.
1842 Le Berquier (A. J.).
Du.ard ✻.
Dulong
De Chégoin.
De.amarre.
Rambault.
1843 Lachaud ✻.
Bonchez
Boudoche ✻
Corna
Massi ✻
1844 Armand ✻.
Sellier d'Ennequin
Mor se.
Descadillac
Pra.
1845 Ponvert.
Busson-Billault (C✻).
Denormandie (Paul).
Creux
Durrieux ✻.
1846 Cresson ✻.
Malapert.
Be.let.
1847 Maillard.
1848 Péronne
Benoit (J. T.).
Bétolaud (O✻), anc.bât.
Magnier.
1849 De Jouy.
Senard, anc. bâtonnier
Hau.on
Beaume.
Trumet.
Perrot de Chaumeux.
1850 Becker.
Jones (Algernon).
Phi.bert.
Chaudé
Payen
Bochin.
Falateuf (Octave).
Michel (Jules).
Durier ✻
Morel de Kuhlewein.
Dr v t.
Le Pelletier.
Jourdan.
1851 Dréo.
Porché
Carraby.
D.cor.
Lelenn.er.
Duverdy (Ch.) ✻.
Gatineau.
Saint-Omer.
Suin
Dupuich (Emile).
Craquelin.
Lefranc.
L rry.
1852 Prat.
Delladis.
Mart n.
Joret Desclosières.
De Cumont.
Richer.
Racle.
Chaix-d'Est-Ange(G)✻
Cl re en.
Lelaitre.
Desp.aces.
Demonjay.
Fremard ✻.
Trolley de Rocques.
1853 Roger.
Dabot.
Dombey - Beaupré (E.) ✻
Huar l
Pigeon.
Clery ✻.
Landier.
Prevost
Bo.rnat ✻.
Bressard.
1854 Gar er (Ernest)
Har o.t
Serret
Maugras (Emile).
Ravelon.
Desportes de la Fosse
De Cagny
Lé.er er.
1855 Charbonnel.
Hebert (C✻).
De Sal.
Boquet.
Delepouve.
Clausel de Coussergues (C✻
Falateuf (Oscar), bâton.
Salle.
Leven.
Chenal.
1856 Dupont.
Courtois.
Johannet.
Blavot.
Lenoël.
Lassis
Aud.bert.
1857 Quignard.
Lente ✻.
Delacourtie
Asse
Portalès
Liouville.
Legrand
Fontaine.
1858 Lebrasseur.
Pouillet.
Morel (F. Ed.).
Couteau
Sciout.
Fromageot.
De Liebhaber.
Du Buit
1859 Barboux (Ben) ✻, anc. bâtonnier.
Mart.n (Albert).
Lejeindre
Pierre.
Cazot.
Brisson.
Les ge.
Roge.t.
Mel.ne
Arnoul
Varin.
Perin (Jules).
1860 Bathie ✻.
De Sonnier.
Boussilhe.
Sirey
Bert.n (Henry).
Lacoin.
Delpire.
Antheaume.
Guerrier.
Ameline de la Brise-laine ✻.
1861 Bonnevi.le de Marsangy.
Arrigl.t.
Dumont.
Nigon de Berty ✻.
1862 Lescurt.
Fol tet.
Travers.
Mâlot
Leon.
Demange.
Depacq.
Combes.
Th.roux.
Gasn.er-Guy.
Tholomé.
Bouchot (Félix).
1863 Maritain.
Lachaud (Léopold)
Weber.
Arnal
Saisac
Pouget (Eugène)
Stant
Barb er.
Prestat.
Dev.n.
Delafosse.
Bouillet.
1864 Ployer.
Léchopié.
Camoin de Vence.
Corret.
Dupuy.
Carre (Eug).
Caen (Léon,.
Quétand.
Thiéblin (Albert).

1864 Blot-Lequesne fils.
Pinvert.
1865 Bernard-Derosne.
Jovart.
Bosseau de Mellanville
Lambert
Martin (Tommy)
Galoppe.
Lefevre
Moreau
De Gasté ✻.
Guiraud.
Jancourt
De Bigault du Granrut.
Lamy
Millard.
Finet.
Chareau.
Mahier.
Labaste Lagrave.
Forni.
1866 David.
Benoult.
Viteau
Ochif ✻
Bordier.
Beurdeley.
Lanterne
L'Evesque.
[illegible]
Villard
Reboul.
Defiers.
Perther
Hubert-Valleroux
Perée
Murgeon Lerion
Germain.
Dacraigne.
Gambetta.
Ferdeuil
Clunet
1867 Deligand
Lachau
Godin (Paul).
Tourseiller E. A. M.)
Lajoye.
Boyer.
Reillinger ✻.
Falre.
Cosse
Josseau fils.
Thiellin (Henri).
Chamat.
Montesson
Valframbert ✻.
Carpentier
Petit [illegible]
Fayolle-Preux
Lecomte.
Vallé
Lerolle
1868 Boulot
Lawrence
Grouslé.
Guyard.
Poligy.
Du Vergier
Moysen.
Brau...
1868 Bendu
Bioche.
Rousseau.
Desclairs.
Languelier.
Lemeunier
Balandreau.
Chauveau
Daniel.
Jullemier.
Doumerc.
Brizard
Bourly
Gautier (Jules).
Betolaud Georges.
Degust
Michelin
Vatin
Sandrique.
Prieur
Droz.
[illegible]
Tissier
Jolibois fils
Bonnet.
Platel.
Dagnan
Pinard (C✻).
[illegible]
[illegible]
Decoret
Michon
1869 Lecourbe
Boisseau
Dermombynes.
Bidault-de-L'Isle
Lecomte.
Abbadie.
Delzant.
Gallard.
Turquet ✻.
Lachaud fils.
Ferré
Vidal
Breuil.
Fabre (Jules).
Raynaud.
Nachet.
Lebel.
1870 Lefort.
Worms.
Sick
Albe de Bracquemont.
Maillard (Marcel)
Poullain de la Carnière
Tourseiller (G. L. M. L.)
Normand.
Nast
[illegible]
Lax
Straus
Bourdillon
Devaux-Jachot.
De Corny.
Jason
Gilles-Laviolette.
Lasoudier.
Tricot (Lucien).
Constant.
Volant.
1870 Portefin
Jarain.
Guillemaut.
Laroche
Daniel
Herbet.
Husson.
Dreyfous.
[illegible]
1871 De Vallée (Oscar) (O✻).
Godefroy
Bonvallers (GO✻).
Estibal
Rocher
Nerot
Grandperret (C✻)
Ledru (Alphonse).
Canot
Courtel
Double.
Breton
[illegible]
Mollière-Laboullaye.
Plum
Sauvalle ✻
[illegible]
Petit.
[illegible]
Sagot-Lesage.
Masse.
Duchesne
Pitte
Garenne
Chevalier.
[illegible]
Dreyfus (Ferdinand).
Salzédo
Chenot.
Hache.
Vavasseur.
Naptas.
Sée.
Boucher
Thibault.
1872 Chopard.
Lenoël-Zevort.
Mispoulet.
De Royer (Paul).
Collignon.
Morillot.
[illegible]
Eliet
Proust.
Dupré
De L'Étoille.
Le Pargneux
Dufresne de la Chauvi-
[illegible]
Hibaard.
Grebaut.
Lame.
Laroze
Berryer.
Baton
Primault.
Blin (Lucien).
Deroste
Finet
Coulon.
Dino.

1872 Nicolay.
Goujon.
Giraud.
Richard.
Bosviel.
Prélot.
Langlois.
Aladenize.
Mavré
1873 Vicaire
Desmarouxde Gaulmin.
Wilhelm.
Guay.
Lesueur.
Porcherean.
Donzel.
Royer Collard.
Genets.
Pelissier de Labatut.
Remont.
Davrillé des Essards.
Woirhaye.
Degouvet.
Caubert.
Maurgé.
Cadilhon.
Herard.
Deloison.
Drouhet.
Bignan.
Dixmier
Mont-du-Taiguy.
Prunières.
Frime
Comby
Patris-Debreuil
Duquet.
Ricard.
De Riedmatten.
Meaux Saint-Marc.
Caillau.
1874 Martin (Alfred).
Perrin.
Desjardin.
Rodrigues.
Lenté (Charles).
Bloch
Le Berquier (Edmond)
Loustaunau
De Chauveron.
Barbier Duffour.
Vermond
Defer.
Delevrezé.
Delboy.
Bridau
Dalifs.
Mack.
Dufraisse.
Faure.
Saulnier
De Lamarzelle.
Clair
Glépin.
Busson-Billault (Jul.).
Rochaland
Henry.
Violas
Coppinger.
Sourd.
1874 Valbray-Cormaille.
Camaret.
Allart
1875 Castonnet Desfosses.
Le Roy.
Thevard.
Dupont.
Le Senne.
Bisson
Touchois.
Langlois.
Aubin
Lamothe-Pradelle.
Plé.
Adam.
Bosson
Lesieur ✻.
Payen.
Georgi.
Vraye.
De Royer (Louis).
Léon (Anatole).
Valentin
Chamel.
Vanhessen
Alfred François.
Davanne
Morise
Labbé.
Guyot.
Sanlaville
Pron de Ste-Radegonde.
Legé.
Ferran.
Marcilhacy.
Legey.
Puybonnieux.
Heimburger.
Gerhard.
Perrot
Faure
1876 Demanche.
Coulon (Henri).
Bonnet
Cerfbeer
Fremont.
Sureau.
Delommé.
Fey
De Villebois Mareuil.
Descours.
Poujaud.
D'Ariste
Graux (Paul).
Argon
Nam.
Closset
Perrot
Chauvin.
Mandagot.
Grenouillet.
Pelletier.
Jeannotte-Bozérian.
Valnez
Duchesne (Er.).
Arbel.
Dubraty.
Devaux.
Boulon.
Jacqmin.
1876 Chobert.
Frénoy.
Berthoule.
Ducamp.
Alès
Pingeot
Felsmann.
Roussel
Belet (Georges)
Bonnet Henry.
Muzard
De Las Casen.
Giraud.
Laurent.
Tessier.
Ribot.
Labarrière
Bonjean Maurice.
Payen.
Poulain
Delreux.
1877 Richardot.
Darras
Pinel.
Pons
Barbier (G.).
Lerasle
Jay
Aylies.
Janvier de la Motte.
Bureau.
Leterme.
Feau.
Derbussy
Robert de Chenevière.
Ellain.
Langlois
Jamet.
Loizon.
Cosson.
Meneau.
Dietz
Gasclard.
Bastard des Portes
Toulouse.
Louiche-Desfontaines
Esnard.
Cunéo d'Ornano.
Carré.
Collet-Corminière.
Obermeyer.
Lillers.
Pelvey.
Pougnet.
Roger.
Lavollée.
Trinquier.
Cache.
Perrot
Cheuvreux.
Hamel.
Davost.
Révoil
Frecourt.
Mignaton.
Roudeau.
1878 Richelot.
Le Caron.
Tézenas.
Coppon.

1878 Chenu.
Servois.
Christ[illegible].
Menne.
Hello.
Bérenger ✲.
Mège.
Lyon.
Blot.
De Leymarie.
Desthieux.
Coulet.
Lafont.
Guyho (Corentin).
Canonne.
Auffray (Jules).
Metteta.
Gregoire.
Foucault.
Bilhaud-Durouyet.
Monrousseau.
Peltier.
Petitjean de Maransange
D'Anterroches.
Cohen.
Ernoul.
Dufour.
Du Laurens de Labarre.
Ledebt.
1879 Poulain.
Lacoy.
Delarue.
Gemahling.
Bémar ✲.
Choppin d'Arnouville (O✲).
Thévenin.
Fournier ✲.
1879 Tournier.
Trinquet.
Fourcault.
De Bedomayre.
Du Puy.
Bésian.
Gaucne Dutailly.
Bonjean (Georges ✲.
1880 Benoist ✲.
Fourchy.
Robinet de Cléry ✲.
Tournyer ✲.
Garrisson.
Vincens.
Dussaud ✲.
Unal.
Boyer Léopold).
Larnac ✲.
Duna..
Marin (Clément).
De Royer.
Louchet.
Dubois.
Dherbelot.
Bonnet (Paul).
Angot des Rotours.
Laconta ✲.
Poulmaude de Carnière
Proust.
Griveau.
Gréau.
Marlier.
De la Fuye.
Bastien.
Brugnon.
Cazeaux.
Flamand.
Pellault-Saint-Agnan.
1880 Froissart.
Puy.
Desjardins.
Monnot.
Limbourg (O✲).
Parmentier
Alpy
Montégo
Angoh.
1881 Theurault.
Frérejoan du Saint
Ninard.
Garnier
Sage.
Baron.
Bailleul (Alexandre).
Chaudé ins
Goudinet.
Matton
Fréminet.
Da Costa Athias
Marquis
Guasco.
Alba Lasource.
Boulbaire.
Trarieux.
Courtois
1882 Monnot des Angles.
Fleury
Le Blanc.
Reinach.
Babinet
Thiébaut (Louis)
Arrighi (Antoine).
Martin-Feuillée.
Manel.
Prieur (Albert).
Virey (Jules).

Ordre alphabétique et demeures. MM

Abbadie, boulevard St-Germain, 76.
Adam, boulevard des Batignolles, 15.
Aladenize, boulevard Saint-Michel, 55.
Alba Lasource, rue Saint-Georges, 43.
Allès, place Saint-Michel, 7.
Allart, rue de Rivoli, 132.
Allou (O✲), anc. bât., rue Meyerbeer, 7.
Alpy, rue Bonaparte, 82.
Ameline de la Briselaine, rue Portalis, 8.
Angeli (Louis), rue Legendre, 25.
Angeli (Henri), rue Legendre, 25.
Angot des Rotours, av. de Villiers, 9.
Anthoaume, rue de Duras, 9.
Armand ✲, rue Richer, 44.
Arnal (Albert), rue du Cirque, 5 bis.
Arnoul (Albert), rue Vivienne, 12.
Arrighi, rue de Rennes, 45.
Arrighi (Antoine), rue Jacob, 54.
Asse, rue de la Fontaine, 10 (Auteuil).
Aubé de Bracquemont, rue de Rivoli, 90.
Aubin, rue Godot-de-Mauroi, 30.
Audibert, r. du Faubourg-St-Antoine, 169
Auffray François), carrefour de l'Odéon, 4
Auffray (Jules), rue de l'Université, 94.
Aujay, rue de Trévise, 37.
Ayliès, avenue de l'Alma, 62.
Babinet, rue Laferrière, 4.
Bailleul (Alex.), rue Massillon, 2.
Bailleul, rue Neuve-des-Petits Champs, 73, *doyen*
Balancreau, rue des Halles, 11.
Barbier (Jules), rue La Bruyère, 15.
Barbier-Duffour, rue Cambon, 20.
Barbier (Georges), rue de Rennes, 53
Barboux ✲, ancien bâtonnier, quai de la Mégisserie, 10.
Baron, rue Claude Bernard, 74.
Bastien, boulevard Saint Germain, 125.
Batbie ✲, rue de Verneuil, 20.
Baton, rue de Compiègne, 4.
Beaume, rue d'Enghien, 12.
Beaupré (Eugène) ✲, rue Jacob, 37.
Becker, avenue Victoria, 24.
Bésian, rue Notre-Dame des Champs, 66
Bellet (Edmond), rue Taitbout, 87.
Belle. (Georges), rue du Hâvre, 11.
Benoit (J. T.), rue Saint-Honoré, 336.
Benoist ✲, rue du Pré aux-Clercs, 8
Bérenger ✲, rue d'Anjou Saint-Honoré, 9.
Berloquin, rue Jouffroy, 82.
Bernard-Derosne, rue Thomas-Lemaître, 41 (Nanterre).
Berryer, rue Neuve-des-Mathurins, 43.
Berthoulo, rue de Seine, 87.

Bertin (Henri), rue Neuve St Augustin 22.
Bertrand-Taillet ✻, rue de Grenelle-St Germain, 93.
Bétolaud (O✻), ancien bâtonnier, rue de Verneuil, 33.
Bétolaud (G.), rue de Duras, 8.
Beurdeley, rue de Copenhague, 6.
Bichon, boulevard Saint-Michel, 56.
[illegible]-l'Isle, rue Taitbout, 13.
B[illegible], rue Pigalle, 34.
Bilhaud Durouyet, rue Joubert, 23.
Binoche, rue d'Hauteville, 23.
Binoche, rue de Rennes, 57.
Blard des Portes, rue de Rennes, 93.
Blavot, boulev. St André, 4 pl St-Michel).
Blech, rue Fabert, 21
Blin, boulevard Saint-Germain, 36.
Blondel ✻, rue de Richelieu, 92.
Blot, rue Blanche, 11
Blot-Lequesne, rue du Helder, 14.
Blot-Lequesne fils, rue de Maubeuge, 9.
Bochin, rue de Provence, 46.
Bogelot, rue Perrault, 4.
Boinvilliers (GO✻), rue Caumartin, 8.
Bois, avenue de l'Observatoire, 43.
Boisseau, rue de Condé, 20.
Boisseau de Melanville, rue de Clichy, 56
Bonjean (Georges) ✻, rue de Lille, 47.
Bonjean (Maurice), rue de Lille, 47
Bonnet (Henri), boul Saint-Germain, 202
Bonnet (Paul), rue des Saints-Pères, 85
Bonnet Maurice), r. du Vieux-Colombier, 18
Bonneville de Marsangy fils, rue de Penthièvre 36.
Bonnier-Ortolan, quai de Bethune, 21.
Boquet, rue Hautefeuille, 9
Bordier, rue du Vieux-Colombier, 21.
Bosson, avenue Matignon, 11.
Bosviel, rue de Richelieu, 60.
Boucher (Paul), boulevard St-Germain, 74.
Bouchez, rue Saint-Simon
Bouchot (Félix), rue des Saints-Pères, 13
Boudy, rue Saint-[illegible], 107
Boullaire, rue de Sèze, 1
Boullet, rue de Berry, [illegible]
Boulloche ✻, rue Bonaparte 5.
Bonlot, place de Rennes, 3.
Bourdillon, rue Taitbout, 89.
Bournat ✻, rue Jacob, 20.
Bouton, faubourg Saint-Honoré, 160.
Bovet boul. Sébastopol, 131.
B[illegible] rue de Made Bernard, 20.
Bozerian [illegible]
Brault, rue Turgot, 2
Breton, rue de Maubeuge, 6
Breul, rue des Ecoles, 40
Br[illegible], 23.
Brisson, rue Mazagran, 8
Brocard, rue La Bruyère, 1.
Brossier, rue des Saints-Pères, 10.
Brugnon, boulevard Malesherbes, 76.
Bureau, rue des Mathurins, 51.
Busson-Billault (C✻), pl. de la Madeleine, 30
Busson-Billault (Julien), r. de Monceau, 78.
Cadillan, rue de Rivoli 142
Caen (Léon), rue Saint Marc 22
Caillau, rue d'Amsterdam, 69
Cambouret, boulevard Saint-Germain, 69.
Camoin de Vence, r. Tronçon-Ducoudray, 5.
Canonne, rue de Vaugirard, 16.
Canot, rue de Rennes, 63.
Carraby, boulevard Haussmann, 82.
Carré (Eugène), rue du Mont-Thabor, 10.
Carré (Fabrice), rue du Château-d'Eau, 15.
Cartier (Ern.), rue du Cirque, 5
Castonnet Desfosses, rue des Saints-Pères, 1.
Caubert, rue de Grenelle Saint-Germain, 9.
Cazeaux, rue de l'Ancienne Comédie, 14.
Cazelles, rue du faubourg Montmartre, 55
Cazot, rue Madame, 81
Celliez ✻, rue du Pré-aux-Clercs, 14.
Chaix-d'Est Ange (Gustave) ✻, rue Saint-Georges, 15 *bis*
Challamel, rue des Boulangers, 30.
Champetier de Ribes, rue de Louvois, 4.
Charbonnel, boulevard Beaumarchais, 46.
Charenu, rue de Tournon, 9
Charpentier, rue d'Anjou, 19.
Chaudé Ernest), rue de Condé, 14.
Chaudé (Albert), rue de Condé, 14.
Chaumat, rue du Pont-Neuf, 2
Chauveau, rue de la Rochefoucauld, 30.
Chenal, rue Saint-Honoré, 229
Chenu, rue Cambacérès, 5
Chevreux, place Vendôme, 2
Chevalier (Maurice), rue Saint-Lazare, 66.
Chiché, rue des Petits-Hôtels, 34.
Clobert, rue Cassette, 11.
Choppard, rue de Rennes, 60.
Choppin d'Arnouville (O✻), rue Casimir-Perier, 1
Clerault, rue Cassette, 27.
Clerc, [illegible] Saint-Michel, 38.
Colrin, rue Truffaut, 67
Clausel de Coussergues, r. de Provence, 7.
Clausel de Coussergues (Xavier), rue de Provence, 7.
Cléry ✻, rue de la Tour-des Dames, 11.
Cliquet, rue de Trévise, 41.
Cosset, boulevard Saint-Michel, 16.
Clunet, place Boieldieu, 1.
Colen, rue de l'Isly
Collet-Corbinière, rue Bonaparte, 13.
Collignon, boulevard Magenta, 145.
Colmet-Daâge (F. J.) (O✻), boulev Saint-Germain, 128
Colmet-Daâge (G.) ✻, rue Pasquier, 2.
Combes, rue de la Michodière, 21.
Comby, rue Madame, 72
Constant, boulevard Saint-Michel, 48
Coppinger, rue Bassano, 1
Coppon, avenue Duquesne, 28
Corda, rue d'Ulm, 11.
Cordoën (André), rue St-Pétersbourg, 19.
Corret, rue des Ecoles, 40.
Cosson, rue Cadet, 7.
Costa (Regis), rue de la Michodière, 8.
Coubin, rue de Penthièvre, 58.
Coulet, rue de Parme, 7.
Coulon (Henri), rue Bleue, 3.
Courtel, boulevard Saint-Germain, 72.
Courtois, rue de Turenne, 98.
Courtois (Ed.), rue St-Placide, 44.
Conteau, cité Trévise
Craquelin, rue de Trévise, 35.
Cresson ✻, rue Cambon, 41.
Creux, rue Notre-Dame-de-Lorette, 17
Crisenoy, rue Blanche, 6.
Crochard, rue de Rome, 70.
Cuënot, rue Bonaparte, 80.

Cuneo d'Ornano, rue d'Amsterdam, 59.
Da, rue de Rivoli, 182
Da (Henri), rue Scribe, 7
Dabot, rue de Sorbonne, 9
Da Costa Athias, rue Blanche, 26.
Dacraigne, rue du général Foy, 17.
Dagum, rue de l'Université, 29
Danet, rue de Grenelle-St-Germain, 112.
Daniel, rue de la Paix, 16
D'Antorroches, rue de la Pépinière, 18
D'Aristy, rue La Boëtie, 19
Daurian, rue de Copenhague, 4
David, rue des Saints-Pères, 31
Davaines, rue Monge, 40
Davost, rue Jacob, 20.
Davrille des Essards, rue Taitbout, 45.
Delacq, boulevard Denain, 10.
De Beauval, rue Martignac, 1
De Bellomayre, rue de Marignan, 18.
De Bigault du Granrut, r. Nicolas-Flamel, 3.
Debladis, boulevard Saint-Germain, 76.
De Cagny, rue de Rivoli, 158.
De Chauveron, rue de l'Odéon, 14.
De Chégoin, avenue Hoche, 2
Decori, rue de Hegrattier, 9
De Corny, rue Saint-Lazare, 76.
De Cumont, rue Miromesnil, 18.
Decroux, rue de Babylone, 9
Defer, quai de Béthune, 30
Deflers, rue l'Enghien, 44.
De Gasté ✲, rue Saint-Roch, 7
Degouiet, rue La Bruyère, 21
De Haut ✲, rue de Grenelle-St-Germain, 25
De Jouy, rue du Marché-St-Honoré, 11.
Dejust, rue Godot de Mauroi, 15.
De la Chauvinière, r. Godot-de-Mauroi, 115.
De la Courtie, rue d'Hauteville, 1
De Lacroix, boulevard St-Michel, 133.
Delafosse, quai d'Orléans, 16.
D[illegible] rue Caumartin, 7
[illegible], rue [illegible]rdin, 216.
D[illegible],
[illegible] rue Nicolo, 21 Passy).
Delamarre, rue de Grenelle, 16.
[illegible]ases, rue d'Anjou, 61
Delattre, boulevard Saint-Michel, 15
Delboy, rue François Ier, 18.
Delepouve, rue de Miromesnil, 92.
De L'Espinoy, rue Cit-le-Cœur, 8.
De Leymarie, rue de Lille, 2
De Lanbaudière, rue de Grenelle, 101.
Delgain, rue de l'Arcade, 14.
Deloison, rue Vaugirard, 4
De Lorme, rue St-Placide, 45.
Delpech, rue Poulletier, 8.
Denfert, rue de Lille, 5
Denizart, avenue Duquesne, 10
Denoche, rue de la Victoire, 92
Demange, rue Jacob, 13
Demombynes, rue Bonaparte, 30
Denormandy (Léon), place Vendôme, 12.
De Nevreze, rue de Sèvres, 11.
[illegible], rue de Miromesnil, 70.
De Redon, rue des Saints-Pères, 1
Deroste, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
De Royer (Clément), rue Greffulhe,
De Royer (Paul), rue de Vaugirard, 56
De Royer (Louis), rue de Vaugirard, 6
De Sal, boulevard St-Germain, 147.
Descadillac, rue de la Monnaie, 13
Desbarats, rue de Rome, 10.
[illegible] rue de Lille, 50
Desjardin, rue Mogador, 8.
Desjardins (Ernest), rue François Ier, 31.
Desmarest ✲, ancien bâtonnier, boulevard Haussmann, 151
Desmaroux de Gaulmin, r. de Verneuil, 21
De Sommier, rue Joubert, 28
Desplaces, rue Monsieur, 21 *bis*
Desportes, rue Joubert, 30.
De Vallée (Oscar) [O✲], rue Vezelay, 12.
Devaux, rue de la Bienfaisance, 21.
De Valebelot, rue Boursault, 49.
De Vallefosse, rue de Richelieu, 98.
De Villeneuve Marcuil, boul St-Germain, 179
De Villepin, rue Jacob, 54
Devin (Léon), rue Drouot, 21
D'Herbelot, rue de Tournon, 4.
Dodo, place St-Michel, 7.
Doetz, rue des Mathurins, 3.
Dogard, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97
Dominer, boulevard Saint Michel, 3
Donzel, rue de la Sainte-Chapelle, 3
Double, avenue de Messine, 30.
Doumerc, rue Vignon, 26.
Dréo, rue de Savoie, 5
Drevet, rue Jacob, 16.
Dreyfous, rue de Hanovre, 8.
Dreyfus (Ferdinand), rue d'Amsterdam, 39
Drouhet, rue de la Chaussée d'Antin, 3
Droz ✲, rue Jacob, 48
Dubesty, rue Mesnay, 41.
Dubois (Georges), rue de Rome, 60.
Du Buit, boulevard Malesherbes, 59.
Duchesne (Albert), rue du Mont-Thabor, 26
Duchesne (Ernest), rue Saint-Séverin, 17
Duchet, rue Bonaparte, 13
[illegible]ung, rue Saint-Lazare, 5
Dufour, rue de Bruxelles, 48
D[illegible]sse, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35
[illegible]Laurens de la Barre, rue de Rivoli, 68
[illegible]g, rue Joubert, 30.
Dumont, rue de l'Odéon, 11.
Dunal, rue de la Michodière, 2
Dupont (Ed.), rue de l'Université, 5
Dupont (Fernand), rue de Rivoli, 39
Dupré (Alfred), rue de la Bienfaisance, 42
Dupuich (Émile), boulev. Sébastopol, 81.
Du Puy, avenue [illegible]
Dupuy (Eugène), quai de la Mégisserie, 20
Duquesnel, rue de Chanaleilles, 7
Durier ✲, rue Cambacérès, 3.
Durrieux ✲, rue de la Michodière, 8.
Dussaud ✲, rue de Rennes, 58.
Dutard ✲, rue de Rivoli, 79.
Duverdy ✲, place Boieldieu, 1.
Duverger ✲, rue Soufflot,
Du Verger, rue de Turenne,
Ehret, rue Laffitte, 5.
Emain, rue du faubourg Poissonnière, 175
Engelhard, rue du Sommerard, 16.
[illegible] rue de Lille, 123
[illegible] Secondat, 30
[illegible] Marcellin), rue de Lutèce, 3.
[illegible] avenue Victoria, 7
Fabre (Jules), rue des Petits-Hôtels, 24.
Fabreguel Octave, rue Saint-Roch, 37.
Falateuf (Oscar), bâtonnier, boulev. des Capucines, 6
Farine, rue de la Monnaie, 19.

Faure Antoine), rue Bonaparte, 47.
Faure (Paul), rue d'Argenteuil, 9.
Fay Lacroix, rue des Halles, 15.
Féau, boulevard Saint-Miche., 36.
Feldmann, rue d'Enghien, 26.
Ferdeuil, rue des Saints Pères, 11.
Ferran, rue de l'Odéon, 5
Ferré, rue du Vieux-Colombier, 16.
Ferry, avenue de l'Alma, 23
Fey, rue de Berlin, 33.
Flach, rue d'Enghien, 27
Flamand, rue Soufflot, 13.
Fleury Georges,, rue St-Lazar , 2
Follet, rue Bonaparte, 47.
Fontaine (de Rambouillet), r. Notre-Dame-de-Lorette, 40
Fontainne, rue du Frère-Philippe, 13.
Forest, rue du Louvre, 1.
Forni, rue Turbigo, 6
Foucault Paul), quai de la Mégisserie, 112.
Fourcaux, rue de Grenelle, 42.
Fourchy, boulevard Saint-Germain, 282.
Fournier ✲, rue de l'Odéon, 20.
Freycourt, rue Béranger, 20.
Fremard ✲, r. St-Lazare, 88, av. du Coq, 5
Freminet, rue d'Athènes, 3 *bis*.
Frémont, rue Pigalle, 57.
Frenoy, rue de Rennes, 59.
Frèrejean du Saint, rue d'Assas 20
Froissart, rue de Varennes 38.
Fromageot, rue de Douai, 15
Gallard, rue des Mathurins, 66.
Gallard, rue St-Lazare, 74.
Galouye, quai Voltaire, 17.
Gambetta, rue Saint-Didier, 57.
Ganneval, rue Saint-Lazare, 70.
Garenne, boulevard Saint-Michel, 139.
Garnier, rue Coëtlogon, 2
Garrisson, rue Chomel, 6.
Gascard, rue des Batignolles, 7
Gasnier-Guy, rue Saint-Lazare, 79.
Cat...eau, place du Théâtre-Français, 2.
...-Dumilly, rue Cadet, 17.
Gauter... place St.-Michel, 5.
Gautier (Jules), rue de Trévise, 43
Gemaehling rue d'Arcet, 15
Genets, rue des Mathurins, .
George, quai de Gesvres, 2
Germain (Léon), rue Notre-Dame-de-Lorette, 41.
Giraud (Léon,, r du faub Montmartre, 10.
Giraud Emilien , rue de Babylone, 10.
Glépin, rue Gay-Lussac, 34.
Godefroy, rue de Trevise, 25
Godin (Paul), rue de Rennes, 71.
Goudinet, rue du Pr... ères, 4.
Goujon, rue Godot-de-Mauroi, 19
Granperret (C✲), rue Marignan, 24.
Graux (Paul), rue du Pont-Neuf, 8.
Gréan, boulevard Males...s 9
Grébault, rue Saint-Mart... 241.
Grégoire, rue de Condé, 24
Grenoud... 25
Gressier (C✲), boulevard Haussmann, 73
Grivéau, rue de Verneuil, 9,
Grousié, rue Saint-Martin, 10.
Guasco, rue Claude Bernard, 41
Guy ... Saint-... 21.
G...rt, rue Trévise, 3.
Guillemaut, rue de la Victoire 58.
Guinet ✲, faubourg Montmartre, 40
Guiraud, rue Saint André des-Arts, 60.
Guyard, rue Duphot, 9
Guyho (Corentin), rue de l'Odéon, 16.
Guyot (Emile), boulevard Saint-Michel, 63
Hache, rue du Mont-Thabor, 5
Hamel, rue de Lille, 1.
Hardoin, rue Boissy-d'Anglas, 9
Hébert (C✲), rue d'Anjou St-Honoré, 46
Heimburger, boulev. St-Germain, 122
Hello, rue de Rivoli, 116.
Hemar ✲, rue de Miroménil, 59
...ry, rue La Bruyère, 53.
Hérard, rue Méhul, 1.
Herbet, boulevard Saint-Germain, 127.
Huard (Adrien), rue de la Victoire, 76.
Hubbard, rue Corneille, 3.
Hubert-Valleroux, r. du Pré-aux Clercs, 14.
Humann, rue de Passy, 40.
Husson, rue de Provence, 62.
Jamet, rue du Luxembourg, 40.
Jacquin, rue de l'Écuelle, 8.
Jancourt, rue du Pont-Neuf, 29.
Jardin, rue de Rivoli, 154
Jay, rue Monsieur-le-Prince, 48.
Johanet, rue du Helder, 12.
Jolibois (O✲), rue Castellane, 8.
Jolibois fils, rue Castellane, 8.
Jollivet, rue des Écoles, 42
Jones, rue de Clichy, 67.
Joret-Desclosières, carrefour de l'Odéon, 2.
Josseau (C✲), rue de Surènes, 7.
Josseau fils, rue Godot-de-Mauroi, 17.
Joumar, rue des Mathurins, 56.
Jourdan, rue Béranger, 19
Jovart, rue Bernouilly, 9
Jullemier, rue St-Lazare, 75
Justin, quai Napoléon, 2...
Labadie-Lagrave, avenue Montaigne, 8.
...rrero, rue Commines, 15
...e rue de Verneuil, 9
Lachau (Charles), rue de Verneuil, 40.
Lachaud ✲, rue Bonaparte, 11.
Lachaud fils, rue Bonaparte, 11.
Lachaud (Léopold), boulev. Sébastopol, 3.
Lacoin, rue de l'Université, 3.
Lacomta ✲, rue Miroménil, 8.
Lafont, rue de Berlin, 31.
...oye, rue Lafitte, 7
...ne, boulevard Saint-Michel, 4.
Lambert, rue du Quatre-Septembre, 2.
Lamothe Pradelle, place Gerson, 1.
Lamy, rue de Grenelle, 139
Landier, boulev. Saint-Michel, 55.
Landrois (Edmond), rue de Rennes, 103.
Langlois (Henri , rue de Vaugirard, 48
Langlois (N. L.), rue Gérando, 2
Languellier, boulevard de Strasbourg, 53
Lantenme, rue Chanoinesse, 10.
Larnac ✲, rue du Cirque, 8.
Laroche, rue de Rivoli, 96
Lavez , rue des Saints-Pères, 79.
Lassis, rue Mogador, 9.
Lastouillat, rue Vieille-du Temple, 108.
Laurent, rue Pigalle, 9
Lavolette, rue des Pyramides, 8
...e, rue des Saints-Pères, 16
Lawrence, rue de Madame, 29.
Lebel, boulevard Saint-Michel, 9.
Le Berquier (père), rue Richelieu, 28.

Le Berquier (Edm. fils), rue Richelieu, 28.
Le Blanc, rue Madame, 68
Lebrasseur, rue La Bruyère, 49.
Le Caron, rue de l'Université, 19.
Léchopié, rue de Clichy, 12.
Lecomte rue Laffitte, 1
Lecomte (Lucien), rue Saint-Lazare, 24.
Lecourbe, place du Marché-St-Honoré, 26.
Ledebt, boulev Bonne-Nouvelle, 28.
Le Ho, rue Caumartin, 18
Lefevre (Albert), rue du Mont-Thabor, 40.
Lefort, rue Lafayette, 44.
Lefranc, rue de la Chaussée-d'Antin, 47
Legé S -Ange, r de la Chaussée-d'Antin, 54
Legey, rue Bonaparte, 30
Legrand (Al), rue de Rennes, 80
Lejoindre, rue Daunou, 18.
Lelennier, quai d'Orléans, 26.
Lemeunier, boulevard Beaumarchais, 79.
Lenoël, rue de l'Odéon, 6.
Lenoël Zevort, rue de Rivoli, 96
Lenté ✻, rue de la Chaussée d'Antin, 15.
Lenté (Charles), rue de Verneuil, 41.
Léon (E), rue des Ecoles, 38.
Leon (Anatole), rue de Trévise, 37.
Le Pargneux, rue du Mont-Thabor, 38
Lepelletier (Émile), rue de Verneuil, 38
Lerolle, rue du Bac, 122.
Leroy, rue de Fleurus, 1
Lesage (Léon), rue de Rivoli, 118.
Lesenne, rue Royale, 10.
Lesieur ✻, boulevard Magenta, 114.
Lesoudier, boulevard Saint-Michel, 73.
Lescurt, rue des S ints 1 rs 22
Lesueur, rue de Rennes, 3
Leterme, rue Malbranche, 8.
Leven, rue de Trévise 4
Lévesque (Jules), rue de Rivoli, 148.
Lévy (Edmond), rue Barbette, 3
Lillers, rue des Acacias, 22
Limet, boulevard de la Madeleine, 15.
Limbourg (O✻), bou St-Germain, 213 *bis*.
Louville (Albert), rue des Saints-Pères, 12
Litzelmann, rue Bonaparte, 15.
Lix, boulevard Voltaire, 39.
Lozon, rue Mazarine, 11.
Loucnet, rue de l'Arcade, 4.
Lo Jeune Desfontaines, r du Sommerard, 19
Loustaunau, rue Daunou, 16
Lyon, rue Lafayette, 8
Mack, rue Saint-Augustin, 2
Magnier, rue de Sèze,
Mahier, quai des Grands-Augustins, 53.
Maillard (Guillaume), avenue Victoria, 24.
Mailard (Marcel), rue Rouget-de-l'Isle, 5.
Malapert, boulevard de Strasbourg, 50
Mallet, rue Saint-Antoine, 168
Mâlot, rue Mazarine, 68
Mandagot, rue Gay Lussac, 51.
Marcilhacy, rue d'Hauteville, 21
Marin rue de Rivoli, 32.
Martian, rue Moncey, 8.
Marlier, boulevard Saint-Michel, 38
Marquis, rue de l'Université, 38
Martin (Albert), rue Duphot, 9.
Martin (Bonn y), r d Anjou-St-Honoré, 17.
Martin (Alfred), rue de Rivoli, 142
Martin-Feuillée, boulev Malesherbes, 154.
Martini, boulevard Haussmann, 171.
Masse, rue d'Antin, 19.
Massu ✻, rue François Ier, 23
Matton, boulevard des Batignolles, 58
Maugras (Émile), rue Sainte-Anne, 57.
Mavré, boulevard Haussmann, 39
Meaux Saint-Marc, rue Hautefeuille, 19.
Mège, rue de Vienne,
Meline, boulevard Saint-Germain, 84.
Mennesson (Gustave), rue de Rivoli, 61.
Meneau, rue de l'Echelle, 8.
Meurgal, boulevard Malesherbes, 87
Merge, boulevard Saint-Germain, 52
Michel (Jules), rue de Clichy, 57.
Michelin, rue de Grenelle-St-Germain, 22.
Michon, rue de Verneuil, 56.
Mignaton, rue Tiron, 1.
Millard, rue d'Alger, 11
Mispoulet, boulevard Saint-Michel, 79.
Molière-Labouilaye, boul. du Temple, 9
Monnot, avenue Percier, 6
Monot des Angles, r. N -D des Champs, 54.
Monrousseau, rue Monge, 99
Mont du-Taigny, rue de Beaune, 6.
Montdage rue Labruyère, 1
Moreau (Henri), rue Saint-Honoré, 370
Morel (F. Ed.), Grande-Rue Saint-Mandé, 7.
Morel de Kuhlewein, rue Saint-Sulpice, 30.
Morillot (Georges), boulev Malesherbes, 87.
Morise, rue Washington, 55.
Morise (Paul rue de l'Arc , 20
Mouté, rue Monsieur-le-Prince, 51.
Moyson, rue Hauteville, 3.
Muller, quai [illegible] 19
[illegible] rue [illegible]-Sulpice, 19
Muzard rue [illegible], 1
[illegible] rue Saint-Augustin, 33.
Napias, rue Jacob, 2
Nérot, rue de l'Université, 16
Nicolay, rue Cambon, 22
Nicon de Berty ✻, rue Mazarine, 13.
Normand, boulevard Malesherbes, 8.
Nouguier, rue Bonaparte, 12
Nusse, quai Saint-Michel, 7
Obermayer, rue de Milan, 15.
Ollendorff, rue de Richelieu, 28 *bis*.
Oulif ✻, rue de l'Isly, 2
Pannier, rue des Beaux Arts, 6.
Parmentier, place Vendôme, 23
Patris-Debreuil, rue Souffiot, 3.
Payen (Félix), rue Mozart, 38
Payen (Ireuée), rue Gay Lussac, 9.
Pavan Albert, rue de Lisbonne, 22
[illegible] de Labattut, r Monsieur-le-Prince 51.
[illegible] (Michel), rue Mayran, 6
Pelletier (Edouard), rue Nollet, 27
Pelvey, rue du Faubourg Saint Denis 79
Penaud, rue de Ch [illegible] 2
Perdrier, rue de [illegible], 38
[illegible] 8
Peronne, rue Saint-Honoré, 191.
Perrin, rue Madame, 8
Perrot de Chaumeux, rue de Seine, 18.
Petit, rue d'Amsterdam, [illegible]
Petitjean de Marsenge, r des Beaux-Arts, 3
Petit-Dessaris, rue Duphot, 18.
Petrot, rue Bonaparte, 58
Philibert, boulevard St-Germain, 155
Pierre, rue du Bac, 40.
Pigault, rue de Grammont, 4.
Pignon, rue Taitbout, 85.
Pinard (Ernest) (C✻), rue [illegible] 19

Pinchon, rue Richer, 54.
Pinet (A.), rue du Pont Neuf, 7.
Pingeot, place Jussieu, 7.
Pinta, rue Saint-Antoine 236
Pinvert, boulevard Saint-Michel, 16.
Pitte (Léon), rue Bailleul, 10.
Platel, rue Bonaparte, 4
Plé, avenue des Gobelins, 22
Ployer, boulevard des Italiens, 26.
Plum, rue Bourdaloue, 3.
Ponvert, rue Caristie, 5
Popelin, rue de Rivoli, 82.
Porché, rue de Rivoli, 122.
Porchereau, rue d'Abbeville, 3.
Porée, rue de la Boétie, 7.
Portalès, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 66
Portefin, rue de Tournon, 21.
Pouget, cité d'Antin, 4.
Pougnet, rue Saint-Benoît, 5.
Pougy, rue de Grenelle-St-Germain, 80.
Poulet, rue de l'Université, 1
Poujoul, boulevard du Palais 5.
Poulain, rue de Rivoli 1
Poullaude de Carnières Victor), rue de Saint Petersbourg, 27
Poullaude de Carnières (Armand), rue de Saint-Petersbourg, 27.
Prat, rue Vintimille, 24
Prévot, rue Vézelay 3
Prestat, rue Saint-Roch, 14.
Prévost ✻, rue de Vaugirard, 55
Prieur, rue des Martyrs, 18.
Prieur (Albert), rue de l'Arbalète, 38
Primault, rue du Pont-Louis-Philippe, 16.
Prin, boulevard Magenta, 90.
Pron de Ste-Radegonde, av d'Antin, 15.
Proust (Edouard), rue de Clichy, 58.
Proust (Léon), rue Monsieur-le-Prince, 4.
Prunières, rue des Petits-Champs, 26.
Pujos, rue de la Chaussée-d'Antin, 58.
Puybonnieux, rue de Rivoli, 84.
Quétand, rue Guénégaud, 12.
Quignard, quai du Marché-Neuf, 4
Racle, rue de Lutèce, 3.
Raimbault, rue des Beaux-Arts, 12.
Raveton, rue de la Sourdière, 21.
Raynaud, rue d'Auteuil, 66.
Reboul, rue Saint-Honoré, 281.
Récamier, rue du Regard, 1.
Rehns, rue de Rivoli, 82.
Reinach, rue de Berlin, 31.
Reitzinger ✻, rue Meyerbeer, 4.
Remont, rue de Grenelle, 35.
Rendu (Ambroise), rue de Lille, 5.
Renoult, boulevard Saint-Michel, 15.
Revoil, rue du Faub. St-Honoré, 248
Ribot, rue de Turin, 32.
Ricard, rue Jouffroy, 63.
Richard, boulevard Sébastopol, 11
Richardot, rue Saint-Martin, 8.
Richelot, rue Montaigne, 73
Richer, rue du Port-Mahon, 12.
Rivolet, rue Guénégaud, 9.
Robert de Chenevière, rue Jacob, 3.
Robert-Dumesnil, rue du Val-de-Grâce, 11.
Robinet de Clery ✻ ✠, aven. Duquesne, 32.
Rochaland, place Dauphine, 24.
Rocher, rue de la Victoire, 71.
Rodrigues, rue d'Amsterdam, 106
Rogor (Aug.), rue St-André-des-Arts, 41.
Roger (Émile), rue de Rivoli, 11.
Rouleau, rue Saint Roch, 30
Rousse ✻, anc. bât., boul. Haussmann, 17.
Rousseau, rue St-Honoré, 229.
Rousset (Raoul), rue Jacob, 33.
Roussilhe, boulevard Saint-Michel, 39.
Royer-Collard, rue des Écoles, 45.
Sagot-Lesage, rue de Grenelle, 4.
Sage, rue de Saint-Pétersbourg 2
Saint-Agnan, boulevard de Courcelles, 88.
Saint-Omer, rue du Vingt-Neuf Juillet, 5
Salle, boulevard Haussmann, 39
Salsac, boulevard de Sébastopol, 66.
Salzédo, rue Scribe, 7.
Sandrique, rue des Écoles 4
Sanzaville, boulevard Saint-Germain, 107
Saulnier, quai de la Râpée, 11
Sauvalle ✻, rue du Pont-Louis-Philippe, 4.
Sciout, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 18.
Scrile (J.), rue de Maubeuge, 6.
Sée, rue de La Rochefoucauld, 32.
Sellier d'Ennequin, rue de la Monnaie, 21.
Senard, anc. bât., boulev. Haussmann, 57.
Serret, rue de Rivoli, 87.
Servois, rue de Lutèce, 3.
Sick, boulevard de Sébastopol, 33
Sirey, rue Humboldt, 25
Son-Dumarais, rue Guénégaud, 17.
Sougit, boulevard Saint-Germain, 58.
Sourd, rue de Rome, 46.
Stahl, boulevard Saint Michel, 8.
Straus (Émile), rue Saint-Georges, 9.
Sue, rue d'Aumale, 23
Sueur, rue Bonaparte, 13.
Templier ✻, rue des Petits-Champs, 80.
Terrat, rue Saint-Romain, 18.
Tessier, rue de Turbigo, 79.
Tezenas, rue de Lisbonne, 2
Theureult, rue Pasquier, 21.
Thévard, rue Dauphine, 20.
Thévenin, boulevard Haussmann, 147.
Thibault, rue de la Verrerie, 30.
Thibaut, rue des Petits-Champs, 26.
Thiéblin, boulevard St-Michel, 1.
Thieblin (Henri), rue de Lille, 1.
Thiroux, rue d'Hauteville, 35
Tholomé, rue de Rivoli, 22.
Thureau, rue Garancière, 11.
Tissier, rue Rameau, 4
Touchais, rue des Écoles, 40.
Toulouse, rue des Lombards, 23.
Tournier (Félix), rue de Vaugirard, 35
Tournyer (H.) ✻, r. du Faub.-St-Honoré, 52.
Tourseiller, rue Saint-André-des-Arts, 22
Tourseiller (Émile), r. St-André-des-Arts, 43.
Tourseiller (Léon), rue des Déchargeurs, 3.
Trarieux, rue Logelbach, 4.
Travers, rue Saint-Martin, 22.
Treitt ✻, rue Blanche, 43.
Tricot (Lucien), rue de Berlin, 28
Trinquet, rue de Maubeuge, 15 *bis*.
Trinquier, cité d'Antin, 31.
Trolley de Rocques, rue Rougemont, 12.
Truinet, faubourg Saint-Honoré, 83.
Turquet ✻, rue de la Révolte, 11 (Neuilly).
Unal, boulevard Saint-Germain, 168.
Vainberg, rue de la Tour-d'Auvergne, 52.
Valbray-Cormaille, rue des Mathurins, 58.
Valentin, rue Cambon, 51.
Vanfrumbert ✻, rue Blanche, 18.

1882. — Imprimé le 23 septembre.

Vallé, rue Papillon, 7.
Vannesson, rue de Lille, 93.
Vaquez, rue Ribéra, 25
Varin, [illegible] de l'Empereur, 23
Vaucher, [illegible]ard Haussmann 43
Vavasseur ✻, rue du Caire, 10.
Vermond, rue d'Hauteville, 4.
Vian, rue La Bruyère, 15.
Vicaire, rue de Grenelle, 68.
Vidal, rue Saint-Sulpice 38
Villard, rue d'Enghien, 29.
Vincens, rue de Vaugirard, 16.
Violas, cité Malesherbes, 6 *bis*
Virey (Jules), rue de Rivoli, 242
Viteau, rue de Trévise, 14
Volait, rue Saint-Georges, 39
Vraye, rue du Cygne, 14.
Vuatrin ✻, à l'École de droit
Weber, rue Saint-Honoré, 217
Weber, rue Gay-Lussac, 1.
Woirhaye, rue Bonaparte, 30.
Worms, rue Royale-Saint Honoré, 14.

Conseil de l'Ordre (année judiciaire 1882-1883). MM.

Falateuf (Oscar), *bâtonnier*.

Allou (O✻), *anc. bâtonnier*.
Rousse (Ed.) ✻, *idem*.
Senard, *idem*.
Bétolaud (O✻), *idem*.
Barboux ✻, *idem*.
Templier ✻.
Jolmet-d'Ange ✻.
Du.
Le Berquier.
Cresson ✻.
Durier ✻.
Carraby.
Craquelin.
Beaupré ✻.
Huard
Clausel de Coussergues.
Lenté ✻.
Martini.
Poullet.
Du Buit.

Secrétariat.

M. Uzanne, *secrétaire*, rue du Pré-aux-Clercs, 18
M. Dorigny ✻, *employé au secrétariat*, rue de Navarin, 22.

Bibliothèque.

M. Boucher fils, *sous-bibliothécaire*, rue Claude-Bernard, 27

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. (*Voy.* p. 139.)

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS.

EXERÇANT DANS TOUT LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL.

(Pour les fonctions attribuées aux notaires par la loi, voir page 659.)

Ordre de réception. MM.

1841 Thomas (O ✻), *doyen.*
1843 Jozon (Auguste).
1847 Amy.
Landet.
1848 Durant.
Du Rousset.
Dufour ✻.
1852 Pource ✻
1853 Persil
Bazin
Potierde la Berthelière
1854 Lemaître.
1855 Fovard.
1856 Carré
Péan de Saint-Gilles ✻.
1857 Bacquoy-Guédon ✻.
Delapalme (Jul. E.) ✻.
Vassal (Philéas).
Jozon (Émile).
1858 Tandeau de Marsac.
Morel d'Arleux (Ch.)
1859 Girardin (Louis).
Lavoignat.
1860 Morel Darleux (Félix),
Devès
1861 Cabaret.
De la Palme (Émile),
Corrard.
Sorbet.
Leclère
Courot (Armand).
1862 Robin (Gustave).
Trousselle.
Renard ✻.
Duplan, 2e *syndic.*
Leroy.
Gatine, *rapporteur.*
1863 Hulhier ✻, *président.*
1864 Lamontagne.
Gamard.
Moreau
1865 Bourget.
Delaunay.
Breuillaud, 3e *syndic.*
Berceon.
Segond.
1866 Martin.
Hardy Perrault, *1er syndic.*
Pinguet.
Menard
1867 Polein ...
1868 Tollu (Paul).
Yver (Albert-Henri).
Baudrier.
1869 Proix, *trésorier.*
Bonneau.
Goupil.
Aumont-Thiéville.
1870 Ambron
Pitaux, *secrétaire.*
Martin Desandes
Batardy.
Robin (Georges).
1871 Laverne.
Cocteau.
Mégret.
Martin.
Rolineau.
1872 Rigault.
Dulnard
Champetier de Ribes.
Masson.
1873 Hocquet.
Perard.
Surrault.
Bezanson.
Colleau.
Mouchet.
Gentien.
Ricard.
Cherrier.
Michelez.
1874 Hatin
Vian.
Biesta
Chatelain.
1875 Tansard
Legay.
Godet.
Mahot-Delaqueranton-
nais
Magne.
1876 Chagnerot.
Lalapie de Gerval.
Portefin
Laboaret.
Plocque.
Le Villain.
Donon.
1877 Tournadon.
Bourin
D'Hardiviller.
Demonts
Sabot.
Prud'homme
1878 Meignen.
Galin
Dauchez.
Marc.
1879 Theret.
Lefebvre.
Duhommet.
1880 Massion
Demanche (Raoul).
Bertrand (Georges).
1881 Dupuy.
Angouard.
1882 Tollu (Camille).
Girardin (Paul).
Vallée.
Fontana.
Jousselin
Rey.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES MM.

(= signe — est pour *en remplacement de.*)

Amy (avant l'année 1 [illegible] re à Passy), rue Franklin Passy 2
Aubron [illegible] Thouard, avenue Victoria, 8
Augouard = De Madre ✻, rue Saint-Antoine, 206
Aumont-Thévile [illegible] son père, boulevard Bonne-Nouvelle, 10 *bis*
Bacquoy-Godeau ✻ [illegible] Lecomte, rue Saint-Antoine, 214
Balardy — [illegible]rq, rue Saint Lazare, 76.
Ba[illegible]r Delaporte, rue de la Chaussée-[illegible]ntin, 68
Bazin [illegible] Thifaine-Desaulneaux, avenue de l'Opéra, 2
Berceon = son père ✻, avenue de l'Opéra, 4
Bertrand = [illegible]oux, rue St-Marc-Feydeau, 24.
Bezanson = Trépagne, quai du Louvre, 8.
Biesta — Lentaigne, rue Louis-le-Grand, 11.
Bonneau = Beau, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
Bourget — Chatelain (Ernest), rue Saint-Georges, 38.
Bourin = Barre, boulevard des Capucines, 9
Breu Baud = Berge, rue Saint-Martin, 288
Cabaret — Cla[illegible]rot, rue Louis-[illegible]r[illegible], 28
Carré = Vallée, place des Petits-Pères, 9
Champetier de Ribes — Delapalme (Alfred) ✻, rue Castiglione, 10.
Chatelain = Lefebure de Saint Maur, rue d'Anjoukir, 7
Cherrier = Bertrand (Ernest), rue Jean-Jacques-Rousseau, 49.
Cocteau = Fourchy, rue de Lille, 37.
Coleau = Bouvery, avenue d'Italie, 21.
Corrard = Dupont ✻, rue Monsigny, 17.
Courot (Armand) = Lambert, place Saint-Michel, 1
[illegible]t[illegible]z [illegible]avocat, quai de la Tournelle, 37.
De la Palme (Émile) = Daguin, rue de la Chaussée-d'Antin, 15.
Delapalme (Jul[illegible]e) ✻ = son père, rue Auber, 11.
Delaunay [illegible] Mestayer, rue de la Chaussée-d'Antin, 44.
De[illegible]nche (Raoul) — Demanche Jean Jacques, rue de Condé, 5
Démonts — Démonts (Agnan), place de la Concorde, 8.
Doves [illegible]non de la Chaume, r. Laffitte 3
D'Hardiviller = Fabre, rue Thévenot, 14
Donon — Sebert ✻, rue Saint-André-des-Arts, 45.
Dufour ✻ = Cahouet, boulevard Poissonnière, 15.
Duhommet = Gozzoli, r. des Pyrénées, 303.
Dunard = Gripon, rue Cambon, 47.
Duplan = Raveau, rue des Pyramides, 11.
Du[illegible]y = Bertrand-Maillefer, rue du Havre, 10.
Durand [illegible] Outrebon, rue du Faubourg Saint-Honoré, 64
Du Rousset = Frottin ✻, rue Jacob, 48.
Fontana = Lamy, rue Royale-Saint-Honoré, 10.
Fovard — Bayard, boulev. Haussmann, 94.
Gaut[illegible] son père ✻, rue St-Marc-Feyd., 18
G[illegible]r[illegible] Wahn, rue de Choiseul, 16.
Gabre Beaufeu ✻, rue de l'Échelle, 8.
Gentien — Planchat, boulevard de Strasbourg, 6.
Girardin Louis[illegible] Jaussaud, rue Richelieu, 43.
Girardin (Paul) — Simon, rue Richelieu, 8
Godot [illegible]Dubois, rue des Petites-Écuries, 19
Goupil — Viefville ✻, quai Voltaire, 23.
Harly-Perraud — Desprez (C✻), rue des Saints-Pères, 15
Hatin — son père, rue St-Honoré, 231
Hocquet — Ragot, rue de F[illegible]re-Vallette [illegible]
Huard ✻ [illegible]père ✻ boulevard Haussmann, 83
[illegible]ssard Bouraet [illegible] Verneuil, rue St-Honoré 88
Jozon (Auguste) — Louvancour, boulevard Saint-Denis, 9
Jozon (Emile) Meunier, r. St-Honoré, 362
Laboaret = Acloque ✻, rue Montmartre 146.
Lamontagne Vassal (Arsène), r. Thérèse, 5
Lan[illegible]pagne Gerval — Aveline, rue Bouret, 85
L[illegible]ecrue Bardout, rue Taitbout, 17
[illegible]ngnet Baudier ✻, rue Auber, 5
L[illegible]bert [illegible]ngot, rue Saint-Martin, 88
Lefebvre son père rue Tronchet, 34.
Lag[illegible] - Boissel, rue Saint-Lazare, 82
Lemaitre - Moreau (O✻), r. de Rivoli, 64.
Leroy Chandru, rue Saint-Denis, 5.
Le Vi[illegible] Ducloux (Ernest), rue Boissy-[illegible]Anglais, 8, 9
L[illegible]ot [illegible]rard, boul. Saint-Michel, 9
Mag[illegible] Frémyn ✻, rue de Belle-Chasse, 14
Mahot Delaquera[illegible]nais Mocquard ✻, rue des Pyramides, 14.
Martin — Ingrain, rue de La Chapelle, 82.
Martin-Deslandes — Bouchard, place Boïeldieu, 1.
Marc = Mas, rue de Bondy, 38.
Masson = son père, boulevard Haussmann, 58
Masson — Prestat ✻, rue Perrault, 4.
Mégret — Potier, rue Richelieu, 45.
Meignan — son père, r. St-Honoré, 370.
Merlin — Defresne, boulevard Saint-Germain, 227.
Meunié = Cousin, rue du Cherche-Midi, 14.
Michelez — Raynal, rue Saint-Ferdinand-des-Ternes, 10.
Moreau—Faisean-Lavanne, r. Vivienne, 53.
Morel d'Arleux (Charles) = son père ✻, rue de Rivoli, 28
Morel-Darleux (Félix) = Delahaye, rue du Faubourg-Poissonnière, 35
Mouchet = son père, rue Le Peletier, 42.
Onguier = Du Boys, boul. des Italiens, 27.
Péan de Saint-Gilles ✻ — Saint-Jean, rue de Choiseul, 2.
Pérard — Gautier, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66.
Persil — Mayre, rue Pasquier, 34.

Pinguet = Chardon, rue des Pyramides, 18.
Pitaux = Panhard, rue du Faubourg-Poissonnière, 2.
Plocque = Desforges, rue d'Hauteville, 1.
Ploix — Gérin, place de la Bourse, 10.
Polelnich = Yver (Julien), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 116.
[illegible] Cottin, boul. St-Martin, 3.
Potier de [illegible]ber[illegible]er Armand) = Dentend, rue du Faubourg Saint-Honoré, 5.
Pourcelet[illegible] Pluchart, r. de l'Université, 46.
Prudhomme Rouget, rue Gaillon, 6.
Renard ✻ = Boudin de Vesvres (O✻), rue du Quatre-Septembre, 3.
Rey Schelcher, rue Le Peletier, 18.
Ricard — Orcibal, boulevard St-Michel, 26.
Rigault = Charlot, boulevard Sébastopol, 31.
Robin (Georges) = Crosse, boulevard Sébastopol, 62.
Robin (Gustave) Chatelain (Ang.) ✻, rue Croix des-Petits-Champs, 25.
Robineau = Chapellier, quai de la Mégisserie, 20.
Sabot = [illegible]ron ✻, rue Biot, 5.
Segond Foucher ✻, rue Laffitte, 7.
Sorbet Colmet, rue du Faubourg-Montmartre 4
Surrault = [illegible]ot Fern[illegible], r. [illegible] Clery, 5
Tandeau de Mars[illegible] = [illegible]ac ✻, place Dauphine, 23.
Tansard = Pas[illegible]r. Grenier-St-L[illegible]r, 5.
Théret Robert, boulev. Saint-Denis, [illegible]
Thomas (O[illegible] *loyen* — Micl.aux, r. Bcne, 17
[illegible] [illegible] [illegible]sc[illegible]rs rue de Grenelle, 9.
Tollu (Paul) Roquebert ✻, rue Sainte-Anne, 8
Tournlon = Turquet, rue de Hanovre, 6.
Trousselle = Guyon, boulevard Bonne-Nouvelle, 25
Vallee [illegible]hon de la Chaume, rue de [illegible] [illegible]
Vassal (Philéas) = Goudchaux, boulevard de Sébastopol, 58.
Vian — Piat, rue de Turbigo, 3.
Yver (Albert-Henri) = son père ✻, rue de Châteaudun, 10.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. MM

1853 Fermé, à Suresnes.
1854 Leclerc ✻, à Charenton,
1858 Gautier, à Nanterre
1859 Gosse, à Bourg-la-Reine.
1863 Besnard, à Saint-Denis
1864 Breugnon, à Pantin.
1865 Pottier, à Noisy-le-Sec.
Robillard, à Montreuil.
1872 Legrain, à Choisy-le-Roi.
Deherpe, à Colombes.
Bailly, à Vitry-sur-Seine.
1873 Dubost, à Sceaux.
1875 Thomas, à Montrouge
1876 Mauroy, à Nogent-sur-Marne.
1877 Savart, à Fontenay-sous-Bois
Bioré, à Vincennes
Dubreuil, à Courbevoie.
Danvin, à Boulogne
1879 Son-Dumarais, à Saint-Denis.
1880 Taupin, à Clichy.
1881 [illegible]ville, à Aubervilliers.
1882 Brault, à Neuilly.

MEMBRES DE LA CHAMBRE. (Session de mai 1882 à mai 1883.) MM.

Hulbert ✻, *président.*
Harly Perraud, 1er *syndic.*
Duplan, 2e *syndic.*
Breuillaud, 3e *syndic.*
Gatine, *rapporteur.*
[illegible]aux, *secrétaire.*
[illegible]

Pottier (de Noisy-le-Sec),
Baudrier.
Goupil.
Aumont Thiéville.
Aubron.
Balard
Robin (Georges)

Robineau.
Rigault
Champetier de Ribes
Masson
Bailly (de Vitry-sur-Seine)

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment du Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à 8 heures du soir. Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et avoués de la compagnie. MM.

[illegible]
Tempier ✻,
Fosse ✻,
Darnerin,
} avocats à la cour d'appel.
} avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Bernheim, avoué près la cour d'appel.
Nauche, avoué près le tribunal de première instance.

M. Rabon, *agent de la compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires de Paris. MM.

Meunier, rue Cambon, 21.
Foucher ✻, rue de Boulogne, 22.
Chatelain ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 7.
Beaufen ✻, rue Saint-Lazare, 89, avenue du Coq, 3.
Hatin, rue Lafayette, 24.
Duval, rue Gluck, 2.
Guyon, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Moucl.et, rue S[illegible]ge[illegible] 2[illegible]
Dupont ✻, rue de Tournon, 4.
Yver (Julien), rue du Fg-St-Honoré, 116.
Fa[illegible] [illegible] [illegible]
Ducloux (O✻), rue Boissy d'Anglas
De Madre ✻, boulevard des Invalides, 35.
Lefort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 14.
Massion, boulevard Haussmann, 58.

Gozzoli, rue de Monceau, 9
Dubois, rue des Petites-Écuries, 49.
Beau, rue Keppler, 3.
L. vocat, rue des Capucines, 18.
Crosse rue de Douai, 26
Delapalme (Alfred) ✻, quai d'Orsay, 1.
Lefebvre, boulevard Haussmann, 91.
Meignen, boulevard Malesherbes, 20.
Gripon, boulevard Malesherbes, 29
Prestat ✻, rue Leroux, 2 (avenue d'Eylau).
Courot (Ferdinand), boulevard Saint-Germain 13.
Barre, boulevard Haussmann, 32 *bis*.
Mocquard ✻, rue Caumartin, 3.
Mas, avenue d'Antin, 63.
Cottin, rue de la Baume, 13.
Fabre, rue Thévenot, 14.
Demonts (Agnan), rue de Courcelles, 65
Demanche, rue de l'Odéon, 7.
Simon, rue Spontini, 22 *bis*.

Notaires honoraires des cantons ruraux. MM.

Gautier (de Nanterre).
Lejeune ✻ (de Pierrefitte).
Taupin (de Clichy).
Michel (de Chevreuse-le-Roi).
Corrard (de Boulogne).

AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Les avoués près la cour d'appel sont licenciés en droit, et ont prêté le serment d'avocat. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 659.)

Ordre de réception. MM.

1839 Mavré ✻, *doyen*.
1856 Robert.
Defontaine.
1857 Bernheim.
Bailly ✻.
Poullet ✻.
Pochet ✻.
1859 Lafontaine.
Pavie.
Renard.
1860 Giot.
Bethemont.
1861 Second.
Josas.
Gallois.
1862 Fabignon.
Beaumé.
Mesnier.
1862 Cœuré.
Delastre.
1863 Dumas (Ribadeau).
Gavignot.
1864 Bellencourt.
1866 Desroussenaux.
1867 Chauvelot (Gustave).
1868 Millet ✻.
Dumont.
Rouget.
1869 Fanet.
1870 Labey.
1872 Bonnin.
Poizin.
Bordeaux.
1874 Mermillod.
Vacharon
Desrues.
1874 Guyon
1875 Chauvin
Lefebvre
Mesnier
1876 Perrin
Drouet.
1877 Litton
Thirioux
Vuatrin
1878 Lefeuvre.
Nast.
1879 Couronne.
1880 Guillain.
1881 Lyon.
1882 Devaureix
Durnerin

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = est pour *en remplacement de*.)

Bailly ✻ — Huard ✻, r. du Mont-Thabor, 27.
Beaumé — son père ✻, rue de Choiseul, 2.
Bellencourt — Labois ✻, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 5.
Bernheim — Ghéerbrant, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
Bethemont = Caron, rue de Rivoli, 174.
Bonnin — Leroy, boulev. Malesherbes, 3
Bordeaux — Deroulède, rue de Rivoli, 55.
Chauvelot (Gustave) = Bornot, rue de la Sainte Chapelle, 5.
Chauvin = Thelier, rue Richelieu, 28
Cœuré = Naudot, rue Méhul, 1
Couronne — Lesage, rue St-Honoré, 332.
Defontaine = Duboscq, boulevard Montmartre, 14.
Delastre — Jevardat-Fombelle, boulevard Bonne-Nouvelle 8
Desroussenaux = David, rue d'Alger, 9.
Desrues = Constantin, rue Montmartre, 103
Devaureix — Houdard ✻, rue de Hanovre, 9
Drouet = Tetart, rue Baudf, 1.
Dumas (Ribadeau) = Bellivet, quai de la Mégisserie, 10.
Dumont = Peigné, rue Françoise, 4.
Dunerin — Piallat, rue de la Monnaie, 21
Fabignon — Moreau, rue de la Chaussée-d'Antin 12
Fanet — Perron, rue Saint-Honoré, 2.
Gallois — son père ✻, rue de Rivoli, 184.
Gavignot — son père, rue de Richelieu, 48.
Giot — Delaine ✻, boulevard de Strasbourg 6
Gourand — Chevreux rue de Rivoli, 124
Guillain — Lefeuvre rue de Londres 19
Guyon — Perrin rue du Faubourg-Montmartre 14
Josas — Bazot rue de la Lune Neuf, 27.
Lyon — Le Brun, rue Richer, 13.
Lafontaine — Guignard, r. Chabanais, 8, 9
Lefeuvre = Chauvelot (Paul), rue Ventadour, 6
Litton — de Montlleury, rue Ventadour, 3
Lyon — Bonne, boulev. Sébastopol, 107
Mavré ✻ — Petel, rue de la Monnaie, 13.
Mermillod — Guillain, rue Godot de Mauroy 29
Mesnier — Billault, rue Thérèse, 10.

Meunier = Pommier, rue de Choiseul, 1.
Millet ✲ = Lehure, rue des Moulins, 19.
Nast = Danicourt, rue Taitbout, 55.
Pavie — Lamaille, rue du Quatre-Septembre, 18.
Pochet ✲ = Tartois, rue Baillif, 5.
Poullet ✲ = Duchesne, r. Saint Honoré, 231.
Pouzin = Desmarest, rue de Rivoli, 124.
Renard — Guérin, rue Séguier, 18.
Robert = Gonnard, r. des Petits-Champs, 31.
Rouget = Le Helloco, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
Second = Drelon ✲, rue Le Peletier, 25.
Thiriaux = Vacher, rue de la Grange-Batelière, 17.
Tourseiller = Mercier, r. de la Sourdière, 19.
Vacheron = Cabanne, rue du Quatre-Septembre, 18.
Vautrin = Dazet, quai de la Mégisserie, 20.

Chambre des avoués.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

La chambre tient ses séances au Palais-de-Justice, le jeudi de chaque semaine, à 1 heure précise, et en vacations, à midi.

Membres composant la chambre. (Année 1882-1883.) MM.

Cœuré, *président.*

Bethemont, *syndic.*	Chavelot, *trésorier.*	Millot.
Beaumé, *rapporteur.*	Gallois	Second.
Gavignot, *secrétaire.*	Defontaine.	Mavré ✲, *doyen.*

Avoués honoraires. MM.

Maucourt.	Le Helloco.	Perrin.	Levaux.
Guerin.	Chauvelot (Louis) ✲.	Lesage.	

Avocats et conseils de la compagnie. MM.

Bétolaud (O✲), rue de Verneuil, 39
Perriquet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue St-André-des-Arts, 60.

Secrétariat de la chambre.

M. Thouroude, au secrétariat au Palais-de-Justice, et rue de Colombes, 59, à Courbevoie.

Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la cour, depuis 10 h. jusqu'à 4 h.

AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE

Les avoués près le tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'avocat à la cour d'appel

(*Voir*, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 659.)

Ordre de réception. MM.

1841 Parmentier.	1857 Hervel.	1860 Coche.
1844 Desgranges.	Henriet.	Debladis.
1847 Delacourtie ✲.	Laubanie.	1861 Nicquevert.
1849 Prevot ✲.	Dinet.	Flat.
1850 Brémard.	1858 Lamy.	Chain
1851 Delessard.	Vivet.	Langeron.
1852 Benoist.	Pottier.	Castaignet.
1853 Audouin.	1859 Thiebault.	Milliot.
Martin du Gard.	Trodoux.	Corpet.
Devaux.	Daupeley.	1862 Viollette.
Bertinot aîné.	Fitremann.	Boudin.
1854 Marquis.	Dumont.	1863 Poinsot.
Berton, *présid.*	1860 Guyot-Sionnest.	Bourse.
1855 Rousselet.	Pérard.	Dusart.
Postel-Dubois.	Maza ✲.	1864 Rougeot.

1864 Goujon.
Popelin.
Lebouecq.
Servy
Duboys
1865 Delpon de Vissec.
Delepouve.
Mouillefarine.
Maucomble.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Cheramy
1866 Plastre.
Rocne (Paul).
Gouget.
1867 Mercier
Mesnier
1868 Savignat.
Le Brun.
Masse.
Michel.
[illegible]
1869 Berryer.
Bonfils.
Benoit.
Nottin.
1870 Carvès.
[illegible]
Dubost.
1871 Vaudewalle.
Gamard.
Barberon.
Rousseau.

1872 Engrand.
Carlet
Bourgeois.
[illegible]
Pagès
Lefoullon
1873 Collet.
Cagnet.
Gorrand.
Déglise.
Normbert.
Jacquin.
Bourgeois.
1874 [illegible]
[illegible]
[illegible]
Cortot.
Chaffotte ✻.
Trémaud (Auguste).
Petit-Bergonz.
Laisney.
Bertinot jeune.
1875 Marais.
Hureau.
Baudouin.
De Béville.
Mutel.
Foucault.
Alain.
1876 Pellerin.
Dupressoir.
Tricot (Victor).
Bouy
1877 Dillais.
Bozon.

1878 Deveilly
Polle
Caillet
Nauche
Lemoonier.
Tissie
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Champetier de Ribes.
Marc
Raveton
Benoist Lucy
1880 Sauvel-Lebeau
Bonne. de Longchamp (Paul).
Gisules (J
Gir.
Escorra
1881 Jacob
Delinx.
Roche (Émile).
1882 Saint-Aubin.
Manceau
Dumesnil.
François.
Thomas
Loyaux (Albert)
Lauraro
Beau

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = est pour *en remplacement de*)

Adam — Cullerier ✻, rue de Harlay, 3.
Alain = Levesque, rue des Bons Enfants, 21.
Audouin — Jarsain, rue de Choiseul, 2.
Ay = Warnet, rue de Provence, 17.
Berthereau = Vigier, quai Voltaire, 17.
Baudouin = Branche, avenue Victoria, 14.
Beau[illegible] = [illegible], avenue Victoria, [illegible].
Benoist = Troncon (O ✻), av. de l'Opéra, 4.
Benoist Lucy = Huet, rue de la Paix, 4.
Berryer = Gaullier ✻, rue Mont Thabor, 12.
Bertinot aîné = Boncompagne, rue Vivienne, 10.
Bertinot jeune = Cohn, r. de Provence, 48.
Berton — Vian, rue Croix des-Petits-Champs, 25.
Bertot = Saint-Amand, rue des Petits Champs, 20
Bonfils = Sibire, boul St Germain, 122.
Bonne de Longchamp (Paul) — son père ✻, rue Jean-Jacques-Rousseau, 14.
Boudin = son père, rue Bailif, 5.
Bourgeois — Delacave, rue Lafitte, 7.
Bourgoin = Chauvin, rue Molière, 23.
Bourse — Moreau (Ernest) (O ✻), rue des Vosges, 18, au Marais.
Bozon — Archambault-Guyot, rue de Rivoli, 124.
Brémard = Chaudé, bou. Haussmann, 41.
Cabasson = Belon, rue Vignon, 28
Cahen = Best, rue des Petits-Champs, 61.
Caillet = Cesselin, rue Monsigny, 6
Carlet = Boucher ✻, rue des Petits-Champs, 95
Carvès — Eug Duval, r de l'Échiquier, 30.
Castagnet = son père, rue des Petits Champs, 87.
Chaffotte ✻ — Guibet, r de la Sorbonne, 6
Chagnet = Louvel, rue des Petits Champs, 42
Chain — Maës, rue Lafayette, 43
Champetier de Ribes = Marc, rue de la Grange-Batelière, 6
Cheramy = Lavaux ✻, rue Saint-Augustin, 24.
Chéreau = Robineau, rue Montmartre, 193.
Coche = Petit-Dexmier, boulevard Sebastopol 51.
Collet = Giraud, rue Croix-des-Petits Champs, 8
Collin = Protat, boulevard de Strasbourg, 12
Corpet = Chagot, rue d'Enghien, 7
Cortot — Hardy ✻, rue la Victoire, 88.
Daupeley = Gamard, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
De Béville — Dromery ✻, rue Lafitte, 52.
Debladis — Burtin, boul St-Michel, 17.
Déglise — Boutet, rue Godot-de-Mauroy, 33.
Delacourtie ✻ = Comarmond aîné, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.

Delapouve = Aviat ✻, rue Joubert, 17
Delessard = Colmet fils, quai de la Mégisserie, 18.
Delhia = Delherpe, boul. Saint-Denis, 24.
Delpon de Vissec = Provent, rue de Seine, 54.
Denormandie fils = son père ✻, boul. Malesherbes, 42.
Desgranges = Bourlaud, boulevard des Italiens, 31.
Devaux = Cheuvreux, rue Le Peletier, 36
Devenle = Froc, rue de la Michodière, 4
Dillais = Lacroix ✻, rue de Choiseul, 21.
Dinet = Vinay, rue d'Argenteuil, 16.
Dubost = Lorget, rue d'Alger, 12.
Duboys (Paul) = Froger de Mauny, quai des Grands-Augustins, 53 *bis*
Ducaruge = Pijon, rue Turbigo, 43
Dumesnil = Tourette, rue Richelieu, 99.
Dumont = Dervaux, rue de Rivoli, 88.
Dupressoir = Lemaire, rue Lafayette, 13.
Duval = Racinet, rue de Rivoli, 150.
Engrand = Delaruelle, rue Richelieu, 8
Lacour = Lacomme ✻, rue St-Honoré, 350.
Lefebvre-Thomas = Thomas, r. St-Honoré, 191.
Flat = Bricon, rue de Rivoli, 53.
Fontaine = Lescot, rue du 4-Septembre, 2.
Foucault = Labbé, rue Richelieu, 27.
Francastel = Guény, rue des Jeûneurs, 42
François = Larroumès, rue de la Victoire, 21
Gamard = Cartier, rue Bertin-Poirée, 13.
Gaoules (J.) = Duval (Ch.), r. St-Honoré, 189.
Giry = Clériot, rue Richelieu, 15.
Gobrand = Postel, place Vendôme, 16.
Gosselin = Poisson, boul. Haussmann, 17.
Gouget = Migeon, rue de Richelieu, 69
Goujon = Lefébure de Saint-Maur, rue d'Aboukir, 77.
Guyot-Sionnest—son père, rue Vivienne, 12.
Henriet = Duché, rue Saint-Roch, 49.
Hervet = Fache, rue d'Alger, 9.
Hureau = Dechambre, rue Richelieu, 10.
Husson = Devant, rue de la Monnaie, 17.
Jacob = Des Etangs, rue Montmartre, 131.
Jacquin = Lenoir ✻, rue des Moulins, 21.
Jozon = son père, place Saint-Michel, 3.
Laisney = Caron, bd Haussmann, 11 *bis*.
Lamare = Delaporte, rue de la Chaussée-d'Antin, 12
Lanoy = Carlou ✻, boul. Sébastopol, 137.
Lavigne = Bureau du Colombier, rue Sainte-Anne, 49
Laubanie = Blot, rue Daumou, 2.
Leboucq = Guidou ✻, rue des Pyramides 29
Le Brun = Quatremère, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 3.
Lefoullon = Lerat ✻, rue Chabanais, 4
Lemonnier = Maugin, rue Guénégaud, 12
Levaux = son père ✻, rue des Saints-Pères, 7
Lortat-Jacob = Marin, rue Richelieu, 60.
Manceau = Chesneau, r. de la Monnaie, 19
Marais = Quillet, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
Marin (René) = Gignoux, rue de Rivoli, 196.
Marquis = Berthier, rue Cambon, 20
Martin du Gard = de Plas, r. Ste-Anne, 65.
Masse = Rameau, rue Gaillon, 12
Mennesson = Cottreau, rue Laffitte, 11.
Maza ✻ = Fouret, rue de Rivoli, 220.
Mercier = Bujon, rue du Sentier, 33.
Mesnier = Ramond de la Croisette, aven. Victoria, 11.
Michel = Dupont, rue du Faubourg Poissonnière, 25
Michot = Billault, rue de la Grange-Batelière, 8 et 10.
Moulinfarine = son père, rue Sainte-Anne, 4.
Mutel = Estienne, rue Sainte Anne, 34.
Nauche = Tixier (Adrien), rue du Mont-Thabor, 24.
Nicquevert = Laurens-Rabier, rue de Rivoli, 118.
Nottin = Guédon, rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 1
Pagès = Robert ✻, rue Bergère, 21.
Parmentier, *doyen* = Delacourtie aîné, rue d'Hauteville, 1.
Pellerin = Lesage, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.
Pérard = Dyvrande, r. du 4-Septembre, 12.
Petit Bergonz = son père ✻, rue Saint-Honoré, 346.
Petit = son père ✻, boul. Haussmann, 52
Petit = Petit, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Poinsot = Courbec, r. de la Michodière, 21.
Pollet = Dubois (Emile), boulevard Sébastopol, 7
Popelin = Bauland, rue Le Peletier, 22
Postel-Dubois = Touzelin, rue des Petits-Champs, 35
Pottier = Bottet, rue du Helder, 12
Prevot ✻ = Masson fils, rue Caumartin, 9.
Rotier = De Benazé, rue de Provence, 66.
Raveton = Mignot, rue Sainte-Anne, 48.
Reimbert = Bouthemard, rue St-Hyacinthe-St-Honoré, 4
Rivière = Dufay, rue Chabanais, 1.
Roche (Emile) = son père, boul. Beaumarchais, 6.
Roche (Paul) = Peronne, r. de Grammont, 3.
Rougeot = Moulin ✻, rue des Beaux-Arts, 5.
Rousseau = Paul-Dauphin ✻, rue de la Paix, 10.
Rousselet = Duchâtenet, rue Poissonnière 18.
Roy = Foussier, rue Bergère, 1.
Salats = Chevreau, boul de Sébastopol, 10.
Sainte-Marie = Gravignot, rue de Rivoli, 110
Savignat = Bigot, rue Boucher 2
Sautton = Drechou, rue Le Peletier, 18.
Serres = Marchal, rue Saint Lazare, 62
Thiébault = Binet, rue du Faubourg-Montmartre, 31.
Thomas = Rély, rue des Lavandières-Ste-Opportune, 6.
Tissier (Jules) = son père, r. Ste-Anne, 50.
Tricaud (Auguste) = Derré, r. de Rivoli, 84.
Tricot (Victor) = Blachez, r. de la Bourse, 4.
Trodoux = Bochet, rue Thévenot, 16.
Vandewalle = Bomod, rue de la Grange-Batelière, 18.
Violette = Rosetti, r. de la Michodière, 2.
Vivet = Belland ✻, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Weil = Brochot, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la chambre. (Année 1882-1883) MM.

Berton, *président.*
Lamy, *syndic.*
Henriet, *rapporteur.*
Dusart, *secrétaire*
Rougeot, *trésorier*
Dalpeley
Gonjon
Leboucq
Benoist
Dolpon de Vissec
Mouchefarine.
Denormandie père ✲, *président honoraire.*

Avoués honoraires. MM.

La Percke ✲, anc. secrét., rue Taitbout, 81
Maës, anc. rapport., r. de la Victoire, 92.
Louveau ✲, anc. secrétaire, rue Washington, 30.
Keffer, ancien président, rue de Nesle, 8
Saint-Amand, ancien secrétaire, rue de la Victoire, 82
Adam, ancien trésorier, rue de Rivoli, 110.
Eugène Duval, ancien trésorier, boulevard du Temple, 1.
Lorget, anc. secrétaire, rue Montalivet, 16.
Benoist, ancien rapporteur, juge de paix, boulevard Haussmann, 91.
Paul-Dauphin ✲, ancien secrétaire, rue de Suresnes, 17
Boucher ✲, ancien président, avenue de l'Opéra, 15
Robert ✲, ancien secrét., rue Bergère, 21
Postel, anc. secrét., rue Ste-Anne, 50
Picard ✲, anc. prés., rue de Suresnes, 37
Hardy ✲, ancien président, rue de la Boëtie, 114.
Caron, ancien secrétaire, boulevard Haussmann, 40
Quillet, ancien trésorier, rue de la Grange-Batelière, 22.
Lacroix ✲, ancien président, boulevard Beausejour, 43 (16e arrondissement)
De Benazé boulevard St-Germain, 147.
Culerier ✲, ancien président, rue Bonaparte, 20.
Froc, ancien trésorier, rue Taitbout, 80
Casselin, ancien secrétaire, rue Monsigny, 6
Tissier (Félix), ancien doyen, rue Sainte-Anne, 50
Tixier (Adrien), ancien secrét., rue d'Amsterdam, 6.
Denormandie père ✲, sénateur, ancien président honoraire, boulevard Haussmann, 91
Normand fils, boul. Haussmann, 37.
Benoist de Longchamp ✲, ancien doyen, à Saint-Mard, par Crépy-en-Valois (Oise).
Roche (Isidore), rue de Rivoli, 16.

Avocat de la compagnie.

M. Templier ✲, rue des Petits-Champs, 89

Avocat près la Cour de cassation.

M. Arbelet, rue de Rennes, 43.

Avoué près la Cour d'appel.

M. Bethemont, rue de Rivoli, 114

Notaire de la compagnie.

M. Tonnu, jeune, rue de Grenelle Saint-Germain, 9.

Secrétariat de la chambre, au Palais de Justice. MM.

Jules Thibaut (licencié en droit), *chef*, rue Monge, 12.
Tesson, *bibliothécaire*, rue Séguier, 18
Pruvot, *adjoint au secrétariat*, rue Saint-Paul, 32.
Vanbuisson, *adjoint au secrétariat*, rue Vavin, 9.

La chambre tient ses séances ordinaires au Palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à 5 heures. Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du tribunal, depuis 10 heures jusqu'à 4 heures.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le département de la Seine

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs peuvent recevoir toute déclaration concernant leurs ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et ester, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt-deux. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine. (*Voy.* page 660.)

Commissaires-priseurs-vendeurs par ordre de réception. MM.

Sibire, *doyen.*	Barzel	Perret	Feron
Mondet.	Ram	Colette	Delarue.
Delahaye.	Bossy.	Marge	Coulon
Avril.	Maslier	Guidon.	Bertrand.
David.	Caillot.	Bardon	Albanet.
Bezout.	Rousseau.	Auboin	Dubois
Gauthier.	Alégatière.	Cary	Berthelin.
Dubourg.	Quevremont.	Durandon.	Gerard
Lechat (Henri).	Appert.	Alexandre.	Godard.
Lecocq.	Audion.	Victor Maurice.	Caura.
Escribe.	De Cagny.	Richefeu	Bailly
Navoit.	Maciet.	Lémon	Couturier(Paul-Edm.)
Carré.	Girard.	Bancelin	Corbie
Gaelon-Dubreuil.	Chifflard.	Verdo	Chevalier.
Bricout.	Guerrand.	Berloquin.	Dubert.
Chaseray.	Schoffs.	Delestre ✻	Soyer
Delartre.	Carpentier.	Nottin	Veron (Lucien).
Cailleux.	Eudelin	Tual.	Pierron
Couturier.	Bonnin.	Aulard	Lacasse.
Béguin.	Aureau	Squéville	
Fontaine.	Mulon.	Chansel.	

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Albinet, rue de Maubeuge, 84.
Alégatière, rue de Morse, .
Alexandre, rue Joubert, 47.
Appert, boulevard Poissonnière, 15.
Auboin, boulevard Voltaire, 37.
Audion, cité Trévise, 26.
Aulard, rue Saint-Marc, 6
Aureau, rue des Petites-Écuries, 5.
Avril, rue de Maubeuge, 21.
Bailly, rue Vivienne, 53.
Bancelin, rue d'Hauteville, 72.
Bardon, rue Saint-Lazare, 45.
Barzel, passage Saulnier, 7.
Béguin, passage Laferrière, 4
Berloquin, rue Saint-Lazare, 6
Berthelin, rue Le Peletier, 29.
Bezout, avenue Victoria, 7.
Bonnin, rue de Châteaudun, .
Bossy, rue Grange-Batelière, 13.
Bouland, rue des Petits-Champs, 26.
Bricout, rue Bleue, 11.
Cailleux, rue Lafayette, 88
Caillot, avenue de la République, 30.
Carpentier, rue Bourdaloue, 9.
Carré, rue des Petites-Écuries, 45
Caura, rue de Trévise, 43.
Chansel, boulevard de Sébastopol, 14.
Chaseray, rue du Cantvet, 3.
Chevalier, rue de la Grange-Batelière, 10.
Chifflard, rue Richer, 28.
Colette, boulevard du Palais, 13.
Corbie, rue de Montyon, 11.

Coulon, rue Lamartine, 20.
Couturier, rue Drouot, 25.
Couturier (Paul-Edm.), bd des Italiens, 9.
David, rue de Trévise, 26
De Cagny, rue Rossini, 1.
Degas, rue de Trevise, 40.
Delahaye, rue de la Victoire, 43.
Delarue, rue de Bondy, 45.
Delestre ✻, rue Drouot, 27
Dubert, rue de Grammont, 20.
Dubourg, rue Laffitte, 9.
Duranton, rue Saint-Lazare, 32
Dutartre, rue Lamartine, 44
Escribe, rue de Hanovre, 6.
Gaudoin, rue de Berri, 23.
Feron, rue de Malbeuge, 8 *bis*.
Fontaine, rue Richer, 52.
Gauthier, rue d'Antin, 21.
Gérard, rue La Bruyère, 2 *bis*.
Girard, rue Saint-Georges, 5.
Guélon-Dubreuil, boulev. Sébastopol, 3.
Guerreau, rue de Trévise, 29.
Guidon, rue des Pyramides, 29.
Lacasse, boulevard Voltaire, 48
Lechat (H.), rue Baudin, 6 (square Montholon).
Lecocq, rue de la Victoire, 20.
Lémon, rue Drouot, 7
Maciet, rue St-Honoré, 165, place du Théâtre-Français
Marlio, rue Drouot, 24
Mashier, rue Joubert, 47.
Mauge, rue du Faubourg Saint-Honoré, 3
Mondet, boulevard de Sébastopol, 4.
Mulon, rue de Rivoli,
Navoit, rue Lafayette, 43.
Nottin, rue Saint Georges 6
Ory, rue Bergère, 18.
Oudart, rue Sainte-Anne, 57.
Perrot, rue Lavoisier, 22
Pierron, rue de la Victoire
Quévremont, rue Richer 46
Rain, rue Bleue, 19.
Richefeu, avenue de l'Observatoire, 3.
Rousseau, rue Richer, 10.
Schoofs, rue des Petits-Champs, 42.
Sibire, rue Chanchat, 22.
Soyer, rue du Marché-Saint-Honoré, 6.
Squéville, rue des Filles-du-Calvaire, 7.
Tual, rue de la Victoire, 39
Veron (Maurice), rue du Fg-Montmartre,
Veron Lucien, rue de Provence, 66

M. A. Limencoux, *agent*, rue Rossini, 6

Chambre des commissaires-priseurs, rue Rossini, 6.

La chambre tient ses séances en son hôtel, rue Rossini, 6, tous les vendredis, à 8 heures du soir, et, par exception, à 2 heures, le vendredi le plus près du 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Membres de la chambre. (Année 1881-1882.) MM.

Genevoix, *président honoraire.*

Escribe, *président.*
Guélon-Dubreuil, *syndic.*
Rain, *rapporteur*
Caillard, *secrétaire.*
Schoofs, *trésorier.*
Caillot.
Ségatière.
De Cagny.
Maciet.
Bonnin.
Mauge
Gaudoin.
Bardon
Ory.
Duranton

Membres honoraires MM.

Genevoix, *président honoraire*, rue d'Enghien, 15.

Hocart, rue d'Auteuil, 16
Chautard, rue de la Sourdière, 31.
Hanonnet, à Sainte-Menehould (Marne).
Frosmont ✻, rue de Sygogne, 15, à Dieppe
Perrot, rue d'Aumale, 11.
Duverger-Dos Beneuve, rue de Sèze, 4.
Alexandre, rue Joubert, 47.
Créton, rue de Richelieu, 104.
Mallard, Grand'Rue, 96, à St-Mandé.
Rolin, rue de Châteaudun, 24
Levaigneur ✻, rue Taitbout, 80.
Blot, rue Blanche, 11.
Boissaton, rue de la Victoire, 39.
Coutard, rue de la Chaussée-d'Antin, 24.
Petit, rue Monthyon, 19.
De Ségogne, rue Madame, 62.
Hamouy, rue Bleue, 1.
Duchon, rue du Pavé-de-Bonneval, à Chartres.

Conseils de la compagnie. MM.

Roullier, avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Honoré,
Rétolaud-Ollé ✻, avocat à la cour d'appel, rue de Verneuil,
Morise, avocat à la cour d'appel, rue Washington, 35.
Drouet, avoué près la cour d'appel, rue Bailli, 1.
Denormandie, avoué près le tribunal de première instance, boulevard Malesherbes, 42.
Moreau d'Arleux (Ch.), notaire, rue de Rivoli, 28
Magnon, agréé au tribunal de commerce, boulevard de Sébastopol,
Denormandie, père ✻, président honoraire de la chambre des [illegible], conseil honoraire, boulevard Malesherbes, 42
Genevoix, président honoraire de la compagnie, rue d'Enghien, 15.
Geoffroy, huissier, boulevard Saint-Germain, 16

HUISSIERS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE

(Pour les fonctions attribuées aux huissiers par la loi, voir page 660.)

MM.

Barast, rue de Tracy, 14.
Barray, rue de la Verrerie, 62.
Barrier, rue du Pont-Neuf, 5.
Batrel, avenue d'Italie, 6
Bedel, rue Saint-Martin, 192.
Bazin, rue de la Paix, 19.
Besuse, rue des Jeûneurs, 40.
Besnard, rue de Lyon, 89.
Bisomb, rue du Dragon, 16.
Bimont, boulevard Beaumarchais, 13.
Binon père, rue J.-J.-Rousseau, 19
Binon fils, avenue des Ternes, 2
Blanche, rue Louvois, 2.
Blouin, rue d'Aboukir, 14.
Bonnanfant, rue Saint-Augustin, 11.
Boucheron, boulevard du Temple, 12
Bordelot, boulevard de Sébastopol, 67
Bou anger, boulevard Saint-Michel, 9.
Boulet, rue Thévenot, 17
Bourgoint, rue du Faub.-Montmartre, 15.
Brulant, boulevard Saint-Martin, 13, et rue Meslay, 26
Brière, rue du Croissant, 18.
Buisson, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Châle, au Tribunal de commerce.
Champion, rue Montmartre, 64.
Cedié, rue Turbigo, 28.
Cédié, rue Turbigo, 28.
Choppin, rue de Rivoli, 68
Chovet, rue de Villiers, 25, parc de Neuilly
Cobus, rue Richelieu 32
Comtepas, rue Franklin, 6, à St-Denis.
Corsain, rue Legendre, 108.
Dablin, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 5
Damiens, rue Bergère, 3.
Demoncly aîné, rue Monge, 17.
Démoulin, rue des Fossés-St-Bernard, 22.
Deschamps, au Tribunal de commerce.
Devaux, au Tribunal de commerce
Desaintmartin, rue du Pont-Neuf, 35.
Dore[illegible], 17
Dorlin, rue Lafayette, 53.
Dorval, rue d'Hauteville, 18 *bis*
Dramard, rue Brézin, 25 (Paris-Montrouge).
Dubuc, rue Poissonnière, 3.
Ducoin, rue Montmartre, 70.
Dupont, rue Poissonnière, 21.
Dupont (Prosper), rue du Bac, 64.
Dupuis (Georges), rue Rambuteau, 20.
Dupuis (G.C.J.), rue d'Allemagne, 115.
Dupuy, rue d'Aboukir, 56.
Fabrizi, boulevard Sébastopol, 108.
Ferrand, rue Saint André-des Arts, 38.
Fouret, place de la Bourse, 31.
Francart, rue Brongniart, 2
Franconville, avenue de Saint Germain, 18, à Courbevoie
Frécourt, rue du Château-d'Eau, 23.
Gautier, rue du Bouloi, 2
Gavard, rue Grenata, 60.
Gendrot, r. du Faubourg-Saint-Martin, 223
Geoffroy, boulevard Saint-Germain, 16.
Germain, rue Turbigo, 11.
Gillet (Étienne), rue du Sentier, 29
Gillet (Eugène), rue Notre-Dame-des-Victoires, 14
Gillet (Henri), rue Saint-Antoine, 110 *bis*.
Giraud, rue Chapon, 2.
Gouffé, rue Montmartre, 152.
Grel, rue de Cajnancourt, 5.
Guillain, rue Saint-Honoré, 108
Guimond, avenue de Clichy, 66 (Paris-Batignolles).
Guinard, rue de Poitou, 24.
Halard, place de l'Église, à Charenton.
Hallet, rue de la Monnaie, 17.
Jobbon, rue de Passy, 7
Joniot, rue Saint-Placide, 62.
Jozon, rue Turbigo, 36
Closier, boulevard de Strasbourg, 2.
Lagorce, rue Saint-Honoré, 416
Lamare, rue du Temple, 31.
Langlet, rue du Faubourg-Saint-Denis, 46
Laurent, avenue de Choisy, 213.
Gilles, rue Saint-Honoré, 248.
Le Breton, rue de Rivoli, 26
Lebrun, rue Voltaire, 109.
Lecène, rue Saint-Lazare, 115.
Lecomte, quai des Grands-Augustins, 57.
Lecordier, rue Turbigo, 36
Ledoux, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.
Lefebvre, rue de Rome, 95.
Legendre (Georges), rue St-Honoré, 205
Léger, rue Monsigny, 13
Lejard, place de la Bourse, 8.
Leprince, rue des Petits-Carreaux, 18.
Leroy, rue Montmartre, 159.
Levasseur, boulevard de Denain, 5.
Leymarie, rue du Faubourg-St-Antoine, 55
Louvet, rue de Richelieu, 92
Mandé, rue Saint-Martin, 21
Maréchal aîné, rue Bertin-Poirée, 8.
Maréchal fils, rue des Lombards, 23.
Masle, rue Etienne-Marcel, 29
Mercier, rue Laffitte, 7.
Monet, rue de Provence, 50
Moret ✻, boulevard Saint-Denis, 19.
Morin, rue Saint-Augustin, 43.
Mosmier, rue Vieille-du-Temple, 26.
Nancelle, Grand'Rue, 46 (Paris-Lachapelle).
Naudin, rue de Belleville, 61
Ninaud, rue de Buci, 13.
Nolot, au Tribunal de commerce.
Pannet, rue Saint-Denis, 110.
Passerieu, rue de Montreuil, 6, à Vincennes.
Pau, rue du Pont Louis Philippe, 8.
Peignet, rue du Four-St-Germain, 41.
Percevault, rue de la Verrerie, 61.
Perrin, rue Sainte-Appoline, 2
Petit, rue du Faubourg Poissonnière, 25
Picard, rue du Faubourg Saint-Martin, 34.
Picon, rue du Sentier, 8.
Pidault, rue Coquillière, 40.
Plessix, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
Pluot, rue des Déchargeurs, 3.
Regnier, rue des Bons-Enfants, 39.
Revil Signorat, rue du Cloître-St-Merri, 20.
Richard, boulevard des Italiens, 27.

Roberval, rue des Bourdonnais, 31.
Roger (Alphonse), rue du Faubourg-du-Temple, 29.
Rollin, rue Turbigo, 8 *bis*.
Roussel, place de la Bastille, 12.
Roussel, rue Berger, 37.
Royer, port de Bercy, 1.
Sarda, boulevard Montmartre, 21.
Savanne, rue du Quatre-Septembre, 8.
Savary, place des Victoires, 12.
Schmitt, place de la Croix-Rouge, 1
Sédillon aîné, boulevard Saint-Michel, 75.
Sédillon jne, rue Beuret, 19 (Paris-Vaugirard).
Seguin, rue Saint-Antoine, 236.
Sevin, Grand'Rue, 23 (Villejuif).
Tabary, rue de Rivoli, 104.
Thévenon, rue du Mail, 1
Thiellement, rue du Vert-Bois, 4.
Tricot, rue de Flandre, 47 (La Villette).
Vallée, boulevard Sébastopol, 39
Vallois, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 128.
Vercoutère, rue du Faub. Montmartre, 39
Vigneron, rue Turbigo, 39.
Vincelet, rue Drouot, 8.
Wilt, rue Turbigo, 2

Chambre de discipline de la communauté des huissiers (1882-1883).

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la communauté, et à l'exécution des lois et règlements qui concernent les huissiers ; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends ; de s'expliquer également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations, de donner son avis, comme tiers, sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les huissiers, de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présentent pour être huissiers ; enfin, de présenter tous les huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs

NOTA. La chambre tient ses séances tous les mardis, à 8 heures du soir, rue Montmartre, 30.

Conseils de la communauté. MM

Dancongnée, avocat à la Cour de cassation, boulevard Malesherbes, 69.
Bisson Billault (Gaston), avocat à la cour d'appel, rue de Rivoli, 176.
Thiéblin, *idem*, boulevard Saint-Michel, 1.
Morillot, *idem*, boulevard Malesherbes, 37.
Mermilliod, avoué à la cour d'appel, boulevard Sébastopol, 11.
Masse, avoué près le tribunal de première instance, rue Gaillon, 12.
Harly-Perraud, notaire, rue des Saints Pères, 15.

M. Péru, *chef du secrétariat*, rue Montmartre, 30.
M. Derache, *agent comptable*, rue Montmartre, 30.
M. Rateau, *expéditionnaire*, boulevard Malesherbes, 153.

Le secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

CHAPITRE VI.

Service des finances dans le département de la Seine

SECTION PREMIÈRE.

RECETTE CENTRALE DES FINANCES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Place Vendôme, 16.

M. Marie de Saint-Georges ✻, *receveur central des finances.*
M. Lavigne, *chef des bureaux, fondé de pouvoirs.*
M. Truchon, *fondé de pouvoirs*

Le receveur central est chargé de diriger et de surveiller, sous sa responsabilité personnelle, le recouvrement des contributions directes du département de la Seine et toutes les recettes effectuées par les trente-sept receveurs-percepteurs et le receveur des amendes et condamnations pécuniaires de Paris, les dix-neuf percepteurs de la banlieue, par les agents comptables des cinq Facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, par l'agent comptable de l'École supérieure de pharmacie et par le receveur de l'Asile Sainte-Anne.

Il reçoit directement de tous les produits départementaux : coupes de bois, taxes télégraphiques, fonds de concours pour travaux publics, pensions des élèves des écoles du Gouvernement, retenues pour pensions civiles, versements pour brevets d'invention, fonds déposés par les corps de troupes cantonnés dans le département de la Seine, etc., etc.

Il dirige les opérations des receveurs municipaux, des bureaux de bienfaisance et établissements publics des communes du département, etc., etc.

Les bureaux de la recette centrale sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 heures.

Le recouvrement des contributions directes de Paris est confié à 37 receveurs-percepteurs, dont les caisses sont ouvertes au public de 9 heures du matin à 3 heures, savoir :

ARRONDISSEMENTS municipaux.	DIVISIONS.	QUARTIERS et lieux où sont établis les bureaux.	Noms DES COMPTABLES
1er Louvre.	1re	St-Germain-l'Auxerrois, Halles. — *Rue des Bourdonnais*, 16	De Frémond ✻.
	2e	Palais-Royal, place Vendôme. — *Rue Saint-Roch*, 33	Barrier St-Hilaire ✻ Honnore
2e Bourse.	1re	Gaillon, Vivienne. — *Rue Chérubini*, 1.	Gaillard
	2e	Le Mail, Bonne-Nouvelle. — *Rue Paul-Lelong*, 8	Voges
3e Temple	1re	Arts-et-Métiers, Enfants-Rouges. — *Rue des Filles du-Calvaire*, 7	Corot ✻.
	2e	Archives, Sainte-Avoye. — *Rue Charlot*, 9	Vernier.
4e Hôtel-de-Ville.	uniq.	Saint-Merry, Notre Dame, Saint Gervais, Arsenal. — *Rue des Écouffes*, 25	Fouquet.
5e Panthéon.	uniq.	Saint-Victor, Val-de-Grâce, Jardin-des-Plantes, Sorbonne. — *Rue Saint-Jacques*, 241	

ARRONDISSEMENTS municipaux.	DIVISIONS.	QUARTIERS et lieux où sont établis les bureaux.	NOMS DES COMPTABLES.
6e Luxembourg.	1re	Monnaie, St-Germain-des-Prés. — *Rue des Beaux-Arts*, 9	Guérault.
	2e	Odéon, Notre-Dame des Champs. — *Rue des Missions*, 27	Guérin.
7e Palais-Bourbon.	1re	St-Thomas-d'Aquin. — *Rue de Grenelle-Saint Germain*, 68	Faure ✻
	2e	Invalides, École Militaire, Gros-Caillou. — *Rue Martignac*, 3	Frachon
8e Élysée.	1re	Champs-Élysées, Faubourg du Roule. — *Rue Billault*, 41	Duphénieux ✻.
	2e	Europe. — *Rue du Rocher*, 68	De La Londe O✻
	3e	Madeleine. — *Rue Lavoisier*, 7	Chabert.
9e Opéra	1re	Saint-Georges, Rochechouart. — *Rue Guillard*, 4 *bis*	Yung ✻
	2e	[illegible]. — *Rue Hauss[illegible]*	Brignières
	3e	Fg-Montmartre. — *Rue Grange-Batelière*, 11.	R. de Rouville
10e Enclos Saint-Laurent.	1re	Saint-Vincent-de-Paul, Porte-St-Denis. — *Rue des Deux Gares*	Lan[illegible] ✻
	2e	Porte-St-Martin. — Hôp.-St-Louis. — *Rue de Marseille*, 15.	Léris
11e Popincourt.	1re	Folie-Méricourt, Sainte-Ambroise. — *Boulevard Richard-Lenoir*, 120	Jamet.
	2e	Roquette, Ste-Marguerite. *Rue Daval*, 5.	Robert (C✻).
12e Reuilly.	uniq.	Bel-Air, Picpus, Bercy, [illegible]. — *Boulevard Mazas*, 66	Lafon de Fongaufier O✻)
13e Gobelins.	uniq	Salpêtrière, Gare, Maison-Blanche, Croulebarbe. — *Boulevard de l'Hôpital*, 123	Choppin ✻
14e Observatoire.	uniq.	Mont-Parnasse, Santé, Petit-Montrouge, Plaisance. — *Boulevard d'Enfer*, 27	Noirot.
15e Vaugirard	1re	St-Lambert, Necker. — *Grand'Rue de Vaugirard*, 313	Mailly
	2e	Grenelle, Javel. *Rue de Lourmel*, 44	Lassillon (O✻).
16e Passy	1re	Auteuil, La Muette. — *Rue Singer*, 26	De Crisenoy O✻)
	2e	Porte Dauphine, Bassins. — *Rue de Lauriston* [illegible]	[illegible].
17e Batignolles Monceaux.	1re	Ternes, Plaine-de-Monceaux. — *Avenue de Villiers*, 106	Taschereau.
	2e	Batignolles, Épinettes. — *Rue Brochant*, 21	Bonnet.
18e Butte-Montmartre.	1re	Grandes-Carrières, Clignancourt. *Rue d'Orsel*, 47	Tattet ✻.
	2e	Goutte d'Or, La Chapelle. — *Rue Stephenson*, 1	Bridet et Autremont
19e Buttes Chaumont.	1re	La Villette, Pont-de-Flandre. — *Rue de Flandre* 91	Dufraisse
	2e	Amérique, Combat. *Rue Rebéval*, 72	Marraud ✻
20e Ménilmont.	uniq.	Belleville, St-Fargeau, Père-La-Chaise, Charonne. — *Rue d'Eupatoria*, 19	Sevestre.

Receveur des amendes et condamnations pour contraventions	Au Palais de Justice	Godamy.

Faculté de droit	M. Pichard, *agent comptable.*
— des lettres	M. Lorquet ✻, *idem.*
— de médecine	M. Pinet ✻, *idem.*
— des sciences	M. [illegible] ✻, *idem.*
— de théologie	M. Bazin ✻, *idem.*
École supérieure de pharmacie	M. Chapelle, *idem.*
Asile Sainte-Anne	M. Saint-Paul, *idem.*

Le recouvrement dans la banlieue de Paris est effectué par dix-neuf percepteurs, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs
ASNIÈRES.	
Asnières Gennevilliers	Artigou, à Asnières.
AUBERVILLIERS.	
Aubervilliers Cour-Neuve (la) Dugny Saint-Ouen Stains	Faye, à Saint Denis.
BOULOGNE	Dourif.
CLICHY	Vignes.
COURBEVOIE.	
Colombes Courbevoie	Collet, à Courbevoie.
LEVALLOIS-PERRET	Paul Behn.
NEUILLY	Cayla
PANTIN.	
Bobigny Bondy Bourget (le) Drancy Noisy-le-Sec Pantin	Chassaignac, Latrade, à Pantin.
PUTEAUX.	
Nanterre Puteaux Suresnes	De Lagarde - Montlezun, à Puteaux.
LES LILAS	
Bagnolet Les Lilas Prés-Saint-Gervais Romainville	Moulin ✲, aux Lilas.
SAINT-DENIS	
Saint-Denis Epinay Ile-Saint-Denis Pierrefitte Villetaneuse	Ferrus. à Saint-Denis.

Trois communes et un hospice de cet arrondissement ont un receveur spécial.

Aubervilliers, M. Arrelle. — *Boulogne*, M. Sappey. — *Saint-Denis* et *hospice de Saint-Denis*, M. Nabucet.

Arrondissement de Sceaux.

CHARENTON-LE-PONT.	
Charenton Créteil Maisons-Alfort Saint-Maurice	Pageot, à Charenton-le-Pont.
CHOISY.	
Choisy Orly Thiais	Thomas, à Choisy-le-Roi.
IVRY	
Ivry Vitry Villejuif	Boudineau, à Ivry.
MONTREUIL.	
Fontenay-sous-Bois Montreuil Rosny Villemomble	Béroud, à Montreuil.
MONTROUGE	
Arcueil Bagneux Gentilly Montrouge	Bellet, à Montrouge.
SAINT-MAUR.	
Bonneuil Bry-sur-Marne Champigny Joinville-le Pont Nogent Saint-Maur	Fels, à Saint-Maur.
SCEAUX.	
Antony Bourg-la-Reine Chatenay Fontenay-aux-Roses Plessis-Piquet Sceaux	Joseph Lanyer, à Sceaux.
VANVES.	
Châtillon Clamart Issy Vanves	Philippe ✲, à Vanves.
VINCENNES	
Saint-Mandé Vincennes	Blondin, à Vincennes.

Deux communes de cet arrondissement ont un receveur spécial.

Montreuil, M. Poitevin. — *Nogent*, M. Gatin.

CONTRÔLE. M. Beaure, *contrôleur spécial, délégué du ministre des finances près le receveur central de la Seine pour le visa des récépissés.*

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue Pouletier, 9 (*Ile Saint-Louis*)

(*Voyez la Direction générale*, page 363.)

M. PERROUX (O✱), *directeur*, rue Pouletier, 9

La direction des contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartement des contributions, des propositions pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à ceux des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux

BUREAUX

M. Léger, *inspecteur 1er commis chef des bureaux*, avenue des Gobelins, 36
M. Maxe, *inspecteur*, *1er commis*, rue Linné, 7.

Les bureaux de la direction sont ouverts au public les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures. Ils sont ouverts tous les jours de 9 heures à 4 heures pour demande de patente ou rectification de formule et pour demande d'extraits de matrices

Inspecteurs des contributions directes, MM

Roucher, avenue Boudon, 16.	Pour les 1er, 2e, 8e, 16e, 17e et 18e arrondiss. de Paris, les communes de Boulogne, Suresnes, Puteaux, Nanterre, Colombes, Neuilly, Clamart et Les Lilas.
Decamon du Locle, avenue de Villiers, 18.	Pour les 3e, 9e, 10e, 17e, 18e et 19e arrond. de Paris, les communes de Romainville, Pré-St-Gervais, St-Mandé, Bagnolet, Levallois-Perret, Courbevoie, Gennevilliers, Clichy, Asnières, St-Ouen.
Petit, rue Monge, 61.	Pour les 5e, 4e, 11e, 12e et 20e arrond. de Paris, les communes de Gentilly, Villemomble, Issy, St-Denis, Epinay, Ile-St-Denis, Pierrefitte, Stains, Montreuil, Pantin, Aubervilliers, Bobigny, Drancy, Le Bourget, La Courneuve, Dugny, Noisy-sous-Bois, Villemomble, Montfermeil, Tremblay-sous-Bois, Montreuil et Rosny.
Delhosse, quai de Béthune, 14.	Pour les 6e, 6e, 7e, 13e, 13e, 14e et 15e arrond. de Paris, les communes de Sceaux, Vitry, Villejuif, Châtillon, Charenton, Nogent, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, St-Maurice, Ivry, St-Maur, Créteil, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-St-Georges, Arcueil, Cachan, Gentilly, Bagneux, Fresnes, Rungis, Bagneux, Vanves, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Plessis-Piquet, Châtenay, Antony et Montrouge.

Les fonctions des inspecteurs ont pour objet la surveillance des travaux des contrôleurs du département, la révision des réclamations ordonnée par l'autorité, les expertises contradictoires demandées par les réclamants. Ils sont chargés, en outre, de remplacer les contrôleurs absents ou malades, et de faire toutes les vérifications prescrites par le directeur.

Contrôleurs

Les contrôleurs des contributions sont chargés, 1° des travaux préparatoires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions ; 2° de la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions, 3° des recherches dans les administrations publiques pour l'amélioration de l'assiette de l'impôt

Ces fonctionnaires sont au nombre de cinquante-huit, dont quarante-six pour les vingt arrondissements de Paris, et douze pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux

Les contrôleurs et les commissaires répartiteurs de Paris se rendent dans les mairies le vendredi de chaque semaine, de 1 heure à 4 heures, pour entendre les observations des contribuables ou leur fournir des renseignements en matière de contributions directes.

Noms des contrôleurs, et divisions dont ils sont chargés. MM.

ARRONDISSEMENTS.	Nos ET NOMS DES QUARTIERS.	NOMS ET DEMEURES DES CONTRÔLEURS.
1er Louvre.	1 St-Germain-l'Auxerrois	Bernier, boulevard Saint-Germain, 72.
	2 Les Halles	Pêcheur, rue de Rennes, 7 .
	3 Palais-Royal	Bernier, boulevard Saint-Germain, 72.
	4 Place Vendôme	Bouchard, rue Claude-Bernard, 68.
2e Bourse.	5 Gaillon	Bouchard, rue Claude-Bernard, 68.
	6 Vivienne	Minot, rue d'Amsterdam, 43.
	7 Mail	Serre, place Voltaire, 3.
	8 Bonne-Nouvelle	Gautier, rue Say, 11.
3e Temple.	9 Arts-et-Métiers	Amouroux, boulevard du Temple, 42.
	10 Enfants-Rouges	Beard du Désert, rue Poncelet, 10.
	11 Archives	Laurent, rue Legendre, 121.
	12 Sainte-Avoie	Thiebault, rue de Rivoli, 50
4e Hôt l-de-Ville.	13 Saint-Merry	Dubois, rue Monge, 14
	14 Saint-Gervais	Frère, boulevard Magenta, 146.
	15 Arsenal	*Idem*
	16 Notre-Dame	Dubois, rue Monge, 14.
5e Panthéon.	17 Saint-Victor	Huvier, boulevard Saint-Michel, 69
	18 Jardin-des-Plantes	*Idem.*
	19 Val-de Grâce	Magenties, rue de Seine, 81.
	20 Sorbonne	*Idem*
6e Luxembourg.	21 Monnaie	Gorher, quai de la Tournelle, 27.
	22 Odéon	*Idem*
	23 N.-D.-des-Champs	Berrurier, rue Mayet, 14.
	24 St-Germain-des-Prés	*Idem.*
7e Palais-Bourbon.	25 St-Thomas-d'Aquin	Vince, avenue Bosquet, 79.
	26 Invalides	Boutemps, rue du Bac, 90.
	27 Ecole Militaire	*Idem.*
	28 Gros-Caillou	Bodin, rue Scheffer, 32.
8e Élysée.	29 Champs-Elysées	Du Vallon, rue Choron, 6.
	30 Faubourg-du-Roule	Chesnel, rue d'Armaillé, 2
	31 Monceaux	Du Vallon, rue Choron, 1.
	32 Europe	Sorel, rue Pauquet, 17.
9e Opéra.	33 Saint-Georges	Briffaut, rue des Apennins, 31.
	34 Chaussée-d'Antin	Thiérard, boulevard Magenta, 18.
	35 Faubourg-Montmartre	Pernot, boulevard Magenta, 143.
	36 Rochechouart	Charpentier, rue des Apennins, 14.
10e Enclos - Saint - Laurent.	37 St-Vincent de Paul	De la Brousse, rue de Dunkerque, 1.
	38 Porte-Saint-Denis	Mauriceau, rue Hauteville, 18.
	39 Porte Saint-Martin	Chartier, rue du faub. Poissonnière, 136.
	40 Hôpital Saint-Louis	Charles, boulevard de La Villette, 133.
11e Popincourt.	41 Folie Méricourt	Valette, boulevard Voltaire, 94.
	42 Saint-Ambroise	Girod, boulevard Contrescarpe, 30 *bis.*
	43 La Roquette	Duban de Peyrelongue, rue du faubourg Poissonnière, 183
	44 Sainte-Marguerite	Favrot, place Voltaire, 2.
12e Reuilly	45 Bel-Air	Tramond, rue Boulle, 3.
	46 Picpus	Laloy, avenue des Gobelins, 33.
	47 Bercy	*Idem.*
	48 Quinze-Vingts	Tramond, rue Boulle, 3.
13e Gobelins.	49 Salpêtrière	Platel, rue de Rivoli, 26.
	50 La Gare	*Idem.*
	51 Maison-Blanche	Damar Durumain, rue Vauquelin, 24.
	52 Croulebarbe	Platel, rue de Rivoli, 26.
14e Observatoire.	53 Mont-Parnasse	Bloch, avenue des Gobelins, 25
	54 La Santé	Damar Durumain, rue Vauquelin, 24.
	55 Petit-Montrouge	*Idem.*
	56 Plaisance	Bloch, avenue des Gobelins, 25

ARRONDISSEMENTS	NOS ET NOMS DES QUARTIERS	NOMS ET DEMEURES DES CONTRÔLEURS
15e Vaugirard.	57 Saint-Lambert.....	Vince, avenue Bosquet, 79.
	58 Necker.....	Bontemps, rue du Bac, 90
	59 Grenelle.....	Bodin, rue Scheffer, 82.
	60 [illegible].....	*Idem*
16e Passy.	61 Auteuil.....	Lorans, rue Desbordes-Valmore 25 (Passy)
	62 La Muette.....	*Idem.*
	63 Porte-Dauphine.....	*Idem.*
	64 Les Bassins.....	Sorel, rue Pauquet, 17
17e Batignolles-Monceaux.	65 Les Ternes.....	Chesnel, rue d'Armaillé, 25.
	66 Plaine-de-Monceaux..	Tacquard, rue Legendre, 107.
	67 Batignolles.....	*Idem.*
	68 Les Epinettes.....	Marret, rue Brochant, 19.
18e Butte Montmartre.	69 Grandes Carrières..	*Idem*
	70 Clignancourt.....	Decroix, rue Clignancourt, 64.
	71 Goutte d'Or.....	Martin, rue Perdonnet, 1.
	72 La Chapelle.....	*Idem.*
19e Buttes Chaumont	73 La Villette.....	Denizot, boulevard Magenta, 111.
	74 Pont de Flandres	*Idem.*
	75 Amérique.....	Charles, boulevard de La Villette, 139.
	76 Combat.....	Laurent, rue Legendre, 121.
20e Menilmontant.	77 Belleville.....	Buchet, rue de la Voûte, 26.
	78 Saint-Fargeau.....	Girod, boulevard Contrescarpe, 30 *bis*
	79 Père-Lachaise.....	Buchet, rue de la Voûte, 26.
	80 Charonne.....	Favrot, place Voltaire, 2.

Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux

1re DIVISION.	Boulogne, Puteaux.	Terme, boulevard Pereire, 15.
2e DIVISION.	Neuilly, Nanterre, Suresnes.	Jacquot, rue de Constantinople, 22
3e DIVISION.	Levallois, Courbevoie.	Le Coroller de la Vieuxville, rue de Moscou, 15.
4e DIVISION.	Clichy, Asnières, Colombes.	Delzons, avenue Trudaine, 12.
5e DIVISION.	Saint-Denis, Épinay, Ile Saint-Denis, Villetaneuse.	Perrot, rue St-Vincent-de-Paul, 16.
6e DIVISION.	Aubervilliers, Saint-Ouen, La Courneuve, Dugny, Stains, Pierrefitte.	Berger, rue de la Butte-Chaumont, 73.
7e DIVISION	Pantin, Le Bourget, Drancy, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Les Lilas, Pré-Saint-Gervais, Romainville.	Leudière de Longchamps, rue Lafayette, 194.
8e DIVISION	Saint-Mandé, Villemomble, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny.	Marc, boulev. Richard-Lenoir, 81.
9e DIVISION.	Vincennes, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur	Houbix de la Brousse, boulevard Voltaire, 120.
10e DIVISION.	Charenton, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Créteil, Bonneuil	Jozeau, rue Saint-Placide, 48.
11e DIVISION.	Ivry, Villejuif, Vitry, Rungis, Fresnes, L'Hay, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Chevilly	Gaudeffroy, r. Claude-Bernard, 51
12e DIVISION.	Sceaux, Arcueil, Bagneux, Vanves, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Plessis Piquet Châtenay, Antony, Montrouge.	Augé, rue Berthollet 16.

Bagnolet.....	Decroix, rue Clignancourt, 64.
Gentilly.....	Béard du Dezert, rue Poncelet, 10.
Issy.....	Thiébault, rue de Rivoli, 50
Clamart.....	Minot, rue d'Amsterdam, 48
Châtillon.....	Bloch, avenue des Gobelins, 2,
Gennevilliers .	Charpentier, rue des Arènes, 51
Bry-sur-Marne.....	De la Brousse, rue de Dunkerque, 1.

SECTION III.

Direction de l'Enregistrement et du Timbre. — Direction des Domaines et atelier général du Timbre. (V. la DIRECTION GÉNÉRALE, p. 365.)

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

Rue de la Banque, 13, hôtel du Timbre.

M. CH. GÉRAUD ✻ (Ⓐ), *directeur*, rue de la Banque, 13, hôtel du Timbre.
M. MORILLOT (O✻), *directeur honoraire.*
M. KUSS, *inspecteur chargé du contentieux.*
M. Chantal, *vérificateur.*
M. Colliot de la Bussonnière, *vérificateur sans résidence.*

INSPECTEURS. MM.

Geynet, rue de Clichy, 56 *bis*
Bidault, rue Joubert, 30.
Ruhl, rue Pajou, 28.
Kuss, boulevard Montparnasse, 105.

SOUS-INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS. MM.

Guianchain, rue Greffulhe, 7.
Sée, rue Saint-Jacques, 33.
Mauger, rue Solférino, 7.
Lambruschini, rue Je Vaugirard, 90.
De Boisanard, rue Monge, 69.
Corniquet, St-Mandé, avenue Herbillon, 1.
Goguelat, rue de Seine, 31.
Roglet, rue de Verneuil, 54.
Parisot, rue de l'Université, 52.
Combault, boulevard des Batignolles, 37.
Gilliot, rue [illegible] Honoré, 27
Allenet, rue Condorcet, 30.
Brac, avenue Kléber, 51.
Janin, rue Turbigo, 57.
Joannet, rue des Écoles, 30.
Jouvin, rue Rousselet, 22.
François, boulevard Port-Royal, 32.
Cahuzac, rue Baudin, 9.
Domaine, rue Saint-Placide, 42.
Falque, boulevard Montparnasse, 105.
Reulet, rue de Berlin, 4
Marcoul de Montmagner de Loute, avenue Carnot, 21.
Dumond, rue de Clichy, 39.
Foubert-Rousson, rue Valette, 21.
Brugère, rue Baudin, 16.
Joyeux, rue Bréa, 23.
[illegible], rue [illegible], 19
Plessis, rue d'Antin, 21
Levie, rue Mosnier, 10.
Dejean, rue de Rennes, 61.
Monanges, carrefour de la Croix-Rouge, 2.
Loron, rue d'Arcole, 7.
Bonnefoy, rue Herschell, 3.

M. Gilliot, hôtel du Timbre, *archiviste*

M. Estivin-Grange, *contrôleur de comptabilité*, rue des Cloys, 43, à Batignolles.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES A PARIS. MM.

Rouyer ✻, rue de Naples, 25.
Lafond de Saint-Mur ✻, rue Nollet, 114
Lemercier ✻, rue d'Enfert-Rochereau, 83.

RECEVEURS A PARIS.

Actes des Notaires. MM.

Desvaux de Lyl, rue Saint-Honoré, 247	1er bur.	Bunoust, rue Abbouy, 8	8e bur.
Boyn, rue de l'Arbre-Sec, 43	2e —	Guerin, rue Saint-Louis en l'Ile, 81	9e —
Feyt, rue Grande Truanderie, 34.	3e —	Bouchet, boulevard Beaumarchais, 5	10e —
Magnin, rue Coquillière, 40	4e —	Reynart, rue du Bac, 43.	11e —
De Jacquet de Bray, rue Grande-Truanderie, 34	5e —	Pesneau, rue des Écoles, 24	12e —
Collot, rue Française, 4	6e —	Delmon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 74	13e —
Gourmaux, rue Neuve-Saint-Augustin, 5	7e		

Actes sous seing privé.

M. Barrion, rue de la Banque, hôtel du Timbre.

Actes administratifs et sceau des titres.

M. Vallette, rue Berlin-Poirée, 14.

Actes judiciaires. MM.

Durville, *receveur près la Cour de cass.*,
Delzangles, *receveur près la cour d'appel*, } au Palais de Justice.

Demommerot (*adjud. judic.*), 1er bureau.
Fossier, 2e —
Cauvigny de la Rosière, 3e —
Dablanc, 4e — } pour le tribunal civil, au Palais de Justice.

De Feuillet, bureau de l'assistance judiciaire.

Guillaumin, 1er bureau,
Poinet, 2e —
Essig, 3e — } pour le tribunal de commerce, au Palais.

Actes d'huissiers et des justices de paix. MM.

Boulanger, rue Croix-des-Petits-Champs, 2e	1er	arrondissement de Paris.
Delayen, rue de la Banque, 13	2e	—
Dubois, rue du Pont-aux-Choux, 16	3e	—
Sibiau, rue de la Verrerie, 67	4e	—
Deviolaine, rue Gay-Lussac, 28	5e	—
Penavaire, rue du Cherche Midi, 51	6e	—
Roy, cité de l'Arma, 11	7e	—
Lefort, rue Montaigne, 26	8e	—
Rogé, rue du Faubourg Montmartre, 83	9e	
Salomon, rue Paradis-Poissonnière, 41	10e	
Jeanty, rue de Malte 13	11e	—
Molins, rue Lacuée, 1	12e	—
Le Bourdonnec, avenue des Gobelins, 38	13e	—
Bruneau, rue Montparnasse, 12	14e	
Farques, rue Bomet, 62	15e	—
Paturet, rue David, 15	16e	—
Bourzés, rue de Tocqueville, 7	17e	—
Dulon, rue Burq, 2	18e	—
Sabut, rue de l'Ourcq, 53	19e	—
Jacquot, boulevard de Belleville, 3	20e	—

Successions. MM

Lallemand, hôtel du Timbre, rue de la Banque.	1er et 14e	arrondissements.
Méjan, —	2e et 18e	—
Penavaire, —	3e et 15e	—
Rémond, —	4e et 5e	—
Paillassier, —	6e et 13e	—
Gast, —	7e, 12e et 17e	—
Ménager, —	8e et 11e	—
Chalvon, —	9e et 20e	—
Michel, —	10e, 16e et 19e	—

RECEVEURS DU TIMBRE EXTRAORDINAIRE. MM

Capron,	1er bureau,	timbre de dimension, titres étrangers.
Lafon,	2e —	effets de commerce, passeports, permis de chasse, affiches.
Dolot,	3e —	effets étrangers.
Bonnefoy,	4e —	assurances

RECEVEURS DES SOCIÉTÉS. MM

Consigny, rue de la Banque, 13. — D'Espence de Raffly
Toussaint. — Barret.
Boulanger. — Leroux.

RECEVEURS-CONTRÔLEURS DES SUCCESSIONS.

Bureaux rue de la Banque, hôtel du Timbre. MM.

De Robert du Châtelet.
Regnier
Salgues Geniès.
Gérard.
Leborgne.
Le Vavasseur.
De Belsunce.
Événo.
Vandenbroucque.
Falcimaigne.
Demante.
Darodes.
Teilhard-Chambon
Liet.
Forget.
N. ...
N ....
N....

RECEVEURS HORS PARIS. MM.

Cuvelier, à Saint-Denis.
Aubry, à Pantin.
Audran, à Courbevoie.
Brunet, à Neuilly.
Pinoche, à Sceaux.
Poupard, à Villejuif.
Letourneur, à Charenton-le-Pont.
Golfier, à Vincennes.

ARCHITECTES EXCLUSIVEMENT ATTACHÉS A LA DIRECTION. MM.

Lenormand, rue Paradis-Poissonnière, 58. | Bréasson, rue Saint-Placide, 40.

M. le Dr Machelard, *médecin délégué et assermenté*, rue Servandoni, 20.

BUREAUX DE DISTRIBUTION DE PAPIER TIMBRÉ.

Les bureaux sont ouverts depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Arrondissements.	Quartiers.	Noms et adresses des distributrices
1er Louvre.	Palais-Royal.....	Ve Lesage, rue Villedo, 10.
4e Hôtel-de-Ville.	Saint-Merri.....	Ve Guilleud, rue Neuve-Saint-Merri, 11.

En exécution d'un arrêté de M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, du 6 juillet 1864, les actes unilatéraux et les baux, cessions ou résiliations de baux sous signatures privées peuvent être enregistrés à Paris indistinctement, et au choix des parties, dans les 37 bureaux ci-après :

Les 13 bureaux des actes des notaires,
Les 20 bureaux des actes des huissiers,
Le bureau des actes administratifs,
Le bureau près la Cour de cassation,
Et le 3e bureau près le tribunal de commerce.

Les actes synallagmatiques autres que les baux, cessions et résiliations de baux, doivent être enregistrés au bureau spécial, établi rue de la Banque, 13, hôtel du Timbre.

DIRECTION DES DOMAINES — ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

Rue de la Banque, 9 et 11.

DIRECTION DES DOMAINES

M. CHAUMARD, *directeur des domaines*, hôtel du Timbre.

Inspecteurs.

M. Sauger, rue Beautreillis, 6.
M. Quinette, inspecteur hors cadre, rue du Conservatoire, 8.

Sous-inspecteurs et vérificateurs. MM.

Bouygues, rue du Vieux-Colombier, 6.
Dayrenx, rue Paul Lelong, 13.
Deschamps Destournelles, rue Cadet le Mauroy, 13.
Bozard, rue de Seine, 4.
Thourounde, rue de Seine, 4.
Amadieu, rue Saint-Georges, 41.
Montaudon, rue de Strasbourg, 12
Wurtz, sans résidence, rue de Bern parle, 59 *ter*.
Yvan, sans résidence, rue Mosnier, 8.
Huber, sans résidence, rue Jacob, 37

M. N....., *receveur-rédacteur près la direction des domaines*, hôtel du Timbre.

Receveurs des domaines à Paris. MM.

Mayet, boulevard Port-Royal, 23 . . . 5e, 13e et 14e arrondissements.
Vuillant, rue de Rennes, 99..... 8e, 9e, 17e, 18e et 19e arrond
Lorenz, boulevard de Strasbourg, 5e . . 3e, 4e, 10e, 11e, 12e et 20e arrond.
Lesueur, rue de Maubeuge, 102 . . . . 6e, 7e, 15e et 16e arrondissements

Receveurs des domaines hors Paris. MM.

Cuvelier, à Saint-Denis.
Brunet, à Neuilly.
Audran, à Courbevoie.
Aubry, à Pantin.
Letourneur, à Charenton-le-Pont.
Pinoche, à Sceaux.
Poupard, à Villejuif.
Golfier, à Vincennes.

ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE

M. CHAUMARD, direct. des domaines, *chef de l'atelier général.*
M. Séguin, sous-chef, hôtel du Timbre.

M. Plessier, garde magasin principal des papiers timbrés.
M. Pernoud, garde-magasin adjoint des papiers timbrés.
M. Soyer, garde-magasin des papiers à timbrer
M. Duhoux, contrôleur à la sortie.
M. Debrun contrôleur à l'entrée
M. Deltour, contrôleur à l'entrée.

Contrôleurs de surveillance.

M. Guillot. | M. Sureau. | M. Zambeaux. | M. Lucot.

OFFICIERS PUBLICS ET AGENTS

Communs aux Directions de l'enregistrement et des domaines.

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation . . . M. Moutard-Martin, rue Hautefeuille, 9.
Avocats à la Cour d'appel . . . M. Victor Lefranc. M. Devès
Notaire . . . . . M. Robin, rue Croix-des-Petits-Champs, 25
Avoué près la Cour d'appel . . . M. Bellencourt, rue du Vingt-Neuf-Juillet 5
Avoué de première instance . . . M. Benormandie, boulevard Malesherbes, 42
Agréé près le Trib. de comm . . . M. Bordeaux, rue de Rivoli, 128.
Agent de change . . . M. Moreau, rue Notre-Dame des Victoires, 46.
Architectes . . . . . M. Normand, rue de Paradis-Poissonnière, 58. M. Etienne, rue Bonaparte, 68.
Commissaires-priseurs . . . M. Hamouy, rue Bleue, 1. M. N. .
Huissier..... M. Lebrun, rue Saint-Martin, 24.

M. Étienne, arch., *attaché exclusiv. à la Direction des domaines*
M. le Dr Pasteau, *médecin de l'atelier général du Timbre* rue de Grenelle St Germain, 39
M. le Dr Mauriac, *idem*, rue Grétry, 2.

SECTION IV.

DOUANE (1).

DIRECTION DE LA DOUANE ET ENTREPÔTS DE PARIS.

Rue de l'Entrepôt et rue de la Douane.

M. Jullien ✻, *directeur.*

MM. Desgranges, *inspecteur.*
Leroy, *idem.*
Trescaze ✻, *receveur principal.*
Martin, *sous-inspecteur.*
Delis Dudesert, *idem.*

MM. Fontaine, *sous-inspecteur.*
Férec, *idem.*
Marie du Mesnil, *idem.*
Rémond, *idem.*

Receveurs particuliers.

Gare du Nord..... M. Grohin.
— de l'Est..... M. Faton.
— de Lyon..... M. Samouël.
d'Ivry..... M. Lefebvre.
— de l'Ouest... M. Brisson.

Port Saint-Nicolas. M. de Regnier.
La Villette..... M. Masson.
Gare de Reuilly... M. Docquet.
Quai de Bercy.... M. Liottel.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

du département de la Seine.

Rue Duphot, 12, près la rue Saint-Honoré.

M. Caminade (O✻), *directeur*, rue Duphot, 12.
M. Maissen, *sous-directeur.*

MM. Gallepie ✻, *receveur principal.*
Roubille, *inspecteur.*
Thiebeau, *idem.*
Boué, *idem.*

MM. Thamin, *inspecteur.*
Gilbert, *idem.*
Darses, *idem* (sucres).

Entreposeurs des tabacs, à Paris.

MM. De Montaut ✻, rue Vanneau, 30.
Arago (O✻), r. de la Tour-des-Dames, 14.

MM. Geruzez, rue Amelot, 33.
Comte, rue Neuve-de-Luxembourg, 9

Vente directe. MM. Benincori, boulevard des Capucines (*Grand-Hôtel*).
Jeanmaire, Gros Caillou.
Renaut, Gobelins.
Monnot, Passy

Direction de la garantie, rue Guénégaud, 10.

MM. Marstracci, *sous-directeur.*
Girardin, *inspecteur.*

MM. Garnier, *inspecteur.*
Pottier, *receveur principal.*

DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE.

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. Bigot, *directeur.*
M. Tesson, *sous-directeur.*
M. Beauvarlet, *inspecteur.*
M. Chollat, *receveur principal.*

(1) Voyez la Direction générale des douanes, page 375, et celle des contributions indirectes avec leurs bureaux, page 380.

SECTION V.

MANUFACTURES DE L'ÉTAT (1).

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Gros-Caillou), quai d'Orsay, 63.

M. Pradines ✻, *directeur.*

M. Belhomme, *ingénieur*
M. Bourcier, *contrôleur*
M. N ...., *sous-ingénieur.*
M. Bère, *sous ingénieur.*
M. Muffat, *idem.*

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur.*

M. Vuillet, *ingénieur.*
M. Boisson, s. ingén. en mission à la Havane.
M. Jacquemart, *contrôleur.*

MANUFACTURE DES TABACS DE PANTIN.

M. DELESTRE ✻, *directeur.*
M. de Geoffroy, *ingénieur.*
M. Brochery, *contrôleur.*

(1) Voyez la Direction générale des manufactures de l'État et ses bureaux, page 390.

SECTION VI.

DIRECTION DES POSTES DE PARIS (1).

M. Renduel ✻, *directeur du département.*
M. Lambert, *inspecteur principal*
MM. Larivière, Manil, Dusaulchoy, Castet, Henriot Delpierre, Treuet. Clérot et Dubos, *inspecteurs.*

RECETTE PRINCIPALE DU DÉPARTEMENT.

M. Pinault ✻, *receveur principal*

SECTION DU DÉPART ET DE LA BANLIEUE.

M. Bompard, *chef de section principal.*
MM. Decrauzat et N. . . . , *chefs de section.*

Réception, enregistrement et expédition des objets chargés et recommandés pour Paris, les départements et l'étranger. — Réception et expédition des dépêches contre-signées et des paquets administratifs jouissant de la franchise. — Réception et expédition des dépêches *de* et *pour* les offices étrangers. — Tri général et compte des lettres *de* et *pour* Paris, les départements et l'étranger. — Tri et expédition des journaux et imprimés pour Paris, les départements et l'étranger. — Réception et expédition des dépêches de la banlieue.

SECTION DE L'ARRIVÉE ET DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE.

M. Guinard ✻, *chef de section principal*
MM. Apuril et Bonvalot, *chefs de section.*

Réception, ouverture et vérification des dépêches de toutes provenances; tri des objets de correspondance à distribuer dans Paris; constatation des sommes mises à la charge des facteurs.

SECTIONS DES AFFRANCHISSEMENTS, DE LA POSTE RESTANTE, DES REBUTS ET RÉCLAMATIONS DE PARIS, DE LA CAISSE ET DU TRANSBORDEMENT.

M. de Foucault, *chef de section.*

Affranchissement des lettres, imprimés et échantillons; objets recommandés et valeurs déclarées.

Distribution des lettres adressées poste restante à Paris sans autre indication, des lettres des militaires de la garnison de Paris et des paquets d'imprimés ou d'échantillons qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être distribués par les facteurs.

Réclamation des lettres *de* et *pour* Paris et de Paris pour les départements; recherches et réexpédition des lettres réclamées; réception et remise dans le service des lettres non distribuées par les facteurs; classification et enregistrement de celles tombées en rebut.

Payement des mandats et réception des dépôts d'articles d'argent; recette et dépense en espèces; contrôle et vérification de toutes les pièces de comptabilité du département de la Seine.

Réception et réexpédition des dépêches; constatation des heures de départ et d'arrivée; surveillance et roulement du personnel des agents préposés au service du transport et du transbordement des dépêches.

SERVICE DES POSTES DE PARIS.

BUREAUX DE POSTE DANS PARIS.

Indépendamment des bureaux placés dans l'Hôtel des Postes, il existe encore dans Paris 51 bureaux de poste, et 25 bureaux dans l'ancienne banlieue annexée, où le public peut *affranchir* ou *charger* (1) ses lettres pour les départements (2) et l'étranger, déposer et

(1) Voyez le Ministère des Postes et des Télégraphes, page 342.

recevoir des articles d'argent, se faire délivrer et payer des mandats internationaux et se faire adresser des lettres poste restante

Ces bureaux sont ouverts au public tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures seulement, sauf les bureaux *mixtes* (Poste et Télégraphe) qui, tous les jours sans exception, sont ouverts de 7 heures du matin en été (1er mars au 31 octobre) à 9 heures du soir, et de 8 heures du matin en hiver (1er novembre au 28 février) à 9 heures du soir.

NOTA Pour profiter des départs du soir, les objets recommandés et les valeurs déclarées doivent être présentés dans les bureaux avant 4 h. 30. Par exception, ces objets sont reçus jusqu'à 4 h. 45 aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry, de l'avenue de l'Opéra et à l'Hôtel des Postes. Les objets recommandés et les valeurs déclarées pour les localités de la ligne du Havre, sont reçus dans tous les bureaux de Paris jusqu'à 1 heure de l'après-midi pour être expédiés le soir même.

Pour être expédiés le soir même, les journaux isolés envoyés par les particuliers, ainsi que les papiers de commerce ou d'affaires, doivent être déposés avant 4 h. 45 dans les bureaux des communes annexées, avant 5 heures dans les autres bureaux et avant 6 heures à l'Hôtel des Postes.

Sauf le cas d'accumulation prévu par l'article 8 de l'arrêté ministériel du 9 juillet 1856, les imprimés et échantillons déposés dans les divers bureaux de Paris avant 3 heures et à l'Hôtel des Postes avant 3 h. 30 du soir, sont expédiés le jour même.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs MM.
1er	Hôtel des Postes, *cour du Carrousel*(3),	Pinault, receveur principal
	* *Rue des Halles*, 9 (*Poste et Téleg.*)	Brunet (Eugène)
	* *Avenue de l'Opéra*, 2 (*Poste et T.*)	Pelletier.
	* *Rue Cambon*, 9	Delamare.
	Rue Saint Denis, 90 (*Poste et Tél.*)	Gay
2e	* *Rue d'Antin*, 15	Dupuy
	* *Place de la Bourse*, 4, et *Rue Feydeau* 5	Martin
	* *Rue de Cléry*, 28 (*Poste et Téleg.*)	Bourgeois
	Place Ventadour (*Poste et Tél.*)	Bretz
	Rue de Choiseul, 18 et 20 (Crédit lyonnais) (*Poste et Tél.*)	
3e	* *Rue Réaumur*, 47 (*Poste et Tél.*)	Boudard
	* *Boulevard Beaumarchais*, 83.	Demoy.
	* *Rue des Haudriettes*, 4 (*Poste et Tél.*)	Brunet (Louis).
4e	* *Tribunal de Commerce* (*Poste et Tél.*)	Cacheleux.
	Rue de la Tacherie, 4.	Rigault.
	Rue Saint-Antoine, 170.	Guibout.
5e	* *Rue de Poissy*, 9 (*Poste et Tél.*)	Chéret.
	Rue Monge, 106 (*Poste et Téleg.*)	Bourquin.
	Rue Claude-Bernard, 77.	Boscher.
6e	*Boulevard Saint-Germain*, 104	Lacroix.
	Rue de Vaugirard, 36 (*Sénat*)	De Boissieu du Tiret.
	Rue du Cherche-Midi, 53	Bellat.
	* *Rue Bonaparte*, 21.	Desrues.
	Rue du Vieux-Colombier, 21 (*P. et T.*)	
7e	*Rue de Grenelle*, 103 (*Poste et Tél.*)	Pépin.
	Avenue Duquesne, 40 (*Poste et Tél.*)	Petit.
	* *Boulevard Saint-Germain*, 242	Chevalier
	Rue de Bourgogne, 2, *Chambre des députés* (*Poste et Téleg.*)	Farjanel.
	Rue St-Dominique, 88 (*Gros-Caillou*, (*Poste et Téleg.*)	Bouzigues.

1 Voyez, pour la taxe des lettres et les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1361.

2 Voyez la nomenclature des bureaux de poste, page 1384.

(3) Dans le courant du mois de juillet 1880, la recette principale des Postes a été transférée dans des bâtiments provisoires élevés sur la place du Carrousel.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs, MM.
8e	*Avenue Friedland*, 39 (*Poste et Tél.*).	Aubry.
	Boulevard Haussmann, 121 (*P. et T.*)	Roulx.
	Aven. des Champs-Elysées, 33 (*P. et T.*).	Sébire
	* *Place de la Madeleine*, 28.	Tugaut.
	Boulevard Malesherbes, 101.	Wahl
	Rue Montaigne, 26.	Regard.
	Avenue Marceau, 46 (*Poste et Tél.*) .	Filleau.
	* *Rue d'Amsterdam*, 19	Trippier
9e	* *Rue Milton*, 4 (*Poste et Tél.*).	Hugounet.
	* *Rue Taitbout*, 46.	Faugier
	Rue Lafayette, 35 (*Poste et Tél.*) . .	Bonneaune.
	Gerando, rue de Gerando, 16 (*P. et T.*)	Flocon.
10e	*Gare du chemin de fer du Nord* . . .	Grenot.
	Rue des Écl.-St-Martin, 4 (*P. et T.*).	Vallée
	* *Rue d'Enghien*, 21.	Metetre
	Place de la République, 10	de Peretti.
	* *Rue de Strasbourg*, 10	Blondel.
11e	*Boulevard Richard-Lenoir*, 136. . .	Guillet.
	Boulevard Voltaire, 105	Bienvenu.
	Boulevard de Belleville, 45 (*P. et T.*).	Renoir.
12e	*Rue Crozatier*, 50.	Dreux.
	Boulevard Diderot, 19	Valentin.
13e	*Boulevard de l'Hôpital*, 26	Collignon.
14e	*Avenue du Maine*, 33 (*Poste et T.*) .	Labro
	Boul. Montparnasse, 174 (*P. et T.*).	Duval.

BUREAUX ANNEXES ÉTABLIS DANS L'ENCEINTE DES FORTIFICATIONS.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs, MM.
12e	*St-Mandé*, rue du Rendez-vous, 20	Lebrun ✻
	Bercy, rue de Charenton, 240.	Vermelle.
	Bercy, rue Gallois, 34 (*Poste et Télég.*). . . .	De May de Termont.
13e	*Gare d'Ivry*, rue Jeanne-d'Arc, 57	Gaeta.i
	La Maison-Blanche, avenue d'Italie, 77 .	Laurent
14e	*Montrouge*, avenue l'Orléans, 17 (*Poste et T.*	Richard.
	Plaisance, rue de l'Ouest, 81 (*Poste et Tél* .	Vergeze-Dumazel.
15	*Vaugirard*, rue Blomet, 73	Favon.
	Grenelle, rue de Lourmel, 35 (*Poste et Tel.*).	Manneville.
16e	*Auteuil*, rue Pierre-Guérin, 9 (*Poste et Tél.*) .	Dron.
	Passy n° 1, rue Guichard, 9 (*Poste et Tél.*). .	Magnier.
	Passy n° 2, place d'Eylau, 3 (*Poste et Tél.*). .	Verdez ✻.
	Passy, rue Dutrénoy (*Poste et Téleg.*) . . .	
	Paris Etoile, avenue de la Grande-Armée, 52	Rouyère de la Rochette
17e	*Courcelles*, r. Legendre, 183 et 185 (*P. et T.*).	De Thiérry.
	Les Ternes, avenue Niel (*Poste et Télég*). . .	De Lieutaud.
	Les Batignolles, rue des Batignolles, 42 . . .	Lecler.
	Monceaux, rue Jouffroy, 49.	Bouchet.
18e	*Montmartre* n° 1, rue des Abbesses, 11 . . .	Choussat.
	Clignancourt, boul. Ornano, 150 (*Poste et T.*)	Condamine.
	La Chapelle, rue Doudeauville, 4 (*P. et T.*). .	Pinondel
19e	*La Villette* n° 1, rue de Flandre, 101	Colin
	La Villette n° 2, rue d'Allemagne, 139. . . .	N. . . .
20e	*Belleville*, rue des Pyrénées, 397 (*P. et Tél.*	Bochler.
	Charonne, rue de Bagnolet, 55 *Poste et Tel.*)	Dambier.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS PARIS ANCIENNES LIMITES.

Expédition des lettres a destination des départements et de l'étranger.

LEVÉE DES BOITES		DISTRIBUTIONS
Levée spéciale de nuit pour la 1re distrib. de 1 h. à 8 h. 15 du matin.	4 h. aux bureaux de poste. 4 h. 1/2 à l'Hôtel des postes.	1re — *à 7 h. 1/2 du matin* Lettres de Paris et des départements et de l'étranger
1re *levée générale* pour la 2e distrib. et les départs de 8 h. 2 soir à 1 h. 05 soir.	7 h. du m. aux boîtes du quartier; 7 h. 1/2 aux bureaux de poste; 8 h. à l'Hôtel des postes.	2e — *à 9 heures* Lettres de Paris
2e p. la 3e distrib. et les départs de 11 h. 15 m. à 1 h. 05 soir.	9 h. 1/2 aux boîtes du quartier. 10 h. aux bureaux de poste. 11 h. à l'Hôtel des postes.	3e — *à 11 heures 1/2* Lettres de Paris et des départements.
3e p. la 4e distrib. et les départs de 2 h. 30 à 3 h. soir.	11 h. 1/2 aux boîtes du quartier; midi aux bureaux de poste; 1 h. à l'Hôtel des postes.	4e — *à 1 h. 1/2 après midi.* Lettres de Paris et des départements
4e p. la 5e distrib. et les départs de 3 h. 10 à 5 h. 05 soir.	1 h. 1/2 aux boîtes du quartier; 2 h. aux bureaux de poste. 3 h. à l'Hôtel des postes.	5e — *à 3 h. 1/2 du soir* Lettres de Paris et des départements
5e p. la 6e distrib. et les départs de 5 h. 10 à 6 h. 10 soir.	3 h. 1/2 aux boîtes du quartier; 4 h. aux bureaux de poste; 4 h. 1/2 à l'Hôtel des postes.	6e — *à 5 h. 1/2 du soir* Lettres de Paris et des départements
pour la 7e distribution.	4 h. 1/4 aux boîtes du quartier; 1 h. 3/4 aux bureaux de poste, 5 h. 3/4 à l'Hôtel des postes.	7e — *à 6 h. 1/2 du soir* Lettres de Paris et des départements
pour la dernière distrib. des quartiers du centre et pour le départ	5 h. aux boîtes du quartier; 5 h. 1/2 aux boîtes du quartier (qui ne sont précédées d'aucune autre (1)); 5 h. 45 aux bur. précédés d'un *; 6 h. à l'Hôtel des postes et aux bur. de la pl. de la Bourse, 4, de la r. de Cléry, 28, de la place Ventadour, et de l'avenue de l'Opéra	8e — *à 7 h. 30 du soir* Lettres de Paris et des départements Lettres de la Grande-Bretagne expédiées de Londres le matin du même jour à 7 h.
8 pour la 1re distrib. du lendem. et pour le départ du Havre	9 h. aux boîtes du quartier; 9 h. 1/2 aux bureaux de poste; 9 h. 3/4 à l'Hôtel des postes.	Pour la 1re distrib. du lendemain et la 1re expédit. pour les départements

Les dimanches et fêtes, par exception, les 4e, 6e et 7e distributions n'ont pas lieu; la 7e levée des boîtes est faite à 5 heures aux boîtes du quartier pour la 1re distribution du lendemain; et la 8e levée n'est faite qu'aux bureaux de poste.

LEVÉES EXCEPTIONNELLES AVEC TAXES SUPPLÉMENTAIRES.

Des levées exceptionnelles, autorisées par la loi du 9 mai 1863, permettent encore au public d'expédier par les courriers du soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire de 20 c. par lettre, quel en soit le poids, les lettres déposées dans certains bureaux de poste après les heures des levées générales. — Ces levées exceptionnelles ont lieu dans les bureaux et aux heures ci-après :

1er Arr.	Rue Saint-Denis, 90, Rue des Halles, 9, Rue Cambon, 9,	de 5 h. 45 à 6 h., — *moyennant une surtaxe de 20 c. par lettre.* de 6 h. à 6 h. 15, — *moyennant une surtaxe de 40 c. par lettre*
2e Arr.	Rue d'Antin, 19,	
3e Arr.	Boulevard Beaumarchais, 83 Rue du Réaumur, 57, Rue des Haudriettes, 4	
4e Arr.	Boulevard du Palais,	
5e Arr.	Rue de Poissy, 9,	
6e Arr.	Boulevard Saint-Germain, 104, Rue Bonaparte, 21	
7e Arr.	Boulevard Saint-Germain, 242, Rue de Bourgogne (Ch. des députés),	
8e Arr.	Rue d'Amsterdam, 19 Place de la Madeleine, 28,	
9e Arr.	Rue Mille, 1 Rue Taitbout, 46,	
10e Arr.	Rue d'Enghien, 21,	

(1) Voir plus haut la nomenclature des bureaux de poste.

1er Arr.	Avenue de l'Opéra, 2.	de 6 h. à 6 h. 15, — *avec surtaxe de 20 c. p. let.*
2e Arr.	Place de la Bourse, 4, Rue de Cléry, 28,	de 6 h. 15 à 6 h. [illegible], *avec surtaxe de 40 c. p. let.*
Place Ventadour, 49, Hôtel des Postes,		

Hôtel des Postes, seulement, de 6 h. 30 à 7 h. du soir (6 h. 40 pour les localités desservies par le train rapide de Paris à Marseille), — *avec surtaxe de 80 c. par lettre.*

Toute lettre dont les timbres d'affranchissement ne représenteraient pas le montant intégral de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire, ne sera expédiée que par les courriers du lendemain.

Des boîtes spéciales, dans lesquelles ont exclusivement lieu les levées exceptionnelles, ont été établies aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry, et de la place du Théâtre-Français, ainsi qu'à l'Hôtel des Postes.

Dans les autres bureaux ci-dessus désignés, les lettres sont jetées dans les boîtes ordinaires.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS LES 46 COMMUNES ANNEXÉES A PARIS.

LEVÉE DES BOÎTES.		DISTRIBUTIONS
Levée spéciale de nuit. pour les départs de 5 h. à 8 h. 15.	3 heures *matin* aux bureaux de poste.	1re — *à 7 h. 30 du matin.* Lettres de Paris, des départements et de l'étranger
1re pour la 1re distrib. dans les localités ; la 2e dans Paris, et pour les départs de Paris de 8 h. 30 m. à 11 h. 05 *matin*	6 h. du *matin* aux boîtes du quartier, 7 h. aux bureaux de poste.	
2e pour la 2e distrib. dans les localités ; la 3e dans Paris, et pour les départs de Paris de 11 h. 15 matin à 1 h. 05 *soir*	9 heures *matin* aux boîtes du quartier ; 9 h. 30 aux bureaux de poste.	2e — *à 10 h. du matin* Lettres de Paris et du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. du soir
3e pour la 3e distrib. dans les localités ; la 4e dans Paris, et pour les départs de Paris de 1 h. 10 à 3 h. *soir.*	11 heures *matin* aux boîtes du quartier, 11 heures 30 aux bureaux de poste.	3e — *à midi.* Lettres de Paris et des départements arrivées de 9 h. à 11 h. du matin.
4e pour la 4e distrib. dans les localités ; la dernière dans Paris, et pour les départs de Paris de 3 h. 15 à 5 h. 05.	1 h. aux boîtes du quartier ; 1 h. 30 aux bureaux de poste.	4e — *à 2 h. du soir* Lettres de Paris et des départements arrivées à Paris de 11 h. du matin à 1 h. du soir
5e pour la 5e distrib. dans les localités ; la dernière dans Paris, et pour les départs de Paris de 5 h. 10.	3 heures *soir* aux boîtes du quartier ; 3 h. 30 aux bureaux de poste.	5e — *à 4 h. du soir* Lettres de Paris et des départements arrivés à Paris de 1 h. à 3 h. du soir
6e pour la 6e distribution dans les localités, la 7e dans Paris.	3 h. 45 *soir* aux boîtes du quartier 4 h. 15 aux bureaux de poste.	6e — *à 6 h. 30 du soir* Lettres de Paris et des départements
7e pour la 7e distrib. dans les localités ; la dernière dans Paris, et pour les départs du jour de Paris pour les départem. et l'étranger	4 h. 30 *soir* aux boîtes du quartier ; 5 h. aux bureaux de poste.	7e — *à 7 heures du soir* Lettres de Paris et des départements arrivées à Paris de 3 h. du soir à 5 h.

8e levée spéciale pour les départs sur la province et l'étranger qui s'effectuent au moyen des trains-poste partant le soir des gares désignées ci-après : *Gare Saint-Lazare* : Monceaux, Batignolles. *Gare du Nord* : la Chapelle, Montmartre 2, La Villette 1, La Villette 2. *Gare de l'Est*. La Villette 1, La Villette 2. *Gare d'Orléans* : gare d'Ivry. *Gare de l'Ouest* Montrouge, Plaisance (les jours ouvrables seulement) : 5 h. 45 aux bureaux de poste

8e pour la dernière distribution dans [illegible]	7 heures 20 *soir* aux bureaux de poste seulement	8e — *à 8 h. du soir* Lettres de Paris et des départements arrivés de 6 h. du soir à 8 h.
Pour la 1re distribution du lendemain dans les localités et dans Paris, et pour les départs de Paris de 5 à 8 h. 15 *matin.*	8 heures 30 *soir* aux boîtes du quartier ; 9 h. aux bureaux de poste.	Pour la 1re distribution et la 1re expédition du lendemain

NOTA. — Les levées des boîtes ont lieu, à Auteuil, cinq minutes plus tôt que dans les autres localités.

Les dimanches et fêtes, par exception, les 4e, 6e et 7e distributions n'ont pas lieu ; la 8e levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

LEVÉES SPÉCIALES AUX BUREAUX SITUÉS AUX GARES OU A PROXIMITÉ DES GARES DE CHEMINS DE FER.

(Dernière limite d'heure pour les départs du soir.)

7 h. du soir, rue du Cherche-Midi, 53,	pour les lignes de Brest et d'Angers par Le Mans.
7 h. 45 soir, boîte placée à la gare Montparnasse,	
7 h. du soir, rue du Cherche-Midi, 53.	pour la ligne de Granville.
8 h. soir, boîte placée à la gare Montparnasse,	
7 h. 33 soir, place de la Madeleine, 28,	pour la ligne de Cherbourg.
7 h. 40 soir, rue d'Amsterdam 19,	
7 h. 50 soir, boîte placée à la gare Saint-Lazare (perron)	
10 h. du soir, place de la Madeleine, 28,	pour la ligne du Havre.
10 h. 35 soir, rue d'Amsterdam, 19,	
10 h. 40 soir, boîte placée à la gare Saint-Lazare (perron)	
7 h. 35 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Calais (Angleterre).	
7 h. 40 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Givet	
7 h. 50 soir, Gare du Nord, pour la ligne d'Erquelines.	
8 h. 05 soir, Gare du Nord, pour les lignes de Lille et d'Amiens.	
7 h. 35 soir, rue de Strasbourg, 10,	pour la ligne d'Avricourt.
7 h. 40 soir, boîte de la gare de l'Est,	
8 h. du soir, rue de Strasbourg,	pour la ligne de Paris à Belfort.
8 h. 10 soir, boîte de la gare de l'Est,	
8 h. du soir, rue de Strasbourg, 10,	pour la ligne de Paris à Châlons.
8 h. 20 soir, boîte de la gare de l'Est,	
6 h. 30 soir, boulevard Beaumarchais, 83,	pour la ligne de Marseille.
7 h. du soir, boulevard Diderot, 19,	
6 h. 15 soir, rue de Charenton, 240, pour les lignes de Marseille, de Clermont, d'Auxerre, de Périgueux, de Bordeaux, de La Rochelle, de Nantes.	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour la ligne de Pontarlier.
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,	
7 h. 25 soir, boulevard Diderot, 19,	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour la ligne de Lyon.
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais.	
8 h. du soir, boulevard Diderot, 19,	
7 h. 05 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Marseille.	
7 h. 30 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Pontarlier.	
8 h. 10 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Lyon.	
7 h. 50 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Clermont.	
8 h. soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne d'Auxerre.	
5 h. 45 soir rue de Charenton, 240,	pour les lignes de Clermont-Ferrand et Saint-Étienne
7 h. du soir boulevard Beaumarchais, 83,	
7 h. 15 soir, boulevard Diderot, 19	
5 h. 45 soir rue de Charenton, 240,	pour la ligne d'Auxerre.
7 h. du soir boulevard Beaumarchais, 83,	
8 h. 30 soir, boulevard Diderot, 19,	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour les lignes de Bordeaux et de Bayonne.
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,	
8 h. 15 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,	
8 h. du soir Gare d'Orléans (boîte), pour les lignes de Bordeaux à Cette, de Bordeaux à Irun (Espagne, Portugal)	
8 h. 15 soir, Gare d'Orléans (boîte), pour la ligne de Paris à Bordeaux	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour les lignes d'Agen, Périgueux, Toulouse et Perpignan
7 h. 1 soir, boulevard Beaumarchais, 83,	
8 h. 10 soir, Gare d'Orléans (boîte),	
7 h. 30 soir, boulevard de l'Hôpital, 26, pour la ligne de Paris à Toulouse (Espagne) (voie de Perpignan	
7 h. 45 soir, Gare d'Orléans (boîte), pour la ligne de Paris à Agen par Périgueux.	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour les lignes de Nantes, La Rochelle et Quimper.
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,	
8 h. 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,	
8 h. 35 soir, Gare d'Orléans (boîte),	
5 h. 45 soir, rue de Charenton, 240,	pour les lignes de Vierzon, Bourges et Châteaudun.
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,	
8 h. 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,	
9 h. 15 soir, Gare d'Orléans (boîte),	

RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE DES POSTES (1).

TAXE ET AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

(Art. 1er de la loi du 6 avril 1878.)

Le prix du port des lettres ordinaires, nées et distribuables en France et en Algérie, est réglé comme il suit :

Lettres affranchies	15 fr. 15 c. par 15 grammes.
Lettres non affranchies	0 fr. 30 c. — —

En cas d'insuffisance d'affranchissement, la taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas été affranchie, mais il est fait déduction de la valeur des timbres poste employés. (Art. 2 de la loi du 24 août 1871.)

CARTES POSTALES. — La taxe des cartes postales nées et distribuables en France et en Algérie est fixée à 10 centimes.

L'industrie est autorisée à fabriquer également les cartes postales (arrêté ministériel du 7 octobre 1875).

Le *recto* des cartes postales ne doit contenir que l'adresse du destinataire ; le *verso* est réservé aux mentions manuscrites ou imprimées, qu'il peut convenir à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

CARTES POSTALES AVEC RÉPONSE PAYÉE. — (Arrêté ministériel du 2 juin 1879.) La taxe des cartes postales avec réponse payée, nées et distribuables en France et en Algérie, est fixée à 20 centimes.

Il est défendu de joindre ou attacher aux cartes postales des objets quelconques.

LETTRES ET OBJETS RECOMMANDÉS. — Le public est admis à recommander les lettres, les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux, les imprimés et généralement tous les objets rentrant dans le monopole de la poste ou dont le transport peut lui être confié par les lois en vigueur.

Les lettres recommandées ne sont pas soumises à l'accomplissement de l'essai de fermeture.

Les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux et autres objets circulant à prix réduit, restent, en cas de recommandation, soumis aux conditions spéciales qui leur sont imposées.

Les lettres et objets recommandés sont déposés aux guichets des bureaux de poste. L'Administration est déchargée, en ce qui concerne les lettres, par leur remise contre reçu au destinataire ou à son fondé de pouvoirs, et en ce qui concerne les autres objets, par leur remise contre reçu, soit au destinataire, soit à une personne attachée au service du destinataire ou demeurant avec lui.

L'Administration des postes n'est tenue à aucune indemnité soit pour détérioration, soit pour spoliation des objets recommandés. La perte, sauf le cas de force majeure, donne seule droit, au profit du destinataire, à une indemnité de 25 francs.

Les objets recommandés payent, en sus de la taxe qui leur est applicable, un droit fixe de 25 centimes. Taxe et droit fixe sont acquittés par l'expéditeur.

La lettre recommandée est substituée au chargement sans déclaration de valeurs, et la faculté qui était donnée relativement à l'insertion des valeurs payables au porteur dans les lettres chargées sans déclaration de valeurs, s'applique aux lettres recommandées.

LETTRES CONTENANT DES VALEURS DÉCLARÉES. — L'expéditeur qui veut s'assurer en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 10,000 fr. ; elle est portée à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énoncée en *toutes lettres* (francs et centimes) le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même sans rature ni surcharge, même approuvée, sous peine de refus.

L'expéditeur d'une valeur déclarée paye, indépendamment du droit fixe de 25 cent.

(1) Voir page 1360 les renseignements sur le service télégraphique.

et du port de la lettre selon le poids, un droit proportionnel de 10 c. par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs. Ces divers droits ou taxes sont représentés par des timbres-poste apposés sur les lettres.

Les bijoux ou *objets précieux* sont assimilés aux lettres renfermant des valeurs déclarées, quant aux formalités relatives au dépôt, à la déclaration, à la remise à destination, à la responsabilité de l'Administration.

Ces objets acquittent un droit fixe de chargement de 25 centimes et une taxe de 1 p. 100 de leur valeur jusqu'à 100 fr., et de 50 cent. mes par chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr., en plus, jusqu'à 10,000 fr., suivant la déclaration faite par l'expéditeur. Cette valeur ne peut être inférieure à 10 fr.

Ils sont déposés à la poste dans des boîtes closes d'avance, dont les parois doivent avoir [illegible] d'au moins 8 millimètres, et dont les dimensions ne peuvent excéder 5 centimètres de hauteur, 8 centimètres de largeur et 10 centimètres de longueur.

[illegible] résultant de la fracture des boîtes ne réunissant pas ces conditions, la poste n'est tenue à aucune indemnité.

L'expéditeur d'une lettre ou d'un objet recommandé ou d'une lettre ou boîte contenant des valeurs déclarées peut demander, au moment où il dépose l'un ou l'autre de ces objets, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire. A cet effet, il paye d'avance pour l'affranchissement de l'avis un droit de poste de 10 centimes.

ARTICLES D'ARGENT. — La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. 100, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. En échange, elle délivre aux déposants des mandats payables dans tous les bureaux de France et de l'Algérie, et dans les bureaux français établis dans les villes du Levant, ainsi qu'à Saïgon, à Milno, à Shang-haï et Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Le maximum des dépôts est fixé à 50 centimes.

Le destinataire d'un mandat doit, pour en toucher le montant, présenter, outre l'avis d'envoi, une pièce justificative d'identité, telle que le livret, quittance de loyer, patente, acte, lettre précédemment reçue, etc. A défaut de ces pièces, il doit justifier de son identité par un certificat en règle ou l'attestation de deux témoins connus. Si le destinataire veut faire toucher par un intermédiaire, après avoir revêtu le mandat d'un acquit préalable, il peut faire attester la sincérité de l'acquit par l'apposition d'un timbre de mairie, de justice de paix ou de toute autre autorité civile ou judiciaire. L'empreinte d'une griffe de commerce relatant le nom du destinataire servira également à valider [illegible]. Enfin, à défaut de timbre ou de griffe professionnelle, le destinataire pourra faire toucher le mandat par une tierce personne, à la condition que cette personne représentera au préposé des Postes une pièce authentique, telle que passeport, permis de chasse ou autre acte public quelconque, attestant l'identité du destinataire.

Des mandats, appelés *mandats-cartes*, sont mis à la disposition du public. Ils sont soumis aux mêmes règles que les mandats ordinaires, en ce qui concerne les délais de validité et de prescription, mais ils sont transmis par le bureau d'origine au bureau de destination sans qu'avis invite le bénéficiaire à se présenter pour en toucher le montant.

En vertu d'une loi du 25 mars 1879, l'expéditeur d'un mandat sur la poste peut demander, au moment du dépôt des fonds, qu'il lui soit donné avis du payement de ce mandat, moyennant un droit de 10 centimes.

En exécution de la loi du 1er juillet 1868, les receveurs des postes sont appelés à recevoir, pour compte de la Caisse des dépôts et consignations, des propositions d'assurances, en cas de décès et d'accidents graves résultant de travaux [illegible].

MANDATS INTERNATIONAUX. — Des envois de fonds peuvent être faits, au moyen de mandats de poste, à destination des pays dénommés au tableau suivant et moyennant les conditions indiquées en regard.

PAYS DE DESTINATION.	MAXIMUM.	DROIT DE MANDAT à payer par l'expéditeur
Allemagne y compris Héligoland, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark y compris l'Islande et les îles [illegible], Italie, Luxembourg, Norwège, Pays-Bas, Portugal [illegible], Suède et Suisse	[illegible] fr.	2 [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grande-Bretagne	252	20 centimes par 25 francs ou fraction de 100 francs
Indes orientales [illegible]	515	

MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES. — Le public est admis à employer la voie télégraphique pour faire payer à destination, jusqu'à concurrence de 5,000 francs, les sommes déposées dans les bureaux de poste et de télégraphe. Les déposants fournissent sur un bulletin spécial les renseignements nécessaires à la rédaction du mandat télégraphique.

Les taxes à percevoir sur les mandats télégraphiques [illegible].

1° D'un droit fixe de 1 p. 100 sur le montant du mandat;
2° De la taxe ordinaire télégraphique;
3° D'un droit de 50 centimes pour l'avis à remettre au destinataire;
4° Des frais accessoires de la taxe télégraphique pour la remise à domicile.

Le payement des mandats télégraphiques doit être réclamé dans les cinq jours qui suivent le jour de leur arrivée au bureau de poste de destination. Passé ce délai, les mandats sont envoyés à l'Administration centrale à Paris pour être remboursés à l'envoyeur. Toutefois, lorsque le destinataire demande le payement dans un autre bureau que le bureau indiqué primitivement, le mandat peut être transmis à l'Administration centrale, sans attendre l'expiration du délai de cinq jours.

Si le destinataire du mandat, porteur de la lettre d'avis émanée du bureau télégraphique, est domicilié dans la commune ou dans l'arrondissement postal du bureau, l'identité sera établie par la production de lettres précédemment reçues au domicile indiqué, ou par toute autre pièce présentant de suffisantes garanties. Si au contraire le destinataire est étranger à la localité, il devra présenter, outre la lettre d'avis, une pièce indicative d'identité, telle que livret, quittance de loyer, patente, passeport, etc. A défaut de ces pièces il devra justifier de son identité soit par un certificat en règle, soit par l'attestation de deux témoins connus du receveur des postes. Les mandats de l'espèce ne peuvent être payés à un tiers que lorsque ce tiers est muni d'un pouvoir régulier.

Le montant des mandats d'articles d'argent non réclamés par les ayants droit, dans un délai de trois années à partir du jour du versement des fonds, est définitivement acquis à l'État. (Loi du 15 juillet 1882.

Il en est de même, après le même délai : 1° des espèces monnayées, métaux précieux, bijoux, billets de banque et autres valeurs au porteur, trouvés après ouverture, dans les lettres et paquets ordinaires ou chargés tombés en rebut; 2° des valeurs et objets précieux recueillis dans les boîtes ou aux guichets des bureaux de poste, dont les propriétaires n'ont pu être trouvés ou ne se sont pas fait connaître. Loi du 5 mai 1855.)

Des bons de poste, de sommes fixes, de la valeur de 1, 2, 5, 10 et 20 francs, sont mis à la disposition du public.

Le droit à percevoir est fixé à 5 centimes pour les bons de 1, 2 et 5 francs, — à 10 centimes pour ceux de 10 francs, et de 20 centimes pour ceux de 20 francs.

Tout bon de poste présenté au paiement doit porter le nom et l'adresse de la personne entre les mains de laquelle le payement devra avoir lieu.

Les bons de poste doivent être présentés au paiement dans un délai de trois mois à dater de l'émission. Tout bon dont le montant n'aura pas été touché dans ce délai sera soumis à la formalité du renouvellement et assujetti à une nouvelle taxe égale à autant de fois la taxe primitive qu'il se sera écoulé de trimestres ou de fractions de trimestres depuis la date de l'expiration du premier délai pendant lequel le bon était payable.

RECOUVREMENTS DES EFFETS DE COMMERCE, ETC. — Le service des postes est autorisé à effectuer, en France, le recouvrement des quittances, factures, billets, traites et généralement de toutes les valeurs commerciales ou autres dont le montant n'excède pas 2,000 fr. qu'elles soient ou non soumises à protêt. (Lois du 5 avril 1879 et du 17 juil. 1880.)

Le public peut également faire recouvrer, par l'intermédiaire de la poste, les effets de commerce, factures et valeurs quelconques payables sans frais en Suisse, en Belgique, en Allemagne, dans le grand-duché de Luxembourg, dans les Pays-Bas, en Roumanie, en Suède et en Portugal réciproquement.

Les valeurs à recouvrer ne doivent pas dépasser 300 francs par envoi pour les Pays-Bas, 1,000 francs pour la Suisse, 500 francs pour l'Allemagne, le grand-duché de Luxembourg, la Suède, 2,000 francs pour la Belgique, et 1,000 francs pour la Roumanie et le Portugal.

ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, REVUES ET RECUEILS PÉRIODIQUES. — Tous les établissements de poste et les agents embarqués à bord des paquebots peuvent recevoir, moyennant un droit de 1 %, plus un droit fixe de 10 cent. par abonnement, les abonnements aux journaux, revues et recueils périodiques publiés en France. (Loi du 5 mai 1879.)

On peut s'abonner aussi, dès maintenant, moyennant un droit de 3 %, avec minimum de 25 ou de 50 centimes aux journaux et recueils périodiques publiés en Suisse, en Belgique, en Danemark, en Italie, en Suède, en Norwége, aux Pays-Bas et en Portugal.

COLIS POSTAUX. — Le public est admis à expédier, aux conditions ci-après, de toutes les gares de chemins de fer de l'État, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée (France et Algérie) de diverses lignes secondaires, de l'Est algérien, de l'Ouest algérien, de Bône-Guelma et prolongements, de la Compagnie franco-algérienne, ainsi que des Agences au port d'embarquement, des compagnies maritimes

subventionnées, des colis postaux circulant en France (Corse, Algérie et Tunisie comprises) et entre la France et les colonies françaises desservies par les paquebots-poste français, les bureaux de poste français en Turquie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Égypte, l'Italie, le Luxembourg, le Monténégro, la Norwège, les Pays-Bas, la Roumanie, la Serbie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Le service des colis postaux est exécuté par les compagnies agissant au nom et sous le contrôle du département des postes et des télégraphes.

Le poids des colis postaux ne peut dépasser 3 kilogr., leur volume 20 décimètres cubes et leur dimension sur une face quelconque 60 centimètres. Toutefois, aucune condition de volume et de dimension n'est exigée pour les colis circulant à l'intérieur de la France continentale, de même que pour ceux échangés entre la France continentale, d'une part, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse d'autre part.

Le dépôt est effectué dans les gares et dans les bureaux succursales désignés par les compagnies.

L'affranchissement obligatoire *au départ* est fixé (droit de timbre de 10 centimes compris) à 60 ou 85 centimes, suivant que le colis est livrable *en gare* ou à domicile, pour la France [illegible].

Il repasse en totalité gratuitement à l'expéditeur.

Chaque colis postal doit être accompagné d'un bulletin d'expédition qui est rempli, daté et signé par l'expéditeur.

Les colis postaux de ou pour l'étranger doivent être accompagnés, indépendamment du bulletin d'expédition, d'une déclaration en douane établie en autant d'expéditions que le comportent la législation et le nombre des pays participant au transport. Ils sont remis contre reçu aux destinataires ou à leurs représentants en gare ou à domicile. Une lettre d'avis est adressée aux destinataires situés dans les localités non desservies par factage ou correspondance, ou aux destinataires des colis livrables en gare.

A l'intérieur de la France continentale, les colis postaux peuvent être expédiés *contre remboursement*. Le maximum des remboursements est fixé à 100 francs. La taxe à payer pour le retour des sommes encaissées est celle applicable aux colis postaux ordinaires.

Le destinataire de tout colis postal de provenance étrangère doit payer :

1° Droit de timbre de 10 centimes ;
2° Port de la lettre d'avis, s'il y a lieu ;
3° Factage de 25 centimes, si le colis est livrable à domicile ;
4° Éventuellement droits de douane, d'octroi et autres frais accessoires, s'il y a lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE. — SERVICE FRANÇAIS. — La Caisse d'épargne postale est placée, par la loi, *sous la garantie de l'État*.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, *dans des conditions de sécurité absolue*, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une ou plusieurs fois*.

Livret national délivré gratuitement. — Après le premier versement, il est remis *gratuitement* à l'intéressé *un livret national* au moyen duquel *tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste, ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.*

Intérêt. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de *trois francs pour cent* (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

Achat gratuit de rentes. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter *dix francs* (10 fr.) de rente *ou davantage*, peut faire opérer cet achat, *sans frais*, par la Caisse d'épargne postale.

Transferts. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale, *sans frais pour les intéressés*, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

Femmes mariées. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets *sans l'assistance de leurs maris*.

Mineurs. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets, *sans l'intervention de leur représentant légal*.

---

(1) Pour les tarifs applicables aux colis postaux à destination de la Corse, de l'Algérie, de la Tunisie, des colonies françaises, des bureaux français en Turquie et des pays étrangers, le public trouvera les renseignements nécessaires dans les bureaux de poste, dans les gares et bureaux de chemins de fer, dans les agences aux ports d'embarquement des compagnies maritimes subventionnées.

Versements — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance *extraite d'un livre à souche* en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, *soit à domicile, s'il en a exprimé le désir*

Remboursements. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser *tout* ou *partie* de leur compte adressent *directement* leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. *Par le retour du courrier*, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

SERVICE INTERNATIONAL — *Transferts internationaux de livrets français.* — Les déposants à la Caisse d'épargne postale de France qui transportent leur domicile en Belgique ou qui séjournent momentanément dans ce pays, peuvent obtenir, *sans frais*, par l'entremise de tout bureau de poste français ou belge, le transfert de leurs comptes d'épargne à la Caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique.

Remboursements internationaux sur des livrets français. — Ils peuvent également obtenir, dans les mêmes conditions, le remboursement, en Belgique, des fonds déposés par eux à la Caisse d'épargne postale de France.

Transferts internationaux de livrets belges. — Les titulaires de livrets émis par la Caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique qui fixent leur domicile en France ou qui voyagent dans ce pays ont la faculté de faire transférer, mais seulement jusqu'à concurrence d'un maximum de 2,000 francs, leurs livrets à la Caisse d'épargne postale de France, par l'entremise de tout bureau de poste, français ou belge, chargé du service de la Caisse d'épargne.

Remboursements internationaux sur des livrets belges. — Les mêmes déposants peuvent encore se faire rembourser, en France, tout ou partie des fonds déposés par eux à la Caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique.

Observations générales. — Les demandes de livrets, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans *tous* les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés.

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir, au Ministère des Postes et des Télégraphes à Paris

TIMBRES-POSTE. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI. — Les timbres-poste sont de quinze valeurs différentes : 1 centime, 2 centimes, 3 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes, 20 centimes, 25 centimes, 30 centimes, 35 centimes, 40 centimes, 75 centimes, 1 franc et 5 francs. Ils sont vendus dans tous les bureaux de poste, dans les débits de tabac, par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-poste sur les objets à affranchir. — Toute lettre pour l'intérieur, revêtue d'un timbre-poste insuffisant, est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 15 grammes et moins de 30 grammes est affranchie avec un timbre de 15 centimes, elle est considérée comme non affranchie ; elle doit 60 centimes : en déduisant 15 centimes que représente le timbre, il reste à payer 45 centimes. — Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

Les lettres affranchies ordinaires, chargées ou recommandées, à destination de l'intérieur, doivent toujours être affranchies en timbres-poste, soit d'avance, soit [illegible]

Les journaux, imprimés, etc., s'affranchissent en timbres-poste ou en numéraire, à la volonté de l'expéditeur, et suivant les convenances du service si cette volonté n'est pas formulée.

IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, ÉPREUVES D'IMPRIMERIE CORRIGÉES, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES. — Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés, épreuves d'imprimerie et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons 350 grammes. La dimension des imprimés, épreuves d'imprimerie corrigées, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur carte ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 30 centimètres.

Les *imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet ; les journaux peuvent aussi être expédiés sous un simple tour ou croisé de ficelle, à la condition de porter l'adresse du destinataire écrite d'une manière très-apparente sur la bordure extérieure du journal (Loi du 8 juillet 1882). Les *imprimés* sont divisés en deux classes :

1° *Journaux ou ouvrages périodiques traitant ou non de matières politiques ou d'économie sociale et paraissant au moins une fois par trimestre.* (Art. 3, 4 et 5 de la loi du 6 avril 1878.)

INDICATION du POIDS.	PRIX PAR EXEMPLAIRE		
	expédié hors du département où est le lieu de publication ou des départements limitrophes	publié dans les départements autres que ceux de la Seine et de Seine-et-Oise et expédié dans le département où il est publié	publié dans les départements autres que ceux de la Seine et de Seine-et-Oise et expédié dans un département où il est publié, soit dans [illegible]
Jusqu'à 25 grammes	2 cent.	1 cent.	1 cent
De [illegible]	3	1	1
De [illegible]	4	2	[illegible]
De [illegible]	5	[illegible]	[illegible]
Et ainsi de suite, en ajoutant par 25 grammes ou fraction de 25 grammes excédant	[illegible]	[illegible]	[illegible]

L'envoi d'un seul exemplaire donne toujours lieu à la perception d'un cent me entier chaque fois qu'il est dû un ou deux centimes.

Si les journaux sont envoyés en nombre par un même expéditeur, les fractions de centime, s'il y a lieu, sont annulées de manière à ne percevoir le centime entier, au lieu d'un demi-centime, que sur le prix total d'affranchissement de tous les exemplaires.

Sont exemptés des droits de poste les suppléments des journaux, lorsque la moitié au moins de leur superficie est consacrée à la reproduction des débats des Chambres, des exposés des motifs des projets de loi, des rapports de commissions, des actes et documents officiels et des cours, officiels ou non, des halles, bourses et marchés.

Pour jouir de l'exemption, les suppléments doivent être publiés sur feuilles détachées du journal, ils ne peuvent dépasser en dimension et en étendue la partie du journal soumise à la taxe.

Les volumes brochés ou reliés composés d'exemplaires d'un ouvrage périodique ayant une [illegible] de publication d'un mois au moins pour les étrangers et de trois mois au moins pour les autres pays sont considérés comme ne faisant pas partie de la catégorie des ouvrages soumis aux droits de librairie et taxés comme objets [illegible]. Décret du 27 mai 1852.

Les *Circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures lithographiées en feuilles, brochés ou reliés, avis imprimés ou lithographiés de naissance, mariage ou décès, cartes de visite, circulaires électorales ou bulletins de vote* et en général tous imprimés expédiés sous bandes, autres que les journaux et ouvrages périodiques, taxe : 1 centime jusqu'au poids de 5 grammes pour toute la France ; 2 centimes de 5 à 10 grammes ; 3 centimes de 10 à 15 grammes ; 4 centimes de 15 à 20 grammes ; 5 centimes de 20 à 50 grammes. Au dessus de 50 grammes il y a une augmentation de 5 centimes par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédant.

Ce même tarif est applicable aux circulaires obtenues par la polygraphie, l'héliographie ou procédés analogues.

Les *avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix-courants et avis divers* sont reçus sous forme de lettres, déposés de manière à pouvoir être facilement vérifiés, ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes jusqu'à 50 grammes inclusivement, 10 centimes jusqu'à 100 grammes, et ainsi de suite, en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Les avis imprimés sur cartes, expédiés à découvert avec adresse au verso de la carte, sont passibles également de la taxe de 5 centimes jusqu'à 50 grammes.

Le *port des épreuves d'imprimerie corrigées, des papiers de commerce ou d'affaires et des échantillons*, est de 5 centimes jusqu'à 50 grammes ; à partir de 50 grammes, il est augmenté de 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Les épreuves d'imprimerie corrigées, les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés soit sous bandes mobiles, soit dans des enveloppes non fermées. — Les échantillons peuvent être expédiés dans les mêmes conditions ou bien encore dans des boîtes ou sacs fermés à ouvrir.

NON-AFFRANCHISSEMENT OU INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT *des imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires.* — Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires sont taxés comme lettres non affranchies, s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement. (Loi du 20 mai 1854.)

TARIFS POUR L'ÉTRANGER ET LES COLONIES FRANÇAISES

1° Pays compris dans l'Union postale universelle. — *Correspondances ordinaires affranchies.* — Les correspondances à destination des pays compris dans l'Union postale universelle sont passibles des taxes d'affranchissement indiquées ci-après :

DESTINATION.	NATURE DES CORRESPONDANCES. Lettres ordinaires.	Cartes postales simples.	Cartes postales avec réponse payée.	Papiers d'affaires.	Échantillons.	Journaux et autres imprimés
Europe entière						
Égypte, Maroc						
Russie d'Asie et Turquie d'Asie y compris l'Hedjaz et l'Yemen en Arabie						
États-Unis de l'Amérique du Nord — Canada, Terre-Neuve, Iles Sandwich.				25 cent. jusqu'à 250 gr.	10 cent. jusqu'à 100 gr.	
Brésil, République Argentine, Paraguay, Uruguay, Chili, Pérou, Equateur, Vénézuela, Colombie, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Honduras, Salvador, Haïti, Salvador, Perse, Japon, Chine	25 cent. par 15 gr.	10 cent.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5 cent. par 50 gr.
Colonies danoises, espagnoles, néerlandaises, portugaises en totalité.						
Inde britannique et bureaux anglais en Asie, à Aden et à Zanzibar, Colonies anglaises en Asie, en Afrique (sauf le Cap, Natal, Ascension et Sainte-Hélène), Australie, Nouvelle-Zélande, Tasmanie, Bolivie, Costa-Rica, Régences de Tunis et de Tripoli.						

2° Principaux pays non compris dans l'Union postale universelle. — Australie, Nouvelle-Zélande, Tasmanie ; Cap de Bonne-Espérance, Natal, Ascension, Sainte-Hélène, Bolivie, Costa-Rica, Régences de Tunis et de Tripoli.

Les taxes varient suivant les voies employées pour l'expédition ; tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste.

Les correspondances de toute nature peuvent être expédiées sous recommandation, moyennant paiement d'un droit fixe de 25 centimes en sus de la taxe applicable à un objet affranchi de même nature. Le port des avis de réception des objets recommandés est uniformément de 10 centimes.

Le poids maximum des paquets de papiers d'affaires et d'imprimés est fixé à 2 kilogr. Les paquets d'échantillons ne peuvent avoir aucune valeur marchande et ne doivent pas dépasser le poids de 250 grammes (pour les colonies françaises 350 grammes) et les dimensions suivantes : longueur 20 centimètres ; largeur 10 centimètres ; hauteur 5 centimètres (pour les colonies françaises 30 centimètres sur chaque face).

Les paquets d'échantillons peuvent atteindre :

Pour l'Angleterre, la Grèce, la Belgique, les États-Unis, le Luxembourg, le Portugal (y compris Madère et les Açores), la Suisse et l'Espagne, le poids de 350 gr. et les dimensions suivantes : longueur 30 centimètres, largeur 20 centimètres, hauteur 10 centimètres.

Envois de valeurs déclarées. — Des lettres contenant des valeurs déclarées peuvent être expédiées à destination des pays énumérés ci-après et moyennant payement, en sus des taxes et droit applicables aux lettres recommandées pour les mêmes destinations, d'un droit proportionnel calculé par 100 fr. ou fraction de 100 fr. déclarés, de la manière suivante :

PAYS DE DESTINATION.	DROIT proportionnel
Allemagne (y compris Héligoland).	0f.10
Belgique, Espagne (y compris les Baléares, les Canaries, Ceuta), Grèce, Luxembourg, Suisse	
Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Sénégal, Réunion, Cochinchine française, Pondichéry, Antilles danoises.	0 20
Autriche-Hongrie, Danemark (y compris l'Islande et les îles Féroé), Norvège, Pays-Bas, Portugal (y compris Madère et les Açores), Roumanie, Russie, Serbie, Suède	25
Égypte, Grèce	0 35
Colonies portugaises du Cap-Vert, de San-Thomé et de Loanda	0 50

Se trouvent dans ce cas : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, le Pays-Bas, le Portugal (y compris Madère et les Açores), la Roumanie, la Serbie, la Suède, la Suisse, la Turquie, la République Argentine, les colonies néerlandaises, Cuba et Porto-Rico, les colonies portugaises, le Honduras, le Salvador, la République de Libéria, l'Uruguay, le Paraguay et la République Dominicaine, les États-Unis de Colombie et le Chili.

Le montant de la déclaration par chaque lettre ne peut excéder 5,000 fr. pour les envois adressés en Egypte, en Serbie, dans les colonies portugaises et en Italie, ou par voie d'Italie, et 10,000 fr. pour les envois à destination des autres pays.

Le port des avis de réception des valeurs déclarées est uniformément fixé à 10 centimes.

TAXE DES LETTRES POUR LES MILITAIRES OU MARINS DANS LES COLONIES OU EN STATION DANS LES PAYS ÉTRANGERS. — Les lettres adressées de la France et de l'Algérie aux militaires et marins de tous grades, soit dans les colonies, soit à bord des bâtiments de l'État stationnant dans les ports étrangers, et réciproquement, les lettres adressées en France et en Algérie par ces militaires et marins ne supportent que la taxe territoriale, sans supplément de taxe pour le parcours à l'étranger ni pour le parcours de voie de mer, lorsqu'elles sont transportées exclusivement par des services français, paquebots-poste ou bâtiments du commerce affrétés à bâtiments de l'État. (Loi du 27 janvier 1792.)

CONTRAVENTIONS AUX LOIS SUR LA POSTE. — La loi interdit le transport, par toute voie autre que celle du service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis; elle interdit également d'insérer dans les journaux, livres, imprimés, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance ou d'expédier à prix réduit des imprimés ayant le caractère de correspondance personnelle. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs; en cas de récidive, d'une amende de 300 à 3,000 francs. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856.)

Des annotations peuvent être ajoutées sur les échantillons, les épreuves corrigées ou sur les papiers d'affaires eux-mêmes, expédiés par la poste, moyennant l'acquittement préalable d'une taxe supplémentaire de 10 centimes à l'exclusion complète des notes détachées.

L'usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre est puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. En cas de récidive, la peine est d'un emprisonnement de cinq jours à un mois et l'amende est doublée. Est punie des mêmes peines, suivant les distinctions susétablies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi. (Loi du 16 octobre 1849.)

La loi défend : 1° d'insérer dans les lettres non chargées ou non recommandées des billets de banque, bons, coupons de dividende ou d'intérêts échus payables au porteur;

2° D'insérer dans les lettres ou autres objets chargés ou recommandés des pièces de monnaie, des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux;

3° D'insérer dans les objets recommandés affranchis au prix du tarif réduit, des billets de banque ou valeurs payables au porteur;

4° D'expédier dans des boîtes de valeurs déclarées [illegible] français [illegible].

En cas d'infraction, l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 francs. Lois du 4 juin 1859 et du 2 juillet 1867.

Il est ordonné d'afficher ces dispositions pénales, prises en vertu de l'arrêté du 27 prairial an IX et de la loi du 2 juillet 1850, dans les salles des bureaux des communes contenant des bureaux et entrepôts particuliers établis à la poste.

L'Administration peut vérifier le contenu de ces boîtes en présence du destinataire, lorsqu'elle le juge convenable.

Heures d'ouverture des guichets à l'Hôtel des Postes.

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 6 h. du soir les jours fériés). — *Réception des affranchissements, objets recommandés et envois de valeurs déclarées; vente de timbres-poste.*

Ce bureau est situé rue des Tuileries. Les lettres et paquets affranchis et non affranchis, pour les départements et l'étranger, partent le même jour quand ils sont apportés avant 6 *heures*.

AFFRANCHISSEMENT DES IMPRIMÉS. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 6 h. les jours fériés). — *Réception des journaux et imprimés de toute nature, échantillons*, etc.

Les imprimés et échantillons déposés avant 8 h. 30 sont expédiés le jour même.

Ce bureau est situé place du Carrousel, côté sud.

POSTE RESTANTE ET RÉCLAMATIONS. — De 7 h. 30 du matin à 10 h. du soir pour les réclamations et le retrait des objets adressés poste restante (fermé à 7 h. 30 les jours fériés). — *Délivrance des lettres ordinaires et chargées et réclamation des lettres adressées à Paris ou expédiées de Paris.*

L'entrée de ce bureau se trouve rue des Tuileries.

CAISSE. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 7 h. les jours fériés). — *Dépôt et paiement des mandats d'articles d'argent.*

La caisse est placée rue des Tuileries.

SECTION VII.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

(*Voir* l'Administration centrale, page 343; le service des départements, page 352, les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1370; et la nomenclature des bureaux télégraphiques, page 1484.)

Le public est admis à déposer ses dépêches, pour toutes les stations télégraphiques de France et de l'étranger, dans les bureaux ci-après :

Signes abréviatifs : (N) service de nuit permanent, — (N/2) service de jour prolongé jusqu'à minuit

Arrond.	
1er	Rue J.-J.-Rousseau, 53. Avenue de l'Opéra, 4 (Théâtre-Français) (N/2). (Poste et télég.) Rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 23 (1). *Carrousel*. Recette principale, place du Carrousel. Place Vendôme, 15. *Tribunal du Commerce*, b. du Palais Rue des Halles, 9 (N/2). (Poste et télég. Rue Saint-Denis, 90. Poste et télég. *Hôtel Continental*, rue de Castiglione, 3.
2e	Place Ventadour. Palais de la Bourse (N). Rue de Cléry, 38. (Poste et télég.) Rue de Choiseul, 18 et 20. (Crédit lyonnais) (Poste et télég.)
3e	Rue des Haudriettes, 6. (Poste et tél.) Rue Réaumur, 47. (Poste et télég.)
4e	Rue de Rivoli, 17. (Poste et télég.) Boul. Beaumarchais, 23 (Bastille Tribunal de commerce. (Poste et tél.)
5e	*Halle aux vins*, boulevard Saint-Germain, 23. *Halle aux cuirs*, rue Monge, 105. (Poste et téleg.)
6e	*Palais du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 17 (N/2) *Sénat* Chambre du. Boulevard Saint-Michel, 4 Quai Malaquais (bureau de la navig.) Place de Rennes, 4. Rue des Saints-Pères, 35. Boulevard Montparnasse, 174. Rue du Vieux-Colombier, 21.
7e	Rue de Grenelle-St-Germain, 103 (N). (Poste et télég.) *École militaire*, pavillon de l'artillerie *Palais-Bourbon*, rue de Bourgogne (Poste et télég.) Rue St-Dominique-St-Germain, 86. (Poste et télég.) Avenue Duquesne, 40. (Poste et tél.)
8e	Boulevard Malesherbes, 4 Rue St-Lazare, 112, pl. du Havre (N/2). Boulevard Haussmann, 121. (Poste et téleg.) Aven. des Champs-Élysées, 33 (N/2) (Poste et télég.) Rue Boissy-d'Anglas, 3 (N/2). Avenue Friedland, 39 (Poste et tél.) *Monceau*, boulev. Malesherbes, 101. Poste et téleg.
9e	Rue de Provence, 5 Rue Lafayette, 35. (Poste et téleg.) Rue Milton, 1. (Poste et téleg.) Rue Sainte-Cécile, 2. *Grand-Hôtel*, boulevard des Capucines, 12 (N/2). Boulevard Clichy, 81. Rue Gerando, 16. (Poste et télég.)
10e	*Gare du Nord*, rue de Dunkerque, 18 (N/2). Rue de Strasbourg, 8 Boulevard Saint-Denis, 16 (N/2) Rue de Lancry, 10 Rue des Écluses-Saint-Martin, 4. (Poste et téleg. Rue d'Enghien, 21
11e	Boulevard Voltaire, 105. (Poste et tél.) Place de la République, 10. (N/2). (Poste et téleg.) Boulevard Richard-Lenoir, 108.

(1) Ce bureau ne reçoit à l'arrivée que les dépêches portant dans l'adresse l'indication « Cercle Louvre ».

Arrond.	
12e	Place du Trône, Faub. St-Ant., 222 (Poste et télég.) *Bercy*, rue de Gallois, 34 (Poste et télég.) *Reuilly*, rue de Charenton, 240. Gare de Lyon (N/2) Rue du Rendez-vous, 96
13e	*Gare d'Orléans*, quai d'Austerlitz, 55 (N/2). *Les Gobelins*, avenue d'Italie, 77. Rue Jeanne d'Arc, 57
14e	*Montrouge*, avenue d'Orléans, 8. *Plaisance*, rue de l'Ouest, 81 (Poste et télég.) Avenue du Maine, 33 (Poste et tél.)
15e	*Grenelle*, rue de Lourmel, 35. (Poste et télég.) *Vaugirard*, rue Blomet, 93
16e	*Auteuil*, rue Pierre-Guérin, 9. (Poste et télég.) *Etoile*, avenue de la Grande-Armée, 52 (Poste et télég.)

Arrond.	
1er	Place d'Eylau, 3. (Poste et télég.) *Passy*, rue Guichard, 9 (Poste et tél.) [illegible] (Poste et télég.) [illegible] avenue Marceau, 29
17e	*Courcelles*, rue Legendre, 163 et 181 (Poste et télég.) *Les Ternes*, avenue Niel (Poste et t[illegible] *Batignolles-Clichy*, rue Brochant, 25
18e	*La Chapelle*, rue Doudeauville, 4. (Poste et télég.) *Clignancourt* [illegible] Ornano, 150 (Poste et télég.)
19e	*La Villette*, rue de Flandre, 90. Rue d'Allemagne, 211 (marché aux bestiaux) Rue d'Allemagne, 189 (Poste et tél.)
20e	*Belleville*, rue des Pyrénées, 367. Boulevard de Belleville, 45 *Charonne*, rue de Bagnolet, 55

RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE (1).

DISPOSITIONS APPLICABLES AU TERRITOIRE CONTINENTAL DE LA FRANCE, A LA CORSE, A L'ALGÉRIE ET A LA TUNISIE.

Dispositions générales.

Établissement et usage des lignes télégraphiques. — Aucune ligne télégraphique ne peut être établie ou employée à la transmission des correspondances que par le Gouvernement ou avec son autorisation.

Quiconque transmettra sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre, soit à l'aide de machines télégraphiques, soit par tout autre moyen, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 1,000 à 10,000 fr.

En cas de condamnation, le Gouvernement pourra prononcer la destruction des appareils et machines télégraphiques. (Décret du 27 décembre 1851 sur les lignes télégraphiques.)

Il est permis à toute personne dont l'identité est établie de correspondre, au moyen du télégraphe électrique de l'État, par l'entremise de l'administration télégraphique (loi du 29 novembre 1850).

Il en résulte que tout expéditeur peut être tenu de justifier de son identité.

Irresponsabilité de l'État. — L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Art. 6 de la loi du 29 novembre 1850.)

Régime des correspondances.

Dans le service intérieur, qui comprend la France, la Corse, l'Algérie, ainsi que les bureaux en Tunisie et dans la principauté de Monaco, toutes les correspondances sont soumises au même régime.

Les correspondances internationales entre pays appartenant à l'Union télégraphique sont soumises aux règles soit du régime européen, soit du régime extra-européen.

(1) Voir, page 1361, les renseignements sur le service des postes.

Le régime européen comprend toute l'Europe, l'Algérie, la Tunisie et la Turquie d'Asie.

Le régime extra européen s'applique à tous les autres points qui sont reliés au réseau télégraphique.

Les correspondances échangées entre deux pays du régime européen par l'intermédiaire de lignes du régime extra-européen, ainsi que les correspondances échangées entre un pays du régime européen et un pays du régime extra-européen, suivent, sur tout leur parcours, les règles et les tarifs du régime extra-européen.

Ainsi un télégramme expédié de France pour l'île de Chypre est taxé d'après les tarifs du régime européen lorsqu'il emprunte les lignes d'Italie, de Grèce et de Turquie, et d'après les tarifs du régime extra-européen s'il suit la voie de Malte et d'Alexandrie.

Dépôt et rédaction des télégrammes.

Dépôt des dépêches. — 1° A l'exception des télégrammes pneumatiques (cartes-télégrammes et télégrammes fermés), qui sont jetés dans les boîtes spéciales placées à cet effet, à l'entrée des bureaux télégraphiques, les dépêches doivent être déposées au guichet des bureaux.

2° Les heures d'ouverture et de clôture des bureaux sont fixées par décisions ministérielles et affichées à la porte de chaque bureau.

Le service télégraphique *d'été* commence pour les bureaux de l'État le 1er mars et cesse le 1er novembre.

Le service *d'hiver* comprend la période du 1er novembre au 1er mars.

Entre les villes importantes désignées pour un service de *nuit*, le service est permanent le jour et la nuit, sans aucune interruption.

Les bureaux à service de *demi-nuit* sont ouverts tous les jours jusqu'à minuit(1).

Par exception, les bureaux de Paris à service de demi-nuit, sauf les bureaux du Grand-Hôtel et de la place du Havre, ne sont ouverts que jusqu'à 11 heures du soir.

Les bureaux à *service de jour complet* sont ouverts tous les jours, sans exception, de 7 heures du matin en été et de 8 heures en hiver à 9 heures du soir.

Les bureaux à service limité sont ouverts, sauf exceptions autorisées par décisions ministérielles :

1° Les jours ouvrables : de 7 heures du matin en été et de 8 heures en hiver à midi et de 1 heure à 7 heures du soir ;

2° Les dimanches et jours fériés : de 7 heures du matin en été et de 8 heures en hiver à 10 heures et de midi à 3 heures du soir.

Les bureaux municipaux des localités où le service des postes n'est pas installé sont ouverts : 1° les jours ouvrables, de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir, 2° les dimanches et jours fériés, de 8 heures à 9 heures du matin, et de 1 heure à 2 heures du soir.

Dans tous les bureaux de poste auxquels a été réuni le service télégraphique municipal, les heures d'ouverture pour les opérations sont identiques à celles du service postal.

L'heure de tous les bureaux est celle du temps moyen de Paris.

Les télégrammes présentés peu avant l'heure de clôture courent des chances de retard. Il importe donc de ne pas perdre de vue l'heure de fermeture du bureau d'arrivée, surtout en ce qui concerne les bureaux à service limité.

Dans aucun cas, l'administration ne garantit au public l'arrivée d'un télégramme dans un temps donné.

Les destinataires des télégrammes internationaux doivent toujours tenir compte de la différence des méridiens pour l'appréciation de l'heure réelle de dépôt.

En effet, par suite de cette différence, les heures de dépôt portées sur les copies sont en avance ou en retard sur l'heure française suivant que ces dépêches sont originaires de pays situés à l'ouest ou à l'est du méridien de Paris.

Rédaction des télégrammes. — Les originaux des télégrammes doivent être écrits *lisiblement* et sans abréviation.

Le public a donc intérêt à ne pas perdre de vue que les agents sont amenés quelquefois à poser des questions aux expéditeurs ou à leur demander des éclaircissements au sujet de la rédaction des télégrammes.

(1) Par exception, les bureaux de Paris à service de demi-nuit, sauf les bureaux du Grand-Hôtel et de la place du Havre ne sont ouverts que jusqu'à 11 heures du soir.

Il est essentiel de bien former toutes les lettres, et particulièrement celles dont la substitution pourrait former un autre mot et changer ainsi le sens du télégramme, comme par exemple les mots

Charger, vendu, par ; qui pourraient être lus pour : *changer, rendu, pas.*

Les télégrammes doivent être écrits en caractères usités en France et ayant leur équivalent dans le tableau réglementaire des signaux télégraphiques.

Tout interligne, renvoi, rature ou surcharge doit être approuvé de l'expéditeur du télégramme ou de son représentant.

Un simple paraphe au-dessus des corrections ou annotations est, du reste, suffisant.

Les télégrammes doivent comprendre

1° Les indications éventuelles relatives à la nature des dépêches ou à la remise à domicile ;

2° L'adresse du destinataire ;

3° Le texte ;

4° La signature de l'expéditeur.

Indications éventuelles. — L'expéditeur doit écrire sur la minute, entre parenthèses et immédiatement avant l'adresse, les indications éventuelles relatives à la remise à domicile, à la réponse payée, à l'accusé de réception, aux télégrammes urgents, recommandés, collationnés ou à faire suivre, etc.

Ces indications peuvent être écrites *sous la forme abrégée* adoptée pour les indications de service entre les bureaux. Dans ce cas, elles ne sont comptées chacune que pour un mot.

Lorsqu'elles sont exprimées en *langage ordinaire*, elles doivent être écrites en français.

Les signes conventionnels adoptés pour ces indications sont les suivants :

R P. Réponse payée ;
T C. Télégramme collationné ;
C R. Accusé de réception ;
F S. Télégramme à faire suivre ;
P. Poste payée ;
X P. Exprès payé ;
T O. Télégramme remis ouvert ;
T R. Télégramme recommandé ;
D. Télégramme privé urgent.

Adresse. — L'adresse d'un télégramme peut être écrite soit sous une forme abrégée ou convenue, soit en langage ordinaire.

A. *Adresse convenue.* — La faculté pour un destinataire de se faire remettre à domicile un télégramme dont l'adresse est rédigée sous une forme convenue ou abrégée est subordonnée à un arrangement préalable avec le bureau d'arrivée.

En France, la taxe d'abonnement est fixée pour chaque adresse, à 40 francs par an ou à 20 francs par semestre indivisible, courant du 1er janvier ou du 1er juillet de chaque année.

Toute adresse convenue ou abrégée doit [illegible] représentant le premier de nom de l'adresse du destinataire [illegible] télégraphique de destination.

Les règles générales suivantes [illegible] aux adresses convenues ou abrégées qui ne seraient pas [illegible] contraire à l'usage de la langue employée.

Les dépêches dont l'adresse est écrite sous une forme abrégée ou convenue ne sont acceptées qu'aux risques et périls de l'expéditeur.

B. *Adresse en langage ordinaire.* — L'adresse doit porter toutes les indications nécessaires pour que la remise au destinataire puisse avoir lieu sans recherches ni demandes de renseignements.

Les éléments de l'adresse sont :

1° *Le nom du destinataire écrit en toutes lettres.* — Il ne peut être remplacé ni par des initiales, ni par des lettres conventionnelles, les indications complémentaires relatives aux titres ou prénoms peuvent être exprimées par une initiale ou une abréviation.

2° *L'indication précise du lieu d'arrivée.* — L'expéditeur doit faire connaître soit la commune, soit le canton, soit l'arrondissement, s'il s'agit d'un hameau ou d'une habitation isolée, et accompagner d'un renseignement complémentaire les noms géographiques communs à plusieurs localités ou à plusieurs pays.

Pour les villes importantes, il convient d'indiquer la rue et le numéro de l'habitation, ou, à défaut, la profession du destinataire ou autres renseignements analogues.

Pour les *villes secondaires*, le nom du destinataire doit être, autant que possible, accompagné d'une indication complémentaire capable de guider le bureau d'arrivée en cas d'altération du nom propre.

La qualité du destinataire tient lieu de son nom toutes les fois qu'elle précise, sans doute possible pour le bureau d'arrivée, la personne à qui la dépêche est adressée, comme, par exemple : « Préfet Lyon », mais elle serait évidemment insuffisante dans les cas suivants : « Agent de change Paris », « Notaire Paris ».

L'expéditeur supporte toujours les conséquences de l'insuffisance de l'adresse, l'administration n'assumant aucune responsabilité pour la non remise des dépêches dont l'adresse est incomplète.

Texte. — Le texte peut être rédigé en langage *clair* ou en langage *secret* dans le cas où l'Etat dans lequel se trouve le lieu de destination admet ce dernier mode de correspondance.

1° *Langage clair.* — Les télégrammes en langage clair doivent offrir un sens compréhensible en l'une quelconque des 29 langues admises pour la correspondance internationale.

Dans tous les cas, les télégrammes doivent être écrits en caractères romains, quelle que soit la langue employée.

Les séries de mots, de chiffres ou de lettres, réunis de manière à former un sens intelligible, constituent le langage clair. Il appartient d'ailleurs au bureau de départ d'apprécier si un télégramme peut être considéré comme rédigé en langage clair.

2° *Langage secret.* Le langage secret, qui comprend les télégrammes rédigés en langage convenu et les télégrammes rédigés en langage chiffré, est admis pour les correspondances à destination de la France et de l'Algérie et pour la correspondance internationale avec l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grande-Bretagne et Gibraltar, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Norwège, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède, la Suisse et les îles de Corfou, d'Héligoland et de Malte ;

Il est admis dans le régime extra-européen, sans aucune restriction :

Pour les relations avec l'Égypte par les voies de terre (El-Arich et Batoum) et la Russie d'Asie ;

Avec restriction aux groupes de chiffres et exclusion des groupes de lettres, pour toutes les autres relations, sauf pour la Perse, qui n'accepte pas le langage secret.

Pour Cuba, la correspondance secrète est admise, mais le gouvernement cubain s'y réserve d'exiger la traduction des télégrammes au départ ou à l'arrivée.

La correspondance secrète n'est acceptée en Europe sous aucune forme :

Par la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie et la Turquie.

Dans le régime intérieur, les télégrammes en langage secret sont obligatoirement soumis à la recommandation. (Voir page 1367.)

A. *Langage convenu.* — On entend par langage convenu l'emploi de mots qui, tout en présentant chacun un sens intrinsèque, ne forment point des phrases compréhensibles pour les bureaux ou les offices en correspondance.

Dans le service intérieur et le régime européen, les télégrammes en langage convenu ne doivent contenir que des mots appartenant à l'une des langues admises par les États de l'Union pour la correspondance internationale en langage clair.

Dans le régime extra européen, les télégrammes en langage convenu ne peuvent contenir que des mots appartenant aux langues allemande, anglaise, espagnole, française, italienne, néerlandaise, portugaise et latine. Tout télégramme peut contenir des mots puisés dans toutes les langues susmentionnées.

Les noms propres ne sont admis dans la rédaction des télégrammes en langage convenu, qu'avec leur signification en langage clair.

Le bureau d'origine peut demander la production du vocabulaire qui a servi à la composition des télégrammes en langage convenu afin de contrôler l'exécution des dispositions qui précèdent.

B. *Langage chiffré.* — Sont considérés comme télégrammes en langage chiffré :

a) Ceux qui contiennent un texte chiffré ou en lettres secrètes ;

b) Ceux qui renferment soit des séries ou des groupes de chiffres ou de lettres dont la signification ne serait pas connue du bureau d'origine, soit des mots, des

noms ou des assemblages de lettres ne remplissant pas les conditions exigées pour le langage clair.

Le texte des télégrammes *chiffrés* peut être soit entièrement secret, soit en partie secret et en partie clair. Dans ce dernier cas, les passages secrets doivent être placés entre deux parenthèses, les séparant du texte ordinaire qui précède ou qui suit. Le texte chiffré doit être composé exclusivement de lettres de l'alphabet ou exclusivement de chiffres arabes.

Les télégrammes sémaphoriques rédigés en signaux du code commercial universel sont considérés comme des télégrammes chiffrés (1).

Signature. — Pour la correspondance intérieure, tout télégramme doit être signé par l'expéditeur, qui est, en outre, tenu d'inscrire, d'une manière complète, son nom et son adresse sur la minute. Cette dernière indication n'entre dans le compte des mots soumis à la taxe que si l'expéditeur en a demandé la transmission.

Pour la correspondance internationale, la signature peut revêtir la forme abrégée ou être omise. Quand elle figure dans les mots à transmettre, elle doit être placée après le texte.

L'expéditeur a la faculté de faire légaliser son télégramme par l'autorité qui a légalisé sa signature. Il peut faire transmettre cette légalisation, soit textuellement, soit par la formule

Signature légalisée par

Le bureau vérifie la sincérité de la légalisation. Hormis le cas où la signature lui est connue, il ne peut la considérer comme authentique que si elle est pourvue du sceau ou cachet de l'autorité signataire. Dans le cas contraire, il doit refuser l'acceptation et la transmission de la légalisation.

La légalisation, telle qu'elle est transmise, entre dans le compte des mots taxés, elle prend place après la signature du télégramme.

Lorsque l'expéditeur ne signe pas son télégramme, il doit néanmoins indiquer au bas de la minute son nom et son domicile, mais ces indications ne sont ni taxées ni transmises.

Identité de l'expéditeur. — L'expéditeur d'un télégramme est tenu d'établir son identité lorsqu'il y est invité par le bureau d'origine.

Récépissé de dépôt d'un télégramme. — L'expéditeur d'un télégramme a le droit d'en demander reçu contre paiement d'une taxe uniforme de 10 centimes.

Retrait et annulation des dépêches par l'expéditeur. — Tout expéditeur peut en justifiant de sa qualité, arrêter s'il est encore temps, la transmission du télégramme qu'il a déposé.

Lorsqu'un expéditeur retire ou arrête son télégramme avant que la transmission en ait été commencée, la taxe lui est remboursée, sous déduction d'un droit fixe de 50 centimes.

Dans ce cas, la demande d'annulation doit être faite par écrit par l'expéditeur ou par son représentant dûment autorisé. Cette demande doit être annexée à l'original.

Si l'expéditeur a aussi payé le prix d'une réponse télégraphique, le bureau qui annule le télégramme en donne avis au bureau d'origine.

Dans le cas contraire, il lui adresse ce renseignement par la poste.

Dépêches rectificatives ou complétives. — Tout télégramme rectificatif et, généralement, toute communication échangée entre deux bureaux à la demande de l'expéditeur ou du destinataire, à l'occasion d'un télégramme transmis ou en cours de transmission, est un télégramme privé.

Compte des mots.

Langage ordinaire, langage convenu, nombre écrits en lettres, etc. — Tout ce que l'expéditeur écrit sur la minute de son télégramme, pour être transmis, entre dans le calcul de la taxe, sauf les signes de *ponctuation, traits d'union, apostrophes, guillemets, parenthèses, alinéas et,* pour la correspondance internationale *l'indication de la voie.*

Pour les dépêches en langage clair, le compte des mots s'établit de la manière suivante :

1 Les signaux du code commercial se composent de 18 pavillons représentant les consonnes B C D, F G, H J, K L M N P, Q R S T V W.

a) Correspondance à l'intérieur. — Ne sont comptées que pour un seul mot toutes les expressions françaises comprises au Dictionnaire de l'Académie, ainsi que les dénominations établies par actes officiels pour désigner les circonscriptions administratives (départements), les localités (villes, communes, etc.), les voies publiques (rues, avenues, etc.) et les numéros des habitations lorsque les termes employés pour l'indiquer sont écrits dans le langage usité en France.

En cas de doute pour les locutions françaises et en règle générale pour les télégrammes rédigés en langue étrangère ou en langage convenu, le maximum de longueur d'un mot est fixé à 15 caractères selon l'alphabet Morse, l'excédent, toujours jusqu'à concurrence de 15 caractères, est compté pour un mot.

Les réunions ou altérations de mots contraires à l'usage de la langue ne sont point admises. Toutefois, les noms propres de personnes, les titres, prénoms, particules ou qualifications ainsi que les nombres écrits en toutes lettres sont comptés jusqu'à 15 lettres, pour le nombre de mots employés par l'expéditeur à les exprimer.

b) Correspondance internationale. — Le maximum de longueur d'un mot est fixé à 15 caractères selon l'alphabet Morse, l'excédant, toujours jusqu'à concurrence de 15 caractères, est compté pour un mot.

Pour la correspondance extra européenne, ce maximum est fixé à 10 caractères.

Les expressions réunies par un trait d'union sont comptées pour le nombre de mots qui servent à les former.

Les mots séparés par une apostrophe sont comptés comme autant de mots isolés.

Les réunions ou altérations de mots contraires à l'usage de la langue ne sont point admises. Toutefois, les noms propres de villes et de personnes, les noms de lieux, places, boulevards, etc., les titres, prénoms, particules ou qualifications, ainsi que les nombres écrits en toutes lettres, sont comptés jusqu'à 15 lettres pour le nombre de mots employés par l'expéditeur à les exprimer.

Les exemples suivants indiquent la manière de compter les mots dans les télégrammes en langage clair ou en langage convenu, et font ressortir les seules différences que comporte désormais le compte des mots selon qu'il s'agit de la correspondance intérieure ou de la correspondance internationale européenne ou extra européenne.

	CORRESPONDANCE		
	Intérieure	Internationale européenne	Internationale extra européenne
Aujourd'hui (écrit avec apostrophes)	1 mot	1 mot	1 mots
Aujourd'hui (écrit sans apostrophe)	1 mot.	1 mot.	1 mot
Inconstitutionnalité (20 caractères)	1 mot.	2 mots.	2 mots.
Sauve-qui-peut	2 mots	2 mots	2 mots
A-t-il	3 mots	3 mots	3 mots
Aujourd'hui	1 mot	1 mot	1 mot
Aujourd'hui (écrit sans apostrophe)	1 mot.	1 mot.	1 mot
C'est-à-dire	4 mots	4 mots.	4 mots
Seine et Marne	1 mot.	3 mots.	3 mots.
Saint-Pierre	1 mot	2 mots	2 mots
Arcle-gray	1 mot.	1 mot.	1 mot.
Des Lavandières Ste-Opportune (nom de rue)	1 mot.	4 mots.	5 mots.
Deslavand eresstcopportune (nom de rue)	1 mot	2 mots.	3 mots
35 ter (numéro de rue)	1 mot.	2 mots.	2 mots.
Frankfurt am Main	3 mots.	3 mots.	3 mots
Francfurt a/M	2 mots.	2 mots.	2 mots
New South Wales	3 mots.	3 mots.	3 mots.
Newsouthwahles (15 caractères)	1 mot.	1 mot.	2 mots
Hyde Park	2 mots.	2 mots.	2 mots
Deux cent trente quatre	4 mots.	4 mots.	4 mots.
Deuxcenttrentequatre (20 caractères)	2 mots.	2 mots.	2 mots.
Two hundred and thirty four	5 mots.	5 mots.	5 mots.
Twohundredandthirtyfour (23 caractères)	2 mots.	2 mots.	3 mots.

Nombres écrits en chiffres et groupes du langage chiffré. — Dans la correspondance échangée en France et entre les pays d'Europe, les nombres écrits en chiffres sont comptés chacun pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédent. La même règle est applicable aux chiffres des groupes de lettres.

Pour la correspondance extra-européenne, le nombre de mots auquel correspond un groupe de chiffres ou de lettres s'obtient en divisant les chiffres par trois et ajoutant, s'il y a lieu, un mot pour le reste.

Sont comptés pour un chiffre les points et les virgules qui entrent dans la formation des nombres, ainsi que les barres de division

Les lettres ajoutées aux chiffres pour désigner les nombres ordinaux sont comptées chacune pour un chiffre.

Dans les télégrammes qui contiennent un langage convenu ou un langage chiffré, les mots clairs sont comptés conformément aux règles indiquées ci-dessus pour le langage ordinaire. Les mots en langage convenu admis sont comptés d'après les mêmes règles. Enfin les groupes de chiffres ou de lettres, ainsi que les mots, noms ou assemblages de lettres non admis dans le langage clair ou convenu, sont comptés comme les nombres écrits en chiffres

Les exemples suivants déterminent plus particulièrement la manière de compter les chiffres. Ils s'appliquent également aux expressions du langage chiffré :

	CORRESPONDANCE			CORRESPONDANCE	
	intérieure ou internationale européenne	extra-européenne.		intérieure ou internationale européenne.	extra-européenne
[illegible]	1 mot	2 mots.	[illegible]	1 mot	1 mot
[illegible]	2 mots	2 mots	[illegible]	1 mot	2 mots
144,5 (5 — —)	1 mot.	2 mots.	2 p. o/o	3 mots.	3 mots
[illegible]	2 mots	3 mots	[illegible]	2 mots	2 mots
1 franc [illegible] mots ou 1 fr 50 c	4 mots	[illegible] mots	[illegible]	2 mots	3 mots.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Le 17	[illegible]	[illegible]	Amb	[illegible]	[illegible]
Le 52e	[illegible]	[illegible]	Amb	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1 mot	[illegible] mots	Amb	2 mots	[illegible] mots

Marques de commerce. - Pour les marques de commerce, les chiffres et les lettres doivent être comptés séparément ; les barres de division ont la même valeur que les chiffres ou que les lettres, suivant qu'elles entrent dans la composition d'un groupe de chiffres ou d'un groupe de lettres; enfin les lettres séparées par des points sont considérées comme autant de caractères isolés et comptées chacune pour un mot, les points étant, dans ce cas, traités comme des signes de ponctuation et transmis gratuitement.

Les exemples suivants complètent les indications relatives au compte des mots dans les marques de commerce.

	CORRESPONDANCE			CORRESPONDANCE	
	intérieure ou internationale européenne	extra-européenne.		intérieure ou internationale européenne.	extra-européenne
E [illegible]	1 mot	1 mot.	AP / M [illegible]	1 mot.	2 mots.
E M. [illegible]	2 mots.	2 mots.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	M	[illegible]	[illegible]
[illegible] H9^ [illegible]	3 mots.	3 mots.	C H F 45 [illegible]	4 mots.	4 mots
A VG13	2 mots	[illegible]			

Application et perception des taxes.

Base des tarifs. — Dans toutes les relations par les voies normales (1), la taxe est établie par mot conformément au tableau ci-dessous.

PAYS CORRESPONDANTS	TAXE par mot
Entre deux bureaux quelconques de la France (la Corse comprise), ou entre deux bureaux de l'Algérie ou de la Tunisie et, par assimilation, entre les bureaux français et les bureaux de la principauté de Monaco, ou entre ces derniers (avec un minimum de perception de 50 centimes)	0 05
Entre la France et l'Algérie et la Tunisie (avec un minimum de perception de 1 franc)	0 10
Entre la France et les pays ci-dessous désignés	
Allemagne	10
Autriche	50
Belgique	
a) Correspondance frontière	0 10
b) Correspondance générale	15
Bosnie et Herzégovine	40
Bulgarie	0 [illegible]
Danemark	95
Espagne	0 20
Grande-Bretagne	25
[illegible] Bretagne	25
[illegible]	
[illegible] (Extrême-Orient)	2 60
Iles	
a) [illegible]	0 [illegible]
b) Céphalonie, Ithaque, Sainte-Maure, Zante, Hydra, Spezzia, Andros, Tynos, Kythnos, Kea, Kythira, Cerigo et Skiathos	0 [illegible]
c) Syra	85
Héligoland (île de)	0 50
Herzégovine et Bosnie	0 40
Hongrie	[illegible]
Italie	0 25
Luxembourg :	
a) Relations frontières	0 [illegible]
b) Relations générales	0 15
Malte (île de)	[illegible] 75
Manche (îles de la)	[illegible]
Monténégro	0 [illegible]
Norvège	0 45
Pays-Bas	20
Portugal	0 25
Roumanie	[illegible]
Russie	
a) D'Europe	0 [illegible]
b) Du Caucase	0 [illegible]
Serbie	40
Suède	[illegible] 60
Suisse :	
a) Relations frontières	0 10
b) Relations générales	0 15
Turquie :	
a) D'Europe	0 60
b) D'Asie (ports de mer)	0 85
c) D'Asie (intérieur) [illegible]	1 05
d) Ile de Chio	0 70
e) Iles de Metelin, Samos et Rhodes	1 00
f) Iles de Candie et de Chypre	1 10

La taxe des dépêches pneumatiques circulant dans les limites de l'ancien octroi de Paris est de 30 centimes pour les cartes-télégrammes, de 50 centimes pour les télégrammes fermés et de 60 centimes pour les cartes télégrammes avec réponse payée.

(1) En cas d'interruption de la voie normale, les dépêches sont toujours dirigées par la voie la moins coûteuse. Par quelques voies indirectes qui ne sont employées que sur la demande de l'expéditeur, il est perçu, en sus de la taxe par mot, une surtaxe additionnelle de 5 mots.

Taxes à percevoir au départ. — La perception des taxes a lieu au départ, sauf les exceptions prévues pour les télégrammes à faire suivre, les télégrammes sémaphoriques, les réponses payées des télégrammes intérieurs dans le cas indiqué plus loin, enfin les télégrammes avec exprès lorsque l'envoi de l'exprès a été demandé par le destinataire et lorsqu'il s'agit d'une dépêche internationale avec exprès dont l'expéditeur n'a pas payé l'accusé de réception.

Taxes à percevoir à l'arrivée. — Les taxes à percevoir à l'arrivée et qui n'auraient pas été acquittées par le destinataire sont recouvrées sur l'expéditeur.

Dans tous les cas où il doit y avoir perception à l'arrivée, le télégramme n'est délivré au destinataire que contre paiement de la taxe due. Le facteur remet, dans ce cas, un récépissé de la taxe encaissée.

Taxes perçues en plus ou en moins. — Les taxes perçues en moins par erreur et les taxes et frais non perçus sur le destinataire, par suite de refus ou de l'impossibilité de le trouver, doivent être complétés par l'expéditeur.

De même, les taxes perçues en plus par erreur sont remboursées aux intéressés.

Remise à destination.

Distribution des télégrammes. — Les télégrammes peuvent être adressés, soit à domicile, soit poste restante, soit télégraphe restant.

Ils sont remis ou expédiés à destination dans l'ordre de leur réception.

Le transport des télégrammes adressés à domicile ou poste restante, à partir du bureau télégraphique de destination, est gratuit dans le lieu d'arrivée.

Le lieu d'arrivée s'étend du territoire compris dans les limites de l'octroi, ou du centre de population où le bureau est situé dans les communes qui n'ont pas d'octroi.

Les télégrammes adressés à domicile, dans la localité que le bureau télégraphique dessert, sont immédiatement portés à leur adresse.

Les télégrammes qui doivent être déposés poste restante sont immédiatement remis à la poste par le bureau télégraphique d'arrivée, comme lettre simplement affranchie et sans frais pour l'expéditeur ni pour le destinataire.

Les télégrammes adressés aux passagers d'un navire qui fait escale dans un port le leur sont remis, autant que possible, avant le débarquement.

Les télégrammes portés à domicile ne peuvent être remis, sous aucun prétexte, aux personnes [illegible] ; ils doivent être remis au concierge de l'hôtel ou de la maison, à moins que le destinataire n'ait désigné par écrit un délégué spécial ou que l'expéditeur n'ait demandé que la remise ait lieu entre les mains du destinataire seul. L'expéditeur peut demander aussi que le télégramme soit remis ouvert, lorsqu'il est destiné à une localité située en France ou dans un des États qui ont déclaré accepter ce mode de remise à domicile.

Ces deux dernières demandes sont insérées dans le télégramme avant l'adresse et sont comprises dans le nombre de mots taxés.

Télégrammes remis ouverts. — Les dépêches d'arrivée qui portent la mention « remise ouverte » ou R. O. sont portées aux destinataires dans les mêmes conditions que les télégrammes ordinaires, seulement, les plis ou enveloppes ne sont pas cachetés.

Les télégrammes à remettre ouverts peuvent être expédiés pour toutes les destinations comprises dans le service intérieur, ainsi que pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Norwège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie et la Suisse, l'île d'Héligoland et l'île de Malte, par Marseille ou Bône.

Dans le régime extra-européen, on peut les expédier également pour les îles Madère et Saint-Vincent, par la voie du câble direct de Lisbonne, pour Aden, les Indes néerlandaises, le Japon, la Cochinchine française et la Nouvelle-Zélande.

Télégrammes spéciaux.

Télégrammes urgents. — L'expéditeur d'un télégramme privé *international* peut obtenir la priorité de transmission en inscrivant le mot « urgent » avant l'adresse et en payant le triple de la taxe d'un télégramme ordinaire de même longueur pour le même parcours.

Les télégrammes privés urgents ont la priorité sur les autres télégrammes privés internationaux et leur priorité entre eux est réglée par l'ordre de leur dépôt ou de leur réception.

Les télégrammes urgents peuvent être expédiés :

Dans le régime européen : pour l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, l'Espagne, la Grèce (par les voies autres que celles de Turquie), l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie (par la voie d'Autriche), la Russie (par toutes les voies, sauf par la Suède), l'île de Malte (par le câble de Modica) et l'île d'Héligoland.

La Compagnie Direct spanish les accepte sur le câble de Marseille à Barcelone.

L'administration ottomane accepte par toutes les voies les télégrammes privés urgents échangés entre Constantinople et les bureaux des pays du régime européen qui admettent cette catégorie de télégrammes.

Dans le régime extra-européen, les télégrammes urgents sont acceptés pour Aden, l'Égypte, les Indes néerlandaises et la Nouvelle-Zelande. On peut également en envoyer en Chine, dans la Cochinchine française et au Japon, mais seulement par la voie de Wladiwostock (ligne de l'Amour).

Réponse payée. — Tout expéditeur peut affranchir la réponse qu'il demande à son correspondant.

Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un télégramme international, l'affranchissement ne peut dépasser la taxe d'un télégramme ordinaire, de 30 mots, pour le même parcours.

Si l'expéditeur n'a pas indiqué le nombre de mots payés pour la réponse, il est perçu la taxe d'un télégramme ordinaire de 10 mots, par la même voie.

Dans le cas contraire, l'expéditeur doit compléter la mention « Réponse payée » ou R. P. par l'indication du nombre de mots payés pour la réponse et acquitter la somme correspondante, dans les limites autorisées.

Lorsqu'un expéditeur veut payer la réponse, le bureau auquel il s'adresse doit taxer cette réponse au même taux, par mot, que la dépêche à laquelle elle se rapporte. Si cette dernière est un télégramme intérieur, la taxe de la réponse doit être établie d'après les règles du tarif intérieur ; d'où il résulte que la taxe de la réponse payée à un télégramme intérieur ne peut être moindre :

1° De 50 centimes, lorsqu'il s'agit d'une dépêche échangée entre les divers bureaux de la France continentale et de la Corse et, par assimilation, de la principauté de Monaco, ou entre les bureaux d'Algérie (ou de Tunisie) ;

2° De 1 franc lorsqu'il s'agit d'une dépêche échangée entre l'Algérie (ou la Tunisie) et la France.

La seule exception à cette règle est relative aux cartes-télégrammes avec réponse payée circulant par la voie des tubes pneumatiques dans Paris.

Pour les télégrammes internationaux, la taxe de la réponse payée est calculée d'après la même voie que la voie suivie par la dépêche.

Un télégramme international devant comprendre au moins trois mots dont deux pour l'adresse et un pour le texte, la réponse ne peut être payée pour moins de trois mots.

La limite supérieure de la réponse payée est fixée à 30 mots, sauf pour les cas où l'expéditeur ou le destinataire demande la répétition intégrale d'une dépêche, auquel cas la réponse est calculée d'après le nombre de mots contenus dans la dépêche à répéter.

En l'absence de toute indication de nombre de mots, la réponse est perçue pour dix mots.

Au lieu de destination, le bureau d'arrivée remet au destinataire un bon qui lui donne la faculté d'expédier gratuitement, et dans les limites de la taxe payée d'avance, un télégramme à une destination quelconque.

Si la réponse excède le nombre de mots affranchis, elle est néanmoins acceptée ; mais, dans ce cas, l'excédant de taxe doit être perçu intégralement au départ.

Il n'est fait d'exception à cette règle que dans le service intérieur, sur la demande expresse de l'expéditeur, lorsque la réponse payée est adressée à l'expéditeur même du télégramme primitif. Dans ce cas, l'excédant peut être perçu soit au départ, soit à l'arrivée, au choix de la personne qui répond, mais cette dernière doit, lorsqu'elle ne paie pas l'excédant, inscrire de sa main, sur la minute du télégramme et immédiatement avant l'adresse, l'indication complémentaire « à percevoir *x* mots. » Cette indication est comprise dans le nombre des mots taxés.

Si le bon est présenté pour l'acquittement d'une taxe inférieure à sa valeur, l'expéditeur n'a aucun droit au remboursement de la différence.

Le bon ne peut servir qu'à l'affranchissement d'un seul télégramme. Il ne pourrait être utilisé pour plusieurs dépêches, même dans le cas où le total des taxes de ces télégrammes n'atteindrait pas la somme versée au départ pour affranchir la réponse.

Chaque bon ne peut être utilisé que par la personne au profit de laquelle il a été émis ou par son délégué.

La somme versée pour la réponse peut être remboursée à l'expéditeur lorsque le destinataire n'a pas fait usage du bon dans un délai de huit jours, s'il s'agit d'une réponse payée intérieure, de six semaines s'il s'agit d'une réponse payée international.

A cet effet, le destinataire doit, avant l'expiration des délais fixés par le paragraphe précédent, déposer la formule qui lui conférait le droit de répondre en franchise au bureau qui l'a délivrée, en l'accompagnant d'une demande de remboursement au profit de l'expéditeur.

Si le destinataire refuse la formule affectée à la réponse, le bureau d'arrivée en informe immédiatement l'expéditeur par un avis de service, tenant lieu de réponse.

Télégrammes recommandés. — Dans le service intérieur, tout expéditeur a la faculté de recommander son télégramme.

Le télégramme recommandé donne lieu au collationnement intégral et à l'accusé de réception.

Les télégrammes en langage secret sont obligatoirement soumis à la recommandation.

La taxe du télégramme recommandé est celle du télégramme collationné, avec accusé de réception.

Télégrammes collationnés. — L'expéditeur de tout télégramme a la faculté d'en demander le collationnement. Dans ce cas, les divers bureaux qui concourent à la transmission en donnent le collationnement intégral.

La taxe du collationnement est égale à la moitié de celle d'un télégramme ordinaire de même longueur pour le même parcours.

Accusé de réception. — L'expéditeur de tout télégramme peut demander que l'indication de l'heure à laquelle son télégramme sera remis à son correspondant lui soit notifiée par télégraphe aussitôt après la remise.

La taxe de l'accusé de réception est égale à celle d'un télégramme ordinaire de dix mots par la même voie.

L'expéditeur peut demander que l'accusé de réception soit transmis par la poste. Dans ce cas, il doit formuler sa demande par l'abréviation C R postal qui est obligatoirement comprise dans le nombre des mots taxés, et acquitter une taxe supplémentaire de 0 fr. 25 c., dont 0 fr. 10 c. pour le récépissé qui lui est délivré.

Télégrammes à faire suivre. — Tout expéditeur peut demander, en inscrivant avant l'adresse les indications nécessaires, que le bureau d'arrivée fasse suivre son télégramme dans les limites adoptées pour le service international européen.

Lorsqu'un télégramme porte la mention « faire suivre », sans autre indication, il est d'abord présenté à l'adresse indiquée et réexpédié immédiatement, s'il y a lieu, à la nouvelle adresse qui est désignée au domicile destinataire.

Si aucune indication n'est fournie à cet égard, le bureau expéditeur est informé des raisons qui ont empêché la remise.

Si la mention « faire suivre » est accompagnée d'adresses successives, la dépêche est successivement transmise à chacune des destinations indiquées jusqu'à la dernière, s'il y a lieu.

La taxe à percevoir au départ pour les télégrammes à faire suivre est simplement la taxe afférente au premier parcours, l'adresse complète entrant dans le nombre de mots. La taxe complémentaire est perçue sur le destinataire.

Si des réexpéditions successives d'un télégramme à faire suivre ont lieu dans l'État auquel appartient le bureau d'arrivée, la taxe est calculée pour chaque réexpédition, suivant le tarif intérieur de cet État.

Hors de cet État, la taxe complémentaire est calculée en considérant comme autant de télégrammes séparés chaque réexpédition internationale, et la taxe est perçue d'après le tarif international admis entre les États d'arrivée et de départ.

Toute personne peut demander, en fournissant les justifications nécessaires, que les télégrammes qui arriveraient à un bureau télégraphique, pour lui être remis dans le rayon de distribution de ce bureau, lui soient réexpédiées, dans les conditions des paragraphes précédents, à l'adresse qu'elle aura indiquée.

Les demandes de réexpédition doivent être faites par écrit.

En outre, ces bureaux ont la faculté de faire suivre d'office dans les cas laissés à leur appréciation.

Télégrammes multiples. Un télégramme multiple peut être adressé, soit à plusieurs destinataires dans une même localité, soit à un même destinataire, à plusieurs domiciles dans la même localité.

Les télégrammes adressés dans une même localité à plusieurs destinataires ou à un même destinataire à plusieurs domiciles, avec ou sans réexpédition par la poste, sont taxés comme un seul télégramme, mais il est perçu, à titre de droit de copie, autant de fois 50 centimes, par télégramme ne dépassant pas cent mots, qu'il y a de destinations, moins une. Au delà de cent mots, ce droit est augmenté de 50 centimes par série ou fraction de série de cent mots. Dans ce compte figure la totalité des mots à taxer, y compris les adresses.

Lorsqu'un télégramme multiple est adressé à plusieurs destinataires dans une même localité, chaque exemplaire du télégramme ne porte que l'adresse qui lui est propre, à moins que l'expéditeur n'ait demandé le contraire.

Cette indication doit entrer dans le corps de l'adresse et, par conséquent, dans le nombre des mots taxés.

Télégrammes sémaphoriques. — Les télégrammes sémaphoriques sont les télégrammes échangés avec les navires en mer par l'intermédiaire des sémaphores établis ou à établir sur le littoral de l'un quelconque des États de l'Union télégraphique.

Ils doivent être rédigés, soit dans la langue du pays où est le sémaphore chargé de les signaler, soit en signaux du Code commercial universel. Dans ce dernier cas, ils sont considérés comme des télégrammes chiffrés.

Quand les télégrammes sémaphoriques sont à destination des navires en mer, l'adresse doit comprendre, outre les indications ordinaires, le nom ou le numéro officiel du bâtiment destinataire et sa nationalité.

La taxe des télégrammes à échanger avec les navires en mer par l'intermédiaire des sémaphores est fixée pour la transmission sémaphorique ainsi qu'il suit :

En France	
Pour la côte entière	1 fr. (1)
Pour l'étranger	2 fr.
De l'étranger	
Pour la France	2 fr.

Ces taxes s'ajoutent au prix du parcours électrique et aux frais accessoires de remise à domicile, s'il y a lieu, calculés d'après les règles générales. La totalité est perçue sur l'expéditeur pour les télégrammes adressés aux navires en mer, et sur le destinataire pour les télégrammes provenant des bâtiments.

Télégrammes par exprès. — Les télégrammes adressés à des localités non desservies par le télégraphe peuvent être remis à destination suivant la demande de l'expéditeur ou du destinataire, soit par exprès, soit par la poste.

Toutefois, pour les télégrammes internationaux, l'envoi par exprès ne peut être demandé que pour les États d'Europe suivants : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norwège, le Hollande, le Portugal, la Russie, la Serbie, la Suède, la Suisse.

Lorsque l'expéditeur désire que le télégramme soit envoyé par exprès et qu'il paye d'avance les frais de ce transport au delà du bureau télégraphique d'arrivée, la mention « exprès payé » ou XP doit être inscrite par lui avant l'adresse. Elle est soumise à la taxe.

Lorsque les frais d'exprès ne sont pas payés au départ, la mention à inscrire par l'expéditeur avant l'adresse se compose du seul mot « Exprès ».

L'adresse des télégrammes à transporter par exprès au delà des lignes télégraphiques, est formulée ainsi qu'il suit : « Exprès payé » ou X P, ou simplement « Exprès » François, Saint-Claude, Besançon, le nom du bureau télégraphique d'arrivée étant exprimé le dernier.

Pour les télégrammes intérieurs, la taxe de l'exprès est perçue au départ, au guichet du bureau télégraphique.

Toutefois, la taxe est perçue sur le destinataire lorsque l'envoi par exprès a été demandé par lui, en vue des dépêches attendues.

(1) Cette taxe s'applique à la dépêche simple de 20 mots. Elle augmente de moitié par chaque série indivisible de 10 mots au-dessus de 20.

Toute dépêche adressée à un bureau de gare pour être portée en dehors de l'enceinte de la gare, est remise à domicile par exprès, mais il n'y a pas lieu d'insérer la mention « exprès » en ce qui concerne les localités normalement desservies par les gares, les taxes d'exprès correspondantes étant indiquées au tarif général sous la dénomination de frais fixes.

Pour les télégrammes internationaux, les frais de transport au delà des bureaux télégraphiques, par un moyen plus rapide que la poste, sont perçus sur le destinataire.

Toutefois l'expéditeur d'un télégramme, avec accusé de réception, peut affranchir ce transport, moyennant le dépôt d'une somme qui est déterminée par le bureau d'origine, sauf liquidation ultérieure. L'accusé de réception fait connaître le montant des frais déboursés.

Il n'est fait exception à cette règle que dans les relations extra-européennes pour des transports dont l'office d'arrivée a prévu et notifié les frais, qui sont alors payés par le bureau d'origine, sans exiger ni accusé de réception ni règlement ultérieur.

En France, pour toute dépêche à expédier par exprès, hors du lieu d'arrivée, il est perçu une somme fixe de 50 centimes par kilomètre ou fraction de kilomètre.

La taxe d'exprès est calculée d'après la distance réelle, et cette distance se compte, pour les habitations agglomérées, du bureau d'arrivée au centre de l'agglomération, et, pour les habitations isolées, du bureau d'arrivée au lieu même de destination.

Le montant de la somme à percevoir à titres d'arrhes ne peut être déterminé ; il appartient au bureau expéditeur d'apprécier selon les circonstances, que le doit être l'importance de ce dépôt.

La liquidation des arrhes est faite après réception des renseignements nécessaires que le bureau de départ demande par la poste au bureau d'arrivée.

Toutefois, lorsque l'expéditeur désire que la liquidation soit effectuée dans un plus bref délai, il peut obtenir, en payant une réponse de dix mots, que les renseignements sur la distance parcourue par l'exprès soient transmis par le télégraphe. Dans ce cas, il doit insérer immédiatement avant l'adresse de ce télégramme, au lieu de la mention « Exprès payé » ou X P, l'indication « Exprès-arrhes-télégraphe ».

Les renseignements que les expéditeurs pourraient désirer sur le prix des exprès dans les divers pays qui acceptent ce mode de transport leur seront donnés sur leur demande par les bureaux télégraphiques.

Télégrammes par poste. — Le bureau télégraphique d'arrivée est en droit d'employer la poste :

a) Lorsque l'expéditeur l'a formellement demandé ;
b) Lorsque l'envoi par exprès, bien que demandé, n'est point possible,
c) A défaut d'indication, dans le télégramme, du moyen de transport à employer,
d) Lorsqu'il s'agit d'un transport à payer par un destinataire qui aurait refusé antérieurement d'acquitter des frais *d'exprès à l'arrivée*.

Dans ce dernier cas, le télégramme peut être déposé à la boîte, comme lettre non affranchie.

L'envoi par poste a lieu sans frais pour l'expéditeur ni pour le destinataire, sauf dans les cas suivants.

Pour les télégrammes intérieurs, l'envoi par poste a lieu par lettre ordinaire ; si l'expéditeur désire qu'il soit effectué par lettre recommandée, il doit verser, au départ, la taxe de la recommandation postale.

Dans ce cas, l'indication « Poste » ou *P. P.* doit être suivie du mot « recommandé » ; cette double indication est comprise dans le nombre des mots taxés.

Les télégrammes adressés à un bureau télégraphique situé près d'une frontière, pour être expédiés par poste sur le territoire voisin, donnent lieu à la perception, au départ de la taxe intégrale d'une lettre recommandée.

Les télégrammes internationaux qui doivent traverser la mer, par voie postale, sont soumis à une taxe variable, à percevoir par le bureau d'origine.

Les télégrammes provenant de l'étranger et transmis à un bureau télégraphique situé près d'une frontière, pour être expédiés par poste sur le territoire voisin, sont déposés à la boîte, comme lettres non affranchies, et le port est à la charge du destinataire.

Toutefois, si la communication télégraphique franchissant la frontière est matériellement interrompue, le télégramme est expédié par la poste par lettre recommandée d'office ou portée par exprès.

Lorsqu'un télégramme à expédier par lettre recommandée ne pourra être soumis immédiatement à la formalité de la recommandation, tout en pouvant profiter d'un départ postal, il est mis d'abord à la poste par lettre ordinaire; une ampliation est adressée par lettre recommandée aussitôt qu'il est possible.

Les taxes à percevoir pour transports par la poste des télégrammes destinés à traverser la mer varient selon le pays chargé de l'expédition postale et selon le pays de destination. Elles sont, en moyenne, de 1 fr. par dépêche, dans quelques cas particuliers seulement, elles sont inférieures ou supérieures à ce chiffre.

Les bureaux télégraphiques donneront à cet égard tous les renseignements qui pourront intéresser les expéditeurs.

Archives.

Conservation. — Les originaux des télégrammes sont conservés pendant six mois, à compter de leur date.

Ce délai est porté à dix-huit mois pour les télégrammes extra-européens.

Communications. — Les originaux ou les copies des télégrammes ne peuvent être communiqués qu'à l'expéditeur ou au destinataire, après constatation de son identité, ou bien au fondé de pouvoirs de l'un d'eux.

L'expéditeur et le destinataire d'un télégramme ou leurs fondés de pouvoirs ont le droit de se faire délivrer des copies certifiées conformes de l'original de ce télégramme. Ce droit expire après le délai fixé pour la conservation des archives.

Il est perçu, pour toute copie délivrée, un droit fixe de 50 centimes par télégramme ne dépassant pas cent mots. Au delà de cent mots, ce droit est augmenté de 50 centimes par série ou fraction de série de cent mots.

Les bureaux télégraphiques ne sont tenus de donner communication ou copie des pièces désignées ci-dessus que si les expéditeurs, les destinataires ou leurs ayants droit fournissent tous les renseignements propres à faire retrouver les dépêches auxquels se rapportent leurs demandes.

Ces dispositions s'appliquent aux communications de dépêches dont la demande a été faite par l'expéditeur ou par le destinataire sous forme d'un télégramme privé adressé au bureau d'origine. Il importe, dans ce cas, de ne pas se borner à indiquer le numéro et la date des télégrammes, il faut encore préciser le bureau expéditeur lorsqu'il existe plusieurs bureaux télégraphiques dans la même ville.

L'expéditeur et le destinataire ont la faculté de demander des renseignements au sujet d'un télégramme en cours de transmission ou précédemment transmis.

Ils peuvent aussi faire répéter intégralement un télégramme qu'ils ont expédié ou reçu.

Le bureau auquel la demande est adressée télégraphiquement répond par la même voie que dans le cas où la réponse a été payée d'avance et où il a les renseignements nécessaires pour retrouver la dépêche.

En cas de demande de répétition intégrale, la réponse payée peut excéder le maximum réglementaire de 30 mots lorsque la dépêche primitive a plus de 30 mots.

Si la réponse n'a pas été payée, le bureau répond par la poste, par correspondance administrative s'il s'agit d'un télégramme intérieur et par lettre affranchie adressée au bureau d'où émanait la dépêche s'il s'agit d'un télégramme international.

Détaxes et remboursements.

Causes et justifications. — Est remboursée à l'expéditeur lorsqu'il en fait la demande :

a) La taxe intégrale de tout télégramme *collationné* qui, par suite d'erreurs de transmission, n'a pu manifestement remplir son objet; qui n'est point arrivé à destination plus tôt qu'il n'y serait parvenu par la poste, ou qui n'est pas parvenu à destination par le fait du service télégraphique;

b) La taxe des réponses payées, lorsque le destinataire n'en a pas fait usage et en a demandé le remboursement.

c) La taxe intégrale de tout télégramme international qui a éprouvé un retard notable ou qui n'est pas parvenu à destination, par le fait du service télégraphique.

En cas d'interruption d'une ligne sous-marine, l'expéditeur de tout télégramme a droit au remboursement de la partie de la taxe afférente au parcours non effectué déduction faite des frais déboursés, le cas échéant, pour remplacer la voie télégraphique par un mode de transport quelconque.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux télégrammes empruntant les lignes d'un office non adhérent qui refuserait de se soumettre à l'obligation du remboursement.

Dans les cas prévus ci-dessus, le remboursement ne peut s'appliquer qu'aux taxes des télégrammes mêmes qui ont été omis, retardés ou dénaturés, y compris les taxes accessoires, et aux taxes des télégrammes rectificatifs ou complétifs, mais non aux correspondances qui auraient été motivées ou rendues inutiles par l'omission, l'erreur ou le retard.

Sauf le cas d'interruption de communication, le retard ne peut donner lieu au remboursement que lorsque la dépêche a employé, pour parvenir à destination, plus de deux jours dans les limites du régime européen, plus de six jours en dehors de ces limites.

Délais et formalités à observer pour les réclamations. — Toute réclamation en remboursement de taxe doit être formée, sous peine de déchéance, dans les deux mois de la perception.

Ce délai est porté à six mois pour les télégrammes extra-européens.

Toute réclamation doit être accompagnée des pièces probantes, savoir : une déclaration écrite du bureau de destination ou du destinataire, si le télégramme n'est point parvenu, et la copie qui lui a été remise, s'il s'agit d'erreur ou de retard.

Lorsqu'une réclamation a été reconnue fondée par les administrations intéressées, le remboursement est effectué par l'office d'origine.

L'expéditeur qui ne réside pas dans le pays où il a déposé son télégramme peut faire présenter sa réclamation à l'office d'origine, par l'intermédiaire d'un autre office. Dans ce cas, l'office qui l'a reçue est, s'il y a lieu, chargé d'effectuer le remboursement.

Remboursement des taxes des dépêches rectificatives. — La taxe des dépêches rectificatives ou complétives échangées soit entre l'expéditeur et le destinataire, soit par l'un d'eux, avec un bureau télégraphique, à l'occasion d'un télégramme transmis ou en cours de transmission, est restituée, si la communication a été motivée par l'une des circonstances qui donnent lieu au remboursement de la taxe. En cas de rectifications d'erreurs de service dans des télégrammes non collationnés, les taxes des télégrammes rectificatifs sont seules remboursées.

Remboursement des taxes des dépêches annulées ou retirées. — Lorsqu'un expéditeur retire ou arrête son télégramme avant que la transmission en ait été commencée, la taxe qui est remboursée, sous déduction d'un droit fixe de 50 centimes.

Si le télégramme a été transmis par le bureau d'origine, l'expéditeur ne peut en demander l'annulation que par un télégramme privé dont il acquitte la taxe.

Si l'expéditeur a aussi payé le prix d'une réponse télégraphique, le bureau qui annule le télégramme en donne avis au bureau d'origine.

Dans le cas contraire, il lui adresse ce renseignement par la poste.

Remboursement des taxes des réponses payées. — La somme versée pour la réponse peut être remboursée à l'expéditeur lorsque le destinataire n'a pas fait usage du droit *de répondre en franchise*.

A cet effet, le destinataire doit, avant le délai de huit jours, s'il s'agit d'un télégramme intérieur, et avant le délai de six semaines s'il s'agit d'un télégramme international, déposer le bon au bureau qui l'a délivré en l'accompagnant d'une demande de remboursement au profit de l'expéditeur.

Conditions d'établissement de lignes télégraphiques d'intérêt privé.

Les demandes en obtention de lignes télégraphiques d'intérêt privé doivent être adressées :

A Paris et dans le département de la Seine, au Ministère des Postes et des Télégraphes directement,

Dans les départements, au Ministère des Postes et des Télégraphes, par l'intermédiaire des préfets.

Les concessionnaires de fils d'intérêt privé ou [illegible] aux frais de premier établissement à raison de :

Lignes souterraines 700 francs par kilomètre de conducteur, ces frais pouvant varier, toutefois, suivant les localités, entre un minimum et un maximum de :

900 francs par kilomètre de câble souterrain à plomb laqué à 10 fils ;
250 francs par kilomètre de ligne aérienne spéciale,
125 francs par kilomètre de fil posé sur appuis existants.

Les frais annuels d'entretien sont de :

20 francs par kilomètre de ligne aérienne spéciale ;
12 francs par kilomètre de fil posé sur appuis existants,
60 francs par kilomètre de fil souterrain.

Les permissionnaires pourvoient eux-mêmes à l'acquisition et à l'entretien des appareils nécessaires au fonctionnement de leurs lignes.

Le droit à percevoir par voie d'abonnement annuel pour l'usage des lignes d'intérêt privé est fixé à :

25 francs par poste télégraphique correspondant; deux postes de la même concession sont exempts des droits d'usage ;
50 francs par kilomètre de fil et par an pour les 10 premiers kilomètres,
25 francs par chaque kilomètre au-dessus de 10 kilomètres avec minimum de 25 fr.

Les fils d'intérêt privé reliant un établissement particulier à un bureau télégraphique de l'État ne sont pas soumis à ce droit d'usage, mais les télégrammes transmis par ces fils sont taxés d'après le tarif ordinaire.

Les bureaux d'intérêt privé de toutes catégories sont desservis par les agents particuliers des permissionnaires, et sous réserve du droit de contrôle de l'État.

L'emploi des *téléphones* est soumis à une autorisation spéciale et à des règles particulières relatives au mode d'établissement des fils que ces appareils sont appelés à desservir.

Les frais d'entretien sont dans ce cas de 120 francs par kilomètre de câble souterrain, mais les droits d'usage restent les mêmes que ceux indiqués ci-dessus.

Les fils de sonnerie électrique extérieurs dont le développement total ne dépasse pas 100 mètres peuvent être établis par les particuliers, après autorisation du Ministre des Postes et des Télégraphes, moyennant un droit minimum de 5 francs par an, correspondant à une fraction indivisible de 100 mètres.

Les lignes destinées à relier les établissements privés aux réseaux municipaux d'incendie, sont construites et entretenues par l'État aux mêmes conditions que les fils d'intérêt privé, mais les droits d'usage ne peuvent dépasser 25 francs par an.

Les fils destinés à l'éclairage électrique sont exemptés des droits d'usage.

Les permissionnaires de lignes d'intérêt privé reliées à un même bureau de l'État peuvent correspondre entre eux par l'intermédiaire de ce bureau, moyennant un droit fixe, par chaque concession de 500 francs par an pour Paris, 300 francs par an pour les autres villes et localités.

Les permissionnaires de lignes d'intérêt privé reliées au réseau général peuvent encore être autorisés à transmettre au bureau de l'État auquel ils sont attachés, pendant les heures ordinaires de service, des dépêches à expédier par la poste en dehors du périmètre de distribution de ce bureau, moyennant le payement, en sus de l'affranchissement postal, d'une taxe perçue :

A raison de 50 centimes par 100 mots ou fraction de 100 mots, jusqu'à 200 mots au maximum.

CHAPITRE VII.

Instruction publique. Facultés. Lycées nationaux, Collèges et Établissements municipaux, Institutions et Pensions de garçons et de filles, Établissements britanniques. — Collège de France. — Bureau des Longitudes. — Muséum d'Histoire naturelle. — École des Chartes. — Bibliothèques. — Écoles des Beaux-Arts. — Sociétés savantes.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS. — *Chef-lieu, Paris.*

Neuf départements : Seine, Eure-et-Loir, — Cher, — Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — Oise, — Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise.

M. LE MINISTRE de l'instruction publique, *recteur*.
M. GRÉARD (C ✻), inspecteur général honoraire de l'enseignem. secondaire, membre de l'Institut, *vice-recteur*.
M. P. Boulet ✻, inspecteur honoraire d'académie, *secrétaire*

Inspecteurs d'académie pour le département de la Seine (1) MM.

J. ROGER ✻, rue de Villiers, 18.
PERRENS ✻, rue Scheffer, 7
BOS ✻, avenue Victoria, [illegible]
AUBIN ✻, rue de Vaugirard, 1[illegible]
ANQUEZ ✻, rue Vivienne, [illegible]
CARRIOT ✻, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, boulev. Saint-Michel, [illegible]
BEAUSSIRE ✻, rue de l'Université, [illegible]
COUGNY ✻, rue Saint-Placide, 48.
ZEVORT ✻, carrefour de la Croix-Rouge, 2 *bis*.
PRUVOST ✻, quai de Béthune, [illegible]
EVELLIN, rue Claude Bernard, [illegible].

Inspecteurs de l'enseignement primaire pour le dép. de la Seine (2). MM.

MESSIN, rue d'Assas, 20
DUPAIGNE, boulevard Montparnasse, 172
GEORGIN, avenue des Gobelins, 38.
CHAUMEIL, [illegible] Saint-Marcel, 7
FINCAUX, rue d'Assas, 130
JACQUEMART, rue Guy-Lussac, 28.
CLERC, dél., rue de Vaugirard, 90.
CUISSART, avenue des Gobelins, 20
GAILLARD, rue de [illegible], 51
VINCENT, [illegible] Saint-Placide, [illegible]
POUZE, rue [illegible]-Mercœur, 8
CHEVALIER, avenue de la Tourelle, 7, à Saint-Mandé.
LAURENT, rue Bolivar, [illegible]
ALVERNY, rue Bolivar, 69
BÉTEILLE, rue Monge, 1
BIÉTRIX, rue Claude-Bernard, 64.
BRUNET, rue Vaugirard, 19.
HUGUET, rue Barat, 1.
MAUPIN, grande rue 7 *bis*, à Saint-Mandé
[illegible], rue Keller, 17
BERTHOU, pour les cantons de Saint-Denis et Pantin
MONGET, — Courbevoie et Neuilly, rue Brabant
SUBERCAZE, — Sceaux et Villejuif, avenue des Gobelins, 20
TROUILLET, — Charenton et Vincennes, avenue des Gobelins, 14.

(1 et 2) Pour les autres départements du ressort académique, voyez pages [illegible] et suiv.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

MM

Le Ministre de l'instruction publique, *président*
Gréard (C✻), vice-recteur de l'Académie, *vice-président.*
Cochery, président du Conseil général du Loiret.
Labiche, président du Conseil général d'Eure-et-Loir
Jacques, conseiller municipal de Paris
Margaine ✻, maire de Sainte-Ménehould.
Roger ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Perrens ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Bos ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Aubin ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Anquez ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Carriot ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Beaujean ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Cougny ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Zévort ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Pruvost ✻, inspecteur à Paris
Evellin, inspecteur à Paris
Bourgeois ✻, inspecteur d'académie en résidence à Beauvais.
Godin ✻, inspecteur d'académie en résidence à Versailles
Desprez, inspecteur d'académie en résidence à Chartres
Dorbigny, inspecteur d'académie en résidence à Blois.
Debaisé, inspecteur d'académie en résidence à Orléans.
Loiret, inspecteur d'académie en résidence à Melun
Maucourt ✻, inspecteur d'académie en résidence à Châlons.
Martin, inspecteur d'académie en résidence à Bourges.
Mgr Maret (O✻), doyen de la Faculté de théologie catholique.
Lichtenberger ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante.
Beudant ✻, doyen de la Faculté de droit.
Béclard (C✻), doyen de la Faculté de médecine
Milne-Edwards (C✻), doyen de la Faculté des sciences.
Himly (O✻), doyen de la Faculté des lettres.
Chatin (O✻), directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.
Luton, directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.
L'abbé Bargès ✻, professeur à la Faculté de théologie catholique.
Sabatier, professeur à la Faculté de théologie protestante.
Vuatrin ✻, professeur à la Faculté de droit
Gavarret (O✻), professeur à la Faculté de médecine.
Desains (O✻), professeur à la Faculté des sciences.
Mézières (O✻), professeur à la Faculté des lettres.
Milne-Edwards (Alph.) ✻, professeur à l'École supérieure de pharmacie.
Gallet, professeur à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.
Girard (O✻), proviseur du lycée Fontanes
Muller ✻, principal du collège de Meaux.
Berr[illegible] professeur au lycée Louis-le-Grand.
Dupré, professeur au lycée Charlemagne.
Bailly ✻, professeur au lycée d'Orléans.
Talbot ✻, professeur au lycée Fontanes.
Szelechowski, professeur au collège de Beauvais.
Masse, professeur au collège d'Épernay

Conseil départemental de l'instruction publique. MM

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Vice-Recteur de l'Académie, *vice-président.*
Mgr l'archevêque de Paris ou son délégué.
L'abbé LAGARDE ✻, vicaire général
L'abbé BERNARD ✻, aumônier de l'École normale supérieure.
L'abbé D'HULST, vicaire général
L'abbé SISSON, curé de Saint-Honoré.
Le pasteur VERNES ✻, ministre de l'Église réformée
Le pasteur MATTER, ministre de la Confession d'Augsbourg
KAHN ✻, grand rabbin de la synagogue consistoriale de Paris.
N[illegible], inspecteur de l'instruction primaire.
N.., inspecteur de l'instruction primaire.

Le Procureur général près la Cour d'appel ou son délégué
Cougny ✲, inspecteur de l'Académie de Paris
Bertrand, avocat général à la Cour d'appel, délégué du procureur général
Lefebvre de Viefville ✲, conseiller à la Cour d'appel.
Cartier ✲, vice-président du tribunal de 1re instance de la Seine.
Frère ✲, membre du conseil [illegible]
Desmousseaux de Givré, membre du conseil municipal
Jacques, membre du conseil municipal
Delabrousse, membre du conseil municipal
Blanche ✲, membre du conseil général
Lecorbeiller, membre du conseil [illegible]
[illegible], secrétaire général de la préfecture.
Carriot (O✲), inspecteur d'académie, *secrétaire*.

Commission administrative des lycées de Paris, faisant fonctions de commission d'hygiène pour les lycées du ressort académique.

MM

Gréard (C✲), inspecteur général honoraire de l'enseignement secondaire, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, *président*.
Jacques, membre du conseil municipal, rue du Château, 133.
Hillairet (O✲), médecin à l'hôpital Saint-Louis, rue Caumartin, 48.
L. Ser ✲, ingénieur de l'Assistance publique, rue de Rivoli, 83.
Delaperrière (O✲), intendant militaire, professeur à l'École supérieure de la guerre.
Roger ✲, inspecteur d'académie, rue de Villiers, 18, aux Ternes
P. Boulet ✲, secrétaire de l'Académie, à la Sorbonne, *secrétaire*.

Commission de surveillance de l'école normale d'instituteurs.

MM.

Carriot, inspecteur d'académie, *président*
Martial Bernard O✲ membre du conseil municipal
L'abbé d'Hulst, vicaire général
Pichard ✲, secrétaire de la Faculté de droit
Fougère.
[illegible]
Vincent, inspecteur primaire.
Lement *directeur de l'école*

Commission de surveillance de l'école normale d'institutrices.

MM

Carriot, inspecteur d'académie, *président*.
Pateaux
Georgin, inspecteur primaire.
Aubin, inspecteur de l'Académie de Paris
De Boutteille, conseiller général
Bouzé, inspecteur primaire.

École normale protestante d'instituteurs (à Courbevoie).

M. le pasteur Gaudard, *directeur*.

École Pape-Carpantier, cours pratique des écoles maternelles.

Mlle Dosquet, *directrice*, rue des Ursulines, 10

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE *(à la Sorbonne)*.

Une ordonnance du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'évêque, vicaire général, chanoine, curé et professeur dans les Facultés de théologie, s'il n'est pourvu du grade de docteur en théologie pour les fonctions de professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de théologie ; du grade de licencié en théologie pour les fonctions d'archevêque ou évêque, vicaire général, dignitaire ou membre de chapitre, curé dans une ville, chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de curé ou de desservant; du grade de bachelier en théologie, pour les fonctions de curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de curé ou de desservant. Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore vingt-et-un ans accomplis.

Aux termes du décret du 22 août 1854, les aspirants aux grades théologiques sont tenus à prendre quatre inscriptions pour le baccalauréat, quatre pour la licence et quatre pour le doctorat. — Les registres sont ouverts au secrétariat de la Faculté les quinze premiers jours de novembre, janvier, avril et juillet.

M. M. [illegible] (O ✻), ✠ I, *Évêque de Nîmes, Premier de l'Insigne Chapitre de Saint-Denis.* Doyen.

M. l'abbé Bazin ✻, ✠ A, Chanoine titulaire de Saint-Denis, *secrétaire.*

Professeurs. MM.

Mgr Maret (O ✻), ✠ I (l'abbé Bouquet ✻, ✠ A *suppléant*). . .	*Dogme.*
L'abbé Méric ✠ A, *professeur*	*Morale.*
[illegible]	*Hist. et discip. eccl.*
L'abbé Blampignon ✠ I, *professeur*	*Droit ecclésiastique.*
L'abbé Fabre d'Envieu ✻, ✠ A, chan. hon. de St Denis, . .	*Écriture sainte.*
L'abbé Bargès ✻, ✠ I, chanoine honoraire de Paris, *professeur* .	*Hébreu*
L'abbé Loyson ✠ A, *professeur*	*Éloquence sacrée.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS.

Boulevard Arago, 83.

Par un décret du Président de la République, en date du 27 mars 1877, la Faculté de théologie protestante de Strasbourg a été transférée à Paris

Nul ne peut être nommé pasteur de l'une des deux Églises protestantes reconnues en France, s'il n'a été reçu bachelier en théologie par l'une des Facultés de France.

Pour être admis à subir l'examen du baccalauréat en théologie, il faut : 1° être âgé de vingt ans; 2° être bachelier dans la Faculté des lettres ; 3° avoir suivi un cours de trois ans dans une des Facultés de théologie de la République française, et 4° avoir pris les quatre inscriptions réglementaires. On n'obtiendra le diplôme de bachelier qu'après avoir soutenu une thèse publique.

Pour subir l'examen de la licence en théologie, il faudra produire ses titres de bachelier obtenus depuis un an au moins, et justifier de quatre inscriptions prises depuis le baccalauréat. On ne sera reçu licencié qu'après avoir soutenu deux thèses publiques, dont l'une en latin.

Pour être reçu docteur en théologie, on soutiendra une dernière thèse générale, et l'on justifiera de quatre inscriptions prises depuis la licence.

M. Lichtenberger ✻, *doyen.*

M. Berger (S.), *secrétaire*

Professeurs. MM.

N.	*Dogme luthérien.*
Sabatier, *professeur*, rue Notre-Dame-des-Champs, 66	*Dogme réformé.*
Lichtenberger ✻, *doyen*, rue Denfert-Rochereau, [illegible] . . .	*Morale évangélique.*
Berger (Ph.), *chargé du cours*, rue de Seine, 1	*Exégèse sainte*
Bonet-Maury, rue Denfert-Rochereau, 75	*Histoire ecclésiastique*
Vigné ✻, *professeur*, rue du Four, 54 *bis*	*Théologie pratique.*

M. Vaucher, *chargé d'un cours complémentaire.*

MM. Massebieau, Ménégoz, Stapfer, Vernes, *maîtres de conférences.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'École de droit, *place du Panthéon*, 10.

Toute personne désirant obtenir le grade de docteur, de licencié ou de bachelier en droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des facultés de droit de France, et suivre avec assiduité les cours déterminés par les lois ou règlements.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 1er novembre ; le second, le 1er janvier ; le troisième, le 1er avril, et le quatrième, le 1er juillet.

A Paris, la première inscription doit être prise au 1er trimestre de l'année scolaire, du 20 octobre au 6 novembre ; la quatrième, du 16 au 30 juin.

Celui qui veut prendre sa première inscription en droit est tenu de déposer, en s'inscrivant : 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins 16 ans accomplis ; 2° son diplôme de bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou de mère, ou bien en tutelle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve. — Nul ne peut être admis à prendre d'inscription dans une faculté siégeant dans une ville autre que celle de la résidence de ses parents ou tuteur, s'il n'est présenté par une personne domiciliée dans la ville où siége ladite faculté ; cette personne est tenue d'inscrire elle-même son nom et son adresse sur un registre ouvert à cet effet.

Le diplôme de bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué.

Pour obtenir le diplôme de bachelier en droit, les étudiants ont à subir deux examens. Le premier examen a pour objet le droit romain, l'histoire générale du droit, le Code civil et le droit criminel ; le deuxième a pour objet le droit romain, l'économie politique, le Code civil et la procédure civile.

Les bacheliers en droit qui aspirent au diplôme de licencié doivent faire une troisième année d'études. Ils ont à subir un examen qui a pour objet le droit administratif, le droit commercial, le Code civil et le droit international privé.

Les licenciés qui aspirent au doctorat sont obligés de suivre les cours pendant une quatrième année. Ils ont à subir trois examens et un acte public ou thèse. Le premier examen a pour objet le droit romain et son histoire ; une interrogation porte nécessairement sur le cours de *Pandectes*. Le deuxième examen a pour objet le droit civil français et l'histoire du droit français ; l'histoire fait nécessairement l'objet d'une interrogation distincte. Le troisième examen a pour objet le droit constitutionnel et, en outre, deux matières choisies librement par le candidat parmi celles qui font l'objet d'un cours dans la Faculté et qui n'auront pas fait partie des deux premiers examens. La thèse est composée de deux dissertations, dont une sur le droit romain.

Les aspirants au certificat de capacité, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'avoué, n'ont qu'un examen à subir ; il a pour objet le Code civil et la procédure civile et criminelle.

M. Beudant ✻, à l'École de droit, *doyen*.

M. Pichard ✻, à l'École de droit, *secrétaire*.

M. Colmet-Daage O✻, *doyen honoraire et professeur honoraire*, boulevard Saint-Germain, 126.

M. Demangeat (O✻), *professeur honoraire*, rue Sainte-Placide, 62.

Professeurs. MM.

Labbé ✻, boulevard Montparnasse, 9 *bis*	*Droit romain*
Gérardin ✻, rue Madame, 49	
Garsonnet, rue Gay-Lussac 24	
Lyon-Caen, rue Soufflot, 13	
Véron-Duverger ✻, rue Soufflot, 2	*Code civil*
Colmet de Santerre ✻, rue Soufflot, 2	
Demante ✻, rue des Feuillantines, 9	
Bufnoir ✻, quai d'Orsay, 1	
Beudant ✻, à l'École de droit, *doyen*	
Pellat, rue Monge, 31	
Desjardins, 30, rue de Condé	*Législat. crimin. et procédure civ. et crimin.*
Batbie ✻, rue Bellechasse, 29	*Économie politique.*

Léveillé, rue du Cherche-Midi, 55 .... *Droit criminel et législation pénale comparée.*
Glasson, rue du Cherche-Midi, 40 *Procédure civile.*
Rataud ✻, à l'Ecole de droit ..... *Code de commerce.*
Vuatrin ✻, à l'Ecole de droit ..... *Droit administratif*
Renaul., ru Jacob, 28 ..... *Droit des gens.*
Cauwès, avenue de Sceaux, à Versailles, 16 ..... *Histoire du droit.*
Chambellan ✻, rue Soufflot, 2 *bis* . . . *Droit coutumier.*
Accarias, rue des Saints-Pères. 19 ... *Pandectes.*
Jalabert, avenue de l'Observatoire, 9 .. *Droit constitutionnel*

Agrégés. MM.

Cass'n, rue des Feuillantines, 69 ..... 2e *cours de droit administratif.*
Boissonade, rue Gay-Lussac, 28 ... .. *En mission au Japon*
Lefebvre, rue d Ulm, 38 . . . . . *Cours de droit coutumier.*
Michel Henri, rue Monge, 53 . . . *Cours de législation industrielle*
Algrave, aven. de Paris, à Versailles, 27. *Cours de science financière.*
Lacoe, rue Sainte Catherine-d'Enfer. . . *Cours de droit international privé.*
Esmein, rue Leroux, 7 . . . . . 1er *cours d'histoire du droit.*
Ripert, rue de Rennes, 87 . . . . . 2e *cours d histoire du droit*
Beaudegard . . . . . *Cours d'économie politique.*
Jobbé-Duval, 1, rue Gay-Lussac . . . 2e *cours de droit romain.*
Michel (Léon) 25, rue Vaugirard . . .
Larnaude . . . . . .

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Place de l'Ecole-de Medecine.

La Faculté confère le grade de docteur en médecine et celui d'officier de santé. Pour obtenir le grade de docteur, il faut avoir pris seize inscriptions, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts durant la première quinzaine de chaque trimestre de l'année scolaire; la première inscription n'est reçue qu'au mois de novembre : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, du diplôme de bachelier ès-lettres et de celui de bachelier ès-sciences (complet ou restreint). Si l'étudiant est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parents ou tuteur, et si ces derniers ne résident pas à Paris, il doit être présenté par une personne y domiciliée, laquelle est tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. — Les cours sont divisés en cours d'hiver et cours d'été. Les premiers commencent en novembre, et les seconds en mars.

Depuis le 1er janvier 1855, les élèves aspirants au grade d'officier de santé ne peuvent être admis aux examens de réception qu'après la prise de douze inscriptions. La justification du titre de bachelier ne leur est point imposée, mais ils doivent justifier du certificat de grammaire délivré conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté du 23 décembre 1854.

La Faculté de médecine a une bibliothèque, un jardin botanique (rue Cuvier, 12), deux musées et trente laboratoires d'études, d'enseignement ou de recherches. *Une école pratique* (provisoirement établie rue Thomond dans les anciens bâtiments du collège Rollin), où sont organisés les services suivants : exercices de dissection, exercices de médecine opératoire; exercices pratiques : de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de physiologie, d'histologie, d'anatomie pathologique.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures jusqu'à 5 heures, et le soir depuis 7 heures jusqu'à 10 heures.

Le musée Orfila, établi à la Faculté, se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instruments de chirurgie et de physique. Ce musée occupe la façade et l'aile droite des bâtiments de l'Ecole; il se compose de cinq salles. La première et la deuxième salle contiennent un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les as-

pects, la composition et la structure du corps humain et des autres animaux. La troisième salle est réservée à l'histoire naturelle. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses dont les échantillons sont du plus beau choix, et par les instruments de chirurgie, les bandages, etc. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instruments de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles. La magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modelés en cire, qui se trouvait dans diverses salles, a été transportée au musée Dupuytren, établi, 15, rue de l'École-de-Médecine.

Le musée de la Faculté de médecine de Paris est ouvert aux élèves et aux médecins tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures.

Le musée Dupuytren établi, 15, rue de l'École-de-Médecine, possède plus de 6,000 pièces classées avec le plus grand soin. Le catalogue publié comprend 4 volumes avec atlas.

M. Béclard (J.), (C ✻) *doyen.*

MM. Bouchardat (O ✻) et Depaul (C ✻), *assesseurs*
M. Pupin, *secrétaire*
M. Dumoulin, *agent-comptable*
MM. Amette (Amédée) ✻ et Bourbon ✻, *secrétaires honoraires.*

Professeurs. MM.

Sappey (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Anatomie.*
Cornil	*Anatomie pathologiq.*
Robin (Charles) ✻, *Académies des sciences et de médecine.*	*Histologie.*
Béclard (C ✻), *de l'Académie de médecine.*	*Physiologie*
Gavarret O ✻, *idem*	*Physique médicale.*
Bouchardat (O ✻), *idem*	*Hygiène*
Hayem	*Mat. méd. et thérap.*
Würtz (GO ✻), *des Académies des sciences et de médecine*	*Chimie médicale*
Baillon ✻	*Hist. natur. médicale*
Regnauld (Jules), O ✻, *de l'Académie de médecine*	*Pharmacologie*
Guyon ✻, *idem*	*Pathologie chirurgic.*
Duplay ✻, *idem*	
Jaccoud (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Pathologie interne*
Peter O ✻, *idem*	
Bouchard ✻	*Pathol. et therap. gen*
Le Fort ✻, *de l'Académie de médecine*	*Opérations et appar.*
Pajot ✻	*Accouchem., maladies des femmes et des enf*
Brouardel (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Médecine légale.*
Laboulbène (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Hist. de la médecine.*
Vulpian (O ✻), *des Académies des sciences et de médecine*	*Pathol. comp. expérim.*
Gosselin (C ✻), *idem*	*Clinique chirurgicale.*
Richet (C ✻), *de l'Académie de médecine*	
Le Fort (Ulysse) O ✻, *idem*	
Verneuil (O ✻), *idem*	
Panas ✻, *idem*	*Clinique ophtalmolog*
Depaul (C ✻), *idem*	*Clinique d'accouchem.*
Hardy (O ✻), *idem*	*Clinique médicale.*
Potain ✻	
Sée (Germain) (C ✻), *de l'Académie de médecine*	
Lasègue (O ✻), *idem*	
Ball ✻	*Clin. des mal. ment. et de l'encéphale*
Parrot ✻, *de l'Académie de médecine*	*Clinique des maladies des enfants.*
Fournier ✻, *idem*	*Clinique des mal. syphilit. et cutanées.*
Charcot (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Clinique des maladies nerveuses.*

Professeurs honoraires. MM.

Bᵒⁿ J. Cloquet (C ✻), *des Académies des sciences et de médecine.*
Dumas (GC ✻), *des Académies des sciences et de médecine*

Agrégés en exercice. MM.

Bourgoin, Gay, Henninger, Henriot ..... *Sciences chim et phys.*
Farabeuf, Cadiat, Ch. Richet, Remy..... *Sciences anat et phys.*
Ollivier, Dieulafoy ✻, Grancher, Legroux, Straus, Debove, Hallopeau, Renda, Joffroy, Landouzy, Raymond, Troisier } *Médecine.*
Marchand, Pozzi, Berger, Monod, Pinard ✻, Humbert, Richelot, Terrillon, Bouilly, Budin, Peyrot, Recias... } *Chirurgie et accouchements.*

Cours auxiliaires de *Physique*, de *Chimie*, d'*Histoire naturelle*, de *Pathologie interne*, de *Pathologie externe*, d'*Accouchements*, d'*Anatomie pathologique*, de *Physiologie*.

Conférences de médecine légale pratique : M. Brouardel (O✻), professeur.
Conservation des collections et des musées Orfila et Dupuytren : MM. Cadiat et Gombault.
Chef des travaux anatomiques : M. Farabeuf, agrégé.
Chef des travaux chimiques : M. Armand Gautier.
Chef des exercices pratiques de physique : M Gay, agrégé.
Chef des exercices d'histoire naturelle : M. Faguet.
Chef des exercices de physiologie : M. Laborde.
Chef des exercices d'histologie : M. Cadiat, agrégé.
Chef des exercices d'anatomie pathologique : M. Gombault

ARCHIVES

Archiviste : M P. Bataillard, ancien élève de l'École des Chartes

BIBLIOTHÈQUE.

MM. Chéreau ✻, membre de l'Académie de médecine, *bibliothécaire.*
Corlieu ✻, *bibliothécaire adjoint.*
MM. Hahn, *bibliothécaire adjoint.*
Petit, *sous-bibliothécaire.*
Thomas, *idem.*

FACULTÉ DES SCIENCES.

A la Sorbonne.

Les candidats à Saint-Cyr et à l'École polytechnique peuvent indifféremment présenter l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences

Le *Baccalauréat ès-sciences* est seul exigé pour l'École forestière. Les épreuves sont de deux sortes : 1° deux compositions écrites ; 2° questions orales embrassant tout ce qui fait l'objet de l'enseignement de la section scientifique des lycées. Les candidats qui n'ont pas satisfait à l'épreuve écrite ne sont pas admis à l'épreuve orale

Un baccalauréat restreint est créé pour les étudiants en médecine. (Arr. du 24 fév. 1859.)

Trois sessions peuvent avoir lieu pour les deux baccalauréats. La 1re, qui est facultative et réservée aux candidats à l'École militaire et aux étudiants en médecine régulièrement inscrits, s'ouvrira, pour cette année 1882, le 15 mars ; la 2e, le 10 juillet ; la 3e, le 3 novembre. Il faut être inscrit *cinq jours francs* avant l'ouverture de la *session*. — Un arrêté ministériel fixe l'ouverture des registres au 15e jour au moins avant l'ouverture de chaque session.

Pour être admis à l'examen de licence, il faut justifier du grade de bachelier ès-sciences et avoir pris quatre inscriptions. Le registre en est ouvert du 1er au 15 novembre, et les quinze premiers jours de janvier, d'avril et de juillet. Il faut s'inscrire quinze jours d'avance à la Faculté et posséder les connaissances suivantes :

Pour la Licence ès-sciences mathématiques : le calcul différentiel et intégral, la mécanique, l'astronomie. Les candidats sont soumis à des épreuves écrites et pratiques.

Pour la Licence ès-sciences physiques : la physique générale, la physique pratique, la chimie générale, la chimie organique, l'analyse chimique, la chimie pratique, analyse chimique pratique dans le laboratoire, minéralogie, minéralogie pratique dans le laboratoire ! preuves écrites et pratiques de chimie, de physique et de minéralogie.

Pour la Licence ès-sciences naturelles, anatomie et physiologie animale, zoologie anatomie et zoologie pratique, démonstration à l'aide du microscope ou préparation anatomique dans le laboratoire, botanique, physiologie végétale, botanique pratique geologie, géologie pratique Composition écrite.

Les sessions de licence ont lieu : la 1re, du 15 au 30 juillet, la 2e, du 1er au 30 nov

Pour les trois DOCTORATS, il faut justifier du grade de licencié ès-sciences correspondant et présenter deux thèses *sur des sujets entièrement nouveaux* pour être examinées et approuvées par la Faculté, et les soutenir; ou présenter une seule thèse, à la condition de répondre à des propositions données par la Faculté et relatives à des matières non traitées dans la thèse qui a été préalablement acceptée. Les thèses doivent, avant l'impression, être revêtues du visa du doyen et du *permis* d'imprimer du vice-recteur de l'Académie de Paris.

Des conférences et manipulations pour tous les cours sont ouvertes (des . 15 novembre) dans les laboratoires de la Faculté.

Les vacances de la Faculté ont lieu du 1er septembre au 10 octobre.

M. Milne-Edwards (C ✻), *membre de l'Académie des sciences*, doyen.

M. Philippon ✻, *secrétaire*, rue du Cardinal-Lemoine, 75.

Professeurs. MM.

Bonnet (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, boulevard Saint-Michel, 80	*Astronomie physique.*
Puiseux (O ✻), *idem*, boul Saint-Michel, 81	*Astronomie mathemat*
Hermite ✻, *idem*, rue de la Sorbonne, 3	*Algèbre supérieure*
Darboux ✻, *idem*, rue Guy-Lussac, 36	*Géométrie supérieure,*
Serret (J. A.) (O ✻, *idem*, rue Saint-Martin, 36, à Versailles.	*Calc. différ. et intégr*
Liouville (C ✻), *idem*, rue de Savoie, 6	*Mécanique rationnelle*
Bouquet ✻, *idem*, rue Soufflot, 22	*Mécan. phys. et expér.*
Briot (O ✻), rue Sainte-Catherine-d'Enfer, 1	*Calcul des probabilités et physique mathemat.*
P. Desains (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, rue d'Assas, 78.	*Physique.*
Jamin (C ✻, *idem* rue Soufflot, 24	
Troost ✻, rue Bonaparte, 82	*Chimie.*
Debray ✻, *de l'Acad. des sciences*, rue Vaugelard, 19 ...	
Wurtz (C ✻, *idem*, rue St Guillaume, 2	*Chimie organique.*
Friedel ✻ *idem*, rue Michelet, 9	*Minéralogie.*
Hébert (O ✻), *idem*, rue Garancière, 10	*Geologie*
Duchartre (O ✻), *idem*, rue de Grenelle, 84..	*Botanique.*
Bert, rue Guy-de-La-Brosse, 9	*Physiologie.*
Milne-Edwards (C ✻), *de l'Acad. des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle.	*Zoologie, anatomie et physiologie comparée.*
De Lacaze Duthiers O ✻, *idem*, rue de la Vieille-Estrapade, 7.	

Agrégés. MM.

Vieille (O ✻), *recteur de l'Académie de Dijon*	*Sciences mathémat*
Bertrand (J.) (C ✻), *de l'Acad des sciences*, rue de Seine 6.	
Peligot (O ✻), *idem*, Hôtel des Monnaies	*Sciences physiques.*

Professeurs honoraires. MM.

Dumas (GC ✻), *de l'Académie des sciences*, rue Saint-Dominique, 3.
Pasteur (GC ✻), *idem*, rue d'Ulm, 15.

FACULTÉ DES LETTRES.

A la Sorbonne.

La Faculté des lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir 16 ans accomplis et produire les pièces exigées par le règlement du 9 août 1857. Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté, les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié et soutenir deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur deux matières distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement de la Faculté.

M. Himly (O✻, I✻), *doyen*, rue d'Assas, 90.
M. Lantoine (A✻), docteur ès lettres, *secrétaire*, rue de Constantinople, 31

Professeurs. MM.

Caro (O✻), de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Thénard 9	*Philosophie*
Janet (I✻), membre de l'Institut, Avenue de l'Observatoire, 14	
Cousin (I✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de la Tour-d'Auvergne, 50.	*Histoire de la philosophie ancienne.*
Ernest Havet (✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, 59.	*Histoire de la philosophie moderne.*
Legouvé (✻), membre de l'Académie française, rue Madame 18.	*Éloquence et poésie*
Girard (J.) (O✻), *idem*, rue de l'Odéon, 21.	*Poésie grecque.*
Marbeau (O✻), de l'Académie des sciences morales et politiques, rue du Cherche-Midi, 55.	*Éloquence latine.*
Benoist ✻, rue Bréa, 17.	*Poésie latine.*
Crouslé ✻, rue Gay-Lussac, 24	*Éloquence française*
Lenient ✻, rue du Cardinal-Lemoine, 14	*Poésie française.*
Petit de Julleville (I✻), Boulevard Saint-Michel, 127.	
Waddington (✻), membre de l'Institut, Boulevard Saint-Michel, 57	*Littérature étrangère*
[illegible], rue du Roi, 17, à Versailles	
Gebhart, rue Guy-Lussac, 6	*Langues et littératures de l'Europe méridion.*
Geffroy (O✻), de l'Acad. des sciences morales et politiques, directeur de l'École française de Rome	*Histoire ancienne*
Bouché-Leclercq, *suppléant*, boulevard Saint-Germain, 66.	
Fustel de Coulanges (O✻), de l'Acad. des sciences morales et politiques, rue de Tournon, 29	*Histoire du moyen âge*
Lavisse ✻, *suppléant*, rue de Médicis, 5	
Bouché-Leclerq, *idem* boulevard Saint-Germain, 66	
Wallon (O✻), de l'Acad. des inscript. et belles-lett., à l'Institut.	*Histoire moderne.*
Pigeonneau ✻ (I✻), *suppléant*, boulevard Saint-Michel, 105	
Himly (O✻), rue d'Assas, 90	*Géographie.*
Perrot (O✻), de l'Acad. des inscr. et belles-lett., r. d'Hauteville, 52.	*Archéologie.*

Cours complémentaires. MM

[illegible] (✻), rue d'Assas, 76	*Histoire moderne.*
Bergaigne (A✻), rue d'Erlanger, 12 (Auteuil)	*Langue et littér. sanscr*
Darmesteter (✻), place de Vaugirard, 7.	*Langue et littérat. françaises du moyen âge*

Maîtres de conférences. MM.

[illegible]y (I✻), Avenue de l'Observatoire, 14	*Philosophie.*
[illegible]eau (I✻), rue de la Sorbonne, 18	*Hist. de la philosophie*
Croiset (A✻), rue de Vaugirard, 66	*Lang. et litt. grecques.*
Riemann (A✻), rue Mechain, 5	*Langue et litt. latines.*
Havet (A✻), place Vendôme, 16.	*Philologie latine.*
Gazier (A✻), au collège Rollin.	*Littérature française.*
Lange, rue Gay-Lussac, 56	*Langue et litt. allem.*
Beljame (A✻), rue de Condé, 29	*Langue et litt. angl.*
Zeller (A✻), rue de Vaugirard, 16	*Histoire et géographie.*

Conférences complémentaires. MM.

Jacob, rue Monge, 63.	*Philologie grecque*
Goelzer, rue Legendre, 87	*Philologie latine*

Chatelain, avenue de Châtillon, 71. . . . . *Paléographie latine classique élémentaire*

Clerc, rue Monge 23 . . . *Paléographie diplomat. et chronologie*

Agrégés.

MM. Benoît ✻, Demogeot ✻, Franck (O✻), de l'Acad. des sciences morales et polit., Hauréau (C✻), Lorquet ✻, Jules Simon ✻, de l'Acad. franç. et de l'Acad. des sciences morales et polit.; Ch. Waddington ✻, corresp. de l'Acad. des scienc. morales et pol.

Professeurs honoraires. MM

Nisard (Désiré) (C✻), de l'Académie franç.

Rousseeuw Saint-Hilaire ✻, de l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Wallon (O✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *doyen honoraire*

M. Lorquet ✻, agrégé, *secrétaire honoraire*, rue Claude-Bernard, 59

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS.

Avenue de l'Observatoire, 4.

L'École de pharmacie de Paris enseigne toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie; elle reçoit des pharmaciens et des herboristes de 1re classe, qui ont le droit d'exercer par toute la France, et des pharmaciens de 2e classe, qui peuvent exercer seulement dans le département de la Seine. Les conditions de stage, de scolarité et de réception, primitivement réglées par la loi du 21 germinal an XI, ont été modifiées et se trouvent aujourd'hui réglées par le décret du 22 août 1854, par le règlement du 13 décembre, par les instructions des 23 et 27 décembre suivants, par l'arrêté du 30 novembre 1867, et par les décrets des 14 juillet 1875, 12 août et 31 août 1878.

M. Chatin (O✻), *de l'Acad. des sc. et de l'Acad. de médecine, directeur.*

M. Berthelot (C✻), *de l'Académie des sciences, professeur honoraire*

Professeurs. MM

Chatin (O✻), *de l'Académie des sciences et de l'Acad. de méd.*	*Botanique*
Milne-Edwards (Alphonse) ✻	*Zoologie*
Planchon, *de l'Académie de médecine*	*Hist. nat. des médicam.*
Bussy ✻	*Toxicologie*
Baudrimont ✻	*Pharmacie chimique.*
Riche ✻, *de l'Académie de médecine.*	*Chimie inorganique*
Jungfleisch ✻, *idem.*	*Chimie organique*
Leroux ✻	*Physique.*
Bourgoin ✻, *de l'Académie de médecine*	*Pharmacie galenique*
Bouchardat	*Hygiène et minéral.*
Marchand	*Cryptogamie*
Planchon, *chargé de cours.*	*Analyse chimique.*

Agrégés. — MM. J. Chatin ✻, Beauregard, Chastaing, Prunier, Quesneville

N. . . . *secrétaire.*

N. . . . *agent comptable.*

M. Villiers, *chef des travaux pratiques de chimie*

MM. Gérard et Moissan, *maîtres de conférences*

M. Lagesse, *dessinateur au laboratoire des hautes études*

Préparateurs. MM. Bourbouze ✻, Lextrait, Portes, Dameseau, Villejean, Houdas, Viron, Guinochet, Leidié, Bourquelot, Simonnet, Pondier

M. Manquat, *1er commis du secrétariat.*

M. Lorain, *commis du secrétariat*

M. Le Mercier, *bibliothécaire.*

M. Drevault, *jardinier en chef*

M. Durand, *appariteur*

NOTA. Le secrétariat est ouvert tous les jours de 10 heures à 4 heures. La salle des collections est ouverte tous les jours de 1 heures à 4 heures, la bibliothèque tous les jours de 11 heures à 4 heures; le Jardin botanique est ouvert tous les jours, de 7 heures du matin à 7 heures du soir en été, et de 9 heures du matin à 4 heures en hiver.

SECTION III.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLÉGES. — ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX. — INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS. — ECOLES ET PENSIONNATS DE FILLES.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLÉGES MUNICIPAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq lycées nationaux et deux colléges particuliers de plein exercice, de plus, le lycée de Vanves. Le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces établissements. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces lycées et ceux du lycée de Versailles. Trois lycées (le *lycée Louis-le-Grand*, le *lycee Henri IV* et le *lycée Saint-Louis*) admettent des pensionnaires et des externes; le lycée de Vanves n'admet que des pensionnaires; les deux autres lycées (le *lycee Charlemagne* et le *lycée Fontanes*) ne reçoivent que des externes.

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND, *rue Saint-Jacques*, 123.

M. Gidel ✻, *proviseur.*
M. Joubin ✻, *censeur,*
MM. les abbés Millot (1er) et Menu (2d), *aumôniers,* } au Lycée.
M. le pasteur Gout, *ministre protestant.*
M. le rabbin Mayer, *aumônier israélite.*
M. Le Forestier ✻, *économe,* au Lycée.

Professeurs. MM.

Ribout, *titulaire*	*Math. spéc.*	Huhault ✻, *titulaire*	
Niewenglowski, *idem*		Pigeonneau ✻, *idem*, sup. par M. Lemonnier	
Bernès ✻, *titulaire*	*Mathématiques élémentaires*	Lemonnier, *titulaire*	*Histoire et géographie.*
Levy, *divisionnaire*		Ammann, *idem*	
Burat, *titulaire*		Darsy, *idem*	
Marguet, *idem*		Dunan, *idem*	
Viant, *titulaire*	*Mathématiques préparat.*	Bony, *idem*	
Pointelin, *chargé de cours*		Merchier, *chargé de cours*	
Davy, *idem*		Payeur, *idem*	
Guiot, *idem*		Merlet (O ✻), *titulaire*	*Rhétorique.*
Tonarelli, *idem*		Hatzfeld ✻, *idem*	
Grenier, *idem*		Jacob, *idem*	
Panzani, *idem*		Chabrier, *idem*	
Javary ✻, *titulaire*	*Géom. descr.*	Gaspard ✻ *idem*	
Lechat, *idem*	*Sciences phys., chim. et natur.*	Bernage, *idem*	
Duter, *divisionnaire*		Bouchot ✻, *idem*	*Seconde.*
Pellat, *idem*		Boudhors ✻, *idem*	
Mangin, *idem, ch. de cours*		Marcou ✻, *titulaire*	
Poussereau, *idem*		Salomon ✻, *idem*	*Troisième.*
Pestour, *idem*		Lebogeur ✻, *idem*	
Charpentier ✻, *titulaire*	*Philosophie.*	Jully, *idem*	
Maillet, *idem*		Huyot, *idem*	
Bordeau ✻, *divisionnaire*		Maurice Albert	*Cours de let. dans les classes de sc.*
Fochier, *délégué*			

Chambon ✻, *titulaire* . .	*Quatrième.*
Rocherolles, *idem*	
Meynal, *idem*	
Durand, *idem*	
Bechet, *idem*	*Cinquième.*
Grover, *idem*	
Mercin, *idem*	
Clairin, *idem*	
Lemeignan, *idem*	*Sixième.*
Davadan, *idem*	
Hadamard, *idem*	
Blanc, *idem*	
Alexandre, *idem*	*Allemand.*
Blociszewsk, *idem*, suppl. par M. Meneau. . . .	
Koell, *divisionnaire* . . .	
Hildt, *idem*	
Lange, *idem*	
Neu, *chargé de cours.* . .	
Sevrette, *titulaire*	*Anglais.*
Morel, *idem*	
Bernard, *divisionnaire* . .	
De Jarnowski, *chargé de c*	
Pressard, *chargé de cours.*	*Septième.*
Gossot, *idem*	
Ozenfant	

Raffo, *prof. chargé de c.*	*Huitième.*
Croiseau, *idem*	
Camus, *prof charg. d. c.* .	*Classe prép.*
Barot, *chargé de cours.* .	*Classe prim.*
Soulange-Teissier ✻, Richard-Cavaro, Flament, Mayor	*Dessin d'imitation.*
Digeon	*Dess. graph.*
Albarel	*Ecriture.*
Roubier, *adjoint*	
Félix Clement	*Chant.*
Verroust, Altès, Aulagnier, de Courcelle, Testard, P Friedrich, H. Edouard, Colin, Boissière, de Boisjolin, Girard, Clement, Brunot, Perrier, Muller, F Friedrich, Debruille.	*Musique instrumentale.*
Chevé, Bonnet, *adjoint.* .	*Musique voc.*
Borot, *directeur.*	*Gymnastique*
Dubief, *moniteur*	
Serier, *idem*	
Boujo, *idem.*	

Surveillants généraux.

MM. Serveaux, Roques, Blanc, Houdan.

Secrétaires de l'administration

MM. Mathevon, Olivier.

Préparateurs de Physique et de Chimie.

MM Lahouret, Villy

Bibliothécaire.

M Quilichini,

Service de santé MM.

Dumontpallier ✻, *médecin.*
Désormeaux (O✻), *chirurgien.*
Moutard-Martin (O✻), Bourdon (O✻), *médecins-consultants.*

Monnier, *pharmacien.*
David, *chirurgien-dentiste.*

Nombre d'élèves internes, 782; externes, 736; total, 1,518.

ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES (annexée au lycée Louis-le-Grand).

M. Lapierre ✻, *administrateur.*

Professeurs: MM. Lapierre ✻, Pavet de Courteille ✻.

LYCÉE HENRY IV, *établi dans l'ancienne Abbaye de Ste-Geneviève.*

M. Grenier ✻, *proviseur.*
M. Toussaint ✻, *censeur des étud.*
M. Quet ✻, *économe.*

M. l'abbé Beuf, 1er *aumônier.*
M. l'abbé Vallet, 2e *aumônier.*
M. le pasteur Coquerel, *min. prof.*

Professeurs. MM.

Macé de Lépinay	*Mathem. spér.*	Heumann	*Allemand.*
Bouquet ✻	*Mathém. pures et appliquées.*	De Ujfalvy ✻, *suppléé par* M. Eude	
Bazodis		Dragicsevics	
Peslin		Despois	
De Pellieux		Elwal ✻	*Anglais*
Fouché		Hast	
Jacquier	*Sciences phys., chim. et natur.*	Marlet	
Onfroy de Bréville		De Parnajon ✻	*Quatrième.*
G. Philippon		Edon	
Palmade		Grumbach	
Marion	*Philosophie.*	Triaire, *supplée par* M. Pessonneaux	*Cinquième*
Fochier		Citoleux	
Anselme ✻	*Histoire et Géographie.*	Dussouchet	*Sixième.*
Cosneau		Paysant	
G. Duruy		Laborde	*Septième.*
Armingaud		Pitou	
Peyraud		A. Caron	
Poyard ✻	*Rhétorique*	Lafont	*Huitième.*
Marot ✻		Jeandel	
Jacquel	*Seconde.*	Bellat	*Classe prim. prép.*
Morel ✻, *suppléé par* M. Delaître		Haranger, *supp par* M. Dubourg	
Sœhnée, *lett pour les classes de sciences.*		Clère	*Dessin d'imit.*
Montigny	*Troisième.*	Manier	
Lavigne		Pauraux	*Musique voc.*
J. Caron	*Geomét. descr*	Chante	*Gymnastique.*
Pillet ✻	*Trav. graph*		

Surveillants généraux : MM. Collin, Durry, Barbier, Gaillet, Lesaulnier.

Service de santé. MM

Cornil, *médecin.* | Brémond ✻, *chirurgien.* | David, *dentiste.*

Nombre d'eleves internes, 481 ; externes, 265 ; total, 746.

LYCEE SAINT-LOUIS.

Ce lycée est établi boulevard Saint-Michel, 40, 42 et 44, sur l'emplacement des anciens Colleges d'Harcourt et de Justice. Il reçoit 600 internes et 450 externes. Il comprend une École préparatoire aux écoles du Gouvernement et un Collége classique

M. A. Gautier (O ✻, I ☿), *proviseur.*
M. Déprez (A ☿), *censeur des études.*
M. l'abbé Daumas (I ✻), *premier aumônier.*
M. l'abbé Trochon, *second aumônier.*
M. Zévort (I ☿), *économe.*
MM. Sère, Perrié, Bertaud, Mairot, *commis d'économat.*

Professeurs. MM.

Piéron (A ✠)	*Mathém. spéc.*
Lucas	*Mathém. spéc.*
Courcelles (I ✠)	*Mathém. spéc.*
Cretin (A ✠)	*Mathém. spéc.*
Vintéjoux (✠, A ✠)	*Mathém. spéc.*
Diguet (✠, I ✠)	*Mathém. spéc.*
Javary ✠	*Géométrie descriptive.*
Caron	*Géométrie descriptive.*
Maurat ✠, I ✠	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Girardet I ✠	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Bouty (A ✠)	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Dufet	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Rivière, *agrégé délégué.*	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Chauveau, *délégué*	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Perroux, *idem*	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Blanchard, *idem.*	*Physique, chimie et histoire naturelle*
Combette (✠, I ✠)	*Mathématiques élémentaires.*
Rebière (A ✠)	*Mathématiques élémentaires.*
Tartinville (A ✠), *supp par M. Lacour*	*Mathématiques élémentaires.*
Maitrot (A ✠)	*Mathématiques élémentaires.*
Raby (A ✠)	*Mathématiques élémentaires.*
Asselin (A ✠), *délégué.*	*Mathématiques élémentaires.*
Tartinville, *idem.*	*Mathématiques élémentaires.*
De Calonne	*Ch. de l'ens. litt. à l'Ecole préparatoire.*
Perié	*Ch. de l'ens. litt. à l'Ecole préparatoire.*
Laurent	*Ch. de l'ens. litt. à l'Ecole préparatoire.*
Pey (✠, I ✠)	*Allemand.*
Koch (A ✠)	*Allemand.*
Chuquet	*Allemand.*
Halbwachs (A ✠)	*Allemand.*
Gauthiot, *chargé*	*Allemand.*
Chabozy, *délégué.*	*Allemand.*
Reynolds (A ✠)	*Anglais.*
Battier (A ✠)	*Anglais.*
Darlu (I ✠)	*Philosophie.*
Dereux (A ✠)	*Philosophie.*
Périgot (I ✠)	*Histoire et géographie*
Paquier (A ✠)	*Histoire et géographie*
Grégoire	*Histoire et géographie*
Bony	*Histoire et géographie*
Schœfer, *dél.*	*Histoire et géographie*
Henry I ✠	*Rhétorique.*
Feugère (A ✠)	*Rhétorique.*
Pichon (A ✠)	*Seconde.*
Harant ✠, A ✠	*Troisième.*
Coville I ✠	*Troisième.*
Fleury (A ✠)	*Quatrième.*
Jannettaz (A ✠)	*Quatrième.*
Leissus	*Cinquième*
Jodin (A ✠)	*Cinquième*
Labbé (✠, I ✠)	*Sixième.*
Espitallier (A ✠)	*Sixième.*
Rives (I ✠)	*Septième.*
Besse (A ✠)	*Septième.*
Coudert, Grosjean	*Huitième.*
Meneau, Tavernier	*Classe prépar.*
Caron, Bougueret	*Dessin graph.*
Biennourry (I ✠)	*Dessin d'imitation*
Chassevent (A ✠)	*Dessin d'imitation*
Defonte	*Dessin d'imitation*
Gillette	*Maître de mus.*
Chouilloux des Radrets	*Ecriture.*
Césari	*Gymnastique*
Cruciani	*Gymnastique*
Senti	*Exercices militaires.*

Arts d'agrément.

Lefort	*Violon.*
Redler, Hess (Charles), Girard, Gillet.e, S.Jomé.	*Piano.*
Jacob	*Escrime.*

Surveillants généraux : MM. Gallois (I ✠), Planté, Hénet.

Service de santé. MM

Hillairet (O ✠), *médecin.*	Bonfils (A ✠), *docteur en méd. interne.*
Marc Sée, *chirurgien*	Pietkyiecz, *dentiste.*

LYCÉE CHARLEMAGNE

Ce lycée est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine, 120 Petit collége, rue Charlemagne. Il ne reçoit que des externes libres ou des demi-pensionnaires. — Nombre des élèves, 950.

M. Ohmer ✠, *proviseur.*
M. Fallex ✠, *censeur des études,*
M. Détape, *économe,*
M. Groult, *surveillant général,*
M. Benassi, *commis d'économat.*

} au Lycée.

Professeurs. MM.

Gohierre de Longchamps	*Mathém. spéc.*
Orcel ✲	*Mathématiques élémentaires.*
Ziegel	*id.*
Lamay	*id.*
Dessenon	*id.*
Richard	*id.*
Frontera, *chargé*	*id.*
Caron, *idem*	*Géom. descript.*
Boutet de Monvel ✲	*Sciences physiq. et chimiques.*
Dupré ✲	*id.*
Archambault	*Hist. naturelle.*
Guillemare, *délégué*	*id.*
Rabier, *suppléé* par M. Dareux	*Philosophie.*
Drapeyron	*Histoire.*
Blanchet	*id.*
Lecène	*id.*
Lehugeur	*id.*
Garnier, *délégué*	*id.*
De la Coulonche ✲	*Rhétorique*
Cartault (Augustin)	*id.*
Lebaigue ✲, *suppléé* par M. Waltz	*Seconde.*
Aublé	*id.*
Crépin	*Troisième.*
Person	*id.*
Bernardin	*Cours d'lettr. aux élèves des scien*
Gelle	*Quatrieme.*
Hardel	*id.*
Gusot	*id.*
Devin	*Cinquième.*
Fauron	*id.*
Cartault (Georges)	*id.*
Rittier	*Sixième.*
Meyer	*id.*
Scherdlin	*Allemand.*
Gottler	*id.*
Lévy	*id.*
Guthlin	*id.*
Feuillé, *délégué*	*id.*
O'Neill Nesbitt	*Anglais.*
Mothere	*id.*
Morel	*id.*
Dufour, Le Goff, Vrau	*Septième.*
Marcille	*Huitième.*
Lesellier	*id.*
Mesnager	*Neuvième.*
Vial	*id.*
Silve	*id.*
Le Roux ✲, *suppléé* par M. Bouchet	*Dessin d'imitat.*
Lebon	*Id. linéaire.*

Enseignement spécial.

Cortie, Coué	*Litterat., hist.*
Lacour	*Mathématiques.*
Archambault, Mermet	*Phys., chimie et hist. naturelle*
Lebon	*Dessin, géométr*
Guthlin, Lévy, Feuillié	*Allemand.*
O Neill Neshitt	*Anglais.*
Morel	*id.*
P. Lesage	*Législat. usuelle.*
Claperon	*Comptabilité.*

Maîtres répétiteurs : MM Borderie, Carnoy, Callois, Houillon, Verd, Vars, Garrigues, Pouthier, Espent, Raynaud, Barthelémy.

LYCÉE FONTANES.

Ce lycée est établi dans l'ancien bâtiment des Capucins de la chaussée d'Antin, rue Caumartin, 65, et rue du Havre, 8. Il reçoit des externes et des demi-pensionnaires. — Nombre d'élèves, 1,650.

M. Girard (O ✲), *proviseur,*
M. Pichot ✲, *censeur des études,*
M. Villiers-Moriamé, *économe,*
M. Commerçon, *commis d'économat,*
M. Martin (P.), *surveillant général,*
M. Bisson, *id.*
} au Lycée.

Professeurs. MM.

Brasse	*Math. spéc.*
Walecki	
Bertault	*Cours prép. à St-Cyr.*
Broye	*Mathématiques élémentaires*
Harant	
Brésard, *divisionn.*	
Ducatel, *id*	
Rousselin	
Dubois	
Dumont, *délégué*	
Samuel, *idem*	
Bonnefoy, *idem*	
Calmette, *idem*	
Melouzay	*Histoire*
Chommier	
Vast, *divisionn.*	
Gazeau, *idem*	
Jacob, *id.*	
Gourraigne, *id.*	
Jallifier	
Marine.	
D'Anthoine, *del*	
Franck, *idem*	
Talbot (O ✻),	*Rhetorique.*
Gaucher ✻	
Aderer ✻	
Cucheval ✻	
Dupre ✻	*Rhétorique*
Résume ✻	
Quinot ✻	*Seconde.*
Courbaud	
Mossot	
Robert,	
Collet	
Feugère ✻	*Troisième*
Guillemot	
Monginot	
Person	
Risser	
Brunel, *divisionn*	
Legouez ✻	*Quatrième*
Bouillon ✻	
Marpon	
Beau	
Deleau	
Marotte	
Beaufils	*Cinquième*
Dubray	
Thirion	
Humbert	
Watel	
Gœlzer, *divisionn.*	
Rameau	*Sixieme.*
Bourgine	
Aubry	
Lafargue	
Baise, *divisionnaire*	
Poire	*Sciencesphys, chimiques et naturelles.*
Marechal	
Despeaux ✻	
Fargues	
Seignette, *del.*	
Philippe, *id.*	
Caron	*Géom descr*
Aubé ✻	*Philosophie.*
Brochard, *divisionn.*	
De la Hautière, *délégué.*	
Kattel	*Allemand.*
Côte	
Schmitt	
Matz	
Catala	
Dharmenon, *délégué.*	
Leszczynski, *chargé*	
Schürr, *del.*	
Harris	*Anglais*
Coppinger	
Ewglit	
Mac Henery, *divisionn.*	
Mallarmé, *délégué*	
Malfroy, *idem*	
Boulanger	*Septieme.*
Manesse	
Mantoy	
Darcy	
Jaumes	*Huitieme.*
Desavisse	
Charpentier	
Papillon	*Neuvième.*
Morand	
Soudet	*Primaire*
Nauteuil	*Dessin d'imit.*
Pugens	
Cougny (en congé)	*Id linéaire.*
Naturel, *suppl.*	

Heiser, *directeur du gymnase*

Répétiteurs. MM

Canlers, Rachou, Verdier, Lafage, Burnouf, Delarbre, Héricy, Crozet, Mouillot, Saignes, Boblet, Barbet.

—

Mourrier et Lechâtonnier, *préparateurs de phys. et de chimie.*

LYCÉE DE VANVES.

M. Privat-Deschanel ✻, *proviseur.*
M. Postelle ✻, *censeur des études.*
MM. les abbés de Bonfils, *aumônier*; Colombier, *aumônier adjoint.*
M. le pasteur Gout, *ministre protestant.*
M. le rabbin Raphaël Lévy, *ministre israélite.*
MM. Sarbé, *économe*; Granusart, Cassinelli, Fouquet, Durand, *commis d'économe*
MM. Bergeron et Richard, *médecins.*
MM. Loisel, Foulard, Contamine, *surveillants généraux.*

Professeurs MM.

Fouyé, Larroumet	*Troisième.*
Dumas, Ernouf, Loiseau	*Quatrième*
Bezodis, Masse	*Mathématiq.*
Wallon, Amaury	*Physique.*
Leprince, Valentin, Gascard	*Histoire.*
Despagne, Martel, Constans	*Cinquième.*
Gerbenne, Piolé, Carnage, Bouvart	*Sixième*
Michaud, Rouxel, Baudouin, Boudier	*Septième.*
Ligeret, Hermand, Gillet, Thomas	*Huitième.*
Cordier, Cornet, Lefranc	*Préparatoire.*
Charon, Degrémont, Nottelet	*Primaire.*
Pfaff, Huschard, Bur, Girard	*Allemand.*
Abauzit, Cashin, Roy	*Anglais.*
Cases, Karl Gartier	*Dessin d'imit.*

COLLÉGE STANISLAS (collége particulier).

Établi rue Notre-Dame-des-Champs, 22, et rue de Rennes, 153. (Nombre d'élèves, 1213.)

M. l'abbé de Lagarde ✻, licencié ès sciences, *directeur.*
M. l'abbé Prudham, licencié ès lettres, *censeur des études.*
M. Biehler, doct. ès sciences mathématiques, *s. directeur à l'Ecole prép.*
M. l'abbé Sattler, licencié ès lettres, *sous-directeur du moyen collége.*
M. l'abbé Bœhrer, *directeur du petit collége.*
M. l'abbé Sattler, *aumônier.*
M. André, *économe.*
M. Gobat, *caissier au grand et au moyen collége.*
M. Mathieu, *caissier au petit collége.*
M. Drouant, *secrétaire général.*
M. Wentzel, *secrétaire particulier.*
M. Etevignot, *archiviste.*

M. Rœsch (*école préparat.*, 1re *sect.*),
M. l'abbé Wick (*école prép.*, 2e *sect.*),
M. l'abbé Zinger (*gr. coll*, 1re *sect.*),
M. l'abbé Passal (*gr. coll.*, 2e *sect.*),
M. l'abbé Bingen (*gr coll.*, 3e *sect.*),
M. l'abbé Wœrz (*moyen coll.*, 1re *sect.*),
M. Icher (*moyen collége*, 2e *section*),
M. Mathieu (*petit collége*, 1re *section*),
M. Dietrich (*petit collége*, 2e *section*),
M. Bader (*petit collége*, 3e *section*),
} *préfets de discipline.*

Professeurs. MM

Vazeille, Bichier } *Mathém spéc.*

Maleyx, Menard, Dufaily, Friot, Solde, Grenier } *Mathematiques elementaires*

Monnier, Theron, Leduc, Michel, Pombœuf, *preparateur.*, Heydorff, *idem*, Keller, *idem.* } *Sciences phys. et chimiques*

Félix Fraiche, Castagnou, Merit, Julien } *Math dans les cl. de lettres*

Plaisance, Feroique, Joran, Pyre } *Histoire.*

Segond, Donau } *Philosophie.*

Durand, l'abbé Meynial, Malvoisin } *Rhetorique.*

Hauvette-Besnault, Béraud, Bourgoin } *Seconde.*

Raguet, Laignoux, Favre } *Troisieme.*

Combes, Bernard, Lorber, Schenckbecher, Metzger } *Allemand.*

Roulier, Leavington } *Anglais.*

Selliet, Barrier, Richardot } *Quatrieme.*

Loch, Philippe, Gourdet } *Cinquieme.*

Grand Eugène), Mailhe } *Sixième.*

Grand (Marius), De Renémesnil } *Septième.*

Hermann, Ehrhard } *Huitième.*

Chauvin, Merk, Bernert, Kœnig, Gausseres, Saunois } *Classes prép.*

Carey, Guérin, Bader... *Dessin d'imit.*
Hérail.. *Maître de chapelle et de chant*
Metzger. *Maître de chapelle et de chant.*

Dumont Bernardel, Ponce de Léon, Blondel, Cavallo, Verley, Bosquet, Brumpt, Geoffroy, Autzenberger, Audlauer, O'Kelly, Stoltz, Kehren } *Piano.*

Reynier (L.), Beltoc, Franchomme } *Violon.*

Cros Saint-Ange.. *Violoncelle.*
Tallandier.. *Flûte*
Vigeant.. *Escrime*

Lorenz, Rousseaux } *Gymnastique.*

Gueneau de Mussy (O ✻) *Méd consult.*
Gouraud ✻ *Médecin*
Guénisot.. *Chirurgien.*
Faivre.. *Dentiste.*

ANNEXE POUR LES INITIAIRES, rue de Monceau, 34. — Nombre d'élèves, 310.
M. l'abbé Lehmann, *directeur.*

ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX.

COLLÉGE MUNICIPAL ROLLIN.

Avenue Trudaine, 12. — Il compte 370 élèves pensionnaires, 307 demi-pensionnaires et 327 externes.

Conseil d'administration.

MM. Jacques, *conseiller municipal*, président.
Level, *idem*, secrétaire.
Thorel (O ✻), *idem*.
Ern. Hamel, *idem*.
Frère ✻, *idem*.
Vauthier, *idem*.
Le directeur du Collége.

M. Roguet ✻, *directeur*.
M. Sornin ✻, *censeur des études*.
M. Delzons, *économe*.
M. l'abbé Dabandès, 1er *aumônier*.
M. l'abbé Cretté de Palluel, 2e *aumônier*.

Professeurs. MM.

Guillot	*Mathém. spéc.*
De Campou, Kliszowski, Lauvernay, Fontene	*Mathématiques élémentaires*
Louvier, *délégué*, Dupont, *idem*	*Mathématiq accessoires.*
Joubert ✻, Jenot, Sirvent, Verneuil, *délégué*	*Scienc physiq. et chimiques*
Leone ✻	*Philosophie*
Dhombres, Lanier, Suérus, Petit, *délégué*, Didier, *idem*	*Histoire et géographie.*
Bertin, Bary ✻, *suppléé* par M. Chantavoine	*Rhétorique*
Giroux	*Seconde.*
Labbé, Vagnair	*Troisième.*
Besques, *délégué pour les cours de lettres dans les classes de sciences.*	
Bayard, Buffet, Légis, Schnaz.er	*Ille nand*
Wilcomb ✻, Delany, Balagué	*Anglais.*
Dugué, Rinn, *suppléé* par M. Person	*Quatrième.*
Asselin, Strehly Blanchet *supp* par M. Mazeran.	*Cinquième*
Mazeran, *suppl.* par M. Jenn. Philip, Pessonneaux	*Sixième.*
P teau, Mangin, Alix.	*Septième.*
Joyeux, Desjacques, Lacoste	*Huitième.*
Dessalles, Chautard, Lebailly, Roger, Lamy, Cacouault	*Clas. préparat.*
Richomme ✻, Homo, Aubert, Rousseau	*Dessin d'imit.*
Javary ✻, Denise	*Id. graphique.*

Préfets : MM. Desvareilles, Rollin, Pierceau, Maxel

M. J Besnier ✻, *médecin.* | M. Gillette ✻, *chirurgien.* | M. Paulin, *dentiste*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

COLLÈGE CHAPTAL, boulevard des Batignolles, 45

Ce Collège, fondé en 1844 par la ville de Paris, est, par la nature de l'enseignement qu'on y reçoit, plus spécialement consacré aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie, à l'agriculture, au commerce et aux arts.

La durée des études est de six années. Outre les études spécialement commerciales et industrielles, les cours comprennent les connaissances exigées pour l'admission au baccalauréat ès sciences, au diplôme d'études de l'enseignement spécial, à l'École polytechnique, ainsi qu'à l'École centrale des arts et manufactures. On reçoit des élèves pensionnaires, demi-pensionnaires et des externes. Le collège Chaptal compte 600 pensionnaires et 200 demi-pensionnaires et externes.

Personnel.

M. Monjean (O ✻), *directeur.*
M. Ch. Boucher, *préf. gén des études.*
M. Masse, *économe.*
M. Drouin, *surv. gén. du grand col.*
M. Humbert, *surv. gén. du petit col*
M. Archambault ✻, *médecin.*
M. Gally, *secrétaire de la direction.*

Professeurs généraux. MM

Chaulin, Binet, Carles, Jacquinot, Mesnard. | Pérault, Lesesne, Vuillet, Lagarde, Dumats. | Doury, Alix, Baubean, Pernin, Rusch. | Lahondé, Veyret, Hatat, Henry, Vinot. | Godé, Lemai, Achard

Charges de cours MM.

Defiol, Ledoux, Sellier, Sengel, Nogues, Boissier, Dieudonné, Bouygue.

Professeurs spéciaux. MM.

Weill..... } *Mathémat spéciales*
De Comberousse ✻ } *Mathémat spéciales*
D... ... } *Math pures et appl.*
Songaylo..... *Géométrie descript.*
Geoffroy ..... *Mathémat élément.*
Gérardin Aug.) ✻ *Mécanique.*
Girault ..... *Cosmographie.*
Fargues de Tascheraau, Wund, Angot ... } *Physique.*
Maquenne..... } *Chimie.*
Flajat..... } *Chimie.*
Desplats ✻..... *Hist. nat. et hygiène.*
Pellissier, Aderer ✻, Cucheval ✻, Kuhff, Berthault, Aderer (Ad.)... } *Littérature française.*
Herbault ..... *Langue latine.*
Choubl'er ✻, Grégoire ✻, Jallifier, Vast,.. } *Histoire.*
Lestour..... *Géographie*
Frédéric Passy ✻, *membre de l'Institut* } *Économie politique.*
Huard, Lefort... *Législ. commerc^le.*
Jæck, Jæger, Luck, Lotte, Koch .... } *Allemand.*

Léonard ✻, Brigeman, Wilson, Battier, Calasse, Morphy ..... } *Anglais.*
Bruils, de Gallardo, Gil .. } *Espagnol*

Cardelli..... *Italien*
D'Hervecourt... *Dessin géométrique*
Noël (Gustave)... *Dessin d'ornement.*
Normand ..... *Des. tête et paysage*
Barillot..... *Comptabilité.*
Ricquier..... *Lecture expressive.*

Brasilier ✻, Bresson, Flajat, de Ferrari, Gazstowl, Geoffroy, Girault, Marie, Richard, Restiau, Bernard, Terrier, Voisin, Weill, Mardin. } *Conférences et examens.*

Bertringer, Bourgeois, Lesecurre, Margaillon, Martin..... } *Chant*

ÉCOLE MUNICIPALE TURGOT, rue de Turbigo, 69.

Cet établissement est spécialement destiné aux études industrielles et commerciales. Il ne reçoit que des élèves externes et après examen. Le cours normal d'études est de trois années; il est précédé d'une année préparatoire et suivi d'une année complémentaire, affectée particulièrement aux élèves qui veulent entrer dans les grandes écoles professionnelles, l'Ecole centrale, l'Ecole des Beaux Arts, etc.

M. Porcher (I.) ✻, *directeur.*
M. Lévêque, *préfet des études.*
M. Lequien (Alex) (A.),
M. Collignon (A.), } *surveillants généraux.*
M. Prunier, *agent comptable.*

Professeurs. MM.

Tarbouriech, Imber (A), Thiriet, Béguin (I).....	*Mathématiques.*
Pillet ✻, (I) Imber (A) Guay ..	*Dessin géométrique et d'ornement.*
Hudelo (I), Gérardin ✻ (I), St Edme (A)	*Physique et mécan*
Berard ✻(A ..	*Chimie*
Gérardin fils (A), Michel.....	*Histoire naturelle*
Cassagne (A)	*Calligraphie.*
Clair (A), ...	*Comptabilité*
Blondel (I), Lheureux, Guillaume.	*Langue et litt. franç*
Ricquier (A).....	*Lecture expressive.*
Janin (A), Paulus.	*Histoire.*
Renaud ✻ (I).....	*Économie industr.*
Renaud.....	*Législat. usuelle*
Bazin ✻ (I).....	*Géographie.*
Lottin (A).....	*Topographie.*
Sanderson (I), Grizzy (A), Sutton (A)	*Anglais*
Alexandre (I), Dreyfus, (A.) Birmann (A).....	*Allemand.*
Ferragut.....	*Espagnol.*
Arnould, Hottin (A), Stoesser (A)	*Chant.*
Joly..	*Travail manuel.*
Vidal	*Gymnastique et exerc. milit.*

Enseignement civique et moral . . . { Dupont-Sevrez. Renault. Paulus.

CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS.

MM. *Arrondissements de Paris.*

Amiel ✻, rue Saint-Jacques, 151.
Aubusson, rue Gay Lussac, 127.
Baechlin, rue de la Comète, 7.
Barrau, rue de Moscou, 14.
Beaugé, rue du Bac, 94.
Beaumont, boulevard Saint-Michel, 97.
Bellon, rue Saint-Jacques, 328.
Berthe (*l'abbé*), rue du Faubourg-Poissonnière, 106 et 108.
Beuve, rue de la Pompe, 52 (Passy).
Bocquet, rue François-Miron, 68.
Bon, rue de Rennes, 137.
Boulanger, rue Caumartin, 52.
Bourdin, rue Saint-Jacques, 269.
Bourguin, rue Godot-de-Mauroi, 6.
Bousquet, rue de l'Isly, 12.
Cossemiche, rue de Vaugirard, 302.
Chavy, rue Caumartin, 67.
Chevreux ✻, rue de Madrid, 7.
Clément (*l'abbé*), rue de Lisbonne, 8.
Coquillion, rue des Fossés-Saint-Jacques, 23.
Corne, rue des Quatre Fils, 24.
Darblade (*l'abbé*), rue Lhomond, 18 et 20.
Dallery, passage des Poissonniers, 22.
Debeauve, rue N.-Dame-des-Champs, 42.

Deforges (*l'abbé*), rue de Vaugirard, 391.
Delville, rue de Montreuil, 31.
De Visme, rue Nollet, 103.
Dillenseger (*l'abbé*), r. Montparnasse, 36
Dubief ✻ (*institut Sainte-Barbe*), place du Panthéon.
Dubreuil, impasse Royer-Collard, 9.
Dufourcq, place du Havre, 14
Duplay, rue de Marbeuf, 44.
Dupont, rue de Monceaux, 23
Fauveau, rue Montholon, 9
Fernbach, rue Labruyère, 52.
Figuière rue de Courcelles, 16.
Gaufrès ✻ (protestant), rue de Puteaux, 8.
Genillier, rue Monsieur-le-Prince, 25.
Girard, rue Gérando, 20
Godard, boulevard Malesherbes, 145
Grégoire, rue du Sommerard, 17.
Goffart, boulevard des Batignolles, 84
Groussel, rue du Cardinal-Lemoine, 65.
Harivel, rue Lhomond, 2
Havet, rue de la Faisanderie, 23.
Hitier, rue Boursault, 41
Honoré, avenue Malakoff, 124
Jully, rue du Rocher, 28.
Kuhn, rue des Francs Bourgeois, 26.
Keller (protestant), rue de Chevreuse, 4
Keller fils, idem, idem
Kornemann, avenue Malakoff, 51.
Lagarrigue, rue Miromesnil, 47
La Goublaye de Ménorval, boulevard Henri IV, 35 *bis*.
Lavigne, rue Saint-Jacques, 328.
Lehmann (*l'abbé*), rue de Monceaux, 34
Lelarge fils, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 66.
Lesage ✻ (inst. Massin), rue des Minimes, 12.
Levy, rue Amyot, 10.
Malinowski, rue Lamandé, 15.
Mandron, avenue de l'Observatoire, 13.
Marc Samuel, rue des Dames, 53 (Batignolles).
Martin, rue du Cardinal-Lemoine, 49.
Maurin, rue de Buffon, 69
Maze, rue Boileau, 89.
Meunier, rue Rochechouart, 8
Michel, rue Violet, 63 (Grenelle)
Mirman, rue Brézin, 19
Monmarché, avenue d'Eylau, 94.
Nigoux (*l'abbé*), rue Dombasle, 30
Nioussel, chaussée de la Muette, 3 (Passy).
Nouvelle (*l'abbé*), quai des Célestins, 2.
Piperaud, rue Pavée-au-Marais, 24
Pouey, rue Joubert, 23
Prelet, rue de Clichy, 69.
Pujol, rue Boudant, 11.
Raphanel (*l'abbé*), rue de Madame, 53 (Ecole Bossuet)
Ravanier, rue de Flandre, 121.
Regnault, boulevard Haussmann, 52.
Rheims, rue Clauzel, 9
Rieder, rue N.-Dame-des Champs, 109.
Robet, rue du Dôme, 9
Rosenfeld, rue Condorcet, 31.
Ruellan, rue de Navarin, 31.
De Salivet de Fouchécourt, rue Marmontel, 23
Sondorf, rue de Berlin, 27.
Tatu (*l'abbé*), rue Monginot, 27.
Theret rue Neuve de Clichy, 6.
Tilloy (*l'abbé*), boul. Montparnasse, 129
Torchet, rue Scheffer, 32.
Ziegel, rue de la Tour-d'Auvergne, 34, 36.

Arrondissement de St-Denis.

MM.

Dietz, *Fauchon*, *Seigneuret*, *Wéber* . . . à Asnières.
Mestadier, *Sarras*, *Robert* . . . à Boulogne
Mary . . . . à Clichy.
Guillot . . . . à Colombes
Assier, *Orgias* . à Courbevoie.
Macron, *Nicolaï* . . . à Levallois-Perret.
Lavanoux, *Planter de Montvert* . . . à Nanterre.
Budor . . . . Noisy-le-Sec
Datt, *Ducroux*, *Lion*, *Michotte*, *Thibaudat* . . . à Neuilly.
Pourtié (*l'abbé*), *Winter*, *Genach* . . . à Neuilly, avenue du Roule, 20 et 22; rue d'Orléans, 20.
Mirande . . . Près Saint Gervais
Peyrofitte, *Breu* . . . à Saint-Denis.
Chavy, *fils* . . à Suresnes.
Rolland (*l'abbé*) . à Saint-Ouen.

MM. *Arrondissement de Sceaux.*

Houlès (l'abbé) . à Arcueil.
Garnier. . . . à Bourg-la-Reine.
Baillet. . . . à Charenton.
Franchat . . . } à Choisy-le-Roi.
Hanley . . . . }
Piquet . . . . }
Dubief (*Ste-Barbe-des-Champs*) . à Fontenay-a.-Roses
Millot (l'abbé) . à Issy.
Quirot-Rousseau à Joinville-le-Pont.
Gorel . à Maisons-Alfort
Moucheront . . } à Fontenay-s.-Bois
Bremont . . . }
Esrach . . . . }
Lebègue. . . . } à Nogent-s.-Marne
Baudard . . }
Rauch . . . . à Saint-Mandé
Benoit . . . . à Montrouge.
Girard . . . . }
Peschard . . . } à Vincennes.
Seguin . . . }
Popot . . . . à Vitry.
Bel . . . . . à Thiais.

PENSIONNATS PRIMAIRES DE GARÇONS.

MM. *Arrondissements de Paris.*

Besserat (abbé), rue Rataud, 2.
Bloch, place de l'Arsenal, 6
Bourdon, boulevard de l'Hôpital, 32.
Breluque, rue Bénard, 1[illegible].
Bremant, rue Saint-Louis (Bercy), 4
Bugnet, place de l'Eglise, 10 (Pari[illegible].
Caron, avenue de Clichy, 34.
Charrière, rue Pernety, 45
Fontaine, rue de Vaugirard, 287.
Foynet, rue Vercingétorix, 20
Guignard, rue Boileau, 89.
Jung, rue Tournefort, 1[illegible]
Jeanney (Claude), rue Hélène, 16.
Kahn, rue de la Verrerie 20.
Kahn, rue des Francs-Bourgeois, 26.
Lantiez, rue Dombasle, 56.
Libanos, rue Raynouard, 66-68-70
Bureau, rue Pixerécourt, 11.
Charpentier, rue du Passage-Richard-Lenoir, 35
Eynaud, rue Ducouëdic
Manier, rue Tournefort, 19
Noirot, rue du Faub.-Saint-Denis, 61.
Pitrou, rue Pouillet, 11.
Rambourg, r. du Faub.-du-Temple, 113
Roger (Frère), rue de Vaugirard, 92.
Silvestre, rue Jarente, 8.
Sineal, rue du Théâtre, 138
Sotty, rue Hélène, 16.

MM. *Arrondissement de St-Denis.*

Belin, avenue Pereire, à Asnières.
Eloy, Pantin, rue de Montreuil, 29
Gibert, rue Beaurepaire, à Colombes.
Guillot, rue Saint Denis, 50, à Colombes.
Goudard, r de Colombes, 38, à Courbevoie
Heinemann, rue du Château, 25, à Courbevoie
Hénon, rue des Poissonniers, 16, à Neuilly.
Jeannin, rue des Aubépines, 22, à Bois-Colombes.
Lotllet, rue de Courcelles, à Levallois
Marchetx, rue des Ursulines, 7, à St-Denis
Le Pesant (V.), aux Lilas, av du Château, 7.
Magnin, Asnières, rue Saint-Denis, 2.
Magnier, aux Lilas, avenue du Château, 7
Malbec, aux Lilas, avenue du Château, 7
Segaux, rue de l'Avenir, 12, aux Lilas.
Lecadoux, rue de Paris, 111, à Puteaux
Lamidey, rue Godefroy, 3, à Puteaux.
Noirot, rue Fessart, 38, Boulogne
Pontillon, rue Vallier, 41, à Levallois-Perret
Valfrey, rue de Montreuil, 29, à Pantin.
Vidal, rue de l'Avenir, 12, aux Lilas.
Vincelot, rue de Colombes, à Courbevoie.

MM. *Arrondissement de Sceaux.*

Berne, r. des Quatre-Vents, à Charenton.
Bion, rue du Midi, 5, à Vincennes.
Charles, rond-point du parc, à Nogent-sur Marne
Chateau, rue de Sc[illegible] 9, à Ivry
Degrond, av. Ste-Marie, 1, à St Mandé
Gaida, rue du Terrier, 22, à Vincennes
Gobry, Grande-Rue, 66, à Issy
Guilbert, à Sceaux, rue Houdan, 50
Lancrenon, place de l'Église, à Villejuif
Lefèvre, rue Pepin, 8, à Montreuil-s.-Bois
Lennuyer, rue de la Mairie, 6, à Antony.
Meunier, rue Duphot, à Gentilly.
Meunier, Grande-Rue, à Sceaux
Pion de Hersant, rue de l'Eglise, à Montrouge.
Schoch, rue des Carrières, à Charenton
Sourdive, à Issy.
Valdois, rue Chauvelot, à Malakoff.
Vialetton, rue de Paris, 7, à Clamart.

1882 — Imprimé le 23 septembre.

PENSIONNATS DE JEUNES FILLES.

Arrondissements de Paris.

Mmes

M Albert (congrég.), rue Raynouard, 68.
Augustin (sœur), rue Carnot, 2.
Augustin (sœur), rue de Vaugirard, 106.
Aurier de Plessac (d'), rue St Ferdinand, 20.
Andrieux (Mlle), rue de Brétigny, 19.
Audinet (Mlle), rue de Belleville, 173.
Babin, quai de la Râpée, 58.
Barral de Montauvrard, r de Vaugirard, 96.
Bazile (sœur), rue Tournefort, 39-41.
Beck (Mlle), rue Pernety, 63
Bergne (Mlle), boulevard Pereire, 206
Berthenet, rue Boileau, 26
Brian, rue Tournefort, 19
Blunel, rue Saint-Jacques 1 ,3
Bracque, rue Pi[illegible]s, 14
Bouteron, rue de Tur nne, 54
Bessonneau, rue de la Jussienne.
Brulant, rue du Cardinal-Lemoine, 35.
B ul y, rue du Ponceau, 12.
Bessiere, rue Petrelle, 4
Bommier, rue de la Tour, 62.
Bouthors, rue de la Tour-d'Auvergne.
Bremant, rue des Quatre-Chemins, 9.
Bussière, rue de l'Église, 2
Benedicte (sœur), avenue Malakoff, 42.
Beauchamp, rue Pra 2
Blum, rue Richer, 34
Bon, rue du Rocher, 56
Bouinais, rue du Théâtre, 56
Bouvigne (Adèle), rue du Château, 2bis.
Buisson, rue du Marais, 62.
Bullot, rue du Perchamps, 2.
Burch, rue Petrelle, 4.
Carette, rue du Pré, 10.
Carette, rue de la Villette, 19.
Cattre, rue de la Glacière, 15
Casseux, rue de Charenton, 304.
Champagneur, rue de Picpus, 35
Chateau, rue du Faub -Poissonnière, 177.
Champreux, rue des Solitaires, 41.
Cugnet, rue de la Tour, 87
Collas-Cassonnet, rue Ségnin, 36.
Carré de Mailly, rue Demours, 32.
Courgey, rue de Belleville, 158.
Couveur, rue de Clichy, 50.
Charles (sœur), rue de Turenne, 60.
Champion, rue Duperré, 18.
Coué, rue Charlot, 58.
Chaussade (sœur), passage Saint-Roch, 20.
Chateau, rue du Faubourg-Poissonniere, 110
Charles (sœur), rue de Constantine, 60
Chevallier, rue Saint-Lazare, 128
Chevrier, rue de Sèvres, 150
Carmier, rue Saint-Ferdinand, 20
Casanova, rue de la Procession, 26.
Carton, rue de Vaugirard, 210
Couderc, rue des Pyrénées, 51.
Dabernat, rue de Sèvres, 98.
Dadant, rue du Rocher, 49.
Darmure, rue de Reuilly, 80.
Davaine, rue Brézin, 11
Delmas (sœur), rue N.-D.-des-Champs, 31.
Depinois, rue Bassano, 11.
D[illegible]von, avenue d'Eylau, 34.
Dhéré, rue Demours, 10.
Didier, rue Truffaut, 50.
Drapier, rue de la Tour, 86.
Duchemine, rue d'Assas 64
Dubois, rue de La Fontaine, 106.
Dubois rue des Marronniers, 4
Dubrar sœur, r de la Ville-l'Evêque, 16.
Dupin, rue de l'Abbe-Groult, 71.
Dupuis, boulevard des Batignolles, 94.
Dupuis, rue de Morny 121.
D[illegible]sie, rue Truffaut, 31
Denicquebien, rue Demours, 10.
D[illegible]ully, rue Saussure, 23
D[illegible]in, rue de l'Abbé-Groult, 71.
Dupin avenue d'Iéna, 52.
Domergue, rue du Dôme, 4.
Dupuis, avenue d'Iéna, 52.
Etienne, place des Vosges, 7.
Francolin, rue de Chabrol, 34.
Falge, rue Milton, 19.
Fleur, rue de Savoie, 13.
Fontaine, rue Fontarabie, 4.
Flamand, rue Truffaud, 68.
Fray, rue des Marronniers, 2 et 4.
Fourmy, rue Lemarrois, 98.
Gomet, rue Saint-Dominique, 98.
Ge[illegible] rue Cler, 47
Germain, rue du Faubourg-St-Antoine, 295.
Giraud, rue Saint-Maur, 214.
Girod de Resnes (Mlle), rue Clairant, 15.
Gaslin (de), avenue Montaigne, 4.
Gouré, rue Saussure, 54
Grossin (Mlle), rue Saint-Dominique, 24
Guerard, avenue Saint-Ouen, 36.
Guibourgé boulevard de Vaugirard, 57.
Guilmato, rue Saussure 23
Guillermet rue de la Voie-Verte.
Havet, rue de Longchamp, 6.
Humbert (veuve), rue de Vanves, 60
Isaac (Mlle), rue Boileau, 22, à Paris.
Jeunet, rue Cler, 47.
Kahn (Mlle), rue de Turenne, 51.
Kybourz, passage des Favorites, 16.
Lubey, rue Chirault, 3
Laboulay, rue de Turenne, 120.
La Flesselle, rue de Bagnolet, 68.
Lafont, rue de l'Ouest, 97.
Lahure, faubourg Saint-Martin, 249.
Lanusse, rue Henri Chevreau, 6
Lapalut (sœur), rue Méchain, 333.

Lapeyrouse (de), rue de Varennes, 79.
Laval, rue Jacob, 39.
Layet, rue de la Nation, 10.
Lechanteur, avenue d'Eylau, 19.
Leclère, rue Laugier, 20.
Legrand, rue Saint-Jacques, 179.
Legrand, rue Saint-Jacques, 179.
Lepois, rue Bayen, 22.
Levray, avenue du Maine, 100.
Loutrel, rue Jacquemont, 7
Louise de Sales (sœur), rue de Vaugirard, 79
Levasseur, rue de Vaugirard.
Majorel, rue de Picpus, 4.
Mercier, rue de l'Abbé-Groult, 95.
Mercier rue Clavel, 5.
Mermilliod, rue des Marronniers, 15.
Mouthes, rue de Sèvres, 90.
Marie-Saint-Charles, rue de Sèvres, 88.
Martinez, rue Lubeck, 10.
Martat, rue de Passy, 16.
Mazoudier, rue Ménilmontant, 119
Mignard (Mlle), rue Charlemagne, 21.
Michelet, rue Clavel, 8.
Mondehant (Mlle), rue Salneuve, 21 *bis*.
Monnerier, rue Vernier, 26.
Moniot-Desrivières, rue Lemercier, 5.
Mottin, rue Nollet, 57.
Matrat, rue de la Tour-d'Auvergne, 33.
Mayer, rue de la Tour-d'Auvergne, 44.
Obert, rue Richer, 44
Oriol, rue Lafontaine, 72.
Ovrec, rue des Sablons, 67.
Pages, rue Bayen, 22.
Pierret, rue du Faubourg-Saint-Martin, 85
Pignard, rue Rochechouart, 51
Parizet, rue Saint-Blaise, 46.
Petitdemange (Mlle), rue Pergolèse, 46.
Petit-Lafitte (Victoire), r. de l'Assomption, 25
Pellieux (Mlle), rue des Marguettes, 28.
Petu, rue Boursault, 4.
Rapp, avenue Malakoff, 59
Rérolle, avenue de la Reine-Hortense, 99.
Robine, rue de la Tour, 42.
Robine, passage des Favorites, 16.
Rolley, rue Lafontaine, 35.
Roth (Mlle), rue Montchanin, 4.
Rouyère, rue Saint-Ferdinand, 20.
Rufin, rue Dulong, 41
Rulhe (Mlle), congrég., rue Lhomond, 27.
Rey, rue de la Fontaine, 41 *bis*.
Saint-Paul, rue Lhomond, 27.
Saint-Paul (sœur), rue Violet, 44.
Sureau, rue d'Auteuil, 2.
Sirou, rue des Abbesses, 44
Sergent, rue de Sèvres, 157.
Sastrac, rue de Passy, 16.
Tesson, rue Seguier, 28.
Thercide (sœur), avenue d'Eylau, 105.
Talot, rue Pergolèse, 38.
Tribou, avenue d'Antin, 33.
Viard, rue Saint Antoine, 143.
Vienot (Mlle), rue Demours, 18.
Violet, rue Gay-Lussac, 26.
Vins (de), rue Raynouard, 16.
Valette, avenue Malakoff, 59.
Vallery, rue Leonie, 6.
Wagner, rue de Crimée, 93.
Watteau, rue Chatgrin, 14
Xavier, rue de Sèvres, 16.

Arrondissement de Saint-Denis.

Mmes

Allard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, à Courbevoie.
Antigo, place aux Gueldres, Saint-Denis
Audouin (Mlle) (Florence), Boulogne, rue Moisson-Desroche
Bestelheim, à Boulogne, route de la Reine, 131
Bourrier, rue de l'Hermet, à St-Ouen
Barbidon, rue d'Aubervilliers, 25, à St-Denis
Braun, place aux Gueldres, à Saint-Denis.
Bouzoud, rue de la Procession, à Boulogne.
Bouvigne, r de Longchamp, 15, à Neuilly
Bazault, avenue du Roule, 56, a Neuilly.
Bouvrai, rue St-Denis, 5, à Noisy-le-Sec.
Brochon, rue de Neuilly, 21, à Suresnes
Bizet, rue des Carbonnets, 14, à Bois-Colombes
Brun, place de l'Hôtel-de-Ville, 22, à Courbevoie
Castets, rue des Bourguignons, 50, à Asnières.
Chapron, rue de la Paix, 20, à Bois-Colombes.
Clozier (Mlle) Puteaux, rue de Neuilly, 36.
Cosse er, a Neuilly, rue de Chartres, 8.
Courtial (Mlle), boulevard d'Argenson, 38 a Neuilly.
Courtois (Mlle), à Boulogne, rue Billancourt, 5.
Crépin, rue Grande, 67, a Nogent
Daumesnil, à Saint-Denis (maison de la Le., on d'honneur).
Delhaye, rue des Ursulines, 20, a St-Denis.
Destonets r du Château, 41, à Courbevoie.
Destouet (Mlle), rue du Château, 31, à Courbevoie
Veuve Dubut (Léonide), Boulogne, Grande-Rue, 129.
Dumagny, rue Fersant, 7, à Boulogne.
Edom, rue de Paris, 91, à Puteaux.
Edouard, rue de la Comète, 5, à Asnières.
Ferré, rue de Paris, 36, à Clichy
Ferment, r. Corneille, 33 (Levallois-Perret).

Fermant, rue de la Station, 6, à Asnieres.
Fleur, rue de Savoie, 13
Gaspard (Mme Marie), Courbevoie, rue de l'Alma, 32.
Gay, à Neuilly
Gay, rue de l'Avenir, 18, aux Lilas.
Guillard, rue de Montreuil, 11, à Pantin
Gillet de Courville, rue de Neuilly, à Clichy
Gillot (Mlle), rue Martinval, 52, à Levallois-Perret.
Girard, avenue de Neuilly, 60, à Neuilly.
Gélot, avenue du Roule, 15, à Neuilly
Girod de Resnes Mlle Evangéline, rue Clairault, 15
Godet, place de l'Eglise, 1, à Courbevoie.
Guyot, rue de Lubeck.
Harang, à Bois-Colombes
Hecquet, rue Marthe, 45, à Clichy
Howel, boulevard Eugène, 211, à Neuilly
Humbert, r. de Versailles, 190, à Boulogne
Jonte, rue du Bois, 22, à Levallois-Perret.
Julien, à St-Denis, boul. de la Saussaye, 33.
Jump (Mlle), Maria, à Neuilly, villa de Villiers, 7
Lamber, à Noisy-le-Sec.
Labreuly, Grande Rue, 129, à Boulogne.
Langlet, rue de l'Ouest, 6, à Neuilly.
Lebrun, rue de Verdun, 3, à Colombes.
Leplat, place de l'Eglise, 7, à Asnières.
Levezel (Mme, avenue de Saint Ouen
Martineau, boulevard Maillot, à Neuilly.
Marchal, rue de Lompchamp, 20, à Neuilly.
Marinois rue des Renardières, 19 Courbevoie
Meunier, rue du Château, à Neuilly.
Meppert, à Neuilly.
Morel (Mlle), Euphrasie, aux Lilas, Tapis-Vert, 7.
Morelle, rue Vallier, 38, à Levallois-Perret.
Olivier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, à Courbevoie
Poussard, avenue du Roule, 62, à Neuilly.
Petitjean (Virginie), r. de Vincennes, 22, à Montreuil
Peyrellade, à Neuilly.
Piot, avenue du Roule, 37 *bis*, à Neuilly.
Roumel, rue du Marché, 41, à Neuilly.
Senac, à Asnieres, rue de Paris, 14
Taquerel, rue de Paris, 14, à Asnières.
Treveret (de), place aux Gueldres, à Saint-Denis
Voisse, rue Saint-Denis, à Colombes.
Viard, rue de Paris, 60, à Clichy.
Vignal, avenue du Château, aux Lilas
Wantzel, avenue de Neuilly, 50, à Neuilly
De Wilde, rue des Aubépines, 68, à Bois-Colombes
Yeasseman-Manoury, boulev. Eugène, 27, à Neuilly
Zurcher, rue de Neuilly, 24, à Suresnes.

Arrondissement de Sceaux.

Mmes

Andrieux, rue de Paris, à Joinville.
Berdoulat, à Sceaux, rue des Imbergères, 29.
Brouvelet, à Malakoff
Brucé, rue Voltaire, à Sceaux
Brulley, à Châtillon
Bleve, as rue de Paris, 5, à Thiais
Bonart, avenue d'Ormesson, à Thiais
Bolley, Grande-Rue, 44 à Issy
Baruzi, à Saint-Mandé
Baglan, Grande-Rue, 50, à Montrouge.
Benoist (Marie), rue Gabrielle, 34, à Charenton.
Boutet, gare de Nogent.
Bottot, rue Mongenot, 17, à St-Mandé
Boschot, r Dalayrac, 7, à Fontenay-s Bois.
Brulley, rue du Ponceau, à Châtillon
Botet (Elise), avenue de Paris, 51, à Choisy-le-Roi.
Camadet, pont de Créteil, à La Varenne.
Cazaux, à Choisy-le-Roi, avenue de Paris, 16.
Charlin (sœur), Grande-Rue, 47, à Montrouge.
Cazeneuve (Mlle), rue de la Grillée, 3, à Vanves.
Conard, chaussée de l'Étang, à St-Mandé.
Descamps, passage Junot, à St-Maurice.
D'hubert (sœur), rue Mahieu, à St-Maur.
Deloye, à Villejuif, rue d'Amont, 43.
Delaire, rue du Milieu, 48, à Montreuil.
Desoschen (Mlle), Eloïse, Vanves, rue de la Tour, 35
Dupêché, rue de Paris, 15, à Charenton.
Dupont (Mlle), Rosalie, Bourg-la-Reine, Grande Rue, 88.
Fauconnet, à Fontenay-sous-Bois
Fleureau, avenue d'Ormesson, à Thiais
Foissey à Adamville (Saint Maur)
Franc, avenue de Sceaux, à Fontenay-aux-Roses
Freydemberg, r Mauconseil, à Fontenay-sous-Bois.
Georget, à Saint-Maur
Gogny (Mlle), Marie, à Vincennes, rue de Montreuil, 15.
Guillemot, rue de Paris, à Joinville-le-Pont.
Homberg, rue de Bordeaux, à Charenton.
Josselin (sœur de), Grande-Rue, à Bourg-la-Reine.
Jourdan, à Vincennes, rue de Fontenay, 3.
Kermelly, boulevard de la Marne, à La Varenne
De Laporte (de la Sainte-Famille), à Saint-Mandé.

Labrosse, Gr.-Rue, 32, à Maisons-Alfort.
Laforest, rue Damont, à Villejuif.
Landais, à Vincennes.
Lasne (Mlle), rue Turgie, 13, à Vanves.
Laporte, rue des Noyers, 8, à Issy.
Lauras, rue des Dames, à Charenton.
Laville, rue des Ecoles, à Choisy le-Roi.
Leclercq, aven. de Paris, 16, à Choisy-le-Roi.
Lefevre (sœur), rue Audigeois, 36, à Vitry.
Lefèvre, porte de l'Écho, au parc St-Maur
Letellier (Mlle), Julie, à Nogent-sur-Marne, route de Vincennes.
Lissy (Mlle), à Saint-Maur, avenue du Grand Chêne.
Martin, Grande-Rue, 59, à Montrouge.
Mouquet, rue de l'Église, 7, à Montreuil-sous-Bois.
Massart, r. du Camp-Français, 28, à Vanves.
Maucomble, rue de Sceaux, à Bagneux.
Mauprivez, rue de Fontenay, 79, à Vincennes.
Moittié, à Saint-Mandé.
Picher, Grande-Rue, 82, à Saint-Mandé.
Porterat (Mlle), rue des Imbergères, à Sceaux.
Poulin (Emilie), Montrouge, Grande-Rue, 32.
Quihou, avenue du Bel-Air, 7, à St-Mandé.
Rama, rue du Chemin-de-Fer, à Bourg-la Reine.
Riou (Jeanne), Vanves, rue du Camp-Français, 28.
Rivet, rue de Montreuil, 23, à Vincennes.
Robert, rue de Fontenay, à Vincennes.
Robert (Mlle), Antony, route d'Orléans, 6.
Rognon-Brouville, rue Turgie, 1, Vanves.
Rouzé, rue Saint-Roch, à Villejuif.
Schæffer, rue d'Orléans, à Montrouge.
Sergent, rue du Camp-Français, à Malakoff.
Sené, rue Aline, à La Varenne.
Salarnier, Grande-Rue de Nogent.
Soussignon, à Vincennes.
Sauvage (sœur), à Saint-Mandé.
Steiger, Grande-Rue, 36, à Bourg-la-Reine.
Supervielle (Mlle), Grande-Rue, 2, à Saint-Mandé.
Taillade (Elise), Vincennes, rue de la Prévoyance, 39.
Tatin (du Saint-Sacrement), à Saint-Maur.
Tessier (Agathe), Montreuil-s B, rue des Blanches-Vignes, 3
Thomas, rue de la Grillée, à Vanves.
Thiriet-Huge, r. de Seine, a Ivry-la-Gare.
Tillion, rue Jean, 6, à Maisons-Alfort.
Vallet, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine.
Versaint, avenue de Paris, 4, à Thiais.

SECTION IV.

COLLÉGE DE FRANCE.

Rue des Écoles, place Cambrai.

M. Laboulaye (O ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur*, sénateur, au Collége de France.
M. Bouchon-Brandely, *secrétaire*, au Collége de France.

Le Collége de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres; il y créa successivement douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui. Il faut y ajouter les deux chaires pour les langues chinoise et sanscrite, qui ont été créées en 1814, les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a eu lieu en exécution d'ordonnances rendues en 1831, la chaire d'histoire naturelle des corps organisés substituée à la chaire d'anatomie en 1837, la chaire de langue et de littérature slave créée en 1840, les chaires de langues et littératures étrangères de l'Europe moderne et de langue et littérature française du moyen âge, créées en 1841 et réorganisées en 1853, la chaire d'embryogénie créée en 1874 et la chaire d'épigraphie romaine créée en 1881. Une chaire de chimie organique a été instituée en 1864, et une chaire d'histoire des doctrines économiques en 1871. Les professeurs sont nommés par le Président de la République, et le Collége est administré sous l'autorité du ministre de l'instruction publique. Les cours sont gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS.

Mécanique céleste.

M. Serret (J. A.) (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, rue Saint-Martin, 36, à Versailles.
M. Jordan ✻, *de l'Académie des sciences*, suppléant.
Les jeudis à midi et demi, et les vendredis, à deux heures et demie.

Mathématiques.

M. Liouville (C ✻), *de l'Académie des sciences*, rue de Savoie, 6.
Les jeudis et samedis, à 10 heures.

Physique générale et mathématique.

M. Bertrand (Jh) (C ✻), *de l'Acad. des sciences*, rue de Seine, 6.
M. Maurice Lévy (O ✻), *suppléant.*
Les mardis et vendredis, à 1 heure.

Physique générale et expérimentale.

M. Mascart (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 60.
Les mardis et samedis, à 10 heures et demie.

Chimie minérale.

M. Schützenberger ✻, *professeur*, rue Claude-Bernard, 53.
Les mardis et samedis, à 1 heure et demie.

Chimie organique.

M. Berthelot (C ✻), *de l'Académie des sciences*, à l'Institut.

Les lundis et vendredis, à 10 heures et demie.

Médecine.

M. Brown Sequard ✻, professeur, rue Soufflot, 15.

Les mardis et samedis, à 3 heures.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. Fouqué ✻, *de l'Académie des sciences, docteur ès-sciences*, rue de Humboldt, 23.

Les jeudis et samedis, à 9 heures du matin.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. Marey (O ✻), *de l'Académie des sciences*, Boulevard Delissert, 11.

Les mardis et samedis, à 2 heures.

Embryogénie comparée.

M. Balbiani ✻, rue Soufflot, 18.

Les mardis et samedis, à 1 heure et demie.

Anatomie générale.

M. Ranvier ✻, boulevard Saint-Michel, 105.

Les jeudis et samedis, à 3 heures.

Droit de la nature et des gens.

M. Franck (C ✻), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue de Boulogne, 31.

Les mardis, à 1 heure et demie, et les samedis, à 2 heures et demie.

Histoire des législations comparées.

M Laboulaye (O ✻), *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, au Collége de France.

M. Flach, *suppléant.*

Les mercredis, à 2 heures, et les samedis, à midi et demi.

Économie politique.

M. Paul Leroy-Beaulieu ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Villejust, 46.

Les mardis et vendredis, à 3 heures un quart.

Histoire des doctrines économiques.

(Géographie et histoire économiques.)

M. Levasseur (O ✻), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Monsieur-le-Prince, 26.

Les lundis, à 11 heures et demie, et les jeudis, à 1 heure et demie.

Histoire et Morale.

M. Alfred Maury (C ✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* aux Archives nationales.

Les mercredis et samedis, à midi trois quarts.

Histoire des religions.

M. Albert Réville, rue de Rennes, 74.

Les mardis et vendredis, à midi.

Esthétique et Histoire de l'art.

M. Eug Guillaume (C ✻), *de l'Académie des beaux-arts*, boulevard Saint-Germain, 238.

Les mardis, à 2 heures, et les mercredis, à 3 heures un quart.

Épigraphie et Antiquités romaines.

M. Léon Renier (C ✻), *de l'Ac. des inscr. et belles-lett.*, à la Sorbonne.
M. Desjardins ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lett*, remplaçant.

Les mardis et jeudis, à 10 heures et demie.

Épigraphie et Antiquités grecques.

M. Foucart ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue de Tournon, 13.
M. Rayet ✻, *suppléant*.

Les vendredis et mardis, à 2 heures.

Philologie et Archéologie égyptienne.

M. Maspero ✻, boulevard Saint-Germain, 43.
M. Grébaut, suppléant.

Les lundis et vendredis, à 10 heures.

Philologie et Archéologie assyrienne.

M. Oppert ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue Mazarine, 19.

Les mardis et jeudis, à 2 heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque.

M. Renan (O ✻, *de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue de Tournon, 4.

Les lundis et mercredis, à 2 heures.

Langue arabe.

M. Defrémery ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 42.

Les lundis et jeudis, à 9 heures

Langue persane.

M. Barbier de Meynard ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur*, boulevard Magenta, 18.

Les lundis et vendredis, à 10 heures.

Langue turque.

M. Pavet de Courteille ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, rue de l'Université, 25

Les mardis et vendredis, à 9 heures.

Langue celtique.

M. d'Arbois de Jubainville.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchoue.

M. le M^is^ d'Hervey de Saint-Denys ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avenue Bosquet, 19.

Les jeudis, à 3 heures, et les samedis, à 2 heures.

Langue et littérature sanscrite.

M. Foucaux ✻, rue Cassette, 16.

Les mercredis et samedis, à 11 heures.

Langue et littérature grecque.

M. Rossignol ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, rue de Seine, 31.
Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Éloquence latine.

M. E. Havet (C✻), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, quai Bourbon, 19.
Les mercredis et samedis, à 3 heures.

Poésie latine.

M. Boissier (O✻), *de l'Académie française*, rue des Feuillantines, 79.
Les lundis, à 1 heure et demie, et les mardis, à 9 heures.

Philosophie grecque et latine.

M. Charles Lévêque ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, à Bellevue.
Les mardis, à midi 3/4, et les vendredis, à 2 heures.

Philosophie moderne.

M. Nourrisson ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue de Condé, 13.
Les lundis, à 1 heure, et les samedis, à 9 heures.

Langue et littérature française du moyen âge.

M. Gaston Paris ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Regard, 7.
Les mardis, à 10 heures et quart, et les mercredis, à 10 heures.

Langue et littérature française moderne.

M. Deschanel, avenue Marceau, 69.
Les jeudis, à 3 heures, et les lundis, à 2 heures et demie.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. Guillaume Guizot ✻, rue Monceau, 42.
Les mardis, à 3 heures, et les vendredis, à midi et demi.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. Paul Meyer ✻, rue Raynouard, 39, à Passy.
Les jeudis, à midi et demi, et les mercredis, à 11 heures.

Langue et littérature d'origine slave.

N..., *professeur.*
M. A. Chodzko ✻, *chargé du cours*, rue Notre-Dame-des-Champs, 77.
Les lundis et mercredis, à midi et demi.

Grammaire comparée.

M. Michel Bréal (O✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, boulevard Saint-Michel, 63.
Les lundis et jeudis, à 11 heures 1/4.

SECTION VI.

ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Rue de Lille, 2.

M. Schefer (C✻), *administrateur*, à l'École.
M. Carrière, *secrétaire de l'École*, à l'École.

L'École spéciale des langues orientales vivantes a été créée par un décret du 13 germinal an III (2 avril 1795); elle ne comptait d'abord que trois chaires destinées à l'enseignement : 1° de l'arabe littéral et vulgaire; 2° du persan et du malais; 3° du turc et du tartare de Crimée. D'autres chaires, réclamées par les nouveaux besoins des relations politiques et commerciales à l'extérieur, et aussi par l'extension donnée aux études historiques, géographiques et littéraires sur l'Orient, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà. Des répétiteurs indigènes ont été adjoints aux professeurs pour exercer les élèves à la conversation et à la correspondance politique et commerciale.

L'École a été réorganisée par une ordonnance en date du 22 mai 1838 et par un décret du 8 novembre 1869.

Un autre décret du 8 juin 1870 a constitué un Conseil de perfectionnement composé de dix membres, sous la présidence du Ministre.

L'école possède une bibliothèque qui est ouverte les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures, pour les personnes autorisées à la fréquenter.

Conseil de perfectionnement de l'École.

M. le Ministre, *président.*
M. Schefer (C✻), *vice-président.*

Membres du conseil.

MM.

Dumont (O✻), *directeur de l'enseignement supérieur.*
Girard de Rialle ✻, *délégué du ministère des affaires étrangères.*
Dumas-Vence (O✻), *capitaine de vaisseau, délégué du minist. de la marine.*
Delabarre ✻, *délégué du ministère de l'intérieur.*
Boyetet de Bagnaux, *délégué du ministère du commerce.*
Le directeur de l'Imprimerie nationale.
Le président de la chambre de commerce.
Carrière, *secrétaire.*

Arabe littéral . . . . M. H Derenbourg, *professeur*, boulevard Saint-Michel, 39.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures.

Arabe vulgaire . . . M. Cherbonneau ✻, *prof.*, rue des Feuillantines, 80.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures et demie.

Persan . . . . . M. Schefer (C✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur*, rue de Lille, 2.
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures.

Turc . . . . . M. Barbier de Meynard ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prof.*, boul. Magenta, 18.
Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures.

Arménien. . . . . { M. N..., *professeur*.
M. A. Carrière, *chargé de cours*, 2, rue de Lille.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures

Grec moderne. . . { M. Miller (O ✻), *de l'Académie des inscript. et belles-lettres, profess.*, rue de l'Université, 25.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi 3/4.

Chinois. . . . . { M. le C^te^ Kleczkowski ✻, *prof.* r. de Bellechasse, 56.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures.

Malais et Javanais. } M. l'abbé Favre ✻, *profess.*, avenue de Wagram, 50.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures.

Japonais. . . . . { M. Léon de Rosny, *prof*, avenue Duquesne, 47.
Les lundis, mardis et mercredis, à 2 heures.

Annamite . . . . . { M. des Michels (A.), *prof.*, rue de l'Ermitage, 30, à Versailles.
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures 3/4.

Russe. . . . . { M. Leger (Louis), *prof.*, rue de Laval, 5.
Les lundis et mercredis, à 3 h., et les mardis, à 10 h.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

M. Dugat, *histoire et géographie de l'Orient musulman*.
Les lundis et vendredis, à 9 heures et demie.

M. Cordier, *histoire et géographie de l'Extrême-Orient*.
Les mercredis et vendredis, à 4 heures 1/4.

M. Picot, *langue roumaine*.
Les mercredis et samedis, à 4 heures.

M. Vinson, *hindoustani et langue tamoule*.
Les mardis et jeudis, à 3 heures.

M. Carrière, *histoire des études orientales*.
Les samedis à 5 heures.

RÉPÉTITEURS.

M. E. Legrand, *répétiteur de grec moderne, surveillant*.
M. Aboul-Namân-Imrân, *répétiteur d'arabe*.
M. Saghirian, *idem de turc*.
M. N...., *idem de chinois*.
M. Tran-Nguon-Hanh, *idem d'annamite*.

SECTION VII.

BUREAU DES LONGITUDES.

Au Palais de l'Institut.

Le Bureau des longitudes est composé: 1° de treize membres titulaires, savoir trois membres de l'Académie des sciences; cinq astronomes; trois membres appartenant au département de la marine; un membre appartenant au département de la guerre; un géographe; 2° d'un artiste ayant rang de titulaire; 3° de deux membres adjoints, 4° de deux artistes adjoints. En outre, dix correspondants sont institués près du Bureau des longitudes, dont trois peuvent être choisis parmi les savants étrangers. (Décret du 15 mars 1854.)

Le Bureau des longitudes rédige et publie la *Connaissance des temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs. Il rédige et publie un Annuaire

Il est institué en vue du perfectionnement des diverses branches de la science astronomique et de leurs applications à la géographie, à la navigation et à la physique du globe, ce qui comprend: 1° les améliorations à introduire dans la construction des instruments astronomiques et dans les méthodes d'observation, soit à terre, soit à la mer; 2° la rédaction des instructions concernant les études sur l'astronomie physique, sur les marées et sur le magnétisme terrestre; 3° l'indication et la préparation des missions jugées par le Bureau utiles au progrès des connaissances actuelles sur la figure de la terre, la physique du globe ou l'astronomie; 4° l'avancement des théories de la mécanique céleste et de leurs applications; le perfectionnement des Tables du soleil, de la lune et des planètes, 5° la rédaction et la publication des observations astronomiques importantes, communiquées au Bureau par les voyageurs, astronomes, géographes et marins. Sur la demande du Gouvernement, le Bureau des longitudes donne son avis: 1° sur les questions concernant l'organisation et le service des observatoires existants, ainsi que sur la fondation de nouveaux observatoires; 2° sur les missions scientifiques confiées aux navigateurs chargés d'expéditions lointaines.

MEMBRES TITULAIRES. MM.

Liouville (C✻), de l'Institut, *vice-président*, rue de Savoie, 6.	*Appartenant à l'Académie des sciences.*
Serret (O✻), *idem*, à Versailles, rue St Martin, 36.	
Fizeau (O✻), *idem*, rue de la Vieille-Estrapade, 3.	
Yvon Villarceau (O✻), de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 83	*Astronomes.*
Faye (C✻), *président*, *idem*, boulevard d'Enfer, 6, près la rue du Bac.	
Lœwy (O✻), *idem*, rue Cassini, 6.	
Janssen (O✻), *idem*, à l'Observatoire de Meudon	
Tisserand ✻, *secrétaire*, *idem*, avenue de l'Observatoire, 5.	
Vice-amiral Paris (GO✻), de l'Institut, rue Jacob, 22	*App. au départ. de la marine.*
Mouchez (C✻), de l'Institut, contre-amiral, Directeur de l'Observatoire.	
Cloué (GC✻), vice-amiral, rue de Verneuil, 47.	

Perrier (O✻), colonel, rue du Bac, 106, *app. au départ. de la guerre.*
D'Abbadie ✻, rue du Bac, 120, *géographe.*

Artiste ayant rang de titulaire.

M. Bréguet (O✻), de l'Institut, quai de l'Horloge, 39.

Membres adjoints. MM.

Souchon, place de la Sorbonne, 3. | Trépied, à l'Observatoire d'Alger.

Artistes adjoints. MM.

Eichens ✻, rue Denfert-Rochereau, 77. | Brunner, rue de Vaugirard, 159.

Calculateurs de 1re classe. MM

Bouchet. | Schulhof.

Calculateurs de 2e classe. MM.

Roche. | N.

Aides-calculateurs. MM.

Guillot. | Coniel.
Bellefontaine.

M. J. L. Agel, *secrétaire-bibliothécaire.*

OBSERVATOIRES DE L'ÉTAT.

OBSERVATOIRE DE PARIS.

Le personnel de l'Observatoire de Paris comprend 1° le directeur; 2° des astronomes titulaires, 3° des astronomes adjoints; 4° des aides astronomes; 5° des calculateurs; 6° un secrétaire agent-comptable

Le directeur, assisté d'un conseil, administre l'Observatoire, dirige le service scientifique, pourvoit au service intérieur, et est exclusivement chargé de la correspondance et de la publication des résultats des travaux. (Décret du 21 février 1878.)

M. MOUCHEZ (C✻), contre-amiral, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, *directeur*.

M. LŒWY (O✻), membre de l'Institut et du Bureau des longit., *sous-dir.*

Secrétaire agent-comptable ..... M. Fraissinet.

Astronomes titulaires . . . MM. Yvon Villarceau (O✻), memb. de l'Institut et du Bur. des long., Wolf ✻, Lœwy (O✻), de l'Inst. et du Bur. des longit., Gaillot ✻, Perigaud, Tisserand ✻, de l'Institut et du Bur. des long.

Astronomes adjoints..... . MM. Folain, Leveau, Henry Paul, Henry (Prosper), Renan, Bossert, Barré, Callandreau, Lagoutte.

Aides-astronomes .. .. MM. Puiseux, Obrecht, Esmiol, Amaury, Monin.

OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE PHYSIQUE A MEUDON.

M. JANSSEN (O✻), membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, *directeur*.

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE, MÉTÉOROLOGIQUE ET CHRONOMÉTRIQUE DE BESANÇON

M. GRUEY, *directeur*

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE DE BORDEAUX.

M. RAYET ✻, *directeur*.

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE DE LYON.

MM. ANDRÉ ✻, *directeur*, Jays, *météorologiste adjoint*; Marchand, *aide météorologiste*.

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DU PUY-DE-DÔME

MM. ALLGARD ✻, *directeur*; J. Plumandon, *météorologiste adjoint*; Ch. Plumandon, *aide-météorologiste*.

OBSERVATOIRE DE MARSEILLE.

MM. STEPHAN ✻, *directeur*, Borrelly, Coggia, *astronomes adjoints*.

OBSERVATOIRE DE TOULOUSE

MM. BAILLAUD, *directeur*; Perrotin, *astronome adjoint*, Rey, *aide-astronome*

OBSERVATOIRE D'ALGER

MM. TRÉPIED, *directeur*; Bulard, *astronome adjoint*.

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE MONTSOURIS

Directeur ..... M. Mascart ✻
Secrétaire agent comptable.. ..... M. A. de Vallabeg.
Chargé des fonctions de météorologiste. M. Albert Levy.
Chargé des fonct. de météorologiste adj. M. Descroix
Météorologiste adjoint M. P. Miquel
Aides-météorologistes . . MM. Allaire, Moreau

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 60.

Directeur . . M. Mascart ✻
Secrétaire..... . . . . M. Richard
Météorologistes titulaires. . MM. Fron, Angot
Météorologistes adjoints. .. MM. Moureaux, Richard, L. Teisserenc de Bort, Rouin, Bonot, Guénaire
Aide-météorologiste.. ..... M. Touchard.

SECTION VIII.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Au Jardin des Plantes, rue Cuvier

Cet établissement, compris dans les attributions du ministère de l'instruction publique, est administré par un directeur nommé pour cinq années sur la présentation du ministre et choisi parmi trois candidats présentés par l'assemblée des professeurs. — Un professeur qui prend le titre de directeur suppléant et choisi par le ministre sur la liste des candidats à la direction, remplace le directeur en cas d'absence ou d'empêchement. — Le professeur chargé des fonctions de secrétaire est nommé annuellement par l'assemblée des professeurs. Il est pourvu à la vacance d'une chaire par un décret du Président de la République.

Le Muséum d'histoire naturelle est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste jardin dont plusieurs parties, ouvertes aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie; d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les cours. — Les cours publics, au nombre de dix-neuf, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle. — Les galeries d'Anatomie, d'Anthropologie, de Zoologie, de Botanique, de Minéralogie et de Géologie sont ouvertes au public tous les jours, de 1 h à 4 heures du soir. Les étudiants reçoivent, en suivant les cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. — La bibliothèque est ouverte aux lecteurs de 10 à 3 heures, tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés. — Les ménageries sont ouvertes tous les jours, de 1 heure à 3 heures du soir. — Le jardin fournit aux établissements publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et de plantes utiles aux progrès de la botanique, de l'agriculture et des arts, et entretient une collection de plantes officinales destinées à servir aux études des élèves et à être distribuées aux malades pauvres, comme médicaments.

Tout est gratuit dans l'établissement, en conséquence, les garçons de service des galeries, de la bibliothèque et des laboratoires, les gardiens des animaux de la ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

M. Fremy (C✻), *directeur.*
M. De Quatrefages de Bréau (C✻), *directeur suppléant.*
M. Chezal (P.), *secrétaire agent comptable.*

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté. MM.

Chevreul (GC✻), de l'Académie des sciences. — *Chimie appliquée aux corps organiques*, au Muséum.
N.. *Culture*, au Muséum.
Fremy (C✻), idem. — *Chimie appliquée aux corps inorganiques*, au Muséum.
De Quatrefages de Bréau (C✻), idem. — *Anatomie et Histoire naturelle de l'homme*, au Muséum.
Ville (Georges) (O✻) — *Physique végétale*, au Muséum.
Daubrée (C✻), de l'Académie des sciences. — *Géologie*, à l'École des Mines.
Blanchard (O✻), idem. — *Zoologie, Insectes, Crustacés et Arachnides*, rue de l'Université, 34.

Albert Gaudry ✻. — *Paléontologie*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.
Bureau. — *Botanique, classifications et familles naturelles*, quai de Béthune, 24
L. Vaillant ✻. — *Zoologie, Reptiles et Poissons*, quai Henri IV, 8.
Milne-Edwards (Alph.) ✻, de l'Académie des sciences. — *Zoologie, Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
Des Cloizeaux ✻, de l'Académie des sciences. — *Minéralogie*, rue Monsieur, 13.
Perrier ✻. — *Zoologie, Annélides, Mollusques et Zoophytes*, rue des Saints-Pères, 19.
Becquerel (E.) (O✻), de l'Académie des sciences. — *Physique appliqués à l'Histoire naturelle*, au Muséum.
Van Tieghem (Ph.) ✻, de l'Académie des sciences. — *Botanique (organographie et physiologie végétale)*, rue de l'Odéon, 20
Georges Pouchet ✻. — *Anatomie comparée*, rue de Médicis, 5.
Bouley (O✻). — *Pathologie comparée*, rue des Saints-Pères, 81.
Rouget ✻. — *Physiologie générale*, avenue de Gravelle, 50 *ter*, à Charenton-le-Pont.
Dehérain ✻. — *Physiologie végétale*, rue d'Argenson, 1.

Directeur honoraire. — M. Chevreul (GC✻).
Professeur honoraire. — M. Milne-Edwards (C✻).

Bibliothèque — M. Desnoyers ✻, de l'Inst., *bibliothécaire*, au Muséum

---

Aides-naturalistes. MM.

Lucas ✻, *Zoologie, Insectes, Crustacés et Arachnides*, au Muséum.
Cloëz ✻, *Chimie appliquée aux corps organiques*, rue Linné, 7.
Philipeaux ✻, *Physiologie générale*, rue Linné, 20.
Terreil, *Chimie appliquée aux corps inorganiques*, rue Royer-Collard, 11.
Jannettaz, *Minéralogie*, rue Linné, 7.
Verneuil (Stanislas), *Géologie*, rue Monge, 36.
Grégoire, *Physiologie générale*, rue Berthollet, 1[illegible]
Künckel, *Zoologie, Insectes Crustacés et Arachnides*, rue Gay-Lussac, 28
Fischer ✻, *Paléontologie*, rue des Écoles, 49
Hamy ✻, *Anthropologie*, rue de Lubeck, 12
Poisson, *Botanique*, rue de la Mairie, [illegible] Gentilly
Oustalet, *Zoologie, Mammifères et Oiseaux*, rue Bonaparte, 52.
Cornu, *Botanique*, rue des Boulangers, 40
Sauvage, *Zoologie Reptiles et Poissons*, rue Monge, 2.
Renault, *Botanique*, rue de la Collégiale, 1.
Huet, *Zoologie, Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
Poirier, *Zoologie, Annélides, Mollusques et Zoophytes*, avenue du Maine, 43.
Gervais (H.), *Anatomie comparée*, rue de Navarre, 11.
Becquerel (H.), *Physique appliquée à l'Histoire naturelle*, au Muséum.
Vesque, *Culture*
De Rochebrune, *Zoologie, Annélides, Mollusques et Zoophytes.*

Galeries.

Hérincq *garde des galeries de Botanique*, au Muséum.
M. Bocourt ✻, *garde des galeries de Zoolog., de Géolog. et Minér.*, au Muséum.
M. Desmarets, *garde des galeries d'Anatomie et d'Anthropologie*, au Muséum.

Maîtres de dessin

M. Lesourd-Beauregard, *pour les plantes*, quai de la Baronnie, à Ablon.
M. Fremiet (O✻), *pour les animaux*, à Prunay-Louveciennes.
Jardin. — M. Albert Gouault, *jardinier en chef*, au Muséum.
Contrôleur des travaux des ateliers. — M. Boussrolle (O✻), au Muséum.

SECTION IX.

ÉCOLE DES CHARTES.

Au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 58

L'École des Chartes, réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846 (ordonnance modifiée le 2e juillet 1872 par la nouvelle loi du service militaire), est destinée à former des archivistes paléographes. C'est parmi les élèves sortis de l'École et munis du diplôme d'archiviste paléographe que sont choisis de préférence, les archivistes des départements et les professeurs de l'École, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des Inscriptions, les bibliothécaires ou employés dans les bibliothèques publiques de France, les archivistes aux Archives nationales. L'École est placée sous l'autorité d'un directeur nommé par le ministre de l'instruction publique. Un conseil de perfectionnement surveille les études et fait les examens.

Les cours de l'École sont publics et entièrement gratuits. Une bibliothèque spéciale est mise à la disposition des élèves. Ils suivent pendant trois années consécutives les cours et conférences qui leur sont prescrits par le règlement d'études, pour le diplôme d'archiviste paléographe. Ils sont dispensés du service militaire à titre d'élèves de l'École normale supérieure et de celle des chartes, mais ne jouissent pas des mêmes avantages. A la suite des examens de fin d'année, les deux premiers élèves admis sont autorisés à suivre les cours de seconde année, et les trois premiers admis en troisième année, reçoivent une pension de 600 francs. Pour obtenir le titre d'élève, il faut être bachelier ès lettres, âgé de moins de vingt-cinq ans révolus au 31 décembre de l'année de l'inscription, laquelle a lieu au secrétariat de l'École du 1er au 15 novembre, et subir un examen qui constate que l'on possède une connaissance suffisante du latin et de l'histoire ainsi que de la géographie de la France avant 1789.

Direction de l'École.

M. Meyer (Paul) ✻, *directeur de l'École*, rue Boulainvilliers, 16, Passy.

Professeurs MM.

De Mas-Latrie (O✻), boulev. Saint-Germain, 229.
Tardif (A.) (O✻), rue du Cherche-Midi, 28.
Montaiglon (Anatole de) ✻, place Royale, 9.
Gautier (Léon) ✻, rue Vavin, 8.
Meyer (Paul) ✻, rue Boulainvilliers, 16, Passy.
Roy (Jules), rue des Saints-Pères, 12.
De Lasteyrie (Robert) ✻, rue des Saints-Pères, 13.
Luce (Siméon), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chargé d'un cours complémentaire*, boulevard Saint-Michel, 95.

Secrétariat

M. Giry (Arthur), *secrétaire et prof. suppl.*, rue Monge, 23.

Conseil de perfectionnement. MM.

Delisle (Léopold) (O✻), *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, administrateur général de la Bibliothèque nationale*, président.
Maury (Alfred) (C✻), *de l'Académie des inscript. et belles-lettres, directeur général des Archives nationales*, vice-président.
Meyer (Paul) ✻, *directeur de l'École des Chartes.*
Wallon (O✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Jourdain (Charles) (C✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.*
Rozière (Eug. de) (O✻), *de l'Académie des inscript. et belles-lettres.*
Hauréau (Barthélemy) (C✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Paris (Gaston) ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

SECTION X.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Reorganisée par décret du 14 juillet 1858.)

Rue Richelieu.

Il y a un directeur chargé de l'administration de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale est divisée en 4 départements, savoir : 1° les livres imprimés, cartes et collections géographiques; — 2° les manuscrits, chartes et diplômes; — 3° les médailles, pierres gravées et antiques; — 4° les estampes. Chaque département a un conservateur

Il y a, au département des imprimés, deux salles de lecture : l'une, ouverte au public même le dimanche, avec une collection de livres classiques, professionnels et usuels, qui seuls y sont communiqués; l'autre réservée pour les personnes connues par des travaux antérieurs ou qui justifient d'un but d'études sérieuses

La Bibliothèque est ouverte de 10 à 4 heures. Elle est fermée depuis le dimanche de la Passion jusqu'au lundi de Pâques inclusivement.

Le public est admis le mardi et le vendredi à visiter les galeries d'exposition

M. Delisle (O ✻), *de l'Académie des inscriptions et belles lettres, Administrateur général directeur*, rue des Petits-Champs, 8.

M Mortreuil, *secrétaire-trésorier*, rue des Petits-Champs, 8.

DÉPARTEMENT DES LIVRES IMPRIMÉS, CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES.

MM. Thierry-Poux, *conservateur sous-directeur*, rue de Chartres, 13 (Neuilly).

De Courson ✻, boulevard des Invalides, 18, } *conservateurs s.-direct. adj*
D'Auriac (Eug) ✻, rue Ventadour, 7, } *conservateurs s.-direct. adj*
Pauly, rue de Bréa, 22, } *conservateurs s.-direct. adj*

Franck (C ✻), *de l'Ac des scienc. mor. et polit., conserv adj*, rue Lafitte, 44

Klein, rue Godot-de-Mauroi, 1, } *bibliothécaires.*
Lavoix fils, rue de Louvois, 8, } *bibliothécaires.*
Bellissent, rue des Carrières, 4 (Suresnes), } *bibliothécaires.*
Marchal, rue de Richelieu, 89, } *bibliothécaires.*
Letort, place d'Anvers, 8 } *bibliothécaires.*
Lebe, rue de Rome, 147, } *bibliothécaires.*
Bégin ✻, avenue Duquesne, 45. } *bibliothécaires.*
Barringer, rue du Cardinal-Lemoine, 14 } *bibliothécaires.*
Marchais, rue Lepic, 27 } *bibliothécaires.*
Vintre, *bibliothéc. hon.*, rue Fénart 5, à Boulogne-sur-Seine. } *bibliothécaires.*
Costambert, *bibliothécaire honoraire*, rue Vivienne, 10. } *bibliothécaires.*

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

MM. Michelant ✻, *conservateur sous-directeur*, avenue Trudaine, 11.

Wescher ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, rue de Vaugirard, 89.

Zotenberg ✻, avenue des Ternes, 96, } *bibliothécaires.*
Feer, boulevard Saint-Michel, 145, } *bibliothécaires.*
Deprez, rue de Fleurus, 2. } *bibliothécaires.*

N. de Wailly (O ✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, conservateur honoraire*, rue Raynouard Passy, 30.

Larabane (O ✻), *conservateur adjoint honoraire*, rue d'Uzès, 12.

Renan (O ✻), *de l'Acad. des insc. et belles-lett., bibl. hon.*, rue St-Guillaume, 16.

Bordier, *bibliothécaire honoraire*, rue de Rivoli, 182.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.

MM. Chabouillet (O ✻), *conservateur sous-directeur*, rue Colbert, 12.

Lavoix ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, rue Colbert, 12.

Muret, *bibliothécaire*, place de l'Eglise, 1, à Viroflay.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

MM. Vte Henri Delaborde (O✻), *de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur*, à l'Institut.
Duplessis ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, rue de Madame, 32.
Raffet, *bibliothécaire*, rue de l'Abbé-Grégoire, 45.

Architecte de la Bibliothèque	M Pascal, boulevard Sébastopol, 9.
Avocat de la Bibliothèque...	M Victor Lefranc, *anc. membre du conseil de l'ordre.*
Avoué de la Bibliothèque...	M Hervel, rue d'Alger, 9.
Médecin de la Bibliothèque .	M Rathery (R.), rue Saint-André-des-Arts, 51.
Libraire de la Bibliothèque .	M. Labitte (Ad.), rue de Lille, 4
Md d'estampes de la Biblioth	M. Clément, rue des Saints-Pères, 3.

COURS D'ARCHÉOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

M. Lenormant, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur*, rue de Sèvres, 4.

(Le mercredi et le vendredi à 1 heure et demie, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.)

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Palais de l'Institut, 23, quai Conti.

Cette bibliothèque, formée en 1643, par le cardinal Mazarin, dans une partie du local occupé maintenant par la Bibliothèque nationale, a été, de cette époque, rendue publique, puis transportée trente ans après au collége Mazarin, devenu l'Institut de France en 1806. La fondation avait été déclarée royale par lettres patentes de Louis XIV, en 1665. A son origine la bibliothèque se composait de 60,000 volumes; elle en compte aujourd'hui plus de 150,000, non compris 6,000 manuscrits et une grande quantité de livres imprimés au quinzième siècle. Le public est admis dans cette Bibliothèque tous les jours, depuis 11 heures jusqu'à 5, excepté les jours fériés et pendant les vacances qui sont fixées du 15 juillet au 1er septembre. On y remarque une collection, unique en son genre, de 80 modèles, exécutés en relief, des monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, laquelle a été formée par M. Petit-Radel, un des anciens administrateurs. Restaurée en 1862, elle a été considérablement embellie. De nombreux bustes antiques en bronze et en marbre, des meubles de Boule, des vitrines sous lesquelles on a réuni les manuscrits les plus précieux et les plus belles reliures, appellent l'attention des curieux et des amateurs.

M. Baudry (Frédéric) (O✻), *conservateur-administrateur.*

M. Franklin (Alfred) ✻,	*idem*	*adjoint.*
M Sandeau (Jules), (O✻), *conservateur*	M Cahun (L.), *sous-bibliothécaire*	
M. Caussade (Fr de), *idem.*	M. Molinier (Auguste), *employé*	
M Berrier (Th.), *conservateur adjoint.*	M. Ravaisson (Louis), *surnuméraire*	
M. de la Vernède, *sous-bibliothécaire.*	M. Dufresne (Arthur), *idem.*	

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

Place du Panthéon.

La bibliothèque Sainte-Geneviève a été fondée en 1624, par le cardinal François de La Rochefoucauld, abbé commendataire de Sainte-Geneviève. Cet établissement renferme 150,000 imprimés et 3,000 manuscrits.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, les fêtes et dimanches exceptés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 de relevée et le soir de 6 à 10 heures.

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent journellement est de 800 à 900; ils se composent en grande partie des élèves des diverses Facultés.

M. Ferdinand Denis (O ✻), *conservateur-administrateur.*

MM. X. Marmier (O ✻), *de l'Acad. française, administrat. adjoint,* } *Conservateurs*
Cucheval-Clarigny (O ✻),
Trianon ✻,
Rochebilliere,
Des Essarts ✻, } *conservateurs adjoints.*
Borel d'Hauterive,
Aug. Challamel ✻,

Buron,
Picard,
De Vives,
Mougin
Guill. Depping,
Ruelle,
Delore. } *Bibliothécaires*

Develay,
Alf. Barbou,
Davanne, } *Sous-bibliothécaires*
Aublay,
Renaudin, } *Employés*
N . . .

M. de la Cour de la Pijardière, *bibliothécaire honoraire,* archiviste de l'Hérault.
M. Davesne, rue de Birague, 18, *médecin de la Bibliothèque*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

A l'Arsenal, rue de Sully.

Cette bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de la France, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de relevée. Elle renferme environ 350 000 volumes imprimés et 6,000 manuscrits.

M. Thierry (Édouard) (O ✻), *conservateur-administrateur.*

M. Lacroix (Paul) (O ✻), } *conservat. titulaires.*
M. de Bornier (Henri) ✻,
M. Lorédan Larchey ✻,
M. Ravaisson ✻, } *conservat. adjoints*
M. Corliez (Louis) ✻,
M. Pancheux,
M. Malitourne, } *bibliothéc.*
M. Ulbach (Louis) ✻,

M. Martin (Henry), } *sous-bibliothéc*
M. Schefer (Gaston),
M. Bernard (Daniel),
M. Cottin, *surnuméraire.*
M. Jouve, *auxiliaire.*
M. Lordon (Eug.) ✻, *conservateur hon.*
M. Cousin (Jules), *idem.*
M. Dekerot, *bibliothécaire honoraire.*

M. Muller (Eug.) ✻, *bibliothécaire* chargé de la comptabilité.

Architecte de la Bibliothèque . . M. Le Preux, rue de Rivoli, 57.
Médecin de la Bibliothèque . . M. Girault, rue Saint-Paul, 21
Libraire de la bibliothèque . . M. A. Chossonnery, quai des Grands-Augustins, 47.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

A la Sorbonne.

La bibliothèque de l'Université est surtout riche en ouvrages d'érudition : on y trouve la plupart des éditions savantes des auteurs classiques grecs et latins, publiées en France et à l'étranger, et un choix d'ouvrages théologiques, scientifiques et historiques. Le nombre des volumes imprimés est d'environ 140,000; celui des manuscrits, de 500.

Cette bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 10 heures à 3, et aux élèves boursiers des Facultés des sciences et des lettres, les mêmes jours de 7 heures à 10 heures du soir.

M. Renier (Léon) (C ✻), membre de l'Institut, *conservat.-administrat.*

M. Hauvette-Besnault ✻, } *conservateurs adjoints.*
M. Colani,
M. Lehot, *bibliothécaire.*

M. Derôme (L.), } *bibliothécaires.*
M. Henry (Ch.),
M. Châtelain (E.),
M. Robiou, } *sous-bibliothécaires.*
M. Boissonade,

SECTION XI.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS

Rue Bonaparte, 14

ADMINISTRATION.

M. Dubois (Paul) (O✻), membre de l'Institut, *directeur de l'École.*
M. Mantz (Eugène), *conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée*
M. Lenoir (Albert) (O✻), membre de l'Institut, *secrétaire comptable de l'École*
M. Destable (Jules), *inspecteur de l'École.*
M. Clément-Dulac (Jean-Baptiste), *bibliothécaire adjoint.*
M. Dupuy (Jean), *conservateur adjoint des collections.*
M. Michiels (Alfred), *sous-bibliothécaire.*
M. Marcheix (Lucien), *idem.*

CONSEIL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT.

M. Duvaux, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, *président.*
M. Mantz (Paul) (O✻), directeur général des beaux-arts, *vice-président.*
M. Dubois (Paul) (O✻), membre de l'Institut, directeur de l'École, *vice-président.*
M. Lenoir (Albert) (O✻), membre de l'Institut, *secrétaire comptable de l'École.*
M. Robert-Fleury (C✻), membre de l'Institut, *peintre.*
M. Hébert (C✻), membre de l'Institut, *idem.*
M. Mercié (O✻), *sculpteur.*
M. Chapu (O✻), membre de l'Institut, *idem.*
M. Ballu (C✻), membre de l'Institut, *architecte.*
M. Garnier (O✻), membre de l'Institut, *idem.*
M. Chaplain ✻, membre de l'Institut, *graveur*
M. Delabor[illegible] (O✻), membre de l'Institut, *secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.*
M. Dumas (GC✻), membre de l'Institut.
M. Guillaume (C✻), membre de l'Institut, *inspecteur général de l'enseignement du dessin.*
M. Kœmpfen, inspecteur des beaux-arts, *secrétaire du Conseil.*
M. Gréard (C✻), *vice-recteur de l'Académie de Paris.*
M. Cavelier (O✻), *professeur de sculpture*
M. Gérôme (C✻), *professeur de peinture*
M. André (O✻), *professeur d'architecture.*
M. Brune ✻, *professeur de sciences.*
M. Heuzey (O✻), *professeur d'histoire.*

PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT.

École proprement dite. MM.

Yvon (O❋), *professeur de dessin.*
Thomas ❋, de l'Institut, *professeur de sculpture.*
Mathias Duval, agrégé de la Faculté de médecine, *anatomie.*
Cuyer, *prosecteur d'anatomie.*
Heuzey (O❋), membre de l'Institut, *professeur d'histoire et d'archéologie.*
Chevillard ❋, *professeur de perspective suppléant.*
Julien, *idem.*
Taine ❋, membre de l'Académie française, *esthétique et histoire de l'art.*
Caqué, *professeur de mathématiques.*
Ossian Bonnet (O❋), de l'Institut, *géométrie descriptive.*
Brisse, *suppléant agrégé de l'Université.*
Durand-Claye ❋, ingénieur des ponts et chaussées, *stéréotomie et levé des plans.*
Cloëz ❋, *géologie, physique et chimie.*
Arnaud, *préparateur du cours de physique et chimie.*
Brune ❋, *professeur de construction.*
Delacroix, *professeur de législation du bâtiment.*
Lenoir (O❋), de l'Institut, *histoire de l'architecture.*
Lesueur (O❋), de l'Institut, *théorie de l'architecture.*
Lemonnier, *agrégé de l'Université, d'histoire générale.*
Ruel, *agrégé de l'Université, cours de littérature*
Ancelet ❋, *corrections dans les amphithéâtres au moment des cours*
Galland ❋, *cours supérieur d'art décoratif.*

ATELIERS

Peinture. MM.

Cabanel (O❋), de l'Institut, *professeur chef d'atelier.*
Gérôme (C❋), de l'Institut, *idem.*

Sculpture. MM.

Dumont (C❋), de l'Institut, *professeur chef d'atelier.*
Jouffroy (O❋), de l'Institut, *idem.*
Cavelier (O❋), de l'Institut, *idem.*

Architecture. MM

André (O❋), *professeur chef d'atelier.*
Gnadet ❋, *idem.*
Ginain ❋, de l'Institut, *idem.*

Gravure en taille-douce.

M. Henriquel-Dupont (C❋), de l'Institut, *professeur chef d'atelier.*

Gravure en médailles et en pierres fines.

M. Ponscarme ❋, *professeur chef d'atelier.*

ACADEMIE NATIONALE DE FRANCE, A ROME.

M. Cabat (O ✻), *peintre*, membre de l'Institut, *directeur.*
M. Brondois, *secrétaire-comptable-bibliothécaire.*

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A LYON.

M. Michel Dumas, directeur.

Professeurs. MM.

Michel Dumas	*Peinture*	Charvet	*Ornementation.*
Schmit, prof. adj.		Tripier	*Anatomie.*
Reignier	*Fleurs.*	Girardon	*Mathématiques et perspective*
Louvier	*Architecture.*		
Fabisch	*Sculpture.*	Bayet, *chargé du cours d'histoire de l'art et d'archéologie élémentaire.*	
Danguin	*Gravure.*		

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A DIJON.

M. Ronot, *peintre*, directeur.

Professeurs. MM.

N	*Peinture.*	Misset	*Anatomie.*
Gabet	*Dessin élem. et dessin d'ornem.*	Oudot	*Mathématiques et perspective.*
Damerey	*Sculpture*	Rouge	*Histoire de l'art.*
Belin	*Architecture.*	Degré fils, *chargé du cours d'art indust.*	

ECOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

Rue de l'École-de-Médecine, 5.

Cet établissement fut créé, par lettres patentes de Louis XV, en 1766, sous le titre d'*École gratuite de dessin*, en faveur et sur la demande des corps de métiers de la ville de Paris. Il est régi par un directeur, sous l'autorité du Ministre des Beaux-Arts. On y enseigne : la géométrie pratique, l'arithmétique et le taisé, l'arpentage, la coupe des pierres, la charpente, les éléments d'architecture; la composition d'ornement; le dessin de la figure humaine et dessin des animaux : le dessin des ornements et des fleurs; la sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse et la nature. — Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différents cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée. — L'enseignement est gratuit

M. Louvrier de Lajolais ✻, *directeur.*
M. Cabasson ✻, *secrétaire-comptable.*
M. André Lemoyne ✻, *archiviste-bibliothécaire.*
M. Thillier, *inspecteur.*

Professeurs. MM.

Cabasson ✻	*Dessin. anim.*	Iedia	*Dessin, ornem.*
Etex (J.)	*Dessin, figure*	Forge, *adjoint*	
Foulongne	*Dessin, fig et anim.*	Le Chevallier Cheviguard	*Applications décorat.*
Raprich Robert O ✻	*Compos d'orn.*	Mulle	*Législation.*
Millet (Aimé) (O ✻)	*Sculpture.*	Ménard	*Histoire de l'art.*
Gauthier ✻		Vidal	*Reproductions indust.*
Clopet	*Mathématiq.*	Duvernoy	*Anatomie.*
Drouard, *adjoint*		Lehrun	*Préparateur d'anatom*
Morel	*Dessin géomét.*	Schmitt	*Répétiteurs*
Train ✻	*Architecture, coupe des pierres et des bois*	De la Roque	
Genays, *adjoint*		Decorchemont	
		Cieutat	

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN POUR LES JEUNES FILLES.

Rue de Seine, 10.

Cette école, placée dans les attributions du Ministre des Beaux-Arts, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs. Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme. Tous les ans, la distribution des prix est suivie ou précédée de l'exposition publique des dessins des concours. Cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'école.

M^lle Marandon de Montyel, *directrice et professeur.*
M^lle Rosa Bonheur ✻, *directrice honoraire.*
M^lle Marthe de Labouret, *secrétaire-comptable.*

Professeurs.

M. Foulongne. . .	*Dessin.*	M. Lorain	*Dessin géométrique.*
M^me Brux	*Gravure sur bois.*	M. Cavaro. . . .	*Peinture décorative.*
M Brunel	*Peinture céramique.*	Debrie.	*Anatomie.*
M Schrœder . . .	*Modelage.*	Lebrun.	*Préparateur.*
M. Blery	*Gravure sur cuivre.*	M. Roger-Ballu.	*Histoire de l'art.*

SECTION XII.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

Reconnue comme établissement d'utilité publique, par ordonnance du 21 avril 1824,

A Paris, rue de Rennes, 44.

La Société d'encouragement a été fondée en 1801 pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Elle décerne des prix et médailles pour les inventions et les perfectionnements dans les arts; elle se livre aux expériences et essais nécessaires pour apprécier les procedés nouveaux; elle publie un *Bulletin* mensuel renfermant ses actes et décisions, des mémoires et travaux scientifiques, et l'exposition raisonnée des découvertes utiles à l'industrie, faites en France et à l'étranger; elle distribue des médailles aux ouvriers et contre-maîtres des établissements agricoles et manufacturiers qui se distinguent par leur conduite et par leur travail, elle vient au secours des inventeurs que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de pourvoir à leurs besoins; elle procure, aux ouvriers qui ont fait une invention utile, les moyens de payer les annuités de leurs brevets. Elle est administrée par un conseil qui s'assemble deux fois par mois, pour entendre les rapports sur les objets soumis au jugement de la Société. Les sociétaires assistent à ces séances; ils y ont voix consultative. Les membres de la Société peuvent concourir pour les prix qu'elle propose. Les membres du conseil d'administration sont exclus des concours. Le *Bulletin* mensuel est adressé, franc de port, aux sociétaires en France. Chaque année de ce *Bulletin* forme un volume in-4° et contient environ trente planches gravées avec le plus grand soin. Lorsqu'une invention est approuvée par la Société, le rapport est inséré au *Bulletin*, avec gravure, si l'objet l'exige, sans que l'inventeur ait rien à débourser ni pour l'examen ni pour l'insertion. Les programmes des prix sont distribués gratuitement au secrétariat de la Société, rue de Rennes, 44. La correspondance a lieu sous le couvert du ministre de l'agriculture et du commerce.

Pour être admis à faire partie de la Société, il faut avoir été présenté par l'un de ses membres.

Les *Membres* paient une cotisation de 36 francs par an.

Les *Membres à vie* sont ceux qui sont admis à capitaliser cette cotisation pour leur vie entière, par un paiement unique de 500 francs.

Les *Membres perpétuels donateurs* sont ceux qui sont admis à capitaliser leur souscription à perpétuité par un paiement unique de 1,000 francs. Leur droit est indéfiniment transmissible par succession à un *candidat* que le conseil puisse nommer membre de la Société, ou, pour les publications de la Société, à un établissement d'intérêt public.

Les membres perpétuels et à vie figurent en tête de la liste des membres de la Société avec les noms des bienfaiteurs. Ces donations pour souscriptions perpétuelles ou à vie sont inaliénables et forment un chapitre spécial du budget de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président

M. *Dumas* (GC✳), de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 3.

Vice-présidents.

M. *Baude* (le Bon Alph.) (O✳), inspect. génér. des ponts et chaussées, rue Royale, 10.
M. le Bon *Thenard* ✳, de l'Académie des sciences, place Saint-Sulpice, 6.
M. *Becquerel* (E.) (O✳), de l'Académie des sciences, professeur au Conservatoire des arts et métiers, rue Cuvier, 57.
M. *de Chabannes* (le Vte) (GO✳), vice-amiral, rue de Bellechasse, 22.

Secrétaires.

M *Peligot* (E.) (C✻), de l'Académie des sciences, quai Conti, 11.
M. *Laboulaye* (Ch.) ✻, ancien élève de l'École polytechnique, rue Madame, 60.

Trésorier.

M *Goupil de Préfeln* ✻, rue Taitbout, 9.

Censeurs.

M. le C^te *de Mony-Colchen* ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue de Lille, 70.
M *Mengin-Lecreulx* (GO✻), général de division, rue de Vaugirard, 58

Membres du conseil MM.

COMMISSION DES FONDS

C^te de *Mony-Colchen* ✻, conseiller-maître à la Cour des compt.., cité Martignac, 7.
De Ladoucette (B^on Eugene) (O✻), rue Saint-Lazare, 58.
Legrand, secrétaire de la Soc. des amis des sciences, av. des Champs-Élysées, 37.
M^is de *Turenne* ✻, r de Berri-du-Roule, 26.
Mengin-Lecreulx (GO✻), général de division, rue de Vaugirard, 58.
Bischoffsheim ✻, rue N-des-Mathurins, 34.
Fourcade (O✻), ancien fabrican., rue Neuve-d'Amsterdam, 67
Thirion (O✻), ingén. en chef des ponts et chaussées en retraite, rue Monceau, 85.

ARTS MÉCANIQUES.

Baude (B^on Alph. (O✻), inspect. général des ponts et chaussées, rue Royale-Saint-Honoré, 10
Laboulaye (Charles) ✻, ancien élève de l'École polytechn., rue de Madame, 60.
Tresca (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Conservatoire des arts et métiers, rue de Valenciennes, 6.
Breguet (O✻), memb. de l'Inst et du Bureau des longitudes, quai de l'Horloge, 39.
Lecœuvre ✻, ingénieur, professeur à l'École centrale des arts et manufactures, boulevard Voltaire, 62.
De la Poix de Fréminville (O✻), directeur des constr. navales en retraite, rue de Beaune, 6.
Haton de la Goupillière ✻, professeur à l'École des mines, rue Garancière, 8.
Pihet ✻, ingénieur-mécanicien, rue Neuve-Popincourt, 8.
Pierre (C✻), colonel d'artillerie en retraite, rue de Varennes, 14.
Collignon (E.) ✻, inspect. de l'École des ponts et chauss., rue des Saints-Pères, 28.
Goulier (O✻), colonel du génie, rue Vaneau, 49.
Boutillier ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef au chemin de fer du Midi, boulevard Haussmann, 134.
De Comberousse ✻, professeur à l'École centrale des arts et manufactures, rue Blanche, 45.
Redier (O✻), horloger-mécanicien, cours des Petites-Écuries, 8.
Simon (Ed.), ingén. civil, rue Meslay, 32.

ARTS CHIMIQUES.

Dumas (GC✻), de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue Saint-Dominique, 3
Peligot (Eug.) C✻), de l'Académie des sciences, administrateur des monnaies, quai Conti, 11.
B^on *P Thénard* ✻, de l'Académie des sciences, place Saint-Sulpice, 6.
Leblanc (F.) ✻, professeur à l'École centrale des arts et manufactures, avenue de Villiers, 103.
Debray ✻, de l'Acad. des sciences, prof. à l'École normale, rue d'Assas, 76
Barral (C✻), secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France, rue de Rennes, 66.
Cloez ✻, examinateur à l'École polytechnique, rue Linné, 7.
Bouis ✻, essayeur à la Monnaie, quai Conti, 11.
Troost ✻, prof. à la Faculté des sciences, rue Bonaparte, 84.
Gruner (C✻), inspecteur général des mines, rue d'Assas, 90.
Schützenberger (P.) ✻, profess. au Collége de France, rue des Feuillantines, 63.
Girard (Ant.) C✻, prof. au Conservatoire des arts et metiers, r du Bel-ay, 7.
Berard ✻ secrétaire du Comité consultatif des arts et manufactures, rue Casimir-Delavigne, 2.
Vincent (C.), prof. à l'École cent. des arts et manuf., boulev. St Germain, 28.
Jungfleisch ✻, prof. à l'École de pharm., rue des Écoles, 38.

ARTS ÉCONOMIQUES.

Becquerel (E.) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Cons. des arts et métiers, rue Cuvier, 17.

Cte du *Moncel* (O✻), membre de l'Académie des sciences, rue de Hambourg, 7, à Paris, et à Lebisey (Calvados).
Le Roux ✻, profes. de physique à l'École de pharmacie, boul. Montparnasse, 120.
Jamin (C✻), de l'Académie des sciences, professeur de physique à la Faculté des sciences, rue Soufflot, 24.
Peligot (Henri), ing., rue Saint-Lazare, 43.
De Luynes (Victor) ✻, prof. au Conserv. des arts et métiers, rue de Vaugirard, 61
Boulhet (Henri) (O✻), manufacturier, rue de Bondy, 56.
Wolff (Aug.) ✻, manufacturier, rue Rochechouart, 22.
De la Gournerie (O✻), de l'Académie des sciences, prof. au Conservatoire des arts et métiers, boul Saint-Michel, 75.
Paris (GO✻), vice-amiral, membre de l'Acad des sc, rue Jacob, 22.
Rousselle O✻), insp. général des ponts et chaussées, rue Bellechasse, 72
Fernet ✻, inspecteur général de l'Université, rue Claude-Bernard, 79.
Seberl (H.) (O✻), lieut.-col., direct du laboratoire central de l'artill de marine, rue de la Cerisaie, 13.
Bertin (A.) ✻, sous-directeur de l'Ecole normale, rue d'Ulm, 45
Ser (L.) ✻, prof de physique appliquée à l'Éc. cent des arts et man., r. Soufflot, 21

AGRICULTURE.

Dailly (Ad.) (O✻), de la Société centrale d'agriculture de France, rue Pigalle, 69
Mangon (Hervé) (C✻), de l'Acad. des sc., membre de la Chambre des députés, ing en chef des ponts et chauss., rue Saint-Dominique, 3.
Boitel (O✻), inspecteur gén. de l'agr., rue du Bac; 32.
Chatin (O✻), de l'Acad. des sciences et de l'Acad de médecine, direct. de l'Ecole de pharmacie, aven. de l'Observatoire, 4.
Bella (F.) (O✻), membre de la Société centrale d'agriculture de France, rue Castellane, 10.
Tisserand (C✻), directeur au ministère de l'agriculture, rue du Cirque, 17
Heuzé (G.) ✻, inspecteur général de l'agriculture, rue Berthier, 27, à Versailles (Seine-et-Oise).
Porlier (C✻), directeur honoraire au ministère de l'agriculture et du commerce, boulevard Saint-Germain, 266.
Hardy (O✻), directr de l'Ecole d'horticulture, rue du Potager, 14, à Versailles (Seine-et-Oise
Pasteur (GC✻), membre de l'Académie des sciences, rue d'Ulm, 45.
Risler ✻, directeur de l'Institut agronomique, rue de Rome, 35
Schlœsing (O✻), directeur de l'Ecole des manuf de l'Etat, quai d'Orsay, 67
Houna O✻), ing., rue de Grammont, 23.
Lavalard (Ed.), dir. de la cavalerie de la Comp. des omnibus, rue Jouffroy, 45

COMITÉ DES CONSTRUCTIONS ET DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE.

Brune ✻, architecte, rue des Beaux-Arts, 8
Davanne ✻, président du Comité d'administration de la Société de photographie, rue des Petits-Champs, 82
Dieterle (A.) ✻, direct. de la manufacture nationale de Beauvais, rue Cretet, 2
Dufresne (O✻), insp gén de l'Université, rue Pierre-Charron, 61.
Guillaume (C✻), membre de l'Institut, boulevard St-Germain, 238
Popelin (Claudius) ✻, peintre-artiste, rue de Téhéran, 7
De Salvcrte (Georges) ✻, maître des requêtes au Conseil d'Etat, avenue Marceau, 64.
Dumas (Ernest) ✻, essayeur du bureau de la garantie de Paris, rue Guénégaud, 4
Huet (Ed.) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, pavillon de Flore (palais des Tuileries).
Poisin Bey (O✻), ingenieur en chef des ponts et chaussées, rue Auber, 5.
Rossigneux ✻ architecte, quai d'Anjou, 23.
Geoffroy ✻, ancien direct. de la manuf de Gien, avenue des Champs Elysées, 32.

COMMERCE

Block (Maurice) ✻, membre de l'Institut, rue de l'Assomption, 63, à Auteuil (16e arr.)
Rondot (Natalis) (O✻), délégué de la chambre de commerce de Lyon, au château de Chamblon, près Yverdon (Suisse).
Lavollée ✻, ancien préfet, chaussée de la Muette, 4.
Legentil ✻, membre du comité consultatif des arts et manufactures, rue Paradis-Poissonnière, 61.
Say (Léon), ministre des finances.
Christofle (Paul) ✻, manufacturier, rue de Bondy, 56.
Roy (Gustave) (O✻), memb. du com. cons. des arts et manuf., rue Moncey, 14.
Vte de *Chabannes* (GO✻), vice-amiral, rue de Bellechasse, 22.
Magnier ✻, négoc., rue d'Uzès, 7.
Doguin (O✻), ancien président du tribunal de commerce, rue Castellane, 4.

Membres honoraires. MM.

Calla ✻, ingénieur-mécanicien, rue des Marronniers, 8, Passy-Paris
Féray (E.) (O✻), sénateur, Essonne.
Phillips ✻, de l'Académie des sciences, ingénieur des mines, rue de Marignan, 27.
Cahours (O✻), de l'Académie des sciences, quai Conti, 11.
Trélat (Em.) (O✻), archit., prof. au Conserv. des arts et mét., boul. Montparnasse, 136.
Gaulthier de Rumilly ✻, sénateur, à Fleury, près d'Amiens (Somme).

Secrétariat. MM.

Castagnol ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, rue de Rennes, 44.
Cinestou, archiviste, rue du Cherche-Midi, 64.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE.

Établie à Paris, rue de Bellechasse, 18.

Cette Société, instituée par arrêt du Conseil d'État du 1er mars 1761, reconstituée par décret du 7 fructidor an XII et un décret du Président de la République en date du 23 août 1878. D'après ce dernier décret, la Société est spécialement instituée pour répondre aux demandes du Gouvernement et l'éclairer sur tout ce qui intéresse les progrès et le développement de l'industrie agricole. Elle a, en outre, pour mission d'étudier toutes les questions se rattachant à la législation et à l'économie rurale, d'examiner et d'apprécier les découvertes et les procédés nouveaux concernant les diverses branches de l'agriculture, ainsi que l'élevage du bétail, d'ouvrir des concours dans lesquels seront récompensés les auteurs, soit de découvertes utiles, soit de travaux pouvant servir d'exemple pour le perfectionnement des cultures ou l'amélioration des animaux domestiques, soit enfin des mémoires ou des ouvrages pouvant seconder les progrès de l'agriculture. Elle publie un bulletin mensuel et un recueil annuel de ses travaux. Le Président de la République est protecteur-né de la Société; le Ministre de l'agriculture est président d'honneur. La Société se compose de 52 membres titulaires, de 15 membres étrangers, de 40 associés nationaux, de 150 correspondants pour la France, l'Algérie et les colonies, et de 50 correspondants étrangers. La nomination des membres titulaires, des associés nationaux et des membres étrangers doit être approuvée par décret du Président de la République, celle des correspondants par arrêté du Ministre de l'agriculture. Elle a pour officiers: un président et un vice-président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un secrétaire perpétuel et un trésorier perpétuel, nommés à vie par le Chef de l'État, sur la présentation de trois candidats faite par la Société; un vice-secrétaire, élu annuellement. La Société tient ses séances tous les mercredis, à 3 heures, dans son hôtel, 18, rue de Bellechasse.

Composition du bureau.

M. Chevreul (GC✻), *président.*
M. Dumas (GC✻), *vice-président.*
M. Barral (J.-A.) (C✻), *secrétaire perpétuel.*
M. A. Lavallée (O✻), *trésorier perpétuel.*
M. L. Passy, *vice-secrétaire.*

Comité des fonds. MM.

De Béhague (O✻). | Daily (O✻). | Gareau ✻.

Commission d'Harcourt. MM.

Chevreul (GC✻). | Chatin (O✻). | A. Lavallée (O✻).
Barral (J.-A.) (C✻). | Tassy ✻. | Dumas (GC✻).
De Béhague (O✻). | Des Cars. | Passy.

Membres titulaires: MM.

Chevreul (Michel-Eugène) (GC✻), *de l'Acad. des sciences, prof. de chimie appliquée aux corps organiques au Muséum d'histoire naturelle*, au Muséum d'histoire naturelle.

Boussingault (GO✻), *de l'Académie des sciences, prof. de chimie agricole au Conserv. des arts et métiers*, rue d'Anjou-St-Honoré, 49

Bouchardat (O✻), *de l'Academie de médecine, professeur à la Faculté de médecine*, rue du Cloître-Notre-Dame, 8

Milne-Edwards (C✻), *de l'Académie des sciences, doyen de la Faculté des sciences, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle*, au Muséum d'histoire naturelle.

De Béhague (O✻), r. des Saussaies, 15.

Dailly (Gaspard-Adolphe) (O✻), *maître de la poste aux chevaux de Paris*, rue Pigalle, 71.

Dumas (GC✻), *de l'Acad française, secr. perp. de l'Acad des sciences*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 3.

Garcau ✻, rue Duphot, 14

Barral (C✻), rue de Rennes, 66.

Duchartre (O✻), *de l'Acad. des sciences, professeur de botanique à la Faculté des sciences*, rue de Grenelle Saint-Germain, 84.

Lecouteux (O✻), boul Haussmann, 36, et à Cergay, par Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Magne ✻, *de l'Académie de médecine, ancien directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort*, avenue de Gravelle, 47, à Charenton (Seine)

Mis de Dampierre, au château de Plassac, par Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Infér.), et à Paris, rue de Grenelle, 96.

Reynal (O✻), *de l'Académie de médecine*, à Dammartin (Seine-et-Marne).

Gayot (Eugène) ✻, rue Nollet, 61.

Heuzé (Gustave) ✻, *inspecteur général de l'agriculture*, rue Berthier, 27, à Versailles (Seine-et-Oise).

Pluchet (Emile)✻, à Trappes (Seine et-O.).

Bouquet de la Grye ✻, *conservateur des forets*, à Châlons sur-Marne (Marne), et rue du Bac, 104, à Paris.

Péligot (C✻), *de l'Acad. des sciences*, à la Monnaie.

De Quatrefages (C✻), *de l'Académie des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle, rue de Buffon, 2.

Clavé, *directeur gén. des domaines et forêts de M. le duc d'Aumale*, à Chantilly (Oise), et à Paris, rue de Tivoli, 5.

Pasteur (GC✻), *de l'Acad. des sciences*, à l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm.

Mangon (Hervé) (C✻), *de l'Acad. des sciences*, député, rue St-Dominique-St-Germain, 3.

Chatin (O✻), *de l'Adac des sciences, directeur de l'école de pharmacie*, avenue de l'Observatoire, 4.

Tassy (O✻), *conservateur des forêts et verificateur général des aménagements*, rue des Saints-Pères, 5

Tisserand (C✻), *conseiller d'Etat, direct. de l'agriculture*, rue du Cirque, 17

Cars (le comte des), rue de Grenelle-St-Germain, 9[e].

Passy (L.), rue de Clichy, 45.

C[te] de Bouillé (O✻), au Villard, par Magny-Cours (Nièvre).

Bouley (C✻), *de l'Acad. des sciences, inspecteur général des ecoles vétérinaires*, rue des Saints-Pères, 81.

Blanchard (Emile) (O✻), *de l'Academie des sciences, professeur au Muséum d'histoire natur*, r. de l'Université, 34.

Daubrée (O✻), *de l'Acad des sciences, directeur de l'Ecole des mines*, à l'Ecole des mines, boul. Saint-Michel, 60

Lavallée (Alph.) (O✻), *président de la Société centrale d'hort. de France*, rue de Penthièvre, 6.

Tresca (O✻), *de l'Acad des sciences, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers*, rue Saint-Martin, 292.

Prillieux ✻, *professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures et à l'Institut national agronomique*, rue Cambacérès, 14.

Parieu (De) GC✻), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Las-Cases, 14

Hardy (O✻), *directeur de l'ecole nationale d'horticulture de Versailles*, rue du Potage, à Versailles

Muret, place du Théâtre-Français, 4.

Becquerel (Edmond) (C✻), *de l'Acad. des sciences*, au Museum d'histoire naturelle.

Tiersonnier ✻, au Colombier, près de Nevers (Nièvre)

Bertin ✻, rue des Pyramides, 18

Chambrelent (O✻), *insp. gén. des ponts et chaussees*, r. du Four-St-Germain, 57.

Josseau (C✻), rue de Suresnes, à Paris, 7.

Risler (E.) ✻, *direct. de l'Institut national agronomique*, rue de Rome, 35.

Duval (Fernand-Raoul) ✻, rue François 1[er], 53.

Perrier (C✻), *insp. gén. des ponts et chauss. en retraite*, boul. Magenta, 137.
Baudrillart ✻, *membre de l'Acad. des sciences morales et politiques*, à Bellevue-sous-Meudon (Seine-et-Oise)
Gaudin, faubourg St-Honoré, 112.
Say (Léon), *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, au ministère des finances.
Grandvoinnet ✻, *professeur de genie rural à l'Institut agronomique*, passage des Thermopyles, 61.

Membres associés nationaux. MM.

Rieffel (Jules) (O✻), à Grand-Jouan (Loire-Inférieure).
Reiset (O✻), à Paris, rue de Vigny, 2.
Marie Eug.) (C✻), directeur du commerce extérieur au ministère du commerce, rue de Bondy, 60
Paul de Gasparin ✻, à Orange (Vaucluse).
Marès (Henri) ✻, à Montpellier.
Chauveau ✻, à Lyon.
Mathieu (O✻), à Nancy.
Teisserenc de Bort ✻, aven Marceau, 82.
Havrincourt (le marquis d') (O✻), rue de Varenne, 43.
Bazille (Gaston) (O✻), rue Soufflot, 20
Saint-Victor (Gabr. de) ✻, rue du Bac, 108
Esterno (comte d') ✻, à la Celle, par Autun (Saône-et Loire).
Renou ✻, au parc Saint-Maur.
Naud'n (Ch) ✻, de *l'Acad. des sciences*, à Antibes (Alpes-Maritimes)
Mille (O✻), rue St-Louis, 12, à Choisy-le-Roi.
Aumale (duc d') (G C✻), *de l'Acad française*, à Chantilly (Oise).
Bignon (L) (O✻, a Thenouille (Allier).
Retz (de), rue du Vieux-Colombier, 20.
Luçay (C^te^ de) ✻, rue de Varenne, 90
Thenard (baron Paul) ✻, *de l'Acad des sc.*, place Saint-Sulpice, 6
Barbié du Bocage ✻, à Quenet, par Conches (Eure), et boulv Malesherbes, 10.
Poncins (Marquis de), à la ferme des Places, par Feurs (Loire .
Faucon (Louis) (O✻), à Graveson (Bouches-du-Rhône).
Jacquemart ✻, à Quessy, p. Tergnier (Aisne).
Girard (Aimé) (O✻), *professeur à l'Institut agronomique*, rue de Bellay, 7
Surell ✻, rue du Parc de Glagny, 10, à Versailles (Seine-et-Oise,
Perret (Michel) ✻, à Tullins (Isère).

Membres étrangers. MM.

Owen (O✻), *associé de l'Académie des sciences*, à Scheen Lodge, Richemond Park, Surrey (Angleterre).
D'Avila, a Lisbonne.
Lawes, à Rothamsted St-Albans Angleterre).
De Candolle ✻, *correspondant de l'Académie des sciences*, à Genève.
S. M. Don Pedro d'Alcantara, empereur du Brésil
Levi (Alberto), à Villanova di Farra, près Gradisca (Autriche)
Le Duc (général), propriétaire dans le Minnesota (Etats-Unis).
S A. R. le prince de Galles, à Londres.

Secrétariat. MM.

Gastebois, *rédacteur*, rue de Rennes, 165.
Laverrière (J.), *biblioth.-archiv.*, au secrétariat, rue de Bellechasse, 18.
Hauteseuille (Léon), *agent spécial*, au secrétariat, rue de Bellechasse, 18.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Siége, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Cette société, fondée le 11 juin 1827, et déclarée établissement d'utilité publique par décret du 30 novembre 1852, a été instituée pour le perfectionnement de tout ce qui a rapport aux progrès de toutes les spécialités de l'horticulture. Pour y parvenir, elle fait, chaque année, une ou plusieurs expositions des produits de l'horticulture, pour lesquelles elle ouvre de nombreux concours, et à la suite desquelles elle décerne des médailles et des encouragements. La Société fonde, à la Caisse des retraites, des livrets en faveur des agents horticoles nécessiteux ou infirmes les plus méritants; enfin, elle publie, sous le titre: *Journal de la Société*, un recueil mensuel de ses travaux. — La Société se compose d'un nombre indéterminé de membres et correspondants nationaux et étrangers. Ils reçoivent gratis le *Journal de la Société*. Elle tient deux séances ordinaires par mois, les deuxième et quatrième jeudis, à 2 heures. Le conseil d'administration se réunit régulièrement a midi le deuxième jeudi de chaque mois.

La Société, avec un corps de dames patronnesses, est représentée par le bureau et le conseil d'administration, et divisée en six comités.

COMPOSITION DU BUREAU.

Président..... M. A. Lavallée (O✻).
1er *vice-président*.. M. Hardy (O✻).
Vice-présidents... MM. Jamin, Malet, Prillieux ✻ et Cheval.
Secrétaires génér. MM. H. Duvivier, Verlot (*adjoint*).
Secrétaires..... MM. Delamarre, Chatenay, Charguerand et Millet.
Trésoriers..... MM. Vilmorin, Chandèze (*adjoint*).
Bibliothéc.-archiv. MM. Wauthier.
Secrét.-rédacteur.. M. Durbartre (O✻), *de l'Institut*.
Agent général. M. Simon.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE.

Siége, rue de Lille, 19, *hotel Lauraguais*.

Cette société, fondée le 10 février 1854, reconnue comme établissement d'utilité publique le 26 février 1855, est composée de plus de 2,500 membres nationaux et étrangers. Elle a pour but de concourir: 1° à l'introduction, à l'acclimatation et à la domestication des animaux utiles ou d'ornement; 2° au perfectionnement et à la multiplication des races et des espèces d'animaux nouvellement introduites ou domestiquées; 3° à l'introduction et à la multiplication des végétaux utiles ou d'ornement.

Pour faire partie de la Société, on doit être présenté par un membre, ou en faire la demande à M. le Secrétaire général.

La Société confie à ses membres des animaux et des plantes en cheptel, et distribue gratuitement les graines qu'elle reçoit de ses nombreux correspondants dans les diverses parties du globe.

Les publications de la Société (*Bulletin mensuel* et *Chronique bi-mensuelle*) sont gratuitement délivrées aux Sociétaires.

Chaque membre reçoit une carte permanente et 12 billets d'entrée au Jardin d'acclimatation.

La Société décerne chaque année des récompenses et encouragements aux personnes qui l'aident à atteindre son but.

La Société tient ses séances tous les quinze jours, le vendredi, à 3 heures, de décembre à juin, rue de Lille, 19.

Les communications doivent être adressées au siége de la Société.

COMPOSITION DU BUREAU. MM.

Président..... H. Bouley (O✻), *de l'Institut*.
Vice-présidents... Ern. Cosson (O✻), *de l'Institut*.
Le Cte d'Epremesnil ✻.
De Quatrefages (C✻), *de l'Institut*.
Le Mis de Sinety.
Secrétaire général. A. Geoffroy St-Hilaire ✻.
Secrétaires..... E. Dupin ✻, *secrétaire pour l'intérieur*.
Maurice Girard, *secrétaire du conseil*.
C. Raveret-Wattel (✻ A), *secrétaire des séances*.
Flury-Hérard ✻, *secrétaire pour l'étranger*.
Trésorier..... St-Yves Ménard.
Archiviste..... Amédée Berthoule.

Membres du conseil d'administration. MM.

C. Dareste ✻	Alph. Lavallée (O✻).	Edgar Roger.
Aimé Dufort (✻ A).	Dr E. Mène ✻.	Le Mis de Selve ✻.
Alfr Grandidier ✻.	A. Milne-Edwards ✻, *de l'I.*	Léon Vaillant ✻.
Henri Labarraque ✻.	A.-P. Pichot.	Henry de Vilmorin.

MM. le prince Marc de Beauvau ✻ et Richard (du Cantal), *vice-présid. hon. du conseil*.
MM. Fréd. Jacquemart ✻ et de Ruiz de Lavison (O✻), *membres honoraires du conseil*.

Administration.

Les bureaux et la salle de lecture sont ouverts de 10 heures à 4 heures.

M. Jules Grisard (✻ A), *agent général, gérant des publications de la Société*.

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION DU BOIS DE BOULOGNE.

A Neuilly (Seine).

Le Jardin zoologique d'acclimatation tient à la disposition du public des œufs et des sujets des espèces d'animaux indigènes ou exotiques dont on peut voir les spécimens dans ses parquets. Il peut livrer aussi des graines et plants des végétaux récemment introduits. Il intervient pour faciliter les échanges entre les personnes qui s'occupent d'élevage.

Visite du Jardin, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. — S'adresser, au bois de Boulogne, aux bureaux de la direction, à droite en entrant par la porte des Sablons.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

A Paris, boulevard Saint-Germain, 184.

Fondée en 1821 *et reconnue d'utilité publique en* 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie : elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix, publie un recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes.

Le nombre des membres est illimité ; il dépasse en ce moment le chiffre de 2,200. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 fr., non compris 25 fr. pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 fr. une fois payés. Les étrangers sont admis au même titre et avec les mêmes priviléges que les régnicoles. La Société nomme également au dehors des correspondants étrangers, le nombre en est fixé à trente.

La Société se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux ; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds.

La Société est administrée par une Commission centrale (Conseil) de 36 membres nommés par tous les sociétaires et renouvelés tous les cinq ans. La Commission centrale se réunit les 1er et 3e vendredis de chaque mois. Tous les membres de la Société ont le droit d'assister à ces séances.

Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies dans son local ; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux.

Les commerçants et les navigateurs, membres de la Société, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations.

Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.....	M. Ferdinand de Lesseps (GC✻), *membre de l'Institut.*
Vice présidents...	M. le colonel F. Perrier (O✻), *memb. de l'Institut.*
	M. Antoine d'Abbadie, *idem.*
Scrutateurs.....	M. le docteur J. Montano.
	M. Henri Cordier.
Secrétaire.....	M. Georges Revoil.

COMPOSITION DE LA COMMISSION CENTRALE.

Bureau.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois, à l'hôtel de la Société de Géographie, boulevard Saint-Germain, 184.

Président..... M. Henri Duveyrier ✻.

Vice-présidents ... { M. Guérin (Victor) ✻.
M. Hüber (William) ✻, *ingénieur civil*
Secrétaire général. M. C. Mannoir ✻
Secrétaires adj. ... { M. J. B. Paquier, *professeur d'histoire et de géographie*
M. Jules Girard
Secrétaire gén. hon. M. V. A Malte-Brun ✻
Secrétaire adj. hon. M Richard Cortambert.
Arch.-bibliothéc. .. M. James Jackson

Section de correspondance. MM.

Ant. d'Abbadie ✻, *membre de l'Institut*
Daubrée (GO✻), *membre de l'Institut.*
Barbié du Bocage (Amédée) ✻.
Gauthiot (Charles).
Dr E. T. Hamy.
Marsy (le comte de).
Milne-Edwards (A.) ✻, *membre de l'Inst.*
Périn (Georges), *député.*
Le colonel Perrier (O✻), *memb. de l'Inst*
Schrader (Franz).
Charles de Ujfalvy ✻.
Vigne (Louis), *capitaine de vaisseau.*

Section de publication MM.

Bizemont (H. de) ✻, *capit. de frégate.*
Bouquet de la Grye (O✻), *ingénieur hydrographe*
Cortambert (Richard).
Garnier (Jules) ✻, *ingénieur civil*
Germain (Ad.) (O✻), *ingén. hydrogr*
Jackson (James
Janssen (P. J C) (O✻), *mem. de l'Inst.*
Levasseur (E.) ✻, *membre de l'Institut.*
Malte-Brun (V. A.) ✻.
De Quatrefages (C✻), *membre de l'Institut.*
Rey (Guillaume) ✻.
Vidal de la Blache, *sous-direct. de l'Ecole normale supérieure.*

Section de comptabilité. MM.

Delamarre (Casimir) ✻
Félix Fournier.
Grandidier (Alfred) ✻.
Martin (William) ✻.
Meignen, notaire, *trésorier de la Société.*
M. Mirabaud (Paul), *banquier.*

Membres honoraires de la commission centrale.

MM. Charton (Edouard), *de l'Institut, sénateur*, Cochery (Jules); le docteur Demersay (Alfred) ✻; Desjardins (Ernest) ✻, *memb. de l'Inst*; Maury (Alfred) (C✻), *de l'Institut*; le vice-amiral Paris (GO✻), *de l'Institut*; Vivien de Saint-Martin ✻.

Leudière (Edouard), *architecte de la Société.*

M. Charles Aubry, *agent* de la Société, boulevard Saint-Germain, 184.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée et reconnue comme établissement d'utilité publique le 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et à réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société géologique de France* est illimité; les Français et les étrangers peuvent également y être admis; il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction. Chaque membre paye: 1° un droit d'entrée; 2° une cotisation annuelle. — Le droit d'entrée est fixé à la somme de 20 fr.; la cotisation annuelle à 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par une somme de 400 fr., une fois payée.

La Société contribue aux progrès de la géologie par des publications et par des encouragements. Un *Bulletin* périodique de ses travaux, in-8°, est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie, en outre, un recueil de *Mémoires* in-4°, avec cartes, coupes, etc., et une *Histoire des Progrès de la Géologie*, par M. le V^te^ d'Archiac, in-8°.

La Société forme une bibliothèque. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, les premier et troisième lundis de chaque mois. La bibliothèque est ouverte, pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de 11 heures à 5, au même local.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, la Société tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *président*, directement ou par correspondance.

COMPOSITION DU BUREAU

Président.....	M. Douville.
Vice-présidents.	MM. Lory, Zeiller, Gaudry, de Rouville.
Secrétaires.....	MM. Bertrand, *pour la France*; Carez, *pour l'étranger*.
Vice-secrétaires.	MM. Monthiers, Dagincourt.
Trésorier.....	M. Delaire.
Archiviste.....	M. Ferrand de Missol.

Membres du conseil. MM.

De Roys.	Bioche.	Fischer.
Chaper.	Pomel.	Hébert.
Daubrée.	De Lapparent.	Schlumberger.
Vélain.	Cotteau.	Mallard.

Commissions

Bulletin : MM. Bioche, Douvillé, de Lapparent, Sauvage, Gaudry.
Mémoires : MM. Fischer, Gaudry, Velain.
Comptabilité : MM. Jannettaz, Parran, Ferrand de Minol.
Archives : MM. Moreau, Bioche, Schlumberger.

SOCIÉTÉ MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 14 décembre 1852, a été autorisée par un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique en date du 11 mai 1853 et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en date du 26 mai 1869. Son but est de concourir à l'avancement de la météorologie et de la physique terrestre, et, particulièrement, de faire connaître le climat de la France, tant en lui même que dans ses rapports avec l'agriculture, l'hygiène et les arts industriels.

La Société contribue aux progrès de la météorologie par des publications et par des encouragements. Un recueil périodique des travaux de la Société, intitulé: *Annuaire de la Société météorologique de France*, format grand in-8°, et paraissant par livraisons mensuelles, est délivré gratuitement à chaque membre.

Elle forme une bibliothèque et des collections. — Elle centralise et coordonne dans ses archives les documents manuscrits qui lui sont transmis.

Le nombre des membres de la *Société météorologique de France* est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie; il existe aucune distinction entre les membres. Pour faire partie de la Société, il faut s'être fait présenter à l'une de ses séances par deux de ses membres.

Chaque membre paye: 1° un droit de diplôme de 5 fr.; 2° une cotisation annuelle de 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par

une somme de 400 fr. une fois payée. Cette remise assure au membre qui l'a faite le titre de *membre à vie*

Tout membre qui aura donné, de son vivant, ou légué à la Société une somme d'au moins 600 francs, représentant le capital de la cotisation annuelle, acquiert, par ce don, le titre de *membre perpétuel*, et son nom figure à perpétuité parmi ceux des membres de la Société.

Les membres perpétuels pourront déléguer leur droit de recevoir à perpétuité les publications de la Société, soit à un établissement public, soit à une société dont les statuts ont été approuvés par l'Etat

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé.

Tous les membres de la Société, Français ou étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du président, directement ou par correspondance.

La *Société météorologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, le premier mardi de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert, pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 4 heures

COMPOSITION DU BUREAU.

Président..... M. Ant. d'Abbadie ✻
Vice-présidents MM. Mascart (O✻), Dr Lunier O✻)
Secrétaire gén. M. L Masson
Secrétaire..... M. Léon Teisserenc de Bort.
Vice-secrétaire. M. Renou ✻

CONSEIL.

Membres résidants MM

Angot,	Le général Farre (GO✻).	Janssen ✻.
Brault ✻	Hervé-Mangon (C✻	Poincaré ✻.
Chatin ✻.	Lemoine ✻	G Planté ✻.
Desroix.	P. Marès.	G Tissandier

Membres non résidants MM.

Allard ✻, à Clermont-Ferrand.	Hildebrandsson, à Upsal.
Bouquet ✻, à Versailles.	Plantamour, à Genève.
Carlier, à Saint-Martin-de-Hinx.	Symons, F R. S. à Londres

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Au Louvre.

La Société des antiquaires de France a succédé à l'ancienne Académie celtique. Elle se compose de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondants nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la nation française jusqu'au seizième siècle inclusivement. Elle se réunit au Louvre, en séances particulières les trois premiers mercredis de chaque mois, à 3 heures et demie. Les vacances de la Société commencent le 1er août et finissent au premier mercredi d'octobre La Société publie un *Recueil de Mémoires* et un *Bulletin trimestriel*

Le règlement de la Société a été approuvé par ordonnance du 4 juillet 1829. Un décret du 4 septembre 1852 a reconnu la Société des antiquaires comme établissement d'utilité publique.

COMPOSITION DU BUREAU. MM.

Président..... G. Perrot ✻, *membre de l'Institut.*
1er *Vice-président*..... G. Duplessis ✻.
2e *Vice-président*..... G. Demay ✻.
Secrétaire..... O Rayet.
Secrétaire adjoint..... H. Gaidoz.
Trésorier..... F Aubert

Bibliothéc.-archiviste.. Pol. Nicard.
Commiss des impressions Michelant ✻, A. de Barthelemy ✻, A Heron de Villefosse ✻.
Commission des fonds.. L. Heuzey ✻, E. Saglio ✻, R. Prost ✻

Membres honoraires. MM.

C^te de Nieuwerkerke (GO✻). *de l'Institut.*
Maury (Alfred) (C✻), *de l'Institut.*
Renier (C✻), *de l'Institut*, à la Sorbonne.
Egger (C✻), *de l'Institut*, rue de Madame, 48.
Detoche (C✻), *de l'Institut*, rue de la Prévoyance, 13, à Vincennes.
Lacabane (Léon) (C✻), rue d'Uzès, 12.
Barthelemy (Anat de)✻, *membre de la Comm. de la géogr. historique de l'ancienne France*, rue d'Anjou-St-Hon., 9.

Membres résidants. MM.

Montaiglon (A. de) ✻, *professeur à l'École des chartes*, place Royale, 9.
Bordier, *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli. 182
Renan Ernest, (O✻), *de l'Institut*, rue de Tournon, 4.
Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38.
Michelant ✻, *bibl. au départ des man. de la Biblioth. nationale*, avenue Trudaine, 11.
Waddington (W. H.), *de l'Institut*, rue Dumont-d'Urville, 11
Delisle (Léopold) (O✻), *de l'Institut*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8
Le Blant Edmond) ✻, *de l'Institut*, rue Leroux, 7, avenue du Bois-de-Boulogne.
M^is de Vogüé (Melchior) (C✻ , *de l'Institut*, rue Fabert, 2.
Passy (Louis), *docteur en droit, archiviste paléographe*, rue de Clichy, 46.
Bertrand (Alex) ✻, *conservateur du Musée de St-Germain*, avenue de Villiers, 82.
Chabouillet (O✻), *conserv , sous-direct. à la Bibliothèque nation* , rue Colbert, 12.
Rey (E G.) ✻, rue des Ecuries d Artois, 22.
Guerin ✻, *docteur èslettres, ancien membre de l'Ecole d'Athenes*, r. de Vaugirard, 80.
C^te Riant (Paul), *de l'Institut*, boulevard de Courcelles, 51.
Read (Charles) ✻, boulevard Saint-Germain, 2
Heuzey (Léon) ✻, *de l'Institut prof à l'Ec. des beaux-arts*, boulev. St-Germain, 241.
Auber. (Edouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
Perrot (G.) ✻, *de l'Institut, maître de conférences à l'École normale*, rue de Seine, 74.
Wescher ✻, *conservateur sous-directeur adjoint à la Bibl nat* , rue de Vaugirard, 89.
Robert (Ch) (C✻), *de l Institut*, avenue de La Tour-Maubourg, 25.
Prost (Aug.) ✻, rue de la Banque, 21.
Duplessis (G) ✻, *de la Bibliothèque nationale*, rue Madame, 31.
Dumont (Alb.) ✻, *directeur de l'enseignement supérieur*, rue du Cherche-Midi. 42.
Demay (G) ✻, *sous chef de section aux Archives nationales*, place Royale, 5
Guilhaum (Edmond) ✻, *architecte des bâtiments civils*, rue de Londres, 13.
Courajod (L), *conservateur adjoint au Louvre*, boulevard St-Germain, 232.
De Rozière (Eug) (O✻), *de l'Institut*, rue Lincoln, 8.
Saglio Edmond) ✻, *conservateur au musée du Louvre*, rue de Condé, 24.
Villefosse (Antoine Héron de) ✻, *attaché à la conservation du Louvre*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80.
Longnon Aug.), *archiviste aux Archives nationales*, rue de Grenelle, 82.
Geoffrey (Jules), *archiviste aux Archives nationales*, rue d'Hauteville. 1.
Schlumberger (Gustave) ✻, rue du Faubourg Saint-Honoré, 141
Rayet (Olivier), *dir.-adj à l'École prat des hautes études*, r. N.-D. des-Champs, 75.
Gaidoz (Henri), *directeur adjoint à l'Ecole des hautes études*, rue Servandoni, 22.
Müntz (Eugène), *bibliothécaire à l'Ecole nationale des beaux-arts*, rue Pernelle, 8.
Mowat (Robert) (O✻), *commandant d'artillerie en retraite*, rue des Feuillantines, 100.
Corroyer (Edouard), *architecte du Gouvernement*, rue de Courcelles, 14
Lasteyrie (Robert de) *professeur à l'École des Chartes*, rue des Saints Pères, 13.
Duchesne (abbé L), *professeur à l'Université théologie*, rue de Vaugirard, 60.
Boislisle (Arth. de) ✻, *membre du comité des trav. histor.*, rue de l'Université, 18.

Arbois de Jubainville (H) ✻, *professeur au Collége de France*, boulevard Montparnasse, 84

Robert (Ulysse), *de la Bibliothèque nationale*, à Saint-Mandé, grande Rue, 31

Agent de la Société ; M. Morand ✻, chef de bur., ag. compt. des musées nation., au Louvre.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60

La Société de l'Histoire de France a été fondée en 1833 pour publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents lorsque le Conseil le jugera utile ;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation, inséré dans la livraison de mai d'un Bulletin mensuel ;

4° Un Annuaire.

Ces deux dernières publications ont été réunies depuis quelques années dans un même volume, qui porte le titre d'*Annuaire-Bulletin*.

Les documents proprement dits édités par la Société forment aujourd'hui une collection d'environ 168 volumes in-8°, plus 49 volumes in-8° de *Bulletins*, et 27 volumes in-18 d'*Annuaires*.

Le nombre des membres de la Société est illimité : il dépasse en ce moment le chiffre de 700. — La Société est dirigée par un Conseil d'administration de quarante membres nommés par tous les sociétaires et renouvelés par quart, chaque année, dans une séance générale convoquée, à cet effet, dans le mois de mai. Le Conseil se réunit le premier mardi de chaque mois, aux Archives nationales, pour s'occuper des questions littéraires et administratives qui intéressent la Société. Tous les membres de la Société ont le droit d'assister à ces séances.

La Société de l'Histoire de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du Président de la République, en date du 31 juillet 1851.

COMPOSITION DU BUREAU. MM.

Président	Barthélemy (An. de) ✻.
1er *Vice-président*	Delisle (Léopold) (O✻).
2e *Vice-président*	Picot.
Secrétaire	Desnoyers (Jules) ✻.
Secrétaire adjoint	Boislisle (A. de) ✻.
Archiviste-trésorier	Dupont (Edmond) ✻.
Bibliothécaire	
Censeurs	Le Tellier Delafosse ✻, Moranville.

COMITÉ DE PUBLICATION. MM.

Delisle (O✻), *président*
Egger (C✻).
Jourdain (Ch.) (C✻).
Lalanne (Ludovic).
Beaucourt (de).
Ruble (de).

COMITÉ DES FONDS. MM.

Bellaguet (O✻), *président*.
De Cosnac ✻
De Lugay ✻.
Vuitry (GC✻).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. MM.

Barthélemy (Anatole de) ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), rue de Sèvres, 85.
Bellaguet (O✻), *chef de divis. honor. au ministère de l'Instr. publ.*, rue Bonaparte, 68.
Boislisle (A. de) ✻, *sous-chef au ministère des finances*, rue de l'Université, 18.
Bordier (Henri), *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli, 182.
Boulatignier (C✻), ancien conseiller d'État, rue de Clichy, 48
Bouteiller (de), ancien député de la Moselle.
Broglie (duc de) ✻, *membre de l'Institut*, *sénateur*, rue de Solférino, 10.
Champagny (Cte de), *membre de l'Institut*, rue Saint-Dominique, 46.

Chantérac (Mis de), rue de Belle-Chasse, 17.
Cosnac (Cte de) ✻, rue Vaneau, 37
Defrémery (Ch.) ✻, *membre de l'Institut, professeur au Collège de France*, rue du Bac, 42.
Delisle (Léopold) (O✻), *membre de l'Institut, directeur-administrateur général de la Bibliothèque nationale*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 18.
Desnoyers (Jules) ✻, *membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle*, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint Hilaire, 36
Dupont (Edm.) ✻, *chef de sect. aux Archives nation.*, r. des Francs-Bourgeois, 60.
Egger (C✻), *memb. de l'Institut, prof. à la Faculté des lettres de Paris*, r. Madame, 48.
Gautier (Léon) ✻, *professeur à l'Ecole des chartes*, rue Vavin, 8.
Jourdain (C ✻), *membre de l'Institut*, rue Cambon, 21
Laborde (Mis J. de), *archiviste aux Archives nationales*, rue Murillo, 4.
Lacabane (Léon) (O✻), *direct honor. de l'Ecole des Chartes*, avenue des Ternes, 81.
Lair (Jules) ✻, *archiv te paléographe*, boulevard de la Villette, 204.
Lalanne (Ludovic), *sous-bibliothécaire de l'Institut*, rue de Sèvres, 11.
Longnon, Archiviste aux archives nationales
Luçay (Cte H. de) ✻, *ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat*, r. de Varenne, 90.
Luce (Siméon), *archiviste aux Archives nationales*, boulevard St-Michel, 95.
Mas-Latrie (Cte de) (O✻), *chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes*, boulevard Saint-Germain, 229.
Maury (C✻), *membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Meyer (Paul) ✻, *professeur au Collège de France*, rue Raynouard, 39.
Mignet (GO ✻), *membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue d'Aumale, 14.
Picot (Georges), *membre de l'Institut*, rue Pigalle, 54.
Puymaigre (Cte de), rue de Lille, 4.
Riant (comte Paul), rue de Vienne, 10.
Rubie (Bon de), rue Cambon, 43.
Servois (Gustave) ✻, *inspect. génér. des archives département.*, rue de la Boëtie, 85.
Trémoïlle (duc de la), rue de Varenne, 69
Villegille (A. de la) ✻, *ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique*, rue de Lille, 5.
Vogué, (Mis de) *membre de l'Institut*, ancien ambassadeur.
Vuitry (GC✻), *membre de l'Institut, ancien ministre*, rue de Téhéran, 13.
Watteville (baron O de) ✻, *directeur honoraire au ministère de l'instruction publique*, boulevard Malesherbes, 63.
Witte Bon de) ✻, *membre de l'Institut*, rue Fortin, 5.
Agent de la Société M. Martin, *aux Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES.

La Société de l'École des Chartes se compose exclusivement d'anciens élèves de cette école Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 29 août 1854 Elle se réunit, le dernier jeudi de chaque mois, aux Archives nationales. Elle publie: 1° par livraisons qui paraissent tous les deux mois, une revue d'érudition et de critique spécialement consacrée à l'histoire de France pendant le moyen âge et intitulée: *Bibliothèque de l'École des Chartes*; 2° un recueil de documents inédits.

COMPOSITION DU BUREAU.

Président honoraire. M Lacabane (Léon) (O✻).
Président..... M. Bordier (Henri).
Vice-président..... M. Paris (Gaston).
Secrétaire..... M. Molinier (Auguste).
Secrétaire adjoint... M. Gerbaux (Fernand).
Archiviste-trésorier. M. Tuetey (Alexandre).

Comité de publicat. de la Bibl. de l'École des Chartes	MM Delisle (Léopold) (O✻), Ulysse Robert, de Lasteyrie (Robert) ✻, *membres titulaires.* MM. Have., Omont, *membres adjoints.*
Com. de publ. du rec. de docum. inédits.	MM. de Barthélemy ✻, Delisle (O✻), Rozière (de) (O✻), Jules Tardif ✻
Comité des fonds	MM. Brue., Raquain, Roy
Trésorier	M Tuetey

Toute communication doit être adressée à M Tuetey, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Au Palais de l'Institut.

Cette Société a été fondée en 1822, par MM de Sacy, Rémusat, Saint-Martin, et elle se compose de membres souscripteurs en nombre illimité, résidants ou non résidants, et d'associés étrangers. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres et payer une cotisation annuelle de 30 fr. Elle s'occupe de l'histoire, de la philosophie et de la littérature des peuples orientaux Elle se réunit le *second vendredi* de chaque mois. Elle publie, depuis 1822, le *Journal asiatique*, collection qui compte aujourd'hui 108 vol in-8°.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	M. Regnier (Adolphe) (O✻), membre de l'Institut.
Vice présidents	M. Barthélemy-Saint-Hilaire ✻, *idem.* M. Defrémery ✻, *idem.*
Secrétaire	M. Ernest Renan O✻, *idem.*
Secrétaire adjoint	M. Barbier de Meynard ✻, professeur au Collége de France.
Trésorier	M. de Longpérier (O✻), membre de l'Institut, conservateur des antiques au Musée du Louvre
Commiss des fonds	MM. Garrez, Barbier de Meynard ✻, Specht.

Membres du conseil. MM

Ch. Schefer (C✻), interprète du Gouvern., direct. de l'Ecole des langues orient.	Michel Brea. (O✻), membre de l'Institut et professeur au Collége de France.
Oppert ✻, profess. au Collége de France.	De Slane ✻, membre de l'Institut.
De Vogué ✻, membre de l'Institut	

Censeurs	Defrémery ✻, prof au Collége de France, memb. de l'Institut Pavet de Courteille ✻, *idem.*
Libraire-agent	M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28

SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE.

A Paris, rue de Rennes, 44.

Cette Société, fondée en 1869, a été reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 4 décembre 1875

Elle a pour objet l'étude des lois des différents pays [illegible] moyens pratiques d'améliorer les diverses branches de la législation

Elle publie un *Bulletin* mensuel et un *Annuaire de législation étrangère*. Elle a, en outre, entrepris la publication d'une collection des codes étrangers

Le *Bulletin* contient les travaux lus dans les séances générales de chaque mois ainsi qu'une chronique législative résumant les débats des parlements étrangers et des comptes rendus bibliographiques

L'*Annuaire*, qui forme un volume de 800 à 1,000 pages, renferme, pour chacun des pays d'Europe et plusieurs États de l'Amérique : 1° une notice exposant les travaux législatifs pendant la session précédente, 2° la traduction annotée des lois d'intérêt général.

La Société a formé une bibliothèque spéciale ouverte à ses membres pour les prêts de livres et qui comprend actuellement plus de 3,000 volumes.

Le nombre de ses membres est illimité ; il atteint aujourd'hui le chiffre de douze cents environ. Les Français et les étrangers peuvent également y être admis ; pour en faire partie, il faut être agréé par le Conseil de direction sur la présentation d'un sociétaire.

Les membres résidant à Paris paient une cotisation annuelle de 20 francs ; la cotisa

tion n'est que de 15 francs pour les membres résidant dans les départements, et de 18 francs pour les membres résidant à l'étranger. — La cotisation annuelle peut être rachetée par le versement d'une somme de 250 francs.

La Société nomme, en outre, des correspondants étrangers, qui reçoivent gratuitement ses publications

Les membres actifs se répartissent entre quatre sections: langue anglaise; — langues du Nord; — langues du Midi; — langue française. Ces sections se réunissent chaque mois

Les séances générales ont lieu quatre fois par an, à des époques fixées chaque année par le conseil de direction

L'administration de la Société est confiée à un Conseil de direction, dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun membre du Conseil n'est rééligible, à l'exception du secrétaire général, des secrétaires et du trésorier. Le Conseil de direction se réunit tous les mois pour fixer l'ordre du jour des séances et statuer sur toutes les questions intéressant la Société

CONSEIL DE DIRECTION POUR L'ANNÉE 1882.

Anciens Présidents. MM.

Laboulaye (O ✻), membre de l'Institut, sénateur.
Aucoc (C ✻), membre de l'Institut.
Larombière (C ✻), membre de l'Institut, premier président de la Cour d'appel

Président.

M. Duverger ✻, professeur à la Faculté de droit.

Vice-présidents. MM.

Barboux, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel
Rozière (de) (O ✻), membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives.
Dareste ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation.
Ribot (Alexandre), avocat, député, ancien secrétaire général du ministère de la justice.

Membres du Conseil. MM.

Alexandre (O ✻), président de chambre à la Cour d'appel.
Beudant ✻, doyen de la Faculté de droit.
Boutmy ✻, directeur de l'École des sciences politiques.
Bufnoir ✻, professeur à la Faculté de droit
Du Buit, avocat à la Cour d'appel
Féraud-Giraud ✻, conseiller à la Cour de cassation.
Flach, avocat à la Cour d'appel
Gigot (Albert) O ✻), ancien préfet de police.
Kapnis (comte), gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur de Russie.
Lacointa ✻, avocat, ancien avocat général à la Cour de cassation.
Laferrière (O ✻), président de section au Conseil d'État
Lunier ✻, docteur en médecine, inspecteur général du service administratif au ministère de l'intérieur.
Lyon-Caen (Ch.), professeur à la Faculté de droit.
Picot ✻, membre de l'Institut
Renault, professeur à la Faculté de droit.
Villefort (C ✻), ministre plénipotentiaire, président de la délégation française à la commission mixte des Pyrénées.

Anciens Secrétaires généraux. MM.

Dubois (Georges), ancien substitut du procureur général près la Cour d'appel.
Dietz, avocat à la Cour d'appel
Gonse ✻, chef de division au ministère de la justice

Secrétaire général.

M. Daguin (Fernand), avocat à la Cour d'appel.

Secrétaires. MM.

Dareste (Pierre), avocat à la Cour de cassation.
Louis (Georges), sous-directeur au ministère des affaires étrangères.
Challamel (Jules), avocat à la Cour d'appel.
Benoît (Georges), rédacteur au ministère des affaires étrangères

Secrétaires adjoints, MM.

Aulaud (Albert), secrétaire adjoint du comité de législation étrangère.
Lenepveu de Lafont (René), secrétaire d'ambassade
Daguin (Christian), avocat à la Cour d'appel

Trésorier

Chaumat (Alexandre), avocat à la Cour d'appel

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE

(Fondée en 1856 ; reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 15 mai 1869.)

Mairie du 1er arrondissement, place du Louvre.

La Société se propose surtout de constater, par l'observation directe des faits, dans toutes les contrées, la condition physique et morale des personnes occupées des travaux manuels et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes.

Elle s'applique à former des observateurs, introduisant dans leurs recherches une méthode commune qui les rende comparables, et un exactitude qui en recommande les résultats à l'attention publique

Cette société se compose de membres honoraires payant une subvention annuelle de 100 fr., de membres titulaires payant une cotisation annuelle de 20 fr. Les membres reçoivent un Bulletin contenant les procès-verbaux des huit séances annuelles de la Société, et la revue bi-mensuelle, *La Réforme sociale*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

(*Pour la session* 1881-1882.)

Président.....	M. Focillon (O ✻), *directeur de l'École municipale Colbert.*
Vice-Présidents.	M. d'Abbadie (A.) ✻, *membre de l'Académie des sciences* M. Batbie ✻, *sénateur, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Paris* M. Blaise (des Vosges) ✻ M. Cheysson (E.) (O ✻), *ingénieur en chef des ponts et chaussées* M. le Cte Daru (N.) (O ✻), *sénateur, membre de l'Institut.* M. Dumas (J.) (GC ✻), *ancien sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française.* M. Delaire (Alexis). M. Gausseu (O ✻), *ancien membre de la Chambre de commerce de Paris.* M. Claudio Jannet. M. F. Monnier ✻, *ancien maître des requêtes au Conseil d'État.* M. Nisard (D.) (C ✻), *membre de l'Académie française* M. le Cte de St-Léger (A.) O ✻), *membre du conseil général de la Nièvre.*
Secrétaire général.	M. Le Play (F.) (GO ✻), *ancien sénateur, ancien commissaire général des Expositions universelles de 1855, 1862 et 1867.*
Secrétaire.....	M. Urbain Guérin
Secrétaires honor.	M. Donnat (Léon) (O ✻), *ingénieur des mines* M. Chevalier (Alexis) ✻, *ancien chef de bureau au Ministère de l'Intérieur* M. Delaporte (Aug.), *chef du secrétariat de la Société française de secours aux blessés militaires*
Trésorier.....	M. Dupont ✻, *ancien officier, trésorier des Unions de la paix sociale.*
Trésorier honor..	M. Moréno-Henriquès (O ✻), *directeur du service de la manutention du commerce à la Douane de Paris.*

SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

Rue du Fouarre, 14.

Fondée le 16 juin 1815 et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 29 avril 1831, cette société se compose de membres titulaires et correspondants en nombre illimité. Son but est l'instruction et la moralisation des classes populaires. Elle s'occupe des progrès de l'instruction du peuple dans tous leurs détails et leurs phases; elle fait des cours publics et gratuits d'enseignement normal, secondaire et supérieur, préparatoire aux examens pour les dames et les jeunes personnes, rue Hautefeuille, 1 *bis;* chaque année elle distribue des médailles et autres encouragements aux auteurs des méthodes et des ouvrages les plus utiles à l'instruction et à l'éducation, aux instituteurs, soit communaux, soit privés, qui lui sont signalés comme ayant bien mérité du pays; son conseil d'administration se réunit deux fois par mois; elle publie, depuis son origine, un *Bulletin mensuel* de ses travaux Chacun de ses membres paye une cotisation annuelle de 25 fr.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

Président d'honneur M. Victor Hugo.
Président honoraire M. Dumas (GC✲), *membre de l'Institut.*
Président..... M. Leblond, *sénateur.*
Vice-présidents .. M. Pelletan (Eugène), *sénateur.* / M. Grosselin (Emile).
Secrétaire général. M. Butez (Charles)
Secrétaires ..... MM. Brun, P Challamel, Ravcau, Pagès, Quesnel et Debras.
Trésorier..... M. Simon, *notaire.*
Agent général archiviste : M. Lemarignier (Albert).

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

Rue de l'Abbaye, 3, *au Palais abbatial.*

La Société de chirurgie de Paris, fondée en 1843, a été reconnue d'utilité publique par décret du 29 août 1859 Elle a pour but l'étude et les progrès de la chirurgie Elle se compose de 35 membres titulaires, de membres honoraires en nombre indéterminé, de 20 membres associés étrangers, de 100 membres correspondants nationaux et de 70 membres correspondants étrangers. La Société publie, sous le titre de *Bulletins et Mémoires*, un volume d'environ 800 pages qui paraît, le 5 de chaque mois, par fascicules comprenant les travaux du mois précédent

Les conditions d'admission sont les suivantes : 1° pour les membres titulaires, résider a Paris et présenter un mémoire inédit; 2° pour les membres correspondants nationaux, adresser un mémoire inédit; 3° les membres honoraires sont nommés au scrutin sur la proposition de dix membres titulaires; 4° les associés et correspondants étrangers sont nommés par la Société sur la présentation d'une commission.

BUREAU.

Président..... M Léon Labbe (O✲). *chirurgien de l'hôpital Beaujon.*
Vice-président .... M Gueniot, *chirurgien de l'hôpital des Enfants assistés.*
Secrétaire général. M. Horteloup (O✲), *chirurgien de l'hôpital du Midi.*
Secrét. annuels... M Nicaise ✲, *chirurgien de l'hôpital Laennec* / M Périer ✲, *chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine.*
Trésorier..... M. Berger, *chirurgien des hôpitaux.*
Bibliothec.-archiv. M. Terrier, *chirurgien de la Salpêtrière*

La Société se réunit tous les mercredis, de 3 heures et demie à 5 heures et demie, rue de l'Abbaye, 3, au Palais abbatial. La séance solennelle a lieu le second mercredi de janvier.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS.

Cette société, fondée en 1859, et reconnue d'utilité publique par décret en date du 21 juin 1864, a pour but l'étude scientifique des races humaines. Le nombre de ses membres n'est pas limité. Elle compte actuellement 6 membres honoraires; 487 mem-

bres titulaires, dont 341 résidant à Paris; 85 membres associés étrangers; 68 correspondants nationaux et 90 correspondants étrangers. Elle publie des *Bulletins* et des *Mémoires*. Les séances ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois, de 3 à 6 heures, rue de l'École-de-Médecine, 15, à l'École pratique de la Faculté de médecine. Vacances en août et septembre. La Société fournit des instructions aux voyageurs. Elle décerne, tous les deux ans, le prix E. Godard à l'auteur du meilleur mémoire d'anthropologie, et également tous les deux ans le prix Paul Broca à l'auteur du meilleur ouvrage d'anatomie, d'anatomie comparée ou de physiologie, au point de vue anthropologique.

COMPOSITION DU BUREAU.

Président ..... M. le Dr Thulié, *ancien président du conseil municipal de Paris*, avenue Beausséjour, 31.

Vice-présidents. . . M. Proust ✻, *profess. agrégé à la Faculté de méd. de Paris, membre de l'Académie de médecine*, boulev. Malesherbes, 9.
M. le Dr Hamy, *aide-naturaliste au Muséum*, rue de Lubeck, 25.

Secrétaire général M. le Dr Topinard ✻, *directeur adjoint du Laboratoire d'anthropologie à l'École des hautes études*, rue de Rennes, 105.

Secrét. gén. adjoint M. Sirard de Rialle, *directeur de la revue de linguistique et des archiv. au minist. des affaires étrang.*, 1 place Péreire.

Secrét. annuels.... M. le Dr Chervin, *direct. de l'Institution des bègues de Paris*, avenue Victor-Hugo, 90.

Bibliothéc.-archiv. M. Dureau (Alexis), *bibliothécaire de l'Académie de médecine*, rue de la Tour-d'Auvergne, 16.

Trésorier .... M. Leguay (Louis), *trésorier de l'école d'anthropologie, arch. expert*, rue de la Sainte-Chapelle, 3.

Conserv. des collect. M. le Dr Collineau, rue du Temple, 187.

Commission de publication.

M. de Quatrefages, *membre de l'Inst., profes. au Muséum*, rue Geoffroy-St.-Hilaire, 36.
M. le Dr Parrot, *membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris*, rue des Saints-Pères, 18.
M. le Dr Auburtin, boulevard Saint-Germain, 223.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE

Cette société, fondée en 1808, est une réunion de médecins, de chirurgiens et de savants, dont le but est de s'occuper des sciences médicales, et plus particulièrement de la thérapeutique. Cette société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois, à 4 heures précises, à la mairie du 6e arrondissement, place Saint-Sulpice.

La Société publie, chaque année, le bulletin de ses travaux.

BUREAU.

Président..... M. le Dr Bonnefin, rue des Saints-Pères, 63.
Vice-président .... M. le Dr Pruvost, rue de Rennes, 97.
Secrétaire général. M. le Dr Gillet de Grandmont, rue Halévy, 4.
Secrétaires annuels. M. le Dr Porak, rue de Rennes, 51.
M. le Dr Le Maréchal, rue Seguier, 1.
Trésorier..... .... M. Jolly, rue du Faubourg-Poissonnière, 64.

SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE

La Société philotechnique, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en date du 11 mai 1861, a été fondée en 1795. Depuis cette époque, elle a continué ses travaux sans aucune interruption, et elle est restée, conformément à son programme originaire, exclusivement consacrée à la culture et à l'encouragement des lettres, des sciences et des beaux-arts, sous toutes leurs formes. Ses règlements lui interdisent toute discussion étrangère à ces divers objets. Son personnel académique se compose de 60 membres résidants, non compris le noyau de réception, de 30 associés libres, de 15 membres honoraires et de correspondants nationaux et étrangers. Depuis l'époque de sa constitution, la Société tient, le soir, trois séances *particulières* les 2, 12 et 22 de chaque mois, à la mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque, 8 (ou le lendemain au cas soit de dimanche,

soit de jour férié). Ces séances sont consacrées à la lecture des travaux de ses divers membres, à des rapports sur des ouvrages qui lui sont adressés par d'autres académies, ou par des personnes étrangères à la Compagnie, et à l'examen des candidatures, lorsque ses cadres se trouvent être incomplets. Par décision en date du 12 juillet 1871, des personnes étrangères à la Société peuvent être admises à faire des lectures aux séances particulières, lorsque leurs demandes ont été appuyées par un membre et qu'il leur a été donné jour par le président. La Société tient, en outre, chaque année, deux séances *publiques*, en mai et en novembre, le plus ordinairement à la salle Herz. Dans la première partie de ces séances, on entend le compte rendu des travaux du semestre par le secrétaire perpétuel de la Compagnie et des pièces inédites de poésie et de prose; la seconde partie est consacrée à l'audition de morceaux de musique instrumentale et vocale, exécutés sous la direction d'un membre de la Société. Dans ces mêmes réunions, la Société décerne parfois des médailles d'or aux meilleurs ouvrages en prose, ou en vers, sur des sujets mis par elle au concours. La Société fait imprimer, au commencement de chaque année, l'ensemble de ses travaux, sous le titre d'*Annuaire*, en un volume in-8°.

Toute la correspondance et tous les envois, manuscrits ou imprimés, doivent être adressés au secrétaire perpétuel, rue d'Orléans, 1, à Neuilly (Seine).

COMPOSITION DU BUREAU

Président..... M. le Dr Savoye.
Vice-président... M. Cochin
Secrét. perpétuel.. M. Jules David ✻.
Secrét. temporaire. M. Ferdinand Loubens
Trésorier..... M. Elie de Biran, *rédacteur princip. au minist. de l'Intérieur*.
Bibliothéc.-archiv. M. Germain Picard.
Bibl. archiv. hon.. M. Émile Loubens ✻.

Agent de la Société

M. Fernet, avenue du Maine, 142.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES.

(Ancien Institut historique.)

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 3 mai 1872

Séances à la mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque

Secrétariat général : carrefour de l'Odéon, 2

La Société des études historiques (ancien Institut historique) a été fondée en 1833 et reconstituée le 13 mars 1872 pour encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger. Elle est divisée en quatre classes: 1re, *Histoire générale et histoire de France*; 2e. *Histoire des langues et des littératures*; 3e, *Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*; 4e. *Histoire des beaux-arts*; elles se réunissent en assemblée générale, le premier mercredi et le troisième vendredi de chaque mois.

La Société des études historiques publie un journal, *l'Investigateur*, qui forme un volume chaque année, et dont une livraison paraît tous les deux mois. Elle convoque des congrès et tient des séances publiques et annuelles; elle décerne des prix fondation Raymond, aux auteurs des meilleurs mémoires admis aux concours.

Pour être admis membre titulaire de la Société, il faut être auteur d'une œuvre imprimée ou exposée et être présenté par deux membres résidants ou correspondants. La présentation suffit pour être membre *associé-libre*. La cotisation annuelle est de 20 francs pour les membres résidants et 12 francs pour les membres correspondants et associés libres.

COMPOSITION DU BUREAU. MM.

Camille Doucet (C✻), *secrétaire perpétuel de l'Acad. française*, président honor.
Barbier (J. C.) O✻, *procureur général à la Cour de cassation*, président honoraire.
Bougeault ✻, *professeur d'histoire et de littérature*, président.
Lucas (Louis), *publiciste*, vice-président.
Joret-Desclosières (Gabriel), *avocat à la cour d'appel de Paris*, secrétaire général.
Duvert (Gustave), *publiciste*, secrétaire général adjoint.

Libraires de la Societe. MM.

Ernest Thorin, rue de Médicis, 7, près la rue Soufflot
J. B. Dumoulin, quai des Grands-Augustins, 13.

ACADÉMIE NATIONALE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE.

Fondée à Paris, sous la présidence de feu M. le duc de Montmorency, le 26 decembre 1830

Rue de Châteaudun, 41 *bis* (chaussée d'Antin).

L'Academie nationale se compose d'une seule classe de membres soumis à une cotisation annuelle de 30 francs. — Elle publie, depuis cinquante et un ans, un recueil mensuel qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres. — Elle décerne, annuellement, des prix et recompenses aux agriculteurs, aux inventeurs, aux auteurs d'utiles mémoires sur l'agriculture, l'industrie ou le commerce, dont elle approuve les travaux ou les produits. — Elle a toujours été et demeure completement étrangère à toute question politique ou religieuse et a tout esprit de spéculation — Les séances de ses comités ont lieu à son local ordinaire, le deuxieme mardi et le deuxième vendredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir. — Son assemblée générale mensuelle se tient à la mairie de l'Hôtel-de-Ville de Paris, le troisième mercredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir, et sa réunion annuelle, depuis la destruction de la salle Saint Jean de l'Hôtel de Ville, se tient dans un local dont la désignation a lieu ultérieurement.

Toute demande d'admission, tout envoi, etc., doivent etre adressés au directeur général.

Président titulaire.

Le C^te^ Christian de Vigneral (O ✻).

Presidents honoraires.

M. le V^te^ Octave de Barral (C ✻).
M. le M^is^ d'Andelarre (O ✻).

Directeur général,

M. Aymar-Bression (G.), *homme de lettres, etc.*

Vice-presidents MM.

Le B^on^ de Corberon (C ✻). | Detouche ✻.

COMITÉ D'AGRICULTURE.

Président.....	M. N...
*Presidents honor^rs^*.	MM. le C^te^ de Lostanges, F. V. Cailleau.
Vice-présidents...	MM. Bignon ✻, Vandercolme (O ✻), Carvallo ✻
Secretaire.....	M. Landrin.

COMITÉ DES ARTS ET MANUFACTURES.

President.....	M. Brouty ✻, *architecte*
Président honoraire.	M. Claye ✻.
Vice-présidents..	MM. Galante ✻, Hermann ✻.
Secrétaire.....	M. Thuyssuzian.

COMITÉ DU COMMERCE.

Président.....	M. N....
Presidents honoraire.	MM. le D^r^ Hervé de Lavaur ✻, Duret.
Vice-présidents....	MM. Ch. Meunier, *membre du conseil général*; Sigaut, *maire*
Secrétaire.....	M. N...

COMITÉ DES BEAUX-ARTS

Président ..... M. Feuquières ✻.
Vice-présidents. . MM. Appel, Truchelut.
Secrétaire..... M Tiffereau.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Président..... ... M. G. Aymar-Bression, *directeur général*.
Bibliothécaire.. .. M. N.....

Nota. Tous les présidents de comité ont rang de vice-président de la Société et peuvent présider l'assemblée générale.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

(Fondée en 1860 et reconnue société d'utilité publique en 1860.)

Rue Le Peletier, 1.

La Société s'est proposé de populariser les recherches statistiques, 1° en publiant un journal mensuel, principalement destiné à faire connaître les publications statistiques françaises et étrangères; 2° en ouvrant, par l'intermédiaire de ses membres et correspondants, des enquêtes sur les grands intérêts économiques du pays

Il est fait à la Société un rapport sur les ouvrages qui lui sont offerts, et ce rapport est inséré dans son Journal Les membres fondateurs ou titulaires reçoivent gratuitement le Journal de la Société. — Les mémoires qu'ils ont adressés à la Société ou dont ils lui ont donné lecture avec l'assentiment du bureau, sont insérés au recueil, intégralement ou par extrait selon leur étendue — La cotisation est fixée à 25 fr. par an, ou à une somme de 250 fr. une fois payée. — Le prix du *Journal de la Société de statistique de Paris* est de 12 fr. par an pour la France et de 15 fr. pour l'étranger.

COMPOSITION DU BUREAU MM.

Wilson, *député*, président
Cheysson (O✻)
Mothéré ✻.
Lafabrègue ✻.
} vice-présidents.
Toussaint Loua, *chef de bureau de la statistique génér de France*, secrét. général.
Robÿns (Jules), trésorier, rue Bridaine, 5, à Batignolles-Paris.
Imprimeurs et libraires de la Société. — MM. Berger-Levrault et C^ie^, rue des Beaux-Arts, 5, à Paris, et rue Jean-Lamour, 11, à Nancy.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

Rue de Châteaudun, 41 bis (*chaussée d'Antin*).

Cette société, fondée le 22 novembre 1829, est instituée pour concourir aux progrès de la statistique générale Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes : 1° la *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire ; — 2° la *Statistique positive et appliquée*, comprenant : les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts; — 3° la *Statistique morale et philosophique*, comprenant: les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savants de tous les pays et envoie ses publications à tous ses membres, qui ne reçoivent rien qu'à une cotisation annuelle de 30 fr.

Ses séances publiques se tiennent à la mairie de l'Hôtel-de-Ville, et les séances des comités, rue de Châteaudun, 41 *bis*

Président d'honneur. M. le Vte Octave de Barral (C ✲
Président titulaire.. M N....
Vice-président..... M le Bon de Corberon (C✲)
Directeur général .. M. G. Aymar-Bression, *homme de lettres.*

COMITE SCIENTIFIQUE

Président..... M Marc Jodot ✲
Vice-présidents.... MM A N Paradier (O ✲), Duchâtellier ✲
Secrétaire..... M. Emile Hervet.

Nota. — Depuis 1849, le Journal de la Société de statistique se publie de concert avec celui de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale.

CHAPITRE VIII.

Commerce et industrie.

SECTION PREMIÈRE.

CHAMBRE DE COMMERCE ET BOURSE DE PARIS.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, *place de la Bourse*, 2.

Cette chambre est composée de M. le préfet de la Seine, qui la préside toutes les fois qu'il y assiste, et de vingt-un membres, élus pour six ans, qui se renouvellent par tiers, tous les deux ans Ces membres sont indéfiniment rééligibles

La chambre de commerce est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution de lois et arrêtés concernant la contrebande Les assemblées ordinaires sont fixées au mercredi, tous les quinze jours.

Membres composant la Chambre. MM.

Roy (C ✻), *président*, avenue Hoche, 1 bis.
Baillière (*Emile*) ✻, boulevard Saint-Germain, 106.
Barbedienne (C ✻), boulevard Poissonnière, 30.
Cousté ✻, avenue Marceau, 78.
Dehaynin (*Félix*) ✻, rue de Rivoli, 244.
Desmarais (*Henri*) ✻, rue des Minimes, 14.
Dietz-Monnin (O ✻), *vice-président*, rue du Château-d'Eau, 7.
Fortier-Beaulieu ✻, boulevard Magenta, 46.
Fould (*Henri*), rue du Faubourg-Poissonnière, 30.
Hélard ✻, rue du Quatre Septembre, 2.
Hussenot ✻, rue Laffitte, 13.
Japy (*E*) ✻, rue de Turenne, 114.
Lebaudy (*Gustave*) ✻, rue d'Amsterdam, 81.
Marcilhacy ✻, boulevard Poissonnière, 17.
Mignon ✻, avenue du Trocadéro, 48.
Noël (*Charles*) ✻, *trésorier*, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
Person ✻, rue Chauchat, 13 *bis*.
Pinult (*Jules*), rue Turbigo, 68.
Pourrier ✻, *secrétaire*, rue Lafayette, 105.
Salmon aîné ✻, rue Amelot, 46.
Teissonnière ✻, quai Voltaire, 5.

Secrétariat.

M. Alfred Fleury ✻, *directeur*, place de la Bourse, 2.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 11 à 4 heures.

Bibliothèque.

M. Jules Desmarest, *bibliothécaire*, rue du Cherche-Midi, 23.

La bibliothèque appartenant à la Chambre de commerce se compose de tous les ouvrages qui intéressent le commerce et l'industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc Elle est ouverte tous les jours, de 11 à 4 heures.

CONDITION DES SOIES ET DES LAINES (*Entrée rue Notre-Dame-des-Victoires*, 21.)

M. Persoz (Jules), *directeur*, rue de l'Odéon, 12.

ÉCOLE COMMERCIALE (avenue Trudaine, 27)

M. Bouglé, *directeur*, à l'école.

L'enseignement de cette école, fondée par la Chambre de commerce, comprend des cours du jour pour des élèves externes âgés de 12 ans accomplis, des cours du soir pour les adultes, un cours spécial de dessin et un cours gratuit de comptabilité pour dames qui a lieu trois fois par semaine. — Les cours ont commencé le 1er octobre 1863.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE.

Rue Amelot, 102.

Cette école appartient à la Chambre de commerce. Elle est partagée en trois divisions ou comptoirs. Le cours complet des études dure trois ans. Les jeunes gens convenablement préparés et âgés de 16 ans au moins, peuvent entrer immédiatement au deuxième comptoir.

M. Jules Grelley ✻, *directeur*, à l'école.

M. Rollin, *inspecteur*.
M. Frantz ✻, *sous-inspecteur*.
M. Leguay, *économe*.

Professeurs. MM.

Brasilier ✻ ..	Arithmétique, algèbre, géométrie.	Périgot	Géographie commerciale. Histoire du commerce
Poilleux (O✻)			
Cousturier ..		Cartier	Histoire naturelle
Barré	Comptabilité.	Martyn	Anglais.
Claperon.....		Boisacq	
Ameline de la Brisselaine.	Économie industrielle.	Prager	Allemand
		Hasse	
A. Blanche C✻	Droit commercial.	Lévy	
Carlier	Technologie.	Magnabal ✻..	Espagnol.
Carlier	Matières premières (marchandises).	Cardelli.....	Italien
		Champion....	Écriture
Bérard ✻.....	Chimie.	Paquier.....	Dessin linéaire et d'ornement
Greley ✻....	Physique.	Grelley ✻....	Mécanique.
Pouey	Français et littérature.	Horsin-Déon..	Préparateur de chimie.
Renault	Langue française.	Braidy.....	Sciences élémentaires
Mirambeau ...	Histoire générale.	Maria	

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.

(*Boulevard Malesherbes*, 108 *et rue de Tocqueville*, 43.)

M. Ed. Jourdan, *directeur*, à l'école.

Fondée par la Chambre de commerce, cette école est destinée à couronner, par un enseignement élevé, les études faites dans les collèges et les établissements spéciaux, et à rendre à la banque et au commerce des services analogues à ceux que l'école centrale rend à l'industrie.

La durée des études est de deux ans. Des diplômes et des certificats de capacité sont décernés aux élèves ayant satisfait aux examens de sortie, et la liste en est publiée au *Journal officiel*.

Les candidats sont admis à partir de 17 ans; ils doivent subir des examens dont sont dispensés les bacheliers ès lettres ou ès sciences et les diplômés de l'enseignement secondaire spécial.

MANUTENTION DE LA DOUANE.

Rue de la Douane, 11.

M. Derouault, *chef du service*.

BOURSE DE PARIS.

M Duret ✻, *commissaire de police de la ville de Paris, specialement chargé de la Bourse.*

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers. — La Bourse se tient de midi et demi a 3 heures pour la negociation des effets publics : les opérations commerciales ont lieu de 3 à 6 heures.

A la Bourse des effets publics, le parquet est interdit à tout autre qu'aux agents de change et leurs assesseurs. A la fin de chaque séance, les agents de change se réunissent dans leur cabinet: 1° pour arrêter la cote à terme des effets publics ; 2° pour en faire constater le dernier cours par le syndic ou par un adjoint, en cas d'absence du syndic.

Les courtiers de marchandises se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater les cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d absence du syndic.

AGENTS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 1196.)

Les agents de change près la Bourse de Paris sont autorisés à s'adjoindre un ou deux commis principaux (assesseurs). Ces commis ne peuvent faire aucune opération pour leur compte. Ils agissent au nom des agents de change et sous leur responsabilité Ils sont soumis au règlement délibéré par la Chambre syndicale La fonction de commis principal ne peut être cedée ou vendue moyennant un prix ou une redevance quelconque (Déc. du 13 oct. 1859.)

Ordre de réception. MM.

1853 Laurent ✻, *doyen.*
Moreau (O✻), *syndic.*
1856 Millet.
1857 Dreux.
1858 Perdrigeon ✻.
Evrard.
Lecomte ✻, *adjoint.*
1860 Roussel.
Dollfus ✻.
Tourreil, *adjoint.*
1862 Herbault ✻.
Koller ✻, *adjoint.*
Hebert.
1866 Seligmann.
Le Roy (O✻).
Bedoulle
Beauvisage, *adjoint*
1867 Ledoux (Ch) ✻, *adj.*
Levol.
Crépey.
1867 Nathan.
Couret-Pléville.
Poisson.
1868 Hart ✻, *adjoint.*
Vuaflart.
1869 Gadala.
Tavernier.
1872 Moulusson.
Lecerf.
Duverger.
1873 Bernadac.
1874 Fessart.
Bacot.
Beumont.
1875 Dutilleul.
Moyse.
1876 Roblot.
Galichon.
1878 Liévin.
Chabert.
1878 Jeannin
Trencart.
1879 Jacob.
Berteaux.
1880 Rochet.
Béjot.
1881 Pouquet.
Giraudeau.
Burat.
Lepel-Cointet.
1881 Faure.
Gautier.
Roland-Gosselin.
1882 Boyer.
Tone
Blin
Veyrac
Herman.
Mens.
Couturier.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = veut dire *en remplacement de.*)

Bacot = Chambroiseau, 13, rue La Fayette
Beauvisage = Wey ✻, rue de Choiseul, 25.
Bedouille = Rodrigues-Henriquès, rue Lafayette, 14.
Béjot = son oncle, rue Richelieu, 89.
Berteaux (Maurice) = Enault, r du Quatre-Septembre, 2.
Blin (Alexandre-Auguste) = Ramel, rue Taitbout, 5.
Boyer (Anthelme-Benoît) = Legrand, rue de Provence, 60.
Burat = son frère, rue Lafayette, 46.
Chabert = Crépon, rue des Moulins, 20.
Couret-Pléville = Courbot, boulevard Haussmann, 28.
Couturier (Hilarion-Blaise-Marie-Henri) = Lehoux, rue de la Michodière, 8
Crépey = Bourdier, rue du 4 Sept, 19.
Dollfus ✻ = Santerre, rue Favart, 6.
Dreux = Basire, rue du 4-Septembre, 10.
Dutilleul = Parguez, rue du Helder, 3
Duverger (Léon) = Wimy, avenue de l'Opéra, 27.
Evrard = Henry, rue d'Uzès, 8
Faure (Antoine-Xavier) = Guilhiermoz, boulevard Poissonnière, 23.

1882. — Imprimé le 27 septembre.

Fessart = Gerbod, r. Quatre-Septembre, 3.
Gadala = Laperche, boul Poissonnière, 21.
Galichon = Bertin, rue Laffitte, 1.
Gautier (Louis-François-Xavier Alfred) = Eggly, rue de Provence, 60.
Giraudeau = Darlu, rue Laffitte, 36.
Hart ✻ Coincy (Cornut de la Fontaine de), rue Le Peletier, 24.
Hébert = son frere, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14.
Herbault ✻ = Marion, rue Gaillon, 5.
Herman (Émile-Joseph) = Evrard (Adolphe), rue de Richelieu, 83.
Jacob = Millot, rue Drouot, 18.
Jeannin (Auguste André-Napoléon) = Bianchi, rue de Richelieu, 102.
Koller ✻ = Tattet, rue Le Peletier, 20.
Laurent ✻ = son père (O✻), rue du Quatre-Septembre, 9.
Lecerf = Renouard, rue Taitbout, 13.
Le [illegible] Delaville-le-Roulx, rue Laffitte, 12
Ledoux (Charles) ✻ = Porché, place Louvois, 10
Lepel-Cointet = son père, r. Vivienne, 22.
Le Roy (O✻) = Rigaud, rue des Moulins, 21.
Levot = Martini, rue Saint-Marc, 36.
Le [illegible] Lyon, r Neuve St Augustin, 10.
Mens (Ernest-Simon) = Tollin, rue Halevy, 4
Millet = Santerre F[illegible], rue de Provence, 21.
Moreau (O✻) = son père, rue Montmartre, 129
Moulusson = Girod, rue Chauchat 10.
Moyse = Saint-Evron, r. de la Banque, 17.
N[illegible]tha = Ga[illegible], rue du Quatre Septembre, 1
P[illegible]rgeon ✻ = Pommeyrol Martin 178.
Poisson = Clement-Désormes, boulevard des Italiens, 1 *bis*
Pouquet = Raveneau, rue de la Banque, 24.
Reumont H[illegible]lard, rue Drouot, 21
Roblot (Richard) = son oncle, r. Laffitte, 44.
Rochet = Delagarde, rue Laffite, 8.
Roland Gosselin = son père, rue Riche[illegible] 62
Rousset = Guillen, avenue de l'Opéra, 30
Seigneur = Lepel Cointet, rue Drouot, 4
Tavernier Banes, rue Drouot 7.
Tête (Henri-Félix) = Saucede, rue de Grammont, 11
Tourreil = Blerzy, rue Richelieu 80
Trencart = Bérenger, rue de la Michodière, 18.
Veyrac (Charles-Marie) = Mahon, rue Laffitte, 48
Vuaflart Decaen, rue N.-St-Augustin, 31.

Agents de change honoraires MM.

Tenneson, rue de Fleurus, 1.
Tentoris ✻, place Beauvau 9 bis.
Surgenton, rue de Marigny, 20
Rodrigues (Hip.), rue de la Victoire, 14.
Bertin, rue de Boulogne, 11 *bis*.
Billaud (C✻), rue de la Ch.-d'Antin, 51.
Archd.acon (Edmond), avenue des Ch. Elysées, 15.
Vacheron, au château de Gerville, près Fécamp (Seine-Inférieure)
Hebert, boulevard Malesherbes, 56.
Guérinel, rue d'Astorg, 4.
Lambert, rue du Chemin Vert, à Chatou (Seine-et Oise).
Lagarde, rue de Berlin, 31.
Rodrigues-Henriquès, rue de Londres, 48.
Marcotte de Quivières ✻, rue de Penthièvre, 32.
Gide, rue du Cirque, 2
Ledoux (Eugène), rue Cambon, 21
Girod (O✻), Comptoir d'escompte.
Renouard ✻, trésorier-payeur général à Pau (Basses-Pyrénées).
Roblot, rue de Clichy, 17
Bertin, boulevard Haussmann, 79.
Crépon ✻, place Vendôme, 24
Bianchi (Marius), rue Jean-Goujon, 6
Berenger (Anatole), rue Mosnier, 9
Delagarde (Em Fél), r de Courcelles, 10.
Bejot (Georges Clém.) ✻, rue de Tivoli, 7.
Burat L.), r. de la Chaussée-d'Antin, 23
Eggly ✻, rue de la Chauss.-d'Antin 31.
Roland-Gosselin ✻, rue de Vienne, 10
Tollin, avenue du Trocadero, 176.

Chambre syndicale (année 1882). MM.

Moreau (O✻), *syndic.*

Hart ✻, Ledoux ✻, Beauvisage, Tourreil, Koller ✻ et Lecomte ✻, *adjoints au syndic.*
Berger, *secretaire général.*
La Chambre tient ses séances rue Ménars, n° 6.

Conseils de la compagnie des agents de change. MM.

Betoland ✻, *avocat à la Cour d'appel.*
Barboux ✻, *idem, batonnier*
Sabatier, *avocat à la Cour de cassation.*
Bozérian, *avocat à la cour d'appel*
Donon *notaire*
Bordeaux, *avoué à la Cour d'appel.*
Le Brun, *avoué de 1re instance.*
Caron, *agréé près le trib. de commerce*

COURTIERS JURES D'ASSURANCES PRÈS LA BOURSE DE PARIS.

Ordre de nomination. MM.

1858 Moisson, successeur de Monod.
1867 E. Grainville = de Thouret.
1867 Maudin = de son père.
1872 Audra = de Poirson.
1874 Chanu = de Decourtive.
1878 Magniol = de De Vitry d'Avaucourt.
1880 Cadou = de son frère
1882 Lavocat de Derbanne

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Audra, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44.
Cadou, rue du Quatre Septembre, 6
Chanu, rue Vivienne, 34
Grainville (E.), rue de la Banque, 14.
Lavocat, place de la Bourse, 7.
Magniol, place de la Bourse, 10.
Maudin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Moisson, place de la Bourse, 11.

Chambre syndicale. MM.

A. Maudin, *syndic.*
Grainville, *adjoint au syndic.*
E. Audra, *adjoint*
Magniol, *trésorier*

Courtiers honoraires. MM.

E de Lanneau.
A. Decourtive.
Hyacinthe de Vitry d'Avaucourt.
F. Cadou.
G. Derbanne.

Conseil de la Compagnie.

Me Martin (Albert), avocat à la Cour d'appel, rue Dupho, 9.

Secrétaire de la Compagnie.

M. I. Delille, rue Mouton-Duvernet, 25

COURTIERS DE MARCHANDISES

Inscrits sur la liste dressée par le Tribunal de commerce de la Seine. MM.

Silvestre de la Ferrière ✻, r. de la Chaussée d'Antin, 13
Henon, rue Rivoli, 122
Ferry ✻, rue Vivienne, 51.
Piquard, rue de la Banque, 6
Bourdon, rue de l'Echiquier, 30.
Vion, rue Lafayette, 88.
Moutard, rue de la Banque, 18.
Bellone, rue Taitbout, 64.
Le Tourneur, rue de la Victoire, 54.
Mariage, rue des Prêtres-Saint Germain-l'Auxerrois, 25.
Aubé, rue Montmartre, 131.
Coiffier, rue de la Banque, 18.
Gillet, rue Payenne, 54.
Quiedeville, rue Saint-Lazare, 79.
Nathan (Charles), rue Vivienne, 53.
Bourges, rue Vivienne, 21.
Tirot, rue de la Banque, 18.
Zenou, rue Feydeau, 7.
Halphen, rue Saint-Marc, 17.
Huillard, boulevard Beaumarchais, 72.
Bivort, rue de Grammont, 16.
Caffin, rue de Richelieu, 89.
Lory, boulevard de Strasbourg, 10.
Origet, rue de l'Echiquier, 30.
Carré, rue Galvani, 13.
Bezançon, boulevard de Strasbourg, 10.
Baudé, rue de Choiseul, 17.
Capitain, rue Vivienne, 47.
Steinheil, quai d'Orléans, 42.
Legrand, boulevard Saint-Germain, 176.
Dantu, rue Feydeau, 7.
Boverat ✻, place de la Bourse, 11.
Revel, rue Vivienne, 53
May, rue Vivienne, 51
Lambot (Albert), rue Vivienne, 16.
Pellereau, place de Bourse, 9.
Lambot (Émile), rue Vivienne, 16
Bied, rue Amelot, 58.
Fortin, quai de Bercy, 20
Raoux, rue Bergère, 35.

Chambre syndicale. MM.

Bellone, *président.*
Halphen, *syndic-rapporteur.*
Gillet, *secrétaire*
Caffin, *trésorier.*
Bivort. } *Adjoints.*
Bourdon
Zenou

Secrétaire de la compagnie.

M. Renard, à la Bourse.

CHAPITRE IX.

Établissements généraux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de poste télégraphiques et postes sémaphoriques. — Monnaies, poids et mesures français et étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE

Les établissements généraux de bienfaisance sont au nombre de dix. Ils sont administrés, sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur, par un directeur responsable, assisté d'une commission consultative.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS, *rue de Charenton*, 28.

Cet établissement fut fondé, en 1260, par le roi saint Louis, qui voulut et ordonna par ses lettres patentes que 300 ou 15 × 20 aveugles y fussent admis à perpétuité, afin de ce nombre de 300 fût toujours tenu au complet. Aujourd'hui, tout en restant fidèle au principe de sa fondation, qui veut que ses revenus soient, avant tout, consacrés au payement de la dépense des 300 pensionnaires internes, l'hospice trouve le moyen de secourir 1,750 aveugles externes, dont 250 reçoivent une pension de 200 fr., 450 une de 150 fr., et 1,050 une de 100 fr. Toutes les nominations, soit à l'internat, soit aux pensions d'externes, sont faites par le ministre de l'intérieur. Pour être admis à l'internat, il faut : 1° être Français ; 2° être âgé de 40 ans au moins ; 3° justifier d'une cécité complète et incurable ; 4° établir que l'on est sans moyens suffisants d'existence. Tout aspirant à l'un des secours annuels doit remplir les mêmes conditions, sauf cette différence qu'il peut l'obtenir dès l'âge de 21 ans, mais le grand nombre de candidats ne permet pas de secourir des aveugles âgés de moins de 30 ans.

M. Péphau ❋, *directeur*.
M. de Larbaumelle ❋, *directeur honoraire*.
M. Derrien ❋, *directeur honoraire*.

Commission consultative. MM.

Béral ❋, *conseiller d'État*, président.
Féry-d'Esclands ❋, *avocat général près la Cour des comptes*.
Laborde, *chef des travaux physiologiques à la Faculté de médecine*.
Clauzel, *conseiller référendaire à la Cour des comptes*, secrétaire.

Service de l'administration.

M. Jeannel, *receveur*.
M. Trouillard, *économe*.
M. Imbert, *secrétaire de la direction*.

Service du culte.

M. l'abbé Sauzet ❋, *aumônier*.

Service de santé.

M. Fieuzal ❋, *médecin*.
M. Cellières, *médecin délégué* (service spécial de l'hospice).
M. Dumont ❋, *médecin consultant*.
M. N., *médecin interne*, chef de la clinique ophtalmologique.
M. Pietkewicz, *médecin dentiste* de l'hospice et de la clinique.

M. Lisch ❋, architecte.

MAISON NATIONALE DE CHARENTON.

La Maison nationale de Charenton (située dans la commune de Saint-Maurice-Charenton) a pour destination spéciale le traitement des personnes des deux sexes atteintes de maladies mentales. — Le quartier affecté aux dames est entièrement séparé de celui des malades du sexe masculin. — Il y a dans cet établissement trois classes de pensions : la première classe est de 1,800 fr. par an ; la deuxième, de 1,400 fr ; et la troisième, de 1,000 fr., non compris l'entretien des malades, en vêtements, linge de corps, etc., qui reste à la charge des familles ; le blanchissage, le raccommodage du linge, le chauffage et l'éclairage en commun sont compris dans le prix de pension Les familles peuvent se décharger de l'entretien des malades (linge et vêtements) moyennant un abonnement annuel de 200, 250 ou 300 francs suivant la classe. — Un certain nombre de bourses et de demi-bourses, payées sur les fonds de l'Etat, sont à la nomination du Ministre de l'intérieur. — Tout malade amené par un membre de sa famille ou par un ami peut être admis dans l'établissement, à la charge par la personne qui le présente de produire un certificat de médecin, ayant moins de quinze jours de date, et constatant son état de maladie mentale.—On doit également produire, autant que possible, son acte de naissance ou de mariage, et, à l'égard des interdits, un extrait du jugement d'interdiction.—Les malades sont reçus tous les jours et à toute heure, ce cas excepté, les familles ne sont admises à parler au directeur, aux médecins et aux malades que les dimanches et jeudis, de midi à 4 h.

M. Chazotte (C✻), *directeur.*

Commission consultative. MM.

Fournier (Casimir), *sénateur*, président.
Leclerc ✻, *notaire*, secrétaire.
Lessoré de Ste-Foy ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Michaux-Bellaire, *avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.*
Fleury (Jules).

Service de santé.

M. Christian, *méd. du quart. des hommes.* | M. Decorse, *chirurgien.*
M. Billi, *médecin, du quartier des dames.* | M. Rémond, *pharmacien*
M. Calmeil (O✻), *médecin en chef honoraire.*

Service de l'administration.

M. Horrie, *sous-directeur.* | M. Cambon de Lavalette ✻, *économe.*
M. de Berny, *receveur.*

Service du culte.

M. l'abbé Mouly, *aumônier.*

M. Diet (O✻), *architecte.*

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES-AVEUGLES.

Boulevard des Invalides, 56.

Cette institution est consacrée à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles. Elle fut fondée en 1791, par Louis XVI. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur

Le Gouvernement, au moyen d'une subvention accordée à cet établissement, y entretient un certain nombre d'élèves. Le chiffre des bourses a été fixé à 120, qui doivent être divisées, autant que possible, en demi-bourses et trois quarts de bourses, dans la proportion de deux tiers pour les jeunes garçons et d'un tiers pour les jeunes filles. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'intérieur, et doivent être accompagnées : 1° de l'acte de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des règle-

ments, ni moins de 10 ans, ni plus de 13 ; 2° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité complète* et incurable ; qu'il jouit de toutes ses facultés intellectuelles, qu'il n'est pas épileptique ; qu'il n'est atteint ni de scrofules au second degré, ni de maladies contagieuses, ni d'aucune infirmité qui le rende inhabile aux travaux dont les aveugles sont capables ; enfin, qu'il a eu la petite vérole ou qu'il a été vacciné avec succès.

Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'Institution des élèves boursiers des départements, des villes et des administrations hospitalières, ainsi que des pensionnaires des familles. Le prix de la pension est, pour ces derniers, fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par le Ministre de l'intérieur ; le prix de la bourse départementale ou communale est de 600 fr.

M. Piras ✻, *inspecteur général honoraire*, directeur.

Commission consultative. MM.

Gomel (O ✻), *ancien conseiller d'Etat*, président.
Thiac (de) ✻, *ancien notaire*, secrétaire.
Bon Jard-Panvillier ✻, *conseiller maître à la Cour des comptes.*
Biollay ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Desmaze (O ✻), *conseiller à la cour de Paris.*

Service de l'administration.

M de Mondenard, *receveur.*
M. Verd, *secrétaire de la direction.*
M Dabert, *économe.*

Service du culte.

M l'abbé Simon, *aumônier*

Enseignement.

M. Lévitre, *censeur des études.*
Mlle Cailhe (Maria), *institutrice.*
M. Lebel, *chef d'orchestre.*
MM. Sion ✻, Lebel, Fournier, Ballu, Thuillant, Paul, Hery, Bernus, Person, Guilbaut, Specht, Brès et Dunezat ; Mlles Coudray, Deboppe, Hesselbein, Kauffer, Regnier et Girouard, *profess. internes.*
M. Aubery, *professeur externe de chant*
M. Dufour, *prof ext de violoncelle.*
M. Adam, *professeur externe de violon.*
Mlle Silvestre, *professeur externe.*
M N., *professeur externe.*
M. Boissicot, *secrétaire général* du quartier des garçons.
Mlle Brunel, *idem*, du quartier des jeunes filles

Service de santé.

M. Claisse ✻, *médecin.*
M Brongniart, *médecin adjoint.*
M Landolt, *chirurgien oculiste consult.*
M. Desormeaux (O ✻), *chirurgien consult*
M. Bousson ✻, *dentiste.*

M Abadie (O ✻), *architecte.*

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat* ; — Guyot-Sionnest, *avoué* ; — Tandeau de Marsac, *notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS, *rue St-Jacques*, 256.

Cette institution, fondée par l'abbé de l'Epée en 1760 et dotée par Louis XVI en 1778, n'a pas cessé depuis cette époque d'être soutenue par l'Etat, qui y entretient 140 places gratuites divisibles par fractions de bourse. — Pour être admis dans l'institution comme boursier, il faut avoir 10 ans accomplis, et pas plus de 14 ; produire l'acte de naissance ; un certificat de vaccine, un certificat d'indigence celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement. — Le Ministre de l'intérieur nomme aux places vacantes. — Les départements, les communes ou les administrations charitables peuvent y fonder et entretenir des bourses dont le prix est de 600 fr. — La durée des études est de sept ans. Les cours

de la division élémentaire comprennent la langue écrite, l'articulation de la parole et sa lecture sur les lèvres de celui qui parle, le calcul et l'enseignement religieux préparatoire à la première communion. — Des ateliers sont établis pour les enfants qui devront demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves que leurs parents destinent à une profession libérale sont exercés, dans la division supérieure, aux études nécessaires. — Le prix de la pension est fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par décision spéciale du Ministre et qui ne peut être inférieur à 600 fr. Un décret du 11 septembre 1859 a affecté exclusivement cette institution à l'enseignement des garçons sourds muets.

M. Peyron, *directeur*.
M. Martin Etcheverry (O ✻), *directeur honoraire*.
M. L. Vaïsse ✻, *directeur honoraire*.

Commission consultative. MM.

Ducrey ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes*, président.
Franck (O ✻), *membre de l'Institut*
Savoye ✻, *ancien député*.
Colmet d'Aâge, *juge au tribunal de la Seine*, secrétaire.
Rihouet, *conseiller référendaire à la Cour des comptes*.
Marguerie, *maître des requêtes au Conseil d'Etat*.
Martin (Albert), *avocat à la Cour d'appel de Paris*.

Service de l'administration.

M. de Mondenard, *receveur*. | M. Thomas, *économe*.

Service du culte.

M. l'abbé Goislot, *aumônier*.

Enseignement.

M. Valade (André), *censeur des études*

Professeurs. MM.	Champmas.	Orsoni.	Dusuzeau
	Alard	Coldefy.	Théobald.
	De Tessières.	Comte.	Bellanger, Dulraule

Cours annexe.

M. Colombat (de l'Isère), *professeur d'orthophonie*.

Service de santé.

M. Ladreit de la Charriere (O ✻), *médecin*. | M. Coudere, *chirurgien-dentiste*.
M. Fournié, *médecin adjoint*
M. Monge, *architecte*.

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat à la cour d'appel*; — Le Brun, *avoué*; — Corrard, *notaire*.

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDES-MUETTES, A BORDEAUX.

Cette institution, fondée par l'abbé Sicard, est aujourd'hui un établissement public. Le décret du 11 septembre 1859 l'a affectée exclusivement à l'enseignement des jeunes filles sourdes-muettes. La durée des études y est de six ans. L'Etat y entretient à ses frais 75 bourses divisibles par fractions. Les conditions d'admission sont les mêmes qu'à l'Institution des sourds-muets de Paris, sauf en ce qui concerne l'âge, qui est fixé à 10 ans au moins et à 14 ans au plus. Le prix des bourses entretenues par les départements, les communes et les établissements de bienfaisance est de 500 fr. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux sœurs de la congrégation des dames de Nevers.

M. Huriot, *directeur*.
M. le Cte de Malartic ✻, *directeur honoraire*.
M. Robert ✻, *directeur honoraire*.

Commission consultative. MM.

Degrange-Touzin, *président de chambre honoraire à la cour de Bordeaux*, président.
L'abbé Belleville, *curé de Notre-Dame.*
Boudias, *avoué, secrétaire.*
Maître (Adrien).
Calmon, *substitut du Procureur général*
Beylard, *membre de la chambre de commerce.*

Service de l'administration.

M. Pustienne, *receveur-économe*

Service du culte.

M. l'abbé Gaussens, *aumônier.*
M. Valleton, *architecte*

Enseignement.

Sœur Angélique Camau, *institutrice.* | Sœur Stanislas Jeanson, *surveill. générale.*

Service de santé.

M. Coyne, *médecin.* — M. Négrié, *médec adjoint.* Brugeille-Villemsse, *dentiste*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE CHAMBÉRY.

Cet établissement, destiné à l'éducation des jeunes sourds-muets des deux sexes, était une institution royale des États sardes. Il a été classé parmi les établissements généraux de bienfaisance et d'utilité publique par un décret en date du 17 octobre 1861. Le quartier des garçons a été installé dans un domaine rural près de Chambéry. Les élèves y sont principalement dirigés vers la pratique d'une profession agricole. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux Frères de la congrégation de l'Instruction chrétienne. Quant aux jeunes sourdes-muettes, elles forment une section spéciale dans le couvent tenu à Chambery par les religieuses du Sacré-Cœur.

M. Boissé, *directeur.*

Commission consultative. MM.

L'archevêque de Chambéry, *président honoraire.*
Le préfet de la Savoie, *président.*
Forest, *vice-président.*
Bel, *avocat.*
Cornier, *ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.*
Champenois, *président du tribunal et de la chambre de commerce.*
De Tours ✻, *conseiller à la Cour d'appel de Chambéry.*
Gotteland, *idem.*
Marchand, *secrétaire.*

Service de l'administration.

M. Petit, receveur municipal, *receveur.* | M. Samuel, *économe.*
M. Revel, *architecte*

Enseignement.

M. Bompard, *chef de l'enseignement.* | Mme de Morand, *institutrice.*

ASILE NATIONAL DE VINCENNES

L'Asile national de Vincennes (situé dans la commune de Saint-Maurice-Charenton, près Paris) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855.— Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence: 1° les ouvriers atteints de blessures ou de maladies en travaillant sur les chantiers de travaux publics, dans le département de la Seine; 2° les ouvriers faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'Asile; 3° et ceux travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile; 4° les convalescents envoyés par les hôpitaux de Paris et de la banlieue; 5° les convalescents envoyés par les bureaux de bienfaisance de Paris; 6° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescents qui ne rentrent dans aucune de ces catégories.

M. Lemoinne ✻, *directeur.*
M. Reboul-Deneyrol (C✻), *directeur honoraire.*

Commission consultative. MM.

Colmet-Daage ✻, *conseiller maître à la Cour des comptes*, président.
Hua, *conseiller à la Cour de Paris.*
Desvignes.
De Caritan (O✻), *ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur.*
Thivier, *ancien juge au tribunal de commerce.*
Bonthoux, *maître des requêtes au Conseil d'État*, secrétaire.
Delaire, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Service de l'administration.

M. Fémeau, *receveur.* | M. Breton, *économe*
M. Delebarre-Debay, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé Girard, *aumônier.*

Service de santé.

MM. Brémond ✻ et Du Mesnil ✻, *médecins.*

ASILE NATIONAL DU VÉSINET

L'Asile national du Vésinet (situé dans la commune de Croissy, Seine-et-Oise) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855, et affecté aux femmes convalescentes par un décret du 28 août 1859. — Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence: 1° les ouvrières faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'Asile; 2° celles travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile; 3° les convalescentes envoyées par les hôpitaux de Paris et de la banlieue; 4° les convalescentes envoyées par les bureaux de bienfaisance de Paris; 5° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescentes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories.

M. Deloche, *directeur.*

Commission consultative. MM

Journault, *député*, président.
Dubost (A.), *député.*
Ducrey ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Rouzé, *conseiller à la Cour de Paris.*

Christofle ✻
Hébrard de Villeneuve, *maître des requêtes au Conseil d'État*, secrétaire.
Ployer.
Féron, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Service de l'administration

M. Fémeau, *receveur.* | M. Le Gargam, *secrétaire de la direction.*
M. Le Couturier, *économe.* |
M. Delebarre-Deboy, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé Geoffroy, *aumônier.*

Service de santé.

M. Capmas, *médecin résidant.* | M. Lelièvre, *médecin suppléant.*

ASILE VACASSY.

Cet asile, classé au nombre des établissements généraux de bienfaisance et d'utilité publique par un décret du 30 juin 1870, est destiné à recevoir des indigents ou des ouvriers des deux sexes, victimes d'accidents spéciaux dans Paris. Il a été fondé en exécution d'une clause du testament de M. Vacassy, qui a légué à l'État la plus grande partie de sa fortune (1,200,000 fr. environ), à la charge de créer une maison de secours qui portera le nom du bienfaiteur.

L'administration s'occupe à déterminer l'emplacement sur lequel sera construit l'asile Vacassy.

M. A. Delzant, *directeur.*
M. Jeannel, *receveur-économe.*

Commission consultative. MM.

Péan de Saint-Gilles, *notaire*, président.
Teissonnière, *vice-président de la Chambre de commerce.*
Du Chaussoy, *conseiller référendaire à la Cour des comptes*
Lyon (Camille), *maître des requêtes au Conseil d'État*, secrétaire.
N..

HOSPICE NATIONAL DU MONT-GENÈVRE.

Cet établissement, situé sur la montagne de ce nom, dans l'arrondissement de Briançon, sert de refuge momentané, pendant les temps de tourmente ou de neige, aux voyageurs qui vont de France en Piémont par la route nationale d'Espagne en Italie. Cette maison hospitalière, dont l'origine remonte au XIVe siècle, possède quelques propriétés rurales dont les revenus, joints à une subvention de l'État, lui permettent de venir annuellement en aide à 4,500 voyageurs, la plupart indigents.

M. l'abbé Faure, *directeur-économe.*

Commission consultative. MM.

Le Sous-Préfet de Briançon, *président.*
Ayasse, *président du tribunal civil de Briançon.*
Evariste Chancel, *manufacturier à Briançon.*
Brun (J.), *banquier.*
Giraud, *notaire*, secrétaire.

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

Rue de Grenelle, 59

La Société, reconnue d'utilité publique par décret, a pour objet de porter assistance aux naufragés sur les côtes de France, de propager les principes et les procédés de nature à sauvegarder l'existence des navigateurs en danger, et d'étudier les causes des sinistres maritimes ainsi que les mesures à prendre pour en diminuer le nombre. — Elle se met en relations avec les sociétés locales établies sur le littoral, et organise, sur les côtes, des postes pourvus des divers engins de secours. Elle examine les questions relatives à la sécurité des navigateurs, et procède aux expériences qui lui paraissent nécessaires. — La Société décerne des médailles, des diplômes et des récompenses pécuniaires aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement dans les naufrages, ou par des services éminents rendus à la Société. Elle accorde, en outre, des secours aux familles des marins-sauveteurs de la Société, victimes de leur dévouement dans des actes de sauvetage.

Services rendus jusqu'au 1er janvier 1882.

Nombre de personnes sauvées avec les engins de la Société	2,079
Nombre de navires sauvés	159
Nombre de navires secourus	372
Nombre de personnes sauvées par des actes de dévouement pour lesquels la Société a décerné des récompenses	311
TOTAL DES NAVIRES SAUVÉS OU SECOURUS	531
TOTAL DES PERSONNES SAUVÉES	2,390

Récompenses décernées.

Médailles d'or (1re classe)	5	Médailles de bronze	314
— (2e classe)	23	Diplômes d'honneur	575
Médailles d'argent (1re classe)	111		
— (2e classe)	39		

Prix d'établissement d'une station de canot de sauvetage.

Canot de sauvetage sur son chariot	10,000 fr.
Maison-abri et accessoires divers	10,000
Total	20,000

La Société se compose : de bienfaiteurs, de fondateurs, de donateurs et de souscripteurs annuels. Le titre de bienfaiteur peut être décerné à toute personne qui lui fait un don important, ou lui rend un grand service. — Sont fondateurs, ceux qui apportent à la Société une somme de 100 fr. au moins, ou qui versent annuellement une cotisation de 20 fr. — Sont donateurs, les personnes qui font à la Société un versement une fois opéré d'une somme inférieure à 100 fr. — Sont souscripteurs annuels, les personnes dont les versements annuels sont inférieurs à 20 fr.

La Société est administrée par un conseil chargé de la direction morale et matérielle de l'Œuvre et composé de 40 membres, renouvelables chaque année par cinquième.

Le Conseil d'administration nomme chaque année un comité de neuf membres pris dans son sein, l'un desquels représente la Société, avec le titre d'administrateur délégué

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents d'honn. { Le Ministre de la marine et des colonies.
Le Ministre des travaux publics.
Le Ministre des finances.

Président . . . . . M. l'amiral Mis de Montaignac (GO※), sénateur, ancien ministre de la marine.

Vice-Présidents. . S. Ém. le cardinal de Bonnechose (C※), archevêque de Rouen.
M. le duc de Clermont-Tonnerre ※.
M. Béhic GC※, ancien ministre, président de la Compagnie des Messageries maritimes.
M. Ferdinand de Lesseps (GC※), memb. de l'Inst., président de la Compagnie du canal de Suez.

Membres du Conseil. MM.

Ambaud (C※), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Ame C※, ancien conseiller d'État, directeur général des douanes, en retraite.
Gabriel Benoît-Champy ※, avocat-conseil de la marine.
B. A. Bloch, négociant.
De Bon C※), ancien conseiller d'État et directeur au ministère de la marine, commissaire général de la marine en retraite.
Henri Bordes, négociant armateur.
Caulet de Longchamp (O※), chef de division au ministère des travaux publics.
De Courcy ※, président de la Société de secours aux familles des marins français naufragés.
Delarbre C※, conseiller d'État honoraire, trésorier général des invalides de la marine.
Delmas (O※), administrateur des douanes en retraite.
Camille Doré ※, *administrateur délégué.*
Bon Duperré (GO※), vice-amiral, préfet maritime à Toulon.
Dupuy de Lôme (GO※), membre de l'Institut, sénateur.
Forquenot ※, ingénieur des constructions navales en retraite.
Fremy (GO※), ancien gouverneur du Crédit foncier.
Cte Greffulhe.
Jurien de la Gravière (GC※), vice-amiral, membre de l'Institut.
Lacour (C※), général d'artillerie de marine.
Bon Larrey (GO※), membre de l'Institut, député.
Lefebvre (GO※), contre-amiral, ancien conseiller d'État.
Leferme ※, inspecteur général des ponts et chaussées et des phares.
Lejeune (C※), contre-amiral.
Mazeau ※, sénateur, avocat au Conseil d'Etat.
Meurand C※, ancien ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, en retraite.
Pâris (GC※), vice-amiral, membre de l'Institut.
Eugène Pereire, président de la Compagnie générale transatlantique.
A. Petitdidier ※, armateur, consul général de Nicaragua.
Duc de Polignac.
Rochard (C※), inspecteur général du service de santé de la marine.
Sichel de Meer-Dervoort.
Mis de Turenne ※.
Turquet ※, député.
Cte Vandal (C※), ancien conseiller d'Etat et directeur général des postes.

Membres du Comité. MM.

Le Président du Conseil préside de droit les séances du Comité lorsqu'il y assiste.

Bon Larrey, *président.*
Lefebvre, contre-amiral, *vice-président.*
B. A. Bloch.
Delarbre
Camille Doré, *administrateur délégué*
Général Lacour
Lejeune, contre-amiral.
A. Petitdidier.

Service de l'inspection. MM.

Balézeaux ✻, capitaine de frégate en retraite.
Ragiot (O✻), lieutenant de vaisseau en retraite.
De Bizemont ✻, capitaine de frégate en retraite, inspecteur de la Société.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES,

Siége central à Paris, rue Matignon, 19.

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 28 juin 1866, et réglementée par décret du 2 mars 1878.

La Société a pour objet de concourir, par tous les moyens en son pouvoir, au soulagement des blessés et des malades sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux.

Elle emploie ses ressources annuelles

1° A préparer et à organiser le personnel et le matériel des ambulances auxiliaires ;

2° A secourir les blessés de la guerre, les veuves et les ascendants des soldats tués.

Pendant la guerre de 1870-1871, elle a organisé 18 ambulances de campagne, 16 ambulances volantes, 8 hôpitaux permanents. Elle a évacué dans l'intérieur de la France plus de 8,000 blessés et malades ; elle a ramené en France plus de 6,000 blessés et malades prisonniers en Allemagne. Elle a créé, ou soutenu par ses subventions, un nombre considérable d'ambulances.

Au retour de la paix, elle distribua aux victimes de la guerre des secours qui, continués jusqu'ici, représentent en moyenne une somme de 100,000 fr.

Elle concourut, dans une large mesure, aux honneurs rendus à la mémoire de nos morts.

Elle poursuivit ses études sur le perfectionnement du matériel sanitaire, et ses progrès, dans cette voie, maintes fois récompensés, ont été consacrés, à l'Exposition universelle de 1878, par un diplôme d'honneur équivalant au grand prix.

Constituée, *par décret du 2 mars* 1878, l'auxiliaire permanente du service de santé des armées, elle est autorisée, en temps de guerre

1° A créer des établissements hospitaliers,

2° A installer des ambulances de gare

3° A concourir au transport des blessés et des malades ; et, en cas d'insuffisance des ressources de l'administration militaire, à prendre part au service des ambulances du champ de bataille.

La Société se compose de **Membres fondateurs** et de **Membres souscripteurs**.

Les *Membres fondateurs* versent une cotisation annuelle de 30 fr. (minimum). Ils font partie des assemblées générales et reçoivent les publications de la Société. Ils sont admis par élection. Il est statué sur chaque candidature de *Membre fondateur* sur la présentation de deux membres du Conseil ou d'un Comité de province.

Les *Membres souscripteurs* versent une cotisation annuelle de 6 fr. (minimum). Ils reçoivent les publications de l'Œuvre. On est admis comme *Membre souscripteur* sur demande adressée à M. le Président.

Les dames peuvent, à ce double titre, faire partie de la Société.

Son organisation comprend :

1° Le Conseil central composé de 50 membres nommés par les Membres fondateurs et choisis parmi eux ;

2° Dix neuf Délégués représentant le conseil dans les 18 régions militaires et en Algérie, et officiellement accrédités auprès des généraux commandant les corps d'armée ;

3° Des Comités et des Sous-Comités par département ;

4° Des Correspondants par canton.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents honoraires. Le Ministre de la guerre. Le Ministre de la marine et des colonies.
Président . . . . . M. le duc de Nemours (GC✱), général de division.
Vice-présidents. . . M. le baron de Chabaud La Tour (GC✱), général de division. M. le Dr Riant ✱.
Secrétaire général . M. le Cte de Beaufort (O✱).
Secrétaires . . . . . M. le Cte de Rességuier. M. E. J. Albert.
Trésorier. . . . . M. le Bon Alphonse de Rothschild (C✱).
Trésorier adjoint . . M. Tagnard (O✱).

Membres du Conseil. MM.

Andral.
Benoît-Champy (O✱).
Berthier (Charles) (O✱).
Biollay (Paul) ✱.
Boisson de Nerfontaine (l'int. gén Bon).
Boinet (le Dr) (O✱).
Boissonnet (le Gal A.).
Bussierre (le Bon Léon de) (C✱).
Cazalas (le Dr) (C✱).
Cazenove (Léonce de) ✱.
Clermont-Tonnerre (le Gal Cte de) ✱.
Duval (Jules) ✱.
Duvergier de Hauranne (Emm.) ✱.
Ellissen (Albert) ✱.
Flavigny (le Cte de) ✱.
Flaxland (Ed.) ✱.
Forbin d'Oppède (le Mis de).
Gaussen (Maxime) (O✱).
Gosselin (le Dr) (C✱).
Guéneau de Mussy (le Dr Henri) (O✱).
Guyon (le Dr Félix) ✱.
Houzé de l'Aulnoit (le Dr) ✱.
Le Camus (Émile) ✱.
Lefébure (Constant).
Le Sergeant de Monnecove ✱.
Lesseps (le Cte Ferdinand de) (GO✱).
Madre (le Cte de) ✱.
Pages (le Bon de) ✱.
Péan (le Dr) (O✱).
Planchon (le Dr) ✱.
Pozzi (le Dr S.).
Rabot-Delaunay ✱.
Ricord (le Dr) (GO✱).
Riencourt (le Cte de).
Salle (Hippolyte) ✱.
Sérurier (le Cte) (O✱).
Sessevalle (A. de) ✱.
Talhouët (le Mis de) (C✱).
Tarbé (Edmond) ✱
Vernes d'Arlandes (O✱).
Wurtz (le Dr) (GO✱).
Vogüé (le Mis de) (O✱).

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ALSACIENS ET LORRAINS DEMEURÉS FRANÇAIS,

Reconnue établissement d'utilité publique,

Siégeant à Paris, 9, rue de Provence

Cette Société, reconnue d'utilité publique par décret du 23 août 1873, a été créée dès les premiers mois de 1872, afin de venir en aide aux nombreux Alsaciens-Lorrains qui sont venus s'établir en France à la suite de la cession de l'Alsace et de la Lorraine. Elle a notamment pour objet :

De réunir, par voie de souscription ou autrement, des fonds à distribuer en secours temporaires;

De procurer du travail, des emplois et des secours aux émigrés alsaciens-lorrains dépourvus de moyens suffisants d'existence;

De donner, à ceux qui les réclament, des renseignements, avis ou consultations légales. Les médecins attachés à la Société donnent gratuitement, chaque mercredi, les consultations et des médicaments aux Alsaciens-Lorrains malades ou infirmes. La Société fait également distribuer gratuitement, chaque samedi, des vêtements aux familles indigentes, sur la présentation de bons délivrés par les dames patronnesses de l'Œuvre.

La Société entretient, dans la mesure de ses ressources, un certain nombre d'enfants de l'un et l'autre sexe, dans des établissements d'instruction publics ou privés.

La fondation au Vésinet (Seine-et-Oise) un orphelinat de jeunes filles dirigé par les sœurs de Saint Charles et pouvant recevoir 40 orphelines. Cette fondation, due à la munificence de l'un de ses membres, est principalement entretenue à l'aide de fonds spéciaux fournis par la création de *lits*, représentés par un capital de 8,000 fr. une fois versé, ou une rente annuelle de 400 fr. Ces fondations particulières, dues à des personnes charitables, s'élèvent actuellement à 26 : elles donnent à chaque donateur le droit de désigner à perpétuité l'enfant appelé à jouir de la libéralité ainsi faite. — La Société de protection reçoit également avec gratitude les sommes moins importantes que leurs souscripteurs désirent affecter spécialement à l'œuvre de l'orphelinat.

Enfin, la Société de protection a créé dans la province d'Alger plusieurs centres de colonisation, et continue à installer dans les trois villages d'Haussonville, de Boukhalfa et du Camp-du-Maréchal, fondés jusqu'à ce jour par elle, les familles de cultivateurs d'origine alsacienne ou lorraine qui lui paraissent dignes de ce mode d'assistance.

La Société se compose de membres fondateurs de membres adhérents et de membres souscripteurs.

Les souscriptions sont reçues au siège de la Société, 9, rue de Provence, à Paris.

Le versement d'une somme de 200 fr. une fois donnés confère le titre de membre fondateur. Une assemblée générale des membres fondateurs est tenue chaque année dans la première quinzaine du mois de mai. Il y est rendu compte, par le comité, du fonctionnement de l'œuvre pendant l'exercice écoulé. Ce compte rendu est imprimé et adressé à tous les membres fondateurs.

Président de la Société.

M. le Cte d'Haussonville (O ✻), membre de l'Académie française, sénateur.

Vice-Présidents. MM.

Alexandre (O ✻), président à la cour d'appel de Paris.
Bon L. de Bussierre (C ✻), ancien conseiller d'État.
Cuvier (C ✻), sous-gouverneur de la Banque de France.
Guynemer ✻, ancien sous-préfet.
Mannberguer ✻, banquier, *trésorier général de la Société.*
Rumpler (Th.), négociant.

Membres du Comité. MM.

Aron (H.), banquier.
De Bammeville, anc. audit. au Cons. d'État.
Bon Bartholdi (O ✻), conseiller-maître à la Cour des comptes.
Berger (Théodore) ✻, ancien agent général de la Société
De Billy ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes.
Binder (Louis) ✻, cons. municip. de Paris
Buffet, sénateur.
Bon de Berckheim (GC ✻), gén. de division.
Chalais Périgord (prince de).
Daubree (GO ✻), inspect. gén. des mines
Dietz-Monnin (O ✻), sénateur
Durrieu (C ✻), président du Crédit industriel et commercial
Flaxland (Ed.) ✻, négociant.
De Franqueville (O ✻), ancien maître des requêtes au Conseil d'État.
Friedel ✻, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Cte Bernard d'Harcourt (O ✻), ancien député.
Hartung (C ✻), général de division
Hepp (Eugène) ✻, sous-direct. à la direction générale des cultes
Himly (O ✻), professeur à la Sorbonne.
Keller ✻, député.
Krantz (GO ✻), sénateur.
Lefébure ✻, ancien député.
Mezières (O ✻), membre de l'Académie française.
Cte Molitor (O ✻), secrétaire d'ambassade
C. Edmond de Pourtalès ✻
Mis de Ragecourt ✻.
[illegible] ✻, docteur en médecine
[illegible] (C ✻) [illegible]
Ruch, négociant.
Wartz (GO ✻), membre de l'Institut, sénateur.

Penot (H.) ✻, *secrétaire général de la Société*

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE DE FRANCE.

Fondées en 1788 par la reine Marie-Antoinette.

Ces sociétés, dont le nombre est susceptible d'augmentation, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les obliger à allaiter elles-mêmes leurs enfants. — Les sociétés actuellement existantes sont au nombre de 78. Elles sont établies dans les villes ci-après :

Albi	Castres.	Lyon	Rouen.
Alençon	Châlons-sur-Marne.	Manosque.	St-Brieuc
Amiens.	Charenton-le-Pont.	Marseille.	St-Dizier
Angers	Chartres.	Mayenne.	St-Lô.
Angoulême.	Châteauroux.	Mazamet.	Ste.-Menehould.
Arles.	Cosne.	Montauban	St-Omer.
Arras.	Dijon.	Montpellier.	St-Pierre-lès-Calais
Apt.	Douai.	Moulins.	St Yrieix
Auxerre.	Draguignan.	Nantes	Sedan.
Avignon.	Elbeuf	Narbonne.	Toulon
Bar-le-Duc.	Evreux	Nevers.	Toulouse
Besançon.	Issoudun.	Niort.	Tours
Bordeaux.	La Châtre.	Orléans.	Troyes.
Bourg.	La Guerche.	Paris. (*V. ci-après*)	Valenciennes.
Bourges	La Roche-sur-Yon.	Pau	Vannes.
Bourgoin.	La Rochelle.	Poitiers.	Verdun.
Brest.	Lavaur.	Reims.	Versailles
Caen.	Le Mans.	Rennes	Vitré.
Calais.	Lille	Rhétel	
Carcassonne.	Limoges.	Rochefort	

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS

Vice-présidentes { M^me^ La D^sse^ de Mouchy, boulev. de Courcelles, 33.
La M^ise^ de Lillers, avenue Montaigne, 23 *bis*.
Lebaudy, rue d'Amsterdam, 81.
La D^sse^ de Trévise, avenue Friedland, 18.

Secrétaire. . . . . Delachaussée, rue des Francs-Bourgeois, 54.

Vice-secrétaire . . Denis de Hansy, rue Beautreillis, 6.

Trésorier. . . . . M. Léon Thelier, *banquier*, rue Chauchat, 20.

On souscrit au bureau de la Société, rue Chauchat, 20

Dames protectrices ayant mission spéciale de recueillir les offrandes. M^mes^

Aguado (la C^sse^ Arthur), rue de Villjust, 38.
Albuféra (la D^sse^ d'), rue St-Dominique, 55.
Bassano (la D^sse^ de), rue Dumont d'Urville, 9.
Bazin, avenue de l'Opéra, 27.
Béhague (Oct. de), avenue Bosquet, 22.
Cahen (Louis), avenue Montaigne, 66.
Caraman (la C^sse^ de), avenue Montaigne, 23.
Castries (la D^sse^ de), rue de Varennes, 72
Chabert, rue Royale-St-Honoré 11
Chaleret du Rieu (P.), r. Matignon, 18.
Cibiel (Alfred), rue de l'Elysée, 8.
Clercq (de), rue Masseran, 5
Daguin, rue Castellane, 4.
Desbrières, rue d'Amsterdam, 96.
Drouin, avenue de l'Opera, 13
Duffour de Raymond (V^sse^), rue Boissy-d'Anglas, 6.
Ellissen (Alex.), rue de Courcelles, 39.
Espeuilles (la M^ise^ d'), rue de la Boétie, 63
Failly (la C^sse^ de), à la Chenoye, par Cuise-la-Motte (Oise).
Favard, rue Pierre-Charron, 45.
Flamant de Vergie, boulevard de la Madeleine, 17.
Forcade la Roquette (de), rue Bonaparte, 21.
Fournès Legrand, av. de Messine, 16
Furtado-Heine, rue de Monceau, 28.
Getting, rue Joubert, 24.
Gironde (la V^sse^ de), avenue de Messine, 29
Gouvion Saint-Cyr (la C^sse^ de), rue Montaigne 21
Grellou (Henri), rue François I^er^, 19.
Hottinguer (la B^nne^ Rodolphe), boulev Malesherbes, 82
Jacobs, rue de Villejust, 38.
Jaucourt (la C^sse^ de), r. de Varennes, 62.
Jourdain, boulevard Malesherbes, 50.

Kleczkowska (la C^sse), rue de Bellechasse, 56
Laborde (la M^ise de), rue Murillo, 4.
Lambertye (la M^ise de), avenue des Champs-Elysées, 127.
La Rochefoucauld (la C^sse Emery de), rue de l'Université, 93.
La Rochefoucauld (C^sse François de), rue Fortin, 1
La Rochefoucauld (C^sse Jules de), place Vendôme, 12.
Lastours (la V^sse de), rue de Tocqueville, 24.
Laurent, rue François 1^er, 12.
Lejeune (la B^nne Robert), rue Bayard, 12
Levis-Mirepoix (la V^sse), rue de Martignac, 12
Lillers, *née* de La Rochefoucauld (la M^ise de), aven. Montaigne, 23 *bis*
Malakoff (la D^sse de), rue du Centre, 15.
Martin Leroy, rue de Lisbonne, 68.
Martinet (Paul), boul. St-Germain, 243
Mathéus, av. des Champs-Elysées, 123.
Moisson, rue Lisbonne, 52.
Moustier (la M^ise René de), rue de l'Université, 80.
Nouette-Delorme (Félix), avenue de Messine, 9
Ouvré, quai de la Gare, 39.
Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré. 35.
Petit, rue de Courcelles, 69.
Poullain-Delladreue, boulev Saint-Germain, 282
Pourtalès (C^sse Edmond de), rue Tronchet, 7.
Puységur (la C^sse Jacques de), rue de Marignan, 5.
Reinach (la B^nne de), av. Marceau, 79.
Rothschild (la B^nne Gustave de), avenue de Marigny, 23
Rouvres (Charles de), rue d'Amsterdam. 81
Singer (Louis), rue de la Boétie, 57.
Standish, rue Dumont-d'Urville, 37.
Thelier (Ernest), boulevard de Courcelles, 64 *bis*.
Thelier (Léon), avenue de Messine, 9.
Trévise (la C^sse de), faubourg Saint-Honoré, 138.
Villers (de), avenue Montaigne, 53.
Weber, avenue Montaigne, 64.

Liste des dames administrantes

chargées de distribuer des secours dans les 20 *arrondissements de Paris.*

1^er arrondissement. — LOUVRE.

Quartiers.	Mmes.	Demeures
1 *St Germ.-l'Auxerrois*	Chanonc.	Boulevard Saint Michel, 72.
2 *Les Halles.*	Bournat.	Rue Jacob, 20
3 *Palais-Royal* . . .	Mousset.	Rue de Rivoli, 232.
4 *Place-Vendôme* . .	Peghoux.	Rue St-Florentin, 9.

2^e arrondissement — BOURSE.

5 *Gaillon.*	C^sse de Puységur.	Avenue de Marignan, 5.
6 *Vivienne*		
7 *Mail.*	Hussenot	Rue Laffitte, 13.
8 *Bonne-Nouvelle* . .	Bertrand-Taillet . . .	Boul Bonne-Nouvelle, 25.

3^e arrondissement. — TEMPLE.

9 *Arts-et Métiers* . .	Piault	Rue de Turbigo, 68.
10 *Enfants-Rouges* . .	Daveluy.	Rue Saint-Antoine, 207.
11 *Archives*	Salmon (Auguste) . .	Rue Saint-Lazare, 91.
12 *Ste-Avoye*	Salmon (Georges) . .	Boul. des Filles-du-Calvaire, 20.

4^e arrondissement. — HÔTEL-DE-VILLE.

13 *St-Merri*	Moinery (Félix) . . .	Rue de Rivoli, 80
14 *St-Gervais*	Delachanssée . . .	Rue des Francs-Bourgeois, 54.
	Descuche	Rue de Birague, 16.
15 *Arsenal.*	De Charnacé (Paul). .	Boulevard Saint-Germain, 173.
16 *Notre-Dame.* . . .	V^sse Armand de L'Escalopier.	Qua. de Béthune, 26.

5e arrondissement. — PANTHÉON.

	Quartiers.	Mmes.	Demeures.
17	*St-Victor*	Boscher	Rue Claude-Bernard, 77.
18	*Jardin-des-Plantes*	Demante	Rue Claude-Bernard, 77
19	*Val-de-Grâce*	De Dartein	Boulevard St-Germain, 189
20	*Sorbonne*	Bertrand	Rue de Condé, 14

6e arrondissement. — LUXEMBOURG

21	*Monnaie*	Cesse Pajol	Rue de Varennes, 73.
22	*Odéon*	Dénéchau	Rue d'Amsterdam, 64.
23	*N.-D. des-Champs*	Fayolle	Rue de Grenelle-St-Germain, 89
24	*St Germain-des-Près*	Zisso	Rue d'Amsterdam, 33.

7e arrondissement. — PALAIS-BOURBON.

25	*St-Thomas-d'Aquin*	Couston	Rue du Bac, 101
26	*Invalides*	Dsse d'Estissac	Rue Saint-Dominique, 28.
27	*Ecole-Militaire*	Brochand de Villiers	Rue du Bac, 101
28	*Gros-Caillou*	Vsse de Perthuis	Rue de l'Université, 31.

8e arrondissement. — ÉLYSÉE

29	*Champs-Elysées*	Csse Molitor	Rue de la Baume, 10
30	*Faubourg-du-Roule*	Vsse de Maupeou	Rue de la Boétie, 77.
31	*Madeleine*	Guilhermoz	Rue Boissy-d'Anglas, 9.
32	*Europe*	Cottier (Maurice)	Rue de la Baume, 11.

9e arrondissement. — OPÉRA.

33	*St-Georges*	Arène	Rue de Rome, 77.
34	*Chaussée-d'Antin*	Chauchat	Boulevard Haussmann, 121.
35	*Faub.-Montmartre*	Hottinguer (Philippe)	Rue Laffitte, 44
36	*Rochechouart*	Hussenot (Hubert) Hussenot (Edouard)	Rue Saint-Georges, 2. Rue Saint-Georges, 2.

10e arrondissement. — ENCLOS-SAINT-LAURENT.

37	*St Vincent de-Paul*	Estave Raimaert	Rue de Marignan, 3
38	*Porte-St-Denis*	Béchet	Rue de Marignan, 3
39	*Porte-St-Martin*	Delorme	Faubourg Saint-Martin, 74.
40	*Hôpital-St-Louis*	Bachimont	Boulevard de Strasbourg, 19

11e arrondissement — POPINCOURT.

41	*Folie-Méricourt*	Cullerier	Rue Bonaparte, 20
42	*St Ambroise*	Dsse de Trevise	Avenue Friedland, 18.
43	*La Roquette*	Nizerolle	Rue Amelot, 14.
44	*Ste-Marguerite*	Denis de Hansy	Rue Beautreillis, 6

12e arrondissement — REUILLY.

45	*Bel-Air*	Leblanc	Rue du Rendez-Vous, 26.
46	*Picpus*	Dsse Decazes	Rue d'Albe, 12
47	*Bercy*	Fortier-Beaulieu (A.)	Boulevard Mazas, 46
48	*Quinze-Vingts*	Jeannel	Rue de Charenton, 28.

13e arrondissement — GOBELINS

49	*Salpêtrière*	Vsse de La Panouse	Quai d'Austerlitz, 57.
50	*Gare*	Paymal	Quai de la Gare, 19.
51	*La Maison-Blanche*	Bouvery	Rue Vignon, 16.
52	*Croulebarbe*	Noleval Guilmin	Rue du Mont-Thabor. Boulevard Saint-Marcel, 8

14e arrondissement. — OBSERVATOIRE.

53	*Montparnasse*	Marchat	Rue d'Enfer, 79
54	*La Santé*	Lafarge	Avenue d'Orléans, 54.
55	*Petit-Montrouge*	Richelieu (Charles)	Avenue de l'Observatoire, 3
56	*Plaisance*	Rouget	Rue Sauvageot, 9.

15e arrondissement. — VAUGIRARD.

Quartiers	Maires.	Demeures.
57 *Saint-Lambert*	Baraudon	Grande-Rue de Vaugirard, 274.
58 *Necker*	Fauvage	Avenue du Maine, 19
59 *Grenelle*	De Dreux Brézé (Vsse)	Rue Jean-Goujon, 2.
60 *Javelle*	Fourcade	Rue d'Amsterdam, 67

16e arrondissement. — PASSY.

61 *Auteuil*	Braun	Rue du Ranelagh, 98.
	Foucher	Rue du Point-du-Jour, 86.
3 *La Muette*	Gabriel Delessert	Rue Reynouard, 19 Passy).
63 *Porte-Dauphine*	Barthold (la Bme)	Rue Reynouard, 21 (Passy)
64 *Des Bassins*	Delamarre	Rue du Colysée, 1.

17e arrondissement. — BATIGNOLLE.

6 *Ternes*	Haincque de St-Senoch	Rue Demours, 19.
66 *Plaine-de-Monceaux*	Beauchamp	Rue Jouffroy, 81.
67 *Batignolles*	Mlle Puteaux	Boulevard des Batignolles, 50.
68 *Epinettes*	Mlle Addenet	Rue Blairaut, 9

18e arrondissement. — BUTTE-MONTMARTRE.

69 *Grandes-Carrières*	Legrand	Rue Lafitte, 48
	Mlle Saussine	Rue Durantin prolongée, 27
70 *Clignancourt*	Bne Michel de Tretaigne	Rue Jarcadet, 112 (Montmartre).
Goutte-d'Or	Bassery	Rue de Chchy, 22
La Chapelle	Marian Sarbon	Rue Philippe-de-Girard, 88.

19e arrondissement. — BUTTES CHAUMONT.

73 *La Villette*	Egrot	Rue Mathis, 23.
74 *Pont-de-Flandres*	Tricot	Rue de Flandre, 67
75 *Amérique*	Julliany	Rue Haxo, 145.
76 *Combat*	Leger	Rue de Tournon, 4.

20e arrondissement. — MÉNILMONTANT.

77 *Belleville*	Mise de Lillers	Avenue Montaigne, 23.
78 *St-Fargeau*	De Courmont	Rue Vezelay, 10.
79 *Père-Lachaise*	Tellier	Rue de Bagnolet, 135.
80 *Charonne*	Ancelot	Rue Vitruve, 64.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE.

Maison de famille, rue de Crillon, 15.

La *Société des Amis de l'Enfance* s'est formée dans l'année 1828 pour venir au secours des jeunes garçons pauvres de la ville de Paris. Les enfants adoptés dès l'âge de 8 ans sont placés dans des pensions où ils reçoivent l'instruction nécessaire à l'exercice d'une profession industrielle ; à 12 ans, ils entrent ensuite dans des ateliers d'apprentissage. Pendant tout le temps de leur éducation et de leur apprentissage, la Société ne cesse de veiller sur eux.

250 jeunes gens sont élevés en ce moment.

Le ministère de l'instruction publique, le ministère de l'intérieur et le conseil municipal remettent annuellement une somme destinée à l'éducation des enfants.

La Société est administrée par un conseil général et par des comités.

Toutes les demandes d'admission doivent être adressées à M. le secrétaire général de la Société, à la maison de famille de la Société, rue de Crillon, 15.

Président . . . M. le comte L. de Béthune
Trésorier . . . M. Picquerel-Dudonné.
Secrétaire général M. Lafisse
Administrateur . . . M. Michaux ✻

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LE PATRONAGE DES LIBÉRÉS.

Reconnue comme établissement d'utilité publique.

Rue de Grenelle, 103 (*Ministère de l'Intérieur*)

La Société a pour but de ramener aux habitudes d'une vie honnête et laborieuse les libérés adultes de l'un et de l'autre sexe qui, à la suite d'une enquête approfondie, lui paraissent susceptibles de revenir au bien. Elle patronne également les jeunes libérés des colonies et maisons pénitentiaires provenant des départements où des œuvres n'ont pas été fondées à cet effet. Ce patronage consiste surtout à procurer du travail aux libérés, à faciliter leur rapatriement, s'il y a lieu, ou leur émigration dans les colonies, s'ils en expriment le désir, et à leur accorder, au besoin, une assistance matérielle, à titre d'avance. L'œuvre provoque la réhabilitation de ceux de ses patronnés qui remplissent les conditions exigées par la loi. — Outre l'exercice du patronage à Paris, la Société s'impose une mission de propagande générale dont les instruments sont les livres et brochures qu'elle publie et surtout les comités correspondants qu'elle forme. Elle a déjà patronné près de trois mille individus et a provoqué la formation d'œuvres du même genre dans les principales villes des départements. — Fondée en 1871, elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 4 novembre 1875.

Elle est dirigée par un comité d'administration et composée en outre de donateurs, souscripteurs et délégués pour le placement.

La Société générale, qui accueille les libérés sans distinction de culte, a deux asiles où ces derniers sont reçus, l'un, pour les hommes, rue de la Cavalerie, n° 4, et l'autre, pour les femmes, rue de Lourmel, 46 (Paris-Grenelle).

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. Bérenger ✻, sénateur, vice-présid. du Conseil supérieur des prisons.

Vice-Présidents. MM.

Arnoul (Honoré), président de la Société libre d'instruction et d'éducation populaires, secrétaire général de la Société d'encouragement au bien.

Hussenot ✻, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine, membre du Conseil d'escompte de la Banque de France et de la Chambre de commerce de Paris.

Proust, ancien substitut du procureur de la République à Paris.

Secrétaire général.

M. Revell La Fontaine ✻.

Secrétaire adjoint.

M. Faure (Maurice), chef du cabinet du directeur de l'Administration pénitentiaire.

Trésorier.

M. Bochet, directeur de colonies pénitentiaires agricoles.

Membres. MM.

Bobierre de Vallière, avocat.
Jaillant (C✻), directeur honoraire de l'Administration pénitentiaire.
Brunet ✻, chef de bureau au Ministère de l'intérieur.
Dalifol, constructeur mécanicien.
Desportes (Fernand), avocat à la Cour d'appel de Paris.
Delair, président de la Société internationale d'économie sociale.
Etienne (Auguste), propriétaire.
Ludre (comte de), propriétaire.
Lefebure, ancien directeur de prisons.
Letellier, négociant.
Martain, avocat.
Metgé ✻, ancien inspecteur général des prisons.
Millot, entrepreneur.
Nadaud (Martin), député.
Quinsonas (marquis de), propriétaire.
Preslot, avocat.
Sevin ✻, bibliothécaire.
Thulié (docteur), conseiller municipal.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE POUR LES JEUNES DÉTENUS ET LES JEUNES LIBÉRÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Fondée en 1833, reconnue établissement d'utilité publique en 1843.

Rue de Mézières, 9.

La Société se propose de maintenir dans les habitudes d'une vie honnête et laborieuse les enfants du sexe masculin sortis par libération des maisons d'éducation correctionnelle de la Seine. — Elle se charge également de la surveillance des jeunes délinquants qui peuvent lui être remis par l'autorité administrative, avant l'époque de leur libération, aux conditions réglées entre le ministre de l'intérieur et la Société. Dans ce but, elle s'occupe de compléter l'instruction morale et religieuse de ces enfants; elle leur procure un placement ou un apprentissage, et les confie au patronage des membres de la Société désignés à cet effet. Elle a un lieu d'asile pour ceux de ses patronnés malades ou sans ouvrage qui n'ont personne pour les recueillir, ou qui ne peuvent être reçus dans les établissements publics.

La Société se compose de souscripteurs, de donateurs et de patrons. Les souscripteurs sont ceux qui versent ou prennent l'engagement de verser, pendant une ou plusieurs années, dans la caisse de la Société, la somme dont ils fixent eux-mêmes la quotité en souscrivant. Le titre de donateur est acquis à tout souscripteur dont la cotisation annuelle s'élève à 100 francs au moins, avec engagement de continuer sa souscription pendant trois ans. Les patrons sont les souscripteurs ou donateurs qui déclarent consentir à continuer leur engagement pendant trois années, et à se charger pendant le même temps des enfants dont la surveillance leur sera confiée par la Société. Le patron contracte l'obligation de recevoir à leur sortie de prison, de placer, surveiller et secourir, avec les ressources que la Société met à sa disposition, les enfants qui lui sont confiés

Présidents honoraires. MM.

Le Ministre de la justice.
Le Ministre de l'intérieur.
Le Préfet de la Seine.
Le Préfet de police.
L'Archevêque de Paris.

Vice-Président honoraire.

M. Charles Lucas (C✻), membre de l'Institut, ancien inspecteur général des prisons.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président ..... M. Désormeaux (O✻, *chirurgien honoraire des hôpitaux*
Vice-président ..... M. Par[illegible]
Secrétaire général . M. [illegible]rnal ✻, *docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, ancien membre du Conseil supérieur des prisons*
Trésorier . M. Arthur Mallet, *banquier*.
Membres du Conseil MM. Thomas, *conseiller à la Cour d'appel;* Monsarrat, *juge au tribunal civil de la Seine*, Ango des Rotours ✻, *ancien substitut au tribunal civil de la Seine, avocat à la Cour d'appel;* Pradines, *avoc. gén. à la Cour d'appel;* Mollet ✻, *ancien chef de bureau au ministère de la justice;* Leven, *avocat à la Cour d'appel* [illegible] *avocat à la Cour d'appel*

SOCIÉTÉ D'APPRENTISSAGE DE JEUNES ORPHELINS.

La Société, reconnue comme établissement d'utilité publique, adopte, sans distinction de nation ni de culte, place en apprentissage, habille et entretient les garçons de 12 ans, orphelins de père et mère, ou de père seulement, ceux que leur père a abandonnés ou qu'il est, par impuissance légale ou par infirmité morale ou physique, hors d'état d'élever, et les fils de condamnés. L'Œuvre donne à ses pupilles l'éducation et l'instruction nécessaires, elle les reçoit le dimanche dans son agence-école; ils y dînent ce jour-là; elle veille par chacun de ses membres à l'accomplissement de tous leurs devoirs. Chaque année, en assemblée générale publique, la Société rend compte de ses travaux et récompense ses pupilles. Ce compte rendu est imprimé

Pour entrer dans la Société, il faut être présenté par deux de ses membres, s'engager au payement de la cotisation annuelle, dont le minimum est de 12 fr., et accepter les obligations du patronage. Toute personne, en s'engageant à payer une souvention an-

nuelle, pendant la durée de l'apprentissage, peut faire adopter immédiatement et hors tour un enfant réunissant les conditions prescrites par les statuts de la Société.

L'Œuvre a fondé entre ses anciens pupilles une association de secours mutuels, qui, sous le nom des *Amis d'apprentissage*, a été approuvée en 1860 par le Gouvernement

BUREAU ET COMMISSIONS.

Présidents honor. — MM. le Bon de Gérando, René Dubail.
Président. — M. Colmet Dâage, juge d'instruction
Vice-présidents — MM Victor Hénon, Appert.
Secrétaire. — M Marcq
Vice-secrétaire. M. Douzel.
Trésorier — M Edmond Mallet.
Trésorier-receveur. — M. Brimont, rue Grande Ternanderie, 5
Conservateur des trousseaux — M Gaillard
Censeurs. — MM Lebègue, Grados, Stermieri.
Archiviste — M. Gaillard
Rapporteur à l'assemblée générale — M. Brimont
Commission des adoptions et placements. — MM. Hénon, Chaufour, Lesieur, Marcq.
Commission d'hygiène, d'instruction et de répression. — MM. André-Pontier, Dr Sabatié, Stermieri
Commission de surveillance des écoles. — MM. Douzel, Lefebvre, fils, Lebègue, Dopfeld, Roux, Stermieri
Cours de dessin. Professeur : M Stermieri
Commission de la quête. — MM. Appert, Brimont, Dopfeld, Douzel
Commission de la loterie. — MM. Brimont, Appert, Dopfeld, Douzel.
Visiteurs généraux. — MM. Colmet-Dâage, Hénon, Tallois, Marcq, Baurens, Douzel, Lesieur
Commission des achats — MM. Adrian, Douzel.
Commission des fournitures à faire aux apprentis — MM. Gaillard, Adrian, Douzel

Agence-Ecole de la Société.

Rue Pastourelle, 6, au Marais (de 8 heures à 11 heures).

M. Cousin, *administrateur.*

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS

Rue Coq Héron, 9.

La Caisse d'Epargne est un établissement d'utilité publique, qui a pour objet de recevoir et de faire fructifier les économies qui lui sont confiées

Les fonctions des directeurs, censeurs et administrateurs sont entièrement gratuites

Les bureaux de la Caisse centrale sont ouverts tous les jours pour toutes les opérations. Ceux des succursales de Paris sont ouverts les dimanches et les lundis, et ceux des succursales de la banlieue les dimanches seulement Chaque versement ne peut être inférieur à 1 franc Le compte ouvert à chaque déposant ne peut excéder 2,000 francs versés en une ou plusieurs fois. Le compte ouvert à une Société de secours mutuels, de coopération, de bienfaisance, etc., autorisée, peut atteindre la somme de 8,000 francs Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte de la Caisse d'Epargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Epargne

Les déposants dont le crédit est de somme suffisante pour acheter une rente de *dix francs* au moins peuvent obtenir, sur leur demande, par l'intermédiaire de l'administration de la Caisse d'Epargne, et sans frais, une inscription de rente au grand-livre de la dette publique.

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante.

Les intérêts sont réglés à la fin de l'année sur tous les comptes courants des déposants ; on les ajoute au capital pour produire de nouveaux intérêts. Lorsque, par suite du règlement annuel des intérêts, un compte excède le maximum de 2,000 francs, si le déposant

dans les trois mois de l'avis qui lui est donné, n'a pas réduit son crédit au-dessous de cette limite, la Caisse d'Épargne achète au nom du titulaire et sans frais, vingt francs de rente de la dette inscrite. Les remboursements partiels se font immédiatement à la Caisse centrale sur la présentation du livret. Dans les succursales de Paris et de la banlieue, les remboursements ont lieu le dimanche sur demandes faites le dimanche précédent.

Les déposants qui changent de résidence peuvent obtenir le transfert de la totalité de leurs fonds sur une caisse d'épargne départementale, et réciproquement.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayants droit.

Nota. — Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées, franches de port, à l'Agent général, rue Coq-Héron, 9.

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Denormandie ✻, *sénateur, ancien gouverneur de la Banque.*

Vice-présidents. MM.

Moinery ✻, *ancien président du tribunal de commerce.*
Guyot de Villeneuve (O✻), *anc. nég., membre du Cons. d'esc. de la Banque.*
Hottinguer (le baron) ✻, *banquier, régent de la Banque*
N . .

Secrétaire.

M. Dupont (Eugène) ✻, *notaire honoraire.*

Vice-secrétaires. MM.

D'Eichthal (Adolphe) (C✻), *ancien banq.*
Devalois (Edouard), *propriétaire.*
Bourceret (Antonin), *censeur de la compagnie d'assurances* la Nationale.
Clou se, *administrateur de la compagnie d'assurances* la Nationale.

Directeurs. MM.

André (Alfred) ✻, *banquier, régent de la Banque, anc. membre de l'Ass. nat.*
Bartholony (Fernand), ✻, *adm. de la comp. du chemin de fer de Paris à Orléans*
Baudelot (O✻), *censeur de la Banque, anc. président du tribunal de commerce.*
Bernard ✻, *président de la Société de secours mutuels au quartier St Thomas-d'Aquin.*
Daguin (O✻), *ancien président du tribunal de commerce*
Delessert (Edouard), (O✻), *administrateur de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest.*
Denière (C✻), *régent de la Banque, anc. président du trib. de commerce.*
La Panouse (Cte de) ✻, *propriétaire.*
La Rochefoucauld (le Cte Hippolyte de) (C✻), *anc. ministre plenipotentiaire.*
Lefebvre (Jacques), *propriétaire*
Mallet (le baron Alphonse) ✻, *banquier, régent de la Banque.*
Moreau (Frédéric) (O✻), *régent de la Banque, ancien présid. du tribunal de commerce*
Odier (Edmond), *administrateur de la compagnie d'assurances* la Générale
Pillet-Will (le Cte) ✻, *régent de la Banque.*
Rothschild (le Bon Alphonse de) (C✻), *banquier, régent de la Banque.*

Directeurs honoraires. MM.

Honette (Pierre), *propriétaire.*
Vuitry (GC✻), *ancien ministre président le Conseil d'État.*

Censeurs. MM.

Berthier ✻, *administrateur délégué de la compagnie générale des omnibus.*
Hussenot de Senonges ✻, *ancien juge au tribunal de commerce, membre du conseil d'escompte de la Banque*
Didiot, *propriétaire,*
Agent général: M. Bayard ✻, *ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat*
Caissier : M. A. Touchet.

CAISSE CENTRALE, RUE COQ-HÉRON, 9.

Il existe une succursale dans toutes les mairies de Paris, excepté aux 1er et 2e arrondissements, desservis par la Caisse centrale.— Outre la succursale installée à la mairie de Montmartre (18e arrondissement), une autre succursale est établie dans le même arrondissement, Grande-Rue de la Chapelle, 61. — Une succursale est établie dans chacune des mairies des communes de la banlieue suivantes: Saint Denis, Courbevoie, Neuilly, Passy, Boulogne, Auberviliers, Levallois-Perret, Clichy, Asnières, Sceaux, Charenton, Ivry-sur-Seine, Vincennes, Choisy-le-Roi, Montrouge, Montreuil-sous-Bois, Vanves.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

Reconnue par ordonnance du 27 septembre 1839.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI. Elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux; à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, à patronner et soutenir les sociétés de prévoyance et de secours mutuels; à distribuer des primes d'encouragement à des ouvriers méritants pour faciliter leur établissement; à donner l'hospitalité la nuit aux malheureux sans asile, à leur procurer du travail, etc.

La Société reçoit les dons et les souscriptions de sommes quelconques, mais chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de portions d'aliments, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 40 francs dans la caisse de la Société. On peut, en outre, se procurer des bons d'aliments au prix de 0 fr. 10 c. On *fonde un lit* à l'hospitalité de nuit en versant 2,000 fr. et un demi-lit en versant 1,000 fr. On *entretient un lit* pendant une année en versant 100 fr. et un lit de mère de famille avec un berceau en versant 150 fr.

Le titre de Bienfaiteur est acquis à tout donateur d'une somme de 500 fr. et au-dessus.

Sous la présidence de Mme la comtesse Greffulhe, un Comité de Dames patronnesses s'occupe du développement de la Société et des moyens d'augmenter ses ressources.

Un Comité de cinquante membres titulaires, choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, et de vingt membres adjoints, nommés par le comité, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les asiles de nuit, les fourneaux, les dispensaires et de visiter les malades.

Président . . . . M. le Mis de Mortemart ✻.
Vice-présidents . M. Legentil (Alex.) ✻.
M. de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon.
M. Nast ✻.
Secrétaire . . . . M. Varin.
Vice-secrétaires . M. Delondre.
M. Rouxel.
M. le vicomte d'Haussonville.
Trésorier. . . . . M. Devalois (Ed.).
Agent général : M. Laporte (Albert).

Le bureau de la Société est situé rue d'Orléans-Saint-Honoré, 17.

INDICATION DES DISPENSAIRES.

1er Rue Cambacérès, 10..... M Dechastelus, *agent* pour les 8e, 9e, 16e et 17e arrond.
2e Rue de Bondy, 3..... M Gosset, *agent* pour les 3e et 10e arr.
3e Rue de la Roquette, 130... M. Baget, *agent* pour les 11e, 12e et 20e arrondiss
4e Rue Lacépède, 15 ..... M Bleret ✻, *agent* pour les 5e, 13e et 14e arrondiss.
5e Rue Vaneau, 80..... M. Bongard ✻, *agent* pour les 6e, 7e et 15e arrondiss.
6e Rue d'Orléans-St-Honoré, 17 M. Laporte, *agent* pour les 1er, 2e et 4e arrondissem.
7e Rue Ruty, 1..... Sœur Eugénie, *directrice* pour les quartiers de Bel-Air et du Petit Charonne.
8e Rue Laba, 44. . . . M Petit, *directeur*, pour le 18e arrondissement.
9e Rue de Crimée, 166. . . Les Dames du Calvaire, *directrices*, pour le 19e arrond
10e Rue Boileau, 80. . . . Les sœurs de Sainte-Marie, *directrices*, pour le quartier d'Auteuil.

Dispensaire spécial pour les enfants malades.

Rue de Crimée, 166 . . . M. le Dr Lannelongue, *chirurgien en chef*.

FOURNEAUX DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS.

Arrondissements.

1er Rue Saint-Germain l'Auxerrois, 46.
3e Rue du Vertbois, 40.
4e Rue du Fauconnier, 9.
Rue Poulletier, 5.
5e Rue de l'Epée-de-Bois, 5.
Rue Saint-Jacques, 253-255.
6e Rue Saint-André-des-Arts, 39.
Rue d'Assas, 26.
7e Rue de Sèvres, 97.
Rue Saint-Dominique, 109.
9e Rue de La Rochefoucauld, 25.
10e Rue de Château-Landon, 8.
Rue Alibert, 19.
11e Rue Oberkampf, 142.
Rue du Chemin-Vert, 70.
12e Rue de Citeaux, 28.
Rue de Ruty, 1 (Bel-Air).

Arrondissements

12e Passage Corbes, 20 (Bercy).
13e Rue Jenner, 40 (La Gare)
Rue Vandrezanne, 22 (Mon-Blanche).
15e Rue d'Alleray, 13 (Vaugirard).
Rue Violet, 69 (Grenelle).
16e Rue du Ranelagh, 68 (Passy).
Rue Boileau, 80 (Auteuil)
17e Rue de Villiers, 15 (Ternes).
18e Rue Véron, 30 (Montmartre)
Rue Labat, 44 (Clignancourt).
Rue Affre, 13 (La Chapelle)
19e Rue de Flandre, 36 (La Villette)
Rue Bouret, 29 (Petite-Villette).
20e Rue des Partants, 14.
Rue du Pressoir, 35 *bis*.
Plaine Saint-Denis (Seine).

HOSPITALITÉ DE NUIT

Asiles de nuit pour femmes et enfants.

Rue Saint-Jacques, 253 et 255, M Horny ✻, *directeur*.
Rue Labat, 44, M. Petit, *idem*.
Rue de Crimée, 166, les Dames du Calvaire, *directrices*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

La Société de la Providence, fondée en 1805, par M. de la Vieuville, a pour but de distribuer des secours aux indigents et principalement de seconder de tout son pouvoir le succès et l'agrandissement de l'asile de la Providence, situé à Paris, rue des Martyrs, 77, destiné à servir de retraite à des vieillards malheureux.

Conseil d'administration. MM.

Cte de Courcelles ✻, *président*, 16, rue Clairaut.
Cte de Breteuil (O✻), *président honoraire*.
Cte Sérurier (O✻), *idem*.

Laffsse, *vice-président*, rue de Rome, 23.
Julien Piogey ✻, *secrétaire-trésorier*, rue Saint-Georges, 24
Membres. MM. Henri Cramail, Denormandie (O✻), Cte de Flavigny (O✻), Mis de Florans, Cte de La Sizeranne, de la Vieuville

Commission de secours.

Mme la comtesse de Flavigny, *présidente.*

ASILE DE LA PROVIDENCE

Rue des Martyrs, 77.

Cet établissement, fondé en 1804 par M. et Mme Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance du 24 décembre 1817. Il sert de retraite à 60 vieillards des deux sexes, qui y sont logés, nourris, blanchis et soignés en cas de maladie.

Le prix de la pension est de 700 fr. L'âge d'admission est 60 ans

Administrateur en chef

M. le Cte de Courcelles ✻, rue Clairaut, 16

Conseil d'administration MM

Cte Sérurier (O✻), rue de Rivoli, 236
Laffsse, rue de Rome, 23
Cte de Breteuil, rue de la Baume, 7.
Henri Cramail, boulevard Haussmann, 176.

M. l'abbé Collas, *chapelain.* | M. Piogey (O✻), *médec.*, rue St-Georges, 24.

Les bureaux d'administration de l'Asile sont établis à Paris, chez l'agent comptable, M. Donatis, rue de Grammont, 12, et rue des Saints-Pères, 30.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 84

Cette Société, fondée en 1845, reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret en date du 22 décembre 1860, est composée de plus de 5,000 membres

Elle a pour but principal de contribuer à la propagande et à la publicité de la loi du 2 juillet 1850, à l'amélioration du sort des animaux domestiques et à la conservation intelligente des espèces utiles.

La Société publie, chaque mois, un bulletin de ses travaux, qu'elle adresse à tous ses sociétaires

Pour faire partie de la Société, on doit être présenté par un membre et être admis par le conseil. — Les sociétaires sont munis d'une carte qui leur permet de requérir les agents de l'autorité dans le cas d'infractions à la loi du 2 juillet 1850, et d'un imprimé qui les autorise à dresser ces infractions qu'ils adressent directement au fol de police

La cotisation des sociétaires est de 10 fr. par an du 1er janvier de chaque année. On peut être membre à perpétuité en versant une somme de 100 fr La cotisation annuelle est réduite à 5 fr. pour les instituteurs, les ministres des cultes reconnus et les gardiens de la paix.

La Société distribue une fois par an des récompenses aux personnes qui ont contribué à la pratique de ses doctrines. Elle tient tous les mois une séance générale.

Les communications doivent être adressées au secrétariat, sous le couvert du Président, rue de Grenelle Saint-Germain, 84.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 10 heures à 5 heures

Président M. Fery d'Esclands, conseiller maître à la Cour des comptes, etc.

Vice-Présidents : MM. le marquis de Ginestous, Petibon, Pelvey et le marquis de Pomereu.

Secrétaire général : M. Gindre-Malherbe.

SECTION III.

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE PARIS

(*Bureaux, rue d'Aubervilliers*, 104, *ouverts de* 8 *h. du matin à* 9 *h. du soir.* — *Bureaux dans chaque mairie, ouverts de* 9 *heures et demie du matin à* 4 *heures du soir.*)

L'Entreprise des Pompes funèbres dépend de la Préfecture du département de la Seine : elle est unique. Elle est surveillée par un inspecteur délégué par M. le Préfet. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard, tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Gouvernement. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, exclusivement fournis par l'Entreprise des Pompes funèbres, et portant une estampille apposée par l'Inspecteur du service.

L'inhumation des indigents est faite gratuitement.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les règlements sanitaires, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris et à l'étranger.

M. Chevalier (Charles) ✻, *directeur du service.*

RÈGLEMENT DES DEUILS.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie noire et le petit deuil. On ne les porte que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

L'usage en France n'est pas que les père et mère portent le deuil de leurs enfants.

Les deuils ordinaires se partagent en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour oncles, tantes, cousins germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois. — *Habillement des dames.*—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.— *Habillement des dames.* Le premier mois, le vêtement de laine noire garni. Les six semaines suivantes, habillement noir de soie. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Pour un mari, un an et six semaines. Les trois premiers mois, vêtement de laine noire. Les six mois suivants, en soie noire. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour frère et sœur, deux mois.—*Habillement des dames.* Les premiers 15 jours, vêtement de laine noire; les 15 jours suivants, vêtement de soie noire; le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamants.

Pour oncles et tantes, trois semaines. — *Habillement des dames.* Les quinze premiers jours, la soie noire; les derniers jours, le petit deuil.

Pour cousins germains, quinze jours. — *Habillement des dames.* Les huit premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours. — *Habillement des dames.* Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germains, huit jours.— *Habillement des dames.* Les cinq premiers jours, en soie; les trois derniers jours, en petit deuil.

Les hommes portent un crêpe au chapeau pendant toute la durée des deuils. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

SECTION IV.

BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES ET DE DISTRIBUTION; BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES.

NOMENCLATURE DES BUREAUX. (FRANCE ET ALGÉRIE)

Localités pourvues uniquement de bureaux de poste; localités pourvues à la fois de bureaux postaux et de bureaux télégraphiques ou électro-sémaphoriques. (Voy. page 1512, *les Bureaux de télégraphe spéciaux*).

Explication des signes et abréviations. (⊕) Bureau desservi par l'État (c'est-à-dire non situé dans une gare de chemin de fer). — (⊖) Bureau desservi par chemin de fer. — (L) Bureau à service limité, c'est-à-dire ouvert dans la semaine, de 8 heures du matin à midi et de 1 heure à 7 heures du soir; le dimanche, de 8 à 10 heures et de midi à 4 heures du soir. (M) Service municipal, de 9 heures du matin [illegible] et de [illegible] heures du soir dans la semaine; de 8 heures à 9 heures du matin et de 1 heure [illegible] 8 heures du soir les dimanches et jours fé[illegible]. (B) Bureau ouvert pendant la saison des bains seulement. (BL) Bureau ouvert pendant la saison des bains avec service limité. (BC) Bureau ouvert pendant [illegible] saison des bains, avec service complet. — (L/BC) Service complet pendant l[illegible] le reste de l'année. — (L/HC) Service complet pendant la saison d'h[illegible] le reste de l'année. — (N) Service de nuit. — (N/Z) Service prolongé jusqu'à minuit. — (d) Bureau de gare qui admet [illegible] dépêches de départ de toute provenance et n'admet celles d'arrivée que lorsqu'elles sont ad[illegible] en gare. — (e) Bureau de gare qui n'admet soit au départ, soit à l'arri[illegible], que les dépêches [illegible] voyageurs et des personnes résidant en gare. — (Ec) Bureau établi aux écluses et aux bar[illegible] les canaux et rivières canalisées, admettant au départ toutes les d[illegible]ches et n'admettant à l'arrivée que les dépêches bureau restant. — (Sém.) Poste électro[illegible]aphorique ouvert au service télégraphique privé.

A

Abancourt (Oise)[illegible]
Abbaretz (Loire-Inférieure)[illegible]
Abbeville (Somme)[illegible]
* Abelly (Indre-et-Loir[illegible]
A[illegible]
Al[illegible]
A[illegible]
Abion S[illegible]
* Aboud[illegible]
* Aboukir (prov. d'Oran[illegible]
Abrets (les) (Isère)[illegible]
* Abriès (Hautes-Alpes[illegible]
Absie (l') (Deux-Sèvres[illegible]
Achères (Seine-et-Oise)[illegible]
Ac[illegible]
Acquigny (Eure)[illegible]
* [illegible]
Ad[illegible]
Ag[illegible]
Ag[illegible]
Agde (Hérault)[illegible]
Agen (Lot-et-Garonne)[illegible]
* Agen (Manche)[illegible]
* Agonac (Dordogne)[illegible]
Aignan (Gers)[illegible]
Aigrefeuille (Charente-Inférieure)[illegible]
Aigrefeuille (Loire-Inférieure)[illegible]
Aiguebelle (Savoie)[illegible]
Aigue-Blanche (Savoie)[illegible]
Aiguepe[illegible]
A[illegible]
* Aig[illegible]
* A[illegible]
A[illegible]
Aig[illegible]
A[illegible]
Ailant-sur-Tholon (Yonne)[illegible]
* Ailas (Gironde)[illegible]
Ailleviliers (Haute-Saône)[illegible]
Ailly-le-Haut-Clocher (Somme)[illegible]
Ailly-sur-Noye[illegible]
Ainay-le-Château (Allier)[illegible]
Aire-sur-l'Adour (Landes)[illegible]
Airaines (Somme)[illegible]
Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)[illegible]
Airvault (Deux-Sèvres)[illegible]
Aix (Bouches-du-Rhône)[illegible]
Aix-en-Provence (B.-du-Rh.)[illegible]
Ajaccio (Corse)[illegible]
Akbou (Algérie)[illegible]
Alais (Forges d') ou Tamaris (Gard)[illegible]
Alban (Haute-Garonne)[illegible]
Albens (Savoie)[illegible]
Albert (Somme)[illegible]
Albertville (Savoie)[illegible]
Albi (Tarn)[illegible]
Albigny-sur-Cheran (Savoie)[illegible]
* Alboria (Corse)[illegible]
Alet (Aude)[illegible]
Alfortville (Seine)[illegible]
* Alger (prov. d'Alger[illegible]
Algrande (Morbihan)[illegible]
Alkanches (Cantal)[illegible]
* Allemont (Vosges)[illegible]
Allassac (Corrèze)[illegible]
Allevard (Isère)[illegible]
Allevras (Haute-Loire)[illegible]
Allonnes (Eure-et-Loir)[illegible]
Allonville (Somme)[illegible]
Allos (Basses-Alpes)[illegible]
* Ally (Cantal)[illegible]
Alma (l') (prov. d'Alger)[illegible]
Alvimare (Seine-Inférieure)[illegible]
Amance[illegible]
Amberieux (Ain)[illegible]
* Amberi (Puy[illegible]
Ambes (Gironde)[illegible]
Amboise[illegible]
Poses (Eure)[illegible]
Amiens (Somme)[illegible]
Amou (Landes)[illegible]
Amou-Mousa (prov. d'Oran)[illegible]
Amplepuis (Rhône)[illegible]
Ampuis (Rhône)[illegible]
* Ancerville (Meuse)[illegible]
Anche-Voulon (Vienne)[illegible]

Ain-Bessem (prov. d'Alger)[illegible]
Ain-el-Arba (prov. d'Oran)[illegible]
Ain-Guettar (arr. de Constant)[illegible]
Ain-Mlila (prov. de Con[illegible]
Ain-Mokra (prov. de Const.)[illegible]
Ain-Sidi-Youssef (pr. de Const.)[illegible]
Ain-Tava (pr. d'Alger)[illegible]
Ain-Tedeles (prov. d'Oran)[illegible]
* Ain-Temouchen (prov. d'Oran[illegible]
[illegible]
[illegible]

Andabre (Aveyron)....
Andance Ardèche)
Andancette (Drôme)
Andelot (Haute-Marne)
Andeol-en-Montagne (Jura)...
Angecourt (Ardennes
Angerville (Seine-et-Oise
Angles (Vend
Anneyron (Dr
Antraigues-sur-Volane (Ardèc).
Antrain-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine
Aoste (Isère).
Apremont-sur-Aire (Ardennes).
Apremont-la-Forêt (Meuse
Arbois (Jura)
Arbresle (L' Rhô
Arbret (L' Pas
Arcay (Vienne)
Arcis-sur-Aube (Au
Arconsat (Puy-de-Dôme).
Argenton (Orne).
Argenton-sur-Creuse (Indre)...
Argentre (Mayenne).
Arjuzanx (Landes,
Arlanc (Puy-de-Dôme)
Arles-sur-Tech (Pyrén.-Orient
Arlon (Belgique)
Armeau (Yonne)
Armentières (Nord
Arpajon (Cantal),
Arpajon (Seine-et-Oise).
Arques (Aude)
Arques (Seine-Inférieure).
Arreau (Hautes-Pyrénées)
Arron (Mayenne)
Arsac (Gironde)
Arsonval (Aube)
Arvieux (Hautes-Alpes)
Arvillard (Savoie)
Arzacq (Basses-Pyrénées)
Arzew (prov. d'Oran)
Arzon (Morbihan)
Asfeld (Ardennes)
Asnières (Seine)
Aspiran (Hérault).
Aspres-sur-Buëch (Hautes-Alpes)
Aspres-les-Veynes (Hautes-Alpes)
Asprières (Aveyron)
Aubas (Gard)
Aubazine (Corrèze)
Aubenas (Ardèche)
Aubenas (Ardèche)
Auberives (Isère)
Aubervilliers (Seine)
Aubiet (Gers)
Aubigny (Cher)
Aubigny (Vendée)
Aubin (Aveyron)
Aubin (Nord)
Aubusson (Creuse)
Audierne (Finistère)
Audincourt (Doubs)
Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle)
Audun-le-Tiche (Moselle)
Augerolles (Puy-de-Dôme)
Augignac (Dordogne)
Augirein (Haute-Garonne)
Augy (Yonne)
Aulnay-de-Saintonge (Charente-Inférieure)
Aulnay-sur-Odon (Calvados)
Aulnay-les-Bondy (Seine-et-Oise)
Ault (Somme)
Aumale (prov. d'Alger)
Aumale (Seine-Inférieure)
Aumetz (Meurthe-et-Moselle)
Aumont (Lozère)
Aunay-en-Bazois (Nièvre)
Aunay-sur-Odon (Calvados)
Aurillac (Cantal)
Autrive (Ardennes)
Autrèche (Indre-et-Loire)
Autun (Saône-et-Loire)
Auve (Marne)
Auvers (Seine-et-Oise)
Auxillars (Tarn-et-Garonne)
Auxerre (Yonne)
Auxerre (La Clairette)
Auxon (Aube)
Auxonne (Côte-d'Or) (Haute-Saône)
Auxonne (Côte-d'Or)
Auxonne (Côte-d'Or)
Auzances (Creuse)
Auzits-Aussibal (Aveyron)
Auzon (Haute-Loire)
Availles-Limouzine (Vienne)
Avallon (Yonne)
Avallon (Yonne)
Avanton-Pochè (Vienne)
Avenay (Marne)
Avenières (les) (Isère)
Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais)
Avesnes-les-Aubert (Nord)
Avesnes-sur-Helpe (Nord,
Avessac (Loire-Inférieure)
Avignon (Vaucluse)
Avignonet (Haute-Garonne)
Avize (Marne)
Avoise (Sarthe)
Avricourt (Meurthe-et-Mos.)

Avrille Vendée T M
Axat-Aude T M
Axat-Aude T M
Aydes (Loiret) T M
Ayen (Corrèze) T M
Ayron (Vienne)
Azay-le-Ferron (Indre) T M
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) T
Azerables Creuse
Azy T M
Azy T M

B

Baccarat (Meurthe-et-Moselle) T L
Bachellerie (la) (Dordogne) T
Bacilly (la) (Mayenne)
Bagard T M
Bagnères-de-Bigorre T M
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) T M
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) T M
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) T M
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) T M
Bourbon-l'Archambault (Allier) T M
Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) T M
Bourbonnoux (Haute-Marne) T M
Bourbon-Vendée (Vendée) T M
Bourbon-Vendée (Vendée) T M
Bourbriac (Côtes-du-Nord) T M
Bourbriac (Côtes-du-Nord) T M
Bourbriac (Côtes-du-Nord

Cap Sepet (Var) . . . . Sém.
Cap Sicié (Var) . . . . Sém.
Capelle-en-Thiérache (Aisne)
Capelle-Marival (la) (Lot)
Capelle-Viescamp (la) (Cantal)
(Hérault)
Captieux (Gironde)
Capvern (Hautes-Pyrénées)
Caraman (Haute-Garonne)
Carbonne (Haute-Garonne)
Carces (Var)
Carhaix (Finistère)
Carnoules (Var)
Carpentras (Vaucluse)
Marche . . . . Sém.
Castera-Verduzan (Gers)
Castelnau-en-Cousserans (Ariège)
Castillonnès (Lot-et-Garonne)
Castres-sur-l'Agout (Tarn)
Castres (Hérault)
Caudry (Nord)
Caumont (Calvados)
Durance (Vaucluse)
Cauterets (Hautes-Pyrénées)
Cavaillon (Vaucluse)
Caylus (Tarn-et-Garonne)
Cazères-sur-l'Adour (Landes)
Cazères-sur-Garonne (Haute-Garonne)
Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres)
Cendre (le) (Puy-de-Dôme)
Cerilly (Allier)
Cerizay (Deux-Sèvres)
Cerons (Gironde)
Certilleux (Vosges)
Cervione (Corse)
Cessenon (Hérault)
Chabanais (Charente)
Chabeuil (Drôme)
Chabons (Isère)
Chabris (Indre)
Chagny (Saône-et-Loire)
Chahaignes (Sarthe)
Chalabre (Aude)
Chalindrey (Haute-Marne)
Chalonnes (Maine-et-Loire)
Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire)
Chalons (Marne)
Chalonnes (Allier)
Chalonnes (Oise)
Chalonnes-du-Maine (Mayenne)
Chambon (Charente-Inférieure)
Chamesson (Côte-d'Or)
Chamonix (Haute-Savoie)
Champ-Condillac (le) (Drôme)
Champdieu (Loire)
Champeix (Puy-de-Dôme)
Champfleury (Yonne)
Champlemy (Nièvre)
Chanac (Lozère)
Chanceaux (Côte-d'Or)
Chanceaux (Indre-et-Loire)
Chanceaux (Oise)
Chanceaux (Haute-Vienne)
Chanceaux (Creuse)
Chanceaux (Creuse)
Chanceaux (Haute-Vienne)
Chanceaux (Haute-Vienne)
Chanceaux (Haute-Vienne

Chapelle-aux-Pots (Oise)...
Chapelle-de-Guinchay Pontanevaux (la) (Saône-et-Loire)...
Chapelle-la-Laurent (la) (Lozère)
Chapelle-Vendômoise (la) (L.-et-Ch.)
Pont Serac
Charleval Eure
Charly (Aisne)
Charmant (Charente) ...
Charmes Ardèche
Charny Meuse
Charrey (Aube)
Chartres-sur-le-Lurt (la)
Chasseneuil (Charente)
Chasseneuil (Vienne)
*Chassigny (Haute-M...
*Chasey Nièvre
Châtaigneraie (la) (Vendée)
Châteauneuf-du-Rhône (...)
Château-Renard (Bouches-du-Rhône)
Château-Renard (Loiret)
Château-Renard-Provence (Basses-Alpes)
Châteauneuf-de-Randon (Lozère)
Châteauneuf-s.-Sarthe (M.-et-L.)
Châteauneuf-sur-Loire (Loiret)
Châteauneuf-sur-Cher (Cher)
Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre)
Châteauneuf-Villars (Haute-Marne)
Châteauneuf-Randon (Lozère)
Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse)
Châteauneuf-sur-Isère (Drôme)
Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse)
Châteauneuf-Calcernier (Basses-Alpes)
Châteauneuf-Grasse (Alpes-Maritimes)
Châteauneuf-Miravail (Basses-Alpes)
Châteauneuf-Val-Saint-Donat (Basses-Alpes)
Châteauneuf-Villevieille (Alpes-Maritimes

[illegible]
Clan (Vienne)..
ons (Alpes Ma
Clapier (c) (Loire)
Clare(Nord)
[illegible]
Clères (Seine-I
[illegible]
Clerval (Doubs
Cléry (Loiret
rche-la
Clinchamps (Calvados
*Clion (Ind
Cl[illegible]
nfér
[illegible]
rraire Bas
ucois (Aub
mmois (Lo
*Cl[illegible]
Cosmes (I et Vilaine
gnac(Charente
(Var)
*Co[illegible]
*Coaraze (Alpes-Maritimes)
*Coarraze (Basses-Pyrénées)
*Coat-Pont-Croix (Finistère)
*Coat-Quimper (Finistère)
*Coat-Quimperlé (Finistère)
*Coat-Scaër (Finistère)
*Coat-Trédrez (Côtes-du-Nord)
*Coat-Tréguier (Côtes-du-Nord)
*Coat-Vallon (Finistère)
*Coat-Vallon-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville-Port-Gare-Ville (Finistère)
*Coat-Vallon-Ville-Port-Gare

Creil (Oise).
Crémieu (Isère).....
Créon (Gironde
Crépol (Drôme,
Crépon (Calvados
Crépy-en-Laonnais (Aisne) ...
Crépy-en-Valois (Oise) ...
*Crespières (Seine-et-Oise) ...
Crespin (Nord) .....
Cressat (Creuse).....
Crest (Drôme).....
Créteil (Seine) .....
Creully (Calvados).....
Crèvecœur (Oise) .....
*Crèvecœur-en-Auge (Cal.) P
Crey
Cro
Cro
Cro

Etaux (E
Etaux-sur-Gironde,...
* Etel (Morbihan)
Etigny (Yonne)...
Etigny (Doubs
Etcheberre-Adour (B
Etrenovi le (Seine-et-Marne)
Etreillers (Haute-Garonne)...
Etrezat (Puy-de-
Etrayg...
Etrevaux (B
Etrevilliers (Vienne
Epernay (Marne)
Epreds (Loire
Epreuve (Savoie
Epreuse-sur-Seine (Seine-et-Oise)...
Epreuves (Marne)...
Fermont (Seine-et-Oise)...
Fervaville (Loiret)...
Escarène (l') (Alpes-Maritimes,
Escommes (Côte-d'Or)...
Escource (Landes
Esérague-les (Var).
Escrennes (Loiret)...
Espalion (Aveyron
*Espelette (Basses-Pyrénées).
Esperaza (Aude)...
*Espezel (Aude
Espoucher-les (Aisne)
Esquerchin (Nord
Essarts (les) (Vendée)
Essarts-le-Roi (les) (S.-et-O.).
Essertaux (l') (Savoie)...
Estagel (Pyrénées-Orientales.)...
Estaires (Nord)...
* Estang (Gers)...
Estaque (l') (B.-du-R.).

Etaux (E
Etaux-sur-Gironde,...
* Etel (Morbihan)
Etigny (Yonne)...
Epagny (D
Epernay (M
Epreds (L
Epreuve (Savoie
Epreuse-Seine Seine-et-Oise
Dordogne
Jeu (Charente)
Orne)...
Esgorande d'Ussel (Corrèze)...
Evmet (Dordogne)
Eysines (Gironde)...
Faleyras (Calvados)
Fauconcourt (Haute Saône)...
Fauconcourt (Aisne)
Fougeres (Hérault).
* Faux-la-Montagne (Creuse
Faverges (Haute
Faverney (Hau
Fay-sur-Seine (Seine-Inférieure
Fegnies (Nord
Feilleus (Aisne)
Felleries (Nord)
Fère-en-Tardenois (Aisne)...
Ferrals (Aude)
* Ferrière-aux Etangs (la) (Orne).
* Ferrière-en-Parthenay (la), (S.

Festieux (Aisne)
Feugerolles-St
* Feuillée (la) (Fi
Fives (Nord
* Fleix-le (D
Fléré-la Rivièr
Flers-de-l'Orne (Orne)...
Flers-le-la-Somme (Somme).
Fleure (Vienne)...
Fleury-sur-Andelle (Eure)...
* Fleury-Vallée d'Ailant (Yon.)
Flixecourt Somme)...
Flize (Ardenn
Flogny (Yonne)...
Flotte (la Charente-Inférieure)
Foix-sur-Ariège (Ariège)
* Folembray (Aisne
Fontaine-lès-Luxeuil (H
Fontaine-sur-Saône (Rhône).
Fontanches
Fontaines-d'Ozille
* Fontan (Alpes-Mar
Fontenay le Château (Vosges)..
Fontevrault (Maine-et Loire)...
* Fontgombault (Indre)...

Fontvannes (Aube)
* Fontvieille (Bouches-du-Rhône)
Forcalquier (Basses-Alpes)
Forges (les) (Meuse-et-Loire)
Forges (Seine-Inférieure)
Forgesvieille (Creuse)
Fort-du-Plasne (Jura)
Fos-sur-Mer (Bouches-du-R.)
* Fos (Haute-Garonne)
* Fossat (le) (Ariège)
Foucherans (Jura)
* Fouchères (Aube)
Fougerolles (Haute-Saône)
* Fougerolles-du-Plessis (Mayen.)
Fourmies (Nord)
Fours (Nièvre)
Fousseret (le) (Haute-Garonne)
Fraize (Vosges)
Franceaux (Loir-et-Garonne)
Francheville (Eure)
Fresnoy-le-Gélat (Lot)
Freudah
Frévent (Pas-de-Calais)
Frontenay-Rohan-Rohan
Frouard (Meurthe-et-Mos.)
Fruges (Pas-de-Calais)
* Fuans (Doubs)
Fuveau (Bouches-du-Rhône)

G

Gabarret (Landes)
Gabriac (Aveyron)
Gacé (Orne)
Gacilly (la) (Morbihan)
Gaillefontaine (Seine-Inférieure)
Gallardon (Eure-et-Loir)
Gamaches (Somme)
Gandelain (Loir-et-Cher)
Gardanne (Bouches-du-Rhône)
* Garde (la) (Var)
Gemeaux (Côte-d'Or)
Gençais (Côte-d'Or)
Gendrey (Jura)
Genouilhac (Creuse)
Gentioux (Creuse)
Gérard (Ille-et-Vilaine)
Gex (Ain)
Gien (Loiret)
Gières (Isère)
Gigean (Hérault)
Gilly (Saône-et-Loire)
Giromagny (Belfort)
Gironcourt (Vosges)
Givet (Ardennes)

Givors (Rhône)
Givry-en-Argonne (Marne)
Givry-près-Cluny (Saône-et-L.)
* Gizeux (Indre-et-Loire)
Gondrecourt (Meuse)
Gonfaron (Var)
Gonnaz (Seine-et-Marne)
* Gondargues (Gard)
Gournay-sur-Aronde (Oise)
Gouvernes (Ille-et-Vilaine)
Gracay (Cher)
Grancagne (Haute-Garonne)
Grancey-en-Ouche (Côte-d'Or)
Grand-Bornand (le) (Haute-Savoie)
* Grand-Camp (Calvados)
Grand-Combe (la) (Gard)
Grand-Fougeray (le)
Grandes-Ventes (Seine-Inf.)
Grandpré (Ardennes)
Grandpuits (Seine-et-Marne)
* Grandras (Rhône)
Grandvilliers (Oise)
* Granges (Vosges)
* Granges (Drôme)
* Grans (Bouches-du-Rhône)
Granville (Manche)
Grasse (Alpes-Maritimes)
Graulhet (Tarn)
Grave (la) (Hautes-Alpes)
Gravelines (Nord)
Gravelle (la) (Mayen.)
Grave (le) (Seine)
Grenade (Haute-Garonne)
Grenoble (Isère)
Gretz (Seine-et-Marne)
Grez (Loiret)
Grez-en-Bouère (Mayenne)
Grignan (Drôme)
Grisolles (Tarn-et-Garonne)
Grisy-les-Plâtres (Seine-et-Oise)
Grosbois (Côte-d'Or)
Grosbois (Seine-et-Oise)
Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or)
Grosbois-lès-Tichey (Côte-d'Or)
Grosbreuil (Vendée)
Grosley-sur-Risle (Eure)
Grosne (la) (Saône-et-Loire)
Grosseto-Prugna (Corse)
Grosseto (Corse)
Grosseto-Prugna (Corse)
Grosseto (Corse)
Grosseto-Prugna (Corse)
Grosseto (Corse

Grenade-s.-Garonne (H.-Gar.)
Grenade-s.-l'Adour (Landes)
Grenoble (Isère)
Gréoux (Basses-Alpes)
Grès-sous-Troyes (les) (Aube)
Gresy (Savoie)
Grez-Armainvilliers (S.-et-M.)
Grez-en-Bouère (Mayenne)
Gr[illegible]
Gr[illegible]gnon (École de) (Seine-et-Oise)
Grimaud (Var)
Grisolles (Tarn-et-Garonne)
Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne)
Grive (la) (Isère)
Grosbois (Côte-d'Or)
Gros-Theil (le) (Eure)
Grosville (Manche)
Gresseto (Corse)
Grozon (Drôme)
[illegible]ngues (Aisne)
[illegible]ogne (Aisne)
[illegible]rtussan (Aude)
Guaide (Aveyron)

Guerville-la-Mailleraye (Seine-Inférieure)
Guerne-ria (Ille-et-Vilaine)
Guerche-sur-l'Aubois (la) (Cher)
[illegible]
Guéret (Creuse)
[illegible]
[illegible]
Guiclan (Finistère)
Guichen (Ille-et-Vilaine)
[illegible]
[illegible]
Guilaucourt (Somme)
Guillaumes (Alpes-Maritimes)
Guilleste (Hautes-Alpes)
[illegible]
Guilvinec (Finistère)
Guindal (Nord)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Guiseniers (Tarn)
Guitres (Gironde)
Gujan (Gironde)
Gurgy (Yonne)
Gouvieux (Oise)
Gouvieux (Haute-Savoie)
[illegible]
[illegible]
[illegible]

*Habas (Landes)
[illegible]
[illegible]
Hallencourt (Somme)
*Halluin (Nord)
Ham (Somme)
Hamma (prov. de Constant.)
Hammam-Bibans (pr. d'Alger)
Hammam-Bou-Hadjar (prov.
[illegible]
Hangest-en-Santerre (Somme)

Hangest sur [illegible]
Hanvec (Finistère)
Haraucourt (Ardennes)
*Hardinghen (Pas-de-Calais)
Harfleur (Seine-Inférieure)
Harnes (Pas-de-Calais)
Haroué (Meurthe-et-Moselle)
Harteunes-en-Tardenois (Aisne)
[illegible]
Hasparren (Basses-Pyrénées)
Haubourdin (Nord)
Haussignémont (Marne)
Hautefort (Dordogne)
*Hautecourt (Pas-de-Calais)
Hayes (Ardennes)
Haye-Malherbe (la) (Eure)
Haye-Descartes (la) (Indre-et-Loire)
Haye-du-Puits (la) (Manche)
Haye-Pesnel (la) (Manche)
[illegible]
*Hèches (Hautes-Pyrénées)
Heiltz-le-Maurupt (Marne)
[illegible]
[illegible]
Henri-Chapelle (Belgique)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Herbignac (Loire-Inférieure)
Herbisse (Aube)
Herblay (Seine-et-Oise)
Herserange (Meurthe-et-Moselle)
*Hericourt-en-Caux (Seine-Inférieure)
*Héricy (Seine-et-Marne)
*Hermanville (Calvados)
[illegible]
[illegible]
Hermé (Seine-et-Marne)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Ivry-sur-Seine (Seine)
Ivry (Nord)
Ivry-le-Pré (Cher)
Ivry-la-Bataille (Eure)
Ivry-sur-Seine (Seine)
Ivry (Nord)
Izaux (Ile-
Izeaux (Isè
Izon (Gir
Izon-la-Bru
Izy (Nièv
Izy (Eure-et-Loir)

J

*Jabrun (Basses-Alpes)
Jabreilles-les-Bordes (Haute-Vienne)
Jabrun (Cantal)
Jabrun (Haute-Loire)
Jabrun (Lozère)
Jabrun (Puy-de-Dôme)
Jabrun (Tarn)
Jabrun (Tarn-et-Garonne)
Jabrun (Vaucluse)
Jabrun (Vienne)
Jabrun (Yonne)
Jabrun (Yvelines)
Jabrun (Yvelines)
Jabrun (Yvelines

Lespignon (Hérault)
Lessard-en-Bray (Seine-Inférieure)
Lessay (Manche)
Lestelle (Ariège)
Levade (la) (Gard)
Levie (Corse)
Levignac-de-Gers (Gers)
Levilly-Villers-Faucon (Somme)
Levroux (Indre)
Lezardrieux (Côtes-du-Nord)
Lézat-sur-Leze (Ariège)
Lezay (Deux-Sèvres)
Lézignan (Aude)
Lezinnes (Yonne)
Lezoux (Puy-de-Dôme)
Liancourt-le-Château (Vienne)
Liancourt-Saint-Pierre (Oise)
Liart (Ardennes)
Liasses (Gers)
Libourne (Gironde)
Lichères (Charente)
Lichères-près-Aigremont (Loiret)
Licques (Pas-de-Calais)
Lidrezing (Moselle)
Liebsdorf (Haut-Rhin)
Liercourt (Somme)
Lesdo (Ille-et-Vilaine)
Ligardes (Gers)
Lignan (Hérault)
Lignan-de-Bazas (Gironde)
Lignières (Cher)
Ligny (Creuse)
Ligny (Nord)
Ligny-en-Barrois (Meuse)
Ligny-le-Châtel (Yonne)
Ligny-le-Ribault (Loiret)
Ligueil (Indre-et-Loire)
Ligugé (Vienne)
Lihons (Somme)
Lille (Nord)
Limalonges (Deux-Sèvres)
Limans (Basses-Alpes)
Limay (Seine-et-Oise)
Limeil-Brévannes (Seine)
Limeuil (Dordogne)
Limoges (Haute-Vienne)
Limoges-Fourches (Haute-Vienne)
Limogne (Lot)
Limoise (Allier)
Limons (Puy-de-Dôme)
Limousis (Aude)
Linac (Lot)
Linards (Haute-Vienne)
Lindebeuf (Seine-Inférieure)
Lindois (Charente)
Linguizzetta (Corse)
Linselles (Nord)
Linthelles (Marne)
Linthelles (Loiret)
Linxe (Landes)
Lion-d'Angers (le) (Maine-et-Loire)
Lion-sur-Mer (Calvados)
Lioran (Cantal)
Lisieux (Calvados)
Lison (Calvados)
Lisores (Eure)
Listrac (Gironde)
Lit (Landes)
Lithaire (Manche)
Livarot (Calvados)
Livet-et-Gavet (Isère)
Livinhac (Aveyron)
Livinhac-le-Haut (Cantal)
Livron (Drôme)
Livry (Seine-et-Oise)
Lizac (Lot)
Lizay (Deux-Sèvres)
Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)

Locmaria-Quilt (Morbihan)
Lodève (Hérault)
Lods (Doubs)
Loire (Ille-et-Vilaine)
Loiron (Mayenne)
Loivre (Marne)
Lombez (Gers)
Lompnes (Ain)
Londe (la) (Basses-Alpes)
Londinières (Seine-Inférieure)
Long (Somme)
Longchamps (Côte-d'Or)
Longeau (Haute-Marne)
Longecourt (Côte-d'Or)
Longny (Orne)
Longpré (Somme)
Longue (Maine-et-Loire)
Longueil-Ste-Marie (Oise)
Longueville (Seine-et-Marne)
Longuyon (Meurthe-et-Moselle)
Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle)
Lonzac (Charente-Inférieure)
Loos (Nord)
Lorcières (Ariège)
Lorgues (Var)
Lorient (Morbihan)
Lormont (Gironde)
Loroux-Bottereau (le) (Loire-Inférieure)
Lorris (Loiret)
Lothiers (Indre)
Lourgat (Côte-d'Or)
Lourmais (Ille-et-Vilaine)
Louans (Saône-et-Loire)
Loudun (Vienne)
Loudun-le-Forges (Haute-Vienne)
Loulay (Charente-Inférieure)
Loupe (la) (Eure-et-Loir)
Lourdes (Hautes-Pyrénées)
Lourmarin (Vaucluse)
Lourmont (Meurthe-et-Moselle)
Lourouxde-Beconnais (le) (Maine-et-Loire)
Lourquen (Basses-Pyrénées)
Lourtier (Basses-Pyrénées)
Louvres (Seine-et-Oise)
Louvroil (Nord)
Louvigny (Calvados)
Louzac (Charente)
Louzes (le) (Lozère)
Lozanne (Rhône)
Lozay (Charente-Inférieure)
Lozère (Lozère)
Lozinghem (Pas-de-Calais)

Lucay-le-Mâle (Indre)
Lucenay-l'Evêque (Saône-et-Loire)
Lucenay-les-Aix (Nièvre)
Lucq (Basses-Pyrénées)
Lucy-le-Bois (Yonne)
Ludes (Marne)
Lugos (Gironde)
Luisant (Eure-et-Loir)
Lumbres (Pas-de-Calais)
Lunéville (Meurthe-et-Moselle)
Lupiac (Gers)
Lurcy-sur-Arnon (Cher)
Lusignan (Vienne)
Lusigny (Allier)
Lussac-de-Libourne (Gironde)
Lussac-les-Châteaux (Vienne)
Lussan (Gard)
Luthenay-Ax-le-Loup (Nièvre)
Luxé (Charente)
Luynes (Bouches-du-Rhône)
Luynes (Indre-et-Loire)
Luz (Hautes-Pyrénées)
Luzarches (Seine-et-Oise)
Luzech (Lot)
Lyon (Rhône)
Lyncke (Nord)

M

Madeleine (la) (Nord)
Madiran (Hautes-Pyrénées)
Magnac-Laval (Haute-Vienne)
Magnac-sur-Touvre (Charente)
Magnet (Allier)
Magny (Côte-d'Or)
Maillezais (Vendée)
Maisoncelle (Pas-de-Calais)
Maizières (Côte-d'Or)
Malaucène (Vaucluse)
Malbosc (Ardèche)
Malemort (Corrèze)
Malicorne (Sarthe)
Malijai (Basses-Alpes)
Malo-les-Bains (Nord)
Malzieu (le) (Lozère)
Manche (la) (Seine-Inférieure)
Manneville-la-Goupil (Seine-Inférieure)
Manneville-la-Pipard (Seine-Inférieure)
Manneville-la-Raoult (Eure)
Manneville-sur-Risle (Eure)
Mansle (Charente)
Marans (Charente-Inférieure)
Marcenay (Côte-d'Or)
Marcillac (Aveyron)
Marcillac-la-Croisille (Corrèze)
Marcillac-Lanville (Charente)
Marcillac-Vallon (Aveyron)
Marcillat (Allier)
Marcillat (Creuse)
Marcillé-la-Ville (Mayenne)
Marcillé-Robert (Ille-et-Vilaine)
Marcillé-Raoul (Ille-et-Vilaine)
Marcillois (Aisne)
Marcilly-le-Châtel (Loire)
Marcilly-le-Hayer (Aube)
Marcilly-sur-Seine (Marne)
Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or)
Marcilly-sur-Vienne (Indre-et-Loire)
Marcolès (Cantal)
Marcoussis (Seine-et-Oise)
Marcq (Nord)
Marcy (Nièvre)
Mardeuil (Marne)
Mardié (Loiret)
Mardor (Haute-Marne)
Mareau-aux-Bois (Loiret)
Mareau-aux-Prés (Loiret)
Marennes (Charente-Inférieure)
Mareuil (Charente)
Mareuil (Dordogne)
Mareuil-en-Brie (Marne)
Mareuil-le-Port (Marne)
Mareuil-sur-Ay (Marne)
Margaux (Gironde)
Margerie-Hancourt (Marne)
Margival (Aisne)
Margny (Oise)
Marigny (Manche)
Marigny-le-Châtel (Aube)
Marigny-le-Cahouet (Côte-d'Or)
Marigny-le-Lozon (Manche)
Marigny-l'Eglise (Nièvre)
Marigny-sur-Yonne (Nièvre)
Marillac-le-Franc (Charente)
Marines (Seine-et-Oise)
Marizy-Ste-Geneviève (Aisne)
Marizy-St-Mard (Aisne)
Marle (Aisne)
Marlenheim (Bas-Rhin)
Marly-le-Grand (Marne)
Marly-le-Petit (Marne)
Marmande (Lot-et-Garonne)
Marmoutier (Bas-Rhin)
Marnac (Haute-Vienne)
Marnay (Haute-Saône)
Marnay-sur-Seine (Aube)
Marnay-sur-Marne (Seine-et-Marne)
Marnes (Deux-Sèvres)
Marolles (Eure)
Marolles (Marne)
Marolles-les-Bailly (Calvados)
Marolles-les-Braults (Sarthe)
Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)
Marolles-sur-Yonne (Yonne)
Marolles-sur-Yvette (Seine-et-Oise)
Marolles-sur-Yvette (Seine-et-Oise)
Marolles-sur-Yvette (Seine-et-Oise

Marles Seine-et-Marne
Marlhes (Loire)
Marlieux (Ain).
Marly (Nord)
Marly-le-Roi Seine-et-Oise
Marmande (Lot-et-Garonne)
Marmande (Lot)
Marmoutier (Bas-Rhin)
Marnac (Dordogne)
Marolles Seine-et-Marne
Marque (Nord)
Marquette (Nord)
Marsac (Creuse)
Marsac (Tarn)
Marsac (Drôme)
Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme)
Marsac-sur-Don (Loire-Inférieure)
Marseille (Bouches-du-Rhône)
Marseille-les-Aygalades (Bouches-du-Rhône)
Marseille-Ste-Marguerite (Bouches-du-Rhône)
Marsillargues (Hérault)
Marsolan (Gers)
Marsolle (Haute-Marne)
Marthon (Charente)
Martigné-sous-Mayenne (Mayenne)
Martigues (Bouches-du-Rhône)
Martinvast (Manche)
Martres (Puy-de-Dôme)
Martres (Haute-Garonne)
Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)
Marvejols (Lozère)
Marzan (Morbihan)
Masbaraud-Mérignat (Creuse)
Mas-d'Azil (le) (Ariège)
Masevaux (Haut-Rhin)
Masgot (Creuse)
Masnières (Nord)
Masparraute (Basses-Pyrénées)
Masquières (Lot-et-Garonne)
Massac (Ariège)
Massac (Tarn)
Massac (Charente-Inférieure)
Massat (Ariège)
Massay (Cher)
Massegros (Lozère)
Massels (Lot)
Massenon (Tarn-et-Garonne)
Massérac (Loire-Inférieure)
Massiac (Cantal)
Massieux (Ain)
Massignac (Charente)
Massilargues (Gard)
Massingy (Haute-Savoie)
Massy (Seine-et-Oise)
Massy (Haute-Saône)
Mastaing (Nord)
Mastre (Haute-Loire)
Matafelon (Ain)
Matha (Charente-Inférieure)
Mathay (Doubs)
Mathes (Gironde)
Mathieu (Calvados)
Matour (Saône-et-Loire)
Matringhem (Pas-de-Calais)
Matzenheim (Bas-Rhin)
Maubec (Vaucluse)
Maubeuge (Nord)
Maubourguet (Hautes-Pyrénées)
Maucor (Basses-Pyrénées)
Maudétour (Seine-et-Oise)
Maulay (Deux-Sèvres)
Maule (Seine-et-Oise)
Maulens Baronnes (Hautes-Pyrénées)
Maulévrier (Maine-et-Loire)
Maure de Bretagne (Ille-et-Vilaine)
Maureillas (Pyrénées-Orientales)
Maurens (Dordogne)
Maurens (Haute-Garonne)
Maurens (Gers)
Maurepas (Seine-et-Oise)
Mauriac (Cantal)
Maury (Pyrénées-Orientales)
Mauves (Bouches-du-Rhône)
Mauves (Loire-Inférieure)
Mauvezin (Gers)
Mauzac (Dordogne)
Mauzé (Deux-Sèvres)
Mayenne (Mayenne)
Mayres (Ardèche)
Mazamet (Tarn)
Mazères (Ariège)
Meaulne (Allier)
Meaux (Seine-et-Marne)
Mécheria (prov. d'Oran)
Médéa (prov. d'Alger)
Médéah (Basses-Alpes)
Médis (Charente-Inférieure)
Medjez-Sfa (prov. d'Oran)
Meilhan (Landes)
Meillant (Cher)
Meillerie (Haute-Savoie)
Meillonnas (Ain)
Meisenthal (Moselle)
Melay (Saône-et-Loire)
Melesse (Ille-et-Vilaine)
Melgueil (Hérault)
Melle (Deux-Sèvres)
Melun (Seine-et-Marne)
Melzéar (Lot)
Ménerville (province d'Alger)
Menestreau (Nièvre)
Menetou-Salon (Cher)
Menil-Hubert (Orne)
Menil-Scelleur (Eure)
Menil-Vicomte (Orne)
Menneval (Eure)
Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie)
Mercuer (Ardèche)
Mercuès (Lot)
Mercurol (Drôme)
Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle)
Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle)
Mercy-le-Haut (Moselle)
Mercy-le-Bas (Moselle)
Mercy-le-Haut (Nièvre)
Mercy-le-Bas (Nièvre)
Mercy-le-Haut (Yonne)
Mercy-le-Bas (Yonne

Mesnans (Ardennes)
Mézières (Haute-Vienne)
Mézières-en-Brenne (Indre)
Mezeray (Belfort)
Mezos (Landes)
Mezy (Seine-et-Oise)
* Mezy (Nièvre)
* Miallet (Dordogne)
Miélan (Gers)
Miessy (Haute-Savoie)
Migé (Yonne)
Migneres (Loiret)
Milhas (Lourdines (Vienne)
Milhaud (Gard)
Millau (Aveyron)
Milly (Nièvre)
Mimbaste (Landes)
Mirabeau (Vaucluse)
Miradoux (Gers)
Mirambeau (Charente-Inférieure)
Mirecourt (Vosges)
Miremont (Haute-Garonne)
Miserey (Doubs)
* Misserghin (prov. d'Oran)
Misson (Basses-Alpes)
Mixe (Landes)
Mixe-Labaye (Pyrénées)
Modane (Savoie)
Moirans-de-l'Isère (Isère)
Moissac (Tarn-et-Garonne)
Moissac (Lot)
* Moissac (Maine-et-Loire)
Molay-Lutry (de) (Calvados)
Molène ou Isle-Molène (Finistère)
Molières (Oise)
Molières (Tarn-et-Garonne)
Molineus (Oise)
* Molans (Drôme)
Monay
Moncelard (Ain)
Moncontour-de-Bret. (C. du N.)
* Moncontour (Vienne)
Mondonville (Haute-Garonne)
Mondovi (prov. de Constantine)
Monein (Basses-Pyrénées)
Monestier-de-Clermont (Isère)
Monestiés-sur-Cérou (Tarn)
Monferran-Saves (Gers)
Monflanquin (Lot-et-Gar.)
* Monfort-du-Gers (Gers)
Mongon (Deux-Sèvres)
* Mongaillard (Gers)
Monistrol (Haute-Loire)
* Monnaie (Indre-et-Loire)
Monneville (Seine-et-Oise)
Monnetier-Mornex (H.-Savoie)
Monpazier (Dord
Monségur-Gironde (Gironde)
Montagnac (Dordogne
Montaig
(Indre-et-Loire)
Montaigut (Lot-et-Garonne)
Montaigut (Puy-de-Dôme)
Montaigut (Dordogne)
Montaigut (Puy-de-Dôme)
Montaigut (Haute-Garonne)
Montalzat (Tarn-et-Garonne)
Montauban (Ille-et-Vilaine)
Montbard
Montbazon (Indre-et-Loire)
Montbellard (Doubs)
Montbenoit (Doubs)
Montbeugny (Allier)
Montbizot (Sarthe)
Montalan (Hérault)
Montbrison-sur-Loire
Montcornet (Ardennes)
Montcresson (Loiret)
Montcuq (Lot)
Montdidier (Somme)
Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)
Monte-Carlo (principauté de)
Montebourg (Manche)
Montech (Aveyron)
Montélimart (Drôme)
Montembœuf (Charente)
(Ariège)
Montesquieu-Volvestre (H.-G.)
Montesquieu
Montet (Allier)
Moncux (Vaucluse)
Montfaucon-d'Argonne (Meuse)
* Montfaucon-du-Lot
Montferran-Saves (Gers)
Montfort-en-Chalosse (Landes)
Montfort-l'Amaury (Seine-et-O.)
* Montfort-sur-A
Montfor
Montfort
* Montfort
*Montfrin (
Montgiscard (Haute
Montgiscard (Haute
Monthiers (Aisne)
Monthois (Ardennes)
Montiers-sur-Saux (Meuse)
et-Marne
Montivilliers (Seine-Inférieure)
Montlhéry (Seine-et-Oise)
Montlieu (Charente-Inf.)
* Montmarin (Lot-et-Cher)
* Montmartin (Manche)
* Montmaur
Montrédy (Meuse)
Montreuillan (Savoie)
Montsoreau (Maine-et-Loire)
Montsurvent (Manche)
Montsurvent-sur-le-Lour (Indre-et-Cher)
* Montsoreau (Aude)
Montpellier (Hérault)
Montpeyroux (Hérault)
Montpezat-de-Quercy (Tarn-et-G.)
* Montpezat

Montrabé (Haute-Garonne) ...
Montréal-de-l'Aude (Aude). ...
Mon[illegible]
Mon[illegible]
Montrejeau (Haute-Garonne, ..
Montrésor (Indre-et-Loire). ...
Mon[illegible]
*Montreuil-aux-Lions (Aisne)..
Montreuil-Argile (Eure, ...
Montreuil-Bellay (Maine-et-L..
Montreuil-sous-Bois (Seine)....
Montreuil-sur-Mer Pas-de-Cal.)
Mon[illegible]
Montrevel (Haute-Marne-et-Loire,
Montrevel Ain
Mon[illegible]
*Montricoux (Tarn-et-Garonne)
Montrond (Loire).....
Mon[illegible] (Calvados) Seine)..
Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure)
Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)
Mont-Saint-Michel (Manche) ..
Mont-Saint-Père Aisne) ..Écluse
Montsecret-Tinchebray, Orne).
Montsoult Seine-et-Oise)...
Mont-sur-Guesnes (Vienne).
Mont-Valérien la (Seine, ..
Monts (les) (Indre-et-Loire)...
Montsalvy Cantal)
Montsauche (Nièvre)
Mon[illegible]
Mont-sous-Vaudrey (Jura)...
Monsours (Mayenne).....
Mon[illegible]
Mon[illegible]
Monville (Seine-Inférieure)...
*Morannes (Maine-et-Loire)....
Moras (Drôme).....
Morbier (Jura).....
Mor[illegible]
Morcles (les) (Var)
Morde (Loir-et-Cher)..
Morestel (Isère)...
Moret-sur-Loing (Seine-et-M
Morey (Côte-d'Or)
*Morey-les-Saint-Denis...
*Morgny (Eure)...
Morlaas (Basses-Pyrénées, ...
Morlaix (Finistère ...
Morlanne (Basses-Pyrénées)....
Mor[illegible]
Mor[illegible]
Mor[illegible]
Mor[illegible]
*Mornay-sur-Allier (Cher)
*Morteau (Doubs)
*Morteaux-Coulibœuf (Calvados)
*Morteaux (Haute-Vienne,
Mortelles (Orne
Mortrée (Orne
Mory-Lors-Bellevue)
Mosnac (Charente-Inférieure)
Mos[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Motte-Servolex (la) (Savoie).
*Motteville Seine-Inférieure)..
Mouans-Sartoux (Alpes-Mar.)
Mouchard (Jura).....
*Mouchy-Humières (Oise).....
Mougins (Alpes-Maritimes) ..
*Mouleron-en-Pareds (Vendée
Mouleydier (Dordogne)
Moulin-des-Ponts Ain)...
Moulins-en-Gilbert (Nièvre)...
Mou[illegible]
[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo[illegible]
Mo

Notre-Dame-de-l'Isle (Eure) Evreux
[illegible] (Eure) Bernay
[illegible]
[illegible]
[illegible]
N.-Dame-d'Or (Indre-et-Loire)
[illegible]
[illegible]
Nouvelle (La)
Nouvion-en-Poutbieu (Su
Nouvion-en-Thiérache (et Av
Nouvion-et-Catillon
[illegible] Meuse (Ardennes)
[illegible] ne (Aisne)
[illegible] Arcennes
[illegible]
[illegible]
Noyes (Eure)
Noyal-sur-Vilaine
Noyant (Allier)
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Port-en-Bessin (Calvados). . Sém
Port-à-l'Anglais (Seine)
Port-Boulet (Indre-et-Loire) . .
Port-d'Atelier (le) (H
Port de la Nouvelle (Aude,
Port-Joinville (Vendée).
Port-Launay (Finistère) . . .
Port-Ste-Marie (Lot-et-Gar.)
Portel (Aude)
Portel (Gard) . . .
Portes-Vieilles (Loiret) . . .
Portieux (Côtes-du-Nord). .
Portrieux
Portrieux (Seine-et-Oise)
Poses (Eure) .
Possesse (Marne
Possonnière (la) (Maine-et-
Pouancé (Maine-et-Loire) . . .
Pouget (le) (Hérault)
Pouilly (Nièvre
Pouilly
Pouilly-en Montagne (Côte-d'Or)
Pouilly-sous-Charlieu (Loire) .
Pouilly-sur-Loire (Nièvre)
Pouse (le) (Hérault)
Poulainges (Indre
Pourcieux (Var
Pourrats (Lot)
Hautes-Pyrénées) .
Prades (Pyrénées-Orientales) . . .
che (Gironde) . . .
(Sarthe) . . . . .
ms-les-Seine) .
Grand (Indre-et-
Prissy (Aisne) . . . . . .
Provenchères (Vosges) . . . .

Prayes (Seine-et-Marne) . . .
Puget-Ville
Puget-Théniers (Al
Puisserguier (Hérault) . . . . .
Pujols (Gironde)
Puligny (Côte-d'Or) . . . . .
Pussay (Seine-et-Oise) . . . . .
Puteaux (Seine)
Puy-l'Évêque
Puy-Saint-Martin (D
Puymirol (Lot-et-Garonne) . .
Pyrmont (Ain) . . . . . .
Quarante (Hérault) . . . . . .
ontes (les) Lo
ange (Sarth
ièvres (Eu
d Somme) .
Quéribut Ariège
Quesnoy-le-Sec (Nord) .
Querqueville (Manche) . .
Quesnoy-sur-Deule (Nord).
Quetteville (Calvados) .
*Quettehou (Manche
en-Brie (Seine-et-
Quevauvillers (Somme) .
Queyrac (Gironde)
Quillan (Aude) . . . . . .
Quincy-Segy (Seine-et-Marne)
Quingey (Doubs) . . . . .
Quinsac (Gironde) . . . . .
Raedon (Haute-Saône) . . .
Rai
Haisnes (Nord) . . . . . .
les Vosges)
Ranchot (Jura) . . . . . .
Randan (Puy-de-Dôme) . . . . .

Randonnai (Orne) . . . . . .
Rancourt (Ardennes
Razes (Haute-Vienne
Réalmont (Tarn) . . . . .
Réals (le) (Tarn-et-
Rebais (Seine-et-Ma
Rebourguil (Aveyron
Redon (Ille-et-Vilaine)
Reffuveille (Deux-Sè
Regnier (Haute-Savoie). . .
Remalard (Orne)
Remy (Nièvre
Renescure
Rennes-les-Bains (Aude, .
Renwez (Ardennes) . . . . .
Requista (Aveyron,
Retournac (Haute-Loire) . . . . .
Reuilly (Indre . . . . . .
Réziers (Hte et Vilaine) . .
Ribérac (Dordogne). . . . . .
Ribiers (Hautes-Alpes) . . . .
Rieumajou (la) (Loire) . . . . .
Rigny-le-Ferron (Aube) . . . . .
Rilly-la-Montagne (Marne) . . . .
Rivel (Aude) . . . . . .
Riom (Puy-d
Riom-des-Landes (Landes,

Rieux (Gironde) ..... T M
* Rieux (Haute-Garonne) ..... T M
Riez (Basses-Alpes) ..... T M
Rio-Grande (Corse) ..... T
Riole (Gers) ..... T
Rivarennes (Indre-et-Loire) ..... T
Rive-de-Gier (Loire) ..... T
Rives (Isère) ..... T M
Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) ..... T M
Rivière (la) (Doubs) ..... T
Rivière-de-Mansac (la) (Corrèze) ..... T
Rivière-Thibouville (la) (Eure) ..... T M
* Rixheim (Haut-Rhin) ..... T
Roanne (Loire) ..... T
Robert (le) (Haute-Marne) ..... T M
Robiac (Gard) ..... T
Robions (Vaucluse) ..... T M
Roberte (le) (prov. Constantine) ..... T M
Roc-Amadour (le) (Lot) ..... T
Roche (la) (Haute-Savoie) ..... T
* Roche (la) (Isère) ..... T M
Roche-Chalais (la) (Dordogne) (Lazaret existant sur la Charente) ..... T
Roche-Clermault (la) (Indre-et-Loire) ..... T
Roche-Corbon (la) (Indre-et-Loire) ..... T M
Roche-Derrien (la) (Côtes-du-Nord) ..... T M
Roche-Guyon (la) (Seine-et-Oise) ..... T M
* Roche-Guyon (la) (Seine-et-Oise) ..... T M
Roche-Posay (la) (Vienne) ..... T M
Roche-Saint-Secret (la) (Drôme) ..... T
Roche-sur-Yon (la) (Vendée) ..... T
Rochefort (Charente-Inférieure) ..... T M
Rochefort-du-Gard (Gard) ..... T M
Rochefort-en-Terre (Morbihan) ..... T M
Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) ..... T M
Rochefort-Samson (Drôme) ..... T M
Rochefoucauld (la) (Charente) ..... T M
Rochemaure (la) (Charente-Inférieure) ..... T M
* Rochemaure (Ardèche) ..... T M
Roches (Basses-Pyrénées) ..... T M
Roches de Condrieux (les) (Isère) ..... T
Rochesservière (Vendée) ..... T M
Rochessauve (Ardèche) ..... T M
Rochetaillée (Haute-Saône) ..... T M
Roche-Vineuse (la) (Saône-et-Loire) ..... T
Rocheville (la) (Manche) ..... T M
Rocquigny (Aisne) ..... T M
Rocroi (Ardennes) ..... T M
Roc-Saint-André (le) (Côtes-du-Nord) ..... T
Rodez (Aveyron) ..... T
Rogerville (Seine-Inférieure) ..... T
* Rognac (Bouches-du-Rhône) ..... T
* Rognonas (Bouches-du-Rhône) ..... T
Roissy (Seine-et-Oise) ..... T
Rolle (la) (Var) ..... T M
* Rollainville (Haute-Marne) ..... T
Rollancourt (Pas-de-Calais) ..... T
Romagne (Gironde) ..... T
Romagne (Ille-et-Vilaine) ..... T M
Romagne (Vienne) ..... T
Romagnat (Puy-de-Dôme) ..... T
Romagny (Côte-d'Or) ..... T
Romagny (Manche) ..... T M
Romagny (Seine-et-Oise) ..... T M
Romagny-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) ..... T
Romainville (Seine) ..... T M
Romanèche (Saône-et-Loire) ..... T
Romans (Drôme) ..... T
Romanswiller (Bas-Rhin) ..... T M
* Romanville (Haute-Marne) ..... T
Romazy (Ille-et-Vilaine) ..... T
Rombas (Moselle) ..... T
Romeny (Côte-d'Or) ..... T
Romilly (Seine-et-Marne) ..... T
Romilly-sur-Seine (Aube) ..... T M
Romorantin (Loir-et-Cher) ..... T
Ronchamp (Haute-Saône) ..... T
Ronchin (Nord) ..... T M
Rondissone (Piémont) ..... T
*Roquebillière (Alpes-Maritimes) ..... T
Roquebrune (Var) ..... T M
* Roquebrune (Alpes-Maritimes) ..... T
* Roquebrune (Var) ..... T
Roquecourbe (Tarn) ..... T M
Roquefort (Bouches-du-Rhône) ..... T
Roquefort (Landes) ..... T M
Roquefort-des-Corbières (Aude) ..... T M
Roquefort-sous-Sainte-Avygre ..... T M
Roquemaure (Gard) ..... T M
Roquesteron (Alpes-Maritimes) ..... T
Roquevaire (Bouches-du-Rhône) ..... T
* Rosans (Hautes-Alpes) ..... T M
* Rosas (Alpes-Maritimes) ..... T M
Rosendaël (Nord) ..... T M
* Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) ..... T M
Rosnay (Indre) ..... T
Rosnay-sous-Bois (Seine) ..... T M
Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise) ..... T M
Rosoy (Yonne) ..... T
Rosporden (Finistère) ..... T
* Rosporden (Finistère) ..... T M
Rosporden (Finistère) ..... T M
Rouen (Seine-Inférieure) ..... T M
Rouez (Sarthe) ..... T M
Rougé (Loire-Inférieure) ..... T M
Rougeau (Haute-Loire) ..... T
Rougemont (Côte-d'Or) ..... Relais
* Rougemont (Côte-d'Or) ..... T
Rougemont (Côte-d'Or) ..... T
Rougemont (Côte-d'Or) ..... T
Rouillac (Charente) ..... T
Roujan (Hérault) ..... T
Roulans (Doubs) ..... T M
Roullet (Charente) ..... T M
Roumazières (Charente) ..... T
* Rouperroux (Orne) ..... T M
Rousies (Nord) ..... T M
Roussac (Haute-Vienne) ..... T
Roussay (Maine-et-Loire) ..... T
Roussillon (Isère) ..... T M
Routot (Eure) ..... T M
Rouvray (Côte-d'Or) ..... T
* Rouvres-sur-Aube (Haute-Marne) ..... T
* Rouy (Nièvre) ..... T
Royan (Charente-Inférieure) ..... T
Royat (Puy-de-Dôme) ..... T
Roybon (Isère) ..... T M
Royon (Seine-et-Oise) ..... T M
* Royère (Creuse) ..... T
Royère-de-Vassivière (Creuse) ..... T
Royères-sur-Saône (Haute-Vienne) ..... T
Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne) ..... T
Ruch (Gironde) ..... T
Rue (Somme) ..... T
Ruelle (Charente) ..... T
Ruffec (Charente) ..... T M
Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or) ..... T
Ruffieux (Savoie) ..... T
Rugles (Eure) ..... T M
Rully (Saône-et-Loire) ..... T
* Rumes (Canal) ..... T
Rumigny (Ardennes) ..... T
Rumilly (Haute-Savoie) ..... T M C
Rumont (Meuse) ..... T M
Rupt (Vosges) ..... T M
Rurange (Moselle) ..... T M
* Ry (Seine-Inférieure) ..... T M
Ryes (Calvados) ..... T M

S

Saâne-Saint-Just (Seine-Inférieure) ..... T
Saâne-Saint-Martin (Seine-Inférieure) ..... T
Saâne-Saint-Quentin (Seine-Inférieure) ..... T
Sabadel-Lauzès (Lot) ..... T
* Sablepres (Ouvèze) (Vaucluse) ..... T
Sabres (Landes) ..... T M
* Sacaba (Seine-et-Oise) ..... T
* Sacquenay (Côte-d'Or) ..... T
Sadirac (Gironde) ..... T
Saida (prov. d'Oran) ..... T
Saignes (Cantal) ..... T M
*Saillagouse (Pyrénées-Orientales) ..... T M
Saillans (Drôme) ..... T
Saillat (Haute-Vienne) ..... T
Saint-Bel (Rhône) ..... T
Saint-Benoist (Aisne) ..... T
Saint-Bonnet (Aisne) ..... T
Saint-Brice (Aisne) ..... T M
Saint-Chamant (Corrèze) ..... T M
Saint-Christophe (Indre) ..... T
Saint-Clément (Meurthe-et-Moselle) ..... T M
Saint-Cyr (Aisne) ..... T M
Saint-Denis (Aisne) ..... T M
Saint-Denis (Seine) ..... T M
Saint-Denis-de-Mailloc (Calvados) ..... T M
Saint-Denis-de-Mère (Calvados) ..... T M
Saint-Denis-de-Pile (Gironde) ..... T
Saint-Denis-du-Pin (Charente) ..... T
Saint-Denis-du-Pin (Nièvre) ..... T
Saint-Denis-du-Pin (Nièvre) ..... T M
Saint-Denis-Hors (Charente) ..... T
Saint-Denis-lès-Martel (Lot) ..... T
Saint-Denis-près-Martel (Lot) ..... T
Saint-Denis-sur-Huisne (Sarthe) ..... T M
Saint-Dizier (Haute-Marne) ..... T M
Saint-Donat (Drôme) ..... T
Saint-Dyé (Loir-et-Cher) ..... T M
Saint-Elix (Gers) ..... T
Saint-Elix-le-Château (Haute-Garonne) ..... T
Saint-Emilion (Gironde) ..... T M
Saint-Epain (Indre-et-Loire) ..... T
Saint-Epvre (Meurthe-et-Moselle) ..... T M
Saint-Estèphe (Gironde) ..... T M
Saint-Etienne (Loire) ..... T M
Saint-Etienne-de-Baïgorry (Basses-Pyrénées) ..... T
Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie) ..... T
Saint-Etienne-de-Fontbellon (Ardèche) ..... T
Saint-Etienne-de-Lugdarès (Ardèche) ..... T
Saint-Etienne-de-Mer-Morte (Loire-Inférieure) ..... T
Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inférieure) ..... T
Saint-Etienne-de-Puycorbier (Dordogne) ..... T
Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) ..... T
Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne) ..... T
Saint-Etienne-du-Bois (Ain) ..... T
Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône) ..... T
Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure) ..... T M
Saint-Etienne-du-Valdonnez (Lozère) ..... T
Saint-Etienne-en-Bresse (Saône-et-Loire) ..... T
Saint-Etienne-la-Cigogne (Deux-Sèvres) ..... T
Saint-Etienne-la-Thillaye (Yonne) ..... T
Saint-Etienne-la-Varenne (Rhône) ..... T
Saint-Etienne-lès-Remiremont (Vosges) ..... T
Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère) ..... T
Saint-Eugène (Algérie) ..... T
Saint-Eulalie (Ardèche) ..... T
Saint-Eulalie (Cantal) ..... T
Saint-Eulalie (Gard) ..... T
Saint-Eulalie (Hérault) ..... T
Saint-Eulalie (Lot) ..... T
Saint-Eulalie-d'Olt (Aveyron) ..... T
Saint-Eusèbe (Haute-Saône) ..... T
Saint-Eustache (Tarn) ..... T
Saint-Eutrope (Lot-et-Garonne) ..... T
Saint-Evroult-de-Montfort (Orne) ..... T
Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois (Orne) ..... T
Saint-Fargeau (Yonne) ..... T M
Saint-Faust (Basses-Pyrénées) ..... T
Saint-Félix (Alpes-Maritimes) ..... T
Saint-Félix (Haute-Garonne) ..... T
Saint-Félix (Hérault) ..... T
Saint-Félix-de-Lauragais (Haute-Garonne) ..... T M
Saint-Félix-de-Rieumajou (Haute-Garonne) ..... T
Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron) ..... T
Saint-Félix-de-Tournegat (Aude) ..... T
Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne) ..... T
Saint-Félix-Lauragais (Haute-Garonne) ..... T M
Saint-Ferdinand (Algérie) ..... T
Saint-Ferjeux (Haute-Saône) ..... T
Saint-Ferme (Gironde) ..... T
Saint-Ferréol (Basses-Alpes) ..... T
Saint-Ferréol (Haute-Garonne) ..... T
Saint-Ferréol (Haute-Loire) ..... T
Saint-Ferréol (Puy-de-Dôme) ..... T
Saint-Ferréol-de-Comps (Gard) ..... T
Saint-Ferréol-des-Côtes (Puy-de-Dôme) ..... T
Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme) ..... T
Saint-Ferrier (Ariège) ..... T
Saint-Fiacre (Seine-et-Marne) ..... T M
Saint-Fiel (Creuse) ..... T
Saint-Firmin (Hautes-Alpes) ..... T
Saint-Firmin (Oise) ..... T M
Saint-Firmin-des-Bois (Loiret) ..... T
Saint-Flavy (Aube) ..... T
Saint-Florent (Cher) ..... T M
Saint-Florent (Corse) ..... T
Saint-Florent (Maine-et-Loire) ..... T M
Saint-Florent-de-Bas (Gard) ..... T
Saint-Florent-de-Bellegarde (Gard) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Aude) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Gard) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Hérault) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Lozère) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Puy-de-Dôme) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Tarn) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Vaucluse) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Vendée) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Vienne) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Yonne) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Yvelines) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Yvelines) ..... T
Saint-Florent-de-Mailhac (Yvelines

* Saulzais-le-Potier (Cher)... T M
Saumur (Maine-et-Loire)..... T T
Saussaye-la-Vache (Eure).... T M
Sauve (Gard)..... T M
[illegible] M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] on (Aveyr.) T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Savigny (Meuse)..... T
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Savigny (Cher)..... T M
Savigny (Yonne)..... T
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Sceaux (Sarthe)..... T
[illegible] T M
Secy sur Saône (Haute [illegible] T M
*Seorhé-Chirreaux (Vie [illegible] T M
* Sedeu (prov. d'Oran. [illegible] T M
[illegible] T M
Séchin Nord, [illegible] T M
Sedan (Ardenn [illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Segré-Port (Seine-et Marne [illegible] T M
*Seissan (Gers)..... T M
Seix (Arn [illegible] T M
* Sel (le) (I [illegible] T M
Selle (la en Harmois (Loire [illegible] T M
*Selle-sur-le-Bied (la) (Loiret) [illegible] T M
[illegible] T M
Sellores (Jura [illegible] T M
* Selommes (Loir [illegible] T M
Seloncourt (Doubs) [illegible] T M
Selongey (Côte-d'Or) [illegible] T M
Semur (Côte-d'Or) [illegible] T M
Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)... T M
Semur-en-Brion (Saône-et-L.) T M
*Se [illegible] T M
Senarpont (S [illegible] T M
* Senez Basses-Alpes,..... T M
Senlis (Oise) [illegible] T M
Senneçay (Saône-et-Loire) T M
Senonches (Eure-et-Loire)..... T M
Senones (Vosges)..... T M
Sens de Bretagne (Ille et-Vil.). T M
Sens sur-Yonne (Yonne) T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Sep [illegible] T M
Septmoncel Jura)..... T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Serignes (Yonne) ..... T M
Sermaises du Loiret (Loiret)... T M

Sermizelles (Yonne)..... T M
Serquigny (Eure)..... T M
Sergeux (Seine-Inférieure, T M
Serres (Hautes-Alpes)..... T M
Serrières (Ardèche) ..... T M
* [illegible] e-Briord Ain).. T M
[illegible] T M
Serrigny (Côte-d'Or)..... T M
* Serrance Haute-Saône)..... T M
[illegible] T M
[illegible] (Hérault) ..... T M
[illegible] le-et-Vilaine) ..... T M
[illegible] T M
Sestons (les) (Nièvre) . . . Eclus
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M

St-André-de-Sangonis (Hérault) T M
St-André-de-Valborgne (Gard) T M
St-Angeau (Charente).
St-Anthème (Puy-de-Dôme) T M
Saint-Antoine (Dordogne)
Saint-Antoine (Isère) T M
St-Antoine (Isère). T M
*St-Aoust (Indre). T M
St-Arnaud prov. de Constan T M
St-Arnoult (Seine-Inf.) T M
*St-Aubin (Dordogne)
*St-Aubin (Nièvre)
St-Aubin-les-Forges (Doub
St-Aubin-sur-Aire (Meuse) T
St-Aubin-sur-Gaillon (Eure) T
St-Aubin-sur-Mer (Calvados) T
St-Aubin-sur-Quillebeuf (Eure) T M
St-Aubin-sur-Scie (Seine-Inf.) T
St-Aubin-sur-Yonne) T
St-Auvent (Haute-Vienne) T
St-Avit (Drôme) T M
St-Avit (Loir-et-Cher) T
St-Avit (Tarn-et-Garonne) T M
St-Avit-de-Tardes (Creuse) T
St-Avit-Frandat (Gers) T
St-Avit-Sénieur (Dordogne) T
St-Avold (Moselle) T M
St-Aygulf (Var) T
St-Aymard (Isère) T
St-Aymard (Savoie) T
St-Aymard (Var) T
St-Aymard (Vienne) T
St-Aymard-de-Touvet (Isère) T
St-Aymard-du-Gua (Drôme) T
St-Aymard-sur-Isère (Isère) T
St-Aymard-sur-Loire (Loire) T
St-Aymard-sur-Saône (Saône-et-Loire) T
St-Aymard-sur-Seine (Aube) T
St-Aymard-sur-Vienne (Haute-Vienne) T
St-Aymard-sur-Vienne (Vienne) T
St-Aymard-sur-Vienne (Vienne) T
St-Aymard-sur-Vienne (

*St-Pal-de-Mons (Haute-Loire)
St-Pandelon (Basses-Pyrénées) T M
St-Papoul (Aude) T M
*St-Pardoux-la-Rivière (Dord.) T M
St-Pargoire (Hérault) T M
St-Parres-les-Vaudes (Aube) T M
*St-Paterne (Indre-et-Loire) T M
St-Patrice (Indre-et-Loire) T
*St-Paul-Cap-de-Joux (Tarn) T M
*St-Paul-Lizonne (Corrèze)
*St-Paul-Mont-Penit (Pyr.-Or.)
*St-Paul-en-Pareds (Vendée)
*St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) T M
St-Paul-en-Jarret (Loire)
St-Paulien (Haute-Loire) T
St-Pavace (Sarthe) T M
*St-Pée-sur-Nivelle (Basses-Pyr.) T M
St-Pal-de-Chalencon (Haute-Loire)
Ste-Pazanne (Loire-Inférieure) T
Ste-Pezenne (Deux-Sèvres) T M
*St-Pey-de-Castets (Gironde)
*St-Pierre-Bénétoux (Haute-Vienne)
*St-Pierre-Azif (Basses-Pyrénées)
St-Pierre-Aigle (Aisne) T M
*St-Pierre-en-Retz (Loire-Inférieure) T M
St-Pierre-le-Moutier (Allier) T M
St-Pierre-le-Vieux (Vendée) T
St-Pierre-de-Bœuf (Loire) T M
St-Pierre-de-Chignac (Dordogne) T
*Saint-Pierre-de-la-Cour (Mayenne) T M
*St-Pierre-s.-Dives (Calvados) T M
St-Pierre-Église (Manche) T M
St-Pierre-de-la-Fage (Hérault)
St-Pierre-le-Moûtier (Nièvre)
St-Pierre-les-Ormes (Cher-Inf.) T L
*St-Pierre-de-Fursac (Haute-Vienne) T
St-Pierre-Quiberon (Morbihan) T
St-Pierre-Vassols (Vaucluse) T
St-Pierreville (Ardèche) T M
St-Pois (Manche) T M
St-Pol-de-Léon (Finistère) T L
St-Polgues (Haute-Loire) T
St-Pompain (Deux-Sèvres) T
St-Pons (Hérault) T M
St-Pourçain (Allier) T
St-Prest (Isère) T
St-Priest-Taurion (H.-Vienne) T
St-Privat (Corrèze) T M
*St-Projet-de-Peyre (Tarn-et-Gar.) T
St-Quentin (Aisne) T
St-Quirin (Meurthe) T
St-Rambert (Ain) T
*St-Rambert-sur-Loire (Loire) T M
St-Rambert-en-Bugey (Ain) T
*St-Raphaël (Var) T M
St-Rémy (Calvados) T
St-Rémy-en-Provence (Bouches-du-Rhône) T L
Saint-Rémy-en-Bassement (Marne) T M
St-Remy-en-Plain (Sarthe)
Saint-Remy-les-Chevreuses (Seine-et-Oise)
St-Remy-sur-Durolle (P.-de-D.) T M
St-Remy-sur-Eure T
St-Remy (Nièvre) T M
St-Rémy (Somme) T M
St-Rémy (Vosges) T M
St-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) T M
St-Romain-le-Puy (Loire) T
*St-Romans (Lozère) T
St-Rome-de-Tousque (Lozère) T M
*St-Rome-le-Tarn (Aveyron) T M
St-Sabin (Seine-Inférieure) T M
St-Sabin (Côte-d'Or) T M
St-Saturnin (Aveyron) T
St-Saturnin (Vaucluse) T M
*St-Saturnin (Puy-de-Dôme) T M
St-Saulge (Nièvre) T M
St-Sauveur (Aveyron) T M
St-Sauveur (Puy-de-Dôme) T M
St-Sauveur (Haute-Saône) T M
St-Sauveur (Seine-et-Oise) T M
St-Sauveur-les-Bains (H.-P.) T BM
St-Sauveur-de-Nuntilé (Ch.-I.) T M
St-Sauveur (Deux-Sèvres) T M
St-Sauveur-Lendelin (Manche) T M
St-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) T M
St-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-M.) T M
St-Savin-de-Blaye (Gironde) T M
St-Savin (Hautes-Pyrénées) T M
St-Savinien (Charente-Inférieure) T M
Ste-Scolasse-sur-Sarthe (Orne)
St-Sever (Calvados) T
St-Sever (Landes) T M
St-Sever-sur-Indre (Allier) T M
St-Sever-l'Evêque (Manche) T
St-Sever-de-Rustan (Gers) T
Ste-Savère-sur-Indre (Indre) T M
St-Sorlin (Charente)
*St-Sigismond (Haute-Loire)
St-Sylvain (Calvados)
St-Sylvain-Bruillay (Maine-et-Loire) T
*St-Symphorien (Indre-et-Loire) T
St-Symphorien (Gironde) T M
St-Symphorien (Indre-et-L.)
St-Symphorien-sur-Coise (Rhône) T M
St-Symphorien-de-Lay (Loire) T M
St-Symphorien-d'Ozon (Isère) T M
*St-Thégonnec (Finistère) T
Ste-Terre (Gironde) T M
*St-Thibaud (Savoie) T
*St-Thibéry (Hérault) T M
St-Trivier-de-Courtes (Ain) T M
*Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain) T M
St-Tropez (Var) T
Ste-Tulle (Basses-Alpes) T
St-Thurin (Loire) T
St-Vaast-de-la-Hougue (Manche) T
*St-Valbert-en-Varais T M
St-Valery-en-Caux (Seine-Inf.) T Sem.
St-Valery-sur-Somme (Somme) T
*St-Vallier-de-Thiey (Alpes-M.) T M
St-Vallier-sur-Rhône (Drôme) T M
St-Varent (Deux-Sèvres) T M
St-Varent (Creuse) T
St-Vaast-la-Hougue (Manche) T
*St-Vran-le-Puy-de-Sagne (Nièvre) T
*St-Vrain-sur-Seine T
St-Vrain (Seine-et-Oise) T
St-Vulbas (Ain) T
St-Vulfran (Somme) T M
St-Vincent (Haute-Loire) T
*St-Vincent-de-Cosnac (Dord.) T
St-Vincent-de-Tyrosse (Landes) T M
St-Vivien (Gironde) T M
St-Wandrille (Manche) T M
St-Wast-la-Hougue (Manche) T M
St-Yan (Saône-et-Loire) T
St-Yorre (Allier) T M
St-Yrieix (Haute-Vienne) T M
St-Yzans (Gironde) T M
*Sainte-Zoile (Var)

T

Tabanac (près Cadillac) T
Tabanac-près-Saint-Seurin-de-Cadourne T
Tabanac (Gironde) T
Tabanac (Hautes-Pyrénées) T
Tabaret (Hautes-Alpes) T
Tabariès (Gard) T
Tabaste (Hautes-Pyrénées) T M
Tabaste (Basses-Pyrénées) T
Tabaste (Landes) T M
Tabay (Nièvre) T M
Tabernac (Gironde) T M
Tabernac (Hautes-Alpes) T M
Tabernac (Tarn) T M
Tabernac (Vaucluse) T M
Tabernac (Var) T M
Tabernac (Vienne) T M
Tabernac (Vosges) T M
Tabernac (Yonne) T M
Tabernac (Haute-Garonne) T M
Tabernac (Haute-Loire) T M
Tabernac (Haute-Marne) T M
Tabernac (Haute-Saône) T M
Tabernac (Haute-Savoie) T M
Tabernac (Haute-Vienne) T M
Tabernac (Hautes-Alpes) T M
Tabernac (Hautes-Pyrénées) T M
Tabernac (Hérault) T M
Tabernac (Ille-et-Vilaine) T M
Tabernac (Indre) T M
Tabernac (Indre-et-Loire) T M
Tabernac (Isère) T M
Tabernac (Jura) T M
Tabernac (Landes) T M
Tabernac (Loir-et-Cher) T M
Tabernac (Loire) T M
Tabernac (Loire-Inférieure) T M
Tabernac (Loiret) T M
Tabernac (Lot) T M
Tabernac (Lot-et-Garonne) T M
Tabernac (Lozère) T M
Tabernac (Maine-et-Loire) T M
Tabernac (Manche) T M
Tabernac (Marne) T M
Tabernac (Haute-Marne) T M
Tabernac (Mayenne) T M
Tabernac (Meurthe) T M
Tabernac (Meuse) T M
Tabernac (Morbihan) T M
Tabernac (Moselle) T M
Tabernac (Nièvre) T M
Tabernac (Nord) T M
Tabernac (Oise) T M
Tabernac (Orne) T M
Tabernac (Pas-de-Calais) T M
Tabernac (Puy-de-Dôme) T M
Tabernac (Basses-Pyrénées) T M
Tabernac (Hautes-Pyrénées) T M
Tabernac (Pyrénées-Orientales) T M
Tabernac (Bas-Rhin) T M
Tabernac (Haut-Rhin) T M
Tabernac (Rhône) T M
Tabernac (Haute-Saône) T M
Tabernac (Saône-et-Loire) T M
Tabernac (Sarthe) T M
Tabernac (Savoie) T M
Tabernac (Haute-Savoie) T M
Tabernac (Seine) T M
Tabernac (Seine-Inférieure) T M
Tabernac (Seine-et-Marne) T M
Tabernac (Seine-et-Oise) T M
Tabernac (Deux-Sèvres) T M
Tabernac (Somme) T M
Tabernac (Tarn) T M
Tabernac (Tarn-et-Garonne) T M
Tabernac (Var) T M
Tabernac (Vaucluse) T M
Tabernac (Vendée) T M
Tabernac (Vienne) T M
Tabernac (Haute-Vienne) T M
Tabernac (Vosges) T M
Tabernac (Yonne) T M
Tabernac (Territoire de Belfort) T M
Tabernac (Algérie) T M
Tabernac (Colonies) T M
Tabernac (Tunisie) T M
Tabernac (Étranger) T M
Tabernac (Divers) T M
Tabernac (Autres) T M
Tabernac (Inconnu) T M
Tabernac (Non classé) T M
Tabernac (Sans classement) T M
Tabernac (Sans numéro) T M
Tabernac (Sans nom) T M
Tabernac (Sans adresse) T M
Tabernac (Sans destination) T M
Tabernac (Sans origine) T M
Tabernac (Sans date) T M
Tabernac (Sans signature) T M
Tabernac (Sans cachet) T M
Tabernac (Sans timbre) T M
Tabernac (Sans taxe) T M
Tabernac (Sans recommandation) T M
Tabernac (Sans valeur déclarée) T M
Tabernac (Sans mandat) T M
Tabernac (Sans bon) T M
Tabernac (Sans chèque) T M
Tabernac (Sans lettre) T M
Tabernac (Sans carte) T M
Tabernac (Sans imprimé) T M
Tabernac (Sans échantillon) T M
Tabernac (Sans papier d'affaires) T M
Tabernac (Sans journal) T M
Tabernac (Sans périodique) T M
Tabernac (Sans livre) T M
Tabernac (Sans brochure) T M
Tabernac (Sans catalogue) T M
Tabernac (Sans prospectus) T M
Tabernac (Sans circulaire) T M
Tabernac (Sans avis) T M
Tabernac (Sans note) T M
Tabernac (Sans mémoire) T M
Tabernac (Sans rapport) T M
Tabernac (Sans procès-verbal) T M
Tabernac (Sans acte) T M
Tabernac (Sans jugement) T M
Tabernac (Sans arrêt) T M
Tabernac (Sans décret) T M
Tabernac (Sans ordonnance) T M
Tabernac (Sans règlement) T M
Tabernac (Sans loi) T M
Tabernac (Sans code) T M
Tabernac (Sans traité) T M
Tabernac (Sans convention) T M
Tabernac (Sans accord) T M
Tabernac (Sans contrat) T M
Tabernac (Sans bail) T M
Tabernac (Sans vente) T M
Tabernac (Sans achat) T M
Tabernac (Sans échange) T M
Tabernac (Sans don) T M
Tabernac (Sans legs) T M
Tabernac (Sans succession) T M
Tabernac (Sans héritage) T M
Tabernac (Sans partage) T M
Tabernac (Sans licitation) T M
Tabernac (Sans saisie) T M
Tabernac (Sans vente judiciaire) T M
Tabernac (Sans adjudication) T M
Tabernac (Sans enchère) T M
Tabernac (Sans mise à prix) T M
Tabernac (Sans cahier des charges) T M
Tabernac (Sans clause) T M
Tabernac (Sans condition) T M
Tabernac (Sans réserve) T M
Tabernac (Sans garantie) T M
Tabernac (Sans caution) T M
Tabernac (Sans hypothèque) T M
Tabernac (Sans privilège) T M
Tabernac (Sans nantissement) T M
Tabernac (Sans gage) T M
Tabernac (Sans antichrèse) T M
Tabernac (Sans usufruit) T M
Tabernac (Sans nue-propriété) T M
Tabernac (Sans servitude) T M
Tabernac (Sans droit de passage) T M
Tabernac (Sans droit d'eau) T M
Tabernac (Sans droit de pêche) T M
Tabernac (Sans droit de chasse) T M
Tabernac (Sans droit de pâturage) T M
Tabernac (Sans droit de coupe) T M
Tabernac (Sans droit de glandée) T M
Tabernac (Sans droit de panage) T M
Tabernac (Sans droit de marronnage) T M
Tabernac (Sans droit de ramassage) T M
Tabernac (Sans droit de vaine pâture) T M
Tabernac (Sans droit de parcours) T M
Tabernac (Sans droit de tour d'échelle) T M
Tabernac (Sans droit de jour) T M
Tabernac (Sans droit de vue) T M
Tabernac (Sans droit d'égout) T M
Tabernac (Sans droit de mitoyenneté) T M
Tabernac (Sans droit de clôture) T M
Tabernac (Sans droit de bornage) T M
Tabernac (Sans droit de plantation) T M
Tabernac (Sans droit de replantation) T M
Tabernac (Sans droit de taille) T M
Tabernac (Sans droit d'élagage) T M
Tabernac (Sans droit d'abattage) T M
Tabernac (Sans droit de vente) T M
Tabernac (Sans droit de remploi) T M
Tabernac (Sans droit de retrait) T M
Tabernac (Sans droit de préemption) T M
Tabernac (Sans droit de suite) T M
Tabernac (Sans droit de rétention) T M
Tabernac (Sans droit de compensation) T M
Tabernac (Sans droit de prescription) T M
Tabernac (Sans droit de forclusion) T M
Tabernac (Sans droit de déchéance) T M
Tabernac (Sans droit de nullité) T M
Tabernac (Sans droit de rescision) T M
Tabernac (Sans droit de résolution) T M
Tabernac (Sans droit de révocation) T M
Tabernac (Sans droit de retour) T M
Tabernac (Sans droit de reversion) T M
Tabernac (Sans droit de substitution) T M
Tabernac (Sans droit de fidéicommis) T M
Tabernac (Sans droit de majorat) T M
Tabernac (Sans droit de primogéniture) T M
Tabernac (Sans droit d'aînesse) T M
Tabernac (Sans droit de masculinité) T M
Tabernac (Sans droit de représentation) T M
Tabernac (Sans droit de partage) T M
Tabernac (Sans droit de licitation) T M
Tabernac (Sans droit de saisie) T M
Tabernac (Sans droit de vente judiciaire) T M
Tabernac (Sans droit d'adjudication) T M
Tabernac (Sans droit d'enchère) T M
Tabernac (Sans droit de mise à prix) T M
Tabernac (Sans droit de cahier des charges) T M
Tabernac (Sans droit de clause) T M
Tabernac (Sans droit de condition) T M
Tabernac (Sans droit de réserve) T M
Tabernac (Sans droit de garantie) T M
Tabernac (Sans droit de caution) T M
Tabernac (Sans droit d'hypothèque) T M
Tabernac (Sans droit de privilège) T M
Tabernac (Sans droit de nantissement) T M
Tabernac (Sans droit de gage) T M
Tabernac (Sans droit d'antichrèse) T M
Tabernac (Sans droit d'usufruit) T M
Tabernac (Sans droit de nue-propriété) T M
Tabernac (Sans droit de servitude) T M
Tabernac (Sans droit de passage) T M
Tabernac (Sans droit d'eau) T M
Tabernac (Sans droit de pêche) T M
Tabernac (Sans droit de chasse) T M
Tabernac (Sans droit de pâturage) T M
Tabernac (Sans droit de coupe) T M
Tabernac (Sans droit de glandée) T M
Tabernac (Sans droit de panage) T M
Tabernac (Sans droit de marronnage) T M
Tabernac (Sans droit de ramassage) T M
Tabernac (Sans droit de vaine pâture) T M
Tabernac (Sans droit de parcours) T M
Tabernac (Sans droit de tour d'échelle) T M
Tabernac (Sans droit de jour) T M
Tabernac (Sans droit de vue) T M
Tabernac (Sans droit d'égout) T M
Tabernac (Sans droit de mitoyenneté) T M
Tabernac (Sans droit de clôture) T M
Tabernac (Sans droit de bornage) T M
Tabernac (Sans droit de plantation) T M
Tabernac (Sans droit de replantation) T M
Tabernac (Sans droit de taille) T M
Tabernac (Sans droit d'élagage) T M
Tabernac (Sans droit d'abattage) T M
Tabernac (Sans droit de vente) T M
Tabernac (Sans droit de remploi) T M
Tabernac (Sans droit de retrait) T M
Tabernac (Sans droit de préemption) T M
Tabernac (Sans droit de suite) T M
Tabernac (Sans droit de rétention) T M
Tabernac (Sans droit de compensation) T M
Tabernac (Sans droit de prescription) T M
Tabernac (Sans droit de forclusion) T M
Tabernac (Sans droit de déchéance) T M
Tabernac (Sans droit de nullité) T M
Tabernac (Sans droit de rescision) T M
Tabernac (Sans droit de résolution) T M
Tabernac (Sans droit de révocation) T M
Tabernac (Sans droit de retour) T M
Tabernac (Sans droit de reversion) T M
Tabernac (Sans droit de substitution) T M
Tabernac (Sans droit de fidéicommis) T M
Tabernac (Sans droit de majorat) T M
Tabernac (Sans droit de primogéniture) T M
Tabernac (Sans droit d'aînesse) T M
Tabernac (Sans droit de masculinité) T M
Tabernac (Sans droit de représentation) T M

Thiers (Puy-de-Dôme)
Thiezac (Cantal)
Thil
Thillot (le) (Vosges)
* Thin-le-Moutier (Ardennes)
Thi
Thi (Dordogne)
Thi
*
Thi
Thi
Thi
Thoiry (le) (Vosges)
* Thomas-Saint-Maurice
Thones (Haute-Savoie)
Thonon (Haute-Savoie)
*
*Thorame-Basses-Alpes
Thorée (Sarthe)
Thorens-Salles (Haute-Savoie)
Thorigné (Sarthe)
Thorigny-sur-Oreuse (Yonne)
Torteron (Cher)
Thou
Thou
Thuir (Pyrénées-Orientales)
Thun (Nord)
Thury (Yonne)
Tierceville (Calvados)
Tiaret (prov. d'Oran)
Tieheville (Orne)
Tierce
* Tiffauges (Vendée)
* Tigy (Loiret)
* Tilh (Landes)
Tillac (Gers)
Tillières-sur-Avre (Eure)
Tilly-sur-Seulles (Calvados)
Tin
*
Tizi-Ouzou (prov. d'Alger)
* Tlélat (le) (prov. d'Oran)
Tlem
Tor
*
* Tocane-St-Apre (Dordogne)
Tou
Tou
Tonnerre (Yonne)
* Torcy (Seine-et-Marne)
*
* Torfou (M
Tou
Tou
Tou
Tou
Tou
* Tou
Tou
Tou
Tou
Tou

*Varzy Loire-et-Loir
Vars (Charente)
Varzy Nièvre
Vassy-les-Avallon Yonne
Vassy-près Vire Calvados
Vassy-sur-Blaise (Haute-Marne)
Vast (le) (Manche)
Vaucluse
*Vaury (Marne)
Vaupoisson Meuse
Vaudières (Marne)
Vauchassis Aube
Vaucluse
Vaucouleurs Meuse
Vaudelnay Maine-et-Loire
Vandemange Marne
Vanday (Seine-et-Marne)
*Vaudes
Vaujours (Seine-et-Oise)
Vaux-sous-Aubigny (H. M.)
Vaux-les-près (Doubs)
Vaugneray (Rhône)
Vautebis (Deux-Sèvres)
Vauvert (Gard)
Vauvillers (Haute-Saône)
Vaux (Seine-et-Oise)
Vaux-sur-Meuse
Vayrac (Lot)
Vayres (Gironde)
Veauce (Allier)
Venugues (Cher)
*Vebron (Lozère)
Velars (Côte-d'Or)
Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or)
Velaux (Bouches-du-Rhône)
Vélines (Dordogne)
*Velleron (Haute-Saône)
Velluire (Vendée)
Venarey (Côte-d'Or)
Vence (Var)
Vences (Alpes-Maritimes)
Vendeuil (Aisne)
Vendeuvre-sur-Barse (Aube)
Vendeuvre-sur-Barse (Aube)
*Vendeuvres-en-Brenne (Ind.)
Vendôme (Loir-et-Cher)
*Vendresse (Ardennes)
Venelles (Bouches-du-Rhône)
*Venissieux (Rhône)
*Ventavon (Hautes-Alpes)
Ventron (Vosges)
Verberie (Oise)
Vercel (Doubs)
*Verdelais (Gironde)
Verdelet (la) (Var)
*Verdon (le) (Gironde)
Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne)
Verdun-sur-Meuse (Meuse)
Verdun-sur-Saône (Saône-et-Loire)
*Verfeil (Haute-Garonne)
Vergèze (Gard)
Vergnes (Hautes-Alpes)
Vergt (Dordogne)
Vermand (Aisne)
Vermelles (Pas-de-Calais)
Vermenton (Yonne)
*Vernaison (Rhône)
*Vernantes (Maine-et-Loire)
*Vernet (le) (Pyrénées-Orientales)
Vernet-les-Bains (Pyrén.-Or.)
Vernouillet (Seine-et-Marne)
Vernoux (Nièvre)
Vernoux-sur-Vienne (Haute-Vienne)
Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire)
Verneuil-sur-Avre (Eure)
Verneuil-sur-la-Loire (Indre-et-Loire)
Verniole ou Vernole (Ariège)
Vernon (Eure)
Vernon-sur-Vienne (Indre-et-Loire)
Vernoux (Ardèche)
Vernou (Indre-et-Loire)
Vernoy (Yonne)
Verpillière (la) (Isère)
Verneuil (Marne)
Verrey-sous-Salmaise (Côte-d'Or)
Verrières (Isère)
Verrières (Vienne)
Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise)
Verron (Sarthe)
Vers en Montagne (Jura)
Versailles (Seine-et-Oise)
Versannes (Perrogne)
Vertaizon (Puy-de-Dôme)
Vertheuil (Gironde)
*Verteuil-d'Agenais (Lot-et-Garonne)
*Verteuil-sur-Charente (Charente)
*Vertou (Basses-Pyrénées)
Vertou (Loire-Inférieure)
Vertus (Marne)
Vervins (Aisne)
Verzenay (Marne)
Verzy (Marne)
Vescovato (Corse)
Vesinet (le) (Seine-et-Oise)
Vesoul (Haute-Saône)
Vesoul-Peignon (p. d'Alger)
Vethuil (Seine-et-Oise)
*Veules (Seine-Inférieure)
Veulettes (Seine-Inférieure)
Veurey (Isère)
Veuves (Loir-et-Cher)
Veynes (Hautes-Alpes)
Veyre Puy-de-Dôme)
Vezelay (Yonne)
Vezelise (Meurthe-et-Moselle)
*Vezenay (Landes)
Vezenobres (Gard)
*Vezins (Aveyron)
*Vezins (Maine-et-Loire)
Vezzani (Corse)
Vezins (Lozère)
Viane (Tarn)
Viarmes (Seine-et-Oise)
*Vias (Hérault)
Vibraye (Sarthe)
Vic (Hérault)
Vic-Dessos (Ariège)
Vic-Fezensac (Gers)
Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrén.)
Vic-sur-Cère (Cantal)
Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)
Vic-sur-Seille (Meurthe)
Vic-le-Fesq (Gard)
Vichy (Allier)
Vico (Corse)
Vicq-sur-Gartempe (Vienne)
Vidauban (Var)
*Vic-la (Gers)
Vic-Dessos (Haute-Pyrén.)
*Vieillepinte (Basses-Pyrén.)
*Vieille-Vigne (Loire-Inférieure)
Vieilleville (Creuse)
*Vieussan (Aude)
Viels-Maisons (Aisne)
Vienne (Isère)
Vienne-le-Château (Marne)
Vierzon (Cher)
Viessoix (Calvados)
*Vieux-Bourg (le) (Ille-et-Vil.)
Vieux Condé (Nord)
Vieux-Salins-d'Hyères (les) (Var)
Vif (Isère)
Vigan (le) (Gard)
Vignacourt (Somme)
Vignacourt (Somme)
Vignelles (Meuse)
Vignes-St-Sauveur
Vignory (Haute-Marne)
Vigny (Seine-et-Oise)
Vihiers (Maine-et-Loire)
*Villabon-en-Desmon (Gironde)
Villafranca (Haute-Marne)
Villames-les-Moines (Manche)
*Villandraut (Gironde)
Villaucourt (Haute-Saône)
*Villard-de-Lans (Isère)
Villars (Dordogne)
*Villars-du-Var (Alpes-Marit.)
*Villars-les-Dombes (Ain)
Villaudric (Haute-Garonne)
Villaudric (Haute-Garonne)
Villedieu (la) (Tarn-et-Garonne)
Villedieu-du-Clain (la) (Vienne)
Villedieu-les-Poêles (Manche)
*Villedomer (Indre-et-Loire)
Villefagnan (Charente)
Villefranche (Aveyron)
*Villefranche-d'Albigeois (Tarn)
*Villefranche-d'Allier (Allier)
Villefranche-de-Belvès (Dordog.)
Villefranche-de-Lonchat (Pyr.-O.)
Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne)
*Villefranche-de-Longchapt (Dord.)
Villefranche-de-Rouergue (Aveyr.)
Villefranche-sur-Mer (Alpes-M.)
Villefranche-sur-Saône (Rhône)
Villefranche-St-Phal (Yonne)
Villefranche-sur-Cher (L.-et-C.)
Villefranche-de-Lonchat (Pyr.-O.)
Villegouge (Gironde)
Villeloure (Vaucluse)
Villemaur (Aube)
*Villemeux (Eure-et-Loir)
Villemontais (Loire)
*Villemontais (Loire)
Villemur (Haute-Garonne)
Villeneuve (Aveyron)
Villeneuve-d'Ornon (Gironde)
*Villeneuve-sur-Allier (Allier)
Villeneuve-l'Archevêq. (Yonne)
Villeneuve (Aveyron)
Villeneuve-les-Avignon (Gard)
Villeneuve-les-Béziers (Hér.)
*Villeneuve-Basse (Pyrénées-Orient.)
Villeneuve-le-Roi (Seine-et-M.)
Villeneuve-de-Berg (Ardèche)
Villeneuve-la-Guyard (Yonne)
Villeneuve-la-Magueloone (Hérault)
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)
Villeneuve-de-Marsan (Landes)
Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise)
Villeneuve-sur-Yonne (Yonne)

Villeparisis (Seine-et-Marne)
Villepou (Seine-et-Marne) Fcl
Villeperdue (Indre-et-Loire).
Villeperrot (Yonne) . . . . . Ecluse
*Villeproux (Seine-et-Oise) T
*Villequier-au-Mont Aisne T M
*Villequiers Cher)
Villequier Seine Inférieure) . T M
Villeréal Lot-et Garonne) . . . T M
*Villeversure Ain
Villerupt Meurthe et Mos Fcl
Villers-Bocage (Calvados) T M
Villers-Bocage (Somme) . . . T M
Villers-Bretonneux Somme T M
Villers-Cotterêts Aisne T M
Villers-en-Haye (Jura) . . . T M
Villers-en-Ouche (Orne) T M
Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle)
*Villers-sur-Mer (Calvados) T M
Villers-sur-Nied (Haute-Saône) T M
Villerville Calvados . . T M
*Villes-sur-Auzon (Vaucluse).
Villes-sur-Auzon Vosges). . T M
Villesavin Aube . . T M
Villespy (Aude) . . . T M
Ville-sur-Tourbe Marne T M
Villesèque-des-Corbières (Aude) T M
Villeurbanne (Isère)
Villevallier Yonne Fcl
Villeveyrac Herault . . T M
*Villevêque (Ardèche)
Villie Rhône T M
Villiers-le-Bel Seine-et-Oise, T M
Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise Fcl
*Villiers-St-Benoît Yonne
Villiers-Saint-Georges Seine-et-Marne) . . . T M
Villiers-sur-Seine-et-Oise, Fcl
*Villotte-devant Seine-et-Marne Meuse T M
Vimoutiers Orne T M
Vimpelles Seine-et-Marne Fcl
Vimy (Pas-de-Calais) . . . T M
Vinay (Isère) Fcl
Vinça Pyrénées-Orientales . T M
Vincelles (Yonne) T
Vincennes (Seine) T
Vindrac Aisne T
Vingrau Pyrénées Orientales T M
Vingt-Hanaps Orne Fcl
Vinneuf Yonne Ecluse
Violaines (Pas-de-Calais) Fcl
*Viplay (Allier) T
Vire (Calvados T
Vireux (Ardennes) . . . . . Fcl

*Vireux-Molhain (Ardèche) . . .
Virieu-sur-la-Bourbre Isère Fcl
Virieux-le-Grand Ain Fcl
Virville (Isère) . . . . .
Vitry (Seine-et-Oise) Fcl
Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais . T M
Vitry-le-François (Marne) T Ecluse
Vitry-en-Perthois-ou-le-Brûlé (Marne) . . . . . Ecluse
Vitry-le-Croisé Aube) . . . . T
Vitry-sur-Seine (Seine) . . . T
Vitteaux (Côte-d'Or) T M
*Vittel (Vosges) . . . . . T M
*Vizu-en-Sallaz (Hte-Savoie) T M
Vivario (Corse) . . . . . T M
Vivarols (Puy-de-Dôme . . . T M
Vivès Eaux (les) (S.-et-M.) Fcl
Viviers (Ardèche) . . . . . T M
Viviers (Savoie) . . . . . Fcl
*Vivier (Aveyron) T M
Vivoin (Sarthe) . . . . . Fcl
Vivonne (Vienne) . . . . . Fcl
*Vix (Vendée) . . . . . T M
Vizille (Isère) . . . . . T M C
Vogue Ardèche . . . . . T
Voi M s . . . . . T M
Voiron Isère . . . . . T
Voisey (Haute-Marne) T
Voiteur (Jura) . . . . . T
Voivres (Sarthe . . . . . T
*Volonne Basses Alpes T M
*Volvic (Puy-de-Dôme T
Volx (Basses-Alpes) . . . . . T
*Vonnas (Ain) . . . . . T
Voray-sur-l'Ognon (H. Saône . T
Vorepp Isère . . . . . T
*Vorey (Haute-Loire . . . . . T
Vou Doubs . . . . . T
Vou Doubs) . . . . . T
Vouillé Vienne . . . . . T M
Vouiers (Ardèche . . . . . T M
Voulgon (Deux-Sèvres) . . . T
*Voulx (Seine-et-Marne . . . T M
Voulx (Haute-Vienne Yonne T M
Voulx-sur-Loire) (H. Loire T
Voutre Mayenne . . . . . T
Voutenay-sur-Cure Yonne T M
Vouziers (Ardennes
Vouzon (Loir-et-Cher) . . . T
Voves (Eure-et-Loir . . . . . T
Voyenne (Aisne)
Vrécourt (Vosges . . . . . T

Vrigne-aux-Bois (Ardennes). Fcl
Vue (Loire-Inférieure) . . . . . T M
Vuillafans (Doubs) . . . . . T M
Vulaines (Aube) . . . . . Fcl

W

Walincourt (Nord) T
Wambrechies (Nord) . . . . . T M
Wardrecques - Racquinghem Pas-de-Calais T M
Warlaing (Nord) . . . . . Eclusse
Warmeriville (Marne) Fcl
Wassigny Ardennes, ... T M
Wassigny (Aisne) . . . . . T M
Watendam (Nord) . . . . . Eclusse
Watten (Nord) . . . . . T M
Wavrin (Nord) . . . . . T M
Winny (Aisne) . . . . . T
*Wissembach (Vosges) . . . . T M
Wizernes (Pas-de-Calais) . . . T M
Woincourt (Somme) . . . . . T M
Wormhout Nord) . . . . . T M
Ws-Marmes (Seine-et-Oise) . Fcl
Wygnehies (Nord) . . . . . T M C

X

Xertigny (Vosges) . . . . . T M C
*Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle) . . . .

Y

*Yebleux (Landes) . . . . . T
Ymonville (Eure-et-Loir
Yenne (Savoie) T M
Yerres (Seine-et-Oise T M
Yerreville (Seine-Inférieure). T M
*Yffiniac (Côtes-du-Nord . . .
*Ygos-St-Saturnin (Landes) . . T M
*Ygrande-d'Allier (Allier) . .
Ypet (Seine-Inférieure T M
Yssingeaux (Haute-Loire) . . T L
Yzac (Cantal) T
Yvetot (Seine-Inférieure T M
Yvetot-Fremental (Orne) T
*Yvoy-le-Pré Cher). T
*Yvré-l'Évêque (Sarthe) Fcl
*Yzeures (Indre-et-Loire).

Z

Zemorah (province d'Oran) . T M
*Zicavo (Corse) . . . . . T

BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES

ÉTABLIS DANS DES LOCALITÉS NON POURVUES DE BUREAUX DE POSTE.

Pour la nomenclature des localités où il existe à la fois des bureaux de poste, de télégraphe ou du service sémaphorique, voir page 1484.

NB. — Le nom des bureaux desservis par l'État est imprimé en lettres minuscules et précédé de l'astérisque.

* AIN-OUESSA.
Alassac (Corrèze). T M
Ament-el-Ain (Alger). T M
Amfreville-sur-Iton (Eure). T M
Arzembouy (Nièvre). T
Aubazine (Corrèze). T
Auray-Tréon (Eure-et-Loir). T
Anor (Nord) T M
Aurac (Haute-Loire)
Azy (Ariège) E
Bagnoles (Orne). T M
Barrancoueu (Meuse). T
Barroy (Côte-d'Or) E
Barp (le) (Gironde) T M
Bas-les-Vermes (Doubs) Seine-et-M E
Bassuet (Marne) T M
Bazeilles (Ardennes) T
Bec-de-Rhône (Bouches-du-Rhône) Sém
Bec-du-Raz ou Sein (Finistère)
Beg-Meil (Finistère) Sém
Beillan. (Charente-Inférieure) T
Berjou-Pont d'Ouilly (Orne). T
Béville-le-Comte (Eure-et-L.) T
Blagny (Ardennes) T M
Boisseson (Eure) T M
Bonsey (Côte-d'Or, Seine-et-Oise) E
Borne (Haute-Loire). T
Boue (Bouches-du-Rhône). Sém
Boussada (province d'Alger). L
Bréhat (Côtes-du-Nord) Sém
Brouage (Charente-Inf.) T M
Brulon (Meuse) T M
Brives-Chérac (Charente-Inf.). T
Broc (Côtes-du-Nord) T
Broye (Saône-et-Loire). T
Bynus (Doubs). T
Cadière (la) (Gard). T
Campagnan (Hérault). T
Canet (Aude) T M
Canet (Hérault). T M
Cap d'Agde (Hérault) Sém
Cap d'Antifer (Seine-Infér.) Sém
Cap d'Arcachon (Gironde) Sém
Cap Béarn (Pyr.-Orientales) Sém
Cap Brun (Var) Sém
Cap Breton (Landes) T M Sém
Cap Camarat (Var) Sém
Cap Camaro (Var) Sém
Cap Canaille (Corse) Sém
Cap la Chèvre (Bouches-du-Rhône) Sém
Cap Corse (Monte-grosso) (Corse) Sém
Cap Croisette (B.-du-Rhône) Sém
Cap Drammont (Var). Sém
Cap d'Erquy (Côtes-du-Nord) Sém
Cap Ferret (Basses-Pyrénées) Sém
Cap Fréhel (Côtes-du-Nord) Sém
Cap la Garoupe (Alpes-Marit.) Sém
Cap Gris-Nez (Pas-de-Calais) Sém
Cap la Hague (Manche) Sém
Cap de la Hève (Seine-Inf.) Sém
Cap Leucate (Aude) Sém
Cap Lévi (Manche) Sém
Cap Pertusato (Corse) Sém
Cap Sagro (Corse) Sém
Cap Sainte-Marie (Alpes-Mar.) Sém
Cap Sardeaux (Var) Sém
Cap Sepet (Var) Sém
Cap Sicié (Var) Sém
Carquefou (Loire-Inférieure). T M
Carteret (Manche) Sém
Cassagne (prov. d'Oran). T M
Caulnes (Dinan (Côtes-du-Nord)
Caux (Hérault). T M
Cercoy (Côte-d'Or, Eure-et-Loir)
Cessenon (Hérault). T
Ceyrat-Clermont (Charente-Inf.) T
Chalifert (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise)
Chambon (le) (Charente-Inf.) T
Chamousset (Savoie)
Champs (Yonne) T
Chanters (Charente-Inférieure) T
Champvans (Haute-Saône) T
Chapelle-du-Lude (la) (Sarthe) T
Chapelle-Anthenaise (la) (Mayenne) T
Chaponost (Rhône) T M
Charmes (Drôme) T M
Chars (Seine-et-Oise). T
Château-Ponsac (Haute-Vienne) T
Chaudenay (Saône-et-Loire) T M
Chaumont-Tronchenoy (Côte-d'Or) T
Chaumont-Tronchenoy (Côte-d'Or) T
Chenay (Eure-et-Loir)
Chery-Noble (Saône-et-Loire) T
Cheverny (Loir-et-Cher) T
Chevilly (Côte-d'Or) T
Cheylade (Cantal) T
Chorges (Hautes-Alpes) T
Cléder (Finistère) Sém
Cogolin (Var) T
Commune (Maine-et-Loire) T
Corgoloin (Côte-d'Or) T
Corps (Isère) T
Courcelles (Aisne) E
Courcelles (Paris) (Seine) T
Courtaron (Seine-et-Marne) Éclusé
Couzances (Haute-Marne)
Creach-ar-Maout (Côtes-du-Nord) Sém
Crosmières (Sarthe) T
Crus (Ardèche) T M
Cruzy (Hérault) T M
Cumières (Marne). T M Éclusé.
Dannemarie (Doubs) T
Dax (Landes) T
* DOMMARTIN-LE-FRANC (Haute-Marne). T M
Dombasle (Meurthe) T
Dompierre (Somme) T M
Domremy (Meuse) T
Droux (Haute-Vienne) T
Echenay (Haute-Marne) T
Ecly (Ardennes) T M
Ecommes (Côte-d'Or). Éclusé
Ermont (Seine-et-Oise) T M
Faraman (Bouches-du-Rhône) Sém
Faymoreau (Vendée). T
Feillens (Ain). T M
Ferrals (Aude) T M
Fidelaire (le) (Eure). T
Fitou (Aude). T M.
Fayet-le-Pont (Allier)
Foligny-la-Haie-Pesmel (Manche). T
Fontaine-la-Soret (Seine-Inférieure)
Fontenelles (Les) (Pas-de-Calais) E
Fort la Croix (Ile-de-Groix) (Morbihan) Sém
Fort la Hougue (Manche). Sém
Fort de Querqueville (Manche) Sém
Fresne-sur-Escaut (Nord). T M
Gassin (Var) T M
Gaurnac (Gironde). T M
Gergy (Saône-et-Loire). T
Giens (Var) Sém
Gageac (Nord) T M
Gorgue (la) (Nord) T M
Gravelle (Seine). Éclusé.
Gravonne (Saône-et-Loire) T
Graissan (Aude). T M
Guerbaville (Seine-Inf.). T M
Guilleucourt (Somme). T M
Guyvec (Finistère). T
Hénon (Pas-de-Calais) Écluse
Herbitzheim (Côte-d'Or) Écluse
Hods (Allier). T
Hôpital-sous-Rochefort (l') (Loire). T
Houdelaincourt (Meuse). T
Houlgate (Calvados)
Houvet (Haute-Loire) T
Le Bats (Finistère) Sém
Ile Chausey (Manche). Sém
Ile Hoedic (Morbihan). Sém
Ile Houat (Morbihan) T M
Ile du Levant (Var). Sém
Ile des Moutons (Seine-Inf.) E.
Le Pel (Manche) Sém
Ile Penprat (Finistère). Sém
Ile Pomègues (B.-du-Rhône) Sém
Ile Porquerolles (Var). Sém
Ile St-Marcouf (Manche) Sém
Ile Ste-Marguerite (Alpes-Maritimes). Sém
Isle-Lorette (Vaucluse) T
Jalons (Marne). T
Jarmenil (Vosges) T M
Jemmapes (Constantine). T L
Jobourg (Manche).
JONQUIÈRE (LA) (Bouches-du-Rhône).
Kervers (les Moutons) T
Labrit (Landes). T M
Lachaud (Haute-Loire) D
Lapeyrouse (Puy-de-Dôme) T
La Rochelle (Charente-Inférieure) T M
Laroche (Yonne). T
Lamprey (Pas-de-Calais Meuse) T
Leguê (Le) (Côtes-du-Nord). T M
Leognan (Gironde) T M
Lescoat (Finistère) Sém
Lisle-sur-Saint-Pierre (Oise) T
L'Isle-en-Rigault (Meuse) T M
Lisors (Eure). T M
Locmaria (Quiberon Morb.) Sém
Lommaire (Vienne).
Longdevrie (Seine-et-Marne)
Lorey (Loiret). T
Loude (Orne). T
Louroux-de-Bouble (Allier). T
Lovagny (Haute-Savoie). T B M
Lunat (Indre) T
Lyre (Eure). T
Maclyn-Vallée (Yonne) T
Maisoncelles (Vosges) Éclusé
Marcellois (Eure) T
Marcq (Nord). T M
Marcols (Ardèche) T M
Marquette (Nord). T M
Marles (Seine-et-Marne).
Marœuil (Pas-de-Calais). T M
Menaucourt (Meuse) T
Meruier-Lacombe (prov. d'Oran). T M
Mary (Seine-et-Marne). Éclusé
Mesnacers (Charente-Inférieure). T M
Mesnil-sur-Oger (Marne). T M
Mesnil-Verclives (Eure) T M
Milay (Nièvre). T
Muères (les) (Nord). T M
Montagney (Haute-Saône). T
Montaigu-le-Blin (Allier) T M

Monsac [illegible]
Montbeugny (Allier).
Montfavet (Vaucluse).
[illegible]
Montfaucon (Seine-et-Oise).
[illegible]
Montlouis [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mo[illegible]
Naimville (Seine-et-Oise).
Nâou (Mayenne).
[illegible]
Nesmy (Vendée).
Neuf-la-che (Seine-Inférieure).
Nissan (Hérault)
Nez de Jobourg (Manche). Sem
Noyelle-sur-l'Escaut (Nord)
Ornaisons (Aude).
Orsay-Ville (Oise).
Ossèja (Pyrénées-Orient.).
Ouessant Phare (Finistère) Sém
Ouessant (Sud) (Finistère) Sém
Ouveidan (Aude).
Pa[illegible]
Pere[illegible]
Perna[illegible] Sém
Perse[illegible]
Perte (Vaucluse).
P[illegible] le Helfort).
Petit-Quevilly (Seine-Inf.)
Plaisir Grignon (Seine-et-Oise).
Pointe de Chiappa (Porto-Vecchio, Corse). Sém
Pointe (la) (Maine-et-Loire)
Pointe d'Arcay (Seine-Inf.) Sem
Pointe d'Alprechi (Pas-de-C.). Sem
Pointe d'Artic (Belle-Isle) (Morbiha Sem
Pointe des Baleines (Ile de Ré) (Charente-Inférieure) Sém
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe de Chêmoulin (Le Ouf Sem
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe de la Coubre [illegible] Sem
Pointe Creachmar [illegible]
Pointe du Décolle (Lagarde Guerin (Ille-et-Vilaine) Sém
Pointe d'Er-Hastellic (Belle-Isle (Morbihan) Sem
Pointe de Gavres (Morbihan) Sem
Pointe de Grave (Gironde) Sem
Pointe de Grognon (Ile de Groix (Morbihan). Sem
Pointe du Groin (Ile de Noirmoutier) Sem
Pointe Jardechen (Manche). Sem
Pointe de Kersaso (Finistère) Sem
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe de Mesnil-Hue (Seine-Inférieure) Sem
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe [illegible]
Pointe de Pen-Men (Morbihan) Sem
Pointe de Penmarch (Finistère) Sém
Pointe de Pen-Men (Morbihan) Sem
Pointe de Pen-Men (Morbihan) Sem
Pointe de Pen-Men (Morbihan) Sem

SECTION V.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures linéaires.

		Toises.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Myriamètre	10,000 mètres	5,130	4	5	3,360
Kilomètre	1,000 *idem*	513	0	5	3,936
Hectomètre	100 *idem*	51	1	10	1,600
Décamètre	10 *idem*	5	0	9	4,959
MÈTRE		»	3	0	11,296
Décimètre	10e de mètre	»	»	3	8,330
Centimètre	100e *idem*	»	»	»	4,433
Millimètre	1,000e *idem*	»	»	»	0,443

Mesures agraires.

	Toises carrées.		Toises carrées.
Myriare, kilomètre carré	263,244,93	ARE, décamètre carré	26,32
Hectare, hectomètre carré	2,632,45	Centiare, mètre carré	0,26

Mesures de capacité.

	Pieds cubes.		Pouces cubes.
Kilolitre, mètre cube	29,1739	LITRE, décimètre cube	50,4124
Hectolitre	2,9174	Décilitre	5,0412
Decalitre	0,2917	Centilitre	0,5041
		Millilitre, centimètre cube	0,0504

Mesures pour les bois.

	Pieds cubes.		Pieds cubes.
STÈRE, mètre cube	29,1739	Centistère	0,2917
Décastere	2,9174	Millistère, décimètre cube	0,0291

Poids

	Liv.	Onc.	Gros.	Grains.		Liv	Onc.	Gros.	Grains.
Myriagramme	20	6	6	63,50	GRAMME, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	19,000
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4°, qui est le *maximum* de la densité	2	0	5	35,15	Décigramme	»	»	»	1,883
Hectogramme	»	3	2	11 »	Centigramme	»	»	»	0,188
Décagramme	»	»	2	44 »	Milligramme, poids du millimètre cube d'eau	»	»	»	0,019

Monnaies

Cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité monétaire sous le nom de FRANC. (Loi du 7 germinal an XI.)

On ne fabrique plus aujourd'hui au titre de 900 millièmes que les pièces de 5 francs.

Les autres pièces d'argent sont au titre de 835 millièmes d'argent pur et 165 millièmes d'alliage.

Les monnaies d'or contiennent un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

TABLEAU COMPARATIF DES MESURES ET POIDS ÉTRANGERS.

MESURES LINÉAIRES.

	Millim.
Ancien pied français	324,8
Pied anglais	304,8
Varre de Castille	836,0
Pied du Rhin	314,0
— de Vienne	316,1
— d'Amsterdam	283,0
— de Suède	297,1
— de Russie	354,1
— de la Chine	319,6

POIDS.

		Gramm.
Livre poids de marc		489,5
— d'Angleterre.	Livre troy	372,9
	Livre avoir du poids.	453,5
— de Castille		459 4
— de Cologne		467,7
— de Vienne		560,0
— d'Amsterdam		491,8
— de Suède		424,0
— de Russie		409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre (1).

EUROPE

	fr.	c.
Or. EMPIRE D'ALLEMAGNE		
20 marks	24	69
10 marks	12	35
5 marks	6	17
Or. ANGLETERRE		
Souverain (livre sterl. 20 shillings)	25	22
Demi-souverain	12	61
Or. AUTRICHE-HONGRIE		
Ducat	11	83
8 florins (20 fr.)	20	»
4 florins (10 fr.)	10	»
Argent		
1 florin (100 kreutzers)	2	47
DANEMARK, NORWÉGE ET SUÈDE.		
Union monétaire scandinave.		
Or		
20 couronnes	27	78
10 couronnes	13	89
ESPAGNE.		
(Loi du 26 juin 1864).		
Or		
Doublon de 10 escudos	26	»
Argent.		
Escudo de 10 réaux	5	19
(Loi du 19 octobre 1868).		
Or.		
25 pesetas	25	»
Argent.		
5 pesetas	»	»
Or. EMPIRE OTTOMAN.		
100 piastres (livre turque)	22	78
Argent.		
1 piastre (40 paras)	»	22
Or. PAYS-BAS.		
Ducat	11	83
10 florins	20	83
Argent.		
Rixdaler, 2 1/2 florins	5	25
Florin	2	10
Or. PORTUGAL.	fr.	c.
Couronne de 10 milreis	56	»
5 milreis	28	»
Milreis	5	60
Or. RUSSIE		
1/2 impériale (5 roubles)	20	66
Argent.		
Rouble (100 kopecks)	3	95

AFRIQUE.

	fr.	c.
Or. ÉGYPTE.		
100 piastres (livre égyptienne)	25	73
Argent.		
Piastre	»	25
Or. TUNIS.		
100 piastres	60	45
10 piastres	6	05
Argent.		
2 piastres	1	24

AMÉRIQUE DU NORD.

Or. ÉTATS-UNIS.		
Aigle, 10 dollars	51	83
Dollar	5	18
Argent.		
Dollar	5	3
Or. MEXIQUE.		
20 piastres	101	99
Piastre	5	10
Argent.		
Piastre	5	41

AMÉRIQUE DU SUD.

Or. BRÉSIL		
20,000 reis	56	63
10,000 reis	28	32
ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.		
Or.		
Condor (10 piastres)	50	»
Argent.		
Piastre	5	»

(1) La valeur de ces monnaies a été calculée, sans retenue, savoir pour les monnaies d'or, à raison de 3,444 fr. 44 c. 444 mc. le kilogramme fin (1,000/,000), et pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. 22 c. 222 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000).

Par la convention internationale du 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont constituées à l'état d'union monétaire.

La Grèce, l'Espagne et la Roumanie ont depuis adopté les monnaies de l'union.

	fr.	c.
CHILI.		
Or.		
Condor, 10 piastres	47	27
Piastre	4	73
Argent.		
Piastre	5	»
PÉROU		
Or.		
10 sols	50	»
Sol	5	»
Argent.		
Sol	5	»
URUGUAY.		
Argent.		
Piastre	5	»
ÉTATS-UNIS DE VENEZUELA.		
Or		
Bolivar	100	»
5 venezolanos	25	»
Argent.		
Venezolano	5	»

ASIE.

	fr.	c.
EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.		
Or.		
Mohur (15 roupies)	30	83
Argent.		
Roupie	2	38
JAPON		
Or		
10 yen	51	67
Yen	5	19
Argent.		
Yen	5	39
PERSE.		
Or.		
Thoman	11	86
Argent.		
Banabat, 10 schahis	1	04

TABLE DES MATIÈRES.

A

Académie Française; des Inscriptions et Belles-Lettres; des Sciences, des Sciences morales et politiques; des Beaux-Arts. *Voy.* Institut de France, 11. — nationale de France à Rome, 1430. — nationale, agricole, manufacturière et commerciale, 1452. — de Médecine, 1146. — de Paris, 722, 1386. — d'Aix, 684. — d'Alger, 1068. — de Besançon, 687. — de Bordeaux, 690. — de Caen 694. — de Chambéry, 698. — de Clermont, 700. — de Dijon, 702. — de Douai, 70 — de Grenoble, 710 — de Lyon, 712. — de Montpellier, 716. — de Nancy, 719. — de Poitiers, 725. — de Rennes, 729. — de Toulouse. 734

Affaires étrangères (Ministère des) 154

Agents comptables. *Voy.* Campement, Habillement, Hôpitaux, Hospices. — de change. 1196, à Paris, 1457. — voyers en chef des départements, 742 et suiv.

Agréés près le Tribunal de commerce de Paris..... 1306

Agriculture (Ministère de l'), 302; (Direction de l'), 303; (Conseils et commissions), 308. *V.* Chaires, Chambres consultatives, Conseil supérieur.

Algérie (Service au ministère de l'intérieur), 168, 1066; (Gouvernement général), 1064; (Divisions militaires) 889, 1081, 1092, 110.

Aliénés. (Ministère de l'Intérieur) . 16 — Asiles publics d' —. Charenton Hospices (Bicêtre, la Salpêtrière); Médecins Préfecture de la Seine et de police. — Service des aliénés et asiles du département de la Seine 12

Alsaciens-Lorrains (Société de protection des . 4

Ambassadeurs étrangers en France, 37. — de France à l'étranger . 6

Amirauté (Conseil d') 2

Amortissement (Caisse d 11

Archéologie . ours d . 142

Archevêchés, 538. — de Paris, 1287. *Voy.* Clergé de l'Eglise de France.

Architectes *Voy.* Bâtim ts civils Beaux-Arts, Edifices diocésains, Travaux, Voirie. des départements, 742 et suiv.

Architecture (Service des travaux d') de Paris..... 1210

Archives (Chaque admin a un bureau d') — nationales (Direct. gén. des). 246

Archivistes des départ., 173, 742 et suiv.

Armée de terre (active), 869 et suiv., (territoriale)..... 1000

Arrondissements (Divis. de la France en), 739, 742 et suiv. — communaux de Paris et leur circonscription, 1249. — de la Seine, 1233 Forestiers (Conservations forestières), 320. — maritimes 1054

Arsenaux et directions d'artillerie. 937

Artillerie de terre, 924, 1013. *Voy.* Comité, Dépôt central, Etablissements nationaux à son service. — de la Marine, 1037 *Voy.* Etablissements appartenant à ce service.

Arts et Métiers. *V.* Conservatoire, Ecoles.

Arts et manufactures *Voy.* Ministère du commerce, etc., Ecole centrale, Chambres consultatives, Comité consultatif

Asile de la Providence, 1482. — Vacassy, 1466. — du Vésinet, 1465. — de Vincennes, 1465. — Sisters

Asiles publics d'aliénés..... 166

Assistance judiciaire (Bureaux de l'). *Voy* Conseil d'Etat, Cour de cassation, Cour d'appel de Paris, Tribunal de 1re instance de la Seine. — publique (Admin. générale de l') à Paris..... 1239

Assurances. *V.* Courtiers, Compagnies d' . *V* aussi les Avis à la fin du volume

Atelier de construction de l'artillerie, 940

Ateliers de condamnés militaires. 979

Aumônerie de l'armée de terre, 95 — de la Marine . 1052

Aveugles (Institution des jeunes), 1461. *Voy.* Quinze-Vingts

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 139. — à la Cour d'appel de Paris..... 1320

Avoués près les Cours d'appel, 660, à Paris, 1334. — près les Tribunaux de 1re instance, 661 et suiv.; à Paris.. 1335

B

Banque de France 1167
Banques coloniales. *V.* Commiss. de surv.
Bateaux à vapeur. *Voy* Commission de de surveillance.
Bâtiments civils et palais nationaux (Direction des), 227. — (Conseil général des , 246. — (Conservation et entretien. 243; (Service)..... 243
Beaux-Arts Minist. de l'inst. publique et des , 220. — (Service des), 2?? - (Inspection des), 236. *V.* Académie. Commission, Ecoles, Travaux d'architecture de Paris.
Belles-Lettres. *V.* Académie des inscriptions, Facultés, Instruction publique
Bergeries et Vacheries..... 316
Bibliotheque du Commerce à Paris 14??
Bibliothèques de la marine (Conservateurs des), 1053. — publiques (nationale, Mazarine, Ste-Geneviève, de l'Arsenal, du Luxembourg, de l'Université), 1425 et suiv
Bienfaisance *V* Bureaux. Etabliss. de —
Bourses de commerce. *V.* Min. de l'agriculture. de Paris, 1457; sa police, 12? *V.* Agents de change, Courtiers.
Bulletin des Lois (ministère de la justice et des cultes, 152; (Imprimerie nationale) ..... 1??
Bureau des eaux, les canaux et l'assainissement, 1230. des Essais pour les substances minérales, 295. — des longitudes..... 1420
Bureaux arabes. *V.* Algérie. — de bienfaisance. *Voy.* Minist. de l'Intérieur; (à Paris), 1248. — de l'Intendance milit., 953. — de distribution du papier timbré à Paris, 1351. — de poste ambulants, 350. à Paris, 1355. — des Préfectures, 742 et suiv. — de la Préfecture de la Seine, 1205. — de poste et télégraphiques dans les départements, 1484 et suiv

C

Cabinets étrangers (Ministres des). 86
Caisse d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, 1156. — d'Epargne et de Prévoyance de Paris, 1478 — Municipale de Paris, 121? des retraites pour la vieillesse et caisse des assurances, 1163. — (Commission de ces caisses)..... 332
Caisse centrale du Trésor public. 182
Campement (Service du)..... 953
Canaux. *Voy.* Ponts et chaussées
Cantons, leur nombre par département, 740; par arrondissement, 742 et s.
Cardinaux composant le Sacré-Collége. 35
Carrières (Inspection des) du département de la Seine..... 1229 et 1230
Cartes et Plans. *Voy.* Dépôt.
Cavalerie . 91 , 10?1
Chaires d'agriculture, 315; — de chimie agricole..... 316
Chambre de commerce de Paris.. 1455
Chambre des Députés. . 1?2
Chambres de Commerce, 11?8 (Discipline. *V.* Officiers publics et minist.
Chambres consultatives d'Agriculture, 1181. — des Arts et Manufactures, 1194
Chancellerie de France, 143. *V.* Ministère de la justice. — de la Légion d'honneur (Grande) 401
Chant. *V.* Conserv. de musique, Opéra, Direction, Inspection, Surveillance de l'enseignement du — (Préfecture de la Seine)..... 1221
Chapitre de St-Denis .. 5?
Chasseurs à pied, 916, 1008 forestiers Corps des 1000
Chemins de fer (admin. cent.). 253. *Voy* Commission permanente des inventions et règlements; Contrôle des travaux, Surveillance et Contrôle de l'Exploitation; Comité consultatif, Ponts et chaussées; Préfecture de la Seine, Préfect. de Police (services spéciaux); Travaux publics. — (Service militaire des)..... 964
Chirurgiens de la marine, 1048. *V.* Acad de Médecine, Hôpitaux Hospices.
Cimetières de Paris (Inspecteurs des , 121?
Circonscription des 20 arrondissements de Paris..... 1249 et suiv
Clergé de l'Église de France..... 538
Clergé de Paris..... 1287
Collége Chaptal, 1406. — Rollin, 1405 Stanislas, 1403. — de France... 1414 Colléges communaux. *V.* Académies. 683 et suivants.
Colonies (direction), 213; — (gouvernements, 1108. *V.* Marine (Minist. de la , — pénitentiaires de jeunes détenus, 171
Colportage. *V.* Commission du —
Comité supér. de la Caisse des offrandes nationales en faveur des armées de

terre et de mer, 198. — de l'exploitation technique des chemins de fer, 260. — hydrographique, 217. — des Impressions gratuites (Imprimerie nationale), 152. — des Inscriptions parisiennes, 1227. — des Inspecteurs généraux des travaux diocésains, 172. — de Législation étrangère (Justice), 147. — de publication des Brevets d'invention, 333. — supérieur de protection des Enfants du jeune âge, 170. — des services extérieurs Affaires étrangères), 150. — des sociétés des Beaux-Arts des départements, 240 — des Travaux histor. et des Sociétés savantes, 229
Comité consultatif pour les Affaires contentieuses (Seine), 1216 — d'Administration, 201. — de l'Artillerie (de terre), 200. — des Arts et Manufactures, 334. — de la Cavalerie, 200 — des Chemins de fer, 259. — du Contentieux, 156. — du Contentieux de la marine 216. — de l'enseignement public, 229 — des Haras, 311. — d'Etat-major, 19 [illegible] Graveurs (Commission [illegible] 3 [illegible] objet [illegible] Fabriques [illegible] l'Imprimerie [illegible] des Tourneurs 200
Commandement [illegible] 871
Commerce (Ministère du), 328. Direction du — intérieur, 330; extérieur, 331. *V.* Agriculture (Ministère de l'), Chambres de —, Conseil sup. du —, Essayeurs du —, Tribunaux de —.
Commis et ouvriers militaires d'administration (Sections de)..... 954, 1020
Commissaires. Experts vérificateurs des Marchandises présentées aux douanes par le commerce, 334; — de l'Imprimerie et de la Librairie, 167; — de la Marine, 1043. — de Police dans le département de la Seine, 1[illegible] seurs, 661 et suivantes; [illegible] — Priseurs appréciateurs près le Mont-de-Piété de Paris, 12 [illegible] Répartiteurs des contributions [illegible] nel, 1235. — du Gouvernement près les Sociétés industrielles, 339. — Voyers (préfect. de la Seine), 1228. *Voy* Voirie.
Commission chargée de la reconstitution des Actes de l'état civil (Préfect. de la Seine), 1218. — administrative du Concours musical de la Ville de Paris 1882-1883, 1226 — administrative des indemnités, 1227. — des Annales des ponts et chaussées, 266. — des Annales des mines, 267 — des annonces des crues, 258 — des Archives départ., communales et hospitalières, 173; diplomatiques, 158. — de l'Atlas statistique des irrigations, 258; — des Beaux-Arts (Préfecture de la Seine), 1224; — de la Caisse des retraites pour la vieillesse, 332. (*Voy. aussi* Caisse des dépôts). — des Caisses d'assurances, 333. — de Classement des sous-officiers proposés pour des emplois civils, 204. — militaire supérieure des Chemins de fer 202, 265. — du Contrôle de la circulation monétaire, 399 — des Formules (Travaux publics), 263. — de la Manufacture des Gobelins, 243 — du *Herd Book*, 311. — d'Hygiène hippique, 202. — des Inventions, 263. — des logements insalubres (Préf. de la Seine), 1228 — administrative des Lycées de Paris, 1397. — centrale des Machines à vapeur, 265. — des Monuments historiques, 238. — chargée d'examiner et de vérifier les comptes de l'administration des Chemins de fer de l'État, 262 — chargée de l'examen des comptes de premier établissement des chemins de fer, 261. — consultative du matériel fixe des chemins de fer construits par l'Etat, 261. — chargée d'arrêter les bases d'un Nivellement général de la France, 256 — chargée de l'examen des systèmes de Moteurs applicables [illegible] tures de tramways, 266. — des Orgues, 150. — des Pensions (Seine), 1215. — de Perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres, 24[illegible] les Phares, 263. — de Répartition des contributions (Seine), 1235. — du *Stud-Book*, 312. — de l'inventaire des Richesses [illegible], des souscriptions aux ouvrages [illegible] 237 — des Routes nationales, 259 — de Statistique (Préf. de la Seine), 1[illegible] — de Substances explosives, 20[illegible] des voyages et missions scientifiques, 231. — centrale des bibliothèques académiques et des collections des facultés, 232. — de Télégraphie militaire, 901 — des Travaux historiques, [illegible] — spéciale de la carte géologique détaillée de la France, 266 [illegible] mixte des Travaux publics (ministère de la Guerre et ministère des Travaux publics), 203, 265 — de Vérification des mémoires (Préf. de la Seine) 1234
Commission des affaires de scolarité, 229 — de droit, 229. — de médecine et de pharmacie, 229. — des sciences, 229 — des lettres..... 229
Commission permanente des bibliothèques des divisions des équipages de la flotte et des prisons maritimes, 216.

— de contrôle et de révision du règlement d'armement Marine, 216. — des Machines et du grand outillage (Marine et Col.), 216. — des Marchés (Marine et Col., 216 — des Marchés de l'artill., 216. — d'aménagement des eaux, 257. — pour la fixation annuelle des Valeurs de douanes, 335. — des Secours (Préf. de la Seine), ... 1216
Commission spéciale de la carte géologique détaillée de la France, 266. — pour l'examen préalable des projets de travaux publics intéressant l'Algérie, 259 — de surveillance de la bibliothèque et des collections de la ville de Paris 1216
Commission supérieure des Bâtiments civils et Palais nationaux, 243. — de l'Établissement des Invalides de la marine, 219. — pour l'Étude des questions relatives à la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan, 263. — pour l'aménagement des eaux en France, 257. — du Phylloxera, 310 — du Travail des Enfants et des Filles mineures employés dans l'industrie. 382
Commission de surveillance des Banques coloniales, 218. — des Bateaux à vapeur (Préfecture de police), 1283 — près la Caisse d'amortissement et des Dépôts et Consignations, 1160 — de l'Exposition coloniale, 218. — des Sociétés tontinières..... 340
Commissionnaires au Mont-de-Piété de Paris 1208
Commissions d'hygiène. *V.* Académies, 683 et suiv. — d'Examen des comptes de premier établissement des chemins de fer, 261 ; — d'Expériences de l'artillerie, 940. — littéraires de l'Institut 1144
Communes (Administ communale). *Voy.* Ministère de l'intérieur. — (Nombre des) par département, 740; par arrondissement..... 742 et suiv.
Compagnie de discipline (Guerre). 917
Comptabilité publique Direction générale de la)..... 181
Comptables *Voy.* Agents, Officiers d'administ., Payeurs, Percepteurs et Receveurs. — des Matières (de la marine) 1047
Comptoir d'escompte de Paris.... 1176
Condition des Soies (Chambre de commerce de Paris 1157
Conducteurs de navires, 1196. *V.* Courtiers.
Conseil Académique de la Seine, 1386. — d'Amirauté, 205. — d'administration du Musée pédagogique, 233. — supérieur du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, 308. — de Gouvernement et — supérieur de l'Algérie, 1064. — d'Architecture (Préf. de la Seine, 1231. — supérieur des Beaux-Arts, 235. — central des Églises réformées, 553. — d'État, 131. — supérieur de l'Enseignement technique, 307 — supérieur des Haras, 312. — d'Hygiène publique et de salubrité (Préf. de Police), 1282. — des Ingénieurs, 1217. — départem. de l'Instruction publique Seine), 1223. 1386. — super. de l'Instruction publique, 228. — supérieur de l'hôtel des Invalides, 999. — supérieur des Manufactures de l'État, 391. — Municipal de Paris, 1201. — de l'Ordre national de la Légion d'honneur, 402 — de Préf. de la Seine, 1200. — des Prises (Marine), 218. — supérieur des Prisons, 174 — de Santé des armées, 199. — supérieur de Santé de la marine, 218. — des Travaux de la Marine, 215. — supérieur des Voies de communication..... 258
Conseil général des Bâtiments civils, 246. — du département de la Seine, 1203. — des Mines, 256. — des Ponts et Chaussées..... 255
Conseils Académiques. *Voy.* Académies, 684 et suiv. — d'arrondissement du département de la Seine, 1263. — coloniaux. *Voy.* Colonies. — de guerre, de révision (armée de terre, 977 ; (de la marine), 1051. — généraux de département et — de préfecture, 742 et suiv. — de prud'hommes a Paris, 1307
Conservateurs, conservation *V.* Archives, Arrondissements forestiers, Bibliothèques, Hypothèques, Monuments publics, Musées.
Conservatoire des arts et métiers. 336 — de musique et de déclamation, 1148
Consistoires. *V.* Cultes non catholiques.
Constructions navales. *V.* Génie et Arrondissements maritimes
Consulats. *Voy.* Affaires étrangères, Marine (Minist. de la.
Consuls étrangers en France, 37. — de France a l'étranger 62
Contentieux. (Chaque administ. a un bureau et un conseil de contentieux
Contributions directes (Direct. gén.), 363, (service extér.), 364; (Direct. de Paris), 1346 *Voy.* Commission de répartition dans le département de la Seine. — indirectes (Direct. générale), 380; (service extérieur), 382. (Direct. de Paris), 1353. — foncière payée par chaque département..... 740

Contrôle des Administrations financières 176. — central de la Marine, 214. — des Travaux d'archit. de Paris, 1231. — et révision des devis et mémoires de travaux, 1234. — du Trésor public 186
Convois militaires. *Voy* Equipages.
Corps diplomatique étranger, 37; français, 62 — du Commissariat de la marine 1043. — militaire des Douanes (Armée territoriale), 1000. — des Conducteurs forestiers (id.) 1000. — des Equipages militaires, 936; du Génie maritime, 1042. — de l'Inspection des services administratifs de la marine, 1047 — des Ingénieurs hydrographes 1049 — de la Marine, 1044 — des Officiers de santé militaires 1045 — de Santé de la marine 1045
Corps d'armée, gouverneur militaire de Paris, divisions et brigades (Etat-major des . . 871
Cour de Cassation, 564 — des comptes, 570. — d'Appel de Paris . . 577
Cours d'appel des départements, 583 *Voy.* Algérie et Colonies.
Cours publics) *V.* Archéologie, Collége de France, Colléges, Ecoles, Ecole spéciale des langues orientales vivantes Facultés, Lycées, Muséum d'histoire naturelle.
Courtiers de marchandises et d'assurances, 1196.—d'assurances à Paris, 1197 — de Marchandises à Paris 1197
Credit foncier de France, 1171. — Agences (du) pour les prêts hypothécaires et pour les prêts communaux, 1173.
Indust. et comm. (Soc. gén. de), 1179
Cultes Ministère de l'intérieur et des), 143. — (Administration des), 148. — non catholiques... 149, 553 et suiv
Curés et desservants de Paris et de la banlieue..... 1290

D

Danse. *Voy.* Conservatoire, Opéra
Décès (Vérification des), Préfecture de la Seine . . . 1214
De laration ou *Voy* Cons rvat. de musique
Défenseurs près les Tribunaux. *V.* Agréés, Avocats, Avoués, Algérie.
Départements (Division de la France en), 742 et suiv. *Voy.* Algérie, Préfectures; Tableau synoptique. — ministériels (Ministères)..... 143 et suiv.
Dépôt central de l'Artillerie, 937. — des Cartes et Plans de la marine, 217. — des Cartes, Plans et Archives de la Statist. graphique (Ponts et Chaussées, 2 . — de Forçats, 171. — de la Guerre 191. — des Fortifications, 942, des Fortifications des colonies, 217 et 944. — de mendicité à Villers-Cotterets, 1977. — central des Poudres et Salpêtres . . . 941
Dépôts d'associés étrangers, 1156 — de remonte (Service des Haras 518. — d'Etalons de l'Agriculture 983
Députés Chambre des) . . 42
Dessin Enseignement du, dans le département de la Seine, 1221. *Voy* Ecoles
Détention (Maisons de). *Voy.* Prisons.
Dette inscrite (Direction de la) 187
Deuils Règlement des). . . 1483
Diocèse. *V.* Archevêchés, Evêchés — de Paris..... 1287
Directeurs de la Santé du littoral . 340
Direction, Direction générale. Directeurs. *Voy* Archives nationales, Agriculture (Encouragement), Beaux-Arts, Chambres de commerce, Commerce (Ministère du), Constructions navales, Contributions directes et indirectes, Départements, Dépôts d'étalons, Domaines, Douanes, Enregistrement, Etablissements généraux de bienfaisance, Forêts, Haras, Imprimerie et Librairie, Lazarets, Maisons de force et de correction, Mines, Monnaies, Musées, Poids publics, Ponts et Chaussées, Postes, Prisons et Etablissements pénitentiaires, Sûreté générale, Tabacs, Voies et Promenades.
Direction supérieure des travaux de défense de Paris 911
Directions d'artillerie, 938. — du Génie, 941; — des Travaux de la marine (Service des). . . 1017
Directoires. *Voy* Consistoires, Israélites
Discipline. *V.* Chambres, Compagnies de).
Dispensaire. *Voy.* Préfecture de Police, Société philanthropique.
Domaines (Dir gén. de l'enregist et des), 365. *Voy.* Enregistrement. — (Dir. de Paris)..... 1349 et 1350
Dotation de l'armée. *Voy.* Caisse des Dépôts, Commission supérieure.
Douanes. Direction générale), 375. (Services dans les départements et les colonies), 377. — (Direction de Paris), 1353. *Voy.* Commerce (Ministère du). Commissaires-Experts des), 334. — (Corps militaire des)..... 1000

E

Eaux. *Voy.* Forêts, Navigation, Ponts et Chaussées. — Minérales Inspect. des), 340; du départ. de la Seine, 1282. — et Egouts (Service des)..... 1230

Eclairage de Paris (Inspecteur de l'), 1229
Ecole d'administration (Vincennes), 973. — d'anthropologie, 1422. — d'Artillerie et du Génie (Fontainebleau), 969. — du Génie maritime, 1043. — des Poudres et Salpêtres, 971. — des Manufactures de l'Etat, 392. — centrale des Arts et Manufactures, 337. — française d'Athènes, 234. — nationale des Beaux Arts de Paris, de Dijon, de Lyon, 1428 et suiv. — des arts décoratifs, 1430. — de Cavalerie (Saumur), 970. — des Chartes, 1424. — supér. de Commerce du Havre et de Rouen, 698. — supér. de Commerce de Paris, 1456. — Commerciale, 1456. — des hautes études commerc., 1456. — spéciale de Dessin pour les jeunes filles, 1431. — de Dessin de la Marine à Brest et à Toulon, 1432. — de Dressage (Dép. de remonte), 982. — normale d'enseignement secondaire spécial de Cluny, 715. — pratique des hautes Etudes, 233. — des Enfants de troupe, 976. — Forestière, 318. — normale de Gymnastique milit. (Joinville-le-Pont), 973. — des Haras du Pin, 318. — d'Horlogerie, 339. — d'Horticulture de Versailles, 314. — spéciale des Langues orientales vivantes, 1418. — pratique d'Irrigation et de Drainage, 315. — des Jeunes de langues annexée au Lycée Louis-le-Grand, 1398. — de Médec. et de Pharm. militaires (Val-de-Grâce), 972. — supérieure de Guerre, 965. — Militaire de Saint-Cyr, 968. — des Mines, 294, des Mineurs de St-Etienne et des Maîtres-ouv. mineurs d'Alais, de Douai, 295. — Navale de Brest, 1032, 1052. — Normale supér. (instruct. publiq.), 681. — Normale d'Alger, 1077. — Polytechnique, 966. — Ponts et Chaussées, 285. — centrale de Pyrotechnie militaire, 975. — française de Rome, 235. — municipale Turgot... 1407
Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger, 1077. — d'Amiens, 707. — d'Angers, 731. — d'Arras, 707. — de Besançon, 688. — de Caen, 695. — de Clermont, 700. — de Dijon, 703. — de Grenoble, 711. — de Limoges, 7[illegible]. — de Nantes, 731. — de Poitiers, 726. — de Reims, 722. — de Rennes, 730. — de Rouen, 695. — de Toulouse, 7[illegible]. — de Tours..... 726
Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et lettres d'Angers, 731. — de Chambéry, 699. — de Nantes, 731. — de Rouen..... 69
Ecole supér. de pharmacie de Paris, 1383. — de Montpellier, 717. — de Nancy, 720
Ecole supérieure de Télégraphie, 319. — de Théologie ... 1389
Ecoles d'Agricul., 314 et 315. — d'Artil. 938, 974. — d'Arts et Métiers, 338. — des Beaux-Arts, 1428. — de Chant et de Dessin à Paris (Direct. et inspect.), 1221. — régimentaires du Génie, 942, 97[illegible]. — d'Hydrographie (Examinat. et Profes.), 1052. — Industrielles, 337 et suiv. — Militaires, 975 et suiv. — de Musique, 1152. — Normales primaires, 682 et suiv. — professionnelles, 1406. — régionales de Tir, 974. — des Sous-Officiers d'infanterie, 975. — Vétérinaires... 316
Edifices diocésains (Architectes des), 151
Edifices municipaux..... 1232.
Eglise métropolitaine de Paris... 1287
Egouts *Voy.* Eaux et égouts
Enfants assistés (Inspection et surveillance du service des), 170. — (Service dans le départem. de la Seine), 1215, 1240. — employés dans l'industrie. *Voy.* Travail des Enfants.
Enregistrement et Domaines (Direct. gén. et Service extérieur), 365 et suiv. — (Direction de Paris)..... 1349, 1352
Enseignement *V.* Colléges, Ecoles, Instr. publ., Maîtres de pension. — supérieur d'agriculture, 313. — professionnel d'agriculture, 313. — primaire à Paris (Direction, Inspecteurs et Délégués)..... 1220
Entrepôts, Entreposeurs. *Voy.* Contributions indirectes, Douanes, Tabacs.
Epizooties (Comité consultatif des), 311.
Equipages de ligne. *V.* Min. de la marine. — militaires (Corps des)..... 936
Essais (Bureau des, pour les substances minérales, 295. *V.* Mines — Laboratoire des. — (Adm. des Monnaies), 396
Etablissements de l'Artillerie de terre, 937, — du Génie, 942, — de l'Artillerie et du Génie de la marine, 1063. — généraux de Bienfaisance, 169. — de Paris, 1460, 1467 et suiv. — dangereux, insalubres ou incommodes (Inspection des), 1273. — hippiques de l'Algérie, 983. — pénitentiaires (Ministère de l'Intér.), 171. — de remonte... 982
Etalonnage (Bureau central d', (Préfect. de police), 1279. *Voy.* Poids et mesures.
Etalons. *V.* Dépôts, Haras.
Etat-major général de l'armée, 891. — (Service d'), 900.
Etat-major particulier de l'artillerie, 937. — du Génie..... 9[illegible]
Etats-Majors. *V.* Colonies, Corps d'armée, Forts. — des Places..... 904
Etrangère (Légion)..... 917
Etrangers membres de la Légion d'honneur..... 488

Etudes musicales et dramatiques. *Voy.* Conservatoire de musique et de déclamation.
Evêchés, 938. *Voy.* Clergé de l'Eglise de France
Examinateurs et profes. de l'École navale et des écoles d'hydrograph.... 1052
Experts *Voy.* Cours et Tribunaux.
Exposition permanente des Colonies, 214

F

Fabriques. *Voy* Cultes.
Facultés de Paris, 1389 et suiv. — d'Aix 683. de Besançon, 687 — de Bordeaux, 690. — de Caen, 694. — de Clermont, 700. — de Dijon, 702. — de Douai, 705. — de Grenoble, 710 — de Lille, 705. — de Lyon, 712 de Marseille, 683. — de Montpellier, 716. — de Montauban, 734. de Nancy, 719. — de Poitiers, 725. — de Rennes, 729. — de Rouen, 694. — de Toulouse..... 734
Fermes-écoles 315
Finances (Ministère des, 176; Administrations, directions et services qui en dépendent, 935 et suiv. — (Inspect. gén. de 178
Forets (Administration des, 311 service des forêts, 31 Arrondissements, 320 et suiv
Forges et Fonderie (Artill. de terre). 940 — (de la Marine)..... 1063
Fortifications. *Voy.* Comité, Commission mixte des Travaux publics, Etablissements du Génie.
Fourrière (Bref de Police . 1280

G

Galeries d'anatomie, d'histoire naturelle et de botanique. *Voy.* Muséum d'histoire naturelle.
Garantie (Service de la). — Direction de la Seine, 1353. *Voy* Contributions indirectes
Garde républicaine 996
Garde des Sceaux, 143. *Voy.* Justice
Gendarmerie, 984, 1021. — d'Afrique, 995. — coloniale, 998. — maritime, 1057. — mobile..... 996
Génie militaire, 933, 1016. — maritime, 1042.
Géologie. *Voy.* Mines, Société.
Gobelins. *Voy.* Manufactures nationales
Gouvernement militaire de Paris.. 890
Gouvernements militaires et commandements de corps d'armée, 871 et suiv.
Grande Chancellerie de l'Ordre national de la Légion d'honneur..... 400
Grand Livre. *Voy.* Dette inscrite.
Guerre (Ministère de la)..... 189

H

Habillement et campement milit. Service de l')..... 953, 1020
Halles et marchés de Paris (inspect. gén.) 1279
Haras (Direction des), 307. — Conseil supér. (des) 312; Serv. actif . 318
Herd-Book (Commission du). . . 311
Hôpitaux, Hospices civils *Voy* Min. de l'Int. — à Paris, 1212 et 1248 *V.* Assistance publique militaires (officiers d'administration), 953, 1020. de la marine 211, 212
Hospice national des Quinze-Vingts, 1450. — du Mont-Genèvre..... 1406
Hôtel national des Invalides . 999
Huissiers, 661, à Paris 1541. *V.* Algérie. *V. aussi* Chambre des députés, Conseil d'Etat, Cours, Sénat, Tribunaux.
Hydraulique (Service), 280. *Voy.* Ponts et Chaussées.
Hydrographes (Corps des Ingén.). 1039
Hygiène. *V.* Comités, Commission Conseil.
Hypothèques (Conservat. des, 172 et suiv. — dans le départ. de la Seine. 1549

I

Impôt foncier payé par chaque dép., 740
Imprimerie nationale, 152. — et Librairie (Bureau au min. de l'Intérieur) 167
Industrie. V. Agriculture (Min. de l') — (Conseil supérieur), 308. — Société d'Encouragement pour l', — nationale, 1432
Infanterie (de terre), 905, 1002; légère d'Afrique, 917. — de la Marine. 1039
Infirmiers milit. (Sections d'). 955, 1020
Ingénieurs des Ponts et Chaussées au service de la marine, 1054. — en chef des départements, 274. — *Voy.* Génie maritime, Génie militaire, Hydrographes, Mines, Ponts et Chaussées. — des Poudres et Salpêtres..... 941
Inhumations. *V.* Min. de l'intér., Préfect. de la Seine et de Police. — (Service général et Pompes funèbres à Paris), 1483
Inscription maritime, 209. *V.* Arrondissements maritimes.
Inspecteurs, Inspection. *V.* Académies, Agriculture, Aliénés, Archives, Associations ouvrières, Bâtiments civils,

Beaux-Arts, Bergeries, Boissons, Chant, Chemins de fer, Carrières (Seine), Contributions directes et indirectes, Domaines, Eaux minérales, Ecoles, Enregistrement, Etablissements de Bienfaisance, Etablissements dangereux et insalubres, Finances, Forêts (Conservations), Garantie (Bureaux de la) Halles et Marchés, Haras, Imprimerie et Librairie, Instruction publique, Lignes télégraphiques, Maisons de force et de correction, Mines, Monuments historiques, Navigation, Pesage et Mesurage, Police générale, Ponts et Chaussées, Ports, Postes, Poudres, Prisons, Protestant (Culte), Sucres, Théâtres, Travaux des départements, Voirie.

Inspecteurs d'Académie et de l'Instruction primaire. *V.* Académies.

Inspecteurs généraux de l'Agriculture, 313. — des Archives départementales, 162. — des Bâtiments civils, 240. — des Finances, 178. — des Haras, 318. — de l'Instruction publique, 332. — des Lignes télégraphiques, 351. — des Mines, 290, 291, 295. — des Ponts et Chaussées, 265, 267, 269. — des Poudres et Salpêtres, 941. — des Travaux diocésains..... 140

Inspection administrative des Asiles privés, Maisons de santé, Maisons d'accouchements, Bureaux de nourrices, Crèches et Garderies, 1277. — des Beaux Arts, 236. — des Caisses (Préf. de la Seine), 1217. — des Eaux minérales, 340. — dans le département de la Seine, 1282. — des Ecoles de musique, 237. — et Surveillance du service des Enfants assistés, 170. — de l'Enseignement du dessin, 236. — de l'Enseignement primaire, des pensionnats, écoles libres et Salles d'asile de la Seine, 1220. — médicale des enfants du 1er âge, 1278. — médicale des nourrices à la Préfecture de police, 1278. — des Monuments historiques, 237. — des Ports (navigation intérieure), 302; — de Paris, 1286. — des Services administratifs de la Marine (Corps de l'), 1047. — des Théâtres, 237. — du Travail des Enfants dans l'industrie, 340; dans les manufactures de la Seine (Préfect. de police), 1281

Inspection générale des Salles d'asile et des Ecoles de filles, 233. — du Serv. sanitaire..... 340

Inspections générales de la Marine, 21.. — des ponts et chaussées 267. — des mines, 291. — de l'agriculture 313

Institut hist., 1451 — de France.. 1129

Institutions. *V.* Académies, Aveugles, Instruct ou publ, Maîtres et Maîtresses de pension, Sourds-Muets.

Instruction primaire (Académies, Instruction publique (Ministère de l').

Instruction publique (Min. de l') et des Beaux Arts, 220 — Services extérieurs, 235 *Voy.* Académies, Collèges, Ecoles, Facultés, Institutions, Lycées, Pensions.

Intendance militaire (Corps de l'), 945, 1018. — (Bureaux de l'). . 953, 1019

Intérieur et des cultes (Min. st. de l') 160

Interprètes *V.* Cours, Courtiers-Conducteurs de navires, Experts, Secrétaires, Tribunaux. — de l'armée d'Algérie, 956

Invalides (Hôtel national des [illegible] de la Marine 214 *Voy* Commission supér., Trésoriers des

Inventions (Chemins de fer,. [illegible] Commission des —.

Irrigation (Ecole pratique d'). 315

Israélite (Culte), 562. *V.* Cultes non catholiques.

J

Jardin d'acclimatation. .. 1139

Jeunes aveugles (Institut. nat. des), 1461

Journaux officiels. 163

Justice (Ministère de la), 143 — Administrative *Voy.* Conseil d'Etat. — Militaire (Conseils de guerre), 976. — Maritime (Tribunaux et Conseils de guerre permanents)..... 1051

Justices de paix, 637. — du dép. de la la Seine, 1310. *V.* Algérie, Colonies.

L

Laboratoire de chimie (Préf. de pol. 1279

Langues orientales. *V.* Collège de France, Ecole annexée au Lycée Louis le Grand, Ecole spéc. des — , Secrétaires-interpr

Lecteurs et profess. *V.* Collége de France.

Légations. *V.* Corps diplomatique.

Légion d'honneur (Ordre national de la), 400

Légion étrangère 917

Légions. *Voy.* Garde républicaine, Gendarmerie

Législation comparée (Société de). 1449

Législation étrangère (Comité de). 147

Lettres. *V.* Bureaux de poste, Facultés.

Librairie (Bureau de la)..... 167

Lignes télégraphiques *V.* Télégraphie.

Logements insalubres (Commission des). *Voy.* Préfecture de la Seine.... 1228

Lycées nationaux à Paris 1397 et suiv
Lycée national à Alger, 702. — d'Albi, 7[illegible] — d'Alençon, 69[illegible] d'Alger, 1[illegible] Amiens, 708. — d[illegible]ngers, [illegible] d[illegible] l'Auch, 7[illegible] [illegible], [illegible] de Par
Duc, 721. [illegible] Bayonne, 6[illegible] — de Belfort, 686 [illegible] Besançon, 685 de Bordeaux, 691.— de Bourg, 714. — de Bourges [illegible] de Brest, 732. — de [illegible]en, 696. — de Cahors, 736. — de Carcassonne, 718 de Chambéry 699 — de Charleville, 70[illegible] de [illegible] de Clermont, [illegible] de Cornouaille, rand, 701. — de Coutances, 696. — de Dijon, 703. — de Douai, 707. — d'Evreux, 696 — de Grenoble, 711. de Guéret, 701 — du Havre, [illegible]6 — de La [illegible], de Lille, 707. — de Limoges, 728 de Lons-le Saunier, 688. — de Lorient, 7[illegible] — de Lyon, 714. — de Macon, 7[illegible] du Mans, [illegible] — de Marseille, 68[illegible] — de Montauban, [illegible] — de Mont le-Marsan, 693. [illegible] Montpellier, 717. — de Moulins, [illegible] — de Nancy, 7[illegible] — de Nantes 7[illegible] — de Nevers [illegible] — de Nice, 686 de Nimes 718. — de Niort, 728. — d Orléans, 7[illegible] — de Pau, 6[illegible] de Périgueux, 6[illegible] de Poitiers, 7[illegible] de Pontivy, 7[illegible] — du Puy, 701. de Reims, 723 de Rennes, 731. — de la Rochelle, [illegible]27. — de la Roche-sur-Yon, [illegible] — de Rodez, [illegible] — d Rouen [illegible] — de Saint-Brieuc, 73 — de Saint Etienne, 714. [illegible] Omer 708. — de Saint-Quentin, [illegible] — de Sens, 7[illegible] — de Tarbes, 737. — de Toulon, 686. — de Toulouse, [illegible] de Tournon, 711. de Tours, 727. — de Troyes, 704. — de Valenciennes, 70[illegible] — de Vanves, 140[illegible] de Vendôme, [illegible]23 —de Versailles, [illegible] — de Vesoul [illegible]89

M

Machines à vapeur. *V.* Commission centrale [illegible] Comm permanente, Surveillance.
Maires nommés par le Gouvernement, 742 et suiv. — de Paris 1249, du département de la Seine [illegible] et 12[illegible]
Maison militaire du Président de la République..... 97
Maison nationale de Charenton... 1461
Maisons souveraines ..... 1 et suiv.
Maisons d'éducation *Voy.* Institutions, Pensions. — d'éducation de la Légion d'honneur St-Denis, Ecouen les Loges, 104 et 405. — centrales de force et de correction. 171. — de détention, 171. — de retraite (dép. de la Seine), 12[illegible] [illegible] de santé, de sevrage et de nourrices [illegible] f de Police)..... 1277 [illegible]s et Conférences. *V.* Ecole normale supér — des Comptes (Conseillers), [illegible] [illegible]s [illegible] d'Institutions [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la Seine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Mouvement général des fonds (Direction du) 180
Morgue (serv de la Préf. de Police). 1281
Musée de l'Artillerie (Dépôt centr.), 937.— des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 242
Musées nationaux (Service des 241
Muséum d'Histoire naturelle..... 1422
Musique. *V.* Conservatoire, Ecoles de —.

N

Navigation intérieure. *V.* Ponts et Chaussées, Douanes et Contribut. indir. (Direction générale). — de la Seine, 1234. — Inspection générale de Paris, 1279
Notaires, 661 et suiv., dans le département de la Seine..... 1331

O

Observatoire de Paris, Marseille, Toulouse et Montsouris. . 142.
Octroi. *V.* Douanes et Contr. indir. (Direct. gén.).— de Paris (Direction de l') 1236
Odéon (Théâtre national de l')..... 1155
Officiers d'Administration. *Voy.* Commissaires de la Marine, Habillement et Campement, Hôpitaux milit., Subsistances milit. — de paix à Paris, 1273. — de ports, 301. *Voy.* Inspection, Surveillance. — publics et ministériels, 659, à Paris, 1331. *Voy.* Agents de change, Avoués, Commiss.-Priseurs, Défenseurs près les tribunaux, Gardes du commerce, Huissiers, Notaires.
Opéra (Théâtre national de l'), 1153. — comique (Théâtre nat. de l')..... 1154
Ordre national de la Légion d'honneur, 400 et suiv.
Ordres étrangers (Français décorés d'), 510
Ouvriers militaires d'administration (Sections des)..... 954, 1020

P

Palais nationaux (Direction des) .. 243
Parcs. *V.* Etablissements de l'artillerie.
Paroisses du diocèse de Paris 1270
Parquet. *Voy.* Agents de change, Cours, Tribunaux
Pasteurs de la communion réformée, 5[illegible] — de la communion luthérienne, [illegible]
Pêche et Chasse. *V.* Forêts (Admin [illegible].
Pêche (Surveillance de la) fluviale 2[illegible] *V.* Agricult., Commerce, etc. Ministère de l'), Douanes, Marine (Ministère de la).
Peinture. *V.* Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées.
Pénitenciers agricoles de la Corse et colonies pénitentiaires . . . 171
Pénitenciers militaires..... 979
Pensions. *V.* Maîtres, Maîtresses de —.
Percepteurs des contributions, 5[illegible] et suiv.; — dans le dép. de la Seine, 1343
Phares (trav. publics), 263. *V.* Commission des phares.
Pharmacie. *Voy.* Ecole préparatoire de médecine et de —, et Ecole supérieure de —
Pharmaciens. *Voy.* Service de santé de la Guerre et de la Marine
Phylloxera (Commission supérieure du), 310
Places de Guerre (Etats-Majors des), 904
Plan de Paris. Service du..... 1239
Poids et mesures (Vérification des —, Préfect. de Police), 1279. — comparés aux poids et mesures étrangers, 1514
Police de la Navigation fluviale 251; du roulage (Ponts et chaussées), 251. *Voy. aussi* Préfect de Police. — sanitaire et industrielle, 330. — municipale (Département de la Seine), 1273. — des ports maritimes de commerce, 301 *Voy.* Commissaires et Préf. de Police
Pompes funèbres. *V.* Cultes (Admin. des) — Inspection à Paris), 1219. (Service à Paris)..... 1483
Pompiers (Régiment de sapeurs-, à Paris..... 1317
Pontonniers. *Voy.* Artillerie de terre.
Ponts et Chaussées (Admin. centrale), 251, (Conseil général), 255; (Inspecteurs généraux), 267, (Inspections, Services divers, Services spéciaux, Services détachés), 287 et suiv., (Tableau des ingénieurs), 274. — (Service dans le départ. de la Seine)..... 288, 1234
Population par département et par arrondissement . ... 740 et suiv.
Ports. Inspection des, et de la navigation intérieure, 302; à Paris, 1286. — maritimes de commerce (surveillance et police), 301. — militaires et des colonies (Service des)..... 287
Postes (Ministère des) et télégraphes, Administration centrale et services. 342 — Services spéciaux, 348. — Services divers 351. — Directeurs, Receveurs, Inspecteurs des bureaux dans les départ., 352 et suiv. — Direction de la Seine (Service de Paris) 1355. — Aux armées. Serv. des). 963
Poudrerie de l'artillerie, 940. — (Comité spécial consultatif des) 200
Poudres et salpêtres (Direct. des) 195
Poudres et salpêtres (Services des). 941

Préfecture du départ. de la Seine, 1200. — de Police 1265
Préfectures et Sous-Préfect. de France, 739 et suiv.
Préfets (Liste alphabét.), 867. — Maritimes (Arrondiss. marit.). 1054 et suiv.
Présidence de la République..... 97
Président de la République française 1
Presse (Direction de la)..... 161
Princes et princesses des maisons souveraines..... 1 et suiv.
Prisons (Direction au Ministère de l'Intérieur), 166. — départementales, 168. — du département de la Seine. 1276
Prisons militaires..... 980
Professeurs de l'Ecole navale et des Ecoles d'hydrographie. 1032, 1052.
Promenades de Paris (Service des). 1230
Protestants (Cultes), Calviniste, 553; Luthérien..... 558
Prud'hommes (Conseils des). *V.* Min. du Commerce. — à Paris 1305
Prytanée militaire (la Flèche)..... 966
Puissances étrangères 1

Q

Quinze-Vingts (Hospice des)..... 1460

R

Raffineries civiles (Service des poudreries et des)..... 941
Reboisement des montagnes (Bureau du), 305. — (Service du)..... 326
Receveur centr. des finances (Seine), 1343
Receveurs particuliers des finances et percepteurs de villes.. 356 et suiv.
Receveurs-percepteurs à Paris ... 1343
Recrutement et mobilisation 957
Référendaires au Sceau des titres. 147
Régie, Régisseurs. *V.* Maisons centrales de détention, Octroi.
Remonte (Compagnies de cavaliers de), 923. — (Etablissements de).... 982
Républiques (Puissances étrangères), 33
Rivières. *Voy.* Ponts et chaussées.
Routes. *Voy.* Ponts et chaussées.

S

Sacré-Collége (Cardin. composant le), 85
Salles d'asile (Inspection générale des), 233. *Voy.* Académies.
Salubrité. *V.* Conseil d'Hygiène publique.
Santé. *Voy.* Corps des officiers de santé militaires, Service sanitaire.
Sapeurs-Mineurs. *V.* Génie militaire.
Sapeurs-Pompiers de Paris (Régiment de), 999, 1317
Sceau de France, 147 *V.* Commiss., Justice et des cultes (Minist. de la), Référendaires.
Sciences. *Voy.* Académie —, Facultés.
Sculpture. *V.* Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées.
Secours mutuels (Sociétés de). *V.* Commission. — à domicile, 1248. — Publics (Préfecture de Police)..... 1282
Secrétaires d'Etat (Ministres)..... 98
Secrétaires d'état-major et du recrutement (Section de)..... 954
Secrétaires généraux des préfectures (Liste alphabétique)..... 867
Secrétaires interprètes pour les langues orientales et de la Chine..... 158
Sémaphores du littoral, 1484 et suiv., 1512. *Voy* Télégraphie.
Séminaires. *Voy.* Archevêché de Paris, Cultes.
Sénat..... 99
Service d'Architecture, 313. — Hydraulique, 274. *V.* Ponts et chaussées. — sanitaire (Min. du commerce, etc.), 340. — des perceptions municipales et des maisons communales (département de la Seine), 1218. — de la Trésorerie et des Postes aux armées, 963. — de la Télégraphie milit., 963. — de Santé (de la Guerre), 949; (de la Marine), 1048. *Voy.* Médecins. — de la vérification des poids et mesures..... 340
Services administratifs de la guerre (Hôpitaux militaires, Habillement et Campement, Subsistances militaires, Bur. de l'Intendance), 953, 1018; — de la marine (Corps de l'Inspection des), 1047. — départementaux, 742 et suiv.
Société nationale d'Agricult. de France, 1435; d'Hortic., 1437. — d'Acclimatation, 1438. — des Amis de l'Enfance, 1475. — nationale des Antiquaires, 1442. — d'Anthropologie, 1449. — Apprentissage des jeunes Orphelins, 1477. — Asiatique, 1446 — de Charité maternelle de Paris, 1471. — de l'Ecole nationale des Chartes, 1445. — de Chirurgie, 1449. — générale de Crédit industriel et commercial, 1179. — d'Encouragem. pour l'Industrie nationale, 1432. — des Etudes historiques (Institut historique), 1451. — internationale des Etudes pratiques d'économie sociale, 1448. — de Géographie, 1439. — Géologique, 1440. — de l'Histoire

de France, 1444. — pour l'Instruction élémentaire, 1449. — de Législation comparée, 1446. — de Médecine pratique, 1450. — Météorologique, 1441. — de Patronage des jeunes détenus et libérés de la Seine, 1477. — générale de Patronage des libérés, 1476. — Philanthropique, 1480. — Philotechnique, 1450 — de protection des Alsaciens-Lorrains, 1470. — protectrice des animaux, 1482. — de la Providence, 1481. — centrale de Sauvetage des naufragés, 1467. — française de secours aux blessés militaires, 1469. — française de Statistique universelle, 1453. — de Statistique de Paris. 1453
Sociétés de Bienfaisance, à Paris, 1467. — savantes, 1432; — anonymes industrielles et agences tontinières (Surveillance des), 340, — de Charité maternelle 1471
Sourdes-Muettes de Bordeaux (Institution nationale des)..... 1463
Sourds-Muets de Paris (Institution nationale des), 1462; de Chambéry. 1464
Sous-Comptoir des Entrepreneurs. 1175
Sous-Préfectures..... 742 et suiv.
Sous-Préfets (liste alphabétique).. 868
Spahis, 923. *Voy.* Cavalerie.
Statistique. *V.* Sociétés. — centrale des Chemins de fer et — de l'Industrie minérale..... 245 et 253
Stud-Book (Commiss. du)..... 312
Subsistances (Service des) militaires, 953, 1019. — de la marine..... 1048
Succursales de la Banque de France, 1170 — du Crédit foncier de France. 1173
Superficie des départements..... 739
Sûreté générale (Direction au Min. de l'intérieur), 167. *Voy.* Préfect. de police.
Surveillance des Bateaux et des Mach. à vapeur (Préfect. de Police), 1286. — des Chemins de fer (Préfect. de Police), 1280. — des Chemins de fer en exploitation, 296. — et police des Ports maritimes de commerce, 301. — des Sociétés et Agences tontinières, 340
Syndics des faillites (Tribunal de commerce de Paris)..... 1306

T

Tabacs. *Voy.* Manufactures de l'Etat. — (Service dans les départ. et l'Algérie), 392. — Manufact. de Paris.... 1354
Tableau synoptique indiquant pour chaque département la classe, la population, l'impôt, le nombre d'arrondissements, de cantons, de communes; le diocèse, la Cour d'appel, l'Académie, l'arrondissement forestier, la région du corps d'armée, la légion de gendarmerie dont il fait partie 740
Taxe et affranchissement des lettres, 1361. *Voy.* Postes (Direction de Paris).
Télégraphes (Ministère des Postes et), 342. — Services spéciaux, 348. — Service technique des — (Construction et entretien), 351. — (Directeurs, Inspecteurs dans les départements), 352. — Service télégraphique dans Paris, 1369. — Service télégraphique en Algérie, 354. — Bureaux dans les départements et l'Algérie ... 1484 à 1499.
Télégraphie militaire (Commission de), 202. — (Service de la)..... 963
Théâtre national de l'Opéra, 1153. — Français, 1154. — national de l'Opéra-Comique, 1154. — de l'Odéon. . 1155
Théâtres (Inspection des), 237. — nationaux, 1148 et suiv.
Timbre. *V.* Dir. gén. de l'enregist. et des domaines. — (Direction de Paris), 1349; (Atelier général à Paris)..... 1352
Tirailleurs algériens, 917. *V.* Infanterie.
Tontines. *V.* Ministère du commerce, etc.
Train d'artillerie, 927, 932. (Compagnies du), 1015. — (Officiers du), 932. — des équipages militaires..... 936, 1017
Travail des Enfants employés dans l'industrie (Inspection du), 340. — et des Filles mineures employées dans l'industrie (Commission supérieure du), 332. — dans les manufactures de la Seine (Insp.; Préf. de Police).. 1281
Travaux d'Architecture et des Beaux-Arts de Paris (Direction des), 1210 et 1231. — diocésains (Comité des inspecteurs des), 151. — de la marine (Conseil des), 215; (Service des direct.), 1047. — historiques. *V.* Comité des —.
Travaux maritimes. *Voy.* Ponts et chaussées..... 278
Travaux publics (Ministère des), 248. — (Conseils et commissions), 255. — (Commission mixte des), 265. — (Ateliers de condamnés militaires), 979. — (Service municipal de Paris), 1210
Trésor public (Service du), 182. *V.* Finances.
Trésorerie (Service de la) et des Postes aux armées..... 963
Trésoriers des Invalides de la marine, 214, 1053
Trésoriers-payeurs généraux.... 355
Tribunal de 1re instance de la Seine, 1297. — de commerce de Paris, 1305. — des Conflits (Conseil d'Etat), 141.

— de Police municipale (Paris), 1273
Tribunaux de 1re instance, 596. — de Commerce, 624. — de Paix. *V.* Justices de Paix. — Maritimes permanents, 1051 — et Parquets militaires (armée de terre)..... 977
Troupes d'administration (armée de terre), 954. — de la marine..... 1037

U

Usines (Division des mines et).... 252

V

Vacheries (Bergeries et)..... 316
Vérificateurs *V.* Commissaires, Domaines, Enregistrement, Monnaies, Poids et Mesures, Timbre.
Vérification des décès (Préf. de la Seine), 1219. — des poids et mesures (Préf. de Police)..... 1279
Vétérinaires (Ecoles), 316. — militaires, 956. — attachés à la Préf. de pol., 1281
Voirie départementale et communale. *Voy.* Minist. de l'intérieur. Grande — (Préf. de la Seine), 1228. — Vicinale (Préf. de la Seine)..... 1234
Voie publique et nettoiement (Direction de la Préfecture de la Seine)... 1229

Z

Zouaves..... 916 et 1009